14. I. 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE

OU

HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES;

NOUVELLE ÉDITION,

Publiée sous la direction de M. Michaud;

Revue, corrigée, continuée jusqu'à nos jours, et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux;

OUVRAGE RÉDIGÉ ET SIGNÉ PAR PLUS DE TROIS CENTS COLLABORATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET ENTRE AUTRES PAR:

MM. Arago, Artaud, Auger, Balzac, Barante (de), Barthélemy Saint-Hilaire, Benjamin Constant, Bouchot, Biot, Boissonade, Bonald (de), Bouillet, Buchon, Campenon, Capefigue, Chaix-d'Est-Ange, Chateaubriand, Chaumeton, Chaussier, Clavier, Cousin, Cuvier, Dacier, Dassance, Daunou, Delambre, Depping, Desplaces (Ern.), Després, Denos de la Roquette, Dubois, Dupetit-Thouars, Dupin (Ch.) Durivier (Amar), Durozoir, Dussault, Duval, Emerie-David, Eryès, Esmenard, Esquirol, Feillet, Feuillet de Conches, Fétis, Fiévée, Fortia (de), Fourier, Geoffroy de Saint-Hilaire, Gérando (de), Géruzez, Ginguené, Guigniault, Guizot, Humbold (de), Jourdain, Klaproth, Lacretelle, Lacroix, Lafage (J.-A. de), Lally-Tolendal, Laplace (de), Lasteyrie, Laurillard, Leclerc (J.-V.), Lefebvre, Leroy (O), Lesseps (Ch.), Letronne, Malte-Brun, Mathieu, Mérimée, Michaud, Michaud (junior), Michelet, Millin, Monmerqué (de), Naudet, Nisard, Nodier (Ch.), Ozanam, Parisot, Patin, Pereira da Silva, Péricaud, Pichot (Amédée), Pillet, Pongerville (de), Portalis, Prony (de), Quatrefages, Raoul-Rochette, Rémusat, Richerand, Salvandy, Sacy (Silvestre de), Sacy (de), Simonde-Sismondi, Staël (madame de), Suard, Taillandier (A.-H.), Tissot, Villemain, Villenave, Visconti, Walckenaër, Weiss, etc., etc.

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIETAIRE DE LA 2e ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE
52, RUE DE VERNEUIL, 52

Et chez M. MICHAUD, rue de la Plaine, 12, aux Ternes.

1854.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XXXVI.

Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME TRENTE-SIXIÈME.

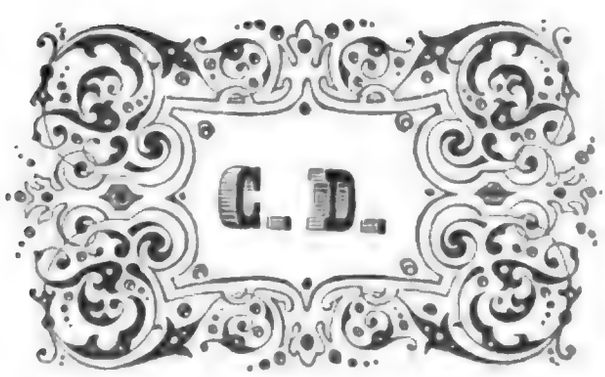

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE
RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 38,
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

R

RIDINGER. *Voyez* Riedinger.

RIDLEY (le docteur Gloster), théologien et littérateur anglais, était de la famille du docteur Ridley, évêque de Londres (1). Il naquit sur mer en 1702 à bord du vaisseau de la compagnie des Indes le *Glocester*, d'où il prit son nom de baptême. Ses études classiques, commencées à l'école de Winchester, furent terminées à l'université d'Oxford. Il avait beaucoup d'inclination pour le théâtre; on cite comme ses premiers ouvrages une tragédie intitulée *Jugurtha*, et une autre *The fruitless redress* (la Réparation inutile), qu'il composa en société avec quatre de ses amis et dont chacun d'eux écrivit un acte. Il jouait aussi la tragédie en société avec succès, et ce fut ainsi qu'il acquit cette élocution élégante qu'il porta ensuite dans la chaire. Le comédien Théophile Cibber essaya inutilement de l'enlever à l'Eglise pour en enrichir la scène et lui représentait que celle-ci payait d'ordinaire plus généreusement. Ridley eut successivement les cures de Weston en Norfolk, de Poplar en Midlesex et celle de Rumford en Essex, et une prébende dans la cathédrale de Salisbury. Il publia en 1763 la *Vie de l'évêque Ridley*, 1 vol. in-4°; en 1765, *Examen de la vie du cardinal Pole par Philips;* deux petits poëmes, l'un, *Jovi Eleutherio, ou Offrande à la liberté;* l'autre, *Psyché*, insérés dans le troisième volume du recueil de Dodsley. Une suite du poëme de *Psyché*, sous le titre de *Melampus*, en 4 chants, avec des notes, 1 vol. in-4°, a été imprimée après sa mort, en 1782, au profit de sa veuve. Ridley mourut en novembre 1774. — L'un de ses fils, *Jacques* Ridley, mort avant lui (février 1765), est l'auteur des *Contes des génies* et de quelques autres productions littéraires. — Mademoiselle Evans, l'une des filles de Gloster, a publié un roman en deux volumes. L'évêque de Londres Lowth a composé l'inscription latine gravée sur le monument de Ridley, à Poplar. L.

RIDOLFI (Laurent), homme d'Etat florentin, jouit au 15e siècle d'un grand crédit dans sa république. Ce fut lui qui la sauva en 1425 en déterminant les Vénitiens à s'unir à elle pour repousser le duc de Milan. Les Florentins avaient éprouvé en peu de mois six défaites consécutives, et les Vénitiens, témoins de leur ruine, ne songeaient point encore que la balance de l'Italie allait être pour jamais renversée. Laurent Ridolfi, introduit dans leur sénat, s'écria : « Seigneurs, « vos lenteurs ont déjà rendu Philippe Visconti, « duc de Milan, maître de Gènes; en nous sacri- « fiant, vous allez le rendre roi d'Italie; mais, « à notre tour, s'il faut nous soumettre à lui, « nous voulons le faire empereur. » Le sénat, frappé de cette courte harangue, sentit enfin ce qu'il devait faire pour la liberté de l'Italie, et le duc de Milan fut arrêté dans le cours de ses usurpations. S. S—i.

RIDOLFI (Claude), dit *Claudio Véronèse*, peintre, né à Vérone en 1670, fut élève de Dario Pozzo, auteur d'un petit nombre d'ouvrages estimés, sous lequel il fit des progrès rapides. Mais détourné de la peinture par d'autres idées, il resta longtemps sans faire usage de son talent. Il n'était pas riche, et bientôt le besoin se fit sentir : il résolut de tirer parti de ses premières études, et, pour réparer le temps perdu, il se remit sous la direction de Paul Véronèse et devint l'émule des Bassans. Comme Vérone possédait alors un grand nombre de peintres, Ridolfi se rendit à Rome, puis à Urbin. Il apprit du Baroche à mettre dans ses ouvrages une certaine aménité de style, et, dans les airs de tête, des finesses de beauté qui appartiennent à peu d'artistes. S'étant marié à Urbin, il fixa sa demeure au bourg de Corinaldo et orna tous les lieux circonvoisins d'un grand nombre de peintures qui le cèdent de bien peu pour le coloris à celles des plus grands maîtres de l'école vénitienne. Rimini possède de lui une *Déposition de croix* de la plus grande beauté. Après avoir longtemps habité les Etats du St-Siége et formé quelques bons élèves, il revint sur le territoire vénitien, qu'il se plut à enrichir de ses productions. C'est dans la célèbre église de Ste-Justine qu'il exécuta un de ses chefs-d'œuvre représentant la *Gloire de l'ordre de St-Benoît*. Il a réuni dans cette vaste composition les princes qui ont embrassé cet ordre, les martyrs qu'il a produits et les pontifes qui sont sortis

(1) Nicolas Ridley, évêque de Rochester, puis de Londres, apostat sous Henri VIII, et brûlé à Oxford, en 1555, à l'avénement de la reine Marie. On a de lui quelques ouvrages de controverse théologique.

Digitized by Google

de son sein. Il ouvrit également à Vérone une école d'où sortirent deux habiles peintres, Baptiste Amigazzi et Benoît Marini. Après un assez long séjour dans sa ville natale, pressé par les sollicitations de sa femme, il revint à Corinaldo, où il mourut en 1644, âgé de 84 ans. — Ridolfi (le chevalier Charles), peintre et historien, naquit à Lonigo, dans le territoire de Vicence, en 1602. Sa famille, originaire d'Allemagne, s'était fixée en 1500 à Vicence : après avoir étudié les belles-lettres dans cette ville, il alla cultiver les arts à Venise. L'Alliense fut son maître. Ridolfi, par une certaine rectitude d'esprit qu'il tenait de la nature, sut également se préserver dans ses écrits et dans ses peintures du style maniéré en vogue à l'époque où il vivait. Le caractère qu'il montre dans ses *Vies des peintres vénitiens*, rédigées avec autant d'exactitude que de solidité, se manifeste également dans ses peintures. On loue spécialement sa *Visitation*, qu'il a peinte dans l'église de Tous-les-Saints à Venise. C'est un tableau où brille une manière d'*harmoniser* les couleurs entièrement neuve : toutes les figures y semblent de plein relief, et l'on voit que toutes les parties en ont été étudiées. Il existe encore dans différents établissements publics de Venise et de l'Etat plusieurs belles compositions dues à son pinceau. Mais le plus grand nombre de ses tableaux fut exécuté pour des collections particulières de nobles vénitiens. Ses *Vies des peintres* lui obtinrent de la république une chaîne et une médaille d'or, et le pape Innocent, pour lui témoigner sa satisfaction, le nomma chevalier de l'Eperon d'or. Si l'on compare la manière d'écrire de Ridolfi avec celle de Boschini, on croirait qu'ils ont vécu à deux siècles de distance, quoiqu'ils soient presque contemporains. Ridolfi fut un bon écrivain, et il y a peu de biographes de peintres qui l'aient surpassé. Il n'est pas à l'abri de reproches sous le rapport de la langue; mais on ne rencontre dans son livre ni ces erreurs de jugements, ni ces historiettes et ces divagations qui déparent tant d'autres biographies du même genre. Son style est concis, et il vise à renfermer beaucoup de choses en peu de mots : il multiplie quelquefois un peu trop les citations des poëtes. Ses préceptes en peinture sont remplis de justesse : les reproches qu'il adresse à Vasari sont modérés; ses descriptions de tableaux, claires et exactes, et d'un homme également versé dans l'histoire, la poésie et la mythologie. Son ouvrage est terminé par la vie de l'auteur. Il s'y plaint avec amertume de la jalousie des rivaux et de l'ignorance des grands. Cet artiste mourut en 1660. Toutefois son épitaphe, rapportée par Sansovino, écrivain de cette époque, et ensuite par Zannotti, le fait mourir en 1658, tandis que Boschini le met dans la liste des artistes qui vivaient encore en 1660. Les vers où Ridolfi est loué furent sans doute composés par Boschini tandis que ce dernier vivait encore, et lorsque Ridolfi mourut, le poëte ne songea plus à les retoucher. En 1642, Ridolfi publia à Venise in-4° une *Vie de Jacques Robusti, surnommé Tintoret*, et en 1646 une *Vie de Charles Cagliari* (fils de Paul Véronèse), ibid., in-4°. Son grand ouvrage parut dans la même ville en 1648 sous ce titre : *Le Maraviglie dell' arte, ovvero delle vite de' pittori Veneti, e dello stato, ove sono raccolte le opere insigni, i costumi, e ritratti loro*, 2 vol. in-4°. P—s.

RIECKE (Victor-Adolphe de), médecin allemand, né en 1804 à Stuttgard, où il mourut le 1er décembre 1857. Après avoir fait ses études à Tubingue et à Wurzbourg, il enseigna pendant quelque temps la pathologie et la thérapie à la première de ces deux universités. Plus tard, il fut appelé à Stuttgard comme médecin du roi et conseiller supérieur. Ses écrits, outre leur valeur générale, ont encore un intérêt particulier pour la topographie médicale spéciale du Wurtemberg. Voici les titres des principaux d'entre eux : 1° *Matériaux pour servir à la topographie obstétricale du Wurtemberg*, 1827; 2° *Communications sur le choléra asiatique*, 1831, 2 vol. (deux éditions dans la même année); 3° la *Littérature du choléra-morbus*, 1832 (aussi comme volume troisième de l'ouvrage précédent); 4° les *Préparations pharmaceutiques modernes, leurs propriétés chimiques et physiques*, etc., 1837; 2e édit., 1842; 5° *Manuel des maladies cutanées*, 1839, 2 vol.; 2e édit., 1841; 6° *Sur les emplacements des cimetières et sur l'influence qu'exercent les odeurs cadavériques sur la santé humaine*, 1840; 7° *Livre des plantes vénéneuses du Wurtemberg* (avec Fr. Berge), 1845; 8° l'*Organisation des affaires médicinales dans le Wurtemberg, et collection systématique de toutes les lois et ordonnances qui s'y rapportent*, etc., 1856. — Riecke (Léopold de), frère aîné du précédent, né à Stuttgard en 1785, et mort en 1847 à Tubingue, a été professeur d'accouchement à cette dernière université. Il n'a pas laissé de traité; mais il a le mérite d'avoir organisé avec peu de moyens la clinique obstétricale de l'université sur un excellent pied. R—l—n.

RIEDEL (Frédéric-Juste), fils d'un pasteur protestant, naquit en 1742 au village de Visselbach, près d'Erfurt. Il annonça une grande vivacité d'esprit : après avoir fait ses études à Weimar, Iéna, Leipsick et Halle, il vint s'établir à Iéna et débuta par des satires très-amères, auxquelles succédèrent des ouvrages plus sérieux et qui furent mieux goûtés du public; entre autres, une *Théorie des beaux-arts et des lettres*, dont il donna dans la suite une nouvelle édition. Lors de la réorganisation de l'université d'Erfurt en 1768, Riedel y obtint la chaire de philosophie et fut consulté sur le plan d'études. Il enfanta beaucoup de projets, dont la plupart ne furent pas suivis. La mobilité de son esprit s'accommodait mal avec les fonctions régulières et monotones de professeur. Espérant s'ouvrir une car-

Digitized by Google

rière plus brillante en Autriche, il abandonna sa chaire, étudia pendant une année la jurisprudence et arriva, vers 1773, à Vienne pour professer d'abord l'histoire des beaux-arts à l'académie impériale. Le malheur renversa bientôt toutes ses espérances. On rapporta au confesseur de l'impératrice que Riedel avait une mauvaise conduite et qu'il était athée : il n'en fallut pas davantage pour le faire destituer sans aucune enquête. N'ayant plus d'autre ressource que sa plume, Riedel publia plusieurs ouvrages qui n'ajoutèrent rien à sa réputation. Son édition de l'*Histoire de l'art*, de Winckelmann, ne répondit point à l'attente des savants; son ouvrage périodique le *Solitaire*, mutilé ou gêné par la censure, parut très-médiocre. Le mémoire qu'il publia sur la musique de Gluck était tiré des ouvrages français. Mais du moins ce dernier travail ne fut pas sans fruit pour l'auteur : le chevalier Gluck vint à son secours et lui donna la table; d'autres personnes, que Riedel intéressa par son esprit enjoué, devinrent ses protecteurs et lui obtinrent du gouvernement une pension de quatre cents florins. Après la mort de l'impératrice, le chancelier Kaunitz, moins sévère que Marie-Thérèse, choisit Riedel pour son lecteur. Cependant la misère et l'intempérance avaient ruiné sa santé; il tomba dans une mélancolie profonde et eut des accès de folie. On fut obligé de le mettre à l'hôpital de St-Marc, où il mourut le 3 mars 1783. Telle fut la triste fin d'un homme dont on s'était beaucoup plus promis qu'il ne tint dans la suite. Baur dit que les sarcasmes de Riedel avaient plus de vivacité que de finesse et qu'il les accompagnait de grimaces qui lui donnaient l'air d'un faune. D—G.

RIEDESEL (Joseph-Hermann), baron de Eisenbach-sur-Altenbourg, né en 1740, était fils du lieutenant-général prussien Joseph Volbrecht, baron de Riedesel. Frédéric II le nomma chambellan, puis envoyé plénipotentiaire près la cour de Vienne; il parut en cette qualité au congrès de Teschen. Cependant c'est moins par ses emplois que par ses voyages que le baron de Riedesel est connu du monde savant. Le goût des beaux-arts lui fit entreprendre un voyage en Italie, où il se lia avec le célèbre Winckelmann. Ayant visité soigneusement toutes les antiquités de la Sicile, il s'embarqua pour le Levant et y continua ses recherches archéologiques dans la Laconie et l'Attique. De retour en Europe, il publia d'abord son *Voyage dans la Sicile et la grande Grèce*, Zurich, 1771, in-8°; édition française, Paris, 1773, in-12. C'était la première description satisfaisante des antiquités d'une île que plusieurs peuples anciens ont possédée : cependant Riedesel décrit aussi avec beaucoup d'intérêt les monuments modernes et peint agréablement les mœurs et les usages des habitants. L'auteur fit paraître ensuite les *Remarques d'un voyageur moderne au Levant*, Amsterdam (Stuttgard), 1773, in-8°. Comme simples remarques, ses notes remplissent ce que promet le titre. Riedesel juge sans prétention le caractère et les mœurs des Grecs modernes : il présente des détails peu connus sur le climat du Levant, sur la peste et autres objets. Le libraire Jansen, à Paris, publia en 1802 une nouvelle édition des *Voyages en Sicile, dans la grande Grèce et au Levant, par le baron de Riedesel, suivis de l'Histoire de la Sicile, par le Nowaïri*, 1 vol. in-8° (*voy.* Nowaïri). Riedesel mourut le 20 septembre 1785 dans sa terre d'Hiezig auprès de Vienne. Comme il avait été enseveli avec ses décorations, son corps fut exhumé la nuit suivante par des voleurs. On voit son portrait en tête du tome 26 de la *Bibliothèque universelle allemande* de Nicolaï. D—G.

RIEDESEL (Frédérique-Charlotte-Louise, baronne de), fille du ministre prussien Massow, naquit à Brandebourg en 1746. A l'âge de dix-sept ans, elle épousa, à Minden, où son père était intendant général de l'armée alliée, le lieutenant-colonel brunswickois de Riedesel. Après que celui-ci eut reçu la mission de conduire en Amérique les troupes brunswickoises au service de l'Angleterre, sa femme le suivit, en 1777, avec trois enfants en bas âge et partagea toutes les fatigues de la guerre, ainsi que la captivité de son mari. Les lettres qu'elle écrivit pendant cette époque peignent vivement, et sous un jour qui n'est pas toujours favorable aux Américains, les événements de cette guerre. Ces lettres ont été mises en ordre par son gendre, le maréchal de la cour de Prusse, Henri XLIV, comte de Reuss, et imprimées à un petit nombre d'exemplaires, Berlin, 1799, puis réimprimées en 1801, sous le titre de *Voyage de mission en Amérique; Lettres de madame de Riedesel*. L'auteur, après être retournée en Europe, l'an 1783, et après avoir, en 1800, perdu son mari, qui était devenu général, fixa son séjour à Berlin et y termina sa carrière le 29 mars 1808. Elle avait établi à Brunswick une distribution d'aliments pour les pauvres. A Berlin, elle soutint de même l'institution des orphelins militaires. D—G.

RIEDINGER (Jean-Elie), peintre d'animaux, naquit à Ulm, en 1695, et fut élève de Chr. Resch. Il avait reçu les premiers principes de dessin de son père, habile maître d'écriture, et qui dessinait fort bien de petites figures de chevaux et autres animaux. Lorsqu'il fut en état de se passer de son maître, il alla s'établir à Augsbourg, où il se mit à graver et à dessiner pour les libraires. Les annales de l'art ne font mention de personne qui ait su peindre comme lui toutes les espèces d'animaux. Dans ses tableaux représentant un seul animal, dans ceux où il les a réunis en groupes, il sait exprimer, par l'anatomie, ou par l'attitude caractéristique, les diverses passions qui animent chaque espèce ou chaque individu. Paul Potter s'était borné à peindre le gros bétail,

Digitized by Google

Rugendas et Rubens ont peut-être rendu avec plus de vigueur et de grandeur le premier le cheval et le second la beauté idéale du lion; Riedinger les a surpassés l'un et l'autre, ainsi que tous ses autres rivaux passés et contemporains, par la puissance et la force avec lesquelles il a su représenter toutes les espèces d'animaux. Sous le rapport de l'exécution, ses tableaux sont frappants d'effet; et la chaleur avec laquelle ils sont peints ne l'empêche pas d'en étudier et d'en finir toutes les parties avec le plus grand soin. Il ne s'est pas moins distingué comme graveur. Les nombreuses suites d'animaux qu'il a gravées, et dont le recueil forme une collection très-volumineuse, l'empêchèrent d'exécuter un plus grand nombre de tableaux qui auraient accru sa réputation. On peut regarder ses estampes comme une histoire naturelle des animaux sauvages. Les ours, les tigres sont dessinés avec l'exactitude d'un naturaliste. Il met sous nos yeux leurs habitudes, leurs passions, leur caractère. Ses paysages ont toute la solitude et, s'y l'on peut s'exprimer ainsi, tout le sauvage qui convient aux êtres qu'il met en scène. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est de sentir un peu trop l'étude et de dessiner un peu lourdement les figures d'hommes et de chevaux. Un grand nombre de pièces de Riedinger sont historiques et dessinées d'après nature; elles offrent des animaux pris dans différentes espèces de chasse. Au bas de l'estampe se trouve ordinairement une description, en allemand et en français, de la chasse dont il est question. Parmi la nombreuse collection de ses estampes, il y a un choix à faire. On peut en voir, dans le *Manuel de l'amateur* d'Huber et Rost, les pièces les plus remarquables, au nombre de quatre-vingt-quatre; et, dans le *Manuel du libraire*, le titre de ses principales collections, au nombre de dix-sept. On y distingue, entre autres publications, l'*Art de monter à cheval*, Augsbourg, 1722, in-fol., recueil fort bien exécuté, contenant 22 planches et un frontispice, et la *Description du cheval*, ouvrage estimé pour l'exactitude des dessins et renfermant 50 gravures coloriées. Riedinger mourut à Augsbourg en 1767. Il eut deux fils, nommés *Martin-Elie* et *Jean-Jacques*, qui ont aussi gravé l'un au burin, l'autre en manière noire. Le premier manifesta un rare talent dans la manière de représenter les insectes. P—s.

RIEGGER (Paul-Joseph de), professeur de droit canon dans l'université de Vienne en Autriche, a publié *Institutiones jurisprudentiæ ecclesiasticæ*, 1re partie, 1774, in-8°. On trouve dans cet ouvrage les principes du droit canon expliqués avec autant de clarté et de précision que d'exactitude, d'après les maximes de l'antiquité. L'impératrice Marie-Thérèse ordonna qu'il fût déclaré *classique* dans l'université de Vienne. La seconde partie parut en 1775. La mort de l'auteur, arrivée cette année-là, empêcha de continuer la publication des autres parties. Ce n'est, au reste, que l'abrégé d'un plus grand ouvrage du même genre que Riegger avait donné au public depuis longtemps, en 5 gros volumes in-8°. Le baron de Martini, professeur de droit naturel dans la même université, fut chargé de continuer cet abrégé et d'en donner une nouvelle édition, ce qu'il fit en 1779; mais cette édition fut supprimée par autorité, pour laisser subsister les *Eléments de Riegger* tels qu'il les avait composés. Les ouvrages de celui-ci lui avaient suscité des tracasseries de la part du cardinal Migozzi et du nonce Garampi. T—d.

RIEGGER (Joseph-Antoine-Etienne, chevalier de), fils d'un habile jurisconsulte, suivit, sous la direction de son père, la même carrière et s'appliqua, en outre, à la littérature. En 1764, il fut appelé à la chaire de droit ecclésiastique, au collége Thérésien à Vienne. L'année suivante, il enseigna les institutions de droit civil, à Fribourg en Brisgau; puis il obtint la chaire de droit canon. Le gouvernement autrichien l'envoya, en 1778, à Prague, pour y vaquer à l'emploi de conseiller et de professeur de droit public. Lorsque l'empereur Joseph II commença ses réformes, Riegger fut nommé inspecteur des études et rapporteur de la censure. On assure que, dans ce dernier emploi, il se montra fort tolérant et qu'il favorisa l'entrée de plusieurs livres prohibés. Il seconda d'ailleurs avec zèle les vues réformatrices de l'empereur et contribua beaucoup au changement du système des études. Cependant il quitta sa place, en 1782, pour s'attacher au service du prince régnant de Schwartzenberg, en qualité de conseiller intime; mais, ennuyé, au bout de quelques années, de cette carrière bornée, il entra dans l'administration de Bohême et publia plusieurs ouvrages utiles sur ce royaume, savoir : *Des fondations pour les étudiants en Bohême*, 1787; — *Archives de l'histoire et de la statistique de Bohême*, et *Esquisses d'une géographie statistique de la Bohême*, dont on fait beaucoup de cas. Outre ces ouvrages, qui sont en allemand, Riegger en a écrit plusieurs en latin, sur le droit canon : 1° *Bibliotheca juris canonici*, Vienne, 1761, 2 vol. in-8°; 2° *Historia juris romani*, Fribourg, 1766, 1771, in-8°; 3° *Opuscula ad historiam et jurisprudentiam præcipue ecclesiasticam illustrandam*, Ulm, 1774, in-8°. Plusieurs dissertations de lui sont insérées dans les *Amœnitates litterariæ Friburgenses*. Riegger écrivait le latin très-couramment. On vante ses profondes connaissances dans le droit canon. S'étant rendu caution de créances qui lui étaient étrangères, il se jeta dans de grands embarras et mourut pauvre le 5 août 1795. Wond de Grunwald a publié la *Biographie des deux chevaliers* (père et fils) *de Riegger*, Prague et Vienne, 1797. D—g.

RIÉGO Y NUNEZ (Raphael del), l'un des coryphées de la révolution espagnole de 1820, naquit en 1785 ou 1788 à Tuña, village des Asturies. L'éducation du jeune Riégo était à peine ébau-

Digitized by Google

chée que son père, petit *hidalgo* sans fortune, désirant lui assurer une existence, le fit entrer dans les gardes du corps, qui, depuis l'élévation scandaleuse du prince de la Paix, étaient devenus le meilleur moyen de parvenir à tous les emplois, même ecclésiastiques. Il en faisait encore partie lors de l'invasion des Français en 1808. Il paraîtrait que Riégo entra d'abord dans un bataillon formé contre eux en grande partie d'élèves de différents colléges, et qu'il passa ensuite comme officier dans le régiment des Asturies. Fait prisonnier et amené en France, Riégo rentra dans sa patrie (1814) lorsque Ferdinand VII eut été rétabli sur le trône de ses pères et ne tarda pas à être employé dans le 2e bataillon des Asturies avec le grade de lieutenant-colonel. Ce bataillon faisait partie de l'armée d'expédition réunie à Cadix et dans l'île de Léon, destinée à réduire les colonies d'Amérique révoltées contre la métropole. Cette armée était, au mois de mai 1819, forte d'environ 20,000 hommes, et avait pour commandant en chef O'Donnell, comte de l'Abisbal. Un certain nombre d'officiers appartenant à cette armée, croyant le moment favorable pour profiter du malaise et du mécontentement qui régnaient dans le pays, organisèrent un complot, à la tête duquel il paraît aujourd'hui constant que se trouvait le comte de l'Abisbal; mais il avorta par le fait même de ce dernier. Au mois de novembre suivant, les bases d'un nouveau complot furent arrêtées entre des lieutenants-colonels, des commandants de bataillon et des officiers inférieurs. Il devait être exécuté au moment où l'expédition aurait reçu ordre de mettre à la voile. Le 1er janvier 1820 fut désigné définitivement quelque temps après: c'était dans le courant de ce jour que devait avoir lieu l'insurrection simultanée du petit nombre de troupes qu'on avait pu parvenir à séduire. Conformément à un plan convenu, Riégo, qui était cantonné avec son bataillon dans le village de las Cabezas de San-Juan, sortit du quartier avec ses soldats, les harangua, fit poser des sentinelles à l'entrée du village, se rendit sur la place et proclama la constitution des cortès de 1812, à laquelle officiers et soldats allèrent ensuite prêter serment dans l'église. Après ce premier pas, il destitua les autorités locales, nomma des alcades provisoires, et ayant fait prendre quelques provisions à sa troupe, il se mit en marche pour Arcos de la Frontera, où était le quartier général de l'armée. Des officiers de la place engagés dans la conspiration l'attendaient à la métairie du Terral, située à un quart de lieue de la ville; il y arriva le lendemain, à deux heures du matin. Le bataillon de Séville, qui devait s'y trouver pour agir de concert, ne paraissant pas, Riégo fit faire un instant halte à sa troupe. Sa position, au milieu d'un pays couvert de soldats dont il ignorait les dispositions, lui inspira bientôt de sérieuses inquiétudes, et, quoique le bataillon des guides, qui formait la garnison d'Arcos, fût plus fort que le sien, il se décida à pénétrer dans la place en se confiant à la fortune. Elle le servit à souhait : non-seulement le comte de Calderon, général en chef de l'armée, les généraux Fournas, Salvador et Blanco, et le corrégidor d'Arcos furent arrêtés dans leurs logements; mais le bataillon des guides, qu'on n'avait pas eu le temps de mettre en défense, se joignit aux insurgés, et celui de Séville, qui s'était égaré et avait été retardé par le mauvais temps, vint augmenter ses forces. Il s'était fait remettre d'abord douze mille ducats qui se trouvaient en caisse; bientôt après, il s'empara de quelques milliers de piastres envoyées de Madrid. Comme à las Cabezas, l'un de ses premiers soins fut de proclamer la constitution et de changer les autorités civiles. Impatient de ne pas recevoir des nouvelles de l'entreprise de Quiroga, qui, dirigeant l'insurrection sur un autre point, devait s'emparer de Cadix, Riégo partit d'Arcos avec ses quatre bataillons, conduisant avec lui les généraux qu'il y avait enlevés. Il proclama la constitution à Xérès, changea les alcades, et se dirigea sur Puerto Santa-Maria, où il fut joint par O'Daly, Arco-Aguero et les deux frères San-Miguel. Ils entrèrent ensemble dans l'île de Léon. Les prisonniers d'Arcos ayant été mis en sûreté dans le fort de Santi-Petri, les insurgés, dont les forces réunies ne s'élevaient qu'à sept bataillons, délibérèrent sur leur position et s'occupèrent à organiser l'armée dite *nationale*. Quiroga fut élu de nouveau commandant en chef, Riégo fut placé à la tête de la première division, et des proclamations et un manifeste à la nation espagnole, au nom de l'armée, appelèrent à l'insurrection le reste des troupes et le peuple de la Péninsule, tandis que les adresses au roi demandaient le rétablissement de la constitution de 1812. Lorsque la nouvelle de l'insurrection parvint à Madrid, on ne voulut pas y croire; mais quand il ne fut plus possible d'en douter, on passa d'une extrémité à l'autre en exagérant les forces et les avantages des révoltés. Le ministère montra d'abord quelque hésitation; il nomma ensuite au commandement de l'armée et de la province d'Andalousie, avec les pouvoirs les plus étendus, Freyre, qui commandait à Séville les carabiniers royaux et qui avait déjà pris des mesures pour arrêter l'insurrection. Ce général se hâta de rassembler les troupes sur la fidélité desquelles il croyait devoir compter, les dirigea sur l'île de Léon, et fit passer à Cadix un renfort de 1,000 hommes, qui n'y purent parvenir que par mer. Les insurgés, comme bloqués dans l'île de Léon par la cavalerie de don Joseph O'Donnell, frère du comte de l'Abisbal, avaient fait peu de progrès, et se bornaient à quelques excursions pour se procurer des vivres et soutenir les autorités qu'ils avaient établies dans quelques communes. Le 10 janvier, le régiment des

Digitized by Google

Canaries et une brigade d'artillerie, envoyés pour occuper Puerto Santa-Maria, au lieu de se rendre à leur destination, désertèrent la cause royale et se réunirent aux insurgés de l'île de Léon, malgré les efforts du général O'Donnell, dont la cavalerie fut repoussée par Riégo, qui prenait à cette époque le titre de général. Les rebelles venaient de s'emparer par surprise de l'arsenal de *la Carraca*, où ils trouvèrent une nombreuse artillerie, des vivres et des munitions de toute espèce. Après cette conquête importante et la prise du *San-Julien*, vaisseau de 74, qui portait des poudres destinées à l'Amérique, ils résolurent de profiter des moyens offensifs qu'ils avaient pour tenter une nouvelle attaque contre *la Cortadura*. Riégo, à qui ils la confièrent, fut complétement repoussé le 16 janvier; il tomba du mur qui soutient la chaussée sur la plage et se blessa. Les chefs de la rébellion, craignant que le découragement ne s'emparât des soldats, et bien convaincus que dans les révolutions il faut occuper sans cesse les esprits et ne pas laisser le temps de la réflexion, se déterminèrent à détacher de leur petite armée, qui ne s'élevait pas à plus de 5,000 hommes, une colonne mobile de 1,500 hommes pour ramasser des vivres, répandre des proclamations et décider la défection des corps qu'ils supposaient disposés en leur faveur. Le commandement de cette expédition fut confié à Riégo, non pas qu'il eût fait jusqu'alors preuve de beaucoup de talent; mais il avait montré une grande exaltation, une certaine audace, et c'était lui d'ailleurs qui avait le premier planté l'étendard de la révolte. Ce fut le 27 janvier qu'il partit avec sa bande de San-Fernando et qu'il traversa Chiclana aux cris de *Vive la constitution!* Il passa à Conil et à Bejer, et arriva sans obstacle à Algésiras. Riégo avait fondé les plus grandes espérances sur cette ville et se flattait de trouver à Gibraltar des ressources pour son entreprise. Il s'empressa d'ouvrir le premier de ces ports au commerce étranger, et permit, moyennant quelques droits, l'introduction des marchandises jusque-là prohibées. Le gouverneur de Gibraltar, loin de se montrer favorable à la cause des insurgés, comme Riégo avait osé s'y attendre, fit couper toute communication avec Algésiras au moyen d'une frégate et d'un brick. Après être resté cinq jours dans cette dernière ville, Riégo, qui n'avait pu s'y procurer que mille paires de souliers et quelques ressources en vivres, en effets et en argent, en sortit le 7 février. Il n'avait pu être rejoint par les émissaires que Quiroga, instruit des mouvements du général O'Donnell sur la droite de sa colonne et inquiet pour lui-même des dispositions du général Freyre, avait envoyés pour lui donner l'ordre de rentrer dans l'île en toute hâte. Il commençait à sentir la témérité de son entreprise en se voyant harcelé de tous côtés par les partis de cavalerie qu'O'Donnell avait mis à sa poursuite, tandis que dans aucun endroit la population ne faisait de mouvements en sa faveur. Aussi se rapprocha-t-il de l'île de Léon dans le dessein d'y chercher un refuge; mais les environs en étaient si bien gardés par différents corps de l'armée royale qu'il fut obligé de renoncer à ce dessein. Il se jeta alors dans les montagnes pour fatiguer la cavalerie royale et se dirigea sur Malaga. Dans sa route, il eut divers engagements; le 16 février, il fut vigoureusement mené auprès de Marbella, et perdit plus de 100 hommes, sans compter ceux qui s'égarèrent dans les montagnes ou qui l'abandonnèrent après avoir échangé quelques coups de fusil avec le gouverneur de Malaga, qui, à l'approche des insurgés, avait pris position à trois quarts de lieue de la ville avec sa garnison et jugea ensuite convenable de se retirer à Velez-Malaga. Riégo entra dans Malaga le 18, à huit heures du soir. La proclamation qu'il s'empressa d'adresser le lendemain au peuple de cette ville ne produisit aucun effet; partout on fermait les boutiques, et personne ne paraissait disposé à se joindre aux insurgés, qui furent bientôt obligés de se barricader dans un des quartiers de la ville pour résister aux attaques du général O'Donnell, lequel y avait pénétré avec un corps de troupes. Il résulterait du rapport de San-Miguel, chef d'état-major du corps de Riégo, qu'après avoir éprouvé une vive résistance dans la place de la *Merced*, O'Donnell fut contraint de se retirer à une demi-lieue de la ville. Riégo l'abandonna lui-même le 20 février, toujours poursuivi par cet infatigable général, et, voyant que non-seulement plusieurs de ses soldats, mais même une partie de ses officiers cherchaient leur salut dans la fuite, il essaya de se sauver lui-même dans les montagnes avec le peu de troupes qui lui restaient. Il se procura quelques secours à Antequerra, d'où le corrégidor et les alcades s'étaient enfuis à son approche, et à Ronda, où il eut un engagement avec l'avant-garde d'O'Donnell. Le 3 mars, il trouva à Moron 200 dragons démontés qu'il détermina à se réunir à lui. Attaqué le lendemain par le général O'Donnell, il éprouva une perte considérable et fut forcé de se replier vers les Cordillères. Enfin, après avoir traversé le pont de Cordoue, Espier et Fuente Vejuna, toujours suivis de près par les troupes royales, qui ne cessaient de leur livrer des combats, les insurgés arrivèrent le 11 mars à Bienvenida, épuisés de fatigue, dans un dénûment absolu et réduits à moins de 300 hommes. La *Relation succincte de l'expédition de don Raphaël Diégo*, que don Evariste San-Miguel, son chef d'état-major, a publiée au mois d'août 1820 et qui nous a presque toujours servi de guide, contient des aveux remarquables. On y voit que les habitants des lieux que les révoltés parcouraient non-seulement ne prirent aucune part à l'insurrection, mais qu'il y eut très-peu d'endroits où on

Digitized by Google

leur fournit les secours dont ils avaient le plus pressant besoin. La destruction de la colonne de Riégo, acculé maintenant dans les solitudes de la Sierra-Morena, sans soldats et sans ressources, avait jeté le découragement parmi les troupes de Quiroga, renfermées dans l'île de Léon et pressées vivement par le général Freyre, tandis que le même événement avait rendu la confiance à l'armée royale. La cause de la révolution semblait perdue sans retour; elle l'eût été en effet si les ministres avaient montré plus de vigueur et ne se fussent pas bornés à des demi-mesures et à délibérer au lieu d'agir, lorsque la nouvelle de l'insurrection de la Corogne et de quelques autres places de la Galice vint à leur connaissance. L'entrée de Mina sur le territoire espagnol, suivie du soulèvement d'une partie de la Navarre, répandit l'agitation dans l'Aragon et dans la Catalogne, augmenta la perplexité du cabinet de Madrid, qui, ayant tant de motifs pour être soupçonneux, n'osait donner sa confiance à aucun général. Il l'accorda néanmoins de nouveau au comte de l'Abisbal, qui la méritait si peu et qui, chargé de rassembler les troupes de la province de la Manche pour les porter sur la Galice, se préparait à une nouvelle trahison, dont il avait formé le plan, même avant de quitter la capitale (3 mars). A peine sa défection fut-elle connue à Madrid que les émissaires des révoltés y organisèrent une insurrection, et le roi, de concession en concession, cédant aux conseils du général Ballesteros, se décida, le 7 mars, à reconnaître la constitution des cortès de 1812. Cette détermination sauva Riégo : de fugitif et de proscrit qu'il était, il fut salué par ses partisans du titre de *régénérateur de l'Espagne*, de *héros de las Cabezas*, et lorsque la constitution fut proclamée dans tout le royaume, il entra à Séville en triomphateur. Les révoltés lui avaient en effet de grandes obligations; car, quoiqu'il n'eût pas obtenu le succès qu'il attendait, il avait tenu en échec les troupes royales pendant un mois et demi, et donné le temps aux révolutionnaires de soulever les autres parties de l'Espagne. Au mois d'avril, les chefs de l'insurrection furent confirmés dans les grades qu'ils s'étaient eux-mêmes attribués, et ils obtinrent, contre l'intention formelle du gouvernement, que l'armée de l'île de Léon, portée récemment à 12,000 hommes, y serait conservée entière jusqu'à la convocation des cortès. Cette convocation ayant eu lieu au mois de juin et Quiroga ayant été élu député, Riégo lui succéda dans le commandement et arriva à Cadix le 3 juillet. Dirigé par Arco-Aguero, homme instruit, mais dominé par l'orgueil et l'ambition, Riégo voulut faire servir son armée à compléter l'ouvrage de la révolution. Il se fortifia dans les positions qu'il occupait et refusa d'exécuter l'ordre de dissolution qui lui fut donné par le ministre de la guerre, marquis de las Amarillas. Cette conduite inspira des soupçons et des craintes au gouvernement et même à la majorité des cortès, et le ministre de la guerre persista dans la mesure qu'il avait adoptée, dont le général Quiroga lui-même reconnaissait la convenance. Pour séparer Riégo de son armée, on le créa capitaine général de la Galice. Riégo, sûr d'être fortement soutenu par les clubistes de Madrid et croyant voir un piége dans l'honneur qu'on lui accordait, le refusa positivement en affectant une modestie qu'il était loin d'avoir. De nouveaux ordres de se rendre au poste qu'on lui confiait et de dissoudre l'armée ne furent pas mieux accueillis que les précédents, quoiqu'ils fussent adoucis par l'invitation de venir à Madrid et par le désir qu'on faisait manifester au roi de voir le *héros de la liberté*. Le marquis de las Amarillas résolut alors d'employer les mesures les plus énergiques et même de faire marcher s'il le fallait, pour soutenir l'exécution des ordres du roi, dix-huit bataillons de milice d'Andalousie. Ce ministre, vivement attaqué par les clubistes, se vit forcé de donner sa démission, malgré les instances pressantes du roi. M. de Jabat, son successeur, suivit cependant la même ligne de conduite à l'égard de Riégo, qui, après avoir persisté dans ses refus de dissoudre l'armée et avoir adressé aux cortès et au roi les représentations les plus fortes, se rendit néanmoins incognito à Madrid, où il arriva le 30 août. Il obtint immédiatement une audience de Ferdinand VII, et lui peignit avec l'insolence d'un soldat exalté les titres de son armée à des récompenses et son vœu de ne point s'en séparer. Le roi refusa avec une noble fermeté de modifier les résolutions qui avaient été arrêtées dans le conseil, quoique Riégo assurât que leur exécution mettrait *la patrie en danger*. Appelé en conférence avec les ministres, il éleva tellement la voix qu'on fut obligé de le ramener à plus de modération par des raisons sévères, et de lui faire entendre que toute résistance était désormais inutile, qu'il n'aurait aucun commandement en Andalousie, que lui et son armée obéiraient aux ordres du roi, qui étaient irrévocables, et qu'ils se trompaient grandement s'ils comptaient sur l'appui des cortès, du peuple, de la garnison de Madrid ou du reste de l'armée. L'orgueil de Riégo fut vivement irrité de cette opposition à laquelle il ne s'était pas attendu : il ne garda plus de mesure, et, cédant aux insinuations du club Lorenzini, il s'attacha à émouvoir les passions et à mettre les armes aux mains de la multitude. Entré incognito dans Madrid par calcul, ce fut aussi par calcul que ses partisans lui préparèrent une entrée triomphale dans cette capitale. Mais il ne dut pas en être satisfait; car on y remarqua peu d'enthousiasme, malgré les menées secrètes des clubistes. Après une série d'extravagances, il ne craignit pas de se compromettre de la manière la plus indécente,

Digitized by Google

dans la soirée du 31 août, en entonnant lui-même, avec ses aides de camp, au théâtre de la Cruz, une chanson infâme évidemment dirigée contre le roi, dont le refrain était *Traga la perro* (gobe-la, chien), « en se démenant, dit le mar- « quis de Miraflores, comme un chef d'orchestre « qui dirige des choristes ». Cette chanson devint deux jours après, au théâtre du Prince, l'occasion d'une altercation fort animée entre le chef politique et Riégo, qui quitta brusquement la loge de la municipalité, d'après le refus formel de laisser chanter la *Traga la*. Les amis de Riégo profitèrent alors de son inexpérience et de sa crédulité pour l'entraîner dans un projet de conspiration, dont le but réel était le renversement du gouvernement et l'établissement d'une république ou d'un empire dont il aurait été le chef. Ce complot, qui devait éclater le 31 août, fut renvoyé au 3 septembre, jour du banquet patriotique donné en l'honneur de Riégo et où Quiroga refusa de se trouver (1). Ce projet, ayant encore été ajourné, fut découvert. Les ministres, qui avaient de fausses idées sur Riégo, voulaient se borner à lui intimer l'ordre de partir sur-le-champ pour son gouvernement; mais Ferdinand VII eut assez de fermeté pour s'y opposer et pour déclarer que, d'après les preuves incontestables de la conduite séditieuse de Riégo, il le destituait de son commandement. Le 4 cette destitution fut annoncée officiellement, et on lui ordonna en même temps de se rendre *en quartier* à Oviédo. Velasco, gouverneur de Madrid, San-Miguel, aide de camp de Riégo, et les principaux meneurs de la *Fontana de Oro* (2) furent comme lui exilés de Madrid. Riégo hésita quelque temps avant d'obéir : il se présenta le 5 septembre à la barre des cortès pour y lire sa justification ou plutôt son acte d'accusation contre les ministres (3); mais, malgré le nombre de ses partisans dans cette assemblée, on refusa de l'entendre, et le ministre de l'intérieur Arguelles menaça même, dans cette fameuse séance, de dérouler des pages qui dévoileraient à tous les yeux la conduite de ce général, si l'on persistait à prendre sa défense. Toutes les motions faites en sa faveur ayant été rejetées, Riégo se détermina enfin à se rendre au lieu de son exil, et le 6 septembre il se mit en route pour les Asturies, à quatre heures du matin. Les six jours qu'il était resté à Madrid furent six jours de désordre et de crise. Il ne s'était point passé une seule nuit sans complots, sans desseins avortés, sans un tumulte permanent, sans que le gouvernement fût assemblé, et enfin sans que la garde fût constamment sous les armes. Dans la soirée du 6 septembre, jour de son départ, des troubles violents éclatèrent encore; mais ils furent promptement apaisés, le ministère ayant enfin senti la nécessité de déployer quelque vigueur. En quittant Madrid, Riégo avait dépêché un aide de camp à ses compagnons d'armes de l'île de Léon; mais ses lettres n'empêchèrent pas la dissolution de cette armée, devenue un sujet de scandale et de désordres. Dès son arrivée à Valladolid, où il entra en entonnant la fameuse *Traga la*, il adressa au roi une requête pour se plaindre de la conduite *arbitraire et inconstitutionnelle* qu'on avait tenue à son égard. Il demandait des juges et qualifiait les ministres « de galériens sortis des présides et « abrutis par leurs fers ». Dans tous les lieux où il passa, il visita les révolutionnaires les plus forcenés et chercha avec eux à soulever les populations. Il était à peine arrivé dans les Asturies, que les cortès, en compensation de sa disgrâce, proposèrent de lui accorder, ainsi qu'à Quiroga, une dotation de quatre-vingt mille réaux à prélever sur les biens ecclésiastiques qu'on avait confisqués, sous le spécieux prétexte d'en employer le produit à l'extinction de la dette publique. Peu de temps après, une insurrection fomentée à Madrid força le roi, malgré le mauvais état de sa santé, de quitter l'Escurial et de revenir dans la capitale. Profitant de leur victoire, les libéraux ordonnèrent des arrestations et firent de nombreuses promotions parmi les généraux de leur parti. Riégo ne fut point oublié, et il obtint le poste de capitaine général de l'Aragon (1). Le 8 janvier 1821, il fit son entrée à Saragosse, chef-lieu de son gouvernement, après une marche triomphale qui ne fut un instant troublée qu'à Calahorra, où il fut insulté et menacé même par le peuple. Ce fut à cette époque qu'il reçut la nouvelle que les cortès lui avaient définitivement accordé une dotation de quatre-vingt mille réaux (environ vingt mille francs) qu'il accepta après une feinte hésitation, quoique ses partisans prétendent qu'il la refusa. Enfin il fut dispensé de faire ses preuves pour obtenir l'ordre de St-Ferdinand. Dès qu'il s'était vu à la tête du gouvernement de l'Aragon, Riégo avait cherché à mettre à profit sa position en se faisant orateur populaire. Il entreprit une tournée dans la province pour réveiller l'enthousiasme dans les villes et jusque dans les villages, où il voulait établir des clubs et propager des doctrines révolutionnaires pour servir de contre-poison, disait-il, aux exhortations de l'archevêque de Saragosse, qui

(1) On assure que les conjurés devaient se porter au palais en sortant de table, et, à nuit close, s'emparer de la personne du roi, etc.

(2) C'était un café de Madrid où se réunissaient les révolutionnaires les plus exaltés et où ils faisaient des motions incendiaires.

(3) La séance du 5 septembre, dans laquelle on lut l'adresse du *citoyen* Riego, c'était ainsi qu'il avait signé, fut extrêmement orageuse. Plusieurs députés en prirent texte pour préconiser les opinions les plus exaltées et pour se déclarer partisans des doctrines de Riego, tandis que Martinez de la Rosa, dans un discours très-remarquable, se montra le défenseur le plus zélé de l'ordre et des lois.

(1) Il parut à cette époque un écrit anonyme intitulé *Justification des exès imputés au général Riego dans la séance des cortès du 5 septembre* (1820). « Le ministre (Arguelles), dit-on « dans ce pamphlet, qui ne prouve rien, a voulu trouver en Riégo « un Catilina pour se comparer à Cicéron. »

Digitized by Google

faisait alors une visite pastorale de son diocèse. Dominé par sa vanité et par un esprit inquiet et turbulent, Riégo, mécontent de se voir délaissé dans un poste qu'il considérait comme *secondaire* et au-dessous de lui, aspira, dit-on, à devenir soit empereur de l'Espagne, soit chef d'une république fédérative qui aurait été fondée dans ce pays. Prêtant l'oreille aux insinuations de Cugnet de Montarlot, ancien rédacteur d'un pamphlet périodique intitulé *l'Homme gris*, et qui s'était réfugié à Saragosse pour échapper au jugement prononcé en France contre lui, il eut avec cet homme et avec d'autres réfugiés français des communications intimes. Le résultat de leurs conciliabules fut de tenter d'abord un mouvement en France, et d'en réunir les mécontents à ceux d'Espagne pour renverser simultanément les gouvernements des deux pays. Ce plan arrêté, Riégo quitta Saragosse et se rendit à Jaca, où la réunion devait s'effectuer, pour s'assurer de quelques troupes qui s'y trouvaient. Mais ses allées et venues avaient inspiré des soupçons au chef politique Moréda, et il les avait communiqués au gouvernement. Les proclamations de Montarlot furent imprimées secrètement à Saragosse, et l'exécution allait commencer, lorsque Moréda, qui avait découvert la trame, fit arrêter Villamor, l'un des complices (septembre 1821), poursuivre Cugnet de Montarlot, qui fut saisi quelques jours après, et ferma les portes de la ville à Riégo, que le gouvernement destitua de son commandement et exila à Lérida, où il ne se rendit, le 18 octobre, qu'après avoir menacé d'entrer de vive force dans Saragosse. Ses amis, voulant le venger, provoquèrent en vain un mouvement pour assassiner Moréda, qu'ils considéraient comme son ennemi personnel, parce qu'il avait fait son devoir. Lui-même adressa au roi, le 21 septembre, un mémoire virulent contre ce chef politique, qu'il accusa d'avoir mérité, en 1819, les faveurs du despotisme pour avoir dignement secondé les fureurs du barbare Ellio. « Lui ou moi, s'écrie Riégo, « nous devons expier nos forfaits par l'infamie de « la potence. » A ce mémoire, il en fit succéder un autre qu'il envoya aux cortès, et dans lequel il osa demander qu'on lui accordât une garde de sûreté ou d'honneur. La conduite plus que légère de Riégo le faisait déchoir chaque jour davantage dans l'opinion même de ses partisans ; mais il n'en conservait pas moins un certain crédit, surtout dans les corps militaires, qui lui envoyaient des adresses, quoiqu'il n'eût aucune qualité pour en recevoir. Le 24 octobre 1821, jour de St-Raphaël, on s'attendait à un mouvement dans la capitale et dans les provinces. Les partisans de Riégo le commencèrent en effet à Madrid, en criant : *Vive Riégo et le marteau !* mais ils abandonnèrent leur dessein lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas secondés. Ils ne furent pas plus heureux à Grenade ; mais à Cadix le portrait de Riégo fut porté sur un char triomphal couronné de laurier, et l'on chanta des hymnes où on l'appelait « le héros de l'île de Léon, le plus « grand des mortels ». Pendant ce temps, il parcourait la Catalogne, passant des revues, recevant des fêtes et débitant partout des homélies patriotiques. Quelques critiques essayèrent cependant de rabaisser son orgueil ; et dans une brochure qui parut à Madrid, au mois de décembre, sous le titre de *Catalogue des héros qui ont victorieusement ouvert et continué la révolution*, sa conduite et celle des prétendus régénérateurs de l'Espagne fut traitée avec une ironie sanglante. Sur ces entrefaites, les élections pour les cortès ordinaires furent faites dans presque toute l'Espagne, sous l'influence de la faction militaire, et occasionnèrent en plusieurs endroits des rixes sanglantes. Riégo fut nommé député par la ville de Pampelune, d'autres disent par la province des Asturies. Le 14 février 1822, le roi fit en personne la clôture des cortès extraordinaires. Avant d'ouvrir la session des cortès ordinaires, Ferdinand VII renouvela son ministère, et les choix qu'il fit déplurent aux exaltés. Ces derniers comptaient beaucoup sur les nouveaux députés qui avaient déjà manifesté des opinions peu rassurantes pour la sécurité publique. A peine nommé député, Riégo avait écrit à son compatriote Arguelles qu'il s'empresserait de suivre ses conseils et ses opinions modérées, qu'il était indispensable que les constitutionnels de 1812 fissent cause commune avec ceux de 1820. Cette profession de foi contribua à le faire élire président des cortès (1) ; et ce fut lui qui, le 1er mars, revêtu de son habit d'aide de camp du roi, répondit au discours de son souverain. Il y démentit ses protestations et s'empressa de choisir pour les comités les personnes les plus disposées par leurs idées à établir l'exagération des principes désorganisateurs que les cortès adoptèrent dans le cours de cette mémorable session, où Riégo ne fit cependant rien de bien remarquable. Le 11 juin 1822, il lut un mémoire sur sa conduite dans le gouvernement de l'Aragon et sur sa destitution, etc., et demanda que la commission de responsabilité fût chargée d'examiner s'il y avait lieu à accusation contre l'ex-ministre Félice. Le mémoire, renvoyé à cette commission avec les pièces justificatives, n'amena aucun résultat. Les gens impartiaux n'en demeurèrent pas moins convaincus de la conduite coupable de Riégo ; mais il fit parler de lui, et l'on a vu qu'il n'en laissait jamais échapper une occasion. Dès l'ouverture des cortès, une dissidence très-prononcée s'était manifestée entre les ministres et la majorité de cette assemblée. Il régnait une fermentation extrême dans les partis, divisés en

(1) Cette fonction ne dure qu'un mois ; mais le président exerce une très-grande autorité en ce que c'est lui qui fait le choix des membres composant les divers comités dont on connaît l'influence sur le résultat des délibérations.

Digitized by Google

constitutionnels de 1812 et en constitutionnels de 1820, en *anilleros*, *communeros*, *afrancesados* et *descamisados*, et en royalistes, auxquels les premiers, qui se détestaient autant entre eux qu'ils exécraient les derniers, avaient donné le sobriquet de *serviles*. La méfiance, ou plutôt la haine la plus prononcée, régnait également entre les milices de Madrid et les gardes royales, qu'on abreuvait de dégoût et auxquelles on avait fait concevoir des craintes non-seulement sur la perte de leurs prérogatives, mais même sur leur licenciement. Les cris de Vive Riégo! vive la liberté! qui furent poussés avec affectation aux approches du palais, le jour où le roi se rendait aux cortès pour la séance de clôture (30 juin), portèrent à son comble l'exaspération des gardes. Landaburu, lieutenant dans la compagnie de service au palais, affilié à la secte des *communeros*, ayant voulu contenir l'indignation que manifestaient ses soldats, fut massacré par eux. Cet événement donna à l'agitation populaire le caractère le plus alarmant. Toutes les milices et toutes les troupes de ligne furent bientôt sous les armes et bivouaquèrent sur la place. De leur côté, les gardes se mirent en défense. Riégo, rentré la veille dans Madrid, se rendit directement, le 2 juillet, à la députation permanente des cortès, accompagné d'une bruyante escorte de gens de la lie du peuple, pour lui indiquer les dispositions militaires qu'il conseillait de prendre dans les circonstances critiques où l'on se trouvait : telles que de poursuivre et désarmer les gardes rebelles et d'attaquer ceux qui, selon lui, assiégeaient le palais. Il fut accueilli froidement par le président Valdès, qui lui répondit qu'aux cortès il avait le caractère sacré de député; mais que, n'étant en ce moment qu'un simple particulier, il n'avait aucune voix dans les conseils. Riégo, toujours empressé de figurer au premier rang, passa de là au parc intérieur de l'artillerie et voulut faire tourner les pièces contre le palais et jeter quelques grenades dans les cours; mais le commandant de ce poste le traita cavalièrement et lui dit avec dédain qu'il n'avait d'ordres à recevoir que du roi et du général Morillo. Les journées du 2 et 3 juillet s'étaient passées en négociations et en délibérations. Le 4, le roi demanda entre autres choses que les tentatives de Riégo pour s'emparer du commandement fussent blâmées; mais le conseil d'Etat, réuni dans le palais, répondit que ce général n'avait pas donné prise à l'étrange accusation qu'on portait contre lui; que Sa Majesté avait été sans doute induite en erreur par les inculpations calomnieuses qu'avait publiées l'*Impartial*, journal vendu (disait-il) à la sainte-alliance. Ce fut le 6 que cette réponse fut faite; tout annonçait une crise pour le lendemain. Dès trois heures du matin, les gardes, sortis en silence du Pardo (1), entrèrent dans Madrid, et se divisant en trois corps, tentèrent trois attaques différentes; mais, forcés de céder au nombre, une partie fut taillée en pièces ou demeura prisonnière, et le reste parvint à se faire jour les armes à la main. Le peu de liberté dont le roi avait paru jouir avant ces funestes événements disparut entièrement après le triomphe sanglant obtenu par les libéraux. Les chefs des exaltés s'emparèrent du ministère, où Evariste San-Miguel, l'ancien chef d'état-major de Riégo, obtint le département des affaires étrangères. Ce dernier, quoique ayant pris part à la défaite des gardes, ne fut cependant pourvu ni d'un ministère, ni même d'aucun commandement important. Pendant la durée de la session, Riégo ne fut chargé d'aucune mission particulière jusqu'à l'époque de la translation des cortès à Cadix, et il se borna à siéger au milieu de ses collègues. Après l'entrée des Français en Espagne (avril 1823), les principaux meneurs des cortès résolurent d'éloigner le roi ainsi que sa famille, et de la contraindre à se rendre d'abord à Séville, quoiqu'il eût alors une forte attaque de goutte et que les médecins eussent déclaré qu'il y avait un véritable danger à le faire voyager en cet état. Les progrès de l'armée française et la nouvelle défection de l'Abisbal décidèrent l'assemblée à prononcer la déchéance du monarque comme atteint d'incapacité morale (11 juin), et à nommer une régence provisoire qui devait prendre les rênes du gouvernement jusqu'à l'arrivée des cortès à Cadix. Riégo, qui avait concouru à ces différentes décisions, fut nommé, malgré sa qualité et contre les termes de la constitution, commandant de l'escorte qui conduisit le roi dans cette ville; mission qu'on l'accuse d'avoir remplie avec autant de hauteur que de rigidité. Le général Ballesteros inspirant des soupçons, Riégo avait été, dès le mois de juin, chargé de le surveiller et nommé à cet effet commandant en second de son armée. Au commencement d'août il reçut l'ordre de se rendre à sa destination. Il devait aussi enlever à Zayas, dont on se défiait, les troupes que ce général avait amenées à Malaga, et lever le plus d'argent et d'hommes qu'il pourrait. Ses instructions lui prescrivaient en même temps de marcher sur les cantonnements de Ballesteros, de le rattacher à la cause révolutionnaire ou d'entraîner ses soldats, de se joindre à ce qu'il pourrait trouver du côté de Grenade des deux corps épars dans l'Estramadure, et d'opérer, de concert avec Placencia, sur les derrières de l'armée française, de manière à faire lever le siége de Cadix. Avec ces instructions, mais sans argent, Riégo quitta les ministres, qu'il n'aimait pas et qui le redoutaient; il échappa dans un petit bâtiment à la surveillance de l'escadre française, passa à Gibraltar et de là à Malaga, où il débarqua le 17 août. Il y prit le commandement de 2,000 hommes qui restaient à Zayas, qu'il envoya prisonnier à Cadix, leva

(1) Maison de plaisance du roi à deux lieues de Madrid.

Digitized by Google

par emprunt forcé des contributions énormes sur les habitants et les négociants les plus riches, même sur les étrangers, faisant emprisonner, déporter ou fusiller ceux qui s'y refusaient et manifestaient des sentiments contraires à la révolution. Le 3 septembre, Riégo partit de Malaga avec environ 2,500 hommes; et, se dirigeant vers les cantonnements de Ballesteros, il atteignit les avant-postes le 10, à la pointe du jour, après avoir été vivement harcelé par les colonnes françaises. A son approche, Ballesteros, se jetant au milieu de ses tirailleurs, fit commencer le feu d'une manière vive, et bientôt le lieutenant-colonel Luke, aide de camp du héros de las Cabezas, tomba mortellement blessé. Mais tout à coup, comme l'infanterie se mettait en ligne pour engager une action générale, les soldats de Riégo, à un signe de leur chef, baissent les armes, jettent leurs schakos en l'air, et s'avancent pour embrasser ceux de Ballesteros aux cris réitérés de « Union! vive Riégo! vive Ballesteros! vive la « constitution de 1812! » A ces cris, les soldats de Ballesteros sont ébranlés, les deux partis se confondent, on s'embrasse en frères, et Ballesteros se trouve lui-même dans les bras de Riégo. Mais leur union fut de courte durée. Ballesteros, ayant déjà éprouvé le danger du contact de ses troupes avec celles de Riégo, ne réserva pour lui qu'un piquet pour sa garde et fit diriger ses soldats partie du côté de Lucena, partie du côté de Cabra. Pénétrant son dessein, Riégo fit entourer l'auberge où Ballesteros avait établi son quartier général et l'y retint prisonnier. Ce coup audacieux produisit un effet contraire à celui qu'il en attendait. Quelques-uns des officiers de Ballesteros crièrent à la trahison, et le général Balanzat ayant menacé d'employer la force pour délivrer son chef, la discorde se mit parmi les divers corps. Riégo se décida alors à relâcher son prisonnier. Abandonné par une partie de ses propres troupes et poursuivi par les Français, il chercha à gagner la Sierra-Morena pour prendre la route de Catalogne. A Jaen, où il entra le 12, on le reçut au son des cloches, au milieu des *vivat*. Attaqué le lendemain par le général français Bonnemain, Riégo s'efforce d'atteindre les hauteurs en arrière de cette dernière ville; mais, vivement chargé par l'ennemi, il est poussé de position en position jusqu'au delà de Mancha-Real. Assaillies le 14 près de Jodar par le colonel d'Argout, les troupes espagnoles furent mises dans une déroute complète et se dispersèrent de tous côtés presque sans combat. Blessé et abandonné de ses soldats, dont une grande partie se rendit aux cantonnements de Ballesteros, Riégo s'enfuit déguisé avec trois officiers fidèles à sa mauvaise fortune. Il espérait gagner les montagnes de la Sierra-Morena, lorsque, épuisé de fatigue et de faim, il voulut descendre dans une ferme près la Carolina d'Arquillos. Reconnu et dénoncé aux autorités voisines, il fut arrêté par des paysans, ainsi que les compagnons de sa fuite, et livré aux Français, qui le conduisirent à Andujar, où il arriva le 17. La populace l'attendait dans les rues, menaçant de l'égorger si on tentait de le soustraire à la vengeance des Espagnols. C'était cependant dans cette même ville que l'année précédente il avait été porté en triomphe, qu'on avait illuminé et dansé toute la nuit sous ses fenêtres, et qu'on l'avait forcé d'accepter un sabre d'honneur. Il s'éleva bientôt à son égard un conflit de juridiction entre les autorités espagnoles et les généraux français. La question ayant été décidée en faveur des premières, Riégo leur fut livré et arriva sous escorte à Madrid le 2 octobre, presque en même temps que la nouvelle de la délivrance du roi. La certitude de son supplice semblait seule pouvoir empêcher qu'il ne fût à l'instant mis en pièces. Enfermé dans le séminaire des nobles, qu'on lui avait donné pour prison et où il fut tenu au secret le plus rigoureux, il n'en sortit que pour être traduit devant le deuxième tribunal des alcades de la maison royale (*de Casa y Corte*). On lui fit son procès, en vertu d'un décret de la régence, non comme à un lieutenant-colonel, chef d'une insurrection militaire au village de las Cabezas, crime qui entraînait la peine de mort; non comme à un républicain de Saragosse ou à l'auteur des excès commis à Malaga et à Jaen, mais comme au député pour avoir voté à Séville la déposition du roi. « Il fut jugé, dit le marquis de Miraflores, « en vertu d'une loi faite après coup et dont rien « ne peut justifier la rétroactivité, puisque le « vote aux cortès ne fut pas nominal. En un mot, « ce fut un véritable assassinat juridique commis « bien gratuitement, car il était aisé de le con- « damner sans violer les lois ni les principes. » Ce fut vainement que Riégo déclina la compétence du tribunal des alcades, et qu'il écrivit ensuite au roi pour invoquer sa clémence. Le fiscal, dans son réquisitoire, le déclara atteint et convaincu du crime de haute trahison, requit sa condamnation au dernier supplice et la confiscation de ses biens, en demandant que son corps fût coupé en quatre quartiers qui seraient exposés dans quatre principales villes. Le 27 octobre, après avoir entendu la plaidoirie d'un défenseur nommé d'office, aucun avocat de Madrid n'ayant osé prendre sa défense, les alcades prononcèrent la peine de mort par le gibet et la confiscation de ses biens, mais ils rejetèrent les autres conclusions vraiment atroces du fiscal. Le 5 novembre, il fut conduit à la prison de la Tour, où on lui lut sa sentence; Riégo fut ensuite amené dans la chapelle ardente avec deux moines chargés de le préparer à la mort, et le surlendemain 7, on le conduisit au supplice sur une espèce de claie traînée par un âne. On avait dressé sur la place de la Cebada une potence d'une hauteur démesurée; il en monta péniblement l'échelle, et pendant qu'on lisait l'acte de foi, on lui passa la

Digitized by Google

corde fatale, et il fut lancé dans l'éternité. Depuis, sa mémoire a été réhabilitée par ses partisans, et l'*Hymne de Riégo*, composé par lui dans la ville d'Algésiras, est devenu, dit-on, une espèce de chant national. Sa jeune femme, réfugiée à Londres, fit, dès qu'elle eut connaissance de l'arrestation de son mari, les plus actives démarches près du prince de Polignac, ambassadeur de France, à l'effet d'obtenir l'intervention du gouvernement français auprès du gouvernement de Madrid; mais ce fut sans succès. Un an après l'exécution du général Riégo, elle mourut de douleur. On a publié plusieurs écrits sur la vie de Riégo : 1° *Procès du général Raphaël del Riégo, précédé d'une notice biographique*, sans nom d'auteur, Paris, 1823, in-8°; 2° *Memoirs of the life of Riego, and his family*, etc., Londres, 1824, par le chanoine don Michel Riégo, son frère. Le journal français le *Droit* contient, dans ses numéros des 4 et 5 février 1845, une notice sur Riégo et sur son procès que nous avons dû consulter. On consultera aussi avec fruit, outre les divers écrits mentionnés dans le cours de cette notice, les *Essais historiques et critiques pour servir à l'histoire d'Espagne de* 1820 *à* 1823, publiés en 1834 par le marquis de Miraflores, et traduits en français par M. Couturier de Vienne, Paris, 1836, 2 vol. in-8°. D—z—s.

RIEM (Jean), agronome allemand, né en 1739 à Frankenthal, sur le Rhin, où son père était recteur, montra dès sa première jeunesse beaucoup de goût pour l'économie rurale; il étudia, en outre, la pharmacie et pratiqua cet art jusqu'en 1774 à Manheim et dans d'autres villes. Ayant obtenu, en 1768, le prix de l'académie des sciences de Manheim pour une dissertation *Sur l'éducation des abeilles dans le Palatinat*, 3e édit., 1795, in-8°, il s'occupa de fonder une société d'apiologie. Cette institution, établie d'abord à Kaiserslautern, agrandit ensuite son plan et devint une société physico-économique; transférée à Heidelberg, elle y tint une école d'économie publique et fit imprimer un recueil de mémoires. En sa qualité de directeur, Riem essuya tant de tracasseries qu'il finit par quitter sa patrie et se rendit en Prusse. Ayant été nommé d'abord commissaire d'économie, il fut envoyé, l'an 1776, en Silésie pour inspecter les ruchers de ce pays, et y obtint de nouveau un prix par un mémoire sur l'exploitation des ruches dans cette province, nouv. édit., Dresde, 1786, in-8°. La société économique de St-Pétersbourg lui décerna encore un prix, en 1783, pour un *Traité sur les fourrages des vaches et des veaux*, 2e édit., 1788, in-8°. Après avoir administré deux bailliages en Silésie, Riem fut appelé à Dresde, en 1785, pour se charger du secrétariat de la société économique. On lui confia aussi plusieurs missions dans les domaines électoraux; et, en 1788, on le nomma conseiller de mission. Riem publia à Dresde une *Bibliothèque ancienne des abeilles*; il y mourut le 18 décembre 1807. L'éducation des abeilles doit beaucoup aux soins de cet agronome, dont les autres écrits contiennent aussi un grand nombre de vues utiles; en voici l'indication : 1° l'*Art d'épargner le bois*, Manheim, 1773; 2° *Encyclopédie mensuelle pratico-économique*, Leipsick, 1785 et années suivantes; 3° *Mélanges de traités d'économie*, Dresde, 1786, in-8°; 4° *Recueil choisi d'écrits économiques*, 1790 et années suivantes; 5° *Système agricole d'Arndt et de Riem*, Leipsick, 1792; 6° *Traité général des tourbières*, Dresde, 1794, in-8°; 7° l'*Ensemble de la culture des grains*, Hof, 1800, in-8°; 8° *Cahiers économiques et vétérinaires*, Leipsick, 1797, 8 livraisons. Il a traduit, avec des notes, beaucoup de traités d'économie rurale, publiés en langues étrangères, et il a inséré des dissertations et articles dans plusieurs ouvrages périodiques. — Le *Magasin encyclopédique* de mars 1808 (t. 2, p. 165) annonce une *Nouvelle Ecriture universelle* par *André* Riem. Ce livre parut, l'année suivante, sous ce titre : *Ueber Schriftsprache und Pasigraphik*, 1re partie, Manheim, Schwan, 1809, in-4°. L'auteur était né en 1749. D—G.

RIEMER (Frédéric-Guillaume), littérateur allemand, né à Glatz en Silésie le 19 avril 1774, se livra d'abord à l'étude de la théologie, mais un penchant décidé le porta vers les recherches relatives à l'antiquité. Après avoir suivi les leçons du célèbre philologue Wolff, il entra comme précepteur dans la famille de Guillaume de Humboldt, et il l'accompagna en 1803 en Italie. De retour en Allemagne, il fit la connaissance de Gœthe, et le grand poëte le choisit pour l'instituteur de son fils. A la suite de quelques années employées de la sorte, Riemer obtint la place de professeur au gymnase de Weimar, et il fut nommé second bibliothécaire de cette ville; en 1820, il devint bibliothécaire en chef, et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 19 décembre 1845. Le plus important de ses ouvrages est un *Dictionnaire manuel grec-allemand*, Iéna, 1802-1804, 2 vol.; une 4e édition a vu le jour en 1824; ce travail offre des mérites réels, mais on lui a reproché des étymologies trop téméraires. Riemer avait contracté auprès de Gœthe un goût très-vif pour la poésie; après avoir publié, en 1816 et 1819, sous le titre de *Feuilles et fleurs*, deux volumes de vers signés du pseudonyme Sylvio Romano, il fit paraître sous son nom deux volumes de *Poésies* (Leipsick, 1826). Ce ne sont guère que des pièces de circonstance, et bien que la versification soit harmonieuse, ces quatre volumes sont oubliés. Riemer avait voué un culte véritable à la mémoire de Gœthe; il donna des soins assidus à des éditions des œuvres de l'auteur de *Faust*; il publia en 1833 la *Correspondance entre Gœthe et Zelter*; elle ne forme pas moins de six volumes; et, même en Allemagne, on trouva que c'était un peu trop. Un recueil moins étendu de *Lettres écrites par Gœthe ou à lui adressées* avait

Digitized by Google

été préparé pour la publication, grâce au zèle de Riemer, mais il ne parut qu'après sa mort (*Briefe an und von Gœthe*), Leipsick, 1846, in-8°. Z.

RIENCOURT (Simon de), conseiller correcteur en la chambre des comptes de Paris, né dans cette ville au commencement du 17e siècle, était neveu de Charles Sorel, historiographe de France. Il se crut appelé à remplir le même office et publia, pour en être pourvu, un assez grand nombre de volumes sur l'histoire de France. Mais si l'oncle avait peu brillé dans un emploi où Boileau et Racine eux-mêmes s'éclipsèrent, Riencourt obtint encore moins de succès. Il vit ses ouvrages dédaignés du public et le brevet d'historiographe passer en d'autres mains. Il mourut à Paris en 1693. On a de lui : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris, 1675 et 1678, 2 vol. in-12; 2° *Abrégé de l'histoire de France depuis Pharamond jusqu'au règne de Louis le Grand, avec les portraits des rois et reines, suivant leurs véritables originaux*, 1695, 6 vol. in-12. C'est une nouvelle publication, considérablement augmentée, de l'ouvrage précédent. L'éditeur a rectifié un grand nombre de fautes contre la chronologie. Malgré l'annonce du titre, cet abrégé finit à la mort de Henri IV. 3° *Histoire de Louis XIII*, Paris, 1695, in-12, qui n'est pas mentionnée dans la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong et Fontette; 4° *Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1643, Paris, 1688, 2 vol. in-12. Thomas Corneille en donna une nouvelle édition augmentée, Paris, 1697, 3 vol. in-12. Le caustique Lenglet-Dufresnoy s'écrie à cette occasion. « Hé! de quoi M. Corneille « s'est-il avisé de faire une mauvaise continua- « tion à un mauvais ouvrage? il faut avoir une « terrible démangeaison d'écrire. On ne trouve « rien dans cette histoire qu'on ne lise dans les « ouvrages les plus communs. Ce n'est qu'un « extrait de gazettes, noyé de flatteries et d'adu- « lations. Mais le temps et le public lui ont rendu « justice, car à peine connaît on cette histoire (1). » A la suite d'une épître dédicatoire au roi, où fume l'encens le plus grossier, on lit une *Dissertation sur les avantages de l'histoire, les défauts des historiens et les moyens de les éviter*. On s'étonne de rencontrer dans ce morceau de peu d'étendue des vues judicieuses et quelques observations piquantes qui forment un contraste marqué avec le ton habituel du narrateur. On attribue à Riencourt une *Histoire de la grâce*, 2 vol. in-12, à laquelle il ne mit pas son nom. Moréri, qui rapporte le titre de cet ouvrage, ne fait connaître ni la date ni le lieu de l'impression. Il observe que « M. de Riencourt a voulu joindre « les titres d'historien et de théologien à celui de « magistrat, auquel il eût peut-être mieux fait « de s'arrêter » (2). — Riencourt (Charles de), fils du précédent, avocat au parlement de Paris, fut reçu, en 1717, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en qualité d'associé. Gros de Boze nous apprend que sa place fut déclarée vacante en 1727 et qu'il fut remplacé par l'abbé Vatry (1); mais le secrétaire perpétuel, qui fait ordinairement connaître la cause des vacances, a gardé le silence sur ce point. Charles de Riencourt a publié deux dissertations : l'une *Sur le culte que les Grecs et les Romains ont rendu à Antinoüs, favori de l'empereur Adrien;* et l'autre *Sur le culte rendu à Comus, le dieu de la joie, des plaisirs, des ris, des festins et des bals*, Paris, 1723, in-4°. Il avait composé un dictionnaire universel, contenant tout ce que l'histoire, la fable et la théologie des païens nous ont transmis de plus curieux sur l'idolâtrie; mais cet ouvrage, pour l'impression duquel il avait obtenu un privilége, n'a pas été publié. L—m—x.

RIENZI (Thomas-Marie Gabrino de), né à Rome le 15 octobre 1726, descendait en ligne collatérale du célèbre tribun Rienzo (*voy.* l'article suivant). A l'âge de vingt-sept ans, il entra dans un couvent de frères mineurs réguliers, où il fut chargé d'enseigner la philosophie et la langue grecque. Ayant été envoyé à Pesaro, on lui confia l'organisation du musée de cette ville. Le P. Rienzi s'était, dans ses moments de loisir, appliqué à l'étude de l'histoire naturelle et avait formé une collection de minéraux, de stalactites et de plantes marines qu'il donna à ce musée. De retour à Rome, il fut nommé curé de St-Anastase de Trevi, paroisse qu'il administra pendant vingt-sept ans. Après avoir passé par presque toutes les dignités de son ordre, le P. Rienzi en devint général; mais il ne jouit que peu de temps de cet honneur, et mourut à Rome le 16 novembre 1808, à l'âge de 82 ans. Il avait publié en italien : 1° *Lettre sur la philosophie indienne*, 1753; 2° *De l'origine des montagnes*, 1755; 3° *Sur les colonnes d'Hercule*, 1760; 4° *Explication de deux pierres antiques;* 5° *Explication d'une médaille d'or d'Adrien VI et d'une en argent de Brutus*. Elle a été traduite en français dans le *Journal de Bouillon* de 1760. 6° *Observations historiques et critiques sur l'histoire romaine de Denys d'Halicarnasse contre l'opinion de Beaufort*, 1797; 7° *Mémoires sur le tribunat de Nicolas de Rienzo*, Rome, 1806. Ces écrits se trouvent dispersés dans divers recueils, tels que les *Novelle Fiorentine*, les *Novelle della reppublica letteraria*, et le *Diario di Roma*. A—y.

RIENZO (Colas ou Nicolas Gabrino de), tribun de Rome au 14e siècle, était fils d'un cabaretier, nommé Lorenzo; de ce nom contracté on a fait Rienzo, qui n'est point un nom de famille; les gens du peuple n'en avaient pas alors. Colas se fit remarquer, dans les premières écoles, par des progrès surprenants, et il obtint de ses parents qu'ils lui fissent suivre ses études, malgré le long

(1) *Méthode pour étudier l'histoire*, édition donnée par Drouet, Paris, 1772, in-12, t. 12, p. 289.
(2) *Le Grand dictionnaire historique*, Paris, 1759, t. 9, p. 170.

(1) *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1740, t. 1er, p. 183.

Digitized by Google

travail et les avances considérables que demandait alors la culture des lettres. Il s'était adonné à la lecture des historiens et des orateurs romains; il y puisa une haute vénération pour l'antiquité et une vive émulation pour en faire revivre les vertus. Il avait acquis une connaissance approfondie des mœurs et des lois de la république; enfin son éloquence était persuasive, et personne ne savait mieux communiquer au peuple l'enthousiasme dont lui-même il s'était enflammé. Dans le 14e siècle, l'érudition était un mérite rare, et la gloire littéraire équivalait presque à la puissance. Lorsque Pétrarque fut couronné à Rome en 1340, Colas de Rienzo était déjà considéré comme un orateur distingué et qui faisait honneur à cette ville. Il se lia d'amitié avec le poëte, et, dans l'étude commune de l'antiquité, ils échauffèrent mutuellement leurs sentiments républicains. Cependant Rome, abandonnée par les papes et par les empereurs, était livrée à l'anarchie la plus ruineuse. Le gouvernement municipal de la ville, qui, un siècle auparavant, avait été absolument républicain, s'était affaibli, sans qu'aucune autre autorité légitime eût pris sa place. Quelques barons romains, fortifiés dans leurs palais ou dans les monuments antiques qu'ils transformaient en citadelles, n'en sortaient que pour exercer le brigandage dans les quartiers environnants. Ils se considéraient comme indépendants de toutes lois et de tous tribunaux; ils vidaient par les armes leurs querelles avec leurs rivaux dans les rues et les places publiques; regardant le bien des marchands et des artisans comme de bonne prise, ils croyaient pratiquer l'art de la guerre lorsqu'ils dépouillaient et insultaient les bourgeois. Colas de Rienzo ne put voir sans indignation cette oligarchie turbulente abuser ainsi de son pouvoir : il se croyait un digne héritier des Gracques en accusant tous les patriciens des malheurs des Romains; ses haines comme ses affections étaient modifiées par les souvenirs de l'antiquité, et on le vit apporter de l'érudition dans la politique et de la pédanterie dans la guerre civile. Ce fut par des tableaux allégoriques que Colas de Rienzo essaya d'émouvoir le peuple. Après avoir attiré les yeux par des figures symboliques, qui devaient faire connaître les malheurs de l'anarchie, il s'avançait lui-même pour en donner l'explication; il en prenait occasion d'exhorter ses concitoyens à porter remède aux maux dont ils souffraient et à rétablir ce qu'il appelait le *bon état*, un état de paix et de justice. D'autres fois, il interprétait les inscriptions qu'on découvrait à Rome, les monuments qui, à chaque pas, dans chaque rue, frappaient les yeux du peuple. Il n'y avait pas de pierre dont il ne fît sortir des leçons de liberté. Le gouvernement, qui se sentait sans force et sans garantie, l'approuvait au lieu de le craindre; les nobles, qui ne formaient point un corps et qui ne prétendaient point à des droits, ne songèrent pas même à lui imposer silence. Enfin Colas de Rienzo, par l'empire seul de la parole, sans tumulte, sans combat, rassembla, le 20 mai 1347, une foule innombrable devant l'église de St-Jean de la Piscine; il la conduisit au Capitole, accompagné dans sa marche par l'évêque d'Orvieto, vicaire du pape à Rome, et se fit décerner, par la foule assemblée, les titres de tribun et de libérateur de Rome, qu'il voulut partager avec le prélat. Revêtu de cette autorité nouvelle, Colas de Rienzo forma une milice régulière, au moyen de laquelle il remit l'ordre dans la ville; il força les barons à la soumission, publia divers règlements qui firent goûter à sa patrie les avantages longtemps inconnus de la paix et de l'abondance; enfin il établit une justice sévère et prompte, peu conforme sans doute à l'esprit des anciens Romains, qu'il prétendait imiter, mais moins sujette à l'erreur qu'elle ne l'aurait été dans un autre siècle, parce que tous les forfaits s'étaient commis à découvert et que les criminels, qui marchaient tête levée, étaient tous dénoncés par la clameur publique. Colas de Rienzo avait envoyé des ambassadeurs à toutes les villes de l'Italie et à tous les princes de la chrétienté pour leur annoncer le rétablissement du *bon état* à Rome. Son enthousiasme se communiqua en même temps à toutes les têtes; ses députés furent reçus avec des transports de joie. L'empereur Louis IV supplia le tribun de le réconcilier avec le pape; Jeanne de Naples demanda son amitié; et Louis de Hongrie le prit pour juge dans la poursuite de l'assassinat de son frère André. Colas parut tout à coup élevé, par son éloquence et ses talents, au rang de roi des rois; mais sa tête n'était pas assez forte pour supporter tant de grandeur. Il s'enivra de vanité, il s'entoura de pompe et de magnificence; il dissipa la fortune du peuple, offensa les nobles, et en même temps il montra une incapacité absolue pour la guerre et une lâcheté à la vue du danger, qui contrastait étrangement avec la hardiesse de ses entreprises. Il augmenta ainsi sans mesure le nombre de ses ennemis et leur donna l'audace de l'attaquer. Les chefs de la famille Colonna avaient été réduits par Colas Rienzo à s'enfuir de Rome; et lorsqu'ils voulurent y rentrer de force, il leur livra un combat, où, par le peu de courage que montrèrent les nobles et contre l'attente universelle, plusieurs Colonna furent tués. Le tribun en prit occasion pour armer son fils chevalier de la Victoire. Cependant les nobles réussirent à intéresser en leur faveur le pape Clément VI, qui siégeait alors dans Avignon. Un légat venu de cette ville fit cause commune avec les ennemis de Rienzo; un gentilhomme émigré du royaume de Naples, le comte de Minerbino, entra dans Rome avec une compagnie de gens d'armes. Le tribun fit sonner l'alarme pour rassembler des milices et aller le combattre; mais le peuple était fatigué du *bon état*, des représentations théâtrales

Digitized by Google

et des déclamations de son chef. Il refusa d'obéir à ses ordres; il se rassembla, mais sans armes; il l'écouta, il pleura, mais ne voulut point combattre; et Colas, se voyant abandonné, fut obligé de sortir du Capitole, le 15 décembre 1347, et de se retirer au château St-Ange. Un mois plus tard, le tribun n'eut plus que la ressource de s'échapper furtivement de cette forteresse; il se réfugia auprès du roi de Hongrie. Après que ce prince eut quitté inopinément l'Italie, Colas de Rienzo se tint caché, vint secrètement à Rome en 1350 et y réchauffa le zèle de quelques-uns de ses partisans, malgré les efforts du cardinal Annibal Ceccano, que le pape avait envoyé à Rome pour y maintenir l'ordre pendant les solennités du jubilé. Ce légat, ayant failli périr dans une émeute, crut devoir s'en prendre à Rienzo, l'excommunia, cassa tous les actes de son gouvernement et enfin lui interdit le feu et l'eau. Le tribun, obligé de fuir, se retira en Bohême pour y implorer la protection de Charles IV; mais ce monarque n'avait hérité d'aucune des généreuses qualités de ses ancêtres. La cour de Rome, depuis que le tribun avait perdu sa puissance, avait condamné ses principes et son entreprise; elle l'avait déclaré hérétique et séditieux; elle demanda son extradition à l'empereur, qui, en 1352, le fit conduire par deux archers à Avignon. La mort de Clément VI, les égards qu'inspirèrent une éloquence et des talents distingués, et sans doute aussi les recommandations de Pétrarque, sauvèrent Rienzo du supplice. Un an plus tard, Innocent VI donna le tribun au cardinal Albornoz, qu'il chargeait de soumettre les Etats de l'Eglise, pour que ce prélat tirât parti des talents et du crédit du favori du peuple. Le rétablissement de Colas au Capitole fut promis quelque temps aux Romains comme récompense des services qu'ils rendraient au légat. A cette condition leurs milices s'empressèrent de le seconder dans le siége de Viterbe et d'Orviète; mais Albornoz ne renvoya point le tribun à Rome. Celui-ci, voulant enfin profiter des bonnes dispositions de ses compatriotes, emprunta des frères du chevalier de Montréal (*voy.* ce nom) une somme d'argent, avec laquelle il leva une compagnie de gens d'armes. Il arriva, en 1354, à Rome, sous leur escorte, et y fut accueilli par le peuple avec le plus vif enthousiasme. Au titre de tribun, il joignit celui de sénateur, que le pape lui avait accordé, et il semblait réunir les droits et l'approbation de tous les partis; mais son autorité n'était plus indépendante : les commissions qu'il avait reçues d'Avignon le gênaient dans tout ce qu'il aurait voulu entreprendre. Les demandes d'argent du pape et du légat le tenaient dans la détresse. De plus, il semblait avoir perdu son ancien enthousiasme, et son ambition avait pris quelque chose de personnel et d'égoïste. Pour ramener l'ordre dans la ville, il fit périr, par des sentences prévôtales, des citoyens considérés et peut-être innocents. Il envoya le chevalier de Montréal à l'échafaud, punissant ainsi les brigandages exercés par cet aventurier dans toute l'Italie, au lieu de récompenser l'assistance qu'il avait reçue de ses frères; enfin il souleva le peuple entier par une imposition nouvelle qu'il essaya d'établir; et le 8 octobre 1354, il fut assiégé au Capitole par une troupe forcenée qui demandait sa mort. Le peuple mit le feu aux portes, qui étaient fermées; Colas de Rienzo, qui avait tenté de s'échapper sous un déguisement, fut reconnu et conduit au pied du grand escalier près du lion de porphyre; le peuple ne voulut pas lui permettre de parler; un artisan lui enfonça son estoc dans le ventre et l'étendit mort à ses pieds. Colas de Rienzo, auparavant l'idole des Romains, fut alors traîné dans la boue, et son cadavre fut exposé aux dernières ignominies. Ce tyran, doué d'un génie vif et entreprenant, était fier dans la prospérité, faible dans l'adversité, hypocrite adroit, faisant servir à ses desseins la religion, les visions, les révélations; subjuguant le peuple sous le voile du patriotisme et constamment dominé par une ambition sans bornes. Sa *Vie* a été écrite en italien par Fortifiocca, Bracciano, 1624, in-4°; en français, par le P. Ducerceau, Paris, 1733, in-12, et par Dujardin, qui a pris le nom de Boispréaux, ibid., 1743, in-12; en allemand, par un anonyme, Quedlinburg, 1795, in-8°, et par Schiller, au commencement de son *Histoire des rébellions;* on peut voir aussi Muratori, *Rerum italicarum*, t. 18 (1). S. S—I.

RIEPENHAUSEN (Ernest-Louis), graveur allemand, né en 1765 à Gœttingue, où il mourut en 1839. Il apprit son art sous Chodowiecki, mais se fraya bientôt une nouvelle route lui-même. Vers 1800, il devint graveur officiel de l'université, charge qu'il a remplie jusqu'à sa mort. Homme de talent et grand connaisseur de l'antiquité, il était intimement lié avec Heyne, Heeren, Blumenbach et les autres célébrités de Gœttingue. C'est dans sa maison que le malheureux poëte de la Lénore, Burger, a passé les six dernières années de sa vie, consolé dans ses tortures physiques et morales par Riepenhausen et sa famille. Ce dernier a fondé sa renommée par la reproduction : 1° des *Petites caricatures de Hogarth*, gravées à l'eau-forte dans l'*Almanach des Muses de Gœttingue*, années 1789 et suivantes, 80 planches in-12; 2° des *Grandes caricatures de Hogarth, avec le texte explicatif de Lichtenberg*, 88 planches en 16 livraisons, ibid., 1794 à 1835, in-fol.; 3° d'un cahier de 6 planches, contenant, avec le

(1) Joseph-François Laignelot a composé et fait imprimer *Rienzi*, tragédie en cinq actes et en vers, an 13 (1805), in-8°, saisie et supprimée par la police du temps. Cette pièce avait été jouée sans succès sur le théâtre de la Nation, le 2 mars 1791. On doit à un écrivain allemand, M. Félix Papenwedt, un livre estimable, intitulé *Cola di Rienzi et son époque*, Hambourg, 1841, in-8°. Il en existe une traduction française, par M. Léon Bore, Paris, 1845, in-8°, et, la même année, il parut à Turin une version italienne.

Digitized by Google

même texte explicatif, les *Croquis de quelques groupes de planches de Hogarth*, Vienne, 1807: Ces trois publications ont donné au nom de Hogarth, en Allemagne, une popularité immense, jusqu'à le faire prendre pour un peintre national lui-même. R—L—N.

RIEPENHAUSEN (François), fils aîné du précédent, peintre et graveur allemand, né à Gœttingue en 1786, mort le 3 janvier 1831 à Rome. Instruit d'abord par son père, il fit en 1800 la connaissance de Guillaume Tischbein, qu'il aida dans ses illustrations pour la nouvelle édition d'Homère, par Heyne. En 1804 il alla à Cassel, et en 1805 à Dresde. Deux ans après, il fut, avec Louis Tieck, envoyé en Italie aux frais du gouvernement westphalien, pour lequel il devait copier les ouvrages des grands maîtres. François ne sortit plus de Rome, où il s'était fixé; il mourut peu de jours après avoir embrassé le catholicisme. Depuis son séjour de Dresde, il avait eu pour compagnon constant de sa vie et de ses travaux son frère cadet *Jean*, dont la notice suit, et qui lui survécut de plus de vingt-cinq ans. Voici la liste de ses principales publications : 1° *Illustrations pour la vie et la mort de Ste-Geneviève de Brabant*, d'après le drame de Louis Tieck, 16 gravures à l'eau-forte, Francfort, 1806, in-fol. Les deux frères y professent déjà le romantisme le plus avancé, nuance à laquelle ils resteront fidèles, tout en l'épurant d'après leur modèle, le grand Raphaël. 2° *Transfiguration de Raphaël*, grande peinture à l'huile, Rome, 1810; 3° les *Peintures de Polygnote dans la Lesché de Delphes*, reproduites (d'après un article critique de Gœthe, et avec le secours de la description de Pausanias), avec un texte explicatif, Rome, 2 parties, 1815 et 1824, grand in-fol. C'est un ouvrage capital qui perpétuera le nom des frères Riepenhausen, placés sous l'égide du grand nom de Gœthe. 5° *Histoire de la peinture en Italie, 3 cahiers avec 24 gravures d'après les principaux peintres italiens avant le Pérugin* (et avec l'aide d'autres graveurs, tels que le Wurtembergeois Rist), Stuttgard et Tubingue, 1820, in-fol. R—L—N.

RIEPENHAUSEN (Jean), frère cadet du précédent, né en 1788 à Gœttingue, où il revint en 1839 et mourut en 1857. Après la mort de son frère aîné, il publia comme dernier résultat de leurs études communes, sans parler d'un certain nombre de gravures qu'il a exécutées seul : *Vita di Raffaello*, en 14 planches, Rome, 1834. C'est une suite des événements de la vie de Raphaël, dans laquelle les apparitions de la Ste-Vierge et autres scènes miraculeuses, y compris sa transfiguration, jouent un grand rôle. Il fut traduit en allemand, Gœttingue, 1835. Jean a ensuite gravé seul les *Epanchements du cœur d'un moine ami de l'art*; en 1834, la *Destruction des Cenci*, etc. R-L-N.

RIES (Georges-Guillaume-Othon de), poëte allemand, né le 5 avril 1763 à Hanau, mort à Copenhague le 23 septembre 1846. Après avoir étudié à quelques écoles militaires, il fit en 1782 la connaissance fortuite du roi de Danemarck Chrétien VII, qui le nomma lieutenant d'un régiment d'infanterie en Schleswig. Plus tard il devint adjudant du prince royal. Il fit ensuite dans l'armée danoise toutes les campagnes d'Allemagne, jusqu'à l'an 1807, où il prit son congé avec le grade de major. Dans cette année, il fut nommé chambellan du roi, dignité qu'il conserva sous son successeur Frédéric VI. En 1818, il sortit tout à fait du service actif pour se vouer à la littérature. Il habita successivement à Ploen, en Holstein, dans l'île de Fehmern, et à Copenhague. Dès 1841, il était commandeur de l'ordre du Danebrog. Quoique attaché au service du Danemarck, Ries a toujours écrit en allemand. Ses ouvrages sont : 1° *Poésies*, Copenhague, 1792; 2° *Ballades*, ibid., 1817; 3° *Adolphe à la jambe de bois*, poëme comique, Altona, 1818; 4° *Sur les thèses théologiques de Claus Harms* (critique d'un libre penseur sur le rajeunissement du vieux luthéranisme), ibid., 1818, ouvrage auquel se rattache 5° la *Légende sur le Maître de l'Orient* (espèce d'évangile des francs-maçons, opposé à la Bible chrétienne), ibid., 1824; 6° le *Poëte voilé*, légende poétique, 1818; 7° *Rimes batelées, contes poétiques, récits drôlatiques*, 1822; 8° *Charles de Léopol*, tragédie, 1830, etc. On a ensuite de lui deux ouvrages d'un genre plus positif, savoir : 1° *Idées d'un poëte sur les finances*; 2° *Idées sur l'organisation des armées*. Ries a en outre inventé un instrument astronomique appelé le *topognome*, dont il a fait construire plusieurs modèles sur les édifices élevés de Copenhague. Ce fut presque en même temps qu'un savant autrichien inventa un instrument analogue, et qui fut placé de suite au haut de la tour de St-Etienne, à Vienne. R-L-N.

RIES (Ferdinand), compositeur allemand distingué, naquit à Bonn en 1785; il s'instruisit à l'école de Bernard Romberg et il reçut des leçons d'Albrechtsberger, théoricien distingué auquel Beethoven l'avait recommandé. Assidu au travail, le jeune Ries se livra avec ardeur à l'étude; il était à Vienne en 1805, et il fut bien malgré lui, lorsque les Français occupèrent cette capitale, placé comme conscrit dans les rangs de l'armée comme sujet de la confédération du Rhin; ayant perdu un œil, il reçut son congé, et il se rendit à Paris, où il chercha à se faire connaître par quelques essais qui furent accueillis avec indifférence. Il se dirigea ensuite vers le nord de l'Europe, traversa Copenhague et Stockholm, et se trouvait en Russie en 1812. On s'occupait alors à Moscou de tout autre chose que de musique; Ries prit le parti de se retirer en Angleterre, dans l'espoir d'y trouver un séjour paisible. Admis dans la société philharmonique, il se fit distinguer par son talent sur le piano, et comme professeur, comme compositeur, il y déploya pendant une dizaine d'années une grande activité.

Digitized by Google

En 1824, il revint dans sa patrie, et il continua d'écrire de nombreux morceaux pour le piano. Il livra également au public deux opéras allemands et un oratorio, *David*, œuvre d'un vrai mérite. Ries mourut à Francfort en 1838. Z.

RIESBECK. *Voyez* Risbeck.

RIETER (Henri), peintre suisse, né à Winterthur en 1751, était fils d'un artisan. Son goût très-vif pour le dessin engagea sa mère, devenue veuve, à le mettre en apprentissage chez un peintre de la ville. De là il se rendit à Neufchâtel, pour y vivre de portraits et de leçons de dessin; mais, dégoûté bientôt de cette carrière, il partit pour Dresde, et s'y perfectionna dans la peinture sous la direction de son compatriote Graf. Il fut très-assidu à copier les chefs-d'œuvre de la galerie de cette ville. Cependant les paysages de Claude Lorrain, Berghem, Ruisdael et autres, fixèrent bientôt toute son attention, et, à l'exemple de ces maîtres, il alla fréquemment dans les environs de Dresde étudier la nature. Un voyage qu'il fit en 1775 dans la Hollande, afin d'acheter des tableaux pour le compte d'un marchand, servit à perfectionner son goût en lui faisant connaître un grand nombre de chefs-d'œuvre. S'étant enfin établi à Berne l'an 1777, il fut obligé d'abord, comme son ami Freudenberger, de faire des portraits, surtout des portraits en pied, de femmes parées à la dernière mode. Ce travail mal payé, et par conséquent mal exécuté, ennuya tellement les deux amis, que, d'après le conseil d'Aberli, ils n'eurent pas de peine à y renoncer. Rieter accompagna dès lors Aberli dans ses excursions, pour dessiner et peindre des paysages pittoresques de la Suisse. Il fit dans ces petits voyages un grand nombre d'excellentes études, les unes au crayon, les autres à l'aquarelle et même à l'huile. La cataracte de Reichenbach a été peinte aussi par lui sur les lieux mêmes. On estime, dans ses dessins, la manière large et la main exercée. Il réussit surtout dans les ciels bleus, les cascades et les rochers, ainsi que dans les éclats de soleil; seulement on observe que, dans un âge avancé, il donna dans la manière mouchetée de Dunker. Après la mort d'Aberli, en 1786, Rieter continua la publication des paysages suisses de ce peintre; sa suite se compose de dix feuilles du petit format adopté par Aberli. Il en publia huit autres plus grandes, gravées à l'eau-forte et coloriées, parmi lesquelles la fameuse cascade de Giessbach, auprès du lac de Brienz, est regardée comme un ouvrage parfait. Copier la nature avait tant d'attrait pour lui, qu'il restait des journées entières à la même place dans la campagne, sans songer à prendre de la nourriture, et le soir il se réjouissait d'avoir passé une si bonne journée. Il dessina même dans le délire de la maladie qui le mit au tombeau le 10 juin 1818. Il s'était marié en 1787 à Berne, où il fut pendant trente-sept ans maître de dessin à l'école publique. Un de ses fils a continué la publication des paysages suisses. On trouve une notice sur Rieter dans la feuille annuelle de la société des artistes, Zurich, 1819. D—G.

RIETSCHEL (Ernest-Frédéric-Auguste), sculpteur allemand de premier ordre, né à Pulsnitz, dans la Saxe royale, en 1804, mort en octobre 1861 à Dresde. Il étudia la sculpture d'abord à l'académie des beaux-arts de cette ville. Dès 1820, il fit, pour la fontaine de Nordhausen, un *Neptune* qui, coulé en fer, excita l'admiration de ses compatriotes. En 1827 Rietschel se rendit à Berlin, où il eut pour maître le célèbre Rauch (*voy.* ce nom), qui a reconnu en Rietschel son meilleur élève. Ce dernier y gagna en 1828 le grand prix de sculpture pour ses reliefs représentant *Pénélope qui, malgré la résistance de son père Icarius, s'obstine à suivre Ulysse comme son fiancé.* Dans la même année, Rietschel fit encore le modèle pour une statue de David. L'année suivante il partit avec Rauch pour Munich, où il collabora à l'ornementation du fronton de la glyptothèque. Lors de son retour, en 1832, il fut nommé professeur de sculpture à l'académie des beaux-arts de Dresde. En cette qualité, il a orné de ses travaux principalement la capitale de la Saxe. Dans la cour du *Zwinger*, on voit la statue colossale en bronze du roi *Frédéric-Auguste II assis sur son trône*, avec quatre figures allégoriques, statue dont le coulage avait échoué deux fois. Pour la diète saxonne de 1839, Rietschel sculpta une statuette de la *Justice*, en bronze, tenant un livre ouvert; il en fit couler douze exemplaires. Cette période de 1832 à 1852 est l'époque de la reconstruction de presque tous les édifices remarquables de Dresde. En 1839, Rietschel restaura le charmant portail gothique de la collégiale, et l'année suivante il exécuta, dans l'église St-Paul, le beau tombeau du margrave de Misnie et Thuringe, Diezmann, mort en 1307. L'escalier qui conduit à la bibliothèque dans le palais japonais a été orné par lui de douze reliefs qui représentent les principales époques de l'histoire de la civilisation. Le nouveau théâtre, inauguré en 1841, doit à Rietschel divers monuments. On remarque à l'extérieur, près de l'entrée principale, dans des niches, les statues de Schiller et Gœthe (assis), et celles de Gluck et de Mozart (debout). Une composition allégorique, par Rietschel, figurant la *Puissance de la musique*, orne le fronton qui regarde le musée, tandis que celui qui fait face à l'Elbe a été décoré par le même d'une scène des *Euménides* d'Eschyle jouée devant Melpomène, et qui représente *Oreste poursuivi par les Furies*. A l'intérieur du théâtre il y a une foule de statues et bas-reliefs par Rietschel et son collègue Hæhnel. Dans le nouveau musée, achevé en 1854, c'est surtout le portail principal, situé du côté de la cour et ayant la forme d'un arc de triomphe romain, qui est rehaussé par de nombreuses statues et sculptures en relief. Placés

Digitized by Google

malheureusement à une trop grande distance de l'œil pour être distingués, les images et reliefs de Rietschel (et de Hæbnel) représentent allégoriquement l'*Histoire de la civilisation en général et celle des arts en particulier;* le côté du nord est consacré à l'antiquité païenne, tandis que le monde chrétien, les peuples germaniques et la souche romane occupent le côté du sud. Dans le quartier Friedrichstadt, où l'artiste avait sa maison, il y avait, depuis 1839, placé, à côté de ceux des grands artistes, les bustes en marbre de la famille royale de Saxe, tant des rois défunts, Antoine et Frédéric-Auguste II, que du prince Jean, roi actuel, et de la princesse Amélie, auteur dramatique. Rietschel s'est un peu répété lui-même dans ses compositions pour l'*Augusteum* (ou hôtel de l'académie), à Leipsick, où il a représenté encore l'histoire de la civilisation par un cycle de douze reliefs, de même qu'il nous montre les quatre facultés sous la forme de quatre hauts-reliefs allégoriques. Dans les intervalles que lui laissèrent ces nombreux travaux, il exécuta quatre reliefs à la façade du Grand-Opéra de Berlin, qui représentent la *Métamorphose de Daphné, Apollon instruisant les pasteurs*, le *Supplice de Marsyas* et la *Punition de Midas*. Au domaine de l'art chrétien appartient la *Sainte Vierge penchée sur le corps du Christ*, groupe colossal en marbre, dans une chapelle de l'église de la Paix, à Sans-Souci, qui avait été commandé par le roi Frédéric-Guillaume IV; puis le groupe en marbre de la *Pietà*, dans le musée de Leipsick, et qui figura aussi, en 1855, à l'exposition universelle de Paris. Les autres œuvres que Rietschel y avait envoyées furent une belle statue de *Cérès*, en marbre aussi, et exécutée déjà en 1839; puis l'*Amour domptant une panthère;* l'*Amour emporté par une panthère;* les *Quatre heures du jour;* l'*Ange au Christ*, bas-relief, et le buste du musicien *François Liszt*. Ces diverses productions valurent la décoration de la Légion d'honneur à leur auteur, muni déjà des principaux ordres de Saxe, Prusse et Bavière. Rietschel obtint aussi la place d'associé étranger de l'Académie des beaux-arts de Paris dès 1858, comme successeur de Rauch. Marchant sur les traces de ce grand maître, Rietschel, dans les statues des célébrités modernes, dont on a l'habitude aujourd'hui d'orner les places publiques des plus petites villes, a fini par rejeter entièrement la draperie du manteau antique et par présenter ses personnages sous le costume moderne. Outre la statue du roi de Saxe défunt, Frédéric-Auguste II, et les bustes déjà nommés des rois Antoine et Jean, à Dresde, ainsi que ceux de Luther et de l'électeur Auguste II, dans la Walhalla de Ratisbonne, cet artiste a encore sculpté : 1° statue de *St-Boniface, tenant d'une main l'Evangile et de l'autre la croix*, pour la ville de Fouldes (1835); 2° celle de l'agronome *Thaër*, pour Leipsick; 3° *Lessing*, pour Brunswick (1850); et 4° celle du compositeur d'*Euryante*, d'*Obéron* et de *Freyschutz*, *Charles-Marie de Weber*, pour Dresde. 5° et 6° Il s'est surpassé lui-même dans les belles statues de *Schiller et Gœthe*, fondues en bronze par Miller et érigées en 1856 sur la place du Théâtre, à Weimar. Gœthe s'appuie sur Schiller et tous deux tiennent la même couronne de laurier. L'exécution magistrale de ce groupe magnifique fit conférer en 1856 à Rietschel 7° celle du *Monument du grand-duc Charles-Auguste*, sur la place des Princes, dans cette ville. Mais, après avoir posé la pierre fondamentale, Rietschel mourut avant l'achèvement de cette œuvre. 8° Il n'a pas pu finir non plus le *Monument de Luther à Worms*, dont il a fait le devis encore en 1860. Mentionnons enfin ses bas-reliefs, d'après les ouvrages des grands poëtes modernes, tels que *Charon* et *Faust et Marguerite* (d'après le *Faust* de Gœthe); puis d'autres tirés de son *Gœtz de Berlichingen*, etc. R—L—N.

RIETSCHOOF (Jean-Klaas), peintre de marine, naquit à Hoorn en 1652, et fut élève d'Abraham Leidts, puis de Backuysen, dont il parvint à imiter avec succès la manière et la facilité. Il était doué d'une si grande modestie, que quelque soin qu'il apportât dans l'exécution de ses ouvrages, il s'en croyait toujours payé au delà de leur valeur, tournure d'esprit peu commune chez les peintres. Une autre qualité non moins rare qu'il possédait, c'est qu'il vantait avec enthousiasme les ouvrages des autres peintres, même de ses émules, et que jamais on ne l'entendait parler des siens. Cet artiste mourut en 1719. — *Henri* Rietschoof, son fils et son unique élève, naquit à Hoorn en 1678. Il sut s'approprier le style, la couleur, la force et le dessin de son maître, étudia avec un égal succès les meilleurs ouvrages de Backuysen, et en copia quelques-uns avec une perfection et une exactitude capables de tromper les connaisseurs les plus éclairés. Les sujets qu'il se plaisait à représenter étaient des coups de vent, des tempêtes, des mers furieuses, des orages accompagnés de foudres et d'éclairs, des naufrages au milieu des mers ou des malheureux qui abordent la terre avec peine. Dans ces divers sujets, il déploie le talent d'un peintre supérieur. P—s.

RIETZ. *Voyez* Lichtenau (la comtesse de).

RIEUX (Jean, deuxième du nom, sire de), né vers 1342, appartenait à une ancienne famille de Bretagne qui s'était illustrée depuis plus d'un siècle dans la carrière des armes. Lui-même servit d'abord dans l'armée anglaise que le prince de Galles Edouard, surnommé le *prince Noir*, conduisit au secours de Pierre le Cruel, roi de Castille, pour le rétablir dans ses Etats, dont il avait été dépouillé par Henri de Transtamare, son frère naturel. Après cette expédition, qui fut couronnée de succès, Jean de Rieux passa au service de Charles VI, roi de France, et se signala en plusieurs occasions, notamment à la bataille de Rosebeck, gagnée sur les Flamands

Digitized by Google

en 1382. Il obtint le bâton de maréchal en 1397, défit en 1404 les Anglais qui ravageaient la basse Bretagne, et fut encore envoyé contre eux la même année avec un corps de 12,000 hommes, dans le pays de Galles; mais cette entreprise ne réussit pas. Tombé en disgrâce, il fut suspendu de sa charge de maréchal en 1412, et non pas destitué, comme l'ont dit plusieurs historiens. Rétabli dans ses fonctions l'année suivante, il se démit lui-même de sa dignité le 12 août 1417 en faveur de son fils, et se retira dans son château de Rochefort, où il mourut peu de jours après, le 7 septembre, âgé de 75 ans. — Rieux (Pierre de), seigneur de Rochefort, nom sous lequel il est connu dans l'histoire, était fils du précédent et naquit à Ancenis le 9 septembre 1389. Il succéda à son père, comme maréchal de France, le 12 août 1417. C'était l'époque où la démence de Charles VI et les intrigues d'Isabeau de Bavière, sa femme, avaient livré la France à l'anarchie et à la domination anglaise. Il se trouvait dans Paris lorsque des traîtres y introduisirent les Bourguignons, le 29 mai 1418, et il concourut, avec Tannegui du Châtel, à sauver le Dauphin (depuis Charles VII); mais il tenta vainement de rentrer de vive force dans la capitale. Il conduisit alors un corps de troupes à Bourges, où s'était retiré le Dauphin, qui le reconnut toujours pour maréchal de France, quoique la faction bourguignonne l'eût destitué. Il combattit ensuite les Anglais dans l'Angoumois, la Normandie et le Maine; mais, assiégé dans la ville du Mans, il fut pris pendant une sortie, transporté en Angleterre, et ne recouvra sa liberté qu'après avoir payé une forte rançon. De retour en France, il s'empara d'Avranches (1419), contribua plus tard, avec Jeanne d'Arc, à la levée du siége d'Orléans (1429), défendit longtemps St-Denis contre le général Talbot en 1435, et ne remit la place que par capitulation. Enfin il continua de se signaler par une foule d'actions éclatantes et reprit un grand nombre de villes aux Anglais. Il revenait à Paris, après leur avoir fait lever en 1437 le siége de Harfleur, lorsque Guillaume de Flavi, capitaine de Compiègne (1) et dévoué à l'Angleterre, le fit arrêter et le retint prisonnier. Transféré ensuite à Nesle en Tardenois, près de Château-Thierry, il y mourut en 1439 sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié deux fois. Inhumé d'abord à Nesle, son corps fut transporté, en 1514, à Notre-Dame de Rieux en Bretagne. Déjà, sur les instances de sa famille, le parlement de Paris avait condamné, par arrêt du 7 septembre 1509, les héritiers de Guillaume de Flavi à payer une somme de « dix mille livres parisis, pour être employées à faire prier Dieu pour l'âme de messire Pierre de Rieux, pris et retenu injustement. » P—rt.

(1) C'est ce même Guillaume de Flavi, vicomte d'Assi, qu'on soupçonna d'avoir trahi Jeanne d'Arc (*voy.* ce nom), au siége de Compiègne, en 1430, en faisant fermer une barrière pour l'empêcher de rentrer dans la place. Il fut assassiné, en 1448, dans son château de Nesle, du consentement même de sa femme, si l'on en croit l'historien Matthieu de Coucy.

RIEUX (Jean, quatrième du nom, sire de), né le 27 juin 1437, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il suivit François II, duc de Bretagne, à la guerre du bien public. Maréchal de Bretagne depuis 1470, et lieutenant général des armées du duc depuis le 5 septembre 1472, il se mit en 1484 à la tête des seigneurs bretons qui, mécontents de l'administration de Landois, trouvèrent dans la mort du chancelier Chauvin un prétexte pour faire éclater la conspiration qu'ils tramaient secrètement depuis longtemps. Le projet des conjurés ayant échoué, ils se retirèrent à Ancenis, fief du maréchal. Mais, proscrits et menacés par Landois d'être assiégés, ils cherchèrent un asile à la cour de France, et, par un traité conclu à Montargis le 22 octobre 1484, ils convinrent qu'après la mort du duc le duché reviendrait au roi, en vertu de la cession qui lui en avait été faite par Nicole de Bretagne. Vainement les seigneurs bretons s'efforcèrent-ils de stipuler la conservation des franchises de leur pays et de n'attribuer au roi de France qu'une simple suzeraineté. La dame de Beaujeu, alors régente, vit dans ce traité le germe d'une prochaine accession de la Bretagne; habile à fomenter les divisions à l'aide desquelles ses projets pouvaient se réaliser, elle s'attacha à semer la mésintelligence entre le duc et les princes français qui faisaient mine de lui venir en aide, plutôt par animosité contre elle que par tout autre motif; puis elle fit marcher une armée en Bretagne. Ses projets réussirent. Le maréchal de Rieux et le duc d'Avaugour, au nom des seigneurs bretons opposés au duc d'Orléans, conclurent avec elle le traité de Châteaubriant, stipulant qu'ils porteraient les armes jusqu'à l'évacuation de la Bretagne par le duc d'Orléans et ses partisans. Le maréchal commença les hostilités par la prise de Redon, où il joignit ses troupes à celles de la régente, trois fois plus nombreuses qu'elles ne devaient l'être d'après le traité. D'autres violations de ce traité ayant ouvert les yeux au maréchal, il se plaignit à madame de Beaujeu de ce que le roi n'avait pas tenu la parole qu'il lui avait donnée. Choquée du parallèle que l'émissaire du duc établissait entre le monarque et un sujet, la régente lui répondit : « Mon ami, dites à mon cousin de Rieux, votre maître, que le roi de France n'a point de compagnon. Puisqu'il a été si avant, il faut qu'il continue. » D'après cette réponse, le maréchal, se croyant dégagé de sa parole, abandonna le parti du roi pour entrer dans celui du duc. L'orgueil blessé lui fit ainsi faire ce que lui commandait le devoir. S'étant présenté peu après devant Châteaubriant, où l'on ne soupçonnait pas son changement, il prit possession de la ville au nom du duc, et se porta de là sur Vannes, dont il se rendit maître le

Digitized by Google

3 mars 1487. Néanmoins ce zèle tardif était impuissant à relever la fortune expirante du duc. Ce fut vers ce temps que le maréchal entra dans le parti qui voulait unir la duchesse Anne au sire d'Albret, afin que l'époux de cette princesse ne fût pas un étranger assez puissant pour opprimer la liberté bretonne. La même année (1488), à la bataille de St-Aubin du Cormier, différée contre l'avis du maréchal de Rieux qui voulait attaquer, aussitôt après leur arrivée, les Français en désordre et fatigués d'une longue marche, ce fut lui qui commanda l'avant-garde de l'armée bretonne. Elle enfonça celle des Français; mais le centre et l'arrière-garde ayant plié, la valeur du maréchal et ses habiles dispositions furent inutiles. Le duc François II mourut la même année, après avoir nommé Rieux tuteur de la princesse Anne. Le maréchal s'empressa, il est vrai, de prendre des mesures pour empêcher la Bretagne de tomber au pouvoir des Anglais; mais son patriotisme, peut-être aussi son animosité contre la France, l'entraîna à sacrifier sa pupille en voulant la contraindre à épouser d'Albret, vieux, laid, difforme et père de douze enfants. Anne, quoique enfant elle-même, résista énergiquement, forte qu'elle était de l'appui de son fidèle chancelier Montauban (*voy.* ce nom). Rieux lui ferma inutilement les portes de Nantes, elle se retira à Rennes, d'où elle appela les Anglais à son secours. Les succès que commença à remporter l'armée anglo-bretonne furent interrompus par le maréchal, qui parvint à persuader à Henri VII que la duchesse, dominée par de perfides conseillers, n'avait pas de sujet plus dévoué que lui. Le roi d'Angleterre, abusé ou feignant de l'être, tendit à la jeune princesse un piége que Montauban réussit encore à détourner. Furieux, le maréchal attaqua alors de vive force le chancelier dans Guérande; mais Dunois l'obligea à lever le siége. Désappointé de cet échec, Rieux, qui croyait les places de Concarneau et de Brest sans défense, marcha sur la seconde et l'assiégea par terre, tandis qu'une flotte de 60 vaisseaux bretons la bloquait par mer et qu'une autre flotte anglaise assiégeait Concarneau. 25 navires français, commandés par l'amiral Grasville, mirent en fuite ceux des Anglais, ravitaillèrent la place et forcèrent le maréchal à s'éloigner précipitamment en abandonnant son artillerie. Convaincu désormais qu'il était impossible de triompher de l'aversion de sa pupille contre d'Albret, le maréchal fit sa soumission à cette princesse, qui l'en récompensa par une pension de douze mille livres et un don de cent mille écus en dédommagement de l'incendie de ses châteaux. Voyant que la Bretagne devait inévitablement succomber dans sa lutte contre la France, il se rallia franchement à Montauban, avec qui il mit tout en œuvre pour déterminer la duchesse à mettre un terme, par son mariage avec Charles VIII, aux maux qui désolaient la Bretagne. Le maréchal suivit (1494) Charles VIII en Italie. Chargé du commandement de l'un des corps de l'armée, il battit les ennemis le 6 février 1495 à Veroli. En 1501, il eut le commandement de l'armée dirigée contre le Roussillon. Rejoint par le maréchal de Gié devant la ville de Salses, dont il faisait le siége, il fut obligé de le lever par suite de la mésintelligence qui survint entre lui et Gié. Lorsque, en 1511, Louis XII recommença l'expédition contre le Milanais, Rieux le suivit et s'y distingua. Mais le roi, informé d'un projet de descente des Anglais en Bretagne, l'y envoya l'année suivante avec le titre de son lieutenant général, pour qu'il convoquât les états de la province et en obtînt des subsides destinés à repousser les Anglais, ce qui eut lieu grâce à l'activité que déploya le maréchal. Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Il mourut le 9 février 1518, « emportant, dit « Brantôme, le renom d'avoir esté un bon capi- « taine et pour la guerre et pour la paix, ainsi qu'il « le fist bien paroistre en cela, et ce coup mesme « où il désassiégea M. d'Orléans de Novare, et « autres grandes affaires d'Estat où il a esté em- « ployé des rois Charles et Louis XII, ses bons « maistres, dont il s'est très-bien acquitté, et se « sont fort bien trouvés de son conseil. » — RIEUX (*Claude* DE), son fils, né le 15 février 1497, accompagna François Ier dans ses guerres d'Italie. Fait chevalier pour son courage à la bataille de Ste-Brigitte, il tomba au pouvoir des ennemis à la bataille de Pavie, où il remplissait la charge de maréchal. Après avoir payé sa rançon, il alla à Madrid comme l'un des otages donnés à Charles-Quint en vertu du traité de Madrid du 5 février 1526, pour la délivrance du roi. Il mourut le 19 mai 1532, à l'âge de 35 ans. P. L—T.

RIEUX, commandant de Pierrefonds à l'époque où Henri III mourut, fut l'un des principaux chefs des ligueurs. Aussi, quoiqu'il ne fût que le petit-fils d'un maréchal ferrant, qui, après avoir longtemps mené une vie obscure, s'était rendu célèbre par ses exploits et par ses crimes, la Satire Ménippée lui fait-elle jouer un grand rôle. En 1591, il commandait le château de Pierrefonds, lorsque le duc d'Epernon vint l'assiéger; mais Rieux, aussi brave qu'habile dans le crime, avait acquis l'expérience des combats. Ayant réuni sous ses ordres une troupe de bandits échappés aux supplices et rassemblés par l'espoir du pillage et de l'impunité, il fit la plus vigoureuse résistance, et força le duc à lever le siége après trois attaques infructueuses, dans une desquelles il fut blessé. Ces succès accrurent son audace, en sorte qu'il fit des sorties avantageuses aux ligueurs, mais où il se rendit surtout redoutable par sa férocité et ses brigandages. Une de ses actions les plus marquantes fut de porter des secours dans la ville de Noyon, pendant qu'elle était assiégée par Henri IV en personne, ce qui prolongea le siége jusqu'au

Digitized by Google

17 août 1591, où cette ville fut obligée de se rendre. Rieux, forcé de s'éloigner, retourna dans le château de Pierrefonds, parce que le roi avait refusé de le comprendre dans la capitulation, en raison de ses brigandages réitérés. Le maréchal de Biron, ayant été envoyé pour assiéger le château de Pierrefonds, ne put s'en emparer, ce qui redoubla l'audace de son commandant, qui osa, en 1593, entreprendre de se saisir du roi lui-même par surprise un jour où, revenant de chez la marquise de Beaufort, Henri IV traversait la forêt de Compiègne; et il eût infailliblement exécuté ce projet, si le monarque, averti par un paysan, ne s'était enfui à Senlis à la faveur de la nuit. Les partisans de la ligue regardèrent alors Rieux comme un de leurs chefs les plus importants, et celui-ci, devenu présomptueux à force de succès, crut que tout devait lui réussir; mais bientôt il fut puni de tous ses crimes; car, ayant voulu arrêter deux voitures publiques, il fut surpris lui-même, conduit à Compiègne, où il fut jugé et pendu, par ordre du roi, vers la fin de l'année 1593. Le nom de ce scélérat devint célèbre dans le pays, et longtemps après on appelait encore, par ce motif, les habitants des environs de son château, les Rieux de Pierrefonds. B. M—s.

RIFFAULT (Adolphe-Pierre), graveur à l'aquatinte, né à Paris le 23 juin 1821, était élève de Roemhild, Jules Collignon, Louis Marvy, Eugène Giraud et Alex. Colin. Une affreuse maladie a mis fin à ses jours dans une maison de santé le 10 avril 1859, alors qu'il était plein de jeunesse et de verve et à la veille de recueillir le fruit de ses consciencieuses études. Il a pris part à tous les salons de 1845 à 1859; à l'exposition de 1861 parurent après sa mort ses derniers travaux. Le plus beau titre de Riffaut est sans contredit sa collaboration à l'ouvrage de M. P.-G.-J. Niel, édité par Lenoir sous ce titre : *Recueil de portraits des personnages les plus illustres du 16e siècle*, reproduits en *fac-simile* sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains; il a fourni pour ce précieux ouvrage une suite de portraits qui ont figuré pour la plupart à nos diverses expositions publiques. En outre, Riffaut a associé son nom aux premiers essais de gravure héliographique tentés par M. Niepce de St-Victor. Riffaut a fourni des illustrations au journal *l'Artiste*. On lui doit en outre une *Ste-Marie, mère de Dieu*, d'après M. Schopin; un *Ecce homo*, d'après le Guide; un *Souper sous la régence*, d'après M. Wattier; *Diane chasseresse*, d'après Diaz, et le *Portrait de M. Arsène Houssaye*, d'après M. Vidal. Ses ouvrages exposés en 1861, comme nous l'avons dit plus haut, étaient : le *Portrait de la reine Margot*, destiné au recueil de M. Niel; et le *Portrait du vidame de Chartres, seigneur de Maligny*, que l'on trouve en tête de la monographie qu'a consacrée à Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny, feu le vicomte de Bastard. Riffaut est mort trop jeune, nous le répétons, pour profiter de son labeur; il a ouvert la voie à d'autres; il eût été injuste de taire son nom, car ceux appelés à profiter le plus de ses tâtonnements et de ses procédés seront ceux-là mêmes qui tâcheront davantage de condamner sa mémoire à l'oubli : ainsi le veut notre époque. B. de L.

RIFFAULT DES HÊTRES (Jean-René-Denis), chimiste, naquit vers 1754, à Saumur, où son père exerçait la profession de médecin. Il se distingua dans ses études par des progrès rapides et s'appliqua spécialement aux sciences naturelles. Ayant obtenu un emploi dans la régie des poudres et salpêtres, dont le célèbre Lavoisier (*voy.* ce nom) était alors le chef, il ne tarda pas à se faire remarquer et fut bientôt nommé commissaire des poudres au Ripault, près de Tours, qui, grâce à ses soins, devint l'une des plus belles poudreries de France. La fabrication des poudres et salpêtres lui doit d'importantes améliorations. Il proposa, en 1787, pour l'épreuve du salpêtre, un nouveau procédé que l'administration adopta; et, en 1789, il introduisit, pour le lessivage des matériaux salpêtrés, l'usage de vaisseaux plus commodes que les anciens. En 1794, lorsque la France était en guerre avec toute l'Europe, le comité de salut public chargea Riffault et Bertrand Pelletier (*voy.* ce nom) de faire des essais sur les divers dosages de poudre. Ces expériences eurent lieu à Essone. Le dosage proposé par Riffault était de 0,775 salpêtre, 0,150 charbon, 0,075 soufre; celui de Guyton-Morveau (*voy.* ce nom) fut préféré, et plus tard on adopta celui de Bâle. Déjà Riffault avait trouvé le moyen de confectionner, en trois heures de battage, de la poudre égale à celle qu'on n'obtenait que par un battage de douze heures au moins en multipliant les rechanges. Ce moyen, qui consistait à réduire séparément les matières combustibles en poussière, puis à les soumettre, ainsi réunies, au battage des moulins pendant trois heures, fut essayé à Essone et employé par ordre du gouvernement, dans la plupart des poudreries. Mais on reconnut ensuite qu'une plus longue action des pilons était nécessaire pour donner à la poudre une solidité qui permît les transports lointains et les longs emmagasinages. On fixa donc la durée du battage à quatorze heures, en conservant toutefois le mode de préparation des matières que Riffault avait indiqué. La rapidité dans la fabrication de la poudre, la diminution des dangers qu'elle présente furent le résultat de cette mesure utile. Le séchoir artificiel que Riffault fit construire au Ripault offre autant de simplicité que de sécurité. Ce procédé tient le milieu entre l'usage dangereux des poêles d'Allemagne et l'usage dispendieux de l'eau réduite en vapeur pratiqué en Angleterre. Il s'agit de faire circuler de l'air chaud dans des conduits,

Digitized by Google

sous le sol et dans l'épaisseur des murs, puis de l'introduire par différentes ouvertures dans l'intérieur du séchoir, dont la température peut s'élever progressivement jusqu'à 70 degrés centigrades. Berthollet ayant annoncé que l'emploi du muriate suroxygéné de potasse (chlorate de potasse) augmentait la force de la poudre à tirer, Riffault fabriqua aussitôt, d'après cette méthode, 100 grammes de poudre qu'il essaya avec un succès effrayant; mais il émit le vœu qu'on renonçât à cette périlleuse manipulation et les terribles effets du chlorate de potasse ont prouvé que ses craintes n'étaient que trop fondées (*voy.* Berthollet). Appelé à Paris et nommé l'un des trois administrateurs généraux des poudres et salpêtres, il fut élu, en 1798, par le département d'Indre-et-Loire, député au conseil des cinq-cents. Après le 18 brumaire, il reprit ses fonctions administratives, qu'il continua d'exercer sous la restauration, époque à laquelle le roi rendit aux administrateurs leur ancien titre de régisseurs généraux et créa Riffault chevalier de la Légion d'honneur. En 1817, la régie des poudres ayant été confiée à un directeur général appartenant à l'artillerie, le général Ruty (*voy.* ce nom), il cessa d'être employé et utilisa ses loisirs en composant des ouvrages de chimie et en traduisant des livres anglais sur le même sujet. Il mourut à Paris le 7 février 1826. Ses talents et ses travaux l'avaient mis en relation avec un grand nombre de savants français et étrangers. M. C.-F. Vergnaud-Romagnési, membre de la société royale des sciences d'Orléans, a publié, dans le tome 7 des *Annales* de cette société, une *Notice sur Riffault*, qui a été imprimée séparément (Orléans, 1826, in-8°), et d'où sont tirés les détails que nous venons de donner. On a de Riffault : 1° *Manuel du commissaire des poudres et salpêtres*, Paris, an 8 (1800), in-4°; 2° (avec Bottée de Toulmont), *Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon*, Paris, 1812, in-4°, avec un atlas in-folio de 40 planches. Cet ouvrage, approuvé par le ministre de la guerre, a été traduit en plusieurs langues. 3° (avec le même), *l'Art du salpêtrier*, Paris, 1813, in-4° avec 5 planches; 4° *Manuel théorique et pratique du peintre en bâtiments, du doreur et du vernisseur*, Paris, Roret, 1824, in-18; 2° édit., ibid., 1825; 3° édit., entièrement refondue, par A. D. Vergnaud, ibid., 1827; 4° édit., 1829; 5° *Manuel complet du teinturier et du dégraisseur*, Paris, 1825, in-18; 2° édit., augmentée par A. D. Vergnaud, 1827; 6° *Manuel de chimie*, Paris, 1825, in-18; 2° édit., entièrement refondue par A. D. Vergnaud, 1827; 3° édit., 1829. Riffault a laissé manuscrit un *Manuel d'architecture, de maçonnerie et de briqueterie*, qui devait former 2 volumes in-18. Les ouvrages qu'il a traduits de l'anglais sont : 1° *Système de chimie* de Th. Thomson, enrichi d'une introduction et d'observations par Berthollet, Paris, 1809, 9 vol. in-8° avec 300 tables et planches; 2° édit., d'après la 5° de l'original, Paris, 1818-1819, 4 vol. in-8°; *Supplément* à cette traduction, Paris, 1822, in-8°; — 2° *Traité pratique sur l'usage et le mode d'application des réactifs chimiques*, etc., de Fréd. Accum, Paris, 1819, in-8°; — 3° *Chimie des gens du monde*, de Sam. Parkes, Paris, 1822, 2 vol. in-8°; — 4° *Dictionnaire de chimie*, d'André Ure, Paris, 1822-1824, 4 vol. in-8°, avec 14 planches; — 5° *Essai sur l'histoire chimique des calculs et sur le traitement médical des affections calculeuses*, d'Alex. Marcet (*voy.* ce nom), Paris, 1823, in-8° avec 10 planches; — 6° *Manuel de chimie amusante*, de Fréd. Accum, Paris, 1825, in-18; 2° édit., revue par A. D. Vergnaud, 1827; — 7° *Manuel théorique et pratique du brasseur*, du même, Paris, 1825, in-18. Z.

RIGA (Pierre de), poëte, que l'on a confondu souvent avec deux écrivains du même nom (1), écrivait, suivant Ducange, vers 1160. Quelques auteurs le font Anglais; mais Dupin dit qu'il était de Vendôme. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de Ste-Marie de Reims, où il remplissait l'office de chantre et finit par prendre l'habit de chanoine régulier, dans l'abbaye de la même ville, dédié à saint Denis. Il mourut, suivant l'opinion la plus commune, en 1209; mais quelques biographes reculent sa mort jusqu'à l'année 1263. Tritheim regardait Pierre de Riga comme le plus savant docteur de son siècle. Il a traduit ou plutôt paraphrasé en vers de différents mètres la plus grande partie des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; ce poëme est intitulé dans la plupart des manuscrits *Aurora* ou *Bibliotheca*. L'auteur nous apprend le motif qui lui fit donner à son ouvrage le titre d'*Aurora*. C'est, dit-il, parce qu'il dissipe les obscurités de l'ancienne loi, comme l'aurore dissipe et met en fuite les ténèbres de la nuit. D'après la *Préface*, insérée par Hocker dans la *Notice* des manuscrits d'Heilbron, et depuis par Fabricius dans la *Bibl. med. et infimæ latinitatis*, t. 5, p. 277, on voit que Pierre de Riga n'avait le projet de mettre en vers que la *Genèse*, mais qu'il se crut obligé de céder aux instances de ses amis, qui le pressaient de continuer un ouvrage si propre à répandre la connaissance des vérités les plus importantes. Les manuscrits de l'*Aurora* sont très-nombreux; la bibliothèque de Paris seule en possède jusqu'à quinze (2); il en existe de deux sortes : les uns contiennent le poëme de Riga, tel qu'il l'avait composé; les autres ont été corrigés et augmentés par Gilles de Delft (*voy.* Delphus), clerc de l'église de Paris, et qu'on a confondu, par cette raison, avec Gilles de Paris, dont on a deux petits traités en vers (*De pulsibus* et *De urinis*), publiés par Gen-

(1) Avec *Pierre Comestor* et *Pierre chantre* de l'église de Paris.
(2) Oudin a donné la liste de tous les manuscrits de l'*Aurora*, qu'il avait découverts, dans les *Commentarii de scriptorib. ecclesiasticis*, t. 2, p. 1581.

Digitized by Google

tilis Fulginas, avec un commentaire, Venise, 1494, in-8°, et réimprimés plusieurs fois dans le 16e siècle (*voy.* Gentil Gentilli). Tous les critiques conviennent que le poëme de Riga annonce un talent de versification très-remarquable pour l'époque où il a été composé : il est précédé d'un prologue en vers pentamètres et hexamètres; et chaque livre est suivi d'une récapitulation en vers lipogrammatiques (*voy.* Gordien). Plusieurs savants, Gaspar Barth, Christ. Daum, André Rivinus et Casimir Oudin se sont occupés de la publication de l'*Aurora;* mais, malgré leurs promesses, ce poëme est encore presque entièrement inédit. On en trouve des fragments plus ou moins étendus dans les *Commentarii* d'Oudin et dans la *Biblioth.* de Fabricius. Gasp. Barth a inséré dans ses *Adversaria*, t. 31, cap. 15, le *livre d'Esther;* et c'est le seul que l'on connaisse imprimé tout entier. Polycarpe Leyser a donné, dans *l'Historia poëtar. medii ævi*, les variantes de ce livre, tirées des deux manuscrits de la bibliothèque d'Helmstadt; le prologue et les sommaires ou récapitulation dont on a parlé et enfin divers passages dans lesquels Pierre de Riga s'est le plus éloigné du texte de la Bible, tels que ceux où l'auteur dit qu'Adam fut créé dans le pays de Damas, qu'il parlait hébreu, qu'il avait reçu le don de prophétie et qu'il composa plusieurs ouvrages pour l'instruction de ses descendants; que le signe dont Dieu marqua Caïn, après le meurtre de son frère, était le tremblement de la tête; que Lamech, étant à la chasse, blessa Caïn qu'il prenait pour une bête fauve; que Nabuchodonosor est le même que Cambyse, etc. On ne peut que renvoyer les curieux, pour plus de détails, à l'ouvrage de Leyser, p. 692-736. W-s.

RIGAS. *Voyez* Rhigas.

RIGAUD ou RIGAULT (Eudes ou Odon), archevêque de Rouen, mort le 2 juillet 1275, était né au commencement du 13e siècle. Il avait appartenu à l'ordre des frères mineurs et il fut un des personnages les plus considérables de cette époque; il obtint de St-Louis de hautes marques de confiance, et il fut, au mois de mars 1248, placé sur le siége archiépiscopal de la capitale de la Normandie; c'était alors une des premières dignités de l'Eglise de France. Il reste de ce prélat un *Regestrum visitationum*, manuscrit autographe conservé à la bibliothèque de Paris. Après être longtemps demeuré oublié, ce *Journal des visites pastorales* a attiré l'attention des archéologues. M. de Caumont en a publié un extrait (Caen, 1837, in-8° de 60 pages), mais il était réservé à M. Th. Bonnin de faire le premier paraître une édition complète du texte original. Elle forme un volume in-4° de 867 pages; l'impression, commencée à Evreux en 1847, fut retardée par des événements peu favorables à l'étude, et le livre ne parut qu'en 1852. Il a été tiré à 315 exemplaires seulement. M. Frère a dit avec raison dans son *Bibliographe normand :* « Ce précieux « journal contient sur la géographie et la topo- « graphie, sur les usages, les mœurs, la législa- « tion, la politique, et surtout sur le clergé nor- « mand au 13e siècle, une multitude de faits que « ne fournit aucun des documents parvenus jus- « qu'à nous sur cette grande époque. » Z.

RIGAUD (Jean-Cyrille), poëte languedocien, docteur en médecine, bibliothécaire de la ville de Montpellier, professeur suppléant de belles-lettres au lycée et à l'école centrale de l'Hérault, membre de la société des sciences, belles-lettres et arts de Montpellier, ainsi que des sociétés médicale et d'agriculture de la même ville. Il est né à Montpellier vers 1749. Doué d'une imagination très-vive et de beaucoup d'esprit, il a cultivé les lettres de bonne heure. Il remporta un prix à l'académie des Jeux Floraux. Il a composé une comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, intitulée *la Nouvelle de la paix*, et jouée à Montpellier avec succès, le 17 et le 18 brumaire an 10. Un jeune militaire, après plusieurs campagnes, revient inopinément dans son village, où il retrouve son amante; il apporte *officiellement* à cette dernière la nouvelle de la paix qui doit le fixer près d'elle. Un marchand de vin, Gascon, intéressé à la continuation de la guerre, rival plus ridicule que redoutable, est facilement éconduit. C'est dans ce cadre léger que l'auteur a placé plusieurs couplets ingénieux de circonstance. Son poëme : *las Amours dé Mounpéïé*, en vers de sept pieds et en deux chants, est un ouvrage agréable, d'un style facile et naturel, souvent malin et gracieux, mais malheureusement déparé par quelques vers un peu libres (Martin). Ce poëme est dédié à *las Fiétas de de Mounpéïé* (aux jeunes filles de Montpellier). On doit à Cyrille Rigaud un autre petit poëme intitulé *l'Amour et l'Hymen*. Mais celui-ci, ainsi que son titre l'indique, est en français. Cyrille Rigaud a composé quelques chansons dont la plus connue est *lou Berger malhuroux*, et plusieurs fables parmi lesquelles on doit citer *la Flûte et la Trompette*. Il a fait l'*Eloge* de l'infortuné poëte Roucher, son compatriote et son ami. On assure qu'il a *rédigé* une partie des ouvrages du célèbre naturaliste Auguste Broussonnet. Cyrille Rigaud est mort à Montpellier en 1824. *Las Amours de Mounpéïé* ont paru en 1806. *L'Amour et l'Hymen* en 1811. Ce dernier poëme est inséré dans le Recueil des bulletins de la société des sciences, belles-lettres et arts de Montpellier (t. 4, p. 155). C'est dans ce même recueil que se trouve l'*Eloge* de Roucher (t. 5, p. 303). Les œuvres de Cyrille Rigaud portent pour titre : *Poésias patouèsas de Cyrilla Rigaud émbé cdouquas péças d'Augusta Rigaud et dé différens douturs*, Mounpéïé, 1821, in-12, chez Renaud. Ses principaux ouvrages sont réimprimés à la suite des œuvres de son frère (*voy.* l'article suivant). A. M.

RIGAUD (Auguste-Pierre-Augustin), frère du

Digitized by Google

précédent, poëte languedocien, membre et trésorier de la société des sciences, belles-lettres et arts de Montpellier, est né dans cette ville en mars 1759. Dans sa jeunesse, il remporta le prix de l'Amarante, à l'académie des Jeux Floraux. La pièce couronnée était une ode au célèbre poëte Goudelin. Vers la même époque, Rigaud composa un petit poëme en français, intitulé *la Renaissance des Jeux Floraux*, et une épître à Sa Majesté l'empereur et roi. Il est auteur d'un joli poëme en vers patois de huit pieds et en deux chants, *las Vendémias dé Pignan* (les Vendanges de Pignan). Ce poëme fut composé en 1780. Il est dédié à Berthe, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, et à Rosette (?). Dans une séance publique de la société des sciences, belles-lettres et arts de Montpellier (26 décembre 1811), Rigaud fit lecture d'un autre poëme, en vers français, intitulé *Guttemberg, ou l'Origine de l'imprimerie*. On doit à notre poëte des romances et des chansons en idiome languedocien, parmi lesquelles nous citerons : *la Tourtouréléta, Chacun soun plézi, lou Roussinolét, lou Loup*. On a encore de lui diverses pièces imitées d'Anacréon, par exemple *l'Amour prés per las musas, l'Amour piquat per una abéia, La vida es courta, Jouiguén ddou prézen, F'dou auma, Ai sét...* Le dernier éditeur de ses œuvres a fait connaître un joli badinage du même auteur, intitulé *lous Bans dé Sylvanés* (les bains de Sylvanès), dans lequel on trouve *Midou roumidou, ou la Cansou das cats* (la chanson des chats). Auguste Rigaud est mort à Brives (Corrèze) le 15 avril 1835. Il est le père de M. Philippe Rigaud, actuellement professeur à la faculté de médecine de Strasbourg. Les poésies d'Auguste Rigaud ont du naturel et de la gaieté. Plusieurs passages de son poëme patois sont charmants. Ses romances, ses chansons et ses pièces fugitives sont pleines de verve, de grâce et de finesse. Elles jouissent, du reste, d'une grande popularité à Montpellier et dans une grande partie du Midi. — Voici les diverses éditions des œuvres patoises d'Auguste Rigaud : 1° *las Vendémias dé Pignan, pouéma coumpâousat en* 1780, Mounpéié, an 2, 1794, in-16, J. G. Tournel ; 2° *Pouésias patouèsas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud*, Mounpéié, 1806, in-16, p. 120 et 2 pages non numérotées, Renaud. Cette seconde édition ne renferme pas l'*Aristocratia chassâda dé Mounpéié*, pièce de vers récitée dans une des séances des amis de la constitution (5 décembre 1790) lors de la réunion de la garde nationale au club de cette ville, laquelle pièce se trouve dans la première édition (p. 31). 3° *Obras coumplétas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud, en patouès dé Mounpéié, séguidas d'un chouès dé roumançaz et cansous patouèsas dé divers âouturs. Trouèsièma éditioun*. Mounpéié, 1845, in-16, p. 195, A. Virenque. 4° Quelques-unes des romances et des chansons de Rigaud ont été réimprimées plusieurs fois séparément. Nous avons sous les yeux un exemplaire de la romance *lou Loup*, avec la traduction interlinéaire et la musique par Joseph Perrin, in-8°, p. 2. — Voici la liste des principaux ouvrages français de notre auteur : 1° *Guttemberg, ou l'Origine de l'imprimerie*, poëme, dans le Recueil des bulletins de la société des sciences, belles-lettres et arts de Montpellier, t. 5 (1813), p. 3 ; 2° *Hubert Goffin*, ode, *loc. cit.*, p. 302 ; 3° *Poésies françaises*, Paris, 1820, 4 vol. ; 4° *Elégie aux mânes de mon ami Berthe*, Montpellier, 1822, in-8°, chez Félix Avignon, p. 5 et faux titre ; 5° *Fables nouvelles*, Paris, 1823, in-8° avec une lithographie ; 6° *Recueil de contes*, Paris, 1825, in-12. Indépendamment des compositions que nous avons citées, nous signalerons aux appréciateurs de la grande poésie l'*Apparition de Cicéron à Auguste*, les *Thermopyles*, la *Bataille d'Eylau*, l'*Inquisition*. Parmi les pièces fugitives, si souvent pleines de grâces anacréontiques, nous recommanderons la lecture des suivantes : *le Temps et les Plaisirs*, les *Oiseaux*, le *Papillon*, le *Figuier*. Enfin, pour se faire une idée de notre auteur dans le genre de la fable, il faut lire les *Deux Moucherons*, le *Lion voulant devenir roi*, et *la Cigale et la Fourmi*. Cette dernière est une fine critique de la fable si connue de la Fontaine. A. M.

RIGAUD (Benoît-Joseph), général mulâtre, né à St-Domingue, fut soldat dès sa plus tendre jeunesse et devint général dès les premiers temps de la révolution. Après avoir fait de vains efforts pour conserver à la France cette belle colonie, il combattit les Anglais, qui s'étaient emparés en 1794 de l'excellente position de Leogane, et parvint à les en chasser, ainsi que de la ville de Tiburon, où ils s'étaient fortifiés. Mais il n'eut pas le même succès au Port-au-Prince et dans la plaine des Cayes. Forcé d'évacuer la colonie, il se retira un des derniers. Montrant beaucoup d'attachement à la métropole, il vint en France, où il passa plusieurs années. Etant retourné à St-Domingue lorsque l'île fut tout à fait au pouvoir des nègres, il y mourut en 1811. Quatre fils qu'il avait laissés à Paris y firent leurs études. M—dj.

RIGAUD (Antoine-François), littérateur français, naquit à Paris le 1er janvier 1767 ; il étudia au collége Louis le Grand et quatre bourses ayant été créées à l'occasion de la naissance du malheureux fils de Louis XVI, il obtint l'une d'elles. Très-jeune encore sa vocation dramatique se déclara ; il n'était pas sorti du collége lorsqu'il écrivit une comédie en trois actes et en vers que le Théâtre-Français reçut à correction. Après avoir travaillé pour divers théâtres et fait des traductions pour quelques libraires, après avoir donné des leçons de grammaire et de littérature, Rigaud obtint en 1816 un emploi au secrétariat général des postes ; il mourut vers 1832. Celles de ses compositions dramatiques qui furent jouées aux Français, aux Variétés, au théâtre de la rue

Digitized by Google

du Bac et ailleurs, et qui ont été imprimées sont : les *Statuaires d'Athènes*, 1799 ; les *Deux Veuves*, 1799, *l'Inconnue, ou Misanthropie et Repentir*, 1800, *Molière avec ses amis*, 1801, *Piron aveugle*, 1804, *Evelina*, 1813 ; il en composa bien d'autres qui n'ont pas été publiées ; lorsqu'elles eurent du succès, il fut bien éphémère. Ecrivain correct, Rigaud manquait d'action et de comique. Il traduisit deux romans du sentimental Auguste Lafontaine, alors en possession d'attendrir les habitués des cabinets de lecture : le *Testament*, 1812, et *Reinhold, ou le Pupille mystérieux*, 1818, chacun en 5 volumes in-12. En 1820, il fit paraître une version en prose d'un poëme de Thomas Moore : le *Prophète voilé et la Péri ;* ces épisodes de Lalla Roukh sont assez mal connues des personnes qui ne peuvent lire l'original. Z.

RIGAUD (Jean-Jacques), administrateur et écrivain suisse, naquit à Genève le 8 décembre 1785 et mourut dans la même ville le 28 mars 1854 ; il remplit dans sa patrie les fonctions administratives les plus importantes ; membre du conseil représentatif et conseiller d'Etat, il fut de 1825 à 1843 onze fois premier syndic, et huit fois il eut le mandat de représenter son canton à la diète fédérale. Un grand nombre de rapports, de discours, de travaux sur les affaires politiques de l'époque, sur l'administration de la ville de Genève, sont sortis de la plume de Rigaud, mais c'est surtout comme ami des arts qu'il mérite d'être signalé. Membre de la *Société des arts* de Genève, il a écrit une histoire complète des beaux-arts dans cette cité. Ce travail, portant le titre sans prétention de *Recueil de renseignements relatifs à culture des beaux-arts à Genève*, est divisé en quatre sections qui vont depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 1845 ; inséré dans les *Mémoires et documents* de la société d'histoire et d'archéologie de Genève (1845-1849), il a été tiré à part et forme un volume in-8°, mis au jour en 1849. Z.

RIGAUD Y ROS (Hyacinthe-François-Honoré-Mathias-Pierre-André), c'est-à-dire *Rigaud le Roux*, naquit à Perpignan le 20 juillet 1659 (paroisse de St-Jean). Fils et petit-fils de peintres, il prit goût de bonne heure pour leur profession, et après la mort de son père Mathias, il fut envoyé à Montpellier, et placé successivement, par les soins de sa mère, chez plusieurs maîtres, Pezey, Verdier et Ranc. Il vint ensuite à Lyon pour exercer ses divers talents et y demeura quatre années. Pour se perfectionner dans toutes les parties de son art, il se rendit à Paris en 1681 ; dès l'année suivante, il remporta le premier prix de peinture proposé par l'académie. Le sujet était *Caïn bâtissant la ville d'Hénoch*. Ce succès valut à Rigaud une médaille d'or de deux cents livres, un porte-crayon et deux compas d'argent donnés par Colbert, et un porte-crayon également en argent, de la composition du sieur Dieu, offert par l'académie. Cependant il n'alla point à Rome et ne put jouir de la pension accordée aux élèves couronnés. D'après un portrait qu'il fit de Girardon, ses dispositions dans ce genre de peinture servirent de motifs au premier peintre du roi, Lebrun, pour retenir et fixer Rigaud en France. On s'empressa de l'agréer à l'académie comme peintre d'histoire sur la vue seule d'un *Crucifiement*, avec figures, non terminé, le 5 août 1684 ; mais ce fut un *Portrait du sculpteur Desjardins* et un *St-André*, actuellement au Louvre, qui le firent recevoir, le 2 janvier 1700, comme peintre d'histoire et de portraits. Dans les tableaux de ce genre, une parfaite ressemblance, jointe à l'expression du caractère et de la physionomie, lui fit sans doute une réputation brillante, mais qui le détourna ou ne lui permit que très-rarement de cultiver l'histoire. Mignard, quoique excellent lui-même dans le portrait, avait engagé Rigaud à exécuter, pour les salles de l'académie, celui de Lebrun, son prédécesseur : le grand succès qu'obtint son protégé le produisit dans un cercle choisi et de là dans une sphère plus élevée. Rigaud peignit *Monseigneur devant Philisbourg*, ce qui le fit désigner pour faire le portrait en pied de Philippe V en 1700, aujourd'hui au Louvre. Ce portrait figura au salon de 1704 : c'est la seule fois que Rigaud ait exposé. Il fit ensuite, en 1701, celui de Louis XIV, également au Louvre. Après qu'il eut peint ainsi les princes de la famille royale, on ne l'appela plus que le *peintre de la cour :* il méritait ce titre. Dans la composition de ses figures, toujours conformes, soit par les attitudes et le port, soit par le jet des draperies, au caractère des personnages, il déploie une noblesse qui lui est propre et qui était analogue à la magnificence de la cour du monarque. Peut-être semble-t-il y avoir quelque chose de théâtral dans ses poses. Ce style, qui chez ses successeurs dégénéra en affectation, était alors le type que le théâtre reçut de la cour et qu'il outra en l'imitant ; mais l'artiste, dans ses tableaux même d'apparat, ne s'écarte point de la vérité, et, malgré le luxe ou, comme on l'a dit, le fracas des accessoires et l'ampleur des draperies, il n'y a point de roideur ni d'exagération dans son style. Avec plus de gravité et de force que de vivacité et de délicatesse, il a fait moins de portraits de femmes. Il les laissait faire à Largillière, et d'ailleurs il ne croyait pas, après Mignard, pouvoir y joindre la même grâce avec la même vérité. Il disait d'elles : « Si je les fais « telles qu'elles sont, elles ne se trouveront pas « assez belles, et si je les flatte trop, elles ne ressembleront pas. » Inspiré pourtant par un sentiment tendre, il peignit plusieurs fois le portrait de sa mère, Marie Serre (le Louvre en possède deux sur la même toile), dont Coysevox a sculpté le buste (Louvre, galerie des sculptures). Drevet a gravé en 1702, d'après Rigaud, un des portraits de sa mère. Dans l'un des voyages qu'il fit pour

Digitized by Google

cet objet, la ville de Perpignan le nomma en 1709 au rang de ses nobles. Louis XIV confirma cette nomination, et Louis XV, qui fut également peint par Rigaud, la lui maintint, « tant en con« sidération de la réputation acquise dans son « art que pour avoir peint la famille royale jus« qu'à la quatrième génération ». En 1627, indépendamment de la conservation qu'il obtint de ses rentes à l'hôtel de ville, Rigaud fut pensionné du roi et décoré de l'ordre de St-Michel. De professeur, il fut créé recteur, puis directeur de l'académie. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de son épouse, en 1742, joint à son âge avancé, accéléra la fin de ses jours : il mourut le 29 décembre 1743, à l'âge de 84 ans, sans postérité et sans autres élèves remarquables que Nicolas Desportes, le neveu, et Jean Ranc, qui avait épousé sa nièce et qui devint premier peintre du roi d'Espagne. Les nombreux tableaux de Rigaud sont répandus dans les principales contrées de l'Europe, dont il a peint les souverains et les plus illustres personnages. Le musée du Louvre possède, outre les tableaux cités, les portraits de Lebrun, de J.-H. Mansart et celui de Bossuet, la *Présentation au temple* et des portraits de personnages inconnus. Son œuvre, gravé par les plus habiles maîtres, entre autres par Edelinck, les Drevet et J. Audran, se compose de plus de deux cents portraits historiés. Celui de Rigaud, exécuté par le premier, passe pour un chef-d'œuvre. Sur Hyacinthe Rigaud, consultez : d'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*, t. 4, p. 310-326; — *Histoire des peintres de toutes les écoles*, par Charles Blanc; mais avant tout les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'académie royale de peinture et de sculpture* (Paris, 1854, in-8°, t. 2, p. 114-200). On trouve dans ce dernier ouvrage le catalogue chronologique des portraits peints par Rigaud, le prix qu'ils furent payés, le nom des graveurs qui les ont reproduits. — Rigaud (Gaspard), frère puîné d'Hyacinthe, né à Perpignan, mourut à Paris âgé de 45 ans, le 28 mars 1705; il avait été agréé à l'académie royale le 30 juillet 1701; Ratti (*Vite de' pittori*, t. 2) cite de lui les portraits de Jean-François Brignole et de la signora Battina Raggi Brignole, conservés à Gênes au palais Brignole. G—ce et B. de L.

RIGAULT, en latin *Rigaltius* (Nicolas), savant et laborieux philologue, naquit à Paris en 1577. Son père était médecin : le fils annonça dès sa première jeunesse des talents extraordinaires pour les lettres; aussi Baillet et Klefecker l'ont-ils placé parmi les érudits précoces. Après avoir achevé ses études sous les jésuites, qui cherchèrent inutilement de le retenir, il se rendit à Poitiers pour y faire son cours de droit. Quelques pièces de vers latins (1), qu'il publia tandis qu'il était encore sur les bancs, lui méritèrent l'amitié de Scévole de Ste-Marthe et des autres littérateurs qui alors faisaient l'ornement de Poitiers. Il revint ensuite à Paris, et, s'étant fait recevoir avocat, fréquenta le barreau; mais, entraîné par son goût pour l'érudition, il renonça bientôt à sa profession, dans laquelle on prétend d'ailleurs qu'il n'eut aucun succès. Son *Funus parasiticum*, satire ingénieuse, composée à l'âge de dix-neuf ans, l'avait fait connaître du célèbre de Thou. Par sa protection, il fut nommé garde de la bibliothèque de Paris, après la mort de Casaubon, son ami, dont il remplissait l'emploi depuis sa retraite en Angleterre (*voy.* Casaubon). Il s'attacha surtout à mettre en ordre les manuscrits, dont il rédigea le catalogue (1) et enrichit cette collection de ceux de Philippe Hurault de Chiverny. De Thou le chargea par son testament de surveiller l'éducation de ses enfants, et il se montra digne de cette marque de confiance; mais rien ne pouvait ralentir son ardeur pour l'étude, et chaque année voyait éclore quelques nouveaux fruits de ses veilles laborieuses. Dans une de ses observations sur les œuvres de Tertullien, qu'il publia d'après les meilleurs manuscrits en 1628, Rigault soutint que, dans le cas de nécessité, les laïques ont droit de consacrer l'eucharistie. Le savant évêque d'Orléans l'Aubespine (*voy.* ce nom) lui prouva que le passage dont il s'appuyait n'avait trait qu'aux offrandes des fidèles à l'autel et n'était nullement applicable à l'oblation du sacrifice, et Rigault s'empressa de désavouer son erreur (2). Cependant Grotius et après lui Saumaise se sont efforcés d'accréditer l'opinion qu'avait abandonnée Rigault; mais ils ont été réfutés solidement par le P. Petau et par Dodwell. Dans un autre endroit de son commentaire sur Tertullien, Rigault, qui paraît avoir eu beaucoup de penchant pour le paradoxe, prétendit prouver, contre l'opinion générale, que Jésus-Christ était d'une figure tout à fait commune : « Jésus, disait-il, n'ayant « point voulu des honneurs ni des richesses, a « dû renoncer de même aux avantages de la « figure. » Ce fut pour réfuter cette opinion que le P. Vavasseur composa sa dissertation *De pulchritudine Christi* (*voy.* Vavasseur). Toutes ces discussions théologiques ne firent aucun tort à Rigault et ne l'empêchèrent pas d'être comblé des faveurs de la cour. Nommé conseiller au parlement de Metz, lors de sa création en 1633,

(1) Dreux du Radier cite deux petits poëmes de Rigault (*Laurus* et *Purpura*), imprimés à Poitiers en 1596; mais il ne paraît pas avoir su que c'était l'auteur du *Funus parasiticum*, et de tant d'autres ouvrages qui l'ont rendu si justement célèbre. (*Voy.* la *Bibl. du Poitou*, t. 3, p. 83.)

(1) On conserve à la bibliothèque du Louvre le *Catalogue* de Rigault, écrit de sa main avec beaucoup de propreté et d'élégance, en 2 volumes in fol., ainsi que plusieurs livres couverts de ses notes. (*Voy.* le *Mémoire historique sur la bibliothèque du roi*, t. 1er du *Catalogue* des livres imprimés, t. 22 et 23.

(2) Il écrivit à l'évêque d'Orléans une lettre (*De sacrificio eucharistiæ*, Paris, 1629, in-8°) qui doit être regardée comme un des livres les plus rares qui existent, s'il est vrai, comme le dit Rich. Simon, qu'elle n'ait été imprimée qu'à *vingt* exemplaires (*voyez* les *Lettres choisies* de Simon, t. 1er, p. 19); mais M. de l'Aubespine la reproduisit avec sa *Réponse*, en 1630, in-8°.

Digitized by Google

il fut ensuite pourvu de la charge de procureur général près de la chambre souveraine de Nancy et enfin de celle d'intendant de la province de Toul. Il mourut en cette ville au mois d'août 1654, avec la réputation d'un excellent magistrat. C'était un homme d'une érudition prodigieuse et un très-habile critique; mais il aimait à se singulariser par ses opinions. Malgré son attachement à la foi catholique, il notait avec soin, dans ses lectures, tous les passages opposés à la doctrine de l'Eglise, et fournissait ainsi, peut-être sans le vouloir, des armes aux novateurs. Outre des traductions latines, que Huet trouve trop négligées, d'Onosander (*voy.* ce nom) et d'Artemidore (*voy.* ce nom), ainsi que des anciens auteurs *onéirocritiques*, on lui doit des éditions, enrichies de corrections, d'observations et de notes utiles, de Phèdre, de Martial, de Juvénal, avec la satire de Sulpicia, de Tertullien, de Minutius Félix, de St-Cyprien et de Commodien. Parmi ses autres ouvrages, on se contentera de citer les plus importants : 1° *Asini aurei Asinus sive de scaturigine onocrenes*, ARCADIÆ BŒOTIORUM, 1596, in-12, ouvrage très-rare, dont on ne connaît que l'exemplaire de la bibliothèque de Paris; 2° *Satyra Menippea Somnium; Biberii Curculionis parasiti mortualia apta ad ritum prisci funeris; accessit Asinus*, etc., Poitiers, 1596, in-8°, édition échappée à toutes les recherches de Niceron et inconnue à tous les bibliographes. Barbier en cite une de Paris, 1600, in-12 (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, 1re édition, n° 11746). C'est probablement la même que celle qui se trouve indiquée dans le catalogue de la bibliothèque de Paris, sous la date de 1599. Rigault publia la troisième édition sous ce titre : *Funus parasiticum sive L. Biberii Curculionis parasiti mortualia ad ritum prisci funeris; cum appendice De parasitis et assentatoribus, et Juliani imperator. epistola ad Alexandrinos, gr.-lat.*, Paris, 1601, in-4°. Cette satire a été réimprimée à la suite de l'ouvrage de J. Kirchmann : *De funeribus Romanorum*, Hambourg, 1605; dans le recueil intitulé *Epulum parasiticum*, Nuremberg, 1665; dans quelques autres collections de pièces satiriques et enfin dans le tome 1er de l'*Histoire de Montmaur*. Elle n'avait pourtant point été composée, comme l'ont cru Bayle et quelques autres auteurs, contre ce fameux parasite, qui était inconnu lors de sa publication (*voy.* MONTMAUR). 3° *Glossarium tacticum mizobarbarum; de verborum significatione quæ ad novellas impp. qui in Oriente post Justinianum regnaverunt, de re militari constitutiones pertinent*, Paris, 1661, in-8° de 246 pages, ouvrage rare et curieux. Freytag en a donné la description avec un extrait de la préface dans les *Analecta litteraria*, p. 782 et 783. 4° *Vita S. Romani archiep. Rothomagensis, e veteri martyrologio edita, cum notis; accessit Dissertatio et Ludovici XII privilegium in gratiam feretri seu capsæ S. Romani concessum*, Rouen, 1609, 1652, in-8°. Dans sa dissertation, Rigault réfute la fable du dragon, qu'il regarde comme le fondement du privilége de la fierté ou châsse de St-Romain. Ad. Behot lui répondit à ce sujet. 5° *Rei accipitrariæ scriptores nunc primum editi; accessit liber de cura canum, gr.-lat.*, Paris, 1612, recueil rare et recherché, sur lequel on peut consulter la *Bibliothèque des thereuticographes*, par Rich. Lallemant. M. Brunet en a donné la description dans le *Manuel du libraire* (*voy.* DÉMÉTRIOS PÉPAGOMÈNE et P. GILLES). 6° *Rei agrariæ sive finium regundorum scriptores cum observationibus*, ibid., 1613 ou 1614, in-4°. On trouve la liste des auteurs dont se compose cette collection dans les *Analecta* de Freytag, p. 781, et dans le *Répertoire bibliographique universel* de Peignot, p. 243. Goës a inséré les notes de Rigault dans son édition (*voy.* GOES). 7° *Diatriba de satyra Juvenalis*, dans l'édition de Paris, 1616, in-12. Henr.-Christ. Hennin l'a insérée dans les prolégomènes de sa belle édition de Juvénal (*voy.* HENNIN). 8° La continuation de l'*Histoire* de de Thou, en 3 livres, comprenant les années 1607 à 1610. Le premier livre avait paru dans l'édition de Genève, 1620, dont on croit que Rigault prit soin. Ils se trouvent tous les trois dans l'édition de Londres, 1733, et ils ont passé dans la traduction française. 9° *De lege venditionis dicta; Observatio duplex ad legem* CURABIT PRÆSES, *Cod. de actione empti*, Toul, 1644, in-4°; 10° *De modo proposito fænori observatio*, ibid., 1645, in-4°. Meermann a inséré ces deux opuscules dans le *Nov. Thesaur. juris*, t. 1er, p. 367-372. 11° *Observatio de populis fundis, seu de statu et conditione populorum, qui fundi facti esse dicebantur lege Julia de civitate Romana*, ibid., 1651, in-4°; réimprimée avec les traités d'Ismaël Boulliau et de Henri de Valois sur le même sujet (*voy.* BOULLIAU), et insérée par Grævius dans le tome 2 du *Thesaur. antiquit. Romanar.* 12° *Vita Petri Puteani*, Paris, 1652 ou 1653, in-4°. Cette vie de P. Dupuy est estimée; elle fait partie du recueil de Bates : *Vitæ selector. aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°. On n'a pas cru devoir allonger cet article de quelques opuscules cités par Niceron, dont le catalogue des ouvrages de Rigault est d'ailleurs incomplet et inexact. Voyez les *Mémoires*, t. 21. On trouve son portrait gravé par Edeling, avec une notice, par Perrault, dans le tome 2 des *Hommes illustres qui ont paru en France pendant le 17e siècle*. W—s.

RIGAULT (HIPPOLYTE-ANGE), littérateur et critique français, né à St-Germain en Laye le 2 juillet 1821, fit de très-bonnes études au collége de Versailles, remporta le prix d'honneur de rhétorique au concours général de 1840, et entra l'année suivante à l'école normale. Agrégé des lettres en 1844, il fut d'abord professeur de rhétorique à Caen, puis professeur suppléant au collége Charlemagne à Paris. Lors de la fondation de l'école française d'Athènes (1846), il en

Digitized by Google

fut nommé membre, et se préparait à partir pour la Grèce à la fin de l'année scolaire 1847, quand M. Regnier, précepteur du comte de Paris, le désigna à M. le duc de Nemours comme précepteur de son fils M. le comte d'Eu. La révolution de 1848 jeta M. le duc de Nemours dans l'exil avec toute sa famille; Rigault le suivit; mais M. le duc de Nemours ne voulut pas accepter le sacrifice que lui faisait Rigault en se séparant de sa famille et de ses amis. Ce dernier revint donc en France (1849) et rentra dans l'université. Il fut d'abord professeur suppléant de seconde au collége Henri IV. De là il fut nommé professeur de seconde au collége de Versailles. C'était là qu'il avait fait ses études et qu'il avait eu ses succès. C'est à Versailles aussi qu'il commença à écrire dans les journaux, dans la *Revue de l'Instruction publique* d'abord, et quelque temps après dans le *Journal des Débats*. Une conformité de goût, de caractère et d'opinion appelait naturellement Rigault au *Journal des Débats*. Il y apporta un rare talent et fut vite aimé et apprécié du public. « Rigault est un journaliste », disait Armand Bertin, qui avait, dès les premiers jours, senti tout ce qu'il y avait dans le jeune écrivain. Si les circonstances avaient ramené l'habitude et le goût de la controverse politique, Rigault aurait rendu de grands services à la cause libérale et modérée. Ne pouvant pas être, à cause du temps, un journaliste de l'ancienne école, il fut un journaliste de la nouvelle école, c'est-à-dire de l'école littéraire et philosophique. Il y fut au premier rang. Fils de Descartes plutôt que fils de Voltaire, comme il aimait à le dire, et à ce titre spiritualiste très-résolu, connaissant chaque jour davantage le christianisme, l'étudiant et s'y attachant, il traitait les questions qui touchent à la religion et à la hiérarchie ecclésiastique avec beaucoup de mesure et de fermeté en tout sens, songeant toujours qu'il parlait des choses qui sont les plus sacrées à l'homme, et des choses aussi dont on abuse le plus. Si quelques personnes lui reprochent d'avoir trop penché du côté de la philosophie, on peut leur répondre d'une part que, voyant l'état des esprits, on doit lui savoir gré de n'y avoir pas penché davantage; et d'autre part que, connaissant la sincérité de ses opinions, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter si ses sentiments religieux étaient incomplets, sachant que ceux qu'il avait étaient vrais et fermes. Après avoir parlé de l'écrivain et du journaliste, si nous parlons du professeur, nous dirons qu'excellent professeur de rhétorique, il était fait pour arriver au professorat des facultés. Tout le monde l'y appelait : il se fit d'abord recevoir docteur à la faculté des lettres de Paris. Son doctorat fut des plus brillants. *L'histoire de la querelle des anciens et des modernes*, qui était le sujet de la thèse française, restera comme un des meilleurs titres de la réputation de Rigault. Peu de jours après son doctorat il monta, au collége de France, dans la chaire d'éloquence latine, comme suppléant de M. Havet (1856). Il parlait avec une facilité charmante et une élégance rare dans les improvisateurs. Son cours sur les Pères de l'Eglise fut extrêmement remarqué. Le succès qu'il obtint fut grand et mérité, et faisait désirer à tout le monde qu'il le continuât. Comme il ne devait professer qu'une seule année au collége de France, ses amis cherchèrent de quelle manière il pourrait avoir la parole à la Sorbonne. Une occasion se présenta. M. Nisard, désirant se faire suppléer dans sa chaire d'éloquence française, offrait avec beaucoup de bienveillance cette suppléance à Rigault, et personne ne doutait que l'administration supérieure ne s'empressât de ratifier ce choix. Mais il arriva que le ministre de l'instruction publique lui déclara qu'il lui fallait opter entre la suppléance de M. Nisard à la Sorbonne, avec d'autres faveurs, et sa collaboration au *Journal des Débats*. Rigault refusa de quitter le *Journal des Débats*, et sa conduite fut d'autant plus noble en cette circonstance qu'il aimait beaucoup le professorat public et qu'il y avait toujours trouvé de grands succès. Au mérite de son sacrifice, Rigault en ajouta un autre; il parla fort peu de ce qu'il avait fait; il en garda seulement le souvenir comme d'un trait de mœurs contemporaines; mais il n'eut ni rancune personnelle, ni chagrin. Attaché plus intimement au *Journal des Débats* par le sacrifice même qu'il avait fait pour y rester, Rigault y acquit chaque jour plus d'ascendant par son talent et par son caractère. Il y rajeunit et renouvela un genre déjà vieux sans être ancien, et le rendit intéressant de frivole qu'il était jusque-là; nous voulons parler des chroniques de quinzaine : c'était ordinairement une revue des petites aventures et parfois même des commérages de la vie de Paris. Le *Journal des Débats* s'était longtemps passé de ce genre d'articles. Comme il fallait y recourir pour remplir le vide que fait dans les journaux le défaut de discussions politiques, Rigault introduisit dans la chronique la réflexion morale; grande nouveauté, mais fort judicieuse. C'était, disait-il un jour, la méthode d'Addison dans le *Spectateur*, et ce qui en fait le charme. Tout se prête, en effet, dans le monde à la moralité, les petites comme les grandes choses. Il faut seulement que le moraliste ait le talent de proportionner la réflexion au sujet, de ne pas être grave dans les choses frivoles, ou frivole dans les choses graves. Molière dit dans la *Critique de l'Ecole des femmes* que c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens, c'est-à-dire les gens bien élevés; c'est une entreprise aussi difficile de faire qu'ils prennent plaisir à la morale. Rigault, dans sa chronique, réussissait à merveille dans cette entreprise, quand il fut frappé tout à coup de la maladie qui l'a enlevé au bout de deux mois à peine. Il est mort à Evreux le 21 décembre 1858, âgé

Digitized by Google

de 37 ans. Sa mort fut un deuil pour tout le monde lettré. Peu d'écrivains ont excité et mérité autant de sympathies; peu ont laissé après eux autant de regrets. En dehors de ses articles dans les journaux et revues, Rigault n'a publié que ses deux thèses de doctorat, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, dont nous avons parlé plus haut, et *Luciani Samosatensis quæ fuerit de re litteraria judicandi ratio*, Paris, 1856. L'auteur de cet article a réuni ses *Œuvres complètes*, Paris, 1859, 4 vol. in-8°, précédées d'une notice biographique et littéraire. Les œuvres latines n'y ont pas été reproduites. M. Paul Mesnard a donné, sous le titre de *Conversations morales et littéraires*, Paris, 1859, in-12, les revues de quinzaine et quelques autres articles de Rigault; il y a joint une notice. S. M. G.

RIGBY (le docteur Edward), médecin anglais, né en 1747, s'établit à Norwich en 1762 et y passa depuis presque toute sa vie. Il a rendu à à l'art de guérir d'importants services, tant par sa pratique, qu'éclairait une longue expérience, que par ses écrits, qui prouvent autant de pénétration que de savoir. Peu de médecins ont étendu leur clientèle aussi loin que lui, et cependant il trouvait des loisirs à donner à l'histoire naturelle, à l'agronomie et même à la littérature. Il fut de plus fonctionnaire public plein de dévouement : alderman de Norwich en 1802, sherif en 1803, maire en 1805, il s'occupa longtemps des intérêts des indigents et de l'extirpation des abus. Les sociétés linnéenne et horticulturale, la société médicale de Londres et la corporation des chirurgiens, etc., le comptèrent parmi leurs membres. En 1786, sa philanthropie le conduisit à provoquer l'institution d'une société médicale de bienfaisance pour le soulagement des veuves et orphelins des médecins du comté, société dont il fut le trésorier jusqu'à sa mort, arrivée en 1821, le 27 octobre, dans sa 74e année. Outre divers articles insérés dans des journaux de médecine, dans le *Gentleman's Magazine*, le *Pamphleteer*, etc., on a de Rigby : 1° *Traité sur l'hémorrhagie utérine*, dont il a été fait en Angleterre sept éditions au moins (la 6e est de 1775, in-8°) et qui a été rendu plus complet par la coopération de Stewart-Duncan; du moins c'est du travail des deux auteurs que se compose la traduction française : *Nouveau traité sur les hémorrhagies de l'utérus*, avec 124 observations, accompagné de notes, par madame veuve Boivin, précédé d'une notice historique sur le traitement des hémorrhagies utérines et suivi d'une lettre de Chaussier sur la structure de l'utérus, Paris, 1818, in-8°. 2° *De l'usage du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes*, 1785, in-8°; 3° *Sur la théorie de la chaleur animale*, 1785, in-8°; 4° *Observations chimiques sur le sucre*, 1788, in-8°; 5° *Rapport du comité de Norwich sur les maisons de travail*, 1788, in-8°; 6° *Fait relatif au soin des pauvres et à l'administration de la maison de travail de Norwich*, 1812, in-8°; 7° *Suggestion pour une culture approuvée et étendue de Mangel Wurzel*, 1818, in-8°; 8° (avec F. Blaikie) *Holkham et son agriculture*, 1819, trois éditions; traduit en français par F.-E. Molard (*voy.* ce nom), sous ce titre : *Système d'agriculture suivi par M. Coke sur sa propriété d'Holkham, comté de Norfolk*, décrit par Ed. Rigby et Fr. Blaikie, avec addition des dessins et des instruments extraordinaires dont on fait usage dans cette grande exploitation, Paris, 1820, in-8°, avec 8 planches. 9° *Framlingham et son agriculture*, 1820, in-8°. C'est l'exposition des procédés employés par l'auteur lui-même pour la culture de son propre domaine. Rigby a traduit du français en anglais les *Lettres sur l'agriculture de l'Italie*, adressées à Ch. Pictet par Lullin de Châteauvieux, 1817, 2 vol. in-8°. Z.

RIGDON (Sidney), un des fondateurs du mormonisme, né dans les environs de Pittsbourg (en Pensylvanie), vers 1789, mort en 1860 dans la vallée d'Utah. Il exerça l'état d'imprimeur, en même temps qu'il fréquenta les réunions religieuses des diverses sectes qui pullulent dans les Etats de Pensylvanie et d'Ohio, et embrassa surtout les opinions des campbellistes, libres penseurs en fait de dogmes et de morale, dont il alla prêcher lui-même les doctrines de village en village. Lisant tout et sans ordre, il eut l'occasion, dans l'imprimerie de Patterson, à Pittsbourg, où il travaillait en 1813, de lire l'ouvrage d'un certain Salomon Spaulding. Ancien prédicateur à Nouvelle-Salem (Etat d'Ohio), Spaulding avait composé un livre qu'il appela *Livre de Mormon* et qu'il donna comme la traduction d'un manuscrit trouvé par hasard. Combinant deux traditions courantes du nouveau monde, savoir, celle de l'origine juive des Indiens aborigènes ou Peaux-Rouges, d'un côté; et de l'autre celle des immigrations des Gallois ou Bretons d'Angleterre en Amérique, parmi lesquels il se trouva des chefs aux noms de Madoc, Mormon, etc., Spaulding avait forgé une histoire imaginaire des commencements de la vie politique des Juifs émigrés en Amérique. D'après lui, les nouveaux arrivés se divisèrent en tribus hostiles et se minèrent les uns les autres. C'est ainsi qu'ils seraient arrivés au degré d'abaissement où les premiers Européens du 16e siècle ont trouvé leurs descendants, les Indiens. Cependant il se leva dans leur sein des héros nationaux, dont le principal aurait été *Mormon*. Spaulding avait présenté son livre à Patterson dans l'intention de le faire imprimer. Pendant le temps qu'ils traitaient des conditions, Rigdon, qui travaillait chez Patterson, eut le temps de le copier. Aucun traité ne fut conclu; le manuscrit de Spaulding rendu, dit-on, à son propriétaire, se perdit. Les premières personnes intéressées, qui ne s'en soucièrent plus, moururent l'une après l'autre, Spaulding en 1816, et Patterson en 1826. En 1827, Rigdon fit la connaissance de *Joé Smith*,

Digitized by Google

qui allait devenir le vrai fondateur du mormonisme. Rigdon lui communiqua sa copie du manuscrit, et le rusé Smith, qui venait de trouver quelques plaques métalliques couvertes d'hiéroglyphes, dont on n'a pas encore trouvé la clef, s'empressa de représenter le manuscrit de Spaulding comme renfermant la solution de ces hiéroglyphes. Smith changea un peu les données de Spaulding et fit de *Mormon* l'auteur du livre ou manuscrit, ainsi que des hiéroglyphes des plaques. *Moroni*, fils de Mormon, poursuivi par les ennemis, les aurait tous deux enfouis en terre, en 420 après J.-C., dans la colline Cumora (district d'Ontario, Etat d'Ohio), émettant la prophétie que ceux qui les déterreraient allaient devenir les maîtres du pays. Joé Smith conçut dès lors le projet de chercher d'abord des croyants, et de s'adresser plus tard aux restes des Indiens. Les premiers croyants se trouvèrent vite : le livre était à peine imprimé, en 1830, à Kirkland (Ohio), que le mormonisme existait. En 1831, Rigdon alla avec Smith à Indépendance (Missouri), où il constitua pendant une absence de ce dernier le *Conclave ou la Triarchie*, avec David Williams comme troisième personne. En 1838, lors de leur établissement dans le district de Caldwel (Missouri), Rigdon sut encore conserver son rang comme troisième personne du conclave à côté des deux frères Smith. Mais il ne compta déjà plus dans le gouvernement de la secte. Après la mort des deux Smith à Nauvoo (Illinois) en 1844, Rigdon voulut s'imposer comme chef unique à la communauté mormone. Mais Brigham Young, élu en octobre 1844, fit exclure de la communauté comme un faux prophète Rigdon, qui fonda alors une secte particulière, les *Rigdonites*. Dans l'Utah, où il les avait conduits, Rigdon sut se ménager une place à côté des autres mormonites, jusqu'à sa mort. Il n'a pas fait adopter la polygamie par ses sectaires, et il avait toujours voulu conserver la triarchie comme souvenir de la trinité dogmatique. R—L—N.

RIGNY (Henri Gauthier de), l'un des marins les plus distingués de notre époque, naquit à Toul le 2 février 1783, d'une famille honorable de la bourgeoisie, et fut en quelque sorte abandonné dès l'âge de dix ans, ainsi que trois frères plus jeunes que lui, par l'émigration de ses père et mère, qui quittèrent la France en 1793 pour se soustraire à l'échafaud, tandis que l'abbé Louis, son oncle, devenu l'unique appui de la famille, était aussi obligé de fuir devant la persécution (*voy.* Louis). C'est dans cette position que la sœur aînée de ces quâtre orphelins, déployant un caractère au-dessus de son âge et de son sexe, devint leur véritable mère. Employant avec autant de dévouement que de prudence le peu qui lui était resté, non-seulement elle pourvut à tous leurs besoins, mais compléta leur éducation par la plus ingénieuse méthode. Déjà très-avancée elle-même dans l'étude du latin et des mathématiques, elle en recevait encore des leçons qu'à l'instant même elle communiquait à ses frères. Henri fut celui qui profita le plus heureusement de ces soins généreux. Dès l'année 1798, on l'inscrivit comme novice-timonnier sur les contrôles de la frégate *l'Embuscade*. Au bout d'un an, il subit un examen, et fut admis comme aspirant sur la frégate *la Bravoure*, qui eut une rencontre assez vive avec une frégate anglaise. Etant passé peu de temps après sur le vaisseau *le Muiron*, il eut part au glorieux combat d'Algésiras, sous Linois, et croisa pendant deux ans avec cet amiral dans les mers des Antilles et sur les côtes d'Espagne. A son retour, il fut employé comme commandant de péniche dans cette flotte de Boulogne qui causa tant de terreur aux Anglais, à nous de si inutiles dépenses, et finit par une guerre continentale, la plus glorieuse qu'ait eue Bonaparte. Rigny y prit part dans ce corps des marins de la garde qui donna lieu à quelques épigrammes, mais qui justifia l'utilité de sa création par les services qu'il rendit. Il fit cinq campagnes dans cette troupe en Allemagne, puis en Espagne, où il fut aide de camp du maréchal Bessières, et enfin en 1809, sur le Danube, où il concourut très-efficacement à la construction des ponts de l'île Lobau. Par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple à cette époque, ce fut après cinq campagnes dans les armées de terre qu'il devint capitaine de frégate, et qu'il alla commander l'*Erigone* à Anvers, où il se trouvait en 1810, lorsque Napoléon s'y rendit avec sa nouvelle épouse, Marie-Louise, et lui fit l'honneur insigne de venir à son bord avec l'impératrice. Sa Majesté Impériale mit le comble à sa faveur en tirant par l'oreille le jeune capitaine, comme on sait qu'elle faisait dans ses moments de bonne humeur. L'année suivante, Rigny commandait encore l'*Erigone* devant Flessingue, lorsque le général Gilly, qui en était gouverneur, le chargea d'une expédition dans le Sud-Beveland. Il s'agissait d'enlever avec 400 marins le village de Borselen, occupé par les Anglais et que défendait de redoutables batteries. Cette attaque, dirigée par Rigny, eut un plein succès. Il y fut légèrement blessé et reçut de Gilly des félicitations extrêmement flatteuses. Il avait quitté l'Escaut pour naviguer vers les Antilles, quand il apprit, en 1814, la chute de l'empire et la promotion de son oncle au ministère des finances. On conçoit que cette dernière circonstance ne dut pas nuire à son avancement. M. de Jaucourt, qui tint pendant quelques jours le portefeuille de la marine, le prit pour son aide de camp et le chargea de plusieurs missions importantes. Déjà considéré comme un des meilleurs officiers de notre marine, Rigny en était cependant un des plus jeunes. Il commandait une frégate depuis cinq ans à peine, lorsqu'il fut nommé capitaine de vaisseau le 10 juillet 1816, et qu'il alla en cette qualité naviguer dans la Méditerranée,

Digitized by Google

d'abord pour y protéger notre commerce du Levant, ensuite pour y appuyer cette révolution de la Grèce, qui nous a coûté bien cher et dont il n'est pas très-sûr qu'en définitive la création nous soit très-avantageuse. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que Rigny ne s'y soit fait beaucoup d'honneur et qu'il n'y ait servi très-efficacement la cause de l'indépendance grecque, bien qu'au fond il méprisât profondément cette nation de pirates, de barbares, qui rappellent si mal le peuple héroïque dont ils sont les descendants, et, bien qu'il n'eût pas plus d'estime pour les charlatans qui s'en étaient constitués les représentants, et recevaient pour eux des avis et des secours qui ne parvenaient pas toujours à leur destination. Pour connaître tous les travaux de Rigny dans cette longue lutte de l'Attique et du Péloponnèse, il faudrait en retracer tous les faits, toutes les vicissitudes; il faudrait en représenter tous les triomphes, les désastres. On le voyait partout, recueillant les victimes échappées aux massacres, forçant les pirates à restituer les captures faites sur les navigateurs de toutes les nations, même de la France, qui les défendait! Mis en relation par ses fonctions avec tous les chefs, Réchid-Pacha, Ibrahim, Capodistrias (*voy.* ce nom), il les vit tous et sut les apprécier. Ses rapports et sa correspondance de cette époque seraient un monument historique assez précieux. Enfin ses glorieux travaux se terminèrent par la destruction de la flotte turque, qui fut exécutée à Navarin par les trois escadres réunies de la France, de la Russie et de l'Angleterre. Il serait difficile d'établir aujourd'hui au profit de laquelle des trois puissances cette victoire fut remportée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Rigny s'y couvrit de gloire. L'amiral anglais Codrington, qui commandait en chef, lui dit le lendemain : « Vous avez dirigé « votre escadre d'une manière qui ne pourrait « être surpassée par personne. » La bataille de Navarin et ses suites forment, sans nul doute, un des faits les plus glorieux de cette époque pour la nation française et plus particulièrement pour Rigny. Nous croyons devoir, en conséquence, en présenter ici une relation d'autant plus curieuse qu'elle a été faite par un de nos collaborateurs, M. Hennequin, qui était lui-même un marin très-distingué : « Le 14 octobre (1827), les escadres française et anglaise, se trouvant fortuitement réunies près de Zante, furent ralliées par l'escadre russe, aux ordres de l'amiral Heyden, forte de 4 vaisseaux et 4 frégates. Dans les premières communications qui eurent lieu entre les trois amiraux, trois points furent mis en discussion : 1° celui de courir les chances indéfinies d'un blocus au dehors, qui, n'aboutissant à rien, pourrait, à la suite d'un coup de vent, exposer les escadres alliées à voir la flotte turco-égyptienne regagner Alexandrie après avoir rempli son but; 2° celui d'entrer à Navarin, d'y mouiller et de garder cette flotte à vue; 3° enfin, celui d'entrer à Navarin, d'y prendre position et de signifier aux chefs des deux flottes de se séparer immédiatement et de retourner, les uns à Constantinople et les autres à Alexandrie. Ce dernier parti, sur lequel l'amiral Rigny insistait plus particulièrement, comme le plus décisif, ayant été adopté par les amiraux anglais et russe, les motifs en furent consignés dans le protocole qu'ils signèrent, et que le capitaine Fellows, commandant la frégate anglaise *le Darmouth*, fut chargé d'aller porter à Ibrahim. Le 20, à midi, le vent se trouvant favorable, les premières dispositions pour entrer dans le port de Navarin furent faites. L'amiral Codrington fit le signal de se tenir prêt au combat; ce signal fut répété par les amiraux français et russe. Alors chacun prit son poste : le vaisseau amiral anglais *l'Asia* était en tête, suivi de *l'Albion*, du *Genoa* et de 2 frégates. Venait ensuite la frégate *Sirène*, portant le pavillon de l'amiral de Rigny, suivie des vaisseaux *le Scipion*, *le Trident*, *le Breslaw* et de la frégate *l'Armide*; puis le vaisseau russe *l'Azoff*, monté par le contre-amiral comte Heyden, que suivaient 3 vaisseaux et 4 frégates de sa nation. La flotte turco-égyptienne formait une triple ligne d'embossage, disposée en fer à cheval ou croissant très-allongé, dont les extrémités étaient appuyées sur l'île de Sphactérie, d'une part, et de l'autre au camp d'Ibrahim, au pied de la citadelle de Navarin. Elle consistait en 3 vaisseaux de ligne, 1 vaisseau rasé, 16 frégates, 27 grandes corvettes et autant de bricks de guerre, ainsi qu'environ 40 bâtiments de transport, portant de gros canons de calibre, et 6 brûlots. Sa force principale se trouvait réunie sur la droite, en entrant. La première ligne présentait d'abord 4 grandes frégates, 2 vaisseaux, une cinquième grande frégate, un troisième grand vaisseau, puis des frégates de divers rangs. Les corvettes et bricks formaient la seconde ligne, et les transports armés la troisième. Des 6 brûlots, 3 étaient placés à chacune des extrémités du fer à cheval, pour être à même de pouvoir se jeter sur les escadres alliées si un engagement avait lieu. Cette disposition de forces était bien conçue et parfaitement adaptée aux localités de la baie. L'entrée du goulet, d'environ un mille ou tiers de lieue de large, était défendue, du côté de Navarin, par la citadelle, et de l'autre, par une batterie placée sur la pointe de Sphactérie. On voyait les Turcs à leurs pièces, la mèche allumée. A deux heures, l'*Asia* donnait dans le port et avait dépassé les batteries; à deux heures et demie, il mouillait par le travers du vaisseau amiral turc et était suivi par les autres vaisseaux anglais. La *Sirène*, qui venait immédiatement, mouilla à portée de pistolet de la première frégate de la ligne turque, *l'Izania*, de 64. Jusqu'à ce moment aucun coup de canon n'avait encore

Digitized by Google

été tiré de part ni d'autre, lorsqu'un coup de fusil, parti d'un brûlot qu'un des canots de la frégate anglaise, *le Darmouth*, avait accosté, tua l'officier qui commandait ce canot. Cette frégate fit alors une vive fusillade sur le brûlot pour dégager son embarcation. Dans ce moment, l'amiral de Rigny hélait au porte-voix au commandant de la frégate égyptienne, avec laquelle il était vergue à vergue, que, s'il ne tirait pas, il ne ferait point feu sur lui; mais, à peine cette allocution était-elle achevée, que deux coups de canon partirent d'un des bâtiments mouillés à poupe de la *Sirène*, à bord de laquelle un homme fut tué. Pendant que cet incident avait lieu, l'amiral Codrington envoyait de son côté une embarcation à bord du vaisseau amiral turc, pour l'inviter à ne point tirer, lorsqu'un coup de fusil tiré de ce vaisseau tua le pilote anglais dans le canot parlementaire. Dès lors le combat s'engagea et bientôt il devint général. Les Russes eurent particulièrement à essuyer le feu des forts, qui ne commencèrent à tirer que lorsque le vaisseau français *le Trident* passa sous leur volée. A cinq heures du soir, la première ligne des Turcs était entièrement détruite. La frégate *l'Izania*, la seule qui fût à portée de la *Sirène*, était rasée comme un ponton; des pièces entières de son bordage étaient emportées, et ce n'était plus qu'une carcasse, lorsqu'un incendie, qui s'était déclaré sur sa dunette, la fit sauter avec un fracas épouvantable, en couvrant de feu et de débris la frégate amirale. L'*Izania* avait 160 hommes d'équipage; elle était commandée par Hassan-Bey, un des plus braves capitaines de la marine turque. Un brick et une goëlette avaient aussi été coulés à fond par la *Sirène*. La canonnade durait encore à cinq heures un quart au centre de la ligne et vers l'île Sphactérie; mais bientôt elle cessa entièrement. A la fin de l'action, la flotte turco-égyptienne n'existait plus: 90 ou 100 bâtiments, tant vaisseaux que frégates, corvettes et bricks, avaient été détruits ou coulés; le reste s'était jeté à la côte, où ils se brûlaient eux-mêmes. Jamais plus complète destruction n'a été le résultat d'un combat naval; la perte des Turcs et des Egyptiens fut évaluée environ à 6,000 morts et 1,000 blessés. Dans ce combat, la plus noble émulation se fit remarquer entre les bâtiments des trois puissances; c'était à qui se porterait avec le plus d'ardeur au secours d'un allié qui se trouvait en danger; Français, Anglais et Russes s'acquirent des droits égaux à la reconnaissance les uns des autres, et l'histoire n'offre point d'exemple d'une coopération aussi franche entre des escadres de nations différentes. On rapporte que les manœuvres brillantes de *l'Armide* (capitaine Hugon), qui, ayant eu affaire à plusieurs bâtiments, avait abîmé tout ce qui s'était exposé à son feu, excitèrent à un tel point l'enthousiasme des frégates anglaises que les équipages de ces bâtiments suspendirent un moment leur feu pour saluer de trois *houras* leur valeureuse émule. Il paraît que, dans cet engagement, les efforts de la flotte ennemie s'étaient plus particulièrement dirigés sur les bâtiments portant pavillons amiraux. L'*Asia* perdit son mât d'artimon, plusieurs de ses canons furent démontés. L'escadre anglaise eut 73 tués et 189 blessés. L'*Azoff* eut sa mâture tellement criblée de boulets qu'à peine pouvait-il porter ses voiles; il en avait environ 150 dans le corps du bâtiment, dont 7 dans la carène. Dans l'escadre russe, 200 hommes furent mis hors de combat, dont 59 tués. La *Sirène* fut encore plus maltraitée. Son grand mât et son mât d'artimon furent coupés, ainsi que ses deux basses vergues et celle du grand hunier. 6 boulets étaient entrés dans la flottaison; toutes ses voiles étaient criblées et ses embarcations mises en pièces. 21 hommes avaient été tués et 42 blessés. On ne s'étonnera point de ce résultat, quand on saura que la *Sirène*, enveloppée de toutes parts par le feu des frégates ennemies, eut à lutter constamment contre des forces plus que triples des siennes. Les pertes totales de l'escadre française s'élevèrent à 43 hommes tués et 125 blessés, dont 66 très-grièvement. On pense bien que l'amiral de Rigny, juste appréciateur du zèle et de la bravoure qu'avaient déployés dans cette circonstance les états-majors et les équipages sous ses ordres, s'empressa de solliciter pour eux les récompenses qu'ils avaient si bien méritées. Le gouvernement acquiesça à toutes ses demandes; des grades et des décorations furent accordés aux officiers et aux marins désignés par l'amiral; des pensions sur la caisse des invalides furent allouées aux familles de ceux qui avaient succombé dans le combat. Par ordonnance du 18 novembre 1827, Rigny fut promu au grade de vice-amiral. Le roi d'Angleterre le nomma commandeur de l'ordre militaire du Bain et l'empereur de Russie lui envoya les insignes en diamant de St-Alexandre-Newski. Des opinions diverses ont été émises sur le combat de Navarin, et, sans les discuter ici, il doit demeurer constant pour les hommes éclairés et impartiaux que, dans les circonstances où se trouvaient les amiraux alliés, il leur était impossible d'agir autrement qu'ils le firent. La résolution de la Porte de n'accéder à aucune transaction favorable aux Grecs était évidente. Ibrahim-Pacha avait violé sa parole donnée de ne pas sortir de Navarin avant d'avoir reçu de nouveaux ordres du sultan. La guerre atroce et exterminatrice que ses troupes débarquées faisaient en Morée était tellement hors du droit des nations qu'il devenait nécessaire d'imprimer aux Turcs une sorte de contrainte morale qui ne leur permît plus de se livrer à de pareils excès. Enfin, et c'était le point important, les commandants des escadres alliées auraient été coupables aux yeux de l'Europe entière, si, en laissant sortir

Digitized by Google

de Navarin la flotte destinée à agir contre Hydra, il en fût résulté la destruction de cette île et le massacre de sa population entière. Peut-être cependant le résultat de ce combat a-t-il dépassé le but et les intentions du traité de Londres; mais on a vu que l'agression première eut lieu de la part des Turcs et que la destruction de leur flotte ne put être imputée qu'à eux. Un fait qu'on aura sans doute peine à croire, c'est que, pendant que le sang anglais, français et russe coulait pour la cause des Grecs, ceux-ci, poussés par la cupidité et profitant de l'absence des bâtiments de guerre alliés, pillaient et maltraitaient les bâtiments de commerce de toutes les nations. Sous le prétexte d'un blocus devenu illusoire, ils lançaient des corsaires sur les divers points de l'Archipel, et ces bâtiments n'avaient d'autre mission que le pillage. Avant de se séparer, les amiraux écrivirent en commun aux membres de la commission permanente du corps législatif grec, à Egine, une lettre par laquelle, après s'être plaints amèrement des déprédations commises depuis si longtemps sur les bâtiments de leurs nations respectives, ils leur signifiaient qu'ils regardaient comme nulles toutes les patentes délivrées à des corsaires trouvés hors des limites qu'ils leur assignaient, et que les bâtiments de guerre des puissances alliées avaient l'ordre de les arrêter. Les amiraux terminaient leur lettre en protestant contre tout tribunal des prises institué pour juger des bâtiments de leur commerce sans leur concours. Le 25 octobre, les amiraux anglais et russe quittèrent Navarin pour se rendre à Malte, afin d'y réparer leurs vaisseaux. La nature si grave des avaries de la *Sirène* aurait pu déterminer l'amiral de Rigny à aller à Toulon; sa santé, après une campagne aussi active et aussi fatigante, exigeait quelque repos; mais, pensant que ses services pouvaient encore être utiles dans l'Archipel, en raison des nouvelles circonstances qui peut-être allaient surgir, il expédia pour Toulon le *Scipion*, le *Breslaw*, la *Provence* et la *Sirène*, et porta son pavillon sur le *Trident*. Dans les premiers jours du mois de novembre, l'amiral de Rigny fit voile pour Milo, où il apprit qu'une expédition grecque, sous Fabvier, s'était emparée de Chio. Il la suivit de près dans les détours de l'Archipel et ne la manqua que de deux heures à Chio. L'amiral, s'il avait rencontré cette expédition, eût été en droit de la détourner, puisque le but du traité de Londres, pour parvenir à la pacification, était d'imposer un armistice général de fait, armistice qui, du côté des Turcs, venait d'être établi incontestablement. La nécessité de se rapprocher des communications de Constantinople, la crainte que l'irritation des Turcs, provoquée par l'expédition sur Chio, ne se portât sur les Francs et les Grecs de l'Asie Mineure, décidèrent l'amiral à se diriger sur Smyrne. En effet, il trouva cette ville dans la plus grande fermentation; mais sa présence, les démarches qu'il fit auprès du pacha et l'arrivée successive de plusieurs bâtiments de guerre français contribuèrent à calmer cette crise momentanée. On était à la fin de novembre, et les résolutions de la Porte étaient encore inconnues; elle n'avait point rompu définitivement avec les trois puissances et les ambassadeurs étaient indécis sur leur départ. Il existait en général parmi les Turcs peu de disposition à soutenir l'obstination du sultan et à embrasser les conséquences d'une guerre. On remarquait même que, sur tous les points du littoral de l'empire ottoman où la nouvelle du désastre de Navarin était parvenue avant d'arriver à Constantinople, l'attitude des Turcs avait été fort résignée, et l'on avait trouvé, soit dans la population, soit dans l'autorité, une modération inattendue. Il eût fallu des excitations de la part du gouvernement pour que, dans les villes habitées par les Francs, on se portât à des excès, et ce fait était remarquable, soit qu'il provînt de la modération des musulmans, de leurs craintes ou plutôt de la haine sourde qu'ils nourrissaient contre le sultan à cause de ses innovations récentes. Cependant Ibrahim continuait, autant que la saison le lui permettait, la dévastation de la Morée, et les Grecs, au lieu de s'occuper à la défendre, se dispersaient en expéditions excentriques ou organisaient le pillage sur des bâtiments neutres et sans défense. Leurs déprédations étaient arrivées à un tel point qu'il devint enfin indispensable de prendre des mesures sévères de répression contre leurs corsaires. Pour parvenir à ce but, les amiraux alliés décidèrent qu'une attaque serait tentée sur le fort de Carabuza, qui était devenu leur repaire principal. En conséquence, le commodore Stayne, commandant la frégate anglaise *l'Isis*, fut désigné pour diriger cette expédition. On lui adjoignit la frégate *le Cambryan* et une corvette. L'amiral de Rigny mit sous les ordres du commodore la corvette *la Pomone*, renforcée de 100 hommes pris à bord du *Conquérant*, ainsi que le brick-goëlette *la Flèche*. Le fort de Carabuza est situé, comme un nid d'aigle, au sommet d'une petite île placée à l'extrémité ouest de Candie, et qui commande le mouillage situé entre cette île et la terre. Le commodore Stayne s'y présenta le 29 janvier 1828. A son apparition, des bateaux grecs vinrent en parlementaires s'informer du but de sa visite. Il leur signifia qu'ils eussent à remettre immédiatement tous leurs bâtiments et à livrer les chefs de la piraterie. Les Grecs, confiants dans leur position, qu'ils croyaient inexpugnable, refusèrent d'accéder à aucune de ces propositions. Alors on se mit en devoir d'agir contre eux. L'*Isis* prit la tête, suivie du *Cambrian*, de la *Pomone* et des autres bâtiments, et ils entrèrent en louvoyant dans la passe la plus étroite; chaque bâtiment envoyait sa volée en faisant son évolution. Cette manœuvre hardie intimida tellement les Grecs

Digitized by Google

que le lendemain ils livrèrent tous leurs corsaires; trois avaient été coulés dans l'action. Dans le même temps, Rigny envoyait à Egine la frégate *la Junon*, avec deux autres bâtiments, pour faire relâcher, par l'emploi de la force, s'il était nécessaire, les bâtiments français récemment conduits dans cette île et leur faire restituer ce qui serait possible des pertes qu'ils avaient éprouvées. Quelques-uns de ces bâtiments avaient été enlevés jusque sur les rades même de Beyrouth et de Caïfa par des corsaires grecs. Dans les premiers jours du mois de janvier 1828, la Porte, à la suite d'un conseil extraordinaire, ayant renouvelé son refus d'accepter l'intervention des puissances signataires du traité de Londres, les ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie quittèrent Constantinople. Leur départ ayant été suivi du retrait des consuls, l'amiral de Rigny expédia de suite des bâtiments dans toutes les échelles pour y faire connaître ces événements. En même temps, il établit deux bâtiments légers en croisière devant Navarin, pour intercepter les munitions et les approvisionnements qui auraient pu arriver d'Egypte à Ibrahim. Resté seul dans l'Archipel, il éprouva encore de grandes difficultés. Les ambassadeurs en se retirant n'avaient laissé aucune instruction à leurs amiraux respectifs, et ceux-ci, séparés eux-mêmes, ne pouvaient plus concerter leurs mesures. Il n'y avait sans doute rien de plus facile que d'aller brûler à Mételin ou à Chio une flottille de quelques bricks turcs qui s'y trouvait; mais fallait-il, par des hostilités partielles et sans résultat décisif, exaspérer contre les Français seuls les grandes échelles du Levant, habitées par eux, et mettre leur existence en balance avec quelques approbations ou quelques avantages personnels avant que la guerre fût déclarée? L'amiral ne le pensait pas. L'hiver aussi, en rendant les communications plus difficiles, aggravait cet état de choses. Il fallait donc attendre que le plan de conduite générale fût arrêté d'après les circonstances nouvelles, se borner jusque-là à empêcher le ravitaillement des troupes et des places turques en Morée, et engager les Grecs à porter tous leurs efforts vers ce but, au lieu de les disséminer dans des entreprises particulières. Malheureusement ils ne s'en occupaient pas. Les corsaires commissionnés par le gouvernement, ne trouvant aucun bénéfice dans cette surveillance, allaient à la recherche des bâtiments sans escorte et s'inquiétaient peu d'affamer leurs ennemis. Cependant des temps meilleurs semblaient être arrivés pour la Grèce. Le comte Capodistrias, qui venait prendre les rênes du gouvernement de ce pays comme président, était arrivé à Egine sur un vaisseau anglais. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie avaient reçu de leurs cours respectives l'ordre de se rendre à Corfou, et les discours de la couronne, à l'ouverture des chambres et du parlement, avaient relevé les espérances de ceux qui craignaient la guerre. De son côté, l'amiral de Rigny pressait Ibrahim d'évacuer la Morée, de retourner en Egypte, et il lui offrait pour cela ses propres moyens; mais Ibrahim reculait devant la honte d'une évacuation volontaire : il préférait y être forcé par un débarquement de troupes européennes. « La « faim, lui disait Rigny, dans une communica- « tion du 14 avril, cette terrible nécessité, n'est- « elle pas plus pressante que la présence de « troupes, et n'y a-t-il pas moins de honte à « céder devant elle que devant une autre force? « La Porte, ajoutait-il, peut-elle exiger que vous « nourrissiez votre armée avec les rochers de « Navarin ou de Modon, lorsque aucun secours « ne peut désormais vous arriver? Dans des « situations moins critiques, de plus puissants « que vous ont plié devant les circonstances; la « voie vous est ouverte pour un arrangement « particulier que tout chef militaire est en droit « de prendre, lorsque la plus pressante des né- « cessités est là pour le justifier. » Il s'agissait donc de contraindre Ibrahim à une évacuation qu'il se refusait à faire de bonne volonté. De Rigny était instruit qu'il ne lui restait plus que pour quinze jours de vivres, et il fit des dispositions pour empêcher la sortie d'Alexandrie d'aucun bâtiment chargé de provisions pour la Morée. Sur ces entrefaites, quoique la guerre ne fût point officiellement déclarée, l'armée russe passa le Pruth (mai 1828). A cette nouvelle, la Porte prit l'alarme et des communications furent faites par le reis-effendi pour le retour à Constantinople des ambassadeurs des trois puissances; mais le point principal et le pivot de toute négociation était et devait être l'évacuation de la Morée, afin de séparer matériellement les Grecs et les mahométans. Déjà même cette séparation existait de fait; car, à un très-petit nombre près, ce qui se trouvait de Turcs en Morée étaient des combattants. Il ne s'agissait donc que de faire lever un camp et non de transplanter des populations. Au mois de juillet, les amiraux anglais, français et russe, se trouvant réunis devant Modon au moment où un brick égyptien y entrait, apportant des dépêches de Méhémet-Ali à Ibrahim, ils résolurent de lui demander une entrevue pour l'interpeller sur le contenu de ces dépêches. L'entrevue eut lieu le 6 dans le camp d'Ibrahim. Le pacha recevait de son père l'ordre d'évacuer la Morée, en même temps qu'il était averti de la prochaine arrivée des bâtiments nécessaires pour effectuer le transport de ses troupes en Egypte. C'était faire un grand pas dans la négociation. Les amiraux, après avoir arrêté dans cette conférence les points principaux de l'évacuation, exigèrent d'Ibrahim la promesse formelle que dans cette circonstance aucun esclave grec ne pourrait être emmené en Egypte, et le pacha en prit l'engagement. En

Digitized by Google

quittant Modon, de Rigny se rendit à Corfou, où se trouvait alors l'ambassadeur de France, à qui il rendit compte de ce qui avait été convenu avec Ibrahim au sujet de l'évacuation. Les amiraux anglais et russe arrivèrent aussi à Corfou quelques jours après, et là ils décidèrent, de concert avec le comte Guilleminot, que, pour mettre obstacle à tout projet ou à toute ruse qui, sous le prétexte d'amener à Ibrahim les bâtiments nécessaires à l'évacuation, aurait pour objet de lui apporter des vivres, ils entreraient *amicalement* à Navarin avec la flotte égyptienne, et procéderaient à l'évacuation, même avec leurs bâtiments, si cela était nécessaire. Mais, comme dans cette opération délicate l'unité était surtout indispensable, les amiraux anglais et russe prièrent Rigny de se charger de toutes les communications avec Ibrahim. Alors l'amiral Codrington se porta sur les côtes d'Egypte, afin de surveiller la flotte de Méhémet-Ali; de Rigny se rendit au blocus de Navarin et l'amiral Heyden alla croiser dans l'Archipel. Dans les premiers jours d'août, l'amiral français fut informé qu'une expédition, sous les ordres du général Maison, allait arriver en Morée. Alors, laissant le *Breslaw* devant Navarin, il appareilla pour se rendre au-devant de cette expédition et se concerter avec le général en chef. Elle parut devant Navarin le 29 août et y entra le lendemain. Les escadres anglaise et française y entrèrent en même temps. Quoique toutes les précautions eussent été prises d'avance pour s'assurer que les forts ne tireraient pas, Rigny crut devoir se placer en panne entre les deux forts avec son vaisseau, pendant que l'escadre allait prendre le mouillage. L'expédition française était à peine débarquée, lorsque parut la flotte égyptienne destinée au rembarquement des troupes d'Ibrahim. Les opérations se compliquaient pour l'amiral. Il avait à pourvoir, d'un côté, au débarquement des troupes françaises, au déchargement de leur immense matériel, et de l'autre, à surveiller et à hâter l'embarquement de celles d'Ibrahim, en évitant toutefois tout conflit entre elles; et quand on songe que ces mouvements avaient lieu sur le même terrain, on peut se figurer quelle activité et quel zèle eut à déployer celui qui en était l'âme. En moins d'un mois depuis l'arrivée de la flotte égyptienne, c'est-à-dire dans les premiers jours d'octobre 1828, l'armée d'Ibrahim, composée d'environ 21,000 hommes et 1,200 chevaux, faisait voile pour l'Egypte, embarquée sur 118 bâtiments, dont 45 étaient des transports français qui avaient amené l'expédition. Deux frégates françaises étaient chargées d'accompagner le convoi égyptien. Ibrahim s'embarqua seul sur un brick de sa nation et ne quitta Navarin que quelques jours après le départ de ses troupes. L'entière évacuation de la Morée par les Turcs étant le but de l'expédition, le général en chef eut à s'occuper immédiatement de faire le siége des places qu'ils y occupaient. Modon et Navarin tombèrent promptement; leurs garnisons furent dirigées sur l'Egypte et l'Asie Mineure. Coron eut bientôt le même sort. Patras et le château de Morée offraient plus de difficultés. L'amiral envoya trois de ses frégates pour appuyer le mouvement des troupes; mais la résistance ayant été plus opiniâtre qu'on ne s'y attendait, le général en chef Maison s'y rendit en personne. Rigny s'y rendit de son côté sur le *Conquérant*, amenant avec lui le vaisseau *le Breslaw* et les frégates *l'Atalante* et *l'Iphigénie*. L'amiral Malcolm s'y porta également avec deux frégates. A l'arrivée de ces nouvelles forces, on débarqua du *Conquérant* 16 pièces de 18 et 2 de 24, qui furent employées à battre la place en brèche, conjointement avec l'artillerie de terre. Le 30 octobre 1828, Patras et le château de Morée avaient capitulé. Cette dernière conquête complétait l'évacuation de la Morée; le but du traité de Londres se trouvait entièrement atteint, et la marine pouvait à juste titre revendiquer une grande part de cet heureux résultat. Le laps de temps qui s'écoula jusqu'au mois de mars 1829 fut employé par Rigny, d'un côté, à réprimer les pirateries des bâtiments grecs qui, sous un vain prétexte de blocus, renouvelaient leurs exactions sur les pavillons neutres, et de l'autre, à seconder les diverses opérations du général Maison en Grèce. A cette époque, la présence de l'amiral n'étant plus aussi nécessaire dans le Levant, il reçut l'autorisation de se rendre à Toulon, et de là à Paris. Il y reçut l'accueil que méritaient la nature et la distinction de ses services, et le gouvernement s'empressa de recueillir de sa bouche les observations que son long séjour sur un théâtre qui attirait depuis si longtemps les regards et la sollicitude de l'Europe entière l'avait mis en mesure de faire. Au mois de mai 1829, il fut nommé préfet maritime à Toulon. A peine avait-il pris possession de ce nouveau poste qu'il reçut l'ordre de se rendre dans le Levant pour y reprendre le commandement des forces navales qui devaient y être réunies. » Ce fut alors que Charles X, qui l'avait apprécié depuis longtemps, ayant voulu le faire ministre de la marine, il refusa cette distinction. On croit que l'abbé Louis, qui était alors aux premiers rangs de l'opposition libérale, eut quelque part à un refus dont les amis de la monarchie ne purent que déplorer les conséquences. Rigny alla néanmoins reprendre son commandement dans la Méditerranée, et ce fut là qu'il apprit le renversement du trône de Charles X et la nouvelle promotion de son oncle au ministère des finances. Il se hâta de revenir, et dès le 13 mars 1831, il devint le collègue de l'abbé Louis, par sa nomination au ministère de la marine, que cette fois il ne refusa pas, qu'il garda trois ans et qu'il quitta le 4 avril 1834 pour prendre celui des affaires étrangères, où il fut

Digitized by Google

remplacé, le 18 novembre suivant, par le duc de Broglie. Il reprit alors le portefeuille de la marine. Un changement complet dans le ministère amena sa retraite le 30 avril 1835. Sa santé, dès lors fort altérée, le détermina à aller prendre les eaux, et il en était à peine de retour quand la mort le frappa le 7 novembre 1835. Une notice sur la vie et les campagnes de ce marin, par M. Hennequin, a paru en 1832 dans les *Annales maritimes*, et il en a été tiré à part des exemplaires. M—DJ.

RIGOLEY DE JUVIGNY (JEAN-ANTOINE), littérateur médiocre, était originaire de Bourgogne, d'une famille de robe (1). Deux de ses ancêtres avaient rempli successivement la place de premier président de la chambre des comptes de Dijon. Ainsi c'est à tort que Grimm lui donne une basse extraction (2). Il fit ses études à l'université de Paris avec succès; et, après avoir fréquenté le barreau et exercé quelque temps les emplois de judicature, il fut nommé conseiller honoraire au parlement de Metz. Tandis qu'il était encore avocat à Paris, il prit la défense de Travenol, violon de l'Opéra, que Voltaire avait fait arrêter pour avoir colporté des libelles contre lui; et depuis il ne cessa de montrer l'intention de rabaisser ce grand poëte, en le mettant fort au-dessous de Crébillon et même de Piron. Voltaire ne connut pas les petites attaques de Rigoley, ou dédaigna d'y répondre. Dans le recueil volumineux de ses *OEuvres*, Rigoley ne se trouve guère nommé qu'une fois; c'est dans une lettre que Voltaire écrivait à Laharpe, le 19 avril 1776 : « Je vous » avoue, lui dit-il, que je n'ai jamais entendu » parler de M. Rigoley de Juvigny. Je vous serai » très-obligé de m'apprendre s'il est parent de » M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes; c'est » sans doute un grand génie et digne du siècle. » Laharpe et Grimm (3) n'ont pas gardé la même réserve. Selon le premier de ces deux écrivains, Rigoley n'était connu que par ses ridicules et par la prétention qu'il avait d'être l'ennemi de Voltaire et de la musique italienne.... Il se croyait sérieusement homme de lettres et écrivain, pour trois raisons : 1° parce qu'il était né en Bourgogne, patrie de Rameau et de Crébillon; 2° parce qu'il était le familier de Buffon, comme on appelait Voltaire le familier des princes; 3° enfin, parce qu'il avait commenté la nomenclature bibliographique de Duverdier et de Lacroix du Maine (*voy.* le *Cours de littérature*, liv. 12, p. 282). D'un autre côté, les adversaires des philosophes se sont efforcés de relever le mérite de Rigoley, et de le présenter comme un littérateur très-instruit, plein de goût et un habile critique (*voy.* les *Trois siècles*, par Sabatier). On ne craindra pas de dire que ce littérateur, trop déprécié par ses antagonistes, a été beaucoup trop loué par ses partisans. Il ne manquait pas d'instruction, mais elle n'était ni très-étendue ni très-variée; et son style, correct, est dépourvu de chaleur et de vie; d'ailleurs il n'avait ni goût ni imagination. Rigoley mourut à Paris, le 21 février 1788, dans un âge avancé. Il était membre de l'académie de Dijon. On trouve son épitaphe dans le *Journal général de France* du 6 mars 1788 (n° 39). Outre quelques *Factums*, indiqués dans la *France littéraire* d'Ersch, on a de lui : 1° *Cause célèbre*, ou *Nouveau Mémoire pour l'âne de Jacques Feron, blanchisseur à Vanvres*. C'est, dit Sabatier, une plaisanterie ingénieuse, écrite avec beaucoup d'agrément, où nos philosophes sont poursuivis par des saillies très-humiliantes pour leur amour-propre. Ce mémoire, réimprimé plusieurs fois dans différents formats, fait partie du tome second des *Causes amusantes*, recueillies par Robert Estienne (*voy.* ce nom). Le premier volume contient un autre *Mémoire* pour l'âne de Feron, par M. Lalauze. 2° Une édition des *OEuvres choisies* de la Monnoye, précédée d'un *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur*, 1769, in-4°, ou 3 vol. in-8°; elle est très-défectueuse (*voy.* LA MONNOYE). Rigoley l'a désavouée, ne voulant pas qu'on pût lui imputer les bévues de l'imprimeur. 3° Une nouvelle édition des *Bibliothèques françaises* de Lacroix du Maine et Duverdier, 1772, 6 vol. in-4°. Elle renferme des *Notes* de la Monnoye, que Pâris de Meysieu avait communiquées à Rigoley, et celles du président Bouhier et de Falconet. Tout le travail de l'éditeur consiste dans quelques remarques superficielles, tirées, en grande partie, des *Mémoires* de Niceron et de la *Bibl. française* de Goujet. Cette édition laisse donc encore beaucoup à désirer (*voy.* DUVERDIER et LACROIX DU MAINE); elle est précédée d'un *Discours sur les progrès des lettres en France*, imprimé depuis séparément in-8°. 4° Une édition des *OEuvres* de Piron, 1776, 7 vol. in-8°, dans laquelle il a rassemblé sans goût toutes les productions sorties de la plume de cet écrivain (*voy.* PIRON), qu'il appelait le plus grand poëte du siècle, pour humilier Voltaire. 5° *De la décadence des lettres et des mœurs depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours*, Paris, 1787, in-4° et in-8°. L'auteur attribue cette décadence au relâchement des bonnes études, à la manie du bel esprit, et surtout aux principes philosophiques répandus par Voltaire. Cette affectation à décrier sans cesse l'auteur de la *Henriade* lui valut un article très-piquant, dans le *Petit Almanach de nos grands hommes* (*voy.* RIVAROL). Parmi des observations justes et des réflexions sages, présentées souvent avec noblesse, l'ouvrage de Rigoley contient quelque-

(1) La plupart des biographes disent que Rigoley était de Paris; mais Laharpe, qu'on doit supposer bien informé, dit qu'il était Bourguignon. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa famille était établie à Dijon.

(2) C'est, dit Grimm, un des hommes les plus obscurs et les plus heureux de ce pays-ci : de l'extraction la plus basse, il a obtenu le titre de conseiller honoraire du parlement de Metz (*Correspond.*, 2e part., t. 2, p. 396).

(3) Il est plus ignorant qu'un laquais, et il s'est fait homme de lettres.... C'est un personnage tout à fait plaisant et comique. (*Ibid.*, p. 403.)

Digitized by Google

fois des jugements assez singuliers sur le mérite de nos écrivains et de leurs productions. Il déclare, par exemple, que *l'écrit le plus parfait qu'il y ait dans la langue* est le *Discours de remerciement* de Pellisson à l'Académie française (p. 287 de l'éd. in-4°). Certainement peu de personnes seront de son avis. 6° Des *Pièces de vers* médiocres, dans les journaux et dans l'*Almanach des Muses* (*voy.* le *Dict. des poëtes fr.* par Philippon, au mot *Juvigny*). 7° *Mémoire historique de toutes les impositions payées par le clergé, de* 1700 *à* 1750; manuscrit cité dans le catalogue de la collection des procès-verbaux et mémoires du clergé, avec des notes du même auteur, inséré en 1762, dans le *Dict. typogr.* d'Osmont, t. 2, p. 425. On a le *Portrait* de Rigoley, médaillon dessiné par Cochin et gravé par Miger. W—s.

RIGOLLOT (Marc-Jérôme), médecin et antiquaire français, naquit à Doullens le 30 septembre 1796. A vingt ans il était attaché aux armées, à vingt-trois ans il était reçu docteur. La paix de 1814 lui rendit la liberté; il vint s'établir à Amiens, où il se fit bientôt avantageusement connaître; toutes les fonctions qu'on pouvait lui attribuer lui furent décernées; il fut médecin du dépôt de mendicité et de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'école secondaire, directeur de l'école préparatoire, membre du conseil de salubrité, correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Il trouva cependant des loisirs pour s'adonner aux études archéologiques qui étaient l'objet de ses prédilections; la société d'archéologie de la Somme le nomma son président, et certes elle ne pouvait mieux choisir; un grand nombre de sociétés savantes le comptèrent parmi leurs membres ou leurs correspondants, et peu de temps avant sa mort, survenue le 29 décembre 1854, l'Académie des inscriptions l'avait placé sur la liste de ses correspondants, honneur rarement accordé. Une grande partie des travaux de ce savant est disséminée dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie;* nous citerons parmi les plus importants : *Notice sur les monnaies trouvées à Abbeville* (1835); *Essai historique sur les arts du dessin en Picardie jusqu'au* 16e *siècle* (1840); *Sur de nouvelles découvertes de monnaies picardes* (1844); *Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent les Gaules au* 5e *siècle* (1850). Ces mêmes *Mémoires* renferment (t. 3, 1840) un mémoire fort intéressant, rédigé, de concert avec M. de Cayrol, sur un manuscrit de Froissart, appartenant à la bibliothèque d'Amiens et offrant un texte souvent bien différent de celui qui était déjà connu; le fait est que le célèbre chroniqueur a fait, à des époques différentes, deux rédactions de son œuvre. Le recueil des travaux de l'académie d'Amiens renferme également plusieurs mémoires dus à la plume de Rigollot; il fournit des articles à diverses publications périodiques, notamment à la *Revue encyclopédique* et à la *Revue numismatique*. Instruit dans la science des médailles, il publia à part une brochure sur les monnaies de Montreuil-sur-Mer, et il mit au jour en 1837 un livre curieux et savant : *Monnaies inconnues des évêques des innocents, des foux et de quelques autres associations singulières du même temps* (1), par M. R., Paris, 1837, in-8°. Un antiquaire connu par d'excellents travaux, M. C. Leber, joignit à cette description d'objets recueillis par le médecin d'Amiens une introduction et des notes où il consigna les résultats de recherches approfondies. Rigollot s'occupa aussi des beaux-arts et surtout de l'histoire de l'école italienne. Il fit paraître en 1849 un *Catalogue de l'œuvre de Léonard de Vinci*, et il inséra dans les *Mémoires de l'académie d'Amiens*, 1852, un *Essai sur le Giorgion*. L'exactitude des investigations, le soin à vérifier les faits caractérisent les travaux de cet estimable antiquaire, qui, s'il avait eu à sa disposition les loisirs que lui enlevaient ses fonctions multipliées et s'il avait pu profiter des ressources offertes à l'étude par la capitale et dont la province est dépourvue, se serait élevé à un rang bien plus distingué encore que celui auquel il arriva dans l'estime des érudits. Il est mort le 31 décembre 1854. Z.

RIGORD (Rigordus, Rigoltus ou Rigotus), historien du moyen âge, était né dans la Gothie ou le Languedoc, au 12e siècle. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine et exerça quelque temps l'art de guérir, mais sans beaucoup de succès. Fatigué de lutter contre les chagrins de toute espèce qui l'accablaient, il chercha dans le cloître un asile, à l'exemple de la plupart des savants de son temps. Il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de St-Denis, où il passa le reste de ses jours. Ce fut alors que, profitant de ses loisirs, il écrivit l'histoire du roi de France Philippe II, auquel il donna le premier le surnom d'Auguste, que la postérité a confirmé. Quoique cet ouvrage lui eût coûté dix années de soins et d'application, Rigord en était si mécontent qu'il avait résolu de le supprimer. Hugues, abbé de St-Denis, combattit un projet qui nous aurait privés d'un grand nombre de détails intéressants; et Rigord consentit enfin à laisser paraître des copies de son ouvrage. Le roi Philippe en fit placer des exemplaires dans les dépôts publics (*in publica monumenta*), et récompensa l'auteur par le titre de son historiographe. Rigord mourut, suivant le nécrologe de l'abbaye de St-Denis, le 27 novembre, probablement en 1207, où se termine son histoire; on sait qu'il était alors dans un âge très-avancé. Cette *Histoire* commence au couronnement de Philippe, en 1179. Après avoir rapporté les principaux événements des cinq premières années du règne de ce prince, Rigord s'interrompt pour rechercher l'origine des Français, qu'il fait

(1) Divers bibliographes, en citant ce titre, ont placé après les mots *des évêques* une virgule qui en dénature le sens. Observons en passant qu'il existe un opuscule du savant Leleweil, intitulé *Monnaies des fous* (Lille, 1837, in-8°), tiré à petit nombre.

Digitized by Google

descendre de Francus; et il ne reprend le fil de sa narration qu'après avoir donné la suite chronologique de nos rois. Quoique cette histoire ne brille pas par l'élégance du style, il ne nous en reste guère, dit Ste-Palaye, de mieux écrite; il n'y en a point de plus détaillée, ni de plus exacte; et elle paraît préférable à toute autre, pour les trente premières années du règne de Philippe. On devine bien que l'auteur manquait de critique, et qu'il mêle à ses récits des visions, des songes, des prodiges, etc.; c'était l'esprit du temps, et Rigord n'était pas supérieur à ses contemporains. Son *Histoire*, continuée par Guillaume le Breton (*voy.* GUILLAUME), a été publiée par Pithou : *Historiæ Francorum scriptores*, Francfort 1596, in-fol., p. 158; par André Duchesne, dans le tome 5 des *Scriptor. Francorum coaetanei;* et enfin par M. Brial, dans le tome 17 du *Recueil des historiens de France*. Les deux dernières éditions ont été revues et corrigées sur un manuscrit de l'abbaye de St-Denis. Ste-Palaye a publié un *Mémoire sur la vie de Rigord*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, t. 8, p. 529-36. W—s.

RIGORD (JEAN-PIERRE), antiquaire, né à Marseille, le 28 janvier 1656, était fils d'un ancien échevin de cette ville. Après qu'il eut fait ses premières études, son père, qui le destinait au commerce, le plaça chez un négociant de Lyon, pour lui donner le goût des affaires; mais, entraîné par son penchant, le jeune homme passait ses journées à lire et négligeait sa besogne. On lui permit enfin de suivre son inclination, et il vint à Paris étudier en Sorbonne, où il prit le grade de bachelier. Sa santé secondant mal son désir d'apprendre, il fut obligé de revenir à Marseille, en 1682. Peu de temps après, Begon, intendant de la marine, le prit pour son principal commis et le fit connaître du marquis de Seignelay, alors ministre de la marine. Seignelay, charmé de son érudition, voulut lui procurer, en 1690, la place de garde des médailles du cabinet du roi; mais Rigord ne crut pas devoir accepter cet honneur; et le ministre, appréciant ses motifs, le nomma commissaire de la marine à Marseille. Les différentes commissions dont il fut chargé dans le même temps, et qui l'obligeaient à de fréquents voyages, tournèrent au profit de son instruction. Il visita les savants et parvint à former une belle collection de médailles et d'antiques. En 1701, Cardin Lebret, intendant et premier président du parlement de Provence, choisit Rigord pour son subdélégué. Les devoirs de cette place ne ralentirent point son ardeur pour la recherche des monuments antiques; et il continua d'entretenir une correspondance suivie avec les principaux antiquaires de France et d'Italie. Rigord fut décoré du cordon de St-Michel, en 1722; et il reçut en même temps des lettres de noblesse, avec le brevet d'une pension de mille livres. Lors de la création de l'académie de Marseille, en 1726, il en fut nommé l'un des premiers membres. Il mourut l'année suivante, le 20 juillet, à l'âge de 71 ans. Rigord, quoique marié deux fois, ne laissa point d'enfants. Son cabinet et sa bibliothèque furent acquis par le président Lebret, archéologue distingué. On connaît de Rigord, outre une *Critique de la Télémacomanie* de Faydit (*voy.* ce nom); 1° Lettre à Graverol, sur une médaille du dieu Pan, 1689 (*voy.* GRAVEROL); 2° *Dissertation historique sur une médaille d'Hérode Antipas*, Paris, 1689, in-4°. Cette médaille excita vivement la curiosité des savants, parce qu'elle sert à justifier la chronologie de Josèphe; mais le cardinal Noris a démontré qu'elle était seulement moulée sur l'antique. (*Voy.* les notes de Bimard de la Bastie sur la *Science des médailles* de P. Jobert, t. 2, p. 443.) 3° Lettre sur l'ouvrage du P. Bonjour intitulé *Exercitatio in monumenta coptica*, dans les mémoires de Trévoux, octobre 1703, p. 1870-79 (*voy.* BONJOUR); 4° Lettre sur une ceinture de toile, trouvée en Egypte, autour d'une momie, avec des caractères inconnus, ibid., juin 1740. Suivant Rigord, ces caractères sont ceux de l'écriture sacerdotale, ou de cette portion de l'écriture hiéroglyphique que St-Clément d'Alexandrie appelle cyriologique. Une lettre adressée à l'auteur, longtemps après, à l'occasion de ce mémoire, ne fut insérée au journal de Trévoux qu'en mars 1750, p. 476-95. 5° *Dissertation sur l'origine des langues et de l'écriture*, ibid., juillet 1704, p. 1182-99. C'est une suite de la lettre précédente, avec une planche des alphabets comparés, samaritain, hébreu, phénicien, grec, ionien et copte, qui fait voir à l'œil comment ils dérivent les uns des autres; ce tableau est curieux, mais moins développé que l'*Orbis eruditi litteratura*, qu'Edouard Bernard avait publié en 1689 (*voy.* BERNARD). 6° Lettre à M. Bon, premier président de la cour des aides de Montpellier, sur des monuments antiques, ibid., juillet 1715. Elle est relative à quelques inscriptions découvertes par la Roque dans la Normandie. 7° Lettre sur les ouvrages du P. Sicard, missionnaire, *Mercure* de septembre 1727; 8° Mémoire sur le projet de fonder une académie à Marseille. Il donna lieu à une curieuse lettre de Jean de la Roque, datée du 1er avril 1716, et insérée dans les *Mém. de Trévoux*, en janvier 1717 (*voy.* ROQUE). Ce projet, auquel Rigord s'était vivement intéressé, ne fut exécuté que dix ans plus tard. On trouve l'*Eloge* de Rigord, par la Visclède, dans le tome 1er du *Recueil* de l'Académie de Marseille. — RIGORD, neveu du précédent, jésuite, est auteur de l'*Illustre Pèlerin*, 1673. — Un autre de ses neveux, également jésuite, mort en 1739, avait laissé en manuscrit la *Connaissance de la mythologie par demandes et par réponses*. Cet ouvrage parut la même année et fut réimprimé, en 1743, avec des corrections et des additions attribuées à l'abbé d'Allainval et à Cl.-Fr. Simon; l'édition de 1748, qui

Digitized by Google

a servi de base aux suivantes, offre de nouvelles améliorations, par Alletz (*voy.* le *Dict. des anonymes*, par Barbier, deuxième édition, n° 2720). — Un troisième jésuite du même nom : *Louis* Rigord, probablement de la même famille, né à Malte le 4 mai 1737, entra dans la société, en 1771, à Viterbe, et, après la suppression de l'ordre, retourna dans sa patrie, où il vivait encore en 1807. Il était de l'académie des Arcadiens de Rome; il publia, dans cette ville, en 1774, une traduction de Catulle en vers italiens, et promettait d'autres traductions de poëtes latins modernes. W—s.

RIKEL, RYCKEL ou RICHELIUS. *Voyez* Denys le Chartreux.

RILEY (John), peintre, naquit à Londres en 1646, et fut élève de Fuller et de Zoust. L'ingénieux auteur des *Anecdotes sur la peinture* (Horace Walpole) dit que Riley est un des meilleurs artistes nationaux qui aient fleuri en Angleterre. Les draperies et les mains de ses portraits feraient honneur à Lely et à Kneller eux-mêmes. On en voit la preuve dans le portrait de lord North, que l'on conserve à Wroxton. Après la mort de Lely, il obtint auprès du public éclairé l'estime qu'on avait pour ce dernier maître. Il fut chargé de faire le portrait du roi Charles II, ceux du roi Jacques et de la reine son épouse, et il reçut en récompense le titre de peintre du roi. La nature était le but de toutes ses études; il ne chercha à imiter la manière d'aucun peintre. Il ne rectifiait ou n'embellissait son modèle qu'avec une extrême circonspection. Quoiqu'il ait été fort goûté de son vivant, il a prouvé, par son exemple, que la postérité fait souvent plus de cas d'un artiste que ses propres contemporains. Les *Tables chronologiques de Harms* le font mourir en 1717, à l'âge de 71 ans; mais les historiens les plus exacts et les plus estimés fixent l'époque de sa mort à l'année 1691, et lorsqu'il n'avait encore que 45 ans. — *Charles-Reuben* Riley, peintre, naquit à Londres, et eut pour maître Mortimer. En 1778, il obtint la médaille d'or au concours de l'académie royale de peinture, pour son tableau à l'huile du *Sacrifice d'Iphigénie*. Sur la recommandation de son maître, le duc de Richmond le chargea de la décoration de sa campagne de Goodwood. M. Cornelly l'employa pour le même objet en Irlande, et il peignit un plafond à Merly, dans le comté de Dorset, pour M. Wittet. Il exécuta un grand nombre de vignettes pour les libraires et tint une école de dessin à Kensington. Riley avait une imagination vive et une pratique extraordinaire. Il était bossu; mais ses traits étaient beaux et réguliers et sa figure pleine d'expression. Il mourut à Londres en 1798. P—s.

RILLET (Frédéric-Jacques-Louis), homme politique et écrivain genevois, connu également sous le nom de Rilliet de Constant, naquit dans le canton de Vaud le 17 janvier 1794; il appartenait à une des meilleures familles du pays; sa mère était nièce du célèbre Necker. Après avoir fait ses premières études à Genève, il entra en 1810 à l'école militaire de St-Germain en Laye, il en sortit en 1812 avec le grade de sous-lieutenant au 1er régiment de cuirassiers; en 1815, il fut placé dans un régiment suisse au service de la France, il y resta jusqu'en 1823; à cette époque il revint à Genève, et il remplit avec distinction d'importantes fonctions; député à la diète, conseiller d'Etat, il fut, en raison de ses services militaires, appelé à prendre part à l'administration de la guerre dans la confédération helvétique. En 1837 il était colonel fédéral; il devint ensuite inspecteur en chef de la cavalerie fédérale, membre du conseil fédéral de la guerre, membre du conseil militaire. L'activité de Rillet ne pouvait se contenter de ces divers emplois; elle fit de lui un écrivain fécond. M. Quérard, auquel rien n'échappe en fait de littérature contemporaine, a enregistré dans sa *France littéraire* (t. 12, 1859) cinquante-quatre écrits différents. Plusieurs sont des productions politiques de circonstance, d'autres se rattachent aux sciences militaires : *Projet de règlement pour le service de sûreté en campagne*, 1847 ; *Rapport sur l'armement et la campagne de* 1847, 1848 ; *Vues sur la cavalerie suisse*, 1851, etc.; plusieurs appartiennent à la littérature; *Sophie*, roman, 1836; *Chronique de St-Cergues*, 1839, épisode de l'histoire de la Suisse à l'époque de Charles le Téméraire. Rillet se délassait en se livrant à des traductions; il a fait passer en français des livres allemands et deux ouvrages de Maria Graham, *Mémoires de la vie de Nicolas Poussin*, et *Trois mois de séjour dans les montagnes près de Rome*. Comme historien, on lui doit : *Une année de l'histoire du Valais*, 1841, et le *Valais de* 1840 *à* 1844, Genève, 1845; de nombreux et remarquables articles insérés dans *l'Album de la Suisse romande*, dans la *Revue suisse* et dans diverses autres publications périodiques se rapportent aux événements contemporains ou à la littérature. La mort vint, le 16 février 1856, mettre un terme à la laborieuse carrière de Rillet. Z.

RIMINALDI (Horace), peintre, naquit à Pise en 1598, et fut élève, dans cette ville, de l'aîné des Lomi, et à Rome du plus jeune. Il n'imita cependant la manière ni de l'un ni de l'autre de ces maîtres. Au début de sa carrière, il se laissa conduire par Monfredi sur les traces du Caravage; mais bientôt après, séduit par les beautés nobles et fortes du Dominiquin, il en fit une étude assidue, et parut né pour être son émule. C'est en suivant cette route qu'il parvint à ramener dans Pise le véritable goût des beaux-arts, et la Toscane a produit peu d'artistes dont elle puisse s'enorgueillir autant que de Riminaldi. Pendant son séjour à Rome, il fit plusieurs tableaux, parmi lesquels on cite avec de grands éloges *Angélique et Médor, Orphée délivrant Eu-*

Digitized by Google

rydice des enfers, et le *Martyre de St-Sébastien*. Il exécuta ensuite quelques autres ouvrages pour la ville d'Aquila et pour celle d'Assise. Le grand maître de Malte lui commanda, pour la capitale de l'ordre, un tableau à l'huile représentant le *Martyre de Ste-Catherine*. Il montre tout le caractère des Carrache dans ses contours et dans ses draperies; son coloris est aimable et plein de grâce. Son pinceau est libre, facile et délicat, et il ne mériterait aucun reproche sous ce rapport si la méthode des mauvaises impressions ne lui avait aussi été nuisible. Il n'avait que 33 ans lorsqu'il mourut des suites de la contagion qui désola Pise en 1630, ou plutôt des fatigues d'un travail sans relâche. C'est à sa patrie qu'il consacra son pinceau. Il décora plusieurs autels de magnifiques tableaux, dont un, entre autres, celui qui représente le *Martyre de Ste-Cécile*, a été placé dans le palais Pitti à Florence. On peut lire dans la *Pisa illustrata* de M. Morrona, t. 2, p. 502 et suivantes, les diverses vicissitudes de ce tableau. Dans le chœur de l'église du Dôme, on voit deux tableaux de sa main dont les sujets sont tirés de l'Ecriture, et qui peuvent servir de point de comparaison à ceux qui voudraient connaître parfaitement l'état de l'art à cette époque. L'un a pour sujet le *Serpent d'airain*, l'autre la *Défaite des Philistins par Samson*. Le premier de ces tableaux renferme les plus grandes beautés dans toutes ses parties. Le grand-duc de Toscane l'estimait tellement, qu'il en fit faire une copie par un peintre habile, et plaça l'original dans son palais; mais, après la mort de ce prince, l'original a été rendu à l'église du Dôme, et la copie a pris la place de l'original dans la galerie de Florence. Lorsqu'il fut question de peindre la coupole de cette église, le marguillier, nommé Curzio Ceoli, amateur éclairé des beaux-arts, ne crut pouvoir mieux faire que d'en confier l'entreprise à Riminaldi. Il y représenta l'*Assomption de la Vierge*, et cette vaste composition est une des plus belles, des mieux entendues et des plus parfaites que la Toscane eût vues jusqu'à ce moment. Ce fut le dernier des travaux de Riminaldi; la mort ne lui permit même pas de l'achever. Son frère, nommé *Jérôme*, fut chargé de terminer quelques figures restées imparfaites, ce qu'il fit d'une manière faible. Ce tableau fut payé à la famille de l'artiste cinq mille écus. Jérôme n'était pas cependant un artiste sans talent; il obtint même assez de réputation pour être appelé à Naples afin d'y peindre la chapelle de St-Janvier, et à Paris pour être employé à la cour de la reine Marie de Médicis. Ses productions se trouvent rarement dans les cabinets et les galeries de sa ville natale, et elles sont presque inconnues ailleurs. On peut voir dans le livre cité plus haut, de M. Morona, des détails plus étendus sur les Riminaldi. — *Dominique* Riminaldi, sculpteur en bois, contemporain des précédents, et sans doute de la même famille, naquit à Pise en 1595. Il fut chargé de l'exécution d'une partie considérable des ornements de l'église du Dôme et y déploya un talent rare. C'est dans les degrés en bois de noyer du maître-autel qu'il sculpta, presque en demi-relief, le couronnement de la Vierge et une foule d'anges, dont les uns forment des danses et les autres soutiennent des festons d'un goût délicat. Ces bas-reliefs, qui sont une preuve encore existante du mérite de cet artiste et de son habileté, ont été placés depuis dans une des chapelles inférieures du Campo-Santo. On conserve, dans l'église du Dôme, deux statues en bois du même artiste, dans lesquelles son talent ne se fait pas moins remarquer. Il mourut à Pise en 1637, âgé seulement de 42 ans. P—s.

RIMINI (François de). *Voyez* Malatesti.

RINALDI (Odoric), prêtre de l'Oratoire de St-Philippe Néri, naquit à Trévise en 1595 d'une famille patricienne. Dès sa plus tendre enfance, il reçut dans la maison paternelle des exemples de piété et de vertu. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il alla les continuer à Parme au collége des jésuites, qui y enseignaient alors avec beaucoup de réputation et d'éclat, et il termina ses cours à l'université de Parme. Une grande application au travail, jointe à d'heureuses dispositions, en avait fait un sujet très-distingué. En 1618, il embrassa l'institut de l'oratoire d'Italie dans la maison que cette compagnie avait à Turin. Le célèbre cardinal Baronius, du même institut, l'avait habitée et y avait composé ses *Annales ecclésiastiques;* prévenu par la mort en 1607, il n'avait pu en donner que douze volumes qui se terminent à l'année 1198. L'oratoire voyait avec peine que les matériaux qu'avait amassés cet homme savant restassent sans emploi, et il regrettait vivement que ce grand travail, si utile à l'Eglise et qui faisait tant d'honneur à la congrégation, ne s'achevât point. Les supérieurs jetèrent les yeux sur Rinaldi, qu'ils crurent capable de continuer cette vaste entreprise : lui seul la jugea au-dessus de ses forces; mais la voix d'une autorité à laquelle il ne croyait pas qu'il lui fût permis de résister vainquit la répugnance du modeste oratorien. Il reprit ce grand ouvrage après trente-neuf ans d'interruption, et donna le premier tome de la continuation, ou le treizième des *Annales*, en 1646. Le succès de ce volume, bien accueilli du public, encouragea Rinaldi; s'affectionnant de plus en plus à son travail, il y employa tout ce qu'il avait de forces et de temps, et parvint à composer dix volumes, dont sept parurent de son vivant et trois autres ne furent imprimés qu'après sa mort. Les *Annales ecclésiastiques* se trouvèrent ainsi portées à 22 volumes, qui allaient jusqu'en l'année 1565 et offraient beaucoup de documents précieux dont purent profiter ceux qui depuis ont écrit sur l'histoire ecclésiastique. Rinaldi s'occupait en même temps

Digitized by Google

d'un abrégé du livre de Baronius et du sien, qu'il publia à Rome, 1669, in-fol.; 1670, 3 vol. in-4°; ouvrage, dit le célèbre critique Tiraboschi, « où l'on admire une pureté de style qui ne « se trouve pas communément dans les écrits de « cette époque, et qui est peut-être quelquefois « plus recherchée qu'il ne convient à l'histoire ». On ne conteste à Rinaldi ni son érudition ni ses hautes connaissances en histoire ecclésiastique. Quoique son travail soit mis au-dessous de celui de Baronius, et que Tiraboschi lui-même avoue qu'il lui est inférieur, Ughelli en loue le style et la méthode. Riccioli vante son érudition et les services rendus par lui à la religion; Fabricius, son éloquence et son amour de la vérité. Enfin le savant P. Mansi le regarde comme l'un des hommes les plus profonds, les plus éclairés et les plus zélés qu'ait produits l'Italie dans le 17e siècle. La congrégation de l'oratoire rendit justice à son mérite en l'élisant, à deux reprises différentes, pour son supérieur général. Il la gouverna sagement, et se plut surtout à enrichir de manuscrits rares la bibliothèque de la maison de Rome. Il reçut des témoignages d'estime de tous les papes qui vécurent de son temps. Innocent X lui offrit la surintendance de la bibliothèque du Vatican, qu'avait eue aussi Baronius; mais Rinaldi la refusa pour se livrer tout entier à son *Histoire ecclésiastique*. Il était fort charitable envers les pauvres, et partageait entre eux les produits du revenu patrimonial dont on sait que les oratoriens jouissaient. Il laissa, par son testament, une somme considérable à l'archiconfrérie de la Ste-Trinité de Rome en faveur des pèlerins. Il mourut le 22 janvier 1671 dans sa 76e année, après avoir passé dans sa congrégation cinquante-trois ans, occupé d'utiles travaux historiques, d'œuvres de piété et de la direction des consciences (*voy.* BARONIUS et LADERCHI). L-Y.

RINCON (ANTONIO DE), peintre de portrait et d'histoire, a été regardé par quelques auteurs comme le fondateur de l'école espagnole; au moins il fut le premier qui abandonna la manière gothique, donna de la rondeur à ses formes et un caractère à ses figures. Il naquit vers l'an 1446 à Guadalaxara, étudia son art à Rome, et, de retour dans son pays, obtint l'estime et les bienfaits du roi Ferdinand le Catholique. Ce prince le nomma gentilhomme de la chambre et le décora de l'ordre de St-Jacques. Rincon réussissait surtout dans les portraits. On voit encore à Tolède, dans l'église de *San Juan de los Reyes*, ceux de Ferdinand et de la reine Isabelle. Plusieurs de ses tableaux furent consumés dans l'incendie qui, en 1608, détruisit le palais du Pardo. Rincon mourut vers l'an 1500, âgé d'environ 54 ans. D—T.

RING (JOHN), habile chirurgien anglais, élève du célèbre Percival Pott, exerça sa profession dans Londres et se distingua par son zèle en faveur de la vaccine, qu'il eut occasion de défendre contre plusieurs savants qui l'avaient attaquée avec violence. Il était de plus fort lettré et cultivait la poésie avec quelque succès. Il fut membre du collége royal des chirurgiens et des sociétés médicales de Londres et de Paris. Indépendamment des nombreux articles qu'il a fournis au *Journal médical*, on a de lui les ouvrages suivants : 1° *Réflexions sur le bill concernant les chirurgiens*, 1798; 2° *Traité sur la vaccine*, 2 parties in-8°, 1801-1803; 3° *Réponse au docteur Goldson*, où l'on prouve que la vaccine offre une sécurité durable contre la variole, 1804, in-8°; 4° *Réponse au docteur Moseley* (sur le même sujet), 1805, in-8°; 5° *Réponse à M. Birch*, 1806, in-8°; 6° *Deuxième réponse au docteur Moseley*, 1807, in-8°; 7° les *Beautés de la Revue d'Edimbourg*, 1807, in-8°; 8° *Traité sur la goutte*, 1813, in-8°; 9° *Œuvres de Virgile* traduites en vers, 1820, 2 vol. in-8°. Le nouveau traducteur a fondu dans son travail celui de ses devanciers Dryden et Pitt. Enfin, J. Ring a mis en vers anglais l'ode latine du docteur Geddes *A la paix*, et l'ode adressée par Anstey *Au docteur Jenner*. Il mourut le 7 décembre 1821, âgé de 69 ans. L.

RINGLI (GOTHARD), peintre, naquit à Zurich en 1575. On ignore les particularités de sa jeunesse. Il devait cependant avoir acquis de la célébrité dans son pays, puisque les magistrats de Berne le choisirent pour décorer de plusieurs vastes compositions le palais du sénat et le cloître de la cathédrale, et qu'il obtint de la cité le droit de bourgeoisie. Ces tableaux représentent les faits relatifs à *la fondation de Berne*, et font allusion à certaines circonstances qui se rapportent à sa position et à ses coutumes. Ils sont tous également remarquables par une composition pittoresque, un style plein de vigueur et une belle exécution. Dans le palais du sénat, par le troisième tableau surtout, dont le sujet est la *Fondation de la ville*, il a montré une grande intelligence de son art et une connaissance profonde de la science des raccourcis. Dans la bibliothèque publique de Zurich, il a peint les armes de cette république et celles des communes qui en dépendent; elles sont soutenues par la *Religion* et la *Liberté*. La *Mort* repose aux pieds de la *Religion*, à laquelle, outre les emblèmes ordinaires, il a mis en main une bride pour la distinguer du fanatisme et de la superstition. Il a peint très-peu de tableaux de chevalet ou ils auront été détruits. On en conserve un très-remarquable dans la famille Werdmüller; il représente *Job sur son fumier, écoutant, sans s'émouvoir, les injures de sa femme*. Au premier aspect, ce tableau, pour le faire et la couleur, diffère peu des meilleures compositions de l'Espagnolet. Mais les productions dans lesquelles Ringli s'est le plus distingué sont peut-être ses dessins, qu'il exécutait ordinairement à la plume, et qu'il lavait ensuite au bistre ou à l'encre de Chine. Le *Christ au tombeau*, *Susanne au bain*, la *Foi préservée des orages*

Digitized by Google

de la persécution, se font tous remarquer, du moins par la beauté de la composition, la distribution des lumières, l'exactitude du dessin, si dans les sujets allégoriques ils font désirer un peu plus de clarté. Il a gravé, soit au burin, soit en bois, quelques petits morceaux d'une manière pittoresque et pleine de facilité, qu'il marquait en général de son monogramme G. R. Cet artiste, l'un des meilleurs peintres de la Suisse, mourut en 1635. P—s.

RINGMANN (Mathias), grammairien et littérateur, plus connu sous le nom de *Philesius Vogesigena*, qu'il avait adopté suivant l'usage des savants de son temps, était né vers 1482, à Schlettstadt ou dans les environs de cette ville. Il eut pour maître Jacques Wimpheling (*voy.* ce nom), son compatriote, qui lui fit faire de rapides progrès dans la connaissance des langues grecque et latine; et il vint ensuite à Paris, où il fréquenta quelque temps les leçons du célèbre Lefebvre d'Estaples, qui lui enseigna les règles de la versification. Après avoir terminé ses études, il fut attaché, comme professeur de grammaire latine, au gymnase qu'avait fondé Walther ou Gauthier Lud, savant chanoine de St-Dié en Lorraine, et servit en même temps de correcteur dans l'imprimerie que celui-ci venait d'établir en cette ville. Ce fut à la prière de ce chanoine que Philesius composa une grammaire latine, dont nous parlerons plus bas, dans laquelle les règles sont expliquées par des images ou figures : elle fut imprimée en 1509. Philesius quitta St-Dié la même année, sans qu'on sache pour quel motif, et revint à Schlettstadt, où il ranima le goût des lettres en ouvrant une école qui compta bientôt un grand nombre d'auditeurs. Une mort prématurée enleva ce savant, en 1511, à l'âge de 29 ans. Beatus Rhenanus et Jean Russer, ses amis, consacrèrent à sa mémoire une épitaphe dans le cloître de St-Jean. On a de lui : 1° *Passio Domini nostri Jesu Christi, ex evangelistarum textu quam accuratissime deprompta*, Strasbourg, Knobloch, 1508, in-fol. Ce rare volume est orné de vingt-six estampes gravées sur bois, par R. Gemberlein ou Gamberlein (*voy.* le *Catal.* de la Valière, t. 1, n°s 460 et 461, et le *Manuel du libraire* de M. Brunet, article *Passio*); 2° *Grammatica figurata; octo partes orationis secundum Donati editionem et regulam Remigii, ita imaginibus expressæ, ut pueri jucundo chartarum ludo faciliora grammaticæ præludia discere et exercere queant*, St-Dié (*Deodatum*), 1509, in-4°. Cette grammaire est de la plus grande rareté; nous ne la connaissons que par la description qu'en a donnée Oberlin, dans le *Magasin encyclopédique*, 5e année, t. 5, p. 311-333. L'usage des jeux de cartes instructifs avait commencé depuis au moins la fin du 15e siècle (*voy.* Murner); et Philesius lui-même avait appris, par ce moyen, les règles de la versification à l'école de Lefebvre d'Estaples. Dans sa grammaire, les huit parties du discours sont représentées par autant de personnages : le nom par un curé, le pronom par un chapelain, le verbe par un roi, l'adverbe par une reine, le participe par un moine, la conjonction par un échanson, la préposition par un marguillier, et l'interjection par un fou. Une grande estampe, gravée sur bois, reproduit tout l'ensemble; et les détails de chaque partie sont répétés dans autant de planches, à la tête de chaque chapitre. 3° *Instructio in cartam itinerariam Martini Hilacomili, cum luculentiori Europæ ipsius enarratione*, Strasbourg, Gruninger, 1511, in-4°; 4° Philesius est l'auteur de l'*Epitaphe* de Pierre de Blaru, qu'on lit à la tête du *Nanceidos* (*voy.* Blaru); de plusieurs pièces de *Vers* à la louange de Jacques Wimpheling, imprimées à la tête de ses différents *Opuscules*, et dont Riegger a recueilli quelques-unes, dans ses *Amœnitates Friburgenses*, p. 254, 263, 267; 5° enfin dom Calmet lui attribue (*Bibl. de Lorraine*, p. 737), une *Description de la Vosge*, en vers latins. François Irenicus en a inséré le début dans son ouvrage intitulé *Germaniæ exegeseos volumina duodecim*, Haguenau, 1518, in-fol., liv. 1er, p. 2. W—s.

RINGWALDT (Barthélemy), poëte didactique allemand, né en 1530 à Francfort-sur-l'Oder, embrassa la profession ecclésiastique sous les drapeaux de la réforme, fut ministre à Langfeld et mourut, à ce qu'on croit, en 1598. Ses cantiques, au nombre de cent vingt, sont estimés, quoiqu'ils n'aient ni l'énergie ni la chaleur des compositions de Luther et de ses meilleurs imitateurs. Parmi ses ouvrages, on distingue : la *Vérité montrant comment le guerrier terrestre et céleste doit se conduire* (Erfurth, 1585), et les *Airs chrétiens du sage Eckhart* (Francfort, 1588); ces écrits ont été réimprimés souvent, ainsi que le *Speculum mundi* (Francfort, 1590), composition dramatique qui eut quelque succès lors de sa publication. Il y a dans les ouvrages de Ringwaldt des réflexions prolixes et trop vulgaires, des allégories forcées, mais il s'y rencontre aussi un sentiment religieux sincère et parfois émouvant. Z.

RINK (Frédéric-Théodore), orientaliste et professeur de théologie à Kœnigsberg, auteur d'un grand nombre d'opuscules, de traductions, de dissertations sur la philosophie, etc., est surtout connu par un discours : *De linguarum orientalium cum græca mira convenientia*, Kœnigsberg, 1788, in-4°, et par l'édition d'un traité arabe de Makrizi sur les rois musulmans de l'Abyssinie, avec une traduction latine, Leyde, 1790, in-4°, sous le titre de *Macrizi historia regum islamiticorum in Abyssinia, una cum Abulfedæ descriptione regionum Nigritarum*. C'est un écrit assez curieux, où l'on trouve des détails sur certains princes abyssins dont Bruce n'a donné que les noms. Rink publia, l'année suivante, à Leipsick, in-8°, un second fragment plus considérable de la géographie d'Aboul-Féda, sous ce titre : *Abulfedæ*

Digitized by Google

tabulæ quædam geographicæ et alia ejusdem argumenti specimina. Cette édition est seulement en arabe; l'éditeur s'est dispensé d'y joindre une traduction, attendu qu'il en existait déjà une de toute la géographie d'Aboul-Féda, par Reiske, dans le *Magasin de géographie* de Büsching, t. 4 et 5. On doit encore à Ring une traduction allemande de la *Minéralogie homérique* de Millin (*voy.* le *Magasin encyclop.*, 1795, t. 2, p. 143), et celle de *l'Histoire des dynasties persanes, des Pischdadiens et des Kaianides*, traduites du *Tableau de l'Orient* (de Mouradgea), Dantzig, 1806, in-8°, et d'autres ouvrages dont on peut voir le détail dans Meusel. Il a aussi fourni quelques articles au recueil des *Mines de l'Orient*. Mais son instruction était assez faible, et les écrits dont on lui est redevable passent pour imparfaits. Il est mort vers 1811. R—D.

RINK (Jean-Chrétien-Henri), habile organiste allemand, naquit le 18 février 1770 à Elgersburg, dans le duché de Gotha, où son père était maître d'école. Il montra de fort bonne heure de grandes dispositions pour la musique, et il eut pour professeur un élève de S. Bach, l'organiste Kittel à Erfurth. En 1790, il obtint l'emploi d'organiste à Giessen, et il s'efforça, en donnant des leçons particulières, d'augmenter le très-modique revenu que lui procurait cet emploi. En 1805, il se rendit à Darmstadt comme organiste de la ville et directeur de musique; huit ans plus tard, il était élevé aux fonctions d'organiste de la cour, et en 1817 il devint musicien de la chambre du grand-duc. Il mourut dans cette ville le 7 août 1846; il avait composé un grand nombre de fugues, d'ouvertures, de chœurs, de morceaux d'église. Comme exécutant, il se distinguait par la facilité et la prestesse de son jeu, par les brillants effets qu'il savait retirer de son instrument. Il laissa divers ouvrages parmi lesquels on distingue son *Introduction à l'usage de l'orgue* (1806), et son *Ami de l'orgue, ou Etudes d'un organiste* (1832), publication périodique qui ne vécut que deux ans. Z.

RINMANN (Suenon), minéralogiste suédois, né à Upsal en 1720, visita, après avoir reçu un emploi au collége des mines de Suède, les principaux établissements de mines en Europe. En 1749, il fut nommé inspecteur des exploitations métalliques de la province de Roslagen. Dans les années suivantes, il obtint la direction des mines d'argent d'Hellefors, puis celle des hauts fourneaux et des forges. Il fut appelé aussi au collége des mines, et décoré de l'ordre de Gustave Vasa. Dans ces diverses fonctions, il se rendit utile par la découverte et le perfectionnement de quelques procédés. Il a inséré un grand nombre de dissertations dans le recueil des mémoires académiques de Suède. Les principaux ouvrages qu'il a publiés séparément sont : 1° *Anledning til staal och järn forädlings forbättring* (Instruction dans l'art de perfectionner l'acier et le fer), Stockholm, 1772; 2° *Forsök til jernets-historia* (Essai de l'histoire du fer), Stockholm, 1781, 2 vol. in-8°; 3° *Bergverks-Lexicon* (Dictionnaire des mines), Stockholm, 1788, 2 vol. in-4°, avec un volume de gravures. Les deux premiers ouvrages ont été traduits en allemand. Rinmann mourut, le 20 décembre 1792, à Eskilstuna. D—G.

RINNA DE SAVENBACH (Ernest), médecin, né à Goertz, dans le Frioul, le 11 janvier 1793, reçut le grade de docteur à Vienne, en 1816, et y soutint une thèse intitulée *Nutrice optima*. Peu après son admission au doctorat, il devint médecin adjoint de l'hôpital général de Vienne et fut envoyé ensuite dans la Styrie et dans la Basse-Autriche pour y exercer sa profession. En 1821, il fut nommé médecin de l'hospice de Mauerbach, près de Vienne. Dans cet établissement, comme dans les autres endroits où il résida, il fit des expériences nombreuses sur les nouvelles méthodes de traitement et sur les nouveaux médicaments, entre autres sur l'iode et l'or. Le baron de Stifft, premier médecin de l'empereur, jeta les yeux sur lui et le fit nommer, en 1824, médecin adjoint de la cour, qu'il accompagna dans divers voyages. Ainsi il suivit, comme médecin, le roi de Hongrie à Presbourg, lors de son couronnement, et accompagna aussi l'empereur à Prague, en 1836, lorsqu'il alla se faire couronner roi de Bohême. Il fut l'un des médecins chargés d'assister à l'ouverture du corps du duc de Reichstadt. Rinna de Savenbach mourut le 23 mai 1837. On a de lui un ouvrage fort important, très-estimé, et qui a dû lui coûter beaucoup de recherches; il est intitulé *Répertoire des principaux médicaments, des méthodes de traitement et des opérations chirurgicales qui ont été mis en usage dans les quarante dernières années*, Vienne, 1832, 2 forts volumes in-8° (en allemand). L'auteur y expose, par ordre alphabétique des maladies, les principales méthodes thérapeutiques. On peut bien lui reprocher d'avoir fait quelques omissions et d'avoir donné quelquefois des détails insuffisants; mais son œuvre n'en est pas moins d'une grande utilité pour le praticien. Il a ensuite publié un supplément à cet ouvrage, qui porte le titre suivant : *Annales cliniques des dix dernières années courantes, ou Méthodes de traitement, médicaments, opérations qui ont été employés dans les temps les plus modernes, avec un coup d'œil rétrospectif sur les temps anciens*, Vienne, 1835-1836, 2 vol. in-8°. G—T—R.

RINUCCINI (Ottavio), gentilhomme florentin, est regardé généralement comme un de ceux qui ont contribué le plus à renouveler le drame lyrique, connu des anciens. Il avait appris du comte Vernio (*voy.* Bardi) à porter ses idées sur toutes les parties d'un grand spectacle; et quoiqu'il ne sût pas la musique, il acquit tant de goût et de délicatesse, qu'il finit par exercer sur les compositeurs de son temps une autorité

Digitized by Google

qui tourna bientôt au profit de l'art. Dans sa jeunesse, il composa les vers des cinq intermèdes d'une pièce que Vernio fit représenter, en 1580, pour les fêtes du mariage de Ferdinand, grand-duc de Toscane, avec la princesse Christine de Lorraine; et ces vers, surtout ceux du troisième intermède, où l'auteur avait mis en action la victoire d'Apollon sur le serpent Python, furent jugés supérieurs à tout ce qu'on avait entendu jusqu'alors en ce genre. Il y avait loin de cet essai, dans lequel la musique était restée bien au-dessous du poëme, au véritable drame, mais on était sur la voie; et tous les musiciens crurent de leur honneur de faire de nouvelles tentatives pour retrouver, s'il était possible, la mélopée des Grecs. Depuis le départ du comte Vernio pour Rome, ils se réunissaient chez Jacopo Corsi, musicien lui-même et zélé protecteur des arts. Rinuccini présidait à ces assemblées et encourageait par ses éloges et ses conseils les efforts des compositeurs. A force d'essais, ils crurent enfin avoir trouvé l'ancienne manière de noter la déclamation. La pastorale de *Daphné*, que composa Rinuccini, fut mise en musique par Jacopo Peri et Giulio Caccini, deux de ses amis, et représentée en 1594, dans la maison de Corsi, devant la société la plus brillante de Florence. Le succès de cette pièce l'enhardit; et il tira de la fable d'*Eurydice* une seconde pastorale, à laquelle il osa donner le titre de *Tragedia per musica*. Elle fut représentée, en 1600, aux fêtes du mariage de Marie de Médicis et de Henri IV, avec une magnificence extraordinaire. Selon Ginguené (1), les effets les plus étonnants qu'a pu produire la musique théâtrale des maîtres les plus distingués, dans le temps de son plus grand éclat, n'eut rien de comparable à celui de cette représentation, qui offrait à l'Italie un art nouveau. On ne savait quel nom donner à une musique qui faisait éprouver des sensations inconnues; on l'appela représentation ou récitation, c'est-à-dire propre aux représentations et aux récits; et le mot *récitatif* est resté depuis pour signifier une déclamation notée. Rinuccini jouissait de la plus haute faveur à la cour de Florence et surtout près de Marie de Médicis. Vittorio Rossi (*voy.* sa *Pinacotheca*) prétend qu'il ne se borna point à rester l'admirateur de la jeune princesse, et qu'il ne fut pas assez prudent pour cacher les sentiments trop tendres qu'elle lui avait inspirés. Quoi qu'il en soit, il la suivit en France; mais c'est à tort qu'on a dit qu'il y avait, le premier, fait exécuter des ballets (*voy.* BALTAZARINI). Comblé des faveurs de Henri IV, qui le nomma gentilhomme de sa chambre, Rinuccini se lassa bientôt des usages et de l'étiquette d'une cour étrangère; il se démit de sa charge et revint à Florence, où il fit représenter, en 1608, pour les noces de François de Gonzague, prince de Mantoue, et de l'infante Marguerite de Savoie, un drame lyrique supérieur aux deux premiers : *Ariane à Naxos*. Plus d'un siècle après, dit Ginguené, le monologue d'Ariane abandonnée était cité comme un chef-d'œuvre (1). Il est écrit avec beaucoup de sentiment, de naturel et d'abandon; la chute des vers, la coupe des phrases, le retour des mêmes expressions de tendresse, étaient propres à faire naître les formes symétriques du chant, en même temps qu'ils peignaient le désordre et l'agitation de l'âme d'Ariane. Ce morceau, modelé sur les scènes pathétiques des tragiques anciens, et surtout d'Euripide, paraît à son tour avoir servi de modèle à ces monologues passionnés qui ont fourni plus tard de si beaux sujets au génie de la musique théâtrale. Rinuccini, que ses talents et sa naissance faisaient rechercher dans les sociétés les plus brillantes, est auteur d'un grand nombre de pièces fugitives, pleines de délicatesse et de sentiment. Personne, avant lui, selon Tiraboschi (*Istoria della letteratura italiana*, t. 7, p. 1322), n'avait si bien réussi dans le genre anacréontique. Sur la fin de sa vie, il s'occupa de pensées plus graves et plus sérieuses : il mourut en chrétien à Florence, l'an 1621. Il avait rassemblé ses poésies, dont il se proposait d'offrir l'hommage à Louis XIII : son intention fut remplie par Pierre-François Rinuccini, son fils; et le *Recueil* de ses *poésies* parut à Florence, 1622, in-4°. Ses deux premiers drames, imprimés déjà séparément, font partie de ce volume; mais on n'y trouve pas l'*Ariane*, publiée, en 1608, in-4°, rare. La *Daphné* a été réimprimée à Venise, en 1789, dans le tome 17 du *Parnasso italiano*, p. 349; à Livourne, 1802, in-8°, avec d'autres pièces du même auteur, et à Florence, 1810, in-4°. Cette édition, que l'on doit à L. Clasio, est enrichie d'une lettre curieuse et de variantes. W—s.

(1) Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. 6, p. 450 et suiv., a donné des détails pleins de recherches, d'érudition et d'intérêt sur l'origine et les progrès du drame en musique. C'est la principale source où l'on a puisé pour la rédaction de cet article.

(1) Ce *Monologue* a été traduit en partie par Ginguené, qui, d'ailleurs, en a publié le texte dans les notes à la fin du volume.

RIO (MARTIN-ANTOINE DEL). *Voyez* DEL RIO.

RIO (NICOLO DE), savant italien, né à Padoue le 5 août 1753, mort dans la même ville, le 13 avril 1845; s'est occupé principalement de minéralogie, de physique et de chimie. En 1791, il lut à l'académie de Padoue un mémoire *Sur la formation de quelques collines glaiseuses du Frioul*, qui fut apprécié et qu'il fit suivre peu après d'*Observations sur la vallée de Valdagne*, que Fortis a traduites et publiées dans le tome 1er de ses *Mémoires d'histoire naturelle*. En 1798, il donna une *introduction à la chimie* qui fut remarquée, mais qui depuis longtemps déjà n'est plus au niveau de la science. En 1802, il fonda le *Journal de la littérature italienne*, qu'il dirigea pendant vingt-cinq années. Outre son *Essai sur*

Digitized by Google

la dénomination et la classification des odeurs, et son *Brictologie engamenne* (1836), nous citerons parmi ses principaux écrits, disséminés dans les recueils scientifiques ou dans les mémoires académiques : *De l'origine des pierres roulées*, 1808; *Observations minéralogiques sur la mine d'Agordo et autres lieux au territoire de Bellune*, 1817; *Sur la perlite engamenne*, 1825; *Sur la poterie économique fabriquée à Ponte-di-Brenta*, 1831, etc. Z.

RIOJA (Pierre Soto de), poëte espagnol, né à Grenade, vers 1590, étudia le droit à Salamanque, où il reçut le bonnet de docteur. Il exerça la profession d'avocat à Valladolid et à Madrid; et au bout de quelques années, il quitta le barreau, prit les ordres et obtint un canonicat. Il fut très-lié avec Lope de Vega, qui fait l'éloge de ce poëte dans son *Laurel de Apolo* (le *Laurier d'Apollon*). On a de Rioja : 1° *Desenganos de amor*, Madrid, 1623, in-8°. A la tête de ce recueil d'exemples pour fuir l'amour, on trouve un discours fort estimé sur la poésie en général, et plus particulièrement sur la poésie castillane. 2° *El carro de Phaéton* (le *Char de Phaéton*), ibid., 1639, in-8°. Ces ouvrages ont été réimprimés à Madrid, à Valladolid, à Barcelone, à Anvers et à Bruxelles. Il a laissé, en outre, des *Poésies* légères, publiées séparément. Rioja mourut à Madrid, en 1658. — *Dominique* de la Rioja, sculpteur, florissait à Madrid, sous Philippe IV. Il fit, pour l'église d'Anton. Martin, une statue de St-Pierre fort estimée; et, pour le palais du roi, plusieurs des belles statues de bronze de la salle octogone. Il mourut dans cette ville vers 1656. B—s.

RIOJA (François de), poëte et littérateur espagnol, né à Séville vers la fin du 16e siècle, s'appliqua d'abord à la jurisprudence, puis aux belles-lettres; et, après avoir étudié la théologie, entra dans l'état ecclésiastique et devint chanoine de Séville. Par la protection du comte d'Olivarez, premier ministre de Philippe IV, il fut nommé historiographe de Castille, bibliothécaire, historiographe et avocat consultant du roi, enfin membre du conseil suprême du saint office. Accusé d'avoir composé quelques écrits satiriques, il tomba en disgrâce et fut détenu pendant plusieurs années; mais, s'étant justifié, il recouvra la liberté et rentra dans les fonctions qu'il avait précédemment exercées. Plus tard, le clergé de Séville, où Rioja demeurait, le députa auprès du roi, à Madrid, et c'est là qu'il mourut, le 8 août 1659. Outre un recueil de poésies estimées, on a de lui : 1° *l'Aristarque, ou Censure de la proclamation catholique des Catalans*; 2° *le Tarquin espagnol, ou l'Antre de Meliso*. C'est une piquante satire des mœurs de l'époque. On l'a quelquefois attribuée, mais faussement, au célère Quevedo, avec lequel Rioja était très-lié. 3° *Ildefonse, ou Traité de la conception de Notre-Dame*; 4° *Lettre sur l'inscription de la croix*; 5° *Réponse aux observations publiées sous le nom du duc d'Alcala contre cette lettre*; 6° *Avis aux prédicateurs*. Tous ces ouvrages sont en espagnol. Z.

RIOLAN (Jean), médecin, né à Amiens en 1539, se livra d'abord avec succès à l'étude des langues anciennes et de la philosophie, et fut chargé de leur enseignement dans divers colléges. En 1565, il publia un ouvrage sur l'origine, les progrès et la décadence de la philosophie, avec une énumération des diverses sectes de philosophes; et, trois ans après, des observations sur la *Dialectique* de Pierre Ramus. En 1574, pendant qu'il professait au collége de Boncourt, il étudia avec ardeur la médecine; ayant obtenu le grade de docteur, il ne tarda pas à devenir professeur d'anatomie et de médecine à l'université de Paris, et il publia des commentaires sur le *Traité de médecine* de Fernel, divers mémoires sur les tempéraments, la chaleur animale, les facultés de l'âme, les fonctions et les humeurs, la génération, etc.; enfin, ses commentaires sur toute la médecine, qui eurent un grand succès, devinrent classiques et servirent longtemps de règle dans les écoles. Riolan paya aussi un tribut à l'esprit du temps en donnant divers mémoires sur le destin, le libre arbitre, Dieu et la nature, la Providence, et autres matières étrangères à sa profession. Tous ces ouvrages, à l'exception des deux premiers, ont été réunis en un volume in-folio, par les soins de son fils, en 1610. On attribue encore à Riolan quelques autres écrits, notamment un Traité sur l'immortalité de l'âme, un Discours sur les hermaphrodites, des Commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate, réunis en un seul recueil, 1638, in-8°. C'était un des médecins les plus distingués de Paris. Il défendit avec zèle la doctrine d'Hippocrate contre les innovations et les rêveries des chimistes de ce temps. Il s'immortalisa en marchant sur les traces de Fernel, en agrandissant, comme lui, le domaine de la science et en devenant un des plus fermes appuis de la médecine d'observation. Il mourut des suites d'un ulcère dans les reins, à l'âge de 66 ans, le 18 octobre 1605. Les ouvrages de Riolan sont : 1° *Disputationes duæ, una de origine, altera de incremento et decremento philosophiæ, habitæ Burdigalæ, in schola Aquitanea; quibus accessit comparatio Dialecticæ et Logicæ, ex Stoicorum, Platonicorum et Peripateticorum placitis*, Paris, 1565, in-4°; 2° *Ad Dialecticam Petri Rami una ex prælectionibus, Riolano docente raptim excerpta*, Paris, 1568; 3° *Ad Fernelii librum de alimentis commentarius*. — *Ad librum de temperamentis*. — *Ad librum de spiritu et calido innato*. — *Ad librum de facultatibus animæ*. — *Ad librum de functionibus et humoribus*. — *Ad librum de procreatione hominis*. — *Ad libros de abditis rerum causis*, Paris, 1602. — *De primis rerum naturalium principiis*, Paris, 1602. — *De anima mundi disputatio philosophica*, Paris, 1570 et 1602, in-8°. — *De fato; de libero arbitrio*. — *Disputatio metaphysica an Deus et natura unum sint?* — *De utra-*

Digitized by Google

que Dei providentia, ordinaria, seu generali, quæ natura; altera extraordinaria seu particulari, quæ fortuna dicitur, 1568, in-4°. — *De idæis et universis*. — *An Deus sit primus motor?* 1571, in-4°. — *An potentia sit prior actu?* — *An Deus sit actus purus?* 4° *Universæ medicinæ compendia*, Bâle, 1601, in-12; Paris, 1606, 1618, 1619, 1638. — *Particularis methodi medendi libri duo*. 5° *De immortalitate animæ*. — *Expositio in Hippocratis aphorismos*. — *Artis medicinalis theoricæ et practicæ systema*. — *Ad Libavii maniam responsio, pro censura scholæ Parisiensis contra alchimiam lata*, 1606. — *Discours sur les hermaphrodites*, 1614. Ces derniers ouvrages ont été imprimés en un volume in-8°, Paris, 1638. Il existe encore *Tractatus de febribus*, 1640, dans lequel on trouve l'exposition de la doctrine de Riolan sur les fièvres. N—H.

RIOLAN (Jean), fils du précédent, né à Paris en 1580, devint fort jeune professeur d'anatomie et de pharmacie à la faculté de médecine de Paris, et publia, en 1601, des recherches intéressantes sur la chirurgie. La chimie ayant fait, sur les métaux et les substances salines, des découvertes importantes, Duchesne, Harvet, Baucinet et d'autres chimistes enthousiastes tentèrent d'en faire une application inconsidérée à la médecine. Ils voulurent saper les fondements de cette science, en changer la théorie et substituer aux médicaments usités des préparations chimiques nouvelles. La faculté de médecine se prononça contre ces novateurs, et Riolan fut un des plus ardents à provoquer et à soutenir ses décisions. Il publia une suite de mémoires, de 1603 à 1606, dans lesquels il se déclare pour la médecine hippocratique et combat avec véhémence les prétentions des chimistes et alchimistes. En 1608, ce savant publia un Abrégé d'anatomie, avec l'Histoire du fœtus humain; et en 1610, il donna une édition des œuvres de son père. Nicolas Habicot, dans son *Ostéologie des géants*, prétendit assez maladroitement que des os d'une grandeur démesurée, portés à Paris, étaient ceux du géant Teutobochus. Riolan démontra aisément la futilité de cette assertion. Il fit voir, d'après des considérations anatomiques très-judicieuses, que les os du géant prétendu étaient ceux d'un grand quadrupède, tel que l'éléphant; il finit son mémoire par une diatribe virulente contre les chirurgiens, notamment contre Habicot, qu'il traite de péché mortel vivant sous une forme humaine, de feu marchant dans les ténèbres, d'esprit moisi, et autres qualifications qui font connaître l'esprit du temps. Guillemeau répondit à Riolan, en 1615, et soutint la réalité des géants. Celui-ci donna, en 1618, la *Gigantologie*, dans laquelle il démontre que de toute ancienneté les hommes les plus grands ne l'ont pas été plus que dans les temps modernes; que toutes les grandeurs prétendues au-dessus de dix pieds sont chimériques; il termine son travail par un article sur les nains pour prouver qu'il y a toujours eu de petits hommes ainsi que de grands. En 1614, il publia un Traité d'ostéologie humaine, d'après les connaissances que nous ont transmises les anciens, puis une ostéologie du singe. Ces deux traités furent le prélude de son Anthropographie, ouvrage qui l'a immortalisé; elle parut en 1618. On y lit une description bien plus exacte qu'on ne devrait l'attendre des diverses parties du corps humain, ainsi que de leurs fonctions; cet ouvrage a eu beaucoup d'éditions; il en parut une à Londres, en 1649, dont Gui Patin a fait la table. Les travaux de Riolan lui acquirent une grande célébrité et lui valurent d'être nommé premier médecin de Marie de Médicis, mère de Louis XIII; il profita de l'influence que lui donnait cette place pour solliciter la formation d'un jardin royal de botanique, dont Gui de la Brosse donnait le terrain. Leur demande fut accueillie, et on leur doit le jardin des plantes médicinales, actuellement existant, lequel fut établi par Louis XIII en 1626 (*voy.* Brosse). Les ouvrages qu'avait donnés Riolan furent recueillis dans une édition complète, en 1650, in-fol. Il en publia de nouveaux à l'occasion des discussions élevées entre les facultés de Montpellier et de Paris, et des travaux de Pecquet et de Bartholin sur les vaisseaux lymphatiques. Il eut le tort de ne pas apprécier les découvertes de ces derniers et d'en contester la vérité dans divers mémoires; il niait même l'existence du système lymphatique. Antagoniste des chirurgiens, Riolan fit de vains efforts pour leur enlever la robe doctorale et le bonnet carré, ce qui lui occasionna beaucoup de désagréments. Il éprouva aussi des chagrins domestiques à raison de la mauvaise conduite de ses enfants. Dans les dernières années de sa vie, il était sujet à un asthme; il fut de plus attaqué de la pierre et subit deux fois l'opération de la taille. Il mourut d'une suppression d'urine le 19 février 1657. Les ouvrages de Riolan fils sont : 1° *Chirurgia*, Leipsick, 1601, in-12; 2° *Apologia pro Hippocratis et Galeni medicina*, etc., Paris, 1603, in-12; 3° *Ad famosam Turqueti apologiam responsio*, ibid., in-12; 4° *Brevis decursus in battologiam Quercetani*, ibid., 1604, in-12 (c'est une réplique à Jos. Duchesne); 5° *Apologia pro judicio scholæ Parisiensis de alchimia*, ibid., 1604, in-12, sous le pseudonyme d'*Antarvetus* (Anti-Harvet); 6° *Comparatio veteris medicinæ cum nova*, ibid., 1605, in-12; 7° *Incursionum Quercetani depulsio*, ibid., 1605, in-12; 8° *Disputatio de monstro Lutetiæ nato*, ibid., 1605, 1606, in-8°; 9° *Censura demonstrationum Harveti pro veritate alchimiæ*, ibid., 1606, in-12; 10° *Schola anatomica novis et raris observationibus illustrata*, ibid., 1608, et Genève, 1624, in-8°; 11° *Gigantomachia*, ibid, 1613, in-8°. — Gigantologie, 1618. 12° *Isagogica de ossibus tractatio*, ibid., 1614, in-8°; 13° *Simiæ osteologia*, ibid., 1614, in-8°; 1626, in-4°; 14° *Osteologia ex Hippocratis libris eruta*, ibid., 1626, in-4°;

Digitized by Google

15° *Anthropographia*, ibid., 1618, in-8°; 16° *Enchiridion anatomicum et pathologicum*, ibid., 1648, 1658, in-12; Leyde, 1649, 1655, in-8°; traduit en français; 17° *Opera anatomica vetera*, ibid., 1649, in-fol.; 18° *Curieuses recherches sur les écoles en médecine de Paris et de Montpellier*, ibid., 1651, in-8°; 19° *Opera anatomica varia et nova*, ibid., 1652; traduit en français par P. Constant; 20° *Quæstio medica an propter motum sanguinis*, etc.; 21° *De ossibus ad tyrones*, etc.; 22° *Notæ in Joannis Vallæi duas Epistolas de circulatione sanguinis*; 23° *Animadversiones in historiam anatomicam*, etc.; 24° *Responsio prima ad experimenta nova*, etc., 1652; 25° *In tractatum de diaphragmate Æmiliani*, etc.; 26° *Spongia alexiteria*, etc.; 27° *Viventis animalis observationes anatomicæ*; 28° *Opuscula nova anatomica*, etc., Paris, 1652. N—R.

RIOS (don Vincente de Los), savant espagnol, également versé dans l'art militaire et dans la littérature, était colonel d'artillerie, membre de la société des belles-lettres de Séville et de l'académie d'histoire de Madrid. Il mourut dans cette ville en 1789, vivement regretté du roi Charles IV. Outre une *Tactique de l'artillerie*, une traduction de quelques odes d'Horace et autres productions inédites, on a de lui, en espagnol : 1° *Discours sur les auteurs illustres par leurs écrits ou leurs inventions en artillerie, qui ont fleuri en Espagne depuis les rois catholiques jusqu'à nos jours*, Madrid, 1767, in-8°; 2° *Discours prononcé à l'ouverture de l'école d'artillerie de Ségovie*, Madrid, 1773; 3° *Mémoires sur la vie et les ouvrages du poëte Villegas*, Madrid, 1774; 4° *Vie de Michel Cervantes et analyse de Don Quichotte*, travail entrepris par ordre de l'académie royale de Madrid et joint à la magnifique édition de *Don Quichotte* publiée par cette compagnie, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, avec fig. La *Vie de Cervantes* est très-exacte et bien rédigée; mais, dans l'*analyse de Don Quichotte*, Vincente de Los Rios s'est laissé entraîner à un enthousiasme, à une admiration outre mesure (*voy.* Cervantes). — Rios (le chevalier *de Los*), diplomate espagnol, frère naturel du duc Fernand-Nuñez, assista au congrès de Vienne, fut chargé d'affaires de Berlin et mourut vers 1830. Z.

RIOS (Jean-François de Los), bibliographe et libraire, né à Anvers en 1728, était issu d'une branche bâtarde de l'illustre famille espagnole de ce nom, et qui s'établit dans les provinces belgiques lorsqu'elles étaient sous la domination de l'Espagne. Dans une contrée où les monuments curieux de l'art typographique abondent, Los Rios contracta de bonne heure un goût prononcé pour les livres. Mais son éducation incomplète ne lui permit pas d'acquérir en ce genre des connaissances bien approfondies. Il les crut suffisantes pour exercer la profession de libraire, et alla s'établir, en 1766, dans la ville de Lyon. Pendant près de trente années il exploita avec quelque succès cette branche d'industrie. Il fut surtout chargé de la direction des ventes publiques des bibliothèques. En 1794, il céda son fonds à un confrère et fut admis en qualité de commis dans la maison des frères Périsse. Le nombre des années semblait ne lui rien faire perdre de son courage; mais ayant été atteint d'une cécité complète, il se retira chez une de ses nièces qui habitait Malines. Il y termina ses jours le 24 novembre 1820. C'était un homme d'un esprit original, à qui il échappait parfois d'heureuses saillies, mais qui, à raison de ses prétentions littéraires, ne rangeait pas toujours les rieurs de son côté. Il a publié : 1° *Bibliographie instructive, ou Notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques pour connaître et distinguer les différentes éditions et leur valeur dans le commerce*, Avignon et Lyon, 1777, in-8°, avec le portrait de l'auteur. En usurpant le titre de l'ouvrage recommandable que Guillaume-François Debure avait publié quelques années auparavant, Los Rios fut bien loin de marcher sur les traces de son devancier. Un grand nombre de livres rares avaient passé par ses mains, mais il ne sut tirer de leur examen aucune observation intéressante pour la science. En 1768, il avait fait acquisition de la bibliothèque des jésuites de Lyon, dans laquelle était venue se fondre celle du P. Menestrier. La possession de ces trésors littéraires, qui serait devenue pour tout autre une source d'instruction, ne fut considérée par lui que sous le rapport des bénéfices qu'elle pouvait lui procurer. Presque toutes les notes qui accompagnent les articles de sa *Bibliographie* ne semblent tendre qu'à ce but commercial. Aussi Peignot a-t-il été bien indulgent en qualifiant l'ouvrage *de très-médiocre et du plus mauvais ton* (1). Le portrait dont il est *enrichi* a donné lieu à une plaisanterie qui ne manque pas d'un certain sel. Le poëte Vasselier ayant trouvé un exemplaire de la *Bibliographie instructive* à l'étalage du libraire, et remarquant au bas du portrait cette inscription : *François Los Rios, né à Anvers*, changea la lettre initiale de ce dernier mot en E et y ajouta un L avec apostrophe, de sorte que tous les curieux qui examinèrent le livre après lui, lurent distinctement *François Los Rios, né à l'Envers*, ce qui excita l'hilarité de tous ceux qui connaissaient l'esprit du personnage et son extraction équivoque. 2° *Œuvres de François Los Rios, libraire à Lyon, contenant plusieurs descriptions et observations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages*, etc., Londres (Lyon), 1789, in-8°. On trouve plus d'une empreinte de l'originalité de l'auteur dans les pièces qui composent ce volume, lequel est dédié *A mon cheval*. Le chapitre intitulé *De ma société avec mon cheval et son éloge* n'est pas un des moins singuliers. En contractant cette société d'un nouveau

(1) *Répertoire bibliographique universel*, 1812, in-8°, p. 396.

Digitized by Google

genre, Los Rios annonce qu'il s'est réservé la signature. On y trouve aussi la description abrégée de sa maison de campagne et de la bibliothèque qui en est un des principaux ornements, ainsi que la description abrégée de la bibliothèque de M. l'abbé de P***, chanoine d'Avignon. M. Breghot du Lut, qui a donné une notice sur Los Rios dans ses *Mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'histoire de Lyon* (1828, in-8°, p. 123), lui attribue une *Petite bibliothèque ambulante, ou Recueil de pièces choisies*, London (Lyon), 1781, 2 parties in-16, avec texte encadré, et dans laquelle avaient déjà été comprises quelques-unes des pièces qu'il fit réimprimer ensuite dans ses œuvres. Le contingent de Los Rios se compose aussi de l'*Anecdote historique d'un libraire voyageur* et d'une lettre à M. G. de B***, par laquelle nous apprenons que Los Rios *fut guéri d'une fièvre dans le sang, ainsi que son cheval, par Pierre Brackman, maître maréchal ferrant à la Guillotière*. L'avocat général de M***, correspondant de M. Breghot, qui avait connu l'homme et le cheval, lui apprend qu'ils étaient tous deux de petite stature, d'où l'on peut conclure qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. L—M—X.

RIOS (Charlotte-Marie de Los), probablement de la même famille que le précédent, naquit en 1728 à Anvers. Cette demoiselle y établit un pensionnat de jeunes personnes qu'elle dirigea avec beaucoup de succès. Elle mourut dans cette ville en juillet 1802, après avoir publié différents ouvrages d'instruction élémentaire, entre autres : 1° *Magasin des petits enfants*, Anvers et Paris, 1771, in-12 ; traduit en allemand ; 2° *Encyclopédie enfantine*, Dresde, 1780, in-8° ; traduit en anglais ; 3° *Abrégé historique de toutes les sciences et des beaux-arts*, pour faire suite à l'ouvrage précédent, Lausanne, 1789, in-12. — Rios (Françoise de Los), née à Madrid, se fit remarquer par ses talents précoces ; elle traduisit du latin en espagnol, à l'âge de douze ans, la *Vie de la B. Angèle de Foligno* (*voy.* ce nom), imprimée en 1618, in-12, et d'autres ouvrages de piété. — Rios (Joseph) a publié, en espagnol, l'*Explication d'une pierre découverte à Liria*, Valence, 1759, in-4°. Z.

RIOS (Ange-Fern. de Los). *Voyez* Los Rios.

RIOU-KERSALAUN (François-Marie-Joseph) naquit à Morlaix le 2 mai 1765. Fils d'un capitaine marchand très-estimé sur cette place, où se faisait alors un grand commerce avec l'Espagne, il a été, à tort, considéré comme appartenant à la famille parlementaire des Eusenou de Kersalaun, de Quimper, qui a tant marqué dans l'opposition au chancelier Maupeou. Riou, qui avait fait de très-bonnes études au collége de St-Pol de Léon, fut reçu avocat en 1786. Il vint alors dans cette dernière ville et s'y maria. Jugeant aux préludes de la révolution que Brest ne tarderait pas à être un théâtre où sa facile élocution lui fournirait les moyens d'exercer fructueusement sa profession, il y ouvrit un cabinet. Toutefois, la plaidoirie et la consultation n'absorbèrent pas d'abord tout son temps. Les loisirs dont il put disposer furent employés à des compositions dramatiques, toutes destinées à entretenir le feu patriotique des Brestois. Sa verve intarissable abordait tous les genres ; la tragédie, la comédie, l'opéra, le vaudeville n'étaient pour lui que des moyens différents de faire preuve de son civisme. *Lucrèce, ou la Royauté abolie*, tragédie en trois actes et en vers, représentée et imprimée à Brest en 1793, fut son début. Un dénoûment en action à l'*Iphigénie* de Racine, la refonte de l'opéra de *Raoul, sire de Créqui*, sous le titre du *Républicain dans les fers*, des pièces de circonstance sur le 31 mai, *le Triomphe de la montagne et les Chouans*, ou *la Républicaine de Malestroit*, trait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles (en société avec Joseph Pain), achevèrent avec quelques autres pièces non imprimées, mais souvent représentées à cette époque, de composer un bagage qui devait suffire à tous les besoins de ce théâtre. Il semblerait, d'après une critique d'ailleurs injuste à quelques égards, faite quatre ans plus tard par Geoffroy, de la vie politique de Riou, qu'il ne se serait pas borné au rôle d'auteur, et qu'y joignant celui d'acteur, il aurait conquis les suffrages de la populace dans le personnage de Brutus. Malgré la fièvre de républicanisme qui l'agitait, Riou ne se montra pas infidèle à ses devoirs d'avocat. C'est surtout devant le tribunal révolutionnaire qu'on le vit s'efforcer de soustraire les accusés aux rigueurs de l'époque. Aux élections de l'an 4, il y avait peu de concurrents à la députation ; Riou, nommé à une faible majorité, s'empressa d'accepter. Admis non sans difficulté au conseil des Cinq-Cents, en raison de sa prétendue parenté avec des émigrés, il occupa assez souvent la tribune pour attirer sur lui l'attention et mériter d'être nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner s'il y avait lieu de maintenir ou d'abroger la loi du 3 brumaire an 4, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Son rapport du 3 vendémiaire an 5, véritable amplification de rhéteur, souleva, le 11 brumaire, un orage qui rappela les beaux jours de la convention. Impuissant à empêcher l'échange des personnalités les plus blessantes, le président Cambacérès fut obligé de se couvrir. Deux partis étaient en présence : l'un voulait faire déclarer la loi du 3 brumaire attentatoire à la constitution ; l'autre, par l'organe de Riou, demandait que la discussion s'ouvrît sur le rapport qu'il avait fait. La discussion de ce rapport, malgré les invectives qui l'avaient accueilli, obtint la priorité, et Riou réussit, le lendemain, à faire maintenir la loi dans toutes ses dispositions, excepté dans celle qui s'appliquait aux personnes coupables d'avoir, dans les dernières assemblées primaires, signé ou provoqué des actes séditieux. Elu secrétaire le 23 septembre 1796, il fut porté à la présidence le 19 jan-

Digitized by Google

vier suivant, par la fraction de l'assemblée dont il avait fait triompher les opinions; il prononça le surlendemain la harangue obligée en commémoration du 21 janvier. Son discours se recommande du moins, en ce qui concerne Louis XVI, par une modération de langage dont on doit lui savoir gré. Un mois plus tard, dans la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, il demanda que les prêtres fussent éloignés de l'enseignement public par la raison qu'ils mêleraient toujours à leurs leçons quelque chose de relatif à la religion, et que s'il voulait, lui, que son fils fût religieux, il voulait aussi qu'il fût citoyen. Il fit ensuite plusieurs rapports et fut rappelé à l'ordre pour la manière dont il avait relevé les expressions de Henri Larivière, qui contestait l'existence de la conspiration de la Villeurnoy. La résolution prise le 9 juillet en faveur des fugitifs de Toulon excita l'indignation de Riou, qui sortit de la salle des séances avec plusieurs de ses collègues, et contribua ensuite de tous ses moyens à la révolution du 18 fructidor. Les 24 septembre et 2 octobre, il appela l'attention du conseil sur la conduite des commissaires de la trésorerie, auxquels on reprochait de faire manquer le service public, et il accusa les généraux Magallon et de Sercey, employés dans les colonies, d'avoir méconnu l'autorité du directoire. Le 26 octobre, à l'occasion de la paix d'Udine, il prononça un discours contenant un grand éloge du jeune vainqueur de l'Italie. Devenu le point de mire des journaux, qui se faisaient un prétexte de son rapport sur la loi du 3 brumaire pour se venger des mesures réactionnaires qu'il avait proposées contre eux le 22 et le 23 fructidor an 4, abandonné de son propre parti, en butte aux sarcasmes de ses adversaires, qui ne l'appelaient plus que *Riou 3 brumaire*, tombé en défaveur auprès de ses commettants, qui ne lui pardonnaient ni son rapport ni ses déclamations contre les prêtres, il ne fut pas renommé aux élections de l'an 7. Il paraît qu'il reprit ses fonctions d'avocat; c'est ce que nous apprend son acte de divorce, enregistré à la mairie du 10e arrondissement le 23 pluviôse an 8 (12 février 1800), acte qui lui donne le titre d'homme de loi. Mais peu après, grâce à Treilhard, dont il avait été le coryphée au conseil des Cinq-Cents, il fut appelé, par le gouvernement consulaire, à la préfecture du Cantal. Cette faveur lui inspira pour le premier consul une reconnaissance dont il consigna la preuve dans une ode intitulée *le Chant de la paix*, insérée au *Moniteur* du 21 floréal an 9, et traduite d'une ode latine, en vers saphiques, publiée par M. Famin dans le même journal le 13 germinal précédent. Créé ensuite chevalier de la Légion d'honneur et baron de l'empire, Riou conserva sa préfecture jusqu'au commencement de 1811; mais, destitué à cette époque pour n'avoir pas eu la force de résister à son entourage, qui avait converti ses salons en véritables tripots de recrutement, il était à Paris, sollicitant une réintégration dont Napoléon ne voulait pas entendre parler, lorsqu'il mourut le 26 juillet 1811. Son inhumation précipitée, et à bien dire furtive, à six heures du matin, eut pour cause, a-t-on dit, les chaleurs caniculaires; des rumeurs dont nous ne voudrions pas nous rendre l'écho, l'ont attribuée à un autre motif. M. Quérard (*France littéraire*, t. 8, p. 53) lui attribue les ouvrages suivants : 1° *Lucrèce, ou la Royauté abolie*, tragédie en trois actes et en vers, Brest, Audran, 1793, in-8°; autre édition sans nom de ville (Aurillac), sans date (1810), in-8°, dont il existait, dans la bibliothèque de M. de Soleine, un exemplaire indiqué au catalogue, t. 2, p. 332; 2° *les Chouans, ou la Républicaine de Malestroit*, trait historique et récent en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles (en société avec J. Pain), Brest, Audran, an 3 (1795), in-8°; 3° la *Naissance du roi de Rome*, odes, Paris, 1811, in-4°; 4° *Considérations sur l'état politique et moral de la France, et sur l'avenir de la société*, Paris, 1834, in-8°. La date seule de la mort de Riou prouve que ce dernier ouvrage n'est pas de lui. Quant à la seconde édition de sa tragédie de *Lucrèce*, il faut qu'elle ait été faite sans sa participation; car il semble difficile d'admettre qu'un préfet de l'empire ait pu songer à rééditer en 1810, et dans le lieu même de sa résidence, une pièce qu'il avait alors tant d'intérêt à faire oublier; nous trouvons plus naturel qu'il ait cherché à rentrer en grâce par ses poésies en l'honneur du roi de Rome. P. L—T.

RIOUFFE (Honoré), né à Rouen le 1er avril 1764 d'une famille qu'on croit originaire du Languedoc, vint au monde à six mois, et sa mère mourut en lui donnant le jour. Son père, très-habile chirurgien, le laissa orphelin de bonne heure. Après avoir achevé ses études à Paris, Honoré Riouffe, que sa famille destinait au barreau, se livra entièrement à la culture des lettres. Il apprit plusieurs langues vivantes, mais sans négliger le grec et le latin, qu'il possédait parfaitement. Les poëtes anciens faisaient ses délices; et comme on n'aime guère la poésie sans la cultiver, il concourut pour le prix proposé par l'Académie française à l'occasion de la mort héroïque du duc de Brunswick (*voy.* ce nom). Il chanta aussi la centenaire de Corneille. La révolution ayant éclaté, en 1789, il se prononça fortement en sa faveur. En société avec Dugazon, il composa une comédie patriotique (*voy.* Dugazon), qui fut jouée sur le théâtre de la Nation, le 11 octobre 1792, mais qui n'a point été imprimée. Il embrassa, au 31 mai 1793, la cause des girondins proscrits, et alla joindre à Caen ceux qui s'y étaient réfugiés. Les tentatives de ce parti ayant été impuissantes par l'incohérence des mesures et l'impossibilité de les centraliser, Riouffe, avec quelques-uns de ses compagnons, alla s'embarquer à Quimper pour Bordeaux. Il fut arrêté dans cette dernière ville, le 4 octobre

Digitized by Google

1793, et amené à Paris, où il resta pendant quatorze mois dans les prisons de la Conciergerie. A son arrivée, il avait d'abord été mis avec des assassins et des voleurs. Peu après, on le transféra dans la chambre qu'occupaient ses illustres amis, Vergniaud, Brissot, Ducos, Fonfrède, Valazé. Il ne jouit pas longtemps de leur société; deux jours après, il les vit partir pour le tribunal révolutionnaire et pour l'échafaud. Le 9 thermidor an 2 lui rendit la liberté, et il publia le récit de sa captivité. Il n'avait, malgré ses opinions, appartenu à aucun corps politique, lorsqu'à la création du tribunat, en 1800, il devint un de ses membres. Il en fut élu président et plusieurs fois secrétaire. Les excès amenés par nos troubles politiques avaient beaucoup modifié les opinions de Riouffe; l'ambition avait avec l'âge remplacé ses idées indépendantes; et quand Napoléon fut élevé à l'empire, Riouffe eût probablement voté en sa faveur dans le tribunat. Mais il avait été nommé préfet du département de la Côte-d'Or, le 9 février 1804. Le titre de baron lui fut conféré lorsque l'empereur créa sa nouvelle noblesse. Il passa, en 1808, à la préfecture de la Meurthe; il y était lors des désastres de la campagne de Russie (1812). Les hôpitaux de Nancy étant encombrés de malades, bientôt le typhus se déclara parmi eux. Riouffe, qui regardait comme un devoir de sa place de leur donner des consolations et des secours, les visitait souvent; il fut atteint de leur maladie, et mourut le 30 novembre 1813. On a de lui : 1° *Poëme sur la mort du duc de Brunswick*, 1787, in-8°; 2° *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, an 3, in-8°, et dans le tome 1er de l'*Histoire des prisons de Paris et des départements*, 1797, 4 vol. in-12, et aussi dans un des volumes de la douzième livraison de la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française;* la *Notice sur la vie de Riouffe* qu'on y a ajoutée est de Pariset. Cette dernière réimpression et l'édition originale contiennent plusieurs morceaux qui ne sont point dans l'édition de 1797. 3° *Quelques chapitres*, 1795, in-8°; 4° *Oraison funèbre de J.-B. Louvet, prononcée au cercle constitutionnel, le 5 brumaire an 6*, Paris, 1798, in-4°. L'auteur s'y montre zélé partisan du gouvernement républicain. Il a laissé divers ouvrages en manuscrit. M. Berr a donné une *Notice* sur le baron Riouffe, Paris, Setier, in-8° de 20 pages. A. B—T.

RIPAMONTI ou RIPAMONTE (Joseph), historien italien, naquit à Tignone, dans le Milanais, vers la fin du 16e siècle, embrassa l'état ecclésiastique et devint historiographe du roi d'Espagne et chanoine de la Scala à Milan. On lui doit : 1° *Historiæ patriæ mediolanensis libri* x; 2° *Historiæ ecclesiæ mediolanensis libri* vii; 3° *Frederici Borromæi, archiepiscopi Mediol. rerum gestarum libri* vi; 4° *Historiæ patriæ decades ab anno* 1314, *quo Calchus desinit, ad excessum Caroli V*, Milan, 1648, 5 vol. in-fol. C'est la continuation de l'*Historia patria* de Tristan Calchi (*voy.* ce nom). Les ouvrages de Ripamonti jouirent d'abord d'une grande vogue, parce qu'à l'époque où ils parurent régnait le goût de l'emphase et de l'enflure, et qu'ils étaient écrits dans le style du temps. Par la suite, outre ces défauts, on leur reprocha de contenir un grand nombre d'erreurs matérielles. Z.

RIPAULT (Louis-Madeleine), orientaliste, neveu de Ripault-Desormaux, membre de l'Académie des inscriptions (*voy.* Desormaux), né à Orléans le 29 octobre 1775, fut destiné à l'état ecclésiastique, fit d'excellentes études et, dès l'âge de quinze ans, fut pourvu d'un bénéfice; mais la révolution le força d'abandonner cette carrière. Il n'échappa, en 1793, au terrorisme, qu'en se réfugiant à la campagne, et put cependant encore sauver plusieurs personnes. Quand le calme fut rétabli, il revint à Orléans et s'associa à la maison de librairie que Berthevin avait fondée dans cette ville; mais il n'y resta pas longtemps et se rendit à Paris, qui lui offrait plus de ressources pour ses investigations scientifiques et littéraires. Il concourut, avec Fiévée et Poncelin (*voy.* ce nom), à la rédaction de la *Gazette française* pendant quelques jours seulement, car le 18 fructidor (4 septembre 1797) amena la suppression de cette feuille royaliste et la proscription des rédacteurs, qui cependant n'atteignit pas Ripault, alors très-peu connu. Sur la recommandation de Pougens, il fut ensuite admis au nombre des savants qui accompagnèrent l'expédition d'Egypte. Le général Kléber, l'ayant connu pendant la traversée, fut si charmé de son esprit et de son mérite, qu'il voulut l'adopter; mais le modeste voyageur refusa cette proposition. Nommé membre et bibliothécaire de l'institut d'Egypte, il y lut un mémoire sur les oasis voisines de cette contrée. A Alexandrie, il avait recueilli sur l'oasis de Syouah des renseignements dont Langlès a fait usage dans l'édition française qu'il a donnée du *Voyage de Hornemann* (*voy.* Hornemann et Langlès). La haute Egypte et ses anciens monuments furent aussi l'objet des explorations de Ripault. Revenu en France au mois de mai 1800, il inséra dans le *Moniteur* une *Description des antiquités de la Thébaïde*. Cet article attira sur lui l'attention de Bonaparte, alors premier consul, qui se l'attacha en qualité de bibliothécaire particulier et le chargea de lui rendre compte, chaque matin, des ouvrages publiés la veille, ce qui l'obligeait de passer une partie des nuits. Cependant l'habitude lui avait fait surmonter les difficultés de ce travail, dont il s'acquittait à la satisfaction du consul; mais les opinions indépendantes du bibliothécaire déplurent au chef du gouvernement. On lui donna pour adjoint, en 1804, l'abbé Denina (*voy.* ce nom). Extrêmement sensible à cette espèce de disgrâce, il se dégoûta de sa place et quitta même Paris; l'empereur lui fit écrire plusieurs lettres pour

Digitized by Google

l'inviter à venir reprendre ses fonctions : il n'y répondit pas et fut enfin remplacé en 1807 par Barbier (*voy.* ce nom). Dès lors retiré au sein de sa famille à la Chapelle-St-Mesmin, près d'Orléans, il s'occupa de l'éducation de ses enfants et se livra avec ardeur à l'étude des langues sémitiques, telles que l'arabe, l'éthiopien, le copte, le syriaque, l'hébreu, etc., dans lesquelles il se flattait de trouver la clef des hiéroglyphes. Il fit, sur ce sujet, plusieurs lectures à différentes sociétés savantes, entre autres à l'Académie des sciences, à celle des inscriptions et belles-lettres; mais son système, quoique présenté d'une manière ingénieuse, n'obtint pas le suffrage des érudits. Les recherches et les travaux de Champollion (*voy.* ce nom), pour l'explication de l'écriture hiéroglyphique, eurent plus de succès. Ripault, persuadé que l'excès d'alimentation corporelle comprime les facultés intellectuelles, était tombé dans un excès opposé. Malgré les représentations de sa famille, il ne prenait qu'une nourriture insuffisante. Ce fatal régime, joint à des études incessantes, ruina sa santé et le conduisit au tombeau le 12 juillet 1823, à l'âge de 48 ans. Il a laissé sur les langues et sur les hiéroglyphes de nombreux manuscrits, qu'il ne destinait pas à l'impression et qu'il regardait seulement comme des matériaux. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Une journée de Paris*, Orleans et Paris, 1797, in-12; 2° *Mémoire sur le temple de Denderah*, 1800; 3° *Description abrégée des principaux monuments de la haute Egypte*, 1800, in-8°; traduite en allemand, Coblentz, 1801, in 8°; 4° *Une soirée de la bonne compagnie de* 1804, Paris, 1804, in-12; 5° *Marc-Aurèle, ou Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin; ouvrage où l'on présente dans leur entier, et selon un ordre nouveau, les maximes de ce prince, qui ont pour titre :* Pensées de Marc-Aurèle de lui même à lui-même, *en les rapportant aux actes de sa vie publique et privée*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°; 2° édition, Paris, 1830, 4 vol. in-8°. L'auteur publia en 1821, pour joindre à cette histoire, un atlas in-8° de trois grandes cartes des provinces de l'empire romain. Il avait annoncé une collection en 2 volumes in-fol. de 120 planches, des *Monuments de l'histoire aurélienne;* mais cette publication n'a pas eu lieu. 6° *Tite-Antonin le Pieux, résumé historique; Marc-Aurèle Antonin, sommaire historique et fragments relatifs à la vie et au règne, à la politique et à la morale de l'empereur Marc-Antonin le Philosophe, dans lesquels il est traité de la loi naturelle, des principes de gouvernement, du caractère du peuple romain, de quelques usages qui remontent à l'origine de la république, de plusieurs événements militaires du second siècle, et entre autres de la victoire miraculeuse*, Paris, 1823, in-8°. C'est l'abrégé de l'ouvrage précédent. L'un et l'autre attestent l'admiration de l'auteur pour Marc Aurèle. Le tome 22 de la *Revue encyclopédique* (mai et juin 1824), pages 517 et 766, contient une *Notice nécrologique* sur Ripault par M. Jomard, avec sa réponse aux observations de Barbier. P—RT.

RIPLEY (Georges). *Voyez* Trithème.

RIPON (Frédéric-Jean-Robinson, vicomte Goderich, comte), homme d'Etat anglais, naquit le 1er novembre 1782; il était le plus jeune fils de lord Grantham. Après avoir fait à Harrow et à Cambridge de fortes études, il entra, en 1804, dans la carrière des affaires publiques comme secrétaire de lord Hardwicke, son parent, qui était alors gouverneur de l'Irlande. En 1806, il fut nommé membre de la chambre des communes, ce qui, à cette époque des bourgs-pourris, était bien facile pour le rejeton d'une grande famille, et en 1807 il accompagna à Vienne le comte Pembrocke comme secrétaire d'ambassade. En 1809, il parla pour la première fois au parlement de manière à attirer quelque attention; il se prononça avec énergie pour la continuation vigoureuse de la guerre en Espagne comme moyen de combattre la France. Castlereagh, alors ministre de la guerre, fut si content du jeune Robinson en cette circonstance qu'il le choisit pour sous-secrétaire d'Etat; mais quelques mois après il quitta le ministère, et son protégé le suivit dans la retraite. L'année suivante le vit rentrer dans l'administration comme payeur général de la marine; en 1812, il quitta ces fonctions pour celles de vice-président du bureau du commerce. En 1815, il présenta un *bill* qui, rédigé sous l'inspiration des grands propriétaires, imposait des restrictions très-graves aux arrivages des grains étrangers. Cette loi ne passa pas sans de vifs débats, et elle occasionna des troubles à Londres; une populace effrénée envahit et saccagea l'hôtel de Robinson. Il montra d'ailleurs beaucoup de fermeté, mais graduellement son zèle pour les principes des tories se modifia, et, après la mort de Castlereagh, lorsque le pouvoir adopta une marche bien plus libérale, il se rallia au ministère Canning, et il y entra, en 1822, avec la charge si importante de chancelier de l'Echiquier. Il s'occupa surtout de réduire les dépenses, d'alléger le poids des impôts; mais la crise financière de 1825, qu'il n'avait point prévue, et qui était d'ailleurs le résultat de spéculations insensées, de cet excès d'affaires (*overtrading*) qui survient parfois dans la Grande-Bretagne, contraria beaucoup l'exécution des projets qu'il avait formés. En 1827, il fut nommé secrétaire d'Etat pour les colonies et élu à la pairie avec le titre de vicomte Goderich de Norton. Le public lui avait donné le sobriquet de *Prosperity Robinson*, parce que, dans des moments de crise pénible pour l'industrie et pour les classes ouvrières, il avait maladroitement soutenu que la situation du pays était satisfaisante et en voie de prospérité. L'abus qu'il fit de ce mot le rendit un peu ridicule. Le nouveau comte défendit les mesures libérales de Canning et se

Digitized by Google

prononça pour l'émancipation des catholiques, ce qui lui attira l'animosité de ses anciens amis. Après la mort de Canning, George IV confia à lord Goderich le soin de former un nouveau cabinet dont il fut le chef comme premier lord de la trésorerie. Plein de zèle et de bonne volonté, il n'avait ni assez de ferme volonté, ni assez de dextérité et d'adresse pour diriger les affaires de l'Etat dans des conjonctures difficiles et pour déjouer les manœuvres des partis hostiles. Il était attaqué à la fois par les whigs et par les tories. Les lois sur les céréales, la question portugaise, les événements de l'Orient, qui vinrent se compliquer par la destruction inattendue de la flotte turque à Navarin, tous ces embarras rendirent la situation du ministre des plus critiques. Il offrit, au mois de décembre 1827, sa démission; elle fut acceptée quelques semaines plus tard. Trois années s'écoulèrent, et le contre-coup de la révolution de juillet fit tomber le ministère tory à la tête duquel était Wellington; les whigs, dirigés par lord Grey, revinrent au pouvoir et lord Goderich reprit le poste de secrétaire des colonies. Il se prononça en faveur du *bill* de réforme, arborant ainsi un drapeau bien différent de celui qu'il avait suivi jadis. Le bill fut voté, et le secrétaire d'Etat reçut le titre de comte de Ripon. En 1833, il remit à lord Stanley le portefeuille des colonies, et il devint garde des sceaux en remplacement de lord Durham; au mois de mai 1834, les membres du cabinet se trouvèrent divisés d'opinion sur des questions importantes, et lord Goderich se retira avec quelques-uns de ses collègues. Il se rapprocha alors des tories, et, en 1841, lorsque Peel eut formé, sous le nom de conservateurs, un parti puissant dont il fut le chef durant quelques années, le comte de Ripon rentra au pouvoir comme président du bureau de contrôle des affaires de l'Inde; il remplit ces fonctions jusqu'en 1846; alors fatigué et commençant à sentir le poids de l'âge, incapable de la coopération active que réclamait la tournure nouvelle donnée aux affaires de l'Etat par le triomphe des doctrines du libre échange, il rentra définitivement dans la vie privée, et il mourut le 28 janvier 1859, ne laissant de son mariage, contracté en 1814 avec la fille du duc de Buckingham, qu'un fils qui entra à la chambre des communes et y soutint les opinions d'un libéralisme avancé. Sans être un politique du premier ordre, le comte de Ripon fit, dans ses nombreuses stations dans les hauts emplois, preuve d'intelligence et d'application au travail, mais on eut de la peine à lui pardonner ses fluctuations; on n'admet guère en Angleterre qu'un homme d'Etat modifie ses opinions et qu'il passe d'un parti dans un autre. Z.

RIPOSO (Félix-Ficherelli, surnommé il), peintre, naquit à Florence vers l'an 1606 et fut élève de Jacques Empoli. Cet artiste était d'un caractère tellement taciturne et ennemi de la moindre fatigue, qu'il ne parlait jamais sans avoir été interrogé; c'est ce qui lui fit donner par ses concitoyens le nom de *Riposo*, sous lequel il est plus généralement connu. Les ouvrages qu'il a exécutés ne sont pas nombreux; mais on y admire le soin que l'artiste apportait à ses ouvrages. Il est simple, naturel et profondément étudié sans chercher à le paraître. On voit dans l'église de Santa-Maria-Novella un de ses tableaux représentant *St-Antoine*, qui semble concerté avec Christophe Allori, son plus intime ami, tant il fait valoir les ouvrages de ce dernier qui en sont voisins. Il est digne d'orner les galeries les plus précieuses par la grâce qu'il déploie dans son dessin, l'empâtement du coloris et la *morbidesse* des chairs. On conserve, dans la famille Rinuccini, une composition d'*Adam et Eve chassés du paradis*, qui est un des objets les plus précieux de la belle collection qui la possède. Il a exécuté plusieurs copies d'après le Pérugin, André del Sarto et autres grands maîtres, de manière à pouvoir les faire regarder comme les originaux, et c'est sans doute à ce travail qu'il doit la délicatesse et le goût exquis qu'il a développé dans ses peintures. Cet artiste mourut à Florence en 1660. P—s.

RIPPERDA (Jean-Guillaume, baron de), célèbre aventurier, qui, tour à tour protestant et catholique, prit ensuite le turban comme Bonneval (*voy.* ce nom) et finit par vouloir devenir le fondateur d'une nouvelle secte, était né vers la fin du 17e siècle dans la province de Groningue, d'une famille noble. Il embrassa dans sa jeunesse la profession des armes, et parvint assez rapidement au grade de colonel d'un régiment d'infanterie. En 1715, il fut chargé d'une mission à la cour d'Espagne, et s'en acquitta d'une manière distinguée. Ce premier succès éveilla son ambition. Doué de beaucoup d'esprit et d'une imagination vive, il revint à Madrid en 1718 avec le dessein de s'y fixer, et s'empressa de faire part au roi Philippe V de divers projets qu'il avait conçus dans l'intérêt de son royaume, et qui devaient y amener la prospérité. La différence de religion pouvant être un obstacle aux vues ambitieuses de Ripperda, il abjura le protestantisme et obtint sur-le-champ l'autorisation d'exécuter ses plans, qui consistaient, à ce qu'on croit, dans l'établissement de manufactures dont l'Espagne était privée. Il gagna promptement la confiance du monarque, qui l'admit dans son intimité, le consulta sur les affaires les plus importantes, et, en 1725, le chargea de conclure avec l'empereur un traité d'alliance et de commerce. « Tout était étrange, dit Voltaire, dans « cet accord; c'étaient deux maisons ennemies « qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; « c'étaient les Anglais qui, ayant tout fait pour « détrôner Philippe V, et lui ayant arraché Mi- « norque et Gibraltar, étaient les médiateurs de « ce traité » (*voy.* le *Précis du siècle de Louis XV*,

Digitized by Google

ch. 2). Le service que Ripperda venait de rendre à l'Espagne fut récompensé par la grandesse : il reçut en même temps le titre de duc, et fut envoyé près de l'empereur avec le titre d'ambassadeur extraordinaire du roi catholique. Obligé de céder à l'ascendant de l'ambassadeur de France (*voy.* Richelieu), il revint à Madrid (décembre 1725) et fut aussitôt créé ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Bientôt il joignit à ce département l'administration de la guerre et celle des finances. Mais les grands furent indignés de voir le royaume gouverné par un étranger, et Philippe, cédant aux réclamations qui lui venaient de toutes parts, éloigna Ripperda. Il n'avait sacrifié son favori qu'au désir de rétablir la paix dans sa cour; il lui conserva donc tous ses titres et lui fit remettre la promesse d'une pension considérable. Mais Ripperda commit l'imprudence, en quittant le palais, de se retirer chez l'ambassadeur anglais Stanhope; ses ennemis présentèrent cette démarche comme une preuve de trahison. Il fut arrêté par ordre du nouveau ministre et renfermé dans le château de Ségovie, où il resta deux ans. S'étant évadé le 2 septembre 1728, il s'enfuit en Portugal, d'où il trouva les moyens de revenir en Hollande. Il reprit dans ce pays l'exercice de la religion réformée et parut vouloir se faire oublier. La disgrâce éclatante qu'il venait d'éprouver n'avait cependant point diminué son ambition; peut-être même s'était-elle accrue par le désir de se venger des affronts qu'il avait reçus en Espagne. S'étant lié par hasard avec l'envoyé de Muley Abdallah, dey de de Maroc, il lui fit part de ses projets, et celui-ci lui donna le conseil de passer en Afrique, où ses talents ne pouvaient manquer de lui procurer promptement des honneurs et des richesses. Ripperda se rendit peu de temps après à Maroc, et il y fut accueilli comme il l'espérait par Muley Abdallah, que son envoyé avait prévenu des desseins de notre aventurier. La cour d'Espagne, instruite qu'il excitait les Maures à prendre les armes, le priva de la grandesse et du titre de duc en 1733. Pour gagner la confiance du dey et jouir de tous les avantages de ses sujets, Ripperda embrassa l'islamisme et prit le nom d'Osman. Revêtu de la dignité de lieutenant de Muley, il obtint le commandement d'une partie de l'armée des Maures et remporta d'abord quelques avantages sur les Espagnols; mais battu devant Ceuta, malgré la prudence et la valeur qu'il avait déployées dans cette journée, il encourut par ce revers la disgrâce du dey, qui le dépouilla de ses emplois et le fit enfermer. On conjecture que ce fut dans sa prison qu'il conçut le plan d'un nouveau système religieux qu'il se flattait de faire goûter au peuple. Pour y parvenir, il exposa ses idées comme de simples doutes. Affectant de parler de Mahomet avec plus de respect que les musulmans eux-mêmes, il louait aussi Moïse ainsi que les prophètes, pour se concilier les juifs, très-nombreux sur la côte d'Afrique, et Jésus-Christ, qu'il présentait comme un personnage éminent par ses vertus, mais qui n'était que le précurseur du Messie. Il appuyait ce système de différents passages tirés de l'Evangile et du Coran. Mais tandis qu'il s'occupait de se former des partisans, il reçut en 1734 l'ordre de quitter Maroc et chercha un asile à Tétouan, où il mourut au commencement de novembre 1737 d'une maladie de langueur causée par le chagrin. On ne trouva dans sa chambre qu'une petite somme d'argent et quelques effets de peu de valeur dont le pacha s'empara, suivant la coutume du pays. Il avait eu, dit-on, d'un mariage contracté en Espagne, deux fils qui se noyèrent sur la côte de Biscaye, en voulant passer en Angleterre. On peut consulter, pour plus de détails, le *Mercure* de décembre 1737 et le tome 1er du journal de l'abbé Prévôt, intitulé *le Pour et contre*, où il a publié les aventures de Ripperda d'après la relation d'un capitaine anglais qui venait de visiter la côte d'Afrique. Voyez la *Vie du duc de Ripperda*, etc., par M. P. M. B., Amsterdam, 1739, 2 vol. in-8°, ouvrage écrit d'une manière intéressante, mais que l'on consulterait avec plus de confiance si l'auteur avait pris soin de citer ses autorités; — *Memoirs of the duke of Ripperda*, etc., Londres, 1739, in-8°; — *Vida del duque de Ripperda*, Madrid, 1740, 2 vol. in-8°. W—s.

RIPPERT. *Voyez* Monclar.

RIPPERT DE BEAUREGARD, l'un des fondateurs du journal *la Quotidienne*, était né dans les montagnes du Dauphiné, vers 1765, d'une famille obscure, et qui cependant avait des prétentions à la noblesse. Le plus jeune de trois frères, tous destinés dès l'enfance à l'administration domaniale, il ne fit d'études que ce qui était nécessaire à cette carrière, où il était parvenu au rang de contrôleur lorsque la révolution commença. Effrayé des proscriptions qui atteignirent d'abord les agents du fisc, il abandonna son emploi et se réfugia dans la capitale, où il se lia avec un M. de Coutouli, homme de beaucoup d'esprit et très-opposé à la révolution, qui conçut le plan d'un journal royaliste, ce qui était alors fort périlleux (1793). Ce journal, auquel il donna le titre de *la Quotidienne*, fut bientôt remarqué et poursuivi par le parti révolutionnaire. Le rédacteur Coutouli fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, et il périt sur l'échafaud. Rippert, homme tout à fait illettré, qui n'avait eu aucune part à la rédaction, et qui d'ailleurs avait pris la fuite, ne reparut qu'après la chute de Robespierre. Ayant encore beaucoup de peine à se rassurer, mais ne voulant pas perdre les avantages de son journal, que les circonstances favorisaient, il prit le parti d'y avoir des associés responsables, et, pour cela, s'adressa à Michaud l'aîné, qui travaillait au *Courrier français* avec Poncelin, et à Riche, auteur du *Dic-*

Digitized by Google

tionnaire des jacobins vivants, qui tous les deux se chargèrent de la rédaction et de la responsabilité de *la Quotidienne*, alors bien moins périlleuse qu'auparavant. Rippert n'eut encore de part qu'aux bénéfices, qui furent considérables jusqu'au 18 fructidor an 5 (4 sept. 1797) Après cette journée, le journal changea plusieurs fois de titre pour échapper aux poursuites du directoire, et il perdit beaucoup de lecteurs jusqu'après le 18 brumaire, où Bonaparte, devenu premier consul, supprima dans un seul jour tous les journaux de l'opposition. Alors, obligé de renoncer à des entreprises de journaux royalistes, Rippert publia quelques compilations à l'usage des notaires et des employés de l'enregistrement. En 1812, il s'associa avec le fameux Barère pour la publication du *Mémorial anti-britannique*, journal dirigé par la police de Fouché, et qui n'eut aucun succès. Le seul résultat d'une association aussi bizarre fut que les plaisants donnèrent à Rippert le surnom de *Barérophile*. Du reste, il traversa le règne impérial sans s'occuper de journaux et de politique; mais quand survint la restauration, en 1814, il songea, dès le premier jour, à rétablir *la Quotidienne*, et pour cela se réunit à Michaud. Riche étant mort depuis plusieurs années, il mit à sa place la Maisonfort, agent particulier du comte de Blacas, qui fit accorder par la liste civile, à cette restauration du journal royaliste, de très-bons encouragements (*voy.* MAISONFORT). On conçoit qu'avec de pareils moyens et dans de telles circonstances l'entreprise eut un prompt succès; elle offrit à Rippert d'importants et faciles bénéfices, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1825. Sa veuve en vendit la propriété, en 1826, pour une rente viagère dont elle ne jouit pas longtemps, étant morte elle-même bientôt après. Rippert de Beauregard ou *le jeune*, qui prenait le titre d'avocat sans avoir jamais exercé cette profession, a publié : 1° *Journal des avocats, ou Bulletin de jurisprudence civile, criminelle, commerciale*, etc., 1810-14, in-8°; 2° *Formulaire des notaires*, 1812, in-8°; 3° *Journal des notaires, ou Répertoire général de la science notariale*, Paris, 1814, in-8°. — RIPPERT-DUTERON, frère aîné du précédent, a publié : 1° *Dictionnaire raisonné des droits d'enregistrement, timbre, patentes, messageries et amendes*, 1799, in 8°; 2° *Répertoire domanial, ou Recueil des décisions rendues par le ministère des finances et la régie*, 1799, in-8°; 3° *Code forestier, ou Guide des employés de l'administration forestière*, etc., Paris, 1800, in-8°. 4° *Guide des notaires et des employés de l'enregistrement*, Paris, 1809, in-8°; Rippert-Duteron mourut en 1810. Il était depuis plusieurs années l'un des receveurs de l'administration des domaines dans la capitale. C'était un homme de bien et fort éclairé dans sa partie. Z.

RIQUELME (MARIE), célèbre actrice espagnole, naquit à Tolède en 1594. Une diction pure, une belle figure, une sensibilité exquise, une intelligence peu commune, furent les qualités qui la distinguèrent. Ce fut elle qui fonda en Espagne l'école de la déclamation théâtrale. Jusqu'à son temps, on y débitait les vers comme de la simple prose, ou avec une emphase qui en dénaturait le sens et les beautés. Elle fit partie de la troupe que Philippe IV entretenait, et son talent fit ressortir le mérite des pièces de ce monarque *bel-esprit*, ainsi que des productions de Calderon, de Moreto et de Tisso de Molina. Souvent le roi l'appelait en sa présence pour lui entendre déclamer des vers qu'il venait de faire. Au milieu des prestiges d'une cour brillante, elle sut résister à toutes les séductions et conserva des mœurs pures. Jeune encore, elle se retira du théâtre et vint habiter Barcelone, où elle mourut le 20 août 1634, à l'âge de 40 ans. Elle fut inhumée dans une chapelle de l'église de Santa-Monica, où on lit encore l'épitaphe inscrite sur son tombeau. B-s.

RIQUET (PIERRE-PAUL DE), seigneur de Bonrepos, du Bois-la-Ville, et auteur du canal de Languedoc, naquit à Béziers, en 1604. Il était issu de Gérard Arrighetti, lequel, proscrit de Florence, sa patrie, en 1268, pour avoir servi la faction des Gibelins, vint s'établir en Provence avec sa famille. Son petit fils Pierre, qui fut premier consul de la ville de Seyne, dans cette province, est nommé dans ses titres *Riquetti*, d'où l'on a fait *Riquet* par abréviation française. Antoine Riquetti, sixième du nom, mort en 1508, eut sept enfants : l'aîné, Honoré Riquetti, est l'auteur de la branche des marquis de Mirabeau. Le quatrième, Regnier, est l'auteur de la branche des comtes de Caraman. Cette branche, établie en Languedoc, ne porte plus, dans les actes postérieurs, que le nom de Riquet; et c'est d'elle que descend l'auteur du canal du Languedoc. L'idée de faire communiquer la Méditerranée à l'Océan n'était pas nouvelle; on l'attribue aux Romains; on en fait honneur à Charlemagne; elle n'échappa point à François Ier, et il en fut question sous Henri IV, en 1598 (*voy.* JOYEUSE). Louis XIV eut la gloire de comprendre tous les avantages de ce projet, d'en ordonner et d'en seconder l'accomplissement. Déjà, dans le canal de Briare, terminé en 1642, on avait le premier exemple d'un canal *à point de partage* (*voy.* REGEMORTES); mais il s'agissait de travailler bien plus en grand, sur une longueur de plus de cinquante lieues d'un pays morcelé en petites propriétés. Pour réussir, il fallut le concours de plusieurs circonstances : un homme de génie doué d'un jugement solide, d'un instinct rare, d'une constance à toute épreuve; un ministre capable d'embrasser toutes les parties de la plus vaste administration, de saisir avec rapidité, d'exécuter avec persévérance, de fixer à la fois ses regards vivifiants sur le commerce et l'industrie, sur les talents et sur les arts; un souverain que l'élévation de son caractère portât à adopter toutes les mesures qui pouvaient contribuer à l'illustration de son règne; des états qui, bien

Digitized by Google

que retenus d'abord par la crainte d'engager la province dans des tentatives hasardeuses et des sacrifices inutiles, fussent disposés ensuite à signaler leur munificence et leur libéralité, dès que l'utilité publique leur devenait évidente. Ce concours se trouva dans la réunion de Riquet, de Colbert, de Louis XIV et des états de Languedoc. Riquet suppléait aux connaissances par la pénétration; la nature l'avait fait géomètre. La position d'une partie de ses biens au pied de la montagne Noire le mit à portée d'étudier la marche des eaux, d'en examiner les sources, les penchants, la direction générale ou particulière. Il médite en silence: puissamment aidé de la science et de l'expérience du mathématicien et ingénieur Andréossy, après avoir visité le canal de Briare, il arrête son plan, prévoit les obstacles, prépare d'avance la réponse aux objections et confie son secret à Colbert. Ce grand ministre d'un grand roi fait passer dans l'âme de Louis XIV sa persuasion et son enthousiasme. Des expériences sont prescrites; Riquet en fait toutes les avances; ses essais justifient les premiers encouragements du monarque; une vérification des moyens d'exécution est ordonnée et opérée, en 1664, par deux experts, l'un desquels était M. Boutheroue de Bourgneuf, fils de l'inventeur et auteur du canal de Briare; et, au mois d'octobre 1666, paraît l'édit pour la construction du canal. Le roi ordonne que l'entrepreneur pourra prendre toutes les terres et tous les fonds nécessaires, et les érige en un fief, comprenant le canal, que Riquet et ses successeurs posséderont à perpétuité. Quatorze années suffirent pour achever presque entièrement toutes les opérations. Le nombre des ouvriers était ordinairement de huit mille, et il s'éleva quelquefois de onze à douze mille individus. L'auteur de l'entreprise avait joui de l'admiration excitée par le succès de ses premiers travaux. Déjà, en 1667, il avait obtenu que les deux premières pierres de l'écluse du canal, à l'embouchure de la Garonne, fussent posées, l'une par le parlement de Toulouse, l'autre par les capitouls, en présence de l'archevêque de cette ville. Une relation de cette cérémonie avait été imprimée. Dans son premier enthousiasme, Riquet avait conçu l'idée de faire au point de partage, à Naurouse, un port magnifique, de construire alentour de vastes magasins et d'en former le centre d'une ville régulière, bâtie sur un modèle uniforme. Il voulait aussi placer, au milieu du bassin, la statue de Louis XIV. Ces projets ne furent point suivis; et le bassin lui-même, atterri et planté de peupliers, offre aujourd'hui une île charmante, environnée par les deux branches de la rigole qui conduit les eaux de la montagne Noire dans le canal. Enfin Riquet touchait au moment de terminer ses travaux, lorsqu'il mourut, le 1er octobre 1680. Il avait eu soin d'associer à ses plans un de ses fils, Jean Mathias de Riquet de Bonrepos, maître des requêtes et président à mortier au parlement de Toulouse. Celui-ci, animé du même zèle que son père, eut bientôt mis la dernière main aux travaux. Il fut aidé par son frère cadet Pierre-Paul de Riquet (*voy.* l'art. suivant) et par MM. de Grammont, baron de Santa et de Lombrail, trésorier de France, tous deux gendres de Riquet. En 1681, la navigation du canal fut établie. La visite définitive et la réception des ouvrages eurent lieu au mois de juillet 1684. M. d'Aguesseau, intendant de Languedoc, et père de l'illustre chancelier, fut chargé de cette vérification. Le conseil d'Etat décida que les entreprises de Riquet étaient achevées, et qu'il avait rempli ses engagements. Riquet épuisa sa fortune dans l'entreprise qui a depuis enrichi la province : il y consacra trois millions et laissa à ses enfants plus de deux millions de dettes. Ce n'est guère qu'en 1724 que le canal produisit un revenu à ses héritiers; et l'on peut dire, sans exagération, qu'ils ont employé près de trois millions en améliorations de ce grand et bel ouvrage. On évalue à environ dix-sept millions la première dépense de construction : le marc d'argent ayant à peu près alors la moitié de sa valeur actuelle, cette somme représenterait aujourd'hui trente-quatre millions. Le canal de Languedoc continua d'être la propriété de la famille qui l'avait créé jusqu'au moment où la révolution vint l'en dépouiller, presque tout à fait, par suite de l'émigration de MM. de Caraman. Donnons une idée de ce monument qui a si puissamment contribué à l'illustration de Louis XIV et à la prospérité de la France. Le cours du canal de Languedoc, depuis Toulouse jusqu'à l'étang de Thau, dans la Méditerranée, est de deux cent trente-huit mille sept cent quinze mètres (environ cinquante-cinq lieues de vingt-cinq au degré). Son point de partage est à Naurouse, près la ville de Castelnaudary. De ce point, la portion du canal la moins étendue se dérive vers le nord-ouest, et débouche dans la Garonne sous Toulouse. Sa descente dans cette partie est de soixante-trois mètres en vingt-six écluses. L'autre portion suit la direction du sud-est, puis celle de l'est, et prend son embouchure à une lieue de la ville d'Agde, dans l'étang de Thau. La descente du canal dans cette partie est de cent quatre-vingt-neuf mètres, en soixante-quatorze écluses. Outre ces cent écluses, il y a sur le canal trente-huit ponts, dont douze de grande route et vingt-six de communication; quatre ponts aqueducs, des cales et des épanchoirs à siphon. Deux rigoles, celle de la montagne et celle de la plaine, conduisent au canal, par un cours de cinquante-huit mille cinq cent cinquante-sept mètres, les eaux de la montagne Noire, rassemblées successivement dans les bassins de Lampy et de St-Ferréol, dont le premier contient deux millions trois cent mille mètres cubes d'eau, et le second, six millions neuf cent cinquante mille. La masse commerciale que le canal transporte, année commune, est d'environ soixante-quinze mille ton-

Digitized by Google

neaux, qui produisent, avec d'autres revenus accessoires, une somme de quinze cent mille francs, dont la moitié est ordinairement réservée pour les dépenses d'entretien et les frais d'administration. Riquet ne se borna pas à faire exécuter le canal dont il avait conçu l'idée; il forma en même temps le plan d'une administration propre à le conserver et à le perfectionner; il en traça les règles à ses enfants; il en fit une loi à ses descendants, et c'est ainsi qu'il s'est survécu à lui-même, pour se rendre utile à son pays. Si l'on considère combien peu de grands établissements se perpétuent pendant un siècle, et s'il en est moins encore où, dans cet intervalle de temps, il ne se glisse des abus, on sera porté sans doute à mieux apprécier le génie de l'homme qui, après avoir fait exécuter le canal de Languedoc, imagina, pour sa conservation, un système de régie tel que, par un ressort toujours agissant, celui de l'intérêt personnel, le bien public était opéré, les abus devenaient presque impossibles, et les améliorations infaillibles et nécessaires (1). Indépendamment de l'entreprise du canal, Riquet s'était encore chargé des travaux destinés à finir le port de Cette: il avait déjà terminé les deux jetées au moyen desquelles une retraite était assurée aux vaisseaux, lorsque la mort interrompit de si importants ouvrages. S'il n'a pu jouir du triomphe auquel il avait droit de prétendre, la postérité du moins a confirmé le juste hommage que lui avaient décerné ses contemporains. Les détails du canal de Languedoc ont été gravés, en 1771, par Garipuy, 15 feuilles in-fol. On peut consulter aussi le *Traité des canaux de navigation*, par Lalande; l'*Histoire du canal du Midi* (*voy.* ANDRÉOSSY); l'*Essai historique sur les états généraux de la province de Languedoc* (par l'auteur de cet article), Paris, 1818, 2 vol. in-4°; l'ouvrage sur les canaux, publié en 1822, par M. Huerne de Pommeuse, etc. En 1812 l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, qui avait mis au concours l'éloge de Riquet, couronna le travail de M. L-A. Decamps, et il fut imprimé à Paris la même année. En 1825, un autre éloge par M. de Cipian parut à Toulouse. En 1830, un panégyrique en vers de Riquet, écrit par M. Jeannin fils, a vu le jour à Narbonne. T—E.

RIQUET DE BONREPOS (PIERRE-PAUL), comte de Caraman, fils cadet de l'auteur du canal de Languedoc, entra comme enseigne au régiment des gardes françaises en 1666, fut lieutenant en 1668 et capitaine en 1675. Il se trouva à tous les siéges et à toutes les actions de guerre qu'il y eut en Flandre jusqu'en 1684. Dans l'intervalle, il concourut avec son frère à l'achèvement du canal entrepris par son père. Il commandait un bataillon des gardes au combat de Valcourt, en 1689, et se fit remarquer à Fleurus, sous le maréchal de Luxembourg, en 1690. Brigadier en 1691, il servit au siége de Mons. Au siége de Namur, en 1692, il emporta, à la tête du régiment Dauphin, l'ouvrage à corne et le fort Guillaume; il combattit à Steinkerque, à Nerwinde et continua de servir à l'armée de Flandre. Lieutenant général en 1702, il servit pendant toutes les autres campagnes, jusqu'en 1704. Il devint lieutenant-colonel des gardes, en 1705. Cette même année les lignes de Brabant ayant été forcées, le comte de Caraman forma un bataillon carré avec lequel il fit l'arrière-garde; et quoique attaqué plusieurs fois par la cavalerie, il ne put être entamé. Cette action brillante, dans laquelle il fut puissamment aidé par M. de Steckemberg, assura la retraite de l'armée sur Louvain. Il se signala, en 1706, à la bataille de Ramillies, entra dans Menin, y fut investi pendant trente-neuf jours, soutint dix-huit jours de tranchée ouverte et obtint une capitulation honorable. Il combattit encore à la bataille d'Audenarde, en 1708, et à Malplaquet, en 1709. Il se démit de la lieutenance-colonelle des gardes en 1710, et ne servit plus. Il avait obtenu, dès 1705, par une distinction bien honorable, la grand'croix de St-Louis sans avoir été commandeur. Il mourut en 1730, à l'âge de 84 ans, ne laissant point de postérité. D. L. C.

RISBECK ou RIESBECK (GASPAR), littérateur allemand, est connu principalement en France par un voyage en Allemagne assez intéressant. Quelques biographes lui donnèrent le titre de *baron*, qu'il n'avait point et qu'il n'eut jamais la prétention de prendre à la tête de ses ouvrages. Il naquit en 1705, à Hoechst, près de Francfort. Son père, riche négociant, le destinait à la magistrature et voulut, en conséquence, lui faire étudier le droit. Entraîné par une imagination ardente, Risbeck sentit bientôt un dégoût insurmontable pour l'étude des lois, et ne songea qu'à se livrer à la culture des lettres. Il avait sans cesse entre les mains les ouvrages de Klopstock et de Gœthe, et les lisait même pendant les heures de la classe. De cette manière, le terme de son éducation scolastique arriva sans qu'il eût pour ainsi dire commencé ses études. Il venait de se former en Allemagne une secte dont les membres prenaient le titre pompeux de génies par excellence (*Das Genieweseu*) et professaient le mépris le plus profond pour toutes les institutions et toutes les convenances sociales. Risbeck eut le malheur de s'y faire agréger; et dès lors ce fut une obligation pour lui de renoncer à l'état auquel son père le destinait. Le désœuvrement et le goût des voyages l'entraînèrent dans des dépenses excessives; et il eut promptement dissipé toute sa fortune. Réduit, pour subsister, à se mettre aux gages des libraires, il s'établit à Saltzbourg. Les *Lettres sur les moines*, attribuées à M. de la Roche, avaient

(1) On peut citer parmi ces améliorations postérieures à la construction primitive le creusement du bassin de Lampy, ci-dessus mentionné, exécuté en 1782; le magnifique pont aqueduc de Fresquet terminé en 1810, l'aqueduc St-Aguet, construit en 1765, etc.

Digitized by Google

fait une grande sensation dans l'Allemagne protestante. Risbeck entreprit de continuer cet ouvrage et publia deux nouveaux volumes, qui eurent encore plus de succès que le premier. En vain, il avait imité le style de son devancier; on reconnut dans la continuation, dit le prince de Galitzin, un écrivain plus hardi dans ses vues, plus nouveau dans son style; et, malgré le voile de l'anonyme dont il s'était enveloppé, son secret ne tarda pas être divulgué. Toujours passionné pour les voyages, il désira visiter la Suisse et se fixa quelque temps à Zurich, où il devint le coopérateur du *Journal politique* qui s'imprimait en cette ville, et il y donna une édition des Lettres de Coxe sur la Suisse. Ayant rassemblé et mis en ordre les observations que lui avaient fournies ses voyages, il les publia en 1783, sous le titre : *Briefe eines reisenden Franzosen*, etc. (Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne, adressées à Paris, à son frère, traduites par K. R.), Zurich, 2 vol. in-8°. L'auteur, qui voulait, on ne sait pourquoi, faire passer son ouvrage pour une traduction du français, avait si mal pris ses mesures que personne en Allemagne ne fut la dupe de cette faible ruse; mais en France, quelques bibliographes ont cru que Risbeck n'était que le traducteur de Collini (*voy.* COLLINI) (1). Le succès brillant qu'obtint cette nouvelle production de Risbeck ne put adoucir les chagrins dont il était dévoré. Malgré les témoignages d'amitié qu'il recevait de Gessner et de Lavater et leurs instances pour le retenir, il quitta Zurich et se retira dans la petite ville d'Arau. Depuis quelque temps il cherchait dans les tavernes et au milieu des orgies des distractions qu'il ne trouvait pas; seul, en proie à la plus noire mélancolie, il écrivit cependant une *Histoire de l'Allemagne*, où l'on remarque le même esprit d'indépendance et la même vigueur de style que dans ses précédents ouvrages. Il mettait la dernière main à cette histoire quand il mourut, le 5 février 1786, à peine âgé de 36 ans. Nous n'ajouterons rien à ce qu'on a dit de ses *Lettres sur les mœurs*, qui paraissent oubliées aujourd'hui, malgré la vogue dont elles ont joui lors de leur publication: mais on doit entrer dans quelques détails sur son *Voyage en Allemagne*. La première édition allemande parut, comme on l'a dit, à Zurich, en 1783, 2 vol. in-8°; il fut traduit en anglais par Maty, 1787, 3 vol. in-8°, et en français, d'après la version anglaise, Paris, 1788 ou 1790, 3 vol. in-8°, cartes et portraits. Le traducteur français prétend avoir revu sa version sur le texte allemand; mais il est certain que les grâces de l'original n'y ont pas été conservées. L'édition allemande de 1785, in-12, est enrichie de notes et de corrections par B-F. Haller, de Berne. Risbeck ne s'arrête point à décrire les antiquités ni les édifices des pays qu'il parcourt; mais il s'attache à faire connaître les mœurs et les usages des habitants, et à donner des notions un peu précises sur les produits et l'administration des provinces, signalant les vices et les abus qui lui paraissent susceptibles de réforme. On y voit le goût et le talent de l'observation; on y trouve du feu, de l'esprit, mais souvent des décisions tranchantes, des jugements précipités, des objets saisis d'un coup d'œil et rendus d'un trait de plume, un ton satirique et des calculs fréquemment inexacts. Il parle avec éloge du gouvernement de l'impératrice Marie-Thérèse; mais c'est Joseph II qui est son héros. A ses yeux, le roi de Prusse n'est que la seconde personne de l'Allemagne, quoiqu'il rende justice à ses intentions bienfaisantes. Il ne se montre nulle part favorable à la France, ou plutôt à son ministère, qu'il accuse d'avoir sacrifié l'influence qu'il pouvait conserver sur le continent au désir de rendre la supériorité à la marine française. Les erreurs que Risbeck a commises en parlant du gouvernement prussien et du système de finances de l'Angleterre et les inexactitudes signalées dans les journaux du temps sont rachetées par quelques idées neuves ou instructives; et malgré les changements arrivés dans la politique de l'Allemagne, on peut encore lire ce voyage avec intérêt. M. de la Richarderie en a donné une analyse étendue dans la *Biblioth. des voyages*, t. 2, p. 298-318. L'*Histoire de l'Allemagne*, par Risbeck, a été publiée à Zurich, 1787. M. Doray de Longrais en promettait une traduction française dans le *Journal de Paris* du 9 mai 1788; mais elle n'a point paru. Cette histoire a été continuée par Mubitter, professeur à Passau, Zurich, 1788-1789, 2 vol. in-8°. Le prince Boris de Galitzin a publié sur Risbeck, dans le *Mercure* d'août 1788, une curieuse *Notice*, reproduite dans le *Journal encyclopédique* et dans l'*Esprit des journaux* de septembre même année. W—s.

RISSO (ANTOINE), naturaliste, né à Nice le 8 avril 1777, n'eut d'autre héritage de son père, qui était un pauvre charpentier, que l'amour du travail et l'exemple d'une sévère probité. Entré, vers l'âge de douze ans, comme simple apprenti chez un apothicaire de sa ville natale, il se livra avec une rare intelligence à toutes les manipulations du laboratoire, sans rien négliger de ce que la fréquentation de plusieurs cours gratuits et la lecture de quelques bons livres pouvaient ajouter à ses études pratiques. En 1803, reçu pharmacien par une commission provisoire de santé que le gouvernement français avait établie à Nice, il exerça très-honorablement sa profession jusqu'en 1826, époque à laquelle il céda son officine à M. Louis Robaudi, le plus instruit de ses élèves. En 1832, à la formation des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie de la ville de Nice, Risso, qui avait enseigné les sciences physiques au lycée impérial de cette cité, obtint la chaire de chimie médicale sur divers con-

(1) Les *Lettres* de Collini *sur les Allemands* ne parurent qu'en 1784; l'ouvrage de Risbeck est donc antérieur d'un an à celui dont on suppose qu'il est la traduction.

Digitized by Google

currents. Mais les fonctions du professorat ne l'empêchèrent pas de consacrer une grande partie de son temps, comme il l'avait fait dans les diverses phases de sa carrière, à l'étude simultanée de toutes les branches de l'histoire naturelle et plus spécialement à l'ichthyologie. Doué du talent d'observer, et éloigné par caractère de tous les plaisirs futiles, Risso aimait à explorer solitairement les Alpes voisines, les falaises, les plages de la Méditerranée, dans le but d'étudier toutes les productions terrestres ou aquatiques de ces régions remarquables par leurs richesses naturelles et si variées. C'est ainsi qu'il parvint à enrichir tous les règnes, et principalement la zoologie méditerranéenne, d'un grand nombre d'espèces tout à fait inconnues, ou sur la nature desquelles les naturalistes étaient dans l'incertitude ou l'erreur. Quelques-unes de ses découvertes, il est vrai, furent contestées, mais beaucoup d'entre elles, qui furent adoptées par Cuvier, lui gagnèrent, jeune encore, l'intérêt et l'estime de l'immortel naturaliste. Les ouvrages sortis de la plume de Risso, en attestant l'activité de leur auteur, révèlent toutefois l'insuffisance de ses premières études, une ardeur au-dessus de ses forces, et la faute qu'il fit peut être de ne pas les concentrer sur une branche unique de l'histoire naturelle. Nous ne mentionnerons pas dans cette notice divers écrits sur la caprification, sur les insectes nuisibles à l'olivier ou sur d'autres sujets d'économie agricole, insérés la plupart dans des recueils académiques ou dans les actes de la chambre royale d'agriculture de Nice, dont il dirigea le jardin de naturalisation, depuis son origine, en 1828; mais nous indiquerons par ordre chronologique les ouvrages ou opuscules qui lui assignent un rang distingué parmi les naturalistes du 19e siècle : 1° *Ichthyologie de Nice, ou Histoire naturelle des poissons du département des Alpes-Maritimes*, Paris, 1810, in-8°, avec 11 planches représentant quarante poissons nouveaux. Cet ouvrage, sur lequel Lacépède et Geoffroy St-Hilaire avaient fait à l'Institut un rapport favorable (séance du 20 mars 1809), offre les descriptions plus ou moins fidèles de trois cent quarante poissons observés dans le golfe de Nice, parmi lesquels vingt-huit espèces non décrites ou encore mal déterminées. 2° *Histoire naturelle des crustacés de la mer de Nice*, Paris, 1803, in-8°, avec figures. Cet ouvrage contient, comme le précédent, beaucoup de nouveaux genres et de nouvelles espèces. 3° *Coup d'œil géologique sur la péninsule du St-Hospice* (près Nice), Paris, 1813; 4° *Histoire naturelle des orangers*, en société avec A. Poiteau (alors jardinier en chef du jardin botanique de l'école de médecine de Paris), Paris, 1818-1822, in-4°, ornée de 109 figures, dessinées avec une rigoureuse exactitude par cet habile iconographe. Ce bel ouvrage, dédié à S. A. R. la duchesse de Berry, forme la monographie la plus complète du genre *citrus* qui ait été publiée jusqu'ici. Il contient la description de cent soixante-neuf espèces ou variétés fixes, que Risso rapporte à huit types ou races principales, au lieu de cinq qu'il avait proposées précédemment dans le 20e volume des *Annales du muséum d'histoire naturelle*. 5° *Histoire naturelle des principales productions de l'Europe méridionale et particulièrement de celles des environs de Nice et des Alpes-Maritimes*, Paris et Strasbourg, 1826, 5 vol. in-8°, avec deux cartes géologiques des Alpes-Maritimes (très-imparfaites) et beaucoup de planches, dédiée au comte d'Aberdeen, pair d'Angleterre. Ce livre, dans lequel l'auteur reproduisit ses travaux primitifs avec de nombreux remaniements, malgré le défaut de synonymie et la création qu'il a faite sans nécessité d'une foule de genres et d'espèces plus ou moins bien caractérisés, surtout dans la classe des poissons et des crustacés, offrira toujours des matériaux précieux aux personnes versées dans les sciences naturelles. 6° *Nouveau guide du voyageur dans Nice*, Nice, 1841; 2e édit., 1844; 7° *Mémoire sur deux nouvelles espèces de poissons du genre scopèles, observées dans la mer de Nice*, avec une planche; 8° *Mémoire sur un nouveau genre de poissons, nommé alepocéphale, vivant dans les grandes profondeurs de la mer de Nice*. Ce mémoire et le précédent, lus par l'auteur à l'académie royale des sciences de Turin en 1820, se trouvent insérés l'un avec l'autre dans le 25e volume des Mémoires de cette compagnie. 9° *Flore de Nice et des principales plantes exotiques naturalisées dans ses environs*, Nice, 1844, in-12, 27 pl. (très-médiocres). Cette flore, qui a été l'objet d'une critique très-judicieuse, mais très-amère, du docteur de Notaris, professeur de botanique à l'université de Gênes (journal de botanique, publié en italien par M. Parlatore, Florence, 1845), fut la dernière production d'Antoine Risso. Il travaillait à l'impression d'une *Histoire naturelle des figuiers*, en 2 volumes avec planches in-folio, lorsque sa mort, survenue le 25 août 1845, en arrêta la continuation. Risso avait aussi rassemblé de nombreux documents sur les principales époques de l'histoire civile des Alpes-Maritimes, demeurés inédits. Plusieurs corps savants d'Europe et d'Amérique honorèrent ce laborieux naturaliste du titre de correspondant. Arnott lui dédia, sous le nom de *Rissoa*, un genre de plantes découvert dans l'île de Ceylan, de la famille des *aurantiacées*; et MM. de Fréminville et Desmarest établirent, sous une semblable dénomination, un genre de coquilles formé de nombreuses espèces vivantes ou fossiles, dont le baron de Ferussac n'a fait qu'un sous-genre des *paludinea*. Mais de tous les honneurs rendus à Risso, le plus précieux, disait-il lui-même, c'est le passe-port « pour l'immortalité que je dois à l'illustre auteur de l'anatomie comparée. » B—r—s.

RIST (Jean), poëte allemand, né le 8 mars 1607

Digitized by Google

à Pinneberg, fit ses études théologiques dans les universités d'Allemagne et de Hollande, et fut dans la suite pasteur, puis conseiller ecclésiastique dans le duché de Mecklembourg, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer avec une grande ardeur à la littérature, même à la poésie, de fonder une société littéraire sous le nom un peu prétentieux de l'*Ordre du cygne*, et d'écrire une prodigieuse quantité d'ouvrages tant en latin qu'en allemand, et plus inutiles les uns que les autres; aussi sont-ils tombés dans un juste oubli. Encore Jœcher, qui lui a donné une place dans son *Dictionnaire des savants*, assure-t-il que Rist n'a pas fait imprimer tout ce qu'il a composé et que parmi ses manuscrits il se trouve même des tragédies. Au nombre de ses ouvrages latins, on cite un *Hortus poeticus*, un *Theatrum poeticum*, un *Parnassus poeticus*. Ses ouvrages allemands ont des titres plus bizarres; c'est une *Ecole chrétienne de la musique*, un *Paradis musical des âmes*, des *Dévotions musicales*, la *Musique domestique et journalière d'un chrétien*, des *Chansons célestes* et autres ouvrages de ce genre. Rist se fit pourtant décorer du titre de comte palatin, sans que l'on sache pourquoi; il mourut le 13 août 1667. D-G.

RISUENO (Joseph), peintre et sculpteur, naquit à Grenade vers l'an 1650. Il fut élève d'Alphonse Cano dans les deux arts de la peinture et de la sculpture. Ce grand artiste étant mort en 1667, Risueño ne suivit plus d'autre maître que la nature. Il avait une méthode dont la pratique a été utile à tous les artistes qui l'ont adoptée; c'était de modeler en argile les figures qu'il voulait peindre ou sculpter. Ses compositions pittoresques en acquéraient plus d'effet et de vérité; et l'étude particulière du modèle y ajoutait la perfection des détails qu'une maquette, quelque parfaite qu'elle soit, n'aurait pu lui donner. Antoine Palomino, ayant été chargé, en 1712, de venir peindre la chartreuse de Grenade, fut frappé du talent de Risueño, et se lia avec lui d'une étroite amitié. Il le pria de l'aider dans l'exécution des travaux qui lui était confiés; Risueño s'en acquitta d'une manière tellement supérieure, que Palomino le proclama le plus grand dessinateur de l'Andalousie; et à cette époque cette assertion était la vérité. Mais la peinture ne l'occupait point exclusivement, et il exécuta comme sculpteur plusieurs ouvrages remarquables, où l'on reconnaissait le ciseau hardi de son maître. Plusieurs des églises de Grenade sont ornées de ses ouvrages de sculpture et de peinture. Ces derniers se font remarquer par un bon goût de dessin et une couleur pleine de douceur et d'harmonie. Cet artiste mourut à Grenade en 1721. P—s.

RITCHIE (Joseph), voyageur anglais, né à Otley dans le Yorkshire, était secrétaire du consulat anglais à Paris lorsque, informé des efforts faits par l'Angleterre pour obtenir des renseignements exacts sur l'intérieur de l'Afrique, il s'offrit à l'association africaine à Londres, et fut mis en mesure par cette société d'entreprendre un voyage par le nord de l'Afrique, d'où il devait chercher à pénétrer jusqu'à Tombouctou. A Malte, il prit avec lui un officier de marine, Lyon (*voy.* ce nom), et un matelot. Les trois voyageurs se rendirent à Tripoli, où ils se revêtirent d'habits musulmans, d'après les conseils du pacha de cette régence, et se firent enseigner les rites et les prières de l'islamisme. S'étant pourvu d'une pacotille de marchandises et d'un grand nombre de chameaux, Ritchie partit, le 25 mars 1819, avec ses compagnons de voyage, sous la protection de Mohammed-el-Moukin, bey du Fezzan, qui retournait à Mourzouk sa capitale et qui leur garantissait tous les secours pour leur expédition dans l'intérieur. Jusqu'à cette ville, leur voyage n'éprouva point d'obstacles et semblait annoncer d'heureux résultats; mais pendant leur séjour à Mourzouk leurs malheurs commencèrent. Le bey, homme froidement cruel et perfide, empêcha Ritchie de vendre ses marchandises : n'ayant plus de fonds, celui-ci éprouva de grandes privations; et, par surcroît de malheur, les trois Européens se ressentirent de l'influence maligne du climat. Ritchie fut celui qui en souffrit le plus; bientôt son mal fut incurable, et il mourut le 20 novembre 1819. Ses deux compagnons de voyage l'ensevelirent en récitant publiquement des passages du *Coran*, après avoir fait en secret le service funèbre suivant le rite anglican. A peine Ritchie était-il enterré, qu'un courrier apporta des lettres de change pour deux mille livres sterling, accordées par le gouvernement anglais au jeune voyageur auquel il avait donné le titre de vice-consul à Mourzouck. Cette somme qui était donnée pour la totalité de l'expédition, une bonne partie en était déjà dépensée et ce qui en restait n'aurait pas suffi pour continuer à parcourir l'Afrique. Le capitaine Lyon publia à Londres, en 1821, le récit de cette expédition, qui a servi du moins à mieux faire connaître le Fezzan : il en a paru un abrégé en français, par Ed. Gauttier, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. D—G.

RITSERT (Ernest-Louis), historien et pédagogue allemand, né le 26 décembre 1800 à Darmstadt, où il mourut le 8 septembre 1843. Après avoir étudié à Gœttingue la théologie, il fonda en 1822, dans sa ville natale, une institution pour les demoiselles des classes supérieures, avec son ami et futur beau-frère Sell, qui plus tard resta seul chargé de la direction. En 1824, Ritsert se mit à la tête d'un collége libre de jeunes gens, mais dont il dut à son tour abandonner la direction à un autre de ses amis, Schmitz. C'est que, depuis 1828, il professa à l'école supérieure officielle des demoiselles à Darmstadt l'histoire et les littératures modernes. A ces fonctions s'ajoutèrent, en 1831, celles de prédicateur d'un des temples de la ville. Dans l'année de sa mort, il

Digitized by Google

reçut les titres de conseiller scolaire et ecclésiastique. Ritsert a écrit plusieurs traités importants d'histoire, savoir : 1° *Histoire générale de l'ordre de la Trappe*, Darmstadt, 1838 ; 2° *Sur la tournure récente des affaires religieuses en Portugal*, ibid., 1840 ; 3° *Monographie d'Erasme Alberus, réformateur de la Hesse au 16e siècle*, ibid., 1841 ; 4° *Histoire de la réforme en Hesse au 16e siècle* (inachevée), ibid., 1842 et 1843. En fait de livres scolaires, Ritsert a encore publié : 5° *Manuel des connaissances les plus utiles et les plus importantes pour les écoles primaires et professionnelles* (avec Wagner), 3e édit., 1838 ; 6° *Manuel de la langue et du style allemand*, 3 vol. ; 2e édit., 1841 ; 5e, 1857. Malgré le grand nombre d'ouvrages similaires, celui de Ritsert a conservé une grande vogue, car il a bien fixé les règles assez vagues du style allemand. L'auteur a encore collaboré à diverses revues théologiques et scolaires. R—L—N.

RITSON (Joseph), savant critique anglais, né en 1752, à Stockton-Upon-Tees, dans le comté de Durham, parcourut obscurément la carrière de la jurisprudence. Son goût le portait à étudier les antiquités de son pays et à éclaircir les ouvrages des anciens poètes ; mais il montra, dans l'exercice de la critique littéraire, un malheureux esprit de dénigrement qui tenait à son tempérament habituellement sombre ; sa physionomie paraissait s'*humaniser* seulement à la vue des livres gothiques, dont il était particulièrement avide. Peu l'égalaient dans l'art de fixer des dates et d'assigner aux fragments anonymes leurs véritables auteurs ; mais son style est dépourvu d'agrément ; et il avait adopté une orthographe bizarre, qui rend la lecture de ses écrits encore plus pénible. On cite de lui : 1° *Observations sur les trois volumes de l'Histoire de la poésie anglaise*, par Warton, 1783 ; 2° *Recueil choisi de chansons anglaises*, 1783, 3 vol. in-8°, 1803, 3 vol. in-8° ; 3° *Remarques critiques et éclaircissements sur le texte et les notes de la dernière édition de Shakspeare* (par Steevens), 1784, in-8° ; 4° *Remarques sur la réimpression de cette édition*, par Reed, 1786 ; 5° *Critiques rapides* (Cursory criticisms), etc., *sur l'édition donnée par Malone*, 1790 ; 6° *Anciennes chansons du temps de Henri III, jusqu'à la révolution* (de 1688), 1790, in-8°. Une autre édition revue et augmentée parut en 1829, 2 vol. in-8°. 7° *Anthologie anglaise*, choix de poésies, 1792-1793, 3 vol. ; 8° *Chansons écossaises*, avec la musique originale, 1794, 2 vol. in-8° ; 9° *Robin Hood*, recueil de tous les anciens poëmes, chansons et ballades relatifs à ce fameux proscrit avec des anecdotes historiques sur sa vie, 1795, 2 vol. in-8°, réimprimés en 1813 avec des augmentations ; c'est le résultat de longues et patientes recherches. 10° *Poëmes sur des événements intéressants du règne d'Edouard III*, écrits en 1352, par Laurent Merrick, avec une préface, une dissertation, des notes et un glossaire, 1795, 3 vol. in-8° ; 11° *Biographia poetica*, catalogue des poëtes anglais des 12e, 13e, 14e, 15e et 16e siècles, avec de courtes notices sur leurs ouvrages, 1801, in-12, 1802, in-8° ; 12° *Vie du roi Arthur d'après les anciens historiens et les documents authentiques*, Londres, 1825, in-8° ; 13° *Mémoires sur les Celtes avec un dictionnaire celtique et une bibliographie*, Londres, 1827, in-8° ; 14° *Annales des Calédoniens, Pictes et Ecossais*, Edimbourg, 1828, in-8° (la *Quarterly Review*, n° 8, juillet 1829, a rendu compte de cet ouvrage) ; 15° *Contes de fées recueillis pour la première fois et accompagnés de deux dissertations sur les pygmées et sur les fées*, publiés d'après les manuscrits inédits de J. Ritson, par son neveu, Londres, 1831, in-8° ; 16° *Lettres de Ritson*, éditées par son neveu Joseph Frank, avec sa *Vie*, par sir Harris Nicolas, Londres, 1833, 2 vol. in-8° ; 17° *Essai sur l'abstinence des aliments tirés du règne animal, comme devoir moral pour l'homme*, 1803. Si l'auteur observait pour lui-même le régime pythagorique qu'il recommandait, il n'en avait pas recueilli, à ce qu'il paraît, les avantages qu'on peut s'en promettre. Les sentiments dangereux et impies qu'il avait trouvé moyen d'exprimer en traitant un pareil sujet empêchèrent pendant quelque temps aucun libraire de se charger du livre. C'était évidemment l'ouvrage d'un cerveau dérangé. Peu de temps après, la conduite de Ritson obligea de s'assurer de sa personne ; et renfermé dans une maison de fous à Hoxton, il y mourut au bout de quelques jours, le 3 septembre 1803. Cet homme affichait des principes républicains et une haine prononcée contre son roi. On lui a d'ailleurs reproché d'avoir reproduit avec peu d'exactitude les anciennes productions littéraires qu'il a mises au jour d'après des manuscrits. Un archéologue anglais, J. Hazlewood, a mis au jour à Londres, en 1824, une notice sur la vie et les publications de Ritson. — Ritson (Isaac) était un jeune homme plein d'imagination et d'ardeur, qu'une mort prématurée enleva aux lettres. Né, en 1761, près de Penrith, il fut maître d'école, étudia la médecine à Edimbourg et vint à Londres. Là, sans ressources pécuniaires, il rédigea des thèses que lui payaient des condisciples qui s'en faisaient honneur. Il composait alternativement des vers, des articles médicaux pour la *Monthly review*, et d'autres écrits. Déçu dans ses espérances exagérées, et se croyant abandonné du monde, il mourut de chagrin à Islington, en 1789, n'ayant que 27 ans. On a de lui un *Hymne à Vénus*, in-4° ; la préface de la *Description des lacs*, par Clarke, une traduction en vers de la *Théogonie d'Hésiode*. Joseph et Isaac Ritson ont une place dans les *Calamities of authors* par Israéli. L.

RITTENHOUSE (David), astronome américain, d'une famille originaire de Hollande, naquit en 1732, à Germantown, petite ville de la Pennsylvanie. Ses parents, le destinant à l'agriculture, ne lui firent donner que peu d'instruction. Cepen-

Digitized by Google

dant les dispositions naturelles du jeune paysan ne tardèrent pas à percer au milieu de ses travaux pénibles. On le voyait tracer sur sa charrue des figures de géométrie, exécuter toute sorte de sculptures en bois, et faire des horloges dans les champs. Il prouva si évidemment sa vocation pour les mathématiques et la mécanique, que sa famille, le trouvant d'ailleurs d'une constitution trop faible pour les travaux agricoles, le mit en apprentissage chez un horloger. La le jeune Rittenhouse se vit dans la carrière qui lui convenait; encore peu satisfait de la partie purement mécanique de l'horlogerie, qu'il eut bientôt apprise, employa-t-il ses moments de loisir et même les nuits, à s'initier dans les hautes mathématiques. Il étudia les principes de Newton, observa le ciel; et, à force d'études, il devint géomètre et astronome, sans le secours d'aucun maître. Une machine planétaire qu'il exécuta d'après son invention fut jugée supérieure à celles qu'on avait faites avant lui. Il en fit une seconde que l'on conserve encore au cabinet de l'université de Pennsylvanie. Les efforts de cet enfant de la nature pour pénétrer le mécanisme de l'univers excitèrent l'attention des hommes les plus marquants des Etats-Unis, ils devinrent ses protecteurs et ses amis; Franklin, Smith, Barton lui facilitèrent les moyens d'étendre son instruction. Il avait continué d'habiter à la campagne, résolu de vivre toujours au sein de la nature. Cependant, entraîné par les sollicitations de ses amis, il vint s'établir, en 1770, à Philadelphie, en qualité d'horloger et de fabricant d'instruments de mathématiques. Ses connaissances en astronomie avaient engagé la société philosophique de cette ville à l'envoyer, en 1769, à Norriton, dans le comté de Montgomneri, pour observer le passage de Vénus. Il fut nommé ensuite membre de cette société, à laquelle il se rendit utile par les observations astronomiques qu'il fit dans un observatoire construit par lui-même et dans celui de l'hôtel de ville de Philadelphie. Le docteur Smith a rendu compte des résultats de ces observations dans le tome 1er des *Transactions de la société philosophique américaine*. Dans le même recueil (tomes 1-4), on trouve un discours de Rittenhouse sur l'histoire de l'astronomie et divers mémoires sur cette science. En 1775, il fit partie de la commission chargée de tracer la ligne de démarcation entre la Virginie et la Pennsylvanie. En 1784 et 1786, il rectifia la position de la frontière occidentale de la première de ces provinces (travail pour lequel il aida à mesurer cinq degrés de longitude, à partir d'un point près de la Delaware). Ensuite il fut chargé d'un travail semblable pour la limite entre New-York et Massachussets. Etant connu par son désintéressement, il avait été promu, dès l'année 1777, aux fonctions de trésorier de la Pennsylvanie. Dans cette place il justifia complétement la confiance de ses concitoyens; et il la quitta, en 1789, avec des mains entièrement pures. Depuis 1792 jusqu'en 1795, il dirigea l'établissement des monnaies des Etats-Unis, comme Newton avait dirigé celui de l'Angleterre; et il ne résigna cet emploi qu'à cause de sa mauvaise santé. Après la mort de Franklin, il fut désigné avec le docteur Smith, par la société philosophique de Philadelphie, pour préparer l'éloge de son président; et il eut l'honneur d'être nommé à sa place (1791). Peu de temps après, il fit un présent de trois cents louis à cette société. Il fut reçu membre de la société royale de Londres, en 1795. La même année, il se retira de la monnaie; et il termina sa carrière le 20 juin 1796. (*Voy.* son *Eloge*, par Rush, Philadelphie, 1797, in-8° de 46 pages.) Le baron de Zach a inséré une notice sur ce savant dans le tome 7, année 1803, cahier 1er, de *Monatliche correspondenz;* et William Barton a publié des *Mémoires sur Rittenhouse*, Philadelphie, 1814. Ses travaux sont répandus dans les divers volumes des *Transactions de la société américaine*. On trouve dans la bibliothèque britannique de Genève (sc. t. 9, p. 129-138) l'ingénieuse solution qu'il donna d'un curieux problème d'optique proposé par Hopkinson. D—G.

RITTER (Jérémie-Benjamin), médecin et chimiste, naquit en 1762 à Hirschberg, en Silésie. Après avoir achevé ses études à l'université de Kœnigsberg, il y soutint une thèse *De usu matheseos in chymia*. En 1795, il fut placé, en qualité de secrétaire et de vérificateur, auprès de l'administration de mines de Silésie. Quelques années après, il fut appelé à l'administration générale à Berlin, où il demeura jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 avril 1807. Ritter a publié sur la chimie plusieurs ouvrages qui ont eu du succès : 1° *Sur les nouveaux objets de la chimie*, Breslau, 1791-1802, 2 cahiers in-8°; 2° *Eléments de la stœchpométrie, ou Art de mesurer les éléments chimiques*, ibid., 1792-1794, 3 vol. in-8°. Il a rédigé les volumes 3 et 6 et le supplément du *Dictionnaire de chimie*, commencé par Bourguet, et il a préparé la troisième édition du *Dictionnaire chimique* de Macquer. Leipsick, 1806, 2 vol. in-8°. Il a coopéré au *Journal de chimie* de Gehlen, Berlin, 1803-1805, et au *Journal de chimie et de physique*, ibid., 1806 et 1807. Ritter était de plusieurs sociétés savantes; il avait l'emploi d'*arkaniste* à la manufacture de porcelaine de Berlin, et il était directeur de la société pharmaceutique dans la même ville. D—G.

RITTER (Jean-Guillaume), un des physiciens les plus célèbres de l'Allemagne dans les temps modernes, naquit à Samitz, en Silésie, le 16 décembre 1776. On ne sait rien sur ses parents ni sur sa jeunesse. Il étudia la médecine à Iéna et s'occupa dès le premier moment d'expériences physiques. Il paraît avoir été excessivement dans la gêne vers la fin de ses études : le duc de Gotha lui accorda des secours, et le fournit d'instru-

Digitized by Google

ments et de piles galvaniques. Dès l'année 1798, Ritter se fit remarquer par un écrit assez ingénieux : il soupçonna qu'une action galvanique accompagne toujours les phénomènes de la vie, et il inséra beaucoup de mémoires dans le *Journal de physique et de chimie* de M. Gehlen. En général, ce fut le galvanisme qui l'occupa le plus, et l'on a prétendu qu'il n'y avait personne qui eût construit plus de piles galvaniques et sacrifié plus de grenouilles à ses expériences. Il soumit à l'action de la pile beaucoup d'autres corps des trois règnes de la nature, et le premier peut-être ou du moins en même temps que Nicholson, il apprit à décomposer l'eau en introduisant les deux pôles d'une pile aux deux bouts d'un tube de verre qui contenait ce fluide. Il variait à l'infini les substances dont il composait ses piles et ses conducteurs; il faisait des conducteurs de fibres musculaires, et des piles secondaires de substances homogènes, comme du métal et des cartons mouillés. Il se trouva que celles-ci ne produisaient point par elles-mêmes l'électricité ; mais, si l'on en faisait communiquer les bouts avec ceux de la pile ordinaire, ils en prenaient l'électricité opposée et la conservaient à cause de la difficulté que le carton mouillé oppose à la communication. Ritter observa le premier les couleurs différentes que présentent les deux fils d'une pile quand on les approche de l'œil, et il remarqua que les différents rayons du spectre avaient plus ou moins la propriété de désoxygéner et celle d'échauffer : en cela, ils suivaient un ordre inverse, augmentant de force et s'étendant hors du spectre du côté du rayon violet, pendant que les autres échauffaient du côté opposé. Le *Magasin pour l'histoire naturelle* de M. Voigt, les *Annales de physique* de M. Gilbert et le *Journal de chimie* de M. Gehlen le firent connaître assez pour qu'en 1804 ou 1805 il fût appelé à Munich en qualité de membre de l'académie. Ritter avait pour les recherches physiques un tel enthousiasme que, dès le commencement, il était décidé à tout sacrifier à ses expériences, dût-il lui en coûter, disait-il, un œil, une oreille, et jusqu'à la moitié de son nez et de sa langue pour contribuer à étendre le champ des découvertes. Mais son esprit le porta souvent au delà de ce que prouvaient ses expériences. Il examina l'influence des météores et soupçonna le magnétisme de la pile; il regardait aussi le galvanisme comme le principal moteur de la vie et de ses phénomènes extraordinaires; enfin il croyait à la baguette divinatoire. Il fit plusieurs opérations avec le fameux Campetti, qui, par le simple attouchement du sol, prétendait découvrir soit des sources souterraines, soit des veines métalliques, et qui, ayant longtemps occupé les physiciens de la haute Italie, était appelé à Munich pour de nouvelles expériences. Ritter, prenant pour des effets physiques ces opérations où le public ne voyait que des jongleries, finit par adopter l'idée d'une force occulte appelée *siderisme*, à laquelle il attribua le pouvoir de reconnaître les corps les plus éloignés, et d'influer, par la seule action de la pensée, sur le mouvement des petites masses, surtout métalliques. On conçoit qu'il devait être partisan du magnétisme animal, espérant le lier ainsi aux autres phénomènes de la physique. Les écarts de son imagination amenèrent les irrégularités de sa conduite, et des chagrins de ménage, produits par un mariage mal-assorti, finirent par miner sa santé. Il faisait un abus des excitants pour oublier ses malheurs comme pour exalter ses facultés intellectuelles, et cette vie désordonnée produisit une maladie plus grave, à laquelle il succomba, à Munich, le 23 janvier 1810. Ritter avait une physionomie heureuse et une vivacité d'imagination très-remarquable, qui se tourna particulièrement vers les recherches physiques. S'il s'égara quelquefois, il brilla aussi par des combinaisons et des pensées profondes, qui se trouvent consignées dans ses ouvrages, écrits avec peu de méthode, il est vrai, mais où l'on aperçoit souvent les étincelles d'un génie extraordinaire et les germes de nouvelles découvertes. Sa mort prématurée enleva beaucoup d'espérances à ses admirateurs et ouvrit un vaste champ à ceux qui allaient le suivre. Il s'amusa vers la fin de sa vie à publier des *Fragments tirés de la succession d'un jeune physicien*, qui furent imprimés à Heidelberg en 1810, 2 vol. in 8°. C'est là qu'on trouve une espèce d'autobiographie et la manière dont il s'envisageait lui-même. On apprend d'autres circonstances de sa vie dans les *Mélanges pour la connaissance du monde moderne* de M. Zschocke. Voici, au reste, les titres de ses ouvrages : 1° *Preuve que l'action de la vie est toujours accompagnée de galvanisme*, Weimar, 1798, avec gravures; 2° *Contributions à la connaissance plus particulière du galvanisme*, Iéna, 1801, 2 vol. in-8° ; 3° *Mémoires physico-chimiques*, publiés à Leipsick en 3 volumes, 1806. — Ses autres travaux se trouvent répandus dans les ouvrages périodiques et chimiques, en partie cités ; mais il serait difficile de donner un extrait succinct de ces écrits, qui sont remplis d'autant de rêves que d'expériences ingénieuses. F—D—R.

RITTER (Paul). *Voyez* Witezowitch.

RITTER (Charles), le fondateur des sciences géographiques, physiques et comparées, naquit à Quedlinbrug le 7 août 1779 ; après avoir fait de bonnes études à Halle, il entra à l'âge de vingt ans comme précepteur dans la maison Bethmann-Hollweg ; il accompagna ses élèves à Genève, où ils allèrent compléter leurs études ; il visita avec eux la France, la Suisse et l'Italie ; ces voyages lui inspirèrent un goût décidé pour l'étude de la géographie. En 1807, il publia en deux volumes un *Tableau géographique, historique et statistique de l'Europe ;* ce n'était d'ailleurs

Digitized by Google

qu'un essai, mais il révélait déjà ce qu'on pouvait attendre de son auteur. En 1814, Ritter alla s'établir à Gœttingue; il trouvait dans cette paisible et studieuse cité le calme qui lui était nécessaire, et il avait à sa disposition les ressources d'une bibliothèque des plus considérables. En 1819, il fut appelé à Francfort afin d'y remplir la place de professeur d'histoire vacante par la mort de Schlosser. Mais déjà son nom était connu, et un juste appréciateur de son mérite, Guillaume de Humboldt, le fit venir à Berlin comme professeur extraordinaire de géographie et d'histoire militaire à l'université. Divers emplois lui furent bientôt accordés; il fut membre de l'académie et directeur des études au collége des cadets, mais ses fonctions lui laissaient le temps de se consacrer aux travaux qu'il poursuivait avec un zèle infatigable. En 1817, il avait publié deux volumes intitulés *la Géographie dans ses rapports avec le caractère et l'histoire de la race humaine;* ce n'était qu'une ébauche, mais elle révélait un penseur profond et une rare sagacité. Reprenant ce travail, il lui donna des développements bien plus étendus; en 1821, il fit paraître le premier volume de la seconde édition de sa *Géographie;* il est consacré à l'Afrique; les seize volumes suivants, relatifs à l'Asie, furent mis au jour à Berlin de 1832 à 1854. Ils sont divisés en quatre parties : 1° Introduction et Asie orientale, c'est-à-dire Asie centrale, Sibérie, Chine et régions indiennes, t. 2 à 6; 2° Asie occidentale, Perse et Mésopotamie, t. 7 à 11; 3° Arabie, t. 12 et 13; 4° péninsule du Sinaï, Palestine et Syrie, t. 14 à 17. Chaque partie est accompagnée d'une table des matières. Un atlas de l'Asie dressé par Ritter de concert avec un militaire prussien fort instruit, von Etzel, et auquel ont travaillé des savants distingués, tels que Grimm, Mahlman et Kiepert, se joint à ces 16 volumes. Tout ce qui a été écrit d'essentiel au sujet de l'Asie, tout ce qui intéresse la configuration de cette partie du monde, son histoire, ses habitants, ses productions, est exposé dans cet immense travail, qui a complétement fait disparaître les œuvres des géographes antérieurs et qui donne à la science une base aussi solide qu'étendue. C'est pour la première fois que la description du globe a été faite d'une façon qui ne laissait rien de côté et qui répandait sur toutes les questions des flots de lumière. Malheureusement le plan de Ritter était trop vaste; la vie d'un seul homme, quelque laborieux qu'il fût, ne pouvait suffire à accomplir une pareille tâche; l'ouvrage est forcément resté inachevé; il n'a rien paru de ce qui devrait se rapporter à l'Europe, à l'Amérique, à l'Océanie, et il aurait fallu leur consacrer au moins vingt-cinq volumes. Il y a lieu de regretter que le public français ne connaisse qu'une faible portion de l'œuvre de Ritter. La *Description d'une partie de l'Abyssinie,* traduite par M. H. K., a été insérée, en 1830, dans la *Nouvelle revue germanique;* MM. Buret et Desoer ont publié à Paris, en 1835-1836, trois volumes in-8° contenant une traduction du premier volume allemand relatif à l'Afrique. L'immense travail, ayant rapport à l'Asie, n'est accessible qu'aux personnes, rares en France, qui connaissent la langue allemande. Tout en rédigeant le grand ouvrage sur lequel se fonde sa réputation, Ritter trouva le temps d'écrire divers livres d'un vrai mérite qui ne furent pour lui qu'un délassement. Nous mentionnons : l'*Introduction à l'histoire des peuples européens avant Hérodote,* Francfort, 1820, in-8°; — les *Stupas, ou Monuments architectoniques des grandes routes indo-bactriennes, et le colosse de Bamyun,* Berlin, 1838; — la *Colonisation de la Nouvelle-Zélande,* 1842; — *Coup d'œil sur la région des sources du Nil,* 1844; — *le Jourdain et la navigation de la mer Morte,* 1850; — *Coup d'œil sur la Palestine et sur sa population chrétienne,* 1852. L'article *Asie,* dans un ouvrage anglais fort répandu, l'*Encyclopédie à dix centimes* (*Penny Cyclopedia*), est sorti de la plume de Ritter; c'est un excellent et substantiel résumé. Ce savant a de plus fourni au recueil des travaux de l'académie de Berlin des mémoires très-remarquables sur la géographie et sur les divers objets qui se rapportent à cette science; ils ont été rassemblés et reproduits dans un volume publié en 1852 : *Introduction et contributions à une étude plus scientifique de la géographie.* Des notices, toujours érudites et instructives, sur l'archéologie et sur les sciences historiques, sont disséminées dans le *Bulletin mensuel de la société de géographie de Berlin,* dans le *Journal général de géographie* et dans d'autres publications périodiques. Ritter accompagna de préfaces, où il déploya ses qualités habituelles, divers ouvrages auxquels il prêta ainsi un mérite nouveau et parmi lesquels on peut citer : le *Livre de la terre, par le cheik Ebou Ishak el Farsi,* traduit de l'arabe, 1845; — *Description statistique du royaume de Norvége* par Blom, 1845; — les *Possessions portugaises dans l'Afrique occidentale* par Tam; — *Tableaux géographiques et statistiques* par Borbstadt; — *Lettres écrites de l'Inde* par Hoffmeister, 1847; — *Expédition pour découvrir les sources du Nil blanc* par Werne, 1848; — *Découverte et conquête du Mexique,* traduite de l'espagnol de Diaz del Castillo, 1848. On voit qu'il est peu d'exemples d'une carrière aussi dévouée à la science, aussi opiniâtre au travail que le fut celle de Charles Ritter. Z—B.

RITTER (Joseph-Ignace), théologien catholique allemand, naquit en 1787 à Schweidnitz en Silésie; après avoir étudié au gymnase de Glogau et à l'université de Breslau, il fut ordonné prêtre en 1811. Après avoir rempli des fonctions sacerdotales dans quelques localités de la Silésie, il fut en 1818 appelé à Berlin, où il trouva de précieuses ressources pour se livrer à des études opiniâtres. Il reçut le grade de docteur en 1822,

Digitized by Google

et il fut pourvu, en 1824, de la chaire d'histoire ecclésiastique à l'université de Bonn. En 1830, il se rendit à Breslau comme professeur, et il fut successivement nommé chanoine, conseiller épiscopal, directeur de la commission d'examen, docteur en droit. L'évêque Seldnitzsky ayant, en 1840, donné sa démission, Ritter fut chargé par intérim de l'administration du diocèse, et il eut avec le gouvernement prussien des démêlés assez vifs. Il renonça alors à sa chaire, mais il y remonta en 1845, et l'évêque von Diepenbrock le nomma doyen du chapitre. Parmi les ouvrages de ce savant, on distingue sa traduction accompagnée de notes du traité de St-Jean Chrysostome, *Du Sacerdoce* (Berlin, 1821); le *Irenicon*, Leipsick, 1841, et le *Manuel d'histoire ecclésiastique*, publié en 3 volumes de 1826 à 1835, et qui a été si bien accueilli qu'une cinquième édition a vu le jour en 1854. Ritter mourut le 5 janvier 1857 et fut universellement regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Z.

RITTER (Elie), mathématicien suisse, naquit à Genève le 9 décembre 1801. Sa vie s'écoula dans sa patrie, où il exerça des fonctions dans l'enseignement et où il mourut le 17 mars 1862. Il appartenait aux diverses sociétés savantes de sa patrie, telles que la *société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, *l'institut genevois*, etc.; plusieurs de ses travaux font partie des mémoires de ces sociétés. Parmi ses divers ouvrages, qui se rapportent tous aux sciences physiques et mathématiques, on peut signaler le *Traité élémentaire d'arithmétique*, Paris, 1837; 3e édit., 1857; *Mémoire sur la détermination des éléments de l'orbite d'une comète ou d'une planète*, 1849; les *Recherches sur la figure de la terre* (deux mémoires, 1860-1861). La métrologie fut, de la part d'Elie Ritter, l'objet d'investigations attentives; les étalons de poids anglais lui fournirent le sujet de recherches insérées dans le *Bulletin de la classe d'industrie et de commerce*. Z.

RITTER (Henry), peintre de genre, né en 1816 à Montréal dans le Canada, fut d'abord destiné par son père à la carrière commerciale, mais son goût pour les arts l'emporta, et il put se rendre en Europe afin de se livrer à ses études de prédilection. Il alla d'abord à Hambourg, ensuite à Dusseldorf, où il travailla avec tant d'application, il fit des progrès si rapides que l'académie de peinture de cette ville lui accorda les distinctions les plus honorables. Ses sujets favoris étaient empruntés à l'existence des marins et des pêcheurs, et il réussissait à donner à ces compositions un intérêt tout particulier. Indépendamment du mérite de l'invention, ils présentaient un coloris excellent et une exécution très-soignée. Parmi ses œuvres principales, on distingue des *Contrebandiers en lutte avec des soldats anglais* (1839; le *Fanfaron*, 1842; une *Demande de mariage en Normandie* (1842). Le meilleur de ses ouvrages peut-être, le *Jeune pilote noyé*, fut acquis par la société artistique de Prusse. Sa santé affaiblie ne lui permit de terminer qu'en 1847 celui de ses tableaux dont les dimensions sont les plus grandes: le *Braconnier*; ses *Indiens fuyant devant l'incendie allumé dans une prairie* offrent des qualités très-distinguées. Ritter laissa aussi un grand nombre de petits tableaux de chevalet; et il fit de nombreux dessins pour illustrer divers ouvrages; ce qu'il exécuta en ce genre pour une édition de Washington Irving ne fut publié qu'après sa mort, survenue le 21 décembre 1853 à la suite d'une maladie de poitrine. Z.

RITTERSHUYS, en latin *Rittershusius* (Conrad), jurisconsulte et philologue, né à Brunswick le 25 septembre 1560, fit ses humanités dans sa ville natale, puis alla étudier le droit à Helmstadt, à Altorf et à Ingolstad, où il accompagna le célèbre professeur Giffen (*Giphanius*). Il voyagea ensuite dans la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, la Suisse, et prit à Bâle en 1592 le grade de docteur en droit. Revenu à Altorf, il y occupa successivement la chaire des Institutes et celle des Pandectes. La jurisprudence ne lui faisait cependant pas négliger la littérature. Profondément versé dans le grec et le latin, il s'était familiarisé avec les meilleurs auteurs qui ont écrit dans ces deux langues. Plusieurs universités d'Allemagne et de Hollande, appréciant son mérite, voulurent se l'attacher; mais Rittershuys refusa ces honorables propositions et resta fidèle à l'université d'Altorf, où il mourut le 25 mai 1613. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, traduits ou commentés, nous citerons: — Ouvrages de droit. 1° *Disputationes ad Institutiones Justiniani*, Nuremberg, 1580, in-4°; 2° *Jus Justinianum, sive Novellarum Justinianarum methodica expositio*, Strasbourg, 1615, 1629, in-4°; Francfort, 1615, in-8°; ibid., 1669, in-4°; 3° *Dodecadeltos, sive in XII Tabulorum leges commentarius novus*, Strasbourg, 1616, 1659, in-4°; 4° *De differentiis juris civilis et canonici*, Strasbourg, 1616, 1618, in-8°; ibid., 1638, 1668, in-4°; 5° *Commentarius novus in IV libros Justiniani Institutionum, quibus præfixa est Oratio inauguralis de Charonda et Zaleuco, et nomothesia utriusque*, Strasbourg, 1618, 1629, 1649, in-4°. — Ouvrages littéraires. 6° *Oppiani, poetæ cilicis, de venatione libri 4, de piscatu libri 5, cum interpretatione latina, commentariis et indice*, Leyde, 1597, in-8°. Malgré quelques critiques insérées dans le *Menagiana*, cette traduction du grec en latin des poèmes d'Oppien sur la chasse et sur la pêche est encore estimée. 7° *Ars fatidicus, sive duodecim prophetæ minores latina metaphrasi poetica expositi*, Amberg, 1604, in-8°. De ces traductions en vers latins des douze petits prophètes, six appartiennent à Rittershuys; les six autres sont de Jacq.-Aug. de Thou. 8° *S. Isidori Pelusiotæ de interpretatione divinæ Scripturæ epistolarum libri 4*, etc., 1605, in-fol. C'est la

Digitized by Google

traduction du grec en latin des lettres de St-Isidore de Péluse ; mais Rittershuys n'a traduit que le quatrième livre; les trois premiers l'avaient déjà été par Jacq. de Billy; un cinquième fut découvert plus tard et traduit par André Schott (*voy.* St-Isidore de Péluse). 9° *Vita et mors Eliæ Putschii antverpiani descripta*, Hambourg, 1608, in-4°; réimp. ibid., 1726, in-8° (*voy.* Putschius). Rittershuys a donné aussi en latin un commentaire sur la vie et les écrits de Bilibald Pirckheimer (*voy.* ce nom), placé à la tête des œuvres de ce savant. 10° *Malchus de vita Pythagoræ, nunc primum ex manuscripto in lucem editus, cum notis*, Altorf, 1610, in-12. Cette vie de Pythagore par Porphyre, appelé d'abord *Malchus*, est en grec seulement. Ludolf Kuster la fit réimprimer, en grec et en latin, avec les notes du premier éditeur et celles de Luc Holstenius, à la suite de la *Vie de Pythagore* par Jamblique, Amsterdam, 1707, in-4°; 11° *Commentarius in Salvianum massiliensem*, Altorf, 1611, 2 vol. in-8°, précédés de la *Vie de Salvien*; 2° édition, augmentée des notes de plusieurs philologues et d'une *Vie de Conrad Rittershuys*, par son fils Georges. 12° Différentes poésies (*Carmina*) dans les *Deliciæ poetarum germanorum*. On a encore de ce laborieux écrivain des notes et des commentaires sur Phèdre, que P. Burmann a insérés avec éloge dans l'édition qu'il a donnée de ce fabuliste (Amsterdam, 1698, in-8°), sur Pétrone, sur les lettres de Pline et de Trajan, et beaucoup d'autres ouvrages dont on peut voir la liste dans le tome 32 des *Mémoires* de Nicéron. P—RT.

RITTERSHUYS (Nicolas), l'un des fils du précédent, naquit à Altorf le 15 février 1597. Comme son père, il cultiva la littérature grecque et latine, et suivit des cours de jurisprudence à l'université d'Helmstadt. Il se livra aussi à l'étude des mathématiques, de l'histoire, surtout des généalogies. Après avoir parcouru la France, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, le Danemarck, la Hollande, et noué des relations avec les savants de ces différents pays, il revint à Altorf, reçut le doctorat en 1634, fut nommé professeur du droit féodal, puis des Institutes et enfin des Pandectes en 1649. Il mourut dans cette ville en 1670. Outre les éditions qu'il a données des ouvrages posthumes de son père, on a de Nicolas Rittershuys : 1° un discours latin sur le Périple d'Hannon, 1638; 2° *Notæ in Leon. Aretini* (Bruni), *isagogicon disciplinæ moralis*; 3° *Flav. Cresconii Corippi de laudibus Justini Aug. minoris libri 4, cum notis*, Altorf, 1664, in-4°; réimprimé par les soins d'André Goetz, ibid., 1743, in-8°; 4° *Genealogiæ imperatorum, ducum, aliorumque procerum orbis totius, deductæ ab anno Christi* 1400 *ad annum* 1664, *cum supplementis et diversis accessionibus*, Tubingue, 1664-1688, 7 tomes en 4 volumes in-folio. C'est l'édition la plus complète de cet ouvrage, qui, malgré quelques inexactitudes, est recherché et fort estimé. Les parties supplémentaires sont de Jacques-Guillaume Imhoff (*voy.* ce nom). P—RT.

RIVAIL, RIVAUX ou DURIVAIL, en latin *Rivallius* (Aymard du), savant jurisconsulte et habile diplomate, né, croit-on, à St-Marcellin (Isère), vers l'année 1490, d'une famille qui occupait depuis longtemps un rang très-distingué parmi celles du Dauphiné, fit ses premières études à Romans (Drôme), et alla étudier le droit à Pavie, puis ensuite fut chargé par François Ier de missions importantes en Italie et auprès de plusieurs princes étrangers. La considération dont Aymard du Rivail jouissait à la cour était si grande qu'Anne de Bretagne voulut le donner pour précepteur à sa fille Renée. Il était très-lié avec les célébrités de son temps, avec Bayard surtout, le chevalier sans peur et sans reproche, dont il nous trace ainsi le portrait : *Et statura erat Bayardus procere, pallidus facie et oblonga, nasoque deducto, affabilis, humanus et liberalis sedatusque, et eo familiariter usus sum.* Malgré les nombreux voyages qu'Aymard du Rivail dut effectuer pour accomplir les missions dont on le chargeait, il trouva encore assez de loisirs pour s'occuper d'études sérieuses. En 1515 (ou 1525), il fit paraître à Vienne une histoire du droit civil et canonique (*Libri de historia juris civilis et pontificii*), qui lui valut de flatteurs encouragements et fut souvent réimprimée à Mayence, à Lyon, à Venise. A sa mort, du Rivail laissa en manuscrit un grand travail sur l'histoire des Allobroges, que M. de Terrebasse publia à Vienne en 1844, sous ce titre : *De Allobrogibus libri novem*. Une traduction partielle en a été faite à Grenoble en 1852 par les soins de M. Antonin Macé, professeur d'histoire à la faculté des lettres. Ce dernier ouvrage d'Aymard du Rivail fourmille d'erreurs et de fables les plus grossières sur l'origine des villes et l'étymologie des noms d'hommes et de lieux; le style en est sec et aride; mais, malgré ces défauts, il n'en reste pas moins comme un précieux document pour l'histoire géographique et topographique du Dauphiné et des provinces voisines vers le milieu du 16e siècle. L'histoire générale pourrait lui emprunter également des faits très-curieux sur l'expédition de Naples sous Charles VIII, l'apparition et les progrès de cette terrible et honteuse maladie qui afflige l'humanité depuis bientôt trois siècles, les persécutions exercées contre les malheureux Vaudois. Aymard du Rivail se maria deux fois : la première, avec une jeune fille d'Avignon, nommée Margo ou Marguerite, célèbre dans tout le Midi par sa beauté merveilleuse, qui fut chantée par plusieurs poëtes : l'un d'eux fit en l'honneur de Margo le distique suivant, qui nous a été conservé :

Si te, Margo, Paris nudam vidisset in Ida,
Cœlitis, clamasset, Juno, Minerva, Venus.

La beauté de Margo séduisit seule le cœur de du

Digitized by Google

Rivail; car cette jeune fille, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, était d'une famille pauvre, mais honnête (*honestis parentibus at non divitibus*). Du Rivail eut de son mariage avec Margo cinq garçons, dont il se plaît à parler avec affection dans son *Histoire des Allobroges*. La date et le lieu de la mort d'Aymard du Rivail sont inconnus : on la fixe par approximation à l'année 1560. L'un de ses fils, Guillaume, seigneur de la Sône et autres lieux, mourut à Forcalquier le 19 décembre 1594 : il fut l'avant-dernier chef de cette illustre famille de la Rivallière, qui s'éteignit vers le milieu du 17e siècle. V. A—E.

RIVALZ (Jean-Pierre), issu d'une ancienne famille de Toulouse, illustrée par le capitoulat dès l'an 1350 sous le nom de Rivallis ou Rivallo, naquit le 27 juillet 1625 à la Bastide d'Anjou, dans le diocèse de St-Papoul, et fut un des meilleurs peintres que le midi de la France ait eus dans le 17e siècle. On l'avait destiné à la profession d'avocat; mais il l'abandonna pour se livrer au penchant qui l'entraînait vers la peinture. Un religieux augustin, nommé frère Ambroise Fredeau, élève de Simon Vouet, lui montra les premiers éléments du dessin; bientôt après Rivalz se rendit à Rome, y étudia la perspective et l'architecture avec un tel succès que Poussin ne dédaigna pas de se l'associer pour la composition d'études de fabriques dans quelques-uns de ses tableaux. Son père l'ayant rappelé à Toulouse, il y fut nommé peintre et architecte de la ville. Le musée de Toulouse possède son portrait peint par lui-même et terminé par son fils, ainsi qu'un tableau représentant *Clémence Isaure, fondatrice des Jeux Floraux*. Comme architecte, on lui doit notamment la *Maison des théatins* (aujourd'hui quartier général de la 10e division militaire); l'*Eglise de St-Jérôme* et l'*Hôtel de Malte*, où se tient la foire de la draperie. Il mourut le 17 mai 1706. Le célèbre dessinateur la Fage fut un de ses élèves. — Rivalz (Antoine), fils et élève du précédent, naquit à Toulouse le 6 mars 1667. Le désir de se perfectionner le conduisit à Paris; il se fit connaître dans cette capitale par plusieurs beaux ouvrages; mais il ne tarda pas à la quitter, s'y trouvant contraint par quelques méchantes affaires dans lesquelles l'avaient engagé sa jeunesse et sa bravoure. Il revint à Toulouse, d'où il partit pour aller à Rome; il y remporta le prix de peinture décerné par l'académie de St-Luc, dont le sujet était : la *Victoire de Jupiter sur les Titans*. Le cardinal Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI, était chargé de distribuer les palmes au Capitole; il fit appeler Rivalz et lui dit qu'il aurait obtenu le premier prix, s'il n'avait pas introduit auprès de Jupiter une figure épisodique étrangère au sujet. Rivalz répondit que cette figure était la Victoire, fille du Styx, déesse inséparable de Jupiter. Cette assertion fut reconnue exacte, et l'artiste toulousain reçut la *première médaille comme prix de dessin et la seconde comme prix de poésie*. De retour dans sa patrie, il occupa la place de son père (1701). Il composa, dans l'espace de trente ans, plusieurs tableaux estimés; les principaux sont relatifs à l'histoire de Toulouse; il surpassa son père par l'invention et la correction du dessin, mais il lui fut inférieur pour la beauté du coloris. Antoine Rivalz, non content d'enrichir Toulouse de ses ouvrages, voulut y fixer le goût des beaux-arts en contribuant avec générosité, par ses leçons et ses libéralités, à la fondation de l'académie royale de peinture, sculpture et architecture de cette ville (1750). On compte P. Subleyras au nombre de ses élèves. Il mourut, respecté et aimé de ses concitoyens, le 7 décembre 1735. Il avait une touche ferme, vigoureuse, et un dessin correct; ses compositions sont ingénieuses; il grava plusieurs planches avec talent (*voy.* Robert-Dumesnil, t. 1er, p. 271-276, 6 pièces). Lorsque le régent eut acheté, moyennant vingt mille livres, des chanoines de Narbonne, la *Résurrection de Lazare*, de Fra Bastiano del Piombo (aujourd'hui dans la *National Gallery* de Londres), A. Rivalz fut chargé de le déplacer et de présider à son expédition. Il fut en outre chargé, par l'archevêque et le chapitre, de peindre à la place du précieux tableau une *Chute d'anges*, dans la cathédrale de Narbonne, qui a été gravée par un de ses élèves. Rivalz ne fit point partie de l'Académie royale de peinture de Paris : d'une part il ne fit que de rares apparitions dans la capitale, et de l'autre, il ne voulut jamais se conformer à l'obligation imposée par le corps académique à chaque récipiendaire de fournir un morceau de réception. Le musée de Narbonne possède d'Antoine Rivalz une *Diane surprise au bain avec les nymphes par Actéon;* celui de Toulouse, la *Fondation de la ville d'Ancyre; Sosthène, roi de Macédoine, fait prisonnier par les Tectosages; Henri II d'Angleterre devant Toulouse avec son armée; Urbain II consacrant l'église St-Saturnin de Toulouse;* divers autres tableaux, et le portrait de l'artiste peint par lui-même. Terminons en disant que la rue où est située la maison où naquit l'artiste toulousain porte le nom de *Rivalz*, et que son buste se voit au Capitole dans la salle des illustres. — Rivalz (Pierre), plus connu sous le nom de chevalier de Rivalz, fils du précédent, naquit à Toulouse en septembre 1720 et y mourut le 26 juillet 1785; il fut élève de son père et de Subleyras, et fut également peintre de l'hôtel de ville. Il passa douze années en Italie et fut nommé par le pape chevalier de l'Eperon d'or; il fut bien inférieur à ses ancêtres; il avait fondé un prix en faveur de celui des élèves de l'académie de Toulouse qui aurait le mieux dessiné une figure d'après le modèle vivant. Ce prix a été rétabli, en 1850, par les soins de M. Suau, inspecteur des beaux-arts de la ville de Toulouse. On doit au chevalier Rivalz l'*Analyse des ouvrages de peinture, sculpture, etc., qui sont dans l'hôtel de ville*

Digitized by Google

de Toulouse, 1770, in-8°, dont M. Suau a publié une nouvelle édition augmentée en 1855 (in-18 de 36 pages). Le musée de Toulouse possède de Pierre Rivalz une *Nativité du Sauveur* et une *Nativité de St-Jean-Baptiste*. Rivalz a également publié le recueil in-folio des morceaux d'antiquités composant son cabinet, qu'il a fait graver par ses élèves. — RIVALZ (Barthélemy), cousin et élève de P. Subleyras, a gravé d'après les trois Rivalz, ses parents, notamment leurs portraits; il était assez pauvre graveur, d'ailleurs, et en tout cas meilleur dessinateur que peintre; il vivait encore en 1772, était âgé de près de 80 ans et se trouvait dans un état voisin de la misère. On peut consulter sur la famille des Rivalz : 1° le *Mercure de France*, juin 1736; 2° Dargenville, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, t. 4; 3° l'*Abecedario* de Mariettte, t. 4; enfin l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, de Charles Blanc. B. de L.

RIVARD (DOMINIQUE-FRANÇOIS), mathématicien, né en 1697 à Neufchâteau dans la Lorraine, acheva ses études à Paris, fut pourvu de la chaire de philosophie au collége de Beauvais, et la remplit pendant près de quarante ans avec beaucoup de zèle. On lui a l'obligation d'avoir introduit l'enseignement des mathématiques dans l'université de Paris. C'était un savant modeste et laborieux. Les devoirs de sa place, l'étude des sciences et la rédaction de plusieurs ouvrages qu'il composa pour ses élèves, partagèrent tous les instants de sa vie. Il mourut à Paris le 5 avril 1778. Rivard a publié une édition latine du Nouveau Testament, Paris, 1746, 2 vol. in-12. Elle est bien imprimée et très-correcte; il en promettait un exemplaire à quiconque lui ferait observer une seule faute. Dans l'avertissement, il annonçait une édition complète de la Bible, qui n'a point paru (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, 1re édit., n° 11865). On a de lui : 1° *Eléments de mathématiques*, Paris, 1740, in-4°; 5e édition, revue et corrigée, 1752, même format. Il en publia lui-même un *Abrégé*, 1740, in-8°, réimprimé plusieurs fois. C'est, dit Montucla, un livre classique et le germe de tous les excellents ouvrages qui ont paru depuis en ce genre. 2° *Traité de la sphère*, 1741, in-8°; 3° *Abrégé du Traité de la sphère et du calendrier*, 1743, in-8°, souvent réimprimé. L'édition la plus récente est celle qu'a publiée Lalande en 1798, in-8°, et à laquelle il ajouta le calendrier républicain, tout en réclamant contre les imperfections de ce travail (*voy.* la *Bibliographie astronomique*, p. 802). Ce petit ouvrage, qui a joui de beaucoup de réputation, a été fort utile dans les colléges. 4° *Nouveau traité de gnomonique*, 1742, 1746, in-8°; il fit oublier celui d'Ozanam et fut ensuite effacé par celui de D. Bedos (*voy.* ce nom); 5° *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, avec des tables des sinus, des tangentes, des sécantes et des logarithmes, 1743, 1750, 1757, in-8°. Ce livre, dit Lalande, est, comme tous ceux de l'auteur, recommandable par la clarté. Les tables en sont exactes, les épreuves ayant été revues jusqu'à sept fois; et, quoique moins amples et moins commodes que celles de Callet, on les recherche encore quelquefois quand on a besoin d'avoir les sinus naturels (et les tangentes), dont Callet ne donne que les logarithmes. 6° *Traité d'arithmétique*, 1747, in-8°; 7° *Eléments de géométrie*, 1732, 1739, 1747, 1750, in-4°; *Abrégé* par l'auteur, 1747, in-8°; 8° *Instructions pour la jeunesse sur la religion et sur plusieurs sciences naturelles*, 1758, 2 vol. in-12; 9° *Eléments de la grammaire française à l'usage des enfants qui apprennent à lire*, 1760, in-12; 10° *Recueil de mémoires touchant l'éducation de la jeunesse*, 1763, in-12; 11° *Moyens d'apprendre à lire avec facilité et en peu de temps, ou Moyens de perfectionner la méthode d'enseigner à lire*, Paris, 1767, in-12 de 74 pages. Il ne proscrit pas l'épellation; mais il indique les cas où elle est utile. Dans l'*Avertissement*, il promet un syllabaire adapté à sa méthode. 12° *Mémoire sur les moyens de perfectionner les études publiques et particulières*, où l'on montre en quoi il paraît que consiste la perfection de la méthode d'enseigner, 1769, in-12; 13° *Institutiones philosophiæ ad usum scholarum accommodatæ*, 1778-1780, 4 vol. in-12. C'est le recueil des leçons que Rivard dictait à ses élèves, et que sa modestie l'avait toujours empêché de publier. Don Monniotte, son ami, en fut l'éditeur (*voy.* MONNIOTTE). Le portrait de Rivard a été gravé par Valade et par Desrochers. W—s.

RIVAROL (ANTOINE, comte DE), né à Bagnols en Languedoc vers 1754, fut l'un des plus brillants esprits de la fin du 18e siècle, qui fut le siècle de l'esprit; homme à la mode, digne de la gloire, que les salons regardèrent comme un prodige, que la politique européenne aurait pu compter comme un oracle, et que la postérité doit adopter aujourd'hui comme un de ces génies heureux et incomplets tout ensemble, qui n'ont fait que montrer leurs forces. Rivarol vint fort jeune à Paris. Il paraît qu'il n'avait pas eu d'autre éducation que celle de la maison paternelle, mais que cette éducation suffit à défrayer son début dans la capitale, et même son entrée dans la société des beaux esprits et des savants. Accueilli d'abord par d'Alembert comme parent de M. de Parcieux, de l'Académie des sciences, il obtint bientôt par lui-même d'autres recommandations que cette parenté, qu'on l'accusa quelquefois d'avoir usurpée (1). L'homme supérieur est tellement dans le monde l'ennemi commun, que ce

(1) M. de Lescure a publié dans la *Revue germanique* (n° du 1er novembre 1862) une notice intéressante sur Rivarol qu'il envisage surtout après son émigration. Ce travail est rédigé en grande partie sur des matériaux inédits. M. de Lescure montre qu'il n'est pas du tout exact que Rivarol fût le fils d'un aubergiste, comme le prétendaient ses ennemis. Il avait pour père un Italien d'origine incontestablement noble, aussi éclairé qu'on l'a dit ignorant, mais qui était réduit à la médiocrité de toutes les familles déchues et nombreuses (il avait seize enfants). Z.

Digitized by Google

n'est pas trop de toute une vie de caresses et de ménagements envers les autres pour se faire pardonner; et les sots ne cèdent même pas toujours à cette précaution. Qu'on juge de ce qui dut advenir à Rivarol qui la négligea; qui montra son esprit, et tout de suite, et avec une sorte d'audace; qui dès ses premiers succès fut, pour les jaloux, une véritable persécution. Le monde le lui rendit, et de là ces inculpations, ces contes, ces sarcasmes, toute cette réaction d'une malignité jalouse, qu'il lui fallut subir pour la noblesse de sa naissance dont on contestait et dont on refusait de reconnaître les titres italiens dans leur voyage en Languedoc. Son alliance avec M. de Parcieux, l'emploi de ses premières années à Paris, le secret de ses premières ressources pécuniaires, tout cela forme un voile de médisances, de doutes et d'incertitudes que nous n'avons pas besoin d'écarter avec art. Rivarol vaut bien la peine qu'on ne s'occupe pas laborieusement de purger sa naissance, le commencement de sa carrière et même le reste de sa vie, de tous les reproches malins qu'il n'a lui-même réfutés que par des bons mots. Avant d'avoir écrit une ligne, Rivarol était déjà célèbre dans les cercles de Paris, où l'on était bien vite un grand homme avec des épigrammes, avec des contes, avec le talent de la conversation et le génie de l'anecdote. La société ne voulait alors qu'être amusée; et elle était, à cet égard, d'une exigence et d'une facilité tout ensemble que nous avons peine à comprendre. Il y avait un certain art de causer, surtout de raconter, qui se recherchait beaucoup, s'obtenait fort peu, et suffisait à la fortune littéraire de celui qui ne pouvait pas se vanter d'un seul mot de lui imprimé. Les contemporains de Rivarol l'ont admiré d'abord à ce titre; et l'on assure qu'il était vraiment extraordinaire pour sa légèreté brillante, sa vivacité railleuse, la soudaineté intarissable de ses idées, le bonheur et l'éclat de ses expressions. C'était de la faconde grecque, de l'improvisation italienne et quelque chose de la grâce française, très-bien servie par les avantages d'une fort belle figure. Cette gloire commode, qui se recueillait tous les soirs et qui n'avait besoin pour se renouveler que des méditations faciles d'une paresse légèrement occupée, ravit à Rivarol ses plus belles années. Sa vie et son talent se dépensèrent en saillies; et malgré l'empreinte vigoureuse que son esprit profond et mûri laissa sur quelques pages éclatantes, on ne peut guère le considérer que comme *un de ces paresseux pleins de génie*, qui, ne faisant pas assez pour être eux-mêmes, restent au-dessous de leur propre renommée. Quoi qu'il en soit de l'abandon volontaire de son talent, de la négligence de ses forces, on peut encore le deviner à quelques morceaux épars, et prendre dans ses œuvres, composées de riens spirituels ou de grandes ébauches, une admiration qui s'agrandit par les regrets. Essayons de suivre cet esprit brillant et léger, cette imagination vive et forte, à travers les feuilles où elle n'a fait qu'arrêter un premier vol. Le discours *sur l'universalité de la langue française*, qui partagea le prix proposé par l'académie de Berlin en 1784, valut à Rivarol de nombreux éloges, l'estime de Buffon, et les remercîments du grand Frédéric. La chancellerie de Berlin mit ce discours à côté des ouvrages de Voltaire, dans une lettre officielle signée du roi. Toutes les académies auraient été heureuses de le couronner; mais il est peut-être plus piquant et plus juste que ce soit un corps étranger qui ait fait rendre un si éclatant hommage à la langue de notre patrie. Ce premier ouvrage, composé à trente ans, porte déjà tous les traits du talent de Rivarol, quoiqu'il n'en porte pas toute la mesure; c'est bien là le ton et l'esprit *d'un Français par excellence;* et les défauts de la jeunesse, qui s'y font un peu sentir, ajoutent peut-être à la grâce et à la vérité du caractère. On aurait pu se livrer à une comparaison plus érudite, plus consciencieuse des idiomes et des littératures, on aurait pu être moins leste, moins écourté; mais on ne pouvait pas être plus fin, plus ingénieux, plus fécond en aperçus, plus riche de ces sortes d'images qui développent la pensée en la colorant. La traduction de l'*Enfer du Dante* parut la même année que le *Discours sur les causes de l'universalité de la langue française*. Buffon dit à l'auteur que *traduire ainsi, c'était créer;* mais le public, qui croyait plus à l'esprit de Rivarol qu'à son instruction, ne lui accorda pas le mérite d'une fidélité littérale. Il ne l'avait point cherchée; il a plutôt sacrifié à l'effet des grands morceaux; et l'on ne peut disconvenir que quelques-uns ne reproduisent, en partie, l'énergie bizarre et l'originalité pittoresque du peintre d'Ugolin (1). Les *Lettres sur la religion et la morale*, publiées à l'occasion de l'ouvrage de Necker sur l'importance des opinions religieuses, ne sont guère que des conversations vagues, sans doctrines, sur un livre assez vague lui-même. On y devine à peine cette sagacité pénétrante de Rivarol, qui depuis illumina la métaphysique du langage et la politique des Etats de tant de clartés brillantes. Quelques plaisanteries assez faciles commencent, sur Necker, une guerre que Rivarol devait, à plus d'un titre, continuer contre sa famille. Mais de toutes ces productions, caprices d'un esprit indolent et moqueur, de toutes ces improvisations de critique et de satire, échappées à la dissipation et aux succès du monde, le *Petit Almanach de nos grands hommes* fut encore la plus importante dans sa frivolité. C'était pour le temps plus qu'un coup d'Etat, temps de repos, avide de prose,

(1) Voici en quels termes un juge irrécusable, M. Villemain, apprécie cette traduction : « Quelques beautés du poëte sont transparentes sous le coloris souvent fardé de l'interprète. Le tort de Rivarol est presque toujours la paraphrase et l'élégance au lieu de l'énergique vérité. » Cette version est d'ailleurs jugée fort sérieusement dans un article sur les traducteurs du Dante qu'a publié la *Revue des Deux-Mondes* (novembre 1860).

Digitized by Google

avide de vers, rassasié et toujours curieux de jouissances littéraires, où l'entreprise de Rivarol devenait un véritable bienfait public par l'espèce de rajeunissement qu'elle donnait au plaisir de l'épigramme. L'ouvrage, publié d'abord sans nom d'auteur, fut avoué par Rivarol quand il vit qu'on l'attribuait à d'autres, surtout à Champcenets. Qu'on juge du succès par le scandale et du mérite par le succès. On ne s'était jamais moqué de tant de gens à la fois, et l'on ne s'en était jamais moqué avec une malice plus impartiale, en même temps que plus amère; car pas un seul auteur n'était oublié; et il en est bien peu qui aient, plus tard, purgé la sentence contre eux prononcée. Le volume grossissait à chaque édition, et quelque nouvel avertissement y retrempait encore les traits de la satire. On a fait une liste de tous ceux qui se prétendaient injustement raillés par Rivarol, ainsi que des ouvrages qui les vengent. Nous ne devons pas nous amuser à la parcourir; il nous suffira d'en citer un, Delille, avec lequel le malheur et la justice le réconcilièrent à Hambourg, quoiqu'il fût coupable envers lui, non-seulement d'une plaisanterie en prose, mais encore d'une plaisanterie en vers (*le Chou et le Navet*). La révolution vint bientôt couper court à ces jeux d'une société paisible et élever Rivarol à l'éloquence par le courage. Personne n'aperçut aussi vite que lui les conséquences d'un premier ébranlement. C'est dans son *Journal politique national*, concerté avec un dévoué serviteur du trône, M. de la Porte, qu'éclate son incroyable prévision des événements, qui devança le génie de Burke lui-même, et lui inspira peut-être cet anathème conservateur répété par toute l'Europe. Les feuilles de ce journal, rapidement écrites sous l'intérêt palpitant du moment, se revoient aujourd'hui avec curiosité et même avec une sorte de surprise nouvelle. On sent toujours que c'est un contemporain qui peint, et souvent que c'est la postérité qui juge. Un seul éloge fera suffisamment apprécier la raison, la finesse, la vigueur des idées politiques : c'est que l'auteur ne croyait faire qu'un journal, et qu'on croit lire une histoire. C'était à la même époque qu'il concourait, avec M. Peltier et Champcenets, à la rédaction de l'ingénieux recueil intitulé *les Actes des apôtres*, qui eut un si grand succès par l'esprit et la gaieté avec lesquels il déversait le ridicule sur les partisans de la révolution. Ces écrits étaient trop courageux, trop ouvertement contraires aux tendances de ce temps-là pour n'être pas trouvés coupables. Les persécutions arrivèrent; et Rivarol, après avoir continué ses philippiques, pleines d'une verve si indignée, dans un village près de Noyon sous le nom de Salomon de Cambrai, fut enfin contraint de quitter la France. Il se réfugia d'abord à Bruxelles. C'est là qu'il écrivit ses *Lettres au duc de Brunswick et à la noblesse française émigrée*, au moment où la coalition entrait en Champagne. Les premières démonstrations de la Prusse se fondirent bientôt; la monarchie de Louis XIV fugitive fut réduite à l'épée impuissante de quelques preux; et par une double dérision de la fortune, le talent et l'éloquence ne purent pas plus la soutenir que le courage et la loyauté. Rivarol, abandonné à toutes les vicissitudes de l'exil, passa quelque temps à Londres, où il vit et Pitt, et Burke, ces deux ennemis de la révolution française, qui l'accueillirent avec distinction, mais qui ne l'empêchèrent pourtant pas d'aller chercher un autre abri à Hambourg en 1796. Il espérait s'y faire une ressource de sa plume et surtout de la publication d'un nouveau *Dictionnaire de la langue française*, conçu sur un plan plus simple et plus vaste en même temps que celui de l'Académie. Malgré les persécutions du libraire avec lequel il avait traité, Rivarol n'a fait imprimer que son discours d'introduction; mais déjà il avait achevé une nouvelle théorie grammaticale, d'innombrables observations sur les synonymes, sur la signification des mots, leur classement méthodique, leur définition analytique et conséquente. Le discours sur les facultés morales et intellectuelles de l'homme est une magnifique préface dans laquelle l'auteur a voulu rappeler la parole à la pensée, l'homme à Dieu (1). Le style de Rivarol a de l'éclat et de l'harmonie, un tour libre et varié, enfin les formes de la belle prose française; mais ce qui le caractérise essentiellement, c'est un jet rapide dans les idées, de fréquentes surprises, et une peinture continuelle de la pensée par l'image. Il y a tout à la fois chez lui quelque chose de la pompe de Buffon, de l'énergie de Tacite, ou plutôt de l'originalité du cardinal de Retz. Mais ces qualités ne sont pas complètes; son élévation ne va pas jusqu'à la gravité, sa véhémence jusqu'au sentiment, son esprit jusqu'au naturel. De là un peu de fatigue et d'éblouissement; c'est cependant toujours un écrivain agréable, et c'est souvent un grand peintre. Pour achever de faire connaître Rivarol, il faudrait citer tous ses bons mots; mais ils font volume, et cet article deviendrait un *ana*. Un poète lui rappelait une pièce de vers de sa composition; il lui répondit : « Vous « voudriez bien que je l'eusse oubliée.... » A un autre, sur un distique : « J'y trouve des lon- « gueurs.... » Il disait encore d'un homme malpropre : « Il ferait tache dans la boue. » — C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. — Quelqu'un lui demandait : « Connaissez-vous le vers du siècle :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde!

— Oui, mais ce n'est qu'un vers (*ver*) solitaire. »

(1) On a imprimé les *Œuvres de Rivarol*, Paris, 1808, 5 vol. in-8°; l'éditeur est, dit-on, M. Ch. de Chénédollé. Sur la demande de madame de Rivarol, le libraire a supprimé, dans certain nombre d'exemplaires, la notice qui avait d'abord été mise à la tête de cette édition; mais, en supprimant la notice dans le tome 1er, le libraire ajouta dans le tome 5, avant l'*Avis* sur cette nouvelle édition, etc., deux lettres de madame de Rivarol. A. B—T.

Digitized by Google

il disait d'un homme qui avait écrit contre lui : « Il m'a donné un coup de pied de la main dont « il écrit. » Il disait encore de Beauzée : « C'est « un bien honnête homme, qui a passé sa vie « entre le supin et le gérondif. » Rivarol est mort à Berlin le 13 avril 1801, à l'âge de 47 ans, après une maladie violente, où il est probable qu'il n'eut pas le temps de faire à son médecin, nommé Formey, ce mauvais bon mot : « J'ai bien peur que « vous me déformiez (1). » On prétend que Napoléon lui avait fait faire des offres de fortune; on cite au moins une belle réponse de Rivarol comme autorité : le roi *est un principe*, on ne peut s'en écarter.... Rivarol avait un fils, qui est mort à St-Pétersbourg. La veuve de Rivarol, née H. Mather-Flint, morte le 21 août 1821, vivait à Paris, séparée de lui depuis longtemps, lorsqu'elle publia en l'an 10 (1802), une *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol.... en réponse à ce qui a été publié dans les journaux*, Paris, in-8° de 30 pages (2). Sulpice la Platière a donné, en 1808, un *Esprit de Rivarol*, 2 vol. in-12, avec son portrait; ce livre avait déjà paru en 1802, sous le titre de *Vie philosophique, politique et littéraire de Rivarol*. Le *Discours sur l'universalité de la langue française* forme le second volume. M. Hippolyte Laporte a fait imprimer une *Notice sur Rivarol*, Paris, 1829, in-8°, et M. Lefèvre-Deumier lui a également consacré une notice dans ses *Célébrités d'autrefois*, Paris, 1853, in-18 (3). M—NE.

RIVAROL (Claude-François, comte de), frère du précédent, naquit comme lui à Bagnols en 1760; il porta successivement les titres de chevalier et de vicomte, et il cultiva la littérature, mais avec fort peu d'éclat. Capitaine en 1789, il émigra, après avoir coopéré à divers journaux royalistes, notamment aux *Actes des apôtres;* il fut, pendant les dernières années de la république, l'un des agents secrets qui servirent maladroitement et sans aucun succès la cause des Bourbons, mais il réussit à ne pas se compromettre. Après la restauration, ses services furent récompensés par le grade de maréchal de camp. Il continua de faire des vers royalistes, d'écrire quelques ouvrages qu'on ne lut guère, et il mourut fort oublié, sans que nous ayons pu découvrir la date précise de sa mort. Il avait, de 1782 à 1790, publié divers petits poëmes, une comédie, *l'Emprunteur*, 1785; un roman donné comme une traduction du portugais : *Isman, ou le Fatalisme*, histoire persane, 1785. En 1799, il réunit sous le titre d'*Œuvres littéraires*, en 4 volumes in-12, des contes et nouvelles qui sont des plus médiocres. Après un très-long silence, il fit derechef gémir la presse en mettant au jour une tragédie : *Guillaume le Conquérant*, suivie du *Véridique*, comédie en un acte. Ni l'une ni l'autre de ces pièces ne subirent l'épreuve de la représentation qui aurait bien pu leur être défavorable; elles forment 1 volume in-8° publié en 1827; la même année, Rivarol livra à l'impression un *Essai sur les causes de la révolution française*. Les préjugés d'un émigré arrivé à l'âge de soixante-cinq ans se retrouvent dans cet ouvrage, où il n'y a rien à apprendre. Z.

RIVAROLA (François, Orlandi le nomme Alphonse), peintre surnommé le Chenda, né à Ferrare en 1607, fut élève de Charles Bonone. Son surnom lui vint d'un domaine dont il avait hérité. Quand son maître mourut, le Guide le désigna pour terminer un tableau qu'avait commencé le Bonone, comme le peintre dont le talent et la manière se rapprochaient le plus de ce maître. C'était le *Mariage de la Vierge*. Le Bonone n'avait fait que l'ébaucher; Leonello Spada n'avait pas osé le terminer : le Chenda l'entreprit et s'en tira avec succès. Si ce tableau n'a pas toutes les beautés que l'on remarque dans une autre composition de son maître à laquelle il sert de pendant, on y reconnaît néanmoins un pinceau exercé et un artiste digne de succéder à Bonone. Cet ouvrage de sa jeunesse avait donné de lui les plus belles espérances, que ne démentit point son plafond du *Baptême de St-Augustin*, peint dans l'église de ce nom, avec toute l'intelligence d'un artiste consommé dans son art. On ne fit pas moins de cas de la suite des sujets tirés de l'*Aminta* du Tasse et du *Pastor fido* de Guarini, qu'il peignit dans la *villa Tratti*. Mais il se souciait peu de travailler pour les églises et pour les galeries particulières; il préférait les applaudissements du public, qu'il était sûr d'obtenir en dirigeant, comme ordonnateur et comme peintre, les fêtes et les tournois que l'on donnait si fréquemment à cette époque. C'est à la suite d'une de ces réjouissances, qui eut lieu en 1640, qu'il cessa de vivre. On dit qu'il y travailla avec si peu de succès qu'il en mourut de chagrin; mais l'opinion le plus généralement répandue est, au contraire, qu'il y déploya un talent si supérieur et qui excita tellement la jalousie que le poison abrégea ses jours. Il n'avait alors que 33 ans. C'est en

(1) M. de Lescure, dont nous avons déjà cité la notice, a donné sur les derniers moments de Rivarol des détails authentiques. Il est faux que Rivarol soit mort en païen, en artiste, à la façon théâtrale de Mirabeau, comme l'a raconté son insipide biographe, Sulpice de la Platière, qui paraît avoir cédé à l'envie, alors commune, de broder à l'antique un pareil canevas. — Ajoutons que la notice en question n'est qu'un fragment encore imparfait d'un livre que prépare M. de Lescure, sous le titre de *Rivarol, sa vie et ses œuvres*. Z.

(2) On a encore de madame de Rivarol : 1° *Appel des whigs anciens aux whigs modernes*, traduit de l'anglais d'Edmond Burke, 1791, in 8°; 2° les *Effets du gouvernement sur l'agriculture en Italie, avec une notice de ses différents gouvernements*, traduits de l'anglais, 1797, in-8°; 3° le *Couvent de St-Dominique*, traduit de l'anglais, 1801, in-8°; 4° *Encyclopédie morale*, 1802, in-12, réimprimée sous le titre d'*Economie de la vie civile*, 1821, in-12. C'est une traduction de Dodsley (*voy.* Dodsley). A B-T.

(3) Les *Mémoires* de Rivarol, avec des notes et des éclaircissements historiques, précédés d'une notice par M. Berville, forment un volume in-8° (Paris, 1824), faisant partie des *Mémoires relatifs à la révolution française*. Les *Œuvres* de Rivarol (Paris, 1852, grand in-18) contiennent un choix de ses pensées, saillies, bons mots, le *Discours sur l'universalité de la langue française*, le *Petit almanach des grands hommes*, la *Notice sur la vie et les poëmes du Dante*. En tête est un portrait d'après Carmentelle, et des notices par MM. Ste-Beuve, Arsène Houssaye et A. Maillourno. Z.

Digitized by Google

lui que finit l'école de Charles Bonone, dont il avait été un des plus habiles soutiens, et qu'il eût portée à un plus haut degré encore s'il ne fût pas mort si jeune. P—s.

RIVAROLA (le comte Dominique), né à Bastia (Corse) en 1687, descendait, par son père, de la famille Rivarola de Chiavari (Etat de Gênes), et, du côté maternel, de celle de Verdoni d'Omessa, célèbre dans les annales de la Corse. Entré de bonne heure dans la carrière des emplois publics, il fut d'abord appelé à administrer comme podestà sa ville natale, et plus tard il remplit les fonctions de commissaire de la république dans la province de Balagne; double tâche dont il sut s'acquitter à la grande satisfaction de ses compatriotes et du sénat qui la lui avait confiée. Rentré dans la vie privée après quelques années de service, il habitait Bastia lorsque éclatèrent les troubles de 1729. Allié aux principales familles, Rivarola ne pouvait rester étranger à ce mouvement, qui s'était communiqué à la Corse tout entière. Il prit le parti de s'interposer entre le gouvernement et les insurgés, dans l'espoir d'amener par ses conseils et par son influence les parties belligérantes à déposer les armes. Ses efforts à cet égard ne produisirent aucun résultat. Convaincu néanmoins de l'utilité du rôle qu'il n'avait cessé de jouer, il se rendit à Gênes pour avertir le sénat de la gravité des événements qui se passaient en Corse, et pour obtenir des concessions devenues nécessaires afin de calmer l'irritation des esprits. Trompé encore cette fois dans son attente et ne pouvant résister aux pressantes sollicitations de ses compatriotes, il n'hésita plus à embrasser le parti de l'insurrection et à partager, quel qu'il fût, le sort de son pays. Appelé au poste de conseiller d'Etat par le roi Théodore (*voy.* Neuhof), Rivarola prit une part très-active aux événements de ce règne éphémère et figura parmi les chefs les plus considérés du gouvernement de cette époque. Après le départ de Théodore, le pays parut jouir d'un peu de tranquillité, et c'est pendant cette trêve survenue entre les passions hostiles qui divisaient les esprits que Rivarola fut invité par un grand nombre de ses amis à se rendre à Turin pour y solliciter du roi Charles-Emmanuel III la levée d'un régiment composé des habitants de l'île. On espérait que l'éloignement d'un bon nombre d'ambitieux et de personnes compromises aiderait puissamment les hommes sages à rétablir la tranquillité et à fonder un ordre de choses satisfaisant pour tous. La république s'empressa de donner son consentement à cette mesure. Les enrôlements se firent avec promptitude, et l'année 1744 ne s'était pas encore écoulée que Rivarola passait sur le continent italien avec ce régiment parfaitement organisé et en état d'entrer en campagne. Le roi l'avait nommé comte et l'avait autorisé à prendre le commandement du nouveau corps, avec le grade de colonel. Cela se passait en 1744. L'année suivante, la guerre éclata entre la Sardaigne et Gênes. La Corse fut donc le théâtre de nouvelles hostilités, et Rivarola s'y rendit pour diriger cette guerre. A son arrivée, il convoqua une assemblée générale à St-Pancrace de Casinca, pour faire connaître aux Corses les intentions du roi de Sardaigne. Ce monarque promettait de les affranchir de la domination des Génois et d'assurer, par les moyens qui étaient en son pouvoir, l'indépendance de leur île. Animés par ces promesses, les insurgés nommèrent, à la presque unanimité, Rivarola leur général et demandèrent à combattre sous les drapeaux de leur libérateur. Effrayés par ces événements et dans l'impuissance de conjurer l'orage, les Génois s'adressèrent à Rivarola pour l'engager à entrer à leur service avec des récompenses magnifiques qui lui étaient offertes au nom de la république. Le chef corse repoussa ces avances; les Génois le menacèrent alors de mettre à mort ses deux fils retenus comme prisonniers de guerre dans les prisons de Gênes. Rivarola leur fit dire que ni les promesses ni les menaces ne le détourneraient jamais de l'accomplissement de ses devoirs de citoyen. C'était une vaine menace, car il est impossible de croire que les Génois aient jamais conçu la pensée d'exécuter une si horrible tragédie. Ils se bornèrent donc à le déclarer rebelle, mirent sa tête à prix et confisquèrent tous les biens qu'il possédait encore à Chiavari. Les hostilités n'avaient pas discontinué. La ville de Bastia était tombée au pouvoir de Rivarola; St-Florent avait subi le même sort après un long siége. L'intérieur du pays obéissait aux chefs de l'insurrection, et il ne restait plus aux Génois que quelques places fortes dans lesquelles leurs troupes s'étaient retranchées. Les choses étaient dans cet état depuis plusieurs mois lorsque la discorde se glissa parmi les Corses. Rivarola était devenu un objet de jalousie pour les uns, tandis que d'autres continuaient à le regarder comme le seul homme capable de sauver le pays. Les Génois n'étaient pas étrangers à ces divisions, et ils s'attendaient à en profiter. Les amis de Rivarola convoquèrent alors une assemblée, et il y fut résolu que ce chef irait à Turin solliciter de nouveaux secours d'armes et d'argent. Le roi Charles-Emmanuel, bien disposé pour les Corses, accéda à cette demande, et de nouvelles troupes partirent pour l'île sous le commandement du chevalier de Cumiana, général dans les armées de Savoie. Les deux fils de Rivarola, rendus à la liberté, faisaient partie de cette expédition et devaient rappeler aux Corses la gloire et les services de leur père. Celui-ci, resté à Turin pour se concerter avec les ministres du roi sur les affaires de Corse, tomba dangereusement malade et mourut le 12 avril 1748. Botta a été involontairement injuste envers Rivarola, dont il a longuement parlé dans son *Histoire d'Italie*. Peu soigneux de recueillir dans les annales

Digitized by Google

de la Corse les faits relatifs à sa vie, il n'a eu garde de réfuter les calomnies les plus absurdes qu'il avait puisées dans un libelle (1) écrit par un ennemi personnel de Rivarola. L'auteur de cet article et le comte Pozzo di Borgo le lui firent remarquer et le blâmèrent d'avoir accrédité des faits de la plus complète fausseté. Botta convint de sa faute et leur exprima le vif regret qu'il en éprouvait. Il autorisa même l'auteur de cet article à relever l'erreur dans laquelle il était tombé et à promettre à la famille Rivarola la réparation due à la mémoire de son aïeul. Cette réparation devait paraître dans une seconde édition de son *Histoire d'Italie*, qu'il espérait donner à Paris. La mort ne lui permit pas de réaliser ce projet; mais il est bon que le public soit instruit de l'erreur de Botta et de son désir de rendre hommage à la vérité. On ne saurait trop insister sur de pareils faits, surtout lorsqu'il s'agit de l'honneur d'un homme illustre qui a rendu d'immenses services à son pays, et dont la mémoire est encore en vénération parmi ses compatriotes. G-ay.

RIVAROLA (le comte Antoine), fils du précédent, né à Bastia en 1719, fut destiné par sa famille à la carrière des armes et servit avec distinction, dès sa première jeunesse, d'abord en Italie et plus tard en Corse, sous les ordres du général de Cumiana. Appelé à Turin après la mort de son père, il continua à servir le roi et parcourut avec assez de rapidité les grades de la milice. Il était colonel en 1764. Nommé à cette époque chargé d'affaires auprès de la cour de Toscane, il se rendit à Livourne pour favoriser, dit-on, de plus près les efforts que faisait le général Paoli pour chasser les Génois de la Corse. La présence de Rivarola en Toscane fut d'une immense utilité à ce chef. Sa maison devint le rendez-vous de tous les amis et partisans de Paoli. C'est par son entremise que l'on fit parvenir dans l'île l'argent et les munitions de toute espèce qu'on lui fournissait. C'est enfin par lui que Paoli fut tenu au courant des intentions des cours bien disposées à son égard. Son zèle redoubla pendant la guerre que Paoli eut à soutenir contre les Français, et les exilés corses de cette dernière époque trouvèrent en lui un protecteur constant et généreux. En quittant Livourne, Rivarola passa à Villafranca avec le titre de gouverneur, et il continua à servir son pays jusqu'au 2 mars 1795, époque de sa mort. Il avait épousé une nièce de Paoli. G—ay.

RIVAROLA-BARBAGGI (le comte Dominique) était fils du précédent et de la petite-fille de Clément Paoli. Né à Bastia en 1771, il avait, comme ses ancêtres, suivi la carrière des armes, et était parvenu, en 1792, au grade d'officier de marine. A cette époque, son grand-père maternel étant décédé sans laisser d'héritiers de son nom, Rivarola se trouva par lui institué son légataire universel, et il prit dès lors le nom de *Barbaggi*, qui était celui de son aïeul. Appelé en Corse par ces nouveaux intérêts, il y épousa la fille du général Raphaël Casabianca, et fut bientôt après nommé conservateur des eaux et forêts des départements du Golo et du Liamone. En 1824, il fut nommé membre de la chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1830. Dévoué à la famille des Bourbons, ami de l'ordre et de la paix, partisan éclairé des libertés de son pays, il en donna une preuve éclatante sous le ministère de M. de Villèle. Ayant appris de ce ministre qu'on sollicitait vivement des lois exceptionnelles pour la Corse, et que le cabinet était disposé à accéder à cette demande pour purger, disait-on, le département des malfaiteurs qui l'infestaient, Rivarola protesta de toutes ses forces contre de pareils projets, et déclara qu'il ne consentirait jamais à mettre la Corse en dehors du droit commun de la France. Cette opposition produisit son effet. Le ministère renonça à ses lois exceptionnelles, et le pays sut gré à Rivarola de lui avoir épargné une offense contre laquelle la Corse tout entière se serait soulevée. Sous le ministère de M. de Polignac, il fut question d'élever Rivarola à la pairie. La mort de son beau-père, le général Casabianca, décédé sans héritiers de son nom, paraissait une circonstance favorable pour l'appeler à cette dignité; mais la révolution de 1830 étant survenue, il renonça pour toujours à ses légitimes espérances. Mis à la retraite par le nouveau gouvernement, il vécut dans le sein de sa famille jusqu'au 20 décembre 1844, époque de sa mort. M—d j.

RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE (Olivier-Macoux), général français, naquit le 10 février 1766 à Civray en Poitou, où son père était maire et lieutenant général au présidial. Le plus jeune de dix enfants, il fut de bonne heure destiné à la carrière des armes et devint sous-lieutenant d'infanterie en 1789. Deux ans après, il fut capitaine dans l'un des premiers bataillons de volontaires que forma le département de la Charente-Inférieure et fit, en cette qualité, les campagnes de la Belgique sous Dumouriez. Il se distingua surtout à Jemmapes, puis à Nerwinde (18 mars 1793). Nommé chef de bataillon, il se fit encore remarquer par sa bravoure à la bataille de Hondscoote et à celle de Wattignies, qui éloigna les Autrichiens de Maubeuge, dans le mois d'octobre 1793, puis à celle de Warwic, où il fut blessé d'un coup de feu à la jambe. Devenu alors adjudant général, il fut chef d'état-major de la division Duquesnoy, dans l'armée du Nord, sous Pichegru, et concourut en cette qualité à la seconde invasion de la Belgique en 1794. Nommé aussitôt après chef d'état-major de l'armée des côtes de Brest que commandait Moulins, il ne fit que paraître dans cette contrée et fut envoyé, en 1794, à l'armée des Alpes que commandait Kellermann. Il n'y resta encore que quelques mois. Dès l'an-

(1) *Storia di Genova dal trattato di Worms sino alla pace di Aquisgrana.*

Digitized by Google

née suivante, il passa à l'armée d'Italie, dont Bonaparte venait de prendre le commandement. Rivaud y fut chef d'état-major de la division Kilmaine et concourut en cette qualité aux victoires de Castiglione, de St-Georges, de Rivoli, d'Arcole, enfin à toutes les brillantes journées qui amenèrent la capitulation de Mantoue. Remarqué dès lors par le général en chef et surtout par Berthier, il fut désigné, dans un de ses rapports au directoire, « comme un officier plein de bravoure « et d'habileté, particulièrement instruit dans le « service de l'état-major. » Avec une pareille recommandation, Rivaud fut bientôt nommé général de brigade et chef de l'état-major de Berthier, quand ce général alla porter le dernier coup au trône pontifical, en 1798. On sait que cette expédition ne fut pas de longue durée; Rivaud revint donc promptement, et il fut nommé chef d'état-major de la division Kilmaine, lorsque ce général dut envahir l'Angleterre à la tête d'une armée qui n'exista que dans les journaux et les manifestes du directoire. Quand on parut avoir tout à fait renoncé à une entreprise alors si difficile, Rivaud fut chargé, dans la Belgique, d'un commandement un peu moins fantastique. Il resta dans cette contrée jusqu'à la journée du 18 brumaire, où Bonaparte s'empara du pouvoir souverain. Alors commença pour Rivaud une nouvelle carrière. Le premier consul le chargea, dès le mois de mars 1800, du commandement d'une brigade de l'armée de réserve qu'il conduisit lui-même à la conquête de l'Italie. C'était une grande faveur et une distinction extrêmement flatteuse; Rivaud s'en montra digne par la valeur qu'il déploya à Montebello, où il commanda l'avant-garde avec tant d'éclat que Berthier dit textuellement, dans son rapport, « qu'on ne saurait trop louer « le calme et le courage de la brigade si habile- « ment et si bravement commandée par le géné- « ral Rivaud ». A Marengo, il fut peut-être encore plus brillant. Chargé de la défense de ce village, il s'y maintint pendant presque toute la journée contre des attaques réitérées. Voici comment l'historien Jomini a rapporté le fait : « Après « avoir passé le ruisseau avec 5 bataillons de « grenadiers, le général autrichien Lattermann « pénétrait dans le village; mais Rivaud ne se « déconcerte pas, et quoique blessé d'un coup « de biscaïen et tout couvert de sang, il exhorte « ses soldats, se jette à leur tête sur l'ennemi et « l'oblige à s'éloigner. » Cette belle défense fut une des principales causes de la victoire si étonnante et si imprévue qu'obtint ce jour-là Bonaparte. Rivaud fut fait général de division sur le champ de bataille. L'année suivante, il fut chef d'état-major de l'armée que le premier consul destina à conquérir le Portugal, sous les ordres de son beau-frère Leclerc; et, lorsque ce général fut envoyé à St-Domingue, il le remplaça dans ses fonctions de général en chef. Mais le temps d'une sérieuse invasion de la Péninsule n'était pas encore venu. L'armée de Portugal fut dissoute, et Rivaud vint prendre le commandement d'une division à l'armée de Hanovre, où il resta deux ans. Cette armée étant venue, dans le mois de septembre 1805, se réunir à celle que commandait en Bavière le nouvel empereur Napoléon, Rivaud eut une grande part, d'abord, à la prise d'Ulm, où Mack se rendit prisonnier avec 35,000 hommes; puis, à la défaite du prince Ferdinand près de Nordlingen; et, enfin, à la victoire d'Austerlitz, où sa division, placée au centre, soutint, avec une admirable vigueur, plusieurs charges de la cavalerie que commandait le grand-duc Constantin, et finit par charger elle-même le centre de l'armée russe, qu'elle enfonça complétement. L'année suivante, Rivaud fit la belle campagne de Prusse sous les ordres de Bernadotte. On sait comment ce maréchal s'abstint de secourir Davoust dans la journée du 14 octobre (*voy.* DAVOUST), et donna à son rival, par son immobilité, l'occasion de remporter seul la victoire d'Averstædt, une des plus brillantes qu'aient obtenues nos armes. Ce serait avec une extrême injustice qu'on reprocherait l'inaction de Bernadotte à ses généraux divisionnaires. Si le mauvais vouloir de leur chef les empêcha de prendre part à la gloire de Davoust, il ne put les priver de celle qu'ils acquirent eux-mêmes dans la poursuite de l'armée prussienne, d'abord à Halle, où Dupont attaqua un corps de 30,000 hommes, sous les ordres du prince de Wurtemberg, avec une si audacieuse vigueur, et fut secouru si à propos par la division Rivaud; puis à Lubeck, où celui-ci, après avoir pénétré dans la ville, malgré le feu à mitraille de plusieurs batteries, poursuivit Blücher jusqu'à Ratkau et le fit prisonnier avec 15,000 hommes et 80 pièces de canon. Cette brillante opération, où la division de Rivaud fut constamment en première ligne, quoi qu'en aient dit les bulletins et les rapports de Murat, lui fit le plus grand honneur. L'histoire doit ajouter à la justice qui lui est due à cet égard qu'on ne put reprocher à ses troupes aucun des désordres qui accompagnèrent le sac de Lubeck, puisqu'elles ne firent que traverser rapidement cette ville et que, depuis le général jusqu'au dernier soldat, tous n'y furent sans cesse occupés que de poursuivre et de vaincre les Prussiens. Après l'entière défaite de ceux-ci, il fallut combattre les Russes, et Rivaud dut encore suivre la grande armée en Pologne. Dans le terrible hiver de 1807, sa division était placée à l'aile gauche de la grande armée, près de Kœnigsberg, lorsqu'il eut un bras cassé dans une attaque de nuit et fut obligé de s'éloigner. Ainsi il n'eut point de part aux batailles d'Eylau et de Friedland. L'empereur lui donna aussitôt après sa blessure le titre de *baron*, avec une dotation en Westphalie, et il le fit gouverneur des pays de Brunswick et d'Halberstadt, qui furent ensuite réunis aux Etats du roi Jérôme. Alors Rivaud

Digitized by Google

passa au commandement de Wesel, où se trouvait une division militaire du grand empire (la 25e), et d'où bientôt on l'envoya combattre les Autrichiens en Bohême, afin de seconder les opérations de la grande armée, qui marchait sur Vienne sous les ordres de l'empereur. Dans cette nouvelle campagne, Rivaud soutint avec beaucoup de vigueur plusieurs attaques du général Kienmayer, et il contribua par là très-efficacement aux succès de Napoléon, que couronna si merveilleusement la victoire de Wagram. Peu de temps après, la santé de Rivaud, épuisée par tant de travaux et de blessures, ne se rétablissant qu'avec peine, il fut envoyé dans l'intérieur et chargé du commandement de la 12e division militaire dans la Charente-Inférieure. C'est là que le trouva le gouvernement de la restauration, auquel il n'hésita point à se soumettre. Sans avoir à se plaindre positivement de Napoléon, on peut dire qu'il n'en avait pas été traité avec toute la faveur qu'il devait en attendre. Il était sans doute un des plus anciens et des plus habiles généraux de cette époque, et, depuis plus de vingt ans, il n'avait pas cessé de faire la guerre avec beaucoup de distinction; mais il ne l'avait point faite en Egypte et peu en Italie. En Allemagne, il avait presque toujours été sous les ordres de Bernadotte, et il est probable qu'en beaucoup d'occasions il fut enveloppé dans la défaveur de ce général, ce que certainement il ne méritait pas, comme on l'a vu surtout à Lubeck. Par une rare exception, il n'était pas encore comte lorsque la restauration survint en 1814. Dès le 11 avril, il fit afficher sur les murs de la Rochelle un ordre du jour qu'il termina par cette exhortation : « Unissons toutes nos affections pour le « monarque que tant de rois rappellent sur le « trône de ses pères. Arborons tous la cocarde « blanche : elle est aujourd'hui le signe de la « paix du monde et du bonheur de tous les Fran- « çais.... » Confirmé aussitôt dans son commandement par Louis XVIII, le général Rivaud fut créé grand officier de la Légion d'honneur, et enfin comte le 31 décembre suivant. Commandant encore à la Rochelle lors du retour de Bonaparte en 1815, il attendit pendant quatre jours les ordres qu'on lui avait annoncés pour préparer des moyens de résistance. N'en ayant point reçu, il prit le parti de se retirer et refusa de servir pendant les cent-jours, tant que dura le pouvoir de Bonaparte. Aussitôt après le retour de Louis XVIII, il fut appelé par ce prince à la présidence du collége électoral de la Charente-Inférieure, qui le nomma un de ses députés. Il siégea et vota constamment avec la majorité au côté droit de cette chambre *introuvable* qui fut dissoute par l'ordonnance du 5 septembre 1816. N'ayant pas été réélu, il retourna prendre possession de son commandement à la Rochelle, d'où il passa, en 1820, à celui de Rouen, qu'il conserva jusqu'en 1830. Se trouvant à cette époque en congé dans sa terre du Poitou, il demanda sa retraite et l'obtint en 1831. C'est dans cette terre qu'il mourut, au milieu de sa famille, le 19 mars 1839. Rivaud de la Raffinière était sans contredit l'un des officiers généraux les plus braves, les plus habiles de l'armée française. D'un caractère aussi loyal que généreux, il se fit partout remarquer par sa bonté et son désintéressement. Les habitants du Brunswick et de la Westphalie l'en remercièrent de la manière la plus flatteuse, et l'intendant général Daru le félicita, de la part de l'empereur, de son *administration sage et bienfaisante*. On sait que, nommé l'un des juges de Travot en 1815, il ne fut point d'avis de la condamnation, et que même il contribua à faire obtenir grâce de la vie à ce malheureux général. On a imprimé une courte *Notice historique sur M. le comte Rivaud de la Raffinière*, Paris, 1842, in-8°. M—D j.

RIVAULT (David), sieur de Flurance, littérateur, né vers 1571 à Laval, ou dans les environs, d'une famille noble originaire du Poitou, reçut une éducation soignée, et, après avoir terminé ses études, embrassa le parti des armes. Le désir d'acquérir de nouvelles connaissances le conduisit en Italie et en Sicile. Outre les mathématiques, qu'il avait étudiées avec soin, il possédait le grec, le latin et les langues orientales. Pendant qu'il était à Rome, il acquit des manuscrits arabes, entre autres un recueil de proverbes, qu'il fit traduire en latin par un maronite. Il communiqua ensuite cet ouvrage à Casaubon, qui pria le savant Erpenius de le publier (*voy.* Erpénius). Rivault fit un voyage en Hollande vers la fin de 1602, et il alla voir à Leyde Scaliger, qui l'accueillit avec beaucoup de bienveillance. En 1604, il fut reçu gentilhomme de la chambre du roi. L'année suivante, il accompagna le jeune comte de Laval, qui se rendait en Hongrie, pour y servir comme volontaire dans les armées de l'Empereur. Le comte fut tué par les Turcs devant Comorn le 30 décembre 1605; et Rivault, qui combattait près de lui, fut blessé de deux coups de cimeterre et d'un coup de hache. Il ramena le corps de son protecteur à Laval, et profita des loisirs que lui laissait la paix pour se livrer à la culture des sciences. Il fit un second voyage à Rome en 1610, et fut admis à l'académie des humoristes. Le jour qu'il vint y prendre séance, il prononça un discours latin : *Minerva armata, sive De conjungendis litteris et armis*, qui fut imprimé (Rome, 1610, in-8°). De retour à Paris, il fut nommé sous-précepteur de Louis XIII et son professeur de mathématiques, avec un traitement de trois mille livres. En 1612, il obtint le titre de conseiller d'Etat, et il succéda la même année à Nicolas Lefèvre dans la charge de précepteur en chef du jeune roi. Son auguste élève avait un chien qu'il aimait beaucoup. Cet animal incommodait souvent Rivault pendant qu'il donnait ses leçons, et un jour, pour s'en

Digitized by Google

débarrasser, il lui donna un coup de pied. Le roi s'emporta contre Rivault au point de le frapper. Celui-ci présenta sa démission et quitta la cour. Il se réconcilia cependant avec le roi, qui lui promit, dit-on, un évêché. Il avait accompagné jusqu'à la frontière madame Elisabeth, mariée au roi d'Espagne. En revenant, il tomba malade et mourut à Tours au mois de janvier 1616, à l'âge de 45 ans. Outre une édition des œuvres d'Archimède, avec une traduction latine (1) et des notes, Paris, 1615, in-fol., qui a été reproduite en 1646 par le P. Richard, avec des corrections (*voy.* ARCHIMÈDE et RICHARD), on a de Rivault : 1° les *Etats esquels est discouru du prince, du noble et du tiers état, conformément à notre temps*, Lyon, 1595 ou 1596, in-12 de 392 pages; 2° *Discours du point d'honneur, touchant les moyens de le bien connaître et pratiquer*, Paris, 1599, in-12; 3° les *Eléments d'artillerie*, concernant tant la théorie que la pratique du canon, ibid., 1605, in-8°; 2° édition, augmentée de l'*Invention, description et démonstration d'une nouvelle artillerie qui ne se charge que d'air et d'eau pure, et a néanmoins une force incroyable; plus d'une nouvelle façon de poudre à canon très-violente, qui se fait d'or, par un excellent et rare artifice non communiqué jusqu'à présent*, ibid., 1608, in-8°. Il est très-remarquable que l'idée d'appliquer l'or fulminant aux armes à feu, tentée de nos jours comme une nouveauté, remonte au règne de Henri IV. 4° *Lettre à madame la maréchale de Fervacques, contenant un bref discours du voyage en Hongrie de feu le comte de Laval son fils*, ibid., 1607, in-12; 5° l'*Art d'embellir*, tiré du sens de ce sacré paradoxe : La sagesse de la personne embellit sa face, ibid., 1608, in-12. Tous les physiognomonistes anciens et modernes pensent que les dispositions et les habitudes morales ont la plus grande influence sur les traits. Ainsi, l'idée que Rivault développe dans cet ouvrage n'était ni aussi nouvelle ni aussi paradoxale qu'il le prétendait. On y trouve un sonnet de Malherbe à l'auteur, qui commence par ce vers :

Voyant ma Calliste si belle.

6° Le *Dessein d'une académie et de l'introduction d'icelle en la cour*, ibid., 1612, in-8° de 16 pages. L'auteur proposait d'établir une académie qui s'étendrait à toutes les sciences, excepté la théologie. On réunit à cette brochure la leçon faite par Rivault en la première ouverture de l'Académie royale au Louvre le 6 mai 1612, in-8° de 26 pages; — les *Préceptes* d'Agapetus, mis en français par Louis XIII en ses leçons ordinaires, in-8° de 23 pages (*voy.* Louis XIII, note); — *Quædam ex lectionibus regis christianissimi*, in-8° de 17 pages; — le *Tableau de Cébès* (1) et les *Remontrances* de Basile, mises du grec en français par exprès commandement du roi, 1612, in-8°. 7° *Discours faits au roi en forme de catéchèses sur le sujet du quatrième commandement de Dieu*, ibid., 1614, in-8° de 115 pages. Ménage a publié le premier des recherches sur Rivault dans les notes sur les œuvres de Malherbe, pages 230-236. Dom Liron les a insérées, avec quelques additions, dans le tome 1er des *Singularités historiques*, p. 283-295. Enfin Niceron les a reproduites, avec de nouvelles augmentations, dans ses *Mémoires*, t. 37. L'abbé Mercier de St-Léger nous apprend que le portrait de David Rivault, en grand et peint à l'huile, était à Paris en 1785 chez madame la comtesse de la Roche-Lambert, une de ses arrière-petites-nièces. (Voy. *Notice sur Schoot*, p. 13.) W—s.

(1) Casaubon, dans une lettre à Scaliger, de 1604, dit que Rivault avait *traduit* Archimède en *françois* pour faire plaisir à la jeune noblesse; mais cette version, si elle a jamais existé réellement, est tout à fait inconnue.

(1) C'est d'après Ménage et D. Liron qu'on cite le *Tableau de Cébès* parmi les traductions de Rivault: Niceron se contente de dire : *Je ne sais ce que c'est.*

RIVAUTELLA (ANTOINE), bibliographe et archéologue, était né en 1708 dans le Piémont. Après avoir achevé ses études, il prit l'habit de St-Ignace; mais la délicatesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre la carrière de l'enseignement, il rentra dans le monde et fut pourvu, en 1735, d'une place de conservateur de la bibliothèque de l'université royale de Turin. Passionné pour l'étude des antiquités, il s'associa Jean-Paul Ricolvi, l'un de ses condisciples, et alors professeur de belles-lettres, pour publier la description des inscriptions antiques de la collection de l'université de Turin. Le succès qu'obtint cet ouvrage leur fit naître l'idée d'en étendre le plan, et ils résolurent de visiter successivement toutes les parties du Piémont pour recueillir les inscriptions éparses dans les différentes villes; ils se proposaient de les publier sous le titre de *Marmora subalpina*. Dans leur course, ils furent informés qu'on avait découvert de précieux restes d'antiquités à Monteu (*Mons Acutus*), village près de Verue, à seize milles de Turin, et ils s'y rendirent dans l'automne de 1743. Ils y retournèrent l'année suivante pour continuer les fouilles, et acquirent la certitude, par plusieurs inscriptions, que Monteu se trouve sur l'emplacement d'*Industria*, colonie romaine citée deux fois par Pline l'Ancien, et que ses commentateurs, ainsi que la plupart des géographes, mettaient à Casal, capitale du Montferrat. Une mort prématurée priva bientôt Rivautella de son collaborateur (1748). Ricolvi lui légua ses manuscrits et ses collections; mais le premier ne put en faire aucun usage. En vain il voulut chercher dans l'étude une distraction à sa douleur; il ne fit plus que languir, et rejoignit son ami dans la tombe le 1er décembre 1753. Il avait été nommé conservateur du musée de l'université en 1751. On a des deux amis les ouvrages suivants : 1° *Marmora Taurinensia dissertationibus et notis*

Digitized by Google

illustrata, Turin, 1743-1747, 2 vol. in-4°. Ce recueil est fort estimé des antiquaires; on en trouve une bonne analyse dans les *Acta eruditorum Lips.*, 1751-1759. 2° *Il sitto dell' antica città d'Industria scoperto ed illustrato*, ibid., 1747, in-4°, avec 5 planches. Cet opuscule a été recueilli par Gori dans les *Symbol. litterar.*, *decad.* II, t. 1, p. 143-182; 3° *Cartolario d'Oulx*, 1753, in-4°. Ce recueil des chartes et diplômes conservés à l'abbaye d'Oulx est important pour l'histoire de la vallée de Suse et des environs dans le moyen âge. Rivautella est, avec Joseph Pasini et François Berta (*voy.* PASINI), l'un des rédacteurs de la notice des manuscrits de la bibliothèque de l'université de Turin, publiée sous ce titre : *Codices manuscripti bibliothecæ regiæ Taurinensis athenæi per linguas digesti et binas in partes distributi*, Turin, 1749, in-fol. La première partie contient la description des manuscrits hébreux, au nombre de cent soixante-neuf, et des grecs, de trois cent soixante-neuf; la seconde partie, celle des latins, au nombre de onze cent quatre-vingt-quatre; des italiens, de deux cent dix, et des français, de cent soixante-douze. Chaque article est suivi de notes pleines d'érudition; mais on regrette que l'ouvrage ne soit pas précédé d'une histoire de cette bibliothèque. W—s.

RIVAUX. *Voyez* RIVAL.

RIVAZ (PIERRE-JOSEPH DE), habile mécanicien et chronologiste non moins distingué, naquit le 29 mars 1711 à St-Gingoulph (1), dans le bas Valais, d'une famille noble. Dès sa première jeunesse, il montra l'ardeur la plus vive pour l'étude des mathématiques, et son père, quoique ayant eu le désir de le voir entrer dans la magistrature, ne voulut pas contrarier son inclination. Ses progrès dans toutes les sciences de calcul furent très-rapides; mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'à cette étude il associa celle de l'histoire et des antiquités, et qu'il s'y rendit en peu de temps très-habile. En 1740, il soumit à l'examen de Dan. Bernoulli une horloge qui avait la propriété singulière de se remonter d'elle-même. Huit ans après, il vint à Paris et présenta plusieurs horloges à l'Académie des sciences, construites d'après ses principes et qui devaient à un échappement de son invention un degré de justesse et de précision auquel on n'avait point encore atteint. Rivaz avait aussi perfectionné le pendule : il en avait construit un d'un métal dont la dilatation était double de celle du fer, et l'avait renfermé dans un canon de fusil qui formait la verge; c'est de là qu'est venue la dénomination de pendule à canon de Rivaz. (*Voy.* l'*Essai de l'horlogerie* par Berthoud, t. 2, p. 130.) Muni de l'approbation de l'Académie, il obtint pour ce pendule un privilége exclusif, que les horlogers de Paris regardèrent comme très-funeste à cette branche d'industrie. Pierre Leroy fit un mémoire dans lequel il cherche à démontrer que les pendules de Rivaz ne sont pas supérieurs aux ouvrages du même genre exécutés à Paris (*voy.* P. LEROY); et Rivaz lui répondit par une brochure in-4° de 96 pages, dont on trouve un extrait assez étendu dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1751. (*Voy.* aussi le *Journal des savants*, mai 1752, p. 285.) Il se rendit dans la Bretagne en 1752 pour visiter les mines de Pontpéan, dont l'exploitation était gênée par les eaux, et il parvint en peu de temps à les dessécher. De retour à Paris, il s'occupa d'un outil propre à simplifier et à faciliter les procédés de la gravure en pierres fines; avec cet instrument, il grava sur une pierre de jade, dont on connaît la dureté, le triomphe de Louis XV après la bataille de Fontenoy, sujet d'une médaille qu'avait composée Vassé, sculpteur du roi. (*Voy.* le *Dictionnaire portatif du commerce*, t. 3, p. 227.) Ayant fait un voyage dans la Suisse en 1760, il fut consulté par le sénat de Berne sur les moyens d'améliorer l'exploitation des Salines de Bex, et donna pour cet objet un plan qui mérita l'approbation de Haller. La cour de Turin, voulant profiter des lumières que Rivaz avait acquises sur la fabrication du sel, lui confia la direction des salines de la Tarentaise. Cette place lui fournit les moyens de faire un grand nombre d'expériences curieuses. Il passa ses dernières années à Moutiers, et mourut dans cette ville le 6 août 1772, regretté généralement. Rivaz est le premier Valaisan qui se soit fait un nom dans les sciences. J.-J. Rousseau l'a cité d'une manière honorable dans la note B de sa lettre à d'Alembert (1). Les recueils de l'Académie des sciences et les journaux du temps mentionnent ses découvertes en mécanique (2). Il a laissé plusieurs ouvrages historiques en manuscrit. Son fils, Joseph de Rivaz, vicaire général à Dijon, a publié l'ouvrage suivant : *Eclaircissement sur le martyre de la légion thébéenne*, avec de nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien, conciliés avec tous les anciens monuments, Paris, 1799, in-8°. On trouve l'analyse de cet excellent ouvrage dans le *Journal des savants*, avril 1780 et juin 1781 (*voy.* ST-MAURICE). On promettait la publication des *Recherches critiques et historiques* de Rivaz sur la maison de Savoie. (*Voy.* le *Journal des savants*, juin 1781.) On en trouve le précis dans l'*Art de vérifier les dates*, 1787, t. 3, p. 612. Enfin on conserve de lui, manuscrit, un recueil de chartes et de documents authentiques sur l'histoire du

(1) Selon les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, à St-Maurice.

(1) « Les Valaisans, dit J.-J. Rousseau, sont passablement instruits; ils raisonnent sensément de toutes choses et de plusieurs avec esprit. Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des sciences. C'est M. Rivaz, célèbre Valaisan, etc. »

(2) *Journal helvétiq.* de 1739, mai, p. 496, juillet, p. 72-79, etc. On peut consulter aussi l'article *Equation* dans l'*Encyclopédie*, par Berthoud. Le *Traité d'horlogerie* de Lepaute (*voy.* ce nom) contient la description des pendules de Rivaz à une roue.

Digitized by Google

royaume de Bourgogne du 7e au 12e siècle, avec des notes et des éclaircissements. W—s.

RIVE (Jean-Joseph), bibliographe, naquit à Apt, en Provence, le 19 janvier (1) 1730. Fils d'un orfévre, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et après avoir professé la philosophie au séminaire de St-Charles d'Avignon, il devint curé de Molléges, au diocèse d'Arles. On l'accuse de n'avoir pas rempli cette fonction d'une manière édifiante : on lui reproche des désordres et des excès même. Il paraît qu'il avait quitté sa cure avant 1767, époque où il vint à Paris. Comme il y apportait quelques connaissances bibliographiques, il fut accueilli par le duc de la Vallière, qui, à la fin de l'année 1768, lui confia le soin de sa précieuse collection de livres. Rive a contribué à l'enrichir dans le cours d'environ douze ans, bien qu'en même temps il rassemblât pour lui-même un assez grand nombre de livres rares. Doué d'une mémoire peu commune et livré sans cesse à de curieuses recherches, il acquit la réputation d'un homme fort habile en bibliographie et en histoire littéraire. Il avait inventé, pour exprimer ce genre d'habileté, le nom de *bibliognoste*, qu'il n'hésitait point à s'appliquer, surtout lorsqu'il eut commencé de publier les notices et les dissertations que nous indiquerons bientôt. Mais il cherchait encore plus les occasions de montrer sa science par d'amères disputes avec les hommes de lettres qui s'occupaient du même genre d'études. La Vallière, quand des savants agitaient chez lui des questions obscures d'histoire bibliographique, leur disait qu'il allait leur lâcher son dogue, et il leur envoyait l'abbé Rive, qui les contredisait tous. Il s'était fait ainsi beaucoup d'ennemis, qui ont concouru à lui causer, après la mort du duc, en 1780, quelques déplaisirs. Rive désirait ardemment d'être chargé de rédiger le catalogue de la riche bibliothèque dont il était depuis si longtemps le dépositaire; mais ce travail exigeait plus de méthode et de précision qu'on n'en pouvait espérer de lui; car son imagination turbulente et bizarre déréglait presque toujours son savoir. La duchesse de Châtillon, héritière de cette bibliothèque, fit un meilleur choix en confiant à MM. Guillaume Debure et Van Praet le soin de publier la description des livres rares et des manuscrits : le catalogue instructif qu'ils en ont fait (Paris, 1783, 3 vol. in-8°) est l'un de nos meilleurs ouvrages de bibliographie générale. Six autres volumes, imprimés en 1788 et soigneusement rédigés par le libraire Nyon, contiennent le catalogue de tout le surplus des livres que la Vallière avait possédés. L'abbé Rive ne fut donc chargé de rien, et il s'en venges par des critiques virulentes et le plus souvent fausses. MM. Van Praet et Debure y ont répondu avec autant de modération que de justesse, dans les avertissements et les suppléments de leur catalogue. Un legs de six mille francs, fait par la Vallière à l'abbé Rive, n'était pas une récompense assez magnifique pour dispenser celui qui la recevait de rechercher un nouvel emploi. Mais il s'était créé à lui-même, par son arrogance et ses habitudes insociales, des obstacles presque invincibles. Il n'avait rien obtenu encore en 1786, lorsqu'une attaque de paralysie, qu'il essuya dans la nuit du 18 au 19 août, faillit le rendre incapable de tout travail. Cependant elle n'eut pas de très-graves suites, et cette année même lui offrit une occasion d'employer ce qui lui restait de connaissances, de talent et d'activité. Le marquis de Méjanes venait de léguer aux états de Provence une bibliothèque considérable (*voy.* Méjanes). Les Provençaux se souvinrent du *bibliognoste* leur compatriote, et l'archevêque d'Aix (Boisgelin) vint lui proposer en leur nom d'accepter le titre de leur bibliothécaire. Entre les conditions, discutées à plusieurs reprises, une seule fut pleinement exécutée; c'était celle d'un traitement annuel de deux mille livres : Rive, dans l'un de ses ouvrages, indique lui-même cette somme, et non celle de trois mille livres, qu'il avait d'abord demandée, ni celle de deux mille quatre cents, qu'on avait semblé lui promettre; mais il réclamait de plus des indemnités pour son déplacement et pour le transport de sa bibliothèque particulière, qu'il voulait d'ailleurs vendre aux états et réunir à celle de Méjanes. Il tenait aussi à diriger seul, sans recevoir les ordres d'un bureau, ce qu'il appelait le *travail bibliothécal*, les *opérations bibliothécales*, et à choisir lui-même ses coopérateurs, ou, comme il disait, les élèves qu'il lui conviendrait de s'adjoindre. Ces dernières propositions furent mal accueillies : on consentait bien à profiter de ses talents pour la *dresse* du catalogue, c'était l'expression des arrêtés et des mémoires; mais on ajoutait que, ne jouissant pas d'une santé parfaite, il avait besoin d'un *second*, et que cet adjoint serait nommé par l'administration. Ces démêlés, commencés par écrit, se continuèrent de vive voix, lorsqu'il se fut transporté de Paris à Aix, vers le milieu de l'année 1787; ils duraient encore et s'envenimaient de plus en plus quand la révolution de 1789 éclata. Rive se déclara pour elle, non par attachement aux maximes politiques qu'elle proclamait alors, car il en avait combattu ou contredit plusieurs dans ses divers écrits; mais parce qu'il entrevoyait des occasions et des moyens de satisfaire ses ressentiments. Il ne porta dans le parti auquel il s'associait que ses fureurs personnelles, que ses passions vindicatives. Il déclama contre l'archevêque ou, comme il disait, le mitrophore Bois-

(1) La *Notice des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive* (Paris, Gueffier, in-8° de 28 pages, sans date), le fait naître le 19 mai 1730, et mourir le 20 octobre 1791. Cette *Notice* porte le nombre de ses ouvrages à quatorze imprimés, trente-neuf qu'il se proposait de publier, sept manuscrits prêts à être livrés à l'impression, et un très-grand nombre de notes écrites sur des cartes, formant 68 articles, etc., etc.

Digitized by Google

gelin, contre plusieurs citoyens recommandables, surtout contre le malheureux avocat Pascalis, dont la mort lui est imputée. On peut croire qu'il se serait livré à des excès encore plus coupables, s'il n'eût succombé lui-même à une attaque d'apoplexie en 1792, à Marseille. La liste de ses productions serait interminable s'il y fallait comprendre toutes celles qu'on a citées comme manuscrites. Il en est plusieurs dont l'existence n'est attestée que par lui, et il était fort capable de donner de simples projets pour des réalités. Quoi qu'il en soit, on suppose qu'il a laissé vingt volumes in-8° de *Glanures encyclopédiques;* un dictionnaire sphalmathographique ou des erreurs littéraires; un dictionnaire des troubadours, où il redresse Crescimbeni, Quadrio, Foncemagne, Vaissette, Ste-Palaye, Millot et Papon; des bibliothèques française, italienne, cométographique, sotadique ou pornographique, pédagogique, etc.; une histoire critique des livres; des mémoires sur l'origine de l'imprimerie, sur la tachygraphie, la sténographie, la calligraphie; sur Michel Servet et ses ouvrages, sur le livre des *Trois Imposteurs*, etc.; un tableau synoptique de tous les catalogues de Guillaume Debure, etc., etc. L'abbé Rive a imprimé : 1° en 1770, des lettres philosophiques contre le *Système de la nature*, dans le *Portefeuille hebdomadaire*, in-8°; 2° en 1773, un *Eloge à l'allemande* de la préface de l'abbé Maury sur les sermons de Bossuet, in-8°; 3° en 1779, une notice sur la *Guirlande de Julie* (*voy.* MONTAUSIER), Paris, in-4°; 4° en la même année et dans le même format, une notice sur la vie et les poésies de Guillaume de Machau (*voy.* ce nom), notice réimprimée au tome 3 de l'*Essai sur la musique* de la Borde; 5° en 1779 encore, des lettres sur la formule : *Par la grâce de Dieu*, in-4°, à Paris; 6° ibid., neuf premières feuilles seulement d'éclaircissements sur les cours d'amour, in-4°; 7° même année et même format, des notices sur le Roman du petit Artus et sur celui de Parthenay; 8° en 1780, des *Eclaircissements sur les cartes à jouer*, Paris, in-12 (1). C'est, à notre avis, le meilleur essai de Rive, quoique le système qu'il y soutient ne soit guère admissible. Bullet avait attribué l'invention des cartes aux Français et Heinecken aux Allemands : Rive la revendique pour les Espagnols, qui, selon lui, en faisaient usage en 1330. Dupuy a combattu cette opinion dans le *Journal des savants*, août 1780. 9° En cette même année, l'abbé Rive a inséré dans le *Journal de Paris* une *Ode sur la naissance du Messie;* 10° il a célébré en 1781 l'abolition de la servitude par une ode imprimée à Bruxelles (Paris), in-8°; 11° vingt tableaux, qu'il a publiés in-fol. en 1782, sont des copies de miniatures peintes dans les manuscrits; ils devaient être accompagnés d'explications dont il n'a paru que le prospectus, in-12, 70 pages. Ces *fac-simile* sont d'ailleurs peu exacts et exécutés sans goût. 12° Notice sur le traité manuscrit de Galeotto Martio : *De excellentibus*, Paris, 1785, in-8°, opuscule de 16 pages, qui devait être suivi de plusieurs autres du même genre et qui porte par cette raison le titre de *Notices calligraphiques;* 13° *Histoire critique de la pyramide de C. Cestius, avec une Dissertation sur le sacerdoce des septemvirs épulons*, Paris, 1787, vol. in-fol., qui est enrichi de sept planches et qui est destiné à former le 3° tome des *Peintures* de Sante-Bartoli; 14° la *Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés*, à Londres (Aix), chez *Aphobe* (sans peur), 1788 et 1789, 2 vol. in-8°, dont le second ne contient que la préface, les *errata* et la table très-détaillée du premier. L'auteur est annoncé dans le titre comme un élève de l'abbé Rive; mais il est trop aisé de reconnaître cet abbé lui-même au ton cynique de sa critique, à la bizarrerie et aux incorrections de son langage, surtout à la grossièreté des injures qu'il vomit contre Lelong, Mauregard, Guillaume Debure, auteur de la *Bibliographie instructive*, Mercier de St-Léger, Guillaume-François Debure et Van Praet, rédacteurs du catalogue de la Vallière. Il est possible de rencontrer par hasard, au milieu de cet amas confus de minuties et d'invectives, quelques observations exactes ou quelques particularités curieuses; mais c'est acheter une bien mince instruction par trop de dégoût et d'ennui. 15° *Lettres violettes et noires* (contre MM. de Boisgelin et de Bausset), 1789, in-8°; 16° *Lettres purpuracées* (contre les administrateurs de la Provence), in-8°, 1789; 17° *Accomplissement de la prophétie faite en 1772* (sur la destruction des parlements), in-8°; 18° *Lettres vraiment philosophiques à l'évêque de Clermont*, Nomopolis (Aix), 1790, in-8°; 19° même format et même date, *Lettre à Camille Desmoulins;* 20° la *Ligue monacale antiéléémosynaire* (contre les chartreux et les dominicains d'Aix), 1790, in-8°; 21° enfin la *Chronique littéraire des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive, des secours fournis par lui à tant de littérateurs français et étrangers*, etc., parut à Eleuthéropolis (Aix), de l'imprimerie des anti-Pascalis, l'an 2 du nouveau siècle (1791), in-8°. Ce dernier article peut du moins servir à indiquer les précédents. Sans doute il y aurait de l'injustice à ne point reconnaître dans l'abbé Rive un bibliographe très-instruit et très-exercé. Il a recueilli beaucoup de faits; il en a même observé quelques-uns. Il a éclairé par des rapprochements nouveaux certaines parties ou plutôt certains détails de ce genre d'érudition. Mais on n'a point, avec une âme si malveillante, un esprit juste et une raison forte. La petitesse de ses idées se décèle immédiatement par l'importance

(1) Ils ont été réimprimés à la suite de l'ouvrage anglais de M. Singer, *Sur les cartes à jouer* (Londres, 1816, in-4°), et dans la *Collection de dissertations sur l'histoire de France*, publiée par M. Debure (t. 10).

Digitized by Google

qu'il attache à relever de minutieuses inadvertances, presque inévitables en bibliographie, et pareilles à celles dont il ne savait pas mieux qu'un autre se préserver lui-même, ainsi que MM. Guillaume Debure et Van Praet le lui ont prouvé. Pour juger de son style, il doit suffire de deux ou trois lignes telles que celles-ci : « Le « gros Guillaume (Debure) en a-t-il assez? Ne « faut-il pas être un homme indigne d'éclairer « le public, en affectant, dans le dernier catalo- « gue, une réticence assez damnificative aux « acquéreurs? Mais laissons Guillaume brouter « à son aise dans le pré de la Guillaumade, » etc. L'abbé Rive se croyait pourtant un correct et habile écrivain, et, parce qu'il se sentait une extrême envie d'outrager et de nuire, il croyait en avoir la puissance. Dans ses perpétuelles invectives, il ne lui échappe jamais un trait ingénieux. Le petit nombre d'exemplaires qu'il faisait tirer de ses différentes productions avait contribué à leur donner une valeur de rareté qu'elles ne paraissent pas conserver. Il y a peu d'années pourtant qu'elles attiraient encore l'attention de quelques bibliothécaires plus estimables et plus éclairés que lui, par exemple de M. Achard (*voy.* ce nom), qui daignait rechercher les œuvres inédites de Rive, et qui avait publié en 1793, à Marseille, in-8°, le catalogue des livres possédés par cet abbé. D—N—U.

RIVE (Pierre-Louis de la), peintre paysagiste, naquit à Genève le 21 octobre 1753. Son père, pasteur d'une église de campagne, le destinait à la carrière ecclésiastique ou à celle de la magistrature, et il lui donna une éducation qui le rendait propre à embrasser un de ces deux états; mais un penchant invincible entraînait le jeune la Rive vers la peinture. A l'âge de seize ans, il sollicita vivement la permission de cultiver cet art : son père crut devoir le refuser, et la Rive, pour se distraire, suivit pendant trois ans avec ardeur l'étude de la chimie, sous le célèbre Saussure. A cette époque, le chevalier Fassin, peintre de paysage, né à Liége, vint se fixer momentanément à Genève et y ouvrit une académie où l'on dessinait d'après le modèle. La Rive saisit avec avidité cette occasion de satisfaire son inclination. Sa persévérance et la médiation de quelques amis de son père arrachèrent à ce dernier son consentement. Guidé d'abord par les conseils du chevalier Fassin, la Rive s'attacha de préférence au genre du paysage et chercha à imiter les peintres flamands. Il résolut en même temps de voyager pour se perfectionner. Il se rendit d'abord à Dresde, où Casanova était alors directeur de la galerie électorale. La Rive lui montra ses essais, et en reçut des encouragements et des conseils dont il sut profiter par la suite. En 1779, il se maria dans cette ville; deux ans après, il revit ses foyers, et, d'après les sages avis de Casanova, il se mit à étudier assidûment d'après nature. Cependant l'Italie était l'objet de tous ses vœux : il partit en 1784 pour la visiter, et, après un séjour de dix-huit mois à Rome, il revint à Genève en 1786. On s'aperçut bientôt des changements qu'avaient opérés dans sa manière l'étude de Claude Lorrain et surtout les observations qu'il avait faites en Italie. Son style s'était agrandi, et ses tableaux tenaient plus du genre historique que de celui de l'école flamande, qu'il avait adopté jusqu'alors. Ce style ayant cependant paru un peu sévère à ses compatriotes, il crut devoir le modifier, et, conservant la grandeur des masses et la simplicité des lignes, dont il avait acquis le sentiment dans la terre classique des beaux-arts, il y joignit cette vérité dans les détails qui ne peut être que le fruit d'une étude approfondie de la nature. Il parcourut alors la Suisse et la Savoie, copiant les sites les plus remarquables et en composant des dessins au lavis, exécutés avec tant de perfection qu'ils furent recherchés avec empressement dans toute l'Allemagne. C'est au milieu de ces travaux qu'il passa tout le temps que durèrent les troubles de la république de Genève. Lorsque la tranquillité fut rétablie dans la ville, la Rive reprit ses pinceaux, et il exécuta un grand nombre de tableaux qui sont maintenant en Allemagne, en Angleterre et en Russie. On se borne à en citer deux, qui suffisent pour apprécier son talent : le premier est une *Vue du mont Blanc tel qu'on le voit de Salanches*. Ce tableau présentait d'autant plus de difficultés qu'il semble renverser toutes les règles, en ce que l'objet le plus éloigné est le plus grand et le plus apparent, et que tous les plans et les devants sont dans l'ombre : il n'y a de lumière que sur la montagne qui occupe le fond. Ce tableau eut le plus grand succès : il se trouvait autrefois à St-Pétersbourg, dans le cabinet du prince Galitzin. Le second est une grande et riche composition, d'un ton chaud et vigoureux, que l'auteur a donnée à la société pour l'encouragement des arts de Genève et qui orne le lieu de ses séances. En 1811, une fistule lacrymale obligea la Rive de suspendre ses travaux, que vint interrompre de nouveau, l'année suivante, une attaque d'apoplexie. Tout ce qu'il fit depuis se ressentit de l'affaiblissement de ses facultés. Il est mort à Genève le 7 octobre 1815. P—S.

RIVEAU (Georges), né à Nantes vers la fin du 16e siècle, alla fort jeune habiter la Rochelle, où il devint conseiller et avocat du roi au présidial et à l'élection. Protestant zélé, mais exempt de fanatisme, il fut député par les Eglises réformées de Saintonge au synode national d'Alençon, où il se comporta avec beaucoup de modération. Il osa même désapprouver la tenue de la fameuse assemblée de la Rochelle en 1621. Riveau a laissé une relation du siége de cette ville sous ce titre : *De Rupella obsessa, dedita, demum subacta libri* 3 *gratæ posteritati*, Amsterdam, 1649,

Digitized by Google

in-12. Sa diction est froide, pénible et sans grâces; mais il a rassemblé dans cette relation des faits intéressants. P. L—T.

RIVELLIS Y FELIP (José), peintre espagnol, né le 20 mai 1788, reçut de son père, artiste d'ailleurs très-oublié, les premières notions du dessin; à onze ans, il vint à Madrid et suivit les cours de l'académie de San Fernando. En 1818, il devint membre de cette académie et bientôt après vice-directeur de l'académie de dessin pour les jeunes filles; en 1819, il fut élevé au rang de peintre royal de la chambre. Il mourut le 16 mars 1835. Rivellis réussissait surtout dans le dessin; sous ce rapport il fait preuve de correction, d'élégance, et ses compositions sont heureuses. On ne peut méconnaître un véritable mérite dans les dessins qu'il a livrés à l'édition de *Don Quichotte* publiée en 1819 par l'académie espagnole et à celle des *Vies des Espagnols célèbres*, par Quintana. Il a laissé une fort jolie collection de costumes provinciaux de l'Espagne traités à l'aquarelle. Plusieurs bons tableaux de sa composition se voient à Madrid, au musée royal, au palais, et dans les salles de l'académie de San Fernando. Z.

RIVERA (José Fructuoso), un des fondateurs et présidents de la république d'Uruguay ou Cisplatane, naquit vers 1790, dans la campagne de Paysandù, et mourut à Montevideo le 13 janvier 1854. De race gaucho, il servit de 1814 à 1816 sous José d'Artigas, qui affranchit la *Bande orientale* (ancien nom de l'Uruguay) du joug étranger. Son supérieur ayant été battu et tué par Ramirez, général buénos-ayrien, Rivera se fit chef de bande. La province d'Uruguay passa ensuite entre les mains du Brésil, auquel elle était faiblement disputée par les Argentins. Ce fut alors, avec son ami Antonio Lavalléja, que Rivera arbora le drapeau de l'indépendance pour délivrer l'Uruguay à la fois des Argentins et des Brésiliens; triple guerre qui fut terminée en 1828 sous la médiation de l'Angleterre, par la reconnaissance de l'Uruguay comme république indépendante. La présidence provisoire fut déférée à Lavalléja, dont Rivera était le lieutenant et fidèle soutien. Le 18 juillet 1830, la constitution de la nouvelle république ayant été adoptée, Rivera devint en même temps son premier président constitutionnel. Bon soldat, prodigue, fastueux et facile, le nouveau président était très-populaire. Quoique *colorado* ou gaucho de la campagne, il ne manquait pas de finesse et sut apprécier les bienfaits de la civilisation. Sous sa présidence, les *estancias* (fermes) et les troupeaux se multiplièrent; l'exploitation et la vente des produits du pays (suifs, cuirs, salaisons, bougies, etc.) prirent un grand essor; de nombreux bâtiments de commerce (près de deux cents) montaient et descendaient la rivière, et toutes les transactions avaient passé entre les mains des commerçants de Montevideo, au détriment de ceux de Buénos-Ayres. Colonia, sur la Plata, Salto, Paysandù, Durazano, Mercedès, autrefois des villages, devenaient des villes. La capitale, moins lettrée que sa voisine, possédait cependant une académie, sous la direction d'Andrès Lamas. En 1834, terme échu de la présidence de Rivera, on élut Manuel Oribe, chef des blanquillos ou citadins. L'année suivante, Rivera se plaça à la tête d'une insurrection qui tenait en échec Oribe, l'enferma dans les murs de Montevideo, et le réduisit, avant le terme légal de sa présidence, à abdiquer le 20 octobre 1838. Oribe s'étant réfugié sur le territoire argentin, pour demander des secours à Rosas, Rivera occupa les provinces d'Entrerios et Corrientes. Ce fut alors l'époque de ces interminables luttes sur le Rio de la Plata, où l'Angleterre et la France, par le ministère du baron Deffaudis, après avoir en vain offert leur médiation, se retirèrent une première fois en 1840. Rivera, battu à Arroyo-Grande et India-Muerta par les généraux de Rosas, fut alors rejeté sur la rive gauche du Rio de la Plata. Oribe ayant pris le dessus, Rivera dut à son tour se renfermer dans les murs de Montevideo, où il gérait la présidence sous le nom de divers substituts et vicaires, qui n'étaient que ses prête-noms. Tout le commerce de Montevideo fut ruiné; car Oribe, établi en 1850 à Cerrito de la Colonia, aux portes mêmes de la capitale, y créa un nouveau port, nommé Buceos. Rosas, tenant en même temps la rivière bloquée en amont, la France et l'Angleterre réclamèrent de nouveau, et l'amiral Leprédour fit des démonstrations. A l'abri des flottes européennes se forma enfin la ligue contre Oribe et Rosas, qui succombèrent au commencement de 1852. Quant à l'Uruguay, le résultat fut l'élimination des deux compétiteurs, et le choix d'un blanquillo, Francesco Giro, pour président. Mais, miné par les intrigues de Rivera, il tomba en septembre 1853, et fut remplacé par un triumvirat de colorados, où, à côté des deux premiers présidents, Rivera et Lavalléja, vint s'asseoir un parvenu de ce parti, le colonel Venancio Flores. Rivera, qui, pendant près de quarante ans, avait mené, tantôt bien, tantôt mal, les destinées de Montevideo, mourut enfin en janvier 1854, peu de semaines après son ami Lavalléja. Quel que soit le jugement porté sur lui, il se distingua avantageusement des autres chefs gauchos, tels que Quiroga, Rosas, Lopez, etc., en ne commettant jamais de cruautés inutiles. R—L—N.

RIVERY. *Voyez* Boullenger.

RIVES (Arnaud), magistrat français, né à Miélan (Gers) le 22 août 1782, se fit remarquer, dès son extrême jeunesse, par un goût prononcé pour l'étude. Son père, négociant estimé, avait été ruiné par la désastreuse loi sur le *maximum*. Le jeune Rives, nommé élève à l'école centrale du département, eut le bonheur d'y rencontrer trois excellents professeurs, M. Chantreaux, dont nous

Digitized by Google

avons raconté la vie (*voy.* CHANTREAUD), M. Thoulouzet, et M. Barthe, évêque constitutionnel. Ce dernier, obligé de se rendre au concile qui allait s'ouvrir à Paris, n'hésita pas à lui confier sa chaire, et le fit nommer son suppléant par M. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur. Lorsque les écoles centrales furent supprimées, Rives professa la seconde et la rhétorique à la pension ouverte à Auch par l'abbé Carrère. Tandis qu'il enseignait aux autres les lettres, il complétait ses études et trouvait le temps d'apprendre lui-même le droit. Il obtint le diplôme de licencié à l'école de droit de Toulouse, à l'unanimité des juges de sa thèse. Désireux de suivre les audiences d'une cour, il quitta Auch pour être professeur au collége d'Agen. Sa réputation de jurisconsulte ne tarda pas à s'étendre; il était satisfait de sa position modeste, lorsqu'en 1822 il fut nommé, à son insu, juge au tribunal du chef-lieu de son département. Les excellents rapports que reçut bientôt M. de Peyronnet, garde des sceaux, sur la manière dont il remplissait ses fonctions, déterminèrent le ministre à proposer au roi Rives comme conseiller à la cour d'Agen; mais, sur l'observation qui lui fut faite que cette place ne lui serait accordée qu'au détriment d'un auditeur qui la méritait par l'ancienneté des services, M. de Peyronnet fit nommer Rives à la cour de Pau. Là, celui-ci s'est fait remarquer, dans les présidences d'assises, par la gravité et le charme de sa parole; dans les délibérations, par l'étendue de sa science juridique; dans la rédaction des arrêts, par l'érudition et le style. Il prêta surtout un concours actif et fort utile à son constant ami M. de Lagrèze, chargé pendant trois ans de présider une chambre temporaire, qui mit la cour de Pau pour toujours au courant, en déblayant dix-huit cents affaires du rôle. Pendant plus de trente ans, Rives, dans la même compagnie, ne cessa de se distinguer par son zèle et son assiduité, autant que par ses lumières et son savoir. Cette position, qui lui convenait et à laquelle il convenait si bien, lui fut enlevée par le décret sur l'âge, au moment où son expérience était surtout précieuse à la cour, éprouvée par de grandes pertes. Ses goûts de travail le suivirent dans sa retraite. Il avait toujours aimé la science pour les satisfactions qu'elle donne plutôt que pour les avantages qu'elle procure ou devrait procurer dans ce monde. Il continua sans cesse ses études de droit, d'histoire et de littérature. Il avait tout lu et n'avait rien oublié. Aussi a-t-il été donné à peu d'hommes de recueillir une aussi grande masse de connaissances. Il mourut à Pau, le 12 octobre 1855. Il est à regretter que Rives n'ait pas voulu publier des ouvrages qui auraient assuré à son nom une place parmi nos bons écrivains. Il avait composé en vers, dans sa jeunesse, deux tragédies, *Jeanne Gray* et *Mérovée;* un poëme intitulé *Charles Martel;* une traduction partielle des odes d'Horace; des épîtres et des poésies fugitives. Il avait traduit en prose des philosophes anglais et des auteurs italiens. Malheureusement on n'a rien imprimé, et il ne nous reste de lui qu'un rapport qu'il fut chargé de faire au nom de la cour de Pau, qui avait été consultée par le ministre sur un projet de réforme du régime hypothécaire. Il était le frère aîné de M. D. B. Rives, actuellement doyen des conseillers à la cour de cassation, et avait été nommé, en 1829, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur. L—ZE.

RIVET (ANDRÉ) était d'une famille originaire de Niort, dont la branche catholique alla s'établir à Confolens et la protestante à St-Maixent. C'est dans cette dernière ville que naquit Rivet le 2 juillet 1572 (1). Il fut ministre à Sedan, puis à Thouars. Son mérite personnel et le crédit dont il jouissait dans la maison de Bouillon lui donnèrent une grande influence dans toutes les affaires de son parti. Sa réputation lui valut, en 1619, une chaire à l'université de Leyde, et il garda cette place jusqu'en 1632, qu'on le mit à la tête du collége des nobles à Bréda. Il mourut dans ce poste le 7 janvier 1651. Rivet était un calviniste sévère, toujours prêt à attaquer ceux qui penchaient pour les partis modérés et conciliants. Il avait une grande mémoire, beaucoup de lecture et une composition facile; mais le raisonnement et l'exactitude n'allaient pas de pair avec ses autres qualités. On a recueilli tous ses ouvrages en 3 volumes in-fol., Leyde, 1651 et 1660. Ils contiennent : 1° divers traités et commentaires sur l'Ecriture sainte; on distingue dans cette classe les quatre livres latins intitulés *Critici sacri,* avec un petit *Traité de la lecture des Pères,* qui les précède. Cet ouvrage, clair et précis, est en même temps écrit sur un ton plus modéré que ses autres productions. C'est ce qu'il a fait de mieux. 2° Des livres de morale et de piété, parmi lesquels on estime surtout une *Instruction chrétienne contre les spectacles,* la Haye, 1639, in-16, moins connue qu'elle ne le mérite (2); 3° plusieurs traités de controverse, dont les principaux sont une *Apologie de la Ste-Vierge,* 1639, in-4°, à laquelle l'auteur aurait pu donner un titre tout opposé, car il a rassemblé tout ce que les protestants ont écrit de plus injurieux au culte de la Mère de Dieu, et toutes les sottises que la dévotion superstitieuse de quelques catholiques ignorants a débitées sur le même sujet; — le *Jesuita vapulans,* composé dans la querelle entre le ministre Dumoulin, son beau-frère, et le jésuite Petra-Sancta, où Rivet, non moins virulent que ses deux antagonistes, entasse tout ce qu'on avait dit jusqu'alors de plus injurieux contre les jésuites et contre le clergé romain;

(1) *Voy.* Dreux du Radier, *Bibliothèque historique du Poitou,* t. 3, p. 487, où, par faute d'impression, on lit 1571.

(2) Dreux du Radier (*loc. cit.*) en donne un bon extrait que Desprez de Boissy a reproduit dans ses *Lettres sur les spectacles,* 6e édit., t. 2, p. 282.

Digitized by Google

enfin divers écrits très-passionnés contre les projets de conciliation entre les deux partis, proposés par Grotius et par la Milletière. — Rivet (Guillaume), sieur de *Champvernon*, frère du précédent, mourut aussi en 1651, âgé de 69 ans. Avec des connaissances moins étendues, il avait plus d'ordre et de netteté dans l'esprit; c'est ce qu'on voit par son *Traité de la justification* et par sa *Défense de la liberté ecclésiastique*, contre la primauté du pape, deux ouvrages latins où il y a de la clarté, de la méthode et de la sagacité. T—D.

RIVET (Antoine) de la Grange, savant bénédictin, naquit le 30 octobre 1683 à Confolens, dans la partie de cette petite ville qui était du diocèse de Poitiers. Son père avait eu, d'un premier mariage, deux fils, dont l'aîné fut gouverneur du château de Brignoles, et le cadet médecin de la duchesse de Hanovre. Marie Maillard, épousée en secondes noces, fut la mère d'Antoine, qui perdit son père avant d'avoir achevé ses premières études à Confolens. Restée veuve, elle le retint environ deux ans auprès d'elle et l'envoya ensuite étudier en philosophie à Poitiers chez les jésuites; il était alors âgé de quinze ou seize ans. Un accident qui détermina sa vocation est raconté comme il suit par dom Taillandier. « Etant à la chasse avec quelques jeunes gens, « son cheval se cabra : le jeune cavalier fut ren- « versé et traîné assez loin un pied engagé dans « l'étrier. Dans ce danger pressant, il s'adressa à « Dieu.... et se releva sain et sauf.... De retour « à la ville, il entra dans l'église de St-Cyprien, « et crut entendre une voix forte et puissante « qui le pressait de quitter le monde; docile à « la voix de celui qui l'appelait, il se voua à le « servir dans la congrégation de St-Maur. » Rivet persista dans sa résolution, entra au noviciat des bénédictins, et, pour consoler sa mère qui était tombée malade de chagrin, il lui adressa une petite pièce de vers, la seule qu'il ait jamais faite; dom Taillandier, qui sans cesse l'avait sous les yeux, n'a point jugé à propos de la publier. Rivet prit l'habit de St-Benoît à l'abbaye de Marmoutier en 1704, et prononça ses vœux en 1705. Quand il eut achevé son cours de théologie, ses supérieurs l'envoyèrent à l'abbaye de St-Florent de Saumur, où ils avaient établi une sorte d'académie formée des sujets de leur ordre les plus distingués. Il y composa des dissertations sur l'Ecriture sainte qui n'ont jamais été imprimées. Transféré, en 1716, dans le monastère de St-Cyprien à Poitiers, il se promettait d'y rédiger une histoire des évêques de cette ville et une bibliothèque des auteurs du Poitou : de ces deux ouvrages, il n'a tracé que le plan du second, exécuté depuis avec succès par Dreux du Radier (*voy.* ce nom). Dès 1717, Rivet se vit contraint de renoncer à ces deux projets, car on lui ordonna de venir à Paris et d'y travailler à une histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Benoît. Il en rassemblait studieusement les matériaux; mais différentes circonstances l'empêchèrent de les mettre en œuvre et l'entraînèrent à se consacrer à un autre travail dont l'objet avait beaucoup plus d'étendue et une utilité plus générale : c'était l'histoire littéraire de la France. Il faut bien dire que dom Rivet n'était point resté étranger aux querelles théologiques de son temps. Non content d'avoir appelé de la bulle *Unigenitus*, il se chargea de revoir et d'achever le *Nécrologe* de Port-Royal, rédigé par des religieuses de cette abbaye, principalement par la mère Angélique Arnauld, et le fit imprimer à Amsterdam en 1723, in-4°. Il n'était plus alors à Paris : en 1719, ses supérieurs avaient jugé à propos de l'éloigner de la capitale et de le reléguer dans le monastère de St-Vincent du Mans, où il a passé, selon le témoignage de dom Taillandier, les trente dernières années de sa vie. Ce fut là qu'il composa les neuf premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, ouvrage qui lui a mérité une grande et durable réputation. Quelques-uns de ses confrères, particulièrement Joseph Duclou, Maurice Poncet, Jean Coulomb, l'aidèrent à recueillir de toutes parts les matériaux d'un si vaste travail. On a conservé leurs extraits et leurs notes, qui servent encore aujourd'hui aux continuateurs de cette histoire. Rivet pouvait profiter aussi de quelques esquisses laissées par dom Roussel, qui semble avoir conçu le dessein d'un semblable recueil, mais qui ne s'était occupé que des derniers siècles, desquels il devait remonter jusqu'à St-Irénée. En 1728, Rivet, voulant pressentir le goût du public, fit imprimer le plan et quelques articles de son ouvrage. Le tome 1er parut en 1733 à Paris, in-4°; il contient l'histoire des lettres dans la Gaule depuis les plus anciens temps jusqu'à la fin du 4e siècle de l'ère vulgaire. Les sept volumes suivants la continuent jusqu'à l'an 1100. Le 12e siècle fournit à lui seul la matière des tomes 9-15; mais il n'y a dans cette série que le tome 9 qui appartienne à dom Rivet. Ce religieux mourut au Mans le 7 février 1749, et ce volume, dernier fruit de ses veilles laborieuses, ne parut qu'en 1750. Dom Taillandier en avait revu et complété le manuscrit, et avait ajouté aux pièces préliminaires un éloge historique de l'auteur. C'est de cet éloge que nous avons extrait la plupart des faits que nous venons de rapporter; Taillandier n'a gardé le silence que sur le Nécrologe de Port-Royal et l'opposition à la constitution *Unigenitus*. Les tomes 10 et 11 de l'*Histoire littéraire de la France*, imprimés en 1756 et 1759, sont dus à dom Clémencet (*voy.* ce nom), et le 12, en 1763, à dom Clément (*voy.* ce nom). Les volumes 13, 14 et 15, publiés en 1814, 1817 et 1820, ont été composés au sein de l'Institut par une commission spéciale (1), qui

(1) MM. Brial, de Pastoret, Ginguené, Amaury Duval, Petit-Radel et le rédacteur de cet article.

Digitized by Google

a aussi mis sous presse le tome 16 consacré au 13e siècle. Le plan général de l'ouvrage a été déterminé par dom Rivet, qui a voulu l'indiquer dans le titre même où sont accumulés les détails : « Histoire littéraire de la France, où l'on traite « de l'origine et des progrès, de la décadence et « du rétablissement des sciences parmi les Gau- « lois et parmi les François; du goût et du génie « des uns et des autres pour les lettres en cha- « que siècle; de leurs anciennes écoles; de l'éta- « blissement des universités en France, des prin- « cipaux colléges, des académies des sciences et « belles-lettres; des meilleures bibliothèques an- « ciennes et modernes; des plus célèbres impri- « meries et de tout ce qui a un rapport particu- « lier à la littérature, avec les éloges historiques « des Gaulois et des François qui s'y sont fait « quelque réputation; le catalogue et la chro- « nologie de leurs écrits; des remarques histo- « riques et critiques sur les principaux ouvrages, « le dénombrement des différentes éditions; le « tout justifié par les citations des auteurs origi- « naux. » Les parties de cet ouvrage qui se lisent avec le plus d'intérêt sont les discours généraux sur la littérature de chaque siècle : ils représentent, d'une manière aussi fidèle que méthodique, l'état des études, des institutions, des sectes, des traditions ou doctrines et des principaux genres de compositions. Tous ces discours, y compris celui qui ouvre le tome 9 et le siècle 12e, appartiennent à dom Rivet; ils supposent des recherches profondes et répandent une instruction saine. Chacun d'eux est suivi d'une série chronologique d'articles sur les écrivains de chaque époque; là, l'ordre n'est plus que celui des dates connues ou présumées de la mort de chaque personnage; on retrace d'abord les faits de sa vie publique ou privée; on fait connaître ensuite la matière, les formes, les manuscrits, les éditions et traductions de ses écrits. Le public a généralement approuvé cette disposition; mais il s'est plaint quelquefois de la pesanteur et de la monotonie du style, qui n'est cependant ni diffus ni incorrect. On s'est encore plus récrié contre la multitude des articles consacrés à des personnages trop peu mémorables, dont les noms sont réellement étrangers aux lettres et quelquefois à la France. Malgré ces reproches, la critique a rendu justice à la richesse et à l'exactitude ordinaire de ce recueil, qui surpasse, en précision comme en étendue, tous ceux du même genre, et qui, s'il était continué sur un plan un peu plus resserré jusqu'à l'an 1600, ne laisserait ni lacune ni erreur grave dans l'histoire de notre ancienne littérature. D—N—T.

RIVEY (LA). *Voyez* LARIVEY.

RIVIÈRE (LAZARE) naquit en 1589, à Montpellier, où il étudia la médecine : soit faute de progrès, soit légèreté de conduite, il ne put être admis au doctorat quand il se présenta en 1610, et fut renvoyé, pour obtenir ce grade, à l'année suivante. Malgré cela, il obtint en 1622, dans la même faculté, une chaire qu'il occupa honorablement pendant trente-trois ans. Il mourut en 1655. Astruc a cherché à le déprécier; mais Haller, dans sa *Bibliothèque de médecine pratique*, a analysé les écrits de Rivière avec le soin qu'ils méritaient, et il a porté sur plusieurs d'entre eux un jugement confirmé par l'estime de tous les médecins. Nous avons de Rivière : 1° *Quæstiones medicæ* XII *pro cathedra regia vacante*, Montpellier, 1621, in-4°; 2° *Praxis medica*, Paris, 1640, 1647, in-8°; Gand, 1649, in-8°; Lyon, 1652, 1654 et 1660, même format, et 1667, in-fol.; la Haye, 1651, 1658, 1664 et 1670, in-8°; Lyon, en français, 1690, in-12, et 1702, in-8°; Londres, en anglais, 1672, in-fol., 1700 et 1706, in-8°. Bernard Verzascha a donné à Bâle, 1663, in-4°, une édition estimée de cet ouvrage, auquel il a fait quelques changements et ajouté des formules. 3° *Observationes medicæ et curationes insignes*, Paris, 1646, in-4°; Londres, 1646, in-8°; Delft, 1651, in-8°; la Haye, 1656, in-8°; Lyon, 1659, in-4°; 4° Rivière laissa d'autres observations publiées à la Haye en 1659, in-8°; à Genève en quatre centuries, 1679, in-fol.; Lyon, en français, 1624, in-12; 5° le travail de François de la Calmette sur Rivière, intitulé *Riverius reformatus*, ou *Praxis medica reformata;* il parut d'abord à Lyon en 1690 et 1704, 2 vol. in-8°; Genève, 1696, in-8°, et Venise, 1733, in-4°; 6° *Institutiones medicæ*, qui a eu nombre d'éditions, entre autres à Leipsick, 1655, in-8°; Paris, 1656, in-4°; la Haye, 1662, in-8°; Lyon, 1672, in-4°. Un cordelier corse, nommé Bernardin Christini, publia, après la mort de Rivière, un ouvrage apocryphe sous le titre de *Arcana Riverii*, Venise, 1676, in-4°; Utrecht, 1680, in-12. Cette production, quoique fort au-dessous des talents et du savoir de Rivière, a pourtant toujours été réimprimée depuis à la suite de ses œuvres (*Opera omnia*), Lyon, 1663, 1679 et 1698, in-fol.; Venise, 1664, 1680, 1700 et 1713, in-fol.; Francfort-sur-le-Mein, 1669 et 1674, in-fol.; Genève, 1728 et 1737, in-fol.; enfin, Lyon, 1738, in-fol., avec un beau portrait. D—G—S.

RIVIÈRE (HENRI-FRANÇOIS DE LA), seigneur de Coucy, naquit vers le milieu du 17e siècle. Son père avait exercé la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre; il était en outre contrôleur général de la maison de la reine. Le fils suivit le parti des armes; il était, en 1664, au siége de Gigeri en qualité d'aide de camp du duc de Beaufort; à la paix de Nimègue, en 1678, étant parvenu au grade de capitaine de chevau-légers, il quitta le service et se retira en Bourgogne auprès de la comtesse de Sandaucourt, sa sœur utérine, qui habitait une terre peu éloignée de Dijon. Se trouvant en relation avec la noblesse du pays, il éprouva le désir de connaître le comte de Bussy-Rabutin, aussi célèbre par son

Digitized by Google

esprit que par la longue disgrâce que lui avait attirée sa propre malignité. Le comte cherchait des distractions dans la fréquentation de ses voisins, dans une correspondance étendue et dans les consolations qu'une vanité gigantesque pouvait lui offrir; éloigné de la cour, Bussy s'était fait maréchal de France, *in petto;* il tenait une bonne maison, soit à Chaseu, soit à Bussy; on se réunissait chez lui pour y représenter les chefs-d'œuvre dont Corneille, Racine et Molière venaient de doter notre théâtre. Des feintes amours de la scène, M. de la Rivière passa bientôt à un sentiment très-vif pour la veuve de Gilbert de Langhac, marquise de Coligny, fille aînée du comte, et ses vœux furent accueillis avec une vivacité dont on peut encore juger par quelques lettres de la marquise qui respirent la passion la plus brûlante. Le 18 octobre 1679, une promesse fut par elle signée de son sang en faveur de M. de la Rivière, où elle jura devant Dieu de l'épouser quand il lui plairait. Un contrat de mariage fut passé au château de Bussy le 3 mai 1681, et le 19 juin suivant M. de la Rivière et la marquise de Coligny furent mariés dans la chapelle du château de Lanty, par le curé de la paroisse. Ce mariage avait bien quelques irrégularités; les publications, au lieu de le précéder, paraissaient l'avoir suivi; mais l'état de grossesse de la marquise rendait la célébration indispensable. Malgré toutes les précautions qui furent employées, il fallut bien que ce mariage parvînt à la connaissance du comte de Bussy, et ce fut alors qu'éclata le plus violent orage, comme on le voit dans une des lettres de madame de Coligny à la Rivière, où elle a dépeint la colère et la rage paternelles. Madame de Coligny, pour se soustraire aux obsessions et aux fureurs de son père, se retira au couvent des ursulines de Montbar, d'où elle écrivit à M. de la Rivière, le 16 juillet 1681, pour l'engager à renoncer entièrement à elle, ajoutant qu'elle se mettait dans un couvent pour sa vie (1). La volonté de fer du comte de Bussy ne fléchit point devant la soumission de sa fille; il exigea qu'elle se joignît à la demande qu'il formait de la nullité de son mariage avec M. de la Rivière, l'amena à Paris et l'y fit accoucher secrètement. Il paraît que madame de Coligny accueillit trop facilement toutes les calomnies que le comte de Bussy ne cessa d'accumuler sur celui qu'il repoussait comme gendre; elle se laissa persuader que M. de la Rivière était à peine gentilhomme, et tout son amour vint échouer devant cet écueil. Malgré l'imposant concours des parents et alliés de Bussy-Rabutin et de madame de Coligny, le mariage fut déclaré valable et l'enfant légitime par arrêt du parlement de Paris du 13 juin 1684, rendu sur les conclusions conformes de l'avocat général Talon. Cet arrêt ne reçut pas une entière exécution; madame de Coligny, même après la mort de son père, arrivée en 1693, ne s'est jamais réunie à M. de la Rivière; une transaction paraît être intervenue entre eux, aux termes de laquelle madame de Coligny prit le nom de comtesse de Dalet, terre de la maison de Coligny. Tout porte à croire qu'elle fut contrainte par son père à attaquer son mariage. Homme d'esprit et de goût, la Rivière était accueilli dans les meilleures compagnies, et particulièrement dans le cercle de madame de Lambert, qui rassemblait à l'hôtel Mazarin une société lettrée, la plus choisie de son temps; ses appartements sont devenus une galerie de la bibliothèque impériale et le cabinet des médailles. La Rivière, quoique fêté et honoré dans toutes les réunions, se sentant vieillir, prit le parti de la retraite; il se retira en 1713 à l'institut des pères de l'Oratoire. Il y est mort à l'âge de 96 ans, vers le mois d'avril 1738 (1). Sans être un auteur de profession, la Rivière a laissé plusieurs ouvrages dont voici l'indication : 1° *Réponse du sieur de la Rivière aux libelles diffamatoires du sieur de Bussy-Rabutin*, Paris, in-fol. de 10 pages. Ce factum, piquant et spirituel, a été réimprimé dans l'*Histoire de la vie et du procès de M. de la Rivière*, p. 66. Bussy avait trouvé dans le gendre dont il repoussait l'alliance un adversaire qui maniait la plaisanterie d'une manière aussi incisive que lui, et les rieurs se trouvèrent plusieurs fois du côté de M. de la Rivière. 2° *Abrégé de la vie et de la retraite de Juste de Clermont d'Amboise, chevalier de Resnel*, Paris, 1706, in-12; 3° *Abrégé de la vie de M. de Courville*, Paris, 1719, in-12; 4° *De la nécessité d'aimer Dieu*, Paris, 1719, in-16; 5° *Maximes et sentences sur les sources de la corruption du cœur de l'homme*, Paris, 1720, in-12; 6° *Avis d'un oncle à son neveu*, Paris, 1731, in-16. La Rivière avait composé ce petit ouvrage pour le marquis de Rochechouart son neveu. 7° *Lettres choisies de M. de la Rivière, avec un abrégé de sa vie et la relation du procès qu'il eut avec son épouse et son beau-père*, Paris, 1751, 2 vol. in-12; Michault de Dijon a été l'éditeur de ce recueil et l'historien de la Rivière. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, tels que l'*Abrégé de la vie de madame de Ségur, religieuse carmélite*, et la *Vie de M. Chauveau*, ancien trésorier de mademoiselle de Montpensier. Enfin on trouve un assez grand nombre de pièces qui concernent la Rivière dans le *Recueil de pièces fugitives de différents auteurs sur des sujets intéressants*, Rotterdam, 1743, in-12 (2). M. Parison, curieux appréciateur des raretés du 17e siècle, possède sur le procès de M. de la Rivière diverses pièces

(1) *Recueil des pièces fugitives de différents auteurs*, p. 103.

(1) *Gazette à la main*, 3 mai 1738.

(2) On lit dans ce *Recueil* quinze lettres de madame de Coligny à M. de la Rivière, qui sont de vraies *Portugaises*, comme le disait madame de Sevigné. Elles n'ont donc pas été toutes brûlées, comme quelques biographes l'ont dit. Quelques unes de ces lettres furent même imprimées dans la forme de factum lors du procès. Elles portent le cachet de la vérité.

Digitized by Google

manuscrites et imprimées qu'il a eu la complaisance de mettre à notre disposition. M—R.

RIVIÈRE (Guillaume), chimiste et naturaliste, naquit à Montpellier, en 1655. Son père, qui avait fait une fortune assez honnête dans le commerce de la droguerie, lui donna une éducation soignée. Les occupations du père, jointes à une conformité de nom avec un médecin célèbre, inspirèrent probablement au fils le goût de la médecine. Il fut reçu docteur, vit des malades et concourut, en 1696, pour une chaire qu'il disputa avec éclat sans l'obtenir. Il fut admis dans la société royale des sciences de Montpellier, lors de sa création, en 1706, et se chargea d'un travail étendu sur les eaux minérales du Languedoc. On lui doit aussi plusieurs observations d'histoire naturelle et des recherches sur la ciguë et sur l'ivraie, ainsi qu'une analyse de l'opium bonne pour le temps où elle parut. Rivière mourut, le 14 juillet 1734, à la Vérune, où il avait une agréable propriété; et l'on attribua sa mort à une fièvre maligne qu'il contracta en visitant des indigents, au soulagement desquels il se montra toujours très-dévoué. Gauteron a publié un éloge de Rivière, qui a été imprimé dans le second volume des *Mémoires de la société royale des sciences de Montpellier*. D-G-S.

RIVIÈRE (Charles). *Voyez* Dufresny.

RIVIÈRE (Bon-François), théologien appelant, plus connu sous le nom de *Pelvert*, né à Rouen, le 5 août 1714, étudia chez les jésuites de cette ville et ensuite à l'université de Paris. Il entra dans une communauté de clercs formée sur la paroisse de St-Germain l'Auxerrois et fut attiré dans le diocèse de Troyes, par M. Bossuet, évêque de ce siége, qui lui procura des bénéfices et l'admit aux ordres. Le même prélat le nomma professeur de théologie dans son séminaire; mais Rivière occupa peu cette place. M. Bossuet, ayant donné sa démission de son évêché, eut pour successeur M. Poncet de la Rivière, qui suivit d'autres errements. Pelvert, congédié, se retira d'abord dans la communauté de St-Josse, à Paris, puis alla demeurer avec l'abbé Menildrien. Son refus de signer le formulaire l'empêcha d'exercer aucune fonction dans les paroisses; son goût le portait d'ailleurs vers la retraite et le travail du cabinet. Il fut envoyé, en 1763, au concile d'Utrecht et y assista ainsi que l'abbé Duhamel. Il mourut à Paris, le 18 janvier 1781, ayant publié un assez grand nombre d'écrits sur des matières de théologie et de controverse, ou pour la défense des opinions qu'il avait embrassées. Ces écrits, qui ont tous paru anonymes, sont : 1° *Dissertations théologiques et canoniques sur l'approbation nécessaire pour administrer le sacrement de pénitence*, 1755, in-12; 2° *Dénonciation de la doctrine des ci-devant soi-disant jésuites, aux archevêques et évêques*, 1767, in-12; 3° Deux *Lettres sur la distinction de religion naturelle et de religion révélée, et sur les opinions théologiques*, 1769, in-12. A ces lettres, Pelvert en ajouta successivement trois autres, l'une, en 1770, en réponse à une critique des deux premières, par un docteur de la faculté, une autre, la même année, sur l'ouvrage de Maleville intitulé *Examen approfondi des difficultés de Rousseau contre la religion chrétienne*, et enfin une dernière lettre, en réponse à un écrit d'un docteur contre la troisième. Ces cinq lettres réunies forment 2 volumes in-12, et sont très-rares. 4° Six *Lettres d'un théologien où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, 1776, 2 vol. in-12 : ces écrivains étaient quatre anciens jésuites, Delamare, Floris, Paulian et Nonnotte, auxquels Pelvert reproche de graves erreurs sur le péché originel, sur les œuvres et le salut des infidèles, sur la liberté, la grâce et la morale. Ces lettres sont terminées par une dissertation sur la croyance des simples. 5° *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*, 1779, in-12 : on a raconté, à l'article de Plowden, ce qui donna lieu à cette dissertation et la controverse où Pelvert se trouva engagé. La plupart des appelants blâmèrent sa conduite en cette circonstance et l'accusèrent d'avoir manqué d'égards pour Plowden. Il parut en outre plusieurs écrits contre sa doctrine; on en a donné la liste à l'article cité. Pelvert y répondit par : 6° *Défense de la dissertation, ou Réfutation de quatorze écrits*, 1781, 3 vol. in-12 : cette défense ne fut publiée qu'après la mort de l'auteur. 7° *Lettre à une religieuse sur la défense de lire les réflexions morales et les nouvelles ecclésiastiques*, 1782, in-12 : nous n'osons assurer que cette lettre soit de Pelvert; elle n'a paru qu'après sa mort; 8° *Exposition succincte et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, 1787, 2 vol. in-12; cet ouvrage, auquel Pelvert n'a pas mis la dernière main, est dirigé contre les incrédules; l'auteur y établit la nécessité, la possibilité et l'existence de la révélation. Il fut l'éditeur du traité latin de Gourlin sur la grâce et la prédestination, 3 vol. in-4°; et l'on dit qu'il laissa un grand nombre de manuscrits sur diverses matières, des extraits des saints Pères, des traités de théologie, des commentaires sur l'Ecriture sainte, des mémoires sur l'histoire de l'Eglise et sur l'affaire de la bulle, etc. P—C—T.

RIVIÈRE (Roch le Baillif, sieur de la), fameux médecin empirique et astrologue, naquit à Falaise dans le 16e siècle. Son père avait professé la théologie à Genève (*voy.* Ribit), et il fut élevé dans les principes du calvinisme. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris et commença d'y pratiquer son art avec une vogue extraordinaire. Monantheuil, alors doyen de la faculté de médecine, lui contesta le droit d'exercer sans avoir subi un examen et obtint un arrêt du parlement qui lui enjoignait de sortir de cette ville sous peine de punition corporelle. Le service que Monantheuil rendit, en faisant expulser ce

Digitized by Google

charlatan, parut si grand, qu'il a été rappelé dans son épitaphe (*voy.* l'*Histoire du collége de France*, p. 84 et 92). La Rivière ne se découragea point; il transporta ses tréteaux à Rennes et parvint à obtenir le titre de médecin du parlement de Bretagne. Il eut l'occasion d'être utile dans une maladie grave au duc de Nemours, qui se déclara son protecteur. Il gagna aussi les bonnes grâces du duc de Bouillon. Ce seigneur, l'ayant emmené avec lui à Paris, le présenta à Henri IV et le fit agréer, en 1594, pour la place de premier médecin, vacante par la mort de Dalibourt. Il s'attacha surtout à mériter la confiance de Gabrielle d'Estrées et la servit dans le projet qu'elle avait formé d'amener le roi à l'épouser. La Rivière, comblé des faveurs de la cour, mourut à Paris, le 5 novembre 1605, dans un âge avancé. Legrain, dans un journal resté manuscrit, rapporte que la Rivière, peu d'instants avant sa mort, fit venir ses domestiques et leur distribua son argent, sa vaisselle et ses meubles, en leur prescrivant de sortir de sa maison sur-le-champ; et que ses confrères, venus pour lui faire visite, lui ayant témoigné leur surprise d'avoir trouvé sa porte ouverte et ses chambres vides, il leur dit : « Adieu, messieurs, il est donc temps « que je m'en aille aussi, puisque mon bagage « est parti. » Pour faire sentir la fausseté de cette anecdote, il suffit de dire que la Rivière était marié et qu'il avait un fils, dont on lit des vers à la tête de son dernier ouvrage. Daubigné représente cet empirique comme un homme d'un caractère très-accommodant. « Il est, dit-il, bon « galeniste et très-bon paracelsiste; il fait de son « âme comme de son corps, étant romain pour « le profit et huguenot pour la guérison de son « âme » (*Confession de Sancy*, ch. 2). Sully le regardait aussi comme un homme qui n'avait pas grande religion, quoiqu'il inclinât plus à la réformée qu'à la catholique romaine. Il paraît cependant qu'il reconnut ses erreurs et qu'il en témoigna un sincère repentir dans sa dernière maladie. L'Estoile, en annonçant sa mort, ajoute : « On ne peut dire de lui autre chose, sinon que « le proverbe, *Telle vie telle fin*, est failli en lui, « et que ç'a été le bon larron, que Dieu a regardé « pour lui faire miséricorde » (*Journal de Henri IV*). On a vu plus haut que la Rivière se mêlait d'astrologie. Le bon Henri eut la faiblesse de lui faire tirer l'horoscope de son Dauphin, depuis Louis XIII; il s'en défendit longtemps, mais enfin forcé par le roi, dont sa résistance avait excité la curiosité, il lui prédit que ce jeune prince s'attacherait à ses opinions, et que cependant il s'abandonnerait à celles des autres; qu'il aurait beaucoup à souffrir des huguenots, qu'il ferait de grandes choses et qu'il vivrait âge d'homme. Ces prédictions affligèrent le cœur trop sensible de Henri IV, qui aurait pu cependant en deviner une partie, aussi bien que son astrologue. La Rivière a passé, de son temps, « pour un grand amateur de philosophie naturelle et curieux de secrets cachés « en icelle. » Il avait, dit-on, comme naturaliste, une réputation aussi étendue que celle de Rabelais; mais il n'en est pas moins fort étonnant qu'Eloy dise qu'il était également savant dans les belles-lettres, la philosophie et la médecine. C'était un empirique, qui avait de l'esprit et du savoir-faire, mais rien de plus. On a de lui : 1° *Discours sur la signification de la comète apparue en Occident, au signe du sagittaire, le 10 novembre*, Rennes, 1577, in-4°; 2° le *Demosterion, auquel sont contenus* CCC *aphorismes latins et français, sommaire véritable de la doctrine paracelsique, extraite de lui, en la plupart*, Rennes, 1578, in-4°; 3° *Petit traité de l'antiquité et de la singularité de la Bretagne armorique*, ibid., 1578, in-4°. Cet ouvrage est ordinairement réuni au précédent; mais il n'en forme pas une partie essentielle. Tous les deux sont rares et recherchés des curieux. Dans son *Traité de la Bretagne*, il parle des eaux minérales qui se trouvent dans cette province, des métaux, minéraux, marcassites, des terres et de leur propriété, du cristal, etc. 4° *Sommaire défense aux demandes, question et interrogatoire des docteurs de la faculté de médecine*, Paris, 1579, in-8° (1); 5° *Premier traité de l'homme et son essentielle anatomie, avec les éléments et ce qui est en eux, de ses maladies, médecine et absolus remèdes*, etc., Paris, 1580, in-8°. On y trouve, dit Eloy, peu d'anatomie, mais beaucoup de verbiage inintelligible. Il annonçait à cet ouvrage une suite, qui heureusement n'a point paru. 6° *Traité du remède contre la peste, charbon et pleurésie*, Paris, 1580, in-8°; 7° *Conformité de l'ancienne et moderne médecine, d'Hippocrate à Paracelse, divisée en huit pauses ou journées;* et, à la fin, *Hippocratis et Paracelsi sententiarum unitas*, Rennes, 1592, in-8°; ouvrage singulier et recherché. W—s.

RIVIÈRE (Louis-Barbier, connu sous le nom d'abbé de la), avait été régent au collége du Plessis, à Paris, et ensuite aumônier de l'évêque de Cahors, qui le plaça auprès de Gaston de France, duc d'Orléans. C'était un homme fin et adroit, d'un caractère vil et méprisable. Il s'insinua dans les bonnes grâces du prince en flattant ses passions; et, quand il fut maître de sa confiance, il en abusa en révélant ses secrets au cardinal Mazarin. Ses intrigues et ses lâches complaisances, qui auraient dû lui mériter un autre traitement, lui valurent plusieurs riches abbayes et enfin l'évêché de Langres, auquel était attachée la pairie. C'est à sa nomination à cet évêché que Boileau fait allusion dans ces deux vers de la première satire :

> . . . . . Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
> D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

Cet homme n'était cependant point encore satis-

(1) La faculté y opposa : *Vray discours des interrogatoires faits en la présence de Messieurs de la cour du parlement à Ros*

Digitized by Google

fait de sa fortune. Il fit le voyage de Rome, dans l'espoir d'obtenir le chapeau de cardinal; mais il ne put y réussir. Quelques personnes assurent cependant qu'il venait d'être nommé à cette dignité, lorsqu'il mourut à Paris, en 1670. Sa mort consola ceux qui avaient vu avec peine son élévation; et les malins s'égayèrent sur son compte par des épigrammes satiriques. La Monnoie en rapporte deux dans son édition du *Menagiana*, t. 1, p. 320, et on lui attribue la meilleure. Le testament de cet évêque était une pièce tout à fait bouffonne : entre autres articles singuliers, celui-ci mérite d'être cité : « Je ne laisse « rien à mon maître d'hôtel, parce qu'il y a dix-« huit ans qu'il est à mon service. » W—s.

RIVIÈRE (...Mercier de la), célèbre économiste, était né vers 1720, d'une famille de finance; il acquit, en 1747, la charge de conseiller au parlement de Paris, et fut nommé, peu de temps après, intendant de la Martinique. A son retour de cette colonie, il devint l'un des disciples de Quesnay (*voy.* ce nom), et se fit bientôt connaître par un ouvrage intitulé *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, que ses partisans mettaient sans façon au-dessus de *l'Esprit des lois* (1). Le prince Galitzin, alors ministre de Russie à Paris, devint l'un de ses plus grands admirateurs. Chargé par l'impératrice Catherine de lui procurer un homme capable de l'aider dans la rédaction du nouveau code qu'elle voulait donner à son vaste empire, Galitzin proposa la Rivière, qui fut accepté. Celui-ci avait promis de se rendre près de la czarine avant l'époque fixée pour la réunion des députés des provinces à Moscou; mais il s'arrêta plus d'un mois à Berlin, pour se délasser des fatigues du voyage et continua sa marche avec tant de lenteur, qu'il n'arriva dans St-Pétersbourg que huit jours après le départ de Catherine. L'impératrice, piquée, lui donna l'ordre de l'attendre où il était : elle revint à Moscou; mais elle ne fit point prévenir la Rivière de son arrivée et ne témoigna pas le moindre désir de le voir. Ayant fini par demander la permission de quitter la Russie, il obtint alors de l'impératrice une audience qui fut très-courte, et il partit de St-Pétersbourg, se plaignant hautement d'elle et de ses ministres. « J'ai été plus d'une « fois étonné, dit Thiébault, de la chaleur et de « la franchise avec lesquelles il s'en expliquait » (*voy.* les *Souvenirs de Berlin*, 3e édit., t. 2, p. 310-316). En repassant dans la capitale de la Prusse, il eut plusieurs conférences avec le prince Henri, qui parut goûter ses idées de réforme. La Rivière était un homme d'esprit et d'une physionomie agréable, très-vif, et plus agréable encore à entendre qu'à lire; mais son ton d'oracle et la singularité de ses plans prêtaient beaucoup au ridicule. Voltaire, Grimm et l'abbé Galiani se sont égayés souvent aux dépens du *pauvre Solon nommé la Rivière* (*voy.* les *Lettres* de Voltaire à l'impératrice de Russie et la *Corresp.* de Grimm). Fatigué des discussions des économistes, il prit le parti du silence, qu'il ne rompit qu'en 1789, par une lettre adressée au comité des finances de l'assemblée nationale. Il fut témoin des malheurs de la révolution, qu'il avait prédite en indiquant les moyens qu'il croyait les plus propres à la prévenir; mais il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions et mourut, en 1793 ou 1794, dans un âge avancé. La Rivière a été l'un des collaborateurs du *Journal d'agriculture*. On connaît de lui : 1° *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, Paris, 1767, in-4°, ou 2 volumes in-12. Cet ouvrage, oublié depuis longtemps, est un exposé des principes des économistes. Selon la Rivière, la société n'a point d'autre base que la propriété foncière, garantie par les lois. Les lois positives, dérivant de la nature de l'homme, sont l'ouvrage de Dieu; mais leur application appartient au pouvoir législatif, qui ne peut être exercé que par un seul : il réside essentiellement dans le prince ou le souverain, qui réunit en même temps la force nécessaire pour l'exécution : c'est ce que les économistes entendent par le despotisme légal. Cette forme de gouvernement est, selon eux, la meilleure de toutes, puisqu'elle seule garantit à l'homme la propriété et la jouissance des droits qui en dérivent. Elle est sans inconvénient pour les peuples, puisque les souverains sont intéressés à donner de bonnes lois à leurs sujets et à multiplier leurs richesses, dont une partie entre dans les coffres de l'Etat. Les richesses sont le produit des terres. L'impôt, pour être équitable, ne peut être établi que sur les bénéfices de l'agriculture; et il doit être unique pour ne pas former de doubles emplois qui détruiraient le droit de propriété et ruineraient l'agriculture, etc. La Rivière pensait que l'adoption de ce système n'offrait aucune difficulté. Voltaire en jugeait autrement : « Je « ne sais pas, dit-il, si c'est parce que je cultive « quelques arpents de terre, que je n'aime point « que les terres soient seules chargées d'impôts » (*Lettre* à Chardon, 25 décembre 1767). L'abbé de Mably, adversaire déclaré du despotisme légal, a réfuté l'ouvrage de la Rivière, dans une suite de lettres, intitulée *Doutes proposés aux philosophes économistes* (*voy.* Mably). 2° *L'Intérêt général de l'Etat, ou la liberté du commerce des blés, démontrée conforme au droit naturel*, etc.; avec la réfutation d'un nouveau système publié en forme de *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770, in-12. L'abbé Galiani, que la Rivière avait en vue, fit une parodie de cet ouvrage et en adressa le manuscrit à madame d'Epinay, pour en amuser

le Bailli, *surnommé* La Rivière, *sur certains points de sa doctrine*, Paris, l'Huillier, in-8° de 156 pages. Ce livre est fort curieux, et fait bien connaître l'ignorance grossière de ce charlatan.

(1) M. le prince de Galitzin me mande que le livre intitulé *l'Ordre essentiel* est fort au-dessus de Montesquieu. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout! Le titre m'en déplaît fort. (*Lettre de Voltaire à Damilaville*, 8 d'auguste 1767.)

Digitized by Google

Grimm et ses amis (*voy.* la *Correspond.* de Galiani, édit. de Treuttel, t. 1, p. 159). « Ce n'est « point une mauvaise plaisanterie, dit-il, mais « une réfutation complète, puisqu'en changeant « les noms des choses, je laisse subsister tous les « raisonnements de M. la Rivière; et dans l'in- « stant on en découvre tantôt l'ineptie, tantôt « l'absurdité. » L'expérience a démontré que, dans cette querelle sur le commerce des blés, l'abbé Galiani avait mieux vu que les économistes (*voy.* GALIANI). 3° *De l'instruction publique, ou Considérations morales et politiques sur la nécessité, la nature et la source de cette instruction*, Paris, 1775, in-8°. Ce sujet, si important, disent les rédacteurs du *Journal des Savants*, est développé en peu de mots, mais de la manière la plus intéressante (*voy.* février 1776, p. 124). 4° *Lettre sur les économistes*, sans date, in-12 (1787), in-8°. C'est une apologie de leurs principes : elle a été insérée dans le *Dictionnaire d'économie politique* de *l'Encyclopédie méthodique*, à l'article *Economiste* (t. 1, p. 186); 5° *Essai sur les maximes et les lois fondamentales de la monarchie française, ou Canevas d'un code constitutionnel*, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé *les Vœux d'un Français*, 1789, in-8° de 56 pages. W—s.

RIVIÈRE DE RIFFARDEAU (CHARLES-FRANÇOIS, duc DE) fut l'un des officiers de l'ancienne armée qui, dans le cours des dernières révolutions, montrèrent le plus de dévouement à la monarchie des Bourbons et en furent le mieux récompensés. Né en 1765 à la Ferté-sur-Cher, d'une ancienne et noble famille de la province du Berry (1), il reçut une éducation très-soignée, et voué dès l'enfance à la carrière des armes, il entra fort jeune comme sous-lieutenant dans les gardes françaises, où il commandait une compagnie en 1789, lorsque la révolution commença. Ses efforts, comme ceux de tous les autres officiers, furent vains pour maintenir dans l'ordre et la soumission cette troupe indisciplinée. Il ne la quitta néanmoins que lorsqu'elle fut dissoute, ou qu'elle reçut une autre organisation. Alors le marquis de Rivière se rendit à Turin, auprès du comte d'Artois, à qui il garda depuis cette époque la plus constante fidélité. Ce prince en ayant fait son aide de camp, il le suivit dans tous ses voyages en Allemagne, en Russie, en Angleterre et dans la malheureuse expédition de Quiberon. Au moment des plus terribles crises de la révolution, il pénétra secrètement, jusqu'à sept fois, dans l'intérieur de la France, sous divers déguisements, et porta à plusieurs reprises les ordres des princes frères de Louis XVI aux généraux Charette, Stofflet, Sapinaud, Cadoudal et Bourmont. Souvent même il combattit dans les corps d'armée que commandaient ces chefs royalistes. Arrêté et conduit au château de Nantes, en 1795, il réussit à s'en échapper par sa présence d'esprit, et se rendit à Paris, où il avait une mission à remplir près des agents des princes, Lemaître et la Villeurnoy. Il retourna ensuite vers les côtes de l'Océan, et rejoignit le comte d'Artois à l'Ile-Dieu. Ayant reçu de ce prince une nouvelle mission, il fit naufrage sur les plages inhospitalières de la Normandie. Vivement poursuivi, il fut près de tomber encore une fois dans les mains des républicains. Enfin il parvint de nouveau jusqu'à Charette, et réussit à lui porter les ordres de son roi. C'est alors que le frère de ce prince, qui avait été vivement alarmé des périls auxquels son aide de camp s'était exposé pour le servir, lui écrivit : « Tu m'as fais une belle peur, cher Rivière; grâce » à Dieu et à ton courage, tu t'en es tiré, et j'en » ai été bien heureux. J'ai annoncé le premier à » tes amis que tu vivais. — Je t'embrasse. » Après tant et de si terribles épreuves, le marquis de Rivière suivit son prince en Angleterre, puis en Ecosse, où il vécut paisiblement pendant plusieurs années, jusqu'à ce que de nouveaux ordres du comte d'Artois vinssent le mêler à la malheureuse entreprise dans laquelle devaient périr si misérablement les Georges Cadoudal, les Pichegru et tant d'autres royalistes dévoués. Ce fut vers la fin de 1803 qu'ils s'embarquèrent sur la Tamise pour aborder aux côtes de Normandie et se rendre secrètement à Paris (*voy.* GEORGES). On sait comment ils tombèrent dans les piéges de la police, et comment ils furent successivement arrêtés dans le mois de mars 1804. Le marquis de Rivière le fut un des premiers, et il eut à subir toutes les douleurs d'une longue et rigoureuse détention, d'une cruelle procédure devant le tribunal criminel de Paris. Toujours franc et loyal, il ne dénia, en présence des juges, ni ses affections ni ses projets contre Bonaparte. Le président lui ayant fait représenter un portrait du comte d'Artois, trouvé sur lui au moment de son arrestation, il le baisa avec transport, et souhaita hautement à celui qui était alors le maître de la France des serviteurs aussi dévoués, aussi fidèles qu'il avait juré de l'être à cet excellent prince. Ce caractère chevaleresque sembla toucher les juges eux-mêmes; cependant ils le condamnèrent à mort, ainsi que dix autres de ses coaccusés; mais il obtint la commutation de cette peine par l'intervention de l'épouse de Bonaparte et de madame de Montesson, et non par celle de Murat, à qui plus tard on a voulu en faire honneur. Rivière fut envoyé d'abord au fort de Joux, et il resta quatre ans dans le cachot où avait péri Toussaint Louverture peu de mois auparavant. On lui permit ensuite d'habiter le département du Cher, où il resta sous la surveillance de la police jusqu'à la chute du trône impérial en 1814. A cette époque, Semonville, qui se trouvait dans ce pays comme com-

(1) Le père du duc de RIVIÈRE (*Charles-François*), comte de Corsac, avait fait, de la manière la plus honorable, les guerres d'Italie au commencement du 18e siècle, puis celles de Flandre et d'Allemagne sous le maréchal de Saxe et le duc de Richelieu. D'abord capitaine de cavalerie, il parvint successivement aux grades de colonel, de brigadier et de maréchal de camp. Il mourut en 1780.

Digitized by Google

missaire extraordinaire de l'empereur, reçut du ministre de la police Savary l'ordre de le faire arrêter, et il était près d'exécuter cet ordre lorsque le rétablissement de la royauté des Bourbons sauva le marquis de Rivière de cette nouvelle infortune. Appelé auprès de Monsieur dès l'arrivée de ce prince à Paris, il fut fait maréchal de camp, puis commandeur de St-Louis et ambassadeur de France à Constantinople. Il se rendait à cette destination dans le mois de mars 1815, quand il apprit l'invasion de Napoléon, de retour de l'île d'Elbe. Alors s'étant placé sous les ordres du duc d'Angoulême, qui avait entrepris de combattre Napoléon, il fit tous ses efforts pour déterminer contre lui une insurrection dans le midi de la France. On sait que cette tentative désespérée n'eut point de succès, et que ce prince fut obligé de s'embarquer pour l'Espagne. Le marquis de Rivière l'y suivit, et il ne revint en France que dans les premiers jours de juillet. Il aborda au port de Marseille, où les habitants, par un mouvement spontané, avaient dès le 25 juin, à la nouvelle de la bataille de Waterloo, proclamé Louis XVIII et arboré le drapeau blanc. Le marquis de Rivière fit ensuite reconnaître l'autorité royale à Toulon, où il empêcha d'entrer les Anglais et les Autrichiens, qui, selon les ordres de leurs gouvernements, voulaient en prendre possession, et n'y renoncèrent que sur la parole du marquis de Rivière et le consentement de Brune de s'en éloigner. La catastrophe qui termina ensuite la vie de ce maréchal (*voy.* BRUNE) a servi de prétexte aux ennemis de la restauration pour accuser le marquis de Rivière de lui avoir tendu un piége, ce dont il était complétement incapable. Quel que fût son dévouement à la monarchie des Bourbons, et surtout à la personne du comte d'Artois, il n'eût jamais fait à ce noble sentiment un sacrifice qui eût été au contraire à l'honneur et à la plus exacte probité. Lorsqu'il eut rempli sa mission dans le midi avec autant de prudence que de dévouement, le marquis de Rivière revint dans la capitale, où il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par le roi Louis XVIII, et surtout par son protecteur, son ami, Monsieur, comte d'Artois. Créé pair de France par ordonnance du 17 août 1815, il fut en même temps confirmé dans le grade de lieutenant général que lui avait donné le duc d'Angoulême le 30 mars précédent, et on le chargea presque aussitôt, en cette qualité, du commandement de l'île de Corse, où s'étaient manifestés quelques symptômes d'insurrection. Par son esprit de sagesse et de conciliation, il était, plus qu'un autre, propre à rétablir le calme et à rapprocher les partis dans un pays où les passions s'exaltent avec tant de violence. Il ne lui fallut que quelques mois pour soumettre complétement cette île à la restauration et y réconcilier les partis. Dès le mois de mai 1816, il en remit le commandement au général Willot et s'embarqua pour Constantinople, où sa nomination d'ambassadeur l'appelait depuis l'année précédente. Il arriva le 4 juin dans le port de cette ville, et le 16 juillet il eut sa première audience du sultan Mahmoud, à qui il remit des présents d'un très-haut prix. Du reste, sa mission dans ce pays n'eut rien de remarquable pendant quatre ans qu'il eut à la remplir. Rappelé en France vers la fin de 1820, il y fut nommé, dès son arrivée, capitaine des gardes de Monsieur, emploi qui fut changé, à l'avénement au trône de ce prince, en celui de capitaine des gardes du corps du roi. Il était grand'croix de St-Louis depuis le 3 mai 1816. Charles X ne pouvait plus lui accorder d'autre titre que celui de duc; il le lui donna en 1827, de la manière la plus gracieuse et le fit en même temps gouverneur du duc de Bordeaux. Mais le duc de Rivière ne devait pas jouir longtemps de ces faveurs. Tant de vicissitudes, de persécutions et d'emprisonnements avaient gravement altéré sa santé. Dès le mois de février 1828, il ressentit de cruels maux d'estomac qui, malgré tous les secours de l'art, ne firent qu'augmenter jusqu'au 21 avril, où il mourut, après avoir rempli de la manière la plus édifiante ses devoirs de religion. — Le chevalier DE RIVIÈRE, ancien garde du corps qui suivit les princes français dans l'exil et revint avec eux en 1814, n'était pas de la même famille. Né en 1748 dans le Vivarais, il était entré dans les gardes du corps sous Louis XVI. Ayant émigré en 1791, il avait fait la campagne de 1792 avec les frères de ce prince, et celles de 1793, 1794 et 1795 dans l'armée de Condé. Il avait ensuite accompagné Louis XVIII, comme son écuyer, en Russie, puis en Pologne et en Angleterre, où il avait administré la maison du roi à Hartwell, avant que cet emploi fût confié au comte de Blacas. Revenu en France en 1814, le roi, a-t-on dit, « n'eut » rien à lui accorder, parce qu'il ne demanda » rien ». Il le suivit cependant l'année suivante à Gand, revint encore avec lui trois mois après, et resta avec son titre d'*écuyer honoraire* jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1829. M—DJ.

RIVINUS (ANDRÉ BACHMAN, nom qu'il traduisit en latin par celui de) était savant médecin et philologue, né en 1600 à Halle, en Saxe, d'une famille patricienne. Son père, chargé d'enfants et n'ayant qu'une fortune médiocre à leur laisser, le força de bonne heure d'entrer dans une maison de commerce; mais une maladie contagieuse, qui fit de grands ravages en Saxe, enleva, dans l'espace de quelques semaines, ses frères et ses sœurs, et Rivinus obtint la permission de reprendre ses études. Après avoir continué ses humanités avec succès, il se décida pour la profession de médecin et termina ses cours à l'université d'Iéna. Le désir d'acquérir de nouvelles connaissances lui fit entreprendre différents voyages. Il visita l'Angleterre, les Pays-Bas et la France, pour entendre les professeurs et les praticiens les plus éclairés. A son retour en Saxe, il

Digitized by Google

voulut se faire recevoir à la faculté de philosophie de Leipsick; mais il interrompit ses examens pour accepter le rectorat du gymnase de Nordhausen, qu'il conserva trois ans. Il revint en 1631 à Leipsick, s'y fit agréger à la faculté de philosophie et obtint l'autorisation de donner des leçons. En 1633, il fut pourvu de la chaire de poésie, vacante par la retraite du titulaire; mais il n'en continua pas moins de se livrer à l'étude et à la pratique de la médecine. Rivinus avait déjà fait connaître son érudition par des thèses et quelques autres opuscules, lorsqu'en 1638 il s'avisa de mettre au jour un livre de magie naturelle, connu sous le nom de *Kiranides*. Cet ouvrage, que la plupart des savants regardaient comme d'une haute antiquité, est attribué par les uns à Kiranus ou Kiranis, prétendu roi de Perse, et par d'autres à Blaise d'Afrique, disciple de Géber (*voy.* sur cet ouvrage le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, au mot *Kiranides*). Reinesius, qui désirait vivement de le connaître, ne put s'empêcher, après l'avoir lu, de témoigner sa surprise qu'un aussi savant homme que Rivinus se fût fait l'éditeur d'un recueil de formules et de recettes vraiment ridicules. Rivinus, piqué, lui répondit avec aigreur, par un écrit intitulé *Lanx satura*, 1649, in-4°. Cette satire est si rare qu'on n'en connaît aucun exemplaire, même dans les grandes bibliothèques de l'Allemagne. Il voulut ensuite étouffer cette misérable querelle, dans laquelle tous les torts étaient de son côté; mais, malgré toutes ses démarches, il ne put empêcher Reinesius de publier la *Defensio variarum lectionum* (*voy.* Reinesius), critique trop vive peut-être, mais juste, du *Kiranides* et de son éditeur. Cette dispute empoisonna les dernières années de la vie de Rivinus. Il s'était fait recevoir docteur en médecine en 1644, et, après avoir été revêtu des premières dignités de l'académie, il fut pourvu de la chaire de médecine en 1653; mais, à peine eut-il le temps d'en prendre possession, puisqu'il mourut le 4 avril 1656, dans un âge peu avancé. Marié trois fois, il eut de ses deux dernières femmes une fille et neuf garçons, dont trois se sont distingués par leurs talents : l'un comme prédicateur, le second comme jurisconsulte et le troisième comme médecin naturaliste (*voy.* son article ci-dessous). Tous les ouvrages de Rivinus sont rares, soit que, les imprimant à ses frais, il n'en ait été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, soit, comme le dit Vogt, que ses héritiers les aient vendus à l'épicier (*voy.* Vogt, *Catalog. libror. rarior.*, p. 582). Niceron a donné les titres de trente-quatre à la suite de sa notice sur Rivinus, dans ses *Mémoires*, t. 33, p. 175; mais cette liste est incomplète. Outre des éditions du *Pervigilium Veneris*, 1644, in-4°, avec un commentaire qui, selon Eloy (*Dictionnaire de médecine*), ne fait pas l'éloge de ses mœurs, mais qui n'en a pas moins été réimprimé dans l'édition *Cum notis variorum*; — de l'*Anthologie*, Gotha, 1650, et Leipsick, 1657, in-8°; — de l'*Hexahemeron* de Dracontius (*voy.* ce nom); — du *Commonitorium* d'Orientius (*voy.* ce nom) et des vers de la plupart des poëtes ecclésiastiques, on a de Rivinus des thèses de médecine et de philosophie, et des dissertations philologiques, ainsi que plusieurs pièces de vers. On se contentera de citer : 1° *Carminum specimen sive cœlum terrestre poeticum septilingue*, Leipsick, 1631, in-12; 2° *Hecatomba laudum et gratiarum in ludis iterum secularibus, ob inventam in Germania chalcographiam*, ibid., 1640, in-4°. C'est une imitation du *Carmen seculare* d'Horace, suivie de quelques épigrammes : Wolf l'a insérée dans le tome 1er des *Monumenta typograph.* 3° *Panegyrica declamatio, qua artis typographicæ initia, progressus, nobilitas et utilitas celebrantur*, ibid., 1640, in-4°, et dans le recueil de Wolf, à la suite du précédent; 4° *Irrungs-Entscheidungen*, etc., c'est-à-dire : *Controversiæ de artis typographicæ inventione sedatæ*. Cette pièce, traduite en latin par Louis Klefeker, a été publiée par Wolf, dans l'ouvrage cité, t. 1er, p. 1031-1039. 5° *Quæstio philo-physico-logica de venilia, salacia et malacia, seu maris reciproca æstuatione*, ibid., 1645, in-4°; réimprimé par Grævius, dans le *Syntagma variar. Dissertation.*, Utrecht, 1701; 6° *Diatribe maiana exoterica de panegyricis maianis, maicampis et roncaliis, maialibusque aliis*, ibid., 1651, in-4°; inséré dans la *Collectio rarissimar. Dissertation. ex museo Grævii*, Utrecht, 1716, in-4°, p. 536-621; 7° *Dissertatio de petalismo;* c'est une espèce d'ostracisme; insérée ibid., 1754, in-4°, par Jul.-Ch. Schlaeyer, dans le *Fasciculus Dissertat. rarior.*, Helmstadt, 1643, in-4°, p. 107; 8° *Dissertatio de pollinctura sive cadaverum humanorum curatione et solemni conditura, vulgo dicta balsamatione*, ibid., 1655, in-4°; 9° *Veterum quorumdam bonorum scriptorum libri et reliquiæ singulares de materia et re medica*, ibid., 1654, in-8°, recueil des anciens ouvrages de médecine et de matière médicale en vers, sur lequel on peut consulter Bauer, *Catal. libror. rarior.*, t. 3, p. 326. Voyez, pour plus de détails, l'*Onomasticon* de Saxius, t. 4, p. 384-386. W—s.

RIVINUS (Auguste Quirin), médecin et botaniste, troisième fils du précédent, naquit à Leipsick le 9 décembre 1652. Il perdit son père à l'âge de quatre ans; mais son éducation fut favorisée par la munificence de son souverain, l'électeur de Saxe. Il fut reçu docteur en médecine en 1676, nommé professeur de physiologie et de botanique en 1691, devint doyen de la faculté en 1709 et mourut d'une pleurésie le 30 novembre 1723. Il était passionné pour l'astronomie et s'était tellement affaibli la vue en observant les taches du soleil qu'il fut presque aveugle les dernières années de sa vie. Ses dissertations médicales ne sont pas sans mérite : on y trouve de bonnes observations et quelques

Digitized by Google

découvertes anatomiques, telles que celle qu'il fit en 1679 de deux nouveaux canaux excréteurs des deux glandes sublinguales, placées immédiatement par-dessus les canaux excréteurs de Warthon. Quant à celle d'un trou (*hiatus Rivinianus*) placé à la partie postérieure, au côté et presque au haut du marteau, qu'il annonça en 1689 et qu'il décrit dans son traité *De auditus vitiis*, elle lui a été contestée, et l'existence même de ce trou est révoqué en doute (*voy.* Portal, *Histoire de l'anatomie*, t. 3, p. 570); mais c'est comme botaniste que le nom de Rivinus mérite de passer à la postérité. Il n'avait que trente-huit ans lorsqu'il publia son *Introductio generalis ad rem herbariam*, Leipsick, 1690, in-fol., ouvrage important, imprimé avec luxe et qui semblait devoir faire une vive sensation; il paraît qu'il produisit peu d'effet. Un titre si simple ne semblait annoncer que la préface d'un ouvrage, et elle est devenue l'ouvrage lui-même. Elle précédait seulement un spécimen ou échantillon du grand travail dont s'occupait l'auteur, avec 135 plantes gravées sur 125 planches des mieux exécutées qu'on eût encore vues; elles étaient du format le plus grand possible, sur papier impérial. Ce texte était contenu dans 38 pages de même format, mais d'un caractère si gros qu'il eût pu être renfermé dans le même nombre de pages in-8°, et c'est là que repose toute la gloire de Rivinus. Traçant d'abord avec rapidité l'histoire de la science, il indique les principaux obstacles qui se sont opposés à ses progrès, et il propose les moyens de s'en garantir. Sa diction est presque oratoire et son style soutenu; mais de temps en temps il émet des propositions dont quelques-unes sont consacrées comme aphorismes. Suivant lui, la botanique consiste dans ces deux points capitaux : 1° connaître les plantes; 2° leur appliquer un nom. Ainsi, selon lui la perfection de la nomenclature est celle de la science. Il blâme surtout la longueur des *phrases* qui étaient alors en usage, et il fait sentir l'inconvénient de les introduire dans les ordonnances pharmaceutiques à la place des noms usités dans les boutiques, où ils avaient conservé leur simplicité. Il préférait ceux-ci tant qu'ils pouvaient s'accorder avec cette règle fondamentale qu'il établit : « Toutes les plantes « qui se ressemblent, dans la fleur et le fruit, « doivent porter le même nom, et *vice versa*. » Ainsi voilà le genre fondé définitivement, tel que Tournefort le voulait et tel que Linné l'a prescrit. Quant aux espèces, il propose de les distinguer par une qualité prise de toutes les parties et presque au hasard, des feuilles, des racines, des couleurs, des saveurs et même des pays, en sorte qu'au fond ce sont les noms *triviaux* que Linné sembla plutôt permettre que créer et qui sont devenus l'innovation la plus généralement adoptée de toutes celles qu'il a introduites dans la science. Pour les variétés produites par la culture dans les fleurs et les fruits, Rivinus ne trouve pas mauvais que ceux qui en font leurs délices leur appliquent des noms; mais il ne voudrait point que le botaniste s'en occupât. Il est donc certain que, dans quelques pages de cette introduction, on trouve la base du *Critica botanica* de Linné. Ayant ainsi fixé le nom des plantes, il passe à l'ordre dans lequel il croit le plus convenable de les ranger. C'est en créant une méthode qui doit devenir le *fil d'Ariadne*, expression qu'il emploie le premier dans ce sens. Il veut que cette méthode soit *universelle*, *claire*, *distincte* et *constante*. Passant en revue celles qui avaient précédé la sienne, il trouve que c'est celle de Césalpin qui approche le plus de la perfection, étant surtout la plus *constante*, et il insinue que Morison l'a gâtée en la retournant (ce qu'il avait fait pour qu'on ne découvrît pas la source où il l'avait puisée). Arrivant à la méthode de Ray, Rivinus n'en parle qu'en faisant les plus grands éloges de son auteur (*voy.* Ray); cependant il relève quelques-uns de ses défauts. Le plus grave à son avis est qu'en prenant pour base les groupes reconnus précédemment, qui sont les germes des familles *naturelles*, comme les ombellifères, les labiées, les légumineuses, etc., Ray est forcé, pour chacun d'eux, de partir d'un nouveau point de division; que, malgré cela, il est obligé de laisser beaucoup de plantes sans place déterminée, sous le titre d'*anomales*. Rivinus arrive enfin à développer sa propre méthode. Uniquement fondée sur la fleur et le fruit, elle est de la plus grande simplicité. Par la seule considération de la fleur, il partage, dans un tableau synoptique, toutes les plantes en dix-huit classes. Ainsi elles ont des fleurs *manifestes* ou n'en ont pas, ce qui rejette sous le nom d'*imparfait* ce que depuis Linné a nommé cryptogame. La fleur est parfaite ou imparfaite, ce qu'on nomme maintenant *complète* ou *incomplète*; les *complètes* sont *simples* ou *composées*; les fleurs complètes simples sont *régulières* ou *irrégulières*, c'est-à-dire que le limbe de leur fleur forme un polygone régulier ou irrégulier. Dans l'un ou l'autre cas, le nombre des pétales détermine la classe. Elles sont *monopétales*, *dipétales*, etc. Il s'arrête aux *hexapétales* et réunit celles d'un nombre ultérieur sous le nom de *polypétales*. Les *composées* sont partagées en trois classes (les flosculeuses, semi-flosculeuses et radiées de Tournefort). Il prévoit le cas où l'on soumettrait à l'examen une fleur qui, par l'effet de la culture ou autrement, serait devenue double ou pleine; alors il recommande d'observer le calice, parce que là, dit-il, on trouvera le nombre primitif. Il cite pour exemple la rose et l'œillet. C'est encore un point sur lequel il a devancé Linné. C'est par la considération seule du fruit qu'il partage ces dix-huit classes en quatre-vingt-onze sections, et c'est encore par la simple énumération qu'il y parvient. Les fruits étant à une

Digitized by Google

loge ou à plusieurs, dans le premier cas, on doit compter les graines, dans le second, les loges. Il est certain qu'au premier aperçu rien de plus régulier que la marche de cette méthode ou plutôt de ce système. Il suffit donc d'avoir une seule fleur entre les doigts pour découvrir à quelle classe appartient la plante dont elle est détachée; joignez-y le fruit, vous devez arriver au groupe dont elle porte le nom, c'est-à-dire au genre dont elle fait partie. Ce n'est que pour reconnaître l'espèce qu'il faut avoir recours à la plante entière; c'est alors seulement que vous savez si c'est un arbre ou une herbe. Rivinus effaçait donc cette antique division, que l'on conservait religieusement. Tel était le plan qu'il s'était prescrit : voyons maintenant comment il l'a observé. Ainsi que nous l'avons annoncé, il n'en publia qu'un spécimen ou échantillon; c'était une de ses classes complètes; mais, au lieu de prendre la première de toutes, il prit celle qui commençait la division générale des *irrégulières*. Il donne pour raison de ce choix que leur caractère était le plus difficile à démêler : effectivement, après l'avoir tracé d'abord très-simplement d'après Jungius, il le complique beaucoup par les explications qu'il ajoute. Ainsi, dit-il, quoique, au premier coup d'œil, une fleur paraisse régulière, si l'on s'aperçoit avec un peu plus d'attention qu'une de ses coupures est ou plus longue ou plus courte, cela suffit pour la déclarer irrégulière : il en est de même si le style ne part pas juste du milieu de la fleur, si les étamines ne correspondent pas en nombre proportionnel avec les découpures; en un mot, dit-il, le plus léger motif de doute de la régularité d'une fleur suffit pour la déclarer *irrégulière;* il crut donc avoir besoin de s'expliquer par des exemples. Il faut remarquer ici que dans cette seule phrase on entrevoit plusieurs considérations importantes, qu'il avait passées sous silence dans le cours de son introduction; par exemple, c'est la seule fois qu'il énonce le mot d'*étamine*, et c'est pour signaler l'un des attributs de cette partie, le plus utile pour la *classification*, leur rapport numérique avec les parties de la corolle ou du calice; mais Jungius l'avait déjà indiqué. Tel est le travail de Rivinus sur la fleur monopétale irrégulière. Un second tableau synoptique, fondé d'abord sur la structure du fruit, ensuite sur la numération de ses parties, mène aux genres; mais elles sont divisées fort inégalement, puisque, par la considération de quatre graines nues, il en sépare quatre-vingt-un. Une seconde division les partage encore inégalement, car d'un côté se trouvent seulement cinq *borraginées* et de l'autre soixante-dix-huit *labiées;* mais elles entraîneraient avec elles toute la famille sans aucun mélange : c'était la plus ample monographie qu'on en eût encore publiée. Rivinus a été obligé de revenir à la considération de la corolle ou de ce qu'il nomme simplement la fleur, pour continuer son tableau synoptique. Il mène donc à une suite de noms qui doivent être considérés comme *génériques :* le plus grand nombre est, comme il se l'était prescrit, d'un seul mot; mais quelques-uns, pour conserver la nomenclature officinale, sont composés de deux, comme *origanum spurium*. Un autre groupe, de vingt-cinq plantes environ, est encore formé d'une série assez généralement adoptée, celle des *personées* de Tournefort. De ce tableau synoptique, il résulte environ soixante-dix noms qu'il regarde comme génériques : il les reprend de suite, en leur ajoutant une description plus ou moins étendue des parties de leur fleur et de leur fruit. Il en résulte ainsi un caractère générique. La seconde livraison du spécimen parut en 1691. Dans l'avant-propos, Rivinus dit qu'il a laissé de côté à dessein les deux classes de *dipétales* et de *tripétales* irrégulières, vu leur petit nombre, pour arriver aux *tétrapétales* irrégulières. De cent trente-sept planches aussi bien exécutées que les premières, cent cinq appartiennent de même à une famille très-bien circonscrite, les *légumineuses;* une seule étrangère vient la troubler, la *fumeterre bulbeuse :* le tableau synoptique amène cinquante-deux noms génériques, dont quarante et un appartiennent aux légumineuses; ainsi c'est encore une belle monographie. Les tithymales sont rapportées à cette classe, seulement parce que leur pistil pédonculé est rejeté d'un côté. La troisième livraison ne parut qu'en 1699 : elle embrasse les pentapétales irrégulières dans cent trente-neuf planches, dont la majeure partie comprend sans mélange les *ombellifères;* car, des soixante-sept genres auxquels conduit le tableau synoptique, cinquante-cinq appartiennent à cette famille. Il est certain que le plus grand nombre des plantes qui la composent ont évidemment les fleurs *irrégulières;* mais il y en a aussi qui paraissent très-régulières : pour les ramener aux autres, Rivinus s'appuie sur les deux styles qui sont jetés hors du centre. A l'imitation de Morison, c'est entièrement sur la forme du fruit qu'il détermine leur caractère. Il rapporte à cette classe plusieurs arbres, comme les casses et le marronnier d'Inde, qu'à l'imitation de Tournefort, il nomme *hippocastanus;* mais il est plus exact que lui dans la description de son fruit, car il dit qu'il est à trois loges, quoiqu'il n'y en ait souvent qu'une qui se conserve dans la maturation. A ces trois livraisons Rivinus ajouta successivement diverses planches dispersées dans ces trois classes et dont quelques-unes appartiennent à des plantes figurées pour la première fois; mais elles manquent en tout ou en partie dans le plus grand nombre des exemplaires, ce qui peut venir de ce qu'elles ne sont pas numérotées. C'est encore plus rarement qu'on peut se procurer un quatrième spécimen, que Ludwig fit paraître plusieurs années après la mort de Rivinus. Il contient les *hexapétales*

Digitized by Google

irrégulières, dont le plus grand nombre appartient à la famille des *orchidées*. C'est donc environ cinq cents figures que Rivinus a fait exécuter magnifiquement; mais nulle part on n'a fait le recensement de ce beau travail : elles sont aussi grandes que celles de l'*Hortus Malabaricus*, et elles ont sur elles l'avantage de n'être pas pliées. Mais si, dans l'ouvrage de Rheede, ce format a été souvent nécessaire pour donner une idée du gigantesque des plantes figurées, ici c'est presque toujours un luxe beaucoup plus incommode qu'utile, d'autant qu'on n'y a jamais offert que le sommet de la plante, le dessinateur évitant toujours de représenter sa partie inférieure, surtout la racine. Cette partie était cependant essentielle, surtout pour les ombellifères, où les feuilles diffèrent quelquefois singulièrement, suivant qu'elles occupent le haut ou le bas de la plante. Du reste, elles font honneur au dessinateur et au graveur pour la manière dont elles sont exécutées; mais ni l'un ni l'autre ne sont nommés nulle part. On reconnaît très-bien qu'elles ont été peintes sur le vivant; il n'est pas moins évident que c'est dans les jardins seulement qu'on a pris leur modèle, ce que dénote une sorte d'embonpoint qu'elles doivent à la culture. Il paraît que Rivinus n'avait pas eu le loisir d'étendre au loin ses recherches : il ne cite qu'une herborisation faite par lui sur les monts Bructères. Ce n'était cependant que par ces figures qu'il voulait donner l'ensemble de sa méthode : aussi ne put-il y parvenir dans une trentaine d'années qu'il survécut à sa première livraison; d'ailleurs, outre l'incommodité du format, son prix le mettait hors de la portée des commençants. Ce ne fut que par les soins d'Heucher que l'on put connaître cet ensemble : c'est dans un simple catalogue qu'il publia en 1711, mais avec la sanction de Rivinus; on y voit, comme dans les quatre classes publiées, paraître des familles très-complètes, quoique troublées par un petit nombre de disparates : on est surpris de trouver parmi les composées le nénuphar et l'ellébore. Ainsi ces figures, qui seules eussent suffi pour faire la réputation d'un botaniste, nuisirent à la sienne; il sentit cet inconvénient et fit une première tentative pour y obvier : ce fut en publiant son *Introduction* à part, dans un petit volume in-8°, qui parut en 1696 et eut encore peu de succès; la troisième édition, sous ce titre : *Introductio generalis in rem herbariam; accedit corollarii loco responsio ad Joh. Jac. Dillenii objectiones*, Leipsick, mai 1720, fut plus recherchée à cause de la réponse à Dillenius. Mais l'amertume de cette réponse, contre un homme qui, par la suite, acquit une plus grande réputation que lui en botanique, a laissé, peut-être injustement, une idée défavorable du caractère de Rivinus. Dans une courte préface, l'auteur dit qu'il espère compléter son travail sur les plantes à fleurs irrégulières, en publiant l'année suivante celles à fleurs *hexapétales*; que, d'après cet exemple, on pourra facilement reconnaître les régulières; mais, comme les plantes qui sont à fleurs incomplètes ou qui n'en ont pas du tout sont plus difficiles à débrouiller, il compte les publier pour peu que ses autres occupations lui en laissent le temps. Il est clair, d'après ces expressions, que, depuis vingt ans qu'il avait publié le dernier spécimen, il n'en avait préparé qu'un seul, celui qui contient les *orchidées*, et que publia Ludwig longtemps après : ainsi ce que Cramer a dit, dans son *Tentamen botanicum*, que Rivinus, ayant dépensé déjà quatre-vingt mille florins pour son ouvrage, ne put l'achever et mourut dans la pauvreté, est au moins exagéré. Mais on peut croire que, vivant avec une sorte de magnificence, il ne laissa guère à son fils unique, Jean-Auguste Rivinus, que les matériaux qu'il avait recueillis. Celui-ci se montra digne de cette succession en faisant soutenir une thèse en 1723 *De terris sigillatis*; il y faisait connaître une collection de toutes les terres usitées en médecine, que son père avait rassemblées à grands frais; mais elle ne tarda pas à être dissipée, ainsi que tous les autres travaux qu'il avait préparés; car ce fils ne lui survécut que deux ans. Il était né en 1692 et mourut en 1725. On regretta surtout les préparatifs que Rivinus avait faits pour composer l'histoire des botanistes, accompagnée de leurs portraits. C'était l'extrait de sa bibliothèque, la plus riche dans cette partie qu'on eût encore vue, comme le témoigne son catalogue, qui parut en 1727, composé de 7968 articles, et accompagné de sa propre vie, sous le titre de *Bibliotheca Riviniana*. On peut consulter aussi son éloge funèbre, pièce académique publiée par G.-F. Ienichen, Leipsick, 1724, in-fol. Nous ne donnerons pas ici le détail des critiques qu'essuya le système ou la méthode de botanique de Rivinus; elle eut peu de partisans, mais beaucoup d'imitateurs, qui, s'emparant de la première idée, la tournèrent et retournèrent sans progrès réel pour la science. Heucher fut le seul qui la reproduisit dans son entier, en 1711. Chrétien Knaut préféra le nombre des parties à leur régularité; il supprima quelques classes, en se fondant sur des propositions qui passèrent longtemps pour des paradoxes; mais celle qui choqua le plus alors, qu'il n'y avait pas de graines nues ou sans péricarpe, est regardée maintenant comme une vérité incontestable. Ruppius, en 1718, effectua des changements plus utiles. Hebenstreit, en 1726, en répondant aux critiques qu'on avait faites contre la méthode de Rivinus, essaya de déterminer la continuation de ses travaux. Ludwig, en 1737, fit quelques légères modifications; mais en 1742, à l'imitation de Linné, il y introduisit la considération des étamines. Il fut suivi par Gouan en France, en 1765, et par Hill en Angleterre. Cramer chercha, d'abord en 1724,

Digitized by Google

ensuite en 1744, dans son *Tentamen botanicum*, à combiner Rivinus avec Tournefort, et en admettant avec ce dernier la distinction des arbres et des herbes, il fit rétrograder la classification : de plus, il montra comment on pouvait abuser des tableaux synoptiques. Enfin Barbeu du Bourg, dans son *Botaniste français*, chercha, non sans quelque succès, à fondre la méthode *naturelle* avec l'*artificielle*. Le principal mérite de Rivinus est d'avoir coopéré à la fondation des genres et d'avoir créé la méthode artificielle; il gâta les premiers par une nomenclature peu correcte. Quant à l'autre, il prouva, par quelques passages, qu'il voyait au delà de ce qu'il avait exécuté : ainsi il avait observé : 1° le rapport numérique des étamines avec les divisions de la corolle; 2° que dans les fleurs doubles le calice conservait ses divisions primaires : 3° en donnant pour raison de la préférence qu'il accordait à la fleur sur le fruit pour la classification que la fleur venant la première, on pouvait au moins voir le rudiment de ce fruit et prévoir par là quelle serait sa forme : par là il recommandait indirectement de considérer le pistil. Ces aperçus sont des germes qui n'ont fructifié que de loin en loin. Ainsi Tournefort, voyant que le nombre des parties de la fleur était sujet à varier, crut que sa figure prise en général serait plus constante; mais, s'il eût remarqué la fixité du calice, il se serait plus occupé de ce nombre. D'un autre côté, prenant pour division secondaire les rapports du pistil avec cette fleur, il en signalait l'importance. Haller, en 1732, partant du rapport numérique des étamines, comparé avec les parties de la corolle ou du calice, faisait faire un grand pas à la science. Linné, par une abstraction qu'il crut philosophique, prescrivant de ne regarder que ces étamines et de les compter isolément, la fit rétrograder; d'un autre côté, il la faisait avancer en attirant l'attention sur la composition du pistil. Wachendorf, qui masqua une logique saine sous un appareil grec, mit fin à des subtilités prolongées sur la distinction de la corolle et du calice. Barbeu du Bourg, par une coupe artificielle, la rendit plus commode. Ce sont là les vrais éléments de la classification; mais ils sont encore épars. Il s'agit de les réunir convenablement : c'est ce qu'on n'a point encore fait. Ce n'est pourtant que par eux qu'une seule fleur cueillie suffirait pour fixer la nomenclature de la plante dont elle a été détachée. Rivinus n'en a employé qu'une partie et a seulement entrevu les autres; mais toutes avaient été signalées par Jungius cinquante ans avant lui. On peut croire que ce qui a empêché Rivinus de donner à ses idées sur la botanique tout le développement dont elles étaient susceptibles, c'est la multiplicité et la variété de ses occupations, qui lui étaient commandées par les différentes chaires qu'il remplissait. Cette cumulation, assez ordinaire à cette époque dans les universités, lui prescrivait de s'occuper à la fois de physiologie animale, de matière médicale, de chimie et de botanique. De là les autres ouvrages qu'il a publiés et qui n'étaient que le programme des thèses qu'il faisait soutenir. Celles de matière médicale donnèrent lieu à l'ouvrage qu'il publia in-4°, en 1703, sous ce titre : *Censura medicamentorum officinalium*, qui reparut en 1710 dans une collection de toutes ses dissertations académiques ou médicales (au nombre de quarante-sept). Il y fit voir que, par ignorance de l'histoire naturelle, on employait quelquefois des objets totalement différents de ceux qui étaient prescrits. Dans une de ces thèses, soutenue en 1722 (in-4°, fig.), il attribue à une espèce de ciron, *acarus*, la démangeaison qu'on éprouve dans la gale. Cette thèse n'est point citée par Linné dans ses *Exanthemata viva*. Enfin Rivinus publia en 1722 *Introductio ad chemiam*. Le P. Plumier voulut récompenser les travaux de cet homme justement célèbre en donnant le nom de *rivina* au genre qu'il forma d'un arbuste de la famille des atriplicées, qui, comme dit Linné, étant toujours verdoyant, portant à la fois des feuilles, des fleurs et des fruits, est digne du plus *florissant* botaniste de son temps. D. P—s.

RIVOIRE (Antoine), né à Lyon le 13 mars 1709, entra dans l'ordre des Jésuites. Après la destruction de sa compagnie, il habita sa patrie, y devint membre de l'académie et mourut vers 1789. On a de lui : 1° *Traité sur les aimants artificiels*, 1752, in-12; 2° *Nouveaux principes de perspective linéaire*, traduits de deux ouvrages, l'un anglais, du docteur Brook Taylor, l'autre latin, de M. Patrice Murdoch, avec un essai sur le mélange des couleurs de Newton, 1757, in-8°; 3° *Histoire métallique de l'Europe, ou Catalogue des médailles modernes du cabinet de M. Poulhariez*, 1767, in-8°; 4° *Vie de St-Castor, évêque d'Apt*, 1768, in-12. La bibliothèque de Lyon conserve quelques-uns de ses manuscrits. Son éloge, par M. Jars, fait partie des manuscrits de la même bibliothèque (*voy.* n° 1389 des *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, par A.-F. Delandine). A. B—t.

RIVOIRE SAINT-HIPPOLYTE (le chevalier de), ancien officier de marine, né dans les environs de St-Etienne d'une famille noble vers 1770, entra fort jeune au service dans la marine. Il émigra en 1792 et rentra en France peu de temps après, pour y remplir une mission auprès du marquis de Saillan, qui commandait le rassemblement des royalistes à Jalès. L'année suivante, il se trouvait à Gênes auprès du marquis de Marignan, qui, après la mort de Louis XVI, y représentait le frère de ce prince devenu régent du royaume. Lorsque les habitants de Toulon se livrèrent si imprudemment aux puissances alliées, le jeune chevalier de Rivoire y fut appelé par les chefs royalistes, entre autres le baron d'Imbert, qui le cite avec éloge dans ses *Mé-*

Digitized by Google

moires. Il concourut avec beaucoup de zèle à la défense de la place contre les républicains, notamment à l'attaque du fort nommé le *Petit Gibraltar*, où se trouvaient les Espagnols. Obligé de fuir après la honteuse évacuation ordonnée par l'amiral Hood, il se réfugia en Angleterre; et là, toujours plein de dévouement pour la cause royale, il fut un des agents les plus actifs de toutes les entreprises dont elle fut le but ostensible ou secret, entre autres le projet de s'emparer, au commencement de l'année 1800, du port de Brest. Une partie de la correspondance à laquelle ce complot donna lieu a été insérée dans le volume imprimé par la police consulaire sous le titre de *Papiers saisis à Baireuth*. Le chevalier de Rivoire, qui fut arrêté à Calais et longtemps détenu à Paris, puis à Brest, où une commission militaire osa l'absoudre, fut néanmoins encore retenu prisonnier et conduit à Nantes, puis à Rochefort, où d'autres juges prononcèrent son bannissement. On le transportait en conséquence à la frontière d'Espagne, quand il fut emprisonné à Lourdes dans un cachot humide et profond, d'où il réussit cependant à s'évader par le secours de sa femme, qui était venue l'y rejoindre. Pendant cette détention, la police avait fait insérer dans le *Moniteur* une lettre dans laquelle le chevalier de Rivoire aurait avoué tous ses projets de contre-révolution et indignement accusé les princes qui l'en avaient chargé. Il a désavoué cette lettre dans un ouvrage publié en 1814 et dédié à Louis XVIII, sous ce titre : *Histoire de la marine française et de la loyauté des marins sous Bonaparte, contenant en outre le récit de la mission de l'auteur à Brest pour le service du roi, des événements extraordinaires et des persécutions sans nombre qui en furent la suite*, Paris, 1814, in-8°. On trouve dans ce volume une longue relation de toutes les entreprises que fit le chevalier de Rivoire pour la cause des Bourbons. Après son évasion de la prison de Lourdes, en 1804, il s'était rendu à Madrid, où, particulièrement recommandé au comte de Strogonoff, ambassadeur de Russie, il avait reçu de ce diplomate des instructions et des moyens de se rendre en Angleterre. Il se livra de nouveau dans ce pays à des intrigues politiques. La plus importante fut relative à la défection des troupes espagnoles qui se trouvaient alors en Allemagne, comme alliées de la France, sous les ordres de la Romana (*voy.* ce nom), et qui, à la nouvelle du soulèvement de leur patrie contre l'invasion de Napoléon, en 1808, résolurent d'abandonner la cause de la France et s'embarquèrent sur une flotte anglaise pour retourner en Espagne. Rivoire fit beaucoup de démarches pour le succès de cette affaire, et nous avons su par M. de Bellemare, alors commissaire général de police à Anvers, qu'il passa plusieurs fois dans cette ville pour aller s'entendre avec Bernadotte sur les moyens d'exécution. Nous avons aussi appris du même fonctionnaire que le ministre de la police Fouché était initié dans cette intrigue et qu'il la favorisait de tout son pouvoir. C'est un fait historique peu connu, mais bien important, et dont la vérité nous est démontrée. Le chevalier de Rivoire fit donc, sous la protection de Fouché (*voy.* CHARLES XIV JEAN), comme agent du ministère britannique et d'accord avec Bernadotte, sous les ordres duquel se trouvaient placées les troupes espagnoles, plusieurs voyages en Hollande, en Danemarck et en Angleterre. Ayant voulu revenir en France un peu plus tard (1810) sans les mêmes garanties, et lorsque le duc d'Otrante n'était plus ministre, on l'arrêta à son debarquement en Hollande et on l'amena prisonnier à Paris, où il fut détenu à la Force, puis à Vincennes et transféré au château de Ham. C'est dans cette position que la restauration le trouva en 1814. Bientôt mis en liberté, il se hâta de faire imprimer la brochure que nous avons indiquée et de la présenter au roi. Nous ignorons s'il obtint de ce prince une récompense de tant de périls et de travaux; mais il est sûr que le gouvernement britannique lui continua une assez bonne pension, et qu'il en jouit jusqu'à la fin de sa vie en 1829. Le chevalier de Rivoire avait, pendant les loisirs assez rares que lui laissèrent ses intrigues et sa captivité, composé deux romans peu remarquables qui ont été imprimés : 1° *les Israélites modernes, ou les Aventures des deux frères Daroca*, Paris, 1812, 2 vol. in-12, publiés sous le pseudonyme de *Hakoben*; 2° *Adar et Melek, ou les Pirates barbaresques*, traduit de l'arabe de Joshiah Hakoben par le chevalier de R***, Paris, 1815, 4 vol. in-12. C'est une traduction évidemment supposée, car l'auteur ne savait pas un mot d'arabe. M—D j.

RIZA (ALI), huitième imam de la race d'Ali, gendre de Mahomet, était fils de Moussa al Kadhem, qui fut le septième. Il naquit à Médine l'an 148 de l'hégire (765 de J.-C.), et se rendit si recommandable par ses vertus et par sa piété, que le calife al Mamoun, voulant apaiser les troubles excités dans l'empire musulman depuis un siècle et demi par le schisme qu'y avait occasionné l'usurpation successive des califes ommeyades et abbassides sur les descendants du prophète, et par les efforts de ceux-ci pour soutenir leurs justes prétentions, crut devoir adopter l'imam Ali, auquel il donna le surnom de *Riza* ou *Redha* (l'agréable à Dieu). Il le fit venir à Mérou, dans le Khoraçan, le choisit pour gendre et le déclara son successeur l'an 201 (817); mais cette mesure impolitique mécontenta les Abbassides et leur mit les armes à la main contre le calife qui avait voulu les dépouiller de leurs droits. La mort d'Ali Riza arrivée à Thous, dans le Khoraçan, l'an 203 (818), et attribuée généralement au poison qu'ils lui firent donner secrètement, mit fin à leur révolte et sauva le trône ébranlé d'Al Mamoun (*voy.* MAMOUN). Le sépulcre

Digitized by Google

de l'imam Ali Riza est en si grande vénération chez les Persans et chez tous les peuples mahométans de la secte d'Ali, ou Chyites, qu'ils viennent de toutes parts le visiter à Meschehed, dont le nom a remplacé celui de Thous et signifie le *sépulcre par excellence*, ou le *lieu du martyre*. Cette ville est réputée sainte : c'est un lieu d'asile pour les criminels, et un auteur persan, cité par Khondomir, assure que ce pèlerinage est quatre-vingts fois plus méritoire devant Dieu que celui de la Mecque. Ali Riza passe pour un des fondateurs des religieux nommés sofys. Il eut pour successeur son fils Mohammed al Djawad. A—T.

RIZA-BEG. *Voyez* MEHEMET.

RIZA-HASSAN PACHA, homme d'Etat ottoman, est un des nombreux exemples qu'offre l'histoire de la Turquie des faveurs de la fortune. Né vers 1809 de parents pauvres, il était, à l'âge de seize ou dix-sept ans, simple garçon de boutique dans un bazar à Constantinople. Il fixa un jour les regards du sultan Mahmoud, fut admis au nombre des pages de Sa Hautesse et devint l'objet d'une protection toute spéciale. Il en profita pour amasser une fortune des plus considérables. Jusqu'à la mort de Mahmoud, survenue en 1839, il ne prit point part aux affaires, du moins d'une façon ostensible, et on aurait pu supposer que le décès de son maître allait rejeter ce favori dans l'obscurité, attirer peut-être sur lui l'exil et la confiscation de ses biens. Il en fut tout autrement. Le nouveau sultan était presque un enfant; sa mère, la sultane *validé*, dont l'influence était toute-puissante, se servit de son pouvoir pour élever Riza-Hassan au faîte des honneurs. Pendant cinq ans il fut à la fois grand maréchal du palais et *séraskier* (commandant en chef de l'armée). Il s'acquitta de cet emploi mieux qu'on ne le prévoyait; des réformes utiles furent introduites dans l'organisation des troupes, dans l'administration des services; les innombrables abus qui sont le fléau de la Turquie ne purent cependant pas tous être déracinés. On reprocha d'ailleurs au séraskier de se servir souvent de sa puissance pour favoriser ses intérêts personnels. La Sublime Porte est un foyer perpétuel d'intrigues acharnées, et les ministres tombent, se relèvent et retombent rapidement. Riza-Hassan avait beaucoup d'ennemis; ils parvinrent en 1845 à le faire destituer; tous ses emplois lui furent enlevés, et un de ses palais, sur le Bosphore, lui fut assigné comme lieu d'exil. Trois ans après, en 1848, un retour de faveur de la part du sultan lui rendit le grade de séraskier, qu'il perdit de nouveau en 1850. On le nomma successivement gouverneur des provinces de Brousse et de Salonique; c'était l'éloigner de la capitale. Il y revint en 1853 et reçut le titre de capitan-pacha ou ministre de la marine, quoiqu'il fût fort étranger aux connaissances nautiques. Au commencement de l'année 1855, il fut rappelé dans ses fonctions de séraskier; c'était l'époque de la guerre de Crimée, et Riza fit preuve d'activité, cherchant à tirer le meilleur parti possible des forces ottomanes que leur résistance aux troupes russes sur les bords du Danube et que la défense de Silistrie avaient investies d'un reflet honorable. Bientôt renversé par de nouvelles manœuvres dans la *camarilla* (s'il est permis de transporter en Turquie ce mot espagnol) qui s'agite autour du sultan, il reprit pour la quatrième fois, en octobre 1858, son grade de séraskier, et fort peu de temps après, en mai 1859, la mort vint mettre un terme à cette existence agitée. Z.

RIZI (FRANÇOIS), peintre, né à Madrid en 1608, fut élève de Vincent Carducho. Dès son enfance, il annonça les rares dispositions qu'il tenait de la nature. Aucune des difficultés de son art ne pouvait l'arrêter; mais une si grande facilité dégénère presque toujours chez lui en incorrection. Cependant cette faculté de savoir improviser, pour ainsi dire, en peinture, lui obtint une vogue d'enthousiasme. En 1653, le chapitre de Tolède le choisit pour son peintre, en remplacement d'Antoine Rubio, pour le récompenser des peintures dont il avait orné la cathédrale; et, en 1665, il lui confia, conjointement avec Careño, la peinture d'une des chapelles de la même église, ainsi que celle du sanctuaire de Notre-Dame. Ces ouvrages les occupèrent pendant cinq années. En 1656, il obtint le titre de peintre du roi Philippe IV, titre que Charles II confirma et auquel ce monarque joignit même une place à la cour. Une maladie ayant empêché Carreño de terminer, dans un des appartements du palais royal de Madrid, la *Fable de Pandore*, Rizi fut chargé d'achever l'ouvrage commencé : il y ajouta, dans les angles du salon, quatre jolis sujets de sa composition, peints sur des fonds d'or. Aidé de Carreño, d'Escalante et de Montouan, il dirigea la construction d'un monument dit de la *Semaine sainte*, et il se chargea des peintures allégoriques et historiques dont il était orné. Il peignit, avec les mêmes artistes, la *Galerie des Dames*. Mais ce qui mit le sceau à sa réputation, ce furent les fresques qu'il exécuta seul dans le couvent de St-Antoine des Portugais. Rizi avait sur son art des principes qui l'ont empêché d'atteindre le degré de perfection auquel il était appelé; il préférait la facilité à la correction, et la peinture n'était pour lui qu'un moyen de s'enrichir. Mais si ses nombreux ouvrages pèchent par l'incorrection, ils se font tous remarquer par un coloris agréable, par une touche hardie, par des attitudes énergiques et une grande fécondité d'invention. Presque toutes les églises de Madrid, de Tolède, de Ségovie, d'Alcala, le Retiro, le Pardo sont enrichis de ses tableaux. Il cultiva également l'architecture. Il fut chargé, comme architecte, de la direction des décorations du théâtre du Retiro. Ce fut surtout dans cette par-

Digitized by Google

tie qu'il déploya les richesses de son imagination; mais c'est alors aussi que, donnant l'essor à la bizarrerie de son génie, il se livre à des écarts que le goût réprouve. Son exemple ne mit cette manière que trop en vogue; et elle se répandit dans toute l'Espagne. Charles II, voulant élever dans le monastère de l'Escurial un monument digne de recevoir le St-Sacrement, en confia l'exécution à Rizi; il ne restait plus à terminer que le tableau destiné à voiler le tabernacle, lorsque l'artiste mourut, le 2 avril 1685. Ce fut Claude Coello, son élève, que l'on chargea d'achever ce tableau, dont il fit un chef-d'œuvre. — Le frère *Jean* Rizi, frère du précédent, naquit à Madrid en 1595 et fut élève de Jean-Baptiste Mayno. Ses progrès furent rapides. A quarante ans, il résolut d'embrasser la vie religieuse, il se présenta au monastère du Mont-Serrat; mais n'ayant pas une dot suffisante, il fut refusé. Il demanda deux jours, s'enferma dans son atelier, peignit un *Christ* qu'il vendit et qui lui procura bien au delà de ce dont il avait besoin. Il vint ensuite à Madrid, où il fut nommé abbé du couvent de Medina del Campo. En 1653, il passa à celui de San-Millan de la Cogolla et y peignit trente tableaux d'église; il en exécuta aussi à St-Jean-Baptiste et à la cathédrale de Burgos. De retour au monastère de St-Martin, il se chargea de tous les tableaux du cloître. Ce fut alors qu'il se détermina, malgré son âge avancé, à se rendre à Rome, pour y étudier les chefs-d'œuvre de l'art. Il peignit quelques tableaux au Mont-Cassin. Le pape, charmé de ses vertus religieuses, dont l'exercice de son art ne l'avait jamais détourné, lui conféra un évêché; mais sa mort, arrivée en 1675, l'empêcha d'en prendre possession. Il a composé un traité de la peinture, dédié à la duchesse de Bejar, dont il avait été le maître de dessin. Le style de ce peintre est peu terminé, et ses ouvrages paraissent peints au premier coup; mais il est savant dans la science du clair-obscur; ses poses sont heureuses et naturelles. Il l'emporte sur son frère par la pureté et la correction du dessin. P—s.

RIZZIO (David Riccio, plus connu sous le nom de), favori de Marie Stuart, naquit à Turin, d'un père honnête, mais pauvre, gagnant sa vie à enseigner la musique. David, le plus jeune de ses enfants, avait une voix agréable; il alla à la cour de Savoie, qui se trouvait à Nice, mais il n'y reçut pas les encouragements dont il s'était flatté. Ayant suivi le comte de Moret, nommé ambassadeur en Ecosse (1564), la reine Marie Stuart l'entendit chanter dans ses concerts, elle le goûta et le prit à son service. Flatteur adroit, Rizzio ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces, sans que l'on pût toutefois en rien soupçonner de contraire à la vertu de cette princesse, car Rizzio était contrefait, d'une figure peu gracieuse, et Marie Stuart était la plus belle femme de son temps. Sa faveur augmenta néanmoins de jour en jour; il devint secrétaire d'Etat pour les affaires de France et se livra tout entier aux intrigues de cour. Son insolence, dit-on, le rendit odieux. La noblesse qu'il dénigrait, et dont il s'était attiré la haine, le fit égorger par un misérable, nommé Ruthven, presque sous les yeux de la reine (*voy.* Marie Stuart), le 9 juin 1566. Cette mort tragique excita au plus haut point l'intérêt de Marie Stuart, et quand cette princesse en eut le pouvoir, elle le fit exhumer et déposer dans le tombeau des rois, ce qui fournit à ses ennemis une nouvelle occasion de la calomnier. L'opinion générale est que la musique écossaise reçut un degré de perfection de Rizzio, qu'il la polit et qu'il fut l'auteur des airs que les Ecossais ont chantés pendant deux siècles. Mais cette opinion n'est appuyée que sur une tradition vague. D'ailleurs, simple chanteur et joueur de luth, il n'était point compositeur; puis les soins qu'exigeaient de lui ses emplois, son ambition et le court intervalle qui s'écoula depuis son arrivée en Ecosse et son élévation, ne lui avaient laissé ni le temps ni le loisir de faire une si grande réforme. T—d.

RJÉVOUSKI (le comte Adam), historien et poëte polonais, né le 10 août 1760 à Nesvige, ville du gouvernement de Minsk, en Lithuanie, eut pour instituteur l'évêque Naruszewicz (*voy.* ce nom). En 1782, 1784 et 1786, le comte Rjévouski fut envoyé aux diètes polonaises, où il se distingua par son éloquence et d'excellentes vues. En 1788, il fut nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la cour de Pologne en Danemarck. Deux ans après, il siégea au sénat de Pologne et, en 1817, à celui de Russie. Sans cesser de remplir avec exactitude ses importantes fonctions, le comte Rjévouski s'occupa avec succès de littérature, et il écrivit en polonais et en français plusieurs ouvrages très-remarquables. Il a laissé après sa mort, arrivée le 24 janvier 1825, un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels nous citerons les *Mémoires sur le règne du roi Stanislas-Auguste*, mémoires précieux parce que l'auteur, occupant des fonctions importantes, fut à même de connaître beaucoup de circonstances ignorées du public. Un manuscrit intitulé *Rectification des erreurs dans l'ouvrage du général Dumouriez, sur la confédération de Bar*, est du plus haut intérêt. Rjévouski a laissé en outre des *Remarques sur les lois de Pologne;* des *Dialogues des morts;* des traductions en vers polonais de deux tragédies françaises, *Polyeucte* et la *Mort de César;* des *Géorgiques polonaises;* une traduction des *Elégies de Tibulle*, et un grand nombre de poésies diverses. Z.

RJEVSKI (Alexis-Andrevitch), poëte russe, né en 1739, était issu d'une des premières maisons de l'empire et fut sous les règnes de Catherine II, de Paul Ier et d'Alexandre, conseiller privé, chambellan, sénateur et membre de l'académie de St-Pétersbourg. On a de lui un grand

Digitized by Google

nombre de fables fort ingénieuses, et qui, si elles n'ont pas tout l'atticisme de la langue, ni tout l'intérêt et le piquant de l'apologue, sont au moins d'un style pur et correct. Rjevski a aussi composé beaucoup d'odes, épîtres, stances, églogues, élégies, etc., que l'on trouve insérées dans les journaux de Moscou de 1760 à 1763, et une tragédie en cinq actes intitulée *le Faux Smerdis*, qui fut jouée en 1769 sur le théâtre de Moscou avec un grand succès. On a encore de lui quelques ouvrages en prose qui sont estimés. Il mourut en 1804. — Rjevska (Alexandra-Fedorovna), épouse du précédent et sœur du maréchal Kamenski, fut aussi remarquée pour son talent poétique et cultiva avec un égal succès la peinture et la musique. Elle parlait avec facilité plusieurs langues, entre autres le français et l'italien; mais ce fut une fleur qui ne brilla que peu de temps, puisque, née en 1740, elle mourut en 1769, et qu'ainsi elle n'alla pas jusqu'à sa trentième année. Ses œuvres poétiques, comme celles de son mari, ne se trouvent que dans les journaux russes de cette époque. M—D j.

ROA (Martin de), jésuite, né en 1563, à Cordoue, embrassa la règle de St-Ignace à l'âge de quinze ans, et, après s'être perfectionné dans la connaissance des langues et de la littérature anciennes, professa la rhétorique au collége de sa ville natale, où il donna ensuite des leçons sur l'Ecriture sainte. Ses talents l'élevèrent aux premiers emplois de la société. Il fut successivement recteur dans différents colléges, provincial de l'Andalousie et enfin procureur général près du saint-siége. A son retour de l'Italie, il abdiqua ses différentes fonctions pour se livrer entièrement à l'étude de l'histoire et des antiquités. Il mourut à Montillo, le 5 avril 1637, âgé de 74 ans. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque de Southwell*, p. 501 et suivantes. Les principaux sont : 1° *Singularium locorum et rerum S. Scripturæ libri VI, in duas partes distincti; item de die natali sacro et profano liber unus*, Lyon, 1667, in-8°. Cette édition est la plus complète et la plus recherchée. 2° *De accentu et recta in græcis, latinis, barbaris pronunciatione;* 3° *De Cordubæ principatu et de auctoritate et antiquitate sanctorum martyrum Cordubensium, ac de Cordubensi Breviario*, Lyon, 1617, in-4°. L'auteur traduisit lui-même cet ouvrage en espagnol et y fit des additions, Cordoue, 1636, in-4°. 4° *Santos Honorio, Eutichio, Estevan, patronos de Xeres de la Frontera; nombre, sito, antiguedad de ciudad, valor de sus ciudadanos*, Séville, 1617, in-4°; 5° *Del estado de las almas en purgatorio*, ibid., 1624, traduit en latin et en italien. Cet ouvrage, rare et recherché des amateurs, est, dit Feller, plus curieux qu'utile. L'auteur y avance plusieurs choses qu'il eût mieux valu laisser dans les secrets de Dieu. 6° *Malaga, su fundacion, su antiguedad*, etc., Malaga, 1627, in-4°; 7° *Historia de la mui antigua y noble ciudad de Ecija*, Séville, 1629, in-4°. W—s.

ROBATTO (Jean-Etienne), peintre, naquit à Savone en 1619 et fut élève de Carle Maratte. Il était jeune encore lorsqu'il se rendit de Gênes à Rome pour suivre les leçons de ce maître. Après les avoir reçues pendant quelque temps, il le quitta, mais momentanément, et se hâta de revenir sous la direction d'un si habile professeur; il y demeura, cette seconde fois, pendant plusieurs années. Pour se perfectionner dans la pratique et orner son imagination, il étudia les chefs-d'œuvre des principales écoles d'Italie; de là il passa en Allemagne et, riche de tout ce qu'il avait recueilli dans ses voyages, il revint se fixer dans sa patrie. On cite, entre autres, son tableau de *St-François recevant les stygmates*, qu'il a peint à fresque dans le cloître du couvent des capucins. On fait aussi le plus grand cas de plusieurs autres tableaux exécutés par lui à la même époque, et dont le dessin et surtout le coloris excitaient l'admiration des plus habiles professeurs de son temps. Il ne put malheureusement résister à la passion du jeu, et, pour satisfaire ce penchant funeste, il ne rougit pas d'avilir son pinceau et le nom qu'il s'était déjà fait, en exécutant à bas prix et comme un vil manœuvre des ouvrages où l'on ne reconnaissait plus aucun indice de son premier talent. C'est ce qui a fait dire que Savone n'eut point de meilleur peintre, ni de pire que lui. Il mourut dans cette ville en 1733, accablé de vieillesse et dépouillé de toute considération. P—s.

ROBBE (Jacques), géographe et littérateur, né à Soissons en 1643, fit de très-bonnes études, fut reçu avocat au parlement de Paris, exerça les fonctions de maire perpétuel de St-Denis en France et obtint le titre d'ingénieur et géographe du roi (1). Il mourut à Soissons en 1721. On a de lui : 1° *Méthode pour apprendre facilement la géographie, contenant un abrégé de la sphère, la division de la terre et un petit traité de la navigation*, Paris, 1678, in-12; 2° édit., 1683, 2 vol. in-12. Guillaume Sanson (*voy.* ce nom), ayant critiqué cet ouvrage dans son *Introduction à la géographie*, Robbe, sans le nommer, lui répondit dans la préface d'une nouvelle édition de sa méthode, et la polémique en resta là, sans nuire au succès du livre dont l'auteur donna une 6e édition en 1714, et qui fut traduit en anglais et imprimé à Londres en 1705. Si la publication de cette méthode ne contribua pas beaucoup aux progrès de la science, elle servit du moins à rendre l'étude de la géographie plus accessible. La multiplicité des éditions qui s'en firent du vivant de l'auteur prouve que son utilité était généralement sentie. L'abbé de Gourné (*voy.* ce nom), auteur d'une *Géographie méthodique*, convient lui-même que celle de Robbe était la meilleure qui eût paru. Il y releva cependant des fautes et des inexactitudes.

(1) M. Quérard (*France littéraire*, t. 8, p. 67) dit qu'il fut d'abord *orfèvre*; mais il y a là évidemment quelque malentendu.

Plus tard Audierne l'augmenta beaucoup et la publia de nouveau, Paris, 1746, 2 vol. in-12 (*voy.* Audierne, où par erreur on a écrit Robert au lieu de Robbe). 2° *Emblème sur la paix*, présenté au roi le 29 mars 1679, Paris, in-4°. Cette pièce est ingénieuse et fut généralement goûtée. On y a rangé, sous les signes du zodiaque, les principales conquêtes de Louis XIV, dont la plus précieuse est celle de l'olivier de la paix. La gravure de cette composition est d'une délicatesse extrême. 3° *La Rapinière, ou l'Intéressé*, comédie en cinq actes et en vers (sous le speudonyme du sieur de *Barquebois*, anagramme des noms de l'auteur), Paris, 1683, in-12. Cette pièce fut représentée au Théâtre-Français le 4 décembre 1682. Les financiers y étaient assez maltraités, et leur cabale essaya vainement de la faire défendre ou du moins d'en empêcher la réussite; mais le public, qui s'y était porté en foule, applaudit aux traits lancés contre eux. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut la suppression de quelques tirades un peu vives; mais l'auteur les rétablit à l'impression. 4° *Trictractus carminibus elegiacis illustratus*, Paris, 1710, in-4°. Se serait-on jamais imaginé qu'on pût aller prendre les règles du trictrac pour sujet d'un poëme didactique latin? C'est cependant cette matière ingrate et rebelle à la poésie que l'auteur a choisie, peut-être même à cause des difficultés dont elle était hérissée; mais s'il ne les a pas toujours surmontées avec bonheur, on peut croire qu'un plus habile n'aurait pu mieux faire que lui. 5° *Les Hasards du jeu de l'hombre*, poëme avec des notes, adressé à la duchesse de Bourgogne. Robbe avait composé plusieurs dissertations sur quelques points de l'ancienne géographie des Gaules, mais elles sont restées inédites. On attribue à Jacques Robbe un *Traité de l'astrologie judiciaire*, dont nous n'avons pu découvrir la date ni le lieu d'impression. Le *Journal des savants* de 1678, in-4°, p. 178 et suivantes, contient de lui une lettre à M. Blondel, où il cherche à démontrer que la diminution des climats, qu'il a proposée dans sa géographie, procède de l'obliquité du tropique sur l'horizon. L—M—X.

ROBBE (Jacques), prêtre du diocèse d'Amiens, docteur et professeur en théologie de la maison et société de Sorbonne et grand maître du collége Mazarin, y mourut en 1742 à 64 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés : 1° *Tractatus de mysterio Verbi incarnati*, Paris, 1762, in-8°; 2° *De augustissimo Eucharistiæ sacramento*, Neufchâteau, 1772, in-8°; 3° *De gratia Dei*, 1780, 1781, 2 vol.; 4° *Dissertation* sur la manière dont on doit prononcer le canon et quelques autres parties de la messe, où l'on examine ce que l'on doit entendre par le *submissa voce* dans cet endroit du concile de Trente, *pia mater Ecclesia*, etc. L'objet de cette dissertation pleine de recherches et imprimée à Neufchâteau, en 1770, in-12, est de prouver que le rite de la prononciation secrète du canon et de quelques autres parties de la messe a été universellement et continûment observé dans l'Eglise grecque et latine depuis les premiers siècles jusqu'à notre temps; et qu'un prêtre ne peut, sans pécher, prononcer à haute voix les parties de la messe où le concile prescrit une prononciation secrète. Les ouvrages de Robbe ont été imprimés après sa mort par les soins de MM. Lebel, ses neveux, l'un docteur en théologie de la maison de Sorbonne, chanoine de Ste-Oportune; l'autre ancien recteur de l'université, mort le 19 octobre 1780 à l'âge de 63 ans. T—D.

ROBBÉ DE BEAUVESET (Pierre-Honoré), né à Vendôme en 1714, était fils d'un marchand gantier. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, chez les oratoriens. Son goût pour la poésie érotique, qu'il devait bientôt faire descendre jusqu'à cette licence qui tient de la crapule, se déclara dès sa première jeunesse et ne l'abandonna jamais. Collé rapporte, dans son *Journal historique* (janvier 1751), que Robbé reçut des coups de bâton et fut chassé de Vendôme comme auteur d'écrits injurieux pour plusieurs de ses compatriotes. La tradition du pays dit seulement qu'il avait fait des vers contre le marquis de Rochambeau, gouverneur du Vendômois et père de celui qui est mort maréchal de France, qu'un duel s'ensuivit ou fut près de s'ensuivre. Il est possible que ce soit cette affaire ou quelque autre incartade, pour laquelle Robbé se trouvait exposé aux poursuites de la justice, qui l'ait en effet forcé à s'éloigner de la résidence de sa famille. On assure qu'il composait presque toujours ses vers la nuit, dans son lit, et qu'il les écrivait à son réveil, sans beaucoup les retoucher ensuite. C'est ainsi qu'il enfanta son poëme (ou satire) du *Débauché converti*, méprisé jusque dans les lieux où l'on est le moins difficile sur cette espèce d'ouvrages. On l'attribua d'abord à Piron : il fut même imprimé dans ses œuvres; mais celui-ci ayant malignement encadré le poëte vendômois dans sa préface de la *Métromanie*, Robbé se vengea par une épître satirique, où il revendiquait son bien, et où il établissait la ligne de démarcation entre Piron et lui. On connaît de Robbé des odes, la plupart faibles, dont deux cependant obtinrent dans le temps du succès : c'est celle qui roule tout entière sur la *Distinction du corps et de l'âme*, et une autre intitulée *la Newtonique*. Il a fait aussi des épîtres badines, où l'on trouve tous les défauts de l'auteur; des contes, impies quand ils ne sont pas licencieux; des épigrammes, et des satires, dont l'une, adressée au bailli Durollet, n'est pas sans mérite. Au total, Robbé n'a guère traité que des sujets d'un goût singulier ou équivoque. Il est surtout connu par un poëme qu'on n'ose pas même nommer, et qui fit dire que l'auteur, *chantre du mal immonde* (*voy.* la *Dunciade* de Palissot), était *plein de son sujet*. Il ne le livra point à l'impression; mais il le lisait tant qu'on vou-

Digitized by Google

lait dans les salons. N'ayant pas craint d'essayer un jour sa muse satirique contre Louis XV, il fut averti à temps qu'on devait l'arrêter et saisir ses papiers : il substitua une pièce de vers apologétique à celle qui pouvait le faire conduire à la Bastille, et le roi, amené promptement à croire qu'on avait calomnié le poëte, n'eut plus aucune envie de le punir; il signa même pour lui un brevet de pension (1768) qui portait qu'elle était accordée à titre de gratification annuelle et *pour des considérations particulières*. Il est probable que cette pension eut pour objet principal de soustraire au grand jour certaines productions très-libres, dont le monarque ne voulait s'amuser qu'en particulier. Les mémoires du temps parlent de ce bienfait du roi comme ayant été provoqué par le contrôleur général Laverdy, et avec la condition que l'auteur brûlerait son poëme ordurier, ainsi que ceux de ses contes qui devaient offenser le plus les oreilles chastes. Robbé l'avait promis en même temps à ce ministre et à l'archevêque de Paris (1) : il tint parole; mais il savait ses vers par cœur et finit par les réciter à qui voulut les entendre. Louis XV lui avait aussi donné, au château de St-Germain en Laye, un logement, qu'il conserva jusqu'à la révolution. Après s'être laissé oublier pendant vingt ans, Robbé publia, contre les philosophes du jour, une satire que Laharpe cite dans sa correspondance avec le grand-duc de Russie (1776), en disant qu'elle est remarquable par une rudesse de style rare et curieuse. Certes Laharpe a raison sous ce rapport; car on n'a jamais poussé plus loin l'impropriété des termes et la discordance des sons, et cependant cette satire, outre les traits piquants qu'elle contient, offre quelques vers assez bons. Plus tard, le Quintillien français eût pardonné au poëte qu'il signalait ainsi d'avoir réduit à sa juste valeur la philosophie du 18e siècle. Robbé a encore composé : *Mon Odyssée, ou Journal de mon retour en Saintonge*, 1760, petit in-8°. L'auteur du poëme en est le héros; il ne s'expose point aux naufrages : c'est à pied que le nouvel Ulysse fait ses voyages, et l'on a prétendu que sa narration se ressentait des fatigues qu'il avait pu éprouver. Dans une satire que Palissot qualifie de *tudesque*, Robbé osa reprocher à Lemierre son défaut d'harmonie; mais la prose contournée avec effort, que celui-ci donne souvent pour des vers, en y attachant des rimes comme par gageure, peut passer pour de la poésie naturelle et mélodieuse en comparaison de celle du chantre obscène dont il s'agit ici. Il a du reste quelquefois de la verve, et l'on est tout surpris de le trouver de loin en loin heureux dans l'expression et dans le tour. Peut-être eût-il été vraiment poëte s'il n'avait manqué d'oreille et de goût. Il lui arrive trop habituellement de prendre la dureté pour l'énergie et le bizarre pour le pittoresque. On dirait que, dans son jargon pénible, barbare même, il s'est modelé sur Ronsard, son compatriote, mais sans atteindre au genre de mérite de ce dernier. Il avait fait mettre à son *Odyssée* des gravures d'après les dessins de Cochin, de manière qu'on achetait le livre pour les images. Quelle qu'eût été la conduite de Robbé dans sa jeunesse, il voulut se faire dévot, ce qui ne l'empêchait pas de souper assez fréquemment chez madame du Barry, et de débiter, ainsi que nous l'avons indiqué, ses vers libertins quand on les lui demandait. On a prétendu que son caractère ardent, son imagination exaltée le jetaient dans le jansénisme et même dans les extravagances des convulsionnaires. Bachaumont l'a dit dans ses *Mémoires secrets* (juillet 1762); il a reproduit son assertion en septembre 1764 et on l'a toujours répétée depuis. Robbé n'en fit pas moins quelques épigrammes, dans son genre si longtemps impur, contre les hommes et les femmes qui prenaient part à ces scènes scandaleuses, où il est réputé avoir lui-même figuré. Palissot dit que ce travers des *convulsions*, le repentir et la confusion achevèrent d'aliéner la raison de Robbé, et qu'une de ses manies était d'annoncer, aux petites-maisons, l'arrivée du prophète Elie; mais Palissot est le seul à parler de ce séjour aux petites-maisons, et l'on a de la peine à concevoir comment Robbé, s'il avait été enfermé comme fou, aurait composé plus tard des ouvrages tout à fait sérieux. Voici une épigramme dirigée contre lui en 1769, au sujet d'un poëme sur la religion, qui fut au moment d'être imprimé et qui était connu par des lectures de société :

> L'homme-Dieu but jusqu'à la lie
> Le calice de sa douleur :
> C'est ta dernière ignominie
> D'avoir Robbé pour défenseur.

Peut-être ce poëme n'est-il autre chose que celui qu'il a intitulé *les Victimes du despotisme épiscopal*, publié en 1792. On croit que Robbé avait, sur la fin de sa vie, composé un autre ouvrage, sous le titre des *Phénomènes de la nature considérés sous le rapport religieux*, et qui a été perdu ou brûlé; du moins n'a-t-il jamais été confié à la presse. La duchesse d'Olonne, morte à Avignon le 1er janvier 1777, laissa, par son testament, dont toutes les dispositions étaient extraordinaires, un legs de quinze mille francs à Robbé, qu'elle désignait comme avantageusement connu dans les lettres. Il mourut à St-Germain en 1794. On a de lui : 1° le *Débauché converti*, satire, 1736, in-12; réimprimée par erreur dans plusieurs éditions des œuvres de Grécourt et dans celles de Piron. C'est une des moins mauvaises pièces de Robbé; la lecture en est peu dangereuse, parce qu'elle est dégoûtante. 2° *Epître du sieur Rabot, maître d'école de Fontenoy,*

(1) M. de Beaumont; il faisait à Robbé une pension de douze cents francs, à condition qu'il ne laisserait point imprimer ses poëmes. (*Journal de madame du Hausset*, dans les *Mélanges* de Crawfurd, t. 4, p. 394-396 de l'édition in-8°.)

Digitized by Google

1745, in-8°, vers sur la bataille de Fontenoy; 3° *Odes nouvelles*, 1749, in-12; 4° *Satire sur le goût*, 1752, in-8°; 5° *Mon Odyssée, ou le Journal de mon retour de Saintonge*, poëme en quatre chants, 1760, in-12; 6° *Epître à M. de St-Foix*, 1767, in-12; 7° *Epître à M***, mon protecteur*, 1768, in-12; 8° *Satire au comte de **** (le comte de Bissy), 1776, in-8°; réimprimée dans les *Poésies satiriques du 18e siècle*. Robbé y maltraite également Piron, Palissot, Berruyer, Voltaire et Sabatier. 9° La *France libre, poëme sur la révolution actuelle de ce royaume*, Paris, L.-F. Prault, 1791, in-8° de 86 pages, ne contenant que les huit premiers chants du poëme. Une maladie de l'auteur l'empêcha de finir cet ouvrage. 10° Les *Victimes du despotisme épiscopal*, poëme en six chants, 1792, in-8° de 119 pages; reproduit sous le titre de *Poëme sur les vexations exercées par trois évêques successifs d'Orléans contre les religieuses de St-Charles*. Des religieuses, tracassées pour n'avoir pas voulu accepter la bulle *Unigenitus*, voilà le sujet de ce poëme, composé en 1769. On n'en aurait pas permis l'impression quand il avait quelque intérêt : il n'en avait plus pour personne lorsqu'il parut, au plus fort de la révolution. Du reste, comme dans la plupart des ouvrages de Robbé, on y remarque le défaut de goût et d'autres défauts encore qui étaient particuliers à cet auteur. 11° *Œuvres badines*, Paris, sous la rubrique de Londres, 2 vol. in-18, recueil posthume, contenant cinquante-neuf contes, la plupart orduriers; trente-sept épigrammes, que le prince de Ligne a le mauvais goût de mettre au-dessus de celles de Rousseau et de Boileau; quinze épîtres et deux satires. On a publié à Paris en 1788 les *Muses chrétiennes, ou Correspondance poétique et morale entre deux célèbres poëtes*, in-8° de 34 pages. Lattaignant et Robbé, qui sont ces deux *célèbres* poëtes, n'ont pas dû à ce volume la plus petite partie de leur réputation. Plusieurs biographies et bibliographes attribuent à Robbé le poëme de *Caquet Bon-Bec, ou la Poule à ma tante* : tout le monde sait que cet ouvrage est de Junquières (*voy.* ce nom). Il avait composé une *Lingue Morangiade* (voy. *Mémoires secrets*, 22 février 1774), poëme relatif au procès des Vérons, et rempli d'invectives contre Morangiés et Linguet, son défenseur. L—P—E.

ROBBIA (Luca della), sculpteur florentin, inventeur des terres cuites émaillées, florissait vers l'an 1450. Il fut, ainsi qu'Augustin son frère et André son neveu, au nombre des artistes qui secondèrent Donatello et Ghiberti dans le renouvellement de la sculpture opéré au 15e siècle en Italie. Luca surtout paraît avoir concouru à l'exécution des bas-reliefs des fameuses portes du baptistère de Florence. L'oncle, le frère et le neveu traitèrent le marbre avec autant d'habileté que de succès, et se rendirent particulièrement célèbres par l'invention de ces bas-reliefs en terre cuite qu'ils recouvrirent d'un vernis ou émail propre à donner à la superficie de cette matière le poli et la dureté du marbre. Mais en transportant sur leurs bas-reliefs le coloris de la peinture, ils se signalèrent dans un genre qui n'était pas celui que Petitot sinon créa, du moins perfectionna vers le milieu du 17e siècle. La composition de l'émail fut également retrouvée, plutôt que découverte, au 16e siècle par Palissy (*voy.* ces noms). La renaissance de la peinture en émail paraît dater du 13e siècle et peut-être même du 14e, à en juger par le reliquaire de la cathédrale d'Orviette, orné de cette sorte de peinture par l'orfévre de Sienne Ugolino Vieri, et portant la date de 1338. On sait que l'Italie produisit des chefs-d'œuvre de ce genre dans les vases connus sous le nom de *majolica* de Faënza ou de Castel Durante. La pratique de cet art passa bientôt en France et brilla lors de la restauration qui eut lieu sous François Ier. On appela ses produits *émaux de Limoges*; cependant on peut croire qu'ils étaient connus dès le 13e siècle. Mais du moins les vases de faïence émaillée et leurs imitations offrent de véritables peintures, au lieu que celles des Robbia, en terre cuite, étant exécutées sur relief, rentrent dans le domaine de la sculpture. On voit à San-Miniato, près de Florence, une *Vierge* à mi-corps, tenant l'Enfant Jésus, médaillon en terre cuite émaillée de Luca della Robbia. Des figures d'enfants de demi-relief en terre cuite semblable, exécutées sous le portique de l'hôpital des Innocents, à Florence, par André, vers la fin du 15e siècle, ont, au jugement de Vasari, les formes et les attitudes variées et naïves que présente cet âge. Ces deux morceaux inédits sont gravés dans l'*Histoire de l'art par les monuments* de Seroux d'Agincourt. G—CE.

ROBECK (Jean), fils d'un bourgmestre de Calmar, en Suède, naquit en 1672. Dans ses études à l'université d'Upsal, son imagination ardente fut tellement frappée de la lecture des *Méditations* de Marc-Aurèle qu'il conçut une indifférence complète pour tous les biens terrestres et qu'il ne parlait plus que de la vanité des choses humaines. Il sollicita la permission de soutenir des thèses sur ce sujet; mais, comme on vit qu'il avait la tête exaltée, on la lui refusa. Il fit de nouvelles tentatives à Calmar pour répandre ses idées favorites; elles n'y eurent d'autre effet que de le faire passer pour un hérétique dangereux. Dégoûté de sa patrie, Robeck, en 1704, se rendit en Allemagne, où il entra en liaison avec les jésuites, embrassa la religion catholique et fut reçu dans la compagnie de Jésus. Ses supérieurs le chargèrent de missions à Vienne et à Rome : dans la première de ces villes, le cardinal Piezza le consacra au sacerdoce. Robeck voulut dès lors se destiner aux fonctions de missionnaire et commencer par convertir la Suède au catholicisme; mais le gouvernement suédois s'opposa à son retour. Robeck

Digitized by Google

resta donc en Allemagne, avec le titre de missionnaire apostolique; pendant neuf ans, il vécut dans une retraite obscure en Westphalie, ayant un petit oratoire et prêchant sans cesse sur le néant des choses humaines et sur la mort. Il finit par tomber dans une profonde mélancolie; à Rinteln, il se tint pendant une année enfermé dans sa chambre, attendant la mort. Cependant, voyant sa santé se déranger, il écrivit au professeur Funck qu'il allait faire un voyage, et lui remit sa correspondance avec les princes et cardinaux, ainsi qu'une somme de vingt ducats pour l'impression d'un de ses écrits; il légua en même temps à l'université de Rinteln la plupart de ses livres et manuscrits, et chargea le professeur de distribuer aux pauvres ses vêtements, ainsi qu'une somme d'argent. Il partit de Rinteln en 1739 : arrivé à Brême, il acheta une barque, y monta bien habillé et se précipita dans le Weser; on retrouva son corps trois jours après. Le professeur Funck, pour exécuter la dernière volonté de Robeck, publia son apologie du suicide, mais en y ajoutant des notes qui le réfutent : *Joh. Robeck, exercitatio philosoph. de morte voluntaria philosophorum et bonorum virorum, etiam judæorum et christianorum*, 1736, in-4°. On retrouve dans cette dissertation le désordre qui régnait dans la tête de l'auteur, et il n'est pas probable que cet écrit engage jamais personne à suivre son exemple. Le *Dictionnaire* de Chaufepié en a donné un ample extrait d'après la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, t. 17, 2e partie, p. 438-465. Formey a pris la peine de réfuter les sophismes de Robeck en faveur du suicide. Voyez le *Journal des savants* de 1747, p. 351. D—G.

ROBELOT (Denis), fils d'un procureur au bailliage de Dijon, naquit dans cette ville le 23 mai 1763. Son père, qui comptait parmi ses clients la famille de Vogué, lui fit obtenir de l'évêque de ce nom un canonicat à la cathédrale de Dijon. Il y avait peu d'années qu'il en était pourvu quand la révolution éclata. L'abbé Robelot, ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, encourut la déportation, qu'il prévint en se réfugiant dans la Westphalie, où il passa plusieurs années. Rentré en France sous le consulat, il fit quelques éducations particulières et mourut à St-Dizier le 2 février 1825. L'abbé Robelot est auteur de deux ouvrages; le premier et le plus important a pour titre : *De l'influence de la réformation de Luther sur la croyance religieuse, la politique et le progrès des lumières*, Lyon, 1822, in-8°; l'autre est intitulé *De l'autorité qui, prévenant les écarts de l'indépendance dans la société religieuse, civile et domestique, devient le premier de nos intérêts et le plus indispensable des besoins sociaux*, Lyon et Paris, 1824, in-8°. Le sujet du premier ouvrage avait été proposé en prix par l'Institut national de France; Charles de Villers (*voy.* ce nom) le remporta et fut couronné en 1803 : le lauréat avait traité ce sujet dans l'intérêt et en faveur du protestantisme. L'abbé Robelot a abordé la question au point de vue catholique, et il y a fait preuve de logique, de critique historique et d'une grande érudition. G—R—D.

ROBERJOT (Claude), né à Mâcon en 1763, était avant la révolution curé de cette ville, et y jouissait d'une considération méritée par son caractère bienveillant et par son instruction. Bon pasteur, il vivait tranquille et heureux au milieu de son troupeau. L'un des premiers il embrassa la cause de la révolution, et, quittant le sacerdoce, se maria. Lors de la formation des nouvelles autorités administratives, Roberjot fut nommé président du département de Saône-et-Loire et ensuite député suppléant à la convention; mais il ne devint conventionnel titulaire qu'après le procès de Louis XVI et la révolution du 31 mai 1793. Il fut le successeur de Carra, qui périt par suite de cette dernière révolution (*voy.* Carra). Il ne fut question de Roberjot dans la Convention qu'au mois d'octobre 1794, après les grands événements du 9 thermidor. A cette époque, il dénonça les dilapidations des fournisseurs des armées, qui s'enrichissaient de la misère des soldats, dont il célébra du reste les hauts faits et la vaillance. Il paraît que le discours qu'il prononça sur cette matière le fit nommer commissaire civil (représentant du peuple) près l'armée de Pichegru. Ses premières dépêches à la convention annoncèrent la prise de la Hollande. A cette occasion, il félicita les capitaines d'un vaisseau américain et d'un vaisseau danois, qui, malgré l'offre d'une forte somme, avaient refusé de prendre à leur bord, pour les conduire en Angleterre, les princes de Salm et de Hohenlohe, arrêtés par les Français. Le 25 avril, Roberjot fit part du vœu des peuples d'entre Meuse et Rhin pour leur réunion à la république française, et il donna, comme preuve de la sincérité de ce vœu, l'excellent accueil que les soldats français avaient reçu dans ces pays. Partout où sa mission le conduisait, Roberjot montra de la sagesse et mit en usage tous les moyens de conciliation qui étaient à sa disposition. Il tenait beaucoup à ce que la France ne se dessaisît pas de la Belgique et à ce qu'elle poussât ses frontières jusqu'au Rhin. De retour à la convention, il fit, le 2 septembre 1795, un rapport très-étendu et bien rédigé sur les pays conquis et parla plus particulièrement des provinces belgiques; il écarta tous les arguments qui auraient pu militer pour leur indépendance ou pour leur remise à l'Autriche et conclut à ce qu'elles fussent réunies à la France. La délibération sur ce rapport fut ajournée et reprise au mois d'octobre, où la réunion fut terminée le 8. Ce fut Merlin (de Douai) qui appuya la proposition de Roberjot avec force et qui parvint à la faire passer malgré une opposition assez prononcée. Roberjot fut élu membre du conseil des Cinq-

Digitized by Google

Cents, en sortit en 1797 et fut envoyé vers la fin de décembre à Hambourg en qualité de ministre plénipotentiaire près des villes anséatiques. Au mois de mars 1799, le département de Saône-et-Loire le nomma député au conseil des Cinq-Cents : il était alors l'un des ministres plénipotentiaires français au congrès de Rastadt. Ce congrès, qui avait pour but le rétablissement de la paix, ne fut nullement pacifique. Jamais les plénipotentiaires ne purent s'entendre ; des notes peu mesurées ne faisaient qu'irriter les esprits au lieu de les concilier. Enfin les conférences furent rompues, et l'archiduc Charles, qui commandait l'armée autrichienne, fit signifier à tous les envoyés français dans les divers Etats de l'Allemagne d'en sortir sur-le-champ : cet ordre fut plus particulièrement intimé à la légation française près la diète de Ratisbonne, et, sur son refus, l'archiduc la fit conduire militairement aux avant-postes français. Il motiva cette détermination sur ce que les Français en entrant en Souabe avaient rompu l'armistice stipulé par le traité de Léoben, et qu'attaqué par un gouvernement qui se jouait de tous les traités, il ne voulait pas laisser sur les derrières de son armée des hommes qui, sous le bouclier de l'inviolabilité, pouvaient servir d'espions à ses ennemis. L'exécution de cette mesure détermina les ministres de l'Empereur, qui étaient à Rastadt, à se retirer sur-le-champ, par crainte de représailles, mais après avoir protesté contre la conduite des armées françaises sur la rive droite du Rhin : plusieurs envoyés du corps germanique se retirèrent également. Les plénipotentiaires français restèrent, par le motif que la rupture de l'armistice avec l'Empereur n'empêchait pas de continuer les négociations avec l'Empire. Le 28 avril, ils reçurent le billet suivant : « *Ministres*, vous « concevez facilement que, dans les postes occu- « pés par les troupes impériales, on ne saurait « tolérer aucun citoyen français. Vous m'excu- « serez si je me vois obligé de vous signifier de « quitter Rastadt dans vingt-quatre heures. *Signé* « Barbaczy. » Ce militaire était colonel d'un régiment de hussards autrichiens appelé Szeckler. Les trois plénipotentiaires firent beaucoup de difficultés avant d'obéir à cet ordre ; ils partirent enfin, entre neuf et dix heures du soir, par une nuit tellement sombre qu'ils eurent besoin de se faire précéder par des gens munis de torches pour leur indiquer la route. A peine étaient-ils à un quart de lieue de la ville que 60 individus, portant, dit-on, l'uniforme des hussards Szecklers, arrêtèrent leur voiture et assassinèrent deux d'entre eux, Bonnier et Roberjot. Celui-ci, ajoute la dépêche qui publia cet étrange événement, fut poignardé dans les bras de sa femme. Jean Debry, le troisième, est-il dit dans la même dépêche, fut couvert de blessures et eut le poing coupé d'un coup de sabre, ce qui était évidemment faux, car Jean Debry lui-même, de retour à Paris, déclara qu'il avait contrefait le mort et que les assassins, le croyant réellement expiré, l'avaient laissé sur la place avec ses deux collègues. Jean Debry ajoute que, se voyant seul, il était monté sur un arbre, ce qui paraîtrait fort difficile s'il eût eu le poing coupé, et que là le chant délicieux d'un rossignol voisin avait apporté un peu de distraction à ses douleurs. Le jour ayant reparu, il retourna péniblement à Rastadt, et se présenta chez l'envoyé prussien, comte de Goertz, qui le reçut de la manière la plus noble et la plus obligeante. Les corps sanglants de Bonnier et de Roberjot furent portés dans la même ville et inhumés avec toutes les cérémonies d'usage. Tous les ministres qui se trouvaient encore à Rastadt assistèrent au convoi des plénipotentiaires français et dressèrent procès-verbal de cet assassinat en demandant que ses auteurs fussent recherchés et punis. Le directoire et les deux conseils voulurent tirer parti de ce fait pour exciter l'indignation de l'Europe contre l'Autriche. Des placards, affichés partout, dénoncèrent son gouvernement à toute l'Europe. La place de Roberjot et celle de Bonnier restèrent vides au conseil. On n'y voyait que les emblèmes du deuil, et à chaque appel on répondait par le cri de *Vengeance! Vengeance!* Les instigateurs de ce crime, non plus que ses auteurs, n'ont jamais été légalement connus. Roberjot avait donné en 1794, dans le *Journal de physique* (t. 44, p. 75), un mémoire sur la cause du goût de fût dans les vins. Antérieurement, lorsqu'il était curé de St-Véran, près de Mâcon, il avait publié un mémoire sur un moyen propre à détruire les chenilles qui ravagent la vigne (Mémoires de la société d'agriculture de Paris, trimestre de printemps, 1787). On connaît encore de lui un rapport sur les établissements pour les pauvres, à Hambourg (dans le Recueil de mémoires sur les établissements d'humanité), et quelques lettres sur la culture et l'industrie des Pays-Bas (dans le *Conservateur* de M. François de Neuchâteau). B—u.

ROBERT (Saint), abbé de Molème et fondateur de l'ordre de Cîteaux, naquit dans la Champagne, vers 1024, de parents nobles, moins distingués par les avantages de la fortune que par leur éminente piété. A l'âge de quinze ans, il embrassa la règle de St-Benoît dans le couvent de Montier-la-Celle, près de Troyes. Ses progrès dans la vie spirituelle furent si rapides que les religieux l'élurent pour prieur, malgré sa grande jeunesse ; il fut choisi peu de temps après pour gouverner l'abbaye de St-Michel de Tonnerre ; mais, n'ayant pu rétablir dans cette maison la discipline régulière, il revint bientôt dans son premier monastère. Tous ceux qui voulaient embrasser une vie mortifiée et pénitente demandaient Robert pour guide. Le pape Alexandre II le chargea de prendre la direction d'une congrégation d'ermites nouvellement établie, et, après

Digitized by Google

s'être édifié quelques années avec ces pieux solitaires, il se retira dans un désert près de Langres, où il jeta, l'an 1075, les fondements de l'abbaye de Molême. Le relâchement s'étant introduit avec l'abondance dans cette maison, et le saint abbé voyant que ses exhortations étaient inutiles, il s'exila dans la solitude de Vinay, où il fut suivi par Albéric et Etienne, ses deux disciples chéris. Il reprit cependant le gouvernement de Molême par ordre du pape et finit par y établir la règle primitive. Comme quelques frères persistaient à conserver certains usages qu'ils prétendaient autorisés par les statuts de plusieurs saints, Robert prit le parti de s'éloigner une seconde fois. Suivi d'Albéric et d'Etienne et de dix-huit religieux qui partageaient son zèle pour l'ancienne discipline, il se retira dans une forêt du diocèse de Challon. Une portion de cette forêt leur ayant été accordée par Eudes, duc de Bourgogne, ils la défrichèrent et se construisirent des cellules. Telle fut l'origine de l'ordre de Citeaux, qui date du 21 mars 1098, jour de la St-Benoît. Robert en fut le premier abbé; mais dès l'année suivante un ordre du pape l'obligea de retourner à Molême, et il désigna pour son successeur Albéric, qui fut à son tour remplacé par Etienne (*voy.* ce nom). Il réussit cette fois à bannir de Molême tout esprit de relâchement; il continua, dans un âge avancé, à donner l'exemple de toutes les austérités et mourut en 1110. L'Eglise célèbre sa fête le 29 avril. On attribue à St-Robert des sermons, des lettres, et les premiers chapitres d'une *Chronique de Citeaux*, publiée par Aubert Lemire, Cologne, 1614, in-8°; mais les continuateurs de dom Rivet pensent qu'il n'existe aucun ouvrage dont on puisse véritablement le regarder comme l'auteur. On peut consulter pour plus de détails la *Vie de St-Robert*, dans le Recueil des bollandistes. C'est là que tous les hagiographes ont puisé. Voyez aussi l'*Histoire littéraire de la France*, t. 10. W—s.

ROBERT DE COURTENAI, empereur latin de Constantinople, était le second fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande (*voy.* PIERRE). Il passa ses premières années à la cour de France, où son père l'avait laissé, ne pouvant, à raison de son extrême jeunesse, le conduire en Orient. Après la mort de Pierre, Philippe, comte de Namur, son fils aîné, ayant préféré la possession paisible de ses vastes domaines au vain titre d'empereur, Robert fut déclaré, l'an 1219, l'héritier du trône de Constantinople. Il partit de France sur la fin de 1220 avec les ambassadeurs qu'on lui avait envoyés, traversa lentement l'Allemagne et passa l'hiver à la cour d'André, roi de Hongrie, son beau-frère; ce prince lui facilita les moyens d'achever un voyage qu'il paraissait n'avoir entrepris qu'avec répugnance. A son arrivée à Constantinople, il fut sacré dans la basilique de Ste-Sophie, le 21 mars 1221, et reçut le serment des barons, qui s'empressèrent de lui remettre l'autorité souveraine. Robert se hâta de conclure la paix avec Théodore Lascaris, empereur de Nicée. Ce prince, déjà son beau-frère, voulant resserrer encore son alliance avec les Français, lui fit offrir la main d'Eudoxie, sa fille d'un premier lit; mais la mort soudaine de Lascaris empêcha ce mariage (*voy.* LASCARIS). Jean Ducas ou Vatace, gendre et successeur de Lascaris, prince ambitieux, mais doué de qualités brillantes, refusa de remplir les conditions jurées par son beau-père et entra dans la Thrace avec une armée. L'indolent et faible Robert, occupé déjà par la guerre qu'il soutenait contre Théodore Comnène dans la Thessalie, laissa le temps à Vatace d'étendre au loin ses conquêtes. Pressé par ses barons, il résolut enfin de s'opposer à ses progrès, et envoya contre lui ses dernières troupes, qui furent taillées en pièces en 1224, à Pimanice. Dans cette journée, dit Gibbon, le reste des chevaliers français et des premiers conquérants périt sur le champ de bataille. Les secours que Robert sollicita du pape et des princes chrétiens furent insuffisants ou inutiles, et il se vit obligé de demander la paix à Vatace, qui ne la lui accorda qu'à des conditions humiliantes. Le noble héritage des Grecs se trouva partagé entre quatre princes indépendants et qui portaient tous le titre d'empereur : Robert à Constantinople, Vatace à Nicée, les Comnène à Trébizonde et Théodore à Thessalonique. Robert, dont l'autorité ne s'étendait pas au delà du territoire de Constantinople, loin de songer aux moyens de réparer ses pertes, se livra lâchement à son goût pour les plaisirs. Séduit par la beauté d'une fille noble de la province d'Artois, il fit aisément consentir sa mère à la lui donner, quoiqu'elle fût promise à un gentilhomme bourguignon. Vatace, sur ces entrefaites, envoya la fille de Lascaris à Robert; mais, aveuglé par son nouvel amour, celui-ci parut dédaigner une union qu'il avait tant souhaitée. Cependant le chevalier bourguignon, aidé de ses amis, pénètre de nuit dans le palais de l'empereur, jette dans les flots la mère de sa maîtresse, et coupe le nez et les lèvres à la femme ou à la concubine de Robert. Les barons applaudirent à cet acte de vengeance, et Robert, fuyant sa capitale, courut implorer la protection du pape, qui lui conseilla de retourner dans ses Etats. Le chagrin et la honte lui épargnèrent cette dernière humiliation (*voy.* l'*Histoire de la décadence de l'empire*, par Gibbon, ch. 61). Il mourut dans l'Achaïe en 1228, laissant le trône à son frère Baudouin, le dernier et le plus malheureux des empereurs latins de Constantinople (*voy.* BAUDOUIN). Ducange a donné, d'après les écrivains originaux, la *Vie de Robert*, dans la troisième partie de l'*Histoire de Constantinople*, p. 73-88. W—s.

ROBERT dit *le Bref*, empereur d'Allemagne, était fils de Robert *le Tenace*, comte palatin du

Digitized by Google

Rhin, et de Béatrix de Sicile. Il naquit en 1352, et fut élu Empereur le 21 août 1400, par les quatre électeurs qui venaient de prononcer la déposition de Wenceslas (*voy.* ce nom). Suivant l'usage, il se présente en armes devant Francfort, et il entre triomphant dans cette ville au bout de six semaines et trois jours. « C'est, dit « Voltaire, le dernier exemple de cette coutume. » Les magistrats d'Aix-la-Chapelle lui ferment leurs portes; mais il se fait couronner par l'archevêque de Cologne le 6 janvier 1401. Robert cherche à s'attacher les petits princes en augmentant leurs priviléges; il s'allie avec les villes de Suisse et de Souabe, comme s'il eût encore été simple comte palatin, et lève des troupes pour faire la guerre aux Visconti, maîtres de la Lombardie. Cette guerre flattait les Allemands, qui regrettaient de voir le Milanais détaché de l'Empire. A peine arrivé dans le Tyrol, il envoie à Jean Galeas un cartel de défi : ce prince y répond, marche à la rencontre de l'Empereur, et le bat près du lac de Garda, le 17 octobre (1401). Robert, abandonné de ses alliés et de ses propres soldats, rentre presque seul en Allemagne. Wenceslas regrettait un trône dont il était descendu sans essayer de faire la moindre résistance : il conservait encore des partisans qui l'encouragèrent dans le dessein de le revendiquer; il comptait d'ailleurs sur l'appui de Sigismond, son frère, roi de Hongrie. Wenceslas et Robert acceptent la médiation de Charles VI, roi de France; mais ce prince, affaibli par la maladie, se trouvait hors d'état d'accorder les deux prétendants. Pendant ce temps-là, l'Empire reste divisé entre les deux Empereurs, comme l'Europe l'était par le schisme qui désolait l'Eglise. Robert, sans ressource et sans crédit, fait l'acquisition de quelques villes dont il agrandit le Palatinat. « C'est, dit Voltaire, presque tout ce « que lui valut son empire. » Cependant il convoqua une diète à Francfort, en 1409, pour terminer le schisme. Il se déclara pour l'antipape Grégoire XII (*voy.* ce nom). Cette faute augmenta le nombre de ses ennemis, et peut-être eût-il été déposé comme Wenceslas, si la mort ne l'eût enlevé le 10 mars 1410, à Oppenheim. Ses restes furent portés à Heidelberg. Avec de grandes qualités, Robert ne put jamais faire respecter en lui l'autorité impériale, avilie dans Wenceslas. N'osant établir d'impôts, dans la crainte de mécontenter ses sujets, il ne put avec ses faibles revenus acheter des partisans ni entourer le trône de l'éclat nécessaire pour imposer à la multitude : aussi, malgré ses talents, ses vertus et son désir de rendre ses peuples heureux, l'histoire fait à peine mention de ce prince. Il avait eu de son mariage avec Elisabeth, fille de Frédéric, margrave de Nuremberg, trois filles et cinq fils. Etienne, le cadet, est la tige de la maison de Bavière, actuellement régnante. Après la mort de Robert, Josse et Wenceslas se disputèrent l'Empire; mais la mort de Josse (*voy.* ce nom) laissa bientôt le trône à Sigismond (*voy.* ce nom). W—s.

ROBERT dit *le Fort*, comte d'Anjou, est regardé comme le chef de la maison de Bourbon. L'origine de ce prince est un des points les plus obscurs de notre histoire. Parmi les savants qui se sont occupés de l'éclaircir, les uns le font descendre de Witikind, héros saxon; d'autres, de St-Arnould par Childebrand, frère de Charles-Martel (1); Boulainvilliers, d'un prince allemand ou saxon nommé Richard, fils de Beuvin, comte d'Ardenne; et enfin Legendre, d'Ansprand, roi des Lombards, en 712. On trouve dans la *Bibliothèque* du P. le Long, t. 2, p. 24927-24949, l'indication de tous les ouvrages publiés pour établir la généalogie de Robert le Fort, et Foncemagne en a donné l'examen et l'analyse dans le tome 20 des Mémoires de l'Académie des inscriptions, p. 548. Dans l'incertitude de ces différents systèmes, on reconnaît, dit Velly, cette obscurité si respectable qui fait le caractère de toutes les plus grandes maisons. (*Voy.* l'*Histoire de France*, t. 1, p. 423, édition in-4°.) La naissance de Robert et son mérite l'élevèrent au gouvernement de ce qu'on appelait le duché de Paris. La France était alors désolée par les excursions des Bretons et des Normands. Robert s'était signalé contre eux dans plusieurs rencontres, et la valeur dont il avait donné des preuves multipliées l'avait fait proclamer *le Fort*, dans un temps où la vigueur du corps était regardée comme la première qualité d'un guerrier. Charles le Chauve fit don à Robert de la portion de l'Anjou connue sous la dénomination de comté d'*Entre-Maine*, ou de Marche Angevine, persuadé qu'un chef si valeureux saurait mettre ses domaines à l'abri de toute insulte. En effet, il préserva longtemps cette province des ravages des barbares. Instruit qu'un parti de Normands venait de s'emparer du Mans et s'avançait vers la Loire, Robert courut à leur rencontre, les battit; et sans doute il les aurait chassés de leurs retranchements, quand il fut percé d'une flèche devant Brissarthe l'an 866. Les troupes de Robert fondirent alors sur les Normands, qui regagnèrent précipitamment leurs vaisseaux et restèrent quelques années sans oser tenter de nouvelles courses. Tout le monde, dit Velly, donna des pleurs à Robert, regardé comme le *Machabée* de son siècle; mais l'histoire ne nous a transmis aucune particularité sur ce héros. Eudes, son fils aîné, partagea le trône de France avec Charles dit le *Simple* (*voy.* EUDES). C'est de ce prince que descend Hugues Capet (*voy.* HUGUES). W—s.

(1) C'est l'opinion qu'adopte M. de Courcelles, continuateur de l'*Art de vérifier les dates*, d'après les nouvelles preuves fournies par de Fortia-d'Urban, qui établit que Robert le Fort était d'origine française, dans son *Histoire généalogique de la maison de France*, 1822, in-4°.

Digitized by Google

ROBERT, frère du comte de Paris Eudes, qui fut élu roi de France après la mort de Charles le Gros, et qui en conserva le pouvoir et le titre même après le sacre de Charles le Simple, était de la famille carlovingienne non-seulement par les femmes, mais encore par son père, Robert le Fort ou l'Angevin. Son ambition, égale à celle de son frère, le porta, après la mort de celui-ci, à se faire chef du parti opposé à Charles le Simple, dans l'espoir de monter à son tour sur le trône. Ce parti, composé des seigneurs qui avaient usurpé la souveraineté dans leurs domaines, méprisait un roi faible qui n'avait pas su soutenir les droits de la couronne. Robert, connaissant cette disposition des esprits, sut augmenter les alarmes, et parvint à se faire élire roi dans une assemblée tenue à Soissons. Ceux qui la composaient déclarèrent qu'ils cessaient de reconnaître Charles le Simple pour souverain. Robert périt l'année suivante dans une bataille que lui livra celui-ci. Il fut roi depuis 922 jusqu'en 923; mais son parti ne se déconcerta point et donna la couronne à Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne, qui la garda jusqu'à sa mort. Robert a été mis, par la plupart des historiens, au nombre des usurpateurs. Cependant il était de la famille royale, et les droits de Charles le Simple à la couronne étaient contestés. Un prince qui ne sait pas régner inspire à ses sujets l'idée de chercher un autre chef; mais on ne se crut permis d'en prendre un que dans la race royale. C'est ainsi qu'il y eut successivement quatre rois pendant le règne de Charles le Simple, et Robert ne fit que suivre l'exemple de Charles le Gros et d'Eudes, appelés au trône par une assemblée qui ne craignit point de paraître s'écarter de l'ordre de succession. Robert prépara l'élévation de sa famille. Il est père de Hugues le Grand et aïeul de Hugues Capet. F—E.

ROBERT, roi de France, surnommé *le Sage* et *le Dévot*, monta sur le trône au mois d'octobre 996, après la mort de Hugues Capet son père, qui, dès l'année 988, l'avait associé à la royauté du consentement des seigneurs. Sous le règne de ce prince, la France jouit pendant trente ans d'un repos qui lui était d'autant plus nécessaire qu'elle éprouva une famine dont la durée fut de quatre ans; des pluies froides et continuelles faisaient pourrir les grains semés ou empêchaient les épis qui se formaient de parvenir à leur maturité : ce désastre, qui s'étendit sur presque toute l'Europe, coûta à la France un tiers de sa population, car la peste suivit de près la famine, et deux fois se fit sentir de nouveau : la première en 1010, la seconde depuis l'année 1030 jusqu'en l'année 1033. Tant de malheurs, contre lesquels la prudence humaine ne pouvait rien, expliquent pourquoi, à cette époque, les reliques se multiplièrent à l'infini, pourquoi les pèlerinages devinrent si communs de la France jusqu'à Jérusalem, et donnèrent quelque temps après naissance aux croisades, qui devaient changer le sort de l'Asie, et ne firent que changer les mœurs de l'Europe. Robert, pour obéir aux lois féodales, aida quelquefois ses vassaux dans leurs querelles; mais il n'entreprit pour ses intérêts qu'une seule guerre, dont le motif était juste. Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, n'avait point d'enfant légitime : à sa mort, voulant disposer de son héritage en faveur d'un fils que sa femme avait eu d'un premier mariage, il le désigna pour lui succéder. Les seigneurs de Bourgogne le secondèrent, dans la crainte de dépendre immédiatement de la couronne; c'était l'esprit du temps, et il faut croire que les peuples des provinces trouvaient un grand intérêt à être gouvernés par des souverains qui se fixaient au milieu d'eux. Robert, légitime héritier de Henri, soutint ses droits les armes à la main; et après six années de guerre, pendant lesquelles il fut assisté par Richard, duc de Normandie, il se vit paisible possesseur de la Bourgogne, qu'il donna en apanage à son second fils, lequel, étant devenu roi, la céda à son frère Robert. La constance avec laquelle Richard, duc de Normandie, seconda son roi, malgré l'intérêt que tous les grands vassaux avaient à empêcher l'agrandissement du pouvoir souverain, honore ces deux princes. Quelques années avant la mort de Henri, duc de Bourgogne, le comte de Chartres et le duc de Normandie se faisaient une guerre si cruelle, que Richard crut devoir suivre l'exemple de ses ancêtres en appelant à son secours deux de ces rois du Nord, encore païens, qui dévastaient alors l'Angleterre : ils accoururent en effet; et, pour se peindre l'effroi que leur présence jeta dans tous les cœurs, il faut se rappeler les excès que ces barbares avaient commis en France dans les deux siècles précédents. Robert était trop sage pour ne pas prévoir combien il serait difficile de les chasser dès qu'ils auraient été séduits par le pillage, récompense ordinaire de leurs services. Il se porta médiateur entre le comte de Chartres et le duc de Normandie; et par sa prudence, par l'ascendant de son esprit, par la justice avec laquelle il régla leurs droits, il conclut la paix entre eux, et prit sur son propre trésor les sommes nécessaires pour congédier les deux princes du Nord. Cette loyauté, ce désintéressement, lui acquirent l'amitié du duc de Normandie, l'estime des grands et un tel respect en Europe, qu'en l'année 1023, pendant qu'on réglait les précautions à prendre dans une entrevue qu'il devait avoir sur la Meuse avec l'empereur Henri, roi de Germanie, ce prince partit de son camp presque seul pour venir trouver Robert au lieu où il était logé; la plus grande confiance s'établit aussitôt entre eux, et ils offrirent au monde le spectacle, longtemps inconnu, de deux souverains ne s'occupant de politique que pour assurer le bonheur de leurs sujets. Malheureusement, l'empereur Henri mourut l'année suivante. Les

Digitized by Google

Italiens formèrent la résolution de se séparer de l'Empire, et firent offrir le royaume d'Italie au roi de France, pour lui ou pour Hugues, son fils aîné, qu'il avait associé au trône. Loin de se faire illusion sur la valeur de ces couronnes données par l'inconstance des peuples, Robert sentit que les Italiens ne cherchaient pas un roi pour les gouverner; qu'ils voulaient seulement allumer la guerre en Europe dans l'espoir de se rendre indépendants : il les refusa. Le duc de Guienne, auquel ils s'adressèrent ensuite, n'eut pas la même prudence et ne tarda pas à s'en repentir. En suivant la conduite politique de Robert, on voit qu'il mérita de recevoir le surnom de *Sage;* qu'il n'aima point la paix par indolence, mais par le désir de rendre ses peuples heureux, et surtout parce qu'il sentait qu'un monarque, en se portant médiateur entre les grands, qui jouissaient du droit de se faire réciproquement la guerre, acquérait plus de puissance réelle qu'en les avertissant, par des démarches ambitieuses, du besoin de s'unir contre le pouvoir royal. Ce prince ne fut pas toujours heureux dans sa vie privée. Il avait épousé Berthe, qui était sa parente à un degré prohibé par les lois de l'Eglise; et il profitait, pour ne point se séparer d'elle, des embarras que le pape éprouvait à Rome; mais lorsque Grégoire V y eut établi son autorité, celui-ci exigea le renvoi de Berthe, excommunia le roi qui résistait, et donna pour la première fois au monde le spectacle d'un royaume mis en interdit. Que peuvent les rois contre l'opinion des peuples? La reine étant accouchée d'un enfant mort, on répandit le bruit qu'elle avait mis un monstre au monde; et Robert, qui l'aimait, fut obligé de s'en séparer. Ce n'est point la seule affaire qu'il ait eue avec Grégoire V, car il se vit aussi contraint de rétablir dans l'archevêché de Reims Arnoul, si justement condamné sous le règne précédent (*voy.* HUGUES CAPET). Robert épousa, en 998, Constance, fille du comte d'Arles, femme impérieuse dont il eut quatre fils : 1° Hugues, qu'il associa au trône en 1022, et qui, persécuté par sa mère, dont l'avarice égalait la sévérité, se révolta pour obtenir justice; ce jeune prince, auquel les historiens prêtent de grandes qualités, mourut au mois de septembre 1026; 2° Henri, qui fut associé au trône après la mort de Hugues, malgré les intrigues de la reine, qui protégeait le troisième de ses fils, oubliant dans sa violence que la famille des Capet n'était pas assez affermie sur le trône pour pouvoir se diviser sans péril; 3° Robert, qui fut duc de Bourgogne et chef de la première branche royale des ducs de ce nom, laquelle dura jusqu'en 1361; 4° Eudes, qui ne reçut point d'apanage. Le roi eut beaucoup à souffrir des emportements de sa femme : il se cachait d'elle pour faire des libéralités à ses serviteurs; mais quoiqu'il lui cédât comme époux, il eut assez de fermeté pour ne lui laisser prendre aucune autorité dans ce qui intéressait le gouvernement. Il sut de même contenir quelques évêques, dont le zèle ne s'accordait pas avec l'esprit de la religion, et fit brûler le chef d'une secte dont les affreux principes auraient anéanti l'ordre social. Clément dans ce qui n'intéressait que lui, il pardonna à des conjurés qui avaient formé le projet de le tuer, et se servit de la religion pour faire approuver son indulgence; car au moment où les juges étaient prêts à prononcer sur le sort des coupables, il fit admettre ceux-ci à la communion et dit qu'il leur accordait leur grâce, *parce qu'on ne pouvait mettre à mort ceux que Jésus-Christ venait de recevoir à sa table.* Ce prince mourut à Melun au mois de juillet 1031, dans la 60e année de son âge et la trente-cinquième de son règne. Sa bonté, sa charité pour les pauvres, qu'il nourrissait et soignait avec un zèle que l'amour de Dieu peut seul inspirer, le firent adorer du peuple : ses connaissances en belles-lettres lui acquirent l'estime des savants; sa loyauté, le respect des grands; et sa piété la vénération des ecclésiastiques. La nature, prodigue à son égard, lui avait donné une taille majestueuse, une belle figure et toutes les grâces qui séduisent. Il est du petit nombre de ces rois qui, après un long règne, ont pu, au lit de mort, se rendre le témoignage qu'ils ne sont en rien comptables des malheurs que les peuples ont éprouvés sous leur gouvernement. F—E.

ROBERT Ier, roi d'Ecosse. *Voyez* BRUCE.

ROBERT D'ANJOU, roi de Naples de 1309 à 1343, était le troisième des neufs fils de Charles II, roi de Naples, en sorte qu'il ne paraissait point appelé à monter sur le trône; mais son frère aîné, Charles Martel, étant devenu roi de Hongrie, le second, Louis, ayant embrassé l'état ecclésiastique et vivant dans la pénitence et l'éloignement du monde, Robert s'avança à leur place. A la mort de Charles Martel, il obtint, de la partialité de son père, le titre de duc de Calabre, tandis que le trône de Hongrie passa à Charobert, fils de son frère. Robert, avant de régner, avait acquis quelque réputation dans la guerre de Sicile; l'armée qu'il commandait avait été victorieuse en 1299 et 1300; mais ses succès étaient dus au talent de Roger de Loria, son grand amiral. Ce prince n'avait point lui-même l'esprit militaire; il était, à cet égard, inférieur à son père, autant que son père l'était à son aïeul Charles Ier. Mais il montra de l'activité et de l'habileté dans les négociations qui lui servirent avant tout à s'emparer de la couronne lorsque son père mourut le 5 mai 1309. Il engagea Charobert, son neveu, à soumettre ses prétentions à la décision du pape, seigneur suzerain du royaume de Naples; et, passant aussitôt auprès de Clément V à Avignon, il sut si bien gagner l'esprit de ce pontife qu'il reçut de lui, avec la couronne, la rémission de toutes les dettes de son père envers le saint-siége; il lui fit

Digitized by Google

adopter tous ses plans sur l'Italie et se rendit l'arbitre de la politique de la cour de Rome. Avec la faveur de cette cour, Robert eut aussi, dès le commencement de son règne, la seigneurie d'un grand nombre de villes du Piémont. En 1310, le pape lui accorda le vicariat de Ferrare et de la Romagne; les villes guelfes de Toscane s'allièrent à lui, et l'Italie presque entière se prépara, sous sa direction, à résister au roi d'Allemagne Henri VII, qui venait y prendre la couronne impériale. La lutte entre les deux monarques du Nord et du Midi dura bien plus que le règne de Henri VII; elle se prolongea pendant tout celui de son successeur, Louis de Bavière; mais le caractère de Robert influa sur cette guerre : tant qu'elle dura, il n'y eut pas une seule grande bataille livrée entre les Napolitains et les Allemands; Robert ne voulut jamais tenter la fortune avec ses propres armes : il suscita des ennemis à Henri VII, et ensuite à Louis, dans toute l'Italie. Il sut toujours rappeler ces princes en arrière par la révolte des places dont ils se croyaient sûrs, par l'inconstance ou la ruine des partisans sur lesquels ils comptaient, et il ne leur permit, dans aucune circonstance, d'approcher des frontières du royaume de Naples. D'autre part, il ne marcha jamais au-devant d'eux pour les chercher et les combattre; il ne leur opposa même pas d'armée considérable conduite par aucun des princes de son sang; et tout en demeurant l'âme de toutes les intrigues et le centre d'une invincible opposition, il paraissait d'autant plus redoutable aux Allemands que ses forces restaient constamment intactes et ne pouvaient être mesurées. La mort de Henri VII, survenue le 24 août 1313, délivra Robert de l'invasion dont il était menacé et lui permit de tourner de nouveau ses vues vers la conquête de la Sicile, à laquelle il n'avait pu songer pendant que l'Empereur était en Italie. Mais autant Robert avait d'adresse pour diriger les conseils des villes guelfes et pour dominer la cour pontificale, autant il était malheureux dans ses projets de conquêtes et malhabile dans le choix de ses moyens. Il débarqua au mois d'août 1314, avec une armée considérable, à Castellamare, et il entreprit le siége de Trapani; mais, après y avoir dépensé d'immenses trésors, y avoir perdu la moitié de son armée et 30 galères, il fut obligé de conclure une trêve honteuse avec Frédéric, roi de Sicile, et de se retirer. Cet échec ne calma point l'ambition de Robert : la rivalité de Louis de Bavière et de Frédéric d'Autriche, désignés en même temps pour l'empire, secondait ses vues; et la partialité de Jean XXII, qu'il avait fait élire en 1316, et qui se conduisait moins en pape qu'en créature du roi de Naples, lui était plus favorable encore. La ville de Gênes s'était donnée à lui en 1318; il la défendit cette même année et les suivantes contre les seigneurs gibelins de la Lombardie; et c'est, de tout son règne, l'occasion où il déploya le plus de courage et de talent militaire. Il avait pour adversaires les Visconti, de la Scala et Bonacossi, les plus habiles capitaines de leur siècle : il les força de lever le siége; mais au lieu de les poursuivre en Lombardie, il établit sa demeure à Avignon auprès du pape, qui dépendait presque de lui, et il chargea en 1321 Raimond de Cordoue de continuer la guerre au nom du pape comme au sien. Ce général ne soutint point en Lombardie la réputation qu'il avait acquise en Espagne : il fut battu et fait prisonnier, et l'armée de Robert et du pape fut dissipée. En 1324, Robert quitta la Provence pour retourner à Naples; en se rapprochant de la Sicile, il reprit ses anciens projets et ceux de son père et de son aïeul sur cette île. Son fils Charles, duc de Calabre, y effectua en 1325 un débarquement devant Palerme; mais après avoir incendié les campagnes, il se retira sans avoir obtenu aucun succès. L'année suivante, Robert envoya le même duc de Calabre commander à Florence, cette république s'étant donnée à lui. Mais cette expédition ne fut pas plus glorieuse que la précédente. Louis de Bavière, après avoir triomphé de son rival, se préparait alors à entrer en Italie, et le duc de Calabre évita soigneusement de compromettre l'honneur de ses armes en se mesurant avec les Allemands. Il avait ramené à Robert les forces qu'il commandait en Toscane, lorsqu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut le 9 novembre 1328. Il était fils unique de Robert et ne laissait que deux filles, en sorte qu'en lui s'éteignit la première maison d'Anjou. Ce monarque, qui voyait ainsi finir sa race, en éprouva une profonde douleur : tous les projets que son esprit si actif avait formés étaient détruits, toutes ses espérances s'évanouissaient, et bientôt son administration parut se ressentir de son découragement. Sacrifiant l'ambition à l'avarice, il mécontenta les soldats et les officiers en retenant leur paye, et il perdit par cette épargne imprudente plusieurs des villes qu'il possédait en Piémont. Dans le royaume de Naples, il ne contenait plus d'une main ferme la turbulence de ses sujets, et des guerres civiles, excitées par les querelles de sa noblesse, désolaient ses provinces. Cependant il cultivait assidûment les lettres, et cherchait quelquefois à briller par des écrits latins ou italiens (1) qu'il envoyait à ses alliés. Il disait lui-même qu'il se glorifiait plus des titres de poëte et de philosophe que de celui de roi : les premiers ne lui seront pas confirmés par la postérité; mais il contribua au développement de l'esprit humain par son affection pour les gens de lettres et par l'amitié dont il honora Pétrarque

(1) Les poésies toscanes du roi Robert ont été publiées par Ubaldini, Rome, 1642, deux de ses lettres, traduites du latin en toscan, nous ont été conservées par Villani. Il avait composé, en l'honneur de St-Louis, évêque de Toulouse, un office qui a été en usage jusqu'au concile de Trente.

Digitized by Google

et Boccace (1). Le premier avait choisi le roi Robert pour subir entre ses mains, en 1340, un examen fastueux avant de recevoir à Rome le laurier poétique. Cet examen fut également satisfaisant pour la vanité du poëte et pour celle du monarque; mais il ne prouvait guère mieux le talent poétique ou la philosophie de l'un que de l'autre. Robert, après la mort de son fils, avait voulu faire rentrer la couronne de Naples dans la branche aînée de sa famille, celle de Charobert, roi de Hongrie, qu'il en avait dépouillée lui-même par son usurpation. Il fit épouser en 1333 Jeanne, sa petite-fille, à André, fils du roi de Hongrie. Ce mariage, que la politique et la justice semblaient conseiller, fut l'origine des malheurs de Jeanne Ire (*voy.* ce nom). Robert avait fait venir André à sa cour : il avait vu la discorde s'allumer entre les deux jeunes époux; il avait pris pour la prévenir, et pour assurer l'indépendance de sa petite-fille, d'insuffisantes précautions; enfin, il prévoyait déjà les malheurs qui menaçaient ses descendants, lorsqu'il mourut le 19 janvier 1343, après un règne de trente-quatre ans. Tant qu'il avait vécu, ses défauts demeuraient plus en évidence, son ambition inquiète, qui n'était point secondée par des talents militaires, son avarice et sa partialité lui avaient fait de nombreux ennemis. Après sa mort, les Napolitains reconnurent, par comparaison, les bonnes qualités de Robert, sa prudence, sa douceur, son esprit de justice, et surtout l'habileté avec laquelle il avait éloigné la guerre de ses Etats, tandis qu'il la maintenait allumée dans tout le reste de l'Italie. S. S—I.

ROBERT D'ANJOU. *Voyez* ROBERT LE FORT.

ROBERT D'ARTOIS, né en 1216, surnommé *le Bon* et *le Vaillant*, était le troisième fils de Louis VIII et frère de St-Louis, qui érigea en sa faveur l'Artois en comté-pairie, l'an 1237. Grégoire IX, dans le fort de sa querelle avec l'Empereur Frédéric II, ayant offert à St-Louis l'Empire pour Robert, ne fut point écouté. On rapporte même que les seigneurs français, assemblés pour délibérer sur cette proposition, répondirent au pape : « Que le comte *Robert* se tenait assez honoré d'être frère d'un roi qui surpassait en « dignité, en forces, en biens, en noblesse, tous « les autres potentats du monde. » Robert suivit St-Louis en Egypte. Ce fut lui qui engagea, le 9 février 1250, la bataille de Mansourah, malgré le serment qu'il avait fait au roi son frère de l'attendre après avoir passé le bras du Nil et contre l'avis et les représentations des plus sages officiers. Son impétuosité renversa tout ce qui s'opposait à ses efforts. La victoire fut complète; mais, ayant voulu poursuivre les fuyards, les ennemis se rallièrent, et il fut assommé et percé de coups dans les rues de Mansourah, après avoir vu périr à ses côtés les braves qui s'étaient attachés à sa fortune. Son naturel impétueux, avide de gloire, et d'une hauteur de courage qui dégénérait en témérité, causa bien des malheurs. Cependant, il fut regretté de toute l'armée; son frère donna des larmes à sa mort. On le regardait comme un chevalier aussi courtois que vaillant et comme un modèle de chasteté. T—D.

ROBERT II, comte d'Artois, surnommé *le Bon* et *le Noble*, fils posthume du précédent, suivit St-Louis dans la seconde croisade de ce prince, en 1270, pour venger la mort de son père. Il en trouva l'occasion dans une rencontre où il laissa 5,000 Sarrasins sur la place. Il châtia les rebelles de Navarre en 1276; mena un puissant secours, après les vêpres siciliennes, à Charles Ier, son oncle, roi de Naples; et ayant été fait régent de ce royaume pendant la captivité de Charles II, il le gouverna, depuis 1284 jusqu'en 1289, avec beaucoup de prudence, et défit les Aragonnais dans un combat naval devant Agosta. Il remporta une victoire sur les Anglais, proche Bayonne, en 1296, et celle de Furnes, en 1297, contre les Flamands, après un combat très-opiniâtre; le comte de Gueldre, général de l'armée ennemie, et plusieurs autres seigneurs, furent conduits à Paris, précédés de l'étendard du comte d'Artois, qu'on portait devant eux comme aux triomphes des anciens. Le roi créa Robert pair de France; mais cette faveur insigne ne pouvait consoler le vainqueur de la perte de son fils unique, qui avait été blessé à côté de lui et qui mourut quelques jours après. En 1302, ayant témoigné trop de mépris pour ces mêmes Flamands, dont il était l'ennemi mortel, et s'étant avancé contre eux pour les forcer dans leurs retranchements près de Courtrai, sans prendre les précautions que la prudence suggère, parce qu'il croyait n'avoir affaire qu'à un vil ramas de gens sans discipline et sans expérience, il fut la victime de sa présomption. Au moment de l'action, il adressa une vive apostrophe au connétable Raoul de Nëelle, dont la réputation militaire lui portait ombrage; il s'ensuivit une contestation qui mit la désunion parmi les chefs supérieurs et rompit l'ensemble des opérations. Robert, à la tête d'un corps nombreux de cavalerie, s'élança vers la ligne des Flamands, dont le front était défendu par un large fossé recouvert de feuillages. Une épaisse poussière empêchait d'apercevoir ce piége; la plus grande partie de la noblesse française s'y précipita et y trouva la mort. Le fougueux Robert fut trouvé, percé de plus de trente coups de lance, au milieu d'un monceau de cadavres. Ce prince était un des plus grands capitaines de son siècle, mais trop violent et trop emporté, ce qui fut la cause de sa perte et du malheur de la France. — ROBERT III, d'Artois, petit-fils du précédent, naquit en 1287. Son père, Philippe d'Artois, étant mort avant Robert II, celui-ci laissa le comté d'Artois à sa fille

(1) C'est à Marie de Sicile, fille naturelle du roi Robert, que Boccace dédia deux de ses ouvrages, la *Filocopa* et la *Fiammetta*.

Digitized by Google

Mahaut, qui le porta en mariage à Othon, comte de Bourgogne. Robert prétendit que cet héritage devait lui revenir comme étant le seul mâle en ligne directe de sa famille; mais il fut débouté de ses prétentions par arrêt de 1302 et par une sentence arbitrale de 1309, qui jugèrent, conformément à la loi du pays, que la représentation n'avait point lieu dans l'Artois. Les Artésiens, mécontents du gouvernement de la comtesse Mahaut, s'étant révoltés, Robert, qui ne s'était soumis qu'à regret, saisit cette occasion, qu'il avait peut-être ménagée, pour se mettre à la tête des conjurés et pour s'emparer du comté; mais une armée, aux ordres de Philippe le Long, régent du royaume, le força de remettre la discussion de ses droits entre les mains de la justice; et un troisième arrêt, de 1318, confirma les deux précédents. Pour consoler Robert, le roi lui céda la terre de Beaumont-le-Roger, qui, ayant été érigée en pairie, lui donnait dans l'État un rang égal à celui qu'il aurait eu par la possession du comté d'Artois. Il resta tranquille jusqu'en 1329. A cette époque, il crut que les services qu'il avait rendus à Philippe de Valois, son beau-frère, en soutenant fortement ses droits au trône contre les prétentions d'Edouard III, engageraient ce prince à lui être favorable. Aveuglé par son ambition, il fut conduit d'erreur en erreur par un tissu d'intrigues, dont on lui déroba l'origine, à produire de faux titres, qu'il croyait d'abord authentiques, mais que sa fierté ne lui permit pas de désavouer lorsque la supposition lui fut connue. En vain le roi tenta tous les moyens de conciliation pour faire sentir à Robert le danger dans lequel il allait se précipiter, et pour l'engager à ne pas faire usage de ces pièces, dont la fausseté était aisée à démontrer. Tout fut inutile. Il aggrava encore sa faute; Mahaut étant morte de poison, il ne chercha point à repousser l'accusation dirigée contre lui par l'opinion publique; il fut même accusé hautement d'avoir voulu faire assassiner le roi; de sorte qu'ayant été banni par arrêt de la cour des pairs, ses biens furent confisqués (*roy.* PHILIPPE). Le malheureux Robert, expatrié, proscrit, poursuivi d'asile en asile, se déguisa en marchand et passa en Angleterre, où Edouard l'accueillit avec la distinction due à un homme de son rang, et dont les talents et le ressentiment pouvaient lui être si utiles pour exécuter les desseins qu'il avait conçus contre Philippe de Valois. C'est d'après les conseils et sur les instances de Robert d'Artois qu'Edouard prit le titre de *roi de France*, auquel il avait renoncé naguère par un traité solennel. Ce prince envoya Robert en Bretagne avec 10,000 hommes pour soutenir les prétentions de la maison de Montfort contre celle de Blois, que de son côté Philippe de Valois soutenait puissamment. Robert s'intitula *le lieutenant d'Edouard III, roi d'Angleterre et de France*. Il échoua complétement devant St-Omer en 1342. L'année suivante, il prit Vannes, dont le gouverneur Lo'ehac, trop faible pour lutter contre lui, sortit de la ville à son approche avec la garnison et alla se joindre aux Français qui tenaient Ploërmel. Ceux-ci étaient commandés par Jacques de Bourbon, surnommé *la Fleur des chevaliers*. Le général déroba sa marche à l'ennemi et vint surprendre Robert dans sa nouvelle conquête, pénétra dans la ville et livra combat au milieu des rues. Dans l'action, d'Artois fut blessé grièvement et n'échappa qu'avec peine au vainqueur; il sortit de Vannes par une poterne, erra seul quelque temps et arriva enfin à Hennebon, où il s'embarqua sur un vaisseau anglais. Quelques historiens croient qu'il mourut dans la traversée; mais le plus grand nombre s'accordent à dire qu'il expira à Londres entre les bras d'Edouard III, le 16 août 1343. En mourant, il demanda au monarque de venger son trépas d'une manière éclatante et lui recommanda surtout de ne jamais quitter le titre de roi de France. Edouard III ne fut que trop fidèle à ses promesses, et ses fatales prétentions coûtèrent à la France un siècle de revers. Robert d'Artois avait été victime, il est vrai, de l'application d'une loi spoliatrice, qu'il était dans l'intérêt du trône de soutenir; mais s'il avait fait taire la voix de l'ambition pour n'écouter que celle de l'honneur, avec quel éclat son nom ne paraîtrait-il pas dans l'histoire de son siècle (1)! — *Jean* d'ARTOIS, comte d'Eu, fils de Robert III, servit utilement le royaume dans les guerres contre les Anglais et les Flamands. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, commanda l'arrière-garde à celle de Rosbecque et mourut en 1381. — Son fils *Philippe* d'ARTOIS, connétable de France, causa, par son imprudence et par sa présomption, la perte de la bataille de Nicopolis, et mourut, en 1397, prisonnier des Turcs. Il laissa pour fils Charles d'Artois, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, après y avoir donné de grandes preuves de valeur; celui-ci rendit de grands services à Charles VII, qui le créa pair de France en 1458; et il mourut, en 1472, sans postérité. Ainsi finit cette branche de la maison de France, après avoir duré deux cent cinquante ans. M—z—s.

ROBERT DE BAVIÈRE (le prince), amiral d'Angleterre. *Voyez* RUPERT.

ROBERT dit *le Vieux*, troisième fils du roi Robert, fut le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne. Les intrigues de la reine Constance le portèrent à la révolte contre le roi son père, qui le fit rentrer dans le devoir. Il se révolta de nouveau en 1031 et fut établi duc de Bourgogne, l'année suivante, par son frère Henri Ier, roi de France. Ce ne fut point en apanage, mais en propriété pure et simple, que Henri II lui donna ce duché. Robert était d'un

(1) Lancelot a donné (*Académie des inscriptions*, t. 10, p. 571 et 635, M.) une *Histoire de Robert d'Artois*, à laquelle il faut joindre les quatre *notices* indiquées dans la *table* de l'Averdy, n° 1839-1842.

Digitized by Google

caractère violent et capable, dans les accès de sa colère, de se porter aux extrémités les plus condamnables. Il avait épousé Helie, fille de Dalmace, seigneur de Semur en Auxois. Dans une querelle à table, il se jeta sur son beau-père et le tua de plusieurs coups de couteau. Les remords suivirent le crime. Afin de les apaiser, il fonda le prieuré de Semur et fit un voyage à Rome. On croit aussi que la construction de l'église de Semur fit partie de la pénitence que le pape lui imposa. Ce prince mourut à Fleuri-sur-Ouche, en 1075, d'un accident goutteux (dit une ancienne charte) et dans un âge fort avancé, ce qui l'avait fait surnommer *le Vieux*. Non moins inappliqué que violent, il abandonnait à son ministre le gouvernement de son duché et fermait les yeux sur les rapines et les injustices dont ses sujets étaient les victimes. Le prince Henri, son fils, étant mort avant lui, laissa deux fils, que Robert écarta de sa succession, préférant leur oncle, qu'il recommanda aux grands de son royaume comme son héritier présomptif; mais les droits de son petit-fils, Hugues, prévalurent sur sa dernière volonté. B—P.

ROBERT II fut le troisième fils de Hugues IV, qui l'institua son successeur et lui donna, avant sa mort, l'investiture du duché de Bourgogne. Malgré ces précautions, Robert fut troublé par les comtes de Clermont et de Flandre; mais Philippe le Hardi, pris pour arbitre, le déclara seul et unique héritier du duché. Il le nomma ensuite son plénipotentiaire pour négocier la paix avec la Castille. En 1279, Robert épousa la princesse Agnès, fille de St-Louis, et alla, trois ans après, en Italie, au secours de Charles Ier, roi de Naples, oncle de sa femme. Othon, comte de Bourgogne, ayant fait cession de ses Etats à Philippe le Bel, ce monarque en confia le gouvernement à Robert et l'envoya ensuite à Rome pour plusieurs affaires importantes; mais Robert ne put, malgré ses tentatives, réconcilier Philippe avec le pape Boniface VIII. A son retour, il signala son zèle pour la défense des droits de la couronne à la fameuse assemblée convoquée au Louvre par Philippe le Bel, afin de repousser les prétentions du pape contre le pouvoir temporel des rois. Robert mourut, en 1305, à Vernon-sur-Seine, d'où son corps fut transporté à Cîteaux. Il surpassa en puissance, richesses, grandeur et crédit, tous les princes de sa race qui l'avaient précédé. Marchant sur les traces de Hugues son père, il multiplia et étendit ses domaines et ses fiefs par de fréquentes acquisitions. Honoré de la confiance de nos rois, il avait été établi grand chambrier de France par Philippe le Hardi et nommé lieutenant du roi au pays de Lyon par Philippe le Bel. Les auteurs contemporains le représentent comme prompt à faire des traités, lent à les exécuter, toujours prêt à recevoir, mais jamais pressé de donner, et ayant laissé plus de preuves de sa grandeur et de sa puissance que de sa piété et de sa religion. Son fils, Hugues V, qui lui succéda, gouverna sous la tutelle de la duchesse Agnès, sa mère, et mourut sans postérité, en 1315, à Argillie, dans la dixième année de son règne. Ce fut pendant sa minorité que le roi Louis Hutin, sur les représentations de la noblesse de Bourgogne, autorisa les guerres et les procès entre les nobles, annulant ainsi l'ordonnance de Philippe le Bel, qui les avait proscrits dans ce duché. B—P.

ROBERT GUISCARD, duc de Pouille de 1057 à 1085, est le plus illustre parmi les aventuriers normands dont les conquêtes fondèrent le royaume de Naples. Il était l'aîné des fils du second lit de Tancrède de Hauteville. On l'avait surnommé Guiscard d'un mot normand ou tudesque qui veut dire fourbe ou cauteleux; en effet, Robert dut ses succès à ses ruses plus encore qu'à sa bravoure. Malgré l'idée que nous avons de la franchise et de la loyauté des temps chevaleresques, c'est un trait caractéristique de l'époque où vivait Robert que le surnom même dont il s'honorait. Trois frères de Robert Guiscard, du premier lit, étaient venus en Italie, en 1035, avec une troupe d'aventuriers normands qui s'étaient attachés à leur fortune; ils avaient fait la guerre tantôt comme mercenaires, tantôt pour leur propre compte; et ils avaient déjà conquis une partie de l'Appulie, lorsque Robert Guiscard vint à son tour, vers l'année 1053, pour s'unir à ses frères et partager les dépouilles d'un pays livré au premier qui voudrait s'en saisir. Unfroi, le troisième des frères de Robert, avait succédé aux deux premiers dans le commandement des Normands; il était alors en guerre avec le pape Léon IX, et Robert se distingua, le 18 juin, dans la bataille de Civitella, où le pape fut fait prisonnier. Il forma ensuite une petite troupe de Normands avec laquelle, en 1054, il pénétra dans la Calabre. On ne pourrait croire qu'avec une poignée d'hommes il voulût tenter la conquête d'une province si étendue et si pleine de villes et de châteaux forts. Mais, dans ses expéditions, Robert Guiscard agissait en chef de brigands plutôt qu'en conquérant; le pillage était toujours son but et la fourberie son moyen le plus assuré de succès. Il surprit un couvent fortifié en demandant aux moines, qui se tenaient sur leurs gardes avec une extrême défiance, d'ensevelir un de ses chevaliers qui venait de mourir; mais le prétendu mort, introduit dans le couvent, s'élança hors du cercueil, l'épée à la main, et força les moines effrayés d'ouvrir leurs portes à ses compagnons d'armes (1). D'autres fois, de faux transfuges pénétraient, de sa part, dans les forteresses ennemies; et plus souvent encore, des traités dont il ne jurait l'observation que pour les violer à son gré endormaient ceux qu'il se proposait de surprendre. En menant cette vie

(1) Ce stratagème a été attribué à d'autres aventuriers de la même nation (voy. HASTING).

Digitized by Google

errante et sauvage, Guiscard se regardait moins comme le lieutenant que comme l'égal de son frère ; il se pliait difficilement à l'obéissance, et ses différends avec Unfroi furent si violents que celui-ci voulut un jour tuer Guiscard, et qu'après même que sa colère fut passée, il le fit enfermer dans un noir cachot. Cependant, lorsque Unfroi mourut, vers l'an 1057, il recommanda ses Etats et son fils Abagelard à la protection de Robert Guiscard. Les Normands, qui avaient besoin d'un chef expérimenté, n'hésitèrent point entre Robert et Abagelard ; ce dernier, accusé depuis d'avoir trempé dans une conjuration contre le chef de sa famille, fut chassé de l'Appulie, que son père avait conquise, et ses amis périrent dans les supplices. Guiscard avait épousé une dame normande, nommée Albérade, et il en avait eu un fils, qui fut ensuite Bohémond, prince d'Antioche, l'un des héros du Tasse ; mais, lorsqu'il se vit à la tête de tous les aventuriers normands, qui, déjà sous les ordres de ses frères, avaient presque achevé la conquête de l'Appulie, il résolut de consolider son pouvoir en s'alliant à quelqu'une des familles dès longtemps souveraines ; il fit divorce avec Albérade sous prétexte de parenté, et il obtint, quoique avec peine, Sigelgaite, fille de Guaimar IV et sœur de Gisolfe II, prince de Salerne. En même temps Guiscard, empressé de s'affermir par des alliances politiques, rechercha celle du pape Nicolas II et obtint de lui, en 1059 ou 1060, le titre de duc de Pouille et de Calabre. Il donnait ainsi à son autorité une sanction religieuse, dont Guiscard sentait un extrême besoin, placé comme il était entre des barons indépendants, qui rejetaient avec indignation toute espèce de frein, et des peuples opprimés, pour qui tout Normand était un objet d'horreur. Robert avait appelé auprès de lui son plus jeune frère Roger ; et, de concert avec lui, il poursuivait ses conquêtes : presque toutes les villes de Calabre jusqu'à Reggio se soumirent à eux avant la fin de 1060. Dans l'Appulie, il restait encore cinq ou six villes entre les mains des Grecs ; mais Troia venait de se rendre, et les autres devaient bientôt avoir le même sort. Roger, en 1061, avait entrepris la conquête de la Sicile sur les Sarrasins ; Robert, qui l'avait aidé à s'emparer de Messine, ne se montra pas moins impérieux avec son jeune frère que Unfroi ne l'avait été avec lui, et il le poussa à la révolte. Guiscard vint assiéger Roger à Mélita en 1062 ; pendant qu'il était occupé à ce siége, on offrit de lui livrer Gerace ; il entra hardiment dans cette ville en couvrant son visage d'un capuchon de soldat ; reconnu et arrêté avant d'avoir pu y introduire les Normands, il courut le plus grand danger d'être massacré ; ses officiers implorèrent pour lui le secours de Roger. Celui-ci sortit en effet, sous leur sauvegarde, de la ville où il était assiégé : il vola vers Gerace, et par ses exhortations et ses prières, il fit rendre à son frère la liberté. La paix fut promptement conclue entre eux, et le partage de la Calabre, qui les avait brouillés, fut effectué à l'amiable. Cependant Robert poursuivit ses conquêtes dans l'Appulie ; il s'était rendu maître de Tarente et d'Otrante ; Bari, capitale de la province, lui résistait encore. Les Grecs firent de vains efforts pour la sauver : Roger dissipa leur flotte ; et après un siége de quatre ans, Bari ouvrit ses portes le 15 avril 1071. Les deux frères assiégèrent ensuite Palerme, qui leur résista cinq mois et fut obligée enfin de céder le 10 janvier 1072. Cette ville, de même que Messine, demeura en souveraineté à Robert, qui donna l'investiture du reste de la Sicile à son frère. Les Grecs n'ayant plus de possession en Italie, la paix fut enfin conclue en 1076, et Robert maria l'une de ses filles à Constantin Ducas, fils de Michel, empereur d'Orient ; une autre épousa l'année suivante Hugues, fils d'Azzo II, marquis d'Este ; et une troisième, en 1079, Raimond II, comte de Barcelone. Au reste ces alliances n'étaient point une sûre garantie de son amitié. La même année, 1076, il dépouilla Gisolfe II, son beau-frère, de la principauté de Salerne ; il enleva aussi celle de Bénévent à Pandolfe VI, et il engagea la ville d'Amalfi à se soumettre à lui. Cependant les conquêtes de Robert Guiscard en Campanie déplurent au pape Grégoire VII, qui fulmina, en 1074, une excommunication contre lui ; il la renouvela en plein concile en 1078 ; mais Grégoire était, dès cette époque, engagé dans une violente lutte avec l'empereur Henri IV. Il lui convenait de se faire un appui dans l'Italie méridionale ; il accueillit donc les apologies de Robert Guiscard, eut avec lui une entrevue à Aquin le 7 juin 1080, reçut son hommage pour les duchés de Pouille et de Calabre, dont il l'investit de nouveau, et il lui fit même entrevoir qu'il pourrait l'élever au trône de l'Empire. Guiscard se livrait à ces brillantes espérances, lorsqu'il fut arrêté dans ses projets par la révolte de plusieurs de ses barons qui, venus comme aventuriers et pour leur propre compte en Italie, voulaient y demeurer indépendants et se fatiguaient d'être traînés de conquête en conquête par l'ambition du chef qu'ils avaient élu pour le jour du combat, mais qu'ils ne regardaient point comme leur maître. Abagelard, fils d'Unfroi et neveu de Robert, se met à la tête de ses ennemis et fait révolter contre lui Bari, Ascoli et plusieurs autres villes. Robert l'attaque avec vivacité, le bat et entre en vainqueur dans les villes révoltées. Cette guerre, qui se termina dans la campagne de 1080, durait encore, lorsque Robert, qui se préparait à de plus vastes entreprises, fit paraître dans son camp un vieillard habillé en moine, qui prétendit être Michel Parapinace, empereur de Constantinople, déposé l'an 1078 par Nicéphore Botoniate. Ce vieillard assurait que les Grecs ne s'étaient révoltés contre lui que pour le punir d'avoir marié son fils à la fille d'un prince normand ; il implorait le secours de

Digitized by Google

Guiscard et de son peuple, et il garantissait que, si ce prince passait en Grèce, il y trouverait un parti nombreux qui prendrait les armes en sa faveur. Robert, qui, selon toute apparence, faisait jouer lui-même ce rôle à un imposteur, rassembla une puissante flotte dans les ports de Brindes et d'Otrante, avec laquelle, pendant l'été de 1081, il s'empara de Corfou, de Butronte et la Vallone, et il mit le siége devant Duraz. La même année, Alexis Comnène s'était placé sur le trône de Nicéphore; il appela les Vénitiens à son aide; ils battirent la flotte normande commandée par Bohémond, fils de Robert. Alexis, de son côté, s'avançait à la tête de 70,000 hommes; mais Robert, avec 15,000 Normands, lui livra bataille au mois d'octobre 1081, le mit en déroute et le força de s'enfuir à Constantinople. Robert, de retour devant Duraz, y fut introduit par un traître le 8 février 1082. Les deux empereurs d'Orient et d'Occident étaient alors ligués contre l'aventurier normand qui avait conquis l'Italie méridionale. Henri IV aurait voulu écraser l'allié du pape. Alexis envoya un subside au monarque allemand pour l'engager à envahir l'Appulie. Les Normands étaient mécontents de leur prince, et Roger, son fils, était assiégé dans Troia révoltée; mais dès que Robert fut maître de Duraz, il repassa l'Adriatique, dissipa les rebelles et en fit périr plusieurs sur l'échafaud. Tandis qu'il faisait la guerre à ses propres barons, Henri IV entra dans Rome le 21 mars 1084, et assiégea Grégoire VII dans le château St-Ange. Le pape implora l'assistance de Robert, son allié; celui-ci amena aussitôt 6,000 cavaliers et 30,000 fantassins; pendant un règne de trente ans, il avait renouvelé la valeur du peuple conquis par des combats continuels, et déjà il pouvait former son armée avec les vaincus comme avec les vainqueurs. Henri IV n'osa point attendre le héros normand, et, trois jours avant son arrivée, il sortit de Rome; mais Robert, pour être entré sans résistance dans cette capitale, ne la traita pas avec plus de douceur : il l'abandonna au pillage de son armée. Les Sarrasins, dont elle était en grande partie composée, y commirent les plus atroces cruautés; toute l'ancienne ville, située entre le Capitole et le palais de Latran, fut livrée aux flammes, et dès lors elle est demeurée presque déserte jusqu'à nos jours, tandis que la population, se retirant des sept collines, s'établit au Champ de Mars. Après avoir pillé Rome, Robert emmena Grégoire VII à Salerne, où ce pape mourut le 25 mai 1085. Cependant Robert, ayant rassemblé une nouvelle flotte et une nouvelle armée, attaqua les Grecs unis aux Vénitiens devant Corfou au mois de novembre 1084; il dispersa leur flotte et força le général grec à lever le siége de Corfou. Pendant l'hiver suivant, il augmenta encore ses forces, et déjà il se croyait assuré de renverser de son trône l'empereur grec, lorsqu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut à Céphalonie, le 17 juillet 1085. La succession de Robert pouvait être disputée entre ses deux fils Bohémond et Roger; l'aîné semblait déclaré illégitime par le divorce de sa mère; d'autre part, sa bravoure, ses talents, son ambition même, paraissaient le rendre digne de succéder au fondateur de la monarchie; le second, bien inférieur en talents et en courage, et moins aimé du peuple et des soldats, avait pour lui la prédilection de son père, la faveur des courtisans et l'habileté de Sigelgaite sa mère. Celle-ci s'embarqua avec lui aussitôt que Robert fut expiré pour montrer son fils aux Normands. Le vaisseau qui la portait fit naufrage en vue des côtes d'Italie; cependant les passagers furent sauvés des flots, aussi bien que le corps de Robert Guiscard, qui fut enseveli à Venosa. L'armée que ce héros avait conduite à Céphalonie, frappée, à sa mort, d'une terreur panique, se dissipa en entier; tous les Normands se précipitèrent sur leurs barques pour regagner les côtes de l'Appulie, et leurs conquêtes en Grèce furent abandonnées. S. S—I.

ROBERT Ier, prince de Capoue et comte d'Averse, était fils de Jordan Ier, frère de Richard II, auquel il succéda en 1106. Les ancêtres de ce prince avaient été souverains indépendants, mais son frère, Richard II, s'était réduit à n'être que le premier vassal du duc de Pouille; et Robert Ier ne s'éleva jamais au-dessus de ce rang. Cependant il fut en 1110 le protecteur du pape Pascal II contre Henri V; et en 1118, il rendit hommage à Gélase II, comme s'il avait relevé directement de lui. Il mourut le 3 juin 1120. Son fils Richard III ne lui survécut que de deux jours; à sa mort, la principauté de Capoue passa au troisième fils de Jordan Ier, nommé Jordan II. S. S—I.

ROBERT II, prince de Capoue et comte d'Averse de 1127 à 1156, était neveu de Robert Ier et de Richard II, qui avait consenti à descendre du rang de prince souverain, pour se faire vassal des ducs de Pouille. Deux des frères de Richard, Robert Ier et Jordan II, avaient régné après lui, sans rien exécuter qui fût digne de mémoire. Robert II, fils du dernier, consacra son règne et sa vie à recouvrer l'indépendance que son oncle avait perdue. En recevant l'investiture du pape Honorius II, dans les premiers jours de l'année 1128, Robert prit l'engagement de le défendre ou de le venger de Roger II, comte de Sicile, qui avait molesté Bénévent. Ainsi commença l'inimitié de ces deux princes normands, si fatale au premier. Cependant Roger, occupé de recueillir la succession des ducs de Pouille, s'attachait à se concilier l'affection des princes normands. Il offrit à Robert les conditions les plus avantageuses et conclut la paix avec lui. Lorsqu'en 1130 il prit, par l'autorité de l'antipape, la couronne royale, il fit choix de Robert, prince de Capoue, pour la mettre sur sa tête, comme étant le plus noble et le plus puissant de ses vassaux. Mais à peine Roger fut-il parvenu au terme de son ambition, qu'il se joua

Digitized by Google

de ses promesses et viola tous les priviléges de la noblesse. Robert, rougissant de n'être plus qu'un sujet, trouva parmi les barons de l'Appulie de nombreux associés pour faire la guerre au nouveau roi. De concert avec Rainolfe, comte d'Alife, il remporta sur Roger une sanglante victoire à Scafato, le 24 juillet 1132. L'année suivante, il vint à Rome auprès de Lothaire III, pour s'assurer les secours de cet Empereur contre le roi des Deux-Siciles. Lothaire, trop faible pour donner une armée aux Normands révoltés, chercha cependant à les encourager; et il contracta avec Robert des liens d'amitié qu'il ne démentit pas dans la suite; mais les gentilshommes normands, après un effort vigoureux pour leur délivrance, furent bientôt fatigués de la guerre civile. Le roi cédait momentanément à l'orage; et bientôt après il revenait de Sicile avec des forces supérieures, qui le rendaient maître de la campagne. Robert, abandonnant à Rainolfe, son associé, le soin de ranimer l'ardeur des Normands, se chargea de leur procurer les secours des autres peuples. Il fit plusieurs voyages à Pise et sut déterminer cette puissante république à prendre sous sa protection la liberté expirante dans le Midi. Il réunit aussi sa cause à celle du pape Innocent II, et il gagna ainsi tous les ennemis du schismatique Anaclet. Mais, comme Lothaire, qui avait promis son appui aux barons normands, n'arrivait point encore à leur aide, Robert passa en Allemagne en 1136 pour le solliciter. Enfin, l'année suivante, tant de soins, tant de courses, tant de dangers furent couronnés par le succès. L'Empereur, le pape et les Pisans envahirent de concert l'Italie méridionale. Roger II fut chassé de tous les Etats qu'il possédait en deçà du Phare. Naples fut délivrée du siége et Robert rétabli dans la principauté de ses pères. Ce triomphe, il est vrai, fut de courte durée : à l'approche de l'automne, l'Empereur prit la route de l'Allemagne, les Pisans retournèrent dans leur patrie; et Roger, rentrant dans la Campanie avec une nombreuse armée de Sarrasins, s'empara de Capoue, qu'il abandonna au pillage et à la férocité de ses soldats. Robert se retira auprès du pape, et le maintint dans les mêmes sentiments jusqu'à la fatale journée de Galluno, le 22 juillet 1139, où Innocent II demeura prisonnier de Roger. Le prince de Capoue échappa encore à cette déroute. Il erra longtemps, depuis, de pays en pays pour susciter des ennemis à Roger. Enfin, quand le nouveau roi des Romains, Frédéric Barberousse, fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 9 mars 1152, Robert se jeta à ses pieds avec plusieurs barons normands, au milieu de la cérémonie, pour lui demander justice. Frédéric, touché de son malheur, promit solennellement de le rétablir dans ses Etats. Il lui fournit quelques secours lorsqu'il vint à Rome pour y prendre la couronne impériale, et il lui en obtint de plus considérables du pape. Robert, décoré du titre de lieutenant impérial dans l'Appulie, s'avança en 1155 vers son ancien héritage. Roger II était mort l'année précédente; et Guillaume Ier, son fils, lui avait succédé. Aucune résistance n'était préparée; et Robert se rendit maître, en peu de temps, de Capoue et de toute sa principauté; mais l'année suivante, Guillaume remporta près de Brindes une victoire sur les barons rebelles et marcha sur Capoue pour l'assiéger. Robert n'avait point de forces capables de défendre sa capitale; il prit de nouveau la fuite, et au passage du Garigliano, il fut fait prisonnier par Richard de l'Aquila, comte de Fondi, qui avait été complice de sa rébellion et qui, en le livrant à Roger, voulait acheter son propre pardon. Guillaume fit arracher les yeux à Robert, dès qu'il le tint en sa puissance. Il l'envoya ensuite dans les prisons de Palerme, où ce prince, dernier descendant des comtes d'Averse et des premiers conquérants normands de l'Italie méridionale, finit misérablement ses jours. S. S—I.

ROBERT Ier, dit le *Magnifique* ou le *Diable*, duc de Normandie, succéda l'an 1027 ou 1028 à son frère Richard III, qui n'avait occupé le trône que quelques mois (*voy.* RICHARD). On accusa Robert d'avoir abrégé ses jours par le poison; mais il n'existe aucune preuve de ce crime. Dans le commencement de son règne, il eut à réprimer l'insolence et l'esprit de révolte de ses grands vassaux. Doué d'une activité infatigable, il les réduisit bientôt à s'enfermer dans leurs places; et comme il avait pour principe de ne jamais traiter avec des rebelles armés, il les y assiégea. Il enleva la ville d'Evreux à Robert, son oncle, archevêque de Rouen, qu'il força de chercher un asile à la cour de France, et contraignit l'évêque de Bayeux, soutenu des comtes du Perche et d'Alençon, de se rendre à merci. Ayant promptement pacifié ses Etats, Robert pu chercher au dehors les occasions d'exercer sa valeur chevaleresque. Il rétablit dans ses domaines Baudouin IV, comte de Flandre, dépouillé par son propre fils. Il se déclara le protecteur de Henri Ier, roi de France, et le maintint sur un trône dont Constance, sa mère, voulait l'écarter afin d'y placer son second fils (*voy.* HENRI Ier). Henri, voulant reconnaître les services de Robert, lui fit don du Vexin; mais cette cession devint bientôt pour les ducs normands une source de haine et de guerres (*voy.* GUILLAUME LE CONQUÉRANT). De retour dans ses Etats, Robert marche contre Alain, duc de Bretagne, qui lui refusait l'hommage, le bat et l'oblige à se déclarer son vassal. En 1034, il prend la défense d'Alfred et d'Edouard, ses cousins, que Canut, roi de Danemarck, venait d'exclure du trône d'Angleterre. Une tempête le force de relâcher avec sa flotte dans l'île de Jersey; mais Canut, ne voulant pas attendre l'issue de cette expédition, lui propose d'abandonner la moitié de l'Angleterre aux deux princes qu'il protégeait (*voy.* CANUT). Respecté de ses voisins et

Digitized by Google

chéri de ses sujets, Robert semblait n'avoir plus qu'à jouir, dans un doux repos, du fruit de ses exploits. Mais tourmenté par le souvenir des fautes ou des erreurs de sa jeunesse, il crut ne pouvoir les expier que par un pèlerinage dans les lieux saints. C'était la dévotion du temps. Après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de ses Etats pendant son absence, il part accompagné d'une suite nombreuse; il traverse l'Italie, laissant partout sur son passage des marques de sa générosité. Les anciens chroniqueurs ne parlent qu'avec admiration de son entrée dans Rome. Robert montait une mule dont les fers d'or étaient attachés de manière qu'ils se perdissent dans le chemin; et ses gens avaient reçu la défense de les ramasser (1). Il passa l'hiver en Italie et au printemps s'embarqua pour Constantinople, d'où il se rendit à pied à Jérusalem. Après avoir satisfait sa piété et distribué d'abondantes aumônes aux pauvres, il reprit le chemin de Constantinople; mais il mourut presque subitement à Nicée, le 2 juillet 1035, et fut inhumé dans la basilique de St-Marie, honneur qui n'avait encore été accordé à personne. On soupçonna d'infidèles serviteurs de l'avoir empoisonné pour s'emparer de ses trésors. Robert n'était point marié; mais il avait eu d'une bourgeoise de Falaise, un fils qu'avant son départ il avait institué son successeur et laissé sous la tutelle du roi Henri, chargé de faire valoir les droits de ce fils au duché de Normandie. C'est ce prince qui devint si célèbre sous le nom de Guillaume le Conquérant (*voy.* ce nom). Robert surpassa tous les princes de son temps par sa valeur et par sa libéralité, qui lui mérita le titre de Magnifique; mais ses sujets lui donnèrent aussi le singulier surnom de *Diable* pour exprimer, sans doute, par un seul mot, l'idée qu'ils avaient de son pouvoir et de sa sévérité. Il existe un roman intitulé *la Vie du terrible Robert le Diable, lequel fut après l'homme de Dieu*, Lyon, 1496; Paris, 1497, in-4°; souvent réimprimé dans le 16e siècle, et qui fait partie de la *Bibliothèque bleue* (*voy.* RICHARD SANS-PEUR). On ne peut douter que l'auteur n'ait en vue le duc de Normandie; mais il semble avoir pris plaisir à défigurer l'histoire de ce prince par les anachronismes les plus ridicules, et par des fables qu'on ne peut comparer qu'à celles dont Rabelais orna depuis la *véridique* histoire de *Gargantua* (*voy.* RABELAIS). La quatrième livraison du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, par MM. Ch. Nodier, Taylor et Cailleux, contient la description des ruines connues dans la Normandie sous le nom de *Château de Robert le Diable*. W—s.

ROBERT II, dit *Courte-Cuisse* (2), duc de Normandie, était le fils aîné de Guillaume le Conquérant. Avant son départ pour l'Angleterre, Guillaume s'engagea, s'il réussissait dans cette expédition, à abandonner la Normandie à son fils; mais quand il eut achevé la conquête qu'il méditait, il refusa de tenir sa parole. Robert, irrité de ce manque de foi, fait soulever la Normandie; une partie de la jeune noblesse vient se ranger sous ses drapeaux; cependant Guillaume marche contre les rebelles, les disperse et force Robert à chercher un asile à la cour de France. Ce malheureux prince, après avoir erré quelque temps, fuyant la colère de son père, est enfin admis dans le château de Gerberoi, où Guillaume vient aussitôt l'assiéger. Dans une sortie, Robert a le malheur de blesser son père sans le connaître. Au cri que pousse Guillaume, saisi d'horreur, il tombe à ses genoux pour implorer son pardon d'un crime involontaire; mais Guillaume le repousse en le maudissant, et Robert se dérobe à sa vengeance (*voy.* GUILLAUME). Après la mort de son père (1087), Robert reçut l'investiture du duché de Normandie; mais il ne put voir sans jalousie le sceptre de l'Angleterre passer dans les mains de son frère Guillaume dit le Roux; et il résolut de le lui enlever. Le refus de ses grands vassaux de lui fournir des troupes pour cette expédition l'oblige de renoncer à ce projet; mais Guillaume, pour se venger, fait révolter les comtes d'Aumale et de St-Valeri, qui reçoivent des garnisons anglaises dans leurs châteaux. Henri, le frère cadet de Robert, lui reste seul fidèle et empêche Rouen de se soulever. Cependant, Robert, trompé par de faux rapports, le dépouille de son apanage et l'enferme dans une étroite prison. Guillaume, sous le prétexte de secourir Henri, pénètre dans la Normandie avec une puissante armée; il fait sa paix avec Robert, qui lui cède quelques villes qu'il convoitait; et ils unissent leurs armes contre Henri, qui, parvenu à s'échapper de prison, s'était fortifié dans le Mont-St-Michel. La garnison de cette place manquait d'eau. Robert défendit à ses gens d'inquiéter les assiégés quand ils venaient en chercher. Guillaume le blâma de cette complaisance, qui devait retarder la prise du château : « Quoi! lui » répondit Robert, je souffrirais que notre frère » périt de soif! Qui nous en donnerait un autre » si nous venions à le perdre? » La paix se rétablit peu de temps après entre les trois frères; mais elle fut encore troublée par Robert, qui reprit les armes en 1094, pour chasser les Anglais de la Normandie. Les progrès des Sarrasins dans l'Orient fixaient enfin l'attention de l'Europe; et la délivrance des lieux saints échauffait les esprits d'un noble enthousiasme, que Robert partagea bientôt. Il prit la croix en 1096, engagea la Normandie à son frère Guillaume, pour subvenir aux frais de l'expédition (*voy.* GUILLAUME LE ROUX), et se mit en route avec la plus grande partie de sa noblesse. Il passa par l'Italie, aida le pape Urbain II à triompher de Guibert, son rival, et

(1) Le duc de Richelieu imita la magnificence de Robert lorsqu'il fit son entrée à Vienne, comme ambassadeur, en 1735 (*voy.* RICHELIEU).

(2) Quelques auteurs le nomment aussi *Courte-Heuse*, *Courte-Botte*.

Digitized by Google

au printemps de 1097, joignit les croisés devant Constantinople. Robert contribua beaucoup aux succès que les chrétiens obtinrent sur les infidèles. Il se trouva dans toutes les batailles, à tous les siéges et partout signala sa valeur chevaleresque. Devant Antioche, il soutint seul un combat contre un des chefs des infidèles. D'un coup de sabre il lui fendit la tête jusqu'à l'épaule, en criant : « Je dévoue ton âme impure aux puissances de » l'enfer. » (*Voy.* l'*Histoire des Croisades*, par Michaud, t. 1, p. 240.) Au siége de Jérusalem, il monta l'un des premiers à l'assaut et se couvrit de gloire. Son indolence naturelle lui fit refuser le trône de David. Il revint par l'Italie, épousa Sibylle, fille de Geoffroi duc de Conversano, et prolongea son séjour dans cette belle contrée pendant un an, qu'il passa tout entier au milieu des fêtes et des divertissements. Cependant, Guillaume était mort, et Henri s'était emparé du trône d'Angleterre. Robert semble sortir de sa léthargie pour revendiquer ses droits. Il lève une armée et débarque, l'an 1100, à Portsmouth, d'où il est conduit en triomphe à Winchester. Henri, tremblant, vient à sa rencontre, lui demande par grâce une entrevue et le décide à se désister de ses prétentions sur l'Angleterre, moyennant une pension de trois cents marcs. Robert retourne l'année suivante en Angleterre, pour réconcilier le comte de Surrey avec le roi, dont il avait encouru la disgrâce. Henri lui témoigne sa surprise de ce qu'il est entré dans son royaume sans l'en avoir prévenu ; et l'imprudent Robert, qui reconnaît sa faute trop tard, s'estime heureux d'obtenir la permission de se retirer, en abandonnant la pension que lui avait assurée le dernier traité (*voy.* Henri Ier). Le mauvais résultat de son voyage affaiblit beaucoup l'estime des Normands pour leur duc. Des guerres qu'il eut à soutenir contre quelques-uns de ses vassaux, et dans lesquelles l'avantage ne resta point à ses armes, achevèrent de le faire regarder comme un prince incapable de gouverner. Sa conduite privée était d'ailleurs peu propre à lui mériter l'affection des peuples. Entouré de maîtresses et de bouffons, qui se permettaient avec lui les familiarités les plus indécentes, il abandonnait le pouvoir à d'indignes ministres et laissait cette belle province en proie aux désordres de l'anarchie et aux ravages de la guerre civile. Pressé, par le pape Pascal II, de mettre un terme aux malheurs de la Normandie, Henri y pénètre, en 1105, avec une puissante armée et surprend Bayeux, qu'il réduit en cendres. Caen, pour éviter le même sort, s'empresse d'ouvrir ses portes ; et cet exemple est suivi par la plupart des villes de la province. Robert a recours aux prières et aux larmes pour apaiser son frère ; il obtient de ce prince une conférence, dont le résultat est de les animer encore davantage l'un contre l'autre. L'année suivante, Henri entre dans la Normandie et remporte une victoire complète sur les troupes de Robert, près de Tinchebrai, le 27 septembre 1105. Le malheureux duc de Normandie fut fait prisonnier dans cette bataille (*voy.* Alain, duc de Bretagne), et renfermé au château de Cardiff, dans le Clamorgan, où il resta détenu pendant vingt-huit années. Il mourut au mois de février 1134. Robert laissait de son mariage avec Sibylle, princesse digne d'un meilleur sort, un fils nommé Guillaume, auquel le roi Louis le Gros donna le Vexin français pour lui tenir lieu d'apanage. A des qualités brillantes, Robert unissait les défauts les plus répréhensibles dans un prince. Léger, inconstant, faible, ses prodigalités, qui ruinaient ses peuples, l'avaient réduit lui-même à un état voisin de la pauvreté ; et s'il n'eût pas été détrôné par son frère, on peut croire que ses vassaux n'auraient pas tardé de se soustraire à son autorité. W—s.

ROBERT LE FRISON, comte de Flandre, fut un des guerriers les plus entreprenants, les plus audacieux du 9e siècle, d'une époque où il y eut tant de guerres et d'expéditions aventureuses. Il était neveu de Guillaume le Conquérant et la plupart de ses parents s'étaient distingués dans la Palestine. Lui-même, second fils de Baudouin de Lille, qui avait aidé Guillaume dans son entreprise sur l'Angleterre et lui avait fourni pour l'exécuter des hommes, des vaisseaux et de l'argent, n'ayant eu aucune part à la succession de son père, qui revint tout entière à Baudouin VI, son frère aîné, fut condamné, comme cadet, à chercher fortune dans des contrées lointaines. Suivant les idées romanesques de ce temps-là, il se dirigea avec quelques vaisseaux et une troupe d'aventuriers vers les côtes occidentales de l'Espagne. Ayant débarqué en Galice, il pénétra facilement dans une contrée où rien n'était préparé pour résister à de pareilles attaques, et il y exerça de très-grands ravages. Il revenait avec un riche butin lorsque les Sarrasins, qui étaient alors maîtres de la Péninsule (1070), ayant réuni leurs forces, l'obligèrent à se rembarquer. Ne se rebutant point pour un tel échec, Robert alla préparer une nouvelle expédition, et il revint à la charge dans la même année ; mais une affreuse tempête dispersa toute sa flotte et anéantit ses projets. Désespéré, il tourna ses regards vers la Palestine et entra dans un complot que quelques gentilshommes normands avaient formé à Constantinople, pour se rendre maîtres de l'empire grec ; mais cette intrigue ayant été découverte et l'empereur Comnène ayant donné des ordres pour faire arrêter, à son arrivée, Robert, qui déjà était parti pour appuyer la conspiration, il fut obligé de revenir sur ses pas et de porter ses vues d'un autre côté. Alors, réunissant toutes les forces dont il put disposer et voulant former un établissement dans le voisinage de la Flandre, il se dirigea vers la Frise. Cette contrée, qui comprenait la Zélande, la Hollande et les environs d'Anvers, était gouvernée par Gertrude de Saxe,

Digitized by Google

veuve du comte Florent, mère et tutrice de Thierri V, encore enfant. Repoussé deux fois par les troupes de cette princesse, Robert revint à la charge. Gertrude, alors craignant de succomber, lui offrit sa main avec la souveraineté de la Frise, qui fut aussitôt acceptée, d'où lui fut donné le nom de *Frison*. Mais cette souveraineté, ainsi venue par un hyménée, pensa bientôt être enlevée à Robert par son propre frère, devenu comte de Flandre sous le nom de Baudouin VI après la mort de leur père, et qui, soit antipathie pour son cadet, soit ambition, entreprit de lui enlever un Etat que celui-ci ne devait qu'à son courage et à son heureuse étoile. Ce fut en vain que, pressé par sa femme Gertrude, Robert lui fit demander la paix et son amitié; Baudouin ne voulut rien entendre, et il fallut recourir aux armes. Il y eut une bataille où Baudouin fut défait et tué, laissant deux fils encore enfants, sous la tutelle de Richilde leur mère, femme d'un grand caractère et qui alla implorer tous les princes ses voisins et particulièrement le roi de France Philippe Ier, lequel vint à son secours avec une armée. Robert l'attendit courageusement et lui livra, près de Cassel, une bataille dans laquelle le roi de France fut défait et le fils aîné de Baudouin tué. Alors le Frison s'empara du comté de Flandre, sous le nom de Robert Ier. Richilde ayant encore levé des troupes et obtenu de nouveaux secours du roi Philippe, il y eut une nouvelle bataille à Broqueroy, près de Mons, où Robert resta encore vainqueur. Celle-là fut une des plus sanglantes de cette époque. Selon Meier, le carnage y fut si grand que le champ de bataille a conservé longtemps le nom de *Hayes de la mort*. Alors Robert resta paisible possesseur de la Flandre et de la Frise; mais il fut privé de la rente de trois cents marcs d'argent que Guillaume le Conquérant avait autrefois faite à Baudouin de Lille, son beau-père, par reconnaissance des secours qu'il en avait reçus pour la conquête de l'Angleterre. Robert essaya bien quelques années plus tard de se venger de cet affront en s'alliant avec Canut, roi de Danemarck, pour une invasion en Angleterre; mais le prévoyant Guillaume sut par de bonnes mesures déjouer ce projet, et les choses en restèrent là. Le nouveau comte de Flandre rencontra un ennemi plus dangereux dans son neveu Baudouin, qui avait succédé à son frère Arnoul dans ses droits au comté de Flandre, et qui, toujours soutenu par le roi de France, gagna contre lui une bataille, lui enleva la ville de Corbie et le força de le reconnaître comte de Hainaut. Dans ce même temps, il fut aussi obligé de reconnaître son beau-fils Thierri pour souverain de la Hollande; et afin de lui assurer cette souveraineté, il fit assassiner Godefroi *le Bossu*, duc de Lorraine, qui l'avait usurpée. On croit que ce fut en expiation de ce crime qu'en 1086 Robert *le Frison* partit pour la terre sainte avec un nombreux cortége, et après avoir laissé à son fils Robert II, que déjà il avait associé à son pouvoir, l'administration de ses Etats. Ipérius dit qu'il se signala dans la Palestine par de grands et nombreux exploits; mais les historiens n'en font aucune mention. Ce qui est plus certain, c'est qu'à son retour à Constantinople, en 1088, il eut une entrevue avec l'empereur Alexis Comnène, qui lui fit un accueil très-honorable, mais évidemment intéressé, puisque, le voyant accompagné d'une brillante noblesse, il le pria de lui envoyer 500 cavaliers pour combattre les musulmans, ce que Robert promit et exécuta ponctuellement. Revenu en Flandre, ce prince ne parut plus s'y occuper que d'œuvres de piété et de bienfaisance; il fonda plusieurs monastères et parut fermement décidé à restituer ses Etats à son neveu Baudouin, auquel toutefois il ne rendit que la ville de Douai et ses dépendances. Robert mourut le 4 octobre 1093, à Cassel, laissant de sa femme Gertrude, qui lui survécut de vingt ans, deux fils et quatre filles. L'aîné de ses fils lui succéda, et l'autre se tua en tombant d'une fenêtre. L'une des filles fut mariée à St-Canut, roi de Danemarck, et les autres à différents princes. M—D j.

ROBERT II, fils et héritier du précédent, fut associé dans le gouvernement par son père au moment du départ de celui-ci pour la Palestine, eut seul le gouvernement pendant son absence et continua d'y avoir une grande part après son retour. Ayant pris parti dans la croisade qui fut décidée au concile de Clermont en 1095, il établit un conseil de régence sous la présidence de la comtesse sa femme, emmena avec lui l'élite de la noblesse flamande et partit avec le comte de Blois, le duc de Normandie, etc., sous la conduite du comte Hugues, frère du roi de France. Arrivé à Constantinople, il y fut parfaitement accueilli par l'empereur Alexis Comnène, encore reconnaissant des services que lui avait rendus son père. Cependant ce prince refusa de lui faire un hommage anticipé des Etats qu'il pourrait conquérir en Palestine. Les exploits par lesquels Robert se distingua dans cette contrée le firent appeler par les musulmans *le Jérosolymitain*. Il revint en Flandre dans l'année 1100, après avoir refusé la couronne de Jérusalem, qui lui avait été offerte au refus du duc de Normandie. Il obtint alors du roi d'Angleterre non-seulement que la rente de trois cents marcs d'argent que ce prince avait refusé de payer à son père lui fût continuée; mais il fit porter la somme à quatre cents marcs, moyennant quoi il renouvela son hommage au monarque anglais. Après quelques démêlés avec l'Empereur, il fit également la paix avec ce prince et lui prêta foi et hommage dans une entrevue qu'ils eurent à Liége en l'année 1103. Dans le même temps, il réussit, par un moyen assez extraordinaire, à rentrer en possession de Douai, que son père avait cédé à Baudouin son neveu. Voulant que cela se fît sans

Digitized by Google

violence, il proposa à ce prince la main d'une nièce de sa femme (c'était Adélaïde de Savoie, depuis reine de France, épouse de Louis VI), et pour sûreté il exigea que la citadelle de Douai lui fût livrée, ce que l'on exécuta même avant que ce jeune prince eût vu sa future. Mais il paraît que cette princesse était douée de si peu d'attraits que lorsque Baudouin l'eut vue, il aima mieux renoncer à la possession de Douai que de l'épouser. Cette place resta ainsi en la possession de Robert, qui s'y réfugia quand l'empereur Henri V vint l'assiéger en 1107, et il y résista courageusement à ses attaques. Un peu plus tard, Robert ayant embrassé la querelle de Louis le Gros avec Henri Ier, roi d'Angleterre, au sujet du château de Gisors, que celui-ci refusait de démolir, après en avoir pris l'engagement, il seconda bravement le roi de France sous les murs de cette place, où les Anglais furent mis en fuite, et suivit ce monarque lorsqu'il alla assiéger Meaux, où Thibaut, comte de Champagne, soutenait le parti des Anglais. Les habitants de cette ville ayant fait une sortie contre les troupes du roi, furent vivement repoussés. Alors Robert, s'étant mis à les poursuivre, tomba de son cheval dans la Marne et s'y noya le 4 décembre 1111. Son corps fut porté à St-Waast d'Arras, où Louis VI accompagna le convoi. Robert II laissa deux fils, dont l'aîné lui succéda sous le nom de Baudouin VII. M—D j.

ROBERT dit *Robert du Mont* parce qu'il était abbé du Mont-St-Michel, issu d'une illustre famille de Normandie, prit le nom de Torigny, du bourg où il était né. Il naquit à la fin du 11e siècle ou plus probablement au commencement du 12e. En 1128, il prit l'habit de St-Benoît dans l'abbaye du Bec, fondée récemment par le vénérable Herluin. Il s'appliqua à l'étude, qui fut si cultivée dans ce monastère, et y acquit bientôt de la célébrité. Il fut fait prieur claustral de ce monastère, et il était chargé de cette obédience honorable quand, le 25 mai 1154, le jeudi dans l'octave de la Pentecôte, les religieux du Mont-St-Michel l'élurent pour abbé à l'unanimité des suffrages. Depuis cinq ans, le monastère du Mont-St-Michel était en proie à des troubles que fit cesser l'administration de Robert. Il continua les modestes fonctions qui au Bec faisaient ses délices, copiant des livres comme les simples frères, mais, en habile critique, corrigeant le texte vicié des originaux, tout en veillant au bien de son monastère, soit pour en augmenter les revenus, soit pour en changer les bâtiments. Il répara les vieux édifices, il en construisit de nouveaux, il embellit surtout son église et l'enrichit de reliques précieuses, comme on peut le voir dans son *Supplément* à Sigebert, de l'année 1165. En 1156, l'archevêque de Rouen et les évêques de Coutances, de Bayeux et d'Avranches vinrent le visiter et restèrent quatre jours près de lui. On vit Henri II, roi d'Angleterre, pour honorer l'abbé, manger au réfectoire et à la gauche de Robert. Ce fut sans doute sa réputation qui attira, deux années après, au Mont-St-Michel, le même prince avec Louis VII, roi de France, et un cortége de cardinaux, d'archevêques et d'évêques. Le pape Alexandre III faisait tant de cas de lui qu'il le manda spécialement au concile de Tours, assemblé en 1163 pour éteindre le schisme de l'antipape Octavien. L'année suivante, Robert alla à Rome, d'où il rapporta plusieurs bulles en faveur de sa communauté. Ce fut après ce voyage qu'il accompagna, en 1169, le prince Geoffroi à son entrée à Rennes. Prié d'assister à l'élection de l'évêque de Dol, en 1177, il fit choisir Rolland, doyen de l'église d'Avranches. Il passa ensuite en Angleterre, et au retour de ce voyage (1178), il procura la dédicace de l'église de Genets, qu'il avait fait bâtir sur la côte voisine du Mont-St-Michel. En 1160, Robert fut avec Achard, évêque d'Avranches, parrain d'Aliénor, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et dans son *Chronicon Normanniæ*, à l'année 1162, il montre que les grands prenaient souvent alors des religieux pour parrains de leurs enfants (1). Enfin Henri II lui était si dévoué qu'il lui confia des emplois qui semblaient encore plus incompatibles avec son état, tels que le gouvernement du château de Pontorson et le soin de faire installer le prince Geoffroi, son fils, au *comté* de Bretagne. Après trente-deux ans de gouvernement, Robert mourut le 24 juin 1186. Il était le quinzième abbé du Mont-St-Michel. Il ne nous reste qu'un bien petit nombre des ouvrages qui lui sont attribués, et qu'on pouvait consulter dans les archives de l'abbaye avant la destruction du monastère. Ces archives, qui ne pouvaient que les indiquer, les faisaient monter à 140 volumes, presque tous perdus dans la chute d'une tour où ils étaient conservés. Il n'en reste plus que : 1° un *Supplément à la Chronique de Sigebert et une continuation;* 2° un *Traité des monastères et abbayes de Normandie;* 3° l'*Histoire du monastère du Mont-St-Michel;* 4° un *Commentaire sur les épîtres de St-Paul, tiré de St-Augustin;* 5° l'*Histoire de Henri II, roi d'Angleterre.* On peut consulter, sur Robert et sur ses œuvres, l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, livre 27e; l'*Histoire ecclésiastique* de Dupin, 12e siècle; le 11e tome du *Gallia christiana;* le 9e volume de *l'Histoire littéraire de la France*, et le 14e volume, où D. Brial parle d'ouvrages non mentionnés ici; la *Vie de St-Bernard de Tiron*, aux annotations de Souchet; la *Bibliothèque historique de la France*, n° 16630; la *Notice sur Tombelaine*, par M. Blondel, d'Avranches; les recherches de M. Gerville sur le Mont-St-Michel, dans le *Recueil des Ant. de Norm.;* l'*Histoire du Mont-St-Michel*, par M. de Roche, lequel

(1) Cette coutume était pourtant contraire aux statuts de l'Eglise.

Digitized by Google

parle d'une chronique inédite de Robert, conservée dans la bibliothèque du chapitre, à Bayeux, etc.; et surtout la discussion savante du jésuite Janning : *Disquisitio in supplementum chronologicum quod chronico Sigeberti Gemblacensis subjungi solet sub nomine Roberti de Monte*, au 6e tome de juin *des bollandistes*. Janning prétend d'abord que Robert n'a point écrit la *Vie de Henri, roi d'Angleterre*, et que d'Achéry se trompe sur ce point; mais il se rétracte à la fin du volume; ce qui n'a pas empêché Dupin, Oudin, Noël Alexandre, d'errer sur sa parole et d'être d'un sentiment contraire à d'Achéry. C'est la *Vie de Henri Ier*, qu'il dit dans sa chronique avoir composée. Enfin on peut encore consulter le 1er volume de la *Bibliotheca nova*, lib. mss., p. 347 et 350; Cave, p. 622 et 623; le *Spicilége* de d'Achéry; la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon, t. 2; les *Documents historiq. inédits*, publiés par Champollion; l'*Histoire du Mont-St-Michel*, par D. Huynes, dont le manuscrit se conserve à la bibliothèque de Paris, etc. Quelques auteurs avaient distingué deux Robert, l'un d'Avranches et l'autre du Mont, erreur causée par la position des localités, l'abbaye étant du diocèse et dans le voisinage d'Avranches; mais ce rêve est abandonné. Ainsi Possevin, Vossius, Leland, se sont trompés à cet égard. B—D—E.

ROBERT, troisième du nom, comme évêque de Nantes, naquit en Saintonge, sans que l'on sache positivement dans quel lieu ni de quelle famille. Ce qui est sûr, c'est qu'il succéda à l'évêque Henri Ier en 1235, époque néfaste où, de mémoire d'homme, le froid n'avait été si grand, si prolongé et si désastreux. Au dégel, un débordement général ruina le comté nantais. Une autre circonstance funeste suivit de près ce désastre. Les juifs étaient nombreux à Nantes, et ils y jouissaient de quelques priviléges, au nombre desquels celui d'avoir des juges de paix parmi eux. Or, Jean le Roux, duc de Bretagne, à la demande du clergé et des seigneurs, ordonna, en 1240, que les juifs sortissent sans délai de ses Etats. On ne leur laissa pas même la liberté de vider la province armoricaine; car des fanatiques, sous prétexte d'une bulle publiée en 1236 par le pape Grégoire IX pour une croisade, prirent la croix et, revêtus de ce signe, firent main basse sur tous les israélites de Nantes et de la banlieue, où ils avaient vécu, jusqu'à cette époque, sous la protection des lois. Robert III fut accusé d'avoir provoqué ces cruelles mesures. Il fut remplacé dans la même année, 1240, et l'on pense que ce fut à cause de ce fait, par Galeran, doyen de Tours, pourvu de l'évêché de Nantes par l'archevêque de Tours, à raison de ce que le chapitre de la cathédrale, étant soumis à un interdit général, ne pouvait procéder à une élection valable. F—T—E.

ROBERT (Jean), professeur en droit à Orléans, sa patrie, dans le 16e siècle, publia quelques ouvrages estimés, entre autres : *Receptarum lectionum libri II*, Orléans, 1567, où il relève plusieurs corrections des lois romaines, proposées par le célèbre Cujas. Celui-ci répondit dans ses *Observations*. En 1579, Robert quitta l'objet de la controverse pour se livrer aux injures personnelles, dans son troisième livre d'*animadversions*. Cujas, sous le nom d'Antoine Mercator, lui répondit en 1581, et Robert répliqua par d'autres notes en 1582, in-4°. Il mourut à Nevers en 1590. — Son fils, *Anne* Robert, avocat au parlement de Paris, exerça sa profession avec distinction. On a de lui : *Rerum judicatarum libri IV*, Cologne, 1599, in-8°. C'est un recueil fort estimé d'arrêts notables du parlement de Paris et du grand conseil, où les moyens sont bien exposés, nourris de beaucoup d'érudition et de citations choisies; le latin en est élégant. Tournet l'a traduit en français. Robert y combat vigoureusement l'usage abusif du congrès; mais, pour en dégoûter, il trace les tableaux les plus lascifs et les plus voluptueux, sans expressions grossières à la vérité, mais avec des tours propres à corrompre l'imagination. Cet auteur a aussi fait quelques notes sur le droit et est mort vers 1619. T—D.

ROBERT (Jean), né au Dorat, dans la basse Marche, d'une famille de magistrature originaire des environs de Guéret, fut destiné à la même carrière et s'y fit une réputation. Devenu, à la suite de son père, lieutenant général de la sénéchaussée de la basse Marche, il obtint aussi la confiance de la reine Elisabeth, douairière de France, et mourut en 1607. Jean Robert est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Pandectæ criminales de jure belli, libri quatuor*; 2° *Commentaire sur la coutume du Poitou*. — Robert de Ville-Martin (Pierre), fils du précédent, né également au Dorat, succéda à son père comme lieutenant général de la sénéchaussée de la basse Marche. C'était un des hommes les plus savants de son temps, et il avait été instruit notamment dans les langues orientales par deux moines maronites, Victorius Scialar et Gabriel Scionite. Lié d'une étroite amitié avec plusieurs écrivains du premier ordre, particulièrement avec le père Labbe et André Duchesne, il se détermina, par leurs conseils, à faire des recherches historiques sur la Marche, sur le Poitou, sur le Limousin et les contrées voisines. En conséquence, il entreprit plusieurs voyages dans les lieux où il crut pouvoir trouver des documents. Il avait formé une bibliothèque fort curieuse, dont il permettait facilement l'accès, et il fournit à Besly (*voy.* ce nom) plusieurs mémoires pour son *Histoire des comtes de Poitou*. Mort en 1658, au Dorat, Pierre Robert laissa en manuscrits une multitude d'ouvrages, car leur nombre s'élève à près de quatre-vingts. Des extraits considérables faits par dom Fonteneau sur ces manuscrits existent à la bibliothèque de la ville de Poitiers, et l'on y attachait d'autant plus d'importance qu'on croyait

Digitized by Google

les originaux perdus. Ceux-ci ont depuis été retrouvés dans le pays de leur auteur. Ces manuscrits, précieux par les documents qu'ils contiennent, sont d'une rédaction très-fastidieuse. Parmi les ouvrages de Pierre Robert du Dorat, nous indiquerons les suivants : 1° *Recherches sur l'histoire de la Marche;* 2° *Recherches sur l'histoire du Poitou;* 3° *Réfutation de la Vie d'Apollonius de Tyane écrite par Philostrate;* 4° *Traité de l'esprit;* 5° *Traité de rhétorique;* 6° *Bibliothèque universelle pour toutes sortes de matières.* F—T—E.

ROBERT (Paul-Ponce-Antoine), peintre et graveur, naquit à Sery (Ardennes) le 11 janvier 1686, et fut élève de Cazes. Pour se perfectionner dans son art, il entreprit le voyage d'Italie, et ce n'est qu'après un long séjour à Rome qu'il revint à Paris avec le cardinal de Rohan. En arrivant, il fut chargé de peindre pour l'église des Capucins de la rue St-Honoré un tableau représentant le *Martyre de St-Fidèle*, qui a été gravé en manière noire par Marie-Madeleine Basseporte. Ce tableau, qui passe pour son chef-d'œuvre, eut un tel succès, que les capucins du Marais voulurent avoir de lui deux tableaux, qui lui méritèrent le titre de peintre du cardinal de Rohan avec une pension. Crozat, après la publication du premier volume de son *Cabinet*, confia à Robert la continuation de cette entreprise, pour laquelle il fournit les fonds nécessaires. L'artiste enrichit ce recueil de cent nouvelles planches; mais sa mort, arrivée peu de temps avant celle de Crozat, interrompit tout à fait l'ouvrage, qui n'a jamais été repris. Robert mit beaucoup de zèle dans cette entreprise. Il grava à l'eau-forte quelques-uns des dessins qui furent terminés en clair-obscur par Nicolas Lesueur. On peut voir dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par Huber et Rost, la description des principaux de ces dessins. Robert mourut à Paris le 20 décembre 1733. Le chevalier de la Touche a publié une *Notice historique* sur cet artiste, Paris, 1810, in-8°. On peut consulter en outre l'*Abecedario* de Mariette, t. 4, p. 411-413, et le *Peintre-graveur français* de Robert-Dumesnil, t. 1, p. 277-285 (quatorze pièces). P—s.

ROBERT (Nicolas), peintre en miniature et graveur à la pointe, né à Langres vers le commencement du 17e siècle, s'attacha particulièrement à figurer les plantes, et il acquit dans ce genre une habileté qui n'a pas été surpassée, car il approcha de la nature autant qu'il est possible, en sorte que, s'il fut célèbre comme artiste, il acquit une gloire plus solide par les services qu'il rendit à la botanique. La peinture de fleurs était restée en faveur depuis les dernières années du règne de Henri IV. La reine et, à son imitation, les dames de la cour ayant pris plaisir à broder, leur goût les porta à reproduire une des plus belles parures de la nature; c'était pour leur fournir des modèles que Vallet avait fait un recueil de plantes qui fut imité et copié par d'autres. Robert se fit connaître par la célèbre *Guirlande de Julie* (*voy.* Montausier), dont il peignit les fleurs. Une occasion se présenta pour rendre son talent plus utile. Gaston d'Orléans, ayant pris le goût le plus vif pour la connaissance de la culture des plantes, appela près de lui, dans sa retraite à Blois, les personnes les plus distinguées dans la botanique, comme Brunier et Marchant, Français et Morison, Ecossais; voulant rendre plus durables les connaissances qu'il acquerrait avec eux, il leur associa Robert pour les fixer par son pinceau. C'est ce qui a fait mal à propos penser à Séguier que ce peintre était né à Blois. Il commença d'abord à représenter les fleurs qui frappaient le plus par leurs brillantes couleurs, comme toutes les variétés de tulipes; mais à l'école de Morison, il apprit à ne pas dédaigner les plus communes. C'est ainsi qu'il signala une découverte de son auguste protecteur en figurant une des plus petites espèces de trèfle, celui qu'on a surnommé *semeur*, que ce prince avait cueilli dans le parc de Chambord, et il reconnut bientôt que c'était à l'avantage de son talent qu'il s'appliquait à reproduire des objets méprisés jusqu'alors. Robert peignait aussi les oiseaux et autres animaux curieux que Gaston se plaisait à réunir dans une ménagerie. Il résulta de ces travaux la collection la plus magnifique qu'on eût encore vue. A la mort de ce prince, Colbert l'acheta au nom de Louis XIV, et il pourvut à sa continuation en attachant le peintre au cabinet du monarque; il lui fut alloué cent francs pour chaque plante dessinée sur vélin; depuis ce moment, Robert se fit une sorte de scrupule d'employer son pinceau pour d'autres que pour un si généreux protecteur; mais il trouva le moyen d'être plus directement utile aux progrès de la botanique. L'Académie des sciences, dès sa fondation, avait conçu le projet de travailler en commun sur les différentes branches des sciences naturelles. Dodart, entre autres, traça un plan pour écrire l'*Histoire des plantes*. Ce plan consistait à décrire et à faire figurer chaque année un certain nombre de plantes nouvelles que l'on devait livrer successivement au public par l'impression et la gravure; il fut publié en 1676 sous le titre de *Projet de l'histoire des plantes*. Dans le chapitre 2, intitulé *Figures des plantes*, l'auteur expose ce qu'il croit le plus convenable pour les rendre parfaites, et c'est ce qu'avait déjà exécuté Robert; il l'annonce ainsi : « Nous faisons dessiner toutes les figures par le « peintre dont feu *Monsieur* s'est servi avec le « succès que l'on sait, et il les dessine toutes sur « pied, parce que nous avons désiré qu'elles fus- « sent plus garnies que celles qui sont peintes « dans les volumes des plantes de feu Son Altesse « Royale. On a pourtant été contraint de copier « sur ces originaux quelques plantes très-rares, « qui ne fleurissent et ne portent ici que très-

Digitized by Google

« rarement. » Mais Robert ne se contenta pas de les dessiner; il entreprit de les graver lui-même sous la direction d'A. Bosse; il concourut avec lui pour produire le chef-d'œuvre de la gravure appliquée à la botanique dans les trente-neuf planches qui font suite à ce projet d'histoire. Les descriptions qui les accompagnent sont de Nicolas Marchant; et, suivant l'usage de ce temps, elles sont imprimées sur le *verso* des planches, ce qui les dépare. Nous ne pensions pas à la date de cet ouvrage quand nous avons parlé de la magnificence de celui de Rheede; car ayant paru en 1676, il l'a devancé de deux ans, et cependant il le laisse fort au-dessous de lui sous tous les rapports, et il ne faut pas en être surpris, puisque, même à présent, il n'a pas encore été égalé (1). Ce ne sont cependant que des eaux-fortes, mais pratiquées à la manière de Bosse, au vernis dur. Aussi Dodart disait-il : « Nous « préférons la gravure à l'eau-forte à toutes les « autres, parce qu'elle a plus de liberté, qu'elle « est plus prompte et plus aisée, et qu'elle n'a « guère moins de netteté que la taille douce, « pourvu qu'elle soit bien traitée. » On ne peut disconvenir qu'elle n'ait été exécutée supérieurement par le maître et son habile élève. Ce livre, format atlantique, a vingt-deux pouces de haut sur quinze de large; il est orné d'un frontispice dessiné par Sébastien Leclerc et gravé par Goyton. Louis XIV se trouve au milieu d'une salle; les membres de l'Académie l'entourent avec respect et lui indiquent leurs travaux. Par une fenêtre, on voit l'Observatoire en construction. Dans une vignette des plus spirituelles, le même Leclerc a représenté de nouveau les membres de l'Académie; mais, n'étant plus contraints par le respect, ils sont groupés familièrement autour d'une table, où ils travaillent à l'histoire des plantes; le costume et l'attitude de ces personnages sont si naturels qu'on devait, dans le temps, appliquer facilement le nom à chacun d'eux : c'est un charmant tableau de famille. D'autres ornements sont également dignes de ce beau siècle. Quant à l'objet principal, la figure des plantes, il est parfaitement rempli. Jamais on n'a mieux saisi la nature, le port ou l'ensemble, et les détails ne sont pas moins vrais; quoique les fleurs soient bien soignées, elles sont souvent dessinées à part; quelquefois les premiers moments de la germination s'y trouvent. Les racines, quelque compliquées qu'elles soient, sont fidèlement rendues, et, comme Dodart l'annonçait, « la gradation des couleurs s'y trouve « aussi bien ménagée que la gravure pouvait le « permettre; on y a traité différemment le vert « brun et le vert clair, les fleurs blanches et « celles d'une couleur enfumée, en sorte que, « suivant lui, cette manière est préférable aux « enluminures, qui ne réussissent pas toujours. » Il ajoute : « Nous n'avons pas cru nous devoir « servir d'une nouvelle manière d'imprimer avec « les couleurs pour quelques raisons qu'on pourra « facilement suppléer. » Par là, on voit que l'on connaissait déjà le procédé si brillamment mis en pratique depuis le commencement de ce siècle; mais sûrement que le plus grand inconvénient qu'on lui connaisse arrêta pour lors : le prix exorbitant auquel il porte ses ouvrages. Cependant, quoique tiré en noir, celui-ci, continué sur le même plan, aurait excédé les facultés du plus grand nombre des botanistes; d'ailleurs il eût été difficile à consulter : on réduisit donc ces planches pour les insérer dans les Mémoires in-4° de l'Académie. Elles sont fidèlement rendues; mais la sécheresse de la pointe et du burin a fait disparaître le moelleux des originaux. On les a reproduites in-4° en Hollande, et en Allemagne, à Leipsick, en 1758, avec quelques plantes de l'Inde, par le P. de Bèze, missionnaire jésuite. Cependant le premier format de l'Académie se continuait : Robert, après avoir peint les plantes sur vélin pour compléter la collection de Gaston, en retirait des dessins à la sanguine ou à la pierre noire, pour qu'ils fussent gravés, soit par lui, soit par Bosse, et il est difficile d'apercevoir de la différence dans leur travail. Il s'associa ensuite Louis Châtillon, qui, comme lui, devint graveur; il continua de s'occuper de ces deux belles collections jusqu'à sa mort, que l'on croit arrivée en 1684. Il résulte des talents réunis de ces trois artistes une collection de trois cent dix-neuf plantes superbes, dont un petit nombre contient deux ou trois plantes, en sorte que c'est environ trois cent trente plantes parfaitement figurées. Dans le nombre, il s'en trouve des plus communes, qui par conséquent avaient été déjà dessinées plusieurs fois; mais beaucoup d'autres paraissent pour la première fois : elles rendent témoignage des efforts qu'on faisait en France depuis un siècle pour cultiver les plantes exotiques. On y voit notamment toutes celles que, depuis Robin, nous cherchions à tirer de nos établissements du Canada. Les descriptions, qui devaient être rédigées par les botanistes de l'Académie des sciences n'ont jamais paru; elles ne sont désignées que par une phrase, et cette phrase manque dans les douze dernières. Comme ces plantes avaient été gravées aux frais du roi, il n'y a jamais eu qu'un petit nombre d'épreuves de répandues. Le recueil forme trois volumes in-folio, rangés par ordre alphabétique. Dans quelques exemplaires, on lit ce titre de l'impri-

(1) Nous citerons à ce sujet ce qui nous arriva dans le cabinet de notre plus illustre botaniste. Nous nous y trouvions en troisième avec le célèbre Willdenow, comme on mettait en question quel était le plus bel ouvrage de botanique sous le rapport de l'art considéré dans la perfection du dessin réunie à celle de la gravure. Celui-ci nomma l'*Hortus Clifortianus* de Linné, dessiné par Ehret, gravé par Vander Laer. Le maître de la maison indiqua le *Choix des plantes* de Ventenat : pour nous, nous citâmes les plantes de Dodart. Chacun ayant cherché à faire valoir ses raisons, on trancha la discussion en mettant en regard les trois ouvrages : après les avoir confrontés, on se rangea de notre avis, et il fut aussi celui de Van Spaendonck, lorsque nous lui fîmes part de cette discussion.

Digitized by Google

merie royale : *Estampes pour servir à l'histoire des plantes*, 1701 (1). Séguier fut chargé par Bignon de mettre en ordre les vélins alors déposés à la bibliothèque du roi : il les rangea suivant la méthode de Tournefort, et dans sa *Bibliotheca botanica*, sous l'article *Robert*, il donna un catalogue des plantes gravées ; mais il est incomplet, car il n'en cite que deux cent quarante-trois espèces. Antoine de Jussieu inséra dans les Mémoires de l'Académie, en 1727, l'*Histoire de ce qui a occasionné et perfectionné le recueil des peintures des plantes et animaux, sur les feuilles de vélin, conservés à la bibliothèque du roi* (elles sont maintenant à celle du muséum d'histoire naturelle). Elles furent continuées d'abord par Joubert ; mais, comme il était plus exercé dans le paysage que dans ce genre, il céda la place à Aubriet (*voy.* son article, ainsi que ceux de Basseporte et Van Spaendonck). Outre quelques recueils particuliers de dessins de Robert, on a de lui les ouvrages suivants : 1° *Variæ ac multiformes florum species expressæ ad vivum et æneis tabulis incisæ*, Paris, Poilly, in-4°, 31 planches ; 2° *Divers oiseaux dessinés et gravés d'après le naturel*, ibid., idem, 31 planches in-fol. ; 3° *Divers oiseaux dessinés d'après le naturel*, Paris, Van Merle, 1673, in-fol. ; 4° *Recueil d'oyseaux les plus rares, tirez de la ménagerie royalle*, Paris, G. Audran, 1676, in-fol. obl., 24 planches. D—P—s.

ROBERT (Hubert), peintre, naquit à Paris le 22 mai 1733. Ses parents voulurent lui faire embrasser l'état ecclésiastique, et ses études furent dirigées d'après leurs vues. Mais, lorsqu'on s'apprêtait à solliciter pour lui un bénéfice, le jeune homme déclara ne pouvoir sacrifier sa passion pour la peinture. Dès son enfance, et malgré la contrainte où il vivait, il s'était appliqué à cet art ; enfin, sur le témoignage de Michel-Ange Sloodtz, qui avait démêlé, dans ces dispositions précoces, le germe d'un grand artiste, la famille de Robert ne s'opposa plus à sa vocation, et il fut libre de partir pour Rome, où il devint élève de Paul Pannini, et ses crayons retracèrent, pendant douze ans, tous les riches aspects et les précieux monuments de l'Italie. Marigny, directeur général des bâtiments du roi, recueillit l'éloge du jeune artiste de la bouche même de ses émules, et, à la vue d'un tableau qu'il lui avait demandé, le fit comprendre parmi les élèves de l'école de peinture entretenus à Rome, qui était alors dirigée par Natoire. C'est pendant son séjour en Italie qu'il se lia d'une étroite amitié avec Fragonard et l'abbé de St-Non. Ce dernier, amateur éclairé et artiste distingué lui-même, gravait tous les dessins nombreux que produisait le crayon de Robert aussitôt qu'ils étaient exécutés. Robert s'était acquis par son esprit et son caractère d'utiles protecteurs et de nombreux amis. Plein de cette chaleur qui fait confondre dans la même admiration toutes les créations du génie, il traduisait Virgile avec le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte, dans les intervalles que lui laissait la pratique de son art. Il choisit, pour revoir sa patrie, l'année 1766, qui devait être marquée par une exposition des ouvrages des membres de l'Académie de peinture et de sculpture ; et, à la sollicitation de ses amis, il entreprit un tableau pour se faire recevoir dans ce corps. Il comptait si peu sur son ouvrage, qu'il se disposait à repartir pour l'Italie, lorsque la décision de l'Académie, qui l'adoptait à l'unanimité, le fit renoncer à ce voyage. Il fut reçu sur un tableau représentant *le Port de Ripetta* (au Louvre) et fut fait conseiller le 31 juillet 1784. Dès lors il multiplia ses tableaux avec une étonnante fécondité. Catherine II lui fit, en 1782 et 1791, des propositions flatteuses pour l'attirer à St-Pétersbourg : il demeura fidèle à son pays. La révolution le trouva conseiller de l'Académie, garde des tableaux du roi et dessinateur de tous les jardins royaux ; elle le dépouilla de ses places et lui ravit même la liberté (1). Robert, pendant sa détention, qui dura dix mois, se consolait avec ses crayons, et son imagination ne perdit rien de sa fraîcheur. Elle présida encore aux compositions de sa vieillesse ; mais sa main n'avait plus la même hardiesse d'exécution ; sa touche devint indécise ; ses couleurs étaient faibles et nuancées avec moins d'habileté. Il mourut subitement dans son atelier le 15 avril 1808. Ce peintre savait animer par d'heureuses conceptions la monotonie du genre qu'il avait adopté, la peinture des ruines et des monuments, dont le musée du Louvre possède plusieurs morceaux d'un effet pittoresque et varié. Renommé aussi pour la composition des jardins pittoresques, Robert traça le plan d'un grand nombre de ces jardins-paysages où le luxe demande au goût des effets qui imitent la nature. Le parc de Méreville et les bains d'Apollon du parc de Versailles furent exécutés d'après ses dessins. Son ardeur pour le travail tenait de l'enthousiasme : entreprendre était un besoin de son esprit. On le vit escalader les murs du Colisée de Rome, ébranlés par le temps ; hasarder une promenade sur la corniche du dôme de St-Pierre, et s'enfoncer dans le labyrinthe des catacombes,

(1) Anisson fit imprimer, vers 1780, un autre frontispice, avec un avertissement et une table de 20 pages.

(1) Renfermé à Ste-Pélagie, Robert y porta, pendant les dix mois de sa captivité, la sérénité de son âme et la gaieté de son caractère. Il se levait à six heures du matin, peignait jusqu'à midi, et après le dîner il jouait au ballon dans la cour avec une adresse étonnante. Avant d'avoir pu obtenir un petit local pour peindre, il peignait sur les assiettes dans lesquelles on lui apportait son dîner, sur sa table, sur le dessus de ses chaises ; et, lorsqu'il fut rendu à la liberté, il avait fait cinquante-trois tableaux, sans compter une quantité prodigieuse de dessins que s'étaient disputés ses compagnons d'infortune. C'est pendant son séjour dans cette prison qu'il dessina le portrait de Roucher, que cet infortuné poëte envoya, la veille de sa mort, à sa femme et à sa fille (*voy.* Roucher). Lorsque l'on transféra les prisonniers de Ste-Pélagie à St-Lazare, dans des charrettes découvertes, à la lueur des flambeaux, au milieu des cris de la populace, Robert ne fut occupé pendant ce trajet qu'à dessiner cette scène d'horreur, dont il fit un tableau très-remarquable. P—s.

Digitized by Google

témérité qui a inspiré à Delille le bel épisode que l'on admire à la fin d'un des chants du poëme de l'*Imagination*. Robert habitait à Auteuil la maison de campagne de Boileau; on y voyait une galerie ornée de ses tableaux; il fut enterré dans le cimetière de cette commune, et Anne-Gabrielle Soos, son épouse, décédée le 4 août 1821, repose à ses côtés. Pajou a sculpté son buste; Isabey a fait également un magnifique portrait de Hubert Robert qui a été très-habilement gravé par Miger. Il a été peint aussi par Hall et madame Lebrun; ce dernier portrait est au Louvre. St-Non, Châtelain, Janinet, Liénard, Martini, Maugein, le Veau ont gravé d'après H. Robert, qui lui-même a laissé dix-huit pièces à l'eau-forte, cataloguées par M. Prosper de Baudicourt, dans le tome 1er de son *Peintre-graveur français*. On voit de cet artiste au palais de Fontainebleau la *Maison carrée de Nîmes;* une *Vue du pont du Gard;* au musée de Versailles : la *Fédération nationale au Champ de Mars* (14 juillet 1790); une *Vue du pont Notre-Dame* et une *Vue du pont au Change et de la Tour de l'Horloge* vers 1788; enfin deux vues empruntées au parc même de Versailles, l'*Entrée du tapis vert* et les *Bains d'Apollon;* on retrouve de ses œuvres au ministère des finances, à celui de l'intérieur, au grand Trianon, à Meudon, dans presque toutes les galeries de l'Europe et dans un grand nombre de nos musées de province. — Consultez la notice que Vigée a consacrée à H. Robert dans le *Mercure de France* du 30 avril 1808, et le tome 3 du *Magasin encyclopédique* de la même année. F—T et B. de L.

ROBERT (François), géographe, né en 1737 à la Charmele, près de Châlons, fut professeur de philosophie et de mathématiques au collége de Chalon-sur-Saône. Il était de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin et de l'institut de Bologne. Il avait obtenu en 1780 le titre de géographe du roi. En 1789, il embrassa la cause de la révolution et se prononça contre la dîme, voulant, disait-il, rappeler le clergé à son ancienne institution. Nommé, en 1793, maire de la commune de Besnote, il fut, après le 31 mai de la même année, nommé administrateur du département de la Côte-d'Or (1). Ce fut ce département qui l'élut membre du conseil des Cinq-Cents en l'an 5, ou 1797. Les opinions qu'il y émit furent bien différentes de celles qu'on attendait d'un homme qui avait occupé des places en 1793. Il s'opposa, le 29 juillet 1797, à l'aliénation des presbytères, soutenant que c'étaient des propriétés communales dont l'Etat ne pouvait disposer pour son compte. Par suite de la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), l'élection de Robert fut annulée; mais il ne fut point inscrit sur les listes de déportation. Rendu à la vie privée, il se retira dans son département, et il habitait Mirebeau en 1811. Il est mort à Heiligenstadt, en Saxe, le 5 mai 1819, à l'âge de 86 ans. On a de lui : 1° *Géographie universelle à l'usage des colléges*, 1767, 2 vol. in-12 (1); 2° édition, 1772, 1 vol. in-12. La troisième édition parut en 1779 sous le titre de *Géographie élémentaire à l'usage des colléges, avec un précis de la sphère et des cartes*, 1 vol. in-12. La treizième édition est de 1827. 2° *Géographie naturelle, historique, politique et raisonnée*, 1778, 3 vol. in-12; 3° *Mémoire présenté à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, sur la manière la plus sûre, la moins dispendieuse et la plus efficace de diriger à volonté les machines aérostatiques*, 1784, in-8°; c'est une brochure de 15 pages; 4° *Voyage dans les treize cantons suisses, les Grisons, le Valais et autres pays et Etats, alliés ou sujets des Suisses*, 1789, 2 vol. in-8°; ouvrage assez exact, mais dont le style manque de naturel et de simplicité. Il a été traduit en allemand et imprimé à Berne. 5° *Description historique, physique et géographique de la France divisée en départements, subdivisée en districts*, 1790, in-4°; 6° *Traité de la sphère, avec l'exposition des différents systèmes astronomiques et un précis du système physique de Descartes*, 1801, in-12; c'est une seconde édition; 7° *Mélanges sur différents sujets d'économie politique*, 1800, in-8°; 8° *Dictionnaire géographique d'après le recès du congrès de Vienne, le traité de Paris du 20 novembre 1815 et autres actes publics les plus récents*, 1818, 2 vol. in-8°. La seconde édition, annoncée en 1820, ne diffère de la première que par quelques cartons. Robert a fourni à l'*Encyclopédie méthodique* le *Dictionnaire de géographie moderne*, en 3 volumes in-4°. A. B-T.

ROBERT (Pierre-François-Joseph), conventionnel, né le 21 janvier 1763 à Gimnée près de Givet, dans les Ardennes, fut d'abord avocat et professa ensuite le droit public à la société philosophique. Ayant adopté avec exaltation les principes révolutionnaires, il fut, par le crédit de Danton, nommé député de Paris à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Il avait épousé, en 1791, mademoiselle de Kéralio (*voy.* ce nom), à l'article de laquelle nous renvoyons pour tous les actes de la vie politique de son mari. Robert ne périt point sur l'échafaud, comme l'a dit Ersch dans

(1) Une lettre de Lakanal, du 30 pluviôse an 3 (1795), apprit à Robert que le comité d'instruction publique avait porté son nom sur la liste des récompenses nationales. Mais dans le décret du 27 germinal suivant, qui convertit en loi cet arrêté, le secours (de 1,500 francs) fut, par un fâcheux quiproquo, accordé à Robert de Vaugondy, mort depuis dix ans, et payé à sa veuve. François Robert réclama par une pétition au comité d'instruction publique, du 3 prairial an 3 (in-5° de 8 pages), et établit ses titres à cette récompense « sur quinze années de sa vie em-« ployées à des voyages à ses frais pour les progrès et l'avance-« ment de la géographie; sur des ouvrages philosophiques, tra-« duits en diverses langues, et nourris de maximes utiles à l'hu-« manité, qui ont, dit-il, pour leur part, préparé, mûri et amené « l'époque de la révolution ». C. M. P.

(1) « L'auteur a fait usage des vers techniques, mais d'une manière plus précise et plus utile que le P. Buffier, dont il relève, dans sa préface, les omissions et les fautes. Le texte, par demandes et réponses, contenant ce qui doit être appris, et les notes, ce qui ne doit qu'être lu, sont clairs, méthodiques et instructifs. » *Journal des Savants* de décembre 1767, p. 899.

Digitized by Google

sa *France littéraire;* mais, après la session conventionnelle, il n'exerça plus de fonctions publiques. Cependant, à l'époque de la restauration, il se retira avec sa femme à Bruxelles, où il s'établit liquoriste, et mourut en 1826. Outre les articles qu'il a fournis comme rédacteur aux *Révolutions de Paris*, publiées par Prudhomme, et au *Mercure national*, on a de lui : 1° la *Reconnaissance publique*, ode, 1787, in-8°; 2° *Mémoire sur le projet d'établissement d'une société de jurisprudence*, présenté au roi le 27 septembre 1789, 1790, in-8°; 3° *le Droit de faire la paix et la guerre appartient incontestablement à la nation*, 1790, in-8°; 4° *le Républicanisme adapté à la France*, 1790, in-8°; 5° *Opinion concernant le jugement de Louis XVI*, 1792, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Robert, député des Ardennes à la convention nationale, où il vota également la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, et qui rentra dans l'obscurité après la session. Ayant accepté, pendant les cent-jours de 1815, la sous-préfecture de Rocroy, il se trouva compris dans la loi de bannissement du 12 janvier 1816, et dut en conséquence quitter la France. Z.

ROBERT (Louis), poëte allemand, né en 1779 à Berlin, y fut un des disciples de Fichte, professeur de philosophie; cependant après ses études il s'adonna entièrement à la poésie et au théâtre, sans toutefois conquérir un des premiers rangs dans ces parties de la littérature. A l'exception d'un service très-court qu'il fit en 1813, en qualité d'attaché d'ambassade d'une petite cour de l'Allemagne méridionale, il mena une vie tout à fait indépendante et passa son temps entre les voyages et la composition. Ses travaux dramatiques sont une imitation des *Précieuses ridicules* de Molière, sous le titre des *Ultracivilisés;* puis une comédie, *Aveugle et boiteux*. Ces pièces ne paraissent pas s'être maintenues au répertoire. Après les guerres de l'Allemagne contre Napoléon, Robert publia une suite de pièces de vers politiques sous le titre des *Combats du temps*, 1817; plus tard il donna ses *Promenades politiques dans Berlin*, dédiées au poëte Tieck. Robert mourut en 1832. D—G.

ROBERT (Louis-Léopold), peintre, naquit le 13 mai 1794 à la Chaux-de-Fonds, village du canton de Neufchâtel, en Suisse. Léopold avait deux frères dont il était l'aîné : Alfred, plus jeune que lui d'une année et qui à la suite d'un mariage malheureux se donna la mort le 20 mars 1825, dix ans, jour pour jour, avant que le peintre dont nous écrivons la vie se dévouât au même sort; et Aurèle, le plus jeune des trois et qui s'est fait connaître par des dessins et des peintures d'intérieurs fort goûtés qui lui valurent, en 1831, une médaille de deuxième classe. Deux sœurs complètent cette famille : l'une honorablement mariée; la seconde, qui se voua volontairement au célibat pour soigner son vieux père. Léopold Robert, élevé à la campagne, n'avait pas de plus grand plaisir que d'étudier les allures et les formes variées des animaux répandus dans les prairies environnantes. Le crayon, passion de presque tous les enfants, ne le quittait pas : papier, murailles, tout se couvrait du fruit de ses études enfantines. Cependant, sa septième année ayant sonné, on le plaça dans un pensionnat à Porentruy, et là, donnant à l'étude toute la force d'attention dont il était susceptible, il se passionna pour les livres et oublia le dessin. Les idées complexes n'allaient point à cet esprit déjà tout d'une pièce, et on le vit même prendre en dégoût son ancienne passion, et quand la leçon du dessin arrivait, en consacrer obstinément les heures à toute autre occupation des classes, quelque aride qu'elle pût être. Son aptitude au travail était remarquable; sa persévérance plus remarquable encore, à tel point qu'il en perdit la santé et mit en danger ses jours. Ses parents le ramenèrent à la Chaux-de-Fonds, et c'est avec les ressources que pouvait offrir ce pauvre village des montagnes du Jura qu'il acheva tant bien que mal son éducation. Quand il fut en âge de prendre un état, l'espoir de lui assurer une plus prompte indépendance porta la tendresse, positive par nécessité, de ses parents, à le mettre en apprentissage dans une maison de commerce à Yverdun. Mais le commerce n'était nullement son fait, et quelques mois s'étaient à peine écoulés que le désespoir de l'enfant ouvrit les yeux à son père, et celui-ci, convaincu que la vocation de Léopold était celle qu'il avait montrée si fortement dans sa première jeunesse, se détermina à lui laisser courir la carrière des arts, qui effraye toujours les parents sans fortune. L'enfant revint donc dans sa famille et se mit à copier quelques mauvaises gravures plus faites pour égarer son talent que pour le développer. Mais arriva de Paris, à cette même époque (1810), dans un village voisin de la Chaux-de-Fonds, Charles Girardet, né en Suisse, frère du célèbre graveur de ce nom et graveur lui-même, qui proposa d'emmener Léopold à Paris et de le former à sa profession. Le père consentit, et ce fut chez ce graveur, homme honnête, mais nul pour le dessin, que Léopold passa les premières années de son séjour dans la capitale. Girardet lui enseigna les premières pratiques de la gravure, le poussa à sa manière dans l'étude du dessin, l'envoya travailler d'après nature à l'Académie des beaux-arts et le laissa en même temps fréquenter l'école de David, qui était alors dans toute la haute supériorité de sa grande carrière. Léopold suivit cet atelier de son choix avec ardeur, car il ne faisait rien qu'ardemment. David était du petit nombre de ces hommes d'élite qui comprennent assez le génie de l'art pour ne point chercher à imposer exclusivement à chacun de leurs élèves leur propre façon de sentir, à emprisonner tant de diversités de nature dans les langes d'un système uni-

Digitized by Google

forme ; mais qui, saisissant au contraire chez chacun d'eux le secret de son génie natif, s'étudient à diriger chacun dans ses voies. « *On se fait tou-* « *jours soi-même*, » répétait David. Le grand maître, discernant sur-le-champ ce qu'il y avait dans l'élève de vigueur de nature et de volonté intelligente, l'encouragea de la voix et du geste et ne cessa de conseiller *à son jeune Léopold*, comme il se plaisait à l'appeler, de faire marcher de front l'étude de la peinture et celle de la gravure, dans l'intérêt même de son burin : conseil judicieux à coup sûr, mais comparaison dangereuse pour l'élève et où tôt ou tard l'ingrate et aride lenteur du burin, sans autre ressource que le blanc et le noir, devait succomber sous les séductions du pinceau qui se joue avec la lumière colorée. Toutefois, les progrès du jeune graveur furent rapides, car, laissé à lui-même par Girardet, qui retourna dans son pays, il fut en mesure de concourir, dans l'année 1814, pour le prix de gravure en taille-douce, et il obtint le second grand prix, dont le premier fut remporté par l'un de nos plus habiles graveurs, M. Forster, aujourd'hui membre de l'Académie des beaux-arts. C'est dans l'atelier de Gros qu'il se lia avec deux condisciples distingués, qui plus tard devaient l'environner de leurs soins et l'aider de leurs conseils, à son arrivée à Rome : M. Navez de Bruxelles, et M. Schnetz, aujourd'hui directeur de l'académie de France à Rome. Avec eux, il suivit un cours d'ostéologie et de myologie, comme l'eût pu faire le plus assidu étudiant en chirurgie. Cependant, bien que graveur un peu malgré lui, depuis surtout qu'il avait goûté des prompts et attrayants résultats du pinceau, il tint bon, il laboura vaillamment le cuivre pour tenter, l'année suivante, la fortune d'un nouveau concours de taille-douce, et enlever de haute lutte avec le premier grand prix la pension de Rome. Déjà sa pièce de concours était achevée ; tout semblait lui assurer la palme, quand les événements de 1815 ayant fait rendre le comté de Neufchâtel à la Prusse, Léopold fut considéré en France comme étranger ; et, malgré les efforts d'un chaleureux patron, le peintre Gérard, qui semblait deviner les destinées du jeune artiste, il fut, comme Prussien, rayé de la liste des concurrents (mars 1816). Déconcerté dans cette voie, où il ne tenait que par le courage, il jeta le burin et se livra tout entier à la peinture. Mais vinrent les réactions qui le poursuivirent dans la personne de son maître. David condamné à l'exil, son atelier se ferma ; et le pauvre Léopold, battu de nouveau en brèche, prit le parti de rentrer dans son pays et alla se retremper dans sa famille. Alors il fit ressource de ses talents acquis en peinture, et, durant dix-huit mois, il peignit un assez grand nombre de portraits remarquables par la vigueur et la vérité d'expression. Les artistes et les amateurs de Neufchâtel applaudirent et regrettèrent qu'il se bornât à ce genre. L'un d'eux, M. Roullet de Mézerac, tout frais débarqué d'une longue excursion en Italie, et ne voyant pour un artiste que Rome, le pressa vivement de s'y rendre, lui montrant en perspective l'aisance et la gloire. Mais, pour l'entretenir pendant six années à Paris, sa famille avait déjà fait des dépenses bien au delà de ses moyens ; et cependant père, mère, frères et sœurs, tous, comme si ce poids fût trop léger pour leur tendresse, l'avaient accueilli, au retour, avec la plus vive effusion. Ce cœur si facilement ouvert aux sentiments tendres en avait été profondément ému, et le souvenir d'une si touchante abnégation des siens devint, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, le grand moteur de ses actions et le gardien de sa jeunesse. Il eût préféré devenir paysan, dit-il encore, plutôt que d'abuser de nouveau d'une famille à bout de sacrifices. M. de Mézerac, instruit de sa position, lui offrit généreusement tous les moyens d'étudier et de travailler pendant trois ans en Italie, sauf à le rembourser quand il aurait pris son essor. Léopold accepta et partit. Il n'avait pas tout à fait renoncé à la gravure, car son intention, en se rendant à Rome, était d'y faire, d'après les fresques des grands maîtres, des dessins dont plus tard il aurait exécuté et les tableaux et les planches. Mais une fois arrivé dans cette ville d'enchantement, son esprit fut désorienté à la vue de tant de merveilles. Il renonça pour jamais à sa première carrière, et à l'exemple d'anciens camarades d'atelier, il prit la palette pour ne la plus quitter. — Quelle voie va-t-il suivre ? Il est parti pour Rome, comme il le dit quelque part, avec l'idée d'y vaincre ou d'y mourir ; il travaille donc avec ardeur, avec acharnement ; il vit, dans une sérénité silencieuse, d'une vie d'austérités, de labeur, d'économie, d'incessante et opiniâtre activité, d'indomptable patience. D'abord, il fait de nombreuses études d'après nature, et il ne les suspend que pour composer de petits tableaux qui lui sont demandés par des amateurs, ses compatriotes. Sa force de volonté semble pour lui multiplier les heures et donne du ressort à une constitution qu'une assiduité sans repos aurait dû briser. Enfin, après bien des efforts, après bien des inquiétudes, il commença à espérer, quand, au bout de trois ans, en 1820, il eut réuni dans son atelier une douzaine de tableaux dont les artistes faisaient l'éloge et qui plaisaient par leur originalité. C'est en effet dans cette année 1820 qu'une circonstance singulière le fit connaître en lui fournissant l'occasion de traiter avec talent un genre assez nouveau. Les brigandages des Apennins avaient rendu chaque jour plus dangereux le voyage de Naples. Les bandits trouvant surtout leur refuge dans Sonnino, à vingt-cinq lieues de la capitale, le gouvernement romain se résolut à frapper sur cette petite ville un coup de vigueur, et plus de deux cents montagnards, hommes, femmes et enfants, tous brigands ou parents de brigands, furent enlevés et

Digitized by Google

entassés dans les prisons de Rome. Les récits dictés par la terreur en augmentaient encore le nombre, l'énergie et la férocité. Léopold eut l'idée de solliciter la concession d'un local propre à travailler au milieu de cette population transplantée. La permission obtenue, il se mêle aux brigands et passe deux mois à les peindre d'après nature. Vigueur d'accentuation, énergie de physionomie, beauté de stature, souplesse et fierté de poses, originalité de costumes et de mœurs, tout s'offrait à la fois dans ses modèles pour donner à ses petits tableaux une puissance de caractère inaccoutumée. Il réussit au delà de ses espérances, et quand ses études furent terminées, il acheta tous les habits pour les faire entrer dans des tableaux nouveaux. Mais timide et dépourvu de ce savoir-faire qui met à appeler les éloges et les succès tout le talent et l'art qu'il employait à les mériter, il fallut qu'un artiste lui amenât un jour un riche curieux qui le prôna et lui donna l'essor. Depuis lors, la renommée fit voler son nom de bouche en bouche; les générations successives de voyageurs se le léguèrent, et sa réserve modeste le servit auprès d'eux autant que son talent. Certes il était temps que la fortune lui sourît, car les trois années fixées par M. de Roullet venaient d'expirer; déjà même le pauvre artiste s'était vu contraint de demander pour quelque temps encore la prolongation de sa pension. Mais soutenu par la vogue, cette fois d'accord avec le goût, il fit de petits tableaux qui s'écoulèrent rapidement, et, de ce jour, il se maintint de ses propres ressources; il put même, deux ans après, enlever à l'horlogerie son jeune frère Aurèle, courageux, doux, intelligent jeune homme, qu'il appela auprès de lui pour en faire un artiste et qui lui demeura jusqu'à la fin compagnon fidèle de sa prospérité, de ses triomphes et de ses peines. De ce jour aussi, continuant à affronter vigoureusement la vie, la retraite et la pauvreté, il n'eut de relâche qu'après s'être acquitté envers M. Roullet de Mézerac, qu'après avoir remboursé à sa famille les avances faites pour son instruction; et, en 1828, seize ans depuis ses premiers débuts dans les arts, la vie matérielle ne revenait plus pour lui chaque jour avec ses cruelles exigences; il revoyait enfin sa patrie, libre de toute dette et précédé de la réputation de l'un des premiers peintres de l'Europe. — Les ouvrages qui avaient d'abord attiré sur Léopold l'attention du public en Italie n'étaient, à vrai dire, que des études historiées. A l'instar de M. Schnetz, il voulut tenter des succès plus sérieux et plus élevés. Un incident particulier de son début dans la grande carrière était venu d'ailleurs l'éclairer d'une manière complète et irrévocable sur la portée de son propre génie, et lui apprendre à renoncer à l'idéal de l'inspiration souveraine. Un amateur lui ayant demandé un tableau représentant *Corinne improvisant au cap Misène*, il avait accepté; mais l'œuvre n'aboutit point. Il fallait créer : le souffle créateur avait failli. Sa composition était agencée, déjà même les auditeurs étaient peints que la figure principale, la figure inspirée de Corinne, ainsi que celle d'Oswald, manquaient encore. Sans cesse, à la place de l'amante du pâle Anglais, il mettait dans sa pensée un de ces poëtes populaires comme on en trouve tant à Naples. Un instant il avait espéré que le propriétaire du tableau accepterait la substitution; il l'en pressa plusieurs fois, alléguant son peu d'aptitude à ajuster, pour l'Oswald, des vêtements à la mode; et, sur son refus, il préféra renoncer à un profit considérable et achever à sa guise et pour son compte le tableau commencé, plutôt que de s'escrimer à rendre ce qu'il ne sentait point. Le voilà donc désormais dans sa vraie voie. Ce qu'il y eut d'admirable et de frappant chez Léopold Robert depuis cette époque, c'est l'harmonie qui s'établit entre son talent et l'Italie. La magie aérienne qui enveloppe la ville de Naples, et son golfe, et tous ses environs enthousiasmait Robert, tout en désespérant son pinceau; et plus d'une fois sa population sauvage, mais facile et bonne, et d'une nature si magnifiquement pittoresque, lui fournit des modèles, notamment après l'*Improvisateur*, le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*. Annoncé déjà, en 1822, sous le titre abandonné depuis de *Corinne au cap Misène*, mais non exposé alors, l'*Improvisateur napolitain* parut au salon de 1824. Cette composition, d'une noble simplicité et son premier grand tableau, obtint le plus beau succès. Sur la mer azurée du golfe de Baïa et sur un ciel glorieux qui laisse apercevoir à l'horizon l'île de Capri à droite; et sur la gauche, l'autre cap qui sépare le golfe de Baïa de celui de Naples, se détache de la façon la plus heureuse la figure du poëte populaire, accompagnant sa cantilène du son d'une mandoline, et celle du jeune lazzarone son acolyte. Le caractère de ces deux figures est merveilleusement contrasté, et les traits en sont écrits avec énergie et vérité. Rien de mieux observé, rien de plus vrai que l'expression variée d'attention de chacun des personnages groupés autour du chanteur; rien de mieux rendu que cette sorte d'extase moitié sensuelle, moitié intellectuelle, qui berce cette poétique population aux sons cadencés d'une cantilène, sous les feux du plus beau ciel, sur les bords parfumés d'une mer calme et souriante, aux flots de nacre et d'azur. C'est encore là, il est vrai, l'une de ces compositions que Léopold *traitait facilement*, comme il le dit dans une de ses lettres, *parce qu'elles ne demandaient qu'une idée*. Tout ce qu'il exposa aux salons de 1822 et 1824 appartenait au même ordre : toujours de ces scènes familières d'une commune occurrence sur ses pas; mais l'improvisateur attestait dans la cadence des lignes, dans l'élévation et la pureté du style, dans le choix des détails, dans l'harmonie savante de l'ensemble, les efforts de l'artiste pour agran-

Digitized by Google

dir sa manière et s'élever, à force de puissance de rendu et de vérité d'expression et de coloris, au niveau du génie créateur. La trace de ces efforts n'était pas moins notable dans un petit tableau de la même année représentant des *Pèlerines se reposant dans la campagne de Rome*, composition charmante, traitée avec une grandeur de faire dont Robert seul avait donné l'exemple à l'exposition. Cependant il avait conçu l'idée de personnifier les quatre saisons en quatre tableaux. La *Fête de la Madone de l'Arc*, qui a lieu à Naples au printemps, devait ouvrir la série. Les *Moissons dans les marais Pontins* devaient représenter l'été. L'automne serait symbolisé par les *Vendanges en Toscane*, et l'hiver par le *Carnaval à Venise* ou le *Départ des pêcheurs de l'Adriatique*. Robert n'a exécuté ni les Vendanges ni le Carnaval. Le Retour de la fête de la Madone de l'Arc parut en 1827 ; la Halte des moissonneurs dans les marais Pontins figura au salon de 1831, et le Départ des pêcheurs de l'Adriatique fut l'œuvre dernière, le chant du cygne du grand artiste. Le premier de ces tableaux, dont le sujet était, comme à l'ordinaire, emprunté à l'une de ces scènes rustiques où figurent les plus humbles classes du peuple, fut une preuve nouvelle des efforts de Léopold pour élever son style sans s'écarter de la vérité. Ce n'étaient que des paysans, rien que de parfaitement exact et naturel, la nature prise sur le fait ; mais le peintre avait su écarter de la scène tout ce qui pouvait en altérer le caractère gracieux et grandiose. Rien de donné au hasard : tout combiné avec un art merveilleux pour faire ressortir la grâce majestueuse de cette noble race qui a du sang grec dans les veines, et qui porte l'aisance et une sorte de fierté jusque dans ses jeux. Le choix des mouvements, la sévérité du dessin, la splendeur d'aspect et la force de modelé, tout élevait cette composition si simple à la dignité des antiques. En vain les critiques de la nouvelle école prétendirent-ils que ce n'était là qu'un froid bas-relief ; Robert devait leur donner un démenti à sa manière par le succès universel d'une œuvre écrite dans le même style, mais plus puissante et plus majestueuse encore : l'*Arrivée des moissonneurs dans les marais Pontins*. Ce fut ce tableau qui eut les honneurs du salon de 1831. — On est au moment où le soleil, à son déclin, rase la terre et projette des ombres plus douces. Un char traîné par des buffles s'arrête à l'endroit que le maître a fixé pour dresser les tentes du campement. Le maître parle, on obéit à sa voix. L'un des conducteurs est descendu : il s'appuie sur le joug, commande le repos à l'attelage et jette sur la scène un regard intelligent et fier. Un autre, assis encore sur sa monture paisible et la main armée de l'aiguillon comme d'un sceptre, porte au front cette gravité native, cachet des descendants des maîtres du monde : il regarde deux femmes de la troupe qui dansent en s'accompagnant du *piffero*, la cornemuse du pays. Autour du char se groupent des hommes armés d'instruments de moissonneurs et des femmes au tablier gonflé d'épis. Sur le char même, à côté du père de famille, un jeune homme se dispose à déployer les toiles, et une belle jeune femme, tenant en main son enfant encore à la mamelle, s'élève, dominant la scène comme une apparition majestueuse ou comme la divinité qui préside aux moissons. Des villageois des deux sexes peuplent le second plan du paysage, que couronnent au loin les sommets de l'antique presqu'île de Circé, *monte Circello*. Rien de superflu entre la pensée et l'expression, partout bonheur et variété de pose, éloquence de pantomime fine à la fois et simple, majesté imposante, étude savante, caractère profond et varié des têtes, vigueur de coloris, balancement heureux de lignes. Sur les figures et de toutes parts, on sent le soleil dont l'atmosphère est embrasée. Le fond, fin de ton, bien dégradé, bien à son plan, n'eût pas été désavoué par Claude le Lorrain. Et toute cette variété pleine de puissance et de vie se résume en unité saisissante. Tel est l'effet qu'au premier aspect produit cette belle œuvre. Aussi, rien de comparable au concert unanime d'éloges et d'acclamations qu'excita le tableau de Léopold à son apparition au salon de 1831. Le public, qui se laisse porter au flot de la mode, n'avait accueilli qu'avec distraction ses premières œuvres, et l'initiation à ce style sévère et pur avait été longue à se faire jour. A l'apparition des *Moissonneurs* de Robert, l'œuvre non la plus parfaite de son pinceau, mais celle où se résument avec le plus d'ensemble et d'énergie son système de composition, les habitudes sérieuses de sa pensée, et le sentiment du beau dont il était épris, la critique, toujours si éveillée, fut un instant décontenancée, et le cri d'admiration fut général. — Cependant, depuis 1816, Léopold Robert n'avait pas revu la France ; il fit alors un voyage à Paris avec son frère Aurèle, et tomba au milieu des bruits du tocsin sonné contre l'école qui avait été son berceau et pour laquelle il conservait un pieux respect. Il en fut tout étourdi, et le cri d'admiration qui l'accueillit ne suffit pas pour rassurer ses esprits émus. Il se trouvait bien quelques critiques grondeurs et sévères, parfois exagérés, souvent justes, qui revisaient à son endroit le jugement public. Il le sut ; mais leur voix allait se perdre dans la glorieuse victoire des *Moissonneurs* et de la *Mère napolitaine*. On l'a dit avec justesse, la célébrité d'un artiste pendant sa vie n'est pas toujours le gage d'une gloire durable. Le plus souvent, à compter du jour où il quitte la terre, recommence pour ses ouvrages une périlleuse et fatale épreuve. De cette épreuve, depuis que la postérité est venue pour Léopold Robert, il est sur plusieurs points sorti vainqueur. Jamais il n'a l'entrain d'une grande nature en verve ; jamais chez lui la composition ne surgit

Digitized by Google

une, entière, indivisible et tout armée. Il la fabrique avec labeur. Sa main-d'œuvre, il est vrai, devient un art véritable; mais, en dépit de cet art suprême, on aperçoit la trace des pièces de rapport et des soudures. Rivarol disait de l'abbé Delille : « Il fait un sort à chaque vers « et néglige la fortune du poëme. » Ce mot peut jusqu'à un certain point s'appliquer à Robert, dépourvu de toute spontanéité de jeu et qui travaille en mosaïque. Lorsqu'il commence, il ne sait où il va, et voilà pourquoi son goût le porte, comme il le dit lui-même, vers les sujets où il n'y a qu'une idée. Après qu'il a rencontré un sujet qu'il veut traiter, il essaye, sous des formes innombrables, les lignes et les masses dont il veut faire usage; il arrange, il défait, il arrange encore. Ce n'est pas tout : subjugué comme il l'est par l'amour de la réalité, qui pour lui est la religion du devoir, il va cherchant autour de lui des modèles pour en adapter les traits, l'expression à son canevas laborieux. Une belle tête, une expression, une pose, un geste naturels, francs et hardis s'offrent-ils à son regard? au lieu d'en confier la garde à la poésie de sa mémoire et de se les assimiler, il les fixe sur le papier. A force de révision et de délibération, à force de difficulté à saisir l'ensemble, il se perd dans le dédale des détails, et, comme le dit le poëte allemand, les arbres l'empêchent de voir la forêt. Au contraire, qu'on examine les dessins des grands maîtres, qu'on suive dans les traits d'une plume rapide la première pensée de telle de leurs œuvres; tout du premier coup a été écrit avec ce parti pris, avec cette intuition d'ensemble qui fait jaillir la Minerve tout armée, et dans des linéaments informes l'œil trouve la place de chaque chose : le principal et l'accessoire, le clair et l'ombre. Quand Delille avait achevé quelque morceau, il avait coutume de dire : « Maintenant où mettrons-nous cela? » Ne serait-ce point le langage que Robert se tenait à lui-même? Il concevait et exécutait un tableau figure à figure, et ce qu'il déployait ensuite de peine et d'artifice pour relier et fondre le tout ensemble, pour grandir en même temps son style et l'élever au-dessus de la prose, est inouï. « Je fais mes tableaux, dit-il lui-même dans une « lettre à Gérard, d'une manière si singulière « qu'il ne m'est possible d'en donner la descrip- « tion que quand ils sont près d'être terminés; « je ne peux faire une ébauche arrêtée, car je « ne peux conserver les mêmes motifs. La nature « que je vois, que j'observe sans cesse me four- « nit des idées nouvelles, des mouvements de « figure différents; je fais des changements à « n'en plus finir, et cependant je ne sais com- « ment j'arrive au terme, après un embrouille- « ment où quelquefois je ne me reconnais pas « moi-même. La nature est si difficile à rendre, « surtout celle qui n'offre au premier coup d'œil « que l'apparence de la misère! C'est un travail « d'y trouver de la noblesse et de l'élévation, et « c'en est un autre que de rendre ce qu'on a « trouvé, ce qui nécessite bien des observations « et beaucoup de persévérance pour arriver à « un résultat heureux. » Mais comme il y avait en cet homme un sens droit, un sentiment profond du naturel, un amour passionné de son art, une volonté de fer, une indomptable patience, il arrivait qu'à la fin la fusion s'était établie, la vie rayonnait. On ne pouvait méconnaître que les souvenirs du burin ne lui eussent laissé sécheresse et âpreté de contours, comme si ces contours fussent peints à sec; une silhouette trop découpée, un arrangement trop symétrique, de la monotonie dans l'exécution, de l'égalité de valeur dans les vêtements divers, une lourdeur incurable dans les draperies et trop souvent des détails sculptés dans le chêne (1). Le tableau des *Moissonneurs* de Robert, son point de maturité complète et qui attestait encore un progrès, fut l'occasion de discussions plus ou moins vives. D'un côté, on entendait voler de bouche en bouche les noms du Giorgione, du Poussin et de Raphaël. Mais, certes, le discret et modeste artiste n'avait la prétention d'être ni Raphaël ni Poussin, et lui qui avait eu le bon sens de rester sur la terre sans se risquer aux régions de l'idéal, sentait à merveille qu'il n'avait le vol ni de l'un ni de l'autre. Mais aussi, tout en laissant à chacun sa place, faut-il convenir que, dans sa sphère, nul n'a été nourri de plus forte étude, trempé de plus forte science. Sentir sa dignité, c'est l'assurer et l'accroître. Il a parlé un langage superbe et simple, que tout le monde comprend aujourd'hui, mais qui n'appartient qu'à lui seul. Sa volonté ardente, réfléchie, infatigable pour rassembler et coordonner dans un sentiment élevé tout ce qui peut concourir à la beauté d'une œuvre, lui donne de l'analogie avec Poussin, et si pour l'idéal, si pour l'étendue, si pour l'originalité du cadre et de la pensée, il n'a qu'une lointaine filiation avec Raphaël, trop parfait, trop sacré pour ainsi dire d'invention et de forme pour lui faire place sur son piédestal, peut-être pourrait-on ajouter qu'il a possédé au plus haut point les qualités de ses propres défauts; qu'en sa ferme organisation l'invasion grecque et romaine n'a point étouffé l'exquis du naturel; qu'il a senti avec l'âme du divin maître la réalité de choix, et qu'il a compris la nature

(1) C'est le défaut contre lequel Gérard, en ses conseils, cherchait à le prémunir. « D'après ce dernier ouvrage (le second tableau qui lui avait été commandé), je crains franchement, lui disait-il, que vous n'adoptiez une manière un peu rude, non pour l'excès du fini, mais parce que les contours semblent peints à sec. Les plis de la manche de la mère ont quelque roideur, et la tête est peut-être trop virile. Je suis ennemi de la beauté systématique; mais, dans toutes les classes et dans tous les âges, il y a, surtout chez le peuple que vous savez si bien peindre, un genre de beauté relative que vous pouvez, mieux que bien d'autres, découvrir et retracer. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que c'est au dessin et au caractère que vous avez su donner à ce genre, qu'on avait traité un peu négligemment avant vous, que vous devez la réputation bien méritée dont vous jouissez. » (Lettre du 13 novembre 1826 de Gérard à Robert.)

Digitized by Google

rustique à peu près comme il semble que Raphaël l'eût comprise lui-même, s'il n'eût fait que des paysans. Ses œuvres enfin ont comme frappé en médaille la beauté puissante, naïve et *génuine* qui sort du sein du peuple, pure comme le lis, forte comme le palmier des Ecritures, pour empêcher de périr l'idée de cette noble race humaine, image de Dieu. Différent de Gros, qui surtout fut peintre, et chez qui l'effervescence et la richesse d'une exécution qui déborde sont trop fortes, non pour son imagination, mais pour sa pensée; différent de Gérard, dont l'organisation la plus fine et la plus délicate, dont l'intelligence la mieux ouverte à tout ce qu'il y a de grand et d'élevé ne rencontre qu'une séve froide, une langue pâle et incomplète pour s'épancher sur la toile, Léopold Robert offre comme peintre cet heureux phénomène d'une harmonie parfaite, d'un équilibre complet entre la tête et la main, entre l'invention et l'accomplissement. L'enfantement de son œuvre est long, pénible, laborieux, d'accord; mais, encore une fois, le temps ne fait rien à l'affaire. D'un autre côté, en même temps qu'à Paris les artistes faisaient à Robert un fraternel accueil, le dénigrement ne lui manquait pas ailleurs. L'Italie nourrissait un esprit jaloux, Vincent Camuccini. Celui-ci cherchait à rabaisser le talent de notre artiste. On avait vu le vieux Lethière pleurer devant les *Moissonneurs*. On avait vu Gérard, qui avait deviné l'avenir de Léopold, qui lui avait tendu la main dans ses premiers débuts, lui commander aussi des tableaux en 1824 et 1826 pour le soutenir en des moments difficiles. Chose plus rare encore pour l'un des doyens de l'art, dont l'histoire communément tient toujours un peu de la mythologie de Saturne, on l'avait vu encourager le nouveau venu de ses conseils, le prôner comme son enfant, jouir de son succès comme d'un succès propre. Mais, inférieur à de tels sentiments, Camuccini, à l'amertume de critiques légitimes, ajoutait des critiques injustes. Dépourvu de naturel et de vérité, cet homme était un artisan d'adresse et d'industrie, un arrangeur habile plutôt qu'un véritable artiste. Trop faible de génie pour dérober leurs secrets aux maîtres, et, par l'étude de la nature, demeurer original tout en se portant leur imitateur, il est resté faux et conventionnel dans sa composition, dans ses lignes, dans sa couleur, et n'a que trop justifié ce jugement prononcé sur lui par Pierre Guérin : « Il s'est nourri des anciens « et de Raphaël, mais il n'a pu les digérer. » C'était cependant là l'homme qui tenait le sceptre des arts dans la patrie de Michel-Ange et de Raphaël! Egalement injuste envers M. Ingres, il lui était arrivé le même malheur qu'à Diomède, qui, en poursuivant un ennemi devant Troie, se trouva avoir blessé une divinité. Toujours il avait à la bouche « les maîtres », et Robert « la nature ». Ces deux exclamations, qui assurément ne devraient pas s'exclure, s'excluaient l'une l'autre quand elles exprimaient une diversité de système. Camuccini et Robert ne pouvaient par conséquent s'entendre. « Les chefs-d'œuvre de l'art, dit Léopold « dans une de ses lettres, ont un degré de per- « fection ou plutôt un ensemble de beau que « l'on ne trouve pas dans la nature. Je conviens « qu'on peut le trouver; mais je crois, malgré « cela, que la nature inspirera bien plutôt un « véritable homme de génie que toutes les re- « présentations qu'on en a faites, parce que, « avec son imagination, l'artiste n'a pas besoin « de l'ouvrage des autres pour se diriger, et que « la nature lui offrira toujours des matériaux « sûrs. Ensuite chacun voit la nature bien diffé- « remment. Il y en a qui trouvent des beautés « sublimes là où d'autres n'aperçoivent rien. — « Il y a dans ce moment à Venise, dit-il ailleurs, « plusieurs artistes étrangers venus pour étudier « l'école vénitienne. Je suis toujours étonné de « la singulière direction que l'on adopte pour « devenir peintre. Elle me semble absurde, car « je ne puis me figurer qu'un homme qui a « quelque chose dans la tête passe des années à « copier, qu'il s'occupe si peu de la nature et « tant de ses imitations. — La nature seule, dit- « il encore, m'inspire, me plaît et me remue; « car c'est elle que je cherche à étudier où j'ai « l'espoir de trouver des inspirations originales; « je vous en prie, ne pensez pas qu'il entre dans « ma manière de sentir le moindre mépris pour « les ouvrages des autres : Dieu m'en garde! « Il n'en est pas ainsi, car, au contraire, je « crains d'être influencé par eux, et surtout « dans le genre que j'ai adopté, je pense que « cela n'est pas avantageux. » (Lettres à M. Marcotte.) Telles étaient les paroles de Léopold. Or un homme pourvu d'une aussi vivace prédilection pour la nature ne pouvait être goûté par l'artificiel Camuccini. Et, d'ailleurs, pour avoir le droit de la critique, il fallait avoir aussi le courage de la justice. La France vengea Robert; son tableau (aujourd'hui au Louvre) fut acheté par le roi Louis-Philippe à la suite de l'exposition de 1831, et l'artiste reçut publiquement la croix de la Légion d'honneur des mains du roi. L'administration chargée des encouragements dans les arts avait bien aussi quelque tort à réparer envers l'artiste : en effet, il exposait depuis 1822, et six années s'étaient écoulées sans que le gouvernement lui eût acheté ou commandé aucun ouvrage. Il avait fallu qu'en 1828, dans son vif désir de voir figurer une de ses œuvres au milieu de celles de ses anciens camarades et de ses émules au musée du Luxembourg, le pauvre Léopold fit le sacrifice d'une partie considérable du prix de son tableau de la *Madonna dell' Arco* pour l'y faire admettre (il est aujourd'hui au Louvre). Et encore le tableau n'y entra-t-il point sans difficultés, et fallut-il que le pre-

Digitized by Google

mier peintre du roi, le baron Gérard, usât de son crédit pour faire acheter six mille francs une page qui en vaut aujourd'hui trente mille. Les *Moissonneurs* furent payés huit mille francs, et ont été gravés par Prévost et Paul Mercuri. Tout ce qu'il y eut d'éclat dans le succès de ce tableau, qui attestait encore un progrès chez l'auteur, ne réussit pas à détruire le germe de la maladie mélancolique dont les sourdes atteintes minaient le malheureux depuis bien des années et dont il devait devenir la victime. Plusieurs causes de mort ravageaient son cerveau et son cœur. D'abord la fin volontaire de son frère Alfred lui avait donné une commotion profonde. Depuis ce cruel événement, il était devenu plus morose, et sitôt que cette pensée lui revenait à l'esprit, et elle y revenait fréquemment, il se sentait frémir la fibre et frissonner le courage. Tout dès lors se présentait à son imagination malade sous un jour ténébreux et funeste. Cependant son talent et sa douceur lui avaient concilié de vives amitiés, bien faites pour l'arracher à ses nerveuses préoccupations. Nous avons parlé de M. Schnetz, il est temps de parler d'une autre amitié qui l'a pris à ses débuts et l'a couvert de son égide pendant toute la durée de sa grande carrière. C'était en 1825; le tableau de l'*Improvisateur napolitain* venait d'être envoyé à l'exposition, quand Léopold, qui se trouvait à Rome, reçut de Paris, d'une personne qui lui était inconnue, une lettre contenant des félicitations sur ses ouvrages du salon précédent et l'expression du désir de posséder quelques peintures de sa main. Cette lettre était de M. Marcotte, alors directeur des forêts de l'Etat, amateur des arts, homme de grand goût, de grand sens et de grand cœur. Robert fut touché des avances d'un tel homme et y répondit. Non-seulement M. Marcotte lui acheta des tableaux, le dirigea dans le placement de ses œuvres; mais il allégea l'artiste des soins matériels de sa petite fortune; il l'éclaira de son expérience pour tirer parti de ses fonds, et lui fut à la fois, grâce à l'autorité de son âge, un conseil officieux et bienveillant, un père, un ami : dévouement touchant et simple qu'on ne saurait trop admirer dans nos temps d'agitation et d'égoïsme, et qui, jusqu'aux derniers moments de Léopold, fut fidèle à lui-même! Une correspondance active et soutenue s'ouvrit entre le patron et l'artiste. Toutes les lettres de celui-ci, dont la dernière est datée de cinq jours avant qu'il mît fin à sa vie, sont d'une grande étendue, bien ordonnées, écrites avec naturel, riches de faits et de sentiments élevés, tendres et religieux : le fidèle miroir de son âme. Nombre d'autres encore sont adressées à M. Schnetz et à M. Gérard, et le tout formerait plus de quatre volumes in-8°. M. Marcotte eut bientôt discerné ce qu'il y avait de sombres inquiétudes et de fatales infirmités dans cette âme honnête et pure, et il ne cessa d'opposer la fermeté de la raison et les tendresses de l'amitié à ses noires idées. Cependant tout était un sujet de douleur à l'artiste. Les sacrifices faits pour son éducation par sa famille, et qu'il n'avait pu rembourser qu'en 1828, lui revenaient incessamment à l'esprit, et lui causaient un attendrissement qui dégénérait bientôt en tristesse, et il finissait par y voir la cause des malheurs arrivés depuis aux siens. Son frère Aurèle, qu'il avait appelé auprès de lui, et qui se montrait, par la rapidité de ses progrès et le dévouement le plus touchant et le plus entier, digne de ses soins, lui devenait également un objet de souci. Risquerait-il son avenir en l'engageant tout de suite dans le grand genre où seul un talent distingué peut trouver des ressources? Se bornerait-il à lui faire commencer des dessins d'après ses tableaux pour les graver ensuite? — Sa tendre mère, qu'il avait eu un instant le bonheur de posséder à Rome et dont la présence avait fait diversion à la concentration de ses idées, lui était un souvenir douloureux par les regrets, et cette sensibilité fébrile, ingénieuse à se forger des tourments et des angoisses, reprenait sans cesse et fatalement le dessus. Il était dans cet état quand il revint à Paris en 1831, après une longue absence, et que la vue de son ami M. Marcotte, qu'il ne connaissait que par correspondance, lui causa une de ces émotions douces, qui devaient pour un temps l'enlever à ses pensées taciturnes. Par un hasard singulier, les deux frères, Léopold arrivant d'Italie et Aurèle venant de Suisse, descendaient le même jour et presque à la même heure dans la maison hospitalière et amie de M. Marcotte. Léopold était un homme petit, grêle, d'un aspect triste, lourd et sans distinction. Timide et réservé, il prenait partout la dernière place et le dernier rôle; mais, parlait-il, sa conversation décelait une délicatesse de sentiment et une justesse de vue peu communes. Ceux qui l'avaient connu furent frappés d'un changement survenu dans l'expression de sa figure, dans ses manières, dans son langage. Sa physionomie accusait une mélancolie plus profonde, son geste plus de mesure, sa parole un tour plus délicat, une sorte de parfum de tendresse et d'élégance inaccoutumée. Etait-ce le progrès d'une pensée toujours tendue vers le beau? Etait-ce le fruit de ses habitudes méditatives? C'était tout cela; mais c'était encore, ainsi qu'on le dira plus tard, l'empreinte fatale des orages du cœur. « La tribulation est à l'âme, dit Montaigne, comme « un marteau qui la frappe, et qui en la battant « la fourbit et la dérouille. C'est la fournaise à « recuire l'âme. » — A peine l'arrivée de Léopold Robert fut-elle connue à Paris que la curiosité publique se dirigea vers sa personne. Il y répondit peu. Les éditeurs d'estampes méditèrent à l'envi des publications d'après ses ouvrages. C'était alors la fureur des albums, et quelques-uns lui

Digitized by Google

demandèrent des dessins et des lithographies. Il fit une douzaine de ces dernières, empreintes de ses qualités, mais aussi de cette âpreté de touche dont il ne sut jamais se défaire. Son séjour à Paris fut de courte durée : il partit pour la Suisse et revit sa famille; puis il alla s'arrêter quelques mois à Florence, qu'il affectionnait particulièrement et où il peignit deux petits tableaux, et enfin, au mois de février 1832, il alla s'établir à Venise pour y peindre le quatrième tableau de sa collection des saisons. Le sujet devait être d'abord le carnaval; mais, quand il en eut fait un croquis dessiné, qui est resté, il y renonça, soit qu'il vît dans ce sujet, qui tient un peu du burlesque, trop d'opposition avec la nature de son talent, soit que la gaieté dont la scène devait s'animer contrariât trop les dispositions moroses de son esprit. Il choisit donc le *Départ des pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche au long cours*. Dans l'intervalle, il avait envoyé au salon de 1835 *Deux jeunes filles napolitaines se parant pour la danse* et *Deux jeunes Suissesses caressant un chevreau*. Mais alors sa mélancolie faisait des progrès rapides. Il a beau chercher à y donner le change par le mouvement; il a beau fuir de Paris en Suisse, de Suisse en Italie, l'agitation de son sang, la révolte de sa sensibilité morbide le poursuivent avec acharnement. Et c'est dans ces funestes dispositions qu'il arrache à son cerveau la dernière de ses compositions. Aussi l'histoire de cette peinture est-elle irrévocablement liée à celle de ses souffrances morales et en devint-elle une expression vivante. Souvent l'oppression de sa poitrine le force à jeter la palette. Une fois, dans une agitation nerveuse, il accourt à l'atelier d'Aurèle, il tombe échevelé sur une chaise en s'écriant : « C'est fini de moi! Dans quelques jours je serai mort! » L'idée de son frère suicidé lui revient comme un fantôme et fait résonner en son cœur comme le glas d'une horloge funèbre. « Voilà minuit qui sonne! « écrit-il le 31 décembre 1832 à M. Marcotte. « J'ai voulu attendre jusqu'à ce moment pour « vous dire que je pense à vous, à votre chère « famille, et que mes prières pour votre bon- « heur, pour votre santé et pour toutes les satis- « factions que vous pouvez désirer sont plus « ardentes que jamais. Voici donc une nouvelle « année qui commence! Comme le temps passe « et combien d'événements nouveaux il amène! « Il est certain qu'on ne peut les prévoir et que « la plus grande capacité humaine est souvent « en défaut devant les secrets de l'avenir. Si au « moins on avait la raison de se préparer à tout « ce qui peut arriver, on éviterait bien des mo- « ments pénibles; il faut dire cependant que « l'on n'en aurait pas aussi de très-doux. Ainsi, « tout se compense assez. Il y a certainement « des époques de la vie bien malheureuses; mais « elles passent, et quelquefois elles sont suivies « de calme et même de satisfaction, quand sur- « tout l'âme a conservé de l'énergie dans la « peine. Mais si elle a été brisée dans la tempête, « elle ne se relève plus quand le temps devient « serein. Mais je ne sais ce qui m'entraîne à faire « de ces raisonnements. C'est, je crois, la peur, « non celle d'un danger présent, mais d'un qui « est arrivé (le suicide de son frère) et qu'on « n'envisage qu'avec un sentiment d'effroi quand « on l'a évité. » Déjà le funèbre *tædium vitæ* de la folie ébranlait son cerveau. Robert fit toutefois une première esquisse de son sujet, et l'envoya en 1834 à M. Marcotte, dont il reçut les éloges en même temps que ceux de M. Schnetz. Mais son inquiète pensée voyait au delà; il se remet à l'œuvre, et après d'héroïques efforts, il amène à fin une composition nouvelle. « Je suis « arrivé ici comme un fou, écrit-il, le 27 mai « 1834, de Venise, à M. Schnetz, et la décision « d'y faire de suite une grande composition n'a « pas été accompagnée de l'inspiration, de ce « premier jet, qui est beaucoup pour l'originalité « d'une composition. Bien ou mal, j'en suis sorti, « et je sens pourtant en moi un contentement « vraiment grand d'arriver à la fin d'un travail « qui, suivant toutes les probabilités, ne devait « pas avoir de fin. Je me sens plus de courage « et de bonnes dispositions pour recommencer « autre chose, d'autant plus que ma santé s'est « bien améliorée. Il est vrai que mon intention « est de faire un *Repos en Egypte;* peut-être « qu'en cela je vais donner encore une preuve « d'inconséquence, n'ayant jamais traité de sujet « historique. Vive la liberté cependant, et cette « indépendance qui n'asservit pas l'homme au « caprice des autres et qui retient bien souvent « sa verve! Je vais avant m'occuper d'autre « chose, qui me demandera quelques mois. » En effet, au milieu des travaux de ses *Pêcheurs*, il esquissa un *Repos en Egypte*, qui, dans l'état inachevé où il est resté, n'est pas fait, malgré la noble vigueur du travail, pour prouver que Léopold pût s'élever aux régions suprêmes de l'invention et de l'idéal. — Il y avait longtemps qu'il était à Venise, et, sauf cette dernière esquisse, il n'avait rien fait que sa grande toile, la plus pénible et la plus travaillée qu'il ait produite. Son projet était, depuis plusieurs années, d'exécuter un tableau commandé par un amateur et une copie des *Moissonneurs* promise à M. Marcotte. Mais que de temps dévoré par son mal! que de calamités et d'angoisses fantastiques, et cependant poignantes! Le jour des morts, il écrit : « C'est aujourd'hui que l'on prie « pour ceux qui ont été enlevés à la terre. Hélas! « nos prières feront-elles du bien à ceux que « nous regrettons? Quoi qu'il en soit, je ne suis « pas moins porté à les faire, bien que, dans « notre culte, nous n'ayons pas cette obligation. « Mais tout ce qui parle à l'âme, au cœur devrait « être universellement reçu, et il me semble « qu'il y a quelque chose d'attendrissant dans ce

Digitized by Google

« commun accord de lamentations des vivants « pour ceux qui ne sont plus : elles nous font « réfléchir à notre destinée. » Ainsi toutes ses lettres depuis son établissement dans l'antique Venise, ce grand cimetière aux linceuls flottants, sont empreintes d'une tristesse profonde. Il souffre de ce que la singularité de cette ville l'empêche de faire des promenades si salutaires ailleurs. Sans cesse il parle de ses humeurs noires. Il prend la Bible, qui ne le quittait jamais, et dans les sublimes exhortations du livre saint il puise quelques instants de résignation, mais d'une résignation trompeuse. Sa mélancolie a besoin de se nourrir d'elle-même : y être arraché le fait souffrir; les distractions extérieures, les représentations théâtrales, par exemple, l'irritent. Dans ses moments de calme et de lucidité, il analyse son état mental : « Cette fâcheuse « tendance de mon caractère existe, dit-il quel- « que part, et je crois que c'est un mal qui est « dans le sang. Quelles en sont les raisons? « Quels en sont les remèdes? Je l'ignore. Ne le « voit-on pas ce mal dans des familles entières « y faire des victimes sans causes positives? » Enfin, après des tâtonnements sans nombre, après d'immenses labeurs et des milliers d'essais renouvelés, sa peinture est terminée. Il l'expédie à M. Marcotte. Mais, par nous ne savons quelle fatale circonstance, la caisse est retardée à Lyon, et n'arrive à Paris que trois jours après l'ouverture de l'exposition du Louvre, où les règlements empêchent la peinture de paraître. L'artiste était fort inquiet sur le sort de son œuvre, quand un article, inséré par M. Delécluse dans le *Journal des Débats*, et communiqué à Robert par le consul de France, M. de Sacy, vint lui en apprendre l'heureuse arrivée et le succès auprès de ce petit nombre de connaisseurs qui dispose des renommées. Le tableau fit une grande sensation à son apparition chez le propriétaire, M. Paturle. A peine cet amateur des arts avait-il permis qu'on livrât le tableau à la curiosité publique dans une des salles de la mairie du deuxième arrondissement (1) qu'une nouvelle éclata comme le tonnerre : Léopold Robert s'est suicidé! En effet, le 20 mars 1835, il s'était coupé la gorge avec son rasoir, au milieu de sa gloire et de son triomphe. Le tableau des *Pêcheurs* avait été exposé d'abord à Venise et y avait excité une admiration générale. Le vice-roi et tout ce que la ville renfermait d'artistes et d'hommes distingués étaient venus payer un tribut d'éloges à son auteur. L'académie s'était empressée de le recevoir dans son sein. Tous les bruits de l'enthousiasme retentissaient à ses oreilles : « Mais que signifie toute cette « gloire? disait Léopold à son frère la veille « de sa mort; tout cela laisse un vide affreux : « le cœur. » — Quelles ont été les causes réelles de son suicide? se demanda-t-on de toutes parts. Une dame française (les dames ne permettent de se tuer que par amour) publia, quand la nouvelle était palpitante encore, une brochure dédiée au survivant des frères, Aurèle. Là elle peignait l'infortuné artiste admis chez une grande dame qui aimait les arts et les pratiquait à ses heures. Cette dame avait une fille jeune et belle qui partageait, au point de vue de l'art, les admirations et les empressements de sa mère pour le grand artiste. Celui-ci s'était laissé prendre à ces douceurs, et un beau jour, quand la jeune fille était venue, sans y entendre malice, lui annoncer son futur mariage, Robert avait sondé la plaie de son cœur et s'était, dans le délire du désespoir, donné la mort. Récit et personnages de pure invention! Une autre dame, celle-là anglaise, mistress Trollope, donna une variante également fabuleuse aux causes de la mort de Robert. C'était, suivant elle, un désespoir religieux et la suite d'indiscrets efforts d'une parente du peintre pour lui faire abjurer sa communion et embrasser le catholicisme. Non, la vérité est ailleurs. Léopold Robert était un hypocondriaque, qui portait dans son sein des germes de destruction. Il avait avoué anciennement à son frère que deux ou trois fois il avait eu la pensée de se détruire; c'était dans les premiers temps de son séjour à Rome, où il était tourmenté de l'idée de réussir et de s'acquitter de ses engagements envers M. de Roullet et sa famille. Depuis la mort de son frère et celle de sa mère, il s'était tourné vers la religion. Ces idées s'étaient fortifiées encore, et il ne parlait qu'avec horreur du suicide, qu'avec pitié de son pauvre frère Alfred, dont cependant il devait suivre l'exemple. Son extrême timidité, qui l'exposait à tous les mécomptes, était pour lui un tourment continu; et cette lutte incessante entre les puissances de l'âme et ses moyens d'action donnait prise aux pointes acérées de sa mélancolie. Celle-ci n'avait-elle point d'aliment? elle s'en prenait à l'art : la peur de ne pas réussir devenait aussitôt la muse du pauvre artiste et troublait son repos; ses succès mêmes se transformaient en autant de causes d'effroi. Ainsi, aux acclamations qui avaient accueilli ses *Moissonneurs*, il se prit à craindre de ne plus être à l'avenir qu'inférieur à lui-même. Comme un homme emporté dans les airs, il suffoquait à l'idée de tomber dans l'espace. Comme un ballon enlevé au plus haut du ciel, il s'est perdu faute d'air. — Ce n'est pas tout, une passion funeste, sans-espérance possible, vint jeter une flamme nouvelle à sa mélancolie, et c'est à toutes ces causes incessantes et combinées, à toutes ces luttes engagées entre son insatiable amour pour son art et ses souffrances physiques et morales, entre l'honnêteté de ses sentiments et les étreintes d'un désespoir dévoré dans la solitude et le silence, que sa raison a succombé.

(1) Ce tableau fut exposé au profit des pauvres. Le prix d'entrée était fixé à un franc, et en deux mois on avait réuni seize mille francs.

Digitized by Google

La renommée lui avait ouvert la porte de beaucoup de grandes maisons à Rome et à Florence. Par une aversion native pour le monde, fondée sur une timidité sans exemple, il n'avait que rarement répondu aux avances. Mais entre toutes les familles illustres qu'il fréquentait, s'en trouvait une née en France et que les révolutions en avaient exilée. Un mari et sa femme, beaucoup plus jeunes que Robert, la composaient avec une parente. Ces personnes non-seulement aimaient les arts; mais elles les pratiquaient elles-mêmes, de sorte qu'à peine les eut-il connues qu'il s'établit entre elles et lui un genre d'intimité où, d'une part, le culte du talent, l'autorité des conseils et la bienveillance; et, de l'autre, l'amour-propre satisfait, la timidité vaincue et plus tard l'attrait de je ne sais quel sentiment inconnu, semblaient avoir fait disparaître les distances sociales. Certes, il faut une expérience du monde bien solide, une rectitude de jugement bien affermie chez les gens de lettres et les artistes, pour ne pas se laisser aller aux séductions de ces trompeuses égalités que les circonstances fondent sur le sable entre le talent et la puissance. Les plus habiles s'y laissent prendre, et depuis le Tasse et Voltaire jusqu'à Léopold, la leçon du réveil a été terrible. Robert le sentait; et en vain lui disait-on que le talent est une dignité en France, et qu'il égalise tous les rangs. — Le fils du pauvre artisan de la Chaux-de-Fonds se tenait sur une respectueuse réserve; mais enfin subjugué par les égards, par les attentions, par les cajoleries de tout genre, par les charmes journaliers, si entraînants à l'étranger, d'une conversation qui ne se rencontre que chez des Français, et où il trouvait l'écho de ses opinions et de son cœur, il se livra au courant d'un bonheur d'autant plus vif qu'il avait plus d'innocence. Cette famille de patrons qui ne semblaient vouloir que de l'amitié mit un lien de plus entre elle et Léopold, en faisant avec lui en commun une suite de compositions pittoresques. Cependant, Robert lui aussi avait sa Fornarine, jeune fille du peuple, dont la beauté plaisait à ses yeux artistes, mais dont l'humble fortune et la facilité de mœurs le sauvaient des poisons de l'orgueil et des inquiétudes de la conscience. Sans se rendre compte de la passion profonde qui l'agitait et qui l'empêchait d'en feindre une autre, il renonça à ses premières habitudes de cœur, et retomba tout entier sur lui-même, ne se permettant d'autre distraction que cette société où tant d'égards flatteurs l'attiraient. Un événement tragique, la mort prématurée du mari, vint rendre sa présence plus nécessaire à la jeune dame qu'il ne pouvait abandonner dans ses douleurs; et c'est à la suite de ces redoublements de soins de tous les instants, d'attentions délicates, de tendre confiance, de larmes versées et recueillies, que le malheureux artiste, à qui l'honnêteté de ses principes, comme l'humilité de sa naissance, n'avait pas permis de s'avouer jusqu'ici ses sentiments, en reconnut tous les progrès et les ravages. Cet homme dont le cœur s'était amolli aux tendresses de la famille durant sa jeunesse, qui entourait son frère Aurèle d'une étreinte si fraternelle, qui ne pouvait penser à la Chaux-de-Fonds sans que les larmes lui remplissent les yeux, lui qui aimait tant la simplicité et qui s'écriait avec le bon Ducis : « O que toutes ces pau- « vres maisons bourgeoises rient à mon cœur! » se trouvait, par la fortune, jeté dans une sphère qui n'était point la sienne. La solitude entête : rendu à lui-même, il eut peur; et sa tournure d'esprit rêveuse, méditative et mélancolique continua à ne lui plus fournir que des pensées poignantes. — On n'est que trop disposé à accuser les malheureux : on a reproché à celui-ci de ne pas avoir fui à la première découverte de sa passion inégale, et d'avoir eu peut-être le tort d'ouvrir son cœur à de folles espérances après que l'objet de sa passion fut entré dans le veuvage. Mais oublie-t-on que la raison de l'infortuné avait plus de droiture que de force et que quand il se comprit lui-même il était trop tard? En vain, alors, voulant briser avec le passé, chassa-t-il loin de son esprit le nom même de la jeune veuve, en vain brûla-t-il avec détermination toutes ses lettres qui, de Florence, venaient le chercher à Venise, ce cœur était brisé pour jamais. D'ailleurs, encore une fois, son mal le plus terrible n'était point l'amour : son vautour dévorant était sa mélancolie, sa mélancolie qui cherchait son aliment dans cet amour même, et qui, à coup sûr, en eût inventé un autre si elle n'eût pas eu celui-là. Ses douleurs hypocondriaques s'exaspéraient sous l'influence de ses émotions successives, quelles qu'elles fussent; et tour à tour, cause et effet, l'exaspération des douleurs intimes accroissait les troubles survenus dans ses fonctions intellectuelles. Que son amour n'ait été qu'une forme de sa folie; qu'il ait eu, pour ainsi parler, son siége dans les hypocondres, plutôt que dans le cœur; qu'il faille y reconnaître la cause primitive ou seulement occasionnelle de son suicide, c'est là une thèse qu'il faut laisser à la médecine. Sénèque proclamait quelque part qu'il y a un coin de folie dans toutes les têtes de génie; et qui autre que Dieu connaît les limites de la raison et de la folie? Mais admettons, si l'on veut, que Léopold se soit donné la mort seulement parce qu'il y avait une place dans sa vie pour une affection, et que cette place n'a pas été remplie. On comprend en effet que cette nature délicate, élevée, mais timide, ait pu s'éprendre en secret pour une grande dame, quand surtout cette grande dame avait la séduction du malheur. Mais est-il bien certain que sa passion n'ait point eu de complice? A une femme échappe-t-il jamais l'impression qu'elle a produite? Et est-on bien assuré que cet être presque fantastique et qui, cependant, a fait la

Digitized by Google

destinée de l'artiste, cette femme, « dont le sou-« rire était son plus doux éloge et son plus di-« gne prix », n'ait rien fait d'imprudent pour fasciner cette âme naïve, pour égarer cette inflexible droiture, pour attiser, en un mot, cette passion qui devait emprunter de l'ardeur de l'âge même où elle était née? Chacun, d'ailleurs, ne l'a-t-on pas dit cent fois? chacun, plus ou moins, a son rêve, sa patrie d'au delà, son île de bonheur. Heureux si l'on y aborde! Plus heureux peut-être si l'on n'y aborde pas : on y croit toujours. Léopold Robert a eu son rêve; et trop faible pour laisser mourir ou s'apaiser en lui les brûlantes facultés du cœur, il est mort avec elles et par elles. Mais les dévouements de sa jeunesse et la longue virginité de cette âme austère avaient préparé sa maturité féconde, et ces souvenirs forment une couronne lumineuse autour de sa tête. Disons-le donc, cet homme était trop plein d'âme et de bonnes pensées morales et religieuses pour avoir, de propos délibéré, sacrifié sa vie. Un calme et un sang-froid apparents ont bien pu, comme l'a rapporté son frère, présider à son action suprême; un quart d'heure avant l'accomplissement de son funeste dessein, la vieille servante qui soignait l'atelier a bien pu le voir peindre encore, comme s'il eût voulu périr sur la brèche, les armes de son art à la main; néanmoins, l'infortuné a succombé à une altération organique. Et, en effet, les observations faites sur sa dépouille mortelle ont constaté un épanchement séreux considérable dans son cerveau. — Ses obsèques eurent lieu sans pompe. Son corps, placé dans une gondole, escorté par son frère, par ses amis et par les artistes nationaux ou étrangers qui se trouvaient à Venise, a été déposé, arrosé des larmes de tous, au Lido, petite île tout près de la grande cité. — Son tableau des *Pêcheurs* a figuré au salon du Louvre, en 1836, avec un petit tableau, la *Mère heureuse*, et l'esquisse du *Repos en Egypte*. L'intérêt qui s'attachait à la triste fin de Léopold ajoutait encore à la curiosité publique quand parut le tableau des *Pêcheurs*. On fut frappé du voile de mélancolie profonde qui couvre cette œuvre dernière du peintre, et qui est étrangère dans la réalité à la nature de la scène qu'elle représente. Si l'on va au détail des figures de ces habitants de *Chioggia*, ce caractère est bien plus marqué encore. Chacun des personnages vit, agit, pense pour soi, est triste pour soi. Il semble que le dégoût de la vie qui brisait l'âme de l'artiste ait passé à tous les acteurs de la scène, et que le peintre se soit identifié avec eux. Celui qui relève les filets, trop poétisé dans son geste, semble porter la main à une épée. Il n'y a pas jusqu'à l'enfant qui tient le fanal qui n'ait quelque chose de solennel et de sombre, caractère aussi opposé à son âge qu'à l'action si simple qu'il représente. Et cependant, en se mettant au point de vue grave et poétique de l'artiste, on ne peut se défendre d'une impression vive et profonde. Tout dans les détails concourt à la beauté, à l'unité de l'ensemble. Le style s'est élevé à une hauteur admirable, et tout devient vrai d'expression, comme tout est puissant de forme et de couleur. Jamais Robert n'avait manié le pinceau avec une pareille habileté; cette œuvre, au point de vue pittoresque, était encore un progrès; et, si l'artiste n'avait pas quitté cette terre de douleur, on ne saurait prévoir jusqu'où un talent si fortement trempé eût pu s'élever, et s'il n'eût pas donné la preuve de cet adage proclamé par Buffon : le génie, c'est la patience. Les deux tableaux peints par Léopold pour M. Gérard, en 1824 et 1826, n'ont figuré à aucun salon. Le premier représente un *Jeune pâtre de l'Apennin soignant une chèvre blessée;* le second une *Mère pleurant sur le corps de sa jeune fille exposée*. C'est un usage touchant des Etats du pape, usage plus pittoresque encore dans les montagnes, à raison des costumes, d'exposer les morts à visage découvert dans la maison mortuaire, jusqu'à ce que les confréries les emportent à leur dernière demeure. Robert avait été témoin plusieurs fois de ces tristes scènes, et il a fait une répétition de ce petit tableau pour un amateur éclairé des arts, M. le général baron Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris. Pendant les quatorze années qui s'écoulèrent depuis l'arrivée de son frère à Rome, en 1822, jusqu'en 1835, le nombre des ouvrages qu'il a peints s'élève à plus deux cent cinquante, parmi lesquels cinq ou six morceaux de premier ordre. Toutes les figures de ses tableaux, sauf quelques portraits historiés, sont de demi-nature, malgré les conseils de Gérard, qui le poussait à peindre de grandeur naturelle. — Nous avons dit que les *Moissonneurs* ont été gravés par M. Mercuri. Ils l'ont été de nouveau et de la même grandeur, avec les *Pêcheurs*, par M. Desclaux, au pointillé soutenu de traits de burin. Zaché Prévost a gravé de nouveau, en grand, ces deux tableaux, ainsi que l'*Improvisateur* et la *Madone de l'Arc*. Ces quatre gravures sont au *mezzotinto* soutenu d'un mélange merveilleusement inventé de burin. On a une planche en taille-douce de la *Vedova*, tableau appartenant à M. Marcotte, par Mandel, de Berlin. Le portrait de Léopold Robert a été gravé par Zaché Prévost, d'après un dessin exécuté sur nature par Aurèle. Ce dernier en a fait aussi une lithographie. — Sur Léopold Robert, consultez : *Léopold Robert, dédié à Aurèle Robert, par madame de **** (la comtesse César de Valdalien), Auxerre, Fournier, 1835, in-8° avec lithographie (pur roman); *Notice sur la vie et les ouvrages de L. Robert, peintre*, par L. J. Delécluze, Paris, 1838, in-8° avec portrait; *Notice historique sur L. Robert*, par Feuillet de Conches, Paris, 1846, in-8°; *L. Robert, ses œuvres et sa correspondance*, par Feuillet de Conches, Paris, 1848, in-18 (il en a paru une nouvelle édition en 1854,

Digitized by Google

c'est le meilleur ouvrage auquel on puisse recourir à propos de L. Robert). F. D. C.

ROBERT (César-Alphonse), chirurgien distingué, naquit à Marseille le 17 novembre 1801. Sa famille habitait la côte St-André, dans le département de l'Isère; c'est là qu'il fit ses études et obtint ses premiers succès. Son père, qui avait remarqué en lui une certaine aptitude pour les beaux-arts, favorisait de son mieux cette vocation naissante; mais le jeune collégien se sentait une inclination beaucoup plus marquée pour l'étude de la médecine et de la chirurgie. Ce penchant augmenta d'année en année, et ne porta nulle atteinte, comme on pourrait le croire, à ses goûts artistiques. A l'âge de vingt ans, ayant fini ses humanités, Alphonse Robert partit pour Paris. Arrivé dans cette ville, plein d'ardeur et d'enthousiasme pour la profession à laquelle il allait consacrer sa vie, il acquit avec facilité les premiers éléments des sciences médicales. Bientôt il fut admis en qualité d'externe à suivre les visites dans les hôpitaux. Cette situation nouvelle augmenta encore son zèle, et pendant trois années, il se livra au travail le plus opiniâtre afin de devenir interne. Il obtint cette position en 1824 et attaché en cette qualité à l'Hôtel-Dieu, dans le service de Dupuytren (*voy.* ce nom). Dupuytren se trouvait alors dans la plénitude de son talent et jouissait d'une réputation d'habileté chirurgicale que personne depuis n'a égalée. C'est en suivant les leçons de cet homme illustre que Robert gagna cette sûreté de jugement, cette netteté, cette précision de diagnostic si nécessaires dans la pratique de la médecine opératoire. Ces qualités, qui distinguent les véritables élèves de Dupuytren, eurent pour Alphonse Robert des résultats considérables. Nommé en 1825 élève de l'école pratique, il y remporta l'année suivante le prix d'anatomie et de physiologie; en 1827, celui de pathologie, et en 1828, ceux de clinique, de médecine légale et d'accouchement. Il avait acquis dans les années qui suivirent une grande habitude dans l'art de manier le scalpel et de faire de délicates préparations. Aussi est-ce avec une extrême facilité qu'il put remplir les fonctions de prosecteur. Cette habileté toute spéciale le fit admettre dans la société anatomique, dont il devint secrétaire. En 1830, à la demande d'Emery, professeur d'anatomie à l'école des beaux-arts, Robert fut désigné pour être préparateur de cette école. En 1831, il se fit recevoir docteur en médecine. La thèse qu'il soutint, sous la présidence de Dupuytren, avait pour titre : *Considérations générales sur les plaies par armes à feu*. Nommé quelques mois après chirurgien du bureau central, il publia successivement plusieurs mémoires qui favorisèrent son élévation aux titres de professeur agrégé de la faculté de médecine de Paris, en 1832, et de chirurgien des hôpitaux, en 1835. Placé successivement à l'hôpital de la Pitié, à Beaujon, à l'Hôtel-Dieu, Alphonse Robert prit définitivement place parmi les chirurgiens les plus distingués de notre époque. Aussi le vit-on pendant une période de dix années, de 1841 à 1851, concourir pour les chaires de médecine opératoire et de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Paris. Il ne fut pas élu; mais il est des insuccès qui sont aussi honorables que des victoires. La manière brillante dont il avait enseigné la médecine opératoire à l'école pratique pendant quinze ans donne la certitude qu'il eût professé avec un grand succès et perpétué les doctrines de Dupuytren sans en avoir les défauts. A la mort de ce grand chirurgien, il avait été chargé par intérim de le remplacer, et il s'était tiré avec bonheur de cette difficile épreuve. Sa réception à l'académie de médecine en 1849 lui avait fourni l'occasion de pouvoir faire apprécier dans maintes circonstances les qualités de son talent. En 1856, l'assemblée générale des professeurs à l'école des beaux-arts choisit Alphonse Robert pour remplacer Emery dans la chaire d'anatomie, devenue vacante. Ces fonctions nouvelles furent remplies par le nouveau professeur d'une façon originale et parfaitement en rapport avec son auditoire d'artistes. L'assiduité d'un grand nombre de jeunes gens aux leçons de Robert est le meilleur éloge qu'on puisse faire de son cours. A une science profonde de son sujet, il ajoutait le charme d'une exposition facile et lumineuse. Il savait en outre persuader aux artistes que, sans connaissances anatomiques, il est impossible de représenter d'une manière naturelle et vraie les différentes attitudes de l'homme et les nuances si variées de sa physionomie. C'est effectivement par l'étude constante de l'anatomie, c'est par l'observation continuelle des muscles à l'état de repos ou à l'état de mouvement que les grands artistes ont rendu les harmonieuses proportions du corps humain. Afin d'inculquer dans l'esprit des élèves l'importance extrême de l'anatomie dans ses rapports avec les beaux-arts, Robert créa un concours annuel et jugea par lui-même les résultats pratiques des concurrents. En 1861, il fut nommé président de l'école des beaux-arts. Son administration a été féconde; car il a introduit dans cette école d'excellentes innovations. L'aménité de son caractère lui avait d'ailleurs concilié tous les cœurs et rendu la tâche de président bien facile. Dans le courant du mois de juin 1862, à la suite d'un refroidissement, Robert ressentit les premières atteintes d'une maladie du cœur, qu'il avait sans doute depuis longtemps. Les eaux du mont Dore, qu'on lui conseilla peu de temps après, n'apportèrent aucun soulagement à son mal. Il se retira bientôt à Versailles, espérant que l'air vif et pur de cette ville lui rendrait des forces; mais ce fut en vain. Revenu à Paris, il vit, sans se faire aucune illusion, son

Digitized by Google

état empirer, et subit avec calme et résignation plusieurs ponctions pratiquées pour diminuer l'hydropisie ascite qui compliquait son état déjà si grave. Sa mort arriva brusquement le 1er décembre 1862. C'était un homme d'une taille moyenne et d'une constitution vigoureuse. Sa physionomie était agréable et douce, son maintien très-digne, et ses paroles comme ses gestes d'une exquise urbanité. Le moral d'Alphonse Robert avait une certaine analogie avec son talent. Bon sans ostentation, simple sans vulgarité, charitable sans faiblesse, il a beaucoup pardonné parce qu'il eut beaucoup à souffrir. Alphonse Robert était membre de plusieurs académies et de sociétés savantes. Il avait accepté avec empressement un titre assez modeste, que lui avait conféré la ville de Luzarches, celui de chirurgien consultant pour la fête de St-Côme, dont l'origine offre un certain intérêt historique. Vers 1320, Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, roi de France, vint à Luzarches pour honorer les reliques des deux martyrs médecins St-Côme et St Damien, et les faire placer dans une châsse d'argent. On ne pouvait procéder à cette cérémonie avant d'avoir fait examiner les ossements par des médecins. La reine en fit venir quatre de Paris. De cette époque naquirent des relations médicales entre les deux villes. Bientôt après, les chanoines de l'église de Luzarches demandèrent à la confrérie des chirurgiens de Paris d'associer plusieurs de leurs membres à l'ancienne confrérie de Luzarches, où se trouvait une des plus grandes léproseries de France. Quatre chirurgiens de Paris furent alors envoyés à Luzarches pour visiter l'hôpital, donner des consultations ou opérer les malades qui se rendaient de toutes parts dans cette ville. Depuis cette époque jusqu'à la révolution française, cette députation des médecins alla deux fois chaque année à Luzarches, le jour de St-Côme et celui de St-Simon et St-Jude. Elle avait son banc à l'église. Les vestiges de cet ancien usage existent encore de nos jours. C'est ainsi que Robert se rendait tous les ans à Luzarches le jour de la fête de St-Côme pour donner des consultations gratuites aux malheureux. Alphonse Robert n'a pas publié de grands ouvrages; mais il a fait beaucoup de travaux fort estimés, qui ont paru sous forme de thèses, de mémoires et de rapports. La plupart de ces productions se trouvent disséminées dans le Bulletin de l'académie de médecine de Paris et dans celui de la société de chirurgie. Voici la liste des plus importants de ces travaux : 1° *Mémoire sur le traitement des fractures compliquées de plaies*, 1828; 2° *Thèse* de concours *sur les affections cancéreuses*, 1841; 3° *Monographie des anévrysmes de la région sus-claviculaire*, thèse de concours, 1842; 4° *Des amputations partielles et de la désarticulation du pied*, thèse de concours, 1850; 5° *Considérations pratiques sur les varices artérielles du cuir chevelu*, lecture faite à l'académie de médecine, séance du 11 mars 1851; 6° *Rapport de la commission du prix d'Argenteuil pour la deuxième période* (de 1844 à 1850), séance de l'académie du 24 août 1852; 7° *Rapport sur l'eau hémostatique de Brochieri et le liquide Hartogs pour guérir les membres gelés*, séance de l'académie du 16 janvier 1855; 8° *Rapport* fait à l'académie *sur une opération d'anus artificiel*, séance du 22 juillet 1855; 9° *Rapport* fait à l'académie *sur l'amylène considéré comme agent anesthésique*, séance du 12 mai 1857; 10° *Rapport* fait à l'académie *sur un anus artificiel*, séance du 25 juin 1859; 11° *Rapport* fait à l'académie *sur un pessaire de M. Grandcollot à pièces articulées et mobiles*, destinées à remédier aux prolapsus de la matrice et aux déviations de cet organe, séance du 7 janvier 1862. Robert avait fait de remarquables conférences à l'Hôtel-Dieu de Paris. Elles ont été recueillies par un de ses élèves les plus distingués, M. le docteur Doumic, en un volume intitulé *Conférences de clinique chirurgicale, faites à l'Hôtel-Dieu par M. Robert pendant l'année 1858-1859 et recueillies sous sa direction*, Paris, 1860. Cet ouvrage résume la pratique d'Alphonse Robert dans les hôpitaux. Les principales questions scientifiques traitées dans ces *Conférences* sont l'anesthésie et les anesthésiques, le traitement des fractures du péroné, les accidents causés par le développement des dents de sagesse, l'opération de la fistule vésico-vaginale pratiquée suivant la méthode américaine, les tumeurs fibreuses des fosses nasales et du pharynx, les kystes, la coxalgie hystérique, les fractures spontanées et la diphthérite des plaies. Toutes ces grandes questions chirurgicales sont traitées dans cet ouvrage avec une véritable supériorité. L—D—É.

ROBERT D'ARBRISSELLES. *Voyez* ARBRISSEL.

ROBERT D'AUXERRE ou DE SAINT-MARIEN (abbaye de l'ordre de Prémontré, près cette ville) florissait à la fin du 12e siècle. Son nom de famille était *Abolant* ou *Abolanz*. Il faisait partie du chapitre de la cathédrale d'Auxerre dès l'année 1180, et l'on trouve son nom au bas de plusieurs actes de cette époque. Peut-être était-il chanoine de cette église; du moins il y était pourvu du personnat de *lecteur*, dignité capitulaire à laquelle était attachée la garde des chartes et des manuscrits, ainsi que le soin des archives, comme le prouvent ces mots que portent plusieurs titres : *Datum per manum Roberti lectoris*. Tandis qu'il occupait cette place, il fit écrire deux volumes d'*Actes des saints*, dont un existait encore avant la révolution à l'abbaye de St-Germain d'Auxerre. Robert aimait les lettres et surtout l'histoire, dans laquelle il était versé : *vir historiarum notitia singularis*. Il avait la passion des livres : ce goût lui était commun avec Milon de Trainel, quatrième abbé de St-Marien, qui en avait réuni un grand nombre et s'était formé une bibliothèque choisie; il en résulta une liai-

Digitized by Google

son intime entre ces deux personnages (1). Milon conseilla à Robert d'écrire une chronique et l'aida dans ce travail : Eusèbe, St-Jérôme, Sigebert, etc., furent mis à contribution, et l'on fit entrer dans cette composition tout ce qu'on put tirer des archives de l'église de Sens et ce que put fournir le livre intitulé *Gesta pontificum Altissiodorensium*. L'ouvrage n'était point fini lorsque Milon mourut en 1203. Robert était resté jusqu'alors ecclésiastique séculier (2) : ce fut seulement en 1205 qu'il embrassa l'institut de Prémontré à St-Marien. Avant d'effectuer cette résolution, il fit son testament, que l'abbé le Beuf nous a conservé et qui fait partie des preuves de ses *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*. Robert continua sa chronique à St-Marien jusqu'à l'année 1212, qu'il mourut. Ce travail fut repris et poussé jusqu'à l'année 1227 (3) par un religieux de la même maison, que Camusat, Casimir Oudin et le Paige nomment Hugues, opinion que ne partage pas l'abbé le Beuf. Quoi qu'il en soit, cette chronique est fort estimée et fait honneur à son auteur. Chopin la cite avec éloge dans son livre *De politia sacra*, et les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* la trouvent, disent-ils, « d'un meilleur goût que tant d'au- « tres » (4). Les règles de la saine critique, si longtemps négligées, n'étaient point inconnues à Robert, et Tillemont cite de lui un passage où il en trace de fort judicieuses pour les légendes. On a cru longtemps cette chronique anonyme, parce que plusieurs manuscrits ne portaient point en tête le nom de l'auteur. On savait seulement qu'elle était d'un religieux de St-Marien; le savant Mabillon lui-même y fut trompé et crut que ce religieux se nommait Hugues, parce qu'on lisait au commencement : *Incipit prologus magistri Hugonis in chronicis suis*. On reconnut depuis que ce prologue était celui de la chronologie d'Hugues de St-Victor, dont Robert avait fait précéder son ouvrage, parce qu'il en avait adopté le système. La seule édition que l'on ait de la chronique d'Auxerre est de Nicolas Camusat, chanoine de Troyes et savant distingué; elle a pour titre : *Chronologia seriem temporum et historiam rerum in orbe gestarum continens, ab ejus origine ad ann. Christi* 1212, *auctore anonymo, sed cœnobii S. Mariani apud Altissiodorum, regulæ Præmonstratensis monacho; adjecta est appendix ad ann.* 1223, vol. in-4° de 226 pages. Cette édition fut faite sur un manuscrit de l'abbaye de Pontigny et sur un autre que fournit à Camusat Paul Petau, conseiller au parlement de Paris, célèbre antiquaire (*voy.* Camusat). Ni l'un ni l'autre de ces deux manuscrits ne portait le nom de Robert au frontispice; il paraît qu'il y avait des ratures à la fin de l'année 1210, où ce nom aurait dû se trouver. Camusat dit néanmoins qu'il apprit que le manuscrit de St-Marien portait le nom de Robert, et on le lit dans sa propre édition, au recto et au verso du cent sixième feuillet. M. le Venier, pénitencier d'Auxerre, mort en 1669, avait annoncé le dessein de donner une nouvelle édition de cette chronique, et il est d'autant plus à regretter qu'il ne l'ait point fait qu'outre le manuscrit original de St-Marien, il aurait eu à sa disposition celui de St-Germain d'Auxerre, que l'abbé le Beuf regarde comme le plus parfaitement complet. Plus tard et vers 1734, il fut question, dans l'ordre de Prémontré, de faire réimprimer la chronique de Robert : cette entreprise devait être confiée à quelques savants prémontrés de Lorraine, qui travaillaient à Estival, sous l'abbé Hugo. En 1735, le manuscrit de St-Marien fut remis dans cette intention au P. Saulnier, l'un de ces religieux et coadjuteur d'Estival. Sa mort, survenue peu de temps après, et celle de l'abbé Hugo lui-même ne permirent pas d'exécuter ce projet. Du Boulay et quelques autres écrivains ont confondu Robert, auteur de la chronique, avec un autre Robert, son contemporain et religieux comme lui de St-Marien. Celui-ci était prieur de Notre-Dame de l'Ad'hors (hors les murs), cure dépendante de cette abbaye; il est auteur d'un livre intitulé *Tradition de l'Eglise d'Auxerre*, imprimé en 1719. C'était un homme d'un mérite reconnu : *Vir magnæ gravitatis et nominis*. L'estime dont il jouissait ne le sauva pas de l'humiliation de recevoir la discipline dans le chapitre d'Auxerre et d'être mis en pénitence à St-Marien par ordre de Guillaume de Seignelay, alors simple doyen de la cathédrale, pour avoir, ainsi que la plupart des prêtres d'Auxerre, refusé d'obéir à un interdit lancé par ce dignitaire. Après sa pénitence accomplie, Robert fut réhabilité dans ses fonctions. L—y.

ROBERT DE GENÈVE, pape sous le nom de Clément VII. *Voyez* Genève.

ROBERT DE LAMENNAIS. *Voyez* Lamennais.

ROBERT DE LINCOLN, surnommé *Great-Head* (ou Grosse-Tête), en latin *Capito*, naquit vers la fin du 12e siècle dans le comté de Suffolk, d'une famille obscure. Selon quelques biographes, ses parents étaient très-pauvres. Cependant il fut envoyé fort jeune à l'académie d'Oxford, où il fit de rapides progrès dans les langues anciennes,

(1) *Ipsius accumulat laudes laudanda librorum*
Theca, tot et tantis accumulata libris.
(Vers extraits de l'épitaphe de Robert.)

(2) Les deux vers suivants,

Annus hic ipse mihi sextus decimus fuit ævi
Quo mea, Christe, tuo præbeo colla jugo,

insérés dans le texte de l'édition de Camusat, fol. 84, et vraisemblablement dans celui des manuscrits dont il se servit, ont fait croire à quelques écrivains que Robert s'était fait religieux en 1172. Il résulte du manuscrit de St-Marien, regardé comme l'original, par l'abbé le Beuf, que ces vers et plusieurs autres n'y font point partie du texte, mais ont été surajoutés aux marges par une autre main, celle vraisemblablement du continuateur qui se mêlait de poésie. On a vu que, en 1180, Robert faisait partie du clergé d'Auxerre, et qu'en 1203, quand il fit son testament, il était encore attaché à l'église cathédrale.

(3) L'édition de Camusat, et sans doute les manuscrits d'après lesquels elle a été faite, ne vont que jusqu'en 1223.

(4) T. 9, p. 127.

Digitized by Google

la littérature et la philosophie. Il se rendit ensuite à Paris, où il se perfectionna dans la connaissance du grec et de l'hébreu, et apprit le français, qu'il parlait et écrivait avec la même facilité que sa langue maternelle (1). De retour à Oxford, il y reçut le doctorat en théologie, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, se distingua bientôt par son talent pour la chaire. Pourvu d'abord de l'archidiaconé de Leicester par la protection du fameux Simon de Montfort, il fut placé en 1235 sur le siége épiscopal de Lincoln. Robert gouverna ce diocèse avec beaucoup de zèle et ne négligea rien pour y maintenir l'ancienne discipline. Il sut faire respecter la juridiction épiscopale, et s'opposa constamment aux entreprises de la cour de Rome et des moines contre son autorité. En 1250, il se rendit au concile de Lyon, et y prononça, devant Innocent IV et les cardinaux, une harangue insérée dans l'*Anglia sacra*, t. 2, p. 347. Protecteur des lettres, il n'admettait aux emplois ecclésiastiques que les sujets les plus dignes par leurs lumières et leurs vertus. Le pape ayant donné l'investiture d'un canonicat de Lincoln à un de ses protégés, avec dispense d'âge, Robert refusa de l'installer, malgré les instances du pontife, qui menaçait de l'excommunier, s'il persistait dans sa résistance. Ce prélat mourut sur ces entrefaites, le 9 octobre 1253. On dit que le pape donna l'ordre de l'exhumer. Robert était l'un des plus savants hommes de son siècle, et ses vertus égalaient ses talents; mais on lui reproche avec raison d'avoir repris avec un zèle trop amer les vices et les dérèglements des ecclésiastiques, qu'il eût été plus facile de ramener par la douceur et la persuasion. Parmi ses nombreux écrits, dont on trouve la liste dans tous les biographes ecclésiastiques, Cave, Oudin, Dupin, etc., on citera : 1° *Testamentum 12 patriarcharum filiorum Jacob, e græco in lat. versum*, Augsbourg, 1483; Haguenau, 1532, in-8°, édition plus rare que recherchée; Paris, 1549, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé dans un grand nombre de recueils, notamment dans la *Bibl. maxima Patrum*, dans le tome 1er de *Spicilegium SS. Patrum* (*voy.* GRABE) et dans le *Codex pseudepigraphus Veter. Testamenti* (*voy.* FABRICIUS). 2° *Commentarii in libros Posteriorum Aristotelis*, Venise, 1494, in-fol.; ibid., 1504, 1537, 1552; 3° *Summa super libros physicorum*, ibid., 1500, in-fol.; 4° *Opuscula varia*, ibid., 1504; 5° *Compendium sphæræ mundi*, ibid., 1508 ou 1518; 6° *De correctione legalium*, Londres, 1652, in-12; 1658, in-8°. Selon Ed. Brown, ces deux éditions ne contiennent qu'environ le tiers du traité tel qu'on le conserve en manuscrit. 7° Plusieurs sermons, quelques opuscules et cent une lettres dans le recueil de Brown : *Fasciculus rerum expetendarum*. Il existe un grand nombre d'ouvrages de Robert restés en manuscrit, parmi lesquels on distingue une version de Suidas. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibl. med. latinit.*, avec les auteurs cités par Fabricius. W-s.

(1) Entre autres ouvrages écrits en français, Leland lui attribue : le *Chiten d'amour*, espèce de roman spirituel qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage de P. Gringore, qui porte le même titre. (*Voy.* Leland, *De scriptor. Britann.*, p. 283.)

ROBERT DE LUZARCHES. *Voyez* LUZARCHES.

ROBERT DE VAUGONDY (GILLES), géographe, né en 1688, annonça de bonne heure son goût pour une science que N. Sanson, son aïeul, avait cultivée avec succès. Il se fit d'abord connaître par les cartes qu'il publia des différentes provinces de France, corrigées d'après les nouvelles observations, et il obtint le titre de géographe ordinaire du roi. Son oncle, Pierre Moulard Sanson, ayant résolu d'abandonner les affaires, lui fit la remise de son fonds de livres et de cartes géographiques, que Robert augmenta d'une manière très-remarquable. Ses cartes sont gravées avec netteté (*voy.* DE LA HAYE); mais il négligeait ordinairement d'y tracer les degrés de longitude et de latitude, ce qui empêche d'en reconnaître la projection et de vérifier l'exactitude astronomique des positions. Ce laborieux géographe mourut à Paris en 1766. Il a publié la *Géographie sacrée et historique de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1747, 3 tomes en 2 volumes in-12), dont le fond est de l'avocat Sérieux, et dans laquelle il a inséré plusieurs dissertations de Nicolas et Guillaume Sanson. Mais il est principalement connu par les différents atlas qui portent son nom et qui sont encore estimés malgré les changements survenus dans la circonscription des Etats. Le *Petit atlas* de Robert de Vaugondy, 1748, 2 vol. in-8°, contient 203 cartes. Son *Atlas portatif*, in-4° oblong, se compose de 54 cartes, et son *Grand atlas universel*, 1758, in-fol., en renferme 108. On distingue dans ce nombre la carte de Bretagne, la meilleure qu'on eût encore de cette province. Cet atlas a conservé une partie de sa réputation; mais on donne la préférence aux anciens exemplaires. Les nouveaux, quoique augmentés de neuf cartes, ont moins de valeur, parce qu'ils ne renferment que des épreuves très-faibles (*voy.* le *Manuel du libraire*, art. *Robert*). Enfin le plus curieux et le moins connu de ses ouvrages est un *Atlas complet des révolutions du globe*, offrant en soixante-six cartes la distribution géographique du monde civilisé, à autant d'époques différentes. La dernière répond à l'an 1640. Chaque carte, en deux grandes feuilles, offre tout l'ancien continent, jusqu'à la Corée, sur une assez grande échelle (1-7,500,000). Les soixante-six feuilles, tirées sur le même cuivre, ne diffèrent entre elles que par les couleurs mises aux limites des divers Etats et par la légende imprimée en marge de chaque feuille. L'ouvrage n'a pas été publié, et le cuivre n'existait plus en 1773, suivant une lettre du fils de l'auteur au libraire Boudet. Un exemplaire de cet atlas, peut-être le

Digitized by Google

seul qui existe, a été payé soixante francs à la vente de M. Lamy, le 13 janvier 1808 (n° 4440 du catalogue). On a cru que ce travail avait servi de modèle à Picaud, de Nantes, pour ses *Révolutions de l'univers*, atlas composé aussi de trente répétitions d'une même carte de l'univers, mieux gravée, mais sur une plus petite échelle (1-1,230,000). Celui-ci, publié en 1763, se vendait soixante francs chez Julien (*voy.* le *Journal des savants* de 1765, p. 880). — ROBERT DE VAUGONDY (Didier), fils du précédent, naquit à Paris en 1723. Ses dispositions pour les sciences furent cultivées avec le plus grand soin par son père, qui l'associa de bonne heure à ses travaux. Il n'avait que dix-neuf ans quand il fit paraître une nouvelle édition des *Tables méthodiques* de Nicolas Sanson (*voy.* ce nom). En 1752, il publia deux grands *Globes*, l'un céleste et l'autre terrestre, sur lesquels il ajouta successivement, en 1764, 1769 et 1774, les découvertes les plus récentes des navigateurs. L'année suivante, il lut à l'Académie des sciences des observations critiques sur les nouvelles découvertes de l'amiral de Fuentes, et il remit en même temps à cette compagnie une lettre qui constatait que cet amiral était inconnu dans les bureaux de la marine espagnole (*voy.* FUENTES). Le zèle que Robert de Vaugondy montrait pour les progrès de la géographie lui mérita le brevet de géographe ordinaire du roi. Peu de temps après, le roi de Pologne, Stanislas, lui accorda le même titre (1) et le fit recevoir à l'académie de Nancy. Les distinctions dont on récompensait ses talents accrurent encore son zèle et étendirent sa réputation. Il était en correspondance avec le baron d'Engel (*voy.* ce nom), et, à son exemple, il s'occupa des questions géographiques qui divisaient alors les savants, questions qu'avait fait naître le voyage de Fuentes dans la mer du Sud. Il lut en 1773 deux mémoires sur cet objet à l'Académie des sciences, et lui présenta deux cartes, l'une intitulée *Hémisphère austral* et l'autre *Essai d'une carte de la mer Polaire arctique*, qui lui méritèrent de nouveaux encouragements de cette savante compagnie. La publication de nouvelles cartes et des corrections aux atlas dont on a parlé, et auxquels Robert avait eu beaucoup de part, l'occupèrent le reste de sa vie. Il avait été nommé censeur royal et il jouissait d'une pension sur la cassette du roi. Il mourut en 1786, dans un état voisin de la pauvreté; car, neuf ans après, son nom fut compris dans le nombre des savants auxquels la convention accorda un secours de quinze cents francs, et sa veuve toucha la somme. Il est vrai que François Robert, professeur à Challon, prétendit que c'était à lui que le secours avait été accordé et que le mot *Vaugondy* avait été ajouté par erreur sur la liste (*voy.* François ROBERT). Outre les ouvrages cités et diverses cartes pour l'*Histoire naturelle* de Buffon, l'*Esprit des lois*, la *Bible* de Vence, l'*Histoire des terres australes* du président de Brosses, le *Mémoire sur le voyage de Hannon*, par Bougainville, le *Tacite* de Brotier, etc., on connaît de lui : 1° *Essai sur l'histoire de la géographie, ou sur son origine, ses progrès et son état actuel*, Paris, 1755, in-12. C'est la préface du *Grand atlas universel*. 2° *Tablettes parisiennes*, qui contiennent le plan de la ville et des faubourgs de Paris, avec une dissertation sur ses agrandissements, une table alphabétique des rues, etc., ibid., 1760, in-8°; 3° les *Promenades des environs de Paris*, en 4 cartes, avec un plan de Paris, précédées d'une description abrégée et historique des lieux qu'elles contiennent, ibid., 1761, in-8°. Le plan de Paris est très-bien gravé. 4° *Cosmographie, ou Description du ciel*, en deux hémisphères calculés et construits pour 1763, ibid., 1764, in-4°. C'est l'explication de deux grands planisphères semblables à ceux de Senex, mais où l'on trouve les constellations nouvelles de la Caille. En 1779, Robert y ajouta le Solitaire, constellation nouvelle de le Monnier, avec le Taureau royal de Poniatowski, constellation introduite par les astronomes du roi de Pologne et adoptée en 1778 par l'Académie (*voy.* la *Bibliogr. astronomique* de Lalande, p. 486). 5° *Institutions géographiques*, ibid., 1766, in-8°. Dans la seconde partie, l'auteur s'est beaucoup étendu sur les différentes projections du globe pour la construction des cartes. 6° *Description et usage de la sphère armillaire, suivant le système de Copernic*, ibid., 1771, in-4°; 7° *Mémoire sur les pays de l'Asie et de l'Amérique situés au nord de la mer du Sud*, ibid., 1774, in-4° de 32 pages, avec une carte. Le but de l'auteur est de concilier les travaux de Delisle et de Buache. 8° *Mémoire sur une question de géographie pratique : Si l'aplatissement de la terre peut être rendu sensible sur les cartes et si les géographes peuvent le négliger sans être taxés d'inexactitude*, ibid., 1775, in-4°. Bonne publia un examen de ce mémoire en 1777 (*voy.* BONNE). Dès 1774, Vaugondy travaillait à une *Géographie ancienne*, dont l'Europe et l'Asie étaient terminées, et qui devait former quatre volumes in-8°. Voyez-en le prospectus dans le *Journal des savants* de septembre 1784, p. 629. Les deux premiers volumes, contenant l'Europe, étaient terminés dès 1760 et 1764, et approuvés par Gibert, censeur royal; mais l'auteur en avait suspendu la publication lorsque d'Anville annonça une *Géographie ancienne abrégée*. Il reprit son travail quand il eut reconnu que le plan de d'Anville était différent du sien. W—s.

(1) Ce fut à la *Carte de Lorraine*, qui fait partie du grand Atlas universel, que Robert de Vaugondy dut la bienveillance du roi de Pologne.

ROBERT SORBON. *Voyez* SORBON.

ROBERTET (FLORIMOND), le premier de cette famille de ministres depuis Charles VIII jusqu'à Henri III, naquit sous le règne de Louis XI. Il était conseiller à la cour des comptes de Mont-

Digitized by Google

brison, lorsque Pierre de Beaujeu, comte de Forez et mari d'Anne de France, le donna au roi Charles VIII, son jeune beau-frère, qui le fit trésorier de France et secrétaire des finances. Ces secrétaires des finances avaient succédé en 1343, sous Philippe de Valois, aux hauts fonctionnaires que Philippe le Bel avait institués clercs du secret (en 1309), première origine des secrétaires d'Etat. Ce fut Florimond Robertet qui, au rapport du président Hénault, commença à donner à sa charge de secrétaire des finances tout son éclat et toute son autorité. Il suivit Charles VIII en 1494 à la conquête de Naples, et y fut chargé des affaires les plus épineuses, nommément de la rédaction de dépêches fort importantes, soit dans la capitulation de Naples, soit dans les négociations avec le pape Alexandre VI. Dès 1492, il avait signé le traité d'Etaples, entre Charles VIII et Henri VII, qui suivit le mariage du roi avec Anne de Bretagne, et après lequel Henri retourna en Angleterre « plus chargé d'ar- « gent que d'honneur », dit l'histoire. En 1496, Florimond Robertet signa l'illusoire traité de Milan entre Charles VIII et Louis Sforza. A la mort du roi, il fit partie du conseil de son successeur Louis XII, avec Georges, qui fut bientôt le cardinal d'Amboise, avec le chancelier Guy de Rochefort, avec le maréchal de Gié et quelques autres grands personnages. Il influa beaucoup sur le mariage de Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, avec François, comte d'Angoulême, qui fut depuis François Ier. « Toute la chose se fit, dit le maréchal de Fleu- « ranges dans ses mémoires, et y fut merveilleu- « sement bien servie par le sire de Boisy (grand « maître de France depuis), et par le trésorier « Robertet, *qui pour lors gouvernoit le royaume*. « Car depuis que M. le légat d'Amboise mourut, « c'étoit l'homme le plus rapproché de son maî- « tre et qui savoit et avoit beaucoup vu, tant du « temps du roi Charles que du temps du roi « Louis, et sans point de faute, c'étoit l'homme « le mieux entendu que je pense guère avoir vu « et de meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires « de France et qui *en a eu la totale charge*, et a eu « cet heur qu'il s'y est toujours merveilleusement « bien porté. » En effet, dans la maladie que Louis XII éprouva en 1505, du vivant d'Anne de Bretagne, il ne voulut avoir auprès de lui que le comte de Dunois, le grand chambellan Louis de la Trémouille, le grand aumônier, évêque de Périgueux, et Florimond Robertet. Se croyant même près de sa fin, et l'héritier présomptif de la couronne, François d'Angoulême, étant mineur, il nomma éventuellement deux régentes par indivis, Louise de Savoie, mère du prince, et la reine Anne de Bretagne; mais il leur donnait pour conseils le cardinal d'Amboise, le chancelier Guy de Rochefort, le comte de Nevers, Engilbert de Clèves, Louis de la Trémouille, le grand chambellan et Florimond Robertet. En 1510, à la mort du cardinal d'Amboise, Louis XII ne voulut plus avoir d'autre premier ministre que lui-même, et il partagea les fonctions du gouvernement entre cinq conseillers, qui furent le chancelier de Ganai, Poncher, évêque de Paris, Imbert de Baturnai, comte du Bouchage, Raoul de Zannoy, bailli d'Amiens, et le secrétaire d'Etat Robertet. En 1513, ce fut celui-ci qui, avec Trivulce et Poncher, détermina Louis XII à préférer l'alliance des Vénitiens à celle de Ferdinand et de Maximilien, malgré l'opposition d'Anne de Bretagne. Florimond Robertet dut à la reconnaissance et au discernement de François Ier une influence et un crédit égaux à son mérite et à sa fidélité. Il fut chargé en 1519 d'aller à Montpellier, en compagnie d'Etienne Poncher, du chancelier Olivier et d'Arthur de Gouffier de Boisy, ancien gouverneur de François Ier et alors grand maître de France, négocier avec les envoyés espagnols pour la restitution de la Navarre. Mais la mort de Boisy servit de prétexte aux plénipotentiaires de Ferdinand le Catholique pour se retirer sans conclure. Ce fut presque le dernier acte de la vie politique de Robertet. Il mourut en 1522 et reçut la sépulture à Blois. Il est à remarquer que, depuis 1315 jusqu'en 1522, depuis Enguerrand de Marigny, sous Louis le Hutin, jusqu'à Semblançay, sous François Ier, huit secrétaires des finances sur douze furent pendus ou assassinés, trois subirent l'exil, la proscription ou la prison, tels que Jacques Cœur et le cardinal la Balue : le seul Florimond Robertet administra quarante ans sans être même soupçonné et mourut dans son lit. Cependant il avait acquis une fortune considérable; mais il la devait aux bienfaits des trois rois dont il avait été le ministre et à la reconnaissance des gouvernements étrangers dans les négociations dont il avait été chargé au dehors. C'est ainsi qu'il posséda la seigneurie de Bury, la baronnie d'Alluye, une des cinq baronnies du Perche, dont son petit-fils porta le nom. Il fit aussi bâtir à Blois le bel hôtel d'Alluye, qui subsiste encore et mérite l'intérêt des voyageurs, soit par sa noble et simple construction, soit par l'élégance, la légèreté et le bon goût des arabesques qui le décorent au dehors et au dedans. Florimond Robertet donna à la piété une large part dans son opulence légitimement acquise : il fit des dons à l'Eglise et des fondations pieuses; la paroisse St-Honoré de Blois, tombée en ruines, lui dut son rétablissement, et il fit construire la chapelle dite d'Alluye, où se voyaient avant la révolution de 1789 son tombeau et celui de plusieurs de ses descendants. S—r.

ROBERTET DE FRESNE (Florimond), neveu du précédent, était fils de François Robertet, secrétaire de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon et de Forez, mari d'Anne de France, qui, sans avoir le titre de régente, gouverna le royaume pendant la minorité de Charles VIII, ainsi que

Digitized by Google

l'avait ordonné Louis XI en mourant. Robertet de Fresne naquit en 1531. Toute cette famille était attachée aux Guise, et il dut à leur appui non moins qu'à sa capacité l'insigne faveur d'être secrétaire d'Etat à vingt-six ans (1557). Il cultiva de bonne heure les arts et les lettres, malgré ses fonctions, qu'il remplit depuis le règne de Henri II jusqu'à celui de Charles IX. Il mourut à 36 ans; mais si sa carrière fut courte, elle n'en fut pas moins remarquable par les actes auxquels il concourut et auxquels il attacha son nom. En 1559, il signa avec la forme ordinaire, *par l'avis du conseil*, l'étrange pouvoir donné au duc de Guise au nom de François II, après la conjuration d'Amboise, pouvoir que le vertueux chancelier Olivier, malgré les mots : *par l'avis du conseil*, refusa longtemps de signer, parce qu'il ne donnait au duc de Guise rien moins que la puissance royale sous le titre de lieutenant général du royaume. En 1560, ce fut Robertet de Fresne qui écrivit, au nom de François II, la lettre au roi de Navarre portant injonction d'amener son frère, le prince de Condé, à Orléans. Antoine de Bourbon y obtempéra imprudemment, puisque le prince son frère fut arrêté, livré à une commission comme complice, sinon chef de la conspiration d'Amboise; qu'il fut condamné à mort et qu'il aurait porté sa tête sur l'échafaud sans la fin inopinée de François II. Au reste, le prince prisonnier reconnut lui-même la sagesse des conseils que lui donna Robertet de Fresne dans des circonstances aussi difficiles, et déclara en avoir reçu tous les ménagements, les respects et les marques d'intérêt compatibles avec les devoirs d'un ministre du roi. Deux ans plus tard, à la suite d'événements qui tiennent à l'histoire du temps, les protestants et le prince de Condé, alors leur chef déclaré, avaient pris les armes. Après l'inutile entrevue de Toury, ce fut Robertet de Fresne que Catherine de Médicis envoya au prince à Orléans pour l'engager à traiter. Au mois de juin suivant, ce fut encore lui que la reine mère, après la conférence de Torcy, députa au prince dans la même ville, avec des passe-ports pour les chefs et dix mille écus d'indemnité pour lui-même si tous consentaient à sortir de France comme ils l'avaient promis la veille. Mais Robertet ne rapporta à la reine que les passe-ports et l'argent, avec la délibération du conseil des chefs et des ministres protestants qui désavouaient les engagements pris par le prince de Condé, en y joignant une lettre interceptée du duc de Guise au cardinal de Lorraine, qui prouvait que le triumvirat voulait disséminer les confédérés pour les écraser isolément. Mais si Robertet de Fresne ne fut pas heureux dans ces négociations déplorables, où la cour et les protestants confédérés agissaient de part et d'autre avec une égale mauvaise foi, du moins concourut-il avec plus de succès à des actes de bien public et d'utilité journalière et universelle. Pendant que le chancelier de l'Hôpital, au milieu des plus graves affaires d'Etat, au milieu des méditations de l'ordre le plus élevé, ne dédaignait pas de rédiger les règlements de la communauté des pâtissiers; de son côté, Robertet de Fresne rédigeait et contre-signait l'édit du 29 août 1564, concernant les hôtelleries, cabarets et tavernes; cet édit contraint les hôteliers, cabaretiers et taverniers à recevoir de six mois en six mois le tarif, réglé par huit notables nommés *ad hoc*, du prix de toutes espèces de vivres, bois, chandelle, foin et avoine, qu'ils doivent fournir à tout homme de cheval et de pied pour chaque dîner et souper, avec obligation d'en avoir des tableaux écrits ou imprimés sur leurs portes, afin que chacun desdits passants puisse connaître combien il devra payer, et ce, parce que lesdits hôteliers se « font payer telle somme que leur « semble, tellement qu'il n'est plus possible que « nos sujets puissent voyager par notre royaume, « sinon avec leur ruine et dépense totalement « excessive ». Et, pour tout prévoir, l'édit porte « que pour ce qu'aucuns desdits hôteliers, ca- « baretiers, taverniers, se voyant contraints à « observer ladite ordonnance voudraient quitter « et abandonner leurs établissements, nous vou- « lons qu'ils soient contraints à les entretenir « six mois après la publication de ces présentes ». (*Mémoires de Condé*, t. 5, p. 194.) Florimond Robertet mourut à l'âge de 36 ans, en 1567, sans laisser d'enfants. Fize lui succéda dans la charge de secrétaire d'Etat, dont il n'y avait plus que quatre depuis Henri II, qui leur avait donné à chacun un département spécial. S—v.

ROBERTET (Florimond), baron d'Alluye, petit-fils du premier Florimond Robertet, fut nommé secrétaire d'Etat en 1559, à la recommandation du duc de Guise, sous François II. Son cousin Robertet de Fresne avait succédé dès 1557 à son beau-père, Clausse de Marchaumont. Ainsi les deux proches parents exercèrent en même temps et parallèlement les charges de secrétaires d'Etat dans deux départements différents. Il paraît que les attributions de Robertet d'Alluye étaient les affaires étrangères; mais il était plus ami des lettres et des plaisirs que des affaires. On peut le croire d'après l'hommage que lui fait Ronsard de son *Hymne au printemps*. Ronsard lui dédia encore son ode de l'*Amour mouillé*, imitée d'Anacréon. Aucun des loisirs poétiques de Robertet n'est arrivé jusqu'à nous : le poëte n'est donc pas historique comme l'homme d'Etat. En 1560 il fut, ainsi que Robertet de Fresne, un des quatre secrétaires d'Etat que Charles IX manda au Louvre lors de son avénement au trône. En avril 1562, Robertet d'Alluye fut envoyé, avec Robertet de Fresne et Artus de Cossé-Gonnor, à Orléans vers le prince de Condé qui, après le massacre de Vassy, s'était emparé d'Orléans, de Blois, de Tours, d'Angers et du Mans. Le prince répondit qu'il ne désarmerait pas si M. de Guise

Digitized by Google

ne se retirait de la cour, s'il n'était puni de l'acte de Vassy, s'il ne rendait pas compte de l'administration du royaume qu'il avait eue sous François II, si l'édit de janvier, qui promettait aux protestants le libre exercice de leur religion, n'était exécuté dans sa forme et teneur. Ainsi, de part et d'autre, on se prépara à la guerre civile. En cette même année 1562, Robertet d'Alluye fut chargé par la reine mère et les princes de la maison de Lorraine d'aller faire au duc de Savoie, pour obtenir sa précaire neutralité, l'impolitique et ruineuse restitution de Turin et des places du Piémont que la France avait fortifiées à ses frais; mais les Guise la voulaient pour plaire à la duchesse de Savoie et se faire des amis au dehors. En 1563, Robertet fut envoyé en Angleterre ambassadeur extraordinaire, pour engager la reine Elisabeth à rendre le Havre, que le prince de Condé n'avait pas craint de lui livrer, soi-disant en dépôt. La reine ne se refusait pas à la restitution, mais ne demandait rien moins que Calais en contre-échange. Le baron d'Alluye fut donc bien reçu et mal écouté. Quelques mois après, Elisabeth se vit forcée de rendre le Havre à meilleur marché. Le connétable de Montmorency et une armée française en chassèrent le comte de Warwick et les Anglais. Florimond Robertet, baron d'Alluye, mourut secrétaire d'Etat en 1569, deux ans après son cousin Robert de Fresne. Comme il était décédé sans enfants mâles, les biens des Robertet entrèrent par les femmes dans d'autres familles, et leur nom disparut sous Charles IX. S—Y.

ROBERTHIN (Robert), poëte allemand, né à Kœnigsberg, en 1600, mourut dans la même ville dans un âge peu avancé, le 7 avril 1648; il exerçait les fonctions de conseiller de l'électeur de Brandenburg et de secrétaire du gouvernement. Il fut l'un des poëtes les plus distingués qui entrèrent dans la voie nouvelle qu'Opitz avait tracée à la muse allemande; il y a parfois de la grâce dans ses chansons qu'il publia sous le nom anagrammatisé de Berintho. On les trouve dans la collection publiée par H. Alberti et devenue rare : *Airs et chants religieux et mondains* (Kœnigsberg, 1638-1650, 8 vol.). Les meilleures de ses productions ont été insérées dans divers recueils, tels que les *Voix populaires*, publiées par Herder, et dans le cinquième volume de la *Bibliothèque des poëtes allemands du 17e siècle*, mise au jour par W. Mueller. Z.

ROBERTI (Jean), jésuite, naquit en 1569 à St-Hubert, dans les Ardennes. Après avoir fait ses études à Liége et à Cologne, il fut destiné à suivre la carrière de l'enseignement, reçut le grade de docteur à la faculté de Mayence, et professa la théologie à Douai et dans différents colléges de l'Allemagne avec beaucoup de réputation. Il remplit ensuite la place de recteur à Paderborn, et se retira sur la fin de sa vie à Namur, où il mourut le 14 février 1651 à l'âge de 82 ans. C'était un homme très-laborieux et très-savant; mais il manquait de critique. Outre quelques thèses et des écrits polémiques indiqués par le P. Southwell dans la *Biblioth. societat.*, p. 498, et par Foppens dans la *Bibl. Belg.*, p. 717, on a du P. Roberti : 1° *Dissertatio de superstitione*, Trèves, 1614, in-16; 2° *Mystica Ezechielis quadriga; hoc est sancta quatuor Evangelia, historiarum et temporum serie vinculata, gr. et lat.*, Mayence, 1615, in-fol.; 3° *Tractatus novi de magnetica vulnerum curatione anatome*, Louvain, 1615, in-8°. C'est une réfutation du traité de Goclenius sur les guérisons appelées magnétiques ou opérées à distance comme par la poudre de sympathie (*voy.* Howell). Roberti attribue ces effets, s'ils sont réels, à la magie. Il y eut entre ces deux antagonistes plusieurs répliques fort vives, auxquelles Van Helmont prit part et dont on peut voir le détail à l'article *Goclenius*. 4° *Nathanael Bartholomæus seu demonstratio qua probatur Nathanaelem esse Bartholomæum apostolum*, Douai, 1619, in-4°. Cette opinion n'est point particulière au P. Roberti (*voy.* Barthélemi). 5° *Historia sancti Huberti*, Luxembourg, 1621, in-4°. Cette histoire est pleine de recherches; on trouve à la suite plusieurs dissertations; la plus curieuse est relative aux guérisons opérées par l'intercession de St-Hubert. Les pratiques dont Roberti s'efforce de démontrer l'efficacité contre la rage ont été condamnées plusieurs fois par la faculté de théologie de Paris comme des restes de l'antique superstition; mais elles ont été soutenues autant de fois par les docteurs de Louvain, et dans le 18e siècle par le savant Collet (*voy.* ce nom), qui pense *que les docteurs de Louvain ne sont pas gens à tolérer des usages superstitieux* (*voy.* le Brun, *Histoire des pratiques superstitieuses*, t. 2, p. 1-100, et Collet, *Traité des dispenses*, t. 3). 6° *Sanctorum quinquaginta jurisperitorum elogia*, Liége, 1632, in-12. Dans cet ouvrage, Roberti veut prouver que le B. Ives, patron des avocats, n'est pas le seul saint qu'ait produit l'ordre des jurisconsultes; mais ce n'est pas sans surprise qu'on voit qu'il a grossi la liste des saints jurisconsultes de rois, de papes, de docteurs de l'Eglise et même de plusieurs patriarches de l'Ancien Testament. 7° *Vita sancti Lamberti, episcopi Tungrensis*, ibid., 1633, in-8°; elle a été traduite en français par le P. Alard le Roy. On doit à Roberti la publication d'un poëme dont l'auteur, qui vivait dans le moyen âge, est resté inconnu : *Contemptus mundi, versu rhythmico*, Luxembourg, 1618, in-8°. W—s.

RORERTI (le comte Jean-Baptiste), littérateur italien, naquit le 4 mars 1719 à Bassano, où sa famille jouissait des honneurs du patriciat. Dès que sa raison commença à se développer, ses parents l'envoyèrent à Padoue se former à l'école des jésuites, qu'on regardait alors comme les meilleurs instituteurs de la jeunesse. Il devait

Digitized by Google

l'être bientôt lui-même. S'étant décidé à entrer dans cet ordre fameux, et ayant fait de brillantes études à Bologne, où il était allé passer le temps de son noviciat, il fut destiné à l'enseignement et professa successivement à Plaisance, à Brescia, à Parme et à Bologne. Il reçut partout des encouragements et des éloges; mais c'est dans cette dernière ville qu'il acquit une célébrité que ses ouvrages n'ont point confirmée. Pendant dix-huit ans, il occupa une chaire de philosophie autour de laquelle se pressait un auditoire nombreux, dans une respectueuse admiration. Ses succès furent interrompus en 1773 par la suppression de son ordre, auquel il était très-attaché. La dispersion de ses confrères l'affligea profondément. Il se réfugia dans le sein de sa famille, où il chercha des distractions dans l'étude et dans la pratique des devoirs de son état. Entouré de l'amour de ses parents, jouissant de l'estime de ses concitoyens, et accompagné des bénédictions et des larmes des malheureux, il mourut à Bassano le 29 juillet 1786, à l'âge de 67 ans. Dans sa jeunesse, Roberti avait composé de petits poëmes qu'on ne lit plus et une centaine d'apologues qu'on ne lira pas longtemps. L'auteur a porté lui-même, sur ces derniers, un jugement auquel on doit souscrire : « Il y a, « dit-il, trop de recherche dans le style et pas « assez de développement dans le dialogue : j'ai « été un peu trop indulgent pour les ornements « dont je les ai parés. » Et pourtant, dans un petit discours placé en tête de ce recueil, il observe avec beaucoup de finesse que « la fable « doit être simple sans bassesse, ornée sans am- « bition, naïve avec grâce, enjouée et spirituelle « sans affectation et sans aigreur. » Ses préceptes valent beaucoup mieux que ses exemples, et l'on est sûr de ne pas se tromper en prédisant qu'ils leur survivront. Il a laissé un plus grand nombre d'ouvrages en prose; mais si l'on peut en citer plusieurs comme des monuments de sa piété, il serait difficile d'en présenter un seul comme modèle de style. Roberti était trop poëte quand il maniait la prose, sans l'être assez pour faire de bons vers. Il se laissait conduire par son imagination, qui l'entraînait hors des limites du goût, et à force de répandre des fleurs sur son chemin il finissait par l'embarrasser. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Orazione in lode delle arti del disegno;* 2° *Due discorsi sopra le fasce de' bambini.* Ce sont deux lettres, l'une pour l'usage du maillot, l'autre contre, dans le genre des deux lettres de J.-J. Rousseau sur le suicide. 3° *Trattatello sulle virtu piccole;* 3° *Sopra il predicare contro gli spiriti forti;* 5° *Del leggere libri di metafisica e di divertimento;* 6° *Quattro opuscoli sopra il lusso;* 7° *Della probità naturale;* 8° *Sopra l'umanità del secolo* XVIII, *con una lettera sopra il traffico de' negri;* 9° *Istruzione cristiana ad un giovane cavaliere;* 10° XXXVI *lezioni sulla fine del mondo;* 11° *Dell' amore verso la patria,* ouvrage posthume; 12° CII *favole Esopiane, con un discorso intorno all' apologo;* 13° *la Moda, le Fragole, le Perle, la Commedia, l'Armonia, poemetti; ed il Paradiso terrestre oratorio;* 14° *Varj elogj, panegirici ed orazioni;* 15° *Varie lettere e discorsi.* Les œuvres de Roberti furent réunies la première fois à Bologne en 1767, et la seconde à Bassano en 1797, 15 volumes in-16. A—G—S.

ROBERTIS (Denis de), né à Borgo-San-Sepolcro, près de Florence, vers la fin du 13e siècle, entra de bonne heure dans l'ordre des Augustins, où il se distingua par son esprit et ses talents. Il fit un voyage à Avignon, s'y attacha au cardinal Colonne et lui dédia un de ses ouvrages. Sa réputation le fit appeler à Paris, où il professa la philosophie et la théologie avec un grand succès. Il s'adonna aussi à la prédication et brilla dans les principales chaires de Paris. Il était poëte, astrologue, et passait pour un savant universel. On rapporte que Villani, *prieur* de Florence, son ami, lui ayant écrit pour savoir quand finirait la guerre que Castruccio Castracani, tyran de Lucques, faisait aux Florentins, le P. Denis répondit : « Je « vois Castruccio mort et la fin de la guerre; « vous serez maîtres de Lucques par le secours « d'un chevalier qui a du rouge et du noir dans « ses armes, mais avec beaucoup de peine, de « dépenses et de honte pour votre république, « et vous en jouirez peu. » Le jour même que Villani reçut cette lettre, Castruccio remporta une victoire près de Pistoïa sur les Florentins en 1325. Villani consulta de nouveau, dit-on, le savant augustin, qui répondit : « Je confirme ce « que j'ai prédit; si Dieu n'a pas changé le cours « du ciel, je vois Castruccio mort et enterré. » En effet, Castruccio venait de mourir en 1328, lorsque le prieur de Florence reçut cette seconde lettre, qu'il communiqua à ses confrères; et quelques années après ils virent la prédiction du P. Robertis accomplie en tous ses points. Guillaume Canacci de Scannabecchi, de Bologne, qui avait du rouge et du noir dans ses armes, et à qui Martin de la Scala avait confié le gouvernement de Lucques, aida les Florentins à s'emparer de cette ville en 1341; mais ils ne la gardèrent pas longtemps. Pétrarque, qui avait connu Robertis à Paris, lui demanda aussi des conseils afin de se guérir de sa passion pour Laure, et ils continuèrent d'être en correspondance à ce sujet. Se voyant dans un âge avancé, Robertis quitta l'université de Paris pour aller goûter les douceurs du repos dans sa patrie. Il passa par Avignon en 1339, visita Pétrarque à Vaucluse et s'embarqua pour l'Italie. Mais ayant trouvé Florence en proie à des dissensions, il céda aux instances de Robert d'Anjou et se rendit à Naples, où ce prince le logea dans son palais afin de jouir plus souvent de sa conversation, lui donna la même année l'évêché de Monopoli, et lui céda quelques maisons dans le faubourg de Carbonara pour y fonder une église et un couvent. Le pré-

Digitized by Google

lat ne jouit pas longtemps de ces faveurs; il mourut à Naples le 14 janvier 1342. Pétrarque, dont il avait été le maître, le directeur et l'ami, et qui lui devait la connaissance du roi Robert, écrivit à ce prince pour le consoler de cette perte et lui envoya l'épitaphe du P. Denis, par laquelle on voit que ce savant évêque joignait à la plus vaste érudition toutes les vertus sociales. A—T.

ROBERTSON (Thomas), né près de Wakefield dans le Yorkshire, fit ses études à Oxford, y devint chef d'une école publique et acquit une si brillante réputation qu'on l'appelait la *fleur* et l'*ornement* de l'université; il posséda la trésorerie de Salisbury, l'archidiaconé de Leicester, le vicariat de Wakefield et le doyenné de Durham. Il refusa d'être élevé à l'épiscopat sous le règne de Marie. La reine Elisabeth lui offrit la même dignité, qu'il aurait obtenue s'il eût voulu prêter le serment de suprématie. Sous Edouard VI, il fut de la commission chargée de rédiger le livre de la *Prière commune;* mais il ne paraît pas qu'il y ait travaillé. Il était assez d'accord avec les nouveaux réformateurs sur l'article de la discipline ecclésiastique. On le trouvait très-accommodant en fait de doctrine; mais il finit par se décider absolument pour le catholicisme, quelque temps avant sa mort, arrivée sous le règne de Jacques Ier. C'était un savant théologien et un excellent grammairien. On a de lui : 1° *Annotationes in lib. Guill. Lilii De lat. nominum generibus, de verborum præteritis, supinis*, etc.; 2° *De nominibus heteroclitis;* 3° *De verbis defectivis*, etc.; 4° *De arte versificandi*. Tous ces ouvrages furent publiés, en 1532, à Bâle, en un volume. 5° *Résolutions de plusieurs questions touchant le sacrement*. T—D.

ROBERTSON (William), lexicographe anglais, mourut vers 1686. Les biographies anglaises qu'on a consultées ne font aucune mention de ce savant estimable. On peut conjecturer qu'il passa sa vie dans la retraite, partageant ses loisirs entre l'étude de la théologie et celle des langues, et que, content d'être utile, il ne brigua point la réputation. Quoi qu'il en soit, on a de Roberston des ouvrages qui suffisent pour sauver son nom de l'oubli : 1° *Sepher Tchillim, id est Liber Psalmorum et Threni Jeremiæ, cum notis masorethicis*, Cambridge, 1685, in-12. Cette édition du psautier et des lamentations de Jérémie est toute en hébreu, sans traduction. 2° *Thesaurus linguæ græcæ in epitomen sive compendium redactus*, Cambridge, 1676, in-4°. Cette édition est recherchée. L'éditeur, Joseph Hill, prétend l'avoir augmentée de quatre-vingt mille mots; c'est au moins ce que dit le *Journal des savants* de 1685, p. 331, en annonçant l'édition du Lexicon de Schrevelius, que le même éditeur prétendait avoir enrichie d'environ six mille mots. 3° *Thesaurus linguæ sanctæ sive concordantiale lexicon hebræo-latino-biblicum*, Londres, 1680, in-4°, rare et très-estimé. Chr. Stock et J.-Fr. Fischer s'en sont beaucoup servis dans leur *Clavis linguæ sanctæ Veteris et Novi Testamenti*, Leipsick, 1753, et Iéna, 1730, 2 vol. in-4°. 4° *Manipulus linguæ sanctæ et eruditorum*, Cambridge, 1686, in-8°; 5° *Index alphabeticus hebræo-biblicus*, Cambridge, 1683, in-8°. Leusden l'a traduit en latin et l'a publié sous le titre de *Lexicon novum hebræo-latinum*, Utrecht, 1687, in-8°. L-B-E.

ROBERTSON (William), l'un des historiens modernes les plus sages et les plus judicieux, naquit en 1721, à Borthwick en Ecosse. Le père de Roberston, qui était ministre presbytérien de cette paroisse, fit pour l'éducation de son fils tout ce que lui permettait une fortune très-bornée, et le confia d'abord aux soins de Leslie de Dalkeith, qui avait la réputation d'un homme instruit. Nommé, en 1733, ministre d'une des églises d'Edimbourg, il plaça le jeune William à l'université de cette ville, où celui-ci trouva dans les chaires d'humanités et de philosophie des hommes d'un mérite supérieur, entre autres Stevenson. John Blair, condisciple de Roberston sous cet habile maître, avoue que c'est à ses leçons, à ses conseils qu'il est redevable de son goût pour l'étude et des succès qu'il obtint dans les lettres. La famille de Robertson conserve encore précieusement les cahiers de ses cours; la devise qu'ils portent, *Vita sine litteris mors est*, annonce assez avec quelle ardeur le jeune Robertson s'adonnait à ses premières études. Comme il se destinait à l'Eglise, il pensa de bonne heure à se faire un style qui n'eût rien de semblable au langage emphatique et barbare qu'on entendait alors dans toutes les chaires presbytériennes de l'Ecosse, quoique le goût y eût déjà fait quelque progrès. Il s'était occupé, dans cette vue, d'une traduction de Marc-Aurèle. Il allait la livrer à l'impression, lorsqu'une autre traduction publiée à Glascow, sans nom d'auteur, le fit renoncer à ce projet. Plusieurs de ses contemporains ont attribué à son penchant pour la philosophie stoïcienne le choix qu'il avait fait de cet ouvrage pour son coup d'essai. En même temps, comme il voulait être en état de soutenir la discussion dans les assemblées de son clergé, il s'exerçait à l'improvisation avec quelques-uns de ses compagnons d'études, qui heureusement se trouvaient être de dignes émules. Il avait à peine vingt ans et venait de finir ses cours d'université, lorsque l'assemblée presbytérienne de Dalkeith l'autorisa à prêcher. Deux ans après, il fut nommé ministre de la petite paroisse de Gladsmuire; à peine y était-il installé, qu'il perdit presque en même temps son père et sa mère, qui laissaient à sa charge un frère et six sœurs. Il les reçut tous dans sa chétive demeure, les éleva et les établit de son mieux, sans autre ressource que son bénéfice, d'environ cent livres sterling. Ce ne fut qu'après s'être acquitté de tous ces soins vraiment paternels qu'il pensa à lui et se permit de se livrer à un sentiment qu'il avait fait taire jus-

Digitized by Google

qu'alors, en épousant Marie Nisbet, fille d'un ministre d'Edimbourg. Il s'offrit en 1751 une circonstance où l'on put pressentir quels seraient ses talents. Le clergé presbytérien était divisé sur une question importante : il s'agissait du droit de patronage des propriétaires, droit en vertu duquel leur est dévolue la collation à tous les bénéfices qui se trouvent sur leurs terres. Il soutint, dans l'assemblée générale, la cause des patrons avec une grande vigueur de raisonnement qu'animait encore l'anxiété d'un premier début. Le parti opposé était trop nombreux et trop puissant pour qu'il pût ramener la majorité à son avis; mais la conviction était si bien préparée que, l'année suivante, il réunit presque tous les suffrages et fit triompher sa cause pour toujours. Quatre ans après, il marqua sa place au premier rang par son discours, devenu célèbre, prononcé dans la *Société pour la propagation de l'instruction chrétienne*. Dans ce discours, d'autant plus remarquable alors qu'on ne parlait guère des orateurs presbytériens sans déplorer la rudesse de leur langage et la sécheresse de leurs argumentations, il traite le sujet important de la situation du monde à l'avénement de Jésus-Christ, et trace le tableau de tous les avantages dont le genre humain est redevable au christianisme. Ce discours était le seul qu'il eût conservé de ses nombreuses prédications. On y put remarquer dès lors l'immense érudition de l'orateur, et surtout cet esprit de méthode, de recherche et d'examen qui allait faire le caractère distinctif de ses compositions historiques. Le zèle exemplaire qu'il portait dans les diverses fonctions de son ministère ne suffisait point encore à l'activité de son esprit, avide de tous les genres de connaissances. Les études graves qu'exigeait son état ne l'avaient point empêché de cultiver les arts de l'imagination et du goût. Il paraît que, dès l'âge de vingt ans, il avait pris la résolution de consacrer tous ses loisirs aux lettres. Il hésita longtemps sur le genre de composition auquel il se livrerait. Un peintre d'Edimbourg, nommé Allan Ramsay, avait eu l'idée d'établir, sous le titre de *Société choisie*, une espèce de club, dont les membres se proposaient de traiter entre eux des questions littéraires et philosophiques, et de s'exercer ainsi à l'art de la parole. Robertson fut un des fondateurs de cette société, qui n'eut que six à sept ans d'existence. C'est là que prit naissance la *Revue d'Edimbourg*. Ce journal critique, qui comptait parmi ses premiers rédacteurs John Blair, Smith et Robertson, débuta par un ton de sévérité dédaigneuse qui leur attira de nombreux ennemis, notamment Johnston, de Moffat. Ils avaient rendu compte du recueil de ses sermons d'une manière si outrageante qu'il résolut de s'en venger sur-le-champ. Il répliqua par un *Examen de la revue;* et la justice de sa défense, jointe à l'amertume de ses représailles, porta dans le public un coup si violent au journal qu'il ne reparut plus qu'après une interruption de plusieurs années. Ce malheureux début dans la littérature polémique en détourna Robertson pour toujours. Ce fut alors qu'il s'occupa avec plus de suite à mettre en ordre la multitude de pièces et de documents qu'il avait recueillis pour l'*Histoire d'Ecosse*. Indépendamment de l'attrait naturel que lui devait offrir l'histoire de son pays, deux grands événements semblent avoir déterminé sa préférence pour ce sujet : l'établissement de la réformation en Ecosse et la catastrophe qui précipita du trône l'infortunée Marie Stuart. L'un et l'autre étaient malheureusement de nature à prêter beaucoup aux préjugés et aux passions de l'historien. On conçoit que le premier devait être d'un puissant intérêt aux yeux d'un ministre presbytérien, d'un zélé partisan des réformateurs. Aussi, n'est-ce pas sans fondement qu'on l'accuse d'une partialité marquée, quoique sans doute involontaire, dans le récit qu'il fait de cette terrible révolution, et dans le choix des autorités dont il s'appuie. L'origine, les progrès, l'établissement de la réformation en Ecosse sont autant de faits dont il a d'avance approuvé les motifs, adopté les conséquences. Tous les excès des novateurs pour détruire la religion établie semblent non pas, il est vrai, justifiés, mais du moins excusés à ses yeux, par l'unique raison qu'il croyait nécessaire que cette grande révolution s'opérât dans son pays. Les deux annalistes qu'il consulte le plus sont Jean Knox et Georges Buchanan, tous deux au premier rang parmi les plus fougueux réformateurs; tous deux ardents persécuteurs de Marie, dont ils avaient reçu des bienfaits; tous deux acteurs passionnés des scènes désastreuses qu'ils retracent; tous deux enfin qualifiés d'*écrivains fanatiques* par David Hume, dont le jugement en pareille matière ne peut être attribué à aucun préjugé religieux. Il n'est donc pas permis d'accorder, sur ce point, une confiance aveugle aux récits de l'historien. Mais s'il lui fut impossible de juger cet événement mémorable avec toute l'impartialité d'un esprit désintéressé, il n'en est pas de même de ce qui touche au règne de Marie Stuart. Ici les bienséances de son état n'imposent aucune gêne à ses devoirs d'historien. Une reine jeune, aimable, joignant aux grâces de la beauté les qualités d'une âme courageuse et les agréments d'un esprit cultivé; chargée, sans guide, à l'âge de dix-huit ans et dans les circonstances les plus orageuses, du gouvernement d'un pays presque étranger à toute civilisation; victime, sans doute, dans cette pénible tâche, et de son inexpérience et de quelques erreurs, mais surtout victime de la jalousie cruelle d'une reine, son alliée, sa parente, dans les bras de laquelle elle s'était réfugiée, et qui lui fit expier cette confiance par la mort la plus ignominieuse, après une captivité de dix-neuf ans; il était impossible que cette longue suite d'infortunes, jusqu'alors sans exemple, ne fît point

Digitized by Google

éprouver à celui qui la retraçait un sentiment de douleur et d'indignation; et ce sentiment, Robertson le communique à ses lecteurs avec toute la chaleur d'une âme que le malheur émeut, et que l'iniquité révolte. Robertson, toutefois, en examinant les deux questions si graves du meurtre du roi Henri (lord Darnley), et de l'authenticité des lettres de Marie à Bothwell, est loin de justifier complétement cette infortunée reine de tous les reproches qui ont empoisonné sa vie et poursuivi sa mémoire; et quoique, du vivant même de l'historien, les écrits de Tytler, de Gilbert Stewart et de Whitaker eussent présenté ces deux questions sous un jour bien plus favorable à l'innocence de Marie, il persista, durant les vingt-huit années qui s'écoulèrent depuis la première édition de l'*Histoire d'Ecosse* jusqu'à la publication de la dernière en 1787, dans l'opinion qu'il avait émise dès le principe sur ce problème historique. L'opinion contraire a prévalu; mais ce n'est qu'après la mort de Robertson que de nouveaux apologistes de Marie Stuart sont parvenus à découvrir et ont publié des documents qui semblent détruire enfin les odieuses imputations que les ennemis de cette reine avaient trouvé le moyen d'accréditer contre elle; et ce qui prouve la candeur de l'historien, et la joie qu'il aurait eue à se voir détrompé, c'est qu'il ne manifesta jamais plus vivement ses témoignages d'estime et d'amitié envers Tytler que lorsque celui-ci eut entrepris la défense de Marie, et qu'il plaça dans sa bibliothèque un tableau représentant cette malheureuse princesse, avec le portrait de son historien d'un côté, et celui de son défenseur de l'autre. Robertson fut le premier qui, en déplorant les infortunes de Marie Stuart, osa représenter Elisabeth comme le fléau de l'Ecosse et l'assassin de sa rivale. Ce langage, si nouveau pour l'Angleterre, joint à son titre d'Ecossais et à sa qualité de ministre d'une religion séparée de l'Eglise anglicane, fit craindre à ses amis que l'*Histoire d'Ecosse* ne trouvât à Londres des lecteurs mal disposés et des juges prévenus; mais toutes les préventions disparurent devant le mérite de l'ouvrage. Les hommes du monde, les gens de lettres et, parmi ceux-ci, les écrivains dont le suffrage avait le plus d'autorité, David Hume, Gibbon, lord Lyttelton, Horace Walpole, jusqu'au sévère Warburton, qui tenait alors le sceptre de la critique, tous se réunirent pour rendre une justice éclatante à l'historien de l'Ecosse; de ce moment sa fortune changea de face. L'année même de son succès, il fut nommé ministre de l'église de lady Yester à Edimbourg; bientôt après chapelain du château de Stirling; en 1761, chapelain ordinaire du roi, pour l'Ecosse; en 1762, principal de l'université d'Edimbourg; et en 1764, l'emploi d'historiographe du roi pour l'Ecosse, qui n'avait point été occupé depuis la mort de Crawfurd, historiographe de la reine Anne, fut rétabli en sa faveur, avec un traitement de deux cents livres sterling. Les émoluments de ces différentes places, réunis aux produits des éditions de son livre, qui se multipliaient, le firent sortir enfin de l'existence étroite qu'il avait eue jusqu'alors et lui assurèrent un revenu considérable, dont n'avait jamais joui avant lui aucun ministre presbytérien de l'Ecosse. Il était dans cet état de prospérité, quand lord Bute, Ecossais comme lui et principal ministre de Georges III, l'engagea, au nom du roi, à écrire l'histoire d'Angleterre, offrant de mettre à sa disposition les archives du gouvernement. Lord Chesterfield le poussait vivement à ce parti; mais la répugnance qu'il éprouvait à établir ainsi une concurrence volontaire entre David Hume et lui, et surtout la retraite de lord Bute du ministère, jointe au peu d'espoir qu'il avait de trouver les mêmes secours et la même bienveillance dans le successeur de ce ministre, le détournèrent tout à fait de cette idée et lui firent donner la préférence à l'*Histoire de Charles-Quint*, malgré le sentiment de David Hume, qui lui représenta constamment les difficultés d'un pareil sujet. Ce fut en 1769 qu'il publia cet important ouvrage. Ecartant de son récit, dans le règne qu'il embrasse, tous les faits qui n'ont eu qu'une influence locale ou momentanée, Robertson ne s'attache qu'aux grands événements dont les effets se firent sentir à toute l'Europe et donnèrent une face nouvelle à ses mœurs, à ses lois, à son administration, à son commerce; et ce plan, qu'il trace avec une netteté merveilleuse, il l'exécute avec une justesse de vues et une solidité de raison auxquelles on peut regretter seulement qu'il ne se mêle pas quelquefois un peu plus de chaleur et d'éclat. Ce grand tableau est précédé d'une *Introduction*, qui forme le quart de l'ouvrage et en est incontestablement la meilleure partie. Robertson y expose, avec une concision qui n'omet rien d'utile, la situation de l'Europe et la marche générale de la civilisation, depuis l'empire romain jusqu'au 16e siècle. En assignant les différentes causes de ce grand mouvement de l'esprit humain, il n'oublie ni l'heureuse influence des croisades sur les mœurs, ni surtout les bienfaits dus aux progrès du christianisme; et le ministre presbytérien semble se dépouiller alors de tout préjugé de secte. Peut-être seulement eût-il dû donner plus de développements à cette dernière idée. Il eût ainsi combattu avec plus de force encore ces imaginations rêveuses qui se plaisent à représenter la race humaine marchant, comme d'elle-même et par un mouvement machinal, vers un état de perfection chimérique. Cette *Introduction* si connue, après avoir été d'abord l'objet d'une admiration portée trop loin, et ensuite d'un dénigrement tout aussi exagéré (1), a pris enfin sa place dans l'estime des juges éclairés, non comme un des plus beaux travaux du génie, mais comme

(1) Cette *Introduction* fut mise à l'*index* à Rome. C. M. P.

Digitized by Google

un des plus heureux efforts d'un des esprits les plus justes, les plus patients et les plus lumineux. La France fortifia de son suffrage le succès qu'obtint en Angleterre l'*Histoire du règne de Charles-Quint;* plusieurs écrivains des deux nations furent d'accord pour reconnaître que l'auteur, avec plus d'abondance et de majesté que David Hume, ne portait dans l'histoire ni son scepticisme, ni son indifférence; et Hume lui-même, s'empressant d'avouer que son rival avait heureusement vaincu les difficultés qu'il redoutait pour lui, le félicita d'avoir résisté à ses conseils et démenti ses craintes. La découverte d'un nouveau monde formait un des épisodes nécessaires du règne de Charles-Quint. Mais, ne pouvant se résoudre à mutiler ce vaste épisode en le bornant au récit des événements seuls qui se rattachent à l'histoire de ce règne, et sentant bien, d'un autre côté, que, s'il y comprenait l'histoire des autres établissements européens en Amérique, l'accessoire alors aurait presque autant d'étendue que le principal, Robertson se résolut à faire de la découverte de l'Amérique le sujet d'un ouvrage séparé. Ce travail l'occupa huit ans, durant lesquels il se livra constamment à toutes les études, à toutes les recherches qui pouvaient lui fournir de nouvelles lumières. L'*Histoire de l'Amérique* affermit la réputation d'écrivain consciencieux qu'il s'était acquise par son *Histoire de Charles-Quint*. Quelques critiques anglais lui ont reproché d'avoir pallié les féroces violences des Espagnols dans la conquête du nouveau monde; plusieurs écrivains espagnols l'ont accusé, au contraire, d'avoir prêté à leurs compatriotes des fureurs et des crimes que dément leur caractère national; ces deux genres de reproches, qui se combattent l'un l'autre, doivent être interprétés comme un hommage involontaire rendu à l'impartialité de l'historien. Clavigero, jésuite mexicain, qui avait habité et parcouru l'Amérique pendant une grande partie de sa vie, taxa fort aigrement Robertson d'inexactitude sur plusieurs points. Robertson se convainquit, par un sérieux examen, que la plupart de ses critiques n'étaient pas fondées; il profita, sans fausse honte, de quelques observations qui étaient justes et démontra sans humeur que, sur tous les autres points, c'était le jésuite mexicain qui se trompait. Il est malheureux qu'il ait laissé ce bel ouvrage incomplet, en s'arrêtant à l'époque où se manifestèrent les premiers symptômes de dissidence entre la Grande-Bretagne et les colonies d'Amérique. On voit, par plusieurs lettres à ses amis, que cette grande crise politique lui semblait encore trop récente, trop animée par les passions du moment, pour qu'il pût répondre de la traiter avec un esprit dégagé de toute prévention. Cette noble défiance de soi-même était bien digne de l'homme qui écrivait à Gibbon qu'en prenant la plume de l'historien *il se croyait toujours donnant son témoignage devant une cour de justice*. Les meilleurs juges de l'exactitude des récits de Robertson dans son *Histoire de l'Amérique*, les membres de l'académie royale d'histoire de Madrid, lui donnèrent une marque honorable de leur satisfaction, en le nommant à l'unanimité membre de cette académie. Ils désignèrent en même temps l'un d'entre eux pour faire la traduction de cet ouvrage; et ce travail allait paraître lorsque le ministère espagnol qui, dès le principe, avait fermé ses archives aux recherches de Robertson, empêcha de publier la traduction de son livre, dans la crainte apparente de rendre trop populaire la connaissance de l'administration espagnole dans les colonies. Les mêmes honneurs que Robertson avait reçus de l'académie de Madrid lui furent décernés par l'académie de Padoue, en 1781, et par celle de St-Pétersbourg, en 1783. Le ministre de Russie, en lui remettant le diplôme de cette dernière académie, lui offrit au nom de sa souveraine une boîte d'or enrichie de diamants. De justes éloges, des témoignages d'estime multipliés lui arrivaient de tous les points de l'Angleterre et du continent. Parmi les louanges accordées à son style par ses compatriotes, il goûta beaucoup celles que lui adressa l'orateur parlementaire Edm. Burke, en le félicitant d'*avoir évité cette dignité affectée qui semble n'avoir d'autre but que d'établir deux idiomes différents, et d'introduire une dissemblance marquée entre l'anglais écrit et l'anglais parlé*. L'éloge est mérité : on doit louer Robertson d'avoir toujours un langage naturel et un style exempt d'affectation. Le ton de ses compositions historiques se ressent de la sagesse de son caractère et de la simplicité de ses mœurs; mais ces qualités de l'homme et de l'écrivain n'en seraient que mieux senties s'il s'élevait plus souvent à ces nobles mouvements de l'âme, à cette éloquence solide et vraie qui doit animer les grandes scènes de l'histoire. Son dernier écrit lui fut suggéré par la lecture du *Mémoire du major Rennel, pour servir d'explication à la carte de l'Hindoustan*. Il fit à cette occasion des recherches et rédigea des observations, qui s'accrurent au point de former un volume in-8°, qu'il publia sous le titre de *Recherches historiques sur la connaissance que les anciens avaient de l'Inde* (1). Quelques soins qu'il ait mis à la composition de cet ouvrage, il faut convenir que les *Mémoires de la société de Calcutta*, les *Recherches asiatiques* et les travaux de quelques savants versés dans la connaissance des langues de l'Asie ont dû porter depuis, sur toutes les questions qu'il agite, une lumière plus sûre, des notions plus exactes et tous les avantages d'une expérience qui lui a manqué. Les principes de tolérance que Robertson manifeste dans ses écrits ne se bornaient point à de vaines paroles. Loin d'avoir la fougueuse inflexibilité de sa secte, il offrit constamment l'exemple des vertus les plus douces; et l'indulgence avec

(1) 1790, in-4°; 1799, in-8°; traduit en français, Paris, 1792 et 1821, in-8°, avec cartes.

Digitized by Google

laquelle il protégeait des croyances religieuses qu'il ne partageait pas lui fit même courir d'assez grands dangers. En 1779, quelques puritains d'Edimbourg excitèrent la populace contre les partisans d'une pétition au parlement pour l'émancipation des catholiques. Robertson n'avait dissimulé ni l'approbation qu'il donnait à cette démarche, ni les vœux qu'il formait pour sa réussite. Après avoir brûlé la maison de l'évêque et les deux chapelles catholiques, les furieux s'étaient portés aux bâtiments de l'université; et les jours du principal étaient menacés, quand ses amis parvinrent à faire placer une garde militaire à sa porte. L'effroi naturel que devaient inspirer de pareilles violences ne l'empêcha pas de soutenir, dans l'assemblée générale du clergé, qui se réunit peu de temps après cette émeute, l'opinion qui avait failli lui être si funeste; et son courage dans cette circonstance était d'autant plus louable qu'il en prévoyait le peu de succès, et que, tout en défendant une cause qu'il croyait juste, il informait les ministres du roi de l'impossibilité où il était de la faire triompher. On ne peut manquer de s'étonner qu'au milieu de ses devoirs, si multipliés, de pasteur d'une église fort turbulente, de ses occupations journalières comme principal de l'université d'Edimbourg et des soins assidus qu'il donnait à l'éducation de ses enfants, il ait pu se livrer à des travaux littéraires d'une si grande importance. On s'étonnera plus encore, quand on saura qu'à aucune époque de sa vie la passion qu'il avait pour l'étude ne fut secondée par la facilité du travail, et que les succès qu'il a obtenus dans les lettres ne sont, pour ainsi dire, que le prix de l'heureuse rectitude de son jugement et de la patiente application de son esprit. Il avait soixante-dix ans et venait de publier ses *Recherches sur l'Inde* quand il commença à ressentir les atteintes d'une maladie lente. Au printemps de 1793, il prit le parti d'aller se confiner à sa maison de campagne de Grange-House, où il s'éteignit le 11 juin de la même année, laissant trois fils, qui se sont signalés dans la carrière du barreau et dans celle des armes, et deux filles dont l'aînée épousa M. Brydone, auteur du *Voyage à Naples et en Sicile* (1). C—P—N.

(1) L'*Histoire de Charles-Quint* (Londres, 1769, 3 vol. in-4°) a été traduite en français par Suard, 1771, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12; 1817, 4 vol. in-8°, revue sur le texte anglais; 1843, 2 vol. in-12; et par Jérôme, Richard, Maëstricht, 1783, 6 vol. in-12. Des *Extraits de l'introduction* de cet ouvrage ont été traduits par MM. Dufau et Guadet, et publiés avec une préface de M. de Pradt, 1823, in-8°. Une lettre de M. François de Neufchâteau à Suard, insérée en 1817 dans les *Annales encyclopédiques* (t. 2, p. 288), et imprimée aussi séparément, relève d'importantes omissions dans l'*Histoire de Charles Quint*. — L'*Histoire d'Ecosse* (Londres, 1771, 2 vol. in-4°) a eu trois traductions françaises: l'une par Besset de la Chapelle, 1764, 2 vol. in-12; 1772, 4 vol. in-12; une autre par Blavet, 1784, 3 vol. in-12; la troisième par Campenon, 1821, 3 vol. in-8°; c'est la seule complète. — L'*Histoire d'Amérique* (Londres, 1777, 2 vol. in-4°) a été traduite, 1° par Eidous, 1777, 4 vol. in 12; 2° par Suard et Morellet, 1778, 2 vol. in-4°; 1780, 4 vol. in-12. Ces deux éditions ne contiennent que les huit premiers livres. Les livres 9 et 10 ont été traduits par Morellet, 1798, 2 parties in-12, ou une brochure in-4°. Ces deux livres n'avaient paru en anglais qu'en 1796. Les dix livres se trouvent dans l'édition de 1818, 3 vol. in-8°, et dans celles de 1828, 4 vol. in-8°, et 1845, 2 vol. in-8°. Cependant le tout est loin de donner l'histoire de toute l'Amérique; il n'y est question que des colonies espagnoles, et l'on n'y trouve rien sur le Brésil, sur l'Amérique anglaise, les établissements des Français, des Hollandais, etc. — Les *Essais historiques sur la vie et les ouvrages de Robertson*, écrits à sa prière par Dugald Stewart, ont été traduits en français par J.-G. Ymbert, Paris, 1806, in-8°. — Les *Œuvres complètes* de Robertson, traduites de l'anglais par Suard, Morellet et Campenon, et précédées d'un *Essai* sur la vie de l'auteur par ce dernier, ont été publiées, en 1817-1821, en 12 volumes in-8°; elles se trouvent également dans la collection du *Panthéon littéraire*, avec une *Notice* de Buchon, Paris, 1836, 1843, 2 vol. in-8°. Les éditions anglaises des œuvres de Robertson sont très-nombreuses; on estime surtout celles d'Oxford, 1825, 8 vol. in-8°; de Londres, 1827, 8 vol. in-8°, avec la vie de l'auteur par Dugald Stewart; de Londres, 1831, grand in-8° compacte. Les 3 volumes in-8°, publiés à Paris, en 1828, par le libraire Baudry, sont exécutés avec soin. A. B—T et E. D—S.

ROBERTSON (Joseph), littérateur anglais, né en 1728 à Knipe, en Westmoreland, où son père était marchand de drèche, fit ses études à Oxford; il obtint, en 1752, une cure à Raleigh, en Essex, et fut nommé, en 1779, vicaire à Horn-Castle, dans le Lincolnshire. On a peu de détails sur sa vie : seulement on sait qu'il était très-attaché à la constitution et à la religion de son pays. Comme ecclésiastique, il s'est fait connaître par un sermon prêché à Westminster, le jour de pénitence et de prière, 1761 : *The Subversion of ancient Kingdoms considered*. Il se distingua dans la littérature par son esprit critique, par ses connaissances dans les langues, l'histoire et l'éducation, et par un style pur et clair. Depuis 1764 jusqu'en 1785, il fut un des collaborateurs les plus actifs du *Critical Review*, auquel il a fourni, dans l'espace de ces vingt années, deux mille six cent vingt extraits d'ouvrages. On distingue dans ce nombre des articles sévères sur Johnson et sur Blair. Il a écrit, en outre : 1° *Introduction to the study of polite literature*, 1782, in-12. Ce petit ouvrage, destiné à l'instruction des gens du monde, contient, entre autres objets, une histoire de la ponctuation depuis les Grecs et les Romains. La théorie de la ponctuation y est traitée avec tant de détail, qu'on y trouve jusqu'à quarante-quatre règles de logique sur la virgule. 2° *The Parian chronicle, or the chronicle of the Arundelian marbles with a dissertation concerning its authenticity*, 1788, in-8°. Robertson fut un de ceux qui attaquèrent l'authenticité de ce monument, sur lequel les savants sont à peu près d'accord aujourd'hui. Robertson fut combattu par Hevlet, qui publia : *Vindication of the authenticity of the Parian chronicle*. 3° *An essay on the education of young ladies*, 1788. L'auteur s'élève contre l'étude des langues étrangères, surtout du français, qui, selon lui, prend trop de temps aux jeunes Anglaises. 4° *Essay on the nature of the english verse, with directions for reading poetry*, 1799. Robertson a donné une traduction du *Télémaque*, avec des notes, et une vie de Fénelon, 1795. Il a été l'éditeur des sermons posthumes du docteur Gregory Sharpe; d'Algernon Sydney's *Discourse on government*, avec des notes historiques, 1 vol. in-4°, ainsi que des *Commentarii de*

Digitized by Google

morbis quibusdam, de son ami Clifton Winttingham, 1781. Il mourut le 19 janvier 1802. D—G.

ROBERTSON (Abraham), savant géomètre, né en Ecosse, fut élevé en Angleterre dans l'école de Westminster et au collége de Christ-Church d'Oxford, université où il devint professeur de géométrie. Son mérite lui ouvrit les portes de la Société royale de Londres et lui fit donner depuis la direction de l'observatoire fondé par Radcliffe. On a de lui plusieurs ouvrages dont le principal a été l'objet d'attaques assez vives, mais auxquelles il paraît avoir répondu victorieusement. 1° *Sectionum conicarum lib. 7; accedit tractatus de sectionibus conicis et de scriptoribus qui earum doctrinam tradiderunt*, 1793, in-4°; 2° *Traité géométrique des sections coniques*, 1802, in-8°; 3° *Réplique à un coopérateur des Revues critique et mensuelle* (Critical and Monthly Reviews), où est insérée la démonstration du théorème binomial par Euler, 1808, in-8°. Ab. Robertson mourut à Oxford, âgé de 75 ans, vers le commencement de 1827. Z.

ROBERTSON (Etienne-Gaspard), aéronaute célèbre, est du petit nombre de ceux qui, dans cette périlleuse carrière, sont morts sans accident. Il était né à Liége, le 25 juin 1763, fils d'un honnête commerçant nommé *Robert*, et crut devoir ajouter une syllabe à son nom, ce qui le fit signifier, en langue allemande, *fils de Robert*. Destiné à l'état ecclésiastique, il commença quelques études de théologie à Louvain; mais, d'un caractère fort dissipé, il y renonça bientôt et s'occupa de peinture, puis de physique, et surtout de ce qui était relatif à la science aérostatique, alors fort en vogue. Quand la Belgique fut réunie à la France, en 1795, il obtint au concours la chaire de physique du département de l'Ourthe et fut envoyé à Paris pour offrir au gouvernement le miroir d'Archimède, auquel il avait adapté un mécanisme ingénieux pour faire coïncider plusieurs plans à un même foyer et en varier la distance à volonté. Ce mécanisme, ayant été examiné par les membres de l'Institut, fut approuvé de tout point. Robertson s'est vanté d'avoir fait connaître, un des premiers en France, les importantes découvertes de Volta (*voy.* ce nom); mais on sait que cet illustre savant vint lui-même à Paris dès 1801, et qu'il exécuta ses expériences en présence de l'Institut et du premier consul, qui le combla d'honneurs. Il est vrai que Robertson fit ensuite une expérience importante, celle de l'inflammation du gaz hydrogène par l'étincelle galvanique, ce qui établit l'identité du fluide galvanique avec le fluide électrique. Mais nous ne pensons pas que la science lui ait dû beaucoup sous ce rapport. On ne le connaissait guère alors à Paris que par ses ascensions et le cabinet de fantasmagorie qu'il y avait établi dans l'ancien couvent des capucines, où est aujourd'hui la rue de la Paix. C'est là qu'il fit longtemps apparaître des spectres qui effrayaient beaucoup plus les femmes et les enfants qu'ils ne firent avancer la science. Le succès qu'obtint en France ce genre de spectacle décida bientôt Robertson à l'essayer en Angleterre, puis à Hambourg, à St-Pétersbourg. Partout il donna le spectacle de ses expériences physiques très-variées, et quelquefois il les accompagna d'ascensions aérostatiques, toujours fort périlleuses. Dans celle qu'il exécuta à Hambourg en 1803, il monta jusqu'à trois mille six cent soixante-dix toises, point le plus élevé de l'atmosphère auquel un être vivant soit jamais parvenu. C'est à lui qu'on doit le premier essai du parachute, faussement attribué à Garnerin (*voy.* ce nom). Robertson mourut dans le mois de juillet 1837 aux Batignolles, près Paris, où il s'était fixé depuis quelques années, et où il était directeur du jardin de Tivoli. On a de lui : 1° la *Minerve, vaisseau aérien destiné aux découvertes et proposé à toutes les académies de l'Europe*, Paris, 1820, in-8°; 2° *Mémoires récréatifs et anecdotiques*, Paris, 1830-1834, 2 vol. in-8°. Z.

ROBERTSON (André), peintre-miniaturiste anglais, mort le 15 décembre 1846 à Hampstead, âgé de 68 ans, manifesta dès sa première enfance de grandes dispositions pour le dessin. West, alors président de l'académie royale de peinture, convaincu de son talent comme peintre de miniature, l'attira à Londres en 1800 et lui fit faire son portrait. Cette œuvre remarquable, pour l'exécution de laquelle le modèle et le peintre montrèrent une patience et un zèle méritoires, est considérée comme l'œuvre fondatrice de ce genre de peinture. Ce portrait lui procura des clients nombreux et éminents, parmi lesquels le duc de Sussex, qui ne cessa jamais d'être son protecteur. Lors de l'invasion française, il prit place avec enthousiasme dans les rangs des volontaires. Peintre habile, il était aussi violoniste distingué et artiste par l'âme. Membre de l'académie royale de peinture, il fut le fondateur de l'Asile écossais et contribua à la formation de la société générale artistique de bienfaisance. Il a laissé de lui-même un remarquable portrait. Z.

ROBERVAL (Gilles Persone (1) de), géomètre, naquit en 1602 de parents pauvres et obscurs, dans le village dont il prit le nom, au diocèse de Beauvais. Comme Descartes, il eut la curiosité d'aller au siége de la Rochelle, qui, par la nouveauté des moyens qu'employait le cardinal de Richelieu, offrait un spectacle digne des mathématiciens. Il revint à Paris en 1629 et s'y lia bientôt avec le P. Mersenne et d'autres amateurs des sciences exactes. En 1631, il fut nommé professeur de philosophie au collége de *Maître Gervais*; et dix-huit mois après, il obtint la chaire que Ramus avait fondée au collége royal (*voy.* Ramus). Cette chaire se mettait au concours tous les trois ans; Roberval l'emporta constamment sur tous les autres prétendants, et il la garda toute

(1) Montucla le nomme *Personier*; il est vrai que Robertson a traduit son nom en latin par *Personerius*.

Digitized by Google

sa vie, quoique après la mort de J.-B. Morin il eût été pourvu d'une autre chaire de mathématiques dans le même collége. Il s'était fait une méthode géométrique qui lui servait à résoudre les problèmes les plus difficiles; mais comme il la cachait avec soin pour conserver l'espèce de supériorité qu'elle lui donnait sur ses rivaux, Cavalieri publia sa *Méthode des indivisibles* (*voy.* CAVALIERI) et lui ravit ainsi l'honneur qu'il pouvait espérer de sa découverte. Inventeur d'une méthode fort ingénieuse pour les tangentes, quoique inférieure à celles de Fermat et de Descartes, dont il avait la présomption d'être jaloux (1), il prit, avec Pascal le père, la défense de l'écrit que Fermat venait de publier sur les questions *De maximis et minimis* (*voy.* FERMAT), et osa reprocher à Descartes de ne l'avoir critiqué que parce qu'il ne l'avait pas entendu. Le ton de supériorité que prit Descartes en adressant à Mersenne la solution du problème de la tangente des cycloïdes, que les géomètres de Paris n'avaient pu résoudre, déplut à Roberval et le rendit son ennemi le plus irréconciliable. Descartes avait écrit à Mersenne qu'on avait bien tort de faire tant de bruit pour des choses si faciles. Cependant Roberval avait inutilement cherché la solution de ce problème : pour se venger, il attaqua la *Géométrie* de Descartes; mais, dit Condorcet, les objections qu'il présenta contre un ouvrage qui devait faire une révolution dans l'analyse sont si peu solides, qu'on ne peut croire qu'un si habile géomètre les ait proposées de bonne foi. Roberval eut quelque avantage sur Descartes dans la recherche des centres de percussion. Sa méthode, quoiqu'elle ne fût pas générale, comme il l'annonçait, s'appliquait à des cas que n'atteignait point celle de Descartes. Il résolut plusieurs problèmes de la *cycloïde*, et eut une vive dispute avec le célèbre Torricelli, qui réclamait pour Galilée, son maître, l'honneur de cette découverte (2). Il est l'inventeur de la classe des lignes courbes auxquelles Torricelli, malgré ses torts envers lui, donna le nom de *Robervalliennes*, qu'elles ont conservé. Enfin, il montra assez de talent et même de génie pour qu'on doive regretter qu'il se soit perdu presque tout entier dans des disputes vaines et dans des recherches que rendaient superflues les découvertes de Descartes, dont il aurait été le premier disciple s'il eût étudié sa géométrie au lieu de la combattre. Comme physicien, Roberval n'eut aucun succès, parce qu'alors il fallait créer les principes de la science, et qu'il manquait des qualités nécessaires pour y parvenir. Il mourut au collége de *Maître Gervais*, le 27 octobre 1675, à 73 ans. Il était membre de l'Académie des sciences depuis sa formation. On raconte qu'un jour il s'emporta parce qu'une machine qu'il venait de faire construire ne produisait pas l'effet qu'il en attendait : « Voyez, dit Mariotte, M. de « Roberval qui dit des injures à la nature parce « qu'elle ne veut pas s'accorder avec les lois de « la géométrie. » On dit que Roberval, interrogé sur ce qu'il pensait d'une tragédie qu'il venait de voir représenter, répondit : « Qu'est-ce que « cela prouve? » Ce mot, attribué depuis à d'autres géomètres, paraît avoir été imaginé par quelque bel esprit, ennemi des mathématiques, auxquelles il était étranger. Quoique d'une humeur bizarre et capricieuse, et malgré son amour-propre excessif, Roberval eut des amis, parmi lesquels on doit citer Gassendi, le père de Pascal, et Gallois, qui rassembla ses productions et les publia dans le *Recueil de divers ouvrages de mathématiques et de physique des membres de l'Académie des sciences*, 1693, in-fol.; ils ont été réimprimés depuis dans le tome 6 des *Mémoires* de l'ancienne académie. Ce sont des *Observations sur la composition des mouvements et sur le moyen de trouver les tangentes des lignes courbes; — Projet d'une mécanique traitant des mouvements composés; — De recognitione æquationum; de geometrica planarum et cubicarum æquationum resolutione; — Traité des indivisibles; — De trochoïde ejusque spatio; — Epistolæ ad Mersennum et Torricellum.* En outre, on a de Roberval : 1° *Traité de mécanique des poids soutenus par des puissances sur les plans inclinés à l'horizon*, in-fol. de 36 pages, publié par le P. Mersenne, à la suite de son *Traité de l'harmonie*; 2° *Aristarchi Samii de mundi systemate, partibus et motibus ejusdem libellus cum notis*, Paris, 1644, in-12; réimprimé plus correctement dans le tome 3 des *Cogitationes physico-metaphys.* du P. Mersenne. Si l'on en croit Lalande (*Bibliogr. astron.*, p. 217), l'auteur prétendait avoir rédigé cet ouvrage sur une version latine qu'en avait fait faire M. Brulart, d'après un manuscrit arabe. Mais Roberval ne parle que d'un manuscrit d'un style barbare et presque inintelligible (Delambre, *Histoire de l'astronomie moderne*, t. 2, p. 517). Dans ce livre, que plusieurs biographes et Voltaire lui-même (*Questions sur l'Encyclopédie*), trompés par le titre et la préface de Roberval, ont attribué au philosophe de Samos, l'auteur admet une attraction réciproque de toutes les parties de la matière : idée qu'il a empruntée de Keppler. Il avait aussi tiré de Copernic et de Descartes plusieurs points de son bizarre système, un peu moins extravagant (dit Delambre) que celui des tourbillons, et qui fut bientôt oublié. Baillet, qui s'est plaint avec raison des déguisements des auteurs (*Jugements des savants*, t. 7, p. 322), aurait voulu que Roberval eût imité Viète, qui avait publié l'*Apollonius français*, comme Snellius avait donné l'*Eratosthènes batave*. Mais la persécution essuyée par Galilée en 1633, onze ans avant la publication de l'*Aristarque*, justifie complétement le soin que Roberval prit de se cacher. Voyez sur ce sujet

(1) On peut voir, sur ses démêlés avec ce philosophe, la *Vie de Descartes* par Baillet.

(2) *Voy.*, pour les détails, *J. Groningii Historia cycloïdis*, etc., Hambourg, 1701, in-8°.

Digitized by Google

une note fort détaillée dans l'*Aristarque de Samos*, grec et latin, publié par de Fortia-d'Urban, p. 233. 3° *Nouvelle manière de balance, inventée par M. de Roberval* (dans le *Journal des savants* de 1670, p. 9). Cette machine, composée de règles assemblées comme celles d'un pantographe, offre l'apparence d'un paradoxe et pourrait figurer dans un recueil de récréations mathématiques, mais ne présente aucune application utile. On peut encore consulter, sur ce géomètre français, son *Eloge*, par Condorcet, l'*Histoire du collége royal*, par Goujet, et le tome 2 de l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla. W—s.

ROBESPIERRE (Maximilien-Marie-Isidore) naquit à Arras le 6 mai 1758 (1). S'il faut en croire une tradition fort accréditée, sa famille, d'origine irlandaise, serait venue s'établir en France vers le milieu du 16e siècle, lors des persécutions dirigées en Angleterre contre les catholiques. Toujours est-il qu'à partir des premières années du siècle suivant on peut en suivre la généalogie dans les archives du Pas-de-Calais. Les Robespierre, de père en fils, étaient notaires à Carvin, petite ville située à une vingtaine de kilomètres d'Arras, sur la route de Lille. Maximilien de Robespierre, aïeul et parrain du député aux états généraux, est le premier qui vint fixer sa résidence dans la capitale de l'Artois, où, comme son fils et son petit-fils, il exerça la profession d'avocat au conseil provincial. Son fils et lui signaient habituellement *Derobespierre*, en un seul mot; mais la plupart des membres de la famille, très-nombreuse, écrivaient *de Robespierre*. Quant à Maximilien-Isidore, ce fut vers 1790 qu'il abandonna tout à fait la particule, c'est-à-dire à l'époque où, pour le peuple, il commençait d'être *Robespierre*. Il eut pour mère Jacqueline-Marguerite Carraut, fille d'un marchand brasseur du faubourg de Rouville, femme d'une grâce et d'un esprit charmants, qui mourut toute jeune encore, laissant quatre enfants en bas âge, deux fils et deux filles. Le père, désespéré, prit en dégoût ses affaires, quitta la France pour essayer de faire diversion à sa douleur, parcourut successivement l'Angleterre et l'Allemagne, et finit par mourir à Munich, dévoré par le chagrin. Maximilien avait alors un peu plus de neuf ans; c'était l'aîné de la famille. D'étourdi et de turbulent qu'il était il devint tout à coup étonnamment sérieux et réfléchi, comme se sentant destiné à servir de père à ses deux sœurs et à son petit-frère. On le mit d'abord au collége d'Arras; puis bientôt, par la protection de M. de Conzié, évêque de la ville, qui était très-attaché à sa famille, il obtint au collége de Louis-le-Grand une des bourses dont disposait l'ancien collége d'Arras depuis sa réunion à celui de Louis-le-Grand. Il y fut le plus laborieux des élèves, le plus soumis des écoliers, et chaque année son nom retentissait glorieusement dans les concours universitaires. Déjà se montraient ses tendances républicaines. Un de ses professeurs de rhétorique, le doux et savant M. Herivaux, l'avait surnommé *le Romain*. Ses études classiques terminées, il fit son droit, toujours sous le patronage du collége de Louis-le-Grand, dont l'administration, dès qu'il eut conquis tous ses grades, voulant lui donner une marque publique de son estime et de l'intérêt qu'elle lui portait, décida, par une délibération en date du 19 juillet 1781, que, « sur le compte « rendu par M. le principal des talents éminents « du sieur de Robespierre, boursier du collége « d'Arras, de sa bonne conduite pendant douze « années et de ses succès dans le cours de ses « classes, tant aux distributions de l'université « qu'aux examens de philosophie et de droit, » il lui serait alloué une gratification de six cents livres. — Après s'être fait recevoir avocat au parlement, il retourna dans sa ville natale, où une cause célèbre ne tarda pas à le mettre en lumière parmi ses confrères du barreau d'Arras. Il s'agissait d'un paratonnerre que M. de Vissery de Bois-Valé avait fait élever sur sa maison et dont les échevins de St-Omer avaient ordonné la destruction comme menaçant pour la sûreté et la tranquillité publiques. Chargé de soutenir la cause de M. de Bois-Valé, qui s'était pourvu en appel devant le conseil provincial d'Artois, Robespierre, dans une très-belle plaidoirie, n'eut pas de peine à démontrer le ridicule d'une sentence « digne des juges grossiers du 15e siècle », et, malgré les conclusions contraires de l'avocat général de Ruzé, il gagna son procès sur tous les points. Quelques autres causes, plaidées avec non moins d'éclat et dont l'énumération serait trop longue, achevèrent de le désigner à l'attention de ses concitoyens, et son cabinet fut encombré de clients. Vers cette époque, M. de Conzié le nomma juge au tribunal criminel de la ville; mais, ayant eu à prononcer une condamnation à mort contre un assassin, il donna sa démission pour se vouer entièrement au barreau et aux lettres, qu'il aimait et dont la culture était son délassement favori. Il entra dans une société littéraire, connue sous le nom de *société des Rosati*, dont faisait partie Carnot, alors en garnison à Arras et avec qui il noua des relations d'amitié. Peu de temps après, il devint membre de l'académie d'Arras, aux travaux de laquelle il prit une part assidue. Quelques mois avant la révolution, elle l'appela à l'honneur d'être son président. Parmi les mémoires qu'il lut au sein de cette académie, il faut mentionner celui où il essaya de démontrer la prompte né-

(1) Il n'est pas de personnage qui ait été plus diversement appréciéque Robespierre. L'examen critique des différents systèmes admis jusqu'à ce jour n'étant pas possible dans un simple article biographique, nous avons dû nous contenter d'écrire sa vie, sans commentaires, d'après les sources originales et les documents authentiques. Toutes les biographies ont jusqu'ici donné inexactement les prénoms de Robespierre, nous les avons rétablis d'après le registre aux baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de la Madeleine pour l'année 1758, Arras.

Digitized by Google

cessité de changer complétement notre ancienne législation criminelle, où étaient confondues toutes les notions du juste et de l'injuste. En 1784, la société royale des arts et des sciences de Metz ayant mis au concours une série de questions sur les peines infamantes et l'opprobre qui en rejaillissait sur les familles des condamnés, il entreprit de les traiter et partagea le prix avec de Lacretelle, ou plutôt, pour parler plus exactement, obtint comme lui une médaille de quatre cents livres. L'année suivante, il fut moins heureux en concourant pour l'éloge de Gresset, proposé comme sujet par l'académie d'Amiens. Son mémoire, quoique assez remarquable, ne fut pas jugé digne du prix, qui du reste ne fut décerné à personne. Un de ses amis, M. Dubois de Fosseux, composa une longue pièce de vers pour le venger de cet échec et dénoncer l'*injuste arrêt* de l'académie d'Amiens. Quand la nouvelle de la convocation des états généraux parvint à Arras, il songea tout de suite à se mettre sur les rangs, et, dans deux brochures consécutives, l'une intitulée *Adresse à la nation artésienne sur la nécessité de réformer les états d'Artois*, l'autre *Au peuple de l'Artois, par un habitant de la province*, il fit un appel indirect aux suffrages de ses concitoyens. Dans la première, en décrivant les abus de toutes sortes dont étaient infestés les états d'Artois, en signalant les inégalités existant entre les différentes classes de la société, il dessinait en petit l'image des malheurs et des iniquités dont souffrait le royaume tout entier; c'était un acte d'accusation en bonne forme contre l'ancienne société française. Dans la seconde, il engageait vivement les électeurs à se défier du patriotisme de fraîche date de ceux qui allaient prônant leur dévouement intéressé et flattaient aujourd'hui le peuple pour le trahir demain. Quelque temps avant l'ouverture du scrutin, ayant à plaider la cause d'un malheureux qui avait été longtemps enfermé à la sollicitation de ses parents, il prit texte de cette affaire pour réclamer hautement la complète abolition des lettres de cachet.. Puis, traçant par avance le tableau des bienfaits que, selon lui, la nation était en droit d'attendre des prochains états généraux, il s'écriait, en prenant le roi lui-même à partie et après avoir dicté en quelque sorte les principes fondamentaux du nouveau droit des Français : « Oh! quel jour « brillant, sire, que celui où ces principes, gra- « vés dans le cœur de Votre Majesté, proclamés « par sa bouche auguste, recevront la sanction « inviolable de la plus belle nation de l'Europe; « ce jour où, non content d'assurer ce bienfait à « votre nation, vous lui sacrifierez encore tous « les autres abus, source fatale de tant de crimes « et de tant de maux.... Conduire les hommes « au bonheur par la vertu, et à la vertu par « une législation fondée sur les principes immua- « bles de la morale universelle et faite pour réta- « blir la nature humaine dans tous ses droits et « sa dignité première; renouer la chaîne immor- « telle qui doit unir l'homme à Dieu et à ses « semblables, en détruisant toutes les causes de « l'oppression et de la tyrannie, qui sème sur la « terre la crainte, l'orgueil, la défiance, la bas- « sesse, l'égoïsme, la haine, la cupidité et tous « les vices qui entraînent l'homme loin du but « que le législateur éternel avait assigné à la « société : voilà, sire, la glorieuse entreprise à « laquelle il vous a appelé. » Les magistrats de l'ancien régime n'étaient guère accoutumés à un pareil langage. Ces mots de liberté, d'égalité détonnaient singulièrement pour des oreilles habituées à n'entendre que des paroles de soumission et de flatterie. Aussi la candidature de Robespierre fut-elle combattue avec la plus vive ardeur; car le nombre de ses ennemis était considérable dans le camp des privilégiés, qui disposaient de beaucoup d'électeurs; mais il avait des partisans non moins ardents, et le dimanche 26 avril 1789, il fut élu député du tiers aux états généraux. Ce fut cette année qu'il composa l'éloge du président Dupaty, dont il avait été l'hôte et l'ami alors qu'il faisait à Paris ses études de droit. — Le rôle de Robespierre au début de la constituante fut modeste et un peu effacé. En effet, sa renommée n'avait guère dépassé les limites de l'Artois; il n'arrivait point précédé d'une réputation bruyante comme Mirabeau. Son nom, dans les premiers temps, fut impitoyablement estropié par la plupart des journaux, et il eut fort à faire avant de piquer la curiosité publique et de devenir l'objet de l'attention générale. Lui-même, dans les premiers moments, sentait bien son infériorité; n'étant pas soutenu par cette bienveillance que les assemblées accordent à ceux qui s'imposent à elles par une grande notoriété, il n'abordait qu'en tremblant la tribune; son obscurité le rendait timide. L'indifférence avec laquelle on l'écouta d'abord n'était pas de nature à l'encourager; il eut une peine infinie à rompre la glace; mais il ne se rebuta point, et si ses premiers discours, dont la trace a été à peine gardée par le *Moniteur*, produisirent peu d'effet, le jour n'était pas très-éloigné où toutes ses paroles devaient être recueillies comme des oracles. — Assis à l'extrême gauche de l'assemblée, au milieu des hommes qui se partageaient la faveur populaire et qui semblaient alors vouloir imprimer à la révolution un mouvement entièrement démocratique, il s'associa à toutes les grandes mesures par lesquelles le tiers état signala en quelque sorte son avénement. Ses membres s'étaient intitulés *députés des communes*; « car le mot de tiers état est ici proscrit comme « un monument de l'ancienne servitude, » écrivait Robespierre à un de ses plus chers amis, dans le mois même de l'ouverture des états généraux. C'est par cette lettre que nous savons qu'il combattit vivement la proposition faite par

Digitized by Google

Rabaut-St-Etienne aux représentants du tiers de nommer des commissaires pour conférer avec ceux de la noblesse et du clergé. Malgré son opposition et celle de le Chapelier, la motion de Rabaut fut adoptée : « Je souhaite, dit-il, que les « aristocrates ne profitent pas de ces conférences, « qui n'ont aucun objet, puisque ni la noblesse « ni les communes ne peuvent se relâcher de « leurs prétentions : la noblesse, parce qu'il fau- « drait sacrifier son orgueil et ses injustices; les « communes, parce qu'il faudrait sacrifier la « raison et la patrie ; je souhaite que ces aristo- « crates ne profitent pas de ces conférences pour « remuer tous les ressorts de l'intrigue, pour « énerver notre vigueur, pour nous diviser, « pour semer dans l'assemblée et dans la nation « le découragement et la défiance (1). » — Robespierre ne laissait passer aucune occasion de prendre la parole pour soutenir la cause populaire, dont il devint bientôt le champion le plus assidu et le plus véhément. Disciple de Rousseau et de Voltaire, il a hâte de voir mettre en pratique ces théories sociales, rêves ardents de sa jeunesse et qu'il n'a pas manqué de développer dans ses divers mémoires avant l'explosion de 1789. Suppression des abus de l'ancien régime, abolition des priviléges, réforme du code criminel, liberté de la presse, vote de l'impôt par la nation seule, telles sont les thèses qu'il soutient dès le principe avec une vigueur que n'altèrent pas les dédains de ses collègues. Répondant à ceux qui voulaient opposer des restrictions à la libre expansion de la pensée par la presse, il dit : « La liberté « de la presse est une partie inséparable de celle « de communiquer ses pensées. Vous ne devez « donc pas balancer à la déclarer franchement. » Et à propos des impôts : « Toute contribution « publique étant une portion des biens des ci- « toyens mis en commun pour subvenir aux « dépenses de la sûreté publique, la nation seule « a le droit d'établir l'impôt, d'en régler la na- « ture, la quotité, l'emploi et la durée. » — Absent de l'assemblée pendant la fameuse nuit du 4 août, il n'eut pas la joie d'assister aux grandes scènes qui l'ont signalée et en ressentit un amer chagrin. Mais, quelques semaines après, le roi ayant cru pouvoir suspendre la sanction des arrêtés rendus dans cette nuit, il prit sa revanche, s'éleva énergiquement contre cette prétention, et s'écria que la nation, représentée par l'assemblée, n'avait besoin, pour sa constitution, d'autre volonté que la sienne. Quelques jours auparavant, au moment où l'on venait d'adopter une proposition de Target, tendante à faire déclarer que le gouvernement était monarchique, il s'était levé et avait demandé que chacun pût discuter librement la nature du gouvernement qu'il convenait de donner à la France. Accueilli par les cris : *A l'ordre! à l'ordre!* il n'en avait pas moins insisté pour la prise en considération de sa motion, et l'appui de Mirabeau ne lui avait pas manqué dans cette circonstance. Ses tendances démocratiques se trouvaient donc bien nettement dessinées dès cette époque, et la cour le redoutait comme son plus acharné adversaire, d'autant plus terrible qu'elle le savait inaccessible à toute espèce de corruption. Chaque fois qu'une mesure antipopulaire était soumise à l'assemblée, il était le premier à la combattre, et plus d'une fois sa parole énergique fit échouer des propositions rétrogrades. C'est ainsi que dès le mois de juillet 1789, Lally-Tolendal ayant demandé qu'on déclarât mauvais citoyen quiconque aurait porté atteinte à la fidélité due au souverain ; que tout homme soupçonné, accusé, arrêté fût remis entre les mains de son juge naturel, et qu'enfin on n'admît dans les milices bourgeoises que les individus incapables de nuire à la patrie, il montra parfaitement combien ces dispositions étaient favorables à l'arbitraire et tout le parti que le gouvernement pourrait en tirer contre ceux qu'il savait lui être hostiles : « Il faut aimer la paix, dit-il, mais aussi il faut « aimer la liberté. » — Dans ce même mois de juillet tombaient sous les coups du peuple les murs de l'antique Bastille. La nouvelle en fut reçue par lui avec une vive satisfaction. Pourtant il ne désespérait pas encore de pouvoir concilier la cause populaire avec celle de la vieille monarchie; ce ne fut qu'un mois plus tard qu'il prévit que, dans un avenir prochain peut-être, il y aurait lieu de substituer à la royauté une autre forme de gouvernement. Quand le roi, accompagné de ses deux frères, vint sans escorte déclarer à l'assemblée nationale qu'il se fiait à elle, Robespierre fut touché; il ne s'en cache pas. Nous le reçûmes, écrit-il encore, « avec des applaudissements incroya- « bles, et le monarque fut reconduit de la salle « nationale à son château avec des démonstra- « tions d'enthousiasme et d'ivresse qu'il est im- « possible d'imaginer ». Le 17 juillet, Louis XVI s'étant décidé à se rendre au désir des Parisiens et à aller visiter sa bonne ville de Paris, il fut au nombre des députés chargés d'accompagner le roi, et il entra avec lui à l'hôtel de ville, où, raconte-t-il, le président des communes de Paris, M. Bailly, *le nouveau prévôt des marchands*, lui dit ces paroles libres dans un discours flatteur : « Vous deviez votre couronne à votre naissance, « vous ne la devez plus qu'à vos vertus et à la « fidélité de vos sujets. » Il avoue aussi qu'on prodigua au monarque les démonstrations de joie et de tendresse les plus expressives. Mais ses espérances de conciliation ne tardèrent pas à s'évanouir, et en présence des tentatives réactionnaires des partisans de la cour, incessamment renouvelées, une défiance suprême s'empara de lui. Dans la séance du 27 juillet, il

(1) Nous avons sous les yeux l'original de cette lettre, très-longue et très-curieuse, qui contient une appréciation remarquable des principaux membres de l'assemblée.

Digitized by Google

demanda avec M. Gouy d'Arcy que l'assemblée prît lecture des lettres saisies sur M. de Castelnau et dénoncées par le maire de Paris. Mais l'assemblée, attendu que les pièces en question paraissaient n'offrir aucun intérêt, déclara qu'il n'y avait point à délibérer. Quelque temps après, dans les discussions auxquelles donnèrent lieu l'arrestation et la mise en jugement de M. de Bezenval, il monta à la tribune pour réclamer l'application des principes qui doivent soumettre les criminels de lèse-nation aux tribunaux : « Voulez-vous calmer le peuple, parlez-« lui le langage de la justice et de la raison. « Qu'il soit sûr que ses ennemis n'échapperont « pas à la vengeance des lois, et les sentiments « de justice succéderont à ceux de sa haine. » Mirabeau et Barnave demandèrent avec lui que Bezenval passât en jugement, ce qui fut décidé par l'assemblée. — Cependant, au milieu des orages, avaient lieu les débats relatifs à la constitution. Déjà avaient été votés et soumis à la sanction royale la déclaration des droits et les premiers articles constitutionnels. Le jour même où la population parisienne, poussée par la crainte de la famine, se disposait à venir chercher le roi à Versailles, croyant ramener avec lui l'abondance et la sécurité, un message de Louis XVI informait l'assemblée qu'il accédait à la déclaration des droits et aux premiers articles décrétés de la constitution, mais sous la réserve expresse que le pouvoir exécutif aurait son entier effet entre les mains du monarque. Robespierre releva amèrement ce qu'il trouvait d'inconvenant dans cette adoption conditionnelle des droits de l'homme et des premiers articles de la constitution : « Est-ce au pouvoir exécutif à cri-« tiquer le pouvoir constituant de qui il émane? « s'écria-t-il. Il n'appartient à aucune puissance « de s'élever au-dessus d'une nation et de cen-« surer ses volontés. » La discussion à laquelle prirent part, dans le même sens, Duport, Pétion, Barère et Mirabeau, fut interrompue par l'invasion des femmes, ayant à leur tête Stanislas Maillard. Le rôle de Robespierre se borna dans cette circonstance à essayer de calmer leur effervescence. — L'assemblée était à peine installée à Paris, où elle était venue s'établir à la suite de la cour, qu'un événement cruel, le meurtre du boulanger François, dont l'assassin avait été puni sur-le-champ, jeta une sorte de consternation dans son sein. Plusieurs membres de la droite proposèrent un projet de loi martiale concernant les attroupements, déjà mise en avant dans une précédente séance. Robespierre, lui, demanda la formation d'un tribunal vraiment national, au lieu de ces décrets à double entente à l'aide desquels il pourrait être facile de faire immoler un peuple malheureux et sans défense par des soldats égarés : « Ce ne sont donc pas « des mesures violentes qu'il faut prendre, mais « des décrets sages pour découvrir la source de « nos maux, pour déconcerter la conspiration « qui, peut-être dans le moment où je parle, ne « nous laisse plus d'autre ressource qu'un dé-« vouement illustre. » Sa parole ne fut pas entendue dans l'assemblée, mais elle retentit au dehors, et sa popularité commença de prendre une immense extension. « La motion de M. Ro-« bespierre m'a frappé, écrivait à Loustalot un « membre du district de St-Jacques la Boucherie; « ses cris n'ont point été écoutés : l'éloquence « fastueuse l'a emporté sur l'éloquence de la « raison, et son énergie a été qualifiée d'irasci-« bilité, d'amour-propre. » Les débats relatifs à l'activité ou à la non-activité des citoyens, c'est-à-dire à leur participation ou à leur annihilation dans les affaires publiques vinrent encore grandir la réputation du député d'Arras. — Déjà au mois d'octobre, lors de la discussion des conditions requises pour être citoyen actif (électeur et éligible), il avait soutenu, contre le projet du comité, que tous les citoyens sans distinction de fortune devaient pouvoir prétendre à tous les degrés de représentation. Ce qu'il demandait en somme, c'était le suffrage universel. La motion ne fut pas accueillie. Au mois de janvier suivant, profitant des débats relatifs aux contributions publiques, il la reprit sous une autre forme, et faisant l'énumération de certaines communes, où il y avait à peine quatre citoyens actifs pour mille habitants, il demanda que l'exécution des conditions exigées pour la qualité de citoyen actif fût suspendue jusqu'à ce qu'on eût trouvé un mode convenable de répartition d'impôt, et que jusqu'à cette époque tous les Français fussent admissibles à tous les emplois publics, sans autre distinction que celle des vertus et des talents. Cette fois, il parlait au nom du comité des rapports; sa proposition fut renvoyée au comité de constitution. Mais il n'y avait pas que les prolétaires qui fussent éloignés du droit de participer aux affaires publiques. Il existait sous l'ancien régime deux classes d'hommes mis en dehors du droit commun, c'étaient les juifs et les comédiens. L'abbé Maury, dans un discours, ayant proposé de maintenir leur exclusion de la vie civile, Robespierre, au nom des principes, revendiqua en leur faveur : « Il « était bon qu'un membre de cette assemblée « vînt réclamer pour une classe trop longtemps « opprimée, » dit-il en parlant des comédiens. Et plus loin : « On vous a dit sur les juifs des « choses infiniment exagérées et souvent con-« traires à l'histoire.... Je pense qu'on ne peut « priver aucun des individus de ces classes des « droits sacrés que leur donne le titre d'hommes. « Cette cause est la cause générale. » Ce système, conforme d'ailleurs à la stricte équité et soutenu par Mirabeau, fut adopté par l'assemblée. — Il nous est impossible, dans une simple notice biographique, de signaler toutes les discussions auxquelles Robespierre prit part dans le

Digitized by Google

sein de l'assemblée constituante. Nous ne pouvons qu'indiquer les principales; elles suffisent du reste amplement pour bien montrer par quelles phases successives il passa, et comment, après avoir éprouvé d'abord tant de froideur et d'indifférence de la part de ses collègues, il arriva à exercer sur eux une influence décisive. Un seul peut-être avait eu dès l'origine conscience de sa force, c'était Mirabeau, qui disait de lui : « Cet homme ira loin, il croit tout ce « qu'il dit. » — Dans un plaidoyer prononcé à une époque où il était déjà question de la convocation des états généraux, il s'était élevé avec force contre les lettres de cachet et les détentions arbitraires. Le 13 mars 1790, les lettres de cachet étant à l'ordre du jour, il en profita pour témoigner son étonnement de ce que, depuis six mois, on n'avait pas encore prononcé sur la liberté de tant de malheureux, victimes du pouvoir arbitraire, et demanda la délivrance des détenus le jour même de la publication du décret et la publication de ce décret sous huit jours. L'assemblée décida dans ce sens, mais en ajournant à six semaines la liberté des détenus autres que ceux renfermés à l'occasion d'un crime ou pour cause de folie. Le mois suivant (on s'occupait de l'organisation judiciaire), il proposa l'établissement du jury en toutes matières, posant comme un point incontestable que les jurés sont la base la plus essentielle de la liberté. C'était aussi l'opinion de Sieyès et de Buzot. On sait qu'elle ne fut adoptée qu'en partie; il ne parut pas possible d'appliquer le jury en matière civile. Le 28 du même mois, attaquant le plan du comité de jurisprudence criminelle, en vertu duquel les conseils de guerre se trouvaient exclusivement composés d'officiers, il déclara qu'il lui paraissait impossible, au point de vue de la justice, qui voulait que les soldats, comme les autres citoyens, fussent jugés par leurs pairs, qu'on n'admît pas dans ces conseils un nombre de soldats égal à celui des officiers. — Dans le courant du mois de mai s'ouvrirent de solennelles discussions sur la question de savoir à qui devait appartenir le droit de déclarer la guerre ou de faire la paix. Elles tinrent durant huit jours toute la France attentive, car les plus brillants orateurs de l'assemblée y prirent part. Robespierre, avec Barnave, Reubell et même les ducs d'Aiguillon et de Broglie, voulait qu'à l'assemblée des représentants du peuple appartînt ce droit exorbitant. Ce fut dans le cours de cette discussion qu'ayant dit que le roi n'était pas le représentant, mais le commis, le délégué de la nation, il excita les violents murmures de tout le côté droit. Cherchant alors à expliquer sa pensée, il reprit : « Si mes expressions ont « affligé quelqu'un, je dois les rétracter; par « commis, je n'ai voulu entendre que l'emploi « suprême, que la charge sublime d'exécuter la « volonté générale. J'ai dit qu'on ne représente « la nation que quand on est spécialement chargé « par elle d'exprimer sa volonté. Toute autre « puissance, quelque auguste qu'elle soit, n'a « pas le caractère de représentant du peuple. Je « dis donc que la nation doit confier à ses repré- « sentants le droit de la guerre et de la paix. A « toutes ces réflexions j'ajoute qu'il faut délé- « guer ce pouvoir à celui qui a le moins d'inté- « rêt à en abuser. Le corps législatif n'en peut « abuser jamais; mais c'est le roi, armé d'une « puissante dictature, qui peut le rendre formi- « dable, qui peut attenter à la constitution. » Dans ce grand débat, il eut, comme on sait, pour contradicteur Mirabeau, dont la popularité en reçut un coup mortel, tandis que celle de son adversaire croissait toujours. L'assemblée ne donna raison ni à l'un ni à l'autre, et, par une sorte de transaction, décida en principe que ce droit appartenait à la nation, mais que la guerre ne pourrait être déclarée que par un décret du corps législatif, rendu sur une proposition formelle du roi. — Bientôt Robespierre eut à se prononcer sur une autre question qui devait passionner le pays, la question religieuse. Ce n'était pas un dévot, comme on l'a dit; mais, en pareille matière, il croyait à la nécessité de la plus large tolérance, aussi bien pour les fidèles que pour les incrédules. « Les prêtres, dit-il, « sont dans l'ordre social de véritables magis- « gistrats. » Il soutint donc : 1° qu'on ne devait conserver en France dans l'ordre ecclésiastique que les évêques et les curés; 2° que le peuple devait élire ses pasteurs comme il nommait ses autres magistrats; 3° que les traitements accordés aux évêques et aux curés devaient être subordonnés à l'intérêt général et non au désir d'enrichir ceux qui se destinaient aux fonctions ecclésiastiques. Voulant enfin rattacher les prêtres à la société par tous les liens, il demanda qu'ils fussent autorisés à se marier. Mais, au moment où il se disposait à examiner à fond ce dernier point, il fut interrompu par des murmures, que ne suffirent pas à couvrir quelques applaudissements, et n'ayant pu parvenir à dominer le bruit, il quitta la tribune. En toute occasion, on le vit se montrer assez favorable aux prêtres, dont il ne manqua jamais l'occasion non plus de blâmer sévèrement les erreurs et les fautes. Seulement, il désirait qu'on fût juste à leur égard, et plus d'une fois il prit la parole pour les défendre. C'est ainsi qu'il empêcha l'assemblée d'adopter un projet de loi rigoureux présenté contre eux par le député Alquier. C'est ainsi qu'il réclama la mise en liberté du curé d'Issy-l'Evêque et qu'interrompu bruyamment par quelques membres, il s'écria : « Est-ce donc « parce que celui que je défends est malheureux « et sans appui que l'on murmure? Combien « d'accusés ont été élargis sur des considérations « de liberté et d'humanité, quoique chargés de « soupçons autrement graves! Je ne m'y suis

Digitized by Google

« jamais opposé, parce que le sentiment d'huma-« nité balance en moi la crainte de voir la liberté « compromise; mais ici on ne m'objectera pas « sans doute l'intérêt de la liberté et le salut de « la société! » Dans une autre circonstance, on l'entendit proposer qu'il fût pourvu à la subsistance des ecclésiastiques n'ayant ni pensions ni bénéfices, après avoir vieilli dans le ministère, et qui à la suite d'une longue carrière n'avaient recueilli de leurs travaux que des infirmités. — Sa parole avait dès lors acquis une incontestable autorité sur l'assemblée, qui, dans la séance du samedi 19 juin, le nomma son secrétaire. Si la plupart du temps il soutenait des thèses et des principes agréables au peuple et de nature à exciter contre lui les grandes colères du parti royaliste, il n'hésitait pas non plus à prendre en main la cause des ennemis de son opinion quand elle lui paraissait conforme à la justice. Un décret ayant été lancé contre un des membres de l'extrême droite, M. de Toulouse-Lautrec, il critiqua vivement ce décret, en se fondant sur l'inviolabilité nécessaire de la représentation nationale, et conclut à ce que l'assemblée déclarât qu'aucun représentant ne pourrait être poursuivi sans l'intervention d'un acte du corps législatif autorisant la poursuite. Un autre jour, Mirabeau ayant attaqué violemment le prince de Condé et demandé qu'il fût déclaré traître à la patrie s'il ne désavouait pas sous trois semaines un manifeste qui lui était attribué, Robespierre combattit avec force la motion de Mirabeau, s'étonna que, parmi tant de coupables, on eût été chercher un homme qui, « attaché par toutes « les relations possibles aux abus de tout genre, « n'avait pas goûté nos principes », s'étonna surtout qu'on eût appelé l'attention de l'assemblée sur un manifeste qui n'était peut-être pas authentique, et sollicita ses collègues de ne point prendre en considération une motion « dangereuse » et de s'occuper uniquement des moyens de résister à la ligue des ennemis de la nation. Cet avis l'emporta malgré la véhémente réponse de Mirabeau, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. En revanche, quelques jours après, il faisait décréter un service funèbre en l'honneur des citoyens morts en défendant la patrie; s'opposait à la mise en liberté de l'abbé de Barmond, accusé d'avoir favorisé l'évasion du conspirateur Bonne Savardin; demandait, en blâmant énergiquement le contraste existant dans le code pénal maritime entre les peines portées contre les matelots et celles portées contre les officiers, que les mêmes fautes fussent punies des mêmes peines; venait au secours de Camille Desmoulins, que, sur la proposition de Malouet, l'assemblée avait déféré au Châtelet, et par deux fois, dans les séances du 31 août et du 3 septembre, prenait vigoureusement la défense de la garnison de Nancy, dont, selon lui, le patriotisme seul avait fait l'erreur. — Chose singulière! cet homme, qui paraissait ne vouloir que défendre la cause du peuple, combattait souvent des motions de nature à acquérir à ceux qui les eussent soutenues la bienveillance et la faveur des masses. Sous la constituante comme plus tard sous la convention, on le vit s'opposer à ce que le simple salarié fût dispensé de payer sa contribution. Pas de privilége ni en haut ni en bas. Ce serait d'ailleurs injurieux, pensait-il; chaque citoyen doit son obole à la patrie : « Ne privez pas la république « du denier de la veuve. » On le vit aussi s'élever contre la loi sur les émigrations, généralement demandée, non pas toutefois qu'il songeât beaucoup aux émigrants, mais parce qu'il la jugeait dangereuse, contraire à la raison et aux véritables intérêts du pays. Le seul amour de la justice et de l'équité semblait inspirer toutes ses paroles. L'abbé Maury, dont il était le constant adversaire, ayant demandé que les pièces de théâtre fussent préalablement soumises à la censure, il le combattit très-vivement, demanda à son tour le droit pour tous les citoyens d'ouvrir des théâtres, et repoussa comme arbitraire toute censure préalable, disant que l'opinion publique devait être le seul juge de ce qui était conforme au bien (séance du 13 janvier 1791). — Quand l'assemblée s'occupa d'organiser le jury en matière criminelle, il essaya de faire décréter que l'unanimité serait indispensable pour une condamnation, comme le meilleur moyen d'éviter désormais des erreurs judiciaires, et rappela à ce sujet que trois malheureux n'avaient, quelques années auparavant, échappé à l'échafaud que parce qu'un seul des magistrats chargés de les juger, l'illustre président Dupaty, avait pensé qu'ils n'étaient point coupables et s'était dévoué à leur salut. Un peu plus tard, au milieu des débats auxquels donna lieu la discussion du code pénal, il prit la parole pour demander... l'abolition de la peine de mort, qu'il avait déjà réclamée dans son discours sur les peines infamantes. C'était la première fois qu'une voix s'élevait si hautement en France pour réclamer la suppression de cette peine : « Effacez du code des Fran-« çais les lois de sang qui commandent des « meurtres juridiques et que repoussent leurs « mœurs et leur constitution nouvelle. » Puis, en terminant : « Toutes les idées se tiennent. « Les pays libres sont ceux où les droits de « l'homme sont respectés et où par conséquent « les lois sont justes. Partout où elles offensent « l'humanité par un excès de rigueur, c'est une « preuve que la dignité de l'homme n'y est pas « connue, que celle du citoyen n'existe pas; « c'est une preuve que le législateur n'est qu'un « maître, qui commande à des esclaves et qui « les châtie impitoyablement suivant sa fantaisie. « Je conclus à ce que la peine de mort soit « abrogée. » Mais sa voix ne fut pas écoutée, et cette peine, dont l'abolition eût été l'honneur de la révolution, resta inscrite dans nos codes. —

Digitized by Google

Jusqu'ici l'ascendant de Mirabeau avait été supérieur au sien, bien qu'en diverses circonstances il l'eût emporté sur lui; la mort de l'illustre orateur vint tout à coup lui laisser la place suprême et lui permettre de diriger en quelque sorte l'assemblée. Tantôt marchant d'accord avec Mirabeau, tantôt le combattant à outrance, il avait toujours professé pour lui une admiration sincère, et quand le directoire du département envoya une députation pour proposer à l'assemblée de décerner aux restes du grand tribun les honneurs du Panthéon, il appuya de tout son pouvoir cette proposition. Son influence allait se faire sentir coup sur coup dans les plus importantes délibérations. Par deux discours, en réponse à l'abbé Maury et à Malouet, qui s'opposaient à ce qu'Avignon fût distrait des domaines du pape, il parvint à faire décréter la réunion de cette ville à la France et mérita ainsi la reconnaissance du peuple avignonnais. Quelques jours après, il combattit avec la plus grande énergie les entraves mises par le projet de le Chapelier au libre exercice du droit de pétition. « Le droit de « pétition, dit-il, est le droit imprescriptible de « tout homme en société.... Ce n'est point pour « exciter à la révolte que je parle à cette tri- « bune, c'est pour défendre les droits des ci- « toyens, et si quelqu'un voulait m'accuser, je « voudrais qu'il mît toutes ses actions en paral- « lèle avec les miennes, je ne craindrais pas le « parallèle. » A plusieurs reprises, il revint sur cette question. On voulait contester ce droit de pétition aux citoyens non actifs : « Je défends « surtout les pauvres. Plus un homme est faible « et malheureux, plus il a besoin du droit de « pétition, et c'est parce qu'il est faible et mal- « heureux que vous le lui ôteriez! » L'assemblée finit par accorder ce droit à tout citoyen, à la seule condition toutefois qu'il fût exercé individuellement. Un peu plus tard, à propos de la question des colonies, il insista beaucoup pour que les hommes de couleur eussent absolument les mêmes droits que les blancs; il insista également pour que le mot *esclave* fût effacé des décrets de l'assemblée comme injurieux pour elle. Ce fut dans cette discussion qu'il prononça les mots célèbres : « Périssent les colonies s'il « doit vous en coûter votre bonheur, votre « gloire, votre liberté; si les colons veulent, par « les menaces, vous forcer à décréter ce qui « convient le plus à leurs intérêts. » Et non pas, comme on l'a trop souvent répété par erreur : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » Quelques jours auparavant, il avait vivement attaqué le plan d'organisation de la garde nationale comme contraire aux vrais principes de la liberté et de l'égalité. Le projet du comité avait singulièrement restreint les cadres, en éliminant les classes indigentes; il revendiqua pour chaque citoyen domicilié le droit de faire partie de la garde nationale. Suivant lui, elle devait être organisée de manière que le pouvoir exécutif ne pût en abuser et qu'il lui fût impossible à elle-même d'opprimer la liberté publique ou le pouvoir législatif. En conséquence, ses chefs ne devaient pas être nommés par le prince ni choisis parmi les officiers des troupes de ligne. Il s'éleva aussi contre l'abus des décorations militaires, bonnes, dit-il, à surexciter la vanité des uns, à humilier les autres, à avilir le peuple, à abaisser le caractère national et à enhardir les tyrans. Et comme à ce mot de *peuple*, une voix l'avait interrompue en s'écriant : « Par *peuple* « j'entends tous les citoyens. — Et moi aussi, « ajouta-t-il; seulement, en employant cette ex- « pression dans le sens restreint, je parle le lan- « gage de ceux qui ont si imprudemment partagé « cette nation en citoyens actifs et en citoyens « passifs. » Cette distinction, injurieuse pour une partie du pays, lui paraissait avoir l'inconvénient plus grave de tracer entre la bourgeoisie et le prolétariat une ligne de démarcation profonde, qu'il eût voulu effacer à tout jamais. — Le 15 mai, au moment où Thouret venait de donner lecture de l'article 7 du projet de loi sur l'organisation du corps législatif ainsi conçu : « Les membres de l'ancienne législature pour- « ront être réélus, » Robespierre demande tout à coup la parole pour une motion d'ordre, et, à la stupéfaction générale, propose à ses collègues de décréter que les membres de l'assemblée actuelle ne pourront être élus à la législature suivante. Sincères ou non, de bruyants applaudissements accueillirent cette motion dans toutes les parties de la salle. Déjà le mois précédent il avait fait rendre un décret par lequel nul membre de l'assemblée ne pouvait être promu au ministère pendant les quatre années qui suivraient cette session. Aux objections présentées et qui portaient surtout sur le danger de confier à des hommes inexpérimentés l'exercice de la constitution nouvelle, il répondit que les plus grands législateurs s'étaient fait un devoir de rentrer dans la foule des citoyens et de se soustraire même à la reconnaissance; qu'il serait étrange qu'une nation de vingt-cinq millions d'hommes se trouvât embarrassée pour en trouver sept cent cinquante dignes de recevoir et de conserver le dépôt sacré de la constitution; qu'il était important d'ailleurs d'élever une digue contre l'ambition de certains hommes, qui, par l'intrigue, l'habitude ou la facilité des peuples, parviendraient à se perpétuer dans les assemblées; qu'en conséquence, le principe de la non-réélection, loin de violer la liberté, était conservatoire de cette liberté même. C'est à la nation d'ailleurs qu'il convient de confier cette constitution, sortie non de la tête de tel ou tel orateur, mais du sein de l'opinion publique; elle est donc le patrimoine de tous. Et il ajouta ces paroles dignes d'être méditées : « Quant aux prétendus guides qu'une

Digitized by Google

« assemblée pourrait transmettre à celles qui la « suivent, je ne crois point du tout à leur utilité. « Ce n'est point dans l'ascendant des orateurs « qu'il faut placer l'espoir du bien public, mais « dans les lumières et dans le civisme des assem- « blées représentatives.... Quand les premiers « parviennent à maîtriser les délibérations, il n'y « a plus d'assemblée, il n'y a plus qu'un fan- « tôme de représentation. Alors se réalise le mot « de Thémistocle, lorsque, montrant son fils en- « fant, il disait : « Voilà celui qui gouverne la « Grèce ! Ce marmot gouverne sa mère ; sa mère « me gouverne ; je gouverne les Athéniens, et « les Athéniens gouvernent la Grèce. » Ainsi une « nation de vingt-cinq millions d'hommes serait « gouvernée par l'assemblée représentative, celle- « ci par un petit nombre d'orateurs adroits, et « par qui les orateurs adroits seraient-ils gouver- « nés quelquefois ? Je n'ose le dire. Je n'aime « point cette science nouvelle qu'on appelle la « tactique des grandes assemblées ; elle ressem- « ble trop à l'intrigue, et la vérité, la raison « doivent seules régner dans les assemblées « législatives. » Robespierre, en descendant de la tribune, fut l'objet d'une sorte d'ovation. Un député royaliste, nommé Tuault, dans l'accès de son enthousiasme, s'écria : « Je demande « l'impression de ce discours sublime ; » l'assemblée en vota l'impression par acclamation, et à la presque unanimité adopta la proposition du député d'Arras. Trois jours après, la question ayant été agitée de savoir si cette prohibition s'étendrait aux législatures suivantes, il reprit la parole pour soutenir que, les mêmes motifs subsistant, ils devaient conduire aux mêmes résultats, et surtout pour répondre aux amers reproches que Duport avait cru devoir adresser à l'assemblée au sujet de son dernier vote : « Je suis convaincu, dit-il, que le décret « de lundi n'a pas affaibli l'estime de la nation « pour ses représentants actuels. Tout est perdu « si on ne réélit pas, a-t-on dit.... Je me rassure, « parce que je crois que la France peut subsister « quoique quelques-uns d'entre nous ne soient « ni législateurs ni ministres. Je ne vois pas que « l'ordre social soit désorganisé, comme on l'a « prétendu, précisément parce que l'incorrupti- « bilité des représentants du peuple sera garantie « par des lois sages.... Dans tous les cas, nous « saurons consommer, s'il le faut, le sacrifice « que nous avons plus d'une fois offert à la pa- « trie. Nous passerons, les cabales des ennemis « passeront : les bonnes lois, le peuple, la liberté « resteront. » Ce discours, qui avait été à diverses reprises interrompu par les applaudissements, excita plus d'enthousiasme encore que le précédent, et l'assemblée décida que son décret de l'avant-veille était également applicable à toutes les législatures. — Robespierre jouissait alors d'une popularité extraordinaire, qui devait ne faire que croître jusqu'au jour de sa fin tragique. Les journaux célébraient à l'envi ses vertus, ses talents, son courage, son éloquence, et le peuple l'avait salué du nom d'*incorruptible*, qui lui restera dans l'histoire. Grande était son influence sur l'assemblée ; tout récemment encore, il venait d'en faire l'épreuve en la faisant passer à l'ordre du jour sur la proposition de déférer à la justice une lettre de l'abbé Raynal injurieuse pour les représentants du pays, sauvant ainsi l'abbé par une compassion dédaigneuse. Mais c'était surtout aux jacobins qu'il exerçait un immense empire. Membre de cette société célèbre depuis son origine, il était resté dans son sein quand plusieurs de ses collègues l'avaient désertée pour fonder un club réactionnaire, et il en était devenu l'orateur par excellence. Dès le mois de mars 1790, ses membres, à l'unanimité, l'avaient nommé leur président, et cet hommage passager l'avait vivement et doucement ému : « Je trouve un dédommagement « suffisant de la haine aristocratique qui s'est « attachée à moi dans les témoignages de bien- « veillance dont m'honorent tous les bons ci- « toïens, » écrivait-il à un de ses amis, le 1er avril de la même année. « Je viens d'en recevoir un « récent de la part de la société des *amis de la* « *constitution*, composée de tous les députés pa- « triotes de l'assemblée nationale et des plus « illustres citoïens de la capitale ; ils viennent de « me nommer président de cette société.... » Inutile de dire qu'il y était l'âme de toutes les grandes discussions, et là l'imposante figure de Mirabeau fut souvent éclipsée par la sienne. Au mois de juin 1791, la question du licenciement des officiers de l'armée nommés sous l'ancien régime et fort suspects par conséquent de n'aimer pas le nouveau, ayant été discutée au club dans une séance solennelle, et résolue affirmativement, Robespierre fut chargé de la porter à la tribune nationale ; il le fit avec son énergie accoutumée. Soutenue par Rœderer, son opinion ne fut pas accueillie, et l'assemblée déclara qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur son projet. Mais, en revanche, un double triomphe lui était réservé dans ce même mois. Les électeurs de Versailles et de Paris le nommèrent en même temps accusateur public du département. Il déclina avec regret l'honneur que lui faisaient « ses chers citoyens de Versailles », et il les en remercia par une longue lettre où il leur exprimait tous ses sentiments de gratitude. Mais il ne crut pas pouvoir refuser la place d'accusateur public du département de Paris. A ce sujet, il écrivait encore à l'un de ses amis d'Arras, confident de ses plus intimes pensées : « Les électeurs « de Paris viennent de me nommer accusateur « public du département de Paris, à mon insçu et « malgré les cabales. Quelque honorable que soit « un pareil choix, je n'envisage qu'avec frayeur « les travaux pénibles auxquels cette place im- « portante va me condamner, dans un temps où

Digitized by Google

« le repos m'étoit nécessaire.... Mais, ajoute-t-il avec une sorte de tristesse et un étrange pressentiment : « Mais je suis appelé à une destinée « orageuse, il faut en suivre le cours; jusqu'à « ce que j'aie fait le dernier sacrifice que je « pourrai offrir à ma patrie. » Il venait à peine d'être appelé à ces importantes fonctions que le roi et sa famille quittaient les Tuileries et Paris. On sait avec quelle stupéfaction mêlée de colère l'assemblée reçut cette nouvelle. Les royalistes constitutionnels imaginèrent de croire à un enlèvement, et par la bouche de Thouret, ils proposèrent des mesures sévères contre les auteurs et les complices de cet enlèvement. Mais Robespierre, lui, crut devoir faire remonter au roi lui-même la responsabilité de cette évasion. Il demanda donc l'ajournement du décret, en faisant entendre qu'il y avait une question plus importante à discuter prochainement. Cette question c'était, dans sa pensée, celle de l'inviolabilité du roi. En effet, le surlendemain, le comité de constitution ayant proposé à l'assemblée de nommer trois commissaires choisis dans son sein pour recevoir les déclarations de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Robespierre combattit cette proposition comme contraire à l'égalité et, de concert avec Chabroud, Buzot et Bouchotte, insista pour que le roi et la reine fussent interrogés comme de simples citoyens, dans la forme ordinaire, par des officiers de l'ordre judiciaire. « Le roi, dit-il, est un citoyen comptable à la « nation, et en qualité de premier fonctionnaire « public, il doit être soumis à la loi. » Le mois suivant, dans la séance du 14 juillet, il attaqua résolûment l'inviolabilité royale. Suivant lui, les ministres ne pouvaient répondre d'un acte tout à fait personnel au roi. S'il n'était pas coupable, il n'y avait pas de délit et, par conséquent, de complices. Il fallait prononcer sur tous les coupables ou les absoudre tous; mais ce serait une lâcheté, continuait-il, que de sacrifier les coupables faibles au coupable puissant. « Si j'étais « réduit à voir les mesures du comité triompher, « je voudrais me déclarer l'avocat des gardes du « corps, de madame Tourzel, de Bouillé lui-« même. » En terminant, il proposa que le vœu de la nation fût consulté, et que l'assemblée levât la suspension mise à l'élection des membres de la prochaine assemblée législative. Dans la même séance, il reprit la parole pour s'opposer à ce que la constitution fût présentée au roi. Et cependant, cet homme qui venait de se prononcer si énergiquement pour la mise en jugement de Louis XVI hésitait encore à cette époque quand il était question de changer la forme du gouvernement. On lui faisait trop d'honneur, disait-il aux jacobins, en le traitant de républicain. Le mot *république* pouvait, selon lui, s'appliquer à tout gouvernement d'hommes libres. « Qu'est-ce que la constitution actuelle? C'est « une république avec un monarque. Elle n'est « ni monarchie ni république, elle est l'une et « l'autre. » Danton, à cette époque, faisait entendre à peu près le même langage et se contentait de tonner contre l'inviolabilité royale. On était alors au 16 juillet. Robespierre, en s'exprimant ainsi, se montrait donc opposé, au moins implicitement, à la pétition fameuse rédigée par Laclos, par laquelle on se disposait le lendemain à demander la déchéance, et qui allait être arrosée de tant de sang français. Il dit formellement le 15 : « Quant à la pétition de M. Laclos, elle me « paraît devoir être, sinon rejetée, du moins « modifiée. » Mais les déplorables massacres du Champ de Mars, qui peut-être eussent été évités si l'on avait adopté son avis, lui causèrent une douloureuse impression; il en combattit plus énergiquement, au sein de l'assemblée nationale, ceux qui demandaient qu'on renforçât l'autorité royale. Toutefois, le 1er août, il faisait entendre aux jacobins des paroles de conciliation : « Ah! « citoyens, qui que vous soyez, hâtez-vous d'en-« sevelir dans l'oubli cet horrible jour.... Veillez « sur les ennemis de la patrie, sur ses faux amis; « que les factieux soient partout confondus; que « la paix et la justice l'emportent; que la liberté, « brillante des charmes de la vertu, attire tous « les cœurs, réunisse tous les partis, nos vœux « seront remplis. » Le jour même de ces regrettables événements, un grand changement s'opéra dans la vie de Robespierre. Jusque-là il avait demeuré isolé dans un petit appartement de la rue Saintonge, au Marais, vivant d'un tiers de ses appointements de député et abandonnant les deux autres tiers à sa famille. Dans la soirée du 17, comme on craignait que la cour et les ministres ne se portassent à quelque extrémité sur les meilleurs patriotes, M. et madame Roland l'engagèrent à venir habiter chez eux; mais il préféra l'hospitalité qui lui fut offerte par le menuisier Duplay, son admirateur passionné, qui allait devenir son ami le plus cher, et dont, jusqu'à sa mort, il ne devait plus quitter la maison. La veille de cette journée fatale, il avait demandé à l'assemblée que Monsieur, frère du roi, fût enveloppé dans les poursuites ordonnées contre Bouillé, se fondant sur ce qu'il y avait à son sujet des indices au moins aussi graves que ceux invoqués à l'égard de madame de Tourzel. Dans les derniers mois de la constituante, réagissant de toute son énergie contre les efforts tentés par les royalistes de l'assemblée pour consolider le trône, si fort ébranlé depuis la fuite de Varennes, il se montra plus âpre, plus incisif. Le 10 août, il contesta de nouveau formellement au roi le titre de représentant de la nation. « Le corps « législatif seul, dit-il, a la proposition et la con-« fection de la loi, sauf une espèce de remède « ou de ressource que l'on a cru devoir donner « en conférant au roi le pouvoir de la sanction. » Le lendemain, dans la discussion sur la révision de la constitution, revenant encore sur l'inju-

Digitized by Google

rieuse distinction établie entre les citoyens actifs et les citoyens non actifs, il soutint que la société n'avait le droit d'imposer aucune condition à l'éligibilité, attendu d'ailleurs, qu'il avait été reconnu, dans la déclaration des droits, que tous les citoyens étaient admissibles à toutes les fonctions, sans autre distinction que celles des vertus et des talents. « Que nous importe qu'il n'y ait « plus de noblesse féodale, s'écria-t-il, si vous y « substituez une distinction plus réelle, à laquelle « vous attachez un droit politique? Et que « m'importe à moi qu'il n'y ait plus d'armoi- « ries, s'il faut que je voie naître une nouvelle « classe d'hommes à laquelle je serai exclusive- « ment obligé de donner ma confiance? Aristide « obtint seul, par sa vertu, les suffrages de toute « la Grèce; quel eût été à son égard le résultat « d'un système semblable à celui du comité? « C'est que le fils de ce grand homme, précisément « parce que son père, après avoir administré « les deniers publics, serait mort sans laisser de « quoi se faire enterrer, n'aurait pas seulement « pu être électeur. Il n'eût pas été possible à « Rousseau de trouver accès dans une assemblée « électorale, et cependant il a éclairé l'huma- « nité, et son génie puissant a préparé vos tra- « vaux : d'après les principes des comités, nous « devrions rougir d'avoir élevé une statue à un « homme qui ne payait pas un marc d'argent. » Son système fut encore repoussé, malgré les applaudissements avec lesquels on accueillit ses paroles; il fallait la chute complète de la monarchie pour le faire triompher. Il ne fut pas plus heureux, le 15, en attaquant le projet du comité qui donnait aux ministres le droit d'assister aux délibérations du corps législatif, et de parler sur tous les objets soumis à la discussion. A la fin du même mois, il prononçait deux discours d'une importance capitale en faveur de la liberté de la presse, à laquelle on voulait apporter des entraves dans l'intérêt des fonctionnaires publics. Il accusa le comité d'anéantir la liberté sous prétexte de réprimer des abus. La presse libre, disait-il, est la meilleure garantie contre les usurpations du pouvoir, et si vous y portez atteinte, vous consacrez de nouveau le despotisme. Il proposait donc qu'à l'exemple de l'Amérique, le droit de poursuite pour diffamation ne fût accordé qu'aux personnes privées, et qu'à moins d'avoir formellement provoqué la désobéissance à la loi, tout citoyen pût, sans être exposé à aucune action, publier ses opinions. Quelques semaines plus tard, il défendait énergiquement contre les attaques de le Chapelier les sociétés populaires dont la liberté, selon lui, se rattachait à celle de la presse. Il prononça à ce sujet un long discours dans lequel il laissait voir avec plus de transparence ses tendances républicaines. Avec une sorte d'inspiration prophétique, il dit : « Pour moi, « quand je vois que la constitution naissante a « encore des ennemis intérieurs et extérieurs,... « quand je vois l'intrigue, la fausseté, sonner « en même temps l'alarme, semer les troubles « et la discorde; lorsque je vois les chefs des « factions opposées combattre moins pour la « cause de la révolution que pour envahir le « pouvoir et dominer sous les yeux du monar- « que; lorsque, d'un autre côté, je vois le zèle « exagéré avec lequel ils prescrivent l'obéissance « aveugle, en même temps qu'ils proscrivent « jusqu'au mot de liberté; que je vois les moyens « extraordinaires qu'ils emploient pour tuer l'es- « prit public, en ressuscitant les préjugés, la lé « gèreté, l'idolâtrie, je ne crois pas que la révo- « lution soit finie. » Il fallait, suivant lui, enlever à la famille royale le plus d'influence possible, afin de rendre la royauté moins dangereuse à la liberté publique; on le vit successivement s'opposer avec force à ce qu'on rétablît la garde du roi; demander que les personnes de la famille royale n'eussent d'autres droits et d'autres qualifications que ceux des simples citoyens; que le droit de grâce fût exercé dans les formes légales de la justice, et non délégué au roi; enfin que celui-ci fût obligé d'accepter la constitution par oui ou par non. Et à propos de cette constitution, « je demande, disait-il, le 1er septembre « (c'était le dernier mois de la laborieuse session « de l'assemblée nationale), je demande que « chacun de nous jure qu'il ne consentira jamais « à composer avec le pouvoir exécutif sur aucun « article de la constitution, et que quiconque « osera faire une semblable proposition soit dé- « claré traître à la patrie. » Peu de jours après, il reprocha avec beaucoup d'amertume à Lameth et à Barnave de chercher à faire révoquer le décret de l'assemblée sur les colonies, un de ceux qui, suivant lui, l'avaient le plus honorée, parce qu'il était l'expression même des vrais principes de l'humanité et de la justice. Le 17 septembre, il parla encore au sujet d'un décret de prise de corps rendu contre Danton, qu'on voulait mettre à exécution au sein même de l'assemblée électorale dont il faisait partie, et il demanda une loi sur le respect dû aux assemblées électorales. — Lorsque, le dernier jour du mois de septembre, le président Thouret eut proclamé que l'assemblée avait terminé sa mission, une scène étrange se passa à la porte de la salle. Là le peuple attendait, des couronnes de chêne à la main. Quand il aperçut Robespierre et Pétion, qui jusqu'alors n'avait cessé d'être en parfaite communauté d'opinions avec son collègue, il les leur mit sur la tête, les fit monter dans un carrosse dont les chevaux avaient été dételés, et les ramena en triomphe chez eux, en criant : « Voilà « les véritables amis, les défenseurs des droits « du peuple. » — Après la clôture de la session, Robespierre retourna dans son pays, qu'il n'avait pas revu depuis plus de deux ans, et là aussi il fut l'objet d'une véritable ovation. Le 16 octobre, il écrivait à son hôte et ami Duplay : « De Ba-

Digitized by Google

« paume, plusieurs officiers des deux corps, « joints à une partie de la garde nationale d'Ar- « ras qui étoient venus à ma rencontre, me re- « conduisirent à Arras, où le peuple me reçut « avec les démonstrations d'un attachement que « je ne puis exprimer et auquel je ne puis songer « sans attendrissement. » Son absence dura environ deux mois. De retour à Paris, il partagea son temps entre ses occupations comme accusateur public près le tribunal criminel de la Seine, poste auquel l'avaient appelé les électeurs de Paris, et la tribune des jacobins. Le jour où il reparut au sein de la société, Collot d'Herbois présidait; à l'entrée de Robespierre, il se leva et dit : « Je demande que ce membre de l'assem- « blée constituante, justement surnommé l'in- « corruptible, préside la société. » Cette motion ayant été adoptée par acclamation, Robespierre fut invité à prendre le fauteuil. Ce fut ce jour-là qu'après avoir exprimé son opinion au sujet de l'émigration, qui commençait à devenir menaçante sur nos frontières, il dénonça l'empereur d'Autriche, les électeurs de Mayence, de Trèves, de Spire et de Cologne comme les grands ennemis de la France. La liberté, s'écria-t-il, ne peut se conserver que par le courage et par le mépris des tyrans. « Il faut dire à Léopold : Vous violez « le droit des gens en souffrant les rassemble- « ments de quelques rebelles que nous sommes « loin de craindre, mais qui sont insultants « pour la nation. Nous vous sommons de les « dissiper dans tel délai... Il faut tracer autour « de lui le cercle que Popilius traça autour de « Mithridate. » Et cependant, en principe, il n'était point partisan de la guerre, telle du moins que la voulaient les gens de la cour ou les hommes qu'on commençait déjà d'appeler les girondins, et avec lesquels, au temps de l'assemblée constituante, il avait presque toujours marché d'accord. Au mois de décembre 1791, Isnard à l'assemblée législative, Brissot aux jacobins avaient fait retentir la tribune des paroles les plus belliqueuses, et leurs discours avaient porté au suprême degré l'exaltation des esprits. Au risque de compromettre sa popularité, Robespierre essaya de calmer l'effervescence publique et de signaler les dangers d'une guerre intempestive. Il déclara que quant à lui, s'il était maître de disposer à son gré des forces de la France, il y a longtemps qu'il aurait envoyé des troupes contre des citoyens rebelles et les souverains qui souffraient sur nos frontières leurs rassemblements armés. Mais la guerre dirigée par une cour évidemment hostile aux principes de la révolution lui semblait la chose la plus dangereuse. C'est en effet, dit-il, la guerre de tous les ennemis de la constitution française contre la révolution, lesquels sont de deux espèces, ceux du dedans et ceux du dehors. « Peut-on raisonna- « blement, ajouta-t-il, compter au nombre des « ennemis du dedans la cour et les agents du « pouvoir exécutif? Je ne puis résoudre cette « question, mais je remarque que les ennemis « du dehors, les rebelles français et ceux qui « passent pour vouloir les soutenir, prétendent « qu'ils ne sont les défenseurs que de la cour de « France et de la noblesse française. » La conclusion des trois grands discours qu'il prononça sur cette question de la guerre, et qui furent le véritable point de départ de sa longue querelle avec les girondins, était qu'en effet il fallait faire la guerre aux rois, une guerre terrible et décisive, mais qu'il n'était pas opportun de la faire actuellement; qu'il fallait auparavant fabriquer des armes, armer le peuple, punir les ministres coupables, réprimer les prêtres séditieux, empêcher la ruine de nos finances, et susciter ensuite une guerre nationale contre tous les ennemis de la révolution. A la suite de ces débats, et après deux discours ardents prononcés contre lui aux jacobins par Brissot et Guadet, Robespierre crut devoir donner sa démission d'accusateur public, préférant servir la révolution plus comme simple citoyen que comme fonctionnaire. Au reste, à propos de cette lutte naissante entre lui et les hommes de la Gironde, il y a une remarque à faire, que pour être juste il ne faut point passer sous silence : c'est que tandis que ceux-ci adoptaient toutes les modes nouvelles qui pouvaient flatter les instincts grossiers du peuple, Robespierre au contraire, par sa tenue grave et ses paroles pleines de convenance, lui prêcha toujours d'exemple le respect de lui-même. Cela se vit bien le 19 mars aux jacobins, quand le ministre girondin Dumouriez vint, coiffé du bonnet rouge, promettre à la société d'agir en bon patriote. Au moment où, la tête nue et les cheveux poudrés, Robespierre se dirigeait vers la tribune pour lui répondre, un *sans-culotte* lui mit un bonnet rouge sur la tête; aussitôt il arracha le bonnet et le jeta par terre, à la stupéfaction générale, témoignant par là combien peu il était disposé à flatter bassement la multitude. Ainsi on le verra plus tard, au sein même de la convention, s'élever avec indignation contre les habitudes cyniques de certains membres qui montaient à la tribune la casquette sur la tête, les habits débraillés, et semblaient prendre à tâche de déconsidérer l'assemblée par une tenue indécente. — Après avoir donné sa démission d'accusateur public, Robespierre fonda un journal, *le Défenseur de la constitution*, de cette constitution dont il avait combattu de tout son pouvoir certaines parties. Il n'entendait pas la défendre, il est vrai, à la manière de ceux qui n'en invoquaient la lettre que pour en tuer les principes et l'esprit, mais bien contre les entreprises possibles de la cour, « convaincu, dit-il, que le salut public « nous ordonne de nous réfugier à l'abri de la « constitution pour repousser les attaques de « l'ambition et du despotisme ». Ce journal lui servit aussi à se défendre lui-même contre les

Digitized by Google

agressions des girondins, qui, chaque jour, devenaient plus vives, plus pressantes. Cependant, les tiraillements auxquels donnait lieu l'exécution sincère de la constitution l'amenèrent à penser qu'il y avait de profondes modifications à y introduire. Il ne paraît pas qu'il ait pris la moindre part aux événements du mois de juin; on n'en saurait dire autant de ceux du mois d'août, non qu'il se soit mêlé directement à la lutte; il n'était pas l'homme des insurrections populaires, et il eût mieux aimé que la révolution se fît par le corps législatif. Dès le mois de juillet, il avait nettement posé, dans son journal et à la tribune des jacobins, la question de la déchéance et de la convocation d'une convention nationale. « Est-ce « bien Louis XVI qui règne, avait-il écrit, non, « ce sont tous les intrigants qui s'emparent de « lui tour à tour. Dépouillé de la confiance pu- « blique, qui seule fait la force des rois, il n'est « plus rien par lui-même.... Au-dessus de toutes « les intrigues et de toutes les factions, la nation « ne doit consulter que les principes et ses droits. « La puissance de la cour une fois abattue, la « représentation nationale régénérée, et surtout la « nation assemblée, le salut public est assuré. » Le 10 août, le peuple fit violemment ce qu'il eût voulu voir exécuter par la puissance législative. Dans le douzième et dernier numéro de son journal, il le félicita de son heureuse initiative et complimenta l'assemblée d'avoir enfin effacé, au bruit du canon qui détruisait la vieille monarchie, l'injurieuse distinction établie malgré lui par la précédente assemblée entre les citoyens actifs et les citoyens non actifs. Quant aux vainqueurs, il les engageait à tirer de leur triomphe des résultats dignes d'une grande nation. « Vous ne serez heureux, leur dit-il, que « quand vous aurez des lois; vous n'aurez des « lois que quand la volonté générale sera en- « tendue et respectée, et quand les délégués du « peuple ne pourront plus la violer impunément « en usurpant la souveraineté. » Nommé, dans la soirée du 10, membre du nouveau conseil général par sa section (celle de la place Vendôme), il alla, à la tête de cette section, prier l'assemblée législative de décréter qu'à la place de la statue de Louis XIV, on érigerait sur la place Vendôme un monument en l'honneur des citoyens morts en combattant pour la liberté; puis, au nom de la commune, il reparut bientôt devant l'assemblée pour lui demander la formation d'un nouveau directoire du département et la punition des coupables qui avaient provoqué les derniers événements. Elu président du tribunal institué pour juger les conspirateurs, il donna immédiatement sa démission, en disant qu'il ne pouvait être juge de ceux qu'il avait dénoncés, et qui, « s'ils étaient les ennemis de la patrie, s'étaient « aussi déclarés les siens (1). » Membre également de l'assemblée électorale chargée de choisir les députés à la convention nationale, il prit peu de part aux délibérations de la commune, et le bruit des affreux massacres de septembre vint le frapper au milieu de ses fonctions d'électeur. A cette nouvelle, raconte un témoin oculaire, il courut avec le maire de Paris, Pétion, qui ne s'était pas encore séparé de lui, chez le ministre de la justice Danton, afin de le conjurer d'arrêter le cours de ces horribles attentats. Peu satisfait des réponses évasives du ministre, il se rendit au conseil général où, avec Deltroy et Manuel, il reçut la mission d'aller protéger la prison du Temple, qui fut en effet épargnée par le peuple (1). Cela n'empêcha pas un député de la Gironde, dont les principaux membres étaient alors au pouvoir, de l'accuser plus tard d'avoir trempé indirectement dans ces néfastes journées. Mais personne n'éleva la voix pour le démentir quand, du haut de la tribune de la convention, il s'écria : « Ceux qui ont dit que j'avais *eu la moin-* « *dre part* aux événements de septembre sont « des hommes excessivement crédules, ou exces- « sivement pervers. Quant à l'homme qui a cru « pouvoir imprimer impunément que je les avais « dirigés, je me contenterais de l'abandonner « au remords, si le remords ne supposait une « âme. » — Jusqu'ici, en effet, rien de sanglant n'apparaît ni dans ses actes ni dans ses paroles. Maintenant, jusqu'où doit aller, devant l'histoire, sa part de responsabilité dans les mesures sévères, terribles, que bientôt après la convention crut devoir prendre ou ratifier? c'est ce dont le lecteur jugera d'après ce récit, écrit, nous le répétons, d'après les seules sources officielles et originales. — Nommé membre de la convention nationale par les électeurs de Paris, il fut, dès les premières séances, l'objet d'une violente accusation de la part des hommes de la Gironde. Déjà Guadet, aux jacobins, lui avait reproché amèrement d'être l'idole du peuple et l'avait exhorté, en quelque sorte, à se soustraire par l'ostracisme à cette idolâtrie. Lasource l'accusa d'aspirer à la dictature, au moment même où, dans un nouveau journal intitulé *Lettres à mes commettants*, il venait d'écrire ces mots significatifs : « Donner « au gouvernement l'énergie nécessaire pour « soumettre les individus à l'empire de la volonté « générale et cependant empêcher qu'il ne puisse « en abuser : tel est le grand problème que le « législateur doit résoudre.... La maladie mor- « telle du corps politique, ce n'est point l'anar- « chie, c'est la tyrannie.... Le premier des soins « de la convention doit être de garantir les droits « des citoyens et la souveraineté du peuple con- « tre le gouvernement même qu'elle doit éta- « blir. » A l'accusation dirigée contre lui, il opposa toute sa vie passée. « La meilleure réponse « à de vagues accusations est de prouver qu'on

(1) Lettre insérée dans le *Moniteur* du 23 août 1792.

(1) Archives de la ville de Paris, v. 22, carton 0. 7. 0.

Digitized by Google

« a toujours fait des actes contraires. Loin d'être « ambitieux, j'ai toujours combattu les ambitieux. « Ah! si j'avais été l'homme de l'un de ces partis « qui plus d'une fois tentèrent de me séduire; si « j'avais transigé avec ma conscience et trahi la « cause du peuple, je serais à l'abri de toutes « persécutions.... » Puis d'accusé devenant accusateur, il reprocha à ses adversaires de vouloir faire de la république française un amas de républiques fédératives, et termina en demandant que la convention déclarât que la république formerait un Etat unique, soumis à des lois constitutionnelles uniformes. Barbaroux s'étant levé ensuite pour signer la dénonciation faite contre Robespierre, en se fondant sur ce qu'un jour Panis l'avait proposé comme l'homme vertueux qui devait être dictateur de la France, Panis lui donna un démenti formel qu'il ne releva point. L'assemblée passa à l'ordre du jour sur ces différentes inculpations et proclama à l'unanimité, conformément à la motion de Robespierre, l'unité et l'indivisibilité de la république française. — Un mois plus tard, l'accusation fut reprise avec plus d'acharnement encore par Louvet. La haine des girondins contre Robespierre s'était exaltée à la lecture des critiques qu'il avait insérées dans son journal sur la proposition faite par Buzot qu'une garde particulière, recrutée dans tous les départements, fût donnée à la convention. L'attaque avait été habilement ménagée par Buzot, Rebecqui et Barbaroux, et la convention paraissait toute disposée à accueillir favorablement une nouvelle dénonciation, quand Louvet, tirant de sa poche ce que madame Roland appelait la *Robespierride*, demanda à accuser de nouveau Robespierre. Voici les principaux griefs que, dans un discours préparé de longue main, le frivole auteur de *Faublas* fit valoir pour obtenir que, *sans désemparer*, la convention frappât d'un acte d'accusation l'adversaire de son parti : sans cesse on l'avait vu occuper la tribune des jacobins; il était proclamé l'homme le plus vertueux de France, l'idolâtrie dont un citoyen était l'objet pouvait être mortelle à la patrie; on l'entendait vanter constamment la souveraineté du peuple, en ajoutant qu'il était peuple lui-même; il avait abdiqué le poste périlleux d'accusateur public, il avait enfin menacé l'assemblée législative du tocsin et provoqué à l'assassinat des individus et de la liberté. Malgré le vide de ces accusations, une partie de la convention applaudit au discours de Louvet, que le ministre de l'intérieur Roland fit répandre dans les provinces à quinze mille exemplaires. Robespierre, pris à l'improviste, demanda et obtint huit jours pour répondre. Louvet lui avait donné beau jeu. Au jour dit, en effet, il n'eut pas de peine à prouver qu'à l'époque où l'on prétendait qu'il exerçait pour ainsi dire la dictature, toute la puissance était entre les mains de ses adversaires; que, dans la seule entrevue qu'il eût eue avec Marat, il lui avait vivement reproché de révolter les amis de la liberté autant que les partisans de l'aristocratie, par ses articles d'une violence insensée. Il s'étonna avec raison qu'on lui fît un crime d'avoir abandonné volontairement la place lucrative et nullement périlleuse d'accusateur public, rappela qu'un mois avant la révolution du 10 août il avait réclamé dans son journal la convocation d'une convention nationale, se défendit facilement d'avoir provoqué à l'assassinat, et, insistant sur les attaques de son accusateur contre le conseil de la commune, il ne manqua pas d'ajouter qu'une des affiches de la *Sentinelle*, rédigée par M. Louvet, commençait par ces mots : « Honneur au conseil général,... il a sauvé la « patrie! » C'était le temps des élections, continua Robespierre. Après avoir reproché à ses adversaires de ne parler de dictature que pour l'exercer eux-mêmes sans frein, il termina par un appel à la conciliation, ne demandant d'autre vengeance contre ses calomniateurs « que le « retour de la paix et le triomphe de la liberté ». Cette réponse sobre, modérée, pleine de tact et de mesure, entraîna l'assemblée, qui, à la presque unanimité, en ordonna l'impression. Après quoi, sur la proposition de Barère, elle enterra sous l'ordre du jour pur et simple l'accusation de Louvet; et Robespierre, que ses ennemis avaient cru écraser, vit son ascendant et sa popularité prendre, à partir de ce jour, des proportions plus considérables encore. Aux jacobins, son triomphe excita un enthousiasme indescriptible. Manuel fit son panégyrique; un de ses futurs proscripteurs, Merlin (de Thionville), tonna contre Roland, qui avait inondé les départements des diatribes de Brissot, de Buzot et de Louvet, et l'on entendit Garnier (de Saintes) comparer Barbaroux à un reptile évitant les regards de l'aigle. Mais sa victoire ne fut pas sans être mélangée d'amertume, car elle fut cause de sa scission avec le maire de Paris, qui, après avoir si longtemps marché d'accord avec lui, crut devoir, en cette circonstance, prendre parti pour ses adversaires et publier, dans le *Moniteur* du 10 novembre 1792, un long factum que l'ordre du jour adopté par la convention ne lui avait pas permis de prononcer. Robespierre, le cœur ulcéré, répondit cependant avec une modération singulière, se contenta d'employer contre Pétion l'arme du ridicule et de la raillerie. Le maire de Paris s'en étant plaint avec une vivacité très-grande, Robespierre lui adressa une seconde réponse, plus incisive, plus mordante, et cette fois la brouille fut complète. Cependant, à la convention, il fit encore entendre des paroles de conciliation, et, après avoir demandé, dans la séance du 30 novembre, que l'assemblée statuât promptement sur le roi, il exprima le vœu qu'elle s'occupât des subsistances, dont la rareté commençait à devenir inquiétante, et qu'elle déposât à jamais « toutes les « haines et les préventions particulières ». Vœu

Digitized by Google

inutile ! la lutte entre la Gironde et la Montagne s'envenimait chaque jour et ne devait se terminer que par l'extermination d'un des deux partis. Mais d'où partirent les attaques passionnées et les premiers traits empoisonnés? La justice nous commande bien de le dire, elles vinrent des girondins. — Dans les longues discussions auxquelles donna lieu le jugement de Louis XVI, Robespierre prit plusieurs fois la parole; la première fois, ce fut pour parler contre le procès : « Il n'y a point ici de procès à faire. Louis n'est « point un accusé, vous n'êtes point des juges; « vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes « d'Etat et les représentants de la nation. Vous « n'avez point une sentence à rendre pour ou « contre un homme, mais une mesure de salut « public à prendre, un acte de providence natio- « nale à exercer. Un roi détrôné dans la républi- « que n'est bon qu'à deux usages, ou à troubler « la tranquillité et à ébranler la liberté, ou à af- « fermir l'une et l'autre à la fois. Or je soutiens « que votre délibération va directement contre « ce but. En effet quel est le parti que la saine « politique prescrit pour cimenter la république « naissante ? c'est de graver profondément dans « les cœurs le mépris de la royauté et de frapper « de stupeur tous les partisans du roi. Donc pré- « senter à l'univers son crime comme un pro- « blème, sa cause comme l'objet de la discussion « la plus importante, la plus religieuse, la plus « difficile qui puisse occuper les représentants de « la nation; mettre une distance incommensura- « ble entre ce qu'il fut et la dignité d'un citoyen, « c'est précisément avoir trouvé le secret de le « rendre encore dangereux. La question qui vous « occupe est décidée par ces mots.... Les peuples « ne jugent pas comme les cours judiciaires; ils « ne rendent point de sentences, ils lancent la « foudre; ils ne condamnent pas les rois, ils les « replongent dans le néant, et cette justice vaut « bien celle des tribunaux. » C'était la thèse déjà soutenue par St-Just. Et quant à la peine à appliquer au roi déchu, elle ne pouvait être, suivant lui, que la mort. Mais se rappelant qu'un jour, à la tribune de l'assemblée constituante, il avait demandé l'abolition de cette horrible peine, il essaya de se mettre d'accord avec lui-même en disant : « Pour moi, j'abhorre la peine de mort prodiguée « par vos lois, et je n'ai pour Louis ni amour ni « haine; je ne hais que ses forfaits. J'ai demandé « l'abolition de la peine de mort à l'assemblée « que vous nommez encore constituante, et ce « n'est pas ma faute si les premiers principes de « la raison lui ont paru des hérésies morales et « politiques. Mais vous, qui ne vous avisâtes ja- « mais de les réclamer en faveur de malheureux « dont les délits sont moins les leurs que ceux du « gouvernement, par quelle fatalité vous en sou- « venez-vous seulement pour plaider la cause du « plus grand de tous les criminels. Vous deman- « dez une exception à la peine de mort pour ce- « lui-là seul qui peut la légitimer.... Je prononce « à regret cette fatale vérité; mais Louis doit « périr plutôt que cent mille citoyens vertueux, « Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie « vive. » Quelque temps après, à la fin du mois de décembre, reprenant la thèse impitoyable qu'il avait adoptée et qu'avec lui adopta la majorité de la convention, il dit en repoussant le système de l'appel au peuple : « ... Je pourrais même ajou- « ter que je partage avec le plus faible d'entre « nous toutes les affections particulières qui peu- « vent l'intéresser au sort de l'accusé. Inexorable « quand il s'agit de calculer d'une manière abs- « traite le degré de sévérité que la justice des « lois doit déployer contre les ennemis de l'hu- « manité, j'ai senti chanceler dans mon cœur la « vertu républicaine en présence du coupable « humilié devant la puissance souveraine. La « haine des tyrans et l'amour de l'humanité ont « une racine commune dans le cœur de l'homme « juste qui aime son pays; mais la dernière « preuve de dévouement que les représentants « du peuple doivent à la patrie, c'est d'immoler « ces premiers mouvements de la sensibilité na- « turelle au salut d'un grand peuple et de l'hu- « manité opprimée. » Quand il s'agit de l'application de la peine, il motiva longuement son vote pour expliquer qu'il agissait en homme d'Etat plutôt qu'en juge, et que c'était la royauté surtout qu'il entendait frapper de mort dans la personne du roi. Lorsque, dans l'espérance peut-être d'arracher à l'échafaud la royale victime, quelques députés demandèrent qu'il fût sursis à son exécution, il signala vivement les inconvénients que lui paraissait avoir la mesure proposée. La convention, dit-il, avait à l'unanimité déclaré Louis coupable, et à la majorité elle l'avait jugé digne de mort; mais était-il bien humain de laisser suspendue sur sa tête la menace du supplice, et pouvait-on en imaginer un plus affreux que celui qui, à toute heure, à toute minute, lui présenterait le spectacle de sa mort? Le lendemain, à la majorité de 380 voix contre 310, l'assemblée rejeta le sursis, et au moment de lui soumettre quelques mesures pour l'exécution, Cambacérès fit entendre ces paroles : « Citoyens, en prononçant la mort du dernier roi des Français, vous « avez fait un acte dont la mémoire ne passera « point, et qui sera gravé par le burin de l'im- « mortalité dans les fastes des nations. » — Le jour même où Louis XVI était décapité, Robespierre prenait la parole pour faire l'éloge de son ami Lepeletier de St-Fargeau, qui venait de tomber sous le poignard d'un assassin, et demandait pour ses cendres l'asile du Panthéon réservé aux grands citoyens. Mais lorsque, dans la même séance, Basire proposa que la peine de mort fût décrétée contre quiconque cacherait le meurtrier ou favoriserait sa fuite, il attaqua avec force cette motion comme contraire aux principes. « Quoi ! « s'écria-t-il, au moment où vous allez effacer de

Digitized by Google

« votre code pénal la peine de mort, vous la dé-« créteriez pour un cas particulier ! Les principes « d'éternelle justice s'y opposent. » Et sur sa proposition, l'assemblée passa à l'ordre du jour. — Dans le courant du mois de mars, il appuya la proposition de Danton d'abolir la contrainte par corps comme contraire à la saine morale, aux droits de l'homme, aux vrais principes de la liberté. La veille, après la lecture du rapport de Delacroix sur les revers de nos armées en Belgique, il avait signalé les causes évidentes des échecs subis par nos troupes, et pour ne pas retarder d'un instant la prospérité publique, qui, suivant lui, devait croître avec nos victoires, il avait soutenu et fait adopter un projet par lequel étaient révoqués tous les congés accordés aux militaires de tous grades, et qui enjoignait aux officiers, sous peine de destitution, de rejoindre leur poste sous huitaine. Il avait encore confiance en Dumouriez, que son intérêt personnel et l'intérêt même de sa gloire lui semblaient devoir attacher étroitement aux succès des armes de la république, et, oubliant qu'il était l'homme de ses adversaires politiques, il le défendit dans l'intérêt général. On était alors au milieu des agitations qui marquèrent le mois de mars 1793. La convention croyait reconnaître dans ces troubles la main de l'étranger et des ennemis de la révolution, qui par tous les moyens essayaient de semer l'inquiétude dans Paris et d'y fomenter des troubles. En conséquence, elle commença à prendre des mesures terribles contre ses ennemis. Le 10 mars, sur la proposition de Danton, elle adopta un projet de tribunal révolutionnaire, rédigé par le girondin Isnard, décrétant ainsi le régime de la terreur. C'est donc à tort que quelques historiens ont attribué à Robespierre l'initiative de ce tribunal. Dans les discussions auxquelles donna lieu son organisation, il se borna à demander que ce tribunal fût chargé de réprimer les écrits soudoyés tendant à pousser à l'assassinat des défenseurs de la liberté, et surtout qu'on définît bien ce qu'on entendait par *conspirateurs*. « Autrement, dit-il, les meilleurs citoyens risque-« raient d'être victimes d'un tribunal institué « pour les protéger contre les entreprises des « contre-révolutionnaires. » Quelques jours plus tard, la convention le nommait membre du comité de défense générale, dit *commission de salut public*, dont faisaient également partie Isnard, Vergniaud, Guadet, et quelques autres girondins. Mais l'animosité des deux partis l'un contre l'autre ne s'en trouva pas apaisée. Accusé d'être un partisan de Philippe-Egalité, Robespierre répondit à cette accusation en reprenant, le 27 mars, la proposition, déjà faite par Louvet, d'expulser de France tous les Bourbons, et en demandant la traduction de Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire. Le 3 avril, il donnait hautement sa démission de membre du comité de défense générale, ne voulant pas, disait-il, s'y trouver avec Brissot, qu'il regardait comme un complice de Dumouriez ; puis s'en prenant à ce général, qu'il avait cru devoir défendre quelques jours auparavant, et qu'une lettre de Carnot, lue dans la même séance, qualifiait d'*infâme*, il demandait un décret d'accusation contre lui. Le jour même où il s'exprimait ainsi, la trahison de Dumouriez donnait raison à ses soupçons. Attaqué avec acharnement par Rebecqui, par Guadet, Vergniaud et Pétion, il mit dans la riposte le même acharnement, et l'on vit ces hommes qui, en définitive, paraissaient tendre au même but, se poursuivre des plus déplorables calomnies. Robespierre n'était pas entré dans le second comité de salut public qu'on venait d'organiser, et qui devait être le GRAND COMITÉ, les girondins ne l'en accusaient pas moins d'aspirer à la dictature. C'était le continuel refrain de tous leurs orateurs. Et telle était leur exaspération que l'un d'eux, Rebecqui, donna sa démission uniquement parce que Robespierre n'avait pas été *puni de mort* pour avoir, suivant lui, *demandé un régulateur*. Robespierre, de son côté, accusé de conspiration par Guadet, ne garda plus aucun ménagement, et dans les premiers jours d'avril, il prononça un réquisitoire terrible contre les hommes de la Gironde armés « de la dictature de la calomnie ». Vergniaud, Pétion, Guadet répondirent avec une âpreté égale, et la convention devint une véritable arène. Cependant, au milieu de ces tristes débats, il faisait décréter la mise en liberté immédiate de tous les détenus pour dettes. Dès qu'il s'agissait de discuter quelque grande mesure d'utilité générale ou l'acte constitutionnel, les divisions de l'assemblée s'apaisaient comme par enchantement, et sur les principales questions de principes en matière d'égalité et de liberté, on vit ces furieux ennemis se mettre parfaitement d'accord. Robespierre ne fut contredit par personne quand, à la nouvelle des manœuvres de Cobourg, il proposa à la convention de mettre hors la loi quiconque transigerait avec l'ennemi, ni quand il demanda que des forges fussent établies sur toutes les places publiques de Paris pour ranimer l'énergie des citoyens par la vue des nouveaux moyens de défense. Nul ne l'avait interrompu quand, sur le droit de propriété, il avait prononcé le célèbre discours qu'on connaît. Son projet de déclaration des droits opposé à celui de la Gironde, auquel il reprochait d'avoir envisagé les hommes plutôt comme un troupeau parqué sur un coin du globe que comme une immense famille, avait été accueilli avec la plus vive faveur, et les applaudissements ne lui avaient pas manqué non plus lorsque, discutant la constitution et soutenant que tout le bonheur de l'humanité consistait dans cette simple maxime : La loi ne peut défendre que ce qui est nuisible à la société ; elle ne peut ordonner que ce qui lui est utile ; il disait : « Fuyez la manie ancienne « des gouvernements de vouloir trop gouverner ;

Digitized by Google

« laissez aux individus, laissez aux familles le « droit de faire ce qui ne nuit point à autrui; « laissez aux communes le pouvoir de régler « elles-mêmes leurs propres affaires en tout ce « qui ne tient point essentiellement à l'adminis- « tration générale de la république; rendez à la « liberté individuelle tout ce qui n'appartient pas « naturellement à l'autorité publique, et vous « aurez laissé d'autant moins de prise à l'ambi- « tion et à l'arbitraire. » Mais à la moindre étincelle les colères s'enflammaient plus vives que jamais. Au moment où les girondins avaient proposé de décréter Marat d'accusation, Danton s'était écrié : « N'entamez pas la convention, » et Robespierre également avait essayé de s'opposer à l'adoption de ce décret qui devait être suivi de bien d'autres analogues. C'en est fait, une guerre à mort est déclarée entre la Gironde et la Montagne. Quand les sections, irritées des continuelles menaces des girondins contre Paris, vinrent, le 31 mai, demander un décret d'accusation contre vingt-deux membres de la convention, Robespierre leur prêta son redoutable concours. Cependant l'assemblée flottait encore indécise entre les deux partis. En cassant le comité des Douze, presque exclusivement composé de girondins, et dont les violentes mesures avaient tant contribué à exaspérer les esprits, en décrétant l'arrestation des vingt-deux qui devaient bientôt porter leurs têtes sur l'échafaud, elle se donna tout entière à la Montagne. Après la chute des girondins, la convention procéda dans le plus grand calme à la discussion du nouveau projet de constitution présenté par Hérault-Séchelles, St-Just, Couthon, Ramel et Mathieu, discussion à laquelle Robespierre prit la part la plus active. A la suite de ces débats, voulant éviter tout ce qui pouvait jeter l'alarme dans les esprits, il repoussa l'emprunt forcé, parce que, dit-il, l'inquisition à laquelle il donnerait lieu le ferait trop ressembler aux lois de l'ancienne fiscalité, et dans la séance du 26 juin, commençant déjà sa guerre contre les exagérés, il s'élevait vivement contre l'ex-prêtre Jacques Roux, qui venait de donner lecture d'une pétition fanatique. Un peu plus tard, au mois d'août, il le flétrit encore, en plein club des jacobins, ainsi que Vincent, qui avait pris la parole pour fulminer contre Danton une violente accusation. Le mois précédent, il était entré au comité de salut public à la place de Gasparin, et avait lu à la tribune de la convention un ouvrage posthume de Michel Lepeletier sur l'éducation, afin de prouver, disait-il, « que les implacables ennemis des rois, que la « tyrannie peint si farouches et si sanguinaires, « ne sont que les plus tendres amis de l'huma- « nité ». Le 21 août, il était élu président de la convention nationale. Ce fut sous sa présidence que la convention, sur le rapport de Merlin (de Douai) qui concluait à ce qu'on mît le tribunal révolutionnaire en état de juger plus vite, décréta la division du tribunal en quatre sections. Ce fut le 17 du mois suivant que, également sur le rapport de Merlin, qui parla au nom du comité de législation, présidé par Cambacérès, l'assemblée vota la loi dite des suspects, laquelle inaugura le régime de la terreur. Dans ce même mois de septembre, Robespierre censura amèrement une pétition des sections de Paris, présentée par le jeune démagogue Varlet, tendante à ce que la convention revînt sur un de ses décrets concernant la tenue des assemblées sectionnaires, et fit repousser une motion de Collot-d'Herbois, qui demandait une mesure générale contre les marchands vendant au-dessus du maximum, dans la crainte, dit-il, que, si cette motion était acceptée, des administrateurs peu patriotes ne vexassent de bons citoyens. Au mois d'octobre, tandis qu'à Lyon Couthon faisait exécuter les terribles décrets rendus contre la cité rebelle avec une modération que ne devaient pas imiter Collot-d'Herbois et Fouché, il combattait en termes qui méritent d'être rappelés le décret d'accusation demandé contre les soixante-treize députés signataires d'une protestation contre le 31 mai : « La « convention ne doit pas chercher à multiplier « les coupables.... La plupart sont compris dans « le décret d'accusation. S'il en est d'autres parmi « ceux que vous avez mis en état d'arrestation, « le comité de sûreté vous en présentera la no- « menclature, et vous serez toujours libres de les « frapper. Mais, citoyens, faites attention que « parmi les hommes que vous avez vus traîner le « char des ambitieux, il en est beaucoup d'égarés « (ici quelques murmures s'élèvent). Je dis mon « opinion en présence du peuple... je dis qu'ayant « ordonné au comité de sûreté générale de vous « faire un rapport sur les signataires de la pro- « testation, il est de votre justice d'attendre ce « rapport. Je dis que la dignité de la convention « lui commande de ne s'occuper que des chefs... « je dis que parmi les hommes mis en état d'ar- « restation il s'en trouve beaucoup de bonne foi, « mais qui ont été égarés.... Je dis que parmi les « signataires de la protestation, il s'en trouve, et « j'en connais, dont les signatures ont été sur- « prises!... Qu'on me montre de nouveaux cou- « pables, et l'on verra si je ne suis pas le premier « à appeler sur eux la vengeance des lois! » Ces paroles eurent un plein succès, et les soixante-treize girondins furent sauvés. C'était le temps où, suivant l'expression du général Foy, la France accomplit son colossal effort. La saison des ménagements était passée. Le 11 octobre, en réponse aux provocations de l'Angleterre, Robespierre fit décréter l'arrestation de tous les Anglais et la confiscation de leurs propriétés (1). « Cette « fois, disait-il quelques jours après aux jacobins, « les tyrans n'ont pas choisi nos généraux. Si « donc un échec arrive, si l'armée recule, tout le

(1) Pareille mesure fut prise sous le consulat.

Digitized by Google

« peuple français doit se lever et lui servir d'ar-« rière-garde.... Quel que soit l'événement qui « nous sera bientôt annoncé, restons toujours « fermes, inébranlables, prêts à supporter le mal-« heur, ou à jouir, sans en abuser, de la prospé-« rité. » Une faction se dessinait alors dont les tendances désorganisatrices semblaient aussi dangereuses à Robespierre que les menées des contre-révolutionnaires, c'était celle des hébertistes qui, en voulant détruire toute espèce de religion, révoltait inutilement les consciences. Dans un long rapport fait le 27 brumaire (17 novembre) à la convention nationale, au nom du comité de salut public, sur la situation politique de la république, il attaqua à la fois le modérantisme des réactionnaires et l'exagération systématique des faux patriotes; il flétrit en même temps le fanatisme ancien et ce fanatisme nouveau qui se vantait d'extirper la superstition quand il ne faisait qu'en varier les formes, et s'éleva avec une éloquente énergie contre ces fureurs anarchiques si propres à déconsidérer la révolution française. Suivant lui, si la force pouvait briser un trône, la sagesse seule pouvait fonder une république. « Soyez dignes du peuple que vous représentez; « le peuple hait tous les excès; il ne veut être ni « trompé ni protégé, il veut qu'on le défende en « l'honorant. » Parfois aussi, en présence des attaques incessantes et formidables auxquelles était en butte cette révolution qu'il défendait avec une passion toute filiale, ses paroles prenaient une teinte singulièrement sombre et semblaient avoir comme le tranchant de l'acier. C'est ainsi que dans son rapport du 5 nivôse, avant de dénoncer de nouveau comme les deux plus dangereux écueils de la révolution la faiblesse et la témérité, le modérantisme et l'excès, « le modérantisme qui est à « la modération ce que l'impuissance est à la chas-« teté, et l'excès qui ressemble à l'énergie comme « l'hydropisie à la santé », il s'écriait : « Le gou-« vernement révolutionnaire, qui est la guerre « de la liberté contre ses ennemis, tandis que la « constitution est le régime de la liberté victo-« rieuse et paisible, a besoin d'une activité ex-« traordinaire, précisément parce qu'il est en « guerre... il doit aux bons citoyens toute la « protection nationale, il ne doit aux ennemis du « peuple que la mort. » Et dans une autre occasion : « Si le ressort du gouvernement populaire « dans la paix est la vertu, le ressort du gouver-« nement populaire en révolution est à la fois la « vertu et la terreur : la vertu sans laquelle la « terreur est funeste, la terreur sans laquelle la « vertu est impuissante. La terreur n'est autre « chose que la justice prompte, sévère, inflexi-« ble.... On a dit que la terreur était le ressort « du gouvernement despotique. Le vôtre ressem-« ble-t-il donc au despotisme? Oui, comme le « glaive qui brille dans les mains des héros de « la liberté ressemble à celui dont les satellites de « la tyrannie sont armés. Que le despote gou-« verne par la terreur ses sujets abrutis, il a « raison comme despote; domptez par la terreur « les ennemis de la liberté, et vous aurez raison « comme fondateurs de la république. Le gou-« vernement de la révolution est le despotisme « de la liberté contre la tyrannie. La force n'est-« elle faite que pour protéger le crime, et n'est-« ce pas à frapper les têtes orgueilleuses que la « foudre est destinée? » Mais ceux qu'il poursuivait surtout comme les pires ennemis de la révolution, c'étaient les fauteurs d'anarchie, les exagérés qui jetaient la terreur dans toutes les âmes et portaient la persécution jusque dans les plus humbles chaumières. Et tandis que tout le monde se taisait, lui seul, aux jacobins, à la tribune de la convention, on l'entendait sans cesse tonner contre eux. Il obtenait du club l'expulsion de Dubuisson, de Deffieux et de Pereyra; proclamait, comme protestation contre les saturnales de la déesse Raison, que la reconnaissance d'un Etre suprême était toute populaire. « De quel droit, « disait-il le 1er frimaire, des hommes inconnus « jusqu'ici dans la carrière de la révolution vien-« draient-ils troubler la liberté des cultes au nom « de la liberté? De quel droit feraient-ils dégé-« nérer les hommages solennels rendus à la vé-« rité pure en des farces éternelles et ridicules? « Pourquoi leur permettrait-on de se jouer ainsi « de la dignité du peuple et d'attacher le grelot « de la folie au sceptre même de la philosophie? « La convention ne permettra pas qu'on persé-« cute les ministres paisibles du culte. On a dé-« noncé des prêtres pour avoir dit la messe.... « Celui qui veut les empêcher est plus fanatique « que celui qui dit la messe.... Il est des hommes « qui veulent aller plus loin; qui, sous prétexte « de détruire la superstition, veulent faire une « sorte de religion de l'athéisme lui-même. Tout « philosophe, tout individu peut adopter là-des-« sus l'opinion qui lui plaira. Quiconque vou-« drait lui en faire un crime est un insensé; « mais l'homme public, mais le législateur serait « cent fois plus insensé qui adopterait un pareil « système. » On sent combien de telles paroles devaient lui créer d'ennemis parmi les désorganisateurs de tous étages qui pullulaient alors à Paris. Par contre, elles lui conciliaient les cœurs de tous ceux qui voulaient sincèrement le triomphe de la république. Pareils étaient dans les départements le langage et la conduite de ses amis (voy. Saint-Just). Le 15 frimaire, soulevant de nouveau à la convention la question de la liberté religieuse, il demanda instamment qu'on empêchât les autorités de servir les ennemis de la république par des mesures irréfléchies, et qu'il fût interdit à toute force armée de s'immiscer dans ce qui appartenait aux opinions religieuses. Guerre, finances, diplomatie, politique intérieure et extérieure, il n'est guère de sujets qu'il n'ait traités soit à la tribune de la convention, soit à celle des jacobins, avec une hauteur de vue in-

Digitized by Google

contestable. Pour encourager la jeunesse aux grandes actions, il faisait décerner les honneurs du Panthéon au jeune Barra mortellement frappé d'une balle ennemie. Il cherchait à ramener le calme et l'union parmi les patriotes en défendant aux jacobins Camille Desmoulins, violemment attaqué par Hébert. Dans le courant de pluviôse, uni à Jean Bon St-André, il traçait une peinture énergique des crimes du gouvernement anglais, et stigmatisant ce peuple de marchands qui s'acharnait contre la liberté d'une nation, il s'écriait : « Il est quelque chose de plus méprisable encore « qu'un tyran, ce sont des esclaves... On dit Pitt « corrompu ; ceux qu'il emploie le sont bien davantage. » Quelques jours plus tard, le 18 pluviôse, dans un long discours sur les principes de morale qui devaient, selon lui, guider la convention dans l'administration intérieure de la république, après avoir démontré la nécessité de comprimer par la justice inflexible les ennemis de la liberté, il recommença sa guerre acharnée contre les exagérés : « Faut-il agir? ils pérorent. Faut-« il délibérer? ils veulent commencer par agir. « Les temps sont-ils paisibles? ils s'opposent à « tout changement utile. Sont-ils orageux? ils « parlent de tout réformer pour bouleverser « tout. Voulez-vous contenir les séditieux? ils « vous rappellent la clémence de César. Voulez-« vous arracher les patriotes à la persécution? « ils vous proposent pour modèle la fermeté de « Brutus.... Faut-il défendre le territoire? ils « veulent aller chasser les tyrans au delà des « monts et des mers. Faut-il reprendre nos for-« teresses? ils veulent prendre d'assaut les églises « et escalader le ciel ; ils oublient les Autrichiens « pour faire la guerre aux dévotes. Faut-il ap-« puyer notre cause de la fidélité de nos alliés? « ils déclameront contre tous les gouvernements « et vous proposeront de mettre en état d'accu-« sation le Grand Mogol lui-même.... Vous ne « pourrez jamais vous imaginer certains excès « commis par des contre-révolutionnaires hypo-« crites pour flétrir la cause de la révolution.... » C'est en vertu de ces principes que, dès le surlendemain, il faisait exclure des jacobins un nommé Brichet, qui venait de demander qu'on chassât *tous les crapauds du marais*. A cette époque, il tomba malade, et pendant trois semaines (du 30 pluviôse au 23 ventôse) fut obligé de garder la chambre. Quand il reparut, l'hébertisme, frappé au cœur par deux discours foudroyants de St-Just, était terrassé, et ses plus ardents sectaires, accusés d'avoir conspiré le renversement de la convention, étaient livrés au tribunal révolutionnaire. Mais ce coup porté aux *enragés* eut cela de funeste qu'il engagea les membres les plus furieux des comités de salut public et de sûreté générale, dont quelques-uns avaient trempé dans l'hébertisme, à poursuivre ceux qu'on appelait les *indulgents*, et derrière lesquels cherchaient à s'abriter d'implacables adversaires de la révolution. Depuis quelque temps déjà, Danton et Camille Desmoulins, considérés comme les chefs du parti des *indulgents*, après avoir tant poussé eux-mêmes aux mesures extrêmes, avaient été l'objet des plus amères dénonciations. Qui ne connaît la lutte terrible engagée entre Hébert et Camille, entre le *Père Duchêne* et *le Vieux Cordelier?* Ce ne fut pas sans une longue lutte intérieure que Robespierre se décida à les abandonner. A plusieurs reprises, on le vit venir au secours de ses deux anciens compagnons d'armes dans la carrière de la révolution, et souvent on l'entendit les défendre énergiquement l'un et l'autre. Le jour où, au sein du comité de salut public, Billaud-Varenne proposa la mise en accusation de Danton, il se leva comme un furieux, s'écriant qu'on voulait perdre les meilleurs patriotes (1). Cependant l'absence de moralité de l'un, la légèreté de l'autre les lui avaient rendus fort suspects, mais il ne les abandonna tout à fait que lorsqu'il se vit impuissant à les sauver. — Immense était alors son ascendant sur la convention, au club des jacobins, sur le pays, mais c'était une autorité toute morale, et sa part de pouvoir réel se réduisait en définitive à fort peu de chose. Dans le sein du comité de sûreté générale, qui était le grand instrument de la terreur, il ne comptait guère, à part le peintre David et le Bas, que des envieux et des ennemis, et au comité de salut public son influence, servie par Couthon et par St-Just, était nulle à l'égard des autres membres. C'est Billaud-Varenne lui-même qui nous apprend que dans les deux derniers mois de sa vie, c'est-à-dire de prairial à thermidor, alors que l'action de la terreur avait été accélérée d'une manière effrayante, « il a « trouvé une résistance insurmontable dans les « deux comités » (2). Cependant l'opinion la plus accréditée encore aujourd'hui est qu'il dirigeait à peu près à sa guise les délibérations du comité de salut public, et qu'il était le suprême régulateur du pouvoir révolutionnaire. Ce que nous pouvons dire à cet égard, c'est que des travaux considérables, destinés à paraître assez prochainement, établiront de la façon la plus nette la vérité sur ce point. Momentanément chargé de surveiller un bureau de police générale, faiblement organisé au comité de salut public, et dont la jalousie du comité de sûreté générale amena bientôt la suppression, Robespierre put dire, le 8 thermidor, sans être démenti : « Ma courte « gestion s'est bornée à provoquer *une trentaine* « *d'arrêtés*, soit pour mettre en liberté des pa-« triotes persécutés, soit pour s'assurer de quel-« ques ennemis de la révolution. » Le 22 germinal, il était au comité de salut public quand fut pris l'arrêté qui ordonnait l'arrestation du général

(1) C'est le propre récit de Billaud-Varenne à la séance du 9 thermidor.

(2) *Mémoires* de Billaud-Varenne, Archives de l'empire, f. 7, 4579.

Digitized by Google

Hoche et son transfèrement à la prison des Carmes. Seul, parmi tous les membres présents, il ne signa pas l'ordre d'arrestation du général. S'opposa-t-il à cette arrestation? On peut aisément s'en convaincre lorsque, dans une lettre inédite que du fond de sa prison lui adressa le général Hoche, on lit ces mots : « Si la vie que je n'aime que « pour ma patrie m'est conservée, je croirai avec « raison que je la tiens de ton amour pour les « patriotes; » et qu'on se rappelle que, dans la séance du 8 thermidor, une des choses qu'il reprocha le plus, en pleine convention, aux comités, ce fut de persécuter les généraux patriotes. S'il faut en croire un écrivain royaliste, qui pourtant ne l'a pas ménagé, il chercha également, sans plus de succès, à protéger madame Elisabeth et son ancien collègue à l'assemblée constituante Thouret (1). Cependant, grâce aux innombrables libelles publiés contre lui après sa chute, on n'en est pas moins parvenu à en faire, suivant la propre expression de Napoléon, « le bouc émissaire « de la révolution ». L'empereur, qui, dans sa jeunesse, avait trouvé aux armées dans Augustin Robespierre un admirateur de ses grandes qualités et avait été couvert de sa protection, demandait un jour à l'archichancelier Cambacérès ce qu'il pensait du 9 thermidor. « Sire, répondit « l'ancien conventionnel, c'est un procès jugé, « mais non plaidé. » Cette solution, commode peut-être il y a cinquante ans, à une époque où quelques-uns des vainqueurs de thermidor occupaient une position importante dans l'Etat, ne saurait être acceptée aujourd'hui que les pièces probantes de ce grand procès commencent à sortir des cartons où elles ont été si longtemps enfouies, et que le lecteur peut de sang-froid et avec impartialité se rendre compte de la part prise par chacun dans les faits accomplis durant cette formidable période de la révolution. Bien que nous nous soyons interdit toute critique historique dans cette notice, dont les bornes d'ailleurs s'opposeraient à un travail si considérable, il y a, parmi toutes les accusations dont a été chargée la mémoire de Robespierre, une accusation que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle montre avec quelle légèreté l'esprit de parti a accepté certains faits monstrueux, c'est celle qui met à sa charge la mort de la famille St-Amaranthe. L'austérité de mœurs, la tempérance, la sobriété de Robespierre sont à bon droit demeurées célèbres. Personne, pouvait-il dire du haut de la tribune des jacobins, ne vivait plus isolé que lui. En effet, retiré dans la famille Duplay comme dans sa propre famille, il acceptait rarement une invitation, et pendant le long séjour qu'il y fit, il ne dîna pas six fois dehors. Cependant un libelliste, dont la calomnie a eu cours chez quelques écrivains, a écrit qu'étant allé dîner chez madame de St-Amaranthe et *troublé par les vapeurs du vin* il avait laissé échapper quelques secrets de sa politique, et que, craignant ensuite les indiscrétions de cette dame, il l'avait livrée, elle et sa famille, au tribunal révolutionnaire. La vérité est que jamais, ni de près ni de loin, Robespierre ne vit madame de St-Amaranthe. Cette femme, de mœurs plus que suspectes, tenait une maison de jeu où se réunissaient des hommes de tous les partis et de tous les rangs. Danton s'y était rencontré avec le baron de Batz. Augustin Robespierre s'y étant un jour laissé mener par Michot, un des sociétaires du Théâtre-Français, son frère blâma très-sévèrement cette escapade, et il n'y remit pas les pieds (1). Du reste, les inventeurs de la prétendue scène d'ivresse dont Robespierre aurait été le héros ont fourni eux-mêmes en quelque sorte la preuve de la fausseté de leur assertion. Suivant eux, cette scène aurait eu lieu à l'époque où il fut question de la conspiration du baron de Batz, c'est-à-dire dans le courant du mois de mai; or, madame de St-Amaranthe avait été arrêtée le 10 germinal (30 mars 1794). Il n'est pas besoin de plus amples commentaires. Le moment paraissait venu à Robespierre de mettre un peu d'ordre dans le chaos de la révolution. « Le genre humain, dit-il dans son rap- « port du 18 floréal sur les fêtes décadaires, est « dans un état violent qui ne peut être durable. » Proclamer la reconnaissance de l'Etre suprême lui paraissait le meilleur moyen de rassurer les âmes faibles et de ramener le triomphe de la raison, « qu'on ne cessait d'outrager par des vio- « lences absurdes, par des extravagances concer- « tées pour la rendre ridicule, et qu'on ne sem- « blait, ajoutait-il, reléguer dans les temples que « pour la bannir de la république ». Mais en même temps il maintenait strictement la liberté des cultes, maintes fois déjà défendue par lui, et qui ne sombra tout à fait qu'après le 9 thermidor, jusqu'au jour où, sous le consulat, il fut enfin permis à chacun de suivre la religion qui lui convenait. « Que la liberté des cultes, disait- « il, soit respectée pour le triomphe même de la « raison. » Et l'article 11 du décret rendu à la suite de ce discours, et par lequel la convention proclamait la reconnaissance de l'Etre suprême et instituait des fêtes décadaires pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être, portait : « La liberté des cultes est « maintenue conformément au décret du 18 fri- « maire. » Il fut décidé aussi que le 2 prairial prochain une fête serait célébrée en l'honneur de l'Etre suprême. « J'ai entendu souvent ridiculi- « ser la déclaration du peuple français qui recon- « naissait l'Etre suprême et l'immortalité de « l'âme, a écrit Charles Nodier. J'avoue que, les « dogmes admis, le côté bouffon de cette for- « mule m'échappe tout à fait; et, pour compléter « ma pensée, j'avoue que je la trouve très-con-

(1) Beaulieu lui-même. *Voyez* ses *Essais historiques sur la révolution de France*, t. 4, note de la page 10.

(1) Lettre de M. Philippe le Bas (de l'Institut), petit-fils de Duplay, à M. de Lamartine.

Digitized by Google

« venable et très-belle. Seulement pour l'appré-« cier, il faut prendre la peine de se transporter « au temps. Rien n'était plus. C'est donc ici la « pierre angulaire d'une société naissante; c'est « le renouvellement d'un monde; c'est le cri de « ce monde éclos d'un autre chaos, qui se rend « compte de sa création et qui en fait hommage « à son auteur; l'élan de la société entière le « jour où elle a retrouvé les titres oubliés de sa « destination éternelle. » Le rapport du 18 floréal souleva dans la France entière des acclamations presque unanimes. Une circonstance toute fortuite vint bientôt ajouter encore à la popularité de son auteur. Dans la soirée du 4 prairial, une jeune fille s'était présentée à son domicile dans l'intention de l'assassiner. Le récit de cet événement causa une émotion extraordinaire, et l'on entendit aux Jacobins quelques membres demander qu'une garde fût donnée aux députés composant le comité de salut public. Mais cette motion fut vivement combattue par Couthon comme contre-révolutionnaire. Ce fut à cette occasion que Robespierre prononça ces paroles : « Quel homme sur la terre a jamais défendu « impunément les droits de l'humanité? Il y a « quelques mois, je disais à mes collègues du « comité de salut public : Si les armées de la « république sont victorieuses, si nous démas-« quons les traîtres, si nous étouffons les factions, « ils nous assassineront; et je ne suis point du « tout étonné de voir réaliser ma prophétie. Je « trouve même pour mon compte que la situa-« tion où les ennemis de la république m'ont « placé n'est pas sans avantage; car plus la vie « des défenseurs de la liberté est incertaine et « précaire, plus ils sont indépendants de la mé-« chanceté des hommes. Entouré de lâches as-« sassins, je me suis déjà placé moi-même dans « le nouvel ordre de choses où ils veulent m'en-« voyer; je ne tiens plus à une vie passagère que « par l'amour de la patrie et la soif de la justice; « et, dégagé plus que jamais de toute considé-« ration personnelle, je me sens mieux disposé « à attaquer les scélérats qui conspirent contre « mon pays et contre le genre humain. Plus ils « se dépêchent de terminer ma carrière ici-bas, « plus je veux me hâter de la remplir d'actions « utiles au bonheur de mes semblables. Je leur « laisserai du moins un testament dont la lecture « fera frémir les tyrans et leurs complices. » Le 16 prairial, il fut, à l'unanimité, choisi pour président par la convention nationale, et c'est à ce titre qu'il eut l'honneur de marcher à sa tête lors des cérémonies auxquelles donna lieu la fête de l'Etre suprême, qui ne fut célébrée que le 20 prairial. Ce jour-là, l'échafaud chômait, et l'on aurait pu croire la révolution terminée, tant la sérénité paraissait régner dans les cœurs, tant l'air retentissait d'acclamations joyeuses. Mais aux hommages dont fut salué Robespierre se mêlèrent d'aigres paroles qui témoignèrent des haines que couvaient contre lui quelques-uns de ses collègues. C'est que, en effet, il avait commencé sa guerre contre les représentants en mission dont les atrocités lui avaient été dénoncées dans des lettres particulières; c'est que déjà il avait laissé percer son système de modération lorsque le dernier jour de germinal, combattant un amendement de Delmas qui avait proposé d'envelopper dans le décret présenté contre les nobles les titulaires de charges conférant autrefois la noblesse, il avait dit : « Cet amendement en-« velopperait dans la loi une foule de personnes « que vous n'avez pas voulu atteindre. Citoyens, « en parlant en sa faveur on peut se donner « l'avantage d'une sévérité apparente contre les « ennemis du peuple; mais le devoir du vérita-« ble ami du peuple est de le servir sans le flat-« ter. » C'est qu'enfin les Tallien, les Fouché, les Carrier et plusieurs autres n'avaient pu l'entendre sans frémir s'écrier : « Les plus dangereux « ennemis de la république ne sont pas les aris-« tocrates. » Ce fut évidemment pour atteindre plus aisément ces terroristes à outrance, révolutionnaires *dans le sens du crime*, suivant l'expression de St-Just, qu'il appuya la sombre loi du 22 prairial, vraisemblablement rédigée par lui et dont il devait abandonner l'exercice à ses ennemis, qui en firent, hélas! un si déplorable usage. En parlant en faveur de cette loi, il n'avait pas manqué de rappeler (faisant allusion aux 73) que lui seul avait défendu une partie de la convention « contre les poignards que la scé-« lératesse et un faux zèle voulaient aiguiser « contre elle ». Et six semaines après, lorsqu'en présence des ravages causés par cette loi il se décida à attaquer ceux qui l'avaient si odieusement maniée, et contre lesquels il eût voulu retourner l'arme de la terreur, on l'entendit d'une voix profondément émue prononcer ces paroles : « Est-ce nous qui avons porté la ter-« reur dans toutes les conditions? Ce sont les « monstres que nous avons accusés. Est-ce nous « qui avons déclaré la guerre aux citoyens paisi-« bles, érigé en crimes ou des préjugés incu-« rables, ou des choses indifférentes, pour trou-« ver partout des coupables et rendre la révolution « redoutable au peuple même? Ce sont les mons-« tres que nous avons accusés. » Quelques mois auparavant il s'était écrié : « Périssent les scélé-« rats qui osent abuser du nom sacré de la liberté « ou des *armes redoutables qu'elle leur a confiées* « pour porter le deuil ou la mort dans le cœur « des patriotes. » Il paraît donc bien constaté que le projet de Robespierre était de réagir par la terreur contre ceux qui l'exerçaient d'une si funeste manière. Mais la terreur est une arme maudite, une arme à deux tranchants qui devait le frapper comme elle avait frappé les girondins et les dantonistes. Ces monstres auxquels il faisait allusion, c'étaient Fouché, Tallien, Carrier, Rovère, Bourdon (de l'Oise). Dans la séance du

Digitized by Google

23 prairial, il fit contre ce dernier et contre Tallien une sortie terrible, et, quelque temps après, fulmina aux jacobins une foudroyante accusation contre Fouché. Déjà, en présence de sa sœur Charlotte, dont l'exterminateur de Lyon avait demandé la main, il l'avait prévenu qu'il aurait à rendre compte du sang inutilement versé, et lui avait amèrement reproché les moyens atroces dont il s'était servi. Le 3 thermidor, il éclata contre lui aux jacobins, où sa conduite à Lyon avait été dénoncée par plusieurs citoyens. Fouché n'était pas présent; on venait de lire de lui une lettre par laquelle il demandait à la société de ne statuer à son égard que lorsque les comités de salut public et de sûreté générale auraient eux-mêmes prononcé sur sa conduite; alors Robespierre : « Craint-il les yeux et les oreilles « du peuple? Craint-il que sa triste figure ne « présente visiblement le crime? que six mille « regards fixés sur lui ne découvrent dans ses « yeux son âme tout entière, et qu'en dépit de « la nature qui les a cachées, on n'y lise ses « pensées (1)? » Mais tandis qu'il s'exprimait ainsi hautement contre les hommes de sang, ceux-ci agissaient dans l'ombre et ourdissaient contre lui les plus horribles machinations, avec d'autant plus de facilité que depuis quelques semaines Robespierre avait pour ainsi dire déserté la convention et cessé ses fonctions de membre du comité de salut public, que l'avaient forcé d'abandonner, ainsi qu'il le dit lui-même, « la « nature et la force de la calomnie, l'impuissance « de faire le bien et d'arrêter le mal (2) ». En effet, au sein du comité de salut public, l'intelligence de ses collègues contre lui était telle, que, d'après l'aveu de Billaud-Varenne et de Barère, leur parti était pris d'un coup d'œil et la majorité acquise (3). Il n'y faisait donc qu'une courte apparition chaque jour pour signer des arrêtés sans importance, et son nom ne figure qu'une seule fois au bas des grandes listes de suspects renvoyés par les comités devant le tribunal révolutionnaire. De la conjuration formée contre lui, l'agent le plus actif était Fouché, qui n'avait pas eu de peine à s'associer la plupart des membres du comité de sûreté générale, et trouvait au sein du comité de salut public un allié naturel dans Collot-d'Herbois, son complice des mitraillades de Lyon. Une lettre inédite qu'il écrivait à sa sœur à Nantes porte : « ..... Je « n'ai rien à redouter des *calomnies* de Maximi- « lien Robespierre.... Dans peu vous apprendrez « l'issue de cet événement. » Au commencement de thermidor, le représentant du peuple Bô, en mission à Nantes, envoyait encore au comité de salut public trois autres lettres de Fouché dont il engageait les membres du comité « *à confondre « et à punir les menées criminelles* ». Mais, sans s'en douter, il s'adressait à des complices. Le système des conjurés était d'essayer de rejeter sur Robespierre la responsabilité des excès dont il gémissait. Et cependant le grand crime que devait lui reprocher son collègue Barère dans la séance du 10 thermidor, c'était « d'avoir « voulu arrêter le cours majestueux, terrible de « la révolution ». Tous les moyens leur semblaient bons pour le déconsidérer, et l'on vit le vieux Vadier chercher à le couvrir de ridicule dans son rapport sur l'affaire de Catherine Théot et de l'ex-constituant dom Gerle, qu'il avait entrepris de soustraire à un décret d'accusation. Voici en quels termes d'ailleurs lui-même traçait, le 8 thermidor, la sombre peinture du complot dont il allait périr victime, en dénonçant avec une funèbre éloquence les hommes acharnés à sa perte : « ... Quand les victimes de leur perver- « sité se plaignent, ils s'excusent en leur disant : « C'est Robespierre qui le veut; nous ne pou- « vons pas nous en dispenser. Jusqu'à quand « l'honneur des citoyens et la dignité de la con- « vention seront-ils à la merci de ces hommes- « là?... En développant cette accusation de dic- « tature mise à l'ordre du jour par les tyrans, « on s'est attaché à me charger de toutes leurs « iniquités, de tous les torts de la fortune ou de « toutes les rigueurs commandées par le salut « de la patrie. On disait aux nobles : *C'est lui « seul* qui vous a proscrits; on disait aux patriotes : « *Il veut sauver les nobles*. On disait aux prêtres : « *C'est lui seul qui vous poursuit; sans lui vous « seriez paisibles et triomphants*. On disait aux « fanatiques : *C'est lui qui détruit la religion*. On « disait aux patriotes persécutés : *C'est lui qui l'a « ordonné ou qui ne veut pas l'empêcher*. On me « renvoyait toutes les plaintes dont je ne pou- « vais faire cesser les causes, en disant : *Votre « sort dépend de lui seul*. Des hommes apostés « dans les lieux publics propageaient chaque jour « ce système; il y en avait dans le lieu des « séances du tribunal révolutionnaire, dans les « lieux où les ennemis de la patrie expient leurs « forfaits; ils disaient : *Voilà des malheureux con- « damnés, qui est-ce qui en est la cause? Robes- « pierre*. On s'est attaché particulièrement à « prouver que le tribunal révolutionnaire était « un tribunal de sang créé par moi seul, et que « je maîtrisais absolument pour faire égorger « tous les gens de bien et même tous les fri- « pons, car on voulait me susciter des ennemis « de tous les genres.... Tous les fripons m'ou- « tragent; les actions les plus indifférentes et les « plus légitimes sont pour moi des crimes; il « suffit de me connaître pour être calomnié; on « pardonne aux autres leurs forfaits; on me fait « un crime de mon amour pour la patrie. Otez- « moi ma conscience, et je suis le plus malheu- « reux des hommes. » Et ce système, si bien décrit par Robespierre, est précisément celui

(1) Dans le tome 20 de l'*Histoire du consulat et de l'empire* M. Thiers, parlant de ce même Fouché, dit : « En portant à la « tribune *sa face pâle, louche, fausse....* »

(2) Discours du 8 thermidor.

(3) Laurent Lecointre, *Au peuple français*, p. 172.

Digitized by Google

qui a été suivi avec une étonnante perfidie par le conventionnel Courtois dans son rapport. Mais de récentes découvertes ont fourni la preuve que les pièces les plus importantes à l'aide desquelles il l'a étayé ont été interpolées ou falsifiées. — Quand le 8 thermidor Robespierre se décida à prendre la convention pour juge entre ses ennemis et lui, il était trop tard, tant depuis six semaines les conjurés étaient parvenus à circonvenir une partie des membres de l'assemblée en faisant courir de prétendues listes de députés voués à une proscription en masse. Lui, au contraire, s'était complétement isolé, laissant St-Just et Couthon lutter seuls au comité public contre la redoutable influence de Billaud-Varenne, de Collot-d'Herbois et de Barère, et s'imaginant que le droit lui suffirait à triompher de l'intrigue. Cependant telle est la puissance de la vérité et si grande fut l'impression produite par son dernier discours que, malgré la formidable coalition organisée contre lui, il fut au moment de sortir victorieux de cette lutte inégale. C'est qu'en effet il était plein d'émouvantes beautés le dernier discours de l'homme qui allait emporter dans sa tombe les destinées de la révolution : « Que « d'autres vous tracent des tableaux flatteurs : « je viens vous dire des vérités utiles.... Je vais « défendre devant vous votre autorité outragée « et la liberté violée.... » Puis, faisant le tableau de la désolation portée dans toutes les conditions, et après avoir de nouveau rappelé que lui seul avait arraché à une décision précipitée ceux dont les opinions l'auraient conduit à l'échafaud s'ils avaient triomphé, et sauvé ainsi une partie de la convention sur laquelle ses adversaires voulaient promener le glaive, il ajoutait : « Partout « les actes d'oppression avaient été multipliés « pour étendre le système de terreur et de ca- « lomnie. Des agents impurs prodiguaient des « arrestations injustes. On épouvantait les no- « bles et les prêtres par des motions concer- « tées.... » Repoussant ensuite avec une énergie croissante l'accusation d'aspirer à la dictature, répandue contre lui, il s'écriait : « Ce mot a « des effets magiques : il flétrit la liberté; il « avilit le gouvernement; il détruit la républi- « que.... Quel terrible usage ses ennemis ont « fait du nom seul d'une magistrature romaine! « Et si leur érudition nous est si fatale, que « sera-ce de leurs trésors et de leurs intrigues? « Je ne parle pas de leurs armées!... Mais elle « existe, je vous en atteste, âmes sensibles et « pures, elle existe cette passion tendre, impé- « rieuse, tourment et délices des cœurs magna- « nimes! Cette horreur profonde de la tyrannie, « ce zèle compatissant pour les opprimés, cet « amour sacré de la patrie, et cet amour, plus « sublime et plus saint, de l'humanité, sans le- « quel une grande révolution n'est qu'un crime « éclatant qui détruit un autre crime. Elle existe « cette ambition généreuse de fonder sur la « terre la première république du monde.... « Mais comment nos vils calomniateurs la devi- « neraient-ils?.... Ils m'appellent tyran! Si je « l'étais, ils ramperaient à mes pieds, je les gor- « gerais d'or, je leur assurerais le droit de com- « mettre tous les crimes, et ils seraient recon- « naissants.... On arrive à la tyrannie par le « secours des fripons. Où courent ceux qui les « combattent? au tombeau et à l'immortalité.... « En voyant la multitude des vices que le tor- « rent de la révolution a roulés pêle-mêle « avec les vertus civiques, j'ai tremblé quelque- « fois d'être souillé aux yeux de la postérité par « le voisinage impur de ces hommes pervers qui se « mêlaient dans les rangs des défenseurs sincères « de l'humanité.... Je ne connais que deux par- « tis, celui des bons et des mauvais citoyens. Le « patriotisme n'est point une affaire de parti, « mais une affaire de cœur; il ne consiste pas « dans une fougue passagère, qui ne respecte ni « les principes, ni le bon sens, ni la morale; « encore moins dans le dévouement aux intérêts « d'une faction. Le cœur flétri par l'expérience « de tant de trahisons, je crois à la nécessité « d'appeler la probité et tous les sentiments gé- « néreux au secours de la république. Je sens « que partout où l'on rencontre un homme de « bien, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui « tendre la main et le serrer contre son cœur.... » La conclusion de ce discours était qu'il fallait punir quelques traîtres, renouveler les comités de salut public et de sûreté générale, et les subordonner à l'autorité suprême de la convention, afin d'élever sur les ruines des factions la puissance de la justice et de la liberté. Mais, en ne désignant pas les membres qu'il inculpait, Robespierre commit une faute énorme, car il laissa planer sur ceux qu'on était parvenu à intimider une incertitude fatale. Aussi la convention, qui avait d'abord voté d'acclamation l'impression de son discours et son envoi à toutes les communes, rapporta-t-elle son décret sur les énergiques réclamations de plusieurs députés. Dans la soirée, Robespierre donna lecture de son discours aux jacobins, qui l'accueillirent avec des applaudissements frénétiques. Mais lui, d'une voix prophétique : « Ce que vous venez d'en- « tendre est mon testament de mort. Je l'ai vu « aujourd'hui; la ligue des méchants est telle- « ment forte que je ne puis espérer de lui échap- « per. Je succombe sans regret. Je vous laisse « ma mémoire, et vous la défendrez. » Tandis que Robespierre recevait cette dernière ovation, ses ennemis prenaient toutes leurs mesures pour assurer sa perte. Par tous les moyens, ils cherchèrent à s'allier les royalistes de l'assemblée, lesquels regardant Robespierre comme la pierre angulaire de la république, se rangèrent sans trop de peine du côté de ses adversaires, quelque horreur qu'ils leur inspirassent. Dans la matinée du 9, Bourdon (de l'Oise) ayant rencontré Durand

Digitized by Google

de Maillane dans la galerie, quelques instants avant la séance, lui avait serré les mains en lui disant : « O les braves gens que les gens de la « droite. » On sait comment St-Just fut interrompu par Tallien au moment où il commençait un discours dans le sens de celui que Robespierre avait prononcé la veille. A Tallien succédèrent Billaud-Varenne et Vadier, l'un lui reprochant de s'être opposé d'abord à l'accusation de Danton, l'autre d'avoir défendu Camille Desmoulins. En vain il s'use en efforts désespérés pour obtenir la parole ; chaque fois qu'il ouvrait la bouche, la masse compacte des conjurés entonnait son refrain sinistre : « Non ! non ! à bas « le tyran ! » Enfin un montagnard obscur demande son arrestation, par le motif « qu'il avait « été dominateur ». Elle est décrétée aussitôt, et, comme elle était accueillie par les cris de *Vive la république!* « La république, s'écrie amè- « rement Robespierre, elle est perdue, car les « brigands triomphent. » Robespierre jeune déclare qu'ayant partagé les vertus de son frère, il veut aussi partager son sort. Il est également décrété d'accusation, ainsi que St-Just, Couthon et le Bas, qui s'était écrié : « Je ne veux pas « partager l'opprobre de ce décret, je demande « aussi à être arrêté. » Conduit d'abord au Luxembourg, où il avait été refusé par le concierge, Robespierre s'était fait mener à l'administration de police, dont les bureaux occupaient, quai des Orfévres, l'hôtel de la préfecture de police, récemment démoli. Ce fut là que Coffinhal le délivra presque de force pour le conduire à l'hôtel de ville, où, à la nouvelle des événements, le maire Fleuriot Lescot et l'agent national Payan, qui n'avaient pas balancé un instant à prendre parti pour Robespierre, avaient convoqué les membres de la commune. Là furent amenés aussi Robespierre jeune, St-Just, Couthon et le Bas. Au dehors, Hanriot parcourait la ville en criant qu'on voulait perdre les meilleurs patriotes, et tel était l'ascendant moral de Robespierre qu'un moment son influence balança celle de la convention tout entière. Pour le détruire, les thermidoriens furent obligés de recourir à un mensonge : ils firent courir le bruit que Robespierre venait d'être convaincu de conspirer pour les Bourbons et prétendirent qu'on avait trouvé chez lui un cachet à fleurs de lis. Cependant à la commune on le conjurait d'adresser une proclamation au peuple et à l'armée; mais « au « nom de qui? » demanda Robespierre, qui donna en ce moment une dernière preuve de son respect pour la convention. On était enfin parvenu à obtenir qu'il signât un appel à la section des Piques, rédigé par Lerebours, commissaire de la commission des Secours publics; déjà il avait écrit deux lettres de son nom, quand un gendarme du nom de Méda pénètre dans la salle du conseil, et tire sur lui à bout portant un coup de pistolet, qui lui brise la mâchoire. Cet assassinat mit fin à la résistance de la commune; il était alors une heure et demie du matin. Transporté sur une civière au comité de sûreté générale, Robespierre y fut l'objet de toutes sortes d'insultes. Pas une plainte ne s'échappa de sa bouche dans ces cruels instants; son calme ne se démentit pas une minute. Dans la matinée du 10 thermidor, le tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville à sa tête, vint féliciter la convention sur la gloire dont elle s'était couverte et se déclara prêt à exécuter ses ordres. On peut voir par là comme ce tribunal était dévoué à Robespierre; deux de ses membres seulement, Dumas et Coffinhal, s'étaient associés à la fortune des vaincus. Ce jour-là, exceptionnellement, on dressa l'échafaud sur la place de la Révolution, d'où on l'avait banni depuis quelque temps. Quand parut la charrette où était monté celui que le peuple avait aimé jusqu'à l'idolâtrie, on entendit un homme crier avec frénésie : « A mort le tyran ! » C'était... Carrier! Des triomphateurs de cette journée, beaucoup amassèrent une opulence considérable et se parèrent des livrées d'un régime qu'ils avaient paru combattre de toutes les forces de leur conscience. Robespierre mourut pauvre, comme il avait vécu. On ne trouva chez lui qu'un assignat de cinquante livres et quelques mandats pour son indemnité de député à l'assemblée constituante, qu'il avait négligé de toucher. Il avait trente-six ans et trois mois (1). — On a de Robespierre : *Plaidoyers pour le sieur de Vissery de Bois-Valé, appelant d'un jugement des échevins de St-Omer, qui avait ordonné la destruction d'un paratonnerre élevé sur sa maison*, imprimés en 1783, avec cette épigraphe, tirée de Lemierre :

L'usage appuyé sur le temps
Et les préjugés indociles
Ne se retirent qu'à pas lents
Devant les vérités utiles.

— *Discours sur la honte des peines infamantes*, couronné par la société royale des arts et des sciences de Metz, Amsterdam, 1785, in-8°; — *Mémoire pour François Deteuf, demeurant au village de Marchiennes, contre les grand prieur et religieux de l'abbaye d'Anchin*, Arras, G. de la Sablonnière, 1784, in-8° de 21 pages; — *Eloge de Gresset*, discours qui a concouru pour le prix proposé par l'académie d'Amiens en l'année 1785 (Londres, 1786), in-8° de 46 pages; — *A la nation artésienne, sur la nécessité de réformer les états d'Artois*, in-8° de 83 pages, 1789; — *Au peuple de l'Artois* (mars 1789); — *Eloge de Charles-Marguerite Mercier Dupaty, président à mortier au parlement de Bordeaux* (1789), in-8° de 46 pages; — *Mémoire pour le sieur Louis-Marie-Hyacinthe Dupond, détenu pendant douze ans dans une pri-*

(1) Nous croyons devoir annoncer à nos lecteurs que l'auteur de cet article prépare sur le personnage dont il a tracé ici succinctement la vie trois volumes qui promettent d'être pleins des révélations les plus curieuses.

Digitized by Google

son, en vertu d'une lettre de cachet, interdit durant sa captivité, spolié par suite de vexations qui embrassent le cours de plus de vingt ans, Arras, 1789, in-4° de 93 pages; — *Lettre à M. de Beaumetz*, 1790, in-8° de 19 pages; — le *Défenseur de la constitution*, douze numéros publiés d'avril en août 1792; — *Lettre de Maximilien Robespierre, membre de la convention nationale, à ses commettants*, in-8°; — *Lettre à M. Lambert, contrôleur général des finances*, Paris, 1790, in-8° de 7 pages; — plus une quantité considérable d'improvisations, discours et rapports, dont un grand nombre ont été imprimés par ordre de la convention. On a publié en mai 1830 des *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre*. Quatre volumes avaient été annoncés par l'éditeur Moreau Rosier, il n'en a jamais paru que deux. L'auteur est M. Charles Reybaud. En 1840, M. Laponneraye a donné, en trois volumes, mais d'une manière fort incomplète, les œuvres de Robespierre. Le premier volume est précédé de considérations générales, par Armand Carrel. Ajoutons enfin pour mémoire que, depuis le 9 thermidor jusqu'à ce jour, il a paru pour et contre ce personnage, à jamais fameux dans l'histoire, des publications, brochures, libelles, etc., dont la seule énumération remplirait plusieurs pages de ce recueil. E. H—L.

ROBESPIERRE (Augustin-Bon-Joseph), frère cadet du précédent, naquit à Arras le 21 janvier 1763. Il eut au collége Louis le Grand la survivance de la bourse dont avait joui Maximilien, et fit d'assez bonnes études, mais moins brillantes que celles de son frère. « Il était grand, bien fait, nous dit sa sœur, et avait une figure pleine de noblesse et de beauté. » Après avoir terminé ses études et s'être fait recevoir avocat, il revint s'établir à Arras et y était depuis très-peu de temps quand parut l'ordonnance de convocation des états généraux. Pénétré de la plus vive affection pour son frère, il fut un des plus ardents propagateurs de sa candidature. Tandis que Maximilien, dont il partageait toutes les opinions, soutenait à l'assemblée constituante la cause de la révolution, lui la servait à Arras comme procureur de la commune. Le 29 avril 1792, le jour de la plantation de l'arbre de la liberté, il prononça, en qualité de président de la société des *Amis de la constitution* d'Arras, un véhément discours dans lequel il engageait tous les peuples de l'univers à briser leurs chaînes. « Gardons-nous, disait-il, d'élaguer cet arbre « immortel; souvenons-nous qu'il ne naît point « de branches parasites, que tout est fruit sur « l'arbre de la liberté..... Que toutes nos démar- « ches n'aient qu'un seul but, les progrès de la « révolution; que notre union invincible ne laisse « point altérer les droits de l'homme et du ci- « toyen; qu'elle maintienne la tranquillité et la « paix, seuls garants de la liberté. N'entendons « point cependant la paix et la tranquillité des « esclaves, ce calme affreux qui précède les fléaux « les plus terribles. » Peu de temps après il vint à Paris, où lors des élections des députés à la convention nationale, il dut à l'influence de son frère d'être nommé membre de la représentation de la grande cité. Dans la lutte désastreuse engagée entre la Montagne et la Gironde, il prit résolûment parti pour la première, et, quand Louvet dirigea contre Maximilien son attaque passionnée, on le vit s'élancer à la tribune pour défendre son frère. Quelques jours plus tard, il faisait décréter un secours de trois cents livres en faveur des blessés du 10 août. Au commencement du mois de janvier 1793, il eut une vive altercation avec Roland au sujet de papiers importants qu'on aurait, suivant lui, négligé de saisir, à Ville-d'Avray, chez l'ex-valet de chambre du roi, Thierry, et reprocha amèrement au ministre d'avoir employé les fonds alloués pour l'instruction du peuple à répandre dans les départements les livres de Brissot. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple et se prononça pour la mort en motivant ainsi son vote : « Je « ne parlerai point de courage, il n'y en a pas à « remplir son devoir. C'est parce que j'abhore les « hommes sanguinaires que je veux que le plus « sanguinaire de tous subisse la mort. J'ai peine « à concilier l'opinion de ceux qui demandent un « sursis; c'est substituer à l'appel au peuple un « appel aux tyrans. Je ne vote point pour la dé- « tention jusqu'à la paix, parce que je crois que « demain nous aurions la paix, et qu'après de- « main Capet commanderait les armées enne- « mies. » Après avoir obtenu un décret d'accusation contre Bonne-Carrère, Laclos et Victor Broglie, il se fit l'avocat du ministre de la guerre Bouchotte, et, aux applaudissements de l'assemblée, repoussa les accusations dirigées contre la commune de Paris par le député Mazuyer. Au mois de mai, il défendit énergiquement Paris contre les attaques furieuses d'une partie des membres de la Gironde, et déclara qu'il était étrange de voir des membres de la convention chercher à animer tous les départements contre cette ville. A la suite des événements qui signalèrent le commencement du mois de juin, il accusa vivement la commission des douze d'être la cause de tous les troubles, et dans la tumultueuse séance du 2, il fut un de ceux qui reprochèrent le plus vivement à Lanjuinais d'exaspérer la population parisienne par ses calomnies irritantes. Envoyé en mission dans le Midi, il y rendit de véritables services. Il arriva au moment où la trahison livrait Toulon aux Anglais, mais il eut la joie d'assister à la reprise de cette ville. Son regard pénétrant devina le génie militaire de Bonaparte, avec lequel il se lia, et qu'il recommanda vivement au comité de salut public. Mais, avant d'être témoin et acteur dans cet important fait d'armes, il avait glorieusement pris part aux opérations de l'armée des Alpes, se plaisant, comme son collè-

Digitized by Google

gue et ami St-Just, à encourager les troupes par son exemple et à se jeter à leur tête dans la mêlée. Il avait, nous dit sa sœur, l'âme d'un soldat, et nul doute qu'il ne fût devenu un capitaine distingué s'il avait embrassé la profession des armes. Le 28 vendémiaire, il annonçait une importante victoire remportée sur les Piémontais, et quelques jours après, il adressait de Nice au peuple génois, au sujet du massacre de quelques Français, une proclamation par laquelle il déclarait que si le sénat de Gênes ne tirait pas une prompte vengeance de l'assassinat commis dans son port, la république considérerait ce fait comme une hostilité et agirait immédiatement pour obtenir la réparation d'un si grand crime. Vers le même temps, il écrivait au comité de salut public pour démontrer la nécessité de s'emparer du port d'Oneille, qui harcelait nos navires et causait l'interruption de notre cabotage. Le 29 frimaire, après cinq jours et cinq nuits de combats et de fatigues, il entrait dans Toulon avec l'armée républicaine. Plus tard, à St-Hélène, en se rappelant ces beaux jours de sa jeunesse, Napoléon n'a pu s'empêcher d'accorder un souvenir à Augustin Robespierre, et de parler des lettres de Maximilien à son frère, lettres dans lesquelles le membre du comité de salut public se plaignait de l'usage immodéré qu'on faisait de la terreur (1). C'était le temps où, pour célébrer la prise de Toulon, Fouché envoyait deux cent treize Lyonnais « sous le feu de la foudre ». C'est qu'en effet, si Robespierre jeune voulait comme son frère la justice inflexible contre ceux qu'il appelait les traîtres, et qui conspiraient la perte de la république, il voulait aussi éviter de jeter le désespoir dans toutes les âmes, de porter la terreur dans toutes les conditions. Un jour, à Besançon, un terroriste de l'école de Fouché, Bernard (de Saintes), le dénonça comme contre-révolutionaire et l'accusa d'avoir protégé les aristocrates à Vesoul, parce qu'il avait fait mettre en liberté un nombre considérable de détenus et avait par là mérité la reconnaissance d'une grande partie de la ville. C'est en apprenant à son frère la conduite de ce Bernard qu'il lui écrivait de Lyon, le 3 ventôse : « Je n'ai amassé de réputation que « pour faire le bien, et je veux la dépenser en « défendant l'innocence. Ne crains point que je « me laisse affaiblir par des considérations par- « ticulières ou par des sentiments étrangers au « bien public. Le salut de mon pays, voilà mon « guide; la morale publique, voilà mon moyen. « C'est cette morale que j'ai nourrie, échauffée « et fait naître dans toutes les âmes. On crie « sincèrement *Vive la Montagne* dans les pays que « j'ai parcourus. Sois sûr que j'ai fait adorer la « Montagne, et qu'il est des contrées qui ne font « encore que la craindre, qui ne la connaissent « pas, et auxquelles il ne manque qu'un repré- « sentant digne de sa mission, qui élève le peuple « au lieu de le démoraliser. Il existe un système « d'amener le peuple à tout niveler, si on n'y « prends garde, tout se désorganisera. » On peut juger par ces lignes à quel point les deux frères étaient en conformité d'opinion, et combien était vraie et sincère leur communauté de sentiments. Charles Nodier raconte dans ses *Souvenirs* qu'en passant à Besançon Augustin Robespierre fut entouré, dans la cour de l'auberge où il était descendu, par une foule de femmes qui lui adressèrent les réclamations des détenus de la ville. Mais ses pouvoirs avaient cessé aux limites du département, il ne put que leur promettre de faire entendre leurs plaintes à la convention, et il leur dit en partant : « Je reviendrai ici avec le « rameau d'or, ou je mourrai pour vous, car j'ai « à défendre à la fois ma tête et celles de vos « parents. » De retour à Paris, d'où il était absent depuis longtemps, il fut consterné du changement qu'il y trouva, et surtout des dissensions dont le club des jacobins était alors journellement le théâtre. Il arrivait, en effet, au moment de la grande querelle entre Hébert et Camille Desmoulins, qui accusait le premier d'avoir volé lorsqu'il distribuait des contre-marques au théâtre des Variétés. « Depuis cinq mois que je suis ab- « sent, dit Robespierre jeune, la première fois « qu'il reparut aux jacobins, la société me paraît « étrangement changée. On s'y occupait, à mon « départ, des grands intérêts de la république. « Aujourd'hui, ce sont de misérables querelles « d'individus qui l'agitent. Eh! que nous importe « qu'Hébert ait volé en donnant des contre-mar- « ques aux Variétés. Je demande qu'Hébert, qui « a bien des reproches à se faire, car c'est lui « qui est cause des mouvements dans les départements relativement au culte, soit entendu « à son tour. » Quelque temps après, envoyé de nouveau en mission dans le Midi, il adressait, de concert avec Salicetti, une proclamation aux Génois, par laquelle il leur promettait que la plus stricte neutralité serait observée à leur égard. « La présence des soldats républicains ne « doit pas vous inquiéter, leur disait-il, les Fran- « çais, en guerre avec les tyrans qui ont folle- « ment conçu l'idée de les asservir, sont les amis « des peuples. Les Génois trouveront dans cha- « que défenseur de la liberté un frère, un ami « ardent et sincère, comme chaque Français « trouvera en eux des hôtes bienveillants et hu- « mains. » Vers la fin du mois de germinal, il avait la joie d'annoncer à la convention la prise d'Oneille, dont, quelques mois auparavant, il avait conseillé la conquête. Le 9 floréal, il assistait à la prise de Saorgio, qui coûta aux Piémontais et aux Autrichiens plus de 2,000 hommes et 60 pièces de canon. A son retour à Paris, il fut, dans le courant de messidor, élu secrétaire par la convention nationale. A partir de cette

(1) Ces lettres, dont s'empara le conventionnel Courtois et qu'il s'est bien gardé de publier à la suite de son Rapport, paraissent malheureusement perdues pour l'histoire.

Digitized by Google

époque, il lutta courageusement contre les ennemis de son frère, dont il soupçonnait les tendances. Le jour où, faisant allusion à la conduite de Fouché à Lyon, Maximilien déclara qu'il était temps « d'arrêter l'effusion du sang « humain versé par le crime », Augustin Robespierre s'élança à la tribune pour dire qu'il s'associait à tous les sentiments exprimés par son frère, dont quelques perfides avaient osé, par les plus basses flatteries, tenté de le séparer. « Mais « c'est en vain, s'écria-t-il, je n'ambitionne « d'autre gloire que d'avoir le même tombeau « que lui. » Vœu touchant qui n'allait pas tarder à se réaliser. Avant de descendre de la tribune, il engagea tous les patriotes à se rallier et à se constituer mutuellement défenseurs des amis de la liberté. Quelques jours après, le 3 thermidor, il reprenait la parole aux jacobins pour attaquer résolûment ce système de terreur, qui n'épargnait personne, et dont les ennemis de la révolution, affublés d'un bonnet rouge, se servaient pour combattre la révolution même. « Tout est « confondu par la calomnie; on espère faire sus- « pecter tous les amis de la liberté; on a l'im- « pudeur de dire, dans le département du Pas- « de-Calais, qui méritait d'être plus tranquille, « que je suis en arrestation comme modéré. Eh « bien, oui, je suis modéré, si l'on entend par ce « mot un citoyen qui ne se contente pas de la « proclamation des principes de la morale et de « la justice, mais qui veut leur application; si « l'on entend un homme qui sauve l'innocence « opprimée aux dépens de sa réputation. Oui, je « je suis un modéré en ce sens; je l'étais encore « lorsque j'ai déclaré que le gouvernement ré- « volutionnaire devait être comme la foudre, « qu'il devait en un instant écraser tous les « conspirateurs, mais qu'il fallait prendre garde « que cette institution terrible ne devînt un « instrument de contre-révolution, par la mal- « veillance qui voudrait en abuser, et qui en « abuserait au point que tous les citoyens s'en « croiraient menacés : extrémité cruelle qui ne « manquerait pas de réduire au silence tous les « amis de la liberté qui voudraient dévoiler les « mouvements et les crimes des conjurés. » Ces conjurés auxquels il faisait allusion, c'étaient précisément ceux qui, depuis deux mois, tramaient dans l'ombre la perte de son frère, et qui enveloppaient la France entière dans la terreur poussée aux dernières limites. Dans la journée du 9 thermidor, il n'oublia pas le serment qu'il avait fait de partager le tombeau de son frère. Quand Maximilien eut été décrété d'accusation, on vit tout à coup un jeune homme se lever de son banc, c'était Augustin Robespierre : « Je suis aussi coupable que mon frère, « dit-il, je partage ses vertus. Je demande aussi « le décret d'accusation contre moi. » Quelques membres s'émeuvent à peine à ce dévouement, qui est accepté sans discussion. En vain Maximilien veut protester contre ce dévouement fraternel, on ne l'écoute pas. Conduit à la Force et refusé par le concierge, Robespierre jeune parut le premier à la commune. En racontant ce qui s'était passé dans la matinée à la convention nationale, il rejeta sur quelques scélérats seulement la responsabilité de la persécution qui les atteignait, lui, son frère, Couthon, St-Just et le Bas. Il s'unit à ces derniers pour conjurer Maximilien d'en appeler aux sections de Paris du décret inique rendu par la convention nationale. Lorsqu'il le vit étendu tout sanglant, frappé par la balle d'un assassin, il montra les marques de la plus violente douleur, demanda la mort à grands cris; mais n'ayant point d'arme pour se la donner, il se jeta par une des croisées de la salle du conseil, sur les pointes des baïonnettes des soldats, dont la place de Grève était encombrée. Relevé tout meurtri, mais respirant encore, et transporté au comité civil de l'hôtel de ville, il déclara que ni lui ni son frère n'avaient manqué un seul instant à leurs devoirs envers la convention. On le laissa reposer quelques moments, car on avait peur que la mort n'enlevât cette victime à l'échafaud. Interrogé une seconde fois, il dit qu'on lui avait rendu un bien mauvais service en l'arrachant de sa prison, où il aurait attendu la mort avec la sérenité d'un homme libre; qu'à la commune, il avait parlé en faveur de la convention contre les conspirateurs qui la trompaient... Ici la parole expira sur ses lèvres. Quoiqu'il donnât à peine signe de vie, Barras ordonna qu'on le transportât au comité de sûreté générale; mais les thermidoriens n'eurent à offrir au bourreau que les restes mutilés de cette victime d'un dévouement fraternel. E. H—L.

ROBESPIERRE (Marie-Marguerite-Charlotte), sœur des précédents, naquit à Arras le 21 janvier 1760. Après la mort de ses parents, elle fut recueillie par les sœurs de son père, ainsi que sa sœur cadette (Henriette-Josèphe), qui mourut toute jeune encore vers 1774. Lorsqu'elle eut atteint sa dixième année elle entra, par la protection de l'évêque d'Arras, au couvent des Manarres, à Tournai, et y reçut l'éducation des jeunes filles nobles de la province. Quand son frère Maximilien fut revenu à Arras pour y exercer la profession d'avocat, elle s'installa avec lui dans la vieille maison paternelle et dirigea l'intérieur. Augustin Robespierre, ses études terminées, vint aussi habiter avec eux, et ils vécurent ensemble dans la plus parfaite union. Dès cette époque, Charlotte professa pour son frère aîné la plus vive admiration. Habituée au langage austère de Maximilien, dont elle partageait toutes les idées, elle acclama avec transport la révolution, et, quoi qu'on en ait dit, s'associa activement au mouvement des idées nouvelles. Nous n'en voulons pour preuves que les quelques lettres inédites que nous avons sous

Digitized by Google

les yeux, lettres d'un style viril, et démentant de la façon la plus éclatante l'assertion de ceux qui ont prétendu qu'elle était incapable d'écrire les *Mémoires* qu'elle a laissés sur ses deux frères. Elle ne suivit pas Maximilien lorsqu'il quitta Arras pour aller exercer son mandat de député aux états généraux; mais de loin il continua de veiller sur elle, et, durant toute la session de l'assemblée nationale, il lui fit régulièrement parvenir le tiers de son indemnité de représentant. De son côté, Charlotte prenait chaudement à cœur la cause de la révolution et se faisait volontiers, auprès de son frère, l'avocat de ceux qui avaient à souffrir des abus de l'ancien régime. Un jour, un frère du couvent des *Bons fils* d'Armentières vient lui dénoncer le régime atroce auquel était soumise cette maison monacale; aussitôt elle écrit à Maximilien : « Je frémis « lorsque je pense que l'assemblée nationale « laisse jouir en paix des bourreaux de l'huma- « nité. Ces monstres s'indignent d'être obligés « de modérer leur férocité, dans l'inquiétude « qu'ils éprouvent de l'incertitude de leur exis- « tence. Ma lettre n'est point une déclamation, « c'est la vérité. Ces démons incarnés se sont « réjouis de la fausse nouvelle de la mort du « comte de Mirabeau, qu'ils regardent comme « le fléau des abus... Tout ce qu'on a dit de l'in- « quisition n'approche point du régime des *Bons* « *fils*. La Bastille est un séjour enchanté auprès « de ces prisons habitées par le crime, la scélé- « ratesse... » A propos de la loi martiale, si énergiquement combattue par son frère à la tribune de l'assemblée, elle écrit encore : « On « vient de publier aujourd'hui dimanche la loi « martiale; j'ai marqué mon étonnement d'en- « tendre, immédiatement après la lecture de cette « loi, déclarer que la garde nationale étoit tou- « jours libre... » Ces simples citations suffisent à prouver que, contrairement à des opinions dénuées de tout fondement, elle était fort avancée dans le mouvement des idées révolutionnaires, et qu'elle était en parfaite communauté de sentiments politiques avec ses frères. Elle quitta Arras en même temps qu'Augustin Robespierre et vint habiter avec lui, rue St-Honoré, un petit appartement faisant partie de la maison Duplay, situé au premier, sur la rue, tandis que son frère Maximilien occupait une chambre sur la cour. Elle assistait assidument aux séances de la convention et y emmena quelquefois Elisabeth Duplay, la plus jeune des filles de l'hôte de Robespierre. Ce fut là qu'elle lui présenta son compatriote Philippe le Bas, dont Elisabeth Duplay ne tarda pas à devenir la femme. Charlotte était, il paraît, d'un caractère assez difficile; elle était surtout jalouse des soins dont son frère aîné était l'objet de la part de madame Duplay et de ses filles. De là quelques nuages entre elle et la famille de l'hôte de son frère. Un jour qu'elle avait eu une petite discussion avec madame Duplay, elle quitta son appartement de la rue St-Honoré et se retira momentanément, tout près de là, dans une chambre de la rue St-Florentin. Ce fut encore par un effet de son caractère peu traitable qu'ayant accompagné son frère Augustin, envoyé en mission dans le Midi, elle ne put s'entendre avec la jeune femme du représentant Ricord, nommé également commissaire de la convention près les armées d'Italie. S'il faut en croire une tradition, que rien d'ailleurs ne justifie, elle aurait été, dans le cours de ce voyage, l'objet des galanteries du jeune Bonaparte, qu'avait remarqué son frère, et qui plus tard, au faîte de la fortune, se souvint un jour de la sœur de celui qui avait été son protecteur. Qu'elle ait eu tort ou non dans ses querelles avec madame Ricord, qu'elle accusait d'avoir trop d'empire sur l'esprit de son frère, celui-ci crut devoir prendre parti contre elle; il écrivit même à son sujet à Maximilien une lettre assez sévère, lettre dans laquelle il l'engageait à la faire partir pour Arras. Robespierre eut beaucoup de chagrin des dissentiments survenus entre sa sœur et Augustin. Lorsque ce dernier fut de retour à Paris, Charlotte, qui l'avait précédé, et qui était revenue, avant son départ, habiter l'appartement de la rue St-Honoré, quitta de nouveau la maison Duplay; mais en se séparant de son jeune frère, elle lui adressa une lettre pleine d'amertume, dans laquelle, cependant, elle lui donnait des marques de la plus vive amitié. C'est cette lettre que tout le monde a pu lire dans le mémoire de Courtois, et que, par une indigne supercherie, les thermidoriens, en supprimant la suscription, et en retranchant quelques passages qui n'eussent laissé aucun doute sur le véritable destinataire de la lettre, ont prétendu avoir été adressée par Charlotte à Maximilien Robespierre. Quelques mois avant cette époque, elle avait été demandée en mariage par Fouché, que séduisait alors la perspective d'une alliance avec la famille Robespierre, et dont sans doute elle serait devenue la femme, sans les événements de Lyon. Mais les lettres particulières, adressées à Maximilien Robespierre par quelques Lyonnais, sur la manière atroce dont le sanguinaire proconsul exécutait le décret de la convention, avaient excité son indignation, et dès lors il avait résolu de lui faire demander compte « du sang versé par le crime ». Voici en quels termes Charlotte Robespierre raconte, dans ses *Mémoires*, la réception qu'il fit à son collègue quand celui-ci, à son retour de Lyon, vint lui rendre visite : « Je fus présente à « l'entrevue que Fouché eut avec Robespierre. « Mon frère lui demanda compte du sang qu'il « avait fait couler, et lui reprocha sa con- « duite avec une telle énergie d'expression que « Fouché était pâle et tremblant. Il balbutia « quelques excuses et rejeta les mesures cruelles « qu'il avait prises sur la gravité des circon- « stances. Robespierre lui répondit que rien ne

Digitized by Google

« pouvait justifier les cruautés dont il s'était « rendu coupable; que Lyon, il est vrai, avait « été en insurrection contre la convention na- « tionale, mais que ce n'était pas une raison « pour mitrailler en masse des ennemis désarmés. « A dater de ce jour Fouché fut l'ennemi le plus « irréconciliable de mon frère et se joignit à la fac- « tion qui conspirait sa perte. » Les projets de mariage, on le comprend, ne purent avoir aucune suite. Sœur de Robespierre, elle faillit être victime de la révolution du 9 thermidor, qui atteignit tous ceux qui tenaient d'un peu près à son frère. Arrêtée elle-même, elle demeura une quinzaine de jours en prison et fut assez heureuse, au bout de ce temps, pour recouvrer la liberté. Elle trouva chez M. Mathon, admirateur et compatriote de son frère, une hospitalité qui, jusqu'à la fin de sa vie, ne lui fit pas défaut. Mais son hôte n'était pas riche; elle chercha donc à payer son assistance en se faisant en quelque sorte l'institutrice de sa fille, toute petite encore, et avec laquelle, lors de la mort de son père, arrivée en 1827, elle continua de vivre. Après le 18 brumaire, plusieurs amis lui conseillèrent de demander une audience à Bonaparte, qui ne pouvait avoir oublié ses frères. Elle le fit, et le premier consul la reçut parfaitement, lui parla dans les termes les plus flatteurs d'Augustin et de Maximilien Robespierre et lui promit d'avoir égard à sa position précaire. Quelques jours après, en effet, elle reçut le brevet d'une pension de 3,600 francs. Cette pension, réduite de moitié sous la restauration, fut supprimée en 1823; mais, après la révolution de 1830, le gouvernement de juillet lui en alloua une de 1,200. Fière et résignée, Charlotte supporta stoïquement la mauvaise fortune, en véritable sœur de Robespierre. Lorsque vers la fin de la restauration parurent, sous le nom de son frère, des mémoires apocryphes, œuvre de M. Charles Reybaud, elle fut accusée par un journal, *l'Universel*, d'avoir trafiqué de ses souvenirs. A cette accusation elle répondit par une lettre adressée au rédacteur de *l'Universel*, et qui mérite d'être citée; la voici : « 24 mai 1830. — Monsieur, dans votre numéro du 5 de ce mois, vous contestez l'authenticité des *Mémoires de Maximilien Robespierre*. En général, il n'y a rien à répliquer à la justesse de votre raisonnement; mais il est dans cet article une phrase ainsi conçue : « Toutefois l'éditeur a « cherché des documents fidèles, et, si ce qu'on « dit est exact, il aura pu s'en procurer. Une « sœur aînée de Robespierre végète à Paris, dans « le coin le plus obscur d'un faubourg, et cette « femme est accablée d'années, de misère et du « poids de son funeste nom. En achetant d'elle « quelques souvenirs non effacés, il n'a pas été « difficile de suppléer à ce que d'autres biogra- « phes ont omis, de rectifier des erreurs de faits, « des erreurs de date, etc... » Ce qu'on vous a dit, monsieur, est non-seulement inexact, mais cela est faux. Il est vrai que la sœur de Maximilien Robespierre, non son aînée, mais sa puînée d'une vingtaine de mois, végète, accablée de misère, d'années, et, vous auriez pu ajouter, de graves et de douloureuses infirmités, dans un coin obscur de la patrie qui la vit naître; mais elle a constamment repoussé les offres des intrigants qui, dans le laps de trente-six ans, ont tenté à diverses reprises de trafiquer de son nom; mais elle n'a rien vendu à personne; mais elle n'a aucun rapport direct ou indirect avec l'éditeur des prétendus *Mémoires* de son frère; et ceux qui ont dit que Maximilien Robespierre avait connu le besoin dans son enfance, et qu'il avait été enfant de chœur de la cathédrale d'Amiens, sont des imposteurs. Je regarde, monsieur, comme injurieuse à mon honneur et à ma probité l'idée qu'on ait pu *acheter* de moi *des souvenirs non effacés*. J'appartiens à une famille à laquelle on n'a pas à reprocher la vénalité. Je vais rendre au tombeau le nom que je reçus du plus vénérable des pères, avec la consolation que personne au monde ne peut me reprocher un seul acte, dans le cours de ma carrière, qui ne soit conforme à ce que prescrit l'honneur. Quant à mes frères, c'est à l'histoire à prononcer définitivement sur eux; c'est à l'histoire à reconnaître un jour si réellement Maximilien est coupable de tous les excès révolutionnaires dont ses collègues l'ont accusé après sa mort. J'ai lu dans les annales de Rome que deux frères aussi furent mis hors la loi, massacrés sur la place publique, que leurs cadavres furent traînés dans le Tibre, leurs têtes payées au poids de l'or; mais l'histoire ne dit pas que leur mère, qui leur survécut, ait jamais été blâmée d'avoir cru à leur vertu. Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer. » — Quelques années après avoir écrit cette lettre, dans laquelle on ne saurait méconnaître une certaine grandeur, elle s'éteignait entre les bras de mademoiselle Mathon, à l'âge de 74 ans. C'était le 1er août 1834. Ses obsèques eurent lieu le surlendemain. Un grand nombre de républicains suivirent son convoi, et sur sa tombe un des assistants lut un discours que, sur la demande de mademoiselle Mathon, un de ses jeunes amis politiques, M. Laponneraye avait écrit du fond de la prison de Ste-Pélagie, où il était détenu. Le fragment suivant peut donner une idée de cette oraison funèbre, qui, il paraît, émut singulièrement l'ardent auditoire réuni autour du modeste cercueil de la sœur de celui dont le nom avait eu une si prodigieuse influence : « La sœur du grand Robes- « pierre a cessé de vivre. Ce précieux et dernier « débris d'une illustre famille, cette femme an- « gélique, que l'échafaud de thermidor avait « épargnée, et qui, d'angoisses en angoisses et « de douleurs en douleurs, était parvenue jus- « qu'à nous comme une relique vivante de ce « passé où son frère brillait d'un incomparable « éclat, la mort vient de la dévorer... Elle fut

Digitized by Google

« calomniée; on lui reprocha d'avoir renié son « frère, d'avoir pactisé avec ceux qui se plon- « gèrent dans le sang du martyr de thermidor. « Quel horrible blasphème! Non vertueux et in- « fortuné Maximilien, ta sœur ne t'a point renié; « non, elle ne s'est point apostasiée, en foulant « sous ses pieds des principes qui ont été l'évan- « gile de toute sa vie. Sœur de Maximilien Ro- « bespierre, arrache-toi pour un instant aux bras « de la mort; apparais-nous encore une fois, et « dis-nous si jamais dans ta pensée ton bon et « malheureux frère a cessé d'être révéré et chéri, « si jamais tu as cessé de rendre hommage à ses « vertus. » Un an après, M. Laponneraye, à qui tous les papiers de Charlotte avaient été remis, publia, sous le titre de *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères*, des notes malheusement incomplètes, mais fort intéressantes malgré cela. A la suite de ces *Mémoires* se trouvent quelques pensées de Charlotte Robespierre, également recueillies dans ses papiers. Elle légua son bien modeste héritage à mademoiselle Mathon, qu'elle avait élevée, et qui, en récompense, soigna sa vieillesse avec un dévouement tout filial. L'objet le plus précieux laissé par elle est un portrait en miniature de l'impératrice Joséphine, avec laquelle elle avait été très-liée lorsqu'elle n'était que la femme du général Beauharnais, et qui le lui avait donné en gage d'amitié. E. H—L.

ROBIEN (Christophe-Paul Gautron de), président à mortier au parlement de Bretagne, conseiller du roi en ses conseils, membre associé de l'académie des sciences de Berlin, naquit à Rennes le 4 novembre 1698, et mourut en 1756, ou peu après. Egalement versé dans les sciences naturelles et dans les antiquités de son pays, il avait rassemblé dans un cabinet, qui, dit-on, ne valait pas moins de cent mille écus, et dont le catalogue manuscrit, rédigé par lui-même, forme deux gros volumes in-folio, une magnifique collection de tableaux, de minéraux, d'antiquités, de manuscrits et de livres rares et précieux. Cette collection lui avait fourni les moyens de composer plusieurs ouvrages, dont le plus important, resté inédit, a pour titre : *Description historique et topographique de l'ancienne Armorique ou Petite-Bretagne, depuis la conquête des Romains jusqu'au passage des Bretons insulaires dans cette province, enrichie de cartes, plans et dessins des monuments qu'on a pu découvrir jusqu'à présent* (1756), 4 vol. in-fol. de 916 pages, avec le portrait de l'auteur et 357 planches dessinées par Huguet et gravées par Bolichon. Caylus donne quelques extraits de cet ouvrage, dans le tome 6 de ses *Antiquités*, p. 369, et le père Lelong le cite dans le tome 3 de sa *Bibliothèque historique*, n° 35,355. Le second ouvrage inédit de Robien est un *Journal historique de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les premières années de l'administration de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume*, in-4° de 111 feuillets. C'est le récit de la coalition de 1720, contre le régent, récit puisé dans les confidences des acteurs de cette entreprise et dans les déclarations des témoins oculaires. Une histoire complète de la régence ne peut être faite sans consulter ce curieux document. Robien avait eu le projet de le faire imprimer; mais il en avait été détourné par D. Taillandier, qui craignait que cette publication ne froissât trop d'intéressés encore vivants. Les ouvrages manuscrits que nous venons de citer existent à la bibliothèque publique de Rennes. Robien a en outre publié les ouvrages suivants : 1° *Dissertation sur la formation de trois différentes espèces de pierres figurées qui se trouvent dans la Bretagne*, Paris, 1751, petit in-8°; 2° *Nouvelles idées sur la formation des fossiles*, Paris, 1751, petit in-8°, fig. P. L—T.

ROBILANT (Esprit-Benoit Nicolis de), lieutenant général d'infanterie, commandant en chef du corps royal du génie militaire du roi de Sardaigne, habile ingénieur, savant chimiste et minéralogiste, naquit à Turin, en 1724, d'un homme fort instruit dans toutes les parties de l'art militaire et de l'architecture civile, auteur du traité intitulé *la Science de la guerre*. Le jeune Robilant marcha de bonne heure sur les traces de son père. Il apprit l'architecture civile et militaire sous Bertola, le Vauban du Piémont, et fut instruit dans la théorie et la pratique de l'artillerie sous le commandeur de Vincenti. Au commencement de la guerre entreprise, en 1742, par le roi Charles-Emmanuel III, de concert avec la reine de Hongrie, pour arrêter les progrès des Espagnols dans la Lombardie, le chevalier de Robilant entra au service, en qualité de lieutenant au corps royal de l'artillerie. Il montra autant de zèle que de talent, dans tout le cours de cette guerre, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Il se distingua successivement aux siéges de Modène, de la Mirandole, du château de Plaisance, à la bataille de Campo-Santo, en 1743, au combat de Château-Dauphin et à l'investissement du château d'Asti, en 1744. Employé à la défense de la forteresse de Demont, qui était assiégée par l'armée gallo-espagnole, son courage et sa présence d'esprit sauvèrent la place du danger imminent de l'explosion du magasin à poudre, menacé par l'embrasement d'un épaulement de fascines, dont l'incendie s'était communiqué aux bâtiments voisins : il appliqua lui-même à la porte du magasin des peaux de mouton trempées dans l'eau. Echangé comme prisonnier de guerre, en 1745, il se trouva aux combats de Bassignana, du Tidon, de la Trebia, aux siéges de Valence sur le Pô, de Montalban et de Villefranche dans le comté de Nice, de Savone, de Final et de Vintimille, dans la Rivière de Gênes. En 1747, attaché au corps commandé par le prince Louis de Carignan, dans la vallée de la Stura, il fut expédié, à travers les montagnes occupées par l'ennemi, au général autrichien

Digitized by Google

baron de Leutron, qui était campé aux lignes de Dolce-Acqua, vers la Rivière de Gênes. Tels sont les principaux événements auxquels le chevalier de Robilant prit part dans sa carrière militaire. Nous allons le suivre dans des travaux d'un autre genre, qui n'ont pas moins illustré son nom, et qui perpétueront la mémoire des services qu'il a rendus à son pays. Les Etats du roi de Sardaigne abondent en mines de toute espèce, mais à cette époque l'art de les exploiter était encore dans son enfance en Piémont. Charles-Emmanuel III chargea le chevalier de Robilant d'aller, avec quatre élèves, cadets dans l'artillerie, recueillir en Allemagne toutes les connaissances relatives à la métallurgie. Robilant s'acquitta de cette commission avec une rare intelligence et avec le plus grand zèle. Il visita toutes les mines, salines et usines de la Saxe, de la Thuringe, du Hartz, du Hanovre, de la Bohême et de la haute Hongrie, pénétrant dans les puits les plus profonds, dans toutes les galeries souterraines, et travaillant lui-même comme un simple mineur. Il suivit, en outre, un cours complet de minéralogie à l'école de Freiberg, sous le célèbre professeur Gellert, et d'autres cours à l'université de Leipsick. Riche d'une ample moisson de connaissances, il revint en Piémont, en 1752, rapportant de nombreux mémoires, accompagnés de plans relatifs aux appareils et machines pour la fonte des métaux, à la chimie, à la docimasie, à la géométrie souterraine, etc., etc., avec une abondante collection de minéraux. A cette époque, le roi le nomma inspecteur général des mines dans toute l'étendue de ses Etats. Dès lors le chevalier de Robilant devint le créateur, dans son pays, d'une nouvelle branche d'études, de recherches et de travaux, qui devait exercer une utile influence sur quelques établissements publics, et en faire naître de nouveaux d'une grande importance. Il établit à Turin une école de minéralogie, de géométrie souterraine et de docimasie; et il fonda un laboratoire de chimie à l'arsenal de Turin. En 1769, il parcourut toutes les montagnes des Apennins et des Alpes, qui dominent le Piémont et la Savoie, observant et consignant dans ses mémoires la nature et la situation des mines dans toutes les vallées. Il en établit l'exploitation en différents lieux, notamment dans les vallées de Sesia et d'Alagna; il mit en activité les mines de Challant dans le duché d'Aoste, et les salines de Tarentaise en Savoie. Lorsque, par la suite, le gouvernement ne jugea plus à propos de rester chargé des frais de l'administration des mines et l'abandonna aux particuliers, le chevalier de Robilant, dont la santé se trouvait altérée par ses longues fatigues, se retira du service pour se livrer, dans le sein de sa famille, à l'étude des sciences, qu'il continua de cultiver avec assiduité, soit par ses méditations et ses travaux, soit par les correspondances qu'il entretenait avec plusieurs académiciens et savants d'Allemagne, de France et d'Italie. Le pape Clément XIV eut recours à lui pour établir un bon système d'exploitation des richesses minérales de l'Etat ecclésiastique. Robilant y envoya des instructions, avec des personnes expérimentées. Le gouvernement de Venise lui offrit de grands avantages et des emplois importants; mais, inviolablement attaché à son souverain et à sa patrie, il se refusa constamment à toutes les avances qui lui furent faites. En 1786, la refonte des monnaies d'or, opérée en France par Calonne, ayant changé la proportion relative de l'or à l'argent, dut influer sur le système monétaire de tous les Etats de l'Europe. Robilant fut chargé de régulariser une opération correspondante dans le Piémont, et il y réussit complétement. Il donna à l'hôtel des monnaies la forme qu'il a conservée jusqu'à présent. A cette occasion le roi Victor-Amé III le décora de la grand'croix de l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare, le dotant en même temps d'une commanderie. La charge de premier ingénieur étant devenue vacante, en 1787, par la mort du comte Pinto, constructeur des forteresses de Tortone, de la Brunette, etc., le roi jeta les yeux sur le chevalier de Robilant, qu'il tira de sa retraite, et il le nomma lieutenant général d'infanterie, commandant suprême du corps royal du génie militaire, premier ingénieur et chef du corps civil des édiles. Cet homme si distingué à tous égards porta dans cette nouvelle carrière la même activité, le même zèle qu'il avait déployés au service de son prince et de son pays dans d'autres fonctions. Il visita toutes les places fortes des Etats de terre ferme. Accompagné dans cette tournée par son neveu (*voy.* l'article suivant), il fit le relevé de l'état de toutes ces places, donnant ses instructions et le devis pour l'exécution ses ouvrages dans les diverses forteresses en construction, ainsi que pour la défense des frontières. Une paralysie aux jambes, dont il fut atteint, l'empêcha de prendre part de sa personne à la dernière guerre, si funeste au roi de Sardaigne; mais il continua d'envoyer, de son cabinet, les ordres et les instructions convenables pour la défense des places, pour les positions et les retranchements de l'armée, jusqu'à l'époque de l'entier envahissement du Piémont par l'armée française. Le chagrin de voir sa patrie en proie aux étrangers accéléra la fin de ses jours. Il succomba le 1er mai 1801. Il avait été nommé membre de l'académie des sciences de Turin, lors de sa fondation. Voici la liste des mémoires qu'il a laissés, et qui sont la plupart insérés dans les volumes de cette académie : 1° *Essai géographique*, suivi d'une topographie souterraine minéralogique et d'une docimasie des Etats du roi en terre ferme, avec une carte géographique et topographique bien détaillée, t. 6 des Mémoires de l'académie de Turin, p. 191; 2° *Expériences sur le platine*, t. 7, p. 123; 3° *Description du duché*

Digitized by Google

d'Aoste, suivie d'un *Essai sur deux minières des anciens Romains*, et d'un supplément à la théorie des montagnes et des mines, t. 8, p. 245; 4° *Journaux des expériences et observations métallurgiques et dorimastiques*, t. 6, p. 50; 5° *Machine pour passer à la filière les lames d'épées, baïonnettes et couteaux*, t. 9, p. 75; 6° *Sur les différents procédés qui ont été employés à l'hôtel des monnaies, pour améliorer les traitements métallurgiques*; 7° *De l'utilité et de l'importance des voyages dans son propre pays*, avec des planches, 1 vol. petit in-fol. R—M—D.

ROBILANT (Jean-Baptiste Nicolis, comte de), neveu du précédent, naquit à St-Alban, province de Coni en Piémont. Il était petit-fils du comte Joseph Nicolis de Robilant, connu par des talents militaires distingués et auteur de deux ouvrages qui font honneur à ses connaissances (1). Son père, général-major d'infanterie, avait des connaissances étendues en architecture civile et militaire. Le comte J.-B. de Robilant, admis au service en 1775, entra dans la légion des Campements, commandée par son père, qui en était le créateur, et passa ensuite dans le corps royal du génie, où il parvint bientôt au grade de capitaine. Chargé de diriger divers ouvrages dans la construction de la forteresse de Tortone, et d'accompagner son oncle dans l'inspection de toutes les places fortes des Etats, les talents qu'il déploya dans ces occasions lui valurent les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction du monarque. Devenu successivement aide de camp et chef de l'état-major du duc de Montferrat, qui était général en chef des armées du roi, il fit avec une grande distinction les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795 et partie de celle de 1796. Il dirigea diverses attaques et sauva des pièces d'artillerie et plusieurs bataillons près de tomber dans les mains de l'ennemi. Ces services furent récompensés par la croix de l'ordre militaire de Savoie, à l'époque même de l'institution de cet ordre, par le grade de lieutenant-colonel et par les charges de premier écuyer et de gentilhomme de la chambre du duc de Montferrat. Pendant l'occupation du Piémont, il refusa constamment, du gouvernement français de ce temps-là, les divers emplois qui lui furent offerts; et il employa ses loisirs à la culture des langues, dont il connaissait un grand nombre. A l'époque de la rentrée du roi de Sardaigne dans ses Etats, le comte de Robilant fut successivement nommé colonel du régiment de Suse et général-major d'infanterie. Pendant les cent jours (1815), il commanda le cordon d'observation en Savoie et fut nommé quartier-maître général du corps d'armée destiné à faire partie des forces employées par les souverains alliés contre la France. Il contribua beaucoup à la reddition de Grenoble, dont le gouvernement *par interim* lui fut confié. Le roi de France lui témoigna sa satisfaction en lui conférant la croix de St-Louis; et l'empereur d'Autriche lui envoya celle de l'ordre de St-Léopold. Le roi Victor-Emmanuel ayant rétabli, en 1815, l'académie royale militaire pour l'éducation de la jeune noblesse de ses Etats, le comte de Robilant fut mis à la tête de cette importante institution. Le 24 décembre 1817, le roi lui confia le portefeuille du ministère de la guerre. Enfin, en décembre 1820, il fut élevé aux grades de lieutenant général, d'inspecteur général du corps du génie et de l'état-major général de l'armée. Epuisé par ses travaux, le comte de Robilant succomba, le 20 janvier 1821, à une courte mais douloureuse maladie. R—M—D.

ROBILLARD-PÉRONVILLE, mort à Paris le 24 juillet 1809, amateur célèbre, a fait graver à ses frais les tableaux et antiques du musée Napoléon, et sacrifia même dans cette entreprise une partie considérable de sa fortune. Il ne put échapper, malgré toutes ses bonnes intentions, à un ruineux procès; nous citerons à ce sujet la *Lettre à M. Robillard-Péronville, éditeur du Musée français, par un souscripteur* (s. l. n. d.), in-8° de 32 pages. Le rédacteur anonyme de cet écrit se plaint, le 1er août 1806, de ce que MM. Robillard et Laurent ont confié à MM. Visconti et Emeric David le soin de la rédaction des notices consacrées aux divers artistes figurant dans cette collection. Qui de nous oserait s'en plaindre aujourd'hui? La première série de cette publication, composée de quatre-vingts livraisons, parut en quatre volumes, format atlantique. Nous ne pouvons mieux faire au surplus que de renvoyer, pour la description de cette suite, encore fort estimée de nos jours, et bien supérieure aux galeries de Dresde, de Florence, de Naples et de Rome, à la dernière édition du *Manuel* de M. Brunet, où la question est traitée d'une manière aussi complète qu'on peut le désirer et avec la compétence qui est le privilége du savant bibliographe. B. de L.

ROBIN (Jean), le plus jeune et le plus connu de deux frères qui se sont illustrés par leur zèle pour la culture des plantes, était né en 1550. Il paraît que tous deux possédaient en commun, à Paris, un jardin situé à la pointe occidentale de l'île Notre-Dame, au lieu qu'occupe la place Dauphine. Un motif particulier vint exciter leur ardeur : la reine et les dames qui ornaient la cour de Henri IV s'étant fait un passe-temps de la broderie, leur goût les portait à imiter les fleurs. Après avoir copié les plus communes, elles en recherchèrent de plus curieuses : elles les trouvèrent dans le jardin des Robin; et Vallet, qui, par

(1) Le premier de ces ouvrages, écrit en français, est intitulé *la Science de la guerre* (Turin, 1744, 1 vol. in-8°). Il est divisé en deux parties, dont la première, qui traite des systèmes de fortification, contient le projet d'un nouveau système proposé par l'auteur; la seconde partie est relative aux opérations d'une armée en campagne. Le second ouvrage, écrit en italien, sous ce titre : *Il militare istrutto*, etc. (Venise, 1751, 1 vol. in-4°), est une espèce de traduction, de commentaire et de supplément de l'autre. La première partie traite de la fortification de campagne; et la seconde, de la tactique et de la castramétation.

Digitized by Google

son habileté dans ce genre, avait mérité d'être leur guide, étant nommé brodeur du roi, mit tous ses soins à procurer à ses illustres écolières des modèles. Il en résulta le livre le plus élégant qu'on eût encore produit en France; il a pour titre : *le Jardin du roi très-chrétien Henri IV*, dédié à la reine, petit in-fol., 1601. Là, sur soixante-quinze planches gravées élégamment à l'eau-forte, parut un choix d'une centaine de plantes. Sur douze pages de texte, une et demie est occupée par une dédicace de l'auteur à Marie de Médicis; huit, par des vers grecs et latins à sa louange et à celle de son ouvrage, enfin les deux dernières sont au nom de Jean Robin. La plupart des plantes figurées par Vallet avaient, dit-il, été déjà décrites par Clusius et Lobel; ne voulant pas *jeter la faulx dans leur moisson*, il se contente de donner une courte notice sur douze plantes rapportées par lui d'un voyage qu'il venait de faire en Espagne et en Guinée. La plupart étaient déjà connues, telles que l'*Amarillis formosissima*. Leur figure fut extrêmement réduite, et gravée en bois, pour entrer dans une édition posthume d'un mauvais ouvrage de Linocier, où elles sont données comme nouvellement trouvées en l'*île* de Virginie, et cultivées dans le jardin du sieur Robin, arboriste du roi. On avait cherché à rendre ses talents plus utiles, en le mettant à la tête du jardin des plantes, que la faculté de médecine venait de fonder; et l'on trouve dans ses décrets la copie du marché qu'elle passa pour cet objet avec lui, datée de 1597. Pour faire voir qu'il s'était empressé de répondre à la confiance de ce corps célèbre, il publia l'opuscule suivant : *Catalogus stirpium, tam indigenarum quam exoticarum, quæ Lutetiæ coluntur, a J. Robino, botanico regio et iatrici horti celeberrimæ scholæ Parisiensis curatore*. Il le dédia à la faculté même. C'est une liste fort aride de treize cents plantes environ, dont aucune ne paraissait nouvelle. Robin, au rapport de Gui Patin, était tellement entiché de ses plantes qu'il cherchait toujours à ramener la conversation sur leur sujet, en sorte qu'il avait fait changer le dicton : *Il se souvient toujours à Robin de ses fleurs*, au lieu *de ses flûtes*. C'était aussi l'un de ces amateurs si jaloux de ce qu'ils possèdent; il aimait mieux détruire ses caïeux que de les communiquer. C'est à ce sujet que Patin dit : *Erat eunuchus Hesperidum*. Un poëte, outré de l'égoïsme de Robin, le lui reprocha dans une satire latine des plus virulentes. Vigneul Marville, ou plutôt dom d'Argone, a reproduit ces reproches dans ses *Mélanges;* il a pris au pied de la lettre l'expression *erat eunuchus*, qui n'était sans doute qu'au figuré. Cette opinion sera contredite par ceux qui regardent Vespasien Robin, qu'il s'associa, comme son propre fils; mais, suivant d'autres, ce n'était que son neveu. Quoi qu'il en soit, Jean ne fut pas toujours aussi avare de ses plantes; car il en répandit quelques-unes, notamment la *tubéreuse*, qu'il avait tirée de la Provence. Pierre Vallet ne parle de lui qu'avec les plus grands éloges; il en est de même des poëtes dont il rapporte les productions, suivant l'usage du temps; et dans le nombre se trouve Paul Reneaulme, dont l'éloge n'est pas le moins emphatique. Enfin il a décoré son ouvrage du portrait de Jean Robin; il est placé en regard du sien, accompagné de son anagramme : *Omnes herbas novi*, qui n'est pas littéralement exacte, et qui l'est encore beaucoup moins dans sa signification; on y lit de plus ce distique :

Quot tulit Hesperidum, mundi quot fertilis hortus
Herbarum species, novit hic unus eas.

— *Vespasien* Robin lui était associé dans la direction du jardin des plantes de la faculté, dès 1621; car son nom paraît réuni au sien dans un second catalogue qui parut la même année sous ce titre : *Enchiridionis agogicum ad facilem notitiam stirpium, tam indigenarum quam exoticarum, quæ coluntur in horto D. D. Joannis et Vespasiani Robin, botanicorum regiorum*, Paris, in-12. La liste qu'il contient est peut-être encore plus pauvre que la précédente, car, si elle est portée à dix-huit cents noms, c'est parce qu'il s'y trouve un plus grand nombre de variétés de tulipes et autres fleurs citées. L'on n'y remarque pas encore une seule plante qui paraisse pour la première fois. Il semblerait donc que ce ne fut qu'à cette époque que les Robin commencèrent à recevoir du Canada celles dont on les regarde généralement comme les introducteurs. C'est aussi alors que parut le *Pinax* de Caspar Bauhin : dans un *Appendix*, il cite quatre plantes seulement qu'il annonce avoir reçues de Vespasien Robin, le *Rudbeckia laciniata*, le *Rhus tryphillum*, le *Solidago mexicana* et le *Spiræa hypericifolia*, qu'il disait originaires du Canada. Ce n'est que douze ans après (en 1635) que Cornuti, docteur en médecine, dans une histoire des plantes du Canada, décrivit et figura, aussi bien qu'on le faisait dans ce temps-là, trente-cinq plantes environ de cette contrée cultivées par Vespasien Robin. La plupart se sont maintenues dans nos jardins. Là, pour la première fois, paraît ce bel arbre, si répandu maintenant en Europe, auquel on donna successivement le nom d'*Acacia Robinia*, de *pseudo-Acacia*, enfin de *Robinia*. Cette dédicace est mieux fondée que beaucoup d'autres de ce genre, puisqu'il est certain que c'est aux soins des Robin qu'on doit la multiplication de ce bel arbre, ainsi que de plusieurs autres. C'est Linné qui lui a rendu cette justice tardive; mais, sauf les sarcasmes de Gui Patin, on nous a laissé ignorer les détails de la vie privée de ces deux botanistes. Ainsi l'on ne connaît pas la date de leur mort. On sait seulement que lors de la fondation du jardin du roi, déterminée en 1626 par Gui de la Brosse et Riolan, Vespasien y fut appelé; et ce fut lui qui, en 1634, y planta le pre-

Digitized by Google

mier robinier. Cet arbre existe encore. M. Van Hulthem, qui le mesura en 1806, lui trouva plus de sept pieds de tour. Dans l'ordonnance de la création de ce célèbre établissement, Vespasien Robin est nommé sous-démonstrateur, avec les appointements de douze cents francs. Il est certain qu'il y professa la botanique assez longtemps; car le célèbre Morison, qui se réfugia en France à la suite de Charles II, vers 1640, et y séjourna douze années, se déclare disciple de Vespasien. D—P—s.

ROBIN DE LA ROCHEFURON (René), né à Tours, n'est connu que par la publication d'un ouvrage de piété fort répandu, et qui est intitulé *Quatrains moraux en vers français, suivis d'un livre d'oraisons, contenant les pieux et utiles moyens de s'entretenir devant Dieu une heure entière sans ennui et sans distraction*, Tours, 1644. La dernière partie du livre est une traduction de l'ouvrage du P. C. Franciotti. F—t—e.

ROBIN HOOD, personnage un peu légendaire, mais célèbre dans la poésie populaire de la Grande-Bretagne, et qui ne doit pas être oublié ici. L'érudition moderne s'est attachée à éclaircir ce qu'on peut savoir de plus exact sur son compte, en dégageant la part de vérité contenue dans de vieilles fictions. Il vivait au 13e siècle, et il fut un des plus fameux de ces proscrits mis hors la loi (*outlaw*), de ces rebelles qui protestèrent, les armes à la main, contre la domination tyrannique des rois normands. Réfugiés dans les immenses forêts qui couvraient alors la majeure partie du sol de l'Angleterre, ils se posaient comme les champions de l'indépendance nationale, ce qui ne les empêchait nullement d'être un peu voleurs et braconniers indomptables. La forêt de Sherwood, près de Nottingham, était le séjour habituel de Robin Hood; on le représente comme ayant été à la tête de cent hommes bien armés; il maintenait parmi eux une discipline sévère, et s'il levait de fortes contributions sur les abbayes et sur les riches seigneurs, il en donnait toujours une large part aux pauvres. Il acquit ainsi une immense popularité, qu'il n'a point perdue. Son habileté dans l'usage de l'arc, la gaieté qu'il apportait dans ses actions, ses reparties, les tours qu'il jouait aux moines et aux nobles, le mélange de ruse et d'audace qu'il sut déployer dans ses aventures périlleuses, tout cela s'est raconté pendant des siècles dans les soirées de villages. On a dit qu'après bien des exploits, il périt dans un des combats auxquels son genre de vie l'exposait sans cesse. Un grand nombre de ballades ont célébré ses hauts faits, mais il est évident qu'elles ont été retouchées; elles sont loin de remonter au 13e siècle. Les critiques anglais ont entassé de longues discussions au sujet de Robin Hood, et ils sont loin d'être d'accord entre eux. M. Augustin Thierry a représenté le proscrit comme le chef d'une de ces bandes de Saxons qui résistèrent longtemps à la conquête normande; il suppose qu'il fut adopté comme un héros par les serfs et par les pauvres qu'écrasait le joug d'un maître étranger; il se posa comme le champion de la race conquise, et ce fut sous le règne de Richard Ier qu'il joua ainsi un rôle resté cher au peuple. Ce point de vue, admis d'abord avec faveur, a ensuite rencontré des adversaires. D'autres écrivains ont fait de Robin un adhérent à la cause de Simon de Montfort; on a même dit qu'il était un noble seigneur dépouillé injustement de ses domaines. La critique allemande moderne, qui s'est hardiment avancée dans la voie d'un scepticisme démolisseur, qui voit partout des mythes et qui nie l'existence des personnages anciens les plus célèbres, n'a point manqué d'affirmer que Robin Hood n'était que le fruit de l'imagination populaire; avancée par le célèbre Jacob Grimm, l'auteur de la *Mythologie germanique*, cette thèse a été soutenue par un antiquaire fort instruit, M. Thomas Wright, mais elle a trouvé peu de partisans. M. J. Hunter l'a réfutée péremptoirement, ce nous semble, dans une dissertation publiée en 1852 et qui épuise à peu près le sujet; elle expose des recherches approfondies dont le résultat est de faire naître Robin Hood vers 1290, et de le faire chef de parti vers 1322 et 1323. Ces dates peuvent être contestées, mais on peut sans difficulté accepter comme bien établies l'existence du célèbre *outlaw* et de quelques-uns de ses compagnons, parmi lesquels la littérature populaire a surtout célébré le *Petit Jean* (*Little John*, dont le nom était Nayler) et le *Frère Tuck* (*Friar Tuck*), moine échappé du couvent et qui rappelle à bien des égards ce *frère Jean des Entommures*, à l'égard duquel Rabelais s'est étendu avec tant de complaisance. La collection des poëmes et ballades concernant Robin Hood, publiée à Londres, en 1795, par Joseph Ritson (*voy.* ce nom), est faite sans critique et sans méthode; un autre recueil du même genre, bien préférable et plus complet, a vu le jour, grâce aux soins de M. J. M. Gutch (1847, 2 vol. in-8°). Les ouvrages relatifs à Robin Hood sont d'ailleurs assez nombreux en Angleterre; on en trouvera l'énumération dans le *Bibliographer's manual* de Lowndes, 2e édit., p. 1508. M. E. Barry a publié en 1836, à Paris, une dissertation intéressante sur la légende en question. Br-t.

ROBINEAU. *Voyez* Beaunoir.

ROBINEAU (Auguste), peintre et musicien, fils d'un habile graveur, naquit à Paris en 1754. Il commença par jouer du violon dès l'âge de quinze ans au concert spirituel, et ses dispositions extraordinaires déterminèrent ses parents à l'envoyer à Naples, où il se perfectionna dans la composition au conservatoire de Lorette, sous Sacchini. Ce fut durant son séjour à Rome que son goût pour la peinture se révéla; il consacra trois années d'études sérieuses, en Italie, aux grands maîtres et à l'antique, et revint à Paris peintre et musicien. Tour à tour secrétaire de M. de

Digitized by Google

Meulan, receveur général des finances, puis de M. Trudaine, Robineau, ayant perdu, au bout de huit années, son protecteur, d'une mort subite, passa aux menus-plaisirs du roi et exerça cette charge jusqu'en 1789, que le département fut supprimé. C'est pendant cette période qu'il exécuta le portrait de la reine, qui consentit à lui accorder des séances de pose. Peu après, il fit la musique de *Stratonice* pour le Grand-Opéra, et une répétition eut lieu aux menus-plaisirs avec le concours de Lays, Cheron et des premiers artistes du temps; mais, au moment de la représentation définitive, une cabale fit donner la préférence à un opéra d'Adrien. Le prince de Galles disait de Robineau « qu'à lui seul il pouvait faire « un opéra, composer la musique, conduire l'or- « chestre et peindre les décorations ». Ayant perdu sa place aux menus-plaisirs, Robineau obtint, par l'intermédiaire de M. de la Ferté, la place de premier violon au théâtre de la République, emploi qu'il conserva jusqu'en 1792, époque où il donna sa démission. Nous ne raconterons pas au surplus la vie singulière de ce personnage; elle tient du roman. Nous préférons renvoyer le lecteur à une brochure devenue rare, il est vrai, dans laquelle Robineau a raconté toutes ses tribulations et dont voici le titre exact : *les Caprices de la fortune, ou les Deux muses en pèlerinage*, Paris, Aubry, 1816, in-18 de 18 pages. On doit à A. Robineau six sonates pour violon, dans le style de six maîtres différents (1770), devenues rares, quoiqu'au nombre des ouvrages classiques du conservatoire; des trios, dédiés à madame la duchesse de Polignac; comme peintre, beaucoup de portraits, notamment celui du musicien allemand Abel, aujourd'hui à Hampton-Court; celui de madame Dauberval, dans quatre costumes différents; ceux de la duchesse de Devonshire et du prince de Galles. Son tableau de l'assaut de St-George avec la chevalière d'Eon a été gravé en Angleterre. Son principal ouvrage est le *Temps découvrant la Vérité*. Un journal de Rouen de 1800 en donne cette description : « Tout dans cet « ouvrage, qui a quinze pieds de haut, a un « caractère de vérité qui convient d'autant « mieux au sujet que l'auteur l'a représentée « fuyant les villes, où elle a éprouvé tous les « traits de la méchanceté, pour se réfugier à la « campagne. » Robineau, très-chaud royaliste, avait émigré; il est mort en Allemagne vers 1820. B. DE L.

ROBINET (JEAN-BAPTISTE-RENÉ), laborieux écrivain, naquit à Rennes, le 23 juin 1735. Après avoir terminé ses études avec quelque succès, il entra chez les jésuites; mais il ne tarda pas à se lasser d'un genre de vie qu'il avait embrassé presque sans réflexion; et ayant recouvré sa liberté, il se consacra entièrement à la culture des lettres. Il se rendit bientôt après en Hollande, pour y faire imprimer son livre *De la nature*. Cet ouvrage, qui fit quelque bruit dans le temps, à raison des opinions singulières qu'il renferme, fut attribué par les uns à Toussaint, déjà connu par ses écrits philosophiques (*voy.* TOUSSAINT), et par d'autres à Diderot ou à Helvetius; mais Robinet n'hésita pas à s'en reconnaître l'auteur, dans une lettre du 18 mai 1762, insérée au *Journal des savants*, édition d'Amsterdam : « Si j'ai « fait un mauvais livre, dit-il, il est juste qu'on « m'en impute à moi seul tout le mal, de quel- « que espèce qu'il soit; et je regrette sincère- « ment que mon silence ait donné lieu de l'im- « puter à d'autres. » Dans la préface, il annonce que son but est de montrer l'équilibre du bien et du mal dans toutes les substances et dans toutes leurs modalités. Ainsi, c'est peut-être dans cet ouvrage (si ce n'est dans celui d'Antoine Lasalle sur la *Balance naturelle*) que Azaïs a trouvé le germe dans son *Traité des Compensations dans les destinées humaines*. Selon Grimm, l'auteur du livre *De la nature* n'était pas un homme sans mérite : il a du style, la tête philosophique, mais le goût des systèmes (*Corresp.* de Grimm, t. 4, p. 345). L'idée que Robinet paraît affectionner davantage, c'est que l'univers est animé, et que tous les êtres, même les planètes et les étoiles, ont reçu la faculté de se reproduire comme les animaux. Il appuie cette opinion d'autorités respectables, et d'une foule de citations qui prouvent beaucoup de recherches et une immense lecture. Ce n'est qu'avec une extrême réserve qu'il met en avant son système, en invitant à lui proposer les objections que fera naître l'examen. L'abbé Barruel, dans quelques lettres des *Helviennes*, et le P. Charles-Louis Richard (*voy.* ce nom) réfutèrent solidement l'ouvrage de Robinet; mais comme son livre ne fut pas jugé réellement dangereux, l'autorité n'en demanda pas la condamnation. Forcé, pour subsister, de se mettre aux gages des libraires, Robinet publia successivement plusieurs romans traduits de l'anglais, langue dont il avait fait une étude approfondie, et dont il paraît qu'il donna des leçons. Ce fut, sans doute, la nécessité qui le rendit, dans le même temps, l'éditeur des *Lettres secrètes* de Voltaire, qu'il s'était procurées on ne sait par quel moyen, et qu'il vendit vingt-cinq louis à un libraire (1). En quittant la Hollande, il alla d'abord à Bouillon, où il travailla quelque temps, avec Castilhon, à des traductions et à différentes entreprises littéraires plus utiles que lucratives. Il revint à Paris, vers 1778. Le scandale qu'avait pu causer son livre *De la nature* était si bien effacé qu'il fut nommé, peu de temps après, censeur royal (2); et il exerça cette place jusqu'à l'époque de sa suppres-

(1) Voltaire témoigna tout son mécontentement de ce manque de délicatesse à Damilaville : « Ce Robinet, dit-il, est un fau- « saire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation « avec lui. » *Lettre* du 8 septembre 1766.

(2) Il prend ce titre à la tête du 13e volume de la *Collection académique*.

Digitized by Google

sion. Il fut aussi secrétaire particulier de M. Amelot, qui possédait alors le titre de ministre de Paris, fonction qui réunissait une partie des attributions du ministre de l'intérieur et du ministre de la maison du roi. Pendant les orages de la révolution, Robinet vécut retiré dans sa famille, à Rennes. Il est mort dans cette ville, le 24 mars 1820, à l'âge de 85 ans. Robinet était naturellement bon et serviable, et il était connu pour faire d'abondantes aumônes. Il est l'éditeur des *Lettres secrètes* de Voltaire, Genève (Amsterdam), 1765, in-8° (1); — du *Dictionnaire anglais et français* de Chambaud, 1776, 2 vol. in-4°, avec des additions et des corrections; — du 13e volume de la *Collection académique* (*voy.* BERRYAT); — du *Supplément à l'Encyclopédie* (*voy.* le *Journal des savants* de septembre 1776, p. 629); et du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique*, Londres (Paris), 1777-1783, 30 vol. in-4° (*voy.* POMMEREUL). Il a rédigé les tables des matières de l'*Histoire* et des *Mémoires de l'Académie des sciences* et du *Journal des savants*, pour les éditions in-12 de Hollande; — la table latine et française du *Cabinet d'histoire naturelle* de Seba (*voy.* ce nom), et celle de la *Nouvelle bibliothèque germanique* (*voy.* FORMEY). Il a traduit de l'anglais de Hume les *Essais de morale, ou Recherches sur les principes de la morale*, 1760, in-12, et dans le recueil des œuvres philosophiques de cet écrivain, — les *Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe*, 1762, in-12; — de madame Sheridan; — les *Mémoires de Miss Sidney Bidulph*, 1763, in-12, 3 vol.: cette traduction fut attribuée, dans le temps, à l'abbé Prevost; — de Langhorne, les *Lettres de Théodore et Constance*, 1764, in-8°; — de sir Charles Morell (Jacques Ridley), les *Contes des génies*, 1767, 3 vol. in-12; — et de l'italien de Nicolas Donato, l'*Homme d'Etat*, avec des additions du traducteur, 1767, 3 vol. in-12. Robinet a eu part au premier *Recueil philosophique*, publié par Castilhon; à l'*Histoire universelle*, trad. de l'anglais (*voy.* CASTILHON), et à un ouvrage périodique intitulé *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Anvers (Hollande), 1776, 13 vol. in-8°. Enfin, on a de lui : 1° *De la nature*, Amsterdam, 1761-1768, 4 vol. in-8°. Le premier volume a été réimprimé trois fois avec quelques changements, et contrefait en France dans le format in-12. On doit y joindre : *Considérations philosophiques sur la gradation naturelle des formes de l'être, ou les Essais de la nature, qui apprend à former l'homme*, 1768, in-8°, fig. C'est de cet ouvrage que tous les biographes ont fait le 5e volume de celui *De la nature*. C'est un recueil d'extraits des naturalistes et des voyageurs, relatifs aux anthropomorphites; mais l'ouvrage qu'annonce le titre n'est point fait. « Je m'étais proposé, dit « l'auteur, d'étudier la gradation naturelle des « formes de l'être; je cède la plume à un plus « habile que moi. » 2° *Considérations sur le sort et les révolutions du commerce d'Espagne*, 1761, in-8°; 3° *Grammaire française*, extraite des meilleurs grammairiens, 1762, in-8°; 4° *Grammaire anglaise*, 1764, in-8°; réimprimée en 1774, in-12; 5° *Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur n'a pas pour but, comme on pourrait le supposer d'après le titre de son ouvrage, de rabaisser l'homme à la condition des animaux. Il établit, au contraire, qu'aucun être de la création ne peut lui être comparé, mais qu'il est bien éloigné de retirer tout le fruit des avantages qu'il a reçus de la nature. 6° *Analyse de Bayle*, Amsterdam, 1770, 4 vol. in-12; c'est une continuation de l'ouvrage de Marsy (*voy.* ce nom). 7° *Lettres sur les débats de l'assemblée nationale relativement à la constitution*, Rennes, 1789, 3 vol. in-8°; 8° les *Vertus*, réflexions morales en vers, ibid., 1814, 2 vol. in-12. M. Mahul (*Annuaire nécrol.*, t. 1) a publié une notice sur Robinet. On trouve aussi, sur ce personnage, un curieux article, dans l'*Ami de la religion et du roi*, t. 24, p. 367. W—s.

ROBINS (BENJAMIN), membre de la société royale de Londres, naquit à Bath, l'an 1707, de parents quakers. Son goût pour les sciences physiques et mathématiques, et pour la littérature, lui fit négliger l'étude de la théologie et l'éloigna de la carrière dans laquelle sa famille aurait désiré qu'il entrât. Cependant cette famille n'étant pas, à beaucoup près, en état de lui procurer une existence indépendante, le jeune Robins dut songer à tirer un parti utile de son instruction. Un de ses mémoires de mathématiques fut communiqué au docteur Pemberton, qui conçut une haute idée de l'auteur et lui proposa quelques problèmes, en l'assujettissant à la condition de les résoudre par la méthode *synthétique* (ou *méthode des anciens*), afin de pouvoir mieux apprécier la force de sa tête. Robins, ayant complétement satisfait à tout ce que Pemberton lui demandait, trouva en lui un protecteur et un ami et vint se fixer à Londres. Là, il s'appliqua fortement à l'étude des ouvrages des plus célèbres mathématiciens, anciens et modernes; étude à laquelle il joignit celle des langues vivantes. Ses progrès furent si rapides qu'à peine âgé de vingt ans, il donna une démonstration de la dernière proposition du *Traité des quadratures* de Newton, qui fut jugée digne d'être insérée dans le volume des *Transactions philosophiques* de 1727; et, sur la fin de la même année, la société royale l'admit au nombre de ses membres. L'année suivante, il osa se mesurer avec le grand géomètre Jean Bernoulli, à l'occasion de la célèbre question des *forces vives*. L'Académie royale des sciences de Paris avait proposé, en 1724 et 1725, pour sujet de prix, la démonstration des lois mathé-

(1) Il mit sur le frontispice les initiales L. B., pour faire soupçonner la Beaumelle de cette publication.

Digitized by Google

matiques de la communication du mouvement. Jean Bernoulli concourut; et, sa pièce n'ayant pas été couronnée, il fit, en publiant sa théorie, qui était celle de Leibniz, une espèce d'appel au monde savant : Robins y répondit par un écrit, qu'il mit au jour au mois de mai 1728, ayant pour titre : *Etat présent de la république des lettres*, et contenant une réfutation de la théorie *leibnizienne* et *bernoullienne*. Les disputes sur cette matière ont fort occupé les géomètres au commencement du 18e siècle; mais il est bien reconnu, dans l'état actuel de la science, qu'elles ne sont que des disputes de définitions ou de mots. A cette époque, Robins renonça au costume et aux manières des quakers, sans cependant abandonner les liaisons d'amitié qu'il avait parmi les personnes de cette secte. Ses protections et surtout son mérite lui attirèrent un grand nombre d'écoliers de mathématiques, qu'il pouvait aussi, vu la grande variété de ses connaissances, diriger dans les autres parties de leurs études. Mais son activité n'était pas compatible avec un pareil genre de vie : il ambitionnait de se distinguer par des travaux liés aux applications utiles des mathématiques, à la mécanique pratique, à la science de l'ingénieur. L'art des fortifications fixa surtout son attention; et il fit un voyage en Flandre, pour y examiner les principales places fortes. A son retour en Angleterre, il prit part aux discussions qui avaient lieu entre les géomètres sur les principes fondamentaux de la méthode d'analyse transcendante, dont Newton et Leibniz se disputent l'invention, et que chacun d'eux a certainement trouvée, sans rien emprunter de l'autre; et il publia quelques pièces sur cette matière (1). Ce sont, à notre connaissance, les dernières compositions de mathématiques pures qu'il ait mises au jour. En 1739, Robins, après avoir publié quelques remarques sur la première partie de la *Mécanique* d'Euler, sur l'*Optique* de Smith, etc., se trouva engagé dans des discussions politiques; il remplit même les fonctions de secrétaire d'un comité de la chambre des communes, chargé d'examiner la conduite du chevalier Walpole, promu à la dignité de pair sous le nom de comte d'Orford : il composa, depuis 1739 jusqu'en 1742, plusieurs pamphlets, relatifs tant à cet examen qu'à d'autres questions politiques. Les chefs du parti pour lequel il agissait et écrivait entrèrent en arrangements avec le parti opposé, obtinrent des honneurs et des places : Robins seul fut oublié et prit la résolution fort sage de revenir à ses occupations scientifiques. Les écrits tant mathématiques que politiques dont nous venons de donner l'indication ont eu un très-grand succès aux époques de leur publication; mais ce n'est point à ces écrits, à peine connus sur le continent, qu'il doit la haute réputation dont il jouit, c'est à ses expériences, à ses recherches sur l'*artillerie;* et il est bon de dire quelques mots de l'état où il trouva cette partie de la mécanique appliquée. Deux ou trois siècles s'étaient écoulés depuis l'invention, ou peut-être seulement depuis l'introduction des bouches à feu en Europe; et l'on ne s'était point encore occupé des lois physico-mathématiques du mouvement des projectiles lancés par ces machines de destruction. Nicolo Tartaglia, homme d'un caractère bizarre, mais d'un esprit très-inventif, nous paraît être le premier qui, vers le milieu du 16e siècle, présenta des vues dignes de quelque attention sur une théorie de la *balistique;* on les trouve dans sa *Nova scientia* et dans ses *Quesiti et inventioni diverse*, ouvrages italiens imprimés à Venise, le premier en 1550 et le second (deuxième édition) en 1554. Tartaglia ne retira de son travail que la gloire due à des efforts louables, à des vues ingénieuses; les principes de dynamique qui auraient pu le diriger étaient encore à naître; tout ce qu'on savait sur les actions des forces se réduisait aux lois d'équilibre découvertes par le créateur de la mécanique rationnelle, Archimède. Galilée parut et doubla, par une création nouvelle, l'héritage qu'Archimède lui avait laissé dix-huit siècles auparavant; on connaissait les conditions de l'équilibre d'un corps; l'immortel Florentin apprit à calculer les phénomènes de son mouvement, et fournit à l'histoire de la marche progressive de l'esprit humain une de ses plus brillantes époques. La ligne décrite par un projectile pesant *lancé dans le vide* fut rigoureusement déterminée; et la théorie *galiléenne* de la balistique servait encore de guide aux artilleurs pendant la première moitié du 18e siècle (*voy.* BELIDOR). Cependant cette théorie, considérée relativement à la pratique, était incomplète en ce qu'elle ne tenait aucun compte d'une circonstance physique qui a une grande influence sur le mouvement, la résistance de l'air; en effet, on trouve de grandes différences entre les résultats, lorsque l'on calcule la courbe décrite par un boulet ou une bombe, en n'ayant pas ou en ayant égard à cette résistance. Dans le premier cas la courbe a deux branches égales et semblables de part et d'autre du point culminant ou de plus grande élévation; ces branches, d'après la nature de la courbe, peuvent avoir des écarts ou évasements indéfinis; la vitesse sur la branche descendante va toujours croissant, sans limite assignable, etc.; dans le second cas, les deux branches sont dissemblables; l'écartement de la branche descendante a une limite déterminée par une verticale faisant la fonction de ces lignes que les géomètres appellent *asymptotes*. La vitesse sur cette branche descendante a aussi une limite qu'elle ne peut pas dépasser; l'*amplitude*, ou la longueur horizontale de la *portée*, et l'élévation verticale sont, toutes choses égales d'ailleurs,

(1) La plus considérable a pour titre : *A discourse concerning the nature and certainty of sir Isaac Newton's method of fluxions, and of prime and ultimate ratios.*

Digitized by Google

quant à la vitesse et à la direction initiale, moindres dans ce cas que dans le premier, etc., etc. Ces propriétés peuvent être établies, *à priori*, par des raisonnements purement théoriques, mais pour en venir aux applications *pratiques*, on a besoin de données expérimentales qu'on n'obtient que par des séries d'observations très-délicates, qui sont la mesure *absolue* de la résistance du milieu pour une vitesse donnée du projectile, la vitesse initiale de ce projectile lorsqu'il sort de la bouche à feu dans des circonstances déterminées, etc.; et nous voilà arrivés à la partie des travaux de Robins auxquels il doit principalement sa célébrité. Son ouvrage intitulé *New principles of gunnery* (*Nouveaux principes d'artillerie*) parut à Londres en 1742. Il eut bientôt à répondre à des objections élevées contre sa doctrine et insérées dans le n° 465 des *Transactions philosophiques*: ses réfutations font partie du n° 469 de la même collection; et il fit, en 1746 et 1747, de nouvelles expériences, confirmatives des premières, devant les membres de la société royale de Londres. Cette société lui adjugea une médaille d'or. Mais ce qui dut surtout déterminer l'opinion publique en faveur de Robins fut l'honorable témoignage d'estime que son ouvrage reçut du grand Euler, qui le traduisit en allemand avec un commentaire, Berlin, 1745. Vers le même temps, cet ouvrage était connu et apprécié en France; il en est fait mention dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de 1750. On voit dans le volume de 1751 que M. le Roy, membre de cette académie, en avait fait une traduction française, que nous croyons inédite, nos recherches bibliographiques sur sa publication ayant été infructueuses. Une autre traduction française, faite par Dupuy sur le texte anglais, a été imprimée à Grenoble en 1771; enfin, M. J.-L. Lombard, professeur aux écoles d'artillerie d'Auxonne, en a publié en 1783, d'après le texte allemand d'Euler, une traduction française à laquelle se trouvait joint le commentaire de ce grand géomètre et des notes du traducteur. M. Lombard, dans sa préface, parle du grand parti qu'il a tiré d'une traduction manuscrite qui lui avait été donnée, avec la permission d'en faire l'usage qu'il voudrait, « par « un amateur aussi distingué par sa naissance « que par son goût pour les mathématiques et la « part qu'il a eue à l'éducation d'un grand « prince. » On trouve à la suite de cet ouvrage les premiers détails publiés en France sur les expériences d'artillerie exécutées à Woolwich par Hutton, qui s'était servi de l'appareil imaginé par Robins pour mesurer les vitesses initiales, en le disposant de manière à pouvoir substituer de petits boulets aux balles avec lesquelles Robins avait fait ses épreuves. Cet appareil, invention fondamentale de Robins, n'est qu'une simple application de la théorie du *pendule composé*. Une masse de bois, dans laquelle la balle ou le boulet peut pénétrer de manière à se mouvoir avec elle, comme si l'agrégation des deux ne formait qu'une masse unique, est fixée au bas du pendule, lequel a d'ailleurs un poids assez considérable pour prévenir des oscillations qui excéderaient certaines limites. La balle ou le boulet est lancé contre cette masse de bois, sur un point dont la position est fixée d'avance (le poids et les lieux des centres de gravité et d'oscillation de tout le système étant aussi connus); et l'on déduit par le calcul de l'amplitude d'oscillation de ce système, due au choc, la vitesse avec laquelle le projectile a exercé ce choc. On peut, vu l'égalité d'action et de réaction, déduire les mêmes résultats du recul de la pièce, en la suspendant elle-même et la faisant, par la réaction de la poudre, osciller à la manière du pendule. Ce second moyen a été employé. Enfin on a fait des expériences par les deux moyens réunis; mais, quelles que soient les diverses manières connues d'employer le pendule aux expériences d'artillerie, la gloire de l'*idée mère* appartient incontestablement à Robins. La haute réputation qu'il s'était acquise en matière de fortifications et d'artillerie lui valut de la part du prince d'Orange une invitation très-flatteuse d'aller à Berg-op-Zoom coopérer à la défense de cette place, assiégée par les Français. Il se rendit à la prière du prince; mais, peu de jours après son arrivée, le 16 septembre 1747, la place fut emportée par les assiégeants (*voy.* LOWENDAHL). Le *Voyage autour du monde* de l'amiral Anson fut publié, en 1748, sous le nom de Richard Walter, qui avait été chapelain à bord du *Centurion*, monté par le commandant de l'expédition. Aucun ouvrage de ce genre n'a été accueilli par le public avec plus d'empressement. Quatre grandes éditions en ont été faites dans l'espace d'une année; et plusieurs autres leur ont succédé depuis 1748. Il a été traduit dans presque toutes les langues d'Europe. Or, il est bien reconnu que Richard Walter n'a été qu'un prête-nom, et que Robins est le véritable auteur. Le chapelain n'a fait que fournir des notes, de l'espèce de celles qui forment la matière des journaux de pilote. Anson, devenu l'admirateur et l'ami de Robins depuis la composition et la publication de l'ouvrage mentionné ci-dessus, lui procura les moyens de faire de nouvelles expériences sur l'artillerie, dont les résultats ont été publiés après sa mort. Robins put encore, avec l'appui et par le crédit de l'amiral, enrichir l'observatoire de Greenwich d'instruments beaucoup plus grands et plus parfaits que ceux qui y existaient auparavant. Bradley fit de ces instruments un emploi bien utile aux progrès de l'astronomie. En 1749, Robins, ayant été nommé ingénieur général de la compagnie des Indes orientales, partit le 25 décembre pour l'Inde, où il arriva le 13 juillet 1750, ayant failli faire naufrage dans la traversée. Il s'était muni d'un assortiment

Digitized by Google

complet d'instruments d'astronomie et de physique, pour faire des observations et des expériences; et il se livra, dès son arrivée, avec la plus grande ardeur, aux travaux que ses fonctions comportaient. Il donna des projets pour les forts de St-David et de Madras; mais il n'eut pas la satisfaction de les exécuter lui-même; la mort le surprit, le 29 juillet 1751, à l'âge de 44 ans. Sa constitution, naturellement faible et délicate, n'avait pu résister au changement de climat. Ses œuvres, tant mathématiques que philosophiques, ont été recueillies, avec une notice sur sa vie, par son ami le docteur Wilson et publiées en deux volumes (Londres, 1761). Seize ans après, en 1777, Hugh Brown donna une édition des *Nouveaux principes d'artillerie*, avec le commentaire d'Euler, traduit de l'allemand en anglais et des notes. P—NY.

ROBINSON (Anastasie). *Voyez* Péterborough.

ROBINSON (Robert), théologien anglais de la secte des baptistes, naquit, en 1735, à Swaffham en Norfolk. Après avoir fait quelques études, il fut mis en apprentissage chez un coiffeur, malgré l'éloignement qu'il avait pour un pareil état; mais il ne négligea pas du moins les occasions d'étendre ses connaissances théologiques, en fréquentant les prédicateurs non conformistes. Devenu libre à l'âge de vingt ans, il commença de prêcher lui-même et attira bientôt la foule, peut-être moins par le mérite de ses sermons que par les bouffonneries qu'il s'y permettait. Les besoins d'une famille nombreuse l'obligèrent d'associer à l'exercice de son ministère les soins d'une ferme et le commerce de blé et de charbon; la composition de quelques écrits remplit les loisirs qui lui restaient. Il mourut à Birmingham le 8 juin 1790. Les anglicans lui reprochent la versatilité de ses opinions religieuses et l'intolérance qu'il exerçait, tout en recommandant la tolérance; inconséquence que l'on retrouve partout. On a de lui : 1° *A Plea for*, etc. (*Défense de la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ*), 1776; ouvrage qui valut à l'auteur les remercîments de plusieurs évêques anglicans; 2° *Plan de lectures d'après les principes de la non-conformité, pour l'instruction des catéchumènes*, 1778; 3° l'*Esclavage incompatible avec l'esprit du christianisme*, sermon; 4° *Catéchisme politique*, 1782; 5° *Seize discours sur divers textes de l'Ecriture*, 1786; 6° *Histoire du baptisme*; 7° *Recherches ecclésiastiques*. Ces deux ouvrages, chacun en un volume in-4°, ne parurent qu'après la mort de Robinson. L.

ROBINSON (Marie Darby), Anglaise, né à Bristol en novembre 1758, a laissé une assez grande réputation comme comédienne et comme auteur. Si l'on s'en rapporte aux mémoires de sa vie, écrits par elle-même et continués par un de ses amis, elle était parente, par sa mère, du célèbre Locke; et son père, après avoir acquis une fortune considérable dans le commerce, l'avait perdue par des spéculations hasardeuses. Miss Darby reçut une assez bonne éducation chez les demoiselles Moore, sœurs de la romancière de ce nom, et elle épousa, à l'âge de quinze ans, un M. Robinson, qui était loin de vivre dans l'aisance. Pendant quelque temps, elle partagea sa pauvreté; mais, suivant ce qu'elle raconte elle-même, elle employait en parure tout ce dont elle pouvait disposer, était continuellement dans les lieux publics et admettait chez elle les jeunes gens riches et libertins. Quoiqu'elle prétende que ce fut en tout bien et tout honneur, il paraîtrait au contraire qu'elle fit plus d'un faux pas. Elle eut enfin recours à un moyen moins ignoble et débuta sur un théâtre de Londres. Sa beauté et l'expression qu'elle mettait dans ses rôles lui valurent un grand succès. Ce fut en représentant *Perdita*, dans le *Winter's tale* de Shakspeare, qu'elle captiva le cœur de l'héritier du trône, dont elle devint la maîtresse en titre. Cette liaison dura deux ans; et, lorsqu'elle cessa, madame Robinson, qui avait quitté le théâtre, se trouvait posséder huit mille livres sterling de bijoux et une annuité de cinq cents livres sterling, qu'elle devait à la générosité de son auguste amant. Après avoir mené quelque temps une conduite assez réservée, madame Robinson s'éprit d'un jeune officier avec lequel elle dépensa le fruit de ses honteuses débauches. Elle perdit même l'usage des jambes en le suivant, pendant un rigoureux hiver, dans un port de mer, où elle se hâta de se rendre pour le délivrer des créanciers et de la prison. On pense bien que ce n'est pas dans les mémoires de madame Robinson que nous avons puisé ces derniers faits. Cet ouvrage, qui a tous les caractères du roman, la représente comme douée de toutes les qualités, et, ce qu'il y a de plus curieux, comme possédant une vertu presque sauvage. Walpole, dans sa *Vie de Fox*, 1806, in-12, parle de l'attachement que ce célèbre orateur avait conçu pour madame Robinson, que l'on désignait sous le nom de *Perdita*. Elle possédait, dit Walpole, dans Berkeley-Square, une maison qui avait vue sur la superbe résidence de lord Shelburne. Fox y passait presque tous ses moments; ses amis, qui ne le voyaient plus dans leurs réunions, se plaignaient un jour de son absence : « Vous savez, leur répondit Fox avec sa « présence d'esprit accoutumée, que je me suis « engagé envers le public à avoir l'œil sur les « démarches de lord Shelburne; c'est là le seul « motif de ma résidence dans Berkeley-Square. » Malgré cette réponse, Fox ne chercha jamais à cacher cette intrigue. Il parut en public avec madame Robinson, se promenant avec elle dans sa propre voiture. C'est ce qui fournit au spirituel George Selwyn l'occasion de dire « que cette « liaison était parfaitement convenable, l'homme « *du peuple* (1) pouvant seul être le Sigisbé de la

(1) C'était l'épithète que les partisans de Fox lui donnaient à cause de sa grande popularité.

Digitized by Google

« femme du peuple ». Vers 1783, elle se rendit sur le continent, soit pour rétablir sa santé, soit, comme le dit Walpole, pour échapper aux poursuites de ses créanciers; elle visita la France et l'Allemagne. On lit dans ses mémoires que partout les personnages les plus augustes lui témoignèrent de l'intérêt; que le duc d'Orléans lui donna des fêtes brillantes à Mousseaux, sans parvenir à toucher son cœur, etc., etc. Nous ne sommes à portée ni de contester ni d'affirmer l'exactitude de ces détails; nous croyons cependant qu'ils sont fort exagérés. Ce fut à son retour en Angleterre, en 1788, que madame Robinson commença sa carrière littéraire. La première livraison de ses poésies, publiée par souscription, eut le plus grand succès. On y trouva de l'imagination, de la sensibilité, de la douceur et de l'harmonie. La plupart de ces petites pièces avaient déjà paru dans les journaux anglais sous les noms supposés de Laura, de Laura-Maria et d'Oberon. On donna à madame Robinson le surnom de *Sapho anglaise*, qu'elle prit elle-même avec un certain orgueil : elle lui ressemblait, en effet, sous le rapport du talent et de l'irrégularité des mœurs; elle avait, de plus que la Sapho grecque, une grande beauté. Les ouvrages qui suivirent sa première publication furent également goûtés du public, et la plupart de ses romans ont été traduits en différentes langues. De tous ses ouvrages, dit un critique anglais, il est probable que ses poëmes sont ceux qu'on lira le plus longtemps. Dans les premiers essais de ce genre, elle s'était laissé séduire par le mauvais goût de l'école *della Crusca*, si heureusement tournée en ridicule par l'auteur de la *Baviade* et de la *Mæviade;* mais, dans ses dernières productions, elle montra, avec un goût plus pur, une versification plus aisée, plus élégante, et tout autant de richesse d'imagination. Ses pièces de théâtre n'eurent qu'un succès momentané; et ses romans, quoiqu'ils ne soient pas dépourvus d'invention, sont écrits avec trop de précipitation pour lui faire une réputation durable. Elle avait une prodigieuse facilité, et l'on voit qu'elle était souvent forcée de céder aux importunités des libraires, qui attachaient moins d'importance à la perfection de ses ouvrages qu'à la rapidité de leur exécution. Elle mourut le 25 décembre 1800 à Englefield-Green, dans le comté de Surrey. Quoiqu'elle n'eût à cette époque que 42 ans, suivant Chalmers, il restait peu de traces de cette beauté qui avait été l'une des principales causes de ses malheurs, tandis que l'auteur d'une notice sur madame Robinson, insérée dans les *Public Characters*, prétend qu'elle la conserva jusqu'à sa mort. Son portrait a été peint plusieurs fois par Reynolds et par Gainsborough. On assure que le duc de Chaulnes fut chargé d'en demander un pour l'impératrice de Russie. Voici les titres de ses principales productions : 1° *Poésies* (*Poems*), 1775, 2 vol. in-8°; elles ont été réimprimées en 3 volumes, même format; 2° *Sonnets légitimes* (*Legitimate Sonnets*), avec des pensées sur des sujets poétiques et des anecdotes sur Sapho; 3° *Monodie* à la mémoire de la reine de France; 4° *Monodie* à la mémoire de sir Josué Reynolds; 5° les *Mœurs modernes*, satire en deux chants in-4°; 6° l'*Amant sicilien*, tragédie en cinq actes; 7° trois poëmes intitulés *le Soupir*, *le Caverne du malheur* et *la Solitude*, in-4°; 8° *Pamphlet anonyme*, en faveur de la reine de France; 9° *Réflexions sur la condition des femmes et sur l'injustice de la subordination mentale;* 10° *Vancenza*, roman en 2 volumes, qui a eu au moins cinq éditions, et dont la première fut, dit-on, vendue en un seul jour, circonstance qui paraît un peu exagérée. Il a été traduit en français ainsi que les trois suivants. 11° La *Veuve*, roman en 3 volumes; 12° *Angelina*, roman en 3 volumes; 13° *Hubert de Sevrac*, roman en 3 volumes; 14° *Walsingham*, roman en 4 volumes; 15° le *Faux ami*, roman en 4 volumes; 16° la *Fille naturelle*, roman en 2 volumes; 17° *Contes en vers* (*Lyrical Tales*), 1 vol. in-8°; 18° *Tableau de Palerme*, traduit du docteur Hager; 19° *The lucky Escape*, farce restée manuscrite; 20° *Personne* (*Nobody*), comédie. On lui attribue aussi un poëme en cinq chants, publié, en 1771, sous ce titre français : *Ainsi va le monde*. Ce poëme, qui a trois cent cinquante vers, fut composé, dit-on, en douze heures. Les mémoires de madame Robinson ont été traduits en français, Paris, 1802, 1 vol. in-8° avec portrait. D—z—s.

ROBINSON (miss Mary), fille de la précédente, a publié les mémoires de sa mère, dont elle a aussi recueilli les *OEuvres poétiques*, 1806, 3 vol. in-12. Elle a composé deux romans : *le Tombeau de Berthe* (*the Shrine of Bertha*), 1794, 2 vol. in-12, et *la Guirlande sauvage* (*the wild Wreath*), 1805, in-8°. S'il est vrai que mistriss Robinson rédigea elle-même ses mémoires, il est bien sûr du moins que sa fille y mit la dernière main, qu'elle y ajouta et en supprima beaucoup. Celle-ci mourut à Englefield-Green en 1818, n'ayant pas dépassé l'âge de 40 ans. Z.

ROBINSON (Christophe), jurisconsulte anglais, agrégé au collége de la Madeleine de l'université d'Oxford, y prit ses divers degrés en 1789 et 1796. Il mourut vers l'année 1833. On cite parmi les ouvrages qu'il a publiés : 1° *Rapport sur des affaires plaidées et jugées dans la haute cour de l'amirauté*, 1799-1808, 6 vol. in-8°; 2° la traduction en anglais d'un ouvrage italien intitulé *Consolate del mare*, et relatif à la *législation sur les prises*, 1800, in-8°; 3° *Collectanea maritima*, recueil d'actes publics tendant à éclairer l'histoire et la pratique du droit touchant les prises, 1801, in-8°. — Robinson (le révérend Thomas), théologien, élève de l'université de Cambridge, fut recteur de Ruan-Minor et vicaire de St-Hilaire dans la province de Cornouailles. Il mourut en mai 1814 à Helston, dans le même

Digitized by Google

comté. On a de lui : 1° *Esquisses en vers*, 1796, in-8°; 2° les *Fondements de la foi d'un chrétien*, 1800, in-8°; 3° *Appel pressant aux paroissiens pour fréquenter l'église*, 1803, in-8°; 4° *Recherche sur la nature, la nécessité et les preuves de la religion révélée*, 1803, in-8°. L.

ROBINSON (John), antiquaire anglais, né le 4 janvier 1774 dans le Westmoreland, mort en 1841, fut directeur de l'école primaire de Ravenstonedale et recteur de Clifton et de Cliburn. On lui doit, outre une *Grammaire historique* et des histoires anciennes et modernes, qui sont considérées comme des livres scolaires très-populaires : 1° une *Histoire de la Grèce*, insérée dans le *Monthly Magazine* sous le nom de docteur Mavor; 2° un *Dictionnaire théologique*, 1815, très-estimé; 3° un travail sur les antiquités de la Grèce, publié en 1807 et traduit en français par MM. Leduc et Buchon sous ce titre : *Antiquités grecques, ou Tableau des mœurs, usages et institutions des Grecs, dans lequel on expose tout ce qui a rapport à leurs religion, gouvernement, lois*, etc., Paris, 1822; 2° édit., 1838, 2 vol. in-8°. — *William* Robinson, mort à Tottenham, âgé de 71 ans, le 1er juin 1848, a publié : 1° *Histoire topographique du comté de Middlesex*, 1818; 2° *Histoire topographique du comté d'Edmonton*, 1819; 3° *Histoire et antiquités de la paroisse de Stoke-Newington*, 1820; 4° *Histoire d'Enfield*, 1823; 5° *Histoire de Tottenham*, 2° édit., 1840; 6° *Histoire de Hackney*; 7° quelques autres ouvrages moins importants, tels que le *Guide de poche du magistrat*; un *Abrégé des droits et devoirs du juge de paix hors des sessions*; un *Abrégé de la loi des pauvres*, etc. Z.

ROBIQUET (Pierre-Jean), chimiste, né à Rennes le 13 janvier 1780, était le fils d'un imprimeur qui fit tous les sacrifices pour lui donner une bonne éducation et l'envoya fort jeune au collége de Château-Gontier. Cet excellent collége, l'un des plus renommés de la Bretagne, ayant été fermé dès le commencement des troubles de la révolution, le jeune Robiquet revint dans sa famille, et il se destina à l'état d'architecte; mais à peine en eut-il étudié les premiers éléments que son père et sa mère, poursuivis pour avoir servi avec trop de zèle le parti qui avait succombé au 31 mai 1793, furent emprisonnés et ruinés par la saisie et la confiscation de tout ce qu'ils possédaient. Leur plus grand regret dans cette calamité fut de ne pouvoir continuer l'éducation de leur fils, alors bien loin d'être achevée, et de le voir réduit à entrer dans la boutique d'un menuisier, où il s'était décidé à commencer un rude apprentissage, lorsqu'une bonne parente l'arracha à d'aussi pénibles travaux en le faisant admettre chez un pharmacien de Lorient. Ce fut là que le jeune Robiquet reçut les premiers éléments d'une science où il devait acquérir tant de célébrité. Il n'y resta qu'un an et passa dans la pharmacie de la marine, où les préparations se faisant sur une plus grande échelle, il put acquérir plus d'instruction. Mais ayant alors appris que ses parents venaient de recouvrer la liberté, il se hâta d'accourir auprès d'eux et se fixa à Rennes, où il fréquenta les cours de l'école centrale et fut employé à la pharmacie de l'armée de l'Ouest, ce qui le conduisit plus tard dans la capitale pour y perfectionner son éducation pharmaceutique. Il y suivit dès le commencement le cours de Fourcroy à l'Athénée; puis entra comme pensionnaire dans un établissement que ce grand professeur avait formé avec son confrère Vauquelin pour la fabrication des produits chimiques. C'était assurément la meilleure école qu'il pût avoir. Il assistait à toutes les leçons de ces deux célèbres maîtres, et pratiquait souvent en leur présence les plus importantes opérations de la science, ayant à côté de lui des condisciples qui, plus tard, sont devenus également célèbres, entre autres Thénard avec qui il se lia d'une étroite amitié. Cette douce existence, si bien faite pour ses goûts et son caractère, fut interrompue, en 1799, par l'obligation de se rendre à l'armée d'Italie, où il fut presque aussitôt enfermé dans Gênes, que défendit si glorieusement Masséna, et où il eut à supporter toutes les privations d'un siége. Il profita ensuite de son séjour dans cette contrée pour assister aux leçons du physicien Volta, puis à celles du célèbre anatomiste Scarpa, qui l'étonna par la force, la lucidité de son enseignement, et lui fit concevoir la pensée d'étudier l'anatomie; mais il ne put supporter l'aspect du sang et d'un cadavre en dissection. Revenu d'Italie après la seconde conquête de ce pays, qu'assura la victoire de Marengo, Robiquet eut la satisfaction d'être employé dans sa patrie, à l'hôpital militaire de Rennes, et il profita de ce trop court séjour au milieu de sa famille pour se livrer à l'étude des mathématiques. Il y fit assez de progrès pour se présenter aux examens de l'école polytechnique; mais au moment où il allait subir cette épreuve avec beaucoup de probabilité de succès, il reçut sa nomination pour l'hospice militaire du Val-de-Grâce à Paris et se hâta de retourner dans ce centre des sciences qu'il n'avait quitté qu'avec peine. Ce fut dans les premiers temps de ce second séjour dans la capitale qu'il organisa, sous les auspices de Virey, une association d'élèves, qui eut par la suite de si utiles résultats, et où l'on remarqua d'abord Clerambourg, Delondre, Lemire, et surtout Cluzel, qui resta son ami jusqu'à son dernier moment. C'est au sein de cette société que fut conçue la première pensée de tant de travaux et de recherches que, plus tard, il a exécutés avec un grand succès. Cependant, sentant la difficulté de concilier les obligations de son emploi au Val-de-Grâce avec le besoin de continuer des investigations chimiques, il entra dans le laboratoire particulier de Vauquelin, où il put s'y consacrer tout entier; puis s'étant marié et devenu père de famille, il songea à

Digitized by Google

son avenir et prit une officine de pharmacie, à laquelle il ajouta une fabrique de produits chimiques qui eut une grande extension. Nommé répétiteur de chimie à l'école polytechnique après la mort de Cluzel, il montra dans ces nouvelles fonctions toute l'habileté d'un manipulateur consommé. En 1811, il fut nommé professeur à l'école de pharmacie, puis il remplaça Vallée dans la chaire de matière médicale, et bien que les sciences naturelles n'eussent pas été l'objet spécial de ses études, il donna à ses leçons beaucoup d'éclat par les applications qu'il savait faire de la chimie et de la physique à l'étude des minéraux et à celle des drogues simples, applications fécondes, mais jusque-là peu pratiquées. Appelé par le suffrage de ses collègues à la place d'administrateur trésorier de l'école de pharmacie, il concourut beaucoup par son zèle et son activité à la prospérité de cet établissement. Ce fut dans cette période de sa vie qu'il publia le résultat de ses travaux les plus importants. Enfin, en 1834, il fut appelé à remplacer Chaptal à l'Académie des sciences. La joie qu'il ressentit de cette nomination fut si vive que sa santé, depuis longtemps profondément altérée, s'améliora presque subitement, et que ses infirmités semblèrent avoir disparu. Alors mettant autant d'empressement à justifier le choix de l'Académie que d'autres en mettent à l'obtenir, il consacra le reste de sa vie à des recherches dans son laboratoire, renonçant à toute espèce de relation de société, même au professorat, que dans les derniers temps ses infirmités renaissantes ne lui permirent plus de continuer. Il vint ainsi jusqu'au mois d'avril 1840, où, frappé subitement au milieu de ses travaux d'une affection cérébrale, il fut obligé de les interrompre et y succomba après quelques jours de souffrances, âgé de 60 ans. « Les travaux de « Robiquet, a dit M. Chevreul, se recommandent « par le nombre, la diversité des sujets, la délicatesse des procédés d'analyse immédiate, « l'exactitude des expériences, la finesse et l'originalité même des aperçus, l'intérêt des résultats, portant souvent sur la science pure aussi « bien que sur l'application; enfin, tous se recommandent par l'extrême bonne foi avec laquelle « ils sont exposés. A son début, en 1805, il découvre dans les asperges l'*asparagine*, substance qui fixa l'attention des chimistes par la « limpidité et la beauté de ses cristaux. Quatre « ans après, la réglisse lui présente un *corps analogue* et une *substance sucrée* qui n'a pourtant « du sucre ordinaire que la saveur douce. « L'examen qu'il fait des cantharides nous apprend et la présence de l'*acide urique* dans des « insectes qui se nourrissent de feuilles, et l'existence d'un *principe auquel elles doivent la propriété d'agir comme vésicatoire*, découverte remarquable en ce que, démontrant, dès 1810, « la possibilité d'extraire le principe actif d'une « matière médicamenteuse complexe, elle peut « être considérée comme le point de départ de « nombreuses recherches entreprises depuis sur « ce sujet. Les lichens, avec lesquels on prépare « l'orseille, cette matière colorante violette, si « belle, mais si altérable, sont pour lui l'occasion « de la découverte du *variolarin*, ainsi que de « l'*orcine*, principe incolore, cristallisable, doué « de la saveur sucrée, et, chose singulière, de la « propriété de se transformer en un *corps violet* « sous l'influence de l'eau, de l'oxygène et de « l'ammoniaque. En 1832, Robiquet examine « l'opium, dont il s'était déjà occupé à plusieurs « reprises; la *codéine*, un des principes actifs de « cette sorte de thériaque naturelle, est découverte et parfaitement définie; l'*acide méconique*, « à peine connu auparavant, est étudié soigneusement, et les modifications qu'il éprouve de la « part de la chaleur, déterminées avec précision, « deviennent un des sujets les plus intéressants « des découvertes récentes. Dans les dernières « années de sa vie, il eut plusieurs de ses amis « pour collaborateurs; les travaux sortis de ces « associations possèdent tous les caractères de « ceux que nous venons de signaler : telles sont « les *Recherches sur les amandes amères et leur « huile volatile*, entreprises avec M. Boutron-Charlard, les *Recherches sur les semences de moutarde*, « entreprises successivement avec le même chimiste et M. Bussy; enfin les *Recherches sur la « garance*, qu'il a faites de concert avec M. Colin. « Ces travaux ont enrichi la science de corps remarquables sous le point de vue théorique, et « sans doute quelques-uns le sont par l'utilité « que l'industrie est en droit d'en attendre : par « exemple, l'*amygdaline* se range parmi les principes immédiats les plus intéressants découverts dans ces derniers temps; sa transformation en acide *hydrocyanique*, en *hydrure de « benzoïle*, etc., sous l'influence de la synaptase « (*émulsine*) et de l'eau, présente un fait aussi « précieux, sous ce rapport, pour l'histoire de « l'affinité, qu'il est important pour l'analyse immédiate des matières organiques, en ce qu'il « démontre toute l'influence que l'eau peut exercer lorsqu'elle donne lieu à des transformations « qui dénaturent absolument des corps qu'on espérait de séparer, par son intermédiaire, dans « l'état même où ils constituaient une matière « qu'on analyse. Enfin les principes colorants « rouges de la garance, la *purpurine*, et surtout « l'*alizarine*, ont enrichi à la fois la chimie et « l'industrie; nul doute que la dernière substance, que l'on sait pouvoir être préparée facilement avec l'acide sulfurique concentré, ne « devienne tôt ou tard la base d'une grande exploitation, à laquelle le nom de Robiquet sera « invariablement attaché! » Ses ouvrages imprimés sont : 1° *De l'emploi du bicarbonate de soude dans le traitement médical des calculs urinaires*, lu à l'Académie de médecine, janvier 1826, in-8°; 2° *Nouvelles expériences sur les amandes amères et*

Digitized by Google

sur l'huile volatile qu'elles fournissent, lu à l'Académie des sciences le 31 mai 1830, in-8° de 48 pages; 3° *Nouvelles expériences sur la semence de moutarde*, Paris, 1831, in-8°; 4° *Notice historique sur André Laugier* (suivie d'une autre notice sur Aug.-Arth. Plisson), 1832, in-8°; 5° beaucoup d'articles dans le *Journal de pharmacie;* des notes à la traduction de Pline éditée par Panckoucke, etc. Z.

ROBISON (John), mathématicien écossais, né à Boghall, dans le comté de Stirling, en 1739, manifesta de bonne heure son goût pour les sciences et reçut les leçons des professeurs Simson, Leechman et autres. L'étude des mathématiques lui paraissant indispensable pour cultiver avec succès les sciences naturelles, il s'y livra avec ardeur, et il aurait voulu s'appliquer plus particulièrement aux méthodes analytiques modernes; mais Simson, qui dirigeait cette partie de son instruction, l'exerça de préférence aux méthodes synthétiques des anciens, regardant celles-ci comme plus propres que les autres à éclairer la marche de l'esprit. On est maintenant revenu sur cette opinion, d'abord parce que les questions qu'il s'agit de résoudre, dans l'état actuel des sciences, offrent des difficultés très-capables, même avec le secours de l'analyse transcendante, d'exercer, d'embarrasser les meilleurs esprits; et, ensuite, parce que la synthèse antique serait tout à fait insuffisante pour traiter de pareilles questions. Cependant l'école mathématique récente est bien loin de rejeter la marche synthétique, qui, indispensable pour l'étude des éléments, peut aussi, dans plusieurs cas, avoir des applications curieuses et utiles. La famille de Robison le destinait à l'état ecclésiastique; mais quelques circonstances particulières l'ayant détourné de cette carrière, il se présenta, en 1757, comme candidat pour obtenir la place de suppléant à une chaire de philosophie naturelle, occupée par le docteur Dick. N'ayant pas été, en raison de son jeune âge, trouvé propre à remplir une pareille fonction, il s'embarqua et partit pour Québec en qualité d'instituteur de mathématiques du fils aîné de l'amiral Knowles. Le vaisseau qu'il montait était le *Neptune*, de 90 canons; mais dans le cours du voyage M. Knowles ayant passé, en qualité de lieutenant, sur le *Royal William*, Robison l'y accompagna avec un grade à peu près équivalent à celui d'aspirant dans la marine française (*midshipman*). Il passa à bord de ce vaisseau trois années, qu'il disait avoir été les plus heureuses de sa vie, et il acquit de telles connaissances dans la science et l'art de la navigation qu'il se mit en état de traiter cette partie de l'Encyclopédie britannique. Il fit, dans la rivière St-Laurent, des observations sur les mouvements de l'aiguille magnétique, correspondants à l'apparition d'une aurore boréale; il fut chargé, pendant le siége de Québec, de quelques opérations militaires, et fréquemment employé à des opérations géodésiques et hydrographiques. Après la reddition de Québec, il passa une année sur le *Royal William*, dans la baie de Biscaie et sur les côtes d'Espagne et de Portugal. Il fit un voyage plus utile pour les sciences et les arts pendant l'année 1762 : celui de la Jamaïque, qui avait pour objet l'essai des montres marines (1) d'Harrison (*voy.* ce nom). A son retour en Angleterre, il apprit la mort malheureuse de Knowles, son élève chéri : le *Peregrin*, commandé par cet infortuné jeune homme, avait sombré, sans qu'aucun de ceux qui le montaient eût pu échapper. Dégoûté de la carrière maritime, Robison se détermina à reprendre celle de l'enseignement; et, bientôt après, l'amiral sir Charles Knowles lui confia l'instruction de son fils cadet. Robison reprit avec ardeur ses travaux scientifiques et fut nommé, en 1767, professeur à l'université de Glasgow, sur la recommandation du docteur Black, qui occupait cette place et qui se trouvait appelé à Edimbourg. En 1770, sir Charles Knowles l'emmena, en qualité de secrétaire, lorsqu'il partit pour St-Pétersbourg, où il était appelé pour coopérer aux plans d'amélioration de la marine russe. Les deux voyageurs furent, à leur passage à Liége, invités à dîner chez le prince-évêque. Robison vit avec surprise que tous les convives, et le prince lui-même, portaient les *insignes* de la *franc-maçonnerie;* il fut engagé à s'affilier à cet ordre, dont il obtint, pendant son séjour à Liége, les grades successifs, depuis celui d'*apprenti* jusqu'à celui de *maître écossais*. Après quelque séjour à St-Pétersbourg, il y fut nommé inspecteur général du corps des cadets de la marine, composé de plus de quatre cents élèves, instruits par des professeurs, au nombre d'environ quarante. Cette place importante lui donnait beaucoup d'autorité : ses décisions relatives au classement et à l'avancement des jeunes marins étaient sans appel. Le général Kutusoff, chef ou gouverneur de l'institution, lui accordait une entière confiance et adoptait tout ce qu'il lui proposait. Pendant que Robison remplissait les fonctions dont on vient de parler, il présenta au collége de l'amirauté un plan pour adapter une machine à vapeur aux magnifiques *docks* de Cronstadt; ce plan fut approuvé et exécuté après son départ de Russie, qui eut lieu au bout de quatre ans d'exercice. Divers genres de dégoûts, que lui suscitait sa position, lui persuadèrent d'accepter l'offre que lui firent les magistrats et le conseil de ville d'Edimbourg d'une chaire de professeur de philosophie naturelle dans l'université de cette ville. Il la remplit de manière à se faire beaucoup d'honneur par les services qu'il y rendit aux études jusqu'à sa mort, arrivée le 30 janvier 1805. Ce fut là qu'il eut pour élève le célèbre ingénieur Rennie, qu'il mit en rapport avec Watt

(1) Ces montres sont employées en mer pour la détermination des *longitudes*, par la différence entre l'heure comptée au point où se trouve le vaisseau et l'heure comptée au même instant en un lieu déterminé de la terre, comme Paris, Londres, etc.; la montre marine indique cette dernière heure.

Digitized by Google

et Bolton (*voy.* Rennie). Robison passa les dix-huit dernières années de sa vie dans un état de maladie qui lui laissait peu de relâche; cependant il continuait à s'occuper de ses travaux philosophiques. Indépendamment des articles de marine, il est reconnu pour être l'auteur des articles mathématiques et philosophiques les plus importants publiés dans la troisième édition de l'*Encyclopédie britannique* et dans le supplément de cet ouvrage. Ces articles, extraits, selon toute apparence, des cahiers de ses leçons, furent en partie imprimés séparément sous le titre d'*Eléments de philosophie mécanique*. La meilleure et la plus complète édition est celle qui en a été donnée, en 1822, par M. Brewster, de la société royale de Londres, secrétaire de la société royale d'Edimbourg, en 4 volumes grand in-8° ou petit in-4°, sous le titre de *System of mechanical philosophy, by John Robison*, etc., *with notes by David Brewster*, etc. Le texte, accompagné de planches très-bien gravées, offre une série d'articles ou de petits traités sur la mécanique rationnelle et appliquée, l'astronomie, la marine, la physique, y compris la théorie musicale du son, la science et l'art des constructions, etc. La lecture de ces traités, qui n'exige pas des connaissances mathématiques bien profondes, est à la fois agréable et instructive (1). Dans les dernières années du 18e siècle, Robison, regardant la franc-maçonnerie comme une institution nuisible, se sépara des francs-maçons et publia, en 1797, un ouvrage ayant pour titre : *Proofs of a conspiracy against all the religions and governments of Europe, carried on, in the secret meetings of free-masons, illuminati, and reading societies*, 1 vol. in-8°. Les circonstances politiques dans lesquelles l'Europe s'est trouvée à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci ont donné beaucoup de vogue à cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, et dont Barruel a tiré parti pour ses *Mémoires sur le jacobinisme*. Un des derniers services que Robison ait rendus aux sciences est l'édition qu'il a donnée, en 1803, des *Eléments de chimie* de Black, 2 vol. in-4°. Voici la traduction des dernières lignes de la préface que le savant éditeur du *System of mechanical philosophy* a placée en tête de la collection : « Quoique « le nom du docteur Robison ne soit pas lié aux « grandes découvertes de son siècle, le souvenir « de ses talents et de ses vertus n'en sera pas « moins précieux dans sa patrie. Pénétré de l'es- « prit de la philosophie qu'il enseignait, il fut un « des plus ardents promoteurs du génie partout où « il le rencontra. La noblesse, l'élévation de son « âme, le mettait au-dessus de la jalousie, des « petites rivalités; épris de la science, ami zélé « de la justice, jamais il ne déprécia ni ne s'attri- « bua le travail d'autrui. A ces qualités du philo- « sophe, Robison réunissait toutes celles qui font « le charme de la vie privée et de la société. Son « amitié fut toujours sincère et généreuse; sa « piété, vive et sans ostentation; le caractère « de son patriotisme, exalté, mais pur; et, « comme l'immortel Newton, dont il chérissait « autant qu'il révérait la mémoire, il fut émi- « nemment bon chrétien, bon citoyen et bon « philosophe. » P—ny.

(1) On en peut voir l'analyse dans la *Bibliothèque universelle* (de Genève), juillet 1822, t. 20, *Sciences et arts*, p. 192 et suiv.

ROBLES (Manuel), président du Mexique, né vers 1810 dans la province de Guadalaxara, mort en avril 1862 à Mexico. Il commença à percer dans la campagne de 1846 contre les Américains, où il gagna le grade de colonel. En 1850, lors de l'avénement de Mariano Arista à la présidence, Robles fut appelé au sein du ministère, où il fut chargé du département de la guerre. L'année suivante, lors de la clôture du congrès, en mai 1851, il engagea ses collègues à rédiger une adresse selon laquelle des facultés extraordinaires devaient être conférées au pouvoir exécutif pendant les vacances du congrès. Cette adresse fut repoussée par les députés. Le ministère dut donner sa démission : Robles resta cependant le confident d'Arista et fut chargé d'un commandement important dans les provinces. Tout en ménageant les apparences, il poussa à la révolte contre son supérieur. Le président Arista ayant été renversé en janvier 1853, Robles fut un de ceux qui contribuèrent au coup d'Etat de Mexico, par lequel on éleva à la présidence Ceballos, directeur du tribunal de cassation. Ce dernier envoya Robles pour remplacer le général Miños dans le commandement des troupes engagées contre l'insurrection et pour essayer quelque transaction. Mais loin d'agir dans les vues du président, Robles s'aboucha avec Urraga, chef des révoltés de Jalisco. Ces deux généraux rédigèrent, le 4 février 1853, la convention d'Arroyozarco, qu'ils voulurent faire accepter par Ceballos. Mais ce président avait déjà été remplacé par Lombardini, auquel succéda plus tard Santa-Anna. Robles, qui avait conservé son commandement de Guadalaxara sous ces deux présidents, fut, en 1856, appelé dans le cabinet de Commonfort comme ministre des affaires étrangères, puis, en 1857, envoyé comme ambassadeur aux Etats-Unis. Au commencement de 1858, il revint à Mexico, où il fut nommé ministre de la guerre sous le nouveau président Zuloaga. Toujours intrigant, Robles arriva lui-même enfin, dans le courant de l'an 1858, à la présidence, qu'il ne garda cependant que quinze jours, après lesquels il dut céder la place à Miramon. Il fut rappelé dans le ministère de la guerre, qu'il conserva jusqu'à la chute de Miramon en décembre 1860. Coryphée du parti dit clérical, Robles se prononça ouvertement en 1862 pour les Français, contre le gouvernement de Benito Juarez. A la suite d'une démonstration assez transparente, Robles fut arrêté avec Salas, Pinzon, Vargas et Negrette, par le général Zarogoza, qui les fit tous fusiller en avril 1862. R—l—n.

Digitized by Google

ROBOAM, roi de Juda, était fils de Salomon et de Naama, femme ammonite. Appelé par sa naissance à lui succéder, il se rendit à Sichem pour faire reconnaître son autorité par les chefs du peuple. Ceux-ci réclamèrent la réforme des abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement sous le règne de son père et la diminution des charges qui pesaient sur Israël. Avant de prendre un parti, Roboam demanda conseil aux vieillards, et ils lui dirent : « Si vous traitez le « peuple avec douceur, il s'attachera pour tou- « jours à votre service. » Il voulut ensuite consulter les jeunes courtisans, et ils lui conseillèrent d'étouffer les plaintes du peuple en le menaçant de le traiter avec plus de rigueur que n'avait fait Salomon. Ce dernier avis plut à l'imprudent Roboam; mais le peuple se révolta : le surintendant des impôts fut lapidé dans une émeute; et le roi, tremblant pour sa propre vie, s'enfuit à Jérusalem. Dix des tribus d'Israël se séparèrent alors de la maison de David et élurent pour leur chef Jéroboam (*voy.* ce nom). Le fils de Salomon, se flattant de vaincre cet esprit de rébellion, leva 180,000 hommes dans les tribus de Juda et de Benjamin, les deux seules qui reconnurent son autorité. Mais Semeias, un des prophètes du Seigneur, lui défendit d'entreprendre cette guerre impie, et il se vit obligé de licencier ses soldats. Cependant Roboam, craignant d'être attaqué par le roi d'Israël, bâtit plusieurs villes, les entoura de murailles et y établit des magasins de blé, de vin et d'huile, et des arsenaux remplis de toutes sortes d'armes. Tant qu'il suivit les voies du Seigneur, son royaume fut florissant; mais il ne tarda pas d'imiter les désordres de son père. A son exemple, il eut un grand nombre de femmes et de concubines, et il permit au peuple d'adorer sur les hauts lieux. Roboam régnait depuis cinq ans sur Juda, quand Sesac, roi d'Egypte, pénétra dans ce pays avec une puissante armée. Les villes s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au roi d'Egypte; et Roboam, enfermé dans Jérusalem, n'osa pas tenter de défendre la capitale de son royaume. Sesac dépouilla le temple des richesses dont Salomon l'avait orné et s'en retourna chargé d'un immense butin. Alors Roboam s'humilia sous la main du Seigneur qui l'avait livré à son ennemi. Il s'empressa de rétablir le culte du vrai Dieu, et fit remplacer dans le temple les boucliers d'or de Salomon par des boucliers d'airain. Ce prince faible mourut l'an 958 avant l'ère vulgaire et fut enterré dans le tombeau de son père, dont il avait tous les défauts sans avoir aucune de ses qualités. Il était âgé de 57 ans, dont il en avait régné dix-sept. Abias, l'un de ses fils, fut son successeur (*voy.* ABIAS). W—s.

ROBORTELLO (FRANÇOIS), philologue, né à Udine, le 9 septembre 1516, d'une famille noble, entra dans la carrière de l'enseignement après avoir achevé ses études à Bologne sous Romulo Amaseo (*voy.* ce nom), et commença vers 1538 à professer les belles-lettres à Lucques. Cinq ans après, il se rendit à Pise; il avait été banni de Lucques, si l'on en croit Sigonius, pour s'être rendu coupable d'un meurtre ou d'un empoisonnement; mais Liruti (1) cherche à détruire cette accusation en produisant le certificat qui fut délivré à Robortello lors de son départ de cette ville. Il demeura cinq autres années à Pise, où il jeta les fondements de sa réputation, qui s'étendit bientôt dans toute l'Italie. En 1549, le sénat de Venise le choisit pour remplacer le célèbre Bapt. Egnazio, que son grand âge empêchait de continuer ses leçons. Robortello, dont les premiers succès avaient enflé la vanité, s'étant permis de parler publiquement de son illustre prédécesseur dans des termes peu mesurés, ce vieillard, justement indigné, vint, dit-on, l'attendre un jour au sortir de l'école et voulut le percer d'un poignard (2). Ce fait, rapporté par plusieurs auteurs contemporains, ne paraît cependant pas prouvé; mais il est certain que la vanité de Robortello, son impudence et son caractère violent lui firent des ennemis des savants les plus distingués de son temps. Lazare Buonamici mourut en 1552 (*voy.* BUONAMICI), et Robortello lui succéda dans la chaire des lettres grecques et latines de l'université de Padoue. Quoique son traitement fût considérable, il accepta en 1557 l'invitation qu'il reçut de se rendre à Bologne pour y remplir le même emploi. Ayant été chargé de prononcer l'oraison funèbre de l'empereur Charles-Quint, il manqua, dit-on, de mémoire dès l'exorde et ne put achever sa harangue. Cette petite disgrâce ne diminua rien de ses prétentions ni de sa hauteur; car ce fut dans le même temps que commencèrent ses longues querelles avec le savant Sigonius (*voy.* ce nom). Tiraboschi, qui s'est occupé d'en recueillir tous les détails, prouve que Robortello fut l'agresseur. Le cardinal Seripando crut qu'il était de son devoir de faire cesser une lutte si scandaleuse et se flatta d'avoir réconcilié les deux adversaires. Mais Robortello, rappelé à Padoue en 1560, y retrouva Sigonius, et la guerre ne tarda pas à se rallumer plus violente que la première fois. Le premier poussa l'oubli des convenances au point de vouloir rendre ses élèves juges de la querelle, et fit placarder dans toutes les écoles des défis injurieux à son rival. Sigonius, il faut en convenir, ne garda pas plus de modération dans sa défense. C'était l'esprit du temps. Enfin le sénat de Venise se vit obligé d'employer l'autorité pour mettre un terme à cette dispute et imposa silence aux deux rivaux. (*Voy.* la *Storia della letteratura italiana*,

(1) *Voy.* Liruti, *De' letterati del' Friuli*, t. 2, p. 413 et suiv. Le certificat délivré par le sénat de Lucques à Robortello est du 15 octobre 1543.

(2) Les auteurs consultés par Ginguené disent qu'Egnazio voulut frapper Robortel d'une epee ou d'une baionnette, ce qui lui paraît tout à fait invraisemblable (*voy.* EGNAZIO); mais Tiraboschi parle d'un poignard ou d'un couteau, *coltello*.

Digitized by Google

t. 7, p. 844-848.) Robortello ne survécut pas longtemps à cette espèce de trêve : il mourut à Padoue le 18 mars 1567, âgé de 50 ans et quelques mois. Suivant Tomasini et Facciolati, il ne laissait pas de quoi subvenir aux frais de ses obsèques. Quoi qu'il en soit, l'université lui fit faire des funérailles magnifiques; et les élèves de la nation allemande lui érigèrent, dans l'église St-Antoine, un tombeau surmonté de sa statue en pierre blanche et décoré d'une épitaphe rapportée par plusieurs auteurs. Robortello ne manquait ni d'esprit ni d'érudition; il était aimé de ses élèves, avec lesquels il se montrait aussi bon, aussi généreux (*voy.* MAGGI) qu'il était aigre et emporté avec ses rivaux. Il eut le malheur de perdre un temps précieux dans de vaines disputes avec des hommes qui lui étaient très-supérieurs; il écrivit des injures contre Erasme, Paul Manuce, Muret, Henri Estienne, etc., dont les ouvrages sont encore dans les mains de tous les savants, tandis que les siens sont presque oubliés. Cependant on ne doit pas juger Robortello d'après Scaliger, qui lui donne les épithètes les plus grossières sans se mettre en peine de les justifier (1). Il a rendu de véritables services aux lettres par les bonnes éditions qu'il a publiées de plusieurs classiques grecs; on lui doit des éditions de la *Poétique* d'Aristote, revue et corrigée sur d'anciens manuscrits, Florence, 1548, in-fol. (2); il y a joint une paraphrase de l'*Art poétique* d'Horace et des dissertations sur la satire, l'épigramme, la comédie, les pièces d'un genre enjoué (*De salibus*) et l'élégie; — des tragédies d'Eschyle, Venise, 1552, in-8°, et de son ancien scholiaste, ibid., même format (3); — de l'ouvrage d'Elien sur la tactique, avec une version latine et des planches tirées des manuscrits, ibid., 1552, deux parties, in-4°; et enfin du *Traité du sublime* de Longin, Bâle, Oporin, 1554, in-4°, édition rare et recherchée, ainsi que la précédente : ce sont les premières de ces deux ouvrages. Parmi les écrits de Robortello, nous nous contenterons de citer : 1° *Variorum locorum annotationes tam in græcis quam in latinis auctoribus*, Venise, 1543, in-8°; Paris, 1544, même format, et avec des additions nombreuses dans le recueil suivant : 2° *De historica facultate; Laconici seu sudationis explicatio; De nominibus Romanorum; De rhetoricæ facultate; Explicatio in Catulli epithalamium; Annotationum in varia tam Græcorum quam Latinorum loca libri duo*, etc., Florence, 1548, in-8° de 354 pages. Niceron a donné beaucoup de détails sur les différentes pièces que renferme ce volume devenu rare; elles ont toutes été insérées par Gruter dans le premier et le second volume du *Thesaurus criticus* (*voy.* GRUTER). 3° *De convenientia supputationis Livianæ annorum cum marmoribus romanis quæ in Capitolio sunt; — De arte sive ratione corrigendi veteres autores disputatio*, Padoue, 1557, in-fol. de 59 feuillets. Ces deux opuscules ont été réimprimés dans différents recueils. 4° *De vita et victu populi Romani sub imperatoribus Cæs. Augustis*, Bologne, 1559, in-fol. Ce premier volume devait être suivi de trois autres qui n'ont point paru. A la suite de l'ouvrage principal dont on vient de donner le titre, on trouve neuf dissertations : sur la division et l'administration des provinces romaines; sur la forme des jugements chez les Romains; sur leurs légions; sur les magistratures créées par les empereurs; sur les familles romaines; sur les surnoms des empereurs; sur les récompenses et les peines militaires, et enfin sur les divers grades. Elles ont été insérées par Gaudentio Roberti dans les *Miscellanea italica erudita*, Parme, 1690, in-4°; et Grævius les a fait entrer dans les différents volumes du *Thes. antiquit. Romanar.*, excepté celle *De familiis Romanorum*, sujet que Sigonius avait traité d'une manière supérieure. 5° *De artificio dicendi liber; cum tabulis oratoriis in Ciceronis orationes post reditum pro Milone et pro Cn. Plancio*, Bologne, 1567, in-4° de 126 feuilles; ouvrage très-rare, sur lequel on trouvera des détails dans les *Analecta* de Freytag, p. 785 et suivantes. On trouve une notice sur Robortello dans le tome 42 des *Mémoires* de Niceron, p. 1-12. Voyez aussi les notes d'Apost. Zeno sur la *Bibliotheca* de Fontanini (t. 4, p. 39), et l'*Histoire de l'université de Pise*, par Fabroni, t. 2. W—s.

ROBUSTI (JACQUES). *Voyez* TINTORET.

ROCABERTI DE PERELADA (JEAN-THOMAS), religieux dominicain, archevêque de Valence et l'un des plus zélés défenseurs des doctrines ultramontaines, naquit en 1624 à Perelada, sur les frontières du Roussillon et de la Catalogne, d'une famille ancienne et illustre. Il entra jeune dans l'ordre de St-Dominique, en prit l'habit dans le couvent de Girone et y prononça ses vœux, quoique par sa profession il se fût attaché à celui de Valence. Dans les études de philosophie et de théologie qu'il eut à faire sous des professeurs de son ordre, il se distingua tellement parmi ses condisciples qu'il obtint au concours une des principales chaires de théologie, *Cathedram quam vocant perpetuam*, dit son historien. Après l'avoir remplie avec succès jusque vers l'an 1666, il fut nommé provincial d'Aragon, et, quatre ans après (en 1670), général de son ordre dans le chapitre alors assemblé. Il s'appliqua particulièrement à faire fleurir la discipline et les études parmi ses religieux, et leur donna lui-même l'exemple de la régularité et de l'amour du travail. Pendant son généralat, il sollicita et obtint à Rome la béatification et la canonisation de plusieurs reli-

(1) Robortellus est un âne, une *bestia*, grand ratisseur. *Voy.* le *Scaligerana*.

(2) Il existe de cette rare édition un exemplaire sur vélin à la bibliothèque de Paris. (*Voy.* le *Catalogue* par Van Praet, t. 4, p. 47-48.

(3) *Voy.*, sur cette édition réputée à tort la première complète, une curieuse *Notice* de Chardon la Rochette, dans le *Manuel du libraire*, par M. Brunet.

Digitized by Google

gieux de l'ordre de St-Dominique. Il éleva un autre monument à la gloire de son institut, en faisant imprimer plusieurs ouvrages composés par des dominicains et jusque-là restés inédits. Le mérite de Rocaberti et la sagesse de son administration ne demeurèrent point ensevelis dans l'obscurité d'un cloître. Charles II, roi d'Espagne, en eut connaissance : le jugeant propre à remplir de plus hautes fonctions, il le nomma à l'archevêché de Valence et écrivit à Clément X pour le prier de lui en faire expédier les bulles. Rocaberti prit possession de ce siége en 1676, et continua de gouverner son ordre jusqu'en 1677. Sa conduite dans ce nouveau poste lui valut, de la part du roi Charles, de nouvelles marques d'estime et de confiance. Ce prince le nomma, en deux différentes fois, vice-roi de Valence et, en 1695, le créa inquisiteur général, dignité qui était alors une des premières de l'Etat. Rocaberti était occupé des soins que demandaient ces divers emplois, lorsqu'il mourut à Madrid le 13 juin 1699. On a de lui : 1° *De Romani pontificis auctoritate*, Valence, 1693 et 1694, 3 vol. in-fol. L'auteur entreprend d'établir, dans le premier volume, l'infaillibilité du pape et son indéfectibilité hors du concile; il justifie, dans le deuxième, les papes Honorius, Jean XXII, Nicolas III et Grégoire VII, des reproches qu'on leur fait relativement à la foi; dans le troisième, il s'efforce de prouver le suprême pouvoir des papes, tant *directif* que *coactif*, dans les affaires temporelles. On ne sera point étonné que ce livre ait été bien reçu à Rome et même en Espagne. En France, il en fut tout autrement : un arrêt du parlement de Paris du 20 décembre 1695 le flétrit comme contraire à la doctrine des Pères et des anciens théologiens, ainsi qu'aux anciens canons sur lesquels sont fondées les immunités et les libertés de l'Eglise gallicane. 2° *Bibliotheca pontificia maxima*, 21 vol. in-fol. Rocaberti ne s'était point borné à exprimer ses sentiments sur l'autorité des papes et les prérogatives du saint-siége dans son livre *De Romani pontificis auctoritate;* il voulut s'étayer d'autres autorités, et fit imprimer tous les ouvrages de quelque célébrité où sont établis les mêmes principes. C'est de la réunion de ces écrits que se compose cette volumineuse collection. 3° *Alimento espiritual;* 4° *Theologia mystica*, etc. L—Y.

ROCCA (Giudice della), appelé depuis *Giudice de Cinarca*, juge ou gouverneur de la Corse pour les Pisans, portait le nom de *Sinucello della Rocca* avant d'être revêtu de la dignité qui lui fit prendre le nom de *Giudice*, sous lequel il tint une place éminemment distinguée dans l'histoire de cette île. Sa naissance, d'après le chroniqueur de la Grossa, remonte à l'année 1219. Son origine était des plus illustres, car il descendait de la famille souveraine des *Cinarchesi*, et il montra par ses exploits guerriers qu'il était bien digne de porter un nom que ses ancêtres avaient fait briller d'un vif éclat. Il servit d'abord, dans sa jeunesse, sous les drapeaux des Pisans, qui, pour le récompenser des services qu'il leur avait rendus dans les guerres soutenues par leur république, l'honorèrent du titre et de l'autorité de juge ou de comte de la Corse. Revenu dans sa patrie, alors en proie à des discordes intestines fomentées par l'influence que commençait à exercer la naissante ambition des Génois, Giudice, secondé par les Pisans et par les nombreux vassaux et adhérents de sa famille, étendit d'abord ses conquêtes dans les provinces méridionales de l'île; il parvint plus tard par la force des armes, et plus encore, peut-être, par la sagesse et l'impartialité de son administration, à devenir tranquille et pacifique possesseur de la souveraineté de sa patrie. Mais ce règne, qui promettait d'heureux jours à son peuple, ne fut pas d'une bien longue durée, tant à cause de la décadence déplorable de la puissance des Pisans que par les rivalités ambitieuses qui, à l'instigation des Génois, commencèrent à déchirer l'île et à diviser le peuple en deux factions ennemies, qui pendant des siècles ont entretenu, avec leurs noms primitifs, les terribles haines qui avaient présidé à leur naissance. Giudice eut donc le malheur d'être témoin et victime de ces désordres; nous disons victime, car, devenu aveugle dans les dernières années de sa vie, il fut arrêté dans une course par un de ses enfants naturels et remis entre les mains des Génois, qui l'enfermèrent dans la prison de Gênes dite de la Malapaga, où il mourut en 1312. Les chroniqueurs corses ont emprunté à la tradition des traits remarquables sur sa justice et sa sévérité, ce qui nous induit à penser que les vertus de ce grand citoyen ont dû être bien admirables pour avoir laissé, après un siècle et demi d'agitations intestines, un si profond et si touchant souvenir. G—RY.

ROCCA (Rinuccio della) était de l'illustre famille des *Cinarchesi*, qui au moyen âge avait exercé le droit de souveraineté dans les provinces méridionales de l'île de Corse. Seigneur de la Rocca, allié à la maison Cattaneo de Gênes, puissant par le nombre de ses vassaux et par l'étendue de ses possessions, Rinuccio della Rocca seconda d'abord l'office de St-Georges dans ses projets de guerre et de conquête; mais offensé depuis par une injuste accusation portée contre lui par ce perfide allié, qui convoitait sa fortune et redoutait sa puissance, il tourna ses armes contre cet oppresseur de sa patrie et soutint contre lui, non sans gloire, quatre guerres consécutives : la première en 1502, la deuxième en 1504, la troisième en 1507, et la quatrième et dernière, qui fut aussi la plus courte et la plus malheureuse, en 1510. Si le courage, l'intrépidité, l'habileté et une persévérance à toute épreuve eussent pu triompher d'un ennemi formidable par sa perfidie autant que par ses ar-

Digitized by Google

mes, Rinuccio aurait infailliblement délivré sa patrie de la présence d'un étranger qui, par une tactique des plus iniques, eut l'adresse de détruire successivement la puissance des anciennes maisons souveraines de la Corse et qui, en accablant le malheureux Rinuccio, le dernier des comtes de Cinarca, s'assura pour longtemps la paisible jouissance de cette sanglante conquête. Rinuccio della Rocca, après avoir appris que ses enfants avaient expiré sous le fer du bourreau, après avoir été témoin de l'incendie et de la dévastation de ses propriétés et de celles de ses fidèles vassaux, fut réduit à errer sur les montagnes de sa seigneurie comme une bête féroce, et il y fut assassiné le 11 avril 1511 par un de ses parents vendu à l'office de St-Georges. Son cadavre, transporté à Ajaccio, fut exposé en public comme ceux des criminels et, après avoir été outragé et mutilé par la soldatesque, fut enterré dans le fossé de la place. G—RY.

ROCCA ou ROCCHA (ANGE), savant philologue et antiquaire, naquit en 1545 à Rocca-Contrata dans la marche d'Ancône. Destiné par ses parents à la vie religieuse, il prit à sept ans l'habit des ermites de St-Augustin, à Camerino, d'où il alla continuer ses études dans différentes villes. Le P. Ossinger (*Biblioth. Augustin.*, p. 754) dit qu'il obtint le laurier doctoral à Padoue et qu'il y fut retenu comme professeur; mais les deux historiens de cette université (Papadopoli et Facciolati) n'en font aucune mention. Après avoir rempli différents emplois dans son ordre et donné des preuves de son esprit et de sa capacité dans les langues grecque et latine et dans l'érudition sacrée et profane, il fut appelé par ses supérieurs à Rome en 1579, et attaché comme secrétaire au vicaire général. Le pape Sixte V, instruit de son mérite, lui confia en 1585 la surveillance de l'imprimerie du Vatican, et l'admit en même temps dans la congrégation établie pour la révision de la Bible (*voy.* SIXTE V). Dix ans après, il fut revêtu de la dignité de sacristain de la chapelle apostolique, et, en 1605, nommé évêque de Tagaste (*in partibus*). Depuis quarante ans, ce prélat employait les revenus d'une abbaye que le pape lui avait conférée à se procurer les meilleurs ouvrages dans tous les genres; et, en 1605, il fit don de cette précieuse collection au couvent de son ordre à Rome, sous la condition qu'elle serait ouverte au public tous les matins. Cette bibliothèque appelée *Angélique*, du nom de son fondateur, est le premier établissement de ce genre à Rome, et c'est aujourd'hui une des principales, ayant été enrichie à diverses époques, notamment par la réunion de celles de Pignoria, d'Holstenius, du cardinal Passionei, etc. Le P. Rocca mourut en cette ville le 8 avril 1620, et fut enterré dans l'église de St-Augustin avec une épitaphe honorable. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur des matières de théologie, de morale, de philosophie, de liturgie, d'histoire, de grammaire, etc. On y trouve beaucoup d'érudition; mais il ne faut y chercher ni méthode, ni critique. Le recueil en a été publié sous ce titre : *A. Roccæ opera omnia, tempore ejusdem auctoris impressa, nec non autographa, et Romæ in Angelica bibliotheca originaliter asservata*, etc., Rome, 1719, 2 vol. in-fol. Le frontispice de cette édition a été renouvelé en 1745 (1). Le P. Niceron a donné les titres de tous les ouvrages dont se compose cette collection, au nombre de quarante et un (*Mémoires des hommes illustres*, t. 21, p. 95). W—s.

ROCCA, second mari de madame de Staël. *Voyez* STAEL-HOLSTEIN.

ROCH (SAINT), l'un des héros de la charité et de l'humilité chrétiennes, naquit à Montpellier en 1295 d'une famille distinguée, dont les monuments contemporains désignent plusieurs membres remarquables par le rang et les dignités qu'ils occupaient. Il vint au monde ayant sur la poitrine une croix couleur de pourpre. Ses parents virent dans ce signe le présage de la piété qu'il montrerait un jour. A l'âge de vingt ans, ayant perdu son père et sa mère, il distribua aux indigents tout ce qu'il put recueillir de ses revenus; et, laissant à un de ses parents l'administration de ses domaines, dont les lois ne lui permettaient pas de disposer, il prit la route de l'Italie en habit de pèlerin. Il trouva cette contrée en proie aux ravages de la peste. Dès lors il se dévoua au service de ceux qui en étaient attaqués, et suivit de ville en ville le fléau destructeur qui fuyait miraculeusement devant lui. C'est ainsi qu'Aquapendente, Césène, Rimini et Rome enfin éprouvèrent les effets de sa généreuse charité. Appelé par les mêmes dangers à Plaisance, il y fut atteint de la contagion. Tourmenté par la fièvre et les douleurs les plus aiguës, pour ne pas être à charge aux autres, il abandonna l'hôpital où il avait été reçu et se retira dans une solitude voisine. Il y fut découvert par le chien d'un noble appelé Gothard, qui habitait à peu de distance et qui lui prodigua ses soins. Roch recouvra la santé et revint dans sa patrie après une absence de plusieurs années. Elle était alors livrée aux fureurs de la guerre; les rois d'Aragon et de Maïorque s'en disputaient la possession. Roch, que l'on prit pour un espion, fut jeté dans un cachot. Il y resta cinq ans sans se faire connaître, et supportant avec une patience admirable cette longue et injuste captivité qui ne fut terminée que par sa mort, arrivée le 16 du mois d'août 1327. Mais bientôt le zèle de ses concitoyens le vengea de cet abandon. Le sévère Baillet avoue qu'on ne peut douter que son culte ne remonte presque à l'époque de sa

(1) Sous ce titre : *Thesaurus pontificiarum sacrarumque antiquitatum.... auctore Fr. Angelo Rocca camerte.... editio secunda romana*. Des biographes ont cru que c'était un ouvrage particulier de Rocca; par une erreur typographique, ils lui donnent la date de 1645 et ajoutent que c'est un recueil curieux.

Digitized by Google

mort. On invoqua sa protection contre le même fléau qu'il avait combattu pendant sa vie. Nos historiens citent plusieurs anciens calendriers des 14e et 15e siècles où il est déjà placé au rang des saints. Dès 1399, Geoffroi de Boucicaut obtint pour la ville d'Arles une portion considérable de ses reliques; l'autre fut enlevée furtivement en 1485 par les Vénitiens. En 1414, les Pères du concile de Constance, pour arrêter une maladie contagieuse qui régnait dans la ville, ordonnèrent une procession où son image fut portée. Des honneurs si anciens et si universels prouvent l'existence et la canonisation de notre saint, que des esprits (1) dédaigneux ont voulu révoquer en doute. Sa vie a été écrite par F. Diedo, sénateur vénitien, en 1477, mais avec peu de critique. On la trouve dans le recueil des bollandistes. Jean de Pins, évêque de Rieux, a aussi publié en latin, au commencement du 16e siècle, la légende de St-Roch, dont les premières éditions sont rares. St—D.

ROCH (Jean-Chrétien-Frédéric), libraire et journaliste allemand né en 1773 à Penig, comté de Schœnburg, se destina d'abord à la carrière théologique, fit ses études à Leipsick et s'établit ensuite dans cette ville. Il se chargea en 1796 de la rédaction de l'*Indicateur littéraire* (*Allgemeiner deutscher Anzeiger*), dont il acheta depuis la propriété, ainsi que celle du *Journal des fabriques* et d'autres ouvrages à l'aide desquels il forma un fonds de librairie. Il y mit des sommes considérables et fit de grands sacrifices pour ses entreprises littéraires. Cependant la fortune ne le seconda point. L'embarras de ses affaires allant toujours croissant, il fut saisi d'un désespoir violent et se jeta dans l'eau le 24 décembre 1801. Ce ne fut qu'au bout de deux mois et demi qu'on retrouva son corps auprès de Gross-Zschocher. Son *Indicateur littéraire annuel*, très-utile et commode, a eu six volumes, dont le dernier est celui de 1801. Roch a publié aussi des *Matériaux pour servir à l'histoire de la librairie*, Leipsick, 1795; et il a mis en ordre le second volume de l'ouvrage de Breitkopf : *Recherches sur l'origine des cartes à jouer*. D—G.

ROCHAMBEAU (Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de) naquit le 1er juillet 1725 à Vendôme, dont son père était gouverneur; celui-ci était de plus lieutenant des maréchaux de France. Le jeune Rochambeau, en sa qualité de cadet de famille, fut destiné à l'état ecclésiastique. M. de Crussol, évêque de Blois, voulut le surveiller lui-même dans ses études au collége de cette ville. Comme il se préparait à lui donner la tonsure, il fut chargé d'annoncer au jeune homme la mort de son frère aîné. « A présent, lui dit le « prélat, il faut que vous serviez le roi et la « patrie dans les camps avec le même zèle que « vous auriez mis à servir Dieu dans l'Eglise. » Rochambeau revint compléter son instruction dans sa ville natale. Ayant fait un peu plus tard, à Paris, ses exercices d'académie, il entra, le 24 mai 1742, cornette dans le régiment de St-Simon (depuis Archiac) qui partait pour la guerre d'Allemagne. Il suivit en Bohême le comte de Saxe et se distingua, sous le maréchal de Belle-Isle, dans la fameuse retraite de Prague. Il commandait alors une compagnie de cavalerie. Il fit la campagne de 1744 sous le maréchal de Coigny. Au commencement de celle de 1746, il était attaché au duc d'Orléans (Louis-Philippe) en qualité d'aide de camp. Sa mère étant devenue gouvernante des enfants de ce prince, il eut des raisons de plus d'espérer de l'avancement. Du reste les occasions ne lui manquèrent pas de se faire remarquer par Louis XV pendant la guerre. Lorsque le monarque et le duc d'Orléans repartirent pour assister aux couches de la Dauphine, il resta sous les ordres du comte de Clermont. Placé souvent à l'avant-garde des troupes légères, il revenait rendre au prince, son général, un compte raisonné des positions et du pays. Le maréchal de Saxe le chargea de reconnaissances particulières pour le siége de Namur. Un jour, Rochambeau gravit une hauteur où il ne trouva que deux sentinelles qui fumaient négligemment leur pipe. Le comte de Clermont profita de l'avis qui lui en était donné pour faire une diversion utile, et Namur fut pris. Le comte de Clermont, en même temps qu'il envoyait porter au roi la nouvelle de cette prise, demanda un régiment de cavalerie pour le comte de Rochambeau; mais celui-ci, par des arrangements particuliers, préféra le régiment de la Marche infanterie, qui lui assurait un service plus actif. C'était en mars 1747, il n'avait alors que vingt-deux ans. A la bataille de Laufeld, la brigade de la Fère, dont son régiment faisait partie, marchant droit au village sans l'avoir canonné, essuya tout le premier feu, et Rochambeau fut grièvement blessé en combattant, à la tête de ses grenadiers, sous les yeux du roi et du maréchal de Saxe (1). Il se trouva cependant en état d'être présenté à Louis XV le jour où la prise de Berg-op-Zoom, par Lowendahl, lui était annoncée. A l'ouverture de la campagne de 1748, il arriva le premier, avec le comte de Périgord, à l'armée d'Outre-Meuse, qui était sous les ordres du même Lowendahl. Ce général leur ayant donné tous les grenadiers à commander alternativement, ils se signalèrent l'un et l'autre dans cette brillante campagne, et surtout au siége de Maëstricht. Rochambeau fut chargé de compléter l'investissement de la place sur la rive opposée, avec

(1) B. de la Martinière s'est fondé, pour contester l'existence de St-Roch, sur le silence que garde à son sujet la chronique connue sous le nom de *l'état talamus* de Montpellier; mais il est à remarquer qu'il existe dans cette chronique une lacune qui comprend presque tout le 16e siècle, et que c'est dans cet intervalle de temps que le culte de St-Roch a dû acquérir le plus de célébrité.

(1) *Gazette de France*, 1747 (n° 28).

Digitized by Google

24 compagnies de grenadiers sur les hauteurs de Bémelen. Il emporta les magasins de l'ennemi; dans la vive attaque de la ville, il était de tranchée avec les gardes suisses et avait l'ordre de soutenir une escalade avec son régiment de la Marche, lorsqu'un courrier arriva annonçant la paix d'Aix-la-Chapelle. Ce fut vers cette époque (1749) qu'il épousa mademoiselle Tellès d'Acosta, d'une ancienne famille portugaise, qui lui survécut longtemps et mourut au château de Rochambeau le 17 mai 1824. Malgré l'aménité imperturbable de son caractère, son esprit n'était pas de nature à plaire beaucoup à la cour : l'art de la guerre occupait presque seul ses pensées. Aspirant exclusivement aux succès qui dépendent de cet art, il fit faire à son régiment des progrès remarquables dans la nouvelle tactique et la discipline. Le maréchal de Belle-Isle écrivit de Besançon que le colonel de Rochambeau était l'exemple de la garnison, à la santé près; en effet, ses blessures l'avaient fort affaibli. Le maréchal l'admettait le soir dans son intimité, et complétait par ses conversations l'instruction du jeune militaire. Le 1er juin, le roi lui accorda le gouvernement de Vendôme, en survivance de son père. Dans le courant de cette année, à la revue de M. de Paulmy, adjoint au ministère de la guerre, le régiment de la Marche fut jugé, d'une voix unanime, le plus parfait de ceux qui avaient été inspectés dans cette tournée. Ce régiment fut demandé par le maréchal de Richelieu pour l'expédition de l'île de Minorque. Rochambeau se vante, dans ses *Mémoires*, d'avoir conçu alors une idée dont il fit part à plusieurs colonels : c'était d'annoncer aux soldats qui s'étaient enivrés dans la première tranchée qu'ils seraient privés de l'honneur de monter à l'assaut; il ajoute que le maréchal de Richelieu ne fit que rendre générale cette signification dont il a eu tout l'honneur, et qui produisit le plus heureux effet sur des cœurs français. Après la prise du fort St-Philippe et de Mahon, le même Richelieu, se trouvant à Marseille, reçut du roi des récompenses pour son armée. Rochambeau fut fait brigadier d'infanterie et chevalier de St-Louis (1756), quoiqu'il n'eût encore que quinze années de service. Dans la guerre de 1757, le duc d'Orléans voulut l'avoir auprès de lui, et, ayant à commander des corps séparés, le chargea du détail de son infanterie. La réputation militaire de Rochambeau s'accrut considérablement par la victoire qu'il remporta devant Cassel sur le prince Ferdinand, qui passait avec raison pour un des meilleurs généraux de l'Allemagne : il enveloppa et détruisit un corps de 8,000 hommes, qui perdit son général en chef, le comte de Fersen, avec toute son artillerie. A la suite de la prise de possession de la Hesse et de Cassel, le roi nomma Rochambeau major général de l'armée du maréchal de Richelieu. Mais Richelieu n'ayant pas tardé, par des intrigues du temps, à relever dans le commandement le maréchal d'Estrées, qui l'avait relevé lui-même après la prise de Mahon, les états-majors furent incorporés : Rochambeau aima mieux céder ses fonctions et retourner à sa brigade, où il retrouvait le régiment de la Marche qui était son ouvrage. Il eut ordre de s'emparer du pays d'Alberstadt et de gêner les courses de la garnison de Magdebourg. Il obtint un traité de contributions sur les habitants; et, en effrayant le commandant de Regenstein, il se fit remettre cette forteresse, qui était sur le chemin du roi de Prusse. Il repoussa le prince Ferdinand de Brunswick ; et ayant pénétré les projets de Frédéric II, il soutint avec une seule brigade d'artillerie les attaques de l'ennemi, pour donner le temps à notre armée de venir le secourir. Ce fut alors qu'il trouva l'occasion d'éprouver, dans une brillante retraite, une troupe qu'il avait pris plaisir à former et qui fut l'origine des compagnies de chasseurs dans l'infanterie française. Après avoir servi sous le maréchal de Contades, que le maréchal de Broglie vint remplacer, il fut honoré de la confiance de ce dernier. A la bataille de Crevelt (1758), avec peu de troupes, dont il sut déguiser le nombre, Rochambeau força encore une fois le prince de Brunswick à se retirer. Le 7 mars 1759, il fut nommé colonel du régiment d'Auvergne infanterie et combattit, le 1er août, à la bataille de Minden, perdue par le maréchal de Contades. A la bataille de Clostercamp, donnée le 16 octobre 1760, le prince de Brunswick trouva dans le comte de Rochambeau un adversaire digne de lui. M. de Castries, qui commandait l'armée française, approuva les dispositions stratégiques que le colonel du régiment d'Auvergne avait prises et qui décidèrent du succès de la journée. Mais ce régiment, que le dévouement héroïque du chevalier d'Assas immortalisa dans cette campagne, eut 60 officiers tués ou blessés; son brave colonel était au nombre de ces derniers. Au mois de février 1761, Rochambeau fut fait maréchal de camp. Il eut bientôt occasion de donner de nouveau le change au prince de Brunswick, et, soutenu des carabiniers, il le mit en pleine déroute. Milord Gamby, envoyant à Rochambeau son chirurgien pour panser les blessés prisonniers, le complimenta sur la vivacité et la précision des mouvements par lesquels il avait échappé à des forces triples. A la paix, il fut fait major général de l'infanterie d'Alsace; en 1769 on l'en nomma inspecteur, et il conserva ses fonctions lorsqu'on réduisit tous les inspecteurs au nombre de quatre. Le cordon rouge lui fut envoyé pour récompense. Au camp de Verberie et de Compiègne, il commanda sous les yeux du roi quatorze bataillons. On le vit émettre avec franchise une opinion contraire aux projets des nouvelles ordonnances de M. de Monteynard. Il n'en reçut pas moins la grand'croix de St-Louis et l'inspection de la Bretagne et de

Digitized by Google

la Normandie. Sous les ministères du duc d'Aiguillon et du comte du Muy, il fut appelé à des conférences sur l'état de l'infanterie et y montra une facilité d'improviser dont il ne s'était pas douté lui-même; possédant parfaitement l'art militaire, ses expressions coulaient comme de source. Le comte de St-Germain, devenu ministre, le consulta souvent, et il aurait désiré se l'adjoindre au lieu du prince de Montbarrey; mais Rochambeau, ne voulant pas se prêter à un déplacement, prit un prétexte pour s'éloigner. Le comte de St-Germain, en quittant le ministère, l'indiqua pour rapporteur d'un conseil de guerre chargé de régir tout ce qui concernait l'armée, avec le titre de surintendant de tous les bureaux. Au camp de Vaussieux, en Normandie, on devait, sous les ordres du maréchal de Broglie, préluder à la guerre d'Amérique : Rochambeau, qui avait eu part aux nouvelles ordonnances de tactique, reçut du maréchal une sorte de défi sur l'*ordre mince* et l'*ordre profond*. Il obtint dans ses manœuvres un triomphe complet, avantageux à l'art, mais pénible pour son cœur. Il aurait mieux aimé, dit-il dans ses *Mémoires*, avoir pour juge que pour partie son ancien maître en tactique. Nommé lieutenant général des armées le 1er mars 1780, il fut désigné quelque temps après par Louis XVI pour commander les troupes françaises que le roi se décidait enfin à envoyer aux Américains. Le corps expéditionnaire ne devait d'abord se composer que de 4,000 hommes; mais le comte de Rochambeau, dans un mémoire qu'il présenta au roi, lui démontra qu'un pareil secours serait insuffisant : « Un corps de douze bataillons ou de 6,000 hommes a plus de consistance, disait-il; car on « peut en mettre un tiers en réserve, soit pour « frapper un coup décisif en cas de succès, soit « pour protéger une retraite en cas de malheur. » Cet avis fut favorablement écouté, et Louis XVI donna ordre de porter à 6,000 hommes le chiffre du corps d'expédition, en promettant au général un nouvel envoi de troupes, lequel n'eut jamais lieu par suite d'intrigues de cour et de cabinet. Le départ de l'expédition éprouva encore des embarras sérieux, faute de bâtiments de transport. Ce n'est que le 2 mai 1780 que le comte de Rochambeau put faire voile du port de Brest pour l'Amérique du Nord. Il avait sous ses ordres les régiments de Bourbonnais, de Royal-deux-Ponts, de Soissonnais, de Saintonge, de Neustrie et d'Anhalt, avec 600 hommes de la légion de Lauzun et 400 du corps royal, le tout formant un effectif de 6,000 bons soldats bien équipés. Le 5 juin, la flottille française rencontra au sud-ouest des Bermudes 5 vaisseaux de guerre et une frégate anglaise, qui l'attaquèrent croyant avoir affaire à un simple convoi de marchandises; mais le chevalier de Ternay, qui commandait la flotte, se chargea de détromper l'ennemi en lui envoyant de terribles bordées qui le forcèrent à se retirer avec des avaries considérables. Le 12 juillet, l'armée auxiliaire débarquait dans le port de Rhode-Island. Le chef de l'expédition française ne tarda pas à entrer en campagne et à occuper des positions savantes. Le marquis de la Fayette, qui dans son zèle ardent pour la cause de l'indépendance était venu le premier en Amérique à la tête d'un corps de volontaires armés à ses frais, jouissait de beaucoup de crédit auprès de Washington : il insistait pour que les *insurgents* prissent l'offensive; et il voulait, dans sa généreuse mais fatale impatience, brusquer les attaques contre un ennemi qui avait l'avantage du nombre et qui s'appuyait sur une marine imposante. Le comte de Rochambeau lui écrivit de New-Port, le 27 août 1780, en l'invitant paternellement à modérer son ardeur et à ne pas compromettre la situation par des actes de bravoure inutile et dangereuse : « C'est toujours bien fait, mon cher marquis, « lui disait-il dans cette admirable lettre, de « croire les Français invincibles; mais je vais « vous confier un grand secret : d'après une « expérience de quarante ans, il n'y en a pas « de plus aisés à battre quand ils ont perdu leur « confiance dans leur chef, et ils la perdent tout « de suite quand ils ont été compromis à l'ambition particulière et personnelle. Si j'ai été « assez heureux pour conserver jusqu'ici celle de « mes soldats, c'est qu'après le plus scrupuleux « examen de ma conscience je puis dire que, sur « 15,000 hommes à peu près qui ont été tués « sous mes ordres, je n'ai pas à me reprocher la « mort d'un seul. Vous mandez au chevalier de « Chastellux, mon cher marquis, que l'entrevue « que je réclame de notre général (Washington) « l'embarrasse, parce que c'est lors de l'arrivée « de la 2e division qu'il serait temps d'agir. « Hé! monsieur, vous avez donc oublié que je « ne cesse de la demander préalablement à « tout?.... Soyez persuadé de ma plus tendre « amitié, et que si je vous ai fait observer très-« doucement les choses qui m'ont déplu dans « votre dépêche, j'ai jugé tout de suite que la « chaleur de votre âme et de votre cœur avait « un peu échauffé le flegme et la sagesse de « votre jugement. Conservez cette dernière qualité dans le conseil, et réservez la première « pour le moment de l'exécution. C'est toujours « le vieux père Rochambeau qui parle à son « cher fils la Fayette qu'il aime, aimera et estimera jusqu'au dernier soupir (1). » L'entrevue que le chef de l'expédition française réclamait avec tant d'instance eut lieu le 22 septembre en présence du chevalier de Ternay; Rochambeau, dans cette entrevue, fit sentir à Washington les dangereuses conséquences d'une attaque intempestive et développa devant lui de sages principes de conduite, qui furent acceptés de

(1) Extrait de la *Correspondance inédite du maréchal de Rochambeau*.

Digitized by Google

part et d'autre comme base d'un nouveau plan de campagne. Les députations sauvages rendirent d'honorables hommages au général français, et il fut complimenté par les quakers mêmes, non sur ses talents militaires, mais sur son amour de l'ordre et sur son habileté à gouverner ses soldats, qui, en effet, respectaient dans ce pays les propriétés et les personnes avec scrupule. On attendait avec impatience des secours de troupes et d'argent, dont M. de Grasse était chargé. C'est dans cette vue que le plan de campagne fut arrêté avec Washington. Il s'agissait d'opérer la jonction des deux armées. Rochambeau sut retenir à New-York lord Clinton, général anglais, qui brûlait de marcher contre Washington, et il contribua à faire rétrograder lord Cornwallis. Nos soldats, manquant de vivres, supportèrent plusieurs fois leurs privations avec cette gaieté particulière aux Français. Lorsque M. de Grasse eut amené les moyens sur lesquels on comptait pour continuer la guerre, Rochambeau se concerta avec Washington et prit des positions telles que Cornwallis, renfermé dans la ville d'York en Virginie, ne put faire de sorties sans être repoussé et se vit enfin réduit à parlementer sous le feu de l'artillerie française qui menaçait de l'écraser. La capitulation fut signée le 19 octobre 1781. Le général anglais et son corps, au nombre de 8,000 hommes, se rendirent prisonniers de guerre avec 214 pièces de canon et 22 drapeaux. Cornwallis était malade, ou feignit de l'être, et resta dans la place. Le général O'hara défila à la tête de la garnison et présenta son épée au comte de Rochambeau; celui-ci lui montra Washington en disant : « Je ne suis que « l'auxiliaire du général des Américains. » La prise du chef de l'armée anglaise fut un coup décisif : elle opéra un bouleversement du ministère britannique et fit prendre au parlement la résolution de renoncer à toute entreprise offensive. La paix fut signée le 1er juin 1783. En souvenir des services de Rochambeau, qui venait d'être nommé membre de fondation de la société de Cincinnatus, instituée pour perpétuer le souvenir de l'établissement de l'indépendance américaine, le congrès des Etats-Unis lui donna deux pièces de canon prises sur l'armée anglaise (1), et y fit graver les armes du général avec une inscription honorable. Le congrès chargea en outre son secrétaire des affaires étrangères de recommander à la faveur du roi de France le comte de Rochambeau et son armée, dont la bravoure, la discipline et l'union avec les soldats et les citoyens des Etats-Unis avaient mérité l'estime et la reconnaissance des Américains (2). Lorsque Rochambeau se présenta devant Louis XVI, ce monarque lui fit un accueil très-distingué et lui accorda les entrées de sa chambre, puis le cordon bleu, le commandement de la Picardie, enfin toutes les grâces et gratifications qu'il avait demandées pour ses officiers et ses soldats. Le roi y ajouta le don de deux tableaux, exécutés à la gouache avec un rare talent par le célèbre peintre en miniature Van Blarenberghe, l'un représentant le siége de New-York et l'autre la garnison anglaise qui défile au milieu de l'armée française (1). Sous le ministère de Brienne, Rochambeau fut destiné pour être premier membre d'un conseil de guerre; mais il refusa, parce qu'il n'y voyait que de nouveaux moyens suscités par quelques ambitieux pour tourmenter les militaires. Le gouvernement de l'Artois lui fut proposé : il fallait, pour l'accepter, une finance de cinquante mille écus, somme difficile à trouver dans un temps de troubles publics. Bientôt le commandement de cette province fut réuni à celui de Picardie, ce qui forma pour Rochambeau l'un des commandements les plus considérables de la France. Dans deux voyages qu'il eut occasion de faire à Londres, il fut traité d'une manière extrêmement flatteuse, surtout par plusieurs officiers de Cornwallis dont il avait adouci le sort. Au camp de St-Omer, ses troupes essayèrent, en présence du prince de Condé, les manœuvres prescrites par les nouvelles ordonnances, et il enleva par son habileté les suffrages des spectateurs. Nommé membre de la seconde assemblée des notables en 1788 et attaché au bureau de Monsieur, il vota pour la double représentation du tiers état. Pendant les orages des élections et la disette des grains, il maintint l'ordre dans son commandement et arrêta les émeutes avec autant de prudence que de fermeté. Pour mieux assurer le service militaire, il se faisait appuyer par les réquisitoires des officiers municipaux. L'Alsace était en mouvement : il y fut envoyé et n'y arriva qu'après le renvoi de Necker. Ce ne fut pas sans des peines infinies qu'il réussit à mettre un terme aux excès qui allaient toujours croissant parmi les soldats et le peuple depuis Huningue jusqu'à Landau. Sa santé s'altéra tout à fait : il fut forcé de solliciter un congé. Après six mois d'un repos insuffisant, il fut mandé à la cour, et il eut à St-Cloud une audience particulière de Louis XVI, qui lui promit l'appui de l'autorité royale (qu'on n'appelait

(1) Le maréchal de Saxe et Bougainville étaient les seuls qui eussent obtenu, sous le règne de Louis XV, une pareille preuve d'estime.

(2) Extrait d'une lettre inédite adressée par le marquis de Ségur, ministre de la guerre, au comte de Rochambeau, le 5 décembre 1781 : « Le roi m'ordonne, monsieur, de vous marquer « combien Sa Majesté est satisfaite de vous avoir donné le com- « mandement de son armée en Amérique. La réputation dont « vous jouissez depuis longtemps et votre dévouement à son ser- « vice ont été les premiers motifs de sa confiance. Les vrais ta- « lents militaires dont vous venez de donner de nouvelles preuves « dans la circonstance actuelle, le grand ordre que vous avez fait « observer dans les troupes, les justes combinaisons que vous « avez faites, la marche longue et assurée de votre armée, vos « dispositions de guerre, l'esprit de conciliation que vous avez « apporté dans toutes les opérations que vous avez concertées « avec le général Washington, et enfin le succès qui les a cou- « ronnées, ne laissent rien désirer à Sa Majesté. »

(1) Ces deux chefs-d'œuvre sont encore conservés au château de Rochambeau.

Digitized by Google

plus que le pouvoir exécutif) autant qu'il dépendait de ce monarque de l'assurer. Rochambeau accepta le commandement de l'armée du Nord (1). Il fit travailler aux fortifications et pourvut aux approvisionnements des places. Il s'appliqua surtout à rétablir l'ordre dans les troupes et leur harmonie avec les corps administratifs; mais plusieurs décrets de l'assemblée nationale venaient successivement déjouer les mesures du commandant. Rien ne lui paraissait plus contraire à la subordination que l'admission des soldats aux clubs; il la retarda le plus possible et il engagea les officiers à surveiller leurs subordonnés. Le ministère de la guerre lui fut offert par M. de Montmorin : il représenta qu'il ne se sentait ni la force ni le talent de remplir des fonctions aussi importantes dans un moment où il fallait lutter contre toutes les factions; mais il consentit à présider les comités de rédaction pour de nouvelles ordonnances que demandait encore le changement de régime public. Ce fut dans le fort de son travail qu'il apprit l'évasion du roi en juin 1791, par la publication d'un décret de l'assemblée nationale, qui l'appelait à la défense des frontières. Des députés du comité militaire l'ayant invité à se rendre dans le sein de l'assemblée, il s'excusa sur ce qu'il n'avait aucun titre ni obligation directe pour y paraître. Une seconde députation de quatre comités lui apporta le décret rendu à l'unanimité. Il demanda où étaient les ministres. On lui répondit que M. de Montmorin les avait réunis à la chancellerie et que c'était là qu'on l'attendait. A peine arrivé, il y fut informé de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille à Varennes. Pressé de partir pour la frontière du Nord, il prêta le nouveau serment de défendre toute la ligne mise sous ses ordres contre les ennemis du dehors, et la constitution contre les ennemis du dedans (2). Le roi, après l'acceptation de la constitution de 1791, l'éleva, sur la présentation de l'assemblée nationale, à la dignité de maréchal de France (18 décembre). La lettre qui le lui annonçait contenait ces mots : « L'assemblée nationale a se« condé mes désirs, en me mettant à portée de « vous donner une marque éclatante de satisfac« tion et d'estime. » Le comte de Narbonne, ministre de la guerre, vint en personne lui remettre le bâton, ainsi qu'à Luckner, à la tête des troupes. Tout annonçant une guerre prochaine, le maréchal de Rochambeau fut mandé à Paris pendant l'hiver, en même temps que les généraux Luckner et la Fayette, pour s'entendre avec le ministère. Cette conférence eut lieu le 2 mars 1792. Son opinion était pour la défensive, d'après le mauvais état, le dénûment, l'indiscipline de son armée. Le roi et tout son conseil, excepté le ministre Narbonne, se rangèrent du même avis. Le ministère de la guerre passa entre les mains de M. de Grave, et, bientôt après, dans celles de Dumouriez. La guerre étant déclarée, Rochambeau, chargé de prendre le commandement de l'armée du Nord, partit le 22 avril pour Valenciennes. Le système d'offensive prévalut, grâce à l'esprit remuant de Dumouriez; et les hostilités commencèrent le 24 par l'attaque infructueuse du fort de Quiévrain. Malgré les vues et les soins du général, les désordres se multipliaient. Le ministre de la guerre ne cherchait qu'à l'abreuver de dégoûts, faisant insérer dans les feuilles publiques des comptes infidèles des opérations du maréchal, qui s'inscrivit en faux par une lettre adressée au président de l'assemblée législative. Elle rendit, le 7 mai 1792, un décret pour réparer, par des termes honorables pour lui, l'injustice dont il se plaignait. Le 15 du mois suivant, il se retira dans sa terre près de Vendôme, avec la résolution de ne plus se mêler d'aucune espèce d'affaires publiques. En 1793, on enleva sous ses yeux les deux canons qu'il tenait de la reconnaissance du congrès des Etats-Unis (1). Un ordre des comités de la convention le fit conduire à la Conciergerie. Mis bientôt sur la liste des condamnés, il marchait après M. de Malesherbes; au moment où il allait monter, lui aussi, dans la fatale charrette, le bourreau, trouvant qu'elle était trop pleine, le repoussa brutalement : « Re« tire-toi, vieux maréchal, lui cria-t-il; ton tour « viendra plus tard (2). » La chute de Robespierre sauva Rochambeau. Il rentra dans ses foyers et y passa dès lors des jours tranquilles, faisant l'agrément de tout ce qui l'entourait. Il suivait journellement avec le plus vif intérêt, et souvent avec une heureuse prévoyance, la marche et les succès des armées françaises. En 1803, il fut présenté au premier consul, qui, en lui montrant plusieurs généraux, et particulièrement Alexandre Berthier (jadis aide de camp de Rochambeau en Amérique), lui dit : « Général, voilà vos « élèves. — Les élèves, repartit Rochambeau, « ont bien surpassé leur maître. » L'année suivante, il reçut la croix de grand-officier de la Légion d'honneur, avec le titre d'une pension

(1) *Moniteur universel* des 6 et 22 juillet 1791.

(2) Extrait du *Rapport* de Biron à l'assemblée nationale : « M. Rochambeau, dont l'activité est aussi étonnante qu'utile, « a déterminé tout ce qui devait être mis immédiatement en « état de défense dans l'inspection exacte qu'il a faite de son « commandement, à Noël dernier. » *Moniteur universel* du 2 août 1791.

(1) Ce fut pour réparer cette perte que Louis XVIII offrit, en 1817, à la veuve du maréchal, deux petites pièces de campagne qui sont encore aujourd'hui au château de Rochambeau.

(2) Le comte de Rochambeau raconte autrement cette scène dans ses mémoires : « Quinze jours après notre arrivée à l'hospice de l'Evêché, où il avait été transféré à cause de ses infirmités résultant d'anciennes blessures, les huissiers du tribunal apportèrent à cette chambre, où nous étions treize, douze actes d'accusation, qui équivalaient à douze billets d'enterrement, pour accompagner madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, au tribunal pour le lendemain. J'étais appuyé sur ma canne à attendre le mien, lorsque le premier huissier, accompagné du chirurgien de l'hospice, me cria : « Tu n'as donc pas entendu, maréchal, « ce que j'ai dit en entrant ? Il n'y a rien pour toi. — Je suis « sourd, lui répliquai-je, mais tu peux bien le répéter deux « fois. »

Digitized by Google

d'ancien maréchal de France. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1805 dans l'intérêt de son fils, il avait demandé une audience à l'empereur; quand il se présenta au palais des Tuileries, Napoléon ordonna que le poste d'honneur se mît sous les armes et battît aux champs, pour rendre hommage au vieux soldat qui avait si noblement servi son pays pendant plus d'un demi-siècle. Le maréchal ne reparut pourtant pas à la cour impériale : il vivait retiré dans son château de Rochambeau, et il occupait ses loisirs à rédiger des *Mémoires* qui furent publiés après sa mort, en 1809. Ces Mémoires, qui forment deux volumes in-8°, ont été réimprimés en 1824 dans la grande collection des mémoires relatifs à la révolution française, et traduits en anglais, en 1838. Il avait désiré qu'on ne les fît point paraître, sans que le style en eût été revisé par un homme de lettres. Luce de Lancival, qui en a été l'éditeur, s'est contenté d'y mettre une préface, dans laquelle il a eu raison de dire « qu'écrits « avec la négligence et l'abandon d'une simple « conversation, ils inspireront nécessairement « beaucoup de confiance ». On peut compléter ces mémoires, en ce qui concerne l'expédition d'Amérique, avec le *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, par l'abbé Robin, 1782, in-8°, lequel contient des détails intéressants et curieux sur la campagne de Rochambeau en 1781, sur le séjour des troupes françaises en Amérique, etc.; mais l'auteur de cet ouvrage tombe souvent dans les inconvénients que l'on reproche aux panégyristes. Le maréchal, outre ses *Mémoires*, a laissé une volumineuse correspondance avec plusieurs généraux et quelques-uns de ses plus célèbres contemporains, correspondance encore inédite qui contient une foule de renseignements neufs et curieux sur les hommes et sur les événements de la fin du 18e siècle. Il avait l'intention de la publier en partie, lorsqu'il termina doucement sa longue carrière, sans autre infirmité qu'un catarrhe qui le suffoqua en un moment le 10 mai 1807. Le mausolée en marbre blanc qui couvre ses dépouilles mortelles dans le cimetière de sa paroisse (Thoré), et qui est devenu la sépulture de la famille de Rochambeau, porte une épitaphe faite par le chevalier de Boufflers. C'est un exposé de la vie publique et privée du maréchal de Rochambeau, et un éloge d'autant plus honorable qu'il est simple et vrai. L—P—E et P. L—X.

ROCHAMBEAU (Donatien-Marie-Joseph de Vimeur, vicomte de), fils du précédent, né à Paris sur la paroisse de St-Jean en Grève le 7 avril 1755, embrassa l'état militaire dès l'âge de douze ans, et le 5 août 1769 il était reçu lieutenant en second à la suite du corps royal de l'artillerie. Nommé aide-major surnuméraire au régiment d'Auvergne en 1772 et capitaine au même régiment l'année suivante, il passait au régiment de dragons de Damas en 1775 et colonel en second au régiment de Bourbonnais en 1779. Il suivit son père en Amérique avec le grade d'aide-major général de logis, et il prit une part très-active et très-honorable à la guerre de l'indépendance. Avant son retour en France, il fut admis dans l'ordre de Cincinnatus, fondé par Washington, et Louis XVI le créa chevalier de St-Louis après l'expédition, dont il avait partagé l'honneur avec son illustre père. Il avait été nommé mestre de camp commandant du régiment de Saintonge en 1782, et mestre de camp lieutenant commandant du régiment Royal-Auvergne en 1783. Il devint maréchal de camp en 1791, et lieutenant général du roi le 9 juillet 1792. Appelé, dans la même année, au commandement des îles du Vent, où il devait remplacer M. de Behague, il s'embarqua pour St-Domingue, soumit d'abord quelques bandes de nègres révoltés et se rendit ensuite à la Martinique au commencement de 1793. Là, il eut à combattre l'ancien gouverneur, M. de Behague, qui, à la tête des colons royalistes, s'était joint aux Anglais pour expulser les colons républicains. Le général Rochambeau força les Anglais à se rembarquer et déjoua leurs tentatives sur la Guadeloupe et Ste-Lucie. Rochambeau, de même que la Fayette et ses compagnons d'armes de la guerre d'Amérique, avait alors adopté avec autant de franchise que d'enthousiasme les principes de la révolution française : « Vos ennemis, dit-il à ses « soldats victorieux dans une proclamation datée « du 4 février 1793, fuirent lâchement devant « la hache de la loi qui devait frapper leurs têtes « coupables et qui poursuivra désormais sans « pitié tous les traîtres et les rebelles. » Il ignorait qu'à l'heure même où il professait ainsi son dévouement à la république, son père, le vieux maréchal de Rochambeau, avait été jeté en prison et destiné à être une des premières victimes de la terreur. L'Angleterre fit un nouvel effort pour s'emparer des îles du Vent, tandis que Robespierre semblait favoriser ses projets en répétant sans cesse à la convention : « Périssent les colo- « nies! » et en leur refusant toute espèce de secours. La flotte anglaise, portant 14,000 hommes de troupes régulières réunis aux colons émigrés, parut en vue de la Martinique le 4 février 1794 et protégea de ses canons la descente qui s'opérait sur trois points différents. Le général Rochambeau se vit obligé de diviser ses forces, qui ne consistaient qu'en 500 hommes, dont la moitié de troupes de ligne; malgré la trahison et la lâcheté des colons qui accueillaient les Anglais comme des libérateurs, il essaya de résister avec l'aide de quelques patriotes dévoués, qui étaient venus grossir sa petite armée après l'occupation de St-Pierre, car la plupart des habitants de cette ville avaient refusé de capituler et restaient fidèles au drapeau national. Il ne put tenir la campagne devant des forces si supérieures en nombre, et il alla s'enfermer avec 250 hommes dans les forts de la Convention et de République-ville

Digitized by Google

(ci-devant fort Bourbon et fort Royal). Il n'y avait pas alors plus de 500 hommes de troupes régulières dans les Antilles françaises, et toute la marine militaire de ces colonies se composait d'une seule frégate, commandée par Lacrosse, qui ne tarda pas à abandonner son poste. Cependant le général Rochambeau entreprit de soutenir un siége en règle, sans ingénieurs, sans artilleurs, sans officiers d'état-major, sans approvisionnements et presque sans ressources. On découvrit une conspiration qui avait pour but d'assassiner le général et de livrer la place aux Anglais. Les chefs du complot, Pébangue et Bellegarde, tous deux hommes de couleur, furent arrêtés et traduits devant un conseil de guerre, qui condamna l'un à être fusillé et l'autre à rester incarcéré jusqu'à l'arrivée des commissaires civils que la convention envoyait aux colonies. Tandis que le général faisait des excursions autour de République-ville pour rassembler des vivres et inquiéter l'ennemi, les habitants, que le canon des forts tenait en respect, faisaient courir le bruit que Rochambeau avait déserté ou qu'il était prisonnier des Anglais. La municipalité, animée des intentions les plus malveillantes, nomma un conseil exécutif qui eût ouvert les portes aux assiégeants, s'il avait eu l'espoir de hâter la capitulation des forts qui commandaient la ville. La garnison se composait de 200 hommes de l'ancien régiment d'Auvergne, de quelques gardes nationaux, de quelques volontaires, et des canonniers de marine tirés des petits bâtiments qui étaient en rade. Tous ces braves gens témoignaient à leur chef une confiance, un dévouement sans bornes : ils étaient résolus à s'ensevelir sous les ruines de leurs murailles. Le général ennemi procéda lentement et avec prudence contre des adversaires aussi déterminés : il investit les forts, fit ses approches et dressa ses batteries selon les règles de l'art ; il ouvrit la tranchée avec 90 bouches à feu qui bombardèrent la place jour et nuit, tandis que l'artillerie de la flotte anglaise ne cessait de battre en brèche les fortifications du côté de la mer. Après quarante-neuf jours de siége, tous les feux des deux forts avaient été éteints ; la ville était au pouvoir des assiégeants ; le fort de République-ville n'offrait plus qu'un amas de décombres, et Rochambeau, réfugié dans celui de la Convention avec les 300 hommes qui lui restaient, se trouva forcé de capituler. L'armée anglaise se mit sous les armes pour rendre les honneurs militaires au courage malheureux ; mais quand le général Rochambeau sortit du fort avec cette poignée de braves, la plupart blessés et malades, on lui demanda de faire défiler la garnison : « Tout est là, répondit-« il en montrant son escorte ; il n'y a plus un « Français vivant dans le fort ! » Les Anglais accueillirent cette noble réponse avec des cris de colère et de menace ; ils s'indignaient d'avoir été si longtemps arrêtés devant une place défendue par si peu de monde. Le général prisonnier, épuisé de fatigue et accablé de chagrin, résista pourtant aux atteintes du scorbut et de la fièvre jaune ; il fut bientôt relâché sous la condition de ne plus servir dans les colonies jusqu'à la fin de la guerre. Cédant aux instances de Washington qui l'appelait auprès de lui, il s'embarqua pour Philadelphie, et là il reçut de l'illustre général toutes les marques de distinction et toutes les preuves d'amitié qui exprimaient la reconnaissance du peuple américain envers un de ses libérateurs. Ce fut des Etats-Unis que Rochambeau envoya en France, par un de ses aides de camp et par son secrétaire, les dépêches dans lesquelles il exposait sa conduite avec autant de franchise que de simplicité ; ces dépêches ne furent pas présentées à la convention, et les deux personnes qu'il avait chargées de ses instructions se virent incarcérées, par ordre de Robespierre, en débarquant à Brest. C'était un parti pris de leur fermer la bouche. Au reste, les colons patriotes, qui avaient combattu dans les Iles du Vent et qui s'expatrièrent plutôt que de prêter serment à l'Angleterre, ne furent pas mieux accueillis à leur retour dans la mère patrie : on les emprisonna, on les accusa, on les persécuta jusqu'à la chute de Robespierre, l'ennemi implacable des colonies. A cette époque, le comité de salut public, qui avait été renouvelé, déclara, par l'organe de Breard, au sein de la convention, que depuis deux ans Robespierre s'était constamment refusé à secourir les colonies, et proposa de décréter que les patriotes des Iles du Vent avaient bien mérité de la patrie. Le général Rochambeau apprit à la fois que son digne père était sorti des prisons de la terreur et que ses propres services allaient être récompensés. Il s'empressa de revenir en France. Il ne fut toutefois nommé gouverneur général de St-Domingue qu'en 1796. Il partit aussitôt avec 400 hommes de troupes, et il arriva le 11 mai dans l'île, dont la partie septentrionale était en proie à l'insurrection. Il voulut user de son autorité discrétionnaire pour apaiser promptement les troubles qui menaçaient d'envahir la colonie entière ; mais il rencontra des obstacles imprévus dans le mauvais vouloir des chefs militaires qui commandaient sous ses ordres et des commissaires civils qui se liguaient contre lui. Le résultat de cette coalition fut sa destitution et son renvoi en France. Il passa quelques années dans une sorte de disgrâce. Après le 18 brumaire, il fut réintégré dans tous ses grades, et le premier consul lui confia le commandement d'une division de l'armée d'Italie. La défense du fort Montalban et du pont du Var, attaqués à diverses reprises par les Autrichiens et les Anglais sous les ordres des généraux Elfnitz et lord Keith, au mois de prairial de l'an 8, est un de ses plus beaux faits d'armes. La campagne suivante sur le Piave et dans le Tyrol lui offrit une nouvelle occasion de faire briller ses talents militaires : il

Digitized by Google

eut alors la plus grande part aux succès obtenus par le général Landon (1). La grande expédition de St-Domingue, que devait commander en chef le général Leclerc, en 1802, le rappela naturellement dans les colonies qu'il connaissait si bien. Dès son arrivée, le 17 février, il eut à se mesurer avec Toussaint Louverture, qu'il battit complétement; il se distingua dans plusieurs affaires sanglantes et vivement disputées, à la prise des redoutes de la Crête-à-Pierrot, dans la plaine d'Artibonite (ventôse an 10), au passage de la ravine de la Couleuvre, enlevée à la baïonnette par sa division, et dans les montagnes du Cahos (2). A la mort du général Leclerc (2 novembre 1803), il prit le commandement en chef à titre d'ancienneté et devint capitaine général de l'île de St-Domingue. Son énergie et son activité auraient eu sans doute une grande influence sur la situation, si les préventions qu'il nourrissait depuis longtemps contre les hommes de couleur ne se fussent traduites par des actes de sévérité regrettable, qui achevèrent de soulever les esprits et d'exciter indistinctement les noirs et les mulâtres contre les blancs. Il remporta néanmoins des avantages signalés sur les insurgés. Après s'être emparé du fort Dauphin, il résolut de détruire la bande du farouche Dessalines, qui s'était retranché dans les montagnes avec un ramas de brigands, et qui désolait les environs de la ville du Cap. Il marcha donc à la recherche de ce chef noir, qui répandait partout l'effroi, le força d'accepter la bataille et mit son armée de bandits en pleine déroute. Mais chacune de ses victoires lui coûtait cher en diminuant tous les jours le nombre de ses soldats. Les privations de tous genres et les maladies étaient encore plus meurtrières que le fer de l'ennemi. Attaqué lui-même de la fièvre jaune, il dut renoncer à tenir la campagne, et il se renferma dans la ville du Cap. Dessalines avait refait une nouvelle armée, plus redoutable encore que la première, et ses noirs étaient maîtres de tout le pays autour de la ville, tandis que la flotte anglaise, croisant devant le port, interceptait toute communication du côté de la mer. Les malheureux Français eurent à supporter tous les fléaux à la fois : au dedans du Cap, la famine et l'épidémie; au dehors, une guerre d'extermination. Le général en chef sacrifia les derniers débris de sa fortune pour donner du pain à ses soldats; il tenta un effort suprême pour ravitailler le fort de Jacmel, qui résistait encore sur le littoral, à quelques lieues du Cap (vendémiaire an 11), mais il ne fit que prolonger l'agonie de la garnison décimée par la faim. Ne recevant pas de secours de la France, et ne pouvant plus défendre la ville où il était bloqué, il capitula pour sauver les tristes débris de l'expédition et se remit avec eux, le 30 novembre 1803, à la discrétion du commandant de la flotte anglaise. Aussitôt après l'évacuation du Cap, la partie française de l'île tomba, sans coup férir, au pouvoir des noirs, qui nommèrent Dessalines capitaine général de St-Domingue. La garnison française, qui comptait bien environ 5,000 hommes, presque tous malades, fut déclarée prisonnière de guerre et transportée en masse, avec son général, à la Jamaïque, pour être ensuite envoyée en Angleterre et dispersée sur les pontons. Le général Rochambeau y fut oublié pendant deux ans; transféré, en 1805, à la prison de Norman-Krons, il n'en sortit qu'au commencement de 1811 par un échange de prisonniers conclu entre Napoléon et George III. Il avait besoin de se rétablir des longues souffrances qu'il avait éprouvées pendant sa captivité. Il ne reprit du service dans les armées de l'empereur qu'à l'époque de la campagne désastreuse de Moscou. Ce fut Napoléon qui se souvint de lui et qui le tira de son château de Rochambeau, où il vivait dans la retraite, pour lui donner le commandement d'une division du 5e corps, qui allait agir en Allemagne sous les ordres du général Lauriston. Le général Rochambeau montra autant de capacité que de bravoure à Lutzen, à Bautzen, à Wolfsberg. Il trouva une mort glorieuse à la bataille de Leipsick, le 19 octobre 1813. Il avait épousé, le 25 septembre 1760, Marie-Françoise-Eléonore Jouvenel des Ursins de Harville, dernier rejeton d'une ancienne famille qui fait remonter son origine authentique à Simon de Harville, chevalier, en 1223. De cette union naquirent deux filles et un fils; celui-ci, Auguste-Philippe-Donatien de Vimeur, marquis de Rochambeau, après avoir fourni une brillante carrière militaire dans les armées de l'empire, siégea jusqu'en 1848 à la chambre des pairs et vit aujourd'hui retiré dans le château de ses ancêtres. P. L—x.

ROCHD (Ibn). *Voyez* Averrhoès.

ROCHE (le P. Alain de la), religieux dominicain, né vers 1428 dans le diocèse de Léon, suivant les uns, dans celui de St-Brieuc, suivant les autres, montra de bonne heure de grandes dispositions oratoires, ce qui détermina ses supérieurs, aussitôt qu'il eut été ordonné prêtre, à l'envoyer prêcher à Spire, en Allemagne. Rappelé vers 1459 pour prêcher les sentences à Paris, il ne vint néanmoins prendre possession de sa chaire qu'en 1460, et dans l'intervalle il s'établit au couvent de Lille, où il revint plus tard. Il enseigna aussi pendant plusieurs années la théologie à Douai. Envoyé ensuite à Zwoll, en Hollande, où l'on avait fondé un couvent de son ordre, il parcourut successivement la Saxe, la basse Allemagne, la Picardie, les environs de Paris, établissant partout la confrérie du Rosaire, instituée par St-Dominique et dont la peste jaune du 15e siècle avait interrompu la tradition. Il mourut, âgé de 45 ans, au couvent de Zwoll en 1475. Il captivait l'attention du peuple à l'aide des histoires merveilleuses dont il entremêlait

(1) *Moniteur universel*, an 8, nos 532, 1045 et 1046.
(2) *Moniteur universel*, an 10, nos 830 et 997.

Digitized by Google

ses sermons, et lorsqu'il les prêchait devant les Allemands ou les Hollandais, dont il ignorait la langue, un de ses confrères, qui se tenait à ses côtés, les traduisait à son auditoire. Il ne publia rien de son vivant; mais après sa mort les dominicains chargèrent Jean-André Coppenstein de recueillir ses discours et ses écrits, en lui recommandant toutefois d'en élaguer tout ce que la naïveté et la pieuse crédulité du P. de la Roche rendaient propre à ridiculiser plutôt qu'à favoriser la religion, avouant eux-mêmes que les fables imaginées par leur confrère étaient réellement contraires ou nuisibles à la vraie foi. Ces recommandations ne furent pas bien exécutées; aussi, depuis la publication des œuvres du P. de la Roche, les dominicains en ont, autant qu'ils ont pu, supprimé les exemplaires. Les divers ouvrages de ce religieux, rédigés principalement d'après les souvenirs de ceux qui l'avaient entendu, sont : 1° *Compendium Psalterii beatissimæ Trinitatis*, Cologne, 1479, in-4°; 2° *De immensa et ineffabili dignitate Psalterii virginis Mariæ*, Stockholm, 1498, in-4°. Une traduction de cet ouvrage ou du suivant, attribuée à Pierre le Goux, a paru sous ce titre : *le Pseautier de Nostre-Dame, selon St-Jérôme, translaté de latin*, Paris, A. Vérard, in-4° goth. (sans date). M. de Kerdanet cite une autre traduction, aussi sans date, publiée in-16 par Jehan Jehannot. L'une et l'autre sont fort rares. 3° *De Psalterio virginis Mariæ in Suecia*, Anvers, 1498. Les œuvres du P. de la Roche ont été réunies et publiées plusieurs fois, notamment à Fribourg, en 1619, 1 vol. in-4°; ensuite à Cologne, en 1624, in-8°, et enfin à Naples en 1630, sous le titre de *Traité du Psautier ou du Rosaire de Jésus et de Marie*, divisé en cinq parties, toutes écrites en latin. P. L—T.

ROCHE (le marquis DE LA) partit de France en 1598, revêtu d'une commission de Henri IV, en vertu de laquelle il eut le pouvoir de faire des établissements sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Champlain (*voy.* ce nom), fondateur de Québec, parle de cette expédition et en attribue le mauvais succès au peu de connaissance que le pilote Chedotel avait des lieux. Ce fut lui qui engagea le marquis de la Roche à déposer les gens qu'il avait amenés de France sur une petite île de sable, stérile, entourée d'écueils et dénuée de port, où ils restèrent près de sept ans, et où ils auraient tous péri de faim et de froid s'ils n'y eussent pas trouvé les débris de plusieurs vaisseaux qui y avaient fait naufrage. Chedotel, revenu en France avec le marquis, fut condamné par le parlement de Rouen à les aller chercher et à les ramener dans leur patrie. Quant à la Roche, il tomba entre les mains du duc de Mercœur, qui le retint prisonnier pendant un an. Cet obstacle et les mauvais offices qu'on lui rendit à la cour l'empêchèrent de continuer son entreprise. Le chagrin qu'il en conçut le mit enfin au tombeau. La relation de l'expédition du marquis de la Roche est insérée dans les voyages de Champlain, dans l'histoire de Marc Lescarbot et dans celle du P. Charlevoix. R—L.

ROCHE (JACQUES DE), né en 1595 à Villefont, en Gévaudan, défendit en 1621 le château de cette ville contre le duc de Rohan et lui en fit lever le siége. Ce château ayant été pris l'année suivante, Jacques de Roche le reprit, en tuant de sa propre main celui qui y commandait. Ce gentilhomme était grand querelleur et prenait fréquemment part aux duels, qui étaient si communs à cette époque et dans lesquels les témoins se battaient. Il allait chercher ces sortes de combats jusqu'en Bretagne. Il descendait directement de ce Jacques de Roche, écuyer de Hugues de Challon, prince d'Orange, qui fut armé chevalier au combat de St-Jacques, près Bâle, en 1443. Sa famille, qui est d'origine suisse, possède le droit de bourgeoisie dans le canton de Vaud; elle existe toujours en France, dans les Cévennes. Une chose remarquable, c'est que le portrait de Jacques de Roche, qui est en la possession du chef de cette maison, à Genolhac, département du Gard, est trait pour trait celui d'Olivier Cromwell, mort en 1658. Z.

ROCHE (JEAN DE LA), oratorien, né à Nantes en 1656, professa d'abord les humanités à Condom et ensuite la rhétorique au collége de sa ville natale. Son talent pour la prédication, qui s'était manifesté de bonne heure, se révéla avec un certain éclat dans les chaires de la province, ce qui le fit appeler à Paris. Ses sermons étaient écrits avec élégance et noblesse, et il les prononçait avec grâce et onction. Aussi captivait-il l'attention de ses auditeurs. La grande réputation qu'il s'était acquise s'accrut au point qu'à la suite de deux carêmes qu'il prêcha devant Louis XIV, Racine déclara qu'il y avait plus de beautés dans les sermons du P. de la Roche que dans ses propres ouvrages. Bien que la postérité n'ait pas confirmé ce jugement, dicté sans doute par un excès de modestie, le P. de la Roche n'en occupe pas moins une place distinguée parmi nos orateurs de la chaire. Il mourut à Suresnes en 1711. Ses ouvrages publiés sont : 1° *Eloge funèbre de Louis Boucherat*, Paris, 1700, in-4° et in-12; 2° *Sermons, carême et avent*, Paris, 1725, 4 vol. in-12; 3° *Sermons, mystères*, ibid., 1729, 2 vol. in-12; 4° *Sermons, panégyriques*, Paris, 1730 et 1735, 3 vol. in-12. Le P. de la Roche excellait particulièrement dans le genre du panégyrique. Aujourd'hui encore on fait le plus grand cas des panégyriques de St-Louis et de St-Augustin, fort applaudis lorsqu'il les prononça. P. L—T.

ROCHE (JACQUES FONTAINE DE LA). *Voyez* FONTAINE.

ROCHE (JEAN-BAPTISTE-LOUIS DE LA), docteur de Sorbonne, était né vers la fin du 17e siècle. On ne connaît pas le lieu de sa naissance. Il eut quelques succès dans la carrière de la chaire,

Digitized by Google

obtint en 1716 l'abbaye de St-Melaine de Rennes, fut fait prédicateur du roi, et partagea sa vie entre les devoirs de son état et les lettres, qu'il cultivait avec plus de zèle que de talent. Il mourut à Paris en 1780, dans un âge fort avancé. Indépendamment d'une traduction libre des Psaumes, distribués pour tous les jours du mois, 1725, in-12; — de l'office des saints Côme et Damien, 1728, in-12; — d'une traduction du *Bréviaire de Citeaux*, à l'usage des religieux de la Trappe, 3 vol. in-8°, on a de l'abbé de la Roche: 1° *Œuvres mêlées*, Paris, 1732, in-12. C'est le recueil des opuscules de sa jeunesse. On y trouve des réflexions morales, une tragédie, la traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile, précédée d'une dissertation sur les règles de l'églogue. Cette version, dit l'abbé Goujet, est plate, rampante et diffuse : le style et les principes de l'auteur sont également bizarres; son goût est de s'écarter de la route commune (*voy.* la *Bibliothèque française*, t. 3, p. 267). 2° Le *Panégyrique de Ste-Geneviève*, ibid., 1737, in-4°; 3° une édition des *Maximes* de la Rochefoucauld, avec des remarques, etc., ibid., 1737 ou 1741, in-12. C'est cet éditeur que l'abbé Brotier avait en vue dans le passage suivant : « Les uns, sous le vain « prétexte d'un rapprochement commode, ont « fait de cet excellent ouvrage un dictionnaire « triste et ennuyeux de morale, qu'ils ont sur- « chargé des pensées de madame de la Sablière, « avec de longs et inutiles commentaires. » (*Voy.* la préface de l'édition des *Maximes*, par Brotier.) On peut ajouter que les remarques de la Roche sont quelquefois fausses, comme lorsqu'il prétend qu'il ne peut exister de jalousie sans amour. 4° *La Belle vieillesse, ou les Anciens quatrains de Pibrac, du Faur et P. Matthieu sur la vie*, etc., avec des remarques, ibid., 1746, in-12 (*voy.* Pierre MATTHIEU, note 1re). Les prolixes réflexions de l'auteur donnent quelquefois lieu à une juste critique (*voy.* le *Journal des savants* de 1747, p. 562 et suiv.). 5° *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, prononcée dans l'église de l'abbaye du Val-de-Grâce, ibid., 1753, in-4°; 6° *Règles de la vie chrétienne*, ibid., 1753, 3 vol. in-12; 7° *Mélanges de maximes chrétiennes sur la religion, la morale et la nature*, 1769, in-12. On attribue encore à l'abbé de la Roche : l'*Année dominicale*, 8 vol. in-12; — *Cosmographie pratique*, in-12; — *les Œuvres de la chair et les fruits de l'esprit*, in-12; — des *Lettres littéraires sur divers sujets*, 2 vol. in-12; — et enfin des *Mémoires historiques et curieux*, 3 vol. in-12. Barbier regarde ces deux derniers ouvrages comme imaginaires. Voyez la préface du *Dictionnaire des anonymes*, 2e édit., p. xv. W—s.

ROCHE, père récollet, poëte provençal. Il a composé des cantiques et des noëls. Ces derniers sont fort au-dessous de ceux de *Saboly* (*voy.* ce nom). Suivant G. Brunet, ils ne valent même pas ceux de *Peyrol* (*voy.* ce nom). — La première édition des cantiques de Roche remonte à 1805 (*Cantiques pour les missions*, Marseille, 1805, in-12). L'ouvrage a été réimprimé treize ans plus tard (Marseille, 1828, in-12). Les mêmes poésies, accompagnées de noëls français, ont été publiées sous le titre de *Noëls français et provençaux*, nouvelle édition corrigée, Marseille, 1810, in-12, et Marseille, 1829, in-12, p. 168. A. M.

ROCHE (Pierre-Louis Lefebvre de la), né à Cani, en Normandie, fut d'abord bénédictin et curé de Grémonville, au pays de Caux. Se trouvant à Paris dans les journées des 13 et 14 juillet 1789, il se fit remarquer par son zèle pour la cause de la liberté et fut même préposé à la distribution de la poudre saisie au port St-Nicolas. Cinquante jours après, il fut menacé de mort par la populace, qu'il empêcha de brûler les papiers de l'hôtel de ville. En 1790, il dénonça et poursuivit au Châtelet l'auteur d'un libelle écrit contre lui. Lefebvre de la Roche avait été l'ami d'Helvétius et fut le légataire de ses papiers. Il continua d'être de la société de madame Helvétius, qui ne l'oublia pas dans son testament (*voy.* Helvétius). Il est mort en 1806. On lui doit : 1° la *Confrérie ou société de Notre-Dame auxiliatrice, érigée au pays de Caux*, 1779, in-16; 2° *Essai de traduction de quelques odes et de l'Art poétique d'Horace*, 1788, tiré à cinquante exemplaires, dont huit portent le nom de l'auteur; 3° l'édition des œuvres d'Helvétius, Paris, P. Didot, 1795, 14 vol. in-18 (*voy.* Helvétius); 4° l'édition des œuvres complètes de Montesquieu, 1795, 12 vol. in-18, dans laquelle le texte est très-altéré, faute par l'éditeur d'avoir consulté les premières éditions. Les notes d'Helvétius sur l'*Esprit des lois* y paraissaient pour la première fois. 5° *De l'art poétique*, épître d'Horace aux Pisons, traduite (en vers), 1708, in-18. On trouve, à la suite, des *Pensées sur l'Art poétique*, extraites des manuscrits d'Helvétius, et des *Conseils de Voltaire à Helvétius sur la composition et sur le choix du sujet d'une épître morale*, morceaux jusqu'alors inédits. A. B—t.

ROCHE (Sophie de la), fille du médecin Guttermann, de Gutershofen, née à Kaufbeuren, en Souabe, le 6 décembre 1730, fut dès sa première enfance initiée par son père dans les lettres. A l'âge de cinq ans, elle avait déjà lu toute la Bible, et à douze ans, elle servait de bibliothécaire au docteur Guttermann, ayant été appelé à Augsbourg en qualité de doyen de la faculté de médecine, acheva dans cette ville l'éducation littéraire de sa fille, qui étonna tout le monde par l'étendue de ses connaissances et la sûreté de son goût. Bianconi, médecin du prince évêque d'Augsbourg, ravi des dispositions de cette jeune personne, aida son père à cultiver son esprit et la demanda en mariage. Cependant, devenu médecin du roi de Pologne, il se brouilla avec Guttermann au sujet du contrat de mariage, le père voulant stipuler que les enfants

Digitized by Google

seraient luthériens, tandis que Bianconi exigeait qu'ils fussent catholiques. En présence de son père, elle fut contrainte de faire un auto-da-fé de toutes les lettres et poésies du prétendu, et de fouler solennellement aux pieds la bague d'alliance. Elle ressentit un profond chagrin de cette rupture, et, tombée dans une douce mélancolie, elle prit dès lors beaucoup de goût pour la solitude. Etant parente du célèbre Wieland, alors jeune pasteur à Biberach, elle vint loger dans sa maison, et ce fut pour elle l'occasion d'une nouvelle éducation littéraire. Wieland devint son ami intime et désira l'épouser; mais, comme il fut obligé de voyager pour chercher à se placer, son amante se maria dans l'intervalle à un conseiller de Mayence et intendant des biens des comtes Stadion. Son véritable nom était Frank de Lichtenfels; mais le ministre Stadion, à Mayence, transforma ce nom allemand en celui de *la Roche*. Ce Frank s'est fait connaître par les *Lettres sur le monachisme, écrites par un curé catholique à un ami*, 1771, lettres satiriques qui eurent un assez grand succès chez les protestants (*voy.* Risbek), mais qui firent perdre dans la suite à l'auteur la place de conseiller d'Etat à Trèves. Depuis lors, il se retira avec sa femme à Offenbach. Sophie de la Roche le perdit en 1789, et bientôt après, elle eut la douleur de voir périr aussi un fils qu'elle chérissait tendrement. Elle est morte à Offenbach le 18 février 1807. Sophie de la Roche était douée d'une sensibilité exquise; elle écrivait purement et avait l'imagination très-poétique. Elle débuta dans la carrière littéraire par le roman de *Mademoiselle de Sternheim*, Leipsick, 1771, 2 vol. in-8°, que Wieland, son ami intime, accompagna d'une introduction. L'auteur a pris Richardson pour modèle. C'est l'histoire d'une femme vertueuse, mais d'un caractère un peu exalté, qui devient malheureuse par un enchaînement de circonstances fortuites, sans y avoir contribué par des fautes de conduite. A cet ouvrage, qui a été traduit de l'allemand en français par madame de la Fite, la Haye, 1773, 2 vol. in-12, succédèrent les suivants : *Lettres de Rosalie; Mon pupitre; Pomone; Rosalie et Cleeberg; Lettres à Lina; Lettres sur Manheim; Histoire de miss Lony; Apparitions au lac Oneida; Contes moraux; Nouveaux contes; Fanny et July; Tableau de résignation; Berceau d'amour; Journée d'automne*, les *Caprices de l'amour et de l'amitié*, Zurich, 1772, in-8°, et plusieurs relations de voyages. Ces divers ouvrages n'ont pas un mérite égal; mais dans tous respire une âme sensible et vertueuse. Un an avant sa mort, elle termina sa carrière littéraire par les *Soirées d'été de Mélusine*, pour lesquelles Wieland fit une préface, comme il avait fait trente-cinq ans auparavant pour le premier roman de son amie. Plusieurs écrivains qui lui sont restés attachés ont inséré dans les ouvrages périodiques allemands un éloge, un portrait ou des notices biographiques sur cette femme remarquable. D—G.

ROCHE (F. de la), médecin et naturaliste, né à Genève en 1743, y commença ses études et alla les terminer à l'université d'Edimbourg, où il eut pour condisciple Louis Odier (*voy.* ce nom), son compatriote, avec lequel il contracta une étroite amitié. La société médicale de cette ville l'admit au nombre de ses membres. De retour à Genève, il y fut reçu docteur à la faculté de médecine, et acquit beaucoup de réputation par la pratique de son art et par des travaux théoriques sur le même sujet. Etant venu se fixer à Paris, il fut nommé médecin consultant du duc d'Orléans. Plus tard, il obtint la place de médecin de la maison de santé du faubourg St-Martin. Ses talents, ses écrits le mirent jusqu'à la fin de sa vie en relation avec un grand nombre de savants, entre autres Duméril, avec lequel il fut lié intimement et qui épousa sa fille. De la Roche mourut à Paris en 1812. On a de lui : 1° *Analyse des fonctions du système nerveux*, Genève, 1778, 2 vol. in-8°; traduite en allemand par Merzdorf, Halle, 1794, in-8°; 2° (avec Dunant et Odier) *Pharmacopea genevensis*, Genève, 1780, in-8°; 3° *Recherches sur la nature et le traitement de la fièvre puerpérale*, Paris, 1783, in-8°; traduites en allemand par C.-T. Selle (*voy.* ce nom), Berlin, 1785, in-8°; 4° *Eryngiorum, necnon generis novi Alepideæ, historia*, Paris, 1808, in-fol., avec 32 planches; 5° *Mémoire sur l'influence que la température de l'air exerce dans les phénomènes chimiques de la respiration*, lu à l'Institut le 11 mai 1812, Paris, 1813, in-4°; 6° dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle*, t. 13 et 14, 1809 : 1. *Observations sur des poissons recueillis dans un voyage aux îles Baléares et Pityuses*, en 2 parties, avec 6 planches; 2. *Observations sur quelques poissons indiqués dans le précédent tableau et descriptions des espèces nouvelles ou peu connues;* 3. *Observations sur la vessie aérienne des poissons*, en 2 parties. De la Roche a fourni en outre plusieurs mémoires au *Journal de médecine*, à la *Bibliothèque germanique médico-chirurgicale*, dont il a été le rédacteur avec Brewer. Enfin il a traduit de l'anglais en français l'ouvrage de Haygarth, sous ce titre : *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole naturelle, et procédés d'une société établie à Chester pour cet objet et pour rendre l'inoculation générale*, Paris, 1780, in-8°. — Son fils, qui s'appliqua comme lui à la médecine et aux sciences naturelles, spécialement à la physique, mourut en 1813. R-D-N.

ROCHE (Regina-Maria), romancière anglaise, fille d'un petit propriétaire du comté d'Essex, naquit en 1766, et sa vie n'offrit rien de remarquable. Elle obéit à l'inspiration du moment qui portait bien des Anglaises (parmi lesquelles ont surnagé les noms de Burney, d'Inchbald, d'Opie) à retracer, dans des tableaux qui paraîtraient aujourd'hui un peu décolorés et trop

Digitized by Google

ternes l'aspect de la société polie de cette époque. Plusieurs de ses ouvrages eurent un véritable succès et les belles lectrices en firent leurs délices. Au commencement du siècle, les libraires trouvaient avantage à publier des romans traduits de l'anglais, et il y eut vers la fin du règne de Louis XVIII une recradescence de demandes de la part des cabinets de lecture pour des volumes de format in-12, maintenant bien passés de mode. C'est grâce à ces circonstances que les productions de Regina Roche furent connues en France. Il en est une qui offre un intérêt véritable et qui a été plusieurs fois réimprimée, *les Enfants de l'abbaye;* un membre de l'Académie française, Morellet, ne dédaigna pas de la traduire, 1797, 6 volumes réimprimés en 1812. Citons aussi : *le Curé de Lansdowe*, 1789, 2 vol. in-12 (une autre traduction sans date, 3 vol. in-12, porte pour titre : *Rosine et Lydie, ou les Dangers de la coquetterie*); *la Fille du hameau*, 1801, 2 vol. in-12; 1803, 4 vol. in-18; *la Visite nocturne*, 1801, 5 vol. in-12 (il parut la même année une autre traduction par Breton, 6 vol. in-18); *Clermont*, traduit par Morellet, 1799, 3 vol. in-12; *le Fils banni*, 1808 et 1820, 4 vol. in-12; *l'Enfant de la chaumière*, 1820, 5 vol. in-12; *le Monastère de St-Colomba*, 1819, 3 vol. in-12; *les Orphelins de la chaumière irlandaise*, traduit par Cohen, 3 vol. in-12; *le Père coupable*, 1821, 3 vol. in-12; *Susanne, ou le Château de St-Bernard*, 1821, 2 vol. in-12; *le Mariage de Dunamore*, 1824, 4 vol. in-12; *les Traditions du château, ou Scènes de l'île d'Emeraude* (*Emerald island*, c'est-à-dire l'Irlande), Paris, 1824, 3 vol. in-12. Aujourd'hui le nom de Regina Roche est descendu dans l'oubli, même en Angleterre, et les amateurs de fictions, les désœuvrés qui veulent qu'on les distraise exigent des compositions d'un autre genre que celles qui étaient en vogue vers 1785. La romancière que nous jugeons cependant digne d'une mention succincte mourut oubliée le 17 mai 1845. Z.

ROCHE (Achille), littérateur et publiciste, né à Paris le 15 mars 1801, n'a fourni qu'une carrière courte et orageuse. Dès l'âge de vingt ans, il fut attaché à Benjamin Constant en qualité de secrétaire, et affilié à la société politique et mystérieuse des *carbonari*. Son début comme écrivain paraît avoir été une brochure intitulée *De MM. le duc de Rovigo et le prince de Talleyrand*, 1823, in-8° de 68 pages. Elle est relative au procès du duc d'Enghien et aux discussions que cet événement venait de susciter entre les deux personnages qui n'y avaient pas été étrangers. Roche s'occupa ensuite d'ouvrages historiques et littéraires; il publia : 1° *Albert Renaud, histoire du 18e siècle, tirée de mémoires inédits sur la révolution française*, Paris, 1825, 4 vol. in-12, avec 4 planches; 2° *Histoire de la révolution française*, de 1789 à 1815, Paris, 1825, in-12, reproduite avec un nouveau frontispice en 1826. Cet ouvrage, qui fait partie de la *Bibliothèque du 19e siècle*, fut traduit en espagnol la même année. 3° *Résumé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Constantin*, suivi du *Tableau de la décadence et de la chute de l'empire romain*, Paris, 1826, in-18. Ce volume fait partie de la collection des *Résumés historiques*. 4° Le *Fanatisme*, extrait des *Mémoires d'un ligueur*, Paris, 1827, 4 vol. in-12. Roche avait été l'un des coopérateurs du *Pilote*, de l'*Album* et du *Globe* avant que ce dernier journal devînt l'organe de la secte des saint-simoniens. Editeur en 1829 des *Mémoires de Levasseur* (de la Sarthe), ex-conventionnel, 2 vol. in-8°, ornés du portrait de l'auteur, Roche y avait joint une préface qui le fit traduire le 19 février 1830 sur les bancs de la police correctionnelle, où le ministère public signala cet écrit comme une audacieuse apologie du régime de l'anarchie et de la terreur. Le jeune accusé y prononça un discours qui fut imprimé, 1830, 2 pages in-fol. Mais, malgré l'éloquence de son plaidoyer, il résulta des débats que Levasseur n'avait fourni que des sommaires et des matériaux pour former un volume; que le libraire Rapilly ayant voulu en avoir deux, Roche avait rédigé le volume le plus incriminé, et que l'impression en avait été faite sur des feuilles écrites de sa main. Roche fut donc condamné, le 3 mars, à quatre mois de prison et mille francs d'amende, Rapilly à trois mois de prison et trois cents francs d'amende; l'imprimeur Gauthier-Laguionie fut acquitté. Sur l'appel des condamnés, la cour royale, considérant qu'ils avaient eu pour but de professer des principes destructeurs de la morale et des lois, confirma le jugement et condamna les appelants aux dépens. Renfermé d'abord dans la prison de Ste-Pélagie, Roche obtint l'autorisation d'aller achever le temps de sa peine dans une maison de santé, où il se trouvait lorsque la révolution de juillet vint le rendre à la liberté. D'abord l'un des collaborateurs du *Nouveau journal de Paris*, il fut bientôt affilié à la société des *Amis du peuple*, et devint le principal rédacteur d'une nouvelle feuille intitulée *le Mouvement, journal politique des besoins nouveaux*. Comme cette feuille se faisait remarquer par la véhémence de ses opinions républicaines, le numéro du 2 février 1832 fut saisi pour un article dont Roche se déclara l'auteur. Plus heureux dans le résultat de ce nouveau procès, il fut acquitté le 15 mars, ainsi que Lyonne, Armand Carrel et Paulin, ses coaccusés. Toutefois le journal, n'ayant pas pu se soutenir, par suite de la crise qu'éprouva la librairie et aussi par la concurrence, fut obligé de se réunir à la *Tribune des départements*, qui, depuis le 15 mars, parut sous le titre de *la Tribune du mouvement;* mais Roche ne fut plus le principal rédacteur de ce journal, dont la polémique dégénérait souvent en personnalités qui n'étaient ni dans ses principes ni dans son carac-

Digitized by Google

tère. Il venait de publier (avec Jainier) *Une destinée*, Paris, 1833, 4 vol. in-12, lorsqu'il fut appelé à Moulins pour y être le principal rédacteur du *Patriote de l'Allier*. Les opinions républicaines qu'il continua de professer dans ce journal, il ne craignit pas de les soutenir dans un duel. Son dernier ouvrage est le *Manuel du prolétaire* (en neuf leçons), Paris et Moulins, 1833, in-18. Roche l'avait récemment publié, quand il mourut à Moulins le 14 janvier 1834, avant d'avoir accompli sa 33e année. Comme il laissait une veuve et des enfants sans fortune, plusieurs de ses amis, rédacteurs de journaux de diverses opinions, se cotisèrent pour leur faire une pension. A—T.

ROCHE-AYMON (Charles-Antoine de la), cardinal et archevêque de Reims, joignait à ces dignités la charge de grand aumônier de France et le ministère de la feuille des bénéfices. Né le 17 février 1692 à Mainsac, diocèse de Limoges, il fut destiné à l'Eglise et nommé évêque au sortir de sa licence. L'évêque de Limoges, M. de Gennetines, le demanda pour son suffragant; et l'abbé de la Roche-Aymon fut sacré, le 25 août 1725, sous le titre d'évêque de Sarepta (*in part. inf.*). M. de Gennetines ayant donné, en 1729, sa démission de son siége, l'évêque de Sarepta fut nommé, la même année, à l'évêché de Tarbes, d'où il passa, en 1740, à l'archevêché de Toulouse, et à celui de Narbonne en 1752. Dans les disputes qui agitèrent l'Eglise de son temps, il montra un zèle modéré et parut se plier aux vues du gouvernement. Membre des assemblées du clergé en 1735, en 1740, en 1745 et en 1748, il y parla plusieurs fois pour les intérêts de l'Eglise et du clergé. Depuis 1755, il assista à toutes les assemblées du clergé, et il les présida depuis 1760. Son caractère conciliant l'avait fait juger propre à diriger ces assemblées selon les désirs de la cour; aussi le roi le nomma-t-il grand aumônier en 1760 et archevêque de Reims en 1762. Le prélat prit part aux actes du clergé en 1765, devint ministre de la feuille après la disgrâce de M. de Jarente, en 1771, et cardinal la même année. Il était, de plus, commandeur de l'ordre du St-Esprit, et abbé de Beaulieu, de Cîteaux et de Fécamp. Ce fut lui qui administra les sacrements à Louis XV mourant; et il dit tout haut, avant de faire la cérémonie, que le roi l'avait chargé de déclarer qu'*il était très-fâché d'avoir donné du scandale*. On remarqua comme une singularité que ce fut lui qui suppléa les cérémonies du baptême au jeune duc de Berry, depuis Louis XVI; qui maria ce prince en 1770, et qui le sacra en 1775. Aussi disait-il, après avoir rempli cette dernière fonction, qu'il ne lui restait plus qu'à dire son *nunc dimittis*. Il mourut en effet, le 27 octobre 1777, étant le doyen des évêques et revêtu de toutes les dignités auxquelles un prélat pouvait aspirer. S'il ne fut pas doué d'une grande force de caractère, il se montra du moins régulier dans toute sa conduite, facile dans le commerce de la vie et ami de la paix. Son respect pour le roi allait jusqu'à une sorte de culte, qui était quelquefois l'objet des plaisanteries des courtisans. P—C—T.

ROCHE-AYMON (Antoine-Charles-Etienne-Paul, marquis de), général et écrivain militaire français, né en 1779, mort en décembre 1862 au château de Chenonceaux (Indre-et-Loire). Il était fils d'un lieutenant général, qui s'expatria lors des premières explosions de la révolution. Le jeune Roche-Aymon servit d'abord dans l'armée de Condé et entra plus tard dans l'armée prussienne, où il devint adjudant du prince Henri. En 1806, il était major et commandant du second escadron des hussards noirs. Après la paix de Tilsit, il prit une part importante à la réorganisation de l'armée prussienne et rédigea notamment le règlement pour le service des troupes légères à pied et à cheval, règlement qui fut de suite introduit dans l'armée. Nommé colonel en 1809, il remania, en 1810, le règlement pour les exercices de la cavalerie et devint ensuite inspecteur général des troupes légères dans les deux Prusses. Pendant les campagnes de 1812 à 1814, le comte de Roche-Aymon se distingua à la tête de ses régiments de cavalerie. Dès la restauration de Louis XVIII, il entra dans l'armée française avec le grade de général de brigade. Il suivit son nouveau souverain, en 1815, à Gand, d'où il revint avec lui à Paris lors de la seconde restauration. Honoré de la confiance particulière de Louis XVIII, il eut depuis une grande part à la réorganisation de l'armée française, surtout des corps de cavalerie. En 1823, il fut mis à la tête d'une brigade de cavalerie avec laquelle il opéra en Catalogne. A son retour, il fut promu au grade de général de division. Tout en appartenant à la fraction monarchique pure, le comte de Roche-Aymon, devenu marquis, désapprouva cependant les intrigues réactionnaires d'une partie de l'ancienne noblesse. Aussi, lors de la révolution de juillet 1830, fut-il maintenu sur les cadres d'activité jusqu'à ce que la révolution de 1848 amenât sa retraite définitive. Depuis ce temps, il vécut retiré dans le département d'Indre-et-Loire, partageant son temps entre des travaux de science militaire et ses fonctions de vice-président du conseil général. Voici ses principaux écrits : 1° *Introduction à l'étude de l'art de la guerre*, Weimar, 1802-1804, 4 vol.; 2° *Des troupes légères*, Paris, 1817; 3° *Manuel du service de la cavalerie légère en campagne*, ibid., 1821; 4° *De la cavalerie et des changements nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval*, ibid., 1828, 3 vol. R—L—N.

ROCHE-FLAVIN (Bernard de la), né à St-Cernin, dans le Rouergue, en 1552, suivit la carrière du barreau et fut pourvu, en 1574, d'une charge de conseiller au sénéchal de Toulouse. Son âge ne lui permettait pas de remplir cette place; il

Digitized by Google

éluda la loi, en produisant un faux certificat qu'attestèrent des amis, « qui lui prêtèrent plus « aisément des années, qu'ils n'eussent consenti « à lui prêter des écus », comme il le dit lui-même. Peu de temps après, il passa dans le parlement de cette ville et devint président à mortier en 1581. Il fut fait également conseiller d'Etat par Henri III. Ce magistrat, recommandable par ses lumières et l'étendue de son savoir, termina ses jours en 1627. On a de lui : 1° un ouvrage intitulé *Treize livres des parlements de France, esquels est amplement traité de leur origine et institution, et des présidents, conseillers, gens du roi, secrétaires et huissiers et autres officiers*, etc., Bordeaux, 1617, 1 vol. in-fol. Ce traité renferme une foule de détails curieux sur l'histoire, le cérémonial et les usages des parlements du royaume. On peut utilement le consulter en beaucoup d'occasions. La Roche-Flavin, néanmoins, déplut à sa compagnie par la publication de son œuvre. Elle vit avec peine plusieurs traits hardis dont il l'avait parsemée. Le parlement, assemblé en grand'chambre rendit, à ce sujet, le 12 juin 1617, l'arrêt suivant que nous avons trouvé digne d'être conservé en ses conclusions : « La cour, vu... a ordonné et ordonne que re- « montrances seront faites audit de la Roche..., « que son livre contenant plusieurs faits faux et « supposés sera rompu et lacéré par le greffier de « ladite cour en présence dudit de la Roche..., « lequel sera tenu de déposer au greffe la somme « de trois mille livres, sans préjudice de plus « ample dommagement, s'il y échet..., et pour « la faute à lui commise, ladite cour l'a sus- « pendu et le suspend pour un an de son état et « office de président des requêtes. » Cet arrêt rendu, la Roche-Flavin fut appelé. Il comparut tête nue dans la chambre, étant placé derrière le barreau des avocats. Il entendit la lecture de sa condamnation et l'admonestation que lui fit en outre Gilles le Masurier, premier président de la compagnie. 2° *Recueil des arrêts notables du parlement de Toulouse*, 1 vol. petit in-fol. ; on trouve à la fin un *Traité des droits seigneuriaux ;* 3° les *Mémoires des antiquités, singularités et choses les plus mémorables de Tholose et autres du ressort de ce parlement, tant au pays de Languedoc que de Guienne*, 1 vol. in-12. Cet ouvrage eut un destin singulier. Son auteur en publia d'abord la table des chapitres qui devaient le composer, sous ce titre : *Dix livres et deux cent soixante-cinq chapitres d'iceux, du sieur de la Roche-Flavin, premier président des requêtes au parlement de Tolose, des Mémoires et antiquités*, etc. (comme ci-dessus), brochure in-4°. Le plan qu'il se proposait était immense, l'histoire entière du Languedoc, la géographie, la topographie des villes, tout y serait entré. Les états de la province, qui connurent le manuscrit, accordèrent à la Roche-Flavin, en 1626, une somme de sept cent vingt-cinq livres pour en aider l'impression, qui n'eut pas lieu, l'auteur étant mort l'année suivante. Cependant il en publia un abrégé, ou du moins le commencement, qui porte le même titre que le grand ouvrage. Il contient le premier livre et une portion du second ; le reste est incomplet. Le frontispice manque pareillement et n'a dû jamais avoir été imprimé, car il ne se trouve pas au petit nombre d'exemplaires que l'on connaît. Leur rareté est telle, que ni Lafaille, ni Raynal, ni du Rosoy, et les autres historiens de Toulouse, même les savants historiens du Languedoc, n'en ont soupçonné l'existence. Nous sommes des premiers à la signaler au public. Z.

ROCHE-FONTAINE. *Voyez* FONTAINE DE LA ROCHE.

ROCHE-SAINT-ANDRÉ (GILLES, chevalier de LA), issu d'une des plus anciennes familles de Bretagne, connue par son attachement aux ducs de cette province et aux rois de France, naquit à Montaigu en 1621. Il servit sur terre jusqu'au 26 mars 1648, époque où une commission de la reine mère lui conféra le commandement du vaisseau *l'Elbeuf*. L'année suivante, il monta le vaisseau *la Lune*, sur lequel, bien qu'inférieur en forces, il remporta constamment des avantages si marqués que le roi jugea à propos de l'en récompenser, le 30 décembre 1649, par sa nomination dans l'ordre de St-Michel. Sa glorieuse campagne de 1651, sur le vaisseau *la Duchesse*, détermina Louis XIV à le nommer, l'année suivante, gentilhomme de sa chambre. « Cette « charge lui est conférée, est-il dit dans sa com- « mission du 26 août 1652, pour les services « qu'il a rendus, depuis quinze ans, dans les ar- « mées de terre et de mer et les preuves qu'il a « données de son courage et de sa fidélité dans « toutes les occasions qui se sont présentées, où « il a généreusement exposé sa vie, nommément « au siége de Tarragone, à l'attaque d'un bastion « qu'il prit ; depuis, dans le golfe, à l'attaque du « fort de Castellamare, lequel il mit en poudre, « et coula à fond 5 gros vaisseaux qui étaient « sous cette forteresse ; ensuite au combat qui « fut donné le lendemain et à celui qui a été « rendu par notre très-cher oncle le duc de Ven- « dôme, le comte Dudoignon, où il a attaqué et « enlevé un galion d'Espagne, monté de 52 piè- « ces de canon, etc., etc. » Chargé, en 1655, du commandement d'une escadre de 4 vaisseaux, portant des missionnaires à Madagascar et dans les îles voisines, il eut, pendant les deux ans que dura sa campagne, à soutenir plus d'un combat contre les ennemis de l'Etat. Le temps qu'il ne passa pas à combattre fut employé à faire des découvertes intéressantes pour l'hydrographie et l'histoire naturelle. Son journal les détaillait, ainsi que les obstacles multipliés dont il eut à triompher pour adoucir les mœurs barbares des peuples qu'il visita. Employé, de 1661 à 1663, à des croisières contre des pirates barbaresques, il en purgea nos côtes qu'ils infestaient. Nommé,

Digitized by Google

en 1666, au commandement du vaisseau *le Rubis*, il convoya, en dehors du cap Finistère, une escadre destinée, sous les ordres de M. de Montevergue, pour les Indes orientales; et, à la suite de cette expédition, il vint, avec Duquesne, conduire la reine de Portugal à Lisbonne, après quoi ces deux grands capitaines rallièrent, à Belle-Isle, le duc de Beaufort qui allait, avec 40 vaisseaux, opérer sa jonction avec la flotte hollandaise, au Pas-de-Calais, à l'effet de combattre les Anglais. A peine l'armée fut-elle entrée dans la Manche qu'elle fut séparée par une tempête des plus violentes. La Roche, réduit à 6 vaisseaux en présence de toute l'armée ennemie, essaya de regagner les côtes de France. 5 de ses vaisseaux y parvinrent; mais les graves avaries du *Rubis* ne lui permirent pas d'échapper à la poursuite des Anglais. Enveloppé par 44 vaisseaux, il combattit pendant près de sept heures, malgré l'immense disproportion de ses forces, et ne se rendit que quand, criblé de boulets, il fut presque entièrement désemparé et eut perdu la plus grande partie de son équipage. Lorsque la Roche fut conduit en Angleterre, il reçut l'accueil le plus flatteur de Charles II, qui lui accorda aussitôt la liberté en considération des services qu'il avait eu occasion de rendre, en Portugal, au prince Robert, alors que, poursuivi par les partisans de Cromwell, qui menaçaient de bombarder Lisbonne si on ne leur rendait pas le prince fugitif, celui-ci avait dû son salut à la fermeté et à la prudence de la Roche, qui l'avait conduit sain et sauf à Nantes. C'est à cette occasion que le roi de Portugal, reconnaissant de ce qu'il eût ainsi préservé sa capitale du fléau de la guerre, l'avait décoré de l'ordre du Christ. Revenu en France vers la fin de 1666, la Roche fut choisi pour aller prendre, à Copenhague, le commandement du *Frédéric*, vaisseau de 84 canons que le roi venait d'y acheter, en même temps que la *Sophie*, dont M. de Foran fut nommé commandant. Ces deux officiers, ayant trouvé leurs vaisseaux en bon état, repartirent sur-le-champ pour gagner la rade du Texel, où ils arrivèrent dans les premiers jours de juillet 1667. Pendant la traversée, la Roche rencontra 6 frégates anglaises, qui tentèrent de s'emparer d'une flotte hollandaise qu'il convoyait; mais il les repoussa si vigoureusement que le convoi arriva sans accident à sa destination. Après cet engagement, il prit le commandement d'une escadre de 9 vaisseaux, formée des deux dont nous venons de parler, de la *Ville de Rouen* et de six autres que le roi venait de faire construire à Amsterdam. Ces forces étaient destinées à agir de concert avec les Hollandais; mais la paix de Breda rendit ce projet inutile. Ce fut alors que Louis XIV nomma la Roche chef d'escadre, le 27 août 1667, en même temps que Duquesne fut fait lieutenant général. Il est bon d'observer qu'à cette époque il n'y avait dans la marine que deux lieutenants généraux et deux chefs d'escadre. L'année suivante, les Espagnols ayant conçu le dessein de faire passer des troupes en Flandre et se disposant à les faire embarquer sur l'escadre dite de Dunkerque, la Roche fut nommé au commandement d'une escadre d'observation destinée à empêcher l'accomplissement de leurs projets. Après avoir croisé quelque temps sur les côtes de Dieppe, il vint rejoindre à Brest le duc de Beaufort, avec lequel il fit voile vers les côtes de Galice. C'est dans le cours de cette campagne que la Roche fut prématurément enlevé à la marine. Il mourut sur la rade de Vigo, le 21 juin 1668, à l'âge de 47 ans Son corps fut inhumé au couvent de St-François de Vigo, et son cœur embaumé fut rapporté en France et déposé à Montaigu, dans la tombe où son épouse l'avait précédé. — Roche-St-André (Louis de la), fils du précédent, servit honorablement, pendant cinquante ans, dans la marine. Parvenu, le 25 novembre 1712, au grade de capitaine de vaisseau et fait chevalier de St-Louis en 1718, il mourut à Montaigu le 27 juillet 1732. — Un autre la Roche-St-André, fils du précédent, était embarqué, en 1747, comme garde du pavillon, sur le vaisseau *le Tonnant*, monté par M. de l'Etanduère, dans le combat du 25 octobre, où il se conduisit de manière à être cité honorablement par son général. P. L—T.

ROCHECHOUART (François de). *Voyez* Jars.

ROCHECHOUART (Gabriel de). *Voyez* Mortemart.

ROCHECHOUART-MORTEMART (Marie-Madeleine-Gabrielle-Adélaïde de), abbesse de Fontevrauld, sœur du duc de Vivonne, de madame de Montespan et de la marquise de Thianges, était fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, gouverneur de Paris, qui mourut en 1675 (*voy.* Mortemart). Elle était née en 1645 et fut de bonne heure destinée au cloître. Après quelques années de religion, passées à l'Abbaye-aux-Bois (à Paris), elle fut nommée, en 1670, chef et générale de l'ordre de Fontevrauld. Dans l'abbaye, chef-lieu de cet ordre, où elle avait à diriger des moines en même temps que des religieuses, elle donna l'exemple de toutes les vertus; elle y fit, de plus, fleurir les belles-lettres, en même temps que la théologie et la philosophie. Outre qu'elle parlait et écrivait en français de la manière la plus remarquable, elle possédait plusieurs autres langues vivantes et s'était aussi rendu familiers le latin et le grec. Elle avait la beauté de ses sœurs et ne démentait en rien la réputation d'*esprit des Mortemart*. Louis XIV louait souvent, devant sa cour, le tour et la finesse des lettres qu'il recevait de l'abbesse de Fontevrauld. Huet rend à ses dons naturels et acquis, à son érudition surtout, un témoignage éclatant dans les *Mémoires* qu'il nous a laissés. Ménage la place dans sa liste des femmes philosophes. Parmi les gens de lettres avec qui elle était le plus liée, il faut citer l'académicien Jacques Testu, abbé de

Digitized by Google

Belval, qui *la gouvernait fort*, suivant le témoignage de madame de Sévigné. « On ne pouvait, « dit madame de Caylus, rassembler dans la « même personne plus d'esprit et plus de savoir.... « Mais ni les sciences ni le latin ne lui firent « rien perdre de ce qu'elle avait de naturel. » Elle laissa en mourant (le 15 août 1704) des opuscules de différents genres. Nous ne connaissons qu'un morceau intitulé *Question sur la politesse, résolue par madame l'abbesse de F*..... Il se trouve dans le *Recueil* (de St-Hyacinthe) *de divers écrits*, Bruxelles (ou Paris), 1736. Madame de Rochechouart avait traduit, entre autres ouvrages anciens, une grande partie du *Banquet de Platon*, nommément le discours d'Alcibiade, qu'on lit à la fin de cette production d'un grand maître et qui n'est pas dépourvu du scandale qui est, pour ainsi dire, attaché aux mœurs grecques. Racine avait fait un tiers de cette traduction pendant ses études à Port-Royal ou pendant son séjour à Uzès; il en parle à Boileau dans une lettre qui paraît avoir été écrite depuis qu'il avait renoncé au théâtre; il était d'avis de supprimer la traduction du discours d'Alcibiade, qui était de l'abbesse de Fontevrauld, quoiqu'elle l'eût rectifié, disait-il, par un choix d'expressions fines et délicates, qui sauve en partie la grossièreté des idées. Ce discours ne se trouve pas dans l'édition du *Banquet de Platon*, 1732, in-12 (1). L'abbé Anselme a donné l'*Oraison funèbre* de madame de Rochechouart, Paris, 1705, in-4°. Cette dame fut remplacée dans son abbaye, qu'elle avait gouvernée trente-quatre ans, par sa nièce Louise-Françoise, fille du maréchal de Vivonne. — Une autre fille de celui-ci, *Marie-Elisabeth* DE ROCHECHOUART, marquise de Castries, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, fut citée tout à la fois pour sa beauté, son savoir et sa modestie. Huet, l'ayant trouvée aux eaux de Bourbon occupée à lire en grec le *Criton* de Platon, fut étonné de l'intelligence avec laquelle cette dame expliquait les écrits du philosophe. Il consacra son admiration dans la neuvième de ses Eglogues, qu'il lui adressa. La marquise de Castries mourut, le 4 mai 1718, âgée de 55 ans. L—P—E.

ROCHECHOUART (LOUIS-VICTOR DE). *Voyez* VIVONNE.

ROCHECHOUART (VICTURNIEN-HENRI-ELZEAR DE). *Voyez* MORTEMART.

ROCHECOTTE (FORTUNÉ GUYON, comte DE), officier général royaliste, naquit en 1769 dans la basse Touraine, au château de Rochecotte, à deux lieues de Langeais. Son père, ancien officier au régiment d'Orléans, cavalerie, le confia d'abord aux soins d'un ecclésiastique, aumônier du château; et il l'envoya, à onze ans, finir son éducation à l'école royale militaire de Paris. En 1786, il le fit entrer, comme officier, dans le régiment du roi, infanterie, où le jeune Rochecotte montra un caractère vif, bouillant et décidé pour la carrière des armes. En 1790, il fut témoin des troubles de Nancy et du premier effet de la désorganisation sociale sur la subordination des troupes. Le régiment du roi ayant été licencié et les intérêts de la couronne ne pouvant plus être soutenus que l'épée à la main, Rochecotte émigra, joignit l'armée de Condé et fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794 en qualité de garde-noble à cheval. Il s'y distingua par plusieurs actions d'éclat. Les revers des armées coalisées laissant les émigrés sans espoir de rétablir l'autorité royale par le secours du dehors, Rochecotte résolut de tout tenter afin de pénétrer en France et de se rallier aux royalistes de la Vendée et de la Bretagne. Le prince de Condé applaudit à son projet et lui remit des papiers qui devaient lui assurer l'assistance des partisans de la monarchie dans l'intérieur. Ce fut dans le courant de mai 1795 que, passant le Rhin, Rochecotte revint en France avec le comte de Bourmont, qui allait se réunir aux royalistes en Bretagne. Il se dirigea vers Poitiers pour joindre Charette et courut de grands dangers; en route, il apprit que ce chef royaliste venait d'être obligé de signer la paix avec les républicains. Sans se décourager, il se rendit dans le Maine, où il fut accueilli par le comité royaliste de Sillé-le-Guillaume. Là, instruit de la nature de la guerre des chouans, il conçut le projet de se faire un parti et de combattre pour la famille royale. Plein de cette idée, il fit un voyage à Paris, où il eut une entrevue avec les agents du roi. Dès qu'il fut informé de la rupture de la trêve avec les républicains, il partit de nouveau pour le Maine, passa au quartier général de M. de Scepeaux et alla retrouver Charette au mois de février 1796. Il prit part au combat d'Aigrefeuille, où il déploya son courage sous les yeux de ce chef. Peu de temps après, il reçut des agents du roi et de Charette lui-même une commission pour commander en chef dans le Maine. Ce fut au château de Rouillon, près le Mans, qu'il prit le commandement des royalistes du Maine, malgré l'opposition de quelques chefs qui ne tenaient que d'eux-mêmes leur autorité. Ayant formé un premier rassemblement, il attaqua le bourg de St-Marc-d'Outille et s'en empara; il parcourut ensuite toute la province pour sonder l'opinion des habitants; puis, divisant son commandement, il nomma ses officiers et organisa sa troupe. Etant rentré en campagne, il reçut, dans un engagement près de Saligné, un coup de feu, qui le força de se faire transporter au château de Rouillon. A peine rétabli, Rochecotte se remet à la tête de ses troupes. Il augmente le nombre de ses partisans, tente une diversion en faveur des Vendéens, échoue, passe la Sarthe et se jette dans le Perche. Là, il échappe aux républicains et se réfugie au château de Ranay (près de Montoire, dans le Vendômois). De retour au Mans, il refuse de déposer les armes, à l'exemple

(1) Le titre porte : *Traduit, un tiers par feu M. Racine, et le reste par madame* ***.

Digitized by Google

des autres chefs, et de se soumettre au général Hoche, qui venait de pacifier la Vendée. Au moment de l'entière soumission du Poitou et de la Bretagne (juin 1796), Rochecotte reçut du roi un brevet de commandant en chef des provinces du Maine, du Perche, du pays Chartrain et des contrées adjacentes. En vertu de ces nouveaux pouvoirs, bien propres à enflammer un zèle que rien n'avait pu décourager, il s'occupa sans délai à établir une chaîne de correspondances dans les différentes provinces qui venaient de lui être assignées. Il avait surtout pour but, dans cette opération, de se trouver en mesure de relever le parti royaliste au premier signal. Il choisit lui-même, de distance en distance, les intermédiaires de l'affiliation secrète dont il projetait d'étendre les ramifications jusque dans le haut Maine, le Perche, le Vendômois et le pays Chartrain. Après avoir établi sa ligne de correspondance, il plaça dans la ville de Chartres le chevalier de Phelippeaux en qualité de commandant royaliste. Rochecotte faisait de fréquents voyages à Paris pour se concerter avec les agents du roi. Pendant son absence, un de ses officiers lui écrivit que le comte de Puisaye, qui commandait en Bretagne, voulait empiéter sur le commandement de la partie du Maine qui confine à cette première province. Rochecotte hâta son retour et soutint le débat d'une manière très-ferme, ce qui fit de ces deux chefs deux mortels ennemis. Ayant appris, au commencement de 1797, que les agents du roi venaient d'être arrêtés à Paris, Rochecotte s'y rendit aussitôt et fit plusieurs tentatives pour les délivrer : ce fut en vain. Les agents du roi furent jugés et condamnés; mais, contre toute espérance, ils échappèrent à la mort. Pour recommencer la guerre, on n'attendait plus que le résultat des élections aux deux conseils législatifs, dans le sens royaliste. Rochecotte, d'après les ordres qu'il avait reçus du roi, dirigea les nominations des députés dans toute l'étendue de son commandement. Les deux conseils, à l'ouverture de la nouvelle session, s'étant déclarés contre le système du directoire exécutif, le directoire médita leur ruine et leur mutilation. Rochecotte vint à Paris et proposa d'enlever le directoire par un coup de main. Pichegru s'y opposa. Rochecotte, prévoyant de nouveaux revers des royalistes, retourna dans le Maine pour se mettre à la tête du parti armé. Là, il apprit la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui renversait toutes les espérances de son parti. Cette journée apporta de nombreux changements aux plans de contre-révolution. Rochecotte, ne diminuant rien de son infatigable activité, entreprit le voyage de Blanckenbourg, où était alors le roi : il traversa la France, passa par la Suisse et fut présenté à Louis XVIII, qui, après l'avoir accueilli avec bonté, lui conféra des pouvoirs encore plus étendus que ceux qu'il avait déjà. Rochecotte, comblé des marques d'une confiance sans bornes, s'empressa de revenir en France pour donner au roi de nouvelles preuves de dévouement. La première entreprise à laquelle il eut part fut de faire évader de la prison du Temple le commodore sir Sidney Smith (*voy.* PHELIPPEAUX), et ce coup hardi montra qu'on n'avait point anéanti le parti royaliste. Rochecotte, qui s'applaudissait du succès de cette entreprise, persévérait toujours dans le projet d'une insurrection dans tous les départements de l'Ouest; il voyait la guerre continentale sur le point de se rallumer, et c'est sur cette guerre qu'il fondait ses espérances. Dans ses fréquents voyages à Paris, il en fixait l'époque à l'année suivante, 1799. Son dernier séjour dans la capitale fut marqué par de tristes présages. Pour dérouter les recherches de la police, il avait, ainsi qu'au Mans, des appartements dans divers quartiers et couchait rarement deux fois dans la même maison. Mais un traître, qu'il avait comblé de bienfaits et reçu au nombre de ses officiers, rendit inutiles toutes ses précautions. Cet homme l'avait dénoncé; il avait indiqué ses démarches et donné son signalement au directoire et à la police. Le 29 juin 1798, Rochecotte, sortant de chez lui et traversant le pont Royal, trouve, au bas du pont, des agents apostés qui voulaient l'arrêter. Il était armé d'un poignard pour sa défense, et, avec cette arme, il blessa deux agents et tua le troisième. Il allait s'échapper, lorsque d'autres émissaires, criant à l'assassin, fondirent sur lui de nouveau, l'atteignirent et le blessèrent. Rochecotte, épuisé de fatigue et de douleur, chancela et tomba dans les mains de ses ennemis. Conduit à l'état-major et de là chez le juge de paix, il refusa de répondre aux interrogatoires. Dans l'espoir de cacher son véritable nom, il dit s'appeler *Ulric Néméré*, natif du Puy-de-Dôme. On le transféra dans les prisons de l'Abbaye. Il fut traduit devant une commission militaire, qui, presque aussitôt, prononça son arrêt de mort. La même escorte le conduisit au Champ de Mars, lieu de son supplice. A peine eut-il mis pied à terre qu'une grêle de balles le renversa sans vie. L'auteur de cet article a publié, en un volume in-8°, 1819, les *Mémoires du comte Fortuné Guyon de Rochecotte*, rédigés sur ses papiers et sur les notes de ses principaux officiers. B—P.

ROCHEFORT (PIERRE DE ROQUEFORT OU), évêque de Carcassonne, était issu d'une antique maison de ce nom établie dans le Languedoc depuis les époques les plus reculées de la monarchie. Gille d'Auclin, archevêque de Narbonne, qui devait le consacrer, se trouva hors de sa province pour des affaires importantes qui regardaient le roi de France et son église. Il demanda à ses suffragants, par une lettre datée de Rome l'an 1300, de consentir qu'il consacrât le nouveau prélat chemin faisant à Lyon ou à Bourges, après en avoir obtenu l'agrément du métropolitain. Les évêques ayant répondu favorablement, Pierre de Roche-

Digitized by Google

fort, qui alors était archidiacre de l'église de Carcassonne, reçut le caractère épiscopal à Lyon dans le mois de novembre de la même année (1300). Il fit en 1302, au mois de mars, la cérémonie des obsèques du comte de Foix, mort à Tarascon. Il assista avec six de ses confrères au concile tenu à Rome par le pape Boniface VIII le 2 octobre 1302, auquel se trouvèrent trente prélats français, qui aimèrent mieux contrevenir à l'édit de Philippe le Bel que de désobéir au pape (*voy.* PHILIPPE IV). Immédiatement après, Pierre de Rochefort quitta Rome et se rendit dans son diocèse, où il assembla, en 1303, un synode dans lequel il rendit une ordonnance prescrivant aux curés et à leurs vicaires de donner, non de la main à la main l'eau bénite aux seigneurs justiciers, à leurs femmes, à leurs enfants, mais seulement par aspersion. Un pareil règlement souleva la noblesse, avide de tels priviléges et possédant ce droit depuis Charlemagne, droit qui lui fut accordé, disait-elle, en considération de ce qu'elle rendait à l'Eglise les dîmes dont elle jouissait alors à juste titre, et parce que, depuis ce temps, les seigneurs justiciers avaient été regardés comme les fondateurs et bienfaiteurs des églises. Ces remontrances furent inutiles auprès de l'évêque. La noblesse, voyant son obstination, s'adressa au roi. Celui-ci, peu porté pour Pierre de Rochefort, qu'on accusait d'avoir favorisé Boniface VIII, ayant assemblé les états de la province de Toulouse, accueillit les réclamations de la noblesse, confirma ses priviléges et cassa l'ordonnance de l'évêque. Le même prélat se trouva au concile de Vienne en Dauphiné, où l'abolition de l'ordre des templiers fut prononcée. Il prit leur défense et s'opposa de tout son pouvoir aux mesures rigoureuses qui furent employées contre eux; mais il ne put balancer la volonté du roi et la complaisance du souverain pontife. Rochefort fonda et bâtit, en 1315, l'église et le monastère de Beaulieu, dans la forêt de la Louvatière, qu'il donna d'abord aux pères cordeliers; mais dans la suite, mécontent de leur conduite, il voulut les en chasser et ordonna qu'ils en sortissent, et que treize prêtres séculiers fussent mis à leur place. Cette volonté ne fut point exécutée après la mort de Rochefort. Il orna pareillement son église cathédrale. Bertrand, abbé de St-Hilaire, dans le diocèse de Carcassonne, ayant été nommé l'un des commissaires pour le rétablissement du parlement de Toulouse, fut excommunié par Pierre de Rochefort, son évêque. Philippe, comte de Valois, duc d'Anjou et régent de France, avait rétabli cette cour, qui, sans avoir appelé les évêques de la province, avait tenu pendant six semaines les audiences et donné des arrêts. Les prélats, qui croyaient avoir le droit de faire partie du parlement, en portèrent leurs plaintes au régent et demandèrent pour satisfaction qu'on annulât tout ce qu'avait fait cette cour sans leur participation. Le parlement s'assembla pour vérifier les titres que le régent lui adressa à ce sujet. Bertrand, abbé de St-Hilaire, s'opposa avec feu aux prétentions des évêques et accompagna son avis de plusieurs paroles de mépris pour ces derniers. Pierre de Rochefort s'en vengea par l'excommunication. Pierre de Rochefort déploya un grand caractère dans toutes les circonstances fâcheuses où il se trouva; mais il joignait à de rares talents une soumission servile au pape, oubliant ainsi ce qu'il devait à son souverain et à l'Eglise gallicane, dans tous les temps si fière de ses libertés. Il mourut à Carcassonne, le 31 mars 1322, et fut inhumé dans son église cathédrale, dont il était l'un des bienfaiteurs. T—D.

ROCHEFORT (GUILLAUME DE), chancelier de France, était d'une ancienne et noble famille, qui tire son nom d'un bourg à château (1), dans le bailliage de Dole. Il fit ses études à l'université de cette ville, où il fut reçu docteur ès lois et décrets et admis dans le conseil de Philippe le Bon. Non moins brave que savant, il accompagna le comte de Charolais dans ses premières expéditions, se signala sous sa bannière dans la guerre dite du bien public et commanda 100 hommes d'armes à la journée de Montlhéry. Le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne, fit Guillaume maître des requêtes et le chargea de différentes négociations avec la cour de Rome, la république de Venise et les princes d'Italie. Dans tous les emplois dont il fut revêtu, Guillaume justifia la confiance de son souverain. Il parvint, en 1474, à préserver le comté de Bourgogne d'une invasion, en indemnisant les Suisses et les Allemands du butin qu'ils comptaient faire. Son désintéressement et ses services ne purent calmer l'envie. Accusé d'avoir trahi les intérêts de son souverain, il ne voulut pas, malgré son innocence, paraître devant des juges prévenus et prit la fuite, tandis que les baillis de l'Autunois et du Charolais faisaient ravager ses domaines et raser ses châteaux. Après la mort du duc Charles, tué devant Nancy (*voy.* CHARLES LE TÉMÉRAIRE), Guillaume osa reparaître et fut député vers Louis XI pour traiter du mariage de l'héritière de Bourgogne avec le Dauphin. Le roi, qui connaissait les talents du négociateur qu'on lui avait envoyé, désirant l'attacher à son service, lui proposa le gouvernement du Blésois avec une place dans son conseil. Guillaume ne crut pas devoir refuser des offres si avantageuses, et il n'eut pas lieu de se repentir de les avoir acceptées. Nommé chancelier de France en 1483, il fut rétabli, la même année, dans les domaines confisqués sur son père, par arrêt du parlement de Bourgogne, et continua de jouir de la confiance de Louis XI, qui le recommanda spécialement à son fils. Guillaume fut confirmé par Charles VIII dans l'office de chancelier. Il ouvrit, en cette qualité, les états

(1) Le château de Rochefort fut détruit en 1479, par les Français, sous le commandement de Charles d'Amboise; mais les ruines en subsistent encore.

Digitized by Google

généraux à Tours et manifesta, pendant la durée de cette assemblée orageuse, un esprit conciliant et le désir de remédier aux maux qui pesaient sur la France. En 1488, il osa s'opposer seul dans le conseil au projet de faire la guerre au dernier duc de Bretagne. « On a montré, dit-« il, que la conquête de la Bretagne était facile; « personne ne s'est mis en peine d'examiner si « elle était juste. » Guillaume eut le bonheur de ramener à son avis la majorité du conseil et le roi lui-même. Le traité qu'il fit conclure, et dont il rédigea les bases, eut pour résultat le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et la réunion de cette province à la couronne (*voy.* ANNE DE BRETAGNE). Guillaume de Rochefort mourut le 12 août 1492, regretté de tous les gens de bien. Ses *Discours* aux états de Tours, que l'histoire a conservés, donnent la plus haute idée de ses talents et de son noble caractère. W—s.

ROCHEFORT (GUI DE), chancelier de France, frère puîné du précédent, mérite, dit Garnier, une place distinguée dans l'histoire; il contribua plus qu'aucun de ses contemporains à la gloire et à la réputation de Charles VIII. Il unissait, comme son frère, le goût des lettres à celui des armes; et dès sa jeunesse, il fut fait chevalier par le duc Charles de Bourgogne. Admis au nombre des conseillers de ce prince, il continua de servir avec zèle Marie, sa fille et son héritière, et reçut en son nom le serment de fidélité des Flamands. Louis XI, ayant réuni la Bourgogne à la France, nomma Gui de Rochefort conseiller au parlement qu'il venait d'établir à Dijon et l'en fit premier président en 1482. Gui se montra digne de la confiance dont il était honoré et n'épargna rien pour faire aimer aux Bourguignons leur nouveau souverain. Il fut député par Charles VIII, en 1494, à l'assemblée d'Amiens et ne s'y distingua pas moins par la sagesse de ses vues que par son esprit de modération. L'année suivante, étant allé passer quelques jours dans son château de Pleuvant pour se délasser de ses fatigues, il y fut surpris par le bâtard de Vaudrey et conduit prisonnier à Montjoie (1), puis à Salins, où il fut remis à la garde d'un employé des Salines (*voy.* les *Mémoires* de Gollut, p. 945). Après sept mois d'une captivité fort dure, il parvint à s'échapper et reparut à la cour de France dans le temps qu'on y apprit la mort du chancelier Briçonnet. Le souvenir récent de ses services et de ceux de son frère détermina Charles VIII à lui donner cette charge, dans laquelle il fut confirmé par Louis XII. Il fit créer, en 1497, le grand conseil. Deux ans après, il fut chargé d'aller recevoir dans Arras l'hommage de Philippe d'Autriche pour le comté de Flandre et sut faire respecter le roi de France, dont il tenait la place dans cette cérémonie imposante. Gui de Rochefort osa prendre la défense du maréchal de Gié contre la reine Anne de Bretagne, et il fit annuler les procédures faites contre lui (*voy.* GIÉ). Plein de zèle pour les intérêts de la couronne, il les soutint avec force et de toutes les manières; mais il se montrait en même temps enclin à la douceur et plein de justice et de désintéressement. Ce digne magistrat mourut, le 15 janvier 1507, à l'âge d'environ 60 ans, et fut inhumé dans le chœur de l'abbaye de Cîteaux, où l'on voyait son tombeau en marbre et celui de sa femme (Marie de Chambellan), décorés d'une épitaphe latine et de son éloge en vers français, rapportés par D. D. Martène et Durand dans le *Voyage littéraire de France*, p. 199 (1). On trouve à la suite du *Recueil des lettres* de Fauste Andrelin (*voy.* ce nom) un petit poëme latin à la louange de Gui de Rochefort. W—s.

ROCHEFORT (HENRI-LOUIS D'ALOIGNI, marquis DE), maréchal de France, issu d'une ancienne famille du Poitou, fut un des hommes de guerre les plus distingués du 17e siècle. Ayant servi dès sa jeunesse sous le prince de Condé, il devint capitaine de sa compagnie de gendarmes, se signala en Allemagne, en Hongrie, en Flandre, en Hollande, et se trouva au passage du Rhin, à la bataille de Senef. Il s'éleva successivement, par ses hauts faits, aux grades de maréchal de camp en 1668, de lieutenant général en 1672 et de maréchal de France en 1675. Il reçut plusieurs blessures, dont la plus considérable, au visage, y laissa des marques non équivoques de sa bravoure. Echappé au sort de vingt combats, il devait succomber à la douleur d'avoir été dupe d'une ruse de guerre dans une occasion où il aurait fallu tirer l'épée. Ayant été pourvu en 1675 du gouvernement de la Lorraine, du Barrois et du pays Messin, il fut chargé par le duc de Luxembourg de ravitailler la place de Philisbourg, assiégée par l'armée impériale. A la tête de 6,000 hommes de cavalerie, il fut arrêté près de Lauterbourg par un détachement de 1,500 chevaux, commandé par le duc de Lorraine Charles V, digne successeur de Montecuculli. Le prince déploya sa petite troupe sur un front très-large et, usant d'autres stratagèmes, fit croire au maréchal français qu'il avait en tête des forces supérieures, contre lesquelles il n'était pas prudent de se mesurer. Rochefort se retira; mais, averti trop tard de son erreur, il tomba malade de chagrin, et se fit transporter à Nancy, où il mourut le 23 mai 1676. Il était fils de Louis d'Aloigni, qui avait remplacé le duc de Sully dans la charge de surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France. On

(1) Et non pas à *Merigny*, comme le dit Moréri. Gollut nomme ce château *Montjoy* en Ferrette (*voy.* son *Mémoires*, p. 945). C'est Montjoye, bailliage de Dolle, comme on le voit par ces vers tirés de l'éloge du chancelier dont on a parlé :

Et le menèrent en très-forte prison
Nommée Montjoye, baptisée à revers;
Car Rabatjoie il serait mieux raison
De la nommer comme lieu très-pervers.

(1) Le cœur du bon chancelier était placé dans la chapelle de St-Claude, où l'on voyait sur une plaque de cuivre une *inscription* en vers français, également rapportée par dom Martène et dom Durand, p. 205.

Digitized by Google

trouve dans la dernière édition de Moréri un article consacré au maréchal de Rochefort ; mais il est copié mot pour mot de l'*Histoire des grands officiers de la couronne de France*, par le P. Anselme, t. 7, p. 614. L—M—X.

ROCHEFORT (César de), jurisconsulte, controversiste et lexicographe, était né à Belley dans le commencement du 17e siècle. Il alla très-jeune à Rome, où il acheva ses études et fut employé dans diverses négociations relatives à la France. Louis XIV, qui fut très-satisfait de ses services, lui fit remettre le collier de St-Michel. De retour en France, Rochefort exerça les fonctions d'avocat du roi pendant les *grands jours* et plaida avec succès devant plusieurs parlements. Il mourut à Belley vers 1690. On a de lui : 1° un volume de controverses, qu'il publia d'abord sous le nom d'un de ses amis, et dont il donna à Lyon une seconde édition, augmentée des conférences qu'il avait eues avec quelques ministres protestants ; 2° un *Dictionnaire général des mots les plus usités de la langue française, avec les étymologies, etc., auquel sont joints des discours et des démonstrations catholiques sur tous les points contestés par les hérétiques*, Lyon, 1685, in-fol. — Un de ses fils embrassa la règle de St-Bruno, devint procureur général de son ordre et prieur de la Chartreuse de Rome, sous le pontificat de Clément XI. — On a publié sous le nom de *César de* Rochefort : 1° *Histoire naturelle et morale des îles Antilles, avec un Dictionnaire caraïbe*, Rotterdam, 1658, in-4°, fig. ; réimprimée plusieurs fois, entre autres, Paris, 1666, Lyon, 1667, 2 vol. in-12 ; Rotterdam, 1681, Amsterdam, 1716, in-4° ; traduite en hollandais, Rotterdam, 1662, in-4° ; en anglais, Londres, 1666, in-fol. L'auteur entre dans beaucoup de détails sur les productions, les phénomènes, le commerce et l'économie des Antilles. 2° *Tableau de l'île de Tabago, ou De la Nouvelle-Oualchre, l'une des Antilles de l'Amérique*, Leyde, 1665, in-8° ; réimprimé sous le titre de *Relation de l'île*, etc., Paris, 1666, 1684, in-12. Le nom de *Nouvelle-Oualchre*, c'est-à-dire *Nouvelle-Walcheren*, avait été donné à l'île de Tabago par les Hollandais lorsqu'ils s'en emparèrent en 1632 ; mais cette dénomination ne lui a pas été conservée. D'après une note de Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n° 8244), il paraît que l'auteur des deux ouvrages mentionnés ci-dessus se nommait *Louis de Poincy* et que *César de Rochefort* n'est là qu'un pseudonyme. On a encore publié le *Passe-temps agréable, ou Nouveau choix de bons mots, de pensées ingénieuses, de rencontres plaisantes et de gasconades*, Rotterdam, 1715, 2 vol. in-12 ; réimprimé plusieurs fois en France, en Hollande et attribué dans l'édition d'Amsterdam (1753) à un sieur de *Rochefort*, petit-fils de l'auteur de l'*Histoire des îles Antilles ;* mais cette assertion n'a pas été reproduite dans les éditions subséquentes. T—D.

ROCHEFORT (Guillaume de), né à Lyon en 1731, fut envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses humanités. Les langues anciennes, l'histoire et les mathématiques l'occupèrent tour à tour, et il fit de rapides progrès dans ces différentes parties. Les arts d'agrément, tels que le dessin et la musique, le délassaient d'études plus sérieuses, et il trouvait encore du loisir pour cultiver les exercices qui donnent au corps plus de grâce et de souplesse. A dix-neuf ans, il obtint, par le crédit d'un ami de sa famille, la place de receveur général des fermes à Cette, en Languedoc. L'espèce d'isolement auquel il se trouva condamné dans cette petite ville lui fit chercher dans ses livres une ressource contre l'ennui, et bientôt il ne connut de plaisirs que ceux qui tiennent à la culture de l'esprit. Il apprit l'italien et l'anglais, pour lire dans leur langue les poëmes du Tasse et de Milton. Un de ses anciens condisciples lui inspira le désir d'étudier le grec, dont il n'avait qu'une légère teinture, et se chargea de lui en aplanir les difficultés. Quelques années lui suffirent pour se familiariser avec les chefs-d'œuvre de cette belle langue. Passionné pour Homère, il conçut le projet de faire partager son enthousiasme à ceux qui n'ont pas le bonheur de lire ce grand poëte en original. Après avoir tenté de rendre les premiers livres de l'*Iliade* en prose, il entreprit de les mettre en vers, et, plus satisfait de cette seconde tentative, il les publia précédés d'un discours, dans lequel on reconnaît un digne appréciateur des beautés des anciens. Cet essai lui mérita des encouragements flatteurs. Alors, faisant à son goût pour les lettres le sacrifice de sa fortune, il se démit de sa place de finance et vint en 1762 s'établir à Paris. Au bout de quatre ans, il fit paraître la traduction entière de l'*Iliade*, qui fut jugée très-sévèrement. L'Académie des inscriptions le vengea de ce froid accueil en l'admettant au nombre de ses membres. Il se montra fort assidu aux séances de cette savante compagnie et lui paya son tribut par la lecture d'un grand nombre de mémoires. Cependant il ne voulait pas laisser imparfait le monument qu'il avait entrepris d'élever à la gloire d'Homère. La traduction de l'*Odyssée* suivit d'assez près celle de l'*Iliade*, et ne fut pas mieux reçue d'un public injuste et prévenu. On n'y vit que les défauts suite de la précipitation avec laquelle l'auteur écrivait et de sa répugnance à corriger ; mais on ne lui tint compte ni du courage dont il avait eu besoin pour une pareille entreprise, ni de ses efforts pour rendre les beautés de son modèle. Rochefort voulut ensuite s'essayer dans le genre dramatique. Homère lui fournit le sujet de la tragédie d'*Ulysse ;* il prit dans Sophocle ceux d'*Antigone* et d'*Electre*, et tâcha de se rapprocher de la noble simplicité du tragique grec. *Electre* fut jouée en 1782 sur le théâtre de la cour, avec des chœurs mis en musique par Gossec ; mais la pièce eut si peu de succès que les

Digitized by Google

comédiens demandèrent la permission de ne point la représenter à Paris (*voy.* la *Correspondance* de Grimm, 3e partie, p. 11-98). Rochefort avait fait pour l'Opéra *Chimène*, et avait remis la pièce à Sacchini, qui la lui rendit après avoir engagé Guillard à traiter le même sujet. Sans se plaindre de ce procédé, Rochefort livra son ouvrage au jugement du public, et les connaisseurs jugèrent que le second acte était très-supérieur à celui de la *Chimène* de Guillard. Depuis il fit représenter une comédie intitulée *les Deux frères;* mais des détails agréables, quelques situations intéressantes et un dialogue facile et naturel ne purent la faire réussir au théâtre. Rochefort était attaché depuis 1785 à la rédaction du *Journal des savants*. Les devoirs que lui imposait cet emploi, ses travaux académiques et la traduction de Sophocle partageaient tous ses moments. La politesse de ses manières et sa bonté naturelle lui avaient fait des amis de tous ceux qui le connaissaient. Admis dans la société des personnes du plus haut rang, il savait gagner leur confiance en méritant leur estime et ne se servait de son crédit que pour être utile aux littérateurs. En 1776, il avait épousé la veuve d'un ancien contrôleur général des fermes à Cette; de ce mariage il eut deux enfants, qui moururent au berceau. Le chagrin que lui causa cette perte fut adouci par l'attachement qu'il portait à trois filles que sa femme avait d'une première union. Il leur tint lieu de père et eut le bonheur de les voir établies toutes trois convenablement. Une maladie grave détruisit sans ressource sa constitution naturellement délicate, et il mourut le 25 juillet 1788, à l'âge de 57 ans. Ses ouvrages sont : 1° l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, trad. en vers, avec des remarques, Paris, 1772-1777, 5 vol. in-8°; nouvelle édition, imprimerie royale, 1781-1782, 2 vol. in-4°, fig. Selon Laharpe, « Rochefort, capable de com- « menter savamment les anciens, mais non pas « d'en sentir les beautés, fait des vers comme « Lamotte, moins durs, il est vrai, mais aussi « plats et aussi froids » (*Corresp. russe*). Palissot s'est montré moins sévère dans ses *Mémoires de littérature*. Les notes dont il a enrichi cette traduction sont instructives et dégagées de tout pédantisme, et les discours qui la précèdent, écrits avec une élégante clarté, font mieux connaître Homère et sentir ses beautés que tout ce qu'on en avait dit jusqu'alors. La traduction de Rochefort, si rabaissée lorsqu'elle parut, est devenue tout à coup l'objet des éloges des journalistes, lorsqu'il a été question de la comparer à celle qu'Aignan a donnée de l'*Iliade* (*voy.* AIGNAN). 2° *Pensées diverses contre le système des matérialistes, à l'occasion d'un écrit intitulé* Système de la nature (par d'Holbach), ibid., 1771, in-12. C'est avec les armes du sentiment que Rochefort combat cette désolante doctrine. 3° *Histoire critique des opinions des anciens et des systèmes des philosophes sur le bonheur*, ibid., 1778, in-12; 4° *Ulysse*, tragédie, 1781, in-8°. Cette pièce est très-faible. — *Electre*, tragédie, 1782, in-8°. Laharpe prononce qu'elle est ridicule et d'un homme aussi étranger à la poésie qu'à la tragédie (*Corresp. russe*). — *Chimène*, tragédie-opéra, 1783, in-8°; — les *Deux frères*, comédie, 1786, in-8°. La conception en est faible et le style négligé. 5° *Traduction complète du théâtre de Sophocle*, ibid., 1788, 2 vol. in-8°. Il en existe des exemplaires format in-4°. Cette version est très-estimée; elle est précédée d'une préface, d'une vie de Sophocle, et accompagnée de notes pleines de goût, de critique et de littérature. Rochefort a eu part à la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, 1785 et années suivantes (*voy.* BRUMOY); il y a fourni la vie et l'examen des pièces d'Eschyle, et la traduction de quelques pièces de Sophocle, que le P. Brumoy n'avait données que par extraits. On a de lui plusieurs mémoires importants dans le Recueil de l'Académie des inscriptions. On doit encore à Rochefort une curieuse notice d'un lexique grec inédit, qu'il croit être de 1270 et de la main d'Athanasius Hamastolus, calligraphe connu (dans les *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi*, t. 1er), et celle d'un manuscrit grec, contenant, entre autres pièces, vingt-huit fables d'Esope, qu'on peut, dit-il, regarder pour la plupart comme inédites, quoiqu'elles n'aient rien d'absolument nouveau quant au fond (ibid., t. 2). Rochefort a donné le texte et la traduction de ces fables, avec des remarques. Gail les a insérées depuis dans son recueil intitulé *les Trois fabulistes* (Esope, Phèdre et la Fontaine), 1796, 4 vol. in-8°. Ginguené, dans le *Mercure* d'août 1788, a publié une notice nécrologique sur Rochefort, son ami. Son éloge, lu par Dacier à l'Académie des inscriptions, est inséré dans le Recueil de cette compagnie, t. 47, p. 393-400. On a profité de ces deux morceaux pour la rédaction de cet article. W—s.

ROCHEFORT. *Voyez* LABOUISSE.

ROCHEFOUCAULD (FRANÇOIS Ier, comte de LA), issu d'une maison dont la noblesse remonte au 10e siècle, fut le premier de cette famille qui porta le nom de *François*, adopté ensuite par tous les aînés. Il était prince de Marsillac, seigneur de Barbezieux, de Mont-Guyon, de Montendre, et il fut chambellan des rois Charles VIII et Louis XII. Il eut l'honneur de tenir (1494) sur les fonts de baptême le roi François Ier, qui, ayant conçu pour lui beaucoup d'estime, érigea, en 1515, la baronnie de la Rochefoucauld en comté, déclarant dans les lettres d'érection « que c'était en mémoire des grands, vertueux, « très-bons et très-recommandables services « qu'icelui François, son très-cher amé cousin « et parrain avait faits à ses prédécesseurs, à la « couronne et à lui. » Il mourut en 1517, laissant plusieurs enfants, dont la postérité se divisa

Digitized by Google

successivement en différentes branches, Barbezieux, Montendre, etc. — François, IIe du nom, comte de la Rochefoucauld, fils du précédent, soutint très-bien la grande réputation de ses ancêtres. Il épousa, en 1518, Anne de Polignac, dame de Randan, que son mérite rendit célèbre et qui eut, en 1536, l'honneur insigne de recevoir en son château de Verteuil les enfants de France et l'empereur Charles-Quint, lequel fut tellement satisfait de ses manières et de sa bonne réception qu'il dit hautement « n'avoir jamais « entré en maison qui mieux sentît sa grande « vertu, honnêteté et seigneurie, que celle-là ». — François III, fils du précédent, se distingua au siége de Metz, en 1552, à celui de Poitiers et aux batailles de St-Quentin, en 1557, puis de Jarnac et de Moncontour. Il fut tué à la St-Barthélemi, en 1572. — Son fils François, IVe du nom, fut tué par les ligueurs à St-Yrieix la Perche, le 15 mars 1591, après avoir servi avec beaucoup de zèle le roi Henri IV. — François V, fils du précédent, né le 7 septembre 1588, fut le premier duc de la Rochefoucauld, le roi Louis XIII ayant érigé pour lui le comté de la Rochefoucauld en duché pairie (1622). Il mourut en 1650, laissant pour héritier son fils François VI, dont l'article suit. M—D j.

ROCHEFOUCAULD (François VI, duc de la), prince de Marsillac, naquit en 1613. Appelé par sa naissance à tenir à la cour un rang distingué, il le soutint dignement par sa valeur, son esprit et ses brillantes qualités. « Il avait, dit madame « de Maintenon, une physionomie heureuse, « l'air grand, beaucoup d'esprit et peu de sa- « voir. » En effet son éducation première avait été négligée; un heureux naturel y suppléa. Doué de l'esprit d'observation, il fut à même de l'exercer au sein des troubles civils, car c'est là que toutes les passions sont en mouvement et tous les caractères en dehors. Il étudia les hommes; et cette vivante histoire remplaça pour lui l'étude des livres. Jeté dès son enfance au milieu des intrigues, il y prit une part active; aussi le cardinal de Richelieu, qui savait prévoir, l'éloigna-t-il de la cour. A la mort du ministre, la Rochefoucauld y reparut brillant de jeunesse et rempli d'ardeur. Une nouvelle carrière s'ouvrait devant lui. Louis XIII ne retenait plus qu'à peine les restes d'une vie languissante; et déjà surgissaient de tous côtés les ambitions, si longtemps contenues sous la main ferme et vigoureuse de Richelieu. On pressentait les embarras inséparables d'une minorité; et chacun se flattait d'en tirer parti, en se rendant nécessaire ou redoutable. Quand rien n'est réglé, on peut prétendre à tout. L'espace était trop étroit pour tant de rivalités qui s'agitaient ensemble; il fallait un champ plus vaste; ce champ ne tarda pas à s'offrir. Le parlement, dont les prétentions étaient d'autant plus grandes que ses droits paraissaient plus incertains, s'opposa aux nouveaux édits. Telle fut l'origine de la guerre civile; c'est ainsi qu'elle avait commencé à Londres; c'est ainsi qu'a éclaté la révolution de 1789. Les mémoires du temps ont assez fait connaître l'histoire de la Fronde. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre, qui ne serait que ridicule si les grands noms de Condé et de Turenne n'y figuraient pas; de cette guerre dont les manifestes étaient des couplets; où des chansonniers se trouvaient être d'importants personnages; où l'on se consolait d'une défaite par une épigramme; où l'amour formait et rompait les cabales; où un maréchal rendait une ville *à la belle des belles;* où les hommes changeaient de parti comme les femmes changaient d'amants; de cette guerre enfin qui, ainsi que le disait le grand Condé, ne devait être écrite qu'en vers burlesques. On conçoit que le duc de la Rochefoucauld, doué de tous les avantages personnels et l'un des hommes les plus aimables de son temps, était plus propre que personne à jouer un rôle dans une guerre où rien ne se faisait que de par et pour les dames. Tout l'y poussait : son ardeur naturelle; cette longue contrainte qu'il avait éprouvée sous Richelieu; la nécessité de se déclarer dans une cour où tout était parti et où la neutralité passait pour de la faiblesse; et, plus que tout cela, sa liaison avec la duchesse de Longueville, qui était l'âme de la Fronde. Il s'y engagea donc sans réserve, s'y montra tour à tour comme négociateur et comme guerrier et signala sa valeur au siége de Bordeaux et au combat de St-Antoine, où il fut blessé d'un coup de mousquet, qui le priva pendant quelque temps de la vue. On connaît les deux vers qu'il emprunta alors à la tragédie de Duryer, et qui, dans ces temps encore tout chevaleresques, étaient comme la devise de sa bannière :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

On sait aussi que lorsqu'il fut brouillé avec cette belle duchesse, il parodia ainsi les mêmes vers :

> Pour mériter ce cœur, qu'enfin je connais mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

Lorsque cette inquiétude qui agitait les esprits se fut enfin usée dans la guerre civile; lorsque la monarchie, qui renaissait dans Louis XIV et se relevait avec lui, eut imposé le calme à ces grands mouvements, le duc de la Rochefoucauld rentra dans le sein de la vie privée, où la douceur de ses mœurs et la facilité de son caractère lui promettaient le bonheur; il consacra à l'amitié des jours que l'amour et l'intrigue avaient jusque-là occupés tout entiers. C'est une chose remarquable que deux femmes se sont pour ainsi dire partagé sa vie. Sa longue amitié pour madame de la Fayette n'est pas moins célèbre que son amour pour la duchesse de Longueville. « Il m'a donné de l'esprit, disait la première,

Digitized by Google

« mais j'ai réformé son cœur ». Débarrassé des intrigues de la cour et affranchi des caprices des femmes, le duc de la Rochefoucauld ne songea plus qu'à se livrer aux charmes de l'amitié et aux plaisirs de l'esprit. Sa maison devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville par la naissance, l'esprit, le talent et la politesse. Madame de Sévigné, avec laquelle il était intimement lié, en parle souvent dans ses lettres; elle n'en parle jamais de sang-froid. Il est facile de voir quelle douceur elle trouvait dans son commerce et quel charme dans ses entretiens. Ce fut alors qu'il composa ses *Mémoires* et ses *Maximes*. Rien n'aurait dérangé le bonheur qu'il s'était fait, si, pendant les dix dernières années de sa vie, il n'eût été sujet à des accès de goutte, qui venaient l'assaillir avec d'incroyables douleurs et mettaient sa constance aux plus rudes épreuves. « Je fus hier chez M. de la Rochefoucauld, écrivait madame de Sévigné à sa fille : je le trouvai « criant les hauts cris; ses douleurs étaient à un « tel point que sa constance était vaincue. « L'excès de sa douleur l'agitait de telle sorte « qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une peine extrême. Je « ne l'avais jamais vu dans cet état. Il me pria « de vous le mander et de vous assurer que les « roués ne souffrent pas un moment ce qu'il « souffre la moitié de sa vie, et qu'aussi il souhaite la mort comme le coup de grâce. » A ces vives souffrances, qu'il supportait ordinairement avec patience, se joignirent d'autres douleurs qui triomphèrent presque de toute sa fermeté. Son fils fut blessé au passage du Rhin, son petit-fils y fut tué. « J'ai vu, dit encore madame de Sévigné, son cœur à découvert dans « cette cruelle aventure. Il est au premier rang « de ce que je connais de courage, de mérite, « de tendresse et de raison : je compte pour rien « son esprit et ses agréments. » Ces pertes et celle du chevalier de Longueville, qu'il avait quelque raison de ne pas moins regretter que ses propres enfants, jointes aux attaques réitérées de sa goutte, hâtèrent la fin de sa vie, qui fut tout à la fois celle d'un philosophe et d'un chrétien. Nous rapporterons ici quelques phrases de cette même madame de Sévigné, qu'on ne peut se lasser de citer : elles peignent le duc de la Rochefoucauld mourant et mettent tout entiers à découvert son âme, son courage et sa philosophie. « Son état, dit-elle, est une chose digne « d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa « conscience. Voilà qui est fait. Mais du reste, « c'est la maladie et la mort de son voisin dont « il est question..... Ce n'est pas inutilement « qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est « approché de telle sorte de ses derniers mo« ments, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étrange « pour lui. » Il mourut le 17 mars 1680. Pour compléter ce que nous avons à dire de sa personne et de sa vie, nous emprunterons aux Mémoires du cardinal de Retz le portrait qu'il y a inséré de ce duc. « Il y a eu, dit-il, du je ne « sais quoi en tout M. la Rochefoucauld. Il a « voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et « en un temps où il ne sentait pas les petits in« térêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il « ne connaissait pas les grands, qui, dans un « autre temps, n'ont pas été son fort. Il n'a ja« mais été capable d'aucunes affaires, et je ne « sais pourquoi; car il avait des qualités qui « eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il « n'avait pas.... Sa vue n'était pas assez éten« due, et il ne voyait pas même tout ensem« ble ce qui était à sa portée; mais son bon « sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa « douceur, à son insinuation, à la facilité de ses « mœurs, qui est admirable, devait compenser, « plus qu'il n'a fait, le défaut de sa pénétration. « Il a toujours eu une irrésolution habituelle; « mais je ne sais même à quoi attribuer cette « irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fé« condité de son imagination, qui n'est rien « moins que vive. Je ne la puis donner à la sté« rilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait « pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de « raison. Nous voyons les effets de cette irréso« lution, quoique nous n'en connaissions pas la « cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût « très soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon « courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne in« tention de l'être. Il n'a jamais été bon homme « de parti, quoique toute sa vie il y ait été en« gagé. Cet air de honte et de timidité que vous « lui voyez dans la vie civile s'était tourné dans « les affaires en air d'apologie. Il croyait toujours « en avoir besoin; ce qui joint à ses maximes, « qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et « à sa pratique, qui a toujours été à sortir des « affaires avec autant d'impatience qu'il y était « entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup « mieux fait de se connaître et de se réduire à « passer, comme il eût pu, pour le courtisan le « plus poli et pour le plus honnête homme à l'é« gard de la vie commune qui eût paru dans son « siècle. » On a prétendu qu'en traçant ce portrait, le cardinal de Retz se souvenait de celui que la Rochefoucauld avait envoyé de lui à madame de Sévigné. Nous pensons que c'est lui faire injure que de lui supposer ce petit ressentiment. L'air de bonne foi avec lequel sont écrits ses mémoires, dans lesquels il ne s'épargne pas lui-même, écarte, ce nous semble, ce soupçon. D'ailleurs, tous ces portraits que nous a laissés le cardinal, et ils sont nombreux, ont été reconnus fidèles : pourquoi celui-ci ne le serait-il pas ? Ceux qui ont recueilli, dans les écrits du temps, les traits épars de la physionomie de l'auteur des *Maximes*, en retrouveront ici l'ensemble. Le cardinal de Retz parle *de cet air de honte et de timidité qu'on lui voyait dans la vie civile:* on serait

Digitized by Google

tenté de croire ce trait hasardé, car il ne s'accorde guère avec cet esprit vif que personne ne conteste à la Rochefoucauld. Cependant on en reconnaîtra la justesse si l'on veut se ressouvenir que Huet, dans ses *Mémoires*, nous apprend que la Rochefoucauld refusa toujours de prendre place à l'Académie française, parce qu'il était timide et qu'il craignait de parler en public. Il nous reste de lui le livre des *Maximes* et des *Mémoires de la régence d'Anne d'Autriche*, écrits d'un style clair, avec un naturel qui n'exclut pas l'élégance; ils ont un grand air de sincérité. Bayle les mettait au-dessus des *Commentaires* de César. La postérité en a jugé autrement et n'a rien vu de commun entre les *Mémoires* et les *Commentaires*, si ce n'est que les auteurs ne parlent d'eux-mêmes qu'à la troisième personne. *Les Mémoires du duc de la Rochefoucauld*, a dit Voltaire, *sont lus, et l'on sait par cœur ses* Pensées. Ses *Pensées* sont en effet son plus beau titre de gloire. La Bruyère avoue quelque part qu'il le regardait comme un redoutable concurrent. Esprit fin et délicat, la Rochefoucauld avait reçu de la nature, comme nous l'avons dit, ce génie observateur qui perce les ténèbres du cœur humain et y saisit le fil mystérieux et secret qui le dirige. Une grande partie de sa vie avait été agitée par les passions les plus vives : l'amour, l'ambition, l'intrigue l'avaient occupé tour à tour. Il avait vécu tantôt dans les cours et tantôt dans les camps. Les guerres civiles l'avaient mis en relation avec des hommes de tous les caractères et de tous les partis. Quel vaste champ d'observations! Lorsque le froid des ans et les langueurs de la vieillesse eurent apporté le calme à cette âme impétueuse; lorsque les *beaux yeux* eurent perdu sur lui leur puissance, il jeta un regard en arrière : il rappela à sa mémoire les événements dont il avait été le témoin, les rôles que chaque personnage y avait joués; et recherchant les motifs secrets qui avaient dirigé ceux que la naissance, le hasard ou la nécessité avaient mis en rapport avec lui, il découvrit que le premier principe, que le mobile puissant de toutes nos actions était l'amour-propre, qui, dans la langue philosophique, veut dire l'amour de soi. Ainsi que Newton expliqua par l'attraction tous les phénomènes du monde physique, la Rochefoucauld explique par l'amour-propre les mystères du cœur humain. Il vit que les passions, les désirs, les affections de l'homme, se précipitaient, comme par une puissance inconnue, vers ce centre unique. Ce principe, une fois reconnu, il en déduisit toutes les conséquences possibles : l'amitié ne fut plus qu'un échange de bons offices, qu'un ménagement réciproque, un commerce où l'amour de soi trouve toujours quelque chose à gagner; la *bonté* ne fut plus qu'un moyen de s'acquérir tout le monde; la *justice*, que la crainte de souffrir l'injustice; et enfin nos qualités, bonnes ou mauvaises, devinrent incertaines et dépendirent uniquement des circonstances. Il fallait être bien sûr de soi pour ne pas craindre d'être pris au mot: il n'appartenait qu'à un homme d'une réputation bien pure d'oser ainsi avilir le principe de toutes les actions humaines, et à celui-là seul qui avait donné l'exemple de toutes les vertus il était permis d'en contester l'existence. Bien des gens, s'ils établissaient une pareille opinion, ne paraîtraient avoir tracé que leur propre histoire. Toutefois, on a reproché, et peut-être avec raison, à la Rochefoucauld d'avoir embrassé un système décourageant et qui flétrit toutes les vertus. Mais qu'on se rappelle le temps où il a vécu : est-il bien facile de voir les hommes en beau au milieu des troubles civils? Ceux qui ont écrit sur les révolutions ou pendant les révolutions ne les ont pas mieux jugés. Il faut d'ailleurs observer que, dans des sentences où tout est positif, il est difficile de restreindre les expressions sans leur ôter presque toute leur force et leur énergie, et que les termes les plus généraux ne laissent pas cependant d'admettre des restrictions. J.-J. Rousseau est un de ceux qui se sont élevés le plus fortement contre le système de la Rochefoucauld; il appelle le livre des *Maximes* un triste livre : mais on expliquera facilement l'humeur du philosophe genevois, si l'on veut se ressouvenir que, dominé par un amour-propre effréné, il ne vit peut-être pas sans chagrin qu'on lui eût surpris un secret qu'il n'avait pas encore songé à révéler. On a surtout lieu d'être surpris que Rousseau condamne si vivement le principe qu'avait posé la Rochefoucauld, lui qui s'exprime ainsi dans *Emile* : « Les auteurs, « en nous parlant toujours de la vérité, dont ils « ne se soucient guère, ne songent qu'à leur in- « térêt dont ils ne parlent pas : *l'intérêt, voilà le* « *grand mobile de toutes les actions*. » Cet aveu est précieux, il faut en convenir, dans la bouche d'un homme qui avait pris pour devise : *Vitam impendere vero*. Au surplus, ces contradictions ne surprennent point dans J.-J. Rousseau, dont toute la vie ne fut qu'un long paradoxe. La Fontaine rendait plus de justice à la Rochefoucauld, et l'on connaît l'ingénieux éloge qu'il a fait des *Maximes* dans sa fable de l'*Homme et son image*. Les *Mémoires* de la Rochefoucauld, publiés d'abord en 1662, ont été souvent réimprimés, mais d'une manière incomplète : la première partie, qui sert d'introduction, a paru pour la première fois dans l'édition de Renouard, en 1817 (1). Les *Réflexions ou sentences et maximes morales*, imprimées d'abord en 1665, eurent cette même année deux éditions. Elles furent

(1) La famille la Rochefoucauld n'a pas admis l'authenticité de cette première partie, et elle est en effet un peu suspecte, mais l'édition de Renouard donne un texte bien plus complet et plus exact que les anciennes impressions faites en Hollande, de 1662 à 1669, d'après une copie subreptice. Ces *Mémoires* ont d'ailleurs reparu dans les diverses collections sur l'histoire de France, mises au jour par M. Petitot et par MM. Michaud et Poujoulat. Quant aux lettres de la Rochefoucauld, on ne saurait dire, selon M. Cousin (*Journal des Savants*, 1861, p. 682), à quel point les éditeurs ont défiguré cette correspondance si bien tournée et souvent si intéressante, qui attend encore un éditeur intelligent et soigneux.

Digitized by Google

suivies de plusieurs autres, qui présentent des variantes remarquables, ont été commentées, revues ou mises en ordre par la Roche en 1737; par Suard en 1778; par l'abbé Brotier en 1789; par de Fortia d'Urban en 1796; par Aimé Martin en 1822, in-8°, etc. Nous citerons aussi l'édition donnée par Blaise en 1813 (1). Un éditeur intelligent et zélé, Lefèvre, a publié deux éditions de la Rochefoucauld, l'une, en 1827, se distinguant par l'exiguité de son format in-64 et par la petitesse des caractères microscopiques qui ont été employés; l'autre, donnée en 1827, grand in-8°, fait partie de la collection des classiques français; elle est augmentée de plusieurs morceaux inédits. On trouve d'ailleurs sur les diverses éditions des *Maximes* des renseignements détaillés dans le *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet. Dans l'édition revue par M. Duplessis (Jannet, 1853, in-18), le texte est d'après celui de 1678, le dernier qu'ait revu l'auteur; les changements successifs qu'il a introduits dans les diverses impressions faites sous ses yeux ont été relevés avec un soin minutieux, et on a conservé ce qu'il avait retranché après coup. Une préface de M. Ste-Beuve est jointe à cette édition, à laquelle M. de Sacy a consacré un article intéressant (*Variétés littéraires*, 1858, t. 1er, p. 319). Les *Œuvres complètes* de la Rochefoucauld, avec une notice par le marquis Gaetan de la Rochefoucauld, notes et variantes, forment un volume in-8°, Paris, 1825. M. J.

ROCHEFOUCAULD (ALEXANDRE DE LA), frère du comte de Randan, tué à la bataille d'Issoire, et de l'évêque de Clermont, était prieur de St-Martin dans le 16e siècle. C'était un homme simple, crédule et qui n'eut de célébrité que par son nom et ses rapports avec la fameuse Marthe Brossier (*voy.* ce nom), que, malgré un arrêt du parlement qui la condamnait à ne pas sortir de Romorantin, il conduisit en Auvergne avec son père, puis à Avignon. Le parlement eut beau ajourner par deux fois l'abbé, et ordonner, vu sa contumace, la saisie de ses revenus, il continua à courir le pays avec l'exorcisée, et finit par se rendre à Rome, « espérant, dit Mézerai, qu'elle « jouerait mieux son rôle sur ce grand théâtre « et qu'elle trouverait plus de crédulité au lieu « qui est la source de la croyance ». L'évêque de Clermont, soupçonné d'avoir inspiré cette équipée à son frère, fut comme lui saisi dans ses revenus ecclésiastiques. Le roi Henri IV ayant fait avertir la cour de Rome par son ambassadeur, l'abbé de St-Martin se trouva déçu de toutes ses espérances. Les jésuites, chez lesquels il avait étudié, ainsi que son frère, et sur lesquels ils comptaient, ne voulurent pas se mêler de cette ridicule affaire. Obligé de revenir en France, il recourut vainement à des supplications auprès du roi Henri IV : n'ayant pu le fléchir, il tomba malade et mourut de chagrin. « Marthe et son père, délaissés de tout « le monde, ajoute Mézerai, n'eurent d'autre « refuge que les hôpitaux. » M—p j.

ROCHEFOUCAULD (FRANÇOIS DE LA), évêque de Senlis et cardinal, né à Paris le 8 décembre 1558, de l'illustre famille de ce nom, était fils de Charles de la Rochefoucauld, comte de Randan, et de Fulvie Pic, issue des princes de la Mirandole. Il n'avait que quatre ans lorsque son père mourut, à la suite d'une blessure reçue au siége de Rouen. Confié aux soins de son oncle, Jean de la Rochefoucauld, abbé de Marmoutier et maître de la chapelle du roi, il fut mis, pour ses études, sous la surveillance d'un excellent précepteur, au collége de Clermont, tenu par les jésuites. Il fit chez ces pères ses humanités, sa philosophie et sa théologie avec beaucoup de succès. Il prit pour eux un attachement qui ne se démentit pas et qu'il leur témoigna toutes les fois qu'ils eurent besoin de son crédit. Lorsqu'il eut quinze ans, le cardinal de Guise lui résigna la riche abbaye de Tournus. L'usage qu'il fit de ce gros revenu, dans un âge si peu avancé, présagea ce qu'il devint par la suite. Après en avoir prélevé une modique portion pour son entretien, il employait le reste à la restauration de son église et au soulagement des pauvres. Il remplaça son oncle dans la charge de maître de la chapelle du roi. Ses études étant terminées, il voulut voir Rome et l'Italie. Ce voyage ne fut point inutile aux lettres : l'abbé de la Rochefoucauld rechercha les savants, visita les bibliothèques, les magasins de librairie, et rapporta en France une ample collection d'ouvrages grecs et latins. De retour et nommé, à l'âge de vingt-six ans, évêque de Clermont, par Henri III, il prit possession de ce siége le 7 septembre 1585. Les nouvelles doctrines avaient fait beaucoup de ravages dans ce diocèse. Son premier soin fut de tâcher de ramener au bercail celles de ses ouailles qui s'étaient égarées, et des conversions furent le fruit de son zèle. La France était alors livrée aux fureurs de la Ligue : l'évêque de Clermont paraît n'y avoir pris aucune part; cependant il ne reconnut point Henri IV dès son avénement au trône : il attendit que ce prince eût abjuré le protestantisme; mais dès lors il fit sa soumission. Loin que Henri lui sût mauvais gré de ce retard, il sentit combien un homme d'un si grand mérite et de ce caractère pouvait lui être utile. Il le prévint par des faveurs marquées, le nomma commandeur de l'ordre du St Esprit, et dans la suite demanda pour lui le chapeau de cardinal, qui fut accordé à ce prélat par le pape Paul V, dans la promotion du 10 septembre 1607. Sous la minorité de Louis XIII, on ne rendit pas moins de justice aux rares qualités du cardinal de la Rochefoucauld. Pour tirer plus de parti de son expérience dans les affaires et de la

(1) L'édition des *Œuvres* de la Rochefoucauld, donnée par Belin en 1818 et qui forme, avec la Bruyère et Vauvenargues, un des volumes de sa collection des prosateurs français, édition complète in-8°, contient des *Lettres* inédites du prince et une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur (par M. Deppping).

Digitized by Google

sagesse de ses conseils, on le rapprocha de la cour. Il quitta l'évêché de Clermont et fut nommé à celui de Senlis. Peu de temps après, il fut choisi pour être ambassadeur à Rome, où il resta quatre ans. Revenu en France en 1613, il assista, le 2 octobre 1614, au lit de justice où le roi vint déclarer sa majorité et, le 27 du même mois, aux états généraux assemblés à Paris. Il y proposa et appuya de tous ses moyens la réception des décrets du concile de Trente, toutefois avec la réserve des libertés de l'Eglise gallicane et des immunités du royaume. L'opposition du tiers état empêcha la proposition d'être admise. Il fit du moins recevoir ces décrets en 1615, dans une assemblée générale du clergé qu'il présidait. Le cardinal du Perron étant mort en 1618, le cardinal de la Rochefoucauld lui succéda dans la charge de grand aumônier de France. En 1619, il fut nommé abbé de Ste-Geneviève, après la mort de Brichanteau, évêque de Laon, pourvu de ce bénéfice. Appelé à la présidence du conseil d'Etat en 1622, il se démit deux ans après de cette place et de l'évêché de Senlis, pour ne plus s'occuper que de la réformation des ordres religieux, dont Grégoire XV et Louis XIII l'avaient chargé. On lui doit l'établissement de la congrégation de Ste-Geneviève, connue sous le nom de *congrégation de France* (*voy.* Faure). Il se démit pour cet effet de son abbaye, avec la permission du roi, qui voulut bien consentir que ce titre redevînt régulier, et fût même triennal, pour en investir le supérieur général de la nouvelle congrégation. Il mourut à Ste-Geneviève, sous-doyen du sacré collége, le 14 février 1645, âgé de 87 ans. Il avait ordonné que ses funérailles se fissent sans plus de cérémonies que celles d'un simple chanoine régulier. Il fut enterré dans l'église de Ste-Geneviève, et son cœur fut porté dans la chapelle du collége des jésuites, où il avait été élevé. Il avait dès sa première jeunesse été imbu des principes ultramontains, qui étaient ceux de ses premiers maîtres, et il en était demeuré partisan. Il prit avec le cardinal du Perron part à tout ce qui se fit contre Richer, victime de son zèle ardent à défendre la doctrine contraire à celle de Bellarmin sur la puissance du pape (*voy.* du Perron et Richer). Il travailla aussi et parvint à faire annuler les décrets du concile de Bâle, qui limitaient les prérogatives papales. La conformité d'opinions et son attachement pour les jésuites l'avaient intimement lié avec le cardinal Bellarmin pendant son séjour à Rome. Il faut dire qu'à cette époque plusieurs prélats partageaient les mêmes sentiments, qui n'avaient que trop contribué à propager les troubles de la Ligue et qui avaient même pénétré en Sorbonne (*voy.* Duval). Au reste, on ne peut contester au cardinal de la Rochefoucauld de grandes et de rares qualités, une conduite vraiment épiscopale, d'éminentes vertus, un grand zèle, et d'importants services rendus à l'Eglise et à l'Etat. Voyez sa vie, par le P. de la Morinière, chanoine régulier de Ste-Geneviève, 1646, in-4°. On en a une autre en latin, par le P. Rouvière, jésuite, Paris, 1645, in-8°, sans parler de neuf oraisons funèbres ou pièces du même genre, détaillées dans la *Bibliothèque historique de France*, n° 32254-61. L—y.

ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Jérôme de Roye de la), cardinal du titre de Ste-Agnès, né le 16 juillet 1701, était issu de l'illustre maison de ce nom. Il eut pour père François II de la Rochefoucauld, lieutenant général, commandant de la gendarmerie et gouverneur de Bapaume. Destiné dès son bas âge à l'état ecclésiastique, il fit avec succès les études qu'exige cette vocation, et fut pourvu jeune encore des abbayes de St-Romain de Blaie (1717), de Bonport (1722), des prieurés de Lanville et de Bonnes-Nouvelles, et devint vicaire général de l'archevêché de Rouen. Nommé archevêque de Bourges sur la démission du cardinal de Gèvres en 1729, et coadjuteur de Cluny le 29 septembre 1738, il fut titulaire de cette abbaye, chef d'ordre le 16 avril 1747, par la mort du cardinal d'Auvergne. Beaucoup de mérite, joint à une grande naissance, devait le porter aux plus hautes dignités de l'Eglise. Benoît XIV le créa cardinal dans sa promotion du 23 juillet de cette année, et l'année suivante, ce prélat fut envoyé ambassadeur à Rome, où il reçut le chapeau. Remarquable par sa droiture, par ses lumières, son habileté et surtout par son caractère conciliant, il avait réussi dans les négociations dont il fut chargé, et Louis XV avait été satisfait de ses services. L'Eglise de France était agitée par les querelles du jansénisme. Ce prince cherchait à rétablir la paix que ces dissensions avait troublée, et il crut que, si quelqu'un était capable d'y parvenir, c'était le cardinal de la Rochefoucauld : il le choisit pour présider l'assemblée du clergé de 1750, et lui confia la feuille des bénéfices en 1755, après la mort de l'évêque de Mirepoix, Boyer. Il le chargea de nouveau de présider l'assemblée du clergé qui devait se tenir cette année ; il y était question de trouver un moyen de faire exécuter les dispositions de la bulle *Unigenitus* et autres brefs y relatifs, sans effaroucher les esprits et en prévenant de nouvelles scissions. Ce n'est pas qu'on ne fût d'accord sur les principes ; mais on était divisé sur leur application : le cardinal y fit de son mieux et toutefois n'y réussit pas complétement. Dix articles avaient été dressés et proposés à la signature : ils furent souscrits par dix évêques, parmi lesquels se trouvait le cardinal présidant, ministre, comme il a été dit, de la feuille des bénéfices, et par vingt-deux députés du second ordre, ce qui donna occasion d'appeler *feuillants* ceux qui étaient de ce parti. Seize évêques et neuf députés du second ordre refusèrent de signer. L'assemblée finie, le cardinal fut nommé à l'abbaye

Digitized by Google

de St-Vandrille, et peu de temps après, pourvu de la charge de grand aumônier de France. Il ne jouit pas longtemps de ces avantages, étant mort le 29 avril de l'année 1757. Il fut inhumé dans le chœur de l'église de St-Sulpice. Un noble emploi de ses riches revenus, des aumônes abondantes et l'usage qu'il faisait de son crédit en faveur des malheureux qui y avaient recours lui valurent de justes et nombreux regrets. L—Y.

ROCHEFOUCAULD (ALEXANDRE-NICOLAS DE LA), marquis de *Surgères*, de la branche puînée de Montendre et Surgères, né le 29 janvier 1709, entra au service en 1726, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à la culture des lettres. La mort de Frédéric-Auguste de Saxe, arrivée le 1er février 1733, ayant laissé vacant le trône de Pologne, et Stanislas, réélu à l'unanimité par la diète le 8 septembre suivant, en ayant été exclu le 5 octobre par une faction de quelques palatins, réunis en diète sous la protection d'une armée russe, Louis XV résolut de venger l'affront fait à son beau-père. Deux armées françaises pénétrèrent, l'une, en Italie, commandée par Villars, l'autre, en Allemagne, sous les ordres de Berwick. C'est dans celle-ci que fut employé Surgères. Il eut plusieurs occasions de s'y distinguer dans la campagne de 1734, notamment au siége de Philisbourg, où le maréchal périt d'un boulet de canon, et à l'attaque de Clausen. La paix, conclue ensuite des préliminaires arrêtés à Vienne en octobre 1735, n'eut qu'une courte durée, et le feu de la guerre se ralluma au moment de l'ouverture de la succession d'Autriche, par la mort de Charles VI, le 20 octobre 1740. Malgré la garantie donnée par la France, dans le traité de Vienne, à la pragmatique sanction de ce prince, qui assurait à sa fille Marie-Thérèse l'entière possession de ses Etats, le cabinet de Versailles embrassa la cause de l'électeur de Bavière, son compétiteur, et Surgères marcha dans l'armée du bas Rhin, commandée par le maréchal de Maillebois. Puis, employé sous le maréchal de Bellisle à Prague, il contribua à la célèbre défense de cette place et à la retraite qui suivit la levée du siége. Successivement brigadier des armées du roi en février 1743, maréchal de camp en mai 1745, ses services se soutinrent avec distinction, tant en septembre 1746, au siége de Namur, qu'à la bataille de Raucoux, le 11 octobre suivant, et reçurent une dernière récompense par le grade de lieutenant général, auquel il fut promu en 1748, lors de la signature du traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Il obtint alors, en l'absence du maréchal de Senneterre, le commandement en chef du pays d'Aunis et de la Saintonge, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 29 avril 1760. — Surgères, bon militaire, eût en outre pu devenir, s'il l'eût voulu, un littérateur distingué; mais il n'écrivit que pour ses amis et ne mit jamais sous presse aucune production de sa plume. Ce ne fut qu'en 1802 que Serieys tira de ses nombreux manuscrits un volume in-8° de 434 pages, publié chez Gérard, rue St-André-des-Arts, contenant, outre son *Voyage à Surgères*, en vers et en prose, des *Lettres inédites* (sic), qui roulent sur une grande variété de sujets : l'art de la guerre, les gouvernements, l'éducation, les beaux esprits, la morale, les inconvénients de l'humeur, la société et l'influence des femmes, le mariage, la patrie, le bonheur, la philosophie, etc.; des notes critiques sur l'ouvrage de Duclos intitulé *Considérations sur les mœurs;* son *Voyage en Hollande;* enfin un *Parallèle d'Alexandre et de César*, morceau digne de Plutarque. L—S—D.

ROCHEFOUCAULD (JEAN-FRANÇOIS, vicomte DE LA), marquis de *Surgères*, né le 15 octobre 1735, fils du précédent, maréchal de camp et chevalier des ordres du roi, était aussi remarquable par son esprit et la noblesse de son caractère que par ses manières et son excellent ton dans la haute société, qu'il a peinte en sévère mais judicieux observateur. Ainsi que son père, il n'écrivit que pour lui-même et pour ses amis, et ne fit rien imprimer : aussi de tout ce qu'il eût pu léguer à la postérité et qui eût présenté l'histoire morale de son époque ne reste-t-il que deux fragments précieux, en ce qu'ils sont d'une parfaite exactitude. On les trouve insérés, nous ne savons par quel hasard (1), dans le tome 1er des *Mémoires de Condorcet*, ouvrage apocryphe publié chez Ponthieu en 1824. Ces fragments sont très-peu connus, et l'époque à laquelle ils se rapportent a une telle importance historique que nous croyons utile d'en présenter l'analyse. Le premier est un portrait de Maurepas, aussi vrai que sont faux tous ceux qu'on a publiés de ce principal ministre de Louis XVI. L'auteur n'hésite pas à convenir qu'il eût mieux valu qu'il n'eût pas été mis à la tête des affaires, parce que, après s'être emparé de l'entière confiance du jeune roi, il accoutuma les ministres à se concerter avec lui sur tout ce qui était de quelque importance à déférer à ses avis. Quiconque y contrevint fut secrètement desservi et ne tarda pas à être congédié. C'est ainsi qu'en perdant Turgot et après lui Necker dans l'esprit du faible monarque, il donna ou laissa prendre aux finances une fâcheuse direction, qui conduisit l'Etat à sa perte; mais, puisqu'il était en place, ajoute l'écrivain, il aurait été à désirer qu'il eût vécu plus longtemps. Du reste, l'écrivain, après avoir peint Maurepas plein d'une prévoyance, d'une perspicacité, d'une finesse qui le faisaient nommer, par les ministres sous les ordres, le *vieux renard*, termine son portrait par la citation d'un mot très-juste de l'abbé de Talleyrand (depuis évêque d'Autun, etc.), au moment de la

(1) Peut-être les relations établies entre Condorcet, qui devait prononcer à l'Académie l'éloge de Maurepas, et Surgères, auquel il en fit demander des matériaux par Suard, amenèrent-elles la communication des fragments qui nous occupent.

Digitized by Google

mort de Maurepas, mot qui se ressent du genre d'esprit du personnage et d'autant plus fin qu'il est vrai en paraissant faux : « Nous avons perdu « plus qu'il ne valait. » Dans ces mêmes mémoires, on trouve l'ébauche d'un éloge de Maurepas, fourni d'obligeance par Surgères au secrétaire perpétuel de l'Académie, Condorcet. Les détails qu'elle contient ne concernent que ses qualités comme homme privé, rien de celles qui auraient constitué la haute capacité de l'homme d'Etat. Il avait été l'ami de Maurepas; il le regrettait sincèrement, et savait mieux, dit-il lui-même, le pleurer que le louer; mais sa scrupuleuse probité ne lui permettait pas d'atténuer les défauts d'un caractère léger, qui avaient jeté le ministre dans une voie d'où devaient sortir de si funestes conséquences. Le second fragment est un tableau curieux de la révolution opérée dans les mœurs, le ton et les manières de la haute société durant les vingt-cinq années qui précédèrent 1789, sous l'influence du duc de Choiseul, de la duchesse de Grammont, sa sœur, et de leurs entours, ainsi que de l'importance acquise alors par la jeunesse aux dépens de l'autorité paternelle et de la prépondérance dont avait antérieurement joui l'ancienne *bonne compagnie*. Dans ce tableau, qui porte le cachet d'un esprit juste, moral et d'un remarquable discernement, on voit le scandaleux ascendant de madame du Barry, sortie de l'état le plus abject, acquérir une puissance telle que l'étendard de l'honnêteté est passé du côté du duc, dont on avait dit autrefois des horreurs et qui est devenu l'apôtre de la vertu. Surgères est mort jeune encore, le 24 mars 1789. L—s—d.

ROCHEFOUCAULD-SURGÈRES (Ambroise-Polycarpe de la), duc de Doudeauville. *Voyez* Doudeauville.

ROCHEFOUCAULD (Louis-Alexandre de la), pair de France avant la révolution, et de la famille des précédents, dont il était le chef, protégea les sciences et les arts, les encouragea par sa fortune, qui était très-considérable, et les cultiva lui-même sans ostentation. Des goûts aussi honorables lui avaient acquis beaucoup de partisans dans le parti philosophique, alors en possession du sceptre de la littérature et de la politique, et auquel sa maison et surtout celle de la duchesse d'Anville, sa mère, étaient ouvertes. Avant la révolution, les grandes villes de France et Paris surtout comptaient une multitude de sociétés dont la bienfaisance était le principe et le but, mais dans lesquelles on s'occupait aussi de discussions politiques. Le duc de la Rochefoucauld y apportait l'autorité de son nom et les moyens de son opulence, et il se trouva un des membres les plus influents de la société dite des amis des noirs, qui, dans l'intention sans doute d'améliorer le sort de cette classe d'hommes, fut cependant une des causes les plus puissantes de la perte de St-Domingue et de l'extermination des blancs. Le duc de la Rochefoucauld fut membre de l'assemblée des notables et député aux états généraux par la noblesse de la ville de Paris, et il se trouva jeté dans le tourbillon révolutionnaire par le parti qu'il avait favorisé. Le 18 juin 1789, une grande majorité de l'ordre de la noblesse avait rédigé et adressé au roi une protestation contre la délibération prise le 17 par le tiers état; quarante-trois nobles, y compris le duc d'Orléans, qui envoya particulièrement son adhésion, protestèrent à leur tour contre la délibération de leur ordre : le duc de la Rochefoucauld fut de ce nombre; il fit aussi partie des quarante-sept nobles si connus sous la dénomination de minorité de la noblesse qui se réunirent le 25 juin au tiers état. Deux jours après, il demanda dans la nouvelle assemblée qu'on s'occupât du sort des noirs : Mirabeau voulait qu'on jetât un voile sur cette question, en laissant au temps, éclairé par la prudence, le soin de la décider : on discutait la question de savoir si les colons auraient des députés à l'assemblée; et pour qu'on ne fût pas obligé de statuer sur le régime intérieur des colonies, Mirabeau repoussait ces députés qui se présentaient sans avoir été appelés dans les formes légales; il soutenait de plus qu'ils ne pouvaient faire partie de l'assemblée sans la sanction du roi. On ne l'écouta point : douze députés des colonies furent admis, et ils élevèrent ou furent même forcés d'élever des questions dangereuses, qui, mêlées avec les principes révolutionnaires, s'agitèrent bientôt à St-Domingue et y portèrent la désolation. Le duc de la Rochefoucauld plaida plusieurs fois la même cause. On prétend même qu'il fut séduit par des principes étrangers, qu'il adopta inconsidérément. Quoi qu'il en soit, il avait des rapports avec les membres d'un club anglais, dont lord Stanhope était président et qui professait le système qu'on appelle aujourd'hui *radical;* ces clubistes adressèrent, par l'intermédiaire du duc, leurs félicitations à l'assemblée pour les grands intérêts qu'elle traitait : ces compliments furent vivement applaudis par les députés et les tribunes, et le président fut chargé d'écrire au club anglais au nom de l'assemblée et de lui témoigner sa reconnaissance. Ces faits eurent lieu le 25 novembre 1789. Le duc de la Rochefoucauld aborda la plupart des grandes questions politiques, sinon avec éclat, du moins avec intelligence : quoiqu'il eût voté pour l'établissement d'une assemblée nationale unique, il sentit cependant qu'une institution aussi dangereuse avait besoin d'un modérateur, et il voulait à côté d'elle une espèce de jury, avec un simple droit de conseil, et que, dans le cas du *veto* royal, une nouvelle assemblée fût convoquée pour statuer définitivement : on voit dans ce système l'idée dominante de la souveraineté du peuple, dont le duc était partisan. Il devint bientôt l'adversaire des autorités religieuses; il de-

Digitized by Google

manda le 30 octobre 1789 que la question relative à la spoliation du clergé fût décidée sans désemparer : on sait qu'elle le fut le 2 novembre suivant. Il désirait cependant que les titulaires des bénéfices en conservassent le revenu jusqu'à leur mort. Le 25 février 1790, il discuta l'importante question de la successibilité : « Je regrette, « dit-il, que le temps ne soit pas arrivé d'établir « le partage égal des biens entre les enfants « d'une même famille. Je vote pour la suppres- « sion entière du droit d'aînesse; mais je vou- « drais que cette suppression ne frappât point « les personnes actuellement mariées. » Dans les questions sur l'éligibilité, il se trouva encore en opposition avec Mirabeau : celui-ci aurait voulu que les enfants qui n'auraient pas acquitté les dettes d'un père mort insolvable ne fussent point éligibles; le duc fit rejeter cette proposition. Quant à l'éligibilité en général, son avis était que les députés du corps législateur fussent choisis dans toute la France, sans que dans aucun cas les choix fussent circonscrits dans les localités. Il combattit l'avis de ceux qui parvinrent à faire décréter qu'aucun membre de l'assemblée ne pourrait accepter de place du gouvernement. Il aurait désiré aussi que les députés constituants pussent faire partie de la législature suivante : on sait que ces deux propositions furent également rejetées. Pendant le cours de la session, le duc de la Rochefoucauld parla plusieurs fois sur les finances. Membre du comité établi pour préparer les travaux sur cette matière, il en fut souvent le rapporteur. Dans une circonstance, la Rochefoucauld fut très-remarqué : il s'agissait de savoir ce que l'on déciderait sur la religion catholique, jusqu'alors si puissante en France; on n'osait la proscrire, mais on voulait lui enlever la suprématie dont elle devait jouir. Pour arriver à ce but, le député Prieur proposa, le 13 avril 1790, de retirer aux ecclésiastiques les biens de l'Eglise qu'ils administraient encore, d'en confier la surveillance aux départements et de les mettre en vente : cette proposition fut le signal d'une des plus violentes discussions qui aient eu lieu à cette époque. L'archevêque d'Aix, Boisgeslin, renouvela la proposition qu'il avait précédemment faite d'un emprunt de quatre cents millions sur les biens du clergé, et déclara que, si cette proposition était écartée, ses collègues et lui ne prendraient plus part aux délibérations; mais qu'ils réclameraient conformément aux droits de l'autorité spirituelle et aux statuts de l'Eglise gallicane. Au milieu de cette discussion, dom Gerle, chartreux et député réformateur, crut ramener la paix en proposant de reconnaître que la religion catholique, apostolique et romaine était et serait la religion de la nation, et la seule dont le culte public serait autorisé. Le premier mouvement même du parti révolutionnaire fut d'applaudir à cette motion, et le côté droit demanda qu'on allât aux voix : les révolutionnaires sentirent ce qu'une pareille délibération devait produire. Dom Gerle, le lendemain, retira sa motion; mais le côté droit s'en empara et les débats les plus vifs recommencèrent. C'est dans cet état de choses que le duc de la Rochefoucauld fit la proposition dont voici le texte : « L'assemblée nationale, considérant qu'elle n'a « ni ne peut avoir aucun pouvoir à exercer sur « les consciences et sur les opinions religieuses; « que la majesté de la religion et le respect qui « lui est dû ne permettent pas qu'elle devienne « l'objet d'une délibération; considérant que l'at- « tachement de l'assemblée nationale au culte « catholique, apostolique et romain ne saurait « être mis en doute dans le moment même où « ce culte va être mis par elle à la première « classe des dépenses publiques, et où, par un « mouvement unanime, elle a prouvé son res- « pect de la seule manière qui pouvait convenir « au caractère de l'assemblée nationale, a dé- « crété et décrète qu'elle ne peut ni ne doit dé- « libérer sur la proposition faite, et qu'elle va « reprendre l'ordre du jour sur les biens ecclé- « siastiques. » Cette déclaration, qui fut adoptée, n'altéra en rien la réputation philosophique du duc : il continua de voter avec le côté gauche, et soutint même une motion de Péthion et de ses amis, qui voulaient que la liberté de la presse fût indéfinie. Il fut cependant un des défenseurs du marquis de Bouillé, pour sa conduite à Nancy. Lors de la formation des nouvelles autorités, il devint membre du département, qu'il présida; il y fit ses efforts pour l'exécution des lois et le maintien de la constitution de 1791; mais il n'éprouva que des désagréments et ne put empêcher le désordre. Sous l'assemblée législative, il fut du nombre des administrateurs qui prièrent le roi de mettre son *veto* sur le décret rendu contre les prêtres insermentés; il contribua aussi à la délibération départementale qui suspendit Péthion, maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune, pour leur conduite lors des événements du 20 juin 1792. Mais le parti de ces deux hommes, qui dominait alors, ne cessant point de l'insulter et de le poursuivre, il donna sa démission et crut devoir s'éloigner de la capitale lors de la révolution du 10 août. Malheureusement il avait joué un rôle trop important pour espérer d'être oublié. Il fut découvert dans sa retraite : des assassins de septembre furent envoyés à Gisors, où il se trouvait, et il fut massacré le 14 de ce mois, à l'âge d'environ 60 ans. B-v.

ROCHEFOUCAULD (Dominique de la), cardinal et archevêque de Rouen, né en 1713 à St-Elpis, diocèse de Mende, était d'une branche pauvre et ignorée que découvrit M. de Choiseul, évêque de Mende, en faisant la visite de son diocèse. Le prélat instruisit de sa découverte l'archevêque de Bourges, M. Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld. L'archevêque se fit un devoir de tirer de

Digitized by Google

l'obscurité une portion de sa famille; il appela auprès de lui le jeune Dominique et se chargea de diriger ses études. Il l'envoya au séminaire St-Sulpice et le prit ensuite pour grand vicaire. L'abbé de la Rochefoucauld en exerça plusieurs années les fonctions et fut nommé en 1747 à l'archevêché d'Albi; il fut sacré le 29 juin par ce même évêque de Mende auquel il devait son élévation. Membre des assemblées du clergé de 1750 et de 1755, il soutint dans la première les priviléges de son corps, et se rangea dans la seconde avec le cardinal son oncle et avec les autres évêques, qui adoptèrent des mesures de conciliation sur les questions alors agitées dans l'Eglise de France. Il fut pourvu de la riche abbaye de Cluny en 1757; et, deux ans après, transféré au siége de Rouen. La justice et le désintéressement qu'il fit éclater à l'égard des voisins de son château de Gaillon, sa bonté, sa douceur, ses manières simples et aimables lui concilièrent les esprits à Rouen comme à Albi. Ce prélat fut le premier qui adhéra aux actes de l'assemblée du clergé de 1765. Le 1er juin 1778, il fut déclaré cardinal sur la présentation du roi, et il présida les assemblées du clergé de 1780 et de 1782. Ce fut sous ses auspices que parut à Rouen une collection de traités de théologie rédigés par MM. Baston et Tuvache. Il faisait de ses revenus l'usage le plus honorable. Tout semblait lui promettre une vieillesse heureuse quand la révolution éclata. Le cardinal fut député aux états généraux, et se trouva présider la chambre du clergé. Il vota, ainsi que la majorité de son corps, pour la séparation des trois ordres, et ne se réunit au tiers que sur l'invitation expresse du roi et en déposant sur le bureau une protestation pour la défense des droits de son corps. Il eut part depuis à toutes les mesures adoptées par le clergé, et présida aux réunions d'où sortit l'*Exposition des principes*. On surprit un jour une de ses lettres où il s'élevait contre les innovations, et il fut dénoncé en pleine assemblée; sans se laisser intimider par le bruit, le cardinal se lève et dit avec calme : « Oui, messieurs, j'ai « écrit la lettre qu'on vous dénonce et j'ai dû « l'écrire; elle renferme mes véritables senti- « ments. » Un violent orage s'éleva contre lui; toutefois on ne prit à son égard aucune mesure fâcheuse. Le prélat ayant refusé le serment, on s'occupa de lui nommer un successeur suivant les formes nouvelles; il écrivit le 23 janvier 1791 aux électeurs, pour leur représenter l'irrégularité de leur opération, et le 20 février suivant il publia une instruction pastorale contre la constitution civile du clergé. La crainte ne l'empêcha jamais de se montrer à l'assemblée dans les circonstances les plus difficiles; et la perte de ses revenus n'altéra point sa constante sérénité. Il se résigna aux privations et mit gaiement la réforme dans sa maison. Un des derniers à quitter la France, il ne partit qu'après le 10 août 1792, s'embarqua le 20 septembre à Boulogne, passa dans les Pays-Bas et habita successivement Maëstricht, Bruxelles et Munster. Il arriva dans cette dernière ville en juillet 1794, et ce fut le terme de son exil. Les Français et les étrangers admirèrent également son courage et sa résignation; le prélat trouvait encore le moyen de partager avec les malheureux le peu qui lui restait; et l'on dit qu'il refusa les offres de sa famille et celles de Pie VI. Il mourut à Munster le 23 septembre 1800, étant dans sa 89e année. Le grand chapitre le fit inhumer dans un caveau de la cathédrale, et son oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Jarry. Ce discours, qui fut imprimé à Anvers, in-4°, est écrit avec talent et fait bien connaître les vertus du prélat; il est suivi d'une épitaphe honorable pour sa mémoire. P—C—T.

ROCHEFOUCAULD-BAYERS (François-Joseph de la), né en 1735, évêque de Beauvais en 1772, et, à ce titre, pair de France, fut député du clergé du bailliage de Clermont en Beauvoisis aux états généraux en 1789. Y ayant professé les principes de la religion et de la monarchie, il fut enfermé aux Carmes dans le mois d'août 1792. — Son frère, *Pierre-Louis* de la Rochefoucauld-Bayers, né en 1744, fut agent général du clergé en 1775, évêque de Saintes en 1782, abbé de Vauluisant, etc. Nommé député du clergé de la sénéchaussée de Saintes en 1789, il fut l'un des signataires de la protestation du 12 septembre 1791. Etant allé joindre dans la prison, par pure amitié, l'évêque de Beauvais, sans qu'il existât contre lui aucun ordre d'arrestation, il subit le même sort et fut massacré en même temps que lui. — *Marie-Charlotte* de la Rochefoucauld, sœur des précédents, dernière abbesse de Notre-Dame de Soissons depuis 1778, après avoir rempli les mêmes fonctions au Paraclet pendant dix ans, mourut à Soissons le 27 mai 1806, âgée de 74 ans. Emprisonnée sous le règne de la terreur, infirme, réduite à l'indigence, et subsistant du faible travail de quelques religieuses qui instruisaient la jeunesse, elle supporta toutes ces traverses avec une patience angélique et fut toujours l'exemple des vertus chrétiennes. L—P—E.

ROCHEFOUCAULD-BAYERS (le baron de la) naquit le 27 juin 1757 au château de Boislivière, dans l'ancien Anjou, d'une branche cadette de l'illustre et nombreuse maison de son nom. Voué de bonne heure à la noble profession de ses ancêtres, il était déjà renommé dans l'armée française comme un de ses plus habiles officiers de cavalerie, lorsque la révolution de 1789 vint l'arrêter dans sa carrière. Bientôt contraint de quitter la France, il alla se réfugier auprès des trois Condé et fut distingué par le prince de ce nom, qui l'honora d'une amitié particulière. En qualité d'aide-major général de la cavalerie et de chef d'état-major général, il fit toutes les campagnes de cette petite armée. Rentré en France en 1802, après le licenciement, il devint l'objet

Digitized by Google

des poursuites de la police consulaire. Arrêté en 1804 comme prévenu de correspondance avec Louis XVIII, il subit une détention de neuf mois, et, au bout de ce terme, fut remis en liberté à peu près comme on l'avait arrêté, c'est-à-dire sans jugement et sans aucune espèce d'instruction judiciaire. Nous devons dire que madame Alexandre de la Rochefoucauld, sa parente, contribua beaucoup à lui faire rendre justice; elle était alors la première dame d'honneur et l'amie de l'impératrice Joséphine. En 1806, Napoléon, juste appréciateur des talents militaires, lui fit offrir par le général Clarke de prendre du service dans l'armée avec le grade de général de division. On promit en outre de lui rendre une somme de sept cent mille francs qu'il réclamait depuis sa rentrée en France, et qu'il avait incontestablement le droit de réclamer d'après les lois. Il n'hésita pas à sacrifier de si grands avantages pour rester fidèle à la cause qu'il avait embrassée. Sous la restauration, le baron de la Rochefoucauld fut pair de France, lieutenant général, directeur du dépôt de la guerre, inspecteur général de cavalerie, gouverneur de la 12e division (Nantes), commandeur de St-Lazare, grand-croix de St-Louis, chevalier commandeur du St-Esprit. Dans une circonstance funeste, il reçut de Louis XVIII un véritable témoignage d'estime; il fut nommé pour porter un coin du poêle au service de l'infortuné duc de Berry. Propriétaire de forêts considérables dans le département de l'Aude, il fut appelé plusieurs fois à présider le conseil général de ce département. Par son crédit auprès du gouvernement royal et par des sacrifices personnels, il fit ouvrir à travers les montagnes des communications qui ont procuré l'aisance à des populations jusqu'alors souffrantes et abandonnées. Le baron de la Rochefoucauld était fort incommodé de la goutte au moment de l'insurrection de juillet 1830; ne recevant pas de nouvelles de son fils unique, officier de la garde royale, une inquiétude mortelle le saisit et il fut atteint de paralysie. Malgré son état, il voulait, le 7 août, se faire porter en litière à la chambre des pairs pour y donner son vote en faveur de la légitimité, mais ses forces l'abandonnèrent. Il crut devoir suivre l'exemple de plusieurs de ses collègues dévoués à la même cause, et resta à la chambre pour conjurer avec eux les nouveaux dangers de la patrie. Mais plus tard, voyant le pouvoir nouveau se consolider, il se retira. Après trois ans et demi de souffrances continues, il mourut ayant rempli tous ses devoirs de religion et sans donner le moindre signe d'agonie, le 1er février 1834. M—D j.

ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT et D'ESTISSAC (François-Alexandre-Frédéric, duc de la), pair de France, lieutenant général, membre honoraire de l'Académie des sciences. Né à la Roche-Guyon le 11 janvier 1747, il fut connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de la Rochefoucauld. A dix-huit ans, il obtint tous les honneurs du Louvre et prit le titre de duc de Liancourt; il venait alors d'épouser Félicité-Sophie de Lannion, qui reçut le tabouret chez la reine le 17 mars 1765. Il avait à peine vingt-trois ans lorsqu'il eut, comme colonel, le commandement du régiment de son nom; c'était sous le règne de Louis XV, et le jeune duc s'était prononcé en économiste un peu philosophe contre le système gouvernemental que le chancelier Maupeou avait essayé sous le fragile éventail de madame Dubarry. C'est assez dire que le jeune gentilhomme avait gagné la vive amitié du Dauphin, depuis Louis XVI, fort opposé au régime de M. de Maupeou, le seul pourtant qui eût pu sauver la monarchie en la débarrassant du système des concessions et des tâtonnements. Le duc de Liancourt fut donc en pleine faveur avec le système des philosophes, des économistes, tels que Turgot, Malesherbes, dont la popularité accompagna l'avénement de Louis XVI. Le roi le fit brigadier des dragons, presque sans service, et ce fut alors que, par succession paternelle, le 28 mai 1783, il devint grand maître de la garde-robe et duc héréditaire d'Estissac. Toutefois, bien longtemps avant et comme survivancier, il avait exercé la charge dont son père était revêtu, et c'est en cette qualité qu'il avait gagné toute la confiance de Louis XVI. Ce malheureux roi, d'une nature si faible et si indécise, aimait les gentilshommes novateurs et philosophes. L'exil de madame Dubarry, le rappel du parlement, la chute du système Maupeou, avaient doublé le crédit de cette école; le jeune duc d'Estissac fut donc accablé des faveurs du roi Louis XVI. Il devint chevalier des ordres le 30 mai 1784, maréchal de camp deux ans plus tard, quoiqu'il n'eût pris part à aucune guerre; la cause de sa fortune venait donc entièrement de la popularité des économistes. Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt faisait partie de cette coterie agricole, commerciale, manufacturière, qui allait chercher en Angleterre ses inspirations, ses goûts et ses idées politiques. A vingt et un ans, il avait visité les fermes anglaises, étudié la culture des champs, des pâturages, les manufactures, les colonies pénitentiaires. A son retour il obtint de beaux résultats, et fit de son domaine de Liancourt, dans le Beauvoisis, une ferme-modèle. Avec le système des prairies artificielles, des larges irrigations, l'agriculture lui dut l'amélioration des races des bestiaux. Il partagea ses fermes pour en multiplier les revenus, expériences qui grandirent le gentilhomme dans l'esprit si bienfaisant de Louis XVI. A cette époque, tout le parti des économistes aspirait à ce titre de l'*ami des hommes*, que le marquis de Mirabeau avait adopté le premier comme la décoration de son égoïsme et de son orgueil. Cependant commençaient alors à se faire sentir les signes avant-coureurs de la grande émotion populaire de

Digitized by Google

1789. Le duc de la Rochefoucauld était trop avant dans les idées de l'école philosophique pour ne pas adopter, avec beaucoup d'esprits honnêtes, les innovations qui allaient détruire la vieille monarchie. Les esprits novateurs avaient beau jeu avec Louis XVI. Tous les conseils énergiques étaient dédaignés par le prince, toutes les concessions encouragées. Les états généraux venaient d'être convoqués; le duc de la Rochefoucauld fut nommé député de la noblesse de Clermont en Beauvoisis, et dès lors il put faire triompher, comme principes de gouvernement, les idées de sa vie, la forme anglaise de représentation nationale. L'un des premiers à voter pour la réunion des ordres, il passa presque immédiatement au tiers état. A cette époque se présente l'acte capital le plus reproché dans la vie du duc de la Rochefoucauld-Liancourt. L'insurrection populaire du 14 juillet éclatait à Paris; le peuple entourait la Bastille et s'emparait de la forteresse. Après cette journée, le duc de la Rochefoucauld se rend à Versailles tout ému d'enthousiasme populaire, il réveille le roi au milieu de la nuit, et employant un de ces mots solennels qui frappent les esprits, il s'écrie : « Sire, ce n'est « pas une émeute, c'est une révolution. » Cette phrase, qui n'avait pas un sens bien net, réussit néanmoins auprès de Louis XVI, qui résolut de reconnaître la légalité de l'assemblée nationale et de rappeler Necker. C'était dans les rangs de l'armée et comme maréchal de camp que le duc de Liancourt devait servir le roi, et non pas au milieu d'une assemblée insurgée. Au reste, très-porté pour l'esprit de réforme, le duc de la Rochefoucauld dut naturellement conseiller à Louis XVI de venir sanctionner par sa présence l'étrange confusion des ordres et des rangs qu'on appela l'assemblée nationale. Comme le parti démocratique d'alors caressait surtout la noblesse libérale, le duc de la Rochefoucauld fut un des premiers présidents de l'assemblée nationale. Ce fut en cette qualité qu'il présida à cette étrange scène de la fameuse nuit du 4 août, dans laquelle les titres de noblesse et les priviléges furent offerts sur l'autel de la patrie. Nous croyons que ce fut pour quelques-uns un acte de vanité plutôt qu'un témoignage de patriotisme. Depuis Henri IV on avait fait tant de nobles, que les grandes familles furent aises de s'en débarrasser. Quand on s'appelait Rohan, la Rochefoucauld, Montmorency, Talleyrand, on vous connaissait nobles; les parchemins étaient inutiles; l'empreinte restait sur le vieux nom. Non-seulement le duc de la Rochefoucauld vota pour l'abolition des titres, mais il voulut en éterniser le souvenir par une médaille. Dans le sein de cette assemblée nationale, que de propositions et de motions philosophiques se succédèrent! Le duc soutient la nécessité de la sanction royale; il fait déjà un retour sur lui-même; il a peur du torrent qui entraîne tout. Il voit que l'on marche trop loin; comme la Fayette, il veut arrêter trop tard la monarchie au bord de l'abîme; le besoin de popularité, la crainte de déplaire au peuple l'entraînent incessamment. On le voit à côté de Louis XVI comme grand maître de la garde-robe, lorsque le peuple armé conduit le roi de Versailles à Paris dans les journées des 5 et 6 octobre. Il défend la prérogative royale et la constitution de 1791, confondues dans son dévouement, c'est-à-dire qu'il veut la monarchie sans les éléments indispensables pour la faire respecter. M. de Liancourt faisait partie du côté gauche de l'assemblée nationale. Nous trouvons dans les mémoires particuliers de Bertrand-Moleville l'extrait d'une conversation qu'il eut avec le duc de la Rochefoucauld et qui a bien sa curiosité : « Vous avez « peut-être cru comme beaucoup d'autres, disait « M. de Liancourt, que j'étais démocrate parce « que j'ai été du côté gauche; mais le roi qui a « connu jour par jour mes sentiments, ma con« duite et mes motifs, et qui les a toujours ap« prouvés, sait mieux que personne que je n'é« tais pas plus démocrate qu'aristocrate, mais « que j'étais tout uniment un franc et loyal « royaliste; il n'ignorait pas que je n'aurais pu « lui être d'aucune utilité en me plaçant dans le « côté droit, parce qu'un individu de plus ou de « moins ne l'aurait rendu ni plus fort ni plus « faible, tandis qu'en gagnant la confiance du « côté gauche, j'étais à portée d'être plutôt in« formé des complots ou des manœuvres qui « pouvaient se tramer et d'en instruire Sa Ma« jesté. Je ne vous dirai pas que je n'aie désiré « plusieurs réformes que je croyais utiles, mais « je n'ai jamais voulu une révolution; et, quoi« que je fusse toujours placé du côté gauche, je « défie qu'on puisse dire que j'aie jamais appuyé « une motion violente, ou que je me sois ja« mais levé pour faire passer un décret contraire « aux véritables intérêts du roi ou à son auto« rité, que j'ai toujours distinguée de l'abus que « pouvaient en faire ses ministres. On m'a re« proché d'avoir empêché le roi de partir à l'é« poque du 14 juillet et de lui avoir conseillé de « se rendre à l'assemblée. Mais qui pouvait pré« voir les suites funestes qu'a eues cette mesure, « et ces suites ne doivent-elles pas être attribuées « à toutes les fausses ou faibles démarches qui « l'ont accompagnée et sur lesquelles je n'ai pas « été consulté? Au reste, j'ai conseillé à Sa « Majesté de prendre ce parti, parce que c'était « celui que j'aurais pris moi-même si j'avais été « à sa place; si je me suis trompé, c'est la faute « de mon esprit ou de mon jugement; mais ce « n'est certainement pas celle de mon cœur, « que le roi sait bien lui être et lui avoir tou« jours été entièrement dévoué. » Ce récit est curieux, parce qu'il suppose en M. de Liancourt un grand désir de justifier, d'expliquer sa conduite. Le duc de Liancourt n'oublie pas ses habitudes de philanthropie et de charité, il s'y

Digitized by Google

repose de la politique; son âme est à l'aise, il régularise les secours accordés aux pauvres. C'est sur son rapport que l'assemblée déclare que l'indigence et les enfants trouvés seront à la charge de l'Etat. On venait de détruire la vieille organisation catholique, et la philanthropie en travail voulait la remplacer. M. de la Rochefoucauld paraît souvent à la tribune. Enthousiaste de Mirabeau, il demande que l'assemblée en masse assiste à ses funérailles; le lendemain, il attaque M. de Montmorin parce que ce ministre n'a pas averti l'assemblée que les Autrichiens sont rentrés à Porentruy. Il veut que l'on soit fidèle à la constitution dans tous et chacun de ses articles. Cette constitution, œuvre si étrange, était alors l'objet de l'admiration de toute une école; on s'imaginait que quelques paroles écrites sur le papier devaient arrêter le torrent. Tous ces gentilshommes qui avaient à l'envi attaqué la royauté croyaient qu'on pouvait reconstruire ce qu'ils avaient si profondément anéanti. Survint la fatale journée du 20 juin 1792; dès lors ceux-là mêmes qui avaient surveillé Louis XVI pour l'empêcher de fuir à Montmédy vinrent lui proposer mille moyens d'évasion. M. de la Rochefoucauld se montra en cette circonstance fidèle et loyal gentilhomme; il offrit toute sa fortune au roi et plus que sa fortune, son épée; il croyait pouvoir compter sur quelques régiments; il dut parler au maire de Rouen pour qu'il donnât un asile à Louis XVI, alors roi constitutionnel. Tout cela était mal vu, mal combiné, à la manière des plans mixtes et timides de la Fayette. La reine ne voulut point se fier aux constitutionnels, qui depuis l'origine avaient fait tant de fautes par leur faiblesse. Tout le zèle public de M. de Liancourt se borna donc à faire prêter à ses troupes le serment de fidélité au roi et à la constitution. Après le 10 août, il fut destitué de son commandement, et il émigra à peu près comme la Fayette. Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt se rendit en Angleterre; il y séjourna jusqu'en 1794, puis il passa aux Etats-Unis d'Amérique. Il se livra aux études de l'industrie, se fit agriculteur comme M. de Talleyrand s'était fait banquier; enfin il voulut gagner la popularité en renvoyant avec éclat son cordon bleu à *Monsieur*, Louis XVIII, dans une lettre que ce roi ne lui pardonna jamais. L'ordre européen un peu rétabli, il visita la Hollande, le Danemarck, sollicitant partout sa rentrée dans sa vieille patrie. Bonaparte, consul, l'autorisa, après le 18 brumaire, à venir habiter la terre de Liancourt, qui lui fut restituée par le domaine comme s'il n'avait point émigré. Bonaparte voulait rattacher autour du trône impérial toutes les illustrations du vieux temps; il avait jeté son dévolu sur ce nom de la Rochefoucauld pour quelque dignité de palais. D'ailleurs le duc se livrait avec une sollicitude très-vive, très-noble au développement de son système industriel; déjà il avait fondé en 1780, à l'imitation de l'Angleterre, dans son château de Liancourt même, une école spéciale pour les fils de soldats, qui recevaient là l'éducation de bons ouvriers, moyennant une solde de sept sous par jour que leur faisait le gouvernement. Telle fut l'origine de l'école des arts et métiers transférée à Compiègne et aujourd'hui à Châlons-sur-Marne. Le duc de la Rochefoucauld, qui avait renvoyé le cordon bleu à Louis XVIII, reçut de l'empereur Napoléon la croix de la Légion d'honneur et se rattacha toujours davantage au gouvernement impérial. Désigné par le sénat, il fut nommé membre du corps législatif. Maître d'une grande fortune, M. de la Rochefoucauld employait son activité à fonder d'utiles établissements. On lui doit non point l'introduction de la vaccine, mais un grand zèle pour sa propagation; son nom se mêlait aux commissions des hospices, d'indigence, des dispensaires; toujours épris des idées américaines, anglaises, il les infiltrait dans les institutions scientifiques et bienfaisantes de la France. C'est ainsi qu'il traversa le règne de Napoléon sans encombre, sans difficulté. Il ne sollicita ni ne demanda rien comme titre, comme dignité, et la restauration le trouva en 1814 dans une position d'indépendance et d'honneur digne de ses belles actions. Ici se place une anecdote que nous a contée souvent le comte Pozzo di Borgo, fort piquante au moins dans la vie du duc de la Rochefoucauld. Nous avons dit qu'il avait renvoyé à Louis XVIII son cordon bleu comme un hochet inutile; et ces choses-là le roi, fort susceptible, ne les pardonnait jamais. Louis XVIII avait le sentiment de la grandeur de l'esprit gentilhomme, et il pensait que ce qu'on tient de la monarchie on ne peut le quitter qu'en mourant. Eh bien, dans le paquebot que le comte Pozzo avait fait affréter pour son passage en Angleterre, afin d'aller porter des conseils à Louis XVIII de la part de l'empereur Alexandre, le premier personnage qu'il rencontra revêtu du cordon bleu, ce fut le duc de la Rochefoucauld, qui allait aussi en Angleterre pour reprendre auprès du roi les fonctions de grand maître de la garde-robe. C'est qu'au fond il y avait beaucoup de naïveté dans l'esprit du noble duc; il croyait à l'oubli du passé, à une restauration qui ramènerait les choses telles qu'elles avaient été avant 1789. Le duc de Liancourt manquait de caractère et de juste appréciation des temps et des idées; on sent bien que Louis XVIII ne lui rendit ni le cordon bleu (au reste, les chevaliers de l'ordre ne pouvaient en être dépouillés qu'avec la vie) ni la charge de grand maître de la garde-robe. Et de là les colères du duc de Liancourt contre la restauration. Il eut cela de commun avec beaucoup d'autres gentilshommes. L'esprit de convenance était le principe et la règle de tout ce que faisait Louis XVIII; or une pairie de grande noblesse ne pouvait s'organiser

Digitized by Google

sans les la Rochefoucauld. Le duc de Liancourt fut appelé à la chambre des pairs en 1814. Il y vota constamment avec l'opposition libérale modérée du duc de Broglie, du duc de Choiseul; et comme la cour ne voulut point oublier sa conduite incertaine, sa mollesse, ses façons libérales de 1789, le duc de la Rochefoucauld resta dans l'opposition. A cette époque, nous devons dire qu'un des grands moyens d'opposition contre la branche aînée, c'était l'industrialisme et la philanthropie. La restauration de 1814 avait grandi le commerce en donnant la paix, et elle avait eu la maladresse de mettre le commerce contre elle. En suivant donc sa passion pour les arts et les métiers, le duc de la Rochefoucauld faisait naturellement de l'opposition et gagnait une grande popularité. Et puis, qu'était la philanthropie, si ce n'est une manière de prouver que la philosophie et l'humanité, sans le secours des idées religieuses, pouvaient elles-mêmes amener le résultat d'une grande amélioration dans les choses humaines? M. de Liancourt s'était fait le protecteur de l'enseignement mutuel, méthode technique quand on le séparait de l'instruction religieuse. Aussi, si le nom du duc de Liancourt resta populaire, ce fut aux dépens de la restauration elle-même. Celle-ci lui avait fait des avances sous M. Decazes, qui le nomma de plusieurs comités d'administration. Lorsqu'un système purement royaliste s'établit en France sous le ministère de M. de Villèle, on porta plus d'attention aux menées révolutionnaires; or, voici les renseignements recueillis : si le parti libéral disait et répétait que le duc de Liancourt n'était occupé que d'œuvres de bienfaisance, le gouvernement avait des convictions contraires. Le duc était lié avec le parti la Fayette, Laffitte, qui agissait hautement dans les affaires de Béfort, et nous pensons que le gouvernement eut la preuve que l'école de Châlons, comme celles de droit et de médecine, n'étaient point complétement exemptes de cet esprit de bouleversement qui menaçait la maison de Bourbon. Le duc de Liancourt, d'ailleurs, avait pris une part active à l'opposition électorale, et le ministre, M. de Corbière, qui n'aimait pas les gentilshommes libéraux, lui enleva toutes les positions qui dépendaient de son ministère. On fit grand bruit de la lettre que le duc de la Rochefoucauld écrivit pour rappeler que le ministre avait oublié de lui retirer une dernière place, celle de président du comité de la vaccine, qu'il avait introduite en France. M. de Corbière, en réponse, supprima le comité tout à fait inutile. Une plus grande popularité vint encore à M. de la Rochefoucauld; on le prit comme drapeau, sa vie devint une légende pour le pauvre. Le vieux libéralisme avait besoin de son Vincent de Paul, il le trouva. Plus vieux de quelques années que MM. de la Fayette et de Choiseul, il vivait comme eux au sein du parti libéral. Tantôt il habitait Liancourt, tantôt Paris, et il ne cessa, jusqu'à sa mort, de fréquenter cette portion de la société qui visait au renversement de la maison de Bourbon. C'est dans cet intervalle qu'il jeta un dernier coup d'œil sur les livres qu'il avait publiés depuis 1789, et sur lesquels nous avons maintenant à porter un jugement. Le premier est le *Plan de travail du comité pour l'extinction de la mendicité*, présenté à l'assemblée nationale; résumé des idées anglaises, froide expression de la philanthropie. Dans l'émigration, le duc de la Rochefoucauld publia un autre écrit sur les *Prisons de Philadelphie* (1796, in-8°; 4e édition, 1819), avec les premières idées sur le triste emprisonnement cellulaire. Son ouvrage capital est un *Voyage dans les États-Unis d'Amérique*, 1800, 8 vol. in-8°, froide compilation aussi longue que celle de M. de Laborde sur l'Espagne, sans imagination et sans esprit d'artiste. Le duc de Liancourt a écrit également des brochures sur les classes travaillantes en Angleterre, sur l'impôt territorial, sur la législation anglaise des chemins, sur les établissements d'humanité, développement de la même idée. Au demeurant, tout cela est d'une médiocrité désespérante au point de vue de l'observation et du style. Le duc de Liancourt mourut le 28 mars 1827 à l'âge de 80 ans. Il avait conservé la plénitude de ses facultés intellectuelles, quoiqu'on pût remarquer chez lui l'affaiblissement de toutes les forces extérieures. M. Feutrier, évêque de Beauvais, l'assista dans ses derniers moments; il reçut tous les sacrements de l'Église avec des témoignages qui indiquaient que jamais le vieux gentilhomme n'avait oublié les grandes lois du christianisme. Les funérailles du duc de Liancourt furent tristement célèbres. Nous croyons que le gouvernement de la restauration fit une faute de s'opposer à un témoignage public de reconnaissance envers l'homme qui avait occupé sa vie d'œuvres laborieuses et utiles. A quelque point de vue qu'on juge le duc de Liancourt, c'était un honnête homme, fasciné par l'esprit de 1789, et qui, au demeurant, devait être respecté dans sa sépulture. On sait bien que les funérailles furent souvent la cause des émeutes; celles du général Lamarque en sont un autre exemple. Mais en 1827, la restauration était assez forte pour ne pas brutalement empêcher que quelques élèves de l'école de Châlons portassent les dépouilles mortelles de leur premier et noble fondateur. A cette époque, la restauration se laissait aller à des inspirations fausses; elle n'avait foi ni en elle-même ni en ses amis; elle ne savait ni aimer ses partisans ni comprimer ses ennemis; elle était devenue un gouvernement décousu et taquin (1). Aussi l'opposition fit-elle un grand bruit du scandale des funérailles du duc de Liancourt; elle put dire que les Bourbons ne savaient pas même respecter les morts. En

(1) *Voyez* l'*Histoire de la restauration* de l'auteur de cet article, t. 9.

Digitized by Google

cette circonstance, la famille de la Rochefoucauld tout entière exprima sa juste indignation, et le noble duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, s'en expliqua hautement avec M. de Corbière dans le conseil, en présence de Charles X. Il y avait solidarité dans l'honneur de la vie et dans le respect du tombeau pour tous les membres de la grande race des la Rochefoucauld. C-P-E.

ROCHE-GUILHEM (mademoiselle DE LA) est auteur d'un assez grand nombre de romans mal écrits, mais qui ne manquent pas d'intérêt. On ignore l'époque et le lieu de sa naissance; ce n'est que d'après la date de son premier ouvrage qu'on peut conjecturer qu'elle est née vers 1653 (1). Comme elle s'est permis plusieurs fois des invectives contre la cour de Rome et les ecclésiastiques, l'abbé de Laporte en conclut qu'elle était de la religion réformée. Il paraît que mademoiselle de la Roche-Guilhem habita Paris jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, et qu'alors elle se retira en Hollande; jouissant d'une fortune suffisante, elle put consacrer ses loisirs à la culture des lettres; et si elle n'obtint point par ses écrits la même réputation que quelques-unes de ses contemporaines, elle n'éprouva pas non plus les mêmes disgrâces. Sa vie fut paisible, et elle échappa aux infirmités de la vieillesse; car elle mourut en 1710, n'ayant pas encore atteint sa 60e année (2). On s'aperçoit aisément qu'elle avait pris pour modèles les ouvrages de mademoiselle Scudéri, qui jouissaient alors d'une grande vogue, mais qui n'en sont pas moins oubliés maintenant, ainsi que ceux de ses imitateurs (*voy.* SCUDÉRI). On a de mademoiselle de la Roche-Guilhem : 1° *Asterie, ou Tamerlan*, Paris, 1675, 2 vol. in-12 : c'est par erreur que quelques biographes ont attribué ce roman à madame de Villedieu, et qu'il a été inséré dans le recueil de ses œuvres (*voy.* VILLEDIEU); 2° *Histoire des guerres civiles de Grenade*, traduite de l'espagnol, ibid., 1683, 3 vol. in-12. Selon Lenglet Dufresnoy, il y a du roman dans cet ouvrage. 3° Le *Grand Scanderberg*, nouvelle, 1688, in-12; 4° *Zingis*, histoire tartare, la Haye, 1691; Leyde, 1692, in-12; et insérée dans un recueil d'*Histoires tragiques et galantes*, Amsterdam, 1715, 3 vol. in-12; historiette passable, dit Lenglet Dufresnoy, mais dont le dénoûment n'a ni la beauté, ni l'extraordinaire qu'il devrait avoir; 5° *Nouvelles historiques*, Leyde, 1692, in-12; 6° *Amours de Néron*, la Haye, 1695, 1713, in-12; 7° *Arioviste*, histoire romaine, ibid., 1696 ou 1697, in-12. Le plan en est tracé, dit l'abbé de Laporte, dans le goût des poëmes épiques; les événements y sont enchaînés avec art, et l'action est assez bien soutenue; à l'égard du style, il est plus suranné qu'il ne convenait au temps où écrivait l'auteur. 8° *Histoire des favorites*, contenant ce qui s'est passé sous plusieurs règnes, in-12, sans date (Amsterdam, 1699), 1700, 1703, 1708, même format. Le même critique assure que, parmi les dix histoires qui font la matière de ces deux petits volumes, il en est peu qui, par la grandeur des événements et la dignité des personnages, ne puissent être le sujet de quelque tragédie. 9° L'*Amitié singulière*, Amsterdam, 1708; insérée dans le recueil dont on a parlé plus haut; 10° *Dernières œuvres, contenant des histoires galantes*, ibid., 1708, in-12. Elisabeth d'Angoulême; Adélaïde, reine de Hongrie; Agrippine et Tamerlan, sont les sujets des quatre nouvelles que renferme ce volume. Il est probable que c'est ce même recueil qui reparut sous le titre d'*Œuvres diverses*, contenant quelques histoires galantes, Amsterdam, 1711, in-12; 11° *Aventures grenadines*, ibid., 1710, in-12. Le but de l'auteur est de donner une idée des fêtes et de la galanterie des Maures de Grenade. L'abbé de Laporte a consacré plus de soixante pages à l'analyse des principaux ouvrages de mademoiselle de la Roche-Guilhem dans le tome 3 de l'*Histoire littéraire des femmes françaises*. W—S.

ROCHEJAQUELEIN (HENRI DE LA), l'un des héros de la Vendée, fils du marquis de la Rochejaquelein, gentilhomme du Poitou, colonel du régiment Royal-Pologne, cavalerie, naquit en 1773 au château de la Durbelière, près Châtillon, et fut élevé à l'école militaire de Sorèze. La révolution l'ayant surpris dès l'âge de seize ans, il ne suivit point son père dans l'émigration, et il crut pouvoir défendre le trône dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. La journée du 10 août trompa ses espérances. Ce fut alors que, s'éloignant de la capitale, il dit : « J'irai dans ma province, et bientôt l'on entendra parler de moi. » On le vit en effet, dans le Poitou, déplorer les suites du premier soulèvement de Bressuire, où les paysans royalistes venaient d'être défaits par les révolutionnaires. La Rochejaquelein se retira dans la terre de Clisson, près Parthenay, chez le marquis de Lescure, son parent et son ami. Unis tous deux par les mêmes sentiments, à peu près du même âge, ayant les mêmes intérêts, ils aspiraient secrètement au projet de participer au rétablissement de la monarchie. Ils n'apprirent que par des bruits vagues le nouveau soulèvement du 10 mars 1793. Ils flottaient entre l'espérance et la crainte, lorsqu'un paysan de Châtillon vint annoncer à la Rochejaquelein que les habitants des paroisses circonvoisines, impatients de se réunir aux insurgés, couraient aux armes et le demandaient pour chef. « L'honneur m'appelle, « s'écrie le gentilhomme vendéen, et je vole aux « combats! » Lescure veut le suivre. C'était livrer ses parents, ses amis et sa jeune épouse à la vengeance des républicains. « Mon ami, lui dit la « Rochejaquelein, modère ton impatience; sous

(1) Si l'on plaçait, comme l'abbé de Laporte, la naissance de mademoiselle de la Roche-Guilhem à l'année 1663, il faudrait en conclure qu'elle avait l'esprit très-précoce, puisqu'elle aurait publié son premier ouvrage à douze ans.

(2) Elle mourut en Angleterre, selon Desmaiseaux (*Notes sur les Lettres* de Bayle).

Digitized by Google

« peu de jours je viendrai te délivrer. » Accompagné de son guide fidèle et armé de deux pistolets, la Rochejaquelein arrive sur le théâtre de la guerre, joint Bonchamps et d'Elbée, apprend qu'une division ennemie pénètre dans la Vendée, et, n'écoutant que son courage, il veut arrêter le mouvement offensif des républicains. Il accourt à Châtillon, à St-Aubin de Beaubigné, où sont les propriétés de sa famille. A peine a-t-il paru que des milliers de paysans des Aubiers, de Neuil, de St-Aubin, des Echaubroignes, des Cerqueux, d'Isernei, le proclament leur chef. La Rochejaquelein se met à leur tête et leur adresse cette courte harangue : « Si mon père était parmi nous, il « vous inspirerait plus de confiance, car à peine « me connaissez-vous. J'ai d'ailleurs contre moi « et ma grande jeunesse et mon inexpérience ; « mais je brûle déjà de me rendre digne de vous « commander. Allons chercher l'ennemi : si je « recule, tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si « je meurs, vengez-moi. » Les Vendéens répondent par des acclamations et marchent aux républicains, qu'ils trouvent retranchés dans le cimetière des Aubiers. Ils investissent le bourg et attaquent en tirailleurs la division du général Quetineau. La Rochejaquelein leur persuade que l'ennemi, à demi vaincu, commence à prendre la fuite. Aussitôt les Vendéens s'élancent sur les républicains, les dispersent et s'emparent de leur artillerie. La Rochejaquelein marche à l'instant sur Châtillon et sur Tiffauges. Là, se réunissant aux autres rassemblements royalistes, il partage avec eux les munitions qu'il vient d'enlever, et, par un premier succès, relevant son parti, il lui inspire une ardeur nouvelle. La défaite des Aubiers ayant décidé le général Quetineau à évacuer précipitamment Bressuire, le marquis de Lescure envoya l'ordre à plus de quarante paroisses de prendre les armes. Il était déjà même à cheval, lorsqu'il vit arriver plusieurs cavaliers bride abattue, s'annonçant aux cris de *Vive le roi !* C'était la Rochejaquelein qui, mettant pied à terre, s'élança dans les bras de son ami en criant : « Je vous ai donc délivrés ! » Le château de Clisson devint à l'instant une place d'armes et se remplit de soldats. Chaque rassemblement faisait un corps à part. Celui de la Rochejaquelein se réunit le plus souvent à la grande armée d'Anjou, qui, à cette époque, s'élevait à peine à 18,000 combattants, mal armés et sans organisation fixe. Le 2 avril, la Rochejaquelein prit part au combat de Beaupréau, à la suite duquel les républicains, refoulés au delà de la Loire, restèrent pendant trois mois sans s'avancer dans le pays insurgé. La consternation se répandit à Angers, à Saumur et à Nantes. A l'attaque de Thouars, la Rochejaquelein, monté sur les épaules du brave Texier de Courlay, tire sur les assiégés, et tandis qu'on recharge ses armes, il arrache de ses mains les pierres des murailles et commence la brèche : toute l'armée républicaine mit bas les armes et se rendit à discrétion. A la première bataille de Fontenay, perdue par les royalistes, la Rochejaquelein commanda l'aile gauche. Peu de jours après, à la seconde bataille, il chargea avec la cavalerie, enfonça les *bleus* et acheva la déroute. A l'attaque de Saumur, le 7 juin, il enleva d'abord le camp retranché de Varrins ; et emporté par sa bouillante ardeur, au moment où l'on se battait encore à l'entrée de la ville, il met le sabre à la main, sa carabine en bandoulière, et suivi d'un seul officier (Laville de Beaugé), il s'élance à la suite des fuyards, pénètre dans les rues, s'avance sur la place de la Bhilange, brave les coups de fusil, abat lui-même plusieurs soldats républicains et renverse à ses pieds, d'un coup de sabre, un dragon qui, arrivé sur lui le pistolet à la main, venait de le manquer. La prise de Saumur fut l'exploit le plus étonnant des Vendéens. En cinq jours de combats, ils avaient fait plus de 12,000 prisonniers, pris 80 pièces de canon, des munitions considérables et le chef de la Loire. Quand la Rochejaquelein jeta les yeux sur ces immenses trophées : « Sa- « vez-vous, dit-il à l'un de ses officiers qui le « voyait pensif, quel est celui qui est le plus « étonné de nos succès ? » Comme on hésitait à lui répondre : « C'est moi, » ajouta-t-il. Pendant le siége de Nantes, qui fut moins heureux, la Rochejaquelein garda Saumur avec sa division, tant pour couvrir la Vendée que pour conserver l'une des plus importantes communications de la Loire. Après l'échec de Nantes, il vola à la défense du pays insurgé, qui était attaqué de nouveau. Il commanda l'aile droite à la bataille de Luçon, et, couvrant la retraite, il préserva l'armée royale et sauva les troupes d'élite. Cet échec fut réparé le 4 septembre, jour où l'armée républicaine de Luçon, assaillie dans son camp retranché de Chantonay, fut entièrement détruite. La Rochejaquelein avait tourné lui-même le camp pour l'investir et commencer l'attaque. Vers cette époque, la convention nationale ayant voté contre la Vendée une guerre plus énergique, la lutte devint si terrible que tous les combats antérieurs semblèrent n'en avoir été que le prélude. La Rochejaquelein, renforçant la division de Bonchamp, emporta la position d'Erigné. Il donnait ses ordres dans un chemin creux, lorsque des tirailleurs, s'avançant sur lui, le frappèrent d'une balle qui lui cassa le pouce ; il tenait un pistolet, et sans le quitter, il dit à ceux qui, le voyant couvert de sang, témoignaient de l'inquiétude : « Je n'ai que le pouce cassé ! » Toutefois, il resta sur le champ de bataille ; mais sa blessure le força de quitter l'armée le lendemain. La Vendée allait être en péril par la concentration des armées républicaines : la Rochejaquelein, Stofflet et Lescure couvrirent Châtillon, mais sans succès. En vain les royalistes voulurent reprendre l'offensive : en attaquant les républicains dans leur marche sur Chollet, ils perdirent la bataille après

Digitized by Google

des prodiges de valeur. Lescure, Bonchamp et d'Elbée y furent blessés mortellement. Le torrent des fuyards entraîna la Rochejaquelein jusqu'à Beaupréau. Devenu l'âme de son parti, ce jeune guerrier, dont le courage indomptable s'alliait à la modestie la plus simple, se vit engagé sous ces funestes auspices dans le passage de la Loire, qu'il désapprouvait. Sa première pensée fut de couvrir et d'assurer la retraite : il laissa d'abord une forte arrière-garde à Beaupréau, lui ordonna de se défendre et de se porter ensuite rapidement sur les bords du fleuve. Le 18 octobre, 80,000 fugitifs avaient atteint St-Florent pour passer sur la rive droite. La Rochejaquelein et Lescure s'opposaient opiniâtrément à ce passage ou plutôt à cette fuite. Le premier, livré au désespoir, s'écrie que l'armée est perdue, qu'il faut combattre encore et rester à tout prix sur le théâtre de la guerre. Lescure voulait mourir dans la Vendée. Mais qui aurait pu arrêter le torrent? Il n'y avait plus d'espoir de ranimer le courage des Vendéens qu'au delà de la Loire. La Rochejaquelein et Lescure cèdent, et le sort en est jeté. La transmigration vendéenne fit renaître une armée royale qui, le 19 octobre, se trouva réunie tout entière à Varades, sur la rive droite. Les généraux, n'ayant plus ni Bonchamps ni d'Elbée, sentirent la nécessité de se donner un commandant en chef qui eût la confiance générale. Lescure, blessé à mort, désigna la Rochejaquelein comme le seul capable de ranimer le courage des combattants de la Vendée. Tous les chefs le nommèrent, à l'unanimité, généralissime. Aussi modeste que brave, il s'était dérobé aux regards de l'armée. On le cherche, on le trouve, les yeux mouillés de larmes, protestant qu'il ne se croit pas digne du généralat; qu'il n'a ni assez de talent, ni assez d'expérience pour remplir des fonctions à la fois si honorables et si difficiles; que ce n'est guère à vingt ans qu'on peut tour à tour présider aux combats et aux conseils avec la même fermeté; mais l'armée entière, ne songeant qu'aux qualités héroïques de la Rochejaquelein, le proclame. Il parcourt aussitôt toute la ligne, qui fait entendre les cris répétés de *Vive le roi! Vive la Rochejaquelein!* L'armée entière se mit en mouvement, le 20 octobre, pour une expédition sur les côtes de Bretagne, où les Anglais faisaient espérer des secours. Il fut décidé qu'on marcherait d'abord sur Laval et sur Rennes. La Rochejaquelein passa le gros des tirailleurs et deux pièces de canon en avant et les bagages au milieu de l'armée. Un corps républicain couvrait Laval. A huit heures du matin, le 22, le général en chef fit commencer l'attaque : les républicains, ébranlés, furent bientôt entraînés par les fuyards; la cavalerie vendéenne acheva de tout disperser. La Rochejaquelein, sans armes, ayant encore un bras en écharpe, fut le premier à pousser son cheval et à poursuivre l'ennemi avec tant d'acharnement qu'il se trouva seul dans un chemin creux, en face d'un soldat républicain armé de son fusil : sans balancer, il se jette sur cet homme, qui se met en défense et veut se servir de son arme. La Rochejaquelein le saisit et, usant de sa singulière adresse à manier son cheval, il presse son adversaire avec un seul bras, le fait chanceler et le terrasse. Les Vendéens arrivent en foule et veulent tuer le soldat qui ose se mesurer avec leur généralissime. La Rochejaquelein s'y oppose et dit à son ennemi vaincu : « Va, retourne vers les républi« cains, dis-leur que le général des royalistes, « sans armes et privé d'un de ses bras, t'a ter« rassé et t'a laissé la vie. » Laval fut envahi aussitôt; toutefois, il fallut livrer bataille à toute l'armée ennemie, commandée par le général Léchelle, et qui, reprenant l'offensive, marchait sur Laval. La bataille commença entre cette ville et Antrain; elle dura un jour et une nuit et fut glorieuse pour les royalistes. La Rochejaquelein y déploya les talents d'un capitaine expérimenté. Marchant toujours à la tête des siens, dirigeant lui-même toutes les colonnes, il montra un sang-froid qui semblait ne pouvoir s'allier avec l'impétuosité de son courage. La perte des républicains en hommes, en bagages et en artillerie fut immense. Les royalistes, résolus de gagner la côte, prirent la route d'Ernée après dix jours de repos à Laval. La Rochejaquelein, qui avait divisé son armée en trois corps, s'empara d'Ernée et de Fougères à la suite de deux attaques brillantes. Il prit ensuite la route de Dol au lieu de marcher sur Rennes. De Dol, il s'avança sur Pontorson et Avranches, afin de se porter sur Granville, que le gros de l'armée, formant à peu près 30,000 hommes, attaqua sans succès, la place étant hérissée de fortifications et défendue par une garnison exaltée et nombreuse. Les Vendéens, découragés, furent à la veille de se soulever contre leurs chefs, demandant à grands cris à rentrer dans leur pays natal. La Rochejaquelein rappela les détachements et se remit en marche. En s'éloignant du rivage, les royalistes perdirent à jamais l'occasion d'acquérir, par la jonction des forces anglaises avec eux, la consistance politique et militaire qui pouvait les sauver. L'expédition que commandait lord Moira, contrariée par les vents, mit trop tard à la voile. Les distances, les éléments et la défense de Granville causèrent la ruine des royalistes. Mais leur retraite jusqu'à la Loire fut marquée par des combats où éclatèrent de nouveau toute leur valeur et l'énergie de leurs chefs. Pontorson fut d'abord enlevé après un grand carnage. La Rochejaquelein, se dirigeant ensuite vers Dol, trouva sur les deux routes d'Antrain et de Pontorson deux armées républicaines qui marchaient à grandes journées pour lui couper la retraite. Il divise aussitôt ses forces pour faire face des deux côtés. Lui-même repousse d'abord Westermann sur Pontorson, tandis que sur la route d'Antrain d'autres chefs harcelaient diverses colonnes ennemies. On se

Digitized by Google

battit pendant vingt-deux heures, du 16 au 17 novembre. La Rochejaquelein, dont le cheval fut blessé, donna partout des preuves d'une haute valeur et fit surtout admirer ce coup d'œil qui distingue les plus grands capitaines. Cette bataille ne peut se comparer qu'à celle de Laval. Les royalistes, réunis en masse, poursuivirent continuellement l'armée républicaine, la forçant sur tous les points à fuir dans le plus grand désordre. Le 22 novembre, la Rochejaquelein occupa Ernée et le lendemain Mayenne, d'où il se dirigea sur Laval. Le 27, il sortit de Laval et marcha sur la Flèche, où il séjourna jusqu'au 2 décembre. Le conseil vendéen y décida qu'on attaquerait Angers sans retard. L'attaque d'Angers, qui commença le 5, ne fut pas plus heureuse que celle de Granville. Les chefs, au désespoir de ce dernier échec et indécis sur leur marche, prirent la route du nord, tournant le dos à la Loire et n'osant rentrer dans la Vendée par le pont de Cé, dont les approches étaient défendues. L'armée royale se porta sur la Flèche par Baugé : arrivée devant la Flèche, elle trouva le pont sur la rivière du Loir coupé et la ville au delà défendue par une forte garnison. Placée ainsi entre la rivière et l'armée républicaine qui marchait pour la combattre de nouveau, sa position était effrayante. La Rochejaquelein prend alors un parti décisif. Il remonte la rivière à la tête de 400 cavaliers choisis, dont chacun portait un fantassin en croupe, et, trouvant un gué près d'un moulin, il passe le premier sur une chaussée couverte d'eau : le reste suit, surprend et culbute la garnison ; il s'empare du faubourg, s'y retranche et rétablit le pont. La ville est prise, et la Rochejaquelein, par son action d'éclat, sauve l'armée. Le 10 décembre, il se remet en marche et s'avance vers le Mans, espérant y trouver des vivres et des amis ; car l'armée, accablée de privations, était aux abois. S'étant rendu maître du Mans, il y passa tranquillement la journée du 11 ; mais le lendemain il fut attaqué sur les trois routes du sud par toutes les forces républicaines, qui avaient pour chef le général Marceau. On sait que la bataille du Mans, livrée le 13 décembre, fut en quelque sorte le tombeau de l'armée vendéenne. Là commença du moins sa dissolution. La Rochejaquelein, voyant la bataille perdue, s'était efforcé, pour éviter un massacre général, de mettre quelque ordre dans la retraite. Il rassembla le peu de cavaliers qu'il rencontra sur son passage et gagna la route de Laval, la seule qui fût encore libre : elle était couverte de fuyards ; il en rallia un assez grand nombre et pénétra le soir même dans Laval avec ces débris. Le lendemain, il arrive à Craon avec sa troupe fugitive, que les républicains harcelaient et dont il pressait la retraite. Ses soldats, livrés à une sombre inquiétude, marchent nuit et jour, espérant traverser la Loire à Ancenis. Le 15, il occupe Pouancé et le lendemain Ancenis, où il entre le premier sans éprouver de résistance. Il n'y avait là ni bateaux ni pontons, et la rive opposée était au pouvoir de l'ennemi. Nul n'osait tenter ce passage. Sur l'autre rive, on aperçoit quatre barques chargées, dont on espérait s'emparer et se servir. La Rochejaquelein s'offre d'aller lui-même reconnaître l'autre rive. Il se jette, avec Stofflet et Laville de Baugé, dans un batelet enlevé d'un étang voisin, et qu'on avait chargé sur un chariot. Toute l'avant-garde suit des yeux ce frêle bateau, portant la Rochejaquelein ; déjà au milieu du fleuve, il tenait par la bride son cheval qui le traversait à la nage : le batelet, sans direction, flotte, s'enfonce, revient sur l'eau et, après une demi-heure de lutte contre le courant, parvient enfin au bord opposé, au moment où l'armée, qui arrivait successivement, commençait à construire des radeaux pour tenter aussi le passage. Une attaque subite des républicains force les Vendéens de renoncer à leur entreprise. On vit alors se disperser les restes malheureux de cette armée qui, soixante jours auparavant, maîtrisait la Loire, envahissait le Maine et la Bretagne. La plupart de ces fugitifs allèrent périr en braves dans les champs de Savenay. Cependant la Rochejaquelein, suivi de Stofflet, de Baugé, de Langerie et d'une vingtaine de soldats qui avaient aussi gagné la rive gauche à Ancenis, fut surpris par une patrouille, qui le chassa des bords du fleuve et dispersa son détachement. Resté avec ses trois compagnons d'armes, il s'enfonça dans l'intérieur du pays, errant la journée entière dans une solitude effrayante, n'apercevant partout que des traces de dévastation et ne rencontrant sur ses pas aucun être vivant. Après vingt-quatre heures d'anxiété et de fatigues, ils parvinrent à une métairie habitée. Là on les accueille ; le fermier leur offre un repas frugal. A peine ont-ils pris quelque nourriture, que, cédant à l'irrésistible besoin du repos, ils se jettent tout habillés sur une meule de paille. Bientôt leur hôte accourt les avertir de l'approche d'une patrouille et les conjure avec instance de fuir au plus vite : « Ami, « lui répond la Rochejaquelein, lors même que « nous devrions périr ici, on ne nous arracherait « pas au sommeil qui nous accable et qui nous est « encore plus nécessaire que la vie. Retire-toi et « laisse à la Providence le soin de notre conser- « vation. » Les républicains survinrent et, accablés aussi de fatigue, s'endormirent auprès des quatre Vendéens, de l'autre côté de la meule. A la pointe du jour, la Rochejaquelein, éveillé par ses trois compagnons d'armes, s'éloigne en toute hâte et, s'enfonçant avec eux dans les bois, se dérobe à l'ennemi. Pendant deux jours, ils ne vécurent que du pain enlevé aux soldats qui tombaient isolément sous leurs coups. A mesure qu'ils pénétraient vers Châtillon, la Rochejaquelein retrouvait de ses partisans. Son unique désir était de combattre encore à leur tête. Tourmenté du souvenir amer de la défaite du Mans, de la fatale

Digitized by Google

et récente séparation de son armée, il était abîmé de désespoir et ne cherchait que les occasions de mourir les armes à la main. Laissant tout au hasard, il traverse de nuit la ville de Châtillon, où les républicains avaient un poste, ne répond pas au *qui vive* de la sentinelle, échappe au péril à force d'audace et, arrivé près St-Aubin de Beaubigné, retrouve sa tante, madame de la Rochejaquelein, qui était cachée dans une métairie voisine. Il passe trois jours avec elle et n'en reçoit que des paroles pleines de fermeté. « Si tu meurs, « lui dit au moment de leur séparation cette « femme résignée, tu emporteras mes regrets et « mon estime. » Les ruines du château de la Durbelière, que les républicains avaient livré aux flammes, lui servirent d'asile. Le bruit de son arrivée et quelques indices sur le lieu de sa retraite l'exposèrent aux perquisitions d'un détachement qui vint fouiller ce château : il ne s'y déroba qu'en se tenant couché sur l'entablement des murs encore debout de la façade principale. C'était ainsi que, bravant les dangers, il préparait tout pour reprendre les armes. Instruit que Charette vient d'entrer dans le haut Poitou, il se porte à sa rencontre, voulant concerter avec lui les opérations qu'il médite. Mais, peu content de l'accueil de ce chef, qui, le quittant, lui dit : « Je « pars pour Mortagne; si vous voulez me suivre, « je vous ferai donner un cheval. » — « Moi vous « suivre, répond fièrement le généralissime de la « Vendée, sachez que je suis accoutumé à être « suivi moi-même, et qu'ici, c'est moi qui com- « mande. » En effet, 800 Vendéens abandonnèrent le même jour le chef du bas Poitou et reconnurent la Rochejaquelein pour leur général. C'était au moment même où les républicains réprimaient violemment les troubles dans la Vendée. Le général Cordelier, commandant l'une des colonnes, eut trois engagements sérieux avec la Rochejaquelein, qu'il ne put entamer. Le chef vendéen, voyant grossir l'orage, se replia sur la forêt de Vezin pour s'assurer une retraite. Là, s'étant mis sur la défensive, il fit construire dans la forêt des baraques, où il se cantonna avec ses meilleures troupes, après avoir établi un poste sur la route de Chollet. Instruit de tous les mouvements de l'ennemi, il revint au même plan qu'on avait suivi pendant son absence et se borna, pendant le reste de l'hiver, à couper les communications des républicains, à enlever leurs patrouilles, leurs escortes et surtout leurs munitions. Il s'empara ainsi de plusieurs convois. Dans une rencontre imprévue, il prit un adjudant général sur lequel il trouva l'ordre de donner des saufconduits aux paysans vendéens, de se saisir ensuite de tous ceux qui en seraient porteurs et de les fusiller indistinctement. La Rochejaquelein se hâta de faire afficher cet ordre barbare dans toutes les paroisses environnantes. Les paysans indignés, n'ayant plus aucune sûreté, se réunirent à lui en plus grand nombre. Se voyant en état de sortir de la forêt, il reparaît à la tête d'un rassemblement et menace tour à tour les divers cantonnements qui l'environnent. Serré de près par le général Cordelier, il élude d'abord le combat, assaillit ensuite ce général à plusieurs reprises et obtient quelques succès. Bouillant et impétueux, il harcèle sans cesse son ennemi, qu'il tient en échec. Ce jeune guerrier, qui, après la défaite du Mans, s'était écrié : « Que ne suis-je mort au « champ d'honneur! » s'était souvent battu en capitaine expérimenté dans les combats précédents; mais navré de la malheureuse issue de l'expédition d'outre-Loire, il ne montrait plus que la témérité d'un soldat. Depuis sa rentrée dans la Vendée, il semblait pressentir la chute de son parti et ne pas vouloir lui survivre. Le 4 mars 1794, Noaillé près Chollet fut témoin de sa dernière expédition. La garnison de Chollet étant sortie pour incendier ce bourg, la Rochejaquelein l'attaqua au moment où elle y mettait le feu. Entourés par les Vendéens, plusieurs soldats périrent dans les flammes; d'autres s'élancèrent à travers les rangs ennemis. La Rochejaquelein les poursuivit avec acharnement; et, voyant derrière une haie deux grenadiers qui échappaient à sa cavalerie : « Rendez les armes, leur dit-il : je « vous fais grâce. » Tous deux se jettent à genoux comme pour l'implorer. La Rochejaquelein, qui s'avance à cheval, veut les interroger, malgré les représentations des officiers de sa suite, qu'il laisse derrière lui. L'un des deux grenadiers, qui vient d'entendre prononcer le nom du général royaliste, se dévoue; et, tandis que la Rochejaquelein se penche pour recevoir de lui son arme, le grenadier l'ajuste et tire à bout portant. La balle frappe le front de la Rochejaquelein, qui tombe et expire aussitôt. Ses officiers accourent et le vengent en massacrant son meurtrier. Le corps de la Rochejaquelein fut enseveli à la même place où il avait été atteint d'un coup mortel. Les royalistes et les républicains donnèrent des regrets à la mémoire de ce héros de la Vendée. Henri de la Rochejaquelein était d'un tempérament robuste; il maniait un cheval avec grâce; il était passionné pour la chasse et les exercices violents; il avait l'œil vif, le nez aquilin, la mine guerrière; il semblait né pour les combats. A peine âgé de vingt ans, il montrait le germe de tous les talents de l'homme de guerre. Dans les conseils, il ouvrait toujours l'avis le plus sage, mais il était trop modeste pour jamais s'en prévaloir : au contraire, il cédait volontiers à l'opinion des chefs dont la maturité semblait annoncer plus de lumières et d'expérience. « Décidez, « disait-il, et j'exécuterai. » Mais, dans les dangers, tous recouraient à lui, tous réclamaient ses ordres. N'ayant d'autre instinct que celui de la guerre, il fut étranger à la politique; et, tel que nos anciens preux, il semblait appartenir aux temps héroïques de la chevalerie. Hors des combats, il s'abandonnait à l'enjouement et à la

Digitized by Google

gaieté de son âge, ne développant son grand caractère que dans les moments décisifs. Sa physionomie était pleine de douceur et de noblesse. Ses yeux, naturellement vifs, devenaient si ardents et si fiers au milieu des combats que son regard semblait alors le coup d'œil de l'aigle. Tel fut cet illustre chef, à vingt-deux ans généralissime d'une armée qui venait d'être créée, et remportant en dix-huit mois seize victoires dans les circonstances les plus difficiles où une armée puisse se trouver. B—P.

ROCHEJAQUELEIN (Louis Duvergier, marquis de la), frère puiné du précédent, né en 1777 à St-Aubin de Beaubigné, n'avait que douze ans lorsque la révolution française vint bouleverser le monde. Il suivit son père en Allemagne, et à seize ans il fit ses premières armes dans le régiment de Latour. Il partit ensuite pour l'Angleterre, entra au service de cette puissance, et mit à la voile pour St-Domingue, où il fit deux campagnes. L'évacuation de cette île le ramenant en Europe, il rentra en France en 1801, et y épousa la veuve du marquis de Lescure, fille du marquis de Donnissan; ces noms étaient faits pour se trouver unis. En vain Napoléon chercha-t-il à gagner le marquis de la Rochejaquelein par l'appât des places, des dignités et des honneurs : ferme dans ses sentiments et dans ses principes, la Rochejaquelein vécut retiré tantôt en Poitou, tantôt au château de Citran, près Bordeaux. Ses nobles refus firent comprendre dès lors avec quelle ardeur il servirait les Bourbons. Deux fois il fut à la veille de donner à la Vendée le signal d'une nouvelle insurrection et deux fois les hésitations de l'Europe firent avorter ses projets. Pour sonder les esprits, il parcourait sans cesse la Guienne et la Vendée, où le nom seul qu'il portait pouvait rallier en un moment quarante mille royalistes. Dès le mois de mars 1813, il se concerta avec un envoyé du roi, et quand le parti royaliste fut de nouveau formé à Bordeaux par le concours de son active impulsion, il fut choisi pour aller présenter au duc d'Angoulême, alors à St-Jean de Luz avec l'armée alliée, l'hommage de cette ville fidèle. Le plus heureux succès couronna cette entreprise, dont le marquis de la Rochejaquelein brava tous les périls. Les Bordelais reçurent avec enthousiasme le prince libérateur et témoignèrent leur reconnaissance au gentilhomme vendéen qui leur avait préparé un si beau triomphe. Au premier retour de Louis XVIII, il fut nommé chef d'un des corps militaires de sa garde (commandant des grenadiers royaux) et élevé ainsi au grade d'officier général. Au retour de Napoléon en France, il protégea la retraite du roi jusqu'aux frontières du nord, et de là jusqu'à Gand. Puis il vole en Angleterre, et y sollicite des secours pour la Vendée, où le nom de la Rochejaquelein était devenu un cri d'espérance pour ceux qui avaient défendu jadis la cause des Bourbons. Le marquis obtint pour les royalistes vendéens une partie des secours qu'il était venu réclamer. Il remit à la voile, et le 16 mai 1815 s'effectua son débarquement sur la côte de St-Gilles. Il apportait des munitions, des armes et quelques subsides. En peu de jours, par la rapidité de ses opérations, il souleva et arma une grande partie de la Vendée militaire. Le succès le justifia du reproche de précipitation et de témérité. Resté à portée de la côte, le marquis sollicitait un second débarquement, et il aspirait à être reconnu général en chef, soit pour donner à l'insurrection plus d'ensemble, soit pour avoir un titre auprès de l'amiral Hottans, chargé de fournir des secours aux royalistes. On avouait généralement qu'un chef unique était nécessaire pour soumettre toutes les opérations à une seule volonté. Dans une réunion à Palluau, le marquis fut reconnu par MM. de Sapinaud et de Suzannet, et, à peu de jours d'intervalle, par M. d'Autichamp. Tout se disposait alors pour un mouvement vers la côte; mais à peine deux divisions furent-elles réunies à Aizenai que le général Travot survint, les surprit et les dispersa dans une attaque nocturne. Le marquis de la Rochejaquelein, brûlant de tout réparer, va d'abord conférer avec M. d'Autichamp, qui lui promet d'agir de concert, et il mande à son frère, Auguste de la Rochejaquelein, de se diriger en hâte sur le Marais. L'armée royale formait quatre corps organisés et distincts. Ils se mirent en mouvement pour opérer leur concentration; mais déjà des émissaires de l'empereur venaient de s'introduire dans la Vendée pour diviser les chefs royalistes par des propositions insidieuses de suspension d'armes et de pacification. A peine la Rochejaquelein a-t-il connaissance des propositions du ministre de la police Fouché qu'il les rejette avec indignation. Il était décidé à repousser toute espèce d'arrangement avec le gouvernement impérial. De là naquit une déplorable dissidence avec des chefs qui penchaient à écouter les négociateurs. Le débarquement allait commencer le 2 juin, à Ste-Croix de Vic, et devait être protégé par les autres chefs, quand la Rochejaquelein apprit à bord de l'amiral anglais qu'une colonne royaliste venait d'être licenciée et que les deux autres se retiraient dans l'intérieur du pays. Dans ce moment même, le général Travot arrivait avec ses troupes à travers, pour ainsi dire, les trois corps d'armée, qui abandonnaient leur général. Pénétré d'indignation, la Rochejaquelein, qu'enflammaient les exemples des Bonchamp, des Lescure et de son illustre frère, se hâta de donner le signal du débarquement, qu'il protégea seul avec une poignée d'insurgés. Il soutint d'abord une attaque à St-Gilles, où une vive fusillade s'engagea entre l'avant-garde de Travot et les Vendéens du Marais : ceux-ci eurent l'avantage. Une flotte anglaise, composée du *Superbe*, du

Digitized by Google

fameux *Bellérophon* et de plusieurs frégates, s'approcha de la côte. La Rochejaquelein veillait à tout, et malgré la fusillade, le débarquement ne fut pas interrompu. Les canots anglais, ayant à bord 15,000 fusils, 12 pièces de canon et une immense quantité de poudre, allaient et venaient pendant qu'on se battait à St-Gilles. Cependant le corps de bataille de Travot avançait. La Rochejaquelein, soupçonnant qu'il veut forcer le passage de Rié, fait cesser le débarquement, marche lui-même au-devant de l'ennemi, dirige le convoi dans le Marais, et arrive à St-Jean de Monts le 3 juin, avec la division de son frère Auguste. Là, il apprend qu'une forte colonne s'approche; elle était commandée par le général Estève, qui, le lendemain, au point du jour, se porte à la ferme des Mathes, sur le bord du Marais. L'ordre est aussitôt donné aux royalistes de marcher à sa rencontre. Arrivé à demi-portée de fusil, Estève prend lui-même l'offensive; deux fois il est repoussé par les Vendéens. S'apercevant qu'il va être tourné, il fait un dernier effort pour s'ouvrir un passage. Un chef de paroisse lâche le pied et entraîne sa troupe. La Rochejaquelein court rallier ses soldats, et, au plus fort de l'action, il est atteint d'une balle dans la poitrine, tombe et meurt au premier rang. Son frère Auguste est blessé à quinze pas de l'ennemi, et toute la ligne est rompue. Tel fut le combat des Mathes, où finit, à l'âge de 38 ans, le frère du héros de la Vendée, comme lui digne d'y trouver l'illustration. Son corps, resté sur le champ de bataille, fut reconnu le lendemain et enterré en hâte dans le village du Perrier. Le 8 février suivant, ses restes furent exhumés pour être transportés au tombeau de ses ancêtres. Toute la population du Marais se rendit au lieu de l'exhumation et paya un dernier tribut à ce brave général. Intrépide, loyal, entreprenant, communicatif et très-affectueux, le marquis de la Rochejaquelein était doué de toutes les qualités qui donnent de l'ascendant à un chef de parti. Ses manières nobles et affables, et surtout une chaleur de dévouement qu'il savait inspirer aux autres, lui avaient concilié tous les cœurs. Il laissait huit enfants et une veuve dont l'article suit. B—P.

ROCHEJAQUELEIN (Marie-Louise-Victorine de Donnissan, marquise de la), femme du précédent, devenue célèbre par ses infortunes et par la part qu'elle prit aux désastres de la Vendée, née à Versailles le 25 octobre 1772, était fille unique du marquis de Donnissan, maréchal de camp, grand sénéchal de Guienne, et de Marie-Françoise de Durfort de Civrac; elle appartenait ainsi aux familles les plus distinguées. Elevée avec le plus grand soin, elle n'avait que dix-sept ans lorsque éclatèrent les premiers orages de la révolution. A la fin de 1789, elle vint avec son père et sa mère s'établir au château de Citran, dans le Médoc; c'est là qu'en 1791 elle épousa son cousin, Louis de Lescure, dont le nom acquit une grande illustration (*voy.* ce nom). C'était à la fois un mariage d'inclination et de convenance. La situation politique de la France devenait de plus en plus critique; Lescure prit la résolution d'émigrer, et, dans ce but, il se rendit avec sa femme à Paris dans l'été de 1792. Le moment était terrible : il assista à la journée du 20 juin et à celle du 10 août; et, dans cette dernière, lui et sa femme, enceinte de sept mois, forcés de chercher un asile, coururent de grands dangers. Renonçant au projet de quitter la France, Lescure pensa que le parti le plus sage était de se retirer dans ses propriétés auprès de Clisson; un château situé au milieu du Bocage (ainsi nommé à cause de son aspect boisé) paraissait offrir une retraite sûre. M. et madame de Donnissan y accompagnèrent leur fille. Ce ne fut pas sans de graves difficultés qu'on parvint à quitter Paris quelques jours avant les massacres de septembre, et à accomplir un long voyage au milieu de populations livrées à l'agitation la plus vive. A Clisson, on se trouva dans une région tranquille; mais le torrent révolutionnaire montait toujours. Louis XVI avait péri sur l'échafaud; des persécutions étaient dirigées contre les prêtres; le recrutement de 300,000 hommes fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres : le Bocage se souleva; toute la Vendée prit les armes; et bientôt Lescure suivi de son cousin, Henri de la Rochejaquelein, qui fut le premier à se mettre à la tête des paysans, Bonchamp, Charette, d'Elbée, Stofflet, Cathelineau se montrèrent à l'envi sur les champs de bataille, et la lutte acquit des proportions gigantesques. Tant qu'elle fut favorable aux Vendéens, madame de Lescure resta éloignée de son mari, et retirée au château de la Boulaye. Elle rejoignit son époux, qui avait eu le bras fracassé lors de l'attaque de Saumur; elle l'accompagna dans ses courses périlleuses. Le château de Clisson avait été brûlé; des flots de soldats républicains inondaient la Vendée; le combat de Torfou, funeste aux Mayençais, que commandait Kléber, et bien des rencontres avaient eu lieu avec des succès partagés, lorsque le 15 octobre 1793, à la bataille de Chollet, Lescure reçut une blessure des plus graves. Les Vendéens, écrasés sous le nombre, résolurent de chercher un refuge de l'autre côté de la Loire, résolution funeste, puisqu'en s'éloignant de leurs foyers, en s'aventurant dans un pays qui leur était hostile, en s'embarrassant d'une multitude de femmes et de fuyards, de non combattants qui gênaient leurs mouvements, ils ne pouvaient échapper à de grands désastres. Madame de Lescure suivit cette expédition avec sa petite fille âgée d'un an, marchant à pied à côté du brancard sur lequel son mari était transporté; on ne saurait se faire une idée des souffrances physiques et morales qui accablèrent cette jeune femme; mais son courage se montra

Digitized by Google

à la hauteur de son infortune; elle était enceinte, et ce ne fut que par une sorte de miracle qu'elle survécut à de si vives secousses. Le 4 novembre 1793, le blessé expira. Sa veuve, abîmée de douleur, fut entraînée dans la marche de l'armée vendéenne qui, après avoir tenté vers le littoral une pointe impuissante, après avoir vainement attaqué Granville, revint vers la Loire, s'efforça sans succès de s'emparer d'Angers, livra dans les rues du Mans une bataille acharnée, et finit par voir ses débris succomber à Savenay le 23 décembre 1793. Pendant les six semaines qui s'écoulèrent depuis la mort de Lescure jusqu'à la dispersion de l'armée vendéenne, sa femme eut à endurer le froid, la faim, la fatigue, la misère, les alarmes les plus cruelles; dévorée par la fièvre, portant un costume de paysanne, pendant plusieurs jours elle n'eut pour nourriture que quelques oignons qu'elle arrachait dans les champs; accablée de lassitude, elle prit parfois de courts moments de sommeil sur la paille, au bruit du canon dont les boulets tombaient près d'elle. Aux derniers instants de la déroute, elle fut obligée de se séparer de sa fille, qu'elle confia à une famille de paysans près d'Ancenis. A Savenay, elle s'éloigna de son père, qui, peu de jours après, fut pris et fusillé; et, déguisée ainsi que sa mère sous le costume de paysannes bretonnes, elle chercha un refuge dans une ferme écartée. Accueillie avec hospitalité, elle passa l'hiver de 1793 à 1794 avec des cultivateurs que leur pauvreté mettait à l'abri des poursuites révolutionnaires et qui étaient habitués à une vie de fatigues et de privations. Son aspect et celui de madame de Donnissan étaient si misérables, que ces femmes, qui avaient si souvent fait l'aumône, furent plusieurs fois exposées à la recevoir. Souvent obligées de prendre la fuite, de se sauver dans les bois afin d'échapper aux perquisitions des *bleus*, leur vie ne fut qu'un tissu d'inquiétudes incessantes, d'alertes, de périls, de terreurs de tous les moments. Ce fut au milieu de ces terribles épreuves que madame de Lescure accoucha de deux petites filles; elle passa ensuite un mois dans une chaumière inhabitée depuis plusieurs années, et dont elle avait soin de tenir la porte et les fenêtres fermées afin de ne pas attirer l'attention. Elle apprit dans cette misérable demeure la mort d'une des deux jumelles, et, tout en pleurant, elle ne put s'empêcher de dire : « Elle est plus heureuse que moi! » Après bien des périls, après qu'elle eut erré d'asile en asile, le 9 thermidor, en faisant tomber le régime de la terreur, vint rendre quelque sécurité aux proscrits; mais il fallut du temps pour que la réaction pénétrât dans des provinces écartées. Une amnistie fut enfin proclamée, et madame de Lescure se rendit à Nantes, où elle retrouva des personnes qui avaient éprouvé des malheurs aussi grands que les siens. Elle partit ensuite pour aller habiter le château de Citran dans le Médoc; là se termina la partie active et pour ainsi dire militante de sa vie. Elle arriva dans sa nouvelle demeure au mois de février 1795, et presque aussitôt elle eut une autre mort à pleurer, celle de la petite fille qui lui restait. Après le 18 fructidor, il y eut une recrudescence de persécution contre les royalistes; madame de Lescure, qui avait été inscrite sur la liste des émigrés, quoiqu'elle ne fût pas sortie de France, dut s'éloigner, et elle passa quelque temps en Espagne; elle put revenir après le 18 brumaire, et elle rentra en possession de ceux de ses biens qui n'avaient pas été vendus, ainsi que de la fortune de son mari. Au mois de mars 1802, cédant aux instances de sa mère, elle épousa son cousin Louis de la Rochejaquelein, frère de Henri, le plus célèbre des généraux vendéens. Sa vie s'écoula alors paisiblement, soit à Citran, soit à Clisson, dans le Poitou. En 1808, elle avait déjà cinq enfants. Son mari se refusa à accepter toute fonction pendant l'empire, et, dans les premiers mois de 1814, il travailla à provoquer un soulèvement dans la Vendée; il contribua puissamment au mouvement qui fit, le 12 mars, proclamer à Bordeaux le retour des Bourbons. La première restauration fut pour cette famille si éprouvée une période heureuse. Créé maréchal de camp et commandant les grenadiers à cheval de la maison du roi, Louis était en possession de toute la faveur royale lorsque survinrent les cent-jours. Il crut devoir à son nom et aux antécédents de sa race de recommencer une lutte infructueuse; le 4 juin il tomba frappé d'une balle au moment où il examinait la position d'une colonne de troupes impériales. Sa femme, cherchant de nouveau une retraite en Espagne, s'était rendue à St-Sébastien avec sa jeune famille; ce fut là qu'elle apprit la nouvelle de la mort de son second époux, mort qui rappelait si tristement la fin du premier. La seconde restauration fit de son fils aîné un pair de France; elle eut alors quelques années de repos qu'elle employa à soulager les misères qui s'étaient, durant des luttes sanglantes, appesanties sur la Vendée; mais la révolution de 1830 devait apporter de nouvelles blessures dans ce cœur si souvent frappé. Le fils aîné de la marquise, après avoir pris une part active à l'essai d'insurrection que la présence de la duchesse de Berry provoqua en 1832, se rendit en Portugal et fut tué le 5 septembre 1833, en combattant avec les partisans de don Miguel. Fille, femme, sœur, mère, madame de la Rochejaquelein avait vu tomber autour d'elle tous ceux qu'elle avait aimés. En 1832, s'éloignant d'une contrée qui lui rappelait de si tristes souvenirs, elle vint s'établir à Orléans, ville où l'appela le voisinage de deux de ses filles qui, ayant été mariées, habitaient les environs. De nombreux prévenus royalistes qui avaient pris part au soulèvement de la Vendée ayant été envoyés à Orléans pour

Digitized by Google

y être jugés, elle se multiplia pour leur rendre service, pour les assister, et elle eut la satisfaction de les voir presque tous acquittés. Devenue aveugle, elle expira le 15 février 1857 dans sa 85e année. Elle laissait un livre remarquable, des *Mémoires* qu'elle avait commencés en Espagne et achevés durant les premières années de son second mariage. Communiqués en manuscrits à M. de Barante, alors sous-préfet à Bressuire, ils circulèrent dans quelques sociétés d'élite avant d'être livrés à l'impression, et ils produisirent une sensation profonde. Ils furent enfin imprimés en 1815, après la chute définitive de Napoléon, et ils furent lus avec un vif sentiment de curiosité attendrie. Traduits en plusieurs langues, ils ont été souvent réimprimés. Une neuvième édition, mise au jour à Paris en 1862 (2 vol. in-12), est précédée d'une éloquente oraison funèbre prononcée par l'évêque de Poitiers le 28 février 1857, dans l'église de St-Aubin de Beaubigné. On trouve dans ces récits touchants de grands désastres et des misères infinies, des tableaux saisissants, des mots qui viennent du cœur, des traits qui peignent toute une situation. La franchise de la narration, la simplicité du style donnent un prix tout particulier à ces souvenirs qui ne sont pas une œuvre littéraire, mais qui resteront comme un éloquent témoignage des plus funestes guerres civiles dont l'histoire de la France conserve dans ses annales les fastes sanglants. La *Vie de madame de la Rochejaquelein*, écrite par M. Alfred Nettement (Paris, 1858, in-12), offre un récit intéressant et animé, tracé d'ailleurs sous l'influence des idées politiques bien connues de l'auteur. Z.

ROCHELLE (Barthélemy la), acteur comique, né à Paris en 1748, eut l'avantage d'obtenir du succès au Théâtre-Français à une époque où les plus grands talents, les Préville, les Molé, les Contat, y étaient encore réunis, et où le public ne gâtait pas comme aujourd'hui les acteurs par une excessive indulgence. La Rochelle avait joué assez longtemps la comédie en province, et il était attaché à la troupe de Versailles, dirigée par la Montansier, lorsque la retraite d'Auger, valet fameux, lui permit de débuter dans la capitale le 12 décembre 1782. Sa bonne mine et la franche gaieté de son jeu lui ayant concilié tous les suffrages, il fut admis au nombre des comédiens ordinaires du roi, d'abord en qualité de simple pensionnaire (1783), puis comme acteur sociétaire (1787). La révolution ayant éclaté, il fut mis en prison en 1793, avec la plupart de ses camarades, pour avoir rempli, dans la comédie de l'*Ami des lois*, un rôle odieux où Marat s'était reconnu. Il ne fut rendu à la liberté qu'à la condition de s'attacher au théâtre de la République, chaudement protégé alors par la faction révolutionnaire; mais, peu de temps après, le 9 thermidor, il alla rejoindre au théâtre Feydeau ses compagnons d'infortune, et ce fut pour ne les plus quitter. La Rochelle mourut d'une maladie du cœur, le 9 avril 1807, d'autant plus regretté qu'il ne portait ombrage à personne. Naturellement ennemi du travail et surtout des tracasseries de coulisses, il ne paraissait jamais sur la scène que lorsque ses anciens ne trouvaient aucun inconvénient à le lui permettre. Les auteurs comiques néanmoins surent distinguer son talent et lui confièrent des rôles importants dans plusieurs pièces nouvelles. Ce fut ainsi que, pour parler le langage des acteurs, il créa les rôles d'Ambroise dans le *Vieux célibataire*, de Robertot dans l'*Avocat*, de maître Rafle dans les *Deux frères*, et de Jacques Spléen dans le *Conteur*. La Rochelle avait la physionomie expressive. Ses manières étaient vives et délibérées; il avait surtout beaucoup d'aplomb, d'agilité et de naturel, et l'on peut dire qu'une sorte d'instinct comique lui tenait lieu d'études approfondies. Les rôles où le public le voyait avec le plus de plaisir étaient ceux des valets fourbes et audacieux : il y rappelait aux vieux amateurs la figure et le talent d'Auger. Il ne jouait pas avec moins de succès les rôles de Gascons aigrefins et ceux où il fallait imiter plaisamment le baragouin des étrangers. Il n'y a nul doute enfin que cet acteur n'eût laissé au théâtre une réputation, s'il n'eût été jusqu'au terme de sa carrière dans la situation désavantageuse d'un double, qui n'a presque jamais la faculté de choisir ses rôles. C'est en partie à cette cause et au dérangement de sa santé qu'il faut attribuer la négligence avec laquelle il s'acquittait de ses devoirs dans les dernières années de sa vie. F. P—T.

ROCHELLE (Joseph-Henri Flacon, dit). *Voyez* Flacon.

ROCHELLE (Née de la). *Voyez* Née.

ROCHEMAILLET. *Voyez* Michel.

ROCHEMORE ou ROCHEMAURE (Jacques de), né à Lunel vers 1520, était d'une famille des plus anciennes de la province du Languedoc et qui a produit plusieurs personnages recommandables dans diverses carrières. Il cultiva les lettres avec ardeur et avec succès et trouva une digne émule dans sa seconde épouse, Marguerite de Cambis (*voy.* ce nom). Tandis que la femme se livrait particulièrement à l'étude de la langue italienne et en faisait passer dans la nôtre quelques ouvrages, le mari s'occupait plus spécialement de la littérature espagnole. Il publia la traduction de deux écrits, alors fort estimés au delà des Pyrénées, savoir : *le Favori de court, contenant plusieurs advertissements et bonnes doctrines pour les favoris des princes et autres seigneurs et gentilshommes qui hantent les courts*, Lyon, 1556, et Anvers, 1557, in-8°, et les *Quatre derniers livres des Propos amoureux, dont les quatre premiers, par l'injure du temps, ont été perdus et ne se trouvent, contenant les discours et mariage de Clitophant et de Leucippe*, Lyon, 1556,

Digitized by Google

in-16. La première de ces versions est dédiée au connétable Anne de Montmorency. Il paraît que Jacques de Rochemore mourut en 1571. — *Louis* DE ROCHEMORE, auteur de la branche de Gallargues, fut chargé par Henri IV de plusieurs négociations et traités avec les reines sa femme et sa belle-mère. Il tint en 1590 les états de Velay et reçut en 1595 des pleins pouvoirs pour négocier l'accommodement du duc de Joyeuse. Cet accommodement, auquel il travailla d'abord seul et ensuite conjointement avec le marquis de Mirepoix, soumit tout le Languedoc à l'autorité légitime. L'année suivante, il fut de nouveau commis par le roi, avec le marquis de Mirepoix, pour réunir le parlement de Castel-Sarrazin à celui de Toulouse. L'incendie du château de Gallargues a privé la maison de Rochemore des lettres originales de Henri IV; mais l'histoire de Languedoc contient en détail le résultat des différentes négociations de Louis de Rochemore. Il en est aussi question dans l'histoire latine du président de Thou, qui désigne ce personnage sous le nom de *Rupemorus*. — ROCHEMORE (Jean-Baptiste-Louis-Timoléon, marquis DE), de la même branche que le précédent, né en 1695 et mort en 1740, se fit connaître par plusieurs pièces de vers pleines de grâce et d'intérêt; il était ami intime du marquis d'Argental et de Gresset. On prétend que le marquis de Rochemore devint poëte pour plaire à une femme qui aimait la littérature et les vers. Ses regrets sur la mort de cette femme, objet pour lui du plus vif attachement, respirent une douce mélancolie. Une petite pièce de vers qu'il écrivit à cette occasion a été citée avec éloge par Voltaire, dont on connaît une épître qu'il adresse au maréchal de Saxe, en lui faisant passer les œuvres du marquis de Rochemore, son ancien ami. Ce dernier est supposé faire lui-même de l'autre monde cet envoi de ses vers qu'il appelle ses *folies*. Il paraît qu'il n'avait rien imprimé. On trouve une lettre de lui à M. d'Argental, mêlée de vers, dans la *Correspondance* de Grimm, 1re part., t. 2, p. 315. — ROCHEMORE (Alexandre-Henri-Pierre, marquis DE), neveu du précédent, naquit à Nîmes vers 1725, et fut surveillé dans son éducation par son oncle, qui la dirigea principalement vers la littérature. Il mourut en 1790 secrétaire perpétuel de l'académie royale de sa ville natale. Poëte, érudit, historien, antiquaire, il a publié quelques odes, et un mémoire sur les anciens Volces Arécomiques et sur Nîmes, capitale de ces peuples, extrait d'un grand ouvrage sur les antiquités de Nîmes, entrepris en société avec le docteur Razoux (*voy.* ce nom). La *Bibliothèque historique de la France* fait mention d'un *Discours sur l'origine de la ville de Nîmes et sur le dieu Nemausus, avec les inscriptions qui s'y rapportent;* il devait faire partie du même ouvrage. Le marquis de Rochemore a laissé de plus en manuscrit une tragédie imitée de l'*Othello* de Shakspeare; un poëme intitulé *Nemausus*, dont quelques fragments ont été imprimés dans un recueil académique; une *Vie d'Apollonius de Thyane*, et des *Mémoires sur le règne de Ptolémée Soter*. — *Pierre-Joseph* ROCHEMORE, frère du précédent, vicaire général de Nîmes, jouissait de l'estime et même de l'attachement des protestants comme des catholiques. Nommé évêque de Montpellier à la suite du concordat de 1802, il refusa d'en remplir les fonctions, aimant mieux garder un poste moins élevé. Il est mort en 1811 à Nîmes. L—P—E.

ROCHEPOSAI (HENRI-LOUIS CHATEIGNER DE LA), évêque de Poitiers, issu d'une famille noble et ancienne, naquit le 6 septembre 1577 à Tivoli, près de Rome. Son père était alors ambassadeur de Henri III près de Grégoire XIII, pour y soutenir la dignité et les droits de la couronne de France contre les prétentions et les intrigues de l'Espagne. Le jeune la Rocheposai fut élevé avec soin. Dans ses humanités, il eut pour maître Joseph Scaliger, l'un des hommes les plus érudits de son temps, sous lequel il fit de rapides progrès. Il n'eut pas moins de succès dans ses cours de philosophie et de théologie. Destiné dès ses jeunes ans à l'état ecclésiastique, il prit à Rome la tonsure et les quatre ordres mineurs, et fut bientôt pourvu de plusieurs bénéfices. Il reçut l'ordre de prêtrise à Paris, des mains de Henri de Gondi, qui en était évêque et qui depuis fut créé cardinal. Devenu coadjuteur de Geofroi de St-Belin, évêque de Poitiers, la Rocheposai lui succéda en 1611. Il assista en 1617 à l'assemblée des notables convoquée à Rouen, et présidée par Gaston de France, frère de Louis XIII, alors âgé seulement de neuf ans (1). Il se trouva au synode de Bordeaux et à l'assemblée du clergé en 1628. Protecteur des congrégations religieuses et persuadé de l'utilité dont elles peuvent être quand elles sont édifiantes, il établit à Poitiers une communauté de feuillants et à Loudun des religieuses du Calvaire. Par ses soins, d'autres villes de son diocèse jouirent de l'avantage d'avoir dans leur sein de ces établissements pieux de l'un et l'autre sexe. Le Poitou avait été infecté des nouvelles erreurs. L'évêque, en employant la voie de la douceur et de la persuasion, eut la consolation de ramener au giron de l'Eglise un grand nombre de ceux qui les avaient embrassées. C'est sous l'épiscopat de ce prélat qu'eut lieu à Loudun, ville du diocèse de Poitiers, le trop fameux procès d'Urbain Grandier (*voy.* GRANDIER). La Rocheposai était en liaison assez étroite avec le célèbre Duverger de Hauranne, connu sous le nom d'abbé de St-Cyran. C'est sur sa résignation que celui-ci fut pourvu en 1620 de l'abbaye de ce nom. Duverger passa plusieurs années chez l'évêque en qualité de son

(1) On pense bien qu'un président de cet âge n'était pas sans guides. C'étaient les cardinaux du Perron et François de la Rochefoucauld qui étaient chargés de l'assister.

Digitized by Google

grand vicaire. Le prince de Condé, qui s'était brouillé avec la cour en 1614, avait le projet de s'emparer de Poitiers. L'évêque fit prendre les armes aux habitants, se mit à leur tête, la pique en main, la cuirasse sur le dos. On tendit les chaînes par ses ordres, et lorsque le prince se présenta, on lui ferma les portes de la ville. La conduite du prélat en cette occasion parut à quelques personnes peu conforme aux canons. L'abbé de St-Cyran en prit la défense dans un ouvrage paradoxal et rempli d'érudition, intitulé *Apologie pour Henri-Louis Chateigner de la Rocheposai, évêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité*, 1615, in-8°. On a de lui : 1° *Recueil des axiomes de philosophie et de théologie*; 2° *Exercitationes ad diversos Scripturæ libros*, Poitiers, 1640, in-fol. Ces commentaires avaient paru séparément, savoir : 1. *In Genesim*, 1628, in-4°; 2. *In Exodum et in libros Numerorum, Josue et Judicum*, 1629, in-4°; 3. *In quatuor libros Regum*; 4. *In librum Job*, 1628; 5. *In Prophetas majores et minores*, Paris, 1630; 6. *In quatuor Evangelia*, Paris, 1626; 7. *In Acta apostolorum*; 8. *Remarques françaises sur St-Matthieu*, 1623, in-4°. 3° *Nomenclator S. R. E. cardinalium qui ab anno 1000 commentati sunt*, Rouen, 1653, in-4°. C'est une bibliographie fort sèche et incomplète des cardinaux qui sont auteurs. 4° *Dissertationes ethicæ politicæ*. Ce savant et laborieux prélat, frappé d'une attaque d'apoplexie, mourut le 30 juillet 1651. Ses restes, portés à la Rocheposai, furent inhumés dans la chapelle du château. L—Y.

ROCHERS (DES). *Voyez* DESROCHERS.

ROCHES (DES). *Voyez* DESROCHES.

ROCHES (FRANÇOIS DE), pasteur protestant, né en 1701 à Genève, devint professeur de théologie dans cette ville et acquit une grande réputation par ses talents oratoires et par sa profonde érudition. Très-versé dans la langue hébraïque, il travailla beaucoup à la traduction de la Bible en français; il concourut aussi à la révision de la liturgie et à la composition du formulaire de la réception des catéchumènes à la communion. Après avoir été souvent employé dans les affaires publiques de sa patrie, de Roches mourut à Genève en 1769. On a de lui : 1° deux *Sermons publiés à l'occasion des divisions politiques de Genève*, Genève, 1737, in-8°; 2° *Défense du christianisme, ou Préservatif contre un livre intitulé* Lettres sur la religion essentielle à l'homme, Lausanne, 1740, 2 vol. in-8°. C'est la réfutation des lettres de mademoiselle Huber (*voy.* ce nom). 3° *Réponse à Molines, dit Fléchier, sur son changement de religion*, 1753, in-8°, traité de controverse avec les catholiques romains. De Roches donna en 1752 une nouvelle édition, avec des notes, du *Catéchisme* d'Ostervald (*voy.* ce nom). Z.

ROCHESTER (JEAN WILMOT, comte DE), courtisan célèbre par son esprit et par ses aventures romanesques, naquit en 1648 à Ditchley, dans le comté d'Oxford. Il était fils de ce comte de Rochester, plus connu sous le nom de lord Henri Wilmot, qui prit une si grande part aux guerres civiles du règne de Charles Ier, et qui, toujours fidèle à la cause des Stuarts, assura la fuite du jeune Charles II après la perte de la bataille de Worcester et mourut avant la restauration de 1660. Le jeune Rochester commença son éducation à l'école de Burford. Il y fit de grands progrès dans l'étude de la langue latine et se rendit familiers tous les auteurs classiques, qu'il ne cessa de lire avec enthousiasme jusqu'à la fin de sa carrière, toutes les fois que les plaisirs ou les intrigues de la cour lui permettaient de se livrer à ces graves occupations; ce qui était assez rare. A l'âge de douze ans, il fut admis à l'université d'Oxford sous la direction du docteur Blandfort, depuis évêque de cette ville et de Worcester; et, deux ans après (en 1661), il obtint le degré de maître ès arts. Wood dit que Clarendon, à cette époque chancelier de l'université, témoigna au jeune Rochester, en le recevant lui-même, une affection toute particulière, sans doute pour le récompenser du talent qu'il avait manifesté, dit-on, dès son arrivée à Oxford (1660), en célébrant en beaux vers la restauration de Charles II (1). Rochester abandonna bientôt l'étude pour se livrer tout entier aux plaisirs; et il serait sans doute resté un homme médiocre sans l'heureuse adresse du docteur Balfour, son gouverneur, qui l'accompagna dans un voyage en Italie, et qui parvint à lui redonner le goût du travail et de la saine littérature en couvrant de fleurs les routes austères de la science. Il avait dix-huit ans lorsqu'il revint en Angleterre, et il ne tarda pas d'être présenté à la cour. Une figure et une tournure des plus remarquables, un ton exquis, une conversation pleine de saillies spirituelles, une maturité de goût et de talent peu commune à son âge, dit un de ses biographes, rendirent son début très-brillant. Ces avantages, et sans doute aussi le souvenir du dévouement et des services de son père, lui valurent les faveurs du roi, qui le nomma gentilhomme de la chambre et contrôleur de Wood-stock-Park. Mais son séjour dans une des cours les plus licencieuses de l'Europe, où tout principe religieux était tourné en ridicule, corrompit ses mœurs et le rendit à la fois libertin et matérialiste. Jaloux de prouver qu'il était digne de la bienveillance que Charles II lui avait montrée, Rochester s'embarqua dans l'hiver de 1665, avec le comte de Sandwich (*voy.* MONTAGU), qui était chargé d'intercepter la flotte hollandaise des Indes orientales. Il était sur le *Revenge*, commandé par sir Thomas Tiddiman,

(1) Nous devons dire que les beaux vers qu'on lui attribue sur la restauration de Charles II ne se retrouvent dans aucune des éditions de ses *Œuvres* que nous avons pu consulter. Quoi qu'il en soit, Rochester chanta plus tard cet événement d'une manière bien différente, dans une satire qui a pour titre : *la Restauration, ou l'Histoire des niais* (*Insipids*).

Digitized by Google

lors de l'attaque des vaisseaux hollandais qui s'étaient réfugiés dans le port de Bergen et qui se défendirent d'une manière désespérée. Rochester déploya dans cette affaire la plus grande résolution, et il acquit une réputation de bravoure qui s'accrut encore dans une seconde expédition, où, pour s'acquitter d'une mission qui lui était confiée, il traversa, sur un petit bateau, la flotte ennemie, au milieu d'une grêle de boulets. Mais cette réputation, qu'il avait si justement obtenue en combattant les ennemis de sa patrie, il la perdit bientôt après son retour en Angleterre dans une querelle particulière qu'il eut avec lord Mulgrave (d'autres disent avec Buckingham), et dont ce seigneur a longuement rapporté les détails dans ses *Mémoires*, détails confirmés par des écrivains contemporains. Rochester avait un penchant tellement prononcé pour la médisance, et il s'en cachait si peu que lord Mulgrave lui attribua des propos insultants, qu'il n'avait cependant pas tenus, et le provoqua en duel. Rochester se rendit sur le terrain, mais il fut impossible de le déterminer à se battre. Cette petite mésaventure lui en attira plusieurs autres de la même espèce; « ce qui ne peut manquer d'ar« river ainsi, dit fort sensément lord Mulgrave, « lorsque la poltronnerie d'un homme est généra« lement connue. » Aussi Carr Scroope, contre lequel Rochester avait écrit une satire virulente (1) pour se venger des sarcasmes dont ce poëte l'avait accablé dans sa *Défense de la satire*, lui répondit par deux vers dont voici la traduction : « Tu ne saurais, par tes injures, porter « atteinte à la réputation de personne, et ta « plume n'est pas plus en état de nuire que ton « épée. » « Depuis qu'il était à la cour, dit Hamilton dans ses *Mémoires du chevalier de Gramont*, il n'avait guère manqué d'en être banni pour le moins une fois l'an; car, dès qu'un mot se trouvait au bout de sa langue ou de sa plume, il le lâchait sur le papier ou dans la conversation, sans aucun égard aux conséquences. Les ministres, les maîtresses, et souvent le maître lui-même en étaient (2). S'il n'avait eu affaire au prince le plus humain qui fut jamais, la première de ses disgrâces eût été la dernière.... Pendant l'un de ces exils, où le roi l'avait laissé plus longtemps que de coutume, Rochester, trouvant mauvais que son souverain l'oubliât, fut droit à Londres attendre qu'il plût à Sa Majesté de l'y rappeler. Il s'établit d'abord au milieu de ce qu'on appelle la Cité, quartier des gros bourgeois et des riches marchands.... Son dessein, au commencement, n'était que de se faire initier aux mystères de ces habitants fortunés, c'est-à-dire, en changeant de nom et d'habits, d'être admis à leurs festins, à leur commerce de plaisirs et, suivant les occasions, à ceux de mesdames leurs épouses. Comme son esprit était de la portée de tous les esprits qu'il voulait, il faut voir comme il s'insinua dans l'épaisseur de celui des opulents échevins et dans la délicatesse de celui de leurs tendres et très-magnifiques moitiés. Il était de toutes les parties et de toutes les assemblées; et, tandis qu'il déclamait avec les maris contre les fautes et les faiblesses du gouvernement, il aidait leurs femmes à chanter pouille aux vices des dames de la cour et à se révolter contre les maîtresses du roi.... Il disait qu'il ne comprenait pas que le feu du ciel ne fût point tombé sur Whitehall, vu qu'on y souffrait des garnements comme Rochester, etc., etc. Cela l'avait rendu si cher et si désiré dans toutes les coteries des marchands qu'il se lassa de l'empifrerie de leurs festins et de leur empressement. Mais, bien loin de s'approcher du quartier de la cour, il s'enfonça dans les retraites les plus reculées de la Cité; et ce fut là que, changeant encore d'habit et de nom pour jouer un nouveau personnage, il fit, sous main, courir des billets portant qu'il était arrivé depuis quelques jours un médecin allemand farci de secrets merveilleux et de remèdes infaillibles.... Ses premières pratiques, ne s'étendant que sur le voisinage, ne furent pas fort considérables; mais sa réputation s'étant bientôt répandue jusqu'à l'autre bout de la ville, bientôt arrivèrent les soubrettes de la cour et les femmes de chambre de qualité, qui, sur les merveilles qu'elles publiaient du médecin allemand, furent suivies de quelques-unes de leurs maîtresses. Parmi les ouvrages d'esprit peu sérieux, continue Hamilton, jamais il n'y en eut de si agréables et de si remplis de feu que ceux de milord Rochester; et, de tous ses ouvrages, le plus ingénieux et le plus divertissant (1) est un détail de toutes les fortunes et des différentes aventures qui lui passèrent par les mains pendant qu'il professait la médecine et l'astrologie dans les faubourgs de Londres. » St-Evremont, qui l'avait particulièrement connu, porte, sur son caractère et sur ses ouvrages, à à peu près le même jugement, dans une longue lettre qu'il adresse à la duchesse de Mazarin après la mort de ce seigneur (2), et qui est imprimée en tête des œuvres poétiques de Rochester, Roscomon et Dorset, etc., édition de Londres, 1739. Il raconte dans cette lettre, espèce de notice biographique, que Rochester ayant été

(1) Pour donner une idée de l'esprit dans lequel les satires de Rochester étaient conçues, nous croyons devoir citer quelques passages de celle qu'il fit contre Scroope : « On voit clairement « dans ta personne que les satires sont d'origine divine, car Dieu « a fait une satire de l'homme en te créant.... Maudite soit « l'heure ridicule qui inspira d'abord ta folie de prétendre être « admiré.... A ton approche, les filles reculent de honte et devien« nent chastes d'effroi ... Demi-spirituel et demi insensé, et à « peine demi-brave, demi-honnête, ce qui est beaucoup pour un « fripon. Réunis toutes ces moitiés, tu ne pourras pas passer pour « une chose entière, mais pour un âne. »

(2) Plusieurs satires de Rochester contre Charles II sont d'une insolence et d'une obscenité révoltante.

(1) Il ne se trouve point dans les *Œuvres* de Rochester.

(2) Nous n'avons pu trouver cette *Lettre* dans les différentes éditions des *Œuvres* de St-Evremont qui sont à la bibliothèque de Paris.

Digitized by Google

une fois banni de la cour pour avoir composé contre le roi une satire mordante (1) et le duc de Buckingham étant, à la même époque, disgracié pour une autre cause, ils résolurent d'aller ensemble à la recherche des aventures. Pour en trouver plus facilement, ils louèrent sur la route de New-Market une auberge qui était vacante, et ils s'y établirent sous des noms supposés, en adoptant un costume conforme au nouvel état qu'ils avaient embrassé (2). Ils s'attachèrent à faire peu à peu connaissance avec tout le voisinage, et surtout avec les jeunes et jolies femmes qui l'habitaient. « Il leur était indifférent, dit « St-Evremont, qu'elles fussent filles, mariées « ou veuves. » Ils avaient soin de prodiguer le bon vin et les liqueurs dans les fêtes qu'ils donnaient à leurs voisins, et profitaient de l'état d'ivresse dans lequel ces bons bourgeois se mettaient presque toujours pour séduire les femmes qui avaient l'imprudence de les accompagner. Une seule avait échappé aux poursuites des deux lords, c'était l'épouse d'un bourgeois avare et jaloux, qui ne la laissait jamais sortir, même avec lui, et qui l'avait confinée dans sa maison sous la tutelle de sa sœur, duègne fort sévère. Rochester, animé par les obstacles, fait inviter le mari à souper avec Buckingham; et, déguisé en femme, il court chez le vieil avare; il feint de tomber du haut mal pour exciter la pitié de la duègne et de sa jolie pupille, parvient à être admis dans la maison, endort l'argus incommode en lui faisant prendre une liqueur soporifique qu'il avait cachée sous sa robe, et, mettant les moments à profit, triomphe de la résistance de la jeune Anglaise, qu'il livre ensuite à Buckingham. Tous deux, promptement lassés de leur conquête, abandonnent ensuite la malheureuse qu'ils ont abusée. Nous devons ajouter, avec St-Evremont, que le vieil avare en rentrant chez lui, ayant trouvé sa maison ouverte, sa sœur encore endormie et sa femme disparue avec son trésor, se pendit de désespoir. Rochester rentra bientôt en grâce et reparut à la cour pour y recommencer sa vie licencieuse et ses satires. Usé à la fin par les débauches et par des excès de tout genre (3), il tomba dangereusement malade en 1679 et conçut quelques remords sur sa vie passée. Deux prédictions bizarres qui lui furent faites, et que l'événement justifia, l'avaient déjà préparé à réfléchir sur une vie future.

(1) On prétend que c'est celle qu'il a intitulée *la Restauration, ou l'Histoire des niais.*

(2) Quelques auteurs français se sont emparés de cette partie de la vie de Rochester en y ajoutant des circonstances tirées de leur imagination. Mercier l'a mise en scène dans la comédie de *Charles II en certain lieu*, en donnant à Rochester le titre de duc qu'il n'avait pas. D'après lui, M. Duval a fait figurer Rochester dans sa comédie de la *Jeunesse de Henri V*, et MM. Moreau et Dumolard dans leur vaudeville, qui a pour titre *l'Exil de Rochester, ou la Taverne*. Le fait principal, que quelques critiques ont mis en doute, est raconté dans l'édition des Œuvres de Rochester de 1739, et dans une Lettre faussement attribuée par les éditeurs de Rochester à St-Evremont.

(3) Il avoua lui-même au docteur Burnet que, pendant cinq années consécutives, il fut constamment ivre.

Car, quoiqu'il agît et parlât comme un athée, il n'en était pas moins très-superstitieux. Le docteur Burnet, profitant adroitement de la disposition d'esprit où il voyait Rochester, avec lequel il s'était lié, lui inspira quelques sentiments religieux. Il a tracé l'histoire de cette espèce de conversion dans un écrit intitulé *Quelques passages de la vie et de la mort de Jean, comte de Rochester*, 1681, 1 vol. in-12; ouvrage que, suivant Johnson, « les critiques doivent lire pour son élégance, les philosophes pour la vigueur de sa logique, et les dévots pour sa piété ». Après avoir langui pendant quelque temps, Rochester cessa d'exister le 26 juillet 1680, dans la 33e année de son âge; il laissa trois filles et un fils, nommé Charles, qui mourut sans postérité le 12 novembre 1681 (1). Rochester était grand et bien fait, quoique peut-être un peu trop maigre, si l'on s'en rapporte au docteur Burnet. C'était surtout dans la conversation qu'il déployait toute la vigueur de son esprit, et qu'il lui échappait quelquefois des traits de génie, parmi des saillies et des boutades pleines d'extravagance. Wood et Burnet, dit Johnson, nous fournissent des motifs de croire qu'on lui a attribué beaucoup d'ouvrages qu'il n'a pas écrits. On ne sait par qui la collection originale de ses œuvres a été faite, ou jusqu'à quel point l'authenticité en est constatée. La première édition fut publiée l'année même de sa mort, et l'on y mit un certain air de mystère, en supposant qu'elle avait été imprimée à Anvers. On ne peut cependant élever aucun doute sur quelques-unes de ses pièces. L'*Imitation de la satire d'Horace;* les *Vers à lord Mulgrave;* la *Satire contre l'homme;* les vers sur *Rien*, et sans doute quelques autres, lui appartiennent réellement. Comme on ne peut pas supposer qu'il ait jamais eu le temps nécessaire pour se livrer à une étude assidue, ses pièces sont ordinairement courtes, telles que pouvait les produire une première inspiration. Ses chansons n'ont aucun caractère particulier : elles ressemblent à beaucoup d'autres qui offrent, dans un langage aisé et gracieux, tous les lieux communs d'une galanterie artificielle; mais elles ont peu de naturel et de sentiment. Son imitation d'Horace sur Lucilius est assez heureuse et ne manque pas d'élégance. La versification en est parfois négligée; mais quelquefois aussi on y remarque une touche vigoureuse. Le chef-d'œuvre de sa muse est, sans contredit, son poème sur *Rien*. Il a emprunté beaucoup à Boileau pour sa satire contre l'homme. André Marvell, qui était lui-même un homme de beaucoup d'esprit (*voy.* MARVELL), avait coutume de dire que Rochester était le seul Anglais qui possédât le véritable génie de la satire (2). St-Evremont n'hésite pas à soutenir que, « de tous les modernes, c'est celui qui a

(1) A la mort de Charles, comte de Rochester, Charles II conféra son titre à un des fils cadets d'Edouard, comte de Clarendon.

(2) Wood, *Athenæ Oxon.*

Digitized by Google

le plus approché des anciens dans ce genre, même sans en excepter Boileau ». Le bel esprit français avoue cependant « que ce dernier est extrêmement correct, qu'il n'a épargné aucune peine pour habiller les satires d'Horace en bon français, mais qu'on y sent trop le travail; tandis que toutes les fois que Rochester fait passer dans ses vers des pensées d'Horace, de Juvénal, de Perse ou de Boileau lui-même, il se les approprie avec tant d'adresse, et d'une manière si naturelle qu'on ne se douterait pas qu'il les a empruntées à un autre ». Nous dirons avec Johnson, en terminant le jugement sur les ouvrages de Rochester, « qu'on trouve dans tous de la vivacité, de l'énergie et les indices certains d'un esprit que l'étude aurait pu amener à la perfection. Pouvait-on attendre quelque chose de plus d'un homme qui passa presque toute sa vie dans les plaisirs, et qui la termina à un âge où les facultés des autres individus commencent à peine à se montrer? » « Le seul nom de Rochester, dit Hume dans son *Histoire d'Angleterre*, effarouche les oreilles chastes; cependant sa poésie montre tant d'énergie de style, « et il a mis tant de sel dans ses satires qu'on « peut facilement imaginer ce qu'un si beau « génie aurait été capable de produire s'il eût « vécu dans un siècle plus heureux, et s'il eût « suivi de meilleurs modèles. Les anciens satiriques usaient souvent d'une grande liberté dans « leurs expressions; mais leurs libertés ne ressemblent pas plus à la licence de Rochester « que la nudité d'une Indienne à celle d'une « prostituée. » Après avoir fait connaître les principaux traits du caractère de Rochester, nous devons ajouter qu'il était excessivement jaloux des éloges accordés aux ouvrages qu'il n'avait pas conçus. Dryden surtout, qui comme lui excellait dans la satire et avait reçu le titre de poëte lauréat, excitait son envie (1). Il lui opposa un certain Crown, qu'il recommanda au roi comme prêt à composer un *masque* pour la cour (2), quoique ce dût être naturellement l'ouvrage du poëte lauréat. Mais lorsque la *Destruction de Jérusalem* de Crown eut obtenu un grand succès, il lui retira complétement son appui. Wolsey, dans la préface de la tragédie de *Valentinien*, à laquelle il paraîtrait que Rochester avait eu quelque part, prétend que cet écrivain étudia, vers la fin de sa vie, la constitution et les lois de son pays et porta plusieurs fois la parole à la chambre des pairs avec une grande distinction. D'autres assurent, au contraire, qu'il éprouva tant de défiance de ses forces qu'il ne lui fut jamais possible d'y parler. On dit même qu'après avoir assisté longtemps aux séances de la chambre haute, il essaya une fois de prononcer un discours; mais qu'il se trouva tellement embarrassé qu'il lui fut impossible de continuer. « Milords, dit-il, je me lève cette fois..... Mi« lords, je divise mon discours en quatre par« ties.... » Ici il s'arrêta quelques instants et fut enfin en état d'ajouter : « Milords, si jamais je « me lève une autre fois dans cette chambre, je « vous permets de me mettre en pièces. » Il s'assit ensuite, au grand étonnement de tous ceux qui étaient présents, et tint effectivement sa promesse. George Steevens a fait un choix des poëmes de Rochester, insérés dans l'édition de Johnson; mais M. Malone remarque que ce même travail avait été fait par Jacob Tonson dans le commencement du dernier siècle. Les œuvres poétiques de Rochester ont été réunies avec celles des comtes de Roscomon et de Dorset, etc., 1709, 1731, etc. L'édition de 1739, en 2 volumes in-12, est la plus complète. Le premier volume est entièrement consacré aux poésies de Rochester ou à celles qu'on lui a attribuées; on y a joint la *Défense de la satire*, par Carr Scroope. On voit en tête de ce volume le portrait de Rochester, la lettre de St-Evremont, que nous avons déjà citée, divers caractères de Rochester, par Wolsey, Wood et le docteur Burnet, le discours qu'il prononça lorsqu'il s'était déguisé en charlatan, sous le nom supposé d'Alexandre Bendo; le caractère de Charles II, par Jean Sheffield, David Buckingham, et plusieurs pièces de vers sur la mort de Rochester, parmi lesquelles on doit distinguer une élégie de mistriss Behn. Il a été publié plusieurs éditions des œuvres de Rochester; outre celle que nous venons de citer, nous en connaissons trois autres qui ont paru à Londres en 1771, 1774 et 1821, toutes en 2 volumes in-12. On peut consulter sur Rochester le *Royal and noble authors*, édition de Park. D—z—s.

ROCHETAILLÉ. *Voyez* Godefroy.

ROCHETTE. *Voyez* Moreau.

ROCHETTE (Louis de), né à Toulouse vers la fin du 15e siècle, entra de bonne heure dans l'ordre des Frères prêcheurs. Très-habile théologien, il ne tarda pas à parvenir aux plus hautes fonctions de son ordre, dont le comble était celle d'inquisiteur de la foi, titre qu'il obtint en 1537. Dès ce moment, on le vit, terrible pour les hérétiques, les poursuivre avec toutes les marques d'un zèle ardent. Il voulait en purger la ville de Toulouse, lorsque, par une fatalité bien singulière, lui-même tomba dans cette erreur qu'il combattait. Ce dut être un scandale étrange que le spectacle d'un chef de l'inquisition devenu huguenot. Les sectaires de Calvin durent en éprouver une grande joie et les enfants de Dominique un vrai regret. Le changement de Louis de Rochette ne put être longtemps caché. On accusa cet ecclésiastique devant les grands vicaires de l'archevêque de Toulouse, Odet de Coligni, lui-même assez mauvais catholique, et qui plus tard se rendit bien autrement coupable.

(1) On prétend qu'il lui fit donner des coups de bâton.
(2) Il fut intitulé *Calisto, ou la Chaste Nymphe*, et fut joué en 1675

Digitized by Google

Livré à la justice séculière, Rochette fut perdu sans ressource. On dressa, le 10 août 1539, un échafaud sur la place St-Etienne et touchant la façade de l'église. L'apostat y fut amené. L'abbé de St-Sernin, Laurent Lallemant, évêque et prince de Grenoble, le dégrada du caractère de la prêtrise, avec l'assistance d'un autre prélat, et en présence de quelques conseillers du parlement, du juge mage et de quatre capitouls; on dépouilla Rochette de ses habits sacerdotaux, on lui jeta sur le corps une méchante robe de toile grise qui descendait jusqu'aux talons, et sa tête fut couverte d'un bonnet. Cette triste cérémonie achevée, le malheureux fut traîné sur la place de Salin, où il termina sa vie dans les flammes d'un bûcher. L—M—E.

ROCHETTE (Désiré-Raoul), un des antiquaires dont les travaux honorent le plus la critique et l'érudition françaises, naquit à St-Amant, en Bourbonnais, le 7 mars 1790, d'une famille originaire de cette province. Son père, Gilbert Rochette, y jouissait comme médecin d'une assez grande réputation; il eût souhaité que son fils, après avoir achevé de brillantes études au lycée de Bourges, embrassât la profession qu'il avait suivie; mais un penchant déjà très-vif entraînait le jeune homme vers les études qui se rapportent à la critique historique et à l'archéologie. La nature semblait en effet le destiner à la carrière du haut enseignement en lui accordant un heureux don d'élocution, une forte mémoire et surtout la faculté, toujours assez rare, quoi que Despréaux en ait dit, d'énoncer clairement ce qu'il avait nettement conçu. En 1807, il fut admis à l'école normale, qu'on venait de fonder, et devint un des premiers maîtres de conférences de ce grand séminaire de l'université. Il obtint, à l'âge de vingt ans, la chaire d'histoire du lycée impérial redevenu depuis collége ou lycée Louis-le-Grand. Raoul se fit aussitôt remarquer au milieu des jeunes professeurs qui donnaient les plus grandes espérances; mais tout en s'acquittant avec succès de ses devoirs classiques, il trouvait le temps de songer à plusieurs autres choses non moins sérieuses. Le 26 décembre 1810, il obtenait la main de la plus jeune des trois filles d'un célèbre statuaire, mademoiselle Claudine Houdon, dont la beauté, la vertu, le mérite devaient répandre sur toute l'existence de Raoul Rochette d'abord tant de bonheur, puis tant de consolations. De cette union, que le plus léger nuage ne devait jamais troubler, sont nées deux filles, aujourd'hui mariées, l'aînée à M. Perrin, officier supérieur d'artillerie, la plus jeune à l'éminent graveur Calamata. Madame Joséphine Calamata a fait elle-même, comme peintre, preuve d'un talent très-élevé. — Deux années plus tard, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, alors classe d'histoire et de littérature anciennes, proposait pour sujet de prix la Recherche de « ce que les auteurs anciens et les « monuments pouvaient nous apprendre sur les « colonies grecques établies soit en Grèce, soit « en d'autres contrées; l'indication de l'époque « et des circonstances de ces établissements; « enfin l'histoire des colonies fondées par ces co- « lonies. » Un pareil sujet, surtout à l'époque où la question était posée, demandait assurément une longue préparation et des études sérieuses : Rochette ne craignit pas de l'aborder, et son mémoire, auquel l'Académie décerna en 1814 le premier prix, devint le fondement de sa réputation d'antiquaire. Il le publia l'année suivante, très-augmenté et, suivant toutes les apparences, très-amélioré, en 4 volumes in-8°, sous le titre d'*Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*. Peu de temps après, le 19 janvier 1816, Raoul Rochette, d'abord désigné par le roi Louis XVIII pour occuper une des places que laissait vacantes l'élimination regrettable de quelques académiciens, était, à vingt-six ans, librement élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la place du géographe Mentelle, mort vingt jours auparavant. Tout souriait alors au jeune érudit: M. Guizot, ne pouvant, en raison de ses fonctions politiques sous l'administration libérale de M. Decazes, remplir lui-même la chaire d'histoire à la faculté des lettres, choisit Raoul Rochette pour le suppléer. Il ne reste aujourd'hui de ses leçons, très-suivies durant les années 1816 et 1817, que trois discours d'ouverture : le premier, sur l'*Influence des croisades dans l'œuvre de la civilisation moderne;* le second, sur l'*Histoire générale du siècle de Charlemagne;* le troisième, sur *les Heureux effets de la puissance pontificale au moyen âge*. De tels sujets répondaient moins encore qu'ils ne feraient aujourd'hui aux tendances plus ou moins éclairées de l'opinion publique; mais au moins doit-on rendre à Raoul Rochette la justice d'avoir constamment écrit dans l'unique intérêt de ce qu'il croyait la vérité. Tout ce qu'il disait ou composait portait l'empreinte d'un sentiment vif et chaleureux, qu'il savait communiquer, et qui le rendait aisément l'objet des craintes ou de l'aversion de ceux dont les préventions suivaient un courant contraire. Au lieu de redouter la contradiction, Raoul Rochette, à cette époque, allait volontiers au-devant de la polémique, comme tous les jeunes esprits remplis d'ardeur qui, forts de leurs études et de leur bonne foi, ne supposent pas qu'on puisse leur opposer des armes mieux trempées ou moins loyales. A vrai dire, sa vie fut un long combat dans lequel il s'élançait avec une confiance souvent téméraire et tête baissée, sans se préoccuper ou d'assurer sa retraite, ou de tirer de ses victoires tous les avantages qu'il aurait eu lieu d'en attendre. Il allait droit à l'ennemi, et ne comptait jamais les juges de la lutte. Aussi, tandis que les attaques ou les représailles dont il était l'objet étaient insérées dans les recueils les plus répandus, Raoul Rochette répondait et sou-

Digitized by Google

vent aussi provoquait dans de grands ouvrages tirés à petit nombre, ou dans le *Journal des savants*, plus compétent sans doute, mais beaucoup moins lu; si bien que la juste réputation que lui firent ses grandes études, sa critique forte et chaleureuse, sa laborieuse et incessante activité, n'était mise en question nulle part en Europe aussi souvent, aussi aveuglément que dans le cercle de la littérature parisienne, où domina toujours l'influence de ses adversaires. — La suppléance de la chaire de M. Guizot plaçait Raoul Rochette dans une dépendance du professeur titulaire dont ses opinions, tranchées sous tous les aspects de l'histoire et de la politique, ne pouvaient longtemps s'accommoder. Il abandonna donc la carrière universitaire, et, peu de temps après, le *Journal des savants*, rendu au jour après vingt-cinq années d'oubli, le choisissait pour un de ses premiers rédacteurs. Biot eut l'honneur d'ouvrir la nouvelle série de ce fameux recueil, en septembre 1816, par l'examen d'un traité scientifique de l'Anglais Robertson sur l'*art de faire marcher les bâtiments à l'aide de la vapeur*, art dont on venait de faire en France les premières et timides applications. Raoul Rochette écrivit le second extrait et consacra plusieurs articles à la nouvelle série qu'on venait d'inaugurer des Mémoires de l'Institut royal de France. Il y rendit compte d'une façon nette et piquante de la grande querelle soulevée entre Levêque et Larcher sur l'incertitude historique des commencements de Rome, thèse que Niebühr soutenait en même temps en Allemagne avec plus de hardiesse et de succès. On ne pouvait mieux se placer dans la ligne qu'avaient suivie les anciens rédacteurs du *Journal des savants;* car il ne suffit pas de tenir de bons propos, il faut, dirons-nous avec Plutarque, savoir à propos les tenir. Ce fut le champ de la plupart des combats archéologiques de Raoul Rochette; commençons donc tout de suite la revue rapide des principaux articles qu'il y fit insérer. En 1817, il juge avec une grande sévérité les tentatives de restitution des fables grecques de Babrias, faites par Ed. Berger, de Munich; et la révélation postérieure d'un ancien manuscrit des mêmes fables a complétement justifié toutes ses objections. Il rend compte de la double découverte et de la publication dues à Angelo Maï, depuis cardinal, du livre de Philon *sur la vertu* et de la *Lettre de Porphyre à Marcella*. L'examen est bienveillant, sans cesser d'être juste et sans donner lieu au soupçon de complaisance. Il y a plus de sévérité dans celui de l'*Histoire des croisades* de Michaud; l'amitié, le respect qu'il professe pour l'auteur, dont les sentiments politiques avaient avec les siens tant de conformité, ne peuvent rien contre ce besoin de relever avec une certaine brusquerie et d'une façon par conséquent toujours un peu blessante, ce qui, dans l'œuvre dont il rend compte, lui paraît faux, inexact ou hasardé. On eût aussi bien arrêté la marche du temps que cette espèce de *furia* critique qui devait plus tard amonceler tant de haines sur la tête de l'ardent polémiste. Raoul Rochette a rarement, dans ses appréciations littéraires, usé de la réticence ou de l'ironie; comme il prenait tout sérieusement et qu'il obéissait à des sentiments toujours passionnés, il ne savait pas dissimuler ses entraînements favorables ou contraires. Il fit cependant un usage assez heureux de ce qu'on nomme le persiflage, dans les articles qu'il consacra à la traduction de Xénophon entreprise par Gail. On savait que l'union était loin de régner dans le ménage du bon helléniste, et l'on avait été surpris de lui voir prendre avec une extrême passion la défense de la femme de Socrate. Raoul Rochette ayant à rappeler les éloges que Gail avait ensuite accordés à Socrate : « L'heureuse persévérance, « dit-il, avec laquelle M. Gail avait justifié la « jalouse et insociable Xanthippe lui imposait « l'obligation de partager ses soins entre deux « époux dont la destinée lui semblait avoir été « si étroitement unie et dont la mémoire ne sau- « rait être séparée. Et comme il avait courageu- « sement commencé par la cause qui lui parais- « sait la plus désespérée, un premier succès l'a « conduit fort naturellement à une seconde ten- « tative. » Gail, après avoir lu cette phrase, alla remercier naïvement le malin critique d'avoir su dire en peu de mots tant de choses à son avantage. — Mais c'est en 1819 que, l'honorable choix du conseil de la bibliothèque impériale l'ayant appelé à la place de conservateur du cabinet des antiques, devenue vacante par la mort de Millin, Raoul Rochette semble avoir compris que l'archéologie devait être le principal objet de ses études et de ses publications. Laissant à d'autres le terrain de la littérature et de la philologie grecque et latine, il soutint, contre le système d'un Anglais, M. Payne Knight, que les représentations de la numismatique ancienne n'offrent rien de commun avec l'expression des dogmes enseignés dans les mystères. L'année suivante, il releva les assertions du même savant avec une vivacité nouvelle, dans ses *Lettres à milord Aberdeen*, pour justifier l'authenticité, sinon l'exactitude des inscriptions découvertes par Fourmont; lettres dont Letronne n'hésita pas à faire le plus grand éloge. En 1822, Letronne reconnut aussi franchement le rare mérite et la profonde érudition des *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien*. C'est le second des grands ouvrages de Raoul Rochette, et celui qui semble avoir donné les prises les plus sérieuses à la critique. L'auteur n'avait pu fonder ses jugements et ses restitutions que sur les textes de médailles et d'inscriptions déjà publiés, ou que lui avait adressés le colonel Stempkouski. Or ces textes laissaient beaucoup à désirer, et Kœhler de St-Pétersbourg, qui en préparait alors un nouveau recueil, commença par attaquer violemment l'ouvrage de l'antiquaire

Digitized by Google

français. Les Remarques de Kœhler, dirigées surtout contre M. Stempkouski, ont au moins le mérite de reproduire plus exactement les textes discutés. C'est là qu'il reproche au conservateur de notre cabinet des antiques d'avoir dit que « toutes les monnaies connues d'Olbia étaient en « bronze » (p. 104), tandis que le cabinet du roi en possédait un médaillon en argent. Rochette aurait pu facilement répondre qu'un médaillon n'est pas une monnaie courante; mais comme il ne voulut pas se justifier d'un tel reproche, ce fut un de ceux que l'on exploita le plus souvent, et qui peut-être, aux yeux des esprits superficiels, compromit le plus sa réputation d'antiquaire. — En 1823, Letronne recommandait encore le savoir, le jugement, la profonde sagacité dont il trouvait les preuves dans les études de Raoul Rochette, insérées au tome 5 des nouveaux Mémoires de l'Académie des inscriptions; et voici comment il appréciait, en 1825, l'*Histoire de la révolution helvétique* de 1797 à 1803 : « M. Raoul « Rochette n'a pas en lui-même et dans l'infailli- « bilité de ses connaissances la confiance de la « plupart des historiens de nos jours. Il a pris la « peine de rassembler tous les ouvrages qui trai- « tent de l'époque qu'il a choisie, les histoires, les « mémoires particuliers, les journaux du temps; « il a interrogé les témoins oculaires de ces évé- « nements, les généraux qui ont dirigé les opé- « rations militaires; il a fait plus encore, il a « visité à plusieurs reprises la Suisse, parcouru « tous les lieux illustrés par quelque événement « mémorable, recueilli tous les récits pour les « opposer les uns aux autres et en tirer la vé- « rité. Enfin il a tâché de puiser dans la con- « naissance approfondie du pays et des habitants « cette précision et cette justesse de détails, cette « couleur locale qui peuvent seules donner de la « chaleur et de la vie à une composition histo- « rique. » Quelques restrictions doivent être apportées à ce pompeux éloge; il faut le rapprocher des observations trop sévères, mais souvent judicieuses, que Ch. Monnard a publiées en 1824 à l'occasion du même ouvrage. — De son côté, Raoul Rochette, en février 1827, s'arrêtait avec complaisance sur l'intérêt et le mérite de trois mémoires de Letronne, insérés dans la collection de l'Institut. C'est que des sentiments d'estime et d'amitié réciproques existaient alors entre ces deux hommes éminents. Bien que fréquemment stimulés chacun à leur tour par des contradictions franches et des critiques assez aiguës, ils aimaient à se voir, à se communiquer le résultat de leurs études et de leurs découvertes respectives. Mais tout d'un coup, sur la fin de 1828, les représailles s'enveniment, le ressentiment prend le dessus, des coups durement assénés laissent une irritation durable, jusqu'à ce qu'enfin tous les souvenirs d'ancienne affection soient oubliés, et les deux savants émules transformés en implacables ennemis, qui ne croiront jamais user d'assez cruelles revanches. La haine de Letronne fut assurément la source la plus constante des chagrins de Rochette, et ce n'est pas à tort qu'il lui attribua souvent une part décisive dans les revers de sa fortune. Enfin, après une activité de plus de vingt années, cette animosité si regrettable paraissait amortie, tout laissait même prévoir entre ces deux illustres savants un retour à leurs premiers sentiments de mutuelle estime, quand la mort vint frapper à la porte de Letronne, après une maladie à laquelle de récentes déceptions n'avaient pas été étrangères. Raoul Rochette fut un de ceux qui donnèrent les plus sincères regrets à la perte de cet éminent critique, ainsi que pourraient l'attester tous les vrais amis de l'un et de l'autre. Voici dans quelle occasion se produisit entre eux le premier indice d'antagonisme. Letronne, chargé dans le *Journal des savants* de l'examen des *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque et romaine*, déploya toutes les ressources d'un esprit naturellement incisif, pour combattre les attributions dont il aurait peut-être, deux ans auparavant, reconnu la justesse ou la vraisemblance. Assurément les objections qu'il présentait sous une forme blessante pouvaient paraître plausibles; mais, en général, elles accusaient une étude superficielle des monuments et de l'archéologie comparée, et, sous ce rapport, Raoul Rochette eut toujours sur son adversaire un avantage réel. C'est comme épigraphiste et comme philologue que Letronne se maintient en Europe au premier rang de la science; mais on doit avouer qu'il n'eut jamais le sentiment littéraire très-développé. Il avait bien suppléé par un travail opiniâtre à ce qui lui manqua longtemps, surtout dans la connaissance des langues grecque et latine; il avait bien donné les preuves multipliées d'un esprit ingénieux, trouveur et merveilleusement sagace, dans l'explication des papyrus gréco-égyptiens, dans la divination de la partie effacée des textes et dans leur complète restitution; mais il avait rarement, surtout alors, abordé l'étude et la comparaison de l'art antique; et ce fut le besoin de contredire Raoul Rochette qui sembla tout à coup le transformer en archéologue. Il s'était fait un dictionnaire, résumé de ses lectures, qui ressemblait assez à ces répertoires des anciens légistes appelés *lieux communs*, dans lesquels ils puisaient un choix de citations et de témoignages à consulter, suivant les besoins de la cause. Doué d'une infatigable activité, Letronne travaillait partout, chez les autres autant que dans son cabinet, et l'érudition de ses amis fortifiait assez fréquemment celle qu'on n'aurait pu sans injustice lui refuser à lui-même. Il n'en était pas ainsi de celui qu'il attaquait : esprit essentiellement fécond et primesautier, Rochette étudiait seul et ne s'en rapportait qu'à lui-même. Constamment enfermé dans sa riche bibliothèque, il en avait fait un asile impénétrable, et malheur

Digitized by Google

à quiconque, fût-il de ses meilleurs amis, en franchissait le seuil au moment où il laissait courir sa plume et poursuivait l'explication d'un vase, d'une peinture ou d'une médaille! Il fallait alors subir les accès de son impatience et de sa brusquerie. Sa voix, naturellement harmonieuse et caressante, prenait aussitôt des inflexions de rudesse et de hauteur d'autant plus blessantes qu'on avait eu jusque-là plus d'occasions d'apprécier le charme de sa conversation, l'urbanité de son commerce. Ces contrastes furent pour beaucoup dans le nombre et l'activité des préventions qui s'attachèrent à lui, et dont il était seul à ne pouvoir deviner l'origine. Combien de fois il se crut en droit d'accuser la méchanceté de gens dont il n'eût tenu qu'à lui de conserver toute sa vie l'utile appui et la bienveillance sympathique! Mais revenons aux *Monuments inédits :* Rochette avait groupé entre elles toutes les représentations qu'il faisait rapporter à la même légende, et la première partie de ce grand et bel ouvrage était consacrée à la fable de Thétis et Pélée. Letronne mit plus d'un rieur de son côté en profitant de cette classification pour accuser l'auteur de voir partout dans l'antiquité la représentation figurée de Thétis et Pélée. « Il faudrait donc, ajoutait-il, « se borner à cette proposition : Toutes les fois « qu'on verra un homme, armé ou non, pour- « suivant avec fureur ou saisissant avec tran- « quillité une femme effrayée ou paisible, il sera « Thétis et Pélée. » Saillie d'autant plus injuste que la seconde partie du même ouvrage, publiée en même temps que la première, ne se rapportait plus qu'aux monuments figurés de la fable d'Achille. Sans doute l'explication des anciennes peintures et bas-reliefs, quand les légendes ne la garantissent pas, est toujours assez incertaine; Raoul Rochette, comme les plus habiles antiquaires qui l'avaient précédé et qui le suivront, a donc pu souvent prendre le change dans l'explication de tant de monuments figurés qu'il a fait le premier connaître; mais il faut aussi convenir que ses conjectures, en apparence les plus arbitraires, sont en général appuyées sur le rapprochement et la comparaison d'autres monuments dont l'intention ne saurait être contestée, puisqu'ils offrent le nom des personnages représentés. Ajoutons que Raoul Rochette eut bientôt la satisfaction de voir justifier ses attributions le plus vivement combattues, par le *Catalogue des antiquités étrusques du prince de Canino*, publié l'année suivante. Mais comme il ne prit jamais grand soin de prévenir ou de redresser l'opinion de la presse périodique, on s'en tenait aux objections qui lui étaient faites, et il continuait à passer, auprès de ceux qui disposent chez nous de la renommée pour un savant aventureux et superficiel. Cependant, il entretenait une correspondance archéologique avec tous ceux que passionnait l'étude de l'antiquité, avec tous les entrepreneurs de fouilles en Grèce, en Sicile, en Italie; ses conjectures, appuyées sur d'incessantes découvertes, ne devaient donc paraître hasardées qu'aux yeux de ceux qui ne tenaient pas compte des objets qui les justifiaient. D'ailleurs, Letronne n'insistait pas sur une objection dès qu'il en reconnaissait la faiblesse, il allait de l'avant : si Raoul Rochette combattait une opinion exprimée avant lui, c'était le fait d'une critique présomptueuse; attaquer Winckelmann, Caylus ou Visconti! cela n'était pas tolérable. Rochette fortifiait-il de nouvelles preuves un sentiment accrédité : le mérite en était bien mince, Winckelmann avant lui l'avait dit, Heyne ou Millingen l'avait soupçonné. Ainsi l'antiquaire le plus sérieux, le plus consommé que la France ait eu se voyait, même après trente ans d'études non interrompues, constamment accusé de présomption, de légèreté, d'étourderie. Ainsi des savants d'une incontestable supériorité employaient les ressources de leur génie à se décourager mutuellement, à retarder d'un côté les progrès scientifiques auxquels ils contribuaient de l'autre. — Nous devons maintenant parler d'une grande découverte archéologique qui, grâce à l'initiative de Raoul Rochette, devint la propriété de notre cabinet des antiques, mais fut pour lui la source des accusations les plus imméritées et des épreuves les plus douloureuses. Cette découverte fut faite en 1829, dans le champ d'un cultivateur de Bertouville, près de la petite ville de Bernay en Normandie. Les objets trouvés dépendaient d'un temple dédié à Mercure : c'était le trésor ou du moins une partie du trésor de cet édifice : des vases, des bijoux, des statuettes en argent, que la piété des particuliers avait consacrés et que dans les jours solennels on exposait comme sujets d'émulation. Par leur nombre, leurs inscriptions et leurs formes variées, ils embrassaient une longue période de l'art et de la religion antiques; les plus anciens rappelaient l'époque des successeurs d'Alexandre, les plus récents ne dépassaient pas le 3e siècle de notre ère. Plusieurs étaient d'un travail exquis et d'un style purement grec; ils avaient été voués en divers temps par des individus grecs, romains ou gaulois, dans ce temple apparemment célèbre, mais dont il ne restait aucune autre trace. Dès que la nouvelle de cette découverte se répandit, Raoul Rochette exprima, dans la réunion des conservateurs qui formaient alors le conseil administratif de la bibliothèque royale, le désir de courir à Bertouville pour juger par lui-même de l'importance des objets; en même temps, il demanda l'allocation d'un crédit considérable, qui lui permît, s'il y avait lieu, de l'acquérir en tout ou en partie. Le conseil borna le crédit à la somme de dix mille francs, que Rochette, à défaut de fonds alors disponibles dans les réserves de la bibliothèque, offrit même d'avancer de ses propres deniers. Avant de partir, il savait qu'il aurait à lutter contre des concurrents très-redoutables :

Digitized by Google

d'un côté, le musée du Louvre, représenté par un employé supérieur de la direction des beaux-arts; de l'autre, le chef de la maison de commerce d'antiquités la plus honorable de Paris, M. Rollin père, intermédiaire autorisé depuis plus de trente années des acquisitions du cabinet des antiques, mais avec lequel Raoul Rochette n'eut jamais aucune relation d'affaires personnelles ou d'intérêt particulier. C'est avec Rollin que le conservateur crut avant tout devoir s'entendre : le marchand consentit à ne pas enchérir sur les offres que la bibliothèque pourrait faire, mais à la condition qu'une fois l'acquisition conclue, le cabinet lui céderait les objets doubles ou *pendants* qui vraisemblablement se trouveraient dans la collection, et cela d'après une estimation équitable faite d'un commun accord dans l'assemblée du conservatoire. Ce premier point réglé, tous deux se rendirent dans la maison où le trésor était exposé, et du premier coup d'œil ils en reconnurent l'intérêt et l'importance. Le poids matériel des objets réunis était de cinq mille francs; mais dès lors on pouvait sans exagération leur accorder une valeur réelle vingt fois plus considérable. Au nom de la direction des beaux-arts, M. Charles Lenormant en avait offert quatorze mille cinq cents francs et devait à quelques jours de là revenir pour conclure le marché. Raoul Rochette enchérit aussitôt de cinq cents francs. Il y eut de longs débats, les uns voulant attendre le retour de M. Lenormant, les autres penchant à donner la préférence au représentant de la bibliothèque royale. Enfin celui-ci l'emporta sur son concurrent; le traité fut conclu, rédigé, avec la clause additionnelle qu'au prix convenu serait ajoutée la somme de quinze cents francs pour l'officier public chargé de la vente, celle de cinq cents francs pour les pauvres du pays, ce qui porta le chiffre total de l'acquisition à dix-sept mille francs. Mais le propriétaire exigeait que cette somme lui fût payée comptant, et Raoul Rochette, n'ayant pas la disposition des fonds nécessaires, se vit obligé de recourir à M. Rollin, qui consentit à avancer pour la bibliothèque royale les dix-sept mille francs demandés, dans la conviction que les intérêts lui en seraient comptés ou que l'on aurait égard à ces intérêts dans la répartition des objets doubles que le conservatoire devait lui abandonner. Il y eut assurément dans tous ces premiers arrangements beaucoup d'irrégularité : d'un côté, le conseil de la bibliothèque n'avait accordé qu'un crédit de dix mille francs, et le conservateur en le dépassant risquait de n'être pas approuvé; de l'autre côté, l'on donnait droit à M. Rollin d'élever ses prétentions de façon à créer de futurs embarras pour l'administration. Raoul Rochette sentait le danger auquel il s'exposait; mais quoi? s'il n'avait pas alors dépassé ses pouvoirs, les objets, tout le monde en convint, ne seraient pas devenus la propriété de la bibliothèque. C'est là ce que le conservatoire n'eut pas de peine à comprendre; les conditions et toutes les circonstances de l'acquisition lui furent soumises; il les approuva complétement; il reconnut la force des obligations contractées avec M. Rollin, et il crut devoir remercier le conservateur pour le zèle avec lequel il avait fait prévaloir les intérêts du cabinet des antiques dans la conclusion de cette importante affaire. Pendant le cours du mois de juin, Raoul Rochette fit une sorte d'exposition de tous les objets de la découverte de Bertouville : tous ceux qui s'intéressaient aux études archéologiques vinrent les admirer, et chacun de féliciter l'heureux antiquaire d'avoir assuré pour une aussi faible somme à la bibliothèque royale la propriété d'un pareil trésor. Mais une difficulté ne tarda pas à se présenter. Plus on examinait l'ensemble et les différentes parties de l'acquisition, et moins on y retrouvait de ces objets doubles ou pendants qui se rencontrent ordinairement dans les découvertes du même genre et sur lesquels on avait compté pour désintéresser M. Rollin. En revanche, plus on sentait la valeur de l'acquisition, plus M. Rollin réclamait vivement la part qui devait lui en revenir, et que lui avaient garantie la parole du conservateur et la décision du conservatoire. Il y tenait d'autant plus que déjà les principaux amateurs de Paris lui proposaient un bénéfice considérable sur ce qu'on pourrait lui abandonner. Le plus illustre de ces collecteurs, le duc de Blacas, estimait à la somme de vingt-quatre mille francs un seul vase qui, d'abord, avait paru former double emploi. Mais, dans son ardeur passionnée pour tout ce qui se rapportait au cabinet des antiques, Raoul Rochette fut le premier à représenter que rien ne devait être distrait du trésor de Bertouville, et bientôt le conseil de la bibliothèque, répondant au même sentiment, annonçait à M. Rollin qu'il revenait sur ses premiers engagements, et ne lui reconnaissait plus que le droit de réclamer les intérêts de l'argent avancé, et un dédommagement pour les objets sur lesquels il avait dû compter et qu'on ne lui pouvait céder. Après avoir longtemps débattu, la dette contractée fut fixée à la somme nette de trente mille francs. « Ainsi », dit plus tard Raoul Rochette, dans une de ses excellentes réponses aux attaques dont cette affaire devint l'occasion, « fut conclue, à la suite d'une « discussion franche et loyale, entre huit administrateurs qui n'avaient été liés les uns envers « les autres, et tous vis-à-vis de M. Rollin, que par « des motifs de bonne foi ou des engagements « d'honneur, une opération que je n'aurais pu « mener à fin sans les réserves convenues à « l'égard d'un tiers, sans son concours et sans son « argent. » Tel est l'exposé véritable, impartial et sincère de toutes les circonstances de l'acquisition des vases de Bertouville; telle est l'opinion qu'il est impossible de ne pas en garder quand on a lu toutes les pièces de ce grand procès mo-

Digitized by Google

ral; les unes contestant, les autres justifiant la parfaite loyauté d'un antiquaire dont toute la vie offrit d'ailleurs le modèle constant de la plus sévère délicatesse et de la plus inattaquable probité. Les enquêtes, d'abord sollicitées par le conservatoire, également mis en cause, et les rapports de plusieurs commissions nommées à diverses époques, quand on les rapproche des explications et des réponses auxquelles donna lieu chacune des accusations alléguées, ne peuvent laisser sur ce point le plus léger doute dans l'esprit de tout homme impartial et libre de préventions (1); et ceux mêmes qui n'étaient pas demeurés étrangers au débat regrettent aujourd'hui, nous en avons la conviction, l'injustice de soupçons qui remplirent de tant de douleurs une généreuse existence et durent en avancer le terme. Il faut dire que jamais on n'aurait tiré parti contre Raoul Rochette des formes irrégulières de cette admirable acquisition, si l'on n'eût pas été au lendemain de la révolution de juillet. A peine le conservatoire avait-il, suivant l'usage, demandé au nouveau ministre de l'intérieur l'approbation de la dette qu'il venait de régler, qu'un bruit sourd se répandait d'une acquisition faite au prix de quinze mille francs et que le conservateur du cabinet des antiques prétendait faire payer trente mille; il y avait là nécessairement, ajoutait-on, quelque honteux marché, qu'un gouvernement moral comme celui de juillet ne devait pas négliger de dévoiler. On interrogea les anciens propriétaires de la découverte; ils répondirent, comme on s'y attendait, qu'ils avaient cédé leur trésor pour dix-sept mille francs, non pour trente mille, et l'on tirait le plus grand parti de leur déclaration. Il faut ajouter ici que l'éminent antiquaire, sur lequel s'élevaient des soupçons aussi indignes, était alors cité pour son attachement au souverain déchu, dont M. le duc d'Orléans venait d'accepter la couronne. Dans ces premiers jours de douleur et de découragement, les rumeurs injurieuses qui s'agglomeraient autour de lui le trouvèrent insensible. Il ne leur opposa qu'un dédaigneux silence, persuadé que de telles imputations n'étaient pas de nature à l'atteindre; sa sécurité venait surtout de ce qu'il n'avait fait un secret à personne du prix réel de l'acquisition et des justes réclamations de Rollin, accueillies par le conseil de la bibliothèque. Mais le bruit devenant plus significatif, le conservatoire écrivit au comte d'Argout, ministre, pour demander une enquête sur les circonstances de l'acquisition. L'enquête fut commencée, non continuée; car personne ne fut entendu ni même interrogé. Les résultats n'en furent pas rendus publics; toutefois on retrouva vingt ans plus tard un court fragment de rapport, ébauché par M. Hély-d'Oissel, et dans lequel Raoul Rochette, dont on ne songeait pas à mettre la loyauté en doute, était blâmé d'avoir engagé les fonds de la bibliothèque d'une façon irrégulière. Deux ans plus tard, M. Guizot, successeur de M. d'Argout, sans exprimer le moindre reproche des engagements contractés par le conservatoire, refusa de reconnaître les droits de Rollin à un dédommagement, et se contenta d'ordonner le remboursement pur et simple, et en quatre annuités, de la somme de dix-sept mille francs, sans tenir même aucun compte des intérêts à celui qui l'avait avancée : « Si bien, dit à ce propos Raoul Rochette, que « si M. Rollin eût réclamé de moi l'accomplis- « sement des engagements pris envers lui par le « conservatoire, je me serais vu obligé d'acquit- « ter moi-même cette dette et de payer de mes « propres deniers une collection dont mes soins « avaient procuré l'acquisition à l'Etat. » Mais le chagrin que dut souffrir, au milieu de tant d'imputations odieuses, l'âme naturellement hautaine de Raoul Rochette fut bientôt augmenté par un malheur d'une autre espèce, nouvel aliment aux préventions dont il était alors l'objet et dont, vingt ans plus tard, une seconde révolution devait le rendre victime. Depuis longtemps l'administration de la bibliothèque devenue *nationale* demandait qu'un troisième factionnaire nocturne fût placé à l'angle des rues Colbert et Richelieu, sous les fenêtres du cabinet des antiques. Ces demandes étaient demeurées sans réponse; les lettres qui les exprimaient n'avaient pas même été ouvertes, comme on put s'en convaincre plus tard, quand les conservateurs eurent à se justifier du reproche de négligence. Le 6 novembre 1831, un malfaiteur échappé des bagnes, trompant la surveillance des employés du département des Livres imprimés, s'était caché dans une embrasure de la grande galerie de cette collection. Il y avait attendu la nuit; alors, allumant une bougie, il avait fait, à l'aide d'une scie et d'un vilebrequin dont il s'était muni, une ouverture dans la première, puis dans la seconde des portes du cabinet des antiques. Une fois entré, il avait pratiqué une troisième ouverture dans le cabinet particulier du conservateur, où se trouvaient les clefs de toutes les armoires. Il avait ouvert les médaillers, brisé les glaces, rempli un grand sac de pièces d'or et de différents bijoux d'un prix inestimable; cela fait, il était descendu avant le jour, à l'aide d'une longue corde que sans doute un complice lui avait tendue, précisément à l'angle de la rue que nous avons indiquée. Fossart, c'était le nom de cet insigne voleur, fut re-

(1) Voyez l'*Histoire des vases de Bernay*, 1838 (cet odieux pamphlet fut alors attribué à Letronne, qui le désavoua constamment); — *Exposé succinct de l'acquisition des vases de Bernay*, par M. R. Rochette, 1838; — l'*Histoire des vases de Bernay, à propos de ce qui se passe à la bibliothèque royale*, Paris, 1847, par L. P., ancien bibliothécaire; — *Pétition adressée à l'assemblée nationale législative, pour demander le rétablissement de l'emploi de conservateur du cabinet des médailles et antiques, supprimé par arrêté de M. Carnot, du 1er mars 1848*, par R. Rochette, Paris, 1849; — *Lettre à M. le rédacteur de la Liberté de penser*, par M. Carnot, avril 1850; 2e édition, suivie du *Rapport d'une commission d'enquête instituée en 1848*, Paris, 1850; — *Lettre à M. Carnot, sur sa Lettre insérée dans la Liberté de penser*, 1850; — *Postscriptum à ma Lettre à M. Carnot*, par M. R. Rochette, 1850.

Digitized by Google

connu quelques jours après, arrêté, convaincu, et pour tout châtiment, renvoyé au bagne de Toulon. Les objets qu'il n'avait pas eu le temps de fondre furent restitués au cabinet. Cet événement causa un tel chagrin à Raoul Rochette que sa santé en reçut une première atteinte grave; tous ceux qui connaissaient l'ardeur de son zèle pour la grande collection qu'il dirigeait le plaignirent, mais les anciennes haines ne désarmèrent pas. Assurément on ne pouvait attribuer ce vol à l'incurie du conservateur ou de ses employés : Fossart était entré, s'était caché dans la galerie des livres imprimés, premier rempart jusque-là non violé du cabinet des antiques : c'était donc la surveillance des personnes attachées à la garde des livres imprimés que seule on pouvait avoir un prétexte d'accuser : il n'en fut rien. Le ministre jeta un reproche d'incurie sur le conservateur des antiques, que la fièvre retenait alors dans son lit; une commission fut nommée pour justifier, comme la plupart des commissions, les mesures déjà décidées; et ce fut à la suite du travail de ces commissaires que deux nouveaux conservateurs furent, en 1832, ajoutés aux anciens. Pour mieux justifier cette création, on s'appuya des raisons que Raoul Rochette avait lui-même essayé de faire prévaloir, à la mort de M. Gosselin, son collègue, arrivée quelques mois avant la révolution de juillet. La mesure était donc excellente en elle-même; mais si, de ce côté, le ministre était assuré de répondre aux vœux de Raoul Rochette, il n'était pas moins assuré de les contrarier en désignant, pour remplir les deux nouvelles fonctions, MM. Letronne et Lenormant. Ce dernier, plus d'une fois, avait eu lieu de se plaindre des jugements dédaigneux ou sévères que Raoul Rochette avait exprimés sur ses premiers travaux archéologiques; or, on sait que les meilleurs sentiments chrétiens ne suffisent pas toujours pour prévenir les blessures de l'amour-propre. Ami particulier de M. Guizot, alors ministre, et sincèrement persuadé, non sans quelque raison, que notre cabinet des antiques avait besoin de sa coopération, Lenormant avait pris une part active à la polémique archéologique et administrative dont l'acquisition de Bertouville était devenue l'occasion. Quoi qu'il en soit, durant les quatre années que ces trois antiquaires recommandables à titres divers partagèrent l'administration du cabinet des antiques, rien ne parut révéler le défaut de sympathie qui existait réellement entre eux. Raoul Rochette garda dans ce cabinet l'ascendant que lui méritaient ses grands travaux, sa profonde connaissance de tous les détails de la collection et son zèle que rien ne pouvait éteindre. Il y a plus : ces deux nouveaux collègues, venus pour dompter ce qu'ils appelaient son omnipotence, ne cessèrent de montrer pour toutes ses vues et toutes ses propositions une déférence qui témoignait également de leurs sentiments de justice et de la supériorité de celui qui l'obtenait. Pour en finir avec ce regrettable vol de médailles, nous rappellerons que, vingt ans plus tard, un ministre de notre deuxième république éphémère eut le tort de compter au nombre des motifs qui avaient décidé la révocation de Raoul Rochette le reproche d'avoir par une coupable négligence favorisé l'entrée du malfaiteur dans la bibliothèque nationale. « Eh quoi! » répondit Raoul Rochette avec un accent douloureux dont il est inutile de faire sentir l'éloquence, « c'est quand « toutes les passions, ranimées par ce cruel événement, sont depuis si longtemps éteintes, que « vous venez froidement, monsieur, m'accabler « du souvenir, que dis-je? du reproche d'un « malheur qui faillit me coûter la vie! Ah! que « je vous plains de nourrir tant de haine contre « un homme que vous connaissez si peu, uniquement parce que vous avez été injuste envers lui! » (*Lettre à M. Carnot, sur sa réponse à M. R. Rochette*, 1850, p. 25.) — Mais revenons sur nos pas : à partir de l'entrée de MM. Letronne et Lenormant dans le cabinet des antiques, toutes les anciennes préventions s'étaient évanouies, et mieux que jamais on s'accordait à reconnaître la grandeur des services et l'élévation de caractère de Raoul Rochette. C'est même à compter de 1833 que l'autorité de notre antiquaire fut le mieux établie, soit dans le *Journal des savants*, où ses jugements, devenus moins passionnés, s'étendaient à tous les grands travaux d'archéologie publiés en Italie, en Allemagne, en Angleterre; soit dans l'Académie des beaux-arts, où le vénérable Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, l'avait appelé pour le suppléer; soit dans l'Académie des inscriptions, qu'il nourrissait de mémoires et d'importantes communications. Il était élu dans la plupart des commissions de la savante compagnie; il était le rapporteur ordinaire de leurs travaux. Un autre genre de succès l'attendait encore à la bibliothèque de la rue de Richelieu, dans la chaire d'archéologie qu'il occupait depuis 1819. On s'y pressait à l'envi pour applaudir sa parole ferme, abondante et colorée, ses fines et judicieuses appréciations de l'art et des monuments de l'antiquité. D'ordinaire, il parlait une heure et demie, consacrant la première demi-heure au résumé de la leçon précédente. Puis sa voix devenait plus accentuée; il cédait pour ainsi dire malgré lui à une sorte d'entraînement, jusqu'à ce que, épuisé par la vivacité de ses impressions, il se levât au milieu d'applaudissements prolongés. Ce cours d'archéologie, aujourd'hui continué avec un succès presque égal, partage avec les anciennes leçons des Cousin et des Villemain l'honneur de rester dans le souvenir de tous ceux qui l'ont suivi. Mais de nouvelles luttes allaient encore agiter la vie de Raoul Rochette, et la bibliothèque nationale en devait encore être le théâtre. Une ordonnance royale, rendue à la suite du rapport de M. de Salvandy,

Digitized by Google

ministre de l'instruction publique, vint, en 1839, modifier le régime intérieur de ce grand établissement. Un administrateur général était nommé par le roi pour remplacer le président temporaire, nommé jusqu'alors parmi les conservateurs, auxquels on enlevait en même temps toute la part qu'ils avaient soit dans la présentation et le choix de leurs collègues et de leurs employés, soit dans les mesures qui touchaient à l'ordre de leurs départements respectifs. Le rapport souleva, dans ces temps de liberté de la presse, une véritable tempête : ce fut à qui ferait entendre les réclamations les plus vives. Les conservateurs, ne prévoyant pas qu'au lieu de tenir compte de leur résistance, on pouvait encore amoindrir leurs attributions, protestèrent à l'unanimité contre la nouvelle ordonnance, dont ils faisaient vivement ressortir les inconvénients (1). Dans cette campagne, Letronne, Lenormant et Rochette parurent animés des mêmes sentiments. Trois lettres imprimées furent adressées au ministre et signées par tous les conservateurs. La rédaction de la première appartenait à Champollion, celle de la seconde à Lenormant, la troisième, la plus forte et la plus incisive, était l'œuvre de Raoul Rochette. Elles n'eurent d'autre effet que de provoquer une nouvelle ordonnance qui, tenant un très-faible compte des doléances du conservatoire, investissait Letronne, à la grande surprise de ses collègues, de la direction administrative contre laquelle on venait de protester si éloquemment, et l'opposition se trouvant ainsi décapitée, tout rentra dans le silence qu'il eût assurément mieux valu ne pas rompre. Un second essai de résistance fut tenté dans les derniers jours du gouvernement constitutionnel, à l'occasion d'un autre rapport de l'administrateur général, successeur de Letronne. Le plus grand nombre des conservateurs y prit encore part, Raoul Rochette, Lenormant, Jomard, Duchesne et Champollion. Il nous suffira de dire ici que cette dernière guerre de journaux et de brochures ne fut pas sans influence sur le décret qui, dès les premiers jours de la nouvelle république, priva de leurs fonctions dans la bibliothèque nationale Champollion et Raoul Rochette. Ajoutons pourtant, à l'honneur des lettres françaises, qu'on ne vit personne assez présumer de son propre mérite pour demander la succession de l'illustre antiquaire. Nous avons cru pouvoir anticiper de quelques années sur les faits, pour nous dispenser de revenir sur cette mesure véritablement révolutionnaire, qui s'armait, au bout de vingt années, des souvenirs effacés de l'heureuse acquisition de Bertouville, pour en dénaturer toutes les honorables circonstances et pour y trouver un prétexte d'enlever à la garde de notre cabinet des antiques le savant qui, par ses immenses travaux, par ses excellentes acquisitions, en avait tant accru depuis un quart de siècle l'importance et la célébrité. L'honneur de Raoul Rochette avait tellement peu souffert de toutes ces misérables imputations, qu'en 1838 l'Académie des beaux-arts était venue le demander à l'Académie des inscriptions pour lui accorder la marque la plus signalée d'estime et de déférence, en lui conférant les fonctions de secrétaire perpétuel. La charge est délicate et difficile, surtout dans cette compagnie. Elle n'y réclame pas seulement les facultés d'un bon administrateur, le secrétaire perpétuel doit être l'orateur ordinaire des académiciens, le rédacteur ou reviseur de la plupart des rapports; il doit remplir presque seul le programme des séances publiques. Ainsi l'antiquaire, qui jusque-là n'avait à se préoccuper que de ses travaux personnels, devient l'appréciateur et le juge du talent, du génie, des œuvres de chacun des artistes, peintres, graveurs, architectes, statuaires ou compositeurs de musique que la mort enlève successivement à l'Institut. Raoul Rochette put suffire à tout cela : il aimait la musique avec passion, il avait constamment poursuivi l'étude du beau, sous toutes les formes de l'art. Il fit plus, et peut-être eut-on quelque lieu d'être surpris de lui voir dominer les aspérités de son caractère, au point de pouvoir bientôt compter pour amis dévoués chacun des membres de cette illustre compagnie. Dans les séances publiques, il faisait le rapport des envois de l'école de Rome ; il lisait une ou deux notices sur les académiciens que l'on avait perdus, et tous ces morceaux se recommandaient par la finesse des aperçus, l'impartialité des jugements, les principales sinon toutes les qualités du style et de la composition littéraires. Comme il pouvait dire avec Voltaire : « Le travail est mon « Dieu, » un pareil surcroît de devoirs et d'occupations ne l'empêchait pas de fournir au *Journal des savants* de nombreux morceaux de critique archéologique, de poursuivre la rédaction de son grand ouvrage sur les peintures inédites d'Herculanum, de travailler au *Dictionnaire des beaux-arts*, dont la première partie, complétée et coordonnée par M. Ernest Vinet, n'a été publiée qu'après sa mort; de préparer enfin des mémoires toujours nouveaux pour les séances publiques et particulières de l'Académie des inscriptions. Le 2 juillet 1854, quatre jours avant sa mort, le *Journal des savants* contenait le premier de ses deux derniers articles relatifs aux nouvelles découvertes faites à Cumes et à Capoue. Le travail n'a cependant pas avancé ses jours, comme on serait tenté de le croire en passant en revue tout ce qu'il a fait. Bien au contraire, cet exercice constant des plus hautes facultés de son intelligence lui donnait la force de supporter les épreuves dont sa vie, d'ailleurs

(1) Il faut pourtant reconnaître que leurs plaintes n'étaient pas tout à fait déraisonnables, quand on les rapproche de ce qui vient de se passer (en 1863) au muséum d'histoire naturelle. Le muséum possède un règlement analogue à celui qu'on a enlevé à la bibliothèque nationale. Menacés à leur tour de le perdre, les professeurs administrateurs ont réclamé; leurs observations ont été favorablement accueillies, et l'on ne songe plus à détruire une organisation dont on a compris les incontestables avantages.

Digitized by Google

si remplie de succès flatteurs, fut largement semée. On l'a souvent accusé de chercher dans les salons du monde la confirmation d'une réputation surfaite; il est pourtant vrai qu'il parut toujours dans le monde à son corps défendant et qu'il y portait le regret des bonnes heures enlevées à ses chères études ou au repos plus réel que ces études réclamaient. Ses formes naturellement distinguées, sa physionomie vive et spirituelle, sa conversation toujours abondante et colorée lui donnaient, dans la meilleure société de Paris, qui le recherchait beaucoup, de grands avantages; mais il évitait les occasions de s'y trouver, quand il n'estimait pas que ce fût un devoir de sa position. Il appréciait avant tout les douceurs du foyer domestique; sa famille et son cabinet, tel était le centre de ses profondes affections. D'ailleurs, son caractère laissait beaucoup à désirer : il était impatient, inégal; il supportait la contradiction de mauvaise grâce, et ses accès imprévus de vivacité formaient, comme nous l'avons dit plus haut, un surprenant et fâcheux contraste avec sa politesse ordinaire et son aménité naturelle. Mais jamais homme n'eut moins de cette habileté qui prépare les succès et prévient les sévérités de la critique. Doué d'un grand fond de franchise et de générosité, il oubliait sans le moindre effort les plus mauvais procédés ou les actes de la plus noire ingratitude. Ses amis lui reprochèrent souvent de donner ainsi des armes toujours nouvelles à des gens décidés à les employer contre lui, et bien indignes d'avoir la moindre part à sa confiance. Pour sa façon de vivre, elle était simple et d'une extrême sobriété: il mangeait peu, insensible d'ailleurs à tous les plaisirs des sens qui ne répondaient pas à quelque sentiment élevé de l'esprit ou du cœur. Comme il avait dû, dans l'intérêt éprouvé de sa santé, se priver des travaux du soir, il n'osait, après le dîner, rentrer dans son cabinet d'études, pour ne pas céder à la tentation d'y passer la nuit entière. Il allait donc achever ses journées à la Comédie française, dont nous ne savons quel juvénile essai de tragédie et l'amitié de mademoiselle Mars lui avaient fait de bonne heure obtenir les entrées; soit aux Italiens, soit au Cirque Olympique, dont il aimait à suivre les exercices, sans doute parce qu'ils laissaient la pensée libre de se porter ailleurs. Pour mieux secouer le joug et l'obsession des travaux de la journée, il ne recherchait pas alors, il évitait même la rencontre de ses meilleurs amis, dans la crainte, disait-il franchement, de céder à l'attrait d'une conversation qui lui eût fait perdre le profit du délassement qu'il venait chercher. Sa santé, fort bonne jusqu'en 1832, et depuis rétablie par une habitude de vie sévère, commença réellement à dépérir l'année de son éloignement de la bibliothèque nationale. A partir de ces mauvais jours, ses forces baissèrent d'une manière sensible; on le voyait marcher la tête baissée, d'un pas de plus en plus chancelant. Il parut cependant encore vers le milieu du mois de juin 1854 dans la chaire d'archéologie; mais ce fut pour la dernière fois, et le lendemain il se mit au lit pour ne plus se relever : il expira sous l'atteinte d'une paralysie du cerveau, le jeudi 6 juillet, entouré des soins de la famille qu'il avait tant aimée. Aucune parole ne fut prononcée à ses obsèques; il en avait exprimé le vœu dans ces dernières lignes tracées de sa main : « J'ordonne « expressément qu'il ne soit prononcé aucun « discours à mes funérailles. J'ai souffert toute « ma vie de cette coutume profane, à laquelle « j'ai dû me prêter pour les autres, mais dont je « puis m'affranchir pour moi-même. Je ne veux « sur ma tombe que les prières de l'Eglise et les « regrets de l'amitié. » Au moins ces prières et ces regrets ne lui ont pas fait défaut. En Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Italie, les savants dont il avait plus d'une fois vivement discuté les travaux et les opinions se chargèrent de déplorer, mieux qu'on ne l'a fait encore en France, la grande perte que la science et les lettres venaient de subir, et le vide que laissait dans les études archéologiques la mort de Raoul Rochette. Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en rappelant le digne hommage que lui rendit l'illustre Minervini, dans le n° 50 du *Bulletin archéologique de Naples*, juillet 1854. Après une excellente analyse des derniers articles de Raoul Rochette, insérés dans le *Journal des savants*, sur les fouilles de Capoue, il ajoutait : « La mort vient « de ravir à la science son plus solide appui. « Raoul Rochette fut le plus laborieux des anti- « quaires. Depuis la rédaction de l'*Histoire des « colonies grecques*, qui lui avait ouvert les portes « de l'Institut, il n'a pas laissé passer une année « sans composer et publier d'importants ou- « vrages. Il a cultivé toutes les branches de « l'archéologie, et dans chacune d'elles il a rem- « porté des triomphes mérités. La critique impi- « toyable, que la plus juste renommée ne désarme « pas, doit s'incliner avec respect devant les cen- « dres honorées de cet homme illustre, auquel « du moins personne ne contestera le mérite « d'une rare connaissance de l'antiquité, d'une « curieuse et vaste érudition, d'un zèle incom- « parable dans la recherche de la vérité. A tant « de mérites il joignait celui d'une élégance et « d'une clarté d'exposition qui se rencontrent trop « rarement chez les érudits. Défenseur passionné « des saines doctrines archéologiques, il en fut « toute sa vie, envers et contre tous, le cham- « pion intrépide. La France sentira la perte d'un « homme qui a laissé d'honorables traces partout « où il a passé. L'Académie des inscriptions et « belles-lettres est privée par sa mort d'un de « ses membres les plus éminents; le *Journal des « savants*, d'un de ses premiers rédacteurs; la « chaire d'archéologie, d'un excellent enseigne- « ment; enfin l'Académie des beaux-arts, d'un « secrétaire perpétuel chez lequel le goût et l'in-

Digitized by Google

« telligence s'alliaient à la parole la plus élé-
« gante, à l'éloquence la plus solide. Raoul Ro-
« chette doit laisser plusieurs travaux inédits;
« c'est à ses concitoyens qu'appartiendra le soin
« de les mettre en lumière; mais, quoi qu'il en
« soit, l'immortalité est assurément réservée dans
« le jugement impartial de la postérité aux œu-
« vres de l'homme éminent sur lequel la tombe
« vient de se fermer. » Tels sont les hommages qu'ont accordés à Raoul Rochette les meilleurs juges de ses travaux. Il avait reçu des témoignages d'estime et de considération de tous les souverains de l'Europe. Les décorations lui étaient arrivées de Piémont, de Naples et de Rome, de Prusse, de Hollande et de Danemarck; il était officier de notre Légion d'honneur; il appartenait aux grandes académies de Berlin, de Londres, de Munich, de Vienne, de St-Luc, de Naples, de St-Pétersbourg, de Copenhague et de Bruxelles, etc., etc. En 1821, il fut anobli par une ordonnance royale qu'il avait si peu sollicitée que rien ne put le décider à répondre aux avis de la commission du sceau des titres, qui l'avertissait de ne pas laisser périmer le bénéfice de cette ordonnance. Il estimait le titre de gentilhomme anobli justement ce qu'il peut valoir de nos jours; et il ne retira jamais les lettres qui le lui conféraient. — Il nous reste maintenant la tâche malaisée de former la liste de ses ouvrages. Cette liste est tellement nombreuse qu'on a peine à comprendre comment un seul homme a pu trouver le temps de les composer dans le cours d'une vie si agitée, au milieu de révolutions politiques qui toutes l'atteignirent et le préoccupèrent. Il avait fréquemment voyagé, mais toujours dans l'intérêt et à la poursuite de ses études de prédilection. En 1819, en 1820 et les deux années suivantes, il avait parcouru la Suisse, et il en avait rapporté la matière de son *Histoire de la révolution helvétique*, tableau animé d'événements encore trop récemment accomplis pour qu'on n'y reconnaisse pas aujourd'hui l'empreinte un peu trop marquée des préventions et des sentiments politiques du moment. Les *Lettres sur la Suisse* avaient toutes été réellement écrites à madame Raoul Rochette durant le cours des derniers voyages. C'est le seul ouvrage de notre antiquaire dont le succès ait été populaire. Elles comptent un grand nombre d'éditions et ont été traduites en plusieurs langues. Il visita l'Italie et la Sicile à différentes reprises, en 1826, 1827, 1832, 1844, 1851 et l'année qui précéda sa mort. En 1838, il fit une excursion dans les îles de la Grèce, s'arrêta à Constantinople, à Athènes; enfin il alla deux fois en Allemagne et en Hollande. On reconnaît la trace de ces différents voyages et le profit scientifique qu'il en retira dans la plupart de ses travaux. — Maintenant, pour mettre quelque ordre dans la partie bibliographique de cette notice, nous compléterons d'abord le contingent fourni au *Journal des savants;* puis nous indiquerons les *Mémoires*, les *Eloges* académiques; enfin les ouvrages dont nous n'avons pas encore parlé, suivant la date de leur publication. — Dans le *Journal des savants*, il fut, durant trente-cinq ans, le rapporteur ordinaire non-seulement des principales publications archéologiques, mais de toutes les fouilles et de toutes les découvertes qui intéressaient à l'étude des monuments antiques. Silvestre de Sacy pour la littérature orientale, Letronne pour l'épigraphie et la philologie grecques, Raoul Rochette pour l'archéologie, ont laissé dans cet important recueil un vide que le talent, l'autorité de leurs successeurs (ils sont les premiers à en convenir) ne sauraient combler. Raoul Rochette avait été des premiers appelés à faire revivre le *Journal des savants*, après une interruption de vingt-cinq années. Il concourut, ainsi que nous l'avons dit, au premier cahier; et celui du mois de juillet 1854, distribué quelques jours avant sa mort, contenait le premier des deux importants articles consacrés aux découvertes récentes faites en Ombrie. Il avait commencé par y rendre compte des livres d'histoire et de littérature classique; on lui dut alors des appréciations judicieuses et piquantes de l'*Histoire des croisades*, de Michaud; de l'*Histoire du moyen âge*, de Hallam; du *Lafontaine* de Walckenaer et du *Voyage en Suisse* de Simond. Nous avons déjà dit quelques mots de ses articles sur le Xénophon de Gail, sur le Strabon de Letronne et sur une édition allemande de Babrias. Il faut encore remarquer dans ses appréciations philologiques un examen approfondi de la traduction de Pindare donnée par Tourlet. Il y répond à l'avance au reproche que bien des gens lui ont adressé, de n'avoir eu qu'une connaissance superficielle du grec, reproche que Hase, Boissonade et Letronne lui-même ne s'avisèrent jamais de lui faire, mais que l'on fondait sur une édition du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, qu'il n'avait pas revue avec tout le soin désirable, et sur quelques fragments de Ménandre et de Philémon, traduits et ajoutés à cette édition. Disons tout de suite que, dans les préfaces qui accompagnaient cet ouvrage, Raoul Rochette ne semblait pas avoir compris le véritable caractère de la vieille comédie grecque, et qu'il avait en conséquence pris quelquefois le change dans la restitution et l'intelligence si difficile de ces fragments décousus. Un pamphlet anonyme fut alors répandu sous le titre de *Supplément au Théâtre des Grecs :* on y rendait le nouvel éditeur responsable des fautes du P. Brumoy et de celles qu'il avait pu commettre lui-même. La brochure eut un assez grand retentissement dans le monde universitaire, d'où sans doute elle était partie. Mais, laissant bientôt à Letronne et à Raynouard, dans le *Journal des savants*, les domaines de la littérature et de la philologie, Raoul Rochette, à compter de 1819, se consacre plus entièrement à l'étude des monuments figurés de l'antiquité, vaste

Digitized by Google

domaine que sa place de conservateur du cabinet des antiques lui permettait et lui faisait même une loi de préférer à tous les autres. Pour ne parler ici que des morceaux les plus importants dont le *Journal des savants* lui fut redevable, on le vit, dans un grand nombre d'articles, exposer avec un juste sentiment de déférence, mais pourtant sans complaisance, les grands travaux de Quatremère de Quincy, de Ficoroni, de Millingen, de Visconti, de Labus, de Serradifalco, du P. Secchi, de Gerhard, du baron de Witte, de Bunsen, Minervini, Cavedoni, Welcker, Otf. Müller, Lepsius, etc. Il combattit avec plus ou moins de vivacité, quelquefois même avec une âcreté mal dissimulée, les sentiments et les œuvres de l'Anglais Knight, de Cataneo, de Micali, de Mauduit, de Lenormant et de quelques autres. Il présenta l'explication d'une foule de médailles inédites et d'inscriptions nouvellement découvertes. Il signala l'importance et la richesse scientifique des musées de Turin, de Florence, de Mantoue, de Bresciano; il tint le monde savant au courant de toutes les importantes fouilles qui mirent au jour tant de vases étrusques d'origine grecque, dont il avait un des premiers reconnu l'origine et distingué les caractères. Puis il passa en revue les monuments funéraires trouvés à Rome, à Naples, à Pérouse, à Ceri, ailleurs encore. Il consacra de nombreux articles à l'étude des monuments cyclopéens, à l'architecture des Assyriens, des Egyptiens et des Grecs. Il arrêta l'attention des antiquaires sur le temple de Diane Leucophryne, découvert à Magnésie, sur l'Erechtheion, l'Acropole et les autres monuments d'Athènes, sur les temples grecs de Sicile et enfin sur la belle monographie que M. Vitet a donnée de la cathédrale de Noyon. Les deux articles qui se rapportent aux antiquités de Bernay font seuls autorité aujourd'hui, au milieu de toutes les explications que d'autres antiquaires, plus jeunes ou moins bien préparés, s'étaient empressés d'en publier. Il faut en dire autant de ses études sur les objets trouvés dans un tombeau de Kertsch, en Crimée, et sur la grande mosaïque de Pompeï. La numismatique, la sculpture et la peinture des anciens tinrent aussi leur place dans la critique de Raoul Rochette. C'est d'abord une lettre à M. le duc de Luynes sur les graveurs de monnaies grecques; une lettre à M. Schorn sur quelques noms d'anciens artistes; un grand mémoire sur la peinture sur verre des anciens; puis l'explication de plusieurs médailles inédites de l'Inde et de la Bactriane, des pierres gravées de la châsse de Ste-Elisabeth de Marburg, etc.; puis l'examen des ouvrages de Semper, Kugler, Wiegman, Steuber, Rosini, Braun, Canina, etc., des études sur la sculpture, la peinture, la gravure et la numismatique des anciens. Nous ne pouvons passer sous silence la longue et rude polémique dont l'emploi de la polychromie sur les monuments anciens et l'application de la peinture sur les murs ou sur les tablettes de bois devinrent l'occasion entre Letronne, Hittorf, Serradifalco et Raoul Rochette : celui-ci, le plus souvent contre les trois autres, avec cette différence que, du côté du duc Serradifalco, elle fut soutenue avec la plus respectueuse déférence; du côté de M. Hittorf, pris à partie à l'occasion de sa belle restitution du temple de Sélinonte, avec des formes de plus en plus académiques; mais entretenue avec un acharnement progressif entre Raoul Rochette et Letronne. Dans cette polémique, devenue l'occasion des *Lettres d'un antiquaire à un artiste* et d'une foule de curieux mémoires, on peut dire aujourd'hui que les deux puissants lutteurs se partagèrent dans une proportion assez égale les bonnes et les mauvaises armes. Letronne voulait que les anciens eussent toujours cherché dans l'application des couleurs à l'architecture et à la statuaire l'imitation des tons de la nature morte et animée : Rochette réduisait la polychromie à la décoration des détails et à l'intention de mieux faire ressortir les figures et les principales parties des édifices. Raoul Rochette s'en tenait trop exclusivement à l'usage des meilleures époques de l'art : Letronne voulait que l'usage des époques de décadence fût aussi ancien que l'art lui-même. Pour la distinction des peintures sur tableaux et des peintures murales, les deux adversaires soutinrent à tort, Letronne, que les murs avaient reçu dans tous les temps l'application de la peinture; Raoul Rochette, que cette application n'avait été faite que jusqu'à l'époque de Polyclète. Mais, quelque jugement que les antiquaires aient aujourd'hui droit de porter sur les deux thèses, ils conviendront que, soutenues comme elles le furent par deux pareils hommes, elles ont encore tourné au profit des études dont le but est la connaissance de toutes les conditions et de tous les procédés de l'art grec, et nous ne doutons pas qu'une fois l'ardeur belliqueuse apaisée par dix années de lutte, les deux rivaux n'aient été les premiers à regretter d'avoir reculé devant quelques concessions mutuelles, qui leur eussent fait plus d'honneur que l'échange de tant de factums scientifiques destinés à jeter le doute dans l'esprit de ceux qui viennent à les confronter de sang-froid. Indépendamment des articles du *Journal des savants*, dans lesquels cette double question de la polychromie et de l'application de la peinture murale est fréquemment traitée, Raoul Rochette, dès 1825, avant de visiter pour la première fois l'Italie, avait lu à l'Académie des beaux-arts deux *Mémoires sur la peinture encaustique* et *sur les divers procédés du dessin chez les Grecs*. En 1836, il avait publié le volume in-4° des *Peintures antiques inédites, précédées de recherches sur l'emploi de la peinture dans la décoration des édifices sacrés et publics chez les Grecs et chez les Romains*. C'était le complément de son grand ouvrage, imprimé en 1833, des *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque*,

Digitized by Google

étrusque et romaine, recueillis pendant un voyage en Italie et en Sicile, dans les années 1826 *et* 1827, Paris, imprimerie royale, in-fol. A la même querelle se rapportent les *Mémoires sur la peinture sur mur chez les anciens;* — le *Supplément au troisième cahier des Annales de l'institut archéologique;* — *Des tribunaux vert et rouge d'Athènes*, publiés en 1838, et enfin, en 1840, les *Lettres archéologiques sur la peinture des Grecs*, ouvrage formant la continuation des *Peintures antiques*, Paris, in-8°. Si nous parcourons maintenant les recueils de l'Académie les inscriptions, nous trouvons : dans le tome 5, les *Recherches sur l'improvisation poétique chez les Romains; Quelques éclaircissements sur l'époque de l'émigration d'Enotrus, avec un canon chronologique;* un *Mémoire sur une inscription grecque trouvée près de Calamo, en Béotie;* — dans le tome 8, un *Mémoire sur la forme et l'administration de l'Etat fédératif des Béotiens;* — dans le tome 12, un *Rapport sur les recherches archéologiques à entreprendre dans la province de Constantine et la régence d'Alger;* — dans le tome 13, les trois importants *Mémoires sur les antiquités chrétiennes des catacombes*. L'auteur les a plus tard réunis en un volume in-4°. — Dans le tome 14, un *Essai sur la numismatique tarentine;* des *Observations sur le type des monnaies de Caulonia, et d'autres médailles de la Grande-Grèce et de la Sicile;* un *Mémoire sur les médailles siciliennes de Pyrrhus et sur quelques inscriptions du même âge;* — dans le tome 15, des *Conjectures archéologiques sur le groupe dont faisait partie le torse du Belvédère;* — dans le tome 16, un *Rapport sur les antiquités de Khorsabad;* — dans le tome 17, une suite de *Mémoires d'archéologie comparée asiatique, grecque et étrusque;* — *sur l'Hercule assyrien considéré dans ses rapports avec l'Hercule grec;* — *sur la croix ansée asiatique;* — *sur la Pyra comme type des monuments funéraires*. La lecture de cet important travail, dont le but était de mieux établir le rapport des formes religieuses en Grèce avec celles de l'antique Orient, remplit près de vingt séances de l'Académie. De plus, les *Questions de l'histoire de l'art, discutées à l'occasion d'une inscription grecque gravée sur une lame de plomb et trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze*. La sincérité de cette découverte fut alors très-contestée. Letronne, dont elle justifiait une conjecture précédente, s'empressa de la défendre; mais il n'insista pas longtemps et parut se rendre à la force des arguments que firent prévaloir Raoul Rochette dans l'Académie et M. Eug. Piot dans le *Cabinet de l'antiquaire*. Maintenant, sans parler de tous les discours que Raoul Rochette eut le pénible devoir de prononcer sur la tombe de ses confrères, soit durant les années de sa double présidence dans l'Académie des inscriptions, soit comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, nous rappellerons les éloges de Pradier le statuaire, de Percier l'architecte, de Cherubini, de Spontini, les grands musiciens, et de Galle le graveur en médailles; de plus une étude sur Nicolas Poussin, que l'on peut citer au nombre des modèles du genre. Maintenant nous sommes encore bien loin d'avoir épuisé la bibliographie de notre antiquaire infatigable; et nous sommes assuré à l'avance de laisser plus d'une lacune dans cette énumération, pour laquelle nous n'avons trouvé d'autre guide que le volume de la *France littéraire* de Quérard, publié au commencement de 1836. Nous suivrons l'ordre approximatif des dates de l'impression : 1822, *Choix de médailles antiques d'Olbiopolis ou Olbia, faisant partie du cabinet de M. de Blaremberg, à Odessa*, Paris, in-8°; *Notice sur quelques objets d'antiquité découverts en Tauride par M. de Blaremberg*, in-8°. — 1823, *Considérations sur le caractère des arts de l'antique Egypte*, lues dans la séance des quatre Académies. — 1824, *Notes et éclaircissements historiques*, joints à la traduction du livre de Micali *l'Italie avant la domination des Romains*, Paris, 4 vol. in-8°. — 1826, *Voyage pittoresque dans la ville de Chamouny et autour du mont Blanc*, avec un texte explicatif, Paris, in-4°. — 1828, *Cours d'archéologie*, professé à la bibliothèque du roi et publié par la sténographie, Paris; *Maison du poète tragique à Pompei, publiée avec ses peintures et ses mosaïques fidèlement reproduites*, avec le texte explicatif, Paris, in-fol. — 1829, *Lettre à M. Tœlken, éditeur du* Berliner-Kunsblatt, *sur les découvertes des peintures de Corneto* (extrait de l'*Universel* du 12 mai). — 1830, *Aperçu des principales vicissitudes de la topographie de Rome jusqu'à nos jours*, Paris, in-8°; *Nouvelles observations sur la statue du prétendu* Gladiateur mourant *du Capitole, et sur le groupe d'*Aria et Pœtus *de la ville de Lodovisi*. — 1833, *Lettre à M. C.-Otf. Müller sur une statue votive en bronze du style grec archaïque*, Paris. — 1834, *Discours sur l'origine, le développement et le caractère des types imitatifs de l'art du christianisme*, Paris. — 1835, *Mémoire sur la représentation figurée du personnage d'Atlas*, Paris; *Notice sur une arme de bronze du cabinet de M. Balbatre aîné, à Nancy*, insérée dans les Mémoires de la société des antiquaires de France, à laquelle Raoul Rochette appartenait alors. — 1837, *Lettre à M. L. de Klenyes sur une statue de héros antique récemment découverte à Athènes*. — 1838, *Note sur deux vases d'argent du cabinet des antiques, provenant du dépôt de Bernay*, Paris. — 1839, *Promenade d'Athènes à Eleusis*, in-4°. — 1841, *Lettre à M. de Salvandy... sur l'état actuel des fouilles de Pompei*, Paris, in-8°. — 1844, *Choix des peintures de Pompei, la plupart de sujets historiques, publiés avec une explication archéologique de chaque peinture et une introduction sur l'histoire de la peinture chez les Grecs et les Romains*. Ce magnifique ouvrage, dans lequel Raoul Rochette a prodigué les trésors de la critique la plus exercée et de la plus

Digitized by Google

haute érudition, devait paraître en dix livraisons. La mort ne lui a pas permis de voir imprimer la dernière, dont les planches étaient tirées et le texte entièrement rédigé. Si nous sommes bien informé, ce complément doit être incessamment publié avec une introduction que l'auteur avait promise et dont on n'a retrouvé que de courts fragments dans son cabinet. C'est un antiquaire honorablement connu, M. Ernest Vinet, qui s'est chargé de compléter ce que le dernier et peut-être le plus remarquable de tous les travaux de Raoul Rochette laissait encore à désirer. Les neuf livraisons publiées offrent la reproduction de trente-sept peintures de Pompeï, rappelant les plus célèbres fables de la Grèce, les amours des dieux et des héros; et comme peintures décoratives, les parois du temple d'Auguste, du temple de Vénus, de la maison de la chasse et de la maison dite de la paroi noire. — 1845, *Lettre à M. Schorn, supplément au Catalogue des artistes de l'antiquité*, Paris, in-8°; — 1848, *Mémoire sur un vase peint inédit de fabrique corynthienne*, Paris. — Si l'usage des bibliothèques véritablement sérieuses ne se perdait pas en France de plus en plus, on aurait déjà réuni et mis à la portée du plus grand nombre tant de travaux dont personne ne saurait contester l'intérêt archéologique et l'importance. L'ensemble des morceaux donnés par Raoul Rochette au *Journal des savants* embrasse déjà toutes les parties de l'art antique; on pourrait en dire autant des *Mémoires académiques* et des *Monuments inédits*. Mais notre pays compte peut-être plus d'écrivains profonds et judicieux que de lecteurs désireux de profiter de ce que la saine érudition leur offre : voilà pourquoi il faut attendre de l'Allemagne ou de l'Italie, plutôt que de la France, une première édition complète des œuvres archéologiques de Raoul Rochette. P. P—s.

ROCHLITZ (Frédéric), littérateur allemand, naquit à Leipsick, le 12 février 1769; son goût pour la musique s'éveilla de bonne heure, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer en même temps à l'étude de la théologie et de la philosophie. Il passa sa vie dans la ville où il était né, s'occupant surtout des belles-lettres et de critique musicale, sans s'adonner à quelque profession spéciale. Le grand-duc de Saxe-Weimar le nomma conseiller de cour; il mourut le 16 décembre 1842. Il s'était fait quelque réputation comme conteur par divers ouvrages qui sont aujourd'hui un peu délaissés et parmi lesquels nous citerons les *Tableaux de la vie humaine d'après l'histoire et l'expérience*, 1799-1803, 4 vol., et les *Souvenirs d'heures heureuses*, 1810-1811, 2 vol. Ses *Petits romans et contes*, 1809, 3 vol., et ses *Contes nouveaux*, 1816, 2 vol., furent bien accueillis du public. Il prit la peine de faire lui-même dans ses œuvres un choix de ce qu'il jugea de mieux, et il le publia en 1821; ce choix d'ailleurs remplissait 6 volumes et trahissait ainsi l'indulgente faiblesse d'un père pour ses enfants. Un autre recueil du même genre suivit en 1818 en 2 volumes sous le titre d'*Heures de repos*. Comme critique musical, Rochlitz montra une activité soutenue et rendit de vrais services; il fonda la *Gazette musicale universelle*, et il en fut le rédacteur pendant vingt ans, 1798 à 1818: réunissant ses travaux les plus importants dans ce genre, il en forma 4 volumes intitulés *Pour les amis de l'harmonie;* la seconde édition de cette collection vit le jour à Leipsick en 1830-1832. Dans les dernières années de sa vie, l'attention de Rochlitz se dirigea surtout vers les questions religieuses; et dans un but de propagande pieuse, il fit imprimer à ses frais, en 1835, les *Livres saints du Nouveau Testament accompagnés d'explications nécessaires pour l'édification domestique*. Z.

ROCHON (Alexis-Marie de), astronome et navigateur distingué, naquit le 21 février 1741 au château de Brest, où son père était aide-major (1). Son frère aîné ayant embrassé la carrière militaire, il fut destiné à l'état ecclésiastique. Pourvu du prieuré de St-Martin la Garenne, près Mantes, Alexis Rochon, qu'une passion irrésistible pour les sciences et pour les voyages empêcha de prendre les ordres, et qui ne fut jamais que clerc tonsuré, se fit connaître dès ses premiers pas dans la carrière sous le nom d'abbé Rochon, qu'il a porté une grande partie de sa vie. En 1765, il fut nommé bibliothécaire de l'académie royale de marine établie à Brest, et l'Académie des sciences, à laquelle il avait adressé quelques mémoires sur l'optique, l'admit au nombre de ses correspondants. Il obtint l'année suivante le titre d'astronome de la marine, et ce fut en cette qualité qu'au mois d'avril 1767 il s'embarqua sur le vaisseau de ligne *l'Union*, qui portait à Maroc le général Breugnon, nommé ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur, et le consul Chénier, qui devait y résider comme agent général de la nation française. Rochon avait soumis à l'Académie des sciences, le 5 février 1766, un *Mémoire sur les moyens de perfectionner les instruments dioptriques;* au mois de novembre de la même année, un nouveau *Mémoire sur un moyen d'observer en mer les éclipses des satellites de Jupiter, pour déterminer les longitudes;* et au mois de février 1767, un troisième *Mémoire sur les moyens de rendre l'héliomètre de Bouguer propre à mesurer des angles considérables, afin de faciliter les observations des distances d'étoiles à la lune* (2). Aussi, parmi les observations qu'il devait faire pendant sa navigation, le chargea-t-on de déterminer les longitudes et d'observer les distances d'étoiles à la lune par les nouveaux moyens qu'il

(1) Pierre de Rochon de Fournoux, chevalier de St-Louis et aide-major des villes et château de Brest, obtint, en 1764, des lettres de commandement. Son fils aîné devint colonel du régiment de Bresse, puis général de brigade, commandant en Corse, où il mourut le 1er ventôse an 4 (1796).

(2) Ces *Mémoires* sont imprimés dans les *Opuscules mathématiques* de Rochon, publiés en 1768.

avait proposés. Ces moyens consistaient, quant à la détermination des longitudes, à conserver la planète de Jupiter, malgré l'agitation du vaisseau, dans le champ d'une lunette achromatique (1) d'un pouvoir amplifiant considérable, en se servant d'un verre convexe de quatre pouces de diamètre et d'un pied de foyer, qui dessinait l'image de Jupiter sur un verre légèrement dépoli (2). Rochon fit quelques observations curieuses, tant à Cadix, où il relâcha, qu'à Maroc, et il détermina plusieurs longitudes par des distances de la lune au soleil et aux étoiles. Buffon, dont il paraîtrait que Rochon avait été le coopérateur dans l'entreprise de concentrer la lumière avec des verres d'une grande surface, composées de zones de différents rayons (c'est ce qu'on appelle loupes ou verres lenticulaires à échelons) (3), se joignit à lui pour proposer au maréchal de Castries, alors ministre de la marine, de faire explorer les environs du pôle par des aérostats, sur lesquels on aurait mis des criminels condamnés à mort. Mais ce projet, à peu près impraticable, ne fut pas adopté (4). En 1768, le gouvernement chargea Rochon d'aller reconnaître les îles et les écueils qui séparent les côtes de l'Inde des îles de France et de Bourbon. Il partit de Lorient sur la flûte *la Normandie*, commandée par M. de Tromelin, son parent et son ami. L'expédition appareilla le 19 mars, et après avoir visité Cadix, les Canaries, les îles du cap Vert et doublé le cap de Bonne-Espérance, jeta l'ancre le 23 juillet dans le port nord-ouest de l'île de France. A peine arrivé, Rochon s'occupa de remplir l'objet de sa mission. Il se rendit d'abord à Madagascar pour reconnaître cette île, où Poivre, intendant de l'île de France, l'avait chargé de recueillir tout ce qui pouvait contribuer au progrès des sciences et des arts, et en particulier au bien-être de la colonie. Rochon fit dans cette excursion une moisson abondante. Peu après son retour à l'île de France, il en repartit avec deux corvettes commandées par le capitaine Grenier, pour reconnaître les récifs, écueils et îles au nord de cette colonie et pour faire des expériences. Le 2 juin, jour célèbre dans les fastes de l'astronomie par le passage de Vénus sur le disque du soleil, Rochon détermina la latitude de la pointe sud d'un écueil de vingt à vingt-cinq lieues d'étendue (16° 47′), hérissé de pointes de roches, que des bancs coupaient par intervalles. On aborda le 13 au principal port des Seychelles. Ce fut dans une de ces îles, nommée *Palme*, que l'ingénieur Barré, qui faisait partie de l'expédition, et à qui l'on doit un plan exact et très-détaillé du banc et de l'archipel qui entoure l'île des Seychelles, reconnut une espèce de latanier, qui porte un fruit fort recherché des Indiens et connu sous le nom de *coco* de mer (1). Après avoir traversé les Maldives et prolongé la côte de Malabar, en contournant Ceylan, les navires de l'expédition auraient infailliblement péri sur la petite basse, si le capitaine ne se fût déterminé à suivre les conseils de Rochon, qui, en lui indiquant sa véritable position, lui fit connaître le danger qu'il courait. Le 6 août, ils mouillèrent à Pondichéry, et après avoir passé à peu de distance de Sumatra et de Diego-Garcia, ils arrivèrent le 6 octobre à l'île de France. Rochon fut de retour à Paris en 1770. Il s'était arrêté dans sa traversée à l'île de l'Ascension et à la Corogne, où le marquis de Pietra Buena, intendant de la Galice, lui fit présent d'un grand lingot de platine, qui avait été fondu au Pérou au moyen d'un alliage de cuivre rouge et de zinc. C'est à ce don que Rochon est redevable de s'être occupé depuis de ce précieux métal pour la fabrication des miroirs de télescopes et des instruments nautiques. Rochon avait rapporté, entre autres objets curieux dont il fit présent au cabinet d'histoire naturelle du jardin du roi, les plus beaux cristaux de roche ou quartz de Madagascar que l'on eût vus jusqu'alors, et surtout une grande aiguille de ce cristal dont les deux extrémités sont terminées par des pyramides hexagonales. Il en fit tailler quelques fragments, reconnut (2) la propriété de la double réfraction dont cette substance est douée et conçut l'heureuse idée de l'appliquer à la mesure des angles : telle est l'origine de l'ingénieux micromètre, dont l'invention assure à Rochon une place distinguée parmi les astronomes-opticiens qui ont rendu des services à la science (3). Au mois de février 1771, le ministre

(1) Rochon avait cru y parvenir en se servant d'une chaise suspendue à peu près comme les boussoles, de manière à n'obéir à aucun des mouvements du vaisseau. Malheureusement son extrême mobilité faisait qu'elle se prêtait avec la même facilité aux mouvements de l'observateur, et qu'elle lui faisait perdre l'équilibre pour peu qu'il se dérangeât de sa position. Il n'eut pas lieu d'être satisfait de cet essai, que Jacques Besson, en 1557, et Irwin, en 1743, avaient déjà tenté par des moyens à peu près semblables. Il paraîtrait néanmoins que Rochon le renouvela, mais qu'il finit par l'abandonner, parce qu'il reconnut que la méthode des distances lunaires offre beaucoup plus de certitude par des moyens incomparablement plus commodes.

(2) Un *indicateur* ou *chercheur*, adapté à la lunette achromatique, met l'observateur en état d'amener la planète dans le champ de sa lunette avec beaucoup de célérité, lorsqu'il a pris l'habitude d'observer des deux yeux.

(3) Ce système de lentilles à échelons a été employé avec succès pour les phares dans le grand appareil que l'on a vu au Louvre à l'exposition de 1823.

(4) Un membre de l'Institut, auquel Rochon parlait avec chaleur de ce projet, lui ayant dit qu'il aimerait mieux être pendu que de faire un pareil voyage : « Cela dépend des goûts », lui répliqua froidement son confrère.

(1) De jeunes plants de cette espèce de latanier furent transplantés à l'île de France, et une grande palme de vingt pieds de long fut apportée au cabinet d'histoire naturelle de Paris. Rochon, à son retour en Europe, remit à l'académicien le Monnier un beau coco de mer, qui avait germé dans sa coque, mais dont la germination cessa malgré tous les efforts de ce botaniste pour la faire réussir.

(2) Arago pensait que Beccaria avait déjà reconnu la double réfraction du cristal de roche, et que Rochon n'a fait que confirmer cette propriété dans le cristal de roche qu'il découvrit à Madagascar.

(3) Rochon « est, suivant Malus, le premier qui ait utilisé pour « les arts les phénomènes de la double réfraction... L'application « qu'il en a faite aux lunettes, pour la mesure des angles de « l'astronomie et pour celle des distances sur terre, est un des « plus curieux résultats de l'optique; et le degré de perfection « auquel il a porté cette ingénieuse invention prouve que, dans « les sciences, il n'y a rien de spéculatif et que les diverses pro-

de la marine le consulta au sujet d'une route directe de l'île de France à la côte de Coromandel, qui avait été proposée par le capitaine Grenier, et qui présentait l'avantage de raccourcir la traversée d'environ huit cents lieues. Rochon ne partagea pas l'opinion de ce marin; mais l'académie de marine, qui avait été également consultée, n'ayant pas adopté son sentiment, Kerguelen reçut, au mois de mars 1771, l'ordre de vérifier les avantages et les inconvénients de cette route, et d'aller à la recherche des prétendues terres australes (*voy.* KERGUELEN). Rochon, qui venait d'être reçu membre de l'Académie des sciences, dont il avait été si longtemps un des correspondants les plus actifs, devait s'embarquer à son bord en qualité d'astronome; mais, peu satisfait des procédés de Kerguelen à son égard, il n'alla pas au delà de l'île de France. Ce fut pendant son séjour dans cette colonie que Poivre lui proposa (14 septembre), dans une lettre que nous avons sous les yeux, d'entreprendre la campagne intéressante du tour du monde avec la capitaine Marion, qui avait témoigné le plus vif désir de le posséder. Ce voyage, étant presque dans le sens de la longitude, avait plus besoin qu'un autre d'un astronome qui sût la déterminer parfaitement dans les mers inconnues qu'on devait parcourir. Rochon y consentit avec empressement; mais le gouverneur des îles de France et de Bourbon, qui était l'ami de Kerguelen et qui espérait le réconcilier avec le nouvel académicien, s'y opposa formellement, et il fallut renoncer à ce projet. Rochon quitta l'île de France avec Poivre au mois d'octobre 1772. Après être resté quarante jours au cap de Bonne-Espérance, il en partit le 1er janvier 1773. Il fit à l'île de l'Ascension l'essai d'une machine de son invention pour mesurer la profondeur de la mer lorsqu'elle excède la longueur des lignes de sonde (1), et arriva à Brest peu de temps après. Les services que Rochon avait rendus aux sciences pendant le cours de ses trois voyages, et ceux non moins précieux qu'il avait rendus à l'humanité en sauvant du naufrage par ses observations les vaisseaux *le Vilvant*, *le Berrier* et *l'Heure du berger*, sur lesquels il avait été successivement embarqué, et en déterminant avec précision la position des écueils, bancs et îles qui séparent l'île de France de la côte de Coromandel, le firent créer, au mois de juin 1774, garde du cabinet de physique et d'optique du roi, établi à la Muette (2), conjointement avec Jean-Baptiste Leroy, son confrère à l'Académie des sciences. Ce dernier s'occupa beaucoup de l'électricité, et y fut puissamment secondé par le docteur Franklin, son ami. Rochon dirigea ses recherches sur les instruments d'optique. Il avait lu à l'Académie des sciences, le 5 février 1774, un *Mémoire sur les moyens de perfectionner les lunettes achromatiques par l'interposition d'un fluide entre les objectifs*. L'utilité du procédé qu'il proposait fut si bien appréciée que le rapporteur de ce corps savant termina son exposé en disant : « Nos expériences prouvent incontestablement « que le résultat a surpassé ce que notre collè- « gue annonçait et osait espérer. » Trois ans après (25 janvier 1777), Rochon soumit à la même société la découverte qu'il avait faite du *diasporamètre*, et l'entretint en même temps de l'invention de son micromètre, et le 9 avril suivant, il lut en séance publique un mémoire sur ce sujet, dans lequel il démontre que l'aplatissement du globe de Jupiter, découvert récemment par Cassini, est d'environ $\frac{1}{18}$. Ce fut dans le courant de la même année (1777) qu'il eut de vives discussions avec le P. Boscovich, qui prétendait avoir employé le premier la double réfraction du cristal de roche à la mesure des petits angles. Lalande, ami de ce dernier, et Fontana reconnurent formellement que les prétentions du savant étranger n'étaient pas fondées et certifièrent par écrit que l'invention appartient à Rochon. Borda, Bezout, Vandermonde et Cassini, nommés par l'Académie des sciences pour juger ce différend, décidèrent également en sa faveur. En 1780, le docteur Franklin lui montra des essais qu'il avait faits en Amérique pour imprimer aussi vite qu'on écrit et parla de sa découverte avec une espèce de mystère. Cette réserve piqua vivement la curiosité de Rochon et le détermina pour la première fois à s'occuper de l'art typographique. Il fit usage d'une pointe d'acier, avec laquelle il écrivait sur une planche de cuivre vernissée, et couverte ensuite d'acide nitreux, qu'il laissait mordre d'un quart de ligne. Ces essais furent soumis à Turgot et à Franklin lui-même, dont ils obtinrent l'approbation; ils furent aussi présentés à l'Académie des sciences (18 février 1781). M. de Piré ayant soumis aux états de Bretagne un projet tendant à perfectionner la navigation de cette province et à faire de St-Malo un port de guerre, Rochon fut chargé en 1783 d'examiner son plan, avec Coulomb, officier du génie. Il parcourut à cet effet, dans le courant de 1783, tous les lieux où devaient passer les canaux projetés, et en fit en 1785 une nouvelle visite avec Fourcroy et Bossut; mais le plan de Piré n'eut pas l'approbation des commissaires. Ce fut pendant cette dernière année qu'il publia son *Examen des projets de navigation intérieure proposés par l'ingénieur le Fer de la Nouerre*, sur lesquels le gouvernement l'avait consulté (*voy.* FER). Dès le commencement de 1785, Rochon avait montré l'avantage que les arts pou-

« priétés des corps finissent toujours par avoir une application « utile. »

(1) Rochon avoue qu'il a trouvé depuis, dans la Géographie de Varenius, revue par Newton, la description d'une machine à peu près semblable, mais qu'il ne connaissait pas lorsqu'il conçut l'idée de la sienne, qui au surplus n'a pas réussi.

(2) Le cabinet de la Muette avait été établi par ordre de Louis XV, pour son usage particulier. Dom Noël, savant benédictin, en fut nommé garde et conservateur, il obtint sa retraite à l'avénement de Louis XVI, et son traitement de six mille livres fut partagé entre le Roy et Rochon.

vaient retirer du platine; il rendit public le résultat de ses expériences sur ce nouveau métal, dans un *Mémoire*, qu'il lut au mois de novembre 1786 à l'Académie des sciences, *sur l'utilité des miroirs de platine pour les instruments de marine et pour la fabrication des télescopes* (1). Les connaisances variées de Rochon et son zèle infatigable lui faisaient confier chaque jour de nouvelles missions : au mois de décembre 1784, MM. de Calonne et d'Angivilliers le chargèrent de l'examen des machines à carder et à filer le coton établies à Passy, et l'on voit qu'en 1786 il visita, par ordre du gouvernement, le Berry et le Nivernais, avec Condorcet et Bossut. Le but de son voyage dans cette dernière province était d'examiner les travaux qu'on y faisait exécuter pour établir une communication entre la Loire et l'Yonne, entreprise importante, surtout pour l'approvisionnement en bois de la capitale. Ce fut vers cette époque que l'académie des sciences de St-Pétersbourg le nomma membre correspondant. Le 3 avril 1787, il obtint la place d'astronome opticien de la marine, devenue vacante par la mort du P. Boscovich (2), et il fut envoyé à Londres en 1790 par M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, au sujet du nouveau système de poids et mesures qu'on voulait introduire en France. La même année, il fut nommé de la commission des monnaies et chargé de faire plusieurs expériences (notamment sur le métal de cloche), dont il rendit compte à l'assemblée nationale. Le 2 juin 1792, il fut chargé avec Coulomb d'examiner différents projets proposés pour parvenir au dessèchement des eaux stagnantes de la commune de Neuilly-sur-Seine. La révolution l'ayant dépouillé de toutes ses places, il désira s'éloigner du principal théâtre des troubles politiques, et, retiré dans sa province natale, il consacra tous ses moments à des travaux d'utilité publique. Les services qu'il rendit, joints à son caractère enjoué et conciliant, le mirent à portée d'acquérir auprès des autorités un crédit dont il n'usa que pour arracher un grand nombre de victimes à l'échafaud. Nous ne citerons que madame Gratien de St-Maurice, née de Tromelin, sa cousine, qui lui dut la liberté et la vie. Cette dame, aussi belle que spirituelle, l'en récompensa par le don de sa main. La marine ne pouvait se procurer, pour la construction des fanaux de soute, d'entrepont et de combat, les feuilles de corne à lanterne qu'on tirait d'Irlande : Rochon y suppléa en inventant des gazes métalliques en fil de laiton et de fer, recouvertes d'un enduit solide et transparent, fait avec des matières qu'il était facile d'obtenir à bon marché, telles que la colle de parchemin ou de poisson, etc., et garanti de l'action de l'humidité par l'huile de lin rendue siccative. Ces gazes, dont Rochon avait établi une fabrique dans la terre de Coatserho, près Morlaix, appartenant à M. de Tromelin, son beau-frère, depuis maréchal de camp, réunissaient à l'avantage d'être incombustibles celui de donner une clarté double et de pouvoir être employées au vitrage des vaisseaux, sans l'inconvénient de se briser à l'explosion des coups de canon. L'escadre de l'amiral Villaret et les chefs des ports de Brest, de Lorient, etc., en firent usage et rendirent hommage au génie inventif de l'auteur. Les forges de Bretagne et les divers établissements de la marine manquaient de combustibles : Rochon, que les autorités locales avaient fait nommer commissaire des mines et salpêtres et inspecteur des forges de Coatannos, fut invité à chercher un moyen d'y suppléer. Dans ses excursions en Bretagne, il avait découvert de la tourbe, dont il fit extraire des quantités considérables, qui, réduites en charbon, pourvurent à tous les besoins. Il forma en 1795, à Brest, un atelier pour la fabrication des lunettes nécessaires à la marine, et plaça dans cet établissement des artistes habiles, qu'il avait fait venir de Paris (entre autres M. Desmarquets, élève de Lerebours); en se servant des grands bocaux de *flint glass* trouvés sur des prises anglaises, il procura, par l'opération du pétrissage et du refoulement, tout le verre qui était nécessaire, et bientôt la marine militaire fut pourvue d'excellentes lunettes, dont elle avait un pressant besoin pour le service des vaisseaux. Rochon obtint la permission d'attacher à son atelier un habile lapidaire, qui avait taillé à la Muette ses premiers prismes de cristal de roche, et lui faisant exécuter sous sa direction, sur de grosses aiguilles de quartz hyalin bien cristallisées, les coupes prescrites par Beccaria, il reconnut que les tailles faites dans le sens de la pyramide donnaient une double réfraction, qui devenait un *maximum* dès que l'axe du cristal divisait en parties égales les deux branches de l'angle. Par cette expérience et par d'autres encore, qu'il fit dans l'atelier de Brest, il put atteindre avec le micromètre de quartz hyalin à la mesure des angles qui excèdent un degré, ce qui paraissait impraticable en 1777, où il avait trouvé le moyen de mesurer les petits angles avec cette substance. Lorsque l'Institut fut créé (1795), Rochon fut compris au nombre des savants qui en firent partie. Il fut l'un des quatre-vingt-seize élus par les quarante-huit qu'avait nommés le directoire. Ne perdant pas de vue ce qui pouvait contribuer aux progrès de l'astronomie nautique, il proposa en 1796 de construire un observatoire au port de Brest, et de remplacer l'ancienne académie par un institut qui s'occuperait des mêmes travaux et serait également établi dans

(1) Arago pensait qu'on doit renoncer à se servir des miroirs de platine, parce qu'ils réfléchissent très-peu de lumière.

(2) Cette place avait été créée par Louis XV, en faveur du P. Boscovich, qui, étant étranger et professeur d'astronomie et d'optique à Vienne, en Autriche, n'avait consenti à s'attacher à la France que sous la condition que la place serait *inamovible* et que le brevet en serait enregistré à la chambre des comptes.

ce port. Ce dernier projet fut ajourné par des motifs d'économie. Quant à la construction de l'observatoire, dont Rochon fut nommé le premier directeur, elle fut arrêtée; mais elle n'avança qu'avec beaucoup de lenteur et ne fut terminée que longtemps après. Personne ne connaissait mieux que Rochon les besoins de la province qui l'avait vu naître et ce qu'il fallait pour en accroître la prospérité; mais le port de Brest fixait sa constante prédilection. Au mois de mai 1799, il soumit aux ministres de la marine et de l'intérieur un projet de jonction entre la rivière d'Odet et celle de Châteaulin, qui se jette dans la rade de Brest. Au mois de mai 1802, il obtint du ministre de la marine l'autorisation de se rendre à Paris, et le chef du gouvernement lui permit, en 1803, de prolonger sa résidence dans la capitale, où il trouvait plus de ressources pour ses utiles travaux. Son traitement de directeur de l'observatoire de Brest lui fut en outre continué, et il eut un logement au Louvre pour travailler à la fabrication d'une loupe à échelons. Depuis la création de l'Institut, Rochon ne passa pas une année sans adresser, soit à ce corps savant, soit aux différents ministres, un grand nombre de mémoires sur l'optique, sur la science nautique et sur d'autres objets d'utilité publique. Nous en donnerons la note à la fin de cet article. Rochon se présenta successivement au bureau des longitudes comme astronome, comme navigateur et comme artiste, chaque fois qu'il y eut des places vacantes; mais il ne put y être admis. Il fut très-sensible à ce refus, qu'il considérait comme une exclusion, et ne le fut pas moins au silence que les commissaires chargés d'examiner le rapport du jury sur les prix décennaux avaient gardé sur les ouvrages relatifs à l'optique. Il continua cependant à s'occuper avec activité du progrès des sciences, malgré son âge avancé, et ce fut au milieu de ses importants travaux que la mort vint le surprendre, le 5 avril 1817. « Rochon travaillait sans cesse à perfectionner « ses idées et celles des autres, dit Delambre « (dans sa notice sur cet académicien, lue en « séance publique le 16 mars 1818). Il em- « ployait tout son temps en recherches utiles et « une grande partie de ses revenus en essais dis- « pendieux. Son chef-d'œuvre, la découverte la « plus importante qu'il ait faite et qui suffirait « pour faire vivre sa mémoire, est sans contredit « son micromètre de cristal de roche, qu'il in- « venta en 1777. On ne fit pas alors à cette « invention tout l'accueil qu'elle méritait; mais, « longtemps après, cette idée heureuse acquit « une importance toute nouvelle entre les mains « de M. Arago, son confrère, qui s'en est servi « avec succès pour éclaircir un des points les plus « difficiles et les plus contestés de l'astronomie mo- « derne. » L'académicien dont parle Delambre a bien voulu revoir cette notice, ainsi que M. de Rossel. Voici ce qu'il écrit sur les principales découvertes de Rochon : « Son micromètre à prisme de « cristal de roche est un des plus ingénieux et des « plus utiles instruments que les astronomes aient « imaginés; mais il ne faut pas l'étendre à la me- « sure des grands angles. Les nombreuses tenta- « tives que Rochon a faites pour déterminer « ainsi le diamètre du soleil et de la lune laissent « beaucoup à désirer. Les deux images, quand « leur séparation est un peu forte, ne sont ja- « mais parfaitement achromatisées l'une et l'au- « tre à la fois. Il reste aussi alors une paral- « laxe sensible qui oblige d'observer la tangente « des deux disques dans le même point du « champ de la lunette. Le diasporamètre de Ro- « chon est un instrument utile, dont plusieurs « physiciens étrangers ont tiré parti sans rendre « à son auteur la justice qui lui était due et « même sans le citer. Ce diasporamètre n'est pas « resté sans emploi dans les mains de l'académi- « cien français. Il s'en est servi en effet pour « prouver que la dispersion de la lumière n'est « pas la même dans les deux faisceaux en lesquels « un rayon se partage quand il traverse un cris- « tal doué de la double réfraction. Cette décou- « verte, déjà fort curieuse en elle-même, a acquis « beaucoup d'importance depuis les dernières re- « cherches qu'on a faites sur les phénomènes de la « polarisation. » Rochon a laissé les ouvrages suivants, dont quelques-uns n'ont pas été publiés : 1° *Opuscules mathématiques*, Brest, 1768, in-8°. Outre les mémoires dont nous avons parlé, ce recueil, publié sous le privilége de l'Académie des sciences, en renferme deux autres, l'un sur le pilotage, et l'autre sur l'art de tailler et de polir les verres et les miroirs des télescopes dioptriques et catoptriques. A la fin de l'ouvrage, on trouve des *Tables pour le calcul du lieu du soleil et de celui de la lune*. 2° *Recueil de mémoires sur la mécanique et sur la physique*, Paris, 1783, in-8°. Lalande en fait l'éloge dans sa *Bibliographie astronomique*. 3° *Nouveau voyage à la mer du Sud, rédigé d'après les plans et les journaux de M. Croset*, Paris, 1783, 1 vol. in-8° (*voy.* MARION); 4° *Voyages à Madagascar et aux Indes orientales*, Paris, 1791, in-8°; ibid., 1793, et 3e édit., an 10 (1802), 3 vol. in-8°; id. nouvelle édition, sous le titre de *Voyages aux Indes orientales et en Afrique.... avec une dissertation sur les îles de Salomon*, etc., Paris, Lhuillier, 1807, in-8°. Ces dernières éditions contiennent aussi le *Voyage de Maroc*; mais on a retranché de celle de 1807 tout ce qui concerne Madagascar. Ces voyages ont été traduits deux fois en allemand (par G. Forster, Berlin, 1792, in-8°, et par Alb. Cp. Kaiser, grand in-8°), et en anglais, Londres, 1792 et 1793, in-8°. On a placé à la fin du *Voyage à Madagascar* une *Description de la Cochinchine*, que Rochon n'a jamais visitée; on croit qu'il l'a tirée d'un manuscrit du cabinet d'histoire naturelle du jardin des plantes, attribué à un missionnaire français. Ce

même volume est accompagné d'une carte de l'île de Madagascar, réduite d'après le dessin original d'un M. Robert, fait en 1727 et qui avait été donné à Rochon par M. de Malesherbes. Une carte pour l'intelligence des voyages de Rochon, Surville et Morion, est placée à la fin du 2e volume de l'édition de 1802, en tête duquel on lit un vocabulaire madécasse. Le troisième est terminé par des tables astronomiques et par une table générale des matières. Les voyages de Rochon ne sont pas en général bien écrits, comme il le reconnaît lui-même dans le discours préliminaire. Il règne en outre un grand désordre dans la disposition des matières, qui comprennent non-seulement les observations de l'auteur, mais une multitude de documents et de dissertations qui appartiennent à d'autres écrivains. Rochon s'est formé une trop haute idée du caractère et des mœurs des sauvages, auxquels il prête plus de vertus qu'ils n'en ont réellement, et l'on peut lui reprocher de n'avoir pas assez rendu justice au mérite de Flacour, dont l'ouvrage sur Madagascar peut être encore consulté avec fruit. 5° *Aperçu... des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal de cloches en monnaie moulée, pour faciliter l'échange des petits assignats*, Paris, 1791, in-8° de 23 pages, 6° *Compte rendu des expériences sur la monnaie coulée et moulée en métal de cloches*, suite du précédent, in-8° de 17 pages; 7° *Essai sur les monnaies anciennes et modernes*, Paris, 1792, in-8° de 167 pages, avec 6 planches, bon ouvrage, quelquefois réuni avec les deux précédents; 8° *Sur la construction des verres lenticulaires brûlants à échelons*, mémoire lu à l'Institut en janvier 1800; 9° *Sur les verres achromatiques adaptés à la mesure des angles, et sur les avantages que l'on peut retirer de la double réfraction pour la mesure des petits angles*, mémoire lu à l'Institut en 1801, Paris, Perronneau, 1 vol. in-4°; 10° *Observations sur les marées*. C'est le résultat de ce que Rochon avait observé pendant son séjour à Brest. 11° *Sur la navigation intérieure*. Ce mémoire, communiqué à l'Institut en 1803, ainsi que le précédent, a paru sous ce titre : *Projet de navigation intérieure entre le port de Brest et la Loire à Nantes*, Paris, Prault, in-4°, an 11 (1803). Rochon y montre comment on établirait une communication infiniment utile entre Nantes, Lorient et Brest, en faisant communiquer et en rendant navigables les rivières de l'Erdre, de l'Isac, de l'Ourt, du Blavet et du Châteaulin. 12° *Expérience sur une lunette faite avec un prisme de cristal d'Islande*. Ce mémoire, soumis à l'Institut en 1803, a été imprimé dans le *Moniteur* du 17 messidor an 11 (6 juillet 1803). Un *Mémoire* de M. Malus *sur la théorie de la double réfraction* explique la manière dont Rochon faisait tailler son prisme et ses avantages. 13° *Sur la gaze de fil de fer*, mémoire qui a été soumis à l'Institut en 1806; 14° *Expériences sur la formation de la double image et sur sa disparition dans le spath d'Islande et dans le cristal de roche, appliquées au perfectionnement de tous les micromètres composés de ces deux substances*. Ce mémoire, lu à l'Institut le 1er avril 1811 et imprimé dans le *Moniteur* du 10 du même mois, fait suite au n° 12. 15° *Sur l'art de multiplier les copies*. Camus en donne le précis dans son *Histoire du polytypage*, p. 33-36. 16° *Sur la construction d'un micromètre prismatique*, mémoire inséré au *Moniteur* du 16 avril 1812, n° 107; 17° *Théorie générale des instruments servant à la mesure des angles*; 18° *Sur l'emploi des gazes métalliques pour rendre les édifices incombustibles*. Rochon rapporte dans un mémoire un essai fait par M. Dilh, qui a revêtu de son ciment impénétrable à l'eau six mètres carrés de ses gazes; on s'en est servi pour couvrir la halle aux grains de Paris. 19° *Sur l'emploi du mica pour l'éclairage*; 20° *Procédé pour connaître, par la hauteur moyenne de l'homme, la distance à laquelle cet homme se trouve de l'œil de l'observateur*. Ce procédé a été employé dans les opérations de tactique militaire, et le chef du gouvernement d'alors fit construire par l'opticien Jæcker un grand nombre de lunettes sur ce principe pour ses états-majors. 21° *Moyen de rendre potable l'eau de la mer*. Le moyen de Rochon consiste en un grand alambic où l'on fait le vide en affaiblissant la pression de l'air au point que l'eau entre en ébullition sous le 50e degré du thermomètre de Réaumur. Les sept mémoires précédents ont été lus à l'Institut en mars et avril 1812. 22° *Des miroirs et des verres ardents*, Paris, Perronneau, 1 vol. in-4°. Il est douteux que cet ouvrage soit de Rochon. 23° *Exposition d'une méthode facile et à portée du commun des navigateurs, pour résoudre les plus utiles problèmes de la latitude et de la longitude*, 1 vol. in-4°; 24° *Dissertations qui peuvent être utiles ou nécessaires aux navigateurs*, tiré à petit nombre d'exemplaires. Rochon fait voir dans ce mémoire le parti que les navigateurs peuvent retirer des prismes de cristal de roche pour reconnaître la distance à laquelle ils aperçoivent des bâtiments à la mer. 25° *Sur le nouvel art de naviguer sans voiles et sans rames, au moyen de la force expansive de l'eau réduite en vapeur*; 26° *Recherches sur un nouveau moyen de remonter les fleuves et les rivières par des roues de moulin, mises en mouvement par la vapeur de l'eau bouillante*; 27° *Sur la tourbe carbonisée, mêlée au charbon de landes, pour suppléer au charbon de terre*, Paris, 25 floréal an 12; 28° *Sur les moulins à blé*; 29° *Observations faites à MM. les commissaires chargés d'examiner la partie du rapport du jury sur les prix décennaux qui concerne la physique*, adressées à l'académie royale des sciences de St-Pétersbourg. L'auteur s'y plaint de ce qu'on y a entièrement oublié l'optique. D—z—s.

ROCHON DE LAPEYROUSE DE LAMOTTE. *Voyez* LAPEYROUSE.

ROCHON DE CHABANNES (Marc-Antoine-Jacques), auteur dramatique, naquit à Paris le 25 janvier 1730. Dans sa première jeunesse, il fit jouer, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, la *Coupe enchantée*, pièce dont il avait pris l'idée dans un conte de la Fontaine; la *Péruvienne* et les *Filles*, petit opéra qui dut tout son succès à l'à-propos du titre. St-Foix venait de donner sa comédie intitulée *les Hommes;* un autre auteur, nommé Mailhol, avait donné une comédie sous le titre des *Femmes;* le public s'amusa quelque temps à comparer les trois ouvrages. Rochon débuta, en 1757, sur un théâtre d'un ordre supérieur par le *Deuil anglais*, comédie en deux actes, qui n'obtint que quelques représentations. Il réussit mieux au Théâtre-Français, où il fit représenter, en 1762, la petite comédie intitulée *Heureusement*. Le sujet de cet acte est tiré d'un conte de Marmontel, auquel Rochon a fait des changements nécessaires pour l'adapter à la scène. Les caractères sont bien tracés, le dialogue est vif et spirituel, mais le style est trop négligé. Encouragé par ce succès, il donna depuis, au même théâtre, en 1763, la *Manie des arts, ou la Matinée à la mode;* cette pièce est du genre de celles qu'on nomme à tiroirs. Le sujet, dit Laharpe, était susceptible de fournir une comédie : Rochon a du moins mis en action assez plaisamment l'anecdote connue d'un placet chanté et dansé. C'est tout ce qu'il y a de comique dans cette pièce, que des détails agréables ont quelque temps soutenue. En 1768, il donna *Hylas et Sylvie*, pastorale remplie d'équivoques et de gravelures, mais dépourvue d'élégance et de naïveté; et les *Valets maîtres de la maison*, farce de carnaval; en 1774, les *Amants généreux*, imitation de *Minna de Barnhelm*, drame de Lessing (*voy.* ce nom); et en 1780, l'*Amour français*. Il fit jouer, la même année, à l'Opéra, le *Seigneur bienfaisant*. « Les vendanges, dit La« harpe, font le premier acte; un incendie fait le « sujet du deuxième, et le bal de noces remplit « le troisième : c'est ainsi qu'on parvient à faire « ce qu'on appelle trois actes, sans qu'il en coûte « un grand effort d'esprit ni d'invention » (*voy.* la *Correspondance russe*, t. 3, p. 159). Cependant la beauté des décorations et les ballets procurèrent à cette pièce un assez grand succès. Rochon donna, en 1784, au Théâtre-Français, le *Jaloux*, comédie en cinq actes et en vers. La première représentation fut très-orageuse. Ce fut Molé qui sauva la pièce d'une chute certaine en réclamant l'indulgence du parterre : elle se soutint quelque temps, grâce au talent de cet excellent acteur et à celui de mademoiselle Raucourt, qui y jouait un rôle travesti. Depuis, Rochon ne travailla plus que pour l'Opéra, où il donna successivement : *Alcindor*, sujet de féerie, en 1787; les *Prétendus*, en 1789; et *le Portrait, ou la Divinité du sauvage*, 1790. De ces trois pièces, les *Prétendus*, où l'on remarque des scènes dignes de la comédie, est la seule qui ait obtenu un véritable succès. Laharpe a jugé Rochon très-sévèrement. « Cet auteur, dit-il, ne laissa pas d'être « fort loué comme versificateur, quoiqu'il soit « resté dans la dernière classe de ceux à qui les « acteurs ont fait au théâtre une petite fortune « sans conséquence et qui ne donne point de rang « dans l'opinion.... Ceux qui savent ce que c'est « que d'écrire savent aussi qu'il n'y a peut-être « pas une page de son théâtre où l'on ne ren« contre des fautes grossières, des fautes de sens, « d'expression, de convenance; tout ce qui prouve « à la fois le défaut d'esprit et de jugement. » (*Cours de littérature*, t. 11, p. 677 et suiv.) Après avoir transcrit ce passage, on est tenté de demander, comme Philippon de la Madelaine : « Est« ce bien l'impartialité qui a tracé ce portrait, et « la jalousie n'a-t-elle pas un peu égaré le pin« ceau? » (*Voy.* le *Dictionnaire historique des poètes français*, art. *Rochon*.) En convenant que Rochon était dépourvu d'imagination, et qu'il n'a pas su tirer des sujets qu'il a traités tout le parti dont ils étaient susceptibles; que son style, surtout en vers, manque généralement de verve et de correction, on ne peut lui refuser sans injustice de la facilité, de l'esprit, et une connaissance assez approfondie des effets du théâtre, qui lui concilia la faveur du public. Rochon était un homme fort estimable : étranger aux coteries et aux intrigues de son temps, il n'ambitionna point la fortune et ne rechercha point la protection de ceux qui disposaient alors de toutes les renommées. Grimm, moins sévère ou plus juste à son égard que Laharpe, en parle comme d'un homme qui lui était tout à fait inconnu : « La protection, dit-il, de « madame Dangeville lui a procuré, je crois, un « emploi dans les bureaux de Versailles. » (*Voy.* la *Correspondance* de Grimm, 1re partie, t. 6, p. 230.) Les mœurs de Rochon et son caractère l'avaient rendu cher à tous ses confrères. L'inflexible Laharpe attribue la bienveillance générale dont il était l'objet à sa médiocrité, assez rassurante pour qu'il n'eût pas un ennemi. Rochon mourut à Paris, le 15 mai 1800, à l'âge de 70 ans. Outre son *Théâtre*, dont il publia 2 volumes in-8° en 1786, et des *Pièces fugitives* dans l'*Almanach des Muses*, on a de lui : 1° la *Noblesse oisive*, 1756, in-12; opuscule composé lors de la discussion excitée par la *Noblesse commerçante* de l'abbé Coyer (*voy.* ce nom); 2° *Satire sur les hommes*, 1758, in-12; 3° *Discours philosophique et moral*, en vers, 1768, in-12; ces deux morceaux sont des imitations de Juvénal; 4° le *Duel*, comédie non représentée, 1779, in-8°; 5° *Observations sur la nécessité d'un second Théâtre-Français*, 1780, in-12 de 47 pages. Deux pièces de Rochon, *Heureusement* et les *Amants généreux*, font partie du *Répertoire du Théâtre-Français*, troisième ordre. La préface de l'éditeur, Petitot, contient l'analyse des principales pièces de notre auteur. W—s.

ROCHOW (Frédéric-Everard de), chanoine et

dignitaire du grand chapitre de Halberstadt, était né à Berlin, le 11 octobre 1734. A la suite de la première éducation reçue dans la maison paternelle, et après avoir passé deux années à l'académie des gentilshommes à Brandebourg, Rochow entra, en 1749, dans la cavalerie prussienne. Il y fit les deux premières campagnes de la guerre de sept ans. Blessé, en 1756, à la bataille de Lowositz, il passa l'hiver à Leipsick, où il se lia étroitement avec Gellert, qui, sans contredit, eut une très-grande influence sur lui. Une seconde blessure plus grave, reçue en 1757 dans la retraite de la Bohême, l'obligea de quitter tout à fait le service militaire. Rochow se retira alors dans ses terres et voulut réparer ce qu'il avait négligé dans sa jeunesse. Il acquit sans maîtres non-seulement une parfaite connaissance du latin et des langues modernes, mais s'instruisit encore à fond dans l'économie politique et rurale, l'histoire naturelle et l'histoire politique. En même temps, il s'occupa du bien-être de ses paysans. Voyant que ceux-ci, dans une épidémie terrible, se refusaient même à des secours gratuits et négligeaient les avis les plus salutaires pour avoir recours à des charlatans, il compâtit à leurs préjugés et à leur ignorance. Croyant en voir la cause dans l'instruction fautive de la jeunesse et décidé à s'occuper de son amélioration, Rochow écrivit, en 1777, son *Essai d'un livre d'école pour les enfants des paysans, ou Instruction pour les maîtres des classes inférieures*, Berlin, Nicolaï; mais il ne borna point son activité à la théorie, et, exécutant ce qu'il conseillait, Rochow bâtit de nouvelles écoles dans ses terres de Reckan, Getlin et Krane, forma lui-même des maîtres habiles et leur procura une existence honnête. Il parvint non-seulement à établir d'excellentes écoles pour ses paysans, mais à fournir des modèles qui furent suivis dans beaucoup d'autres pays. C'est à l'école de Reckan qu'affluèrent, surtout dans les dix premières années, plus de mille personnes, soit par simple curiosité, soit pour apprendre à connaître sur les lieux la méthode de Rochow. Non-seulement il a eu le grand mérite d'établir un mode d'instruction plus facile et plus adapté aux basses classes que le plan suivi jusqu'alors, mais l'exemple d'un homme de son savoir, de son rang et de sa fortune, s'occupant de l'enseignement du peuple et enseignant quelquefois lui-même avec un talent unique, appela de plus en plus l'attention des grands sur cette partie de l'instruction publique et leur fit sentir l'importance d'avoir de bons maîtres d'école et de les payer en proportion de leur utilité et de leurs peines (1). Cette influence de Rochow, qu'on peut appeler une vraie réforme des écoles élémentaires, s'étendit dans toute l'Allemagne. Il était l'ami, mais non le sectateur aveugle de Basedow. Avec beaucoup plus de connaissance des hommes et un *philanthropisme* moins vague et bien plus pur, Rochow borna ses vues et sa méthode à l'instruction des basses classes. D'après cette méthode, principalement fondée sur le développement des facultés mentales, rien ne devait être enseigné aux écoliers qu'ils ne fussent en état de bien comprendre et qui ne pût leur être utile un jour. Quoique les services rendus aux écoles et à l'économie rurales soient les plus grands titres de Rochow à la célébrité, sa piété, sa charité, une bonté rare envers ses paysans et ses serviteurs, le plus noble patriotisme (1) et une modestie sincère ne le rendirent pas moins respectable. Outre le premier ouvrage dont nous avons déjà parlé, il écrivit plusieurs traités élémentaires. Nous en citerons l'*Ami des enfants*, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Tous les ouvrages de Rochow sont en allemand; ceux qui ne regardent point l'instruction de la jeunesse n'en roulent pas moins sur des matières d'utilité publique, comme *sur les pauvres, le crédit, le caractère national*. Rochow, qui avait principalement contribué à la fondation de la société économique de la Marche à Potsdam, était encore membre de cinq autres sociétés littéraires. Cet homme, qui aimait tant les enfants et qui a tant travaillé pour eux, n'a pas eu le bonheur d'en avoir. Il vécut quarante-six ans dans l'union la plus heureuse avec Louise de Bose, également l'amie de Gellert, femme d'un grand mérite et qui secondait parfaitement les vues bienfaisantes de son époux en dirigeant les travaux manuels des petites filles dans ses terres. Rochow est mort d'une hydropisie de poitrine à Reckan, près de Potsdam, le 16 mai 1805. Il a écrit l'*Histoire de ses écoles*, Sleswig, 1795, in-8°. Riemann (*Description des écoles de Reckan*, 4e édition, 1809, in-8°), en détaillant le mode d'instruction de Rochow, l'a comparé avec celui de Pestalozzi. Zerrenner et Pockels, l'un dans le *Schul-Freund* de 1805, et l'autre dans le *Morgenblatt* de 1811, ont consacré quelques pages à la mémoire de ce véritable ami de l'humanité, qui, dans son testament, a encore légué douze mille francs à ses écoles. Z.

ROCHUSSEN (Jean-Jacques), homme d'Etat hollandais, né à Amsterdam en 1791, mort en 1859 à la Haye. En 1816, il entra à l'école militaire et civile pour le service des Indes à Bréda. Plus tard, il monta une grande maison de banque à Amsterdam. Il y acquit une grande connaissance des affaires financières, qui plus tard le servit merveilleusement dans la gestion des affaires publiques. En 1846, Rochussen fut appelé au gouvernement général des Indes orientales hollandaises pour faire fonctionner le nouveau

(1) Rochow porta le grand chapitre de Halberstadt à fonder un séminaire pour les maîtres d'école, et à suivre son propre exemple en augmentant leurs appointements et en donnant gratis aux écoliers l'instruction et les livres élémentaires.

(1) Témoin entre autres le monument qu'il fit élever sur le champ de bataille de Lehrbellin.

système de colonisation inauguré par Daendels et Van Eeren. A peine était-il arrivé, qu'il fit un nouveau dénombrement de la population de Java. Le 28 février de la même année, il proclama une ordonnance par laquelle les diverses résidences et sous-résidences (gouvernements) de l'île de Bornéo (Banjermassing, Sambas et Pontianak) étaient réunies en une seule. Cette importante mesure était dictée par les intrigues du gouvernement anglais, qui avait nommé James Brooke radjah de Sawarak et gouverneur des possessions anglaises à Bornéo. Brooke, par une extension trop élastique donnée au traité de 1824 entre l'Angleterre et la Hollande au sujet de Bornéo, s'était fait céder par le radjah de Braunie un territoire dans les limites de la souveraineté hollandaise. Pour donner de la valeur aux terres de Bornéo, Rochussen autorisa en 1847 l'établissement des Chinois et des Malais dans cette grande île. Par une seconde ordonnance, les ports de Mangkassar (célèbre par sa cannelle) et de Manado, dans l'île de Célèbes, étaient déclarés ports francs à partir du 1er janvier 1847 et ouverts au commerce de toutes les nations. Les restrictions qui y furent apportées ont, il est vrai, annihilé les bienfaits de cette mesure, qui était tournée contre l'Angleterre sans profiter aux nations neutres. Bientôt après, il fallut recourir à l'emploi de la force contre les pirates malais de l'île de Bali. L'année suivante, le 1er mars 1848, le gouverneur mit à exécution le nouveau code colonial adopté par la métropole, qui concentrait encore davantage tous les pouvoirs dans les mains du gouverneur général et des sous-gouverneurs ou résidents. Ce fut sous Rochussen que les deux grands gouvernements indigènes de Souracarta et Djocjacarta furent définitivement incorporés au gouvernement de Batavie et qu'on éteignit la longue révolte du dernier prétendant, Diépo Négoro. En 1849 eut lieu une nouvelle expédition contre les pirates de l'île Banka. Dans la dernière année de l'administration de Rochussen, en 1850, ce fut l'île de Bornéo qui attira de nouveau les regards du gouvernement colonial. Parmi les Chinois établis sur la côte occidentale, ceux de Pemongkat et Montrado, sur la rivière Sambas, s'étaient constitués en république indépendante sous leur chef Tay-Kong. Rochussen envoya des troupes dans l'île sous le lieutenant général Sorg, soutenu par le capitaine de vaisseau Huys. Avec leur acharnement ordinaire, les Chinois se défendirent dans une furieuse bataille près de Pemongkat et qui coûta la vie au lieutenant général Sorg. Après avoir reçu des renforts, les Hollandais battirent les insurgés, dont le chef Tay-Kong fut exécuté. Des mesures sévères de coercition suivirent cette révolte, tant à Java qu'à Bornéo. Rochussen fit exécuter de grands travaux de fortifications dans les deux îles. Pour gagner les indigènes, il interdit d'une manière absolue l'emploi forcé des ouvriers javanais à ces travaux. Mais les vexations que se permirent les sous-gouverneurs menacèrent la colonie de nouvelles complications. Le gouvernement de la métropole jugea prudent de rappeler en Europe Rochussen. Son successeur, Bruce, ancien amiral, étant mort avant de s'embarquer, Rochussen, qui, en outre, venait de perdre sa femme à Java, ne quitta cette île qu'en septembre 1851, après avoir destitué quelques-uns des résidents prévaricateurs. Lors de sa rentrée en Europe, il prit la place naturelle dans le conseil privé de la couronne, où siégent tous les anciens ministres et hauts fonctionnaires. Comme tel, il assista à tous les débats des états généraux et insista, notamment en 1854, pour que la Hollande observât une stricte neutralité dans la guerre de Crimée. En 1856, il fut appelé au ministère des finances, où il a notamment contribué aux mesures d'amortissement qui, d'ici à quelques années, finiront par éteindre entièrement la dette publique. En avril 1858, enfin, il devint ministre de la marine et des colonies. C'est dans l'exercice de ces dernières fonctions que Rochussen mourut à la fin de 1859. Il a laissé quelques traités sur les finances ainsi que sur l'administration coloniale, traités écrits en hollandais. R—L—N.

ROCKINGHAM (Charles Watson Wentworth, marquis de), homme d'Etat anglais, d'une ancienne famille établie dans les comtés de Rutland, de Northampton et de Cambridge, descendait, par les femmes, du célèbre comte de Strafford. Thomas Wentworth, son père, créé marquis de Rockingham en 1746, avait épousé une fille du comte de Winchelsea. De cette union naquirent cinq filles et un fils unique, objet de cet article, qui vit le jour le 13 mai 1730. A la mort du premier marquis de Rockingham (14 décembre 1750), Charles, son fils, lui succéda dans ses titres et dans ses dignités. Il fut nommé, au mois de juillet de l'année suivante, lord-lieutenant du comté d'York par le roi George II, auprès duquel il exerçait déjà les fonctions de gentilhomme de la chambre. Créé chevalier de la Jarretière le 4 février 1760, il représenta le duc de Norfolk (1) au couronnement de George III (22 septembre 1761). Il résigna, l'année suivante, ses emplois de gentilhomme de la chambre et de lord-lieutenant du comté d'York. Dans les premiers mois de 1765, le ministère dont George Grenville était le chef ayant perdu la confiance du roi et celle de la nation (2), ce prince résolut de le changer. Il autorisa le duc de Cumberland à faire, à cet effet, des ouvertures à Pitt, depuis comte de Chatham, et à lord Temple ; mais différents obstacles empêchèrent cette négociation de réussir.

(1) Le duc de Norfolk était comte maréchal d'Angleterre ; mais sa qualité de catholique l'empêchait d'exercer par lui même les fonctions de cette grande charge.

(2) Quelques écrivains attribuent sa disgrâce à la mésintelligence qui régnait entre Grenville et lord Bute, favori de George III.

Le roi persistant dans le dessein qu'il avait manifesté de renouveler l'administration, le duc de Cumberland usa des pleins pouvoirs qu'il avait reçus en s'adressant au parti whig. Quoique novice encore dans le maniement des affaires publiques, le marquis de Rockingham exerçait, par son immense fortune territoriale et par ses qualités privées, une grande influence dans ce parti, dont il était considéré comme le chef à cause de l'âge avancé du duc de Newcastle. Il fut placé à la tête du nouveau cabinet (10 juillet 1765), où il remplit le poste de premier lord de la trésorerie. Les affaires d'Amérique occupèrent d'abord l'administration de Rockingham. Sa situation, relativement à ces affaires, était extrêmement délicate et embarrassante. D'un côté, le parti de Grenville et les partisans de la taxation de l'Amérique voulaient qu'on employât des mesures coercitives contre les insurgés; et de l'autre, Pitt et ses adhérents refusaient à la métropole le droit de taxer ses colonies et insistaient pour que ces principes fussent franchement reconnus. Le ministère prit un parti mitoyen, qui ne satisfit personne : il proposa et fit adopter, au commencement de 1766, un bill qui déclarait que la Grande-Bretagne avait le droit de taxer les Américains; et, le 18 du même mois, il fit passer un autre bill, qui rapportait l'acte du timbre, ne s'apercevant pas que la première de ces lois détruisait l'effet que la seconde aurait nécessairement produit; car les Américains ne s'étaient pas opposés à l'acte du timbre parce qu'ils le considéraient comme une taxe onéreuse, mais parce qu'ils n'admettaient pas qu'on pût l'établir sans leur consentement. Le ministère Rockingham, qui désirait par-dessus tout acquérir de la popularité, fit rapporter la taxe sur le cidre, qui, dès le principe, avait excité de vifs mécontentements; il proposa de déclarer l'illégalité des *warrants généraux* et fit restreindre l'importation des soies étrangères. Cette dernière mesure lui attira la reconnaissance des manufacturiers anglais. Le prix du blé continuant d'augmenter, le ministère vint au secours de la classe ouvrière en faisant adopter des mesures contre le monopole et contre l'exportation des grains, dont il fit entrer, par l'importation, une quantité suffisante. Il chercha enfin à donner de l'extension au commerce, et il y parvint surtout en concluant un traité avec la Russie. Malgré ces actes populaires et les mesures efficaces qu'il avait prises pour la ruine complète du port de Dunkerque (1), le ministère n'acquérait ni crédit ni stabilité. Plusieurs de ses principaux partisans venaient de déserter sa cause, ayant l'assurance que Pitt ne lui prêtait plus son appui, et l'on s'attendait généralement à un changement. Il eut lieu en effet le 12 juillet 1766. On attribue au chancelier Northington d'en avoir accéléré le moment en déclarant, après la prorogation du parlement et à l'occasion d'un plan projeté pour le gouvernement civil du Canada (plan dont il désapprouvait toutes les dispositions), qu'il ne pouvait pas faire plus longtemps partie d'une administration aussi incapable, et en conseillant au roi d'appeler Pitt à la tête des affaires. Quoi qu'il en soit, le reproche du chancelier Northington était en grande partie fondé; mais on doit convenir que, si le ministère Rockingham ne montra pas une grande habileté, il fit preuve du moins d'un désintéressement rare en Angleterre; tous ses membres se retirèrent sans avoir assuré ni places ni pensions, soit à eux-mêmes, soit à leurs amis. Les rênes du gouvernement furent confiées à Pitt, qui, voulant fortifier son ministère en y attachant le parti whig, fit au marquis de Rockingham des propositions que celui-ci refusa formellement d'écouter. De nouvelles ouvertures lui furent faites sous le ministère du duc de Grafton (1767); mais ces deux hommes d'Etat ne purent s'entendre. Le marquis de Rockingham et lord Chatham (Pitt) s'étant réconciliés, en 1770, agirent de concert pour repousser les mesures proposées par lord North, qui avait pris la direction du cabinet au mois de janvier de cette année. Dans toutes les discussions sur l'élection de Middlesex (*voy.* WILKES) et sur les mesures coercitives à l'égard des Américains, il se montra l'adversaire du ministère et protestait souvent contre les bills que ce dernier réussissait à faire adopter (1). Après la chute de lord North (mars 1782), le marquis de Rockingham fut mis à la tête de l'administration qui le remplaça avec le titre de premier lord de la trésorerie; mais sa mort, arrivée le 1er juillet 1782, en amena la dissolution. Quoique le marquis de Rockingham n'ait pas fait preuve de talents transcendants, on lui accordait de l'instruction et du jugement. Sa probité, sa munificence et la pureté de ses intentions pour le bien de sa patrie n'étaient contestées par aucun parti. Passionné pour la constitution anglaise, élevé dans les principes des whigs, dont il fut longtemps considéré comme le chef, il avait conçu, dès son enfance, l'opinion qu'il était nécessaire, pour le bonheur de l'Angleterre, que le gouvernement fût confié à ce parti, et tous ses actes politiques furent dirigés dans ce

(1) Jusqu'au ministère du duc de Rockingham, le cabinet anglais s'était contenté de demander, en vertu des stipulations du traité d'Utrecht, que les fortifications de Dunkerque fussent rasées, que la cunette fût comblée, etc., etc.; ce qui était d'une importance secondaire pour l'Angleterre. Rockingham vit l'erreur de ses devanciers; il s'attacha à exiger que les deux jetées qui protègent le canal, et sans lesquelles le port est hors d'état de servir, fussent détruites. Une brèche, pratiquée à la jetée de l'est, produisit des résultats si rapides en ouvrant un passage à la mer, que la consternation s'empara des habitants de Dunkerque. Heureusement pour eux, le ministère de Rockingham fut renversé, et les travaux de démolition, ayant été suspendus, ne furent plus repris. Une des clauses du traité de 1782 établit que les Anglais renonçaient définitivement à toutes leurs prétentions relativement à ce port.

(1) Il le fit, entre autres fois, à l'occasion du bill (1774) qui donnait au gouverneur de la province de Massachusett's-Baye le droit de faire transporter en Angleterre ou dans une autre colonie, pour y être jugés, tous ceux qui se seraient rendus coupables de meurtre ou de toute autre action emportant la peine capitale, en aidant à dissiper des tumultes ou des révoltes.

sens. Il avait épousé, en 1752, l'héritière de Thomas Bright de Badsworth, oncle de lord Ravensworth, qui ne lui donna point de postérité. Le comte d'Albemarle a publié, en 1852, à Londres, 2 vol. in-8°, les *Mémoires du marquis de Rockingham et de ses contemporains, avec lettres et documents inédits*. D—z—s.

ROCOLES (Jean-Baptiste de), historien aussi superficiel qu'inexact, naquit à Béziers vers 1630 d'une famille noble. Il entra d'abord dans l'ordre de St-Benoît, où il prit le goût de l'étude et en particulier des recherches historiques; mais ne pouvant s'habituer à la vie tranquille et uniforme du cloître, il demanda sa sécularisation. Déjà connu de quelques gens de lettres, il s'établit à Paris pour profiter de leurs conseils et continua de s'appliquer avec zèle à l'étude des langues anciennes et de l'histoire. Dans ses loisirs, il suivit les cours de l'université, se fit recevoir docteur en droit canonique et soutint ses examens d'une manière si brillante qu'il fut nommé professeur honoraire. Il obtint bientôt, par le crédit de ses protecteurs, les titres de conseiller et d'aumônier du roi, avec la charge d'historiographe (1). Il avait aussi été pourvu d'un canonicat de la collégiale de St-Benoît et de plusieurs autres bénéfices. L'inconstance de son caractère l'empêcha de jouir longtemps de tous ces avantages, qu'il devait moins à son mérite qu'au caprice de la fortune. Vers la fin de 1672, il partit pour Genève, muni de lettres du ministre Claude et de Bayle, et y fit profession du culte réformé. L'espoir d'être accueilli par l'électeur de Brandebourg le conduisit l'année suivante à Berlin; il eut le bonheur de plaire à ce prince, qui le décora du titre de son historiographe et lui fit expédier le brevet d'une pension. Quoiqu'il ignorât la langue allemande et qu'il ne pût par conséquent puiser dans les sources, Rocoles entreprit d'écrire l'histoire des électeurs de Brandebourg de la maison de Hohenzollern; mais, ennuyé promptement de ce travail (2) et du séjour de Berlin, il demanda la permission de se retirer, et vint en 1675 à Leyde, avec la femme qu'il avait épousée en Prusse. Il se mit alors aux gages des libraires et établit des conférences de droit; mais il gagnait à peine de quoi subsister, comme on l'apprend par une lettre de Bayle à Minutoli du 4 octobre 1676 : « Rocoles est à Leyde, lui dit-il, avec « sa femme, en assez méchante posture. » Cependant il faisait agir les amis qu'il avait laissés à Paris, et en 1678, après la prise de Nimègue, il revint en France et rentra dans l'Eglise romaine. Mécontent de ce qu'on ne lui rendait pas les avantages que lui avait fait perdre son apostasie, il ne tarda pas de retourner en Hollande, où il professa de nouveau la réforme. Enfin, devenu veuf et lassé de sa vie aventureuse, il revint en France en 1685, obtint le pardon de ses erreurs, fut rétabli dans son canonicat de St-Benoît et mourut en 1696. Rocoles avait de l'esprit et de la facilité; mais il manquait de jugement et de critique. Il possédait à fond les langues anciennes, comme on en a la preuve par des traductions d'Hérodote et de Tacite, conservées en manuscrit dans quelques bibliothèques de Prusse et de Hollande. Outre l'édition qu'il a donnée du *Monde* de Davity (*voy.* ce nom), avec des additions peu estimées, on a de Rocoles : 1° *Introduction générale à l'histoire*, Paris, 1662, 2 vol. in-12; ibid., 1672, et réimprimé plusieurs fois depuis. C'est un de ses meilleurs ouvrages. Selon Bayle, il est bien digéré et rempli de belles connaisances. 2° *Dialogues de Luxembourg*. Cet ouvrage est cité par Bayle; mais on n'en a pu découvrir ni la date ni le format. 3° *Abrégé de l'histoire d'Allemagne*, la Haye, 1679, in-12; 2° édit., ibid., 1681. Ce n'est guère qu'une traduction du *Nucleus historiæ germanicæ* de Gasp. Sagittarius (*voy.* ce nom). 4° *Histoire véritable du calvinisme, ou Mémoires historiques touchant la réformation, opposée à l'*Histoire du calvinisme, *par Maimbourg*, Amsterdam, 1683, in-12. Cet ouvrage n'eut aucun succès, même parmi les protestants. 5° Les *Amours d'Antiochus*, Amsterdam, 1683, in-12 (1); 6° les *Imposteurs insignes, ou Histoires de plusieurs hommes de néant qui ont usurpé la qualité d'empereur, roi et prince*, ibid., 1683 ou 1696, in-12, figures, rare; Bruxelles, 1728, 2 vol. petit in-8°, figures, avec des additions. Cette compilation a été traduite deux fois en allemand (par Pauli, Halle, 1760, précédée d'une notice sur l'auteur, et par Agricola, ibid., 1761, in-8° : cette dernière version a été revue par Jean-Frédéric Joachim). 7° La *Vie du sultan Gemes* (Zizim), *frère de Bajazet*, Leyde, 1683, in-12; 8° *Vienne deux fois assiégée par les Turcs, en 1529 et 1683, et heureusement délivrée*, avec des réflexions historiques sur la maison d'Autriche et sur la puissance ottomane, Leyde, 1684, in-12, fig. On y trouve quelques détails rapportés par des témoins oculaires. 9° *La Fortune marâtre de plusieurs princes et grands seigneurs de toutes les nations depuis deux siècles*, ibid., 1684, in-12, fig., rare et assez recherché; 10° *Ziska le redoutable aveugle, capitaine général des Bohémiens évangéliques*, avec l'histoire des guerres et troubles pour la religion dans le royaume de Bohême, en suite du supplice de Jean Huss, etc., ibid., 1685, in-12. Bayle dit que ce livre mérite d'être lu. Rocoles a laissé en manuscrit une vie en latin de Joachim Rouaut, maréchal de France. C'était un ouvrage

(1) Il prend tous ces titres à la tête de son édition du *Monde*, de Davity, publiée en 1660.

(2) Cette histoire est restée manuscrite; elle a pour titre : *Historia Zolleriana Brandenburgicæ electoralis familiæ usque ad Joachimum II*.

(1) Lenglet (*Bibliothèque des romans*, t. 2, p. 73) cite un ouvrage sous le même titre, Paris, 1679, in-12. On ignore si c'est une première édition de celui-ci.

de sa jeunesse; mais des motifs que l'on ne connaît pas l'empêchèrent de le publier. W—s.

ROCOPLAN. *Voyez* ROQUEPLAN.

ROCQUANCOURT (JEAN-THOMAS), écrivain militaire français, né à St-Vaast (département du Calvados) le 24 avril 1792, mort en 1860 à Paris. Il entra à l'école polytechnique en 1810 et en 1812 à l'école de Metz, d'où il sortit avec le grade de lieutenant du génie. Sa belle défense de Maëstricht, en 1813, lui valut le grade de capitaine. Pendant les cent-jours, il était commandant de Philippeville, où il soutint un siége mémorable contre les Prussiens et les Anglais. En 1818, il passa dans le corps d'état-major nouvellement créé et devint adjudant des généraux commandant dans le Finistère. En 1821 enfin, il entra à l'école militaire spéciale de St-Cyr, où il a passé les plus belles années de sa vie, et où il a laissé des traces durables de son passage. D'abord sous-directeur des études, il devint, en 1839, directeur. Chef de bataillon dès 1837, il fut nommé lieutenant-colonel en 1844, et colonel d'état-major en 1846. Dans cette dernière année, il reçut le commandement de l'école militaire égyptienne, qu'il conserva jusqu'en 1848. Le colonel Rocquancourt a publié pour l'école de St-Cyr son *Cours élémentaire d'art et d'histoire militaires*, branches qui constituaient son enseignement à cette institution. Cet ouvrage, en 4 volumes in-8° avec planches, a eu trois éditions, dont la première parut en 1828, et la dernière de 1837 à 1839. C'est encore aujourd'hui le manuel des élèves et professeurs en usage pour ces branches. En 1840, il fit paraître un autre *Cours complet d'art et d'histoire militaires, ouvrage dogmatique, littéraire et philosophique*, également en 4 volumes in-8°. Lorsqu'en 1840 on mit sur le tapis le premier projet de l'enceinte fortifiée de Paris, Rocquancourt écrivit deux brochures remarquables, dont l'une est intitulée *Considérations sur la défense de Paris*, 1841, in-8°, et l'autre : *Nouvel assaut à la ceinture projetée de Paris, ou Examen critique du rapport de M. Thiers*. Tout en protestant qu'il valait mieux défendre Paris en Champagne qu'à Paris même, et en mettant pour épigraphe que Dieu était bien pour les gros bataillons, mais non pour les grandes murailles, le colonel a fait ses réserves pour le cas de l'adoption du projet de M. Thiers, et proposé quelques amendements qui ont été pris en considération par les exécuteurs de l'enceinte fortifiée de la capitale. R—L—N.

RODE (CHRISTIAN-BERNARD), peintre et graveur à l'eau-forte, directeur de l'académie des arts de Berlin, naquit dans cette ville en 1725. Pesne fut son premier maître; mais, au bout de quelques années d'étude, Rode vint à Paris, où il prit des leçons de Carle Vanloo et de Restout. De là il se rendit en Italie et revint en Allemagne. Se livrant alors à la peinture de l'histoire et du portrait, il orna la plupart des églises de Berlin de plusieurs tableaux remarquables. Frédéric II lui commanda en 1761, pour l'église de la garnison de Berlin, trois tableaux, dans lesquels l'artiste représenta les portraits, accompagnés de figures allégoriques, des généraux Schwerin, Winterfeld et Kleist, tués pendant la guerre de sept ans. Il fut aussi chargé par le même monarque de peindre à fresque, dans le nouveau palais de Sans-Souci, les plafonds de la grande galerie et du salon contigu. Ces deux ouvrages occupent le premier rang parmi ses meilleures productions. Rode était très-laborieux et travaillait avec une grande facilité. Parmi les artistes de son temps, il brille surtout par l'invention : la plupart de ses sujets historiques sont traités d'une manière neuve et absolument à lui; ses attitudes sont naturelles; mais il est monotone et trivial dans le choix de ses formes, et ses airs de tête sont ordinairement dépourvus d'expression et de noblesse. En général, ses figures ont trop d'embonpoint et ont les extrémités trop petites, ce qui leur donne de la manière. Mais son clair-obscur est excellent : ses plans sont bien dégradés; ceux du devant avancent bien et ceux du fond fuient parfaitement. Quoique Rode puisse être regardé comme un des meilleurs peintres que la Prusse ait produits, c'est particulièrement comme graveur qu'il a obtenu de la réputation. Son œuvre, qui se compose d'environ cent cinquante pièces, presque toutes gravées d'après ses compositions, est remarquable par l'esprit de sa pointe, et porte un tel caractère d'originalité qu'elle mérite d'occuper une place distinguée dans les collections d'amateurs. Entre ses mains, la pointe est pour ainsi dire une plume, avec laquelle il exprime tout ce qu'il voit et qui sait mettre à profit les moindres détails. Il s'est quelquefois servi dans ses ombres de la manière du lavis, procédé qui produit des tons très-doux. Ses groupes sont disposés très-pittoresquement et éclairés d'une manière savante; mais il manque d'expression. Son dessin est incorrect et son choix de nature commun. On peut voir dans le *Manuel de l'amateur* de Huber et Rost de plus amples détails sur l'œuvre de Rode, qui se divise en *eaux-fortes*, en *histoire sacrée ancienne et moderne*, en *histoire profane* et en *allégories*. Cet artiste mourut le 24 juin 1797. — *Jean-Henri* RODE, frère du précédent, né à Berlin en 1727, avait été destiné par ses parents à la profession d'orfévre; mais son penchant pour la gravure le décida à venir à Paris pour se perfectionner dans cet art. Il avait fait de bonnes études dans le dessin, et ses premiers ouvrages avaient déjà obtenu du succès. A son arrivée à Paris, il reçut pendant quatre ans des leçons de Jean-Georges Wille, dont il grava le portrait dans un petit ovale, d'après Schmidt, son condisciple. Après avoir exécuté quelques autres pièces qui annonçaient du talent, il revint à Berlin, où il ne tarda pas à graver

d'après son frère, entre autres une suite de seize sujets pour les *Satires* de Rabener. Il promettait à la Prusse un artiste distingué, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en 1759, à l'âge de 32 ans. P—s.

RODE (Pierre), le meilleur élève de Viotti, qu'on a surnommé le *Corrége du violon*, naquit à Bordeaux le 26 février 1774. Après avoir reçu des leçons de Fauvel pendant six années, il vint à Paris en 1788 pour se faire entendre au concert spirituel. Peu de temps après son arrivée, Rode ayant joué un concerto devant le célèbre corniste Punto, celui-ci, enchanté des talents du jeune virtuose, se chargea de le présenter à Viotti, qui l'admit sur-le-champ au nombre de ses élèves. C'est en 1790 qu'il se fit entendre pour la première fois au théâtre de *Monsieur* (Feydeau), dans l'entr'acte d'un opéra italien, en exécutant le treizième concerto de son maître. Il fut ensuite attaché à l'orchestre de ce théâtre, mais non comme chef des seconds violons, conjointement avec Puppo, ainsi que l'a dit M. Fétis dans sa *Biographie des musiciens*, d'après la *Revue musicale* et divers ouvrages anglais et allemands sur la musique. Rode n'entra au théâtre Feydeau en 1790 que comme le dernier des seconds violons; en 1791, il devint le dernier des premiers violons, et il n'y était plus en 1792. A cette époque, Rode exécuta au même théâtre, pendant la semaine sainte, les troisième, treizième, quatorzième, dix-septième, dix-huitième concertos de Viotti. C'est avec le célèbre chanteur Garat que Rode quitta la France à la fin de 1795, pour se rendre en Hollande, et de là à Hambourg. Il alla ensuite passer quelque temps à la cour de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, qui sut l'apprécier, comme étant lui-même sur le violoncelle un bon élève de Louis Duport. De retour à Hambourg, il s'embarqua pour revenir à Bordeaux; mais une tempête le jeta sur les côtes d'Angleterre. Viotti se trouvant alors à Londres, son élève chéri ne pouvait manquer de l'aller voir; il proposa un concert au bénéfice des pauvres; mais sa qualité de Français nuisit à son succès, et il ne put réunir qu'un petit nombre d'auditeurs. Dégoûté des Anglais, qui ne jugent des talents que par ton, il revint en France par la Hollande et les Pays-Bas, et fit partout admirer le jeu le plus pur et le plus gracieux qu'on ait jamais entendu sur le plus difficile des instruments. Rode, peu après son arrivée à Paris en 1797, se fit entendre aux concerts de la rue Feydeau, tant dans le *solo* que dans des symphonies concertantes avec l'aîné des Kreutzer. Dans les mêmes traits, où la difficulté était habilement vaincue, on voyait tour à tour briller la grâce et la pureté du jeu de Rode, la force et la hardiesse de son digne rival; mais la voix de Garat faisait le principal ornement de ces concerts. Bientôt Rode fut nommé professeur de violon au conservatoire de musique, récemment réorganisé. Naturellement inconstant, il n'y resta pas longtemps et partit pour l'Espagne. A Madrid, il se lia avec le *divin* Boccherini, qui daigna écrire l'instrumentation de plusieurs de ses concertos. En 1800, il revint à Paris et fut nommé violon solo de la musique particulière du premier consul. Cette époque fut l'apogée de son talent et de sa gloire. Dans les concerts donnés à l'Opéra par la célèbre cantatrice Grassini, Rode partagea ses succès, et triompha surtout dans son septième concerto, dont l'effet fut prodigieux la première fois qu'il l'exécuta. Madame Grassini, éprise de Rode, convint avec lui d'aller tenter la fortune en Russie. Ils partirent en 1803, avec Boïeldieu. L'empereur Alexandre nomma le virtuose premier violon de sa musique, avec l'unique obligation de se faire entendre dans les concerts de la cour et du théâtre impérial. Après un séjour de cinq ans à St-Pétersbourg, Rode rentra en France à la fin de 1808 et se fit entendre dans un concert à l'Odéon. L'affluence des amateurs fut considérable, mais leur attente fut loin d'être remplie. Ce n'étaient plus l'éclat et la verve qui avaient produit tant d'effet aux concerts de madame Grassini. Blessé de n'avoir pas obtenu les mêmes applaudissements, Rode renonça depuis à jouer en public. Il partit de nouveau pour l'Allemagne en 1811, et parcourut l'Autriche, la Hongrie, la Styrie, la Bohême, la Bavière et la Suisse. A Vienne, il connut Beethoven, qui écrivit pour lui la délicieuse romance que Baillot chantait si bien sur son violon. En 1814, Rode s'était fixé à Berlin, où il se maria. Des arrangements de fortune le retenaient loin de sa patrie. Dès qu'il les eut terminés, il revint à Bordeaux. On pense qu'il ne l'aurait pas dû quitter pour le fatal voyage qu'il fit à Paris en 1818 et qui probablement hâta sa mort. Il voulut se faire entendre; mais, hélas! il n'était plus que l'ombre de lui-même. L'échec qu'il venait de recevoir, devenu sa pensée dominante, augmenta son inquiétude naturelle et altéra sa santé. Il retourna à Berlin en 1819; mais il revint à Bordeaux en 1821. Vers la fin de 1829, il fut frappé d'une attaque de paralysie, qui se porta au cerveau, et, après une langueur progressive, il mourut à Tonneins le 25 novembre 1830. Voici la liste de ses ouvrages : Concertos. 1° En *ré mineur;* 2° en *mi;* 3° en *sol;* 4° en *la;* 5° en *ré;* 6° en *si bémol;* 7° en *la mineur;* 8° en *mi mineur;* 9° en *ut;* 10° (*Souvenir aux amis de Stalgen*) en *si mineur*. Quatuors pour deux violons, alto et basse, œuvres nos 1, 2, 3, 4. Airs variés à grand orchestre, nos 1, 2, 3. On a encore de Rode : *Vingt-quatre caprices en forme d'études pour le violon*, dans les vingt-quatre tons de la gamme, avec le portrait de l'auteur. Il a eu part, avec Kreutzer, à la *Méthode de violon* rédigée par Baillot, 1803. A—t et F—le.

RODELLA (Jean-Baptiste), littérateur et bio-

graphe, naquit le 1er mars 1724, à Padenghe, dans le Brescian, d'une famille obscure. Amené dans son enfance à Brescia, il fut admis au collége des jésuites, où il ne tarda pas à se distinguer par la rapidité de ses progrès. Le P. Sanvitali, sous lequel il avait fait ses cours d'humanités et de philosophie, charmé des dispositions de son élève, devint bientôt son protecteur et son ami. Le défaut de fortune obligeait Rodella de songer à s'assurer une existence. Il embrassa l'état ecclésiastique; mais, en étudiant la théologie, il continua de cultiver les lettres et l'histoire, et de se former le goût par la lecture des meilleurs ouvrages. En sortant du séminaire, il dut à la sollicitude de son généreux protecteur la place de secrétaire du comte Mazzuchelli, qui s'occupait alors d'élever un monument à la gloire des écrivains de l'Italie (*voy.* MAZZUCHELLI). Rodella, devenu son collaborateur, lut les journaux, les recueils littéraires et les ouvrages dans lesquels il espérait trouver des renseignements, et il trouva le loisir d'étudier en même temps la numismatique et de décrire les médailles qui formaient la précieuse collection de son Mécène. Ce fut lui qui se chargea de surveiller l'impression du grand ouvrage de Mazzuchelli. Le septième volume était prêt à être mis sous presse quand il perdit son bienfaiteur, avec lequel il avait vécu vingt-deux ans dans une intimité que rien ne pouvait altérer. La mort du comte avait été précédée de douze jours par celle de son épouse, que Rodella regardait comme sa seconde mère. Dans le chagrin que lui causa cette double perte, il hésita longtemps sur le parti qu'il devait prendre. La religion vint à son secours et lui donna des consolations plus efficaces que celles de l'amitié. Pour se distraire de sa douleur, il écrivit la *Vie de Mazzuchelli* et la publia sous le nom de *Nigrelio academico agiato*. Rodella reprit enfin ses travaux littéraires et résolut de consacrer le reste de sa vie à terminer l'important ouvrage que la mort de son Mécène laissait imparfait. Dans l'espace de vingt-huit ans, il vint à bout de recueillir et de rédiger quatre volumes in-folio de notices biographiques, dont la publication, avec celle des deux volumes de Mazzuchelli restés inédits, complète l'histoire des auteurs italiens jusqu'au milieu du 18e siècle. Toujours prêt à obliger, Rodella excitait le zèle des littérateurs, leur communiquait le résultat de ses recherches et se mêlait à leurs débats, sacrifiant ainsi son repos à l'intérêt de la vérité. Quoiqu'il redoutât la compagnie des femmes et qu'il ne se fût (dit-on) jamais trouvé seul avec aucune pendant cinq minutes, il entreprit l'*Eloge des Brescianes* distinguées par leurs talents et par leurs vertus, et rédigea les vies de ses plus illustres compatriotes, au nombre de cent deux. Il n'avait jamais regardé l'art des vers que comme un exercice futile, et cependant il avait acquis une telle facilité de rimer que, quand ses amis lui demandaient un sonnet, il en composait presque toujours deux ou trois sur le même sujet. Jouissant d'une santé robuste, qu'il devait en partie à sa sobriété, Rodella parvint à la vieillesse sans en ressentir les infirmités. Une maladie grave l'ayant averti de sa fin prochaine, il s'y prépara par la prière et par des actes de piété, reçut les sacrements avec une grande dévotion (1) et mourut le 5 mai 1794. Il fut inhumé sans pompe dans l'église de St-Zénon, sa paroisse, comme il l'avait désiré. Rodella a publié tous ses ouvrages sous des noms supposés (2). On en trouvera la liste détaillée à la suite de son éloge, par le P. Jacques Gussago, cordelier, Padoue, 1804, in-8° de 88 pages. Outre quelques ouvrages ascétiques, traduits du français, des sonnets et des lettres insérés dans la *Raccolta Calogerana*, un *Discours sur la patience*, etc., on citera de Rodella : 1° *Vita, costumi e scritti del conte G.-M. Mazzuchelli*, Brescia, 1766, in-8°. Cette vie est minutieuse, mais exacte et intéressante. 2° Des notices sur André Sarotti, poëte brescian, dans la *Nuova Raccolta Mandelliana*, t. 40; — sur François Dalola, prédicateur, à la tête de son *Carême*, Brescia, 1787, in-4°; — sur Joseph Tavelli, prêtre brescian, 1784, in-8°; — sur le P. Lana, jésuite (*voy.* LANA); — sur Augustin Gallo, agronome, à la tête de son *Traité d'agriculture;* — sur Benoît Castelli, moine du mont Cassin, dans les *Vitæ Italorum* de Fabroni, t. 1er. 3° Le *Venticinque novelle di dom Tragino della Bastia di Britheinopoli, per Simone Piscopio*, 1781, in-16. Cet opuscule est si rare qu'à peine on en connaît un exemplaire; mais le Ch. Jacopo Dionisi, qui connaissait le mérite de ces nouvelles, en a procuré deux autres éditions à Vérone, in-12 (*voy.* la notice de Gussago, p. 74). Parmi ses manuscrits, au nombre de dix, les seuls remarquables sont : la continuation des *Scrittori Italiani* et les *Eloges des dames brescianes*. Les lettres de Rodella, disséminées dans les bibliothèques d'Italie, fourniraient sans doute beaucoup de détails sur l'histoire littéraire de son temps. L'avocat Chiaramonti, l'un de ses amis, a fait graver son portrait. W—s.

RODERIC ou RODRIGUE, dernier roi des Visigoths en Espagne, était fils de Theodefred, duc de Cordoue, à qui le roi Witiza avait fait crever les yeux. Quant à Theodefred, on présume, sans trop de fondement, qu'il était fils du roi Receswind; de sorte qu'il est difficile d'établir la généalogie de Rodrigue et d'assurer même s'il était du sang royal. Witiza s'étant rendu aussi odieux que méprisable par ses cruautés, ses débauches et ses extravagances, Rodrigue se révolta contre

(1) Rodella passait pour être janséniste, et l'on répandit le bruit qu'il n'avait pas demandé les sacrements; mais le P. Gussago a détruit cette inculpation en produisant le certificat du curé de St-Zénon, qui l'avait administré.

(2) Rodella s'est caché successivement sous les noms de *Giovanni della Barotta*, *Nigrelio academico*, *Gaspare Dublino*, *Bartolo Gignani*, *Ireno Filalete*, *Diogine Bavarton la lista*, etc.

lui, le vainquit et fut proclamé roi à sa place. Les historiens espagnols rapportent cet événement à l'année 710; mais comme ils ont à tort reculé plus ou moins la fin du règne de ce prince et la chute de l'empire des Visigoths, il est probable qu'ils se sont trompés aussi sur l'année où Rodrigue parvint au trône. Aucun auteur contemporain n'a écrit l'histoire de ce prince; et ceux qui ont vécu le plus près de cette époque n'ont pas souillé la mémoire du dernier roi des Visigoths par les calomnies dégoûtantes qui lui ont été prodiguées, sans aucune espèce de fondement, dans des temps plus modernes. C'est donc aux vices, à l'impéritie, à la tyrannie de Witiza, à la vengeance de ses fils, de son frère Oppas, archevêque de Séville, et du comte Julien, son beau-frère, gouverneur de Ceuta, qu'il faut attribuer les malheurs qui accablèrent l'Espagne sous le règne de son successeur; et l'on doit rejeter comme une fable absurde l'histoire de Cava, Caba ou Florinde, fille du comte Julien, violée par Rodrigue. Ce prince, qui occupa le trône à peine deux ou trois ans, n'eut pas le temps de réparer les fautes de son prédécesseur; mais l'action d'éclat qui termina son règne et sa vie justifie pleinement sa mémoire et prouve qu'il était digne de porter la couronne d'Alaric. Les partisans de Witiza ayant engagé dans leur querelle les Arabes qui venaient de soumettre à la loi du Coran toute l'Afrique septentrionale jusqu'à l'Océan, ceux-ci débarquèrent sur la côte d'Algésiras le 28 avril 711, sous les ordres de Tarik ben Zeïad (*voy.* ce nom), et s'emparèrent de la montagne Calpé, aujourd'hui Gibraltar. Rodrigue envoya aussitôt contre eux la fleur de sa cavalerie, qui fut mise en déroute par celle des musulmans. Alors il rassembla toutes ses forces, ce qui dut lui être d'autant plus difficile que Witiza avait avili et désorganisé l'armée, et il marcha contre les infidèles à la tête de 90,000 hommes. La bataille se donna près de Xérez de la Frontera, sur les bords de la rivière Lethe, nommée depuis Guadalète (Ouâdi al lethe); elle commença le 17 juillet 711 (1) au matin et dura deux jours entiers, sans avantages marqués pour aucun des deux partis. Le troisième jour, Tarik, reconnaissant le roi des Visigoths à son diadème de perles, à son manteau de pourpre bordé d'or et à son char orné d'ivoire, traîné par deux mules blanches, fondit sur lui et le perça de sa lance. Mais les chrétiens, furieux de la mort de leur souverain, disputèrent la victoire avec tant d'acharnement, qu'elle ne devint complète pour les musulmans que le 26 juillet, après neuf jours de combats et de carnage. Ce récit, tiré des auteurs arabes, est la plus belle apologie de Rodrigue et de la nation dont il était le chef. Tarik, ayant coupé la tête de ce prince, la fit remplir de camphre et l'envoya à Mousa, gouverneur d'Afrique, qui s'empressa de transmettre au calife de Damas la relation de cette victoire avec le trophée qui en était le témoignage. Les historiens espagnols semblent avoir pris à tâche d'avilir le dernier roi goth jusqu'à la fin; car ils prétendent qu'il s'enfuit pendant la bataille, après s'être dépouillé des marques de sa dignité; qu'il disparut et qu'il alla cacher sa honte et ses remords au fond d'un monastère, dans une grotte ou un ermitage, où il finit ses jours dans les pleurs, sans s'inquiéter des ravages des Maures ni des malheurs de ses sujets. L'absurdité de ce conte est aujourd'hui démontrée par le récit que font les auteurs arabes de la mort de Rodrigue. Mais déjà les écrivains les plus judicieux l'avaient rejeté. Si ce prince eût eu des crimes ou des fautes à expier, ce n'est point en fuyant, en mourant comme un lâche qu'il aurait prouvé son repentir, mais en périssant pour défendre son trône et ses sujets. On avait aussi révoqué en doute la découverte du tombeau de Rodrigue à Viseo, en Portugal, deux cents ans après sa mort. Ce fait n'est point invraisemblable et ne contredit nullement le récit des auteurs arabes. Il est possible, en effet, que le corps de ce prince, privé de sa tête, mais reconnaissable à son costume, ait été emporté du champ de bataille par quelque serviteur fidèle et enterré à Viseo. La catastrophe de Rodrigue et de la domination des Goths, célébrée dès le 14e siècle dans plusieurs romances et qui ont été publiées par Abel Hugo (*voy.* le *Journal des savants* d'août 1822, p. 462), a fourni à M. Robert Southey le sujet de son poème de *Roderic, dernier roi des Goths*, traduit de l'anglais en français par Bruguière de Sorsum, Paris, 1821, in-8°. Ce même sujet a été mis sur la scène française en 1823, par M. Guiraud, sous le titre du *Comte Julien*, in-8° (*voy.* le comte JULIEN et WITIZA). A—T.

(1) Cette date est celle que l'auteur de cet article a adoptée comme la plus authentique, dans sa *Chronologie des Maures d'Espagne*, insérée dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e part., t. 2, in-8°.

RODERIC, évêque de Zamora. *Voyez* RODRIGUEZ.

RODERICK. *Voyez* CONNOR (O').

RODERIQUE (JEAN-IGNACE DE), né à Malmedi en 1697, n'avait que vingt ans quand il entra dans l'ordre des jésuites. Il n'avait, dit-on, pris ce parti que pour mieux connaître le régime et l'organisation de la société. Il la quitta au bout de huit années, fit plusieurs voyages en France, puis se rendit à Cologne. Il n'avait point de fortune et y épousa une veuve également sans biens, mais qui possédait le privilége impérial pour le journal politique français intitulé *Gazette de Cologne*. Sous la direction de Roderique, cette feuille prospéra. La guerre de 1741 lui donna quelque intérêt. Roderique avait des relations dans les différents partis et recevait ainsi des renseignements précieux. Mais n'osant pas dire, dans sa *Gazette*, tout ce qui parvenait à sa con-

naissance, il y suppléait par des bulletins manuscrits qu'il distribuait à certaines personnes. Très-versé dans la politique des cours, il fut consulté par le prince Charles de Lorraine avant la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il mourut le 6 avril 1756, et fut enterré dans le corridor du cloître des pauvres clarisses, ainsi qu'il l'avait demandé par testament. Outre sa *Gazette*, on a de lui : 1° *Disceptationes de abbatibus, origine, primæva et hodierna constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis, oppositæ observationibus maxime reverendorum Edmundi Martène et Ursini Durand*, Wurtzbourg, 1727, in-fol. A cette attaque d'un passage de son *Voyage littéraire* sur l'abbaye de Stavelo, dom Martène opposa : *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata*, Cologne, 1730, in-fol. 2° *De abbatibus monasteriorum Malmundariensis et Stabulensis disceptatio tertia, prima adversus vindicias Stabulenses D. Edmundi Martène*, Cologne, chez l'auteur, 1731, in-fol. C'était, comme on voit, une réplique à la défense de dom Martène. En rendant compte de ces débats, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur* donnent le nom de Roderic à l'adversaire de leur confrère, et disent qu'il avait été chassé de la société des jésuites pour ses mauvaises mœurs. Ils ajoutent que les religieux de Malmedi, en faveur desquels Roderique avait écrit, le blâmèrent hautement, et qu'il fut ignominieusement condamné, par sentence du juge civil, à rétracter tout ce qu'il avait avancé contre la juridiction et les anciens titres de l'abbaye de Stavelo, et, de plus, à payer une amende. Il est à croire que les bénédictins ont été, dans leur récit, conduits par l'esprit de corps. Ce n'est pas que l'opinion de Roderique n'ait trouvé des contradicteurs; car, sur ce qu'il dit que Cunibert n'avait point été archevêque de Mayence, un anonyme publia : *De initio metropoleos ecclesiæ Coloniæ Claudiæ Augustæ Agrippinensium disquisitio*, Cologne, 1732, in-4°. 3° *Coloniensis ecclesiæ de suæ metropoleos origine traditio vindicata ab impugnationibus disquisitoris anonymi*, 1731, in-4°. Cette fois, ce fut J. Hartzheim qui parut dans la lice. C'était l'auteur anonyme auquel avait répondu Roderique, et il publia une réplique, 1732, in-4° (*voy.* HARTZHEIM). 4° *Historiæ universalis institutiones*, Louvain, 1734, in-8°. Ce précis de l'histoire universelle va jusqu'au milieu du 10e siècle de l'ère vulgaire. 5° *Correspondance des savants*, in-12; ouvrage périodique, paraissant le mercredi et le samedi de chaque semaine. Il a commencé à paraître en janvier 1743 et n'a pas existé au delà de cette année. C'était un journal littéraire. Cet auteur est appelé quelquefois Roderic, Rodrique et même Rodrigue. Le nom de Roderique est celui que portent ses ouvrages. A. B—T.

RODES (ETIENNE-JUNIUS), l'un des meilleurs médecins militaires de l'époque contemporaine, naquit au passage d'Agen le 5 août 1812. Son père, syndic des gens de mer, lui fit donner une bonne éducation au collége de cette ville et lui ouvrit ainsi l'accès des professions libérales. Le jeune Rodes sut mettre à profit les heureuses dispositions dont la nature l'avait doué; il se distingua dans le cours de ses études et se prépara à suivre la carrière de la médecine militaire, vers laquelle il se sentait irrésistiblement porté. Sorti (en 1835) lauréat d'un brillant concours ouvert dans les hôpitaux de Paris, il fut successivement attaché aux hospices militaires de Lille, Calais, Bourbonne-les-Bains, Metz, Val de Grâce, Brest, Thionville, Bordeaux, du Gros-Cailloux de Paris et d'Oran (1849), où il exerça les fonctions de médecin principal jusqu'au jour de sa mort (3 décembre 1859). D'un caractère généreux et indépendant, il se concilia partout l'affection et la confiance des malades; et sa rare habileté, unie au savoir le plus profond et le plus modeste, lui mérita la haute estime de ses chefs et celle de tous les officiers du corps de santé de l'armée. Rodes a laissé d'excellents mémoires sur les *Eaux thermo-minérales en général et sur celles de Bourbonne-les-Bains en particulier*, Paris, 1841, 1 vol. in-12; des écrits divers sur les *poisons*, sur le *venin de la vipère* et sur la *propagation de la vaccine en Algérie*, à propos de laquelle l'Académie de médecine de Paris lui décerna, en 1854, une médaille d'honneur. J. S—T.

RODIER (MARC-ANTOINE), avocat au parlement de Toulouse, né à Carcassonne le 28 mai 1701, est auteur des *Questions sur l'ordonnance de Louis XIV du mois d'avril* 1667, imprimées à Toulouse en 1761, réimprimées en 1769. Rodier donna encore ou publia, en 1766, un *Recueil des édits, déclarations, arrêts du conseil et arrêts du parlement de Toulouse depuis* 1667, *concernant l'ordre judiciaire*, où l'on trouve toutes les ordonnances de Louis XV et plusieurs autres pièces du même genre, à Toulouse, chez Bernard Pijon, imprimeur, 2 vol. in-8°. Après avoir suivi longtemps le barreau à Toulouse, il revint dans sa patrie en 1763. Il avait projeté également de commenter l'*Ordonnance criminelle;* mais ses travaux journaliers y mirent sans cesse obstacle. Rodier mourut le 23 juin 1778. L—M—E.

RODIGINO. *Voyez* RHODIGINUS.

RODNEY (GEORGE BRIDGE) naquit à Londres au mois de décembre 1717. Son père, Henri Rodney, commandait, comme officier de la marine royale, le yacht qui servait au roi George Ier pour ses voyages en Hanovre; et ce souverain, qui l'affectionnait particulièrement, consentit à être le parrain de son second fils, qui, en conséquence, fut nommé George. Il entra de très-bonne heure dans la marine, et son avancement fut si rapide qu'à vingt-cinq ans il était lieutenant de vaisseau. Il commanda en cette qualité divers bâtiments; et ayant été nommé capitaine de vaisseau en 1747, il passa au commandement

de l'*Aigle* et se distingua particulièrement dans le combat livré par l'amiral Hawke, le 25 octobre de la même année, à l'escadre que commandait Létanduère. A la paix de 1749, Rodney fut envoyé à Terre-Neuve sur le *Rainbow;* il reçut le titre de commandant en chef de cette île, et fut chargé de la protection et de la surveillance des établissements de pêche dans ces parages. La guerre s'étant rallumée, il revint en Angleterre; et, ayant été fait commodore, il s'occupa, par ordre de l'amiral Boscawen, de tenter une descente sur les côtes de France. Il débarqua près de Rochefort; mais cette expédition n'eut aucun résultat. Nommé contre-amiral en 1759, Rodney fut envoyé pour bombarder le port du Havre. Plus heureux cette fois, il parvint à détruire une partie des forces considérables qui y avaient été réunies et à incendier quelques-uns des principaux établissements de la marine. En 1761, il s'empara des îles de St-Pierre, de la Grenade, de Ste-Lucie et de St-Vincent; et ces succès lui ayant acquis une grande popularité en Angleterre, il fut créé baronnet et nommé chevalier de l'ordre du Bain. Au mois d'octobre 1770, il fut promu au grade de vice-amiral des escadres blanche et rouge, et l'année suivante il obtint celui d'amiral. Tant d'honneurs auraient suffi à une ambition ordinaire; mais celle de Rodney n'était pas facile à contenter. Il voulut ajouter à tous ses titres celui de membre du parlement et se mit, en conséquence, sur les rangs aux élections de la ville de Northampton. Howe se trouva l'un de ses principaux compétiteurs : la lutte s'engagea entre eux; mais Rodney l'emporta. Toutefois cette victoire lui coûta fort cher, et les sommes considérables qu'il dépensa pour l'obtenir ayant épuisé ses ressources, il se vit contraint de faire un voyage sur le continent pour réparer le désordre de ses finances. Il se fixa donc aux environs de Paris et y vécut pendant quelques années dans l'obscurité. Cependant la réputation de bravoure qu'il s'était acquise dans son pays, jointe à quelques qualités aimables, le fit distinguer. Le maréchal duc de Biron, qui avait eu l'occasion de le rencontrer dans le monde, goûtant son esprit original, l'attira dans sa société. Un jour où Rodney se trouvait à la table du maréchal, dans une réunion des hommes les plus marquants de cette époque, il soutint avec une chaleur indiscrète que, s'il commandait une armée anglaise, il battrait les forces navales françaises et espagnoles. « Pourquoi donc, avec cette certitude, lui dit le « maréchal, restez-vous à Paris? — Pour mon « malheur, répondit l'amiral, j'y suis retenu par « mes dettes. — Monsieur, reprit le duc, les « Français n'ont jamais redouté un ennemi de « plus; et si cet obstacle est le seul qui vous « arrête ici, vous pouvez partir : demain vos « dettes seront payées. » Biron tint parole; et l'amiral se trouva bientôt en état de revoir sa patrie. L'auteur de l'article consacré à Rodney dans la *Biographie anglaise* de Chalmers a dénaturé ce fait d'une manière étrange. Il y dit que, lors du séjour de Rodney en France, le roi, espérant profiter de l'embarras des finances de cet amiral, lui fit faire par le duc de Biron les offres les plus brillantes pour l'attacher à son service, et que Rodney, indigné, rejeta hautement des propositions aussi humiliantes. Il est peu vraisemblable que le roi de France, qui à cette époque avait à la tête de ses armées navales des hommes tels que les Guichen, les d'Orvilliers, les Lamotte-Piquet, les de Grasse et les d'Estaing, ait pu concevoir le projet d'acheter si chèrement un amiral anglais, et surtout de charger le maréchal Biron d'un pareil marché. Les hostilités entre l'Angleterre et la France étaient commencées depuis le mois de juin 1778. Rodney à son retour, en 1779, fut employé immédiatement et porta son pavillon sur le *Sandwich*. On mit sous ses ordres une armée de 20 vaisseaux destinée à agir dans les Antilles; mais le comte de Guichen, qui commandait l'escadre française, manœuvra si habilement, que, dans les trois combats successifs que se livrèrent les deux armées, l'avantage demeura constamment à la France. Rodney fut plus heureux contre l'escadre espagnole, commandée par don Juan de Langara : dans l'engagement qui eut lieu au mois de février 1780 entre ces deux amiraux, il parvint à s'emparer de 5 vaisseaux espagnols; un sauta pendant l'action et les autres furent dispersés. Nous passerons rapidement sur les diverses opérations maritimes auxquelles Rodney prit part pendant l'intervalle de 1780 à 1782, pour arriver à son combat le plus mémorable. Le comte de Grasse, chargé de ravitailler les îles françaises de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Dominique, était sorti de Brest avec 33 vaisseaux, escortant un convoi de 150 voiles. Après avoir rempli cette mission, il avait repris la mer avec ceux des bâtiments de son convoi qui portaient des munitions de guerre destinées à l'attaque de la Jamaïque, lorsque le 9 avril 1782 il eut connaissance de l'armée anglaise, forte de 36 vaisseaux. Pendant trois jours les deux armées manœuvrèrent en présence; quelques engagements partiels eurent lieu; mais, le 12 avril, Rodney, que les vents avaient favorisé, vint attaquer le comte de Grasse; le combat fut vif et sanglant : commencé à huit heures du matin, il dura, presque sans interruption, jusqu'à six heures du soir. La *Ville de Paris*, de 104 canons, que montait le comte de Grasse, étant totalement désemparée, fut obligée d'amener son pavillon (*voy.* GRASSE). Ce combat, qui mit au pouvoir de Rodney 5 vaisseaux français, eut encore pour résultat de rétablir, en faveur du gouvernement anglais, la supériorité navale d'où dépendait la conservation des colonies qui lui restaient aux

îles du Vent. Aussi, à son retour en Angleterre, l'heureux Rodney se vit-il l'objet de l'admiration universelle : les deux chambres du parlement lui votèrent des remercîments; le roi le créa baron, l'éleva à la dignité de pair, et joignit à ces honneurs une pension de deux mille livres sterling, reversible à ses héritiers. Ce combat fut le dernier auquel Rodney prit part; sa santé ne fit plus que décliner, et il mourut à Londres le 24 mai 1792. La colonie de la Jamaïque, qu'il avait sauvée par sa victoire, vota un don de mille livres sterling pour l'érection d'un tombeau de marbre, sur lequel sa statue devait être placée. M. Mundy a publié en 1830, Londres, in-8°; ibid., 1836, in-12, *Vie et correspondance de l'amiral Rodney*. H—Q—N.

RODOALD, roi des Lombards, était fils de Rotharis, auquel il succéda en 652. On croit qu'il ne régna que cinq mois et qu'il fut tué, au commencement de l'année 653, par un Lombard dont il avait outragé la femme. Ce prince était arien. Son successeur Aribert était catholique. Le cardinal Baronius accuse le premier d'avoir suscité une persécution contre les catholiques; mais ce fait ne paraît pas prouvé. Paul Warnefrid (plus connu sous le nom de Paul diacre) raconte du même prince un trait qui semble également peu croyable : il lui donne pour femme Gondeberge, qui fut sa belle-mère, et il prétend que celle-ci, accusée d'adultère par-devant son mari, aurait été condamnée au supplice, si un de ses serviteurs, nommé Carello, n'avait pris sa défense et n'avait tué en duel son accusateur. S. S—I.

RODOGUNE. *Voyez* Cléopatre.

RODOLPHE Ier (de Habsbourg), roi des Romains, ou empereur, et fondateur de la monarchie autrichienne, naquit le 1er mai 1218 d'Albert le Sage, comte de Habsbourg, et de Hedwige de Kybourg. On fait remonter avec assez de vraisemblance l'origine de la maison de Habsbourg jusqu'à Etichon Ier, duc d'Alsace, et avec certitude jusqu'à Gontran le Riche (1), comte en Argau, en Alsace et en Brisgau, qui vivaient, l'un au 7e, et l'autre au 10e siècle. Rodolphe eut pour parrain l'empereur Frédéric II, dont il était parent, et dans les camps duquel il passa sa jeunesse. Doué d'une grande force de corps, il fut instruit de bonne heure dans tous les exercices militaires, et il y excella. Son père, qui avait pris la croix, mourut dans la Palestine en 1240. Rodolphe hérita seul, en sa qualité d'aîné, du landgraviat de la haute Alsace, ainsi que du bourgraviat de Rheinsfeld, et, concurremment avec ses deux frères, Albert et Hartmann, de quelques domaines épars dans la Souabe et dans le Brisgau, du titre d'avoué de plusieurs villes ou cantons voisins, et du comté de Habsbourg, qui était situé en Suisse, dans la partie septentrionale du canton de Berne. Ayant rassemblé un corps d'aventuriers, Rodolphe donna carrière à son génie entreprenant. Le premier effort de ses armes fut dirigé contre Hugues de Tuffenstein, qui avait tenu contre lui des discours outrageants. Il en investit le château et s'y introduisit en corrompant une sentinelle. Hugues fut tué après avoir fait des prodiges de valeur. Rodolphe fut ensuite engagé dans deux autres expéditions, l'une contre son oncle, le comte de Habsbourg-Lauffenbourg, qui avait été son tuteur et qu'il accusait d'avoir diverti une partie de son patrimoine; l'autre contre les comtés de Kybourg. L'année suivante (1245), il épousa Gertrude, fille de Burcard, comte de Hohenbourg et de Hagenlock, qui lui apporta pour dot le château d'Œttingen et quelques domaines en Alsace. Les chroniques du temps, qui retracent jusqu'à ses moindres actions, ne font plus aucune mention du comte de Habsbourg jusqu'à l'année 1253, que, concurremment avec les autres seigneurs du parti impérial et de la faction des gibelins, il attaqua Berthold, évêque de Bâle. Ayant pénétré de nuit dans un des faubourgs de cette ville, il y brûla un monastère de religieuses : acte pour lequel le pape Innocent IV fulmina une excommunication contre lui. Ce fut probablement afin d'en faire révoquer la sentence que Rodolphe servit, sous Ottocare (*voy.* Ottocare), roi de Bohême, contre les Prussiens, qui étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme, et contre lesquels les papes avaient fait prêcher une croisade. Il aida dans la suite ce même prince (1) dans une guerre contre Bela, roi de Hongrie. De retour dans ses possessions, Rodolphe fut engagé dans d'autres hostilités, tant en Suisse qu'en Alsace. Il secourut d'abord l'évêque de Strasbourg contre les bourgeois, qu'il contraignit à conclure une trêve. Mécontent ensuite de ce prélat, qu'il accusait d'ingratitude, il se déclara ouvertement son ennemi. Les Strasbourgeois prièrent Rodolphe d'accepter l'autorité suprême dans leur ville et le commandement de leurs troupes, ce qui le combla de joie. Incontinent, il entre en campagne, surprend Colmar, emporte d'assaut Mulhausen, ville alors très-forte, occupe la basse Alsace et fait un grand carnage des troupes épiscopales. Le chagrin que ces revers causèrent à l'évêque le mit au tombeau. Son successeur demanda la paix en renonçant à tout droit sur les terres de Kybourg et en payant une grosse somme pour la restitution des places qui dépendaient de son siége. Rodolphe reprit les titres, mais il refusa l'argent et rendit Colmar, Mulhausen et la basse Alsace. Les citoyens de Strasbourg lui érigèrent

(1) Les trois maisons de Lorraine, de Habsbourg et de Bade avaient la même origine.

(1) Quelques auteurs ont prétendu que Rodolphe avait été grand écuyer ou grand maréchal d'Ottocare, et qu'il avait passé plusieurs années à la cour de Bohême. Coxe (*Histoire de la maison d'Autriche*), qui déclare avoir examiné l'un et l'autre faits avec attention, les juge peu probables.

une statue, dont on conserve encore les restes. Le comte de Habsbourg tint, dans un siècle d'anarchie, une conduite qui lui fit un honneur infini. Il purgea les grands chemins des nombreux bandits qui les infestaient et défendit contre la tyrannie de la noblesse les citoyens des villes. Telle était l'opinion qu'on avait de la justice et de la valeur de Rodolphe, qu'il se concilia la confiance des républiques dont ses possessions étaient voisines. Les belliqueux montagnards d'Uri, d'Underwald et de Schweitz le choisirent pour protecteur et pour chef. Les citoyens de Zurich le nommèrent leur préfet (1265) et lui confièrent le commandement de leurs troupes; ce qui l'engagea en des hostilités contre Lutold, comte de Regensberg, et fit former contre Rodolphe une redoutable confédération, dont le comte de Tockenbourg était un des membres principaux. Les deux armées furent en présence aux environs de Zurich, et Rodolphe remporta une victoire complète. Les confédérés, après leur défaite, tentèrent de tirer la guerre en longueur en distribuant leurs troupes dans les forteresses, en inquiétant sans cesse la ville de Zurich et en ravageant les domaines du comte de Habsbourg. Quelque judicieux que fût ce plan, Rodolphe le fit échouer par sa vigilance et son activité. La ligue fut dissoute, et Lutold se vit forcé de céder à Zurich une grande partie des domaines qui lui restaient. Peu de temps auparavant, le comte de Habsbourg avait été sur le point d'entrer en guerre contre Berthold de Falkenstein, abbé de St-Gall, qui l'avait sommé de faire hommage pour certains fiefs qui relevaient de son abbaye. Le comte ayant négligé ou refusé d'obéir à cette sommation, Berthold conduisit lui-même à Wyl, sur les confins du pays de Tockenbourg, un corps de troupes considérable, dans le dessein d'envahir les possessions de son vassal. Rodolphe se préparait à repousser l'agression, lorsqu'il apprit que les bourgeois de Bâle, excités par leur évêque, s'étaient soulevés et avaient massacré plusieurs seigneurs de sa famille et de son parti (1). Indigné de cette perfidie, le comte de Habsbourg, accompagné seulement de dix personnes, va trouver l'abbé de St-Gall et arrive comme Berthold était à table avec un grand nombre de seigneurs et de chevaliers. « Je viens terminer notre que- « relle, lui dit Rodolphe : vous êtes mon suze- « rain, et je suis votre vassal. » L'abbé le reçoit à bras ouverts et l'invite à prendre place à table. Le comte de Habsbourg enflamme de courroux par ses récits tous ceux qui l'écoutent, et Berthold et ses vassaux lui offrent leurs troupes. Rodolphe les conduit devant Bâle, ainsi que les citoyens de Zurich, les montagnards suisses et ses propres sujets, et bientôt il contraint les Bâlois à lui livrer des otages. Il tourne ensuite ses armes contre l'évêque lui-même. Ayant passé le Rhin sur un pont de bateaux, invention des anciens qu'il paraît avoir renouvelée le premier, il enlève au prélat tous les domaines qu'il possédait au delà des murs de Bâle. Réduit à cette extrémité, l'évêque sollicite et obtient une suspension d'armes de vingt-quatre jours, durant laquelle le différend devait être accommodé par arbitrage. Rodolphe attendait l'expiration de cette trêve, lorsque étant dans sa tente, à minuit, il fut réveillé par son neveu, le prince de Hohenzollern, bourgrave de Nuremberg, qui venait lui annoncer que les électeurs de l'empire germanique l'avaient, le 29 septembre 1273, élu roi des Romains. Il eut d'abord de la peine à croire à cette nouvelle; mais convaincu par les lettres des électeurs, il accepta la haute dignité qui lui était offerte. Informés de son élection, les citoyens de Bâle lui ouvrirent leurs portes, lui prêtèrent serment de fidélité et lui firent présent d'une somme considérable pour les frais de son couronnement. Ce fut principalement à Werner d'Eppenstein, archevêque de Mayence, que Rodolphe fut redevable de son élévation. Ce prélat étant allé à Rome prendre ses bulles, le comte de Habsbourg l'avait escorté à son passage des Alpes; et, à son retour d'Italie, il l'avait reçu avec magnificence. La résolution ayant été prise de faire cesser l'interrègne qui, depuis si longtemps, désolait l'Empire, une diète fut convoquée à Francfort. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves s'empressèrent de s'y rendre, ainsi que Louis le Sévère, comte palatin de Bavière. Le roi de Bohême Ottocare et Henri, duc de Bavière, y envoyèrent leurs ambassadeurs. Meinhart, comte du Tyrol, proposa trois candidats, au nombre desquels était le comte de Habsbourg, en faveur de qui parla Werner. L'archevêque n'ayant pu lui concilier tous les suffrages, on remit l'élection au comte palatin, qui nomma Rodolphe, sur la promesse qui lui fut faite d'en épouser une fille (1). Tous les autres électeurs joignirent leur suffrage au sien (2); mais les ambassadeurs d'Ottocare protestèrent. Le nouveau roi des Romains s'empressa de demander au pape la confirmation des droits qui lui avaient été conférés par son élection et par son couronnement (3). Ses ambassadeurs obtinrent facilement l'approbation de Grégoire X, en souscrivant aux conditions qu'Othon IV

(1) Selon une autre version, la conduite indécente que tinrent de jeunes chevaliers envers les femmes et les filles des bourgeois, fut la cause du soulèvement, et Rodolphe lui-même était à Bâle.

(1) Il paraît que les motifs de l'élection de Rodolphe furent son mérite, le peu d'étendue de ses possessions et l'espoir que conçurent plusieurs princes d'épouser une de ses six filles.

(2) « Il y a apparence, dit Koch, que l'élection de Rodolphe de « Habsbourg fut la première qui se fit par les sept électeurs, à « l'exclusion des autres princes. »

(3) Le couronnement de Rodolphe se fit, à Aix-la-Chapelle, le 24 octobre 1273, c'est-à-dire moins d'un mois après son élection. La cérémonie fut suivie d'une contestation au sujet de l'investiture qu'il était d'usage d'accorder aux princes. Comme il n'y avait point de sceptre, on prétendit que Rodolphe ne pouvait investir. Prenant un crucifix sur l'autel : « Ceci, qui est l'image de votre « maître et du mien, dit-il, peut bien servir aujourd'hui de scep- « tre ». Les investitures furent données.

et Frédéric II avaient juré d'observer, en confirmant toutes les donations faites au saint-siége par les Empereurs, et en promettant que ce prince marcherait en personne contre les infidèles. Le saint-père refusa d'écouter les propositions d'Ottocare, qui lui avait également envoyé des ambassadeurs; et, après beaucoup de difficultés, il obtint le désistement d'Alfonse, roi de Castille, qui, durant ce qu'on appelle l'interrègne, avait été élu roi des Romains par une partie des princes de l'Empire (1). Rodolphe et Grégoire X eurent, à Lausanne (octobre 1275), une entrevue, où ils terminèrent les négociations et s'unirent par les liens de l'amitié. Le roi des Romains ratifia les articles que ses ambassadeurs avaient souscrits en son nom, et le pape confirma de nouveau l'élection de Rodolphe à condition que, l'année suivante, il se rendrait à Rome pour y recevoir la couronne impériale (2). A la fin de l'entrevue, le roi des Romains et les princes qui l'accompagnaient prirent la croix. Ottocare, durant la négociation, s'efforça d'ébranler l'autorité du nouveau chef de l'Empire. Non-seulement il rejeta les propositions d'accommodement qu'à la demande de Rodolphe lui fit le souverain pontife, mais il empêcha le clergé de Bohême de prêcher la croisade. Il parvint à gagner le marquis de Bade et les comtes de Fribourg, de Neubourg et de Montfort, ainsi que Henri, duc de la basse Bavière. Sommé de faire hommage pour ses fiefs, il répondit avec dédain, traitant Rodolphe de simple comte de Habsbourg. Une deuxième sommation demeura sans réponse; à la troisième, le roi de Bohême envoya l'évêque de Sekau en qualité d'ambassadeur à la diète d'Augsbourg, et son exemple fut suivi par le duc de Bavière. L'évêque harangua l'assemblée avec violence contre le chef de l'Empire. Comme il s'exprimait en latin, Rodolphe, l'interrompant, lui dit : « Si vous haran-« guiez dans un consistoire, vous pourriez em-« ployer la langue latine; mais en discourant sur « mes droits et sur ceux des princes de l'Empire, « vous ne devez pas vous servir d'un idiome que « ne comprennent point la plupart de ceux qui « vous entendent. » Toute la diète irritée somma Ottocare de restituer l'Autriche, la Carinthie et la Carniole, qu'il avait usurpées, et de faire hommage pour le reste de ses Etats. Des ambassadeurs lui furent inutilement envoyés derechef, et il viola même les lois des nations en faisant mettre à mort les hérauts qui lui notifièrent le décret par lequel il fut mis au ban de l'Empire. Rodolphe, résolu d'agir avec vigueur, commença par attaquer le marquis de Bade et les trois comtes. Il les soumit et se prépara bientôt à diriger toutes ses forces contre Ottocare, prince d'un grand courage, et dont les Etats s'étendaient des confins de la Bavière aux bords du Raab en Hongrie, et de la Baltique à l'Adriatique. Les Etats de Rodolphe, peu considérables en eux-mêmes, étaient épars au pied des Alpes, en Souabe et en Alsace, et par conséquent éloignés des lieux qui devaient être le théâtre de la guerre. Quoique l'Empire eût voté des contingents, un grand nombre d'Etats se dispensèrent de les fournir; et les mesures sages, mais sévères, que déjà le roi des Romains avait prises pour chasser les bandits, contenir les barons turbulents et recouvrer les fiefs dont divers princes s'étaient emparés, avaient fait beaucoup de mécontents. Rodolphe tira cependant de puissants secours de l'électeur palatin, de ceux de Saxe et de Brandebourg, du bourgrave de Nuremberg, de la noblesse de Souabe et d'Alsace, et des cantons suisses; il entama des négociations avec Ladislas, roi de Hongrie, avec Meinhart, comte du Tyrol; enfin il fut secondé plus puissamment encore par le mécontentement qui agitait tous les Etats autrichiens. Rodolphe marcha d'abord contre Henri, duc de Bavière, qu'il contraignit à renoncer à l'alliance du roi de Bohême, et ce succès lui ouvrit l'entrée de l'Autriche. Accompagné de ce même Henri, qui était à la tête d'une nombreuse cavalerie, il traversa la basse Bavière et s'avança sans résistance contre Vienne. Ottocare accourut au secours de cette capitale. La fatigue et le manque de vivres ne permirent pas à ses troupes de passer Drossendorf, et Rodolphe campa sous les murs de la place. La garnison et les citoyens tinrent cinq semaines. A la fin, la famine et la menace de faire arracher toutes les vignes excitèrent un soulèvement, et le gouverneur capitula. Le roi des Romains fit ensuite construire sur le Danube un pont de bateaux, qui excita l'admiration. Entouré d'ennemis et abandonné par la noblesse, Ottocare se vit réduit à demander la paix. Il fut stipulé que la sentence d'excommunication fulminée contre lui par l'archevêque de Saltzbourg serait révoquée; qu'il renoncerait à tout droit sur l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, etc.; qu'il ferait hommage entre les mains du chef de l'Empire, et qu'il en recevrait l'investiture pour la Moravie, la Bohême et les autres fiefs qui lui restaient. Une alliance de famille devait avoir lieu entre les deux princes par le double mariage d'un fils et d'une fille de Rodolphe avec une fille et le fils d'Ottocare. Forcé de se soumettre à ces

(1) Richard, duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre Henri II, fut élu par un autre parti.

(2) Depuis que les papes s'étaient arrogé le droit de confirmer l'élection des Empereurs, les princes élevés à l'Empire ne prenaient, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnés à Rome, et quoiqu'ils possédassent toute la plénitude de la puissance impériale, que le titre de *rois des Romains*. Il en fut ainsi jusqu'à l'année 1508, que Maximilien Ier *roy*, ce nom, obtint de Jules II une dispense, en vertu de laquelle ce prince et ses successeurs ont pris le titre d'*empereurs des Romains*, *élus*. Ainsi, Rodolphe, n'ayant pas voulu se rendre à Rome, ne l'a jamais porté. Sa répugnance pour une telle démarche était extrême. Il rappelait à ce sujet la fable suivante : « Je vois bien, disait le renard, que « tous les autres animaux sont allés rendre leurs devoirs au lion, « mais je ne vois pas qu'ils en soient revenus. » De même, poursuivait Rodolphe, je sais qu'un grand nombre d'Empereurs et de princes ont fait le voyage de Rome, mais j'en connais peu qui en soient revenus avec honneur. Malgré ce sarcasme, Rodolphe eut toujours soin de ménager la cour de Rome, et il s'en trouva bien.

conditions humiliantes, le roi de Bohême passa le Danube avec un cortége de noblesse bohémienne. Le roi des Romains le reçut dans son camp en présence de plusieurs princes de l'Empire. Ottocare ne put cacher le sentiment pénible qu'il éprouvait. Cependant, il confirma le traité, fit l'hommage et reçut l'investiture (1). Rodolphe, après son retour, établit sa résidence à Vienne. Il se concilia l'affection de la noblesse en confirmant ses priviléges et en lui permettant de relever les châteaux qu'Ottocare avait fait raser; mais voulant récompenser ceux qui avaient suivi ses drapeaux, il imposa de fortes contributions sur ses nouveaux sujets et demanda un subside au clergé, d'où il résulta beaucoup de mécontentement, et ce fut probablement ce qui porta le roi de Bohême à tenter de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il commença par opposer des obstacles à l'exécution du traité. Rodolphe, désirant éviter une rupture, fit partir pour Prague Albert son fils. Ottocare, dissimulant, reçut ce prince honorablement et s'engagea par serment à exécuter tous les articles qui avaient été arrêtés; mais à peine Albert fut-il éloigné que le roi de Bohême fit prendre le voile à celle de ses filles dont il avait promis la main à un fils de Rodolphe. En même temps il écrivit au roi des Romains une lettre où il lui prodigua les plus sanglants outrages. Le chef de l'Empire répondit avec dignité et fit tous les préparatifs nécessaires pour soutenir une lutte inévitable. Il tira des secours de l'archevêque de Saltzbourg et des évêques de Passau et de Ratisbonne, fit des levées d'hommes dans l'Autriche et dans la Styrie et eut une entrevue avec le roi de Hongrie, Ladislas, avec lequel il conclut une alliance offensive et défensive. Il eut aussi recours aux états de l'Empire, mais il fut trompé dans son attente. Plusieurs princes, gagnés par Ottocare, gardèrent la neutralité ou bien se déclarèrent contre Rodolphe; et ceux qui exprimèrent l'intention de soutenir sa cause différèrent de lui envoyer leurs contingents. Ottocare, qui durant la paix avait préparé sa vengeance, s'était ligué de nouveau avec Henri, duc de Bavière. Il avait obtenu de la Pologne, de la Bulgarie, de la Poméranie et de Magdebourg des troupes auxiliaires, et de l'ordre Teutonique des hordes rassemblées sur les rivages de la mer Baltique. Enfin, il s'était fait un parti en Hongrie, et il fomentait le mécontentement de ses anciens sujets. Le roi de Bohême, ayant fait sa jonction avec ses alliés, marcha vers l'Autriche, emporta d'assaut Drossendorf et investit la forteresse de Laa. Rodolphe attendait avec impatience un corps de troupes qu'Albert, son fils, devait lui amener d'Alsace. Ce corps n'étant pas arrivé à point nommé, le roi des Romains tomba dans le plus grand accablement; mais les habitants de Vienne lui ayant demandé à capituler, cette proposition lui rendit toute son énergie. Il les conjura de ne pas trahir leur souverain, confirma leurs priviléges et obtint d'eux qu'ils défendraient la place jusqu'à l'extrémité. Vers ce même temps, il fut joint par un renfort qui, tout faible qu'il était, fit renaître l'espoir dans son âme; et, trois jours après, il passa le Danube et alla jusqu'à Machhegg, sur la Marck, où les Styriens, les Carinthiens et les troupes que lui amena le roi de Hongrie firent leur jonction avec son armée. Sur-le-champ, il envoya 2,000 Hongrois reconnaître l'ennemi. Ottocare leva son camp et s'avança jusqu'à Jedensberg, près de Weikendorff, où se trouvait Rodolphe. Des traîtres vinrent alors lui proposer l'assassinat d'Ottocare; il rejeta leur offre, en instruisit le roi de Bohême et lui offrit une réconciliation. Ottocare, se persuadant que l'avis était une ruse et la proposition une marque de faiblesse, refusa d'entrer en négociation. Rodolphe se décida donc à soutenir une lutte qui devait décider de son sort. Le 26 août 1278, à la pointe du jour, il range son armée en bataille, ordonnant à ses troupes de former le croissant et d'attaquer en même temps le front et les flancs de l'ennemi. La mêlée fut sanglante, et Rodolphe fut sur le point de perdre la vie. Plusieurs chevaliers s'étaient engagés à le prendre mort ou vif. Il fit mordre la poussière aux premiers qui se présentèrent; mais un chevalier thuringien, d'une taille gigantesque, perça au poitrail le cheval du monarque, le blessa lui-même et le désarçonna. Son casque tomba du coup. Le roi des Romains, que le poids de son armure empêche de se relever, se couvre la tête de son bouclier jusqu'à ce que Berthold Capillar, qui commandait le corps de réserve, se soit fait jour à travers les rangs de l'ennemi. Rodolphe, étant monté sur un autre cheval, revient à la charge avec une nouvelle ardeur; et ses troupes, animées par sa présence et ses efforts, remportent la victoire. Ottocare, quoiqu'il eût vu la déroute totale de ses troupes, ne voulut point faire retraite. Après avoir signalé sa valeur par des faits incroyables, il fut enveloppé, démonté, dépouillé de son armure et tué par des seigneurs autrichiens et styriens, dont il avait fait mettre à mort les parents.

(1) On a prétendu que, pour ne pas rendre public l'acte d'humiliation auquel il se soumettait, Ottocare (*roy.* ce nom) avait demandé que le roi des Romains fût seul dans sa tente lorsqu'il recevrait l'hommage, et que Rodolphe y avait consenti, mais que, au milieu de la cérémonie, les rideaux s'étaient levés et avaient laissé voir aux deux armées, campées sur l'une et l'autre rive du Danube, le roi de Bohême à genoux, ayant les mains entre celles de son vainqueur. « Cette histoire peu probable ne mériterait pas d'être réfutée, dit M. Coxe, si la plupart des historiens modernes ne l'avaient adoptée. Frœlich, dans un *Traité* composé exprès, en a démontré la fausseté par les raisonnements suivants : 1° elle est opposée au caractère de modération et de prudence si remarquable dans Rodolphe; 2° ni les auteurs contemporains, ni même les historiens bohémiens, qui ont montré tant d'animosité contre cet empereur et tant de partialité pour Ottocare, ni les annalistes autrichiens et allemands, quoiqu'ils rapportent minutieusement tous les détails de la cérémonie, ne parlent aucunement du fait; 3° Æneas Sylvius (Pie II), qui vivait deux cents ans après l'époque où l'on suppose que la chose a eu lieu, est le premier qui l'ait racontée; mais on a prouvé que cette partie de son *Histoire de Bohême* est remplie d'allégations fausses et d'erreurs ». (Coxe, *Histoire de la maison d'Autriche.*)

Rodolphe s'empara de la Moravie et pénétra dans la Bohême à la demande de Cunégonde, mère de Venceslas, fils du feu roi ; il prit sous sa protection ce jeune prince et ses Etats. Othon, marquis de Brandebourg et neveu d'Ottocare, s'étant avancé à la tête d'une armée nombreuse, s'assura de la personne de Venceslas et marcha contre le roi des Romains, qui, affaibli par le départ des Hongrois qu'il avait congédiés, écouta les propositions de paix qui lui furent faites. On lui abandonna les provinces autrichiennes : Venceslas fut reconnu roi de Bohême, et la régence fut déférée à Othon. Agnès, fille d'Ottocare, devait épouser Rodolphe, second fils du roi des Romains, dont les filles Judith et Hedwige furent promises, l'une au roi de Bohême et l'autre à Othon le Bref, frère du marquis de Brandebourg. Délivré de ses ennemis les plus formidables, Rodolphe s'occupa principalement de garantir à sa maison la possession des Etats autrichiens ; mais ce ne fut pas sans peine qu'il y parvint. Il paraît que la mort de Grégoire X et la succession rapide de trois souverains pontifes, qui eut lieu dans l'espace de dix mois (1), le portèrent à tenter de faire revivre l'autorité impériale en Italie. Il somma par des commissaires les villes de Toscane de lui faire hommage. Peu d'entre elles y consentirent. La chaire de St-Pierre était alors remplie par Nicolas III, qui à de grands talents joignait beaucoup de fermeté et de zèle pour l'extension de l'autorité pontificale. Il accusa Rodolphe d'avoir violé la capitulation impériale, et il le menaça d'excommunication s'il n'accomplissait le vœu qu'il avait fait de combattre les infidèles. Le roi des Romains, alors engagé dans la seconde guerre de Bohême, désavoua ses commissaires et garantit au pape les provinces qu'il possédait : en reconnaissance de ce prompt acquiescement à ses vœux, Nicolas proposa un accommodement, en conséquence duquel Rodolphe fit de nouveaux efforts pour rendre toute sa force à l'autorité impériale en Toscane, mais toujours sans succès. Dès la première année de son règne, le roi des Romains s'était appliqué à rétablir la tranquillité intérieure de l'Empire. Les guerres de Bohême l'avaient forcé d'interrompre ce grand ouvrage, qu'il reprit ensuite avec une nouvelle ardeur. Il engagea tous les membres du corps germanique à ne pas décider à la pointe de l'épée leurs différends, mais à s'en rapporter à des arbitres. Le point le plus important était d'assurer l'exécution des lois qui défendaient d'élever et d'entretenir des forteresses particulières. Rodolphe ne fut point arrêté par la difficulté de l'entreprise. Convaincu que la paix publique serait peu durable s'il n'usait de la plus extrême rigueur, il condamna à mort vingt-neuf seigneurs des premières maisons de la Thuringe et répondit aux sollicitations qui furent faites en leur faveur : « Ce « ne sont point des nobles, ce sont d'exécrables « voleurs, ceux qui oppriment le pauvre et trou- « blent la paix publique. La vraie noblesse est « loyale et juste ; elle n'offense personne et ne « fait aucune injure. » Enfin il fit raser soixante-dix châteaux ou places fortes, qui étaient de véritables repaires de brigands. Il ne mit pas moins de zèle à faire restituer les fiefs dont divers princes s'étaient emparés. Philippe, comte de Savoie, possédait dans l'Helvétie plusieurs fiefs démembrés de l'Empire : Rodolphe les réclama, et, sur le refus du comte, il entra à main armée dans ses possessions. Il y eut, près de Morat, une action très-chaude, où la vie du roi des Romains fut de nouveau exposée au plus grand danger. Démonté et entouré d'un grand nombre d'ennemis, il s'élança dans le lac, saisit une branche d'arbre d'une main et se défendit de l'autre jusqu'à ce que les siens fussent venus à son secours. Le comte de Hohenberg, beau-frère de Rodolphe, qui lui remit le commandement de ses troupes, ayant pris Morat, s'avança jusqu'à Payerne ; mais tout fut concilié par l'intervention du pape, Martin IV. Le comte de Savoie abandonna Morat, Payerne et Gumminen. Rodolphe tourna ensuite ses armes contre les comtes de Bourgogne, qui avaient cessé de reconnaître les droits de l'Empire et avaient fait hommage au roi de France. Après avoir forcé le comte de Montbéliard à restituer Porentrui à l'évêque de Bâle, il attaqua Othon, comte palatin de Bourgogne, entra dans cette province avec une armée et mit le siége devant Besançon. Là les ambassadeurs de Philippe le Bel vinrent lui déclarer que, s'il ne retirait ses troupes, leur maître marcherait contre lui. « Annoncez à votre maître, leur répondit « Rodolphe, que nous l'attendons ; il reconnaîtra « que nous ne sommes point ici pour nous livrer « aux plaisirs, mais pour dicter la loi à la pointe « de l'épée. » Ayant communiqué son ardeur à ses troupes, il contraignit Othon à rompre ses liaisons avec la France. Le comte de Bourgogne se rendit à Bâle, fit hommage entre les mains du roi des Romains et reçut l'investiture des fiefs qu'il possédait. Les mesures vigoureuses que Rodolphe avait prises pour rétablir la paix publique ayant excité le mécontentement de plusieurs barons, un homme de basse extraction, nommé Tile Kolup, tenta de le mettre à profit en se faisant passer pour Frédéric II. Quelque grossière que fût l'imposture, cet homme eut bientôt un grand nombre de partisans. Il convoqua une diète, requit Rodolphe d'abdiquer, et même il réunit assez de troupes pour assiéger Colmar. Le roi des Romains méprisa d'abord l'imposteur ; mais, le voyant soutenu par plusieurs princes de l'Empire, et de plus ayant reconnu que les provinces situées sur le Rhin étaient disposées à le favoriser, il marcha contre lui, le poursuivit jusqu'à Wetzlaer, attaqua cette ville et contraignit les habitants à lui livrer le faux empereur, qu'il

(1) Innocent V, Adrien V et Jean XXI.

fit mettre à mort. Voulant étendre en Suisse sa propre influence, Rodolphe résolut de s'emparer de Berne, qui, durant l'interrègne, s'était mise sous la protection des princes de la maison de Savoie. Sous prétexte que les habitants avaient secouru ces princes et maltraité les juifs, qui étaient contribuables de l'Empire, le roi des Romains conduisit contre eux une armée de 30,000 hommes; mais ce monarque, qui avait anéanti le redoutable Ottocare et humilié l'orgueil des puissantes maisons de Bourgogne et de Savoie, fut contraint de céder à la fermeté d'une république naissante. Pendant ce temps, Othon de Brandebourg ayant abusé de la régence du royaume de Bohême au point de tenir enfermés le jeune roi Venceslas et sa mère, les Bohémiens s'adressèrent à Rodolphe, qui ordonna que le jeune prince jouît de toute sa liberté. Othon ne voulut souscrire à cette décision qu'après avoir arraché la promesse qu'il lui serait compté une somme de quinze mille marcs d'argent, jusqu'à l'acquit de laquelle il devait retenir plusieurs places fortes. La condition ayant été remplie, la liberté fut rendue à Venceslas, qu'on pressa de rompre un traité qui avait été conclu avec Othon. Ne voulant pas violer une promesse solennelle, le roi de Bohême en appela au chef suprême de l'Empire; la cause fut renvoyée par Rodolphe aux princes et états, qui annulèrent le traité comme illégal et forcé. Peu de temps après, le roi des Romains se rendit à Egra et promit de nouveau Judith sa fille à Venceslas, auquel il restitua la Moravie. Pliant alors sous le poids de l'âge, Rodolphe désira faire placer la couronne impériale sur la tête d'Albert, le seul fils qui lui restât. A cet effet, il convoqua, en mai 1291, une diète à Francfort; espérant que les services qu'il avait rendus à l'Allemagne engageraient les électeurs à ne point abandonner la coutume, suivie presque invariablement, de laisser la dignité impériale dans la même maison; mais ils le refusèrent sous prétexte qu'il ne pouvait y avoir en même temps deux rois des Romains. Il leur représenta vainement le danger d'un interrègne: tous remirent la nomination à une autre diète. Rodolphe en ressentit un chagrin très-vif, qu'il tenta de dissiper en voyageant dans ses Etats héréditaires. Il passa quelques jours à Bâle et à Strasbourg au milieu de sa famille et des compagnons de ses premiers exploits. Il se disposait à se rendre en Autriche: les médecins l'invitèrent à prendre du repos à cause de sa faiblesse. « Laissez-« moi, leur dit-il, aller à Spire visiter les monar-« ques mes prédécesseurs. » Il descendit le Rhin; mais il ne lui fut pas possible de passer Germesheim. Ses derniers moments furent remplis par des actes de piété; il mourut le 15 juillet 1291, dans la 73e année de son âge et la dix-neuvième de son règne. Son corps fut transféré à Spire et déposé dans le tombeau des Empereurs. — Rodolphe avait près de sept pieds de haut, la taille déliée, la tête petite, le nez grand et aquilin, le teint pâle: il était presque chauve. Ses manières étaient séduisantes, et il portait au plus haut degré l'art de la persuasion. Il était simple en ses vêtements, et il avait une dévotion éclairée. Sujet naturellement à l'emportement et à la colère, il se corrigea de ce défaut en avançant en âge. Le pouvoir ne changea pas ses inclinations bienveillantes. Il était d'un accès facile, même pour les gens du plus bas étage. Des soldats, un jour, écartaient de lui des pauvres. « Laissez-les approcher, dit-il; je n'ai pas été nommé chef de « l'Empire pour être séquestré du reste des hom-« mes. » Elevé dans les camps et livré constamment aux travaux de la vie militaire, ce prince n'eut pas assez de loisir pour cultiver les lettres. Cependant il témoigna toujours qu'il faisait cas des sciences et des arts, ainsi que de ceux qui les professaient. La dignité impériale avait été avilie: les efforts et la sagesse de Rodolphe lui rendirent son éclat. L'ordre et la tranquillité prirent la place de l'anarchie et de l'agitation. Personne n'a plus fait pour sa propre famille que cet empereur pour la sienne. Ses Etats figuraient à peine sur la carte de l'Europe, et cependant il parvint par son courage, par ses talents et sa persévérance, à jeter les fondements de cette puissance colossale que les princes de sa maison ont possédée dans la suite. Si l'on examine la situation où était l'Allemagne lorsqu'il monta sur le trône impérial et celle où il laissa cette vaste contrée; si l'on oppose ses actions à la faiblesse de ses moyens; si l'on considère sa rare prudence, son habileté, son ardeur pour la gloire des armes, et cependant son amour pour la paix, sa modération dans la prospérité, ses grands talents dans l'art de gouverner, et enfin les qualités aimables qui le distinguaient comme homme; on doit le compter au nombre des meilleurs et des plus grands princes qui aient porté la couronne. Rodolphe s'était marié deux fois, et il est la tige de toutes les maisons souveraines de l'Europe existantes au milieu du 18e siècle (1). Sa première femme était, avons-nous dit, Gertrude de Hohenberg. Cette princesse, lorsque son époux fut parvenu à l'Empire, changea, selon une coutume assez généralement suivie alors, son nom en celui d'Anne. Elle mourut en 1281. Rodolphe en eut un grand nombre d'enfants. Ceux de ses fils qui parvinrent à l'âge viril furent Albert (*voy.* ce nom), qui fut empereur, Hartman, qui se noya dans le Rhin, et Rodolphe, qui avait épousé Agnès, fille d'Ottocare, et mourut en 1290. Les filles furent Mathilde, qui épousa Louis le Sévère, comte palatin de Bavière; Agnès, qui eut pour époux Albert, duc de Saxe; Hedwige, qui épousa Othon le Bref, margrave de Brandebourg; Catherine, mariée à Othon de Bavière; Clémence, qui épousa Charles

(1) C'est la réflexion du P. Barre, qui a calculé que Louis XV descendait de Rodolphe de Habsbourg de plus de cinquante manières (*voy.* le *Journal des Savants*, mars 1762, p. 171).

Martel, prince de Naples et prétendant à la couronne de Hongrie; Judith, qui eut pour mari le roi de Bohême Venceslas IV; Euphémie, qui se fit religieuse. Rodolphe avait soixante-quatre ans lorsqu'il épousa Agnès de Bourgogne, qui n'en avait que quatorze : il n'en eut point d'enfants. L'histoire de ce prince n'a été bien éclaircie que dans le recueil publié, en 1772, par l'abbé de St-Blaise (*voy.* Gerbert); on peut aussi consulter avec fruit les divers ouvrages et dissertations cités par Haller dans sa *Bibliothèque de l'histoire suisse*, t. 2, n° 1886 à 1936. H—ry.

RODOLPHE II, Empereur, fils de Maximilien II (*voy.* ce nom) et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, naquit à Vienne le 18 juillet 1552. Sa mère lui inspira un zèle ardent pour le catholicisme, et ses sentiments religieux acquirent une nouvelle force en Espagne, où, de même que l'archiduc Ernest, son frère, il fut élevé sous les yeux de Philippe II, qui, n'ayant alors qu'une fille, se proposait de l'unir à un prince de la branche allemande de sa famille. A la mort de son père (1576), Rodolphe, qui avait été couronné roi de Hongrie (1572), de Bohême et des Romains (1575), monta sur le trône de l'Empire et des royaumes que nous venons de nommer. A ces Etats il joignit l'Autriche, ses frères n'ayant eu que des apanages, et ce fut la première fois que le droit de primogéniture fut reconnu dans l'archiduché; mais on ignore de quelle manière il y a été établi. Par malheur pour Rodolphe, son prédécesseur ne lui avait laissé que l'alternative d'une tolérance tacite ou d'une intolérance déclarée. Quoique Maximilien II eût interdit aux bourgeois de ses Etats l'exercice du culte réformé, il avait souffert, sur la fin de son règne, que ceux de Vienne assistassent au service divin suivant le rite luthérien, lorsqu'on le célébrait pour les seigneurs, conformément au droit qui leur était accordé. Ce même prince n'en avait pas non plus défendu la célébration dans les maisons particulières, et il n'empêchait pas les Viennois de se rendre dans les temples protestants des villages voisins. Cette condescendance avait donné aux religionnaires la prépondérance dans l'assemblée des états, et ils en avaient exclu à force d'outrages un grand nombre de catholiques. Ils s'étaient emparés d'un grand nombre de places de l'administration et de la magistrature, et leurs prédicateurs se permettaient souvent des imputations aussi odieuses que mal fondées contre le clergé de la communion romaine. Maximilien II, quelque tolérant qu'il fût, avait jugé nécessaire d'interposer son autorité, et l'un de ses derniers actes avait été de prononcer contre Opitz, le plus violent des prédicateurs luthériens, une sentence de suspension, dont la mort de ce prince avait arrêté l'exécution. Rodolphe II confirma les priviléges que son père avait accordés aux protestants de l'ordre équestre; mais il contraignit ceux qui faisaient leur résidence à Vienne de se rassembler, pour le service divin, dans un lieu qui ne pouvait contenir qu'eux, défendant aux bourgeois des villes de fréquenter les temples des réformés. En même temps, il destitua Opitz et deux de ses plus zélés coopérateurs, et il ordonna qu'à l'avenir aucun ministre n'entrerait en fonctions qu'après avoir obtenu l'autorisation du prince. Les états refusèrent de se conformer à ces défenses, ce qui fournit à Rodolphe un motif de prendre des mesures rigoureuses. Il bannit de ses Etats les prédicateurs destitués, et interdit dans les villes royales et particulièrement à Vienne l'exercice du culte réformé. Enfin, par d'autres règlements qu'il serait trop long de spécifier, il rendit au culte catholique la supériorité dans ses Etats. Quelques révoltes éclatèrent; mais elles furent comprimées. Les querelles de religion ne troublaient pas moins l'Empire que l'Autriche. La ville d'Aix-la-Chapelle avait été considérée comme catholique, et il s'y était retiré beaucoup de protestants chassés des Pays-Bas. Leur nombre s'étant accru, ils avaient demandé le libre exercice de leur culte à la diète d'Augsbourg, et sur le refus qu'on leur fit essuyer, ils avaient ouvert des temples (1580). Les magistrats étaient les uns catholiques, les autres protestants. Les premiers s'adressèrent à l'Empereur, qui chargea le duc de Juliers et l'évêque de Liége de prendre connaissance des faits et de rétablir tout sur l'ancien pied, sentence qui ne put être exécutée qu'au bout de cinq ans. Des troubles du même genre se manifestèrent tant à Cologne qu'à Strasbourg, et l'on eut beaucoup de peine à y maintenir le catholicisme. Rodolphe, en prenant sa résidence à Prague, se concilia l'affection de ses sujets de Bohême, qui depuis longtemps n'avaient joui que rarement de la présence de leurs souverains. En conséquence, ils lui fournirent de grands secours pour combattre les Turcs; mais la prétendue réforme ne tarda pas à détruire cette heureuse harmonie. Ce fut en vain qu'il défendit aux luthériens et calvinistes de tenir des assemblées, qu'il les déclara inhabiles à exercer des fonctions publiques, qu'il supprima leurs écoles et ferma tous leurs temples. De peur que les protestants ne feignissent d'être de la communion des calixtins, il restreignit les priviléges accordés à ces derniers, et il songea même à les ramener entièrement à la doctrine de l'Eglise romaine. Un de ses premiers soins avait été de mettre la Hongrie à couvert des incursions des Turcs. Pour éviter les frais énormes qu'entraînait l'entretien des places fortes de la Croatie, il céda, pour le tenir comme fief de l'Empire, le territoire sur lequel elles étaient construites à Charles, duc de Styrie, son oncle, qui, par le voisinage de ses possessions, devait pourvoir plus efficacement à la conservation de cette contrée. Charles la partagea en un grand nombre de fiefs, qu'il conféra à des aven-

turiers de toutes les nations. Cet établissement, qui s'étendit par degrés le long des frontières de l'Esclavonie et de la Croatie, arrêta les incursions des Turcs, et fournit cette milice qui, sous le nom de Croates et de Pandoures, a longtemps répandu la terreur en Europe. Des chrétiens, qui s'étaient retirés des provinces conquises par les Ottomans, avaient obtenu des princes autrichiens un asile à Clissa, dans la Dalmatie, à condition qu'ils seraient perpétuellement armés contre les infidèles. Cette migration leur fit donner le nom d'Uscoques, qui, dans la langue du pays, signifie des hommes errants. Chassés de nouveau par les Turcs, ils trouvèrent un refuge dans la Croatie. Leur nombre s'étant accru par la jonction de divers bandits, ils ne bornèrent plus leurs courses à la terre et se firent pirates. Les Turcs furent ceux qui souffrirent le plus de leurs agressions. Malgré la trêve que Maximilien II avait conclue avec le sultan, et que Rodolphe avait renouvelée en 1584 et 1591, les frontières des deux Etats avaient été constamment insultées par des partis de l'une ou de l'autre nation. Les deux cours n'avaient considéré ces excès que comme les effets d'une effervescence qu'on ne pouvait contenir. Cependant les attaques continuelles des Uscoques ne purent être vues plus longtemps avec indifférence par les Turcs, et ils rompirent la trêve. Le pacha de Bosnie fit une irruption dans la Croatie (1591), et prit Wihitz et Petrinia. Ayant eu de plus grandes forces à sa disposition l'année suivante, il assiégea Sisseg. Les Autrichiens attaquèrent les Turcs et les mirent en déroute. Les infidèles laissèrent sur le champ de bataille 12,000 hommes, au nombre desquels furent le pacha lui-même et un neveu d'Amurat III (*voy.* ce nom). Irrité de cette défaite, le sultan publia une déclaration de guerre en forme, et des hordes nombreuses se répandirent dans la Hongrie et dans la Croatie. Après deux années, durant lesquelles les succès furent divers, les Turcs eurent l'avantage par la prise de Sisseg et de Raab. La défection du prince de Transsylvanie, qui se détacha du parti des Ottomans, fit prendre ensuite un aspect plus favorable aux affaires des Autrichiens. Ce prince était Sigismond Battori (*voy.* BATTORI), qui possédait aussi une part de la Hongrie, et la Moldavie et la Valachie, dont les hospodars s'étaient soumis à son autorité. Il conclut avec l'Autriche une alliance offensive, reçut la Toison d'or et fut reconnu prince de l'Empire. L'alliance fut cimentée par le mariage de Sigismond et de Christine, fille de Charles, duc de Styrie. Le prince de Transsylvanie défit le grand vizir Sinan-Pacha (1595) et repoussa les Turcs vers Constantinople. Cette diversion procura des succès aux Autrichiens en Hongrie : ils reprirent Gran et Viszgrade; mais, furieux de ce revers, Mahomet III, fils et successeur d'Amurat, se mit à la tête de ses troupes, entra en Hongrie, prit Agria (1596) et défit les troupes autrichiennes qui étaient sous le commandement de l'archiduc Maximilien. Cette année fut mémorable par la cession de la Transsylvanie faite à Rodolphe II par Sigismond, qui la reprit ensuite, et finit par abdiquer en faveur d'André, cardinal-évêque de Warmie, pour se retirer en Pologne. Le nouveau prince ne jouit pas longtemps d'une souveraineté si précaire. Michel, vaïvode valaque, ayant été gagné par la cour impériale, joignit ses forces à celles des Autrichiens, à l'effet d'expulser André, qui fut tué dans sa fuite. Michel alors tenta de s'emparer de la principauté; mais il eut le dessous dans la lutte qu'il fut obligé de soutenir contre Basta (*voy.* ce nom), général de l'Empereur. Profitant de ces dissensions, Sigismond reparut dans la Transsylvanie. Michel se réunit à Basta pour le combattre, et Sigismond fut défait. Pour prévenir une nouvelle contestation au sujet de la Transsylvanie, Basta fit assassiner Michel. Deux ans après, Sigismond renonça pour la troisième fois à sa principauté, et se retira en Bohême, où il mourut en 1613. Basta prit possession de la Transsylvanie, reçut le serment des habitants et confirma tous les priviléges au nom de Rodolphe II. L'administration despotique de ce général ayant porté les Transsylvains à la révolte, ils trouvèrent un chef dans Moïse Tékély, qui, après s'être opposé vainement à l'établissement du gouverneur autrichien, avait cherché avec d'autres magnats un refuge chez les Turcs. Soutenu par des corps de troupes ottomanes et de Tartares, Tékély rentra dans sa patrie, où il réunit un grand nombre de partisans. S'étant rendu maître de la capitale et des provinces voisines, il fut proclamé prince de Transsylvanie. Son règne ne dura guère plus que celui de son prédécesseur. Avant d'avoir pu expulser les Allemands, il fut vaincu par le nouveau vaïvode de Valachie et tué dans le combat (1603). Ses partisans se dispersèrent, et Basta se remit en possession de la principauté. — Dans le temps où ces révolutions s'opéraient en Transsylvanie, la Hongrie était un théâtre où les Autrichiens et les Turcs s'épuisaient inutilement à combattre. Rodolphe avait depuis longtemps perdu la confiance des Hongrois. Contre la coutume de ses prédécesseurs, il n'avait jamais assisté aux diètes; il avait négligé de conférer les grands offices ou bien il y avait nommé des étrangers; il recevait avec indifférence ou avec mépris les plaintes qu'on lui adressait, et, tandis que les troupes allemandes dévastaient le pays, l'Empereur faisait publier les édits les plus sévères contre les religionnaires. La ville de Cassovie fut particulièrement exposée à ces rigueurs. Le mécontentement général fut augmenté par l'impunité avec laquelle Rodolphe souffrit que ses généraux pillassent les magistrats, sur la bienveillance desquels reposait la tranquillité publique, et par la réclamation qu'il fit de plusieurs

terres que les seigneurs s'étaient appropriées durant les troubles. Etienne Botskaï, oncle de Sigismond Battori et premier magnat de la haute Hongrie, se rendit à Prague, pour représenter la situation déplorable du pays; mais il ne put être admis en la présence de Rodolphe. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint audience des ministres, et il se vit exposé aux insultes des courtisans. Une telle conduite ne pouvait qu'irriter un homme d'un si haut rang, qui d'ailleurs avait de l'ambition et beaucoup de talent pour la guerre. Son courroux s'enflamma, lorsqu'à son retour il apprit que ses terres avaient été ravagées par ordre du gouverneur. Ses injures particulières se joignant aux griefs de la nation, il se révolta. Il appela ses concitoyens aux armes, et le soulèvement devint général en Hongrie. Plusieurs heiduques au service de l'Empereur passèrent du côté de Botskaï, qui bientôt se vit à la tête d'un corps de troupes suffisant pour mettre à contribution les partisans de l'Autriche. A la première nouvelle de cette révolte, Belgioïoso, gouverneur autrichien, rassemble des troupes et marche contre le magnat; mais, ses heiduques s'étant réunis à leurs camarades, les Allemands furent battus et les insurgés en firent un grand carnage. Les habitants de Cassovie, encouragés par ce succès, chassèrent les troupes impériales et reçurent Botskaï. Basta, étant accouru de la Transsylvanie, joignit ses forces à celles de Belgioïoso et mit le siége devant cette ville. Le manque de vivres et l'approche de l'ennemi le contraignirent à se retirer. Les troubles de la Transsylvanie, suscités de même par les protestants, concoururent aux succès de Botskaï. Après la mort de Tékély, ce pays fut en proie à tous les maux réunis. Toute trace d'industrie disparut de ces plaines et de ces montagnes naguère si fertiles; les villes et les villages n'offrirent plus que ruine, désolation, et la peste enleva un grand nombre de ceux qu'avaient respectés la guerre et la famine (Sacy, *Histoire de la Hongrie*, t. 2, p. 154). Les Transsylvains cherchèrent un terme à tant de maux en appelant Botskaï, qui vola à leur secours. Secondé par une armée ottomane qu'Achmet Ier avait envoyée dans la Transsylvanie, il chassa les Autrichiens et fut solennellement proclamé roi. A son retour en Hongrie, il fut reçu par l'armée turque, dans la plaine de Rakoz, avec tous les honneurs de la royauté. Le sultan lui envoya une masse d'armes, un sabre et un étendard, et le grand vizir le proclama roi de Hongrie en lui posant sur la tête un diadème (10 août 1605). Mais Botskaï avait trop de prudence et de désintéressement pour accepter une couronne qui ne devait être déférée que du libre consentement des magnats. Il déclara qu'il recevait les honneurs qui lui étaient décernés comme le gage des secours que Sa Hautesse lui prêterait pour recouvrer les droits de ses concitoyens opprimés. Avant la fin de la campagne, il fut maître de la haute Hongrie et s'avança presque jusqu'aux vallées de Presbourg. Les Turcs soumirent Gran, Vicegrade et Novigrade. Enfin les partisans de Botskaï menacèrent les frontières de l'Autriche et de la Styrie, et pénétrèrent dans la Moravie, jusqu'à peu de distance de Brunn. Telle était la situation des affaires dans un royaume pour la possession duquel, depuis quatre-vingts ans, la maison d'Autriche épuisait ses finances et versait le sang de ses sujets. L'insouciance de Rodolphe, au milieu de tant de calamités, provenait d'un changement qui s'était insensiblement opéré en lui. Son amour pour les sciences lui avait fait appeler à sa cour le célèbre Tycho-Brahé (*voy.* ce nom), qui, malgré ses connaissances réelles, n'était que trop attaché aux rêveries de l'astrologie judiciaire et de l'alchimie. Ses pronostics persuadèrent à Rodolphe que ses jours seraient mis en danger par un prince de son sang. Cette prédiction accrut la défiance naturelle de l'Empereur et concourut de plus en plus à lui faire perdre son affection pour les personnes de sa famille. Pour ne pas augmenter le nombre de ses ennemis imaginaires, il éluda les propositions de mariage qui lui furent faites de toutes parts, et même il s'efforça d'empêcher ses frères de se marier. La terreur s'imprima si fortement dans son âme que jamais il ne se montrait en public. Pour passer de ses appartements dans ses jardins ou ailleurs sans crainte d'être assassiné, il avait fait construire des galeries couvertes. Dans le dessein d'écarter de son esprit superstitieux et faible l'effroi qui l'agitait, il s'entourait d'astrologues, de chimistes, de peintres, de tourneurs, de graveurs, de mécaniciens, ou bien parcourait ses jardins botaniques, ses cabinets d'histoire naturelle et ses galeries d'antiques. Il devint hypocondriaque, impatient et colère jusqu'à la frénésie; jamais il ne donnait audience aux ambassadeurs étrangers : il chassait même ses ministres de sa présence; mais aussi il les délivrait de toute crainte sur leur gestion, en refusant de recevoir les plaintes de ses sujets. Nous avons à l'article MATHIAS (*voy.* ce nom) retracé les démêlés de ce prince avec Rodophe, son frère, et la manière dont il lui enleva la Hongrie et l'Autriche. Nous montrerons aussi comment il lui ravit la couronne de Bohême; mais nous devons auparavant continuer l'analyse des principaux événements du règne de Rodolphe II comme Empereur. Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, étant mort sans postérité, le fils aîné de l'électeur de Brandebourg, le fils du comte palatin de Neubourg, le duc de Deux-Ponts, Charles d'Autriche, margrave du Burgau (ces deux derniers renoncèrent bientôt à leurs droits) et les deux chefs des branches de la maison de Saxe réclamèrent sa succession. L'électeur de Brandebourg et les princes palatins firent entrer des troupes dans les Etats qui formaient l'objet de la

contestation, et tout annonçait entre eux des hostilités prochaines. L'électeur de Saxe, s'étant adressé à l'Empereur, en reçut l'assurance qu'il favoriserait ses prétentions. En même temps, Rodolphe déclara par un édit que la succession devait être mise en séquestre. Il ordonna aux deux princes d'évacuer les places dont ils s'étaient emparés, et il somma les prétendants de comparaître devant son tribunal dans quatre mois. L'électeur de Brandebourg et le prince palatin, craignant que l'Empereur ne voulût s'adjuger la succession, s'empressèrent de régler leur différend. Ils conclurent à Dortmund un traité par lequel ils convinrent de participer également à l'administration du pays et de réunir leurs forces contre quiconque voudrait s'en saisir. L'Empereur cassa ce traité, et enjoignit aux états et aux habitants d'attendre, pour reconnaître aucun des prétendants, qu'il eût prononcé sa sentence. Il chargea son cousin, l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et de Passau, d'aller prendre l'administration du pays. Léopold fut reçu dans Juliers par un parti opposé aux deux princes, et il déclara la mise en séquestre. Cette déclaration changea la nature de la contestation, qui, d'une question de droit, devint une querelle où la religion et la politique furent également intéressées, et qui réunit tout le corps des religionnaires contre les catholiques. Les protestants d'Allemagne furent soutenus par diverses puissances étrangères, surtout par le roi de France Henri IV (*voy.* ce nom), qui les pressa de se déclarer contre la maison d'Autriche. Ils appréhendèrent toutefois de se donner de la sorte un chef plus redoutable que Rodolphe. Cependant l'Empereur leur ayant inspiré de nouvelles craintes, ils se rassemblèrent à Halle, en Saxe, et y conclurent leur célèbre traité d'union, dite évangélique. Henri IV leur envoya un ambassadeur, et ils conclurent une alliance avec ce prince, qui devait leur fournir un secours de 10,000 hommes. Ils firent réclamer la coopération de l'Angleterre, du Danemarck et de Venise; ils obtinrent le concours des Provinces-Unies et tentèrent en vain de gagner l'électeur de Saxe, dont Rodolphe récompensa la fidélité en lui accordant l'investiture des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg. Les princes et les Etats catholiques n'avaient pas vu avec indifférence l'accroissement de l'union évangélique. Vers le milieu de 1609, il s'était fait, entre le duc de Bavière et les évêques de Wurtzbourg, de Passau, de Constance, d'Augsbourg, de Ratisbonne et d'autres prélats, une confédération à laquelle les trois électeurs ecclésiastiques accédèrent. Le duc de Bavière déclara que la faiblesse et l'incapacité de Rodolphe ne permettaient ni de le consulter ni de lui laisser la nomination du chef de la confédération. Ce monarque, constamment renfermé dans son palais, était toujours en mésintelligence avec Mathias. Les autres membres de sa famille n'avaient la puissance ni les talents nécessaires pour résister au torrent, et la cour d'Espagne restait dans la plus inconcevable indifférence. Mais la ruine à laquelle la maison d'Autriche et le parti catholique semblaient ne pouvoir échapper fut prévenue par un de ces événements qui se jouent de toute la prudence humaine. Henri IV, au moment où il se disposait à se mettre à la tête de son armée, périt de la main de Ravaillac, et avec lui tomba le vaste projet qu'il mûrissait depuis de longues années. Les religionnaires furent atterrés à la nouvelle de cet attentat. Quoique soutenus par les Français et les Hollandais, leurs efforts se bornèrent à l'occupation de l'Alsace et à la prise de Juliers. Les catholiques, que la mort de Henri IV encouragea autant qu'elle accabla leurs antagonistes, rassemblèrent leurs forces avec un redoublement de zèle. Rodolphe, qui avait levé des troupes dans le diocèse de Passau, ordonna au duc de Bavière de chasser de l'Alsace les protestants et de mettre de nouveau en séquestre la succession du duc de Clèves; mais les malheurs passés forcèrent les deux partis à user de modération. Les religionnaires furent contents d'avoir atteint leur objet principal, et les catholiques ne voulurent pas recommencer la guerre civile, uniquement pour satisfaire le ressentiment ou favoriser les intérêts de l'Empereur. Le duc de Bavière négligea l'ordre qu'il avait reçu, et conclut avec les protestants un traité par lequel ceux-ci s'engagèrent à évacuer l'Alsace et à réparer les dommages causés par leurs troupes. La décision du point capital de la contestation fut laissée en suspens par la déclaration qu'on prendrait de chaque côté la part qu'on jugerait la plus convenable à l'accommodement qui se ferait pour la succession de Juliers. Les humiliations dont Mathias avait accablé Rodolphe étaient de nature à n'être pas oubliées : aussi ce monarque en était-il continuellement occupé, et tous les efforts des autres princes autrichiens à ce sujet ne parvinrent qu'à opérer une réconciliation passagère. Mathias feignit de s'humilier devant son frère, et consentit à tenir de lui, à titre de fiefs, les Etats qu'il lui avait enlevés. Rodolphe s'engagea en retour à rendre son amitié à Mathias et à licencier les 16,000 hommes qu'il avait fait lever dans l'évêché de Passau. L'Empereur n'avait accédé à cet accommodement que pour tromper la vigilance de Mathias. Il affecta d'exécuter la convention et ordonna le licenciement qu'il avait promis; mais il ne fit pas payer la solde aux troupes. Celles-ci, conduites par Ramée, qu'elles s'étaient donné pour chef, fondirent sur la haute Autriche (1610), et, après avoir commis toutes sortes d'excès, pénétrèrent dans la Bohême, où elles furent jointes par l'archiduc Léopold, que Rodolphe avait chargé de sa vengeance. L'alarme se répandit dans tout le royaume. L'Empereur protesta que l'irruption

s'était faite sans qu'il en eût connaissance et envoya un héraut sommer Léopold de se retirer. Léopold, pour ne point exciter contre lui des soupçons, renvoya le héraut à Ramée : celui-ci répondit qu'il concerterait un accommodement avec les habitants de Prague, qui avaient couru aux armes, et il publia un manifeste par lequel il annonçait qu'il venait défendre Rodolphe et ses Etats contre toute violence qu'on voudrait lui faire. Les états demandèrent une explication, et Léopold, qui était venu visiter l'Empereur, leur donna une réponse satisfaisante. L'archiduc alla ensuite au camp, comme pour y prendre des instructions. A son retour, il dit que les troupes se retireraient si les états voulaient garantir qu'elles ne seraient point attaquées dans leur marche. La proposition fut acceptée et la bonne intelligence parut rétablie. Les citoyens étaient dans la sécurité, lorsque le lendemain, à la pointe du jour, les troupes se saisissent d'une des portes et s'emparent de la petite ville. Elles tentèrent ensuite de se rendre maîtresses de cette partie de Prague, qui est sur le bord occidental de la Moldau. L'Empereur, qui jusque-là n'avait pas agi, crut pouvoir dévoiler ses projets. Il pressa les états de joindre leurs forces à celles de l'archiduc. N'ayant pu les y porter, il fournit à Léopold cinq pièces d'artillerie, que l'on plaça sur une éminence qui commandait la ville vieille. Les états eurent alors recours à Mathias et demandèrent des secours aux Moraves. Ils ordonnèrent des levées de troupes, qui bientôt volèrent vers Prague, portant écrits sur leurs drapeaux ces mots : « Contre Ramée. » Par ordre de Mathias, 3,000 Hongrois s'avancèrent à marches forcées vers cette ville. Les troupes de Passau, alors saisies d'une terreur panique, se retirèrent pendant la nuit. Attaquées dans leur marche, elles furent défaites avec perte de 2,000 hommes; mais le reste trouva un refuge dans Budweiss. Rodolphe fit alors des propositions qui furent repoussées. Réduit au désespoir, il courut vers une des fenêtres de son appartement, l'ouvrit et s'écria : « Prague, ville ingrate que j'ai « élevée si haut, tu insultes à ton bienfaiteur! « Puisse la vengeance du ciel tomber sur toi et « sur toute la Bohême! » Le comte de Thurn, qui commandait les troupes des états, fit investir le palais de Prague. Mathias arriva le 20 mars 1611 dans cette capitale, où il fit une entrée magnifique, et il concerta un plan pour enlever à son frère la couronne de Bohême. Les états présentèrent à Rodolphe une requête, afin qu'il convoquât une diète, le menaçant de la convoquer eux-mêmes en cas de refus. Le monarque pénétra le sens de cette demande. Il convoqua la diète, et lorsqu'elle fut formée, il lui adressa un message, où il dit que, son âge avancé ne lui permettant plus de supporter le poids de la couronne, il priait l'assemblée de la transférer à son frère et de fixer le jour le plus prochain pour la cérémonie du couronnement. Cependant les princes allemands qui étaient attachés à Rodolphe ne virent point sa déposition d'un œil indifférent. Les électeurs de Saxe et de Mayence envoyèrent des ambassadeurs menacer les états de Bohême de toute la vengeance de l'Empire et leur déclarer qu'ils ne souffriraient pas qu'un usurpateur s'assît sur le banc électoral. Leur ambassade fut reçue avec indignation. Cette intervention suffit cependant pour réveiller les espérances de Rodolphe, qu'entretinrent encore les contestations qui survinrent entre les états de Bohême et Mathias; mais celles-ci furent promptement terminées par les concessions que fit ce prince. Les états, ayant désigné le 23 mai pour son couronnement, requirent Rodolphe de délier ses sujets de leur serment de fidélité. D'abord il rejeta cette demande; à la fin, forcé de souscrire l'acte, il le macula dans un accès de fureur puérile, mit la plume en pièces et la foula aux pieds. Mathias fut nommé roi avec toutes les formalités d'usage. Lorsqu'il eut confirmé tous les priviléges de la nation, il fut couronné avec la plus grande magnificence. Rodolphe, pour ne point entendre les acclamations publiques, s'était retiré dans une de ses maisons de plaisance. Le lendemain, il eut la douleur de recevoir un message de Mathias, qui le remercia de sa générosité. Il lui fut permis d'habiter le palais de Prague, et on lui assigna, outre plusieurs seigneuries, une pension de quatre cent mille florins; mais il se vit forcé de publier un décret de mise au ban de l'Empire contre les troupes de Passau, et lorsqu'elles furent dispersées, l'infortuné Ramée fut décapité par ordre de Léopold. Pendant ce temps, Rodolphe envoya des commissaires à la confédération des protestants d'Allemagne, qui parurent prendre un vif intérêt à ce qui venait de se passer et lui promirent des secours. Les plaintes qu'il adressa vers le même temps à une assemblée d'électeurs convoqués par ses ordres à Nuremberg ne furent pas aussi bien accueillies, quoiqu'il comptât parmi les électeurs plusieurs de ses amis : on lui répondit que sa demande de secours concernait la diète et non le collége électoral, et on déclara qu'il était nécessaire d'élire un roi des Romains. Une députation, qui fut chargée de porter à Prague ce message affligeant, s'acquitta de sa mission avec la plus grande dureté; mais en même temps elle protesta que l'intention du collége électoral n'était pas de faire sortir de la maison d'Autriche la couronne impériale, et l'on offrit à l'Empereur de nommer celui des archiducs qu'il désignerait. Rodolphe considéra ce message comme le prélude d'une scène semblable à celle qui venait de se passer en Bohême. Il ne voulut point nommer Mathias, et il n'osait recommander un autre prince. Il reconnut la nécessité de l'élection d'un roi des Romains et tâcha de gagner du temps. Les électeurs, péné-

trant son dessein, convoquèrent de leur propre autorité l'assemblée qu'il redoutait si fort. Ce fut la dernière humiliation qu'il eut à dévorer. Le chagrin et une constitution affaiblie par la vie sédentaire qu'il avait menée le conduisirent au tombeau dans la 60e année de son âge et la trente-septième de son règne, le 20 janvier 1612. Nous en avons dit assez pour faire juger de la faiblesse et de l'incapacité de Rodolphe comme souverain : cependant jusqu'à l'époque où il fut atteint d'une sombre mélancolie, ce prince eut des manières élégantes, de l'affabilité, une conversation aisée. On rapporte même que l'esprit étincelait dans ses yeux. Il avait une grande connaissance des langues, tant anciennes que modernes, et il était assez habile en peinture, dans les arts mécaniques, dans la botanique, dans la zoologie et dans la chimie. Son siècle et son pays durent beaucoup à cet amour des sciences et des arts, qui causa son malheur. Sa cour était remplie d'artistes et d'hommes d'un mérite éminent. Keppler, qu'il employa conjointement avec Tycho-Brahé, pour dresser les tables qui, du nom de ce prince, sont appelées rodolphines, fit honneur à sa protection. Enfin il forma de superbes collections, et plusieurs de ses pierres précieuses, de ses antiques et de ses tableaux sont maintenant au nombre des plus beaux ornements du magnifique cabinet de Vienne. L'histoire de Rodolphe II a été écrite par P. Brachel, sous le titre de *Fama austriaca*, Cologne, 1627, in-fol., et par Gasp. Londorp, dans sa continuation de Sleidan (de 1555 à 1610), Francfort, 1619, in-fol. ou 3 vol. in-8°. H—RY.

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne transjurane, était fils de Conrad II, comte d'Auxerre et ensuite comte ou duc de la Rhétie, province formée de la partie de la Suisse située entre le mont Jura et les Alpes rhétiques (1). Son père l'associa, dès 886, au gouvernement de ses Etats. A l'exemple de la plupart des grands vassaux de l'Empire, Rodolphe profita des troubles qui suivirent la déposition de Charles le Gros (*voy.* ce nom) pour se rendre indépendant. Secondé dans son projet par les prélats et les seigneurs, il prit le titre de roi de la Petite-Bourgogne, ou Bourgogne transjurane, et se fit consacrer, en 888, à St-Maurice dans le Valais (2). Arnoul, roi de Germanie, tenta deux fois de contraindre Rodolphe à lui rendre hommage ; mais ayant échoué dans cette double expédition, il reconnut son indépendance dans une diète tenue à Ratisbonne en 894. Rodolphe gouverna ses sujets avec douceur : il enrichit les églises et accrut l'autorité des ecclésiastiques par la concession de différents priviléges. Il mourut le 24 novembre 912, laissant de son mariage avec une princesse que Dunod (*Histoire des rois de Bourgogne*) nomme Wilh, deux filles et un fils qui fut son successeur. — RODOLPHE II, roi de la Bourgogne transjurane, succéda, jeune encore, à son père, du consentement de tous les grands, qui s'empressèrent de lui prêter le serment de fidélité. D'un esprit inquiet et remuant, mais plein de valeur, il attendait avec impatience l'occasion de se signaler dans les combats. En 919, il déclare la guerre à Burchard, duc de Souabe ; mais son armée est mise en déroute près de Winterthur, et il accepte la paix que Burchard a la générosité de lui proposer à des conditions honorables. Quelque temps après, il épouse Berte, fille unique du duc de Souabe (1), et par cette alliance assure la tranquillité de ses Etats. La nouvelle reine, dont la mémoire est encore en vénération dans la Suisse romande (2), vivifia tout ce pays et y bâtit une foule de châteaux, d'abbayes et d'établissements d'utilité publique. Appelé par les Italiens, mécontents de Bérenger, Rodolphe passa les Alpes, en 921 ou 922, et s'avança sans obstacle jusqu'à Pavie, où Renobert, archevêque de Milan, le couronna roi d'Italie. Toutes les villes reconnurent son autorité ; mais Bérenger reparaît tout à coup pour disputer son trône au roi de Bourgogne : il lui livre bataille à Firenzuola ; et Rodolphe, trahi par ses généraux, serait tombé dans les mains de son rival, sans le secours inattendu que lui amena le comte Boniface, beau-frère de Bérenger (*voy.* ce nom). Devenu paisible possesseur de la haute Italie par la mort de Bérenger, Rodolphe revient visiter ses Etats de Bourgogne ; mais il est obligé de repasser les Alpes sur la nouvelle des ravages que commettaient les Hongrois, qui fuient d'abord à son approche ; d'un autre côté, les Sarrasins, profitant de son absence, font une irruption dans la Bourgogne transjurane et s'emparent d'Avenche, dont ils étaient encore maîtres en 938. Les Hongrois pénètrent aussi dans ce pays et massacrent, près de Païerne, l'évêque de Lausanne, en 927. Cependant Hugues, comte de Provence, songeait à faire valoir ses droits au trône d'Italie ; et, par les intrigues de sa sœur Ermengarde, il engage dans son parti la plupart des seigneurs lombards (*voy.* HUGUES). Rodolphe, instruit des complots tramés contre lui, vient assiéger Ermengarde dans Pavie ; elle lui fait demander une entrevue à laquelle il se rend sans méfiance ; mais elle s'empare de sa personne et l'oblige à licencier son armée et à renoncer à ses droits sur l'Italie. A ces conditions, il obtient la

(1) Dunod donne une autre origine à Rodolphe, qu'il fait descendre d'un duc d'Allemagne ; mais on a préféré suivre l'opinion de Zeilauben, qu'on trouvera développée dans un *Mémoire* qui fait partie du *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. 38, p. 142.

(2) Son Etat comprenait la Suisse romande (jusqu'à la Reuss), la Savoie, le Valais et la Franche Comté. Ainsi que ses successeurs, il résidait souvent à Orbe, qui était alors une ville considérable.

(1) Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* doutent que Berte, épouse de Rodolphe II, fût réellement la fille du duc Burchard (t. 2, p. 431) ; mais ils ne disent pas sur quel motif ils se fondent pour rejeter un sentiment adopté par tous les historiens.

(2) On y cite proverbialement comme l'âge d'or le temps où la *reine Berte filait*.

ed by Google

permission de retourner en Bourgogne. Il lève des troupes pour reconquérir l'Italie; toutefois, prévoyant trop d'obstacles à l'exécution de ce projet, il se jette sur la Germanie et se fait céder la ville de Bâle avec son territoire. Les seigneurs lombards, toujours mécontents de leurs souverains, rappellent Rodolphe en 933; mais Hugues achète la paisible possession de son trône en lui cédant une partie de la Provence. Rodolphe prit alors les titres de roi d'Arles et de Bourgogne. Il agrandit encore ses Etats d'un duché vers le Rhin, dont Henri l'Oiseleur lui donna l'investiture en reconnaissance du présent que lui avait fait Rodolphe d'une lance qui avait appartenu à St-Maurice, ou, selon d'autres, à l'empereur Constantin, et dont, suivant la tradition, le fer était fait d'un des clous employés au crucifiement du Sauveur. Rodolphe mourut en 937. Il eut pour successeur Conrad, son fils, dit *le Pacifique*, mort en 993 (*voy.* CONRAD). — RODOLPHE III, dit *le Pieux* et *le Fainéant*, dernier roi de la Bourgogne transjurane, monta sur le trône en 993. C'était un prince faible; et comme il n'avait pas d'enfant, les grands, prévoyant qu'à sa mort l'Etat passerait dans les mains d'un étranger, songèrent à se rendre indépendants, chacun dans leurs domaines. Rodolphe fonda, en 1016, l'abbaye de Talloires. Son règne ne présente qu'une suite de troubles et de révoltes; pour y mettre un terme, il donna la Bourgogne à l'empereur Henri II, dit le Boiteux; mais ce prince ne put y faire reconnaître son autorité, les grands vassaux contestant à Rodolphe le droit de disposer de son royaume. Henri envoya contre eux une armée commandée par Werner, évêque de Strasbourg, accompagné de ses deux frères, Rathbot, comte de Habsbourg, et le chevalier Lancelin. Les Bourguignons, commandés par Guillaume, comte de Poitiers, sont défaits, en 1019, dans un grand combat entre Nion et Genève; mais Werner ne peut forcer les châteaux, et il se retire. Rodolphe confirme sa donation à l'Empereur et s'oblige à ne rien faire sans le consulter. La guerre civile recommence. Henri, évêque de Lausanne, demeuré fidèle au roi, est massacré. Depuis 1020, les chartes ne sont plus datées que du règne de Henri II. Après la mort de cet empereur (1024), le roi de Bourgogne se mit sous la protection de Conrad, dit le Salique, qu'il déclara son héritier. La guerre civile continuait cependant; le nouvel évêque de Lausanne, Hugues, fils naturel de Rodolphe III, ne pouvant déterminer les seigneurs bourguignons à poser les armes, obtient d'eux qu'ils observeront la *trêve-Dieu* ou suspension d'hostilités pendant trois ou quatre jours de la semaine. En 1026, Rodolphe chasse enfin les Sarrasins du mont Jou (le grand St-Bernard) et abolit les péages exorbitants qu'ils y avaient établis. Il suivit Conrad à Rome et mourut à Lausanne, le 6 septembre 1032, à l'âge de 39 ans. Conrad se mit en possession du royaume de Bourgogne, qui devint un fief de l'Empire, et dont les grands vassaux et le clergé se partagèrent la souveraineté. Ce royaume n'avait duré que cent trente-quatre ans. W—s.

RODOLPHE d'*Ems*, en allemand *Rudolph von Ems*, poëte du 13e siècle, était seigneur de Montfort et un des leudes du duc de Souabe Conrad IV. On présume qu'il mourut à la suite de ce prince en Italie dans la seconde moitié du 13e siècle. Ses services militaires ne l'empêchèrent pas de s'adonner avec un zèle très-vif à la poésie. On n'a plus les premiers ouvrages de sa jeunesse, ils paraissent avoir été, comme ceux de son âge mûr, des imitations des poëmes de chevalerie qui faisaient alors les délices de toute l'Europe chrétienne. Aussi Rodolphe est-il plutôt imitateur que poëte original. Le *Bon Gérard*, composé postérieurement à l'année 1229, selon les apparences, est le plus ancien des poëmes de Rodolphe qui restent. Il a été publié par M. Haupt dans son recueil périodique pour l'archéologie allemande. Vient ensuite *Barlaam et Josaphat*, ou histoire d'un sage qui convertit au christianisme le fils d'un roi de l'Inde et finit par se retirer avec lui dans un désert. Cette légende, qui paraît être d'origine grecque, fut répandue dès le 12e siècle dans le midi de l'Europe et imitée au 13e par des poëtes français et allemands. On en a trois versions différentes par ces derniers. L'imitation faite d'après le latin par Rodolphe d'Ems a été imprimée pour la première fois, en 1818, d'après trois manuscrits. M. Pfeiffer, de Soleure, élève de Massmann, en a plus récemment donné une édition nouvelle dans le 3e volume du recueil des poésies allemandes du moyen âge (*Dichtungen des deutschen Mittelalters*, Leipsick, 1843). Quant aux autres écrits de Rodolphe, ils sont ou perdus ou incomplets. Ainsi celui du *Siége de Troie* n'existe plus; du poëme sur Alexandre le Grand on n'a que des fragments, et on n'a pu encore retrouver la *Conversion de St-Eustache;* enfin la *Chronique du monde*, en vers, entreprise par Rodolphe vers le milieu du 13e siècle, n'a pas été achevée par lui; mais après la mort du poëte, elle a trouvé un continuateur. Voici comment son éditeur, M. Pfeiffer, s'exprime sur ce chevalier auteur : « Rodolphe était « non-seulement un homme instruit, mais encore « savant. Il savait lire et écrire, ce qui n'était pas « commun de son temps, et outre l'italien, il « possédait la langue latine. Personne n'était plus « versé que lui dans la connaissance de la poésie « allemande, et les preuves d'érudition qu'il a « fournies dans son *Guillaume* et dans son *Alexan-* « *dre* ont, sous plus d'un rapport, quelque impor- « tance dans l'histoire de l'ancienne littérature « germanique. Ses ouvrages étaient très-esti- « més; et, quoique aucun de ses contemporains, « si ce n'est le continuateur de sa *Chronique du* « *monde*, ne le nomme, le grand nombre de « copies manuscrites qui existent de ses princi-

« paux poëmes atteste la vogue dont ils jouis-
« saient. » D—G.

RODON (David de). *Voyez* Derodon.

RODRIGUES (Benjamin-Olinde), économiste et réformateur français, naquit le 16 octobre 1794 à Bordeaux dans une famille israélite, qui, depuis plusieurs générations, occupe un rang distingué parmi les négociants de cette ville. Destiné aux carrières libérales et non à la finance, par suite de ses goûts studieux, Rodrigues entra à l'école normale; et, s'étant appliqué aux sciences mathématiques, il devint répétiteur à l'école polytechnique. Les abstractions ne pouvaient suffire à un esprit tel que le sien : il se mêla au monde des affaires et devint directeur de la caisse hypothécaire, établissement de crédit qui contenait le germe d'institutions bien autrement puissantes créées depuis. Ayant fait connaissance avec Henri de St-Simon (*voy.* ce nom), Rodrigues entra dans une voie nouvelle : il fut le disciple favori de ce novateur célèbre, qui lui légua ses papiers, le chargeant de les publier. A peine le maître eut-il fermé les yeux (19 mai 1825), que Rodrigues s'empressa de remplir la tâche qui lui était confiée. Il mit au jour la même année, de concert avec le docteur Bailly, Léon Halévy et autres, les *Opinions littéraires, philosophiques et politiques de St-Simon*, 1825, in-8° de 372 pages, et il ajouta un avant-propos au *Nouveau christianisme, Dialogue entre un conservateur et un novateur*, Paris, 1825, in-8°, livre qui fut le dernier écrit de St-Simon. Le journal *le Producteur*, qui parut en 1825 et 1826, eut pour fondateur et pour directeur Rodrigues, qui y exposa les idées économiques et industrielles de son maître, en laissant prudemment de côté ce qui concernait les paradoxes relatifs à la morale et à la religion. Pendant quelques années, l'école saint-simonienne vécut obscurément; ce fut alors que Rodrigues y admit Bazard et Enfantin, qui étaient destinés à l'éclipser lui-même. Après la révolution de juillet, le saint-simonisme fit grand bruit; il manifesta les prétentions les plus hardies; il étonna et scandalisa le public; il attira à lui des hommes jeunes, ardents, habiles, parmi lesquels plusieurs sont arrivés à de très-hautes positions (il suffira de signaler les frères Pereire et M. Michel Chevalier). La secte se divisa bientôt; à la fin de 1831, Bazard et Enfantin se séparèrent avec éclat; Rodrigues s'attacha à ce dernier, qui lui conféra les titres de *chef du culte saint-simonien, de père de l'industrie*, et qui le déclara *l'homme le plus moral de son temps*. Il fallait de l'argent pour soutenir la société nouvelle; Rodrigues s'occupa de la partie importante des finances; il eut la pensée d'émettre un emprunt par actions, au capital social de mille francs; mais au capital réel de deux cent cinquante francs, donnant droit à cinquante francs de rente annuelle. Malheureusement, quelques adeptes seulement se montrèrent disposés à souscrire. Bientôt Enfantin effraya la plupart de ses compagnons par la témérité de ses théories sur la famille. La question s'étant élevée si, dans la société saint-simonienne, tout enfant devait pouvoir connaître son père (et ce n'était pas être trop exigeant), Enfantin avança que la femme seule avait le droit de prononcer sur cette question délicate. Rodrigues, effarouché devant ces hardiesses, s'éloigna d'Enfantin; et répudiant, condamnant tout ce que d'aventureux sectaires ajoutaient aux principes de St-Simon, il se proclama le seul, le véritable héritier du maître; mais on ne l'écouta pas. Le saint-simonisme, battu en brèche par des procès et par l'arme terrible du ridicule, touchait à ses derniers moments; les adeptes allaient se jeter dans des carrières lucratives. Rodrigues, après avoir publié en 1832 deux volumes des œuvres de St-Simon que le public lut très-peu, revint aux affaires de bourse et de banque. Il prit une part active aux débuts de la création en France des chemins de fer; de concert avec M. Pereire, il s'occupa beaucoup de celui de St-Germain et de celui d'Orléans, les premières lignes qui aient été mises en activité en France. L'organisation des caisses d'épargne, des sociétés de secours mutuels, un projet de création d'une caisse générale des pensions de retraite devinrent ensuite l'objet de ses préoccupations assidues. A l'époque de la révolution de février, il revint sur la scène politique qu'il avait quittée. Il fit imprimer sous le titre de *Paroles d'un mort*, la célèbre parabole de St-Simon sur le mal qui résulterait pour le pays soit du décès des hommes distingués par leurs travaux, soit de celui des princes, ministres et hauts fonctionnaires. Il fit afficher sur les murs de Paris des placards sur l'*organisation du travail et des banques, sur l'association du travail et du capital*. C'était précisément le moment où les capitaux disparaissaient, où le travail était interrompu. On ne fit point attention à ces affiches au milieu de tant d'autres qui s'étalaient avec profusion. Quelques personnes prononcèrent le nom de Rodrigues comme candidat à l'assemblée constituante; mais le public n'y songea nullement, et Rodrigues mourut presque oublié le 26 décembre 1850. Il avait, vers la fin de sa carrière, fourni des renseignements utiles pour l'ouvrage de M. G. Hubbard, imprimé en 1852 sous ce titre : *De l'organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuels, et des bases scientifiques sur lesquelles elles doivent être établies*. Indépendamment de ces divers travaux, il avait fait paraître divers opuscules : *Théorie de la caisse hypothécaire*, 1820; — *Olinde Rodrigues aux saint-simoniens, à Michel Chevalier*, 1832; — *le Peuple et la diplomatie*, 1840; — l'*Organisateur*, le *Globe*, le *Journal des mathématiques pures et appliquées* reçurent des articles de Rodrigues, et il a été l'éditeur des *Poésies sociales des ouvriers*, recueil publié en 1841, in-8°, et dans

lequel on rencontre des vers composés par des cordonniers, des mécaniciens, des tailleurs, poésies qui attirèrent un instant l'attention; mais qui, étant dépourvues de mérite, sont depuis longtemps descendues dans l'oubli. Z.

RODRIGUEZ (Rodericus Sancius, ou Sanchez de Arevalo), évêque de Zamora, fut l'un des plus savants prélats de son siècle. La multiplicité de ses noms et de ses titres a fait tomber les biographes dans de fréquentes méprises, qu'il est inutile de relever ici, puisque Prosper Marchand a déjà pris ce soin dans son *Dictionnaire*, à l'article *Sancius*. Il naquit, en 1404, à Santa-Maria di Nieva, au diocèse de Ségovie, d'une des plus nobles maisons de la vieille Castille. Orphelin de bonne heure, il resta sous la tutelle de sa mère, femme très-pieuse et qui, n'étant occupée que du salut de son fils, l'effrayait sans cesse des dangers dont il serait environné dans le monde, et lui vantait en même temps les charmes d'une vie uniquement consacrée à Dieu dans la retraite. Touché des conseils de sa mère, Rodriguez penchait pour l'état monastique; et il serait entré dans un cloître si ses parents du côté paternel ne s'y fussent opposés par l'intérêt de leur maison, à laquelle ses talents précoces promettaient un nouveau genre d'illustration. Il fut donc décidé que le jeune Rodriguez irait continuer ses études à l'académie de Salamanque; et, pendant dix ans, il y suivit avec le plus grand succès les cours de philosophie et de jurisprudence civile et canonique. En terminant ses études, il reçut le laurier doctoral et fut retenu pour professer le droit dans cette école, déjà justement célèbre. Cependant les conseils de sa mère avaient fait sur son esprit une impression que le temps n'avait point affaiblie, et il renonça tout à coup à la carrière de l'enseignement pour embrasser l'état ecclésiastique. Ses talents et sa naissance ne pouvaient manquer de l'élever promptement aux premières dignités. Il fut fait archidiacre de Trévino, puis doyen du chapitre de Léon et ensuite de Séville. Vers 1440, le roi de Castille le nomma son ambassadeur près de l'empereur Frédéric III; et il s'acquitta de la mission dont il avait été chargé de manière à justifier la confiance de son maître, qui l'honora de différentes autres négociations et le récompensa de ses services par l'évêché d'Oviédo. Rodriguez devint ensuite chapelain du roi, auditeur et membre du conseil royal. En 1458, il fut député vers le pape Callixte III pour le féliciter sur son élection; et le nouveau pontife, charmé de son éloquence, le retint à Rome, où ce prélat gagna bientôt l'amitié des membres les plus distingués du sacré collége. Paul II, lors de son avénement, s'empressa de le nommer gouverneur du château St-Ange, et il le fit successivement évêque de Zamora, de Calahorra et de Palencia. Rodriguez, à qui les bontés du pape ne permettaient pas de s'éloigner, fit administrer ces différents diocèses par des vicaires généraux. Il mourut à Rome, le 4 octobre 1470, à 66 ans, et fut inhumé dans l'église St-Jacques des Espagnols. C'était un prélat pieux, zélé pour les droits de la cour de Rome et fort instruit. Bapt. Platina, qui l'a choisi pour l'un des interlocuteurs de son dialogue *De vero et falso bono*, fait un grand éloge de son affabilité, de ses talents et de son érudition. On ne peut assez s'étonner que, sur quelques traits que Rodriguez s'est permis contre l'ambition de plusieurs papes et les misères dont leur dignité ne les exempte pas, Flaccus Illyricus et d'autres écrivains protestants l'aient placé au nombre des témoins de la vérité (*testes veritatis*), c'est-à-dire des adversaires de la cour de Rome, dont il fut, au contraire, l'un des défenseurs les plus ardents. On a de Rodriguez : 1° *Speculum vitæ humanæ*. C'est un traité de morale, divisé en deux livres, dans lesquels l'auteur passe en revue les avantages et les inconvénients des différentes professions depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Cet ouvrage, oublié depuis longtemps, eut un très-grand succès, qu'il dut sans doute à ce qu'on n'avait encore rien lu dans le même genre. Il s'en fit au moins onze éditions dans le 15e siècle. La première est celle de Rome, *Petrus de Maximis*, 1468, grand in-4° (*voy.* Audiffredi, *Catalog. Roman. edit.*, p. 12). Les curieux recherchent encore les suivantes : Augsbourg, *Ginther Zainer*, 1471, in-fol.; *In villa Beronensi* (Munster en Argau, canton de Lucerne), 1472, in-fol. (*voy.* la *Chasse aux bibliograph.*, par l'abbé Rive, p. 142). Les limites de cet article forcent de renvoyer, pour plus de détails, à la *Bibliographie* de Debure, au *Manuel du libraire* de M. Brunet, et surtout au *Dictionnaire de Laserna-Santander*. Le *Speculum* de l'évêque de Zamora a été traduit en français par frère Julien Macho et Pierre Farget, Lyon, 1477 et 1482, in-fol. (1). Ces deux éditions sont très-rares et également recherchées des amateurs. Enfin, il a été réimprimé plusieurs fois dans le 16e et même dans le 17e siècle. L'édition que Fabricius cite comme la plus récente est de Francfort, 1683, in-8°. 2° *Ad cardinalem Bessarionem, epistola lugubris simul et consolatoria de infelice expugnatione et invasione insulæ Negropontis*, etc., in-4°, sans date (*voy.* l'*Index* du P. Laire, t. 1, p. 186); 3° *Compendiosa historia Hispanica* (Rome), Udalricus Gallus (1470), grand in-4° (2). Cette histoire, estimable sous le rapport des recherches et de l'exactitude, fait partie de l'*Hispania illustrata*, t. 1, p. 121 (*voy.* And. Schott). L'auteur l'a dédiée à Henri IV, roi de Castille et de Léon. 4° *Liber de origine ac differentia principatus imperialis et regalis, et de antiquitate et justitia utriusque, et in quo alter alterum excedat et a quo et quibus causis reges corripi et deponi possint*, Rome, 1521, in-fol. Ce livre, dans

(1) Le *Speculum* a été traduit en allemand, Augsbourg, 1488, in-fol., et en espagnol, Saragosse, 1491, même format.

(2) L'édition de Palencia, 1470, in-fol., citée par plusieurs bibliographes, est imaginaire.

lequel l'auteur s'attache à démontrer la suprématie du pape sur tous les souverains, fut publié par Ferd. de Fonseca, son petit-neveu. Rodriguez a laissé plusieurs autres ouvrages, conservés en manuscrit dans les bibliothèques de Rome et dont les titres sont dans la *Bibliotheca Hispana vetus* de Nicolas Antonio, dans la *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius (édition de Padoue, 1754), t. 6, p. 113, et dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand. W—s.

RODRIGUEZ (Alphonse), écrivain ascétique, né en 1526 à Valladolid, fit ses études à l'académie de Salamanque, où il reçut le laurier doctoral dans la faculté de philosophie, et, à l'âge de dix-neuf ans (1), embrassa la règle de St-Ignace. Après avoir régenté quelque temps les basses classes à Salamanque, où il eut le bonheur de compter au nombre de ses élèves le savant P. Suarès (*voy.* ce nom) et de contribuer à développer ses dispositions, il fut nommé recteur du collége de Monterey dans la Galice; et en même temps, il y professa la théologie morale avec tant d'éclat qu'on accourait à ses leçons de toutes les parties de l'Espagne. Malgré cette double tâche, il ne se dispensait pas de s'acquitter de ses autres devoirs, et il prêchait fréquemment. Il revint, au bout de douze ans, à Valladolid, remplir les fonctions de maître des novices, qu'il exerça depuis à Montilla pendant trente ans. Député par la province d'Andalousie à Rome, il s'y distingua dans la cinquième assemblée générale de la société par sa prudence et sa haute sagesse. A son retour d'Italie, ses supérieurs l'envoyèrent à Cordoue, où il se consacra tout entier à la direction des âmes et acquit bientôt la réputation d'un des meilleurs guides dans la vie spirituelle. En 1606, l'assemblée provinciale d'Andalousie l'obligea, malgré son grand âge, de reprendre la charge de maître des novices. A la suite d'une longue et douloureuse maladie pendant laquelle brilla sa résignation toute chrétienne, il mourut à Séville en odeur de sainteté, le 21 février 1616, à l'âge de 90 ans. Le seul ouvrage qu'on ait du P. Rodriguez est la *Pratique de la perfection chrétienne*, Séville, 1614, in-4°, souvent réimprimé (2). C'est, de l'avis de tous les critiques, l'un des meilleurs livres en ce genre, bien que l'auteur rapporte avec trop de confiance quelques histoires apocryphes. Le pieux abbé Tricalet le place immédiatement après l'incomparable traité de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il a été traduit en latin par Rosweyde (*voy.* ce nom), et dans presque toutes les langues de l'Europe, même en bohémien; on en connaît jusqu'à six versions en français (*voy.* le *Dictionnaire* de Moréri, article *Rodriguez*). Les deux meilleures sont celle qu'on attribue aux solitaires de Port-Royal et celle de Regnier Desmarais, Paris, 1688, 3 vol. in-4°, réimprimée plusieurs fois en 4 volumes in-8° ou 6 volumes in-12 (*voy.* Regnier). L'abbé Tricalet en a donné un *Abrégé*, Paris, 1761, 2 vol. in-12. — *Alphonse* Rodriguez, autre jésuite, né à Ségovie en 1530, mort en 1617 dans l'île Maïorque, composa aussi plusieurs ouvrages ascétiques, dont la plupart sont demeurés inédits. W—s.

(1) C'est par une erreur typographique que les auteurs de la *Biblioth. soc. Jesu* placent l'admission du P. Rodriguez à l'année 1567 au lieu de 1545.

(2) On lui attribue néanmoins une traduction en espagnol de l'hymne *Lauda Sion*. G—ck.

RODRIGUEZ (le P. Jean), auquel on donne quelquefois le surnom de Giram ou Girao, était un jésuite portugais, célèbre dans la mission du Japon à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e. Il était né à Alcouche, dans le diocèse de Lisbonne, en 1559. Il entra, en 1576, dans la compagnie des jésuites et partit, en 1583, pour le Japon. Il passa plusieurs années dans ce royaume, s'y livrant avec application à l'étude de la langue du pays; et, dès 1593, il fut en état de prêcher publiquement le christianisme. On assure même qu'il remplit plusieurs fois les fonctions d'interprète auprès de Taïkosama, qu'il était venu trouver, en 1596, en qualité d'envoyé de dom Mathias d'Albuquerque, vice-roi des Indes. Il est certain du moins que Rodriguez dut obtenir quelque faveur près de ce prince, puisque, l'année suivante, il fut excepté formellement de la proscription générale prononcée contre les missionnaires. Il vint alors demeurer à Nangasaki avec deux ou trois de ses confrères. En 1598, il accompagna à Fousimi l'officier portugais qui venait de Macao pour mettre aux pieds de l'empereur le présent que le commerce portugais lui offrait annuellement. Le P. Pasio nous a donné les détails de l'audience que Taïkosama, alors mourant, accorda au P. Rodriguez. Par l'ordre de ce prince, on rendit de grands honneurs au missionnaire, et on l'obligea d'assister aux fêtes que les principaux de l'empire se donnaient les uns aux autres. Après la mort de Taïkosama, Rodriguez continua de jouir de la confiance du prince qui avait succédé à ce conquérant, et il en profita pour s'acquitter, dans l'intérêt de la mission, des diverses négociations dont il fut chargé par ses supérieurs. Son séjour le plus habituel était à Nangasaki; et c'est là que, continuant de se livrer à l'étude du japonais, il s'occupa d'en exposer les principes dans une grammaire. Celle qu'il composa en portugais fut imprimée, en 1604, à Nangasaki, avec la permission du P. F. Pasio, vice-provincial, que Rodriguez assistait dans ses fonctions. Les exemplaires de la grammaire de Rodriguez sont de la plus grande rareté en Europe (1). C'est un ouvrage confus, prolixe et assez mal digéré, fait, comme tous ceux du même genre qui ont été rédigés à cette époque, sur le plan des mauvaises grammaires latines qui avaient cours en Espagne

(1) Il s'en est payé des exemplaires six cents et six cent quarante francs en vente publique, à Paris.

et en Portugal. L'auteur a tout à fait négligé les diverses écritures du Japon et n'a pas suffisamment distingué ce qui a rapport à la langue propre des Japonais de ce qui concerne le chinois, langue savante et, jusqu'à un certain point, usuelle chez ces peuples. L'orthographe qu'il a suivie dans la représentation des mots japonais et l'absence totale des caractères originaux, pour lesquels l'auteur n'a établi aucune règle de transcription, rendent l'usage de son livre absolument impraticable à quelqu'un qui n'aurait pas d'avance une teinture des éléments de la langue écrite et parlée. Il faut que Rodriguez ait senti les principaux défauts de sa grammaire, car il en a rédigé lui-même un extrait, où il a cherché à disposer les matières dans un meilleur ordre et à supprimer les détails superflus. Le manuscrit de cet extrait existe à la bibliothèque de Paris; et la société asiatique, dans la vue de faire connaître les éléments du japonais, n'a pas cru pouvoir choisir un ouvrage plus propre à cet objet. Elle a fait traduire en français ce manuscrit, et il a été publié, en 1825, in-8°; la traduction faite par M. C. Landresse est précédée d'une exposition des syllabaires japonais par M. Abel Rémusat. Un supplément, mis au jour en 1826, contient des remarques additionnelles tirées de la grammaire japonaise composée en espagnol par le P. Oyanguren, et une notice comparative des travaux des deux missionnaires par le baron G. de Humboldt. On peut consulter sur cet ouvrage les détails donnés par Abel Rémusat, *Bulletin de Férussac* (*Sciences historiques*), t. 4, p. 172, et le *Journal des savants*, octobre 1825. Du reste, les travaux récents de MM. Rosny et Pagès sur la langue japonaise rendent inutiles ces vieilles grammaires, qui ne sont plus que des objets de curiosité. Mais comme l'auteur avait surtout voulu être utile à ses confrères qui se destinaient à la prédication et à la confession, et qu'il avait, par cette raison, fait tomber les retranchements sur les notions littéraires qu'il avait réunies dans son grand ouvrage, on a pris soin de collationner celui-ci et d'en extraire tout ce qui pouvait être de quelque intérêt. Outre l'*Arte da lingoa de Iapam* (tel est le titre de l'ouvrage dont nous venons de parler), on a du P. Rodriguez plusieurs lettres écrites entre les années 1604 et 1625 et insérées dans les recueils des *Litteræ Japonicæ*. Ce missionnaire mourut, en 1633, à l'âge de 74 ans. — Le nom de Rodriguez se présente plusieurs fois dans la mission du Japon. Il y a surtout un P. *Jérôme* Rodriguez, jésuite, gouverneur de la mission du Japon en 1620, qui envoya le premier missionnaire dans le pays de Yezo; et un *Augustin* Rodriguez, franciscain, qui vint des Philippines, en 1594, avec des présents pour Taïkosama. A. R—T.

RODRIGUEZ (Antoine-Joseph), bénédictin, naquit en 1705 à Merida, dans l'Estramadure. Après avoir terminé ses humanités avec une rare distinction, il embrassa la vie monastique et obtint de ses supérieurs la permission de consacrer ses loisirs à l'étude. Il acquit bientôt des connaissances très-étendues dans la théologie, le droit et l'histoire et surpassa la plupart de ses compatriotes dans les sciences physiques et naturelles, jusqu'alors trop négligées en Espagne. L'un des premiers, il s'éleva contre les préjugés qui régnaient dans les universités espagnoles et contribua beaucoup à faire abandonner les catégories d'Aristote pour adopter un système d'enseignement de la philosophie plus conforme aux progrès des lumières. Appuyé dans ses projets d'innovation par les prélats les plus éclairés, dom Rodriguez devint l'adversaire décidé de toutes les erreurs et attaqua surtout avec force celles qui s'étaient introduites dans la pratique médicale, et dont le peuple des campagnes était depuis longtemps la victime. Dans un ouvrage intitulé *Palestra critico-medica* (Madrid, 1735 et ann. suiv.), il dévoila l'ignorance, le charlatanisme et la mauvaise foi des empiriques et fit sentir la nécessité d'astreindre à des examens rigoureux ceux qui prétendaient exercer l'art de guérir. Les services qu'avait rendus dom Rodriguez étendirent sa réputation dans toute l'Espagne. Son ouvrage lui fit une foule d'ennemis, mais lui mérita d'illustres protecteurs. Nommé par l'archevêque de Tolède examinateur synodal, il fut, peu de temps après, honoré de la confiance de don Louis, qui le choisit pour son directeur spirituel. Les académies de Séville et de Madrid s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres; et il obtint la permission de se fixer à Madrid, qui lui présentait, plus qu'aucune autre ville du royaume, les ressources nécessaires pour terminer les ouvrages qu'il avait entrepris, et auxquels il ne cessa de travailler avec une ardeur infatigable. Epuisé, moins encore par les années que par une application excessive, il mourut à Madrid, en 1781, à l'âge de 76 ans. Outre l'ouvrage cité précédemment, et dont il s'est fait plusieurs éditions, on a de dom Rodriguez : 1° *Traité de théologie et de droit canonique*, Madrid, 1760, in-4°; 2° *Démonstration des fondements de la religion chrétienne*, ibid., 1762, in-8°; 3° *Dissertation sur le grand problème de la respiration*, ibid., 1763, in-8°; 4° *Dissertation sur la règle de St-Benoît*, ibid., 1764, in-8°; 5° *Dissertation sur l'origine, la discipline et le gouvernement de l'ordre monastique*, ibid., 1766, in-8°; 6° *Traité de théologie morale et de droit civil*, ibid., 4 vol. in-4°. L'édition la plus estimée est celle de 1788. W—s.

RODRIGUEZ (don Ventura), directeur de l'académie royale de San-Fernando, premier architecte de Madrid, des académies de St-Luc de Rome, de St-Charles à Valence et de la société royale économique de Madrid, mourut dans cette ville en décembre 1785. Sans avoir quitté l'Espagne, il parvint, par sa constance, par la lecture des ouvrages anciens et avec les conseils du

chevalier Juvara, qui avait été appelé dans ce pays pour donner le plan du palais de Sa Majesté Catholique, à acquérir ce goût simple, noble, élégant, qui caractérise les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et à être regardé, en Espagne, comme le restaurateur de l'architecture, qui, depuis la mort des Villalpandos, Toledos, Herreras et Moras, avait prodigieusement dégénéré. Il a laissé une foule d'édifices superbes, qui feront passer son nom à la postérité. — *Hermand-Adrien*, connu sous le nom de Rodriguez, né à Anvers en 1618, exerçait la peinture, lorsqu'il embrassa la profession religieuse dans la maison des jésuites de Madrid, où il mourut en 1669. On remarque dans le réfectoire du collége royal de cette ville six tableaux de sa composition qui représentent différentes cènes tirées de l'histoire sacrée. T—D.

RODRIGUEZ (Manuel-Domingo), président de la république Argentine dans l'Amérique du Sud, né vers 1790 à Buenos-Ayres, où il mourut vers 1840. Il servit dans la guerre d'indépendance sous Ramirez, Alvear et Alvarez, et obtint le grade de colonel. Constituée en 1816, la nouvelle république marcha avec peine. Tous les généraux cités, et huit ou dix autres administrateurs civils, avaient déjà passé à la présidence lorsque Rodriguez y fut appelé à son tour en août 1820. A peine avait-il pris possession du fauteuil présidentiel, qu'il en fut chassé par les fédéralistes. Il fut rétabli en décembre de la même année par Rosas, qui signala alors sa première apparition sur la scène politique en se déclarant dans le sens unitaire. Le gouvernement de Buenos-Ayres avait, en 1819, occupé la province de Montevideo, appelée alors Bande orientale. Occupé des soins intérieurs, Rodriguez dut la laisser prendre, il est vrai, par le Brésil, qui la réclama comme un ancien territoire portugais, mais il soutint en secret les chefs indépendants Lavalléja et Rivera, qui allaient engager une lutte de guérillas contre le Brésil. La constitution décrétée par deuxième congrès le 30 avril 1820, et calquée sur celle des Etats-Unis du Nord, était à la fois repoussée par les unitaires et les fédéralistes. Rodriguez y fit introduire des modifications par le troisième congrès, de 1821 à 1822. Il s'adjoignit ensuite un ministère libéral, dans lequel figuraient, pour l'intérieur et les cultes, Bernardino Rivasavia, et pour la guerre et l'extérieur, Gregorio las Heras. Aidé de ces hommes de bien, Rodriguez décréta d'abord la liberté individuelle et la liberté de la presse. On ordonna ensuite la création d'une banque nationale, et appela les étrangers pour aider au défrichement et à la colonisation des terres de l'intérieur. Pour s'assurer le concours de la race allemande et anglo-saxonne, on proclama la liberté des cultes. Les couvents furent supprimés, sauf deux dans la ville de Buenos-Ayres même, et le clergé soumis au budget. Des écoles primaires et secondaires furent fondées et reçurent leur couronnement en 1823 dans l'université de Buenos-Ayres, avec quatre facultés, pour lesquelles on appela des professeurs des académies européennes. On créa ensuite une sorte d'institut ou académie des sciences. A cela s'ajoutèrent des caisses d'épargne, des institutions de bienfaisance, etc. Malgré les ravages du fédéralisme depuis 1828, ces diverses institutions ont laissé assez de traces pour qu'encore aujourd'hui Buenos-Ayres mérite le nom de l'*Athènes de l'Amérique du Sud*. La défense des territoires frontières fut confiée à des Allemands, parmi lesquels Frédéric Rauch, parent des généraux prussiens de ce nom, périt contre les Indiens en 1827. Ce fut encore un Allemand, nommé Vernet, qui se chargea, pour le gouvernement argentin, de la colonisation des îles Malouines ou Falkland. Rodriguez céda, en 1824, le fauteuil présidentiel à Gregorio las Heras, qui fut relevé en 1826 par Rivadavia. Sous ses deux successeurs, Rodriguez conserva une place dans le ministère, dans laquelle il continua l'œuvre commencée pendant sa présidence. Le 24 décembre 1826, il fit adopter une nouvelle constitution, plus unitaire encore que les précédentes, et par laquelle les gouvernements confédérés étaient ramenés au rang de simples provinces. Elle devint le signal des révoltes des divers gouverneurs provinciaux, qui amenèrent l'abdication de Rivadavia et de tout le ministère, y compris Rodriguez, le 7 juillet 1827. Ce dernier mourut dans la retraite vers 1840. R-L-N.

RODT (Bernard-Louis Emile-Emmanuel de), historien et administrateur suisse, né en 1776 à Berne, où il mourut le 17 août 1848. Après avoir étudié au gymnase de sa ville natale, puis dans quelques universités allemandes, il s'enrôla en 1797 sous les drapeaux de Reding contre les généraux français. Aloyse Reding ayant été nommé le premier landammann de la Suisse par les confédérés, Rodt, son fidèle adjudant, aida à organiser le canton de Berne dans le sens de la nouvelle union. Mais peu après les Français revinrent en vainqueurs, et Rodt dut se cacher. Ce ne fut qu'en 1814 qu'il put reprendre sa place dans le grand conseil de sa ville natale. En 1824, il devint membre de la cour de cassation de Berne. Lors de la révolution de 1830, Rodt, qui avec ses idées libérales appartenait cependant au vieux parti aristocratique, quitta à la fois sa place à la cour suprême et son siége au grand conseil. Il accepta cependant les fonctions de grand bailli à Moutier à Munster-sur-l'Aar. Après avoir donné sa démission en 1842, il se consacra aux travaux littéraires. Il a laissé : 1° *Mémoires sur les guerres suisses sous la république et le consulat français*, Berne, 1842; 2° *Sur l'organisation de la nouvelle confédération suisse et son avenir*, ibid., 1843; 3° les *Expéditions de Charles le Téméraire et de ses héritiers, principalement par rapport à la participation des Suisses*, ibid., 3 vol., avec

planches et cartes, 1843 et 1844. C'est l'ouvrage principal moderne qui ait été écrit sur ce sujet. R—L—N.

ROE (sir THOMAS), diplomate anglais, né vers 1560 à Low-Layton, dans le comté d'Essex, fit ses études à Oxford et suivit la carrière des affaires publiques. Jacques Ier le créa chevalier en 1604. Le prince Henri, fils aîné de ce monarque, l'employa pour faire des découvertes en Amérique. Roe acquit tant de réputation qu'en 1612 la compagnie anglaise des Indes jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en ambassade près du Grand Mogol. Cette association, dont le commerce était déjà si florissant, avait eu précédemment divers agents près du souverain de l'Hindoustan afin d'en obtenir plusieurs choses qui intéressaient ses entreprises : leurs tentatives avaient échoué. Des écrits faits par des personnes intelligentes, qui connaissaient la cour d'Agra, convainquirent la compagnie qu'elle ne pourrait réussir dans ses desseins que par une ambassade solennelle, qui se présenterait au nom du roi d'Angleterre, et à la tête de laquelle on placerait un personnage plus distingué que ceux qui avaient paru jusqu'alors devant le prince asiatique. Cependant on eut l'air de penser que la mission n'avait pas besoin d'une certaine magnificence. L'économie marqua tout ce qui concernait les appointements et la suite de Roe, et même les présents destinés au Grand Mogol ne correspondaient pas à l'idée que l'on se faisait, avec raison, d'une cour la plus fastueuse du monde, et qui ne mesurait son estime que sur la splendeur de ceux qui se présentaient devant elle. Roe partit du cap Land's end le 6 mars 1615 ; il mouilla, le 18 septembre suivant, dans le port de Soually, à quelques lieues de Surate. Bientôt il fit son entrée dans cette ville, où il fut reçu avec de grands témoignages de respect de la part de ses compatriotes. Les officiers du Grand Mogol le traitèrent avec moins d'égards, ce qui lui fit prendre le parti de ne se mettre en route pour aller trouver le souverain que lorsqu'il serait sûr qu'on lui rendrait les honneurs que son caractère réclamait. Des ordres arrivèrent à cet effet, et Roe quitta Surate le 30 octobre. Il rencontra à Brampour un des fils du monarque, en obtint la permission d'établir un comptoir dans cette ville, et d'ailleurs sut se dispenser de ce que l'étiquette de ces contrées avait de choquant pour un Européen. Le 23 décembre, il atteignit Adsmir (Adjmir), où Djehanghir résidait en ce moment. Une maladie empêcha Roe d'être présenté avant le 10 janvier 1616 à ce prince, qui l'accueillit avec une affabilité assez rare chez les rois de l'Orient. Roe profita de cette disposition, qui ne varia pas un moment, malgré les intrigues de plusieurs grands personnages et les cabales des Portugais. Souvent contrarié par divers incidents, il eut besoin d'une adresse peu commune pour parvenir à ses fins. Une fois admis dans la familiarité de Djehanghir, il assistait à toutes les fêtes de la cour ; il suivait le roi dans ses parties de chasse et de campagne. Il passait le reste du temps à négocier avec ce prince, ses ministres et les marchands, relativement au firman qu'il était chargé de demander. « Mes peines au milieu de ces gens « barbares et déraisonnables, dit-il, étaient de « nature à faire perdre patience. » Souvent le roi oubliait le lendemain ce qu'il avait promis la veille ; et dans ce cas tous les fidèles sujets se croyaient tenus au même défaut de mémoire, niant positivement ce qu'ils avaient entendu. L'héritier du trône fut contraire à Roe autant qu'il le put ; et les courtisans montrèrent une fausseté ignoble et une avidité honteuse pour des présents ou joyaux. La persévérance et la constance de Roe finirent par l'emporter, et il obtint un firman qui accordait aux Anglais la protection et la liberté de commerce qu'il avait eu ordre de solliciter. Quand il fut prêt à retourner en Angleterre, Djehanghir lui remit pour Jacques Ier une lettre remplie de promesses et d'assurances d'amitié. Roe fut élu membre du parlement, et, l'année suivante, envoyé comme ambassadeur à Constantinople. En 1629, il réussit à conclure la paix entre les rois de Pologne et de Suède, et acquit si bien la confiance de Gustave-Adolphe, qu'il lui fit goûter le projet d'une expédition en Allemagne pour y rétablir la liberté de l'Empire. Le monarque suédois, après la bataille de Leipsick, envoya un présent de deux mille livres sterling à Roe ; et, dans la lettre qui accompagnait ce don, il l'appelle son *strenuum consultorem*. Roe fut ensuite employé à d'autres négociations, et, en 1640, nommé au parlement par l'université d'Oxford. Ses discours imprimés prouvent qu'il était éloquent, instruit et expérimenté. L'année d'après, le roi le désigna pour ambassadeur à la diète de Ratisbonne, afin d'y négocier la restitution du Palatinat au fils de son beau-frère. A son retour, Roe fut nommé chancelier de l'ordre de la Jarretière et membre du conseil privé. Les dissensions civiles auxquelles il ne put s'empêcher de prendre part abreuvèrent de dégoût la fin de sa vie et l'abrégèrent. Il mourut en 1644. La relation de sa mission près du Grand Mogol a été donnée par Purchas, dans le tome 1er de son recueil. Thevenot en a inséré la traduction dans le tome 1er de sa collection ; on ne sait pourquoi il a dénaturé le nom de ce négociateur en écrivant *Rhoe*. Son exemple a été suivi par plusieurs auteurs ; d'autres l'ont appelé *Rowe*. Le voyage de Roe n'ayant d'autre objet que les avantages de la compagnie, sa relation était remplie de ces discussions d'intérêts que Purchas nomme les *mystères* de ce commerce ; mais il les a retranchées. Toutefois, il n'a pas cru devoir supprimer une lettre de Roe adressée à la compagnie et qui contient des éclaircissements précieux sur les vues de cette association. On y voit que, dès l'époque dont il s'agit, les Anglais

avaient ces projets d'envahissement que depuis ils ont effectués avec tant de succès. Roe donne à ses commettants des conseils dictés par une prudence consommée; il leur trace la marche qu'ils doivent suivre, tant pour réussir à la cour du Grand Mogol que pour faire prospérer leurs affaires, enfin il leur indique les fausses démarches qu'ils doivent éviter. Le journal de Roe montre un homme d'un caractère estimable et d'un esprit judicieux; il offre un tableau fidèle de la cour du Grand Mogol telle qu'elle était alors. En lisant les détails relatifs à la profusion des richesses déployées non-seulement dans les solennités d'apparat, mais aussi dans des occasions assez ordinaires, on se rappelle involontairement les fictions des *Mille et une Nuits*. Cependant Roe parle en témoin oculaire, et si sa véracité avait besoin d'une garantie, elle la trouverait dans le récit des voyageurs contemporains, qui n'eurent pas néanmoins, comme lui, la facilité d'approcher du monarque. Roe dépeint aussi, avec une vérité effrayante, la conduite du souverain de l'Inde, qui s'abandonnait à l'ivrognerie, et qui ne savait faire usage de son pouvoir que pour l'exercer arbitrairement; triste prélude des catastrophes qui ont réduit les successeurs de ce puissant monarque à la condition de prisonniers de ces mêmes marchands pour lesquels Roe venait solliciter sa protection. Durant sa traversée d'Angleterre à Constantinople, il écrivit au duc de Buckingham, grand amiral, une lettre pour se plaindre de l'augmentation considérable des pirates dans la Méditerranée, et, durant son ambassade, il écrivit : *Relation véritable et fidèle de ce qui s'est passé à Constantinople, concernant la mort du sultan Osman et l'avénement de Mustapha, son oncle, adressée au roi et au prince*, Londres, 1622, in-4°. Ses négociations avec la Porte furent publiées sous ce titre : *Négociations de sir Thomas Roe pendant son ambassade près la Porte Ottomane, de 1621 à 1623 inclusivement, contenant une grande diversité de sujets curieux et importants relatifs non-seulement aux affaires de l'empire turc, mais aussi à celles des autres Etats de l'Europe dans cette période; sa correspondance avec les plus illustres personnages par leur dignité ou leur rang, tels que la reine de Bohême, Bethleem Gabor, prince de Transsylvanie, et autres potentats de différentes nations*, etc., *et plusieurs particularités utiles et instructives, tant sur le commerce que sur la littérature, les manuscrits anciens, les médailles, les inscriptions et autres antiquités*, 1740, in-fol. Pendant qu'il était à Constantinople, il recueillit une collection considérable de manuscrits grecs et orientaux, et, en 1728, en fit présent à la bibliothèque Bodleienne; il lui légua aussi, par son testament, deux cent quarante médailles. Ce fut lui qui apporta le beau manuscrit alexandrin de la Bible grecque, envoyé en présent à Charles Ier par Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople (*voy.* GRABE). En 1730, des libraires proposèrent de publier par souscription, en 5 volumes in-folio, les ambassades de sir Thomas Roe, de 1620 à 1644. Ce projet, n'ayant pas été encouragé, fut abandonné, et l'on n'imprima que le volume dont il a été question. E-s.

ROEBUCK (JOHN), médecin anglais, auquel l'Ecosse doit une partie de sa prospérité industrielle, naquit en 1718 à Sheffield, dans le comté d'York. Son père, qui était un fabricant aisé, le laissa maître du choix d'une profession; et le jeune Roebuck, après avoir reçu son instruction littéraire à Northampton, alla étudier les sciences médicales, et surtout la chimie, à l'université d'Edimbourg, puis à celle de Leyde, où il fut reçu docteur en 1743. Etabli à Birmingham, il y exerça son art avec réputation. Attaché à la science de la chimie alors naissante, il se proposa d'en étendre l'utilité en la faisant servir aux progrès des arts et des manufactures. Il chercha d'abord à découvrir de meilleurs moyens de raffiner l'or et l'argent, ainsi qu'une méthode plus économique pour recueillir les moindres parcelles de ces précieux métaux, perdues dans ce qu'on appelle les *cendres des orfèvres*. D'autres procédés chimiques lui firent découvrir aussi des méthodes préférables de faire le sublimé, la corne-de-cerf (*hartshorn*) et plusieurs objets également importants. Voulant rendre ces fruits de son invention à la fois utiles au public et à sa propre fortune, il s'associa avec un M. Garbet pour établir un vaste laboratoire. Le succès ne tarda pas à répondre à ses espérances. L'usage étendu de l'acide sulfurique dans la chimie et la perspective de son application à des arts mécaniques avaient produit des demandes multipliées de cet article et avaient tourné l'attention des chimistes sur les moyens de l'obtenir. Le docteur Ward y avait réussi jusqu'à un certain point, et le premier il en établit une manufacture lucrative; mais le prix en était encore élevé par la cherté des vaisseaux de terre qu'il employait et par les accidents auxquels ils sont fréquemment sujets. Roebuck obtint une grande économie en leur substituant les chambres de plomb. La fabrique d'acide sulfurique qu'il établit, en 1749, à Preston-Pans, en Ecosse, et dont les procédés furent longtemps dérobés aux regards des curieux, lui valut une fortune considérable. Ce fut peu de temps après que le docteur Roebuck abandonna la pratique de la médecine pour se livrer uniquement à des travaux qui avaient pour lui plus d'attrait, et qui lui promettaient plus d'avantages. Il fixa dès lors sa résidence en Ecosse pour la plus grande partie de l'année. Dans le cours de ses opérations chimiques, il avait dû donner une grande attention aux moyens de fondre la mine de fer, et il avait fait quelques découvertes qui facilitaient beaucoup cette opération, particulièrement en employant de la houille au lieu de charbon de bois. Lui et son associé résolurent d'établir une vaste manufacture de fer, au moyen d'un capital que

l'on s'empressa de confier à leur habileté. Un emplacement avantageux fut choisi sur le bord de la rivière Carron. Là se trouvaient l'eau en abondance pour mettre les machines en mouvement, et, dans le voisinage, d'inépuisables mines de fer, de pierre à chaux et de charbon. Du Carron, l'on pouvait d'ailleurs transporter aisément par mer en différentes contrées les produits de la fabrique. La communication avec Glascow par la voie de terre était prompte et facile et ouvrait un débouché dans les marchés américains. Roebuck, pour assurer le succès de son établissement, eut recours aux talents de l'habile ingénieur Smeaton, qui lui fournit des dessins de martinets et de machines soufflantes, les plus parfaites qui existent en Angleterre. Il exerça aussi, plus tard, le génie de Watt, à qui l'on doit un si grand nombre de machines à vapeur. Le premier fourneau de Carron fut en activité au commencement de 1760; le second suivit de près, et l'Ecosse recueillit le fruit des talents réunis de ces hommes supérieurs. Mais lorsque cet établissement fut en état de marcher presque seul et n'eut plus besoin que de ces soins de détail qui rebutent d'ordinaire les hommes de génie, Roebuck chercha un nouvel aliment à l'activité de son esprit, et cette fois il ne fut pas heureux dans l'objet qu'il embrassa. Il se chargea d'exploiter pour son propre compte les vastes mines de charbon et de sel du duc d'Hamilton à Borrowstounness, dans la persuasion que la houille, extrêmement abondante, y était d'une qualité supérieure; mais cette espérance était loin d'être fondée, et malheureusement il n'en fut entièrement désabusé qu'après plusieurs années de travaux, dans lesquels s'engloutirent successivement sa fortune, les bénéfices provenant de ses autres entreprises, et de fortes sommes d'argent emprunté qu'il ne put jamais rendre. Il fut obligé de retirer ses capitaux de sa raffinerie de Birmingham, de sa fabrique d'acide sulfurique de Preston-Pans, de ses forges du Carron, et de renoncer à un intérêt dans le projet de perfectionner la machine à vapeur, conjointement avec Watt. Les vingt dernières années de sa vie se passèrent dans la gêne et le dénûment; et ce ne fut qu'à l'indulgence de ses créanciers qu'il dut la modique pension annuelle nécessaire pour le faire subsister lui et sa famille, pension qui cessa à sa mort, arrivée le 17 juillet 1794, et sa veuve resta sans ressources. Il a laissé quelques écrits de peu d'étendue : 1° *Comparaison de la chaleur à Londres et à Edimbourg*, lue à la société royale de Londres le 29 juillet 1775; 2° *Expériences sur les corps ignés*, 16 février 1676; 3° *Observations sur la maturité du blé*, lues à la société royale d'Edimbourg le 5 juin 1784; 4° deux pamphlets politiques. L.

RŒDERER (Jean-George), médecin célèbre, naquit à Strasbourg en 1726. Après s'être livré avec autant d'ardeur que de succès à l'étude des lettres, il suivit les cours de la faculté de médecine de sa ville natale et fut reçu docteur en 1750. Désirant étendre encore et perfectionner ses connaissances par la comparaison des diverses doctrines médicales, il entreprit un voyage durant lequel il parcourut successivement la France, l'Angleterre et la Hollande. L'art des accouchements fixa spécialement alors son attention; et, de retour dans sa patrie, il s'appliqua tout entier aux travaux que nécessite la pratique de cette branche importante de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit en peu de temps et devint telle que Haller le fit appeler, en 1754, à Gœttingue, où il l'installa dans la chaire de professeur d'accouchements, qu'il lui avait destinée. Ses leçons acquirent bientôt une juste célébrité. Il forma un grand nombre de maîtres habiles, qui répandirent son nom dans toute l'Allemagne; mais il ne jouit pas longtemps du bonheur de sa situation : forcé, par la faiblesse de sa santé, d'interrompre ses cours, il revint à Strasbourg, où il mourut en 1763. Bien que livré, par goût et par devoir, à l'exercice de l'art des accouchements, Rœderer ne négligeait pas les autres parties de la médecine. Dans les leçons qu'il donnait sur ce sujet, il savait allier à un haut degré la grâce à l'éloquence. Son esprit était fort actif, et une ardeur très-vive pour les progrès de la science le dévorait. Il fut un des premiers partisans de l'inoculation, dont il exposa les avantages de la manière la plus lumineuse. Suivant lui, toutes les parties du corps, même celles où le sang rouge ne pénètre pas, sont irritables. Il voulut démontrer que la distinction établie entre les mouvements volontaires et les autres est peu fondée, et que les fibres musculaires, en se contractant, se contournent en spirale. Il a recueilli enfin une grande partie des observations qui sont insérées dans l'ouvrage publié sous son nom et sous celui de Charles-Théophile Wagler, avec ce titre : *De morbo mucoso liber singularis*, Gœttingue, in-4°. On a de Rœderer un assez grand nombre d'écrits, dont plusieurs ne sont que des programmes ou des esquisses de travaux plus étendus, qu'il n'a pu exécuter. On doit distinguer parmi ses productions : 1° *De artis obstetriciæ præstantia*, Gœttingue, 1751, in-4°; 2° *Elementa artis obstetriciæ in usum prælectionum academicarum*, ibid., 1753, in-8°; réimprimé en 1759 et 1763; traduit en français, en 1765, par Leprieur. Quoique fort estimé, ce livre est inférieur à celui de Levret sur la même matière. 3° *Demonstrationes anatomicæ et observationum medicarum de suffocatis sattura*, ibid., 1755, in-4°; 4° *Icones uteri humani*, ibid., 1759, in-fol. Cet ouvrage contient des remarques curieuses sur l'état de la matrice aux différents âges et aux diverses époques de la gestation, ainsi que des détails fort exacts sur ses vaisseaux et ses organes. 5° *Dissertatio utrum naturalibus præstent variolæ artificiales*, ibid., 1757, in-4°; 6° *Nonnulla momenta motus muscularis perlustrata*, ibid., 1755, in-4°. Ces disserta-

tions, ainsi que plusieurs autres, aujourd'hui peu intéressantes, que Rœderer a publiées ou composées sur les femmes enceintes, sur les nouvelles accouchées et sur le fœtus, sont réunies dans un recueil qui a pour titre : *Opuscula medica, sparsim prius edita, nunc demum collecta, aucta et recusa*, ibid., 1764, in-4°. B—N.

RŒDERER (Pierre-Louis), l'un de nos personnages les plus célèbres de nos révolutions, naquit, le 15 février 1754, à Metz, où son père était distingué comme un jurisconsulte profond, et surtout très-zélé dans l'opposition que les parlements faisaient alors au pouvoir royal. Ce fut lui qui, premier substitut du procureur général du parlement de Metz, fut l'auteur du réquisitoire sur lequel cette cour prononça, en 1766, l'expulsion des jésuites de son ressort. Pour prix de ses services, parmi lesquels il faut compter ses démarches pour le rétablissement, en 1775, du parlement que le chancelier Maupeou avait supprimé, il fut, par les trois états de Metz, proclamé *grand et généreux citoyen* et reçut d'eux l'offre, qu'il n'accepta pas, de la finance d'une charge d'avocat général pour son fils, alors âgé de vingt et un ans. Le jeune Rœderer avait déjà débuté avec éclat au barreau. Dès qu'il eut atteint sa vingt-cinquième année, il acheta une charge de conseiller au parlement. En se livrant à la jurisprudence, il avait étudié à fond les grandes questions du droit public, qui, dès cette époque, occupaient fortement les esprits et les dirigeaient vers une révolution que les fautes et l'impéritie du gouvernement rendaient de jour en jour plus imminente. Dès son entrée au parlement de Metz, Rœderer avait été chargé de la rédaction des remontrances, dont il a dit que le gouvernement *fournissait trop fréquemment l'occasion*. Plusieurs années avant qu'il fût question d'une convocation d'états généraux, il avait composé un long et important ouvrage sur les avantages qu'il y aurait à reculer jusqu'à l'extrême frontière les barrières des traites ou douanes, qui rendaient nos provinces étrangères les unes aux autres et causaient au commerce, qui a besoin de tant de liberté, les plus funestes embarras, les dommages les plus préjudiciables. C'était un bon traité sur le commerce intérieur et sur la théorie des douanes en général. Rœderer n'avait donc pas attendu la révolution pour étudier les matières qu'il a discutées avec une grande supériorité dans nos assemblées représentatives et les hautes fonctions qu'il a remplies. Membre de l'académie de Metz, il y avait lu, en 1782, un discours *Sur la nécessité et sur les moyens de former un traité élémentaire et complet des finances*. En 1788, il répondit à l'appel du ministère en publiant une brochure, qui fut bien accueillie, sur la députation aux états généraux qui était alors la question à l'ordre du jour. On trouve dans cet écrit, fort étendu et fort remarquable, l'origine et le type de toutes les opinions prononcées depuis par l'auteur, d'après la théorie qu'il s'était faite d'un état social bien ordonné. La ville de Metz, comme ancienne république unie à la France sous Henri II, n'avait pas perdu le privilége de s'administrer elle-même par une assemblée de ce qu'on appelait alors les trois ordres. En vertu de cette prérogative, elle dut nommer directement un député. Rœderer fut nommé (26 octobre 1789) seul représentant des trois ordres de Metz à l'assemblée nationale, et non pas (comme on l'a dit dans les tables du *Moniteur* et dans quelques biographies) député d'Alsace, ni député du tiers état de Metz. La réputation de Rœderer l'avait précédé à cette assemblée, et il y fut accueilli avec une faveur qu'elle manifesta par des applaudissements réitérés lors du premier discours qu'il prononça, peu de jours après son arrivée, au sujet d'une protestation du parlement de Metz contre un décret de l'assemblée nationale. Ce fut ainsi qu'il prit rang parmi les députés favorables aux réformes. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa logique vigoureuse, des principes arrêtés et un esprit philosophique qui éclairait les questions les plus abstraites. Admirateur de Voltaire et de Rousseau, élève de Montesquieu en politique, il l'était de Locke et de Condillac en philosophie, comme, en économie politique, il l'était de Quesnay, de Gournay, de Turgot et d'Adam Smith. Il se lia, dès son arrivée, avec les notabilités de l'époque qui se faisaient le plus remarquer dans le parti de la révolution, tels que Sieyès, Mirabeau, Talleyrand, Lameth, Chamfort et autres députés et gens de lettres. Comme eux il fut membre de cette société des amis de la constitution qui, parce qu'elle tint ses séances dans le réfectoire des Jacobins de la rue St-Honoré, fut connue sous le nom de Jacobins. Le 17 novembre 1789, le parlement de Metz ayant été dénoncé à cause de sa résistance aux décrets de l'assemblée, Rœderer proposa de mander à la barre six de ses membres pour y rendre compte de leur conduite, et il fit décréter, bientôt après, la même mesure contre la chambre des vacations de Rouen. Le 21 décembre il parla en faveur des comédiens, s'éleva contre les préjugés dont on avait entouré leur profession et réclama pour eux l'universalité des droits civils et politiques, qui, selon lui, ne devaient être suspendus que pour les personnes attachées à un service personnel. En janvier 1790, il demanda que les biens des ecclésiastiques absents fussent acquis au domaine public, provoqua en même temps l'abolition de tous les ordres religieux et s'opposa à ce que la religion catholique fût déclarée nationale. Le 21 janvier 1790, il fut nommé membre du comité des impositions, et il en devint un des plus habituels rapporteurs. Ce fut surtout dans la manière dont il présenta les systèmes de finances qu'il fit adopter, et dans l'habileté avec laquelle il sut repousser les attaques que ses rap-

ports essuyèrent qu'on reconnut un véritable talent. Le 24 mars 1790, il fit décréter que l'ordre judiciaire serait entièrement changé, et il attaqua encore à cette occasion, avec beaucoup de violence, les parlements, que Cazalès défendit avec une grande éloquence. Un autre jour, demandant l'établissement des droits d'entrée sur les frontières, il dit ironiquement que les employés suffiraient pour arrêter l'armée de Condé, qui servait déjà de prétexte aux plus virulentes motions contre l'ancien régime et l'émigration. Le 7 avril 1791, il sollicita des peines sévères contre les députés qui demanderaient des places aux ministres. On l'avait entendu quelque temps auparavant professer le même système, en insistant pour que les députés ne pussent accepter aucune fonction à la nomination du roi. Ce fut à la même époque qu'il s'opposa au départ de Louis XVI pour St-Cloud, et qu'il parla en faveur des nègres et des hommes de couleur, demandant pour eux l'exercice des droits de cité et tous les avantages des régnicoles. Le 22 juin, lorsqu'on apprit l'arrestation du roi à Varennes et les efforts que Bouillé avait faits pour favoriser son voyage, il provoqua la destitution de ce général. Après le retour du monarque, il appuya le projet qui lui donnait une garde particulière, assura qu'il ne s'agissait que d'une arrestation provisoire; trouva, au surplus, que ce projet tendait à protéger le roi contre la nation et demanda qu'on préservât aussi la nation contre le roi. Lors de la prétendue révision de l'acte constitutionnel, il ne mérita point le reproche, fait tant de fois et si ridiculement à quelques-uns de ses collègues, d'avoir fortifié l'autorité royale; on le compta au contraire alors comme l'un des défenseurs les plus zélés de la démocratie. Il avait voté auparavant pour que les juges, choisis par les électeurs, fussent amovibles et formassent un troisième pouvoir indépendant. Il fut aussi d'avis de l'établissement des jurés, même en matière civile. Dans toutes les circonstances, il vota pour la liberté de la presse. Lors de la scission qui s'opéra dans la société des Jacobins, à l'époque des événements du Champ de Mars, Rœderer passa au nouveau club des Feuillants; mais il n'y resta que peu de temps et retourna bientôt aux Jacobins, où siégeait Sieyès, dont les opinions eurent toujours beaucoup de sympathie avec les siennes. On a placé, dans divers écrits, Rœderer sur la ligne un peu imaginaire qui séparait les révolutionnaires modérés des démocrates; mais, que cette idée soit juste ou non, il est vrai de dire qu'elle caractérise assez bien sa cauteleuse prudence. En prenant cette position, que le soin de sa propre conservation lui avait indiquée plus que tout autre motif, il fit croire aux révolutionnaires les plus ardents qu'il pourrait être de leur parti, et cette considération les empêcha de le proscrire. Après la session de l'assemblée constituante, il resta à Paris et fut procureur général syndic du département, en remplacement de Pastoret appelé au corps législatif. Les royalistes constitutionnels, qui se souvenaient de ses opinions pendant la révision, virent cette nomination avec inquiétude. C'était, au reste, une des convictions du député de Metz que la monarchie seule convenait aux Français, et qu'il fallait qu'elle fût fortement constituée en faveur du monarque; aussi le verrons-nous travailler de toutes ses forces aux événements du 18 brumaire, seconder les mesures constituantes du régime impérial, et plus tard, en février 1835, produire son *Adresse aux constitutionnels*. — Élu procureur général syndic du département de Paris, dont était président le duc de la Rochefoucauld, et qui comptait dans son sein Talleyrand, Beaumetz, Garnier et autres hommes de talent, Rœderer développa beaucoup d'habileté dans les affaires et montra quelque sagesse, quelque vigueur dans des circonstances difficiles. Le temps était critique, on était au commencement de 1792. Rœderer montra du courage, et alors le courage était rare et méritoire. Lorsque vingt mille personnes attroupées s'avancèrent, le 20 juin, par la rue St-Honoré, sous prétexte de présenter des pétitions, et assiégèrent réellement l'assemblée et le château des Tuileries, il se présenta à la barre avec le directoire du département, et, bravant les murmures des tribunes et l'improbation d'une grande partie du côté gauche, les cris de l'attroupement et la certitude d'être proscrit le soir même aux formidables clubs des Jacobins et des Cordeliers, il déclara aux députés que leur condescendance à recevoir journellement des multitudes d'hommes armés enlevait à la police et à l'administration le moyen de prévenir des attroupements qui, une fois formés et grossis, se trouvaient supérieurs aux forces constituées par la loi pour les dissiper. Il osa inviter l'assemblée à mettre enfin un terme à cette condescendance, à ne pas affaiblir plus longtemps la responsabilité de l'administration départementale, dont la prévoyance et les forces étaient nécessairement devenues à peu près illusoires. Le procureur général syndic, ayant échoué devant le corps législatif, fut réduit à protester (dans un rapport au conseil général du département) « qu'il « regardait comme le comble de la démence ou « de la scélératesse toute attaque contre l'autorité « constitutionnelle du roi, et comme deux prétentions également coupables, celle de gouverner le pouvoir exécutif avec le canon du faubourg St-Antoine et le pouvoir législatif avec « l'épée des généraux d'armée, estimant que la « constitution pouvait seule sauver la constitution ». A propos des événements du 20 juin, citons l'opinion du ministre Bertrand-Moleville : « La justice, dit-il, m'impose autant que la vérité « le devoir de consigner ici les éloges qui sont « dus à la conduite de tous les membres du directoire du département de Paris, et particu-

« lièrement à celle du procureur général syndic « Rœderer. Malheureusement sa vigilance, son « zèle et sa fidélité furent aussi mal secondés « qu'il était possible » (*Hist.*, t. 8, ch. 22). L'inutilité de ses démarches, au 20 juin, et les dangers que pouvaient lui susciter de nouveaux efforts n'empêchèrent pas ce magistrat de manifester, lors du 10 août, sa persévérance dans les principes constitutionnels qu'il avait si honorablement signalés cinquante jours auparavant. Il passa la nuit du 9 au 10 dans le cabinet du roi. Dès sept heures du matin, les insurgés des faubourgs St-Antoine et St-Marceau assiégeaient les Tuileries, pour la défense desquelles aucune mesure n'était prise; rien n'était prévu par les ministres ni par le roi. Rœderer a rendu un compte exact et complet de cette catastrophe du 10 août et des événements qui, à dater du 20 juin, la précédèrent et l'amenèrent; c'est le sujet de la *Chronique de cinquante jours, rédigée sur pièces authentiques*, publiée en 1832. Cet ouvrage curieux, et qui fournira pour l'histoire de précieux documents, éclaircit beaucoup de faits longtemps obscurs. Avant que l'engagement entre les défenseurs et les agresseurs du trône fût commencé, le procureur général syndic descendit des appartements, et s'adressant à un bataillon de gardes nationales, qui seul était resté dans la cour royale pour la protection des Tuileries, il l'exhorta à la résistance en cas d'attaque; puis, s'adressant aux canonniers attachés au service de cinq pièces placées au milieu de la cour, en face de la porte d'entrée, il leur fit la même exhortation (1). Ces allocutions ne furent pas écoutées; les canonniers retirèrent les gargousses de leurs pièces en sa présence, et, en même temps, ils éteignirent les mèches et abandonnèrent leurs pièces. Dans une circonstance aussi fâcheuse, en vertu d'une délibération prise dans la cour même, et qui existe dans les registres du département de Paris, le procureur général syndic, accompagné de neuf des membres du directoire du département, se décida à remonter dans les appartements du roi. Rœderer l'invita à se rendre à l'assemblée nationale, seul refuge qui lui restât au milieu des dangers qu'il courait et qui croissaient à chaque minute. Louis XVI suivit ce conseil; précédé du prince de Poix, capitaine des gardes, Rœderer marcha en avant et à gauche du roi, que suivaient la reine, madame Elisabeth, le prince royal, sa sœur et madame de Tourzel, puis les ministres. A la tête des administrateurs du département, le procureur général syndic ne tarda pas à se présenter à la barre, et il rendit compte des graves événements de la nuit et de la matinée (il était alors huit heures du matin). On remarqua dans le discours la phrase suivante, qui était d'une convenance parfaite : « La loi nous demandait la conservation « du roi; sa famille nous demandait la conserva- « tion de son chef. » L'accent de l'orateur était empreint de la douleur qu'il éprouvait. Aussi quelques journaux ne tardèrent pas à lui en faire un crime. Dès ce moment il fut l'adversaire de la commune et de tous les révolutionnaires violents. Attaqué avec fureur et par Robespierre et par Marat, cité par quelques Suisses devant le tribunal du 17 août, où il avait lieu de craindre d'être lui-même traduit; cité, disons-nous, comme ayant passé leur revue dans la matinée du 10, ce qui était faux, Rœderer publia, du fond de la retraite où il avait échappé à l'arrestation, des *Observations* sur la conduite qu'il avait tenue, et notamment sur le parti qu'il avait fait prendre au roi de se retirer dans le sein de l'assemblée. On y lit cette phrase qu'on lui a tant reprochée et qu'on a eu le tort d'altérer : « Comme « citoyen, j'ai considéré que le roi et sa famille « étaient d'utiles otages dans une guerre entre- « prise sous leur nom, et nous tiendraient lieu « d'un grand nombre de légions contre nos en- « nemis. » Voici l'explication que l'auteur a depuis donnée de ce passage, écrit dans un moment critique et sous le coup de la proscription : « Il « est évident que je ne pouvais pas avoir eu « l'idée de considérer le roi comme un otage, « puisque, en le conduisant à l'assemblée, j'étais « loin de prévoir les événements qui changèrent « tout à coup la condition du prince et obligè- « rent l'assemblée de le déclarer *otage* pour le « sauver de la fureur populaire. Sur quoi j'ob- « serve que, quand j'ai écrit cette phrase, la « qualité d'*otage* était une recommandation en « faveur de Louis XVI, et que, dans son procès, « tous les députés qui votèrent contre la peine « de mort se prévalaient en sa faveur de cette « qualité. Elle était donc plus qu'inoffensive dans « mon écrit. » Assurément conduire Louis XVI à l'assemblée, son asile naturel dans une telle catastrophe, c'était une démarche sage, puisque c'était le moyen de sauver à la fois le roi et les députés : le roi, de la fureur démagogique; les députés, de la vengeance des Suisses et des défenseurs du château, s'ils avaient triomphé, ce qui était possible s'ils eussent été bien commandés et bien dirigés. M. Mignet dit dans sa notice sur Rœderer, lue, le 7 décembre 1837, à l'Académie des sciences morales et politiques : « Comme « il avait donné l'ordre de la défense, il fut ac- « cusé par les vainqueurs d'avoir fait tirer sur « le peuple; comme il avait conseillé la retraite, « il fut accusé par les vaincus d'avoir livré le roi « à l'insurrection. » Proscrit nominativement depuis le mandat d'amener de la commune de Paris, Rœderer fut obligé, pour se soustraire à la mort, de se tenir soigneusement caché, depuis le mois d'août 1792 jusqu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794), c'est-à-dire pendant deux longues années. Dans sa retraite, il se chargea pour

(1) Le nouvel état des Tuileries a changé ou même détruit cette ancienne distribution de la cour et des détails du Carrousel.

le *Journal de Paris* de rédiger, sur des notes qu'on lui faisait passer, un compte rendu des séances de la convention nationale. Il y montra beaucoup de talent et même de courage, notamment dans le numéro du 14 novembre 1792, où il traita la question de l'abolition de la peine de mort dans le sens de la justice et de la nécessité de sa suppression qui eût sauvé les jours de Louis XVI, dont le procès s'était ouvert la veille. Dans les numéros suivants, il ne laissa échapper aucune occasion de parler en faveur de l'infortuné monarque, et même d'attaquer la commune de Paris. Le 6 janvier 1793, dix jours avant la condamnation, il alla jusqu'à imprimer que, quoi qu'en eût dit Barère, « l'assemblée n'avait pas « le droit de juger le roi ». Sorti momentanément de sa retraite, Rœderer ouvrit à l'Athénée un cours neuf et hardi qui fut annoncé comme devant être un « cours d'organisation sociale « comprenant le droit public ou la politique, et « les parties de la morale et de l'économie politi- « que qui sont inséparables d'une théorie saine « et complète de l'art de gouverner ». Ce cours fut interrompu de nouveau lors de sa nouvelle et plus longue retraite pendant la terreur. Après le 31 mai 1793, il lui fallut se cacher encore, et cette fois ce fut sans intervalle jusqu'au 9 thermidor; il lui fallut renoncer à la collaboration du *Journal de Paris*, parce qu'il n'était plus possible, dans les gazettes, de parler contre les dominateurs de l'époque. Cette retraite avait été d'autant plus nécessaire que, dans son rapport du 5 octobre 1793 contre les députés proscrits au 31 mai, Amar plaça un paragraphe virulent contre Rœderer, à propos de sa conduite au 10 août. Rendu enfin à la liberté, il rédigea, pour le *Républicain*, un article contre le système de la terreur, que His, rédacteur de ce journal, fit voir à Tallien, lequel y prit le fond d'un discours qu'il prononça à la tribune le 11 fructidor an 2 (28 août 1794), et qui contribua beaucoup à faire adopter des principes de justice et d'humanité. Ce ne fut pas le seul service de ce genre que Rœderer rendit à Tallien, et aussi à Merlin de Thionville. Il serait trop long de rappeler ici toutes les brochures et les articles que la plume féconde de Rœderer enfanta à partir de cette époque jusqu'à son entrée dans les grandes fonctions de l'Etat, au 18 brumaire. Ce fut seulement le 28 janvier 1795 qu'il reparut dans le *Journal de Paris*, auquel il fournit tous les jours quelques articles piquants et remarquables, qui donnèrent à cette feuille quotidienne plus d'éclat, de vogue, et contribuèrent puissamment à déterminer une forte réaction contre le régime de 1793 et 1794. On distingua surtout les notices sur l'esprit public, qui paraissaient deux ou trois fois par semaine. On ne distingua pas moins la brochure qu'il publia, le 15 août 1795, sur les *réfugiés français et les émigrés*, où il invita à ne pas confondre les uns avec les autres. Après le 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), Rœderer fut obligé de cesser d'écrire dans le *Journal de Paris* jusqu'au 1er mars 1796. Cependant, la convention nationale ayant décrété la création de l'Institut le 25 octobre 1795, il fut appelé à en faire partie dans la classe des sciences morales et politiques. Il avait été aussi nommé professeur de législation à l'école centrale de Paris. C'est à cette époque qu'il faut placer quelques débats avec Chénier, qui fut accusé dans plusieurs journaux de n'avoir pas défendu son frère, proscrit par Robespierre. Du reste, celui qui, en 1793, dans *Caïus Gracchus*, avait osé demander « des lois et « non du sang! » se vengea en vers spirituels dans son *Epître sur la calomnie*. C'était le droit des représailles. Le poëte composa depuis une nouvelle satire contre son adversaire, ce fut le dialogue ingénieux qui a pour titre *le Docteur Pancrace*. La vengeance toutefois qu'exerça Chénier ne le rendit pas injuste lorsqu'il fit son *Tableau de la littérature depuis 1789*; il cita avec éloge, comme économiste et comme orateur, Rœderer, qui, plus tard, à ces titres en joignit d'autres non moins recommandables. Ce fut en 1796 que le rédacteur du *Journal de Paris*, ne trouvant pas dans cette feuille assez d'espace et d'occupation pour l'activité de son esprit, entreprit le *Journal d'économie politique*, qui parut tous les dix jours par cahiers de quatre feuilles in-8°. Là il fit entrer plusieurs articles fort distingués et traita diverses questions avec cette finesse d'idées et cette rigidité de logique qui lui étaient particulières. Cependant le journal décadaire ne lui faisait pas négliger son journal quotidien; il inséra dans ce dernier, le 25 juillet 1796, un article qui portait pour titre : *D'un changement dans les rapports du gouvernement avec ses généraux*. On y trouve une véritable prédiction sur l'entreprise qui, trois ans après, mit Bonaparte à la tête du gouvernement. Au 18 fructidor (4 septembre 1797), le rédacteur du *Journal de Paris* fut compris, par le ministre de la police générale, sur la liste des cinquante-quatre journalistes à déporter; mais son nom, sur les instances de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, fut rayé et remplacé par celui de Perlet. Après le 18 fructidor, et sans renoncer à publier quelques articles dans ces deux journaux, Rœderer alla passer plusieurs mois dans les montagnes des Vosges, aux verreries de St-Quirin, dont il était un des actionnaires; ce qui lui avait fait donner quelquefois le titre de *gentilhomme verrier*. Les débats du directoire exécutif et des conseils, l'agitation de celui des Cinq-Cents, et surtout les défaites récentes qu'avaient éprouvées nos armées, firent présager une catastrophe. Bonaparte arriva d'Egypte, et le 18 brumaire eut lieu. Tout le monde sait que, dès le commencement, Rœderer fut initié aux intrigues qui amenèrent cet événement. Il eut ensuite une part non moins grande au système de gouvernement

qui fut adopté. Dès lors il se dévoua sans réserve à la fortune de Bonaparte. Lié d'ailleurs par les principes et l'amitié avec Sieyès depuis l'époque de la révolution, il suivit la même ligne que ce célèbre idéologue. Ce fut Regnaud de St-Jean-d'Angely, leur ancien collègue, qui présenta Rœderer à Bonaparte. Dès son arrivée à Paris, le général témoigna le désir de le voir, et, dans les quinze jours qui précédèrent le 18 brumaire, il le reçut tous les soirs et eut avec lui un entretien particulier sur les moyens de faire réussir la révolution qui se préparait sous la direction de Sieyès; car Bonaparte ne voulait alors rien faire sans ce directeur. Ce dernier, de son côté, prenait pour intermédiaires, avec le général, Talleyrand et Rœderer. Celui-ci servit ensuite d'intermédiaire entre Sieyès et Bonaparte pendant la discussion de la constitution de l'an 8, qui consomma le 18 brumaire. Cette révolution commença pour l'ami de Sieyès une nouvelle existence, et elle lui donna une belle position, qu'il justifia par la fidélité qu'il ne cessa de garder à celui dont il la tenait; le 25 décembre 1799, il entra dans le gouvernement comme président de la section de l'intérieur au conseil d'Etat. Il avait été sur le point d'être choisi pour troisième consul : c'était le désir de Bonaparte; mais des ennemis adroits le firent écarter, et Lebrun fut nommé. Il fut également écarté du ministère de l'intérieur, qui fut donné à Laplace, homme honorable et savant, mais pauvre administrateur, qui ne tarda pas à être remplacé par Lucien Bonaparte, jeune homme de grande aptitude et d'une incontestable capacité. Rœderer, un peu désappointé peut-être, et il devait l'être, n'en servit pas moins avec ardeur le gouvernement nouveau par une foule d'articles très-habiles dans son *Journal de Paris*. Cependant son activité était telle que ses nombreux travaux au conseil d'Etat, ses communications de salon et ses rapports fréquents avec les principaux personnages n'en souffraient nullement. Il préparait ainsi les voies et l'opinion à recevoir la constitution de l'an 8. Rœderer fut compris dans la première nomination des membres du sénat conservateur; mais il préféra entrer au conseil d'Etat, où, comme le lui dit le premier consul, « il y avait de grandes choses à faire et où il devait prendre les ambassadeurs et les ministres ». Le conseil d'Etat ne tarda pas à être formé. Les membres qui devaient le composer furent successivement appelés au Luxembourg, que le premier consul occupait encore, et prêtèrent serment, après quoi ils prenaient séance. Le général Brune fut le premier nommé, Rœderer le second, Regnaud de St-Jean-d'Angely fut le dernier. Depuis le 25 décembre 1799 jusqu'au 14 septembre 1802, Rœderer, devenu conseiller d'Etat, présida la section de l'intérieur avec beaucoup de talent et d'éclat. Après l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse, il fut chargé, avec Portalis et Siméon, du rapport à faire au sénat pour motiver la déportation d'une centaine de républicains étrangers à cette affaire, mais dont le gouvernement nouveau voulait se débarrasser. Dans cet intervalle, il fut chargé de deux missions extraordinaires fort importantes : l'une pour inspecter l'administration des départements de la Moselle et des Forêts (le pays de Luxembourg), l'autre pour négocier un traité de paix avec les Etats-Unis d'Amérique. Il eut de plus en partage l'administration directe de l'instruction publique. Parmi les lois dont le président du conseil d'Etat fut chargé particulièrement de faire le rapport ou la présentation, soit au corps législatif, soit au sénat, on remarqua : 1° le projet de règlement pour les séances du corps législatif et du tribunat, et pour les relations du conseil d'Etat avec eux; 2° le projet de loi sur les émigrés; 3° le projet de loi sur l'administration et la division du territoire français en préfectures, sous-préfectures et municipalités; 4° le projet ingénieux et libéral sur la notabilité nationale, dont l'exécution, éludée par une ambition fatale, eût été si favorable à une administration éclairée et forte; 5° le projet de la Légion d'honneur. En administration, il ne cessa de défendre, fidèle à ses anciens principes d'économie politique, la liberté du commerce et à combattre le système de la prohibition vers lequel le premier consul inclinait sans cesse. Bonaparte le nomma au sénat conservateur, puis membre de la commission formée pour organiser, avec les envoyés de la Suisse, une nouvelle composition des cantons, et ce fut lui qui rédigea l'*Acte de médiation*. En 1803, il fut nommé à la sénatorerie de Caen, qui embrassait les trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Après avoir pris une part notable à la rédaction des divers sénatus-consultes organiques, Rœderer fut député, en 1806, par le sénat, avec deux de ses collègues, pour féliciter Joseph Bonaparte sur son avénement au trône de Naples. Ce nouveau roi, avec lequel il était lié depuis longtemps, le retint pour lui confier l'administration de ses finances, laquelle était véritablement à créer et qui fut alors tirée du chaos. Ce fut pendant ce séjour hors de France que Napoléon le nomma grand officier de la Légion d'honneur, et, quelque temps après, comte de l'empire. Il fut aussi grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, puis grand-croix de la Réunion. Lorsque Joseph quitta le trône de Naples pour celui d'Espagne, son ministre des finances rentra en France. Il n'avait voulu recevoir aucune récompense de son habile et laborieuse gestion. Depuis son retour à Paris, il fut appelé par l'empereur, en 1810, à la présidence de la commission chargée de négocier avec les députés du Valais la réunion de leur territoire à l'empire. Dans la même année, le 24 septembre, il fut nommé ministre du grand-duché de Berg par Napoléon, avec résidence près de lui, et avec le rang et les

honneurs des ministres français. La chute du gouvernement impérial, en 1814, entraîna celle du sénateur ministre. Le gouvernement de la restauration ne le comprit pas dans la liste de ses pairs. En 1815, Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, l'envoya comme commissaire extraordinaire dans neuf départements du Midi, où il trouvait une grande opposition, et le fit entrer dans la chambre des pairs qu'il substitua à l'ancien sénat. La seconde restauration ravit d'abord cette dignité à Rœderer, et, l'année suivante, l'élimina de l'Institut. De ses titres il ne lui resta que ceux de comte et de grand officier de la Légion d'honneur. Comme il avait fait en 1814, il alla habiter sa terre de Bois-Roussel, dans le département de l'Orne. C'est dans cette retraite charmante, embellie encore par ses soins, qu'il se livra à la philosophie, à l'histoire et à la littérature; c'est là qu'il composa ses ouvrages les plus étendus et les plus remarquables peut-être. La révolution de 1830 fit cesser l'espèce de proscription qu'il subissait depuis quinze ans; il fut nommé maire de sa commune et membre du conseil général du département, rentra à la chambre des pairs et à l'Institut dans la classe qui lui convenait le mieux, celle des sciences morales et politiques. Quelques mois avant sa mort, reprenant sa plume octogénaire et fidèle à ses anciennes doctrines, il exprima, dans son *Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels*, ses sentiments contre les opinions de plusieurs journaux libéraux qu'il regardait comme trop démocratiques. Cette brochure fit beaucoup de bruit et fut attaquée, notamment par M. Pagès (de l'Ariége), dans le journal *le Temps*. Au reste, cet écrit, qui fut pour l'auteur le chant du cygne, était, ainsi qu'il l'a dit lui-même, « un ouvrage « de conscience distribué par la confiance », et cette assertion est de la plus grande vérité. Comme on le voit, malgré son grand âge, il travaillait encore et joignait l'exercice du corps à celui de l'intelligence, toujours sobre, gai et heureux au milieu de ses amis et de sa famille. Le 17 décembre 1835, il se mit au lit, jouissant toujours de sa bonne santé, le lendemain au matin il n'était plus; il s'était, à 80 ans, éteint tout d'un coup, sans douleur et sans agonie. Déjà membre, avant la révolution, de la société des sciences et arts de Metz, Rœderer était successivement devenu correspondant ou associé honoraire des sociétés savantes de Lyon, de Mayence, de Bastia et de Caen. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° *En quoi consiste la prospérité d'un pays, et quelles sont en général les causes qui peuvent y contribuer le plus efficacement*, 1787 (in-8°, comme tous les autres écrits de l'auteur); 2° *Observations sur les intérêts des trois évêchés de Lorraine, relativement au reculement des barrières des traites*, 1787; 3° *Réflexions sur le rapport fait à l'assemblée provinciale de Metz au sujet du reculement*, etc., 1788; 4° *De la députation aux états généraux*, 1788; 5° plusieurs *Rapports* faits à l'assemblée constituante, seule assemblée représentative dont il ait été membre (1); 6° plusieurs *Discours* prononcés à la société des amis de la constitution de Paris; 7° *Discours sur l'essence du pouvoir exécutif et sur les bases du système administratif*, 1791; 8° *De l'intérêt des comités de la convention nationale et de la nation dans l'affaire des députés détenus*, 1795; 9° *Des fugitifs français et des émigrés*, 1795; 10° *Des institutions funéraires convenables à une république qui permet tous les cultes*, 1796; 11° *Journal d'économie publique, de morale et de politique*, 1796 et ann. suiv., 5 vol.; 12° *Mémoires d'économie publique*, etc. (faisant suite au journal précédent), 1799; 13° *De l'usage à faire de l'autorité publique dans les circonstances présentes* (prairial an 5), 1797; 14° *De la philosophie moderne et de la part qu'elle a eue à la révolution française, ou Examen de la brochure de Rivarol sur la philosophie moderne*, 1799; 15° *Eloge historique de Montesquieu*, 1799; 16° *Des sociétés particulières, telles que clubs, réunions*, etc., 1799; 17° *Recueils des lois, règlements, rapports, mémoires et tableaux concernant la division territoriale de la république et la nouvelle organisation de l'administration, d'après la constitution de l'an* 8, 1800 (les grandes occupations de l'auteur ne lui permirent pas de continuer cet ouvrage utile); 18° le *Marguillier de St-Eustache*, comédie en trois actes et en prose, 1818 (plusieurs éditions); 19° *Mémoire pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII*, 1820 (réimprimé en 1825 sous le titre de *Louis XII et François Ier*, etc.), 2 vol. Cet ouvrage important contient dans ses appendices une discussion entre l'auteur et le comte Daru concernant la réunion de la Bretagne à la France. 20° *Conséquences du système de cour établi sous François Ier* (2 livraisons composées de 333 pages et complétant le travail sur Louis XII et François Ier), 1 vol.; 21° *Comédies historiques*, 1827-1830, 3 vol., contenant : le *Marguillier de St-Eustache*, le *Fouet de nos pères*, le *Diamant de Charles-Quint*, la *Mort de Henri IV*, la *Proscription de la St-Barthélemy*, le *Budget de Henri III*, comédies; *Ebauche historique des premières guerres de cours*, *Remarques sur plusieurs accusations contre Catherine de Médicis*, *Dissertation sur la nature des guerres qu'on a qualifiées de guerres de religion*, suivie d'une *Notice nouvelle sur la vie de Henri III*; productions spirituelles, piquantes, originales, mais dans lesquelles le paradoxe se fait toujours un peu sentir. 22° *Nouvelles bases d'élections*, octobre 1830; 23° l'*Esprit de la révolution de* 1789, 1 vol.; 24° *Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août* 1792, rédigée sur pièces authentiques, 1832, 1 vol.; 25° *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, 1835,

(1) Parmi les erreurs de M. Quérard, dans sa *France littéraire*, nous devons signaler celle qu'il a faite en signalant Rœderer comme membre de la convention nationale.

1 vol.; 26° *Discours sur le droit de propriété*, lus au lycée les 9 décembre 1800 et 18 janvier 1801, imprimés, après la mort de l'auteur, en 1839 (il avait déjà fait paraître, en 1819, une brochure intitulée *De la propriété considérée dans ses rapports avec les droits politiques*, dont la 3° édition, augmentée, fut donnée en 1830). 27° *Mémoires sur quelques points d'économie publique*, lus au lycée en 1800 et 1801, 1840. Ces mémoires ou discours, au nombre de six, ont été, comme la brochure précédente, publiés par M. le baron Antoine Rœderer, fils de l'auteur, dont quelques productions, imprimées à petit nombre, n'ont été distribuées qu'à ses amis. Il existe un recueil piquant des meilleurs articles insérés dans le *Journal de Paris*, par Rœderer, de 1799 à 1804, formant 3 volumes in-8°, sous le titre d'*Opuscules mêlés de littérature et de philosophie*. Cette collection, tirée à petit nombre, a été donnée en cadeaux, ainsi qu'un petit volume in-12, imprimé en l'an 4 (*Conseils d'une mère à ses filles*, 1789), qui est bien une composition de Rœderer, quoiqu'il l'ait produite sous ces initiales pseudonymes : W. M***, épouse de J. R*** (madame W. M., femme de M. Jean Rousseau). Nous aurions pu citer encore beaucoup de petites brochures du même auteur, toutes plus ou moins spirituelles et piquantes, mais qui, les circonstances passées, n'offrent plus que le mérite du style. Son dernier écrit imprimé est une comédie anonyme, en trois actes et en vers, qui a été imprimée à Dinant, sans date, sous le titre de *M. Hoc, ou le Méfiant*. On y reconnaît, comme dans plusieurs autres ouvrages de l'auteur, un esprit observateur, fin et judicieux. Rœderer laissait en portefeuille plusieurs écrits remarquables, relatifs à l'histoire, à la politique, à la littérature. Nous terminerons par cette citation de la *Notice* de M. Mignet, qui caractérise, beaucoup mieux que nous ne le ferions nous-même, le mérite de Rœderer, son collègue à l'Académie des sciences morales et politiques. « ... Ainsi s'éteignit cette « vie qui s'était mêlée, pendant soixante années, « aux grandeurs et aux vicissitudes de son temps « et qui en avait été remplie. M. Rœderer a été « remarquable par l'extrême diversité de ses aptitudes, le nombre, la distinction et quelquefois « la supériorité de ses œuvres. S'il n'a pas eu le « génie qui découvre, il a eu au plus haut degré « celui qui applique. Economiste plus vigoureux « qu'original, historien plus original que sûr, il « a été un organisateur du premier ordre, comme « l'atteste la part qu'il a prise au système de contributions sous l'assemblée constituante, à l'établissement administratif sous le consulat, à « la régénération financière du royaume de Naples et à l'acte constitutif de la Suisse. Dans les « temps de violence, humain; dans le maniement « des deniers publics, honnête; dans l'action, « inventif; dans la retraite, digne; dans le commerce de la vie, aimable; il a de plus uni le « mérite des idées à la célébrité des actes. A « cinquante ans de distance, il a publié le savant « ouvrage sur le *Reculement des barrières*, et le « livre ingénieux sur la *Société polie* (1). » D-n-s.

RŒHL (Lambert-Henri), astronome, né à Ribbenitz, en Mecklembourg, et établi à Greifswald, fut nommé en 1762 professeur à l'université de cette ville, et enseigna la science astronomique jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juin 1790. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, savoir : 1° *Observations sur les passages de Vénus sur le soleil*, Greifswald, 1768, in-8°. L'Académie des sciences, à Paris, avait témoigné le désir de voir les savants profiter du passage de Vénus en 1761, pour vérifier et rectifier les calculs de Halley. C'est ce qui fit naître cet ouvrage, où Rœhl expose d'une manière claire et intéressante les résultats des observations astronomiques faites en divers lieux. L'auteur déduit de ces calculs la distance du soleil, qu'il fixe à vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre diamètres de la terre, mais en faisant abstraction des observations de Pingré, qui, ayant commis une erreur de calcul d'une minute, ne s'accorde point avec les autres astronomes. Rœhl fait remarquer, au reste, que l'atmosphère de Vénus doit toujours tromper les observateurs sur le moment précis de l'entrée et de la sortie de cette planète. Il pense que la lune a pareillement une atmosphère, mais moins dense que celle de la terre, et assez subtile pour nous faire apercevoir, dans tous les temps, les taches de ce satellite. 2° *Introduction aux sciences astronomiques*, Greifswald, 1768-1779, 2 vol. in-8°. Ce livre était regardé en Allemagne comme le meilleur ouvrage élémentaire sur l'astronomie, avant que celui de l'astronome berlinois Bode eût paru. 3° *Précis de l'art du pilotage*, ibid., 1788, in-8°. Quoique ce précis ne soit pas complet, il passe pour fort utile. Rœhl a traduit en allemand la *Description physique du globe* de Bergmann, 2 volumes dont il a été fait trois éditions (la dernière est de 1791), ainsi que la *Description mathématique du globe* de Mallet, ibid., 1774. On a encore de lui plusieurs mémoires et notices concernant l'astronomie et les mathématiques. D—G.

ROELAS (Paul de las), peintre espagnol, émule de Murillo et du Muet (*voy.* Fernandez), naquit à Séville en 1560. Son père était Flamand et le destinait à l'état ecclésiastique; mais le jeune Paul avait, dès son enfance, un penchant décidé pour la peinture. Les heures de loisir que lui laissaient ses premières études, il les employait à dessiner avec du charbon tous les objets qui

(1) On peut consulter, à l'égard du publiciste dont il est question ici, les écrits de MM. Mignet (*Rœderer, sa vie et ses travaux*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1838) et Ste-Beuve (le *Comte Rœderer*, notice insérée en 1853 dans le *Moniteur*). La famille de Rœderer a recueilli tout ce qui était sorti de sa plume (articles de journaux, brochures, ouvrages déjà publiés, lettres, etc.). Cette collection, où, parmi des inutilités, se trouvent des choses fort curieuses, remplit 5 volumes grand in-8°, qui n'ont pas été livrés au commerce.

frappaient son attention. Un jour un peintre, ami de son père, le rencontra dans l'*Alamede*, ou promenade de Séville, entouré de plusieurs enfants de son âge, tenant un papier appuyé sur sa grammaire latine et un charbon à la main, dessinant l'Hercule placé sur l'une des deux colonnes que l'on voit dans cette promenade. Le peintre s'approcha de lui, examina son croquis, se rendit aussitôt auprès du père de Roelas, et, lui faisant connaître les grandes dispositions de son fils pour le dessin et la peinture, le persuada de le lui confier, sur la promesse toutefois que la peinture n'interromprait pas les autres études. Partageant son temps entre ses classes et l'atelier du maître, Paul fit de si rapides progrès que son père consentit à l'envoyer en Italie. Là il eut pour second maître le Titien, et devint un de ses meilleurs élèves. De retour à Séville, il prit les ordres, sans néanmoins quitter la peinture. Plusieurs tableaux qu'il fit pour l'église d'Olivarès (à deux lieues de Séville) lui méritèrent l'honneur d'en être nommé chanoine. Il fit un voyage à Madrid; et l'on croit reconnaître le pinceau de cet habile artiste dans plusieurs tableaux qui existent à l'église de St-Philippe le *Réal*. Las Roelas mourut à Séville en 1620. Parmi les nombreux tableaux qu'il a peints, nous ne citerons que ceux qu'on voit à Séville et qui ont excité le plus l'admiration des connaisseurs, savoir : un *St-Jean-Baptiste et un St-Jean évangéliste* dans l'église de St-Laurent; une *Assomption* dans celle de St-Jean de la Palme; un *St-Ignace de Loyola;* un *St-Ignace, martyr, déchiré par deux lions;* la *Sainte Famille* et l'*Adoration des trois rois mages* dans la ci-devant église des jésuites; un *St-Joachim*, un *St-Joseph* et d'autres tableaux dans l'église des religieux de la Merci; mais son chef-d'œuvre est l'*Apothéose de St-Isidore* au milieu d'un chœur d'anges qui entourent Jésus-Christ et que l'on voit dans l'église de ce même nom. C'est dans ce tableau que las Roelas s'est, plus que dans tous les autres, montré un digne élève du Titien, soit par la composition, soit par la distribution des figures, soit par les poses et par le coloris. B—s.

ROEMER (Olaus), astronome, né le 25 septembre 1644 à Copenhague (1) de parents peu favorisés de la fortune, fit des progrès rapides dans les mathématiques, dirigé par Bartholin, et fut employé sous ses ordres à classer les manuscrits de Tycho-Brahé. Dans le voyage que fit Picard à Uranibourg, il eut l'occasion de voir Roemer et d'apprécier ses talents : il le détermina facilement à l'accompagner en France en 1672. Le jeune astronome danois y reçut l'accueil le plus flatteur. Placé près du grand Dauphin pour lui enseigner les mathématiques, avec un traitement convenable, il fut peu de temps après admis à l'Académie de sciences. En 1675, il exposa, dans un mémoire à l'Académie, la théorie du mouvement progressif de la lumière et la mesure de sa vitesse. Une suite d'observations sur les éclipses des satellites de Jupiter l'avaient conduit à cette découverte, entrevue mais abandonnée par Cassini. Roemer annonça le premier le temps que la lumière met à parvenir du soleil jusqu'à nous, et tous ses calculs ont été confirmés par ceux de Bradley. Cette découverte importante est aujourd'hui le principal titre de Roemer à la célébrité, quoiqu'il ait rendu de nombreux services aux sciences. Il eut beaucoup de part aux nivellements qui furent faits dans les environs de Versailles pour y amener des eaux. Il rendit plus uniforme le mouvement des machines à engrenages par l'application de l'*épicycloïde* à la forme des dents des roues; idée dont Lahire s'empara et dont Roemer ne songea point à réclamer la priorité (1). Il composa et fit exécuter plusieurs planétaires, et en particulier celui qui mettait à même de prédire les éclipses et les immersions des satellites de Jupiter avec une singulière exactitude. (*Voy.* l'*Histoire des mathématiques* par Montucla, t. 2, p. 582.) Roemer fut rappelé en 1681 par le roi de Danemarck, qui l'avait nommé dès 1676 professeur de mathématiques à l'université de Copenhague et qui lui donna le titre de son astronome. Il devint bientôt directeur des monnaies et inspecteur des arsenaux et des ports de Danemarck. En 1687, il visita l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Hollande pour étudier les procédés des arts et des manufactures dont il enrichit sa patrie. Le Danemarck lui dut un meilleur système de poids et de mesures, et il perfectionna l'exploitation des mines ainsi que la fabrique des métaux. Roemer, embrassant dans ses conceptions toutes les branches de la prospérité publique, tourna ses yeux vers l'artillerie, le commerce et la navigation; et chacune de ces parties lui est redevable d'importantes améliorations. Il fut, en 1707, créé conseiller d'État, et, presque aussitôt, nommé premier magistrat de Copenhague. Au milieu de tant d'occupations, il n'avait pas négligé l'astronomie. Le principal objet de ses travaux était la recherche de la parallaxe des étoiles fixes, qui devait l'amener à une démonstration positive du mouvement de la terre. Depuis dix-huit ans, il avait recueilli de nombreuses observations à cet égard; et il se disposait à en publier le résultat, quand il mourut de la pierre le 19 septembre 1710. Quoique marié deux fois, il n'avait point eu d'enfants. Roemer compta parmi ses amis Leibniz, qui donna de justes éloges à sa mémoire. (Voy. *Œuvres de Leibniz*, t. 3, p. 322.) La plus grande partie de ses manuscrits fut détruite par l'incendie de l'observatoire de Copenhague le 20 octo-

(1) Suivant Weidler, *Histor. astronomiæ*, p. 541, Condorcet, etc.; mais le *Dictionnaire* du Chaufepié place le lieu de sa naissance à *Aarhus* en Jutland.

(1) Horrebow accuse Lahire de s'être emparé de plusieurs autres découvertes de Roemer, et cette réclamation a paru fondée à Delambre (*Histoire de l'astronomie moderne*, t. 2, p. 647).

bre 1728. On trouve quelques mémoires et diverses observations de cet illustre astronome dans le Recueil de l'Académie des sciences, t. 6 et 10. Le *Recueil des machines*, approuvé par cette savante compagnie (t. 1), en renferme quelques-unes de son invention. Horrebow (*voy.* ce nom), son disciple et son successeur, a publié dans l'ouvrage intitulé *Basis astronomiæ*, 1735, in-4°, l'histoire des découvertes de Roemer et la description des instruments qui composaient son cabinet, avec le recueil des observations qu'il avait faites pendant trois jours dans un observatoire construit à la campagne; le titre est *Triduum observationum tusculanarum*. Ces dernières observations sont d'une exactitude qui surpasse tout ce qui se faisait alors (1). Roemer avait inventé ou perfectionné la plupart des instruments dont il se servait et parmi lesquels, outre un micromètre et une lunette double, il faut citer la lunette méridienne, connue par les astronomes sous le nom d'*instrument des passages*, dont il est l'inventeur. Il prit beaucoup de peine pour faire adopter, dans les Etats du Nord, le calendrier Grégorien; mais il ne put triompher de l'opposition de la Suède (2). Condorcet a publié l'éloge de Roemer (*Eloges des académiciens*, t. 1. p. 167-177). W—s.

RŒMER (Frédéric de), homme d'Etat allemand, né à Erkenbrechtsveiler, dans le Wurtemberg, le 4 juin 1795, mort dans les premiers jours de 1861 à Stuttgard. Fils d'un ministre protestant, il fut également destiné à la carrière théologique, à laquelle il se prépara à l'université de Tubingue. Mais en janvier 1814, lors du soulèvement général de l'Allemagne, il entra dans l'armée et fit les dernières campagnes de l'empire. Après la conclusion de la paix, il retourna à Tubingue, où il fit son droit. Nommé à une place d'auditeur à Stuttgard en 1819, il devint, en 1828, conseiller au ministère de la guerre. La révolution de juillet ayant profondément remué les couches politiques, Rœmer entra, en 1830, dans la chambre des députés pour le bailliage de Geisslingen. Il s'y trouva, avec Uhland et Paul Pfizer, placé à la tête de cette opposition libérale qui, surtout dans la session orageuse de 1833, serra de très-près le gouvernement. Moins mordant qu'Uhland et plus pratique que Pfizer, ce fut Rœmer qui eut plutôt en vue les questions d'économie politique et financière, et qui reprocha au gouvernement son état militaire trop dispendieux, sa facilité vis-à-vis de la diète de Francfort, et la lenteur qu'on mettait à l'abolition des dîmes, corvées et redevances. Dernier reste du système féodal, ces servitudes écrasaient littéralement une partie de la population campagnarde, surtout dans les districts d'acquisition nouvelle. Rœmer s'y distingua moins par une éloquence entraînante que par la sobriété de ses paroles, sa prompte repartie et la rapidité du coup d'œil pour découvrir le défaut de cuirasse chez l'adversaire. Après la dissolution de la chambre, il fut réélu en 1834. Lorsque le gouvernement invoqua la loi des incompatibilités, le courageux tribun donna sa démission de conseiller de guerre et ouvrit une étude d'avocat, où il gagna vite une fortune indépendante. Le peuple s'étant de plus en plus refroidi à l'égard des débats parlementaires, Rœmer rendit son mandat de député à ses électeurs, avec tous ses amis, en 1838. Il se décida cependant à rentrer dans la chambre lors d'une nouvelle élection, qui vint le trouver dans sa retraite, en 1844. Le chef de l'opposition eut une belle occasion d'apostropher le gouvernement à propos de quelques mesures rigoureuses prises, en 1847, à la suite d'une émeute qui était causée par la cherté des vivres, et où le sang coula dans les rues les plus peuplées de Stuttgard. Homme d'une immense popularité, Rœmer se trouva naturellement désigné, en 1848, pour le comité du parti libéral réuni d'abord à Heidelberg, puis pour le parlement préparatoire de Francfort. Le ministère de l'ultrabureaucrate Schlayer ayant dû donner sa démission, Rœmer céda aux instances du gouvernement et accepta la présidence d'un nouveau cabinet avec le portefeuille de la justice. Comme il avait été élu presque en même temps pour le parlement national de Francfort, il dut partager son temps entre ces deux mandats également importants. En sa qualité de président du ministère wurtembergeois, Rœmer a le mérite incontestable d'avoir dirigé la barque politique de son pays à travers tous les écueils de ce temps et évité au Wurtemberg les malheurs qui vinrent accabler le grand-duché de Bade. Préoccupé avant tout des questions économiques, ce fut lui qui mena à bonne fin le rachat de la légion des servitudes, auxquelles nous avons déjà fait allusion. Le soldat wurtembergeois lui doit, en outre, un traitement plus humain qu'auparavant et l'abolition de quelques punitions déshonorantes. Il fit élargir le cadre d'admissibilité à l'école militaire de Louisbourg, jusqu'alors exclusivement réservée aux fils des nobles. Dans la jurisprudence, Rœmer a fait introduire le jury, ainsi que la publicité des débats, au moins pour la partie finale. Mais il ne voulait pas aller au delà et a surtout refusé toute concession aux idées socialistes. Quant à son activité dans le parlement de Francfort, sans s'attacher à aucun club spécial, il se mêla pourtant très-activement des débats de la constitution. Dès que les *droits fondamentaux du peuple allemand* étaient votés à Francfort, il les promulgua dans le Wurtemberg, où il faisait décréter aussi la convocation d'une assemblée constituante. Repoussant l'élection du roi de

(1) Delambre, *loc. cit.*, p. 655.

(2) Le roi de Danemarck désirait cette adoption, et voulant l'effectuer, en 1710, il ordonna que le mois de février n'aurait cette année-là que dix-huit jours et que Pâques serait le 11 avril : cette tentative n'eut pas de suite alors, et cette question se renouvela en 1723. (Delambre, ibid., p. 660.)

Prusse à l'Empire, il voulait un directoire de trois membres : outre la Prusse et l'Autriche, qui devaient y être à titre permanent, il opta que le troisième membre fût pris alternativement dans un des royaumes secondaires de la confédération. De plus, tous les gouvernements devaient, selon lui, accepter comme obligatoires les résolutions du parlement national. Ce fut cette exigence à laquelle se refusa le roi en mars 1849, et qui amena la démission de Rœmer. Mais son souverain, ne pouvant pas constituer d'autre ministère, Rœmer et ses collègues reprirent leurs portefeuilles. Le président du conseil ne voulut, du reste, pas davantage du parlement croupion, qui s'établit en mai 1849 à Stuttgard, et qu'il fit dissoudre même un peu brutalement. Réélu cependant à la chambre wurtembergeoise par les démocrates, il ne put pas s'entendre avec ses collègues sur l'accession à l'alliance des trois rois : ce qui, en octobre 1849, amena la dislocation de tout le ministère. Rœmer reprit dès lors ses travaux de jurisprudence, en même temps qu'il conserva son mandat de député. Par la nouvelle assemblée de 1851, il fut élu président, ce qu'il est resté jusqu'à sa mort. A la fin, étant suspecté à la fois des démocrates et des réactionnaires, il avait une position plus que délicate. R—L—N.

ROENTGEN (David), mécanicien établi à Neuwied, où son père était ébéniste, naquit à Hernhut en 1745, d'une famille morave. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut appelé en Russie par Catherine II, qui le chargea d'exécuter différents meubles dont elle se proposait d'orner ses palais. Il savait donner au bois la dureté et le poli du marbre. On voit au palais de l'Ermitage beaucoup de meubles de cet artiste, et même des pendules de son invention qui sont autant de chefs-d'œuvre. La manière, dit Castera, dont ces ouvrages sont exécutés est admirable : on n'y distingue pas le moindre assemblage, et l'on croirait qu'ils ont été fondus d'un seul jet. Quelques-uns sont garnis en bronze doré; d'autres ont des bas-reliefs et sont ornés de pierres précieuses et d'antiques. Le plus parfait peut-être des ouvrages de Roentgen est un bureau dont l'impératrice a fait présent à l'académie des sciences de St-Pétersbourg. En l'ouvrant, on voit sur le devant un groupe en bronze qui, dès qu'on presse légèrement un ressort, disparaît et est remplacé par une écritoire. L'espace au-dessus de l'écritoire est occupé par un tiroir à secret. Si l'on y porte la main, on entend aussitôt la musique douce et plaintive d'une orgue cachée sous le pupitre. Roentgen ne demandait de ce meuble que vingt mille roubles; mais l'impératrice le força d'en accepter cinq mille de plus à titre de gratification. (*Voy.* l'*Appendice à la vie de Catherine II*, par Castera, ch. 4.) Cet artiste, qui excellait aussi dans la facture des instruments de musique, est mort à Neuwied le 12 février 1807. Voyez Nemnich, *Voyage*, t. 1, p. 229-231, et Fuessli, *Kunster lexicon*. W—s.

ROEPEL (Conrad), peintre, naquit à la Haye en 1679, et fut élève de Constantin Netscher, qui voulait en faire un peintre de portraits; mais Roepel était d'une constitution extrêmement faible, et on lui ordonna, pour raison de santé, de fixer son séjour dans une campagne dont l'air serait pur. Renfermé dans son jardin, il prit un goût particulier pour dessiner les fleurs, et devint en ce genre un des plus habiles peintres que l'on connaisse. Les plus riches amateurs de fleurs de la Hollande lui envoyaient les plus belles productions de leurs jardins pour lui servir de modèle, et ils achetaient ensuite ses tableaux fort cher. Roepel avait l'art de distribuer ses fleurs de manière à les faire mutuellement valoir; il les finissait avec soin; et le naturel, la vérité de l'imitation et le brillant de la couleur ajoutent au mérite de ses autres qualités. Ses succès en ce genre le déterminèrent à s'y livrer exclusivement, et, en peu de temps, on ne lui reconnut d'égal que le célèbre Van Huysum. S'étant rendu à la cour de l'électeur palatin, sur les instances du comte de Schasbergen, il y porta quelques-uns de ses tableaux, et l'électeur en fut tellement charmé qu'il les lui acheta, lui en commanda d'autres et lui passa lui-même au cou une chaîne d'or avec une médaille. L'accueil favorable que Roepel avait reçu à Dusseldorf accrut encore la considération dont il jouissait parmi ses compatriotes, et, à son retour à la Haye, il trouva le nombre de ses admirateurs augmenté et put à peine suffire aux tableaux qui lui étaient commandés. Il entretenait avec soin, dans son jardin, les plantes, les fruits et les fleurs dont il faisait l'objet de ses tableaux. C'est là qu'il recevait la visite des personnages les plus distingués que sa réputation attirait dans ce pays. Cette vie tranquille, jointe à une grande sobriété, prolongea sa carrière bien au delà de ce qu'aurait pu faire espérer la faiblesse de son tempérament. Malgré le mérite des tableaux de Van Huysum, ceux de Roepel ne sont pas moins recherchés en Hollande, et le prix n'en a jamais baissé. Il avait le titre de directeur de l'académie de la Haye, lorsqu'il mourut en 1748. P—s.

ROESCHLAUB (André), médecin allemand né à Lichtenfels près de Bamberg, en 1768, étudia dans cette dernière ville et fut chargé, en 1797, de la direction des hôpitaux et de l'enseignement à l'école médicale. En 1802, il s'établit à Landshut et il y enseigna la pathologie. Il trouva le temps de composer de nombreux écrits qui firent quelque sensation, mais qui sont aujourd'hui oubliés. Ses théories subtiles et obscures, ses hypothèses sur le principe vital, sur la cause et la marche des maladies, sont reléguées au rang des abstractions dont il est devenu fort inutile de s'occuper. On y retrouve l'influence de la philosophie transcendentale de Schelling;

et ce n'est évidemment pas sur de pareilles bases qu'on peut établir l'art de guérir, déjà entouré de tant de difficultés. Nous n'essayerons pas de donner une idée des théories de Roeschlaub; nous ne nous flattons pas de les comprendre assez pour les faire saisir, et ce serait d'ailleurs une peine inutile. Elles peuvent être regardées comme une exagération outrée des principes de Brown (*voy.* ce nom). Vivement attaquées, elles provoquèrent des polémiques dans lesquelles le docteur bavarois montra une âcreté et une arrogance qui lui furent fort reprochées. Il serait superflu de mentionner tous les ouvrages de Roeschlaub, nous nous bornerons à signaler les principaux : *Recherches sur la pathogénie, ou Introduction à la théorie médicale*, Francfort, 1798-1800, 3 vol. in-8°; — *Magasin pour le perfectionnement de la thérapeutique théorique et pratique*, Francfort, 1790-1803, 8 vol. in-8°; — *Introduction à la nosologie*, Bamberg, 1800, in-8°; — *Application des nouveaux systèmes de philosophie à la médecine*, Landshut, 1802, in-8°; — *Instruction pour les différentes nosologies*, Francfort, 1807, in-8°. Nous ignorons l'époque de sa mort. Z.

ROESEL (Auguste-Jean), peintre et naturaliste, anobli, et surnommé alors *de Rosenhof*, naquit en 1705 à Augustenbourg, près d'Arnstadt, où son père était châtelain. Ayant été instruit par un cousin, peintre d'animaux et de fresques, dans l'art de la peinture, et, y ayant joint la gravure, il vint s'établir en 1725 à Nuremberg pour y peindre en miniature et pour y graver. A l'exception d'un séjour de deux ans à Copenhague, où il peignit pour la cour, il exerça constamment ces deux arts à Nuremberg, et fit les portraits de la plupart des étrangers de marque qui séjournaient dans cette ville. S'étant exercé à peindre quelques insectes, il devint passionné pour cette partie de l'histoire naturelle; et ses observations, imprimées sous le titre d'*Amusements mensuels sur les insectes*, Nuremberg, 1746-1761, 4 vol. in-4° (en allemand), forment l'un des recueils les plus précieux pour cette science. Aucun dessinateur n'a mis plus de finesse dans son trait, plus d'éclat et de vérité dans son coloris pour représenter toutes les transformations que subit l'insecte en passant par l'état de chrysalide. Afin de mieux observer ces petits animaux, il avait pris des leçons chez un opticien, et avait fait pour son usage un excellent microscope. On raconte que le prince de Mecklenbourg ayant un jour laissé ouvert sur sa table l'ouvrage de Rœsel, une pie, qui était entrée par la fenêtre, voulut prendre la sauterelle représentée, et enfonça son bec dans la gravure; mais c'est peut-être une de ces historiettes comme on en a fait depuis l'antiquité sur un grand nombre de peintres. Rœsel fut secondé pour la gravure par sa fille, qui avait épousé le peintre Kleemann, et pour le texte (qui est assez mal écrit), par le docteur Huth; mais les observations qui sont de Rœsel seul égalent les figures en mérite. On y voit les différentes métamorphoses de plusieurs espèces des plus intéressantes et qui n'avaient pas été observées auparavant; le troisième volume surtout est remarquable par une infinité de petits polypes et d'autres animaux microscopiques découverts par l'auteur et parfaitement représentés. Du reste il n'avait pas d'instruction scientifique, ni d'idée d'une vraie classification; et ce qu'il a donné sur l'anatomie de quelques insectes est généralement emprunté de Swammerdam et de Réaumur. Kleemann fit dans la suite, pour cet ouvrage, un supplément qui parut d'abord par fragments et qui fut réimprimé en 1792 et 1793, 3 vol. in-4°, contenant 48 et 24 planches. Indépendamment de son ouvrage périodique, Rœsel en publia un autre intitulé *Histoire naturelle des grenouilles de ce pays*, Nuremberg, in-fol. (en allemand et en latin), avec une préface du célèbre Haller. Il y représente, avec tout son talent, les grenouilles, les rainettes et les crapauds dans toutes les époques de leur développement et avec leur anatomie. Rœsel étudiait et dessinait les araignées, les scorpions, les lézards et les salamandres, lorsqu'il fut frappé de paralysie en 1752. Il se rétablit un peu à l'aide de l'électricité, à ce qu'on prétend, et continua ses études habituelles jusqu'à l'époque de sa mort, le 27 mars 1759. La *Gazette économique de Stuttgard*, année 1755, n° 24, contient la description d'une seringue à tabac que Rœsel avait inventée, et qu'on vante comme très-utile contre les coliques. Il avait épousé la fille d'un habile chirurgien nommé Rosa. C—v—r.

ROESLER (Chrétien-Frédéric), professeur d'histoire à l'université de Tubingen depuis 1777, né à Canstadt, dans le Wurtemberg, le 19 juin 1736, est principalement connu par sa *Chronica medii ævi, argumento generaliora, auctoritate celebriora, usu communiora, post Eusebium atque Hieronymum res sæc. 4, 5 et 6 exponentia*, publiée d'abord dans quelques dissertations académiques de 1787 à 1793, mais retouchée et totalement refondue, tome 1er, Tubingue, 1798, in-8°. Z.

ROESLIN (Eucher), médecin du 16e siècle, grécisa son nom, suivant l'usage des érudits de son temps. Il n'est appelé dans ses écrits latins qu'*Eucharius Rhodion*. Ce dernier mot est une traduction de son nom allemand, qui signifie une petite rose. Rœslin avait le titre de médecin de la ville de Francfort. Il publia des éphémérides de 1533 à 1551, un traité *De partu hominis*, etc.; mais son travail le plus important est son *Kreuterbuch von aller Kreuter, Gethier, Gesteinen und Metal, Natur, Nutz und Gebrauche*, Francfort-sur-le-Mein, 1533-1535-1556, in-fol.; *quarta vice auctum*, 1569, chez Egenolph et ses héritiers. Ce mot de *Kreuterbuch* signifie littéralement *livre de plantes* ou herbier; mais le titre du livre annonce qu'il doit contenir toutes les plantes,

les animaux et les métaux utiles à la médecine. C'est donc un traité de matière médicale, et, suivant Rœslin lui-même, ce n'est autre chose que l'*Hortus sanitatis*, attribué à Cuba, dont il avait corrigé le texte. C'était le premier ouvrage d'histoire naturelle accompagné de planches en bois. Il n'y avait pas encore un demi-siècle qu'il avait paru, étant de 1486, et déjà il était regardé comme une production barbare. Cependant on s'en servait au défaut d'un meilleur, et l'on continuait à faire des éditions, soit du texte latin, soit de ses traductions dans les principales langues de l'Europe. Le libraire Egenolph entreprit de l'améliorer, du moins pour sa propre langue. Ainsi, tandis qu'il chargeait Rœslin de perfectionner le texte, il faisait dessiner d'après nature les objets décrits, surtout les plantes, et l'on reconnaît qu'il y employa des artistes habiles. Il ne fut pas aussi heureux pour les graveurs, ou du moins le genre des traits gravés en bois ne put rendre que l'ensemble des figures, et toutes sont très-reconnaissables. Il arriva de là qu'elles purent être employées longtemps, tandis que, les descriptions ne tardant pas à retomber au-dessous des connaissances acquises, il fallut les renouveler de temps en temps. Dorsten, en 1540; Lonicer, en 1551-1555 (1); Uffenbach, en 1630; enfin Ehrhart, en 1737, les employèrent, mais sans pouvoir élever l'ouvrage au-dessus de la médiocrité. Ils se sont donc poussés successivement dans l'oubli; mais le nom des deux premiers, attaché à des plantes remarquables, honneur qu'ils n'ont pas mérité, les en tire quelquefois, tandis que celui de Rhodion ou Rœslin y reste plongé. D—P—s.

ROESSIG (Charles-Gottlob), né à Marsebourg en 1752, fut nommé en 1784 professeur de philosophie à Leipsick, où il avait fait ses études. En 1793, il obtint à la même université la chaire du droit naturel et des gens. Il publia un grand nombre de compilations utiles sur l'économie rurale et politique, dont voici les titres : 1° *Essai d'une histoire de la science économico-politique dans les temps modernes, surtout au 16e siècle*, Leipsick, 1781, tome 1er et 1re partie du tome 2, in-8°; 2° *Manuel de la science de la police*, Iéna, 1786; 3° *Police concernant l'eau*, Leipsick, 1789-1799, 2 vol. in-8°; 4° *Manuel de la science financière*, ibid., 1789; 5° *Manuel de tachéologie*, Iéna, 1790; 6° *Manuel pour les amateurs de plantations anglaises*, Leipsick, 1790-1796, 2 vol.; 7° *Encyclopédie de la science administrative*, ibid., 1792; 8° les *Antiquités des Allemands*, 1797; 9° *Principes du droit naturel et des peuples, du droit public et civil*, 1794, 2 vol.; 10° *Projet d'un code de commerce de Leipsick*, 1796; 11° *Projet d'une encyclopédie de toutes les sciences concernant l'économie politique*, 1797; 12° *Histoire du droit privé allemand*, 1801; 13° la *Police concernant la cherté des grains*, 1802, 2 vol. in-8°; 14° *Littérature moderne concernant la police et la science administrative*, 1802, 2 vol. in-8°; 15° *Manuel du droit concernant la librairie*, 1804; 16° *Manuel de la politique*, id.; 17° *Rêveries dans le domaine de la police et de la politique*, 1806. Rœssig a publié aussi des monographies des roses, œillets, tulipes, jacinthes et du pavot; des traités sur les prairies, les remplaçants du sucre, les fourrages, etc. Il mourut à Leipsick le 20 novembre 1806. D—G.

ROESTRAETEN (Pierre), peintre, naquit à Harlem en 1627, et fut disciple de François Hals, habile peintre de portraits, dont il devint le gendre, et dont il suivit avec succès le style et la manière. Descamps et d'autres historiens rapportent que Roestraeten, ayant appris le sort brillant que Lely, son ami, avait acquis en Angleterre dans le même genre, résolut d'aller chercher fortune dans ce royaume. Il se rendit à Londres, où Lely, qui était alors dans tout l'éclat de sa réputation, le reçut avec plaisir. Mais la jalousie ne tarda pas à mettre du refroidissement entre les deux artistes; toutefois Lely, ne voulant pas se brouiller entièrement avec un ami dans lequel il pouvait trouver un rival dangereux, lui dit un jour : « Vous avez plusieurs « genres où vous excellez; le portrait est le seul « qui puisse soutenir mon nom et ma fortune : « pour ne pas nous nuire, abandonnez le por- « trait et peignez toute autre chose qu'il vous « plaira; nous serons amis au lieu d'être rivaux. « Je vous promets que, connu comme je suis, « je vanterai vos ouvrages et vous les ferai ven- « dre un grand prix. » L'accord fut conclu et exécuté de bonne foi, et Roestraeten, prôné par Lely, vit ses ouvrages recherchés et payés chèrement. C'est alors qu'il se mit à peindre des sujets de nature morte, et dans ce genre il n'a été surpassé par personne. Roestraeten mourut à Londres en 1698. Les objets de son imitation n'ont pas plus de force et d'éclat que ceux qu'il introduit dans ses compositions. Il est impossible de rendre la vaisselle d'or et d'argent avec plus de vérité. Ses tableaux représentent ordinairement des instruments de musique, des vases de porcelaine, des cristaux, des agates et autres objets de même nature. La netteté du pinceau, la délicatesse de la couleur, une perfection dans tous les détails, dont jusqu'alors on n'avait point eu d'exemple, donnèrent à ses tableaux, pendant qu'il vivait, une valeur très-considérable, qui depuis a un peu déchu, ce qu'il ne faut pas attribuer au manque de mérite de l'artiste, mais au genre peu intéressant qu'il cultivait. P—s.

ROETH (Edouard-Maximilien), orientaliste allemand, naquit le 12 octobre 1807 à Hanau, où son père était instituteur. Il fit ses études au gymnase de Wetzlar, et, à l'âge de dix-huit ans, il se rendit à l'université de Giessen, où il passa

(1) Adam Lonicer (voy. ce nom); c'est le numéro 2, *Naturalis historiæ opus novum* de 1551-1555; celui de 1540, cité en note, est la refonte de Dorsten, portant le titre de *Botanicon*.

trois ans, se livrant à des travaux assidus sur la philologie et la théologie; il trouva ensuite un emploi honorable auprès d'une famille distinguée à Francfort-sur-Mein. Ses recherches sur les livres de la Bible l'avaient conduit à remonter aux sources et à s'occuper avec ardeur des langues sémitiques. Il publia en 1835, à Francfort, une dissertation latine sur l'*Epître aux Hébreux*, qui démontra combien il était déjà versé dans la littérature rabbinique, généralement si peu connue. La même année, il reçut à Marbourg le titre de docteur, et en 1836 il se rendit à Paris, où sa persévérance au travail ne se démentit pas durant quelques années. Il étudia l'arabe et le persan sous Silvestre de Sacy, il suivit les cours de sanscrit d'Eugène Burnouf, il reçut de Stanislas Julien des leçons de chinois, et il eut Champollion pour guide dans l'interprétation des hiéroglyphes. Revenu en Allemagne, il s'établit en 1840 à Heidelberg comme professeur particulier de philosophie et de langues orientales. En 1846, il fut nommé professeur extraordinaire pour ces deux branches de connaissances. En 1850, il eut le titre de professeur ordinaire de philosophie et de sanscrit. Sa santé, toujours chancelante, était ruinée par l'excès du travail. Après de longues souffrances, il mourut le 7 juillet 1858. Le principal ouvrage de Roeth est l'*Histoire de la philosophie occidentale*. Le premier volume parut à Manheim en 1846, et le second en 1858. Une vaste érudition s'y déploie pour établir que c'est en partie de l'Egypte et en partie des doctrines de Zoroastre que viennent les idées qui ont fait le fond des théories philosophiques de l'Europe. L'exposé des croyances adoptées sur les bords du Nil et dans l'ancienne Bactriane, le tableau des systèmes professés dans l'ancienne école ionienne, tel est le contenu des deux volumes que nous signalons et que bien d'autres devaient accompagner. D'après Roeth, la philosophie pythagoricienne ne fait que reproduire les dogmes des prêtres égyptiens. Les opinions de Roeth ont trouvé peu de partisans, quoiqu'elles aient été soutenues par quelques jeunes savants, tels que Jacob Kruger et Julius Braun, qui ont été ses élèves et qui les ont défendues, surtout au point de vue historique. Des critiques se sont également produites contre l'explication qu'il a donnée de l'inscription tracée sur une table de bronze trouvée dans l'île de Chypre sur l'emplacement de l'antique Idalie. Son travail à cet égard, écrit en allemand, a paru en 1855 sous le titre de *Proclamation d'Amasis aux Cypriens*. Parmi les travaux qu'avait entrepris cet érudit, et qu'il n'a pu terminer, on remarque une traduction du *Livre des morts*, écrit d'une haute importance pour la connaissance de la religion des anciens Egyptiens, et qui a été récemment l'objet des recherches de plusieurs savants versés dans la connaissance des hiéroglyphes. Z.

ROETTIERS (*la famille des*). Nous ne saurions passer sous silence cette famille, qui a joué un rôle si important dans l'histoire de la gravure en médailles, et particulièrement en France. On ne s'explique guère pourquoi son nom se trouve omis dans presque tous les recueils biographiques. Nous allons tâcher d'éclaircir cette généalogie si embrouillée des Roettiers et de rappeler tout au moins ceux qui ont fait partie de notre ancienne académie royale de peinture et de sculpture de Paris. Les trois frères Roettiers sont natifs d'Anvers; le roi Charles II les attira en Angleterre en leur conférant le brevet de *graveur général des monnaies* et le privilége du balancier des médailles et jetons; l'aîné s'appelait *Philippe*; le deuxième, *Joseph*; le troisième, *Jean*. — *Joseph* Roettiers (deuxième du nom) naquit à Anvers en 1639 et fut appelé par Colbert, qui le nomma graveur général des monnaies de France et lui fit obtenir un logement au Louvre, le 24 novembre 1679; il fut reçu à l'Académie, le 28 décembre 1682, sur le portrait en creux de Colbert, qui devait servir de sceau au corps savant; son portrait, gravé par son fils d'après Largillière, est à la calcographie du Louvre; et Cornélius Vermeulen l'a aussi gravé en 1700; Joseph mourut à Paris le 11 septembre 1707. — *Charles-Joseph*, fils du précédent, naquit à Paris en 1691 et succéda à son père dans la charge de graveur général; il fut reçu académicien, le 31 décembre 1717, sur le portrait du roi, destiné à servir de type pour les médailles de prix décernées par l'Académie; il donna en outre, le 24 janvier 1724, la planche du portrait de son père, que nous venons de signaler. Il avait remporté le second prix de sculpture en 1711; il devint conseiller en 1748, et il a pris part aux salons de 1737, 1753, 1761, 1765, 1769, 1771 et 1775; il est mort à Paris le 14 mars 1779. — *Charles-Norbert*, fils du précédent, naquit à Paris en 1720; il fut reçu académicien, le 31 décembre 1764, sur le coin de la médaille représentant le groupe de la peinture et de la sculpture avec cette devise : *Amicæ quamvis æmulæ*, pour servir aux jetons légués à l'Académie par M. de Julienne. Il mourut à Paris le 29 novembre 1772. — *Jacques* (neveu de Charles-Joseph) naquit à St-Germain en Laye en 1707; il fut reçu académicien étant âgé, à la sollicitation de son oncle, le 2 octobre 1773, sur les carrés des portraits de Locke et de Newton, qu'il avait autrefois exécutés en Angleterre; car il renonça de bonne heure à la gravure pour s'adonner à l'orfévrerie, où il excella; il mourut à Paris le 17 mai 1784. — *Norbert* (dont nous ignorons le degré de parenté avec les précédents) fut reçu académicien, le 31 janvier 1722, sur une tête du roi. Né à Anvers en 1666, il mourut à Choisy-le-Roi le 18 mai 1727. — *François*, fils de *Jean* (troisième du nom), naquit à Londres en 1685; il fut élevé dans les Pays-Bas, où son père avait été rappelé en qualité de graveur général

des monnaies ; il séjourna plus tard à Paris comme attaché à l'électeur de Bavière, et il y a laissé de nombreux dessins à la plume exécutés dans le goût de Lafage, mais bien inférieurs. L'empereur Charles VI le fit venir à Vienne et le nomma, en 1720, chevalier du St-Empire ; il mourut dans cette ville en 1742, étant directeur de l'académie de peinture, et ses collègues lui firent élever un tombeau dans l'église des dominicains. B. DE L.

ROFFIAC (ELIE DE) reçut l'habit religieux dans le monastère de St-Martial, des mains de Pierre Barry, qui en était le vingt-cinquième abbé. Il fut le continuateur de l'ouvrage d'Adhemar de Chaboneix intitulé *Commemoratio abbatum Lemovicensium basilicæ Sancti Martialis*. Son catalogue finit par Pierre de Barry, qui décéda en 1174. On trouve la continuation de l'ouvrage d'Adhemar dans la *Bibliothèque nouvelle* du P. Labbe, t. 2. C'est un ouvrage estimé. T—D.

ROFFIGNAC (CHRISTOPHE DE), seigneur de Cosage, d'une ancienne et noble famille du Limousin, fut d'abord conseiller au parlement de Bordeaux, puis à celui de Paris, sur la démission de Léonard de la Guyonie, son compatriote, et nommé président aux enquêtes, enfin président au parlement de Bordeaux. Ce président joignait aux lumières une prudence consommée et l'équité la plus inflexible. Pierre Brach, poëte de Bordeaux, dont les poésies furent imprimées en 1576, dit de Roffignac, en parlant des savants qui ont illustré la capitale de la Guienne :

> Là s'est fait et Cosage et Boyer, dont l'esprit
> A semé leur louange en ce qu'ils ont écrit.

De Lurbe, *De illust. Aquit. viris*, p. 111, en fait un magnifique éloge. Roffignac en était digne, comme on peut s'en convaincre par les ouvrages qu'il a composés et qui sont : 1° *De re sacerdotali seu pontificia libri* 4, Paris, 1559, in-4° ; 2° *Commentarii omnium a creato orbe historiarum*, Paris, 1571, in-4°. Jean Dalesme, dans la préface de cet ouvrage, dit que le président de Roffignac avait une mémoire prodigieuse, un esprit pénétrant, un travail assidu ; il aurait pu ajouter une lecture immense et une érudition peu commune. 3° Des dissertations sur les matières bénéficiales qu'il possédait à fond. T—D.

ROFFRED *de Bénévent*, appelé le *second Papinien*, enseigna le droit, premièrement à Bologne, ensuite à Arezzo, d'où il passa à la cour de l'empereur Frédéric II, qu'il accompagna à Rome en 1220, à l'occasion du couronnement de ce prince, pour lequel il prononça une apologie dans le Capitole, l'an 1227, lorsque Grégoire IX l'excommunia. Quelque temps après, Roffred s'attacha au parti des papes, contre lesquels il s'était déclaré dans ses écrits. Grégoire le créa clerc de la chambre apostolique. Après la mort de ce pontife, il se retira à Bénévent, où il se tint dans la neutralité, quoique Frédéric l'eût appelé de nouveau à sa cour. Il y mourut dans un âge avancé. Parmi ses ouvrages, on estime surtout le livre *Sur l'ordre que les juges doivent tenir dans le barreau civil et ecclésiastique*. T—D.

ROGER, conquérant de la Sicile, surnommé le *grand comte*, était le douzième des fils de Tancrède de Hauteville. Il fut appelé en Italie par son frère Robert-Guiscard, et y arriva vers l'année 1058, vingt-trois ans après l'aîné de ses frères, Guillaume Bras de fer. Dans cette famille de héros, il l'emportait encore sur tous les autres par la noblesse et la grâce de sa figure, l'intrépidité de son caractère et l'éloquence entraînante de son langage. Robert-Guiscard l'accueillit d'abord avec empressement, enchanté de trouver en lui un lieutenant capable de le seconder dans ses vastes projets. Mais rien n'était plus difficile que de maintenir la paix entre ces guerriers bouillants et indomptables. Passionnés pour l'indépendance, ils s'éloignaient les uns des autres, afin de n'être plus entourés que d'ennemis, comme des lions qui ne veulent régner qu'au désert, et ils refusaient de rendre compte de leurs actions à personne. De même que Robert avait été envoyé en Calabre par Unfroi, son frère aîné, Roger demanda au nouveau chef de sa famille la commission d'aller soumettre cette même province : il en acheva la conquête, à laquelle Robert avait déjà travaillé quatre ans, et les deux frères convinrent que la Calabre, après son entière soumission, serait partagée entre eux. Mais, avant que ce partage s'effectuât, Roger fut invité à tenter la conquête de la Sicile, que les Sarrasins possédaient depuis deux cents ans. Ben-Humen, amiral sicilien, s'était réfugié en 1061 auprès de lui, à Reggio, pour se soustraire au courroux de Ben-Hammed, un des petits tyrans entre lesquels l'île était partagée. Les Sarrasins, affaiblis par leurs divisions et amollis par les délices du climat, n'avaient pas des moyens de défense proportionnés à leurs richesses. A la fin de l'hiver de 1061, Roger passa en Sicile avec 160 chevaliers : il battit les habitants de Messine, amassa un butin considérable dans les environs de Melazzo et de Rametta, et, après avoir obtenu sur l'état du pays les renseignements qu'il avait désiré prendre par lui-même, il revint en Calabre assembler ses troupes. Son frère, auquel il fit connaître ses projets, lui amena toutes les forces dont il pouvait disposer : les Sarrasins, de leur côté, s'étaient mis en défense. Roger réussit à leur dérober son passage, avec 150 cavaliers, et surprit Messine, tandis que la flotte des Arabes observait celle de Robert. Ce dernier attaqua ses adversaires et les mit en déroute ; après quoi les deux frères étendirent leurs courses en Sicile jusqu'à Girgenti et s'emparèrent de Traïna ; mais à l'approche de l'hiver ils repassèrent le détroit. Roger était rappelé sur le continent par son impatience d'épouser Delizia, fille d'un gentilhomme normand et sœur de l'abbé de Ste-Euphémie. Après ce mariage,

comme il voulait assurer le rang et la fortune de sa femme, il eut avec Robert une querelle qui dégénéra en guerre civile. Robert, ayant tenté de surprendre Gerace, fut fait prisonnier par les habitants de cette ville, partisans de Roger; mais celui-ci le tira de leurs mains et le remit en liberté. Roger s'arracha aux caresses de sa femme pour venir poursuivre ses conquêtes en Sicile. Il ne conduisait qu'une poignée de guerriers, avec lesquels il se jetait au milieu d'une foule innombrable d'ennemis. Ses exploits, racontés par les historiens contemporains, sont comparables aux romans les plus extravagants des romans de chevalerie. La mollesse et la lâcheté des Sarrasins n'étaient pas moins remarquables que la valeur brillante des Normands : cependant le nombre des premiers a été étrangement exagéré par Godefroi Malatesta, lorsqu'il rapporte qu'à la bataille de Ceramo, en 1063, Roger, avec 136 chevaliers, attaqua une armée de 35,000 Sarrasins, dont il tua 15,000 et poursuivit le reste jusqu'aux montagnes. Le comte Roger cependant avait établi son quartier général dans la ville de Traïna, espérant que les chrétiens grecs qui l'habitaient lui seraient favorables, et il y avait conduit sa femme. Mais les Grecs s'arrangeaient mieux de la sobriété et de la jalousie des Orientaux que de l'insolente gaieté et de l'intempérance des Normands. Ayant pris les armes pour se défaire de ces hôtes incommodes, ils appelèrent les musulmans, et assiégèrent Roger dans un quartier de la ville de Traïna, où il supporta courageusement les dernières extrémités de la famine et de la misère. Enfin, au bout de quatre mois, les froids de l'hiver, assez vifs sur cette montagne élevée, forcèrent une partie des assiégeants de se retirer. Roger surprit les autres dans une sortie; il les mit en fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde, et avec leurs dépouilles il pourvut abondamment sa forteresse de munitions. Il confia ensuite à sa femme la garde de Traïna, et il repassa en Calabre pour y chercher des renforts. A son retour, il remporta de nouvelles victoires sur les Sarrasins. Pendant l'année 1070, il interrompit le cours de ses conquêtes pour porter des secours à son frère, qui assiégeait Bari; mais, après la prise de cette place, Robert amena devant Palerme son armée victorieuse. Le siége de cette capitale de la Sicile fut commencé au mois d'août 1071. Palerme se rendit par capitulation le 10 janvier 1072, en stipulant la liberté de religion pour les musulmans qui l'habitaient. Roger reçut ensuite de son frère l'investiture de la Sicile avec le titre de comte; mais la souveraineté de Palerme et de Messine fut réservée au duc de Pouille. Roger, qui n'avait sous ses ordres qu'un petit nombre de chevaliers, avançait lentement vers la conquête de toute la Sicile. En 1077, il prit Trapani, et en 1080, Taormina; Syracuse ne fut conquise qu'en 1088, et Girgenti avec Castel San-Giovanni en 1089. Depuis la mort de Robert-Guiscard, en 1085, Roger était demeuré chef de sa famille; il avait secoué le joug de son neveu Roger, duc de Pouille; il avait arrêté et puni la rébellion de Jordan, son fils naturel, jeune homme d'une grande valeur, mais que son ambition et des conseils perfides avaient aveuglé. Roger lui pardonna depuis et lui destinait même sa succession; mais ce jeune prince mourut avant lui, en 1092. Roger n'avait point eu de fils de sa première femme, Delizia, ni de Ehinburge, fille de Guillaume, comte de Morton, qu'il épousa plus tard. Celle-ci étant morte aussi, Roger épousa en troisièmes noces Adélaïde, nièce de Boniface, marquis de Montferrat, de laquelle il eut deux fils, Simon et Roger, qui régnèrent après lui. Il avait eu déjà plusieurs filles, auxquelles il fit faire de brillants mariages : Raimond, comte de Provence, un comte Robert de Bourgogne, un roi de Hongrie, Conrad, fils rebelle de l'empereur Henri IV et roi d'Italie, enfin un comte de Clermont furent au nombre de ses gendres. L'influence du comte de Sicile sur la politique européenne était proportionnée à ces illustres alliances. Comme son frère, il avait embrassé le parti des papes : il les soutint de toutes ses forces contre l'empereur Henri IV, et ce fut en reconnaissance de ses services qu'Urbain II, en 1098, créa le comte Roger et ses successeurs légats apostoliques en Sicile, avec tous les droits du saint-siége. Cette concession est l'origine du tribunal ecclésiastique de Sicile nommé de *la monarchie*, dont l'autorité a été contestée jusqu'à nos jours par les papes. Roger mourut en 1101, laissant ses deux fils, encore très-jeunes, sous la tutelle de la comtesse Adélaïde, sa veuve. L'aîné, Simon, qui était né en 1092, mourut vers 1113. Roger II lui succéda. S. S—r.

ROGER II, comte et premier roi de Sicile, n'était pas âgé de huit ans lorsque son père mourut. Il demeura, ainsi que Simon, son frère aîné, sous la tutelle d'Adélaïde, sa mère, qui, pendant la minorité de son fils, occasionna de fréquentes séditions parmi ses sujets par son orgueil et son avarice : heureusement elle maria la plus jeune de ses filles à Robert de Bourgogne, prince prudent et courageux, qui vint s'établir en Sicile en l'an 1103, et qui, associé à la tutelle, fit respecter l'autorité de ses beaux-frères. Simon mourut en l'année 1113, dans laquelle Adélaïde épousa Baudouin, roi de Jérusalem, à qui elle porta les immenses trésors, les munitions, les armes et les chevaux qu'elle avait rassemblés en Sicile pendant sa régence. Baudouin n'avait eu d'autre but en contractant ce mariage que d'obtenir cette riche dot. Après l'avoir dissipée pour défendre le trône sur lequel il était monté, il répudia Adélaïde en 1115, et la renvoya en Sicile, où elle mourut en 1118. Roger, indigné du traitement qu'avait reçu sa mère, voua une

haine implacable au roi de Jérusalem et ne voulut jamais lui accorder aucun service pour la défense de la terre sainte au milieu de ses calamités. Roger II cependant développait déjà, dans le gouvernement de la Sicile, son rare courage et son habileté. Les peuples auxquels il commandait, musulmans, grecs et catholiques, séparés par leur langue, leurs mœurs, leurs préjugés, sans affection pour le gouvernement et sans habitude de subordination, s'accoutumèrent néanmoins à servir sous les mêmes enseignes et à obéir aux mêmes lois. Roger II, à leur tête, repoussa les débarquements des Africains, et les conduisit à leur tour à Malte et en Afrique, et il les unit les uns aux autres par leur admiration pour sa valeur et leur confiance en ses talents. Vers l'an 1120, Roger II épousa Albérie, sœur de l'antipape Anaclet. Il commença vers la même époque à étendre son autorité sur la Calabre, que le duc Guillaume, son cousin, avait soumise à ses lois pendant les troubles de Sicile. A son tour, Roger II profita de l'embarras où les révoltes des barons apuliens jetaient Guillaume pour se faire céder tout ce que ce dernier possédait encore en Sicile et en Calabre. Ce même Guillaume étant mort sans enfants le 20 juillet 1127, Roger II se hâta de se présenter devant Salerne avec sept galères, et, comme plus proche héritier du dernier duc, il demanda au peuple de le reconnaître pour souverain. Cet héritage pouvait cependant être réclamé par Bohémond II, prince d'Antioche, petit-fils de Robert-Guiscard. Le pape, de son côté, comme seigneur direct, prétendait en disposer. Les Salernitains délibérèrent pendant dix jours. Enfin ils admirent Roger II dans leur ville, moyennant la concession des plus amples priviléges. Le comte d'Alife, la république d'Amalfi, et les villes de Troia et de Melphi suivirent cet exemple. D'autre part, Honorius II s'avança jusqu'à Bénévent pour réunir au saint-siége l'Apulie et la Campanie. Roger essaya vainement de traiter avec lui. Honorius, comptant bien plus sur les dispositions des peuples que sur son droit, rejeta toutes les propositions; il fulmina des excommunications contre Roger II et tous ses adhérents, et les hostilités commencèrent auprès de Bénévent. Plusieurs barons normands et plusieurs villes, espérant jouir de plus d'indépendance sous le saint-siége que sous un duc, embrassèrent le parti d'Honorius. Roger II, au printemps de 1128, passa le détroit avec une nombreuse armée sicilienne; il prit Tarente, Otrante, Brindes et Città d'Oria, et marcha contre l'armée pontificale, qu'Honorius conduisait lui-même. Les deux armées s'arrêtèrent sur les bords du fleuve Bradano, que ni l'une ni l'autre n'osait passer; elles s'observèrent pendant quarante jours, au milieu de l'été et dans un climat brûlant : les maladies et la désertion les affaiblissaient toutes deux; enfin le pontife céda le premier : il ouvrit des propositions d'accommodement, que Roger accepta, et, après un traité secret, dans lequel le pape abandonna les seigneurs et les villes qui avaient embrassé son parti, il accorda à Roger II l'investiture des deux duchés de Pouille et de Calabre. Dans le courant de l'année suivante, tous les comtes et toutes les villes qui avaient pris les armes contre Roger furent forcés de se soumettre, et ce prince, ne se croyant plus obligé à aucun ménagement, contraignit les habitants de Salerne à renoncer aux priviléges qu'il leur avait reconnus et à lui remettre leurs forteresses. Cependant, en 1130, l'Eglise romaine fut divisée par un schisme. Anaclet II et Innocent II, élus simultanément, sentirent chacun de leur côté le besoin de se fortifier par des alliances : au lieu de menacer les princes voisins, ils leur firent la cour. Anaclet II, pour attacher Roger à son parti, lui offrit la couronne royale. L'alliance fut conclue vers la fin de septembre, et à Noël de la même année 1130, Roger II se fit couronner à Palerme comme roi de Sicile. La même année, son cousin Bohémond II fut massacré en Syrie par les Turcs, et en lui s'éteignit la branche aînée des descendants de Robert-Guiscard. En 1131, Amalfi, qui avait conservé beaucoup de priviléges, et Naples, qui se gouvernait en république sous la protection de l'empire d'Orient, se soumirent aussi à Roger II, qui réunit ainsi le royaume entier des Deux-Siciles, tel qu'il existait naguère. Mais Roger II ne montra point, dans le gouvernement de ses nouvelles conquêtes, ce talent conciliateur et cette supériorité de génie qui l'avaient rendu cher aux Siciliens. Se défiant sans cesse de ses sujets, il ne songeait qu'à leur enlever leurs priviléges; il se jouait de leurs droits et de ses serments, et, après les avoir poussés à la révolte par ses injustices, il les en punissait avec férocité. Tout le reste du règne de Roger II ne fut qu'une longue lutte entre l'autorité royale et les barons normands, les villes lombardes et les républiques grecques, qui voulaient recouvrer leur liberté. Le schisme lui donnait aussi pour ennemis tous les partisans d'Innocent II, et l'excès du zèle religieux ajoutait à la fureur des guerres civiles. L'empereur Lothaire, cédant aux sollicitations de St-Bernard, qui voulait écraser le schisme d'Anaclet, entra, en 1137, dans le royaume de Naples avec une armée allemande : toutes les villes lui ouvrirent leurs portes; tous les barons, empressés de secouer le joug de Roger, se joignirent à lui, et en une seule campagne le roi de Sicile perdit tout ce qu'il possédait sur le continent. Mais à peine Lothaire eut-il achevé la conquête de l'Italie et rétabli Innocent II sur son siége que, retournant en Allemagne, il mourut près de Trente, à la fin de la même année. Roger, qui, se renfermant en Sicile avec toute son armée, avait laissé passer l'orage, vint débarquer à Salerne dès qu'il sut que l'Empereur en était parti, et,

recouvrant son patrimoine aussi rapidement qu'il l'avait perdu, il causa au pape Innocent II les plus vives inquiétudes. Celui-ci prit la résolution de traiter avec le roi, par l'entremise de St-Bernard, et comme Anaclet II mourut au commencement de l'année suivante, la négociation paraissait devoir se terminer favorablement. Cependant le courage et les talents de Rainolfe, comte d'Alife et beau-frère de Roger, que l'Empereur et le pape avaient créé duc de Pouille en 1137, pour l'opposer au roi de Sicile, soutenaient la fortune des rebelles. Rainolfe, après avoir remporté deux brillantes victoires sur le roi son beau-frère, mourut à Troia le 30 avril 1139. Le pape se rendit dans les Abruzzes avec Robert II, prince de Capoue (*voy.* ce nom), pour soutenir le parti qui venait de perdre son chef ou pour traiter en son nom. Comme il sortait de St-Germain, il fut surpris dans une embuscade, à Galluzzo, le 22 juillet 1139. Prisonnier de Roger, Innocent ne tarda pas à se réconcilier avec lui : il lui confirma le titre de roi ; il lui abandonna tous ses alliés, et, ne s'occupant que de ses seuls intérêts, il détermina Roger à quitter le schisme et à se reconnaître pour feudataire du saint-siége. Toutes les villes révoltées se soumirent en peu de temps au vainqueur et toutes furent traitées avec la plus inexorable cruauté ; Naples seule, qui ouvrit ses portes la dernière, fut épargnée. Après avoir employé douze ans à raffermir son empire sur l'Italie méridionale, Roger II dirigea son ambition vers des conquêtes plus éloignées. Dans les années 1146 et 1147, ses flottes désolèrent les rivages de l'Afrique et ceux de la Grèce : il pilla Tripoli et Gerbi, d'où de nombreux corsaires étaient souvent partis pour ravager les côtes de la Sicile ; il s'empara de Corfou ; il saccagea Céphalonie, Corinthe, Thèbes, Athènes et Négrepont. Ses corsaires transportèrent en Sicile beaucoup de paysans grecs et de manufacturiers, qui introduisirent à Palerme, et de là dans tout l'Occident, la culture du mûrier et l'art de filer et de tisser la soie. Il s'empara ensuite, en Afrique, de Mahadia, de Safaco, de Capisa et d'autres villes, qu'il rendit tributaires de la couronne de Sicile. En 1149, un amiral sicilien, qui avec 60 galères parcourait la Méditerranée pour combattre également les Sarrasins et les Grecs, retira des mains des derniers, Louis VII, roi de France, qui, à son retour de la croisade, avait été fait prisonnier. Cette flotte eut moins de succès dans sa tentative pour délivrer Corfou, que Manuel Comnène assiégeait. Les Siciliens furent battus près de cette île par les Vénitiens réunis aux Grecs, et ils y perdirent 19 galères. Cependant la marine sicilienne, que Roger avait créée, se releva bientôt de cet échec, et elle continua de dominer sur la Méditerranée. Les lieutenants de Roger poursuivaient aussi leurs conquêtes en Afrique, profitant des révolutions de cette contrée, et de la ruine du royaume de Zéridi, où Bugia, Hippone (Bone), Tunis et plusieurs autres villes se soumirent à Roger en 1152. Mais autant le règne de Roger II était glorieux au dehors, autant ce prince était malheureux dans l'intérieur de sa famille. Il avait eu cinq fils, qui semblaient nés pour réaliser les plus brillantes espérances. L'aîné, déjà arrivé à l'âge de trente ans, Roger, duc de Pouille, s'était fait chérir du peuple par ses vertus et de l'armée par ses exploits. Il mourut en 1149. Tancrède, Alphonse et un troisième moururent de même avant leur père. Un seul vivait encore, Guillaume, que sa mollesse et sa lâcheté rendaient indigne de la famille où le sort l'avait fait naître. Albérie, femme de Roger, était morte en 1135. Le roi, qui l'avait tendrement aimée, se remaria néanmoins lorsqu'il vit la ruine de toute sa maison. Il épousa en 1149 Sibylle, sœur d'Odon II, duc de Bourgogne, qui mourut sans enfants au bout d'une année ; en 1151, il épousa Béatrix, fille du comte de Rhetel, dont il eut une fille nommée Constance, qui, survivant à son frère et à son neveu, porta l'héritage des Normands de Sicile dans la maison de Souabe. Roger II termina sa carrière le 26 février 1154, âgé de 58 ans. Sa stature était haute et sa taille forte ; son visage avait quelque chose de féroce : il avait cependant autant de douceur dans le commerce intérieur que de dureté au dehors. Son économie dégénérait souvent en avarice ; sa cruauté envers ses ennemis était sans bornes. Ses sujets le craignaient sans l'aimer. La gloire de la monarchie sicilienne, qu'il avait fondée, finit avec lui. S. S—i.

ROGER, duc de Pouille de 1085 à 1111, était né du mariage de Robert-Guiscard avec la sœur du prince de Salerne. Son frère aîné, Bohémond, né d'un précédent mariage, fut déclaré illégitime lorsque la politique de Robert lui fit dissoudre cette union. Il semble que Robert-Guiscard, qui avait été en butte à la défiance de son frère aîné et aux intrigues du plus jeune, ressentait une jalousie inquiète contre les talents qui se développaient dans sa famille ; il ne pardonnait point à Bohémond sa valeur, son habileté, ni la réputation que déjà il avait acquise ; Roger, homme faible et sans caractère, ne lui inspirait point la même défiance. En 1081, il le déclara prince de Pouille et de Sicile et l'annonça au peuple comme son successeur. Robert était à peine expiré, le 17 juillet 1085, à Céphalonie, que Roger partit en hâte avec sa mère pour prendre les devants et se faire reconnaître par les Normands et les Apuliens. Bohémond, de son côté, ne voulut point abandonner ses droits et rassembla des soldats pour les soutenir par les armes ; il s'empara de Città d'Oria et fit plusieurs tentatives sur les villes de Tarente et d'Otrante. Cependant n'ayant ni états, ni armée, et ne pouvant compter que sur les aventuriers qui s'attachaient à sa personne, il luttait avec désavantage contre Roger,

que toutes les villes et toutes les armées avaient reconnu pour souverain. Un autre Roger, le conquérant de la Sicile, oncle de l'un et de l'autre, s'offrit pour arbitre entre les deux frères. Après trois ans de petite guerre, il les fit consentir à un partage, en 1088. Le duc Roger céda à son oncle les droits de souveraineté qu'il avait conservés sur la Sicile, et à son frère Bohémond Città d'Oria, Otrante, Gallipoli, Tarente et les terres voisines. L'année suivante, il fit hommage au pape Urbain II pour les duchés de Pouille et de Calabre, et il reçut de lui le gonfalon de l'Eglise. Roger ne poursuivit point les brillantes conquêtes de son père; cependant il eut aussi des guerres presque continuelles à soutenir; de nouvelles brouilleries avec son frère amenèrent de nouveaux combats et une nouvelle réconciliation. Des révoltes éclatèrent dans ses Etats : Cosenza se souleva; mais il soumit cette ville, en 1091, avec l'aide de son oncle le comte Roger. Il voulut aussi réduire à son obéissance la république d'Amalfi, qui avait conservé son indépendance au milieu des princes lombards. Pendant que, de concert avec Bohémond, il assiégeait cette ville, en 1096, une des colonnes de l'armée croisée, qui marchait à la conquête de Jérusalem, traversa la Campanie : l'enthousiasme qui animait les croisés se communiqua aux troupes qui assiégeaient Amalfi; Bohémond lui-même prit la croix, suivi d'une foule de Normands. Le siége d'Amalfi fut abandonné; mais Roger, en même temps, fut délivré de la rivalité d'un frère qui lui était trop supérieur pour vivre longtemps son sujet. Bohémond avec ses croisés fonda la principauté d'Antioche (*voy.* Bohémond). Pendant ce même temps, Roger, grand comte de Sicile, étendit ses conquêtes et affermit la monarchie des Normands, tandis que le duc Roger rentrait dans l'obscurité et perdait son influence sur l'Italie. Il mourut enfin au mois de février 1111. Ce prince avait épousé Adélaïde, fille de Robert, comte de Flandre, et nièce de Philippe, roi de France. Il en eut un fils nommé Guillaume, qui lui succéda. S. S—I.

ROGER (Pierre), pape. *Voyez* Clément VI et Grégoire XI, papes.

ROGER *le Fort*, appelé *des Ternes*, était fils de Godefroi, seigneur des Ternes, et d'une sœur du cardinal de la Chapelle-Taillefer. Il naquit au château des Ternes, près Guéret. Son oncle le cardinal, lui voyant d'heureuses dispositions, l'envoya à Orléans pour étudier la littérature et le droit. Il y devint docteur *in utroque jure*, et s'y distingua autant par ses vertus que par ses talents. Il composa un *Traité des actes judiciaires* dont l'édition fut promptement épuisée, ainsi que le déclare notre auteur dans son testament. Sa piété le porta à embrasser l'état ecclésiastique. Bientôt les dignités furent les récompenses de ses lumières. En 1317, il fut appelé au *décanat*, ou doyenné de l'église de Bourges; en 1320, à l'évêché d'Orléans; en 1328 ou 1329, à celui de Limoges. Cette suite de dates porte à croire qu'il doit être considéré comme le soixantième prélat du diocèse de Limoges, et non le soixante et unième, ainsi qu'il est désigné dans la chronologie de Nadaud, qu'on trouve dans le calendrier du Limousin de 1770. En 1336, il assista au concile de Bourges en qualité de suffragant de cette métropole, dont il devint archevêque en 1348. L'héritier de sa famille, son neveu Jean Roger des Ternes, étant décédé sans postérité, il recueillit tous ses biens et en disposa pour former et doter richement un couvent de célestins qu'il établit dans le château des Ternes, où il avait pris naissance. Ce château étant devenu monastère, il chercha à rendre praticables tous les chemins qui y aboutissaient. Ce fut lui qui fit construire sur la Creuse le pont appelé *Pont-à-l'Evêque*. Plein de zèle pour ses diocésains, ce vertueux prélat était singulièrement suivi à ses sermons, parce qu'on disait : Il ne fait que développer les vertus qu'il pratique. Roger le Fort mourut en odeur de sainteté à Bourges, le 25 avril 1367. Il avait érigé une chapelle au village de la Mazière, dépendant de sa terre des Ternes, dans la paroisse de Soulnières, confondue dans la succursale de Pionnat, où il avait désiré d'être inhumé. Mais on n'en voit actuellement d'autres vestiges qu'une croix en pierre assez belle. Ses diocésains ne voulurent pas laisser enlever un trésor aussi précieux pour leur reconnaissance et leur piété; ils lui élevèrent un mausolée près de la chaire épiscopale de Bourges, et l'on y lisait, il y a quelque temps, certains mots d'une inscription assez gothique. Cet illustre prélat, révéré comme un saint dans la ville et le diocèse de Bourges, avait composé plusieurs ouvrages qui sont parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris. T—D.

ROGER (Abraham), pasteur protestant, s'embarqua vers 1640 pour les Indes orientales et resta près de dix ans attaché, comme ministre de l'Evangile, à la factorerie hollandaise de Paliacat, sur la côte de Coromandel. Il profita de son séjour dans cette contrée, alors peu connue, pour s'instruire des usages des Hindous; et ayant eu le bonheur de se lier avec quelques brahmines, il en obtint des renseignements précieux sur leur croyance et leur culte. En quittant Paliacat, il se rendit à Batavia, d'où il revint en Hollande sur un bâtiment de la compagnie. A son arrivée, il communiqua ses notes à un professeur de Leyde, et, avec les secours de ce savant, il fit paraître, en 1651, in-4°, l'*Histoire de la religion des brahmes*. Cet ouvrage fut traduit en allemand, Nuremberg, 1663, in-8°, fig. L'éditeur, Chr. Arnold, y ajouta une description fort détaillée des cérémonies religieuses des diverses nations païennes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Le tout forme un volume de plus de mille pages, d'un caractère très-serré. L'ouvrage de Roger est divisé en deux parties : la première traite des

mœurs des Hindous et la seconde de leur culte. On trouve, à la fin du volume, le recueil de *Deux cents proverbes* du sage Bartrouherri, traduit sur la version hollandaise du brahmine Padmanaba. Le premier livre, contenant cent proverbes ou sentences, divisés en dix chapitres, est intitulé *Du chemin qui conduit au ciel;* et le second, *De la conduite raisonnable de l'homme*. Le sage Bartrouherri a composé cent autres proverbes, qui traitent de l'amour; mais Padmanaba ne voulut point en donner la traduction à Roger, quelque instance qu'il lui fît à cet égard. Abraham Roger ne vivait plus en 1670; mais on ignore l'époque de sa mort. Son livre est le premier qui nous ait fait connaître la religion des brahmes; et quoique l'on ait traduit depuis quelques-uns de leurs livres dogmatiques dont l'authenticité est plus ou moins contestée (1), il est encore cité comme le plus exact et le plus complet sur cette matière. Il a été traduit en français par Thomas Lagrue, médecin, sous ce titre : *le Théâtre de l'idolâtrie, ou la Porte ouverte pour parvenir à la connoissance du paganisme caché*, etc., Amsterdam, 1670, in-4°, fig. W—s.

ROGER (Eugène), religieux récollet et missionnaire du 17e siècle, nous apprend que sa curiosité lui fit passer une partie de sa jeunesse à visiter le plus grand nombre des provinces de l'Europe, plusieurs lieux de l'Afrique, l'Egypte, les Arabies, la Syrie, une portion de la Grèce, toutes les îles de la Méditerranée et les plus belles de l'Archipel, et autres provinces, où il fut toujours aussi fidèle que curieux à remarquer ce qu'il y a de plus considérable. Toutefois il ne voulut décrire que la terre sainte. Il partit de ce pays, en 1634, après y avoir passé cinq ans. La relation qu'il en publia parut sous ce titre : *la Terre sainte, ou Description topographique des saints lieux et de la terre de promission, avec un traité de quatorze nations différentes qui l'habitent, leurs mœurs, croyance, cérémonies et police*, Paris, 1664, in-4°, avec figures. L'ouvrage est divisé en deux livres : le premier décrit le pays; le second contient les détails sur les peuples que l'auteur y a vus. Roger est crédule, mais bon observateur. Ayant longtemps vécu dans les contrées dont il parle, les renseignements qu'il donne sont exacts. Il avait été particulièrement lié avec l'émir Fakhr-eddin, et il raconte sur cet émir beaucoup de particularités curieuses. Il donne aussi l'histoire de Zaga-Christ, qui vint en France et mourut à Ruel en 1638. Il avait connu cet Ethiopien, qui se faisait passer pour un des fils d'un roi d'Abyssinie. Les figures du livre de Roger sont très-bien dessinées; on les attribue à Mellan. E—s.

ROGER, dit *Loiseau* (Michel), commandant de la cavalerie de Georges Cadoudal et l'un de ses coaccusés, naquit à Toul (Meurthe) et émigra dans les commencements de la révolution. Il prit successivement du service dans les corps d'émigrés et dans les troupes autrichiennes; et après plusieurs campagnes, il alla joindre à Londres son frère, qui avait servi sous Puisaye et qui, à ce titre, jouissait d'un traitement. Lors de la révolte projetée de l'an 8 (1800), ils débarquèrent ensemble en Bretagne et se mirent à la tête de leurs bandes. Roger, l'aîné, ayant été tué presque aussitôt son arrivée, le cadet passa sous les ordres de Georges et en obtint le commandement de sa cavalerie. Après la pacification, il retourna en Angleterre, revint en France pour l'affaire du 3 nivôse et échappa alors à l'arrestation. Il demeura quelque temps caché en Bretagne et trouva enfin le moyen d'aborder à Portsmouth. Les dangers qu'il venait de courir lui firent concevoir le projet de se retirer en Amérique, et il avait déjà fait tous ses préparatifs pour y passer, lorsque Georges, qui en fut prévenu, l'engagea fortement à rester auprès de lui. Son mauvais sort le porta à céder aux sollicitations de son chef; il revint en France avec lui, fut arrêté, mis en jugement, condamné à mort le 21 prairial an 12 (1804), et exécuté le 5 messidor suivant. Il était âgé de 33 ans. — Un autre Roger *fils aîné*, négociant à Bordeaux, fut impliqué, en 1805, dans la conspiration royaliste de Papin et la Rochejaquelein (*voy.* Papin), comme ayant reçu de fortes sommes d'argent par l'entremise d'un banquier de Madrid. Il se défendit en accusant Papin de l'avoir calomnié et ne recouvra néanmoins la liberté qu'après une longue détention. B—p.

ROGER (François), auteur dramatique, membre de l'Académie française, né à Langres le 17 avril 1776, était fils du receveur général des décimes du diocèse. Il fit de bonnes études, et, étant destiné au barreau, il fut envoyé à Paris; mais les troubles qui éclatèrent en 1792 décidèrent ses parents à le rappeler dans sa ville natale. Quoiqu'il n'eût que dix-sept ans, il manifesta pour les excès révolutionnaires une horreur qui lui valut une détention fort désagréable, étant confondu avec les malfaiteurs. Il revint à Paris à la fin de 1795 et reprit ses travaux dans le cabinet d'un jurisconsulte; mais bientôt le goût du théâtre s'empara de lui. Il se flattait de concilier deux carrières assez dissemblables, et dès 1796, il présenta au théâtre de la rue de Louvois une comédie, *l'Epreuve délicate*, qui ne fut point admise; mais Picard y trouva l'indice de dispositions fort heureuses. L'auteur ne se découragea point; il porta son œuvre au théâtre Feydeau : elle fut reçue et jouée avec quelque succès. Sur ces entrefaites, Roger fit connaissance du diplomate Maret (depuis duc de Bas-

(1) Sonnerat a dit le premier (*Voyages*, t. 1er, p. 215) que l'*Rzouruedam* est un livre supposé; et la chose paraît aujourd'hui hors de doute (*voy.* le tome 13 des *Asiatic Researches*); les savants anglais de l'académie de Calcutta ont été jusqu'à prétendre que le texte sanscrit de ce livre avait été fabriqué par le P. Robert Nobili ou de *Nobilibus*, ce qui prouve au moins la haute idée que l'on avait du talent de ce missionnaire jésuite, mort en 1656.

sano), qui commençait à monter l'échelle des grandeurs, et qui, en 1799, lui fit obtenir un emploi dans un ministère. Ces fonctions nouvelles ne détournèrent point du théâtre le jeune auteur; il fit représenter une comédie en trois actes et en vers, *la Dupe de soi-même*, qui disparut bientôt de l'affiche. En octobre 1800, une autre comédie, *Caroline, ou le Tableau*, fut assez bien accueillie. Enfin, en 1806, Roger obtint un brillant succès avec sa pièce de *l'Avocat*. Il avait renoncé depuis longtemps au barreau; mais il voulut composer une œuvre dans laquelle cette profession si honorable serait l'objet des plus grands éloges, et il dédia cette comédie à son oncle, M. Joly, lui-même un des premiers avocats de Paris. La critique fut unanime dans ses éloges; le sévère Geoffroy, le roi du feuilleton de l'époque, se montra satisfait et donna des encouragements. L'action est mieux intriguée, les caractères sont mieux tranchés que dans la plupart des autres pièces de Roger. Le roi Louis XVIII rendit avec une gracieuse finesse justice au mérite de cette comédie, lorsqu'il dit à l'auteur, qui lui était présenté à l'occasion de sa nomination à l'Académie : « Monsieur Roger, votre cause a « été plaidée par un bon avocat. » On fit pourtant remarquer que le sujet était au fond le même que le *Juge* de Mercier et que cette dernière pièce était mieux conçue; mais l'élégance du style, la correction des vers imposèrent silence à la critique. Le département de la Haute-Marne fit choix en 1807 de Roger pour le représenter au corps législatif; cette assemblée politique avait alors un rôle à peu près nul; mais le nouvel élu dut à son rang l'occasion de faire la connaissance d'un homme de beaucoup d'esprit, Creuzé de Lesser, député de Saône-et-Loire. Les deux législateurs, n'ayant pas de lois à faire, s'occupaient de littérature; ils furent bientôt disposés à combiner leurs efforts. Chacun avait ses qualités et ses défauts : Roger, un peu froid, étudiait sérieusement un sujet, limait son style; Creuzé, vif, enjoué, doué d'une imagination active, faisait avec une rapidité facile des vers qu'il soignait peu. L'association de ces esprits dissemblables, mais distingués l'un et l'autre, produisit une pièce charmante, *la Revanche*, que le public ne se lassa pas d'applaudir. Reprise en 1834, elle causa moins de plaisir; les temps étaient changés, et le public, fatigué, blasé, avait perdu la délicatesse de ses sensations d'autrefois. En réimprimant cette comédie dans le recueil de ses œuvres, Roger s'exprima ainsi : « Je n'ai « dans la *Revanche* qu'une moitié de paternité. « J'avoue cependant que j'ai pour cette pièce « une prédilection, si l'on veut, une faiblesse « plus grande peut-être que pour celles de mes « comédies où je n'ai pas eu de complices. » Le sujet est tiré d'une comédie italienne de Federici, *la Bugia viva poco* (*le Mensonge vit peu de temps*), mais les détails appartiennent à nos deux auteurs. Polonaise par les noms et par les costumes, la *Revanche* est au fond toute française. L'empereur, en revenant du champ de bataille de Wagram, la fit représenter devant lui à Fontainebleau et la trouva fort amusante. Est il à propos d'en rappeler en quelques lignes le sujet? Voici une exposition succincte que nous empruntons à une notice sur Roger. Un roi de Pologne a été amené par diverses circonstances à prendre le nom d'un seigneur de sa cour, et, sous ce faux nom, il est aimé d'Eliska, fille d'un comte polonais. Le vrai seigneur revient et suit le conseil du frère d'Eliska, qui lui dit spirituellement : « Le roi a pris « votre nom, prenez le sien; ce sera une revan- « che. » Enfin Eliska a trouvé le faux seigneur, le vrai roi si aimable, quoiqu'elle ne le connaisse pas comme tel, qu'elle le préfère au faux roi. Le faux roi, qui venait pour se marier et qui reconnaît qu'on ne le paye pas de retour, renonce à ses projets de mariage, et la belle Eliska devient reine de Pologne. Si l'on veut être sévère, on dira que les rois de Pologne et leurs courtisans ne se jouent pas de pareils tours, qui appartiennent peut-être à un genre de société d'un rang inférieur. Jouée par les chefs d'emploi du premier théâtre de la France, la *Revanche* attira longtemps le public. Roger s'exerça aussi dans l'opéra-comique. En novembre 1799, il avait fait jouer le *Valet de deux maîtres*, dont il avait emprunté la donnée à Goldoni et dont Devienne avait fait la musique; le succès fut médiocre. Ce fut encore de concert avec Creuzé que Roger écrivit le *Billet de loterie*, représenté en 1811 et qui fut bien accueilli. La musique est de Nicolo Isouard; le sujet roule sur la ruse d'un amant qui fabrique un faux billet de loterie gagnant, afin de persuader à une femme sans fortune, dont il était épris, qu'elle est plus riche que lui et qu'elle doit lui accorder sa main. Creuzé et Nicolo furent encore les complices de Roger pour le *Magicien sans magie*, représenté également en 1811 et qui fit peu de sensation. Neuf ans après, Creuzé de Lesser était devenu préfet et avait renoncé à l'art dramatique : Roger se joignit à M. de Jouy; M. Fétis fit la musique de *l'Amant et le mari*, représenté le 8 juin 1820; la réussite fut incertaine. Suard étant mort en 1817, Roger fut appelé au fauteuil devenu vacant à l'Académie française. Ce fut pour le récipiendaire, qui jusqu'ici n'était connu que par des productions en vers, une occasion de montrer comment il savait écrire en prose. Son discours eut du succès; on y remarqua les regrets donnés à cet art de causer, à cette urbanité qui étaient jadis une des gloires de la société française : « Que sont devenues, disait le nouvel « académicien, que sont devenues ces réunions « si favorables aux progrès du goût et du lan- « gage, où régnait la liberté, mais où présidait « la bienséance, où la raison donnait en riant la « main à l'imagination, où la science venait

« sacrifier aux grâces? Qu'est devenu cet art de « régler la conversation sans la refroidir, de « l'animer sans y jeter la confusion, de faire « valoir et de mettre en jeu l'esprit particulier « de chacun, de parler, non pas à son tour, « mais l'un après l'autre, de parler modérément « et surtout d'écouter? C'est un secret presque « oublié; nous ne conversons plus aujourd'hui, « nous discutons, et nos discussions dégénèrent « quelquefois en disputes. » En 1821, Roger, étant directeur de l'Académie, eut à répondre à M. Villemain, élu en remplacement de Fontanes, et il s'en acquitta avec bonheur. La littérature ne prenait pas d'ailleurs tous les moments de Roger : en 1819, il était entré au conseil de l'université; il s'y était montré bon administrateur, et il avait été appelé ensuite à l'emploi important de secrétaire général de l'administration des postes. De 1824 à 1827, il fut membre de la chambre des députés; mais il n'y joua qu'un rôle assez insignifiant, et perdu dans la phalange ministérielle, alors si nombreuse, il ne marqua guère son passage au palais Bourbon que par un *Rapport sur les discours écrits et les discours improvisés*. La question s'est renouvelée depuis; elle est délicate. Les discours écrits sont presque toujours trop longs et très-souvent ils appartiennent au genre ennuyeux; on ne les écoute guère, et ils vont s'enfouir dans les colonnes du *Moniteur*, où peu de lecteurs vont les chercher. Les gens qui improvisent, même mal, auront toujours l'avantage sur ceux qui ne savent qu'écrire. Roger se prononça pour l'autorisation du discours écrit, et il serait en effet assez difficile de le bannir de nos assemblées délibérantes. L'académicien dont nous retraçons la vie fut l'un des fondateurs de cette *société des bonnes lettres* qui fit quelque bruit à l'époque de la restauration; mais qui, soutenue par le pouvoir, eut contre elle toute l'opposition libérale et moqueuse. Elle succomba. Roger y avait lu des discours, des rapports où l'on retrouve son urbanité et son goût habituel. Ses poésies fugitives reflètent son genre de talent, sa douce politesse, sa constance dans ses amitiés. Il donna des soins à quelques ouvrages classiques, notamment à un choix de pièces de théâtre, où il inséra sur Corneille, sur Racine et sur Molière des notices finement touchées. En 1807, il avait publié une traduction de l'ouvrage de Lowth sur la poésie sacrée; on lui a attribué une *Vie politique du prince Henri de Prusse*, 1809. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1834, par les soins de son ami Charles Nodier; des préfaces spirituellement écrites sont mises en tête de chaque pièce, et elles ne sont pas sans quelque utilité pour l'histoire littéraire; on n'a point admis dans ce recueil des pièces oubliées ou non représentées, telles qu'*Arioste gouverneur*, jouée en 1801; *la Pièce en répétition*, 1802; *le Grand Lama*, trois actes reçus à l'Opéra en juin 1821. Leur auteur a d'ailleurs travaillé à divers journaux, et il a figuré parmi les nombreux collaborateurs de la *Biographie universelle*, qui lui doit, entre autres articles, ceux de *Racine*, de *Suard* et de *Fontanes*. La révolution de juillet froissa toutes les sympathies de Roger, royaliste sincère; il fut privé de son emploi dans l'administration des postes. Atteint de la gravelle, il se soumit à une opération qui n'eut pas de succès; il mourut le 3 mars 1842, dans de vifs sentiments de piété. Une foule nombreuse accompagna ses restes, et M. de Barante fit entendre sur sa tombe quelques paroles éloquentes et sympathiques. B—N—T.

ROGER DE COLLERYE, prêtre, né à Paris, mourut vers l'année 1540 dans un âge avancé. C'était un personnage très-facétieux; et, quoiqu'il ne fût guère bien partagé du côté de la fortune, il n'en saisissait pas avec moins d'empressement toutes les occasions de se divertir. Il était secrétaire de l'évêque d'Auxerre en 1494, et il occupait encore cette place en 1530, époque où il sollicita de son patron une cure en récompense de ses services. Il ne put obtenir ce bénéfice, d'un revenu médiocre, et qui aurait pourtant satisfait son ambition; mais il s'en consola facilement. Il prenait, dans ses ouvrages, le surnom de *Bontemps;* et l'on conjecture, avec assez de vraisemblance, que c'est là l'origine de cette façon de parler : un *Roger Bontemps*, pour dire un homme gai et sans souci. Il y avait à Auxerre, où il demeurait, une société facétieuse, dont le chef ou président s'appelait l'*abbé des fous;* Roger de Collerye tint à honneur de remplir cette place. Ses œuvres furent réunies à Paris, en 1536, dans un volume petit in-8°. Son éditeur lui donne le titre d'homme très-savant à la tête de ce recueil, qui est assez rare. On y trouve : une *Satire pour les habitants d'Auxerre, à l'entrée de la reine en cette ville, entre Peuple françois, Joyeuseté, le vigneron Jenin, ma flûte, Badin et Bontemps;* — le *Monologue du résolu;* — un autre, *d'une femme fort amoureuse d'un sien ami;* — un *Dialogue des abuser du temps passé;* — un autre, *par jeunes gens;* — un *Sermon pour une noce sur le texte : Audi, filia, et vide;* — le *Blason des dames, dialogue entre Beau-parler et Recueil gracieux;* — le *Dialogue entre M. de là et M. de çà*, et enfin des épîtres, rondeaux et autres petites pièces, parmi lesquelles on distingue des épitaphes très-gaies; tant Roger de Collerye avait de goût pour la plaisanterie et savait badiner sur tout. Voyez *le Réveil de Roger Bontemps, ou Lettre écrite au sujet de Roger de Collerye* (*Mercure de France*, décembre 1737 et juin 1738); — *Roger Bontemps, ou la Fête des fous*, est le titre d'un vaudeville par MM. Favart fils et H. Dupin (*Magasin encyclopédique*, 1809, t. 2, p. 174). W—S.

ROGER-DUCOS. *Voyez* Ducos.

ROGER-MARTIN, né en 1741 à Stadens, dans le Languedoc, fit de brillantes études, cultivant de préférence les mathématiques et la physique,

et fut pourvu d'une chaire de philosophie au collége royal de Toulouse avant d'avoir atteint sa vingtième année. Il engagea Lomenie de Brienne à donner à cette ville un cabinet de physique, qu'il fit confectionner à Paris par les meilleurs artistes et qui coûta trente mille francs. La révolution porta Roger-Martin, qui en adopta les principes, sur un plus vaste théâtre. Nommé, en 1795, membre du conseil des Cinq-Cents, il se distingua par la modération de ses opinions, s'opposant à toutes les mesures qui pouvaient aggraver la triste situation de la France. Il fit plusieurs rapports sur les contributions, sur l'instruction publique, etc. Enfin il parla contre la liberté de la presse, dont les royalistes, dit-il, abusaient étrangement. Sorti du conseil en mai 1799, il entra au corps législatif après le 18 brumaire; et, en 1803, il rentra dans l'instruction publique, dégoûté des stériles fonctions de nos législateurs d'alors. Il mourut en 1811, étant professeur depuis cinquante ans et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Toulouse. On a de lui : 1° *Eléments de mathématiques*, 1781, 1 vol. in-8°, qui eut une seconde édition; 2° deux *Mémoires sur les principes du calcul différentiel*; 3° *Observations sur une foudre ascendante*, phénomène rare et qu'il a décrit l'un des premiers; 4° *Mémoire sur l'éolipyle*; 5° *Mémoires sur les trompes des forges des Pyrénées*. Il avait, en outre, traduit l'ouvrage de l'Anglais Adams *Sur l'électricité*, et commencé un *Abrégé du système chimique de Fourcroi*, que la mort l'empêcha d'achever. L-M-E.

ROGERS (Woode), navigateur anglais, était officier dans la marine royale, lorsque des armateurs de Bristol jetèrent les yeux sur lui pour commander une expédition en course dans le grand Océan. Une entreprise du même genre, tentée, en 1704, par le célèbre Dampier, avait échoué. Loin de se laisser décourager, Dampier proposa le même projet, en 1708, à des négociants de Bristol; il fut écouté et s'embarqua, comme pilote, avec Rogers. Celui-ci avait sous ses ordres le *Duc* et la *Duchesse de Bristol*, deux gros navires bien armés. On mit à la voile le 1er août; en passant au large de la Terre du Feu, l'on éprouva des tempêtes affreuses; le 10 janvier 1709, on était à 61° 53′ de latitude australe, et à 79° 58′ à l'ouest de Londres. « Nous « ne poussâmes pas au delà, dit Rogers; mais « peut-être aucun navigateur ne s'était encore « autant avancé dans le sud. » Le 1er février, les Anglais atterrirent à l'île de Juan Fernandez. Ce fut là qu'ils trouvèrent Alexandre Selkirk, qui avait été maître d'équipage à bord d'un navire dont le capitaine l'avait laissé à terre; il y vivait seul depuis quatre ans quatre mois. On pense que l'aventure de ce marin a fourni à de Foë l'idée de son fameux roman de Robinson Crusoé. Les Anglais, après s'être radoubés, s'approchèrent des côtes du Pérou, firent beaucoup de prises sur les Espagnols, s'emparèrent de Guayaquil et mirent cette ville à rançon. Ensuite ils enlevèrent un galion de Manille et en manquèrent un plus considérable. Le mauvais état des navires empêcha de le poursuivre. Ils s'arrêtèrent quelque temps à Porto-Seguro, sur la côte de Californie, au nord du cap San-Lucar, en partirent le 10 janvier 1710 et se dirigèrent à l'ouest; ils touchèrent à Guam, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance et laissèrent tomber l'ancre aux Dunes, le 2 octobre 1711. Rogers fut nommé, en 1717, gouverneur de l'île Providence, dans les Lucayes; on lui donna le commandement d'une escadre, et le roi le revêtit de pouvoirs nécessaires pour exterminer les pirates qui infestaient ces mers. Rogers, en arrivant dans les Lucayes, fit bâtir un fort, forma quelques compagnies des pirates qui s'étaient déjà soumis et arma des navires pour commercer avec les Espagnols dans le golfe du Mexique. Tous les forbans que l'on put arrêter furent sévèrement punis. La relation de l'expédition de Rogers parut sous ce titre : *Croisière autour du monde*, Londres, 1712, in-8°; ibid., 1726, in-8°, cartes et figures; elle a été traduite en français, Amsterdam, 1716, in-12, cartes et figures. Quoique Rogers n'ait fait aucune découverte, son voyage est instructif par de nombreux renseignements sur les colonies espagnoles et portugaises, que l'auteur puisa dans les papiers trouvés à bord de ses prises et dans les conversations des prisonniers. Le livre est terminé par une description des cartes du grand Océan, depuis Acapulco jusqu'à l'île de Chiloë. L'éditeur français a joint à la traduction la relation de la rivière des Amazones par d'Acunha, et le *Journal du voyage à la Guyane* des PP. Grillet et Bechamel. Edouard Cook, second capitaine du navire la *Duchesse*, publia un *Voyage à la mer du Sud et autour du monde, fait dans les années* 1708, 1709, 1710 *et* 1711, Londres, 1712, cartes et figures. Cette relation contient les mêmes faits qu'on lit dans celle de Rogers : souvent elle les présente plus en abrégé, et elle offre des détails différents. E—s.

ROGERS (Samuel), le Nestor des poëtes anglais, né à Stoke-Newington, dans le comté de Middlesex, le 30 juillet 1763, mourut le 18 décembre 1855 à Londres. Fils d'un banquier de la Cité, il fit ses études à l'université d'Oxford, et après les avoir couronnées par quelques voyages, se chargea de la maison de banque de son père. Déjà pendant ses études son penchant à la poésie avait été éveillé, en 1780, par les hymnes du docteur Watts, ministre protestant dissident. Son premier voyage le conduisit en France, où il fut admis, en 1784, à la cour de Marie-Antoinette. De retour, il publia, en 1786, un recueil de poésies intitulé *Ode to superstition and other poems*. Parmi ces derniers, on a principalement remarqué son *Ode à l'université* et le *Barde*. En 1792 parut son premier ouvrage remarquable sous le titre de *Plaisirs de la mémoire*. Ce poëme, dont il a paru

plus de vingt éditions, et qui, après avoir fondé la renommée de l'auteur, est encore aujourd'hui regardé en Angleterre comme la meilleure production de Rogers, est écrit dans la strophe héroïque. Il se distingue par la pureté des pensées et par l'élégance du rhythme. On en a une traduction française, due à Albert de Montémont. Le poëme des *Plaisirs de la mémoire* servit à Rogers d'introducteur auprès de Fox, dont il resta l'ami idolâtre jusqu'à sa mort, et auquel il dédia plusieurs de ses strophes les plus senties et les plus gracieuses. Remarquons que cette liaison n'ôta rien aux sentiments républicains dont Rogers était animé, quoique, avec son tempérament calme, il n'aimât pas à s'occuper de politique. Menant de front les affaires de sa banque, les occupations artistiques et le culte de ses amis, il ne se pressa pas trop à produire. Ses ouvrages ne parurent qu'à des intervalles de quatre, six, sept et quelquefois dix ans. Son premier ouvrage des *Plaisirs de la mémoire* l'avait mis en rapport aussi avec Thomas Moore, qui lui dédia, en 1817, son fameux poëme de *Lalla Roukh*, de même que le *mélodieux* Rogers reçut de Byron la dédicace de son conte des *Giaours*. En 1814, voyant le continent de nouveau ouvert aux Anglais, Rogers visita d'abord les magnifiques collections d'objets d'art formées par le premier empereur à Paris, et fit ensuite un grand voyage en Italie, d'où il rapporta de nouvelles impressions. Son dernier ouvrage important de poésie est de 1822. Depuis cette année, Rogers ne publia plus rien, excepté quelques épîtres littéraires et politiques. Sa grande fortune le mit en état de satisfaire à son amour pour les beaux-arts et d'amasser une grande collection d'objets archaïques et de tableaux, qu'à sa mort il a léguée en partie au British Museum. D'autres ont été vendus à l'enchère. Parmi les premiers, se trouve un beau portrait de Gaston Phébus, comte de Foix, par le fameux Giorgione, et qui a été dans le temps attribué soit à Titien, soit à Raphaël même. Il est haut de quatorze pouces sur onze de large. Ce tableau, supérieur à celui de Gaston qui se trouve au Louvre, avait été autrefois dans la possession d'un amateur français, et on ne sait pas comment il est tombé entre les mains de Rogers. Celui-ci, du reste, d'un caractère noble, soulagea toutes les infortunes, surtout celles des poëtes. Quand, à son lit de mort, Shéridan était abandonné de tous, ce fut Rogers qui lui porta le dernier argent. Il aida aussi Campbell à acheter une part dans le *Metropolitan Magazine*, et Moxon, encore jeune et inconnu, à s'établir libraire. Chaque fois qu'il s'agissait d'élever un monument à un artiste ou à un auteur, il mettait son nom en tête de la souscription. Aussi était-il considéré et aimé de tous ses confrères, qui n'eurent jamais une veine de jalousie contre lui, lui laissant au contraire la présidence de leurs sociétés littéraires jusqu'au jour où, cloué dans son fauteuil par suite d'une chute de voiture, il dut y renoncer pour le reste de sa vie. Comme jugement général, nous constatons que la muse de Rogers, descendante directe des écoles de Goldsmith et Pope, se tenait à égale distance de toutes les écoles poétiques contemporaines. La poésie de Rogers n'est jamais sublime ou grandiose comme celle de Byron et Shelley; elle n'a pas les reflets brillants de Thomas Moore, ni même ceux des lakistes. Si elle ne résonne pas des accents enivrants du poëte de cour actuel, Alfred Tennyson, elle n'exhale pas non plus les retours tristes sur la vie, tels que nous les trouvons dans Cowper. Sa poésie s'écoule comme les ondes calmes d'un fleuve limpide; elle se distingue par la finesse du goût, par la grâce de la pensée et par le fini du rhythme. Notre poëte se rapproche, parmi ses contemporains, le plus de Montgomery, qui a cependant plus d'énergie que Rogers. Outre les poëmes cités, voici ses autres productions : 1° *Epître poétique à madame Siddons* (la grande actrice), 1795; 2° *Epître à un ami*, 1798. Ce poëme, glorification de la villégiature des riches et nobles d'Angleterre, est écrit dans le genre de Goldsmith et Pope. La description de la bibliothèque, des salles et collections, des appartements, contient de belles pages, mais devient ennuyante. 3° *Poëme sur les plaisirs de l'espérance*, 1808; 4° le *Voyage de Colomb*, fragment poétique, 1812, qui, assez froidement accueilli du public, fut en outre maltraité par la critique, surtout par le *Quarterly Review*; 5° *Jacqueline*, 1814, conte poétique assez gracieux, mais peu remarqué à cette époque de guerres et de traités; 6° la *Vie humaine*, poëme didactique, 1819, dans le genre des *Plaisirs de la mémoire*. La *Vie humaine* de Rogers est enfermée dans un cercle trop étroit et touche seulement à une société d'élite. Rogers a eu le tort de n'y pas suivre ses modèles ordinaires, Goldsmith et Pope. 7° L'*Italie*, poëme descriptif, qui parut en 1822, mais qu'il avait déjà commencé en 1815, fut précisément l'ouvrage le moins remarqué, quoique ce soit le meilleur de Rogers. Il renferme d'excellentes descriptions de paysages italiens et des mœurs de cette terre : les couleurs sont plus chaudes que dans toutes les autres poésies de Rogers. 8° *Vers politiques adressés à lord Granville et à lord Grey*, en 1832. A partir de 1824, il publia : 9° diverses éditions de ses *Œuvres complètes*, dont la dernière est de 1853, en 2 volumes. Après sa mort parurent encore : 10° les *Souvenirs des discours de table de Samuel Rogers*, 1857, 2 vol. in-8°. R—L—N.

ROGET, baron *de Belloguet* (Maxsuy-Dominique), général français, naquit le 20 octobre 1760 au château de Lorry (Moselle), où sa mère, morte à la fleur de l'âge, a laissé la mémoire d'une sainte. Elle était nièce du lieutenant général le Brun, commandant la province de Languedoc. Les Roget de Belloguet, originaires de Gascogne, s'étaient fixés en Lorraine sous le règne de

Louis XIII. La tradition rapporte que le premier de leurs ancêtres lorrains, gouverneur du fort de Noroy, se fit sauter plutôt que de le rendre au comte de Ligneville, qui reconquit momentanément le duché en 1651. Les descendants de ce brave, seigneurs de Raville, de haute et basse Vigneulle, de Vigny, etc., furent tous militaires comme lui et moururent en partie sur les champs de bataille. Le père du général était major d'infanterie; mais, ayant dissipé toute sa fortune, il tomba, avec une nombreuse famille, dans un état voisin de l'indigence. Son fils aîné partit avec le comte d'Estaing pour l'Amérique, où il se maria, et c'est ainsi qu'une branche de cette famille se trouve établie aujourd'hui dans l'île de la Trinité. Le second fils du major, qu'on appelait le chevalier de Belloguet, et qui est le sujet de cette notice, s'engagea, à l'âge de dix-sept ans, comme cadet dans les hussards de Lauzun et passa par tous les grades inférieurs. Sous-lieutenant au début des campagnes de la révolution, il fit partie de cette fameuse garnison de Mayence qui fut envoyée dans la Vendée. Improvisé, du jour au lendemain, par Kléber, chef d'état-major d'une division de l'armée, il dirigea l'attaque de cavalerie qui emporta Savenay et décida cette victoire. Nommé adjudant général, cet officier, simple sous-lieutenant l'année précédente, prenait le commandement par intérim de la 3e division de l'armée des côtes de Brest et gagnait dans cette élévation subite l'estime et l'amitié de Dubesme et de Hoche. Rappelé, d'après ses pressantes sollicitations, aux armées qui combattaient l'étranger, il reçut de Desaix, en 1797, la mission de réorganiser le 13e régiment de dragons, où tout était à recréer, administration, instruction et discipline. Six semaines après, le colonel Roget, à la tête de ce même régiment, passait le Rhin avec Moreau, et le 2 floréal an 5 enfonçait, près d'Offenbourg, et prenait le régiment entier d'Alton, son chef, 2 drapeaux et 5 pièces de canon. L'armistice conclu en Italie arrêta la marche victorieuse de Moreau, et le colonel Roget fut cantonné à Salzbach, village illustré par la mort de Turenne. Son premier soin fut de rétablir le monument fondé par les princes évêques de Strasbourg. Le 13e dragons offrit spontanément un jour de solde pour contribuer à cet acte de piété nationale, exemple qui fut suivi par toute l'armée et qui dota d'une petite ferme le vétéran chargé de la garde d'un si glorieux cénotaphe. Roget se distingua encore à un autre passage du Rhin, celui de l'an 7, dans les Grisons, et fit prisonniers, quelques jours après, 2 bataillons d'O'Donnell. Nommé général de brigade par Masséna, il le seconda parfaitement à la bataille de Zurich. Ces brillants services lui valurent, dès le 15 juin 1804, avant même que l'ordre reçût à Boulogne sa fameuse inauguration, la croix de commandant de la Légion d'honneur. Parti l'année suivante pour Austerlitz, ce fut lui qui, à la tête de la division Walter, enfonça la ligne russe dont les cuirassiers d'Hautpoul achevèrent la défaite. Après la bataille d'Iéna, en 1806, il consomma à Zehdenick, le 26 octobre, la ruine des dragons de la Reine, commencée par Lasalle, et prit le lendemain à Wignensdorf le corps entier des gendarmes du Roi. Mais son plus brillant fait d'armes fut celui de Biézun, le 23 décembre. Prenant, au moment le plus critique, la responsabilité d'une charge audacieuse, il prévint l'entrée en ligne de la division prussienne de Lestocq, fit prisonnier de sa main le général ennemi et reçut de l'empereur le grade de général de division. Mais sa santé, détruite par tant de fatigues et par le climat de la Pologne, ne lui permettait plus de remplir à l'armée ces nouvelles fonctions. Napoléon lui donna le commandement de la 3e division de l'empire, celle de Metz. Ce commandement, déjà très-considérable par ses places fortes, telles que Metz et Luxembourg, qui avaient chacune un général de division particulier, et par les 32 régiments ou dépôts qui s'y trouvaient réunis, devint, dans les années qui suivirent, le plus important de l'intérieur. Metz fut pour Napoléon comme un immense entrepôt militaire entre Paris et les trois grandes portes de l'Allemagne, Strasbourg, Mayence et Wésel. Le général Roget y reçut, pour l'organisation et la mobilisation des troupes, des pouvoirs extraordinaires, entre autres la nomination à tous les grades jusqu'à celui de chef de bataillon. Il les exerça pendant sept années avec une activité sans relâche, tantôt pour créer ces braves cohortes de garde nationale qui rejetèrent dans la mer les Anglais débarqués à Flessingue; tantôt pour organiser les renforts de toute arme que demandaient incessamment les armées de Russie et d'Allemagne. Toutefois, quelles que fussent l'importance et l'autorité d'un pareil commandement, il ne pouvait rien ajouter à sa réputation militaire quand tous les yeux étaient fixés sur les bulletins de la grande armée, et son nom s'effaça naturellement devant ceux que grandissaient les dernières campagnes de Napoléon. Mais si les circonstances ont laissé, sous ce rapport, le général Roget au second rang parmi les divisionnaires de l'empire, il se replacera toujours au premier par les exemples de haute probité et du noble désintéressement qu'il a donnés, soit comme chargé, en l'an 8, de la défense des lignes de Cassel devant Mayence, soit comme président de la commission de répartition des contributions (six millions) imposées par Moreau, soit enfin comme chef militaire des provinces conquises; non-seulement il méprisa toutes les occasions d'argent, il refusa même les preuves de reconnaissance que les villes et les princes allemands voulurent plus d'une fois lui faire accepter. Retiré, en 1815, dans son château de Remelling, près de Sarreguemines, au milieu des troupes d'occupation, les chefs et généraux en-

nemis se plurent à l'entourer de marques d'estime et de considération. C'est là qu'il termina sa carrière, le 9 janvier 1832, après cinquante années de services et de campagnes. Une notice détaillée de sa vie, avec d'intéressantes lettres où divers princes allemands le remercient de la constante générosité qu'il montrait envers leurs sujets, a paru dans le 4e volume de la *Revue de l'Empire*, en 1846. Il avait épousé la fille du conseiller d'Alsace Bourste, *vice-dome* et ministre dirigeant de la principauté épiscopale de Strasbourg, et laissait deux fils, qui ont suivi la carrière des armes comme tous leurs ancêtres. L'aîné, le baron actuel de Belloguet, emploie aujourd'hui les loisirs de sa retraite à des travaux historiques, qui ont obtenu aux concours des antiquités nationales plusieurs médailles d'or de l'Académie des inscriptions. Son *Ethnogénie gauloise* est le premier ouvrage qui ait relevé en France les études celtiques du profond discrédit où elles étaient tombées. Z.

ROGGE (Corneille), ministre protestant, né à Amsterdam en 1761, a publié divers écrits qui ont eu du succès; il mourut à Leyde le 27 août 1806. Son *Mémoire sur la véritable nature du christianisme, selon les décisions de Jésus-Christ et des apôtres*, Rotterdam, 1794, fut le premier et l'un de ses meilleurs ouvrages. Son *Traité sur la suffisance ou l'insuffisance de la preuve intrinsèque de l'origine divine de la doctrine chrétienne* remporta le prix au concours ouvert par la société teylerienne à Harlem. On lui doit quelques autres écrits théologiques de moindre importance, et un *Recueil de sermons* publié après sa mort par Westerbaan (1807), et précédé d'une notice sur sa vie et ses écrits. De tous les ouvrages de Rogge, le plus estimé est son *Tableau de l'histoire de la dernière révolution dans les provinces-unies des Pays-Bas* (1795), publié en 1796, 1 vol. in-8°. On peut regarder comme une suite à cet ouvrage l'*Histoire de la constitution du peuple batave*, publiée par le même, en 1799, 1 vol. in-8°. Z.

ROGGEWEEN ou ROGGEVIN (Jacob), né dans la Zélande en 1669, passa de bonne heure à Batavia, où il remplit les fonctions de conseiller de la cour de justice, après avoir navigué quelques années dans l'Inde. Dès 1699, son père avait présenté aux directeurs de la compagnie des Indes occidentales un mémoire détaillé sur la découverte des terres australes. Les brouilleries survenues alors entre la Hollande et l'Espagne empêchèrent le départ de la flotte destinée à cette expédition; elle fut oubliée. Mais Roggeween, auquel son père en mourant avait recommandé de ne rien négliger pour l'exécution de son projet, réussit à le faire adopter et fut même nommé commandant des trois vaisseaux que la compagnie équipa pour cette entreprise. On supposa, dans le temps, qu'il s'agissait de la découverte d'une certaine île d'or, terre merveilleuse que l'on plaçait à cinquante-six degrés de latitude sud; mais il est certain que les idées de Roggeween se portaient vers les terres australes, dont l'existence, à la vérité, n'était pas plus réelle que celle des îles d'or, mais dont la recherche conduisit du moins à d'utiles découvertes. L'escadre mit à la voile, du Texel, le 16 juillet 1721. Parvenu au quarantième degré de latitude sud, un coup de vent sépara le *Tienhoven* des autres vaisseaux. Par le parallèle du détroit de Magellan, Roggeween découvrit une grande île qu'il évalua faussement à deux cents lieues de circuit; il lui imposa le nom de Belgique australe; mais cette île n'est autre qu'une des Malouines, découverte quelques années auparavant par des navigateurs de St-Malo. Il est juste de remarquer que cet archipel paraît avoir été réellement découvert par Hawkins le 2 février 1594 et aperçu de nouveau par Sebald de Weert en 1600; mais Frézier est le premier qui l'ait reconnu avec quelque détail. Roggeween, après avoir inutilement cherché une terre qu'il nomme *Auke's Magellan*, par le trentième parallèle, et qui probablement n'était autre qu'un souvenir confus de la découverte d'Hawkins, passa le détroit de le Maire, et s'étant élevé dans le sud jusqu'au soixante-deuxième degré et demi, rencontra beaucoup de glaces, qu'il s'imagina devoir appartenir à une terre australe (erreur adoptée par Debrosses). Roggeween se dirigea ensuite vers le nord, côtoya les côtes du Chili, toucha à l'île Mocha et à celle de Juan Fernandez, où il trouva le *Tienhoven*, dont il était séparé depuis trois semaines. L'escadre se mit de suite à la recherche de la terre de Davis; mais si cette recherche fut sans succès, elle eut pour résultat la découverte de l'île de Pâques, faite le 6 avril 1722. Cook et Lapeyrouse l'ont depuis visitée dans le plus grand détail. Le premier incline à penser que cette île est la même que le flibustier Davis assure avoir découverte en 1687. Dalrymple a embrassé cette opinion, qui a été combattue par Fleurieu. Il est difficile de prononcer entre des autorités aussi imposantes, mais l'identité reste au moins douteuse. La relâche de Roggeween à l'île de Pâques fut signalée par un de ces abus de la force si communs chez les navigateurs européens. La confiance des naturels fut trahie, et leur faiblesse offrit un triomphe facile aux Hollandais, auxquels ils prodiguèrent cependant des vivres et des provisions de toute espèce. Pendant un séjour assez long, Roggeween recueillit sur cette île nouvelle, et remarquable aux yeux du navigateur par les statues gigantesques qui bordent ses rivages, des observations intéressantes sur son sol, ses produits et les mœurs de ses habitants. Si, en la quittant, l'amiral hollandais eût couru immédiatement à l'ouest sans incliner vers le nord, il trouvait l'archipel des Amis et des îles de la Société, bonheur réservé aux Wallis, aux Cook et

aux Bougainville. En s'élevant de quelques degrés au-dessus du parallèle de ces îles, il parvint dans la mer mauvaise de Schouten. C'est dans cette mer qu'il aperçut l'île de Carle Hoff, qu'il ne visita point, et que les vents poussèrent ses vaisseaux au travers d'un groupe d'îles qu'on ne s'attendait pas à rencontrer. La galère *l'Africaine* alla se briser sur les rochers qui bordaient le rivage d'une terre à laquelle il donna le nom d'île Pernicieuse (partie des îles Paliser de Cook). Il aperçut successivement dans les mêmes parages deux autres îles qu'il nomma l'Aurore et Vesper. En continuant de cingler à l'ouest, entre le quinzième et le seizième parallèle, il vit tout à coup une nouvelle terre; mais, en s'approchant, il reconnut que c'était un *amas d'îles situées les unes tout près des autres;* elles étaient au nombre de six, boisées, et de l'aspect le plus riant. Roggeween courut les plus grands dangers au milieu de ces îles basses, parsemées d'écueils, et sans le calme qui régnait, ses deux vaisseaux eussent échoué. Ce groupe ou labyrinthe est encore à retrouver, car on ne peut le confondre avec les îles du prince de Galles de Byron (*Prince of Wales islands*). Trois jours après avoir échappé à ce danger, Roggeween découvrit une nouvelle île dont les palmiers et la riche verdure annonçaient la fertilité; elle abondait en plantes antiscorbutiques. Elle reçut le nom d'île de la Récréation en mémoire des heureux effets qu'avait eus la relâche sur la santé des équipages, alors en proie à toutes les maladies de mer. Indécis sur la route qu'il avait à tenir, il consulta ses officiers, et il fut résolu qu'on gagnerait au nord et qu'on se rendrait de suite aux Indes orientales. C'était croiser la route de Quiros et suivre à peu près celle de Schouten, par conséquent adopter le plus mauvais parti. Aussi cette navigation ne produisit que la découverte peu importante des îles de Bauman, et, plus au nord, des îles Roggeween, Tienhoven et Groningue. Les géographes anglais ont confondu les Bauman avec l'archipel des navigateurs de Bougainville, erreur savamment réfutée par Fleurieu, qui prouve jusqu'à l'évidence la non-identité. Les deux dernières furent considérées par les Hollandais comme une langue des terres australes; autre erreur qu'il n'est pas besoin de réfuter. Fleurieu, après avoir essayé de déterminer la position de ces îles, les comprend toutes sous le nom d'archipel de Roggeween et les place entre le huitième et le quinzième parallèle sud et les cent cinquante-huitième et cent soixantième degrés longitude ouest du méridien de Paris. Roggeween atteignit, après une longue traversée, les côtes de la Nouvelle-Bretagne, dont il se croyait beaucoup plus près, et il arriva enfin à Batavia, où il se flattait de trouver le repos et de recevoir le tribut d'éloges que méritaient au moins son zèle et sa persévérance. Mais les officiers de la compagnie, moins humains que les sauvages de la mer du Sud, confisquèrent les deux vaisseaux et jetèrent en prison l'amiral, ses officiers et les faibles restes des trois équipages que les vagues, les tempêtes et le scorbut avaient épargnés. Ils les accusaient de contravention au privilége de la compagnie, en naviguant dans des mers qu'elle regardait comme son domaine. Roggeween et ses compagnons furent envoyés en Hollande comme criminels, et ils y arrivèrent le 11 juillet 1723. La compagnie d'Occident prit leur défense; elle intenta un procès à la compagnie des Indes orientales, et comme il fut prouvé que l'expédition de Roggeween n'était qu'une expédition de découvertes, cette dernière compagnie fut condamnée à tout restituer et à payer des dommages-intérêts considérables. Roggeween passa le reste de sa vie dans le repos. L'époque de sa mort est inconnue. On voit que la route suivie par ce navigateur fut assez mal choisie; aussi ne produisit-elle que de petites découvertes, parmi lesquelles l'île de Pâques et les îles Pernicieuses ont seules été retrouvées. L'intérêt de la navigation, dit Fleurieu dans son savant Examen des découvertes de Roggeween, doit engager à rechercher les autres, notamment les Bauman. Malgré le travail de Fleurieu, leur position est bien incertaine, et il est impossible de l'établir d'une manière satisfaisante, lorsqu'on n'a pour base, soit en allemand, soit en français, que la relation de Behrens, dans laquelle les longitudes sont de véritables énigmes. Si le journal manuscrit de ce voyage, qui paraît avoir été consulté par l'auteur des vies des gouverneurs hollandais de Batavia, eût été publié, on eût pu y puiser des données plus exactes. La position de l'île de Pâques, comme le remarque Forster, est conforme, à un degré près, à celle que Cook a déterminée; et comme dans ce journal on annonce que l'on part du méridien de Ténériffe, rien n'empêche de supposer que c'est de ce méridien que l'on a toujours compté. Quant à Behrens, il est impossible de déterminer de quel méridien il compte les longitudes. Il faut remarquer aussi qu'il écrivait de mémoire et qu'il n'était pas marin. On a trois relations du voyage de Roggeween : une publiée en hollandais, Dort, 1728, in-4°, remplie de faits merveilleux et d'erreurs évidentes. La deuxième, en allemand, est l'ouvrage de Behrens, natif du Mecklembourg, sergent-major des troupes de l'expédition, Leipsick, 1738. La troisième est une traduction française de la deuxième, la Haye, 1739, 2 vol. in-12, sous le titre d'*Histoire de l'expédition de trois vaisseaux envoyés par la compagnie des Indes occidentales des Provinces-Unies aux terres australes, en* 1721, par M. de B. (probablement Behrens). Cette narration est simple et porte le caractère de la vérité. On en trouve un bon extrait dans la collection anglaise de John Harris, édition de 1764, connue sous le titre de *Navigantium Bibliotheca*, etc., 2 vol. in-fol. L. R—E.

ROGMAN (Roland), peintre de paysages, naquit à Amsterdam en 1597. Il reçut les premiers principes de son art dans sa ville natale. Mais il vit de bonne heure que le meilleur maître qu'il pût suivre dans le genre qu'il avait adopté était la nature. Il l'étudia avec soin et ne voulut imiter la manière d'aucun peintre en particulier. Il parcourut les contrées de l'Allemagne, faisant partout une ample provision de matériaux pour les tableaux qu'il se proposait d'exécuter par la suite. Il dessinait tout ce qui le frappait, les ruines, les châteaux, les villages, jusqu'aux simples chaumières; il ne dédaignait aucun objet. Il dessinait également les figures et les animaux. Les dessins précieux qu'il faisait sur les lieux se sont répandus après sa mort, et les amateurs les recherchent avec soin. Il avait une manière ferme et libre de peindre; sa composition est bien entendue, et la plupart de ses tableaux ont un aspect agréable. Mais quelquefois sa couleur est un peu crue, ses arbres et ses gazons sont trop sombres, trop épais, et ses teintes s'éloignent de la vérité. Quoique ses figures soient étudiées avec le plus grand soin, elles manquent d'élégance et de caractère, et elles sentent un peu trop le travail. Ses sites ne sont pas assez variés et la forme de ses arbres ne satisfait pas toujours l'œil. Mais il a déployé un véritable talent dans les parties les plus importantes de son art. Il était lié d'amitié avec Rembrandt et Eeckhout, qui faisaient beaucoup de cas de son mérite. Il mourut en 1686, âgé de 89 ans. P—s.

ROGNETTA (Philippe), médecin italien, naquit à Naples vers 1805; il fut à l'âge de vingt-trois ans reçu docteur en médecine; mais peu de temps après, se trouvant compromis dans des agitations politiques, il quitta sa patrie et se rendit à Paris. Des protecteurs influents lui firent obtenir l'autorisation d'exercer l'art de guérir en France, et il prit également part à l'enseignement. Lorsque des débats judiciaires trop célèbres appelèrent sur certains points de la médecine légale l'attention des savants et du public, le docteur italien combattit les doctrines émises par Orfila et publia un *Mémoire sur l'empoisonnement par l'arsenic*. Les études auxquelles il se livra à cet égard l'amenèrent à créer en 1842, sous le titre d'*Annales de thérapeutique et de toxicologie*, un recueil périodique qui a donné asile à des travaux importants. Un *Traité de matière médicale et de thérapeutique*, publié en 1849, atteste également avec quel zèle Rognetta s'occupait de cette partie importante des sciences médicales. Les maladies des yeux furent également de sa part l'objet d'une attention spéciale. Il fit paraître en 1839 un *Cours d'ophthalmologie* qui eut une seconde édition augmentée en 1844, et ce fut aussi en 1844 qu'il mit au jour un *Traité philosophique et clinique d'ophthalmologie*. Dans l'automne de 1857, Rognetta voulut revoir son pays natal, qu'il avait quitté depuis près de trente ans; mais il jouit bien peu de temps du plaisir de se retrouver dans les lieux où s'était passée sa jeunesse. Une mort subite l'enleva le 11 octobre de cette année dans un âge encore peu avancé. Z.

ROGNIAT (Jean-Baptiste), administrateur indépendant et éclairé, naquit dans une condition modeste, à St-Priest en Dauphiné, le 3 mai 1771. Il fut élevé chez les oratoriens de Tournon et entra dans l'administration par une place de sous-préfet à Bonneville, chef-lieu de l'ancien Faucigny. Il y fit honorer et aimer la domination française par la droiture de ses rapports et par cette obligeance et cette simplicité de manières qui, dans tous les postes publics qu'il a occupés, n'ont cessé de constituer le trait dominant de son caractère. Lors de la paix de 1814, Rogniat passa à la sous-préfecture de Vienne et fut nommé par Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, préfet du Puy-de-Dôme. Il réussit à s'y concilier l'estime de tous les partis, par l'extrême modération de sa conduite et par la vigilance qu'il mit à prévenir tout excès populaire et tout mouvement de réaction, de la part de ceux dont le succès éphémère de Napoléon avait froissé les affections ou les intérêts. Après les cent-jours, Rogniat fut nommé préfet des Ardennes, où il eut à lutter contre les exigences impérieuses des généraux étrangers, trop disposés à oublier qu'ils s'étaient annoncés comme les libérateurs et non comme les oppresseurs de la France. Quelques mois plus tard, Rogniat, s'étant trouvé en dissidence avec le ministère sur quelques points essentiels de sa politique, se démit loyalement de ses fonctions et ne fut replacé qu'en 1819 par le crédit de son frère (*voy.* l'article suivant). Après avoir administré pendant un an environ le département de la Vendée, il passa, au mois d'août 1820, à la préfecture de l'Ain, où, pendant un laborieux exercice de dix ans, il conquit au plus haut degré la considération publique et la confiance du gouvernement par l'équité et l'intelligence de son administration. A ces jours prospères, la révolution de 1830 fit succéder des jours d'orage. La popularité et la nuance inoffensive de ses opinions politiques ne sauvèrent point Rogniat de ces perturbations brutales par lesquelles les meneurs de l'insurrection préludèrent, sur plusieurs points de la France, à la dépossession des agents de l'autorité royale. Cette démonstration fut généralement blâmée, et une pétition tendant à obtenir le maintien en fonctions du digne administrateur se couvrit de signatures. Le nouveau gouvernement ne crut pas devoir accueillir ce vœu, et Rogniat fut nommé pour la seconde fois à la préfecture du Puy-de-Dôme. Mais le ministère ayant rencontré dans ce rigide observateur du régime légal peu de dispositions à le seconder dans certains moyens extraordinaires, Rogniat fut mis à la retraite au mois de septembre 1832. Après quelques années de séjour dans une terre qu'il avait acquise aux environs de

Marcigny, il vint résider à Fontainebleau, dans le dessein de se rapprocher de son frère. Mais ce dernier lui fut enlevé peu de temps après. La santé de Rogniat, minée par le chagrin et par les douleurs de la pierre, éprouva dès lors un dépérissement continu. Cet intègre et modeste magistrat mourut, le 31 août 1845, dans les sentiments d'une haute piété, laissant de son mariage avec mademoiselle Boissat un fils unique, qui a rempli successivement les fonctions de préfet à Bourg, à Poitiers et à Bar-sur-Aube. Rogniat avait publié successivement : 1° *Inductions philosophiques d'après les faits*, Paris, 1836, in-8°; 2° *Essai d'une philosophie sans système*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°. Il a laissé en outre un grand nombre d'opuscules inédits où respire, comme dans ceux-ci, l'attachement le plus sincère et le plus éclairé aux principes de la morale chrétienne. A. B—ée.

ROGNIAT (Joseph, vicomte de), général français et écrivain militaire, frère du précédent, naquit à St-Priest, en Dauphiné, le 13 novembre 1776. Il entra dans l'école du génie à Metz; et la guerre ayant éclaté en 1792, il passa à l'armée du Nord, où il se distingua par sa bravoure et son habileté. Il devint bientôt capitaine, et il se montra avec distinction dans plusieurs des campagnes qui se multipliaient alors pour les armées françaises. Nommé chef de bataillon en 1801 et lieutenant-colonel en 1806, il prit une part active au siége de Dantzig en 1807 : il s'agissait de réduire une place forte de premier ordre défendue par une garnison nombreuse et brave et par des officiers d'une habileté consommée. L'attaque se montra aussi persévérante, aussi savante que la défense; toute la science de l'ingénieur fut mise en jeu de part et d'autre; d'un côté on avança lentement, mais sûrement; de l'autre on retarda, par tous les moyens possibles, des progrès dont le succès final était indubitable. Le siége de Dantzig est la plus importante opération de ce genre qu'offre l'histoire des guerres de l'empire. Nommé colonel, Rogniat fut bientôt transporté des bords de la Vistule sur ceux de l'Ebre; il eut la direction principale des opérations dirigées contre Saragosse. Là, un champ de bataille tout nouveau s'offrit à lui : ce n'était plus, comme dans la forteresse prussienne, des ouvrages construits selon toutes les règles et défendus par des troupes de ligne faisant leur devoir avec une bravoure calme et froide; il s'agissait de conquérir une ville dont chaque rue, chaque maison était disputée avec fureur par des habitants exaspérés. On sait combien ce siége, le seul en son genre que présentent les annales militaires, fut meurtrier; le corps du génie y fit des pertes très-sensibles, et ce ne fut que par des prodiges de fermeté et de constance que Rogniat parvint à accomplir les travaux si rudes que son devoir lui imposa. A peine la capitale de l'Aragon était-elle domptée, que la guerre se ralluma avec l'Autriche. Rogniat, comme chef du génie dans le corps du maréchal Lannes, se rendit à Vienne et assista aux journées d'Essling et de Wagram. La paix était à peine signée que Rogniat, qui avait été nommé général de brigade, revint en Espagne; il fut attaché à cette armée d'Aragon qui, habilement dirigée par Suchet, remporta les plus brillants succès. Tous les siéges qu'elle fit, et qui tous offrirent un résultat heureux, eurent lieu d'après les ordres de Rogniat. Après avoir forcé Lérida, Tortose et Mequinenza à capituler, il traça le plan des attaques contre Tarragone, ville qui fut enlevée par un assaut terrible après une résistance des plus acharnées. Le grade de général de division fut la juste récompense des services du chef du génie. Après avoir coopéré au siége de Valence et décidé la reddition des forts qui défendaient cette ville, il reçut en 1812 l'autorisation de venir passer quelque temps à Paris, afin de rétablir sa santé ébranlée par les plus rudes fatigues. Lorsque, en 1813, la lutte entre la France et la coalition eut pour théâtre les plaines de la Saxe, Napoléon appela Rogniat à la grande armée et lui confia le commandement supérieur du génie. Il dirigea les vastes travaux de campagne qui furent exécutés sur l'Elbe et sur la Saale; ceux qui couvrirent Dresde et qui arrêtèrent les alliés dans un moment décisif lui firent beaucoup d'honneur. La bataille de Leipsick survint, et l'on sait que le pont jeté sur l'Elster, et qui servait seul de retraite à l'armée française, fut détruit trop tôt, ce qui amena la mort ou la captivité de bien des braves qui n'avaient pas encore eu le temps de passer cette rivière étroite, mais profondément encaissée. L'esprit de parti affirma que l'empereur avait fait sauter le pont afin d'assurer sa sûreté personnelle; cette calomnie est tombée depuis longtemps dans le mépris dont elle est digne; il est reconnu également que Rogniat ne mérite point de blâme à l'occasion de ce malheureux événement, résultat d'une de ces fatalités qui se présentent souvent à la guerre, suite d'un ordre mal compris et précipitamment exécuté. L'empereur, qui éprouva devant cette calamité un mouvement de colère fort excusable, s'en prit injustement à Rogniat et lui enleva le commandement en chef du génie. Le général revint en France avec les débris de l'armée, s'enferma dans la place de Metz et y organisa les moyens d'une résistance vigoureuse. Les alliés se contentèrent de bloquer d'assez loin ce boulevard du nord-est de la France. La paix arriva enfin, et le général employa les loisirs qu'elle lui fit à écrire la relation d'événements qui s'étaient passés sous ses yeux. En 1815, Napoléon, revenu de l'île d'Elbe et oubliant l'injustice qu'il avait montrée à l'égard de Rogniat, le replaça à la tête du génie dans l'armée du Nord; mais la campagne ne dura que quelques jours. Les Bourbons, rétablis

une seconde fois sur leur trône, cherchèrent à se concilier les services d'un militaire aussi distingué. Louis XVIII le nomma en 1816 inspecteur général du génie, et lui conféra en 1817 le titre de vicomte. En 1829, Rogniat fut nommé membre de l'Institut; en 1832, il entra à la chambre des pairs. Il mourut au mois de mai 1840. Comme écrivain militaire, il s'est placé à un rang distingué. La *Relation des siéges de Saragosse et de Tortose*, Paris, 1814, in-4°, avec planches, offre des matériaux utiles pour l'histoire, ainsi que des leçons précieuses pour les hommes du métier. Les *Considérations sur l'art de la guerre*, Paris, 1816, in-8°, réimprimées en 1820, firent du bruit à cause des vives critiques dirigées contre le système qui présida aux opérations militaires de l'empereur. Le blâme est souvent sévère, et quelquefois outré, quoiqu'il ne semble pas toujours injuste; mais il est facile de juger après les événements. On peut croire que Rogniat s'est laissé aller parfois à des sentiments de rancune contre Napoléon; il avait sur le cœur sa disgrâce après la journée de Leipsick, et il gardait, a-t-on dit, du mécontentement de ce que l'empereur, auquel il s'était hasardé à présenter un plan de campagne durant l'armistice de 1813, l'avait assez mal accueilli, en lui recommandant de se renfermer dans la direction des travaux du génie. Le captif de Ste-Hélène lut les *Considérations*, en fut (on devait s'y attendre) fort choqué, et dicta sur bien des passages des notes qui ne sont pas toujours, sans doute, exemptes d'inexactitude, mais qui renferment des assertions, des remarques dignes de l'attention des esprits sérieux, jaloux de se rendre compte de cette période si importante de notre histoire. Ce travail occupe une partie des tomes 1 et 2 des *Mémoires pour servir à l'histoire de France écrits à Ste-Hélène et publiés par le comte de Montholon*, Paris, 1823. Rogniat s'efforça de répliquer à la réfutation faite par le grand capitaine; il s'empressa de faire paraître une *Réponse aux notes critiques de Napoléon*, Paris, 1823. Avant que les notes de l'empereur fussent connues, le colonel Marbot, dans ses *Remarques critiques*, publiées en 1820, avait attaqué la façon de voir de Rogniat et cherché à justifier les opérations stratégiques de l'homme extraordinaire qui eut les plus grands succès et les plus terribles revers que l'histoire ait eu à enregistrer. L'officier supérieur du génie aborda aussi les questions politiques; une brochure *Sur la situation politique de la France en 1817* servit de prélude à un ouvrage intitulé *Des gouvernements;* le tome 1er parut en 1819 et il devait y en avoir quatre; mais l'indifférence avec laquelle le public accueillit ce travail engagea l'auteur à ne pas le continuer. Il revint à ses études habituelles dans un *Mémoire sur l'emploi des petites armes dans la défense des places*. Il y exposa les résultats qu'il avait observés pendant le siége de Dantzig; une traduction allemande de cet écrit, estimé des militaires, vit le jour en 1832. Z.

ROGUET (François), général français, naquit à Toulouse le 12 septembre 1770. A l'âge de dix-neuf ans, il entra au service comme simple soldat, et bientôt les occasions de se distinguer s'offrirent à lui durant la lutte gigantesque que la France soutint contre l'Europe coalisée. Nommé chef de bataillon sur le champ de bataille, il faisait partie de l'armée d'Italie, lorsqu'en 1799 les Russes et les Autrichiens vinrent arracher cette contrée aux Français, que la fortune abandonna un instant. Au combat de Vérone, le 26 mars, Roguet reprit, à la tête de son bataillon, un poste important; ce succès lui coûta une blessure très-grave. A peine guéri, il montra beaucoup d'énergie dans la défense de Gênes; il dispersa des rassemblements d'habitants insurgés et obtint, pour récompense de sa vigueur, le grade de chef de la 33e demi-brigade. Il se trouva à la journée meurtrière de Novi, et il coopéra à la défense de la ligne du Var, lorsque le territoire fut au moment d'être envahi. Après quelques années de repos, le général Roguet fut appelé à l'armée des côtes de l'Océan destinée à envahir l'Angleterre. Placé dans le corps aux ordres du maréchal Ney, il commanda au camp de Montreuil le 69e et le 76e régiment. Le théâtre de la guerre se trouva soudain changé; Roguet se rendit en Allemagne, et sa brigade prit une part glorieuse à ce combat d'Elchingen qui fut le principal motif de la capitulation à Ulm d'une armée autrichienne. Après ce brillant succès, Roguet fut envoyé dans le Tyrol, et il occupa de vive force des positions défendues par les habitants de ces montagnes presque inaccessibles. La campagne de Prusse devint pour lui une série successive d'actions d'éclat; il se montra avec honneur à la bataille d'Iéna, à la prise de Magdebourg, à la terrible journée d'Eylau. Dans une des affaires qui précédèrent de quelques jours la victoire de Friedland, il fut, le 5 juin 1807, blessé au pied gauche et son cheval fut tué sous lui. Resté sur le champ de bataille, il tomba au pouvoir des Russes. Le grand-duc Constantin, qui avait été témoin de son courage, lui fit prodiguer les soins les plus empressés. La paix de Tilsitt ayant laissé l'Europe respirer un instant, Roguet fut chargé de commander l'infanterie de la garnison de Paris; la surveillance de l'instruction et de l'organisation des troupes stationnées dans la première division militaire lui fut également confiée. Appelé bientôt en Espagne, il montra sa vigueur ordinaire au combat de Durango; il occupa Bilbao et Santander, et retourna rapidement en Allemagne lorsque l'Autriche, poussée par l'Angleterre, jugea le moment opportun de tenter une nouvelle et infructueuse diversion. L'empereur, qui se connaissait en hommes, avait appelé Roguet à un poste de confiance et des plus honorables : il l'avait

nommé colonel en second des grenadiers à pied de la garde; et Roguet conduisit au feu, lors des sanglantes journées d'Essling et de Wagram, une brigade de la jeune garde. L'Autriche écrasée implora la paix, et la garde revint en toute hâte en Espagne. Roguet séjourna trois ans au delà des Pyrénées en qualité de commandant la première division de la jeune garde; et tout en comprimant énergiquement la résistance que les Espagnols opposaient à nos armes, il se fit estimer d'une population hostile, parce qu'il fut juste et probe. L'expédition de Russie se préparait, et Roguet fut appelé sur le Niemen; il se distingua, comme toujours, à la bataille de la Moskowa, la plus meurtrière de celles qui ont ensanglanté la terre; il entra à Moscou, y maintint l'ordre; et lors de la retraite désastreuse qui forme le plus sombre épisode des annales de l'empire, il déploya la valeur la plus brillante et le sang-froid le plus héroïque. Sa division formant l'arrière garde, bravant le froid et la faim, repoussa à diverses reprises les attaques des Russes, les contint par de vigoureux retours offensifs et sauva plusieurs fois les débris de la grande armée. Lorsqu'on se retrouva sur le sol moins inhospitalier de l'Allemagne, le général Roguet prit le commandement de ce qui restait de la garde et réorganisa ce corps d'élite. Il combattit avec sa ténacité habituelle à Lutzen et à Bautzen; il se montra imperturbable aux journées de Dresde, de Leipsick, d'Hanau, et sa fermeté empêcha les malheurs qui se produisirent d'être encore plus funestes qu'ils ne le furent. Le Rhin allait être franchi par les légions de la coalition; la France allait être envahie; l'empereur envoya Roguet commander les troupes chargées de défendre la Belgique; l'intrépide et habile général s'acquitta avec distinction de cette tâche difficile. A la tête de conscrits mal armés, mais courageux, il contint pendant quatre mois des forces bien supérieures; il battit à plusieurs reprises des corps prussiens, anglais et allemands. Manœuvrant avec rapidité depuis Anvers jusqu'à Mons, multipliant les marches et les attaques, il empêcha l'ennemi de faire des progrès réels, de s'établir dans le pays; c'était plus qu'on ne pouvait espérer. Après la chute de l'empire, Roguet prit quelques instants de repos, bien nécessaires à la suite de dix ans de combats continuels et de courses précipitées à travers l'Europe; mais Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, se hâta de lui confier le commandement en second des grenadiers de la garde. Ce fut à la tête de ces hommes de fer que le général exécuta, le soir de la bataille de Ligny, une attaque irrésistible sur le centre de l'armée de Blucher. Les Prussiens furent enfoncés et le succès décidé. Le surlendemain, à la néfaste journée de Waterloo, Roguet fit, avec la garde, des prodiges de valeur malheureusement infructueux. Il fut du petit nombre des braves dont la mort ne voulut pas dans cette lutte acharnée qu'un enchaînement inouï de fatalités rendit désastreuse pour nos aigles. Il dirigea la retraite de ce qui avait survécu, et il commanda la garde à Paris et sur la Loire. Sous le gouvernement de la restauration, il vécut à l'écart. Après la révolution de juillet, Louis-Philippe l'appela à la chambre des pairs; mais plus habitué aux fracas des armes qu'aux discussions politiques, le vétéran ne prit guère part aux débats de cette assemblée. Malgré ses longues fatigues et ses blessures, sa constitution robuste lui permit d'arriver à une vieillesse assez avancée : il mourut en 1846. Z.

ROHAN (Pierre, vicomte de). *Voyez* Gié.

ROHAN (Henri, duc de), prince de Léon, chef du parti protestant en France sous Louis XIII, naquit au château de Blein, dans la Bretagne, le 21 août 1579, de René II du nom, vicomte de Rohan, arrière-petit-fils du maréchal de Gié, et de Catherine de Parthenay (*voy.* ce nom). Plus que tout autre, Henri de Rohan contribua à l'illustration de sa famille, l'une des plus illustres de la Bretagne et des plus anciennes de la monarchie, et qui compte parmi ses alliances les maisons royales de France, d'Ecosse, de Lorraine et de Savoie. Né de parents protestants, il fut élevé dans les principes de la réforme, et l'attachement qu'il conserva toujours pour ce parti fut la cause des troubles qui agitèrent les plus belles années de sa vie et qui souvent lui firent tourner contre sa patrie des talents qui eussent pu la servir si utilement. Henri IV venait de conquérir son royaume par sa valeur, lorsque Rohan parut à la cour; il avait alors seize ans. Il fit ses premières armes sous ce monarque, et se signala à ses côtés au siége d'Amiens, qui fut repris sur les Espagnols. Le roi lui témoignait d'autant plus de tendresse que, n'ayant point d'enfant de la reine Marguerite, il le regardait comme son héritier présomptif pour le royaume de Navarre. La paix entre la France et l'Espagne suivit de près ces heureux événements, et l'édit de Nantes acheva de pacifier le royaume. Rohan, se voyant alors inutile en France, et « étant, comme il le « dit lui-même, d'un âge plus propre à apprendre « qu'à servir pour l'heure sa patrie », résolut de visiter les différentes cours de l'Europe. Il partit de Paris le 8 mai 1600, et employa vingt mois à parcourir l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie. Sa haute naissance, ses avantages extérieurs et la politesse de ses manières lui procurèrent partout des distinctions et des plaisirs. En Angleterre, il fut l'objet des attentions particulières d'Elisabeth, qui l'appelait *son chevalier;* en Ecosse, le roi Jacques VI voulut qu'il fût parrain de son fils, et ce fils fut l'infortuné Charles Ier. En Allemagne et en Italie, il pénétra si avant dans les secrets des gouvernements que personne de son temps n'a écrit avec plus de sagacité sur la politique des Italiens et sur les intérêts des princes d'Allemagne. Telles étaient ses occupations à un

âge où l'on ne respire ordinairement que pour la vanité et les plaisirs. De retour en France, Henri IV, charmé du mérite de son jeune parent, le fit duc et pair en 1603, et lui choisit pour femme Marguerite de Béthune, la fille du grand Sully. Ce mariage eut lieu le 7 février 1605. Enfin le roi lui donna, cette même année, la charge de colonel des Suisses et Grisons. On vit, en 1610, Rohan commander cette vaillante troupe au siége de Juliers, trois mois après l'assassinat de ce grand roi. Ce funeste événement renversa toutes ses espérances; ses regrets furent profonds et constants : il les a consignés dans ses *Mémoires*. Dès que Henri IV eut fermé les yeux, les partis qu'il avait dissipés se renouvelèrent. Les protestants, menacés de perdre les garanties qui leur avaient été données par l'édit de Nantes, tinrent des assemblées fréquentes; Rohan se rendit à celle de Saumur, tenue en 1611, avec le duc de Sully, son beau-père, dont il partageait la disgrâce à la cour : il s'y fit distinguer par sa fermeté, par sa pénétration et par son éloquence. Sa considération personnelle contribua puissamment à donner des amis (1) à son beau-père et à le soutenir contre le duc de Bouillon, ennemi personnel de Sully, qui voulait dominer dans le parti protestant. Dès ce moment, Rohan fut regardé comme le plus zélé des seigneurs calvinistes. La régente, Marie de Médicis, voulut le priver du gouvernement de St-Jean d'Angely; mais il sut si bien se fortifier dans cette place que la reine dut renoncer à cette mesure, qui lui avait été suggérée par le maréchal de Bouillon (1613). L'année suivante, le prince de Condé forma un parti contre Marie de Médicis, qui comptait pour se défendre sur un corps de 6,000 Suisses. Le commandement de ces troupes appartenait à Rohan, comme colonel général; mais cette princesse, qui ne se fiait pas à ce chef, lui proposa de se démettre de sa charge moyennant une somme d'argent. Rohan, qui ne pensait qu'à se faire chef de la réforme, ne se mit pas en peine de conserver une charge qui l'attachait à la cour. Il accepta l'offre de la reine, qui nomma en sa place le maréchal de Bassompierre. Sollicité par le prince de Condé de prendre part à sa première révolte, Rohan ne se montra pas éloigné d'écouter ses propositions; mais les conférences qu'il eut avec les agents du prince ne firent que hâter la conclusion de la paix. La reine, pour éviter les effets de leur union, accorda à Condé tout ce qu'il demandait, par le traité de Ste-Menehould, le 15 mai 1614. Rohan parut alors se rapprocher de la cour. Comme il avait l'espoir d'obtenir la survivance du gouvernement du Poitou, dont son beau-père était investi, il s'opposa, dans une assemblée générale des réformés tenue à Grenoble, à ce que ces derniers embrassassent le parti du prince de Condé, qui avait encore une fois pris les armes pour empêcher le mariage du roi avec l'infante d'Espagne. Dans un mémoire qui lui fut demandé par Marie de Médicis, Rohan donna même à la régente de sages avis pour étouffer la révolte du premier prince du sang : le dépit de voir ses conseils mal suivis et le refus de la survivance qu'il sollicitait le jetèrent enfin dans le parti de Condé, « où il fut poussé, dit-il ingé« nument, par le désir de se venger du mépris « qu'on venoit de lui témoigner à la cour, par « sa complaisance pour son frère et par l'envie « de servir ceux de la religion ». Tandis que le prince de Condé était à la tête d'une armée, pour traverser le voyage du roi, qui se dirigeait vers Bordeaux, Rohan devait, avec 6,000 hommes levés en Guienne, arrêter le duc de Guise, chargé de conduire sur la frontière madame Elisabeth de France, promise au roi d'Espagne, et d'amener l'infante à Bordeaux. Mais, grâce à la défection d'une partie des seigneurs sur lesquels il comptait, il ne rassembla que 2,000 hommes et ne put accomplir son entreprise. Il s'assura seulement de Leitoure et de quelques autres villes de la Guienne (1). Toutefois son influence fut très-utile à Condé, en ce qu'elle fortifia son parti de l'*adjonction* de toutes les Eglises réformées, adjonction qui fut signée le 27 septembre 1615. Les écrivains les plus favorables au parti protestant n'ont pu s'empêcher de blâmer Rohan de s'être trop promptement laissé entraîner par son ressentiment dans le parti de Condé (2); mais il ne tarda pas à s'en repentir, lorsqu'il vit avec quelle facilité ce prince abandonna les réformés, en faisant, par le traité de Loudun, une nouvelle paix avec le roi (1616). Rohan revint alors à la cour avec son beau-père; mais il refusa de signer les conditions défavorables aux réformés que Condé et Bouillon avaient souscrites à Loudun. Cependant il se réconcilia peu de temps après avec la reine mère, qui lui accorda la survivance du gouvernement de Poitou, grâce qu'il sollicitait depuis si longtemps. « Ce fut, dit Levassor, d'une manière noble, « franche et digne d'un grand cœur qu'il lui fit « serment de défendre ses intérêts contre tout le « monde, en exceptant ceux de sa religion. » Jamais parole ne fut plus religieusement gardée. Aussi, lors de l'arrestation de Condé, qui lui dit tout haut : « Monsieur de Rohan, me laissez« vous prendre ainsi? » Rohan lui répondit : « Monsieur, je suis très-fâché de votre déplaisir; « mais je ne suis pas ici pour m'opposer aux vo« lontés de la reine (3). » Il ne se mêla point aux seigneurs mécontents, qui formèrent un nouveau

(1) Levassor, *Hist. de Louis XIII*, t. Ier, liv. 2, p. 153, Amsterdam, 1712, in-12.

(1) Le Grain, dans la *Décade de Louis XIII*, dit que ce voyage de la cour « fut désavantageux en ce qu'il servit de prétexte aux « mouvements qui ont causé de grands maux, coûté la vie de « trente mil hommes, plus de huict millions d'or, et la desolation « de grands pays ».

(2) Levassor, t. 4, p. 409, liv. 8.

(3) Mémoire publié, en 1646, par madame la duchesse de Rohan, épouse du duc.

parti pour venger le premier prince du sang et pour renverser Concini (1617). On le vit même combattre dans l'armée royale contre le duc de Mayenne et contribuer à la prise de Soissons. Il servit, l'année suivante, en Italie, sous le maréchal de Lesdiguières, qui y mena des troupes pour empêcher le roi d'Espagne d'opprimer le duc de Savoie. De retour en France, Rohan, toujours fidèle à la reine mère, s'entremit sans succès auprès du duc de Luynes, qui était son allié, pour la délivrance de cette princesse. Ces intrigues de cour avaient laissé intacte la réputation de probité et d'honneur dont jouissait Rohan : la guerre civile devait, en l'entraînant, le signaler comme l'un des capitaines les plus distingués. Le premier mouvement des protestants éclata au sujet de la résolution qu'avait prise Louis XIII de rétablir la religion catholique dans le Béarn. Les calvinistes, alarmés, s'assemblèrent à la Rochelle en 1620. On doit à Rohan la justice de dire qu'il s'opposa vivement, ainsi que Duplessis Mornay, à des résolutions extrêmes, qui rendaient la guerre civile inévitable. La majorité l'ayant emporté, Rohan, toujours prêt à se sacrifier à son parti, se disposa à soutenir vigoureusement, pour sa part, une prise d'armes qu'il avait voulu prévenir. Les protestants donnèrent le commandement de leurs cercles ou provinces, au nombre de sept, aux seigneurs de leur religion les plus considérables. Les déclarations foudroyantes du souverain contre les rebelles armés ou plutôt les faveurs de la cour détachèrent du parti réformé plusieurs de ses chefs (1). Mais Rohan et Soubise, son frère, refusèrent généreusement d'abandonner leurs coreligionnaires. Après avoir soulevé et mis en défense Clérac, Nérac et d'autres places de la Guienne, Rohan se porta sur Montauban, que le roi assiégeait avec toutes ses forces, et il parvint à y introduire un renfort considérable. Le connétable de Luynes, pour sauver l'honneur des armes du roi, demanda une entrevue à Rohan, dans laquelle il lui offrit une paix avantageuse pour lui et pour ses amis. « Demandez, lui dit-« il, tout ce qui vous accommode le mieux : on « vous offre la carte blanche.... Ainsi résolvez-« vous à une perte certaine et ignominieuse, si « vous persévérez à faire la guerre au roi ou à « procurer à votre maison une grandeur et un « éclat qu'elle n'eut jamais. » Rohan rejeta toutes les propositions de son allié : « Je suis tout pré-« paré, dit-il, à la perte de mes biens et de mes « charges ; mon parti est pris ; je souffrirai tout : « je l'ai promis solennellement. Ma conscience ne « me permet pas d'accepter autre chose qu'une « paix générale. » Les nouvelles tentatives du roi contre Montauban furent inutiles : il fut forcé de lever le siége après avoir perdu plus de 8,000 hommes. Dès ce moment, Rohan devint le chef véritable du parti protestant. La Guienne, le Languedoc et les provinces voisines se déclarèrent presque entièrement pour lui. Cependant il ne laissa pas, selon l'expression d'un historien du temps, « d'y rencontrer les obstacles et les « difficultés que tous ceux qui se mettent à la « tête d'une multitude confuse et accoutumée à « l'anarchie trouvent ordinairement ». La rivalité du duc de Châtillon, qui fut bientôt suivie de sa défection, l'humeur inquiète de certains ministres brouillons lui donnèrent plus d'embarras que tous les efforts du duc de Montmorency, qui commandait pour le roi dans le Languedoc. Comme il mettait des impôts sur les villes de son parti et qu'il haussait les monnaies, les réformés l'accusaient de trancher du souverain. « En « vérité, disaient-ils, nous aimons mieux nous « remettre entre les mains du roi et implorer sa « clémence que d'obéir à M. de Rohan. » Dans ses *Mémoires*, celui-ci fait à ce sujet cette sage réflexion : « Tel est le malheur des guerres « civiles, qu'elles mettent entre le chef et ses « partisans une égalité trop grande, qui ne peut « que ruiner à la fin ceux qui s'y laissent entral-« ner. » Toutefois il sut triompher de tous ces obstacles. Les troupes royales s'approchaient, prêtes à l'assaillir de toutes parts : quatre armées allaient l'attaquer, et, dans cette cruelle position, les fatigues incroyables qu'il essuya pour faire face à la fois à tant d'ennemis le rendirent malade, sans ébranler sa fermeté. La cour lui fit alors parler d'accommodement par Lesdiguières. Une entrevue eut lieu au Pont-St-Esprit entre ces deux seigneurs. Rohan réclamait les garanties que l'édit de Nantes assurait aux calvinistes. Pendant cette négociation, Louis XIII, poussé par le prince de Condé, ne discontinua pas de poursuivre les protestants (22 mars 1622). Rohan venait de mettre en état de défense Montpellier, où deux potences furent dressées pour faire pendre quiconque parlerait de se rendre. La défaite de Soubise (*voy.* ce nom) dans le Poitou, la défection du marquis de la Force ne ralentirent ni le courage ni l'activité de Rohan. Il courait d'un bout à l'autre de la Guienne et du Languedoc, fortifiant les places, levant des soldats, rassurant les villes. Enfin le roi vint mettre le siége devant Montpellier, et, voyant que Rohan allait jeter du secours dans la place, il consentit à la paix. Le traité, signé le 19 octobre 1622, fut tout à l'avantage des calvinistes ; l'édit de Nantes fut confirmé. Rohan, relevé de toutes les condamnations prononcées contre lui, rentré dans ses biens et ses gouvernements, pouvait se vanter d'avoir dicté des lois à son souverain : cependant il vint se jeter à ses pieds et lui demander pardon. Les conditions du traité furent mal observées. Rohan, qui suivait la cour, en demandait la complète exécution, *peut-être avec trop de hardiesse*, dit-il lui-même dans ses *Mémoires*. Espérant que sa présence à Montpellier

(1) Entre autres, Châtillon et la Force, qui reçurent en récompense le bâton de maréchal de France.

pourrait contribuer à empêcher l'oppression des habitants, il s'y rendit; mais le gouverneur le fit arrêter. On conseilla au roi de saisir cette occasion pour se défaire d'un sujet aussi redoutable. Louis rejeta un pareil avis et ordonna que Rohan serait rendu à la liberté. Ce chef de parti fut alors en butte aux accusations des protestants, qui, rejetant sur lui les infractions faites au traité, allèrent jusqu'à prétendre qu'il était d'intelligence avec la cour, et que sa prison n'avait été qu'une feinte et une collusion. Cette ingratitude l'affligea plus que ne l'avait fait la perte de sa liberté. « C'est la récompense ordinaire « de ceux qui servent les peuples, » dit-il à ce sujet dans ses *Mémoires*. « L'infraction de la paix « précédente en tous ses articles, écrit-il ailleurs, « devint le sujet d'une seconde guerre. » Il reprit les armes avec une précipitation imprudente, et que l'on conçoit d'autant moins que « ses affaires domestiques, comme lui-même en « convenait, le portoient au maintien de la « paix (1) ». En vain la cour lui fit les offres les plus avantageuses pour le gagner : Rohan était inaccessible à toute vue personnelle d'intérêt. Il comptait d'ailleurs, pour le succès de son entreprise, sur l'assistance de l'Espagne et de l'Angleterre; il reconnut bientôt combien ces espérances étaient mal fondées. Un grand nombre de villes et de communautés réformées désavouaient cette nouvelle guerre : il n'omit rien de ce qui pouvait exciter les calvinistes à la défense de leur religion. On le voyait, dans les places publiques et dans les temples, accompagné d'un grand nombre de ministres, faire porter l'Evangile devant lui, et prononcer de longues prières d'un air touchant et pathétique. Sans doute Rohan était sincèrement attaché à sa religion; mais des protestants mêmes ne pouvaient s'empêcher de voir dans ces pratiques extérieures une affectation peu digne de son caractère (2). Les parlements lancèrent alors de sanglants arrêts contre lui. Le maréchal de Thémines, envoyé pour le combattre dans le Languedoc, assiégea Castres; mais cette place fut héroïquement défendue par la duchesse de Rohan, « dame, « dit Levassor, dont je louerois avec plus de « plaisir l'esprit mâle et le grand courage, « si elle avoit mieux ménagé sa réputation « sur le chapitre de la fidélité conjugale ». Rohan parvint à faire entrer du secours, et il força le maréchal à se replier vers le comté de Foix sans avoir rien fait de considérable (3). Le succès de cette campagne en Languedoc n'empêcha pas les réformés d'essuyer, sur d'autres points, des revers qui augmentèrent la désunion au sein de leur parti. D'un autre côté, Richelieu, menacé par une puissante cabale, désirait se délivrer de l'embarras de faire tête aux protestants : la paix fut donc conclue le 6 février 1626. Rohan, pressentant qu'une nouvelle guerre serait tôt ou tard inévitable, s'occupa, pendant l'année qui suivit le traité, de fortifier son parti en Languedoc et d'y rétablir la bonne harmonie. Cependant la duchesse son épouse, qui mêlait aux intrigues de la galanterie celles de la politique, suivait la cour et donnait à son époux avis de tout ce qui s'y passait. Le duc de Rohan comptait encore sur les secours de l'Angleterre, dont les troupes devaient faire trois descentes à la fois sur les côtes de France pour soutenir les calvinistes. On sait que Charles Ier n'accomplit qu'une partie de ses promesses, et que Buckingham, son favori, qui amena une flotte aux protestants de la Rochelle, se conduisit avec autant d'impéritie que de présomption. Toutefois Rohan convoque une assemblée de réformés à Nîmes : on l'engage à reprendre sa charge de général du parti. Il met une activité admirable à concerter avec les villes toutes les mesures nécessaires, délivre des commissions, lève des troupes à ses dépens pour soulager le peuple, et répand un manifeste, dans lequel il cherche avec beaucoup d'adresse à s'excuser d'avoir appelé l'étranger dans sa patrie. Le ton religieux qui régnait dans ce manifeste donna lieu aux gens de son parti de comparer Rohan à Machabée. Cependant le parlement de Toulouse le condamnait à être écartelé, faisait exécuter la sentence en effigie et mettait sa tête à prix. Tout en le plaignant d'avoir été pour sa patrie un artisan de révolte et de faction, l'on ne peut s'empêcher d'admirer les talents qu'il déploya dans cette troisième guerre civile. Malgré la défection de plusieurs chefs sur lesquels il croyait pouvoir compter, il rassembla environ 6,000 hommes, et se soutint contre deux armées, l'une commandée par le duc de Montmorency, l'autre par le prince de Condé, qui le voulaient envelopper dans la Guienne et dans le Languedoc. Un brillant fait d'armes de cette campagne fut la journée de Revel, dans le comté de Foix, où il remporta sur Montmorency un avantage qui fut suivi de la prise de Pamiers et de plusieurs autres villes. Comme il craignait la réunion des deux armées royales, il se fortifia dans le Vivarais et dans les Cévennes. Au milieu de cette guerre de chicane, de cette prise et reprise continuelle de places, dont le détail serait fastidieux, on déplore les horribles cruautés qui s'exerçaient de part et d'autre : Rohan, disent les historiens de son parti, ne les commettait pas le premier, mais il

(1) *Journal de Bassompierre*, t. 2.

(2) C'est du moins le jugement qu'en porte Levassor, protestant fanatique.

(3) Le duc de Rohan a conservé dans ses *Mémoires* le souvenir de la bravoure insigne de sept soldats réformés qui, enfermés dans un méchant fort, nommé Chambonne, près du Carlat, arrêtèrent deux jours entiers le maréchal de Thémines, qui marchait avec 7,000 hommes de pied et 600 chevaux. Ils tuèrent un grand nombre d'ennemis en divers assauts. Quatre d'entre eux parvinrent à s'échapper du fort. « Les trois qui restent se défendent « encore dans ce poste, tuent quelques ennemis *et meurent libres*, « dit le duc de Rohan. *L'action de ces pauvres soldats*, ajoute-t-il, « *mérite sa place dans l'histoire; elle égale ce qu'il y a de plus* « *mémorable dans l'antiquité.* »

usait complétement de représailles. Les deux généraux se renvoyaient ces cruautés l'un à l'autre, et ils se faisaient une guerre de plume en même temps qu'ils se combattaient avec l'épée. On voit, par cette correspondance, que Rohan n'était pas moins supérieur à son ennemi en politesse et en esprit que sous le rapport du talent militaire. Selon l'expression d'un de ses biographes, « il mit les rieurs de son côté », ce qui est un avantage même dans une guerre civile. Le désastre de la Rochelle jeta la consternation dans tout le parti protestant. Rohan seul ne parut pas ébranlé, et, bien qu'il prévît que toutes les forces des catholiques allaient fondre sur lui, il forma le hardi projet de ne poser les armes qu'après avoir obtenu une paix honorable et consentie par tous ceux du parti religionnaire. On le vit tout à la fois négocier en Espagne, agir en Angleterre et auprès des protestants d'Allemagne. Sa lettre au roi Charles Ier, pour l'engager à mettre sous sa protection toutes les Eglises de la réforme, est un chef-d'œuvre; mais le monarque anglais, menacé par ses propres sujets, était moins que jamais en état de tenir ses engagements envers les calvinistes de France. Rohan fit les plus belles dispositions pour résister; « mais, « dit-il lui-même dans ses *Mémoires*, par un trait « sublime, Dieu, qui en avoit autrement disposé, « souffla sur tous ces projets ». Après la glorieuse campagne de Louis XIII en Savoie, Rohan n'eut pas seulement à combattre les troupes victorieuses de son roi : chaque jour voyait éclater quelque nouvelle défection dans ses rangs. Il faut l'entendre lui-même, dans ses *Mémoires*, peindre énergiquement la déplorable situation de son parti : « Six armées, qui faisaient plus de « 50,000 hommes, dit-il, fondent sur nous en « même temps, avec 50 canons, avec assez de « poudre pour tirer cinquante mille coups.... « Ce fut alors que les émissaires de la cour « dans nos villes reprirent courage et pro- « posèrent des accommodements séparés, afin « d'empêcher une paix générale.... Plusieurs « s'accommodèrent, et tous ne pensèrent qu'à « sauver leurs personnes et leurs biens du nau- « frage : aucun ne se mit en peine de l'intérêt « général de l'Eglise. » On ne saurait dire combien Rohan montra de talent et de ressources dans une pareille situation. S'il commit quelques fautes, jamais grand capitaine ne sut les réparer plus habilement ni mieux profiter de celles de l'ennemi. Il ne put cependant empêcher le Vivarais de rentrer sous l'obéissance du roi, par la réduction de Privas. Ce revers jeta l'alarme dans tout le parti. Les protestants des Cévennes voulaient conclure un arrangement particulier. Rohan, après avoir vainement tenté de les détourner de ce projet, leur présenta sa poitrine découverte en disant : « Frappez! frappez! je veux « bien mourir de votre main, après avoir tant « de fois hasardé de perdre la vie pour votre « service. » La prise d'Alais suivit celle de Privas. Ce fut le dernier coup porté au parti protestant. Rohan était dans la situation la plus critique. Toutes les villes du Languedoc qui tenaient encore lui envoyaient dépêche sur dépêche pour demander des hommes et de l'argent. « Nulle « ville ne se mettoit en état de défense. On ne « travailloit point aux fortifications; il étoit im- « possible de trouver un denier ni de lever un « homme de guerre.... » Au milieu de ces difficultés, Rohan conservait une telle fermeté que Richelieu n'était pas moins embarrassé que lui. Ce ministre, qui venait de conduire à sa maturité son grand projet d'abaissement de la maison d'Autriche, souhaitait ardemment de terminer une guerre civile que le génie de son chef pouvait prolonger encore longtemps. On travailla sérieusement à la paix. En vain proposait-on à Rohan les conditions les plus brillantes pour faire son accommodement particulier : « Je fis savoir à « la cour, dit-il, que je mourrois gaiement avec « la plupart de tout le parti plutôt que de n'avoir « pas une paix générale; qu'on risque beaucoup « en réduisant au désespoir des gens qui se peu- « vent encore défendre; que je n'entrerois ja- « mais dans aucun traité particulier. » La cour céda enfin, et une paix générale fut signée le 27 juillet 1629. Le rétablissement de l'édit de Nantes, la restitution de temples aux réformés, une abolition de tout le passé pour lui et Soubise, voilà ce qu'obtint Rohan après tant de désastres. Il eut en outre trois cent mille livres, sur lesquelles il donna pour quatre-vingt mille écus d'assignations à ceux qui avaient servi le parti ou soldé des gens de guerre, de sorte qu'il lui resta à peine soixante mille livres pour rétablir ses châteaux et maisons ruinés. Il se retira ensuite à Venise. La cour de France vit avec plaisir cette résolution, parce que, dans les mouvements qui se préparaient en Italie, les talents d'un général aussi habile ne pouvaient qu'être utiles à cette république, alors alliée de la France. Rohan n'eut pas la permission de voir avant son départ le roi, qui ne lui avait pardonné sa révolte qu'à regret. Le sénat de Venise le combla d'honneurs. Pendant les premiers mois qu'il passa dans cette ville, Rohan rédigea ses *Mémoires sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry le Grand jusques à la paix faite avec les réformés, au mois de juin* 1629. Ce fut en même temps qu'il écrivit ou rassembla une partie de ses *Discours politiques sur les affaires d'Etat*, etc. Ces mémoires, qui se composent de ces deux parties, fort estimés des gens de guerre, ne sont pas moins remarquables par les vues politiques; le style, plein de concision et d'énergie, place l'auteur au nombre des meilleurs écrivains de son temps (1). Les Véni-

(1) Ces mémoires, qui sont compris dans la collection de M. Petitot, avaient eu sept éditions depuis 1644 jusqu'en 1756, où parut la réimpression d'Amsterdam (Trévoux), 2 vol. in-12.

tiens le choisirent pour général après la malheureuse journée de Vallegio. On fut surpris en Europe qu'ils n'eussent pas employé plus tôt un général d'un tel mérite, qui demeurait chez eux depuis un an. Rohan avait fait toutes les dispositions pour les venger de leur défaite, lorsque le traité de Querasque, conclu le 19 juin 1631, laissa ses talents sans emploi. Il se rendit alors à Padoue, et employa ce nouveau loisir à composer le *Parfait capitaine*, Paris, 1630, in-4°, où, dans des réflexions relatives aux *Commentaires* de César, il fait voir que la tactique des anciens pouvait fournir beaucoup de lumières pour celle des modernes. Ce fut encore pendant son séjour à Padoue qu'il écrivit un *Traité de la corruption de la milice ancienne et des moyens de la remettre dans son ancienne splendeur*. Il avait particulièrement en vue les Italiens, si dégénérés de la valeur de leurs ancêtres, mais dont il se flattait de relever le courage. Une anecdote singulière, tirée des *Mémoires* de la duchesse de Rohan, se rattache encore au séjour du duc à Venise : « Il « lui fut proposé qu'en donnant deux cent mille « écus à la Porte et en payant un tribut annuel « de vingt mille écus, le Grand Seigneur lui « céderait le royaume de Chypre et lui en don- « nerait l'investiture. » Rohan avait dessein d'acheter cette île pour y établir les familles protestantes de France et d'Allemagne. Il négocia chaudement cette affaire à la Porte, par l'entremise du patriarche Cyrille Lucar, avec lequel il était en grande correspondance; mais différentes circonstances et la mort de ce patriarche firent évanouir ce projet (1). Cependant Louis XIII songea bientôt à employer les talents du duc de Rohan. Les Grisons, alliés de la France, étaient depuis plusieurs années inquiétés par la révolte de la Valteline, que fomentait l'Espagne, dont les troupes menaçaient le territoire de cette république. Le roi de France écrivit à Rohan, dans les termes les plus flatteurs, pour lui annoncer qu'il confiait les intérêts des Grisons à son courage et à sa prudence. Le duc quitta donc Venise, où « il étoit passé, comme il le dit « lui-même, pour ôter tout ombrage de ses « déportements et céder doucement à la for- « tune ». Les Vénitiens ne le virent partir qu'avec regret. Il arriva (4 décembre 1631) à Coire, capitale des Grisons, où « il fut reçu avec joie « et applaudissement ». Les trois ligues grises l'élurent pour général. Le roi lui confirma cette dignité par des lettres patentes, et y ajouta même le commandement de tous les gens de guerre à la solde de France dans le pays des Grisons. Rohan aurait voulu débuter par l'attaque de la Valteline; mais il avait ordre d'empêcher seulement que les Impériaux ne se saisissent des passages qui défendaient l'entrée du pays des Grisons. Il apprit à connaître exactement toutes les positions militaires d'une contrée coupée de tant de défilés, et ne s'instruisit pas moins profondément des intérêts divers des Grisons et des Etats voisins. Le roi, satisfait de ses services, lui conféra, en 1632, le caractère d'ambassadeur extraordinaire près du corps helvétique : Rohan eut alors l'adresse de terminer un différend qui allait armer le canton de Soleure contre celui de Berne. Son discours, plein de dignité et d'éloquence, contient les plus sages réflexions sur le danger des divisions intestines qui ont pour prétexte un zèle apparent de religion. Tandis qu'il faisait bénir par les Suisses la médiation du roi de France, un message de la cour, dont on n'a jamais su le motif, vint lui enjoindre de retourner à Venise (1634), pour y attendre les ordres du roi. Voyant qu'il n'en recevait aucun, il revint en Suisse, sous prétexte de prendre les bains de Baden. Pendant plusieurs mois de loisir, il se livra aux plus sérieuses études, fit dresser des cartes et plans du pays, du duché de Milan, du comté de Bourgogne et de l'Alsace. Ce fut alors aussi qu'il composa son ouvrage *Sur les intérêts des princes*, dédié au cardinal de Richelieu. Bientôt le roi le tira de ces paisibles occupations pour lui ordonner de reprendre ses fonctions diplomatiques et militaires, tant chez les Grisons que chez les Suisses. Il devait veiller sur les démarches des Espagnols, qui voulaient faire leur place d'armes de la ville de Constance. Rohan prévint ce danger en engageant le général suédois Horn à en faire le siége. Cette place opposa une résistance inespérée : les cantons catholiques se soulevèrent et accusèrent le duc de vouloir leur oppression. Il ne put les apaiser qu'en engageant, au nom de Louis XIII, le général suédois à s'éloigner de Constance. Un nouvel ordre de Richelieu rappela Rohan en France. On le représentait comme un ambitieux qui avait dessein de se faire chef des protestants en Suisse : toutefois le roi lui donna des marques d'estime, et, au bout de quatre mois d'attente, le chargea de la conquête de la Valteline. Les *Mémoires* de Rohan ne donnent aucun éclaircissement sur le motif de ces incertitudes de la cour : ils disent seulement « qu'il eut six fois « commandement d'y entrer (en Valteline) et six « fois commandement de surseoir ». Enfin, en 1635, une armée de 15,000 hommes lui fut confiée. Pour mieux couvrir ses projets sur cette province, il eut ordre de marcher d'abord en Alsace et d'investir Béfort. Apprenant que le duc de Lorraine avait passé le Rhin à Brisac, il marcha au-devant de lui, le battit et le força d'évacuer l'Alsace. La conquête de plusieurs places prises d'assaut acheva de sauver cette province. Cependant il s'était approché de Bâle : à la faveur de la nuit, il entra en Suisse, et parut inopinément, au bout de douze jours de marche, à Coire, où les Grisons, serrés de près par les Impériaux, le reçurent avec de

(1) Ce fait a été regardé comme une fable par plusieurs critiques.

grandes démonstrations de joie. Il fut d'abord repoussé par les ennemis, qui l'attaquèrent avec des forces supérieures; mais il n'était jamais plus redoutable qu'après une défaite : il trompa l'ennemi par une contre-marche, et parut sur les hauteurs de Cassiano, à la vue des Impériaux étonnés. C'est alors qu'il adressa à ses troupes une courte harangue, comparable aux plus belles des Romains : « Nous avons « passé, dit-il, des lieux presque inaccessibles « pour venir en cette vallée; nous y sommes « enfermés de tous côtés. Voilà l'armée impériale « qui se met en bataille devant nous; les Grisons « sont derrière, qui n'attendent que l'événement « de cette journée pour nous charger si nous « tournons le dos. Les Valtelins ne sont pas « moins disposés à achever ce qui restera de « nous. De penser à la retraite, vous n'avez qu'à « lever les yeux pour en voir l'impossibilité; ce « ne sont, de tous côtés, que précipices insur- « montables, de sorte que notre salut dépend « de notre seul courage. Pour Dieu! mes amis, « tandis que les armes de notre roi triomphent « partout avec tant d'éclat, ne souffrons pas « qu'elles périssent entre nos mains; faisons, « par une généreuse résolution, que ce petit « vallon, presque inconnu au monde, devienne « considérable à la postérité et soit aujourd'hui « le théâtre de notre gloire. » Rohan fut vainqueur, et sa fortune ne se démentit pas depuis. « Je me saisis de la Valteline, dit-il dans ses *Mé-* « *moires*, et la conservai par quatre combats « généraux, où les armées de l'Empereur et du « roi d'Espagne, qui se présentèrent pour m'en « chasser, furent défaites. » Vainqueur des Impériaux, il ajouta à sa gloire en refusant les offres de l'Espagne, qui voulait attirer un si grand capitaine à son service; il battit ensuite les Espagnols dans plusieurs rencontres. Cependant les armes du roi étaient malheureuses partout ailleurs; aussi disait-on alors assez publiquement que, sans le duc de Rohan, la « *Gazette* « *de Paris* n'auroit pas eu grand'chose à racon- « ter de la prospérité des armes françoises ». L'année suivante, il s'empara des trois vallées du Milanais : déjà il s'était avancé jusqu'au port de Lecco; mais, mal secondé par le duc de Savoie, il fut obligé de ramener son armée dans la Valteline. Là, de nouveaux embarras l'attendaient. Les Grisons, mécontents de ce que la France ne leur payait pas les subsides convenus et retenait la Valteline, se soulevèrent contre les Français. Le duc se vit obligé de conclure avec eux un traité par lequel il s'engageait à retirer les troupes françaises de leur pays et à leur abandonner les forts de la Valteline. Les Grisons le retinrent pour ainsi dire prisonnier jusqu'à l'accomplissement du traité; mais ils ne lui prodiguèrent pas moins les témoignages les plus éclatants d'estime quand il quitta leur pays. Ils lui dirent, entre autres, « que les choses qu'il « avoit faites pour eux étoient si grandes et si « extraordinaires que, quand ils lui dresseroient « autant de statues qu'il y avoit de rochers dans « leurs montagnes, ils ne feroient pas encore « assez paroître leur reconnoissance à la pos- « térité ». Cependant Richelieu avait envoyé ensuite d'autres généraux avec les troupes et les subsides que Rohan avait vainement sollicités. Celui-ci ne douta plus alors des mauvaises intentions du ministre à son égard. Aussi, quand il reçut une lettre du roi qui l'engageait à se rendre auprès de sa personne, afin d'apprendre plus particulièrement ses desseins pour la guerre, Rohan, qui se défiait de Richelieu, prit prétexte de sa santé pour demeurer à Genève. Là il reçut de nouvelles propositions de la part des Espagnols; mais, après quelques réflexions, il crut devoir les refuser. Cette espèce d'hésitation le rendit encore plus suspect qu'auparavant au cardinal, qui avait des espions dans toutes les cours. Pour s'assurer des véritables intentions de Rohan, il lui fit écrire par le fameux P. Joseph, son confident, une lettre qui était censée écrite par l'infant d'Espagne, gouverneur des Pays-Bas, qui félicitait le duc sur sa retraite du service de France pour embrasser celui de l'Espagne. Rohan se douta du stratagème et fit une réponse capable de détruire les soupçons du ministre. Il dit, entre autres choses, « qu'il étoit « trop bon François et trop passionné pour son « roi pour écouter aucune proposition préjudi- « ciable à son service; que, quelque mauvais « traitement qu'on lui fît à la cour, on pourroit « bien lui donner quelques sujets de s'en plain- « dre, mais jamais de manquer de fidélité ». La cour, regardant le séjour de ce seigneur à Genève comme une occasion très-favorable pour pratiquer des intelligences avec les protestants du royaume, résolut de l'en faire partir. Le roi lui envoya l'ordre de se retirer à Venise. Rohan quitta Genève au mois de janvier 1638; mais ce fut pour aller chercher un asile au camp du duc de Saxe-Weimar, son ami. Dans leur première entrevue, il promit au héros saxon la main de sa fille Marguerite. Leur réunion répandit de l'inquiétude à la cour de France. Le duc de Weimar vint mettre le siége devant Rhinfeld. Les Impériaux se portèrent contre ses retranchements. Une action générale était inévitable. Weimar voulut déférer à son ami Rohan l'honneur du commandement, n'osant pas, lui dit-il, entreprendre de commander devant le plus grand capitaine de l'Europe. Rohan refuse et veut absolument ne combattre que comme simple soldat. Il se met à la tête du régiment de Nassau, attaque l'ennemi, le repousse, et reçoit, le 28 février 1688, une blessure qui le conduisit au tombeau le 13 avril suivant. Il mourut à 66 ans. Tous les historiens s'accordent à louer sa douceur et son désintéressement. Il croyait l'avarice incompatible avec la véritable valeur,

et disait « qu'un homme amoureux de l'argent « n'étoit pas capable de bien choisir le chemin « qui conduit sûrement à la gloire ». Jamais général ne dépensa davantage en espions. « Ce « sont les yeux d'une armée, » répondait-il à ceux qui paraissaient surpris du grand nombre qu'il en employait. Sa fermeté dans ses desseins était égale à son activité. Il pouvait, dit-on, travailler quarante heures de suite sans s'interrompre. Les plus grands honneurs furent rendus à sa cendre. Son corps fut transporté à Genève, où un superbe mausolée lui fut érigé. Les Vénitiens accueillirent avec vénération le legs qu'il leur fit de son armure. On sait qu'il voulait diviser la France en une grande fédération républicaine. Voltaire a bien caractérisé Rohan dans ces vers, faits en 1758 pour son portrait :

Avec tous les talents le ciel l'avait fait naître;
Il agit en héros, en sage il écrivit,
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

La duchesse de Rohan, son épouse, mourut à Paris le 22 octobre 1660. Il eut d'elle une fille, Marguerite de Rohan, mariée à Henri Chabot, qui prit le nom de Rohan-Chabot. — Nous avons fait mention de ses divers écrits; il nous reste à parler des *Mémoires et Lettres de Henri de Rohan sur la guerre de la Valteline*, Genève (Paris), 1758, 3 vol. in-12, publiés pour la première fois par le baron de Zur-Lauben, qui les a tirés de différents manuscrits authentiques. Cette édition, enrichie de notes très-intéressantes, est précédée d'une préface historique sur la vie du duc de Rohan. La vie de cet illustre capitaine a été écrite deux fois. La première a pour titre : *Histoire du duc Henri de Rohan*, par F. D. (Henri Fauvelet du Toc), Paris, 1667, in-12; la seconde occupe les tomes 21 et 22 de l'*Histoire des hommes illustres de France*, par l'abbé Pérau, continuateur de d'Auvigny. On peut lire, dans l'Année littéraire, t. 8, 1757, une analyse de cet ouvrage qui forme un morceau biographique très-distingué. L'historien de Louis XIII, Michel Levassor, donne de curieux détails sur le duc de Rohan. C'est à peu près le seul homme dont il ne dise point de mal. On consultera encore avec fruit, sur ce personnage, l'excellente histoire de Louis XIII, par Griffet. D—R—R.

ROHAN (Tancrède de), fils putatif du précédent, est un de ces êtres malheureux dont la naissance équivoque et l'état contesté ont produit un déplorable scandale, de leur vivant, pour devenir après leur mort l'objet d'un problème historique. Voici comment la duchesse de Rohan, qui le reconnut pour son fils après le décès de son époux, expliquait le mystère de sa naissance. Pendant le séjour du duc à Venise, elle se rendit à Paris, au mois de décembre 1630, pour y trouver les fonds nécessaires aux projets que son époux avait sur l'île de Chypre (*voy.* l'article précédent). Elle était enceinte, et, craignant que le cardinal de Richelieu ne fît enlever son enfant pour qu'il fût élevé dans la religion catholique, elle jugea à propos, de concert avec son mari, de cacher sa grossesse. Arrivée à Paris, au lieu de descendre à l'hôtel de Rohan, elle se logea chez une de ses amies et y accoucha, le 18 décembre 1630, d'un fils, qu'elle fit baptiser sous le nom de Tancrède, afin, disait-elle, qu'un jour il se piquât de ressembler au Tancrède du Tasse. Il fut baptisé à la paroisse de St-Paul, sous un nom supposé, et élevé secrètement à Paris. Le duc de Rohan revint dans cette capitale, l'an 1634; il y vit son fils, qui était dans sa quatrième année, mais il persista à ne pas permettre qu'on révélât le secret de sa naissance. Deux ans après, la duchesse de Rohan, obligée de quitter Paris, envoya Tancrède en Normandie, dans le château de Préfontaines, son maître d'hôtel. La princesse Marguerite, qui passait dans le monde pour la fille unique du duc de Rohan et pour une des plus riches héritières du royaume, songeait avec inquiétude que son frère, en se faisant connaître, lui ôterait un jour l'immense succession de son père et de sa mère. Quelques jeunes officiers hardis et entreprenants, qui étaient ses courtisans assidus, entre autres les deux frères Taillefer, Barrière et la Sauvetat, lui proposèrent d'enlever cet enfant. Barrière, à la tête de son régiment, le tira des mains de Préfontaines et le remit à la Sauvetat, qui conduisit Tancrède en Hollande. Préfontaines, qui avait été gagné par une somme de mille écus, fit croire à la duchesse que son fils était mort de maladie. Cependant Tancrède était en pension chez un maître d'école nommé Simon Cernolles. On l'appelait *Monsieur Charles*, et ceux qui prenaient soin de lui ignoraient absolument sa naissance. Lorsque Tancrède eut atteint l'âge de onze ans, la Sauvetat le plaça chez un marchand mercier de Leyde, nommé Potenicq, lequel eut ordre de ne le livrer à personne sans son exprès consentement. Tancrède allait au collége, suivait le cours de ses études dans l'université de cette ville, lorsque des bruits, vagues d'abord, puis des renseignements positifs, vinrent révéler à la duchesse de Rohan l'existence de son fils et le lieu où il résidait. La princesse Marguerite de Rohan, alors âgée de vingt-huit ans, venait de conclure, malgré sa mère, mais avec l'assentiment de la cour, un mariage avec le comte de Chabot; cette union procura même à ce seigneur le brevet de duc de Rohan et la dignité de pair. Déjà la nouvelle duchesse venait d'envoyer un domestique affidé pour retirer Tancrède des mains du mercier de Leyde; mais, comme la Sauvetat n'était pour rien dans cette démarche, le marchand, qui ne connaissait que lui, refusa de livrer ce précieux dépôt. La duchesse douairière de Rohan, instruite de tout ce manége, eut recours aux voies juridiques pour réclamer son fils auprès du magistrat de Leyde. Le jeune homme vint à Paris le 16 juil-

let 1645. Ses manières se ressentaient un peu de la bassesse de son éducation : il ne savait parler que la langue flamande. A cela près, il avait l'air noble, le visage beau, et quelques traits de ressemblance avec le feu duc de Rohan. Lorsqu'il fut admis, comme fils de la maison, chez la duchesse douairière, il prit bientôt des idées convenables à sa naissance, et l'on s'aperçut qu'il avait de l'esprit, du courage et de la noblesse dans les sentiments. La duchesse n'hésita pas à le reconnaître légalement. Elle se pourvut devant le parlement pour assurer à Tancrède l'état et les biens du duc de Rohan. De leur côté, sa sœur et Chabot formèrent toutes les oppositions juridiques contre cette reconnaissance. La famille de Rohan et la cour se partagèrent dans ce grand procès. La duchesse douairière, voyant que la brigue contre elle était la plus forte, ne jugea pas à propos de comparaître dans ce grand procès. Elle laissa porter contre Tancrède un jugement par défaut, assurée que ce jeune homme pourrait, à sa majorité, revenir contre cette sentence provisoire. La cause n'en fut pas moins plaidée, pendant plusieurs audiences, par les avocats du duc et de la duchesse de Rohan-Chabot (*voy.* MARTINET); et, sur le réquisitoire de l'avocat général, Omer Talon, il fut fait défense *au nommé Tancrède* de se dire fils et héritier du feu duc de Rohan. Tancrède, se trouvant alors sans nom et sans état, demeura néanmoins toujours à Paris. Il y vécut splendidement, jouissant de toute la tendresse de la duchesse douairière, considéré dans les maisons où l'on reconnaissait ses prétentions, s'embarrassant peu du désaveu des autres et attendant sa majorité pour revenir contre l'arrêt qui l'avait dégradé. Cet espoir le porta à se déclarer pour le parlement lors des troubles de la Fronde. Il entra comme volontaire dans l'armée de cette compagnie et fut blessé mortellement d'un coup de pistolet, dans une embuscade près de Vincennes, après avoir combattu avec une valeur extraordinaire. Il expira le lendemain, 1er février 1649. Tout le monde plaignit le sort de cet infortuné jeune homme. On était si persuadé dans le public qu'il était véritablement fils du duc de Rohan, que les poëtes et la plupart des auteurs de mémoires contemporains ne firent aucune difficulté de lui donner ce nom dans leurs écrits. Dans ses mémoires, le duc de la Rochefoucauld ne nomme pas autrement Tancrède que *le jeune duc de Rohan*, et ajoute qu'il *se montra digne de la vertu de son père*. L'éditeur du *Journal du parlement* lui donne le même titre (1). Madame de Motteville suspend son jugement sur cette affaire ; cependant elle affirme que « la duchesse « de Rohan avait paru grosse à Venise dans le « temps qu'elle y était avec son mari ». La duchesse de Nemours, dans les mémoires qu'elle a laissés, est également favorable aux prétentions du jeune Tancrède (1). La haine jalouse du duc et de la duchesse de Rohan-Chabot ne laissa pas même reposer en paix les cendres de l'infortuné jeune homme; ce ne fut qu'en 1654, au bout de cinq ans de contestations, que la veuve du duc de Rohan obtint du roi la liberté de faire inhumer Tancrède à Genève, dans le tombeau de son père, avec une épitaphe où il était qualifié de duc de Rohan ; mais la duchesse douairière étant morte en 1660, les Rohan-Chabot obtinrent que l'épitaphe serait effacée. Le P. Griffet a soigneusement rassemblé, dans un écrit intitulé *Histoire de Tancrède de Rohan* (Liége, Bassompierre, 1767, in-12), tous les faits et pièces qui établissent, d'une manière très-vraisemblable, la naissance de Tancrède. On est surtout frappé en lisant une lettre écrite par mademoiselle de Rohan, après la mort de son père, à Priolo, confident de ce seigneur, et qui paraîtrait avoir joué un rôle fort équivoque dans cette affaire en brûlant une partie des papiers qui eussent constaté l'état de Tancrède. Les plaidoiries des avocats contraires à ce jeune homme et le réquisitoire de l'avocat général Omer Talon ne portent pas avec eux une bien grande conviction. Le jugement rendu par le parlement n'est pas une preuve très-convaincante, si l'on considère les motifs qui engagèrent l'assemblée de parents, consultée par la duchesse douairière de Rohan, à laisser prendre une sentence par défaut ; c'était, disaient-ils, l'appréhension de « ne point trouver dans la grand'- « chambre, qui a tant été affectée par sa dite « fille et par ledit sieur Chabot, toute la justice « qu'elle cherche », etc. Cette pièce, du 21 janvier 1646, était signée des ducs de Rohan-Montbazon ; prince de Guémené ; comte de Béthune ; comte d'Orval ; et de plusieurs autres parents, tant paternels que maternels, au nombre de quarante-deux. Notre devoir est de rapporter les motifs sur lesquels se fondaient les adversaires de Tancrède : 1° le silence qu'avait gardé, au sujet de ce fils, le feu duc de Rohan dans son testament ; 2° le peu d'apparence qu'il eût voulu si longtemps laisser secrète la naissance de son fils et qu'un homme aussi loyal n'eût pas révélé ce mystère au duc de Weimar, auquel il voulait

(1) Le P. Griffet se trompe quand il cite le marquis de Montglat comme reconnaissant explicitement Tancrède de Rohan. Voici comment cet officier s'exprime dans ses *Mémoires*, 15e campagne, t. 3, p. 26 (Amsterdam, 1728, in-12) : « Il y eut une escar- « mouche, dans laquelle Tancrède, *qui se disait fils* du duc de « Rohan, fut pris fort blessé, et mourut le lendemain de ses bles- « sures. Cette mort finit les grands procès qu'il avait contre le « duc de Rohan-Chabot, qui avait épousé sa sœur et le soutenait « être bâtard. »

(1) Un passage d'Amelot de la Houssaye, dans ses *Mémoires historiques*, renferme quelques particularités curieuses. « Plu- « sieurs personnes dignes de foi, dit-il, qui ont vu Tancrède à « Paris lors du procès, m'ont assuré que ce jeune homme avait « le toupet des Rohan, c'est-à-dire un petit bouquet de cheveux « blancs sur le devant de la tête et des traits remarquables du « visage de son père putatif. J'ai ouï dire à d'autres qui le te- « naient pour fils légitime du duc Henri, continue le même au- « teur, que la véritable raison pour laquelle on l'avait élevé clan- « destinement était pour avancer le mariage de sa sœur avec le « comte de Soissons, prince du sang, qui en était amoureux et « qui aurait pu se refroidir pour elle s'il eût su qu'elle avait un « frère. »

donner sa fille avec tous ses biens ; 3° enfin, le fait le plus concluant de tous ceux qu'on alléguait contre Tancrède était que, dans une requête présentée, le 20 mai 1645, par la duchesse douairière pour former opposition au mariage de sa fille, cette dame avait avancé, entre autres moyens, qu'*il n'était pas juste que la fille* UNIQUE *d'une si illustre maison et qui en* REPRÉSENTE LE CHEF *se maridt sans le consentement de ses parents.* Tels sont, de part et d'autre, les moyens de ce grand procès, auquel la mort prématurée de Tancrède ôta presque toute son importance ; mais cette anecdote ne doit pas être perdue pour l'histoire. D—R—R.

ROHAN (ANNE DE), sœur du duc Henri de Rohan, née vers l'an 1584, fut la digne fille d'une mère illustre par son esprit, par son savoir et son courage (*voy.* PARTHENAY). Elle ne montra pas moins de zèle que ses frères Rohan et Soubise pour la défense du calvinisme et soutint avec constance les affreuses extrémités et les dangers du siége de la Rochelle. Pendant trois mois, elle fut réduite à vivre de chair de cheval et de quatre onces de pain par jour. Elle refusa, ainsi que sa mère, d'être comprise dans la capitulation, demeura prisonnière de guerre et fut menée avec elle au château de Niort, le 2 novembre 1628. Elle faisait des vers d'une manière très-distinguée pour son temps. Ses stances sur la mort de Henri IV eurent une très-grande réputation. D'Aubigné, qui louait peu, en a transcrit une partie à la fin de son histoire, en faisant précéder sa citation de cet éloge : « Je laisse « parler mieux que moi Anne de Rohan, prin- « cesse de Léon, de laquelle l'esprit trié entre les « délices du ciel escrit ainsi :

Quoi! faut-il que Henri, ce redouté monarque,
Ce dompteur des humains, soit dompté par la Parque! »

On ne peut disconvenir que cette pièce n'offre l'expression d'une sensibilité vraie ; plusieurs stances ne sont dépourvues ni de grâce, ni d'harmonie. Anne de Rohan connaissait parfaitement l'hébreu ; elle lisait l'Ancien Testament en cette langue, et au lieu de chanter les Psaumes en français dans le temple, elle les méditait dans le texte original. Sous Henri IV, elle avait été choisie pour conduire en Lorraine Catherine, duchesse de Bar, sœur de ce monarque. Anne de Rohan mourut à Paris, le 20 septembre 1646, âgée de 62 ans. Elle n'avait point été mariée, et avait survécu à tous ses frères et sœurs. D-R-R.

ROHAN (MARIE-ÉLÉONORE DE), née vers 1628, était fille d'Hercule de Rohan-Guémené, duc de Montbazon, grand veneur de France, et de Marie de Bretagne, sa seconde femme. Elle descendait, du côté paternel, d'un frère aîné du maréchal de Gié (*voy.* ce nom). Placée dès l'âge de sept ans dans un couvent, elle y reçut une éducation conforme à son rang ; mais plus tard elle résolut de renoncer au monde et d'embrasser la vie religieuse. Le duc de Rohan, qui s'y était d'abord opposé, finit par céder aux larmes et aux prières de sa fille ; et elle entra dans le monastère des bénédictines de Montargis, où, après avoir été un modèle de ferveur pendant son noviciat, elle prononça ses vœux le 12 avril 1646. Nommée, en 1651, abbesse du couvent de la Trinité à Caen, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle accepta cette charge que son humilité l'avait portée à refuser. Elle montra dans le gouvernement de cette maison autant de sagesse que de prudence et soutint avec fermeté des droits abbatiaux qu'on voulait lui disputer. Mais, fatiguée de ces contestations, et l'air de la mer étant d'ailleurs très-nuisible à sa santé, elle permuta son abbaye contre celle de Malnoue, près de Lagny, diocèse de Meaux, bien moins considérable cependant que la première, et en prit possession le 13 novembre 1664. L'enquête qu'on fit à ce sujet pour être envoyée à Rome mit ses vertus dans un si grand jour que le pape Alexandre VII en fut édifié et dit *qu'il y avait là de quoi canoniser la jeune abbesse.* En 1669, les religieuses de St-Joseph de la rue du Cherche-Midi à Paris, qui, à cause du mauvais état de leurs affaires temporelles, étaient menacées de voir la communauté même détruite, passèrent un concordat avec l'abbesse de Malnoue et se placèrent sous la dépendance de cette abbaye, en adoptant l'office et la règle de St-Benoît. Leur maison fut érigée en un prieuré perpétuel de cet ordre sous le nom de Notre-Dame de Consolation, et l'on y fit venir deux religieuses de la Trinité de Caen pour commencer le nouvel établissement. Madame de Rohan, sans abandonner Malnoue, se chargea de gouverner le monastère de Paris ; elle en rédigea les constitutions, qui ont été imprimées et qu'on regarde comme un excellent commentaire de la règle de St-Benoît. C'est là qu'elle mourut le 8 avril 1681, à l'âge de 53 ans. Son oraison funèbre y fut prononcée, le 11 avril 1682, par l'abbé Anselme, célèbre prédicateur (*voy.* ANSELME). L'épitaphe française, gravée sur son tombeau et composée par Pellisson (*voy.* ce nom) se retrouve dans le troisième volume des *Lettres* de cet auteur ; elle fut imprimée dans le temps avec une traduction latine de Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay, et une traduction italienne. Outre les *Constitutions*, dont nous avons parlé, on a imprimé plusieurs *Exhortations*, pleines d'onction, que madame de Rohan avait faites pour des prises d'habit ou des professions religieuses. Elle composa aussi quelques *Portraits*, écrits avec beaucoup de grâce. Mais ses ouvrages les plus remarquables sont : 1° *Morale du sage, ou les Proverbes, l'Ecclésiaste et la Sagesse*, en latin, avec une paraphrase en français, Paris, 1665, 1667, 1675, 1681, 1691, in-12 ; 2° les *Sept Psaumes de la pénitence, en forme de paraphrase*, Paris, 1697, in-16. Ces deux ouvrages, plusieurs fois réimprimés ensemble, respirent

une haute piété et annoncent une profonde connaissance des saintes Ecritures. P—RT.

ROHAN (Louis, prince DE), second fils de Louis de Rohan septième du nom, prince de Guémené, duc de Montbazon, etc., né vers 1635, fut connu sous le nom de *Chevalier* de Rohan. Il réunissait dans sa personne les grâces d'un seigneur aimable; mais il déshonora, par ses vices et ses excès de tous genres, l'illustre maison d'où il sortait et dont les membres avaient le rang de prince. « C'était, dit le marquis de la Fare dans ses *Mémoires*, l'homme de son temps le mieux fait, « de la plus grande mine, et qui avait les plus « belles jambes. C'était un composé de qualités « contraires; il avait quelquefois beaucoup d'es- « prit et souvent peu. Sa tête échauffée lui four- « nissait ce qu'on appelle de bons mots. Il était « capable de hauteur, de fierté et d'une action « de courage; il l'était aussi de faiblesse et de « mauvais procédés, comme il le fit voir dans « une affaire qu'il eut avec M. le chevalier de « Lorraine, qui valait mieux que lui; car il osa « avancer qu'un jour, étant à cheval, il l'avait « frappé de sa canne, chose dont il s'est dédit « après beaucoup de menteries avérées. » Un mot heureux, ou plutôt une piquante leçon qu'il donna au jeune roi Louis XIV, avec lequel il jouait chez le cardinal Mazarin, lui fit une grande réputation à la cour. Après avoir beaucoup perdu, Rohan se trouva devoir à ce prince une somme considérable, qui ne devait se payer qu'en louis d'or. Il lui en compta sept ou huit cents, puis il y ajouta deux cents pistoles d'Espagne; le roi ne voulut pas les recevoir et dit qu'il lui fallait des louis; alors, Rohan prend brusquement les pistoles et les jette par la fenêtre en disant : « Puis- « que Votre Majesté ne les veut pas, elles ne sont « bonnes à rien. » Louis XIV, mortifié, se plaignit au cardinal, qui lui dit : « Sire, le chevalier de « Rohan a joué en roi, et vous, en chevalier de « Rohan. » Ce procédé, au reste, ne laissa aucun ressentiment dans l'âme de Louis, qui témoigna par la suite au chevalier une estime dont ce seigneur aurait pu profiter si la violence de ses passions ne l'avait égaré. En effet, le roi le reçut, en 1656, grand veneur de France, en survivance du duc de Montbazon, son père. Plus tard il l'agréa encore pour la charge de colonel des gardes. Rohan montra une grande bravoure à la guerre; il servit à l'attaque des lignes d'Arras, en 1654; au siége de Landrecies, en 1655, et suivit depuis Louis XIV à la campagne de Flandre, en 1667, puis à la guerre de Hollande, en 1672; mais Rohan tenait moins à ces véritables titres de gloire qu'à l'éclat de ses aventures galantes. Il eut les bonnes grâces de madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, et osa même adresser ses vœux à cette favorite. L'enlèvement de la célèbre Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, contribua surtout à répandre par toute l'Europe sa réputation d'homme à bonnes fortunes. Il la fit évader de chez son mari, de concert avec le duc de Nevers, frère d'Hortense, et la conduisit chez la princesse de Guémené, ne pouvant suivre en Italie la duchesse de Mazarin. Ainsi la mère du chevalier de Rohan donna les mains à la faute de son fils. Ce dernier donna un de ses gentilshommes et une partie de ses domestiques pour accompagner la belle fugitive. On peut lire dans les *Lettres* de Bussy Rabutin le scandale que fit cette aventure. « Si le chevalier « de Rohan est véritablement amoureux, dit-il « quelque part, je le tiens au désespoir sur les « défenses qu'on lui a faites; s'il ne veut que « faire du bruit et qu'il n'ait que de la vanité, il « a contentement. » Une lettre que la duchesse de Mazarin écrivit de Neufchâtel à son amant, et dans laquelle elle lui parlait du projet de le rejoindre à Bruxelles, tomba entre les mains de son époux, qui la montra au roi et la déposa au parlement. « Ainsi, dit ailleurs Bussy, n'étant point « c.... de chronique (la lettre n'ayant pas couru), « au moins le sera-t-il de registre. M. de Rohan « est ravi de cette aventure; rien ne lui pouvait « venir plus à souhait. » Louis XIV ne prit pas aussi plaisamment la chose : le chevalier de Rohan fut obligé, cette même année, de se démettre de sa charge de grand veneur. Perdu de dettes, méprisé à la cour, ne sachant plus quelle ressource se créer et susceptible d'idées vastes, il trouva dans un certain Latruaumont, ancien officier, débauché et ruiné comme lui, un homme capable de l'entraîner dans une conspiration contre la sûreté de l'Etat. Cet ami dangereux, doué de beaucoup plus d'esprit et d'énergie que Rohan, espérait se servir de ce seigneur comme d'un instrument et rétablir sa fortune en livrant aux Hollandais Quillebeuf, pour les introduire dans la Normandie, qu'il leur promettait de faire révolter : « En quoi, dit l'historien Reboulet, ils « promettaient bien au delà de ce qu'il pouvait « tenir, puisqu'il n'aurait pas même été en leur « pouvoir de soulever un seul village. » Les complices étaient tout à fait dignes d'un complot aussi mal concerté, et que le président Hénault appelle, avec raison, *une folie*. C'étaient Préault, jeune officier sans expérience; la marquise de Villiers-Bordeville, femme galante, et un maître de pension, établi au faubourg St-Antoine à Paris, nommé Van den Enden, homme qui ne manquait point de savoir et qui avait enseigné l'athéisme à Spinoza. Déjà les Hollandais étaient sur une flotte, non loin des côtes de la Normandie (1), lorsque des traites considérables que Rohan avait à toucher à Londres donnèrent au roi d'Angleterre, Charles II, des soupçons qu'il communiqua sur-le-champ à Louis XIV. On a prétendu également que des papiers pris dans les bagages d'officiers espagnols au combat de Senef fournirent

(1) L'on célébra, sans doute avec trop de faste, en France, le mauvais succès de ce complot. Une médaille fut frappée pour cet objet.

aussi quelques révélations. L'arrestation de Rohan et de Latruaumont fut ordonnée ; ce dernier, en se défendant contre les gardes chargés de le prendre, fut atteint d'une blessure dont il mourut quelques heures après, sans qu'on pût tirer de lui d'autre aveu, sinon qu'il était seul coupable. Quant à Rohan, lorsqu'on le conduisit à la Bastille, il s'abandonna à de tels emportements qu'on fut obligé de l'enchaîner, de peur qu'il n'attentât à ses jours. Il nia d'abord tout ce qu'on lui imputait ; et comme il n'avait jamais traité qu'avec Latruaumont, il n'était pas possible de le convaincre. Enfin, de Bezons, conseiller d'Etat, lui arracha son secret en lui promettant sa grâce ; *action*, dit le marquis de la Fare, *indigne d'un juge*. Le procès fut bientôt instruit : Rohan fut condamné et exécuté avec ses complices devant la Bastille, le 27 novembre 1674. Van den Enden et la marquise de Villiers moururent, dit Basnage, avec la constance de philosophes matérialistes, qui croient que tout meurt avec le corps. Le chevalier de Rohan montra d'abord quelque faiblesse ; mais bientôt ce débauché, qui, depuis vingt-deux ans, se livrait aux excès les plus affreux, ramené par l'éloquence de Bourdaloue, ne parut plus qu'un héros chrétien résigné à son sort. Il s'était flatté d'être exécuté secrètement dans l'intérieur de sa prison ; mais lorsqu'on lui apprit qu'il fallait périr sur la place publique, il répondit : « *Tant mieux, nous en aurons plus d'humiliation.* » Le chevalier de Rohan fournit le seul exemple d'un grand seigneur exécuté pour crime d'Etat pendant un règne aussi long que celui de Louis XIV. Le roi avait d'abord la pensée de lui pardonner ; on représenta même devant lui, quelques jours avant l'exécution, la tragédie de *Cinna* pour l'exciter à la clémence ; mais Letellier et Louvois lui remontrèrent que, dans la conjoncture présente, un grand exemple était nécessaire, et qu'il ne pouvait le donner « à « meilleur marché, puisque le chevalier de Rohan « était d'une grande naissance, et cependant sans « suite, sans amis, mal avec sa mère et avec tous « ceux de sa famille, dont aucun n'osa se jeter « aux pieds du roi (1) ». On ne douta pas à la cour que si quelqu'un d'eux l'eût fait, la grâce aurait été accordée malgré les ministres. On blâma fort l'indifférence de la mère du chevalier de Rohan et de sa parente, madame de Soubise, qui fixait alors l'attention du roi. Madame de Montespan fut fort touchée de la mort d'un homme qu'elle avait distingué ; mais, comme les autres, elle n'eut pas le courage de faire une démarche pour lui. Quand on compare le sort de ce seigneur avec la destinée du duc Henri de Rohan, *traitant*, en 1629, *de couronne à couronne* avec le roi Louis XIII, selon l'expression de Voltaire, on ne peut s'empêcher d'admirer les progrès qu'avait faits l'autorité royale dans l'espace de quarante-cinq ans. On peut consulter sur le chevalier de Rohan, outre les *Mémoires* du marquis de la Fare (1) et les *Lettres* de Bussy Rabutin (2), déjà cités dans cet article, les *Mémoires* pour ou contre la duchesse de Mazarin (3), et les *Mémoires* (4) de M. L. M. de B. (le marquis de Beauvau). D—R—R.

ROHAN (Armand-Gaston de), cardinal et évêque de Strasbourg, né à Paris en 1674, était le cinquième fils du premier prince de Soubise, de la branche de Guémené, et d'Anne de Rohan-Chabot, qui brilla longtemps à la cour de Louis XIV par son esprit, et pour laquelle ce prince parut montrer constamment beaucoup de bienveillance et d'estime. Destiné de bonne heure à l'Eglise, il fut nommé chanoine de Strasbourg, fit sa licence avec éclat et fut reçu docteur de Sorbonne en 1699. L'année suivante, on sollicita pour lui à Rome un bref d'éligibilité à la coadjutorerie de Strasbourg. L'abbé de Rohan fut en effet élu coadjuteur le 28 février 1701, et sacré le 26 juin suivant sous le titre d'archevêque de Tibériade. Le cardinal de Furstemberg, qui était évêque en titre de Strasbourg, étant mort le 10 avril 1704, le coadjuteur lui succéda de plein droit ; il devint cardinal le 8 mai 1712, et grand aumônier l'année suivante, à la place du cardinal de Janson. Il fut pourvu successivement des abbayes de Moustier, de Foigni, de la Chaise-Dieu et de St-Waast d'Arras. L'Académie française l'admit au nombre de ses membres (5) ; et les Académies des sciences et des inscriptions lui donnèrent le titre d'honoraire. Beaucoup d'esprit et d'amabilité, une très-belle figure, des manières nobles et généreuses, le goût de l'instruction, de la capacité pour les affaires, ajoutaient à l'éclat des dignités du cardinal. Nommé chef de la commission dans l'assemblée extraordinaire du clergé, en 1713, ce fut lui qui fit le rapport pour l'acceptation de la constitution, et il n'omit rien pour concilier les esprits. On le voit prendre part à toutes les négociations qui eurent lieu, vers la fin du règne de Louis XIV, sur les affaires de l'Eglise ; et il est remarquable que le cardinal était alors fort lié avec le P. Letellier, confesseur du roi, et qu'ils agissaient de concert pour terminer les disputes (*voy.* Letellier). Après la mort de Louis XIV, lorsque l'aspect de la cour changea et que le cardinal de Noailles parut appelé,

(1) *Mémoires* du marquis de la Fare.

(1) *Mémoires et Réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, etc., par M. L. M. D. L. F. (le marquis de la Fare), Rotterdam, 1716, 1 vol. in-8°, p. 145 et suiv.

(2) *Lettres du comte de Bussi Rabutin*, t. 1er, lettre 93, p. 161-162, etc.

(3) Ces mémoires sont réunis dans le 7e volume des *Œuvres complètes* de St-Evremond, Amsterdam, 1739, in-12. Les mémoires pour la duchesse sont de St-Réal et se trouvent dans ses *Œuvres*.

(4) Cologne, 1688, 1 vol. in-12.

(5) L'abbé d'Olivet rapporte que Lamoignon, ayant été nommé, en 1704, à la place vacante par la mort de Ch. Perrault, n'accepta point à la prière de M. le duc, qui voulait faire tomber la place à l'abbé de Chaulieu ; mais que Louis XIV engagea le cardinal de Rohan à la demander, afin qu'un sujet aussi illustre, occupant cette place, fît oublier qu'elle avait été dédaignée par quelqu'un.

par le régent, à la direction des affaires de l'Eglise, le cardinal de Rohan suivit toujours la même ligne et montra en même temps du zèle pour faire observer les décisions de l'Eglise, et de l'empressement pour amener quelque conciliation. Ce fut chez lui que se tinrent les assemblées des évêques pour l'accommodement de 1720, et il eut beaucoup de part à la conclusion de cette affaire. La même année, le cardinal sacra Dubois comme archevêque de Cambrai; ceux qui seraient tentés de lui en faire un reproche pourront se rappeler que Massillon était prélat assistant dans cette cérémonie. Peu après, le cardinal de Rohan fut nommé chef d'un conseil de conscience. Appelé à Rome pour le conclave de 1721, il reçut le chapeau avec les formalités accoutumées et eut le titre de la Trinité au mont Pincius. C'est dans ce voyage qu'il s'attacha l'abbé Oliva, dont il fit son bibliothécaire et qu'il chargea de mettre en ordre sa belle collection de livres (1). De retour en France, le cardinal fut admis dans le conseil de régence, en 1722, et y prit place après les princes du sang; mais il parut n'y être entré que pour servir les vues du cardinal Dubois, qui voulait précéder, dans ce même conseil, tous les seigneurs de la cour. Il administra la confirmation à Louis XV et eut, à ce sujet, quelque altercation avec le cardinal de Noailles, qui lui en disputait le droit; on peut voir sur ce point le *Journal* de Dorsanne, t. 2, 1722. Le cardinal de Rohan fit encore le voyage de Rome pour les conclaves de 1724, de 1730 et de 1740; il était alors le premier de l'ordre des prêtres. Nous ne citerons pas des instructions pastorales et des mandements que le cardinal publia dans son diocèse. Lors de l'éclat causé par le livre du P. Pichon, il fit paraître une instruction assez étendue, où il combattait les deux excès de la sévérité et du relâchement dans l'administration des sacrements; on dit que cette instruction, rédigée par le cardinal lui-même, fut mise en latin, à sa prière, par le célèbre professeur Lebeau. Peu avant sa mort, il fut nommé chef d'une commission d'évêques chargés d'examiner l'instruction pastorale de M. de Rastignac sur la justice chrétienne, et il écrivit à ce prélat pour l'engager à expliquer sa doctrine. Ses démarches n'eurent aucun succès, et le cardinal mourut à Paris, le 19 juillet 1749, au milieu des suites de cette affaire. Il était proviseur de Sorbonne et commandeur de l'ordre du St-Esprit. Sa résidence de Saverne, où il tenait un grand état, fut embellie par ses soins; les gens de lettres et les artistes trouvèrent toujours en lui un protecteur généreux et éclairé. — *Armand* DE ROHAN, dit le cardinal de Soubise, né à Paris le 1er décembre 1717, était petit-neveu du précédent. Connu d'abord sous le nom de prince de Tournon, puis d'abbé de Ventadour, il fut fait de bonne heure chanoine de Strasbourg. Lorsque l'on voulut faire révoquer, à la faculté des arts de Paris, son acte d'appel, on élut, le 11 mars 1739, l'abbé de Ventadour pour recteur; et il présida, en cette qualité, aux assemblées qui se tinrent pour la révocation. L'université, flattée d'avoir un chef d'un nom si illustre, le continua, même à la fin de l'année, dans le rectorat. En 1742, l'abbé de Ventadour fut élu coadjuteur de son oncle à Strasbourg et sacré sous le titre d'évêque de Ptolémaïde. Le 10 avril 1747, il fut fait cardinal par Benoît XIV, sur la présentation du prétendant Jacques III, à qui la cour de Rome avait conservé le privilége de présenter pour le chapeau. Le nouveau cardinal prit le nom de cardinal de Soubise, pour se distinguer de son oncle. Il n'alla point à Rome, devint évêque de Strasbourg et grand aumônier par la mort du cardinal de Rohan, en 1743, et mourut à Saverne, le 28 juillet 1756, n'ayant pas encore 33 ans. Ce prélat était abbé de la Chaise-Dieu, commandeur des ordres du roi et l'un des quarante de l'Académie française. — ROHAN (Armand-Jules DE), de la branche de Guéméné, cousin du cardinal, né le 10 février 1695, fut abbé du Gard et de Gorze, chanoine de Strasbourg, et nommé à l'archevêché de Reims, le 28 mai 1722, sur le refus de M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus et depuis cardinal. Sacré le 23 août suivant, ce prélat eut l'honneur de sacrer Louis XV à Reims, le 25 octobre de la même année. Il mourut le 28 août 1762. — ROHAN (Louis-Constantin DE), frère du précédent, né le 24 mars 1697, fut d'abord chevalier de Malte et nommé capitaine de vaisseau, en 1720; mais il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de Strasbourg et fut désigné coadjuteur de ce siége, en 1730. Toutefois cette désignation n'eut point de suite. Alors le prince Constantin devint premier aumônier du roi et abbé de Lire, puis de St-Epvre. A la mort du cardinal de Soubise, il fut élu évêque de Strasbourg, le 23 septembre 1756, sacré le 6 mars de l'année suivante, proclamé cardinal le 23 novembre 1761, et il mourut à Paris le 11 mars 1779. P—C—T.

ROHAN (LOUIS-RENÉ-EDOUARD, prince DE), cardinal, évêque de Strasbourg, né en 1734, fut d'abord connu sous le nom de prince Louis. Voué à l'état ecclésiastique, son illustre naissance l'appelait aux plus hautes dignités de l'Eglise, qui étaient comme héréditaires dans sa famille. Il commença par être évêque de Canope, puis coadjuteur du prince évêque, son oncle, au siége de Strasbourg. Il était doué d'une belle figure, d'un esprit facile, d'une instruction superficielle; mais sa présomption, son amour pour les plaisirs et pour la dépense l'exposèrent à commettre bien des fautes. Après la disgrâce du duc de Choiseul, il obtint l'ambassade de Vienne par le crédit de mesdames de Marsan et de Guéméné.

(1) En 1706, il acheta du président de Menars, pour quarante mille livres, sa bibliothèque, qui était celle du président de Thou.

Si l'on en croit les *Mémoires* de l'abbé Georgel, confident de ce prince, il se fit prier avant d'accepter cette mission, alléguant, pour motif de son refus, sa répugnance à déplacer le baron de Breteuil et l'espèce d'incompatibilité d'une ambassade avec les prérogatives de la maison de Rohan, qui prétendait au rang des maisons souveraines; mais les sollicitations du ministre et de M. de Beaumont, archevêque de Paris, triomphèrent de la répugnance du coadjuteur. Cette anecdote paraîtra peu vraisemblable à ceux qui sont au fait des intrigues de la cour à cette époque. La nomination du prince de Rohan à l'ambassade de Vienne tenait à une intrigue de deux ou trois familles qui s'étaient déclarées sourdement ennemies de la Dauphine; et, s'il est vrai que le prince de Rohan hésita pour accepter, cela ne vint que du manque d'argent où il se trouvait, et de l'impossibilité où était sa famille de lui faire des avances. Il obtint de la cour un brevet qui l'autorisait à emprunter six cent mille livres sur ses bénéfices; et après s'être endetté de plus d'un million, il arriva à Vienne au mois de janvier 1772. Reçu avec assez de froideur par l'impératrice Marie-Thérèse, il crut effacer l'impression de cette défaveur en éblouissant la cour d'Autriche par son luxe. Il s'était attaché huit ou dix gentilshommes portant de grands noms et douze pages également bien nés. Sa maison devint le rendez-vous de la haute société de Vienne et le théâtre de fêtes brillantes; mais ce vain éclat ne se soutint pas longtemps : l'embarras et la détresse succédèrent aux dépenses folles; l'ambassadeur fut obligé de négocier un nouvel emprunt avec les Génois. Ses gens, n'étant plus payés, abusèrent du privilége des franchises pour exercer la contrebande. L'impératrice, voulant faire cesser cet abus, sans désobliger la cour de France, supprima les franchises de tout le corps diplomatique, ce qui rendit le prince Louis odieux aux autres ambassadeurs. Cette conduite extravagante, qui eût paru déplacée dans un courtisan ordinaire, révoltait encore plus dans un homme revêtu du caractère épiscopal. L'impératrice, qui lui accordait rarement des audiences, lui fit même témoigner l'improbation que méritait une telle manière de vivre. Le prince Louis ne tint point compte de cet avertissement, et donna bientôt à cette princesse des sujets de mécontentement plus réels. Aussi indiscret dans ses propos que léger dans sa correspondance, il répandait à Vienne les insinuations les plus inconvenantes sur la dauphine Marie-Antoinette; et dans ses dépêches pour la cour de France, il n'épargnait pas davantage Marie-Thérèse. Une de ses lettres, adressée au duc d'Aiguillon, contenait des railleries piquantes sur cette souveraine; il la représentait tenant un mouchoir d'une main pour essuyer les pleurs qu'elle versait sur le partage de la Pologne, et de l'autre saisissant le glaive qui devait lui assurer sa part dans cette usurpation. Cette dépêche fut indiscrètement confiée à madame Dubarry, qui en fit tirer une copie et la remit au baron de Breteuil. Ce courtisan, que le prince Louis de Rohan avait supplanté dans l'ambassade de Vienne, lui portait une haine implacable; il n'eut rien de plus pressé que de mettre l'écrit sous les yeux de la Dauphine. Cette princesse savait déjà que Rohan était, à la cour de Vienne, l'écho des injustes censures que quelques courtisans osaient élever contre elle à Versailles (*voy.* MARIE-ANTOINETTE). En apprenant qu'il ne se montrait pas plus respectueux envers sa mère, elle conçut pour lui une aversion bien légitime; mais, peu capable de vengeance, elle se contenta de lui montrer beaucoup de froideur. Les événements prouvèrent combien peu le prince de Rohan était propre à la diplomatie. Le partage de la Pologne s'effectua, et cependant cet ambassadeur, dupe de la politique autrichienne, ne s'occupait que de plaisirs et tenait la cour de France mal informée de ce qui se passait; telle est du moins l'opinion générale des contemporains, ainsi que des auteurs qui ont écrit sur cette époque (1). Il est vrai que l'abbé Georgel disculpe Rohan pour rejeter le blâme sur l'imprévoyance du ministère; mais il ne faut accorder qu'une confiance médiocre à ces *Mémoires*, où tout ce qui n'est pas sur le ton de l'apologie est écrit dans le style de l'accusation. Marie-Thérèse, de plus en plus mécontente de Rohan, demanda son rappel, qu'elle n'obtint que deux mois après la mort de Louis XV. Les griefs positivement énoncés par elle furent : 1° les galanteries publiques du prince Louis avec des femmes de la cour et d'autres d'un rang moins distingué; 2° sa morgue et sa hauteur à l'égard des ministres étrangers, entre autres avec ceux d'Angleterre et de Danemarck; 3° des dettes immenses contractées par lui et ses gens; 4° son mépris pour les choses de la religion. On le voyait souvent quitter les habits de son état pour prendre des uniformes de chasse; et cela avec tant de publicité, qu'un jour de Fête-Dieu lui et toute sa légation, en uniforme vert, coupèrent une procession qui gênait leur passage. A son retour en France, Rohan n'obtint qu'une très-courte audience du roi Louis XVI qui, après l'avoir écouté pendant quelques minutes, lui dit brusquement : « Je « vous ferai bientôt savoir mes volontés. » La reine, sans consentir à le recevoir, lui fit demander une lettre que l'impératrice sa mère lui avait remise pour elle. Dès lors Rohan ne put douter des sentiments peu favorables du roi et de la reine à son égard; mais tel était le crédit de sa maison qu'il fut nommé successivement grand aumônier de France, abbé de St-Waast (bénéfice qui valait seul trois cent mille livres de rente), proviseur de Sorbonne et administrateur de l'hô-

(1) Entre autres, de Lévis et Lacretelle.

pital des Quinze-Vingts (1). A la même époque, le roi de Pologne Stanislas Poniatowski demanda pour lui le chapeau de cardinal. Il faut lire, dans les *Mémoires* de l'abbé Georgel, le détail des moyens qui procurèrent à Rohan, malgré le peu d'estime dont il jouissait à la cour, tant d'éminentes dignités. Cet ecclésiastique, qui fut l'agent de toutes ces intrigues, les raconte avec une sorte de jactance (2) et donne à penser que, s'il fut pour le cardinal un serviteur zélé, il fut en même temps un conseiller très-peu délicat. Au reste, le prince de Rohan trouvait dans cet abbé un homme qui lui épargnait l'embarras d'exercer tant de fonctions différentes. Georgel y suffisait par son incroyable activité, et le cardinal recueillait les honneurs et les revenus. Cette réunion de faveurs sur un personnage contre lequel Marie-Antoinette avait déjà de justes sujets de plaintes prouverait seule combien cette princesse était éloignée de tout sentiment de vengeance; elle se contentait de ne jamais lui adresser la parole. Mais ces dignités ne donnaient ni la considération ni le bonheur à celui qui en était revêtu. Perdu de dettes, malgré son immense fortune, Rohan se montrait aussi peu délicat dans ses liaisons que dans ses plaisirs. Sa maison était ouverte à toutes sortes d'intrigants et de gens de mauvaises mœurs (3). Le jongleur Cagliostro, l'aventurière la Motte (*voy.* ces deux noms) étaient admis dans ses confidences les plus intimes. Une seule pensée le préoccupait, c'était de recouvrer les bonnes grâces de la reine. Ce désir était chez lui une passion, dont les témoignages indiscrets ne pouvaient qu'être une offense de plus pour Marie-Antoinette. On aimerait à pouvoir glisser sur de pareils détails; mais, comme on a prétendu défendre Rohan aux dépens de l'honneur de la reine, il est nécessaire de présenter, sous leur véritable jour, des particularités qui n'ont fourni que trop d'aliments à la calomnie. Lors du voyage du grand-duc de Russie en France, la reine donna une fête brillante à Trianon. Rohan, n'osant demander à cette princesse la permission de voir l'illumination, gagna le concierge du château pour l'y faire rentrer aussitôt après le départ de la reine; mais, sans attendre ce moment, il profite de l'éloignement du concierge et s'introduit dans le jardin. Quoiqu'il fût enveloppé d'une redingote, ses bas rouges le firent reconnaître. Il se rangea d'un air mystérieux dans deux endroits différents pour voir passer la famille royale. Une telle hardiesse blessa vivement Marie-Antoinette, qui fut sur le point de renvoyer le concierge. Cette aventure, qui n'eut pas de suite, ne fut que le prélude de la fameuse affaire du collier. On sait par quelle série de mensonges la comtesse de la Motte persuada au cardinal de Rohan qu'elle était à portée de lui procurer les bonnes grâces de la reine, bien qu'elle n'eût jamais eu l'honneur de parler à cette princesse. Cagliostro, agent secret d'une faction ennemie du trône, secondait cette aventurière. Pendant plus d'une année, Rohan vécut sous l'empire des prestiges de ces deux imposteurs (*voy.* LA MOTTE). C'est au milieu de cette préoccupation inconcevable qu'il se permit d'écrire à sa souveraine plusieurs lettres que l'intrigante était censée remettre, et dont elle faisait faire les réponses par un faussaire. Enfin, après une entrevue nocturne dans un bosquet de Versailles avec la fille d'Oliva, qu'à sa taille et à sa démarche le présomptueux cardinal prit pour la reine, il se chargea d'acheter au nom de cette princesse à Bœhmer, joaillier de la cour, le fameux collier dont Marie-Antoinette avait réellement refusé l'achat l'année précédente. Le prix se montait à seize cent mille livres. Cette somme fut stipulée payable en quatre termes égaux, de six mois en six mois, suivant un écrit dressé et signé entre le prélat et le négociant. Rohan le remit à la dame la Motte, qui le lui rendit quelques jours après apostillé, à chaque article, du mot *approuvé*, et signé au bas : *Marie-Antoinette de France*. Ce fut Retaux de Villette, l'auteur des fausses lettres de la reine, qui commit encore ce faux et consomma l'escroquerie. *Enfin le voilà!* s'écria l'aveugle cardinal en recevant, sans l'examiner, l'écrit dans lequel il croit lire l'assurance de sa faveur prochaine. Il le communique à Bœhmer, qui livre le collier. Le cardinal confie ce précieux ornement à la dame de la Motte, pour le remettre à la reine. L'intrigante feint un nouveau voyage à Trianon. « La reine, dit-elle à Rohan, a reçu le « collier avec le plus grand plaisir. » Et cependant la dame de la Motte et Cagliostro dépècent les diamants, que le comte de la Motte se hâte d'aller vendre en Angleterre. Le cardinal attend chaque jour l'effet des promesses que lui a faites la prétendue confidente de la reine, bien que cette princesse ne lui adresse pas plus la parole que par le passé. Son incroyable présomption est le plus puissant moyen des escrocs dont il est le jouet. Le 1er août 1785, jour du premier payement, arrive. Bœhmer, ne recevant pas la somme promise, presse le cardinal, que ce retard ne peut même désabuser et qui, dans son imperturbable confiance, refuse de transiger avec le marchand pour de nouveaux termes. Bœhmer, consterné, croit devoir écrire à la

(1) Il avait été reçu à l'Académie, le 11 juin 1701, à la place de Bégny.

(2) Les éditeurs des *Mémoires* de madame Campan font, sur ceux de l'abbé Georgel, cette réflexion pleine de vérité : « Nul « n'a été mieux instruit que l'abbé Georgel; mais en même « temps, nul ne fut plus dévoué au cardinal de Rohan, ne se « montra plus ingénieux à lui trouver des moyens de défense, « plus habile, quoique avec des ménagements affectés, à pré« senter sous un faux jour la conduite irréprochable d'une prin« cesse que l'aveugle crédulité, ou la corruption d'un prince de « l'Église, livrait à des soupçons outrageants. » L'abbé Georgel laisse percer, dans cette partie de ses *Mémoires*, si l'on peut s'exprimer ainsi, une haine respectueuse contre Marie-Antoinette.

(3) On voit encore à l'hôtel Soubise l'appartement qu'habitait le cardinal, orné de peintures très-peu édifiantes, qu'il y avait fait exécuter.

reine pour lui rappeler les engagements stipulés. Cette princesse était si loin de soupçonner une si odieuse trame, qu'elle pensa d'abord que le dérangement des affaires du joaillier lui avait troublé la tête; mais bientôt une explication sérieuse avec Bœhmer lui révèle le marché que le cardinal avait conclu en son nom. On était au 15 août, jour de l'Assomption; Rohan, revêtu de ses habits pontificaux, attendait dans la grande galerie de Versailles les ordres du roi pour la messe, lorsque Louis XVI le fait mander dans son cabinet intérieur, où se trouvait Marie-Antoinette. « Vous avez acheté des diamants à « Bœhmer? lui dit ce prince. — Oui, sire, « répond le cardinal. — Qu'en avez-vous fait? « — Je croyais qu'ils avaient été remis à la « reine. — Qui vous avait chargé de cette com- « mission? — Une dame de condition, appelée « madame la comtesse de la Motte-Valois, qui « m'a présenté une lettre de la reine; et j'ai cru « faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de « cette négociation. — Comment, monsieur, « s'écria Marie-Antoinette, avez-vous pu croire, « vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis « quatre ans, que je vous choisissais pour cette « négociation et par l'entremise d'une pareille « femme? — Je vois bien, répondit le cardinal, « que j'ai été cruellement trompé; je payerai le « collier. L'envie que j'avais de plaire à Votre « Majesté m'a fasciné les yeux; je n'ai vu nulle « supercherie, et j'en suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un portefeuille, dans lequel était la lettre de la reine à madame la Motte, pour lui donner cette commission. Le roi la prit; et, la montrant au cardinal, lui dit : « Ce n'est ni « l'écriture de la reine ni sa signature. Comment « un prince de la maison de Rohan et un grand « aumônier de France a-t-il pu croire que la « reine signait *Marie-Antoinette de France?* Per- « sonne n'ignore que les reines ne signent que « leur nom. Mais, monsieur, continua le roi en « lui présentant une copie de la lettre qu'il avait « écrite à Bœhmer, avez-vous écrit une lettre « pareille à celle-ci? » Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux : « Je ne me rappelle pas « l'avoir écrite. — Et si l'on vous montrait l'ori- « ginal signé de vous? — Si la lettre est signée « de moi, elle est vraie. — Expliquez-moi donc « toute cette énigme, continua le roi; je ne veux « pas vous trouver coupable, je désire votre « justification. Expliquez-moi ce que signifient « toutes ces démarches auprès de Bœhmer, ces « assurances et ces billets. » Le cardinal pâlissait. « Remettez-vous, monsieur le cardinal, reprit le « roi avec bonté, reprenez vos sens; et si ma pré- « sence et celle de la reine vous troublent, pas- « sez dans la pièce à côté, vous y serez seul; « vous y trouverez du papier, des plumes et de « l'encre; écrivez-y ce que vous avez à me « dire. » Le cardinal obéit, et, au bout d'un demi-quart d'heure, vint remettre au roi un écrit aussi peu clair que ses réponses. « Je vous « préviens que vous allez être arrêté, reprend « Louis. — Ah! sire, que Votre Majesté daigne « m'épargner la honte d'être arrêté avec mes « habits pontificaux, aux yeux de toute la cour. « — Il faut que cela soit ainsi, » reprit le roi. Et à l'instant Rohan est remis entre les mains d'un lieutenant des gardes du corps, puis conduit à la Bastille. Cette exécution ne put se faire si promptement que le cardinal ne trouvât moyen, malgré son trouble, d'écrire quelques mots sur une carte, qu'il fit passer par un de ses heiduques à l'abbé Georgel, son grand vicaire, pour lui ordonner de brûler la correspondance de madame la Motte. Cet ordre fut accompli sans délai, « et bientôt, dit l'abbé Georgel lui-même, le « petit portefeuille rouge fut à l'abri des recher- « ches. » L'arrestation publique d'un grand aumônier de France, sur le point d'exercer ses fonctions, produisit un éclat qui fut généralement blâmé. L'on accusa le baron de Breteuil d'avoir consulté, dans cette occasion, plutôt sa haine personnelle que les véritables intérêts du monarque. On fit aussi commettre au roi la faute de renvoyer cette affaire au parlement. Au reste ce fut Rohan, dont la maison avait beaucoup de créatures dans cette compagnie, qui, d'après l'avis de l'abbé Georgel, réclama cette juridiction. Le corps épiscopal voulait, au contraire, que, selon les priviléges du clergé, l'évêque de Strasbourg fût jugé par ses pairs. Le pape Pie VI, dans un bref adressé au roi, prétendait qu'en sa qualité de cardinal Rohan ne fût pas livré à des juges laïques. Mais ces réclamations vinrent trop tard : la procédure était commencée devant le parlement. Louis XVI, dans sa réponse au saint-père, dit : « Je ne suis pas exempt moi- « même de peines à l'occasion de cet étrange « événement; d'ailleurs, le cardinal a choisi lui- « même son tribunal; en changer actuellement « serait une inconséquence qui ne ferait qu'aug- « menter l'éclat. » Le parlement instruisit donc cette affaire avec une grande solennité. Malgré les ménagements que l'on dut avoir pour le rang du cardinal, c'était un spectacle bien déplorable de voir un prince de l'Eglise compromis dans l'intrigue la plus honteuse avec un jongleur, des escrocs et une prostituée, et réduit dans sa justification à se donner pour leur dupe (1)! Enfin, le 31 août 1786, après une procédure de plus d'une année, le parlement, malgré les conclusions sévères de l'avocat général Joly de Fleury, déchargea le cardinal de toute accusation. Les *Mémoires* de l'abbé Georgel contiennent l'aveu des intrigues qui assurèrent ce résultat. Tous les parlementaires ennemis de la cour, entre autres d'Epréménil, abusèrent de leur influence pour sauver

(1) Les débats révélèrent les secrets de la vie privée du grand aumônier; on sait que, pour se procurer de l'argent, il avait coutume d'acheter des marchandises très-cher et à crédit, pour les revendre comptant et à vil prix.

au cardinal les admonitions juridiques que méritait au moins le scandale de sa conduite. La reine, en apprenant la sentence, se livra à une douleur bien naturelle. « Venez, dit-elle à madame Campan, qui rapporte l'anecdote dans ses *Mémoires*, « venez plaindre votre reine outragée et victime « des cabales et de l'injustice; mais à mon tour « je vous plaindrai comme Française. Si je n'ai « pas trouvé de juges équitables dans une affaire « qui portait atteinte à mon caractère, que « pourriez-vous espérer si vous aviez un procès « qui touchât votre fortune et votre honneur? » L'opinion générale, confirmée par le temps, est que le cardinal avait été complétement mystifié par la femme la Motte et par Cagliostro. Cette funeste affaire du collier, qu'on appelle avec raison la première journée de la révolution, se termina comme elle aurait dû commencer. Quatre heures après sa sortie de la Bastille, Rohan reçut du roi l'ordre de lui remettre sa démission de grand aumônier, sa décoration du St-Esprit et de partir en exil pour son abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Dès ce moment, il parut vivre d'une manière un peu plus conforme à la décence épiscopale, et s'occupa de payer ses dettes, abandonnant à ses créanciers une partie de ses revenus. La bonté du roi lui permit bientôt de se rendre dans un lieu d'exil plus agréable, l'abbaye de Marmoutier près de Tours; il avait même obtenu la permission de rentrer dans son diocèse. Lors de la convocation des états généraux, il fut élu député du clergé du bailliage de Haguenau. La cour lui fit savoir qu'il eût à ne pas accepter : au lieu d'obéir franchement, il se conduisit en cette occasion de la manière la plus équivoque. Il écrivit aux électeurs « que sa santé ne lui permettait pas d'accepter pour le présent, mais qu'il ne renonçait point cependant à aller aux états généraux (1) ». L'abbé de Boug, nommé son suppléant, consulta le garde des sceaux pour savoir s'il devait se rendre à son poste; ce ministre lui répondit que la lettre du cardinal équivalait à un refus formel. Rohan protesta, par-devant un notaire de Saverne, contre cette décision, le 24 mai 1789. Le parti ennemi de la cour saisit cette occasion de lui ménager une cruelle mortification. L'admission du cardinal fut prononcée le 23 juillet, sur le rapport de l'abbé Gouttes, qui soutint que, « si ce prélat n'avait « point accepté expressément, du moins il n'avait « point donné sa démission », ajoutant « *que sa « maladie tenait plutôt à des causes politiques que « physiques* ». Les autres députés qui provoquèrent l'admission de Rohan le représentèrent comme ayant trop longtemps gémi sous *le glaive du despotisme* (2). M. de Montmorency dit qu'il était chargé de réclamer contre la lettre d'exil qui retenait le cardinal. « Je m'applaudis, s'écria « le parlementaire Lepeletier St-Fargeau, d'avoir « opiné deux fois pour le soustraire aux vexa- « tions du pouvoir arbitraire. » Les réflexions des journaux empêchèrent sans doute Rohan de se tromper sur la nature du triomphe qu'il venait d'obtenir : ils demandèrent « pourquoi le « cardinal avait *attendu que la Bastille* fût prise « pour se montrer et pour venir prendre une « place dont il ne paraissait pas sentir toute la « dignité *tant qu'il avait craint les ministres* ». Le 12 septembre suivant, il parut à l'assemblée; et, dans un discours fort embarrassé, il la remercia d'avoir souffert qu'il différât de se rendre dans son sein *jusqu'au rétablissement de sa santé*. Les réformateurs espéraient que l'esprit de vengeance le jetterait dans leur parti; il les en flatta d'abord et parut lié avec tout ce qu'il y avait de plus exalté parmi les ennemis de la cour. Il renoua ses anciens rapports avec ses confrères les philosophes de l'Académie. Il prêta même le serment civique. Mais, lorsque les décrets contre le clergé eurent réduit à l'indigence les plus riches bénéficiers, la voix de l'intérêt ramena le cardinal à une conduite différente. Il se sépara des révolutionnaires, quitta l'assemblée et se rendit dans son diocèse. Bientôt il fut accusé d'entretenir des intelligences avec les émigrés rassemblés sur la rive droite du Rhin, d'intriguer contre la France à la diète de Ratisbonne et d'exciter son troupeau à la désobéissance aux lois nouvelles. Le ministre Montmorin se rendit même, dans l'assemblée, l'organe de ces accusations. Un décret ordonna l'inventaire des meubles du cardinal. Le président lui écrivit le 29 juillet 1790 pour lui enjoindre de revenir à son poste sous quinze jours afin d'y rendre compte de sa conduite. Rohan répondit par un mémoire justificatif, qui fut présenté à l'assemblée le 31 août suivant, et dans lequel il exposait les motifs de son séjour au delà des frontières : « J'ai choisi pour « ma résidence momentanée, disait-il, l'endroit de « mon diocèse où je pouvais me procurer une « tranquillité que j'aurais dû y trouver partout... « En ma qualité d'évêque de Strasbourg, je n'ai « pu me refuser aux réclamations de la noblesse « et du clergé d'Alsace pour soutenir l'effet des « traités et capitulations. J'ai dû soutenir mes « prérogatives de prince de l'Empire auprès de « la diète de Ratisbonne, conservatrice de ces « droits.... N'étant qu'usufruitier, je dois, dans « les règles de la délicatesse, défendre des droits « dont je ne puis faire le sacrifice spontané.... « Au motif de ma santé, qui ne me permet pas « de retourner dans ce moment-ci à Paris, je « dois joindre celui de ne point compromettre la « dignité de député, en m'exposant aux plaintes « qui pourraient m'être faites par mes créan- « ciers. N'étant plus en état de les satisfaire « depuis la perte de mes revenus, que je leur « avais abandonnés, je n'ai nul embarras à

(1) Les biographies contemporaines offrent un tissu d'erreurs sur toute cette partie de la vie du cardinal de Rohan. La *Table* du *Moniteur* n'est guère plus exacte.

(2) Voyez, sur cet objet, l'*Introduction* au *Moniteur*, nos 23, 34 et 55.

« avouer l'extrémité à laquelle je suis réduit, « puisqu'elle n'est pas de ma faute. Comme « l'assemblée prend en considération tous les « malheureux, j'espère qu'elle trouvera quel- « que moyen pour acquitter mes dettes. Je « prie l'assemblée d'accepter ma démission de « député. » Cette démission ne fut point acceptée, et sa lettre donna lieu à des réflexions piquantes. On demanda qu'elle fût renvoyée au comité de *mendicité;* elle le fut à celui des rapports pour examiner si un membre de l'assemblée nationale, en faillite, pouvait rester député. Quelques mois après (décembre 1790), lors de la promulgation de la constitution civile du clergé, Rohan adressa au procureur syndic du département du Bas-Rhin une déclaration dans laquelle il exprimait son respect et sa fidélité pour les saints canons, et annonçait que non-seulement il ne pouvait établir la constitution du clergé dans son diocèse, mais que, loin d'y coopérer, il protestait et protesterait dans toutes les occasions contre les atteintes portées à la discipline de l'Eglise. Il publia vers la même époque une instruction pastorale très-énergique, qui fut dénoncée à l'assemblée par l'abbé Marolles comme un *ouvrage aussi méprisable que son auteur*. Depuis ce moment, le cardinal devint l'objet d'accusations continuelles au sein de l'assemblée. Celles qui concernaient sa conduite politique, alors très-franche et très-courageuse, ne pouvaient guère atteindre son honneur; mais il n'en était pas de même de celles qui rappelaient ses anciennes fautes. De ce nombre fut la pétition des Quinze-Vingts, présentée le 8 février 1791, dans laquelle ces malheureux se plaignirent des malversations exercées par le cardinal, et dont ils n'avaient pu encore obtenir justice. Rohan, à qui il fallait de l'argent à tout prix, avait, malgré l'administration de Quinze-Vingts, vendu en 1779, moyennant six millions, des terrains qui en valaient plus de sept; mais un pot-de-vin de près de trois cent mille francs et un dixième dans la propriété l'avaient disposé à accorder de si belles conditions pour un marché où il était à la fois vendeur et acquéreur. Enfin, il ne rendit aucun compte du prix de cette acquisition; de sorte que l'hôpital des Quinze-Vingts se trouva complétement ruiné par ces prévarications. Il destitua ensuite arbitrairement deux administrateurs, qui réclamèrent contre ses opérations. Le parlement intervint en faveur des opprimés; mais une déclaration du conseil lui imposa silence. Toutes ces choses s'étaient passées avant l'affaire du collier; et l'on ne peut s'empêcher de trouver sans excuse les ménagements dont usa le ministère pour sauver, aux dépens de la justice, la réputation du grand aumônier de France. Rohan ne devait pas rencontrer la même indulgence dans l'assemblée nationale. Les scandales de son administration furent dévoilés au grand jour, et, le 7 avril 1791, un décret lui ordonna de rendre ses comptes. Cependant, parmi les évêques de France, aucun ne montrait plus de courage que le cardinal de Rohan à s'opposer aux progrès des révolutionnaires. La situation particulière de son diocèse secondait puissamment ses bonnes intentions. On le voyait parcourir les deux rives du Rhin, encourageant le zèle des fidèles et des royalistes, et adressant aux autorités les ordres les plus énergiques. Son exemple et ses efforts ne furent pas infructueux : presque tout son clergé sut remplir ses devoirs dans des circonstances aussi difficiles. Rohan recueillit un témoignage précieux de sa noble conduite dans le bref qu'il reçut de Pie VI le 16 avril 1791. « Les lettres que vous nous avez « adressées, disait le saint-père, votre déclara- « tion, votre instruction pastorale, en un mot « tous les actes émanés de vous dans les circon- « stances présentes, attestent le zèle le plus fer- « vent et le mieux entendu pour préserver votre « troupeau de la contagion des lois et des idées « nouvelles. Rien de plus sage que ces écrits, « rien de plus capable d'inspirer une piété sin- « cère, de plus conforme à la doctrine de l'Evan- « gile et aux principes du chef visible de l'E- « glise. Aussi nous vous écrivons, moins pour « stimuler votre zèle que pour vous donner un « témoignage d'estime. Nous reconnaissons dans « votre conduite l'effet de la miséricorde di- « vine, etc. » Non content d'user de tous ses moyens, comme évêque, pour lutter contre la révolution, Rohan faisait, sur la rive droite du Rhin, comme prince de l'Empire, des levées d'hommes qui grossirent l'armée du prince de Condé, dont il avait l'honneur d'être allié, et auquel il prodigua des secours de tout genre. Cette conduite porta à son comble la fureur des révolutionnaires. Un décret d'accusation fut proposé contre lui par Victor de Broglie, qui, après avoir exposé les démarches du cardinal, y voyait tous les caractères du crime de lèse-nation, et proposait de le traduire devant la haute cour nationale. Cette proposition fut renouvelée plusieurs fois jusqu'au 10 décembre 1791 que, sur les observation de Koch, la mise en accusation de Rohan fut rejetée, attendu sa qualité de prince de l'Empire. Depuis ce temps, son nom cessa d'être prononcé dans les débats des assemblées françaises; mais les émigrés et les prêtres déportés trouvèrent toujours en lui un protecteur généreux. Il accueillit même ceux dont il avait eu à se plaindre. Privé de ses grands revenus, il menait une vie modeste et frugale, et se consacrait tout entier au bonheur de son diocèse, réduit à la rive droite du Rhin. Il se démit de son évêché lors du concordat de 1801. Il mourut à Ettenheim le 16 février 1803. La ville de Strasbourg doit à ce prélat le monument élevé à la gloire de Turenne. — On peut consulter sur le cardinal de Rohan les *Mémoires* de Bezenval, de madame Campan, de l'abbé

Georgel, l'*Histoire du 18e siècle* par Lacretelle, le Recueil des pièces concernant l'affaire du collier, etc. (1). D—R—B.

ROHAN-GUÉMÉNÉ (Jules-Hercule Mériadec, prince de), duc de Montbazon, né en 1726, était avant la révolution le chef de l'illustre famille de Rohan. Colonel du régiment de son nom et lieutenant général, il avait épousé, en 1743, Marie-Louise de la Tour-d'Auvergne, fille du duc de Bouillon et vicomte de Turenne, grand chambellan de France, dont il eut plusieurs enfants. Obligé d'émigrer au commencement de la révolution, il mourut en Allemagne dans un âge très-avancé, ainsi que son fils (*Henri-Louis-Marie*), né en 1745, qui avait épousé la fille du prince de Soubise, maréchal de France, mort en 1787 (*voy.* Soubise), de laquelle il eut plusieurs enfants (*voy.* les articles suivants). Z.

ROHAN-GUÉMÉNÉ (le prince Charles-Alain-Gabriel de), duc de Montbazon, de Bouillon, et pair de France, né à Versailles le 18 janvier 1764, fils aîné du prince *Henri-Louis-Marie* (*voy.* ci-dessus), fut nommé capitaine à la suite des carabiniers le 25 mai 1783. Ayant émigré en 1791, il entra au service d'Autriche et y parcourut successivement tous les grades jusqu'à celui de feld-maréchal-lieutenant. Ce fut sans contredit à cette époque un des plus braves et des meilleurs généraux de cette puissance. Le maréchal Gouvion-St-Cyr, qui eut à le combattre dans plusieurs occasions, lui rend cette justice, particulièrement pour la campagne du Tyrol, en 1805, où le prince de Rohan était sous les ordres de l'archiduc Jean. Après s'être défendu de la manière la plus vigoureuse, près de Castel-Franco, contre des forces supérieures, il fut obligé de se rendre avec sa troupe. Sa conduite dans cette affaire ayant été blâmée sous quelques rapports, il fut mis à la retraite; mais ensuite réhabilité et nommé commandant de la brigade de Pesth, en Hongrie. L'empereur lui conféra même la dignité de prince de l'Empire et lui donna le commandement de l'armée rassemblée sur les frontières de Turquie. La guerre ayant éclaté de nouveau entre la France et l'Autriche, en 1809, le prince de Rohan, compris dans le décret de Napoléon qui ordonnait à tout Français de quitter le service de cette puissance, fut condamné à mort par la cour spéciale de Paris, pour avoir porté les armes contre son pays postérieurement au mois de septembre 1804. Le même jugement confisquait ses biens. Cette proscription par contumace n'effraya point le prince, il continua de mériter l'adoption de sa nouvelle patrie en la servant avec zèle, et il combattit encore très-bravement à Wagram, où il fut blessé. Après la paix de Vienne, il fut nommé grand-croix de Marie-Thérèse, ce qui est l'apogée des honneurs militaires en Autriche. A l'époque de la restauration, en 1814, il rentra en France, et le roi Louis XVIII le rétablit, autant qu'il pouvait le faire constitutionnellement, dans la possession de la troisième pairie laïque du royaume, dont ses ancêtres avaient joui depuis l'érection du comté de Montbazon en duché-pairie (mai 1758). Le prince de Rohan eut à soutenir, en 1816, un procès contre l'amiral anglais Philippe d'Auvergne, qui lui contestait la propriété et le titre du duché de Bouillon, fondant ses droits sur une disposition testamentaire du dernier duc de ce nom. Cette affaire ayant été portée au congrès de Vienne, les souverains la renvoyèrent à une assemblée de cinq hommes d'Etat célèbres par leurs connaissances. Après un examen approfondi des titres et pièces produits par les deux prétendants, la commission adjugea, le 1er juillet 1816, à la majorité de quatre voix contre une, la possession du duché et les indemnités pour la cession des droits de souveraineté faite au roi des Pays-Bas au prince de Rohan, qui depuis n'a pas cessé d'en jouir. M—D j.

ROHAN-MÉRIADEC (Louis-Victor, prince de), titré comte de St-Pol, puis prince Victor de Rohan, était le frère puîné du précédent et fut comme son aïeul grand chambellan de France. Né le 20 juillet 1766, il entra de bonne heure dans la carrière des armes. Jeune encore quand la révolution commença, il passa à l'étranger en 1791, fit toutes les campagnes dans les armées des princes, leva en 1796 une légion d'émigrés à la solde de l'Angleterre, entra en 1797, à la tête de ce corps, au service de l'empereur d'Autriche, qui l'éleva au grade de général major, et lui fit épouser l'aînée des princesses de Courlande, qui depuis a divorcé pour épouser un prince de Trubetzkoi, et, après un second divorce, s'est remariée à un comte de Schulenbourg. Employé dans son grade de général major lors de la reprise des hostilités contre la France (octobre 1805), Rohan fit partie de l'armée de Mack, fut blessé grièvement à la défense d'Ulm d'un coup de feu qui lui traversa le bas-ventre, et accompagna néanmoins le prince Ferdinand dans sa retraite vers la Bohême. Il mérita des éloges pour sa conduite courageuse en cette circonstance, sauva l'armée du prince par une manœuvre hardie et facilita sa jonction avec l'archiduc Charles. Cependant il fut mis à la retraite en 1806, et enveloppé dans la disgrâce de Mack, ce qu'assurément il ne méritait point, ayant déployé une grande bravoure dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres. Aussi l'empereur François ne tarda pas à lui rendre justice et à le réintégrer dans ses grades et fonctions. Il fut même créé feld-maréchal-lieutenant et continua de servir en Autriche avec distinction.

(1) Il existe deux volumes in-18, publiés en 1792, et intitulés *Contes et poésies du C. Collier*, Saverne. L'initiale C. signifie cardinal, et l'indication de Saverne est supposée. C'est un recueil de pièces de vers, la plupart licencieuses, il va sans dire que le cardinal y est resté complétement étranger.

Mais dès qu'il vit les Bourbons rétablis sur le trône de France, il donna sa démission de général autrichien, et vint reprendre ses fonctions et titres dans sa première patrie (1814). Forcé ensuite par les événements de retourner en Autriche, il mourut en 1835 à Sechrowen, en Bohême. M—D j.

ROHAN-MONTBAZON (Louis-Armand-Constantin, prince de), vice-amiral, né en 1730, fut d'abord connu sous le nom de *chevalier de Rohan*, puis sous celui de prince et duc de Montbazon. Il était le frère aîné du fameux cardinal. Etant entré au service de la marine dès sa jeunesse, il était capitaine de vaisseau en 1758 et commandait le vaisseau *le Raisonnable*, sur lequel, après avoir soutenu pendant deux heures un combat tout à fait inégal contre six vaisseaux anglais, il fut obligé de se rendre. Bientôt échangé, il fut nommé chef d'escadre au mois d'octobre 1764, gouverneur et lieutenant général des îles sous le Vent en 1766, et enfin lieutenant général des armées navales en 1769. Il fit, dans les escadres françaises, avec beaucoup de distinction, toute la guerre de l'indépendance américaine, jusqu'à la paix de 1783, et fut nommé vice-amiral en 1784. Ayant semblé adopter quelques principes de la révolution, il n'émigra point comme la presque totalité de sa famille, et fut en conséquence d'abord traité avec certains ménagements par le parti révolutionnaire; mais, arrêté en 1794, il fut emprisonné au Luxembourg et bientôt compris dans une conspiration des prisons, où se trouvaient aussi le général Beauharnais, premier mari de l'impératrice Joséphine, le constituant Gouy-d'Arcy, un d'Autichamp et soixante autres qui ne se connaissaient pas. Ils périrent quatre jours avant la chute de Robespierre, événement qui les eût sauvés. M—D j.

ROHAN-CHABOT (Louis-François-Auguste, duc de), prince de Léon, cardinal du titre de la Ste-Trinité au mont Pincius (titre qu'avait porté l'abbé Maury), né à Paris le 29 février 1788, était fils d'Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, maréchal de camp, pair de France et premier gentilhomme de la chambre du roi en 1815, après la mort du duc de Fleury. Sa mère était une Montmorency. La révolution contraignit ses parents à se retirer en Angleterre; mais ils rentrèrent de bonne heure en France, recouvrèrent une partie de leurs biens et se soumirent au gouvernement impérial. Après avoir été attaché à la princesse Borghèse, le jeune Rohan fut successivement chambellan de la reine de Naples (madame Murat) et de l'empereur Napoléon. Dans cette cour, où la religion était peu pratiquée, il ne craignit pas de se montrer franchement pieux, et d'aller à Fontainebleau en 1812 pour y recevoir la bénédiction de Pie VII, alors prisonnier. Il se rendit ensuite en Italie, d'où il ne revint qu'en 1814. Sous la restauration, il entra dans les compagnies rouges, et, quand ce corps fut dissous, l'année suivante, il obtint le grade de colonel. S'il fut l'un des plus élégants seigneurs de la cour de Louis XVIII, il en fut aussi l'un des plus vertueux. La perte d'une femme chérie (mademoiselle de Serent), qui périt dans les flammes, le feu ayant pris à ses vêtements au moment où elle se disposait à se rendre à un bal chez l'ambassadeur d'Autriche, le rapprocha encore, s'il était possible, de la religion. A l'époque des cent-jours de 1815, le prince de Léon (il avait pris depuis la restauration le titre des aînés de sa famille) suivit le duc d'Angoulême dans le Midi, puis en Espagne. De retour en France, il perdit son père (8 février 1816) et lui succéda dans son titre de duc et pair. Louis XVIII lui offrait pour nouvelle épouse une princesse de Saxe; mais il préféra entrer au séminaire de St-Sulpice (20 mai 1819) et reçut la prêtrise le 1er juin 1822. Nommé peu après grand vicaire de Paris, puis archevêque d'Auch (1828), il fut placé sur le siége archiépiscopal de Besançon en 1829 et ne quitta son diocèse que pour aller à la chambre des pairs en 1829 et 1830. Promu au cardinalat dans le consistoire du 5 juillet 1830, il se trouvait à Paris lors de la révolution et fut obligé de prendre la fuite. Maltraité à Vaugirard par les agents de cette révolution, il ne put qu'avec peine continuer sa route. S'étant rendu d'abord à Fribourg, puis à Rome, il y resta jusqu'au moment où, le choléra menaçant d'envahir son diocèse, il revint partager les dangers des fidèles confiés à ses soins. Les outrages qu'il avait essuyés ne le firent pas renoncer à ses projets d'un dévouement si périlleux. Ce fut en exerçant son saint ministère que le mal l'atteignit à Chenecey (village près de Besançon), et qu'il y succomba le 8 février 1833. Ce prélat n'a laissé d'autres écrits que ses mandements, ses lettres pastorales, et, sous le titre de *Manuel*, un livre de prières qui est un véritable chef-d'œuvre de piété, d'onction et de sagesse. Les embellissements qu'il fit à sa cathédrale et ceux qu'il préparait encore témoignent de son goût et de son amour pour les arts. Son testament fut à la fois une œuvre de bienfaisance et un acte religieux. La fabrique de St-Jean, l'école des enfants de chœur, le séminaire, les pauvres, personne ne fut oublié. A l'époque de sa mort, il parut une *Notice chronologique sur le duc de Rohan*, Besançon, in-12 et in-18, qui eut plusieurs éditions. Plus tard, l'abbé Marguerye célébra les vertus de ce prélat dans un panégyrique prononcé à la cathédrale de Besançon et qui fut imprimé, 1833, in-8°. — Un de ses oncles (*Armand-Charles-Just*) servit avec distinction dans les guerres de la Vendée, où il fut commandant de la province du Maine et signa, en l'année 1800, le traité de pacification avec la république. Depuis il fut aide de camp, premier écuyer du duc d'Orléans. Z.

ROHAULT (Jacques), né à Amiens en 1620, fut

Digitized by Google

le premier professeur de physique qui réunit l'observation et l'expérience au raisonnement. Les progrès marquants qu'il fit de bonne heure dans ses classes décidèrent son père, simple marchand, à l'envoyer à Paris étudier la philosophie, qui embrassait ou plutôt confondait dans son enseignement la logique et même la physique, non encore dégagée des abstractions de l'ancienne école. Doué d'un esprit pénétrant et inventif, le jeune Rohault se tourna vers la partie démonstrative et mécanique de la science. Dans l'intervalle de ses études, il parcourait les ateliers, examinait les instruments, indiquait les moyens de les perfectionner ou en inventait de nouveaux. La justesse de son esprit lui avait fait sentir aussi le besoin de la connaissance des mathématiques, qui lui fournit les principes des démonstrations. Enfin la doctrine de Descartes éclaira notre physicien sur la méthode à suivre dans l'application de ces principes. Il adopta même d'autant mieux sa philosophie qu'ayant une base mécanique, elle devenait plus applicable à la physique ou rendait moins abstraite la théorie de l'enseignement. Devenu l'un des sectateurs zélés de ce philosophe, il obtint l'amitié de Clerselier, grand admirateur et l'éditeur des ouvrages de Descartes. L'attachement de ce Mécène pour Rohault fut porté au point que, malgré l'opposition de ses parents, il lui donna sa fille en mariage. Rohault n'en eut que plus de disposition et de facilité pour concourir à propager par l'instruction la philosophie de Descartes. Il ouvrit des conférences publiques, et pour procéder avec méthode et en suivant la marche des géomètres, il commençait par établir des propositions générales tirées de l'expérience, et il en déduisait l'explication des phénomènes; mais auparavant, des débats s'élevaient sur les différentes questions, mode qui a été pratiqué de nos jours dans les séances de l'école dite normale. Mais les leçons étaient véritablement alors le résumé des discussions, et les expériences servaient à rectifier ou à confirmer les preuves du raisonnement. C'est ainsi qu'il démontrait que les effets attribués par la physique ancienne à l'horreur du vide dépendaient de la pression de l'air. C'est ainsi qu'il prouvait, par les différentes réfractions de la lumière, que les couleurs sont de pures modifications de cette matière *élémentaire*, qu'on a supposée depuis formée elle-même d'éléments différemment réfrangibles, et cependant lancée, comme le fluide le plus simple, avec une vitesse extrême dans les régions hypothétiques du vide. De ces leçons ainsi discutées, appuyées de nombreuses expériences et mises en ordre, Rohault composa le meilleur traité de physique qui eût paru, et qui, bien que la science, sur plusieurs points, se soit renouvelée, a joui longtemps d'une grande estime, surtout par la disposition lumineuse des matières qui y sont traitées. La préface qu'il y a jointe peut encore être citée comme un modèle pour l'exposition de l'état de la science, l'indication des causes qui en retardaient les progrès et les vues judicieuses sur les moyens de la faire avancer. Cette physique, publiée en 1671, in-4°, et en 1682, avec des augmentations, 2 vol. in-12, contient, entre autres des traités particuliers, développés avec netteté et avec ordre, sur l'optique et la vision, sur l'économie organique du corps humain, sur les phénomènes magnétiques, sur la cosmographie, où le disciple de Descartes montre comment, dans le système de ce philosophe, il est possible de modifier celui de Copernic pour l'accorder avec le texte des livres saints. Distribuée ainsi méthodiquement et accompagnée d'expériences raisonnées, elle fut généralement accueillie, réimprimée pendant plus d'un demi-siècle et traduite en différentes langues. Une version latine de ce traité, par un médecin de Genève (*voy.* Théophile Bonnet), avait paru dès 1674. Antoine Legrand y ajouta des notes, et elle servit de texte aux professeurs dans les universités étrangères. Le même traité fut retraduit ensuite en meilleur latin par le célèbre disciple même de Newton, Samuel Clarke, qui l'augmenta de nouvelles remarques, tirées en grande partie du philosophe anglais (Londres, 1697, in-8°; 1710, 3e édit.). D'un autre côté, Jean Clarke le traduisit dans la langue anglaise. En France, la Physique de Rohault, devenue classique, continua d'être professée non-seulement par un illustre disciple de ce maître, Sylvain Régis (*voy.* ce nom), mais successivement par Polinière, Privat de Molières, le P. Régnault, etc., qui ne firent guère que la modifier, soit en étendant les démonstrations et les expériences, soit en appliquant d'une manière un peu différente le système de Descartes, déjà modifié dans ses applications par Rohault, soit enfin en cherchant à concilier ce système, qui attribue à l'impulsion donnée à la matière les principes du mouvement des corps autour d'eux-mêmes et de centres divers, avec l'hypothèse qui explique par l'attraction leur mouvement dans le vide ou au moins dans un fluide éthéré, analogue à la matière subtile supposée par le philosophe français. Le succès dont jouit Rohault de son vivant fut troublé par des contradictions. Il se vit accusé comme Descartes de faire de l'homme une machine, parce que, dans son explication de l'économie animale, la fonction n'était pas séparée de l'organe. Il fut aussi taxé par quelques théologiens scolastiques de nier la *transsubstantiation*, parce qu'en parlant des corps, il prétendait que la substance ne pouvait être disjointe du mode. Rohault se justifia dans ses *Entretiens sur la philosophie*, publiés en 1671, et reproduits en 1673 et 1675. Cette défense, en prouvant qu'on ne l'avait pas compris ou voulu comprendre quand il s'exprimait dans un sens purement physique ou naturel, ne fit qu'aigrir ses adversaires, qui

Digitized by Google

le traitèrent d'hérétique. Chagrin de voir sa foi suspectée, Rohault tomba malade : il lui fallut, pour achever de se disculper, faire sa profession publique de catholicité; après avoir été administré par son pasteur, il mourut en 1675, à l'âge de 55 ans. Il fut inhumé à Ste-Geneviève, à côté de Descartes. Santeul lui consacra une épitaphe en vers, qui est rapportée au long par l'abbé Daire, et dans laquelle le poëte loue le physicien d'avoir réconcilié la nature et la religion. Cependant de nouvelles critiques s'élevèrent, et Clerselier y répondit par une nouvelle apologie, dans la préface des œuvres mathématiques posthumes de Rohault, qu'il publia en 1682, in-12, et dont les traités de mécanique ont été aussi traduits par Clarke. Ces critiques et ces défenses ne sont pas plus lues aujourd'hui que les divers ouvrages de l'auteur, dont le principal méritait néanmoins d'être rappelé, comme faisant époque dans l'histoire de la physique moderne. C'est à tort que Brucker et quelques écrivains ont traité Rohault de pédant, mis en scène par Molière, dans un personnage que Savérien juge être celui du docteur Pancrace du *Mariage forcé*, et cela pour avoir employé quelques expressions d'Aristote, qu'il a eu soin de définir et de restreindre, en condamnant l'abus des termes vagues, tels que ceux de *vide*, de *formes substantielles*, de *qualités occultes*, de *sympathie*, etc. Voltaire, quoiqu'il ait été en France le promoteur de la philosophie newtonienne, lui a rendu plus de justice. « Rohault abrégea (dit-« il dans son *Siècle de Louis XIV*) et exposa avec « clarté et méthode la philosophie de Descartes. » Le portrait de ce physicien a été gravé par Desrochers, et l'emblème d'un génie introduisant la Raison et l'Expérience dans les écoles de physique tient lieu du portrait de Rohault en tête de l'*Histoire des physiciens modernes*, par Savérien. G—ce.

ROHDE (Lévin-Joergen), marin danois, né dans l'île St-Thomas le 28 octobre 1786, mort en 1856 à Copenhague. Fils d'un gouverneur des possessions danoises aux Antilles, il entra en 1802 dans l'académie de marine à Copenhague. En 1807, il prit son rang dans l'état-major de la marine. Par suite de la malheureuse catastrophe de la flotte danoise, il resta longtemps sans emploi. Chargé plus tard des relevés nautiques et du commandement du port de St-Thomas dès 1821, il a fait quelques travaux hors ligne. En 1835, il obtint sa retraite avec le grade de capitaine de frégate. On lui doit : 1° *Histoire et colonisation de l'île St-Thomas*, Copenhague, 1822, in-8°; 2° *Dictionnaire télégraphique*, ibid., 1826, in-8°; 3° *Système complet des signaux à l'usage des bâtiments de toutes les nations*, ibid., 1835. Cet ouvrage, unique en son genre lors de sa première apparition, quoique aujourd'hui il soit un peu hors d'usage, depuis l'invention des phares-Fresnel et de la télégraphie électrique, a été traduit en français dans la même année; des traductions allemande, anglaise, italienne, suédoise, hollandaise, espagnole et russe ne se firent pas attendre. 4° Supplément à l'ouvrage précédent, ibid., 1826; traduit en anglais, à Londres, sous le titre d'*Appendix to captain Rohde's universal sea langage*, en 1840. Rohde a encore donné deux corollaires, surtout *touchant les signaux de nuit* pour les bâtiments de toute sorte, à son ouvrage dans diverses revues et journaux de la marine, dans les Mémoires de l'académie des sciences danoises, etc. R—l—n.

ROHDICH (Frédéric-Guillaume), général prussien, né à Potsdam en 1719, était fils d'un capitaine de la garde, qui avait d'abord servi en Suède, mais qui, ayant été fait prisonnier de guerre, avait été forcé de servir dans la garde prussienne avec le grade de fourrier. Le fils, qui apparemment était d'une belle taille, plut à Frédéric-Guillaume : ce prince prit soin de son éducation et le fit entrer comme sous-officier dans le fameux régiment des grands grenadiers. Lors de l'avénement de Frédéric II, ces colosses perdirent la faveur dont ils avaient joui sous le règne précédent. Cependant Rohdich obtint un brevet d'enseigne dans la nouvelle garde royale; il fit les campagnes de Silésie et celles de la guerre de sept ans. Au siége de Prague, où il avait le grade de capitaine, il repoussa une sortie en faisant crier aux grenadiers de sa compagnie : *En avant! en avant!* ce qui fit croire aux assiégés qu'ils avaient affaire à un bataillon entier. En récompense, Frédéric II lui donna l'ordre du Mérite et une prébende. Rohdich fut nommé colonel en 1771 et inspecteur des régiments cantonnés en Westphalie; quelque temps après, il obtint l'inspection des troupes de Potsdam et le commandement du régiment de la garde. Après la guerre de Bohême, en 1779, où il commanda la brigade de réserve, il fut nommé commandant de Potsdam et directeur de la maison des orphelins militaires de cette ville. Etant dès lors en relation avec le roi, il eut sa confiance et fut admis dans sa société intime. Par les soins de Rohdich, l'école de la garnison fut réorganisée, et elle reçut, à partir de cette époque, plusieurs centaines d'enfants. Il fit agrandir aussi et régler d'une manière plus convenable l'institution pour les filles des officiers. Les capitaux de la maison des orphelins furent employés à l'établissement d'un mont-de-piété. Frédéric confia également à Rohdich l'inspection des pages et la direction de l'hospice civil de Potsdam. Le roi, huit jours avant sa mort, le créa lieutenant général. Frédéric-Guillaume ne le distingua pas moins : il le nomma président du collége de guerre à Berlin, puis ministre de la guerre et général d'infanterie. Pendant la dernière maladie de Rohdich, le roi envoya un de ses adjudants pour le remercier de tous les services qu'il avait rendus à la monarchie prussienne. Roh-

Digitized by Google

dich mourut le 23 janvier 1796, après avoir demandé à l'adjudant pour toute grâce le congé d'un vieux soldat de son régiment. Heinsius a inséré un éloge de Rohdich dans les *Mémoires de la marche de Brandebourg*, pour l'année 1796. D—G.

ROHMANN (Jœrgen Lindegaard), historien et poëte danois, né le 2 décembre 1797 à Svendborg, dans l'île de Séeland, mort à Odensée, en Fionie, à la fin de 1855. Après avoir étudié successivement le droit, les sciences historiques et la théologie de 1814 à 1825, il devint en 1827 pasteur à Tœnningen, en Schesswig, d'où il passa en 1838 à Rœnningen, dans l'île de Fionie. En dernier lieu, il était évêque protestant de cette île et membre de l'administration locale d'Odensée. Les ouvrages historiques de Rohmann sont assez importants pour certaines époques, de même que pour certaines parties de la monarchie danoise. Plusieurs d'entre eux ont remporté des prix. En voici les titres : 1° *Descriptio geographica Fioniæ insulæ, qualis erat ejus facies inter sæculum XI et XVI*, Copenhague, 1822 (ouvrage couronné); 2° *Chronique du roi danois Rolf Krage* (roi un peu légendaire du temps de la reine Brunehaut), mise en vers danois, Horse, 1832; 3° *Histoire des exorcismes en Danemarck*, Odensée, 1835; 4° *Histoire de l'introduction de la réforme de Luther dans le Danemarck*, Copenhague, 1836 (ouvrage couronné); 5° *Histoire du développement de la monarchie absolue dans le Danemarck*, Odensée, 1840; 6° *Histoire de la liberté de la presse dans le Danemarck de 1450 à 1750*, ibid., 1841; 7° *Tableaux de l'histoire danoise*, ibid., 1844; 8° *Actes et documents pour l'ancienne histoire du Danemarck*, revue périodique, ibid., à partir de 1845. Le Danemarck lui doit encore la traduction du célèbre ouvrage de Gibbon, 1832. En fait de théologie, Rohmann a également marqué. Outre sa rédaction en chef de la *Revue ecclésiastique danoise*, à partir de 1832, et du *Magasin homélitique danois*, à partir de 1845, il a publié : un *Traité sur la lecture de la Bible et son importance*, Odensée, 1834 (ouvrage couronné); — *Essai d'un bréviaire protestant danois*, Copenhague, 1840; — puis la traduction du *Premier recueil de sermons* de Schleiermacher, 1840; — ainsi que d'un livre de dévotion de Rosenmuller intitulé *Souvenirs de la première communion, ou Cadeaux pour la vie*, 1842. Après avoir édité la deuxième édition du poëme burlesque de Laurent Bynch intitulé *la Béatitude des tombeaux*, Odensée, 1831, il donna lui-même des *Bagatelles rimées*, ibid., 1833; puis d'autres essais poétiques dans les *Mélanges pour Soræ*, 1833, dans les *Avis officiels de Fionie*, dans ceux de Scanderborg et dans les diverses revues poétiques de son pays. R—L—N.

ROHR (Jules-Bernard de), né au château d'Elstenwerde, en Saxe, appartenant à sa famille, termina en 1712 ses études à l'université de Leipsick, en soutenant deux thèses, l'une : *De retractu gentilitio filiorum in feudis*, et l'autre : *De excolendo studio œconomico, tam principum quam privatorum*. Après la mort de son père, qui laissa beaucoup de dettes, Rohr se mit à faire des livres; il obtint en 1732 une prébende dans le chapitre protestant de Mersebourg et une place de conseiller dans l'administration de cette ville, place qu'il perdit au bout de quelques années. Il mourut le 18 avril 1742, après avoir publié une cinquantaine de compilations, dont voici les principales : 1° *Instruction dans l'art de scruter le cœur des hommes*, Leipsick, 1732, 4e édit.; 2° *Bibliothèque d'économie domestique*, Leipsick, 1716; 3° *Code complet d'économie domestique*, ibid., 1716; 2e partie, 1732, in-4°; 4° *Introductio in jurisprudentiam privatam romano-germanicam*, ibid., 1718, in-8°. On prouva à l'auteur qu'il avait copié des chapitres entiers dans d'autres ouvrages, surtout dans des dissertations peu connues. 5° *Traité moral de l'amour envers le sexe*, ibid., 1717; 6° *Introduction à l'art de l'économie rurale et domestique chez les Allemands*, ibid., 1720; 7° *Manuel complet d'économie domestique pour la haute Saxe*, 1722; 8° *Bibliothèque physique*, 1724; 9° *Droit ecclésiastique complet de la haute Saxe*, 1723, in-4°; 10° *Traité juridique de la fraude dans les mariages*, Berlin, 1736; 11° *Curiosités géographiques et physiques du haut et bas Harz*, Francfort et Leipsick, 1736, 2 parties; 12° *Histoire naturelle des arbres et arbustes croissant spontanément en Allemagne*, Leipsick, 1732, in-fol.; 13° *Introduction à la connaissance du cérémonial chez les grands seigneurs*, Berlin, 1733; 14° *Introduction à la connaissance du cérémonial chez les particuliers*, Berlin, 2e édit., 1730; 15° *Notice sur la culture de la vigne en Allemagne*, Leipsick, 1730; 16° *Phyto-théologie, ou Essai sur la toute-puissance, la sagesse, etc., de Dieu, manifestée dans le règne végétal*, Francfort et Leipsick, 2e édit., 1748. Rohr a publié en 1735 la notice des ouvrages qu'il avait fait imprimer ou qu'il se proposait de livrer à l'impression. D—G.

ROHRBACHER (René-François), ecclésiastique et écrivain français, naquit à Cangatte, près de Nancy, le 27 décembre 1789. Son père était maître d'école. L'éducation de l'enfant fut négligée au milieu des bouleversements qui agitaient alors la France; mais son application et sa persévérance triomphèrent des obstacles. Des sentiments de piété qui s'éveillèrent de bonne heure chez lui le portèrent vers la profession ecclésiastique. Il entra au grand séminaire de Nancy, et il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1812. Huit jours après, il était nommé vicaire dans la paroisse de Wiberswiler, et six mois après il était placé à Lunéville. Après plusieurs années de travaux, son zèle le porta à se consacrer aux missions. Il passa en 1821 chez les missionnaires diocésains, et en 1823 il fut nommé chef de la

Digitized by Google

maison. Sa parole était chaleureuse, son zèle infatigable. En 1826, séduit par l'éclat que jetait l'abbé de Lamennais (*voy.* ce nom), qui alors était le défenseur le plus exalté de la religion, et se montrait beaucoup plus papiste que le pape lui-même, Rohrbacher résolut de s'attacher à l'écrivain qui faisait tant de bruit. Il alla le joindre, séjourna quelque temps auprès de lui à Paris et à la Chesnaye, et en 1828 il fut envoyé à Malestroit (Morbihan), où était le noviciat de la congrégation que Lamennais voulait fonder. Il y dirigea les études théologiques, et ce fut là qu'il conçut le plan, qu'il écrivit les premiers chapitres du grand ouvrage qui occupa le reste de son existence. Lorsque Lamennais suivit une autre voie, lorsqu'il agita, effraya les catholiques par la nouveauté et la hardiesse de ses théories, lorsqu'il eut été condamné à Rome, Rohrbacher se sépara entièrement de son ancien maître. Il se retira à Paris au séminaire du St-Esprit, et il y continua paisiblement ses travaux et ses exercices de piété. Il mourut le 17 janvier 1857. Son *Histoire de l'Eglise catholique* parut successivement de 1845 à 1856 en 25 volumes in-8°. Elle fut bien accueillie de la part du clergé; elle fut promptement réimprimée, et la 3e édition, donnée en 1860, forme 29 volumes in-8°. Ce vaste ouvrage, conçu dans des principes opposés à ceux de Fleury et des gallicans, présente des recherches fort étendues; on y voit le fruit de patientes et vastes recherches exposées avec quelque pesanteur et dans un style peu agréable. De vives critiques ont été dirigées contre cette *Histoire*, même parmi les catholiques. On a reproché à l'auteur de pousser à l'extrême les conséquences des principes qu'il posait; on a relevé chez lui des propositions telles que celles-ci : « Tout souverain anticatholique ou qui repousse opiniâtrément l'autorité de l'Eglise catholique se « dépose lui-même de la souveraineté et absout « lui-même ses sujets de tout devoir envers « lui.... Tout gouvernement qui combat l'autorité de l'Eglise est au fond une absurdité et « une tyrannie : une absurdité en ce que, après « avoir posé en principe qu'on n'est point obligé « de respecter aucune autorité, puisqu'on ne « l'est pas de respecter la plus grande, il prétend « néanmoins qu'on est obligé de respecter la « sienne ; une tyrannie, en ce qu'il contraint les « hommes par la force à se soumettre à une absurdité pareille. » Ces citations donnent une idée suffisante des vues qui inspiraient Rohrbacher. Avocat continuel des papes, il n'admet jamais qu'ils aient eu tort; et dans leurs longs démêlés avec les souverains, c'est toujours sur ces derniers que tombent ses accusations et ses censures. Ce n'est donc que dans un cercle assez restreint que l'*Histoire de l'Eglise* a trouvé des admirations entières et des sympathies sans réserve; mais tout en convenant de ce qu'a d'excessif le point de vue de l'auteur, tout en signalant sa partialité, on doit convenir qu'il a laissé un ouvrage estimable à certains égards et très-digne d'être consulté. On lui doit, outre son *Histoire de l'Eglise catholique* : 1° *La religion méditée à l'usage des personnes qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur*, Paris, 1826, 2 vol. in-18; 2° *Catéchisme du sens commun*, Paris, 1825-1826, in-18; 3° *Motifs qui ont ramené à l'Eglise catholique un grand nombre de protestants*, Paris, 1841, 2 vol. in-18; 4° *Tableau général des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestants depuis le commencement du 19e siècle*, Paris, 2 vol. in-18°; 5° *De la grâce et de la nature, avec un discours sur la grâce*, etc., Besançon et Paris, 1838, in-8°; 6° *Des rapports naturels entre les deux puissances d'après la tradition universelle*, Besançon et Paris, 1838, 2 vol. in-8°; 7° *Vie des saints pour tous les jours de l'année, à l'usage du clergé et du peuple fidèle*, Paris, 1852, 6 vol. in-8°; ouvrage écrit d'un style dur et quelquefois incorrect; 8° quelques autres opuscules moins importants. M. Ste-Foi a publié une notice biographique et littéraire sur l'abbé Rohrbacher, qu'on trouve en tête de la dernière édition de l'*Histoire universelle*. *Z.*

ROI (Gilbert), en latin *Regius*, jurisconsulte, né vers 1540 à Nozeroi, petite ville du comté de Bourgogne, eut pour parrain le célèbre Gilbert Cousin, qui se chargea de sa première éducation (*voy.* G. Cousin). Protégé par le prince d'Orange, qui se trouvait son souverain comme héritier de la maison de Challon, il alla continuer ses études à Louvain, où il fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Après avoir terminé ses humanités, il visita les principales académies de France, et étudia le droit à l'université de Valence, sous Edmond Bonnefoi, jurisconsulte, que de Thou cite avec éloge, et sous Pierre Loriot (*voy.* ce nom), son compatriote et l'un des amis de Cousin, qui cultiva ses dispositions avec le plus grand soin. A l'âge de vingt-quatre ans, Roi donna des preuves de son érudition et de sa sagacité, dans un ouvrage intitulé *Antinomiarum conciliatio juris civilis libri duo*. Il dédia ce traité, par une épître datée de Bruxelles, au prince d'Orange, son bienfaiteur. L'édition originale, imprimée sans doute dans cette ville en 1564, est inconnue à tous les bibliographes; mais le savant Everard Otto a inséré cet ouvrage dans le *Thesaurus juris*, t. 2, p. 1474-1511. On n'a pu découvrir aucune autre particularité sur Gilbert Roi, qui mériterait une place parmi les érudits précoces. W—s.

ROI (Charles-François le). *Voyez* Leroi.

ROI (le). *Voyez* Leroi.

ROIG (Jayme), poëte valencien du 15e siècle, mérite une des premières places parmi les écrivains qui furent, sur les côtes de la Méditerranée espagnole, les successeurs, les émules des troubadours. Il mania, non sans succès, un idiome qui, sous le nom de valencien ou de limousin,

Digitized by Google

n'a pas vécu longtemps. Bien que Roig fût le médecin d'une reine (dona Maria, femme d'Alphonse V), il se laissa emporter à écrire contre le beau sexe une violente invective, qu'il entremêla d'ailleurs d'un grand nombre de préceptes moraux. Cet ouvrage, curieux sous plusieurs rapports, fut imprimé pour la première fois à Valence, en 1531, sous le titre de *Libre de consells los quals sont molt profitosos y saludables axi per al regiment y orde de ben vivre come pera augmentar la devocio à la purital y concepcio della sacratissima Verge Maria*. (Livre des conseils lesquels sont très-salutaires et profitables tant pour le régime et ordre d'une bonne vie comme pour augmenter la dévotion à la pureté et à la conception de la très-sainte Vierge Marie.) Cette édition originale est devenue extrêmement rare; elle fut suivie, en 1532, d'une autre qui est tout aussi difficile à rencontrer. Les bibliographes indiquent des réimpressions de Valence, 1561 et 1562, et de Barcelonne, 1561. Un littérateur zélé, don Carlos Ros, fit réimprimer à Valence, en 1735, ces poésies, qu'on ne connaissait guère plus que de nom, et le volume in-4° qu'il mit au jour porte la désignation de *lo Libre de les dones e de consells donats per mosen J. Roig a son nelot*. (Livre des dames et des conseils donnés par messire J. Roig à son neveu.) Cette réimpression laisse à désirer sous le rapport de la correction, et comme elle est à son tour devenue peu commune en Espagne même, elle ne doit pas décourager quelque érudit consciencieux de s'occuper enfin de donner une édition critique des écrits de Jayme Roig, en y joignant les éclaircissements philologiques qu'ils réclament. D'ailleurs l'éditeur de 1735 a retranché un assez grand nombre de passages qui lui ont paru peu orthodoxes. On trouve des détails assez étendus sur Roig dans l'*Histoire de la littérature espagnole* par Ticknor. Voir aussi une notice de M. Joubert dans les *Mémoires de la société des antiquaires*, t. 5. B—N—T.

ROILLET ou ROUILLET (Claude), poëte latin et français, né à Beaune, perdit sa mère dès sa plus tendre jeunesse. A l'âge de onze ans, il fut envoyé à Paris pour y faire ses études; mais la mort de son père étant arrivée quelque temps après, il revint les continuer dans sa patrie sous la direction de Nicolas Roillet, son frère aîné. Il eut aussi pour précepteur le savant Cl. Guillaud, théologal d'Autun. Retourné dans la capitale pour y faire sa philosophie, il prit le degré de maître ès arts et se consacra à l'enseignement. Il régenta au collége de Bourgogne, dont il fut principal en 1536. Il le devint ensuite du collége de Boncours et fut élu, le 15 décembre 1560, recteur de l'université de Paris. Il mourut vers 1576, dans un âge fort avancé. Roillet a publié, à différentes époques, plusieurs pièces fugitives, comme odes, discours, éloges funèbres, etc., dont on peut voir la liste dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. On trouve encore un grand nombre de ses poésies au-devant des ouvrages de beaucoup d'auteurs avec lesquels il était en relation d'amitié. Papillon les indique avec exactitude. Outre cela, nous avons de Roillet : *Varia poemata*, Paris, Guill. Julien, 1556, petit in-12. Ce recueil, peu commun, renferme quatre tragédies : *Philanira, Petrus, Aman, Catharina*, et des dialogues, des églogues, des épigrammes, un épithalame, etc., le tout en latin. Roillet traduisit lui-même la première pièce de son recueil et l'intitula *Philanire, tragédie française* (en cinq actes et en vers), Paris, Th. Richard, 1563, in-4°, réimprimée sous le titre de *Philanire, femme d'Hippolyte*, Paris, Nic. Bonfons, 1577, petit in-8°. Ces deux éditions sont rares. Le bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix) dit que « l'auteur de *Philanire* « fut en quelque sorte chef d'école opposé à Jo- « delle, celui-ci ayant imité le théâtre des an- « ciens, Roillet cherchant à innover dans la tra- « gédie par le choix des sujets contemporains « sans s'éloigner de la forme antique ». (Catal. Soleine, art. 756.) On doit encore à Roillet la traduction en vers latins du *Christus patiens*, tragédie grecque attribuée à tort, par quelques personnes, à St-Grégoire de Nazianze. Papillon croyait que cette traduction avait été imprimée séparément à Cologne en 1570 (1); mais nous ne la voyons indiquée par aucun bibliographe. Elle a été insérée dans le second volume des *Œuvres* de St-Grégoire, édition publiée en 1609-1611 à Paris, par Fréd. Morel. B—L—U.

ROKES (Henri), peintre, surnommé *Zorg*, naquit à Rotterdam en 1621. Son père était patron de barque, et l'attention avec laquelle il veillait sur les marchandises confiées à ses soins lui ayant valu le surnom de *Zorg*, qui signifie *soigneux*, ce surnom demeura au fils. Le jeune Henri fut d'abord élève de David Téniers, dont il saisit avec bonheur l'admirable coloris. Il suivit ensuite les leçons de Guillaume Breytenweg, qui peignait, dans un genre plus relevé, ce qu'on a appelé des *conversations*; et il conserva, dans ses compositions, quelque chose de la manière de ce maître. Il imita aussi, avec succès, le style de Brauwer. On cite surtout de lui deux compositions, dont l'une représente une *Foire à l'italienne*, sur le devant de laquelle on voit une femme qui étale sa boutique, remplie de poulets, de gibier, etc.; l'autre est un *Marché aux poissons*. Ces deux sujets sont ornés d'une multitude de figures d'une vérité frappante, et qui prouvent que l'artiste ne peignait rien que d'après nature. Mais le plus grand éloge que l'on puisse faire des productions de Rokes, c'est qu'elles se soutiennent avantageusement auprès de celles de Téniers. Malgré les succès qu'il obtenait dans son art, il ne voulut point abandonner la profes-

(1) Ce qui a sans doute trompé ce biographe, c'est qu'une autre traduction, aussi en vers latins, du *Christus patiens*, par François Fabricius, de Ruremonde (*voy.* ce nom), a été imprimée à Anvers en 1550, in-8°.

Digitized by Google

sion de son père et continua d'être patron de barque. Il ne peignait que dans ses moments de loisir. C'est par cette raison que ses tableaux sont rares et ne sont pas aussi connus qu'ils mériteraient de l'être. Le musée du Louvre possède de lui un *Intérieur de cuisine*. Ce peintre mourut en 1682. P—s.

ROKN ED-DAULAH (Abou-Aly el Haçan), second prince de la dynastie des Bowaïdes, fut le premier de la branche qui régna dans Ispahan, que son frère aîné Aly, surnommé Imad ed-daulah, lui céda, l'an 323 de l'hégire (935 de J.-C.), après l'avoir enlevée à Waschmeghyr, frère et successeur de Mardawidj (*voy.* Imad ed-daulah et Mardawidj). Haçan agrandit bientôt ses Etats, conquit Kachan, Kom, Cazwyn, Hamadan, etc., et réduisit Waschmeghyr à se contenter du Deylem et du Thabaristan. Son jeune frère Ahmed ayant pris Bagdad, l'an 334 (945), et obtenu du calife l'exercice de la charge d'émir al-omrah et le titre de Moezz ed-daulah (*voy.* ce nom), Haçan fut décoré dans cette occasion de celui de *Rokn ed-daulah* (la pierre angulaire de l'empire). Il eut à soutenir une longue guerre contre les princes samanides, qui régnaient dans le Khoraçan et dans la Transoxane, et ne put conserver la possession de Reï et des conquêtes qu'il avait faites au nord-est de la Perse qu'en se reconnaissant vassal et tributaire de la dynastie samanide. Rokn ed-daulah n'en fut pas moins un puissant prince. Imad ed-daulah était mort sans enfants, en 338 (949), laissant pour héritier du trône de Chyraz et de la Perse méridionale son neveu Adhad ed-daulah, qui était trop jeune pour faire respecter son autorité; Rokn ed-daulah se rendit à Chyraz et y gouverna jusqu'à ce que la puissance de son fils fût affermie. Chef de la famille des Bowaïdes, il portait le titre d'émir al-omrah, et son frère Moezz ed-daulah n'était que son lieutenant auprès du calife de Bagdad. Adhad ed-daulah, après la mort de son oncle Moezz ed-daulah, ayant dépouillé Ezz ed-daulah Bakhtiar, fils de ce dernier, de la charge d'émir al-omrah et de ses possessions dans l'Irak Araby, Rokn ed-daulah témoigna la plus violente indignation des procédés injustes de son fils, le menaça de toute sa colère s'il ne rendait pas la liberté et les Etats à Bakhtiar, et prit même les armes en faveur de son neveu. L'ambitieux Adhad ed-daulah fut obligé de fléchir devant l'autorité paternelle et obtint son pardon. Rokn ed-daulah mourut peu de temps après, l'an 366 (976), âgé de 70 ans, après en avoir régné environ quarante-trois. Ce prince a mérité les éloges de tous les historiens orientaux; réunissant les qualités d'un grand monarque aux vertus d'un bon roi, il conquit des provinces et sut les gouverner. Il fonda des villes et n'en détruisit pas. Adoré de ses sujets, respecté de ses voisins, il fut, dans sa vieillesse, l'arbitre et l'oracle des princes contemporains. Sa mort fut regardée comme une perte générale pour l'islamisme et pour l'empire. Ispahan lui dut une enceinte de murailles qui, dans un circuit de vingt et une mille coudées, étaient fermées par douze portes. Il laissa trois fils : Adhad ed-daulah, dont nous avons parlé, et qui joignit bientôt Bagdad aux Etats qu'il possédait déjà; Mowaïed ed-daulah et Fakhr ed-daulah, qui partagèrent ceux de leur père; mais l'ambition divisa ces trois princes et affaiblit la dynastie des Bowaïdes, qui ne conserva son éclat que jusqu'à la mort du fils aîné de Rokn ed-daulah (*voy.* Adhad ed-daulah, Fakhr ed-daulah et Madjd ed-daulah). A—t.

ROKN-EDDYN SOLEIMAN, septième sultan Seldjoukide d'Anatolie, était un des fils de Kilidj-Arslan II, après la mort duquel, l'an 588 de l'hégire (1192 de J.-C.), il partagea l'empire avec ses frères et n'eut pour son lot qu'Amynsum, Docea et quelques autres places maritimes. Il ne laissa pas de prendre comme eux le titre de sultan, attribué plus particulièrement à Gaïath eddyn Kaï-Khosrou Ier, qui possédait la capitale (Iconium). Rokn-eddyn, trop faible pour laisser éclater son ambition, dissimula jusqu'à la mort de son frère aîné, Cothb-eddyn Melik-Schah, dont les Etats comprenaient Césarée, Malathyah, etc. Il les disputa à son frère Mas'oud, vainquit ce dernier, le força de demander la paix et resta maître de la meilleure part des Etats du prince défunt. Devenu plus puissant, il attaqua Gaïath-eddyn, qui, ayant pour mère une chrétienne, était depuis longtemps l'objet de sa haine. Il le somma de lui livrer Iconium; sur son refus, il le força de fuir et de chercher vainement un asile auprès de Dhaher, sultan d'Alep, fils de Saladin, puis dans la petite Arménie, enfin de se retirer à Constantinople pour échapper aux poursuites de Rokn-eddyn, qui voulait le faire périr, et qui resta maître du trône l'an 596 (1200). Celui-ci dès lors ne songea qu'à s'agrandir. Il conclut la paix avec l'empereur Alexis Comnène, l'assujettit à un tribut annuel et en obtint des dédommagements pour les pertes qu'une flotte grecque avait fait éprouver à des marchands d'Iconium. L'an 597 (1201), il tourna ses armes contre son frère Moezz-eddyn Kaïsar-Schah, lui enleva Malathyah, après un siége de quelques jours, et marcha ensuite vers Arzroum. Melik Mohammed ibn Salik, dont la famille y régnait depuis longtemps, se fiant à la parole du sultan, vint le trouver pour traiter de la paix. Rokn-eddyn le fit arrêter et s'empara de ses Etats. Ce prince ambitieux était de retour dans sa capitale, lorsqu'un Bathénien, chargé de lui remettre une lettre de l'empereur Alexis, tenta de l'assassiner à l'instigation du monarque chrétien. L'assassin fut arrêté et sa trame découverte. Rokn-eddyn rompit aussitôt la paix, ravagea plusieurs provinces de l'empire grec, accueillit le rebelle Michel, lui fournit des secours, et aurait sans doute causé de plus grands maux aux chrétiens si une colique inflammatoire

Digitized by Google

ne l'avait enlevé, le 6 dzoulkadah 600 (juillet 1205). Il laissa pour successeur son fils Kilidj-Arslan III, encore mineur, qui ne put empêcher Gaïath-eddyn Kai Khosrou de revenir en Asie et de recouvrer le trône. Rokn-eddyn est représenté, par les historiens orientaux, comme un prince perfide et cruel, qui n'aimait et ne récompensait que les hommes impies et corrompus. Les historiens du bas empire le nomment *Racratin*. A—T.

ROKN-EDDYN KHOURSCHAH, huitième et dernier prince de la dynastie des Ismaëlides ou Bathéniens de Perse, parvint à la souveraineté, l'an 653 de l'hégire (1255 de J.-C.), après son père Ala-eddyn Mohammed, par un parricide, dont il fit périr le complice, mais que sa propre mère ne cessa de lui reprocher. Il fit alliance avec les princes du Ghylan, pour se fortifier contre les Tartares-Mongols, déjà maîtres d'une grande partie de la Perse, envers lesquels il ne laissa pas de faire quelques actes de soumission; mais ces démarches n'empêchèrent point Baïssour, leur chef, d'aller assiéger Rokn-eddyn dans son château d'Alamout. Cependant Houlagou, frère du grand khan Mangou, s'avançait pour achever la conquête de la Perse et détruire la dynastie des Ismaélides, dont la doctrine criminelle n'avait produit que des brigands et des assassins. Rokn-eddyn envoya son frère Chahyn-Schah pour complimenter le prince tartare, qui exigea que tous les châteaux des Bathéniens fussent démolis et que leur souverain vînt en personne se soumettre. Celui-ci fit abattre quelques créneaux et demanda un an de délai pour se rendre au camp de Houlagou. Il tâcha d'éluder un second ordre en envoyant son vizir et un de ses parents présenter ses excuses à ce prince, et en prescrivant aux gouverneurs de toutes ses places fortes de les livrer aux Tartares. A l'approche de Houlagou, Rokn-eddyn, sommé itérativement d'obéir et de se faire précéder par son fils, envoya l'enfant d'un esclave. Sa tromperie fut découverte, et elle irrita le prince tartare, qui vint assiéger Rokn-eddyn dans le château de Maimoundiz et l'obligea de se rendre à discrétion, le 29 chawal 654 (20 novembre 1256), après avoir régné à peine un an. Plus de quarante de ses forteresses furent démolies dans la province de Roudbar, et les trésors qu'elles contenaient devinrent la proie des vainqueurs; celles d'Alamout et de Lamsir ayant voulu résister, Rokn-eddyn fut forcé d'aller au pied des remparts pour obliger les habitants à se soumettre. Ils méconnurent d'abord leur ancien souverain, mais bientôt ils eurent recours à son intercession, et ils obtinrent trois jours pour sortir de la place, où les Tartares entrèrent aussitôt. Rokn-eddyn suivit Houlagou à Hamadan, et envoya quelques officiers avec les ambassadeurs de ce prince pour enjoindre aux gouverneurs des châteaux qu'il possédait en Syrie de les livrer aux commissaires mongols. Devenu amoureux d'une fille tartare de basse condition, ce prince méprisable l'épousa du consentement de Houlagou, qui lui permit ensuite de se rendre, sous bonne escorte, auprès de Mangou Khan. Il partit au mois de raby 1er 655, et, en passant devant Kirdcouh, il engagea secrètement les habitants de cette forteresse à résister, quoiqu'il leur eût ordonné ostensiblement de se rendre. Dès qu'il eut traversé le Djihoun, il parvint à semer la division parmi les gens qui le conduisaient, au point qu'ils en vinrent aux mains. Lorsqu'il fut arrivé à Kara coroum, il reçut du grand khan, qui était alors en Chine (*voy.* MANGOU KHAN), l'ordre de s'en retourner pour achever la réduction des châteaux appartenants aux Bathéniens, et de ne revenir à la cour qu'après leur entière soumission. Mais Rokn-eddyn ne revit pas la Perse; il fut mis à mort, sur les bords du Djihoun, par les Tartares qui l'accompagnaient. Dans le même temps, Houlagou exterminait les femmes, les enfants, les parents de ce misérable prince, avec un grand nombre de ses sectateurs et de ses sujets. Ainsi furent anéanties la race impie de Kya Buzurk-Oumid (*voy.* ce nom) et la secte infâme des Molaheds, plus connus sous le nom d'assassins, qui étendait ses ramifications et ses crimes depuis le Djihoun jusqu'à la Méditerranée (*voy.* HAÇAN BEN SABBAH). A—T.

ROLAND, en latin *Rutlandus*, *Hrodlandus*, en italien *Roorlando*, *Rolando*, *Orlando*, est le nom d'un personnage qui figure au premier rang dans la plupart des romans et des poëmes français, italiens, et même espagnols depuis le 12e jusqu'au 16e siècle. Nous citerons *la Chronique de Turpin*, *li Reali di Francia*, et surtout la *Chanson de Roland*, poëme qui fut si populaire chez nos aïeux, et qui, exhumé de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford par M. Francisque Miquel, a été publié à Paris en 1837 (1), puis traduit en français moderne par M. Delécluze, dans son ouvrage sur *Roland et la chevalerie* (Paris, Jules Labitte, 1845, 2 vol. in-8°). Mais de tous les poëmes dont Roland est le héros, le plus célèbre, ou du moins le seul qui soit encore lu aujourd'hui, c'est l'*Orlando furioso* de l'Arioste, qui a clos par un chef-d'œuvre cette longue série de chants, de ballades, de romans et de poëmes. Le nom de Roland ne figure cependant qu'une seule fois dans l'histoire : c'est Eginhard qui en fait mention dans la *Vie de Charlemagne*, où, parlant de la déroute d'une partie de l'armée des Francs à Roncevaux, il ajoute : « Eggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, et Roland, préfet des Marches de Bretagne (*Britannici limitis præfectus*), périrent dans ce combat avec

(1) Ce travail, fait avec le soin et l'érudition qui distinguent les ouvrages de M. Francisque Michel, renferme une analyse de tous les poëmes écrits, dans les diverses langues de l'Europe, au sujet des neveux de Charlemagne. Raynouard a rendu compte de cette publication dans le *Journal des Savants*, février 1836.

Digitized by Google

un grand nombre d'autres. » Nous ferons remarquer que parmi les trois personnages cités par l'historien, Roland n'est nommé que le dernier, ce qui écarte toute supposition de parenté avec Charlemagne ; car, s'il avait été réellement le neveu, ou même le fils illégitime de ce monarque (d'après certains romanciers qui ne craignent pas d'insinuer que l'Empereur aurait un peu trop aimé sa sœur), Eginhard lui eût sans doute donné le pas sur le *maître d'hôtel du roi*. Mais il y a plus : le même historien, dans le passage de ses *Annales des Francs* relatif à la bataille de Roncevaux, se borne à dire que « la plupart « des officiers du palais, auxquels le roi avait « donné le commandement de ses troupes, pé- « rirent en cette occasion ». Ce silence à l'égard de Roland prouve que non-seulement il ne tenait à Charlemagne par aucun lien de parenté, mais qu'il n'était pas même un de ses principaux lieutenants dans le commandement des armées. Nous pensons donc que les romanciers et les poëtes ont dû s'inspirer, non de la citation assez insignifiante d'Eginhard, mais de traditions auxquelles cet historien est sans doute complétement étranger, et que s'ils représentent Roland comme le type du guerrier français, c'est parce qu'il avait été probablement doué des qualités les plus propres à impressionner vivement le vulgaire, telles qu'une stature gigantesque, une force prodigieuse, une bouillante valeur, etc., le tout rehaussé par des exploits et des aventures dont le souvenir, jugé indigne de l'histoire, se conserva cependant dans la tradition, grandit d'âge en âge et atteignit enfin des proportions fabuleuses. Le roman qui contient les détails biographiques les plus précis sur Roland est celui qui a pour titre *Li Reali di Francia*, que l'on croit être une traduction d'un texte latin ou français perdu depuis longtemps. Charlemagne, dit l'auteur de ce livre curieux, avait régné plusieurs années avec gloire et rempli l'Europe de sa renommée. Il avait une sœur cadette, nommée Berthe comme sa mère, dont le jeune chevalier Milon d'Anglante devint amoureux. Milon, arrière-petit-fils du fameux Beuves d'Antone, tenait de près à la famille royale et était même de la branche aînée des descendants de Fiovo, qui venait directement de Constantin. Mais sa fortune était loin de répondre à sa naissance, ce qui ne l'empêcha pas cependant de plaire à la jeune princesse Berthe. Ils eurent des rendez-vous dont les résultats devinrent si visibles que l'Empereur ne tarda pas à en être instruit. Au milieu de sa gloire, Charlemagne était d'autant plus sévère pour sa famille, et, dès qu'il sut la faute de sa sœur, il la fit enfermer dans une tour et résolut de la faire mettre à mort ainsi que son amant. Vainement le duc Naisme essaya-t-il de faire usage de son crédit auprès de l'Empereur pour obtenir le pardon des deux jeunes gens. Trouvant toujours le souverain inflexible, il prit le parti de délivrer Milon et Berthe de leurs prisons, et, après les avoir fait marier devant l'Eglise, et avec le témoignage d'un notaire, il leur donna la liberté. Charlemagne, prévenu de cette évasion, met Milon au ban, s'empare de ses biens et fait excommunier les deux époux par le pape. Milon et Berthe se décident d'aller à Rome. Mais, privés d'argent et de toutes ressources, ils s'arrêtent aux environs de Sutri, s'établissent dans une caverne, où la malheureuse Berthe donne le jour à un fils. Or, voici pourquoi et comment ce fils acquit le nom de *Roland*, qu'il a rendu si fameux. Dès sa naissance il était doué d'une force si prodigieuse qu'il se *roula* du fond de la grotte jusqu'à l'entrée ; Milon, qui était absent pendant l'accouchement de sa femme, y trouva l'enfant à son retour. « La « première fois que je le vis, dit Milon à Berthe, « je le vis se *roulant*, comme cela se dit en fran- « çais, et, à ce souvenir, je veux qu'il porte le « nom de *Roulant* (*Roorlando*). » Pendant cinq ans, Milon, sa femme et son fils n'eurent d'autres ressources pour vivre que les aumônes qu'il allait recevoir à Sutri. Mais ne pouvant plus supporter cet état misérable, Milon prend enfin le parti d'aller tenter fortune, dit adieu à sa femme, lui recommande son fils et va se mettre au service des infidèles, d'abord en Calabre, de là en Afrique, puis en Perse et dans l'Inde, où on le perd entièrement de vue. Dans la suite du roman, il n'est plus question que de son fils *Roulant* ou *Roland*, et l'auteur donne les détails les plus minutieux sur sa première éducation, sa précocité de corps et d'esprit, et sur la réconciliation de Charlemagne avec sa sœur. Comme on le voit, la biographie réelle d'un homme ne pourrait être traitée d'une manière plus sérieuse, et la précision, la multiplicité des détails tromperaient aisément le lecteur, s'il ne savait d'avance à quoi s'en tenir sur leur authenticité. Nous ne suivrons pas le héros dans la carrière que les romanciers lui font parcourir. D'après eux, il aurait tour à tour combattu les Huns et les Bretons, défié Charlemagne lui-même, conquis la Palestine et la Syrie, et aspiré enfin à la couronne d'Espagne. Tous ces événements, on le pense bien, sont entremêlés de maintes aventures amoureuses, d'où le héros ne sort pas moins vainqueur que des combats. Quand on a vu dans les descriptions des poëtes Roland monté sur son cheval *Vaillantif*, sonnant de son cor *Olifant*, et brandissant son épée, la terrible *Durandal*, on comprend sans peine que rien ne devait résister à un pareil champion ; et en lisant, dans la *Chanson de Roland*, les circonstances de sa mort à Roncevaux, on s'étonne presque qu'il n'ait pas fait une seule bouchée de toute l'armée ennemie. Des traditions locales rappellent encore aujourd'hui le souvenir de Roland et se rencontrent dans les points de l'Europe les plus éloignés. Au temps de Belon (*voy.* ce nom), on mon-

Digitized by Google

trait en Turquie l'épée de Roland, que Blaye et plusieurs autres lieux se vantaient aussi de posséder, et Busbeck assure avoir entendu jusqu'en Géorgie des chants en l'honneur du paladin français. L'Allemagne présente plusieurs traces de ces traditions; il nous suffira de citer le *Pic de Roland* (Roland seck), situé près de Bonn. Mais c'est surtout en France et en Italie qu'elles sont le plus nombreuses. Tout le monde connaît la *Brèche de Roland*, nom donné à une des cimes neigeuses des Pyrénées, sur laquelle, malgré la distance, on assure que Roland voulut briser son épée avant de mourir (1). Près du village d'Itraxoit, dans le Roussillon, on montre encore le *Pas de Roland*, et plusieurs grottes, des rochers et même la mer de Gascogne, ont porté ou portent son nom. Quant aux traditions italiennes, déjà Lalande avait fait remarquer, dans son *Voyage*, qu'on voyait aux environs de Suse une figure du paladin et une pierre fendue par son épée. De nos jours, un autre voyageur, M. Valery, a constaté et recueilli dans la Péninsule un grand nombre de vestiges analogues; il rappelle, dans ses *Curiosités et anecdotes italiennes*, qu'une très-ancienne chronique milanaise, copiée d'une autre plus ancienne, parle « d'un théâtre « de danse et de musique, sur lequel on chantait « encore Roland et Olivier de la même manière « que l'on fait aujourd'hui. » A Pavie, une espèce d'aviron garni de fer, suspendu à la voûte de la cathédrale, se donne pour la lance du paladin. Les statues de ces deux guerriers semblent comme en faction à la porte de la cathédrale de Vérone, qui a été fondée et édifiée par trois reines, parentes ou alliées de Charlemagne; on y distingue facilement Roland de son acolyte, par la *durindarda*, dont le nom est gravé en toutes lettres. On retrouve ces deux personnages dans une autre église fort ancienne, celle des Apôtres, à Florence. Dans la citadelle de Gaëte il y a une *Tour de Roland*, et une petite rue de Rome, peu éloignée du Panthéon, porte le nom de son épée. Mais, de tous les souvenirs parsemés dans l'Italie, celui qui prouve, par sa trivialité même, combien fut populaire la célébrité de Roland dans cette contrée, c'est le phallus sculpté en pierre que l'on voit à Spello, près d'une porte antique, sur le mur longeant la route de Rome, avec ce distique :

Orlandi hic CAROLI *magni metire nepotis*
Ingentes artus; cætera facta docent.

Au-dessous de ces vers, les cicerones montrent aux voyageurs l'immense mesure du géant et indiquent même la marque du genou, car, selon la grossière tradition du pays, Roland se serait arrêté contre ce mur pour un petit besoin et aurait produit par un torrent d'eau l'excavation considérable que l'on y voit. Ceux qui voudraient connaître toute l'histoire fabuleuse du prétendu neveu de Charlemagne devront consulter les volumes de novembre et décembre 1777 de la *Bibliothèque des romans*, où l'on a rassemblé et mis en ordre tous les récits français, espagnols et italiens qui se rapportent à la vie romanesque du paladin. A—Y.

ROLAND (le président). *Voyez* ROLLAND D'ERCEVILLE.

ROLAND, natif de Mialet, au diocèse d'Alais, l'un des principaux chefs des camisards, avait servi dans un régiment de dragons. A quelques notions militaires qu'il en avait rapportées, il joignait une intrépidité que n'étonnait aucun danger, une infatigable activité, une grande fermeté de caractère et une éloquence naturelle, presque toujours animée par l'enthousiasme religieux. Il prêchait en inspiré; peut-être il croyait l'être, et du moins passait pour tel aux yeux de la multitude. Aussi, étant venu dans la Vaunage, seulement pour y recruter au nom de Laporte, son oncle, qui, vers 1701, avait organisé l'insurrection dans les hautes Cévennes, il forma facilement une troupe, à la tête de laquelle il se plaça lui-même, et qui, pendant deux ans, se signala par les entreprises les plus audacieuses et par une résistance opiniâtre contre une armée que commandèrent successivement deux maréchaux de France. Roland essuya quelques revers; mais il fut toujours prompt à les réparer, et ses succès furent bien plus nombreux que ses défaites; mais il abusa trop souvent de la victoire par d'horribles représailles. Trop souvent il incendia les églises, ravagea les biens, détruisit les moissons de ses ennemis et fit massacrer ceux qui tombèrent entre ses mains. Cependant Roland se montra quelquefois généreux, il relâcha, entre autres, un abbé de la Salle et le fils du marquis de Tornac, pris, par ses gens, à la chasse dans un quartier qu'occupait sa troupe, et ils en furent quittes pour la défense de chasser sur des terres qu'il prétendait lui appartenir par droit de conquête. Pour donner plus de dignité à son pouvoir, il s'attribua les titres de comte et de généralissime des protestants de France. Une lettre qu'il avait souscrite avec ces qualifications ayant été connue en Angleterre, et semblant confirmer le bruit qui s'était répandu dans les pays étrangers qu'il appartenait à une famille considérable, qu'il avait été précédemment revêtu d'un grade supérieur dans l'armée française, et qu'il exerçait en effet une autorité avouée par tous les réformés de France, le mar-

(1) C'est sans doute un passage de la *Chanson de Roland* qui a donné lieu à cette tradition et à une autre que nous citons plus loin. On lit dans les strophes 168, 169 et 170 : « Alors il s'a« perçoit que sa vue se perd, son visage devient pâle, et cepen« dant il fait un dernier effort pour se mettre sur ses pieds. « Devant lui se trouvait une pierre grise; dans sa colère il frappe « de deux coups de son épée, l'acier résonne, mais ne se rompt « ni ne s'ébrèche.... Roland frappa encore le perron de Sardoine, « l'acier résonna, mais ne se rompit ni ne s'ébrécha.... Roland se « met encore à frapper sur une pierre grise qu'il fait voler en « éclats, mais l'épée résonne et, loin de se briser, rebondit vers « le ciel. »

Digitized by Google

quis de Miremont lui envoya, par l'ordre de la reine Anne, un agent chargé de traiter avec lui; négociation qui n'eut pour résultat que de vaines promesses d'un prompt secours. Celle que le maréchal de Villars entama avec Cavalier (*voy.* ce nom) réussit mieux; mais Roland ne voulut jamais se soumettre qu'à la condition du rétablissement de l'édit de Nantes, de l'élargissement des prisonniers, du rappel des exilés, de celui des protestants condamnés aux galères pour cause de religion, et de la rentrée de ceux qui étaient sortis du royaume. Ne pouvant ni l'intimider ni le séduire, on eut recours à la trahison; Malarte, un de ses plus intimes confidents, gagné à force d'argent, avertit le commandant d'Uzès que, suivi seulement de quelques-uns de ses officiers, Roland devait se rendre, un jour indiqué, au château de Castelnau, situé à trois lieues de cette ville. Bruéys dit qu'il y allait à un rendez-vous amoureux; mais le témoignage de cet historien est fort suspect. Quoi qu'il en soit, dans la nuit, le château fut investi. Avertis les premiers, trois des amis de Roland parvinrent à se sauver. Lui-même, suivi de cinq autres, parvint à gagner une poterne qui donnait sur la campagne; mais, poursuivi et enveloppé, il fut réduit à s'adosser contre un arbre et à vendre chèrement sa vie. Tandis que sa bonne contenance fait hésiter les assaillants, qui voulaient le prendre vivant, un coup de feu l'atteint et l'étend mort sur la place; ce fut le 14 mars 1704. A ce spectacle, ses compagnons se rendirent sans résistance. Traduits à Nîmes, ils y périrent sur la roue, tandis qu'après avoir traîné sur la claie et brûlé le cadavre de leur chef, on jetait ses cendres au vent. V. S. L.

ROLAND (Philippe-Laurent), statuaire, né, le 13 août 1746, à Pont-à-Marcq, aux environs de Lille, exécuta, avant l'âge de quinze ans, plusieurs ouvrages en bois qui dénotaient un talent précoce. Il fut adressé à Pajou, chargé à cette époque des travaux d'ornement du Palais-Royal et de la salle de spectacle de Versailles, dont il confia une partie au jeune Roland, qui s'en acquitta avec le plus grand succès. Pajou se servit souvent de lui pour dégrossir le marbre de ses figures. Roland déploya dans ce travail, tout de pratique, une rare intelligence; il y puisa cette facilité de travailler le marbre qui le dispensa, par la suite, de s'assujettir à la même nécessité que son maître. Cette occupation lui procura l'argent nécessaire pour faire le voyage d'Italie, où il séjourna cinq années. A son retour à Paris, ses progrès furent appréciés par son ancien maître; Pajou le produisit et lui accorda une amitié qui ne fit que s'accroître avec le temps. Il le détermina à se présenter à l'Académie, et Roland, d'après ses conseils, fut agréé, le 2 mars 1782, sur une figure de *Caton d'Utique*. Il en a exécuté une réduction dont il a fait hommage à la ville de Lille, qui l'a placé dans son musée et a fait graver sur le socle l'inscription suivante :

Né dans les murs de Lille, enflammé d'un beau zèle,
Sorti de cette école, où germa son talent,
Enfant chéri des arts, le modeste Roland,
Dans un morceau sublime, égale Praxitèle.

Il fut chargé, par M. d'Angivilliers, de la statue du grand *Condé;* puis exécuta un bas-relief représentant les *Neuf Muses*, pour les appartements de la reine à Fontainebleau. La révolution arriva, et Roland exécuta, en 1792, le modèle colossal, en plâtre, d'une statue allégorique de la *Loi*, qui fut placée sous le péristyle du Panthéon, au-dessous du bas-relief analogue, qui ne faisait pas moins d'honneur à son ciseau. Lors de la création de l'Institut, en 1795, il fut membre de la classe des beaux-arts. En 1799, il exposa son buste en marbre de *Pajou*, aujourd'hui au Louvre. Ce buste lui valut un prix de première classe. Bientôt il fut chargé de l'exécution d'une partie des sculptures intérieures des palais du Luxembourg et des Tuileries, et il y travailla pendant cinq années. Ses conceptions étaient nettes, sa manière franche et son travail facile. L'Institut lui commanda la statue de Napoléon. On lui doit en outre : la statue de *Tronchet*, le bas-relief de la cour du Louvre, la statue en pierre de *Minerve*, une charmante figure de *Bacchante* en bronze. Mais son chef-d'œuvre est la statue d'*Homère chantant sur sa lyre*, dont le modèle, exposé en 1802, ne fut exécuté en marbre qu'au bout de dix ans. C'est dans cet ouvrage, l'un des plus beaux de l'école française, que l'artiste, inspiré par la nature et par l'antique, n'est point resté au-dessous de son sujet et a su exprimer, avec un rare bonheur, l'enthousiasme du génie et la vigueur d'une vieillesse robuste et exempte d'infirmités. Cette belle statue est au musée du Louvre. C'est par ce chef-d'œuvre que Roland a pour ainsi dire terminé sa carrière. Cependant, en 1815, le roi ayant rendu une ordonnance pour l'érection de douze statues en marbre sur le pont de Louis XVI, Roland y fut désigné comme un des artistes chargés de concourir à ces travaux; et le grand *Condé*, qui l'avait d'abord fait connaître, devait être l'objet de ses derniers travaux. Mais il n'eut que le temps de faire l'esquisse de sa statue; il fut frappé, dans son atelier même à la Sorbonne, d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba, au bout de cinq jours, le 11 juillet 1816. Il était membre de la Légion d'honneur et professeur de l'Académie de peinture et de sculpture. Consultez sur Roland : Quatremère de Quincy, *Notice* lue à la séance publique des beaux-arts, le 2 octobre 1819; *Roland et ses ouvrages*, par David d'Angers (son élève), Paris, 1847, in-8°, avec portrait (extrait des *Mémoires de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, 25e volume); enfin le *Rapport* lu en séance publique, le 20 juillet 1846, par M. Pierre Legrand, au nom de la commission chargée d'examiner

les mémoires des concurrents à la médaille d'or offerte à l'auteur de la meilleure notice sur la vie et les ouvrages du statuaire Roland par la société des sciences et arts de Lille, Lille, 1847, in-8°. P—s et B. DE L.

ROLAND DE LA PLATIÈRE (JEAN-MARIE) naquit, en 1732, à Villefranche, près de Lyon, d'une famille distinguée dans la robe, mais déchue. Se voyant le dernier de cinq frères, et ne voulant pas s'engager dans les ordres ni entrer dans le commerce, il quitta la maison paternelle, à l'âge de dix-neuf ans, traversa une partie de la France à pied, seul, sans argent, sans protection, et vint à Nantes se placer chez un armateur, avec le projet de passer aux Indes. Les arrangements étaient pris, quand un crachement de sang survint qui lui fit défendre la mer. Roland se rendit alors à Rouen, où l'un de ses parents, inspecteur des manufactures, le fit entrer dans cette partie de l'administration. S'étant fait remarquer par son aptitude et son activité, il fut placé comme inspecteur. Les voyages et l'étude partageaient son temps. Son goût pour les objets économiques et commerciaux lui mit la plume à la main. Il écrivit différents mémoires sur l'éducation des troupeaux, sur les arts mécaniques; ce qui le fit admettre dans plusieurs sociétés savantes. Il était inspecteur général à Amiens lorsque, en 1770, il s'unit à Jeanne Phlipon, qui eut depuis tant de part à sa destinée (*voy.* l'article suivant). Il avait déjà parcouru l'Italie et la Suisse, quand il fit, en 1784, avec sa femme, un voyage en Angleterre. L'ayant envoyée à Paris, à son retour, pour solliciter des lettres de noblesse, mais sans succès, il obtint par elle sa translation à Lyon; ce qui le rapprochait de son pays et de sa famille. Passionné pour le travail et cherchant à se faire un nom, Roland assemblait, dans le silence du cabinet, les matériaux destinés à la continuation du *Dictionnaire des manufactures* pour la nouvelle *Encyclopédie*. Il exerçait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon, quand la révolution éclata et l'enflamma de l'enthousiasme le plus vif. Roland se prononça aussitôt pour le parti populaire et fut porté à la municipalité de Lyon. Austère et irascible, il dénonça sans ménagement tous les abus qui s'étaient multipliés dans l'administration des finances de la ville, alors endettée de quarante millions. Député extraordinaire auprès de l'assemblée constituante, pour lui faire part de la situation de cette cité, où les fabriques étaient en souffrance et vingt mille ouvriers sans pain, il arriva, le 20 février 1791, à Paris avec sa femme. Brissot, dont les écrits respiraient déjà le républicanisme, et avec lequel il était en correspondance, lui fit connaître les principaux membres du parti populaire, entre autres, Pétion, Buzot, Robespierre. La mission de Roland le retint sept mois à Paris, où il fréquentait assidûment la société des jacobins. Quand cette société, après le voyage de Varennes, provoqua la déchéance de Louis XVI, Roland, le jour des troubles du Champ de Mars, se mit en devoir de rédiger une pétition dans le sens de la république. Il l'avait finie et la faisait signer quand on déploya l'appareil de la force. Il revint alors à Lyon, après avoir obtenu pour cette ville tout ce qu'elle pouvait désirer. Il y fonda un club, qu'il affilia à celui des jacobins de Paris. La suppression des inspecteurs des manufactures ayant été l'un des derniers actes de l'assemblée constituante, Roland reprit la route de Paris, avec sa femme, dans le courant de décembre, pour y faire valoir ses droits à une retraite et pour suivre en même temps son travail encyclopédique. Là, renouant ses relations d'une manière encore plus intime avec Brissot, Buzot et les députés de l'assemblée législative opposés à la cour, il fut initié au comité de correspondance de la société des jacobins; ce qui le mit plus avant dans la confiance des hommes de la révolution. La cour, intimidée, croyant sortir d'embarras en prenant des ministres dans la faction républicaine, Brissot, qui influa sur la formation du nouveau ministère, vint proposer à Roland d'en faire partie. Son courage et l'ambition de sa femme n'en furent point effrayés. Roland était d'une haute stature et négligé dans son maintien; il montrait cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet. Sa voix était mâle, son parler bref, sa diction quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. Il était probe, avait des principes rigides et une âme forte; mais sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes, qu'il décriait, et son faible de trop aimer à parler de lui le rendaient lourd et parfois ridicule. La supériorité de sa femme était telle qu'il passait pour ne penser que d'après elle, ne parler et n'écrire que sous sa dictée. Du reste, il avait le travail facile, un grand amour de l'ordre, et il fut bientôt au fait de toutes les parties de son administration. Parlant au nom du roi, il fit à l'assemblée législative un long rapport sur les progrès alarmants des troubles religieux dans tout le royaume, troubles qu'il rejeta, sans exception, sur la coalition des prêtres non assermentés avec les aristocrates. Voulant aussi balancer l'influence de la cour par des instructions populaires d'une grande publicité, il soudoya, avec les fonds destinés aux dépenses secrètes, le journal de Louvet, qu'on placardait dans les rues pour animer le peuple contre la couronne. Louis XVI ne voulant sanctionner ni le décret contre les prêtres, ni celui qui ordonnait la formation d'un camp au-dessous de Paris, Roland lui adressa, pour forcer sa sanction, cette fameuse lettre du 10 juin, rédigée par sa femme. Le monarque, irrité, prononça sur-le-champ son renvoi du ministère. Roland écrivit aussitôt à l'assemblée qu'il venait de recevoir l'ordre de remettre le portefeuille, et il lui en-

Digitized by Google

voya copie de la lettre, afin que les députés connussent la cause de son renvoi. L'assemblée ordonna que sa lettre au roi, qu'elle couvrit d'applaudissements, serait envoyée à tous les départements de la France; elle décréta, en outre, que Roland et ses deux collègues disgraciés emportaient les regrets et l'estime de la nation. La popularité de Roland s'en accrut au point que, après la journée du 10 août, il fut rappelé au ministère par la faction triomphante et fit ainsi partie du conseil exécutif provisoire; mais bientôt sa rigidité déplut. Lors des massacres de septembre, Roland et une partie des députés qui avaient contribué au renversement du trône, croyant la révolution accomplie, soutenaient qu'il fallait se hâter de rétablir l'ordre pour éviter la dissolution; mais ce système ne pouvait convenir aux révolutionnaires. La commune de Paris n'étant disposée ni à rendre ses comptes, ni à se dessaisir de son pouvoir, Roland la poursuivit devant l'assemblée et réclama sa destitution avec énergie; il eut alors pour ennemis la commune et tous les partisans du 10 août; il eut aussi contre lui les jacobins du parti extrême. Danton, qui s'était introduit dans le conseil exécutif, était ouvertement opposé à Roland, dont la position devint difficile. L'assemblée lui avait ouvert un crédit pour la propagation d'écrits patriotiques; il s'en servit pour se ménager l'esprit des départements, où il avait des adhérents et des amis. On le représenta dès ce moment comme un homme dangereux, corrupteur de l'opinion, ambitieux de la suprême puissance. Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit la session de la convention nationale. Le département de la Somme l'ayant nommé député, il parut d'abord préférer cette place à celle de ministre, mais le vœu de la majorité de l'assemblée et les conseils de sa femme le décidèrent à rester à son poste. Il y fut bientôt en butte à un système de dénigrement, émané du parti de la Montagne, opposé à la faction de la Gironde, qui était la sienne. Son compte rendu sur les différentes parties de son administration et sur la situation de son ministère fit peu d'impression. Voyant qu'il perdait sa popularité, il proposa la démolition de tous les châteaux d'émigrés et redoubla de protestations de républicanisme; mais ce fut en vain. A peine eut-il déposé à la convention les papiers de Louis XVI trouvés dans l'armoire de fer aux Tuileries, que ses ennemis lui imputèrent d'avoir, de son chef et sans inventaire, enlevé ces papiers, dont on supposa qu'il avait soustrait plusieurs pièces qui intéressaient les députés de son parti. Bientôt on accusa ces derniers de tendre au fédéralisme, c'est-à-dire de former une fédération pour détacher de Paris tous les départements. La proposition faite par Buzot, ami de Roland, d'une garde départementale pour défendre la convention, fut le gant jeté comme signe du combat. Dès ce jour commença une guerre à mort entre les deux partis; mais au lieu d'agir, les girondins ne surent pas même se coaliser. Roland, qui s'était rendu plusieurs fois à leur réunion particulière, dit un jour avec amertume, en sortant de ce conciliabule, que le parti des honnêtes gens était perdu parce qu'ils ne savaient pas s'entendre. Il tint ferme pourtant au ministère, tant qu'il espéra être soutenu; mais convaincu enfin de la faiblesse du parti modéré, il écrivit à la convention pour lui offrir ses comptes, sa personne et sa démission. Marat demanda qu'il ne pût sortir de Paris; Charlier proposa de le mettre en accusation. Il crut déconcerter ses adversaires en publiant des comptes tels qu'aucun ministre n'en avait encore fourni. Une commission fut nommée pour les examiner et en faire un rapport; mais pas un de ses membres n'osa demander la parole pour rendre hommage à la vérité, tant le parti exagéré se montrait déjà redoutable. Roland réclama plusieurs fois en vain la liberté de quitter Paris. La journée du 31 mai ayant signalé la chute de son parti et la proscription des vingt-deux députés de la Gironde, Roland, prévenu que le comité révolutionnaire de sa section l'envoyait arrêter, s'évada et sortit de Paris; il ne fut en sûreté qu'à Rouen, chez deux demoiselles qui lui donnèrent asile, quoiqu'il y allât de leur vie; le décret d'accusation était lancé. Il resta cinq mois proscrit et caché dans le même refuge. A la nouvelle du supplice de sa femme, qu'il ne fut pas possible de lui cacher, il tomba dans une crise mortelle; cependant il reprit connaissance, mais ce fut pour se livrer au désespoir; il lui fut impossible de survivre à celle qu'il avait tant aimée. Formant d'abord le projet de se rendre incognito à Paris, de se jeter au milieu de la convention et de l'étonner assez pour la forcer d'entendre des vérités qu'il croyait utiles à son pays, il aurait demandé ensuite d'aller sur l'échafaud où l'on venait d'égorger sa femme. Mais, considérant que son supplice entraînerait la confiscation de ses biens et réduirait ainsi sa fille à la misère, il préféra se porter lui-même le coup fatal, hors de l'asile de ses bienfaitrices. Il leur demande alors une plume, écrit pendant un quart d'heure, prend une canne à épée et leur donne les derniers embrassements. Il était six heures du soir, le 15 du mois de novembre (1793), quand il sortit de sa retraite. Il suivit la route de Paris, et, lorsqu'il fut au bourg Beaudoin, à quatre lieues de Rouen, il entra dans un chemin d'avenue, et, assis sur le bord d'un fossé, contre un arbre, il s'enfonça dans la poitrine le fer qu'il avait dans sa canne. Sa mort fut prompte sans doute, et il la reçut si paisiblement qu'il ne changea pas d'attitude. Cet événement fut bientôt su à Rouen et à Paris. Le député Legendre, en mission à Rouen, fit enlever ses restes inanimés. On trouva dans la poche de Roland un billet ainsi conçu : « Qui que tu sois qui me

Digitized by Google

« trouve gisant, respecte mes restes; ce sont « ceux d'un homme qui consacra toute sa vie à « être utile, et qui est mort comme il a vécu, « vertueux et honnête. Puissent mes concitoyens « prendre des sentiments plus doux et plus hu- « mains; le sang qui coule par torrents dans « ma patrie me dicte cet avis : ces massacres ne « peuvent être inspirés que par les plus cruels « ennemis de la France. Non la crainte, mais « l'indignation m'a fait quitter ma retraite; au « moment où j'ai appris qu'on avait égorgé ma « femme, je n'ai pas voulu rester plus longtemps « sur une terre souillée de crimes. » Telle fut la fin tragique de Roland. Il fut porté, par son caractère et par ses principes, à favoriser des bouleversements dont il ne sentit pas d'abord toute la portée. Sans avoir le ton fleuri du monde, il alliait la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe; il aimait à obliger ses amis sans le leur dire; mais son caractère irascible et son opiniâtreté dans la discussion lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis. Il avait de l'érudition, la connaissance des langues savantes et de la plupart des modernes; mais son style n'était ni élégant ni soigné; il ne se donnait pas le temps de coordonner ses ouvrages, qu'il hérissait de citations et d'exemples puisés dans l'histoire ancienne; et il n'est pas étonnant qu'il soit mort comme plusieurs de ces Romains qu'il aimait tant à citer. Roland a publié : 1° *Mémoire sur l'éducation des troupeaux et la culture des laines*, 1779-1783, in-4°; 2° l'*Art du fabricant d'étoffes de laine rases et sèches, unies et croisées*, 1780-1783; 3° l'*Art du fabricant de velours de coton*, 1780-1783; 4° l'*Art du tourbier*, 1783. Ces trois descriptions font partie de la collection des *Arts et métiers*, publiée in-folio par l'Académie des sciences. 5° *Dictionnaire des manufactures et des arts qui en dépendent*, 3 vol. in-4°, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*, et offrant un grand nombre de détails et de procédés nouveaux; c'est une des meilleures parties de cette collection; 6° *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte, en* 1776-1778, Amsterdam, 1782, 6 vol. in-12; réimprimées en 1801. Ces lettres, que Roland adressa successivement à celle qu'il épousa deux ou trois ans après, sont remplies de notices intéressantes et de vues utiles sur les manufactures de divers pays; mais elles sont trop mêlées de citations, qui embarrassent et font languir le style. Selon madame Roland, elles ne manquent que d'une meilleure rédaction pour être les premières en rang dans les *Voyages d'Italie*. La refonte de cet ouvrage avait été un de ses projets. 7° *De l'influence des lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales*, 1786; 8° Roland est aussi auteur du *Financier français, ou la Nation éclairée sur ses vrais intérêts*, et d'un *Recueil d'idées patriotiques*, Paris, 1789, in-8°. Il a publié, en outre, une foule d'Opuscules, de Lettres, de Rapports et de Comptes rendus lorsqu'il parvint à l'administration; mais sa femme eut la meilleure part à la partie politique de ces derniers ouvrages. B—P.

ROLAND (Manon-Jeanne Philipon), femme du précédent, naquit à Paris en 1754. Fille d'un graveur obscur, elle reçut cependant une éducation soignée; à quatre ans elle savait lire : ses progrès furent ensuite très-rapides dans le dessin, la musique et l'histoire. Elle montra de bonne heure un caractère ferme, ne cédant pas à ce dont elle ne voyait point la raison. Ses premières années s'écoulèrent dans la paix domestique, mais dans une grande activité d'esprit. L'ardeur de s'instruire la possédait tellement qu'ayant déterré un traité de l'art héraldique, elle en fit son étude. Mais elle goûta la *Vie des hommes illustres* de Plutarque plus qu'aucune autre lecture, l'emportant même à l'église : elle avait alors neuf ans. « C'est de ce moment, dit- « elle dans ses *Mémoires*, que datent les impres- « sions et les idées qui me rendaient républi- « caine, sans que je songeasse à le devenir. » Dans les élans de son jeune cœur, elle pleurait de ne pas être née Spartiate ou Romaine. Mais bientôt les idées religieuses la dominèrent; elle supplia sa mère de la mettre au couvent et fit son entrée chez les dames de la Congrégation, faubourg St-Marcel. La gravité de sa petite personne, l'air posé dont elle avait contracté l'habitude, sa manière de s'énoncer, douce et correcte, la firent distinguer au milieu d'un essaim de jeunes filles étourdies et folâtres. Elle avoue qu'elle fut captivée par la religion catholique. Un commerce de lettres avec une de ses compagnes, rentrée au sein de sa famille, fut l'origine de son goût pour écrire et l'une des causes qui, par l'habitude, en augmenta chez elle la facilité. De retour chez sa mère, elle reprit ses premiers exercices, fit des extraits de ses lectures, étudia les principes de physique et de mathématiques. Elle avait rapporté du couvent des dispositions tendres et recueillies. Les ouvrages de controverse de Bossuet la mirent sur la voie de raisonner sa croyance; ce fut son premier pas. Il y avait loin de là au scepticisme où elle devait arriver quelques années plus tard, après avoir été successivement cartésienne, janséniste, stoïcienne et déiste. Sa sensibilité, concentrée jusqu'alors, fut mise à la plus rude épreuve : elle eut en songe le pressentiment de la mort de sa mère, perte qu'elle eut en effet à déplorer et qui fut le coup le plus sensible qu'ait jamais éprouvé son cœur. On ne la rendit à la vie qu'avec peine : après deux mois de déchirements, la lecture de la *Nouvelle Héloïse* vint faire diversion à sa douleur; elle avait alors vingt et un ans. Se chargeant de tous les détails du ménage de son père, elle partagea son temps entre les soins domestiques, la lecture et des écrits sur la philosophie. Elle lut les orateurs chrétiens, critiqua Bourdaloue et fit elle-même un prône. Elle

Digitized by Google

traita aussi une question proposée par l'académie de Besançon. Dans une séance publique de l'Académie française, alors rendez-vous de la belle compagnie, elle fut frappée de tous les contrastes que nos mœurs et nos folies ne pouvaient manquer de produire. Une liaison, fondée sur l'estime, prépara son mariage avec Roland de la Platière, qui d'abord essuya un refus de la part du graveur Phlipon. Tandis qu'il faisait un voyage en Italie, elle se retira au couvent et sépara bientôt ses intérêts de ceux de son père, dont la dissipation détruisait la fortune. Roland, de retour, s'enflamma de nouveau et, redoublant ses instances, l'emporta sur plusieurs rivaux, malgré une grande disproportion d'âge. « Je devins, dit-elle, la femme d'un véritable « homme de bien, qui m'aima toujours davan- « tage à mesure qu'il me connut mieux; mais « je sentis qu'il manquait de parité entre nous, « que l'ascendant d'un caractère dominateur, « joint à celui de vingt années de plus que moi, « rendait de trop l'une de ces deux supériorités. « Si nous vivions dans la solitude, j'avais des « heures quelquefois pénibles à passer; si nous « allions dans le monde, j'y étais aimée de gens « dont je m'apercevais que quelques-uns pour- « raient me toucher. Je me plongeai dans le « travail de mon mari : autre excès qui eut son « inconvénient; je l'habituai à ne savoir se pas- « ser de moi pour rien au monde ni dans un « seul instant. » La première année s'écoula tout entière à Paris, où Roland mettait au net ses manuscrits et faisait imprimer la description de quelques arts. Il fit de sa femme son copiste et son correcteur d'épreuves, tâche qu'elle remplit exactement, quoique peu conciliable avec un esprit aussi exercé que le sien. Un cours d'histoire naturelle et de botanique fut une laborieuse récréation de ses occupations obligées de secrétaire et de ménagère; car la santé de Roland ne s'accommodait pas de toutes les cuisines : sa femme prenait soin de lui préparer elle-même les aliments qui lui convenaient. Amiens étant devenu leur résidence, elle y passa quatre années, y devint mère et nourrice sans quitter le cabinet, si ce n'est pour des promenades hors de la ville, où elle fit un herbier des plantes de la Picardie. On a vu dans l'article précédent qu'elle obtint, en 1784, la translation de son mari dans la généralité de Lyon, où elle le suivit. Elle avait déjà fait avec lui un voyage en Angleterre; en 1787, elle en fit un en Suisse. Passant par Genève, elle fut scandalisée de ne pas y trouver la statue de J.-J. Rousseau. Ce fut à Lyon que la révolution vint la surprendre et l'enflammer. Elle et son mari l'embrassèrent avec la même ardeur; ils participèrent d'abord à la rédaction du *Courrier de Lyon*, dans des articles en faveur du nouvel ordre de choses. Madame Roland y donna la description de la fédération lyonnaise du 30 mai 1790 et en rendit les détails avec tant d'énergie et de talent que ce numéro fut vendu à plus de soixante mille exemplaires. Son incognito la faisait jouir mieux encore du triomphe de sa plume. Croyant voir dans la révolution l'application des principes dont elle s'était nourrie, elle suivait avec la plus extrême attention la marche des travaux de l'assemblée nationale; elle étudiait avec un intérêt difficile à décrire le caractère et les talents des députés les plus remarquables. Ayant accompagné Roland à Paris, en 1791, elle courut aux séances de l'assemblée et à celle des jacobins, où elle le fit initier. Quatre fois la semaine, Brissot, Pétion, Buzot et d'autres députés, liés par la conformité des doctrines, venaient passer la soirée chez elle en petit comité. Lors de la fuite du roi et de son arrestation à Varennes, madame Roland se mit à la tête d'un projet de journal intitulé *le Républicain* et qui n'eut que deux numéros, les tentatives pour établir la république ayant alors échoué. Elle suivait avec le plus vif intérêt les séances des jacobins, quand on y agita la question de la déchéance de Louis XVI, se montrant républicaine ardente et s'emparant de toutes les facultés de son mari pour le diriger à son gré. La place d'inspecteur ayant été supprimée à Lyon, elle le ramena dans Paris et renoua ses liaisons révolutionnaires avec plus d'activité. Nul doute que le charme qu'exerça son esprit sur les meneurs de la révolution n'ait contribué à faire comprendre Roland dans la formation du ministère jacobin que la cour, pour sortir d'embarras, s'imposa elle-même. Ce fut alors que madame Roland acquit la conviction de sa supériorité : on en trouve l'aveu dans ses *Mémoires*, où, après avoir dit combien elle avait été frappée de la médiocrité des hommes en place, elle ajoute : « C'est de cette époque que j'ai pris de l'assu- « rance : jusque-là j'étais modeste comme une « pensionnaire de couvent; je supposais toujours « que les gens plus décidés que moi étaient « aussi plus habiles. » S'efforçant d'accélérer le mouvement de la révolution et la chute du trône, elle traça d'un seul trait la lettre fameuse que Roland fit remettre à Louis XVI à l'occasion du décret contre les prêtres : cette lettre, où le ministre d'un roi affectait de parler le langage d'un républicain et d'un factieux, valut à Roland sa première disgrâce. Dans l'intervalle du 10 août, madame Roland se lia encore davantage avec les coryphées du parti républicain, entre autres avec Barbaroux, qui lui révéla le plan des fédérés : ce plan tendait à renverser la cour et à nommer une convention, qui donnerait la république. Le trône abattu et son mari rappelé au ministère, le rôle qu'elle joua fut plus considérable, mais plus scabreux. Son parti, qui voulait gouverner, se trouva bientôt aux prises avec les plus réelles difficultés. Le saisissement d'horreur qu'elle éprouva aux journées des 2 et 3 septembre (1792) porta Roland à dénoncer à l'as-

Digitized by Google

semblée les fauteurs des massacres des prisons. C'en fut assez pour dépopulariser et pour signaler sa femme comme gouvernant le ministère de l'intérieur. Lorsque Roland, élu député de la Somme à la convention, fut prié de ne point abandonner le portefeuille, Danton, l'un des chefs du parti populaire, s'écria : « Si l'on fait « une invitation à monsieur, il en faut aussi « faire une à madame. Je connais toutes les « vertus du ministre; mais nous avons besoin « d'hommes qui voient autrement que par leurs « femmes. » Madame Roland ne tenait pas précisément de cercle; mais elle recevait à dîner deux fois la semaine les députés et les hommes de son parti. Ces dîners, les orateurs populaires les traduisirent en festins somptueux, où, nouvelle Circé, elle corrompait tous ceux qui avaient le malheur de s'y associer. Mandée à la barre le 7 décembre pour répondre à une dénonciation calomnieuse, elle força, par les grâces de son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. On lui accorda les honneurs de la séance; mais ce fut son dernier triomphe. Bientôt son courage fut mis aux plus rudes épreuves; chaque jour voyait éclore un nouveau danger, chaque nuit devait être la dernière de sa vie. Les avis les plus sinistres lui arrivaient de toutes parts; on la pressait de coucher hors de l'hôtel du ministère; mais tout ce qui sentait le découragement était éloigné de son caractère. Convaincue enfin de la faiblesse du parti modéré, elle porta Roland à résigner le portefeuille, sans que sa retraite pût désarmer ses ennemis. Quand, au 31 mai, le décret d'arrestation fut rendu contre les députés de son parti, elle crut la France perdue et favorisa la fuite de Roland. Elle aurait pu le suivre; mais elle resta : « Le soin de me soustraire à « l'injustice, dit-elle, me coûte plus que de la « subir. » En vain la section de Beaurepaire la prit sous sa protection : elle fut jetée dans les cachots de l'Abbaye, le 1er juin 1793, et peu de temps après transférée à Ste-Pélagie. Voyons-la aux prises avec le malheur : quelle dignité elle porta dans sa prison! Ses amis forment un plan pour son évasion : « Non, dit-elle, je réveillerais « la fureur des ennemis de mon mari; je res- « terai ici, telle est ma résolution; » et il ne fut pas possible de l'en faire changer. Elle prit dans sa prison une véritable passion pour Tacite : « Je ne puis, disait-elle, dormir sans avoir lu « quelques morceaux de lui; il me semble que « nous voyons de même. » Elle ne se méprenait point sur la nature du gouvernement d'alors : « C'est, disait-elle, une espèce de monstre, dont « l'action et les formes sont également révol- « tantes : il détruit tout ce qu'il touche et se « dévore lui-même. » Malheureusement elle avait contribué à l'élever sur les débris du trône. N'apercevant que dans les efforts de ses amis, qui cherchaient à soulever les provinces, l'espoir d'un meilleur avenir, ses regards se tournaient vers le Calvados. Le député des Bouches-du-Rhône Duperret, resté à la convention, était son intermédiaire : il recevait pour elle des lettres de Barbaroux et de Buzot, alors à Caen, et par elle des remercîments et des vœux en faveur de proscrits. Mais Duperret fut arrêté et ses papiers saisis : sur la correspondance de ce député, on fonda une accusation contre madame Roland. Le 1er octobre, jour de l'exécution de Brissot et des députés de la Gironde, elle fut transférée à la Conciergerie, placée dans un lieu infect et couchée sans draps sur un lit qu'un prisonnier voulut bien lui céder. Elle s'était procuré de l'opium pour rester maîtresse de son sort et tromper ses tyrans; mais elle n'en fit point usage. L'idée que son supplice pourrait encore être utile à sa patrie suffit pour lui inspirer le courage d'en supporter les apprêts. Le jour où elle fut mandée à l'interrogatoire, on la vit passer avec son assurance ordinaire, et quand elle revint, ses yeux étaient humides de larmes. On l'avait traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes sur son honneur, qu'elle n'avait pu y tenir. Son avocat (M. Chauveau-Lagarde) vint pour se concerter avec elle. Madame Roland l'écoute d'un air tranquille, discute de sang-froid les moyens proposés pour sa défense, puis, tout émue, tire de son doigt un anneau et le présente à son avocat, en disant : « Ne venez pas demain au tribunal, ce serait « vous perdre sans me sauver; acceptez ce « seul gage que ma reconnaissance puisse vous « offrir.... Demain je n'existerai plus. » Elle parut devant le tribunal habillée en blanc et avec soin; ses longs cheveux noirs tombaient jusqu'à sa ceinture. Après sa condamnation, elle passa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie, indiquant par un signe démonstratif qu'elle était condamnée à mort. Placée sur la fatale charrette, avec Lamarche, directeur de la fabrication des assignats, qui allait partager son sort, mais dont le courage n'égalait pas le sien, elle parvint à lui en inspirer, avec une gaieté si douce et si vraie qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres. Arrivée sur la place où était dressé l'échafaud, elle s'inclina devant la statue de la Liberté et prononça ces paroles : *O Liberté, que de crimes on commet en ton nom!* Conservant son air calme et la sérénité de ses traits sur l'échafaud même, elle fut décapitée le 8 novembre 1793, à l'âge d'environ quarante ans. En mourant, elle n'eut qu'un regret : ce fut de ne pouvoir transmettre les sentiments nouveaux et extraordinaires qu'elle venait d'éprouver dans sa route, depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution; en vain demanda-t-elle du papier et une plume : tout lui fut refusé; elle eût écrit au pied de l'échafaud, comme dans son cabinet, sans préoccupation et avec une raison tranquille. Voici le portrait qu'a laissé de cette femme extraordinaire un écrivain (Riouffe) qui partagea

Digitized by Google

sa captivité : « Madame Roland avait l'âme répu-« blicaine dans un corps pétri de grâces et fa-« çonné par une certaine politesse de cour. Dans « sa prison, elle parlait souvent à la grille avec « la liberté et le courage d'un grand homme. Ce « langage républicain, sortant de la bouche d'une « jolie Française, dont on préparait l'échafaud, « était un miracle de la révolution. Les détenus « étaient tous attentifs autour d'elle, dans une « espèce d'admiration et de stupeur. Sa conver-« sation était sérieuse sans être froide ; elle s'ex-« primait avec une pureté, un nombre et une « prosodie qui faisaient de son langage une « espèce de musique, dont l'oreille n'était jamais « rassasiée. Quand elle parlait de ses amis, elle « ne leur reprochait que de n'avoir pas pris des « mesures assez fortes. Quelquefois aussi son « sexe reprenait le dessus, et l'on voyait qu'elle « avait pleuré au souvenir de sa fille et de son « époux : ce mélange d'amollissement naturel et « de force la rendait plus intéressante. » Elle avait dit que son époux ne lui survivrait pas. En effet, rien de plus tendre que leur union, que n'avait jamais troublée le plus léger nuage. L'ordre, l'économie, la prévoyance dirigeaient ses soins domestiques. Tout aussi ferme dans ses principes que son mari, elle avait plus de cette sorte de pénétration propre à son sexe et dont les gens faux ont à se défier davantage. « Sans « moi, dit-elle, Roland n'eût pas été moins bon « administrateur ; avec moi, il a produit plus de « sensation, parce que je mettais dans ses écrits « ce mélange de force et de douceur, d'autorité « de la raison et de charme du sentiment qui « n'appartiennent peut-être qu'à une femme « sensible, douée d'une tête saine. » Nul doute qu'elle n'ait ambitionné de jouer un rôle politique et d'influer sur les destinées de la France ; on peut en juger par ces mots sortis de sa plume : « Je ne vois dans le monde de rôle qui « me convienne que celui de la Providence. » Cette excessive vanité ou plutôt cet excès d'orgueil, joint à sa fausse philosophie, et son exaltation républicaine, amenèrent sa perte ; mais, sans ces travers et ces passions, elle n'eût point été célèbre ; elle le sentait : « Et moi aussi, « s'écrie-t-elle, j'aurai quelque existence dans la « génération future ! » Ces différents traits achèvent de la peindre. Il nous reste à la considérer comme écrivain. Les vingt-cinq premières années de sa vie, elle avait, non pas parcouru, mais lu avec la plus profonde méditation, les principaux auteurs, anciens et modernes ; elle avait fait des extraits de la plupart et s'était approprié le génie de nos plus fameux écrivains. Son esprit, exercé sur de tels modèles, était devenu d'une sagacité, d'une fécondité si grande qu'il devançait toujours sa plume et sa parole. Elle écrivait facilement et même avec grâce en anglais comme en italien. Elle possédait quelques sciences exactes et avait porté très-loin ses connaissances en botanique. Ses voyages avaient étendu son instruction et son expérience. A dix-huit ans, elle pensait avec maturité et profondeur, et déjà même elle avait l'habitude d'écrire. On ne dira pas que la vanité conduisait alors sa plume ; car jamais un seul de ses écrits n'a été livré à l'impression de son vivant. Elle avait un éloignement absolu pour toutes les prétentions au bel esprit, visant plutôt à être une femme forte. Nous ne parlons point ici de sa participation aux travaux de son mari. Si elle lui prêta sa plume, c'est, comme elle l'observe dans ses *Mémoires*, qu'elle travaillait avec lui comme elle y mangeait, et que l'un lui semblait aussi naturel que l'autre. Elle n'a réellement écrit pour être imprimés que ses *Mémoires*, qu'elle composa dans sa prison. Elle les rédigea dans l'espace de deux mois, au milieu des chagrins, des inquiétudes de toute espèce, et pourtant le manuscrit renfermait à peine quelques ratures. On y trouve parfois des détails superflus, quelques négligences de rédaction ; mais leur mérite n'en est pas moins généralement apprécié. Son style est énergique ; sa diction, toujours attachante, est pleine de chaleur lorsqu'elle peint les événements ou les passions dont elle fut le témoin et qui l'entraînèrent à sa perte. Les portraits qu'elle trace des révolutionnaires de son temps sont d'un coloris vif et d'un effet pittoresque ; elle peint souvent d'un seul trait. On y voit qu'elle avait un penchant à la satire ; il lui attira de nombreux ennemis. Son talent se serait élevé facilement jusqu'à l'histoire. Elle en avait le sentiment, et quelques jours avant d'être traînée au supplice, il lui échappa de dire que, s'il lui eût été donné de vivre, elle n'aurait plus eu qu'une tentation, celle d'écrire les annales de son siècle et d'être la Macaulay de son pays. Outre ses *Mémoires*, nous avons d'elle son *Voyage à Souci*, qui renferme des détails gracieux et légers, et la relation de ses deux *Voyages en Angleterre et en Suisse*, qui présente un bien plus grand intérêt. Ses opuscules ont été recueillis sous le titre d'*Œuvres de loisir et réflexions diverses*. Elles traitent de la mélancolie de l'âme, de la morale, de la religion, de l'amitié, de l'amour, de la vieillesse, de la retraite, de Socrate, etc. ; on y trouve aussi un chapitre intitulé *De la liberté*. Elles n'ont pas le mérite de ses autres productions ; mais on y trouve toujours la même teinte de philosophie et les mêmes traits de sagacité. Le tout a été réuni en trois volumes in-8° et publié, en 1800, par M. Champagneux, son ami. Ses *Mémoires* avaient déjà été publiés par M. Bosc, sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité* (1795, in-8°). Ils ont eu depuis plusieurs autres éditions, Paris, 1820, 1827, 1847, 2 vol. in-8°, avec une notice sur sa vie et des éclaircissements historiques, par Berville et Barrière ; autre édition, Paris, 1822, 2 vol. in-18 ; autre édition, revue sur les textes originaux, avec notes et éclaircis-

Digitized by Google

sements, par M. J. Ravenel, et précédée d'une notice historique, Paris, 1841, 2 vol. in-8°. On a fait paraître en 1835, Paris, in-8° : *Lettres autographes de madame Roland*, adressées à Bancal des Issarts, publiées par madame Henriette Bancal des Issarts et précédées d'une introduction par M. Ste-Beuve; et en 1840, 2 vol. in-8° : *Lettres inédites de mademoiselle Phlipon* (madame Roland), adressées aux demoiselles Cannet de 1772 à 1780, publiées par Auguste Breuil. B—P.

ROLANDER (Daniel), naturaliste suédois, né dans la province de Smoland, fut, à l'université d'Upsal, élève de Linné et se chargea de l'éducation du fils de ce naturaliste célèbre. Il rédigea pendant son séjour dans cette ville plusieurs dissertations de zoologie, qui ont été insérées dans les volumes des Mémoires de l'académie des sciences de Suède, depuis 1750 jusqu'à 1755; les sujets dont il s'y occupe sont : *Carabus crepitans*, *Vespa cribraria*, *Hemerobius pulsatorius*, *Phalæna pyralis pinguinalis*. Linné engageait ses disciples à se répandre dans les diverses parties du globe afin d'y faire des découvertes d'histoire naturelle. Dans cette intention, il persuada Rolander, qui n'avait d'ailleurs aucune ressource chez lui, d'accompagner à Surinam le colonel Dahlberg, qui possédait des plantations dans cette colonie et avec lequel Linné était en correspondance. Rolander s'embarqua pour Surinam au mois d'octobre 1754, et il y arriva en juin 1755. Il y commença aussitôt ses observations de zoologie et de botanique autour de la baie de Paramaribo et sur les rivières qui débouchent dans celle de Surinam. Une révolte des nègres l'empêcha de pénétrer dans l'intérieur du pays. Après avoir herborisé encore dans l'île St-Eustache, il revint à Stockholm, en octobre 1756, avec une santé fort délabrée par l'effet du climat et d'un mauvais régime, rapportant un journal riche en observations et un herbier considérable. Cependant, à l'exception du mémoire sur les plantes vénéneuses du genre du *Doliocarpus* (Mémoires de l'académie des sciences de Suède, année 1756), il n'en publia rien et ne voulut rien communiquer à son ancien maître. Ce fut le seul élève dont Linné eût sérieusement à se plaindre, et c'est aussi celui qui lui fit le moins d'honneur. Rolander ayant passé en Danemarck et ayant vendu son herbier et le manuscrit de son voyage aux professeurs de Copenhague, Rottbœll et Kratzenstein, revint vivre obscurément dans sa patrie et termina sa vie dans la plus grande indigence. Le professeur d'histoire naturelle Rottbœll tira des collections de Rolander des renseignements intéressants, dont il fit part au public dans plusieurs de ses ouvrages, tels que *Descriptionum et iconum rariores et pro maxima parte novas plantas illustrantium*, liv. 1, Copenhague, 1773, in-fol., où il décrit plusieurs cypéroïdes de Surinam; — *Observationes ad genera quædam rariora exoticarum plantarum* (Mémoires de la société de médecine de Copenhague, t. 2), et dans ses *Descriptiones rariorum plantarum, necnon materiæ medicæ atque œconomicæ e terra Surinamensi fragmentum*, Copenhague, 1776, in-4°, ouvrage entièrement extrait des observations de Rolander. Le naturaliste Vahl, qui avait acquis les manuscrits et livres de Rottbœll, se proposait de publier les principales observations zoologiques de Rolander; après sa mort toutes ses collections ayant été achetées par le gouvernement, le manuscrit de Rolander passa avec celles-ci au jardin de botanique à Copenhague; il forme 2 volumes in-folio sous le titre de *Diarium Surinamense*. Les observations du voyageur s'étendent sur toutes les branches d'histoire naturelle, et il est le premier qui ait bien observé divers phénomènes de la zone torride. Le professeur J.-W. Hornemann a donné quelques extraits de cette relation dans la *Notice sur Rolander*, insérée au recueil de la société scandinave, année 1811, cahier 2. Cette notice, traduite par Bruun Neergaard, a été reproduite en abrégé dans le tome 6 des *Nouvelles annales des voyages*. D—G.

ROLANDINO, historien latin, naquit à Padoue en 1200 et y mourut le 2 février 1276. Il avait fait ses études à Bologne, qui, à cette époque, était regardée comme la ville la plus savante de l'Italie. Il quitta les bancs de l'école pour aller occuper une chaire de rhétorique dans sa ville natale, où il exerçait en même temps la profession de notaire, qu'il tenait de son père. C'est à lui aussi qu'il dut la première idée et les premiers matériaux d'un ouvrage qui a valu à son nom d'être inscrit dans les fastes de la littérature italienne. Il l'a enrichi d'une histoire intitulée *De factis in Marchia Tarvisana*, qui embrasse cette funeste période dans laquelle les Ezzelins remplirent cette province de tourments et de victimes. L'auteur a pris la précaution de marquer son nom en acrostiche dans les pages de ce volume. En joignant ensemble les premières syllabes de chacun des douze livres dans lesquels cette histoire est partagée, on y trouve ces mots : *Chronica Rolandini facta Paduæ* (1). C'est l'auteur lui-même qui en donne la clef à la fin de son ouvrage. Ces combinaisons prouvent à présent plus de patience que d'esprit; autrefois on y voyait le contraire. Vossius, qui fait un éloge outré de cette chronique (*De hist. latinis*, liv. 3, chap. 8), est forcé d'avouer que le style en est vicieux; c'est aussi le défaut de ce temps, où la langue latine, tombée en décrépitude, se défendait faiblement contre les empiétements de la langue *vulgaire*. L'histoire de Rolandino contient un aperçu général des familles puissantes de la Marche trévisane, et de précieux renseignements sur les Ezzelins, les marquis d'Este et les Campo-Sampieri. On y trouve le récit des événements

(1) Nous lisons *facta* et non *data*, en adoptant la variante de Muratori. (Voy. *Rerum italic. script.*, t. 8, p. 166.)

Digitized by Google

qui s'y sont passés depuis l'année 1118 jusqu'à 1260. Cette histoire, publiée pour la première fois à Venise, en 1636, par Félix Osio, dans un recueil de chroniques qu'il avait rassemblées, a été reproduite par Muratori dans le tome 8 de sa grande collection des *Script. rerum Italicarum*, après avoir été collationnée sur des manuscrits très-estimés. On a prétendu que Faustus de Longiano l'avait exploitée en plagiaire pour en composer une *Vita e gesta di Ezzelino III de Roman*, qu'il publia en 1543 (1) sous le nom de Pierre *Gerardo*, qu'on croyait supposé. C'est Vossius (art. *Gerardus* de l'ouvrage qu'on a cité plus haut) qui, le premier, a débité cette erreur, accréditée ensuite par Muratori, qui l'a répétée sans examen. Fontanini n'en juge pas mieux que les autres; mais Apostolo Zeno, dans ses notes à la *Biblioteca italiana* de ce dernier (t. 2, p. 253), décharge Faustus du poids de cette accusation; il assure avoir compulsé lui-même le texte de cette vie d'Ezzelin, qu'on voyait à la bibliothèque de Marco Foscarini à Venise, dans un manuscrit in-folio, d'une date antérieure à la première édition de Faustus. Comme il n'est pas possible de nier que l'auteur de ce dernier ouvrage n'ait pas, à peu d'exceptions près, copié servilement la chronique de Rolandino, on doit en conclure que le plagiat existe, mais qu'il appartient entièrement à Gerardo et non pas à Faustus, comme on l'avait soupçonné. Tout ce qu'on peut reprocher à ce dernier, c'est d'avoir ignoré l'existence de l'original; mais il suffit de faire un simple rapprochement des époques auxquelles les deux ouvrages ont paru pour l'absoudre également de cette nouvelle inculpation. Un certain François Grossi de Vicence nous a donné aussi une *Istoria di Ezzelino III de Roman*, qu'il prétendit avoir *rédigée d'après plusieurs histoires anciennes;* cependant cette prétendue rédaction n'est autre chose que la copie de l'ouvrage de Gerardo, qu'il a suivi mot pour mot sans se donner la peine de le nommer. Nous en avons sous les yeux une édition imprimée à Venise, en 1622, chez les Imberti, in-8°. Il est possible qu'il en existe une plus ancienne; ce qui nous porte à le croire, c'est la dédicace placée en tête de l'ouvrage, qui est datée de Vicence, 1610. A—G—S.

ROLANDO (Louis), célèbre anatomiste italien, naquit à Turin le 16 juin 1773 d'une famille considérée. Ayant perdu son père dès l'âge le plus tendre, il fut confié à un de ses oncles maternels, l'abbé Mattei, qui prit soin de sa première éducation. Après avoir fait son cours de collége d'une manière brillante, il étudia la médecine à l'université de Turin et s'appliqua surtout à l'anatomie, que professait alors Cigna, savant distingué, qui remarqua Rolando parmi tous ses élèves et lui voua une affection particulière. Les études médicales n'absorbaient pas tellement Rolando qu'il ne s'occupât encore d'autres travaux; ainsi l'histoire naturelle et surtout la zoologie attirèrent particulièrement son attention, comme le prouvent deux opuscules qu'il publia sur cette matière. Agrégé, en 1802, au collége de médecine, il avait pris pour sujet de sa thèse la structure ou les fonctions des poumons dans toutes les classes des animaux, et il traita en même temps de la maladie la plus terrible de ces organes, c'est-à-dire de la phthisie. La première partie de sa dissertation montrait déjà combien il était versé dans l'anatomie humaine et comparée et dans la zoologie; la seconde fut si goûtée du professeur Brera qu'il l'inséra textuellement dans le tome 10 de son *Sylloge opusculorum selectorum ad praxim medicam spectantium*. Comme on a pu le voir par la date de l'agrégation de Rolando, il n'avait pas suivi le roi Victor-Emmanuel dans sa retraite en Sardaigne lors de l'occupation française du Piémont, ainsi que des biographes l'ont avancé. Le fait est que ce prince, conseillé par Audibert, son premier médecin, qui avait pu apprécier le talent et le savoir de Rolando, l'invita à se rendre dans cette île et le nomma, le 5 novembre 1804, professeur de médecine pratique à l'université de Sassari. Rolando se mit en route; mais, arrivé à Florence, il ne put aller plus loin, parce que la fièvre jaune, qui s'était déclarée à Livourne, avait fait interrompre toute communication entre cette ville et la Sardaigne. Ce séjour forcé ne fut pas perdu pour la science, et peut-être Rolando le prolongea-t-il à dessein, tant la capitale de la Toscane a d'attraits pour le savant et l'artiste, soit par les moyens d'instruction qu'elle présente, soit par la quantité d'hommes éminents en tout genre qu'elle produit et renferme. Non-seulement Rolando se lia avec les médecins les plus distingués, entre autres Fontana et Mascagni; mais il se livra encore à l'étude du dessin et de la gravure, voulant se passer d'une main étrangère lorsqu'il aurait besoin d'esquisser des figures. Après avoir publié un ouvrage intitulé *Sur les causes dont dépend la vie dans les êtres organisés*, Rolando partit enfin de Florence, en 1807, et alla prendre possession de sa chaire à Sassari. Là, il fut en outre chargé du protomédicat; mais ce double emploi ne ralentit en rien son ardeur pour les recherches scientifiques, et, dès 1809, il fit imprimer l'*Essai sur la vraie structure du cerveau de l'homme et des animaux, et sur les fonctions du système nerveux*, qu'il dédia au roi Victor-Emmanuel. Cet ouvrage présentait des observations et des idées entièrement neuves, qui furent plus tard émises, en partie du moins, par des anatomistes français, sans qu'on puisse les accuser de plagiat, la difficulté des relations entre la Sardaigne et le continent ayant empêché que le nom de Rolando se répandît en

(1) Il en existe deux réimpressions faites à Venise en 1544 et 1562, in-8°.

Digitized by Google

dehors de l'île. Quoi qu'il en soit, le droit de priorité ne saurait être contesté au savant piémontais. Audibert, étant tombé malade, fit venir à Cagliari son protégé, qui le remplaça momentanément dans sa charge à la cour, le soigna avec tout le dévouement d'un fils et fut assez heureux pour le rendre à la santé. En 1814, Rolando revint à Turin, en même temps que la famille royale, et fut nommé successivement professeur d'anatomie à l'université et à l'école des beaux-arts, conseiller du protomédicat, membre de la junte provinciale pour la vaccine, de l'académie royale des sciences, et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Italie et de l'étranger. Enfin, après avoir soigné le roi Victor-Emmanuel dans sa dernière maladie, il devint premier médecin de sa veuve, Marie-Thérèse d'Autriche. Rolando trouvait le temps de mener de front l'exercice de ces nombreux emplois et la composition de nouveaux écrits. Outre différentes dissertations insérées dans les Mémoires de l'académie des sciences de Turin et autres recueils, il publia plusieurs ouvrages importants et fonda, en 1824, avec le docteur Martini, son confrère à l'université, une revue intitulée *Dictionnaire périodique de médecine*, où il consigna de nouvelles observations anatomiques et de nombreuses études physiologiques sur le système nerveux et l'organogénie. La réputation qu'il s'était faite en France et en Angleterre et sans doute aussi le désir de revendiquer les découvertes dont on semblait lui contester la priorité l'engagèrent à visiter ces deux pays. Il s'arrêta à Paris, à Londres et reçut partout l'accueil que son talent et ses travaux lui méritaient. Plus tard, il fit un autre voyage à Florence, où l'envoya le conseil de l'instruction publique (*magistrato della riforma*), pour se procurer une collection de préparations anatomiques en cire analogue à celle que possède un musée de cette capitale. Quoique sujet à une fièvre intermittente qui, depuis six ans, l'assaillait d'accès irréguliers, Rolando se mit en route dans l'été de 1830 et remplit sa mission avec tout le zèle et l'intelligence qu'on attendait de lui. Ce voyage sembla d'abord avoir amélioré sa santé; mais à peine revenu à Turin, se sentant de nouveau incommodé, il se mit au lit en janvier et ne le quitta plus jusqu'au jour de sa mort, le 20 avril 1831. Rolando avait publié : 1° *Observations anatomiques sur la structure du* Sphinx nesii *et autres insectes* (dans les Mémoires de l'académie des sciences de Turin, année 1805, t. 16), avec deux planches contenant onze figures qui représentent les organes de la génération, le nerf optique de ces insectes, et le sac dorsal, qui chez eux tient lieu de cœur. Ces *Observations* sont écrites en français. 2° *Sur les causes d'où dépend la vie dans les êtres organisés* (en italien), Florence, 1807; 3° *Essai sur la véritable structure du cerveau de l'homme et des animaux et sur les fonctions du système nerveux* (en italien), Sassari, 1809. Cet ouvrage, où l'on trouve pour la première fois une description satisfaisante du cerveau, ne formait d'abord qu'un petit volume; il fut considérablement augmenté dans la seconde édition, donnée à Turin en 1828, 2 vol. in-8°. 4° *Humani corporis fabricæ et functionum analysis adumbrata*, Turin, 1817; 5° *Mémoire sur la plèvre et sur le péritoine* (en italien), dans les Mémoires de l'académie de Turin, année 1818, t. 24, p. 215; 6° *Anatome physiologica*, Turin, 1819, in-8°. C'est un traité d'anatomie et de physiologie à l'usage des écoles. Son principal mérite est la clarté et la précision. Il n'offre des idées nouvelles que sur quelques points du système nerveux, et encore ces idées n'y sont-elles qu'indiquées; l'auteur les développa dans des écrits spéciaux. L'*Anatome physiologica* a été traduite en français par le docteur Meloni Baile. 7° *Réflexions et expériences touchant la respiration* (en italien), Turin, 1821; 8° *Description d'un animal appartenant à la classe des Echinodermes* (en français, avec deux planches, dans les Mémoires cités plus haut, année 1821, t. 26). L'espèce que Rolando décrit ici n'avait pas encore été observée et fut trouvée par lui dans la mer de Sardaigne, près de l'île d'Asinara. Il lui donna le nom de *Bonellia* en l'honneur de Bonelli, son confrère à l'académie et professeur de zoologie à l'université de Turin. 9° *Inductions physiologiques et pathologiques sur les différentes espèces d'excitabilités et d'excitements, sur l'irritation et les puissances excitantes, débilitantes et irritantes*, Turin, 1821, in-8°. Cet ouvrage, le moins remarquable qu'ait laissé Rolando, a été cependant traduit en français par MM. A.-J.-L. Jourdain et J.-G. Rousseau, avec des notes et une introduction, dans laquelle la doctrine médicale italienne est mise en parallèle avec la doctrine physiologique française, Paris, 1822, in-8°. 10° *Recherches anatomiques sur la moelle allongée* (en français), Mémoires cités, année 1823, t. 29. Les figures qui y sont jointes sont exécutées avec tant de soin et de précision que Desmoulins les reproduisit dans son *Anatomie des systèmes nerveux des animaux à vertèbres*. 11° *Observations sur le cervelet*, ibid., p. 163. Dans ce mémoire, Rolando fut le premier à constater que le cervelet sert au mouvement des membres; proposition générale dont M. Flourens a plus tard fixé les limites. 12° *Nécroscopie d'Anne Garbero, malade d'asitie* (en italien), Turin, 1828. La jeune fille dont il est ici question était de Raconix; elle resta pendant trente-deux mois et onze jours sans prendre aucune espèce de nourriture, ce qui faisait crier de toutes parts au miracle, au point qu'on allait dans sa maison comme en pèlerinage. Rolando, commis par l'autorité pour examiner la jeune fille, et plus tard pour en faire l'autopsie, décrivit dans son rapport les singulières altérations organiques qu'il rencontra et expliqua ce phénomène d'une abstinence complète aussi longue par l'augmen-

Digitized by Google

tation de l'absorption pulmonaire et cutanée, jointe à la suppression des sécrétions et exhalations de tout genre. 13° *De la structure des hémisphères cérébraux* (en italien). Ce mémoire, lu dans la séance de l'académie des sciences de Turin, le 18 janvier 1829, ne fut inséré dans les Mémoires qu'en 1831 (t. 35, p. 103); il en fut tiré à part un certain nombre d'exemplaires, in-4° de 45 pages avec dix planches, toutes dessinées par l'auteur, selon son habitude. Cet ouvrage peut être considéré comme une addition à l'*Essai sur la structure du cerveau*. 14° *Du passage des fluides à l'état de solides organiques, ou formation des tissus végétaux et animaux des vaisseaux et du cœur* (en italien, Mémoires de l'académie des sciences de Turin, année 1831, t. 35, p. 307-378, avec quatorze planches). Plusieurs savants ont écrit la vie de Rolando et analysé ses ouvrages; nous citerons, entre autres, Martini et M. Bellingeri, tous deux professeurs de médecine à l'université de Turin. Ce dernier, chargé d'écrire l'éloge académique d'usage, le prononça dans la séance de l'académie des sciences du 23 décembre 1832 et l'inséra, deux ans après, dans les Mémoires de la même société. A—y.

ROLDAN (Pierre), sculpteur, né à Séville en 1624, fut un des plus célèbres artistes de son époque, et Palomino en fait de grands éloges. Il voyagea en Italie et résida longtemps à Rome, où il obtint plusieurs prix à l'académie de St-Luc. Il revint en Espagne et fit un grand nombre d'ouvrages à Séville et à Madrid. Dans la première de ces villes, on compte plus de trente de ses statues. On en voit quatre à la façade de la Conception et une autre sur le maître-autel, qui représente *saint Jacques*. La chapelle dite des *Biscaïens* et la *Descente de croix* qu'on y admire, dans l'église de Mont-Sion, passent pour deux de ses meilleurs ouvrages. On regarde néanmoins comme ses chefs-d'œuvre l'*Inhumation de Jésus-Christ* (ou *Jésus-Christ qui va être déposé dans le tombeau*), qu'accompagnent *saint Roch* et *saint Georges*, groupe que l'on voit dans l'église de la Charité, et son *Christ crucifié*, de grandeur naturelle, dans l'église de St-Bernard. Les connaisseurs placent cet ouvrage au même rang que le fameux crucifix que l'on voyait à Rome dans la basilique de St-Paul, temple magnifique qui a été depuis consumé par les flammes. Roldan mourut à Séville en 1700. — Sa fille, *Louise* Roldan, née dans la même ville en février 1654, se distingua dans le même art. Elle fut élève de son père, l'aida dans plusieurs de ses ouvrages, en hérita le goût et le *fini*, comme elle l'a prouvé, entre autres par un groupe qui existe dans l'église St-Bernard, à Séville, et qui représente la *Foi*, ayant à ses côtés *saint Michel*, *saint Augustin*, *saint Thomas* et *saint Jean*, *évangéliste*, et une statue de la *Vierge éplorée à la vue de son fils crucifié*. Louise acquit une si grande réputation que Philippe IV l'appela à Madrid et lui assigna une pension de six cents ducats. L'Escurial est décoré de plusieurs de ses ouvrages. Elle mourut à Madrid en décembre 1704. B—s.

ROLEWINCK (Werner), auteur d'un abrégé d'histoire universelle, naquit en 1425; il est quelquefois surnommé *Laerius* ou *Larensis*, parce qu'il était né à Laer, dans l'évêché de Munster, en Westphalie. On n'a point de renseignements sur sa famille ni sur son éducation; mais on sait qu'en 1447, âgé de vingt-deux ans, il se fit chartreux à Cologne, et qu'il y passa le reste de sa vie dans le monastère de cet ordre qui portait le nom de Ste-Barbe. Vers 1460, il avait acquis déjà quelque réputation par ses écrits. Il en composa un grand nombre jusqu'en 1494 ou 1495, époque où il fut visité dans sa cellule par Trithème. Nous rapportons ces deux dates parce que Trithème donne la première dans le traité *De scriptoribus ecclesiasticis*, et la deuxième dans le livre : *De viris Germaniæ illustribus*, en appliquant à l'une le nombre XII et à l'autre le nombre XIII d'indiction. Le second de ces récits nous paraît mériter plus de confiance, comme beaucoup plus détaillé. Il y est dit que Rolewinck avait alors soixante-dix ans, et qu'il était chartreux depuis quarante-huit; circonstances qui s'accordent mieux avec la date de 1495 qu'avec 1494. Rolewinck ayant, dans cet entretien, indiqué tous les ouvrages dont il était l'auteur, Trithème en a recueilli les titres, que nous transcrirons bientôt. Le chartreux vécut sept ans encore après cette époque, étant mort en 1502 et non en 1492, comme le disent plusieurs dictionnaires historiques. On vient de voir qu'il vivait en 1495, et la date de sa mort, 1502, est donnée par Morozzo dans le *Théâtre chronologique de l'ordre des Chartreux*. Voilà tout ce qu'on raconte de sa vie; du moins on n'ajoute à ce petit nombre de faits que des éloges de sa piété, de sa science et de la persévérante assiduité de ses travaux littéraires. La liste de ses écrits n'est pas très-facile à former, d'abord parce qu'elle n'est point uniforme dans les deux notices de Trithème, ensuite parce que quelques autres chartreux du nom de Werner ont aussi composé des livres. L'un d'eux a laissé un traité de l'Eucharistie, imprimé à Cologne en 1535. Un autre est l'auteur des *Enucleamenta Biblica*, publiés en 1518 à Paris. On conjecture qu'il composait ce livre vers l'an 1400, et qu'il avait été victorin avant de se faire chartreux. Nous croyons donc qu'il convient de retrancher de la liste des ouvrages de Rolewinck des commentaires sur la Bible et un traité *De venerabili sacramento Eucharistiæ*, qui lui sont attribués par plusieurs bibliographes, et dont Trithème ne fait pas mention. Trithème n'a pas non plus connaissance des légendes de St-Gervais et de St-Jacques, qu'on dit écrites par Rolewinck; mais, ces articles écartés, il en reste encore environ trente qui sont expressément indiqués dans le livre *De viris illustribus Germaniæ*.

Digitized by Google

Si le traité *De scriptoribus ecclesiasticis* réduit ce catalogue à huit articles, c'est en ajoutant *Et alia complura* et en certifiant que Trithème a vu, dans la cellule du chartreux, un très-grand nombre d'opuscules dont il a *oublié* les titres. Comment se souvient-il parfaitement de tous ces titres lorsqu'il rédige les notices des Allemands illustres? Faut-il, pour expliquer cette contradiction au moins apparente, supposer qu'il a fait deux visites à Rolewinck ou que de nouveaux renseignements lui ont retracé des souvenirs qui s'étaient presque effacés? Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces productions du chartreux de Cologne sont inédites, et même il n'est pas sûr qu'elles se soient conservées en manuscrit. Fabricius indique comme non publiés des traités ascétiques pour les évêques, les chanoines et les prêtres séculiers, un traité de la vraie noblesse et de son origine; les livres intitulés *De hospitalariis, De valore Missarum, De kalendario et martyrologio, De excellentia Alberti magni*; une vie de St-Paul en sept livres, outre quatorze sur la doctrine de cet apôtre, et une multitude de lettres, dont plusieurs étaient adressées à Trithème : *Infinitas pene epistolas*, dit celui-ci, *tam ad me quam ad alios*. Nous remarquons, dans la liste générale des œuvres de Rolewinck, bien d'autres articles dont il n'existe non plus, à notre connaissance, aucune édition. Tels sont les Traités des saints désirs, des passions, des contrats, des heures canoniques, de la contemplation, des vertus religieuses, de la direction des novices, de la fraternité, de la correction fraternelle, et ceux encore qui ont pour titres : *Si* (an) *Christus in cruce pro omnibus oraverit? — De regimine principum*, ou *De optimo genere gubernandi rempublicam; — De regimine rusticorum; — De dignitate et potestate sacerdotum; — De securitate licentiæ prælatorum*, et une épître à un abbé qu'on avait forcé de prendre un évêché. Enfin, de tous les sermons de Rolewinck, et le nombre en était considérable, selon Trithème, qui les divise en synodaux, capitulaires et populaires, un seul a été imprimé; c'est un panégyrique de St-Benoît : *Sermo longus de S. Benedicto, dudum impressus*, dit Trithème, et cependant nous n'en retrouvons dans aucun catalogue l'indication bibliographique. Au reste, les titres que nous venons de recueillir offrent le tableau des occupations littéraires qui ont rempli la vie et charmé la solitude de ce chartreux. Ils justifient les hommages rendus par ses contemporains à ses études laborieuses. Quatre seulement de ses ouvrages subsistent dans nos bibliothèques, où, à vrai dire, ils ne sont pas souvent abordés : 1° *Paradisus conscientiæ*, Cologne, Ther-Hoernen, 1475, in-fol. L'auteur n'est indiqué que par sa qualité de chartreux; mais le témoignage de Trithème suffit pour y attacher le nom de Werner Rolewinck. 2° *Questiones theologicæ duodecim*. Cet article, qui se réunit au précédent, est sorti des mêmes presses en 1475, et non en 1457, fausse date que Mansi a maintenue dans la Bibliothèque latine du moyen âge, de Fabricius. 3° *De laude Westphaliæ, sive De moribus et situ antiquorum Saxonum libri* III. La première édition est in-4° et sans date; elle a été publiée avant 1500 par l'auteur même, et probablement à Cologne, où parut la seconde, en 1514, par les soins d'Ortwinus Gratius ou Graes (*voy.* GRATIUS). Cet ouvrage a été réimprimé à Cologne en 1602 et en 1639, in-8°, et Leibniz l'a fait entrer en 1710 dans le tome 3 de la collection des *Scriptores Brunswicensia illustrantes*. A cette occasion, Leibniz a donné une notice des travaux de Rolewinck, et il a relevé une erreur de Gér.-J. Vossius, qui avait cru qu'il s'agissait des Grisons, au lieu des Saxons dans ce traité historique sur la Westphalie. 4° *Fasciculus temporum*. C'est le plus fameux des livres de Rolewinck; les éditions en sont très-nombreuses. La première est celle de Cologne, chez Ther-Hoernen, en 1474; cependant il en parut une seconde vers la même année chez un autre imprimeur de cette ville, et Laire la donne pour originale. On en compte plus de vingt-cinq autres antérieures à l'an 1501. David Clément, qui en a décrit plusieurs (*Bibl. cur.*, t. 8, p. 250-260), est loin de les avoir connues toutes. L'une des plus rares est celle de Séville, en 1480; elles sont toutes in-folio. Le texte latin de ce livre n'a été imprimé en France qu'au 16e siècle; mais Jean Petit en a donné trois éditions in-4° en 1512, 1518 et 1529. Pistorius a inséré le *Fasciculus temporum* dans sa collection des historiens d'Allemagne, qui, publiée pour la première fois en 1583, a reparu en 1613, et, par les soins de Struve, en 1726. Nous ne croyons pas que, depuis cette dernière date, on ait réimprimé l'ouvrage de Rolewinck. Il a été traduit en flamand, Utrecht, 1480, in-fol.; en allemand, Bâle, 1480, et Augsbourg, 1524, même format, et en français, par Pierre Farget, dont la version est intitulée *le Fardelet des temps*. On a cité plusieurs fois, comme première édition de ce *Fasciculus* français, celle de Lyon, 1490, ou celle de Genève, 1495; mais il en existe une plus ancienne, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de Ste-Geneviève : elle est de Lyon et datée de 1483, *l'an 22 du règne de Loys XI*. La même traduction s'est reproduite à Paris, toujours in-folio, en 1505 et 1513, sous le titre de *Fleurs des temps passés;* mais, depuis 1532, on a cessé partout d'étudier l'histoire universelle dans l'ouvrage de Rolewinck (1). Sa chronique a été remplacée par celle de Jean Carion ou de Mélanchthon (*voy.* CARION) et par celle de Sleidan. Il ne s'ensuit pas que le *Fasciculus temporum* ne mérite aujourd'hui aucune attention; car il faut songer que, de 1474 à 1532, il

(1) Le *Manuel du libraire* renferme, 6e édition, t. 2, col. 1186-1189, de longs détails sur les diverses éditions du *Fasciculus*.

Digitized by Google

a servi de manuel historique à une multitude de lecteurs. Peu de livres élémentaires ont obtenu autant de vogue, et il n'en est point qui puisse mieux nous apprendre quel était, durant ces cinquante-huit ans, l'état des connaissances ou des notions d'histoire et de chronologie en Allemagne, dans les Pays-Bas et en France. Les progrès de cette étude n'étaient assurément pas considérables. Rolewinck avait pris pour modèle Marianus Scotus, et il n'était ni plus savant ni moins crédule que ce chroniqueur du 11e siècle. La partie antérieure à l'ère vulgaire est comprise en cinquante pages et n'est guère puisée que dans les chronographes ecclésiastiques, même dans le seul Marianus, sans recours aux historiens de l'antiquité. A l'égard des âges suivants, Rolewinck abrége les chroniques et les légendes et en extrait de préférence les faits qui sont le moins attestés. C'est ainsi que, sous l'année 1084, il ne manque pas de rapporter l'apparition miraculeuse d'un chanoine de Paris, mort depuis quelque temps, et d'assurer que ce prodige, *horribile miraculum*, fut l'occasion de plusieurs conversions (*voy.* Bruno). Toutefois, à partir de l'an 1200, les principaux faits de l'histoire germanique sont assez bien retracés dans le *Fasciculus*, qui, relativement à cette matière, ne serait pas toujours inutile à consulter. L'auteur s'était d'abord arrêté à l'année 1471. Il a depuis ajouté à son livre quelques pages qui l'ont fait aboutir à 1484. Mais Casimir Oudin se trompe lorsqu'il cite, en preuve de la première de ces additions, le volume imprimé à Lubeck, en 1475, sous le titre de *Chronicon chronicorum* ou *Rudimentum novitiorum*, en confondant cet ouvrage avec le *Fasciculus*, qui en est tout à fait distinct et qui a bien moins d'étendue (*voy.* Brocard). L'abrégé historique de Rolewinck a été continué, de 1484 à 1514, par Jean Linturius, et n'en est pas devenu plus précieux. Vossius dit que Linturius était curé de Hoff dans la basse Autriche, et qu'on s'en aperçoit au soin particulier qu'il prend de rassembler tous les détails relatifs à ce pays durant les trente années dont il a esquissé l'histoire chronologique. D—n—u.

ROLFINCK (Guerner), médecin, né à Hambourg en 1599, fut professeur à Iéna et y mourut le 6 mai 1673. C'était un homme érudit et qui avait augmenté ses connaissances par ses voyages dans les différentes contrées de l'Europe; il s'était livré particulièrement à l'étude des langues orientales. Appelé à l'université d'Iéna, il y occupa la première chaire de chimie fondée en Allemagne, détermina la construction d'un amphithéâtre d'anatomie et l'établissement d'un jardin de botanique, dont il fut le premier professeur en 1631, ce qui le conduisit à s'occuper plus spécialement de botanique; de là deux ouvrages qu'il publia; mais, suivant l'usage de ce temps, il en puisa les matériaux plutôt dans les auteurs précédents que dans l'observation de la nature. Dans le premier, sous ce titre : *De purgantibus vegetabilibus sectionibus* xv *absoluta*, 1667 et 1684, in-4°, il fait passer en revue tout ce que les Grecs et les Arabes ont dit sur ce sujet; il ne manque pas de citer leur texte dans leur propre langue, et il ajoute peu de chose du sien. Dans le second, *De vegetabilibus plantis, suffructibus et arboribus in genere*, l. 2, Iéna, 1670, in-4°, le premier livre n'est qu'un éloge souvent pompeux de la botanique, qu'il cherche cependant quelquefois à égayer; au fond, c'est le discours qu'il fit pour l'ouverture du renouvellement de ce jardin, et c'était dans un moment où la ville était menacée d'une invasion; car il dit qu'en s'occupant d'une science paisible il pourrait avoir le sort d'Archimède. Au deuxième livre, il expose des principes de botanique plus souvent appuyés sur des raisonnements subtils, comme, par exemple, sur l'âme *végétative*, que sur la pratique. Cependant il s'y trouve quelques chapitres plus solides, c'est lorsqu'il fait la description des parties extérieures des plantes; mais on reconnaît bientôt qu'il les a empruntés à Jungius. Ce qui lui appartient plus positivement, c'est une histoire abrégée des différents jardins de botanique fondés en Europe, et on s'aperçoit qu'il en avait visité le plus grand nombre, surtout ceux d'Italie; il donne sur leurs professeurs des notices qu'on ne trouverait pas ailleurs. Il indique aussi les moyens de reconnaître les propriétés des plantes : il parle des *signatures*, et il rapporte avec assez de bonne foi les arguments pour et contre; cependant il paraît disposé à reconnaître leur existence : il expose les moyens de composer les herbiers; il cite, à cette occasion, le sien qui était en 10 volumes grand in-folio; et Schellhammer, un de ses successeurs, en a parlé avec éloge. En toute occasion, il laisse percer son goût pour l'érudition; surtout il aime à faire parade de sa connaissance de l'arabe; il est certain que Rolfinck n'a fait faire aucun progrès à la botanique, cependant il peut être consulté avantageusement dans plusieurs occasions pour l'histoire de la science, et son style peut en faire supporter la lecture à ceux qui ne sont point effrayés de la bigarrure des textes. Ses autres ouvrages (*Dissertationes anatomicæ*, Nuremberg, 1656, in-4°; — *Chimia in artis formam redacta*, Iéna, 1661, in-4°, etc.), sont peu consultés aujourd'hui. On lui a cependant attribué quelques découvertes anatomiques. D—p—s.

ROLIN (Nicolas) (1), chancelier de Bourgogne, né dans le 14e siècle à Autun, était originaire de Poligni (*voy.* les *Mémoires* sur cette ville par Chevalier). On le voit figurer dès 1407 dans les assemblées du parlement. Il fut créé maître des requêtes en 1419, et chargé par le duc Philippe le Bon de poursuivre la punition des meurtriers

(1) C'est ainsi qu'il écrivait son nom, qu'on trouve de différentes manières dans les historiens contemporains. *Voy.* Dunod, *Nobiliaire du comté de Bourgogne*, p. 164.

Digitized by Google

de Jean Sans-peur (*voy.* ce nom). Le zèle que Rolin montra dans cette circonstance mémorable lui mérita toute la faveur de Philippe, qui le fit chevalier et, en 1422, lui confia les sceaux de Bourgogne. Le chancelier n'oublia point qu'il devait son élévation à ses talents et à la culture des lettres, il en devint le protecteur et prit toutes les mesures pour l'établissement de l'université à Dole. Il avait une érudition peu commune pour le temps et y joignait de l'éloquence et de la fermeté. Luttant contre les entreprises des grands vassaux, il se rendit odieux à la noblesse; mais il n'en poursuivit pas moins avec courage l'exécution de ses projets. Jean de Granson, d'une des premières familles de Bourgogne, ayant donné le signal de la révolte, il le fit arrêter; et malgré les instances de ses parents, et du comte de Charolais lui-même, Jean de Granson, convaincu d'avoir pris les armes contre son souverain, fut exécuté à mort (1). Rolin eut part à tous les traités de son temps, ainsi qu'à la rédaction de la coutume de Bourgogne. Il se maintint pendant quarante ans dans la plus haute faveur, et mourut le 28 janvier 1461 dans la ville d'Autun, où il fut inhumé. S'il avait amassé de grandes richesses, il sut en faire un noble usage. En 1443, il établit à Beaune un hôpital pour les pauvres malades et pourvut à leurs besoins (*voy.* l'*Histoire de Beaune* par l'abbé Gandelot). Autun lui dut la fondation de sa collégiale, et il dota celle de Poligni. « Rolin fut un digne exemplaire « et archétype de tout savoir, piété et honneur, « dont il fit miraculeuses preuves ès affaires du « bon duc Philippe, qui de tout en tout se reposoit « sur la sagesse, savoir et conduite de ce prudent « chancelier » (Paradin, *Annales de Bourgogne*, p. 855). Pierre Palliot a laissé en manuscrit une vie du chancelier Rolin, dont il existait des copies dans les bibliothèques du président Bouhier et de Fontette. — *Jean* Rolin, cardinal, l'un des fils du chancelier, avait hérité de ses talents et de sa bienfaisance. Reçu docteur en droit canon, il devint successivement proto-notaire et conseiller du duc de Bourgogne. Le Dauphin (depuis Louis XI) le choisit pour son confesseur. Il parvint, en 1431, à l'évêché de Châlon, d'où il fut transféré, en 1436, sur le siége d'Autun. Il rebâtit la cathédrale, détruite par un incendie, et la pourvut de tous les objets nécessaires à la dignité du culte. Sur la présentation du duc de Bourgogne, le pape Nicolas V le créa cardinal en 1449. Après avoir gouverné son diocèse avec sagesse pendant près d'un demi-siècle, ce prélat mourut à Auxerre le 23 juin 1483. Ses restes furent transportés avec pompe dans la ville épiscopale et placés dans la chapelle de sa famille. Le cardinal Rolin fit diverses fondations pieuses aux églises de Poligni. W—s.

(1) Par égard pour sa famille, Jean de Granson fut étouffé entre deux matelas, dans sa prison de Poligni, et enterré dans l'église des Dominicains de cette ville (*Histoire de Bourgogne*, par dom Plancher, t. 4, p. 286). Cet événement est de l'année 1456.

ROLLAND (Pierre-Jacques-Nicolas), né le 17 juin 1779 à Brest, où son père exerçait les fonctions d'ingénieur-constructeur, fut, ainsi que deux de ses frères aînés, destiné à cette carrière, dans laquelle il entra en 1785. Nommé sous-ingénieur au département de Brest en 1790, il passa à celui de Toulon, comme ingénieur ordinaire, en 1793, et s'embarqua l'année suivante sur l'un des vaisseaux de l'escadre commandée par le contre-amiral Martin, qui fit de lui de grands éloges pour sa participation à l'un des combats livrés aux Anglais à cette époque. Débarqué à la fin de 1795, il fut attaché au port de Rochefort jusqu'en 1811, d'abord comme ingénieur, ensuite comme chef du génie. Dans cette période de temps, il donna maintes preuves de sa capacité. Le lancement du vaisseau *la République française* (29 floréal an 10), la construction du *Magnanime* (an 11) et les plans de plusieurs autres vaisseaux attirèrent l'attention de Decrès et celle de Napoléon, qui, après l'invasion de l'Espagne, le chargea, conjointement avec Sganzin, des travaux nécessaires pour mettre notre marine en état de repousser, dans la Péninsule, les attaques auxquelles il s'attendait de la part des Anglais. L'empereur ayant visité en 1808 les chantiers de Rochefort, la bonne opinion qu'il avait déjà de Rolland ne fit que s'accroître; aussi l'appela-t-il au conseil des constructions navales qu'il forma à Paris, et il le nomma peu après inspecteur général adjoint du génie maritime. Le ministre de la marine, voulant établir dans les travaux des ports une uniformité réclamée depuis longtemps, chargea Rolland de rédiger les devis des prix de main-d'œuvre applicables à tous les ateliers des arsenaux maritimes. Ce travail immense, dans lequel Rolland déploya de saines connaissances pratiques, eut pour résultat de procurer des économies considérables. En 1811, l'empereur l'envoya parcourir la Hollande, afin de comparer les méthodes de construction de ce pays aux nôtres, et de faire connaître toutes les améliorations qu'il jugerait convenable d'introduire dans la marine française. Pendant cette mission, il rédigea plusieurs mémoires, dont l'un, reproduit plus tard sous le titre d'*Appendice* à la suite de la 2e édition du *Traité de la mâture* de Forfait, parut d'abord sous celui de *Mémoire sur le système de construction des mâts d'assemblage en usage dans les ports de la Hollande, et sur les modifications que l'on propose d'y apporter, suivi d'une planche où est tracé le plan des deux systèmes*, Paris, 1812, petit in-4°. Lorsqu'en 1817 Sané fut mis à la retraite, Rolland lui succéda titulairement. Il mourut à Paris le 9 décembre 1837. Il était officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et de St-Michel. — Rolland (Pierre-Elisabeth), frère aîné du précédent, né à Brest

Digitized by Google

et entré au service, comme élève constructeur, le 1er décembre 1774, était chargé en chef du service dans le premier arrondissement forestier à Grenoble, lorsqu'il mourut le 13 octobre 1811 après trente-sept ans de services, pendant lesquels il remplit en France, en Amérique et en Italie diverses missions, toutes relatives à l'approvisionnement de nos arsenaux et à l'aménagement des forêts, où la marine pouvait alors faire opérer des coupes. P. L—T.

ROLLAND D'ERCEVILLE (Barthélemi-Gabriel), président au parlement de Paris, né en 1734, débuta fort jeune comme écrivain, par les *Lettres d'un magistrat à Morénas* (1), 1754, in-12. Deux de ces lettres sont relatives aux procédures des parlements; mais l'auteur les désavoua, parce qu'on avait fait quelques changements à son manuscrit. Deux ans après, il publia une lettre à l'abbé Velly, sur les tomes 3 et 4 de son *Histoire de France;* elle est aussi en faveur de l'autorité des parlements. Rolland entra de bonne heure au parlement et s'y signala par un zèle fort ardent pour la destruction des jésuites. Il fut chargé de plusieurs rapports, ainsi que de la formation et de l'administration de plusieurs colléges, et il se donna beaucoup de mouvement pour remplacer les jésuites par des maîtres imbus d'un autre esprit. On trouve quelques rapports de lui dans le recueil publié par Simon, en 1762 et années suivantes; il y en a un sur les jésuites vivant dans le monde en habit séculier, un sur la réunion des petits colléges à Louis-le-Grand et un sur divers colléges de province. On sait que les parlements s'emparèrent pour la première fois à cette époque de la direction de l'instruction publique: le président Rolland (car il était devenu président de la chambre des enquêtes) était un des commissaires chargés de ces nouvelles fonctions, et il avait une inspection assez étendue en province. Nous ne dissimulerons pas que son administration donna lieu à des plaintes assez vives, et qu'on l'accusa de précipitation et de partialité. En 1770, il publia un *Plan d'études*, 100 pages in-4°, dans lequel, au milieu de quelques vues utiles, il se trouve des choses singulières et peu judicieuses. L'écrit qui fit le plus de bruit à cette époque est le *Compte rendu des papiers trouvés chez les jésuites;* le rapport en fut fait par le président Rolland, le 27 février 1768, mais ne fut publié qu'en 1770. Ce rapport, de 118 pages in-4°, est divisé en deux parties; la première, sur les interrogations de quelques jansénistes devant M. d'Argenson, au commencement du siècle; la deuxième, sur l'histoire de l'abbé Blache. On pourrait demander d'abord à quoi bon le parlement s'occupait de ces vieilles affaires; mais c'était un moyen de rendre les jésuites odieux; et après les avoir proscrits, il fallait encore les flétrir. Tout le compte rendu par le président Rolland tend à ce but: il entre dans les détails les plus minutieux, détails que l'esprit de parti seul pouvait faire supporter. Il met surtout une extrême importance à l'histoire de l'abbé Blache, espèce de fou, qui voyait partout des conspirations, et qui était mort en 1714 à la Bastille, où l'on avait cru devoir l'enfermer. Le rapporteur paraît adopter de confiance toutes les extravagances de ce cerveau malade et cite comme des autorités les rêveries de Blache. Le président Rolland partagea la disgrâce de son corps, en 1771, et reprit ses fonctions au commencement du règne suivant. Un procès singulier qu'il eut à soutenir fit quelque bruit. Le 4 octobre 1778, mourut M. Rouillé des Filletières, oncle du président Rolland: il était dépositaire des fonds appelés vulgairement *Boîte à Perrette* et destinés à soutenir les partisans de l'appel: par son testament, il transmit ces fonds à d'autres personnes zélées pour la même cause. Le président Rolland attaqua le testament et publia sur cette affaire un *Mémoire* curieux, imprimé en 1781, in-4°; il prétendait qu'il y avait *fidéicommis* et demandait qu'on séparât du moins le patrimoine de M. des Filletières des fonds reçus successivement par lui pour le soutien de son parti. Enfin il disait, dans une lettre du 8 octobre 1778, jointe aux pièces du procès, que le testament lui faisait tort de deux cent mille livres; que l'*affaire seule des jésuites et des colléges lui coûtait de son argent plus de six cent mille livres*, et qu'*en vérité les travaux qu'il avait faits, surtout relativement aux jésuites, qui n'auraient pas été éteints s'il n'eût consacré à cette œuvre son temps, sa santé et son argent, ne devaient pas lui attirer une exhérédation de son oncle*. Malgré ces raisons, le président perdit son procès (1). On a encore de lui une *Dissertation sur la question si les inscriptions doivent être rédigées en français ou en latin*, 1782, in-8°; des *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois*, 1787, in-12 (2); et de nouvelles éditions de son *Plan d'éducation* (3). L'auteur était membre des académies d'Amiens et d'Orléans, et il prononça dans cette dernière un discours imprimé en 1788, in-4°. Il fut enveloppé dans la proscription du parlement et mourut sur l'échafaud le 20 avril

(1) Il ne faut pas confondre cet écrit avec les *Lettres d'Eusèbe Philalethe à Morénas*, 1753, gros vol. in-12; celles-ci sont de dom Clément.

(1) Voyez, pour plus de détails, les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, de décembre 1809 (n° 83, t. 7, p. 504, note 1).

(2) *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois, sur les cours d'amour, ainsi que sur les priviléges qu'en France les mères nobles transmettaient autrefois à leurs descendants.* Cette dissertation devait faire partie du chapitre du plan d'éducation dans lequel l'auteur insiste sur la nécessité d'établir des écoles pour les jeunes demoiselles; mais il la publia séparément, afin de donner plus de développement à ses recherches sur l'autorité des femmes et leur influence politique. Il y a dans cet ouvrage des détails curieux qui doivent le faire rechercher des amateurs de notre ancienne histoire. W—s.

(3) *Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le président Rolland*, Paris, 1783, in-4° de plus de 1,000 pages. On y trouve, p. 732, une carte de tous les colléges des jésuites en France, rédigée par le P. Mathias, et une carte de la Chine avec toutes les églises et résidences des missionnaires de la société.

Digitized by Google

1794, avec plusieurs de ses collègues. Il passait pour un homme ambitieux, vain et remuant; cependant il ne manquait pas d'instruction et aurait pu rendre des services réels, s'il n'eût pas été entraîné par les préventions de son corps. Sa veuve est morte à la fin de décembre 1814. *La Quotidienne* du 29 donne quelques détails sur cette dame, dernier rejeton de la famille des *Blondeau*, qui pendant plusieurs siècles avait donné au parlement de Dijon des premiers présidents et des magistrats recommandables. P—C—T.

ROLLAND DE VILLARGUES (Jean-Joseph-François) naquit à Beaumont (Oise) en 1787. Destiné à la carrière du notariat, il fit son droit à Paris, et, à l'âge de dix-neuf ans, il publia, sous le titre de *l'Esprit du notariat*, une brochure où se montraient des idées libérales tout à fait inconnues à cette époque. La chambre des notaires s'émut, et l'auteur supprima son écrit. Cette circonstance ne l'empêcha point de prendre en 1810 la rédaction du *Journal des notaires*, et il fit paraître la même année un *Traité des enfants naturels;* en 1812, il commença à travailler au *Journal de la cour de cassation;* en 1820, il devint un des principaux collaborateurs du *Journal du palais*, et il s'en occupa pendant dix ans. Il avait renoncé au notariat pour suivre la carrière de la magistrature. Il devint en 1816 substitut au tribunal civil de Melun; en 1821, il était juge suppléant au tribunal de la Seine; cinq ans après, il fut nommé juge, et en 1830 la place de conseiller à la cour royale fut la récompense de ses services. Travailleur plein de zèle, ce magistrat a fait paraître des ouvrages estimés, parmi lesquels on distingue un *Traité des substitutions prohibées par le code civil;* la première édition est de 1820; la troisième, fort améliorée, vit le jour en 1833. Fidèle à ses premières études, Rolland de Villargues s'occupa surtout de la science du droit en ce qui concerne le notariat. Il fut le directeur du *Répertoire de la jurisprudence du notariat*, publication périodique entreprise en 1827 et qui, justement estimée, compte sept volumes. On lui doit aussi le *Dictionnaire du notariat*, Paris, 1821-1823, 5 vol. in-8°, réimprimé en 1832-1833, 6 vol. in-8°, et le *Code du notariat*, Paris, 1836, 2 vol. in-8°. Tous les hommes spéciaux connaissent le mérite de ces utiles écrits. Rolland de Villargues mourut le 18 mars 1856. Z.

ROLLE (Reinhard-Henri), né en 1683 à Unna, dans le comté de la Mark, était fils du recteur de l'école et prédicateur de la principale paroisse. Ayant pris ses degrés à l'université de Rostock, il y fit plusieurs cours. En 1712, il fut nommé prorecteur et professeur de philosophie au gymnase de Dortmund, où il présida, en 1717, aux thèses publiques qui furent soutenues pour le jubilé de la réforme de Luther. Appelé, en 1730, par le landgrave de Hesse-Darmstadt, pour professer la théologie à l'université de Giessen, il fut nommé aussi *super-intendant* ecclésiastique, membre du consistoire et prédicateur de la ville. Rolle mourut le 2 octobre 1768. Il est auteur de 1° *Bibliotheca nobilium theologorum*, Rostock, 1709; 2° *Breviarium logicæ sacræ*, id.; 3° *Breviarium metaphysicæ sacræ*, id.; 4° *Memoriæ philosophorum, oratorum, poëtarum, historicorum et philologorum a Lutheri reform. ad nostra usque tempora*, Rostock et Leipsick, 1710. L'éditeur fit reparaître cet ouvrage, trois ans après, sous le titre de *Vitæ eruditissimorum in re litteraria virorum ex monumentis rarissimis collectæ à Conrado Henrici*. 5° *Salomo a scepticismi crimine defensus*, Rostock, 1710; 6° *De autodidactis*, Dortmund, 1711, in-4°; 7° *Prælectiones metaphysicæ sacræ*, Francfort et Osnabruck, 1714, in-8°; 8° *Nova litteraria Westfalica ad annum* 1718, Dortmund, 1718; 9°-12° *Lineamenta logicæ seu philosophiæ rationalis*, ibid., 1719; *metaphysicæ*, 1721; *theologiæ naturalis*, 1722; *ethicæ*, 1723; 13° *Memoriæ Tremonienses, sive virorum eruditorum qui Tremoniæ Westfalorum* (Dortmund) *claruerunt*, etc., Dortmund, 1729, in-4°; 14° *Vindiciæ librorum ecclesiæ luth. symbolicorum*, ibid., in-4°; 15° *Tractatio præliminaris de Westfalorum in rem Germaniæ aliarumque terrarum litterariam meritis*, 1730, in-4°. D—G.

ROLLE (Michel), né à Ambert, en Auvergne, le 21 avril 1652, mathématicien français, montra dès sa plus tendre jeunesse de rares dispositions pour les sciences exactes. Le génie des nombres et l'instinct des plus abstraites combinaisons étaient chez lui un don de nature. Il eut comme tant d'autres à lutter contre la volonté de son père, qui voulait en faire un homme de loi. La vocation fut plus forte que l'obéissance filiale; elle fit de Michel Rolle un grand mathématicien. Venu à Paris à vingt-trois ans, les premiers et difficiles combats de sa vie laborieuse le relevèrent au lieu de l'abattre. « Tout « ce qu'elle pouvait dérober au sommeil, dit « Fontenelle, sa passion dominante le prenait à « ses nuits pour le donner au travail, allant « toujours plus avant dans la science qui devait « l'illustrer. » Rolle se fit d'abord connaître par la solution d'un problème des plus abstraits proposé par le célèbre Ozanam. Il fit preuve à cette occasion d'une telle aptitude et d'une si merveilleuse habileté que son nom se répandit dans le monde des sciences et attira l'attention de Colbert lui-même. La bienveillance du grand ministre alla chercher dans sa modeste retraite le jeune homme tout à l'heure obscur et inconnu. Colbert justifiait par là cette parole qu'on a dite de lui : « Qu'il avait partout des espions pour « découvrir le mérite caché. » Sous ce haut patronage, Michel Rolle put avec sécurité continuer sa vie, tout entière occupée à ses chères études. Chargé plus tard de l'éducation de deux des fils de Louvois et pourvu par M. de Barbesieux d'un emploi au bureau de l'extraordinaire de la guerre,

Digitized by Google

il sacrifia bientôt cette faveur et cette position lucrative à l'intérêt exclusif de la science, qu'il faisait passer avant le sien. Libre désormais de toute sujétion et de toute entrave, ses travaux acquirent une si haute importance et son nom une telle autorité que l'Académie des sciences acheva ce que Colbert avait commencé. Elle élut et appela dans son sein Michel Rolle, qui devint tout aussitôt un de ses membres les plus actifs, les plus résolus et les plus remarqués. « Rolle, « c'est encore Fontenelle qui parle, avait surtout « la passion et le génie de l'algèbre ; il pénétrait « avec une ardeur inouïe et un courage infati- « gable dans ses ténébreux abîmes. » Cette vaillance sans repos, ce savoir entreprenant donnèrent un grand crédit et un premier rang à Michel Rolle dans les discussions intérieures de l'Académie, livrée à des luttes ardentes sur des questions controversées d'algèbre et de géométrie, et particulièrement sur les infiniment petits et la géométrie de Descartes, alors très-vivement attaquée et défendue. Michel Rolle s'y montra un athlète redoutable. Quand il arrivait à l'Académie, on sentait, suivant une autre expression de Fontenelle, « qu'il fallait se préparer à « combattre ». Il disait nettement et *géométriquement* son avis sur les ouvrages les plus célèbres, mais déjà vieillis et dépassés par les découvertes nouvelles et les progrès du temps. Rolle fut donc un de ces esprits fermes, intrépides, sagaces, intelligents adversaires de la routine, qui vont toujours à la découverte et sont vigoureusement armés pour les combats et les victoires de la science. C'est par là qu'il mérite d'être compté parmi ces hommes d'élite qui l'ont honorablement servie de leurs lumières et de leurs travaux. Les principaux ouvrages de Michel Rolle sont : *Traité d'algèbre*, 1684, in-4° ; — *Examen de la géométrie de Descartes ; — Méthode pour résoudre les questions indéterminées de l'algèbre ; — Méthode pour résoudre les égalités de tous les degrés ; — Explications nouvelles pour former les courbes géométriques ; — Règles de l'algèbre*, et un grand nombre de mémoires épars dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*. Il se préparait à publier de *Nouveaux éléments d'algèbre*, lorsqu'il mourut le 8 novembre 1719 d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 67 ans. « Ses mœurs, dit « encore Fontenelle, furent telles que les for- « ment un grand attachement à l'étude et l'heu- « reuse privation du commerce du monde. » Il eut Mairan pour successeur à l'Académie. Z—D.

ROLLE (Pierre-Nicolas), savant français, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 17 juillet 1770, descendait du précédent. Rolle se destina d'abord au barreau, où l'appelaient l'exemple et les succès de son père, homme d'un rare mérite. Inscrit en 1792 au tableau des avocats de Dijon, la beauté de ses traits, la vivacité de son esprit, l'attrait et la distinction de sa personne le firent remarquer dès son début. Les événements politiques l'enlevèrent à cette carrière si heureusement commencée. Elu dans la même année 1792 capitaine des grenadiers par les volontaires réunis de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, il suivit l'élan général et marcha à la défense de la patrie. Il était de la fameuse *colonne infernale* qui formait l'avant-garde de l'armée et occupa la Belgique. Rolle prit part aux événements mémorables de cette campagne et s'y conduisit en homme de cœur. Après les batailles de Famars et d'Anzin, et le siége de Valenciennes, où il fut blessé, il passa à l'armée des Alpes et continua à s'y distinguer à la tête de ces grenadiers bourguignons dont un soldat passé roi a dit : « Je les ai connus ; « j'ai combattu avec eux ; c'étaient des braves ! » Mais le goût des lettres et de l'étude, plus encore que la gloire militaire, possédait déjà le jeune capitaine. Rolle quitta le service pour rentrer dans la vie civile et se livrer à son irrésistible penchant. Admis à l'école normale en 1794, il assista en quelque sorte à la naissance de cette célèbre école. En 1796, il passa à l'école polytechnique pour y remplir les fonctions de substitut du directeur. Sa capacité et ses talents le désignèrent bientôt à de plus hautes fonctions. Nommé administrateur du département de la Côte-d'Or, titre qui précéda la création des préfectures, il voyait la carrière des honneurs s'ouvrir devant lui. Comme les deux Maret, Berlier, Frochot, ses compatriotes, ses collègues et ses amis, Rolle eût certainement conquis une éminente position. Mais il avait hérité de son ancêtre, Michel Rolle, le goût de la vie studieuse et libre. Comme lui, il n'hésita pas à lui sacrifier la séduction des brillants emplois. Conduit à Paris en 1804 par sa passion pour les lettres, il y contracta de charmantes amitiés avec les littérateurs et les savants en renom, se lia intimement avec Victorin Fabre, connut Millevoye, retrouva l'illustre Fourier, qu'il avait connu à l'école polytechnique. Ginguené, Tissot, Van Praet, les deux Quatremère, Jomard, Dacier, Daunou, Millin furent ses patrons et bientôt ses amis ; il prit part, sous leurs auspices, à la rédaction de la *Revue encyclopédique*, au *Journal des arts*, à la *Revue philosophique* et au *Mercure de France*, justifiant l'honneur de cette collaboration par d'excellents articles de bibliographie et de haute critique. Nommé en 1810 conservateur de la bibliothèque de la ville de Paris par son ancien camarade Frochot, devenu préfet de la Seine et comte de l'empire, la passion de toute sa vie put enfin se satisfaire. Ardent et savant bibliographe, il mit au service de ses nouvelles fonctions une profonde connaissance des livres, un goût sûr et un infatigable dévouement. Sous son administration, la bibliothèque de la ville, s'enrichissant d'année en année, acquit une importance qu'elle n'avait pas avant lui et devint digne de la grande cité. Rolle donna désormais à ses études et à ses travaux un caractère plus sérieux et plus solide. L'Aca-

Digitized by Google

démie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours une question qui touchait aux mystérieuses profondeurs de la mythologie antique. Rolle envoya un mémoire qui obtint le prix. De ce mémoire il fit un grand ouvrage, son titre d'honneur, qu'il intitula *Recherches sur le culte de Bacchus, symbole de la force reproductive de la nature*, Paris, 1824, 3 vol. in-8°. « Cette œuvre excellente, a dit un célèbre critique du « temps dans la *Revue encyclopédique*, réunit les « plus rares mérites : méthode parfaite d'exposition, bonne foi, sagacité, lumières, habitude et « soin religieux de remonter toujours aux véritables sources et de les creuser jusqu'au fond. « Le style réunit la concision à la clarté. On sent « que l'auteur est un esprit étendu et pénétrant. « Nos philosophes, nos poëtes, nos historiens feront bien de consulter ce savant ouvrage. » Tel est le jugement porté par Dacier, qui s'y connaissait. Rolle avait projeté de compléter ce premier travail par une *Histoire générale de la religion de la Grèce*. Malheureusement la mort l'empêcha d'achever cette grande entreprise, et ne lui permit d'en publier que la première partie, formant un volume in-8°, imprimé à Châtillon-sur-Seine en 1828. Retiré dans sa chère Bourgogne, où il acheva une longue vieillesse, active et laborieuse comme sa jeunesse, Rolle cessa de vivre le 24 août 1855, laissant le souvenir d'une existence qui n'avait jamais eu d'autre ambition que celle de l'étude et de la libre possession de soi-même. Il était membre de la Légion d'honneur, de la société des antiquaires de France et de l'académie de Dijon. Z—D.

ROLLE (Dennis), membre du parlement anglais, naquit en 1725 dans le Devonshire, où sa famille, qui prétendait descendre de Rollon, premier duc de Normandie, possédait de grandes propriétés. Ses fermes seules lui rapportaient un revenu de quarante mille livres sterling. Plus d'un propriétaire se serait contenté d'un si beau revenu ; mais ce prétendu descendant de Rollon aimait, comme le chef des Normands, les grandes entreprises. Ayant acheté, en 1766, un district entier de la Floride orientale, il enrôla des centaines de colons et partit, à la tête d'un millier d'individus, pour l'Amérique, comme un second Cadmus ; cependant il ne fut pas aussi heureux que les fondateurs des colonies de l'antiquité : la plupart de ses colons enrôlés succombèrent aux effets d'un climat meurtrier ; les autres, effrayés de ce sort, s'enfuirent. Rolle, abandonné de tout le monde, ayant perdu dans ce projet quarante mille louis, et n'ayant pas même de quoi retourner en Europe, s'engagea en qualité de matelot sur un vaisseau qui partait. Il retrouva en Angleterre ses fermes et le revenu de quarante mille livres sterling. Ayant été nommé membre du parlement et shérif, il employa son autorité pour remédier au désordre produit dans ses terres par les cabarets, établir des écoles de pauvres, répandre des livres de morale et enseigner aux enfants les procédés de l'agriculture. Ce qui l'avait le plus choqué à son retour en Angleterre, c'était la brutalité du peuple envers les animaux. Il ne négligea rien pour lui inspirer plus de douceur et pour faire abolir les combats de coqs et de taureaux. Dans une des brochures qu'il composa et qu'il fit distribuer à cette intention, il prétend s'être convaincu par son expérience que les animaux sont naturellement si doux pour celui qui les aime, que l'homme en peut faire tout ce qu'il veut. Après avoir siégé deux fois dans la chambre des communes, où il vota toujours d'une manière indépendante, Rolle se retira dans ses terres et se livra tout entier à l'agriculture. On le voyait aller aux champs, avec un sac plein de vivres et une bêche sur l'épaule. A Exmouth, il réserva une colline aride à la culture des bruyères, dont il rassembla un grand nombre d'espèces : il aimait et cultivait la botanique, et il était lié avec plusieurs habiles botanistes. Au milieu de ses travaux agricoles, il exerçait la plus grande bienfaisance : outre deux mille livres sterling, qu'il distribuait chaque année aux pauvres, il donnait des sommes considérables pour toute sorte d'entreprises utiles. Il ne haussait jamais le bail de ses fermiers. Rolle mourut le 24 juin 1797, dans une de ses promenades habituelles à ses terres du Devonshire. D—G.

ROLLET (Le bailli du). *Voyez* Du Rollet.

ROLLET (Antoine Brun), géographe et voyageur piémontais, né en 1810 à St-Jean de Maurienne (haute Savoie), mort à Khartoum dans la haute Nubie, le 25 septembre 1858. Il reçut d'abord une instruction très-médiocre, qu'il put cependant compléter plus tard, grâce aux secours de Belley, archevêque de Chambéry. N'ayant pas trouvé moyen d'aller se perfectionner à Paris, il saisit l'occasion d'une place de passager gratuit pour l'Egypte. Dès le mois d'octobre 1831, nous le trouvons remontant le Nil. Il arriva dans cette première excursion à Khartoum, ville au confluent des deux grandes branches de ce fleuve, et qui est la résidence du gouverneur général égyptien pour les provinces soudaniennes. Après y avoir étudié quelques dialectes indigènes, il se remit en route en 1835 et arriva, en mars 1837, à Kollabad, sur les frontières d'Abyssinie. Les relations hostiles entre les gouvernements de ce pays et le vice-roi d'Egypte l'empêchèrent d'aller plus loin. Sous le nom de *Kawadji Yakoub* (ou *marchand Jacques*), Brun Rollet établit alors des relations commerciales avec les différentes tribus soudaniennes. Il fit descendre leurs produits par le Nil jusqu'à Alexandrie. En 1842, il fut nommé vice-consul, et en 1854 consul général sarde pour les provinces du Soudan. Vers cette époque, il envoya en Europe les premières notices sur diverses tribus nubiennes et soudaniennes, entièrement inconnues jusqu'alors, ainsi que sur l'adminis-

Digitized by Google

tration égyptienne de ces provinces. Les notices qu'il donna sur les Hassanieh, les Denka, les Baryés, les Bayghana, etc., sur leur habitude de circoncision appliquée également aux filles, furent reproduites par plusieurs journaux de géographie. Protégé pendant les règnes de Méhémet-Ali et Ibrahim-Pacha, Rollet fut tracassé sous Abbas-Pacha par le gouverneur général du Soudan, Abdel-Satif, qui voulait monopoliser le commerce central de l'Afrique. Attaqué à main armé dans une de ses excursions sur le Nil, il reçut enfin, en 1854, de Saïd-Pacha, la liberté absolue de commerce et de navigation. Il profita d'un voyage en Europe, fait en 1855, pour publier à Paris son ouvrage intitulé *le Nil Blanc et le Soudan*, in-8°. Quoique, dans ses voyages précédents, il n'eût pas dépassé le quatrième parallèle nord, il avait cependant su combiner assez habilement les récits des indigènes avec ses propres conjectures, pour donner des indications assez justes sur le Nil Blanc, adressées le 1er février 1856 au chevalier Nigra, chef de division au ministère d'extérieur à Turin. Il soupçonne que le véritable Nil Blanc, appelé tantôt Bahr-el-Abiad, tantôt Bahr-el-Ghazal, est la suite du *Misslad*, qui se jette dans un lac long de deux cents kilomètres, ainsi qu'une autre rivière, appelé *Modj*. Après avoir remonté le Misslad près de quarante lieues jusqu'aux monts Kombirat, Rollet redescendit à Khartoum pour remonter un autre affluent du Nil, le Bahr-Keilak. Dans ses derniers rapports, qui sont datés de Khartoum, où il mourut, il était moins absolu dans les assertions qu'il avait émises sur le Misslad. Rollet était membre de la société de géographie de Paris et correspondant de l'académie de Turin. R—L—N.

ROLLI (Paul-Antoine), l'un des poëtes les plus agréables de l'Italie au 18e siècle, naquit en 1687 à Todi, dans l'Ombrie, d'une famille patricienne. Après avoir fait ses premières études à Rome, il devint l'un des élèves du célèbre Gravina, qui fortifia son goût pour les lettres et s'attacha surtout à cultiver ses dispositions pour la poésie. Nourri de la lecture des anciens, et doué de beaucoup d'esprit et d'imagination, il mérita bientôt d'illustres protecteurs. Il fut conduit à Londres par lord Sembuch et chargé de donner des leçons de littérature italienne au prince de Galles, dont les bontés le fixèrent en Angleterre. Quand l'âge lui rendit nécessaire un climat plus doux, il revint en Italie et s'établit à Rome, où il mourut en 1767. Rolli, que ses compatriotes placent à côté de Chiabrera (*voy.* ce nom), semble avoir pris pour modèles Anacréon et Catulle. Plusieurs de ses chansons ne sont point indignes du poëte de Téos, et ses hendécasyllabes ont toute la grâce et la facilité de ceux de l'amant de Lesbie. Littérateur instruit et laborieux, on doit à Rolli d'excellentes éditions des *Satires* de l'Arioste, Londres, 1716, in-8°; — de la *Traduction* italienne de *Lucrèce*, de Marchetti, ibid., 1717, in-8°; — des *Poésies burlesques* de Berni, ibid., 1721-24, 2 vol. gr. in-8°, et du *Décameron* de Boccace, ibid., 1725, in-4° (1), 1737, 2 vol. in-12. Ces deux éditions reproduisent le texte de celle des *Giunti*, 1527, que l'on regarde comme la plus correcte de cet ouvrage (*voy.* Boccace). Il a traduit en vers *sciolti* le *Paradis perdu* de Milton. Les six premiers livres parurent à Londres en 1729, gr. in-4° (2). L'ouvrage entier fut publié dans la même ville en 1735, in-fol. Cette version, dont on fait beaucoup de cas, a été réimprimée à Paris, 1740, 2 vol. in-12; Vérone, 1742, in-fol. Il a donné en outre des *Traductions* italiennes des *Ruines de l'ancienne Rome*, par Bonaventure Overbeeck, Londres, 1739, in-8°; des *Odes* d'Anacréon (en vers *sciolti*), ibid., 1739, in-8°; des *Bucoliques* de Virgile, ibid., 1742, in-8°; de la *Chronologie* de Newton, 1757, in-8°. Les *Rimes* de Rolli, dont la première édition est de Londres, 1717, in-4°, ont été souvent réimprimées avec des additions, tant en Angleterre qu'en Italie. L'édition de Venise, 1753, 3 part. in-8°, est l'une des plus complètes. Le premier volume contient les traductions des *Bucoliques* de Virgile et d'Anacréon et quelques élégies; les deux suivants renferment des sonnets, des madrigaux, des hendécasyllabes et des chansons. On doit encore à Rolli l'*Examen de l'Essai sur la poésie épique par Voltaire* (en anglais), Londres, 1728, in-8°; traduit en français par l'abbé Antonini, Paris, même année, in-12. Rolli était membre de la société royale de Londres, des *Intronati* de Sienne, de l'académie Quirinale et de celle des Arcadiens de Rome. W—S.

ROLLIN (Charles) naquit à Paris le 30 janvier 1661 d'un coutelier, et fut destiné à suivre la profession de son père, qui le fit recevoir maître dès son enfance. Un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il allait souvent servir la messe, fut le premier qui reconnut en lui d'heureuses dispositions. Sa mère, devenue veuve, se trouvait hors d'état de faire pour ses enfants les frais d'une nouvelle éducation. Le zèle du bon religieux leva cet obstacle, en obtenant une bourse au collége des XVIII, dont les élèves suivaient les cours publics du collége du Plessis. M. Gobinet en était alors principal; le jeune boursier sut gagner l'estime et l'amitié de cet homme respectable par son caractère et par ses talents. Après avoir fait, au collége du Plessis, ses humanités et sa philosophie, il consacra trois années à l'étude de la théologie en Sorbonne; mais il s'en tint là et n'a jamais été que tonsuré. Hersan, qui avait été son professeur de seconde, et qui dès lors désirait l'avoir pour successeur, quittant l'uni-

(1) C'est dans cette édition qu'il a distingué six cent soixante-deux vers *sciolti* de Boccace, que tous les éditeurs précédents n'avaient pas remarqués, les ayant pris pour de la prose. Cette heureuse correction a été suivie dans toutes les bonnes éditions suivantes.

(2) Il existe de cette édition des exemplaires in-folio. La bibliothèque de Parme en possède un de ce format sur *papier bleu*.

Digitized by Google

versité pour s'attacher à l'éducation de l'abbé de Louvois, fils du ministre, fit violence à la modestie de Rollin, alors âgé de vingt-deux ans, en le déterminant à prendre sa place. Rollin lui succéda effectivement en seconde l'an 1683, en rhétorique l'an 1687, et à la chaire d'éloquence au collége royal en 1688. Ce fut donc à la fleur de l'âge qu'il se dévoua tout entier à l'instruction de la jeunesse. Il exerça de la manière la plus brillante les fonctions de son professorat, et dès le commencement l'université lui dut des réformes salutaires et le renouvellement de quelques bons usages tombés en désuétude. Ce fut lui qui donna plus d'importance à l'étude de la langue française, trop négligée dans les colléges, et qui introduisit la règle, adoptée aujourd'hui, d'y faire apprendre nos principaux chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie; il ranima l'étude du grec, dont le goût s'affaiblissait, et substitua aux représentations théâtrales les exercices littéraires, devenus depuis trop illusoires, mais auxquels il serait possible d'imprimer un caractère d'utilité. Après avoir professé avec distinction pendant huit ou dix ans de suite, il quitta l'enseignement pour se livrer uniquement à l'étude, ne retenant de ses fonctions publiques que la chaire d'éloquence au collége royal, encore ne l'occupait-il qu'à titre de survivance et sans émoluments. Nommé recteur à la fin de 1694 et continué deux ans de suite, ce qui était alors une grande preuve de confiance, il poussa jusqu'au scrupule son respect pour les moindres obligations de sa place, et montra qu'il connaissait toute l'étendue des devoirs qu'elle lui imposait. Il fit la visite des colléges, ordonnée par les statuts de l'université, pratique salutaire et qui avait été trop négligée; il rétablit la discipline, redressa plusieurs abus, et convertit en loi l'usage où l'on était, dans les classes d'humanités et de philosophie, de faire précéder la leçon par la lecture et par une courte explication de quelques passages de l'Ecriture sainte. Afin même de répandre cette louable coutume dans les classes inférieures, il fit imprimer à leur usage un recueil de maximes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Rollin ne laissa pas déchoir entre ses mains les priviléges de l'université; il les défendit avec chaleur jusque dans les préséances de son chef, et le plus humble des hommes sut soutenir sa dignité et l'honneur de sa compagnie contre les prétentions les plus imposantes par le rang de ceux qui les manifestaient. A la fin de son rectorat, et lorsqu'il surveillait les études des neveux du cardinal de Noailles, l'abbé Vittement, qui venait d'être attaché à l'éducation des enfants de France, lui remit, malgré sa répugnance, la coadjutorerie du collége de Beauvais, qui sentit bientôt la présence d'un tel chef. Pour connaître avec quel zèle et avec quel succès Rollin remplit les devoirs de sa place, il suffit de lire, dans le *Traité des études*, l'exposé qu'il en fait et dans lequel il s'est peint lui-même; mais on doit ajouter qu'il se fit une loi d'acquitter, par ses soins et ses libéralités, les services qu'avait reçus son enfance. Quinze ans s'écoulèrent ainsi au milieu de la reconnaissance et des bénédictions publiques. Un événement imprévu interrompit des travaux si utiles. L'amitié de Rollin pour quelques membres de Port-Royal dispersés par l'exil, plusieurs écrits où il défendait avec simplicité leur doctrine, qu'il croyait celle de la vérité, avaient excité depuis longtemps contre lui des préventions redoutables. Il finit par être victime d'une intrigue de collége suscitée par un moteur puissant, et reçut l'ordre de quitter la maison de Beauvais. Ce fut à cette époque qu'il donna l'édition de *Quintilien*. Il en retrancha tous les détails peu propres à former des orateurs et des hommes de bien; il exposa sa méthode et ses vues dans une préface élégante où il caractérise, avec autant de précision que de justesse, les grands écrivains de Rome; mit des sommaires raisonnés à la tête de chaque chapitre; accompagna le texte de petites notes, et l'édition parut, en 2 volumes in-12, au commencement de 1715. La même année, Rollin fut choisi par l'université pour être l'organe de sa reconnaissance à l'occasion de l'instruction gratuite qu'avait accordée le gouvernement de la régence. C'est au discours qu'il prononça à ce sujet qu'on doit le *Traité des études* (1726), qui n'est que le développement du plan et du but des études de l'université, auquel l'auteur fut invité à joindre ses propres observations et les résultats de son expérience. « Cet ouvrage, dit « l'auteur de sa vie, a été suivi de beaucoup « d'autres du même genre, et il en est toujours « le modèle. C'est la règle de tous ceux qui vou- « dront apprendre ou enseigner. C'est l'ouvrage « d'une critique saine, où la raison éclaire et « confirme les jugements du goût. C'est le dépôt « respectable de toutes les traditions qui ont fait « fleurir les études françaises, et toujours l'au- « torité de l'expérience y justifie le respect des « traditions. » Cependant le mérite de cette production ne la mit pas à l'abri de la critique. Gibert publia, contre l'ouvrage, des observations contenues dans un volume in-12 de près de 500 pages, auquel Rollin répondit en peu de mots. Mais cette attaque, quoique vive, laissa si peu d'aigreur dans le cœur du bon Rollin, qu'en 1740 Gibert ayant encouru la disgrâce du gouvernement, il lui écrivit dans son exil pour lui offrir sa bourse et celle de M. Coffin. On peut ajouter que la critique est oubliée, et que le livre critiqué a triomphé et des censures et du temps. Encouragé par le succès du *Traité des études*, Rollin entreprit un autre ouvrage beaucoup plus étendu et qui en est comme une suite nécessaire. Les treize volumes de l'*Histoire ancienne* se succédèrent tous dans l'intervalle de 1730 à 1738. Peu de livres ont obtenu une ré-

Digitized by Google

putation plus prompte et plus étendue (1). Le nom de l'auteur passa dans toutes les contrées de l'Europe. Plusieurs princes se ménagèrent des relations avec lui. Le prince royal, depuis le grand Frédéric, l'honora des suffrages les plus flatteurs. Rollin lui écrivait chaque fois qu'il lui adressait un nouveau volume de ses *Histoires ancienne et romaine;* mais lorsque ce prince monta sur le trône, Rollin lui dit, dans une de ses lettres, qu'il respecterait désormais les grandes occupations du souverain, et que l'envoi de ses livres serait la seule expression de son respect et de ses vœux. Le duc de Cumberland et les princesses ses sœurs n'étaient pas moins au nombre de ses admirateurs. Ces réflexions mêmes qu'un goût sévère a blâmées dans cet ouvrage, et que nous avons renvoyées à l'enfance, paraissaient alors aussi solides qu'intéressantes. « Je « ne sais, disait ce prince, comment fait M. Rol- « lin; partout ailleurs les réflexions m'ennuient; « elles me charment dans son livre et je n'en « perds pas un mot. » L'*Histoire romaine* qu'il entreprit ensuite, mais dont les cinq premiers tomes seulement sont de lui, quoique inférieure à l'*Histoire ancienne*, obtint assez de succès pour faire regretter que sa mort l'eût empêché de la terminer. Ce qui n'étonna pas moins que cette prodigieuse facilité, ce fut l'élégance et la pureté de son style. Pendant très-longtemps il n'avait écrit qu'en latin. C'était pour ainsi dire sa langue naturelle; et lui-même nous apprend qu'il avait soixante ans lorsqu'il commença d'écrire en français; il semblait donc avoir acquis ce nouveau talent par le seul désir d'être plus utile. C'est un témoignage que lui rendit plus d'une fois l'Académie française elle-même, en regrettant que les circonstances ne lui permissent pas de s'enrichir par une aussi heureuse acquisition que celle de sa personne. Un critique (*voy.* BELLENGER), déguisé sous le nom de *Vandermeulen*, attaqua l'historien avec moins de ménagements que n'avait fait Gibert, en lui reprochant de n'entendre que médiocrement le grec et de s'approprier souvent les auteurs français sans les citer. Rollin lui répondit, à la tête du quatrième volume de l'*Histoire romaine*, avec sa modestie ordinaire. Quelque fondées que pussent être ces critiques, Rollin en fut vengé par d'imposants suffrages. Voltaire lui donna une place dans le *Temple du goût* (2), et Montesquieu (*Œuvres posthumes*) a laissé de lui cet éloge aussi simple que touchant : « Un honnête homme a par ses ou- « vrages d'histoire enchanté le public; c'est le « cœur qui parle au cœur; on sent une secrète « satisfaction d'entendre parler la vertu; c'est « l'abeille de la France. » L'auteur du *Génie du christianisme* a apprécié Rollin en ces termes : « Rollin est le Fénelon de l'histoire, et comme « lui il a embelli l'Egypte et la Grèce. La narra- « tion du vertueux recteur est pleine, simple et « tranquille; et le christianisme, attendrissant sa « plume, lui a donné quelque chose qui remue « les entrailles. Ses écrits respirent tous cet « homme de bien dont le cœur est une fête con- « tinuelle, selon l'admirable expression de l'Ecri- « ture (*Eccles. V*, xxvii). Nous ne connaissons « pas d'ouvrage qui repose plus doucement « l'âme. Rollin a répandu sur les crimes des « hommes le calme d'une conscience sans repro- « che et l'onctueuse charité d'un apôtre de Jé- « sus-Christ. » Une belle édition de ses trois ouvrages a été réimprimée en 16 volumes in-4°; on avait conçu le plan d'une nouvelle édition sous les auspices de Fontanes; mais il n'en a paru que le *Traité des études*, 4 vol. in-12, édition stéréotypée, Paris, 1813, précédée de la vie de l'auteur. Après la mort de Rollin, on a recueilli ses opuscules contenant diverses lettres, ses harangues latines, discours, vers latins, etc., Paris, 1771, 2 vol. in-12; recueil précieux qui confirme tout ce qu'on a dit de la solide probité, de la saine raison, et du zèle de l'auteur pour les progrès de la vertu et pour la conservation du goût. La latinité de Rollin est aussi pure qu'élégante, et son style est à la fois noble et ingénieux; ses poésies latines méritent le même éloge. Il ne fut pas moins estimable par la douceur de son caractère, par sa candeur, par la simplicité de son âme. Jamais l'obscurité de sa naissance ne lui donna le moindre regret. « C'est « de l'antre des Cyclopes, disait-il dans une épi- « gramme latine à un de ses amis, que j'ai été « transporté sur le Parnasse. » La religion et les lettres lui avaient donné une fierté noble et une aisance modeste qui le rendaient merveilleusement propre à dire la vérité aux grands. Mais à cette liberté il joignait une politesse attentive à ne s'écarter jamais du respect. Riche par sa modération et sa frugalité, il trouvait dans ses privations les moyens de se montrer généreux envers ses amis et libéral envers les pauvres. Non-seulement il se refusa à toutes les occasions d'augmenter son revenu, qui, dans le temps de sa plus grande aisance, ne s'éleva guère à plus de trois mille livres; mais il repoussa le tribut honorable et légitime qu'il pouvait retirer de la publication de ses ouvrages, et, par une délicatesse qui faisait autant l'éloge de sa modestie que de son désintéressement, il n'exigea du libraire chargé de les imprimer d'autre condition que la faculté de le dédommager si le public ne goûtait pas son travail. Propre sur ses habits et sur sa personne, mais plus par habitude et par raison que par la moindre recherche, il avait encore, à la fin de sa vie, les mêmes meubles qu'il s'était fait faire en devenant professeur; et,

(1) Le prince Jos.-Alexandre Jablonowski la traduisit en polonais, Lublin, 1747. (*Voy.* le *Journal de Verdun*, juillet 1747, p. 50.)

(2) La justice de Voltaire envers Rollin ne fut pas constante; et l'auteur du *Traité des études* essuya les caprices de cet esprit naturellement caustique, nommément au sujet de ce que Rollin avait dit de l'éloquence, d'après Cicéron et Quintilien.

Digitized by Google

retiré dans le quartier de Paris le plus éloigné, il y occupait une maison si petite, qu'elle avait peine à contenir les étrangers qui venaient le consulter de toutes parts. Dans les derniers temps, il se rendait plus volontiers aux nombreuses invitations qui le recherchaient; mais il préférait à ces grands repas, qui n'ont d'autre mérite que la magnificence et le haut rang des convives, la table des bourgeois honnêtes et zélés pour l'éducation de leurs enfants, où il trouvait toujours l'occasion de *remplir son œuvre*. « Ce sont là, ajoutait-il, mes ducs et pairs. » En rappelant que Rollin prit part aux querelles théologiques du temps, qu'il se montra janséniste zélé et qu'il traduisit en latin plusieurs écrits relatifs à ces tristes débats, nous ne devons pas omettre qu'aussi étranger aux jalousies littéraires qu'aux injustices de parti, il donna, dans son *Traité des études*, les plus grands éloges à l'estimable traité du P. Jouvanci, qui a pour titre : *De ratione discendi et docendi*, et reconnut avec franchise les utiles travaux des Rapin, des Lacerda, des Bouhours et des autres écrivains jésuites, exemple assez rare pour mériter d'être cité. Rollin était digne d'avoir plus que des admirateurs, il eut des amis de tous les rangs; dans ce nombre, il compta les plus illustres personnages de son temps, les d'Aguesseau, les Peletier, les Portail, les de Mesme, les le Nain de Tillemont, les d'Asfeld, les Cochin, Boileau, dont il traduisit en beaux vers l'*Ode sur la prise de Namur;* Racine, dont il consola les derniers moments en lui promettant de se charger de l'éducation de son plus jeune fils, depuis auteur du poëme de la *Religion;* le poëte Rousseau, auquel il apprit le pardon des injures, et tout ce que la France contenait alors d'hommes recommandables dans tous les genres. Malgré l'assiduité persévérante qu'il mit à ses travaux, malgré les diverses épreuves dont sa vie fut traversée, il jouit d'une santé vigoureuse qu'il dut au calme de sa raison, à la sérénité naturelle de son caractère et à la gaieté douce qui était le fruit d'une conscience pure et du sentiment d'avoir fait le bien. C'est au milieu des témoignages d'estime, de respect, de reconnaisance, que sa vieillesse honorée vit arriver le terme auquel une piété vive, tendre et sincère l'avait préparé depuis longtemps. La religion, dans laquelle rien ne lui avait paru petit et hors de laquelle il ne trouvait rien de grand, et les lettres, qu'il avait si bien servies, le perdirent le 14 septembre 1741, âgée de plus de 80 ans. Aucun éloge ne fut prononcé sur sa tombe; et M. de Boze, suivant l'expression duquel *ce fut une affaire d'Etat*, ne put obtenir de faire celui de son collègue dans l'Académie des inscriptions que sous la condition expresse de ne louer en lui que l'homme de lettres. Rollin avait été admis dans cette compagnie en 1701; mais, tout occupé des soins qu'exigeait la principalité du collége de Beauvais, il avait demandé et obtenu la vétérance. On a mis au bas de son portrait ces quatre vers :

A cet air vif et doux, à ce sage maintien,
Sans peine de Rollin on reconnaît l'image;
Mais, crois-moi, cher lecteur, médite son ouvrage,
Pour connaître son cœur et pour former le tien.

Louis XVI, dont le sens éminemment droit et le cœur élevé devaient apprécier tant de services, a vengé la mémoire de Rollin et acquitté la dette de la France en ordonnant que sa statue fût placée au milieu de celles des grands hommes qui ont honoré le règne de Louis XIV. L'Académie française s'est dédommagée de l'impuissance où elle s'était vue de l'admettre dans son sein en proposant son éloge, dont le prix a été remporté, en 1818, par M. Berville (1). Ce discours est dignement placé à la tête de la belle édition des œuvres de Rollin, due à M. Letronne, en 30 volumes in-8°, et publiée par la maison Didot, 1821-1825. Une autre édition, Paris, Lequien, 1821-1827, en 30 volumes in-8°, est accompagnée de notes sur les principales époques de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine, par M. Guizot. Les éditions de Paris, 1807-1810, 60 vol. in-8° (avec l'*Histoire des empereurs*, par Crevier), et celle de 1818, 18 vol. in-8°, sont peu estimées. Citons aussi l'édition de Paris, Hachette, 1840, 7 vol. grand in-8° à deux colonnes, avec notes et éclaircissements, par E. Berès, ainsi qu'avec un atlas par A.-H. Dufour, et un album par A. Lenoir, formant ensemble 89 planches. Une vie de Rollin est insérée dans les *Mélanges de littérature* de M. Patin; voyez aussi les *Causeries du lundi* de M. Ste-Beuve, t. 6. N—L.

ROLLIN (Charles-Louis), numismate français, né à Versailles le 14 septembre 1777, mort à Paris en 1853, fut dans sa jeunesse obligé, ainsi que tant d'autres de ses contemporains, de prendre part aux opérations militaires; il fut attaché à l'armée d'Italie comme employé de l'administration des vivres. De retour à Paris, il ouvrit au Palais-Royal une boutique de changeur, et pendant de longues années il exerça cette profession; mais à partir de 1834 il se livra exclusivement au commerce des médailles. Il y apporta une probité et des connaissances qui attirèrent bientôt autour de lui tous les amateurs et qui l'investirent de la plus haute et de la plus juste confiance. Un archéologue renommé, M. Ch. Lenormand, a proclamé sa droiture à toute épreuve et son coup d'œil incomparable, dont la sagacité naturelle s'était fortifiée par une longue expérience. Il n'eût tenu qu'à Rollin de se placer par ses écrits au nombre des numismates les plus éclairés; mais sa modestie et les occupations d'un commerce actif le détournèrent de mettre la main à la plume. Il n'a donc laissé que de

(1) M. Maillet-Lacoste, A. Trognon et J.-A. de Rivarol-Estienne, qui avaient sans succès cherché à obtenir le prix, firent imprimer les discours qu'ils avaient soumis à l'appréciation des Quarante.

Digitized by Google

bien faibles témoignages de la solidité de son instruction (*Catalogue d'une collection de médailles consulaires et impériales*, 1841; *Mémoire sur les monnaies des empereurs de Nicée*, inséré dans la *Revue numismatique* de 1841); mais il fournit aux travaux des érudits occupés de recherches de ce genre une multitude de notes, de renseignements qui ont puissamment servi au développement remarquable que les études numismatiques établies sur les bases les plus solides ont acquis depuis une vingtaine d'années. Z.

ROLLON, ROLF, ROU, RAOUL, HAROUL ou ROBERT, le plus illustre de tous les chefs de ces hordes normandes qui envahirent et dévastèrent la France aux 9e et 10e siècles, était fils de Rogvald, prince ou seigneur établi dans la Norvége septentrionale, que l'étendue de ses Etats, ses richesses, son caractère belliqueux et indépendant avaient rendu redoutable aux rois de Danemarck (1). Rollon, distingué entre tous les guerriers de sa nation par sa stature colossale, par sa force prodigieuse et par son audace, se livra de bonne heure aux courses maritimes. Revenant d'une expédition sur la Baltique, il s'arrêta dans la province de Wik, qui relevait de la Norvége, et s'y rendit indépendant. Les habitants, fatigués de ses vexations, se plaignirent au roi Harald, et Rollon fut condamné au bannissement. Le jeune aventurier, ayant rassemblé ses vaisseaux, passa dans la Scanie, alors dépendante du Danemarck (ce qui a fait croire aux écrivains étrangers qu'il était Danois) et disposa tout pour une expédition lointaine. Un grand nombre de Danois et de Norvégiens imitèrent bientôt cet exemple et allèrent se ranger sous ses étendards. Rollon, à la tête d'une armée avide de combats et prête à suivre sa fortune, songea d'abord à la vengeance; mais il abandonna ce projet et résolut d'aller sous un ciel plus heureux conquérir une nouvelle patrie. Les succès des Normands en Angleterre, en France et en Espagne le déterminèrent à tourner ses armes du côté de l'Occident. Il partit, fondant l'espérance de sa grandeur sur la faiblesse des peuples qu'il allait attaquer, plutôt que sur un songe, comme l'ont écrit des historiens amis du merveilleux. C'est vers l'an 869 que Rollon commence à paraître dans nos anciennes chroniques. Les nombreux événements de sa vie guerrière y figurent le plus souvent sans dates et sans détails et ne présentent qu'une suite d'incursions, de victoires, de défaites, dont le récit aride suffit cependant pour faire reconnaître en lui une intrépidité à toute épreuve et des lumières au-dessus de son siècle. D'abord il fit voile vers l'Ecosse. De là, il passa en Angleterre, où il trouva ses compatriotes établis. Deux victoires remportées sur les armées anglaises ne lui procurèrent d'autres avantages que d'augmenter ses richesses et la confiance de ses soldats, et d'autres conquêtes que l'alliance d'Alfred le Grand, avec lequel il contracta une étroite amitié. Il se rembarqua et alla descendre en Frise. Le duc Radebode et Rainier, comte de Hainaut, voulurent en vain le repousser : ils furent vaincus par lui, et le comte Rainier resta son prisonnier. Rollon releva l'éclat de son triomphe par une générosité et une courtoisie dignes d'un siècle moins barbare. La comtesse de Hainaut, pour obtenir la liberté de son mari, avait renvoyé au vainqueur les chefs normands pris dans le combat et lui avait offert tout l'argent qu'elle possédait. Rollon, content de revoir ses compagnons d'armes, n'accepta que la moitié de cet argent et renvoya le comte à son épouse. Il soumit la Frise à un tribut et vint aborder en France vers l'an 876. Les conjonctures favorisaient ses projets. Charles le Chauve, héritier dégénéré de Charlemagne, régnait encore; mais, trop faible pour soutenir le colosse de puissance élevé par le génie de son aïeul, il voyait, après sa déroute à Mégen, le sceptre prêt à échapper de ses mains. La flotte normande entra dans la Seine et poussa jusqu'à Jumiéges. Précédé par la terreur qu'inspirait son nom, Rollon s'avança vers Rouen. Francon, qui en était archevêque, jugeant toute résistance inutile, alla lui offrir la soumission des habitants. Loin d'imiter les autres chefs normands, qui n'avaient su que détruire, Rollon, devenu maître de Rouen sans cour férir, en fit relever les murailles et les tours : cette ville, qu'il affectionna toujours particulièrement, devint sa place d'armes et dans la suite le point central de sa domination. De Rouen, il marcha vers l'endroit qu'occupe maintenant Pont-de-l'Arche et mit en déroute, sur les bords de l'Eure, l'armée française commandée par Renaud, duc d'Orléans. La prise de Meulan suivit cette victoire. Renaud reparut avec une nouvelle armée; mais il fut vaincu pour la deuxième fois et trouva la mort sur le champ de bataille. Rollon prit ensuite part à toutes les expéditions des Normands en France, notamment au siége de Paris, si fameux par la résistance des assiégés. Il quitta cette ville pour aller saccager Bayeux et le pays bessin. Dans cette expédition, il enleva la fille du comte Bérenger (appelée Pope ou Popée), dont il était devenu éperdument amoureux. Il en fit sa maîtresse et, suivant quelques auteurs, sa femme. Quoi qu'il en soit, cette princesse sut conserver toujours un grand empire sur son cœur. Il revint à Paris, qu'il quitta de nouveau pour aller brûler Evreux. On le voit ensuite à la prise de Meaux. De là, il repasse en Angleterre pour secourir le roi Alfred, son ami, qui était alors en guerre avec ses propres sujets. Trois ans après, sous le règne de Charles le Simple, il reparaît en France, plus redoutable que jamais. Son armée, grossie par une multi-

(1) *Voy.* les *Révolutions de Norvége*, par Catteau, t. 1er, p. 48. Les historiens anglais et normands sont remplis d'erreurs dans ce qui concerne ce point d'histoire.

Digitized by Google

tude d'aventuriers, entre par la Seine, la Loire et la Garonne. Les Normands, sous un tel chef, ne sont plus des pirates, comme auparavant : ce sont des conquérants. Nantes, Angers, le Mans plient sous leur joug; Tours seule résiste. Ils parcourent l'Auvergne, la Bourgogne, l'Orléanais, marquant leur passage par les désastres inséparables des conquêtes. La France était expirante; le roi Charles tremblait sur son trône. Mais quelques seigneurs, héritiers de la valeur de leurs ancêtres, entreprirent d'arrêter ce torrent, qui menaçait de tout envahir, et la victoire couronna quelquefois leurs efforts. Le duc Richard, à Tonnerre, en Bourgogne; le comte Eudes, en Beauce, firent essuyer à Rollon des échecs considérables. Défait encore près de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, le chef normand ne s'en montra que plus intrépide, et on le vit aussitôt menacer Chartres d'une entière destruction. Cette ville avait été cédée en fief à un autre aventurier normand, Hasteyn ou Hasting (*voy.* ce nom), qui d'abord fit partie d'une députation que Charles avait envoyée à Rollon pour négocier la paix : ayant ensuite cherché à se réunir à ses anciens compatriotes, il finit par se rendre suspect aux deux partis. Chartres dut à la fermeté de l'évêque Wateim son salut, que les contemporains attribuèrent à un miracle. Le prélat, usant, au milieu de la consternation générale, de l'influence que lui donnait son caractère, ranime le courage des habitants, leur promet le secours du ciel et les décide à faire une sortie. Tandis qu'ils se préparent à exécuter leur résolution généreuse, Richard et le duc Robert se montrent à la tête des troupes françaises et bourguignonnes. Une double attaque, prévue par Rollon, est repoussée; mais les Français, excités par la voix et l'exemple de leurs chefs, retournent au combat; ils sont vainqueurs, et Chartres est sauvée. Alors Rollon, cédant au nombre, se replie sur son camp avec une partie de ses troupes, tandis que l'autre se retire sur une éminence. Eble, comte de Poitiers, survient avec des troupes fraîches; il attaque imprudemment les Normands dans leur position retranchée : un échec est le prix de sa témérité. Pendant la nuit, les Normands, enhardis par ce succès, forcent le camp des Français, en font un grand carnage et rejoignent leur chef, qui, profitant habilement des avantages du terrain, opère sa retraite en bon ordre et sans se laisser entamer. Furieux d'avoir échoué devant Chartres, Rollon se vengea par d'affreux ravages, et en livrant le pays qu'il parcourait au pillage et à la merci du soldat. La France, inondée de sang et couverte de débris, implorait en vain l'appui de son roi. Au lieu de chercher à éloigner le danger par les armes, Charles aima mieux acheter la paix. Des négociations furent ouvertes : on proposa à Rollon la province de Neustrie en toute propriété, avec le titre de duc, sous la condition d'un simple hommage à la couronne. A cette offre, Charles ajouta celle de la main de sa fille Giselle; mais il demandait que Rollon se fît chrétien. Celui-ci, considérant combien cet arrangement lui serait avantageux, céda sans effort à la raison politique, et, suivant en cela l'exemple de la plupart des conquérants, il s'empressa d'embrasser une religion qui affermissait sa puissance, en unissant par un lien sacré les vainqueurs avec les vaincus. Ici s'ouvre une ère nouvelle de gloire pour Rollon. La Neustrie, ravagée depuis un siècle par les Normands, était inculte et presque déserte : il prit ce prétexte pour demander que l'on y joignît un pays cultivé, d'où il pût tirer de quoi alimenter sa colonie. On refusa longtemps de lui faire ce sacrifice; mais on céda par crainte, et il obtint la Bretagne (en 911). C'est à St-Clair-sur-Epte que fut signé le traité honteux qui séparait de la couronne deux des plus belles provinces de France; c'est aussi là que le nouveau duc rendit pour la première fois son hommage au roi, mais avec toute la fierté d'un vainqueur. Il ne consentit qu'avec peine à mettre ses mains dans celles du souverain et refusa constamment de fléchir le genou et de lui baiser le pied : cet acte de soumission étant prescrit par l'usage, il fallut qu'un des officiers de Rollon s'en acquittât pour lui. On prétend que cet officier, par maladresse ou par insolence, leva si haut le pied du roi qu'il le fit tomber à la renverse, et que Charles fut obligé de dévorer un affront dont il n'avait pas la force de tirer vengeance (912). Peu de temps après son investiture, Rollon se fit baptiser à Rouen par l'archevêque Francon. Il voulut que cette cérémonie eût toute la pompe possible, afin d'imprimer dans le cœur de ses soldats plus de respect pour la religion de l'Etat. Le duc Robert fut son parrain et lui donna son nom. Son mariage avec la princesse Giselle suivit de près son baptême. Une union formée par la politique est rarement heureuse : aussi Rollon, toujours épris de Popée, maltraita Giselle, et cette princesse mourut du chagrin que lui avaient causé les infidélités de son époux. Le duc Rollon, paisible possesseur de la Neustrie, ne songea plus qu'à consolider par de sages lois une domination établie par les armes. Il fut le seul prince de son temps qui mérita le titre de législateur. Plein de reconnaissance pour les services que ses soldats lui avaient rendus, il les établit dans les campagnes, en donnant à leurs chefs des fiefs, avec le titre et l'autorité de comte; de plus, il soumit à leur juridiction les magistrats chargés de l'administration de la justice. Comme il sentait qu'un prince n'est puissant que par le nombre et l'industrie de ses sujets, il offrit un asile dans ses Etats et des terres à cultiver à tous les Normands qui étaient las de mener une vie errante. Les étrangers, que sa haute réputation attira près de lui, reçurent les mêmes avantages, et il affecta de les traiter

Digitized by Google

comme ses anciens sujets. La plupart des Normands, à l'exemple de leur duc, s'étaient fait baptiser ; en sorte qu'en peu de temps le christianisme domina parmi eux : Rollon s'en fit le protecteur. Connaissant l'influence qu'exercent dans un Etat les ministres du culte, il chercha à se les attacher et y réussit en les comblant de bienfaits. Il créa des évêchés, releva les églises détruites et fonda plusieurs monastères, qu'il dota richement. Ainsi tout changeait autour de lui, jusqu'au caractère des Normands, qui, toujours barbares, avaient cependant perdu le désir de changer de résidence. Rollon, par ses lois, entreprit d'adoucir leurs mœurs et d'éteindre entièrement cette férocité, cette soif de rapines et de destruction qui les avait rendus si longtemps l'effroi de l'Europe. Pour s'imposer l'obligation de maintenir envers ses sujets une justice rigoureuse, il voulut être responsable des délits commis sur ses terres. Il réparait le mal autant qu'il était en son pouvoir de le faire; mais ensuite malheur au coupable sur qui tombait sa sévérité : un châtiment terrible servait à la fois d'expiation et d'exemple. Cette rigueur affermit non-seulement son autorité, mais détruisit encore l'habitude du vol et du meurtre chez les Normands, et, telle était la vigilance de la police qu'il exerçait pour la sûreté publique, telle était la crainte qu'inspirait son inflexibilité, que des bijoux et d'autres objets précieux restèrent, dit-on, exposés pendant plusieurs années dans la forêt de Roumare sans que personne osât y toucher. Rollon établit en 914 (à ce que l'on croit) une cour suprême de justice, connue sous le nom d'échiquier. Ce tribunal ambulant, dont le siége et les séances n'étaient fixés que par la volonté du souverain, se composait d'évêques, de seigneurs et de citoyens, tous exercés dans la connaissance des lois et renommés par leur intégrité (1). Un magistrat, appelé grand sénéchal, revisait les jugements rendus par les tribunaux subalternes, et un arrêt en dernier ressort était prononcé par la cour de l'échiquier. Les lois de Rollon ont servi de base à la coutume de Normandie et presque toutes ont été en vigueur jusqu'à nos jours. On sait que, plusieurs siècles après sa mort, son nom invoqué était un ordre exprès aux magistrats d'accourir pour réprimer la violence : de là est venu sans doute l'usage de cette formule judiciaire appelée *clameur de Haro* (*Quiritatio Normanorum*), si célèbre dans les tribunaux de la Normandie. Cette ardeur de conquêtes qui avait amené Rollon du fond du Nord s'était éteinte en lui; car, depuis son établissement dans la Neustrie, on ne le vit qu'une seule fois les armes à la main. Les Bretons, soumis à regret à sa domination, ayant refusé en 913 de lui rendre hommage, il marcha contre eux et les réduisit au devoir. Il paraît que, fatigué du pouvoir, il abdiqua en faveur de son fils Guillaume Longue-épée et passa dans la retraite les dernières années de sa glorieuse carrière. Les historiens, qui ne s'accordent que rarement sur les événements de la vie de ce prince, placent sa mort, les uns en 917, les autres en 932. Ceux-ci reportent son abdication à l'an 927 et lui donnent même une part active dans les expéditions qui signalèrent les premières années du règne de son fils. Du Tillet dit que Rollon fut tué dans un combat; mais, comme il ne s'appuie sur aucune autorité respectable, son assertion n'a pas obtenu de crédit. On croit que Rollon n'eut pas d'autre femme légitime que la princesse Giselle, morte à la fleur de l'âge et sans postérité. Popée de Bayeux lui donna un fils, Guillaume, surnommé Longue-épée, qui lui succéda, et une fille nommée Gerloc, qui fut mariée à Herbert, comte de Vermandois. La vie de cet homme extraordinaire présente deux personnages distincts, le conquérant et le législateur. Impétueux dans ses expéditions guerrières, il laisse encore apercevoir, malgré son heureux naturel, les mœurs barbares et à demi sauvages de sa nation ; mais, une fois établi dans la Neustrie, il montre tout à coup un prince humain, équitable, ami de la paix et protecteur zélé de la religion. Aussi personne ne lui disputera la gloire d'avoir retrempé le caractère amolli des Neustriens, adouci la férocité des Normands et, du mélange de ces deux peuples, jadis si différents, créé cette nation belliqueuse et aventurière que l'on vit, dans les siècles suivants, conquérir l'Angleterre, Naples et la Sicile. Il a mérité de ses sujets, dont il était adoré, le surnom de *Juste*, plus honorable que celui de conquérant. L—T—A.

(1) L'échiquier fut rendu sédentaire à Rouen, l'an 1499.

ROLT (Richard), écrivain anglais, né vers 1725, occupait en Ecosse un emploi dans l'excise et le perdit pour avoir pris part à la rébellion de 1745. Il eut alors recours à sa plume pour subsister. Frédéric, prince de Galles, ayant eu communication de son poëme intitulé *Cambria*, lui permit de le dédier au prince George (depuis George III). Ce poëme et quelques autres lui acquirent une certaine réputation. Il ne se borna pas longtemps à cultiver un seul genre de littérature, et il donna une *Histoire de la guerre générale*, jusqu'en 1748, ce qui le mit en rapport avec Voltaire, dont il reçut plusieurs lettres flatteuses. Bientôt sa plume fut à la disposition des libraires et de quiconque pouvait la payer. Doué d'une grande facilité et pressé par le besoin, il accumula volume sur volume, et l'Angleterre eut en lui son Scudéri. Outre des compilations et divers ouvrages dont il fut chargé, il composa pour les musiciens un grand nombre de cantates et autres pièces destinées aux théâtres et concerts. Il se faisait d'ailleurs un revenu, au moyen des dédicaces, qu'il avait l'art de multiplier. Tant de ressources n'empêchèrent pas qu'il ne mourût dans la misère, le 2 mars

Digitized by Google

1770, n'ayant que 45 ans. On a de lui, entre autres, les productions suivantes, dont quelques-unes ne portent pas son nom : 1° *Dictionnaire du commerce*, in-fol. La préface est du docteur Johnson. 2° *Vies des réformateurs*, in-fol., recherchées surtout à cause d'une belle suite de portraits *in mezzo tinto*; 3° *Vie de Jean, comte de Graufurd*, officier distingué, in-4°; 4° *Histoire de la guerre générale*, de 1739 à 1748, 4 vol. in-8°, dont chacun est dédié à un personnage différent; 5° le *Visiteur universel*, en société avec Christ. Smart, in-8°; 6° *Relation des voyages du capitaine Northall en Italie*, 1766, in-8°. Cet officier d'artillerie n'avait laissé qu'un certain nombre de notes, écrites dans une espèce d'album. Rolt ou son libraire jugea qu'en mettant à contribution d'autres relations de voyages en Italie, on pourrait former du tout un volume que le public, avide des ouvrages de ce genre, ne manquerait pas d'acheter. 7° *Histoire d'Angleterre*, 4 vol. in-8°; 8° *Histoire de France*, 1 vol. in-8°; 9° *Histoire de l'Egypte*, 4 vol. in-8°; 10° *Histoire de la Grèce*, 6 vol. in-8°; 11° *Histoire de l'île de Man*, ouvrage posthume, 1773, in-8°; 12° *Pièces choisies de feu R. Rolt*, vendues au profit de sa veuve, 1772, petit in-8°. L.

ROMAGNESI (Louis-Alexandre), aîné, sculpteur, naquit à Paris en 1776 et fut conduit très-jeune par son père à Orléans. Sa famille, originaire d'Italie, s'y distingua dans la carrière des armes. Romagnesi suivit d'abord à Orléans les leçons du professeur de dessin Bardin. Son père s'était remarié, et le jeune homme, n'ayant pu vivre avec sa belle-mère, se rendit à Paris chez un de ses oncles, s'y maria et, admis au Louvre à l'école de la bosse, se livra à l'étude de l'anatomie et de la statuaire. Un trône en bois sculpté pour l'empereur de Russie fut son premier ouvrage; il devint modeleur attitré d'*Auguste*, orfévre du premier consul, et travailla à la garniture d'autel offerte au pape par l'empereur à l'époque du sacre, et il exécuta seul la pièce si connue appelée le *Cadenat*. Il exécuta au salon une *Statue de la Paix*, qui fut très-remarquée et lui concilia la protection du baron Regnaud et de Cartellier Aussi, peu de temps après, la restauration entière de la porte St-Martin lui fut-elle confiée; son *Groupe allégorique de Minerve, couvrant de son égide un enfant endormi sur le bras de la déesse*, allusion à la naissance du roi de Rome, obtint un grand succès au Louvre, et il en exécuta la réalisation en marbre blanc (il est aujourd'hui au musée de Toulouse). On lui doit encore, au Louvre, le bas-relief de *l'Eloquence et l'Harmonie*, le *buste de Fontenelle* (à Rouen), le *buste de l'empereur Alexandre de Russie, ceux de Louis XVIII, de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois*. Ces divers travaux lui valurent une médaille d'or; les *bustes de Grétry, de Fénelon, du jurisconsulte Pothier*, etc. Il a restauré le mausolée de Louis XI à Cléry et la chaire de l'église Ste-Croix d'Orléans; il a orné, en 1818, de lithographies à deux teintes, une édition de la *Sapho* de Chaussard; enfin, en 1840, il a publié un recueil d'ornements de diverses époques, lithographiés sur nature avec le plus grand soin, et qui est encore recherché. On lui est également redevable du perfectionnement du carton-pierre, et il a laissé de nombreux ouvrages en ce genre. Romagnesi avait été atteint du choléra en 1832 et ne s'était jamais bien remis des suites de cette affreuse maladie. Il est mort à Paris, aux Ternes, le 9 août 1852. On peut consulter sur cet artiste la biographie que lui a consacrée M. Vergnaud-Romagnesi, dans les *Mémoires de la société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans* (t. 10, 1852). B. de L.

ROMAGNESI (Antoine-Joseph-Michel), compositeur de musique français, d'origine italienne, né en 1781 à Paris, où il mourut en 1850. Il occupa d'abord quelques emplois dans l'administration, mais il les abandonna en 1816 pour se livrer entièrement à la musique. Il s'est surtout attaché au genre de la romance, qu'il a rendue populaire et à laquelle son nom est intimement lié. Au mois d'octobre 1828, il fonda et dirigea l'*Abeille musicale*, journal mensuel de chants avec accompagnement, soit de guitare, soit de piano. Il a ensuite publié séparément : 1° l'*Art de chanter les romances, les chansonnettes et les nocturnes, et généralement toute la musique de salon, accompagné de quelques exercices de vocalisation, et suivi de dix romances, pour servir d'application aux principes de la méthode*, Paris, 1846, in-8°; 2° la *Psychologie du chant, méthode abrégée de l'art de chanter, contenant des exercices de vocalisation et des mélodies de genres différents*, ibid., 1846, in-8°; 3° *Différentes romances*, publiées séparément dans les années de 1840-1850. R—l—n.

ROMAGNOSI (Jean-Dominique), célèbre publiciste, naquit le 13 décembre 1761 à Salso-Maggiore, dans le duché de Plaisance. Sa famille était noble et son père occupa plusieurs emplois importants. Il était si chétif en venant au monde qu'on ne le crut pas viable et que son corps, placé contre la lumière, semblait diaphane comme du verre. Dans son enfance, il fut loin de laisser voir ce qu'il serait un jour; il montrait peu de goût pour l'étude et beaucoup d'aversion pour tout ce qui demandait une attention soutenue. Entré au collége Albéroni de Plaisance, en 1778, il en sortit, en 1781, après avoir fait sa philosophie et même un peu de théologie. Romagnosi alla ensuite étudier le droit à Parme, où il fut reçu docteur le 8 août 1786. Il avait déjà à cette époque beaucoup de goût pour les études de haute philosophie, goût que lui avait inspiré la lecture de l'*Essai analytique des facultés de l'âme*, de Bonnet, mais ce fut seulement deux années plus tard que son talent de publiciste se révéla. Ayant eu un jour une discussion avec un de ses amis sur quelques points de droit criminel, il conçut le projet de sa *Genesi del diritto*

Digitized by Google

penale. Il se mit à l'œuvre avec ardeur et employa deux ans, l'un à recueillir et compulser les matériaux nécessaires, l'autre à les coordonner et réunir en système. Le livre parut en 1791, après avoir été revu par Crémani, habile criminaliste; mais il n'eut à cette époque qu'un succès limité, et si l'auteur fut, en 1793, nommé préteur à Trente, il le dut plutôt au crédit de son père qu'à sa réputation comme écrivain. Lors de la première invasion, il fut nommé secrétaire général du conseil supérieur; mais il n'accepta ces fonctions qu'avec répugnance. L'ancien ordre de choses ayant été rétabli à Trente, Romagnosi continua de résider dans cette ville et y exerça la profession d'avocat. Bien qu'il évitât de se mêler aux partis politiques, il n'en fut pas moins dénoncé comme conspirateur et traduit devant le tribunal d'Inspruck, qui l'acquitta. Il revint alors reprendre à Trente ses occupations et reçut à cette occasion de ses anciens administrés un témoignage flatteur de bienveillance et d'estime. On publia à Rovereto un recueil de poésies *pour l'heureux retour de Jean-Dominique Romagnosi, ex-préteur de Trente et conseiller aulique honoraire de Son Altesse révérendissime le prince évêque, en signe de joie sincère pour son innocence reconnue*. A la suite des vers étaient une inscription et deux lettres de Cesarotti. Pendant son séjour forcé à Inspruck, il s'était occupé de mathématiques et de physique, sciences qui eurent toujours pour lui un attrait particulier, et, chose remarquable! il observa dès lors la déviation de l'aiguille aimantée sous l'action d'un courant galvanique. Son observation fut insérée dans le *Journal de Trente* du 2 août 1802. La victoire de Marengo ayant ramené toute la haute Italie sous la domination française, Romagnosi fut, sur la recommandation de Pastoret et des généraux Macdonald et Dumas, appelé à Parme par l'administrateur général Moreau de St-Méry et nommé (10 nivôse an 11, 31 décembre 1802) professeur de droit criminel à l'université. Il n'avait depuis douze ans publié rien d'analogue ni de comparable à la *Genesi*, lorsque sa nomination à cette chaire le rappela à sa véritable vocation, et depuis il ne cessa d'y être fidèle. Les sciences du droit concentrèrent dès lors toute son attention et exercèrent presque exclusivement ses puissantes facultés. Reconnaissant de la protection que Moreau de St-Méry lui avait accordée, il lui dédia l'*Introduction à l'étude du droit public*, où il résumait la première année de son enseignement. En 1806, il fut appelé à Milan par le grand juge Luosi, qui le chargea de la révision du code de procédure criminelle pour le royaume d'Italie et de l'organisation de la cour de cassation. Il avait alors le titre de conseiller du ministère de la justice. Plus tard (28 janvier 1807), il fut nommé inspecteur général des écoles de droit et presque aussitôt après professeur de droit civil à l'université de Pise. Il n'occupa cette chaire que jusqu'au mois d'août de l'année suivante, époque à laquelle il fut rappelé à Milan et chargé du cours de haute législation. En 1812, il fonda un journal de jurisprudence dont le but était de faciliter la connaissance du nouveau système législatif et administratif, de seconder les réformes et de mettre les magistrats à même de se tenir dans leurs interprétations à la hauteur de la pensée du législateur. Ce journal n'eut que deux ans de durée, le changement de gouvernement en 1814 ayant entraîné celui de la législation. En 1817, toutes les chaires spéciales de droit ayant été supprimées, il fut mis à la retraite avec une pension d'abord considérable, mais que des diminutions successives réduisirent bientôt à mille francs. Il fut obligé de chercher des ressources dans la pratique du droit, l'enseignement privé et les spéculations des libraires. Romagnosi fut un des fondateurs du *Conciliatore*, qui parut à Milan en 1818. D'abord restreint aux discussions purement littéraires, ce journal étendit peu à peu le cercle de sa polémique, et, après avoir passé par les grandes questions d'économie sociale, il arriva enfin à la politique. Là était l'écueil, et le jour où le *Conciliateur* eut la hardiesse de mettre en parallèle la sainte-alliance et la révolution fut le dernier de son existence. Presque tous les hommes qui avaient participé à la rédaction de cette revue appartenaient au carbonarisme et furent plus tard les chefs de l'insurrection de 1821. Romagnosi, moins jeune et plus expérimenté, était loin de partager toutes leurs opinions et leurs chimériques espérances. D'ailleurs, professant le plus grand respect pour la légalité et plein de dignité dans toutes ses actions, il ne serait jamais descendu au rôle de conspirateur. Aussi lorsqu'un célèbre poète, son ancien collaborateur au *Conciliatore*, lui confia le projet de s'affilier aux sociétés secrètes, encouragé qu'il était par la récente révolution napolitaine, Romagnosi voulut l'en détourner et lui dit : « Ne vous fiez pas aux Napolitains; ce sont les « derniers des soldats et les premiers des assas- « sins. » Malheureusement ce conseil, qui était bon en lui-même, quoique motivé injustement d'une manière injurieuse pour toute une nation, ne fut point suivi, et peu de temps après le poëte fut arrêté. On lui demanda s'il avait communiqué ses projets à quelqu'un, et il eut l'imprudence de répondre qu'il n'en avait parlé qu'à Romagnosi. Il n'en fallut pas davantage. Romagnosi fut arrêté; mais, après une détention préventive, il dut être relâché *faute de preuves*. Vers la fin de 1824, il fut appelé à Corfou par lord Guilford, gouverneur des îles Ioniennes, qui voulait lui confier une chaire de droit à l'université récemment fondée. Malgré son âge et son infirmité, notre publiciste fit tous ses préparatifs de départ et vendit même sa bibliothèque, le seul bien qui lui fût resté. Il attendait pour se mettre en route

Digitized by Google

l'autorisation du gouvernement qu'il avait demandée. Au lieu de cela, il reçut la défense formelle de s'éloigner. Sans doute il eût pu n'en tenir aucun compte; mais, esclave avant tout de la légalité, il se résigna, malgré les instances du bon Castelli, et recommença comme par le passé à fournir quelques articles d'économie politique à différentes revues et à donner des consultations. Sa célébrité comme jurisconsulte était si solidement établie qu'en 1830 le sénat de Turin se fonda sur une consultation écrite de sa main pour donner gain de cause à la comtesse Bellini, de Novare, qui hérita ainsi de toute la fortune du cardinal Cacciapiatti. Romagnosi avait été, dès 1822, frappé d'un coup d'apoplexie. Il ne s'était jamais remis complétement. En 1834, sa santé déclina rapidement, et il mourut le 8 juin 1835 d'une inflammation de poitrine. Le jour même de ses funérailles on ouvrit une souscription pour lui élever une statue, que l'on voit maintenant dans la bibliothèque Ambroisienne de Milan. Romagnosi avait publié : 1° *Origine du droit pénal* (*Genesi del diritto penale*), Pavie, 1791, in-4°; Milan, 1807; ibid., 1825, 3 vol. in-8°; Florence, 1832, 3 vol. in-8°. La nécessité, qui rend quelques moyens indispensables pour obtenir un but donné, nécessité déterminée par les rapports réels des choses, est le principe d'où Romagnosi dérive la notion des droits et des devoirs. La *Genesi* est une rigoureuse application de ce principe à la conservation de la société considérée par rapport aux lois pénales. Cet ouvrage ne contient pas d'idées nouvelles, mais il résume admirablement et coordonne avec une grande puissance de dialectique tout ce qui avait été dit sur cette matière dans le cours du 18e siècle, où l'on s'est tant occupé du droit criminel. Ayant analysé tous les travaux de ses devanciers, Romagnosi distingua la vérité de l'erreur avec une critique rigoureuse et forma avec des idées éparses tout un corps de doctrine. Les dernières parties du livre, celles qui ont rapport aux moyens de prévenir les occasions de délits et aux manières d'appliquer les principes du droit pénal, ne furent ajoutées qu'à la troisième édition. La *Genesi* a été traduite deux fois en allemand, et bien que sa réputation se soit faite lentement, elle servit et sert encore de base à l'enseignement dans quelques universités d'Italie et même d'Allemagne. 2° *Discours sur l'amour des femmes considéré comme principal moteur de législation*, Trente, 1792, in-8°. Il ne fait que reproduire quelques idées émises par Schmidt dans les *Essais sur les philosophes et la philosophie, avec des dissertations sur l'amour et la jalousie, l'agriculture, le luxe et le commerce*. 3° *Qu'est-ce que la liberté?* Trente, 1793, in-8°. 4° *Qu'est-ce que l'égalité?* ibid., in-8°. Ces deux discours furent inspirés à Romagnosi par le spectacle que présentait la France à cette époque, et furent réimprimés à Milan et à Crémone. 5° Différentes *Consultations* pour des causes civiles, à Trente et à Rovereto, de 1794 à 1800; 6° traduction italienne en vers du *Pervigilium Veneris*, attribué à Catulle; elle fut publiée à l'occasion des noces de la comtesse Thérèse d'Arco avec le baron d'Altemburger, Trente, 1799, sans nom d'auteur. Malgré les éloges que Césarotti donne à cette traduction, elle est une nouvelle preuve qu'on ne saurait être à la fois grand jurisconsulte et bon poëte, car elle ferait peu d'honneur à un écolier. 7° *Introduction à l'histoire du droit public universel*, Parme, 1805, 2 vol. in-8°. La conservation et le perfectionnement étant les deux fins propres à l'espèce humaine, et la nature donnant elle-même l'impulsion vers ce perfectionnement, il est nécessaire de connaître la science de la perfectibilité pour déterminer celle du droit naturel et fonder ensuite sur les rapports réels des choses les règles d'un droit public. Tel est le point d'où part Romagnosi. Le plan de cette *Introduction* est très-hardi et a exigé une grande force de tête pour son exécution. Bien qu'elle présente de nombreuses traces de précipitation, bien qu'il n'y ait pas le même enchaînement dans les idées, principal mérite de la *Genesi*, bien que les fréquentes abstractions, les continuelles définitions, un appareil excessif de données préliminaires et quelques analyses surabondantes ou inutiles rendent la lecture de ce livre très-fatigante, il ne laisse pas d'avoir la plus haute importance. Comparée aux écrits de Grotius, de Puffendorf et autres publicistes, l'*Introduction* présente la science, non plus limitée à une formule immobile, mais incorporée au progrès de l'espèce humaine; comparée aux travaux de Hobbes, elle remplit la lacune laissée entre la science de l'homme et l'art social considéré dans sa perfection idéale et rapproche davantage de la pratique les abstractions du droit; comparée aux ouvrages de Vico, elle change la contemplation purement scientifique du développement du droit en un art actif, en un corps de préceptes pour provoquer le bonheur des nations; enfin comparée à tous les travaux précédents pris en masse, l'*Introduction* a sur eux l'avantage d'unir plus étroitement la science sociale à celle du droit. Romagnosi y a exécuté pour le droit naturel ce qu'il avait précédemment fait pour le droit criminel dans la *Genesi*, avec cette différence que celle-ci peut remplacer tout ce qui a été écrit auparavant sur la même matière, tandis que l'obscurité, la complication, les lacunes de l'*Introduction* font sentir l'utilité et le besoin de consulter encore les travaux antérieurs. A cet ouvrage se rattachent les *Lettres* adressées par Romagnosi *à Jean Valeri* sur l'*Introduction*, en tête de laquelle on les trouve ordinairement, comme dans la cinquième édition, publiée d'après un exemplaire annoté par l'auteur, Milan, 1836, 2 vol. in-16. 8° *Discours sur cette question : Quel est le gouvernement le plus favorable au per-*

Digitized by Google

fectionnement de la législation civile? Pavie, 1807. Pour résoudre ce problème, Romagnosi fixe d'abord la formule à laquelle se réduit l'esprit d'un bon code de lois civiles : « L'esprit d'une bonne « législation civile, dit-il, consiste à répandre « également le bien-être (*pareggiare l'utilità*), « moyennant l'inviolable exercice de la commune « liberté. » Comparant ensuite les effets des trois principales formes de gouvernement avec la règle posée dans cette formule, il trouve que les aristocraties se refusent obstinément à porter des lois fixes ou à permettre leur interprétation; que la démocratie est conforme à l'égalité, mais que, dans la jurisprudence, elle se laisse guider plutôt par les doctrines philosophiques que par un sens profond de raison civile; il trouve enfin que la monarchie tempérée est vivement intéressée à l'égalisation des pouvoirs et du bien-être, d'où il conclut que cette forme de gouvernement est la plus favorable à la production d'un code civil. 9° *Projet du code de procédure criminelle du royaume d'Italie*, Milan, 1807, in 8°; 10° *Essai philosophico-politique sur l'enseignement du droit*, Milan, 1807, in-8°; 11° *Discours sur les avantages qui résultent du code Napoléon pour l'instruction publique*, Paris, 1808, in-8°; 12° *Disposition de la controverse sur la réduction des donations antérieures au code Napoléon*, Milan, 1811, in-8°; 13° *Discours sur le sujet et l'importance de l'étude de la haute législation*, Milan, 1812; 14° *Journal de jurisprudence universelle*, Milan, 1812-1814, 9 vol. in-8°. Parmi les morceaux les plus remarquables de ce recueil, nous citerons ceux qui traitent des prises maritimes, du droit de cité, des formes testamentaires, de la compétence des autorités administrative et judiciaire, etc. 15° *Principes fondamentaux de droit administratif*, Milan, 1814, in-8°; 16° *Constitution d'une monarchie nationale représentative*, Philadelphie, 1815, in-8°. C'est tout un projet de gouvernement constitutionnel, pour lequel Romagnosi montra toujours la plus grande prédilection. 17° *Premier résumé de la science du droit naturel*, Milan, 1820, in-8°. L'auteur écrivit cet opuscule à l'occasion de sa nomination de membre correspondant de l'Institut de France : c'est comme le compte rendu des travaux de droit qu'il avait déjà publiés et de ceux qu'il méditait encore. Ecrit dans un style bizarre, il a dû exciter l'hilarité et l'étonnement de ceux de ses nouveaux confrères qui ont pris la peine de le lire. 18° *De l'enseignement élémentaire des mathématiques*, Milan, 1822, in-8°. Ce fut pendant sa captivité à Venise que l'auteur composa cet ouvrage, où il démontre la nécessité d'une réforme et émet le vœu qu'on revienne à la méthode des anciens. 19° *De la conduite et de la distribution des eaux selon les législations anciennes et modernes et les usages des différentes contrées de l'Italie*, Milan, 1822-1824, 6 vol. in-16; 3° édit., Milan, 1835, 4 vol. in-16, avec 14 planches. Cet ouvrage, qui traite d'une matière de la plus grande importance pour la haute Italie, est un chef-d'œuvre en son genre et laisse bien loin derrière lui tous les travaux analogues publiés antérieurement. 20° *Dictionnaire pratique des mots les plus importants de la jurisprudence*, in-8°. Il n'a eu qu'un commencement d'exécution. 21° *Qu'est-ce que l'esprit sain?* Milan, 1827, in-8°; 22° *Notes et additions aux Recherches historiques sur l'Inde ancienne* de Robertson, Milan, 1827, 2 vol. in-8°. Les observations de Romagnosi occupent la plus grande partie du second volume et sont placées par quelques critiques bien au-dessus du corps même de l'ouvrage. 23° *Biographie de Melchior Gioja*, insérée dans la *Biblioteca italiana* de 1828 et reproduite ensuite dans la *Biografia degli Italiani illustri del secolo* 19, publiée à Venise par M. le professeur Tipaldo; 24° *De l'économie suprême du savoir humain par rapport à l'esprit sain*, Milan, 1828, in-8°; 25° *De la raison civile des eaux dans l'économie rurale, ou droits légaux et conventionnels pour ce qui concerne l'acquisition des eaux, leur conservation, leur usage, leur commerce et leur défense tant judiciaire qu'extrajudiciaire dans l'économie rurale*, Milan, 1829, in-8°. C'est le pendant du traité *Della condotta delle acque*, indiqué plus haut. 26° *Questions sur l'établissement des statistiques civiles*, Milan, 1830, in-8°; 27° la *Philosophie morale antique exposée; celle des péripatéticiens, par Zanotti, et celle des stoïciens et des pythagoriciens, par différents Grecs; avec une esquisse de celle de Stellini*, œuvres recueillies et publiées par J.-D. Romagnosi, Milan, 1831, in-12; 28° *De la nature et des agents de la civilisation, avec l'exemple de sa renaissance en Italie*, Milan, 1832. Ce mémoire fut écrit à l'occasion de la question proposée par l'athénée royal de Paris de « déterminer l'état de la civilisation française, ses lacunes et ses abus ». Romagnosi envoya son manuscrit à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France. 29° *Vues fondamentales sur l'art logique*, Milan, 1832, pour une édition de la Logique de Genovesi; 30° *Examen de l'Histoire des anciens peuples italiens de Micali, par rapport aux commencements de la civilisation italienne*, dans la *Biblioteca italiana* de 1833; 31° *Biographie du cardinal Alberoni*, dans la même revue, année 1834. Les *Œuvres complètes* de Romagnosi ont été publiées à Florence en 1834, 5 vol. in-8°, auxquels il faut ajouter le volume donné l'année suivante, ibid., in-8°, par le même éditeur, avec ce titre : *Collection des articles d'économie politiques écrits de 1826 à 1835*. Après la mort de Romagnosi, ses manuscrits furent confiés à M. Joseph Ferrari, qu'il avait honoré d'une amitié et d'une estime particulières et qui donna ses soins pour l'édition de quelques-uns des ouvrages posthumes. Ce sont : 1° des *Consultations*; 2° un *Mémoire*, envoyé autrefois à l'académie de Mantoue, *sur la validité des jugements du public*,

Digitized by Google

pour distinguer le vrai du faux; 3° la *Philosophie civile par rapport à la vie des Etats;* 4° *Vues éminentes pour régler l'économie suprême de la civilisation*. Ces deux derniers avaient été envoyés en manuscrit à l'Académie des sciences morales et politiques; mais ils sont loin d'être au niveau de la *Genesi* et de l'*Introduzione*. Il faudrait beaucoup de bonne volonté pour en entreprendre la lecture et de patience pour l'achever. Cela tient surtout à la barbarie du style, qui est surchargé de néologismes, d'amphibologies et d'inversions de tout genre. Au reste, ce défaut se fait sentir plus ou moins dans tous les ouvrages de Romagnosi, même les meilleurs, et c'est ce qui en rend la traduction presque impossible. Aussi cette rude tâche n'a-t-elle encore été exécutée, et seulement en partie, que dans la docte et patiente Allemagne. Malgré les défauts de la forme, quelques ouvrages de Romagnosi n'en sont pas moins dignes de passer à la postérité et conserveront à l'auteur la réputation d'esprit vaste et profond, qu'il a eue de son vivant. Plusieurs éloges de Romagnosi ont été publiés dans divers recueils italiens; mais il n'en est aucun où l'on ne remarque des lacunes considérables par rapport à certains détails de sa vie, que l'on a dû volontairement laisser dans l'oubli pour ne pas s'exposer au *veto* de la censure. L'article le plus satisfaisant, surtout au point de vue de la philosophie et de la critique, est celui qui se trouve dans le 79° volume de la *Biblioteca italiana* (année 1835) et qui a pour titre : *Esprit de Jean-Dominique Romagnosi*. Ce remarquable travail, de M. J. Ferrari, offre une analyse complète et une appréciation impartiale, quoique bienveillante, des nombreux ouvrages du savant jurisconsulte et doit être consultée par ceux qui voudraient les étudier d'une manière plus spéciale que nous n'avons pu le faire dans les étroites limites de cette notice. Nous citerons encore l'opuscule intitulé *Romagnosi critiqué et défendu*, par le docteur Fr. del Rosso (Florence, 1838, in-8°), et l'article biographique inséré dans le tome 2 (année 1835) du *Progrès de Naples*, par M. Celse Marzucchi, qui avait joui de l'amitié de l'illustre publiciste. A—Y.

ROMAIN (Saint), solitaire et l'un des fondateurs de l'abbaye de St-Claude, naquit à Isernore, dans le Bugei, vers le commencement du 5° siècle. Touché de la grâce et désirant s'appliquer à la pratique des conseils évangéliques, il entra de bonne heure dans le monastère d'Ainai, qui, par sa régularité, faisait alors l'édification et l'ornement de la ville de Lyon; mais ne trouvant pas les austérités de cette maison proportionnées à la ferveur de son zèle pour la pénitence, il obtint la permission de se retirer dans une solitude et de s'y livrer à son attrait pour la mortification. Il se fixa dans un affreux désert situé au milieu des gorges du mont Jura, y défricha un petit terrain susceptible de culture, planta quelques arbres et se construisit une cellule où il partageait son temps entre la prière, le travail des mains, la méditation et la lecture; car il avait apporté avec lui les ouvrages de Cassien. Son frère Lupicin étant venu l'y rejoindre quelques années après, la réputation de leur sainteté leur amena un si grand nombre de disciples qu'ils bâtirent dans le voisinage trois monastères et d'autres établissements, qui furent l'origine de la ville actuelle de St-Claude (*voy.* Lupicin). Les deux frères gouvernaient conjointement ces divers monastères avec la plus grande union, quoique leur caractère fût assez différent, Romain se déclarant ordinairement pour les voies les plus douces et Lupicin pour les plus rigides. Des femmes pieuses ayant aussi voulu se consacrer à Dieu sous la direction de ces vénérables solitaires, ils leur bâtirent, dans un vallon voisin, le monastère de *la Baume*, où l'on observait la clôture la plus exacte : on n'y laissait jamais entrer d'homme. St-Romain y choisit le lieu de sa sépulture. Il mourut vers l'an 460. Sa fête est marquée au 28 février dans le martyrologe romain. C. M. P.

ROMAIN (Saint), évêque de Rouen, naquit dans la seconde moitié du 6° siècle. Ses parents, qui occupaient un rang distingué, lui firent donner une très-bonne éducation. Il fut envoyé jeune encore à la cour de Clotaire II, et le poste important de référendaire devint la récompense de ses vertus et de ses talents. L'évêque de Rouen, Hidulphe, étant mort, Romain fut désigné pour s'asseoir sur ce siége; il y fut intronisé en 626. Il se distingua par son zèle pour faire disparaître les vestiges du paganisme qui subsistaient encore, surtout parmi les populations des campagnes. Sa charité, son zèle pour le bien de son troupeau, ses austérités lui concilièrent la vénération générale. Les hagiographes lui attribuent plusieurs de ces miracles qu'adoptaient si volontiers les anciens légendaires, mais que la critique moderne traite plus sévèrement. Romain mourut le 23 octobre 639; il fut enseveli dans l'église de St-Godard. Dans le 11° siècle, son corps fut transporté dans la cathédrale, et en 1179, l'archevêque Rotrou fit déposer les ossements du saint dans une châsse richement ornée qui reçut le nom de *Fierte* (*feretrum*) *de St-Romain*. Tous les ans elle était portée en une procession, qui avait lieu le jour de l'Ascension, par un criminel condamné à mort et qui, recevant sa grâce, rentrait dans la société avec la rémission de ses méfaits. Ce privilége accordé au chapitre de Rouen, pour lequel il était un sujet d'orgueil, avait, dit-on, été concédé par le roi Dagobert en témoignage de gratitude pour St-Romain, qui avait délivré la ville des ravages d'un horrible dragon. Quoi qu'il en soit, dès 1210 on trouve des traces de l'existence de cet usage, et Philippe-Auguste en autorisa l'exercice à plusieurs reprises; il en résulta des querelles

Digitized by Google

avec des magistrats et même avec des souverains. La dernière fois que le chapitre usa de son privilége, ce fut en 1790; on a calculé que près de quatre cents coupables ou accusés en avaient profité. Un archéologue normand très-instruit et très-zélé, M. Floquet, a épuisé tout ce qui concerne ce sujet dans son *Histoire des priviléges de St-Romain*, Rouen, 1833, en 2 volumes in-8°, formant ensemble 1250 pages environ. Raynouard a rendu compte, avec de justes éloges, de cet intéressant travail, dans le *Journal des savants*, août 1834. Ajoutons qu'il existe trois anciennes vies de St-Romain, l'une écrite immédiatement après sa mort, l'autre composée au 10e siècle par Girard, doyen de St-Médard à Soissons; la troisième, enfin, rédigée au 12e siècle par Fulbert, archidiacre de Rouen. B—N—T.

ROMAIN (Gallesin, pape, sous le nom de) succéda à Etienne VI en 897 et mourut le 8 février 898. Son père s'appelait Constantin. Lenglet-Dufresnoi le traite d'usurpateur. Il est certain que son élection n'a point de date fixe; qu'il ne tint le saint-siége que pendant quatre mois environ, et qu'il n'eut pas le temps de réparer les violences de son prédécesseur. L'histoire ne dit pas un mot de son caractère ni de ses actions. Ce fut Théodore qui lui succéda. D—S.

ROMAIN Ier, surnommé *Lecapene*, empereur d'Orient, était né, dans l'Arménie, d'une famille obscure. Ayant embrassé la profession des armes, il sauva, dit-on, la vie à l'empereur Basile dans une bataille contre les Sarrasins et dut à cette action un avancement rapide. Sous Léon le Philosophe, successeur de Basile, il parvint aux premières dignités militaires. Nommé par Constantin Porphyrogénète gondaire ou grand amiral, il obtint dans ce poste l'estime des Grecs par sa valeur et, de concert avec Léon Phocas, remporta de grands avantages sur les infidèles. Délivré de Phocas, son rival, dont il redoutait les talents, il rentrait à Constantinople avec une flotte victorieuse et soumise. « Tout le peuple, « dit Gibbon, accourut à sa rencontre, le saluant « du titre de tuteur du jeune Constantin. Une « dénomination nouvelle, celle de père de l'em- « pereur, exprima bientôt ses importantes fonc- « tions; mais Romain, dédaignant le pouvoir su- « bordonné d'un ministre, aspirait en secret à « partager la première place » (*voy.* Gibbon, *Hist. de la décad. de l'empire*, ch. 48). Il fit épouser Hélène, sa fille, à Constantin, lui persuada d'exiler sa mère et son gouverneur, et, devenu seul maître de l'esprit de ce prince, lui montra la nécessité de l'associer à l'empire. Romain reçut la couronne impériale le 17 décembre 919 et ne tarda pas à s'emparer de toute l'autorité, sous le prétexte de laisser à Constantin les loisirs que réclame l'étude. Dès les premiers mois de l'année suivante, il s'associa Christophe, son fils aîné, et peu de temps après il créa césars deux autres de ses fils, Etienne et Constantin, de sorte que Constantinople eut alors cinq empereurs. Parmi ces souverains, le faible Porphyrogénète tenait le dernier rang et ne pensait même pas à revendiquer le pouvoir dont il s'était laissé dépouiller (*voy.* Constantin VII). Les qualités brillantes de Romain semblaient légitimer son ambition; mais le trône éteignit le courage et l'activité qu'il avait déployés dans la vie privée. En 927, il conclut la paix avec les Bulgares et accorda sa petite-fille en mariage à Pierre, leur roi, pour s'assurer son secours contre les autres ennemis de l'empire. Laissant à des lieutenants le soin de repousser les agressions des Turcs, il parut oublier les dangers de l'Etat pour ne s'occuper que de sa famille. D'un caractère doux et pieux, il favorisa les établissements ecclésiastiques, fonda des monastères et enrichit les églises de reliquaires et de tous les objets nécessaires à la pompe du culte. Les calamités qui vinrent fondre sur Constantinople lui fournirent l'occasion de faire éclater la bonté de son cœur. Pendant la famine qui désola cette grande ville en 934, son palais devint l'asile de tous les malheureux; il en admettait chaque jour plusieurs à sa table et distribuait aux autres du pain, des légumes et des provisions de toute espèce (*voy.* l'*Histoire de Léon le Grammairien*, ch. 9). La mort prématurée de Christophe, son fils chéri (931), en affligeant Romain, avait fait évanouir les rêves de son ambition. Il regrettait d'avoir dépouillé Porphyrogénète du pouvoir et songeait à lui rendre la première place. Ses deux fils, Etienne et Constantin, empêchèrent l'exécution de ce projet. Ils entrèrent dans son appartement à l'heure de midi (25 janvier 945), suivis de quelques hommes dévoués, et l'ayant forcé de revêtir un habit monastique, le firent conduire dans l'île de Prote. Bientôt après, les fils de Romain, accusés par leur propre sœur d'avoir voulu attenter aux jours de Porphyrogénète, furent dépouillés de la pourpre et exilés dans un monastère. Ils demandèrent à voir leur père. Romain leur reprocha leur ingratitude à son égard; mais sa bonté naturelle l'emportant sur son juste sujet de mécontentement, il finit par leur offrir de partager son modeste repas. Ce prince mourut dans son exil le 15 juillet 948. Ses restes furent apportés à Constantinople et inhumés dans un monastère qu'il avait fondé. On a des médailles de Romain en or et en argent, mais elles sont rares. W—S.

ROMAIN II (dit le Jeune), petit-fils du précédent, naquit en 939. Constantin Porphyrogénète l'associa de bonne heure à l'empire; mais impatient d'occuper un trône dont ses vices le rendaient indigne, et excité par l'infâme Théophanon, sa femme, Romain osa concevoir l'idée d'attenter aux jours de son père. Un poison lent fut donné par son ordre à Constantin, qui tomba dans un état de langueur et mourut peu de temps après (*voy.* Constantin). Devenu, par un parricide, seul maître de l'empire (959), Romain

Digitized by Google

ne fit aucun usage du pouvoir qu'il avait tant ambitionné. La chasse et le jeu de paume étaient ses seules occupations. Il passait le reste de sa vie enfermé dans son palais avec les vils ministres de ses plaisirs, opposant Nicéphore et Léon Phocas, ses lieutenants, aux incursions des Sarrasins et des Moscovites, qui commençaient à se rendre redoutables. Après un règne de quatre ans et quelques mois, il mourut, le 25 mars 963, d'épuisement, et, selon d'autres historiens, du poison que lui fit prendre sa femme. Romain était d'une beauté remarquable, d'une taille élevée et droit comme un jeune cyprès; il avait le teint blanc, les joues vermeilles, les yeux très-vifs, les épaules larges et le nez aquilin. Il laissa quatre enfants en bas âge, deux filles et deux fils, qui régnèrent sous les noms de Basile II et Constantin IX. Sa veuve, déclarée régente de l'empire, favorisa l'élévation de Nicéphore Phocas (*voy.* ce nom) et lui donna sa main avant l'expiration de son deuil. On a des médailles de ce prince en grand et moyen bronze, très-rares; mais on n'en connaît pas en d'autres métaux. W-s.

ROMAIN III (Argyre), empereur d'Orient, était d'une ancienne et illustre famille. Dans sa jeunesse, il étudia les lettres et la jurisprudence; et, ayant été appelé au sénat par sa naissance, il s'y fit distinguer par une conduite honorable. Exempt d'ambition, il avait uni son sort à celui d'une femme vertueuse; et il passait des jours tranquilles, quand le prince Constantin IX le choisit pour son successeur. Le tyran le força de répudier sa femme, qu'il enferma dans un cloître (*voy.* Constantin IX), et lui fit épouser sa fille Zoé. Ce mariage, formé sous de si tristes auspices, plaça Romain sur le trône en 1028. Il s'occupa d'abord de diminuer les impôts, prit des mesures propres à faire refleurir l'agriculture, et, en même temps, leva des troupes pour repousser les invasions des barbares. Tant qu'il fut heureux, il se montra doux et humain; mais ayant été défait par les Sarrasins, le 13 avril 1030, ce revers, qu'il ne pouvait attribuer qu'à son imprudence, changea son caractère; il exigea, de la manière la plus rigoureuse, la rentrée des sommes dues au trésor et s'aliéna le cœur de ses sujets par d'inutiles violences. Les succès qu'il remporta depuis sur les Sarrasins, auxquels il enleva plusieurs villes, ne purent lui rendre l'affection des peuples qu'il avait perdue. Cependant Zoé, dégoûtée d'un mari sur le retour de l'âge, s'abandonnait publiquement à son coupable amour pour un homme obscur; voulant se débarrasser de Romain, elle l'empoisonna; mais, trouvant que le poison agissait trop lentement, elle le fit étouffer dans le bain, le 14 avril 1034. Romain était âgé de 62 ans. Le jour même de sa mort, Zoé fit monter sur le trône son vil amant; c'était Michel IV, dit le Paphlagonien (*voy.* ce nom). On ne connaît aucune médaille de Romain Argyre. W—s.

ROMAIN IV (Diogène), empereur d'Orient, était issu d'une famille noble. Son père avait fini ses jours dans l'exil, sous le règne de Romain Argyre, pour avoir trempé dans une conspiration. Non moins ambitieux, Diogène voulut s'emparer du trône. Eudoxie, veuve de Ducas, informée de ses projets, le fit arrêter et condamner à mort. Avant l'exécution, la princesse eut la curiosité de voir l'audacieux qui se proposait de lui ravir la couronne. Frappée de son air guerrier, et sentant aussi la nécessité de donner un défenseur à l'empire, elle forma sur-le-champ la résolution de lui sauver la vie et de l'épouser. La peine prononcée contre Diogène est commuée en un exil. Pendant ce temps, Eudoxie tire des mains du patriarche la promesse de ne point se remarier, que Ducas mourant l'avait obligée de signer; et elle associe Diogène au trône, en lui donnant sa main, le 1er janvier 1068 (*voy.* Eudoxie). Romain lève aussitôt des troupes. Deux mois après son avénement à l'empire, il sort de Constantinople avec une armée, fait passer son courage dans l'âme de ses soldats, remporte plusieurs avantages sur les Turcs, surprend les émirs répandus dans l'Asie et les bat séparément. Habile à profiter de la victoire et doué d'une activité infatigable, il se montrait à la fois sur tous les points et tombait à l'improviste sur les ennemis, qui le croyaient encore éloigné. Après trois campagnes glorieuses, il força les Turcs à repasser l'Euphrate. Dans une quatrième, il entreprit de délivrer l'Arménie du joug des infidèles. Avec une armée de 100,000 hommes et des vivres pour quatre mois, il vint faire le siége de Malakzerd, forteresse importante, dont il s'empara. Mais le sultan Alp-Arslan, voyant ses Etats menacés, vint à la rencontre de Romain avec 40,000 hommes aguerris. L'empereur grec avait eu le tort de séparer ses forces; Basilacius, l'un de ses meilleurs lieutenants, fut défait; et la désertion se mit parmi les soldats auxiliaires effrayés de ce revers. Romain n'en rejeta pas moins avec mépris les propositions pacifiques que lui fit faire le sultan; et il persista, contre l'avis de ses officiers, à lui livrer une bataille générale. La victoire était restée indécise; mais, à la chute du jour, Romain ayant fait sonner la retraite, les corps éloignés crurent que c'était le signal de la défaite et se débandèrent. Les Turcs, profitant du désordre, revinrent à la charge et enveloppèrent les Grecs, qui furent taillés en pièces. Dans cette fatale journée, Romain avait fait des prodiges de valeur; resté seul et couvert de blessures, il se défendit jusqu'à ce que, obligé de céder au nombre, il fut chargé de chaînes et conduit au sultan, dont il reçut un accueil plein de bienveillance (*voy.* Alp-Arslan). Il fut traité, pendant huit jours, avec les plus grands égards et servi par les officiers du sultan comme l'aurait été l'un des amis de leur maître. Dans les discussions sur les articles de la paix, il montra une

Digitized by Google

présence d'esprit et un calme qui font honneur à son caractère. Le sultan lui ayant demandé à quel traitement il s'attendait : « Si vous êtes « cruel, lui dit-il, vous m'ôterez la vie; si vous « vous laissez entraîner par l'orgueil, vous me « traînerez derrière votre char; si vous consultez « vos intérêts, vous accepterez une rançon et « vous me rendrez à mon pays. — Mais, ajouta « le sultan, si le sort de la guerre vous eût été « favorable, comment m'auriez-vous traité? » On rapporte que l'empereur grec lui répondit : « Tu aurais été fustigé. » Le sultan, souriant à son captif, se contenta de lui faire observer que la loi des chrétiens recommandait l'amour des ennemis et le pardon des injures et lui promit de ne pas suivre un exemple qu'il désapprouvait (*voy.* Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, chap. 57). Diogène obtint sa liberté sous la condition de payer, pour sa rançon, un million de pièces d'or et, en outre, un tribut annuel de soixante mille pièces; il signa malgré lui ce traité flétrissant et partit comblé de présents avec une escorte militaire. En arrivant aux frontières de son empire, il apprit qu'une révolution avait éclaté dans Constantinople et que Michel, fils aîné de Ducas, était sur le trône (*voy.* MICHEL VII). Romain, décidé à combattre pour recouvrer le pouvoir, fut trahi par ses propres soldats et tomba dans les mains du gouverneur de l'Arménie, qui lui fit crever les yeux et le relégua dans l'île du Prince, où il mourut, au mois d'octobre 1061, des suites du traitement cruel qu'il avait éprouvé. On a de Romain Diogène des médailles en or et en bronze. W—s.

ROMAIN (JULES). *Voyez* JULES.

ROMAIN DE HOOGHE. *Voyez* HOOGE.

ROMAN (JEAN-HELMICH), maître de chapelle du roi de Suède, né à Stockholm en 1694, fit, en 1714, un voyage à Londres pour prendre des leçons de musique du fameux Hændel et du professeur Pepusch. Pendant son séjour dans cette capitale, il gagna la bienveillance des ducs de Marlborough et de Newcastle, et le dernier le logea dans son hôtel. De retour en Suède, il fut placé à la tête de la musique du roi. En 1735, il entreprit un nouveau voyage, et, après s'être arrêté quelque temps en Angleterre, il visita la France et l'Italie pour connaître les plus fameux compositeurs de ce pays. Il composa lui-même un grand nombre de morceaux de musique, qui furent exécutés aux fêtes de la cour et dans les églises de la capitale. Les Suédois l'ont appelé le père de la musique en Suède, parce qu'il fit plusieurs élèves habiles, et qu'il répandit le premier dans son pays le goût de son art. Outre ses connaissances en musique, il était très-versé dans la physique, les mathématiques et les belles-lettres. En 1740, il fut reçu membre de l'académie des sciences de Stockholm. On trouve dans le Recueil de cette société savante deux mémoires de Roman, l'un sur une méthode de blanchir la toile, et l'autre sur l'aptitude de la langue suédoise à la musique d'église. Roman mourut en 1767. *Voy.* son *Eloge funèbre*, par Abr.-M. Sahlstedt, imprimé à Stockholm, 1767, in-8°. C—AU.

ROMAN (JEAN-JOSEPH-THÉRÈSE), littérateur avignonais, naquit, au mois de mai 1726, de parents peu favorisés de la fortune. Après avoir achevé ses premières études sous les jésuites, il fut admis au séminaire, où il se lia d'une amitié durable avec l'abbé Arnaud, son condisciple. Le goût des lettres les avait réunis, et la culture de la poésie les délassait de l'aridité des matières théologiques. L'abbé Roman a décrit la vie qu'il menait au séminaire, dans une *Epître* qui rappelle malheureusement la *Chartreuse* de Gresset, et que pour cette raison, sans doute, il n'a point publiée. Il vint à Paris, à l'âge de vingt-cinq ans, muni de recommandations pour des personnes en crédit et pour les littérateurs les plus distingués. Peu de temps après, il fut attaché comme desservant à la paroisse de St-Méri. Ce modeste emploi lui laissait des loisirs qui ne furent pas perdus pour son instruction; bientôt il se rendit familiers les chefs-d'œuvre des littératures latine et italienne, et il apprit l'allemand pour lire les poëtes de cette nation dans leur langue. L'abbé Arnaud venait d'obtenir le privilége du *Journal étranger*. Roman enrichit ce recueil de différents morceaux, entre autres d'une traduction abrégée de la *Mort d'Adam*, tragédie de Klopstock (*voy.* ce nom); elle lui valut une lettre flatteuse de Voltaire (16 juin 1762), qu'il alla depuis visiter à Ferney. Indépendamment de l'abbé Arnaud, il fut lié avec d'Alembert, la Condamine, Champfort, etc. Le jeu des échecs, mis en vogue par Philidor, était devenu l'amusement le plus ordinaire des gens de lettres. L'abbé Roman l'apprit et ne tarda pas à se distinguer parmi les amateurs qui formaient la société de la comtesse de Vérue, à St-Assise. C'est chez cette dame qu'il composa, du moins en partie, le poëme des *Echecs*, imité de celui de Vida (*voy.* ce nom), auquel il est supérieur pour l'exactitude dans la description des règles et de la marche du jeu. Un poëme sur l'*Inoculation*, qu'il fit à la prière de la Condamine (*voy.* ce nom), accrut beaucoup sa réputation. Des lettres du roi de Prusse, du roi de Suède et de l'impératrice de Russie, à qui l'ouvrage est dédié, furent autant d'encouragements pour le poëte, qui eut la modestie de garder l'anonyme. Au surplus, jamais son nom ne parut à la tête d'aucun des ouvrages qu'il fit imprimer. Il avait accepté la place de vicaire général du diocèse de Vence, avant de connaître le succès de son ouvrage, et il quitta Paris au moment d'y obtenir un poste brillant. Ses nouveaux devoirs ne ralentirent point son goût pour l'étude. Il acheta, non loin de la fontaine de Vaucluse, un modeste domaine, où il passait tous les moments qu'il pouvait dérober à

Digitized by Google

ses occupations; c'est dans cette retraite que l'abbé Roman, admirateur passionné de Pétrarque, composa la *Vie* de ce poëte et entreprit de traduire ses plus beaux ouvrages. S'étant lié, vers 1775, avec lord Fitz William, pair d'Irlande, il consentit à l'accompagner dans ses voyages. Les deux curieux visitèrent d'abord l'Italie. Dans une excursion au Vésuve, l'abbé Roman, s'étant approché trop près du cratère, fut grièvement blessé à la jambe par une lave. Ils parcoururent ensuite l'Allemagne, la Prusse, la Russie, la Suède, le Danemarck, la Hollande et l'Angleterre, et partout Roman, déjà connu d'une manière avantageuse dans les cours du Nord, fut accueilli avec distinction. Il laissa lord Fitz William malade à Londres et revint en Provence, rapportant une foule d'observations des contrées qu'il avait visitées. Habitant, la plus grande partie de l'année, sa retraite près de Vaucluse, il y partageait ses moments entre les lettres et l'amitié. Depuis quelque temps, il s'occupait de traduire en vers le *Paradis perdu* de Milton, quand une maladie grave l'obligea d'interrompre son travail. Il ne se dissimula point le danger de son état, fit toutes ses dispositions et mourut, avec le calme d'un sage, au mois d'août 1787. Depuis son départ de Paris, il n'avait pas cessé d'entretenir une correspondance suivie avec ses amis, Rivarol, Champfort, etc. (1). Outre quelques pièces de vers dans les recueils du temps, entre autres une *Epître sur la santé*, datée de 1760, on a de l'abbé Roman : 1° la *Mort d'Adam*, tragédie, traduite de l'allemand de Klopstock, précédée de réflexions sur cette pièce; dans le *Journal étranger*, septembre 1761; et séparément, Paris, 1762, in-12; 2° l'*Inoculation*, poëme en quatre chants, ibid., 1773, in-8°; 3° le *Génie de Pétrarque, ou Imitation en vers français de ses plus belles poésies, précédée de la Vie de cet homme célèbre*, etc., Parme (Paris), 1778, in-8°. Cette édition a été contrefaite plusieurs fois sous la même date, de format in-12. Le libraire Cussac, ayant acquis plusieurs exemplaires de l'édition in-8°, en changea le frontispice et les publia sous le titre de *Vie de Pétrarque*, 1786 (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier). Les imitations qu'a données l'abbé Roman des *Sonnets* de l'amant de Laure sont, en général, très-faibles; mais sa *Vie* de ce grand poëte, pleine de recherches curieuses, est un excellent morceau biographique. De Fortia d'Urban l'a réimprimée, avec quelques corrections, sous les auspices de l'académie de Vaucluse, Avignon, 1804, in-12, et y a joint la traduction de la *Lettre de Pétrarque à la postérité*, par M. F. Tissot de Mornas. 4° *Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemarck et en Suède pendant les années* 1770, 1771 *et* 1772, etc., publiés par Aug. Couvret. Paris, 1807, in-8°. Ce volume contient une partie des notes que l'abbé Roman avait recueillies dans les voyages dont on a parlé; mais on ne peut pas dire, avec son éditeur, qu'il ait été le *témoin oculaire* des faits qu'il rapporte; tout ce qu'on peut lui accorder, c'est qu'il a pu consulter des témoins oculaires. Le premier morceau est un tableau rapide de l'élévation et de la chute de Struensée, ministre de Danemarck (*voy.* STRUENSÉE); le second, une histoire superficielle de la révolution de Suède, en 1772 (*voy.* GUSTAVE III). Viennent ensuite des anecdotes sur le pape Ganganelli (Clément XIV) et le récit de l'abdication de Victor-Amédée, premier roi de Sardaigne, en 1730. L'éditeur a mis en tête de ce recueil une *Notice sur la vie et les ouvrages de l'abbé Roman*. 5° Les *Echecs*, poëme en quatre chants, Paris, 1807, in-16. L'éditeur (M. Couvret) l'a fait précéder de *Recherches historiques sur le jeu des échecs*, dont il attribue l'invention à un philosophe indien nommé Sissa, et sur les auteurs qui ont traité des échecs, soit en vers, soit en prose (1). La longue préface de l'abbé Roman ne contient guère que l'analyse du poëme de Gregorio Ducchi : *Il giuoco de gli scacchi*. La versification de l'abbé Roman est correcte, mais faible et languissante. W—s.

(1) On trouve dans les *Œuvres* de Champfort et de Rivarol quelques-unes de leurs lettres à l'abbé Roman.

(1) Le laborieux abbé Cancellieri et deux des rédacteurs de la *Biographie universelle* ont traité depuis cette bibliographie spéciale avec beaucoup plus de détail. (*Voy.* le *Magasin encyclop.*, 1806, t. 1er, p. 48, et les *Annales encyclop.*, octobre 1817, t. 5, p. 214.)

ROMAN (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), sculpteur, naquit à Paris, le 31 octobre 1792, et suivit l'atelier de Pierre Cartellier; il remporta en 1812 le second prix de sculpture, dont le sujet était *Aristée déplorant la perte de ses abeilles*; en 1816, il obtint le grand prix avec *Ulysse et Ajax envoyés vers Achille par Agamemnon*. Il partit pour Rome. A son retour, les travaux ne lui manquèrent pas, et dès 1824 il exposait au Louvre une *Statue de St-Victor* (aujourd'hui à St-Sulpice); une *Statue de Ste-Flore*, et le modèle en plâtre d'un bas-relief représentant l'*Entrée de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême dans Madrid*, destiné à l'arc de triomphe du Carrousel, qui reparut au Salon de 1827; enfin le bas-relief en pierre, exécuté pour la cour du Louvre, *la Terre et l'Eau*. Ce fut en 1827 qu'il produisit le groupe en marbre d'*Euryale et Nisus*, possédé par le musée du Louvre, son morceau capital; il assura sa réputation et lui valut la croix de la Légion d'honneur; il avait également envoyé le *Buste de Girodet-Trioson*, actuellement au Louvre, et dont les galeries de Versailles ont obtenu une épreuve en plâtre. Cette même année, il avait envoyé une statue, *la Prudence*, pour l'un des angles du palais de la Bourse, et le modèle en plâtre d'*une Baigneuse*, qu'il réalisa en marbre et exposa en 1831. On doit encore à Roman un autre bas-relief de la cour du Louvre : *la Pêche et la Chasse;* à la

Digitized by Google

Madeleine, le *Monument élevé à la mémoire de Romain Desèze;* enfin, il exécuta avec Petitot le *Monument consacré aux victimes de Quiberon*. Tous ces travaux avaient attiré l'attention sur Roman et rendu son nom populaire; aussi, Lesueur étant venu à mourir, il fut appelé à occuper le fauteuil que cet artiste laissait vacant dans la classe de sculpture de l'Institut. Toutefois Roman ne devait pas jouir longtemps de sa nouvelle position, péniblement et honorablement conquise : il mourut à Paris, le 11 février 1835, n'étant âgé que de 43 ans, au moment où il venait en quelque sorte d'avoir trouvé sa voie et dans la pleine maturité de son talent; cet artiste n'a donc pu réaliser tout ce qu'il sentait, et qu'une consciencieuse étude des maîtres le mettait à même d'exécuter. Cette mort prématurée, malgré l'incontestable talent de Roman, a eu pour conséquence de créer le silence autour de son nom presque aussitôt après sa mort; c'est à peine si on le trouve mentionné dans les biographies; et tout ce qui a été écrit sur lui se borne à peu près au discours que Ramey fils prononça sur sa tombe le 13 février 1835. B. DE L.

ROMANA (DON PEDRO CARO Y SUREDA, marquis DE LA), général espagnol, naquit le 3 octobre 1761 à Palma, capitale de l'île Maïorque. Son père était officier général et commandait l'avant-garde espagnole dans l'expédition contre Alger (1775), où il fut tué à la tête du régiment de dragons d'Almanza. Le jeune la Romana, amené en France en 1771, reçut, au collége de l'Oratoire à Lyon, une éducation très-soignée, qu'il alla continuer à l'université de Salamanque et au séminaire des nobles à Madrid. Il fit des progrès rapides dans les sciences et même dans les arts. Nommé dès 1775 garde marine, ce ne fut qu'en 1778 qu'il commença d'en remplir les fonctions et qu'il se rendit à cet effet à l'académie de ce corps, établie à Carthagène. Sa bonne conduite et les talents qu'il développa lui firent obtenir le grade d'officier en 1779, et peu de temps après le général don Ventura Moreno le choisit pour son adjudant. En 1782, il servit avec distinction sur les chaloupes canonnières et sur les batteries flottantes, au siége de Gibraltar; à la paix de 1783, il se retira à Valence et consacra tous ses loisirs à la culture des belles-lettres, et particulièrement à l'étude des langues. Il employait en même temps la plus grande partie de ses revenus à former des collections de livres précieux et à encourager les artistes espagnols qui s'occupaient de sculpture et de peinture. En 1784, il se rendit dans les pays étrangers pour augmenter ses connaissances et s'arrêta surtout à Vienne et à Berlin, où il trouvait tout ce qu'il pouvait désirer pour s'instruire dans l'art militaire. De retour de ses voyages, il navigua sous les ordres de Frédéric Gravina (*voy.* ce nom) et fut élevé, en 1790, au grade de capitaine de frégate. Lorsque la guerre vint à éclater entre la France et l'Espagne, la Romana passa au service de terre (1). Il servit d'abord sous les ordres de son oncle don Ventura Caro, général en chef de l'armée du Guipuscoa, qui, connaissant sa bravoure et son caractère aventureux, lui donna le commandement d'un corps de chasseurs, d'environ 2,000 hommes, commandement que la Romana conserva pendant toute la campagne de 1793 et pendant une grande partie de celle de 1794. Il contribua, le 30 avril 1793, à la prise du camp de Sare, que les Espagnols abandonnèrent après l'avoir pillé et brûlé, et se distingua, le 6 juin suivant, au combat du Château-Pignon, où le général en chef de l'armée française, la Genetière, fut battu et fait prisonnier. Muller, successeur de la Genetière, ayant fait attaquer la ligne des postes espagnols dans la vallée de Baïgorri et s'étant rendu maître du village des Aldudes, manifesta l'intention de s'emparer des vallées de Bastan et de Roncevaux et de menacer même Pampelune (juin 1794). Pour opérer une diversion, Caro réunit sur la Bidassoa 10 à 12.000 hommes, qui, partagés en quatre colonnes, s'ébranlèrent à la fois (23 juin). La Romana, qui commandait la deuxième colonne, étant parti de Biriatou, marcha sur le mont Diamant et sur le mont Vert et s'y établit après en avoir chassé les Français; le général Escalante eut un succès égal à la tête de la première colonne, mais les deux autres, ayant été moins heureuses, durent se replier sur les troupes d'Escalante et de la Romana; elles y portèrent le désordre, et bientôt la déroute étant générale, les Espagnols furent contraints de repasser la Bidassoa. Après sa défaite au camp de St-Martial et la perte de Fontarabie (1er août 1794), le général Caro fut rappelé et remplacé par le comte de Colomera. La Romana étant passé à l'armée de Catalogne, commandée par le comte de la Union, se distingua, dit-on, à la bataille de la Montagne-Noire (18 et 20 novembre). La déroute des Espagnols y fut complète : environ 10,000 de leurs soldats restèrent sur le champ de bataille, 8,000 furent faits prisonniers et trois généraux, parmi lesquels le comte de la Union, leur général en chef, y furent tués (2). Le fort de Figuières, réputé imprenable, fut obligé de se rendre (27 novembre), et les débris de l'armée espagnole furent forcés de se renfermer dans Girone. Au milieu de la déroute, le corps de la Romana fut le seul qui se retira en bon ordre : il couvrit la retraite et contint plusieurs fois l'ennemi. Elevé quelque temps auparavant au grade de maréchal de camp, il servit sous le marquis de las Amarillas, commandant en chef de l'armée espagnole après la mort de la Union, et sous don Joseph de Urrutia,

(1) Ce fut le 23 mars 1793 que le roi d'Espagne publia, à Madrid, une cédule portant déclaration de guerre contre la France.

(2) Dugommier, général en chef de l'armée française, avait été tué, dans la journée du 18, par un éclat d'obus, et il fut remplacé par Pérignon.

Digitized by Google

qui ne tarda pas à le remplacer. Ce général ne se voyant pas des forces suffisantes pour tenter de dégager la place de Roses, vivement pressée par les Français, essaya de faire une diversion afin d'attirer les troupes françaises sur un autre point. Don Ildefonso Arias reçut ordre de s'avancer sur les bords de la Fluvia et de menacer les positions des Français, tandis que la Romana, avec 2,000 hommes, devait se porter sur leur gauche et chercher à surprendre leurs cantonnements. Ce dernier put seul exécuter son mouvement; parti de Bezalu, en prenant le chemin de Figuières et passant par Crispia, il arriva le 16 janvier 1795 à la hauteur des postes dont il devait s'emparer, et à peu près à trois cents pas des avant-gardes des Français. Il fit aussitôt ses dispositions pour surprendre en même temps deux cantonnements français, mais l'imprudence d'un caporal espagnol, qui répondit au *qui-vive* d'une sentinelle par un coup de fusil, les rendit inutiles. Cette explosion fit sortir les Français de leur sécurité et leur permit de connaître les dangers qu'ils couraient. La grand'garde, épouvantée à la vue des Espagnols, avait déjà jeté ses armes et fuyait en désordre lorsqu'on vint à son secours. La Romana donna ordre à son avant-garde de se replier, afin de se mettre en bataille derrière sa cavalerie. Témoins de ce mouvement qu'ils prennent pour une fuite, les Français s'avancent; mais, reçus vigoureusement par la cavalerie espagnole, ils se font un rempart de leurs baïonnettes. Pendant cette charge, l'infanterie espagnole s'était reformée; la cavalerie ouvre alors ses rangs, et tandis qu'elle se porte rapidement sur les flancs des républicains, l'infanterie se jette sur eux avec tant d'impétuosité qu'ils ne peuvent résister. La Romana fit, dans cette circonstance, des prodiges de valeur : le premier, à la tête de la cavalerie, il chargea le flanc droit de la troupe française et y porta le désordre. Mais déjà le camp sous Figuières s'ébranlait pour porter des renforts aux vaincus. La Romana, qui avait eu deux chevaux tués sous lui, averti à temps de ce mouvement, donna l'ordre de cesser la poursuite, et, abandonnant à regret le champ de bataille, il se retira en bon ordre sur Bezalu. Il prit part aux combats sanglants des 28 mars et 5 mai 1795, dont les deux partis s'attribuèrent l'avantage. L'événement le plus important de cette campagne fut la prise de Roses, qui se rendit aux Français le 5 février. Quelques jours après le combat du 5 mai, la Romana reçut la mission difficile d'occuper les derrières de l'armée ennemie, en passant la frontière des Pyrénées. La Cerdagne française fut envahie; mais, au moment où l'expédition paraissait devoir se terminer heureusement, la paix de Bâle, qui valut au duc de la Alcudia (Manuel Godoï) le titre de *Prince de la Paix*, fut signée le 22 juillet 1795, par don Domingo d'Yriarte et par M. Barthélemy. Urrutia se démit aussitôt de son commandement de la Catalogne, et la Romana, devenu lieutenant général, se retira à Alicante avec son ami le comte de Lumiarès, connu depuis sous le nom de prince Pio, pour se livrer à l'étude des antiquités (1). Les Anglais s'étant emparés, en 1798, de l'île Minorque, la Romana eut le commandement du corps destiné à la reprendre; mais cette expédition n'eut pas lieu par suite du revers qu'éprouva l'escadre espagnole à Trafalgar. La Romana fut nommé commandant général par *interim* de la Catalogne en 1800, et il s'y fit distinguer par une grande fermeté; il fut ensuite appelé à faire partie du suprême conseil de la guerre. En janvier 1807, Napoléon obtint que l'Espagne mît à sa disposition 14,000 hommes de ses meilleures troupes, pour former un corps d'observation du côté du Hanovre et fermer aux Anglais les embouchures du Weser et de l'Elbe. Le prince de la Paix proposa d'abord de leur donner pour chef les généraux Castaños ou O-Farill et se décida enfin à les placer sous les ordres du marquis de la Romana, qui fut à cet effet appelé à Madrid. Après beaucoup d'hésitations, que le mécontentement très-marqué de M. de Strogonoff, ministre de Russie à Madrid, contribuait à augmenter (2), le prince de la Paix, qui paraît dans cette circonstance ne s'être décidé qu'à regret à satisfaire aux désirs de Napoléon, ne pouvant ou n'osant pas résister à ses instances réitérées et menaçantes, donna enfin l'ordre du départ, et 8 à 9,000 hommes de troupes auxiliaires espagnoles se mirent en route au mois de mai pour traverser la France. Elles devaient être rejointes par une division de 6,000 Espagnols, qui se trouvaient en Toscane, et qui, arrivant au rendez-vous général avant la Romana, assistèrent au siége de Stralsund. Celui-ci témoignait hautement ses regrets de ce que l'Espagne était si fort en arrière des autres nations européennes sous les rapports de l'industrie et des idées libérales. Aussi fut-il très-satisfait de l'occasion qui lui était offerte d'aller s'instruire dans l'art de la guerre, en combattant avec les Français, et de faire puiser à ses troupes, dans les fréquentations inévitables qu'elles auraient avec eux, des idées de liberté qu'il espérait voir se développer ensuite en Espagne. Les troupes espagnoles, placées sous le commandement suprême du général Bernadotte, agirent de concert avec les Français contre la Poméranie suédoise et se firent remarquer par leur courage et par leur discipline. Après la paix de Tilsitt (juillet 1807), la guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et le Danemarck, et Napoléon se proposant d'envahir la Suède, les

(1) Le comte de Lumiarès avait été élevé à Lyon avec la Romana, il est connu par un ouvrage sur les *Antiquités de Valence*.

(2) M. de Strogonoff fit craindre que les troupes espagnoles *ne se républicanisassen*, par leur contact avec les Français, et il déclara en outre que la Russie considérait cette démarche de la cour de Madrid comme une mesure hostile; mais on ne tint compte ni de ses observations ni de ses menaces.

Digitized by Google

troupes espagnoles reçurent l'ordre de se rendre dans les îles danoises pour y former l'avant-garde de l'armée de Bernadotte. Elles abordèrent successivement, pendant le courant des mois de mars, d'avril et de mai 1808, en Séelande, Jutland et Fionie et y furent cantonnées. Ce fut dans le même temps que Napoléon, fomentant adroitement la désunion entre Charles IV et son fils, et employant tour à tour l'astuce et la vigueur, ravit à tous deux et à leur famille la couronne et la liberté. La Romana se trouvait en Fionie, lorsque Bernadotte lui intima l'ordre de Napoléon de prêter serment à Joseph Napoléon, qu'il appelait le nouveau souverain de l'Espagne, et de le faire prêter à ses troupes. Dans la position délicate où se trouvait le général espagnol, presque environné de forces françaises infiniment supérieures aux siennes, ayant à redouter également les troupes danoises et privé des nouvelles directes de sa patrie, il crut devoir céder un instant au torrent, pour ne pas compromettre le sort du grand nombre d'individus qui étaient sous ses ordres, mais le serment qu'il rédigea était conditionnel et subordonné au vœu unanime de la nation espagnole. Instruit peu après du véritable état des affaires en Espagne, par un ecclésiastique qui parvint jusqu'à lui au travers de mille dangers, la Romana ne crut pas devoir agir encore. Il jeta enfin le masque et se décida à voler à la défense de son pays, lorsque don Vicente Lobo, officier espagnol, envoyé par la junte de Séville, et qui était à bord de la flotte anglaise de la Baltique, eut trouvé moyen de lui communiquer des dépêches des différentes juntes et une lettre du général Morla, contenant des détails sur l'invasion des Français, sur l'insurrection des Espagnols et sur la prise de la flotte française stationnée à Cadix. Après quelques pourparlers avec le contre-amiral Keats, qui commandait en second la flotte anglaise, la Romana fut bientôt d'accord avec lui sur les mesures à prendre pour opérer la délivrance des troupes espagnoles. Il feignit néanmoins de se rendre aux raisons du maréchal Bernadotte, qui se plaignait amèrement du serment conditionnel qu'il avait fait prêter, et il promit même d'en adopter un tel qu'on le désirerait; mais, en même temps, il adressa aux divers chefs de corps une circulaire énergique (6 août), pour les instruire des événements qui s'étaient passés en Espagne, leur faire connaître sa résolution et les inviter à se réunir immédiatement tous dans les îles de Fionie et de Langeland, afin d'empêcher que les Français n'apportassent des obstacles à leur noble dessein : « Je « suis Espagnol, dit la Romana dans cette circu- « laire, et je suis résolu de prendre part aux « glorieux destins de la patrie. Tout est préfé- « rable à vivre dans la vile dépendance où nous « sommes, et je suis décidé à m'embarquer avec « les troupes qui voudront me suivre. » Les ordres de la Romana avaient été si bien exécutés et si soigneusement cachés que, parties de différents points, presque toutes les troupes espagnoles arrivèrent presque au même jour au lieu du rendez-vous. Il y manqua seulement les corps stationnés en Séelande, qui avaient été désarmés et constitués prisonniers de guerre dans l'arsenal de Copenhague (1), et deux escadrons qui éprouvèrent le même sort dans le Jutland. Trois compagnies danoises tenaient garnison à Nyborg, en Fionie; la Romana, qui craignait qu'elles ne contrariassent ses projets, supposa un ordre du prince de Ponte-Corvo et les en fit retirer. Il occupa ensuite, malgré la résistance et les protestations du gouverneur danois, cette place importante, où se trouvaient des chaloupes canonnières qui auraient pu lui nuire et qu'il fit concourir au but qu'il s'était proposé. Après avoir conclu avec le gouverneur de Langeland une convention par laquelle celui-ci s'engageait à fournir toutes les provisions que l'île pourrait procurer, les troupes espagnoles, au nombre de près de 10,000 hommes, s'embarquèrent à bord des bâtiments caboteurs danois qui étaient alors à Nyborg et Langeland, et furent rejointes, à Gothembourg, par la Romana et son état-major, qui y étaient passés sur des vaisseaux anglais (2). La Romana, ayant laissé le commandement des troupes au comte de St-Roman, alla directement à Londres pour s'entendre avec les ministres anglais au sujet des subsides indispensables pour pousser la guerre avec vigueur. Il n'arriva en Espagne qu'après la bataille d'Espinosa (11 novembre 1808), où Blake fut entièrement défait par les corps réunis de Lefèvre, Maison et Victor, et où les troupes venues de Danemarck, et qui avaient débarqué à Santander dès le 9 octobre, furent presque taillées en pièces. Nommé commandant en chef des provinces septentrionales de l'Espagne, la Romana ne se laissa point abattre par ce revers et par ceux que les armées espagnoles et anglaises avaient éprouvés sur d'autres points (*voy.* MOORE); il réunit les débris de l'armée battue à Espinosa et s'efforça d'inspirer une nouvelle énergie aux habitants des pays qu'ils occupaient. Dans une proclamation qu'il publia au mois de janvier 1809, il blâme le dé-

(1) Ces corps, composés de six bataillons des régiments des Asturies et de Guadalaxara, au nombre de près de 4,000 hommes, étaient cantonnés à Roskilde et dans les environs, et placés sous les ordres du général français Fririon, chargé de les exercer. Ils avaient refusé obstinément de prêter serment de fidélité à Joseph, s'étaient mis en pleine insurrection, et avaient même massacré un adjudant français. On parvint cependant à calmer leur irritation et à les désarmer. Outre leurs sentiments de fidélité pour le souverain légitime, qui les empêchaient de prêter serment à l'usurpateur de son trône, ils étaient singulièrement choqués que l'ordre de prêter ce nouveau serment leur fût parvenu par l'intermédiaire d'un officier français, et non par celui du marquis de la Romana, leur général en chef.

(2) Voyez, dans la *Collection complémentaire des Mémoires relatifs à la révolution*, le *Journal de la Romana*, depuis le commencement d'août jusqu'au 5 septembre 1808, et la correspondance officielle du contre-amiral Keats avec l'amiral Saumarez, le marquis de la Romana, le gouverneur danois du Langeland, etc., etc., Paris, Michaud, 1824, in-8°, 3e livraison, t. 2.

Digitized by Google

sordre qui a caractérisé la retraite sur Léon, la lâcheté de quelques officiers qui avaient abandonné leurs drapeaux, et se plaint en général du relâchement de la discipline. Convaincu qu'on devait attribuer les derniers revers à la timidité ou à l'inexpérience des chefs, il établit diverses punitions contre ceux qui ne feraient pas leur devoir. La junte des Asturies ayant mis beaucoup de négligence à pourvoir à la défense du pays, il la cassa militairement, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été confiés par la junte suprême, et il nomma d'autres personnes pour la remplacer. Il fit connaître les motifs de sa conduite dans sa proclamation du 2 mai 1809. Nous ne suivrons point la Romana dans les divers engagements qu'il eut à soutenir contre les Français dans la Galice et les Asturies, de février à juillet 1809. Nous dirons seulement que, réduit après la retraite des Anglais à un faible corps de 6,000 hommes de troupes peu aguerries, il se vit obligé d'adopter une nouvelle manière de combattre, qu'il évita soigneusement les affaires générales, et qu'en donnant à ses soldats l'exemple du courage et de la patience à supporter les fatigues et les privations de tout genre, il parvint par des marches rapides et multipliées à harasser les armées françaises de Ney et de Soult, et à les forcer d'évacuer la partie de l'Espagne soumise à son commandement. C'est une époque brillante de sa carrière militaire. Il publia, le 10 juillet 1809, à la Corogne, une proclamation contre les traîtres qui, se laissant séduire par l'or de Napoléon, cherchaient à semer la discorde entre les Espagnols et à inspirer de la défiance contre la junte centrale. Cette junte l'appela, le 31 août, pour occuper une place dans son sein, soit qu'elle voulût s'aider de ses lumières, soit qu'elle désirât l'éloigner du commandement (1). Quoi qu'il en soit, elle lui laissa le choix de son successeur. La Romana, qui craignait par-dessus tout la guerre civile, obéit sans hésiter, malgré le conseil de quelques amis qui l'engageaient à conserver le commandement, et, dans la proclamation par laquelle il informa ses troupes de son départ et de ses nouvelles fonctions, il rappela leur retraite du Portugal, les brillantes actions de Villafranca, de Vigo, de Lugo, de Santiago et de San-Payo, et laissa le commandement de l'armée au major général don Gabriel de Mendezabal, et celui de la Galice au comte de Noronha, commandant en second et président de l'audience royale. Le 15 octobre, la Romana adressa à la junte suprême des remontrances relatives à la forme du gouvernement et à celle qu'il devait avoir d'après les formes constitutionnelles de la monarchie. Il s'éleva dans cette adresse contre le système représentatif, sur lequel reposait l'existence de cette junte, et qu'il considérait comme tenant plutôt de la démocratie que de la monarchie. Entrant ensuite dans l'examen des promesses de la junte, qui, entre autres choses, avait annoncé qu'elle organiserait une armée de 500,000 hommes d'infanterie et de 50,000 de cavalerie, il compare ces promesses aux résultats. « La nation se plaint, disait-il, de « l'infériorité des forces destinées à la défendre, « et de ce qu'au lieu de faire des réformes salu- « taires, on a introduit de nouveaux abus. » Il reprochait en outre à la junte d'avoir outre-passé ses pouvoirs et d'avoir confié l'administration des affaires à des personnes inhabiles ou suspectes. Il proposait enfin qu'en attendant le rassemblement des cortès, on confiât l'autorité suprême à un régent ou à un conseil de régence, composé de trois à cinq personnes. Les conseils de la Romana ne furent point écoutés. Après la défaite des Espagnols à Ocaña (18 novembre 1809), la junte suprême décida qu'il se rendrait, avec don Rodrigue Riquelme, au quartier général de la Caroline, munis des pouvoirs les plus amples pour arrêter, conjointement avec don Juan Dios Galienez Roba, commissaire près l'armée de la Manche, les dispositions convenables pour prévenir de semblables malheurs à l'avenir. La Romana refusa d'accepter une commission qu'il considérait comme inutile, ou du moins comme au-dessous de lui. En 1810, il fut remis en activité et commanda l'armée de gauche; rentré en Castille au mois d'août, avec 25,000 hommes, il fut renforcé le 28 novembre, à Alba de Tormes, par les restes de la division de Ballestéros, cinq jours après l'échec qu'elle essuya sur les bords de cette rivière. Dès qu'il eut reçu la nouvelle du mouvement des troupes françaises en Estramadure, de la difficulté qu'il y avait de secourir Olivença et de la possibilité que Badajoz fût attaqué, il se porta rapidement avec ses troupes dans cette province. Il espérait réussir à chasser les Français, lorsque lord Wellington l'appela avec instance au secours des troupes alliées, menacées par les Français commandés par Masséna. La Romana arriva en Portugal dans les premiers jours de janvier 1811, mais, le 23 du même mois, il mourut dans la ville de Cartaxo, après une courte maladie. Son corps fut transporté à Lisbonne sur un vaisseau anglais, après avoir été embaumé, et ses entrailles, enfermées dans une caisse richement ornée, furent enterrées avec une pompe extraordinaire au monastère de Bélem. « Ses vertus, ses ta- « lents et son patriotisme étaient bien connus du « gouvernement de Sa Majesté Britannique, dit « lord Wellington dans une dépêche qu'il adres- « sait, le 26 janvier 1811, au comte de Liver- « pool. En lui, l'armée espagnole a perdu son « plus bel ornement; son pays, le patriotisme le « plus pur; et le monde, le plus brave et le plus « zélé défenseur de la cause pour laquelle nous « combattons. Je reconnaîtrai toujours avec gra-

(1) La manière un peu brusque avec laquelle la Romana avait cassé la junte des Asturies lui avait fait des ennemis.

Digitized by Google

« titude l'assistance que j'en ai reçue, tant par « ses opérations que par ses conseils, depuis qu'il « a joint cette armée. » Sa retraite du Danemarck et sa campagne en Galice et dans les Asturies assurent à la Romana une place honorable parmi les généraux espagnols qui ont bien mérité de leur patrie. Il avait une brillante valeur personnelle, mais son sang-froid au milieu du feu était quelquefois sans résultat pour le commandement. Le type de son caractère fut d'en avoir fort peu, d'être d'une insouciance extrême et d'adopter tour à tour les opinions de ceux qui l'entouraient. Cette versatilité était loin d'avoir sa source dans un principe de fausseté, et c'était de très-bonne foi qu'il se prononçait contre ce qu'il avait naguère embrassé avec chaleur. Il était généreux et bienfaisant, particulièrement avec ceux qui avaient cherché à lui nuire; affable avec tout le monde, surtout avec le soldat, dont il était adoré. Mais ces qualités étaient un peu ternies par sa bizarrerie et par ses singularités, dont quelques traits ne le présentent pas toujours à son avantage. Connaisseur et amateur des bons livres, la Romana ne pouvait cependant passer pour un savant, quoiqu'il eût l'esprit très-cultivé et qu'il fût doué d'une mémoire prodigieuse. Le grec, le latin et quatre langues vivantes lui étaient familiers. On le voyait, avec une égale présence d'esprit, discuter sur une question médicale comme sur un point de droit, sur un problème ou sur un fait historique. Les plus grands dangers ne l'empêchèrent jamais de lire chaque jour des odes de Pindare, ou des passages de Xénophon et d'autres auteurs grecs, qu'il entendait fort bien et auxquels il avait voué une espèce de culte. Il aimait de préférence les sciences physiques et avait chez lui un cabinet rempli de tous les instruments qui y sont relatifs. Il en possédait un autre de minéralogie et un troisième renfermant de beaux tableaux de l'école de Valence. Il peignait, dit-on, assez bien et faisait des vers très-agréables. Il a beaucoup aidé le comte de Lumiarès dans ses recherches sur les antiquités. D—z—s.

ROMANELLI (Jean-François), peintre, naquit à Viterbe en 1610. Après avoir suivi les leçons du Dominiquin, il entra dans l'école de Piètre de Cortone, dont il imita si bien la manière que ce maître, ayant eu un voyage à faire en Lombardie, le laissa avec le Bottalla pour peindre à sa place les appartements du palais Barberini. On dit même que ces deux jeunes artistes, un peu trop pleins de leurs talents, cherchèrent, pendant l'absence de Berrettini, à faire tomber sur eux toute l'entreprise de ces travaux, et qu'à son retour, pour les punir de leur ingrate vanité, il les renvoya de son école. Pendant que Romanelli travaillait dans le palais Barberini, il eut le bonheur de plaire au cardinal, qui devint son protecteur. Ce prélat le prit dans son palais, et Romanelli étant tombé malade à force de travail, il lui donna son médecin et l'envoya rétablir sa santé à Naples. Ce fut là que l'artiste, aidé des conseils du Bernin, changea sa manière de peindre et se forma un style plus gracieux dans les formes, ou, pour mieux dire, plus séduisant, mais moins grand que celui du Cortone et surtout moins savant. Il adopta des proportions plus sveltes, des teintes moins sales et des draperies dont les plis étaient moins larges et plus multipliés. Lorsqu'il exposa dans l'église de St-Ambroise son tableau de la *Déposition de croix*, chacun l'exalta comme un prodige. Piètre de Cortone se vit alors forcé de mettre en regard son admirable tableau de *St-Etienne;* et le Bernin lui-même, lorsqu'il les eut vus tous deux, ne put s'empêcher de dire que l'on reconnaissait facilement le maître et l'élève. Après la mort d'Urbain VIII, le cardinal Barberini, ayant été obligé de se réfugier en France, n'oublia point son protégé et le recommanda au cardinal Mazarin, qui l'appela à Paris en lui envoyant une somme de trois mille écus pour son voyage. A son arrivée, le cardinal ministre le présenta au roi et à la reine mère, et Romanelli fut immédiatement chargé de travaux considérables. Souvent même Leurs Majestés lui firent l'honneur d'aller le voir travailler au palais Mazarin, dans lequel il peignit plusieurs sujets tirés des Métamorphoses d'Ovide. Un jour que plusieurs dames le regardaient travailler, il se mit à peindre dans le plafond celle qui lui parut la plus belle. Les autres se plaignirent de l'oubli dans lequel il les laissait; le seul moyen qu'il trouva de les apaiser fut de les peindre toutes, et il s'excusa auprès d'elles en leur disant : « Comment voulez-vous, mes- « dames, qu'avec une seule main je puisse vous « peindre toutes en même temps? » Après que l'artiste eut terminé les peintures du palais Mazarin, il fut chargé par le roi de peindre les bains de la reine au vieux Louvre, où ses tableaux décorent encore quatre des salles du rez-de-chaussée, qui font partie de la galerie des antiques. Les ornements, les sculptures et tous les accessoires de ces quatre salles ont été exécutés par lui ou d'après ses dessins; les peintures de la *Salle des Saisons* représentent des sujets de l'histoire d'Apollon et de Diane. Ce sont : *Apollon couronnant les Muses; Apollon écorchant Marsyas; Diane et Actéon; Diane et Endymion*. Aux quatre angles on voit les *Saisons* et dans le plafond *Apollon et Diane*. Les trois tableaux de la pièce suivante, appelée *Salle des hommes illustres*, ont rapport aux *Arts*, à la *Paix* et au *Commerce*. Le plafond de la *Salle des Romains* représente *la Poésie et l'Histoire célébrant les succès de Bellone*. Les sujets des quatre autres tableaux sont : *Cincinnatus; l'Enlèvement des Sabines; Scévola;* la *Continence de Scipion*. Enfin, dans la dernière pièce, qui devait servir de chambre à coucher à la reine Marie de Médicis, l'artiste a peint dans le plafond le *Triomphe de la religion par les ver-*

Digitized by Google

tus théologales; deux autres tableaux, *Judith* et *Esther;* plus quatre demi-circulaires représentant la *Sagesse*, la *Prudence*, la *Justice* et la *Force*, au-dessus desquels il a peint des génies qui font allusion à ces quatre vertus. Louis XIV fut tellement satisfait de ces divers ouvrages qu'il décora leur auteur de l'ordre de St-Michel et le récompensa avec munificence. Tandis qu'il travaillait à ces peintures, il tomba deux fois de son échafaud. Croyant que l'air natal lui serait salutaire et que les soins de sa femme et de ses enfants, qu'il avait laissés en Italie, contribueraient à le guérir, il retourna à Rome, où il put en effet se remettre au travail et exécuta un grand nombre de tableaux pour le public et les particuliers. Déterminé par les avantages qu'on lui proposait en France et par le souvenir des égards qu'on avait eus pour lui dans ce pays, il se disposait à venir s'y établir avec toute sa famille, lorsqu'il mourut à Viterbe en 1662. Il avait achevé pour le maître-autel de l'église du Dôme de Viterbe son beau tableau de *St-Laurent*. Il avait peint également pour l'église de St-Pierre à Rome la *Présentation au temple*, que l'on voit aujourd'hui dans celle de la Chartreuse et qui a été remplacée à St-Pierre par la copie en mosaïque. On ne connaît aucun peintre sorti de son école qui ait succédé dignement à sa réputation. Les peintures de cet artiste que la France possède (1) sont plutôt remarquables par la grâce que par la force; le dessin, la couleur, l'expression manquent de vigueur; on y voit même un peu de cete afféterie qu'il a dû puiser dans les leçons du Bernin; mais sa composition est sage, et l'ensemble offre une harmonie sur laquelle l'œil se repose avec plaisir. En général, ses figures sont un peu longues et ses têtes manquent de proportion. Son séjour en France ne fut pas sans influence sur son talent, et Pascoli lui-même avoue que Romanelli puisa dans la vue des ouvrages des peintres français cette vie dont ses derniers tableaux paraissent plus animés que ceux qu'il avait peints avant de venir en France. — *Urbain* Romanelli, fils du précédent, naquit à Viterbe en 1638. Quoique son père lui eût donné les premières leçons de son art, il était trop jeune lorsque ce dernier mourut pour qu'on puisse le regarder comme son élève. C'est dans l'école de Ciro Ferri qu'il puisa les leçons qui l'ont fait connaître. Les cathédrales de Velletri et de Viterbe possèdent de ses ouvrages; ceux de Viterbe représentent *le Martyre de St-Laurent*, patron de l'église. Il y déploya un vrai talent; mais il fut enlevé aux arts par une mort prématurée, en 1682. P—s.

ROMANELLI (l'abbé Dominique), antiquaire italien, membre de la société *Pontaniana* et de l'institut d'encouragement de Naples, naquit en 1756 à Fossaceca, près de Lanciano, dans les Abruzzes. Il fit ses études au séminaire de Chieti, d'où il sortit revêtu du caractère ecclésiastique. En 1805, il se rendit à Naples pour y surveiller l'impression de son premier ouvrage sur les *Scoverte patrie di città distrutte e di altre antichità nella regione Frentana*, 2 vol. in-8°. Ses recherches ne remontent pas au delà des siècles barbares, et l'histoire primitive des peuples et des villes de cette antique région y est à peine effleurée. Placé à la tête de la bibliothèque des ministres, l'abbé Romanelli put se livrer à de nouveaux travaux. Entraîné par son goût pour les antiquités, il rassembla les matériaux pour un *Voyage à Pompéi, Pestum et Herculanum*, qui parut en 1811, in-8°, et auquel il ajouta celui de Pouzzoles dans la réimpression qu'on en fit, en 1817, 2 vol. in-8°. Il rédigea aussi un *Guide de Naples*, en 3 volumes in-12; une *Description de l'île de Capri*, in-8°; et une autre du *Mont Cassin et des environs*, in-8°. Tous ces manuels, sans être d'un grand secours pour les érudits, sont très-utiles pour la plupart des voyageurs que la curiosité attire en foule vers ces lieux célèbres. Romanelli avait conçu le plan d'un ouvrage qui aurait jeté quelque éclat sur son nom, si, dans l'exécution, il ne s'était pas montré au-dessous de sa tâche. Ce livre, publié, en 1815, aux frais du gouvernement, est intitulé *Antica topografia istorica del regno di Napoli*, 3 vol. in-4°, fig. Il y a peut-être peu de pays qui offrent autant de difficultés pour un travail de ce genre que le royaume de Naples. Il y reste encore beaucoup de recherches à faire, plusieurs doutes à éclaircir, un grand nombre d'erreurs à rectifier; pour cela, il faut avoir plus de connaissances que Romanelli n'en avait acquis, il faut être versé dans les langues anciennes, profond dans l'étude de l'antiquité, habitué à l'inspection des monuments et, outre cela, très-réservé à adopter les opinions d'autrui et plus réservé encore en émettant les siennes. L'abbé Romanelli manquait de la plupart de ces qualités essentielles pour devenir un bon antiquaire; il ne pouvait donc qu'échouer dans son entreprise. Il paraissait plutôt fait pour les petites choses que pour les grandes; quelques *Variétés* qu'il a insérées dans le *Giornale enciclopedico di Napoli* (de mai 1808 à juin 1816), et dans d'autres feuilles périodiques du temps, ne sont pas entièrement dépourvues d'intérêt et d'érudition. La plupart ont aussi paru séparément; nous indiquerons surtout ses *Recherches sur la littérature bibliographique* des siècles appelés barbares dans les provinces du royaume de Naples (mai 1811). Romanelli a laissé en manuscrit une traduction en vers *sciolti* du livre *De rebus normannis, di Gul. Appulo*. Il est mort à Naples, en 1819, âgé de 63 ans. A—g—s.

ROMANINO (Georges), peintre, naquit à Rome vers l'an 1501. Son premier maître est inconnu. Le désir de se perfectionner dans la science du

(1) Au musée du Louvre: *Vénus versant le dictame sur la blessure d'Enée; Vénus et Adonis; la Manne dans le désert.*

Digitized by Google

coloris le conduisit à Venise, où il fit des progrès considérables dans cette importante partie de l'art. Après quelques années employées à cette étude, il alla s'établir à Brescia et ne tarda pas à s'y faire une réputation par de bons ouvrages. Bientôt d'autres villes voulurent avoir de ses tableaux. La plupart des églises, des couvents et des palais de Brescia sont ornés de ses peintures à fresque et à l'huile. Mais l'ouvrage qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre est le tableau du maître-autel de l'église de St-François. Sur sa réputation, Romanino fut appelé en France, et il avait peint dans la galerie d'Apollon et dans les appartements de la reine mère au Louvre plusieurs sujets à fresque, dont on regrette la perte. Quoique ce fussent les productions d'un âge avancé, on n'y voyait aucune trace de l'affaiblissement de son génie; la correction du dessin, l'aisance et la grâce des draperies, la beauté du coloris frappaient les yeux même des plus ignorants. Peu d'artistes l'ont surpassé pour l'entente de la composition, l'exactitude du dessin, la force et l'éclat des teintes et la parfaite imitation de la nature, et nul artiste ne s'est approché autant que lui du style et de la couleur du Titien. P-s.

ROMANO (Eccelin ou Ezzelin da), surnommé *le Bègue*, était fils d'un Albéric de Romano et petit-fils d'un Eccelin, qui, vers l'an 1137, avait suivi l'empereur Conrad II en Italie avec un seul cheval et avait reçu de lui en fief les terres de Onara et de Romano dans la marche trévisane. Ces seigneurs avaient fort augmenté le patrimoine de leur maison; ils avaient acquis Bassano, Marostica et plusieurs gros villages avec des châteaux forts situés au nord de Vérone, de Vicence et de Padoue. L'assemblage de leurs fiefs formait déjà une petite principauté; Eccelin Ier la rendit plus puissante encore en mariant son fils à Cécile d'Abano, riche héritière déjà promise à Tisolin de Campo-Sampieri. Ce mariage, en doublant les richesses de la maison de Romano, lui attira l'inimitié de la maison Campo-Sampieri, inimitié qui se manifesta par les plus sanglants outrages. Eccelin le Bègue avait marché, en 1147, à la seconde croisade à la suite de l'empereur Conrad III, et il s'y était distingué dans un combat singulier contre un Sarrasin universellement redouté. Plus tard, il s'associa à la ligue lombarde, et après avoir partagé la glorieuse résistance que ses compatriotes opposèrent à l'empereur Frédéric Barberousse, il fut un des deux recteurs de cette ligue qui signèrent devant Tortone, en 1175, un compromis avec Frédéric, premier acheminement à la paix de Constance. Il est probable qu'Eccelin le Bègue, qui, à cette époque, devait être parvenu à un âge avancé, mourut peu de temps après. S. S—I.

ROMANO (Eccelin II da), surnommé *le Moine*, recueillit, probablement avant l'année 1180, la succession de son père, à laquelle il avait joint celle du père de sa femme, Manfred d'Abano. Ses richesses et le grand nombre de châteaux forts qu'il possédait sur les monts Euganéens le firent considérer comme le premier citoyen des républiques voisines. Les noms des Guelfes et des Gibelins, qui divisaient depuis longtemps l'Allemagne, n'étaient pas encore connus en Italie; mais Eccelin de Romano se mit à la tête d'une faction dans la noblesse qu'on nomma du *Vivario*, tandis que la faction opposée était celle des comtes de Vicence. Leur inimitié, produite par des querelles particulières, se fondit ensuite avec celle qui partagea toute l'Italie, et la faction d'Eccelin II devint celle des Gibelins. Les premiers combats entre les deux partis se livrèrent à Vicence vers l'année 1194. Eccelin II, qui avait fait alliance avec les républiques de Vérone et de Padoue, fut exilé de Vicence, lui et toute sa famille, ainsi que sa faction, par un podestat son ennemi. Avant de se soumettre à cette sentence, il entreprit de se défendre en mettant le feu aux maisons voisines; une grande partie de la ville fut brûlée pendant le combat, où Eccelin fut vaincu. Ce furent les premières scènes de désordre et de meurtre qu'eut sous les yeux le fils du seigneur de Romano, le féroce Eccelin III, né le 4 avril 1194. Eccelin, rappelé à Vicence bientôt après par l'entremise des Véronais, en fut chassé de nouveau en 1197, et les Padouans, qui voulaient le secourir, furent défaits à Carmignano; ils se virent menacés jusque dans leurs murs par les Vicentins, et le seigneur de Romano, abandonné par ces alliés timides, conclut la paix à des conditions désavantageuses. Cependant, il liait toujours plus son parti avec ceux des Gibelins dans toute la Vénétie, de Salinguerra qui les commandait à Ferrare et de tous les ennemis du marquis d'Este. Vers l'an 1205, il fit lever à celui-ci le siége de Garda, où les chefs du parti gibelin s'étaient enfermés; il assurait que le marquis d'Este avait voulu le faire assassiner à Venise, et il poursuivait à outrance cet ennemi, chef de tout le parti guelfe, lorsque l'empereur Othon IV entra en Italie, en 1209, et entreprit de les réconcilier. Ces deux chefs de parti, qui disposaient entre eux des forces d'un quart de la Lombardie, furent accueillis par l'Empereur avec une extrême distinction; il ne réussissait point cependant par sa médiation à calmer ces cœurs si hauts et si irascibles; mais le hasard les conduisit à parler des jours de leur enfance, et ils retrouvèrent toute leur ancienne amitié. Eccelin accompagna Othon IV à Rome, et, à son retour, il reçut de lui le gouvernement de Vicence comme vicaire impérial. Mais après avoir régi quelque temps ses Etats en paix, Eccelin II les partagea entre ses deux fils Eccelin III et Albéric; au premier, il donna tous les biens situés dans l'Etat de Vicence; au second, ceux qu'il possédait près de Trévise, et, se retirant presque absolument du monde, il s'adonna aux pratiques de dévotion les plus rigoureuses, ce qui lui valut le

Digitized by Google

surnom de *Moine*. On le soupçonna cependant ensuite d'avoir embrassé les principes de la réforme des patarins, et le pape Grégoire IX adressa, en 1231, une bulle à ses deux fils pour les sommer de livrer eux-mêmes leur père au tribunal de l'inquisition, s'il ne renonçait pas à l'hérésie. Les deux princes n'obéirent point à cette injonction, et l'on ne sait plus rien d'Eccelin II, qui mourut avant l'année 1235. S. S—I.

ROMANO (Eccelin III da), surnommé le *Féroce*, né en 1194, fils aîné d'Eccelin II, fut investi par lui, en 1215, de la principauté de Bassano, de Marostica et de tous les châteaux situés sur les monts Euganéens. A peine âgé de vingt et un ans, il avait déjà signalé ses rares talents pour la guerre, ainsi que cet esprit de dissimulation, de patience qu'aucune fatigue ne rebutait, qu'aucun danger ne pouvait distraire, qu'aucun succès ne pouvait enivrer, ce courage enfin qu'il employa, jusqu'à la fin d'une longue vie, à fonder la plus effroyable tyrannie que l'Italie et le monde entier eussent jamais vue. Eccelin III, comme son père et son aïeul, fit servir à sa grandeur l'esprit de parti de la noblesse. Il se montra de bonne heure plus zélé que tous ses égaux pour le parti gibelin, et la passion qu'il affectait ou qu'il ressentait en effet fixa son rang au-dessus de tous les autres. En 1225, il se fit élire capitaine du peuple et podestat par le sénat de Vérone, et dès lors cette république ne cessa d'être soumise à son joug. Il attendit néanmoins longtemps encore avant de le faire sentir à des hommes indépendants et jaloux, qui s'indignaient même du frein le plus légitime. Mais l'empereur Frédéric II, dont il était un des plus zélés serviteurs, l'aidait à affermir une autorité dont il devait profiter à son tour. Il lui fournit, en 1236, des soldats pour former, dans Vérone, une garnison qui les mît à l'abri des mouvements populaires. La même année, Frédéric, ayant pris et pillé Vicence, en donna le gouvernement à Eccelin, et celui-ci se fit, en 1237, livrer, au nom de l'Empereur, Padoue, ville bien plus forte, plus riche et plus puissante que les deux qu'il possédait déjà. Pour dompter l'esprit de cette cité, accoutumée au gouvernement populaire, il demanda des otages à toutes les familles considérées et fit arrêter tous ceux qui, par leur éloquence, leurs richesses ou leur nom, avaient le plus d'influence. Il ordonna de raser jusqu'aux fondements les maisons de tous les émigrés et força tous les jeunes gens à entrer dans les corps qu'il levait pour la guerre et qu'il maintenait sous la plus rigoureuse discipline. Après avoir, pendant deux ans, usé de toute son adresse pour détruire, à Padoue, le derniers restes de l'esprit public, Eccelin ne consulta plus que sa soif de vengeance et cette férocité qui paraît avoir été le fond de son caractère. Il fit trancher la tête, sur la place publique, aux gentilshommes dont le crédit lui portait ombrage, et, par ses ordres, les bourgeois qui témoignaient encore quelque attachement à la liberté périrent au milieu des flammes ou sur un honteux échafaud. En 1239, dix-huit de ces malheureux subirent en un même jour le dernier supplice, sur la place dite le *Prà della Valle*. En même temps Eccelin de Romano poursuivait ses conquêtes dans la marche trévisane. Il avait pris sur les Padouans émigrés les châteaux d'Agna et de Brenta, et il avait mis à mort tous ceux qui les gardaient. Il avait enlevé ensuite plusieurs châteaux au marquis d'Este et au comte de St-Boniface. Ses conquêtes s'étaient aussi étendues sur la république de Trévise. Enfin il avait réduit les deux petites villes de Feltre et de Bellune, et partout il faisait couler des torrents de sang. L'Empereur, dont il avait, en 1238, épousé une fille naturelle, nommée Selvaggia, l'avait nommé vicaire impérial dans tous les pays situés entre les Alpes de Trente et le fleuve Oglio. Ce pays était déjà presque en entier soumis au seigneur de Romano, et l'élite de la noblesse y avait été immolée avec des raffinements de cruauté. Tantôt il faisait murer les portes des prisons, et ses victimes, livrées aux horreurs de la faim, répandaient l'effroi par leurs cris; tantôt il les faisait mettre à la torture, et il aiguisait leurs tourments, non pour tirer d'elles des révélations, mais pour leur arracher la vie de la manière la plus douloureuse. Des prisons effroyables avaient été construites par son ordre; on s'était étudié à en rendre le séjour ténébreux, impur et pestilentiel. Des hommes, des femmes, des enfants y étaient entassés les uns sur les autres, et, parmi ces enfants, plusieurs, avant d'y être enfermés, avaient été privés de leurs yeux ou rendus incapables d'être jamais des hommes. La mort de Frédéric II, survenue en 1250, délivra Eccelin III du dernier frein qui pût le retenir encore. Il se considéra dès lors comme un souverain indépendant, et il signala le règne absolu qui commençait pour lui par le supplice de tout ce qu'il y avait de gens distingués dans la marche. Il semblait vouloir se dédommager des ménagements qu'il avait gardés d'abord avec l'opinion publique. Comme pour insulter à la patience du peuple, il l'appelait tout entier à être témoin de ses fureurs. Si la maladie ou l'air infect de ses prisons lui dérobait quelques victimes, il n'en faisait pas moins mutiler leurs cadavres sur l'échafaud. Toute espèce de marque honorifique lui était également odieuse, et, comme il ne cherchait pas même de prétexte à ses fureurs, tout genre de distinction était puni par le supplice. Des gardes veillaient sur toutes les frontières de ses Etats, et lorsqu'ils saisissaient quelqu'un qui voulait se soustraire à cette effroyable tyrannie, à l'instant même ils lui coupaient une jambe ou lui arrachaient les yeux. Les malheureux qui erraient en Italie ainsi mutilés par ce monstre invoquaient contre lui les châtiments

Digitized by Google

du ciel : ils soulevaient l'indignation des peuples, et ils trouvèrent enfin des vengeurs. Alexandre IV, en montant sur le trône pontifical, publia une croisade contre Eccelin. Au mois de mars 1256, il chargea Philippe, archevêque de Ravenne, d'en commencer la prédication à Venise. Le marquis d'Este, le comte de St-Boniface, les républiques de Venise, de Bologne et de Mantoue, et surtout les nombreux émigrés des Etats d'Eccelin, prirent la croix contre lui. Cependant il commandait encore en maître à Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune. Trévise obéissait à son frère Albéric; Trente s'était révolté contre lui; mais, d'autre part, Brescia paraissait sur le point de recevoir son joug. Deux puissants alliés, Oberto Palavicino et Buoso de Doara, l'assistaient de leurs forces et de leurs conseils. Toutefois les croisés, profitant de l'absence d'Eccelin, qui était occupé à Brescia, réussirent à s'emparer de Padoue, le 19 juin 1256. Le seigneur de Romano, à cette nouvelle, se défiant des Padouans qui servaient dans son armée au nombre de 11,000, les fit tous enfermer dans l'amphithéâtre de Vérone. De là il les envoya par petites troupes dans d'autres prisons, et en peu de jours, il les immola tous sans exception. La lâcheté et l'indiscipline des croisés les empêchèrent de poursuivre leur premier succès. Pendant deux ans, leurs attaques échouèrent; Eccelin réussit même, en 1258, à soumettre Brescia; mais, en s'emparant de toute l'autorité dans cette ville, il aliéna ses deux associés, Palavicino et Buoso de Doara. Honteux l'un et l'autre d'une alliance criminelle avec un tyran ennemi de Dieu et des hommes, ils offrirent aux croisés de se joindre à eux, et, sans renoncer au parti gibelin, ils signèrent, le 11 juin 1259, une alliance avec les Guelfes contre le seigneur de Vérone. Eccelin, d'autre part, appelé à Milan par l'aveugle fureur des Gibelins et des nobles, avait traversé l'Oglio et l'Adda. Il tenta vainement de s'emparer de Monza et de Trezzo : le peuple et les Guelfes de Milan avaient formé une armée nombreuse pour la lui opposer. Oberto Palavicino, avec les Crémonais, et le marquis d'Este, avec les troupes de Ferrare et de Mantoue, se rendirent maîtres du pont de Cassano, sur l'Adda, et coupèrent la retraite à Eccelin. Ce tyran, qui n'avait aucune idée religieuse, était cependant très-superstitieux. Le nom de Cassano lui avait été indiqué par ses astrologues comme devant lui être funeste : il hésita avant d'attaquer ce pont, qui pouvait seul assurer sa retraite; puis, la nécessité lui faisant surmonter sa répugnance, il y conduisit sa troupe, le 16 septembre 1259; mais il fut blessé au pied et forcé de reculer. Après s'être fait panser, il essaya de traverser un gué de la rivière; mais, à peine avait-il atteint l'autre bord, que ses troupes commencèrent à se débander. Il fut attaqué en même temps par tous ses ennemis, sur le chemin de Bergamo. Déjà il n'était plus entouré que d'un petit nombre de soldats, lorsqu'il reçut un coup à la tête, fut renversé de cheval et fait prisonnier par un homme dont il avait mutilé le frère. Les chefs de l'armée ne permirent point qu'on outrageât Eccelin : il fut conduit dans la tente de Buoso de Doara, où des médecins furent appelés pour le soigner; mais il refusa leurs services. Il déchira ses plaies, et le onzième jour de sa captivité, il mourut à Soncino, où son corps fut enseveli. Eccelin III de Romano était d'une petite taille; mais tout l'aspect de sa personne, tous ses mouvements annonçaient un soldat. Son langage était amer, son aspect extérieur superbe et imposant. Par son seul regard, il faisait trembler les plus hardis. Il fut marié deux fois. Le jour de la Pentecôte 1238, il épousa Selvaggia, fille naturelle de Frédéric II, et le 15 septembre 1249, il épousa Béatrix, fille de Bontraveno de Castelnovo; mais ces deux femmes n'eurent sur lui aucune influence. Ce tyran n'aimait point les femmes : aussi impitoyable pour elles que pour les hommes, il en fit périr un grand nombre dans d'affreux supplices. Il avait atteint sa 66e année lorsqu'il mourut. Son règne de sang avait duré trente-quatre ans. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie (*voy.* Maurisio, Monaci et Rolandini). S. S—I.

ROMANO (Albéric da) régnait à Trévise pendant que son frère, Eccelin III, avait soumis le reste de la Vénétie. Moins féroce, mais plus dissimulé, il feignit longtemps d'être brouillé avec lui, de s'attacher même au parti guelfe pour gagner des intelligences parmi ses ennemis et pour semer entre eux la méfiance et la discorde. Après la mort de son frère, il fut chassé de Trévise et se retira à San-Reno, dans les monts Euganéens; mais la ligue guelfe l'y poursuivit et l'assiégea. Après s'être défendu, du 1er mai jusqu'au milieu d'août 1260, il fut obligé de se rendre à discrétion, et on le fit périr, lui, sa femme, ses six fils et ses deux filles. Avec lui finit la maison de Romano, après un siècle de gloire et de crimes. On peut voir sur cette famille la *Storia degli Ecelini*, par J.-B. Verci, Bassano, 1779, 3 vol. in-8°. S. S—I.

ROMANO (Balthazar), archéologue sicilien, né vers 1798 à Termini (près de Salerne), où il mourut le 22 novembre 1857. Après avoir terminé ses classes dans le collége de sa ville natale, il fréquenta les cours d'archéologie et de médecine à l'université de Palerme. Au moment d'entrer dans la carrière militaire, comme le voulaient ses parents, il accepta l'offre d'une place de professeur d'éloquence et d'archéologie au collége de sa ville natale. Romano a été l'un des meilleurs archéologues modernes de la Sicile. En outre, par sa connaissance des sciences naturelles, il a répandu de saines notions sur la culture des oliviers et sur la guérison de leurs maladies. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Saggio*

Digitized by Google

sul aquidotto Cornelio di Termini, vers 1825; 2° *Antichità Terminitane*, 1830. C'est là son principal ouvrage. Il y décrit l'amphithéâtre romain, qu'il avait découvert lui-même sur l'esplanade San Giovani, ainsi que les autres objets d'art, trouvés et placés par lui dans un local particulier qu'il avait donné à la ville. Le complément de cet ouvrage est : 3° *Antichità inedite di varie genere trovate in Sicilia*, dont il n'a paru qu'une livraison. On lui doit encore : 4° *Recherches sur le Daphnis dans la cinquième églogue de Virgile, avec une nouvelle traduction italienne des églogues*, 1831 ; 5° *Traductions diverses du latin et du français ;* 6° *Sur les maladies des oliviers, les insectes qui y concourent et les moyens de les détruire*, 1840. R—L—N.

ROMANOF (Michel Fédérowitz ou) fut élu tzar de Russie en 1613, à l'âge de seize ans. Il descendait d'une famille prussienne, établie, dès le milieu du 14e siècle, en Moscovie, où elle était parvenue aux premières dignités. Son père, Fédor Nikitich, obligé par Boris d'entrer dans un couvent, en avait été tiré par Dmitri pour occuper le siége métropolitain de Rostof, et il était alors prisonnier à Varsovie. Michel, élevé par sa mère, femme d'un rare mérite et qui avait été obligée de prendre le voile dans un monastère, à Kostroma, était loin d'aspirer au trône. Les boyards lui firent connaître son élection par des députés chargés en même temps de lui présenter l'hommage de la fidélité de ses nouveaux sujets. La mère de Michel ne vit qu'avec frayeur l'élévation de son fils; mais, forcée de céder aux instances des boyards, elle le suivit à Moscou, où il fut sacré aussitôt par le métropolitain de Kasan. Le nouveau tzar s'empressa de demander aux princes voisins la confirmation des anciens traités et la restitution des villes dont ils s'étaient emparés pendant l'interrègne. Cette demande fut rejetée à la fois par la Suède et par la Pologne, et Michel, en montant sur le trône, se vit obligé de soutenir une double guerre. Il n'avait que peu de troupes, mal disciplinées; mais, fort de la justice de sa cause et pensant que le courage de ses soldats suppléerait au nombre, il ne balança pas à prendre toutes les mesures pour faire respecter ses droits. L'invasion des Cosaques du Don et le soulèvement d'une partie de la petite noblesse vinrent bientôt ajouter à l'embarras de sa position. Dans l'impossibilité de lutter contre tant d'ennemis, il fit la paix avec les Suédois aux conditions qu'ils voulurent imposer. Battu ensuite par les Polonais et rejeté jusque dans Moscou, ce fut sous les murs de la capitale qu'il signa avec Wladislas une trêve, qu'il acheta par la cession de Smolensko et de quelques autres villes. Michel stipula du moins la liberté de son père, et l'entrée de ce prince à Moscou (1629) fut un jour de fête pour toute la Russie. Elevé bientôt à la dignité patriarcale et placé à la tête du conseil d'Etat, il acquit, par ses lumières et sa sagesse, une influence salutaire. La Russie, épuisée par des dissensions intestines et par les attaques continuelles de ses voisins, avait besoin d'une longue paix, et Michel s'appliqua à l'en faire jouir. Il voyait cependant avec peine Smolensko au pouvoir des Polonais, et à l'expiration de la trêve, il fit investir cette ville par une armée de 100,000 hommes, que commandait le meilleur de ses généraux; mais, après un siége de près de deux ans, les Russes furent contraints de se retirer, et Michel se vit forcé de confirmer par un nouveau traité (1634) la possession de cette ville aux Polonais. Le tzar, malgré ces revers, préparait par de sages institutions la grandeur future de la Russie; il construisit des forteresses pour mettre ses Etats à l'abri des incursions des Tartares de Crimée; il appela à son service des officiers instruits et les y retint par la certitude d'un avancement rapide; il formait des corps réguliers d'infanterie et de cavalerie et y introduisait les usages et la discipline du reste de l'Europe; enfin, en abrogeant des lois barbares, il tentait d'adoucir les mœurs de ses sujets; mais l'honneur de les civiliser entièrement était réservé à l'un de ses successeurs (*voy.* Pierre Ier). Cet excellent prince, dont le règne eût dû être plus long pour le bonheur de la Russie, mourut d'un coup de sang, au mois de juillet 1645, à l'âge de 49 ans. Il avait été marié deux fois : la première, à la fille d'un Dolgorouki, qui mourut au bout de quatre mois de mariage, et la seconde, à Eudoxie, fille de Loukian Streschnef, dont il eut deux filles et un fils, qui lui succéda sous le nom d'Alexis. W—s.

ROMANZOFF ou ROUMANZOFF (Pierre-Alexandrowitsch, comte de), général russe né vers 1730, appartenait à une ancienne et illustre maison. Ayant embrassé fort jeune la carrière des armes, il y montra un courage et une habileté tels qu'il fut porté rapidement aux premiers grades. Il débuta en 1761 par la prise de Colberg, qu'il força de se rendre. En 1762, il fut désigné pour entrer dans le Holstein avec 40,000 hommes; mais la mort de Pierre III détourna l'orage qui allait fondre sur le Danemarck. Catherine II rappela ses troupes du Mecklembourg et s'arrangea avec la cour de Copenhague. Dans la campagne de 1769, Romanzoff fut chargé du deuxième corps d'armée qui devait prendre Bender et envahir la Bessarabie. Le prince Alexandre Galitzin, qui commandait le corps principal, ayant été deux fois battu devant Choczim et ayant été obligé de repasser le Dniester d'abord le 1er mai, puis le 12 août, son rappel fut résolu à St-Pétersbourg avant qu'on y eût appris qu'il avait noblement réparé ces deux échecs les 7 et 9 septembre, par la défaite du grand vizir et par la prise de Choczim, de Jassy et d'une grande partie de la Moldavie et de la Valachie. Galitzin eut Roman-

Digitized by Google

zoff pour successeur; celui-ci remporta, durant la campagne de 1770, deux victoires décisives : la première le 17 juillet, sur la rive gauche du Pruth, dans la plaine de Kartal, où 80,000 Turcs et Tartares, commandés par Kaplan-Gheraï, khan de Crimée, furent forcés dans leurs retranchements et se retirèrent vers le Danube; la seconde auprès de la rivière de Cagoul, à son embouchure dans le lac de ce nom. Ce fut là qu'il acheva leur défaite. 150,000 Turcs ayant enveloppé Romanzoff, qui n'avait que 17,000 combattants, ceux-ci allaient être anéantis par le feu du canon et de la mousqueterie, lorsque le général russe ordonna aux siens de charger les Turcs à la baïonnette. L'activité, la discipline et la tactique triomphèrent de la force numérique (1); le désordre se mit dans les rangs des Turcs, dont les carrés russes firent un carnage affreux. Le grand vizir laissa 100,000 hommes sur le champ de bataille, abandonnant au vainqueur son camp, son artillerie et tous ses bagages pour se sauver au delà du Danube. Catherine fit élever un obélisque en marbre dans les jardins de Tzarskozelo, afin de perpétuer le souvenir de ces victoires, dont les résultats furent la reddition d'Ismaïloff, de Kilia, d'Akierman, de Bender, la prise de Braïloff et la possession de toute la rive gauche du Danube. Le fait d'armes le plus remarquable de Romanzoff, dans la campagne de 1771, fut la prise de Giurgewo. La cour de Vienne ayant alors signé une convention avec la Porte, pour arrêter les projets d'agrandissement de Catherine aux dépens des Turcs, il s'ensuivit des négociations d'abord entre la Russie et l'Autriche, ensuite entre la Russie et la Turquie. Le congrès de Fokchany fut précédé d'un armistice accordé par le comte de Romanzoff le 30 mai (10 juin) 1772; et celui de Bucharest d'un autre armistice consenti par le même et prolongé jusqu'au 21 mars (1er avril) 1773. Mais les prétentions du cabinet de St-Pétersbourg ayant paru exorbitantes au divan, les deux congrès furent rompus sans aucun résultat, et Romanzoff reçut l'ordre de passer le Danube : il effectua ce passage le 18 (29) juin 1773, et obtint divers avantages sur des corps turcs détachés; mais il échoua dans son projet principal, qui était la prise de Silistrie. D'autres tentatives faites vers la fin de la même campagne et une expédition sur Varna n'ayant pas été plus heureuses, les Russes repassèrent le Danube pour entrer en quartier d'hiver. Ces échecs et la révolte de Pugatscheff ramenèrent Catherine II à des dispositions pacifiques. On fit de nouvelles propositions à la Porte par l'intermédiaire de la Prusse, et une négociation directe s'établit entre le feld-maréchal Romanzoff et le grand vizir : elle languit jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1774, et les hostilités reprirent dès la fin de mai. Romanzoff, dont l'armée avait été renforcée, passa le Danube le 2 juillet 1774, et prit une position au moyen de laquelle il bloqua le grand vizir dans son camp de Schumla, vers le mont Hémus, et lui intercepta tout secours de vivres et jusqu'à l'usage de ses propres magasins. Le grand vizir, cédant aux cris tumultueux de ses soldats, perdit la tête et sollicita vainement un armistice. Romanzoff exigea la conclusion immédiate du traité aux conditions qu'il prescrivit, et le traité fut signé sur une caisse de tambour, dans la tente même du maréchal à Kaïnardgi, le 10 (21) juillet 1774, jour anniversaire de la paix du Pruth. Le grand vizir Mouchsin-Zade-Mouhammed alla mourir de douleur à Andrinople, tandis que son vainqueur, rehaussant par sa simplicité l'éclat de ses victoires, paraissait à Moscou devant Catherine dans l'attitude d'un simple soldat venant rendre compte de ses actions (1). L'impératrice le combla de grâces : elle lui donna une terre avec cinq mille paysans, cent mille roubles d'argent comptant, un très-beau service de vaisselle plate, la plaque de l'ordre de St-Georges et une épaulette en brillants, un chapeau orné d'une branche de laurier en pierres précieuses, évaluées à trente mille roubles, et un magnifique bâton de feld-maréchal; enfin elle voulut qu'il prît le surnom de Zadonaïskoï (*Transdanubien*). Peu après, Romanzoff partit pour son gouvernement d'Ukraine; mais bientôt il fut rappelé à St-Pétersbourg pour accompagner à Berlin le grand-duc Paul Petrowitz, qui allait y épouser la princesse Marie de Wurtemberg. « Ce n'est, lui dit Catherine, qu'au « zèle du plus illustre appui de mon trône que « je puis me résoudre à confier mon fils. » Lorsque Frédéric II aperçut le maréchal, il s'avança vers lui en lui adressant ces paroles : « Vain- « queur des Ottomans, soyez le bienvenu; je « trouve beaucoup de ressemblance entre vous « et mon général Winterfeld. — Sire, repartit « le maréchal, je serais flatté de ressembler, « même imparfaitement, à un général qui s'est « si glorieusement distingué au service de Fré- « déric. — Ah, répliqua le roi, vous devez bien « plutôt vous enorgueillir des victoires qui feront « passer votre nom à la postérité la plus recu- « lée. » De toutes les fêtes données au grand-duc, celle qui dut flatter le plus Romanzoff fut la manœuvre de la garnison de Potsdam rangée en bataillons carrés, à l'imitation des Russes à la sanglante bataille de Kagoul. Lorsque la guerre

(1) Le comte de St-Priest, ancien ambassadeur de France à Constantinople, étant, en 1796, en Russie, rendit visite à Romanzoff et, dans la conversation, lui demanda comment, en 1770, avec une armée de 17,000 hommes, il avait pu tenir la campagne contre les Turcs, six fois plus nombreux; le vieux feld-maréchal lui répondit : « J'aurais voulu qu'ils l'eussent été encore davantage, parce que, lorsqu'il y a du désordre, ainsi que « cela existe presque toujours dans les armées turques, le grand « nombre l'augmente ».

(1) La czarine avait d'abord voulu que Romanzoff entrât à Moscou le même jour qu'elle, et que, s'avançant à cheval entre les arcs de triomphe qu'on lui avait élevés, il la rencontrât, sans mettre pied à terre. Le brave et modeste guerrier se garda bien de partager les hommages préparés pour sa souveraine.

Digitized by Google

recommença, à la fin de l'année 1787, entre la Russie et la Porte, le commandement de la principale armée russe fut donné au prince Potemkin. On plaça sous les ordres du maréchal Romanzoff une seconde armée rassemblée dans l'Ukraine, et destinée à couvrir les opérations de Potemkin et à agir de concert avec les Autrichiens. Mais l'envieux favori de Catherine aima mieux demeurer dans l'inaction durant toute la campagne, que de donner à Romanzoff lieu de faire quelque entreprise digne de son ancienne réputation. Pendant la campagne de 1788, Potemkin se borna au siége d'Otchakoff, et conserva d'ailleurs le même système d'inaction qui paralysa les dispositions de l'armée d'Ukraine et mit les Turcs en mesure d'obtenir des avantages marqués sur l'armée autrichienne (1). Dégoûté par ces contrariétés, et blessé dès longtemps de l'orgueil et de l'envie de Potemkin, Romanzoff se démit, au commencement de 1789, du commandement de la deuxième armée, et se retira dans sa terre de Tachane, en Ukraine, à quelques lieues de Batburin. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie. Le château qu'il y fit bâtir présentait les formes extérieures d'une forteresse, et cette illusion flattait le vieux guerrier en lui rappelant les souvenirs de sa gloire. Quoique les bâtiments fussent considérables, il n'occupait lui-même qu'une très-petite chambre, qui lui servait à la fois de cabinet, de salon, de salle à manger et de chambre à coucher; enfin il n'en sortait pas. Ses infirmités lui faisaient sans doute une nécessité de la vie sédentaire, mais elle était aussi dans ses goûts. Il était simple dans ses manières et assez ouvert dans sa conversation, qui était substantielle et pleine d'intérêt. Il s'exprimait correctement en français. C'était un homme d'une haute stature; sa bonne mine se faisait encore remarquer dans sa vieillesse et malgré ses infirmités. On l'accusait d'avarice et d'une sorte d'égoïsme dans le genre de celui de la Fontaine, qui l'avait porté à se séparer de sa femme et qui le rendait étranger à sa famille. L'auteur des *Mémoires secrets sur la Russie* (*voy.* Masson) cite, à l'appui de cette imputation, deux anecdotes fort singulières. L'un des fils de Romanzoff, ayant fini ses études, vint le trouver à l'armée pour demander du service. « Qui êtes-« vous? lui demanda Romanzoff. — Votre fils. « — Ah, ah! j'en suis bien aise; vous avez « grandi. » Après quelques autres questions, où la tendresse et la sollicitude paternelles ne se révélaient guère plus, le jeune homme demanda où il pourrait loger et ce qu'il avait à faire. « Voyez, lui dit son père, vous aurez sûrement « au camp quelque officier de votre connais-« sance. » Son autre fils, le comte Sergius Romanzoff, revenant de son ambassade en Suède, demanda une lettre de recommandation au comte Nicolas Soltikoff pour se présenter à son père et en être bien reçu. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces faits, que le ton et l'esprit des *Mémoires secrets* peuvent rendre suspects, il paraît avéré que Romanzoff dépensait peu de son immense fortune, et que, dans la retraite comme dans les camps, il vécut au milieu d'une simplicité plus que philosophique. Depuis quinze ou vingt ans il n'avait point paru à la cour, et il était lui-même mourant lors de la mort de Catherine. Il lui survécut peu, et termina sa carrière le 6 (17) décembre 1796. Paul Ier, voulant en quelque sorte faire contraste avec sa mère, qui avait paru oublier l'auteur de ses premiers triomphes, porta lui-même trois jours le deuil du feld-maréchal et le fit porter à toute l'armée. Il lui éleva, en outre, une pyramide sur la place du Palais de marbre. L'empereur Alexandre a cru devoir également honorer la mémoire d'un des plus grands généraux de son empire, en lui érigeant une statue avec cette simple et noble inscription :

Aux victoires de Romanzoff.

G—rd.

ROMANZOFF (le comte Nicolas), l'un des hommes d'Etat les plus célèbres de la Russie, était le fils aîné du précédent. Il naquit vers 1750 et fut élevé dans la plus grande simplicité, loin des yeux paternels, ce qui ne l'empêcha pas de faire de très-bonnes études et de prendre pour les sciences et les lettres un goût qui ne l'a jamais quitté. Il débuta fort jeune dans la carrière diplomatique, par une mission du cabinet russe à Francfort-sur-le-Mein, et reçut en 1791, de l'impératrice Catherine, une mission tout à fait confidentielle auprès des princes frères de Louis XVI, alors réunis à Coblentz. La lettre que cette princesse le chargea de remettre au maréchal de Broglie était extrêmement favorable à la cause de ces princes; elle fut publiée dans les journaux et fit concevoir au parti royaliste des espérances qui furent loin de se réaliser. Nommé ensuite conseiller privé, puis ministre du commerce, le comte Nicolas Romanzoff donna une grande impulsion au commerce de la Russie et particulièrement à ses établissements d'Odessa sur la mer Noire. Sa faveur augmenta encore après la mort de l'impératrice Catherine et surtout à l'avénement d'Alexandre. Il fut successivement nommé chambellan, sénateur, et lorsque la Russie parut se rapprocher de la France, dans les commencements du règne de Napoleon, il réunit au ministère du commerce celui des affaires étrangères, ce qui excita beaucoup de réclamations. « Il était alors, dit l'auteur des « *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, « généralement considéré en Russie comme par-« tisan de Napoléon, opinion fondée sur son

(1) Le maréchal Romanzoff était général en chef de la cavalerie, et, pendant quatorze ans de suite, il n'y avait eu aucun avancement dans cette arme, parce que le favori n'aimait pas le maréchal. Outre cela, lors du voyage de Catherine en Crimée, et pendant le séjour qu'elle fit à Kieff, Potemkin avait donné à Romanzoff de nouveaux sujets de plaintes.

Digitized by Google

« amour pour la paix ; mais cet homme à vue « courte, de peu d'esprit, que Catherine n'avait « employé que dans une très-insignifiante mis- « sion auprès du cercle de basse Saxe et par oc- « casion auprès des princes français à Coblentz, « regardait le grand capitaine moderne comme « un météore qu'il fallait laisser passer et dispa- « raître. La nomination de ce personnage, plus « estimable par sa vertu que recommandable « par ses talents, fut un tribut payé par le czar « au désir d'une bonne intelligence avec le gou- « vernement français. » Dès que Romanzoff fut ministre des affaires étrangères (ou grand chancelier, ce qui est la même chose en Russie), la politique d'Alexandre, qui d'ailleurs venait d'en prendre l'engagement à Tilsitt, suivit une direction dans le même sens que celle de Napoléon. Le comte Romanzoff eut avec l'envoyé de celui-ci, Savary, qui vint à St-Pétersbourg, plusieurs conférences pour l'occupation de la Valachie et de la Moldavie, dans lesquelles il montra beaucoup de faiblesse et de condescendance. « Il est « affligeant, dit encore l'auteur que nous avons « cité, de voir le ministre d'Alexandre s'abaisser « ainsi dans une négociation où, quelle que fût « la détermination du czar, il pouvait hautement « la déclarer ; mais cette manière de traiter tenait « au caractère faible, à l'esprit étroit et aux opi- « nions erronées de Romanzoff. Il ne lui était « donné sous aucun rapport de considérer la « politique dans toute sa hauteur, surtout quand « on parle au nom d'un puissant souverain. » Persistant dans le même système de rapprochement pour Napoléon et d'éloignement pour l'Angleterre, Nicolas Romanzoff envoya son frère (le comte Michel-Paul) à Paris, vers la fin de 1808, et ce diplomate y eut, de concert avec le cabinet des Tuileries, plusieurs communications avec le cabinet britannique. Canning les termina par des notes officielles adressées au ministre russe, et dans lesquelles il lui exprima sa surprise « que « Sa Majesté Impériale (l'empereur Alexandre) eût « conçu l'idée d'une pacification générale en com- « mençant *par l'abandon de la cause espagnole* « (celle de Ferdinand VII) *et de la monarchie légi- « time*. Le roi George avait espéré que les ouver- « tures faites *par la Russie seraient une garantie « contre la proposition d'une condition aussi in- « juste. Il n'imaginait pas sur quels principes Sa « Majesté Impériale avait pu être* contrainte à « reconnaître *le droit que la France s'arroge de « déposer et d'emprisonner des souverains ;* que si « l'empereur de Russie avait engagé son hon- « neur et les ressources de son empire pour « soutenir de tels principes, Sa Majesté Bri- « tannique ne pouvait attribuer la prolonga- « tion des calamités de la guerre qu'au refus « d'une paix honorable et juste... » Dans une note au ministre de Napoléon (Champagny) Canning s'expliqua d'une manière plus claire et plus positive encore, en manifestant la ferme résolution du cabinet britannique « de ne pas « abandonner la cause espagnole et de ne jamais « consentir à une usurpation à laquelle, dit-il, « on ne peut rien comparer dans l'histoire du « monde ». Des explications aussi péremptoires mirent fin à la discussion. L'Angleterre resta (ostensiblement du moins) l'ennemie de la Russie, et Napoléon continua de procéder à l'invasion de l'Espagne tandis que le cabinet russe procédait à celle de la Finlande, de la Valachie et de la Moldavie, que Canning aurait bien pu, ce nous semble, sous quelques rapports, mettre à côté des usurpations de l'Espagne par Napoléon. Le comte Michel Romanzoff, revenu à St-Pétersbourg, fut particulièrement chargé d'aller à Stockholm, pour y préparer le roi Gustave à ce grand sacrifice, et il conclut, le 5 septembre 1809, avec ce prince, un traité aussi désastreux pour lui que profitable et avantageux pour la Russie. Son frère Nicolas continua de diriger les affaires, regardant toujours Napoléon comme un météore qu'il fallait laisser s'éteindre de lui-même, et ne pensant pas qu'il entreprît jamais rien de sérieux contre la Russie. Il persista même dans cette croyance lorsqu'il le vit s'approcher à la tête de 600,000 hommes ; alors il dit à son maître que « le moment était venu où l'empe- « reur des Français, embarrassé, ferait des sa- « crifices pour éviter la guerre, que l'occasion « était favorable, qu'il fallait la saisir ; qu'il ne « s'agissait que de se montrer et de parler ferme ; « qu'on aurait les indemnités du duc d'Oldem- « bourg, qu'on acquerrait Dantzig, qu'enfin la « Russie se créerait une immense considération « en Europe ». Comme rien de tout cela ne se réalisa, Romanzoff perdit toute espèce de crédit et fut obligé de quitter le ministère. Depuis ce temps, il parut avoir renoncé complétement à la politique et ne s'occupa plus que de sciences et de littérature. Sous ce rapport, on ne peut nier qu'il ne fût un des premiers hommes de la Russie, et qu'il n'ait réellement beaucoup fait pour les progrès de la civilisation et des lettres dans cet empire. C'est à ses frais que fut exécuté le voyage de Krusenstern autour du monde. L'histoire lui est redevable du *Codex diplomaticus* de Mathias Dogial, imprimé en 1813, dont il paya cinq mille écus le manuscrit. Il fit faire, pendant plusieurs années, des recherches parmi les manuscrits à la bibliothèque de Paris ainsi que dans les archives russes de Moscou, et publia à ses frais ceux qui pouvaient contribuer à l'éclaircissement de quelques questions historiques et au progrès des sciences. Il envoya le second volume de cette collection à l'empereur Alexandre, qui lui fit la réponse suivante : « C'est avec une « satisfaction particulière que j'ai reçu le second « volume de votre œuvre que vous venez de « m'adresser. En rendant justice aux personnes « qui vous secondent dans cette entreprise, je « regarde comme un devoir agréable pour moi

Digitized by Google

« de vous témoigner ma reconnaissance de l'en-« voi que vous m'avez fait. J'espère que sous « vos auspices cet utile ouvrage s'achèvera avec « le même succès qu'il a commencé. » Sa terre seigneuriale de Homel était devenue, par ses soins et son activité, un modèle d'exploitation rurale pour tous les possesseurs de biens fonds. Jamais grand de l'empire ne fit un usage plus noble ni mieux entendu de ses richesses. Lorsqu'il quitta sa place de chancelier, pendant la campagne de 1812, il envoya à l'hospice des Invalides, comme don patriotique, tous les présents en or et en diamants qu'il avait reçus des cours étrangères pendant son ministère. Ce fut pour lui que Canova exécuta, en 1817, sa statue colossale de la Paix, tenant d'une main une branche d'olivier et s'appuyant de l'autre sur une colonne qui porte l'inscription : « *Paix d'Abo*, « 1743. — *Paix de Roudchouck-Kainardy*, 1774. « — *Paix de Friedrichsham*, 1809. » Cette inscription rappelle que trois des traités de paix les plus importants pour la Russie ont été conclus par le grand-père, le père et le fils de cette illustre famille. Le comte Nicolas Romanzoff mourut en janvier 1826, sans laisser d'enfants, n'ayant jamais été marié. Son immense fortune passa en conséquence à son frère (Michel-Paul), qui lui a survécu, et qui, comme lui, se distingua longtemps dans la carrière de la diplomatie et par sa protection éclairée pour les arts et les sciences. M-D j.

ROMAS (Jacques de), l'un des physiciens vraiment originaux du 18e siècle, naquit le 13 octobre 1713 à Nérac, chef-lieu de la sénéchaussée d'Albret. Son père, issu d'une bonne famille de Guyenne, l'envoya de bonne heure au collége de Bordeaux et le destina à suivre la carrière judiciaire. Il exerçait lui-même la profession d'avocat au parlement. Le jeune Romas entra dans la magistrature le 4 octobre 1738, avec le titre de lieutenant assesseur au présidial de sa ville natale. Il faut le reconnaître, les dispositions de son esprit le portèrent à s'occuper fort peu des affaires de sa compagnie. Doué d'une imagination très-vive et d'une rare persévérance, il rechercha avec empressement la société des hommes marquants de la province et particulièrement celle du chevalier de Vivens, qui réunissait fréquemment à son château de Clairac l'élite des savants de l'époque, tels que Montesquieu, Raulin, médecin de Louis XV, les frères Duthil, les abbés Guasco et Venuti, etc. C'est au milieu de ce groupe de littérateurs et de savants que Romas puisa le goût des sciences naturelles. En relation directe avec l'académie de Bordeaux, dont il devint membre correspondant, il s'occupa de mécanique, de géographie, de navigation, d'agriculture, d'élève de bestiaux, et de tous les sujets à l'ordre du jour de ce temps. Les phénomènes de l'électricité, dont on commençait à discerner les véritables affinités avec la foudre, et à propos desquels le médecin Barberet, de Dijon, obtenait le prix du concours ouvert à Bordeaux, en 1749, ces phénomènes merveilleux devinrent de la part de Romas l'objet d'une étude constante, surtout depuis le moment où il fut témoin du coup de tonnerre qui frappa, le 30 juillet 1750, le château de Tampouy, situé près de Nérac. Il s'empressa de transmettre à ses confrères de Bordeaux le récit de cet accident, récit qu'il intitula *Observation qui prouve que la foudre a non-seulement deux barres de feu, de même que l'électricité a deux étincelles, mais que, de même que l'électricité, elle a aussi deux attractions*. Le manuscrit de ce mémoire fait partie des collections de la bibliothèque municipale du chef lieu de la Gironde. L'événement de Tampouy suggéra à Romas le projet de détourner la foudre à l'aide d'un instrument que M. de Vivens baptisa du nom de *brontomètre* (mesure de la foudre), et dont il fit la première application à Clairac. Des expériences analogues étaient instituées en même temps à Philadelphie par Franklin, à Marly par Dalibar et Delor, et à Montbar par Buffon. L'Académie des sciences de Paris, présidée par un électricien nommé l'abbé Nollet, enregistrait avec grand soin et publiait les mémoires qui lui arrivaient des deux hémisphères. Au commencement de l'année 1752, on connaissait le pouvoir des barres métalliques plantées dans le sol ; on savait qu'elles avaient la propriété d'attirer l'électricité aérienne, mais la première idée d'aller recueillir le fluide au plus haut de l'air, au moyen d'un corps léger armé d'une pointe et retenu à terre par un fil, c'est-à-dire l'idée du cerf-volant électrique, appartient au physicien de Nérac. Le 9 juillet 1752, il la communiquait secrètement à MM. Duthil, de Vivens, de Secondat fils et à M. Bégué, curé d'Asquets, et le 12 du même mois, il en informait à mots couverts l'académie de Bordeaux. « Je me réserve, écri-« vait-il, de mettre au jour une dernière expé-« rience, quoiqu'elle ne soit qu'*un jeu d'enfant*, « lorsque je me serai assuré de sa réussite. » Comme il n'y eut presque pas d'orage dans les mois de juillet et d'août, Romas attendit au 14 mai de l'année suivante pour lancer son appareil, mesurant dix-huit pieds carrés de surface et attaché à une simple corde de chanvre. Cette tentative ne réussit pas au gré de ses désirs, aussi la reprit-il le 7 juin suivant, après avoir eu soin d'huiler le papier et d'entourer la corde d'un fil de cuivre continu, c'est-à-dire d'un excellent conducteur. Accompagné de Duthil et d'une nombreuse foule de compatriotes, il se rendit sur la route dominant la vallée de la Baïse et attendit, vers deux heures de l'après-midi, que le vent fût assez intense pour lancer l'appareil. Le cerf-volant atteignit bientôt cent quatre-vingt-trois mètres de hauteur, en faisant décrire à la corde un angle de quarante-cinq degrés avec l'horizon. L'orage grondait avec violence, aussi Romas fixa-t-il promptement la corde

Digitized by Google

en y rattachant un cordonnet de soie d'un mètre quinze centimètres de longueur, lequel s'arrêtait par son extrémité à une grosse pierre placée sous l'auvent d'une maison. Il suspendit au fil de cuivre un cylindre de fer-blanc de trente-cinq centimètres de longueur afin d'en tirer des étincelles avec l'*excitateur*, consistant en un autre tube de fer-blanc emmanché, par prudence, à un tube de verre isolant le fluide. Les premières étincelles furent faibles, et chacun des assistants se plut, à l'exemple du physicien, à faire jaillir le feu électrique. Mais après quelques minutes de ce jeu si nouveau et si terrible avec le tonnerre, Romas comprend la témérité de ses amis; il les éloigne vivement pour rester seul, armé de son excitateur, en présence de l'appareil. Les explosions se succédaient rapidement, accompagnées de lames de feu de quatre à cinq lignes de diamètre; des brins d'herbes, répandus sur le sol, voltigeaient comme des marionnettes autour de la corde, et, chose admirable, à partir du moment où les étincelles tirées du conducteur furent un peu fortes et jusqu'à la chute du cerf-volant, on n'aperçut plus d'éclairs et le bruit du tonnerre se fit à peine entendre. Lorsque l'appareil eut été ramené, l'orage reprit son cours, ce qui démontra d'une manière frappante l'action des pointes métalliques en contact avec l'atmosphère, et leur pouvoir de dégager le fluide électrique aérien en le conduisant sans danger sur le sol. Plus heureux, mais plus avisé que l'infortuné Richman, de St-Pétersbourg, Romas put transmettre à l'académie de Bordeaux la relation de cette glorieuse tentative; son travail est intitulé *Mémoire où, après avoir donné un moyen aisé pour élever fort haut et à peu de frais un corps électrisable isolé, on rapporte des observations frappantes, qui prouvent que plus le corps isolé est élevé au-dessus de la terre plus le feu de l'électricité est abondant*. Cette œuvre rencontra dans toutes les sociétés savantes le plus légitime succès. L'Académie des sciences de Paris reçut par acclamation le physicien de Nérac au nombre de ses membres correspondants et ordonna l'insertion du mémoire dans le recueil de ses annales. (Année 1755, section des savants étrangers, t. 11, p. 393.) Les justes éloges que reçut Romas l'encouragèrent à poursuivre ses investigations périlleuses. Il renouvela, le 21 juin 1756, les expériences du cerf-volant avec une corde de cinq cent vingt mètres de longueur, et il obtint des lames de feu de neuf à dix pieds de longueur et d'un pouce de grosseur. Les habitants de Nérac, émus par ces spectacles, auxquels ils ne manquaient pas d'accourir, furent terrifiés à l'aspect de ces étincelles foudroyantes que le juge au présidial tirait à volonté. Superstitieux comme tous les gens du Midi, ils le crurent en communication avec les génies infernaux. En 1759, M. de Tourny, intendant de Guyenne, désira, avec les membres de l'Académie et ceux du parlement, assister à une de ces expériences. Romas se rendit à leur invitation et remisa, en attendant un jour favorable, son appareil chez un cafetier voisin du jardin public. Le hasard voulut que la foudre tombât inopinément sur cette maison. Aux yeux du public, la présence du cerf-volant en était cause, et, sans tarder, l'innocente machine fut mise en pièce au milieu de toute sorte d'imprécations. Cette mésaventure n'empêcha pas le courageux physicien de signaler à ses confrères une observation pleine de justesse sur l'existence de l'électricité aérienne par un ciel serein. Bien que Lemonnier eût déjà constaté ce phénomène, Romas n'en formula pas moins à ce sujet les déductions les plus catégoriques au profit de la science. On a longtemps cherché à enlever à Romas le mérite de ses découvertes et notamment celle du cerf-volant électrique, pour l'attribuer à Franklin. Le premier auteur de ce déni de justice, Priestley, ami et partisan exalté du savant américain, a rempli d'assertions très-erronées et parfois grossières à cet égard son *Histoire de l'électricité*. *Le Journal encyclopédique*, rédigé par Lutton, reproduisit aveuglément, dans une analyse, les affirmations mensongères de l'ouvrage anglais, de telle sorte que les écrivains les plus recommandables, tels que MM. Biot et Becquerel, trompés par ces fausses indications, les ont propagées d'une manière fâcheuse dans leurs écrits sur l'électricité et le magnétisme. Il leur eût suffi, pour éviter ces erreurs, de jeter un coup d'œil sur la délibération prise à propos de ce différend par l'Académie des sciences de Paris, dans la séance du 4 février 1764, après une enquête minutieuse, confiée à Nollet et Duhamel; voici sa déclaration : « Ayant égard à toutes ces preuves, nous croyons « que M. de Romas n'a emprunté à personne « l'idée d'appliquer le cerf-volant aux expériences « électriques, et qu'on doit le regarder comme le « premier auteur de cette invention, jusqu'à ce « que M. Franklin ou quelque autre fasse con- « naître par des preuves suffisantes qu'il y a « pensé avant lui. » Franklin n'a jamais contesté la vérité de cette reconnaissance, et par conséquent tout l'honneur de ces grandes découvertes reste désormais acquis et rattaché au nom de Romas. Il suffit de lire, pour en être pleinement convaincu, l'excellente étude de M. Mergey sur les travaux du physicien de Nérac, qui a été couronnée, en 1853, par l'académie de Bordeaux et insérée dans le recueil de ses actes (2e trimestre, p. 492). M. Louis Figuier, dans son *Histoire des principales découvertes scientifiques modernes*, caractérise avec une netteté et une précision parfaites la valeur des services respectifs des deux rivaux, Franklin et Romas, et confirme pour ce dernier l'opinion émise par l'Académie de Paris en 1764. La célébrité dont jouissait Romas attirait fréquemment à Nérac bon nombre d'étrangers de distinction. Il les accueillait avec cordia-

Digitized by Google

lité et se plaisait à les entretenir des sujets de ses observations habituelles. C'est ainsi qu'il offrit l'hospitalité au chevalier d'Acosta, ambassadeur du Portugal en France, et à milady Worthley-Montagüe, à propos de laquelle l'auteur anonyme des *Souvenirs d'un homme de salon* a imaginé une historiette burlesque; il prétend que cette noble touriste aurait confidentiellement raconté à la femme de son hôte qu'elle avait été traitée en sultane favorite à la cour d'Achmet II, lorsqu'elle fit le voyage de Constantinople. Cette aventure est controuvée par les faits et par les dates, comme M. de Villeneuve-Bargemont le démontre dans un opuscule sur Nérac, publié en 1808. De son mariage avec Anne de Mourlau, Jacques de Romas n'eut point d'enfant, et lorsqu'il mourut à Nérac, le 21 janvier 1776, il laissa son héritage à sa nièce, madame Laroche-Tourné. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Romas : 1° *Mémoire sur les moyens de se garantir de la foudre dans les maisons*, suivi d'une *Lettre sur l'invention du cerf-volant électrique*, avec pièces justificatives, 1 vol. in-12, à Bordeaux, chez Bergeret, et à Paris, chez Pissot, 1776; 2° une liasse de manuscrits, déposée aux archives de l'académie de Bordeaux, contenant : 1. *Mémoire où l'on prouve que le verre est perméable pour le feu électrique;* 2. *Six lettres sur les barres électriques;* 3. *Lettres et mémoires sur le cerf-volant électrique;* 4. *Mémoire sur le thermomètre de mercure;* 5. *Mémoire sur le télescope;* 6. *Mémoire sur un nouveau gouvernail;* 7. Problème : *Diviser un angle quelconque en trois parties égales;* 8. *Observations météorologiques;* 9. *Mémoire sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée;* 10. *Dissertation sur le mouvement perpétuel;* 11. *Figures et planches relatives à cette dissertation;* 12. *Trois mémoires sur le baromètre et sur l'électricité;* 13. *Mémoires sur les causes qui empêchent les baromètres d'être comparables.* Il existe encore quelques autres écrits de Romas restés manuscrits. J. S—T.

ROMBERG (ANDRÉ), célèbre musicien, né en 1767 à Vechte, entre Brême et Osnabruck, montra de bonne heure les dispositions les plus rares pour l'exécution et la composition. Ces dispositions furent sagement développées par son père, Gerhard-Henri Romberg, qui, s'étant fixé à Munster, y devint maître de la chapelle. Il l'instruisit dès l'âge de six ans sur le violon, et ses progrès furent si rapides qu'il put, l'année suivante, se faire entendre avec intérêt dans un concert public. Déjà il avait trouvé un rival ou plutôt un ami dans son cousin Bernard Romberg, et cette émulation, qu'entretint une liaison constante, ne put qu'influer sur le talent des deux artistes, dont le second a porté dans la suite à un degré de perfection inconnu l'exécution sur le violoncelle. L'intimité de leur union était telle en effet qu'ils se nommaient réciproquement frères, ainsi que leurs pères, et ils furent presque toujours inséparables. André forma de plus en plus son jeu et se fortifia dans la composition, soit pendant les voyages qu'il fit, dès l'âge de huit ans, en partie avec son père et toujours avec son ami, en Hollande, en France, dans le reste de l'Allemagne et en Italie; soit durant ses engagements à la chapelle de Munster, à celle de l'électeur de Cologne, à Bonn et enfin à Hambourg. Partout son jeu plein de vigueur, son style noble et mâle excitèrent l'admiration. La première fois qu'il vint à Paris (1784), il se fit entendre chez le baron de Bagge avec un tel succès que le directeur des concerts spirituels l'engagea pour ceux de l'année. Philidor prit aussi un vif intérêt à notre jeune virtuose; il lui fit connaître Viotti, dont André reçut des conseils et des leçons. La seconde fois (1800), il composa pour le théâtre Feydeau un opéra, *Don Mendoze*. La musique en fut attribuée aux deux amis, André et Bernard; mais le premier en était seul l'auteur. Pendant leur voyage en Italie, les deux frères (car ils aimaient à se présenter sous ce nom) furent très-bien accueillis du prince Rezzonico, sénateur de Rome, sans la bienveillance duquel ils auraient plus tôt quitté l'Italie, vu l'état de décadence où ils trouvèrent l'art musical. Ce prince leur procura la faculté, jusqu'alors sans exemple, de donner au Capitole même un grand concert, qui eut lieu le 17 février 1796, en présence de tout le haut clergé et de la noblesse. Ils obtinrent un succès si éclatant que les Italiens prétendaient, dans leur enthousiasme, que jouer ainsi sur le violon et le violoncelle, c'était chanter. Une distinction plus grande peut-être attendit André à Vienne, à son retour d'Italie. Plein d'enthousiasme pour les compositions de Haydn, il ne tarda pas à faire sa connaissance. Après avoir exécuté plusieurs quatuors de ce grand compositeur devant une assemblée brillante et nombreuse, le maître de la maison réunit ses instances à celles de Haydn pour engager André à jouer un quatuor de sa composition, et le seul qu'il eût fait jusqu'alors. La société, n'étant pas dans le secret, crut entendre un nouveau quatuor de Haydn et déclara même que c'était le meilleur qu'il eût fait. Le vénérable artiste protesta que cette production n'était pas la sienne, et il fallut tout le poids de son autorité pour tirer d'erreur la société. Depuis cette soirée, il nomma les deux Romberg ses fils en musique, et ils ne le nommaient plus que leur père. En 1797, André alla de nouveau à Hambourg, où il se lia intimement avec Klopstock. Il se sépara pour la première fois, en 1799, de son frère Bernard, qu'il retrouva, comme on l'a dit, plus tard à Paris. Pendant cet intervalle, André s'occupa de la musique du psaume *Dixit Dominus*, pour lequel on avait établi un grand concours, et il remporta le prix. Il se maria en 1801, et, après un nouveau voyage à Paris, il revint, en 1802, se fixer à Hambourg. En 1815, il fut appelé à Gotha pour remplir la place de

Digitized by Google

maître de chapelle auprès du duc. C'est dans cette dernière ville qu'à la suite de plusieurs attaques d'apoplexie, il est mort le 10 novembre 1821. Dans les principales villes d'Allemagne, à Berlin, Hambourg, Gotha, et même en Angleterre, à Londres, des *Requiem* furent publiquement exécutés en son honneur, au bénéfice de sa veuve et de sa nombreuse famille. Il nous reste maintenant à fixer la place qu'André Romberg doit occuper comme compositeur, et nous distinguerons les morceaux qu'il a composés pour faire valoir son talent d'exécution de ceux qui portent le caractère de création lyrique. Sous le premier rapport, ce sont ses quatuors, ses symphonies et autres compositions purement instrumentales, qui l'ont très-souvent mis sur la même ligne que Haydn et que Mozart. Ses quatuors sont généralement écrits dans un style pur, sévère et néanmoins élégant et gracieux, pleins de motifs heureux et portant le cachet de l'originalité, sans être bizarres. Il a su conserver ainsi, comme un dépôt sacré, cette pureté d'harmonie des mêmes maîtres qui fait encore aujourd'hui la gloire de l'école allemande. Les avis qu'il était toujours prêt à donner aux jeunes compositeurs tendaient à les diriger constamment dans la même voie, et par là, il a beaucoup contribué à répandre et à perpétuer le goût de la bonne musique. La même énergie dont il fait preuve dans ses quatuors se retrouve dans ses concerts, symphonies, morceaux de piano et duos de violon, dont il a fait une quantité très-considérable. Quant à ses essais dramatiques, ils furent moins heureux : son opéra de *Don Mendoze*, dont nous avons parlé, eut peu de succès. Plusieurs autres opéras, joués à Berlin, à Hambourg, etc., en eurent davantage. On trouve, entre autres, dans la *Générosité de Scipion* un morceau d'ensemble plein de verve et de grandeur. Ce qui sans doute lui a manqué, c'était plus de bonheur dans le choix des pièces qu'il eut à traiter, et souvent il a prodigué de la belle musique à des poëmes fort au-dessous de son talent. Eprouvant peut-être du dégoût pour le théâtre, il essaya de mettre en musique plusieurs poëmes de Schiller; la *Cloche* surtout obtint en Allemagne un succès populaire tel que l'auteur fut porté à composer d'autres morceaux analogues de ce même poëte, parmi lesquels on distingue la *Puissance du chant* et l'*Infanticide*. Nul doute qu'aucun autre compositeur n'aurait pu aussi bien résoudre la difficulté de mettre en musique des paroles qui appartiennent par leur nature à la déclamation : il y a réussi; mais ce succès même, malgré l'habileté de son talent, ne prouve pas que le poëme didactique puisse convenir à la musique. Il reste toujours vrai que cet art devient superflu quand la parole peut exercer tout son empire par la déclamation, et qu'au contraire, le règne de la musique commence lorsque le langage des passions doit se faire entendre. Romberg avait écrit dès sa jeunesse beaucoup de musique d'église, qui porte également l'empreinte d'une âme élevée, pénétrée de son sujet. Le *Messie*, oratorio, paroles de Klopstock; le *Dixit Dominus*, dont on a parlé; une collection de psaumes, d'après la traduction de Mendelssohn, méritent une mention particulière. Nous nous bornerons, en finissant, à donner l'énumération des ouvrages de Romberg, dont la plus grande partie a été publiée en Allemagne; une autre partie est restée inédite : I. Musique instrumentale : 6 grandes symphonies, dont 4 publiées; — 8 ouvertures, dont 4 publiées; — 2 quintetti pour le violon, 1 pour la clarinette, 8 pour la flûte; — 30 quatuors pour le violon, dont 5 inédits; — 1 quatuor pour le piano; — 3 sonates pour piano et violon; — 1 pot-pourri pour violon et piano; — 6 duos pour violon et violoncelle, 9 pour deux violons; — 20 concerts pour le violon, avec grand orchestre, dont 4 publiés; — 8 fantaisies, pot-pourri pour le violon, dont 4 publiées; — 2 concerts pour deux violons, inédits; — 3 pots-pourris pour deux violons, inédits; — 6 polonaises et pots-pourris pour violon en quatuor, gravés; 5 pour le violon et quatuor, dont 1 inédit; — 2 grandes sérénades pour harmonie, manuscrit; — 1 double quatuor pour huit instruments à archet, dernier ouvrage, non entièrement terminé. — II. Partie dramatique, musique d'église et de chant : 7 opéras, dont 5 manuscrits; — 6 poëmes d'après Schiller; — plusieurs cantates de maçonnerie, inédites; — 6 morceaux pour quatre voix d'hommes, sans accompagnement, inédits; — 9 morceaux de chant à trois voix, sans accompagnement, publiés; — 3 trios italiens, inédits; — grand nombre de canons; — le *Messie*; — 1 *Te Deum*, publié; — 1 *Te Deum* en allemand, manuscrit; — *Dixit Dominus*, gravé; — fragments d'une messe; — une ode de Klopstock, publiée; — 2 odes de Kosegarten, publiées; — 10 psaumes, d'après Mendelssohn, à quatre, huit et seize voix, dont 3 inédits. L-o.

ROMBERG (Bernard-Henri), musicien allemand, né en 1767 ou 1768 à Dinklage, en Westphalie, était fils d'un musicien qui avait commencé par être tambour dans les troupes du prince évêque de Munster et qui excellait au basson. Toute cette famille était douée du goût de la musique : Romberg le père avait un frère habile sur la clarinette et dont le fils faisait également honneur à la famille; c'est André Romberg (*voy.* l'article précédent). Les deux frères élevèrent leurs fils ensemble, et ils instruisirent André sur le violon, Bernard-Henri sur le violoncelle. En 1784, ils les menèrent avec eux à Amsterdam et à Paris, où ce quatuor de musiciens fut fort applaudi; les enfants surtout excitèrent un vif intérêt. Quelques années après, ils furent tous admis dans la chapelle de l'électeur de Cologne; alors les deux enfants eurent occasion de perfec-

Digitized by Google

tionner leur talent à Bonn, où Beethoven recevait encore des leçons. Après la suppression de la chapelle de l'électeur, par suite des guerres de la révolution, Romberg le père, avec son fils et son neveu, fut engagé à l'orchestre du théâtre de Hambourg, tandis que Gerhard-Henri, père d'André, retourna dans le pays de Munster, leur patrie. En 1795, les deux cousins, Bernard-Henri et André, commencèrent leurs tournées musicales, dont il a été parlé dans l'article précédent. On les prit généralement pour les deux frères : ils vivaient en effet dans une intimité fraternelle. Au bout de deux ans, ils revinrent à l'orchestre du théâtre de Hambourg; mais Bernard-Henri, qui n'avait pas des goûts sédentaires, repartit bientôt pour parcourir l'Europe et se faire entendre dans les principales villes. Il sembla quelque temps se plaire à Paris, y appela son cousin et accepta en 1801 une place de professeur au conservatoire de musique; mais son cousin étant retourné à Hambourg, Bernard-Henri abandonna ses fonctions pour suivre son cher compagnon. En 1805, il fut attaché comme premier violoncelle à la chapelle de Berlin. Son sort parut alors fixé; mais peu d'années après il quitta la chapelle du roi de Prusse comme il avait quitté le conservatoire de Paris et recommença ses tournées, qui étaient très-lucratives pour lui. Partout on admira son jeu et ses compositions; partout on le proclama un des plus grands violoncellistes que l'on eût entendus. Son jeu pur et classique, exempt de toute afféterie, de tout charlatanisme, dédaignant tous les moyens de séduire les oreilles de la multitude aux dépens du bon goût, fut généralement apprécié, et il recueillit des suffrages sans mélange de critiques; ses concertos, quatuors et duos eurent une vogue qui n'a pas encore cessé. Romberg composa quelques opéras pour le théâtre allemand, savoir : la *Fidélité chevaleresque*, *Ulysse et Circé*, la *Statue retrouvée* et le *Naufrage;* mais le genre lyrique ne convenait pas à son génie : ces essais eurent peu de succès et sont maintenant oubliés. Le nombre de ses œuvres se monte à plus de soixante-douze; il travailla dans les dernières années de sa vie à une *Méthode de violoncelle*, qui devait couronner sa carrière musicale. Après la mort de son cousin André, il emmena avec lui le fils de cet ancien compagnon de ses voyages artistiques; il le laissa à St-Pétersbourg, où le jeune homme trouva une place dans la musique de la chambre impériale. Ayant rempli ainsi ses devoirs envers son cousin chéri, Bernard-Henri revint à Berlin, où il s'était presque fixé; à la fin de sa vie pourtant, il retourna à Hambourg, et il y mourut le 13 août 1841. Voyez le *Dictionnaire historique et biographique des musiciens* (en allemand), par Gerber, volume 3. D—G.

ROMBOUTS (Théodore), peintre, naquit à Anvers en 1597, et fut élève de Janssens. Il sut très-bien profiter des leçons de cet habile artiste; mais il en emprunta aussi son envie et sa prévention contre Rubens, qu'il s'imagina follement pouvoir égaler. Il possédait déjà un talent réel, lorsqu'en 1617 il se rendit en Italie pour y étudier les chefs-d'œuvre de l'art. Arrivé à Rome, quelques ouvrages le firent connaître, et un seigneur lui commanda pour sa galerie une suite de douze sujets tirés de l'Ancien Testament. Ces nouvelles productions achevèrent d'établir sa réputation; il pouvait à peine suffire aux travaux qui lui étaient commandés. Le grand-duc de Toscane, l'ayant appelé à Florence, lui confia l'exécution de plusieurs grandes compositions historiques qu'il lui paya généreusement, et y ajouta, ce qui est plus précieux pour beaucoup d'artistes, des marques honorables d'estime et d'amitié. Malgré le succès qu'il obtenait en Italie, il voulut retourner en Flandre et vint habiter Anvers. C'est alors qu'il fit éclater librement la jalousie dont il était animé contre Rubens. Il ne laissait échapper aucune occasion de rabaisser le mérite de son rival et de manifester la prétention qu'il avait d'aller de pair avec lui. Si ce vil sentiment fait tort à son caractère, il augmenta du moins son talent. Jamais ses ouvrages n'étaient plus soignés que lorsque son animosité contre Rubens guidait ses pinceaux. C'est à cette disposition de son âme que l'on doit les admirables tableaux qu'il peignit à cette époque et qui représentent *St-François recevant les stigmates;* le *sacrifice d'Abraham* et *Thémis avec ses attributs*. Ce dernier, qui décore la salle de justice à Gand, frappa d'étonnement Rubens lui-même, et quelques personnes n'ont pas craint d'avancer que, dans plusieurs parties de cette belle composition, Rombouts avait surpassé ce grand peintre. Parmi ses autres productions, on cite encore avec les plus grands éloges la *Descente de croix*, que l'on voit dans l'église de St-Bavon à Gand : composition, exécution, tout y décèle la manière d'un grand maître. Plusieurs autres églises de Flandre sont ornées de ses tableaux. Les qualités qui distinguent les productions de cet artiste sont la correction du dessin, la force et la beauté de l'expression, la chaleur et la fierté du coloris, la largeur et la facilité de la touche. Il ne se borna pas à vouloir égaler Rubens comme peintre, il voulut l'imiter dans sa magnificence. N'ayant négligé aucun moyen de gagner de l'argent en peignant soit des décorations de théâtre, soit des *Scènes de tabagie*, *de cabarets*, *de charlatans*, grandes comme nature, et qui servaient de tenture d'appartements, il avait amassé une fortune considérable. Il résolut de construire un palais et il en jeta les fondements; mais cet édifice était à peine élevé à moitié, qu'il s'aperçut qu'il avait mal calculé ses moyens et qu'il ne pouvait aller plus avant. La guerre qui survint ne lui permit plus de se faire une ressource de ses talents. Il feignit alors que le grand-duc de Toscane le rappelait auprès de

Digitized by Google

lui, et se servit de ce prétexte pour cacher la nécessité où il était de cesser de bâtir; mais le chagrin avait altéré sa santé, et il mourut à Anvers en 1637, suivant Houbraken, et selon Weyermans en 1640. P—s.

ROMÉ DE LISLE (Jean-Baptiste-Louis), physicien et minéralogiste distingué, naquit à Gray en 1736, de parents peu favorisés de la fortune. Après avoir achevé ses humanités à Paris, il obtint la place de secrétaire d'une compagnie d'artillerie et du génie qui partait pour les Indes. Fait prisonnier à la prise de Pondichéry par les Anglais (*voy.* Lally), et conduit successivement à Tranquebar, St-Thomé et à la Chine, il revint en France en 1764. Un esprit observateur lui avait fait acquérir dans ses voyages quelques notions d'histoire naturelle, et il forma le projet de consacrer ses loisirs à l'étude de cette science. M. Sage, à qui il rapportait des lettres, s'empressa de l'admettre au nombre de ses élèves, et il s'établit bientôt entre eux une amitié qui ne s'est jamais démentie, parce qu'elle était fondée sur les mêmes goûts et sur une estime réciproque. Non content d'associer à ses travaux son nouvel ami, M. Sage aida Romé de Lisle de sa bourse et lui fournit les moyens de se faire connaître. Après quelques essais dans différentes branches de l'histoire naturelle, Romé de Lisle résolut de s'appliquer entièrement à la minéralogie, science alors dans l'enfance, et, par cette raison, à peine cultivée parmi nous. Il trouva dans le cabinet de Davila, le plus riche en minéraux qu'il y eût à Paris, des sujets nombreux d'études et d'observations; et quand Davila voulut mettre en vente cette précieuse collection, Romé de Lisle, assisté de M. Sage, se chargea d'en décrire la partie d'histoire naturelle (*voy.* Davila). C'est vers ce temps qu'il connut d'Ennery, savant et riche amateur de médailles (*voy.* d'Ennery) qui, charmé de pouvoir contribuer à ses succès en assurant son existence, lui offrit, avec son amitié, sa table et un logement dans son hôtel. Romé de Lisle accepta sans hésiter, parce qu'il sentit qu'il en aurait agi de même envers M. d'Ennery si leur situation eût été changée. Tranquille désormais sur les premiers besoins de la vie, il s'attacha encore avec plus d'ardeur à ses études de minéralogie. Les naturalistes avaient remarqué depuis longtemps les formes polyédriques qu'affectent les substances inorganiques; mais la plupart ne les regardaient que comme des accidents et des résultats du hasard. Cappeler (*voy.* ce nom) avait commencé à en apprécier la constance et la régularité, et Linné, le premier, avait essayé d'en tirer des caractères distinctifs. Romé de Lisle s'appliqua surtout à les décrire avec encore plus de soin; il les mesura mécaniquement et fit enfin reconnaître le fait fondamental, que certains de leurs angles ont une mesure constante dans la même espèce. Cependant l'*Essai de cristallographie*, qu'il publia en 1772, fut peu remarqué en France; mais il lui mérita les éloges de Linné (1) et l'estime de plusieurs naturalistes étrangers qui s'empressèrent d'entrer en correspondance avec lui. Romé de Lisle venait d'ouvrir un cours de minéralogie, et il avait le plaisir de voir ses leçons de plus en plus fréquentées. Ses élèves recherchaient avec empressement de tous côtés des échantillons et des cristaux pour en faire hommage à leur maître. C'est ainsi qu'il parvint à se former un cabinet. Il en laissa la libre disposition aux curieux, dans le dessein d'augmenter et d'étendre le goût d'une science dont on commençait à sentir l'utilité. Il ne songeait point d'ailleurs à réclamer le prix de ses travaux. Sollicité par ses amis en 1780, il se mit sur les rangs pour une place vacante à l'Académie des sciences; mais il n'y fut pas nommé, sous prétexte qu'il n'avait encore publié que des catalogues (2), et ce mauvais succès le dégoûta de ce genre de candidature. Une pension de six cents livres sur le trésor royal, qui lui fut accordée en 1785, était sa seule fortune quand il eut le malheur de perdre son bienfaiteur. En mourant, d'Ennery l'avait institué son exécuteur testamentaire. Romé de Lisle, abandonnant ses études habituelles pour remplir les intentions de son ami, s'établit dans son cabinet avec les savants chargés d'en faire la description. L'examen du poids des médailles lui fit découvrir le rapport de la livre des Romains avec notre poids de marc, et il appliqua cette découverte aux monnaies des divers peuples de la Grèce. Désirant faciliter la réforme projetée dans le système des poids et mesures de la France, il entreprit de comparer avec celles de Paris toutes les mesures linéaires de superficie et de capacité. Sa vue, affaiblie par une longue suite d'observations minutieuses, acheva de se perdre dans les recherches et les immenses calculs que nécessita son travail métrologique. Cependant son zèle ne se ralentit point, et sa mémoire locale suppléait à ses yeux dans les démonstrations qu'il continuait de faire des substances minéralogiques rangées dans son cabinet d'après son propre système. Louis XVI, instruit de la triste position de ce savant respectable, lui assigna sur sa cassette une pension de quatre cents francs; mais Romé de Lisle ne jouit pas longtemps de ce bienfait. Il mourut d'une hydropisie le 7 mars 1790. Mieux apprécié par les étrangers que par ses compatriotes, il était membre des académies des curieux de la nature de Stockholm, de Mayence et de Berlin. Outre un assez grand nombre de mémoires dans le *Journal de physique* et plusieurs

(1) Dans une lettre que Linné écrivit à Romé de Lisle, le 19 mai 1773, il place son *Essai de cristallographie* au premier rang des ouvrages de minéralogie publiés dans le 18e siècle.

(2) Romé de Lisle a rédigé quatorze ou quinze catalogues d'histoire naturelle, il en a donné lui-même la liste détaillée dans la table des matières de sa *Cristallographie*. La nécessité d'abréger force d'y renvoyer les curieux.

Digitized by Google

catalogues, entre autres celui de *Davila*, rédigés avec soin et qui sont encore utiles à consulter, on a de lui : 1° *Lettre à Bertrand sur les polypes d'eau douce*. Paris, 1766, in-12 de 57 pages; cet opuscule est très-rare. L'auteur envisageait chaque polype comme une ruche ou comme un sac, qui servait de repaire à une infinités de petits animaux isolés, mais concourant au même but. Cette hypothèse, qui ne reposait sur aucune observation, a été détruite par les recherches de MM. Girod-Chantrans et Vaucher. 2° *Description méthodique d'une collection de minéraux*, Paris, 1773, in-8°, avec un frontispice gravé: c'est celle de son propre cabinet; 3° *L'action du feu central bannie de la surface de la terre, et le soleil rétabli dans ses droits*, ibid., 1779; 2° édition, 1781, in-8°. C'est une critique sage et modérée de la *Théorie de la terre* par Buffon, qui rendit lui-même justice à l'auteur. 4° *Cristallographie, ou Description des formes propres à tous les corps du règne minéral dans l'état de combinaison saline, pierreuse ou métallique*, avec figures et tableaux synoptiques de tous les cristaux connus, ibid., 1783, 4 vol. in-8°; il en a été tiré cinquante exemplaires in-4° papier fort. L'auteur, comme nous l'avons dit, avait publié dès 1772 un *Essai de cristallographie*, etc., in-8°; traduit en allemand par Ch. Weigel de Greifswald, 1777, in-4°. Il y avait pris Linné pour guide dans la classification, en réduisant toutefois les formes archétypes des cristaux à deux seules, le prisme et la pyramide; mais sa *Cristallographie* est un ouvrage tout nouveau et infiniment supérieur au premier. Outre qu'il présente une véritable minéralogie aussi avancée que le permettait l'état de la science, il établit cette vérité, alors entièrement nouvelle, que, dans la même espèce, toutes les variations extérieures de formes peuvent se réduire à des troncatures sur les angles et sur les arêtes d'un noyau unique. Cet aperçu, ramené à une expression plus juste sous le nom de décroissement, et constaté par des mesures plus rigoureuses et par une application suivie du calcul, est devenu la base de la théorie de Haüy, son élève. 5° *Des caractères extérieurs des minéraux*, en réponse à cette question : Existe-t-il dans les substances du règne minéral des caractères qu'on puisse regarder comme spécifiques? *avec un aperçu des différents systèmes lithologiques, depuis Bromel*, etc., ibid., 1785, in-8° et in-4°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. Selon l'auteur, la forme, la pesanteur et la dureté qui distinguent les corps homogènes de même espèce peuvent et doivent servir à les caractériser. 6° *Observation sur les rapports qui paraissent exister entre la mine dite cristaux d'étain et les cristaux de fer octaèdre*, Erfurth, 1786, in-4°; 7° *Métrologie, ou Tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens, et principalement à déterminer la valeur des monnaies grecques et romaines*, Paris, 1789, in-4°; traduit en allemand par Grosse, Brunswick, 1792, in-8°. C'est le résultat de ses observations dont on a déjà parlé, faites dans le cabinet de d'Ennery. D'après toutes les recherches de Romé de Lisle, la livre des Romains était de dix onces et demie de notre poids de marc; or, la livre étant la base de leurs mesures de capacité, il part de cette première donnée pour expliquer leur système métrologique. Cet ouvrage savant, mais trop systématique, ne dispense pas de lire celui de Paucton sur le même sujet, qui est beaucoup plus complet (*voy.* PAUCTON). Romé de Lisle a eu part aux Lettres de Demeste au docteur Bernard, qui contiennent la théorie chimique de Sage (*voy.* DEMESTE). Lamétherie lui a consacré une notice assez étendue dans le *Journal de physique*, avril 1790, insérée dans l'*Esprit des journaux*. W—s.

ROMEGAS (MATHURIN D'AUX-LESCOUT) fut un des rejetons les plus illustres de la maison d'*Aux* ou *Auch*, branche cadette de la maison d'Armagnac, et l'un des plus vaillants chevaliers qu'ait eus l'ordre de Malte. Il y entra le 16 décembre 1547, fut profès le 20 du même mois, partit pour Malte aussitôt, et, sous le titre de chevalier de Romegas (nom d'une seigneurie dont son bisaïeul avait fait hommage au comte d'Armagnac en 1498), il se consacra au service de son ordre, qu'il devait honorer dès ses premières campagnes. Il faillit périr dans le port par un ouragan furieux qui, en 1555, assaillit les côtes de l'île de Malte et occasionna une multitude de désastres. Le lendemain le grand maître, Claude de la Sangle, faisant la revue de tant de bâtiments abîmés et de tant de cadavres flottants, entendit un bruit sourd partant d'une galère qui n'était que renversée, il la fit percer, et il « en « sortit, dit Jean Baudoin, premièrement un « singe, et après le chevalier de Lescout, sur- « nommé Romegas. Dieu le préserva de ce dan- « ger pour le rendre illustre et fameux comme « il le fut du depuis ». En effet, dès qu'il commanda une galère (et le grand maître se hâta de lui confier la sienne) il ne fit plus une seule course sans se signaler par des exploits aussi utiles qu'éclatants. Il purgea la Méditerranée des pirates barbares qui l'infestaient. Un de ses combats particuliers les plus remarquables fut contre Issouf Concini, renégat calabrais, le tyran des mers de Sicile et le bourreau des chrétiens. Romegas, depuis longtemps à sa poursuite, le rencontra enfin. Bien inférieur à lui pour la force de son vaisseau et le nombre de ses hommes, mais se fiant à sa valeur et à celle de ses chevaliers, il engagea la lutte. Le combat se prolongeait avec un acharnement égal et un succès balancé; on avait couru de part et d'autre à l'abordage. Romegas, qui n'avait pas tant de monde à perdre, sent qu'il faut enlever la victoire : il appelle ses plus braves chevaliers, saute, l'épée à la main, dans le vaisseau du corsaire, et franchit la rambade. Deux de ses che-

Digitized by Google

valiers sont poignardés à ses côtés; le corsaire lève le bras sur lui, Romegas le prévient avec la rapidité de l'éclair et lui porte un coup qui l'étend sur la chiourme de son bâtiment. Dans l'instant, les Maltais triomphent; 250 soldats du corsaire tombent à genoux le voyant frappé à mort; cent esclaves qu'il avait à bord s'emparent de lui lorsqu'il palpitait encore, se le passant l'un à l'autre, le déchirant tous avec leurs ongles et leurs dents; il n'arrive au dernier banc que par lambeaux, et Romegas va montrer aux peuples qu'il a vengés les restes du barbare, dont le nom seul les glaçait d'effroi. « De cet « exploit principalement, outre infinis, dit Jean « Baudoin, le nom de Romegas fut rendu si « célèbre que, quand il entroit dans quelque ville « ou bourg du royaume de Naples et de Sicile, « le peuple couroit en foule de tout côté pour le « voir passer et le connoître, et haussoient leurs « voix au ciel de ses louanges. » Tant de faits d'armes, aussi hardis qu'ils étaient heureux, tant de chrétiens délivrés, tant de Turcs, d'Arabes, de Barbaresques détruits ou enlevés jusque sous le canon de Rhodes et dans les bouches du Nil, le redoutable Mahomet Rigli emmené captif à Malte, nombre de mahométans convertis au christianisme par la générosité de leur vainqueur après avoir été domptés par sa bravoure, enfin un galion chargé de toutes les richesses de l'Orient, et qui appartenait au chef des eunuques noirs du serail, conquis par Gien et Romegas après un combat de cinq heures, enflammèrent l'orgueil et la colère du grand Soliman et lui firent entreprendre ce siége de Malte à jamais mémorable par les forces immenses qu'y déploya l'empire du Croissant et par la constance et l'intrépidité romanesque qui rendirent une poignée de chevaliers triomphants de tous ces efforts. Soit qu'il fallût aller à la découverte des desseins de l'ennemi ou en troubler l'exécution, soit qu'il fallût l'attaquer ou le repousser, introduire des munitions ou des alliés, conserver ou reprendre les postes les plus périlleux, Romegas fut honoré chaque jour par quelque choix particulier du grand maître la Valette, qui plus d'une fois vint combattre avec lui et fut blessé à ses côtés. Le siége levé, la sécurité rendue à Malte, Romegas apprit que sa patrie était en proie aux horreurs d'une guerre civile et religieuse; que l'église (1) et les tombeaux de sa famille avaient été insultés et dépouillés par le comte de Montgommery, chef des huguenots (*voy.* son article). Il courut en Guienne se rallier aux drapeaux de son parent le maréchal de Montluc, qui mit son fils sous les ordres et la ville de Lectoure sous la protection de « Romegas, brave chevalier (dit Montluc dans « ses *Mémoires*), homme plein de cœur et de « courage, autant qu'autre que j'aye jamais « connu, et qui s'était fait tant remarquer au « siége de Malte ». Romegas emporta d'assaut, sous les yeux du maréchal, le fort du Mont-de-Marsan, purgea d'ennemis le pays dont la défense lui était confiée, et mérita d'être appelé le second de Montluc. La Guienne pacifiée, Romegas reçut la nouvelle qu'il venait d'être nommé, à Malte, général des galères de la religion, et il alla sur-le-champ prendre possession de son généralat. Bientôt il fut fait grand prieur de Toulouse et d'Irlande. Enfin des troubles s'étant élevés à Malte, la négligence ou la faiblesse du grand maître Lacassière ayant excité un mécontentement général, et Romegas s'étant joint aux membres les plus zélés de l'ordre, qui en portèrent plainte constitutionnellement, le conseil complet s'assembla et demanda au grand maître de se nommer lui-même un lieutenant. Sur son refus, le conseil l'interdit de ses fonctions, et, d'une voix unanime, élut Romegas lieutenant général du magistère. L'ordre et Malte applaudirent; des commandeurs jaloux réclamèrent, et Rome évoqua l'affaire. Pendant que Romegas remplissait dignement ses fonctions, il reçut, ainsi que le grand maître, un ordre du souverain pontife Grégoire XIII, pour se rendre tous deux à Rome et y plaider leur cause devant le saint-siége. A peine y furent-ils arrivés qu'ils y moururent l'un et l'autre, Romegas le 24 décembre 1581, Lacassière peu de jours après; et ces deux rivaux, si divisés, furent unis par la même sépulture dans l'église de la Trinité. Pendant qu'on les inhumait à Rome, le vaisseau qui apportait de Malte toutes les pièces du procès, les commissaires délégués par le pape pour informer, les notaires et les témoins assignés, tout fut englouti par la mer. L'abbé de Vertot est ici fort sévère pour Romegas : il ne voit plus qu'un corsaire séditieux et un chevalier rebelle dans celui qu'il avait célébré comme un héros, l'honneur et le soutien de son ordre. Les historiens qui l'ont précédé, notamment Jean Baudoin et l'évêque Maïole, qui était à Rome lors du procès, se sont montrés beaucoup plus réservés dans leurs jugements. « Frère Jean l'Evêque de La- « cassière, a dit Baudoin dans son livre des *Som-* « *maires*, cinquantième grand maître de l'ordre « de Malte, fut élu au magistère le trentième « jour de février 1573, et de là, quelques années « après, fut suspendu du magistère par le con- « seil complet, lequel élut Mathurin de Lescout, « surnommé Romegas, qui mourut à Rome le « 24 décembre 1581; et pour la suspension du- « dit grand maître de Lacassière, et du différend « entre lui et Romegas, l'un et l'autre furent « cités à Rome et la cause évoquée par-devant « le pape Grégoire XIII. Le succès en fut admi- « rable et prodigieux. Dieu voulut se réserver à « soi le jugement et en assurer la mémoire aux « hommes, comme a très-bien remarqué l'évê-

(1) L'église collégiale de la Romieu, fondée en 1318 par le *magnifique cardinal* d'Aux (ainsi que l'appellent les historiens), lequel en légua la seigneurie et le patronnage héréditaires, de génération en génération, au chef de sa famille et de son nom.

Digitized by Google

« que Malole au livre de ses Colloques (lui étant « à Rome lors de l'événement de ce que dessus), « comme chose notable de la mort d'un accusa- « teur et d'un accusé, des juges et des témoins, « et des événements que Dieu a permis pour « terminer ce procès. » Quatre neveux ou petits-neveux de cet intrépide chevalier, entrés dans l'ordre de Malte et qui voulurent y porter le nom de Romegas, prouvent assez à quel point ce nom était respecté dans l'ordre. L—T—L.

ROMEGIALLO (Jean-Pierre), peintre, naquit en 1739 à Morbegno en Valteline. Sa pauvreté fut longtemps un obstacle à son penchant pour les arts. Cependant il parvint à recevoir dans son pays les leçons de Cotta, et, au bout de quelques années, il se rendit à Rome, où Masucci le reçut dans son école. La nécessité de vivre le força à faire des copies de tableaux du Guide, du Guerchin, de Pietre de Cortone, etc., qu'il vendit avantageusement et qui lui procurèrent de quoi étudier la géométrie et la perspective sous la direction de Balthazar Orsini. Le premier essai de son talent fut un grand tableau d'autel, qu'il peignit pour l'église de la confrérie de St-Roch à Foligno. Ce tableau fut suivi de quatre autres qu'il exécuta dans le palais Angagiani à Spolette. Appelé à Turin, il peignit dans cette ville une vaste composition représentant *Amilcar faisant jurer au jeune Annibal une haine éternelle aux Romains*. Egalement habile dans la peinture à l'huile et dans celle à fresque, il orna la ville de Como et les principales églises de la Valteline d'une multitude de tableaux, témoignages de son mérite. Cet artiste possédait un dessin d'un style sévère, mais qui manque quelquefois d'abandon. Peu de ses contemporains l'ont égalé dans l'expression des passions et des caractères; aucun ne l'a surpassé dans l'entente de la composition. Romegiallo, sur la fin de sa vie, était venu se fixer dans sa patrie, où il mourut. P—s.

ROMEY (Louis-François-Joseph-Chalcédoine), né à Palerme le 28 février 1759 de parents français, originaires du Val-Romey (département de l'Ain), fut successivement attaché au consulat de France à Palma (île de Majorque), chancelier du consulat à Palerme, secrétaire de la légation française près la république de Gênes; puis maire de Nice, où il avait acquis des propriétés considérables vers 1799, et où il a laissé les plus honorables souvenirs. Il assista en cette dernière qualité (comme maire de l'une des trente-six villes principales de l'empire) au couronnement de Napoléon. Créé chevalier de la Légion d'honneur lors de la fondation de l'ordre, puis baron, Romey fut nommé, en 1809, président du tribunal ordinaire des douanes du département des Alpes-Maritimes. Louis XVIII le nomma, à la première restauration, président de la cour royale de l'île de Bourbon, mais le 20 mars l'empêcha de s'y rendre. Après les cent-jours, il rentra dans la vie privée et habita la petite ville d'Antibes, où il avait élu son domicile politique. Ses propriétés toutefois étaient à Nice, où il mourut le 12 août 1835, dans sa 77e année. C'était un homme d'un esprit vif et distingué, d'une érudition variée, très-versé dans les lettres grecques et latines. On a de lui : 1° *Relation de la révolution de Gênes*, Gênes, 1797 ; 2° *Quelques idées sur le monument à élever à la gloire de la grande armée*, Nice, 1805 ; 3° *Plan d'études pour la composition d'une histoire de l'avénement, du gouvernement et de la chute de la maison de Bourbon en Espagne*, Nice, 1811 ; 4° *Voyage dans le département des Alpes-Maritimes*, précédé d'un *Essai d'archéologie subalpine*, Nice, 1815 ; 5° *Lettres à mon fils Charles; Homère et Virgile, géographes*, in-8° de 7 feuilles, Marseille, 1832; 6° enfin une traduction inédite des *Lettres d'Æneas-Sylvius Piccolomini* (le pape Pie II). Z.

ROMIEU (Marie de), d'une famille distinguée du Vivarais, depuis longtemps attachée à la maison de Joyeuse, vivait dans la seconde moitié du 16e siècle. On ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. Cultivant les lettres pour son plaisir, elle publia, en 1573, à Lyon, chez Jean Dieppi, un dialogue portant seulement les initiales de son nom et intitulé *Instruction pour les jeunes dames*, etc. Il fut réimprimé à Paris, en 1597, et encore en 1612, sans indication de lieu, avec ce nouveau titre : *la Messagère d'amour, ou Instruction pour inciter les jeunes dames à aimer*. Dans cette dernière édition, qui est de format in-12, ainsi que les deux autres, on a retranché, dit M. Brunet, les initiales M. D. R. qui désignaient l'auteur. C'est en prose que Marie a écrit son intéressant dialogue; mais cette dame écrivait aussi fort agréablement en vers. Elle envoyait ses essais poétiques à son frère, J. de Romieu, qui habitait Paris, où il avait une charge de secrétaire ordinaire du roi. Ce frère, qui était aussi poëte, ayant fait une satire contre les femmes, l'adressa à son oncle Perrinet des Aubers, homme d'esprit et littérateur, qui habitait, comme sa nièce, la ville de Viviers. Marie répondit à cette satire par un discours en vers qu'elle fit parvenir à son frère, lequel, loin d'en vouloir à sa sœur qui le réfutait, fut si charmé de l'ouvrage que, le joignant aux opuscules qu'il avait déjà de Marie, il fit imprimer le tout sous ce titre : *les Premières œuvres poëtiques de Marie de Romieu, Vivaroise, contenant un brief discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*, Paris, Lucas Breyer, 1581, petit in-12. Il dédia ce volume à Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse (1). Philipon de la Madelaine transcrit le début du Brief discours dans son *Dictionnaire portatif des poëtes français*, et M. Viollet-Leduc en cite plusieurs passages

(1) Il faut que ce volume n'ait paru qu'à la fin de l'année, Marguerite de Lorraine n'ayant épousé le duc de Joyeuse qu'en octobre 1581. Jacques de Romieu promettait à ces premières œuvres de sa sœur une suite qui n'a pas été publiée.

Digitized by Google

dans le curieux catalogue des livres composant sa bibliothèque poétique. Ces passages assez étendus suffisent pour faire juger du talent de Marie. Après avoir dit que cette poésie lui paraît remplie d'esprit, de grâce et de naturel, M. Viollet-Leduc ajoute que, « s'il n'avait été entraîné à « de si longues citations, il aurait donné en en- « tier un *Hymne* de Marie *à la rose*, qui fait par- « tie du recueil avec des élégies, des odes et des « sonnets, accompagnement obligé de toutes les « poésies de cette époque, mais dans lesquels on « distingue encore la finesse et la lucidité de l'es- « prit des femmes ». L'*Hymne à la rose*, imité en partie d'Anacréon, est effectivement fort joli; il est adressé à une personne qui portait le nom de cette fleur, à Marie-Françoise de la Rose. Trois ans après avoir donné au public les productions de sa sœur, Jacques de Romieu (sur la vie duquel nous n'avons pas plus de détails que sur celle de Marie), publia les siennes, qui ne sont pas sans intérêt, sous le titre de *Meslanges de poésies*, Lyon, Ben. Rigaud, 1584, petit in-8°. On y trouve l'éloge du Vivarais, des odes, des élégies, des hymnes, des chansons, des sonnets, etc. (1). Une des chansons est imitée de la charmante pièce de Catulle, *Vivamus, mea Lesbia, atque amemus*. Noël n'a pas manqué de la recueillir. B—L—U.

ROMIEU (Auguste), fils d'un général de l'empire, naquit à Paris le 17 septembre 1800. Il fit de brillantes études au collége Henri IV, où il se lia d'amitié avec Lesourd, Nisard, Mazères, Alfred de Wailly et de Montalivet, qui devait être plus tard l'intendant de la liste civile du roi Louis-Philippe. Au sortir du collége, le jeune Romieu rêva peut-être un instant de continuer la carrière si brillamment parcourue par son père. En effet, nous le voyons se faire recevoir à l'école polytechnique, d'où il sortit l'un des premiers de sa promotion; toutefois il ne profita pas, à la grande surprise de tous, de ces avantages, et il renonça aux priviléges auxquels il avait droit. En 1824, on le voit débuter dans la littérature théâtrale au *théâtre de Madame* (le Gymnase d'aujourd'hui), avec son charmant vaudeville du *Bureau de loterie*, composé en collaboration avec son ancien condisciple Mazères; l'année suivante, il faisait représenter à l'Odéon une comédie en deux actes et en prose, rédigée avec un autre camarade de classe, M. Alfred de Wailly, *l'Adjoint et l'avoué*. Nous ne pénétrerons pas dans la vie privée de Romieu; nous ne rappellerons pas ses folles aventures, ses petits soupers, ses bons mots, ses plaisanteries, dont on a peut-être d'ailleurs exagéré le nombre et travesti le sens; il était jeune, il s'amusait, souvent spirituellement. On savait s'amuser à cette époque; les jeunes hommes n'avaient pas encore inventé l'*air froid*. Son premier succès littéraire date de 1829; il l'obtint avec son drame imité du *Henri IV* de Shakspeare, *Henri V et ses compagnons*, représenté au théâtre des Nouveautés (devenu le Vaudeville); il l'avait écrit avec son ami M. Alphonse Royer, ancien directeur de l'Opéra; la pièce fut plus que centenaire, grâce à la vogue qui l'accueillit. Adolphe Adam en avait arrangé la musique, tirée des meilleurs ouvrages de Weber et de Spohr; M. Duponchel s'était chargé de la mise en scène et Cicéri avait exécuté les décors. Telle fut à peu près la carrière théâtrale de Romieu. En 1830, il essaya du journalisme, et quand MM. Véron et Alphonse Royer eurent acheté le *Messager*, il en accepta la rédaction en chef, ayant pour collaborateurs MM. Malitourne et Jules Janin. En 1831, son ancien condisciple, M. de Montalivet, lui faisait obtenir la sous-préfecture de Quimperlé, et c'est sans doute pour charmer les ennuis de son *exil* qu'il composa son roman maritime, les publications d'Eugène Sue et d'Edouard Corbière ayant mis ce genre de littérature à la mode. Alors parut le *Mousse*, qu'il lança dans le monde sous le pseudonyme d'Augusta Kernoc, eu égard probablement aux fonctions qu'il remplissait. De Quimperlé, le jeune sous-préfet passa en la même qualité dans Saône-et-Loire, à Louhans. En 1833, il était appelé à la préfecture de la Dordogne, où il demeura jusqu'en 1844, que la préfecture de la Haute-Marne lui fut confiée. De Chaumont, Romieu fut nommé à Tours. La révolution de 1848 l'y trouva et lui enleva sa place. Les études fortes et variées de Romieu, ses connaissances en mathématiques firent de lui un excellent administrateur; on peut au surplus en apprécier les doctrines et les tendances dans ses *Fragments scientifiques*, qui parurent d'abord dans le journal *la Presse* en 1845 et 1846, et furent ensuite réunis en volume, ainsi que dans son ouvrage intitulé *De l'administration sous le régime républicain*. Rendu à la vie privée par suite des événements politiques, Auguste Romieu ne pouvait rester dans l'inaction : aussi publia-t-il à ce moment divers écrits qui firent sensation. Ce fut d'abord l'*Ere des Césars* (1850). Dans ce volume, il développe cette thèse, « qu'il y a des « moments d'extrême civilisation chez les peu- « ples où l'issue forcée est le césarisme ». Or, qu'entend-il par là? Le voici : « Une succession « de maîtres nés du moment, durables autant « que leur fortune le voudra, c'est ce que je « nomme les Césars. » Les injures, les violences, les lettres anonymes et menaçantes assaillirent par suite Romieu, que ses adversaires parlaient de traiter en criminel d'Etat. Pour toute réponse et sans aucunement s'émouvoir, Romieu se borna à lancer son *Spectre rouge* (1851), dans lequel allaient et venaient les fantômes sinistres du passé, ombres menaçantes de l'avenir. Violemment attaqué, énergiquement défendu, cet ou-

(1) Quelques extraits des poésies de Marie de Romieu se trouvent dans les *Annales poétiques*, t. 7. *Voy* aussi l'ouvrage de M. L. Feugère : *les Femmes poètes au 16e siècle*, p. 27-34.

Digitized by Google

vrage obtint un grand nombre d'éditions, fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, notamment en langue néerlandaise par le colonel hollandais Sturler, qui a tellement enrichi sa traduction de notes que l'œuvre originale a presque disparu sous les annotations. En 1852, Romieu entra de nouveau dans l'administration; il fut appelé à remplacer au ministère de l'intérieur, en qualité de directeur général des beaux-arts, M. Guizard, qui n'avait fait que passer aux affaires à la suite de M. Cavé. Une réorganisation ayant eu lieu dans ces attributions par le décret du 14 février 1853, et la direction des beaux-arts étant passée du ministère de l'intérieur au ministère d'Etat, Romieu ne pouvait plus conserver sa position trop amoindrie : on le créa en dédommagement inspecteur général des bibliothèques de la couronne. Toutefois, il ne devait pas jouir longtemps de ses nouvelles fonctions; une affection de poitrine le minait déjà, quand il fut frappé au cœur par une grande douleur, que lui occasionna la mort de son fils Edouard, jeune officier de zouaves, tué au siége de la tour Malakoff. Il s'était retiré dans la Drôme, à Nyons, chez madame Pourtalès, sa tante, pour chercher un adoucissement à ses souffrances physiques et morales; mais il y expira le 16 novembre 1855, malgré tous les soins dont il était environné. Tour à tour écrivain, administrateur et homme politique, Romieu a rendu de nombreux services au gouvernement, aux écrivains et aux artistes. Voici la liste de ses ouvrages : le *Mousse*, roman voilier, Paris, 1833, in-8° (sous le pseudonyme d'Augusta Kernoc); — *Proverbes romantiques*, Paris, 1827, in-8° (au nombre de sept); — *De l'administration sous le régime républicain*, Paris, 1849, in-12; — *Fragments scientifiques*, Paris, 1847, in-8° (parus d'abord dans le journal *la Presse* en 1845 et 1846); — l'*Ere des Césars*, Paris, 1850, in-8°; — le *Spectre rouge*, Paris, 1851, in-8° (traduit dans presque toutes les langues). On lui attribue également : *Une solution militaire*. Romieu a publié en outre en collaboration, savoir : avec de Wailly, *l'Adjoint et l'aroué*, comédie en deux actes et en prose, Paris, Blosse, 1824, in-8°; — avec Hor. Raisson, *Code civil, manuel complet de politesse* (1828); *Code de la conversation* (1828); *Code des honnêtes gens* (1825); *Code gourmand* (1827); — avec Loève-Weimar, *Scènes contemporaines*, par la vicomtesse de Chamilly (1827-1830); — avec Alp. Royer, *Henri V et ses compagnons*, drame en trois actes, Paris, 1830, in-8°; — avec Monnières, *Pierre et Thomas Corneille*, à-propos en un acte et en prose, Paris, 1823, in-8°; — avec Mazères, le *Bureau de loterie*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1823, in-8°; — avec J.-A.-F. Langli, *Apollon II, ou les Muses à Paris*, vaudeville épisodique en un acte, Paris, 1825, in-8°; — avec Rougemont, *Merinos Beliero, ou l'Autre école des vieillards*, parodie en cinq actes et en vers de *Marino Faliero*, Paris, 1829, in-8°; — avec Bayard, *Molière au théâtre*; le *Dernier jour des folies*; — enfin avec Bayard et Sauvage, le *Neveu de monseigneur*. Consultez sur Romieu : *M. Romieu et ses œuvres*, par Georges Guénot, auteur de l'*Histoire moderne de la Belgique*, etc., extrait de la *Revue des Beaux-Arts*, Paris, Ledoyen, 1853, in-12, avec portrait lithographié. B. DE L.

ROMIGUIÈRES (JEAN-DOMINIQUE-JOSEPH-LOUIS), jurisconsulte français, naquit à Toulouse en 1775. Il était encore fort jeune lorsque la guerre l'appela à la frontière. Il montra du courage et de l'habileté dans l'armée des Pyrénées orientales, devint capitaine d'artillerie et, malgré ses services, il fut, de la part des représentants en mission, l'objet de méfiances qui lui auraient été fatales sans la protection du général Dugommier. En 1796, la paix faite avec l'Espagne permit au jeune officier de revenir dans sa patrie. Il y rédigea un journal dont le nom : l'*Antiterroriste*, indique assez les tendances. Le règne sanguinaire qui avait désolé la France y était vivement attaqué. Le coup d'Etat du 18 fructidor ayant rendu au parti révolutionnaire un ascendant momentané, Romiguières cessa d'écrire et se tint à l'écart jusqu'après le 18 brumaire. Dégoûté d'une polémique stérile et dangereuse, il entra au barreau; et sa réputation, promptement assurée, alla toujours en croissant. Pendant trente ans, il n'y eut pas dans le midi de la France un procès éclatant où la voix de Romiguières ne se fît entendre. Eloquent lorsque les circonstances le réclamaient, il montrait toujours une connaissance approfondie du droit, et tirait d'une cause toutes les ressources qu'elle pouvait offrir. Les événements de 1814 et de 1815 l'arrachèrent un instant à son cabinet. Son indépendance était connue; et au moment de la chute de l'empire, lorsque les Anglais étaient aux portes de Toulouse, il fut mis à la tête d'une des légions de la garde nationale chargée de maintenir l'ordre dans la ville. Il se montra opposé aux excès qui, dans le Midi, accompagnèrent la seconde restauration, et il s'attira ainsi la haine des fougueux partisans des Bourbons. Pendant les cent-jours, il fut nommé membre de la chambre des représentants par deux des colléges électoraux de la Haute-Garonne. Il rédigea la déclaration politique que cette assemblée, au moment d'être dispersée par les soldats étrangers, adressa à la nation française, et ce fut lui qui fut également le rédacteur du procès-verbal qui constatait que le local des séances était occupé par un bataillon prussien. A l'écart des fonctions publiques pendant la restauration, Romiguières salua avec joie la révolution de juillet; le gouvernement nouveau le fit procureur général à la cour de Toulouse; plus tard, il fut nommé conseiller à la cour de cassation. Il mourut en 1847. Nous ne connaissons de lui, en fait de publications, que des mémoires judiciaires et un discours prononcé en

Digitized by Google

1836, à l'occasion de la rentrée de la cour royale de Toulouse. Z.

ROMILLY (Jean), célèbre horloger, naquit à Genève en 1714. A la pratique de son art, il en joignit la théorie, qu'il a développée dans un grand nombre d'articles de l'*Encyclopédie*. Il perfectionna l'échappement à repos de Caron et construisit, en 1755, une montre qui marchait pendant huit jours. Le moyen qu'il avait employé consistait dans un balancier assez pesant pour ne faire qu'un battement par seconde, tandis que celui des montres ordinaires en fait quatre ou cinq dans le même temps. Les commissaires de l'Académie, chargés de l'examen de cette montre, décidèrent qu'elle était très-commode pour les observateurs (*voy.* les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1755). Il exécuta peu de temps après une montre qui pouvait marcher un an sans être remontée, et il eut l'honneur de la présenter à Louis XV. Comme elle manquait d'exactitude, il en réduisit la marche à six mois, sans réussir à lui donner le degré de précision des montres ordinaires. Ferdinand Berthoud a perfectionné depuis cette invention (*voy.* son *Essai sur l'horlogerie* et l'*Histoire de la mesure du temps*, t. 2, p. 170). Romilly concourut, avec son gendre Corancez, à l'établissement du *Journal de Paris*, qui commença avec l'année 1777. Outre ses observations météorologiques qu'on voyait en tête de cette feuille et qui lui firent dire plaisamment qu'il y faisait la pluie et le beau temps, il y a inséré divers articles, entre autres une *Lettre* dans laquelle il démontre l'impossibilité du mouvement perpétuel (année 1778, n° 19). Romilly conserva jusqu'au terme de sa vie une grande vigueur de corps et d'esprit. Le 16 février 1796, comme il se disposait à sortir, il se sentit incommodé; deux heures après, il avait cessé d'exister. — Romilly (Jean-Edme), fils unique du précédent, né en 1739, fut admis au ministère évangélique, en 1763, et, trois ans après, nommé pasteur de l'église française à Londres. D'une santé délicate, il demanda bientôt son changement et revint à Genève, où il fut chargé de desservir la petite paroisse de Sacconai; il y mourut le 29 octobre 1779, après avoir souffert pendant dix ans avec résignation d'une maladie incurable. Il a fourni les articles *Vertu* et *Tolérance* au *Dictionnaire encyclopédique*. Supérieur à tout esprit de parti, malgré ses liaisons avec Diderot et d'Alembert, il ne cessa jamais d'être en correspondance avec Fréron, Palissot et leurs autres adversaires. L'article *J.-J. Rousseau*, qu'on lit dans les *Mémoires de littérature* de Palissot, est de Romilly, qui lui en donna d'autres sur plusieurs célèbres Genevois. Comme prédicateur, Senebier le place sur la même ligne que Saurin (*voy.* ce nom). Juventin a publié deux volumes de *Sermons* de Romilly *sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Genève, 1780, in-8°, précédés d'un *Eloge historique* de l'auteur. Feller, en reconnaissant que les grandes vérités sont solidement établies dans ces discours, y remarque une manière négligée et froide, où contrastent des expressions recherchées et des prétentions au bel esprit. Voyez l'*Histoire littéraire de Genève*, t. 3, p. 52-54; et l'*Eloge du pasteur Romilly*, par Palissot, dans le *Nécrologe* de 1780, p. 101-107. W—s.

ROMILLY (sir Samuel), jurisconsulte anglais, descendait d'une famille protestante sortie de France par suite de la révocation de l'édit de Nantes et établie à Genève (*voy.* l'article précédent). Son père vint se fixer en Angleterre, où il exerça la profession de joaillier; il fut pendant plusieurs années celui de la cour. Samuel Romilly naquit à Londres vers l'année 1758. Lorsqu'il eut terminé sa première éducation, il se livra à l'étude des lois et fut bientôt reçu avocat. Sa bonne conduite et ses talents lui attirèrent une nombreuse clientèle et le firent distinguer par le comte de Shelburne (depuis marquis de Lansdown), qui l'admit dans son intimité. Pour rétablir sa santé affaiblie par ses travaux, Romilly se rendit sur le continent; il séjourna quelque temps en France au moment où les premiers symptômes révolutionnaires commençaient à paraître, et se lia particulièrement avec le fameux Mirabeau. Ce fut à sa prière qu'il rédigea un abrégé des règlements observés dans la chambre des communes pour débattre et pour voter, que l'orateur français fit imprimer. Il alla ensuite à Genève et, après avoir parcouru toute la Suisse, il revint en Angleterre pour reprendre ses occupations du barreau. La clientèle de Romilly, déjà très-étendue, s'augmenta encore par la retraite de sir Jean Scott et de Milford, qui étaient à cette époque les deux plus célèbres avocats de Londres et qui furent nommés à des places importantes dans l'administration. Il acquit une fortune considérable et se fit remarquer autant par ses talents que par son attachement aux principes des whigs, attachement qu'il portait souvent à l'excès. En 1796, il acquit une grande réputation en défendant M. Gale Jones, accusé de sédition devant les assises du comté de Warwick. Lorsque Fox et lord Grenville furent mis ensemble, en 1806, à la tête de l'administration de leur pays, qui venait de perdre l'illustre W. Pitt, Romilly fut choisi pour remplir le poste d'avocat général. On prétend même qu'on eut un moment l'intention de le nommer chancelier. Suivant l'usage, il fut créé peu après chevalier, et comme ses nouvelles fonctions exigeaient qu'il occupât un siége dans la chambre des communes, ses amis firent des démarches, et bientôt il y représenta Queenborough. Sir S. Romilly, dont l'activité était infatigable, trouva facilement le moyen de remplir assidûment ses devoirs comme homme public et ses travaux du barreau. S'étant aperçu qu'un grand nombre de créanciers étaient, dans certains cas, repoussés de leurs justes demandes par

Digitized by Google

l'intervention de la loi sur les propriétés foncières et voulant remédier à ce grave inconvénient, il proposa, au mois de mars 1806, un bill pour assujettir les biens-fonds libres des personnes sujettes aux lois des banqueroutes, qui pourraient mourir endettées, au payement de leurs dettes contractées par de simples contrats. Le discours que Romilly prononça dans cette circonstance fut écouté avec une sérieuse attention ; mais, à sa troisième lecture, il rencontra une puissante opposition de la part de sir W. Grant, maître des rôles, et il fut rejeté à une assez grande majorité. Présenté sous une nouvelle forme et avec quelques amendements, ce même bill fut converti en loi. Lors du procès de lord Melville, Romilly fut nommé l'un des commissaires chargés de suivre l'accusation devant la chambre haute. Les pairs s'assemblèrent à Westminster le 29 avril 1806. M. Whitbread parla pendant près de quatre heures pour expliquer le corps du délit, qu'il réduisit à dix chefs. Sir Samuel porta ensuite la parole, et dans un discours qui occupa l'attention de la chambre pendant toute une journée, il détailla les délits imputés à lord Melville, prouva qu'il avait abusé de sa position pour employer à son profit les deniers de l'Etat et conclut en disant qu'il le croyait coupable. La chambre haute en jugea autrement, et Melville fut acquitté. L'avocat général obtint, dans une autre occasion, un succès très-flatteur : un bill avait été proposé pour l'abolition de la traite des noirs ; Romilly parla avec tant de force contre ce trafic qu'il fut applaudi à trois diverses reprises, ce qui n'avait point encore eu lieu dans la chambre des communes. La mort de Fox (1806) ayant amené la dissolution du ministère dont il faisait partie, sir Samuel perdit sa place d'avocat général et se plaça sur les bancs de l'opposition. Il défendit avec chaleur les actes des ministres qui venaient d'abandonner le timon des affaires et soutint que leur conduite au sujet de l'Irlande était digne d'éloges. Il s'éleva ensuite contre la rentrée de Melville dans l'administration. Ayant longtemps médité sur une réforme dans le code criminel, il proposa, au mois de mai 1808, quelques changements dans les dispositions relatives aux vols ordinaires, dispositions écrites, suivant lui, en lettres de sang, comme les lois de Dracon. Il voulait aussi qu'on prît de nouvelles mesures pour améliorer le sort des accusés qui ne sont que prévenus, et dont la plupart se trouvent être innocents des délits qui leur avaient été d'abord imputés. Sa motion, combattue par le nouvel avocat (*solicitor*) général, fut renvoyée à une prochaine session. A l'élection générale suivante, Romilly fut repoussé par la ville de Bristol ; il obtint néanmoins une place au parlement, où, par la protection des Bedford, il représenta Arundel, qui se trouve sous l'influence de cette maison. Lors des troubles qui eurent lieu à Nîmes en 1815, Romilly prononça plusieurs discours pour que le gouvernement anglais intervînt en faveur des protestants du midi de la France ; mais ses motions furent écartées par les ministres et par la majorité. A la réélection de 1818, ses amis le firent nommer à Westminster. Il ne sut pas résister à la douleur que lui causa la perte de lady Romilly, sa femme, morte le 29 octobre de cette même année et à laquelle il était tendrement attaché ; il se donna la mort le 2 novembre suivant. Sir Samuel Romilly se montra constamment le partisan très-prononcé d'une réforme parlementaire et de l'émancipation des catholiques d'Irlande, et il s'éleva plusieurs fois contre l'*alien-bill*. Il a laissé comme jurisconsulte un nom respecté. On a encore de lui : 1° *Observations sur les lois criminelles en ce qui concerne les peines capitales*, 1810, in-8° ; 2° *Objections au projet de créer un vice-chancelier d'Angleterre*, 1812, in-8° (anonyme). Cet écrit est inséré dans le *Pamphleteer*. 3° *Discours à la chambre des communes sur l'article du traité de paix relatif au commerce des esclaves*, 1814, in-8°. Benjamin Constant a publié l'*Éloge de sir Samuel Romilly*, Paris, 1819, in-8°, qu'il avait prononcé à l'athénée de Paris, le 26 décembre 1818. On a publié en 1839, en 2 volumes in-8°, sous le titre de *Memoirs*, une biographie de ce jurisconsulte. Le *Quarterly Review*, numéro de septembre 1840, en a rendu compte, mais le recueil tory ne pouvait se montrer favorable au publiciste whig qui a vécu trop peu pour voir le triomphe des principes qu'il défendait avec chaleur. D—z—s.

ROMME (Charles), géomètre, né à Riom vers 1744, est un de ceux qui ont contribué le plus aux progrès de la marine française dans le 18e siècle. Après avoir achevé ses études à Paris, il s'occupa d'astronomie avec Lalande, qui lui procura la place de professeur de navigation à l'école de Rochefort. Il imagina, dès 1771, une méthode pour mesurer les longitudes en mer et fit plusieurs observations intéressantes. En 1778, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences. Les devoirs de sa place et d'utiles travaux partageaient tous ses instants. Pour répondre au désir du gouvernement, l'Académie ayant invité les savants à rechercher les moyens de perfectionner la fabrication du *salpêtre*, Romme fit un grand nombre d'expériences et s'empressa d'en adresser le résultat. Thouvenel remporta le prix ; mais le travail de Romme obtint une mention et fut imprimé par ordre de l'Académie dans le tome 11 du Recueil des mémoires des savants étrangers. Il fut plus heureux dans un second concours. L'Académie, en 1789, proposa d'expliquer les expériences faites sur la résistance des fluides en France, en Italie, en Suède et ailleurs. Ce sujet important fut remis pour 1791, et Romme partagea le prix avec M. de Gerlach, professeur de philosophie à l'académie des ingénieurs à Vienne. Lalande a publié l'analyse et le résultat des expériences de Romme,

Digitized by Google

dans l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 4, p. 454 et suiv. Quoique partisan des réformes demandées alors de toutes parts, Romme fut entièrement étranger à la révolution. Dans les temps les plus difficiles, il continua ses leçons avec le même zèle. Il fit, en 1796, sur les marées de la Charente, des observations curieuses, que Lalande se proposait de publier dans une nouvelle édition de son *Traité du flux et reflux de la mer*. Associé correspondant de l'Institut peu de temps après l'organisation de la Légion d'honneur, il en fut nommé membre et mourut à Rochefort, au mois de juin 1805, âgé d'un peu plus de 60 ans. « Personne, dit Lalande, ne « s'est occupé plus utilement et plus constam- « ment de ce grand art de la marine, qui est la « principale source de la prospérité et de la « grandeur des Etats. » (*Histoire de l'astronomie*, pour 1805, dans le *Magasin encyclopédique*, 1806, t. 2, p. 105.) Outre l'*Art de la mâture des vaisseaux*, 1778, et l'*Art de la voilure*, 1781, qui font partie de la *Description des arts et métiers*, on a de Romme : 1° *Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en mer*, la Rochelle, 1777, in-8° de 22 pages. Il conseille d'observer le lever et le coucher de la lune et la hauteur d'une étoile dans le même vertical (*Bibliographie astronomique*, p. 524). 2° L'*Art de la marine, ou Principes et préceptes généraux de l'art de construire, d'armer, de manœuvrer et de conduire les vaisseaux*, ibid., 1787, in-4°, fig. Cet ouvrage est fort estimé des navigateurs. 3° *Recherches faites par ordre de S. M. Britannique, de 1765 1771, pour rectifier les cartes et perfectionner la navigation du canal de Bahama*, traduites de l'anglais de Guill. de Brahm, ibid., 1787; 4° *Dictionnaire de la marine française*, ibid., 1792, in-8°; Paris, 1813, même format; 5° *Description des moyens proposés pour suppléer en mer à la perte du gouvernail d'un vaisseau*, par Packenham, Olivier et Hutchinson, traduit de l'anglais, avec des additions extraites d'ouvrages anglais et français, ibid., 1769, in-8°; 6° *Modèle de calculs pour déterminer en mer, par des observations astronomiques, la longitude et la latitude d'un vaisseau*, ibid., 1800, in-4° de 22 pages. Il avait cru reconnaître à la méthode de Borda un inconvénient dans certains cas. 7° *Dictionnaire de la marine anglaise*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°; 8° *Tableau des vents, des marées et des courants sur toutes les mers*, ibid., 1806, 2 vol. in-8°. C'est le recueil d'observations le plus complet qu'on ait en ce genre. W—s.

ROMME (Gilbert), frère du précédent, né en 1750, fut député, en 1791, à l'assemblée législative, et à la convention, en 1792, par le département du Puy-de-Dôme. Plusieurs biographes l'ont mal à propos confondu avec le professeur de mathématiques des élèves de la marine. Il était très-instruit dans les mathématiques; ses autres études n'étaient point complétées : il les cessa pour s'appliquer exclusivement à la science que cultivait son frère et dont celui-ci lui donnait des leçons. Un de ses compatriotes, qui avait été instituteur à St-Pétersbourg, lui ayant fait obtenir une place du même genre dans la maison du comte de Strogonoff, il se rendit en Russie, y séjourna quelque temps et revint en France avec son élève, qu'il nommait Olcher et qui avait environ seize à dix-sept ans. Lors de l'ouverture des états généraux, Romme le conduisait tous les jours, tant à Versailles qu'à Paris, dans les tribunes de l'assemblée constituante et ensuite dans les clubs patriotiques (1). L'impératrice Catherine, instruite des principes que le professeur voulait inculquer à un jeune homme qui devait être un jour un des ornements de sa cour, ordonna au comte de rappeler son fils et fit défendre à Romme de mettre jamais le pied sur le territoire russe. Cette exclusion le livra entièrement à la révolution. Avec une imagination sèche et des conceptions abstraites, Romme ne pouvait paraître avec quelque éclat dans une assemblée délibérante. On lui avait cependant donné une certaine importance, et il fut membre du comité d'instruction dans l'assemblée législative et dans la convention; mais il ne fut chargé que de quelques rapports insignifiants, totalement oubliés. Dans la convention, il fut un peu moins silencieux : ce fut lui qui, au mois de mars 1793, fit supprimer la place de directeur de l'académie de France à Rome et la maison d'éducation de St-Cyr. Au mois d'avril suivant, il fut, avec Prieur de la Côte-d'Or, chargé d'une mission à Cherbourg; elle avait pour but secret de s'informer des menées des girondins dans ce pays, et il se trouvait avec son collègue à Caen lors de leur proscription. On savait qu'il appartenait à la faction des proscripteurs, et il fut arrêté et détenu cinquante jours comme otage dans le château de Caen, où l'on eut beaucoup d'égards pour sa personne : ceux qui l'avaient fait arrêter lui ayant demandé s'il croyait son arrestation légitime, il répondit affirmativement, et qu'elle était conforme aux principes de la souveraineté du peuple et à la déclaration des droits, « parce que, disait-il, les « citoyens du Calvados, ayant pu croire qu'ils « étaient opprimés, ont eu le droit de s'insur- « ger ». De retour à Paris, après la destruction du *girondisme*, Romme reprit sa place au faîte de la Montagne conventionnelle : ce fut lui qui fit le rapport sur l'invention du télégraphe (*voy.* Chape). Au mois de septembre 1793, il fit adopter le nouveau calendrier, dont il avait reçu le plan de l'astronome Lalande, mais qu'il voulut perfectionner : la dénomination des mois fut imaginée par Fabre-d'Eglantine. Romme fut de l'avis du peintre David, qui avait demandé les

(1) On croit que c'est le même comte de Strogonoff, qui fut l'ami particulier, à peu près du même âge, de l'empereur Alexandre, et qui a été son ministre de l'intérieur.

Digitized by Google

honneurs du Panthéon pour son ami Marat, et il ne contribua pas peu à les lui faire décerner. Il proposa, au surplus, que les gravures des tableaux de Marat et de Lepelletier, faits par David, fussent distribuées au nombre de mille. On a lu dans les mémoires du temps (*voy.* CHAUMETTE) l'historique des fêtes de la Raison, qui, sous la dénomination de déesse, était représentée par une très-belle actrice de l'Opéra, nommée Maillard. Quand elle eut traversé la salle avec son cortége, Romme demanda qu'elle descendît de son palanquin, qu'elle prît place à côté du président et qu'elle en reçût l'accolade fraternelle. Ce président était borgne et se nommait Laloi. Romme fut nommé président de la convention après Laloi. Tous ces événements se passèrent au mois de novembre 1793. On sait, au surplus, que ces fêtes furent condamnées par Robespierre, et qu'il fit périr les chefs de la faction qui les avait imaginées. Romme, qui voyait que cette mesure le touchait de près, garda prudemment le silence, et il ne fut question de lui que lors du procès de Carrier. Il fut un des vingt et un conventionnels auxquels fut renvoyé l'examen de la conduite de ce personnage, et ils le nommèrent rapporteur. Romme fit tout ce qu'il put pour atténuer les crimes de son collègue; mais, attaqué lui même par ses collègues, il fut forcé de conclure pour le décret d'accusation. Romme termina sa carrière au mois de juin 1795. Le 20, la populace de Paris avait assiégé le lieu des séances de la convention et s'en était rendue maîtresse, en demandant à grands cris *du pain et la constitution de* 1793. Romme prit parti, avec plusieurs de ses collègues, pour cette populace soulevée, dans le dessein de sauver les terroristes qu'on avait fait arrêter, et opina pour que tous ces *patriotes* fussent mis en liberté. Cette motion le perdit. Comme les plus grands cris étaient toujours : *Du pain! du pain!* dont on manquait effectivement, Romme crut apaiser les femmes, qui jouaient un des principaux rôles dans cette scène, en proposant qu'à l'avenir il n'y eût plus qu'une sorte de pain, et qu'il fût défendu aux pâtissiers de faire des pâtés et des brioches. La populace ayant été chassée de la convention, Romme fut décrété d'arrestation et livré ensuite à une commission, qui le condamna à mort, avec plusieurs de ses collègues, le 18 juin 1795. Ils étaient six et se poignardèrent, après avoir entendu leur condamnation : on remarqua qu'ils n'avaient pour eux six qu'une paire de ciseaux et deux couteaux, qu'ils se passaient après s'être frappés. On ne connaît de Romme que l'*Annuaire du cultivateur*, Paris, an 3 (1795), in-8°, espèce de commentaire sur les dénominations de légumes, d'animaux, etc., substituées aux noms des saints dans le calendrier appelé républicain. On a quelquefois confondu ce livre avec l'*Annuaire du cultivateur du département de la Creuse*, par Rougier la Bergerie, in-8°, et avec l'*Annuaire du républicain*, par Eleuthérophile Millin, 1793, in-12 (*voy.* MILLIN), ouvrage du même genre que celui de Romme, mais que l'auteur a traité plus en naturaliste qu'en agronome. B—U.

ROMMEL (DIETRICH-CHRISTOPHE VON), historien allemand, naquit à Cassel le 17 avril 1781. A dix-huit ans, il se rendit à l'université de Marbourg, où il étudia d'abord la théologie; en 1800, il passa à Gœttingue, où il se livra, sous la direction d'Eichhorn, à l'étude des langues orientales; ses progrès en ce genre furent attestés par deux écrits mis au jour en 1803 (*Abulfedæ Arabiæ descriptio*) et en 1804 (*Caucasiarum regionum et gentium Straboniana descriptio*). En 1804, il revint à Marbourg, afin de s'y consacrer à l'enseignement. L'année suivante, il était professeur d'éloquence et de langue grecque. Les agitations politiques auxquelles l'Allemagne était alors livrée déterminèrent Rommel à accepter des propositions qui lui furent faites pour aller en Russie occuper une chaire dans l'université de Charkow, qui venait d'être créée. Un mariage fâcheux, qui fut rompu au bout de trois années, et le retour de l'Allemagne à son indépendance déterminèrent le savant hessois à revenir dans sa patrie. Il reprit possession de son emploi à Marbourg, et il fut cette fois mis en possession de la chaire d'histoire. En 1820, l'électeur de Hesse l'appela à Cassel, lui donna la direction des archives et lui conféra les fonctions d'historiographe. En 1828, il fut anobli, et l'année suivante, il fut placé à la tête de la bibliothèque et du musée; en 1831, il renonça à ce dernier emploi. L'histoire du pays auquel il appartenait formait, depuis qu'il était revenu de Russie, le but principal de ses études. En 1817, il avait mis au jour un *Résumé de l'histoire de la réforme ecclésiastique dans la Hesse*. En 1820, il fit paraître le premier volume de son *Histoire de la Hesse;* le huitième fut publié en 1843 et s'arrête à la paix de Westphalie. Après un intervalle de dix ans, un neuvième volume a vu le jour en 1853; mais cette grande composition n'a point été achevée. On a rendu pleine justice à l'étendue des recherches, à l'exposition scrupuleuse des faits, qui caractérisent le livre de Rommel; les archives ont été interrogées; bien des détails ignorés sont sortis de la poussière des vieux cartons. L'ouvrage laisse d'ailleurs à désirer sous le rapport de la forme, et ce n'est pas une lecture attachante qu'on y trouvera. Les hommes sérieux, jaloux de creuser à fond les annales d'une portion importante de l'Allemagne, consulteront seuls ces neuf gros volumes. C'est également aux investigations de Rommel dans les archives de Cassel qu'on doit deux publications utiles, mais qui ne s'adressent également qu'aux lecteurs amis des choses graves : *Correspondance inédite de Henri IV, roi de France, avec Maurice le Savant, landgrave de Hesse, accompagnée de notes*

Digitized by Google

et d'éclaircissements historiques (Paris, 1840), et *Correspondance entre Leibniz et le landgrave Ernest de Rheinfels* (Francfort, 1847, 2 vol.). Ce dernier ouvrage est en allemand. En 1854, Rommel put célébrer le cinquantième anniversaire de sa nomination de professeur, et l'électeur lui conféra à cette occasion le titre de conseiller d'Etat. Ce savant estimable mourut en 1858. Z.

ROMNEY (George), peintre anglais, naquit, le 26 décembre 1734, à Dalton, dans le Lancashire. Son père, marchand, fermier et constructeur, chargé d'ailleurs d'une nombreuse famille, lui refusa longtemps la permission de se livrer à son penchant pour la peinture, et, dès qu'il eut atteint sa douzième année, le retira de l'école du village pour lui confier la surveillance de ses ouvriers. Naturellement industrieux, l'enfant employait ses loisirs à imiter tous les objets d'art qui lui tombaient sous la main. Il se fabriqua ainsi un violon, qu'il garda toute sa vie. Ayant trouvé des gravures fort communes dans le magasin de son père, il essaya de les imiter et n'y réussit pas trop mal. Il en vint jusqu'à dessiner des portraits, même de mémoire, et celui d'un étranger qu'il n'avait vu qu'à l'église en passant, et qu'il peignit à son retour, fut trouvé très-reconnaissable. Vaincu enfin par ses instances, son père le laissa libre de faire ce qu'il désirerait, et Romney devint en peu de temps un des plus habiles peintres de portraits de l'Angleterre. C'est à ses dispositions naturelles et à son obstination à l'étude, plutôt qu'aux leçons du barbouilleur Steele, aux soins duquel il avait été confié, qu'il dut, dans sa province, des succès qui le décidèrent, en 1762, à se rendre à Londres; il ne tarda pas de s'y faire connaître de la manière la plus brillante comme peintre d'histoire et de portraits. En 1764, il vint à Paris, et, après quelques années de séjour dans cette capitale, il fit le voyage d'Italie en la compagnie d'Ozias Humphrey, peintre en miniature. A son retour à Londres, il parut vouloir s'occuper exclusivement du genre historique. Toutefois les conseils de ses amis, ses propres appréhensions et le goût du public le déterminèrent bientôt à se désister de ce projet. Les études qu'il avait faites en Italie servirent du moins à donner un meilleur tour à ses figures. Sa demeure était incessamment remplie de ce que Londres renfermait de plus remarquable en hommes d'Etat, en élégants, en artistes et en littérateurs; il partagea la vogue (1) avec Gainsborough et Reynolds. Il n'avait pas abandonné le dessein de se livrer au genre de l'histoire; il avait seulement ajourné ce projet au temps où la fortune lui permettrait de travailler pour la gloire; mais ce temps ne vint jamais. Epuisé par la longueur et l'assiduité de ses travaux, réduit à des vœux impuissants, accablé d'infirmités, pour lesquelles la fortune même est une faible compensation, il se retira à Kendal, en 1799, et y mourut dans un état de langueur, le 15 novembre 1802. Les ouvrages de cet artiste justifient ses succès. S'il n'eut pas assez de génie pour s'ouvrir une route nouvelle, il ne se montra pas non plus servile imitateur d'autrui. La pratique lui avait donné une grande facilité de main et un coup d'œil juste; mais sa couleur manquait de naturel. Ses portraits de femme ont souvent de la naïveté, quelquefois de l'élégance et ne sont dépourvus ni d'éclat ni de fraîcheur. Ses portraits d'hommes ont, en général, plus d'esprit que de dignité et plus d'apparence que de caractère réel; il ne sait pas toujours ménager les oppositions de lumière et d'ombres : aussi tombe-t-il dans des tons livides et crus. Quant à ses talents comme peintre d'histoire, on peut s'en faire une idée d'après ses tableaux représentant le *Naufrage*, tiré de la *Tempête* de Shakspeare; la *Cassandre*, d'après le *Troïlus et Cressida* du même poëte, et le portrait de Shakspeare enfant, qui se trouvent dans la galerie de Boydell : ils le recommandent à l'estime du public et le placent dans un rang distingué parmi les artistes de sa nation. Hayley a écrit en anglais la *Vie de Romney*, Londres, 1809, in-4°, fig. P—s.

ROMPCROISSANT (Jean Douet de), écrivain sur lequel on n'a pu se procurer que des renseignements très-incomplets, était né en 1587 (1) probablement à Paris. Il avait acquis la charge d'essayeur des monnaies, qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Mais, doué d'un esprit inventif, il ne se borna point à ses fonctions et publia sur différents objets des opuscules, qui tous ont un but d'utilité, comme on en jugera par les titres. L'abbé de Marolles parle de Jean Douet, dans le *Dénombrement des auteurs* (*voy.* Marolles), pour son recueil d'anagrammes, le dernier de ses écrits suivant l'ordre de leur publication. On ne l'a trouvé cité dans aucun autre recueil contemporain. Douet vivait encore en 1651; mais on ignore l'époque de sa mort. Les ouvrages que l'on connaît de lui sont : 1° *Proposition d'une écriture universelle, admirable pour ses effets*, Paris, 1627, in-8° de 14 et 47 pages. L'auteur n'y donne aucun détail, aucun *specimen* de sa méthode (2), et

(1) On a calculé qu'en une seule année (1786) il avait gagné trois mille six cent trente-cinq livres sterling (environ 90,000 fr.); ce qui étonnera peu quand on saura qu'il ne peignait pas une tête à moins de vingt guinées, ni un portrait en pied à moins de quatre-vingts. Son tarif était de même fixé à soixante, quarante ou trente guinées, suivant que l'on voulait un mi-corps, un buste ou un *kit-cat* ou demi-buste.

(1) Il dit lui-même (*France guerrière*, p. 133) que la cinquante-cinquième année de son âge est accomplie, et qu'il a servi sur terre et sur mer, sans solde ni appointements, sous MM. de Béthune, de Cantale, de Vic, de Lamet, de Vallencey, Giron, de Razilly et du Bouz.

(2) Il annonçait un échantillon de cette écriture à la page 2[illegible]8 de sa *France guerrière*. Mais ce morceau, qui probablement devait être écrit à la plume, n'est pas rempli dans l'exemplaire de la bibliothèque de Paris, in-4° L. 1121, 2 A. Il assure (ibid., p. 267) que cette écriture sera jugée égale et même supérieure à

Digitized by Google

se contente d'entasser des lieux communs sur l'utilité d'une écriture universelle. Son seul mérite est peut-être d'avoir écrit le premier sur cette matière. 2° *Avis au roi pour ôter le moyen de contrefaire ses monnoies et de rogner et diminuer les bonnes*, avec un discours à MM. du conseil sur le même sujet, ibid., 1634, in-8°. L'auteur avance que, de 1610 à 1633, il a été *exécuté* à mort plus de cinq cents faux-monnayeurs, tant nobles que roturiers, et que ce nombre n'est pas le quart de ceux qui se sont mêlés de ce pernicieux métier. Il propose de frapper des pièces d'or de cinq, dix et vingt francs; de ne pas passer le franc d'argent pour la monnaie blanche; de les mettre à un titre uniforme et proportionné à celui des Etats voisins, et d'en perfectionner la fabrication en remplaçant le marteau par le balancier. Il annonce un *Trébuchet justifiant*, de son invention, pour reconnaître les moindres fraudes; mais il n'en donne pas la description. 3° *Discours au roi sur le surhaussement des monnoies*, du mois de mars 1636, ibid., in-8°; 4° *Remontrance générale sur la grande utilité publique de l'augmentation du prix des monnoies*, ibid., 1636, in-8°; 5° *Continuation des mémoires précédents sur les monnoies*, ibid., 1639, in-8°; 6° *Discours sur les machines de victoires et conquêtes*, Paris, Brunet, 1637, in-8° de 131 pages. Il n'y donne pas la description de ces admirables machines à l'aide desquelles (comme il s'efforce de le prouver) Louis XIII pourra aisément conquérir l'Espagne, obtenir une paix générale en Europe, en chasser les Turcs, puisqu'il est *désigné de Dieu pour dominer toute la terre et les hommes;* ce qu'il démontre par des hiéroglyphes et des anagrammes. On entrevoit parmi ce galimatias qu'une partie de son invention consiste en une espèce de chariot d'ambulance, d'où l'on peut combattre à couvert, transporter partout les vivres et munitions en palissades portatives, etc. Il parle aussi (p. 82) de brûlots et de feux inextinguibles, tels apparemment que celui dont, sous le règne de Henri IV, l'expérience avait été faite par un autre homme à projets, qui du moins ne faisait pas mystère de toutes ses inventions (*voy.* EZANVILLE). Le sieur de Rompcroissant cite (p. 92) un *Mémoire* qu'il avait fait *sur le désertement et peuplade du Canada*, où il conseillait d'exploiter les mines de cuivre de cette contrée. 7° La *France guerrière*, ou moyens assurés pour trouver aisément et avec très-grande facilité autant et plus de gens de guerre que le roi n'en désirera soudoyer et entretenir sans augmentation de solde ni d'appointements, Paris, 1643, in-4° de 156 pages. Ce livre est divisé en quatre parties. L'auteur, après avoir parlé de ses voyages en Europe, Asie, Afrique et Amérique, propose d'enrôler volontairement les apprentis et compagnons de métier dans les villes, en leur promettant que chaque année de service serait comptée pour une année d'apprentissage; et les jeunes gens de la campagne, en les exemptant de tailles et corvées pendant un temps proportionné; au besoin, d'armer les prisonniers en les marquant d'une lettre L, *non infamante* (p. 29). Dans le livre 2, il parle d'enrôler les laquais, etc., les brelandiers, vendeurs et preneurs de tabac en fumée, etc. Le troisième livre charge les moines mendiants de servir d'aumôniers ou infirmiers; le quatrième répond aux objections et annonce (p. 144) le projet d'un vaisseau insubmersible. 8° La *France guerrière*, 7° partie (1), Paris, 1644, in-4° de 138 pages. L'auteur y propose une taxe de quelques deniers à percevoir par les soldats invalides dans les cabarets, jeux publics, etc. Il expose ses idées pour le nettoyage des rues et annonce d'autres inventions de nouveaux impôts, qu'il n'explique que par des hiéroglyphes, plusieurs de ses découvertes précédentes lui ayant été dérobées sans qu'il en eût retiré aucun fruit. Il y donne (p. 257) une petite page d'écriture chinoise; c'est le premier morceau de ce genre imitant l'imprimé qu'on eût encore publié en Europe. Enfin on y trouve le précis de trente-deux mémoires contenant des projets encore plus admirables. 9° *Anagrammes sur l'auguste nom de Sa Majesté Louis XIV*, ibid., 1651, in-4°; 10° l'*Oracle françois*, suite d'anagrammes, etc., ibid., 1651, in-4°. W—s.

ROMUALD (SAINT), fondateur de l'ordre des Camaldules, naquit vers 956 à Ravenne de l'illustre famille des *Onesti*. Quoique sa première éducation eût été négligée, il apprit à modérer ses passions, et, dédaignant les joies du monde, il soupirait après le calme de la retraite. Sergius, son père, engagé dans une querelle avec un de ses proches parents, voulut la terminer par un duel; il exigea que son fils lui servît de témoin. Le sort favorisa le cruel Sergius; mais Romuald, effrayé de l'affreux spectacle qu'il avait eu sous les yeux, courut s'enfermer dans le monastère de Classe, où il passa quarante jours dans la prière et les larmes. Les douceurs qu'il avait trouvées dans cette maison accrurent son goût pour la vie solitaire, et, résolu de quitter le siècle, il pria l'abbé de Classe de l'admettre au nombre de ses religieux. L'abbé, craignant de s'attirer la colère du père de Romuald, le renvoya plusieurs fois; mais, voyant qu'il persistait dans son pieux dessein, il finit par le revêtir de l'habit monastique. Romuald offrit bientôt à ses confrères l'exemple des plus grandes austérités; mais, ayant voulu adresser quelques avis à ceux qui s'écartaient de la règle, ils formèrent le projet de se débarrasser d'un censeur importun. Il leur épargna ce crime en se retirant dans un dé-

celle que proposait un sieur le Maire, qui demandait cent mille livres comptant pour la communiquer.

(1) La 5e partie, qui contenait des moyens pour parvenir à une bonne paix, et la 6e, qui proposait des ordonnances contre les duels, manquent dans l'exemplaire de la bibliothèque du Louvre; mais elles ont sans doute été imprimées, puisque la pagination de la 7e partie, après treize feuillets non chiffrés, cotée de 203 à 315, est une continuation du numéro précédent.

Digitized by Google

sert, près de Venise, où il se mit sous la conduite d'un ermite qui lui fit faire de grands progrès dans la vie spirituelle. Venise gémissait alors des excès auxquels se livrait le doge, Pierre Candiano. Dans une sédition, il fut massacré (976), et tous les suffrages portèrent à sa place Pierre Orseolo, qui n'accepta cette dignité qu'avec répugnance. Deux ans après, il s'échappa furtivement de Venise et se retira dans un monastère de la Catalogne, où l'accompagnèrent Romuald et plusieurs autres saints personnages (*voy.* Orseolo). Romuald s'établit non loin de là dans une solitude, où se forma peu à peu un nouveau couvent, dont il fut élu le premier supérieur. Touché de l'exemple de son fils, Sergius ouvrit enfin les yeux sur ses désordres et se renferma dans un cloître pour les expier; mais, se repentant d'avoir écouté la voix du remords, il voulut peu après rentrer dans le monde. Romuald, informé de son dessein, accourut en Italie (994) et, dit Godescard, fit tant par ses exhortations, ses prières et ses larmes, qu'il détermina son père à persévérer dans la vie qu'il avait embrassée. Il refusa de prendre la direction de l'abbaye de Classe, que les religieux vinrent lui offrir; mais l'empereur Othon III, qui connaissait les vertus de Romuald, le força de s'en charger. Sa sévérité souleva contre lui les religieux, et il alla déposer les marques de sa dignité aux pieds d'Othon, qui faisait le siége de Tivoli (998). Les prières de Romuald sauvèrent cette malheureuse ville d'une ruine inévitable. Vainement, pour se soustraire à la vénération publique, il se cachait dans les solitudes les plus reculées : le bruit de ses vertus y attirait bientôt de toutes parts des disciples, qui venaient le prier de leur servir de guide et formaient ainsi de nouveaux monastères. Désirant de trouver l'occasion de répandre son sang pour la foi, Romuald résolut d'aller prêcher l'Evangile en Hongrie; mais étant tombé malade dans le chemin, il fut persuadé que Dieu n'approuvait pas son dessein et resta quelque temps en Allemagne. Après y avoir fondé ou réformé plusieurs monastères, il se rendit à Rome à la prière du souverain pontife qui, sur sa réputation de sainteté, lui demandait des conseils pour le gouvernement de l'Eglise. Il habita plusieurs années une solitude dans le voisinage de cette ville, où de nouveaux disciples s'empressèrent de se ranger sous sa direction; mais leur inconduite et leur esprit d'insubordination lui causèrent quelquefois de justes sujets de chagrin. A son arrivée en Italie (1003), l'empereur Henri II manda près de lui Romuald, qu'il combla de marques de respect et lui fit don du monastère du Mont-Amiate, en le priant d'y placer des religieux. De tous les monastères établis par notre saint fondateur, le plus célèbre est celui de Camaldoli, près d'Arezzo, qui donna son nom à l'ordre des Camaldules, et dont l'érection est fixée à l'an 1009. Romuald y demeura plusieurs années, *reclus* dans une étroite cellule et pratiquant les austérités les plus rigoureuses. Les besoins de son ordre l'obligèrent d'en sortir, et il mourut à Val de Castro, dans la Marche d'Ancône, vers 1027, le 19 juin, à l'âge de 70 ans et quelques mois. L'Eglise célèbre sa fête le 7 février, jour de la translation de ses reliques. On a deux vies de St-Romuald en latin, l'une par le B. Pierre Damien, et l'autre par le B. Jérôme de Prague, apôtre et évêque de Lithuanie : elles se trouvent toutes deux dans le *Recueil des Bollandistes*. On peut aussi consulter les hagiographes : l'*Histoire des ordres religieux*, par Helyot, t. 5, et celle des camaldules (*voy.* Mittarelli). Cet ordre, l'un des plus austères qui se fût conservé jusqu'à nos jours, était divisé en cinq congrégations qui avaient chacune leur général. Il n'avait que cinq maisons en France : deux près de Paris (Gros-Bois et le mont Valérien), une dans le Forez et deux dans le Vandômois. W—s.

ROMUALD Ier, duc de Bénévent, était fils de Grimoald, qui lui donna, en 662, le duché de Bénévent à gouverner, lorsque lui-même se fut emparé du royaume de Lombardie. L'empereur Constant, qui, vers cette époque, était venu de Constantinople à Tarente, crut l'occasion favorable pour envahir le grand-duché de Bénévent, parce que Grimoald avait emmené ses meilleures troupes dans l'Italie septentrionale. En effet, les Grecs poussèrent leurs conquêtes assez avant dans la Campanie; mais ayant assiégé Bénévent, en 663, Romuald leur opposa une vigoureuse résistance, qui donna le temps à son père d'arriver avec l'armée lombarde et de recouvrer les places que Constant avait enlevées à Romuald. Ce dernier épousa, vers l'an 667, Théoderade, fille de Lupo, duc de Frioul, dont il eut trois fils. L'année suivante, il conquit sur les Grecs Tarente et Brindes. On croit qu'il mourut en 677. Il eut pour successeur Grimoald II, son fils. — Romuald II succéda, en 702, à son père Gisolfe Ier, autre fils de Romuald Ier. En 717, il s'empara de la ville de Cumes, qui dépendait des Grecs et faisait partie du duché de Naples. Le pape Grégoire II, qui n'était pas encore brouillé avec l'empereur Léon l'Isaurien, chercha vainement, par ses promesses et ses menaces, à obtenir de Romuald la restitution de cette conquête : n'ayant pu y réussir, il donna des subsides à Jean, duc de Naples, et le mit en état de recouvrer Cumes, dont la garnison fut en partie massacrée et en partie conduite prisonnière à Naples. On croit que Romuald II mourut en 731. Gisolfe II, son fils, encore en bas âge, lui succéda. S. S—r.

ROMULUS, prétendu fils de Mars et à qui l'on attribue la fondation de Rome, est un de ces personnages adoptés par l'histoire, mais dont la vie appartient presque tout entière à la fable. Les historiens originaux ne sont d'accord sur aucune des circonstances qui le concernent, depuis sa nais-

Digitized by Google

sance jusqu'à sa mort. Avant de présenter les doutes ou plutôt les preuves qui démentent leurs récits, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter la tradition vulgaire sur ce héros. Descendant d'Enée, à la quatorzième génération, Romulus fut, avec son frère Rémus, le fruit du commerce amoureux de Mars et de Rhéa-Sylvia, prêtresse de Vesta. Tous deux naquirent vers l'an 770 avant J.-C. Amulius, roi d'Albe, oncle de cette princesse, vit dans la naissance de ces jumeaux un événement fatal à son ambition; car il avait usurpé la couronne sur son frère aîné Numitor, père de Rhéa-Sylvia. Ces deux enfants pouvaient croître pour venger leur aïeul dépossédé, les fils de Numitor massacrés et Rhéa-Sylvia, leur mère, retenue dans une dure captivité. Amulius confia à l'un de ses officiers la cruelle mission de faire périr ces deux enfants. Ce dernier se contenta de les abandonner sur la rive du Tibre, qui était alors débordé. Le fleuve, en se retirant, déposa sur une plage déserte la corbeille dans laquelle ils étaient renfermés. Une louve, conduite par la soif sur le bord du fleuve, offrit ses mamelles à ces petits infortunés, tandis qu'un pivert, par un instinct non moins admirable, veillait sur eux et leur apportait aussi quelque nourriture. Faustulus, chef des bergers du roi, trouva ces deux enfants, les recueillit et se chargea de les élever; il les envoya même à Gabies « pour y apprendre « les lettres, dit Plutarque, et tout ce que doi- « vent savoir des enfants de qualité ». Parvenus à l'adolescence et remplis de courage, il s'associèrent des bergers et firent avec eux la guerre aux brigands. Des voleurs, dont ils avaient enlevé le butin, se vengèrent en se saisissant de Rémus, qu'ils menèrent au roi. Amulius renvoya le jeune homme à Numitor, sur le domaine duquel les deux frères étaient accusés d'exercer le brigandage. Cependant Romulus, pour délivrer Rémus, ose, avec les compagnons ordinaires de ses exploits, attaquer Amulius. Cet usurpateur est tué, et Numitor, devenu roi d'Albe, reconnaît ses petits-fils. Les deux frères conçurent alors le projet de fonder une ville à l'endroit où ils avaient été exposés : ils s'associèrent dans ce dessein des pasteurs et tout ce que le Latium et les environs offraient d'hommes sans aveu, sans asile et sans ressource. L'amour de la domination divisa bientôt les deux frères. Après s'être disputés à qui donnerait son nom à la nouvelle ville, ils résolurent de s'en rapporter au vol des oiseaux. L'épreuve parut favorable à Romulus; mais Rémus ne voulut point se soumettre à la décision du sort. Chacun d'eux avait un parti; l'on en vint aux mains, et Rémus périt dans le combat. D'autres racontent que Romulus le tua de sa propre main, pour le punir d'avoir par raillerie franchi d'un saut le fossé qui servait de rempart à la nouvelle colonie : « Ainsi périsse, s'écria-t-il, quiconque insultera « les murs de ma ville! » Après ce meurtre, Romulus fut proclamé roi par le peuple assemblé. Il avait alors dix-sept ans, et ce fut l'an 753 avant J.-C. qu'il fonda Rome (1). La population de cet Etat naissant ne montait qu'à trois mille hommes de pied et trois cents de cavalerie. La nouvelle cité occupait un monticule sans défense et sans territoire appelé le mont Palatin. Pour augmenter cette population, Romulus ouvrit un asile à tous les hommes libres ou esclaves qui viendraient se ranger sous sa loi. Ses sujets n'avaient point de femmes : il en demanda aux peuples voisins; mais l'alliance qu'il offrait fut rejetée avec mépris. On joignit même le sarcasme au refus, en lui demandant pourquoi, lui qui recevait tous les aventuriers du pays, n'avait pas pareillement ouvert un asile aux femmes de mauvaise vie. Résolu d'obtenir par la ruse ce qu'il ne pouvait attendre de la bonne volonté de ses voisins, Romulus sut dissimuler son ressentiment. Il proclama une fête en l'honneur de *Consus*, dieu des bons conseils. Les habitants des cantons d'alentour y furent invités et s'y rendirent en foule. Pendant qu'ils étaient occupés du spectacle, les sujets de Romulus, en armes, se jetèrent au milieu de l'assemblée et enlevèrent les filles. On a prétendu qu'Hersilie, la seule femme mariée qui partagea le sort des jeunes Sabines, tomba en partage à Romulus; mais les historiens sont encore plus divisés sur cette particularité que sur le reste de la vie de ce fondateur. La vengeance des peuples offensés devait anéantir la ville naissante; mais ils commirent l'imprudence de l'attaquer séparément. Acron, roi des Céniniens, se mit le premier en campagne : il fut défait et tomba sous les coups de Romulus, qui rentra dans Rome chargé des dépouilles opimes, qu'il consacra à Jupiter Férétrius. Les Antemnates, qui prirent les armes après les Céniniens, furent également vaincus : Romulus saccagea leur ville, les incorpora aux vainqueurs et leur accorda le droit de cité. Les Crustumériens, effrayés du triste sort de leurs alliés, disputèrent à peine la victoire, et Rome, si rapidement accrue par la vaillance et la politique de son fondateur, avait dès lors une population surabondante; car elle envoya des colonies à Crustumerium et à Antemna. Les Sabins de Cures se mirent enfin en marche contre les Romains; ils se rendirent maîtres par trahison de la citadelle de Rome, qui fut depuis le Capitole. Déjà, sous la conduite de leur roi Tatius (*voy.* ce nom), ils avaient remporté sur eux une pre-

(1) Cicéron et Plutarque nous apprennent que ce fut par le secours de calculs mathématiques et par des procédés empruntés à l'astrologie judiciaire que Varron, avec l'aide d'un mathématicien de ses amis, parvint à rétablir les premiers temps de Rome. On a plus d'un exemple de l'astrologie judiciaire appliquée à l'avenir, mais il était assez singulier d'en faire l'application au passé; et un pareil trait, consigné dans des écrivains tels que Cicéron et Plutarque, serait plus connu si la plupart des savants et compilateurs, qui se sont occupés de l'histoire romaine, n'avaient eu quelque intérêt de glisser sur une particularité qui donne le démenti à toutes les fables dont ils se sont rendus les complices.

Digitized by Google

mière victoire, déjà un second combat était engagé, quand les Sabines, épouses des Romains, vinrent s'interposer entre les combattants et leur firent tomber les armes des mains. La paix fut conclue aussitôt; le roi de Rome se vit contraint de partager son trône avec Tatius. Mais c'est moins peut-être sur ses exploits guerriers que sur les institutions politiques dont on lui fait honneur qu'est fondée la gloire de Romulus. Il divisa son peuple en deux ordres, les patriciens et les plébéiens. Parmi les premiers, il désigna cent hommes distingués par la naissance, l'âge et le mérite et leur conféra le titre de sénateurs. Le pouvoir fut divisé entre le roi, le sénat et le peuple. Romulus se déclara le premier ministre de la religion, le gardien et l'interprète des lois, le chef suprême de l'armée. Il se choisit une garde composée de trois cents hommes, qui furent appelés chevaliers. Il se donna, en outre, douze licteurs, qui précédaient sa marche, écartaient la foule et exécutaient les criminels. Il partagea le peuple en trois tribus, subdivisées en curies. La plus belle de ses institutions fut celle des patrons et des clients. Par cet établissement, selon l'expression de Denys d'Halicarnasse, il « confia le peuple aux patriciens comme un « dépôt ». Les lois qu'il créa sur la famille, sur le mariage, en ce qui concerne la puissance du père sur le fils et du mari sur la femme, portent l'empreinte de la barbarie qui régnait alors en Italie. Mais on doit admirer ce qu'il fit pour la religion, pour l'agriculture, pour la population de sa nouvelle ville, en la rendant en quelque sorte la mère adoptive des peuples qu'elle avait vaincus. Romulus régna quelques années conjointement avec Tatius : à la mort de ce prince, qui fut assassiné et qu'il ne chercha pas à venger, il conserva seul les rênes du gouvernement et se livra de nouveau à son goût pour la guerre; il prit Fidènes, vainquit les Etrusques, entre autres les Véiens, qu'il força de lui demander la paix et de lui céder une portion de leur territoire : ce traité fut gravé sur des colonnes d'airain. Fier de ses succès, le roi de Rome voulut régner arbitrairement, au mépris des institutions qui limitaient sa puissance. Il devint l'objet de la haine du sénat, dont il dédaignait les conseils. Un jour, en faisant la revue de ses soldats, il disparut. On répandit le bruit qu'au milieu d'un orage, il avait été enlevé dans le ciel et mis au nombre des dieux. Ce fut le sénateur Proculus-Volesus qui annonça ce miracle, dont il disait avoir été témoin. Romulus fut placé au ciel sous le nom de Quirinus, ce qui n'empêcha pas de croire que les sénateurs lui avaient donné la mort et avaient emporté sous leurs toges ses membres déchirés. Il avait alors 55 ans et en avait régné trente-sept. Tel est le récit de la vie de Romulus, ainsi qu'il se trouve, avec des circonstances diversement rapportées, dans Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Plutarque et d'autres historiens grecs ou latins du second ordre. Cette diversité de témoignages, qu'il serait trop long de détailler, est déjà une raison indépendante de toute autre pour inspirer des doutes à la critique; mais les preuves abondent qui établissent d'une manière évidente que, si Romulus a existé (1), il est beaucoup plus ancien que ne l'a fait le docte Varron, et que, semblable à certains héros de la mythologie grecque, on attribue à ce fondateur une suite d'actions dont il n'a pu faire qu'une partie. Le nom même de Romulus, qui signifie en grec force, Ρώμη, ne peut avoir été porté par un habitant du Latium à une époque où il n'y avait encore aucune ressemblance entre le langage des Latins et celui des Grecs. Les circonstances merveilleuses qui accompagnent la naissance de Romulus et qui offrent tant de variations dans les trois ou quatre versions qu'en rapporte Plutarque seul ont une conformité trop frappante avec la naissance et l'éducation de Cyrus pour qu'on ne croie pas que tout ce récit ne soit une fable empruntée, une histoire arrangée après coup. Le déguisement d'Amulius sous les habits du dieu Mars, pour obtenir les faveurs de sa nièce; l'interprétation qu'on donne à l'anecdote de la louve et par laquelle on fait de Laurentia, femme de Faustulus, une *louve* d'impudicité, sont des explications, assurément très-ingénieuses, de fables sans vraisemblance; mais ce n'est point avec de pareils matériaux qu'on fait l'histoire. Qui pourra expliquer l'enlèvement des Sabines tel qu'il nous est raconté? Bien qu'il n'y ait pas là de miracle (2), que rien ne soit plus dans les mœurs d'un peuple barbare que le rapt à main armée, quelle apparence qu'une colonie de trois mille fugitifs, assez courageux pour se rendre indépendants et redoutables, n'ait pu avoir de femmes; que Romulus, en particulier, fils, petit-fils et neveu de tant de rois, n'ait point trouvé à se marier; enfin que les voisins de Rome fussent assez confiants pour se rendre désarmés à des jeux chez un peuple dont ils auraient rejeté l'alliance avec mépris? Une dernière objection qu'on a faite sur les actions attribuées à Romulus, et qui paraît fondée, repose

(1) Schlegel nie positivement l'existence de Romulus, en faisant voir que son nom était ignoré à Rome avant le milieu et même la fin du 5e siècle. Hullmann (*Histoire grecque*, p. 216) fait remarquer que le nom de Romulus ou *Fort* se donnait, dans le Latium, aux guerriers, aux hommes supérieurs, pris dans un sens collectif; comme Hermès chez les Grecs, Thoyt chez les Phéniciens, Alcide ou Hercule chez les Occidentaux. Un guerrier digne du nom générique de Romulus devait en effet être, selon les vieux poètes *latinques*, le fondateur d'un Etat dont la gloire des armes était le but principal. P—N—T.

(2) Hullmann (*De consualibus*, Bonn, 1819, in-4°) établit à ce sujet un système neuf et ingénieux. D'après lui, les *Consualia* réunissaient tous les peuples du Latium; et, par une convention qui, loin d'avoir rien de contraire aux usages de l'antiquité, se rapproche merveilleusement de la coutume des mariages samnites, les jeunes filles étaient données comme récompense pour épouses à ceux qui avaient remporté la victoire dans l'assemblée des peuples réunis. Il serait alors à supposer que les Romains, ayant eu le désavantage dans l'une de ces fêtes, prétendirent néanmoins s'emparer des prix réservés aux vainqueurs. M. Friedler, dans son excellente *Histoire romaine* (Leipsick, 1820, in-8°), appuie cette conjecture. P—N—T.

Digitized by Google

sur l'invraisemblance de sa conduite envers les Albains, qu'il aurait laissés libres après la mort de son aïeul Numitor, dont il était le seul héritier. Comment supposer qu'un guerrier comme lui, ambitieux et toujours occupé de conquêtes, aurait négligé la possession d'un royaume si bien à sa convenance et qui lui appartenait si légitimement? Tels sont, entre mille arguments, ceux qu'ont établis avec la dernière évidence Gronovius, de Pouilly, Beaufort, Nasali, Lévesque, Niebuhr, Wechsmuth et plusieurs autres érudits de diverses nations. Leurs raisons, que Fréret et l'abbé Sallier ont essayé de combattre, sont restées dans toute leur force. Au reste, le fondement de toutes leurs observations n'est pas nouveau : il se trouve dans les contradictions de Denys d'Halicarnasse, dans les doutes judicieux, mais trop peu explicites de Tite-Live, et particulièrement dans différentes versions que Plutarque rapporte avec une indifférence qu'on prendrait presque pour de la critique. On sait par lui combien est suspecte la source primitive de toute l'histoire romaine (1). Le premier qui l'écrivit fut un Grec nommé Dioclès de Peparethe (une des îles Sporades), qui vivait environ quarante ans avant la seconde guerre punique. Il ne paraît avoir eu pour matériaux, ainsi que le prouve M. Heeren, que quelques vieux poëmes ou cantiques latins qui nous sont totalement inconnus (2). Il eut encore à consulter quelques inscriptions ou actes publics, qui avaient échappé à l'incendie de Rome par les Gaulois; enfin il pourrait avoir eu communication des registres ou mémoires des familles patriciennes, qui étaient remplis d'exagérations et qui d'ailleurs avaient été refaits après coup depuis cet événement. On ne doit pas s'étonner de voir un Grec être le père de l'histoire romaine : les Romains furent longtemps sans écrire autre chose que de courtes inscriptions et des annales très-succinctes consignées sur la pierre, le métal ou la toile, toutes matières qui excluent les narrations suivies et véritablement historiques; et quand on songe encore que presque tous ces écrits furent perdus et remplacés de mémoire, il est impossible de ne pas croire que Dioclès n'ait mis la fable partout où lui manquait l'histoire. Ce serait sans doute pousser trop loin le pyrrhonisme que de dire que tout est fiction dans ce qu'il racontait sur Romulus; mais il est plus que probable qu'il a attribué à un fondateur de convention un nom et des actions qui ne lui appartiennent point (3). Tout paraît prouver aussi qu'il l'a fait moins ancien qu'il n'était réellement, et pour ne citer qu'une des circonstances qui appuient ce système, on sait que, parmi les rois d'Albe, un certain Romulus Sylvius périt frappé de la foudre. La mort du fondateur de Rome, telle que nous la savons d'après Dioclès, n'est-elle pas une répétition évidente de cette antique tradition? Les critiques précédemment cités n'ont, il est vrai, presque rien mis à la place de ces fables plus ou moins invraisemblables; mais, en histoire, c'est beaucoup que d'arriver à un doute fondé, lorsque les monuments manquent absolument. Si l'on en croit Servius et Priscien, Rome fut longtemps un amas de cabanes voisines du Tibre, alors appelé *Rumon*, et *Ruma* fut le nom que ce misérable village, habité par des pâtres étrusques et sabins, emprunta du fleuve qui arrosait ses environs (1). La simplicité de cette origine, en démentant toutes les merveilleuses traditions sur Romulus et Rémus, renversait la divinité de Rome et celle de son fondateur elle-même. La politique sacerdotale veilla soigneusement, sous les rois comme sous la république, à couvrir d'un voile imposant une origine aussi obscure. La vérité fut étouffée, et il en coûta la vie à Valerius-Serranus pour avoir osé s'élever contre la fiction qui était un des secrets de la grandeur romaine. Tous ces raisonnements sont également applicables au règne de Numa Pompilius, dont le nom grec, comme celui de Romulus, signifie *loi*, Νόμος. Ainsi (preuve éclatante de la vanité de la gloire humaine) ces deux personnages, éternellement cités comme modèles aux guerriers, aux fondateurs d'empires, aux législateurs, qui ont fourni tant de belles pages à l'histoire, tant d'exemples aux moralistes et d'inspirations aux beaux-arts (2), ne seraient donc, après tout, que des êtres de raison, enfantés par l'imposture d'un vieil écrivain grec dont le nom est presque oublié! On peut lire sur Romulus les ouvrages et les dissertations des critiques cités plus haut. L'*Histoire de la république romaine*, par Ferguson, est aussi très-bonne à consulter, ainsi que le traité de Newton intitulé *Chronologie des anciens royaumes corrigée*, dans lequel il réduit de cent années, par des calculs assez plausibles, la durée du règne des sept rois de Rome. L'ouvrage du savant anglais M. Hooke, traduit et publié en français par son fils, sous la fausse initiale C., et sous le titre de *Discours et réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, mérite aussi d'être lu. D—R—R.

ROMULUS AUGUSTULUS. *Voyez* AUGUSTULE.

ROMULUS, fabuliste dont la patrie et l'existence sont inconnues; on suppose toutefois qu'il écrivait au 13e siècle. Il existe sous ce nom un

(1) Selon Niebuhr, toute l'histoire romaine, jusqu'à la bataille du lac Regille, ne présente qu'incertitude. Il suppose l'existence d'un grand poëme épique, commençant à l'avenement de Tarquin l'Ancien et finissant à la mort de Tarquin le Superbe. Selon lui, les Romains étaient une colonie de Latins dont les Etrusques s'emparèrent. P—N—T.

(2) M. Schlegel, sans admettre la conjecture de Niebuhr sur l'existence du grand poëme épique, est du même avis que M. Heeren. L'existence de ces anciens cantiques héroïques et religieux est attestée par Cicéron, Varron et Valère Maxime. Ils se chantaient dans les festins.

(3) Voyez la note 1, p. 420.

(1) Un fragment de Salluste est d'accord avec ce qui est dit ici.

(2) L'*Enlèvement des Sabines*, par exemple, a fourni le sujet de quelques-uns des chefs-d'œuvre de la peinture moderne.

Digitized by Google

recueil de quatre-vingts fables, écrites en prose latine. La plus grande partie de ces apologues sont puisés dans Esope et dans Phèdre. Rimicius les publia à la fin du 15e siècle; Nilantius en donna une édition à Leyde en 1709, avec quelques notes intéressantes; mais ces travaux ont été effacés par la publication que Schwabe a faite de ces apologues, à la suite de son édition de Phèdre (Brunswick, 1806, 2 vol. in-8°), en y joignant une très-bonne dissertation, dont il a paru un extrait dans l'édition des *Poésies* de Marie de France, publiée par Roquefort. Voir aussi l'ouvrage de M. Robert (*Fables inédites des 12e, 13e et 14e siècles*, 1825, t. 1er, p. LXXXIV). Romulus adresse son recueil à son fils Tyberinus, et on retrouve dans son latin souvent barbare des vers brisés, des hémistiches qu'il a dérobés à Phèdre; mais ce n'est pas toujours à des transpositions, à des intercalations de mots que se bornent les changements qu'il fait subir au texte qu'il a sous les yeux : parfois il supprime une partie de l'action ou il l'altère par quelques additions; parfois, sans y rien changer, il en déduit une tout autre morale. Malgré son absence de mérite littéraire, le recueil de Romulus n'est point sans intérêt pour l'histoire de l'apologue, et à ce titre il a attiré l'attention de plusieurs érudits. Z.

RONCAGLIA (CONSTANTIN), théologien italien, né à Lucques en 1677, entra jeune encore dans la congrégation de la Mère de Dieu, et y acheva ses études sous la direction d'habiles maîtres. Ses progrès furent si rapides qu'on lui confia bientôt une chaire de philosophie et de théologie, qu'il occupa plusieurs années avec distinction. Après avoir passé par les places les plus importantes de l'ordre, il fut élevé à celle de vicaire général, qui en était la plus éminente. On lui attribuait autant de vertu que d'instruction. Il mourut à Lucques le 24 février 1737. Malgré la faiblesse de sa santé et les devoirs multipliés de son état, il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui montrent combien l'étude avait d'attrait pour lui. Le plus considérable est un Commentaire sur l'*Histoire ecclésiastique* du P. Alexandre, qui parut à Lucques, en 1734, sous le titre de : 1° *Natalis Alexandri historia ecclesiastica veteris novique Testamenti, notis et animadversionibus aucta et illustrata, opera et studio Constantini Roncaglia*, 9 vol. in-fol. Ce travail eut un tel succès que, malgré son étendue, le P. Mansi en donna une seconde édition à Lucques; et l'ouvrage reparut peu de temps après à Naples et à Paris (Venise), 1740, 18 vol. in-4°. Ses autres ouvrages sont : 2° *Alcune conversazioni, esaminate co' principj della teologia*, sans nom d'auteur, Lucques, 1710, in-8°; 3° *La famiglia cristiana istruita nelle sue obbligazioni*, ibid., 1711, in-8°, et réimprimé à Venise en 1713, in-12; 4° *Istoria delle variazioni delle chiese protestanti*, ibid., 1712, in-8°; 5° *Effetti della pretesa riforma di Lutero, di Calvino, e del Giansenismo*, ibid., 1714, in-8°; 6° *Quæsita dogmatica et moralia de SS. Ecclesiæ sacramentis*, ibid., 1715, in-fol.; 7° *Vita di Leopoldo I°, imperatore*, ibid., 1718, in-4°; 8° *Lezioni sacre intorno alla venuta, costumi e monarchia dell' Anticristo*, ibid. 1718, in-8°; 9° *Le Moderne conversazioni, volgarmente dette de' cicisbei*, ibid., 1720, in-8°, et réimprimé en 1736 avec beaucoup de changements fait par l'auteur; 10° *Universa moralis theologia*, ibid., 1730, 2 vol. in-fol., et à Venise, 1736. Une notice abrégée de sa vie se trouve en tête de la seconde édition de Lucques, de l'*Histoire ecclésiastique* du P. Alexandre et dans l'ouvrage de Sarteschi intitulé *De scriptoribus congregationis Clericorum regularium*, p. 278. A—G—S.

RONCALLI-PAROLINO (le comte FRANÇOIS), médecin, né à Brescia en 1692, fut envoyé à Padoue achever, sous le célèbre Valisnieri, les études qu'il avait commencées sous la direction de son père. Ses ouvrages et ses succès dans la médecine pratique lui acquirent bientôt une grande réputation. Tandis que plusieurs académies de l'Europe s'empressaient de l'admettre dans leur sein, il obtenait le titre de comte de Pologne et les honneurs de médecin de la cour à Madrid. Sa manière de traiter était simple : il s'était déclaré contre ceux qui ne croient bien secourir un malade que lorsqu'ils l'accablent de remèdes. Il avait pris à tâche de ramener la médecine à cette savante simplicité qu'Hippocrate lui avait imprimée, et que l'ignorance des empiriques était parvenue à détruire. Avec un cabinet de médailles que son père lui avait légué en mourant, il avait hérité ce goût pour la numismatique, qui n'a pas été sans profit pour sa réputation. C'est à lui qu'on doit la connaissance d'une fameuse médaille d'argent en l'honneur de la trentième légion romaine de Marc-Antoine, médaille qui est encore un sujet de doute parmi les antiquaires. Vaillant, à qui elle était inconnue, avait fixé à vingt-quatre le nombre des légions qui en avaient fait frapper. Kell, Havercamp, Froëlich, Eckhel n'ont pas fait difficulté d'en admettre jusqu'à trente. Paciaudi, dans ses *Animadversiones philologicæ*, donne des éclaircissements sur ce rare monument dont parle aussi Eckhel (*Doct. numor. vet.*, t. 6). Ce savant cite, entre autres, une médaille semblable qui avait appartenu au comte Arioste et que l'on voit dans le musée impérial de Vienne. Gossellin a désigné comme fausse celle qui faisait partie de la collection d'Ennery, et il ne juge pas plus favorablement celle de Vienne, qu'il croit aussi l'ouvrage de quelque faussaire. Mionnet pense qu'il faut se défier de toutes ces médailles qui portent un numéro au-dessus du vingt-troisième. Le comte Roncalli termina son honorable carrière à Brescia en 1763, âgé de 77 ans. Ses ouvrages lui conserveront une grande partie de la réputation dont il avait joui de son vivant. En voici les

Digitized by Google

titres : 1° *Examen chymico-medicum de aquis Brixianis, cum disquisitione theorematum de acidularum potu et transitu in corpore animali*, Brescia, 1722; 2° *Dissertatio de aquis mineralibus Coldoni, in agro Mediolanensi*, ibid., 1724; 3° *Dissertationes quatuor, de usu purgantium in aere Brixiano*; — *De homine invulnerabili, vulgo* ingermadura; — *De ferreis acubus in cadavere repertis*; — *De ægagropilis*, ibid., 1740; 4° *Historiæ morborum, observationibus auctæ, clarissimorum virorum consultationibus illustratæ*, ibid., 1741, avec figures; 5° *Europæ medicina a sapientibus illustrata et ejusdem observationibus adaucta*, ibid., 1744; 6° *Dissertazione intorno al male ed alla morte di una religiosa, ed agli aghi di ferro ritrovati nel suo cadavere*, ibid., 1746; 7° *In variolarum incisionem declamatio epistolaris*, Pise, 1759. Roncalli eut la vanité de publier un volume de diplômes et de lettres qui lui avaient été adressées par des académies, des savants et des princes. On trouvera une notice plus détaillée de sa vie et de ses ouvrages dans les *Elogj di Bresciani* de Brognoli, et dans le *Dictionnaire de la médecine* par Eloy. A—G—S.

RONDANI (François-Marie), peintre, né à Parme vers l'an 1490, fut élève du Corrége. Son talent avait la plus grande analogie avec celui de son maître, qui s'aida de lui dans les peintures de l'église de St-Jean, à Parme. On attribue entre autres à Rondani un *grotesque* qui décore l'intérieur du monastère : cependant on y remarque quelques figures d'enfants qui paraissent avoir été peintes par le Corrége lui-même. Toutefois on sait que l'élève, dans les figures isolées, était parvenu à l'imiter avec succès. Ainsi, en dehors de l'église de Ste-Marie-Madeleine, il a peint une *Madone* que l'on donnerait au Corrége si l'on ne savait certainement qu'elle est de Rondani. Le tableau de *St-Augustin et St-Jérôme*, qu'il a peint pour les Augustins, rappelle à un tel point la manière de son maître qu'il est regardé comme une des meilleures productions que possède la ville de Parme. Il faut avouer néanmoins que Rondani n'a jamais pu atteindre à la hauteur du chef de son école : il n'a rien de grandiose; il traite les accessoires avec trop de recherche et de minutie. Ces défauts se font surtout apercevoir dans la fresque qu'il a peinte pour une des chapelles de l'église du Dôme et dans quelques autres de ses ouvrages. Il existe de ses tableaux dans un très-petit nombre de galeries. Le marquis Scarani, à Bologne, en possédait un représentant une *Vierge avec l'Enfant Jésus, tenant en main une hirondelle (Rondine)*, pour faire allusion à son nom; et l'on voit à Mantoue un portrait d'homme vêtu comme ceux du Giorgion et peint avec cette force et cette vie qui distinguent ce maître. Rondani mourut vers l'an 1548. Le musée du Louvre a possédé le tableau de cet artiste représentant la *Vierge et l'Enfant Jésus qui apparaissent à St-Augustin et à St-Jérôme*. Cette belle composition, exécutée dans le goût du Corrége, et dont le paysage était d'une harmonie remarquable à l'époque à laquelle elle fut peinte, était regardée comme un des principaux ornements du musée; il a été rendu en 1815. P—S.

RONDEL (Jacques du), philologue français du 17e siècle, né vers 1630 dans la religion calviniste, professa l'éloquence pendant dix-sept ans à l'académie protestante de Sedan; mais cette académie ayant été supprimée par Louis XIV en 1681, il se retira en Hollande et obtint une chaire de belles-lettres à Maëstricht, où il acquit beaucoup de réputation et mourut en 1715. Son mérite l'avait mis en relation avec un grand nombre de savants, entre autres avec Bayle, qui lui dédia le projet de son *Dictionnaire*. On a de du Rondel : 1° une version latine, avec des notes et le texte grec, du poëme de Musée, contenant l'histoire de Héro et Léandre, Paris, 1672, in-8°; 2° *Vie d'Epicure*, Paris, 1679, in-16; elle a été réimprimée à la suite de la *Morale d'Epicure*, par le baron des Coutures (*voy.* ce nom). Du Rondel traduisit lui-même cette vie en latin sous le titre : *De vita et moribus Epicuri*, Amsterdam, 1693, 1698, in-12. Il prétend prouver qu'Epicure n'a point nié la Providence divine. On ne pouvait dit Bayle, soutenir plus doctement ni plus finement ce paradoxe. 3° Une dissertation intitulée *De gloria*, Leyde, 1680, in-12. On en publia une traduction française, la Haye, 1715, in-8°, qui a été réimprimée à la suite du *Traité de la gloire*, par Louis de Sacy, la Haye, 1745, in-12. 4° *Réflexions sur un chapitre de Théophraste (de la Superstition)*, Amsterdam, 1685, in-12. Dans cet opuscule, en forme de lettre adressée à un ami (Bayle), du Rondel attribue à Théophraste un fragment tendant à prouver que la croyance universelle à la divinité est une idée innée. On peut consulter sur ce fragment les notes que Schweighæuser fils a jointes à son édition des *Caractères* de la Bruyère. 5° *Histoire du fœtus humain*, Leyde, 1688, in-12, très-rare. C'est l'histoire entière de la conception et de la naissance de l'homme, extraite de quelques ouvrages du docteur Charles Drelincourt. 6° *Dissertation sur le chénix de Pythagore*, Amsterdam, 1690, in-12. On trouve dans les *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle : 1. plusieurs lettres adressées à cet illustre critique par du Rondel, une entre autres sur l'*Ame des bêtes*, 1684, 1685; 2° une *Dissertation concernant l'explication d'une antique*, 1684, et une *Lettre pour la défense de cette explication*, contre celle de Jacques Tollius, 1687 (1); 3. un *Mémoire*, attribué aussi à du Rondel, *pour montrer*

(1) Du Rondel, dans sa *Dissertation*, avait attaqué l'explication donnée de ce même monument par Jacq. Tollius; celui-ci traduisit son explication en latin et la fit imprimer dans ses *Fortuita sacra* (Amsterdam, 1687, in-8°), avec le texte de du Rondel et des notes latines pour le réfuter; ce qui donna lieu à la *Lettre* de ce dernier.

Digitized by Google

le rapport des trois dimensions du corps avec les trois personnes de la nature divine, et une *Réplique aux remarques publiées*, par un anonyme, *contre le parallèle de la Trinité avec les trois dimensions de la matière*, 1685. Enfin le *Dictionnaire* de Bayle, article *Thomas*, contient une lettre de du Rondel, où celui-ci professe une grande admiration pour Balzac, qu'il regarde comme le principal créateur de la langue française. P—RT.

RONDELET (Guillaume), célèbre médecin naturaliste, était fils d'un droguiste de Montpellier et naquit en cette ville le 27 septembre 1507. Ayant eu pour nourrice une femme malsaine, il resta longtemps souffrant et si faible qu'il ne pouvait soutenir aucune espèce d'application. Son père, jugeant, d'après son état, qu'il ne lui resterait de parti, s'il arrivait à l'âge d'homme, que d'entrer dans un couvent, lui légua cent écus pour payer sa réception et distribua le reste de sa fortune à ses autres enfants. Cependant Guillaume se fortifiait à mesure qu'il avançait en âge, et ne se sentant aucune vocation pour l'état monastique, à dix-huit ans il commença ses études. Doué d'un esprit pénétrant et d'une heureuse mémoire, il fit de rapides progrès dans les lettres, et, aidé de son frère aîné, dont la tendresse ne se démentit jamais, il se rendit à Paris, où il acheva ses humanités et son cours de philosophie. Ayant résolu d'embrasser la médecine, il revint, en 1529, à Montpellier; et dès qu'avec le premier grade il eut reçu la permission d'exercer, il alla s'établir à Pertuis, petite ville de Provence, pour y pratiquer son art. Il est rare qu'un jeune médecin obtienne la confiance. Rondelet en fit l'épreuve : il se vit forcé pour subsister de donner des leçons de grammaire, et comme son école était peu fréquentée, il retourna bientôt à Paris afin de s'y perfectionner dans la langue grecque. Pour ne pas rester à la charge de son frère, il accepta la place d'instituteur d'un jeune gentilhomme (1). Ce fut alors qu'il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Gonthier d'Audernach, qui lui fit faire de grands progrès dans l'anatomie (*voy.* Gonthier). Au bout de quelques années, il alla pratiquer la médecine à Maringues en Auvergne, et il revint ensuite à Montpellier, où il reçut, en 1537, le bonnet de docteur. Il épousa l'année suivante une jeune personne belle et vertueuse, mais sans fortune. L'embarras de sa position, devenue plus difficile depuis qu'il avait perdu son frère, s'accrut encore par ce mariage d'inclination. Il avait résolu d'aller à Venise retrouver Guillaume Pellicier (*voy.* ce nom), son bienfaiteur; mais sa belle-sœur, touchée de sa position, vint à son secours et le fixa par ses largesses à Montpellier, où il commençait d'ailleurs à se faire connaître avantageusement; et, au mois de juin 1525, il fut pourvu d'une chaire de médecine à l'université de cette ville. Attaché depuis quelque temps au cardinal de Tournon en qualité de médecin, Rondelet suivit le prélat dans ses missions, tant en France que dans les Pays-Bas et en Italie, et sut mettre à profit ses voyages pour accroître ses connaissances en histoire naturelle, science dont Guillaume Pellicier lui avait donné le goût. Après un séjour de plus d'une année à Rome, il obtint du cardinal la permission de repasser en France, où le rappelaient ses devoirs de professeur; avant de quitter l'Italie, il visita Venise, Parme, Plaisance, Padoue, Bologne; il revint à Montpellier en 1551. Dès lors, partageant son temps entre la pratique et l'enseignement de son art, il ne quitta presque plus cette ville, qui lui dut, en 1556, l'établissement d'un amphithéâtre d'anatomie. Rondelet y faisait chaque jour plusieurs leçons, que suivaient assidûment un grand nombre d'élèves attirés par sa réputation. Observateur habile, il se distinguait encore par la méthode et par la clarté de ses démonstrations. Sa passion pour l'anatomie était si grande qu'il fit lui-même l'ouverture du cadavre d'un de ses enfants mort en bas âge. Il est évident que son intention ne pouvait être que de reconnaître la cause d'une maladie contre laquelle les ressources de l'art avaient échoué. On en a conclu que Rondelet était dépourvu de sensibilité; mais, au contraire, tout ce qu'on sait de lui prouve qu'il fut un bon père et le meilleur des hommes. Devenu veuf en 1560, il ne tarda pas à se remarier. Il épousa, comme la première fois, une jeune fille sans fortune et dont les parents tombèrent à sa charge. Dans un voyage qu'il fit à Toulouse pour leurs intérêts, il fut attaqué d'une dysenterie occasionnée, selon Ste-Marthe, par la trop grande quantité de figues qu'il avait mangées. Cependant il ne laissa pas de se rendre à Réalmont pour visiter la femme de Jean Coras (*voy.* ce nom), alors malade. Son état empira dans le trajet, et il y mourut le 30 juillet 1566, à 59 ans. Rondelet était d'une très-petite taille, mais fort replet. Il avait renoncé, depuis l'âge de vingt-cinq ans, à l'usage du vin et des liqueurs fortes, par la crainte de la goutte; mais il mangeait beaucoup, surtout des fruits et de la pâtisserie. Doué d'un esprit actif et dormant peu, il passait une partie des nuits à lire et à étudier. Il composait avec une grande facilité et ne prenait jamais le temps de relire ce qu'il avait écrit. Quoiqu'il eût gagné beaucoup d'argent dans la pratique de son art, il ne laissa presque point de fortune, parce qu'il était très-généreux, qu'il avait la manie de bâtir, et qu'étant lui-même son architecte, il faisait abattre ses constructions, quand il n'en était pas content, pour en élever de nouvelles. On a soupçonné Rondelet de pencher vers le protestantisme, et ses liaisons avec Pellicier, également accusé de favoriser la réforme, ont sans doute donné lieu

(1) Suivant Astruc, ce jeune gentilhomme était le fils du vicomte de Turenne (*Histoire de la Faculté*, p. 236).

Digitized by Google

à ce bruit (*voy.* Pellicier). Rabelais a désigné ce médecin dans son *Pantagruel* (chap. 31 et suiv.) sous le nom de *Rondibilis;* mais peut-être n'a-t-il pas eu, comme on le croit, l'intention de le tourner en ridicule, puisqu'il ne met dans sa bouche que des discours pleins de sens et de raison. Outre Laurent Joubert, son successeur (qui fit graver sur le frontispice de l'école de médecine de Montpellier une inscription à la louange de son maître), on doit citer parmi les élèves de Rondelet qui lui font le plus d'honneur, Mathias de Lobel, dont il dirigea les études vers la botanique, et auquel il légua ses manuscrits sur cette science (*voy.* Lobel). Ce fut Rondelet qui le premier mit en réputation les eaux de Balaruc (*voy.* l'*Histoire naturelle du Languedoc*, par Astruc, 2ᵉ part., p. 293). Quoique très-habile, pour le temps, dans la pratique de son art, Rondelet est plus connu maintenant comme naturaliste que comme médecin, et c'est principalement à son *Histoire des poissons* qu'il doit la célébrité dont il jouit. Cet ouvrage est intitulé *De piscibus marinis libri* 18, *in quibus viræ piscium imagines expositæ sunt*, Lyon, 1554; — *Universæ aquatilium historiæ pars altera cum veris ipsorum imaginibus*, ibid., 1555, in-fol. Il est dédié au cardinal de Tournon, et non pas à Guill. Pellicier, comme le disent la plupart des bibliographes; mais Rondelet, dans sa préface, cite honorablement celui-ci, ainsi que Jacques Sylvius (*voy.* Dubois) et Jacques Goupil, en déclarant avec franchise tous les services qu'il en a reçus pour compléter son travail. Il nomme aussi, dans divers endroits, Conrad Gesner, qui lui avait communiqué la description des poissons du Danube. Les trois premiers auteurs d'ichtyologie, après la renaissance des lettres, étaient contemporains et firent paraître leurs ouvrages à peu près en même temps : Belon en 1553; Salviani et Rondelet en 1554; mais Rondelet est de beaucoup supérieur aux deux autres par le nombre des poissons qu'il a connus et par l'exactitude des figures qu'il en a données. La première partie de l'ouvrage traite des animaux marins, et les quatre premiers livres ont pour objet les généralités; les suivants jusqu'au quinzième, les poissons de mer, distribués seulement en gros, d'après leurs rapports extérieurs; le seizième, les cétacés, parmi lesquels Rondelet comprend les tortues et les phoques; le dix-septième, les mollusques, et le dix-huitième, les crustacés. Une seconde partie comprend les coquilles, en deux parties, et les insectes et zoophytes en un. Viennent ensuite quatre livres sur les poissons des lacs, des étangs, des rivières et des marais. On trouve dans ce volume les figures de cent quatre-vingt-dix-sept poissons de mer, de cent quarante-sept d'eau douce et d'un nombre assez considérable de coquillages, de mollusques et de vers, ainsi que de quelques reptiles et de quelques cétacés. L'artiste que Rondelet employait doit avoir été d'une habileté singulière et d'une fidélité très-rare pour le temps, car ses dessins, bien que gravés en bois et assez grossièrement, sont encore tous parfaitement reconnaissables; quelques figures de cétacés seulement sont faites d'imagination. Les voyages de Rondelet l'avaient mis à même de recueillir les poissons de plusieurs mers, et le séjour qu'il fit à Rome, joint à sa longue habitation à Montpellier, lui donna surtout une connaissance si exacte des poissons de la Méditerranée qu'un assez grand nombre de ceux qu'il a publiés n'ont pu être décrits que d'après lui par les naturalistes qui lui ont succédé, et n'ont été revus que dans les derniers temps et par des hommes qui s'étaient spécialement voués à cette recherche, tels que MM. Risso et Savigny. Mais toutes les fois qu'on les a retrouvés, on s'est convaincu de l'exactitude de l'ouvrage de Rondelet. On peut donc assurer que, pour les poissons de la Méditerranée, c'est cet ouvrage qui a fourni presque tout ce qu'en ont dit Gesner, Aldrovande, Willughby, Artedi et Linné. Quant à Bloch, il parle très-peu des poissons de cette mer. De Lacépède lui-même a été, pour plusieurs espèces, obligé de s'en rapporter à Rondelet. Le texte n'a pas le même mérite que les figures, à beaucoup près; au lieu de descriptions positives et de détails sur les habitudes et l'instinct des poissons, tracés d'après nature, l'auteur s'occupe de rechercher les noms qui leur ont été donnés par les anciens et les qualités qu'ils leur ont attribuées; et comme il est presque impossible aujourd'hui de fixer les espèces auxquelles appartiennent les noms conservés dans les écrits des anciens, tout cet échafaudage d'érudition est sans aucun fondement. Quelques détails d'anatomie, fondés sur les observations de l'auteur, étaient alors d'une plus grande utilité que ses recherches critiques, mais il les a peu multipliés. L'ouvrage de Rondelet a été traduit en français, Lyon, 1558, in-fol. Duverdier attribue cette traduction à Laurent Joubert; mais M. Amoreux conjecture qu'elle est de Desmoulins, traducteur de l'*Histoire des plantes* de Daléchamp (*voy.* la *Notice* de M. Amoreux *sur Laurent Joubert*). Boussuet a donné un *Abrégé* en vers latins de l'ouvrage de Rondelet (*voy.* Boussuet); et Conrad Gesner a inséré ses articles en entier et copié ses figures dans son traité *De aquatilibus*. Les écrits de Rondelet sur la médecine sont aujourd'hui presque entièrement oubliés. J. Croquer, Polonais, en a publié le recueil (*Opera omnia medica*) avec des corrections, Genève, 1628, in-8°; les curieux en trouveront la liste détaillée dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 33, et dans le *Dictionnaire* d'Eloy. On citera seulement ici son traité *De morbo gallico*, Venise, 1567, in-fol., inséré dans le *Recueil* de Luisinus (*voy.* Luvigini, Louis) et traduit en français par Etienne Maniald, Bordeaux, 1576, in-8°. Laurent Joubert a publié la *Vie de Rondelet*, en latin (*voy.* Joubert). On trouve des notices sur ce médecin

Digitized by Google

dans la *Bibliothèque* de Boissard, dans l'*Histoire de la faculté de Montpellier*, par Astruc, etc. Son portrait a été gravé plusieurs fois dans différents formats. C—v—r.

RONDELET (Jean), architecte, fut l'élève et le continuateur de Soufflot. Il naquit à Lyon le 4 juin 1734, fit de bonnes études au collége des jésuites et les acheva sous la direction du savant Loyer, qui lui enseigna les principes de l'architecture. Rondelet s'était rendu fort jeune dans la capitale, et il avait à peine vingt ans lorsque Soufflot, qui l'avait connu à Lyon, l'appela dans son école. Quand les plans de cet illustre architecte pour l'érection de la nouvelle église de Ste-Geneviève eurent été adoptés, il chargea son élève, dont il avait apprécié les talents, d'en inspecter les travaux. Rondelet y coopéra donc ainsi très-utilement, mais jamais il ne s'en prévalut : sa reconnaissance et son admiration pour le génie de son maître reportèrent toujours sur Soufflot le mérite de cette grande entreprise. Cet architecte étant mort en 1781, laissant l'église de Ste-Geneviève inachevée et sans en avoir commencé le dôme, on en regarda comme impossible l'exécution définitive. Rondelet s'associa réellement à la gloire de Soufflot par l'achèvement, aussi prompt que savant, de la double colonnade et de la triple coupole qui couronnent si élégamment cette basilique, à laquelle l'assemblée nationale donna le nom de *Panthéon français*, en la consacrant à la sépulture des grands hommes. Mais, soit par défaut de calcul dans le plan primitif, soit par un vice du terrain, le poids du dôme produisit un tassement dans l'édifice, et Rondelet dut plus tard remédier à cet accident en exécutant des travaux de consolidation, qui malheureusement ont altéré la symétrie intérieure de ce beau monument. Cette vaste construction fut plusieurs fois suspendue, et, en 1783, Rondelet, profitant d'une interruption, entreprit sous les auspices du gouvernement un voyage scientifique en Italie. Deux années de recherches et d'une correspondance suivie avec la direction des bâtiments du roi servirent à composer cette masse d'observations qui sont devenues le lien naturel des principes qu'il a classés et développés dans son *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*. Il publia ensuite plusieurs écrits mentionnés ci-après et remplit en même temps les diverses fonctions auxquelles son mérite l'avait appelé. Ainsi il participa à la direction de tout ce qui s'exécuta en France, sous la surveillance de la commission des travaux publics, en 1794 et en 1795. A cette époque, il contribua à la formation de l'école polytechnique et particulièrement à l'organisation de toute la partie relative aux travaux civils et aux écoles d'application. Depuis, il assista constamment aux délibérations des conseils des bâtiments civils et des bâtiments de la couronne. Il était aussi membre de l'académie d'architecture et professeur de stéréotomie. Dans les discussions de l'Institut, il rappelait souvent les nombreux articles qu'il avait fournis au *Dictionnaire d'architecture de l'encyclopédie méthodique*. Tant de travaux, sans refroidir son goût pour la science, avaient affaibli sa vue ; il devint totalement aveugle, et son fils, qui fut son collaborateur, le conduisait aux séances de l'Institut et à l'école des beaux-arts, dont il était un des émérites. Rondelet mourut à Paris le 26 septembre 1829. Ses funérailles se firent en grande pompe, et ses collègues Vaudoyer et Baltard payèrent sur sa tombe le tribut d'éloges accoutumés. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français*, Paris, 1797, in-4° ; 2° *Traité théorique et pratique sur l'art de bâtir* (en 8 livres), Paris, 1802-17, 5 vol. in-4°, avec pl. ; la 5° et la 6° édition ont été données de 1827 à 1832, avec des corrections et des additions, par le fils de l'auteur ; 7° édition, 1834. C'est le plus important et le plus estimé des écrits de Rondelet ; on le considère encore comme le meilleur ouvrage élémentaire pour l'architecture. Le huitième livre a été publié séparément, sous le titre de *Nouvelle méthode de mesurer, de détailler et d'évaluer les ouvrages des bâtiments*, Paris, 1817, in-4°, avec pl. Enfin Rondelet a publié, en 1818, un résumé de tout l'ouvrage, intitulé *Exposé succinct des matières contenues dans le Traité théorique de l'art de bâtir*. C'est une espèce de manuel des architectes. 3° *Mémoire sur la reconstruction de la coupole de la Halle au blé de Paris*, 1803, in-4° ; nouvelle édition, 1822, in-4°, avec pl. Barbier attribue à Rondelet : 1. *Doutes d'un marguillier sur le problème de M. Patte, concernant la coupole de Ste-Geneviève*, 1770, in-12 ; 2. *Mémoire en réponse à celui de M. Patte, relativement à la construction de la coupole de l'église de Ste-Geneviève*, 1772, in-8°. On connaît encore de Rondelet une carte géographique de l'Europe, gravée sur marbre, sur la projection d'un cadran solaire, de manière qu'en même temps qu'elle indique l'heure, l'ombre du gnomon indique tous les lieux où il est midi. Ce curieux cadran a été placé dans le jardin botanique de l'école centrale de Versailles. 4° *Commentaire de S.-J. Frontin sur les aqueducs de Rome*, traduit en français pour la première fois, avec le texte en regard, précédé d'une notice sur la vie de Frontin, de notions préliminaires sur les poids, les mesures, les monnaies et la manière de compter des Romains, nécessaires pour l'intelligence de cet ouvrage, suivi des lois impériales sur les aqueducs, d'une description des principaux aqueducs construits depuis Frontin, par les anciens et les modernes, et terminé par un précis d'hydraulique, divisé en deux parties, Paris, 1820, un vol. in-4°, avec 10 pl. ; 5° *Addition au Commentaire*, contenant la description des principaux monuments de ce genre, construits par les anciens et les modernes, 1821, in-4°, avec 21 pl. ;

Digitized by Google

6° *Mémoire sur la marine des anciens et sur les navires à plusieurs rangs de rames*, Paris, 1820, in-4°. Z.

RONDELLI (Geminiano), mathématicien, né à Roncoscaglia, dans les Etats de Modène, en 1652, fit ses études à l'université de Bologne, dont il devint bibliothécaire et professeur. Il y occupa successivement les chaires de philosophie, de mathématiques, de fortification et d'hydraulique. Il fut employé par le saint-siége dans la fameuse contestation qui s'éleva, vers le commencement du siècle passé, sur les eaux du Bolognèse. Le duc de Modène le chargea aussi de diriger les travaux nécessaires pour arrêter les débordements du Pô près de Ferrare. On a de la peine à concevoir qu'un homme dont l'attention se portait habituellement sur des objets d'une utilité réelle ait composé un ouvrage pour examiner si l'année 1700 devait être regardée plutôt comme la dernière du 17e siècle que comme la première du 18e, et ce qui est plus étonnant encore, c'est que son ouvrage en fit éclore plusieurs autres. Rondelli mourut en 1735, laissant après lui la réputation d'un homme profondément versé dans les sciences qu'il avait professées. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Aquarum fluentium mensura, nova methodo inquisita*, Bologne, 1691, in-4°; 2° *Planorum et solidorum Euclidis elementa, facilioribus demonstrationibus explicata*, ibid., 1693, in-4°; 3° *Urania, custode del tempo : varie considerazioni intorno al computo della denominazione degli anni, colle quali resta determinato l'anno corrente esser l'ultimo del secolo 17, dell' era cristiana, e non il 1° del 18*, ibid., 1700 in-8°; 4° *Universale trigonometria lineare, o logaritmica*, ibid., 1705, in-4°; 5° *Sex priora Euclidis elementa, quibus accesserunt undecimum et duodecimum*, ibid., 1719, in-4°. Il y a plusieurs articles de lui dans le *Journal de Modène* de 1693, signés G. R. M. Zanotti en parle avec éloge dans le *Comment. de Bonon. institut.*, vol. 1, p. 16 ; Lecchi, dans les *Memorie idrostatiche*, vol. 2, p. 57 ; et Tiraboschi, dans la *Biblioteca Modenese*, vol. 4, p. 390. A-G-S.

RONDET (Laurent-Etienne), philologue et critique, né à Paris en 1717, était d'une famille de libraires, descendant par sa mère de Boudot, l'auteur du dictionnaire qui porte son nom, et de Cramoisy, imprimeur distingué sous Louis XIII. Le jeune Rondet fut élevé par son père, libraire estimé et connu pour avoir le premier essayé de mettre à la mode les écrans instructifs. (*Journ. des sav.*, 1725, p. 715; 1726, p. 712.) Le jeune Rondet montra de bonne heure une ardeur extraordinaire pour le travail (1). En même temps, sa mère, qui était fort attachée au parti des appelants, lui inspira les mêmes sentiments. On dit que Rondet allait souvent prier sur le tombeau du diacre Pâris, et ses amis assurent qu'il fut guéri d'une maladie, en 1741, par l'application des reliques de Soanen, évêque de Senez, mort l'année précédente en exil. On ajoute qu'il portait une vénération extraordinaire à l'abbé de St-Cyran, et qu'il allait chaque jour prier devant sa tombe, à St-Jacques du Haut-Pas. Ces dispositions expliquent la direction qu'il donna toujours à ses études. On lui doit des éditions soignées de plusieurs ouvrages, les uns savants et utiles, les autres dictés par l'intérêt d'un parti. Il s'occupait aussi de liturgie, et il fut souvent chargé, par quelques prélats, de diriger l'impression des livres de ce genre pour l'usage de leurs diocèses. Doué d'une patience infatigable et passant habituellement quinze heures par jour au travail, il concourut à plusieurs grandes entreprises : la plus importante est celle de la Bible. Il la fit paraître en 1748, avec un abrégé du commentaire de dom Calmet, 14 vol. in-4°. Cet ouvrage reparut en 17 volumes, de 1767 à 1774, et il est connu sous le nom de Bible de Vence ou d'Avignon. Rondet s'y est servi de la version ou paraphrase du P. de Carrières (*voy.* ce nom) et y a joint des notes et des dissertations. Quelques-unes de ces dissertations sont de Calmet, mais Rondet y ajouta souvent, et il rédigea aussi plusieurs dissertations nouvelles, dans lesquelles on remarque généralement plus de connaissances que de choix et de goût. Dans son érudition un peu pesante, il entasse les recherches et les discussions, et son édition pourrait être réduite de moitié si elle se bornait à ce qui est curieux et utile. On l'a depuis réimprimée en 25 volumes in-8°, avec un atlas. Les travaux de Rondet et l'austérité de son régime lui occasionnèrent des attaques de paralysie, dont une dernière l'enleva le 1er avril 1785. Sur la liste de ses travaux, on peut consulter le *Journal ecclésiastique* de 1796. Nous nous bornerons à ce qu'il y a de plus important. Rondet a publié, de 1727 à 1760, huit éditions du *Dictionnaire* de Boudot (*voy.* J. Boudot); des éditions de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, 1740; — des *Opuscules* de Bossuet, 1758; — de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, avec sa justification (*voy.* Bonav. Racine); — des *Lettres provinciales* de Pascal, avec un discours préliminaire, 1753; — de la *Bible*, traduction de Sacy, avec de nouvelles notes, un abrégé de la vie du traducteur et un discours préliminaire, 1759, in-fol.; — de l'*Apparat royal*, 1765; — du *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire* (par Ch. le Roy), 1775; — de la *Bible*, traduction

(1) Son père, trouvant en lui des dispositions prématurées, lui apprit lui-même à lire et le mit en état, à l'âge de quatre ans, de suivre l'office des vêpres à sa paroisse. Rondet n'avait que sept ans lorsque Henry, professeur au collége royal, porta sa grammaire (*Grammaticæ hebraicæ compendiosum exemplar*, 1724, in-fol.) pour la faire imprimer. Cet ouvrage devint élémentaire pour le jeune Rondet, qui en fut le compositeur, et qui, en y travaillant, apprit à lire parfaitement l'hébreu. Cet événement lui procura un privilége pour la librairie, qui porte que le roi l'accorde à cet enfant, *pour favoriser son goût et son application dans son art*. Après avoir fait son cours d'humanités sous un maître particulier, il suivit les classes de grec et d'hébreu au collége royal. T—D.

Digitized by Google

de le Gros, avec un discours sur les prophètes et quelques notes, 1777, 5 vol. in-12 (1), et d'une foule de livres critiques ou liturgiques dont on trouvera les titres dans les *Siècles* de Desessarts, ou dans la *France littéraire* d'Ersch. Il a rédigé les *Tables* de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, du *Dictionnaire apostolique* de Montargon; la table des auteurs de la *Bibl. historique de France* (*voy.* Fontette et Lelong) et celle de l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, par D. Ceillier, à laquelle il travailla près de vingt ans (voy. son *Avertissement*), et qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en ce genre. Rondet a fourni plusieurs dissertations et des analyses au *Journal ecclésiastique*, aux *Mémoires de Trévoux* et au *Journal des savants*. Enfin, parmi les ouvrages dont il est auteur, on citera : 1° *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, 1756-57, 3 part. in-12; 2° *Isaïe vengé*, 1762, in-12. C'est une critique de la traduction de ce prophète par Deschamps. 3° *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Jérôme Besoigne*, 1763, in-8°, en tête du *Catalogue* de sa bibliothèque et séparément, 1764, in-8° de 16 p.; 4° *Figures de la Bible, contenues en cinq cents tableaux, avec des explications et un discours préliminaire*, 1767, in-4°. Les estampes sont celles de L.-A. de Marne (*voy.* ce nom). 5° *Avis sur les bréviaires*, et particulièrement sur la nouvelle édition du bréviaire romain, 1775, in-12; 6° *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, 1776, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage finit à la lettre E : il n'a point été continué. 7° *Dissertation sur l'Apocalypse*, 1776, in-4° de 28 pages. C'est une réfutation du *Prospectus* de Deshauterayes (*voy.* ce nom). 8° *Dissertation sur le rappel des juifs et sur le chapitre onzième de l'Apocalypse*, 1778-80, 2 part. in-4°. C'est une réponse à la dissertation de l'abbé Malot (*voy.* ce nom), qui fixait le rappel des juifs à l'année 1849 (2). 9° *Examen impartial d'une dissertation sur la version des Septante*, 1783, in-4°. Ces trois dernières pièces se trouvent souvent réunies à la Bible dite d'Avignon et forment alors un dix-huitième volume. 10° *Verba Christi gr. et lat. ex sacris Evangeliis collecta, cum argumentis*, etc., 1784, in-8°. Cet opuscule ascétique est estimé. W—s.

RONDINELLI (François), gentilhomme, né à Florence, en 1589, fut élevé d'abord chez les jésuites et alla plus tard à l'université de Pise achever ses études. Le grand-duc Ferdinand II, qui l'affectionait beaucoup, le nomma son bibliothécaire, après que l'auteur lui eut dédié la *Relazione del contagio stato in Firenze negli anni* 1630 *e* 1633 (Florence, 1634, in-4°, et réimprimée en 1714, in-4°). En y traçant le tableau des ravages faits par la peste dans ces deux années si funestes pour la Toscane, il nous instruit sur la nature et les symptômes du mal, et sur l'efficacité des remèdes dont on fit usage pour en arrêter les progrès. Il faut savoir gré à ces esprits philanthropiques qui nous entretiennent des dangers qu'ils ont courus, moins pour faire admirer leur courage que pour nous mettre en mesure de braver le retour du même fléau. Les renseignements donnés par Rondinelli doivent être regardés comme précieux, quoiqu'il les ait mêlés à un grand nombre de détails inutiles, souvent même ridicules. Ce défaut se fait sentir dans presque tous les ouvrages de ce genre, composés à la même époque. L'esprit d'observation n'était pas encore dégagé de cette foule de préjugés que les temps d'ignorance lui avaient légués. Rondinelli était chargé de fournir des inscriptions, des devises, et même de donner le plan général des fêtes qui formaient alors la plus grande affaire de cette petite cour de Toscane, dont l'ambition était de s'élever jusqu'à la magnificence des premiers Médicis; mais, pour eux comme pour Rondinelli, ce sont des titres aussi passagers que les amusements qui les ont créés : un titre plus durable pour ce dernier est d'avoir aidé Piètre de Cortone dans le choix des sujets pour les embellissements du palais Pitti. Rondinelli a aussi composé, pour l'édition des Opuscules de Davanzati (Florence, 1638, in-4°) une Vie de ce savant, qui a été reproduite en tête de la traduction (1) de Tacite, une Vie de Stephano de Castro, professeur à l'université de Pise, qu'on croit perdue; un aperçu de celle de Guicciardini, imprimé avec l'abrégé de son *Histoire*, fait par Plantadio, de l'édition de Florence, chez Massi et Landi, sans date, in-4°, et plusieurs manuscrits renfermant des notices historiques sur la ville de Florence, dans lesquelles le P. Richa a fouillé pour composer son grand ouvrage de la *Storia delle chiese Fiorentine*. Rondinelli mourut à Florence, en 1665. Il fut l'ami d'Adimari, de Chiabrera, de Fulvio Testi, de Dati, de Buonaroti le jeune, etc. On trouvera d'autres détails sur sa vie dans les *Elogj degli uomini illustri Toscani*, t. 4, p. 401. A—g—s.

RONQUILLO (Rodrigue), alcade de Zamora, doit à son inexorable sévérité la place qu'il occupe dans l'histoire de l'Espagne. Antoine Acuna, devenu fameux par le rôle qu'il joua depuis dans l'insurrection des communes, connue sous le nom de Sainte-Ligue ou de l'Union (*voy.* Acuna), fut pourvu, par le saint-siége, en 1507, de l'évêché de Zamora, sans qu'il eût été présenté par le roi.

(1) On a reproché à Rondet de faire des changements et d'insérer beaucoup de choses dans les livres dont il donnait de nouvelles éditions, sans en prévenir; on s'en est plaint surtout par rapport à la *Bible* de le Gros et à l'édition in-4° de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine. T—d.

(2) Rondet était persuadé que le rappel des juifs n'arrivera qu'à la fin du monde, que ce ne sera qu'un événement passager, que les Turcs ne se convertiront jamais, et que leur dernier empereur sera l'Ante-Christ, qui vaincra l'empereur d'Occident et tous les souverains de l'univers, mettra à mort tous les juifs convertis et toutes les nations pour être lui-même exterminé par Jésus-Christ. Ainsi finira le monde. Il n'avait pas d'abord fixé l'époque du rappel des juifs, et il n'avait donné à cet événement que trois ans et demi de durée. Il lui en a donné depuis sept, et en fixa l'époque à l'an 1860. T—d.

(1) Édition de Padoue (Comino), de 1727 et 1734.

Digitized by Google

Le conseil de Castille donna l'ordre à Ronquillo de l'empêcher de prendre possession de son siége : mais le prélat, non moins violent que l'alcade, le fit arrêter et conduire dans son château de Fermoselles, où il le tint prisonnier pendant plusieurs mois. Ce fut en 1520 que les Castillans se liguèrent pour obtenir le rétablissement de leurs anciens priviléges. Le cardinal Adrien, régent du royaume, se hâta d'envoyer Ronquillo à Ségovie, avec des troupes, pour étouffer la révolte et procéder contre les coupables; mais les Ségoviens, connaissant la sévérité de l'alcade, prirent les armes et lui fermèrent leurs portes. Ronquillo, qui ne s'attendait pas à trouver tant de résistance, se retira dans Arevalo, puis à Sainte-Marie de Nieva, où il publia une déclaration portant que les habitants de Ségovie étaient rebelles et proscrits, et défendit de leur envoyer des vivres, sous peine de mort. Cette rigueur ne fit qu'exaspérer les esprits et affermir les Ségoviens dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Dans une première sortie, ils furent défaits; mais, avec les renforts que don Juan de Padilla leur amena de Tolède, ils reprirent bientôt l'offensive et culbutèrent l'armée de Ronquillo, dont ils prirent les bagages et la caisse militaire, où il se trouva deux millions en argent. Le cardinal Adrien, qui regrettait déjà d'avoir employé Ronquillo, lui ôta le commandement; mais le redoutable alcade fit parvenir ses plaintes jusqu'à Charles-Quint, qui, connaissant sa fidélité, le rétablit dans sa charge. On a vu, dans les articles Acuna, Adrien, Charles-Quint, Padilla et Don Pacheco, les suites qu'eut l'Union. La perte de la bataille de Villalor, où commandait don Juan de Padilla, l'un des principaux chefs de la ligue, entraîna sa ruine. Ronquillo fut chargé de juger l'évêque de Zamora, dont il avait eu à se plaindre, et d'autres chefs de cette révolution. Tous périrent dans les supplices. Le terrible alcade jouit longtemps de la récompense de ses services; mais l'âge n'ôta rien à l'inflexibilité de son caractère. Lors du tournoi célébré, en 1539, à Tolède, pour l'arrivée de Charles-Quint, le duc d'Infantando ayant frappé un huissier, Ronquillo, sans égard pour son rang, voulut l'arrêter au milieu du cortége; mais l'Empereur interposa son autorité et le força de faire des excuses. W—s.

RONSARD (Pierre de), poëte français du 16e siècle, naquit, à ce qu'il paraît, le 10 septembre 1524 (1), au château de la Poissonnière, dans le Vendômois, de Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre du roi, et maître d'hôtel de François Ier. Cl. Binet prétend que la famille de Ronsard était originaire des confins de la Hongrie et de la Bulgarie : on y voyait, dit-il, *une seigneurie appelée le marquisat de Ronsard;* c'est ce que confirme le poëte lui-même dans une élégie adressée à Remi Belleau :

> Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
> Est un seigneur nommé le marquis de Ronsart.

Il paraît que le vrai nom de cette famille était *Roussard*. Jean Bouchet, de Poitiers, qui parle souvent du père de Ronsard dans ses Épîtres, ne le nomme jamais que *Louis Roussart, sieur de la Poissonnière;* et Marin, dans une élégie composée en 1550, appelle le poëte *Roussart*. On sait par tradition, dit la Monnoye dans ses Remarques sur les *Jugements des savants* de Baillet, que Pierre Ronsard avait les cheveux roux. Il conjecture que le nom de Roussart a pu être donné à la famille parce qu'on y naissait *rousseau*, et que ce nom a depuis été changé en celui de Ronsard. Suivant Binet, ce fut un Baudouin Ronsard qui, à la tête d'une compagnie de gentilshommes, vint, du fond de la Germanie, offrir ses services à Philippe de Valois. Il ajoute que Baudouin, ayant fait de grandes prouesses contre les Anglais, fut comblé de bienfaits par ce monarque, et qu'il s'établit dans le Vendômois. Quoi qu'il en soit de cette origine, Pierre de Ronsard fut envoyé à Paris, à l'âge de neuf ans, au collége de Navarre; mais, après six mois d'études, qui n'étaient pas de son goût, il entra, en qualité de page, au service du duc d'Orléans, fils de François Ier; et, bientôt après, il fut attaché, dans le même emploi, à Jacques Stuart, roi d'Écosse, qui était venu épouser, en France, Marie de Lorraine. Ronsard suivit ce prince en Écosse et passa trois années dans la Grande-Bretagne. De retour en France, il fut encore attaché au duc d'Orléans, qui l'envoya, pour quelques affaires secrètes, en Irlande, en Zélande et ensuite en Écosse. Le vaisseau qui le portait, battu de la tempête, se brisa en entrant au port; mais le poëte et l'équipage furent sauvés. Ronsard n'avait encore que seize ans lorsqu'il accompagna Lazare de Baïf, envoyé par François Ier à la diète de Spire. Bientôt après, il suivit en Piémont M. de Langey. Ces voyages lui donnèrent, avec la connaissance de plusieurs langues, de précoces infirmités. Il devint sourd; et cet accident, en ne lui permettant plus de se rendre agréable dans le monde, et surtout à la cour, fut la première cause de la gloire qu'il acquit dans les lettres. Il s'enferma au collége de Coqueret, suivit, pendant cinq ans, avec ardeur et sans distraction, les leçons de Jean Daurat, d'Adrien Turnèbe et devint grand helléniste. Il traduisit en vers le Plutus d'Aristophane et fit jouer cette pièce au collége. Ses premières poésies eurent un succès prodigieux. Il fut couronné aux Jeux Floraux. Au lieu de la fleur accoutumée (l'églantine), les magistrats de Toulouse lui décernèrent une Minerve d'argent massif et rendirent, au Capitole, un décret qui proclama Ronsard le *poëte français* par excellence. Mellin de Saint-

(1) Cette date, qui a exercé divers chronologistes, est fort bien discutée dans le *Journal de Verdun* de mars et juin 1767, p. 186-451.

Digitized by Google

Gelais, qui ambitionnait le même honneur, se déchaîna souvent contre lui, devant François Ier; et Ronsard composa une prière, dans laquelle il disait, s'adressant à Dieu :

> ... Fais que devant mon prince
> Désormais plus ne me pince
> La tenaille de Melin.

Cependant la cour était partagée entre Ronsard et Saint-Gelais. Joachim du Bellay avait aussi ses partisans. Enfin le monarque restaurateur des lettres se prononça pour Ronsard et lui adjugea tout l'héritage de gloire de Clément Marot. Ronsard fut ébloui de sa fortune. Il se regarda comme le conquérant du Parnasse français et prétendit en être le premier et le souverain législateur. Il voulut tout régler; mais, comme l'a dit Boileau, *il brouilla tout, et sa Muse, en françois, parla grec et latin*. « Il ne faut se soucier (disait ce poëte « orgueilleux dans sa préface de la Franciade) si « les vocables sont gascons, poitevins, normands, « manceaux, lyonnais ou d'autres pays. » Il chercha partout les éléments de sa langue, ou plutôt de son jargon poétique, et se rendit à la fois inintelligible et ridicule. Il tirait vanité de son audace et disait :

> .... Je fis de nouveaux mots,
> J'en condamnay de vieux.

Il affecta tant d'érudition dans ses vers, et même dans ses livres d'*Amours*, que ses maîtresses avaient besoin, pour l'entendre, du secours dangereux des commentateurs étrangers. On eût dit qu'il se plaisait à mettre ses lecteurs à la torture; et *toutefois longtemps*, selon l'auteur de l'Art poétique, il *eut un heureux destin*. Aucun poëte ne fut ni plus loué, ni mieux récompensé. Le grave historien de Thou le compare et l'égale aux premiers poëtes de l'antiquité : il le place au-dessus de plusieurs d'entre eux et le déclare le poëte le plus accompli qui ait paru depuis les temps d'Horace et de Tibulle. Les savants les plus distingués du 16e siècle, les Scaliger, les Turnèbe, les Muret, les Pithou, les Sainte-Marthe, les Pasquier, lui assignent le premier rang sur le Parnasse français; et plusieurs n'ont pas craint de faire asseoir Ronsard entre Homère et Virgile. Montaigne, qui le nomme avant du Bellay, trouve que, dans la partie où il excelle, il n'est guère éloigné de la perfection ancienne. Henri II, Charles IX et Henri III élevèrent encore la haute estime dont il avait joui sous François Ier. Charles IX lui montra surtout une affection particulière. Il ne voyageait point sans Ronsard; il voulait qu'il fût logé avec lui. Il lui écrivait, comme à un ami :

> Il faut suivre ton roi qui t'aime par sus tous.

On a joint aux Œuvres de Ronsard quelques-unes des épîtres que lui adressa Charles IX. La réputation de Ronsard avait franchi les mers. Ses poésies consolaient Marie Stuart dans sa captivité. Cette reine infortunée fit faire un Parnasse d'argent, qu'elle lui adressa, avec cette inscription gravée :

> A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses.

Lorsque Castelard, téméraire amant de cette princesse, fut décapité, il ne voulut d'autre viatique que les vers de Ronsard. « Le jour venu, dit « Brantome, ayant été mené sur l'échafaud, avant « mourir, prit en ses mains les Hymnes de « M. Ronsard et, pour son éternelle consolation, « se mit à lire tout entièrement l'Hymne de la « mort, qui est très-bien fait, ne s'aidant autre- « ment d'autre livre spirituel, ni de ministre, ni « de confesseur » (*voy.* CHASTELARD). L'état ecclésiastique, qu'avait embrassé Ronsard, permit à Charles IX d'ajouter aux pensions qu'il faisait à son poëte l'abbaye de Bellosane et deux autres prieurés. De Thou fait aussi Ronsard curé d'Évailles et ajoute qu'il marcha à la tête de la noblesse armée de la Touraine et du Vendômois (1562), pour châtier les brigands qui pillaient les églises. On ignore où était située cette cure d'Évailles (1); et Ronsard dit plusieurs fois, dans ses vers, qu'il n'a point été élevé aux fonctions du sacerdoce. Cependant il est qualifié de *conseiller et aumônier ordinaire du Roy et de Madame de Savoie*, dans les lettres patentes, données le 23 février 1558 et contenant privilége pour l'impression de ses ouvrages. Ainsi l'on peut difficilement admettre que ce poëte n'ait pas été prêtre; mais il n'était guère digne de l'être (2). De Thou convient que la vie de Ronsard était peu régulière, et que, dans sa conduite et dans ses mœurs, il n'y avait rien de pastoral. « Quoi- « qu'il fût, dit-il, aussi robuste qu'il étoit bien « fait de sa personne, ses débauches et ses excès « ruinèrent ses forces et détruisirent sa santé. » La goutte et d'autres infirmités précipitèrent sa vieillesse. Il passa ses dernières années retiré du monde et mourut dans son prieuré de Saint-Côme, près de Tours, le 27 décembre 1585. Il se montra chrétien sur son lit funèbre : les derniers vers qu'il dicta à ses amis sont deux sonnets, dans lesquels il excite son âme à s'envoler dans le sein de la Divinité, et à se reposer dans sa miséricorde. Les moines de son prieuré l'enterrèrent sans pompe; mais, deux mois après sa mort (le 24 fév. 1586), un service solennel fut célébré pour lui à Paris, dans la chapelle du collége de Boncour. Le roi y envoya sa musique; la cour et le parlement y assistèrent : Duperron, évêque d'Evreux, depuis cardinal, prononça l'oraison funèbre. La foule fut si considérable que le cardinal de Bourbon et plusieurs autres

(1) A moins que l'on ne suppose qu'il s'agit d'Evaillé, à deux lieues de St Calais.

(2) Parmi les satires que les protestants publièrent contre Ronsard, il en est une qui a pour titre : *Metamorphose de Pierre Ronsard en prestre*, 1563.

Digitized by Google

princes et seigneurs ne purent fendre la presse et se retirèrent. A l'oraison funèbre succéda la déclamation d'une églogue française, composée par Claude Binet. D'autres discours, d'autres vers furent, le lendemain, publiquement récités dans divers colléges de Paris. Toutes les Muses, grecques, latines, françaises, italiennes, s'empressèrent de payer leur tribut aux mânes de Ronsard. Mais tous ces éloges, prodigieusement emphatiques, pouvaient à peine égaler ceux que Ronsard vivant s'était donnés lui-même. Faisait-il des odes, il disait : *Je pindarise*. Il prétendait que de Ronsard on avait fait *rossignol*. Quelques biographes lui font dire qu'il était né l'an du désastre des Français devant Pavie, « comme si « le ciel avait voulu, par là, dédommager la « France de ses pertes : » mais cette réflexion singulière est de l'historien de Thou, qui paraît avoir épuisé, pour Ronsard, toutes les formules de l'éloge. Ronsard était aussi vain de sa naissance et de ses bonnes fortunes que de ses vers. Il parlait sans cesse des alliances de sa famille avec des têtes couronnées, et des nombreuses histoires de ses amours. Pierre Galland fit ériger au poëte une statue de marbre, dans la chapelle du collége de Boncour. Vingt-quatre ans après sa mort, Joachim de la Chétardie, conseiller-clerc au parlement de Paris, et prieur commendataire de Saint-Côme, lui fit élever un magnifique tombeau, qui renferma ses cendres. Scévole de Sainte-Marthe appelait Ronsard le *Prodige de la nature*, le *Miracle de l'art*. Estienne Pasquier ne pouvait croire que Rome eût produit un plus grand génie. Jules Scaliger lui dédia un ouvrage, comme au prince des poëtes français. Galland déclarait qu'il prisait une ode de Ronsard autant que le duché de Milan; et les guerres d'Italie prouvent qu'à cette époque le duché de Milan était prisé très-haut dans le conseil de nos rois. Mais, par un triste retour, Ronsard tomba, trente ans après sa mort, dans un mépris plus cruel que l'oubli. Il n'avait mérité ni son élévation ni sa chute. On lit dans la *Vie de Malherbe*, écrite par Racan, que ce dernier, feuilletant un jour le Ronsard de son illustre ami, trouva la moitié des vers effacés, avec les motifs écrits sur les marges, et qu'ayant fait l'observation que les vers non raturés seraient censés, un jour, avoir été approuvés par Malherbe, celui-ci prit soudain une plume et biffa tout le reste. Lorsqu'il lisait ses vers à ses amis, et qu'il rencontrait un mot dur ou impropre, Malherbe, s'interrompant, s'écriait : *Ici je ronsardisais*. La Bruyère a dit de

Ce poëte orgueilleux trébuché de si haut :

« Ronsard et les auteurs ses contemporains ont « plus nui au style qu'ils ne lui ont servi. Ils « l'ont retardé dans le chemin de la perfection; « ils l'ont exposé à le manquer pour toujours et « à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ou- « vrages de Marot, si naturels et si faciles, « n'aient su faire de Ronsard un plus grand « poëte que Ronsard et Marot; et au contraire « que Belleau, Jodelle et du Bartas aient été « sitôt suivis d'un Racan et d'un Malherbe, et « que notre langue, à peine corrompue, se soit « sitôt réparée. » Cette observation ne manque ni de justesse ni de trait, mais elle condamne Ronsard sans le juger. De tous les auteurs qui ont parlé de lui, Balzac est peut-être celui qui l'a le mieux caractérisé : « Ce poëte si célèbre et « si admiré, dit-il, a ses défauts et ceux de son « temps. On voit dans ses œuvres des parties « naissantes et demi-animées d'un corps qui se « forme et qui se fait, mais qui n'a garde d'être « achevé. C'est une grande source; mais c'est « une source trouble où il y a moins d'eau que « de limon...; de l'imagination, de la facilité, « mais peu d'ordre, peu d'économie, peu de « choix, soit pour les paroles, soit pour les « choses; une audace insupportable à changer « et à innover; une licence prodigieuse à former « de nouveaux mots et de mauvaises locutions, « à employer indifféremment tout ce qui se pré- « sentait à lui, etc. » Cependant, suivant Charpentier, Ronsard fut pour le 17e siècle ce que Plaute, Lucrèce et Lucile avaient été pour le siècle de Virgile. Mademoiselle Scudéry, dans le huitième tome de sa *Clélie*, lui reconnaît un très-grand génie. Parmi les critiques modernes, dom Chaudon adopte ce jugement, dont Palissot et Sabatier de Castres ne s'éloignent guère; le premier, en reconnaissant que « Ronsard avait plu- « sieurs des qualités qui font les grands poëtes, « une imagination vive, forte, hardie, de l'élé- « vation dans l'esprit et la connaissance des « bonnes sources »; le second, en disant que « Ronsard avait les principales qualités qui font « les grands poëtes, la force et le brillant de « l'imagination, la fécondité de l'esprit, une « verve qui étonne, les agréments de la fiction, « cette invention heureuse, l'âme de la poésie. » Le savant Maffei a dit que Ronsard était *plein de l'esprit poétique*. Tous ces heureux dons de la nature, un seul défaut, le mauvais goût, les gâta ou les perdit. Non-seulement Ronsard et ses imitateurs hérissèrent leurs vers de vocables grecs et latins; ils eurent aussi la fureur de tout décrire : c'étaient les *neigeuses montagnes* et les *poudreuses campagnes*, les *cornes rameuses* et les *sources ondeuses*, l'*humble troupeau des blanches bergeries* et le *gros bétail des rousses vacheries;* c'étaient la *rapineuse engeance des oiseaux ramageurs*, des *baisers colombins*, la *toux ronge-poumon*, Castor *dompte-poulain*, etc., etc. Ronsard égara son siècle par le faste de ses épithètes, la fausse grandeur de son style, la stérile abondance de ses mots nouveaux et le *calque* des vers grecs et latins introduit dans la poésie française, ce qui parut une fort belle conquête sur le génie de l'antiquité. Il s'exerça dans presque tous les genres de poésie. Il entra le premier parmi nous

Digitized by Google

dans la carrière de l'épopée; mais il ne composa que quatre chants de la *Franciade*. La mort de Charles IX l'arrêta, comme il nous l'apprend lui-même, dans sa périlleuse entreprise. Il fut aussi le premier poëte français qui composa des odes. « J'osay, dit-il, le premier des nostres, « enrichir ma langue de ce nom *ode*. » Le premier encore, il fit passer dans notre langue l'hymne et l'épithalame. Le recueil de ses ouvrages poétiques est divisé en dix parties : 1° deux livres d'*Amours*, composés d'un nombre effrayant de sonnets, de chansons, d'élégies, de madrigaux, en l'honneur de Cassandre, d'Hélène, d'Astrée, de Marie, etc. On s'étonne que le savant Muret ait pris la peine de commenter sérieusement ces sottises amoureuses. 2° Les odes, divisées en cinq livres, et qui embrassent, comme il le dit lui-même, toutes sortes de sujets, « l'amour, le vin, les banquets dissolus, les « danses, masques, chevaux victorieux, escri- « mes, joustes et tournois, et peu souvent quel- « que argument de philosophie ». 3° la *Franciade*, poëme épique en vers de dix syllabes, et accompagné d'une longue *Préface touchant le poëme héroïque;* 4° le *Bocage royal*, recueil de poésies diverses composées à la louange des rois, des princes et des hauts personnages contemporains de Ronsard; 5° les *Eglogues*, les *Mascarades, combats et cartels faits à Paris et au carnaval de Fontainebleau;* 6° les *Elégies;* 7° deux livres d'*Hymnes;* 8° deux livres de *Poëmes;* 9° des *Sonnets* divers; 10° les *Gaietés, discours des misères du temps*, les *Epitaphes*, etc. On voit qu'aucun poëte en France n'avait encore été aussi universel; et si l'on excepte le genre dramatique, Ronsard avait tenté tous les genres. « L'universalité « prétendue de ses talents, dit Palissot, aug- « menta encore sa réputation; mais cette uni- « versalité n'était qu'apparente, et la réalité de « ce phénomène devait appartenir à notre siè- « cle. » On ne sait trop jusqu'à quel point Voltaire dut être flatté de cette espèce de comparaison avec Ronsard. Celui-ci donna, en 1567, le recueil de ses œuvres divisées en six parties, formant 4 volumes in-4°. Claude Binet en publia une nouvelle édition, Paris, 1587, 10 vol. in-12. Il y ajouta une vie du poëte et son oraison funèbre par le cardinal du Perron. Une autre édition fut donnée par Jean Galland, Paris, 1604, 10 tomes, souvent reliés en 5 volumes in-12. On joint à ces deux dernières éditions un volume intitulé *Recueil des œuvres retranchées*, Paris, 1617, in-12. Les œuvres de Ronsard furent réimprimées en 1609, 2 vol. in fol. L'édition la plus complète est celle que fit paraître Nicolas Richelet, avec des commentaires, Paris, Buon, 1623, 2 vol. in-fol. Nous citerons enfin l'édition de Paris, 1629-1630, 10 tomes ou 5 vol. in-12 (1). On peut ajouter aux commentateurs de Ronsard Rémy Belleau, Pierre de Marcassus et Claude Garnier. De tant de vers et de tant de volumes, les auteurs des *Annales poétiques* n'ont pu recueillir que trois petites pièces où il y avait encore à retrancher. Ainsi s'est éclipsée cette *Pleyade française* que Ronsard composa lui-même à l'instar de la *Pleyade grecque*, formée du temps de Ptolémée Philadelphe. Ronsard s'était choisi pour satellites Belleau, Jodelle, Baïf, Jean Daurat, Dubellay et Ponthus de Thiard. On ne lit plus leurs ouvrages, mais l'histoire conserve leurs noms; et les lettres, qu'ils servirent, gardent leur souvenir (1). V—ve.

(1) Les anciennes éditions de Ronsard, longtemps délaissées, sont devenues l'objet des convoitises ardentes des bibliophiles. On a payé jusqu'à deux cent soixante-quinze francs, à la vente Armand Bertin, un bel exemplaire des deux volumes in-folio de 1623, et un exemplaire en grand papier s'est élevé à six cent quatre-vingts francs à la vente Renouard. Le volume des *Amours*, 1552, in-8°, est particulièrement recherché à cause de trente-deux feuillets qu'il renferme et qui offrent de la musique gravée. Un exemplaire, après s'être payé 63 francs à la vente Nodier, est arrivé à 156 francs à celle de Salmon. B—n—t.

(1) On sait que, vers 1829, sous l'influence de la nouvelle école poétique, une réaction énergique eut lieu en faveur de Ronsard; il fut proclamé un des plus grands poëtes de la France, mais ce mouvement, à la tête duquel s'était placé M. Sainte-Beuve, s'est bien calmé. Le critique que nous venons de nommer avait formé le 2° volume de son *Tableau historique de la poésie française au 16° siècle*, 1828, in-8°, avec un choix des vers de Ronsard. Parmi diverses publications dont ce vieux poëte a été l'objet, n'oublions pas les *Œuvres choisies de Ronsard, avec des notes explicatives du texte et une notice biographique*, par Paul L. Jacob, bibliophile, Paris, Delloye, 1840, grand in-18. Les *Œuvres inédites* de Ronsard, recueillies et publiées par M. Prosper Blanchemain, forment un volume petit in-8°, mis au jour avec beaucoup de soin par un libraire actif et intelligent, M. A. Aubry. La *Notice* sur Ronsard, extraite de l'*Histoire des poëtes français*, par G. Colletet (précieux manuscrit conservé à la bibliothèque du Louvre), y occupe une centaine de pages. M. Blanchemain avait entrepris, pour la *Bibliothèque elzévirienne* publiée par P. Jannet, une édition nouvelle des *Œuvres complètes de Ronsard*, avec variantes et notes; elle devait former six volumes, mais il n'en a été publié que deux. B—n—t.

RONSARD (Nicolas de), sieur de Roches, était parent du précédent et vivait à la fin du 16° siècle. La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque françoise*, le signale comme excellent musicien. On lui attribue, sur la foi des initiales, un *Dialogue joué à Auguien-le-François*, 1567, in-8°. M. Hauréau (*Histoire littéraire du Maine*, t. 3, p. 284) transcrit quelques vers extraits de cette allégorie mythologique. B—n—t.

RONSIN (Charles-Philippe), l'un des hommes les plus violents de la révolution de France, naquit en 1759 à Soissons et fit d'assez bonnes études; il cultiva d'abord la littérature, mais ses premiers essais furent assez insignifiants (2). Au mois de juillet 1791, il fit représenter au théâtre de Molière une tragédie intitulée *la Ligue des fanatiques et des tyrans*, en trois actes et en vers. Le rôle le plus remarquable de cette pièce est celui d'un prétendu député à la *représentation* nationale. Dans ce rôle, tous les rois sont des tyrans que les peuples ne peuvent assez exécrer, et cela est dit en vers violents qui ne furent point

(2) *La Mort de Leopold, duc de Brunswick*, Luneburg, 1787, in-8°; — *Louis XII, Père du peuple*, tragédie dédiée à la garde nationale, 1790, in-8°. Son *Théâtre*, imprimé au profit de sa belle-mère, 1786, in-12, contient quatre pièces, savoir : *Sertécans*, tragédie en trois actes et en vers, — *Isabelle de Valois*, idem, en cinq actes et en vers; — *Hecube et Polixène*, idem, cinq actes, en vers; — *le Fils cru ingrat*, comédie, un acte, en vers libres.

Digitized by Google

improuvés, quoique la France eût encore un roi. Le *Moniteur*, rédigé par des hommes qui n'étaient pas dépourvus de lumières, fait de cette pièce le plus grand éloge; il parle des applaudissements et du grand nombre de représentations qu'elle obtint. Elle n'était donc pas aussi misérable pour le style que l'ont prétendu quelques biographes qui ont donné des notices sur ce révolutionnaire. A l'époque où le *Moniteur* applaudissait à cet ouvrage, il y avait en France une liberté d'écrire illimitée, et le journaliste pouvait sans crainte critiquer Ronsin, qui, d'ailleurs, était encore très-peu connu. Au mois d'octobre 1793, Ronsin fit jouer au Théâtre-Français une autre tragédie intitulée *Arétophile, ou le Tyran de Cyrène*. Le *Moniteur* ne traite pas cette pièce moins favorablement que la précédente; il dit qu'elle excita des acclamations universelles; l'auteur, qui était dans une loge, fut reconnu et salué par des bravos. Le *Moniteur* nous apprend que la tragédie d'*Arétophile* fut composée en 1786 et représentée en 1792 au théâtre de Louvois. Mais retraçons en peu de mots la conduite révolutionnaire de Ronsin. Dès le commencement des troubles, il devint membre du club des cordeliers (*voy.* DANTON). Le 18 avril 1793, le ministre de la guerre Bouchotte en fit un de ses adjoints, et, peu de temps après, il devint général de l'armée révolutionnaire et fut envoyé dans la Vendée. Sa mission remplie, il en vint rendre compte lui-même à la barre de la convention, où il parut vers la fin de septembre 1793. Il déclara que, depuis que la convention nationale avait mis la terreur à l'ordre du jour, le peuple s'était élevé à la hauteur de la révolution, et il appuya son dire par un récit succinct des faits auxquels il avait pris part, en ajoutant que la liberté était partout triomphante. Cependant les moyens employés par lui épouvantèrent la convention elle-même, et Ronsin fut mis en état d'arrestation avec son ami Vincent, autre adjoint de Bouchotte. Mais ce n'est pas seulement à Paris et dans la Vendée que Ronsin se fit remarquer : il fut encore à Lyon l'auxiliaire de Collot-d'Herbois, qui se réunit à Carrier pour faire son éloge au club des jacobins et vanta son patriotisme. Les cordeliers vinrent aussi assiéger la barre de la convention pour lui faire rendre la liberté, qu'il obtint effectivement à la fin de février 1794 sur la motion de Danton; mais Danton était alors menacé par Robespierre, et ce dernier, pour frapper plus sûrement son adversaire, devait d'abord éloigner ceux qui auraient pu le défendre. Ronsin pressentit le coup qu'on se préparait à lui porter, et, le 17 ventôse (mars 1794), il fit aux cordeliers un long discours dans lequel il dénonça les ennemis qu'il s'était faits au club des jacobins. Les cordeliers applaudirent vivement ce discours et le firent imprimer; mais cette sortie, qu'ils ne soutinrent pas, hâta la perte de l'auteur au lieu de la prévenir; le 24 ventôse, Fouquier-Tinville annonça que, d'après les instructions qui lui étaient parvenues, il avait fait arrêter Ronsin, et quelques jours après, le 24 mars 1794, ce général fut mis à mort. Il était âgé de 42 ans. B—u.

RONTBOUT, peintre de paysage, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore de Rombouts (*voy.* ce nom), naquit en Flandre et y reçut les principes de son art; mais comme la nature est le meilleur modèle que puisse étudier la paysagiste, il parcourut une partie de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, copiant les sites qui le frappaient davantage. Pendant son séjour à Rome, il dessina les points de vue les plus remarquables des environs de cette ville et amassa les matériaux des compositions qu'il se proposait d'exécuter dans la suite. Ses tableaux sont peints d'une manière supérieure, et la nature y est représentée avec une telle vérité que l'œil le moins savant en est frappé. Son pinceau est libre et ferme, ses ciels sont clairs et parfaitement d'accord avec le site; sa couleur est excellente, surtout la couleur locale; ses figures seulement n'offrent pas toute l'élégance que l'on pourrait désirer; mais il les a introduites dans ses compositions avec beaucoup de jugement et de propriété, et il sait si bien ménager les effets du clair-obscur que l'ensemble en est très-piquant. Les tableaux de ce maître, d'une extrême rareté, sont portés à des prix très-élevés dans les ventes. Il est aisé de les reconnaître à la richesse et à la chaleur de leurs premiers plans, à la beauté des lignes, à la transparence peu commune du coloris, à la fermeté et à la liberté de la main qui n'excluent jamais la délicatesse du fini, et à la forme particulière de quelques-uns de ses arbres qui ressemblent beaucoup au pin ou au mélèze. Parmi les ouvrages connus de ce peintre, on cite avec les plus grands éloges celui qui se trouve en Angleterre et qui représente *la Vue d'un pont situé entre deux collines*. Au-dessus de la grande arche on aperçoit le cours de la rivière serpentant au pied d'un autre rang de collines agréables, et sur le bord de la rivière s'élève une tour antique de l'effet le plus piquant. Rontbout a écrit son nom sur ce tableau. P—s.

RONTHO (MATTHIEU), poëte latin moderne, né en Grèce de parents vénitiens, prit l'habit religieux parmi les olivetains et passa sa vie dans un couvent de cet ordre à Sienne, où il mourut en 1443. Abusant de sa facilité à faire des vers, il essaya de traduire la *Divina Comedia* du Dante en autant de tercets latins qu'il y en avait d'italiens dans l'original. C'était reprendre l'idée primitive du poëte florentin, qui, suivant le Boccace, Mannetti et autres biographes, avait eu le projet d'écrire son poëme en latin. On sait que de son temps la langue *vulgaire* fut livrée à une espèce de mépris; Pétrarque s'excuse presque d'avoir écrit dans cette langue, et il comptait beaucoup plus sur la durée d'un poëme latin dont on ne connaît plus que le titre, que sur

Digitized by Google

celle de son *Canzoniere* qui l'a rendu immortel. On voulut ensuite latiniser les chefs-d'œuvre de la poésie italienne, et le Tasse, l'Arioste, Dante trouvèrent des hommes assez courageux pour se charger de ce travail (1). Ce qui doit dégoûter à jamais de les imiter, c'est l'oubli auquel tous ces essais ont été voués. Dans plusieurs bibliothèques d'Italie on conserve des copies de la version de Rontho; on en cite même un exemplaire d'une grande beauté, tout orné de miniatures, et dans lequel chaque chant est précédé d'un argument en prose italienne par Boccace, et chaque *Cantica* terminée par un *Capitolo* en tercets, qui en contient l'épilogue, et qu'on attribue aussi à Boccace ou même à Jacques, fils de Dante. Pour juger du succès de Rontho dans une telle entreprise, il suffit d'examiner les fragments rapportés par Vandelli (2), Mehus (3), Degli Agostini (4) et Zaccaria (5). Rontho a écrit aussi la *Storia dell' invenzione e traslazione de' sacri corpi di S. Maurelio e del B. Alberto*, tous les deux évêques de Ferrare. Les pères bollandistes n'ont fait aucune mention de cet ouvrage, quoiqu'ils aient parlé (*Acta SS.*, t. 2, p. 156) de cette même translation. On a également de lui une *Vie d'Alexandre V*, en mauvais latin, publiée dans le tome 4 des *Miscellanées* de Lucques. D'après le témoignage de Rontho, ce pape était né en Grèce et non pas en Italie, comme plusieurs écrivains l'ont assuré. Dans la bibliothèque du marquis Ricciardi à Florence, on conservait une traduction que ce même auteur avait faite, en prose italienne, des sept Psaumes pénitentiaux. Il faut croire qu'il n'avait pas été content d'une paraphrase que le Dante en avait composée, *in terza rima*. On a disputé longtemps sur la patrie de Rontho. Lancellotto, *Hist. Olivet.*, lib. 1, p. 49, et Belforti, *Chronol. Cœnobior. viror. illust. Congreg. Montis-Oliveti*, p. 64, l'ont regardé comme Vénitien, tandis qu'Enéas Sylvius, dans ses *Comment.*, publiés sous le nom de Gobellinus, l'a cru Sicilien. Mais outre que Mongitore, écrivain très-exact, ne l'a pas compris parmi les auteurs cités dans sa *Bibliotheca Sicula*, Rontho lui-même s'est déclaré Grec dans une espèce de prologue, placé en tête de sa version latine du poëme de Dante :

Clara satis genuit vatem Florentia Dantem,
Græcia sed fratrem peperit me Rompto Matheum,
Vaticulum sciolum, Venetique fuere parentes.

A—G—S.

(1) Les bibliographes nous sauront gré peut être de marquer ici les titres de ces traductions, parmi lesquelles il y en a quelques-unes qui sont d'une grande rarete : *Sip. Gentilis, Solymeudos, libri duo priores, de T. Tassi italicus expressi*, Venise, 1586, in-4°, — *Ariosti Orlandi Furiosi, liber primus lat. factus*, Osimo, 1670, in-8°, très-rare; — idem, *colla versione in esametri latini del Marchese Bar bolani*, Arezzo, 1758, 2 vol. in 4°. — Dante, *la Divina comedia, trasportata in verso latino eroico, da Carlo d'Aquino*, Naples, 1729, 3 vol. in-8°; — *la Divina comedia recata in esametri latini, dal professore Catellacci*, Pise, 1819.

(2) Giorn. *symbolæ litter.*, t. 6, p. 141.

(3) *Vitæ Arab. Camald.*, p. 172.

(4) *Scrittori Veneziani*, t. 2, p. 611.

(5) *Storia letter.*, t. 6, p. 632, et t. 9, p. 154.

ROOKE (Laurent), astronome et géomètre anglais, né en 1623 à Deptford, dans le comté de Kent, reçut sa première instruction à l'école d'Eton et acheva ses études dans les deux universités d'Angleterre. Etant à celle d'Oxford, il y fut nommé adjoint de Seth Ward, professeur d'astronomie du collége Wadham. En 1652, il obtint la chaire d'astronomie du collége Gresham et justifia ce choix non-seulement par les leçons qu'il prononça, mais aussi par quelques écrits qu'il mit au jour sur cette science, l'objet constant de sa prédilection. Cependant il lui fut permis, en 1657, d'échanger sa chaire contre celle de géométrie, à laquelle était attaché un logement plus commode, où il pouvait réunir, à la suite de ses leçons, ces amis de la science qui, en 1660, formèrent le premier noyau de la société royale de Londres. Les réunions savantes du collége de Gresham furent interrompues, en 1658, dans ces jours déplorables où les temples des Muses étaient transformés en casernes. Rooke ne vécut pas assez pour voir sa société constituée par une charte royale, mais il contribua beaucoup à en régulariser l'institution. Il mourut le 27 juin 1662, à l'âge de 40 ans, dans la nuit même qu'il avait attendue depuis plusieurs années pour terminer de curieuses observations sur les satellites de Jupiter. On a fait l'éloge de son savoir, de sa modestie et de son désintéressement. Il a laissé : 1° *Observationes in cometam qui, mense decembri anno 1652, apparuit;* imprimé dans les *Leçons sur les comètes* du docteur Seth Ward; 2° *Direction pour les marins qui vont aux Indes*, dans les *Transactions philosophiques* de 1665; 3° *Manière d'observer les éclipses de lune*, ibid., février 1666; 4° *Discours concernant l'observation des éclipses des satellites de Jupiter*, dans l'*Histoire de la société royale*, p. 183; 5° *Description d'une expérience faite avec de l'huile dans un long tube*, lue à la société royale le 23 avril 1662. Il résulte de cette expérience que l'huile descend quand le soleil luit et monte lorsqu'il est obscurci par les nuages. Voyez les *Vies des professeurs du collége de Gresham*, par J. Ward, Londres, 1740, in-fol. L.

ROOKE (sir George), amiral anglais, né en 1650 dans le comté de Kent, entra par choix dans la marine, ne tarda pas à s'y distinguer par sa valeur et son habileté et obtint le commandement d'un vaisseau de guerre. Son avancement avait commencé sous le règne de Jacques II. Il n'en applaudit pas moins à la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. En 1689, il fut mis, avec le titre de commodore, à la tête d'une escadre envoyée sur la côte d'Irlande et destinée à empêcher les communications avec le roi détrôné. Devenu vice-amiral, il prit part à la bataille de la Hogue, et ce fut lui qui, le lendemain du combat, fut chargé d'opérer la destruction des vaisseaux français. L'honneur de la chevalerie qu'il obtint, en 1693,

Digitized by Google

lui prouva la satisfaction de son souverain. Quelques expéditions subséquentes qu'il dirigea ne furent pas heureuses par suite des fausses mesures du ministère. La paix de Ryswick l'ayant ramené dans ses foyers, les électeurs de Portsmouth le portèrent à la chambre des communes, où il parut dans les rangs de l'opposition. Des courtisans, que son influence contrariait, s'attachèrent à le perdre dans l'esprit du prince, espérant le faire écarter du conseil de l'amirauté; mais Guillaume n'était nullement disposé à se priver ainsi d'un officier précieux qui joignait le zèle au dévouement, et Rooke continua de bien mériter de son pays, alternativement comme amiral et comme député. Sa conduite politique le recommanda au ministère de la reine Anne, et la guerre avec la France étant déclarée, il eut le commandement des flottes anglaise et hollandaise, unies dans une expédition contre Cadix. Le peu d'accord qui régnait entre les troupes de terre, commandées par le duc d'Ormond, et celles de mer, fit manquer l'entreprise. L'amiral, qui épiait une occasion de réparer cet échec, apprit bientôt après (1702) que 22 galions de la Havane, sous l'escorte d'une escadre française commandée par le comte de Château-Regnaud (*voy.* ce nom) avaient été mis à l'abri dans le port de Vigo, en Galice; il se dirigea sur ce point. Les milices espagnoles prirent la fuite devant les grenadiers d'Ormond, qui s'emparèrent du fort, et l'estacade qui fermait le port céda bientôt au choc des vaisseaux anglais. On ne songea plus alors qu'à détruire les bâtiments et à décharger les galions pour empêcher qu'ils ne fussent la proie de l'ennemi (*voy.* RENAU); mais le temps manqua pour achever cette opération. Un certain nombre de vaisseaux de guerre et de galions tombèrent dans les mains des Anglais, et des trésors transportés en Angleterre, on frappa une nouvelle monnaie portant l'inscription *Vigo*, comme monument national de ce succès, dont les résultats paraissent néanmoins avoir été exagérés. L'amiral Rooke, à son retour, fut appelé à faire partie du conseil privé. Au mois de juillet 1704, il se présenta, renforcé des vaisseaux de sir Cloudesly Shovel, devant Gibraltar; et cette forteresse, regardée aujourd'hui comme imprenable, mais alors mal gardée, fut enlevée par surprise le 4 août, après quelques jours de résistance; elle est toujours restée depuis dans les mains des Anglais. Un combat naval, livré le 13 août suivant, à la hauteur de Malaga, entre la flotte anglaise, commandée par Rooke, et la flotte française, conduite par le comte de Toulouse, n'eut point de résultat décisif, les deux nations s'attribuant également l'honneur de la journée. Ce fut la dernière campagne de l'amiral anglais. L'Angleterre était alors fort agitée par l'esprit de parti; les whigs y triomphaient et abusaient de leur triomphe. Lorsqu'il fut question de décerner des récompenses nationales, il ne tint pas à eux que les avantages dus aux talents de leurs adversaires ne fussent attribués au hasard. Le peuple anglais, à la vérité, rendait justice au brave amiral, et les torys le plaçaient dans leur estime sur la même ligne que Marlborough; mais, tandis que la munificence royale se déployait en faveur de ce dernier, Rooke ne recueillait que des dégoûts. Il ne reparut plus sur le théâtre de sa gloire. Retiré dans sa terre du comté de Kent, il y mourut en 1708. Il maintint l'honneur du pavillon britannique à une époque où sa supériorité était bien moins décidée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le peu de fortune qu'il laissa prouve assez son désintéressement. « Ce « que je possède, disait-il, n'a pas coûté une « larme à un marin, ni un denier à l'Angle- « terre. » Il avait été marié trois fois et ne laissa qu'un fils, qui se distingua aussi dans la marine. L.

ROORDA VAN EYSINGA (PIERRE-THÉODORE), orientaliste hollandais, né vers 1789 à Leuwarden en Frise, mort à Rotterdam en 1860. Après avoir fait ses études aux académies de Leyde et de Delft, il servit la compagnie des Indes comme employé civil. Il passa près de vingt ans dans les îles de la Sonde, à Java, Célèbes, Banda, etc. Rappelé, en 1829, dans sa patrie, il fut placé comme professeur de littérature javanaise et malaise à Delft; place qu'il résigna plus tard. On a de lui : 1° *Grammaire javanaise de Gericke*, publiée par Roorda, Amsterdam, 1843; 2° *Traduction de poésies javanaises en prose javanaise*, par Winter, publiée par Roorda, ibid., 1845; 3° *Angling Dharma*, poëme javanais publié par Roorda, ibid., 1851; 4° *Romo*, poëme javanais retouché, ibid., 1853; 5° *Grammaire javanaise, avec une introduction à la littérature de cette langue*, ibid., 1855, 2 vol.; 6° *Dictionnaire hollandais-javanais, d'après les trois idiomes de cette langue* (*idiomes de la cour, du peuple et des lois*), la Haye, 1855; 7° *le Livre Adjidaka, ou Histoire fabuleuse de Java depuis le règne de Sindoulah jusqu'à la fondation de Madjapat par le roi Sousourout*, poëme javanais, traduit en prose par F. Winter, et publié par Gall et Roorda, avec un lexique correspondant par ce dernier et Gericke, Amsterdam, 1857, in-4°; 8° *Bintang Outara, ou Livre de conversations malaises-javanaises*, Rotterdam, 1856. D'autres mémoires et travaux se trouvent dans le *Tijdschrift van Indische Taal-, Land- en Volkenkunde*, publiée à Batavia par Hoëvell. R—L—N.

ROORE (JACQUES DE), peintre, né à Anvers en 1686, fut élève de Van Opstal. Sa mère, quoique sœur du peintre Thierry Van der Haege, s'opposa d'abord à l'inclination de son fils, qui parvint enfin à la fléchir; mais, ayant eu le malheur de la perdre avant sa majorité, ses tuteurs le forcèrent d'embrasser le métier d'orfévre : il obéit, mais il ne cessait d'employer à dessiner tous ses moments de loisir. C'est alors que Van Opstal devint son maître. En peu de

Digitized by Google

temps, Roore parvint à être un de ses meilleurs élèves et fut jugé par lui digne de faire pour la cour de France une copie du *St-Christophe* de Rubens. Le jeune artiste s'en tira si bien que son maître n'eut que peu à retoucher à cet ouvrage. Roore crut dès ce moment pouvoir se livrer à son art sans autre guide que la nature. Il se fit bientôt connaître par de jolis tableaux dans le genre de Van Orby et de Teniers, et il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut admis dans le corps des peintres d'Anvers. Sa fortune commençant à être considérable, il voulut voir l'Italie; il s'était empressé d'accepter l'offre que lui fit Van Lent de lui servir de guide et d'interprète dans ce voyage; mais Van Roore, n'étant pas majeur, ne put forcer son tuteur à lui rendre ses comptes, et son projet échoua. Il ne se consola jamais de n'avoir pas vu Rome. A vingt-cinq ans, il peignit, de concert avec Van Opstal, plusieurs tableaux qui passèrent dans les différentes cours d'Allemagne. Il fut chargé en même temps de la peinture du plafond de la Trésorerie, à l'hôtel de ville d'Anvers. D'autres ouvrages du même genre, exécutés par lui à Louvain, à Rotterdam, à la Haye, à Amsterdam et à Leyde, ne firent qu'accroître sa réputation. Vers 1728, il composa pour M. Fagel son célèbre tableau du *Capitole assiégé par Brennus*. En 1740, il peignit pour Hasselaer, échevin d'Amsterdam, quatre panneaux et le plafond d'une des salles de son hôtel, où il représenta l'histoire de Pandore; ce plafond, dont le sujet est *Pandore au conseil des dieux*, est une vaste machine qui renferme plus de cent figures. Les grandes compositions ne l'empêchaient point de peindre une foule de tableaux de chevalet, que l'on recherchait avec empressement, et qu'on lui payait fort cher. Il possédait un autre talent qui contribua encore à l'enrichir, en restaurant et même en agrandissant les anciennes peintures. Il était impossible de distinguer ce qu'il avait ajouté, et l'on cite cinq tableaux d'Hondekooter ainsi agrandis et où l'œil le plus habile ne pouvait connaître les parties rapportées. Il trouva aussi dans le commerce des tableaux une nouvelle source de richesses. Après avoir été marié deux fois, il mourut sans enfants, le 17 juillet 1747. Ce peintre avait le génie de son art; sa composition est riche et abondante; son dessin manque de finesse et d'élégance; mais il est exact et exempt de mauvais goût, parce qu'il consultait toujours la nature; sa couleur est bonne, et les tableaux de chevalet qu'il a peints sur la fin de sa vie se font remarquer par un fini plus précieux et moins de crudité dans les tons : ses teintes sont plus locales; ses compositions sont bien entendues, faciles et brillent par le choix et le sentiment; et l'expression de ses figures est toujours spirituelle et vraie. P—s.

ROOS (Jean-Henri), peintre, né en 1631 à Otterburg, dans le Palatinat, était fils d'un pauvre tisserand peu en état de seconder son goût pour la peinture. Julien du Jardin, peintre d'histoire assez habile et qui résidait à Amsterdam, ayant connu les dispositions du jeune Henri, qui n'avait alors que neuf ans, le prit chez lui pour un apprentissage de sept années. On ignore les progrès qu'il fit sous ce maître; mais on sait qu'étant passé dans l'école d'Adrien de Bie, il ne tarda pas à montrer un talent réel. Il s'adonna à la peinture du paysage et des animaux : ceux qu'il représentait avec le plus de perfection étaient les chevaux, les vaches, les moutons et les chèvres. Il peignait en même temps le portrait, et de Mayence, où il avait peint l'électeur et toute sa cour, il alla s'établir à Francfort et y trouva de nombreuses occupations. De même que tous les bons peintres de paysages, il voulut chercher dans les vues de différents pays de nouvelles richesses et de nouveaux modèles, et il parcourut la France, l'Italie, l'Angleterre et une partie de l'Allemagne. Sa fortune était considérable et sa vie heureuse, lorsqu'en 1685 un incendie éclata dans Francfort et atteignit sa maison. Après avoir échappé avec peine à la violence des flammes, il voulut rentrer chez lui pour sauver quelques objets précieux. Il était parvenu à emporter une coupe en porcelaine, et il en ramassait le couvercle, qui était d'or, quand, étouffé par la fumée, il tomba sans connaissance. Ses amis, qui avaient en vain cherché à le détourner de cette tentative, pénétrèrent à travers les flammes et réussirent à le retirer de sa maison; mais le mal était sans remède, et il mourut le lendemain, laissant une fille et quatre fils, qui ont tous suivi avec succès la carrière des arts. Roos fut un paysagiste d'un rare mérite : sa couleur est vigoureuse; ses arbres ont une touche décidée qui ne nuit jamais au choix des formes; mais le principal mérite de ses ouvrages réside dans le goût du dessin avec lequel il a traité les animaux. On a de sa main plusieurs belles eaux-fortes, dans lesquelles on admire la distribution des lumières et des ombres, ainsi que la parfaite exécution du travail : ces pièces, au nombre de vingt-trois, représentent deux suites d'animaux et trois paysages. — *Théodore* Roos, frère du précédent, né à Wesel, en 1638, fut élève d'Adrien de Bie; mais il ne resta que peu de temps sous la direction de ce maître. Etant retourné dans la maison paternelle, il y rencontra son frère, qui jouissait déjà d'une réputation méritée et qui lui donna des conseils dont il sut profiter. Ils commencèrent alors à travailler en commun, et c'est sur la vue de quelques portraits de ces deux frères que le landgrave de Hesse les fit venir à sa cour, où, pendant trois années de séjour, ils firent plusieurs ouvrages considérables et un grand nombre de portraits. Lorsque Théodore vit son frère établi à Francfort, il voulut suivre son exemple et alla se fixer à Manheim en 1657. Il exécuta pour la

Digitized by Google

salle du conseil un grand tableau où il avait représenté les *Officiers en chef des trois régiments de la milice bourgeoise*. L'électeur palatin fut si charmé de la ressemblance de ces portraits qu'il chargea Roos de peindre le duc d'Orléans et la princesse palatine, que ce dernier prince venait d'épouser. L'artiste se surpassa dans cet ouvrage, et d'autres travaux lui valurent le titre de premier peintre des cours de Birkenfeld, de Bade, de Hanau, de Nassau et de Wurtemberg. Il se trouvait à Strasbourg lors de la prise de cette ville par les Français (1681). Les vainqueurs s'empressèrent de donner à l'artiste toutes les marques de considération que méritait son talent; on mit des sauvegardes à sa demeure, et on l'exempta du logement des gens de guerre et des autres contributions militaires. La plupart des officiers français s'empressèrent de se faire peindre par lui. Sa manière était large et facile et sa couleur vigoureuse : sa composition décèle un véritable génie, et il n'aurait point de rival dans le genre du portrait, s'il avait possédé la science du dessin au même degré que les autres parties de son art. Mais le peu de temps qu'il avait donné à cette étude s'est toujours fait remarquer dans ses ouvrages, et l'on y voit trop qu'il n'a point fait le voyage d'Italie. Il mourut en 1698. — *Philippe* Roos, second fils et élève de Jean-Henri, naquit à Francfort en 1655. Les conseils paternels ne firent que fortifier les talents qu'il avait reçus de la nature. Le landgrave de Hesse, charmé de ses dispositions et de la vivacité de son esprit, l'envoya en Italie avec une somme d'argent suffisante pour continuer ses études. A son arrivée à Rome, tout excita son admiration, et il se mit à étudier avec une ardeur qui étonnait ses camarades. Il était toujours au travail le premier et le dernier; mais ce n'était qu'une nature de choix qu'il se plaisait à imiter. Il acquit de cette manière une facilité vraiment prodigieuse, dont le Blond, qui se trouvait à Rome en même temps que lui, cite le trait suivant : « Un jour, dit-il, que nous étions à dessi-« ner des bas-reliefs sous l'arc de Vespasien, « Roos, passant par là, s'y arrêta. Frappé de « quelque objet qui lui parut pittoresque, il pria « le plus jeune d'entre nous de lui donner du « papier et des crayons. Quelle fut notre sur-« prise! en moins d'une demi-heure, il eut « achevé un beau dessin, terminé avec la plus « grande finesse; il le donna à celui qui lui avait « prêté le papier et le crayon, et nous quitta. « Nous nous attroupâmes pour en admirer la « beauté, et celui auquel il l'avait cédé ne vou-« lut jamais s'en défaire. » Cette facilité donna lieu à une gageure singulière entre le comte Martinez, ambassadeur de l'Empereur, et un général suédois. Le comte paria que Roos ferait un tableau pendant qu'ils joueraient aux cartes; la partie ne devait durer qu'une demi-heure. Les deux joueurs se mirent au jeu et le peintre à l'ouvrage, et avant que la partie fût achevée, il leur montra un paysage où se trouvaient une figure et des animaux, et où le talent de l'artiste se faisait partout remarquer. Un jour que Roos était à dessiner dans la campagne de Rome, Hyacinthe Brandi, l'un des peintres les plus en vogue à cette époque, passa près de lui en se promenant; il fit arrêter son carrosse, regarda le dessin du jeune peintre et en fut tellement enchanté qu'il l'engagea à venir le voir le lendemain. Roos n'y manqua point et fut très-bien reçu par Brandi, auquel sa conversation pleine d'esprit plut beaucoup. En sortant, il rencontra la fille de Brandi, dont la beauté le frappa et dont il devint éperdument amoureux. Elle était riche et catholique; son père jouissait d'une grande réputation : tous ces obstacles le désespérèrent d'abord; mais l'artiste était un des beaux hommes de Rome : il crut qu'il parviendrait à plaire; il s'introduisit dans la maison de sa maîtresse et réussit à lui faire partager son amour. Brandi découvrit cette intrigue, envoya sa fille au couvent et défendit à Roos de remettre les pieds dans sa maison, disant qu'il n'avait point élevé sa fille pour la donner à un peintre d'animaux. Le jeune peintre prit alors le parti d'abjurer le protestantisme. Cette résolution fit du bruit : le cardinal vicaire en parla au pape Innocent XI, qui détermina Brandi à consentir au mariage de sa fille. Le lendemain de la noce, Roos se leva le matin, prit les vêtements, les bijoux et jusqu'au linge de sa femme, en fit un paquet qu'il renvoya à son beau-père, en lui disant que le peintre d'animaux n'avait besoin de rien de tout cela et que c'était sa fille seule qu'il voulait. Brandi fut si vivement affecté par cette conduite qu'il en mourut, après avoir poussé le ressentiment jusqu'à déshériter sa fille. Les deux époux allèrent s'établir à Tivoli, dans une grande maison remplie de toutes sortes d'animaux que Roos élevait pour ses études. C'est de là qu'il reçut le nom de *Rosa di Tivoli*, sous lequel il est plus particulièrement connu en Italie. Ces nombreux animaux étaient souvent la seule compagnie de sa femme; car Roos s'absentait fréquemment durant quinze jours consécutifs pour aller à la chasse du gibier qu'il voulait peindre ou pour travailler ailleurs. Il sortait ordinairement à cheval, sans argent et accompagné d'un seul domestique. Le premier cabaret devenait son atelier. Quand il fallait payer son écot, il terminait un ou deux tableaux et chargeait son valet d'aller les vendre : leur produit servait à acquitter sa dépense. Ce moyen fut employé si fréquemment que bientôt Roos ne trouva plus de débit de ses ouvrages : il les vendit alors à tout prix, et le valet profita de sa situation pour former un magasin de tableaux, dont il tira par la suite un gain considérable. Cependant Roos, qui devait aux bontés du landgrave de Hesse son talent et sa réputation, avait totalement oublié son Mé-

Digitized by Google

cène. Dans un voyage que ce prince fit à Rome, en 1698, il ne se ressouvint plus de l'indifférence de l'artiste et désira le voir. On fut, pour ainsi dire, obligé de contraindre Roos à se présenter chez son bienfaiteur, qui le reçut avec affabilité et lui reprocha doucement de ne lui avoir envoyé aucun de ses ouvrages. Il le chargea d'exécuter quelques tableaux, dont il fixa le prix bien au delà de ce qu'on les lui payait ordinairement : Roos promit tout et ne tint rien. Son unique plaisir était de se plonger dans la crapule; il restait des mois entiers absent de chez lui. Sa femme, accoutumée dans sa jeunesse à une vie opulente, vit la misère assiéger ses derniers jours : lui-même trouva dans ses excès un terme à son existence; il mourut à Rome en 1705. Quoique né en Allemagne, les Italiens le regardent comme appartenant à leur école, et il passe pour le plus habile peintre d'animaux et de paysages qu'ils aient possédé. Jamais son extrême facilité ne nuit au fini de ses ouvrages : tout y est vrai; tout y dénote une étude exacte de la nature. Son dessin est correct, sa touche large et moelleuse; ses groupes sont distribués avec art et intelligence; ses ciels sont légers et transparents, ses fonds bien entendus, et ses sites sont une imitation parfaite de ce qu'il a vu. L'Italie surtout est riche en travaux de ce maître, dont les ouvrages, recherchés de son temps, n'ont rien perdu dans l'estime des amateurs. Le musée du Louvre possède de lui un tableau représentant *Un mouton dévoré par un loup*, dont le paysage est peint par Tempeste. Le même musée possédait deux tableaux d'animaux et une *Vue des cascades de Tivoli*, qui provenaient de la galerie impériale de Vienne : ils ont été rendus tous trois en 1815. Philippe a gravé quelques estampes d'une pointe très-délicate, et peu de peintres ont manié cet outil avec autant de talent. — *Jean-Melchior* Roos, frère du précédent et sans doute son élève, naquit à Francfort en 1659. Après avoir voyagé en Italie, il vint se fixer à Nuremberg, où il se maria. Il y peignit pendant quelque temps le portrait et l'histoire; puis, à l'exemple de son frère, il cultiva exclusivement le paysage et montra un véritable talent dans la peinture des animaux, quoiqu'il eût un style entièrement opposé : ses tableaux ne sont pas finis et d'un faire agréable, comme ceux de son frère; mais ils semblent modelés dans la couleur. Cette manière, moins séduisante, plut davantage aux artistes, qui faisaient cas de son talent et qui trouvaient dans ses ouvrages de la correction, un bon coloris et un bel accord. Le musée de Cassel possédait un tableau que l'on regarde comme son chef-d'œuvre, où il avait représenté tous les animaux renfermés dans la ménagerie du landgrave. Ce tableau, qui l'occupa pendant deux années, est d'une grande dimension et prouve toute l'étendue de son talent. Comme graveur à l'eau-forte, on connaît de lui une seule pièce représentant *Un taureau debout, vu de face*, exécuté d'une pointe facile et spirituelle. La vanité perdit cet artiste : il voulut avoir une vaste maison et se ruina dans cette entreprise. Il se fit une réputation dans les cours de Hesse, de Wurtzbourg et de Brunswick. Il exécuta surtout un grand nombre d'ouvrages dans sa ville natale, où il mourut en 1731. — *Joseph* Roos, petit-fils de Philippe, né à Vienne en 1728, soutint comme peintre la réputation de sa famille. Son père, nommé comme lui Joseph, lui enseigna les principes de son art, et l'étude des ouvrages de ses aïeux Philippe et Jean-Henri le perfectionna. Il demeura pendant plusieurs années à Dresde, où il exécuta un grand nombre de tableaux. Nommé membre de l'académie électorale de cette ville, il obtint à Vienne la direction de la galerie impériale et fut chargé de peindre plusieurs paysages dans le château de Schœnbrunn. Joseph se plut à cultiver aussi la gravure à l'eau-forte, et il exécuta plusieurs suites de paysages et d'animaux, qui ne cèdent en rien aux eaux-fortes de Henri Roos. P—s.

ROOSE (Nicolas de Liemacker, connu sous le nom de), peintre d'histoire, né à Gand en 1575, fut élève de Marc Gueraert et d'Otto Venius, maître de Rubens. Il se lia d'amitié avec ce dernier, dont les conseils ne lui furent pas sans utilité. Ses progrès rapides l'avaient déjà rendu cher à son maître : après l'avoir dirigé pendant quelques années dans ses études, Venius l'envoya au prince évêque de Paderborn, qui le chargea de plusieurs tableaux; mais le climat de cette ville étant contraire à sa santé, il revint dans sa patrie et s'établit à Gand, où sa réputation lui fit obtenir un grand nombre de travaux. Rubens, de retour de Lille, où il avait peint le tableau d'autel de Ste-Catherine, fut prié, par la confrérie de St-Michel, à Gand, d'entreprendre une *Chute des anges* pour le retable de leur autel. Rubens s'y refusa en disant : « Quand on possède une rose aussi belle, on peut se passer de « fleurs étrangères. » Liemacker peignit, en effet, le sujet demandé et justifia pleinement la haute idée que Rubens avait de son talent. Cet ouvrage passe pour un des meilleurs de son auteur, et il est peu de tableaux de son temps qui puissent être mis en parallèle; il ornait l'église paroissiale de St-Nicolas. Roose avait peint dans la même église le *Charitable Samaritain* et le tableau du maître-autel, représentant *St-Nicolas élevé à l'épiscopat*. Nous citerons encore son tableau du *Jugement dernier*, où il a déployé les richesses d'une imagination féconde; celui du *Mystère de la Trinité*, où il le cède peu à Rubens pour la vigueur et l'éclat du coloris, etc. Ce peintre, doué d'une imagination vive et d'une extrême facilité, abusait quelquefois de cette dernière qualité pour forcer les ombres de ses tableaux, qui tombaient alors dans le noir, et pour donner à ses chairs des tons rouges et outrés qui ne

Digitized by Google

sont pas dans la nature; mais ces défauts ne se font pas remarquer dans tous ses tableaux; son dessin, d'ailleurs, ne manque pas de fierté et de goût. Comme le genre de son talent le portait à exécuter de grandes machines, dont les figures, en général, sont colossales, il a laissé peu de tableaux de chevalet. Il aimait à peindre le nu et négligeait rarement l'occasion de l'introduire dans ses ouvrages. Roose n'eut qu'une fille, qui se fit religieuse dans l'abbaye de Neeuwen-Bossche, et pour la dot de laquelle il composa plusieurs tableaux. Il fut élu deux fois chef ou doyen des peintres de Gand. Il mourut en 1646. P—s.

ROOSE (Théodore-George-Auguste), professeur d'anatomie, secrétaire du collége de santé et conseiller du grand-duc de Brunswick, était né à Brunswick le 14 février 1771. Il fit ses études à Gœttingue, où il reçut le bonnet de docteur en 1794, en soutenant une thèse remarquable, qui a pour titre : *De nativo vesicæ urinariæ inversæ prolapsu*, fig. L'auteur s'est constamment montré depuis écrivain très-actif et très-ingénieux. Les discussions sur le principe de la vie et sur les sujets d'anthropologie et d'hygiène l'occupèrent tour à tour, mais ce fut dans des manuels et des livres de classe, destinés à servir de guide à ses leçons. Ses *Principes de médecine légale*, publiés en 1802, et son *Manuel pour les médecins et chirurgiens légistes*, dont la troisième édition parut en 1804, ont eu une influence plus étendue sur l'étude de la médecine légale et lui ont assuré une réputation plus durable. Le médecin légiste peut aussi consulter utilement plusieurs rapports et mémoires de lui, qui se trouvent répandus dans les ouvrages périodiques de son temps. Le 21 mars 1803, une mort prématurée enleva ce savant professeur. Le docteur Marc a traduit en français le manuel que nous venons de citer, et le docteur Formey, de Berlin, s'est occupé de recueillir les manuscrits que Roose a laissés après sa mort; il les a publiés sous le titre de *Mélanges de médecine, tirés de la succession de M. Roose*. Francfort, 1804. F—d—r.

ROOTHAN (Jean-Philippe van), général de l'ordre des Jésuites, naquit à Amsterdam en 1785. Il descendait d'une famille protestante; mais son grand-père s'était converti au catholicisme. Son père exerçait la profession de chirurgien. Après avoir fait ses premières études au gymnase d'Amsterdam, le jeune Roothan suivit les cours de l'athénée de cette même ville, et, sous la direction du savant Lennep, il s'occupa surtout de l'étude de la littérature grecque. A l'âge de dix-neuf ans, il se rendit en Russie; c'était le seul pays de l'Europe où la compagnie de Jésus avait pu se reformer après sa suppression violente. La piété sincère du jeune Hollandais le porta à entrer dans cet ordre si dévoué à l'Eglise romaine. Après deux années de noviciat, il professa la grammaire et la rhétorique au collége de Dunaburg. Il étudia la théologie à Polock, et en 1812, il fut ordonné prêtre. Il séjournait dans la petite ville polonaise d'Orszan, lorsque l'empereur Alexandre, irrité contre les jésuites, par suite de quelques tentatives de prosélytisme, ordonna qu'ils fussent brusquement expulsés de son empire. Transporté dans la Gallicie, Roothan se rendit d'abord à Francfort et ensuite en Suisse. Le supérieur de l'ordre dans ce dernier pays, le P. Gobinot, le fit placer à Brieg. Roothan s'occupa de l'instruction des jeunes profès; il prêchait, faisait des missions, accompagnait le supérieur dans ses tournées. Il eut ainsi l'occasion de visiter deux fois la France. En 1823, à une époque où le gouvernement piémontais suivait une politique bien différente de celle qu'il a adoptée depuis, le roi Charles-Félix institua à Turin, sous l'invocation de St-François de Paule, un collége qui fut placé sous la direction des jésuites. Le général de l'ordre, Louis Fortis, installa Roothan à la tête de cet établissement, où se pressa toute la jeunesse la plus noble du Piémont. Fortis étant mort en 1829, le général vicaire Pavani choisit le prêtre hollandais pour vicaire provincial de l'Italie, et le 9 août de la même année, la congrégation générale le nomma général. Bien des personnes furent surprises de cette nomination; mais celles qui connaissaient bien Roothan y reconnurent l'intelligente sagacité dont l'histoire de l'ordre offre des preuves nombreuses. Le nouveau général déploya une grande activité; il s'occupa d'étendre l'organisation de la compagnie; il fonda huit nouvelles provinces, dont une en Amérique (dans le Maryland), et sept en Europe (deux en Italie, deux en France, une en Autriche, une en Hollande, une en Belgique). Les circonstances devinrent difficiles; une violente réaction se prononça contre les jésuites; on s'effraya de leurs empiétements; l'esprit de parti se déchaîna; la guerre du Sunderbund (dont l'ordre fut l'occasion ou le prétexte) bouleversa la Suisse en 1846-1847 et agita toute l'Europe. A Rome même, on commença à envisager avec moins de faveur la compagnie qui causait ces graves embarras. Roothan s'efforça de laisser l'orage se calmer; il fit de son mieux pour apaiser les esprits, et il multiplia les déclarations qui attestaient que l'ordre était une simple association religieuse, très-décidée à ne pas se mêler dans les agitations politiques. La crise de 1848 amena sur divers points l'expulsion des jésuites, lesquels, au milieu des soulèvements, des émeutes, des changements de pouvoir, cessèrent bientôt d'occuper le public; le rétablissement du principe d'autorité leur fut favorable. Roothan continua de montrer beaucoup de circonspection, recommandant de s'effacer, de ne pas donner prise aux animosités et aux dénonciations. Après une longue maladie, il mourut le 8 mai 1853; le P. Beckx lui succéda comme général d'un ordre auquel il ne reste que

de bien insignifiants débris de la puissante influence qu'il possédait au 17e siècle. Z.

ROPER (Guillaume), d'Eltham, dans le comté de Stafford, avocat général de Henri VIII, fut gendre du célèbre Thomas More, dont il écrivit la vie, qui a été imprimée en 1712. Sa fille, Marguerite Roper, se rendit très-habile dans le grec et le latin, et elle composa dans ces deux langues des discours, qui furent traduits en anglais par Jean Morwin. Elle est auteur d'une version anglaise de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, restée en manuscrit. — *Jean* Roper, né dans le Berkshire, docteur d'Oxford, fut successivement professeur de philosophie et de théologie au collége de la Madelène, principal de celui de St-George et eut plusieurs bénéfices. On le regardait comme un des plus doctes théologiens de l'université. Il se déclara contre le divorce de Henri VIII et mourut en 1534. On a de lui : *Tractatus contra doctrinam Lutheri*, composé par l'ordre de ce monarque. T—D.

ROQUE (Gilles-André de la), savant héraldiste, était né en 1597, à Cormelles, près de Caen, d'une famille noble. N'ayant d'autre passion que celle de l'étude, il embrassa l'état ecclésiastique et reçut même le sous-diaconat, mais il ne tarda pas à se repentir de s'être engagé au célibat et obtint de la cour de Rome une dispense pour se marier. Les soucis et les embarras du ménage lui firent bientôt regretter son premier état, et il s'estima trop heureux de pouvoir se séparer de sa femme en lui payant une pension considérable. Devenu libre, il étudia l'histoire, en s'attachant surtout à la partie généalogique, et il acquit en ce genre une érudition étonnante. Il savait, dans le plus grand détail, la filiation et les alliances de toutes les familles de Normandie, et, comme il était naturellement satirique, il se plaisait à raconter les anecdotes scandaleuses qu'il avait apprises en fouillant dans les archives. « Quelquefois, dit Ménage, je lui ai ouï rapporter des choses fort plaisantes sur tous ceux de sa connaissance. » On voit par là qu'il n'épargnait personne. Cette conduite plus que légère ne pouvait manquer de lui faire beaucoup d'ennemis et nuisit à sa fortune. En 1653, il obtint un privilége pour l'impression de l'*Histoire généalogique des maisons nobles de Normandie*, mais il ne publia qu'une très-petite partie de cet important ouvrage, qu'il abandonna pour l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, qui lui coûta beaucoup de travail et de dépense. Mécontent de n'avoir reçu que six mille francs pour tout dédommagement, « il fut, dit Ménage, sur le point de se réfuter et de détruire les titres qu'il avait produits. » La Roque avait quitté depuis longtemps la Normandie pour habiter Paris, où il ne pouvait vivre qu'en s'imposant de grandes privations. La mort de son frère, qui l'institua héritier, rétablit un peu ses affaires. Devenu veuf, il reprit le petit collet, mais il continua d'ajouter à son nom le titre de *chevalier, sieur de la Lontière*. La Roque mourut à Paris en 1686 (1) et fut enterré dans le cloître des cordeliers. Il était si sobre qu'on assure qu'il n'avait jamais bu de vin. On a de lui : 1° *Lettre aux intéressés en l'histoire des maisons nobles de Normandie*, 1653, in-fol. C'est le prospectus ou le plan de l'ouvrage qu'il se proposait de publier. 2° *Eloge de la maison de Bellièvre*, 1653, in-fol.; 3° *Histoire générale des maisons nobles de Normandie*, Caen, 1654, in-fol. très-rare. Ce fragment, le seul qui ait paru et qui devait faire partie du tome second, ne contient que les maisons de Brossard, Dufay et Turchet. 4° *Histoire généalogique de la maison d'Harcourt*, avec les preuves, Paris, 1662, 4 vol. in-fol. On y trouve beaucoup de négligences, des répétitions et des contradictions. Les documents historiques contenus dans les deux derniers volumes ne sont pas classés dans un ordre convenable. 5° *Traité singulier du blason*, contenant les règles des armoiries, des armes de France et de leur blason, ce qu'elles représentent et le sentiment des auteurs qui en ont écrit, etc., ibid., 1673, 1681, in-12. Cet ouvrage est plein de recherches et d'érudition, mais la lecture en est très-fatigante, parce qu'au milieu de toutes les opinions que l'auteur rapporte il n'en adopte aucune. 6° *Traité du ban et arrière-ban*, de son origine et de ses convocations, ibid., 1676, in-12, livre curieux; 7° *Traité de la noblesse et de ses différentes espèces*, 1678, in-4°. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus savant qu'on ait en ce genre. L'auteur l'avait entrepris à la demande du duc de Montausier. Il a été réimprimé à Rouen, 1720 et 1734 : cette dernière édition, qui est la plus recherchée, est augmentée des *Traités du blason, du ban et arrière-ban*, et de l'*Origine des noms*, dont on va parler. 8° *Traité de l'origine des noms*, des surnoms et de leur diversité, Paris, 1681, in-12, rare. L'auteur nous apprend qu'il a tiré cet opuscule de la *Science des armoiries*, ouvrage très-étendu qu'il n'a jamais publié, quoiqu'il eût obtenu depuis 1653 un privilége pour l'impression. Il promettait aussi, dès le même temps, un *Mémorial général* qui n'a point paru. 9° *Le blason des armes de la maison royale de Bourbon* et de ses alliances, 1626, petit in-fol. de 121 feuillets, livre curieux et fort rare, cité par Fontette, mais inconnu à Nicéron (*voy.* Ste-Marthe Pierre-Scévole). Si l'on en croit Ménage, la Roque accusait le P. Menestrier d'avoir voulu lui dérober ses dessins sur le blason et ses dépendances. On trouve une courte *Notice* sur la Roque dans les *Mémoires* du P. Nicéron, t. 21, tirée des *Origines de Caen* par Huet, p. 401. W—s.

ROQUE (L'abbé Jean-Paul de la), journaliste, était né à Albi dans le 17e siècle. Après avoir

(1) Selon Huet, à 88 ans; mais le *Mercure galant* place la mort de la Roque au 3 février 1687, et dit qu'il était âgé de 90 ans.

Digitized by Google

terminé son cours de philosophie, il entra chez les jésuites, mais il en sortit au bout de quelques années et vint à Paris, espérant y trouver une ressource dans sa plume. Il parvint, à force d'intrigues, à se faire quelques protecteurs, et il succéda, en 1675, à l'abbé Gallois dans le privilége pour le *Journal des savants*, « qu'il continua jusqu'en 1687, avec une assiduité et une exactitude qui sont presque la seule chose qu'on « puisse louer en lui ». (Camusat, *Histoire des journaux*, t. 2, p. 2.) Il fit paraître, en 1680, le prospectus d'un *Journal ecclésiastique*, mais le chancelier Séguier en empêcha la publication, parce que cette feuille rentrait en quelque façon dans le plan du *Journal des savants*. La Roque ne tarda pas à imaginer un autre ouvrage périodique, et il publia : *les Journaux de médecine, ou les Observations des plus fameux médecins, chirurgiens et anatomistes de l'Europe, tirées des journaux étrangers ou des mémoires particuliers*, Paris, 1683, in-12. L'empirique Blegny, qui publiait déjà un journal de médecine, s'efforça de décrier son concurrent et y réussit tellement que la Roque fit d'inutiles efforts pour le ressusciter en 1686. Lorsqu'il eut perdu le privilége du *Journal des savants*, il fit paraître les *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, 1690. Le plan de ce journal était magnifique, mais l'exécution n'y répondit pas et l'auteur fut encore obligé d'abandonner cet ouvrage, dont il n'a paru qu'un volume. On conjecture que la Roque survécut peu de temps à cette dernière disgrâce. On a encore de lui l'*Histoire du Languedoc, tirée des pièces et chartes du trésor de Sa Majesté, des registres de la chambre des comptes*, etc., Paris, 1683, in-4°. C'est le prospectus d'un ouvrage qui n'a pas été exécuté. W—s.

ROQUE (Jean de la), littérateur, né à Marseille en 1661, d'une famille justement considérée, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des langues orientales et fit plusieurs voyages dans le Levant, d'où il rapporta d'utiles observations et des connaissances nouvelles sur les peuples qui habitent ces riches contrées. Il vint ensuite se fixer à Paris près de son frère, qui avait obtenu le privilége du *Mercure*, et il fut son coopérateur dans la rédaction de ce journal. Il contribua à l'établissement de l'académie de Marseille, dont il devint l'un des premiers membres, et mourut à Paris le 8 décembre 1745, à l'âge de 84 ans. On connaît de lui : 1° *Voyage de l'Arabie heureuse*, fait de 1708 à 1710, par l'océan Oriental et le détroit de la mer Rouge, avec la relation d'un voyage fait du port de Moka à la cour du roi d'Yemen, de 1711 à 1713, Paris ou Amsterdam, 1716, in-12, fig.; trad. en italien, Venise, 1721, in-12. A la fin du volume, on trouve la description du cafier, des observations sur l'origine et les progrès de la culture de cet arbuste et des recherches sur l'époque où l'usage du café s'est introduit en France, etc. (*voy.* Merveille). Le morceau dans lequel la Roque fait connaître tous les écrivains qui ont traité du café avant lui est très-curieux. 2° *Voyage fait par ordre du roi dans la Palestine, vers le grand émir, chef des princes arabes du désert*, suivi de la description de l'Arabie par Aboul-Féda, trad. en français avec des notes, Paris, 1717; Amsterdam, 1718, in-12, fig.; trad. en anglais, Londres, 1724, in-8°. Ce voyage est celui du chevalier d'Arvieux, dont la Roque a retouché le style et éclairci plusieurs passages par des notes; il y a ajouté la *Description de l'Arabie*, qu'il avait traduite lui-même de l'arabe (*voy.* Aboul-Féda et d'Arvieux). 3° *Voyage de Syrie et du mont Liban*, etc., Paris, 1722; Amsterdam, 1723, 2 vol. in-12 (*voy.* Chasteuil). L'auteur s'y est attaché particulièrement à décrire le Liban et l'anti-Liban, qu'il avait visités à la fin de l'année 1689, et à faire connaître les mœurs des différentes peuplades qui habitent ces montagnes. Ses récits sont très-intéressants : on n'avait encore rien écrit d'aussi détaillé sur les superbes ruines de Balbek. 4° *Voyage dans la basse Normandie et description du mont St-Michel*. Il a partagé cette relation en douze lettres, qui ont été successivement insérées dans le *Mercure*, depuis le mois de novembre 1726 jusqu'au mois de juillet 1733. 5° *Lettre sur le projet d'établir à Marseille une académie des sciences et des belles-lettres*, imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1717 (p. 124-153). Elle contient des recherches sur la célèbre école de Marseille et sur les savants et les artistes que cette ville a produits. Cette lettre ayant été imprimée d'une manière très-incorrecte, l'auteur la retoucha et la donna fort augmentée, sous la date de Paris, 15 décembre 1726, dans une brochure de 54 pages in-12, intitulée *Marseille savante, ancienne et moderne*. On y trouve, par ordre chronologique, la notice de soixante et un écrivains ou savants marseillais, dont les huit derniers étaient encore vivants. L'auteur se proposait de compléter cet ouvrage par une notice des artistes ou amateurs des arts, « ce qui fera, dit-il, la suite « ou la seconde partie de notre *Marseille savante* « *et académique* »; mais cette suite n'a point paru. 6° *Itinéraire de Benjamin de Tudele, traduit en français*, avec des notes critiques. Ce travail, auquel il avait été encouragé par l'abbé Renaudot, mécontent des deux traductions latines que l'on avait de ce romancier voyageur, n'a pas vu le jour, non plus qu'un *Recueil des lettres de François Malaval* (savant aveugle marseillais, mort le 15 mai 1719), de la publication duquel la Roque s'occupait depuis longtemps. Le *Journal des savants* (*voy.* les *Tables* de Declaustre, t. 8, p. 499) attribue à Jean de la Roque les *Lettres critiques de Hadgi Mehemet Effendi* contre les *Mémoires* du chevalier d'Arvieux, publiés par Labat, mais il est reconnu que ces lettres sont d'A.-L.-M. Petis de la Croix (*voy.* ce nom). W—s.

ROQUE (Antoine de la), frère du précédent,

Digitized by Google

naquit à Marseille en 1672. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il fit un voyage dans le Levant, et, à son retour, il entra dans les gendarmes de la garde du roi. Il eut la jambe emportée d'un boulet à la bataille de Malplaquet (11 septembre 1709) et obtint la croix de St-Louis et une pension. Rendu à la vie civile, il s'appliqua entièrement à la culture des lettres, et, à la mort de l'abbé Buchet en 1721, il obtint le privilége du *Mercure de France* (1), dont il publia trois cent vingt et un volumes. Il en étendit le plan et l'enrichit d'un grand nombre d'articles curieux, principalement sur des objets d'art. Le probité et la douceur formaient le caractère de la Roque et étaient peintes sur son visage. Il ne lui échappa jamais le moindre trait satirique (*voy.* le 2e *Supplém. au Parnasse français*, p. 22). Cet estimable littérateur mourut à Paris, le 3 octobre 1744 et fut inhumé dans un des caveaux de l'église St-Sulpice. Il avait formé un riche cabinet de curiosités, tableaux, bronzes, etc., dont le catalogue a été publié par Gersaint (2). Outre les nombreux morceaux qu'il a insérés dans le *Mercure* et deux lettres insérées au journal de Trévoux (3), sur quelques monuments d'antiquité, on a de lui deux opéras, *Médée et Jason*, en cinq actes, représenté en 1713, et *Theonoé*, qu'il composa en société avec l'abbé Pellegrin, représenté en 1715. La musique de ces deux pièces est de Salomon, son compatriote, attaché à la chapelle du roi. On assure, dit Camusat (*Histoire des journaux*, t. 2, p. 231), que la Roque travailla à l'*Histoire des spectacles anciens et modernes* et à des *Mémoires* pour servir à l'histoire des personnes qui se sont distinguées dans les arts et dans les métiers, mais ces ouvrages n'ont point paru. Lepicié a gravé son portrait d'après Watteau, in-fol. obl. W—s.

ROQUE (Matthieu et Daniel de la). *Voyez* Larroque.

ROQUE (J.-L., vicomte de la), général français, né à Angles, en Languedoc, vers 1750, d'un famille noble, entra fort jeune dans la carrière des armes. Il était capitaine au régiment de mestre de camp dragons quand la révolution de 1789 éclata. S'en étant déclaré partisan, il n'émigra point comme la plupart de ses camarades, et profita au contraire du départ de ceux-ci pour son avancement, qui fut alors très-rapide. Il devint colonel en 1791 et général de brigade l'année suivante. Ce fut en cette qualité qu'il prit part à l'invasion de la Savoie sous les ordres de Montesquiou, qui, dans ses rapports, rendit un compte très-favorable de sa valeur et de ses talents. On l'envoya aussitôt à l'armée du Nord que commandait Dumouriez, et il concourut à l'invasion de la Belgique, puis à la retraite du mois de mars 1793. Ayant pris parti pour Dumouriez avec une extrême chaleur, lors de la défection de ce général, il fut arrêté par ordre des représentants du peuple et transféré à Paris où, après une longue détention, le tribunal révolutionnaire le condamna à mort le 2 mars 1794, comme convaincu d'une conspiration avec plusieurs généraux, notamment l'*infâme* Dumouriez, tendant à rétablir la royauté. M-d j.

ROQUE (Jacques-Joseph, baron de la), de la même famille que le précédent, naquit en 1759, au château des Prés, en Vivarais, et fut admis en 1773 dans les chevau-légers de la garde du roi. A la suppression de ce corps d'élite, il passa dans celui de la marine, fit plusieurs campagnes comme garde de la marine sous les ordres des comtes d'Hector, d'Orvilliers, et se trouva au combat naval d'Ouessant. Obligé de renoncer au service de mer pour cause de santé, il fut nommé officier au régiment de Vermandois, émigra au commencement de la révolution et prit part à la campagne de 1792 avec le grade de capitaine d'infanterie. Après le licenciement de l'armée des princes, il passa en Angleterre, se fixa à Londres, où quelques années plus tard il épousa mademoiselle de Taillevis de Jupeaux, émigrée comme lui. Elle était arrière-petite-fille du grand Racine, et nièce du brave marin Taillevis de Perrigny (*voy.* ce nom). Lorsque parut le premier ouvrage de Jenner sur la vaccine, la Roque se mit en rapport avec cet homme célèbre, qui lui témoigna toujours une bienveillante confiance. Il traduisit sous ses yeux son ouvrage et s'empressa d'en faire jouir la France, dont cependant les lois le condamnaient alors à l'exil. Sa traduction, confiée à un ami, fut imprimée à Lyon par les soins du célèbre Marc-Antoine Petit au commencement de 1800 (*voy.* Jenner). Il traduisit également la deuxième et la troisième dissertation de Jenner que l'auteur eut l'attention de lui envoyer au moment même où elles sortaient de dessous presse. En 1801, l'illustre docteur anglais ayant composé un quatrième ouvrage intitulé *Origine de l'inoculation de la vaccine*, voulut en faire hommage au président de l'Institut de France et confia son manuscrit à la Roque, avec prière de le reproduire en français, ce qu'il fit sur-le-champ; mais les événements politiques, qui rendaient alors les communications si difficiles, permettent de douter que Jenner ait pu réaliser son vœu à l'égard de l'Institut de France. Ces différentes traductions, suivies d'une correspondance sur la vaccine entre Jenner, établi à Cheltenham, et la Roque, ont été réunies et publiées, aux frais du gouvernement, en un volume in-8°, Privas, 1804. La Roque a aussi contribué par ses travaux personnels à la propagation de la vaccine; et c'est pour la populariser et en mettre la pratique à la portée de tout le monde qu'il composa le *Manuel du vaccinateur*, Privas, 1808. Ce petit ouvrage, fort apprécié

(1) Ce journal avait jusqu'alors porté le titre de *Mercure galant*.
(2) *Mémoires de Trévoux*, J. 1707 et S. 1713, p. 1534.
(3) *Voy.* le *Journal de Verdun*, mai 1745, p. 360.

Digitized by Google

dans le temps, était le fruit de son expérience; car, joignant l'exemple au précepte, il vaccina lui-même un grand nombre d'enfants appartenant pour la plupart à la classe indigente. Il a encore publié, de 1799 à 1808, six mémoires toujours sur la même matière; et, pour prix de son zèle, il obtint, sous l'empire et la restauration, plusieurs médailles d'argent. Indépendamment de ces utiles publications, il a laissé en manuscrit une traduction des voyages de Mungo-Parck, ainsi qu'une statistique du département de l'Ardèche, déposée aux archives du ministère de l'intérieur. Rentré dans sa patrie en 1802, la Roque fut appelé, au commencement de 1807, à faire partie de l'administration de son département en qualité de conseiller de préfecture et, peu d'années après, il fut nommé par l'empereur à la sous-préfecture de Tournon, poste qu'il occupa jusqu'en 1828, époque où il fut admis, sur sa demande, à la pension de retraite, avec la faveur d'avoir son fils pour successeur. Ses services militaires et civils avaient encore été récompensés par la croix de St-Louis, en 1796, et par celle de la Légion d'honneur en 1814. Le baron de la Roque mourut à Tournon le 18 janvier 1842. L—P—E.

ROQUEFEUIL (Jacques-Aymar, comte de), issu d'une antique famille du Languedoc, célèbre dès le 13e siècle dans les fastes de l'Espagne, naquit au château du Bousquet (Aveyron) le 14 novembre 1665. Il n'avait que dix-sept ans lorsque Seignelay, passant une inspection de jeunes gentilshommes du port de Toulon, en remarqua un qui lui sembla fort intelligent. Frappé de sa vivacité, il le questionne sur ses projets d'avenir. « Mon intention, lui répond son interlocuteur, « est de commencer par aller faire mes cara- « vanes à Malte. » Charmé de sa conversation, Seignelay lui offrit une commission de garde de la marine. Le jeune Roquefeuil l'accepta avec empressement et se mit aussitôt en route pour Brest. Depuis longtemps déjà il avait justifié les espérances de Seignelay, lorsque commandant, en 1703, un des cinq vaisseaux aux ordres du chevalier de St-Pol, il prit une part honorable au combat que l'escadre française livra aux Hollandais à la hauteur des Orcades. Après s'être emparé d'un des vaisseaux ennemis, il entra dans le port de Lauwick et, malgré les batteries des forts et la mousqueterie de 2,000 matelots accourus au secours de leurs navires, il les brûla tous au nombre de 118, à l'exception d'un seul, chargé de vins et de sucres. Peu de jours après, il s'empara encore, sur les côtes d'Aberdeen en Ecosse, d'un autre vaisseau hollandais escortant un convoi de bâtiments pêcheurs. Deux ans plus tard, dans une croisière que faisait le chevalier de St-Pol aux environs de Dunkerque, Roquefeuil attaqua et prit à l'abordage, après trois heures d'un combat opiniâtre, un vaisseau anglais de 56 canons. C'est en récompense de sa belle conduite dans cette action qu'il fut fait chevalier de St-Louis le 10 novembre 1705. En 1707, Louis XIV fit armer une escadre de 8 vaisseaux dont il donna le commandement à Forbin, avec l'ordre de se rendre dans les mers du Nord pour intercepter les grands approvisionnements qu'en tiraient les Anglais et les Hollandais. Sortie de Dunkerque le 11 mai, cette escadre rencontra le 13 un convoi anglais escorté de 4 vaisseaux de guerre dont un (celui de l'arrière-garde), attaqué par Roquefeuil et Nangis, commandant chacun une frégate, fut pris à l'abordage après un combat dans lequel l'artillerie fut servie de part et d'autre avec une précision et une ardeur qui causèrent de grandes pertes. Roquefeuil comptait quarante-six ans de services lorsqu'il fut élevé, le 29 mars 1728, au grade de chef d'escadre. Celui de lieutenant général devint, le 1er mars 1741, la récompense d'une série d'actions distinguées à la suite desquelles il avait pris aux ennemis 14 vaisseaux, dont deux à l'abordage, en montant des navires de moindre force. Cette distinction n'avait pas été la seule dont il eût été honoré. Le gouvernement de la ville de Rodez et celui de la ville et du château de Brest lui avaient été successivement confiés. Malgré son âge avancé, ce fut sur lui que Louis XV jeta les yeux, en 1744, pour commander l'escadre de 19 vaisseaux, armée à Brest afin de favoriser la descente en Angleterre du prince Charles, fils de Jacques II. Sorti de Brest le 2 février, Roquefeuil croisait depuis un mois dans la Manche, où il protégeait efficacement les armements considérables effectués à Dunkerque, lorsqu'il mourut sur son vaisseau le 8 mars 1744, à l'âge de 79 ans, sans qu'il eût pu voir se réaliser la promesse qui lui avait été faite du bâton de maréchal après la campagne. — Roquefeuil (Aymar-Joseph, comte de), fils du précédent, né à Brest le 19 mars 1714, servit, avant d'entrer dans la marine, dans l'armée de terre, où il devint capitaine de dragons. En 1750 et 1751, il commanda pendant quinze mois aux îles du Vent le vaisseau *l'Aquilon*, et eut sous ses ordres la *Friponne*, commandée par M. Duchaffault. Le but de sa mission était de visiter, de concert avec une frégate anglaise de 36 canons, toutes les îles neutres et d'y proclamer leur neutralité. A son retour en France, M. de Rouillé le félicita à plusieurs reprises de la prudence et de l'habileté qu'il avait déployées dans cette délicate mission. Après avoir successivement commandé en 1754, 1756 et 1758 les vaisseaux *l'Actif*, *le Protée* et *l'Hector*, sur lesquels il remplit les fonctions de second chef d'escadre sous MM. de la Galissonnière, de Périer et Bompart, il fut fait chef d'escadre le 1er janvier 1761 et, en 1777, inspecteur de l'infanterie et du corps royal de la marine. Ces fonctions, qui lui furent conférées comme retraite du double commandement des forces de terre et de mer qu'il avait

Digitized by Google

exercé à Brest pendant onze ans, cessèrent lorsqu'il fut nommé vice-amiral. Il mourut à Bourbonne-les-Bains, le 1er juillet 1782, à l'âge de 68 ans. Il était grand-croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis. Aussi instruit que dévoué aux intérêts de la marine, il accueillit et favorisa constamment tout ce qui était de nature à les servir dans le présent et dans l'avenir. Ce fut dans ce double but qu'en 1752 il joignit ses efforts à ceux de M. de Morogues (*voy.* ce nom) pour déterminer M. de Rouillé à sanctionner la création de l'Académie de la marine; et lorsqu'en 1769 cette société, dont les séances avaient été suspendues et les membres décimés par la guerre de 1756-1763, se trouva ainsi réduite à ne produire de travaux qu'à de longs intervalles, Roquefeuil, alors commandant de la marine, en obtint la reconstitution sous une forme plus stable et avec le titre d'*Académie royale*, qui la plaçait sous le patronage immédiat du roi. Son organisation primitive ayant été ainsi avivée, elle marcha désormais sans obstacle. M. de Morogues, que son service retenait à Versailles, ne pouvait plus stimuler par son exemple l'ardeur de ses collègues; il fut dignement remplacé par Roquefeuil qui, comme lui, coopéra directement aux travaux de l'Académie par de nombreux mémoires, presque tous inédits. — Cet officier général ne laissa qu'un fils, *Adrien-Maurice*, marquis de *Roquefeuil*, tué à l'armée de Condé à la tête du régiment de Médoc, dont il était colonel. Mais un grand nombre de ses parents servirent honorablement dans la marine en même temps que lui. P. L—T.

ROQUEFORT (Jean-Baptiste-Bonaventure ou Boniface), musicien, antiquaire et philologue, naquit le 15 octobre 1777, suivant tous les biographes qui se sont copiés les uns les autres, excepté le *Dictionnaire des musiciens*, qui le fait naître en 1778; mais un seul nous apprend que ce fut à Mons, dans le Hainaut, et encore ne semble-t-il pas l'affirmer; car il dit que le père de Roquefort était chef d'une riche maison de librairie à Lyon. La *Biographie des hommes vivants*, la *Biographie portative des contemporains* et la *France littéraire* de M. Quérard, assurent que c'était un riche propriétaire de St-Domingue. Roquefort le père pouvait bien être l'un et l'autre; mais il est certain qu'il était roturier et que, si son fils, qui depuis prit le *de*, naquit à Mons, ce fut parce que sa mère y accoucha dans un voyage. Roquefort a d'ailleurs été toujours regardé comme Lyonnais. C'est au grand collége de Lyon qu'il commença ses études, interrompues par la révolution. Placé, dit-il, en 1790, dans une école militaire qu'il ne désigne pas, il en sortit en 1792, non pas à dix-sept ans, mais à quinze, avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie, trouva dans les camps un refuge contre les malheurs de cette époque, fit plusieurs campagnes, sans dire dans quelles armées, et, parvenu au grade de capitaine, obtint sa retraite et se rendit à Paris. Quoi qu'il en soit de la certitude de ces renseignements biographiques fournis par lui-même, Roquefort débuta à Paris par être professeur de piano, et ses recherches sur la musique ancienne le conduisirent à s'occuper des langues et de la littérature du moyen âge. Roquefort se maria à Paris vers la fin de 1801, et cette union, qui semblait devoir l'arrêter dans une carrière qu'il espérait être brillante, le rendit collaborateur de Millin de Grandmaison pour le *Magasin encyclopédique*. Il aida en même temps Ginguené, pendant six à sept ans, dans les recherches et la rédaction de ses rapports à la troisième classe de l'Institut. En 1808, il publia son premier grand ouvrage : *Glossaire de la langue romane*, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque de Paris et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, contenant l'étymologie et la signification des mots usités aux 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e et 17e siècles, avec de nombreux exemples puisés dans les mêmes sources et précédé d'un discours sur l'origine, les progrès et les variations de la langue française, 2 forts vol. in-8°. Roquefort dut à cet ouvrage sa réception à l'académie celtique, le 17 avril 1809, sur la présentation de Lenoir et de Johanneau, et dès lors il prit part à ses travaux et y lut plusieurs mémoires. Le 19 août 1811, il voulut faire substituer au titre vague d'académie celtique celui de société des antiquaires de France, qui ne fut adopté que deux ans après. En 1810, la troisième classe de l'Institut avait proposé pour sujet de prix cette question : « Déterminer quel fut l'état de la poésie « française dans le 12e et le 13e siècle, et quels « genres furent le plus cultivés. » Roquefort ayant seul obtenu une mention honorable, en 1812, le sujet fut remis au concours de 1813, et son mémoire remporta le prix en 1815. Le jugement du public a ratifié celui de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur ce mémoire, quoique l'auteur soit en opposition avec Raynouard, en ne supposant pas qu'une langue unique, vulgaire, aurait immédiatement précédé le latin dans le 9e siècle et produit deux dialectes principaux, la langue d'*oc* et la langue d'*oil*; car il est constant qu'il y avait alors dans le nord de la France le teutonique pour les soldats, le français pour le peuple et le latin pour le clergé. Roquefort ne paraît pas avoir connu le *Cantique de Ste-Eulalie*, en latin et en wallon du 9e siècle. Toutefois, il fut dès lors affilié à l'académie de Gœttingue, à la société des antiquaires de Normandie, aux académies de Lyon, Grenoble, Dijon, Toulouse, Caen, à celle du Nord, à l'athénée de Vaucluse, etc. Il ne lui manquait plus que d'être nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais il ne devait pas y parvenir. En 1814, il se déclara partisan de la restauration, et pour donner plus d'importance

Digitized by Google

à son dévouement, il ajouta à son nom la particule aristocratique *de* et le surnom de *Flamericourt*, qu'il prétendit être celui d'une terre appartenant à un oncle dont il se disait l'héritier présomptif. Sur le frontispice de l'édition qu'il donna, en 1814, de son *Etat de la poésie française*, on voit figurer ce nom de *Flamericourt*; mais il ne persista pas à garder un titre insignifiant. Collaborateur du *Magasin encyclopédique*, Roquefort y avait donné un *Mémoire sur la nécessité d'un glossaire général de l'ancienne langue française*, 1811, in-8°, et dans le tome 9 du recueil des notices des manuscrits de la bibliothèque de Paris, une *Notice historique et critique du roman de Partonopex de Blois*, 1811, in-4°. Il fournit, en 1811, au *Dictionnaire historique des musiciens*, par Choron et Fayolle, la notice du célèbre luthier de François Ier, *Duiffoprugear*, dont il possédait trois violoncelles et autres instruments de musique fort curieux. On ignore où ils ont passé, ainsi que des livres, des manuscrits du moyen âge que Roquefort avait rassemblés, à moins qu'ils n'aient été compris dans les dons qu'il fit à la société des antiquaires, de 1817 à 1831, cotisation plus intéressante qu'un tribut pécuniaire, puisqu'elle donna lieu à des discussions entre ses collègues érudits. Il lut plusieurs mémoires dans les séances de cette société, tels qu'une *Notice sur l'ancien roman de Maugis d'Aigremont*, traduit en allemand, 1811; une *Lettre autographe de Grosley*, dont il fit hommage; une *Notice historique et critique sur Marie de France*, 1814; un *Discours* qui devait précéder la collection inédite des fables et lais du 13e siècle; et une *Notice sur les lais*, 1816; une petite *Notice sur le gibet ou casse-tête français*, 1818; le *Fabliau d'un homme et de sa femme*, analogue à la Matrone d'Ephèse, 1821. Ces travaux minutieux n'empêchaient pas Roquefort de s'occuper d'ouvrages plus importants. En 1814, il rédigea les *Mémoires d'Aly-Bey* (Badia), 3 vol. in-8° et atlas, et revit le *Voyage à l'Ile de France*, par Milbert. En 1815, il donna une nouvelle édition de la *Vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, 3 vol. in-8°, avec des notes, des corrections et des additions. En 1819 et 1820, il publia les *Poésies de Marie de France, poëte du 13e siècle, traduites et commentées*; mais il n'a pu citer le lieu de sa naissance, et c'est à tort qu'il l'a supposée Bretonne ou Anglo-Normande, puisqu'elle était née à Compiègne. De 1818 à 1821, il rédigea le texte des *Vues pittoresques et perspectives des principaux ouvrages de sculpture des salles du musée des monuments français*, et des principaux ouvrages de sculpture, d'architecture et de peinture sur verre qu'elles renferment, gravées au burin, en vingt estampes, par Lavallée et Reville, d'après les dessins de Vauzelle, en 5 livraisons in-fol. En 1820, il donna un *Supplément au Glossaire de la langue française*, contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans l'ancienne langue des Français, avec de nombreux exemples puisés dans les manuscrits de la bibliothèque de Paris, les chroniques, les fabliaux, etc., in-8°, formant le troisième volume du *Glossaire*, qui est loin d'être parfait et aurait besoin d'être refondu (1). En tête est une *Dissertation sur l'origine des Français*, par M***, de l'Académie des inscriptions, avec une autre *sur le génie de la langue française*, que Auguis, qui s'en disait l'auteur, avait vendue à Roquefort, bien qu'il l'eût copiée presque textuellement dans le *Tableau annuel de la littérature*, par Clément. En 1820, Roquefort coopéra aux *Mémoires de Charles-Jean, roi de Suède et de Norvége*, publiés en 2 volumes in-8° par Coupé de St-Donat, qu'il avait connu à l'armée d'Italie, et il y joignit des *Notes sur les anciens Scandinaves et leur littérature*; mais il eut des démêlés avec son collaborateur, qui, ayant reçu du roi le prix de son ouvrage en bijoux et en diamants, refusa d'en donner une part à l'auteur des notes. En 1821, Roquefort publia une nouvelle édition de l'*Etat de la poésie française*, etc., mais il y ajouta une *Dissertation sur la chanson chez tous les peuples*. Ses nombreux travaux n'avaient pu rétablir sa famille dans une aisance compromise par les débauches et les frais d'impression. Son *Glossaire* seul avait été avantageusement rétribué. C'est en 1823 qu'il publia son *Essai historique sur l'éloquence de la chaire*, qui précède le *Dictionnaire biographique et bibliographique des prédicateurs français depuis le 13e siècle*, in-8°, par l'abbé de la P*** (ou peut-être les abbés Albert et J.-F. de Court); et, en 1824, une seconde édition des *Sépultures nationales et particulièrement celles des rois de France*, par Legrand d'Aussy, à laquelle il ajouta les funérailles des rois, reines, princes et princesses de la monarchie, depuis son origine jusqu'à Louis XVIII, in-8°. En 1825, il eut part, avec Regnault-Warin et Lahalle, à la *Chronique indiscrète du 19e siècle*, in-8°, pamphlet où ont été maltraités plus ou moins injustement son collaborateur Fayolle, le bibliographe Barbier et plusieurs autres personnages. En 1826, Roquefort publia un *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de Paris*, in-8°. Il avait eu pour collaborateur Lahalle, principalement pour la partie qui concerne la géographie physique. Il donna une nouvelle édition, revue, mise en ordre, avec un tableau analytique, de l'*Introduction à l'étude de l'archéologie, des pierres gravées et des médailles*, par L.-A. Millin, in-8°; en 1829, un *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par familles, contenant les mots du *Dictionnaire de l'Académie française*, avec les principaux termes d'arts, de sciences et de métiers, précédé d'une dissertation sur l'étymologie, par M. Champollion-Figeac, auquel il a dédié l'ouvrage, 2 vol. in-8°. Jusqu'en 1829,

(1) Quoique Raynouard, en rendant compte de ce travail, l'ait qualifié de travail crédit et utile, il est bien constaté que les explications de Roquefort sont très-souvent défectueuses.

Digitized by Google

Roquefort fut un des membres les plus laborieux et les plus distingués par son érudition de la société royale des antiquaires, où il était chargé de la plupart des rapports sur les ouvrages offerts à la société. Depuis quelques années, il venait tous les jours prendre des notes et puiser des matériaux au département des manuscrits de la bibliothèque de Paris. Son physique était assez grêle, sa figure blême et sans expression. Cependant, quoique valétudinaire, sans fortune et aux approches de la vieillesse, il ne craignit pas de se remarier, sa première femme étant morte depuis huit années. Le 20 février 1830, il épousa mademoiselle Ride, qui était à la tête d'une maison d'éducation et qui, sans pouvoir rétablir entièrement les affaires de son mari, adoucit son sort et parvint à réformer sa conduite. Ce fut lui qui donna les leçons de piano aux élèves de sa femme. Il se crut alors en position d'entreprendre un cours d'archéologie du moyen âge; mais sa réputation était dans un tel discrédit qu'il eut à peine cent auditeurs à la première séance, et qu'il ne trouva point de souscripteurs pour la troisième. Triste et découragé, il cessa d'assister assidûment à celles de la société des antiquaires. Une circonstance terrible acheva de ruiner sa santé. Pendant l'invasion du choléra, en 1832, se trouvant un jour au milieu d'un groupe où la populace signalait de prétendus empoisonneurs, il fut désigné comme tel et traîné jusqu'aux bords de la Seine, où on allait le massacrer s'il n'eût été dégagé par des agents de police. On le transporta chez lui sans connaissance; mais il fut atteint par le fléau auquel il eut le bonheur d'échapper. Glacé par la maladie et le chagrin, il ne put répondre à Raynouard qui, dans un article du *Journal des savants*, avait dit que la langue des trouvères, parlée dans le nord de la France, y avait subi diverses modifications dans des provinces soumises à différents princes, tandis que la langue des troubadours, plus littéraire que populaire, était parlée dans toutes les cours du Midi. En 1833, les deux époux s'embarquèrent pour aller recueillir une succession à la Guadeloupe; mais ils ne purent résister à l'influence du climat, Roquefort mourut le 17 juin 1834, dans sa 57e année, et sa digne épouse ne lui a guère survécu. On ignora longtemps leur sort, et ce ne fut qu'en 1842 que sa notice, rédigée par M. de Martonne, a paru dans le tome 17 des Mémoires de la société royale des antiquaires. Sa conduite privée a donné lieu à plus d'une accusation fâcheuse, et la débauche a dû abréger le cours de sa vie, après lui avoir dérobé de nombreux moments qu'il aurait su bien employer; car rien de plus étonnant que l'abondance et le mérite de ses travaux. Il nous reste à mentionner quelques opuscules que nous avions oubliés et à faire connaître des ouvrages importants qu'il a laissés inachevés ou qu'il n'a pas eu les moyens de publier. L'un des principaux rédacteurs du *Mercure* en 1814 et 1815, il le ressuscita momentanément en 1819. Il a inséré dans le *Moniteur* plusieurs articles, entre autres une *Appréciation du mérite de Grosley;* dans le *Magasin encyclopédique*, une œuvre étrangère à ses études habituelles, *Lettre à Millin sur les moyens employés à Constantinople par le docteur Mac-Léan pour préserver de la peste;* dans la *Bibliographie musicale* de 1822, un article analytique et critique relatif à la *Dissertation de Perrotti sur l'état actuel de la musique en Italie*, traduite par B.... Roquefort a publié une nouvelle édition du *Système de la nature*, par le baron d'Holbach, avec des notes et des corrections par Diderot, 1820, 2 vol. in-8°; mais dans le catalogue qu'il y a donné des ouvrages de l'auteur, il en a cité trois qui ne sont pas de lui. Roquefort s'était longtemps occupé d'une *Histoire générale de la musique* et d'un *Essai sur la poésie, la musique et les instruments des Français*, du 9e au 17e siècle. Le premier de ces ouvrages, qui devait former 5 volumes in-4° et 1 volume de planches in-folio, était terminé en 1817. Le second n'aurait formé qu'un seul volume enrichi de cent gravures coloriées, et a pu donner naissance aux concerts historiques tant vantés; mais faute d'encouragements et de secours, ces deux ouvrages n'ont jamais paru. L'auteur en a donné quelques fragments dans son *Etat de la poésie française*, où il a traité de la musique, et il a consigné le reste de ses recherches dans un volume entier de l'*Encyclopédie moderne*. Enfin, il avait composé un *Dictionnaire de la chevalerie*, qu'on disait prêt à paraître en 1817, 1 vol. in-4°. On ignore où ont passé tous les manuscrits de Roquefort. N'oublions pas de dire qu'il a fourni aux premiers volumes de cette *Biographie universelle* quelques articles de musiciens, la plupart du moyen âge. A—T.

ROQUELAURE (Antoine, baron de), maréchal de France, descendait d'une ancienne et illustre maison de l'Armagnac, connue dans l'histoire depuis le 12e siècle. Il avait été destiné, dans sa jeunesse, à l'état ecclésiastique; mais la mort prématurée de l'aîné de ses frères ayant changé les vues de sa famille, il embrassa la profession des armes et ne tarda pas à se distinguer par sa valeur. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'engagea dans le parti qu'elle formait pour son fils et lui fit obtenir la lieutenance de ses gardes. Au combat mémorable de Fontaine-Française, Henri, voyant fuir ses gens en désordre, dit à Roquelaure de courir après eux pour les ramener : « Je « m'en garderai bien, lui répondit-il, on croirait « que je fuis aussi; je combattrai à vos côtés « comme j'ai toujours fait; l'action va être « chaude, et je serai bien aise d'écrire à ma « belle amie que j'y étais. » Devenu roi de France, Henri IV récompensa les services et la fidélité de Roquelaure en le nommant grand maître de sa garde-robe, et, en 1595, il le décora du collier du St-Esprit. Roquelaure avait

Digitized by Google

beaucoup contribué à déterminer ce prince à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Un jour qu'il entendait un ministre protestant exhorter Henri IV à ne pas changer de communion : « Malheureux, lui dit-il, mets dans une balance « d'un côté la couronne de France et de l'autre « les Psaumes de Marot, et vois qui des deux « l'emportera. » C'était le genre d'esprit de Roquelaure. D'une gaieté de caractère inépuisable, il donnait une tournure plaisante aux choses les plus sérieuses. C'est ainsi qu'il décida, par les raisonnements les plus bouffons, l'archevêque de Rouen (Charles de Bourbon) à bénir le mariage de la princesse Catherine, sœur de Henri IV, avec le duc de Bar (*voy.* les *Mémoires* de Sully, liv. 10). Il osa, l'un des premiers, conseiller à ce bon roi de se séparer de la belle Gabrielle d'Estrées. Il l'aida par ses soins à supporter ce sacrifice douloureux (*voy.* D'ESTRÉES et HENRI IV). Jouissant de toute la faveur de son souverain, il ne s'en servit jamais que pour obliger, négligeant constamment ses intérêts et ceux de sa famille. Roquelaure était dans le carrosse du roi quand ce grand prince fut frappé par un assassin (*voy.* RAVAILLAC). Peu de temps après cette catastrophe, il se retira dans son gouvernement de Guyenne, dont il fit rentrer plusieurs villes dans le devoir. Il fut créé maréchal par Louis XIII, en 1615, et mourut subitement à Lectoure le 9 juin 1625, dans sa 82e année. W—s.

ROQUELAURE (GASTON-JEAN-BAPTISTE, marquis, puis duc DE), fils du précédent, né en 1617, embrassa jeune la profession des armes et obtint une compagnie de cavalerie. Héritier de la valeur de son père, il tenait encore de lui la gaieté de caractère et un esprit fécond en heureuses saillies. Il fut blessé et fait prisonnier au combat de la Marfée, en 1641, et, l'année suivante, à la bataille de Honnecourt. Nommé maréchal de camp, il fut employé successivement aux siéges de Gravelines, de Bourbourg et de Courtrai, et s'y distingua par son intrépidité. Ses services furent récompensés par le grade de lieutenant général. Pendant la guerre de la Fronde, il servit au siége de Bordeaux et reçut une blessure à l'attaque du faubourg St-Séverin. Créé duc et pair en 1652, il fut disgracié peu de temps après pour avoir dit au prince de Conti qu'il se serait rangé sous ses drapeaux s'il n'eût pas été retenu par ses fonctions de grand maître de la garde-robe du roi ; mais le cardinal Mazarin ne tarda pas à le faire rappeler. Il fut fait chevalier des ordres du roi en 1661 et servit avec distinction à la conquête de la Franche-Comté en 1668, à celle de la Hollande en 1671, et au siége de Maëstricht en 1673. Nommé gouverneur de la Guyenne en 1676, il mourut le 10 mars 1683, laissant la réputation d'un bon militaire et d'un homme d'esprit. Toutefois les contemporains ne portent pas du duc de Roquelaure un jugement avantageux. St-Simon le représente comme un bouffon et un plaisant de profession ; mais il avoue qu'il croyait avoir des raisons de ne pas l'aimer (*voy.* les *Mémoires* de St-Simon). Suivant mademoiselle de Montpensier, Roquelaure était grand discoureur sur les plus petites affaires, et il n'avait pas le talent de se faire toujours comprendre (*Mémoires*, t. 6, p. 248, édit. d'Amsterdam, 1746). Ménage, qui dit d'ailleurs que Roquelaure aimait l'argent (*Menagiana*, t. 1, p. 25), a recueilli de lui quelques mots peu dignes d'être connus. Il existe un volume de plates bouffonneries sous le titre de *Momus français, ou les Aventures divertissantes du duc de Roquelaure*, Cologne, 1727, in-12. Cette compilation de prétendus bons mots a été souvent réimprimée et fait partie de la Bibliothèque bleue. On a le portrait du duc de Roquelaure, in-fol., gravé par Mariette et par Trouvain. — Son fils, *Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, duc DE ROQUELAURE, entra de bonne heure au service et se signala dans toutes les guerres que Louis XIV eut à soutenir contre les ennemis de la France. Nommé gouverneur du Languedoc, il pacifia les Cévennes en 1709, et, l'année suivante, il contribua beaucoup à repousser les Anglais, qui s'étaient emparés du port de Cette et menaçaient le bas Languedoc. Il publia, en 1720, un mémoire sur les précautions prises par le gouvernement à l'occasion de la peste de Marseille (1). Il reçut, en 1724, le bâton de maréchal de France et mourut à Lectoure le 6 mai 1738, à l'âge de 82 ans. Avec lui s'éteignit la maison de Roquelaure, dont la *Généalogie* a été imprimée, Paris, Thibout, 1762, in-12 de 61 pages. Il n'avait laissé que deux filles, Françoise, duchesse de Rohan-Chabot, morte en 1741, et Elisabeth, princesse de Pons (Lorraine), morte en 1752. W-s.

ROQUELAURE (JEAN-ARMAND-DE BESSUEJOULS DE), archevêque de Malines, né en 1721, à Roquelaure, diocèse de Rodez, n'était pas de la famille des ducs de Roquelaure, aujourd'hui éteinte, mais d'une famille distinguée du Rouergue, qui possédait une terre du même nom. Il fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique et reçu docteur en théologie, en 1747. Nommé évêque de Senlis, en 1754, il fut sacré le 16 juin de cette année, devint premier aumônier du roi en 1764, conseiller d'état ordinaire en 1767, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1779. Il fut pourvu des abbayes de la Victoire, en 1761, et de Saint-Germer, en 1768. L'Académie française l'admit parmi ses membres, en 1770, à la place de Moncrif. On ne lui demanda aucun serment en 1791, son siége s'étant trouvé compris dans les suppressions faites par l'Assemblée constituante. Ce prélat ne quitta point la France : enfermé pendant la terreur, il fut le seul des 17 prisonniers de sa *chambrée* qui échappa aux massacres de Joseph Lebon. A la chute de Robes-

(1) *Journal de Verdun*, pièces officielles, novembre 1720, p. 351.

Digitized by Google

pierre, il se retira dans la petite ville de Crépy, dans son diocèse. Au mois d'août 1797, il fit un voyage à Senlis, où il fut reçu avec de grands honneurs. Il officia et donna la confirmation dans sa cathédrale; mais la journée du 18 fructidor, qui suivit de près, obligea l'évêque de se condamner de nouveau à une profonde retraite. Le 21 septembre 1801, il envoya la démission de son siége et fut nommé, l'année suivante, à l'archevêché de Malines. Il gouverna ce diocèse jusqu'en 1808 que Napoléon le nomma tout à coup à un canonicat de Saint-Denis. On dit que ce prélat apprit, par le *Moniteur*, qu'il avait donné la démission de son siége, où l'on voulait placer un prélat en faveur. Il vint se fixer à Paris, où il mourut le 24 avril 1818, à l'âge de 97 ans. Une forte surdité ne l'empêchait pas d'assister régulièrement aux séances de l'Académie française, dont il était depuis longtemps le doyen; et il conserva jusqu'à la fin les manières polies et aimables d'un prélat qui avait longtemps vécu à la cour. Le discours prononcé à ses funérailles, le 27 avril, par Daru, chancelier de l'Académie, est inséré dans les *Annales encyclop.* de juin 1818, t. 3, p. 327. P—C—T.

ROQUEPLAN (Camille-Joseph-Etienne), dont le véritable nom est Rocoplan, naquit à Mallemart (Bouches-du-Rhône) le 18 février 1800 (29 pluviôse an 8). Il entra à l'école des beaux-arts de Paris le 14 février 1818, fut l'élève de Gros et d'Abel de Pujol, mais plus encore de Richard Bonnington, dont il fit la connaissance à cette époque, et vers lequel il se sentit entraîné par une irrésistible et tout instinctive sympathie. Il fit sa première apparition au salon, en 1822, avec un *Soleil couchant* et un *Roulier dans une écurie*. En 1827, il exposa la *Marée d'équinoxe* (sujet tiré de l'*Antiquaire* de Walter Scott); elle fut achetée par le duc de Fitz-James et a été gravée par Gelée; et la *Mort de l'espion Moris* (tirée de Rob Roy, aujourd'hui au musée de Lille). Le musée du Luxembourg possède de cet artiste une *Marine*, vue prise sur les côtes de Normandie, qui figura au salon de 1831 et lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur; il improvisa en quelques jours la décoration du troisième acte du ballet de la *Tentation*, joué en 1832 à l'Opéra. Nous n'énumérerons pas tous ses ouvrages; au surplus, nous rappellerons seulement la scène de la St-Barthélemy, où Diane de Turgis à genoux conjure Mergy, son amant, huguenot, de renoncer à sa religion et de ne pas se faire tuer dans le massacre de ses frères. (Ce tableau est au ministère de l'intérieur). C'est en 1836 que parut le *Lion amoureux*, acheté quinze mille cinq cents francs par lord Hertford à la vente de la duchesse d'Orléans. En 1837, il fut chargé de peindre la *Bataille d'Elchingen* pour les galeries de Versailles, qui possèdent, en outre, du même auteur, le *Portrait du marquis de Chastellux*, maréchal des camps et armées du roi. Son meilleur ouvrage est sans contredit son *Van Dyck à Londres*, qui obtint un légitime succès au salon de 1838; il y avait également de lui une *Marine* au Palais-Royal, mais elle fut volée ou détruite le 24 février 1848. Son dernier ouvrage, *les Filles d'Eve*, fut remarqué au salon de 1855. Roqueplan avait obtenu une médaille de seconde classe en 1824, une de première en 1828, et il fut fait officier de la Légion d'honneur le 16 juillet 1852. Il avait exposé cette année-là la *Fontaine du grand figuier dans les Pyrénées*. Camille Roqueplan est mort à Paris le 29 septembre 1855, et certainement son talent était destiné à croître encore. Ce qui distingue ses œuvres à un degré éminent, c'est un charme tout particulier et bien difficile à analyser, car plus d'une fois la critique, tout en rendant justice à la qualité que nous venons de signaler, a constaté les hésitations de C. Roqueplan et la distance qui le sépare de Bonnington, qu'il semble s'être proposé pour modèle. B. de L.

ROQUES (Pierre), théologien protestant, naquit à la Caune, en Languedoc, d'une famille noble, en 1685, fit ses études à Lausanne et à Genève; et, ayant été admis au ministère, se distingua bientôt comme prédicateur. En 1710, il fut nommé pasteur de l'église française à Bâle; et, malgré les offres avantageuses qu'il reçut de différentes villes d'Allemagne et de Hollande, il resta constamment attaché à son troupeau. Les devoirs de son état et la culture des lettres partagèrent sa vie laborieuse; et il mourut, le 12 avril 1748. Il laissa, de son mariage avec Mlle Louise de Maumont, d'une famille noble de l'Orléanais, trois fils et trois filles. Ses trois fils se sont distingués dans la carrière du pastorat et ont publié différentes traductions de l'allemand, que des biographes inattentifs ont attribuées au père. L'aînée de ses filles, nommée Sophie, a cultivé la poésie française avec quelque succès (1). Outre différents morceaux, dans la *Bibliothèque germanique* et dans le *Journal helvétique*, on doit à P. Roques la *Continuation* des *Discours* sur les événements les plus mémorables du Vieux et du Nouveau Testament (*voy.* Jacq. Saurin); et des éditions du *Dictionnaire* de Moréri, Bâle, 1731, 6 vol. in-fol. (2), de la *Trad. de la Bible*, par Davin Martin (*voy.* ce nom), et de la *Dissertation* de Basnage *sur les duels et les ordres de la chevalerie* (Bâle, 1740, in-8°) avec un *Discours* où Roques entreprend de montrer que le duel, fondé sur les maximes du point d'honneur, est une vengeance barbare et flétrissante. Parmi

(1) On trouve dans la *Bibliothèque raisonnée* (t. 41, p. 72-97) une *Epître*, adressée à Sophie Roques, sur les trois principales hypothèses de l'union de l'âme et du corps, précédée d'une lettre à son père sur le même sujet.

(2) Cette édition, augmentée surtout des articles relatifs à la Suisse, est la dix-huitième. Les additions qu'elle contenait ont été fondues dans le *Supplément* que Goujet donna en 1735. Il s'établit à cette occasion entre les deux éditeurs une polémique, dont les pièces sont insérées dans les tomes 28 et 30 de la *Bibliothèque française* et dans le *Mercure suisse* de 1739.

Digitized by Google

ses nombreux ouvrages, on se contentera de citer : 1° Le *Pasteur évangélique*, ou Essai sur la nature et l'excellence du saint ministère, Bâle, 1723, in-4° de 559 pages; trad. en allemand, en hollandais et en danois. On a dit que l'auteur s'était peint, à son insu, dans cet ouvrage, sous les traits du véritable pasteur. 2° *Éléments* des vérités historiques, dogmatiques et morales que les Écrits sacrés renferment, ibid., 1728, in-12 : ce catéchisme fut adopté dans les églises de la Suisse; 3° *Lettres écrites à un protestant de France, au sujet du mariage des réformés et du baptême de leurs enfants dans l'Église romaine*, Lausanne, 1730; 2e édit., augmentée, 1735, in-12; 4° le *Vrai Piétisme*, Bâle, 1731, in-4°; trad. en allemand; 5° *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, ibid., 1734, in-8°. Ce recueil anonyme a eu plusieurs éditions. 6° Les *Devoirs des sujets*, expliqués en quatre discours, ibid., 1737, in-12; 7° *Traité des tribunaux de judicature*, etc. Roques avait de l'érudition, de l'esprit, de la logique. Son style est agréable, mais négligé. Voyez sa Vie, par Frey, Bâle, 1784, in-4°, et les auteurs cités par Haller, *Bibl. d'histoire suisse*, t. 2, n° 1277. W—s.

ROQUES (Paul), plus connu sous le nom de *Joseph*, naquit à Toulouse le 1er octobre 1754 d'une famille d'artisans peu fortunée, mais très-riche en enfants. En 1768, le jeune Roques fut envoyé à l'école gratuite des beaux-arts, alors dirigée par le chevalier Rivalz (*voy.* ce nom) et Despax; son aptitude s'y révéla promptement; ses progrès furent des plus rapides; il ne tarda pas à y remporter le grand prix de peinture, dont le sujet était l'*Idylle d'Amyntas*, tirée de Gessner. Ce tableau est resté une des bonnes productions de l'artiste. Sentant qu'il n'avait plus rien à apprendre à Toulouse, Roques songea uniquement à entreprendre le voyage d'Italie, ce rêve de tous les artistes; sa mère lui en avait pieusement *économisé* les moyens. A Rome, Roques se concilia l'affection de Vien et de David. Au bout de cinq années, il revenait dans sa ville natale, précédé par une réputation d'habileté méritée. De nombreuses commandes arrivèrent, il avait peine à y suffire; il lui devint facile d'apporter à son tour l'aisance dans sa famille, qui s'était imposé de si lourds sacrifices pour aider ses débuts. En 1789, il fut reçu membre de l'académie de peinture de Toulouse, ce qui lui procura le bonheur et la gloire de développer les heureuses dispositions de l'homme qui devait devenir le chef de notre école au 19e siècle, de M. Ingres. M. Ingres paya constamment Roques de retour; et dès qu'il eut acquis lui-même du crédit, il en profita pour faire recevoir membre correspondant de l'Institut son ancien maître. Roques dirigea pendant quelques années l'école de dessin que Fr.-Xavier-Pascal Fabre avait fondée à Montpellier; mais atteint du mal du pays, il revint à Toulouse, où il a terminé sa carrière, entouré de l'estime de tous ceux qui l'avaient connu, le 27 décembre 1847. Voici la nomenclature de ses principaux travaux : le *Plafond de la salle du trône au Capitole de Toulouse*, représentant un sujet allégorique commémoratif du passage de Napoléon dans cette ville. Au chœur de l'église de la Daurade, une suite de sept tableaux retraçant l'histoire complète de la Vierge, et dont le meilleur est l'*Annonciation;* de nombreux portraits, parmi lesquels notamment le sien, ceux de sa mère, de sa femme et d'un de ses fils. Parmi ses principaux paysages, rappelons le *Tombeau d'Amyntas* (thème emprunté à Gessner); le *Naufrage de Virginie*. Son principal tableau est le *Paralytique*, possédé par un amateur, et qu'il serait désirable de voir figurer au musée de Toulouse. Son dernier ouvrage (1835) fut un *Paysage représentant les bergers de la vallée de Campan;* il lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Roques n'était pas coloriste; il est même sous ce rapport bien inférieur à ses maîtres Rivalz et Despax, peu coloristes eux-mêmes. Il a fait preuve d'une grande entente du clair-obscur; il possède le sentiment général de l'harmonie; ses personnages sont en général bien pris, ses groupes bien disposés; les fortes études lui ont manqué, il travaillait de verve, d'abondance; aussi ses œuvres supportent-elles mieux le coup d'œil à une certaine distance que la sévère analyse. Il n'appartenait à aucune école en particulier; il avait si peu de parti pris, il ignorait tellement ce qu'on appelle en termes d'atelier les *ficelles*, que, interrogé par un de ses élèves sur la gamme qu'il devait adopter pour traiter certain sujet, Roques lui fit cette réponse qui caractérise le genre de son talent : « Les « gammes sont bonnes pour les musiciens. » — Consultez sur Roques : *Biographie de Joseph Roques, peintre de Toulouse* (signée Jules R....y), Toulouse, 1849, in-8°, extraite du journal *le Midi*. B. de L.

ROQUETTE (Gabriel de), évêque d'Autun, qui passe pour avoir fourni à Molière le type de son *Tartuffe*, était né à Toulouse en 1626, d'une famille noble et catholique, mais dont une branche était devenue protestante. Plusieurs de ses ancêtres avaient été revêtus du capitoulat. Destiné à la carrière ecclésiastique, il fit ses premières études au séminaire et y obtint des succès assez remarquables. Venu de bonne heure à Paris, par sa souplesse et son esprit d'intrigue, il se poussa dans la maison de Condé, où il acquit les bonnes grâces de la princesse douairière, « par une dé- « votion affectée de laquelle il masquait les des- « seins que son ambition lui faisait naître. Il « couvrait du même masque les intentions que « la tendresse qu'il avait pour quelques-unes de « sa cour lui faisait concevoir et qu'on a vue « depuis éclater avec scandale (1). » C'est le con-

(1) *Mémoires de Lenet* (collection publiée par Petitot), 2e série, t. 53, p. 110.

Digitized by Google

seiller d'État Lenet, homme grave, qui nous donne ces premiers renseignements sur le *modèle* du Tartuffe. L'abbé de Choisy, dans ses curieux et piquants Mémoires, nous a révélé d'autres circonstances qui achèvent de donner une idée du caractère et des dispositions du personnage. L'abbé de Roquette avait obtenu le titre de grand vicaire du prince de Conti, abbé de Cluny, de sorte qu'il était attaché en même temps à la maison de celui-ci et à la personne de la princesse douairière de Condé. « Il avait, dit l'abbé de « Choisy, tous les caractères que l'auteur du « *Tartuffe* a si parfaitement représentés sur le « modèle d'un homme faux. » Peu de temps avant la mort de la princesse douairière de Condé (1650), Roquette avait favorisé, par un déguisement, l'introduction de sa maîtresse dans Paris, où elle tenta vainement, par d'humiliantes démarches, d'amener le parlement à informer contre le cardinal Mazarin, pour la détention des princes ses fils. L'abbé, afin d'obtenir la réputation d'orateur, pratiquait un autre genre de fourberie. Soit impuissance, soit que le génie de l'intrigue ne lui laissât aucune liberté de temps ou de méditation, il fut obligé d'avoir recours à la plume d'autrui (l'abbé Nicole) pour composer des sermons et des harangues dont il s'attribua tout le mérite. Sa réputation sous ce rapport était tellement connue, qu'on fit circuler à la cour et à la ville cette épigramme, dont l'idée est empruntée à Martial, et qui passa pour être de Boileau :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Nous trouvons dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux* quelques anecdotes qui se rapportent à ce singulier genre de plagiat. Tout cela n'empêcha pas Roquette de parvenir aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Il fut d'abord pourvu de l'abbaye de Granselve, de l'ordre de Cîteaux. En 1666, il obtint l'évêché d'Autun, mais il n'en prit possession que quinze mois après sa nomination. On voudrait pouvoir trouver à côté de tant de bassesse de cœur et d'esprit quelques traits honorables dans sa longue carrière épiscopale. S'il fallait s'en rapporter au compte qui a été rendu de son administration par l'historien de l'église d'Autun, le prélat aurait pris quelques mesures utiles dans son diocèse, et provoqué la création de plusieurs établissements en faveur des pauvres; mais en examinant ce chapitre avec quelque attention, on reste convaincu que les affaires ecclésiastiques furent dirigées par un esprit de chicane et de tracasserie, et que le bien fait aux pauvres ne coûta pas de grandes largesses à l'évêque (1). En 1702, Roquette crut devoir se démettre de son évêché en faveur de M. Bertrand de Senaux, l'un de ses parents. « Dès lors, il demeura avec lui, se contentant « de la qualité de son coadjuteur et de vicaire « général (1). » Les ouvrages qui ont paru sous le nom de l'abbé Roquette sont : *Oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conty*, Paris, 1672, in-4°. L'abbé Goujet, dans le catalogue des ouvrages de Nicole, attribue la composition de cet ouvrage à l'auteur des *Essais de Morale*. 2° *Ordonnances de l'évêque d'Autun, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique*, Autun, 1669 et 1678, in-8°; 3° *Réponse pour Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, au factum des chanoines de Verclay*, 1668, in-4°. Il ne paraît pas que l'oraison funèbre du duc de Candale ait été imprimée, non plus que celle de madame de Longueville et les sermons qu'il débitait assez mal. On croit que l'autorité s'opposa à l'impression de l'oraison funèbre de madame de Longueville, où le public eût remarqué des révélations ou des réticences délicates pour des oreilles contemporaines; et d'ailleurs les souvenirs de Port-Royal étaient encore trop vifs. Roquette poursuivit paisiblement sa carrière jusqu'à sa 84e année, et il mourut le 23 février 1707. L—M—X.

ROQUETTE (Henri-Emmanuel de), docteur de Sorbonne, abbé de St-Gildas de Ruis, membre de l'Académie française, était neveu du précédent et heureusement ne lui ressembla pas. « A une doctrine saine et à des mœurs sans re- « proche, il joignit un caractère vrai et une con- « duite simple ; cette candeur et cette simplicité, « déjà si estimables par elles-mêmes, augmen- « taient encore de prix par le talent distingué « qu'il avait pour l'éloquence, talent qu'il cul- « tiva longtemps avec succès et qui lui valut les « honneurs académiques (2). » Membre des états de Bourgogne, il y déploya des talents oratoires qui le firent choisir pour haranguer souvent le roi à la tête de plusieurs députations. En 1705, il fut secrétaire de l'assemblée du clergé. Son mérite, mis en évidence dans les occasions solennelles, attira sur lui l'attention de l'Académie française, qui l'élut en 1721 pour succéder à Renaudot. Il fut reçu le même jour que le duc de Richelieu. Mais il ne jouit pas longtemps de cette faveur littéraire et mourut à Paris, le 4 mars 1725. Outre son discours de réception à l'Académie française, et la réponse qu'il fit en qualité de directeur à J. Adam (*voy.* ce nom), pièces qui sont imprimées dans les recueils de l'Académie, on a de lui : 1° *Oraison funèbre de Jacques II, roy de la Grande-Bretagne, prononcée le 19 septembre 1702, dans l'église des religieuses de la Visitation de Chaillot*, Paris, Christophe Remy, 1702, in-4°. D'Alembert, tout en jetant le blâme sur le roi détrôné, ne peut s'empêcher

(1) Voy. l'*Histoire de l'église d'Autun* (par M***, chanoine et garde des archives du chapitre), Autun, 1774, in-8° de 656 pages; livre curieux et peu connu, t. 5, p. 246-260.

(1) *Histoire de l'église d'Autun*, p. 259.

(2) *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis* 1700 *jusqu'en* 1771, par d'Alembert, Paris, 1787, t. 4, p. 349.

Digitized by Google

de reconnaître que l'orateur a traité son sujet avec toute l'éloquence qu'il comportait; mais, par une de ces anomalies qui ne s'expliquent guère, il consacre quatorze pages de notes, à la suite de la notice sur l'abbé Roquette, non à faire connaître les passages les plus remarquables de l'oraison funèbre, mais à donner des extraits étendus des sermons de l'abbé de Boismont. Il y a d'autant moins de rectitude de jugement dans ce procédé que les sermons de l'abbé de Boismont sont généralement répandus et que l'oraison funèbre de Jacques II est rare et fort peu connue. 2° *Procès-verbal de l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris*, l'an 1705 (avec Jacques-Antoine Phelypeaux), Paris, Mugnet, 1706, in-fol. — Un autre Roquette, probablement aussi parent de l'évêque, mais à un degré très-éloigné, était ministre protestant à Toulouse et fut condamné, en 1761, à être pendu, pour s'être livré à des prédications publiques. Ce fut la dernière victime en France d'aussi déplorables persécutions. L—M—X.

RORARIO (Jérôme), littérateur, né en 1485 à Pordenone, dans le Frioul, nous apprend lui-même qu'il eut pour maître François Amalthée (*voy.* ce nom), qui tenait une école de grammaire à Sacile, et qu'il alla depuis à Udine suivre les leçons de Marc-Antoine Cocceius Sabellicus (1). Ayant eu le malheur de perdre son père, il resta sous la tutelle de son frère aîné, homme dur et violent, qui l'envoya faire son cours de droit à Padoue. Il avait quinze ans quand il se vit forcé de quitter la maison paternelle. Passionné pour les lettres, il n'éprouvait que du dégoût pour la jurisprudence. Cependant il ne tarda pas à se distinguer parmi les élèves de l'université. Comme il parle de ses enfants dans une épître au cardinal Madrucci (2), on doit en conclure qu'il avait été marié. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et ses talents l'ayant bientôt fait connaître à la cour de Rome, il fut honoré de plusieurs fonctions importantes. Légat du pape Clément VII près de Ferdinand, roi de Hongrie, et ensuite de Paul III, en Pologne, il mérita la bienveillance de ces deux pontifes, qui le récompensèrent magnifiquement de ses services. En 1535, il accompagna le cardinal Clesi, qui se rendait à Naples pour complimenter l'empereur Charles-Quint. De retour à Rome, il y passa plusieurs années dans la société des savants et des plus illustres prélats, qui le comblèrent à l'envi de témoignages d'amitié. Cependant il se démit de ses emplois et revint habiter Pordenone, où il mourut en 1556. Apost. Zeno l'a cité parmi les savants qui dédaignaient de faire usage de la langue italienne (*voy.* les notes sur la *Bibliot.* de Fontanini, t. 1er, p. 35). Rorario n'est connu que par un opuscule intitulé *Quod animalia bruta sæpe ratione utantur melius homine*. Il y prouve, par un grand nombre d'exemples, que l'homme abuse presque constamment de sa raison, tandis que les brutes ne s'écartent jamais de la route que le Créateur leur a tracée. Boileau paraît avoir puisé dans cet ouvrage l'idée principale de la *Satire de l'homme* et quelques-uns des traits qu'il y a employés. L'opuscule de Rorario, qu'on doit regarder comme un badinage, a fourni l'occasion à Bayle de rassembler, dans l'article qu'il a consacré à notre auteur, les divers sentiments des écrivains anciens et modernes sur l'âme des bêtes, question qui partageait alors les philosophes et qui ne sera jamais complétement résolue (*voy.* le *Dictionnaire* de Bayle et les *Remarques critiques* de l'abbé Joly). Le savant Gabriel Naudé, ayant rapporté d'Italie ce manuscrit de Rorario, le publia à Paris, 1648, in-8°; il s'en fit une seconde édition, Amsterdam, 1654 et 1666, in-12: elle est jolie; mais la meilleure et la plus complète est celle qu'a donnée Georges-Henri Ribow, Helmstadt, 1728, in-8°. L'éditeur a réuni dans sa préface les différents traits qu'il a pu recueillir de la vie de Rorario, en avouant qu'il n'a jamais pu fixer l'époque de sa naissance ni celle de sa mort (1); il a éclairci par des notes les passages qui paraissaient avoir besoin d'explication; enfin il a complété l'ouvrage de Rorario par une dissertation historico-philosophique : *De anima Brutorum*. Le *Conservateur* du mois de janvier 1760 contient un extrait abrégé de l'opuscule de Rorario : « Il y règne, dit le journaliste, une « aménité et un air de légèreté qu'on trouve « dans peu d'écrits du même siècle. La plupart « des raisonnements y sont bien présentés, quoi- « que peu approfondis. En général, c'est un « livre agréable pour le style et estimable pour « le fond. » Bayle, d'après Draud (*Bibliotheca classica*, p. 1093), cite un autre opuscule du même auteur : *Oratio pro muribus adversus Nicol. Bortii edictum; August. Rhet.* (Coire), 1548. Cette défense des rats a été insérée dans le 1er volume des *Petits écrits choisis* de J.-G. Estor, 1732, in-8°. W—S.

RORETO (Carlo-Hilarione Petitti, comte di), statisticien et économiste piémontais, né le 21 octobre 1790 près de Chiari, mort le 10 avril 1851 à Turin. Après avoir fait ses études à l'université de cette ville, il occupa diverses charges dans l'administration des provinces, entre autres celle d'intendant à Asti. Appelé dans la capitale en 1836, il y devint directeur général des prisons, des maisons de travail et de correction, des institutions de bienfaisance et des hospices, avec le titre de

(1) Le texte de Rorario est évidemment erroné; Cocceius Sabellicus n'enseignait plus à Udine en 1488; François Amalthée, né en 1476, n'avait alors que sept ans; comment aurait-il pu, de l'école d'Amalthée, passer dans celle de Sabellicus?

(2) Cette épître au cardinal Madrucci, datée de 1547, se trouve à la tête de l'opuscule : *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine*; elle est précédée d'une autre dédicace au cardinal de Granvelle.

(1) Ces dates ont été déterminées depuis par Liruti, *Letterati del Friuli*, t. 2.

Digitized by Google

conseiller d'Etat en service ordinaire. Outre la place de membre de l'académie de Turin, ses écrits, qui jouissent d'une grande renommée et qui font autorité en Italie, valurent à Roreto les titres de chevalier, et plus tard de comte, ainsi que de correspondant de l'Institut de France. Nous citerons : 1° *Saggio sul buon governo della mendicità, degli instituti di beneficenza e delle carceri*, Turin, 1837, 2 vol. ; 2° *Della condizione attuale delli carceri e dei mezzi di migliorla*, ibid., 1840 ; 3° *Esame della polemica, insorta sulle riforme delli carceri*, ibid., 1841 ; 4° *Sul lavoro dei fanciulli nelle manufatture*, ibid., 1841, etc. R-L-N.

RORICH. *Voyez* CALAMINUS.

ROSA (PIETRO), peintre, naquit à Brescia en 1552. Christophe, son père, et Etienne, son oncle, étaient deux peintres d'architecture d'un talent remarquable et qui lui inspirèrent de bonne heure le goût de la peinture. Ces deux artistes, liés d'amitié avec le Titien, méritèrent d'être choisis par lui pour orner d'architecture quelques-uns de ses ouvrages. Brescia possède plusieurs de leurs tableaux ; mais c'est particulièrement à Venise qu'existent leurs plus belles productions. On voit encore dans la salle d'entrée de la bibliothèque de St-Marc plusieurs vues de perspective d'une rare perfection ; elles étonnent par leur majesté et trompent l'œil par leur relief, et de quelque point de vue qu'on les observe, elles font toujours le plus bel effet. Etienne florissait encore en 1572. Christophe mourut en 1577. Le Titien, excité par l'amitié qu'il avait pour lui, voulut diriger lui-même le jeune Rosa, auquel il prodigua ses leçons comme il aurait fait à son propre fils. L'élève répondit aux soins du maître. C'est dans cette école qu'il puisa ce coloris franc et vrai qui brille dans toutes ses productions et qui anime toutes ses figures. Les églises de St-Francois, du Dôme et des Grâces, à Brescia, possèdent plusieurs de ses belles productions ; mais les tableaux de ce maître qui méritent le plus d'estime sont ceux où il introduit un moins grand nombre de personnages. La composition était la partie la plus faible de son talent. Une mort prématurée l'enleva, en 1577, n'ayant encore que 25 ans. — ROSA (François di), surnommé *Paciceo*, peintre, naquit à Naples vers 1580 et fut élève du Stanzioni, qui l'engagea à copier assidûment les ouvrages du Guide. Le célèbre peintre Paul de' Matteis, dans un manuscrit où il n'a admis que des artistes d'un talent supérieur, assure que le style de Rosa est pour ainsi dire inimitable, non-seulement par la correction du dessin, mais par la rare beauté des extrémités et surtout par la noblesse et la grâce des têtes. Trois de ses nièces lui fournirent d'excellents modèles de beauté ; mais l'idée de perfection que son esprit s'était formée lui permit de les élever bien au delà de l'humanité. Sa couleur, qu'il sait disposer avec une douceur exquise, offre toutefois un empâtement solide et plein de vigueur, qui a maintenu ses tableaux dans tout leur éclat et leur fraîcheur. La longue carrière qu'il a parcourue lui a permis de produire un grand nombre de tableaux, qui enrichissent les galeries les plus précieuses. Parmi les grandes compositions qu'on lui doit, on regarde comme des morceaux du premier mérite plusieurs de ses tableaux d'église, notamment le *St-Thomas d'Aquin* qu'on voit à la Santé à Naples, et le *Baptême de Ste-Candide*, qui orne une des chapelles de St-Pierre d'Aram. Il mourut en 1654. — ROSA (Aniella di), nièce du précédent, naquit à Naples en 1613 et fut élève de Stanzioni. C'est dans son école qu'elle fit connaissance avec Beltrano, qui fut un peintre à fresque et à l'huile d'un mérite peu commun et qui l'a prouvé par une grande quantité de tableaux de galerie et par quelques tableaux d'église. Douée d'une rare beauté, Aniella inspira à Beltrano une passion à laquelle elle répondit ; elle l'épousa et devint en même temps la compagne de tous ses travaux. Avant de quitter leur maître, les deux élèves ébauchaient conjointement des tableaux que le Stanzioni terminait ensuite et qu'il vendait comme s'ils eussent été entièrement de lui. Il en existe cependant quelques-uns auxquels Aniella a mis son nom, et l'on accorde les plus grands éloges à la *Nativité* et à la *Mort de la Vierge*, qui existent dans l'église de la Piété. La médisance prétend toutefois que son maître y a mis la main, comme on dit que le Guide travaillait aux tableaux d'Artémise Lomi ou Gentileschi. Quoi qu'il en puisse être, ses dessins originaux prouvent qu'elle avait la parfaite intelligence de son art, et les peintres et les historiens contemporains la vantent comme une artiste du plus rare mérite. Sa destinée fut presque en tout semblable à celle de la célèbre Sirani : également belles, douées toutes deux d'un grand talent, leur mort fut également tragique. Elisabeth fut la victime de l'envie de ses rivaux, qui l'empoisonnèrent, et Aniella le fut de l'aveugle jalousie de son mari, qui la frappa d'un coup d'épée en 1649. — ROSA (François), peintre génois, florissait dans le 17e siècle et reçut, à ce que l'on croit, des leçons de Pietre de Cortone pendant un séjour de plusieurs années qu'il fit à Rome. Les peintures à fresques et les tableaux dont il a orné dans cette ville les églises de St-Charles *al Corso*, de St-Vincent et de St-Anastase sont cependant d'un style tout à fait différent de celui de ce maître. Il se rapproche de Luini et des autres peintres sombres et enfumés de la même époque. Mais il s'est montré tout autre dans une toile qu'il a peinte dans l'église du *Frari*, à Venise, et qui représente un *Miracle de St-Antoine*. L'architecture en est de la plus grande beauté ; il y brille une intelligence du nu, une science du clair-obscur, une vivacité dans les airs de tête, qui annoncent un artiste d'un incontestable talent. Il est vrai que, dans

Digitized by Google

cette dernière partie, Rosa ne se fait pas remarquer par un beau choix ; toutefois, dans le rèste du tableau, il ressemble peut-être plus encore aux Carrache qu'à Pietre de Cortone. P—s.

ROSA (Salvator), peintre et poëte italien, naquit le 20 juin 1615 à l'Arenella, charmant village des environs de Naples. Son père était arpenteur et sa mère appartenait à une famille de mauvais peintres. Il reçut sa première instruction chez les pères somasques, où il fit quelques progrès ; mais la nature, qui l'avait créé pour les arts, ne tarda pas à annoncer le genre de ses dispositions ; on le surprenait souvent, un charbon à la main, tout occupé à couvrir les murailles de ses dessins, s'exposant aux mauvais traitements des personnes chargées de la propreté du couvent. Il se livrait ainsi à l'impulsion de son génie, qui se montrait même dans les amusements de l'enfance. Son père seul n'y cédait pas : il prétendait en faire un procureur, regardant cette profession comme beaucoup plus lucrative que celle de peintre. Il en jugeait d'après l'exemple de ses parents, qui vivaient dans un état bien proche de l'indigence ; mais Salvator, plus entraîné par les goûts du moment qu'arrêté par les craintes de l'avenir, allait en secret demander à son oncle Greco les premières leçons d'un art qui devait le conduire à la célébrité et à la fortune. Le jeune élève s'aperçut bientôt de l'incapacité de son maître ; il se tourna vers la nature, guide plus sûr pour quiconque est en état de l'interroger. Ses occupations favorites étaient de côtoyer les bords de ce beau golfe de Naples, d'en explorer tous les recoins, d'ouvrir son âme à toutes les inspirations et de retracer les sites que la nature a comblés de tous ses dons et où la muse de Virgile a laissé de si grands souvenirs. Dans ces exercices, qui furent ceux de sa jeunesse, son génie se développait avec une étonnante rapidité ; mais le sort lui préparait un de ces coups qui ébranlent les âmes les plus fermes et qu'un cœur jeune a rarement la force de supporter. Il ne faisait qu'atteindre sa dix-septième année lorsque la mort le priva de son père. A la douleur de perdre l'auteur de ses jours se joignait la difficulté de le remplacer auprès d'une famille nombreuse dont il était l'unique soutien. Point de parents riches, point d'amis dévoués, pas un seul protecteur qui eussent pu lui prêter un appui ; son talent n'était pas encore assez formé pour pouvoir lui procurer une ressource : tout était décourageant autour de lui ; mais, doué d'un grand caractère, il supporta cet excès d'infortune. Redoublant d'efforts pour triompher d'une si rude épreuve, ce qu'il avait commencé par goût, il le continua par besoin : il essaya de peindre à l'huile, et ses premiers tableaux avaient déjà cette vigueur qui est empreinte dans tous ses ouvrages. Non moins prompt à exécuter qu'à entreprendre, on le vit presque en même temps traiter des sujets d'histoire chez Ribera et Fracanzano, peindre des batailles avec Falcone et emprunter à la nature elle-même l'art de la bien imiter. Telle était l'activité de son génie que, loin de se borner à un seul genre, il voulut les envahir tous à la fois. Il se fit une manière expéditive qui était d'accord avec la fougue de son imagination et l'impatience de son caractère : ses compositions, pleines de verve et d'énergie, décelaient l'originalité de son talent. Tous ces travaux ne suffirent pas pour l'arracher à la gêne où il se trouvait depuis la mort de son père : il ne retirait pas encore de ses ouvrages le peu qu'il lui fallait pour l'entretien de sa famille, et, après avoir vendu un tableau, il ne lui restait pas toujours de quoi acheter la toile pour en commencer un autre. Il eut aussi le chagrin de voir sa mère déserter le toit paternel et se réfugier avec une de ses filles dans la maison de ses frères ; une autre de ses sœurs partager la mauvaise fortune de Fracanzano, qu'elle avait épousé ; tandis que la troisième, protégée par l'*Espagnolet*, obtenait une place dans un couvent de religieuses, et que ses deux jeunes frères, objets de la commisération publique, trouvaient le moyen de se soustraire autrement à la honte et au malheur. Salvator seul faisait tête à l'orage ; plus le sort sévissait contre lui, plus il déployait de fermeté pour le combattre. Mais ses efforts étaient au-dessus de son âge ; ils aigrirent son caractère et jetèrent de bonne heure le désespoir dans son cœur. C'est peut-être en cette époque de sa vie qu'il faut chercher le secret de cette sombre mélancolie qui a toujours guidé ses pinceaux. Les premières impressions sont profondes et durables : livré à toutes les horreurs de l'indigence, que la dispersion de sa famille devait lui rendre encore plus affreuse, son âme se replia sur elle-même ; elle s'abreuva de dégoûts et d'amertume, et dès lors son imagination prit cette teinte sauvage qu'il répandit ensuite sur toutes ses productions. Ses malheurs étaient à leur comble, lorsque, par un de ces hasards qui ne sont pas rares dans la vie des hommes extraordinaires, il rencontra un juge fait pour l'apprécier, et les encouragements qu'il en reçut l'aidèrent à sortir de l'obscurité dans laquelle il était plongé. Lanfranc, un des élèves les plus illustres de l'école des Carrache, qui depuis longtemps jouissait d'une brillante réputation et de la plus noble existence, fut attiré à Naples par les offres des pères jésuites, occupés alors des embellissements de leur église du *Gesù nuovo*. Un jour, en traversant une des places les plus peuplées de la ville, il fut frappé de la beauté de quelques tableaux qu'on y avait étalés : il s'arrête à les considérer, et ce qui l'étonne le plus, c'est de lire un nom inconnu au pied d'aussi beaux ouvrages. Il ne fut avare ni de récompense ni d'éloges, et il emporta ces tableaux, témoignant le désir d'en connaître l'auteur. Tant de générosité et d'éloges de la part d'un si grand

Digitized by Google

maître réveilla la cupidité de ces brocanteurs qui se pressaient autour du jeune peintre pour se disputer les mêmes tableaux qu'ils regardaient naguère avec indifférence et dédain. Salvator put alors se livrer à de plus grands travaux : il peignit quelques paysages pour Lanfranc, qui, tout en applaudissant à ses succès, lui fit sentir la nécessité de voir Rome, qu'il lui montrait de loin comme le siége des arts et le rendez-vous des plus grands maîtres. Salvator Rosa aurait bien voulu se ranger parmi eux; mais ses moyens ne lui permettaient pas de se déplacer. Heureusement, un de ses camarades, dont il corrigeait les dessins à l'école de Falcone et qui partageait son goût pour les arts, promit de l'accompagner dans ce voyage et d'en supporter tous les frais. Salvator accepta cette offre avec transport. Il avait un peu plus de vingt ans lorsqu'il quitta pour la première fois son pays (1635) et se trouva en présence des restes imposants de la grandeur des anciens et des chefs-d'œuvre du génie des modernes : son âme s'agrandit sur ces vastes proportions. Dévoré par le désir de tout voir, il endurait des privations de toute espèce pour satisfaire sa curiosité. Les journées n'étaient pas assez longues ni ses courses assez multipliées pour qu'il pût examiner tant de monuments entassés dans la ville éternelle. Mais la fatigue qu'il en éprouva et les chaleurs excessives de l'été enflammèrent son sang et déterminèrent une de ces fièvres aussi fréquentes que dangereuses sous le ciel ardent de l'Italie. Forcé d'interrompre ses études et même de s'éloigner de Rome, dont le séjour aurait pu compromettre sa vie, il se rendit avec regret à l'avis de son médecin, qui lui conseillait d'aller respirer l'air natal. Il entreprit le voyage de Naples et vint s'asseoir tristement à l'ombre de ses lares, où il ne trouva que des souvenirs douloureux pour lui. Dès que sa santé fut un peu raffermie, il se hâta d'en sortir et reparut dans l'atelier de Falcone, où il s'adonna presque exclusivement à peindre les batailles. C'est de tous les genres celui qu'il affectionnait davantage : il pouvait y déployer avec aisance l'énergique et originale âpreté de son caractère; la chaleur de ses compositions, la fermeté de son pinceau, la disposition savante de ses groupes lui assignent un rang supérieur parmi ses rivaux. C'est ainsi qu'il remplit quelques autres années de sa vie, qui ne profitèrent qu'à son talent; mais l'image de Rome venait souvent s'offrir à son esprit : elle se mêlait à toutes ses pensées, elle était le but de tous ses désirs. Le peu qu'il en avait vu lui avait laissé un grand désir d'en admirer le reste : encouragé par les nouvelles offres de son ancien ami, qui dirigeait alors la maison du cardinal Brancaccio, il s'éloigna encore de Naples, emportant le chagrin d'y voir ses talents méconnus. Ils avaient grandi avec son âge : cette fois, il observa avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de profit; il pouvait se rendre compte de tous les objets et relever les beautés et les défauts de chaque maître en rapprochant leurs ouvrages. Génie neuf et indépendant, il dédaigna de suivre les traces des autres : à une époque où la peinture comptait très-peu de modèles et offrait un très-grand nombre d'imitateurs, il sut imprimer à son style un cachet tellement original que les yeux les moins exercés sont en état de le reconnaître. Il dépouilla la nature de tous ses ornements; il écarta de ses tableaux ces beaux chênes, ces riches péristyles, ces brillants épisodes de la mythologie, ces heureux détails de la vie champêtre que la riante imagination du Lorrain et des Poussin avait introduits dans leurs compositions. Il les remplaça par quelques vieux troncs sillonnés par la foudre, combattant contre la fureur des autans, se brisant sous les coups redoublés de la tempête; par d'arides déserts, de tristes rochers, des sites d'un aspect sauvage et lugubre, qui jettent l'âme dans la plus profonde rêverie. Son talent avait pris un grand essor; mais une vie dépendante telle que la sienne était exposée à toutes les fluctuations qu'une existence trop bornée fait éprouver dans le monde. Le cardinal Brancaccio, dans la maison duquel il vivait, se disposait à se rendre à Viterbe, dont l'évêché lui avait été conféré. Cet événement privait Salvator d'un puissant appui et le replaçait dans la position où il s'était trouvé lors de son premier voyage à Rome. Ces souvenirs étaient trop récents pour s'effacer, et il avait combattu de trop près la misère pour avoir le courage de la braver de nouveau. Il aima mieux grossir le cortége d'un prince de l'Eglise, dont la protection n'avait d'ailleurs rien d'humiliant pour un artiste, que de courir les chances d'un funeste avenir. Il n'eut pas lieu de s'en repentir; car, soit par vanité, soit par des motifs plus flatteurs pour lui, le cardinal l'employa à décorer son palais épiscopal, et il lui fit peindre un grand tableau pour l'église de la Mort, à Viterbe. C'était pour la première fois que son pinceau s'écartait des petites dimensions : il fit choix d'un sujet dont tout autre peintre aurait été effrayé; il se proposa de représenter St-Thomas au moment où le disciple met le doigt dans la blessure de son maître. Il fallait donner à l'apôtre l'expression d'un homme qui passe de l'incrédulité la plus complète à la conviction la plus profonde, marquer sur ses traits cette nuance délicate qui se forme entre l'esprit tourmenté par le doute et l'âme soulagée par la foi; il fallait y fixer la trace fugitive de deux sentiments si opposés et qu'on devait pourtant rapprocher sans les confondre. Salvator triompha de toutes les difficultés, et ce tableau, malgré quelques défauts, offre encore trop de beautés pour qu'on puisse l'oublier. C'est à Viterbe que Salvator connut Antoine Abati, poëte médiocre de son temps, mais d'un esprit prompt, enjoué et caus-

Digitized by Google

tique. Celui-ci venait souvent le distraire au milieu de ses travaux et faire échange de plaisanteries avec lui : à force de lui réciter des vers inspirés par sa muse badine, Abati communiqua au jeune peintre napolitain le désir d'en faire à son tour, et c'est depuis ce moment que son génie pittoresque tendit la main à la muse de la poésie. On ne sait pas au juste ce qui dégoûta Salvator du séjour de Viterbe. Peut-être l'absence de ces petites qualités qui sont indispensables pour vivre dans la familiarité des grands; peut-être cette susceptibilité qu'un génie malheureux contracte si facilement et qu'on blesse plus facilement encore; peut-être enfin le désir si naturel de revoir sa patrie, à laquelle il n'avait pas encore de grands torts à reprocher, et dont il aurait voulu captiver les suffrages; ou bien l'amour de son pays et de son indépendance à la fois lui fit renoncer à la protection que le cardinal Brancaccio lui avait accordée et le ramena dans les lieux témoins de son enfance. Il y trouva ce triumvirat qui s'y était formé pour en éloigner tous les talents. Annibal Carrache, le Guide, le Dominiquin, Lanfranc avaient dû fuir devant les menaces de Ribera, de Corenzio et de Caraccioli. Salvator n'en avait rien à craindre : son mérite était trop peu apprécié pour qu'ils pussent en concevoir de l'ombrage; mais ce fut ce mépris même qui l'indisposa. Personne ne faisait attention à ses ouvrages, tandis que les tableaux de Micco Spadaro, de Léone et d'autres minces artistes ne manquaient pas de gens qui les prônaient et les achetaient. Il prit de l'humeur contre un pays où ses affections avaient été aussi blessées que son amour-propre était peu satisfait : il revint à Rome, où d'autres causes s'opposaient à son avancement dans le monde. C'était en 1639, époque où cette ville fourmillait de grands artistes : le génie des Carrache l'avait peuplée de peintres qui en occupaient toutes les avenues. Le Dominiquin, le Guide, l'Albane, le Guerchin, Lanfranc, tous élèves distingués de l'école de Bologne, se confondaient avec les noms les plus illustres des écoles étrangères, tels que les Poussin, Vouet, Claude Lorrain, Rubens, Van Dyck, etc. D'un autre côté, Pietre de Cortone y soutenait lui seul l'honneur de l'école florentine, et il éblouissait par l'abondance de ses pensées et la prodigieuse variété de ses compositions. L'étonnement causé par Michel-Ange de Caravage, bien loin de s'éteindre avec sa vie, n'avait fait qu'augmenter après sa mort, et l'on ne se lassait pas d'admirer la hardiesse de son pinceau, la saillie de ses figures et ce coloris chargé d'ombre et de lumière, qui est d'un si bel effet dans ses ouvrages. Jamais, après le grand siècle de Léon X, la capitale du monde chrétien n'avait vu une plus nombreuse réunion d'artistes : ils avaient rempli Rome de leurs merveilles et le monde de leur renommée. Il y avait de l'audace à se jeter parmi eux et à prétendre devenir leur égal : voilà ce que Salvator se proposa de faire. Ses premières tentatives restèrent sans succès; quel que fût son talent, il ne pouvait pas lutter contre des réputations aussi solidement établies : les hommes ont de la peine à se détacher des idoles qu'ils se sont créées pour suivre les pas timides et incertains d'un génie naissant. Salvator, qui avait beaucoup de sagacité, ne se déguisa point les obstacles qu'il aurait à vaincre, et, au lieu de les combattre de front, il jugea plus convenable de les détourner. Il profita d'un usage qui de son temps était presque général dans les capitales de l'Italie, et qui autorisait chacun à se cacher sous un masque pendant les fêtes du carnaval pour lancer des épigrammes et des bons mots sur les passants : c'était une débauche d'esprit qui ne convenait qu'à ceux qui en avaient beaucoup. Ces bacchanales, qu'à Florence les premiers Médicis avaient élevées à la magnificence des triomphes et qui étaient devenues une arène où Laurent lui-même, Politien, Giambullari, les Pulci, Machiavel et les plus grands hommes du siècle n'avaient pas dédaigné de descendre, avaient été toujours encouragées par l'adroite politique des papes et souvent même par leur goût personnel. C'était une occasion pour les hommes à talent de se venger, au moins une fois par an, de l'état de nullité et de contrainte où ils vivaient le reste de l'année. Salvator en profita, et, se déguisant sous le nom de *Formica* et sous le masque de *Coviello*, il parcourut les quartiers de Rome en distribuant des remèdes et des ordonnances pour toute sorte de maladies; mais c'étaient les infirmités de l'âme qu'il promettait de guérir, et ses remèdes étaient les leçons les plus austères de la morale et les traits les plus mordants de la satire. L'idée en était neuve et piquante : elle fit fortune. Le nouveau charlatan attirait un grand concours de spectateurs : partout où il s'arrêtait, un cercle de curieux se formait autour de lui pour entendre ses consultations et emporter quelques-unes de ses recettes. On intéresse facilement ceux qu'on amuse : en peu de jours, Salvator acquit une célébrité que ses pinceaux n'avaient pu lui obtenir. Enhardi par ce succès, il rassembla une troupe de jeunes gens et débuta dans le même rôle sur un théâtre de société, dressé dans une maison de campagne, hors de la porte du Peuple : ces représentations étaient suivies par tout ce que Rome renfermait alors de plus distingué, et le jeu et les lazzis de *Formica* y enlevaient tous les suffrages. Salvator crut le moment arrivé pour frapper un grand coup : dans un prologue qu'il s'était chargé de composer pour une de ces pièces les plus applaudies, il releva les absurdités de quelques mauvaises farces jouées au Vatican, sous la protection du Bernin, qui tenait alors le sceptre des arts, dont il était devenu le tyran. C'était une témérité

Digitized by Google

sans doute de défier un aussi redoutable adversaire; mais il y avait de l'adresse à lancer ses traits contre un but aussi élevé : le triomphe n'aurait pas été sans gloire, puisque le combat n'était pas sans péril. Salvator, en rappelant le théâtre à sa destination la plus noble, qui est d'instruire bien plus encore que d'amuser, de corriger les mœurs et non pas de les corrompre, dicta les règles de la bonne comédie et se prononça fortement contre les turpitudes dont la scène moderne était souillée, sans excepter celles qui profanaient l'enceinte sacrée du Vatican. Son attaque fut vigoureuse, mais elle ne dépassait pas les bornes de la bienséance : il ne trouva pas la même modération dans ses adversaires; au lieu de répondre à ses observations, on l'accabla d'injures, et les calomnies les plus atroces furent employées pour se défendre des critiques les plus justes. Salvator se retira d'un combat où il rencontrait des ennemis si peu généreux et laissa au public le soin de le venger. Il ne s'abusait pas dans cet espoir : un cri d'improbation s'éleva de toutes parts contre ses détracteurs, tandis que l'estime et l'admiration générales entourèrent la victime qu'ils avaient voulu immoler. C'est de ce moment que date la fortune de Salvator Rosa : on le recherchait partout, on admirait ses talents, on rendait justice à son mérite, on se disputait ses tableaux, et ce furent ses succès comme acteur qui commencèrent sa célébrité comme peintre. Il prit alors un rang plus élevé dans le monde; il ouvrit sa maison à ses amis et son atelier à ses admirateurs : on se pressait chez lui pour jouir de tant de talents réunis dans la même personne; car il était à la fois peintre, poëte, musicien et acteur. Ce vif enthousiasme qu'il avait réveillé dans le public était soutenu par le grand nombre de tableaux qu'il achevait avec une étonnante rapidité et qui, recherchés partout, s'élevèrent bientôt à un prix considérable. Ramassant plus d'argent qu'il ne pouvait en dépenser, il le versait à pleines mains autour de lui pour se dédommager de toutes les privations qu'il avait endurées. La fantaisie lui prit aussi de retourner à Naples, où il se montra plutôt en grand seigneur qu'en artiste : il y fit un pompeux étalage de ses richesses; c'était apparemment pour y faire oublier l'état de misère dans lequel il y avait vécu. Mais il ne tarda pas à déposer l habit de courtisan pour endosser le costume de citoyen. Le peuple napolitain, flétri par un long esclavage et se courbant sans mesure sous le joug de ses maîtres, arbora tout à coup (en 1647) l'étendard de la sédition, éclatant contre ses oppresseurs avec la violence du volcan qui déborde souvent sur les campagnes voisines. Salvator n'avait que trente et un ans lorsque Masaniello, sortant des derniers rangs de la société, s'empara des rênes de l'Etat, échappées aux mains débiles d'un vice-roi espagnol. Un des faits les plus singuliers de cette révolution fut l'apparition de cette *compagnie de la mort*, formée par Falcone pour venger le meurtre commis par un soldat espagnol sur la personne d'un de ses parents. Elle se composait en grande partie de ses élèves et de ses confrères : Coppola, Porpora, Micco Spadaro, del Po, Masturzo, les deux Fracanzano, Vaccaro père et fils, Cadagora, noms plus ou moins connus dans les fastes de l'école napolitaine, s'étaient jetés dans ses rangs. Salvator ne se tint pas à l'écart : il était d'un caractère ardent, impétueux et indépendant; la révolution de Naples n'eut pas de plus sincère ni de plus chaud partisan. Il se rapprocha du nouveau tribun, qu'il a immortalisé par son pinceau et qu'il ne put sauver par ses conseils. Il était dans l'étrange destinée de Masaniello d'être traîné dans les rues de Naples par ceux mêmes qui l'avaient porté au faîte du pouvoir : misérable jouet des caprices d'une multitude effrénée, il est resté comme un exemple de plus de l'instabilité de la faveur populaire. Sa chute compromit l'existence d'une école entière de peinture, qui s'évanouit à l'approche de don Juan d'Autriche et du vice-roi espagnol, dont elle avait à redouter la vengeance. Salvator se sauva à Rome, où il jouissait déja de la réputation de bon peintre; il l'augmenta par de nouveaux travaux, dont les sujets révèlent la disposition où dut se trouver son esprit après une si terrible catastrophe. On y entrevoit ce profond mépris, cette vive indignation contre les vices des hommes et les crimes des sociétés. C'est Démocrite insultant à la vanité humaine au milieu des tombeaux ruinés; Prométhée enchaîné à un rocher et livré à des tourments éternels (1); c'est Socrate buvant la ciguë (2); Régulus enfermé dans le tonneau; Cadmus semant les dents du serpent (3). Il représenta encore la fragilité humaine entourée de ses emblèmes, la Justice se dérobant à la terre, la Fortune prodiguant aveuglément ses faveurs. Ce dernier tableau faillit attirer sur lui une terrible persécution; car on prétendit y découvrir une allusion outrageante contre les personnages les plus marquants de Rome, sans en excepter le pape. Salvator avait animé contre lui tous les peintres, irrités par ses propos injurieux et ses remarques indiscrètes : non contents de lui avoir fermé les portes de l'académie, ils travaillèrent à lui ouvrir celles d'un cachot. Il se vit obligé de se justifier de la pensée qu'on lui attribuait, et il eut besoin de tout le zèle de ses amis pour se soustraire à l'ordre d'emprisonnement déjà obtenu contre sa personne. Cette persécution alluma sa bile, qui lui dicta une de ses satires, où, sous le nom de *Babylone*, il fait un tableau hideux de la corruption de la cour de Rome. Il prit le parti de s'en éloigner et d'aller à Florence, où une noble protection lui était offerte

(1) Dans le palais Spada, à Rome.
(2) A l'abbaye de Fonthill, en Angleterre.
(3) Dans la galerie du roi de Danemarck, à Copenhague.

Digitized by Google

par le cardinal Jean-Charles de Médicis, frère du grand-duc de Toscane. Sa renommée comme peintre et le charme de sa conversation attirèrent autour de lui une foule d'admirateurs. Sa maison se transforma en asile des plaisirs et du goût : les plus beaux esprits de Florence en firent le rendez-vous de leurs savantes assemblées. Torricelli, Dati, Lippi, Viviani, Bandinelli, etc., étaient les plus assidus. Sous le nom de *Percossi*, ils y fondèrent une académie, où l'on passait des discussions les plus profondes aux amusements les plus frivoles. Salvator sentit alors renaître son goût pour les spectacles, et il prit part aux représentations qu'on donnait sur le théâtre que le cardinal de Médicis avait fait construire dans une de ses maisons de plaisance. Il y jouait le rôle de *Pascariello*, tandis que, d'après le récit de Baldinucci, qui en parle comme témoin oculaire, le ministre du roi très-chrétien et un abbé y remplissaient le rôle de demoiselles. Parmi ces amis, il s'en trouvait un qui paraissait destiné à faire son pendant : c'était Laurent Lippi, peintre, poëte comme lui et auteur du *Malmantile riacquistato*, qui tient une place distinguée parmi les poëmes héroï-comiques italiens. Salvator fut très-lié avec lui, et l'on croit même qu'il a retouché le paysage dans quelques-uns de ses tableaux d'histoire. Il vécut aussi dans l'intimité des Maffei, qui l'engagèrent plusieurs fois d'aller passer l'automne à Volterra et dans leurs campagnes de Monterufoli et de Barbajano. Ce fut dans ces charmantes solitudes qu'il composa les satires sur la *Musique*, la *Poésie*, la *Peinture* et la *Guerre*. Les trois premières sont une espèce de *Trilogie*, où l'auteur, en attaquant les corrupteurs du bon goût et des bonnes mœurs, développe adroitement ses principes sur les arts qu'il cultivait. Il y a de la profondeur dans les expressions, de la verve dans la poésie ; mais il s'y trouve aussi un grand abus d'érudition, et le style en est souvent ignoble. En général, on peut dire que Salvator a écrit ses satires comme il a peint ses tableaux, se montrant plus occupé de la force du dessin que de la beauté du coloris. Fatigué de la vie de Florence et ne pouvant pas oublier Rome, il prit la résolution d'y retourner après une absence de plusieurs années. Ce temps lui avait suffi pour éteindre ses ressentiments ; mais ses ennemis ne lui pardonnaient pas ses nouveaux triomphes, et ils auraient voulu lui faire expier les anciens. Ils s'étaient même multipliés autour de lui, car l'envie est comme l'ombre qui s'étend à mesure qu'on s'élève. Cependant, Salvator avait atteint une trop grande hauteur pour qu'ils pussent lui porter dommage. Comme on affectait de faire peu de cas de son talent en peinture, et qu'on osait lui contester celui de poëte, il fit un dernier appel à son génie, qui brilla de tout son éclat dans un nouveau poëme intitulé l'*Envie*. Il y décoche ses traits d'une main plus hardie et répond aux doutes qu'on avait répandus sur l'originalité de ses satires. C'est la dernière et la plus violente de toutes ; il y reproduit le tableau de la calomnie, attribué à Apelles, où il se montre aussi bon poëte que peintre. Il étonna bien plus encore par la manière savante avec laquelle il traita ses derniers sujets de peinture, quoiqu'il les eût exécutés dans les circonstances les plus difficiles. Ce ne fut qu'en quarante jours qu'il acheva une fameuse bataille (1) que les courtisans de Versailles durent trouver bien extraordinaire de voir déposer (en 1652) aux pieds du grand roi par un légat apostolique. Le moment choisi par Salvator Rosa est celui où la victoire est disputée avec le plus d'acharnement ; c'est une poignée de braves que la mort a épargnés et que les chances du combat amènent dans un endroit solitaire. La valeur et la vengeance animent ces guerriers pour qui le trépas est moins à craindre qu'une défaite ; ils occupent le devant de la scène, jonché d'armes et de cadavres. Les vainqueurs sont mêlés aux vaincus ; les mourants se confondent avec les morts ; le désordre est partout, la confusion nulle part. Le peintre a disposé ses groupes avec intelligence, et chaque figure est placée de manière à pouvoir se remuer facilement ; elles déploient une vie et une activité extraordinaires. Les plans éloignés retracent la fin de l'action, dont chaque épisode est une partie essentielle du sujet. D'un côté sont dressées les tentes des vainqueurs ; de l'autre, on voit fuir les débris de l'armée : la mort plane partout ; et le soldat, dans sa fureur, ne respecte ni le temple des dieux, ni les paisibles demeures des bergers. L'incendie d'une flotte qu'on voit brûler dans le lointain ajoute à l'horreur de cette scène ; ce qui n'a pu tomber sous le fer est dévoré par les flammes, et le vent disperse du même souffle les cendres des chaumières et celles des vaisseaux. Ce tableau, exposé à Rome, y obtint le plus grand succès et commença pour le peintre une nouvelle ère de gloire qui ne finit qu'avec sa vie et ne fut interrompue que par une course qu'il fit en Toscane (1661) pour revoir ses amis et prendre part aux fêtes du mariage de Côme III avec Marguerite d'Orléans. L'archiduc Ferdinand, au nom duquel l'invitation lui en avait été faite, aurait voulu l'emmener avec lui ; mais Salvator repoussa toutes les offres, aimant trop sa liberté pour s'engager au service d'un prince. Il partit pour Rome, où s'était formée une association dont les membres, sous le faux nom d'*Amis des arts*, en étaient les plus dangereux ennemis. Cette association se composait de personnages appartenant aux principales familles romaines, et le frère du pape et ses quatre neveux en étaient les membres les plus actifs. Une sorte de rivalité établie entre eux, plutôt dans l'intérêt de leur orgueil qu'au profit des talents qu'ils promettaient d'encourager, les portait à dépouiller leurs galeries

(1) Elle est aujourd'hui au musée du Louvre.

Digitized by Google

des morceaux les plus précieux pour en décorer l'enceinte du Panthéon et le cloître de St-Jean *decollato*. Ils en éloignaient par là tous les peintres vivants qui n'osaient pas suspendre leurs tableaux à côté des chefs-d'œuvre des anciens maîtres ; Salvator seul eut le courage de les braver en aspirant au dangereux privilége de se mesurer avec eux. Ce fut alors que son pinceau enfanta des prodiges : il ranima la cendre de Pythagore, qui reparaît au milieu de ses disciples après avoir conversé avec les ombres d'Hésiode et d'Homère. Il montra ce philosophe sur le bord de la mer, achetant de quelques pêcheurs le droit de rendre la liberté à leur proie. Il évoqua les mânes de Catilina, qui redemande à ses conjurés le serment fatal et remplit de nouveau Rome d'épouvante et de terreur (1). Il ranima le bûcher de deux martyrs, qu'une main invisible vient encore sauver du trépas (2). Il réveilla le spectre de Samuël, qui annonce à Saül sa chute prochaine (3) : « Un sujet aussi pittoresque convenait parfaitement à l'imagination vive et féconde de Salvator Rosa. La magicienne, d'une « figure hideuse et les cheveux hérissés, jette de « l'encens sur un trépied. Autour d'elle, on entrevoit des squelettes, des hiboux et divers « fantômes. L'ombre de Samuël, enveloppée « d'une longue draperie blanche, est debout et « immobile devant Saül. Ce roi, prosterné, écoute « avec étonnement la sinistre prophétie. Dans le « fond, on voit les deux guerriers qui, selon l'Ecriture, accompagnèrent Saül dans ce voyage. « Toutes les parties du tableau concourent à l'effet que le peintre a voulu produire. Le dessin « a quelque chose de sauvage et de fier; le « coloris est sombre et pour ainsi dire mystérieux (4). » Ce tableau marque la maturité du talent de Salvator Rosa et le plus grand développement de son génie ; il signale aussi le terme de sa carrière. La mort vint le surprendre au milieu des applaudissements dont Rome entière retentissait pour lui. Il mourut des suites d'une hydropisie, le 15 mars 1673, à l'âge de 58 ans. Ses restes furent déposés à la Chartreuse qui s'élève sur les ruines des Thermes de Dioclétien à Rome. Un enfant, né d'une liaison clandestine avec une femme qu'il avait connue à Florence, et qu'il épousa dans ses derniers moments, hérita de son nom et de sa fortune, mais non pas de son talent, qui s'éteignit avec lui. Aucun de ses élèves n'eut la force de marcher sur ses traces; c'étaient celles du génie qu'on admire, mais qu'on n'imite pas. Par une bizarrerie qu'il ne serait pas difficile d'expliquer, Salvator Rosa dédaignait presque le talent que la nature lui avait donné ; il s'affligeait de la renommée qu'il s'était acquise comme peintre de paysage. Un jour qu'un cardinal vint le visiter dans son atelier, il ne lui montra que ses tableaux d'histoire en disant qu'il ne peignait que la figure. Cependant personne mieux que lui n'a réussi à troubler l'air, à agiter et à éclairer les eaux, qu'il a exposées à tous les accidents et à tous les reflets de la lumière. Il a excellé principalement à représenter ce désordre majestueux qui rend la nature plus imposante et plus animée ; il l'a vue, sous cet aspect, plus en grand que les autres, et son pinceau lui a donné un nouvel intérêt. Son imagination, ardente comme le ciel qui l'avait vu naître, se réfléchissait, pour ainsi dire, dans tous ses ouvrages : ses compositions sont pleines de chaleur et d'énergie. Il dessinait avec plus de grandeur que de correction ; ses figures surtout laissent à désirer un peu plus d'élégance ; mais sa touche est mâle, rapide et spirituelle ; elle porte partout la lumière, la couleur, l'expression et la vie. Ses ouvrages paraissent créés en un instant ; rien n'y sent la contrainte : une verve bouillante en vivifie toutes les parties. L'extrême promptitude qu'il mettait à faire ses tableaux l'a empêché quelquefois de leur donner un plus grand fini. Mais c'est cette facilité même qui est le garant le plus sûr de son talent ; il en fallait beaucoup pour se prescrire une aussi grande sévérité de détails que celle qu'on voit dans ses tableaux. Un torrent se brisant sur des rochers, quelques arbres disséminés sur le rivage, une plaine aride, des monts sourcilleux, de vieux guerriers étendus sur le sable, lui suffisent pour produire le plus grand effet. Son style lui appartient tout entier ; il ne l'a emprunté à personne, et personne peut-être ne parviendra à l'imiter. Lors de son dernier séjour à Florence, il essaya de graver à l'eau-forte, et plusieurs de ses tableaux ont été gravés par lui-même. Malgré la sécheresse que l'on pourrait reprocher à son burin, il faut convenir que ses estampes ont tout le piquant de ses compositions originales. Salvator mit à ses tableaux un prix très-élevé : c'était moins par avarice que pour faire honneur à son art, car il ne se souciait pas de les vendre ; il dédaignait même les demandes et faisait peu de cas des acheteurs. Souvent, pour aiguiser leurs désirs, il exposait ses ouvrages au public en disant qu'il les avait faits pour lui-même. Il était très-désintéressé, mais il n'aimait pas qu'on marchandât ses tableaux. Il souffrait encore moins qu'on lui donnât des arrhes : « Je ne sais pas ce que « mon pinceau sera capable de faire, répondait-« il à ceux qui lui en proposaient, et je ne vous « tromperais pas en vous disant qu'il ne le sait « pas lui-même dans ce moment ; attendez que « mon travail soit terminé et alors nous convien-« drons du prix. » Ne se laissant jamais vaincre en générosité, il rendit un jour au connétable Colonna un blanc seing qu'il en avait reçu pour fixer le prix de deux tableaux, disant qu'il ne se

(1) Dans le palais Pitti, à Florence.
(2) Dans l'église de St-Jean des Florentins, à Rome.
(3) Au Louvre, ainsi que deux autres tableaux : l'*Ange Raphaël et le jeune Tobie* et un *Paysan*, ce qui porte à quatre le nombre des compositions de Salvator Rosa que possède notre musée.
(4) Laudon, *Annales du musée*.

Digitized by Google

permettrait pas de mettre sa main sur le papier d'où le connétable avait retiré la sienne. Il était prodigue de son argent; mais depuis qu'un domestique lui fit réfléchir qu'il n'aurait qu'à devenir perclus ou aveugle pour se trouver réduit à demander l'aumône malgré tous ses talents, il changea d'habitudes et mit plus de modération dans ses dépenses. Salvator travaillait peu de mois dans l'année. Dans la satire de la peinture, il nous apprend lui-même l'emploi qu'il faisait de son temps :

L'estate all' ombra, il pigro verno al foco
Tra modesti desii, l'anno mi vede
Pinger per gloria e postar per gioco.

La vie de ce peintre a été écrite par Baldinucci et Passeri, auteurs contemporains, et par Pascoli, Salvini, de Dominicis et autres, dans des temps postérieurs (1). La collection de ses estampes, gravées à l'eau-forte par lui-même, se compose de quatre-vingt-quatre pièces de différentes grandeurs, outre un livre d'habillements militaires, de soldats, de bandits, etc., de soixante feuilles in-8°, y compris le titre. Une autre collection parut à Rome en 1780, intitulée *Serie di 85 disegni di Salvator Rosa, in varie grandezze, pubblicati ed incisi da Carlo Antonini*, in-fol. Les pièces qu'on a gravées d'après les tableaux de Salvator, tant en Italie qu'en France, en Angleterre et en Allemagne, montent à plus de deux cents estampes. Ses *Satires* ne parurent que longtemps après sa mort. La première édition, avec la date d'Amsterdam, 1719, in-8°, est remplie de fautes typographiques que les éditions suivantes n'ont pas évitées. L'abbé Antoine-Marie Salvini en a donné le premier, en 1770, à Florence, une bonne édition, enrichie de notes et de la vie de l'auteur. Les éditions sous la rubrique de Londres, 1791 et 1824, in-8°, sont faites avec soin; celle de Florence, 1833, est accompagnée de notes et d'une vie de l'auteur. On peut consulter d'ailleurs Salfi, *Histoire littéraire d'Italie*, t. 13, Délécluze dans la *Revue de Paris*, avril et septembre 1840. Burney, dans son *Histoire de la musique*, a publié quelques morceaux de musique et de poésie lyrique de Salvator, qui sont bien faibles sous tous les rapports. Parmi ses biographes, nous ne comprenons pas lady Morgan, parce que, dans son ouvrage intitulé *Vie et siècle de Salvator Rosa*, 1824, 2 vol. in-8°, cette dame a fait le roman (2) plutôt que l'histoire de ce peintre. A—G—S.

ROSA (Michel), médecin italien, né le 9 juillet 1731 à San-Leo, capitale de l'ancien duché de Montefeltro, fut envoyé de bonne heure au collége des jésuites de Rimini, ville dont sa famille était originaire, et où il avait encore plusieurs proches parents. Son cours de philosophie terminé, il entreprit l'étude de la médecine et se rendit à l'université de Bologne en 1754, puis à celle de Padoue, où il fut reçu docteur. En 1759, il alla se fixer à Venise et fut bientôt agrégé au collége des médecins. Dans deux voyages différents, il visita Florence et Rome; pendant le premier, il s'occupa plus spécialement des systèmes des médecins italiens, et durant le second, il se livra surtout à l'ethnographie et à l'archéologie. Revenu à Venise, il s'y adonna comme par le passé à l'exercice de son art. Un *Essai d'observations cliniques* le fit remarquer et lui valut d'être nommé, en 1766, par l'impératrice Marie-Thérèse, professeur de médecine théorico-pratique à l'université de Pavie. Rosa inaugura son cours par un discours latin sur les moyens de ramener la simplicité dans la médecine. L'année suivante, il en prononça un autre à l'occasion de la réouverture de l'université, qui eut lieu en juin 1767 : cette fois il prit pour sujet les principaux systèmes de médecine, mais ce discours est resté inédit. En 1774, il fut appelé à Modène par le duc François III, qui le nomma successivement premier professeur de médecine, chevalier et président de la faculté. Lors de l'invasion française, il retourna à Rimini, où il occupa une chaire de médecine, qu'on laissa subsister même après la suppression de l'école, et cela par respect pour la renommée du titulaire. La disette de 1801 lui suggéra l'idée d'écrire un mémoire où il prétend que Pline a raison d'assurer que, dans les temps de famine, les anciens se nourrissaient de glands. Il y enseigne comment on peut délivrer ce fruit de l'huile âcre qu'il contient et qui le rend amer, nauséabond, indigeste, et il montre ensuite la manière d'en faire du pain passable et salubre, en le mélangeant avec d'autres farines. Mais les travaux qui ont fait le plus d'honneur à Rosa sont ceux qui se rapportent aux fonctions du sang et à l'action de certaines substances sur l'économie animale; il publia sur ce sujet des expériences fort curieuses dans ses *Lettere*. Il avait aussi étudié les effets de la vaccination qui, selon lui, serait plus nuisible qu'utile, et il avait fait des recherches sur la pourpre des anciens. Après la dénonciation du blocus continental, il cherchait une matière colorante que l'on pût substituer à l'indigo, mais pendant ce travail la mort le frappa, le 29 septembre 1809. Ce médecin a laissé : 1° *Essai d'observations cliniques* (en italien), Venise, 1766, in-8°; 2° *De epidemicis et contagiosis acroaxis*; 3° *Scheda ad catarrhum seu tussim quam russam nominant pertinens*; 4° *Mémoire sur l'inoculation du vaccin humain*, qui produisit assez de sensation à Paris pour que Vicq d'Azyr écrivît à l'auteur une lettre au nom de la société de médecine, dans laquelle il l'enga-

(1) Lady Morgan dit, dans sa préface, p. 2, qu'aucun *écrit contemporain* ne lui a été indiqué pour y puiser des renseignements sur la vie de Salv. Rosa. Pourtant elle cite continuellement Baldinucci et Passeri.

(2) Lady Morgan en convient elle-même. Elle dit dans sa préface, p. 4 : « J'ai représenté Salvator Rosa tel que me l'ont montré *les vraisemblances*. » C'est un aveu singulier de la part d'un historien et qui suffit pour le faire juger. Cette *Vie* a cependant eu quelque succès; l'année même de sa publication en Angleterre, il en a paru une traduction française et deux en allemand.

Digitized by Google

gageait à se mettre, sur cette matière, en correspondance avec la faculté de médecine de Modène ; 5° *Lettres sur quelques curiosités physiologiques* (en italien, ainsi que les mémoires suivants), Modène, 1783. Cet ouvrage, examiné par des commissions de l'Académie et de la société de médecine de Paris, obtint des rapports favorables. 6° *De la pourpre et des matières des habillements chez les anciens*, 1786. C'est pour ainsi dire un commentaire de l'ouvrage d'Amati : *De restitutione purpurarum*. Rosa avait écrit sur le même sujet deux autres mémoires, dont l'un a pour titre : *De la graine d'écarlate pour teindre*, et a été inséré dans les actes de l'institut des sciences, lettres et arts de Bologne. A—v.

ROSA DI TIVOLI. *Voyez* Roos.

ROS' ALBA, dont le nom est Carriera *Rosa Alba*, très-habile pastelliste, naquit à Chiozza, près Venise, en janvier 1670 (d'après le témoignage de sa propre sœur, épouse de Pellegrini). Elle commença d'abord par faire des dessins pour les dentelles appelées *points de Venise;* mais cette mode étant tombée, Rosalba, pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, se mit, d'après les conseils du peintre français Jean Stève et du Vénitien Jean, à peindre des dessus de tabatières, et elle s'en trouva bien. Rosalba se rendit en France en 1720; elle fut reçue à l'Académie royale de peinture de Paris le 26 octobre de la même année, et le 28 février 1722 elle envoya pour morceau de réception une *Tête de muse* au pastel, qui est conservée au Louvre dans la collection des dessins. Carriera a laissé une relation de son voyage, écrite par elle, des plus intéressantes et qui a été publiée à la fin du siècle dernier; voici le titre de ce livre aussi rare que curieux : *Diario degli anni* 1720-1721, *scritto da propria mano in Parigi da Rosalba Carriera, dipintrice famosa; posseduto, illustrato e publicato dal Sig. D. Giovanni de Viannelli, Canonico, Venezia, Coletti*, 1793, in-4°. Elle avait été reçue à l'académie de St-Luc de Rome le 27 septembre 1705, et à celle de Bologne le 14 janvier 1720. Elle fit le voyage de Vienne en 1735, fut très-bien accueillie et eut l'honneur de donner des leçons de pastel à l'impératrice régnante. Elle fit en 1723, à Modène, le portrait des princesses, à la sollicitation de leur grand'-mère, madame de Hanovre, qui cherchait de cette manière des « maris pour ses petites-filles ». Rosalba perdit la vue en 1746; elle se fit opérer de la cataracte en 1749; mais le soulagement fut de courte durée, la cécité revint et la pauvre artiste mourut à Venise le 15 avril 1757 complétement aveugle. Elle a été enterrée dans l'église de St-Vitto. On a souvent gravé d'après cette artiste, et nous citerons notamment, au nombre de ses reproducteurs, Duflot, Larmessin et Lépicié. Rosalba offre dans sa manière beaucoup de rapport avec Pietro Liberi; malheureusement son dessin est souvent incorrect, mais son coloris est chaud, riche et vrai; en tout cas, elle reste encore de nos jours une pastelliste éminente. — Sa sœur cadette, Giovannina, peignait aussi la miniature; elle a souvent aidé son aînée pour la préparation des fonds et des draperies. Elle mourut à Venise le 9 mai 1737, fort regrettée de Rosalba, qui ne se consola jamais de cette perte. On peut consulter sur Rosalba, sa famille et ses travaux l'*Abecedario* de Mariette, t. 1er, p. 329-332. B. de L.

ROSALIE (Sainte), célèbre par le culte qui lui a été voué en Sicile, naquit à Palerme vers le commencement du 12e siècle; sa famille occupait un rang distingué et prétendait descendre de Charlemagne. De vifs sentiments de piété déterminèrent la jeune fille à renoncer au monde et à se consacrer à la vie érémitique; elle se retira dans une grotte du mont Pelegrino, près de sa patrie, et elle y passa sa vie, se livrant à la prière, à la pénitence et au travail des mains. Les légendaires lui ont attribué un grand nombre de miracles. L'Église célèbre la fête de Ste-Rosalie le 4 septembre, et ce jour-là des processions splendides, des fêtes auxquelles toute la population s'associe ont lieu à Palerme. Un grand nombre d'ouvrages, publiés presque tous dans cette ville, ont pour but de célébrer les vertus et les mérites de la sainte. M. Œttinger, dans sa *Bibliographie biographique*, a énuméré plus de soixante productions de ce genre; elles ont été mises au jour dans le cours du 17e siècle, à l'exception d'un petit nombre qui appartiennent au commencement du 18e. La plus récente porte la date de 1713, et cette indication bibliographique a quelque intérêt au point de vue du mouvement qui s'est opéré dans les idées. On compte une certaine quantité d'in-folio parmi les livres qui ont été consacrés à la gloire d'une sainte à laquelle les Siciliens attribuaient, outre le mérite d'avoir expulsé la peste qui désolait leur île, celui d'empêcher les ravages des tremblements de terre. Z.

ROSALIE (Jeanne-Marie Rendu, dite Sœur), née à Comfort (Ain) le 8 septembre 1787, était de la même famille que Ambroise Rendu (*voy.* ce nom). La vie de cette digne femme n'ayant été qu'une longue suite de bonnes œuvres, ce sont ces œuvres elles-mêmes qu'il suffit de faire connaître. Elle appartenait à une famille que les troubles révolutionnaires atteignirent. Un de ses parents, maire d'Annecy, fut fusillé. Elle fit sa première communion dans une cave. Envoyée ensuite chez d'anciennes ursulines du pays de Gex, elle sortit de leur maison avec une vocation décidée pour la vie religieuse. C'était au moment du rétablissement de la communauté de St-Vincent de Paul par le premier consul Bonaparte. La mère de la jeune fille consentit à la laisser partir pour Paris, où elle entra (1802) dans la maison de noviciat de cette communauté, qu'elle quitta en 1803 pour venir demeurer, après sa prise d'habit et sous le nom de *sœur Rosalie*, dans ce quar-

Digitized by Google

tier St-Marcel qu'elle ne devait plus quitter, et dont elle fut le génie bienfaisant et moralisateur. Il ne reste plus qu'à la suivre dans cette vie de dévouement. Soulager l'humanité souffrante à tous les âges et dans toutes les positions, tel est le but qu'elle s'était proposé. Son élévation à la dignité de supérieure (1815) lui en facilita les moyens. Voyons d'abord ce qu'elle fit pour l'enfant nouveau-né. La communauté avait une école : sœur Rosalie fit placer au-dessus même de cet établissement une crèche. Plus tard (il s'agissait d'assurer les premiers pas de ces pauvres enfants); elle voulut qu'ils eussent un asile, et l'asile fut. Mais l'apprentissage? il offre bien des dangers, surtout dans ce populeux quartier. La *bonne mère* (ainsi la qualifiait-on) fonde le patronage des ouvrières et l'association de *Notre-Dame du Bon Conseil*, chargée de veiller sur les jeunes apprenties. Sœur Rosalie ne pouvait pas oublier la vieillesse. Elle a d'abord eu soin de loger gratuitement quelques vieillards, et, en 1856, elle est parvenue à organiser (qui aurait résisté à cette solliciteuse des pauvres?) l'*Asile Ste-Rosalie*. Dans les grandes commotions du pays, sa charité fut à la hauteur des événements. Plus d'une victime des fureurs politiques lui dut, en 1830 et 1848, son salut. Dans les temps de discorde, le soupçon atteint les plus dignes : sœur Rosalie, accusée d'avoir soustrait des individus aux vengeances politiques, dut un jour être arrêtée; mais la police elle-même recula devant cette mesure : le quartier tout entier eût défendu sa protectrice. Elle sauvait, telle était sa mission de bienfaisance, elle sauvait sans acception d'opinion ceux qui lui demandaient un refuge; ainsi fit-elle en 1848 : cette fois, c'étaient des soldats que poursuivaient les insurgés. Quand c'était le ciel qui envoyait quelque fléau, la digne femme secourait les victimes qu'il faisait : ainsi en 1832, durant le premier choléra, ainsi en 1849, lorsque le fléau sévit une nouvelle fois. Elle fit fonder alors un asile pour les orphelins. Sœur Rosalie fut frappée de cécité dans ses dernières années, mais sa charité n'en fut point ralentie : elle ne s'arrêta qu'avec sa vie, le 7 février 1856. La mémoire de cette sainte femme ne saurait périr. Les contemporains les plus insignes avaient apprécié la haute vertu de *sœur Rosalie;* dans le nombre nous citerons M. de Salvandy, le général Cavaignac; le peuple des faubourgs la révérait. L'empereur Napoléon III, qui lui avait rendu visite avec l'impératrice, le 18 mars 1854, la décora. C'était justice : elle eut la bravoure de la plus inébranlable bienfaisance. Z.

ROSAMEL (Claude-Charles-Marie de Campe de), amiral français né en 1774, entra à l'âge de dix-huit ans dans la marine. Il se distingua par son courage et sa fermeté dans les rudes combats que les escadres de la république, commandées par l'amiral Villaret-Joyeuse, soutinrent en 1794 et en 1795 contre les flottes anglaises. Le grade de lieutenant de vaisseau fut bientôt la récompense de ses services. En 1796, il prit part à l'expédition que commandait Morard de Galles, et qui était destinée à porter une armée française aux ordres de Hoche en Irlande, où tout était prêt pour une insurrection contre la domination anglaise. Cette entreprise, qui pouvait avoir les plus grands résultats, échoua par suite des tempêtes qui dispersèrent la flotte et le convoi qu'elle escortait. Nommé en 1801 capitaine de vaisseau, Rosamel resta longtemps employé dans l'administration et sans prendre part aux opérations militaires, qui d'ailleurs, depuis les revers de 1805 et de 1806, étaient bien restreintes sur les mers. Il obtint enfin le commandement d'une frégate, et le 29 novembre 1811, croisant dans l'Adriatique, il livra à une escadrille anglaise un combat acharné; mais comme il n'obtint pas un succès assez complet au gré de l'empereur, il tomba en disgrâce et resta sans emploi jusqu'à la fin de la guerre. En 1815, après la seconde restauration, il eut un vaisseau placé sous ses ordres, et en 1818 il fut nommé contre-amiral et membre du conseil de l'amirauté. Il s'occupa avec zèle de l'organisation de la marine, et il rendit de véritables services. En 1830, il commandait une des divisions de la flotte qui prit part à l'expédition d'Alger. Secondant les opérations de l'armée de terre, il jeta l'ancre devant le port; et, bravant le feu des forts et des batteries nombreuses qui le défendaient, il dirigea contre la ville une canonnade terrible qui contribua puissamment à amener la capitulation. La révolution de juillet survint; Rosamel se rallia au gouvernement nouveau, et il fut envoyé à Toulon comme préfet maritime. Lors de l'avénement du ministère Molé, il fut, le 25 août 1836, chargé du portefeuille de la marine. Il s'acquitta de ces fonctions avec une intelligente activité, ainsi que le constate une notice à cet égard due à M. Bajot et insérée dans le tome 69 des *Annales maritimes et coloniales*. Ce fut pendant l'administration de ce ministre que le blocus des côtes du Mexique fut maintenu avec vigueur. Le cabinet dont il faisait partie se trouvant en minorité dans la chambre des députés, par suite d'une coalition de divers partis, Rosamel dut partager le sort de ses collègues; il donna sa démission le 9 mars 1839. Il avait le grade de vice-amiral; mais la vieillesse commençait à l'atteindre, et il passa dans la retraite les dernières années de sa vie; elle se termina le 27 mars 1848. Z.

ROSAMONDE. *Voyez* Rosemonde et Rosmonde.

ROSASCO (Charles-Dominique) naquit le 18 novembre 1708 à Frino, dans le Vercellais, et prit le nom de *Jérôme* en entrant dans l'ordre des Barnabites en 1725. Le grammairien Corticelli fut son professeur dans l'étude de la langue italienne, que plus tard il enseigna lui-même à Florence et à Milan, après quoi il fut nommé secrétaire général de son ordre. Il était aussi

Digitized by Google

membre de l'académie de la Crusca. Les ouvrages de Rosasco sont très-estimés en Italie, où ils ont obtenu plusieurs éditions, savoir : 1° *Il rimario toscano di voci piane sdrucciole e tronche, tratte dal vocabolario della Crusca*, Padoue, 1763; 2° *Della lingua toscana, dialoghi sette*, Turin, 1777, 2 vol. in-8°; 3° *La grammatica italiana*; 4° *Il fini mondo*, ouvrage très-curieux sur le système de la fin du monde. Rosasco le composa en 1791, dans une maison de campagne, au village de Montù-Beccarie, où il mourut bientôt après. G-G-Y.

ROSCELIN, célèbre chanoine de Compiègne vers le milieu du 11e siècle, se rattache à une des parties les plus importantes de la philosophie du moyen âge par la part qu'il prit au fameux débat du *nominalisme* et du *réalisme*. Cette question n'est pas absolument une nouveauté dans l'histoire du moyen âge; elle se lie à la philosophie ancienne et remonte aux plus beaux temps de celle-ci dans la Grèce; mais le goût des scolastiques pour les disputes grammaticales exagéra moins encore son importance, qui était réelle, que sa part trop exclusive dans la science. De ce qui était une portion bornée de la logique, on fit la base de la philosophie, et c'est ainsi que le moyen âge ignora toujours, dans l'étude de l'homme, la véritable méthode qui est le fondement de toute connaissance. Cette querelle du nominalisme, déjà si remplie d'intérêt parce qu'elle nous donne la clef de la scolastique et de sa véritable valeur comme science, remonte, suivant les uns, à Roscelin, chanoine de Compiègne, suivant les autres, à un auteur peu connu qu'on croit avoir été son maître, et dont l'histoire n'a conservé qu'une trace assez obscure sous le nom de Jean le Sourd (1). Ce Jean le Sourd, *Joannes Surdus*, aurait, selon Duboullay, été médecin du roi Henri Ier. Il était de Chartres, et aurait reçu le surnom de *Surdus* à cause de son infirmité naturelle. Ce Jean le Sourd aurait enseigné la doctrine que l'on attribue d'ordinaire au nominalisme et aurait eu un assez grand nombre d'élèves, parmi lesquels se serait trouvé Roscelin, chanoine de Compiègne. Il est assez difficile de pénétrer ce que pouvait être la doctrine de Jean le Sourd; mais on peut deviner, d'après les savantes conjectures de M. Cousin (2), qu'elle consistait dans l'exposition de l'opinion suivante, savoir : que les universaux, c'est-à-dire les espèces et les genres, n'étaient pas des réalités, mais des fictions du langage, des noms, par conséquent que ces universaux n'étaient pas quelque chose par eux-mêmes et en dehors des objets réels; qu'il n'y avait d'existences propres que les existences individuelles; que les idées générales n'étaient autre chose que de pures conceptions de l'esprit et des formes du langage. Voilà tout ce que nous recueillons de Jean le Sourd et de son enseignement. Fut-il le maître de Roscelin? Cela n'est pas bien prouvé; d'ailleurs il se peut seulement que celui-ci ait étudié sous lui sans que Jean ait formé ses opinions, et l'incertitude qui règne à cet égard ne laisse pas moins subsister le fait que si Roscelin n'a pas été, à proprement parler, l'auteur du nominalisme reproduit d'après les écrits logiques de Boëce et de Porphyre, il a du moins été le premier qui l'ait publiquement enseigné et mis en lumière, comme le reste de sa carrière va nous l'apprendre. Développer cette opinion, l'ériger en forme de doctrine et de système, telle fut la vie de Roscelin, la source de ses malheurs et des persécutions qu'il éprouva. L'histoire se montre assez peu riche en renseignements sur cet homme remarquable; on est souvent obligé de se diriger par des conjectures; voyons toutefois ce qu'elle nous a conservé. On le croit généralement né en Bretagne, sans que l'on sache précisément dans quel lieu. Quelques-uns l'appellent *Rucelin* ou *Ruzelin*. Les *Annales* d'Aventin (1) donnent la Bretagne pour patrie à Roscelin; elles sont en cela d'accord avec un autre recueil historique d'une grande autorité, les annales de St-Benoît, qui affirment le même fait (2). Il fut successivement clerc de la cathédrale de Chartres et chanoine de Compiègne. Distingué de bonne heure par son esprit et ses connaissances, il obtint la faculté d'enseigner dans la cathédrale, et devint écolâtre ou scolastique; il y donna des leçons publiques, ce dont ne permet guère de douter le titre de maître ou docteur de Compiègne, qui lui est attribué par ses contemporains. Ce fut donc à Compiègne, ville alors florissante et où les études littéraires avaient obtenu un développement important, que se donnaient les leçons de Roscelin; grâce à ses talents, il réunissait autour de lui tous les hommes remarquables du temps et la foule des jeunes gens qui venaient s'instruire dans la nouvelle philosophie. On y voyait Adélard de Bath, Pierre de Cluny, Odon de Cambrai, Guillaume de Champeaux et le célèbre Abélard. Ce fut dans ces leçons que Roscelin, se passionnant pour la doctrine professée par Jean le Sourd ou le Sophiste, la développa et l'appliqua à une fausse interprétation du mystère de la Trinité; sans cette conséquence extrême de ses opinions, sa doctrine n'aurait sans doute pas joui d'une pareille célébrité. Il faut remonter un peu plus haut dans l'histoire pour saisir le lien qui unit la philosophie de Roscelin avec celle de l'antiquité. Boëce en fut un des auteurs dès la renaissance des lettres chré-

(1) De Gérando, *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, t. 4, p. 396.
(2) Introduction aux *Œuvres d'Abélard*, p. 87 et suiv.

(1) *Annal. Boior.*, liv. 6, p. 196.
(2) *Per id tempus turbas in scholis excitabat famosus quidam magister, Roscelinus nomine, domo Britto, Armoricus canonicus Compendiensis, quem sectæ nominalium præcipuum institutorem fuisse tradunt, quam opinionem Abælardus, ejus conterraneus et discipulus postea propagavit. Roscelini error is erat:* in Deo tres personas esse tres res; *aut Patrem et Spiritum sanctum cum filio esse incarnatum.* Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, liv. 67, n° 78, t. 5; *Hist. litt.*, t. 9, p. 359.

Digitized by Google

tiennes au 6e siècle. Il avait, dans ses vastes travaux, entrepris de traduire les œuvres de Platon et d'Aristote; il n'exécuta pas cette tâche presque impossible; mais, sans la version accompagnée de commentaires qu'il entreprit et qu'il exécuta de la Logique d'Aristote, nous eussions sans doute totalement perdu l'*Organum* du chef du péripatétisme. Boëce, par ce service rendu à la science, put être le lien intermédiaire entre l'antiquité et le christianisme; il dut à sa qualité de philosophe chrétien et martyr la faveur d'être longtemps étudié dans le moyen âge. Outre ses travaux sur Aristote, il avait aussi commenté l'introduction de Porphyre aux fameuses catégories d'Aristote, ouvrage élémentaire composé par le philosophe alexandrin pour servir de manuel à l'étude de la logique, qui formait alors une part si essentielle de l'enseignement de la philosophie. Porphyre avait donné, sous le nom ὁ εἰσαγωγή, que l'on a traduit si barbarement par le mot d'*Isagoge*, une introduction aux catégories d'Aristote qui servit de base à la logique du moyen âge et enfanta de longues querelles de mots. Porphyre, élève de Plotin, avait enseigné dans le 3e siècle; il avait travaillé à compléter la doctrine de son maître; lui-même et Amelius, qui avait écrit cent volumes sur la philosophie de Plotin, occupaient le premier rang parmi les disciples de ce chef d'école. Or, cette introduction de Porphyre contenait une phrase dont le rôle, dans la scolastique du moyen âge, est plus étendu qu'on ne pourrait le supposer d'abord; elle renfermait à elle seule le germe de la discussion dont Roscelin se fit le principal interprète. Voici cette phrase de Porphyre telle que Boëce l'a rendue en latin, et dont nous donnons ici la traduction. « Chrysaore, puisqu'il est nécessaire, pour comprendre la doctrine des catégories d'Aristote, de savoir ce que c'est que le genre, la différence, l'espèce, le propre et l'accident, et puisque cette connaissance est utile pour la définition, et en général pour la division et la démonstration, je vais essayer, dans un abrégé succinct et en forme d'introduction, de parcourir ce que nos devanciers ont dit à cet égard, m'abstenant des questions trop profondes et m'arrêtant même assez peu sur les plus faciles. Par exemple, « je ne rechercherai point si les « genres ou les espèces existent par eux-mêmes « ou seulement dans l'intelligence, ni dans le « cas où ils existeraient par eux-mêmes, s'ils « sont corporels ou incorporels, ni s'ils existent « séparés des objets sensibles ou dans ces objets « et en faisant partie. » Ce problème est trop difficile et demanderait des recherches plus étendues. Je me bornerai à indiquer ce que les anciens, et surtout le plus grand nombre des péripatéticiens, ont dit de plus raisonnable sur ce point et sur les précédents (1). » On retrouve ici la scission que nous fait connaître l'antiquité entre le platonisme et l'aristotélisme; car Platon, qui professa la doctrine que les idées sont l'essence même des choses, est réaliste; et Aristote, qui pense que les idées générales, et par conséquent les genres et les espèces, sont de simples conceptions de l'esprit, est nominaliste. Cette querelle, soulevée par un problème déjà si ancien dans l'histoire de la philosophie, fut renouvelée dans l'école d'Alexandrie au 4e siècle par Proclus et Damascius; et, ainsi conservée dans le résumé que nous en donne la phrase de Porphyre, elle fut de nouveau commentée par Boëce. Ces commentaires, précieux d'ailleurs pour les écoles de philosophie où l'on ne possédait point en grec les œuvres du père du péripatétisme, au lieu d'éclairer la question, y jetèrent une confusion nouvelle. Celui de Boëce détourna les choses de leur véritable acception; il apprit à interpréter les idées de Porphyre de deux manières différentes, tantôt suivant le système d'Aristote et tantôt suivant celui de Platon, donnant ainsi, par une double interprétation, une double solution de la question controversée. Toutefois, Boëce penchait pour l'opinion qui refusait la réalité aux idées générales. Il n'avait d'ailleurs pas compris cette question comme Porphyre; il avait converti la question de la réalité des genres et des espèces en une autre, celle de savoir si les cinq termes appelés universaux, c'est-à-dire le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident, étaient eux-mêmes des réalités, déplaçant ainsi totalement la discussion et mettant en doute ce qui ne pouvait l'être en aucune manière. Porphyre se demandait si une idée générale, telle que celle d'*humanité* ou de *sagesse*, avait une existence réelle par elle-même, ou si l'individu appelé homme ou l'être qualifié de sage existe seul; Boëce, s'éloignant du véritable sens de ce problème d'ontologie, chercha s'il ne fallait pas réaliser les cinq termes; penchant tantôt vers le platonisme, c'est-à-dire un idéalisme exalté, tantôt vers l'aristotélisme, c'est-à-dire la prédominance du système de l'individualité, il donna lieu à un double inconvénient, dont le premier était de réaliser toutes les abstractions en se jetant dans l'excès du réalisme, ou bien, si l'on rangeait les cinq universaux, le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, parmi les notions abstraites, de confondre avec les abstractions du langage les idées générales de genre et d'espèce qui pourraient n'être pas simplement des mots et avoir une existence par eux-mêmes, et de tomber ainsi dans un nominalisme universel. Tel était l'état de la discussion au moment où Roscelin arriva sur la scène, et c'est là aussi que nous recommencerons à le suivre à notre tour. Déjà, au 10e siècle, plusieurs esprits distingués avaient étudié ces difficiles

(1) Cousin, *Œuvres inédites d'Abélard pour servir à l'Histoire de la philosophie scolastique en France*, 1836, in-4°, Introduction, p. 60-61.

Digitized by Google

questions; au 10e, et même au 9e siècle, l'*Organum* d'Aristote était connu dans la traduction de Boëce (1). Le problème posé par Porphyre avait déjà excité l'attention, et la solution favorable à l'opinion nominaliste prévalait généralement, mais non point tellement qu'il ne s'élevât à côté d'elle une opinion différente qui, sans être accréditée, avait toutefois aussi ses partisans. Roscelin vint, par son enseignement, donner une nouvelle précision au système nominaliste. Cette discussion, qui remontait à l'antiquité, partagée entre Platon, idéaliste, assignant aux idées une existence réelle, et Aristote, génie plus essentiellement positif, partisan de la doctrine des sens et repoussant celle du chef de l'académie, cette discussion se réveilla avec une force nouvelle. Roscelin, examinant avec plus de hardiesse et analysant le problème que Porphyre avait laissé indécis dans son commentaire sur les catégories d'Aristote, se dit : Non, les genres et les espèces ne sont pas des réalités, ce sont seulement des mots qui expriment des abstractions. Nous ne percevons que par les sens, nous ne connaissons que par eux; ce qu'il nous font connaître est réel, ce qu'ils ne nous montrent pas n'a point de véritable existence: nous voyons un individu, un homme, nous ne voyons, ni n'entendons, ni ne touchons une collection d'individus, l'humanité par exemple. Les qualités sont, comme les idées générales, des abstractions, des fictions de notre esprit; nous voyons un corps coloré, mais nos sens ne nous apprennent rien de la couleur. En conséquence, l'universel n'est pas; l'individu seul existe. Tel dut être, si nous en croyons les témoignages le plus dignes de foi, le fond de l'enseignement philosophique de Roscelin; mais une fois acceptant un tel point de départ, il était naturel que la logique dût l'entraîner plus loin. Roscelin ne se borna pas à explorer en savant le domaine de la philosophie et de la métaphysique, il se transporta dans le champ de la théologie. La théologie était la grande affaire du moment; elle occupait tous les esprits; elle était l'aliment de toutes les intelligences. Roscelin chercha à y appliquer ses théories. Voulant expliquer les mystères de la foi chrétienne, il les renversa. Nous manquons malheureusement de documents certains pour nous rendre compte de la nature exacte de cette querelle religieuse; toutefois, il nous en reste encore assez pour nous éclairer; nous avons la réfutation des opinions de Roscelin par St-Anselme dans le *De fide Trinitatis*, et une lettre d'Abélard à l'évêque de Paris sur la doctrine du chanoine de Compiègne. Voici quelques mots de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, écrivain impartial, qui résumant assez exactement le débat : « Vers le même temps, « Renauld, archevêque de Reims, tint un concile « à Compiègne, où fut condamnée l'erreur de « Roscelin, docteur fameux, mais qui savait « plus de dialectique que de théologie. Il disait « que les trois personnes divines étaient trois « choses séparées, comme trois anges; en sorte, « toutefois, qu'elles n'avaient qu'une volonté et « qu'une puissance. Autrement il aurait fallu « dire, selon lui, que le Père et le St-Esprit « s'étaient incarnés. Il ajoutait que l'on pourrait « dire véritablement que c'étaient trois dieux, si « l'usage le permettait. Il disait, pour s'autoriser, « que Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, avait « été de cette opinion, et que c'était encore celle « d'Anselme, abbé du Bec (1). » La force des choses devait nécessairement entraîner Roscelin dans de pareilles conséquences; car puisque, suivant lui, les idées générales n'étaient rien, puisque l'individu seul existait, tout ce qui n'était pas individu ne devait avoir pour lui aucune existence réelle. Roscelin devait donc se refuser à admettre que les trois personnes de la Trinité fussent autre chose que trois dieux et jamais un seul Dieu; car, suivant lui, les parties, les qualités, les rapports ne sont rien quant à leur relation avec la substance : donc trois dieux faisant partie chacun d'un tout universel sont impossibles; cet universel lui-même est impossible; les rapports qui unissent entre eux les trois personnes ne sont pas; il n'y a qu'un Dieu où il y en a trois; s'il n'y en a qu'un, il existe en une seule personne; s'il y en a trois, ce sont trois personnes séparées (2). Ce fut vers 1089 que la doctrine de Roscelin commença à s'ébruiter; St-Anselme en entendit parler et s'occupa de la réfuter; Renauld, archevêque de Reims, convoqua un concile destiné à arrêter les progrès de cette nouvelle hérésie; ce concile eut lieu à Soissons en 1092. L'erreur de Roscelin y fut solennellement condamnée; en vain il essaya de s'autoriser d'opinions semblables qu'il attribua à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et à St-Anselme, abbé du Bec. St-Anselme désavoua un pareil sentiment dans une lettre à Foulques, évêque de Beauvais, qui avait été son disciple; dans la même lettre, il défendit aussi la mémoire de Lanfranc, injustement accusé par le novateur. Roscelin fut contraint d'abjurer; mais il désavoua ensuite son abjuration, disant qu'il avait cédé à la crainte d'être lapidé par le peuple. Yves de Chartres lui fit des reproches de ce désaveu et l'exhorta à revenir de bonne foi au sentiment de l'Eglise. Forcé de quitter la France, où sa doctrine était devenue publique, le chanoine de Compiègne se réfugia en Angleterre. Là il continua à répandre ses opinions en secret, et ce fut alors que St Anselme se décida à publier son traité contre lui; mais ni sa première con-

(1) Cousin, *Introduction aux Œuvres inédites d'Abélard*, p. 76.

(1) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 64, § 4.

(2) Rousselot, *Études sur la philosophie pendant le moyen âge*, t. Ier, p. 156. — Cousin, *Introduction aux Œuvres inédites d'Abélard*, 1836, in-4°; — *Hist. littér.*, t. 9, p. 360.

Digitized by Google

damnation, ni les réfutations de Lanfranc et du célèbre archevêque de Cantorbéry ne purent altérer les convictions de Roscelin, tant il y a de puissance dans la pensée humaine, et tant aussi est grande, chez certains esprits, la haine de l'autorité, quelque juste et quelque légitime qu'elle soit. Il règne beaucoup d'incertitude sur la destinée de Roscelin après ces événements : l'*Histoire littéraire de la France* nous présente sa rétractation comme probable (1), et nous dit qu'elle fut due aux sollicitations d'Yves, évêque de Chartres, et que Roscelin, revenu de ses erreurs, termina sa vie dans les fonctions de chanoine de l'église de St-Martin de Tours. Cependant, outre que cette version paraît peu en harmonie avec les probabilités, car on ne voit pas généralement les esprits de cette nature revenir sur le passé, nous trouvons Roscelin de nouveau en opposition avec l'Eglise à propos d'un traité contre les désordres du clergé qu'il publia pendant son séjour en Angleterre (2), et qui fut réfuté par un Français nommé Thibaut d'Etampes, qui, comme Roscelin, enseignait à Oxford (3). Le chanoine voulait refuser l'entrée dans les ordres aux enfants issus des unions illégitimes des prêtres. Un pareil zèle, tout sage qu'il était dans son principe, irrita le clergé anglais à tel point que Roscelin ne se crut plus en sûreté et se vit obligé de revenir en France. Il fallut alors qu'il abjurât, et quelques-uns assurent même qu'il reçut une infamante correction des mains des chanoines ses collègues (4). En vain Roscelin demanda-t-il un asile à Yves, évêque de Chartres, qui n'osa point l'accueillir dans son diocèse, craignant que sa présence n'y excitât de graves désordres et que le coupable ne fût lapidé par le peuple. Il l'engagea donc à une nouvelle rétractation plus explicite et plus complète que les précédentes. Mais Roscelin ne suivit point ce dernier conseil; il osa même écrire contre Robert d'Arbrissel, personnage vénéré et qui jouissait d'une grande réputation dans l'Eglise. Il disparaît alors de l'histoire jusqu'en 1121, où on le voit se porter accusateur d'Abélard auprès de Guillaume, évêque de Paris, et devenir son adversaire à propos du livre de celui-ci sur la Trinité. Abélard répondit par une lettre que nous avons encore et qui forme la vingt et unième dans l'édition de ses œuvres que nous possédons; il y expose, avec ses propres sentiments, toute la conduite de Roscelin (1). Roscelin espérait-il se réconcilier de cette manière avec l'Eglise? C'est ce que nous ignorons; mais nous ferons remarquer que rarement un esprit très-indépendant a acquis pour cela plus de tolérance pour les opinions des autres. Nous en trouvons un exemple au 10e siècle à l'occasion de Scot Erigène, qui, tout hétérodoxe qu'il était, n'en écrivit pas moins contre le malheureux moine Gotescalc (2). Ici Roscelin ne se montra pas plus indulgent, et pourtant Abélard n'était pas plus coupable que lui. Au reste, son accusation ne fut pas ce qui fit condamner Abélard, mais bien celle que St-Bernard dirigea et poursuivit avec tant de persistance. Les dernières années de sa vie sont enveloppées d'une profonde obscurité, mais on ne voit nulle part qu'il se soit manifestement rétracté. La philosophie de Roscelin ne nous est malheureusement connue que d'une manière générale, et nous manquons de détails sur ses véritables opinions par la perte de ses écrits; du moins le témoignage de ses adversaires peut servir à compléter les recherches, et nous renverrons ceux qui désireraient approfondir ce point de la philosophie du moyen âge au *Traité de la foi* de St-Anselme, aux histoires générales et surtout particulières de la philosophie. Voyez spécialement : Rousselot, *Etudes sur la philosophie du moyen âge*, 1840, 3 vol. in-8°; Cousin, *Introduction aux œuvres inédites d'Abélard;* Fleury, *Histoire ecclésiastique;* Pluquet, *Dictionnaire des hérésies;* Rohrbacher, *Histoire ecclésiastique*. Nous n'indiquons que pour mémoire Brucker, *Hist. critica philosophiæ*, t. 3; il est peu développé. On trouve des renseignements plus étendus dans le tome 2 de l'*Histoire des révolutions de la philosophie en France pendant le moyen âge* par l'auteur de cet article. C—R—N.

ROSCHER (Guillaume), habile économiste allemand, né le 21 octobre 1817 à Hanovre, était fils d'un conseiller supérieur au ministère du commerce qui s'était acquis une grande réputation de savoir et de patriotisme, grâce à sa coopération à la rédaction des codes hanovriens, ainsi qu'à ses efforts en faveur de l'indépendance de l'Allemagne. Après avoir commencé ses études au gymnase de sa patrie, Guillaume Roscher passa à l'université de Gœttingue et ensuite à celle de Berlin. Durant quatre années (1835-1839) il suivit les leçons de Gervinus, de Ranke, d'O. Mueller et de divers autres écrivains célèbres. Après avoir pris ses degrés universitaires à Gœttingue, il s'y livra au professorat. En 1848, il se rendit à Leipsick, et il ouvrit des cours qui furent fort suivis. L'économie politique, la science des finances, l'administration, la statistique étaient

(1) *Hist. littér.*, t. 9, p. 363.

(2) Cousin, *Œuvres inédites d'Abélard*, Introduction, p. 97; d'Achéry, *Spicilegium*, t. 3, p. 448.

(3) Dans cet écrit, Thibaut d'Etampes lui dit : *Non plus sapere quam oportet, sed sapere ad sobrietatem.... In decretis namque Calixti papæ legendo invenimus, et inveniendo legimus : Si quis prædicat sacerdotem post lapsum carnis, per pœnitentiam ad sacerdotalem dignitatem redire non posse, fallitur, nec catholice sentit. Si vero sacerdotibus post lapsum carnis licet ad sacros ordines reverti, multo magis innocentes illos, qui ex lapsu carnis orti sunt, sacris licet ordinibus insigniri.... Si enim filius sacerdotis honeste vivit, ordinandus est. Si vero militis filius inhoneste vivit, repudiandus est : quia magis placet Deo vitæ perfectio, et contra peccatum afflictio, quam superba de legitimis parentibus gloriatio.* — D'Achéry, *Spicileg.*, t. 3, p. 448, 449.

(4) *Abælardi opp.*, *Epistola XXI ad G. Parisiensem episcop.*, p. 386.

(1) *Abælardi opp*, in-4°. Lettre 21, p. 336.

(2) *Voy.* notre *Histoire de la philosophie en France pendant le moyen âge*, t. 1er, chap. 6.

Digitized by Google

l'objet de ses études. Il fut un des premiers écrivains qui s'efforcèrent de donner l'histoire pour base à l'économie politique et à montrer que, sans l'étude de ce qui tient à la richesse, à l'industrie, au commerce, à la population, l'histoire d'un pays est tout à fait incomplète. Le système qui a prévalu si longtemps, de ne chercher dans les annales d'un peuple que des récits de batailles et des intrigues de cour, se trouve ainsi réduit à sa juste valeur. C'est la situation économique et vraie de la contrée aux diverses époques qui se succèdent qu'il faut envisager, en la dégageant des faits divers sous lesquels on l'a comme ensevelie. Les idées de Roscher à cet égard avaient été indiquées dès 1838 dans la dissertation qu'il présenta pour être nommé docteur : *De historiæ doctrinæ apud sophistas majores vestigiis*. Quatre ans plus tard, il fit paraître un travail qui attestait une étude approfondie de l'une des portions les plus intéressantes de l'histoire des Hellènes : *la Vie, les œuvres et l'époque de Thucydide*. Dans son *Précis d'un cours d'économie politique*, il envisagea l'ensemble de la science; il en traita quelques points spéciaux dans des ouvrages particuliers, tels que l'*Histoire de l'économie nationale anglaise au 16e et au 17e siècle* (Leipsick, 1851) et l'écrit intitulé *Sur le commerce des grains et sur la politique de la cherté* (1847; 3e édition, 1852). Fidèle aux laborieuses habitudes de l'Allemagne, Roscher déposa un grand nombre de mémoires dans divers écrits périodiques, tels que les *Archives de l'économie politique* de Rau, le *Journal des sciences historiques*, le *Journal allemand trimestriel*. On distingue parmi ces travaux les mémoires *sur le luxe* (1842), *sur le socialisme et le communisme* (1845); les *Idées sur la politique et la statistique des systèmes agricoles* (1845-1846); les *Recherches sur le système colonial* (1845-1848). Roscher s'était occupé de réunir, de classer les résultats de ses vastes recherches dans un travail important qu'il intitula *Système d'économie politique;* la 1re édition parut en 1854 à Leipsick; elle fut, deux ans plus tard, suivie d'une seconde, revue et améliorée. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Wolowski, qui y a ajouté des notes intéressantes et une préface relative à l'application de la méthode historique à l'économie politique (Paris, Guillaumin, 1857, 2 vol. in-8°). On avait le droit d'attendre de l'érudition et de l'activité de Roscher d'autres travaux du plus grand mérite; malheureusement une mort prématurée vint l'enlever à la science en 1860. Z.

ROSCHER (Albert), voyageur allemand, né à Hambourg en 1836, mort près de Hisanguny, dans l'Afrique orientale, le 19 ou 20 mars 1860. Le gouvernement anglais avait depuis longtemps proposé un prix pour le voyageur ou ceux qui parviendraient à passer d'une côte de l'Afrique intertropicale à l'autre. Livingstone exécuta ce programme dans ses divers voyages de 1849 à 1857. Il avait trouvé un lac, *Ngami*, sous le vingtième parallèle sud, dans lequel se déchargent diverses rivières de l'intérieur, tandis qu'il en sort d'autres. Burton et Speke, deux voyageurs anglais, trouvèrent, en 1857 et 1858, un deuxième lac de ce genre (entre le premier parallèle nord et le premier parallèle sud), appelé *Oukéréwé*, et un autre, *Ujisi*, sous le sixième et septième latitude sud. Roscher se chargea, pour compléter l'ensemble, de trouver un troisième lac, qui, selon les inductions, devait se relier aux autres. Sans autres secours que les avances de quelques maisons de banque de Hambourg, le courageux voyageur arriva, à la fin de 1858, à Zanzibar. Le sultan de ce pays, homme assez éclairé et puissant, connu aussi en France, lui promit sa protection. Le 6 février 1859, Roscher quitta Zanzibar et alla à pied le long de la côte jusqu'à Quiloa. Il devait remonter ensuite le fleuve Lufidji, mais en route il eut à essuyer deux tentatives d'assassinat de la part des indigènes. Cependant dans ces contrées riveraines, il échappa encore en rappelant la protection du sultan. Enfin, après avoir pu explorer cette rivière jusqu'alors inconnue, il revint, attaqué d'une fièvre paludéenne, à Zanzibar, en avril 1859. A la fin de juin, il se remit en route, et suivant une caravane, il atteignit, en octobre de cette année, le lac *Nyassa* ou *Nyandja*, où il trouva un grand marché d'ivoire et autres marchandises de l'intérieur. Après avoir exploré ses bords et les environs à l'ouest, Roscher alla remonter, en décembre 1859, vers le nord, le long des montagnes neigeuses de Kilimandjaro et de Kenia, pour trouver enfin les sources du Nil, qui, selon la plupart des voyageurs, sort également d'un de ces lacs intérieurs, peut-être d'un autre Nyandja. Il y aurait ainsi, et le problème est près d'être résolu, une communication fluviale intérieure entre la Méditerranée et l'océan Indien à travers l'Afrique. Mais ce ne fut qu'après de longues incertitudes sur son sort, qu'on apprit son assassinat par deux principicules maures des bords du Nyandja, à Hisanguny. Néanmoins, Roscher s'est acquitté de sa tâche, et ses successeurs ont quelques données de plus dans la poursuite de leurs découvertes. R—L—N.

ROSCHMANN (Antoine), savant et laborieux historien, né, vers 1710, dans le Tyrol, se consacra tout entier à la recherche des antiquités de sa patrie. Après avoir terminé ses études, il prit sa licence en droit et fut nommé secrétaire de l'université d'Inspruck. Devenu historiographe des Etats du Tyrol, il joignit à ce titre, en 1724, celui de bibliothécaire et de surintendant des archives de cette province. On connaît de lui : 1° *Regnum animale, vegetabile et minerale medicum Tyrolense dissertatione academica per synopsin recitata propositum*, Inspruck, 1738, in-4°. On y trouve la description des glaciers, des montagnes, des plantes médicales et des mines du Tyrol.

Digitized by Google

2° *Veldidena urbs antiquissima, Augusti Colonia, et totius Rhætiæ princeps in tractu præcipue Wilthinensi et Œnipontano, e tenebris eruta et vindicata, insertis compluribus adhuc ineditis, quæ per Tyrolim supersunt monumentis romanis*, Ulm, 1745, in-4°. C'est l'histoire ecclésiastique et civile de l'ancienne ville de Veldidena, sur les ruines de laquelle a été bâti le monastère de Welthin, près d'Inspruck, et que l'auteur établit avoir été la capitale de la Rhétie jusqu'au temps de Théodose. Il fait voir que cette ville, fondée par les Tusciens, fut érigée en colonie par Auguste et détruite par Attila. Ce livre est plein de recherches. Haller (*Biblioth. hist. suiss.*, t. 4, p. 265) l'appelle un excellent et beau travail. Popowitsch (*voy.* ce nom) a essayé de le réfuter, dans les Notices hebdomadaires de Ratisbonne, 1749, n° 10. 3° La *Vie de saint Valentin, apôtre du Tyrol* (1), éclaircie par des dissertations chronologico-historico-géographiques (en allemand), ibid., 1746, in-4°. 4° *Conjecturæ pro asserendo episcopatu Sabioriensi sancti Cassiani, martyris Imolensis, id est, Foro-Corneliensis*, Brixen, 1748, in-8°. Les raisons dont l'auteur appuie son sentiment sont assez plausibles : cependant elles ont été combattues par les auteurs des *Acta eruditorum Lipsiens.* (ann. 1751, p. 472-78), qui s'efforcent de démontrer que saint Cassien n'a point occupé le siége épiscopal de Seben. 5° *Bella Romanorum in Rhætia, vel ejus vicinia, præsertim illud Rhædico-Vindelicum, a Cl. Nerone Druso Augusti privigno gestum, totius geographiæ Rhæticæ seu Tyrolensis antiquæ fundamenta*, Vienne, 1783, in-fol. Haller nous apprend (*Bibl. hist. suiss.*, t. 4, p. 170) que ce livre fut supprimé par arrêt. — *Cassien-Antoine* Roschmann de Hœrbourg, probablement fils du précédent, occupait une place d'archiviste à Vienne, lorsqu'il publia : 1° *Sirminde*, tragédie, Inspruck, 1744, in-8°; 2° *Histoire du Tyrol*, avec une carte de la Rhétie, Vienne, 1792-1802, 2 part. in-8° (en allemand); 3° Des *Poésies*, dans le *Calendrier des théâtres* (de Reichard), 1786. Il est mort en 1806. W—s.

ROSCIUS (Quintus) fut également célèbre par son talent pour le théâtre, par ses qualités personnelles, et par l'amitié qui l'unit à Cicéron. On ne connaît pas exactement l'année de sa naissance; mais, du rapprochement de plusieurs passages de Cicéron, l'on peut conclure qu'il était plus âgé que celui-ci au moins de vingt ans. Il fut nourri dans le territoire de Lanuvium; ce qui autorise à croire qu'il vit le jour dans la même ville. Un prodige illustra son berceau : pendant qu'il dormait, sa nourrice vit avec effroi un serpent entourer son corps; les augures, consultés à ce sujet, répondirent que nul ne l'égalerait en gloire. Cicéron, qui, dans un de ses ouvrages, place le récit de cet événement dans la bouche de son frère, le réduit à sa juste valeur, en observant que ces reptiles étaient très-communs dans le pays, et qu'ils s'introduisaient familièrement dans les maisons. Roscius avait reçu de la nature une beauté et des grâces singulières, ce qui lui valut la faveur des grands; et Q. Lutatius Catulus, l'un des plus éminents personnages de cette époque, ne craignit pas de les célébrer dans un quatrain qui nous a été conservé par Cicéron : Roscius avait cependant un défaut bien remarquable, c'était d'être extrêmement louche. L'art de la déclamation obtenait alors beaucoup d'estime à Rome : la tribune avait déjà été illustrée par de grands orateurs; les théâtres n'étaient pas moins fréquentés. Ce fut à cette dernière carrière que se voua Roscius. On ignore quels furent ses maîtres. Bientôt il déploya des talents admirables et se montra avec un égal succès dans la tragédie et la comédie. Son jeu réunissait à la vie et à la chaleur la convenance et les grâces, qu'il regardait comme le point capital de l'art. Il acquit bientôt une telle renommée que, suivant le témoignage de Cicéron, celui qui excellait dans sa profession en était appelé le *Roscius*. Les élèves accoururent en foule pour entendre ses leçons : il eut la gloire de compter parmi eux Cicéron lui-même. Au rapport de Macrobe, il s'établit entre ces deux grands hommes une lutte singulière; ils essayaient lequel des deux réussirait le mieux, l'orateur à exprimer la même pensée par des tours nouveaux, et l'acteur à la peindre autant de fois par des gestes différents. Enhardi par ses succès, Roscius écrivit un parallèle de l'art mimique avec l'éloquence. L'amitié et la reconnaissance portèrent Cicéron à prendre sa défense dans une contestation qu'il eut avec C. Fannius Chérea, qui voulait s'approprier en entier le dédommagement qu'ils avaient obtenu pour la mort d'un esclave possédé par eux en commun. Ce plaidoyer, qui est parvenu jusqu'à nous, est un monument des qualités que Roscius sut allier à ses talents, et par lesquelles il ennoblit une profession peu honorée chez les Romains, malgré leur amour pour les spectacles. Cette passion procura de grandes richesses à Roscius. Les magistrats le payaient avec magnificence; il recevait par jour jusqu'à mille deniers. Dans la suite, il monta gratuitement sur le théâtre. Aux richesses, il réunit les honneurs : Sylla, pendant sa dictature, le décora d'un anneau d'or. Il mourut dans un âge avancé; et Cicéron, dans sa harangue pour Archias, prononcée, l'an de Rome 692, parle de sa mort comme récente et atteste les regrets excités par cette perte. On trouve dans le tome 4 des Mémoires de l'Académie des inscriptions des recherches de l'abbé Fraguier sur la vie de cet acteur. Sr—d.

ROSCOE (William), célèbre littérateur anglais, naquit en 1752 à Liverpool, dans une des classes les plus inférieures de la société, puisque son père et sa mère étaient tous deux domestiques.

(1) Ce saint évêque de Passau vivait au milieu du 6e siècle; il paraît qu'il était déjà mort en 474. Sa fête est fixée au 7 janvier.

Digitized by Google

La personne auprès de laquelle ils servaient, et qui les avait conservés dans sa maison après les avoir autorisés à se marier, étant morte sans enfants, laissa en mourant au jeune Roscoe la plus grande partie, sinon la totalité de sa fortune. Il ne paraît pas que ce bienfaiteur se soit beaucoup occupé de la première éducation de Roscoe, et toute l'ambition de son père se borna à lui faire apprendre l'écriture et l'arithmétique. A l'âge de seize ans, il fut placé par sa famille dans l'étude de M. Eyres, procureur à Liverpool. Il n'y était que depuis très-peu de temps et avait déjà montré un talent assez remarquable pour la poésie, dans un élégant petit poëme intitulé *Mount Pleasant*, lorsqu'un de ses camarades s'étant vanté d'avoir lu le traité de Cicéron *De amicitia* et ayant parlé avec enthousiasme de l'élégance du style et de la noblesse des pensées de cette composition, Roscoe se la procura et, à l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire, parvint, après beaucoup d'efforts, à l'entendre assez bien. Ce succès l'encouragea, et il ne s'arrêta que lorsqu'il eut ainsi traduit les plus éminents des classiques latins, avec l'aide d'un homme fort instruit, M. Francis Holden, son ami. Roscoe s'attacha ensuite à l'étude des langues française et italienne, et sans le secours d'aucun maître, il ne tarda pas à les comprendre et à se rendre familiers les meilleurs auteurs de chacun de ces idiomes. Plus tard, il apprit le grec de la même manière. Les auteurs et surtout les poëtes anglais faisaient aussi ses délices; il les lisait et les relisait sans cesse. A l'expiration de son engagement avec M. Eyres, il devint associé de M. Aspirival, procureur de la même ville fort en crédit. Roscoe, sur lequel roulait tout le soin des nombreuses affaires de cette étude, s'acquitta de son emploi à la satisfaction de tous ses clients et acquit une connaissance étendue des lois de son pays, quoiqu'il ne négligeât cependant pas la littérature. Il se lia à cette époque avec le docteur Enfield, professeur à l'académie de Warrington, et avec le docteur Aikin, qui exerçait la profession de chirurgien à Liverpool, et fournit au premier, pour être insérée dans un recueil populaire intitulé *l'Orateur* (the Speaker), une élégie sur la pitié. Au mois de décembre 1773, il récita devant une société choisie, formée à Liverpool pour l'encouragement du dessin et de la peinture et dont il était un des membres les plus actifs, une ode sur l'adulation, qui fut plus tard publiée avec son premier poëme, *Mount Pleasant*, et il fit dans cette institution un cours de lectures sur les sujets pour lesquels elle avait été créée. En 1788, année où la question de la traite des nègres commença à être vivement agitée, Roscoe s'éleva avec force contre ce honteux trafic dans des poëmes qui eurent beaucoup d'admirateurs, et dont le principal est intitulé *les Malheurs injustes de l'Afrique* (the Wrongs of Africa). La révolution française trouva en lui un zélé partisan, et il publia en faveur de sa cause plusieurs chants populaires et d'autres morceaux de poésie, parmi lesquels on distingue les *Collines couvertes de vignobles* (the Vine covered Hills) et *Que les millions soient libres* (Millions be Free). En même temps qu'il faisait paraître avec le docteur Currie, dans le *Liverpool Weekly Herald*, une série d'essais sous le titre du *Recluse*, Roscoe travaillait au grand ouvrage sur lequel est principalement établie sa réputation, la *Vie de Laurent de Médicis*, commencé en 1790 et terminé six ans après. Retiré à deux milles de Liverpool pendant tout le temps qu'il passa à le composer, Roscoe se rendait chaque jour à la ville pour suivre les affaires de son étude, et de retour à la campagne, il y consacrait ses soirées à l'œuvre littéraire qu'il avait conçue. Ayant peu de livres à sa disposition, il était forcé de faire venir de Londres la majeure partie de ceux qu'il avait besoin de consulter. Mais son œuvre eût été bien incomplète s'il se fût borné à puiser seulement dans les sources ouvertes pour lui en Angleterre et alors peu abondantes. Par un heureux hasard, M. Clarke, banquier de Liverpool et son ami, était allé passer un hiver en Toscane, et, grâce à son zèle éclairé, le futur historien des Médicis obtint communication d'un grand nombre de manuscrits inédits existant à Florence et dans d'autres parties de l'Italie. A son retour en Angleterre, M. Clarke lui fournit de nouvelles et utiles informations, qui le mirent en état de composer la *Vie de Laurent de Médicis*, dont Roscoe dirigea lui-même l'impression et qui fut partout accueillie avec une grande faveur. On s'étonna de voir un homme qui n'avait point reçu une éducation littéraire, et dont tous les moments semblaient absorbés par la pratique des lois et la direction d'affaires contentieuses d'une haute importance, dans une ville de commerce éloignée du centre des lumières, où l'on n'entendait parler que de navires, de traite, d'esclaves et de marchandises, décrire l'origine et les progrès des beaux-arts en Italie à la renaissance du savoir, avec autant de sagacité et de finesse que de précision, avec l'esprit d'un poëte et la profondeur d'un historien. On admira le ton de candeur qui y règne partout, la manière noble et décente avec laquelle il discute et critique les opinions des écrivains qui l'avaient précédé dans la même carrière, son goût pur et éclairé, et son style aussi harmonieux qu'élégant. Mais on lui reprocha en même temps sa trop grande partialité pour son héros, le défaut d'ordre et la multiplicité des longues notes bibliographiques qui interrompent quelquefois le cours de la narration. Un an après l'apparition de son premier ouvrage historique (1797), Roscoe abandonna la profession de procureur pour se faire admettre à la société de Gray's-Inn, dans l'intention de suivre le barreau comme avocat. Nous ignorons

Digitized by Google

s'il plaida souvent et avec succès : ce qui est certain, c'est qu'il ne cessa point de cultiver la littérature. En 1805, la même année où il quitta le barreau pour former avec M. Clarke une maison de banque à Liverpool, il fit paraître le second de ses grands ouvrages, *la Vie et le pontificat de Léon X*, fils de Laurent de Médicis, qui ne comprenait pas moins de quatre volumes in-4°, et reçut un accueil tout aussi favorable que le premier. Pour composer cette nouvelle histoire, les livres rares et les manuscrits de la bibliothèque de Paris, de celles du Vatican, de St-Marc à Venise, Laurentienne de Florence, du musée britannique et de beaucoup d'autres furent examinés, soit par les amis de l'auteur, soit par Roscoe lui-même. On reconnaît dans cette œuvre les mêmes qualités qui avaient fait distinguer la *Vie de Laurent de Médicis* et quelques-unes des imperfections reprochées à cette dernière. Le morceau où il traite de la réformation de Luther a paru un chef-d'œuvre à un critique français, Hoffmann. « L'auteur y tient, suivant « lui, la balance tellement égale, il juge les faits « et les hommes avec une telle impartialité que « l'on pourrait douter si c'est un catholique ou « un protestant qui écrit cette histoire (1). » Elu en 1806 l'un des représentants de Liverpool au parlement, Roscoe n'occupa ce poste que pendant un temps fort court et se montra en toute circonstance le zélé partisan de l'émancipation des esclaves; il vota constamment avec Fox, mais prit rarement la parole. A la dissolution qui eut lieu l'année suivante, il ne se remit pas sur les rangs et se retira dans sa ville natale, où, tout en continuant ses opérations commerciales, il publia plusieurs pamphlets sur les sujets politiques du jour. La littérature, les arts et la botanique occupèrent aussi une partie des instants qu'il pouvait dérober aux affaires, et il contribua par son exemple à répandre parmi les habitants de Liverpool le goût des travaux intellectuels. En 1817, il fit paraître le discours qu'il avait prononcé, à l'ouverture de l'institution royale de Liverpool, sur l'origine et les vicissitudes de la littérature, des sciences et des arts; quelques années après (1824), il donna une nouvelle édition des œuvres de Pope, qu'il fit précéder d'une vie de cet écrivain. Le dernier ouvrage de Roscoe, que l'étude de la botanique avait constamment occupé, ouvrage qui ne fut achevé que peu de temps avant sa mort, est une monographie estimée de la curieuse famille des scitaminées (*Monandrian plants of the order scitamineæ*), écrit d'autant plus remarquable qu'on le doit à un littérateur à la fois poëte et historien distingué. Pendant que l'esprit de Roscoe était presque absorbé par ses études politiques et littéraires, une série de circonstances fatales imprévues obligea la maison de banque dans laquelle il était intéressé à suspendre ses payements. Néanmoins, les créanciers avaient une telle confiance dans son intégrité qu'on lui accorda tout le temps jugé nécessaire pour être en état de faire face aux engagements contractés. Mais ce fut vainement que, pour satisfaire ses créanciers, Roscoe fit l'abandon de tout ce qu'il possédait et que, par ses ordres, on mit en vente publique sa bibliothèque, si riche surtout en livres rares et en ouvrages italiens qui lui avaient servi de matériaux pour ses compositions historiques (1). Après ce sacrifice, le plus douloureux peut-être pour un véritable homme de lettres; après cette séparation forcée de ces véritables amis, qui, pour nous servir des expressions de Washington Irving, ne trompent jamais l'espérance et sont toujours fidèles au malheur, Roscoe fit ses adieux à ses livres, aux bien-aimés compagnons de sa vie, dans quelques stances pleines de sentiment et de résignation. Environné de l'estime et de l'amitié des personnages les plus remarquables de sa ville natale, où il était considéré comme le chef de tous les cercles littéraires et scientifiques, qu'il avait contribué à établir et qu'il ne cessa de fréquenter, Roscoe consacra ses derniers moments à la belle monographie des scitaminées, qu'il eut la satisfaction de terminer avant sa mort, arrivée le 30 juin 1831; il était alors âgé de 80 ans. Une *Vie de Roscoe* a été publiée à Londres, en 1833, par son fils, en 2 volumes in-8°, et Washington Irving, qui avait visité Liverpool peu de temps après le désastre des affaires de Roscoe, lui a consacré, dans son *Sketch Book*, un chapitre où il fait un grand éloge de ses talents et de ses qualités privées. Roscoe a publié : 1° *Réfutation, fondée sur l'Ecriture, du pamphlet publié par le révérend Raymond Harris pour prouver que la traite des nègres est une chose licite*, 1788, in-8°; 2° les *Malheurs injustes de l'Afrique*, poëme en deux parties, 1788, in-8°; 3° *Vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique*, 1795, 2 vol. in-4°, belle édition avec vignettes et le portrait de Laurent; l'ouvrage a été souvent réimprimé, en 1796, 1800, 1827, 1845, etc.; traduit en français par Thurot, Paris, an 8 (1799), 2 vol. in-18; 2° édit., 1800, 2 vol. in-8° (2); en italien par le cavalier Mecherini, Pise, 1791, et 1816, 4 vol. in-8°, avec des augmentations. Il existe aussi une traduction allemande. 4° la *Nourrice*, poëme imité de l'italien de Louis Tansillo, 1798, in-4°; 1800, in-8°; 5° *Vie et pontificat de Léon X*, 1805, 4 vol. in-4°; 2° édit., 1806, 6 vol. in-8°; trad. en fran-

(1) *Journal des Débats* du 8 juin 1817. Hoffmann dit, par erreur, dans son article que Roscoe était ministre anglican.

(1) Les livres furent vendus mille cent cinquante livres sterling (128 750 francs); les estampes, mille huit cent quatre-vingts livres sterling (47,000 francs), et les tableaux, sept cent trente-huit livres sterling (18,450 francs); un portrait de Léon X fut payé cinq cents livres sterling (12,500 francs) par M. Coke.

(2) Le *Manuel du libraire* fait observer qu'on a retranché dans une partie des exemplaires de la traduction de Thurot des pages exprimant des opinions républicaines, qu'on pouvait émettre en l'an 7, mais qui n'avaient plus cours en l'an 8.

Digitized by Google

çais par P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8°; 2° édit., Paris, 1816, 4 vol. in-8°, et en allemand, avec ses autres œuvres historiques, Heidelberg, 1828, 8 vol. in-8°. Le comte Bossi en a publié une traduction italienne, Milan, 1818, 2 vol. in-8°, dans laquelle il relève et rectifie plusieurs erreurs de l'original (1). 6° *Remarques sur les propositions faites à la Grande-Bretagne pour une négociation avec la France*, 1808, in-8°; 7° *Considérations sur les causes de la présente guerre*, 1808, in-8°. L'auteur s'y montre partisan de la paix. 8° *Observations sur l'adresse à Sa Majesté, proposée par le comte Grey*, 1810, in-8°; 9° *Traités relatifs à la guerre entre la Grande-Bretagne et la France*, 1811, in-8°; 10° *Lettres à Henri Brougham sur une réforme dans la représentation du peuple dans le parlement*, 1811, in-8°; 11° *Réponse à une lettre de M. S. Merritt sur la réforme parlementaire*, 1812, in-8°; 12° *Discours sur l'origine et les vicissitudes de la littérature, des sciences et des arts*, prononcé à l'ouverture de l'institution royale de Liverpool, 1817; 13° *Observations sur la jurisprudence pénale et la réformation des lois criminelles*, 1819, in-8°; 14° *Discours prononcé en présence des propriétaires du jardin botanique de Liverpool, avant l'ouverture de ce jardin*, 3 mai 1802, in-12; 15° *Des plantes de la classe (monandrian) appelée vulgairement scitamineæ*, 1810; 16° *Arrangement artificiel et naturel des plantes, et particulièrement d'après le système de Linné et de Jussieu*; 17° *Sur la description des plantes (monandrous) de l'Inde, du docteur Roxburgh*. Ces trois derniers opuscules ont été insérés dans les Mémoires (Transactions) de la société linnéenne en 1806, 1810 et 1814. Roscoe a aussi écrit un petit poëme placé en tête de la *Vie et des ouvrages de Robert Burns*, par le docteur Currie, et une excellente préface en tête du catalogue des gravures de Rembrandt. D—z—s.

ROSCOMMON (Dillon Wentworth, comte de), poëte anglais, fils de sir James Dillon, troisième comte de Roscommon, et d'Elisabeth Wentworth, naquit en Irlande vers 1633, à une époque où ce royaume était gouverné par le premier comte de Strafford, son oncle. Il fut élevée dans la religion protestante, que son père avait embrassée; il passa les premières années de sa jeunesse en Irlande et continua ses études en Angleterre sous le docteur Hall, évêque de Norwich. Il apprit de celui-ci la langue latine, qu'il parvint à écrire avec une élégance classique, quoiqu'il ne pût jamais retenir les règles les plus simples de la grammaire. Pendant les troubles qui agitaient l'Angleterre, le comte de Strafford ayant été mis en accusation, Roscommon, par les conseils de l'archevêque Usher, se rendit en France, en 1642, et alla terminer ses études à Caen, où les protestants avaient une académie. Après y avoir suivi pendant quelques années les leçons du savant Bochart, il voyagea en Italie. A la restauration, il revint en Angleterre, où il fut parfaitement accueilli par Charles II, qui lui donna un emploi honorable à sa cour (1). Une discussion d'intérêts qu'il eut avec le lord du sceau privé l'ayant obligé de se rendre en Irlande, il résigna le poste qu'il occupait à la cour d'Angleterre. A peine arrivé à Dublin, il fut choisi par le duc d'Ormond pour être capitaine de ses gardes. La passion effrénée que Roscommon avait pour le jeu lui attira de mauvaises affaires et lui fit hasarder sa vie plusieurs fois dans des duels. Sortant d'une maison publique à une heure très-avancée de la nuit, il faillit être assassiné par trois scélérats qui l'attaquèrent dans l'obscurité; il en avait déjà jeté un sur le carreau et se défendait avec valeur contre les deux autres, lorsqu'un passant se joignit à lui et l'aida à désarmer l'un des assaillants et à mettre le troisième en fuite. Le libérateur de Roscommon était un officier réformé, appartenant à une bonne famille et jouissant d'une excellente réputation, mais dans un tel dénûment qu'il manquait même des vêtements nécessaires pour paraître décemment au château. Lord Roscommon lui en fournit les moyens : il le présenta ensuite au duc d'Ormond et obtint de ce seigneur la permission de résigner en sa faveur sa place de capitaine des gardes. Trois ans après, cet officier étant mort, le duc d'Ormond rendit la commission à son généreux bienfaiteur. Les plaisirs de la cour d'Angleterre et les liaisons que Roscommon y avait contractées le déterminèrent à retourner à Londres. Il ne tarda pas à être pourvu d'une place dans la maison de la duchesse d'York (2), et il épousa la veuve du colonel Courtney, fille du comte de Burlington. Ce fut à cette époque qu'il commença à se faire distinguer par ses poésies et qu'il conçut, avec son ami Dryden, le dessein d'épurer et de fixer la langue anglaise; mais les troubles religieux, qui faisaient chaque jour de nouveaux progrès, le forcèrent d'y renoncer. Il avait formé le projet d'aller passer le reste de ses jours à Rome, « parce que, ainsi qu'il le disait à ses « amis, il valait mieux se placer auprès de la « cheminée lorsqu'il fumait dans la chambre »; sentence dont le docteur Johnson ne trouve pas l'explication très-claire. Pendant qu'il méditait cette résolution, il mourut d'une goutte remontée, le 17 janvier 1684; il fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'abbaye de Westminster. On assure que, quelques instants avant de rendre le dernier soupir, Roscommon récita d'une voix forte et avec une dévotion fervente ces deux vers

(1) « Les ouvrages de Roscoe offrent des recherches précieuses, « mais l'ordonnance laisse à désirer; les détails surabondent; la « plupart sont instructifs, mais on les voudrait plus choisis et « mieux fondés. » Ainsi s'exprime M. J. Chénier.

(1) Il fut nommé capitaine d'un corps de gentilshommes de sa garde (*captain of the band of pensioners*). Ce corps répond à peu près à ce qu'on appelait en France *les gentilshommes au bec-de-corbin*.

(2) *Captain of the horse*. Chanfeplé traduit ce titre par celui de grand écuyer.

Digitized by Google

de sa traduction du *Dies iræ* : « Mon Dieu, mon « père et mon ami, ne m'oubliez pas à l'heure « de ma mort. » Ses poëmes, qui ne sont pas nombreux, ont été réunis avec ceux des comtes de Rochester, Dorset, etc., 2 vol. in-12, et ont eu plusieurs éditions (*voy.* Rochester). Johnson les a aussi placés dans sa collection des poëtes anglais. Fenton met Roscommon au premier rang des poëtes de sa nation pour le genre didactique. Johnson en porte un jugement plus sévère. Il reconnaît le mérite de son Essai sur la traduction en vers (*On translated verse*) et de sa traduction de l'*Art poétique d'Horace* (1). Suivant le critique anglais, « Roscommon est élégant sans avoir d'é« lévation; il n'a point de beautés accomplies, « mais il commet peu de fautes grossières. Sa « versification est agréable, mais rarement vigou« reuse, et son rhythme est d'une exactitude re« marquable. Il contribua à épurer le goût, s'il « n'agrandit pas infiniment le cercle des connais« sances, et l'on doit le compter au nombre de « ceux auxquels la littérature anglaise est le plus « redevable. » Il est peut-être le seul poëte anglais qui ait écrit correctement en vers avant Addison, et l'on doit dire à son éloge qu'il a été le premier critique qui ait reconnu le mérite du *Paradis perdu* et l'ait hautement célébré (1). Pope a consacré dans ses écrits plusieurs vers à la louange de Roscommon, qu'il appelle le seul écrivain moral du règne de Charles II. D—z—s.

ROSE (Sainte) de Lima était née dans cette ville, en 1586, d'une famille d'origine espagnole. Elle reçut au baptême le nom d'Isabelle; mais la fraîcheur de son teint lui fit donner celui de Rose. Dès son enfance, elle montra beaucoup de piété et l'amour de la retraite et des mortifications; elle s'imposa trois jours de jeûne par semaine, et, le reste du temps, elle vivait d'herbes et de racines cuites à l'eau. Les éloges que l'on donnait à sa beauté, loin de la flatter, lui causaient tant de peine qu'elle résolut de la détruire en se frottant le visage de poivre des Indes, dont l'âcreté lui corrodait la peau. Des revers ayant détruit sa fortune, elle passa sans peine de l'opulence à l'état le plus misérable; et étant entrée comme domestique chez le trésorier Gonsalvo, elle trouva dans son travail des ressources pour subvenir aux besoins de ses parents. Sa pauvreté n'empêcha pas plusieurs partis avantageux de la demander en mariage; mais elle les refusa pour se consacrer à Dieu, dans le tiers ordre de St-Dominique, où elle pratiqua pendant quinze ans toutes les rigueurs de la pénitence la plus austère. Une maladie longue et douloureuse fut pour elle une nouvelle occasion de faire éclater ses vertus. Elle mourut le 24 août 1617, à l'âge de 31 ans. Ses obsèques, auxquelles assistèrent les principaux habitants de Lima, furent célébrées avec la plus grande pompe. Ste-Rose fut canonisée, en 1671, par le pape Clément X; l'Eglise célèbre sa fête le 30 août. On a la *Vie* de cette sainte par le P. Hansen, dominicain, 1664, 1668, in-12. L. P. Paul Oliva prononça son *Panégyrique*, le jour de sa canonisation, devant le pape et le sacré collége. On peut consulter aussi le livre du P. Vincent-Marie Orsini, dominicain (depuis pape sous le nom de Benoît XIII), intitulé *Concentus Dominicano-Bononiensis ecclesiæ in album Sanctorum Ludovici Bertrandi et Rosæ de sancta Maria, ord. præd.*, Venise, 1674, in-12 (1). W-s.

ROSE (Guillaume), évêque de Senlis et fameux ligueur, était né vers 1542 à Chaumont en Bassigni d'une famille noble. Après avoir achevé ses études théologiques à l'université de Paris, il y reçut, en 1576, le grade de docteur, et, s'étant fait connaître par ses talents pour la chaire, il gagna la confiance de Henri III, qui le choisit pour son prédicateur et son aumônier. Dans un sermon qu'il prononça devant ce prince, en 1583, il lui reprocha fort durement de s'être montré masqué dans les rues le mardi gras. Le roi se contenta de réprimander l'indiscrétion du prédicateur et lui fit présent de trois cents écus, en disant : « Achetez du sucre et du miel pour « vous aider à passer le carême et adoucir vos « trop aigres paroles. » (*Journal* de l'Estoile, t. 1, p. 388.) La même année, Rose obtint la place de grand maître du collége de Navarre, et, en 1584, il fut pourvu de l'évêché de Senlis. La sévérité de ses principes ne le mit point à l'abri des séductions de l'amour. Son intrigue avec la fille du président de Nully eut un éclat fâcheux; mais cette faiblesse ne le disposa point à l'indulgence pour celles de son royal pénitent. Malgré les obligations qu'il avait à Henri III, il embrassa l'un des premiers le parti de la Ligue, et, en 1589, il força Senlis à recevoir les troupes de l'union (*voy.* l'*Histoire* de de Thou, liv. 94) (2). Il se déchaînait en chaire contre ce malheureux prince avec un tel acharnement qu'on le soupçonnait de n'avoir pas la tête bien saine. Dans son délire, il osa tenter de justifier le régicide Jacques Clément (*voy.* ce nom) par des passages tirés de l'Ecriture. Ses discours contribuèrent beaucoup à maintenir le peuple de Paris dans sa révolte contre Henri IV. Il se signala durant le siége de cette ville par un zèle si ardent, que les auteurs de la *Satire Ménippée* (*voy.* P. Leroy) l'ont

(1) Ces deux pièces ne se trouvent pas dans la collection des *Œuvres* de Rochester, Roscommon, etc.

(2) Dans son essai *Sur la traduction en vers*. Cet éloge de Milton ne se trouve cependant pas dans la première édition.

(1) Parmi diverses notices biographiques de Ste-Rose de Lima on peut signaler celles écrites par Lucchesini, en latin; par Scoti et Setujoli, en italien; par dom Freire et A. de Souza Macedi, en portugais. Consultez, pour plus amples détails, la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger (Bruxelles, 1854, col. 1561).

(2) Suivant Anquetil, les habitants de Senlis restèrent toujours fidèles à Henri III, malgré leur évêque; et cette ville fut peut-être la première de France qui reconnut Henri IV par une députation solennelle, envoyée le second jour de son règne (*Esprit de la Ligue*, liv. 8, note 1). La première partie de cette note semble contredire formellement de Thou; mais il est possible que Senlis n'ait reçu les troupes de la Ligue qu'après l'assassinat de Henri III.

Digitized by Google

introduit dans la procession de la Ligue, tenant la croix d'une main et de l'autre une pertuisane, faisant les fonctions de commandant et de premier capitaine. Les revenus de son évêché de Senlis avaient été séquestrés; les Seize voulurent l'en dédommager par les dépouilles du cardinal de Retz, que sa modération avait rendu suspect au parti dominant (*voy.* Pierre DE RETZ). Au milieu des égarements où l'entraînait l'exaltation de son cerveau, Rose s'attacha constamment à la loi salique comme au principe conservateur de la monarchie. Dans une assemblée des chefs de la Ligue qui se tint, le 20 mai 1593, chez le légat, il déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais pour roi un prince qui ne descendrait pas du sang de France. Il n'en persista pas moins dans la haine aveugle qu'il avait vouée à Henri IV. La veille de l'entrée de ce monarque dans Paris, il s'était engagé, en prêchant à St-André des Arcs, à démontrer le lendemain que le *Béarnais* (c'est ainsi qu'il désignait Henri IV) était inhabile à succéder au trône (*voy.* l'*Histoire* de de Thou, liv. 109). Rose fut du nombre des séditieux qui reçurent l'ordre de sortir de la capitale. Loin d'être touché de la clémence de Henri IV, il ne cessa pas de lui susciter des ennemis. Ayant appris que le roi, par l'édit de Nantes, autorisait le libre exercice du culte protestant, il entra dans une fureur inconcevable, poussant l'audace jusqu'à dire publiquement qu'il se faisait gloire d'avoir appartenu l'un des premiers à la Ligue, et qu'il était prêt à recommencer. D'après une enquête ordonnée sur sa conduite, il fut condamné par arrêt du parlement du 5 septembre 1598, rendu sur les conclusions de Jérôme de Montholon, à désavouer les discours qu'il avait tenus contre la personne du roi, ainsi que les notes injurieuses qu'il avait écrites à la marge du libelle de Louis Dorléans : *Expostulatio adversus unum ex sociis*, etc. (*voy.* DORLÉANS). Rose vint à la grand'chambre, revêtu de ses habits pontificaux qu'il refusa de quitter (1), et, debout et tête nue, il répéta la déclaration qui lui fut dictée. L'arrêt le condamnait, en outre, à cent écus d'amende, applicables à la nourriture des prisonniers, et il lui fut défendu de retourner dans son diocèse avant un an (2) (*voy.* de Thou, liv. 120 de son *Histoire*). Rose mourut à Senlis, le 10 mars 1602, et fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, où son neveu et son successeur lui fit ériger un tombeau, avec une épitaphe qu'on peut voir dans le *Gallia christiana* et qui n'est qu'un pompeux éloge de sa piété, de son éloquence et de ses vertus pastorales. Il est généralement regardé comme l'auteur de l'ouvrage intitulé *Liber de justa reipublicæ christianæ in reges impios et hæreticos auctoritate*, Paris, 1590, in-8°; Anvers, 1592, même format. La seconde édition porte le nom de l'évêque de Senlis. Cependant l'abbé d'Artigny prétend, sur le témoignage de Pits, que cet ouvrage est de G. Reginald, Anglais et très-grand ligueur (*voy.* les *Mémoires de littérature* d'Artigny, t. 6, p. 178). Cette opinion n'a point prévalu, et Rose reste l'auteur d'un des libelles les plus séditieux qu'ait enfantés la haine contre Henri IV. En comparant ce livre à celui de Jean Boucher (*voy.* ce nom), *De justa Henrici III abdicatione*, Anquetil dit que *c'est l'ouvrage d'un homme de génie*. Cependant, de son aveu, il fourmille de principes dangereux, de paralogismes, de calomnies, d'imputations odieuses; mais, ajoute-t-il, les expressions sont ménagées, le style est clair et élégant. Anquetil a cru sans doute faire preuve d'impartialité; mais était-ce bien le cas de s'amuser à louer l'élégance du style dans un libelle si condamnable par les principes? On peut consulter sur cet ouvrage la *Bibliothèque historique de la France*, t. 2, n° 19230. M. Labitte, dans son livre sur la *Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, est entré au sujet de Rose dans des détails intéressants. W—s.

ROSE (TOUSSAINT), secrétaire du cabinet de Louis XIV et président de la chambre des comptes de Paris en 1661, avait commencé par être secrétaire particulier de Mazarin. Comme il écrivait aussi vite que la parole, le cardinal le donna au roi, ce qui fit la fortune de Rose. Il imitait si bien l'écriture de Louis XIV que beaucoup de lettres qui passent pour être de la main de ce monarque sont en réalité l'ouvrage de son secrétaire. C'était un homme de beaucoup d'esprit, flatteur adroit du maître qu'il pouvait approcher à toute heure, et très-habile à profiter du crédit qu'il devait à ses fonctions. Il n'était pas encore membre de l'Académie française lorsqu'un jour, le roi venant de jouer à la paume et paraissant de bonne humeur, Rose saisit l'occasion de lui représenter combien il était choquant que ce corps littéraire, composé d'hommes qui faisaient profession de cultiver l'art de la parole, ne fût pas, comme les différents corps de la magistrature, admis à l'honneur de haranguer Sa Majesté les jours de cérémonie. Louis XIV en convint et déclara (1667) qu'à l'avenir les quarante se feraient entendre au pied du trône dans les circonstances importantes. L'ingénieux courtisan, qui venait de provoquer cette faveur, visait sans doute à un des fauteuils académiques. Il l'obtint, en 1675, à la place de Conrart, et harangua plusieurs fois, d'une manière très-remarquable, le monarque, à la tête de sa compagnie, notamment à propos de la paix, en 1679. C'était, du reste, un de ces académiciens dont l'abbé d'Olivet trouvait la notice tellement difficile ou du moins si sèche à faire que, par ce motif, il abandonna sa tâche d'historien du premier corps lit-

(1) De Thou (*loc. cit.*) dit qu'on fit entrer Rose dans la grand'chambre comme il était habillé; mais, suivant l'Estoile, un huissier le déshabilla par ordre de la cour. (*Voy.* le *Journal de Henri IV*, t. 2, p. 421.)

(2) Cette circonstance est rapportée par de Thou; mais d'autres écrivains prétendent qu'il fut fait défense à Rose de quitter Senlis pendant un an et de prêcher nulle part.

Digitized by Google

téraire de France. D'Alembert n'eut pas la même répugnance, et, au moyen de quelques anecdotes, il sut jeter de l'intérêt sur l'éloge du personnage que d'Olivet avait jugé trop peu académique. La protection que Rose avait exercée envers l'Académie française avant d'en être membre lui donna plus tard une influence qu'il ne négligea pas de faire sentir. Il l'exerça principalement sur les élections. On doit lui reprocher d'avoir écarté Fontenelle, qui fut sacrifié quatre fois à d'indignes concurrents. Cependant, le président Rose se plaignait assez souvent de ses confrères, et, dans un moment d'humeur, il fut entraîné à demander la suppression des jetons qu'on leur distribuait pour droit de présence. Il était lié avec les plus célèbres écrivains de son temps, entre autres avec Molière. Racine et Boileau furent du nombre de ceux qui cultivèrent le plus son amitié, et, toutefois, ils n'eurent pas toujours à se louer de lui. Il refusa opiniâtrément de leur communiquer les particularités curieuses qu'il avait, par sa position à la cour, été en mesure de recueillir, et que les deux poëtes eussent vivement désiré pouvoir faire entrer dans l'histoire de Louis XIV, dont ils étaient chargés. En même temps, il se montrait facile dans ses confidences avec d'autres personnages. Racine se moquait tout bas de l'engouement du président pour Louis XIV. Rose avait transmis à Boileau malade des conseils du monarque sur son état de santé. « Soyez persuadé, ajoutait le secrétaire courtisan, « qu'après Dieu, le roi est le meilleur médecin « du monde. » — « Il faut lui savoir gré, disait « à ce sujet Racine, d'avoir bien voulu mettre « Dieu avant le roi. » — Porté naturellement au sarcasme, Rose n'était jamais en reste sous ce rapport. Une grande conformité de disposition satirique l'avait lié avec l'abbé Vittorio Siri, connu par son *Mercure* et par ses *Mémoires historiques*, dont les anecdotes sont assez suspectes. Cet abbé vivait à Chaillot d'une forte pension qu'il tenait du cardinal Mazarin. Il voyait beaucoup de monde, et les ministres étrangers s'arrêtaient souvent chez lui en revenant de Versailles. Un jour que la réunion était nombreuse, il entendit exalter Louvois, qu'il n'aimait pas, et il ne put se contenir. « Vous nous faites ici de votre « Mousù Louvès (s'écria-t-il dans son jargon accou- « tumé), *il più* grand homme de l'Europe. Con- « tentez-vous de le donner *per il più* grand com- « mis; et si vous voulez ajouter quelque chose, « *per il più* grand brutal. » Ces paroles furent rendues à Louis XIV, qui, se regardant comme offensé en la personne de son ministre, parla de châtier l'insolent Siri. Rose sollicite un court délai, part pour Chaillot, se met au fait et reparaît le soir au coucher du roi. « Sire, lui dit-il, mon « ami Siri a une mauvaise langue. Il s'emporte « surtout lorsqu'il entend attaquer la gloire de « Votre Majesté. On a fait devant lui honneur à « M. de Louvois de toutes nos victoires de Flan- « dre; mon pauvre ami n'a pu se taire : il a sou- « tenu que M. de Louvois pouvoit être un grand « commis, mais qu'il étoit bien aisé de réussir « dans son métier, lorsqu'avec tout l'argent du « royaume, on n'avoit qu'à exécuter des projets « aussi sagement combinés, des ordres aussi pru- « demment donnés que ceux du maître que l'on « servoit. — Ah! il est si âgé! il ne faut pas « lui faire de la peine. » Telle fut la réponse de Louis XIV, et Siri ne fut nullement inquiété. Rose mourut le 6 janvier 1701, à l'âge de 90 ans; il eut pour successeur à l'Académie française Louis de Sacy. Ce fut à la séance publique du 25 août 1778 que d'Alembert lut l'*Éloge* qu'il lui avait consacré. L—P—E.

ROSE (Jean-Baptiste), littérateur, naquit en 1714 à Quingei, petite ville de Franche-Comté, de parents vertueux et qui lui donnèrent une éducation chrétienne. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit recevoir docteur en théologie et fut pourvu d'une chapelle, qui le fixait dans sa ville natale. C'est le seul bénéfice qu'il ait jamais possédé. La culture des lettres, dont son père lui avait inspiré le goût, occupait ses loisirs, et il y joignit l'étude de l'histoire, de la minéralogie et des mathématiques. Modeste autant qu'instruit, il s'empressait de communiquer aux savants le résultat de ses recherches, mais en exigeant de n'être pas nommé. C'est ainsi qu'il fournit à Dupré de St-Maur une foule de notes et de renseignements importants pour son *Essai sur la valeur comparée de l'argent et des denrées*. En parcourant la Franche-Comté, le célèbre Lalande vit l'abbé Rose et, surpris de l'étendue de ses connaissances en mathématiques, le pressa de s'appliquer à l'astronomie. Rose y consentit, et, depuis ce temps, il entretint avec Lalande une correspondance suivie en lui faisant part de ses observations, dont quelques-unes sont consignées dans les journaux. L'académie de Dijon, sentant la nécessité de bons ouvrages élémentaires, fit, en 1766, un appel aux écrivains qu'elle invitait à s'occuper de la rédaction d'éléments de morale à l'usage des colléges. L'abbé Rose, âgé de près de cinquante ans, concourut et remporta le prix; il le reçut des mains du prince de Condé, qui le combla d'éloges et voulut devenir son protecteur. Encouragé par ce succès et pressé par l'ancien évêque de Troyes, Poncet de la Rivière, alors abbé de St-Bénigne (*voy.* Rivière), il entreprit de compléter son ouvrage en démontrant la supériorité de la morale évangélique sur celle des philosophes de l'antiquité. Ce nouvel écrit lui mérita d'honorables suffrages, et ses amis le pressèrent de venir à Paris, où le prince de Condé l'engageait à se fixer; mais rien ne put le déterminer à quitter sa ville natale. Exempt de toute ambition, avec une fortune plus que modeste, il trouvait le moyen de satisfaire son goût pour les livres et de soulager les pauvres, dont il était le père et l'appui. Un procès qu'eut

Digitized by Google

à soutenir l'église de Quingei pour le maintien de ses priviléges engagea l'abbé Rose dans l'examen de ses titres de fondation; et l'ordre qu'il parvint à rétablir dans les archives publiques lui fournit les moyens d'écrire l'*Histoire de Quingei*, d'après des documents incontestables (1). En 1778, l'académie de Besançon l'admit au nombre de ses membres, et il lui paya son tribut par un grand nombre de mémoires et de dissertations sur des objets relatifs à la province. Rose était très-laborieux, partageant tout son temps entre les devoirs de son état, l'étude et les soins qu'il donnait à son verger. Il écrivait avec une grande facilité, même dans sa vieillesse, s'occupant toujours de plusieurs ouvrages à la fois; mais il attachait si peu de prix à ses productions qu'il a vu s'en égarer plusieurs sans qu'il ait jamais songé à les réclamer (2). Comme tant d'autres, il n'envisagea dans la révolution de 1789 que la réforme des abus, et il en embrassa les principes, mais avec la modération de son caractère. Malgré sa soumission aux lois, s'il ne fut pas une des victimes de la terreur qui pesa bientôt sur la France, c'est qu'il passa tout le temps de sa durée dans l'isolement le plus complet, ne vivant qu'avec ses livres. Quand la convention, ramenée à des principes moins cruels, voulut venir au secours des littérateurs, il reçut quinze cents livres. L'âge, dont il ne connut point les infirmités, ne ralentit point son ardeur pour l'étude; il mourut presque nonagénaire à Quingei, le 12 août 1805. M. Grappin a prononcé son *Eloge* à l'académie de Besançon en 1810. On a de lui : 1° *Traité élémentaire de morale*, où se trouvent développés les principes d'honneur et de vertu et les devoirs de l'homme envers la société, Besançon, 1767, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, couronné par l'académie de Dijon, l'auteur s'attache à prouver que la religion est la seule base de la morale; le style en est diffus, mais le fond excellent. 2° *Morale évangélique, comparée à celle des sectes et des philosophes*, ibid., 1772, 2 vol. in-12; 3° *Mémoire sur une courbe à double courbure*, ibid., 1779, in-4°, avec 5 planches. Cet ouvrage fut approuvé par l'Académie des sciences, d'après le rapport de de la Place, chargé de l'examiner. 4° *Mémoire sur les états généraux et provinciaux des Francs et des Bourguignons* (ibid., 1788), in-8° de 86 pages. Il y a des recherches et de l'érudition. 5° L'*Esprit des Pères, comparés aux plus célèbres écrivains sur les matières les plus intéressantes de la philosophie et de la religion*, ibid., 1790, 3 vol. in-12. C'est, de l'avis de plusieurs critiques, le meilleur ouvrage de l'abbé Rose. L'édition presque tout entière était restée entre les mains de l'auteur; ses héritiers l'ont reproduite, en 1823, avec un nouveau frontispice, précédée d'une courte *Notice* sur Rose (par M. Grappin). 6° *Réflexions sur ce qu'on doit penser de la constitution civile du clergé de France*, ibid., 1791, in-8° de 29 pages; c'est une apologie. Parmi ses ouvrages manuscrits, outre la *Rencontre des voyageurs*, comédie représentée dans différents colléges, on cite un *Essai sur la haute philosophie*, in-4°, revêtu depuis 1776 de l'approbation des censeurs; une *Description de la grotte d'Osselle*, fameuse dans la province par son étendue et par la beauté de ses pétrifications; enfin différents traités sur des matières théologiques. W—s.

(1) Cette histoire, que l'auteur avait communiquée à plusieurs de ses amis, ne s'est pas retrouvée dans ses manuscrits.

(2) L'abbé Rose écrivait, en 1803, au rédacteur de cet article : « On m'attribue, dans le *Grand dictionnaire théologique*, un ouvrage sur l'*Ordre naturel de la Providence*, qu'on dit imprimé « en 4 volumes; il est vrai que j'ai confié, je ne sais plus à qui, « un manuscrit sur un sujet à peu près semblable; mais voilà « tout ce que je sais à l'égard de cet ouvrage, dont il ne m'est « jamais tombé entre les mains un seul exemplaire. »

ROSE (Kunz ou Conrad de la), fou de l'empereur d'Allemagne Maximilien Ier, est qualifié par un auteur du temps de *miles* et *homo lepidus*. Il avait d'abord accompagné le comte de Ravenstein, qui s'était mis à la solde de Louis XI, roi de France, et il avait fui avec son maître lors de la bataille que Louis perdit contre Maximilien, qui n'était encore qu'archiduc d'Autriche et de Bourgogne. Lorsque dans la suite on le plaisantait sur la légèreté de ses pas, il répondait : « Le comte de Ravenstein est bien meilleur « coureur que moi, puisqu'il m'a devancé de « deux milles. » En 1488, il accompagna Maximilien à Bruges, où ce prince avait convoqué les états de Flandre pour étouffer l'esprit d'insurrection qui s'était manifesté. Arrivé devant la ville, la Rose lui dit : « Prince, tes conseillers « t'ont averti de ne pas te fier aux Flamands; « tu veux néanmoins entrer dans leur ville : « j'entrerai avec toi; mais je te préviens que je « sortirai par l'autre porte. » Il ne fit en effet que traverser la ville, et se rendit auprès du duc Christophe de Bavière à Middelbourg. Peu de jours après l'entrée de Maximilien à Bruges, les habitants, s'étant soulevés, s'emparèrent de la personne du prince qui était accouru pour apaiser le tumulte, et ils le gardèrent en prison dans le château fort. La Rose, voulant le sauver, se munit de deux appareils à nager et commença de traverser la nuit le fossé du château. Mais les cygnes qu'on y nourrissait, ayant été effrayés, firent tant de bruit, que la Rose, pour n'être pas pris par la garde, fut obligé de renoncer à ce stratagème. Il s'introduisit ensuite dans la ville, alla trouver en secret le père gardien du couvent des franciscains, qu'il savait être partisan de Maximilien, se fit donner un équipement complet d'enfant de St-François, et se présenta au château comme envoyé à l'archiduc pour le confesser. Le prince fut bien étonné en voyant entrer chez lui, sous l'habit de religieux, son fou en titre d'office, qui, sans perdre de temps, le conjura d'endosser cet habit et de se sauver ainsi déguisé. Cependant Maximilien, craignant que ce travestissement ne donnât lieu de rire à ses dépens, sachant d'ailleurs que des troupes

Digitized by Google

s'avançaient pour le secourir, rejeta l'offre de la Rose, qui voulait prendre sa place. A la diète d'Augsbourg, en 1510, où la défection du pape fut le sujet des délibérations, la Rose prit la parole pour demander quel âge avait ce pontife; les personnes présentes ayant répondu que, d'après son extérieur, il devait avoir soixante-cinq à soixante-dix ans, la Rose dit qu'elles se trompaient toutes et qu'il était âgé de deux siècles, puisqu'il avait survécu à la durée des deux traités d'Haguenau et de Cambrai, faits chacun pour cent ans. Dans un dîner que l'Empereur donnait à des députés vénitiens qui lui avaient présenté un service en cristal de la part de la république, la Rose, faisant des bouffonneries autour de la table où l'on avait placé le service, le renversa, en sorte que tous les vases furent brisés. Les députés eurent d'autant plus de motifs de regarder ce tour comme un jeu concerté d'avance, que l'Empereur observa que, si le service eût été d'or ou d'argent, on aurait du moins pu tirer parti des débris. Un jour que Maximilien ne savait où trouver des fonds pour les frais de ses guerres, son bouffon lui conseilla de se faire bailli, vu que ses baillis s'enrichissaient alors par leur cupidité. Un autre jour, la Rose jouait aux cartes avec de grands personnages en présence de l'Empereur; comme il lui manquait un roi pour gagner son jeu, il prit Maximilien par le bras; Voici, dit-il, le roi qui me manque; puisque, ajouta-t-il, les princes d'Allemagne te traitent comme un roi de cartes, je peux bien m'en servir. Voyant l'Empereur entiché de son arbre généalogique, qu'un savant nommé Stabius avait fait remonter jusqu'au déluge, en prouvant la filiation entre la maison d'Autriche et les habitants de l'arche, la Rose tira de sa poche un florin et l'offrit à Stabius, en disant : « Je te dois « bien cette récompense pour avoir prouvé que, « par Noé, l'Empereur est mon cousin. » Ce bouffon survécut peu de temps à l'empereur Maximilien. Flögel, dans son *Histoire des bouffons de cour*, a donné le portrait de la Rose d'après un dessin enluminé d'une histoire manuscrite de la maison d'Autriche, qu'on trouve dans les bibliothèques de Vienne et de Dresde. Ce dessin le représente avec un air martial, une barbe touffue, un chaperon bleu orné de ganses d'or, un pourpoint bleu parsemé de flammèches jaunes, avec une grande épée, à laquelle sont suspendus un couteau et une fourchette. On dit aussi que, dans un tableau d'église à Augsbourg, la Rose est représenté sous la figure d'un des deux larrons. D—G.

ROSE (le très-honorable GEORGE), fonctionnaire public, né en 1744 à Brechin, petite ville du comté d'Angus en Ecosse, eut pour père un ministre dissident qui, en entrant comme gouverneur dans la maison du comte de Marchmont, acquit ainsi pour l'avenir de son propre fils une protection puissante. Le choix de la carrière que George Rose devait parcourir resta pendant quelque temps indécis; il fut successivement apprenti pharmacien et occupé comme secrétaire sur un vaisseau de l'Etat; mais ayant été ensuite chargé de mettre en ordre des archives publiques, il montra tant d'aptitude pour ce genre de travail, tant d'intelligence, tant d'application et de méthode, qu'il fut dès lors considéré comme un sujet précieux. Aussi son avancement fut rapide et assuré. Son mérite avait attiré sur lui l'attention de lord North, premier ministre, et il seconda efficacement les divers ministères qui se succédèrent, à l'exception toutefois de celui de Fox. En 1767, on lui confia la tâche de diriger un ouvrage très-considérable, le recueil des journaux de la chambre des lords, qui n'a pas moins de 31 volumes in-folio. Il fut élu membre de la chambre des communes par le bourg de Christchurch, et fut promu en 1784 à la place de secrétaire adjoint de la trésorerie. Ses vues se portèrent particulièrement vers l'amélioration des finances; le premier parmi ses compatriotes il paraît avoir eu l'idée de faire cesser la contrebande et d'accroître le revenu de l'Etat en diminuant le montant des droits exigés par la douane; et, en effet, les mesures financières auxquelles il coopéra eurent pour résultat d'augmenter le revenu public et de relever le commerce, resté bien languissant après la guerre d'Amérique. En 1792, une accusation de malversation fut intentée contre lui en qualité de secrétaire de la trésorerie; mais il se défendit avec vigueur et succès, et il ne demeura de trace de ce procès que la fameuse satire *la Rolliade*, laquelle, il est vrai, n'eut pas moins de vingt-deux éditions, et dont lui-même eut le bon esprit de trouver les plaisanteries de bon aloi. Rose rendit de grands services à l'administration de Pitt, surtout en ce qui concernait les finances, le commerce et la marine. Il se retira en même temps que lui, lorsque lord Sidmouth fut nommé premier ministre, et il devint alors un des membres actifs de l'opposition. La rentrée de son patron aux affaires l'y rappela aussi, et il recueillit de nouveaux emplois et des honneurs nouveaux. Admis dans le conseil privé, il fut vice-président, puis président du comité (*board*) du commerce, trésorier de la marine, ayant résidence dans l'hôtel de Sommerset, outre un traitement annuel de quatre mille livres sterling. Les changements qui suivirent la mort de Pitt rejetèrent dans l'opposition celui qui l'avait si bien secondé, et il persévéra dans cette voie jusqu'à la mort de Fox et à la retraite de Grenville; alors il reprit, pour ne plus les perdre, ses emplois et toute son influence. Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue toutes les mesures politiques auxquelles il concourut; analyser les discours qu'il prononça serait en quelque sorte écrire l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne pendant près de quarante an-

Digitized by Google

nées. Rose était un homme d'un esprit pénétrant, d'un caractère ferme, optimiste, ne perdant jamais l'espoir, toujours sur la brèche lorsque l'administration à laquelle il s'était dévoué était en butte à quelque agression. Le 13 février 1810, il introduisit un bill pour prohiber l'usage des grains dans les distilleries. Dans la même année, il tint tête à lord Cochrane, qui avait incriminé la conduite de l'amirauté. Le 17 janvier 1811, pendant les discussions relatives au bill de régence, le représentant de Christchurch soutint, à l'encontre de quelques insinuations de Tierney, qu'on n'avait nullement dessein d'imposer à l'héritier de la couronne des restrictions nouvelles ou odieuses. Il avança que du temps de Henri VI on avait adopté une mesure pareille à celle qui était proposée en ce moment, et rappela à la chambre qu'un autre duc d'York, alors même qu'il avait une armée derrière lui, avait été obligé de se soumettre à des restrictions. « On voit par là, ajoutait-il, quelle était la dé« fiance de nos ancêtres à l'égard des régents. » Le 16 juin 1812, il défendit de nouveau, mais vainement, contre M. Brougham, les fameux *ordres du conseil* rendus en représailles des interdictions imposées par le gouvernement français. En 1819, il provoqua un acte pour la protection et l'encouragement des institutions de prévoyance et des caisses d'épargne, et favorisa de tout son pouvoir les sociétés de secours mutuels. Le comte de Marchmont avait institué G. Rose son seul exécuteur testamentaire; et, en lui léguant sa bibliothèque et sa collection de médailles, il avait placé dans ses mains, comme un dépôt sacré, tous les manuscrits de sa famille, avec injonction d'en faire usage s'il jugeait que cela fût nécessaire. En 1809, le légataire pensa que le moment de mettre au jour ces manuscrits était arrivé; on venait de publier l'ouvrage posthume de Fox : *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. En effet, c'est en 1809 que parurent les *Observations sur l'ouvraje historique de feu l'honorable Charles-James Fox*, par l'honorable G. Rose, avec une *Narration des événements qui eurent lieu dans l'entreprise du comte d'Argyle en* 1685, par sir Patrick Hume, 300 pages in-4°. Indépendamment de graves inexactitudes commises dans son livre, Fox avait, dans le troisième chapitre, exprimé sur sir Patrick Hume, depuis premier comte de Marchmont et grand-père du protecteur de Rose, un jugement sévère et qui s'attaquait à la fois à son honneur, à son courage et à ses talents. La relation de sir Patrick est contenue dans une lettre écrite par lui à sa femme; elle est très-intéressante. Par ses emplois et une excessive économie, G. Rose avait acquis une belle fortune. Il voyait ses enfants prospérer et vivait heureux dans sa propriété de New-Forest, lorsqu'il mourut le 13 janvier 1818, à l'âge de 75 ans. Voici la liste des écrits de G. Rose, tant inédits qu'imprimés : 1° traduction d'une *Histoire de Pologne*, manuscrit que le roi George III voulut bien accepter et placer dans sa bibliothèque; 2° *Rapport sur les archives* (*a Report on the Records*), 1 vol. in-fol.; 3° copie *fac-simile* du *Livre de Domesday*, publiée par la chambre des lords et éditée par Rose; 4° *Journaux de la chambre des lords*, mis en ordre et édités par lui, 31 vol. in-fol.; 5° *Court examen de l'accroissement des revenus, du commerce et de la navigation de la Grande-Bretagne*, 1792, trois éditions; 6° *Petit traité sur les sociétés de secours mutuels* (*friendly societies*); 7° *Considérations sur la dette de la liste civile*, 1802, in-8°; 8° *Observations sur les lois concernant les pauvres*, 1805, in-8°; 9° *Observations sur l'ouvrage historique du très-honorable Charles-James Fox*, etc., 1809, in-4°. Ces observations ont donné lieu à une justification de l'ouvrage de Fox par Samuel Heywood (*voy.* Fox). 10° *Lettre au lord vicomte Melville, relative à l'érection d'un arsenal naval à Nort-Fleet*, 1810, in-8°; 11° *Substance d'un discours prononcé dans la chambre des communes le 6 mai 1811, dans un comité de toute la chambre, sur le rapport fait par le comité de la monnaie de billon*, 1811; 12° *Substance d'un discours relatif aux lois sur les grains*, 1814. — Rose (John), imprimeur à Bristol, y mourut le 26 janvier 1814. On a de lui : 1° *Catéchisme constitutionnel*, 1795, in-8°; 2° *Lettres au très-honorable C.-B. Bathurst, relativement à l'emprisonnement de John-Gale Jones*, 1810, in-8°. L.

ROSE (J.-A.), célèbre huissier de nos assemblées législatives, dont le nom se trouve mêlé aux événements les plus mémorables de nos révolutions, était Ecossais de naissance et protestant. Conduit jeune encore en Amérique, il vit les Etats-Unis conquérir leur indépendance et passa en France avec nos compatriotes de l'expédition. Nommé dès le commencement huissier de l'assemblée nationale, Rose sut, par son caractère, s'élever au-dessus de sa position, et devint l'ami des hommes les plus distingués de l'époque. A la constituante, Mirabeau ne pouvait se passer de lui; et, plus tard, il le désigna nominativement sur son testament pour une de ces fonctions pieuses qui ne se donnent qu'à l'estime ou à l'amitié. La veille du 10 août 1792, Rose trouva moyen de prévenir le roi du danger qui le menaçait, et le malheureux Louis XVI lui promit sa protection, ne prévoyant guère qu'il aurait bientôt besoin lui-même de celle du pauvre huissier. En effet, pendant toute la durée du procès, Rose adoucit, autant qu'il était en lui, la détention du prince dans la tribune basse où il avait été confié à sa garde. Il rendit ensuite les mêmes services à la reine. Rabaut St-Etienne lui dut une fois la vie, pour la perdre peu après. Le marquis de Montesquiou, plus heureux, attendit dans l'étranger, où Rose l'aida à trouver une retraite, la fin de la terreur. Comme huissier de la convention, ce fut lui qui arrêta Ro-

Digitized by Google

bespierre. Etant allé ensuite avec Courtois porter à la commune le décret d'accusation, il fut poursuivi par la foule furieuse, et il ne dut son salut qu'à sa force physique et à son intrépidité. Il conserva ses fonctions au conseil des Anciens, qui lui vota une épée d'honneur après une séance orageuse où il avait déployé la plus mâle fermeté en exécutant l'ordre du président. En 1814, Sémonville l'attacha à la chambre des pairs, et il ne quitta sa place qu'à l'approche des infirmités de la vieillesse. Il mourut en 1842, âgé de 84 ans. Le pasteur Coquerel, qui accompagna son convoi au cimetière du Mont-Parnasse, prononça sur sa tombe un discours touchant où il rappela les principaux traits de sa vie. — Rose (l'abbé), compositeur distingué de musique religieuse, mourut à Paris en 1819. Ce furent les musiciens de l'institution royale des jeunes aveugles qui exécutèrent la messe des morts de sa composition à son enterrement. Z.

ROSE (sir George-Henry), homme politique et écrivain anglais, naquit en 1773; il appartenait à une bonne famille, et après avoir, comme tout Anglais des castes élevées, passé quelques années à l'université, il fut, à l'âge de vingt-trois ans, nommé membre de la chambre des communes par le bourg de Southampton. Entrant bientôt dans la carrière diplomatique et patroné par le ministère tory, qui était alors tout-puissant, il alla à Berlin comme secrétaire d'ambassade. La Prusse s'étant momentanément brouillée avec l'Angleterre, Rose revint à Londres, et il fut élevé à l'emploi lucratif de payeur général de l'armée. Lorsque la fortune commença à se montrer décidément hostile à la France, il fut chargé d'une mission importante; il alla à Munich pour décider le roi de Bavière à s'unir à la coalition. L'Autriche venait de se joindre aux Russes et aux Prussiens; l'étoile de Napoléon pâlissait, mais on avait encore sujet de crainte, et le roi Maximilien était lié envers la France par des services qu'elle lui avait rendus en repoussant l'invasion des Autrichiens, en 1805 et en 1809, et par le mariage de sa fille avec le prince Eugène. Il fallut la nouvelle de l'issue des journées de Leipsick, jointe aux instances des diplomates de la coalition et aux offres de subsides de la Grande-Bretagne, pour que l'allié de la France passât dans le camp de ses ennemis. Renvoyé à Berlin comme à un poste qu'il connaissait, Rose y représenta l'Angleterre pendant huit années (1815-1823), lesquelles n'offrirent d'ailleurs aucune complication sérieuse. Il avait été réélu membre de la chambre des communes, et il y siégea jusqu'en 1844, soutenant avec énergie les principes du vieux torysme rudement battus en brèche. L'émancipation des catholiques, la réforme parlementaire, les mesures favorables à la liberté commerciale et religieuse, le trouvèrent toujours parmi leurs adversaires. Ses travaux politiques ne l'empêchèrent pas de se livrer à des études sérieuses. En 1831, il avait publié, sous le titre de *Choix des papiers des comtes de Marchmont*, deux volumes de documents utiles pour l'histoire britannique et embrassant la période de 1685 à 1750. Un volume de *Recherches bibliques*, mis au jour en 1832, attesta que chez lui, de même que chez beaucoup d'Anglais de distinction, les préoccupations religieuses exerçaient une grande influence. Il est mort en 1855. Z.

ROSEL DE ROSENHOF. *Voyez* Roesel.

ROSELLI (Antoine), jurisconsulte, naquit à Arezzo vers la fin du 14e siècle. Après s'être acquis une réputation par quelques ouvrages de droit, il entra au service des papes Martin V et Eugène IV, qui le chargèrent de plusieurs négociations. Roselli réussit surtout auprès de l'empereur Sigismond, qui le renvoya avec le titre de comte, et le privilége de créer des chevaliers, des notaires, de légitimer et d'émanciper les enfants sans l'intervention du magistrat. C'était le mettre au-dessus des lois; mais l'Empereur croyait qu'on ne pouvait moins faire pour un homme qu'on avait décoré du titre fastueux de *monarque de la sagesse*. Ce succès, obtenu à la cour d'un prince qu'on supposait irrité contre Roselli à cause du parti que celui-ci avait pris en faveur de Ladislas, roi de Pologne, rehaussa son mérite et donna une plus grande opinion de ses talents. Envoyé successivement par le saint-siége, en qualité d'ambassadeur, en Allemagne, en France, aux conciles de Bâle et de Florence, il reçut partout des marques de satisfaction et d'estime. Comblé d'honneurs par le roi de France et l'empereur d'Allemagne, il ne se crut pas assez récompensé par le pape. Son ambition était de devenir cardinal, et il en fit la demande à Eugène IV, qui le refusa. Roselli en fut blessé : il se démit de ses charges et alla s'établir à Padoue, où il se contenta d'une chaire de droit canon, avec un traitement de cinq cents écus par an. Ce fut pendant son séjour à Padoue que, dans son ressentiment, il écrivit son traité *De monarchia*, en opposition aux maximes ou aux prétentions de la cour de Rome et, qui plus est, contre l'opinion qu'il avait manifestée précédemment dans un autre ouvrage intitulé *De potestate papæ et imperatoris*. Il mourut à Padoue, en 1466, dans un âge très-avancé. Outre les ouvrages que nous venons de citer, il écrivit plusieurs traités, insérés dans la grande collection connue sous le nom de *Tractati magni;* en voici les titres : *De usuris; — De successionibus ab intestato; — De legitimatione spuriorum; — De indiciis et tortura; — De indulgentiis*. Un ouvrage, *De jejuniis*, que l'auteur dédia au pape Paul II, est devenu très-rare, ainsi que son traité *De monarchia*, qui fut condamné par le concile de Trente. Degli Agostini (*Scrittori Veneziani*, t. 2, p. 133) cite un ouvrage de Roselli intitulé *De conciliis* et dédié par lui à François Foscari, doge de Venise; mais ce livre n'a jamais été imprimé, non plus que

Digitized by Google

divers écrits du même auteur conservés dans la bibliothèque *Medico-Laurenziana*, à Florence. On trouvera d'autres renseignements sur Roselli dans Pancirole, *De claris legum interpretibus*, ch. 36, liv. 3; Flori, *Magazzino Toscano*, t. 3, p. 458; *Elogi degli uomini illustri Toscani*, t. 2, p. 7. Son oraison funèbre, prononcée par Barozzi, fut imprimée par les Comino, à Padoue, en 1719. A-G-S.

ROSELLINI (Bernard), architecte florentin du 15e siècle, fut très-estimé du pape Nicolas V, qui se servit de ses talents pour faire à Fabriano une place publique et l'église de St-François; à Gualdo, l'église de St-Benoît, et à Assise, celle de St-François. Le même pontife lui confia également l'exécution de plusieurs autres édifices, ainsi que la fortification de Cività-Vecchia, de Narni, d'Orvietto et de Spolète. A Viterbe, il lui fit restaurer à grands frais les bains d'eau minérale, que la négligence des habitants avait laissé presque entièrement détruire. Il le chargea enfin de relever à Rome une partie des murailles de la ville, que le temps avait renversées; Rosellini les fortifia de tours de distance en distance et augmenta les fortifications du château St-Ange. Il restaura et embellit un grand nombre d'églises dans Rome, et principalement les basiliques de St-Jean de Latran, de St-Paul, de St-Laurent, *extra muros*, etc. Mais ce qui devait mettre le sceau à la réputation de Rosellini et faire briller dans tout son jour la grandeur de son génie, c'était l'exécution des vastes projets que Nicolas V avait conçus pour l'embellissement de cette partie de Rome appelée le *Borgo*. Il voulait y édifier une nouvelle église de St-Pierre, qui devait surpasser en grandeur, en richesse, en magnificence tout ce que le monde avait vu jusqu'alors. On devait arriver au temple par trois rues à arcades, larges et tirées au cordeau, ayant au-dessus des arcades des *loges* ou galeries distinctes pour chaque classe d'artisans et distribuées suivant leur rang. Enfin il devait y avoir un palais assez vaste pour servir à la demeure du pape et de toute sa cour, des cardinaux et de leurs maisons, de toutes les dépendances de la daterie, et en outre de magnifiques appartements capables de loger dignement les monarques, les princes et leur suite, quelque nombreuse quelle fût, qui pourraient venir visiter Rome. On n'avait oublié, pour l'embellissement de ce séjour, ni les villa, ni les jardins, ni les fontaines; il y avait jusqu'à un théâtre, destiné uniquement au couronnement des Empereurs. Rosellini, chargé de faire les plans et les dessins relatifs à ce projet gigantesque, y développa un véritable génie. Mais Nicolas V mourut, et tous ces projets magnifiques disparurent avec lui. On trouve de plus grands détails sur cet artiste dans Vasari. P—s.

ROSELLINI (Hippolyte), antiquaire italien, fils d'un négociant de la ville de Pise, où il naquit en 1800, fut dirigé dans ses études vers l'archéologie par son premier maître, le P. Battini, moine servite très-versé dans l'art numismatique, ce qui n'empêcha pas le P. Rosellini de se faire recevoir d'abord, en 1821, docteur en théologie. Mais il laissa bientôt la théologie pour étudier à Bologne les langues orientales sous la direction du professeur Mezzofante, élevé depuis au cardinalat. Il y publia en 1823, sous le titre de *la Fionda di David*, ou Fronde de David, une dissertation sur l'antiquité et l'authenticité des points massorétiques dans le texte hébreu, suivie de la traduction littérale d'une partie des Proverbes de Salomon. Après cela, il obtint à son tour la chaire des langues orientales à l'université de Pise. En 1825, les découvertes de Champollion dans l'explication des hiéroglyphes excitèrent si vivement sa curiosité que, dès lors, il s'appliqua presque exclusivement à l'étude des antiquités égyptiennes. Il accompagna Champollion dans sa visite aux musées d'Italie et revint avec lui à Paris, où il continua de se mettre au courant des recherches faites par le savant français et d'étudier par lui-même les monuments hiéroglyphiques existant en Europe. Il obtint l'agrément du grand-duc de Toscane, son souverain, pour une expédition scientifique en Egypte, à laquelle prirent part aussi l'architecte Gaëtan Rosellini et trois naturalistes (*voy.* Raddi). L'idée de cette expédition lui avait probablement été suggérée par celle que Champollion méditait et qui fut bientôt après résolue par le gouvernement français, également pour six personnes. Les deux compagnies de savants et d'artistes français et toscans s'embarquèrent ensemble à la fin de juillet 1828, et elles employèrent quinze mois à visiter les monuments anciens situés le long du Nil. De retour à Pise au commencement de 1830 et tout plein encore de ce qu'il avait vu en Egypte, Rosellini ne parla plus en chaire que sur les hiéroglyphes, et il réussit, en 1839, à faire substituer à ses fonctions de professeur de langues orientales celles de professeur d'archéologie. Il eut hâte aussi de présenter au monde le fruit de ses observations, et dès 1831 il les fit connaître par une *Lettre* adressée *à M. l'abbé Peyron*, professeur à l'université de Turin, comme Champollion avait auparavant consigné les siennes dans une *Lettre à Dacier*. Il publia, au commencement de la même année, le premier prospectus des *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, qu'il devait faire paraître seul; mais, s'étant assuré de la coopération de Champollion, il annonça par un second prospectus que les résultats des deux expéditions seraient publiés en italien et en français dans un grand ouvrage en dix volumes, où les monuments historiques devaient être décrits et expliqués par Champollion, et ceux qui étaient relatifs à la vie civile des Egyptiens, par Rosellini. Mais, avant que cette entreprise fût commencée, la mort de Champollion, survenue en 1832, changea encore une fois le mode de rédaction. Quoique ayant déjà lui-même une santé

Digitized by Google

très-altérée, Rosellini se chargea seul de la publication, et dans les intervalles de ses maladies, qui avaient engagé le grand-duc à dispenser le savant de sa tâche de professeur, celui-ci donna huit volumes du texte, comprenant les monuments historiques et ceux qui se rapportent aux usages et coutumes. Il travaillait aux deux derniers volumes quand une nouvelle maladie mit fin à ses jours, le 4 juin 1843. L'ouvrage intitulé *I monumenti dell' Egitto e della Nubia* (Florence, 1832 et ann. suiv.) fut achevé par ses amis Bardelli, Migliarini et autres, qui ont publié aussi la suite des planches, formant un atlas in-folio, partie importante de ce recueil (1). En 1837, le P. Ungarelli, barnabite, avait fait imprimer à Rome un volume in-4° sous ce titre : *Elementa linguæ ægyptiacæ, vulgo copticæ, quæ auditoribus suis in patrio Athenæo Pisano tradebat Hippol. Rosellinius*. Selon l'éditeur, ce travail appartient à Rosellini, qui n'a pas réclamé contre cette assertion. Mais le frère de Champollion en a revendiqué l'honneur pour celui-ci, chez lequel Rosellini, pendant son séjour à Paris, avait copié la partie de la grammaire copte que le savant français avait mise au net jusqu'alors, et c'est cette partie un peu abrégée que Rosellini avait dictée en italien à ses élèves et qu'il avait laissé publier comme son propre travail (2). Il en est de même de l'explication de plusieurs obélisques de Rome par Champollion que le P. Ungarelli a insérée dans son ouvrage in-folio : *Interpretatio obeliscorum urbis*, Rome, 1842, et qu'il a donnée comme étant de Rosellini, qui la lui avait envoyée (3). Le savant de Pise a légué à l'université où il enseignait et dont il était aussi depuis plusieurs années bibliothécaire tous ses manuscrits, parmi lesquels se trouve un dictionnaire hiéroglyphique non achevé, mais fort avancé. Comme Champollion a également laissé un manuscrit intitulé *Dictionnaire hiéroglyphique*, on est fondé à présumer que celui-ci aura au moins servi de base à l'autre. Les dessins des monuments que Rosellini avait rapportés de ses voyages ont été réunis aux collections du grand-duc, son protecteur. Il avait épousé la fille du célèbre compositeur Cherubini. Peu de temps après sa mort, son ami Bardelli lui a consacré une notice nécrologique (*Biografia del prof. Ippol. Rosellini*, Florence, 1843, in-8°), comme celui-ci, lors de la mort de Champollion, avait payé à la mémoire de son maître et compagnon de voyage un *Tribut de reconnaissance et d'amour* (c'est le titre de son écrit). Il n'y a pas à douter que Rosellini n'ait profité beaucoup des manuscrits de Champollion; mais l'étude des monuments l'avait instruit. Aussi diffère-t-il quelquefois de son maître dans ses explications, et il avance des opinions qui lui sont propres, dont quelques-unes ont été combattues ensuite par d'autres savants : par exemple, les arguments qu'il expose pour soutenir que les figures de son iconographie des Pharaons, qui occupe les vingt-quatre premières planches de son atlas, sont les portraits mêmes de ces rois (1). Ce qu'on ne peut lui contester, c'est d'avoir été en Italie le premier savant qui ait réveillé le goût des antiquités égyptiennes, en y appliquant les découvertes faites en France dans l'interprétation des hiéroglyphes. D—G.

(1) L'ouvrage terminé en 1842 forme 8 volumes in-8° de texte et 400 planches grand in-folio. Il y a 5 volumes pour les monuments historiques et 3 volumes pour les monuments civils. Dès le début de cette grande publication, Raoul Rochette lui consacra trois articles dans le *Journal des Savants*, août, septembre et décembre 1834. Z.

(2) *Voy.*, dans la *Revue de bibliographie analytique*, par Miller et Aubenas, Paris, juin 1842, p. 567, la *Notice* de Champollion-Figeac sur deux grammaires de la langue copte.

(3) *Ibid.*, juillet 1842, p. 648 et suiv.

ROSEMBERG (François-Toussaint Forbin de Janson, comte de), naquit à Paris le 12 février 1654, d'une ancienne et illustre maison de Provence, qui a donné un cardinal à l'Eglise (*voy.* Janson), un chef d'escadre à la marine française (*voy.* Forbin) et fourni des hommes de mérite dans plus d'un genre. Destiné par sa naissance à la profession des armes, le jeune Forbin se rendit bientôt fort habile dans tous les exercices du corps. A l'âge de vingt ans, il eut avec un de ses amis une querelle qui se termina par un duel : il tua son adversaire, et, pour échapper à la rigueur des lois, il s'enfuit en Allemagne, où il obtint promptement un grade supérieur dans l'armée. Le comte de Rosemberg (c'est le nom qu'il prit alors) se distingua dans la guerre contre les Turcs, que leurs succès avaient amenés jusqu'aux portes de Vienne : il se signala surtout au siége de cette ville, que Sobieski força les Turcs de lever (*voy.* Sobieski), et à la reprise de Bude sur les Ottomans. L'empereur Léopold ayant déclaré la guerre à la France, Rosemberg ne balança pas à venir offrir ses services à son pays, sans savoir s'ils seraient acceptés. Nommé major dans un régiment allemand, il fut employé sous les ordres de Catinat à l'armée du Piémont. Au combat de la Marsaille (1693), il fit des prodiges de valeur, mais couvert de blessures et épuisé par le sang qu'il perdait, il s'évanouit. Retrouvé parmi les morts après l'action, quelques soldats de son régiment le transportèrent à l'ambulance, où les chirurgiens déclarèrent l'une de ses blessures mortelle. Cependant il fut transféré chez les jésuites de Pignerol, qui commencèrent à lui inspirer la résolution de se consacrer à Dieu, et, contre toute apparence, il se rétablit en assez peu de temps. Il revint alors à Paris, et ayant donné sa démission, après la paix de Ryswick, il ne s'occupa qu'à jouir des avantages que lui procuraient dans le monde son nom, ses talents et ses qualités aimables. Une maladie grave dont il fut attaqué lui fit faire un retour sur lui-même, et, touché de la grâce, il prit la résolution de mener une vie plus chrétienne. Il choisit pour

(1) *Voy.* le *Journal des Savants*, août 1834.

Digitized by Google

son directeur Massillon, devenu depuis si célèbre, et lui déclara qu'après la journée de la Marsaille, se voyant abandonné des médecins, il avait fait vœu, s'il guérissait, de se retirer à la Trappe pour y passer ses jours dans les exercices de la pénitence. Le P. Massillon ne pensa pas qu'une promesse de ce genre l'obligeât de se faire religieux, puisque cet état exige une vocation particulière, mais il lui donna le conseil d'aller passer quelques jours à la Trappe, pour s'y recueillir et s'y édifier par la vue des pieux cénobites qui l'habitaient. Rosemberg, effrayé de ce voyage, s'y prépara par la lecture des ouvrages de l'abbé de Rancé (*voy.* MASSILLON et RANCÉ). Cette lecture acheva de le désabuser des vanités du monde, et après avoir pris congé de ses parents et de ses amis, il se rendit dans cette sainte solitude. A son arrivée, il demanda d'être reçu sur-le-champ parmi les frères, et les supérieurs, touchés de ses instances, lui ayant accordé cette grâce, il prit le 7 décembre 1702 l'habit religieux et reçut le nom d'Arsène. Il soutint avec une admirable constance les pénibles épreuves du noviciat, et au bout d'un an prononça ses derniers vœux. Le frère Arsène, animé de l'esprit de pénitence, fit de rapides progrès dans la voie de la perfection. Le grand-duc de Toscane, ayant demandé à l'abbé de la Trappe quelques-uns de ses religieux pour établir la réforme de Cîteaux dans ses Etats, le frère Arsène fut désigné pour faire ce voyage. Les ordres avaient été donnés pour recevoir les solitaires à leur arrivée en Toscane, et ils furent conduits à l'abbaye de Buon-Solazzo, que le duc leur abandonna. Le frère Arsène, après avoir été cinq ans l'exemple de ses confrères, y termina ses jours dans les pratiques de la mortification la plus entière, le 21 juin 1710, à l'âge de 56 ans. La vie de ce pieux solitaire, écrite en italien par don Alexis Davia, a été traduite en français par Ant. Lancelot, 1711, in-12, et la même année par Drouet de Maupertuy. La traduction de Drouet fait partie du recueil intitulé *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*, édition de 1755, t. 3, p. 382. W—s.

ROSEMBERG (le prince de), général autrichien, était le fils du prince de ce nom qui fut ministre et grand chambellan. Il naquit à Vienne vers 1750, entra fort jeune dans la carrière des armes et fit la guerre contre les Turcs. Il était colonel en 1792, lorsque la guerre commença contre la France, et fut employé dans l'armée des Pays-Bas, puis en Allemagne, où il se signala particulièrement à la bataille de Wurtzbourg en 1796, ce qui lui fit obtenir le grade de quartier-maître général. Il se distingua encore, dans le mois d'octobre de la même année, aux combats de Planich et de Bibelsheim. Enfin, après avoir fait plusieurs autres campagnes avec beaucoup de distinction, il fut créé feld-maréchal-lieutenant et chargé en cette qualité, sous l'archiduc Charles, du commandement d'un corps d'armée dans la mémorable campagne de 1809. Ce fut lui qui, à la tête du régiment de l'archiduc Charles, attaqua à plusieurs reprises le village d'Essling, et qui, après s'en être emparé et l'avoir abandonné et repris plusieurs fois, fut enfin obligé de se retirer, vivement combattu par le maréchal Lannes. La bataille de Wagram lui fournit, dans le mois suivant, l'occasion de se distinguer, particulièrement dans la journée du 6 juillet où il eut à lutter contre le corps du maréchal Davout. Lorsque la paix fut conclue, l'empereur François lui donna le commandement de la place de Vienne, puis la vice-présidence du conseil aulique. En 1814, il le nomma général de cavalerie, mais l'âge du prince de Rosemberg ne lui permettait plus de servir d'une manière active : il ne figura donc point dans les armées de la coalition, en 1813 et 1814, et continua de rester président du conseil aulique. Il mourut, quelques années plus tard, dans l'exercice de ces importantes fonctions. Z.

ROSEMONDE ou ROSAMONDE, maîtresse de Henri II, roi d'Angleterre, est un personnage plus poétique, par l'éloignement des temps et l'incertitude des événements, que la malheureuse Jane Shore, maîtresse d'Edouard IV, non moins intéressante par ses qualités aimables et sa fin tragique. Elle naquit vers le milieu du 12e siècle, fille de lord Walter Clifford, gentilhomme anglais, et d'une maison illustre qui subsiste encore. Ce seigneur avait plusieurs enfants et habitait avec eux dans un château du comté d'Oxford, qui ne tarda pas à fixer l'attention de la cour d'Angleterre, grâce aux charmes presque fabuleux de Rosemonde, surnommée la Belle d'une commune voix. Il paraît que son esprit égalait sa beauté. Henri, jeune, galant, roi, l'ayant distinguée, réussit promptement à lui plaire. On sait que les intérêts de sa politique lui avaient fait épouser Eléonore de Guienne, dont Louis le Jeune, son premier mari, s'était séparé à son retour de la croisade, où elle l'avait suivi et lui était devenue infidèle. Une grande disproportion d'âge, l'esprit inquiet d'Eléonore, peut-être aussi quelque retour de son ancienne coquetterie, avaient détaché le jeune Henri de son épouse et rehaussaient à ses yeux les attraits de Rosemonde. Eléonore, quoiqu'elle eût peu le droit d'être sévère sur la fidélité conjugale, persécutait son second mari par sa jalousie comme elle avait tourmenté le premier par son inconstance; et passant, dit Hume, d'une extrémité à l'autre dans les différentes périodes de sa vie, elle portait toutes les faiblesses des femmes à leur dernier excès. Henri, pour garantir sa maîtresse des ressentiments de son épouse, fit construire à Woodstock un asile mystérieux, espèce de labyrinthe, de séjour magique, dont le souvenir semble attester toute l'influence qu'à l'époque des croisades l'imagination orientale exerçait sur l'état de l'Europe. Les ruines de ce jardin existaient du temps de la reine Anne, qui fit

Digitized by Google

élever en ce lieu le château de Blenheim, dont elle paya les victoires de Marlborough. Près de là, on montre un étang où Rosemonde allait, dit-on, se baigner. C'est au fond de cette retraite que, sans ambitionner les pompes d'une cour ou les avantages du pouvoir, elle se livrait tout entière à sa tendresse pour Henri et qu'elle donna le jour à deux fils, dont l'un, Richard Longue-Epée, épousa Ela, fille et héritière du comte de Salisbury; l'autre, Geoffroi, évêque de Lincoln et ensuite archevêque d'York, demeura seul fidèle à son prince lorsque les autres enfants de Henri II, nés de la reine Eléonore, s'armaient contre leur père et leur roi. On voit par là que Rosemonde fut longtemps soustraite à la vengeance de la reine; et Henri II se flattait de l'avoir mise en sûreté pour toujours. Mais Eléonore attendait avec impatience la première occasion de perdre sa rivale. Peut-être même ne fut-ce que pour faire naître cette occasion qu'elle suscita la révolte de ses enfants. L'aîné des quatre princes, Henri, que le roi avait eu la fatale condescendance de faire couronner, ayant excité un soulèvement en Normandie, la reine anima deux autres de ses fils, Geoffroi et Richard, à se joindre à leur frère. Henri II fut obligé de passer la mer pour réprimer les rebelles. Pendant cette expédition, la reine, qui résidait au palais d'Oxford, trouva le moyen d'arriver jusqu'à Rosemonde. Les uns disent que ce fut en massacrant les gardes et en pénétrant, à l'aide d'un peloton de fil, à travers les allées tortueuses du jardin. D'autres, par un récit qui n'est guère plus vraisemblable, prétendent qu'elle fit creuser un chemin souterrain depuis le cloître de Gostow jusqu'aux jardins de Woodstock, à une distance de plus de cinq milles. On ne s'accorde pas davantage sur la manière dont elle exerça sa vengeance. La version qui fait mourir Rosemonde par le poison n'est guère fondée que sur l'autorité d'une vieille ballade. Quoi qu'il en soit, Rosemonde ne survécut pas longtemps à la visite de la reine; elle mourut en 1173, quoique le moine John Brompton assure, dans sa chronique, que lorsque Henri II eut fait enfermer la reine Eléonore, il vécut publiquement avec Rosemonde pendant plusieurs années. Par son ordre, elle fut ensevelie dans le cloître de Gostow; et, pour se consoler de sa perte, Henri fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de cette belle avait reposé lorsqu'on le portait en terre. Il voulut qu'on mît sur ces croix deux vers latins pour inviter les passants à la prière. En 1191, deux ans après la mort de Henri, Hugues, évêque de Lincoln, passant par l'abbaye de Gostow, fit détruire la tombe de Rosemonde et déterrer le corps, que l'on plaça dans le chapitre du même monastère. Les amours de la belle maîtresse de Henri II ont été chantés par plusieurs poëtes. Nous distinguerons une épître de Rosamonde à Henri et de Henri à Rosamonde, par Guillaume Patisson, poëte anglais, et un opéra du célèbre Addison. Ce n'est pas que ce dernier ouvrage nous paraisse digne de la réputation de son auteur. Le mélange du bouffon et du tragique, l'absence d'intérêt, les louanges de la reine Anne, bizarrement introduites au milieu de la catastrophe, un dénoûment qui n'est ni dramatique ni vraisemblable, semblent défigurer comme à plaisir une des plus touchantes aventures que nous trouvions dans l'histoire des mœurs, et pour ainsi dire dans les mémoires du moyen âge. Un poëte français a été, de nos jours, mieux inspiré par cet heureux sujet. M. Brifaut a publié un poëme en trois chants intitulé *Rosamonde*. On peut consulter une dissertation sur Rosamonde, par Hearne, à la fin de l'*Histoire d'Angleterre* de Guillaume le Petit, en 1719. P. D—T.

ROSEN (Grégoire, baron de), général russe, fut un de ceux qui montrèrent le plus de valeur et d'activité dans les dernières guerres contre la France. Né vers 1775 d'une famille noble d'origine suédoise, il entra au service dès l'année 1789 comme bas officier, et devint cadet gentilhomme en 1796, lieutenant en 1798 et capitaine en 1803. Il fit ses premières armes dans la fameuse campagne d'Austerlitz, où il mérita par le courage qu'il déploya une épée d'or avec cette inscription : *Pour la bravoure*. Nommé colonel du 1er régiment des chasseurs le 29 mars 1806, il se distingua encore dans la campagne de cette année, et fit celle de 1807 en qualité de général de jour, auprès du chef des Cosaques Platoff. Depuis le 8 jusqu'au 17 février, son régiment fut sans cesse aux prises avec les Français. Le 21, il assista à l'affaire sanglante de Launau; le 28, à celle d'Altenkirchen; il attaqua ensuite les retranchements de Klein-Dombovitz et mit en fuite, près d'Ocmaleyoven, une partie du corps polonais de Zaïonczek; le 21 avril, il surprit le village de Malk. A l'attaque d'Allenstein, il reçut à la tête une contusion de mitraille; le 24 mai, il obtint la croix de St-Georges à la suite du combat de Bergfried, protégea la retraite de Guttstadt, combattit vaillamment à Heilsberg, puis à Welau, et fut décoré, à la fin de cette campagne, de l'ordre de St-Wladimir de troisième classe et de celui du Mérite de Prusse. Au mois d'août 1808, le général Rosen reçut l'ordre de marcher en Finlande, où il commanda l'avant-garde dans le combat livré le 16 septembre aux Suédois, qui voulaient opérer une descente près du village d'Helsinge, et y donna des preuves de bravoure qui lui valurent le grade de général major. En 1809, il fut chargé du commandement de l'avant-garde de la colonne centrale dans l'expédition qui rendit les Russes maîtres des îles Aland. Nommé chef de brigade le 14 septembre 1810, il reçut en 1812 le commandement du régiment des gardes de Préobragenski, faisant partie de l'arrière-garde sous les ordres

Digitized by Google

du grand-duc Constantin, à qui il était fort attaché. Il combattit encore avec beaucoup de distinction dans la fameuse campagne de 1812, savoir : le 10 août, près du village de Michaïlow ; le 13 et le 15, à Osmé ; le 17, à Viasma ; le 23, à Polosk ; le 26 à Borodino, où il fut décoré de la croix de Ste-Anne ; le 27 et le 28 à Mojaïsk, et le 9 septembre à Tatarki ; puis dans la retraite des Français de Moscou, où il ne se distingua pas moins, notamment à la Bérésina où, s'étant réuni à l'amiral Tchitchakoff, il continua sa marche jusqu'à Wilna. Le 1er janvier, il passa le Niémen et s'avança dans le duché de Varsovie, la Prusse et la Saxe. Nommé chef de la 1re division des gardes le 19 avril 1813, il la commanda aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Sa conduite, dans cette dernière bataille, lui valut de la part du roi de Prusse la décoration de l'Aigle-Rouge. Après la bataille de Dresde, dans le mois de septembre, marchant à la tête des gardes russes, il eut beaucoup de part à la défaite de Vandamme devant Culm. Il concourut aussi très-honorablement, dans le mois d'octobre suivant, aux défaites de Napoléon à Leipsick, et fut élevé aussitôt après au grade de lieutenant général, fit la campagne de France en 1814, et entra à Paris le 31 mars à côté de l'empereur Alexandre. Retourné dans sa patrie, il continua à y jouir de la faveur de son souverain, et mourut en 1832. — Le comte *Robert* Rosen, ancien ambassadeur de Suède en Angleterre, fut chargé, en 1810, de porter à Paris l'acte d'élection de Bernadotte à la succession au trône de Suède, puis de porter aux états généraux l'acceptation du maréchal, avec une lettre de remercîment au roi Charles XIII. — Le comte Rosen (Axel), frère puîné du précédent, fut envoyé, en février 1814, auprès du prince danois *Christian-Frédéric*, qui venait de prendre la direction des affaires en Norvége, pour lui signifier de la part des puissances alliées, et notamment de l'empereur Alexandre, que ce pays devait être réuni à la Suède. Le prince danois reçut fort mal un tel message, et même il se fit déclarer roi de Norvége aussitôt après ; mais il fut obligé de céder à la force, et le royaume de Suède fut décidément augmenté de la Norvége, compensation bien insuffisante pour la perte de la Finlande. M—n j:

ROSEN (Frédéric-Auguste), orientaliste illustre, né à Hanovre le 5 septembre 1805, mort à Londres le 12 septembre 1837. La fin prématurée de Rosen, à l'âge à peine de 32 ans, est une des pertes les plus regrettables et les plus senties que pussent faire, de notre temps, les lettres orientales ; et un quart de siècle s'est écoulé sans avoir diminué en rien le souvenir douloureux d'une carrière sitôt brisée et si pleine. Rosen n'a pas eu le temps de faire beaucoup pour les études sanskrites auxquelles il s'était consacré ; mais tout ce qu'il a fait avait suscité les plus brillantes et les plus justes espérances. Ses travaux sont autant de chefs-d'œuvre, et quand on se rappelle combien sa vie a été courte et combien elle a été traversée par les obstacles d'une santé débile, on est assuré qu'il eût acquis la gloire la plus légitime en rendant à la philologie les plus grands et les plus signalés services, s'il lui eût été accordé de vivre une existence ordinaire. Son père était directeur de la chancellerie judiciaire à Detmold, capitale de la petite principauté de Lippe-Detmold. C'était une fonction assez modeste, dans une ville qui comptait tout au plus trois mille habitants ; mais le père de Rosen était au-dessus de son emploi, et il était fort instruit. Aussi fit-il donner une éducation très-sérieuse à son fils, qui exigeait d'autant plus de soins que son enfance avait été très-maladive. Rosen commença ses études au gymnase de Gœttingue, et en 1822 il était à l'université de Leipsick, où il fit son droit et sa théologie, en y joignant la culture des langues bibliques orientales. Il était en vacances chez son père, en 1826, quand des livres sanskrits tombèrent pour la première fois sous ses yeux. Sa vocation fut dès lors décidée, et il eut son père pour premier maître dans des travaux qui avaient alors bien peu de secours, et dont on sentait à peine toute l'importance. Dans cette même année, il suivit les leçons de Bopp à Berlin, et il y assistait avec Bohlen, son ami, enlevé, lui aussi, beaucoup trop tôt à la science. Il apprenait, en outre, le persan, et ses rapides progrès annoncèrent qu'il ne tarderait pas à se faire un nom parmi les orientalistes de notre siècle. Guillaume de Humboldt, frappé de ce précoce mérite, encouragea le jeune homme autant qu'il dépendit de lui, et il prédit l'éclatante et utile carrière qui se préparait. Dès la fin de l'année 1826, Frédéric Rosen était en état de présenter pour son doctorat en philosophie un spécimen d'un dictionnaire des racines sanskrites ; et l'année suivante, il publiait ses *Radices sanscritæ*, qui sont restées le modèle du genre. Elles étaient dédiées à Guillaume de Humboldt ; et le père de Rosen en avait revu toutes les épreuves, capable de donner au jeune savant d'excellents conseils, de même qu'il avait été le premier à l'initier à ces difficiles recherches. Bopp, qui occupait déjà une place éminente parmi les indianistes, avait poussé son élève à cette laborieuse compilation, qui était surtout destinée aux commençants. Du reste, l'ouvrage était admirablement composé, bref sans sécheresse, très-clair dans sa disposition générale, et complété dans chaque article par des citations nombreuses des livres sanskrits imprimés jusqu'à ce jour. C'était une érudition aussi méthodique qu'étendue, et le caractère particulier du talent de Rosen y apparaissait déjà tout entier. Cependant, il suivait vers ce même temps le cours de persan que Silvestre de Sacy professait au collége de France à Paris, et il se préparait ainsi à faire partie, comme attaché, de l'ambassade prussienne à Constantinople. Mais le sort

Digitized by Google

devait bientôt le jeter dans une autre voie. Quand l'université de Londres fut fondée, en 1827, par opposition aux universités d'Oxford et de Cambridge, Rosen y fut appelé comme professeur de langues orientales. Une fois à Londres, il eut à sa disposition toutes les richesses inappréciables de la compagnie des Indes, et il conçut dès lors le projet de publier le Véda. C'était une entreprise des plus épineuses, et il ne fallait pas moins que l'ardeur de la jeunesse et la science consommée de Rosen pour oser la tenter. En 1830, il fit paraître un spécimen qui contenait sept hymnes, et l'explication qu'il en proposa, et que peut-être à ce moment il était le seul à pouvoir en proposer, démontra qu'il était pleinement maître de son sujet et qu'il n'avait plus qu'à marcher dans la route toute nouvelle qu'il s'était frayée. Mais en attendant il se livrait à d'autres travaux qui attestaient son activité merveilleuse et la diversité de ses aptitudes. En 1831, il publiait, pour le comité des traductions orientales, l'algèbre de Mohamed-ben-Musa, composée dans le 10e siècle et qui reproduisait en partie l'ouvrage hindou de Brahmagoupta. Au texte arabe, il joignait une traduction en langue anglaise. Il donnait aussi de savants articles dans le *Penny Encyclopedia*. Il revisait le dictionnaire bengali et sanskrit de M. Haughton, et il collaborait au catalogue des manuscrits syriaques du British Musæum. Ce catalogue, in-folio, n'a paru qu'après sa mort, en 1839. Cependant il résignait sa chaire de professeur à l'université de Londres, où les langues orientales ne pouvaient pas avoir une suffisante importance, et il devenait le secrétaire de la société asiatique de la Grande-Bretagne, poste où il pouvait faire beaucoup pour les études qui lui étaient chères. Depuis qu'il avait donné le spécimen du Rig-Véda, il n'avait cessé de s'appliquer à cette grande œuvre, et, dès 1836, il pouvait en commencer l'impression. Il en était arrivé à peine à la page 68, quand sa santé, qui n'avait jamais été bien forte, succomba tout à coup à tant de labeur et d'application. Il dut cesser toute occupation, et il allait retourner près de sa famille en Allemagne, quand il mourut d'un abcès. Bohlen, qui devait le suivre trois ans plus tard dans la tombe, l'assistait à ses derniers moments. Ce que Fréd. Rosen avait terminé du Rig-Véda a paru, en 1838, par les soins de quelques pieux amis. C'est le premier livre, ou plutôt le premier huitain (*ashtaka*) du Rig-Véda. Il y a en tout cent vingt et un hymnes, dont Rosen a donné le texte en lettres dévanagaries avec la transcription en lettres latines, plus une traduction et des notes en latin qui ne vont que jusqu'au 32e hymne. Le projet de Rosen était de traiter ainsi tout le Rig-Véda et d'y joindre une introduction sur l'histoire du peuple hindou à l'époque si reculée où remonte cette antique poésie. Il y aurait ajouté un dictionnaire spécial qui aurait puissamment aidé à l'intelligence du texte. Le monument que laissait Rosen était incomplet; mais, même en cet état, c'était comme une révélation, et ses amis, en publiant son œuvre posthume, ont pu dire sans exagération que depuis Colebrooke personne n'avait pénétré aussi profondément dans la connaissance de cette première période de la littérature indienne, ni jeté autant de lumières sur le mystère dont elle est encore couverte. L'interprétation que fournissait Rosen était en grande partie tirée des commentateurs indigènes, entre autres de Sâyana, et elle avait été faite avec tant de sagacité que les travaux postérieurs n'ont pu que la confirmer. Les notes, quoique très-courtes, étaient très-substantielles, et l'on put dire que depuis ce travail, tout inachevé qu'il était, la langue du Véda, quoique très-difficile encore, était devenue accessible à tous les philologues. Rosen avait rendu là un très-fécond service, et il fallait sa prodigieuse pénétration pour élucider les ténèbres que Colebrooke lui-même avait presque désespéré de jamais percer. L'œuvre de Fréd. Rosen a été reprise sous une autre forme par un orientaliste bien digne de lui succéder dans cette noble tâche, M. Max Müller, dont le talent a le plus grand rapport avec le sien, et qui a déjà donné quatre volumes in-4° de l'édition complète de Rig-Véda, avec le commentaire entier de Sâyana. — Rosen n'était pas moins distingué par ses qualités personnelles que par son mérite philologique. Il avait su inspirer en Angleterre les plus vives amitiés par sa modestie, sa douceur, et par la solidité de son caractère. Tous ceux qui le connaissaient s'attachaient à lui; et après sa mort, on s'est empressé de perpétuer son souvenir en élevant, par des souscriptions volontaires, un monument sur sa tombe, en même temps qu'on faisait faire son buste par un habile sculpteur pour l'envoyer à son père. Il y a peu de pertes qui, sur une terre étrangère, aient excité une douleur si unanime et si bien justifiée. Un des derniers travaux de Fréd. Rosen avait été de contribuer, pour sa part, à la publication des essais posthumes de Colebrooke (*Miscellaneous essays*, Londres, 1837, 2 vol. in-8°). Son père avait eu l'intention de publier le reste de ses notes sur le Rig-Véda et l'*Index verborum*. Mais ce dessein, à ce que nous croyons, n'a pas pu être exécuté. L'auteur du présent article n'a pas eu l'occasion de connaître Rosen lui-même; mais il en a entendu bien des fois parler avec la plus vive affection et la plus haute admiration par Eugène Burnouf, si bon juge de toutes les qualités que réunissait Frédéric Rosen à un bien rare degré. B. S. H.

ROSEN (Georges, baron de), poëte russe, né en 1805 à St-Pétersbourg, où il mourut le 6 mars 1860. Ami de Pouschkin et nourri au culte de la littérature allemande, le baron de Rosen représenta presque seul, dans les dernières années de sa vie, le parti des *idéalistes* dans la poésie russe. Il a publié successivement : 1° trois contes poé-

Digitized by Google

tiques, Moscou, 1827, qui eurent un grand succès; ce sont : *Marina, le Condamné* et *la Fille de Godounoff;* 2° le *Mystère*, poëme romantique, 1828; 3° *Djewa semi Angelvar*, poëme idyllique, 1829; 4° *Naissance de Jean le Terrible*, épopée lyrique, 1830. Dès 1831, Rosen se mit à cultiver le drame national russe. On remarque dans le nombre : 1° *Jean le Terrible*, 1838; 2° la *Russie et Etienne Bathory, roi de Pologne et grand-duc de Transylvanie*, 1834; 3° *Basmanoff*, 1836; 4° la *Fille de Jean, ou Ivan III*, 1839. Il traduisit lui-même ce dernier drame en allemand, St-Pétersbourg, 1841. Son grand opéra *la Vie pour le czar*, 1837, est devenu national par la musique de Glinka. En 1842, il publia encore de curieuses *Impressions de voyage à Rome*, dans le journal *Syn Otetschestwa*. Ses autres œuvres lyriques, épiques, idylliques sont répandues dans nombre de revues et almanachs russes, parmi lesquels il en avait rédigé lui-même deux avec Kouchine, savoir : *Tsarskoé-Sélo*, en 1830 et 1831; puis de 1832 à 1833 l'*Alciona*. Ses poésies se distinguent par leur style pur et correct, leur versification élégante, l'harmonie de leur rhythme, et par des pensées fines et ingénieuses, mais manquent de force et d'originalité. R—L—N.

ROSEN DE ROSENSTEIN (Nicolas), médecin suédois, né en 1706 dans la Gothie occidentale, commença les études de sa profession à l'académie de Lund, mais les moyens pécuniaires très-bornés de son père, simple curé de village, ne lui permettant pas un long séjour à l'académie, il fut obligé de chercher une place d'instituteur dans la capitale. Pour son bonheur il en trouva une dans la maison d'un habile médecin; Rosen devint son élève, tout en faisant l'éducation du fils de son maître; il traduisit aussi pour les libraires afin d'améliorer sa situation. Ayant achevé ses études de médecine à Upsal, il inspira bientôt une telle confiance dans ses connaissances que la faculté de médecine lui donna une place d'adjoint, quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans. Il sentait néanmoins tout ce qui lui manquait pour devenir bon médecin. Invité à conduire le jeune comte Posse dans ses voyages sur le continent, Rosen profita de cette occasion pour voir les hommes les plus célèbres et les meilleures institutions relatives à sa science. En Allemagne, il fréquenta les cours publics d'Hoffman; par la Suisse et le Piémont, il se rendit à Paris et de là en Hollande, où il s'instruisit auprès de Muschenbroeck et Boerhaave; à Harderwyck, il prit le degré de docteur et publia une thèse académique. De retour à Upsal, en 1731, il reprit ses modestes fonctions d'adjoint et fit bientôt jouir les étudiants des vastes connaissances qu'il avait amassées. On date de son retour les progrès que la science de l'anatomie a faits en Suède. L'université d'Upsal fut si convaincue de son mérite, que lorsque l'académie de Lund appela Rosen à une chaire de physique les professeurs d'Upsal, voyant que l'université n'avait pas le moyen d'augmenter les appointements d'adjoint pour retenir le savant médecin, résolurent de se cotiser afin de lui faire un sort égal à celui qu'on lui offrait. Quelque temps après, son mérite fut récompensé par des honneurs et des emplois : il fut nommé médecin du roi, assesseur du collége de médecine, professeur et *archiatre*, enfin chevalier de l'Etoile polaire. Il fut aussi anobli et prit le nom de Rosen de Rosenstein. L'étude de la médecine devint, sous sa direction, florissante à Upsal. Les élèves accoururent en foule, et Rosen devint chef d'une école d'où sont sortis un bon nombre de médecins habiles. Il donnait ses soins à la cour; il contribua beaucoup à propager en Suède la pratique de l'inoculation et reçut des états du royaume, en 1769, un présent de cent mille ryksdales après avoir inoculé avec succès la famille royale. Il entretenait une correspondance avec Haller, Van Swieten, Zimmerman, Tissot et d'autres médecins célèbres. Rosen mourut à Upsal le 16 juillet 1773; l'académie des sciences de Suède fit frapper une médaille en son honneur. Il a publié divers ouvrages, tels qu'un *Compendium anatomicum*, un *Traité des maladies des enfants* (3e édition, 1771), qui a été traduit en diverses langues, et une *Pharmacie domestique et de voyage*. Dans l'ouvrage sur les maladies des enfants, on trouve le premier traité complet sur le croup. Sculzenhein a fait l'éloge de Rosen de Rosenstein; on trouve aussi une notice sur ce médecin et une liste de ses ouvrages dans la troisième édition de la traduction allemande de son *Traité sur les maladies des enfants*, par J.-A. Murray, Gœttingue et Gotha, 1774. C'est en l'honneur de son frère, également habile médecin et botaniste, que Thunberg a donné le nom de *Rosenia* à une plante. D—G.

ROSEN DE ROSENSTEIN (Nicolas), secrétaire d'Etat et académicien suédois, fils du précédent, naquit le 12 décembre 1752 à Upsal. Le roi le nomma, à l'âge de dix-sept ans, gentilhomme servant à la cour, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études et de subir en 1771, avec beaucoup d'éclat, l'examen exigé pour entrer dans la chancellerie royale, où il devint simple copiste en 1773, puis inspecteur. Le 12 octobre 1778, il fut nommé secrétaire du cabinet des affaires étrangères, fonctions dans lesquelles il se fit remarquer par la supériorité et la variété de ses connaissances. Admis dans la société nommée *Utile dulci*, où Kellgren, Edelcrantz et plusieurs autres savants avaient créé leur réputation, il s'y fit connaître en 1780 d'une manière brillante par un éloge du conseiller de Bjerken. Ce discours fixa l'attention de la reine Louise-Ulrique. Cette princesse, protectrice des arts et des lettres, voulant donner encore une occasion au jeune orateur de se distinguer, le chargea de

Digitized by Google

prononcer l'éloge du conseiller de Stoberg et le nomma en 1782 secrétaire de l'académie des belles-lettres qu'elle avait fondée. Depuis cette époque, Rosenstein jouit d'une grande faveur auprès du roi Gustave III, qui le nomma secrétaire d'ambassade à Paris; et il s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que d'intelligence. Pendant son séjour à Rome, en 1784, ce prince lui ayant ordonné de venir l'y joindre, il se lia dans cette capitale avec beaucoup de savants et de littérateurs, notamment le cardinal de Bernis, qui, pénétré de son mérite, en fit un si grand éloge au roi de Suède que ce prince le choisit pour précepteur du prince royal Gustave-Adolphe. Voulant se rendre plus digne de cette haute confiance, Rosenstein retourna à Paris, où par l'entremise de l'ambassadeur suédois, le respectable comte de Creutz, il fut admis dans les cercles les plus brillants et fit connaissance avec les hommes les plus remarquables de cette époque, d'Alembert, Marmontel, Condorcet, etc. Le 1er novembre 1784, il fut rappelé à Stockholm et placé auprès du prince royal, avec le titre de conseiller de la chancellerie royale. En 1785, le roi le fit secrétaire du chancelier de l'université d'Upsal, place où se déploya toute son ardeur et son amour pour les sciences. Le mérite de Rosenstein détermina bientôt Gustave III à le charger de rédiger les statuts et les priviléges de l'académie que ce prince créa en 1786, et dont il le fit un des membres et le secrétaire perpétuel. Rosenstein justifia ce choix par son zèle et son dévouement pour l'académie et par ses travaux, qui eurent pour résultat de grandes améliorations dans la langue suédoise. On peut dire que toute l'activité littéraire de Rosenstein remplit l'académie, car les mémoires de cette société contiennent à chaque page quelqu'une de ses productions. Parmi les nombreux éloges biographiques qu'il composa on peut citer celui de d'Alembert. L'académie des sciences l'élut aussi un de ses membres en 1788. Dans les écrits qu'il lui communiqua, on doit remarquer son ouvrage classique sur les lumières, qu'il publia en 1793, lorsqu'il quitta la présidence. Ce livre peut être regardé comme une des meilleures productions de l'esprit humain. L'érudition et le jugement brillent à un égal degré dans les préfaces et dans les commentaires dont Rosenstein a enrichi les *Œuvres poétiques* de madame Lenngren et de Kellgren, et celles de l'orateur Lehnberg. Pour reconnaître tout le mérite de ce savant littérateur et les nombreux services qu'il lui avait rendus, l'académie fit frapper, le 10 octobre 1821, une médaille représentant d'un côté son portrait en buste et de l'autre l'étoile polaire, entourée de constellations avec cette inscription: *Centrale et nobile sidus*. Les fonctions de précepteur du prince royal cessèrent le 1er novembre 1795, et Rosenstein reçut une pension de deux mille rixdales (environ quatre mille francs), avec le titre de *Landshofding* (gouverneur de province). En 1796, il fut nommé membre du conseil général du roi et particulièrement chargé des affaires de la Poméranie; l'année suivante, directeur de l'académie militaire, et, en 1801, membre du département d'instruction au collége de la guerre. Il avait déjà été, en 1787, décoré de l'ordre de l'Etoile polaire, et le 9 décembre 1802 il en fut commandeur. Il adoptait alors cette devise: *Servare modum*, qu'il eut sans cesse sous les yeux, surtout dans les événements qui se passèrent en 1809, lors de la chute de Gustave-Adolphe (*voy.* GUSTAVE IV). Patriote zélé et depuis longtemps partisan de toutes les doctrines libérales, Rosenstein adopta le changement de gouvernement et il fut un des membres de la régence qui gouverna provisoirement après la déposition du prince dont il avait été le gouverneur. Dans le mois de juin de la même année, il fut nommé secrétaire d'Etat des affaires ecclésiastiques, charge qu'il garda pendant toute sa carrière publique. A ce titre, la Suède lui est redevable de plusieurs institutions pour l'instruction publique et de nombreuses améliorations dans cette partie importante de l'administration. Le corps médical, qui dans son grand maître voyait avec plaisir le fils de l'un de ses plus illustres professeurs, fit sculpter son buste et le plaça dans la salle des séances du collége de santé. Rosenstein avait déjà dans sa jeunesse la vue faible; dans un âge avancé, et surtout dans les dernières années de sa vie, il devint presque entièrement aveugle, au point qu'il était obligé de se faire lire les actes nombreux qui concernaient ses fonctions. Parvenu à soixante-dix ans, Rosenstein fut obligé, à son grand regret, de quitter les fonctions publiques; mais il ne put vivre longtemps dans cet état de nullité: l'ennui le gagna, et il mourut le 7 août 1824. Pour connaître tous les ouvrages de Rosenstein, il faudrait lire les mémoires des sociétés savantes dont il faisait partie. C'est là seulement qu'on peut voir ses nombreuses productions, qui en remplissent chaque page et qui ont enrichi la langue suédoise d'une manière vraiment admirable. B—L—M.

ROSENBERG (GIUSTINIANA-WYNNE, comtesse des Ursins et DE) naquit à Venise l'année 1730. Fille d'un simple gentilhomme anglais, elle devint la femme du comte de Rosenberg, ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse auprès de la république de Venise. Après avoir perdu son époux, elle chercha des distractions dans l'étude et dans la société des savants, des littérateurs et des étrangers de distinction qui arrivaient à Venise. Ses rapports avec les hommes à talents augmentèrent le fonds de ses connaissances et lui donnèrent l'ambition de devenir auteur: elle publia différents ouvrages qui, répandus par ses amis, prônés par ses admirateurs, acquirent en Italie une célébrité qu'ils sont loin de mériter. Le plus considérable est intitulé 1° *les Morlaques*,

Digitized by Google

1788, 2 vol. in-4°. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, écrit dans une langue étrangère à l'Italie, dédié à Catherine II et loué par l'abbé Césarotti, qui en donna un extrait dans le *Journal de Modène*, t. 42, p. 208, ce livre obtint un succès qu'on expliquerait difficilement aujourd'hui (1). Il avait été précédé par d'autres essais, dont il suffit de rappeler les titres. Tout ce qui a paru de cette dame se ressent des mêmes défauts, qui sont un style guindé et un manque d'intérêt et de goût. 2° *Della dimora de' Conti del Nord in Venezia, nel gennajo del* 1782. C'est une lettre écrite à son frère, pour lui rendre compte de la réception faite à Venise au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie. 3° *Pièces morales et sentimentales, écrites d'une campagne sur le rivage de la Brenta*, Londres, 1785, in-12; 4° *Alticchiero illustrato*, Padoue, 1787, in-4°, fig. C'est la description d'une maison de plaisance près de Padoue. Cette édition est accompagnée de 29 gravures représentant des monuments antiques. 5° *Trionfo de' gondolieri, ovvero novella veneziana plebea*, in-8°. Madame de Rosenberg mourut à Padoue le 22 août 1791. On peut consulter à son égard une notice de M. le baron Ernouf, insérée dans le *Bulletin du bibliophile*, 1858, p. 997-1012. A—G—S.

ROSENFELD (Alexandre de), médecin, s'est fait quelque réputation dans ce siècle par sa tentative hardie de braver la peste, tentative dont il a été la victime. Né en Carinthie, il s'était rendu à Tripoli pour des affaires de commerce. Là il acheta, d'un gardien de pestiférés, un prétendu préservatif contre la contagion, lequel une fois administré, à ce qu'assurait le vendeur, le garantirait de la peste toute sa vie. Autant qu'on a pu apprendre, le spécifique consistait dans la chair des bubons séchée et dans des os broyés d'individus morts de la peste. Ces substances, réduites en poudre, se prenaient intérieurement. Rosenfeld préparait aussi avec ces objets une matière dont il se servait pour inoculer la maladie; la même substance se portait encore en amulettes, mêlée à un peu de bois de gaïac. Entré en possession du secret, le médecin autrichien se promena sans crainte à Tripoli et ne fut pas plus attaqué de la contagion que beaucoup d'autres, ce qui le confirma encore davantage dans son opinion sur l'excellence de son remède. De retour en Autriche, il proposa de vendre son secret au gouvernement, et quoique rebuté par la faculté de médecine, il obtint pourtant du ministère qu'on l'envoyât à Constantinople pour y faire l'épreuve de l'efficacité de son arcane. Le médecin de l'ambassade à Constantinople s'aperçut bientôt que Rosenfeld ne connaissait même pas la nature de la maladie qu'il voulait traiter. Cependant, comme celui-ci persistait toujours à prôner l'excellence du spécifique, il fut conduit à l'hôpital des pestiférés grecs à Péra et y subit la quarantaine, se frottant les bras et les mains avec la matière des ulcères des pestiférés et touchant les malades, après avoir pris un bain pour assurer le médecin qu'il ne s'était pas oint la peau. Déjà il ne s'en fallait plus que d'un jour pour que la quarantaine fût complète, et l'internonce autrichien avait convoqué pour le lendemain, 19 janvier 1816, les médecins des ambassades d'Angleterre, de France et de Russie, afin que le succès de Rosenfeld fût constaté d'une manière éclatante, lorsque, le 18, Rosenfeld éprouva des symptômes de la maladie; le 20, la peste se déclara avec tant de violence que le malade mourut à deux heures après midi. On n'a rien trouvé dans ses papiers sur ce prétendu spécifique, qu'au reste personne ne sera tenté ni de regretter, ni de faire revivre. D—G.

ROSENHANE (Scheering, baron de), sénateur de Suède, naquit dans la province de Sudermanie en 1609. Après avoir fait des études très-solides dans les colléges de Strengnès et de Nykœping et à l'université d'Upsal, il entreprit des voyages qui lui firent connaître la Hollande, la France et l'Angleterre. En 1636, la régence de Suède le nomma gouverneur d'Ostrogothie, et en 1642 il fut envoyé à Munster pour veiller aux intérêts de son pays, pendant les négociations qui précédèrent la paix de Westphalie. En 1647, la reine Christine l'envoya en qualité d'ambassadeur à Paris. Pendant son séjour dans cette ville, il fut chargé de faire passer en Suède cent mille écus, dont le gouvernement de France faisait présent à la reine de Suède. Revenu en Suède, Rosenhane entra dans le sénat et devint gouverneur de Stockholm. Ce fut lui qui procura à cette capitale la plupart des édifices et des établissements qui servent à faciliter son commerce intérieur et extérieur; il fit construire des ponts, des magasins, des écluses, des quais et donna le plan de la bourse. Christine et Charles X, successeur de cette princesse, employèrent ensuite le baron de Rosenhane dans plusieurs négociations importantes, à Lubeck, à Bremen, en Pologne et en Danemarck. Il mourut en 1663, dans sa terre de Torp, laissant une nombreuse postérité. Le baron de Rosenhane avait une bibliothèque considérable et consacrait ses loisirs à l'étude. Christine se plaisait à s'entretenir avec lui et lui donna dans toutes les occasions des preuves d'estime. On a de lui entre autres ouvrages : *Observationes politicæ super nuperis Galliæ motibus*, 1649. C.-C. Gjoerwell a fait insérer dans un journal intitulé *Adresse* (an 1775) des extraits des mé-

(1) Nous reproduisons les appréciations de l'auteur de cet article dans la première édition de la *Biographie*, mais nous devons faire observer qu'elles ont été combattues par Charles Nodier. Ce littérateur ingénieux a, dans ses *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, consacré un chapitre aux *Morlaques*, il y voit « le tableau le plus piquant et le plus vrai des mœurs les « plus originales de l'Europe; il n'existe rien d'aussi complet en « aucune langue sur cette matière. Les morceaux de poésie esclavonne sont bien choisis, et le style de la traduction a quelque « chose de la naïveté, du nerf et de la couleur de l'original. Partout cet ouvrage porte le sceau du talent et de l'imagination « d'une femme ». Z.

Digitized by Google

moires manuscrits du baron de Rosenhane sur la ville et le palais de Stockholm. Il a aussi laissé des mémoires sur sa vie, qui ont été insérés dans le tome 2 de la *Nouvelle bibliothèque suédoise*. C—au.

ROSENHANE (Schering, baron de), descendant du précédent, naquit en 1754 au château de Torp. Après s'être préparé à Upsal à la carrière des emplois publics, il entra dans la chancellerie comme simple expéditionnaire et fut fait ensuite premier secrétaire du cabinet, place qui le mit à même de travailler directement avec le roi et de justifier la confiance du prince. En 1792, il fut nommé conseiller de chancellerie. Mais le collége de chancellerie ayant été supprimé en 1801, Schering Rosenhane se livra aux lettres, pour lesquelles il avait un goût très-vif. Cependant il fut, en 1803, réviseur de la banque et du trésor, et, en 1810, directeur de l'ordre équestre. Après la révolution qui précipita du trône Gustave IV, Rosenhane fut appelé de nouveau aux affaires publiques : Charles XIII le nomma secrétaire d'Etat et commandeur de l'ordre de l'Etoile polaire. Il prit une part active aux conférences des diètes importantes d'Œrebro, en 1810 et 1812. Les académies des sciences et des belles-lettres et la société patriotique de Stockholm l'avaient admis au nombre de leurs membres. Il fut pendant quelque temps président des deux premières de ces sociétés. Loin d'être un membre purement titulaire, il travaillait avec beaucoup d'assiduité. Le discours qu'il prononça sur l'histoire des sciences a été imprimé en 1812 avec des notes. La collection des mémoires de l'académie des belles-lettres et d'histoire renferme de lui un éloge du baron Lejonhufvud et un discours intéressant sur les sources à consulter pour l'histoire nationale. Rosenhane a publié en outre : 1° *Esquisse de la vie du roi Gustave-Adolphe*, 1780, pour faire suite à la *Vie des rois de Suède*, par Berch, conseiller de chancellerie ; 2° *Mémoire sur le conseil royal de Suède* et sur les principales dignités de l'Etat, Stockholm, 1791. Il mourut dans son château de Torp, le 6 novembre 1812. Il a légué ses collections historiques à l'académie des belles-lettres, avec des fonds pour une bourse en faveur d'un étudiant qui s'appliquera à l'étude de l'histoire de Suède. Un éloge de Schering Rosenhane, prononcé dans cette académie par le secrétaire d'Etat Bergstedt, a été inséré dans le tome 10 de ses *Mémoires*, Stockholm, 1816. — *Gustave* Rosenhane, de la même famille fut président d'une cour judiciaire à Dorpat, au 17e siècle, et cultiva aussi les lettres. On le regarde comme le premier Suédois qui ait composé des sonnets. Il en a publié un recueil à Stockholm, en 1680, sous le nom de *Venerdi*. L'année suivante, il fit paraître un traité *De republica glaciali*. D—s.

ROSENHOFF (Gaspard-Claude), romancier et poëte danois, né le 18 novembre 1804 à Copenhague, où il mourut en 1860. Après avoir fait des études littéraires et historiques à l'université de sa ville natale, il s'adonna à des travaux poétiques et descriptifs de divers genres. En voici les titres : 1° *Etrennes pour les deux sexes*, 1829 ; 2° *la Grippe, ou le Rhume russe*, ibid., 1833 ; 3° *Contes et poëmes*, ibid., 1835 ; 4° *Esquisses et tableaux de la vie populaire de Copenhague*, ibid., 1836 ; 5° *Langage des fleurs*, en poésie et prose, 1837 ; 6° *Petit cadeau de nouvel an*, 1837 ; 7° *Nouvelles, poëmes et tableaux humoristiques*, 1841-1842, 2 vol. ; 8° *Orla Lehmann*, vers politiques satiriques, 1843 ; 9° les *Mérites de Vartons, épisode du siége de Copenhague*, drame en deux actes, 1845 ; 10° *Poëmes* éparpillés dans le *Magasin politique danois* de 1835 et 1836, et dans d'autres revues littéraires. Une partie d'entre eux ont été insérés et traduits en allemand par Emile Bonnet dans son *Choix de poëmes danois*, Leipsick, 1841. Rosenhoff a encore rédigé en chef deux journaux hebdomadaires ; l'un, le *Libéral*, consacré à la politique, n'eut que deux ans de durée, en 1845 et 1846, tandis que l'autre, traitant de littérature, parut sous le titre de *Concordia* de 1835 à 1839. R—l—n.

ROSENKILDE (Chrétien-Nyman), auteur dramatique et traducteur danois, né le 8 janvier 1786 à Slagelse, mort à la fin de 1861 à Copenhague. Après avoir fait des études de littérature dans la capitale, il devint en 1811 chantre à l'école du dôme d'Aarhus (en Jutland). Quatre ans après, il fut appelé au théâtre royal de Copenhague, où, dès sa première apparition dans l'opéra, il gagna les suffrages universels du public. Rosenkilde ne quitta la scène qu'en 1854. Il a naturalisé sur la scène danoise plusieurs drames et opéras-comiques de l'étranger, et en a composé lui-même un certain nombre. Voici les titres des ouvrages traduits : 1° *Catherine de Heilbronn*, drame romantique de Henri de Kleist, avec chœurs, 1818 ; 2° le *Jour du repos*, en un acte, de Bonitz, 1819 ; 3° *Chasse aux oiseaux*, comédie en cinq actes, de l'allemand de Clauren, 1822 ; 4° *Libussa*, opéra-comique en trois actes, de J.-O. Bernard, 1824 ; 5° *Eugène*, en cinq actes, de Beaumarchais, 1830 ; 6° les *Deux maris*, comédie de Scribe et Warnier, 1835 ; 7° les *Raisons de l'aigle*, opéra romantique et comique, de Holtey, en trois actes, ibid., 1835 ; 8° *Lestocq, ou les Intrigues d'Etat*, opéra en quatre actes, de Scribe, 1836 ; 9° *Nathan le Sage*, de Lessing, ibid., 1846 ; 10° *Félicie, ou les Caprices romanesques*, de Dupaty, en trois actes, 1854 ; 11° *Godnet Sternberg, ou le Nouveau gentilhomme*, comédie en quatre actes, de madame de Weissenthurn ; 12° les *Mariés du Mexique*, comédie en cinq actes, de Clauren ; 13° *Fidelio*, opéra en deux actes, d'après Bouilly ; 14° le *Bénéfice du souffleur*, vaudeville en cinq actes, avec prélude musical, d'après Théaulon et Etienne. Rosenkilde a composé les opéras et drames suivants : 1° *Métamorphoses*

Digitized by Google

d'Auguste, ou les Garçons sous six formes, comédie, Copenhague, 1824; 2° *Métamorphoses d'Isabelle, ou les Jeunes filles sous six formes*, comédie, ibid., 1824; 2° édit., 1829; 3° les *Désespérés à la ronde*, comédie morale romantique et fataliste en un acte, ibid., 1825; 4° *la Fête des amis, ou le Testament*, comédie en deux actes, avec chants et chœurs, ibid., 1826; 5° les *Découpeurs dramatiques*, comédie en cinq actes, ibid., 1827. Rosenkilde a ensuite rédigé en chef : 1° le *Pigeon voyageur*, feuille dramatique hebdomadaire, sept années, 1818 à 1824, in-8°; 2° la *Feuille du matin de Copenhague*, revue esthétique, deux années, 1825 et 1826, et collaboré à diverses revues et journaux littéraires. R—L—N.

ROSENMULLER (Jean-Georges), savant critique et célèbre théologien allemand, né le 18 décembre 1736 à Ummerstadt, dans le duché de Saxe-Hildburghausen, fit ses études au gymnase de St-Agidien; et, après avoir été pendant quelque temps instituteur à Hildburghausen, fut nommé, en 1772, prédicateur à Kœnigsberg, puis, en 1775, professeur de théologie dans l'université d'Erlangen, où il prit le grade de docteur. Appelé, en 1783, à Giessen, il y occupa avec distinction la première chaire de théologie et y remplit les fonctions de surintendant ecclésiastique, ainsi que celles de pasteur de la ville et de pédagogiarque ou directeur des écoles. Il passa, en 1785, à Leipsick, y devint pasteur de l'église St-Thomas, surintendant et assesseur du consistoire, professeur ordinaire de théologie, et décemvir de l'université. Il était aussi chanoine de Meissen. Sa modération, sa douceur, sa piété, ses lumières, et la tendance pratique et conciliatrice de son enseignement académique et pastoral, lui avaient depuis longtemps valu une grande considération dans l'Eglise protestante. Il opéra une réforme dans la liturgie en supprimant l'exorcisme et en introduisant l'administration publique de la confirmation. Il contribua puissamment à l'établissement des maisons de travail, des écoles gratuites et des écoles bourgeoises. Tout en restant attaché à la doctrine orthodoxe de sa communion, il sut faire une application heureuse et intéressante des recherches de l'exégèse moderne et de la critique théologique aux différentes branches de l'instruction chrétienne. Sans avoir lui-même contribué d'une manière marquée au perfectionnement des sciences qui forment le cercle des études du théologien, il en a facilité l'acquisition et fécondé l'emploi salutaire par la rédaction de nombreux ouvrages de dévotion ou d'érudition, que rendent presque tous remarquables leur clarté, la simplicité, la pureté du style, en latin aussi bien qu'en allemand, et qui sont singulièrement utiles aux étudiants. Nous n'indiquerons que ceux que leur mérite, leur étendue, leur fréquente réimpression et leur célébrité désignent particulièrement à l'attention du littérateur. 1° *De la gradation dans les révélations divines*, 2° édit., Hildburghausen, 1784, in-8°. C'est un bon commentaire du *Traité* de Lessing *sur l'éducation du genre humain*, que la première édition de l'écrit de Rosenmüller (1768) avait précédé de quatorze ans. Dans l'appendice de la seconde édition, Rosenmüller rectifie très-judicieusement quelques idées de cette apologie de la révélation, entreprise par un esprit supérieur qui aimait à se frayer des routes nouvelles (*voy.* Lessing), et d'ailleurs pleine de vues grandes et ingénieuses. 2° *Instruction religieuse à l'usage de l'enfance*, Leipsick, 1771. La quatrième édition refondue parut sous le titre d'*Histoire de la religion pour les enfants;* la septième est de 1807. 3° *Instruction religieuse pour la jeunesse*, livre qui, de 1773 à 1816, a eu douze éditions; 4° *Démonstration historique de la vérité de la religion chrétienne*, 1773, in-8°; la seconde édition de 1789 en a fait un nouvel ouvrage. 5° *Antiquissima telluris historia*, 2° édit., Ulm, 1776, in-8°; 6° *Examen des principales raisons alléguées pour et contre la religion*, Erlangen, 1776, in-8°; 7° *Histoire ecclésiastique du 18e siècle, en tablettes* (pour servir de supplément à l'ouvrage de Sailer), ibid., 1777, in-4°; 8° *Scholia in Novum Testamentum*, Nuremberg, in-8°. La première édition, en six tomes, est de 1777-1782. Les éditions suivantes, quoique beaucoup augmentées, ne sont distribuées qu'en cinq tomes; la cinquième est de 1801-1807; la sixième est de 1815. Le commentaire de Grotius forme comme le fond de ces scolies, qui offrent un choix très-judicieux des explications des plus habiles exégètes, bien classées, exposées dans une meilleure latinité que n'est celle du savant fils de J.-G. Rosenmüller, dans ses *Scholia in Vetus Testamentum*, et accompagnées d'une critique plutôt timide et vacillante que ferme et sévère. Cet ouvrage a remplacé les *Curæ philologicæ in Novum Testamentum* de Wolf, comme manuel exégétique des étudiants en théologie, et généralement des ecclésiastiques de l'Allemagne protestante. 9° *De causis corruptæ per philosophos christianos seculi II religionis*, Giessen, 1783, in-4°; 10° *De religione publica jam inde a seculo post Chr. nat. II traditionibus corrupta*, ibid., 1783, in-4°; 11° *De christianæ theologiæ origine liber; accedit oratio de eo quod justum est in theologiæ reformandæ studio*, Leipsick, 1786, in-4°; 12° *De traditione hermeneutica*, ibid., 1786, in-4°; 13° *Programmata de fatis interpretationis sacrarum Litterarum in Ecclesia*, ibid., 1789, 1813. Cette série de dissertations académiques sur les principes divergents et sur les différentes méthodes qui ont été suivies par les Pères de l'Eglise et les commentateurs modernes dans l'interprétation des saintes Ecritures a été réimprimée in-8°, avec des augmentations, et forme un recueil de cinq volumes, intitulé *Historia interpretationis Librorum sacrorum in Ecclesia christiana inde ab apostolorum ætate*, Leipsick, pars 1a *usque ad originem*, 1795; pars 2a 1798; pars 3a 1807; pars 4a 1813;

Digitized by Google

vol. Vᵉ et ult., 1814. 14° *De nimia copia litterarum litteratorumque, nec non infinito scriptorum numero, tanquam causa pereuntium litterarum*, ibid., 1790, in-4°; 15° *Essai d'homilitique* (rhétorique sacrée), Leipsick, 1814, in-8°, où l'on trouve un traité intéressant sur l'éloquence de St-Chrysostome. On a encore de Rosenmüller beaucoup de sermons sur une grande variété de sujets, une préparation à la sainte Cène, des recueils de prières et d'hymnes à l'usage des églises et de la dévotion privée. Rosenmüller mourut le 14 mars 1815. Il était le doyen de tous les professeurs de théologie des universités d'Allemagne. Peu de temps avant la fin de sa vie, il avait prononcé, à peu de jours de distance, deux sermons pleins d'onction et de sérénité, qui ont été imprimés avec sa biographie, en 1815, à Leipsick, chez E. Klein. Presque dans les derniers moments de son existence, il composa un hymne religieux, où il célèbre les bienfaits de son créateur et du rédempteur des hommes. Elle a été publiée sous ce titre : *Coup d'œil d'un vieillard sur sa vie.* La meilleure notice sur J.-G. Rosenmüller a été donnée par M. J.-E. Dolz, auteur d'ouvrages estimés sur la catéchèse, à la suite d'un *Choix de morceaux traduits de Sénèque*, et accompagnés de notes qu'on a trouvées dans les papiers de Rosenmüller et qui ont paru après sa mort. Cette chrestomathie estimable est intitulée *Préceptes de sagesse tirés de Sénèque et expliqués par J.-G. Rosenmüller*, avec un *Tableau de la vie et des travaux des traducteurs*, par J.-E. Dolz, Leipsick, 1816, grand in-8°. Le portrait de Rosenmüller se voit en tête de plusieurs de ses ouvrages de piété et du 4ᵉ cahier du 2ᵉ volume du *Magasin pastoral* de Beyer, où l'on trouve également sa biographie, p. 85-94. S—R.

ROSENMÜLLER (Ernest-Frédéric-Charles), orientaliste renommé, fils aîné du précédent, naquit le 10 décembre 1768 aux environs de Hildburghausen, à Hessberg, où son père était alors pasteur. Il n'avait que trois ans lorsqu'un avancement mérité fit passer ce savant à Kœnigsberg en Franconie. L'enfant suivit partout son père dans ses fréquentes mutations de séjour et vit ainsi Erlangen après Kœnigsberg, Giessen après Erlangen (1783), jusqu'à ce qu'enfin, au moment où il achevait ses études de collége, il arriva à Leipsick, où le double titre de professeur de théologie et de surintendant devait fixer le docteur Jean-Georges. Ce fut donc à l'université de cette ville qu'il se livra aux études plus profondes qui devaient lui frayer une carrière et qu'il prit ses degrés. Sa thèse, qui roulait sur le célèbre poëme qui se lit aux portes du temple de la Mecque ou poëme de *Zohairi*, lui fit sur-le-champ une grande réputation comme orientaliste (1792); et, dès l'année suivante, le conseil des professeurs lui conféra une des deux places de conservateur (*Aufseher*) de la bibliothèque de l'université. Peu de temps après, il devenait, à l'école des hautes études (*Hochschule*) de Leipsick, professeur de langues orientales. Mais déjà auparavant, il avait donné plusieurs traductions, les unes du grec, les autres du français; et les deux premiers volumes de ses scolies sur l'Ancien Testament avaient vu le jour. Nommé un peu plus tard professeur extraordinaire d'arabe à l'université, il débuta, le 10 décembre 1796, dans ses fonctions par un discours latin sur l'usage que raisonnablement on peut faire de la philologie orientale, et notamment de la philologie arabe, pour l'interprétation du texte hébreu de l'Ecriture et, depuis ce moment, il ne cessa, tant par ses travaux en dehors de sa chaire que par son mode d'enseignement, de s'acquérir des titres notoires à la possession pleine et entière de la chaire qu'il occupait. Mais il eut longtemps à s'impatienter avant d'atteindre le but de ses vœux; enfin pourtant, en 1810, il obtint cette récompense tant ambitionnée; et quatre ans plus tard, l'université de Halle lui envoya sans examen le diplôme de docteur. Dans l'intervalle de ces deux dates, il avait achevé la huitième partie de sa grande publication. A partir de 1820, il devint un des principaux rédacteurs de la *Gazette littéraire de Leipsick*, où tout ce qui tenait aux langues arabe, hébraïque, chaldéenne et syriaque avait en lui un critique aussi judicieux et aussi impartial que savant. Quatre autres grands ouvrages (dont deux en collaboration) sortirent encore de sa plume depuis ce temps, et il conduisit à leur terme ses volumineuses scolies sur la Bible. Il venait d'en voir achever l'impression, lorsqu'il mourut le 17 septembre 1837. Rosenmüller était classé par l'opinion au nombre des premiers orientalistes de l'Allemagne. A vrai dire, cependant, c'était plutôt un hébraïsant qu'un arabisant, quoique certainement il sût parfaitement l'arabe. Quant aux autres idiomes de l'Orient, sauf le chaldéen et le syriaque, si étroitement liés de parenté avec l'hébreu et le persan, il y était infiniment moins habile. Peut-être doit-on le louer d'avoir, en restreignant ainsi le cercle de ses études, gagné en force ce qu'il perdait en étendue. Il est de fait que l'exégèse biblique a beaucoup profité des travaux de Rosenmüller. Son jugement est sain, sa critique nette et impartiale; il a toujours recours aux sources. La grammaire et la littérature lui étaient également familières; Philon et Josèphe, le Talmud et ses commentateurs, les écrivains orientaux de toute secte et de toute religion, il réunit tout ce qu'on avait publié de plus utile et de plus important sur l'Ancien Testament, tant *ex professo* par les théologiens, les rabbins et les commentateurs que par les savants livrés à d'autres sciences. Archéologie, zoologie, voyages modernes, etc., tout avait été sérieusement étudié par lui au point de vue de l'interprétation biblique; et fort de ses notions, fort de la supériorité incontestable des modernes sur leurs prédécesseurs, il ajouta considérablement à ce qui s'était dit.

Digitized by Google

Voici la liste de ses ouvrages, rangés d'après un ordre méthodique qui donne le premier rang aux travaux sur la Bible et le second à ceux qui ont l'arabe pour objet: 1° *Scholia in Vetus Testamentum*, Leipsick, 1788-1835, 25 vol. C'est là l'ouvrage duquel pendant longtemps sera inséparable le nom de Rosenmüller. Nous l'avons en quelque sorte caractérisé d'avance par ce que nous avons dit en portant un jugement général sur ses œuvres. Nous ajouterons qu'en tête de chaque livre ou ensemble de livres, il place une bibliographie, précieux élément de recherches et d'histoire, et que, lorsque des morceaux du texte saint ont été, soit traduits, soit paraphrasés en vers latins, il se plaît à insérer ces imitations. On en trouve ainsi beaucoup de Rittershuys dans les prophètes (*voy.* Conrad Rittershuys). 2° Un *Abrégé des Scholia in Vetus Testamentum*, Leipsick, 1828-1835, 5 vol.; 3° *Manuel bibliographique* (Handbuch für d. Litteratur) *de critique et d'exégèse de la Bible*, Gœttingue, 1797-1800, 4 vol. Il s'en faut de beaucoup que ce ne soit qu'un catalogue des écrits relatifs à ces deux branches de l'interprétation biblique. C'est l'analyse et l'appréciation raisonnée de ces écrits; c'est même mieux que cela, car souvent Rosenmüller donne des extraits des ouvrages qu'il signale et qu'il juge, et, sous ce rapport, son livre remplace jusqu'à un certain point une foule d'autres. 4° (En société avec Tschirner) *Analectes pour l'étude de la théologie exégétique et systématique*, Leipsick, 1821, 4 vol.; 5° (en société avec Geo.-Jér.-Conrad Rosenmüller) *Répertoire biblico-exégétique, ou Derniers progrès de la science de la sainte Ecriture*, Leipsick, 1822; 6° *Manuel exégétique pour les citations de passages bibliques probants* (Biblische Beweisstellen) *en dogmatique*, Leipsick, 1795; 7° *De versione Pentateuchi persica commentatio* (programma), Leipsick, 1813; 8° *Manuel d'archéologie biblique*, Leipsick, 1829-1831, 4 vol. in-8°. C'est un complément indispensable des scolies sur l'Ancien Testament. Rosenmüller y a traité, avec son érudition accoutumée, une multitude de points curieux et y a réuni nombre de résultats importants, ou inconnus, ou éparpillés autrefois. La géographie est admirablement traitée, tant celle de la Palestine que celle des pays voisins (Assyrie, Babylonie, Susiane, Perse, Médie, Egypte), que celle des pays éloignés; et c'est une page intéressante, pour l'histoire de la géographie en général, que cette revue de notions géographiques réelles des Hébreux; les monuments d'architecture et de sculpture, l'épigraphie, la numismatique sont aussi traités de main de maître. Il a surtout profité des inscriptions le plus récemment découvertes en Palestine et dans les pays voisins. 9° Une grammaire intitulée *Institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ*, Leipsick, 1818, in-4°. C'est un excellent ouvrage; mais l'honneur en revient surtout à notre illustre Silvestre de Sacy, dont Rosenmüller a généralement suivi le plan et reproduit les principaux détails, en s'attachant à être plus bref. On y trouve à la fin un recueil de sentences et de narrations arabes, avec un glossaire arabe-latin comprenant tous les mots de cet appendice (1). 10° *Livre élémentaire arabe* (Arab. Elementar, u. Lesebuch), Leipsick, 1799, in-8°. On peut (art. 50 du supplément) y distinguer deux parties : l'une en prose, l'autre en vers. La première est une histoire des anciens Arabes et de leurs usages; la seconde est tirée de l'*Hamasa* et des *Séances de Hariri*, Leipsick, 1801. 11° Sa dissertation inaugurale, intitulée *Zohairi carmen templi Meccani foribus appensum, nunc primum ex Codice Leidensi arabice editum, latine conversum, et notis illustratum*, Leipsick, 1792. Le morceau poétique arabe est, comme l'indique *Appensum*, un des sept Moallakats déjà cités par W. Jones (1783) et autres. C'est sur une copie du manuscrit de Leyde qu'a travaillé Rosenmüller. Silvestre de Sacy (Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 50, p. 401) a déclaré que cette édition pouvait servir de modèle. La traduction, sans être servile, a bien la couleur orientale. Les notes sont brèves et rendent surtout raison des particularités poétiques. On y remarque entre autres une fort bonne dissertation sur le mètre dont l'auteur a fait usage. Diverses variantes des scolies de Nahasi, des extraits du commentaire de Tebrizi, et une dissertation de Reiske sur le sujet du poëme de Zohaïr, tirée de son édition du Tarapha, complètent l'ouvrage. 12° *Analecta arabica*, Leipsick, 1824-1827, 3 vol. in-4°. La première partie contient, avec un glossaire de tous les mots du premier volume, le texte et la traduction latine de ce qu'il y a de plus important dans le traité de Hocein-Ahmed (dit vulgairement Cornudius), qu'on peut regarder comme le code politique et militaire de l'islamisme. La seconde est la réimpression du poëme de Zohaïr, mais collationné sur un manuscrit de la bibliothèque de Paris, dont avait parlé avec détail Silvestre de Sacy, dans le tome 4 des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale*. 13° *Selecta quædam Arabum adagia e Meidanensi proverbiorum syntagmate, nunc primum arabice edita, latine versa, atque illustrata*, Leipsick, 1797; 14° *l'Orient ancien et moderne, ou Eclaircissements sur la sainte Ecriture, tirés de l'état naturel, de la tradition, des mœurs et des usages de l'Orient*, Leipsick, 1818-1820, 6 vol. Comme le *Manuel d'archéologie biblique*, cet ouvrage doit naturellement se joindre aux scolies de l'Ancien Testament, qu'il élucide et complète souvent. Rosenmüller y a fait entrer une traduction des *Mœurs orientales* de Samuel Burder, et des *Eclaircissements sur la sainte Ecriture, tirés des mœurs et coutumes des Hindous*, par Guill. Ward. 15° Un grand nombre d'articles dans la *Gazette de Leipsick*, dont nous l'avons vu devenir

(1) Silvestre de Sacy a rendu compte de ces *Institutiones* dans le *Journal des Savants*, février 1819.

Digitized by Google

rédacteur habituel pour une partie de la section orientale, en 1820. 16° Divers articles ou autres notices dans les *Archives de l'histoire de l'Eglise* de Keil et Tschirner, dans les *Analectes pour l'étude de la théologie* de Keil et Tschirner, dans les *Mines de l'Orient;* dans le *Nouveau journal théologique* de Glaber, dans les *Documents pour l'histoire de la philosophie et de la religion* de Stœudlin. On lui doit de plus quelques traductions, tant du grec que de l'anglais et du français. Ce sont d'abord celles de la *Lettre de S. Jacques*, avec des remarques, Leipsick, 1787, du 5° *hymne de Synesius*, avec des éclaircissements, Leipsick, 1786, et du *Timon* de Lucien, pareillement avec des remarques (1787). Ensuite viennent celle des *Mœurs des Arabes Bédouins* (Leipsick, 1789), ouvrage écrit originairement en français par le chevalier d'Arvieux (avec des notes et un supplément du traducteur), et celle des *Remarques et additions* d'Herbert Marsch *à l'introduction de J.-David Michaelis aux ouvrages révélés de la nouvelle alliance*, Gœttingue, 1795-1803, 2 vol. On a vu aussi (n° 14) qu'il avait traduit de l'anglais deux autres ouvrages, l'un de Ward, l'autre de Burder, pour les joindre à son *Orient ancien et moderne*. Enfin, il a donné plusieurs éditions d'ouvrages anciens et aujourd'hui dépassés sous beaucoup de rapports, mais dont le fond était excellent. Ce sont : 1° l'admirable *Hierozoicon* de Bochart, Leipsick, 1793-1796, 3 vol., auquel il a joint beaucoup de notes, telles que le nécessitaient les immenses progrès de l'histoire naturelle, et des espèces d'excursus sous le titre d'*Epimètres;* 2° les *Prælectiones de sacra poesi Hebræorum*, de Lowth (*voy.* ce nom), Leipsick, 1815, travail aussi remarquable par l'élan, par l'ardeur poétique qui s'y déploient, que par l'érudition, et qui, même après Herder, mérite toujours une place distinguée dans les bibliothèques; 3° les opuscules exégétiques de Dathe sous le titre de *Jo. Aug. Dathii ling. hebr. in Acad. Lips. quondam profess. Opuscula ad crisin et interpretationem Vet. Test. spectantia, collegit et edidit*, etc., Leipsick, 1796; 4° *Analysis et explicatio sectionum masorethicarum*, Kethiban et Krijan *vulgo dictarum*, etc., de J. Simonis, Halle, 1822 (c'était la troisième édition de ce livre); 5° *Vues de la Palestine ou terre sainte*, d'après les dessins de L. Mayer, avec des éclaircissements, Leipsick, 1810-1814, 4 vol. Les étudiants, et même tous les hébraïsants s'en servent beaucoup en Allemagne. 6° Une *Bible hébraïque portative*, d'après les meilleures éditions connues, Halle, 1822, suivie d'un *Vocabulaire hébraïco-chaldéen de l'Ancien Testament*. Ce vocabulaire a aussi été tiré à part. Ajoutons les *Eclaircissements au moyen de paraphrases de la Lettre aux Hébreux, par Gotth.-Traug. Zachariæ*, Gœttingue et Leipsick, 1793. Enfin, on lit en tête de la petite édition in-12 de la *Bible* hébraïque de Hahn (Leipsick, 1830) une préface de Rosenmüller. P—OT.

ROSENMULLER (JEAN-CHRÉTIEN), célèbre anatomiste allemand, frère du précédent, naquit en 1771 à Hessberg, près de Hildburghausen. Son père présida lui-même avec une grande sollicitude à son éducation. Il l'emmena avec lui à Kœnigsberg, en Franconie, puis à Erfurt, où il le confia à deux habiles précepteurs sous lesquels le jeune homme commença ses humanités, qu'il acheva aux universités de Giessen et de Leipsick. Ayant pris le degré de maître ès arts, il se rendit à Erlangen pour y faire ses études médicales, et cultiva en même temps l'histoire naturelle. Dans ses excursions, il découvrit une des cavernes creusées par la nature près du village de Muggendorf; et cette caverne est connue aujourd'hui sous le nom de Rosenmüller. Nommé, en 1794, prosecteur au théâtre anatomique de Leipsick, il reçut le doctorat en 1797, et, deux ans plus tard, il devint médecin de la garnison. Enfin, en 1802, il obtint la chaire d'anatomie et de chirurgie dans l'université de cette ville, où il mourut le 28 février 1820. Rosenmüller a rendu de grands services à la science anatomique, aux progrès de laquelle il a puissamment contribué. Doué d'heureuses dispositions pour l'art du dessin, il s'y appliqua avec succès, et presque toutes les figures qu'on trouve dans ses ouvrages ont été gravées d'après ses dessins. On a de lui : 1° *Quædam de ossibus fossilibus animalis cujusdam, historiam ejus et cognitionem accuratiorem illustrantia*, Leipsick, 1794, in-4°; traduit en allemand par l'auteur, 1795, in-8°; 2° *Dessins et description des cavernes remarquables aux environs de Muggendorf, dans le haut pays de Bayreuth* (en allemand), Erlangen, 1796, in-fol.; 3° *Organorum lachrymalium partiumque externarum oculi humani descriptio anatomica*, Leipsick, 1797, in-4°; 4° *Supplément à l'histoire physique de la terre* (en allemand), Leipsick, 1799-1805, 2 vol. in-8°; 5° *Quædam de ovariis embryonum et fœtuum humanorum*, Leipsick, 1802, in-4°; 6° *Programma de nonnullis musculorum corporis humani varietatibus*, Leipsick, 1804, in-4°; 7° *Dissertatio de singularibus et nativis ossium corporis humani varietatibus*, Leipsick, 1804, in-4°; 8° *Objets remarquables des environs de Muggendorf* (en allemand), Berlin, 1804, in-fol.; 9° *Dessins et description des os fossiles de la Caverne-aux-Ours* (en allemand), Weimar, 1804, in-fol.; 10° *Planches anatomico-chirurgicales pour les médecins et les chirurgiens* (en allemand), Weimar, 1805-1812, 3 part. in-fol. Cet important ouvrage a été aussi publié en latin sous ce titre : *Icones chirurgico-anatomicæ*. On y a représenté des coupes simples et faites dans des directions différentes, en conservant aux parties leurs situations respectives et naturelles. L'auteur commence par la tête, puis il passe au tronc et aux extrémités. Les belles planches, gravées par Schrœter sur les dessins de Rosenmüller lui-même, sont accompagnées d'un texte explicatif très-bien rédigé et qui ajoute encore à l'utilité

Digitized by Google

incontestable de ce livre. 11° *Manuel d'anatomie* (en allemand), Leipsick, 1808, 1815, 1819, in-8°. L'auteur en a donné un abrégé sous le titre de *Compendium anatomiæ, in usum lectionum*, Leipsick, 1819, in-8°. 12° *Partium externarum oculi humani, imprimis organorum lachrymalium descriptio anatomica*, Leipsick, 1809, in-4°. C'est une édition refondue de l'ouvrage indiqué plus haut, n° 3. 13° *Nervi obturatorii Monographia*, Leipsick, 1814, in-fol.; 14° *De viris quibusdam qui in Academia Lipsiensi anatomes peritia inclaruerunt*, Leipsick, 1815-1819, in-4°; 15° *De nervorum olfactoriorum defectu*; Leipsick, 1816, in-4°; 16° *Prodromus anatomiæ artificiali inserviens*, Leipsick, 1819, in-8°. Rosenmüller a traduit de l'anglais en allemand la *Description des bourses muqueuses* d'Alex. Monro fils (Leipsick, 1799, in-fol. avec pl.), et l'*Anatomie du corps humain* de J. Bell (ibid., 1806-1807, 2 vol. in-8°), ouvrage qu'il a refondu entièrement, de concert avec J.-C.-A. Heinroth. Enfin, il a fourni plusieurs articles au *Dictionnaire* de Pierer, aux Mémoires de la société médicale d'Erlangen, et à différents recueils périodiques allemands. R—D—N.

ROSENSTEIN. *Voyez* ROSEN DE ROSENSTEIN.

ROSENTHAL (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), docteur en médecine, professeur d'anatomie et de physiologie, naquit à Greifswald, le 3 juin 1779. Après avoir fait des études préliminaires dans le grand collége de cette ville, il suivit son penchant pour la science médicale, s'y appliqua avec ardeur et y fit de rapides progrès sous la direction des professeurs Weigel et Rudolphi. En 1801, Rosenthal se transporta à l'université d'Iéna, où d'abord il fréquenta les leçons de Loder et de Himly, puis soutint sa thèse inaugurale en 1802 et fut reçu docteur en médecine. D'Iéna il se rendit à Würzbourg pour perfectionner ses études anatomiques et chirurgicales. Après un séjour de six mois dans cette ville, il partit pour Vienne, afin de se former à la pratique en suivant les leçons cliniques données par Pierre Frank dans le grand établissement hospitalier de cette capitale. Puis il revint, en 1804, dans sa ville natale, s'y voua à l'exercice de son art et obtint, en 1807, de la faculté de médecine, la faveur de se livrer à l'enseignement (*veniam docendi*). Sur l'invitation de Reil, Rosenthal quitta son pays et se rendit à Berlin pour prendre part aux travaux de l'université nouvellement fondée. Il y fut chargé de recherches anatomiques et remplit les fonctions de prosecteur sans interruption jusqu'en 1813. Pendant cette année où l'Allemagne arbora le drapeau de l'indépendance, les écoles ayant été fermées, Rosenthal prit du service dans les hôpitaux militaires en qualité de médecin. En 1814, il fut nommé prosecteur du musée anatomique et, en 1815, professeur extraordinaire de la faculté de médecine. En 1818, la chaire d'anatomie en l'université de Breslau étant devenue vacante, Rosenthal en fut pourvu. De retour à Berlin l'année suivante, il fut élu professeur ordinaire d'anatomie et de physiologie et directeur du musée zootomique de l'université de Greifswald, doubles fonctions auxquelles il se voua avec un zèle infatigable et qui sans doute ont contribué à abréger sa carrière. Rosenthal mourut le 5 décembre 1829, dans sa 51e année. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages; nous citerons les principaux, en avertissant que ceux dont nous donnons les titres en français sont écrits en allemand : 1° *De organo olfactus quorumdam animalium*, Iéna, 1802, thèse inaugurale; 2° *Disquisitio anatomica de organo olfactus quorumdam animalium, Fascic. secund.*, Greifswald, 1807. C'est la continuation de l'ouvrage précédent. 3° *Tables ichthyotomiques*, Berlin, 1812-1816, 2 cahiers; 4° *Mémoire sur l'encéphalotomie*, Weimar, 1815, avec 2 planches; 5° *Manuel de l'anatomie chirurgicale*, Berlin, 1817; 6° *Structure des branchies*, avec une planche, et *Description d'un muscle découvert dans la cavité oculaire des mammifères*, insérées dans les Actes de la société des naturalistes de Berlin, t. 1er, 1819; 7° *De intimis cerebri venis*, dans les Actes de l'académie impériale des naturalistes, t. 12; 8° *Sur le mésentère du chien de mer*, dans les *Notices* de Froriep *relatives à la nature et à l'art de guérir*, t. 11; 9° *Dissertations sur des sujets d'anatomie, de physiologie et de pathologie*, Berlin, 1824; 10° *Tables ichthyotomiques*, cahiers 3-6, 1821-1825; 11° *Mémoire sur l'anatomie de la baleine*, dans les *Annales de physiologie* de Tiedeman et Treviranus, t. 1er, avec une planche; 12° avec son collègue et intime ami Hornschuch, *Epistola de balænopteris quibusdam ventre sulcato distinctis*, Greifswald, 1824, sorte de programme pour fêter le jubilé de Blumenbach. La vie de Rosenthal est écrite dans le *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 8e année, 1830, Ilmenau, 1832, in-12, 1re partie. R—D—N.

ROSIÈRE. *Voyez* ROZIÈRE.

ROSIÈRES (FRANÇOIS DE), archidiacre de Toul, naquit, en 1534, à Bar-le-Duc, d'une ancienne famille établie depuis le 14e siècle dans la Lorraine et le Barrois, où elle subsiste encore. C'était un fort bel homme, qui joignait à des manières agréables de l'érudition et de l'éloquence. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'archidiaconé de Toul et dut bientôt à la faveur du cardinal de Guise, outre plusieurs bénéfices, le titre de conseiller du duc de Lorraine. Engagé par la reconnaissance à soutenir les prétentions de la maison de Guise, il publia l'ouvrage intitulé *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, etc., dans lequel il cherche à prouver que les princes lorrains descendent en ligne directe de Charlemagne et même d'un fils de Clodion sur lequel Mérovée aurait usurpé la couronne en France. Cet ouvrage fut imprimé à Paris, en 1580, in-fol., avec privilége; mais on ne tarda pas à découvrir que Rosières avait fait usage de diplômes évidemment

Digitized by Google

faux, qu'il en avait altéré d'autres, et qu'il s'était permis plusieurs allégations injurieuses à la famille régnante. En conséquence, son livre fut supprimé par arrêt, et l'auteur enfermé à la Bastille. Le crédit des Guise et la protection de la reine Louise de Lorraine le tirèrent d'affaire. Le 26 avril 1583, Rosières fut amené devant le roi, dans son conseil, et, s'étant mis à genoux, avoua qu'il s'était rendu coupable d'un crime qui méritait la mort, et qu'il n'attendait son pardon que de la miséricorde de Sa Majesté (*voy.* le procès-verbal inséré dans les *Remarques sur la* Satire Ménippée, édition de Godefroy, t. 2, p. 406). Le roi le fit relever et lui permit de retourner à Toul. Rosières, en 1587, fut l'un des commissaires chargés de dresser les statuts de l'université de Pont-à-Mousson. Il eut ensuite des démêlés avec son évêque au sujet de la juridiction qu'il prétendait exercer dans le diocèse en sa qualité de grand archidiacre, et il fit le voyage de Rome pour soutenir ses droits. Le P. Benoît de Toul (*Histoire de Toul*, p. 703) dit que Rosières fut condamné par sentence du tribunal de la Rote; mais dom Calmet prétend, au contraire, qu'il plaida devant le pape d'une manière si pathétique qu'il fut renvoyé absous (voy. *Bibliothèque de Lorraine*, p. 841). Quoi qu'il en soit, Rosières revint à Toul, où il continua d'exercer ses fonctions d'archidiacre jusqu'à sa mort, arrivée le 29 août 1607. Outre son ouvrage prétendu généalogique, que sa suppression a rendu rare, sans le faire rechercher, et sur lequel on peut consulter, indépendamment des bibliographes, tels que Vogt, Debure, Caillau, etc., la *Bibliothèque historique de France*, n° 25903, et le *Mercure* du mois de juillet 1749, on a de Rosières : 1° *Sommaire recueil des vertus morales, intellectuelles et théologales*, Reims, 1571, in-8°; 2° *Six livres de politique*, ibid., 1574, in-4°, ouvrage loué par dom Calmet, mais mieux apprécié par Réal, dans le tome 8 de la *Science du gouvernement;* 3° *Oratio panegyrica ad Clementem VIII in commendationem Camilli Burghesii, ordini patrum purpuratura ascripti*, Rome, 1596, in-4°; 4° *Oratio panegyrica ad perpetuam memoriam assumptionis Pauli papæ V ad sacræ sedis apostolicæ culmen*, Pont-à-Mousson, 1605, in-4°. Ces deux panégyriques, échappés aux recherches de dom Calmet, sont à la bibliothèque de Paris. Rosières a laissé en manuscrit six catéchèses in-fol. W—s.

ROSILY-MESROS (François-Etienne, comte de), fils d'un chef d'escadre, commandant de la marine à Brest, naquit en cette ville, le 13 janvier 1748. Entré dans la marine à l'âge de quatorze ans, à la suite des plus brillants examens, il fit, de 1762 à 1769, diverses campagnes à Rio-Janeiro, à St-Domingue et aux Antilles. Nommé enseigne au mois de février 1770, il s'embarqua sur le vaisseau *l'Aberwrack*, que commandait Kerguelen, avec lequel il fit une campagne sur les côtes de France. Il suivit encore cet officier, d'abord sur le *Berrier*, ensuite sur la frégate *la Fortune*, destinée à faire le tour du monde. Ce fut dans cette expédition qu'arriva l'accident qui a fait peser sur Kerguelen l'accusation d'avoir abandonné une de ses embarcations sur des côtes désertes; Rosily faillit en être victime. Expédié, le 13 février 1772, avec une chaloupe de la *Fortune* et quelques hommes de son équipage, pour faire la reconnaissance et le relèvement d'une terre en vue, et que l'on croyait faire partie du continent austral, il fut cruellement désappointé lorsque, voulant rejoindre la frégate à son mouillage, il ne la trouva plus. Il ne dut son salut qu'à la rencontre fortuite de la flûte *le Gros-Ventre*, qui naviguait de conserve avec la *Fortune*, sous les ordres de M. de St-Allouarn. Ce n'est pas le lieu d'examiner si les accusations qui pesèrent sur Kerguelen (*voy.* ce nom) furent fondées et si le jugement rendu plus tard contre lui fut équitable. Nous nous bornerons à mentionner les faits, tout en faisant observer que, s'il est vrai, comme l'a dit Hennequin (*Biogr. marit.*, t. 1er, p. 83), que Rosily sollicita de servir de nouveau sous les ordres de Kerguelen, cette démarche serait la meilleure justification de ce dernier. Quoi qu'il en soit, Rosily continua de naviguer sur le *Gros-Ventre*, et durant les huit mois qu'il y fut embarqué, il toucha à la Nouvelle-Hollande, à Timor, à Batavia et à l'île de France. Pendant la relâche du *Gros-Ventre* à Timor, il visita cette île avec assez de soin pour que son exploration lui fournît le sujet d'un mémoire, qu'il soumit à l'académie royale de la marine, sur la température, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les mœurs guerrières des Timoriens. Ce mémoire, très-précis, se termine par la nomenclature, avec traduction en français, des termes timoriens les plus usuels. Débarqué à Brest en 1773, il obtint de rejoindre Kerguelen, parti lui-même dans l'intervalle pour une nouvelle expédition aux terres australes et pour chercher la chaloupe *la Fortune*. Après une campagne de quatorze mois sur la corvette *l'Ambition*, dont il eut le commandement, Rosily visita les principaux ports de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Promu lieutenant de vaisseau au mois de février 1778 et nommé au commandement du lougre *le Coureur*, armé de 8 pierriers de 2 livres montés sur affûts, il prit part, le 11 juin suivant, au mémorable combat de la *Belle-Poule* contre la frégate anglaise *l'Aréthuse* et le cutter *l'Alerte*, armé de 14 canons de 6. Rosily, malgré l'infériorité de ses forces, n'hésita pas à attaquer ce dernier bâtiment, et, après deux heures d'un vigoureux combat, il parvint à l'aborder. Cet abordage ne lui donna malheureusement pas la faculté de faire sauter sur l'*Alerte* les hommes valides de son équipage. Entièrement désemparé et coulant bas, le *Coureur* fut obligé de se rendre. Rosily, en contraignant l'ennemi à diviser ses forces, sauva la *Belle-*

Digitized by Google

Poule, qui eût infailliblement succombé s'il lui eût fallu tenir tête à ses deux adversaires. Quant à lui, à peine fut-il sur le pont de l'*Alerte* que là, comme pendant tout le temps de sa captivité en Angleterre, il ne cessa de protester contre l'illégalité de sa capture avant toute déclaration de guerre. Décoré pour sa belle conduite de la croix de St-Louis, il séjourna vingt mois en Angleterre, et, peu après son retour en France, il fut nommé (février 1780) au commandement de la frégate *la Lively*. Embarqué, l'année suivante, comme lieutenant en pied sur le vaisseau *le Fendant*, qui escortait un convoi dans l'Inde, il fut, à son arrivée à l'île de France, nommé au commandement de la frégate *la Cléopâtre*, à laquelle Suffren confia, lorsqu'elle l'eut rejoint, le poste périlleux d'éclaireur de l'escadre, poste qu'elle conserva jusqu'à la fin de la guerre. Revenu en France à la paix et promu au grade de capitaine de vaisseau, Rosily, qui ne pouvait rester inactif, sollicita et obtint le commandement de la frégate *la Vénus*, sur laquelle il fut chargé de remplir, dans les mers de l'Inde et de la Chine, plusieurs missions commerciales et politiques fort importantes, et de rectifier en même temps plusieurs cartes du *Neptune oriental*, où, pendant la guerre, il avait reconnu de graves erreurs. Pendant les sept années que dura cette laborieuse expédition, Rosily recueillit les précieux matériaux de l'ouvrage publié sous le titre de *Supplément au Neptune de l'Inde*. Là ne s'étaient pas bornés ses travaux; il avait consigné dans un certain nombre de mémoires, malheureusement restés inédits, des remarques intéressantes sur les productions, le commerce et les mœurs des peuples de l'Inde. Il était de retour à l'île de France en 1790, lorsqu'eut lieu l'assassinat du comte de Mac-Némara. Appelé à le remplacer dans le commandement de la station de l'Inde, Rosily eut à déployer une grande énergie pour rétablir l'ordre dans la colonie et maintenir la subordination parmi les équipages de la station. Sa modération et sa fermeté nous empêchèrent de perdre la colonie. Remplacé par M. de St-Félix, il revint en France au mois d'octobre 1791. Quinze mois plus tard, il fut élevé au grade de contre-amiral et chargé d'une inspection des côtes depuis St-Malo jusqu'à Anvers. Cette inspection terminée, il fut nommé aux fonctions de commandant d'armes au port de Rochefort, et il les exerça jusqu'au mois de juillet suivant, époque où il fut destitué comme noble. Il se retira alors à Versailles, où il s'occupa exclusivement du classement des documents hydrographiques qu'il avait recueillis dans ses divers voyages. Réintégré peu de mois après, il fut chargé par le comité de salut public de rédiger définitivement les cartes et plans qu'il avait levés dans les mers de l'Inde et de la Chine. Sa nomination aux fonctions de directeur général du dépôt de la marine (22 août 1795) fut la récompense de ce travail. Au mois de juillet suivant, le directoire le nomma vice-amiral et le chargea successivement de diverses missions importantes. L'une d'elles, qui lui fut confiée le 20 janvier 1797, lui prescrivit de rechercher, conjointement avec l'ingénieur Forfait et le commissaire principal David, les moyens de créer une marine et d'en assurer le développement dans les neuf départements réunis à la France par la loi du 9 vendémiaire an 4. Des missions à Gênes, à la Spezzia, à Boulogne; des inspections des côtes de France depuis Rochefort jusqu'à Amsterdam, avec les généraux Marescot et Songis; des instructions nautiques sur la campagne d'Egypte et sur les autres expéditions maritimes : tels furent les sujets qui, pendant dix ans, absorbèrent Rosily. En 1805, Napoléon, par un décret du 1er novembre, daté du quartier général de Braunau, lui conféra, avec le titre d'amiral, le commandement de la flotte franco-espagnole, forte de 33 vaisseaux de ligne et ayant pour mission d'entrer dans la Méditerranée, de rallier les vaisseaux de Carthagène, de se porter sur Naples, de débarquer des troupes sur un point quelconque de ce royaume, d'attendre dans ces parages un convoi que les Anglais devaient envoyer à Malte, puis enfin de rentrer à Toulon. Rosily, qui, d'après des ordres antérieurs, était parti de Toulon le 14 septembre, n'arriva, malgré sa diligence, que le lendemain du combat de Trafalgar. Ce qu'il put rallier des débris de la flotte, dans la baie de Cadix, se borna à 5 vaisseaux et une frégate français et quelques vaisseaux espagnols, tous presque désemparés. L'arsenal de Cadix étant obligé de partager ses faibles ressources entre les vaisseaux français et espagnols, il en résulta, dans la réparation des avaries, des lenteurs telles que, pendant toute l'année 1806 et la suivante, Rosily ne put faire aucun mouvement, bloqué qu'il était d'ailleurs par une escadre anglaise dont la force augmentait à mesure que les réparations avançaient. Le 20 octobre 1807, il était prêt à reprendre la mer; mais, à cette époque, 10 et quelquefois 14 vaisseaux anglais se trouvaient à l'ouverture de la baie. Cette croisière s'était encore renforcée lorsque 5 vaisseaux espagnols et une frégate, commandés par le chef d'escadre Apodaca, se rangèrent, au mois de février 1808, sous les ordres de Rosily, qui se trouva ainsi à la tête de 10 vaisseaux et 2 frégates. Des renforts venus de Gibraltar ne laissant aucun doute sur le projet qu'avaient les Anglais d'attaquer tout à la fois la ville de Cadix et l'armée combinée, Rosily, dans la vue de repousser cette double agression, travaillait à faire embosser ses vaisseaux sous les forts San-Luis et Matagorda, ainsi que sous le château de Puntalès, lorsque éclata, le 27 mai 1808, à Cadix, une émeute qui se propagea bientôt dans toute la Péninsule. Le 30, un député des insurgés vint à bord du *Héros*, vaisseau monté par Rosily, et lui demanda qu'il laissât la division espagnole se

Digitized by Google

séparer de lui. L'amiral, ignorant la rupture des relations amicales entre la France et l'Espagne et n'ayant d'ailleurs aucun ordre d'agir hostilement contre nos alliés, accéda à cette demande et quitta lui-même sa position pour s'avancer dans l'est de la baie. Bientôt après, le commandant anglais eut avec la ville de fréquentes communications, et Rosily eut deux ennemis à combattre. Des canons et des mortiers furent transportés au Trocadero et à la pointe de la Cantara, les batteries espagnoles firent leurs dispositions d'attaque, et 5 vaisseaux anglais mouillèrent près des Puercos. Rosily voulut profiter de la grande marée du 6 juin pour entrer dans la baie de la Caraca, non, comme on l'a prétendu, afin de s'emparer de l'arsenal situé au fond de cette baie, mais seulement pour s'y retrancher, ce qui ne put avoir lieu, le vent devenu fort et contraire ayant obligé les vaisseaux français à mouiller. La seule ressource qui restât à Rosily lui fut donc enlevée. Les Espagnols coulèrent le lendemain dans la passe deux forts navires, qui ne laissèrent de passage qu'aux embarcations. Obligés de conserver cette fâcheuse position, les vaisseaux français s'y embossèrent. Le 9, le capitaine général Morla informa Rosily du soulèvement général de l'Espagne, et le somma de livrer sa division. L'amiral français s'y refusa, ajoutant que, s'il était attaqué, il se défendrait. Pendant ces pourparlers, 25 canonnières et 12 bombardes espagnoles se portaient dans le sud-ouest des vaisseaux français, tandis que 21 autres canonnières, sorties de la Caraca avec 2 bombardes, qui restèrent dans le canal, se dirigeaient dans le nord-est. Durant cette journée et la suivante, les vaisseaux français eurent à supporter le feu continu des vaisseaux espagnols, de 46 canonnières, de 14 bombardes et de 12 batteries de terre, armées d'environ 120 canons et 60 mortiers. Si l'on excepte la flottille du sud-ouest, la division française luttait avec les plus grands désavantages contre les forts et batteries éloignés de mille à mille cinq cents toises et épaulés à des retranchements fort épais. Une nouvelle sommation de se rendre, faite le 10 à Rosily, obtint la même réponse que la veille. Jaloux pourtant d'arrêter l'effusion du sang, il proposa de débarquer ses canons et de sortir sans pavillon, pourvu que les Anglais s'engageassent à ne pas le poursuivre pendant les quatre premiers jours qui suivraient son départ. Bien que le capitaine général eût adressé ces propositions à la junte suprême, le feu n'en continua pas moins. La perte de la division française devenait certaine et imminente : aimant mieux alors succomber en combattant que d'être écrasé par un ennemi en quelque sorte invisible, Rosily ordonna à tous ses capitaines de se tenir prêts à appareiller pour aller combattre l'escadre d'Apodaca; mais celui-ci, dans la prévision de cette tentative, avait fait couler, pendant la nuit précédente, plusieurs bâtiments dans la partie du chenal qui le séparait de la division française. Le projet de Rosily, contrarié d'ailleurs par le vent, ne put donc réussir. Les Espagnols employèrent les trois jours suivants à réparer leurs batteries, à faire mouiller en rade 11 nouvelles canonnières et à établir une estacade dans le chenal de sortie, à l'endroit où les bâtiments avaient été coulés. On était au 14 juin; désespérant alors de voir arriver le corps d'armée du général Dupont, attendu à Xérès du 6 au 7, Rosily, qui s'était approché de la Caraca, afin d'être plus à portée de seconder les opérations de l'armée de terre, ne dut plus penser qu'à prévenir une destruction totale et sans fruit de sa division. Les 5 vaisseaux et la frégate amenèrent donc leur pavillon à sept heures du soir, après la troisième sommation faite par Morla. Rosily et son état-major seulement obtinrent de revenir en France. Napoléon lui tint compte de la position difficile dans laquelle il s'était trouvé placé; il lui offrit même, a-t-on dit, le portefeuille de la marine, que Rosily aurait refusé, comme il l'avait refusé sous le directoire. En 1811, il le nomma président du conseil des constructions navales, et en 1813, il le chargea, concurremment avec MM. Tarbé et Beautemps-Beaupré, de déterminer l'emplacement de l'arsenal maritime projeté à l'embouchure de l'Elbe. Rosily, qui, à son retour, avait repris ses fonctions de directeur général du dépôt de la marine, les exerça jusqu'en 1826; son grand âge le détermina alors à demander d'être remplacé par le contre-amiral Rossel. Il mourut à Paris, le 12 janvier 1832. On doit à l'amiral Rosily : 1° *Supplément au Neptune de l'Inde* (douze cartes), Paris, dépôt de la marine, grand in-fol.; 2° *Instruction nautique sur la côte de la Guiane*, Paris, imprimerie impériale, 1808, in-4°; 2° édit., avec des additions, Paris, imprimerie royale, 1817, in-8°; 3° *Instruction pour aller chercher la barre de Bayonne et entrer dans la rivière ou pour relâcher dans les environs*, Paris, imprimerie royale, 1815, in-8°; 2° édit., 1837, in-8°; 4° *Livre des signaux de nuit et de brume*, Paris, imprimerie royale, 1831, in-4°. Rossel (*voy.* ce nom) a coopéré à ces trois derniers ouvrages, et il y a pris la plus grande part. Rosily avait fait aussi un projet de télégraphe remarquable par la simplicité de son mécanisme. C'est à lui qu'est due l'organisation définitive, en 1814, du corps des ingénieurs hydrographes qui ont exécuté, à sa demande, la reconnaissance de toutes les côtes de France, publiée en 5 volumes in-folio, sous le titre de *Pilote français*. Il était membre de l'ancienne académie de la marine, de l'Académie des sciences de l'Institut, du bureau des longitudes, et grand-croix des ordres de St-Louis, de la Légion d'honneur et de l'ordre danois de Danebrog. P. L—T.

ROSIN (Jean), en allemand Roszfeld, antiquaire, naquit en 1551 à Eisenach, dans la Thu-

Digitized by Google

ringe. Son père, alors pasteur de cette ville, parvint à la dignité de surintendant des églises du duché de Weimar. Ayant achevé ses études à l'académie d'Iéna, Jean remplit les fonctions de sous-recteur au gymnase de Ratisbonne. Il renonça depuis à l'enseignement pour exercer le ministère évangélique; et, en 1592, il fut attaché comme prédicateur à la cathédrale de Naumbourg en Saxe. L'étude et les devoirs de sa place partagèrent tous ses instants, et il mourut d'une fièvre contagieuse le 7 octobre 1626. La bibliothèque qu'il avait formée, et qui était nombreuse, fut saisie par ses créanciers et dispersée. Il laissait deux fils, qui suivirent la carrière de l'enseignement avec quelque distinction. On doit à Rosin des éditions de la *Chronique* de Wolfg. Dreschler, avec une continuation depuis l'année 1550, Leipsick, 1594, in-8° (1), et d'un recueil de différents opuscules de Luther (en allemand) touchant la guerre et la prière contre les Turcs, avec quelques prédictions sur les malheurs prochains dont l'Allemagne est menacée, etc., etc., ibid., 1696, in-8°; mais il est principalement connu par une compilation intitulée *Antiquitatum Romanorum Corpus absolutissimum ex variis scriptoribus collect.*, Bâle, 1583; Lyon, 1585, in-fol., avec des notes de Thomas Dempster (*voy.* ce nom); Paris, 1613, même format, et souvent réimprimé depuis, in-4°. Les meilleures éditions sont celles de Sam. Pitiscus, Utrecht, 1701, et de J.-Fréd. Reitz, Amsterdam, 1743, auxquelles on a réuni les traités de Paul Manuce : *De legibus et de senatu;* et celui d'André Schott : *De electis.* Thomas Rienesius porte un jugement peu favorable sur cette compilation (*Variæ lectiones*); mais on sait que le plus grand tort de cet ouvrage, à ses yeux, c'est de dispenser les élèves, et même les maîtres, de recourir aux auteurs originaux. Fabricius et d'autres critiques ont rendu plus de justice au travail de Rosin, dont il serait injuste de contester l'utilité. On cite encore de lui : 1° *Itinerum sive legationum Sigism. baronis Herbestenii fasciculus, carmine hexametro.* Ce petit poëme se trouve à la tête de l'ouvrage de Herberstein : *Commentarii rerum Moscovitarum* (*voy.* HERBERSTEIN), et dans l'*Hodœporicon* de Nicol. Reusner (*voy.* ce nom). 2° *Exempla pietatis illustris, seu Vitæ trium Saxoniæ ducum, Friderici III Sapientis, Johannis Constantis et Johannis Friderici Magnanimi*, Iéna, 1602, in-4°. Jean-George Fischer a publié la vie de Rosin (en allemand), Naumbourg, 1708, in-8°, à la suite de celle de Jean Avenarius, savant orientaliste. On trouve une notice sur cet écrivain dans les *Mémoires* de Niceron, t. 38, p. 254-257; mais elle est fautive. W—s.

ROSINI (CHARLES-MARIE), antiquaire et philologue italien, fils d'un médecin de Naples, naquit le 1er avril 1748. Il fut, dès l'âge de sept ans, mis au collége des jésuites, où il se fit bientôt remarquer par la précocité de son intelligence et son application à l'étude. Ses progrès furent si rapides que ses maîtres désiraient le faire entrer dans leur ordre, et le jeune Rosini s'y montrait assez disposé, lorsque la mort de son père l'obligea de rentrer dans sa famille. Il obtint ensuite une place gratuite dans le séminaire de Naples, d'où il passa dans le lycée archiépiscopal. Après avoir reçu les ordres sacrés, il fut chargé d'enseigner le grec, puis nommé préfet des études au même séminaire. Dans l'intervalle il traduisit du français, en l'améliorant, la grammaire grecque de Port-Royal. Lorsque l'abbé Nicolas Ignarra fut choisi pour précepteur du prince héréditaire, qui régna depuis sous le nom de Ferdinand IV, Rosini succéda, dans la chaire d'Ecriture sainte, à ce savant, auquel il avait déjà été adjoint pour l'interprétation des précieux papyrus extraits des fouilles d'Herculanum. Il fut aussi l'un des premiers membres de l'académie d'archéologie qui porte le nom de cette ville, après sa réorganisation. Pendant plusieurs années il s'occupa presque exclusivement à déchiffrer les antiques manuscrits récemment découverts, et il en publia successivement un grand nombre. Le premier fut le traité de Philodème sur la musique, écrit en grec, qu'il fit accompagner de commentaires et de notes de la plus haute érudition. Le roi Ferdinand fut si satisfait de ce travail, qu'il donna à l'auteur la présidence à vie de la commission des papyrus. Rosini entreprit ensuite une *Histoire du Vésuve*, qui devait retracer toutes les éruptions, offrir les détails de la catastrophe qui ensevelit trois villes sous le règne de Titus, les circonstances qui les firent retrouver, et enfin les principaux monuments retirés des fouilles. Malheureusement, la première partie seule de ce grand ouvrage put être publiée, parce que Rosini, qui était chanoine de Naples depuis 1792, fut, en 1797, élevé au siége de Pouzzoles, ce qui l'obligea d'interrompre ses recherches archéologiques pour se consacrer aux pénibles labeurs de l'épiscopat. Pendant le règne de Joachim Murat, Rosini jouit de l'estime particulière de ce prince, qui le nomma conseiller d'Etat et grand aumônier. Après le retour des Bourbons, il fut successivement nommé ministre de l'instruction publique, fonctions qu'il exerça peu de temps, et président de la consulte d'Etat, ainsi que de la société royale bourbonnienne. Rosini fut, dans les dernières années de sa vie, privé de l'usage de ses jambes par suite d'une enflure continuelle, et mourut le 18 février 1836 d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il avait publié : 1° *Oratio in adventu Josephi Zurlo, S. R. E. cardinalis, archiepiscopi Neapolitani*, Naples, 1783, in-4°; 2° *Nuovo metodo per apprendere la lingua greca*, ibid., 1784, in-8°. C'est la traduction de

(1) La chronique de Wolfg. Dreschler (*Chronicon saracenicum*), publiée pour la première fois, en 1550, par Georges Fabricius, avec des additions, fait partie de différents recueils. La meilleure édition est celle de Jean Reisk, Leipsick, 1689, in-8°.

Digitized by Google

la grammaire de Port-Royal, dont nous avons parlé plus haut. 3° *De vero studiorum scopo*, ibid., 1787, in-4°; 4° *De litterarum utilitate nullo non tempore capienda*, ibid., 1790, in-4°; 5° *Vita Jacobi Martorellii*, Naples; 6° *Dissertatio isagogica ad Herculanensium voluminum explanationem*, Naples, 1797, 1er vol. in-fol. C'est le commencement de l'histoire du Vésuve projetée par l'auteur; il y traite particulièrement de l'éruption qui ensevelit Herculanum, Pompéia et Stabia; et remontant ensuite à l'origine de ces villes, qu'il croit avoir été fondées par les Phéniciens, il en trace l'histoire avec une érudition et un talent de critique vraiment admirables. 7° *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, Naples, 1793-1823, 3 vol. in-fol. Cette collection, fort estimée des savants, est aujourd'hui très-rare. 8° *Epistola de locis theologicis*. Elle se trouve à la fin du volume intitulé *De vita Dominici Coppolæ, archiepiscopi Myrensium*, Rome, 1825. Rosini a de plus laissé inédits les ouvrages suivants : *Sententia de conductione tacita, dissertatio academica; — Dissertatio de novissimi Paschalis dominici die; — De baptismo novi fœderis; — De authentico Nicæni I canonum numero; — Commentarius in tit. Decret. de feriis; — Græciæ Chorographia; — Synopsis archeologiæ græcæ; — De marmore græco suessano dissertatio; — Dissertationis isagogicæ pars altera incœpta;* — Dissertation sur le temple de Sérapis à Pouzzoles (en italien); — différentes inscriptions et poésies grecques, latines et italiennes. L'éloge funèbre de Rosini fut prononcé par M. Nicolas Lucignano, et sa vie écrite par M. le chevalier Prosper della Rosa. A-Y.

ROSINI (Giovanni), un des coryphées de la littérature italienne moderne, naquit le 24 juin 1776 à Lusignano, dans la vallée de Chiana, en Toscane, et mourut à Pise le 16 mai 1855. Il étudia le droit et la littérature à Livourne, Florence et Pise. Des poésies, qu'il publia à l'âge de dix-huit ans, et dans lesquelles il fêta un poëte aujourd'hui oublié, Angelo Mazza, dirigèrent de bonne heure sur lui l'attention d'Angelo Fabbroni, recteur de l'université de Pise. Il se trouva dès lors en rapport avec toutes les notabilités littéraires et artistiques italiennes, Cesarotti, Alfieri, Bettinelli, Foscolo, Monti, Pindemonte, Parini, etc. La protection spéciale du fabuliste Pignotti et celle de Fabbroni lui valurent, en 1804, la place de professeur de littérature italienne à Pise, qu'il a conservée jusqu'en 1849. Pendant son long enseignement de quarante-cinq ans, Rosini est devenu, pour ainsi dire, l'incarnation vivante de l'université de Pise. Installé sous le règne de la duchesse Marie-Louise de Bourbon, Rosini poussa à l'agrandissement du muséum d'histoire naturelle. Depuis 1798, année où il s'était chargé de l'imprimerie de l'université, dirigée jusqu'alors par Fabbroni, il en fit sortir une foule d'éditions des littérateurs, administrateurs, historiens et poëtes toscans, dont il était à la fois l'imprimeur, l'éditeur et le rédacteur. Sous le nom de Capuvro, cette typographie a conservé sa renommée jusqu'à ce jour. Le gouvernement de la maison de Bourbon ayant été remplacé en Toscane, en 1807, par celui de la sœur de Napoléon Ier, Elisa Bacciochi, ce fut encore Rosini qui, en 1809, par ses motions et par ses discours académiques, décida l'empereur à rétablir la fameuse *Académie della Crusca*, supprimée en 1783. Il était en général dans les bonnes grâces de Napoléon Ier, dont il célébra le mariage par son poëme *les Noces de Jupiter et de Latone*, qui partagea, en 1810, le prix de l'Académie avec la tragédie de *Polyxène*, de Niccolini, et avec l'ouvrage historique de Micali sur l'*Italie avant les Romains*. Cette préférence dont furent alors honorés trois Toscans excita la jalousie des littérateurs lombards et modénais et devint la cause d'un certain patriotisme local, qui allait dès lors se mettre de partie dans les questions littéraires. A cette époque, Rosini engagea le célèbre graveur Lasinio à reproduire les peintures des monuments oubliés du *Campo Santo* de Pise : ouvrage pour lequel il fit la description avec son collègue Ciampi. Patriote italien avant tout, il admira bien Napoléon Ier, dont il avait célébré le mariage, et qu'il chanta encore plus tard dans un poëme sur la campagne de Russie, mais il lui en voulait de n'avoir pas fait de l'Italie une nation indépendante et de n'en avoir tiré que des soldats pour la grande armée. Aussi salua-t-il le retour des anciens grands-ducs de la maison d'Autriche. Pendant leur tranquille administration, de 1814 à 1848, Rosini a développé une activité infatigable, qui tendait à faire de la Toscane en général, et de l'université de Pise en particulier, le centre de la littérature, des beaux-arts et des sciences de l'Italie. En février 1848, il devint membre du sénat toscan à vie; pour quatre à cinq mois, il changea de résidence et alla à Florence défendre les principes du constitutionnalisme modéré. Mais la révolution ayant tout emporté, Rosini revint à Pise reprendre ses travaux littéraires. Les expériences des dernières années de sa vie lui arrachèrent d'amères plaintes sur le renversement de toute autorité en politique et en littérature : car il appartenait à ceux qui, comme Droz, attribuaient tout le mal à la révolution française et qui pensaient qu'en écoutant les conseils de Marie-Antoinette et de Mirabeau, Louis XVI aurait épargné, tant à la France qu'à l'Italie, toutes les catastrophes de 1793 à 1815. Pour juger Rosini dans son ensemble, il faut voir en lui le dernier représentant du classicisme, mais qui, cédant à l'influence de madame de Staël et de M. de Lamartine, se créa un genre hermaphrodite, où il occupe une position unique. Littérateur universel et poëte, Rosini a d'abord publié les éditions complètes de beaucoup de littérateurs, tels que Guicciardini, Giannotti, Cesarotti, etc. La critique du texte laisse en général à désirer. Les

Digitized by Google

meilleures sont celles du Tasse et de Guicciardini. Les poésies lyriques de Rosini l'ont fait connaître les premières, quoique les meilleures soient justement ses dernières, qui appartenaient à un genre spécialement italien, aux terzines. Dans ses drames, il se donne pour imitateur d'Alfieri, mais il ne se soutient pas à sa hauteur. Quant au roman historique, Rosini prétend avoir créé ce genre, qui rappelle le nom de Walter Scott, dans son *Erasme*, conçu avant 1808. Plus tard, quand Manzoni le perfectionna, Rosini eut la prétention de se poser comme son rival dans quelques romans historiques, qui se distinguent par la touche assez hardie du caractère des personnes, par une trame assez ingénieuse, mais où l'intérêt principal est noyé dans une foule d'anecdotes, de causeries littéraires et artistiques; bref, le roman historique de Rosini est encore un mélange hermaphrodite de roman, mémoire, histoire, chronique. Dans ses traités de l'histoire de l'art, il tâche évidemment de diminuer le mérite de Raphaël au préjudice de peintres toscans, tels que Masaccio. Dans ses biographies de célèbres Toscans, rédigées sous forme d'éloges académiques, il traite des mathématiciens, ingénieurs, poëtes, médecins, littérateurs. Il s'est enfin même essayé dans le genre des *Mémoires contemporains*. Voici en détail la liste de ses ouvrages : 1° *Ode à Angelo Mazza* (poëte didactique et lyrique de Parme, mort en 1827), Pise, 1794; 2° *la Poésie, la musique et la danse*, trois poëmes lyriques et descriptifs, ibid., 1796; 3° édition des *Œuvres complètes* de Melchior Cesarotti (mort en 1808), Pise, 1798 et suivants, 42 vol., commencée par Rosini et continuée par son élève, l'abbé Barbieri; 4° tirage à part de Cesarotti, *Essai sur la philosophie de la langue et du goût*, ibid., 1800; 5° *De la nécessité d'écrire dans sa propre langue*, ibid., 1807. Ce discours d'inauguration des leçons à l'université, qui a été reproduit dans les *Œuvres complètes*, vol. 4, a préparé les voies au rétablissement de l'académie della Crusca. 6° *Erasme de Rotterdam*, roman historique. Le plan de cet ouvrage aurait été conçu, selon le dire de l'auteur, en 1808, mais il ne parut qu'en 1818. 7° *Noces de Jupiter et de Latone*, 1810, en 4 chants, poëme pour célébrer le mariage de Napoléon Ier, obtint le tiers du prix de dix mille francs proposé par l'empereur. 8° *Lettres pittoresques sur le Campo Santo de Pise*, 1810. Dédiées au poëte Giovanni Gherardo de Rossi, elles engagèrent, en outre, le graveur Carlo Lasinio à la reproduction en taille douce des peintures du Campo Santo. Ces lettres ont été reproduites, avec addition de nouvelles lettres, dans 9° *Description des peintures du Campo Santo* (avec Ciampi), ibid., 1816, comme texte explicatif des gravures de Lasinio; 10° édition du traité moral du 13e siècle : *Introduzione alle virtù*, Florence, 1810 : édition incorrecte d'un des plus anciens monuments de la littérature italienne, qu'on attribue ordinairement au Toscan Bono Giamboni, vivant de 1240 à 1295. Elle a été délaissée pour l'édition des *Traités moraux complets* de Giamboni, par François Tassi, Florence, 1836, et pour celle de Vincent Nannucci, *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana*, ibid., 2e édit., 1858; 11° *Eloge de Thérèse Pelli Fabbroni*, Pise, 1814 (et dans les *Œuvres*, vol. 3). Elle était fille de Giuseppe Pelli, biographe du Dante, et épouse de l'économiste Giovanni Fabbroni, dont Thorwaldsen a fait la statue au Campo Santo. 12° *Eloge d'Andrea Vacca Berlinghieri*, ibid., 1814 (célèbre chirurgien et médecin oculiste contemporain); 13° *Eloge d'Hippolyte Pindemonte* (poëte lyrique), ibid., 1815; 14° *Lettere sulla lingua italiana*, ibid., 1818 (reproduites dans le vol. 4 des *Œuvres complètes* et dans la *Biographie d'Antinori*). Ces lettres furent écrites contre Monti, littérateur et poëte lombard, qui, en 1817, avait attaqué le dictionnaire de l'académie della Crusca et bafoué ses anciens rédacteurs toscans Lami, Salvini, Bandini, etc. Ce fut avec emportement que Rosini, et avec modération que Niccolini repoussèrent les attaques de Monti, en prouvant que sur huit mille articles de la lettre A, ce dernier n'en avait trouvé que cinquante-deux à reprendre, et que dix ou quinze de ces articles incriminés se trouvaient justifiés. Les détails de cette lutte se trouvent dans le volume 6 des *Mémoires de M. Alfred de Reumont sur l'histoire d'Italie*. 15° *Premier recueil de poésies lyriques*, ibid., 1819, 2 vol.; 16° *Essai sur l'historien Guicciardini*, ibid., 1819; 17° *Histoire d'Italie*, par Guicciardini, plusieurs éditions, dont une de luxe, Pise, 1819-1820, 10 vol. (sous le rapport critique, elle est très-bonne); 18° *Œuvres posthumes de Guicciardini*, 1er vol. : *Dépêches pendant la légation espagnole de 1511 à 1512*, Pise, 1825 (collection incomplète). Elle forme un supplément à la collection milanaise des *Classici italiani*, qui offrent en général un texte défectueux. Pour la même collection, Rosini publia encore : 19° *Œuvres de Donato Giannotti* (édition également incorrecte et corrigée par F.-C. Polidori); 20° Rosini a plus mérité par la publication des *Lettres de Giovanni B. Busini à Benedetto Varchi pendant le siége de Florence de 1529 à 1530*, Pise, 1822 (supplément aussi de la collection milanaise); 21° *Choix des œuvres de Luigi Cerretti* (mort en 1818 à Milan comme professeur d'éloquence), Milan, 1823 (dans la collection des *Classici italiani*); 22° *Essai sur la vie et les œuvres d'Antonio Canova* (Rosini était son admirateur enthousiaste); 23° la *Nonne de Monza* (*Monaca* ou *Signora il Monza*), roman historique, Pise, 1828, en 3 volumes, 25e édit.; Milan, 1853. Il a été traduit en allemand par Lessmann, Berlin, 1830. Malgré son grand succès, la *Nonne de Monza*, rivale des *Fiancés* de Manzoni, n'est qu'une espèce de silhouette ou presque de caricature de cette dernière production. A la place de la belle figure historique de Barbe Albizzi, Rosini met en tête une

Digitized by Google

certaine Gertrude, personne insignifiante. 24° Edition des *Œuvres complètes* de Torquato Tasso, en 30 volumes, Pise, 1820 à 1830. C'est l'édition la plus complète du grand poëte, et où l'on a reçu pour la première fois toutes ses lettres, qui remplissent 5 volumes, dont le dernier comprend les lettres inédites (vol. 13 à 17). Cesare Guasti les a examinées ensuite sous le rapport critique et les a rangées par ordre chronologique, Florence, 1852-1855, 5 vol. 25° Comme supplément à son édition du Tasse, Rosini publia : *Essai sur l'amour du Tasse et sur les causes de sa prison*, Pise, 1832. Cet écrit provoqua une polémique assez vive engagée d'abord avec Cavedoni, bibliothécaire de Modène, qui inséra ses objections dans les *Nouveaux mémoires de religion, de littérature, etc. de Modène*. Rosini répondit avec amertume dans 26° *Quatre lettres cavedoniennes*, Pise, 1834. Mais plus tard, le marquis Gaëtano Capponi, à Florence, ramassa le gant en publiant d'abord, en 1838 et 1839, sous forme de lettres, puis en 1840, sous forme de livre, ses *Révélations sur la cause jusqu'à présent inconnue des mésaventures du Tasse*, suivies d'autres *Lettres posthumes*, en 1846. Plus positif que Cavedoni, le marquis Capponi conteste l'authenticité de la *Vita di Tasso* par Giambattista Manso, Naples, 1619, ainsi que la véracité de l'intrigue amoureuse du Tasse avec la duchesse d'Este ou sa sœur, intrigue trop développée par Rosini. Capponi attribue les malheurs du grand poëte au projet du Tasse d'entrer dans le service du grand-duc de Toscane. A cette occasion survint encore le procès à propos des manuscrits du Tasse, en possession du comte Mariano Alberti, manuscrits dont la plupart furent prouvés être faux. César Guasti, le critique le plus moderne, a conclu à la négative tant sur les opinions de Rosini que sur celles de ses deux adversaires. 27° Le Tasse fournit enfin à Rosini encore le sujet d'un drame en prose, de peu de valeur du reste, Pise, 1835, in-8°; 28° *Louise Strozzi*, roman historique du 16e siècle, Pise, 1833, 4 vol., traduit en allemand par Alfred de Reumont, Leipsick, 1835. L'intérêt de ce roman, qui présente les effets de la réforme de Savonarole et les dernières luttes des Strozzi, républicains contre les Médicis, est plus palpitant que dans la *Nonne de Monza*. 29° *Biographie de Guiliano Frullani*, Pise, 1837 (mathématicien et auteur des mesures cadastrales de la Toscane); 30° *Œuvres complètes et mélanges poétiques*, 11 vol., depuis 1837; 31° *Introduzione alla storia della pittura italiana*, ibid., 1838; 32° *Discours public prononcé lors de l'inauguration de la statue de Galilée à Pise, devant le congrès des littérateurs italiens*, ibid., 1839, suivi de 33° la *Description de la tribune élevée à Florence en honneur du même*, Florence, 1841; 34° *Discours en souvenir de Giuseppe Antinori* (professeur d'éloquence à l'université de Pérouse), ibid., 1841; 35° *Biographie de Gaëtano Mecherini*, (de Pise, traducteur de la *Vie de Laurent de Médicis* par l'Anglais de Roscoe), ibid., 1843; 36° *le Comte Ugolino degla Gherardesca et les Gibelins*, roman historique, Milan, 1843, 3 vol. Rosini, qui connaissait faiblement le moyen âge, s'est encore attiré à ce propos une querelle littéraire sur d'importants personnages de la *Divine comédie*, et principalement sur les mots *Poscia più che il dolor potè il diginno*, relatifs à la torture d'Ugolin. A cette querelle, assez intéressante, prirent part Niccolini, Carmignani, Monti, G. Pepi et Scolari (*voy.* les divers écrits dans la *Biographie dantesque* de Colomb de Batines, t. 1, p. 737 et suivantes). 37° *Cinque lettere selvatichiane*, publiées sous le pseudonyme R.-T. Paoli, à Bassano (également pseudonyme) et à Florence, 1843, contre Pierre Selvatico, critique milanais, qui avait attaqué les principes sur l'histoire de l'art, énoncés dans l'*Introduction* de 1838 par Rosini. 38° *Sur la Ste-Cène de St-Onofrio à Pise*, 1848, in-8°. Comme auteur de cette peinture, on regarde ordinairement Raphaël. C'est contre lui que se déclare Rosini, qui est combattu par G. Jesi. Les autres participants de cette dispute furent Gargassi-Garganetti, Selvatico, H. de Garriod, T. Masi et C. Vitet. Dans la même année, Rosini se mêla encore d'une autre discussion par son 39° *Essai sur les fresques de Masaccio dans la chapelle Brancaccia de l'église del Carmine à Florence*, Pise, 1848 (L. Milanesi et L. Pini, les derniers éditeurs de Vasari, ainsi que Gaye, les attribuèrent à Filippino Lippi); 40° *Nouveau recueil de poésies épiques et lyriques*, ibid., 1848; 41° *Terzines dédiées au sculpteur Pietro Tenerani*, ibid., 1850; 42° *Esquisses d'histoire contemporaine* sous forme de discussion de la correspondance de Monti et de Cesarotti, ibid., 1851; 43° *Biographie de Pierre Olici de Modène, professeur de mathématiques à Pise*, ibid., 1851; 44° *Biographie d'Angelo Fabbroni* (le patron de Rosini et recteur de Pise), ibid., 1852; 45° *Sur la restauration désirable de l'église du St-Sépulcre à Pise*, ibid., 1852 (Rosini ne vit pas la fin de cette restauration); 46° *Histoire de la peinture italienne avec les monuments*, Pise, 1838-1854, 7 vol. avec 254 grandes planches et 368 petites planches de gravures. En même temps on avait commencé une seconde édition, dès 1850, à bon marché, qui fut terminée plus tard. Il y a peu de données nouvelles dans cette histoire. L'auteur invente une généalogie artificielle des écoles de peinture; il établit des parallèles trop recherchés et généralise outre mesure. A part son antagonisme contre Raphaël, il suit un système éclectique, mais au fond il ne connaît bien que les 16e et 17e siècles (1). Nous ajoutons, sans date fixe, les ouvrages suivants de Rosini : 47° *Gilblas*, roman

(1) L'*Histoire de la peinture italienne* a été presque unanimement appréciée par les critiques et les savants, qui ont été unanimes pour reconnaître l'étendue du savoir, le sentiment et le goût de l'art qui se manifestent dans ce vaste travail. Divers critiques français ont rendu compte, mais du commencement seulement de l'*Histoire de la peinture*. *Voy.* la *Revue des Deux-*

Digitized by Google

en vers; 48° la *Campagne de Napoléon Ier en Russie*, épopée en 12 chants (dont l'auteur a réservé la publication après sa mort); 49° traduction italienne de *Struensée*, drame allemand de Michel Beer, 1855. Les principales revues où il inséra ses articles furent : 50° *Giornale dei letterati*, rédigé par Angelo Fabbroni; 51° *Annali della università Toscana;* et 52° *Rivista contemporanea* de Florence. Son discours funèbre a été prononcé, en novembre 1855, par Michel Ferrucci, son successeur et collègue, tandis que sa biographie a été écrite par Pozzolini à Lucques, en 1855, et par Alfred de Reumont, en 1860. R—L—N.

ROSLIN (Alexandre), peintre de portraits, naquit à Malmoé, en Suède, vers 1718, car, d'après son acte de décès que nous avons relevé, il est mort à Paris, *rue des Orties, section des Tuileries*, le 5 juillet 1793, âgé de 75 ans; voilà qui mettra un terme aux doutes qui divisaient d'opinion les biographes de cet artiste au sujet de son âge. Le Louvre ne possède aucune œuvre de Roslin; malgré la vogue immense et méritée dont il a joui durant quarante années, comme portraitiste, et les huit cent mille livres (somme énorme pour l'époque) qu'il a gagnées en peignant des portraits, son nom n'en n'était pas moins resté presque oublié, par suite de la critique passionnée que dirigea contre lui le tout-puissant Diderot, en 1765, quand parut son tableau de dix pieds de haut sur huit : *Un père arrivant dans sa terre, où il est reçu par ses enfants, dont il était tendrement aimé; on y voit les portraits de cette famille*. Cette famille était celle de la Rochefoucauld. « Ce rare morceau coûte quinze mille « francs, et l'on donneroit toute chose à un « homme de goût pour l'accepter qu'il n'en vou- « droit point. Une seule tête de Greuze auroit « mieux valu.... Mais, me direz-vous, Greuze « peint le portrait et supérieurement à Roslin.... « Il est vrai.... Greuze compose, et Roslin n'y « entend rien.... » Ainsi s'exprimait Diderot, *ami particulier* de Greuze. *Greuze avait dessiné le portrait de Diderot*, qui a son tour disait à Grimm : « Voici notre peintre et le mien, le « premier qui se soit avisé, parmi nous, de « donner des mœurs à l'art et d'enchaîner des « événements d'après lesquels il seroit facile de « faire un roman.... » Et Greuze de se mettre en tête de gagner les quinze mille francs de M. de la Rochefoucauld et de lui consacrer *son tableau de famille*, bien que le concours n'ait jamais existé que dans le cerveau du critique ou dans l'espérance vaniteuse de Greuze. Voilà tout le nœud de la question. Le hasard mit un jour le pauvre Roslin en concurrence avec Greuze; ce dernier ne l'emporta pas, et cette victoire coûta au Suédois la perte de sa renommée après sa mort. M. le marquis de Chennevières a consacré, dans la *Revue universelle des arts* (t. 4, 1856), une étude complète à Roslin et a restitué, avec une louable impartialité, à l'artiste sa vraie physionomie; nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer les lecteurs. On rencontre peu de tableaux de Roslin dans les galeries publiques : la cause en est dans les circonstances politiques qui en firent déplacer un grand nombre, et c'est dans les salons de famille que son œuvre se trouve disséminé. Il serait plus connu en France si la génération qui recourait au pinceau de notre artiste n'eût été proscrite de son vivant même. Il fut reçu, quoique protestant, à l'académie royale de peinture de Paris, le 24 novembre 1753, sur le *portrait de M. d'Angivilliers*. Il a pris part à tous les salons du Louvre de 1753 à 1791, et a été souvent gravé, notamment par J.-L. Cathelin, Danois, Bervic, M.-S. Carmona, L. Bosse, L.-S. Lempereur, Moitte, J. Gilberg, P. Floding, F. Clémens, Massol, J.-F. Beauvarlet et N. Dupuis. Nous citerons de Roslin, dans les galeries de Versailles, les portraits de *Fr. Boucher*, du *chevalier Charles-Nicolas Cochin*, de *l'abbé Terray*, de *Linné*, du *marquis de Marigny;* à l'école des beaux-arts ceux d'*André Bardon*, de *Collin de Vermont*, enfin celui d'*Etienne Jeaurat*, capable à lui seul d'assurer la réputation du peintre, car, comme le dit, avec un parfait à-propos, M. de Chennevières, « pour avoir essuyé par derrière « la plus violente décharge du sel de Diderot, « l'on n'en meurt pas ». Roslin a surtout excellé à peindre les dentelles et les satins, mais de plus Grimm et Diderot conviennent eux-mêmes que ce peintre « a de la couleur et qu'il sait peindre « les chairs ». Ses figures sont très-souvent vivantes, et c'est à tort qu'on lui a infligé absolument le blâme de sacrifier la tête à l'habit. Roslin se maria en France, et c'est ce qui semble l'y avoir fixé. Il avait épousé Marie-Susanne Giroust, artiste elle-même; elle fut admise à l'académie le 1er septembre 1770 et mourut à Paris le 31 avril 1772, âgée de 37 ans. Le musée du Louvre (collection des dessins) possède d'elle le portrait au pastel de Dumont, le Romain. M. Ch. Bellanger, ami des descendants de Roslin, possède un délicieux portrait de l'artiste suédois, peint par Hallé. B. de L.

ROSMINI (Charles de), biographe et historien, naquit le 28 octobre 1758 à Rovereto, d'une famille noble. Il alla étudier le droit à Inspruck, où il resta deux ans. Revenu à Rovereto, il se lia avec deux savants, Clément Baroni et Clémentin Vannetti, qui l'encouragèrent dans son penchant pour la littérature. Il débuta, en 1782, par une lettre sur l'opéra du comte Rezzonico (*voy.* ce nom), intitulé *Alessandro e Timoteo*. Il y traite de la musique ancienne et moderne avec beaucoup de sens, de savoir, et indique les moyens de perfectionner le drame musical italien, selon que Rezzonico se l'était proposé. Rosmini s'était aussi occupé de poésie; mais ses

Mondes, t. 2, de 1839; la *Bibliothèque universelle de Genève*, septembre 1840, et deux articles de Raoul-Rochette, dans le *Journal des Savants*, février et mars 1840. Z—B.

Digitized by Google

Versi di Erotico e di Cimone Dodiano (Rovereto, 1783, in-8°) ne donnent pas une haute idée de son talent dans ce genre de composition, auquel il eut le bon esprit de renoncer tout à fait pour des travaux plus sérieux. Les *Deux lettres sur quelques questions poétiques au chevalier Cl. Vannetti* (Rovereto, 1785, in-8°), et ses *Considérations sur deux opuscules de d'Alembert relatifs à la poésie* (Rovereto, 1786, in-8°), lui firent plus d'honneur et commencèrent sa réputation. Bien que dévoué à l'étude, Rosmini paya son tribut aux travers de la jeunesse; il conçut à cette époque une passion si vive que, pour en conjurer les effets, sa mère crut prudent de l'éloigner et de l'envoyer auprès d'un de ses oncles, religieux à Ferrare. Rosmini resta dans cette ville pendant trois ans, et recueillit des matériaux pour des travaux historiques qu'il publia plus tard. Guéri de sa malheureuse passion, il revint auprès de sa mère et continua de vivre dans l'intimité des deux savants que nous avons nommés plus haut. Rovereto étant devenu, en 1798, un des points de l'Italie les plus exposés aux excursions des armées belligérantes, Rosmini se réfugia à Bellune, où le bruit des événements qui se passaient autour de lui ne l'empêcha point de se livrer à ses occupations favorites. Ce fut là qu'il prépara sa *Vie de Victorin de Feltre*, son meilleur ouvrage. On trouve aussi de lui quelques dialogues dans l'almanach de Rovereto de 1801 et 1802; ils ont pour titres : 1° *De l'utilité des études;* 2° l'*Art du parasite;* 3° le *Favori des belles*, et furent imprimés ensuite ensemble, in-8°, sans nom de lieu ni date. La mère de Rosmini étant morte en 1802, il quitta sa ville natale et alla s'établir à Milan, qui lui offrait plus de ressources pour ses travaux, et où il était appelé par le chevalier Jean-Jacques Trivulce, avec lequel il se lia très-intimement et cohabita pendant plus de trente ans. Il est mort à Milan le 9 juin 1827. Entièrement livré à l'étude et à des exercices de piété, Rosmini, surtout dans ses dernières années, fuyait le monde et cherchait le bonheur dans une vie contemplative qui allait jusqu'à l'ascétisme. Plusieurs des *Vies* qu'il a publiées, notamment celle de la jeune Repetti, attestent cette tendance et feraient honneur au plus pieux hagiographe. Rosmini était membre de diverses sociétés savantes, entre autres de l'académie de la Crusca, de l'institut italien et de l'académie royale de Turin. Outre les ouvrages que nous avons cités, il avait publié en italien : 1° *Vie d'Ovide Nason*, Ferrare, 1789, 2 vol. in-8°, et Milan, 1821, in-8°; 2° *Vie de Christophe Baretti*, qui parut à Pavie en 1792 dans la *Biblioteca teologica e filosofica*, recueil que publiait l'abbé Zola; elle devait servir d'introduction à une histoire des écrivains de Trente et de Rovereto que Rosmini se proposait d'écrire, mais à laquelle il paraît avoir renoncé; 3° *De la vie de L.-A. Sénèque*, Rovereto, 1793, in-8°; 4° *Mémoires sur la vie et les écrits de Clément Baroni Cavalcabo*, Rovereto, 1798, in-8°; 5° *Idée de l'excellent précepteur dans la vie de Victorin de Feltre et de ses disciples*, Bassano, 1801, 4 vol. in-8°. Quoiqu'on eût déjà quatre vies de ce maître fameux qui contribua tant à faire refleurir les bonnes études au 15° et au 16° siècle, celle de Rosmini l'emporte sur toutes les précédentes, non-seulement par l'étendue, mais encore par l'exactitude et par les détails accessoires qu'elle contient. 6° *Vie de Guarino de Vérone et de ses disciples*, Brescia, 1805, 1806, 3 vol. in-8°. Le troisième volume contient la vie de trente et un élèves de Guarino, la plupart illustres par leur savoir. 7° *Vie de François Filelfo de Tolentino*, Milan, 1808, 3 vol. in-8°; 8° *Histoire des entreprises militaires et de la vie de Jean-Jacques Trivulce dit le Grand*, en 15 livres, Milan, 1815, 2 vol. grand in-4°; magnifique édition, ornée de nombreuses planches représentant des médailles, des monnaies, des portraits, etc., le tout illustré avec soin par le savant abbé Mazzuchelli (*voy.* ce nom). Cette histoire est précieuse, parce qu'elle renferme des notices très-circonstanciées sur les hommes et les choses du temps où vécut ce grand capitaine, et que l'auteur n'a pu obtenir qu'en fouillant dans les archives et les principales bibliothèques de l'Italie. Elle n'est cependant pas à l'abri de toute censure. 9° *Vie et mort exemplaires de Marie-Joséphine Repetti, jeune fille milanaise*, Venise, 1815, in-8° (sans nom d'auteur). Ecrit dans le style des ascétiques, ce livre en a toute l'onction. 10° Quatre opuscules inédits du 16° siècle publiés à l'occasion des noces Trivulce et Archinti, et contenant la description de l'enterrement de Louis XII, Milan, 1819, in-8°; 11° *Histoire de Milan*, en 18 livres, Milan, 1820, 4 vol. in-4°. Elle devait s'étendre depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'année 1740, première année du règne de Marie-Thérèse; mais la partie qui a été publiée ne va que jusqu'à l'année 1535, époque où Milan cessa d'être la capitale d'un Etat indépendant et passa sous la domination de Charles-Quint. La dernière partie était prête pour l'impression au moment de la mort de l'auteur, et le manuscrit en a passé, ainsi que les autres papiers, entre les mains des neveux de Rosmini. Bien que, au dire d'un critique, M. Zannoni, secrétaire de l'académie de la Crusca, cette histoire soit exacte, impartiale, d'une critique saine, d'un style rapide, clair et élégant, le public milanais préfère aujourd'hui celle qu'a laissée le comte Pierre Verri. Rosmini a été l'objet de plusieurs éloges académiques et de différentes notices: à Modène, par M. Joseph Baraldi (dans les *Mémoires de religion et de littérature*, année 1829, t. 16); à Rovereto, par le professeur Stoffella; à Milan, par le docteur Labus; à Padoue, par le professeur Meneghelli; enfin à Venise, par le savant bibliographe Barthélemy Gamba, dans la *Biographie des hommes célèbres du 18° siècle*. A-Y.

Digitized by Google

ROSMINI-SERVATI (l'abbé Antoine), philosophe italien de premier ordre, naquit le 11 avril (ou le 25 mars) 1787 à Rovereto, dans le Tyrol italien. Cet homme remarquable, créateur d'une philosophie nationale italienne, après avoir étudié à Padoue, occupa d'abord quelques humbles fonctions de curé dans sa patrie spéciale, et devint plus tard chanoine de Milan et doyen de l'église du Mont-Calvaire à Domo d'Ossola, au pied du mont Rose. C'est là qu'il fonda en 1828 deux congrégations, une d'hommes et l'autre de femmes, pour les missions intérieures, et pour la sanctification et édification religieuse mutuelle des membres entre eux. Les membres sont connus dans l'étranger sous le nom général de Rosminiens et Rosminiennes; il appela les uns l'*Istituto della Carità* et les autres les *Sorori della Providenza*. Ces congrégations ont été confirmées par le saint-siége en 1838. Plus répandus en Angleterre qu'en Italie, on en trouve encore des membres dans le Lancashire, à Ste-Marie in Oscott, Longborough, Lacow, Shepefread, etc. Depuis 1830, Rosmini avait en outre publié plus de trente volumes d'œuvres philosophiques. Quoique adversaire de Gioberti sur le terrain philosophique et politique, ce fut cependant ce dernier qui, au commencement de 1848, étant devenu ministre de l'instruction publique du Piémont, recommanda Rosmini au roi Charles-Albert. Sur les instances du ministre, Rosmini se chargea de la délicate mission d'arriver auprès de la cour de Rome à un concordat et de donner une solution à la question italienne nationale. Mais les transactions n'aboutirent qu'à moitié. Quant à Rosmini, il accepta de Pie IX les fonctions de conseiller du saint-office pour l'instruction publique. Lorsque Rossi, mis à la tête de l'administration des Etats de l'Eglise, fit son essai de demi-sécularisation des ministères, il pressa Rosmini d'accepter dans le nouveau conseil les fonctions de ministre de l'instruction publique. C'était le cabinet du 14 novembre 1848, dans lequel Rosmini devait se trouver avec Galletti, Mamiani, Sturbinetti et autres progressistes. Mais, ne voulant pas se coudoyer avec les ultras, il refusa. D'un autre côté, Pie IX voulut lui donner une distinction particulière en le nommant cardinal inspecteur; cependant cette nomination ne fut jamais confirmée, car Rosmini venait de publier ses *Cinq plaies de l'Eglise*, ouvrage sur lequel la congrégation de l'index passa condamnation. Néanmoins il accompagna le pape à Gaëte et ne le quitta que pour aller en 1849 à Naples, où il publia ses *Operette spirituali*, auxquels il incorpora de nouveau l'ouvrage condamné. Fatigué par la police des Bourbons, Rosmini se retira dans sa ville natale, où il passa six ans dans le silence. Pendant cette époque, le pape n'avait pas oublié son fidèle serviteur : après avoir fait reviser sa cause par la congrégation de l'index, il prononça le 10 août 1854 le *dimittatur*, savoir la justification de l'ouvrage condamné de Rosmini. Celui-ci s'établit dans les premiers jours de 1855 près du lac Majeur, à Stresa, où il mourut dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, entre les bras du professeur Pestalozza et du célèbre poëte des *Fiancés*, Alessandro Manzoni. Nous venons de nommer deux des disciples de Rosmini. Le vieux Manzoni a, en effet, consacré à la défense de son système philosophique un ouvrage entier, intitulé *la Morale cattolica, con aggiunte ed osservazioni critiche*, tandis qu'à Turin, Milan, Padoue, Rome, il est enseigné du haut des chaires philosophiques des universités et académies. Rosmini a déposé le résultat de ses méditations dans plus de trente volumes philosophiques, qui constituent ses *Œuvres complètes*, publiées par les soins du libraire Pogliardi à Milan, 1839 et suiv. On y a incorporé aussi les ouvrages publiés avant 1839. En voici les principaux : 1° *Nuovo raggio sull' origine delle idee*, Rome, 1830; 2e édit., Milan, 1837, 4 vol. Les deux premiers renferment l'histoire critique de la philosophie et les deux autres les résultats positifs. 2° *Principi della scienze morale*, Milan, 1832, 1 vol. in-8°; 3° *Storia comparativa de' systemi intorno al principio delle scienze morale*, Milan, 1837, 1 vol. in-8°; 4° *Psicologia*, 1 vol.; 5° *Oposcoli filosofici e morali*, 4 vol.; 6° *Logica*, 1 vol.; 7° *Teodicea*, 1 vol.; 8° *Introduzione alla filosofia*; 9° *Filosofia del diritto*, 1 vol.; 10° *la Società et il mio fine*; 11° *Filosofia della politica*; 12° *Costituzione secundo il diritto sociale*; 13° *Vincenzo Gioberti e il panteismo*; 14° *Il communismo et il socialismo*; 15° *Il rinnovammento della filosofia in Italia dal Terenzio Mamiani esaminato da Rosmini*; 16° *Risporta al nuovo criterio christiano*; 17° *Operette spirituali*, 2 vol. (dans le nombre desquels se trouve le traité des *Cinq plaies de l'Eglise*); et 18° une *Teosofia* (inachevée). Le système nouveau de Rosmini est ce qu'on appelle en terme d'école l'*idéalisme objectif*, à la façon de celui de Malebranche et opposé à l'*idéalisme subjectif* des Allemands. Faisant face à la fois contre le matérialisme de Condillac, contre l'école écossaise et l'école éclectique française, ainsi que contre le panthéisme allemand, il se rapproche cependant le plus de ce dernier en idéalisant et christianisant ses données objectives. C'est Spinoza et Schelling rapprochés de Leibniz. Partant du principe que la vérité ne réside pas dans le sujet qui se connaît, mais dans l'objet qui est connu, Rosmini pose comme élément de tout jugement, comme germe et principe de toute chose et de toutes nos connaissances, l'idée de « l'être possible, universel, indéterminé « et susceptible par cela même de recevoir ultérieurement toutes les déterminations possi- « bles ». Comme chez Schelling, c'est par une sorte d'intuition intellectuelle qu'on saisit cette idée. Nos triples perceptions, sensitives, intellectuelles, etc., par lesquelles commence le système

Digitized by Google

de M. Cousin, sont pour Rosmini des combinaisons des faits extérieurs avec l'idée de l'être. Ainsi, à l'instar de la philosophie allemande, Rosmini commence par l'ontologie ou métaphysique pure, en englobant dans l'évolution ultérieure des sciences philosophiques la psychologie, qui, au contraire, pour la philosophie française, n'en est que l'introduction. Rosmini appelle *protologie* la déduction successive des idées contenues dans celle de l'être possible. Cette déduction ressemble passablement à celle de la fameuse logique de Hégel, avec ses termes de *être, non-être, contradiction, cognition, substance, essence.* Seulement comme Rosmini a toujours devant lui le fantôme du panthéisme, que son idéalisme ne frise que trop, il y applique des correctifs. Ainsi l'*être* est l'élément immuable de la *substance,* tandis que l'*essence* en est l'élément variable et contingent. Aux termes de *moi* et *non-moi* (de Fichte), et de *subjectif* et *objectif* (de Hégel), le philosophe italien substitue ceux de *subjectif* et *extrasubjectif.* Comme les jugements théoriques n'existent qu'en vertu de l'être possible, de même cette idée constitue aussi l'essence de la loi morale. Le désir du perfectionnement moral est le désir d'avoir ce qui est conforme à l'essence de toute chose, à ce qui renferme le moins d'éléments de dissolution, à ce qui est le plus près de l'être. L'être c'est le bien en soi, absolu, universel. Dans la métaphysique, l'intuition de l'être, sous la pression des faits extérieurs, détermine des perceptions, réflexions et jugements involontaires, qui, au contraire, deviennent volontaires en morale. Après le jugement moral doivent venir l'*amour pratique,* puis l'*assentiment pratique,* comme derniers stimulants à l'acte extérieur moral. La morale se réduit ainsi à ces deux grands principes, qui tendent au perfectionnement de chacun par tous et de tous par chacun : 1° *Aime l'être partout où tu le connais, dans l'ordre qu'il présente à ton intelligence;* 2° *Aime les êtres intelligents, non pour eux-mêmes, mais pour la fin suprême, qui est Dieu.* On voit par là qu'il n'y peut pas être question de devoirs nettement définis des uns envers les autres, ni des sentiments affectifs, ni de liberté de volonté, ni de responsabilité morale. Si je me trompe, on s'en prend à mon intelligence, qui s'est fourvoyée : c'est donc à recommencer; mais ferai-je mieux la seconde fois? Où est le critérium moral? Rosmini conclut à une autorité constituée, qui est l'Eglise. On a déjà vu que, par une sorte d'allotropie et d'isomorphisme, l'idée de l'être possible devient tour à tour substance, essence, principe, cause déterminante, cause efficiente et cause finale. Il est tout cela à la fois dans la philosophie de la religion. La substance infinie est l'être, tandis que, d'autre part, l'*être en soi* constitue le principe substantiel et permanent de l'essence des êtres finis. Or cette substance spirituelle, qui est Dieu, pénètre, non plus seulement comme cause, mais comme élément intégral, dans chacun des individus qui composent la création. En se révélant à l'esprit par l'intuition, Dieu crée la pensée; en s'unissant à lui pendant la perception, il produit la connaissance et crée l'univers sensible et matériel. Il est l'agent perpétuel et unique; tout ce qui s'accomplit dans le monde, ou mieux le monde lui-même, n'est que la manifestation à la fois permanente et successive des germes contenus dans la substance divine. Rosmini, du reste, s'arrête devant ces dernières conséquences, qui conduisent au panthéisme, car il laisse la manifestation permanente des germes divins se faire jour dans l'Eglise, autorité constituée qui intervient encore comme le *Deus ex machina.* L'Etat est fait (car le droit et la société ne sont représentés que par l'Etat) pour aider l'homme à tous les degrés de son développement, à satisfaire aux lois de la nature, c'est-à-dire aux lois de l'*être en soi.* Là où l'Etat, dans son action successive, ne suffit pas, l'Eglise, dans son action permanente, se trouve là placée par Dieu à titre permanent pour remplir toutes les exigences humaines et divines. Voilà la route dialectique par laquelle Rosmini est arrivé à la glorification de l'Eglise établie, qui est la fin finale de toute philosophie. C'est là aussi le point d'arrêt qui seul l'a préservé du panthéisme. R—L—N.

ROSMONDE, femme d'Alboïn, premier roi des Lombards, était fille de Cunimond, roi des Gépides. Outragée par Alboïn, qui, dans l'ivresse d'une fête, lui avait envoyé une coupe faite du crâne de Cunimond, qu'il avait tué en conquérant son royaume, et l'avait invitée à boire avec son père, elle fit massacrer son époux, en 573, par Amachilde, gentilhomme lombard, et Peridée, soldat de fortune, auquel elle s'était abandonnée pour l'entraîner dans le crime (*voy.* ALBOÏN). Les Lombards l'ayant ensuite chassée avec exécration, elle chercha un refuge à Ravenne avec Almachilde, qu'elle avait épousé. L'exarque de Ravenne, Longin, lui offrit de la prendre pour femme et de la faire régner sur toute l'Italie, pourvu qu'elle lui livrât ses trésors, et Rosmonde, pour se défaire de son mari, lui offrit au sortir du bain une coupe empoisonnée. Almachilde, après en avoir bu une partie, reconnut qu'elle contenait du poison; il força Rosmonde à l'achever, et tous deux moururent dans d'horribles douleurs. S. S—I.

ROSNEL (PIERRE DE), orfévre et joaillier du roi de France dans le 17e siècle, est auteur d'un ouvrage estimé, qui a pour titre : *le Mercure indien, ou Trésor des Indes.* Il est divisé en deux parties : la première traite de l'or, de l'argent et du vif-argent, de leur formation, de leur origine, etc.; la seconde, des pierres précieuses, des perles, de leur formation, usage, valeur, etc. De Rosnel publia son ouvrage en 1667, in-4°, et il y en eut une seconde édition in-8° en 1668. Ce livre, fait avec soin, annonce des connaissances profondes

Digitized by Google

en métallurgie. Les progrès de la science l'ont fait oublier; mais il peut être encore utilement consulté. Z.

ROSNY (Antoine-Joseph-Nicolas de), l'un de nos écrivains les plus féconds de son siècle, naquit à Paris, en 1771. Il avait reçu de la nature quelques dispositions pour les lettres et un vif désir de la célébrité; mais la révolution l'empêcha de perfectionner ses premières études, faites à l'école militaire de Rebais. Entré au service dès 1788, il profita de la première occasion pour se retirer avec le grade de capitaine. Peu de mois après, il obtint un emploi dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Ce fut alors qu'il se fit connaître de Florian, dont la bienveillance et les encouragements ranimèrent sa passion pour la littérature. En 1796, il publia les *Infortunes de la Galetière*, roman dans lequel il traça, non sans une certaine énergie, le tableau des horreurs auxquelles la France avait été livrée sous le règne de la convention et qui dut une sorte de succès à l'intérêt du sujet. De ce moment ses ouvrages se succédèrent avec une rapidité qui paraîtrait inconcevable. Il désavoua dans la suite les productions que lui avaient arrachées, comme il le dit lui-même, les circonstances, la misère et la ridicule vanité d'auteur. Mais un mariage qu'il venait de contracter avait rendu sa position plus difficile : il continua donc de composer des livres et des pièces de théâtre; il se fit libraire pour vendre ses ouvrages et directeur d'un spectacle de boulevard pour faire jouer ses pièces. Cette dernière entreprise consomma sa ruine. Quelques amis, qu'il avait conservés, le recommandèrent avec tant d'instance que le ministre de l'intérieur lui rendit une place dans ses bureaux. Chargé de quelques commissions par le gouvernement consulaire, il visita les provinces méridionales de la France. En 1802, il remplissait à Autun des fonctions momentanées, qui lui laissaient des loisirs dont il profita pour écrire l'histoire de cette antique cité. De retour à Paris, il découvrit dans les archives du ministère les matériaux recueillis par les bénédictins de la congrégation de St-Maur sur l'histoire littéraire de la France et forma le projet insensé de terminer seul cet important ouvrage. Sur ces entrefaites, le gouvernement donna l'ordre de remettre les manuscrits des bénédictins à la classe de l'Institut, qui serait chargée de terminer leur travail (*voy.* dom Rivet). Aveuglé par l'amour-propre, Rosny voulut devancer l'Institut en publiant, comme le résultat de ses recherches, un *Tableau littéraire de la France au 13e siècle*. Cet ouvrage, annoncé depuis six mois, parut à la fin de 1809; mais, loin de répondre aux promesses de l'auteur, il ne servit qu'à montrer son ignorance et son manque de jugement. Humilié des critiques auxquelles il s'était exposé, Rosny ne tint pas alors la promesse qu'il avait faite dix ans plus tôt (préface du *Bonheur rural*) de briser sa plume et d'ensevelir dans un éternel oubli jusqu'au souvenir de ses impuissants efforts. S'étant établi à Valenciennes, il épousa la fille du secrétaire du maire de cette ville et fut nommé secrétaire perpétuel d'une académie qui y fut établie sous le titre de *société libre des sciences, arts, commerce et industrie*, et qui tint sa première séance le 2 novembre 1810. L'excès du travail et le chagrin de survivre à ses ouvrages altérèrent la santé de Rosny, et, après avoir langui quelque temps, il mourut le 21 octobre 1814, à l'âge de 43 ans. Il était membre de plusieurs académies et sociétés littéraires. On trouvera les titres de ses ouvrages, qui s'élèvent au moins à quatre-vingts volumes, dans la *France littéraire* d'Ersch, avec l'indication de ceux qui ont été traduits en allemand, en suédois et même en hollandais (1). Les principaux sont : 1° les *Infortunes de la Galetière pendant le régime décemviral*, Paris, 1796, in-8°; 4e édit., 1800, 2 vol. in-18; 2° la *Vie de Florian*, 1797, in-18; 3° *Théâtre*, 1798, 2 vol. in-18. Ce recueil contient : la *Famille indigente*, comédie en deux actes; — *Adonis, ou le Bon nègre*; — le *Régime décemviral*, comédie en trois actes; — le *Château de Nora*, opéra en trois actes; — et les *Trois riraux*, comédie en deux actes. 4° Le *Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivants, libelle injurieux, partial et diffamatoire, par une société de pygmées littéraires*, Paris, an 8 (1800), 2 vol. in-18. C'est une pâle copie du *Petit almanach des grands hommes* de Rivarol. 5° Le *Bonheur rural, ou Tableau de la vie champêtre*, divisé en douze livres, Paris, 1801, in-8°; il y a des exemplaires format in-4°. C'est un poëme en prose poétique. Dans la préface déjà citée, l'auteur déclare que cet ouvrage est le seul qu'il reconnaisse, et que, s'il ne fait pas concevoir l'espérance qu'un jour il pourra faire mieux, il s'engage à ne plus écrire. 6° *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale des Eduens*, Autun, 1802, in-4°, avec 8 planches; 7° *Julius Sacrovir, ou le Dernier des Eduens*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°; 8° *Tableau littéraire de la France pendant le 13e siècle, ou Recherches historiques sur la situation des arts, sciences et belles-lettres, depuis l'an 1200 jusqu'à 1301*, ibid., 1809, in-8°. Ce n'est qu'une compilation, dans laquelle l'auteur ne peut réclamer que les erreurs de tout genre qui fourmillent à chaque page. 9° *Journal central des académies ou sociétés savantes, années 1810 et 1811*, Valenciennes, in-8°. Il paraissait chaque mois un numéro de ce journal, dont on doit regretter la cessation, puisqu'il n'existe aucun recueil du même genre qui puisse le remplacer complétement. On y trouve l'analyse des travaux de soixante-quinze académies ou sociétés littéraires, d'agriculture, sciences ou arts, etc., tant natio-

(1) On peut consulter aussi la *France littéraire* de M. Quérard.

Digitized by Google

nales qu'étrangères, et il en est (celle de Valenciennes, par exemple) dont on chercherait vainement ailleurs les mémoires. 10° *Notice des différents ouvrages qui composent la collection complète des œuvres diverses de M. Jos. de Rosny*, 1812, 4 pages in-18. Outre les livres nommés plus haut ou indiqués par Ersch, il y cite les suivants : *Précis historique sur Etienne Boileau*, in-8° ; — *sur Alain de Lille ;* — *Recherches historiques sur les druides*, 1810, in-8° de 22 pages ; — *Précis historique sur la vie d'Arnauld*, légat au 13e siècle, Valenciennes, 1810, in-8° ; — *Epître à Voltaire, dans les Champs-Elysées*, in-8° ; — *le Parvenu, ou la Journée d'un nouveau riche*, satire, an 8, in-12 ; — le *Délire du sentiment, ou Rêveries d'un homme sensible*, in-12 (1) ; — *Discours sur l'esprit de l'histoire ;* — *sur l'influence que les femmes ont exercée sur la littérature*, in-8° ; — *Discours et cantiques maçonniques*, in-12 ; — *Alphonse et Célestine, ou l'Emigré par amour*, in-18 ; — *la Diligence de Bordeaux, ou le Mariage en poste*, 2 vol. in-12., fig. ; — *Constance, ou la Jeune Américaine*, in-18, fig. ; — *Isidore et Juliette*, opéra-comique en trois actes ; — le *Prince de Venise*, trois actes en prose ; — *Cadet Roussel homme de lettres*, un acte ; — *Christophe Colomb*, mélodrame en trois actes. 11° Il annonçait comme étant sous presse ou encore inédits : *Histoire de la découverte du nouveau monde, précédée d'un Mémoire justificatif en faveur des Espagnols sur les cruautés qu'ils y ont commises*, in-4°, avec plusieurs cartes dessinées par l'auteur ; — *Recherches historiques sur l'origine et la fondation des principales villes de France*, in-8° ; — le *Retour du Péruvien à Paris*, 4 vol. in-18 ; — *Geneviève et Baudoin, ou l'Origine du Prieuré des Deux-Amants*, in-18 ; — l'*Egoïste*, comédie en trois actes et en vers ; 12° *Rêveries sentimentales*, Valenciennes, 1811, 3 vol. in-8°, contenant la *Maison rustique*, le *Plan d'éducation* et *Mes adieux à la vie ;* 13° *Eloge de Florian*, 1812, in-8° de 18 pages. W—s.

ROSOI (DU). *Voyez* DUROSOI.

ROSPIGLIOSI. *Voyez* CLÉMENT IX.

ROSS (JOHN sir), célèbre navigateur anglais, naquit à Balsarrock, le 24 juin 1777. Son père, membre du clergé écossais, le fit inscrire, lorsqu'il était encore enfant, sur les cadres de la marine royale. Lieutenant en 1801, il prit part ensuite à la campagne d'Espagne contre les Français. Plusieurs fois blessé, il se signala en outre par une action d'éclat, en coulant devant Bilbao (1806) un bâtiment espagnol. Quelques années plus tard, en 1812, et dans la Baltique, il captura plusieurs navires armés en course. C'est à partir de l'année 1818 qu'on le voit entrer dans la carrière d'explorations qui devait assurer à son nom une impérissable célébrité. Il prit part alors, en qualité de commandant du navire *Isabella*, au voyage du capitaine Parry vers le pôle nord. On sait l'issue malheureuse (*voy.* PARRY) de cette recherche d'un passage à travers les mers polaires, qui semblait se dérober fatalement aux persistants et héroïques efforts des navigateurs. Ross constata lui-même ce résultat dans un ouvrage intitulé *Voyages of discoveries in search of a north-west passage ;* London, 1819, in-4°. Aussi bien l'opinion publique et le gouvernement, cette fois d'accord avec elle, se refroidirent-ils singulièrement sur la solution peu probable de ce problème. La réaction fut si rapide que, du même coup, on projeta de faire rapporter le bill qui affectait à cette recherche une récompense de vingt mille livres sterling, et de supprimer le bureau des longitudes qui s'était si activement préoccupé des expéditions dans les régions arctiques. Toutefois, le capitaine Ross ne recula pas devant cette disposition peu bienveillante des esprits. En 1827, il s'adressa au duc de Wellington, dans l'espoir qu'il encouragerait quelque tentative nouvelle. Mais l'illustre guerrier, alors premier ministre, reçut peu favorablement cette proposition. Abandonné par l'administration, Ross s'adressa à un riche négociant, son ami, du nom de Felix Booth, qu'un scrupule de légalité, tiré de ce que le bill du parlement, affectant vingt mille livres aux découvertes polaires, était encore en vigueur, fit hésiter d'abord. Mais précisément, cette année-là même, le bill fut rapporté. Booth s'associa aussitôt aux vues du capitaine, et l'expédition fut résolue. Il y affecta, quoique simple particulier (ce qui ne se voit guère qu'en Angleterre) une somme de dix-huit mille livres, presque égale à celle que le parlement avait allouée. En retour, ce généreux gentleman ne demandait qu'une chose, le secret de la part qu'il prenait à l'entreprise. Quant à John Ross, outre l'intérêt scientifique qui le stimulait, il avait à cœur de mieux fixer qu'il n'avait fait, lors de son voyage vers la baie de Baffin en 1818, la position du détroit de Lancastre. Après avoir équipé un vapeur à faible tirant d'eau, le *Victory*, et s'être muni de provisions pour un voyage d'environ trois ans, le capitaine, accompagné de son neveu, James-Clarke Ross, sortit de Woolwich le 23 mai 1829. Le 13 juillet, il atteignait l'îlot de Davis, et avait devant lui la première montagne de glace. Le 23 juillet, il était en vue de l'établissement danois de Holsteinberg, par 66° 58′ de latitude nord et 53° 54′ de longitude ouest. L'établissement était peu considérable et ne se composait guère que de quelques maisons et d'une quarantaine de huttes d'Esquimaux. Ross fut bien accueilli par ces Danois. Le 27 du même mois, il quittait les rives verdoyantes du Groenland, puis, après avoir traversé la baie de Baffin, il entra, le 6 août, dans le détroit de Lancastre. Le 10, il doublait le cap d'York et le cap Warrender ; le

(1) C'est, sans doute, le même ouvrage que les *Châteaux en Espagne, ou Rêveries d'un homme sensible*, Autun, 1803, in-12 de 36 pages.

Digitized by Google

13, il découvrait une excellente baie qu'il nomma Adélaïde. Il se trouvait précisément à l'endroit où le navire *Fury*, du capitaine Parry, s'était brisé quelques années plus tôt. Aussi bien résolut-il d'en rechercher les débris et, s'il se pouvait, d'en tirer parti; c'est ce qui arriva. Du bâtiment lui-même, plus de trace; mais on trouva une tente, que les ours et les renards du voisinage avaient fréquemment visitée. Le garde-manger était resté presque intact. L'équipage fit main basse sur les provisions, sucre, vins, spiritueux, dont quatre années écoulées n'avaient point altéré la bonne qualité. Ainsi ravitaillés, Ross et ses compagnons poursuivirent leur voyage, marqué par les incidents divers et pittoresques de la zone glaciale. « Ceux qui n'ont pas vu, « dit-il, l'océan Septentrional en hiver, et ces « espaces de glaces sans bornes, ceux-là ne sau- « raient se faire une idée de l'état d'esprit du « voyageur dans ces parages.... Là, point de « moment qui ne puisse être le dernier de la vie, « comme aussi il peut être celui du salut le plus « inattendu.... » Ces alternatives durèrent jusqu'au 30 septembre 1829. A cette date le bâtiment fut entièrement cerné par les glaces. Heureusement que l'on avait rencontré un assez bon port, que l'on appela *Félix*, du nom du généreux patron du vapeur. On se mit donc en mesure d'hiverner. On s'était avancé lentement, néanmoins on avait poussé à trois milles plus loin que les explorations antérieures. On fit ensuite de vigoureux efforts pour maintenir le bâtiment à flot; puis on lui fit un rempart de neige pour le mettre à l'abri du froid. Cette première campagne d'hiver se passa paisiblement. L'équipage vaquait aux occupations habituelles, parmi lesquelles la prière, le chant des psaumes, que l'on n'oublie guère sur un bâtiment anglais. Le neveu de Ross se livra à des observations météorologiques et à l'histoire naturelle. En octobre et en novembre on chassa l'ours, et au commencement de 1830 on fit connaissance avec les Esquimaux de ces parages, dont quatre furent signalés au sommet d'une montagne de glace. Ross entre dans beaucoup de détails à ce sujet. Les philologues seront peut-être frappés de ce qu'ils saluent en faisant entendre le mot *tima* répété, et les hellénistes se rappelleront sans doute que le même vocable τιμαω, signifie honorer dans la langue d'Homère. Les Esquimaux appellent les Européens *Kablunæ*, et eux-mêmes se donnent le nom d'*Innuit*. Les rapports de l'équipage avec ces peuplades furent presque toujours bienveillants. Leur civilisation n'était guère avancée à cette époque. Ross a donné la description d'un de leurs hameaux : il consistait en douze huttes de neige. A l'intérieur, un long banc de même matière et recouvert de pelleteries diverses servait de lit. La mère de famille en occupait l'extrémité. La pièce était éclairée au moyen d'un beau quartier de glace placé à l'est de la hutte. Quant au physique de ces naturels, hommes et femmes se peignaient le visage. Ross tira d'eux de précieuses indications et, ce qu'il n'appréciait pas moins, de bonnes provisions. Ils lui procurèrent des traîneaux et des chiens parfaitement dressés, qui l'aidèrent à reconnaître et à relever les diverses positions géographiques. Après s'être assuré qu'il n'existait aucun passage vers l'océan Occidental au-dessous du 70e degré de latitude, son neveu, qui le secondait activement dans ses recherches, explora soigneusement la côte nord. Cette seconde campagne fut signalée par quelques démonstrations hostiles des Esquimaux, qui avaient attribué au pouvoir surnaturel des étrangers la mort subite d'un des leurs. La prudence du capitaine les ramena à des sentiments plus pacifiques, et les recherches purent continuer. Elles amenèrent la découverte, au nord-ouest du port Félix, de la rivière Stanley et du lac Owen. Voulant enfin reconnaître exactement l'isthme qui sépare le détroit du Prince-Régent de l'océan Occidental, John Ross et son neveu se mirent en route presque en même temps (17 et 31 mai). James-Clark Ross, passant par le milieu de l'isthme Boothia, dont le nom rappelait également le généreux protecteur de l'expédition, atteignit le sommet du cap Isabelle. Le 20 mai, il traversa l'océan Occidental en vue de l'île Matty, puis il longea la côte nord-ouest de l'Amérique, après avoir fait le tour de la pointe la plus septentrionale du continent et reconnu le 69° 31′ 13″ de latitude et 99° 17′ 58″ de longitude, où s'était avancé Franklin. Le capitaine suivait son neveu sur l'océan Occidental jusqu'à Padliak. Examen fait de la baie de Spence et des lacs ouest-sud-ouest de l'isthme, il retourna à son bâtiment par le cap Keppel et l'île Adolphus. Dès lors il parut constant à ses yeux que l'isthme Boothia ne mesure que dix-sept à dix-huit milles de largeur, dont douze se composent des eaux d'un lac; de telle sorte qu'il n'y *a que cinq milles de terre ferme entre les deux mers*. En d'autres termes, que la pointe nord-est de l'Amérique se termine en une péninsule que l'isthme Boothia rattache au continent. On pouvait donc considérer comme résolu enfin le problème d'un passage nord-ouest; le but du voyage était atteint, il n'y avait plus qu'à retourner en Europe. Ce n'était pas chose facile sous ce rigoureux climat. Aussi bien fallut-il se résigner à séjourner une et peut-être deux années encore dans ces parages. Le capitaine et son neveu en profitèrent pour se livrer à de nouvelles explorations. Le 1er juin, à huit heures du matin, ils reconnurent le pôle magnétique et le territoire y attenant, dont ils prirent possession au nom du roi Guillaume IV. Ce grand fait physique du magnétisme du pôle n'était manifesté par aucun signe extérieur; il n'y avait que les signes mathématiques : inclinaison de l'aiguille à une minute de sa position verticale, et complète inaction des aiguilles horizontales. On est surpris que les voyageurs n'aient

Digitized by Google

pas reconnu de même le pôle du plus haut degré de froid, que l'on a sujet de croire voisin du pôle magnétique ou même identique avec lui, vers 73° de latitude nord et 100° de longitude. Au commencement d'août 1831, on avait conçu quelque espoir de sortir de cette prison de glace, mais la température descendit de nouveau au-dessous de zéro pendant 136 jours. La santé de l'équipage était profondément atteinte, et les Esquimaux devenaient avares de leur assistance. On songea alors à un moyen extrême de salut : l'abandon du vapeur *Victory*, sauf à s'avancer en traîneaux et en chaloupes vers la baie de Baffin, jusqu'à quelque rencontre de baleinier anglais. On dit adieu au *Victory*, et pour la première fois depuis quarante ans, le capitaine Ross se trouva dans la nécessité de délaisser un bâtiment. Ses gens élevèrent sur la glace une tente en toile, qu'ils appelèrent, par euphémisme sans doute, *Somerset house*, et qu'ils abritèrent d'un rempart de neige. Le rigoureux hiver de 1832 se passa à peu près comme les précédents, toutefois avec moins d'aise, de provisions et de ressources. Ross sentait se rouvrir ses blessures, et le scorbut s'attaquait à ses compagnons. D'avril à juillet quelques lueurs d'espérance. Les chaloupes qui restaient encore purent s'avancer jusque dans la baie Batty. Après de nouvelles alternatives de tiède et de rigoureuse température, un courant d'eau s'annonça enfin vers le nord ; le soleil fit le reste. On atteignit l'ancienne position, vers le cap nord-est de l'Amérique. On s'avança ainsi peu à peu : le 25 août un navire fut signalé ; c'était l'*Isabella*, capitaine Humphrey, et commandé jadis par Ross lui-même. On imagine aisément la joie des *exilés* qu'il allait recueillir. Le 25 octobre, le capitaine Ross atteignait Hull. Arrivé à Londres, il se présenta à l'amirauté ; le lendemain il était reçu à Windsor par le roi, qui le complimenta, et auquel il eut l'honneur de présenter le pavillon anglais qu'il avait hissé au pôle magnétique. Déjà on avait désespéré du sort de ce courageux navigateur, et l'on avait envoyé à sa recherche le capitaine Back, qui apprit en Amérique cet heureux retour. Les honneurs ne firent pas défaut au courageux navigateur. Le roi le créa chevalier du Bain ; les souverains du continent lui accordèrent presque tous des marques de distinction. Ainsi firent les diverses sociétés scientifiques. Ross a raconté son curieux et hardi voyage dans un ouvrage intitulé *Narrative of a second voyage in search of a north-west passage and of a residence in the arctic regions, during the years* 1829-1833. *Including the Reports of commander now capitain James-Clark Ross... and the Discovery of the northern magnetic pole;* London, 1835, in-4°; Paris, Baudry, in-8°. De 1838 à 1848, John Ross fut consul général à Stockohlm. A soixante-treize ans, cet infatigable marin partit à la recherche de John Franklin, sur un petit bâtiment qu'il avait lui-même frété. Il offrit même d'affecter ses traitements à de nouvelles recherches dans le même but. A son retour, il fut nommé contre-amiral. Il mourut le 30 août 1856. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Letters to young sea officers ; — Treatise on navigation by steam engins*, 1828, in-4°, un des meilleurs traités sur cette matière ; — *Memoirs of lord Saumarez*, 1855, in-8°. Z.

ROSS (Louis), archéologue allemand, né en 1806 dans le domaine de Horst, en Holstein, mort à Halle le 6 août 1859. Après avoir étudié à Kiel, Copenhague, Leipsick et Munich, il alla voyager, en 1831, en Grèce. S'étant vite familiarisé avec la langue, il fut, en 1833, nommé conservateur d'antiquités au Péloponnèse, puis professeur d'archéologie à l'université d'Athènes en 1837. Pendant les vacances Ross fit de fréquents voyages, surtout dans les îles de la mer Egée, et dans l'un d'eux il accompagna le roi Othon. Les récits de ces voyages sont très-intéressants, non-seulement pour la connaissance de la Grèce antique, mais aussi pour l'état actuel de ce pays. En 1844, lors de la démission forcée des professeurs d'Athènes d'origine allemande, Ross revint en Allemagne. Il fut chargé de la chaire de littérature ancienne à Halle. Dans les dernières années de sa vie, il fut forcé de suspendre ses leçons, à la suite d'infirmités qui le brisèrent au point que, dans un accès de fièvre chaude, il se donna lui-même la mort dans un bain. Il a publié successivement : 1° *Inscriptiones græcæ inéditæ*, 1er fascicule, Nauplie, 1834, in-4° ; 2° fascic., Athènes, 1842 ; 3° et suiv., Berlin, 1845, in-4° ; 2° l'*Acropole d'Athènes, d'après les fouilles les plus récentes* (avec Schaubert et Hansen), Berlin, 1839 ; 3° *Voyage dans les îles grecques de la mer Egée*, Stuttgard et Tubingue, les 3 premiers volumes, 1840-1842, le 4°, Halle, 1852, in-8° ; 4° *Manuel de l'archéologie de l'art* (en grec moderne), Athènes, 1841 ; 5° *Sur les voyages et les routes en Grèce*, Berlin, 1841 ; 6° les *Dèmes de l'Attique, d'après les inscriptions*, Halle, 1846 ; 7° *Hellenica, ou Archives pour les mémoires archéologiques, philologiques et épigraphiques*, Halle, 1846, 2 vol. ; 8° *Voyages en Grèce en compagnie du roi Othon, exécutés surtout pour la topographie et l'histoire*, Halle, 1848-1851, 2 vol. in-8° ; 9° *l'Asie Mineure et l'Allemagne*, ibid., 1850 ; 10° *Epistola epigraphica ad Augustum Boeckhium*, ibid., 1851, in-8° ; 11° *Voyages dans l'île de Cos, à Halicarnasse, puis dans les îles de Rhodes et de Chypre*, ibid., 1852, in-8° ; 12° *le Theseum et le temple de Mars à Athènes*, ibid., 1852, in-8°, avec planches ; 13° *le Pnyx et le Pelasgicon à Athènes*, ibid., 1853, in-8°, avec planches ; ces deux derniers écrits sont des traités de controverse archéologique contre Goettling, Preller, Muller et autres. Dans 14° *Italiques et Grecs : les Romains ont-ils parlé sanscrit ou grec? Lettres à un ami*, ibid., 1858, in-8°, Ross rejette entière-

Digitized by Google

ment les idées critiques de Wolf, Niebuhr, Otfried Muller, Mommsen et Curtius, qu'il traite tous de ravageurs de la science archéologique et linguistique. En même temps, il se moque des indianistes qui ont établi les rapports entre le sanscrit et les langues classiques de l'Europe. Faisant ainsi abstraction de toutes les recherches modernes, il ne voit dans les diverses tribus italiennes, les Osques, Marses, Etrusques, Sabins, Iapyges, etc., que les descendants plus ou moins altérés de colonies grecques, tribus qui toutes n'auraient parlé qu'un grec plus ou moins modifié. Sauf quelques dizaines de mots celtiques et ibériens, tout, selon Ross, est grec dans la langue romaine; même les mots regardés comme étant de source égyptienne, etc., sont, au contraire, des mots d'origine grecque. Cet écrit est un arsenal de savoir qui a attiré l'attention générale. 15° En 1850, Ross avait encore fondé avec Schwetschke une *Revue mensuelle générale de littérature*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Après sa mort parurent : 16° *Mémoires archéologiques*, Halle, 2 vol., 1861 et 1862. — Ross (Charles), frère cadet du précédent, peintre paysagiste, né en 1817, à Altekoppel, en Holstein, mourut le 5 février 1858 à Munich. Il est connu principalement par ses belles images de la Grèce et de l'Italie. Il a ensuite gravé les planches pour les traités archéologiques de son frère sur les contrées helléniques. R—L—N.

ROSSANT (André de), avocat, poëte et ligueur zélé, naquit à la Guillotière, un des faubourgs de Lyon, vers le milieu du 16e siècle. C'était, suivant le P. de Colonia, un fameux faiseur d'anagrammes, et il en publia un grand nombre, qu'il accompagnait de vers français ou latins. Il en composa même un traité, qu'il intitula *l'Onomastrophie, ou l'Art de retourner un nom en changeant de place les lettres qui le composent*. Lui-même anagrammatisa son nom français en celui de *Art donné des ars*, et son nom latin, *Andreas Derossatuis*, en celui de *Ardes ardens os vatis*. Toutefois il ne se borna pas à ces bagatelles difficiles ; il se jeta tête baissée dans le parti de la Ligue et lui voua sa muse. Après la mort tragique de Henri III, il outragea indignement la mémoire de ce prince dans un libelle qu'il dédia à Chapelle Marteau, prévôt des marchands de Paris, en l'invitant à dresser une statue à Jacques Clément, afin qu'elle fût honorée par le peuple comme celle d'un saint. Ce libelle est intitulé *Histoire mémorable récitant la vie de Henry de Valois et la louange de frère Jacques Clément comprise en cinquante-cinq quatrains fort catholiques*, etc., Paris, Mercier, 1589, in-8°. Déjà Rossant avait publié un autre libelle sous ce titre : *les Mœurs, humeurs et conportements de Henry de Valois, représentés au vrai, depuis sa naissance*, Paris, Antoine le Riche, 1589, in-8°. Après la réduction de Paris, il chanta la palinodie et fit à la louange de Henri IV des vers et des anagrammes. On ignore à quelle époque mourut ce versificateur, dont les bibliophiles recherchent encore les productions, qu'ils poussent à des prix exorbitants dans les ventes aux enchères. On en trouvera les titres dans le tome 16 de la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet. Peut-être faut-il ajouter à son bagage un opuscule intitulé *Syllogismes en quatrains sur l'élection d'un roy*, Lyon, Jean Pillehotte, 1593, in-8° de 11 feuillets. L'auteur de ce pamphlet souhaite que le pape Clément VIII vienne en aide aux Français pour parfaire l'œuvre de Jacques Clément, et que Henri de Bourbon périsse comme a péri Henri de Valois. Voyez la *Bibliothèque* de la Croix du Maine, t. 1er, p. 20, et le *Celt'hélénisme* de Trippault, article *Trappe*, où on lit que Rossant était « un homme bien versé dans les deux langues » ; mais Trippault disait cela en 1586, et alors cet homme de bien ne s'était pas encore fait l'apologiste du régicide. A. P.

ROSSEL (Elisabethe-Paul-Edouard, chevalier de), contre-amiral honoraire, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine, membre de l'Académie des sciences, etc., etc., naquit à Sens le 11 septembre 1765. Christophe-Colomban de Rossel, son père, maréchal de camp des armées du roi, fut tué à Quiberon, le 21 juillet 1794, à l'âge de 70 ans ; et Elisabethe-Jacqueline l'Hermite de Chambertrand, sa mère, périt sur l'échafaud révolutionnaire. Le jeune Rossel reçut sa première éducation au collége de la Flèche, où il avait été placé comme élève du roi. Il n'avait pas encore atteint sa quinzième année, lorsque, au mois de mai 1780, il entra dans les gardes de la marine. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1780, 1781 et 1782, dans les Antilles, sur l'escadre du comte de Grasse, et qu'il prit part à tous les combats qu'elle livra aux Anglais. Après une autre campagne dans les mêmes parages, il revint sur les côtes de France à la paix de 1783 et fut nommé, l'année suivante (1784), élève de la marine. Attaché, en 1785, à d'Entrecasteaux, commandant en chef les forces navales françaises dans l'Inde, Rossel se perfectionna dans les diverses parties de l'art nautique pendant les quatre années qu'il resta sous les ordres de cet habile marin, élève et parent du bailli de Suffren. Le zèle qu'il montra pour le service, son activité, les talents précoces dont il donna des preuves et la douceur de son caractère, lui firent acquérir l'estime d'Entrecasteaux, qui demanda et obtint pour lui, en 1789, le grade de lieutenant de vaisseau. Chargé, au mois de septembre 1791, de visiter, avec les frégates *la Recherche* et *l'Espérance*, toutes les côtes que la Pérouse avait dû parcourir après son départ de Botany-Bay, le 11 mars 1788, et de découvrir quelque trace de cet infortuné navigateur, d'Entrecasteaux eut aussi ordre de poursuivre les recherches scientifiques que son prédécesseur n'avait pu terminer. Le désir d'avoir avec lui un

Digitized by Google

officier dont il connaissait les talents et les qualités personnelles l'engagea à demander Rossel, qui s'embarqua sur son bord en qualité de lieutenant de vaisseau. Partie de Brest le 29 septembre, l'expédition arriva, le 17 janvier 1792, au cap de Bonne-Espérance. Là les dépêches de M. de St-Félix, commandant la station française dans l'Inde, contenant des indications relatives à la Pérouse, déterminèrent à changer le plan prescrit par les instructions. Nous ne nous étendrons pas sur cette longue et intéressante campagne, pendant laquelle Rossel commença à mettre en pratique les leçons de Borda et de Fleurieu, dont il avait été l'admirateur dès sa jeunesse; nous dirons seulement qu'on doit à cette expédition l'entière reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Calédonie et de l'île Bougainville, de la côte méridionale de la Nouvelle-Hanovre, de la partie nord de l'archipel de la Louisiade, de près de trois cents lieues de côtes au sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire de toute la terre de Leeuwin et de la presque totalité de celle de Nuyts; la découverte au sud de la terre de Diemen d'une suite de canaux, de rades et de ports commodes dans lesquels de belles rivières viennent se jeter, ainsi que d'autres découvertes et reconnaissances qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous ajouterons cependant qu'on passa pendant cette campagne à douze ou quinze lieues d'une île qui fut nommée *la Recherche*, dont la position géographique en longitude et en latitude s'accorde d'une manière surprenante avec celle qui a été assignée par Dumont-d'Urville à l'île de Vanikoro, où ce dernier navigateur a trouvé les débris du naufrage de la Pérouse, but des recherches de l'expédition commandée par d'Entrecasteaux. Au mois de mai 1793, Huon de Kermadec, commandant l'*Espérance*, étant mort, et d'Auribeau lui ayant succédé, Rossel prit le commandement de la *Recherche* en qualité de capitaine de pavillon. Arrivés dans le nord de la Nouvelle-Guinée, les deux navires perdirent leur respectable chef, le 20 juillet 1793, et passèrent sous les ordres de d'Auribeau, qui les conduisit à Sourabaya, port de l'île de Java. Ce fut dans ce port que, par suite des événements survenus en France, les bâtiments furent mis en dépôt entre les mains du gouvernement hollandais. La mort de d'Auribeau, vers la fin de 1794, rendit Rossel chef de l'expédition. Il s'embarqua, au commencement de 1795, sur un vaisseau de la compagnie hollandaise avec les papiers qui contenaient les résultats des travaux de la compagnie, ainsi que les plans originaux levés par M. Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe en chef. Fait prisonnier par les Anglais à la hauteur des îles Schetland, de Rossel fut conduit à Londres, où il arriva le 1er novembre 1795. Il eût pu dès lors rentrer dans sa patrie; mais ce ne fut cependant qu'à l'époque de la paix d'Amiens (1802) que, sur l'invitation réitérée du gouvernement français, il se décida à se rendre à Paris. Il y rapporta les documents hydrographiques du voyage, dépôt précieux qu'il avait eu beaucoup de peine à sauver, et dont l'amirauté anglaise dut nécessairement tirer des renseignements utiles, lorsqu'en 1797 et 1798 elle envoya reconnaître les découvertes faites par d'Entrecasteaux à la terre de Van Diémen. Pendant les sept années que Rossel passa en Angleterre, il s'occupa exclusivement du soin de recueillir et de mettre en ordre les matériaux du voyage, et de conserver par écrit la trace de ses souvenirs. A sa rentrée dans sa patrie, il s'y trouva isolé et sans aucun moyen d'existence; une partie de sa famille avait péri sous la hache du terrorisme, et le patrimoine de ses pères avait été englouti par la tourmente révolutionnaire (1). Ces coups cruels du sort n'abattirent pas son courage; il les supporta avec calme et résignation et s'estima heureux de recevoir au dépôt de la marine un modique traitement que le chef du gouvernement lui accorda, en lui donnant l'ordre de publier la relation qu'il venait de finir. D'Entrecasteaux avait tenu un journal exact des événements survenus jusqu'à l'époque où les frégates quittèrent la côte de la Nouvelle-Bretagne pour se rendre aux Moluques, c'est-à-dire qu'il ne s'était arrêté que onze jours avant sa mort. Rossel, qui avait continué ce journal jusqu'au moment où l'expédition mouilla dans la baie de Sourabaya, fit paraître, en 1808, la relation qui lui avait été demandée sous le titre de *Voyage de d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de la Pérouse* (2). Formé aux observations astronomiques à l'observatoire de Paris, Rossel, dont d'Entrecasteaux appréciait la capacité, avait été chargé par lui, dès le début de la campagne, de remplacer M. Bertrand, astronome de l'expédition, forcé de donner sa démission par suite du mauvais état de sa santé. Les discussions et les observations astronomiques faites sous la direction de Rossel pendant le cours de l'expédition, et dont la plus grande partie lui appartenait en propre, furent jointes à la relation du voyage qui formait le premier volume, avec les résultats qui avaient servi à déterminer les positions géographiques des lieux placés sur les cartes. Les observations faites à la mer étant presque toutes affectées d'erreurs assez sensibles pour influer sur les déterminations géographiques, Rossel crut devoir annexer à ce recueil de celles qu'il présentait un

(1) Ce furent ces divers motifs, et non les obstacles mis par le gouvernement anglais, qui empêchèrent Rossel de rentrer plus tôt en France. C'est donc par erreur qu'on a dit, dans le numéro du 7 janvier 1830 du *Journal des voyages*, « que les Anglais « avaient violé les lois de l'humanité et les droits de la science en « condamnant, dans le 19e siècle, un navigateur distingué, qui « rapportait en Europe des matériaux précieux, à sept années de « captivité et de détresse ». Ce reproche est d'autant plus injuste que, pendant son séjour en Angleterre, Rossel n'eut qu'à se louer du gouvernement anglais, qui lui accorda un secours annuel jusqu'à sa rentrée en France.

(2) Paris, 1808, de l'imprimerie impériale, 2 vol. in-4°, avec un atlas in-fol., 1807.

Digitized by Google

travail important, dans lequel il discute la nature de ces erreurs, présente plusieurs moyens d'en déterminer l'influence et indique des méthodes très-simples pour donner aux latitudes et aux longitudes toute l'exactitude dont elles sont susceptibles. L'ensemble de ce travail, dont il a l'extrême modestie d'attribuer une partie du mérite aux avis de son ami le célèbre Fleurieu, comprend tout le second volume. Il est divisé en deux parties : la première peut être regardée comme un excellent traité d'astronomie nautique, et la seconde comme un recueil complet de toutes les observations de latitude et de longitude faites à la mer et à terre pendant le cours du voyage, et de toutes celles qui furent faites dans les relâches, pour déterminer le mouvement journalier des montres marines; avec le tableau de ces mouvements et celui des longitudes obtenues par des distances de la lune au soleil ou aux étoiles, corrigées, pour la plupart, d'après les observations du passage de la lune au méridien, faites à Greenwich par le docteur Maskeline. On y trouve encore les déclinaisons de l'aiguille aimantée, déterminées à terre par des azimuths et des amplitudes du soleil, ainsi que les observations de son inclinaison et de la durée d'une oscillation infiniment petite. « C'est un ouvrage « immense, disent MM. de Bougainville, Buache, « Méchain et de Fleurieu, commissaires désignés « par le bureau des longitudes pour lui en ren- « dre compte, et sans doute l'un des plus impor- « tants en ce genre qui aient été encore publiés « et qui ne peut, dans toutes ses parties, que « faire honneur à la marine française. » En 1810, Rossel en rédigea, à la prière de Biot, un abrégé que ce savant joignit à la seconde édition de son *Traité élémentaire d'astronomie physique*, dont il devint ainsi le complément. Dans cet abrégé, Rossel présente, sous la forme la plus commode et la plus simple que l'on puisse employer dans les applications, toutes les méthodes dont on a besoin à la mer, ainsi que des tables ingénieuses, calculées par lui, pour faciliter l'usage de la méthode de Douwes, qui donne la latitude par deux hauteurs observées hors du méridien. Ce traité d'astronomie nautique fut accueilli avec un vif intérêt lorsqu'il parut. « Jusqu'à lui, dit Biot, « cette matière avait été traitée ou trop superfi- « ciellement, ou d'une manière beaucoup trop « scientifique pour le commun des marins; aussi « s'empressa-t-on de le traduire dans plusieurs « langues étrangères (1). » Rossel fut nommé, en 1811, membre du bureau des longitudes à la place de Fleurieu, et, l'année suivante, il succéda, dans la section de géographie et de navigation de la première classe de l'Institut (Académie des sciences), à M. de Bougainville, qui l'avait souvent désigné à ses collègues comme celui qui était le plus digne de le remplacer. Adjoint au comte de Rosily, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine, le 6 juin 1814, Rossel, déjà chevalier de St-Louis depuis le mois de septembre 1792, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 12 janvier 1820, contre-amiral honoraire au mois d'août 1822, et succéda enfin, le 31 décembre 1826, au poste que M. de Rosily avait occupé au dépôt de la marine (*voy.* ROSILY). Le 18 mars 1828, le roi de Danemarck, voulant lui témoigner la haute estime que lui avaient inspirée ses talents et les services rendus par lui à l'hydrographie, lui conféra le titre de commandeur de l'ordre de Danebrog. Quoique d'une santé délicate, Rossel se livrait au travail avec une ardeur incroyable. Appelé à faire partie de la plupart des commissions chargées de l'examen des questions scientifiques, il fut membre, et membre actif, du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, des commissions des écoles d'hydrographie du royaume, du collége de la marine à Angoulême, de celle de la carte de France, de celle des phares, etc. Ce fut comme membre de ces dernières commissions et sur son rapport (1819), dont nous donnerons le titre à la fin de cette notice, que le système d'éclairage des côtes de France fut définitivement adopté. C'est au sujet de ce beau travail de Rossel que MM. Mathieu, Halgan, Fresnel et Arago, nommés pour l'examiner, disaient : « Qu'en adoptant toutes les dispositions propo- « sées par le savant marin, ils croyaient devoir « lui adresser leurs remercîments personnels, et « y joindre d'avance ceux des navigateurs aux- « quels il venait de rendre un service signalé. » Mais le plus bel ouvrage de Rossel, celui du moins auquel il attachait le plus de prix, et sur lequel il fondait sa réputation, est son *Livre des signaux de jour, de nuit et de brume, à l'usage des vaisseaux de guerre français*, imprimé en deux parties en 1819 et 1821. Outre de nombreuses notices qu'il a fournies à la *Biographie universelle*, dont il fut un des premiers rédacteurs, on lui doit l'article *Courants* dans le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, des notes pour les trois premiers volumes de notre *Collection des voyages et des découvertes des Espagnols*, etc. On doit encore à Rossel, outre plusieurs ouvrages qui seront mentionnés ci-après, une multitude de rapports, de mémoires, de notes sur la navigation en général, sur l'astronomie nautique et l'hydrographie. C'est lui qui a rédigé toutes les instructions pour les principales expéditions scientifiques qui ont été faites depuis quinze ans sous les ordres des Freycinet, des Duperrey, des Bougainville, des Dumont-d'Urville, etc., et qui a été chargé d'en rendre compte à l'Académie des sciences. Il a aussi attaché son nom à tous les ouvrages nautiques publiés sous les auspices du ministère de la marine, depuis sa nomination au poste de directeur ad-

(1) La traduction anglaise porte ce titre : *A practical treatise on finding the latitude and longitude at sea, translated from the french by Th. Myers*, Londres, 1815, in-8°.

Digitized by Google

joint du dépôt hydrographique de ce département. Passionné pour l'étude et pour le progrès des sciences géographiques, Rossel conçut, en juillet 1821, avec d'autres savants et des patriotes éclairés, le projet de créer en France une société de géographie. Lorsque le projet eut reçu un commencement d'exécution, il fit partie du comité auquel fut confié le soin d'arrêter définitivement le règlement de la nouvelle société, règlement qui lui sert encore de boussole. A la première assemblée générale, qui eut lieu le 15 décembre suivant, Rossel fut nommé membre de la commission centrale, dont le premier il devint le président quelques jours après. Elu plusieurs fois vice-président, il l'était encore lorsqu'une maladie douloureuse et de courte durée vint l'enlever à la science et à ses amis le 20 novembre 1829. Il conserva jusqu'au dernier moment toute la rectitude de son jugement, toute la plénitude de ses facultés intellectuelles, toute l'amabilité de son caractère (1). Doué d'un coup d'œil sûr, possédant tous les secrets de l'art du marin, habile astronome, géographe distingué, il réunissait à des qualités éminentes, qui lui assurent un rang honorable dans les annales des sciences, les plus aimables qualités sociales, une modestie que n'ont pas toujours les hommes qui possèdent de grands talents, un caractère plein de douceur, de franchise et de loyauté, une rare indulgence et un empressement infatigable à seconder et à aider de ses encouragements et de ses avis non-seulement ceux qui, désirant marcher sur ses traces, voulaient se dévouer à la carrière de la navigation, mais tous ceux qui avaient besoin de consulter son expérience. « Il dut compter beaucoup d'amis et « pas un ennemi. » C'est ainsi que le caractérise, dans le discours qu'il prononça sur sa tombe, Dumont-d'Urville, qui reconnaît en maintes circonstances combien il est redevable aux bons conseils et aux sages directions de Rossel. Nous avons largement puisé, pour composer cette notice, dans celle qui a été lue par nous, en qualité de secrétaire de la société de géographie, à la séance générale du 11 décembre 1829. Voici la liste des ouvrages publiés par Rossel : 1° *Voyage de d'Entrecasteaux envoyé à la recherche de la Pérouse, publié par ordre de l'empereur, rédigé par M. de Rossel*, Paris, imprimerie impériale, 1808, 2 vol. in-4°, avec un atlas in-fol. portant la date de 1807. Le second tome forme, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un véritable traité d'astronomie nautique qui a fait inscrire le nom de Rossel dans les fastes de la marine et des sciences, et que M. Beautemps-Beaupré, si bon juge en ces matières, a considéré comme le plus beau titre qu'il ait acquis à la reconnaissance des navigateurs, puisqu'on y trouve réunis de bons préceptes à de nombreuses et utiles applications. 2° *Instruction nautique sur les côtes de la Guyane*, Paris, imprimerie impériale, 1808. On attribue avec raison ces instructions à Rossel, dans la table alphabétique du catalogue des bibliothèques de la marine, t. 5; mais on a omis d'en faire mention au tome 1er du même catalogue, qui contient néanmoins la désignation des ouvrages relatifs à la Guyane. MM. Gatier et Lartigue ont fait paraître postérieurement, l'un en 1826 et l'autre en 1827, de semblables instructions. 3° *Description nautique de la côte d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Formose*, Paris, imprimerie impériale, 1814, 1 vol. grand in-8°; 4° *Instruction pour aller chercher la barre de Bayonne et entrer dans la rivière*, Paris, imprimerie impériale, 1815, in-8°, inséré d'abord dans les *Annales maritimes*. On a publié en 1837, à l'imprimerie royale, une semblable instruction, à laquelle a été jointe celle pour relâcher dans les environs de Bayonne. 5° *Mémoire sur l'état et les progrès de la navigation*, lu à la séance générale des quatre académies le 24 avril 1817 et inséré dans le recueil des Mémoires de l'Institut; 6° *Livre des signaux de jour à l'usage des vaisseaux de guerre français*, Paris, imprimerie royale, 1819, in-8°; 7° *Livre des signaux de nuit et de brume à l'usage des vaisseaux de guerre français, avec l'usage dudit livre*, Paris, imprimerie royale, 1821, in-4°. On conçoit que quelques changements et des améliorations amenées par le temps ont été faits plus tard à ces deux derniers ouvrages; mais de Rossel n'en a pas moins le mérite d'en avoir conçu le plan et d'être l'auteur de la première rédaction de cet immense travail (*voy.* ROSILY). 8° *Rapport contenant l'exposition du système adopté par la commission des phares pour éclairer les côtes de France*, avec une carte, Paris, imprimerie royale, 1825, in-4°; 9° Mémoire pour servir d'instruction à M. Dumont-d'Urville, capitaine de frégate, commandant la corvette du roi *l'Astrolabe*, pendant sa campagne de découvertes, etc., Paris, avril 1826, imprimée en tête de l'*Histoire des voyages*, Paris, 1830. « Cet itinéraire (celui que devait suivre l'*Astro-* « *labe*), écrivait le ministre de la marine au capi- « taine Dumont-d'Urville, le 8 avril 1826, que « vous avez vous-même tracé avec M. le contre- « amiral chevalier de Rossel, se trouve développé « fort en détail dans le mémoire ci-joint qui a « été rédigé au dépôt des cartes et plans de la « marine, etc. (par M. de Rossel). » 10° *Instructions pour la description nautique des côtes de la Martinique*, destinées à M. Monnier, ingénieur hydrographe de la marine. Dans ces instructions, remises le 9 décembre 1823, Rossel expose le système d'opérations que M. Monnier doit suivre pour remplir le but de sa mission. Il revit ensuite avec soin le travail de cet ingénieur hydrographe, ainsi que celui-ci a la bonne foi et la modestie de le reconnaître. Le nom de Rossel

(1) Trois mois seulement avant sa mort (17 août 1829) il avait lu à l'Académie des sciences son rapport sur la navigation de l'*Astrolabe*, commandée par Dumont-d'Urville.

Digitized by Google

a été donné à une île située dans le grand Océan. D—z—s.

ROSSELLI (Annibal), religieux italien, né en Calabre vers le milieu du 16e siècle, entra dans l'ordre de St-François et enseigna la théologie d'abord à Todi, puis à Cracovie. Il est principalement connu pour avoir commenté, en 6 volumes in-folio, Cologne, 1630, le *Pœmander* ou Pasteur, ouvrage publié en grec sous le nom d'*Hermès;* ce commentaire est une espèce d'encyclopédie, qui parut en 1578 pour la première fois et qui fut réimprimée ensuite à Cracovie (*voy.* Patrizi). F—a.

ROSSELLI (Côme), peintre, né à Florence en 1430, fut un des derniers artistes de l'ancienne école florentine qui produisit les Botticelli, les Filippino Lippi, les Dominique del Ghirlandajo, etc. Il existe dans sa patrie un très-petit nombre de ses ouvrages : le plus connu est le *Miracle du St-Sacrement*, qu'on voit dans l'église de St-Ambroise. C'est une peinture à fresque, remarquable par le nombre prodigieux de personnages qu'elle contient. Plusieurs d'entre eux sont des portraits pleins de vérité, et dont on vante l'expression, la variété et le relief; les plus frappants sont ceux du Politien, de Marsile Ficin et de Pic de la Mirandole. Appelé à Rome par le pape Sixte IV, Rosselli fut un de ceux que le pontife chargea d'orner la chapelle Sixtine. Malgré cette protection, il se montra tout à fait inférieur à ses compétiteurs, et, ne pouvant les égaler dans la science du dessin, il chargea sa peinture de couleurs éclatantes sans harmonie et d'ornements d'or : comme la Vénus du rival d'Apelle, il la fit riche ne pouvant la faire belle. Toutefois si le bon goût condamnait cette manière, le pape l'approuva et récompensa Rosselli plus que tous les autres peintres qui avaient travaillé en même temps que lui. De tous les ouvrages qu'il exécuta dans cette circonstance le meilleur est peut-être le *Sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, dont on attribue le paysage à Pierre de Cosimo, son élève. Le musée du Louvre possède de Rosselli un tableau peint sur bois, provenant de l'église supprimée de Ste-Madeleine de Pazzi, à Florence, et représentant la Vierge qui présente son fils à l'adoration des anges, de Ste-Madeleine et de St-Bernard, écrivant sous l'inspiration divine les louanges de la mère du Sauveur. On ignore la date de la mort de Côme Rosselli, dont le testament est daté du 25 novembre 1506. — *Matthieu* Rosselli, peintre, naquit à Florence le 10 août 1578 et fut successivement élève de Pagani et du Passignano. Mais c'est surtout sur les ouvrages des anciens peintres qu'il forma son goût, en étudiant avec soin ceux que possédaient Florence et Rome. Il étudia notamment les ouvrages d'André del Sarte. C'est ainsi qu'il parvint à devenir un bon peintre, exempt de système, et il mérita que le duc de Modène l'engageât à venir à sa cour et que le grand-duc de Toscane, Côme II, le retînt à la sienne. S'il eut des rivaux dans la peinture, il n'en eut que bien peu dans l'enseignement. Son caractère paisible et froid ne le portait pas aux conceptions neuves, aux compositions à effet ou qui exigent cette hardiesse d'exécution qui dénote un artiste plein d'enthousiasme ; mais ses ouvrages se font remarquer par la correction du dessin et une imitation exacte de la nature, dont le choix, à la vérité, n'est pas toujours excellent. Il règne dans l'ensemble de ses tableaux un accord et une tranquillité qui respirent la mélancolie et qui les rendent agréables, même à côté des compositions plus gaies et d'un coloris plus brillant. Le grandiose est ce qui caractérise principalement son talent. Dans cette partie, il a des têtes d'anges qui ressemblent à celles du Carrache au point de tromper même les plus connaisseurs. Il a quelquefois rivalisé avec le Cigoli, comme par exemple dans la *Naissance de Jésus-Christ*, que possède l'église de St-Gaëtan et qui passe pour son chef-d'œuvre ; dans le *Crucifiement de St-André*, qu'offre celle de Tous les Saints et qui a obtenu l'honneur de la gravure. L'estime que l'on a pour ses fresques va jusqu'à l'admiration : quoique peintes depuis deux siècles, elles sont encore d'une fraîcheur remarquable. Le cloître de l'Annonciade possède plusieurs lunettes peintes par lui; celle qui a pour sujet le *Pape Alexandre VI approuvant l'ordre des servites* était regardée par le Passignano et le Cortone comme un grand et bel ouvrage. Il avait peint dans la voûte d'une des salles de Poggio-Imperiale, maison de plaisance des grands ducs de Toscane, plusieurs traits de la *Vie des Médicis*. La salle où se trouvaient ces peintures ayant été démolie sous le règne de Pierre-Léopold, on en conserva le plafond, que l'on transporta dans une autre pièce, tant on attachait de prix à cette production de Rosselli. Mais son plus beau titre à la gloire, c'est l'affection vraiment paternelle qu'il avait pour ses élèves, dont le nombre et le talent ont fait de son école une des plus célèbres de l'Italie. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître, représentant l'un la Vierge et les anges qui apportent des fleurs et des fruits à l'Enfant Jésus, assis sur les genoux de St-Joseph ; l'autre, le Triomphe de David. Cet artiste estimable mourut à Florence en 1650. P—s.

ROSSELLI (Cosme), mnémoniste, né à Florence vers le commencement du 16e siècle, prit dans sa jeunesse l'habit de St-Dominique et partagea sa vie entre les devoirs de son état et la culture des sciences. Suivant les bibliothécaires de son ordre, il était également versé dans la théologie, la philosophie et les lettres, et il s'acquit une réputation étendue par son talent pour la chaire (*voy.* la *Bibl. ordinis prædicator.*, t. 2, p. 243). Le P. Rosselli mourut en 1578, laissant en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres un traité de mnémonique, que son frère Damian Rosselli,

Digitized by Google

dominicain comme lui, publia sous ce titre : *Thesaurus artificiosæ memoriæ, concionatoribus, philosophis, medicis, juristis*, etc., *perutilis*, Venise, 1579, in-4° de 290 pages, avec des figures gravées en bois. Dans cet ouvrage, également rare et curieux, mais écrit avec peu d'ordre et rempli de détails étrangers au sujet, on trouve des choses assez singulières; on y voit figurée, folio 138, la distribution des différentes facultés de l'esprit, tracée sur l'extérieur d'une tête humaine, d'une manière qui a quelque rapport avec le système crânioscopique du docteur Gall. L'auteur y parle fort au long de l'*indigitation* et de la manière de se faire entendre par les mouvements des doigts. Cette méthode, connue des anciens, a été développée par plusieurs auteurs, dont Fabricius a donné la liste dans la *Bibl. latina*, livre 4, chapitre 6; ce savant bibliographe ne connaissait pas le traité de Rosselli. On peut consulter sur l'indigitation l'article Requeno. — *Etienne* Rosselli, antiquaire florentin, né en 1598, mort le 5 octobre 1664, était de la même famille. On a de lui une *Chronique de son temps* (de 1643 à 1663); un *Sepultuario Fiorentino*, et d'autres compilations historiques. (*Voy.* les *Elogj di uomini illustri Toscani*, t. 4, p. 406.) W—s.

ROSSET (François de), poëte et romancier, était né vers 1570, en Provence, d'une famille noble. Entraîné par une vaine ardeur de rimer, il composa, presque au sortir de l'enfance, un grand nombre de sonnets à la louange d'une dame qu'il désigne par le nom de Phyllis. Pendant un voyage qu'il fit en Italie, on s'avisa de mettre au jour une partie de ses poésies, chez un imprimeur d'Avignon, mais d'une manière si défectueuse que l'auteur lui-même eut peine à les reconnaître. Il ressentit une vive indignation de voir défigurer des vers qu'il croyait *incomparables*, et il se hâta d'en publier une nouvelle édition, corrigée et augmentée. Les éloges de ses amis achevèrent de lui tourner la tête. La Provence devenait un théâtre trop petit pour un homme d'un mérite si prodigieux. Il accourut à Paris, persuadé qu'il y serait recherché par les écrivains et les poëtes les plus célèbres, qu'il se flattait au moins d'égaler. Cependant il adressa vainement une épître à Malherbe pour lui demander son amitié. Rosset fut du nombre des poëtes qui disputèrent le prix, au Puy de la Conception, à Rouen (*voy.* Guiot). Doué d'un esprit très-actif et possédant le latin, l'italien et l'espagnol, il publia des traductions depuis longtemps oubliées de *Don Quichotte* et des *Nouvelles* de Cervantes, de *Roland furieux*, de *Roland l'amoureux*, et enfin de la *Vie de St-Philippe Néri*, par Galloni. Dans sa jeunesse, il avait été passionné pour les femmes; mais il rabattit beaucoup, dans la suite, de la haute opinion qu'il s'était faite de leurs vertus. Il fut l'éditeur des *Quinze joyes du mariage, ou la Nasse dans laquelle sont détenus plusieurs personnages de notre temps*, Rouen, 1604, in-12. Cet ouvrage, qu'on attribue à un auteur anonyme du 15e siècle, est écrit avec une malicieuse naïveté. La Monnoie en a fait le sujet d'une remarque, insérée dans le *Menagiana*, t. 1, p. 107 et 108, et le Duchat en a donné une édition, augmentée de quelques anciennes poésies, la Haye, 1726, in-8°, recherchée des curieux (*voy.* Duchat). Rosset passa quatorze ans à la cour sans cesser d'écrire. Il vivait encore en 1630, mais on ignore l'époque de sa mort. Outre les ouvrages déjà cités, on connaît de lui 1° les *Douze beautés de Phyllis* et autres *Œuvres poétiques*, Paris, 1604, in-8°; 2° *Délices de la poésie françoise, ou Recueil des plus beaux vers de ce temps*, ibid., 1618, in-8°. Rosset n'est que l'éditeur de ce volume. 3° le *Roman des chevaliers de la gloire*, contenant les aventures des chevaliers qui parurent aux courses de la place Royale, ibid., 1612 ou 1613, in-4°; reproduit sous le titre d'*Histoire du palais de la félicité*, ibid., 1616; 4° *Histoire des amants volages de ce temps*, où, sous des noms empruntés, sont contenues les amours de plusieurs princes, seigneurs, qui ont trompé leurs maîtresses ou ont été trompés d'elles, ibid., 1617 ou 1619, in-8°; 5° l'*Admirable histoire du chevalier du Soleil*, où sont racontées les immortelles prouesses de cet invincible guerrier et de son frère Rosiclair, enfants du grand empereur de Constantinople, avec les aventures de la princesse Claridiane et autres grands seigneurs, traduit du castillan, ibid., 1620-26, 8 vol. in-8°. Louis Donet a eu part à cette version, dont les deux premiers volumes ont été réimprimés en 1643. Il existe un *Abrégé* de cet ouvrage et du *Roman des romans*, attribué, mais sans fondement, au comte de Tressan, Paris, 1780, 2 vol. in-12 (*voy.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, article *Rosset*). 6° les *Histoires tragiques de notre temps*, où sont contenues les morts promptes et lamentables de plusieurs personnes, Lyon, 1621, in-8°. Les éditions antérieures sont moins complètes. Tous les ouvrages de Rosset qu'on vient d'indiquer sont recherchés encore par les amateurs et se portent, dans les ventes, à des prix assez élevés, surtout l'*Histoire du chevalier du Soleil*. W—s.

ROSSET (Joseph), habile sculpteur, né en 1706 à St-Claude, eut comme le Puget la gloire de se former sans maître. La vue de quelques copies de bons modèles et de quelques bas-reliefs, qu'il parvint à se procurer, échauffa son génie et lui fit deviner les merveilles de l'antique. Il travaillait avec la même dextérité toutes sortes de matières, et l'ivoire, si dur et si cassant, semblait s'amollir sous ses doigts comme une pâte. Voltaire, en lui permettant de faire son buste, étendit au loin la célébrité de Rosset; mais cet artiste, simple et modeste, ne songea même pas à profiter de la vogue pour augmenter le prix de ses ouvrages. Il multiplia les portraits du philosophe de Ferney pour répondre au désir de ses admi-

Digitized by Google

rateurs. Après en avoir vu quelques-uns, le roi de Prusse (Frédéric II) écrivait : « Il n'y a per-« sonne qui sache donner la vie à un buste « comme le sculpteur de Franche-Comté. » Rosset a exécuté un grand nombre de sujets religieux, d'un fini remarquable et qui sont très-recherchés. Ses vierges surtout ont un caractère presque divin. Falconet, en admirant un *St-Jérôme* sorti des mains de cet artiste, s'écriait que Rosset avait certainement fait son cours d'Italie où il avait étudié les grands maîtres au moins dix ans, et jamais on ne put lui persuader qu'il n'était pas sorti de sa petite ville. Rosset a cependant figuré une fois à une exposition de Paris, en 1779 ; ce fut à celle qu'avait organisée, rue St-André des Arts, le sieur Pahin de la Blancherie, sous le nom de *Salon de la correspondance*. Aux avantages qu'on lui offrit pour l'attirer à Paris, il préféra la modeste existence dont il jouissait dans sa patrie, où il mourut très-regretté le 3 décembre 1786, à l'âge de 80 ans, laissant trois fils, héritiers de ses vertus et de ses talents, mais qui n'ont point obtenu la même célébrité. Le marquis de Villette a publié sur Rosset une *Notice* dans le *Journal de Paris* du 5 janvier 1787, insérée depuis dans les *Œuvres* de l'auteur. W—s.

ROSSET (Pierre-Fulgrand), magistrat et poète, fut le premier qui tenta d'enrichir d'un poëme sur l'agriculture notre langue, qu'on s'accordait à regarder comme rebelle aux détails d'un semblable sujet. Il naquit à Montpellier dans les premières années du siècle dernier, au sein d'une famille honorée, et fut envoyé à Paris pour faire ses études dans un des colléges de l'université, alors illustrée par les habiles professeurs que Rollin y avait formés. Il y contracta pour les lettres un amour que rien ne put affaiblir pendant sa longue carrière. Pourvu d'une charge de conseiller à la cour des aides dans sa ville natale, en 1730, il en remplit les fonctions avec distinction, et s'y fit remarquer par la clarté de ses rapports et par l'élocution élégante et facile dont il les embellissait. Il consacra tous ses loisirs à la composition d'un poëme didactique sur l'agriculture ; il y travaillait dès 1745, comme le prouve l'épilogue qui le termine, et où l'auteur rappelle qu'il a écrit pendant que le roi faisait la guerre en Flandre et en Italie. L'ouvrage était achevé depuis longtemps lorsque Delille mit au jour sa traduction des *Géorgiques*. Le succès qu'elle obtint encouragea Rosset à publier son ouvrage, qu'une crainte modeste avait jusque-là retenu dans l'obscurité. Mais ce concours ne lui fut pas favorable en certains points. Rosset n'avait pas le coloris brillant de son rival ; il n'était pas soutenu par le génie de Virgile ; il avait adopté un plan sévère, dénué d'épisodes : il dut céder la victoire dans cette lutte inégale. Cependant on remarque dans son poëme des morceaux très-bien faits, des détails fort heureusement rendus, de belles descriptions. Laharpe l'a traité avec une extrême rigueur ; Palissot lui a rendu plus de justice, et nous savons que Delille en faisait beaucoup de cas. Ce fut en 1774 que l'ouvrage sortit des presses de l'imprimerie royale, format in-4°, orné de gravures faites d'après les dessins de Loutherbourg. L'auteur devait cette faveur à M. Bertin, alors ministre, qui voulut que l'ouvrage fût revisé par Gresset. Les observations de celui-ci, les réponses de Rosset produisirent deux manuscrits assez considérables qui faisaient partie de la bibliothèque de M. Renouard (*voy.* son catalogue, publié en 1818, t. 3, au commencement). Dans la préface de son poëme, l'auteur s'attache d'abord à combattre le préjugé, alors fort accrédité, qu'il était impossible de chanter dans notre langue les travaux de la campagne, et trace ensuite l'histoire des poëtes anciens et modernes qui le précédèrent dans la même carrière. Le poëme est divisé en six chants, qui ont pour sujets les champs, les vignes, les bois, les prairies, les troupeaux et la basse-cour. En 1782, Rosset y ajouta une seconde partie comprenant trois chants nouveaux, savoir : les plantes et le jardin potager, les étangs, les viviers et les jardins chinois ou anglais. Elle est aussi in-4° et de l'imprimerie royale. La première partie du poëme de l'agriculture a été réimprimée, Paris, 1774, in-8°, et 1777, in-12. Une nouvelle édition de ce poëme a paru sous le titre de *l'Agriculture, ou les Géorgiques françaises*, Lausanne, 1800, in-12. Rosset cultivait aussi la poésie latine, et il avait, à la prière de plusieurs évêques du Languedoc, composé des hymnes pour les fêtes des saints particuliers à leurs diocèses. Il les a recueillies et publiées avec une traduction française en 1784 (Paris, in-12). Mais on est forcé de reconnaître qu'il a eu moins de succès dans l'emploi de cette langue ancienne, et que sa latinité n'est ni bien pure ni bien élégante. Il était venu, dans un âge avancé, se fixer à Paris, après s'être démis de sa charge en faveur de son fils. Il avait un grand désir d'être admis à l'Académie française, et il n'était pas indigne de cet honneur. Mais ses vœux ne furent pas remplis, et il mourut en 1788, plus qu'octogénaire, sans avoir pu obtenir cette distinction. St—d.

ROSETTI (Gabriel), littérateur italien, né le 18 février 1783 à Vasto, dans les Abruzzes, débuta dans la poésie par plusieurs petites cantates écrites pour le théâtre St-Charles de Naples. En 1813, il fut nommé conservateur du musée de Naples. En 1820, le roi Ferdinand Ier ayant promis une constitution à ses peuples, Rosetti composa l'hymne : *Sei pur bella cogli astri sul crine*, qui devint rapidement populaire et est resté au nombre des chants patriotiques des Italiens. En 1821, les systèmes de réaction ayant triomphé à Naples, Rosetti fut contraint de quitter l'Italie. Il se rendit d'abord à Malte, puis en Angleterre (1824), où il vécut en donnant des leçons de

Digitized by Google

langue italienne. En 1830, il fut nommé professeur de belles-lettres à Londres, et conserva cet emploi jusqu'en 1845, époque à laquelle, étant devenu aveugle, il fut contraint de le résigner. Il est mort le 16 avril 1854, à l'âge de 71 ans. Rosetti ne manquait point de mérite comme poëte. Parmi ses principales poésies imprimées nous citerons : 1° *Il salterio*, publié à Londres vers 1843; 2° *Il veggente in solitudine*, Londres, 1843; 3° l'*Arpa evangelica*, Londres, 1852, recueil de poésies religieuses dictées à sa femme et à ses enfants pendant sa cécité. Les poésies de Rosetti se distinguent par la facilité et la variété des images; mais souvent elles sont défectueuses sous le rapport du style et de la concision. Rosetti est en outre auteur de plusieurs ouvrages critico-philosophiques : 1° *Dello spirito antipapale che produsse la riforma*; 2° *Considerazioni sopra Roma nella metà del secolo* 19, dans lequel il attaque le célibat des prêtres; 3° *I misteri dell' amore platonico alle età di mezzo*. Dans ce dernier ouvrage, il soutient, comme Biscioni, « que les femmes des grands génies « italiens étaient tout idéales, et qu'elles n'étaient « que la personnification du pouvoir impérial « qu'on invoquait comme dominateur et réfor- « mateur de l'Italie ». 4° *Commento analitico alla Divina Commedia*, dans lequel, par une nouvelle et étrange interprétation du texte, il cherche à prouver que Dante conspirait contre l'Eglise romaine, et qu'il voulait réformer la discipline ecclésiastique au profit de la patrie et de l'humanité. Cette théorie fut combattue par Schlegel, Ozanam, le baron Drouilet de Sigalas, Cantu, mais soutenue par Ugoni, Orioli, Maroncelli, l'Allemand Mendelsohn et le critique français M. Delécluze qui, dans la *Revue des deux mondes*, s'exprime à ce sujet en ces termes : « De toutes « les clefs données jusqu'à présent pour entrer « dans le sanctuaire du Dante, celle qu'a forgée « M. Rosetti est encore celle qui ouvre le plus de « portes. » Z—D.

ROSSI (Pierre de), général célèbre du 14e siècle, dont la famille avait été longtemps à la tête du parti guelfe dans la ville de Parme. Le cardinal Bertrand du Pouget, légat du pape, l'avait réduite ensuite à chercher un refuge parmi les ennemis de l'Eglise. Jean, roi de Bohême, rétablit les Rossi dans leur patrie; et lorsqu'il quitta l'Italie il leur vendit, en 1333, les villes de Parme et de Lucques. Deux ans après, Mastino de la Scala, seigneur de Vérone, les força de lui livrer Parme et de lui vendre Lucques à de certaines conditions qu'il n'observa pas. Pierre de Rossi, le plus jeune des six frères dont cette famille était composée, passait, dit-on, pour le cavalier le plus accompli de l'Italie. Dans les guerres civiles qui depuis longtemps désolaient son pays, il avait montré des preuves éclatantes d'une bravoure qui n'avait été souillée par aucun mélange de cruauté. Les soldats allemands qui servaient alors en Italie l'avaient appelé leur seigneur et lui montraient un attachement sans bornes. Libéral jusqu'à l'imprudence envers ses compagnons d'armes, à peine se réservait-il pour lui-même une tunique et un cheval. Sa haute stature et l'élégance de ses manières attiraient sur lui les regards de toutes les femmes; cependant il avait conservé au milieu des camps une pureté qui ne s'était jamais démentie et qui donnait un charme particulier à sa noble figure. Pierre de Rossi, privé par Mastino de la Scala de ses deux seigneuries, dépouillé de ses propriétés, chassé de ses moindres châteaux, poursuivi à Pontremoli où il s'était retiré, et enfin conduit en otage à Vérone, soupirait après l'occasion de se venger de son oppresseur. Il apprit enfin, en 1336, que les Florentins, unis aux Vénitiens, avaient déclaré la guerre à Mastino de la Scala. Se dérobant aussitôt à ses gardes, il vint offrir ses services aux Florentins, qui le mirent à la tête de leur armée. Avec des forces très-inférieures, il dévasta le territoire de Padoue et de Trévise sous les yeux même de son ennemi, le tint constamment en échec; et, après la campagne la plus brillante, réussit à s'emparer de Padoue le 13 août 1337. Autant il avait montré d'habileté dans la conduite de la guerre, autant il fit briller son humanité lorsque, entrant de nuit et par surprise dans une ville ennemie avec des soldats mercenaires, de nations et de mœurs différentes, il sut les contenir dans l'ordre le plus parfait; mais ce fut le terme de ses succès. Il fut tué d'un coup de lance au siége de Monselice le 7 août suivant. Son frère Massilio, qui servait dans la même armée, mourut de la fièvre huit jours après. Un autre frère, nommé Roland, fut appelé par les Florentins pour commander leur armée. Par le traité qui termina cette guerre, le 28 décembre 1338, la famille Rossi fut rétablie à Parme dans tous ses biens. S. S-i.

ROSSI (Antonio), peintre, né à Zoldo, dans le duché de Padoue, vers la fin du 14e siècle, mérite d'être tiré de l'oubli, puisqu'il fut le premier maître du Titien. De son temps, la peinture à l'huile n'était pas connue; mais il reste de lui trois tableaux peints en détrempe qui suffisent pour lui faire une réputation méritée. L'un est une grande composition que l'on voit dans l'église paroissiale de Selva. Il représente *St-Laurent, patron de l'église, et plusieurs autres saints debout autour du trône de la Vierge;* l'autre, d'une dimension moins considérable, se trouve dans une des chapelles de la paroisse de Cadore; il représente le *Trône de la Vierge, entouré de personnages qui jouent des instruments*. Enfin, le troisième et le plus remarquable est une composition partagée en six compartiments. Le style en a plus de douceur et moins de sécheresse; et si ce tableau est inférieur par le dessin à ceux de Jacques Bellini, il leur est égal par le fini, la couleur, et la manière en est tout à fait sem-

Digitized by Google

blable. Aussi Lanzi pense-t-il que Rossi doit être classé en tête des peintres de l'école vénitienne. — Rossi (Propertia de), née à Bologne vers les dernières années du 15e siècle, cultiva de bonne heure tous les beaux-arts, et se distingua dans celui qui a été rarement l'apanage de son sexe, la sculpture. Les premiers essais qu'elle tenta, quoique extrêmement remarquables, ne présageaient point le talent qu'elle devait développer par la suite. C'étaient des noyaux de fruits sur lesquels elle représentait d'un côté les apôtres et de l'autre plusieurs saints. La plus singulière de ces sculptures fut la *Passion de Jésus-Christ*, qu'elle représenta sur un noyau de pêche, et où l'on voyait un nombre de figures considérable, toutes variées, toutes bien disposées et inventées avec art. Enhardie par le succès de ces petits ouvrages, elle osa s'essayer dans des travaux plus importants, et exécuta, pour la façade de l'église St-Pétrone, deux statues en marbre qui obtinrent le suffrage des connaisseurs. Le sénat de Bologne lui confia plusieurs ouvrages qui mirent le sceau à sa réputation. Avide de toutes les connaissances qui appartiennent au dessin, elle cultiva l'architecture et la perspective, et peignit quelques sujets d'histoire, qu'elle grava ensuite avec succès. Elle se distingua également dans la musique instrumentale et vocale. Elle se maria de bonne heure : recherchée pour son esprit, sa beauté, son amabilité et ses talents par tout ce que la ville de Bologne offrait de personnes de distinction, Propertia aurait pu être heureuse si l'amour n'était pas venu empoisonner son existence. Elle devint éprise d'un jeune homme qui ne répondit point à sa passion; elle voulut éterniser son malheur, et commença un bas-relief en marbre représentant *Joseph qui rejette les offres de la femme de Putiphar;* elle y mit tout son savoir et produisit un chef-d'œuvre. L'épouse de Putiphar était son portrait; Joseph représentait celui qu'elle aimait. L'exécution de ce bas-relief épuisa toutes ses forces; et lorsqu'elle l'eut terminé elle abandonna son ciseau et mourut consumée de douleur à la fleur de son âge. Lorsque le pape Clément VII vint à Bologne, en 1530, pour le couronnement de l'empereur Charles-Quint, il voulut rendre visite à Propertia; mais elle avait cessé de vivre quelques jours avant l'arrivée du pontife, et fut ainsi privée des honneurs qu'il réservait à ses talents. — Rossi (Jean-Antoine de), architecte, naquit à Rome en 1616, et quoiqu'il n'eût jamais appris le dessin, la vue continuelle des chefs-d'œuvre d'architecture que renferme cette ville le rendit habile architecte. Ce défaut d'études primitives l'obligeait à emprunter une main étrangère pour exprimer les pensées qu'il concevait avec tant de grandeur. C'est de lui qu'est le palais d'Este, aujourd'hui de Rinuccini, dont la façade est un des ornements du *Cours* à Rome, et que l'on regarde communément comme un chef-d'œuvre; le grand escalier est surtout d'une beauté remarquable. Le seul regret que fasse naître la vue de ce magnifique palais, c'est que l'artiste n'ait pas tenté de vaincre les difficultés du terrain, et que, des deux corps de logis dont il se compose, celui qui donne sur la place du Jésus soit plus élevé que celui qui donne sur la place de Venise. C'est à Rossi que l'on doit également les palais Assalti et Muti au bas du Capitole, l'hôpital *delle Donne* à St-Jean de Latran, l'église de St-Pantaléon, la chapelle incorrecte, mais agréable et riche, du *Monte della Pietà*, l'église de Ste-Madeleine, qu'il ne put terminer, et que d'autres, après sa mort, ont gâtée par une foule d'ornements bizarres et de mauvais goût. Ces divers travaux enrichirent Rossi, et il économisa, en outre, une somme de plus de quatre-vingt mille écus qu'il consacra, par son testament, à des fondations de bienfaisance. Le caractère de son architecture est grandiose; il entendait bien la distribution des lumières; ses constructions sont solides; et quelque resserré que fût le terrain, il a eu l'art de le faire paraître vaste. Cet artiste mourut à Rome en 1695. — Rossi (Muzio), peintre, né à Naples en 1626, fut élève du Stanzioni et du Guide. Une mort prématurée l'enleva aux arts en 1651, lorsqu'il touchait à peine à sa 25e année. Il ne reste de lui que les peintures qu'il fit à la chartreuse de Bologne et dont Crespi a donné le catalogue. — *Mathias* de Rossi, architecte, né à Rome en 1637, fut élève du Bernin, qui se l'associa, et auquel il succéda dans la place d'architecte de St-Pierre. Le mausolée de Clément X, la façade de l'église de Santa-Galla, la porte de derrière et les écuries du palais Altieri, la douane de Ripa-Grande, sont de lui. Il dirigea une grande partie des travaux du palais de Monte-Citorio. Il accompagna le Bernin à Paris, et traça sur ses dessins le modèle du palais du Louvre. Il eut part aux honneurs dont le premier fut comblé, et il ne cessa de partager ses travaux (*voy.* Bernin). Innocent XII lui donna la croix de l'ordre du Christ et le chargea, en 1695, d'aller inspecter les eaux de la Chiana pour remédier aux ravages qu'elles avaient fait; mais, à son retour à Rome, une rétention d'urine l'enleva à l'âge de 58 ans. — *Pascal* Rossi, plus communément appelé le *Pasqualino*, peintre, naquit à Vicence en 1641. On connaît de lui quelques tableaux, tant à Rome qu'à Fabriano; et, dans diverses galeries, des *Scènes de jeux*, des *Concerts*, des *Conversations* et autres sujets de petite dimension dans le genre flamand; mais c'est surtout au palais royal de Turin que Rossi a déployé le plus de talent. On y admire plusieurs dessus de porte et de grands tableaux de sujets tirés pour la plupart de l'Ecriture, et exécutés de ce style gracieux qui lui était propre. Dans quelques-uns, il a saisi heureusement le goût de l'école romaine. — *Angelo* de Rossi, sculpteur, né à Gênes en 1671, fut élève de Philippe Pa-

Digitized by Google

rodi, son compatriote, et devint membre de l'académie de St-Luc. On a de lui quelques beaux morceaux à la chapelle de St-Ignace, dans l'église du Jésus à Rome. Il est auteur du dessin et d'une partie des sculptures du mausolée d'Alexandre VIII à St-Pierre. Le bas-relief qui décore ce monument jouissait d'une si grande estime, que Louis XIV ordonna que le moule en plâtre en fût placé dans les salles de l'académie de peinture à Rome, pour servir de modèle aux élèves. Angelo Rossi mourut en 1715. — *Antonio* Rossi, peintre, né à Bologne en 1700, s'exerça surtout à des tableaux d'église et déploya un talent particulier à orner de petites figures les tableaux d'architecture et les paysages de l'Orlandi et de Brizzi. Il mourut à Bologne en 1753. P—s.

ROSSI (Jérôme), en latin *Rubeus* ou *de Rubeis*, historien, né en 1539, à Ravenne, d'une ancienne et illustre famille, montra dès son enfance les plus heureuses dispositions pour les lettres. Il n'avait que quinze ans quand il fut chargé de complimenter le cardinal Ranuce Farnèse, nommé récemment à l'archevêché de Ravenne, et il s'en acquitta si bien que le sénat le choisit souvent depuis pour son orateur. Les talents qu'il annonçait dans un âge si tendre déterminèrent son oncle (que son savoir et ses vertus élevèrent bientôt après à la dignité de supérieur général de l'ordre du Carmel) à le faire venir à Rome pour pouvoir veiller sur son éducation. Après avoir achevé ses humanités au collége de la Sapience, Jérôme se rendit à Padoue, où il reçut, en 1561, le laurier doctoral dans les facultés de philosophie et de médecine. Il revint ensuite à Ravenne, et, ayant formé le projet d'écrire l'histoire de cette ville, il s'occupa de rassembler des matériaux pour ce grand ouvrage. Il visita d'abord, avec son oncle, les bibliothèques des couvents de son ordre, situées dans les Etats vénitiens, et resta près d'un an à Rome pour extraire des archives les documents dont il avait besoin. Il se maria par condescendance pour son père, qui n'avait pas d'autre enfant; mais ni les embarras domestiques ni les soins qu'il donnait à sa famille ne ralentirent son zèle pour l'étude, et il continua de cultiver les lettres et la médecine avec la même ardeur. Ayant terminé l'*Histoire de Ravenne* en 1571, il s'empressa d'en faire hommage à ses concitoyens. Le sénat, en reconnaissance, l'admit, par une exception honorable, au conseil, où siégeait déjà son père, et, indépendamment de différents priviléges, qui furent étendus à toute sa famille, il lui accorda le titre de médecin et deux cents écus pour l'impression de son ouvrage. Les talents de Rossi dans l'art de guérir avaient établi sa réputation par toute l'Italie avant qu'il fût connu comme historien. Plusieurs villes et des universités cherchèrent à l'attirer par des offres avantageuses; mais il ne voulut jamais quitter sa patrie, dont il avait reçu tant de bienfaits et à laquelle il avait eu le bonheur d'être utile en plusieurs circonstances. Député par le sénat, en 1604, près du pape Clément VIII, ce pontife se flatta de le retenir en le nommant son médecin; mais sa santé s'altéra bientôt, et, ayant fait agréer la démission de sa charge, il revint, l'année suivante, à Ravenne, où son retour excita la joie la plus vive. Il acheva paisiblement sa carrière, le 22 avril 1607. Rossi comptait d'illustres amis, entre autres le cardinal Baronius, Sigonio, Paul Manuce, etc. On peut voir, dans les *Scrittori Ravennati* de Ginanni, t. 2, p. 320 et suiv., la liste de trente-huit ouvrages de Rossi, tant imprimés que manuscrits (1). Ce sont pour la plupart des harangues, des pièces de vers et des opuscules, qui n'offrent que bien peu d'intérêt; mais on doit citer : 1° *Historiarum Ravennatum libri* 10 *ab ejus fundatione*, etc., Venise, Alde, 1572, in-fol. (2); 2° édit., augmentée d'un onzième livre et de plusieurs pièces importantes, ibid., *ex typ. Gnessæa*, 1589, même format; insérée par Burmann dans le *Thesaurus antiquit. Italiæ*, t. 7. Cette histoire, pleine de recherches et très-bien écrite, est fort estimée. On y trouve beaucoup d'éclaircissements sur l'invasion des Goths et des Lombards et sur leur établissement en Italie. 2° *Vita Nicolai papæ IV*, Pise, 1761, in-8°. Cette vie, restée longtemps inédite, a été publiée par le P. Ant.-Fél. Mattei, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. 3° *De distillatione liber, in quo chimicæ artis veritas ratione et experimento comprobatur*, Ravenne, 1582, in-4°; réimprimé à Bâle, à Venise, etc.; 4° *De melonibus disputatio*, Venise, 1607, in-4°; insérée par Vinc. Alsario della Croce dans le recueil intitulé *Centuria de quæsitis per epistolam*, ibid., 1622; 5° *Ad Cornelium Celsum in libros* 8 *annotationes*, ibid., 1607, in-4°; réimprimé en 1614 et 1616, même format. W-s.

ROSSI (Bastiano de'), plus connu sous le nom d'*Inferrigno* (en latin *Ferreus*), qu'il s'était donné, pour annoncer peut-être l'inflexibilité de son caractère, fut un des fondateurs de l'académie de la *Crusca*, dont il a été aussi le premier secrétaire. Valet plutôt qu'ami et confrère de Salviati, il en partagea les sentiments haineux contre le Tasse et devint un de ses ennemis les plus acharnés. Ce génie rare, dont la modestie égalait les talents, capable de donner des règles de poétique à tous les académiciens de la Crusca, fut accusé d'avoir violé celles de la poésie épique, et sa *Jérusalem* fut jugée bien inférieure au *Roland* de

(1) Tiraboschi cite, comme échappée aux recherches minutieuses de Ginanni, une *Lettre*, adressée en 1587, par Rossi, au cardinal Baronius, sur quelques points de l'histoire ecclésiastique de Ravenne. *Voy.* la *Stor. della letterat. italiana*, t. 8, p. 1012.

(2) L'auteur avait d'abord intitulé son ouvrage *Historia de Gothis et Longobardis*, et Ginanni pense qu'il peut en exister quelques exemplaires avec un frontispice qui porte ce titre. De là vient sans doute l'erreur de Draud, qui, dans la *Bibliothèque classica*, p. 794, attribue à Rossi une *Histoire des Goths*. *Voy.* Ginanni, *loc. cit.*, p. 316.

Digitized by Google

l'Arioste et même à celui du Boïardo et au *Morgante* de Pulci. Cette fameuse polémique fut occasionnée par un dialogue de Camillo Pellegrini sur la poésie épique, dans lequel le Tasse était préféré à l'Arioste. Salviati y répondit par une *Stacciata* (un coup de tamis), que Pellegrino ne laissa pas sans réplique. Ce fut alors que l'*Inferrigno* fit paraître un écrit où, entre autres choses, il reproche au Tasse d'avoir offensé la nation florentine dans son dialogue intitulé *Gonzaga primo, o del piacere onesto*. Le Tasse crut être obligé de se justifier; mais, se sentant au-dessus d'un si obscur adversaire, il adressa son apologie à l'académie de la Crusca elle-même. La dispute devint alors plus générale : d'un côté combattirent pour le Tasse Pellegrini, Guastavini, Malatesta, Porta, Niccolo degli Oddi, Ottonelli, etc.; et de l'autre, Salviati, de Rossi, Pescetti, Patrizj, etc., se déclarèrent en faveur de l'Arioste. Ceux qui seraient curieux de connaître les détails de cette longue controverse, la plus fameuse qui soit dans les fastes de la littérature italienne, n'auront qu'à consulter l'*Aminta difeso ed illustrato* de Fontanini, ch. 11; et sa *Biblioteca italiana*, ch. 11; Serassi, *Vita del Tasso*, édition de Rome, p. 330 à 363; Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, t. 2, lib. 3, p. 451; *Dialogo intorno alla Gerusalemme* (*de' Vagienti*), Venise, 1737, in-8°, et le quatrième volume des *Querelles littéraires* (par Irailh), Paris, 1761. Bastiano de' Rossi poussa si loin son animosité contre le Tasse qu'il ne voulut jamais lui accorder une place parmi les auteurs cités dans le vocabulaire de la Crusca. Il l'écarta des deux premières éditions qu'il fit paraître à Venise : l'une, en 1612, in-fol., dédiée au fameux maréchal d'Ancre, et l'autre, en 1623. Ce n'est que dans la troisième édition, publiée à Florence, en 1691, que le nom du Tasse commence à figurer parmi les noms avoués par la Crusca. Les ennemis de ce grand poëte avaient disparu; il ne restait plus que ses admirateurs. Les travaux littéraires de l'Inferrigno se bornent aux suivants : 1° *Lettera a Flaminio Mannelli, nella quale si ragiona di Torquato Tasso, del Dialogo dell' epica poesia di Pellegrino, della Risposta fattagli dagli accademici della Crusca e delle famiglie e degli uomini della città di Firenze*, ibid., 1585, in-8°. Cette lettre, ainsi que les deux *Infarinato* de Leonardo Salviati, desquels de' Rossi a été l'éditeur, se rattachent à la question de prééminence entre le Tasse et l'Arioste. 2° *Descrizione del magnificentissimo apparato e de' maravigliosi intermedj fatti per la commedia rappresentata in Firenze nelle nozze del sig. D. Cesare d'Este, e la sig. donna Virginia Medici*, Florence, 1585, in-4°; 3° *Descrizione dell' apparato e degl' intermedj fatti per la commedia* (*la* Pellegrina *di Girolamo Bargagli*), *rappresentata in Firenze nelle nozze di Ferdinando Medici et madama Cristina di Lorena, gran duchi di Toscana*, ibid., 1589, in-4°; 4° une mauvaise édition de la *Divina commedia di Dante*, ibid., 1595, in-8°, citée par l'académie de la Crusca; malgré le grand nombre de fautes dont elle fourmille. On est étonné de trouver à la fin du volume sept pages d'*errata*, après avoir lu sur son titre que le texte a été *ridotto a miglior lezione dagli accademici della Crusca*. 5° Une nouvelle édition du *Trattato di agricoltura di Pier Crescenzi, riscontrato sopra sei testi a penna dall' Inferrigno*, ibid.; 1605, in-4°, édition citée par la Crusca; 6° *Trattati d'Albertano giudice di Brescia, riveduti con più testi a penna dall' Inferrigno*, ibid.; 1610, in-4°, édition citée de même par la Crusca; 7° *la Storia della guerra di Troja, trad. da Guido delle Colonne, riveduta da Bastiano de' Rossi*, ibid., 1610, in-4° (*voy.* Daurès). Crescimbeni lui attribue la *Lezione o vicalamento* sur le sonnet de Berni, — *Passeri beccafichi magri arrosto*, dont on avait cru auteur le Lasca. A-G-S.

ROSSI (Jean-Victor), biographe et philologue, plus connu sous les noms de *Janus-Nicius Erythræus*, qui ont la même signification en grec latinisé, naquit à Rome, en 1577, de parents peu favorisés de la fortune. Il fit ses études au collége des jésuites, où il eut pour maîtres les PP. Benzi, Turselin et Jérôme Brunelli. Ses progrès furent d'abord peu remarquables; mais, ayant perdu son père et sentant la nécessité d'assurer son existence par ses talents, il redoubla de zèle et acquit de grandes connaissances dans les langues anciennes, la philosophie et la jurisprudence. Son professeur de droit, Lepide Piccolomini, lui persuada d'embrasser la profession d'avocat; mais la mort de son maître lui permettant de suivre son goût, il se livra tout entier à la culture des lettres. Admis bientôt après à l'académie des *Humoristes*, il s'en montra l'un des membres les plus assidus et y donna tant de preuves de capacité que Marcel Vestri, secrétaire des brefs et homme de mérite, conçut le projet de lui résigner son emploi. Malheureusement Vestri mourut avant d'avoir fixé le sort de son protégé. Le cardinal Mellini le choisit, en 1608, pour l'accompagner dans sa légation d'Allemagne, avec le titre de secrétaire; mais, à quelque distance de Rome, il tomba malade et ne put continuer le voyage. Rossi fut attaché, l'année suivante, à la maison du cardinal Peretti : mécontent de son patron, il fit d'inutiles démarches pour se procurer un emploi qui le rendît plus indépendant; tandis qu'il voyait les honneurs et les dignités s'accumuler sur des hommes auxquels il se croyait bien supérieur. Les dédains et les affronts qu'il fut obligé de dévorer aigrirent son caractère naturellement confiant et lui laissèrent un fonds de mélancolie qui perce dans la plupart de ses écrits. Après la mort du cardinal Peretti, arrivée en 1629 (1), Rossi, se trouvant trop vieux pour reprendre le métier de

(1) Et non pas en 1628, comme le dit Nicéron, ou en 1638, comme le dit Tiraboschi, *Stor. della litterat. italiana*, t. 8.

Digitized by Google

solliciteur, se retira sur le mont Onuphre, dans un lieu solitaire, résolu de consacrer le reste de sa vie à l'étude. Le cardinal Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, se déclara son protecteur et devint bientôt son ami le plus tendre. C'est en partie aux bontés de ce prélat que Rossi dut le calme et l'aisance dont il put enfin jouir. Recherché des grands et des savants et entouré de l'estime publique, il parvint à un âge avancé sans en connaître les désagréments ni les infirmités. Il mourut le 13 novembre 1647 (1) et fut enterré dans une chapelle qu'il avait fait construire du produit de ses épargnes. Les ermites de la congrégation du bienheureux Pierre de Pise, ses héritiers, lui firent ériger un tombeau décoré d'une épitaphe rapportée par plusieurs auteurs. Rossi joignait à des talents peu communs des qualités plus rares encore : plein de candeur et de bonté, il avait des sentiments élevés et remplissait dans toute leur étendue les devoirs de l'amitié. Ses ouvrages sont peu recherchés maintenant, quoique écrits avec beaucoup d'élégance et de pureté. Quelques critiques italiens ont osé le comparer, pour le style, à Cicéron; mais, pour l'apprécier, il suffit de dire qu'il occupe une place distinguée parmi les latinistes modernes. Outre quelques opuscules, on a de Rossi : 1° des *Discours* (*Orationes*), Rome, 1603, in-8°; Cologne (Amsterdam, J. Blaeu), 1649, in-8°. L'édition de Rome n'en contient que neuf; celle de Cologne en renferme vingt-deux, dont quelques-uns avaient été imprimés séparément. C'est Barthold Nihus (*voy.* ce nom), évêque de Myre, qui soigna l'impression de tous les ouvrages de Rossi sortis des presses de Blaeu, sous la rubrique de Cologne, pour prévenir les obstacles qu'on aurait pu mettre à leur introduction dans les Etats catholiques. 2° *Eudemiæ libri* 8, Leyde ou Amsterdam, Elzeviers, 1637, petit in-12; Cologne (Amsterdam), 1645, in-8° (cette édition est augmentée de deux livres); Cologne, 1740, in-8°, avec une préface de Christ. Fischer, qui contient plusieurs particularités sur la vie de Rossi. C'est une satire des vices de la cour de Rome. Aprosio en avait promis la *clef* (*voy. Bibl. Aprosiana*); Christ. Gryphius a donné celle des huit premiers livres dans l'*Apparatus de scriptorib. historiam seculum* 17 *illustrantibus*, p. 491-495. 3° *Dialogi*, Paris, 1642, in-8°; Cologne (Amsterdam), 1645-1649, 2 vol. in-8°. La première édition, que l'on doit au savant Gabr. Naudé, ne contient que douze dialogues; la seconde en renferme dix-sept : ils roulent sur des lieux communs de morale; mais le style en est clair et précis. 4° *Pinacotheca imaginum illustrium virorum qui auctore superstite diem suum obierunt*, Cologne (Amsterdam), 1643-1648, 3 part. in-8°; Leipsick, 1692; ibid., 1712; Wolfenbuttel, 1729. On trouve dans cette biographie bien des particularités curieuses; mais Rossi n'écoute que ses affections dans la distribution des critiques et des éloges. D'ailleurs il ne donne presque jamais de dates, et, dans l'énumération des ouvrages, il ne distingue point les manuscrits des livres imprimés, ce qui rend son recueil presque inutile. 10° *Exempla virtutum et vitiorum*, Cologne (Amsterdam), 1644, in-8°; 6° *Documenta sacra ex Evangeliis*, ibid., 1645, in-8°; 7° *Epistolæ ad diversos*, ibid., 1645-1649, 2 tom. in-8°. Ces lettres renferment beaucoup d'anecdotes littéraires. Chr. Fischer en a donné une nouvelle édition, Cologne, 1739, in-8°, précédée de la *Vie* de l'auteur, qu'il a complétée dans la préface citée plus haut. 8° *Epistolæ ad Tyrrhenum*, ibid., 1645-1649, 2 part. in-8°. C'est le recueil des lettres de Rossi à son bienfaiteur le cardinal Chigi. On trouve les titres de ses autres productions dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 33, et à la suite de la vie déjà citée, par Fischer. Le portrait de Rossi ou d'*Erythræus*, gravé plusieurs fois, est à la tête de la plupart de ses ouvrages. W—s.

(1) Ou le 16 novembre, suivant Nicéron.

ROSSI (Ottavio), littérateur et archéologue, naquit, en 1570, à Brescia, de parents nobles. Doué des dispositions les plus heureuses pour les sciences, il acheva ses études à Padoue d'une manière brillante, et, quoiqu'il n'eût alors que dix-neuf ans, il fut retenu, dit-on, pour professer la philosophie dans cette université justement célèbre (*voy.* Papadopoli, *Hist. gymnas. Patavini*). Il se démit de sa chaire en 1591, et, entraîné par son goût pour la recherche des antiquités, il visita les principales villes d'Italie pour examiner les restes précieux qu'elles renferment. Après avoir séjourné quelque temps à Rome et à Naples, où il perfectionna ses connaissances par la fréquentation des savants, il parcourut l'Allemagne et la Hongrie, cherchant partout de nouvelles occasions de s'instruire. De retour à Brescia, Rossi forma le projet de consacrer ses talents à l'illustration de sa ville natale. Déjà sa famille offrait un noble exemple de ce dévouement patriotique (*voy.* l'article Jérôme Rossi). Il s'occupa donc de recueillir les antiquités et les inscriptions éparses dans le Brescian; il puisa dans les archives et dans les bibliothèques des documents pour écrire l'histoire de cette contrée et célébra, dans ses vers comme dans sa prose, les hommes illustres qu'elle s'honorait d'avoir produits. Chargé d'emplois et de missions pour les intérêts de sa ville, il les remplit avec autant de zèle que de succès. Il refusa, par attachement pour son pays, une place de secrétaire d'Etat que lui fit offrir l'empereur Rodolphe, et, loin d'augmenter ses revenus dans les emplois publics, il en appliquait une partie à l'encouragement des artistes et des littérateurs. Ce désintéressement lui valut l'affection de ses concitoyens : c'était la seule récompense qu'il eût ambitionnée. Il allait cependant être élu membre du sénat de Venise quand il mourut à Brescia, le 28 septembre 1630, à l'âge

Digitized by Google

de 60 ans, avec le regret de n'avoir pu mettre la dernière main à l'histoire de cette ville. Il laissa plusieurs enfants; mais aucun d'eux ne s'est montré jaloux de terminer l'ouvrage de leur père et d'en faire jouir le public. Outre des harangues et des pièces de vers, on a de lui : 1° *Rime amorose, lugubri, eroiche, morali, sacre et varie*, Brescia, 1612, in-12; 2° *Memorie Bresciane, opera historica et simbolica*, ibid., 1616, in-4°; 2° édit., revue et augmentée par Fortunato Vinacessi, ibid., 1693, même format. Fontanini n'était pas content de cette édition, et il souhaitait que quelque savant voulût en donner une plus belle et plus correcte (*voy.* la *Bibl. d'eloquenza*). Cet ouvrage, plein de recherches, est très-estimé des curieux; il a été traduit en latin par Duker, dont la version fait partie du *Thesaurus antiquitat. Italiæ* de Burmann, t. 4, 2e partie. 3° La *Crocetta pretiosa e l'orofiamma glorioso della città di Brescia*, ibid., 1619, in-8°; 4° *Elogi istorici de' Bresciani illustri*, ibid., 1620, in-4°, rare; 5° *Lettere*, ibid., 1621, in-8°. Ces lettres ont été recueillies et publiées par Barth. Fontana, qui en est aussi l'imprimeur. 6° *Istoria de' gloriosissimi SS. martiri Faustino et Giovita*, ibid., 1624, in-8°; 7° *le Glorie de Francesi panegirico*, ibid., 1629, in-4°. Parmi les manuscrits de Rossi, on cite l'*Histoire de Brescia*, conservée dans les archives de cette ville : elle est divisée en trente-six livres; — un ouvrage intitulé *De fatti illustri de Bresciani*; — un recueil de médailles, des lettres, des poésies, etc. Ghilini et Tomasini ont laissé des éloges de cet écrivain. W—s.

ROSSI (Quirico), prédicateur et poëte italien, né à Lonigo, près de Vicence, en 1696, fit ses études à Bologne chez les jésuites, dont il embrassa l'institut en 1731. Après avoir expliqué, pendant plusieurs années, le texte de l'Ecriture à Bologne, à Modène et à Parme, il s'adonna tout entier à la prédication et eut un tel succès qu'il fut invité, dans cette dernière ville, pour prêcher un carême devant l'infant don Philippe et Madame de France. Le P. Rossi s'exprimait avec clarté, élégance et concision. Cette dernière qualité lui paraissait la plus essentielle à un prédicateur : « Ce n'est jamais que par politesse, « disait-il, que l'auditoire se plaint de la brièveté « d'un sermon. » Il se montrait aussi très-occupé de l'arrangement des phrases, où chaque mot était placé avec une scrupuleuse exactitude, et il lui arrivait quelquefois de recommencer toute une période, pour remettre à sa place un mot qu'il avait dérangé dans la chaleur de son débit. Cette extrême susceptibilité lui venait de l'habitude de composer des vers : c'était l'oreille du poëte qui réglait le discours de l'orateur. Rossi mourut à Parme le 14 mars 1760. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Lezioni sacre*, Parme, 1758, 4 vol. in-4°; 2° *Saggio di poesie italiane*, ibid., 1761, in-4°. Plusieurs de ces poésies ont été insérées dans les *Recueils* de Ceva et de Mazzoleni et reproduites dans le tome 52 du *Parnasse italien*. 3° *Prediche quaresimali*, ibid., 1762, in-4°; 4° *Panegirici, discorsi e quaresimale detto alla corte di Parma*, ibid., 1764, in-4°. Tous ces ouvrages ont été réimprimés à Venise. A—G—S.

ROSSI (Bernard-Marie de). *Voyez* Rubeis.

ROSSI (Nicolas), savant bibliophile, naquit en 1711 à Florence, d'une famille ancienne, mais mal partagée des biens de la fortune. A l'exemple de son frère aîné, qui se fit depuis une réputation comme jurisconsulte, il s'appliqua dès sa jeunesse à la culture des lettres avec beaucoup d'ardeur. Après avoir terminé ses humanités d'une manière brillante, il étudia la philosophie et les mathématiques et se perfectionna dans la connaissance de l'hébreu et des langues anciennes par la fréquentation des savants. A vingt ans, il se rendit à Rome, où ses talents et sa modestie lui méritèrent bientôt des amis. Sur leur recommandation, le cardinal Alexandre Falconieri le choisit pour secrétaire, et, l'ayant admis dans son intimité, lui fit embrasser l'état ecclésiastique pour pouvoir lui donner des bénéfices. Après la mort de son protecteur, Rossi passa comme secrétaire au service de la noble famille des Corsini, et il justifia si bien la confiance de ses nouveaux patrons qu'ils lui conférèrent une riche chapelle à leur nomination. Les devoirs de sa place ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. Devenu l'émule et l'ami de tous les savants qui se réunissaient au palais Corsini, l'abbé Rossi les surpassait tous par son érudition bibliographique. Bornant ses dépenses au strict nécessaire, il parvint à se former une bibliothèque précieuse par le choix des ouvrages et par la belle condition des exemplaires. Sa collection d'auteurs classiques, imprimée dans le 15e siècle, était la plus nombreuse qu'eût jamais possédée à Rome aucun particulier, aussi la trouve-t-on citée souvent par les PP. Laire et Audifredi, dans leurs *Histoires de la typographie romaine*. Modeste autant que laborieux, l'abbé Rossi semblait craindre l'éclat d'une vaine renommée. On n'a de lui que quelques pièces italiennes dans des recueils, mais on sait qu'il avait composé beaucoup de vers, principalement dans le genre berniesque (*voy.* Berni), et plusieurs ouvrages en prose. C'est à l'abbé Rossi qu'on est redevable d'une bonne édition des *Œuvres* de Jean de la Casa, Rome, 1759-63, 2 vol. in-8°, enrichie de deux préfaces élégamment écrites et de différentes pièces qui n'avaient point encore paru. Il se proposait de publier aussi l'*Aminte* du Tasse, avec des dissertations et un commentaire qu'on a trouvés dans ses papiers. En 1780, l'abbé Rossi ressentit une première attaque d'apoplexie, qui le priva de l'usage de la main droite. La diète et les secours de l'art l'avaient cependant rétabli, mais ayant voulu faire extirper une loupe volumineuse qu'il avait à la tête, et dont le poids s'était augmenté

Digitized by Google

au point de lui paraître insupportable, cette opération fut suivie d'une seconde attaque, qui l'enleva le 3 mai 1785. Sa bibliothèque fut achetée treize mille écus romains par le duc Barthél. Corsini, qui l'a réunie à celle du cardinal Néri, son oncle, pour en faire jouir le public. Le catalogue en a été publié par Pierre Palearini, Rome, 1786, in-8° de 276 pages, précédé d'une *Vie* de l'abbé Rossi en latin. La première partie contient l'indication des manuscrits au nombre de quatre cent quinze, et la seconde celle des livres imprimés, distribués par siècles de l'impression, par ordre de matières et par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Cette triple division, incommode en ce qu'elle force à multiplier les recherches au lieu de les diminuer, ne sera sans doute point adoptée par les catalographes français. Le volume offre à la fin une récapitulation, par formats, des principales éditions des classiques grecs et latins que contenait cette riche collection. W-s.

ROSSI (Ignace de), philologue, né à Viterbe, d'une famille distinguée, le 3 février 1740, entra dans la compagnie de Jésus en 1753 et se fit remarquer de bonne heure par une mémoire heureuse, un goût sûr et une application soutenue. Après avoir fait son noviciat à Rome, il fut chargé de professer successivement les humanités et la rhétorique à Macerata et à Florence. Il enseignait la philosophie et les mathématiques à Spolète, lorsque la société de Jésus fut supprimée. Cet événement le fit retourner à Rome, où il s'appliqua avec ardeur, pendant plusieurs années, à l'étude des langues orientales. Nommé professeur d'hébreu à l'université grégorienne, il voulut se charger en outre d'expliquer l'Ecriture sainte ; et il s'acquitta, pendant trente ans, de cette tâche avec beaucoup de succès. Ses recherches philologiques ne l'empêchèrent pas de cultiver les autres branches de la littérature et surtout l'histoire, la chronologie, la numismatique, l'ancienne philosophie et les classiques grecs et latins. Le P. de Rossi est mort à Rome dans le collége romain, le 25 novembre 1824. Il avait publié, en autres ouvrages : 1° *Commentationes Laertianæ*, Rome, 1788, in-8°. C'est une restauration et un commentaire des passages les plus difficiles de Diogène Laërce. Ce travail fut l'objet d'un rapport à l'Institut de France (classe d'histoire et de littérature) et valut à l'auteur d'être mis au rang des critiques les plus distingués, les plus ingénieux, et des hommes les plus versés dans l'histoire et dans la connaissance des anciens systèmes de philosophie. 2° *Etymologiæ Ægyptiacæ*, Rome, 1808, in-4° ; 3° un recueil de petites pièces en vers et en prose. Le P. de Rossi avait prononcé en 1765, à Florence, un discours remarquable sur l'importance et l'usage de la métaphysique, pour défendre la religion contre les incrédules. Il avait terminé une interprétation latine d'un manuscrit en langue cophte, tiré de la bibliothèque Angélique à Rome, et qui contient les petits prophètes. Il y a ajouté des fragments de ces mêmes prophètes en dialecte thébaïque, qu'il traduisit du latin et enrichit de notes. On a trouvé parmi ses manuscrits un commentaire sur la *Préparation évangélique* d'Eusèbe et des éclaircissements sur des inscriptions antiques, ainsi que sur plusieurs écrivains grecs et latins. L'éloge du P. de Rossi a été prononcé par M. Laureani, professeur au collége romain. A-r.

ROSSI (Jean-Bernard de), laborieux orientaliste et l'un des plus savants hébraïsants de nos jours, naquit à Castel-Nuovo, en Piémont, le 25 octobre 1742. Dès ses premières études, il se montra passionné pour le travail, et sitôt qu'un bon livre lui tombait sous la main, il ne manquait pas d'en faire des extraits qu'il conservait avec soin. Il ne se délassait de ses travaux classiques que par d'autres études, en apprenant le dessin, et s'occupait à tracer des cadrans solaires. Destiné à l'état ecclésiastique, il se rendit à Turin pour y suivre les cours de théologie et d'hébreu. Les progrès étonnants qu'il fit dans cette langue déterminèrent sa vocation. Il n'y avait que six mois qu'il en avait commencé l'étude lorsqu'il fit imprimer, en vers hébraïques d'un mètre fort difficile, un assez long poëme (*Canticum, seu Poema hebraicum*, Turin, 1764, in-4°), en l'honneur de M. de Rora, qui venait d'être nommé à l'évêché d'Ivrée. Reçu docteur, en 1766, et ordonné prêtre, il n'en continua pas moins son étude favorite. Il apprit tout seul l'hébreu sans points, le rabbinique, le chaldaïque, l'arabe et le syriaque ; il dédia, en 1768, à monseigneur de Rora, qui avait été transféré au siége archiépiscopal de Turin, ses *Carmina orientalia* (Turin, in-4°) et fit graver en bois, à ses frais, pour l'impression de cet ouvrage, les caractères orientaux qui manquaient à l'imprimerie royale. La suite de ses travaux philologiques ne lui permit pas de se borner aux langues orientales proprement dites ; il crut devoir y joindre l'étude de la plupart des langues vivantes, et il rédigea pour son usage des grammaires anglaise, allemande, russe, etc. Cette infatigable activité, dont il donnait des preuves en composant des vers ou autres pièces en langues orientales dans toutes les occasions importantes, fut récompensée, en 1769, par un emploi au musée qui dépend de la bibliothèque royale de Turin, annexée à l'université. A la même époque, le duc de Parme, voulant donner un grand éclat à l'université qu'il venait de fonder dans sa capitale, ne négligeait rien pour y attirer des professeurs du premier mérite, et l'abbé de Rossi fut appelé pour y occuper la chaire de langues orientales, avec des conditions fort avantageuses. Ayant obtenu l'agrément de son souverain, le savant philologue accepta l'invitation, et pendant quarante années il ne cessa de se livrer à ce pénible enseignement. Grâce au célèbre imprimeur Bodoni, qui avait établi à Parme une fonderie de caractères qui égalait au

Digitized by Google

moins ce que l'on connaissait de plus beau en ce genre dans le reste de l'Europe, Rossi put déployer d'une manière plus brillante son érudition dans la polygraphie orientale. Il publia, en 1769, un poëme à l'occasion du mariage du duc de Parme (*In nuptiis Ferdinandi I et Mariæ Amaliæ, Poema anatolico-polyglotta*, 1769, in-4°), et lors du baptême du prince Louis de Parme, en 1774, il donna vingt inscriptions en caractères exotiques, tous fondus et gravés par Bodoni. Ces essais furent si bien reçus que, l'année suivante, lors du mariage du prince de Piémont, qui régna depuis sous le nom de Charles-Emmanuel IV, il fit paraître ses *Epithalamia exoticis linguis reddita, in nuptiis aug. principis Car. Emm. et Mariæ Adel. Clotild.* (Parme, grand in-fol.), regardés encore aujourd'hui comme un des chefs-d'œuvre de l'art typographique, et auxquels, pour la difficulté de la composition, on ne pouvait peut-être comparer alors que le *Monumentum romanum*, fait en l'honneur de Peiresc, avec la différence que ce dernier était le fruit du travail combiné d'un grand nombre de savants, au lieu que les *Epithalamia* sont entièrement l'ouvrage de l'abbé de Rossi, si l'on excepte les dédicaces latines, qui sont de Paciaudi. Ce chef-d'œuvre typographique valut à l'auteur une médaille d'or de la part du roi de Sardaigne. Le docteur Kennicott (*voy.* ce nom) s'occupait alors de son grand recueil des variantes du texte hébreu de la Bible. Le professeur de Rossi, qui avait déja formé pour ses propres études une collection de manuscrits de ce genre, plus nombreuse que celles des premières bibliothèques de l'Europe et qui ne cessait de l'enrichir de jour en jour, voulut montrer qu'on pouvait encore aller en ce genre plus loin que le savant anglais. Il fit, en 1778, le voyage de Rome, y demeura trois mois et recueillit dans les plus riches bibliothèques de cette ville une immense collection d'importantes variantes qui avaient échappé aux collaborateurs de Kennicott. Il poussa cette entreprise avec une ardeur infatigable et fit paraître, le 3 janvier 1782, le programme des *Variæ lectiones Veteris Testamenti*, le seul de ses ouvrages qu'il ait publié par souscription. L'ouvrage fut terminé en 1788, et dix ans plus tard il y joignit un supplément. Ses importants travaux avaient fait connaître à l'Europe la richesse de sa bibliothèque en manuscrits de la Bible et en éditions hébraïques du 15e siècle; il avait jusqu'à cinq exemplaires de telle édition, dont les Anglais se vantaient de posséder le seul qui existât. L'Empereur, le roi d'Espagne, le pape Pie VI, et surtout le duc de Wurtemberg, lui adressèrent les propositions les plus avantageuses pour acquérir une collection aussi précieuse; mais ce fut en vain. Rossi voulait achever quelques travaux qu'il méditait et publier lui-même le catalogue raisonné des manuscrits, puis des imprimés de sa précieuse collection; et, d'ailleurs, il aurait vu avec peine ce trésor littéraire sortir de l'Italie. Il refusa de même la chaire de langues orientales à Paris et la place de bibliothécaire qu'on lui fit offrir de Vienne, de Madrid et de Turin. Sur les instances de l'archiduchesse Marie-Louise, il consentit enfin, en 1816, à lui céder sa précieuse collection au prix de cent mille francs. En 1821, il obtint sa retraite et reçut en même temps les insignes de chevalier de l'ordre de Constantin. Il continua de résider à Parme et y mourut en 1831. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons encore : 1° *De præcipuis neglectæ heb. litterarum disciplinæ*, Turin, 1769, in-4°; 2° *De la langue que parlaient le Christ et les Juifs de la Palestine*, Parme, 1772, in-4°. C'est une réfutation de Diodati, qui, en 1767, avait prétendu prouver que le grec était la langue vulgaire de Jésus-Christ et des apôtres. 3° La *Vaine attente par les Hébreux de leur roi-Messie, prouvée par l'accomplissement de toutes les époques*, ibid., 1773, in-4°. Cet ouvrage fut attaqué; l'auteur répondit avec modération, et c'est la seule dispute littéraire qu'il ait eu à soutenir pendant sa longue et brillante carrière. 4° *De Hebraicæ typographiæ origine, et primitiis, seu antiquis et rarissimis Hebraicorum librorum editionibus sec. XV*, ibid., 1776, in-4°; 5° *De typographia hebraico-ferrariensi*, ibid., 1780, in-8°; 6° *Annales hébréo-typographiques de Sabioneta*, ibid., 1780, in-4°; traduit en latin avec quelques additions, Erlangen, 1783, in-8°; 7° *Specimen variarum lectionum sacri textus et chaldaica Estheris addimenta* (*voy.* ESTHER); 8° *De ignotis nonnullis antiquissimis hebraici textus editionibus*, Erlangen, 1782, in-4°. C'est un supplément à l'édition de la *Bibliotheca sacra* de Lelong, donnée par Marsch. 9° *Variæ lectiones Veteris Testamenti ex immensa MMSS. editorumque codicum congerie haustæ, et ad samaritanum textum, ad vetustissimas versiones*, etc., *examinatæ, cum prolegomenis, clavi codicum*, etc., Parme, 1784-1788, 4 vol. in-4°, avec supplément (*Scholia critica*, etc.), donné en 1798. Le nombre des manuscrits collationnés pour cet immense travail s'élève à douze cent soixante, dont sept cent dix faisaient partie de la bibliothèque de Rossi. 10° *Annales hebræo-typographici sec. XV*, Parme, 1795, 2 vol. in-4°. La typographie hébraïque n'a été établie au 15e siècle que dans quatorze villes, dont dix en Italie; il en est sorti quatre-vingt-huit éditions, dont trente-cinq sans date. L'auteur les décrit toutes avec détail, par ordre chronologique, depuis 1475, où l'on connaît une édition hébraïque de Reggio en Calabre. Soixante-dix-sept autres éditions citées par divers bibliographes sont fausses ou suspectes. De 1501 à 1540, l'auteur compte deux cent quatre-vingt-quatorze éditions avec date, quarante-neuf sans date, et cent quatre-vingt-cinq citées à tort ou sans preuves suffisantes. 11° *Bibliotheca judaica antichristiana qua editi et inediti Judæorum adversus christianam religionem libri recensentur*, ibid., 1800, in-8°. C'est

Digitized by Google

une bibliographie d'autant plus curieuse que les livres qui en sont l'objet sont très-rares, les juifs les cachant avec un soin extrême aux chrétiens. 12° *Dictionnaire historique des auteurs juifs et de leurs époques*, ibid., 1802, 2 vol. in-8°, ouvrage important, parce qu'on y trouve l'indication de manuscrits et d'anciennes éditions inconnus à Bartolocci et à Wolf. 13° *Dictionnaire historique des auteurs arabes les plus célèbres et de leurs principaux ouvrages*, ibid., 1807, in-8°. Bien que fort abrégés, ce dictionnaire et le précédent seraient très-commodes si les noms hébreux traduits et travestis par l'orthographe italienne n'étaient pas souvent rendus méconnaissables pour les étrangers. Dans le dernier, il n'y a d'ailleurs rien qui ne soit tiré d'ouvrages imprimés. On trouve à la suite la liste complète des ouvrages que Rossi avait publiés jusqu'alors et qui s'élèvent au nombre de trente-trois. 14° *Mmss. Codices hebraici bibliothecæ J.-B. de Rossi accurate descripti et illustrati. Accedit appendix mmss. codic. aliarum linguarum*, ibid., 1803 et 1804, 3 vol. in-8°. Le nombre total des manuscrits de cette collection s'élève à 1,577, dont 1,379 sont hébreux. 15° *Synopsis institutionum hebraicarum*, ibid., 1807, in-8°; 16° *Perbrevis anthologia hebraica*, ibid. On n'y trouve que l'éloge de la sagesse, tiré des proverbes et des extraits de l'histoire de Joseph. 17° Les *Psaumes de David, traduits du texte original* (en italien), ibid., in-12; 18° *Annales hébréo-typographiques de Crémone*, ibid., 1808, in-8°. L'auteur y décrit quarante éditions de 1356 à 1385, dont deux sans date et dix fausses ou suspectes. 19° L'*Ecclésiaste de Salomon, traduit du texte original* (en italien), ibid., 1809, in-12; 20° *Choix de sentiments affectueux tirés des Psaumes*, ibid., 1809, in-12; 21° *Mémoires historiques sur sa vie et ses ouvrages*, ibid., 1809, in-8°. A la suite de cette biographie, Rossi donne la liste de ses ouvrages inédits, au nombre de quatre-vingt-sept, dont plusieurs étaient complétement terminés depuis longtemps. 22° *De l'origine de l'imprimerie en planches gravées et d'une ancienne et inconnue édition xylographique*, ibid., 1811, in-8° de 12 pages. L'édition xylographique ou en taille de bois décrite dans cet opuscule est celle d'un petit livre allemand sur les stations et indulgences des sept églises de Rome, que Rossi avait dans sa bibliothèque. 23° *Compendium de critique sacrée, des défauts et des corrections du texte sacré, et plan d'une nouvelle édition*, Rome, 1811, in-8°; 24° *Ouvrages imprimés de littérature sacrée et orientale de la bibliothèque du docteur J.-B. de Rossi, divisés par classes et avec notes*, ibid., 1812, in-8°. Cette curieuse bibliographie est terminée par la liste de cinquante-trois manuscrits acquis depuis l'impression du catalogue publié en 1804. 25° Le *Livre de Job, traduit du texte original* (en italien), ibid., 1812, in-12; 26° les *Lamentations de Jérémie* (traduites en italien), ibid., 1813, in-12; 27° *Proverbes de Salomon* (traduits en italien), ibid., 1815, in-12; 28° *Introduction à l'étude de la langue hébraïque*, ibid., 1815, in-8°; 29° *Introduction à l'étude de l'Ecriture sainte*, ibid., 1817, in-8°; 30° *Tableaux de l'herméneutique sacrée*, ibid., 1819, in-8°. Rossi avait de plus fait insérer plusieurs articles importants dans différents journaux ou recueils italiens. A—Y et T—D.

ROSSI (Jean-Gérard de), poëte, littérateur et archéologue italien, naquit en 1754, à Rome, d'une famille de négociants. Son père le destinait au barreau; mais, ayant éprouvé des revers de fortune, il ne put continuer les dépenses qu'exigeaient les études de droit que le jeune Rossi avait déjà commencées. Celui-ci ne fut guère fâché de cette interruption, car il se sentait peu de goût pour la chicane, et en renonçant aux études arides de la jurisprudence, il put se livrer tout entier à son penchant pour la littérature et les beaux-arts. Il ne tarda pas à se faire connaître par des productions, tant en vers qu'en prose, qui annonçaient de la facilité et de l'imagination jointes à un esprit juste. Le sénateur Rezzonico apprécia son talent et l'attacha à la rédaction d'un recueil qui se publiait alors à Rome sous le titre de *Mémoires sur les beaux-arts*, et au succès duquel Rossi contribua assez pour que le cardinal Buonconpagni, secrétaire d'Etat, lui en témoignât à différentes reprises sa satisfaction, et l'honorât même de son amitié. Plusieurs productions successives, fort variées dans leur genre, ajoutèrent encore à sa réputation et lui valurent d'être nommé directeur de l'Académie des beaux-arts, que le gouvernement portugais avait fondée à Rome. Plus tard, il fut nommé chevalier de l'ordre de St-Jacques; et, quoiqu'il eût accepté pendant la courte durée de la république romaine les fonctions de ministre des finances, il n'en conserva pas moins son premier emploi lorsque le souverain pontife fut rétabli sur son trône. L'Académie lui dut alors d'être réorganisée sur un plan beaucoup plus vaste. Rossi avait fait de fréquentes excursions dans les principales villes du nord de l'Italie, s'y était lié avec plusieurs hommes éminents dans les lettres et les arts et y avait publié plusieurs opuscules. Il mourut à Rome vers 1830. Outre l'explication de la belle collection des vases étrusques du duc de Blacas et des statues et bas-reliefs du palais Torlonia, on a de lui, en italien : 1° *Lettre sur le dépôt du corps de Clément XIII dans la basilique du Vatican*, Bassano, 1792, in-8°; 2° *Vie de Jean Pikler, graveur sur pierres fines*, Rome, 1792, in-8°; traduite en français par Millin et Boulard, Paris, 1798, in-8°; 3° *Lettre sur une série de pierres fines gravées, tant anciennes que modernes*, Turin, 1792, in-8°; 4° *Lettre sur un monument* (pour l'amiral Emo) *sculpté par Canova*, Turin, 1795, in-8°; 5° *Lettre sur deux bas reliefs modelés par Canova*, ibid., in-8°; 6° *Lettre sur deux tableaux peints par Landi*, Rome, 1795, in-8°; 7° *Jeux*

poétiques et pittoresques, Parme, Bodoni, 1795, in-fol. Ce magnifique recueil est composé de 40 épigrammes auxquelles sont joints en nombre égal des dessins composés et gravés par Joseph Vieira, peintre portugais. 8° *Vie d'Antoine Cavallucci, peintre de Sermonetta*, Venise, 1796, in-8°; 9° *Fables*, Verceil, 1798, in-16; 10° *De l'influence de la religion sur le progrès et l'éclat des beaux-arts*, Rome, 1801, in-8°; 11° *Lettre sur la statue de Persée, de Canova*, Pise, 1801, in-8°; 12° *Lettre sur un tableau de Landi*, Rome, 1804, in-8°; 13° *Lettre contenant la description du tableau de la Présentation au temple, de Camuccini*, Rome, in-4°; 14° *Lettre pittoresque sur le Campo-Santo de Pise*, Pise, 1820, in-4°, avec fig. Rossi eut pour collaborateur dans cet ouvrage Jean Rosini qui s'est fait depuis une grande réputation en Italie par ses divers écrits (*voy.* Jean Rosini). 15° *Vie d'Angélique Kaufmann*, Florence, 1810, in-8°; 16° *Histoire de la religion du Christ*, traduite de l'allemand de Latter, Rome, 1817, in-8°; 17° *les Noix de Bénévent, nouvelle*, Venise, 1818, in-8°; elle n'a été tirée qu'à vingt-quatre exemplaires. 18° *Epigrammes, madrigaux et épitaphes*, Pise, 1818, in-16; 19° un recueil de *Nouvelles*, Venise, 1824, in-16; 20° enfin Rossi est auteur d'un grand nombre de comédies, tant imprimées qu'inédites. L'une d'elles, intitulée *le Courtisan vertueux ou les Evénements du jour*, en trois actes, a été traduite en français par M. S. Visconti et insérée dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* publiés par Ladvocat. Z.

ROSSI (Jean-Charles-Félix), sculpteur anglais, était d'origine italienne, ainsi que l'indique son nom. Il naquit en 1762 à Nottingham, où son père, qui appartenait à une famille de Sienne, exerçait la médecine. Le jeune Rossi entra, presque enfant, dans l'atelier d'un sculpteur nommé Lucatella, où il fut quelque temps employé à des travaux subalternes qui servirent du moins à développer l'habileté de sa main et à lui donner de l'expérience. Animé du désir de se faire connaître, il se rendit à Londres, se plaça parmi les étudiants à l'académie royale et se distingua par ses progrès. A l'âge de dix-neuf ans, il obtint la médaille d'argent; en 1781, il reçut celle d'or, laquelle lui conférait le privilége de séjourner trois ans à Rome. Il se rendit dans cette capitale en 1785; il revint en Angleterre en 1788; il fut nommé en 1800 associé de l'académie, et un an plus tard il entra comme membre dans ce corps savant. Nommé sculpteur du prince régent, il fut employé à la décoration du palais Buckingham; le roi Guillaume IV maintint Rossi dans les fonctions que lui avait accordées George IV; mais la vogue dont avait joui l'artiste était passée, et il eut peu de chose à faire lorsqu'il eut terminé divers monuments qui lui avaient été confiés et qui furent érigés dans la cathédrale de St-Paul; ce sont eux surtout qui ont fait sa célébrité. On distingue parmi ces tombeaux celui de lord Heathfield: l'intrépide défenseur de Gibraltar est représenté en uniforme; sur le piédestal on voit une figure de la Victoire descendant du haut d'un rocher fortifié afin de couronner un guerrier sur le bord de la mer. Ailleurs, lord Cornwallis a à ses pieds des figures représentant l'empire indien, dont il fut longtemps le gouverneur. Parmi ces statues, celle du Gange se recommande par sa noblesse et sa grandeur. Le tombeau de lord Rodney offre cet amiral soutenu par la Renommée et par l'Histoire. Dans le monument élevé au capitaine Faulkner, tué en 1795, Neptune, assis sur un rocher, reçoit dans ses bras un marin sur la tête duquel la Victoire dépose une couronne de laurier. Tout cela, on le voit, offre ce mélange d'allégorie et de mythologie à la mode au 18e siècle, et doit être regardé comme assez déplacé dans un temple chrétien. Rossi avait de la vigueur et de l'adresse, parfois il s'est élevé à l'énergie; mais la grâce lui est restée habituellement étrangère. Parmi ses principaux travaux on cite: *Mercure* (exécuté à Rome); *Eve* (figure couchée); *Edwin et Eléonore; Céladon et Amélie; Musidore; Zéphyr et l'Aurore; Vénus et Cupidon*. Une statue du poëte Thomson sortie de ses mains fut acquise par sir Robert Peel, et on a placé à la Bourse de Liverpool une image colossale de la Grande-Bretagne dont il est également l'auteur. Dans les dernières années de sa vie, Rossi connut la gêne, et il n'avait guère pour subsister que la pension qu'il recevait de l'académie royale. Sa famille était fort nombreuse; marié deux fois, il eut huit enfants de chacune de ses femmes. Il mourut le 21 février 1839. Z.

ROSSI (Pellegrino), célèbre économiste et homme d'Etat, naquit à Carrare, dans le duché de Modène, le 13 juillet 1787. Elève brillant du collége de Corregio, puis des écoles de droit de Pise et de Bologne, il reçut à dix-neuf ans le titre de docteur. Avocat bientôt en renom, professeur de droit civil au lycée et de droit criminel à l'université, conseiller du gouvernement en matière d'Etat, dès l'âge de vingt-sept ans il avait déjà marqué avec éclat ses premiers pas dans cette carrière de travail, d'influence et d'honneurs où il devait continuer de marcher. Ami des idées françaises qui, à défaut de la liberté politique, donnaient du moins à l'Italie l'ordre administratif, le jeune Italien vit avec regret la chute de la domination française en 1814. Voilà comment il crut servir la cause de la civilisation en Italie en s'associant, en 1815, à la tentative du roi de Naples, Murat, en qualité de commissaire général des provinces occupées entre le Tronto et le Pô. C'étaient, dans sa pensée, les Autrichiens qu'il fallait empêcher de dominer sur le sol italien, c'était la liberté civile et politique qu'il fallait implanter dans l'Italie indépendante et formant une nation. Car Rossi, dès cette époque,

Digitized by Google

n'allait pas moins loin (1), comme l'attestent les brûlantes proclamations qu'il lançait aux populations sans s'en avouer l'auteur. Mais dès le 20 mars, Murat étant obligé de prendre la fuite, son jeune défenseur quitta Bologne, et, après avoir erré quelque temps dans les Calabres, parvint à Naples, où il s'embarqua pour se rendre en Suisse. Il arriva dans le printemps de 1816 à Genève, qu'il avait déjà visitée en 1813, et il s'y fixa. Cette ville était alors le rendez-vous d'un grand nombre d'hommes supérieurs dans les sciences naturelles et dans les sciences morales. Rossi vint prendre sa place au milieu d'eux. A Coppet, chez madame de Staël, il eut l'occasion de faire la connaissance de M. le duc de Broglie, qui l'attira plus tard à Paris et qui devait contribuer, avec M. Guizot, à lui ouvrir la carrière de l'enseignement et de la politique. On a beaucoup reproché à l'illustre banni ses changements de patrie. Si les circonstances le déterminèrent à en changer, il devait montrer au prix de son sang que l'Italie resta toujours la patrie de son cœur. Peut-être aussi ce fut pour son intelligence une bonne fortune que ces divers séjours, qui devinrent pour lui comme autant d'écoles. Lorsqu'il devait aborder plus tard les problèmes du travail et de la richesse, il put le faire sans tomber dans aucun des écueils de la spécialité exclusive, c'est-à-dire en philosophe, en moraliste, en politique, et dans un véritable esprit de cosmopolitisme. Il lui fut donné, par la comparaison étendue des divers systèmes d'économie politique, comme aussi de droit pénal et de droit constitutionnel, d'introduire pour sa part dans les sciences morales une sorte d'éclectisme judicieux et ferme qui vise, non sans succès, à tenir compte de tous les faits comme de toutes les doctrines. — Pendant plusieurs années, il s'enferma dans une petite maison de campagne aux portes de Genève, y consacrant sans relâche ses jours et souvent ses nuits au travail, apprenant l'allemand, étudiant l'anglais, se fortifiant dans le français, qu'il comprenait alors sans le parler, et qu'il devait plus tard parler et écrire avec une distinction rare, approfondissant en même temps le droit public, l'économie politique et l'histoire, enfin s'exerçant à traduire ou à imiter en vers italiens, qui participent, a-t-on dit, de la concision du Dante et de la noblesse d'Alfieri, quelques-uns des poëmes de lord Byron : *le Corsaire*, *Parisina*, le *Giaour*. Un cours de jurisprudence appliquée au droit romain le mit, en 1819, en rapport avec le public de Genève, et tels furent, dans ces matières arides, l'éloquence, la diversité d'aperçus, le charme même de son enseignement, que les magistrats de Genève, admettant pour la première fois depuis trois cents ans un catholique dans l'académie protestante de Calvin, lui confièrent la chaire de droit romain où avait autrefois enseigné Burlamaqui. Bientôt naturalisé, Rossi ne tardait pas à établir entre Genève et lui un lien de plus. Il s'unissait à une jeune Genevoise qui lui donnait une modeste aisance et le bonheur intérieur. Peu de temps après il était nommé député au conseil représentatif de Genève. Il y prit peu à peu une importance sans égale. « On trouverait difficilement ailleurs, écrit M. Hubert Saladin dans un travail intitulé *M. Rossi en Suisse, de 1816 à 1833*, une position semblable à celle que Rossi se fit à Genève. Il y tenait la première place comme orateur, jurisconsulte, législateur, homme d'Etat, et personne ne songeait à lui disputer cette supériorité incontestée dans un pays qui n'avait cependant jamais compté autant d'hommes supérieurs qu'à cette époque. Il prit une part active à toutes les réformes qui furent apportées dans l'administration du pays. » — En même temps il fondait les *Annales de législation et de jurisprudence* avec Sismondi, Bellot, Etienne Dumont, ancien collaborateur de Mirabeau, savant et enthousiaste commentateur de Bentham. — C'est aussi de cette période que date son *Traité de droit pénal*, qui vit le jour en 1828 (Paris, 3 vol. in-8°) et qui vient d'être publié de nouveau. M. Odilon Barrot en a présenté récemment devant l'Académie des sciences morales une substantielle analyse. L'illustre orateur y discute contradictoirement plusieurs points de doctrine, tout en approuvant la philosophie générale qui inspire cet ouvrage destiné à garder une place importante dans la science du droit. Rossi n'y fait point découler le droit de punir, pour la société, du droit de se venger, comme la plupart des anciens criminalistes, ni du seul besoin de la défense, comme Beccaria, ni du principe exclusif de l'utilité, comme Bentham, ni de la poursuite de l'amendement moral, comme les auteurs du système pénitentiaire, mais de l'idée pure de la justice, dont l'Etat est le dépositaire et l'organe. Le devoir de l'Etat, suivant lui, sa mission propre, est de faire servir la force à la réalisation de cette justice qui punit et réprime. Dans ce système, l'utilité peut être habituellement la mesure des peines, elle n'en est pas le principe. Une savante combinaison de la justice avec l'utilité, tel est donc le caractère que revêt avec Rossi la philosophie du droit pénal. Il approuve en principe la peine de mort; mais, non content d'en modérer l'usage pour le présent, il ne craint pas de prédire un moment où elle pourra disparaître presque entièrement sans péril pour la société. Ses fines analyses sur les degrés du crime, qu'il marque d'après la qualité de l'acte et l'intention de l'agent; ses études sur la tentative, sur la complicité, sur les points les plus controversés et les plus délicats de la théorie pénale; la hauteur fréquente des aperçus et la rigueur des déductions donnent à cet ouvrage de Rossi une véritable valeur. Mais son

(1) On peut lire à ce sujet dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1861 une intéressante étude de M. de Mazade.

Digitized by Google

exposition s'y montre empreinte de quelque sécheresse, et sa subtilité y est parfois excessive. Il ne s'est pas encore débarrassé des formes un peu hérissées de la scolastique; ses écrits ultérieurs accusent un progrès marqué quant à la forme. La révolution de 1830, qui agita aussi la Suisse, accrut la place que Rossi occupait déjà dans la politique. Le rôle qu'il joua dans la formation du nouveau pacte fédéral, connu sous le nom de *pacte Rossi*, est un des épisodes saillants de l'histoire contemporaine. Ce pacte, rédigé en cent vingt articles, avait pour but de réformer les vieilles institutions aristocratiques et cantonales et de donner plus de régularité et plus de force au gouvernement central. Mais, voté unanimement par la diète, il ne put être mis à exécution par l'opposition des cantons ligués à Sarnen et par celle des communes rurales de Lucerne obéissant au parti dit jésuitique, coalisé avec une portion du parti radical. On sait que quinze ans plus tard, en 1848, le même pacte était imposé aux vaincus du Sunderbund, mais avec des modifications qui en altèrent le caractère primitif par l'annihilation de l'influence des petits cantons. Affligé par ce rejet d'un plan auquel il s'était consacré avec la plus grande activité, atteint dans ses moyens d'existence par le séjour prolongé qu'il avait fait à Lucerne, et n'ayant pu conserver même la modeste fortune que madame Rossi lui avait apportée en dot, Rossi vint chercher en France un nouveau théâtre à son activité individuelle et à sa multiple capacité. — Sa fortune devait y être rapide. Le 14 août 1833, il était appelé, sur la présentation des professeurs et par le choix du ministre son ami, M. Guizot, à la chaire du collége de France, qu'il a occupée jusqu'en 1840, et qu'il ne quitta que pour entrer au conseil royal de l'instruction publique. Peu de temps après sa nomination au collége de France, il fut chargé simultanément d'enseigner le droit constitutionnel à la faculté de droit. La nomination de ce professeur étranger, appelé à enseigner le droit national à la jeunesse française, dut mécontenter un certain nombre de personnes et fournir des armes à la presse opposante. La jeunesse prit fait et cause contre le professeur; il fallut suspendre le cours pendant quelque temps; il fallut installer, presque au milieu d'une émeute, Rossi dans sa chaire de droit. « Il y parut, écrit son « éloquent biographe M. Mignet (1), avec une « confiante sérénité. Maître de son esprit ainsi « que de son visage, dont les traits étaient régu- « liers et fins comme ceux d'un marbre antique, « il promenait un regard pénétrant et assuré « sur son auditoire tumultueux, qui finit par « l'applaudir aussitôt qu'il consentit à l'entendre. « Il transforma sans peine les désapprobateurs « de sa nomination en admirateurs de ses le- « çons. » — C'était au moment où le radicalisme et le communisme poursuivaient leur active propagande. Ceux d'entre les républicains qui ne désiraient pas l'entière perturbation de la société et qui en acceptaient les bases principales, à peu près telles que le code civil les a reconnues et consacrées, rêvaient du moins, au nom de la souveraineté du peuple, la simplicité absolue en matière de gouvernement. L'idée d'une certaine pondération des pouvoirs leur répugnait absolument. Une dictature ou une assemblée unique réunissant tous les pouvoirs était l'idéal politique caressé par ces admirateurs fervents de la convention. Ce qui était plus suspecté encore que l'équilibre des pouvoirs, c'était l'*individualisme*, mot qui commençait à avoir cours et par lequel on essayait de décréditer la liberté et l'individu lui-même. La théorie de l'Etat omnipotent n'avait jamais rencontré autant de faveur. — Le cours de droit constitutionnel de Rossi fut en grande partie dirigé contre cette tendance qui gagnait de plus en plus les jeunes générations. Au point de vue social, il indiqua le rôle et les limites de l'Etat; au point de vue purement politique, il prit parti pour les gouvernements composés d'éléments divers et offrant un certain tempérament, un certain équilibre, contre les gouvernements simples qui ne sont et ne peuvent être que des gouvernements absolus, de quelque nom qu'ils s'appellent, monarchiques, aristocratiques, démocratiques. Tel est le sens des morceaux qui nous ont été conservés et qui figurent dans les nouveaux *Mélanges*, formant deux volumes de la collection complète des œuvres de Rossi. Il n'est pas sans intérêt de voir quelle solution générale y donnait l'éminent publiciste chargé de mettre des idées plus justes dans l'esprit de jeunes gens trop imbus à cet égard des doctrines de l'antiquité. La théorie de Rossi paraît tenir un raisonnable milieu entre les écoles ultra-gouvernementales et l'école libérale économiste, qui désarmait trop l'Etat de quelques-unes de ses attributions nécessaires. Il écartait les explications matérialistes de l'Etat, ces explications qui lui donnent la force pour origine et pour but, et qui ont toutes plus ou moins pour père le philosophe anglais Hobbes. Il voit dans nos instincts et dans nos besoins le mobile de l'association civile; il assigne pour objet à l'Etat la réalisation plus ou moins parfaite d'un élément essentiel de la raison humaine, l'idée du juste. Mais il ne concentre pas toute la notion de l'Etat dans l'idée de la justice et tout son rôle dans la protection à garantir aux propriétés et aux personnes; il voit dans l'Etat une personne morale dont la vie, pour lui avoir été communiquée par les individus, n'en est pas moins distincte de celle de chacun d'eux. L'Etat, à ses yeux, est un être organisé en quelque sorte, ayant sa mission qui consiste à aider au développement des forces sociales, à mettre la puissance collective au service des efforts indi-

(1) *Notices et portraits historiques*, t. 2.

Digitized by Google

viduels dans le cas où leur action réduite à elle-même est trop impuissante. C'est au nom de cette pensée que l'économiste, inspiré des mêmes principes, réagira plus tard, en traitant de l'impôt, contre les disciples trop exclusifs de Smith et de Say, qui définissaient le gouvernement un mal nécessaire et qui allaient jusqu'à voir dans l'impôt presque une usurpation sur la propriété. Pourtant c'est l'idée de l'Etat omnipotent, absorbant toutes les activités individuelles, qu'il s'attache à combattre. Il invente même une nomenclature fondée sur le nombre des attributions de l'Etat. Il appelle *Etats compactes* ceux qui suppriment en l'absorbant toute activité, ceux qui n'admettent ni spontanéité ni variété. Les Etats *actifs*, au contraire, aident au développement individuel; ils encouragent les efforts particuliers; ils s'y associent au moyen de la puissance générale dont ils disposent. Les Etats *défensifs* sont ceux qui se bornent à peu près à assurer la sécurité. Tel est le cas général des confédérations. Rossi est partisan des Etats actifs; mais il les arrête à temps sur la pente où leur activité, au lieu d'aider celle des particuliers, commencerait à l'accabler, comme cela ne se voit que trop dans les pays d'extrême centralisation. — On peut remarquer aussi l'importance que le professeur de droit constitutionnel accorde à la race, tout en maintenant avec fermeté le principe de l'unité morale du genre humain et le caractère de perfectibilité commune à toutes les races, y compris les nègres. On a rarement mieux mis en lumière les inconvénients inhérents aux très-grands et très-petits Etats : pour ceux-là, lien insuffisant, parties mal rattachées au tout, désordre ou oppression arbitraire ou centralisation étouffante; pour ceux-ci, absence de développement suffisant au dedans et d'indépendance au dehors, tiraillements et factions, quelque chose de mesquin et de troublé à la fois, sans compter l'excès du nombre des fonctionnaires. L'auteur du *Cours de droit constitutionnel* (Paris, 1836, in-8°) reconnaissait le plus décisif des signes de la nationalité dans la langue, cette forme même de la pensée des peuples, qui donne une voix à leurs sentiments et par là leur communique la durée et une nouvelle puissance. « L'incorporation politique de deux peuples parlant des langues différentes n'est qu'apparente, dit-il, tant que cette différence subsiste. La Suisse, où l'on parle, selon les cantons, allemand, français, italien, ne sera jamais qu'une confédération. Les Romains, pour achever la conquête des nationalités, effacèrent en quelque sorte sous l'unité de leur langue les dialectes nationaux de l'Espagne et des Gaules. Ce n'est souvent que par l'extermination complète des nations mêmes qui les parlent que les langues peuvent disparaître. » En continuant enfin à examiner l'influence des langages au point de vue politique, ne découvre-t-on pas qu'une des causes qui rendent plus facile l'incorporation des provinces frontières à un pays voisin, c'est qu'elles flottent entre deux idiomes? — On remarque aussi dans ses études sur le droit constitutionnel, dont les fils de Rossi nous ont conservé des fragments dans les deux volumes formant ses *Mélanges*, une analyse des conditions du gouvernement parlementaire, dont il se montre partisan déclaré, ne jugeant nulle autre forme plus compatible avec les nécessités de l'ordre et les garanties de la liberté. Il insiste beaucoup sur la nécessité de deux chambres ayant chacune un rôle spécial et possédant l'une et l'autre une influence sérieuse dans l'Etat. L'institution d'une chambre haute lui paraît particulièrement indispensable à la défense du pouvoir exécutif. Dans sa pensée, une assemblée populaire unique doit nécessairement tomber sur le pouvoir exécutif avec toute la fougue de son mouvement et l'énormité de son poids, au risque de l'écraser ou de se briser elle-même dans le choc. Il ajoute que l'amour de l'égalité, la division et la mobilité des propriétés, l'influence active de l'industrie et du commerce ne sont pas d'immuables obstacles à l'établissement des pairies. L'état démocratique du monde, qu'il ne conteste pas, et dont il annonce le progrès croissant, ne lui semble ne s'opposer qu'aux pairies fermées et revêtues de priviléges oppressifs. Enfin, éloigné de tout fanatisme, il trace un tableau remarquable des excès possibles du gouvernement parlementaire, qu'il cherche à prévenir par la constitution d'une forte pairie et par le respect des attributions du pouvoir exécutif. — Lorsque Rossi prit possession de la chaire du collége de France, l'économie politique trouva en lui son plus éminent professeur. Le cours d'économie politique de Rossi reste le plus apprécié de ses ouvrages. Les faits y prennent peu de place; les exemples n'y servent, pour ainsi dire, qu'à illustrer les principes. Cette méthode sévère lui a permis d'embrasser tout l'ensemble des lois économiques dans un espace restreint et de n'omettre rien d'essentiel. Il traite de la production de la richesse dans ses deux premiers volumes; le troisième est consacré à la distribution des produits, c'est-à-dire aux questions de profits, de salaires, de rentes. Les causes diverses qui influent sur la production remplissent en partie le quatrième, complété par des aperçus sur l'impôt et sur le crédit. Il commence par distinguer une économie politique *rationnelle*, ayant ses principes sûrs, ses bases fixes, et une économie politique *appliquée*. Celle-ci, à l'en croire, doit seule se préoccuper des éléments de *nationalité*, de *temps* et d'*espace* qui modifient souvent les résultats de la science pure. L'économie politique *rationnelle*, c'est la science qui recherche la nature, les causes et le mouvement de la richesse, en se fondant sur les faits généraux et constants de la nature humaine et du monde extérieur. Tels seront, dit-il, notre puis-

Digitized by Google

sance sur les choses au moyen du travail, notre penchant à l'épargne, si un intérêt suffisant nous y pousse, notre penchant à mettre en commun notre activité et nos forces, nos instincts et nos droits de propriété et d'échange; tels seront aussi certains axiomes applicables à tous les temps comme à tous les pays : ainsi la nécessité du concours du travail, du capital et de la terre; ainsi la tendance des profits, sous tout régime de libre concurrence, à s'équilibrer dans les différentes industries; ainsi les lois fixes de la valeur. C'est à l'économie politique *appliquée* qu'il appartient de tenir compte des frottements et des obstacles et en général de toutes les considérations qui influent sur la solution pratique des questions d'intérêt matériel. Rossi est un disciple de Smith, de Say, de Ricardo et de Malthus; il soutient les théories célèbres de ces deux derniers. Une des questions qui divisent le plus les économistes de nos jours, c'est celle que l'on a appelée la question de la *rente*. Les personnes qui ont quelque habitude des matières économiques ne sauraient se méprendre sur la signification de ce dernier mot, d'origine anglaise. La rente (*rent*), d'après Ricardo, est un privilége de la propriété foncière qui tient à la nature des denrées agricoles limitées en quantité. La rente représente l'écart entre le prix de production, en comprenant dans celui-ci les profits du capitaliste et le prix de vente. C'est ainsi que sur un marché où les possesseurs de terres d'inégale fertilité enverront leur blé, il s'établira un prix moyen qui ne laissera aux uns qu'un strict bénéfice et qui constituera pour les autres un excédant, une *rente*, sans qu'ils aient eu à faire le plus léger travail ou la moindre avance nouvelle de capital pour mériter cet avantage. C'est ce phénomène en particulier qui a fait accuser d'injustice la propriété foncière par M. Proudhon et par quelques autres réformateurs. De graves objections, émanées d'écrivains moins radicaux, ont été adressées à la théorie de Ricardo. Cette prime gagnée par certains propriétaires, loin de dépendre toujours de la fertilité naturelle et gratuite du sol, n'est-elle pas, a-t-on dit, dans une foule de cas, la rémunération des capitaux enfouis, perdus peut-être par des générations entières dans l'amélioration de la terre, le prix de mille essais, de mille tâtonnements coûteux? Est-elle d'ailleurs un privilége spécial à l'industrie agricole, et fallait-il imaginer une théorie tout exprès? En tant que la rente dépend de l'accroissement de la demande, on aurait fort à faire de citer tous les cas dans lesquels une prime analogue à celle dont parle Ricardo est obtenue. Quels sont les *produits*, quels sont les *services* qui ne voient ainsi s'accroître le prix de leur rémunération sans un rapport exact avec les frais de production, en face d'une population qui devient de jour en jour plus nombreuse et plus aisée? Rossi ne semble pas avoir pressenti ces objections, soit pour en tenir compte, soit pour les combattre. Il prend à son compte la théorie de Ricardo, il la commente, il la tire au clair, il la rend sienne, en quelque sorte, en la présentant au public français. Ainsi fait-il pour Malthus, dont il adopte la célèbre formule sur la tendance de la population à dépasser rapidement le niveau des subsistances, de telle sorte que, si la prévoyance humaine n'y met ordre, la misère, la maladie, la mort se chargent de rétablir l'équilibre. La seule modification qu'il y fasse porte sur la rigueur trop mathématique avec laquelle Malthus avait cru pouvoir formuler le rapport de la population et des subsistances, en affirmant que la première suivrait dans son développement une progression *géométrique*, tandis que le second terme ne suivrait qu'une progression *arithmétique*, ce qui amènerait entre le nombre des hommes et la quantité des moyens de vivre un écart énorme dans un espace de temps fort restreint. Sauf cette réserve, Rossi pose, dans son cours et dans une belle introduction à Malthus, le principe malthusien comme un des dogmes fondamentaux de la science économique. Le taux des salaires dépend, selon lui, de la proportion existante entre le nombre des travailleurs et le capital dont la formation est naturellement plus lente. Nul progrès donc, rien que des palliatifs d'une portée purement temporaire, en dehors de la limitation volontaire de la population. Nous ne ferons qu'indiquer les points principaux qu'a touchés Rossi dans la partie de son cours consacrée à la production, de manière à mettre en relief seulement ceux où sa part d'originalité se déploie, soit pour le fond, soit plus souvent pour les développements qu'il y ajoute. C'est ainsi que l'idée qu'il pourrait exister une mesure constante, un étalon invariable de la *valeur*, n'a jamais été réfutée avec plus de force et de finesse. L'auteur démontre que la valeur ne peut être mesurée que par une valeur, que toute valeur est nécessairement variable, et qu'il résulte de ces principes qu'il y a contradiction dans les termes mêmes de la question. Il applique cette règle aux mesures différentes de la valeur que quelques écrivains avaient crues se rapprocher beaucoup de l'immutabilité, sinon y atteindre, c'est-à-dire au travail, au blé, à l'argent. Le tableau qu'il trace des variations de la monnaie est une analyse frappante des utiles travaux de Humboldt et de Jacob. Rossi fait très-bien voir comment les lumières de la science économique sont nécessaires, quoique insuffisantes souvent encore, pour tirer de ces variations des renseignements sur l'état des populations aux différentes époques. — Ses dissertations sur la production et sur le capital n'ont pas moins d'intérêt. Il établit d'une façon très-philosophique les vrais caractères de la production, laquelle, à proprement parler, ne *crée* rien, mais combine, modifie et transforme. Il y distingue trois éléments : une

Digitized by Google

force, un mode d'application et un résultat. Peu importe que le produit soit matériel ou immatériel; le travail est productif toutes les fois que le résultat de la force appliquée est de nature à satisfaire au besoin. Aussi combat-il l'idée d'Adam Smith, qu'il y aurait un travail improductif par essence, de même qu'il combat l'idée des *physiocrates*, qui s'imaginaient voir dans l'agriculture une puissance créatrice par privilége. — Disciple, sur beaucoup de points, des économistes anglais, Rossi s'en sépare avec avantage sur la définition du *capital*. Ce n'est pas qu'il en donne une notion essentiellement différente et qu'il y introduise des divisions nouvelles; mais il marque mieux qu'on ne l'avait fait encore la moralité de ce fait né du travail et de l'épargne, et il proteste contre l'opinion de ceux qui placent dans le capital les avances que l'entrepreneur fait aux travailleurs. Il s'élève contre le matérialisme qui assimile le salaire de l'ouvrier, rétribution de travail, comme le profit forme celle du capitaliste, au fourrage dont le laboureur fait l'avance pour alimenter les animaux nécessaires au labour, ou au charbon de terre que consomme une machine à vapeur. « La machine à vapeur, dit-il, « n'est destinée qu'à produire, elle n'est qu'un « moyen; si son action paye le charbon qu'elle « consomme, les dépenses qu'elle exige, on la « fait agir; autrement on la brise. Mais l'homme « est son propre but; il n'est pas un moyen; il « ne produit pas pour produire. Le monde, « grâce à Dieu, n'est pas un *tread mill* dans « lequel une puissance surhumaine ait enfermé « l'homme pour qu'il ne soit exclusivement qu'un « moyen. » — Il est à remarquer que Rossi est un des premiers qui aient appelé l'attention sur les avantages de l'*association*. C'est là le mérite saillant d'un morceau resté célèbre, ses *Observations sur le droit civil français*, considéré dans ses rapports avec l'état économique de la société. L'éminent économiste y reproche à nos codes de ne contenir guère jusqu'ici, sur les sociétés industrielles, que des *têtes de chapitres*. Parmi les associations industrielles, il n'en est peut-être pas de plus utiles que les *assurances*, qui enlèvent au malheur sa funeste puissance en divisant ses effets, qui ôtent de leur danger aux entreprises les plus hardies, qui enfin permettent à l'intérêt ennobli de prendre en quelque sorte les formes de la charité. Eh bien, dit-il, c'est à peine s'il en est question. Il remarque aussi que l'emphytéose, qui par sa durée forme une espèce d'association à long terme entre les intérêts du fermier et du propriétaire, n'a pas même été mentionnée dans le code civil. Il explique ces lacunes en disant que, lors de la promulgation du code Napoléon (1803-1804), la révolution sociale seule était consommée, tandis que la révolution économique était loin d'avoir atteint le terme de sa carrière. L'industrie proprement dite était alors pauvre, faible, subalterne, le commerce maritime anéanti, le crédit presque inconnu. L'esprit d'association bégayait à peine quelques projets sans portée. Des administrateurs habiles, des laboureurs infatigables, des soldats invincibles, voilà, dit Rossi, le fonds de la France à cette époque. Le cours d'économie politique complète ces indications. Rossi y exprime à plusieurs reprises le vœu que l'association pénètre davantage dans nos mœurs; il voit en elle la source de modifications dans notre état social et économique, non moins profondes que celles qui ont été le résultat de la vapeur et des autres progrès de l'industrie. Il recommande aux petits propriétaires la pratique de l'*association agricole* pour l'achat et la vente de certains produits, pour l'emploi de certaines matières et certains instruments, pour la confection de certains travaux d'irrigation, par exemple, comme seul remède suffisamment efficace aux inconvénients du morcellement exagéré; il loue d'ailleurs la petite propriété pour ses effets moraux et pour sa fécondité sans égale dans un très-grand nombre de cas. Comme exemple heureux d'association, il cite les *fromageries du Jura*, qui, par la mise en commun du lait, permet à des paysans possesseurs d'une ou deux vaches d'arriver aux résultats de la grande exploitation. Peut-être même ne tient-il pas assez de compte ici des résistances qu'oppose l'esprit défiant et routinier de nos paysans, ainsi que de l'absence d'un capital suffisant. — Aux craintes sur l'excès de production auxquelles Malthus et Sismondi s'étaient eux-mêmes associés, Rossi, suivant d'ailleurs en cela les enseignements de J.-B. Say, dont il tire un parti habile et judicieux, oppose qu'il ne peut pas y avoir de *trop-plein* général, de *general glut*, comme disent les Anglais; que la difficulté de placer certains produits attestait seulement l'insuffisance de produits à donner en échange, et qu'il y avait dans ce fait, dont on se plaignait, beaucoup plus un indice de misère que de pléthore. Les industriels devaient mettre sans doute leur prudence à éviter ces ruptures d'équilibre dans la production qui se résolvent par des crises souvent terribles; mais que le genre humain, disait-il, se garde de faire consister sa sagesse à s'arrêter prématurément dans la carrière de la production! Elle seule peut fournir les éléments encore trop insuffisants de l'aisance aux populations nécessiteuses. — Plusieurs leçons de cette première partie de son cours d'économie politique sont consacrées à la défense de la liberté du commerce. Le système protecteur avait depuis l'empire pris une grande extension. Les tarifs de l'empire avaient été fort dépassés par la restauration. Le gouvernement de juillet devait, il est vrai, les adoucir sur un certain nombre de points importants; mais l'esprit qui les avait inspirés n'avait pas changé, et le système prohibitif conservait toutes ses positions vers cette date de 1835 et 1836. L'agriculture se complaisait dans

Digitized by Google

des combinaisons prétendues protectrices qui ne servaient qu'à lui enlever des débouchés. L'industrie manufacturière commençait à vouloir faire un principe de la protection, qu'elle avait eu jusqu'alors la modestie de présenter comme un expédient. — Rossi combat ces excès de protectionnisme avec l'impartialité de la science et l'autorité de la chaire. Il maintient le principe de la liberté du commerce, en tenant compte des exceptions, à condition qu'elles ne soient pas trop nombreuses, et des transitions nécessaires, à condition qu'elles ne prétendent pas s'éterniser. Rien de plus vigoureux et de plus lumineux tout ensemble que sa défense de la *théorie des débouchés*. Il montre dans la liberté du commerce un principe qui repose sur le double fondement de la justice et de l'utilité et qui peut convoquer en sa faveur les meilleurs sentiments des peuples comme les intérêts les mieux compris de la civilisation. Aujourd'hui encore, alors que la liberté des échanges a donné lieu à tant d'écrits remarquables, les leçons de Rossi sur ce sujet, ces leçons dans leurs sobres et sûrs développements, dans la calme élévation de leurs principes, dans l'étude attentive qu'on y trouve de l'influence exercée par les révolutions économiques, qui font passer les peuples du régime des prohibitions à un état plus digne de leur maturité, doivent être considérées comme une des plus belles démonstrations de la vérité économique en cette matière. — Ceux qui suivent avec intérêt le mouvement de la science économique avaient lu les deux premiers volumes du *Cours d'économie politique* de Rossi (Paris, 1839-1840, in-8°; seconde édition, Paris, 1843, in-8°). Le mérite élevé de cet ouvrage faisait désirer que la seconde partie vînt compléter l'ensemble de ce travail. C'est cette lacune, longtemps regrettée, que les fils de l'illustre écrivain ont comblée en donnant au public le complément des œuvres de leur père. Les précédents volumes traitaient de la production de la richesse. Restaient les problèmes encore plus compliqués, devenus la préoccupation principale et le péril de notre temps, qui se rapportent à sa distribution dans la société. Restaient aussi les questions relatives à l'impôt, à l'emprunt, au crédit. L'éminent professeur examine ceux-là avec tout le développement désirable dans son troisième volume, et il aborde celles-ci dans le quatrième. Si le temps lui a manqué pour qu'il traitât à fond du crédit et de l'impôt, du moins les fragments dans lesquels il s'en occupe suffisent-ils à marquer sa pensée en ce qu'elle a d'essentiel. — Toutefois, là n'est pas la partie la plus neuve des travaux de Rossi; elle se trouve dans le volume qui roule sur les relations de l'économie politique avec les autres sciences morales. — Faire un *Exposé des causes physiques, morales et politiques qui influent sur la production*, c'était sortir de la pure généralité scientifique, c'était unir aussi intimement que possible le concret à l'abstrait, c'était rendre compte des choses dans leur origine et dans leur développement naturel. Par cela seul que toute science est condamnée à isoler son objet pour le mieux étudier, elle risque de perdre un peu le sentiment des rapports et de substituer une simplicité factice et excessive à l'unité du monde réel, unité si variée et si compliquée. Nul doute qu'en ce qui concerne les faits économiques, s'ils ont leur nature et leurs lois propres, ils tiennent aussi par leurs racines à beaucoup d'autres faits d'ordre différent. C'est ainsi qu'ils dépendent en partie des mœurs, de l'état civil, de la religion, des lieux, des climats, des races. Comment en serait-il autrement, puisqu'ils ont pour point de départ l'homme et la nature pour théâtre? Un pareil sujet suppose une connaissance approfondie de l'histoire. A moins de se contenter d'une vague esquisse, il exige des notions étendues en morale, en droit public, en géographie physique et politique. Rossi, maître dans quelques-unes de ces branches de la connaissance humaine, n'était complétement étranger à aucune. Aussi, bien qu'on ne puisse voir dans son travail qu'une ébauche, les onze leçons consacrées à mettre les faits économiques en rapport avec les causes qui les modifient sont l'œuvre d'un esprit supérieur. — Un ouvrage destiné à développer la partie en quelque sorte philosophique de la science économique semblait surtout fait pour combattre, au nom des principes les plus élevés, ces organisateurs du travail et de la société qui substituent leurs vains projets au plan providentiel révélé par l'étude attentive des lois du monde moral et du monde économique. Rossi avait touché déjà ce sujet, de plus en plus à l'ordre du jour, avec son talent habituel, en traitant des salaires. L'analyse des profits et des salaires, telle qu'il la présente, se trouve sans doute en grande partie dans Adam Smith, qui a laissé peu à faire sur un pareil sujet. Mais les déclamations de quelques contemporains sur l'antagonisme du travail et du capital le contraignent à un examen de cette question plus attentif et plus approfondi. Il la résout dans le sens d'un accord essentiel, et, sans fermer les yeux avec un dangereux optimisme sur les causes de malentendu ou de conflit entre les ouvriers et les maîtres, conclut à la solidarité de leurs intérêts. C'est au nom de cette idée qu'il fait justice des *utopistes rétrogrades* qui prennent les essais et les tâtonnements du passé pour l'idéal de l'avenir. Après ce coup d'œil sur le savant et l'écrivain, passons à sa vie politique. — La vie politique de Rossi appartient à l'histoire de notre temps; elle en forme un des plus dramatiques épisodes. Cet homme éminent, très-fin d'ailleurs, très-habile à tirer parti des événements et des hommes, porta dans chacun des postes qu'il remplit un désir élevé du bien public. Membre de la chambre des pairs en 1844,

Digitized by Google

il prit rarement la parole devant cette assemblée. Il y acquit pourtant l'influence que lui donnaient sa grande autorité personnelle et son sens judicieux, et, dans quelques circonstances, il porta à la tribune les mêmes idées économiques qu'il avait exposées comme professeur. Ses *rapports* relatifs à la loi sur les sucres, sur le régime financier des colonies et sur plusieurs mesures d'ordre civil et d'intérêt matériel, sont remarquables de clarté et de précision. Son rapport particulièrement sur le projet de loi portant prorogation du privilége conféré à la banque de France, en 1840, est digne d'attention, non pas que les vues n'en paraissent contestables à des hommes très-compétents qui, tant en Angleterre qu'en France, se sont occupés de la matière du crédit. Rossi évince d'une manière trop absolue et trop sommaire le principe de la concurrence en matière de banques. « Autant, dit-il, « vaudrait permettre au premier venu d'établir « au milieu de nos cités des débits de poison, « des fabriques de poudre à canon. La libre con« currence en matière de banques n'est pas le « perfectionnement, la maturité du crédit; elle « en est l'enfance, ou, si l'on veut, la décrépi« tude. » Les banques d'Ecosse, les banques même des Etats-Unis, quoi qu'on en ait dit, ne justifient pas, selon de respectables autorités, une condamnation si violente. Robert Peel lui-même n'est jamais allé aussi loin en réclamant la réglementation des banques de la Grande-Bretagne en 1844. La liberté des banques a produit en Ecosse et en Amérique un bien que n'eût point procuré le privilége. Quant aux crises commerciales, le privilége en a-t-il garanti les Etats? Bien loin de voir une décrépitude dans un régime de banques libres, régime qui n'exclurait pas de grandes banques centrales, beaucoup se demandent s'il ne faudra pas y reconnaître un progrès toutes les fois que la maturité économique des peuples permettra de faire de nouveaux pas dans un système plus libéral. — L'année 1846 vit Rossi mêlé aux éclatantes discussions qui s'élevèrent au sein de la chambre des pairs, cette fois vivement passionnée, sur la liberté de l'enseignement. Il y adopta une position mixte entre ceux qui refusaient à cette liberté une part selon lui nécessaire, et les fougueux amis du clergé qui rêvaient à son profit la destruction de l'université. Peu de temps après, il entrait dans une phase nouvelle et dernière de son existence politique. Sa finesse, sa clairvoyante sagacité, son habitude des affaires extérieures, auxquelles il restait mêlé en prenant part aux travaux du comité du contentieux établi auprès du ministère des affaires étrangères, enfin deux missions confidentielles remplies en Suisse et en Italie, semblaient le désigner aux emplois élevés de la diplomatie. L'estime du roi Louis-Philippe et l'amitié de M. Guizot lui firent confier le poste de ministre plénipotentiaire à Rome en 1845. Sa mission était fort délicate. Il s'agissait de demander au vieux pape Grégoire XVI la suppression de la société des jésuites qui divisaient la Suisse et agitaient de nouveau la France. Ce ne fut qu'à force de calme patient, d'adresse insinuante, de persuasive et ferme autorité, que Rossi put enfin faire agréer sa personne par ceux qui refusaient de le reconnaître, et triompher sa mission par ceux qui la détestaient. Son ascendant était grand à Rome quand mourut le pontife honnête et pieux, mais imprudent et peu capable, duquel les Etats romains n'avaient pu obtenir aucun pas fait vers la régularité de l'administration et l'indépendance de la justice. L'influence de Rossi et de la France devait s'exercer d'une manière sensible et décisive sur l'élection de son successeur. Lorsque les cardinaux furent réunis en conclave, il les visita un à un dans leurs cellules, leur faisant entendre les mêmes conseils de sagesse et de prévoyance. Le cardinal Mastai élu, grâce à la France, monta sur le trône pontifical sous le nom de Pie IX. L'amnistie fut l'exorde de ce pontificat appelé à tant d'orages, et Rossi devint le conseiller écouté, mais incomplétement et toujours un peu tard, du pontife bien intentionné. M. Mignet, dans la notice qu'il a consacrée à Rossi, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, a dépeint cette situation réciproque du pontife romain et du libéral ambassadeur dans des termes dont l'expressive et piquante justesse devait survivre à l'époque à laquelle ils s'appliquent (1). « Généreux, mais « lent, dit M. Mignet; sensible aux acclamations « reconnaissantes de ses peuples et à l'enthou« siasme respectueux du monde, mais retenu « par les scrupules que lui suggéraient les dé« fenseurs immobiles du pontificat absolu; heu« reux des droits qu'il concédait, mais effrayé « des attentes qu'il faisait naître, le régénéra« teur un peu irrésolu des Etats romains fut con« duit successivement à accorder la formation « des gardes civiques et des administrations mu« nicipales, la réunion des délégués provinciaux « à Rome, l'introduction des laïques dans le « conseil réorganisé des ministres et l'établisse« ment d'une consulte d'Etat auprès du saint« siége. Placé entre les résistances du parti ré« trograde, qui retardait les concessions sans les « empêcher, et les exigences du parti révolu« tionnaire, qui les obtenait sans s'y arrêter, il « n'avait pas su, comme le lui conseillait habi« lement M. Rossi, opérer les réformes néces« saires avec décision, les circonscrire avec fer« meté et former un parti moyen qui, satisfait « de ses nouveaux droits, l'aidât à gouverner « avec modération et avec justice. » En lisant la correspondance de Rossi, on est frappé de la vigueur de son esprit, de la libéralité de ses

(1) *Notices et portraits historiques et littéraires*, t. 2.

Digitized by Google

conseils, de la fécondité de ses expédients et de la justesse de ses prévisions. La politique qu'il propose est toujours généreuse, tout en restant praticable. « Mais, écrivait-il, dans ce gouver- « nement de l'inaction, l'intelligence ne peut « rien contre les habitudes; ils comprennent et « n'osent agir. » Et ailleurs : « On persévère « dans les bonnes résolutions, mais on n'agit « pas; ce n'est pas l'idéal du gouvernement, « c'est le gouvernement à l'état d'idée. » — Pendant les années 1846 et 1847, une vive émulation de réformes saisissait tous les Etats de la Péninsule et entraînait au commencement de 1848 la proclamation de constitutions à Naples, à Turin, enfin à Rome, où le pape établissait, le 14 mars, le régime constitutionnel. La révolution de février enleva à Rossi l'ambassade de Rome, avec ses places et ses titres. Cet homme, que les partis ont parfois peint comme un pur ambitieux, fut rempli d'enthousiasme lorsqu'il vit l'Italie entière s'élancer, sous le drapeau du roi Charles-Albert, à la conquête de son indépendance. Saisi de la plus généreuse ardeur, il envoya un de ses fils combattre pour cette cause de sa jeunesse, sur laquelle ni l'âge, ni les déceptions, ni les agitations du parti révolutionnaire n'avaient pu le refroidir. Dans le printemps de 1848, il écrivait trois fragments restés inédits, qu'il intitulait *Lettres d'un dilettante de la politique sur l'Allemagne, la France et l'Italie*. Nobles lettres, pleines d'âme, pleines de sens, qu'il adressait à une dame anglaise, et qu'il commençait par des paroles dignes d'un poëte patriote; elles montrent bien quel feu d'imagination, quelle ardeur de sentiments et quel élan de cœur il y avait sous cette apparence impassible et sous cet air dédaigneux de philosophe désabusé et de politique sans illusion. « Vous souvenez-vous, disait-il, « vous souvenez-vous des vers de votre poëte « sur le cadavre de la Grèce? Eh bien, pour « vous, pour moi, pour quiconque a l'amour de « la poésie, de la science, de la civilisation, la « Grèce et l'Italie sont deux sœurs diverses « d'âge, égales de beauté et de gloire. Elles « étaient mortes l'une et l'autre; mais depuis « que la première est presque ressuscitée, vous « ne pouviez me réciter ces beaux vers sans « que cette pensée se tournât douloureusement « sur celle qui gisait toujours belle, mais inani- « mée et froide. Dieu soit béni! nous avons donc « vu ce sein se gonfler de nouveau du souffle de « la vie, ces joues se colorer et ce bras se lever. « Et la première action a été un combat, une « victoire, un prodige! Vous femme, vous en « avez pleuré d'admiration et de joie; moi « homme, en rira qui voudra, j'en ai pleuré « comme vous. » Dans ces lettres, il soutenait la nécessité, l'urgence de mettre fin à toutes les divisions, de se rallier au roi Charles-Albert, de créer un royaume de l'Italie du Nord, comprenant la Lombardie, la Vénétie, Parme et Modène. Il indiquait au pape, comme seule ressource, de prendre franchement en main la cause italienne. Le pape vit en lui un dernier recours contre l'anarchie. Il espéra pouvoir, sans danger pour son trône, inaugurer plus complétement l'ère des réformes. Au mois de septembre, après de longues hésitations et de longs pourparlers, vivement pressé par Pie IX, Rossi accepta de devenir le chef des conseils du saint-siége, et, entamant l'œuvre des réformes, il eut l'art d'obtenir du clergé de contribuer pour trois millions d'écus, projeta la réorganisation civile de l'Etat romain et négocia à Turin, à Florence, à Naples, un plan de confédération italienne ayant le souverain pontife pour fondateur et pour guide, plan analogue à celui que Napoléon III devait reprendre à la paix de Villafranca et poursuivre également avec peu de succès. De telles réformes et de tels projets devaient avoir contre eux à la fois les partisans entêtés des vieux abus et les fanatiques de la république unitaire. Peut-être, pour tout dire, Rossi contribua-t-il à appeler l'impopularité sur sa tête par des airs de hauteur et de dédain qui lui étaient habituels et trop peu dissimulés à l'égard d'adversaires qu'il méprisait. Il lui manqua trop de cette affabilité et de cette bonhomie qui devaient après lui contribuer à la puissance et à la popularité du comte de Cavour. Il imposait plus qu'il n'attirait. Il avait le don quelquefois malheureux de blesser à l'excès et d'ulcérer l'adversaire; mais devant de tels ennemis, toute intention généreuse et conciliante était un crime. Le 15 novembre 1848, jour où Rossi devait exposer ses projets à la chambre des députés, il tomba sous le poignard d'un de ceux qui avaient comploté sa perte. L'histoire met au nombre des grandes choses dont elle garde le témoignage la fermeté héroïque de cette victime des idées libérales et la beauté antique de sa mort. Il fut averti quatre fois, ce jour-là même, d'abord par une lettre anonyme, ensuite par la femme d'un de ses collègues, qui lui écrivit pour lui exprimer ses inquiétudes, en troisième lieu par un camérier du pape, enfin à sa sortie du cabinet pontifical par un prêtre qui l'attendait pour l'instruire du redoutable projet. « Je n'ai pas le temps de vous « écouter, lui dit Rossi, il faut que j'aille sur-le- « champ au palais de la chancellerie. — Il s'agit « de votre vie, ajoute le prêtre en le retenant « par le bras; si vous y allez, vous êtes mort. » Frappé de ces avis successifs, Rossi s'arrêta un instant, réfléchit en silence, puis il continua sa marche en disant : « La cause du pape est la « cause de Dieu, Dieu m'aidera. » Les conjurés l'attendaient sous le péristyle de la chancellerie, les uns sous la colonnade qu'il devait traverser, les autres sur les marches de l'escalier par où il devait monter dans la salle où siégeaient les députés déjà réunis. En le voyant, les premiers se

Digitized by Google

serrent autour de lui et les seconds s'avancent à sa rencontre. Au moment où il cherche à se frayer un passage, un des conjurés le touche brusquement à l'épaule; Rossi se retourne avec fierté, et le nommé Jergo profite de ce moment prévu pour lui plonger un poignard dans la gorge et le frapper mortellement (1). Ce crime, auquel la garde civique assista sans l'empêcher, que l'assemblée vit commettre sans prendre aucune mesure, fut applaudi par la populace, outrageant de son allégresse la douleur de la femme et des enfants de l'illustre victime. — Rossi a été un théoricien décidé sans fanatisme, un observateur impartial sans indifférence, un esprit qu'on sent supérieur à ses écrits. Peut-être, malgré les tendances éclectiques de son intelligence, l'écrivain a-t-il transporté quelque chose de son humeur hautaine dans la manière dont il traite les sciences morales. Des opinions même contestables ont dans sa bouche une apparence de dogmes inflexibles et de rigoureuse orthodoxie qui donnerait presque un air de sottise ou d'insolente révolte à ceux qui oseraient prétendre les récuser. Le ton volontiers ironique et superbe de Rossi, s'il donne à son exposition quelque chose de relevé et de mordant, n'est peut-être pas toujours aussi efficace pour la persuasion qu'heureux comme effet oratoire. Ces légères critiques n'ont d'ailleurs rien qui diminue sa valeur comme savant et les éclatants services qu'il a rendus aux sciences morales et politiques. — Nous avons indiqué dans le courant de cet article presque toutes les publications dues à Rossi. Il a de plus fourni des articles au *Journal des économistes*, à l'*Encyclopédie du droit*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, au *Journal des connaissances utiles*, à la *Revue des Deux-Mondes*. Ses œuvres complètes ont été réunies par son fils et publiées en 8 volumes in-8°, Paris, 1857-1863. On peut consulter sur Rossi : 1° la notice que lui a consacrée l'auteur de cet article dans ses *Publicistes modernes*, p. 405-454, et d'où ont été extraits les principaux éléments du travail qu'on vient de lire; 2° un article de M. L. Reybaud, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1844, reproduit dans son volume sur les *Economistes modernes;* 3° une notice de M. Joseph Garnier (1849, in-8°); 4° une étude de M. de Mazade, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1861; 5° l'Eloge prononcé à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Mignet, faisant partie de ses *Notices et portraits historiques*, t. 2, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois dans le courant de notre article. H. B—T.

ROSSIGNOL (Antoine) naquit à Alby en 1590, d'une famille ancienne et honorable qui existe encore dans le pays, divisée en plusieurs branches. Dès son enfance il fit de grands progrès dans les mathématiques et dans la connaissance des écritures en chiffres que l'on a tant perfectionnées de nos jours pour l'usage de la diplomatie. Rossignol donna pour la première fois des preuves de son talent en ce genre au siége de Réalmont en Languedoc (1626). Les protestants renfermés dans cette ville opposaient une telle résistance à l'armée royale que le prince de Condé, qui la commandait, allait se retirer, lorsqu'on intercepta une lettre des assiégés. Elle était écrite en vers, et les plus habiles déchiffreurs à qui on la montra d'abord n'en purent pénétrer le sens; mais Rossignol déchiffra sur-le-champ cette missive, par laquelle les protestants de Réalmont informaient leurs coreligionnaires de Montauban que, manquant de munitions, ils se trouvaient dans la nécessité de se rendre, s'ils n'étaient promptement secourus. Le prince de Condé renvoya la lettre déchiffrée aux assiégés, qui capitulèrent le jour même. Le cardinal de Richelieu, instruit de cette circonstance, appela Rossignol à la cour, l'employa utilement pendant le siége de la Rochelle et le récompensa généreusement de ses services. Louis XIII l'honorait de son estime et le recommanda en mourant à la reine Anne d'Autriche. Louis XIV, qui l'employa aussi dans un grand nombre d'affaires secrètes, n'eut pas moins de bonté pour lui, et lui accorda une pension considérable. Il lui fit même l'honneur, en revenant de Fontainebleau, d'aller le visiter dans sa maison de Juvisi, et le vieillard faillit en mourir de joie. Rossignol était alors accablé par l'âge, les infirmités, et venait de perdre la vue. Depuis longtemps il était pourvu d'une charge de maître des comptes. Il termina sa carrière en 1673, à l'âge de 83 ans. Z.

ROSSIGNOL (Bernardin). *Voyez* Rossignoli.

ROSSIGNOL (Jean-Joseph), jésuite, né en 1726 à Val-Louise, diocèse d'Embrun, embrassa la règle de saint Ignace et enseigna successivement à Marseille, à Wilna, à Milan et à Turin. « Jeune « encore, dit Feller, il soutint à Varsovie des « thèses *De omni scibili*, avec un applaudissement extraordinaire; mais il n'en fut pas plus « vain, convenant que ces sortes d'essais n'étaient « jamais sans quelque charlatanerie, et ne s'y « étant déterminé que sur les instances de quelques Polonais étonnés de son savoir. » A son retour de Pologne, où il occupa quelque temps l'observatoire royal de Wilna, il fut retenu par le P. Boscovich, qui avait besoin d'un coopérateur pour l'édition de ses Œuvres en 12 volumes in-4°. Après la suppression de la Société, il se rendit en Italie et fut attaché bientôt au collége des nobles à Milan, où il professa pendant dix ans la physique et les mathématiques avec beaucoup de succès. De retour dans sa patrie, il ne négligea rien pour y ranimer le goût des sciences et publia dans cette vue plusieurs opuscules qui fixèrent l'attention des savants. Il contribua beaucoup à l'amélioration de l'instruction publique dans le

(1) Le meurtre de Rossi est un fait encore peu expliqué et qui peut-être restera toujours obscur. Il a été même mis en question si le parti ultra-italien en était l'auteur.

Digitized by Google

collége d'Embrun. Son zèle à combattre la constitution *civile* du clergé faillit plus d'une fois lui coûter la vie. Forcé enfin de quitter de nouveau la France, l'abbé Rossignol revint en Italie, où il put se livrer à la composition de ses divers ouvrages. Doué d'une grande facilité à parler sur toutes sortes de sujets, et sachant donner un air de nouveauté aux choses les plus communes, il s'acquit de nombreux admirateurs qui le sollicitaient de ne pas priver plus longtemps le public des fruits de ses veilles studieuses. La médiocrité de sa fortune l'avait forcé de réduire aux plus petites dimensions ce qu'il avait publié jusqu'alors : cet obstacle fut enfin levé par la générosité du comte de Melzi, son ancien élève, qui, devenu, en 1802, vice-président de la république italienne, se chargea des frais d'impression de tout ce que l'abbé Rossignol voudrait mettre au jour. De ce moment, on vit ses opuscules se multiplier avec rapidité : Soffietti, libraire à Turin, en annonça dès 1803 une édition générale contenant trente-cinq ouvrages, dont quinze avaient déjà paru ; et il donna, en 1806, un nouveau prospectus des Œuvres du même écrivain, en 18 volumes in-8°, outre six nouveaux ouvrages non achevés, qui devaient former un dix-neuvième volume. « L'auteur, ajoutait naïvement « le prospectus, est occupé à donner la suite : « on ne saura le terme de ses travaux littéraires « que le lendemain de ses funérailles » (1). Rossignol mourut en 1807. On connaît de lui : 1° *Thèses générales* de théologie, de philosophie et de mathématiques, 1757, in-4° ; 2° *Thèses* de physique, d'astronomie et d'histoire naturelle, 1759, in-4° ; 3° *Eléments de géométrie*, Milan, 1774, in-12 de 82 pages ; traduits en anglais, 1781, in-8°. L'auteur réduit à une centaine de propositions tous les principes de géométrie. C'était le fruit de vingt années de tentatives, d'essais et de réflexions ; et les critiques trouvèrent que, sans avoir à dire des choses neuves, il s'était frayé des routes nouvelles (*voy.* le *Journ. des savants*, décembre, 1774). 4° *Théorie des sensations*, Milan, 1774 ; Embrun, 1777, in-12 ; 5° *Plan d'études à l'usage des colléges*, Embrun, 1776, in-8° de 18 pages ; c'est le programme d'un cours complet de philosophie. L'abbé Rossignol y fait mention de son *Abrégé* des ouvrages du P. Beccaria sur l'électricité. 6° *Vues philosophiques sur l'Eucharistie*, ibid., 1776, in-8° ; c'est une explication physique de ce mystère. En rendant compte de cet opuscule, le rédacteur du *Journal ecclésiastique* jeta des doutes sur la foi de l'abbé Rossignol, qui s'empressa de se justifier par une lettre au journaliste : mais celui-ci refusa de la publier ; et l'abbé Rossignol la fit imprimer en 1777, in-12 de 16 pages ; 7° *Vues nouvelles sur le mouvement*, ibid., 1777, in-12 de 18 pages. L'objet de l'auteur, dans ce petit mémoire, est de prouver qu'un corps existe réellement dans chacun des points qu'il parcourt. Cette nouvelle théorie du mouvement n'a point été accueillie (*voy.* le *Journal des savants*, janvier 1778). 8° *Seconde Vue du mouvement accéléré*, ibid., 1779, in-8° de 30 pages. Cette suite éprouva le même sort. 9° *Traité sur l'usure*, in-12 de 300 pages. L'édition fut brûlée par les sans-culottes dauphinois, et l'auteur n'en sauva que deux exemplaires. 10° Parmi les soixante et un ouvrages ou opuscules qui forment les dix-huit volumes de ses Œuvres, nous citerons : *Botanique élémentaire*, 64 pages. — *Mémoire sur les nouveaux monastères de la Trappe*, 102 pages. — *Suppression de la mendicité*, 32 pages. — *Des finances du Piémont*, 32 pages. — *Lettres sur la Val-Louise*, patrie de l'auteur, 24 pages. — *Vie de saint Vincent Ferrier*, 348 pages. — *Histoire des œuvres de l'auteur*, 88 pages. W—s.

ROSSIGNOL (Jean-Antoine), général en chef sous la république, naquit à Paris, en 1759, d'une famille obscure ; il était ouvrier orfévre. Enthousiaste de la révolution, il figura, au mois de juillet 1789, parmi ceux qui attaquèrent et prirent la Bastille. A compter de ce jour, il se fit remarquer comme l'un des chefs d'émeute dans toutes les insurrections populaires des faubourgs. A la journée du 10 août, il se montra l'un des instruments les plus actifs du comité d'insurrection établi à la commune. Ce fut lui qui réitéra le signal du meurtre de Mandat, commandant de la garde nationale, meurtre qui fut le prélude de l'attaque du château des Tuileries (*voy.* Mandat). Il est moins avéré qu'il ait participé aux assassinats de septembre. Mais il fut, sans aucun doute, l'un des plus fougueux patriotes de cette époque et l'un des émissaires les plus actifs de la journée du 31 mai 1793, qui mit le pouvoir dans les mains des jacobins les plus violents. En récompense, le parti triomphant lui fit délivrer le brevet de colonel de la 33e division de gendarmerie à pied, établie à Niort : c'était l'envoyer sur le théâtre de la guerre de la Vendée. Rossignol s'y fit remarquer par son énergie et par sa rudesse plébéienne. Destiné à devenir tour à tour instrument et victime des factions révolutionnaires, rien n'indiquait encore qu'il dût jouer un premier rôle. Mais le parti exalté l'opposa bientôt à Biron, qu'une faction contraire avait élevé au généralat et envoyé à l'armée des côtes de la Rochelle pour combattre les royalistes. Ce général fut d'abord soutenu par les commissaires de la convention attachés à son armée, qui firent arrêter Rossignol comme prêchant l'indiscipline et désorganisant les troupes. Cet acte d'autorité fut improuvé par les commissaires de la convention attachés à l'armée de

(1) Un ami de l'auteur (l'abbé Michel) entreprit, en 1803, sous le titre de *Feuille hebdomadaire de Turin*, un journal exclusivement consacré à donner l'analyse des divers opuscules de Rossignol. Ce recueil, formant 192 pages in-8°, va du 15 novembre 1803 au 1er novembre 1804. Le dernier numéro est terminé par la liste des traités de cet infatigable écrivain, publiés jusqu'alors, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf.

Digitized by Google

Saumur, qui prirent la défense de Rossignol. « Ce brave homme, mandèrent-ils à Paris, n'est « coupable que d'avoir manifesté avec chaleur « sa haine contre les nobles et contre les intri- « gants. » L'arrestation de Rossignol fut dénoncée à la convention, qui, par un décret, ordonna sa mise en liberté : Biron, son antagoniste, fut sacrifié, et le parti de Saumur fit nommer Rossignol commandant en chef. Cette promotion était un coup de parti; l'élévation subite d'un plébéien sapait l'ancienne routine des camps et achevait de détruire la confiance des soldats pour leurs anciens généraux. Rossignol, brave, franc et désintéressé, n'avait aucun des talents nécessaires à un général en chef. Convaincu lui-même de son incapacité, ce ne fut qu'après les plus vives instances de la part des commissaires et du parti de Saumur qu'il accepta le commandement. Il remporta d'abord de légers avantages sur les Vendéens; mais sa nomination avait tellement aigri les passions dans les commissariats et les états-majors que ceux des commissaires qui d'abord s'étaient déclarés contre lui le suspendirent de ses fonctions et en référèrent à la convention nationale. Là, Rossignol trouva des défenseurs, et il fut réintégré. Il parut à la barre, remercia la convention et dit que son corps et son âme appartenaient à la patrie. Robespierre le félicita sur son patriotisme. De retour à son poste, il y éprouva de nouvelles contrariétés, dont il tint au courant la société des jacobins en correspondant avec elle. Tandis qu'il visitait et réorganisait les divisions de son armée, qu'il fortifiait Saumur et appelait sous le canon de cette place toutes les troupes cantonnées à Chinon, tandis qu'il ralliait ses forces dans la vue de priver les royalistes des fruits de la victoire de Vihiers, la plupart des généraux secondaires se livraient à des expéditions partielles et méconnaissaient ses ordres. Lorsqu'au mois de septembre (1793), on eut rassemblé 150,000 hommes contre les Vendéens et que les grands coups commencèrent à se porter, Rossignol fut dénoncé comme ayant refusé de se conformer au plan général et comme ayant ordonné la retraite à une colonne victorieuse. On s'aperçut qu'il n'était pas capable de conduire une telle guerre, et on le fit passer au commandement d'une armée moins active et moins importante, celle des côtes de Brest et de Cherbourg, dont le quartier général fut établi à Rennes. Au passage inopiné de la Loire par les Vendéens, Rossignol dissémina ses forces à Vitré, à Ernée, à Fougères : voulant tout couvrir à la fois, il ne put tenir sur aucun point; l'insubordination, le défaut d'ensemble s'introduisirent de nouveau dans son armée. Heureusement pour lui, les Vendéens, au lieu d'attaquer Rennes, se dirigèrent sur Granville. Au commencement de 1794, il se rendit à St-Malo, où les Anglais avaient projeté une descente, et il y établit un camp. Dans les dissensions qui s'élevèrent au sein de la convention au sujet de la Vendée, Philippeaux l'accusa des désastres de cette guerre; Rossignol écrivit aux jacobins et démentit Philippeaux; Carrier, prenant sa défense, fit une sortie contre ses calomniateurs; Collot-d'Herbois le proposa pour modèle à Westermann, pillard insubordonné. Mais quand, après la chute de Robespierre (juillet 1794), on poursuivit les principaux agents du règne de la terreur, Rossignol ne fut point épargné. Rappelé et destitué, on cita contre lui des faits atroces, vrais ou faux. Toutefois, à la suite d'une insurrection d'anarchistes dirigée contre le parti réactionnaire de la convention, insurrection qui échoua le 1er avril 1795, Rossignol, soupçonné d'y avoir eu part, fut décrété d'accusation. Comme on n'avait aucune preuve contre lui, on évoqua sa conduite dans la Vendée; on le présenta comme coupable de mesures forcenées, de profanations d'églises, de pillages. Un décret ordonna de le mettre en jugement; mais, soit défaut de charges, soit par l'effet des vicissitudes révolutionnaires, il fut compris dans l'amnistie du 4 brumaire (26 octobre 1795) et mis en liberté au moment même où la convention, menacée par les sections de Paris, appela de nouveau les jacobins à son aide. L'année suivante, il se jeta dans la faction de Drouet et de Babeuf, qui conspirait contre le directoire exécutif, et il fut arrêté le 12 mai, dans le lieu où se rassemblaient les mécontents. Rossignol, s'étant évadé, fut déclaré contumace et complice de Babeuf par la haute cour de Vendôme; mais les jurés, ne le considérant pas comme suffisamment convaincu pour être condamné, l'acquittèrent, et il échappa ainsi à l'échafaud. Lorsqu'au 18 fructidor (septembre 1797), le directoire, suivant l'exemple de la convention, s'appuya de nouveau sur les jacobins pour frapper les royalistes, Rossignol figura comme général à la tête des troupes chargées alors d'arrêter Pichegru et tous les membres proscrits des deux conseils. On lui donna ensuite une mission secrète, mais qui n'eut aucun effet. Il figura, en 1799, dans les rassemblements des jacobins, qui aspiraient à une nouvelle crise pour se débarrasser du parti qui voulait changer la forme du gouvernement et le centraliser. Aussi vit-il avec chagrin le succès de la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui appela Bonaparte à la tête des affaires. Il fut épié par la police comme tenant au parti qui formait des complots contre le premier consul. Après l'explosion de la machine infernale (24 décembre 1800), Bonaparte, voulant profiter de cet attentat pour frapper à la fois les royalistes et les jacobins, et encore plus ces derniers, fit déporter en Afrique cent trente-deux des premiers, qui furent condamnés sans instruction et sans jugement. Rossignol, enveloppé dans cette proscription, fut renfermé d'abord à Ste-Pélagie, puis conduit à Bicêtre et de là dirigé sur Nantes, où, faisant partie du premier convoi, il fut em-

Digitized by Google

barqué sur la corvette *la Flèche*, qui fit voile pour les îles Seychelles; il y arriva le 14 juillet 1801, après une navigation qui ne fut pas sans danger. La condition des malheureux proscrits eût pu devenir supportable aux îles Seychelles, éloignées de quatre mille lieues de la France; mais à la paix d'Amiens, sur des ordres secrets, le gouvernement de l'île de France les fit transporter à l'île d'Anjouan, en Afrique, sous l'influence de chaleurs pestilentielles. Presque tous périrent en peu de temps, entre autres Rossignol, que son tempérament robuste ne put garantir : il mourut au mois d'avril 1802, à 43 ans, et fut l'une des premières victimes. On trouve quelques détails sur cette déportation aux îles Seychelles dans l'*Histoire de la double conjuration de* 1800, etc., par M. Fescourt, in-8° (*voy.* la *Quotidienne* du 15 décembre 1818); mais ce livre passe pour tenir autant du roman que de l'histoire. B—P.

ROSSIGNOLI (Bernardin), jésuite piémontais, né à Orméa, au diocèse d'Alba, entra en 1563 dans la société. Il s'y exerça aux pratiques religieuses, ainsi qu'aux règles de son institut, et cultiva en même temps les humanités et la théologie, qu'il professa pendant onze années à Milan. La maturité de son jugement, jointe à une sage modestie, lui fit confier successivement la direction de plusieurs colléges et ensuite les fonctions de provincial à Rome, à Venise et à Milan, où il déploya du zèle et de l'habileté. Après avoir assisté plusieurs fois de ses lumières les chapitres généraux de sa congrégation, il mourut recteur du collége de Turin, le 5 juin 1613, suivant Alegambe et Rossotto, dont l'autorité est préférable sur ce point à celle du P. Labbe. Pierre Poiret a placé parmi les écrivains mystiques Bernardin Rossignoli, dont nous citerons ceux des ouvrages ascétiques qui ont eu plusieurs éditions : 1° *De disciplina christianæ perfectionis libri* 5, Ingolstadt, 1600, in-4°; Anvers, 1603, in-8°; traduit en français par Robert Charpentier, Paris, 1706, in-8°. Le pieux auteur a eu en vue les divers états progressifs du chrétien dans la voie religieuse, et il s'aide des maximes et de la doctrine des Livres saints et des auteurs spirituels. 2° *De actionibus virtutis libri* 2, Venise, 1603; Ingolstadt et Mayence, 1604; Lyon, 1604, in-8°. Ce sont des traits et des exemples puisés dans l'Ecriture et les Pères et accompagnés de réflexions. Le P. Alegambe attribue au même écrivain l'*Istoria della Legione Thebea*, publiée à Turin, 1604 (1), sous le nom de Gulielmo Baldesano, auquel Rossotto restitue cet ouvrage, quoiqu'il regarde Bernardin comme un homme non moins érudit que religieux. C'est en effet par là qu'à l'époque où s'éleva la question d'ancienneté relativement à l'*Imitation de Jésus-Christ*, Bernardin Rossignoli s'est acquis une certaine célébrité, en faisant le premier connaître, dans une lettre à Possevin, son confrère, le fameux manuscrit du livre *De Imitatione Christi*, portant le nom de l'abbé Jean Gessen ou Gersen. Le P. Rossignoli avait trouvé ce manuscrit dans la maison des jésuites d'Arone, qui appartenait jadis à un monastère de bénédictins. Il en avait conclu que c'était un reste de l'ancienne bibliothèque, et qu'ainsi l'auteur dénommé de l'ouvrage, l'abbé Gersen, était un moine de St-Benoît. Sur ce fondement, Constantin Cajetan, auquel le manuscrit fut communiqué, prétendit restituer à Jean Gersen, Italien, abbé de bénédictins, l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans l'édition qu'il donna de ce manuscrit en 1616, avec une dissertation, qui au fond ne dit rien de plus que ce qu'avait avancé le P. Rossignoli. La conjecture de ce bon jésuite s'est trouvée tomber (et en même temps l'hypothèse de Cajetan) par la déclaration, en date de 1617, du jésuite André Maïolo, qui affirmait avoir apporté de sa maison paternelle de Gênes ce même manuscrit, en 1579, et l'avoir laissé aux jésuites d'Arone. Néanmoins la prévention élevée par la première assertion et qu'aurait dû détruire le témoignage rapporté par Rosweyde est restée, et l'erreur de Bernardin Rossignoli est devenue l'origine d'une contestation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, quoique aucune preuve n'ait été acquise en faveur de l'existence d'un Jean *Gersen*, différent du docte et pieux *Gerson*, auquel l'*Imitation* avait été le plus généralement attribuée. Voyez, dans cette *Biographie*, les articles Gersen et Gerson, et la suite de la dissertation de Barbier sur les traductions françaises de ce livre (Paris, Lefèvre, 1812), nos *Considérations sur l'auteur de l'Imitation*, en réponse aux assertions renouvelées, d'après Bernardin Rossignoli, par MM. Napione et Cancellieri, en 1808, 1809 et 1811. — Ce dernier, dans ses *Notizie storiche*, p. 324, l'a confondu avec *Charles-Grégoire* Rossignoli, né postérieurement, en 1631, à Borgo-Manero, dans le Novarèse, et mort le 5 janvier 1707, auteur de plusieurs ouvrages réunis par Baglioni en un recueil, précédés de la vie de l'écrivain et publiés à Venise, 1723, 3 vol. in-4°. — Le P. Caballero, continuateur d'Alegambe et de Southwell, fait mention (*Biblioth. script. S. J. supplem.*, p. 45) d'un troisième jésuite du même nom, le P. *Pierre-François* Rossignoli; mais il n'indique ni la liste de ses ouvrages ni l'époque de sa mort. G—ce.

ROSSLYN (Alexandre Wedderburn, comte de), grand chancelier d'Angleterre, fils aîné de Pierre Wedderburn, l'un des membres du collége de justice d'Ecosse, naquit en 1733 et fut destiné à suivre la carrière du barreau. A vingt ans, il avait déjà obtenu quelques succès, lorsqu'un propos tenu par l'un des juges, et qu'il considéra comme une insulte, le détermina à se retirer en

(1) Ce livre avait déjà été imprimé à Turin, en 1559, sous le nom de Baldesano, et traduit en espagnol par Sotomaior, Madrid, 1596, in-4°.

Digitized by Google

Angleterre. Il vint à Londres en 1753, s'occupa d'abord des études préparatoires, s'attacha surtout à faire disparaître son accent national pour acquérir la bonne prononciation anglaise et ne se hasarda de paraître au barreau de la capitale qu'en 1757. Il s'y fit bientôt connaître avantageusement et fixa l'attention de lord Bute et de lord Mansfield, qui le firent nommer, en 1764, au conseil du roi. Il obtint bientôt après une place au parlement et eut le bonheur de défendre avec succès la cause de lord Clive, ce qui augmenta à la fois sa réputation et sa fortune. Pendant les cinq premières années de son entrée à la chambre des communes, il soutint quelques-unes des mesures proposées par le parti qu'on appelait alors populaire; mais, soit qu'il reconnût son erreur, soit qu'il se laissât guider par son intérêt, on le vit embrasser alors la cause du ministère : aussi fut-il nommé avocat général, au mois de janvier 1771. Depuis cette époque, il se montra le zélé défenseur des mesures de l'administration qui dirigeait la guerre d'Amérique. En juillet 1778, il fut pourvu de l'office de procureur général, et ses ennemis mêmes ne purent disconvenir qu'il le remplit avec autant de douceur que de modération. Sa réputation comme légiste et comme homme de bonne foi était si bien établie qu'il exerça la plus grande influence dans le parti auquel il appartenait, et l'on assure que c'est en suivant ses conseils qu'en 1780 la métropole fut préservée de la destruction totale dont elle était menacée par la populace. Dans le conseil privé tenu par George III pour aviser aux moyens de mettre un terme à ces désordres, ce prince ayant demandé à Wedderburn son opinion officielle, celui-ci déclara, en termes précis, qu'il était nécessaire d'employer la force militaire pour disperser une semblable réunion de bandits, et qu'on ne devait, dans une circonstance aussi critique, ni s'occuper des formes ni faire la lecture du *Riot-act*. « Est-ce là votre « déclaration comme procureur général? » dit le roi. Wedderburn ayant répondu affirmativement : « Alors que cela soit fait ainsi! » répliqua ce souverain. Le procureur général dressa immédiatement l'ordre par suite duquel les tumultes furent apaisés en peu d'heures et la capitale sauvée. Immédiatement après cet événement, Wedderburn fut nommé président de la cour des plaids communs et appelé à la chambre des pairs avec le titre de baron Loughborough. En 1788, il fut premier commissaire pour la garde du grand sceau. A l'époque de la coalition de lord North et de Fox, il se joignit à lord North, son ancien ami, et se rangea dans le parti de l'opposition pendant l'administration de Pitt. On a prétendu que ce fut par son conseil que Fox, pendant l'indisposition du roi, en 1788 et 1789, suivit la marche impopulaire qui lui fit perdre tant d'amis. En 1793, lorsque plusieurs membres de la chambre des pairs et de la chambre des communes, faisant précédemment partie de l'opposition, regardèrent comme un devoir de se rallier autour du trône, que l'exemple de la France avait mis en danger, lord Loughborough se réunit franchement à Pitt et fut élevé, le 27 janvier de cette année au poste de grand chancelier d'Angleterre. Il exerça ces hautes fonctions jusqu'en 1801, où ses infirmités l'obligèrent de les résigner. Il avait été créé, le 21 avril de cette dernière année, comte de Rosslyn. Depuis cette époque, il passa presque tout son temps à la campagne, aux environs de Windsor. Il venait quelquefois à Weymouth, où se rendait souvent la famille royale, qui voulait bien l'admettre dans son intimité. Une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 janvier 1805. Il ne laissa aucun enfant de ses deux mariages. On a de lui : *Observations sur l'état des prisons d'Angleterre et sur les moyens de l'améliorer*, 1793, in-8°. W. Wraxall pense que ce magistrat est auteur des fameuses *Lettres de Junius*, quoiqu'il y soit assez sévèrement traité; mais il paraît que cette opinion n'est partagée en Angleterre que par peu de personnes. D—z—s.

ROSSO (Rosso DEL), peintre, plus généralement connu en France sous le nom de maître Roux, naquit à Florence en 1496. Tous les arts furent de son domaine : la poésie, la musique et l'architecture. Il n'eut point de maître, ou du moins il ne voulut suivre la manière d'aucun peintre; son génie et l'étude particulière qu'il fit de Michel-Ange et du Parmesan lui suffirent. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut l'*Assomption de la Vierge*, qu'il peignit à Florence dans le cloître de la *Nunziata*. Il voulut que cet ouvrage fût non-seulement le plus beau, mais le plus vaste de tous ceux que l'on voit dans cet édifice, qui avait été embelli par les plus habiles artistes de son temps. Doué d'un génie particulier, il s'écarta de la route suivie par tous les peintres étrangers ou nationaux; aussi toutes ses productions sont-elles remarquables par la nouveauté du style : ses têtes ont un caractère plus spirituel; l'ajustement des figures, les ornements ont une plus grande originalité; la couleur est plus brillante, le contraste des ombres et des lumières plus grandiose, le pinceau plus hardi et plus franc que dans tout ce qu'on avait vu jusqu'à cette époque à Florence. Enfin il introduisit dans l'école un certain esprit qui aurait été entièrement à l'abri de la critique, si quelques-uns de ses tableaux n'offraient une originalité poussée jusqu'à la bizarrerie. C'est ainsi que, dans celui de la *Transfiguration*, qu'il a peint à Città di Castello, au lieu de placer les apôtres sur le premier plan, il y a mis une troupe de bohémiens. Le tableau qu'il avait peint pour l'église de la Trinité, que l'on voit actuellement au palais Pitti et qui représente la *Vierge accompagnée de plusieurs saints*, est loin de mériter aucun de ces reproches. La composition

Digitized by Google

en est fort bien entendue : l'artiste y a développé une science du clair-obscur et une vigueur de coloris si rares, le dessin et le mouvement des figures ont une telle fierté que l'aspect frappe d'étonnement. On voit encore de ce maître, dans l'oratoire de St-Charles, une *Descente de croix* qui n'est pas entièrement terminée. Il a peint le même sujet dans l'église de Ste-Claire à Borgo-San-Sepolcro. Le groupe principal est particulièrement digne d'attention : il est éclairé par cette lumière du soir qui n'est point encore la nuit; tout y est sombre et mélancolique, sans être noir ni triste, et il est peu de tableaux qu'on puisse lui comparer pour le fini et la couleur. Ces divers ouvrages l'avaient mis en vogue dans toute l'Italie; mais à l'époque du sac de Rome, en 1527, il fut fait prisonnier par les Allemands et dépouillé de tout ce qu'il possédait. Il parvint à s'échapper des mains de ces barbares, et Borgo-San-Sepolcro, Arrezzo et Venise devinrent successivement son asile; partout il exécuta de nombreux ouvrages. François Ier, sur sa grande réputation, lui confia, sous le titre de surintendant, la direction de tous les travaux d'art qui s'exécutaient à Fontainebleau. C'est sur les dessins du Rosso que fut construite la grande galerie du château, qu'il orna de peintures, de frises et de riches ornements en stuc. Le roi, charmé de la perfection de ces divers ouvrages, lui accorda un des canonicats de la Ste-Chapelle. Le Primatice avait été appelé en France à cette même époque. Les deux artistes ne tardèrent pas à se montrer jaloux l'un de l'autre, et leurs différends auraient peut-être eu des suites fâcheuses si un accident funeste n'était venu, en 1541, délivrer le Primatice d'un rival qui lui portait tant d'ombrage. Le Rosso avait accusé à tort Pellegrini, son ami, de lui avoir dérobé une somme d'argent considérable. L'accusé fut mis à la torture et reconnu innocent; il exigea des réparations, et maître Roux, déchiré du remords d'avoir été la cause des tourments qu'avait souffert injustement un ami, perdit la tête et prit un poison violent qui le fit mourir dans la journée, n'étant encore âgé que de 45 ans. Cet artiste possédait un grand goût de composition; il réussissait dans l'art d'exprimer les différentes passions de l'âme. Ses têtes de vieillards et de femmes réunissent au grandiose un caractère de douceur et de vivacité. Il était fort habile dans le clair-obscur; mais la fougue avec laquelle il dessinait donnait à ses ouvrages quelque chose de sauvage; d'ailleurs il travaillait de caprice et consultait rarement la nature. Si la gravure ne nous avait pas conservé la plupart des compositions dont il avait embelli le château de Fontainebleau, on ne pourrait plus apprécier la réputation dont le Rosso jouit encore; car le Primatice, après sa mort, fit détruire une partie des peintures de son rival, sous prétexte d'agrandir les bâtiments qu'elles décoraient. Les autres ont été dévorées par le temps et l'humidité. Ces tableaux ornaient la galerie de François Ier, ou des *Réformés*, et la partie du château appelée *la Porte dorée*. Les premiers étaient au nombre de seize, dont treize peints en camaïeu, d'après ses cartons, par Louis Dubreuil, représentant les *actions les plus mémorables de François* Ier. Les trois autres avaient pour sujets : *Vénus et Bacchus nus entourés de vases; Vénus et l'Amour accompagnés de plusieurs belles figures de Nymphes*, et la *Sibylle Tiburtine montrant à Auguste la Vierge et son fils*. Les figures de ce tableau offraient les portraits du roi, de la reine et des principaux personnages de la cour. Les autres tableaux dont il avait orné le château de Fontainebleau représentaient *Cleobis et Biton* et autres sujets mythologiques; ils étaient admirables pour la couleur. Le musée du Louvre possède de ce peintre : 1° un tableau représentant le Christ au tombeau; 2° le *Défi des Piérides*, composition que M. Frédéric Villot, dans son *Catalogue du musée du Louvre*, croit devoir attribuer à Rosso, quoiqu'elle eût jusqu'ici été regardée comme l'œuvre de Pierino del Vaga; 3° un dessin à la plume, rehaussé de blanc sur papier brun, dont le sujet est *Mars et Vénus servis par l'Amour et les Grâces*. P—s.

ROSSO (Joseph del), architecte, naquit à Rome le 15 avril 1760, d'une famille où le goût des arts était héréditaire, car son père et son aïeul s'étaient fait un nom comme architectes, et sa mère, née Stradetti, cultivait la peinture avec succès. Conduit par son père à Florence, lorsqu'il n'avait encore que cinq ans, il fut initié de bonne heure aux secrets de l'art, et, dès l'âge de vingt-quatre ans, il exécutait différents travaux pour le grand-duc de Toscane Léopold Ier. En 1790, il se rendit à Rome pour étudier les monuments et s'y lia avec des artistes célèbres, entre autres avec Léonard de Vegni, qui contribua puissamment à ramener le bon goût dans l'architecture, et avec d'Agincourt, qui préparait alors son grand ouvrage et ne dédaigna pas de consulter quelquefois Rosso. Revenu à Florence après une année d'absence, il devint l'architecte à la mode, et ce fut à lui que l'on s'adressa dans toutes les grandes circonstances. Ainsi, lors du tremblement de terre qui, en 1798, causa de grands dommages à la ville de Sienne, Rosso fut chargé par le gouvernement des principales réparations; et toutes les fois qu'il mourait à Florence quelque grand personnage ou qu'on voulait donner quelque fête, c'était lui qui en faisait les dispositions nécessaires. Ayant été nommé architecte de la ville, à l'époque de l'invasion française, il exécuta des travaux considérables. Nous citerons la restauration du palais vieux, des aqueducs, du théâtre et des deux tours de Ste-Marie-Nouvelle, la construction de plusieurs fontaines, d'un dépôt de mendicité et d'un lycée. On lui doit aussi plusieurs projets pour l'embellissement de la ville et l'élargissement des rues. Il en mit lui

Digitized by Google

même quelques-uns à exécution. Lorsque la Toscane fut rendue à ses anciens souverains, Rosso fut nommé chevalier de l'ordre de St-Joseph et professeur d'architecture à l'académie des beaux-arts. Quoiqu'il se vouât avec ardeur à l'enseignement, comme le prouvent différents bons ouvrages élémentaires pour l'usage de ses élèves, il ne renonça pas néanmoins à la pratique de son art, et nous le voyons encore construire une chapelle annexée au dôme d'Arezzo, où l'on a placé une image célèbre de la Vierge, ériger le nouveau grand autel de Ste-Marie-Nouvelle et enfin restaurer l'ancienne église de St-Alexandre à Fiesole, qui avait été changée en cimetière. Il dirigea ces derniers travaux gratuitement, mais à la condition de pouvoir faire élever dans l'intérieur de l'église une chapelle destinée à servir de tombeau pour lui et sa famille. Célibataire jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans, Rosso avait épousé en 1809 une demoiselle Barsotti, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut le 22 décembre 1831, après une longue maladie, pendant laquelle il légua sa bibliothèque, sauf un certain nombre de volumes qu'il réservait pour la bibliothèque Riccardienne, à celui qui publierait dans l'espace de cinq ans, à partir de la mort du donateur, la meilleure histoire de l'architecture florentine. Voici la liste complète des écrits de cet architecte : 1° *Pratique et économie de l'art de bâtir*, Florence, 1789 et 1827; 2° *Compendium historique de l'architecture;* 3° *Observations sur la basilique de St-Alexandre à Fiesole*, Florence, 1790; 4° *Description et dessin de la façade de l'église du St-Esprit à Florence*, Florence, 1792, et Rome, 1793, dans l'*Anthologie romaine;* 5° *De la construction économique des maisons de terre*, Florence, 1794; 6° *De la peinture des coupoles et des voûtes*, dans l'*Anthologie romaine*, 1795; 7° *Lettre architectonique de M. Léonard de Vegni sur quelques constructions barbares*, dans l'*Anthologie romaine*, 1795; 8° *De la facile construction des ponts de bois pour torrents et petites rivières, applicable aussi aux ponts de pierre d'une étendue quelconque*, Florence, 1797; 9° *Recherches sur l'architecture des Egyptiens et sur ce que les Grecs ont pris à cette nation*, Florence, 1787, et Sienne, 1800. Ce mémoire fut écrit à l'occasion d'un concours proposé par l'Académie des beaux-arts de Paris. 10° *Mémoire pour servir à la vie de Léonard-Maximilien de Vegni*, Florence, 1802; 11° *Lettre d'un académicien étrusque à l'occasion des funérailles du roi Louis Ier*, Florence, 1804; 12° *Anecdote relative à la façade du dôme de Florence*, 1805; 13° *Illustrations, additions et annotations à la métropole de Florence* (sans nom d'auteur); 14° *Quel cas il faut faire des monuments représentés dans les médailles*, 1808; 15° *Vie de Nicolas-Marie-Gaspard Paoletti, architecte florentin*, Florence, 1813; 16° *Observations sur les monuments de l'antique ville de Fiesole*, Florence, 1814; 17° *Observations sur quelques particularités de construction dans l'antique palais de la seigneurie de Florence, dit le Palais vieux*, Sienne, 1811; 18° *Vie de Zanobi del Rosso, architecte et poëte florentin*, Florence, 1816; 19° *Méthode facile, prompte et économique pour faire cuire en même temps une grande quantité de pommes de terre pour la nourriture du bétail*, Florence, 1817 (sans nom d'auteur); 20° *Exercices sur la volute du chapiteau ionique*, Florence, 1817; 21° *Additions à la troisième édition du Traité des maisons des campagnards de Ferdinand Morozzi*, Florence, 1817 (sans nom d'auteur); 22° *Description du théâtre Goldoni à Florence*, 1817 (sans nom d'auteur); 23° *Eléments d'architecture à l'usage des élèves de l'académie des beaux-arts de Florence*, 1818. Cet ouvrage, le meilleur de Rosso, parut sous le nom de son collaborateur, qui n'avait cependant fait que les planches. 24° *Singulière découverte d'un monument étrusque dans la ville de Fiesole*, Rome, 1818; 25° *Descriptions de quelques dessins d'architecture ornementale classiques*, Pise, 1818; 26° *Considérations sur la convenance des ornements des jardins italiens, par rapport à ceux des autres nations*, Florence, 1818; 27° *Idée pour un monument à élever à Dante Alighieri*, Lucques, 1818 (sans nom d'auteur); 28° *De quelques singularités architectoniques observées dans un hypogée près de l'antique Chiusi*, Pérouse, 1819; 29° l'*Edituo à Ste-Croix de Florence*, Venise, 1819 (sans nom d'auteur); 30° *Recherches historico-architectoniques sur le singulier temple de St-Jean de Florence*, Florence, 1820; 31° *Observations architectoniques sur les dessins de deux monuments sépulcraux de l'antique Oréola*, Bologne, *Opusculis litt.*, etc., Rome, 1820; 32° *De l'origine étrusque du nom de Monsumano en Toscane*, Rome, 1820; 33° *Annotations et additions à l'Observateur florentin*, 1821; 34° *Lettres sur les œuvres et les écrits de Fr. Martini, architecte, peintre et sculpteur siennois du 15e siècle*, Rome, 1822; 35° *De la nécessité de réformer la grue commune pour l'usage des maisons*, Pise, 1822; 36° *Opinion sur la description du char inventé par Jean Ceccarini*, Pise, 1827 (sans nom d'auteur); 37° *De l'amphithéâtre de Paule*, Pise, 1822; 38° *Annonce du premier volume de l'architecture générale du chev. de Viedeking*, Pise, 1823; 39° *De l'Odéon de Catane*, Pise, 1823; 40° *Essai sur la supériorité des Toscans dans l'appareil des fêtes publiques*, Pise, 1824; 41° *D'un mouton pour enfoncer les pieux inclinés*, Pise, 1824; 42° *Observations sur l'architecture florentine du moyen âge*, Pise, 1824-25; 43° *Observations d'un antiquaire sur la destruction récente de l'antique théâtre de Fiesole*, Pise, 1825 (sans nom d'auteur); 44° *Annonce de la nouvelle édition du Vitruve latin faite à Udine*, Pise, 1827; 45° *De l'aqueduc et de la grande fontaine de Pérouse*, Pise, 1827; 46° *Une journée à Fiesole, ou Itinéraire pour observer les monuments anciens et modernes de cette ville*, Florence, 1827; 47° *D'une trouvaille faite à Naples et qui est une chose vieille à Florence*, Pise, 1827 (sans nom d'auteur);

48° *Note pour les voyageurs en Egypte*, etc., Pise, 1827. Elle fut faite à l'occasion de la commission scientifique envoyée en Egypte à cette époque, et dont nous avons parlé à l'article RADDI. A—Y.

ROSSOTTO (ANDRÉ), bibliographe piémontais, né à Mondovi vers l'an 1610, entra en 1627 dans l'ordre des Feuillants, alla terminer ses études à Rome, où il passa une grande partie de sa vie, et mourut dans sa ville natale, en 1667 (1). Il avait rempli plusieurs charges de son ordre, et le cardinal François-Adrien de Cève (mort en 1655) l'avait choisi pour son théologien. Outre neuf opuscules italiens, tant en vers qu'en prose, imprimés à Rome, de 1641 à 1651, et dont on peut voir le détail dans Nicéron (2), on a de lui : 1° *la Virtù trionfante e il vitio depresso, dialoghi morali*, Gênes, 1661, in-12. Ce livre excita quelques critiques. 2° *Axiomata veræ et sacræ philosophiæ*, ibid., 1660, in-12 ; 3° *Syllabus scriptorum Pedemontii*, etc., Mondovi, 1667, in-4° de 28 et 556 pages, sans compter les tables, l'appendice et l'errata. C'est le seul de ses ouvrages qui ait conservé de l'importance. On y trouve, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms (d'après l'usage suivi assez généralement dans le 17e siècle), environ dix-huit cents articles d'écrivains piémontais, savoisiens ou niçards, depuis l'*Abbas Vercellensis* (qui a un autre article sous le nom de *Thomas Gallus*) et *Abrahamus Vermellius* jusqu'à *Vitalis de Vitalibus, Umbertus Clericus* et *Zacharias Boverius*. Les notices sont sèches et fort incomplètes. Les titres des livres sont copiés exactement quand Rossotto a été à portée de les consulter ; mais ordinairement il est réduit à les citer d'après des catalogues souvent peu exacts, où ces titres étaient traduits en latin. L'auteur donne d'abord une liste des écrivains qu'il a consultés, au nombre de plus de cent quatre-vingts, dont plusieurs sont manuscrits. Il s'excuse ensuite dans sa préface d'avoir choisi un sujet déjà traité deux fois en italien par Chiesa (en 1614 et 1660), et il se justifie par le plus grand détail que donne son livre, où d'ailleurs on trouve de plus les écrivains de la Bresse et du Bugey (pays que les ducs de Savoie ont possédés jusqu'en 1600) et qui est écrit en latin, langue plus universellement répandue. Au reproche de s'arrêter sur des écrivains obscurs, qui ne se sont fait connaître que par des sonnets ou des madrigaux, il répond que *Dignus est operarius mercede sua*. Un défaut plus grave est le manque de critique et d'exactitude. Non-seulement il fait naître à Annecy des écrivains du Puy en Velay, tels que Guillaume Tardif et Jacques David ; mais il va (p. 300) jusqu'à reprendre le P. Marraci d'avoir fait de ce dernier un Français. L'ouvrage est terminé par quatre tables, dont la première suit l'ordre alphabétique des noms de famille et la suivante celle des lieux de naissance. On y voit que la seule ville de Verceil avait fourni cent dix écrivains : Turin n'en comptait que quatre-vingts, Nice soixante-dix-huit, Mondovi quarante-huit. Ceux dont la patrie n'est pas connue avec précision sont rapportés sous des titres généraux : vingt-trois pour le Piémont, treize pour la Bresse et le Bugey, cinquante-huit pour la Savoie (qui ne lui en fournit en tout que quatre-vingt-six) ; mais cette table présente des omissions. Tel qu'il est, le livre de Rossotto est encore aujourd'hui le catalogue le plus complet des écrivains du Piémont, et il a fourni des matériaux pour ceux de la Savoie à l'abbé Grillet, qui a traité le même sujet sur un autre plan d'une manière bien plus complète (*voy.* GRILLET). C. M. P.

ROST (JEAN-LÉONARD), astronome, né à Nuremberg, le 14 février 1688, acheva ses études aux universités d'Altdorf, de Leipsick et d'Iéna, où il s'appliqua à la jurisprudence et à la médecine. Il ne suivit pourtant ni l'une ni l'autre de ces deux carrières, et de retour dans sa ville natale, il tourna son ardeur du côté de l'astronomie. Devenu familier avec cette science, il seconda Wurzelbau dans ses recherches et fit pour lui un grand nombre de bonnes observations. Il n'en acquit pas moins un renom véritable pour son propre compte, notamment par la publication de son *Atlas céleste portatif*, qui lui ouvrit les portes de la société royale des sciences de Berlin. Rost mourut à l'âge de trente-neuf ans et n'ayant jamais été marié, le 27 mars 1727. Ce fut une perte pour la science. Son ouvrage principal est l'*Atlas cœlestis portatilis*, dont nous venons de faire mention. C'est un des utiles monuments de la science uranographique au commencement du 18e siècle. Vient ensuite un ouvrage moins élevé, mais plus populaire, le *Manuel astronomique*, avec un supplément. Il est remarquable par la méthode, par la concision et par la clarté. La faveur avec laquelle le public, ici d'accord avec la société de Berlin, l'accueillit dès son apparition n'était que juste. Il n'est pas besoin de dire que Rost est aujourd'hui dépassé : les acquisitions qui ont, sinon changé la face, du moins agrandi le champ astronomique, sont trop considérables pour que son manuel, même largement remanié, puisse véritablement servir de base à l'étude, et d'autre part, on ne saurait nier que, si son mode d'exposition et sa diction étaient fort remarquables pour l'époque, les modernes n'aient aussi trop de supériorité sous ce double rapport pour que son livre conserve la valeur qu'il eut au 18e siècle. Enfin, il faut encore citer de ce savant la *Description de l'aurore boréale* de 1721, celle de l'éclipse de soleil et de l'éclipse

(1) Il mourut pendant l'impression de son *Syllabus* ; mais il est assez remarquable que ni l'éditeur de ce livre, ni le prélat Morazzo, qui (p. 98 de son *Cisterca reflorescens*, publié en 1690), donne un assez long article à son confrère Rossotto, n'indiquent ni la date précise de sa mort, ni l'année de sa naissance.

(2) *Mémoires*, etc., t. 26, p. 6. C'est par erreur que, trompé par la forme du génitif latin, Nicéron le nomme *Rossotti*. On voit clairement que son nom était *Rossotto*, par l'inscription de la dixième pièce qui lui est adressée, *Al. M. R. P. D. Andrea Rossotto*.

Digitized by Google

de lune de 1715 et des *Observations astronomiques* que l'on trouve, les unes dans la *Nouvelle gazette scientifique*, les autres dans le *Recueil d'histoire naturelle et de médecine de Breslau*. P-OT.

ROST (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EHRENFRIED), philologue allemand, né le 11 avril 1768, à Budissin, où son père (Christophe-Jér.) était recteur du gymnase, reçut, soit par les leçons, soit sous la direction de cet habile latiniste, les éléments d'une excellente éducation classique, puis alla compléter ses études par le haut enseignement de l'université de Leipsick. Les deux Ernesti, Beck, Riez, Wenck, Platner furent ses principaux maîtres. La mort d'Irmisch ayant laissé vacant le rectorat du lycée de Plauen, Rost fut nommé à cette fonction, qu'avait aussi exercée son père avant sa translation à Budissin. Malgré les regrets que dut coûter à Rost l'idée de quitter Leipsick, il n'y eut point à balancer. Il se rendit donc à son nouveau poste, et durant le court laps de temps qu'il y passa, il introduisit de nombreuses améliorations dans l'assemblée. Mais, dès 1796, une occasion se présenta de revenir à Leipsick. Fischer avait besoin d'un corecteur pour l'aider à faire face aux mille détails de l'administration de l'école Thomas (*Thomasschule*), Rost obtint cet emploi et en remplit quatre ans les fonctions non moins délicates que laborieuses. Le 18 février 1800, il succéda comme recteur à Fischer. Il justifia par une rare capacité ce rapide avancement, auquel on ne laissa pas de porter beaucoup envie. L'école Thomas changea de face sous sa direction. Rost, dont les méditations s'étaient portées spécialement sur ce qu'on appelle en Allemagne la pédagogique, voulut mettre les études à la hauteur du temps où il vivait, et, par des modifications graduées, mais où la hardiesse ne manquait pas, où peut-être même elle excéda dans ses commencements, il fit gagner un terrain considérable à l'enseignement proprement dit. Poussé par un penchant particulier du côté de la carrière académique, s'il ne fut jamais titulaire d'une chaire de haut enseignement, du moins il prit les grades et remplit les formalités nécessaires pour être officiellement apte à ces fonctions (1804). Il parut, en 1809, dans une chaire de philosophie comme professeur extraordinaire et plus tard fit des lectures à la grande, puis à la petite école des Princes. Il y obtint un brillant succès, moins comme maniant la parole avec éclat et facilité que comme homme d'érudition et de goût sur certaines spécialités favorites, en tête desquelles il faut placer Plaute. Les recherches dont ce grand comique a été l'objet pour Rost montrent suffisamment qu'il n'eût tenu qu'à lui de prendre un très-haut rang en philologie, si, au lieu de consumer la plus grande partie de ses forces dans les détails administratifs et dans les luttes de sa volonté, il s'était exclusivement voué aux travaux de science, et ce rang eût été encore de quelques degrés plus élevés si, au lieu de prétendre se tenir en quelque sorte au courant de tout et de s'éparpiller sur vingt objets, il eût voulu se concentrer sur une seule branche. Rost mourut le 12 février 1835, toujours pourvu du rectorat de l'école Thomas. Voici (défalcation faite des discours et autres pièces de circonstance) la liste complète de ses travaux, soit philologiques, soit littéraires : 1° *Analectorum criticorum in varios scriptorum græcorum locos fasciculus*, Leipsick, 1802; *Anal.*, etc., *fasciculus secundus*, Leipsick, 1805; *Anal.*, etc., *fasc. tertius*, Leipsick, 1806; *Anal.*, etc., *fasc. quartus*, Leipsick, 1807; *Annal.*, etc., *fasc. quintus*, Leipsick, 1807; 2° *Observationum ad Ciceronis epistolas ad familiares majorem partem criticarum specimen*, Leipsick, 1801; *Obs.*, etc., *specimen secundum*, Leipsick, 1802; *Obs.*, etc., *specimen tertium*, Leipsick, 1802; *Obs.*, etc., *specimen quartum*, Leipsick, 1804; 3° *Explicatio quorumdam locorum Ciceronis de finibus*, lib. 1, 3, Leipsick, 1808; 4° *Explicatio quor. locorum T.-Livii*, Leipsick, 1809; 5° un grand nombre de programmes et de dissertations sur Plaute, dont l'ensemble a de l'importance et qui ont été réunis dans le premier volume des *Fr-G.-E. Rostii opuscula plautina*, publiés après la mort de l'auteur par le professeur Lipsius, Leipsick, 1836; 6° la traduction en vers allemands de neuf pièces de Plaute, savoir : 1. l'*Epidicus*, 1822; 2. le *Pseudole*, 1823; 3. la *Mostellaire*, 1824; 4. les *Marchands*, 1826; 5. le *Perse*, 1827; 6. l'*Amphitryon*, 1829; 7. le *Curculion*, 1830; 8. le *Truculentus*, 1832; 9. le *Carthaginois*, 1833. Il est à croire que si Rost eût vécu plus longtemps, le théâtre entier de Plaute eût eu en lui un traducteur. Ce qui caractérise surtout son œuvre, c'est la fidélité technique avec laquelle il calque tous les mètres de ce grand comique. 7° *Essai d'une traduction de Juvénal*, en vers hexamètres allemands, Leipsick, 1805; 8° *Rostiorum latina carmina cum appendice quorumdam Irmischii poematum*, Leipsick, 1812. C'est un recueil qui contient avec ses poésies latines celles de son père, plus, comme le titre l'indique, quelques échantillons de celles d'Irmisch. Vingt ans auparavant, il avait donné une édition séparée des œuvres poétiques du premier, avec une notice sur sa vie, sous ce titre : *Christ.-Hier. Rostii epigrammata; vitam præmisit Fr.-Guil.-Ehr. Rostius*, Leipsick, 1791. 9° *Documents pour l'histoire de l'école Thomas*, 2 livraisons, Leipsick, 1819, 1820. Il s'y exprime avec vivacité sur l'opposition qu'il rencontrait à ses vues d'amélioration et d'innovation, et ce n'est pas la seule fois qu'il en ait saisi l'occasion. La préface de sa traduction de l'*Epidique* est surtout remarquable sous ce rapport, et le parallèle qu'il y établit entre le destin d'Herder et le sien se lit avec un vif intérêt. On peut encore mentionner de Rost les opuscules qui suivent : 1° *Oratio de natura ridiculi* (c'est en quelque sorte un frontis-

Digitized by Google

pice à poser en avant des *fercula* : c'était un sujet digne du commentateur du comique par excellence); 4° *Super Pythagora virtutem ad numeros referente non revocante*, Leipsick, 1803; 3° *De notione vocabuli* παρεπιγραφή, Leipsick, 1803; 4° *Socratis* ἀπομνημονεύματα *pueris non temere commendanda*, Leipsick, 1799; 5° (en allemand) *Quels services l'école Thomas a-t-elle rendus au protestantisme?* 6° *Interpretatio latina libelli Palæphati de incredibilibus auctore Cospio*, Leipsick, 1804. Enfin c'est à Rost qu'est due l'édition stéréotype de l'Ancien Testament grec selon la version des Septante, publiée sous le nom de Van Ess, à Leipsick, en 1824. P—OT.

ROST (VALENTIN-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), lexicographe et philologue allemand, né à Friedrichsvoda le 18 octobre 1790, mort en septembre 1862 à Gotha. Il avait pour père Chrétien-Frédéric Rost, mort pasteur à Ringenthal en mai 1831 et qui s'était distingué par des poésies allemandes et latines. Quant à Valentin, après avoir fait ses études au gymnase de Gotha et, dès 1810, à l'université d'Iéna, il fut pendant quelque temps précepteur. Depuis l'année 1814, où il avait été rappelé au gymnase de Gotha comme professeur de grec, il n'a plus quitté cette institution, où il a continué les bonnes traditions de Jacobs. Montant de grade en grade, il devint, en 1842, directeur de cette institution avec le titre de conseiller supérieur scolaire. Il a donné un grand élan aux études du grec ancien. On a de lui : 1° *Grammaire grecque*, Gœttingue, 1816; 7° édition, 1854; 2° *Dictionnaire grec-allemand*, ibid., 1824, 2 vol.; 4° édition, Brunswick, 1832. Ce dictionnaire a eu moins de vogue à côté de ceux de Passow, etc., que son 3° *Dictionnaire allemand-grec*, qui a été longtemps le seul ouvrage en ce genre, 1824, 1 vol., puis porté à 2 vol.; 6° édition, Gœttingue, 1850; 4° *Principes pour traduire de l'allemand en grec* (avec Westermann), 3° édition, Gœttingue, 1836, 2 vol.; 5° *Choix de thèmes et de versions d'après les grammaires de Buttmann et Rost*, ibid., 1840, 2 vol.; 6° nouvelle édition du *Novum lexicon græcum* de Duncan, Leipsick, 1836; 7° *Lexique élémentaire de la langue grecque*, Gotha, 1825; 8° *Petit vocabulaire allemand-grec*. Ces deux derniers ouvrages ont été employés seulement dans le ressort des fonctions de Rost. 9° Le *Compendium abrégé de grammaire grecque* (1844) se distingue à la fois par sa précision et sa clarté. Il l'a commencé sans le continuer. 10° *Dictionnaire complet de la grécité classique*, 1er cahier, Leipsick, 1840; et 11° une nouvelle édition du *Dictionnaire grec-allemand* de Passow, ibid., 1841, vol. 1er. (Ce sont Palm, Kreussler, Keil et Peter, qui se sont chargés de la continuation.) En 1825, Rost avait commencé avec Fr. Jacobs la *Bibliotheca græca*, ou édition de tous les auteurs grecs annotés. Stallbaum, Pflugk, Bothe, Klotz, Kuhner et autres hellénistes de mérite ont pris part à cette publication. Ajoutons encore que depuis 1812 Rost a été aussi, jusqu'à sa mort, directeur de la *Banque d'assurance de la vie d'Allemagne*, à la fondation de laquelle il avait contribué. R—L—N.

ROSTAING (le comte de), général français, né en 1716 d'une ancienne et illustre famille, entra au service, dès l'âge de seize ans, dans l'arme de l'artillerie, et parvint successivement au grade de colonel, qu'il obtint en 1765, puis à celui de brigadier en 1769, de maréchal de camp en 1780 et de lieutenant général en 1791. Etant en inspection à Auxonne en 1793, il y fut arrêté par ordre du conventionnel Bernard, de Saintes, pour être conduit au tribunal révolutionnaire à Paris; mais il tomba malade en route, et l'on fut obligé de le déposer dans une prison, où il mourut peu de jours après. Selon le témoignage de l'un de nos plus estimables officiers généraux, tout le crime de ce savant artilleur était d'avoir pour père le marquis de Rostaing, qui avait été comme lui général d'artillerie très-habile et très-zélé pour le service; d'avoir lui-même parfaitement servi pendant plus de soixante ans (de 1732 à 1793) et d'être l'inventeur du système d'artillerie de montagne, qui conserve son nom dans les tables de construction de Gribeauval et dans les meilleurs ouvrages sur l'artillerie. Le comte de Rostaing avait publié : *Tables du toisé du bois et du poids des fers, à l'usage de MM. les officiers du corps royal d'artillerie, calculées par les officiers du même corps*, Dijon, 1777, in-12. On lui a attribué par erreur la relation d'un voyage aux Indes orientales, en 1746, sur l'escadre de Mahé de la Bourdonnais. Cet ouvrage est d'un autre Rostaing, capitaine d'artillerie, qui fit partie de l'expédition et qui en écrivit la relation, insérée dans la collection historique du chevalier O'Hanlon. M—DJ.

ROSTGAARD (FRÉDÉRIC DE), savant danois, qui, sans avoir beaucoup écrit lui-même, a été très-utile aux lettres, naquit, en 1671, à Kraagerop, château de Sélande, appartenant à son père, que le roi de Danemarck Frédéric III avait anobli à cause des services rendus à la monarchie pendant le siége de Copenhague. Dès sa première jeunesse, il s'appliqua, en véritable érudit, à la recherche des manuscrits. Etant encore étudiant à l'université de Copenhague, il découvrit dans la bibliothèque de cette université le manuscrit d'un troisième volume de *Pontani historia rerum Danicarum*, et se hâta de le faire copier; ce qui a sauvé cet ouvrage, dont l'original fut détruit par le grand incendie de 1728. Après ses études dans la capitale, le jeune Rostgaard fut envoyé, en 1690, dans les pays étrangers pour compléter son instruction. Il suivit successivement les cours des universités de Giessen, Leyde et Oxford. De 1695 jusqu'en 1698, il séjourna à Paris, fréquenta beaucoup la bibliothèque du Louvre et y fit copier plusieurs manuscrits. En Italie, il ne fit pas moins de recherches dans les bibliothèques,

Digitized by Google

surtout dans celle du Vatican. De retour à Copenhague en 1699, il fut promu à divers emplois, tels que ceux d'archiviste, de conseiller de justice, de directeur de la compagnie des Indes, de bailli; enfin, en 1735, il obtint le titre de conseiller de conférence, après avoir reçu auparavant une pension du roi. Rostgaard avait rapporté de ses voyages beaucoup de livres et de manuscrits; et, au milieu de ses fonctions civiles, il ne cessa d'en recueillir; aussi sa bibliothèque devint-elle fort riche en livres imprimés et inédits. Il en céda la meilleure partie au comte de Dameskiold Samsœ; elle fut acquise, dans la suite, pour la bibliothèque royale. Cependant Rostgaard, recueillant toujours, eut bientôt formé une nouvelle bibliothèque assez belle, riche de plus de mille manuscrits intéressants. Il en dressa le catalogue et la vendit à l'enchère en 1726. Le catalogue, qui en fut imprimé sous le titre de *Bibliotheca Rostgardiana*, 1726, in-8°, est estimé des bibliographes. Néanmoins, il légua encore à sa mort une collection précieuse de livres et de manuscrits à l'université de Copenhague, à laquelle il fit don d'une somme d'argent et d'une imprimerie arabe et persane, après que la première imprimerie de ce genre, qu'il avait donnée à l'université en 1726, eut été détruite par l'incendie de 1728. Cet accident anéantit aussi une grande quantité d'extraits qu'il avait faits dans les dépôts de manuscrits, et sa correspondance nombreuse avec les savants d'Europe. Rostgaard mourut à Kraagerop le 26 avril 1745. Ses travaux littéraires sont de deux espèces: ouvrages qu'il a tirés de l'obscurité et qui ont été ensuite publiés par d'autres, et savants ouvrages inédits, qu'il a publiés ou rédigés lui-même. Il avait trouvé et copié dans la bibliothèque de Colbert, à Paris, un manuscrit des lois anglaises du roi Canut, qui présente beaucoup de variantes (Kofod Ancher fit une introduction pour ce texte qui devait être publié). Il avait tiré de la bibliothèque Ambrosienne, à Milan, des lettres inédites de l'empereur Julien. Cette copie a été communiquée, dans la suite, par l'université de Copenhague, à Fabricius pour sa *Bibliothèque grecque*. L'édition des *Lettres de Libanius*, publiée à Amsterdam en 1738, in-fol., par les soins de Wolf, doit son principal mérite aux lettres inédites et aux variantes communiquées par Rostgaard. L'édition faite à Paris, en 1702, par Boivin, de l'*Histoire byzantine* de Nicephore, fut enrichie de cinq livres inédits, tirés par Rostgaard des manuscrits d'une bibliothèque d'Italie. Des variantes, recueillies par le même savant, furent insérées dans l'édition de Thucydide, donnée à Amsterdam, en 1731, par Ducker. Le chancelier Westphalen a tiré de la bibliothèque de Rostgaard, pour ses *Monumenta rerum Germanicarum et præcipue Cimbricarum*, des extraits d'anciennes chroniques. Eccard a inséré dans son édition des *Leges Francorum salicæ*, Francfort et Leipsick, 1720, des *Emendationes Ottfridinæ*, c'est-à-dire plus de deux mille variantes et corrections du texte imprimé des Evangiles en tudesque; variantes que Rostgaard avait tirées d'un manuscrit du Vatican. Enfin, étant à Paris, Rostgaard avait fait copier par Jacob-Salomon, de Damas en Syrie, un manuscrit arabe de la bibliothèque du Louvre : *Talim al motallam tarckal tollem;* à Rome, il le traduisit en latin, à l'aide d'un maronite nommé Joseph Banèse; il remit le texte et la traduction à Reland, qui fit paraître cet ouvrage sous le titre de *Borhanneddini assernouchi enchiridion studiosi*, Utrecht, 1709, in-8° (*voy.* RELAND). Rostgaard a été lui-même éditeur de *Petri Syo sive Septimii specimen lexici danici*, Oxford, 1694; — des *Deliciæ quorundam poetarum Danorum*, Leyde, 1693, 2 vol. in-12; — de *Lex regia*, Copenhague, 1709, in-fol., et d'une histoire de la vie de son père, en vers, écrite par l'évêque Thura, 1726. La correspondance en vers qu'il avait eue avec Laurent Thura a été insérée, sous le titre de *Epistolæ metricæ amœbææ*, dans le recueil des poésies de cet évêque. Rostgaard est encore auteur de : 1° *Projet d'une nouvelle méthode pour dresser le catalogue d'une bibliothèque selon les matières*, Paris, 1698, in-fol.; réimprimé en 1728, avec des augmentations, dans le *Sylloge aliquot scriptorum de bene ordinanda bibliotheca* (*voy.* J.-D. KOELER). On peut, sur les avantages et les inconvénients de ce système, consulter le *Journal des Savants* (1712, p. 360, et 1729, p. 315). 2° *Atrium domus Reventlowianæ;* c'est une généalogie de la famille danoise de Reventlau; 3° *Traduction danoise de chansons allemandes choisies*, Copenhague, 1718; nouvelle édition, 1742. Il a laissé en manuscrit un *Dictionnaire danois-latin*, distribué en 20 volumes in-fol., et un *Thesaurus genealogicus familiarum nobilium regni Daniæ*. Dans la *Bibliothèque danoise* (t. 6 et 8), à laquelle il avait communiqué aussi le *Fragmentum theotiscum Isidori Hispalensis*, on trouve, sur sa vie littéraire, une *Notice* qu'il avait fournie à l'éditeur. D—G.

ROSTOLLANT (CLAUDE), général français, naquit à Neuvache (Hautes-Alpes) le 22 mai 1762 et s'enrôla comme canonnier dans le régiment de Toul artillerie, en 1780. Étant entré dès le commencement de la révolution comme sous-officier dans l'artillerie de la garde nationale soldée de Paris, il y fut nommé sous-lieutenant le 16 mars 1791. Le 4 août suivant, il fut attaché avec le même grade au 104e régiment d'infanterie, et le 7 avril 1792 il fut nommé adjudant-major dans le 1er bataillon du département de la Creuse. Le 25 novembre suivant, il fut promu au grade de capitaine de canonniers dans le même corps, et il concourut à la défense de Thionville. Il assista ensuite à tous les combats qui furent livrés dans les Ardennes. Ayant obtenu sa nomination d'adjudant-général provisoire, il déploya la plus grande valeur aux combats de Philippeville, de Boussu;

Digitized by Google

à la prise de Thuin, à la reprise de Landrecies, de Valenciennes et à celle du Quesnoy, où il commandait la tête de la tranchée de droite. Confirmé dans son nouveau grade, il formait l'avant-garde du général Marceau, lorsqu'à la bataille de Sprimont il enleva à la tête de deux escadrons une compagnie d'artillerie légère avec ses pièces, et, si l'on en croit le rapport officiel, il les dirigea aussitôt contre les Autrichiens, en les faisant servir par leurs propres canonniers. Rostollant se fit encore remarquer à l'affaire de Durien sur la Roër au combat qui eut lieu dans les plaines de Cologne, au blocus de Mayence et à la journée de Platten. Ayant été réformé en 1797, il fut employé dans la 24e division, puis envoyé en Hollande, où il dirigea une attaque sur le Zyp, et à la bataille de Bergen il soutint pendant quatre heures tous les efforts du corps d'armée russe. Investi des fonctions de chef de l'état-major du général Brune, il servit en cette qualité à l'affaire des Dunes, à la retraite d'Alkmaër, à la bataille de Castricum et à tous les engagements partiels qui eurent lieu jusqu'à la capitulation du duc d'York, en novembre 1799. Rostollant passa ensuite auprès d'Augereau, comme chef d'état-major d'un corps de troupes gallo-bataves. Après la signature du traité de paix de Lunéville, il reçut le commandement d'une division de l'armée de l'Ouest, où il resta jusqu'à la suppression de cette armée. Alors il fut appelé dans la 27e division, créé chevalier, puis commandant de la Légion d'honneur, et le 30 avril 1807 il rejoignit la grande armée sous les ordres du maréchal Brune. Le 18 janvier 1808, il passa au 2e corps d'observation de la Gironde, et l'année suivante il devint chef d'état-major des troupes rassemblées sur l'Escaut. Le 15 du mois suivant, il retourna dans la 24e division, qu'il quitta en 1810. Envoyé plus tard dans l'île de Gorée près l'embouchure de la Meuse, il y fut fait prisonnier en 1814. Après sa délivrance, il rentra en France au mois de mai, et le 4 juin il obtint le commandement du département des Hautes-Alpes. S'étant rangé sous les drapeaux de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, en mars 1815, il fit la campagne de cette époque sous les ordres du général Tareyre et fut mis à la retraite le 4 septembre de cette année par le gouvernement de la Restauration. Depuis ce temps il vécut dans l'isolement à Passy près Paris, où il mourut en janvier 1846. M—DJ.

ROSTOLAN (Louis DE), général français, naquit à Aix le 31 juillet 1791. A l'âge de dix-sept ans, il fut admis à l'école militaire, où il se fit remarquer par son application et sa bonne conduite. Il en sortit le 24 septembre 1810, et, entrant comme sous-lieutenant au 5e léger, il alla en Espagne, où il fit partie de l'armée d'Aragon, placée sous les ordres de Suchet. Il montra de la valeur aux siéges de Taragone et de Valence. Le 25 octobre 1811, à la bataille de Sagonte, une balle lui perça le bras et le côté droits. Lorsque les troupes françaises, trahies par la fortune, durent se replier vers les Pyrénées, le régiment où servait Rostolan, devenu lieutenant adjudant-major, fit partie de la garnison laissée à Tortose, et le jeune officier servit avec distinction dans la défense de cette place à la fin de 1813 et dans les premiers mois de 1814. De grandes réductions eurent lieu dans l'armée lorsque la paix eut été rendue à l'Europe; mais, grâce à son mérite reconnu, Rostolan fut conservé et nommé capitaine. En 1815, il fit la courte et terrible campagne de l'armée du Nord. Admis ensuite dans la légion de l'Yonne, il fut, en 1819, nommé chef de bataillon et, en 1820, major. Il remplit ces fonctions pendant dix ans, et le 4 avril 1830, il devint lieutenant-colonel. Il prit part, avec le 35e de ligne, à l'expédition d'Alger, et, le 26 juin 1830, il soutint un rude combat contre les Arabes, qui furent repoussés avec perte; sa conduite en cette circonstance le fit nommer officier de la Légion d'honneur. Après la prise d'Alger, il eut le commandement de la place et il y maintint un ordre parfait. Revenu en France, il contribua aux succès de la cause royale lors de l'émeute qui éclata à Paris le 5 juin 1831, et, dans ces circonstances pénibles, comme à Lyon et à Grenoble, il montra autant de fermeté que de modération. Devenu colonel du 16e de ligne, il était à Strasbourg en octobre 1836, lorsque le prince Louis-Napoléon fut arrêté, conduit dans la citadelle et confié à la garde du colonel, qui, dans cette conjoncture délicate, fit preuve de dignité et de convenance. Le 12 avril 1839, Rostolan fut élevé au grade de maréchal de camp et envoyé en Afrique; il prit une part active aux campagnes de 1839 et de 1840; les soldats d'Abd-el-Kader connurent la pesanteur de ses coups. Rentré en France pour motifs de santé et avec le rang de commandeur, le général fut, sur la désignation du général Aupick, choisi par le duc d'Orléans pour organiser les bataillons de chasseurs à pied, dont la création venait d'être décidée. On sait quelle juste et brillante réputation est devenue le partage de ces corps qui ont supporté tout le poids des campagnes d'Afrique et qui, en Crimée comme en Italie, comme au Mexique, se sont montrés aussi utiles que braves. Rostolan dirigea et surveilla avec autant de zèle que de persévérance leur instruction théorique et pratique. Le commandement de l'école de tir de Vincennes, la présidence de commissions chargées d'expériences comparatives sur les armes à feu, la rédaction d'instructions sur les exercices et les manœuvres et de nombreux travaux administratifs l'occupèrent plusieurs années, en lui fournissant l'occasion de montrer son esprit d'ordre et de méthode, sa profonde et savante expérience. Au mois d'octobre 1844, il fut appelé au commandement de l'école polytechnique, poste impor-

Digitized by Google

tant et délicat où il montra beaucoup de fermeté et de sagesse. Le 23 août 1846, il fut nommé lieutenant général, et, en septembre 1847, il entra au comité de l'infanterie. Mis en disponibilité après la révolution de février, il fut promptement rappelé à d'utiles fonctions que nul ne remplissait mieux que lui. Il devint inspecteur général permanent de l'école de tir et membre du comité consultatif au ministère de la guerre. Le 13 mai 1849, il prit le commandement de la 2e division du corps d'armée envoyé en Italie; il rendit de grands services pendant le siége de Rome, dirigea avec talent et bravoure les opérations d'attaques difficiles et prit part à l'assaut qui décida des résultats de la campagne. Le 3 juillet, jour de l'entrée des Français dans la *ville éternelle*, il en fut nommé gouverneur, et, du 7 août au 19 novembre, il eut le commandement en chef des corps d'occupation. Revenu en France, il fut placé à la tête de la 8e division militaire à Montpellier, et les 9e et 10e divisions (Toulouse et Perpignan) furent de même mises sous sa direction. Elevé à la dignité de sénateur en 1852, il fut envoyé à Marseille comme commandant la division. La guerre d'Orient lui offrit l'occasion de rendre les plus grands services : pourvoir à l'embarquement d'une armée nombreuse et d'un matériel immense, établir dans tous les services l'ordre et la ponctualité qui garantissent le succès, assurer les approvisionnements ainsi que le bien-être des troupes, c'était là une œuvre immense; Rostolan l'accomplit avec autant d'activité que de dévouement. L'empereur lui témoigna sa satisfaction en lui conférant, le 28 décembre 1855, la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans et affaibli par les rudes fatigues de sa laborieuse carrière, il fut mis en disponibilité; et quittant, le 1er mai 1857, le commandement de la division de Marseille, il se retira dans une propriété qu'il possédait auprès de sa ville natale; il y mourut le 2 décembre 1862, laissant un des noms les plus honorables que peut citer l'armée française. Z.

ROSTOPCHIN (le comte Fœdor), célèbre par l'incendie de Moscou, était né dans la Russie-Blanche, ou Lithuanie, à Livna, gouvernement d'Orel, le 12 mars 1765, d'une maison ancienne de bonne noblesse. Comme la plupart des gentilshommes russes, le jeune Fœdor reçut une éducation très-soignée; la langue française surtout lui devint familière, car déjà, à cette époque, elle formait en Russie la base de toute instruction distinguée. Entré fort jeune dans la carrière des armes, il fut, à l'âge de vingt et un ans, nommé lieutenant aux gardes, et bientôt après gentilhomme de la chambre. Ayant ensuite obtenu la permission de voyager, il visita l'Allemagne, et, sous la protection du comte de Romanzoff, ambassadeur à Berlin, il séjourna quelque temps dans cette capitale au milieu de la haute société, qui l'accueillit avec empressement. De retour dans sa patrie, il resta pour ainsi dire en dehors du monde, privé de toute place active, ce qui provenait sans doute de l'amitié que lui témoignait déjà l'héritier de l'empire. Fort assidu au palais de Gatschina, il était admis dans l'intimité du czarowitz, et l'on sait que Catherine II, durant tout son règne, tint son fils éloigné des affaires et même de la cour. Aussi, à la mort de la grande impératrice, Paul Ier, pour se venger de ce dédain, envoya dans l'exil ou disgracia les serviteurs les plus zélés de sa mère, et se plut, au contraire, à faire la fortune des hommes qui l'avaient entouré alors que, prince malheureux, il vivait dans la retraite. Rostopchin le premier l'avait salué empereur, mais ce ne fut pas le seul motif qui le porta à la plus haute faveur auprès du nouveau souverain; il était déjà le confident du prince, son ami presque intime, et, une fois sur le trône, Paul Ier dut naturellement le traiter en favori. En moins de quelques années, il franchit tous les degrés, jusqu'à celui d'aide de camp général; puis il fut conseiller privé avec le titre de comte et décoré du grand ordre de Russie; ensuite on le vit occuper, de novembre 1799 à décembre 1800, le ministère des affaires étrangères. Dans ces fonctions, sa conduite est en opposition si absolue avec les sentiments politiques qu'il manifesta plus tard, que nous croyons nécessaire de la bien constater; ainsi, par exemple, ce fut par son influence qu'échoua le plan proposé en 1800, par Dumouriez, au cabinet de St-Pétersbourg, d'une alliance avec l'Angleterre contre la république française. Paul Ier l'avait hautement approuvé, il en était fort enthousiaste, et le traité allait être signé lorsque Dumouriez fut éconduit, avec égard toutefois, emportant une gratification considérable (*voy.* Dumouriez). Nommé à la direction des postes, son crédit n'en subsista pas moins, et c'est encore à lui qu'il faut attribuer, de concert avec le valet de chambre Koutaizoff, le changement subit qui s'opéra dans les intentions du czar en faveur du général Bonaparte. Le vice-chancelier Panin fut éloigné des affaires; le vicomte de Caraman, résident à St-Pétersbourg au nom du prétendant, que Paul Ier avait reconnu roi de France, dut quitter cette ville. Louis XVIII lui-même ne fut pas à l'abri de ce fatal revers; réfugié à Mittau, il reçut l'ordre d'en partir sur-le-champ (*voy.* Louis XVIII). Le comte Rostopchin fut considéré comme ayant pris une part active à ces actes politiques; ce qui est assez curieux à noter dans la vie de celui qui devint un des ennemis les plus acharnés de Napoléon. Pour expliquer l'avancement rapide de Rostopchin, on en a fait une espèce de bouffon, remplissant à la cour de Michaïlow le rôle d'un Triboulet, ce qui est fort exagéré. Toutefois on doit reconnaître que Paul Ier l'aimait parce qu'il avait l'art de le dis-

traire et de l'amuser par ses jeux de mots, ses saillies, ses reparties, toujours vives et spirituelles. L'empereur se plaisait à ses mordantes épigrammes, à sa raillerie ironique; les courtisans mêmes n'étaient pas à l'abri de sa verve caustique. Outre le don que possédait Rostopchin de faire rire et d'égayer l'empereur, il faut bien observer aussi qu'il y avait entre le souverain et le favori une véritable analogie, une sympathie d'humeur, qui les faisaient s'accorder parfaitement. On pourrait même dire que l'adroit courtisan ne fut que le reflet de cette nature impériale, où la bizarrerie était certes le côté dominant; aujourd'hui joyeux, rieur, plein de bonté; le lendemain dur, sombre, colère, quelquefois barbare. Malgré cette intimité, Rostopchin ne fut pas toujours à l'abri de la mobilité de son puissant maître; peu de temps avant la catastrophe du 23 mars 1801, il avait été exilé dans ses terres, et le motif de cette disgrâce est resté ignoré. Néanmoins il regretta vivement le souverain qui l'avait comblé de ses faveurs, et il lui conserva toujours de la reconnaissance. Après l'avénement d'Alexandre, Rostopchin reparut à St-Pétersbourg, où de nouvelles dignités lui furent conférées. On le nomma lieutenant général d'infanterie, puis grand chambellan. Alors se préparait la guerre contre Napoléon, et bientôt allait s'ouvrir cette terrible lutte où tant de sang devait être répandu. Rostopchin ne prit aucune part à la campagne de 1805, et il ne fut pas appelé à servir d'une manière active dans l'armée; mais il employa ses loisirs à écrire contre *Bonaparte et les révolutionnaires français*, dans un style tout à fait populaire, une brochure qui parut en 1807 et qui eut beaucoup de succès en Russie et en Angleterre, seuls pays à cette époque qui gardassent leur indépendance. Elle est aujourd'hui très-rare, bien que l'auteur l'ait réimprimée en 1812. Aucune traduction française n'en a été faite. Nous arrivons à la partie la plus importante de la carrière de Rostopchin, au fait seul qui a rendu son nom véritablement historique. Au moment où Napoléon traversait l'Europe pour entreprendre l'expédition de Russie, le comte était appelé à un poste considérable dans de pareilles circonstances, au commandement de la ville de Moscou, et pour y parvenir, on a dit qu'il avait employé un moyen plus digne d'un comédien que d'un militaire; cependant son élévation vint d'une cause plus sérieuse : elle fut l'œuvre du parti moscovite, de ces boyards pleins de patriotisme qui entouraient Alexandre et qui lui firent proclamer la guerre sainte en choisissant pour généralissime le vieux Koutousoff. Pendant que l'armée française opérait sa marche en avant au sein de l'empire russe, que faisait le gouverneur Rostopchin? Quels ordres, quelles instructions avait-il reçus? Au moment où l'armée française marchait sur Witepsk, l'empereur Alexandre quittait son camp de Polotsk pour venir visiter la cité de St-Serge; le 24 juillet il y était arrivé, et Rostopchin avait préparé au czar une brillante réception; les nobles, les marchands, le peuple avaient accueilli avec un enthousiasme patriotique leur souverain venant demander des secours à l'antique nationalité moscovite. Alexandre résida seulement quelques jours à Moscou, et, dans ses entrevues avec le gouverneur, quelles furent les instructions qu'il lui donna? Il est impossible de le préciser; tout ce qu'on sait, c'est que Rostopchin se borna à proposer à l'empereur d'élever des retranchements hors des murs, d'armer la population et d'user de sévérité à l'égard des Français établis dans cette ville. Durant ce court séjour d'Alexandre, la question de livrer la ville aux flammes, dans le cas où l'on serait forcé de l'abandonner, fut-elle agitée? Cela est peu probable, si l'on considère qu'à cette époque Napoléon était encore éloigné de Moscou de plus de cent lieues; et puis Alexandre avait une trop grande confiance dans le succès de ses armes pour penser que l'armée française pût arriver jusque-là. Néanmoins, il est constant qu'il laissa au gouverneur la faculté d'adopter toutes les mesures qu'il jugerait utiles; enfin il lui donna *carte blanche;* ce mot même fut prononcé dans le sénat. Où donc faut-il chercher le mobile de la grande résolution que Rostopchin exécuta avec tant de sang-froid et d'audace? Nous pensons que l'incendie de Moscou ne saurait être séparé de celui de Smolensk, également allumé par les Russes. A partir de ce moment, un plan de destruction semble arrêté dans le cabinet de St-Pétersbourg. Par ce système, combiné d'avance, on espère anéantir l'armée française : « puisqu'il n'est pas possible d'empêcher « la marche en avant de Bonaparte, il faut tout « détruire sur son passage; le feu ne doit rien « épargner. » Tel est, sans nul doute, le sens des instructions secrètes données aux autorités, et cette certitude se confirme quand on suit Napoléon dans son mouvement de Smolensk sur Moscou, à travers les villages en cendres, les campagnes dévastées. Dès lors, évidemment, la résolution de brûler cette ville fut la conséquence du plan adopté et suivi depuis Smolensk. Il suffit d'examiner avec attention les démarches de Rostopchin pour se convaincre qu'avant même la fin du mois d'août le grand holocauste était résolu. Tous les préparatifs s'en faisaient déjà sous sa surveillance spéciale; il venait alors d'organiser un atelier d'artificiers au château de Woronzoff, situé à six werstes de Moscou, vers la route de Kalouga, sous la direction du docteur anglais Schmidt, mécanicien et machiniste habile. Cet étranger lui avait été envoyé de St-Pétersbourg comme s'étant proposé pour construire un énorme ballon rempli de projectiles qui devait éclater au-dessus de l'armée française et la détruire par une pluie de feu. Le bruit de ce propos circula

Digitized by Google

dans Moscou, et, durant quelques jours, on ne parla que du ballon incendiaire; mais cette entreprise si invraisemblable ne fut qu'un prétexte pour cacher le but réel des travaux qui s'exécutaient d'après les ordres de Rostopchin. Là furent fabriquées toutes les matières inflammables qui servirent à incendier Moscou. Après la bataille de la Moskowa, Rostopchin laissa entendre, dans un discours à l'assemblée des nobles, le patriotique dessein qu'il devait exécuter. « Les habitants de Saragosse, disait-il, ayant sans cesse « sous les yeux le courage immortel de leurs « aïeux, qui, pour arrêter le joug des nations « étrangères, firent un bûcher où ils ensevelirent « leur fortune, leurs familles et eux-mêmes, ont « mieux aimé mourir sous les ruines de leur « ville que de plier sous l'injustice. Eh bien, « prouvez à l'univers que l'exemple mémorable « de l'Espagne n'a point été perdu pour la Russie. » Cependant, au moment où il parlait ainsi dans le sein du sénat, le gouverneur, pour tranquilliser les habitants de Moscou, leur adressait des rapports de l'armée, des proclamations écrites en style bizarre. A côté d'une fermeté véritablement héroïque, on y rencontre des traits d'une trivialité risible : « Armez-vous bien de « haches et de piques, et, si vous voulez faire « mieux, prenez des fourches à trois dents. Le « Français n'est pas plus lourd qu'une gerbe de « blé. Demain j'irai voir les blessés à l'hôpital « de Ste-Catherine; j'y ferai dire une messe et « bénir l'eau pour leur prompte guérison. Pour « moi, je me porte bien; j'avais mal à un œil, « mais maintenant je vois très-bien des deux. » En même temps qu'il cherchait à rassurer le peuple sur ses dangers, Rostopchin poursuivait avec activité tous les préparatifs d'une résolution désespérée. Déjà, dans ses prévisions du sort réservé à la ville, il avait fait évacuer sur Kasan les trésors du Kremlin, les archives de l'université, la pension des demoiselles nobles et l'institution des enfants trouvés; puis, déployant une sévérité barbare, il avait fait arrêter presque tous les Français qui se trouvaient à Moscou, et un soir il les embarqua tous, pêle-mêle, au nombre de 40, et non de 400, comme le porte le 19e bulletin, dans un pyroscaphe de la Moskowa, en leur adressant ces paroles : « Vous « quittez l'Europe; vous allez en Asie; vous vivrez au milieu d'un peuple hospitalier, fidèle « à ses serments, et qui vous méprise trop pour « vous faire du mal. Tâchez d'y devenir bons « sujets, car vous ne parviendrez point à l'infecter de vos mauvais principes. Entrez dans la « barque... Rentrez en vous-mêmes et tâchez de « ne pas en faire une barque à Caron. » Dans ces graves circonstances, Rostopchin, conservant son caractère burlesque, s'amuse à faire de pitoyables jeux de mots. Après le combat de Mojaïsk, Koutousoff s'était retiré sur Moscou; le 12 septembre, il s'arrêta à quelques lieues de cette ville; le lendemain, Rostopchin alla le trouver, et voici dans quels termes il annonça son départ aux habitants : « Je pars pour me rendre « près de S. A. le prince Koutousoff, afin de « prendre, conjointement avec lui, des mesures « pour exterminer nos ennemis. Nous enverrons « au diable ces hôtes, et nous leur ferons rendre « l'âme. Je reviendrai pour le dîner, et nous « mettrons la main à l'œuvre pour détruire ces « perfides. » Dans cette conférence du gouverneur de Moscou avec le généralissime des armées russes, on doit présumer que l'incendie fut définitivement arrêté, et cela d'après des ordres supérieurs plus ou moins précis. Koutousoff, se sentant dans l'impossibilité d'empêcher Napoléon de s'emparer de la vieille cité, comprit les nécessités de la mission que se réservait Rostopchin. Son caractère calme et réfléchi en vit toute l'importance, et la ruine de la ville sainte fut jugée indispensable au salut de la patrie. Aussitôt après cette entrevue, Rostopchin retourna à Moscou donner ses derniers ordres pour l'exécution des mesures incendiaires, et il y déploya un zèle infatigable. Cependant, il voulait encore faire croire aux habitants qu'une résistance armée se préparait, et dans ce but il leur adressait une proclamation qui néanmoins ne rassura personne, car dès ce moment il était impossible de cacher la résolution prise. Tout se préparait pour l'abandon de la ville par les autorités mêmes, et lorsqu'on vit, le 14 au matin, Koutousoff traverser Moscou avec une partie de son armée, se retirant sur Riazan, les doutes que pouvaient encore conserver quelques esprits se changèrent en triste certitude, et, avant le milieu de la journée, presque toute la population en masse, désertant ses demeures, s'était répandue sur les routes de Kalouga, de Riazan et de Wladimir, pour chercher un refuge dans les villages environnants. Il ne restait plus dans la ville sainte que des bandes d'hommes désœuvrés, si nombreux dans les grandes capitales, quelques escouades de Cosaques et un petit corps de troupes formant l'arrière-garde de Koutousoff, sous le commandement de Miloradovitsch. Rostopchin était à son poste, mettant la dernière main aux préparatifs de l'incendie avec une activité incroyable et une froide impassibilité; on eût dit qu'il organisait une joyeuse fête plutôt qu'une terrible catastrophe; il restait calme et plaisantait même sur la réception triomphale qui attendait l'armée française. Alors, il fait mettre des matières combustibles de différentes espèces et particulièrement des boules de phosphore enveloppées de linge soufré, dans les vastes poêles des principales habitations, lui-même en remplit son hôtel, le Kremlin est miné et par son ordre toutes les pompes des vingt-quatre quartiers sont emmenées hors de la ville. Lorsque Rostopchin combinait ainsi ses mesures pour assurer l'incendie, Murat, à la tête de la cavalerie d'avant-garde,

arrivait sur les hauteurs qui dominent Moscou, et, à une heure de l'après-midi, le gouverneur put voir, à une demi-lieue du clocher d'Ivan, les escadrons ennemis couronnant la butte des Moineaux. Après avoir considéré quelques instants ce spectacle, Rostopchin reprend son naturel caustique et railleur, et s'adressant à ces Français qui, à l'aspect des dômes étincelants de la ville sainte, se livrent à mille transports de joie, il retrouve sa verve ironique : « Vous voulez « tâter de nos bazars, s'écrie-t-il, de nos femmes « et de nos richesses. Eh bien, messieurs les « Français, au lieu d'eau-de-vie vous aurez du « punch brûlant; si vous aimez les chaudes « amours, vous en aurez aussi dans nos climats « bien froids; si vous aimez l'or, vous l'aurez « tout fondu : il est plus facile à emporter en « lingots; si vous aimez le bal, vous l'aurez aux « flambeaux, et je vous réponds que vous y ver- « rez clair; si vous voulez savoir enfin comment « l'on danse en Russie, vous y ferez des sauts « comme nul n'en sait faire. Enfin, messieurs les « Français, je veux faire mentir votre almanach, « qui dit qu'il fait froid en Russie. » Quelques minutes après, le comte Rostopchin abandonne Moscou, et, avant son départ, il fait mettre en liberté tous les malfaiteurs, les criminels, les condamnés détenus dans les prisons d'Ostrog et de Yamon, au nombre de huit cents, à condition qu'ils allumeront le feu sur tous les points de la ville. Il se rend alors à son château de Woronowo, sur la route de Kalouga, à quatre-vingts werstes de Moscou (environ vingt lieues). De là il peut jouir de l'horizon de feu que projette au loin le grand embrasement de la vieille cité; il y reste quelque temps, puis il va rejoindre le camp de Koutousoff après avoir livré aux flammes sa magnifique habitation. Maintenant il faut examiner de quelle manière a été jugé le rôle que joua le comte Rostopchin dans ce terrible événement et bien préciser la part qui lui en revient. L'empereur Alexandre, en apprenant ce grand désastre, ne manifesta aucune surprise et ne fit entendre aucun regret, il paraissait s'y attendre (*voy.* ALEXANDRE), et, dans la proclamation qu'il adressa au peuple russe, il s'en réjouit presque comme d'un sacrifice utile à la patrie. « C'est « avec douleur, dit-il, que nous annonçons à « tous les enfants de la patrie que l'ennemi est « entré à Moscou... La gloire de l'empire russe « n'en est pas ternie. Ce n'est pas en détruisant « ou même en affaiblissant son armée que l'en- « nemi s'est rendu maître de Moscou; le com- « mandant en chef, à la suite d'un conseil de « guerre, a jugé à propos de se retirer dans un « moment de nécessité, afin que ce triomphe « passager devînt le principe de la ruine inévi- « table de l'ennemi. Quelque douloureux qu'il « puisse être aux Russes d'apprendre que l'an- « cienne capitale de l'empire est entre les mains « de l'ennemi, il est consolant de penser qu'il ne « possède que des murs, dans l'enceinte desquels « il n'a trouvé ni habitants ni provisions. » Ces termes, bien qu'empreints d'une certaine réserve, suffisent pour nous démontrer que l'empereur approuva tout. En faut-il conclure que rien ne se fit que par son impulsion? Il est impossible de résoudre cette question d'une manière absolue; toutefois, on peut assurer que Rostopchin agit sur des ordres supérieurs et non d'après sa volonté personnelle; l'incendie ne fut point l'œuvre spontanée de sa pensée, mais le résultat des instructions venues de plus haut. La responsabilité doit donc en revenir tout entière au gouvernement russe, et ceci de l'aveu même de M. de Boutourlin, aide de camp de l'empereur Alexandre, qui a écrit son *Histoire de la campagne de* 1812 pour ainsi dire sous la dictée de ce prince; et un pareil témoignage doit avoir beaucoup de poids. « Les renseignements les plus « positifs, dit-il (t. 1, p. 369), ne permettent pas « de douter que l'incendie de Moscou n'ait été « préparé et exécuté par les autorités russes. » Puis M. de Boutourlin ajoute : « Le feu n'ayant « éclaté qu'après l'entrée des Français, il fut « aisé de persuader au vulgaire que c'étaient « eux qui l'avaient mis. Cette opinion exaspéra « le peuple des campagnes et donna un carac- « tère plus prononcé à la guerre nationale. » Sir Walter Scott n'est pas moins explicite et son opinion a bien sa valeur. Ayant puisé aux archives secrètes du *Foreign-Office*, il a pu se renseigner parfaitement. Voici comment il s'exprime (*Histoire de Napoléon*, ch. 78) : « L'incendie de « Moscou fut si complet dans sa dévastation, si « important dans ses conséquences, si critique « dans le moment où il commença, que presque « tous ceux qui l'ont vu l'ont attribué à un effort « sublime, mais presque horrible, de constance « patriotique de la part des Russes, de leur gou- « vernement et particulièrement du gouverneur « Rostopchin. » Il ne faut pas oublier qu'à cette époque l'Angleterre, liée intimement à la Russie, lui fournissait des subsides, et qu'elle ne cessa pas un instant d'avoir auprès de l'armée moscovites des commissaires, tel que Robert Wilson, chargés de tenir le cabinet de St-James au courant des opérations de la guerre, et qui durent avoir le dernier mot de l'incendie de Moscou (1). La Grande-Bretagne n'y resta peut-être pas étrangère; ne sait-on pas que le parlement anglais vota des indemnités considérables pour la reconstruction de la vieille capitale? Cependant

(1) Le *Courrier d'Angleterre*, journal français qui paraissait alors à Londres, est très-curieux à consulter; on y trouve de singuliers rapprochements à faire. Voici en quels termes il s'exprime avant même que l'incendie fût connu : « Si, lorsque Bo- « naparte arrivera près de Moscou, son armée est encore assez « forte pour laisser incertain le sort d'une bataille, il faut brûler « la ville, dans le cas où l'on ne pourrait pas la défendre » (29 septembre 1812). — « Si Bonaparte n'est pas arrêté avant « Moscou, cette ville sera brûlée » (6 octobre). — « Si Bonaparte « est à Moscou, il est évident que l'empereur de Russie a donné « ordre de brûler cette capitale. »

Digitized by Google

nous devons dire que l'opinion la plus généralement répandue en Russie est que Rostopchin fut le seul auteur de l'incendie, mais le silence d'Alexandre sur ce point ne permet pas de l'accepter. Le czar ne fit faire aucune espèce d'enquête sur la conduite du gouverneur, et ceci est important à constater pour bien se convaincre que Rostopchin devait être assuré d'avance de la ratification de toutes les mesures que la nécessité le forcerait de prendre, si immenses qu'elles fussent. Ainsi M. de Ségur n'est point dans le vrai quand il dit (*Histoire de la grande armée*, t. 2, ch. 2) : « Le silence d'Alexandre « laisse douter s'il approuva ou blâma cette « grande détermination. » Le czar donna son approbation tacite ; il commanda tout ou au moins il laissa tout faire au vieux parti russe, réalisant une idée de patriotisme tartare, et, dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, Rostopchin ne fut que la main chargée de l'exécution. On ne s'explique donc pas comment, plus de dix ans après, par une bizarre contradiction, il désavoua hautement toute participation même indirecte. Jusqu'en 1814, il conserva le gouvernement de Moscou ; mais la campagne de 1812 accomplie, il demeura dans une sorte de disgrâce, et la cause n'en est pas, comme on l'a dit, dans le ressentiment que le czar lui gardait au fond du cœur pour avoir brûlé cette ville. On se rappelle que lorsque la guerre fut proclamée sainte et nationale, Alexandre se vit forcé d'éloigner de sa personne le parti étranger plus souple, plus complaisant, qui dominait à St-Pétersbourg (*voy.* Pozzo di Borgo), pour s'entourer des vieux et rudes boyards. Une fois le territoire russe délivré, ce parti reprit son influence, et peu à peu dut s'effacer la domination des purs Moscovites. Rostopchin en était un des plus fermes soutiens, et c'est pour cela qu'en 1814 il fut pour ainsi dire obligé de donner sa démission de gouverneur de Moscou. Alors il parut un instant au congrès de Vienne à côté d'Alexandre, mais sa carrière politique était terminée. Il aimait les voyages, et il s'y livra tout entier. En 1817, on le vit arriver à Paris avec l'intention de s'y fixer ; il habita le rez-de-chaussée de l'hôtel du maréchal Ney. Faisant surtout sa société du parti libéral modéré, il devint l'intime des Ségur et une alliance de famille le rapprocha tout à fait d'eux, ce qui étonna un peu le monde parisien. En 1819, le comte Eugène de Ségur, petit-fils de l'ancien ambassadeur à St-Pétersbourg, alors chef d'escadron, épousa mademoiselle Sophie Rostopchin, ce qui explique les éloges du comte Philippe de Ségur (oncle du comte Eugène) au gouverneur de Moscou, dans son *Histoire de la grande armée :* « C'est un homme rangé, dit-il, « bon époux, excellent père ; son esprit est su- « périeur et cultivé, sa société est douce et « pleine d'agrément, mais, comme quelques-uns « de ses compatriotes, il joint à la civilisation des « temps modernes une énergie antique. » Dès son arrivée dans la capitale, les Variétés devinrent le théâtre de prédilection du comte Rostopchin ; il y passait presque toutes ses soirées, et l'acteur comique qui y brillait alors lui inspirait la plus étonnante hilarité. « Je suis venu en « France, disait-il avec son esprit caustique, « pour juger par moi-même du mérite réel de « trois hommes célèbres, de Fouché, de Talley- « rand et de Potier. Il n'y a que ce dernier qui « m'ait paru digne de sa réputation. » Durant son séjour à Paris, il s'occupa plus de littérature que de politique ; il aimait par-dessus tout les grands auteurs français, et son goût pour les lettres était si prononcé que lui-même se plaisait à rédiger des anecdotes, qu'il lisait avec beaucoup de grâce dans quelques salons. Du reste, il savait fort bien le français, comme on peut le voir par un écrit qui ne manque pas d'une certaine originalité de forme et de pensée : *Mémoires écrits en dix minutes*. On le trouve dans plusieurs recueils et particulièrement dans un petit livre intitulé *l'Esprit, miroir de la presse périodique*, 1840. En 1823, il publia une brochure sous le titre de *la Vérité sur l'incendie de Moscou*, destinée à prouver qu'il n'était pour rien dans cet événement ; il le rejetait tout entier sur les malfaiteurs dans un but de pillage, ainsi que sur les soldats français, et réfutait mot à mot les bulletins de Napoléon. Toutefois, cette tardive dénégation n'est empreinte d'aucun caractère de vérité, et elle n'a persuadé personne. Quelque temps après cette publication, le comte Rostopchin retourna en Russie, et il alla mourir dans la cité sainte, le 12 février 1826, à l'âge de 61 ans. Il était d'une taille au-dessus de la moyenne, d'une figure assez belle, aux traits un peu tartares, le nez aplati, le front haut avec tous les caractères d'une intelligence active et pénétrante. On pourrait dire, pour résumer son caractère bizarre, que Walter Scott définit par le mot *eccentricity*, qu'il joignait à la cruauté impitoyable d'un Baskir toute la courtoisie spirituelle d'un Français de notre âge. C—n—n.

ROSTOVZOFF (Iakov-Iwanovitch), général et administrateur russe, né en 1804, mort le 6 (18) février 1860 à St-Pétersbourg. Descendant d'une famille noble, mais peu aisée, il fut élevé dans l'institution des pages et entra, en 1822, comme officier dans les chasseurs de la garde. Il conversa beaucoup alors avec les cercles littéraires de l'époque, composa quelques beaux poëmes et même une tragédie. En 1825 eut lieu ce fameux complot tramé dans la garde et dans l'armée russe contre le gouvernement du jeune empereur Nicolas Ier. Averti par l'indiscrétion de quelques camarades, Rostovzoff en instruisit le czar. Cette circonstance, qui sauva la vie du souverain, devint l'origine de la fortune de Rostovzoff. Celui-ci, qui avait, dit-on, décliné toute récompense, reçut néanmoins le rang d'adjudant du

Digitized by Google

grand-duc Michel, qui, nommé, en 1832, directeur général de tous les établissements d'instruction militaire de la Russie, fit de Rostovzoff son chef d'état-major. Dans cette position, ce dernier a mérité grandement des écoles de cadets, dont le nombre fut triplé par lui, ainsi que des autres institutions pour le génie et l'artillerie. Rostovzoff conserva son poste aussi en 1819, année où l'empereur actuel succéda à son oncle Michel comme directeur des établissements militaires d'instruction. Général de division depuis 1846, il entra encore, en 1855, dans le conseil des ministres, dont il devint un des membres les plus influents. Dès que la question de l'émancipation des paysans fut mise sur le tapis, Rostovzoff se posa comme un des plus chauds défenseurs de cette mesure. Membre de la première commission de 1857, de même que du grand comité constitué, en janvier 1858, sous la présidence de l'empereur lui-même, il devint, en 1859, président de la commission chargée spécialement de la rédaction de la loi définitive d'émancipation. Il accomplit sa tâche avec un grand zèle, mais il vit les difficultés s'amasser sous ses pas. Harcelé et persécuté de tous les côtés, il tomba grièvement malade de chagrin, et mourut à la suite d'une opération douloureuse. R—L—N.

ROSTRENEN (le P. François-Grégoire de), prêtre et prédicateur capucin dont on ignore l'époque de la naissance, mais que l'on présume pourtant être né à Rostrenen (Côtes-du-Nord), mourut à Roscoff, vers le milieu du 18e siècle. On lui doit les ouvrages suivants : 1° *Dictionnaire françois-celtique, ou françois-breton, nécessaire à tous ceux qui veulent traduire le françois en celtique, ou en langage breton, pour prêcher, catéchiser et confesser selon les différents dialectes de chaque diocèse; utile et curieux pour s'instruire à fond de la langue bretonne et pour trouver l'étymologie de plusieurs mots françois et bretons, de noms de villes et de maisons*, Rennes, 1732, in-4°. « Cet ouvrage, dit dom Taillandier (p. 7 de la préface du Dictionnaire de dom Lepelletier), est estimable à bien des égards; mais l'auteur n'a pas assez distingué les mots vraiment celtiques d'avec les mots étrangers que l'usage ou plutôt l'abus a introduits dans cette langue. Il ne fait sentir d'ailleurs en aucune façon l'origine des mots dont elle est composée, et c'est là cependant ce qui doit piquer la curiosité d'un lecteur éclairé. » Le Brigant ajoute, dans ses *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, que Rostrenen, en adoptant plusieurs idées de Davies, y a joint beaucoup d'erreurs recueillies çà et là en cherchant à se perfectionner dans l'idiome dont il s'était chargé de donner un dictionnaire. Rostrenen avoue lui-même que son breton était fort mauvais et peu intelligible, sinon dans l'évêché de Vannes, où il avait passé ses premières années, et que son dictionnaire avait été particulièrement composé soit pour que les religieux de son ordre apprissent à traduire leurs sermons français en breton, soit pour qu'il pût lui-même prêcher de façon à être compris dans tous les lieux de la Bretagne, ce qui l'avait entraîné à rendre, à sa manière, une multitude de locutions françaises modernes, propres non-seulement à la chaire et au confessionnal, mais encore aux arts et métiers, notamment à la marine. On reproche aussi au P. de Rostrenen de n'avoir pas joint à son Dictionnaire un glossaire breton-français. Chaque article commence par le mot français, de sorte que l'ouvrage ne peut être qu'imparfaitement utile aux naturels du pays. 2° *Grammaire françoise-celtique ou françoise-bretonne*, Rennes, 1738, in-12; Brest, 1795, in-12. Cette grammaire, dont le savant le Gonidec (*voy.* ce nom) reconnaît s'être utilement servi pour la composition de la sienne, a été trop critiquée par le Brigant dans son Avant-propos des *Éléments succincts de la langue des Celtes gomérites*. On doit encore à Rostrenen des *Exercices spirituels de la vie chrétienne suivis de pieux cantiques, en langue bretonne*, publiés en 1709, à St-Pol de Léon, in-8°, et qui ont eu dix éditions dans l'espace de vingt ans. P. L—T.

ROSWEYDE (Héribert), pieux et savant hagiographe, né à Utrecht le 22 janvier 1569, entra dans la société des jésuites à l'âge de vingt ans, et montra dès lors, en achevant sa philosophie à Douai, le goût le plus vif pour les recherches historiques et les antiquités ecclésiastiques. Dans les intervalles de loisir où ses confrères allaient se délasser à la promenade, il courait aux monastères voisins pour y compulser les anciennes chartes et en extraire les matériaux du vaste plan, si utile à l'Eglise, qu'il devait produire un jour. Il fut chargé plus tard de professer les lettres sacrées dans cette même ville, ainsi qu'à Anvers. Ces fonctions, qu'il remplit durant plusieurs années, ne ralentirent point son zèle pour ce genre de travail. Il obtint enfin la permission de s'y livrer pleinement, en visitant à cet effet et en explorant la plupart des bibliothèques de la Belgique. Cependant, au milieu de ses doctes occupations, il ne négligeait pas le soin et le salut des âmes; ce fut en veillant auprès d'un malade atteint d'une fièvre maligne, et en lui administrant ses secours, qu'il gagna lui-même la contagion dont il mourut à Anvers le 5 octobre 1629, à l'âge de 60 ans. Outre de bonnes éditions des traités *De contemptu mundi et laude eremi*, de St-Eucher de Lyon (Anvers, 1621) : — des *Œuvres de St-Paulin, évêque de Nole*, accompagnées de notes; — du *Martyrologe romain*, augmenté de celui de St-Adon et aussi enrichi de notes (*voy.* Adon et Paulin) (sans parler de quelques écrits pour la défense de Baronius contre Isaac Casaubon, et de Juste-Lipse contre Joseph Scaliger), Rosweyde a publié : 1° *Fasti sanctorum quorum vitæ in Belgio MSS. asservantur*, Anvers, 1607, in-8°. C'est là que se trouve le *Specimen*, en même temps que le plan des

Digitized by Google

Acta sanctorum, reproduit dans les prolégomènes du tome 1er de janvier, qui parut en 1643. L'entreprise de ce grand ouvrage, mise à exécution dès 1630 par Bollandus (*voy.* ce nom) et continuée pendant plus d'un siècle et demi par ses successeurs, appelés *Bollandistes* d'après celui qui l'a effectuée, est parvenue jusqu'au 53e volume in-folio, formant le tome 6 d'octobre, et ne dépassant pas le 14 de ce mois. L'ouvrage entier, selon le projet, devait avoir au plus 16 volumes; mais il s'est prodigieusement étendu à cause de la quantité de pièces originales, de diplômes et de dissertations qui ont été ajoutés. Il serait à désirer que les travaux de recherches faits pour son complément par l'abbé de Tongerloo (1), où avait passé la collection d'Anvers, ne fussent pas perdus pour l'histoire du moyen âge qu'embrassent les *Acta sanctorum*. 2° *Vitæ Patrum, seu de vita et de verbis seniorum, libri decem, historiam eremiticam complectentes*, Anvers, 1615, 1617, in-fol.; ibid., 1618. Cette biographie des Pères, extraite de St-Jérôme, de Rufin, de Cassien, de Sulpice-Sévère, de Théodoret, contient de plus l'*Histoire lausiaque* de Pallade, le *Pré spirituel* de Jean Moschus, etc. Les dissertations et les notes critiques et historiques que Rosweyde y a jointes font rechercher ce recueil, qui a été réimprimé plusieurs fois et traduit en différentes langues. 3° *Vindiciæ Kempenses adversus Constantinum Cajetanum ord. S. Benedicti*, avec une vie de Kempis, Anvers, Plantin, 1617; ibid., Beller, 1621, in-12. Déjà, dans une lettre produite en 1615, Rosweyde avait combattu l'opinion d'un auteur espagnol (*voy.* Pierre Manaique), qui inférait d'une citation du livre de l'*Imitation* dans les *Conférences* faussement attribuées à St-Bonaventure que ce livre était antérieur au 15e et même au 14e siècle. Dans les *Vindiciæ*, il combat et réfute l'opinion soutenue à cette occasion par Constantin Cajetan contre Kempis, en faveur d'un abbé Jean Gersen, d'après la découverte d'un manuscrit sous ce titre produit par Bernardin Rossignoli (*voy.* ce nom). Ces *Vindiciæ* sont ce qu'on a écrit de plus fort, sinon pour la défense de Kempis, du moins contre l'existence de ce *Gersen*, jusqu'à l'époque où des manuscrits nombreux de l'*Imitation* portant le nom de Gerson, chancelier de l'Eglise de Paris, ont achevé de démontrer l'homonymie ainsi que l'identité du personnage auquel ce livre était le plus généralement attribué (*voy.* nos *Considérations* sur l'auteur de l'*Imitation*, à la suite de la *Dissertation* de Barbier sur les traductions françaises de ce livre). Rosweyde, à l'appui des *Vindiciæ*, 1617, a donné, à l'exemple de Cajetan, une édition des quatre livres de l'*Imitation* sous le même intitulé et dans le même ordre vulgaire, quoique ces livres aient des titres particuliers sans titre général, et soient transcrits suivant un ordre indéterminé ou différent dans le recueil soussigné, en 1441, *per manus Thomæ a Kempis*. Il annonce ramener entièrement le texte des éditions, et même celles de Sommalius, au manuscrit autographe, revu, dit-il, avec le soin le plus scrupuleux par Kempis (*voy.* ce nom). Cependant, de même que le jésuite Sommalius en avait fait trois éditions, Rosweyde en a lui-même donné, en 1626, une seconde, et Bollandus une troisième en 1630, d'après de nouvelles annotations de son prédécesseur. Les *Certissima testimonia*, qui remplacent les *Vindiciæ*, et qui tiennent lieu du *Commonitorium* que l'auteur avait promis, prouvent qu'il ne s'est pas borné, non plus que Sommalius, au manuscrit de 1441, et qu'il en a consulté d'autres dont il fournit l'indication, mais qui, n'étant pas d'une date antérieure, laissent encore à désirer un texte revu sur des manuscrits plus anciens, même après Bollandus et Chifflet. 4° *Chronicon canonicorum regularium ordinis Windeshemensis, auctore Johanne Buschio; accedit Chronicon Montis Sanctæ-Agnetis, auctore Thoma a Kempis*, Anvers, 1621, in-8°. La chronique des prieurs de Windesheim, mise au rang des *Certissima testimonia*, comprend le livre *De viris illustribus* et celui *De originibus reformationis ejusdem ordinis*, deux ouvrages distincts chez Trithème. Rosweyde, en les transposant, les réunit sous la même date de 1464, qui est proprement celle des *Origines*. Le manuscrit de la chronique des prieurs, le seul connu, où Kempis est cité comme auteur de l'*Imitation*, se rapporte à une époque postérieure à Kempis et n'est point autographe; l'éditeur ne désigne nullement le manuscrit qui lui a servi et dont il allègue le témoignage, qu'infirme au surplus le silence de la chronique du Mont St-Agnès. 5° On doit aussi à Rosweyde la publication en flamand d'une *Histoire ecclésiastique* et de vies de saints et de vierges, avec figures, ainsi que la traduction en cette langue de la première partie du *Traité de la perfection chrétienne*, par Alph. Rodriguez; mais il n'a point traduit en français les quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*. C'est par une équivoque du titre de l'édition française de l'imprimerie du Louvre que plusieurs bibliographes lui ont attribué la version de Marillac, retouchée sur le texte de l'éditeur latin (*voy.* Marillac). G—ce.

(1) Godefroy Hermans, prémontré, mort le 13 juillet 1799. *Voy.* l'*Ami de la religion et du roi*, t. 39, p. 206.

ROSWITE. *Voyez* Hroswite.

ROTA (Bernardin), poëte italien, naquit à Naples, en 1509, d'une illustre famille originaire d'Asti. Un de ses ancêtres, après avoir suivi Charles d'Anjou dans la conquête de Naples, en avait obtenu, pour prix de sa valeur, une riche dotation en terres, et avait pris rang parmi les grands de sa cour. Le père de Bernardin, d'abord gouverneur de Ferdinand II d'Aragon, s'était dévoué ensuite à la personne de ce prince et l'avait accompagné hors de ses Etats lorsqu'il

Digitized by Google

fut obligé de céder au triomphe momentané de Charles VIII. Bernardin passa les premières années de sa vie dans les camps et les combats; mais aimant la retraite par goût et l'étude comme un délassement, il quitta l'épée pour prendre la plume, et s'exerça avec succès dans la poésie italienne et latine. Ses essais dans cette dernière langue ne sont pas à dédaigner : ils se composent de trois livres d'élégies, d'un livre d'épigrammes et d'un autre de métamorphoses ou sylves. Il donna aussi quelques pièces au théâtre, et l'Atanagi, éditeur contemporain de ses œuvres, cite de lui deux comédies : *Lo scilinguato* (le *Bègue*) et *Gli strabalzi* (les *Ricochets*), accueillies avec applaudissement sur les théâtres de Naples; mais on ne peut plus juger de leur mérite, puisqu'elles n'ont jamais été imprimées. Dans ses poésies italiennes, Rota prit pour modèle Pétrarque; et, à son imitation, il composa un grand nombre de sonnets en l'honneur de sa femme Porzia Capece, qu'il aima tendrement toute sa vie et qu'il ne cessa pas de pleurer après l'avoir perdue. Il ne lui survécut que très-peu de temps, étant mort en 1575, à l'âge de 66 ans. Il est bien rare que les imitateurs s'élèvent à la hauteur de leurs modèles; Rota n'échappa point à ce malheur. Ses sonnets sont une faible copie de ceux de Pétrarque, quoique le sentiment qui les avait inspirés fût aussi vrai et aussi profond que celui du chantre de Laure. Cette infériorité, qu'on remarque dans presque toutes ses poésies amoureuses, peut s'excuser encore par la différence qui existe entre les affections d'un époux et les désirs d'un amant. L'imagination n'a point d'écarts lorsque le cœur n'a pas de peines, et un amour satisfait intéresse beaucoup moins qu'une passion malheureuse. Rota aurait dû se montrer plus poëte dans les vers qu'il fit après la mort de sa femme; mais il s'était habitué à vivre d'emprunt; les élans de son cœur étaient arrêtés par ce travail lent et laborieux d'un homme qui doit chercher ailleurs qu'en lui-même les moyens d'exprimer sa douleur. Si Rota n'avait laissé que son *Canzoniere*, on pourrait presque lui refuser la qualité de poëte; mais ce qui la lui a acquise sans contestation, ce sont ses églogues maritimes (*Piscatorie*), genre presque nouveau dans lequel Sannazar avait débuté en latin, et que Rota eut le mérite de traiter avec plus d'étendue, et, pour la première fois, dans la langue italienne. Quelles que soient les remarques faites par Zéno contre ce droit de priorité de Rota, nous prouverons ailleurs qu'elle ne peut lui être contestée par aucun des auteurs qu'il a cités (*voy.* SANNAZAR et SAMMARTINO). Ces églogues, au nombre de quatorze, présentent le tableau des mœurs et des habitudes d'une classe d'hommes que les anciens paraissent avoir presque négligés. Il est à regretter que Sannazar et Rota n'aient pas trouvé d'imitateurs parmi les modernes pour introduire quelque variété dans un genre aussi pauvre et aussi monotone que celui de la poésie bucolique. Il est vrai que les *Piscatorie* de Rota ont un air de famille avec les idylles de Théocrite et les églogues de Virgile; mais le lieu de la scène n'est pas le même, les acteurs ne se ressemblent pas; et entre une *Piscatoria* et une idylle, on peut dire qu'il y a la même différence qu'entre une marine de Vernet et un paysage de Claude Lorrain : on peut admirer l'un et ne pas se lasser de l'autre. Les églogues de Rota parurent pour la première fois à Naples en 1560, in-8°, la même année où l'Ammirato avait donné le recueil de sonnets sur la mort de Porzia Capece, en y ajoutant un très-lourd commentaire. Les autres sonnets de Rota et ses poésies latines ne furent imprimés que l'année suivante. Mais la première édition complète de ses œuvres fut publiée à Venise en 1567, in-8°, chez Giolito de' Ferrari; elle a servi de texte à celle de Muzio, Naples, 1726, 2 vol. in-8°, qui est la plus estimée. Les amateurs recherchent une édition in-4° faite à Naples sous les yeux de l'auteur, en 1572, par Cacchi de l'Aquila; elle n'est ni belle ni complète. A—G—S.

ROTA (MARTIN), dessinateur et graveur au burin, naquit dans la province de Sabine, ou selon d'autres à Sebenico, en Dalmatie, vers 1520, et cultiva son art à Rome et à Venise. On ne connaît pas son maître, mais ses ouvrages prouvent qu'il avait reçu d'excellents principes. Il dessinait la figure avec une grande correction; ses contours sont pleins de pureté et de goût, et les extrémités de toutes ses figures sont arrêtées avec une précision que peu d'artistes ont poussée au même degré. Le travail de son burin, quoique d'une extrême finesse, ne dégénère jamais en sécheresse. Son œuvre se monte à plus de quatre-vingts pièces, ordinairement marquées de son chiffre ou d'une roue par allusion à son nom de Rota. Outre ses *Portraits des empereurs romains, depuis Jules César jusqu'à Alexandre Sévère*, Venise, 1570, in-fol., on a de lui cinq portraits d'hommes célèbres de son temps, parmi lesquels on distingue celui de *Henri IV*. On citera de ses pièces historiques : une *Résurrection*, de la plus grande finesse, 1577, in-4°; — et une autre d'une exécution plus large, grand in-fol.; — la *Bataille de Lépante*, 1572, in-fol.; — le *Jugement dernier*, d'après Michel-Ange. Ce morceau est regardé comme un chef-d'œuvre de gravure; il est signé *Martinus Rota* et porte la date de 1569, in-fol. Il ne faut pas le confondre avec les nombreuses copies qui en ont été faites et parmi lesquelles on estime celles de Gauthier et de Jean Wierix. — Deux autres *Jugement dernier* de son invention : l'un de 1573, l'autre terminé par Anselme Boodt. P—S.

ROTA (VINCENT), poëte italien, naquit à Padoue en 1703. Après avoir achevé ses études au séminaire de cette ville, il se voua à l'état ecclésias-

Digitized by Google

tique, dont ses goûts paraissaient devoir l'éloigner. Il aimait la poésie, la peinture, la musique et même la broderie ; il fut très-lié avec Tartini, qui ne dédaignait pas de le consulter sur ses compositions musicales. Rota, cédant aux invitations du prince Gabrieli, son élève, se rendit à Rome, où il était encore appelé par son amour pour les arts. Après y avoir passé quelques années, il revint à Padoue, où il mourut le 10 septembre 1785. On a de lui : 1° cinq pièces de théâtre, imprimées à différentes époques : — la *Zoccoletta pietosa ; — la Morta viva ; — il Pastor geloso ; — il Fantasma ; — il Lavativo ;* et trois inédites : — *il Pisciatojo ; — la Balia ; — il Memoriale ;* 2° l'*Incendio del tempio di S.-Antonio di Padova*, poëme en six chants, Rome, 1749, in-4°, et réimprimé à Padoue en 1753 ; 3° une *Novella*, à l'imitation des contes de Boccace, publiée pour la première fois par le comte Ant.-Mar. Borromeo, à la suite de la *Notizia de' novellieri italiani*, édition de Bassano, 1794 ; 4° *i Salmi penitenziali*, traduits en tercets, et l'*Arte di disamorarsi*, traduit d'Ovide, en vers blancs ; 5° des *Dialogues* et des *Epitres* en latin, langue qu'il écrivait avec autant de facilité que l'italien. Voyez *Memorie intorno alla vita ed agli ameni studj dell' abbate Vinc. Rota* (par Fr. Fanzago), Padoue, 1798, in-8°. A—G—S.

ROTA (Jean-Baptiste), historien italien, né à Bergame d'une famille distinguée, s'occupa toute sa vie de ce qui pouvait contribuer à éclaircir l'histoire de sa ville natale. Il la croyait l'une des plus florissantes de la Gaule transpadane et d'origine étrusque, antérieure de plusieurs siècles à la fondation de Rome. On peut juger de la solidité de ses arguments en parcourant sa dissertation intitulée 1° *Dell' origine di Bergamo, pria città degli Orobi e poscia de' Cenomani*. Elle fut d'abord imprimée à Venise, en 1750, et reparut ensuite dans le tome 44 de la *Raccolta Calogeriana*. 2° Le tome 43 du même recueil contient une autre dissertation de Rota, sur un *Antico marmo Bergamasco nel museo di Verona*, dans laquelle l'auteur n'adopte pas l'opinion de Maffei sur ce monument (*voy.* le *Museum Veronense*, p. 91). Rota entreprit un plus grand travail sur la ville de Bergame : il en écrivit l'histoire (publiée dans cette ville en 1804, par l'abbé Salvioni) sous ce titre : *Dell' origine e della storia antica di Bergamo*, in-4°. L'auteur était mort en 1786. Les amateurs de la littérature italienne lui doivent deux bonnes éditions des poésies de Guidiccioni (Bergame, 1753) et de Vittoria Colonna (ibid., 1760). Il a collectionné la première sur un manuscrit que possédait le comte Tasso, en faisant disparaître plusieurs fautes qui s'étaient glissées dans l'édition de Gênes, et il a enrichi l'autre de la vie de la marquise de Pescara. A-G-S.

ROTARI (Le comte Pierre), peintre, né à Vérone en 1707, parcourut plusieurs des cours de l'Europe et amassa une fortune considérable. C'est surtout à Vienne et à Dresde qu'il exécuta beaucoup de tableaux, la plupart d'une grande dimension. On cite celui qu'il peignit pour l'impératrice reine et qui est célèbre sous le nom du *Voile*, et le *Repos en Egypte*, de la galerie de Dresde. L'effet de nuit de cette belle composition est du plus grand mérite, et on la compare pour la grâce et l'expression des figures à un Corrége. Déterminé par les instances de l'impératrice de Russie, Rotari se rendit à St-Pétersbourg, avec le titre de peintre de la cour, et y finit ses jours en 1764. Ce peintre aimable s'est fait distinguer par la grâce de ses têtes, l'élégance de ses contours, la vie et l'expression de ses figures, le naturel et la facilité dans la disposition de ses draperies ; et il serait supérieur à la plupart des peintres de son temps, s'il avait poussé au même degré la science du coloris. Mais en général ses tableaux sont obscurs et ternes ; on les reconnaît au premier aspect. On dit que ce défaut tient à un vice de la vue ; d'autres l'attribuent à ce qu'il s'était occupé longtemps à dessiner avant de commencer à peindre ; méthode qui précédemment fut cause que Polidore de Caravage et le Calabrèse avaient été plus grands dessinateurs que coloristes. Mais il y a lieu de croire qu'il tenait cette couleur du Balestra et des autres imitateurs de Carle Maratte, dont il avait étudié les ouvrages. Quoi qu'il en soit et malgré cette teinte grisâtre, il règne dans toutes ses compositions un calme et une harmonie qui charment l'œil. C'est l'éloge que méritent une *Annonciation* qu'il a peinte à Guastalla, un *St-Louis* et surtout une *Nativité de la Vierge*, que l'on voit à Padoue. Il cultiva la gravure à l'eau-forte, et l'on a de sa main plusieurs pièces exécutées d'une pointe légère et spirituelle. Le portrait de *Philippe Baldinucci*, *St-François adorant la croix* et la *Nativité de la Vierge* sont de sa composition ; les sept autres qu'on lui doit sont d'après Balestra, son maître. Le Zuccha, Canale, Camerata, etc., ont gravé d'après lui. P—S.

ROTGANS (Luc), l'un des poëtes les plus distingués sur le Parnasse hollandais, naquit dans l'aisance, à Amsterdam, au mois d'octobre 1645, et perdit dès son bas âge les auteurs de ses jours. Une aïeule respectable se chargea de son éducation : l'étude des langues anciennes en fit essentiellement partie, et les poëtes latins eurent pour lui un attrait particulier. Toutefois la guerre de 1672, dont le début fut si alarmant pour la Hollande, lui fit prendre le parti des armes, et il entra au service comme enseigne. Le peu de chances d'avancement lui fit quitter cette carrière dès 1674, et il s'établit avec ses livres dans une maison de campagne dite *Kromwyck*, que possédait sa grand'mère sur les bords riants du Vecht, entre Amsterdam et Utrecht. Les Français l'avaient dévastée, mais elle ne tarda pas à sortir plus belle de ses ruines. Après la paix de Nimègue, Rotgans fit un voyage à Paris. A son retour, il épousa Anne-Adrienne de Sallengre, qu'il perdit

Digitized by Google

en 1689 et qui ne lui laissa que deux filles. Il continua de vivre à la campagne et trouva sa grande consolation dans le commerce des Muses. On a de lui : 1° un poëme épique très-estimable, dont le héros est *Guillaume III*, stathouder des Provinces-Unies et roi d'Angleterre. Ce poëme est en huit chants ; l'ordonnance en est dans les bonnes règles de l'épopée, ce qui n'empêche pas que la *contemporanéité* des faits n'en rende la marche un peu trop régulière. L'auteur s'est arrêté à la paix de Ryswick : il a été frustré dans son espérance de conduire son héros au delà de ce terme. Le mélange des idées du christianisme avec les fictions de la mythologie païenne a fourni un légitime sujet de reproche. 2° Deux tragédies originales en cinq actes, qui sont demeurées au théâtre ou qui du moins y ont joui longtemps d'un succès peu commun, l'une intitulée *Enée et Turnus*, l'autre, *Scylla*. Le sujet en est pris dans le huitième livre des *Métamorphoses* d'Ovide. 3° Un poëme descriptif en deux chants, dans le genre burlesque, sous le titre de *la Kermesse, ou la Foire villageoise;* 4° des *Poésies mêlées*, publiées après sa mort par H. Halma, à Leeuwarde, en Frise. On ne peut contester à Rotgans de la verve et de l'imagination. Il entend bien la partie technique de la versification. Son style s'élève quelquefois d'une manière remarquable, mais il offre des inégalités que la critique censure à juste titre. Rotgans mourut à sa campagne de Kromwyck, du fléau de la petite vérole, le 3 novembre 1710. M—ON.

ROTH (Charles-Jean-Frédéric de), administrateur et littérateur allemand, né le 23 janvier 1780 à Vaihingen-sur-l'Enz, dans le Wurtemberg, mort à Munich le 21 juin 1852. Après avoir étudié le droit à l'université de Tubingue, il devint, en 1802, avocat du *Collége des appelants*, espèce de tribunal de contrôle des magistrats de Nuremberg. De 1803 à 1805, il travailla à Paris, Vienne et Berlin à la conservation de l'indépendance de Nuremberg comme ville libre impériale. Le sort de cette cité ayant été, en 1806, décidé, Roth y fut nommé conseiller de finances bavarois, puis passa dans la même qualité, en 1810, à Munich, où il devint, en 1817, conseiller dans le ministère respectif, et enfin, en 1828, président du consistoire supérieur protestant pour toute la Bavière. Appartenant à l'école romantique en histoire, Roth, ami du célèbre Schubert, ainsi que du patriote national Hormayr et du ministre Schenck, passa bientôt pour un homme de la réaction et des principes hiérarchiques. Quand, en 1830, à la fête patronale du roi Louis Ier, il fit le panégyrique *De l'influence du clergé sous les Mérovingiens*, le chevalier de Lang, à Ansbach, le flagella violemment dans ses fameuses *Lettres*. Son administration de l'Eglise protestante de Bavière a été diversement jugée, de même que son *Programme scolaire*, rédigé en 1834. Outre la deuxième et la troisième partie du *Cours de langue française* de Lamotte, rédigé, en 1799, en français, et dont il donna une édition allemande, en 1800, en 2 volumes à Nuremberg (3e édit., 1828), Roth a publié avec Kopp le volume 6e des *Œuvres du philosophe Frédéric-Henri Jacobi*, Leipsick, 1824; puis, comme suite, sa *Correspondance*, en 2 volumes, ibid., 1825 à 1827, et enfin les *Œuvres complètes de Hamann*, en 7 volumes, Berlin, 1821-1825. On lui doit en outre quelques publications originales, mais d'une influence secondaire. — Roth (Jean-Rodolphe), fils du précédent, naturaliste et voyageur allemand, né à Nuremberg le 4 septembre 1815, mourut à Hasbeïa en Palestine le 26 juin 1858. Après avoir fréquenté, sous la tutelle de son oncle, le gymnase de Nuremberg, dont celui-ci était recteur, le jeune Rodolphe vint, en 1832, à Munich pour suivre les cours de l'université. Ce fut contrairement aux vœux de son père qu'il étudia la médecine et les sciences naturelles. Ses études terminées, il s'embarqua, le 6 septembre 1836, sur le Danube avec le philosophe Schubert, le naturaliste Erdl et le peintre Bernatz, pour aller en Orient. De cette première excursion, où les amis touchèrent à l'Egypte, à la péninsule du Sinaï, la Palestine et la Syrie, ils revinrent par Beyrouth, Athènes et Livourne à Munich, en septembre 1838. Les résultats de ce voyage, où ils avaient trouvé les premiers la profonde dépression du niveau de la mer Morte relativement à la Méditerranée, ont été consignés par Schubert; quant à Roth, il donna une monographie des mollusques. Après s'être fait docteur en médecine en 1839, Roth entreprit avec Bernatz un second voyage à Calcutta, où ils devaient aider le major anglais Jervis à la rédaction d'un ouvrage d'histoire naturelle des Indes. Ce projet n'ayant pas abouti, Roth repartit, en avril 1841, de Bombay pour l'Abyssinie méridionale, où il alla joindre avec Bernatz l'expédition scientifique et diplomatique du major Harris. Il avait déjà traversé les provinces de Choa et Efat, depuis le 17 mai 1841 jusqu'au 16 mars 1843, lorsque, rappelé par la nouvelle de la mort de sa mère, Roth revint en août 1843 à Munich. De ce voyage traitent trois ouvrages : le major Harris en a donné l'itinéraire, Bernatz les paysages, les costumes et monuments, tandis que Roth a exposé l'histoire naturelle des pays parcourus. Nommé second adjoint des collections zoologiques et anatomiques à l'université de Munich, dont il a, en outre, dressé le catalogue pour les insectes et mollusques, il reçut peu après la place de membre adjoint de l'académie des sciences et de professeur supplémentaire de zoologie. En novembre 1852, il fit avec le docteur Wagner une nouvelle excursion en Grèce, où il découvrit au pied du Pentélicon, des restes d'animaux fossiles. Son dernier voyage de Palestine, enfin, curieux quant aux résultats acquis, mais qui devait lui être fatal, fut entrepris, le 19 novembre 1856, aux frais du roi Maximilien II.

Digitized by Google

Roth établit, dans sa première excursion jusqu'en 1857, que l'Araba ou la contrée comprise entre la baie d'Akaba (Sinus Elaniticus) et la mer Morte avait été l'ancien lit du Jourdain, qui autrefois se jeta dans le golfe Arabique. La mer Morte et toute la vallée jusqu'au lac Tibériade ne seraient, selon lui, que l'emplacement d'anciennes cavernes très-étendues, entourées de couches de sel gemme et de schistes bitumineux. L'inflammation spontanée de ces schistes, l'écroulement des cavernes et la dissolution du sel gemme auraient ensuite déterminé tant la formation de la mer Morte que la dépression de toute la vallée. Cette inflammation dure encore aujourd'hui, quoique dans une proportion moindre. Roth parcourut ensuite les pays des anciens Edomites et Moabites, dont il fixa les siéges, et passa enfin en Galilée et Trachonitide. Autour du lac Mérom, il contracta la fièvre paludéenne, qui ne l'empêcha pas de monter sur la cime de l'Hermon. Mais après avoir, au retour, attrapé un coup de soleil, il arriva malade dans la demeure du pasteur protestant et docteur Vartabied à Hasbeïa, où il mourut. Il avait principalement cultivé l'entomologie et la conchyliologie. Voici ses ouvrages : 1° *Molluscorum species, quas in itinere per Orientem facto, Erdl et Roth collegerunt*, Munich, 1839 ; 2° *Tableau de l'histoire naturelle de l'Abyssinie méridionale* (en allemand), ibid., 1851 ; 3° les *Restes d'ossements fossiles de Pikermi en Grèce* (avec J.-A. Wagner), ibid., 1854 ; 4° *Spicilegium molluscorum terris orientalibus provinciæ mediterranensis particularium*, ibid., 1855 ; 5° *Mémoires sur le voyage de Palestine*, dans Petermann, *Communications géographiques*, ibid., 1857 et 1858 ; 6° *Journal d'un voyage en Palestine*, posthume, publié par Kuhn et Wagner, 1861 et 1862, 2 vol. R—L—N.

ROTH VON SCHRECKENSTEIN (Louis-Henri, baron de), écrivain militaire et historien allemand, né en 1823 dans le pays de Munster, mort à Nuremberg en décembre 1862. Fils d'un général prussien, il étudia dans l'académie militaire de Berlin. Lors des événements de 1848, il passa au service du gouvernement wurtembergeois, où il arriva au grade de major. Par goût pour les recherches historiques, il fit quelques années de séjour à l'université de Tubingue, qui lui conféra le grade de docteur en philosophie en 1855. En 1856, il entra dans le service du gouvernement badois comme chambellan. Lors de la fondation du musée national germanique à Nuremberg, il en devint le second employé et directeur des archives. C'est dans cette qualité que la mort vint le surprendre. Le baron Roth de Schreckenstein a laissé quelques écrits importants : 1° le *Patriciat dans les cités allemandes, surtout dans les villes libres impériales ; mémoires pour servir à l'histoire des villes germaniques et de la noblesse allemande*, Tubingue, 1856, in-8° ; 2° le *Sire Walther de Geroldseck, évêque de Strasbourg, et ses entreprises contre cette ville*, ibid., 1857, in-8°. Ce fut pendant l'interrègne allemand, de 1254 à 1272, que les luttes entre les évêques et les bourgeois des grandes villes devinrent très-acharnées. Dans cette lutte, qui généralement se termina par l'affranchissement des villes, la figure de Walther de Geroldseck est une des plus intéressantes. 3° Le baron de Schreckenstein a ensuite publié l'ouvrage posthume de son père, intitulé *la Cavalerie dans la bataille de la Moscowa, appelée par les Russes bataille de Borodino, le 7 septembre 1812, avec quelques données nouvelles sur le quatrième corps de cavalerie sous le général Latour-Maubourg*, Munster, 1858, in-8°. R—L—N.

ROTHARIS, roi des Lombards, régna de 636 à 652. Après la mort d'Arioald, roi des Lombards, sa veuve Gondeberge fut invitée par la nation à choisir un nouvel époux, qu'on lui promit de reconnaître pour roi : elle arrêta ses vues sur Rotharis, duc de Brescia de la noble race des Arades, prince distingué par sa valeur et sa sévérité dans l'exercice de la justice, mais qui était alors marié. Rotharis consentit à répudier sa femme : il épousa Gondeberge et monta sur le trône en 636, malgré l'opposition de plusieurs grands seigneurs. A peine se fut-il saisi de l'autorité qu'il poursuivit avec rigueur tous ceux qui avaient mis obstacle à ses vues et en fit périr un grand nombre. Il n'épargna pas non plus la princesse à laquelle il devait sa couronne ; il la retint comme prisonnière dans le palais, la dépouillant de tous les ornements de la royauté, tandis qu'il vivait publiquement avec des maîtresses, ou peut-être avec sa première femme. Au bout de cinq ans, et par l'entremise de Clovis II, roi de France, parent de Gondeberge, cette princesse recouvra sa liberté et fut remise sur le trône. La ville de Gênes et toute la côte de Ligurie étaient encore soumises à l'empire grec. Rotharis en entreprit la conquête en 641 ; et il se rendit maître de Gênes, de Savone, d'Albenga, et de toute la côte depuis Luna jusqu'aux frontières de France : il conquit aussi dans le Frioul Oderzo, qui jusqu'alors était demeurée entre les mains des Grecs. En 642, il remporta, près des bords du Panaro, une grande victoire sur Isaac, exarque de Ravenne ; après quoi il paraît qu'il accorda la paix aux Grecs, à des conditions onéreuses. Rotharis donna ensuite son attention aux affaires intérieures. Il publia, en 643, un code ou recueil des lois lombardes, qui fut approuvé par les grands, les juges et l'armée, et qui devint la base de la législation italienne. On le trouve dans le recueil de Lindenbrog. Rotharis mourut en 652 et eut pour successeur son fils Rodoald. S. S—I.

ROTHE (1) (Thyge-Jasper), économiste et philosophe, né à Randers le 18 janvier 1731, mort à

(1) Rothe est le nom d'une famille danoise qui, dans l'espace de cent ans, a fourni au Danemarck plusieurs personnes remarquables.

Copenhague le 19 (ou 25) décembre 1795. Ses études de théologie et de droit terminées, il devint précepteur chez les comtes de Bernstorff et de Moltke. Avec les secours du roi, il fit des voyages en Allemagne et en France, de 1756 à 1759. A son retour, Frédéric V lui confia l'éducation de son second fils. Secrétaire de l'administration des douanes en 1761, il devint, en 1765, vice-prévôt de l'île de Séelande et, en 1771, premier maire de Copenhague. Dans cette qualité, Rothe a fondé plusieurs établissements d'assistance pour les pauvres. Sentant que la protection de Struensée pourrait lui devenir fatale, il accepta le bailliage de Segeberg, en 1774, avec le titre de conseiller d'Etat, en conservant son rang d'assesseur du collége des finances, économie et commerce. En même temps, il exploita son domaine de Tybegaard. Thyge a donné la première traduction danoise de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, faite, en 1759, à Paris. Quant à ses ouvrages originaux, il a écrit : 1° les *Effets du christianisme sur la condition du peuple en Europe*, Copenhague, 1774-1779, 4 vol. in-8°; ouvrage traduit aussi en allemand; 2° *Sur la constitution du Nord dans le moyen âge, sur le système des héritages, les corvées, servitudes, le droit des gens*, etc., ibid., 1782-1787; 3° le *Système féodal de l'Europe en général*, ibid., 1782 (aussi comme vol. 3° de l'ouvrage n° 1°); 4° *Traité d'agriculture*, ibid., 1783-1786, 2-3 vol.; 5° *Système de philosophie théorique*, 1788-1789, 2 vol.; 6° *Philosophie de la nature, d'après le système de Bonnet*, ibid., 1791-1794, 2 vol. — Rothe (Charles-Adolphe), amiral danois, fils aîné du précédent, naquit en 1761 à Copenhague, où il mourut le 11 juillet 1834. Après avoir étudié à l'académie de Soræ, puis dans l'école de marine, il eut des occasions de se signaler lors des assauts donnés à Copenhague, en 1801 et en 1809, par les Anglais sous Nelson et Parker. La flotte danoise ayant été emmenée en Angleterre, ce ne fut qu'après la paix que Rothe rentra en activité. Il aida à réorganiser la marine, dont il était le ministre sous Frédéric VI. Comme tel, il introduisit aussi un nouveau système de recrutement, qui consiste à former des conglomérations de populations maritimes près de la capitale, où elles peuvent être promptement réunies au premier appel. On lui doit ensuite l'introduction d'un nouveau système de phares et signaux maritimes. — Rothe (André-Biœrn), jurisconsulte danois, frère cadet du précédent, né le 2 novembre 1762 à Copenhague, où il mourut le 22 août 1840. Nommé, en 1789, assesseur du conseil d'Etat en service extraordinaire, il entra, en 1797, dans le comité législatif. Depuis 1805, il remplit successivement les fonctions de conseiller à la cour d'appel, délégué de la chancellerie des duchés de Schleswig-Holstein, directeur de la caisse des pensions et membre des conseils scolaires pour les écoles savantes et professionnelles et pour les universités, ainsi que président de la commission des examens juridiques. Conseiller intime de conférences dès 1833, et, depuis 1824, commandeur du Danebrog, il était associé de l'académie danoise et directeur de celle des sciences naturelles. On a de lui : 1° l'édition des *Mélanges historiques, philosophiques et biographiques de son père Thyge*, Copenhague, 1799, 2 vol.; 2° *Recueil des actes, placets, rescrits du comité législatif*, ibid., 1801; 3° *Mémoires sur l'origine et l'organisation des comités conciliateurs en Danemarck*, ibid., 1803 (en français, allemand et danois); avec des *additions* (en allemand et danois), ibid., 1806; 4° *Sur le divorce*, ibid., 1805; 5° *Vade-mecum pour les jeunes étudiants en droit, et guide pour la préparation aux examens*, ibid., 1833; 6° dans la *Minerve*, on trouve de lui un important mémoire sur les *Exceptions de minorité*, 1793. — Rothe (Waldemar-Henri), théologien danois, frère consanguin des deux précédents, né le 6 mars 1777 à Copenhague, où il mourut en 1853. Ses études terminées, il fit des voyages jusqu'en 1809. D'abord pasteur à Helsinge et Valdby, il fut, en 1818, rappelé dans la capitale comme aumônier d'un hôpital. Depuis 1822, il remplissait à la fois les fonctions de pasteur au temple de la Trinité et de directeur de l'institution des sourds-muets. En 1840, il fut nommé chevalier du Danebrog. Il a publié un certain nombre de *Sermons religieux sur le christianisme*, en 1826, lors de l'anniversaire millénaire de son introduction en Danemarck, en 826; puis des *Discours dans la société biblique*; la *Biographie du premier prédicateur chrétien à Roskilde, antique métropole ecclésiastique du Danemarck*, *Joachim Roennow*, et enfin un traité de philosophie spéculative, *De peccato et reconciliatione cum Deo* (en latin, allemand et danois), 1836. De ses deux fils, l'un est un agronome distingué, tandis que l'autre suit les traces de son père en théologie et philosophie. — Rothe (Chrétien), jurisconsulte, né le 6 juillet 1790 à Copenhague, où il mourut en décembre 1857. Il était fils d'André-Biœrn. Il remporta, en 1812, le prix pour un mémoire de jurisprudence et devint, en 1813, secrétaire des protocoles à la cour d'appel. Après avoir rempli les fonctions d'assesseur dans le tribunal de la chambre à Copenhague, il rentra, en 1827, dans la cour d'appel, dont il devint président en 1840. Chevalier du Danebrog, il prit sa retraite en 1856. On a de lui : 1° *Principes du droit danois*, 1812 (couronné); 2° *Registre alphabétique des matières contenues dans les Archives de jurisprudence danoise*, 30 vol. à partir de 1814; 3° *Idem pour les Nouvelles Archives de jurisprudence*, 30 vol. à partir de 1829. — Rothe (Louis-Auguste), historien et littérateur, né le 7 décembre 1795 à Copenhague, où il mourut en 1860. Il était fils aîné d'un conseiller de conférences, Chrétien, mort en 1814, et neveu d'André Biœrn. Après avoir servi dans l'artillerie comme lieutenant jusqu'en 1822, il devint professeur de langue et littérature fran-

Digitized by Google

çaises à l'académie des nobles à Soræ. Il fit de fréquents voyages en France, dont il a adopté la langue pour plusieurs écrits. Depuis 1839, il était bibliothécaire de l'académie danoise. On a de lui en français : 1° *Résumé de l'histoire universelle* d'Estrup, traduit sur le manuscrit de l'auteur, Soræ, 1826; 2° les *Romans du Renard, classés, analysés et examinés d'après les plus anciens manuscrits*, Paris, 1845. Son principal ouvrage danois, qui est en même temps le meilleur sur cette matière, traite *Des druides, de leur nature et doctrine*, Copenhague, 1828, in-4° (ouvrage couronné). Dans le *Magasin danois pour les sciences militaires*, il a analysé les écrits étrangers traitant de ces matières. R—L—N.

ROTHELIN (Charles d'Orléans de), littérateur aimable autant qu'instruit, était l'un des descendants du brave Dunois, qui sauva la France sous Charles VII (*voy.* Dunois). Né à Paris en 1691, il n'avait que deux mois lorsque le marquis de Rothelin, son père, fut tué devant Leuze en combattant vaillamment à la tête des gendarmes. Sa mère et son aïeule moururent à peu de distance l'une de l'autre; et à neuf ans il se trouva placé sous la surveillance de la comtesse de Clère, sa sœur aînée, qui se chargea de son éducation, et pour laquelle il eut toujours les sentiments d'un fils tendre et respectueux. Le jeune Rothelin était destiné, comme cadet de sa famille, à l'état ecclésiastique: il reçut la tonsure de bonne heure et fut mis en pension au collége d'Harcourt, où il fit ses humanités et sa philosophie de la manière la plus brillante. Il ne se distingua pas moins dans son cours de théologie, et en le terminant il prit le degré de docteur. Sa naissance et ses talents le firent connaître du cardinal de Polignac; et malgré la différence d'âge, l'amitié la plus intime les unit bientôt. Il accompagna le cardinal à Rome, en qualité de conclaviste, après la mort du pape Innocent XIII (1724), et y demeura un an dans la société des hommes les plus distingués, visitant les bibliothèques, les monuments d'antiquité et les cabinets des curieux. Il rapporta d'Italie des médailles; et sa passion pour la numismatique s'étant accrue par l'étude, il vint à bout de former en assez peu de temps un cabinet regardé comme l'un des plus beaux qu'aucun particulier eût jamais possédé. Dans le même temps, il s'occupait de rassembler les meilleurs ouvrages dans tous les genres, mais principalement en théologie et en numismatique; et bientôt il put offrir aux savants une collection non moins précieuse par le choix que par le nombre des livres. En 1728, il fut élu membre de l'Académie française, à la place de l'abbé Fraguier (*voy.* ce nom); et en 1732, il fut admis, en qualité d'honoraire, à l'Académie des inscriptions. L'abbé de Rothelin se montra fort assidu aux séances de ces deux compagnies; et bien que sa modestie l'empêchât d'y prendre souvent la parole, il ne fut point inutile à leurs travaux. Ce fut lui, par exemple, qui, en 1737, reçut M. de Foncemagne à l'Académie française (*voy.* Foncemagne). Le cardinal de Polignac, en mourant, lui remit le manuscrit de l'*Anti-Lucrèce*, en le priant de l'examiner, et même de le supprimer s'il jugeait qu'il ne méritât point d'être rendu public. L'abbé répondit dignement à cette marque de confiance; et quoique attaqué d'une maladie de poitrine, dont il ne se dissimulait pas la gravité, il n'épargna ni soins ni veilles pour mettre le beau poëme du cardinal de Polignac en état de voir le jour. Sentant ses forces s'affaiblir après avoir revu cet ouvrage pour la dernière fois, et rédigé la *Dédicace* au pape Benoît XIV, il confia le précieux manuscrit à Lebeau (*voy.* ce nom), en le chargeant de prendre soin de l'édition; et il lui fit présent en même temps d'une suite de médailles impériales de petit bronze, montant à neuf mille pièces. Rothelin ne s'occupa plus dès lors que de se préparer à sa fin prochaine. Il dit le dernier adieu à ses amis avec la même fermeté que s'il s'en fût séparé pour un voyage, et mourut le 17 juillet 1744, à l'âge de 53 ans. Au caractère le plus généreux, l'abbé de Rothelin joignait une politesse exquise, beaucoup d'esprit et de goût, et des connaissances variées. Savant dans les langues anciennes, il écrivait avec pureté l'italien et possédait toutes les finesses de notre langue, au point que l'Académie française le chargea de la révision de son *Dictionnaire*. Voltaire, dans son *Temple du goût*, le choisit pour son compagnon :

Cher Rothelin, vous fûtes du voyage, etc.

L'abbé d'Olivet lui dédia son édition des *Poésies latines* de Fraguier, par une épître qu'on retrouve dans le recueil des vers latins composés par des membres de l'Académie française (*voy.* Olivet). Rothelin ne posséda jamais d'autre bénéfice que l'abbaye des Cormeilles; il refusa toutes les dignités auxquelles il aurait pu prétendre pour se livrer à son goût pour les lettres. Outre des *Traités* complets sur toutes les parties de la théologie, et une suite de *Dissertations* sur les différends entre l'Eglise latine et l'Eglise grecque, restés en manuscrit, et quelques *Discours* ou harangues dans le *Recueil* de l'Académie française, on a de lui des *Observations et détails sur la collection des grands et petits voyages*, Paris, 1742, in-8° de quarante-deux pages. Il y a des exemplaires format in-4°. La bibliothèque de Paris possède celui de Rothelin, avec des corrections écrites sur les marges. Cet opuscule a été réimprimé avec des additions dans la *Méthode pour étudier la géographie*, de Lenglet-Dufresnoy, édition de 1768, t. 1, p. 324-61. (*Voyez sur la Collection des grands et petits voyages* les articles de Bry et Camus). Le cabinet de médailles de Rothelin fait partie aujourd'hui de celui de l'Escurial (*voy.* Panel). Sa bibliothèque fut vendue en détail; le *Catalogue* qu'en a rédigé Gabr. Martin (Paris,

Digitized by Google

1746, in-8°), est recherché. Fréret prononça son *Eloge* à l'Académie des inscriptions (*voy.* le *Recueil* de cette Académie, t. 18). Il eut pour successeur à l'Académie française l'abbé Girard, l'auteur des *Synonymes français*. Son portrait, gravé par Tardieu, et qu'on doit trouver à la tête du *Catalogue* de sa bibliothèque, fait aussi partie du *Recueil* d'Odieuvre. W—s.

ROTHENBOURG (Frédéric-Rodolphe, comte de), général prussien, fils du comte Jean-Sigismond, chef de la famille de Rothenbourg, naquit en septembre 1710, au château de Netkau. Son père, après l'avoir fait instruire à Francfort et à Lunéville, l'envoya avec un précepteur à Paris, où son cousin Conrad-Alexandre de Rothenbourg était maréchal de camp. Celui-ci le fit entrer au service de France et l'emmena en Espagne l'an 1731. Pendant son séjour dans ce pays, le jeune Rothenbourg fit avec les Espagnols, en qualité de volontaire, la campagne contre les Maures d'Afrique et prit part au combat d'Oran, et à la prise de cette ville. De retour en France, il se fit catholique et rejoignit en Alsace le corps d'armée commandé par le duc de Berwick, qui l'admit parmi ses aides de camp. Après la mort du commandant en chef, Rothenbourg servit dans la même qualité, sous le maréchal d'Asfeld, au siége de Philipsbourg. A la fin de la campagne de 1734, le roi le nomma colonel et le chargea d'une mission en Espagne. Vers ce temps, la mort de son cousin le maréchal de camp le mit en possession d'une fortune assez considérable: il épousa ensuite la fille du marquis de Parabère. A l'avénement du roi Frédéric II au trône de Prusse, Rothenbourg entra au service de ce prince, avec le grade de colonel. Ayant eu occasion de se signaler dans la campagne contre l'Autriche en 1741, il fut nommé major général. Après la bataille de Choltusiz, Frédéric lui donna sur le champ de bataille même la grande décoration de l'Aigle noir. En 1744, il l'envoya en France probablement pour les affaires de l'alliance entre la France et la Prusse contre l'empereur. Ayant rejoint l'armée prussienne, Rothenbourg entra en Bohême avec elle, et il aida ensuite à couvrir la retraite de la garnison de Prague sur la Silésie. Aussi fut-il élevé, en 1745, au grade de lieutenant général. Il se signala encore au combat de Hohenfriedberg. Le jour où Frédéric II livra la bataille de Sorr, Rothenbourg, qui souffrait de violentes coliques, sa maladie habituelle, se fit porter en litière; il monta à cheval et prit part à la victoire des Prussiens. Il reçut ordre de poursuivre le prince Charles de Lorraine jusqu'en Bohême et fit, avec le quartier général, son entrée à Dresde. A la paix de 1746, Frédéric l'emmena aux eaux de Pyrmont; mais l'état de sa santé empira, et il mourut le 29 décembre 1751 à Berlin, après avoir reçu encore, dans ses derniers moments, plusieurs visites du roi. Ses restes furent inhumés dans les caveaux de l'église catholique, à la construction de laquelle il avait contribué. D—g.

ROTHER (Christian von), homme d'Etat prussien, né le 14 novembre 1778 en Silésie, était le fils d'un simple cultivateur; sa capacité fut reconnue de bonne heure par le pasteur du village, qui lui donna quelque instruction. Il fit la connaissance d'un officier qui lui procura un emploi comme comptable d'un régiment. A dix-neuf ans, Rother entra dans l'administration de la police; en 1806, il fut placé à la direction de la caisse de la guerre et des domaines. Après la paix de Tilsitt, il quitta la Prusse et se rendit à Varsovie; il entra dans les bureaux du comte Lubienski, ministre de la justice du grand-duché, soumis alors à l'influence de la France. La guerre amena, en 1809, les troupes autrichiennes sur les bords de la Vistule; Rother exprima trop hautement des sentiments dictés par un patriotisme tout germanique; il fut obligé de se retirer à Kœnigsberg. Son habileté dans l'administration des finances lui procura, en 1810, l'avantage de rentrer au service de la Prusse, et il eut dès lors un avancement continu. En 1815, il fut chargé de la répartition des indemnités payées par la France; en 1820, il devint chef de la direction du commerce maritime; en 1824, il fut nommé directeur de la banque royale, et il fut anobli; en 1836, il fut appelé au rang de ministre d'Etat, et il occupa ce poste jusqu'en 1848. Pendant son administration, il fit adopter d'utiles réformes, et il introduisit des mesures bien conçues; la commission d'amortissement fut créée d'après son rapport, ainsi que des institutions en faveur d'orphelins et de filles de fonctionnaires publics décédés sans ressources. A l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'administration, le roi lui conféra l'ordre de l'Aigle noir. Les troubles qui, au mois de mars 1848, éclatèrent à Berlin le froissèrent profondément; d'ailleurs, sa santé était affaiblie, et il était septuagénaire; il se retira dans un domaine qu'il possédait à Rogau en Silésie, et il y mourut le 7 novembre 1848. Z.

ROTHSCHILD (Mayer-Anselme de) fut le fondateur de la maison de banque la plus riche, la plus puissante que l'on ait vue dans l'antiquité et dans les temps modernes. Né à Francfort-sur-le-Mein en 1743, d'une famille de commerçants israélites, il resta orphelin dès l'âge de onze ans. Après avoir passé quelque temps dans une école de Furth, en Bavière, où il reçut une éducation théologique, il revint à Francfort, y acquit rapidement l'habitude des affaires, et, son intelligence aidant, il entra en qualité de commis dans une maison de banque de Hanovre. Ses aptitudes singulières le firent remarquer du banquier, qui lui enseigna ce qui constituait le fond des affaires de banque à cette époque, la correspondance, la tenue des livres, le change des monnaies et matières d'or et d'argent. Les trois années que

Digitized by Google

Mayer Rothschild passa dans ce comptoir lui furent profitables; car, se sentant bientôt capable d'opérer pour son propre compte, il se fixa à Francfort vers 1780. C'est cette même année qu'il créa avec de modestes ressources une maison qui allait devenir la première du monde. Il avait épousé quelque temps auparavant mademoiselle Schnapper. En peu d'années, ses talents, son infatigable activité, non moins qu'une incontestable probité, lui valurent la confiance des maisons les plus importantes et le mirent en relations avec le landgrave de Hesse-Cassel lui-même. Ce prince, qui devait, lors du remaniement de l'empire germanique, devenir électeur de Hesse sous le nom de Guillaume Ier, appréciant son caractère et ses talents, n'hésita pas à lui confier la charge d'agent de sa cour en 1801. En 1802 et 1803, Rothschild était déjà considéré comme un des banquiers les plus riches et les plus habiles. Il négocia pour le Danemarck deux emprunts montant ensemble à vingt millions de francs, et ce fut la première affaire de ce genre entreprise par sa maison, qui devait plus tard appuyer de son crédit les emprunts contractés par tous les gouvernements européens. Il y a lieu de penser que Rothschild récolta des bénéfices réels dans l'emprunt de Danemarck; son crédit se trouvait plus que jamais assuré. Les événements qui suivirent la révolution française, l'entrée des armées étrangères sur le sol allemand et enfin la campagne de 1805 furent le signal de profondes modifications dans l'état social de l'Allemagne. Comme beaucoup de princes ses voisins, l'électeur de Hesse-Cassel s'enfuit devant les soldats vainqueurs de Napoléon, et l'an 1806, il confia en partant à Rothschild sa fortune, qui s'élevait déjà à plusieurs millions de florins. Le banquier de Francfort eut même à souffrir bien des vexations de la police de ce temps pour sauver le précieux dépôt que lui avait confié l'électeur. Quoi qu'il en soit, il eut le bonheur de triompher de tous les événements fâcheux, et en l'année 1810, qui vit émanciper les israélites de Francfort, Rothschild, jouissant de la considération générale, fut nommé membre du collége électoral de la ville par le prince primat de la confédération du Rhin. Ses relations commerciales s'étendaient, son crédit devenait presque européen quand il mourut, en 1812. Il laissait à ses enfants, avec une fortune importante déjà, un nom justement honoré à Francfort, et que rendirent illustre sa conduite et la leur vis-à-vis de l'électeur de Hesse. En effet, au retour de ce prince dans ses Etats, les héritiers de Rothschild lui remirent non-seulement le dépôt reçu dans des circonstances si critiques pour l'Allemagne, mais encore les intérêts des sommes importantes qui avaient été confiées à leur auteur. Mayer Rothschild mourut entouré de sa famille, qui se composait de cinq fils et de cinq filles. Sa mort avait été celle d'un patriarche; il avait recommandé à ses enfants de rester constamment fidèles à la foi de leurs pères et surtout de ne jamais se séparer. Ils lui en firent la promesse, et tous, nous devons le dire, l'ont observée religieusement. C'est à cette obéissance, à cette union, si rares, mais qu'on ne peut s'empêcher de louer et d'admirer, qu'ils ont dû au moins une partie de leurs immenses succès. Jamais la force et les effets d'une grande association ne furent démontrés avec plus d'évidence et de bonheur. Cinq maisons, établies à Francfort, à Londres, à Vienne, à Paris et à Naples, n'eurent dès lors qu'un même but, un même intérêt, et elles furent dirigées chacune par un des fils de Mayer-Anselme. Les cinq fils de Mayer Rothschild continuèrent les traditions de leur père. L'électeur, charmé de cette constante honnêteté, laissa ses capitaux aux mains de Rothschild pendant plusieurs années et ne voulut accepter les intérêts de son argent qu'à dater du jour de son retour. Ce fut l'origine de la grandeur de cette maison; car l'électeur recommanda ses banquiers aux familles régnantes et princières. A partir de 1813, on peut dire que les affaires de l'Europe leur appartiennent. En 1815, l'empereur d'Autriche leur conférait des titres de noblesse; en 1822, ils étaient créés, eux et leurs descendants, barons de l'Empire, en même temps qu'ils recevaient les ordres et les décorations de la plupart des puissances étrangères. Les cinq fils de Mayer Rothschild, dont un seul, le baron James, est encore vivant et chef d'une nombreuse famille, étaient : 1° *Anselme-Mayer* DE ROTHSCHILD, fils aîné et chef après son père de la maison de Francfort. Né le 12 juin 1773, nommé en 1836 consul de Bavière, il est mort à Francfort-sur-le-Mein le 8 décembre 1855. — 2° *Salomon-Mayer* DE ROTHSCHILD, né le 9 septembre 1774. Etabli d'abord à Vienne, il partagea avec son frère Anselme la plupart des grandes affaires de l'Allemagne, où d'illustres amitiés, entre autres celle du prince de Metternich et du prince de Horderberg, lui assurèrent une immense considération, qu'il ne dut pas seulement à sa fortune. Salomon s'établit ensuite à Paris, où il est mort le 27 juillet 1855. Sa bienfaisance sans bornes fit de ses obsèques un deuil public. Il gérait alors la maison de Paris, avec son frère *James*, baron DE ROTHSCHILD, le plus jeune et le seul survivant de la première génération des Rothschild. Le fils de Salomon Rothschild, le baron Anselme-Salomon de Rothschild, chef de la maison actuelle de Vienne, est un des membres les plus distingués du *reichrath* (chambre des pairs) autrichien. — 3° *Charles-Mayer* DE ROTHSCHILD, né le 24 avril 1788, fonda la maison de Naples, qui put rappeler à l'Italie ses grands comptoirs financiers des 15e et 16e siècles. Il est mort à Naples le 10 mars 1855. — 4° *Nathan-Mayer* DE ROTHSCHILD, le troisième des fils d'Anselme, eut, avec le baron James, le plus de part aux étonnants

Digitized by Google

succès de cette famille. Il naquit à Francfort le 16 septembre 1777, et à peine eut-il atteint sa vingtième année que son père, ayant distingué ses heureuses dispositions, l'envoya en Angleterre. Nathan-Mayer alla d'abord à Manchester, où il dirigea pendant plusieurs années un modeste commerce. Ce ne fut que vers 1806 qu'il se rendit à Londres. Dès lors il se trouva mêlé à l'histoire européenne; car, pendant tout le temps des guerres de l'empire, il ne cessa ses relations avec le continent, l'argent anglais soutenant la plupart des coalitions contre Napoléon. L'empire tombé, il s'agissait de reconstituer ou plutôt de constituer les finances de l'Europe entière sur de nouvelles bases. La révolution avait bouleversé l'ancien système économique, l'Etat n'était plus le roi; l'Etat devenait un personnage abstrait, il est vrai, mais qui pouvait emprunter, vendre, acheter, disposer de mille ressources. Il appartenait à la puissante maison des Rothschild de mettre la première ces ressources en œuvre : aussi la voyons-nous dès lors prendre part à toutes les opérations financières, emprunts espagnols, emprunts français, constitution des finances du Portugal, de la Prusse, de l'Autriche, etc. Il faudrait, pour écrire l'histoire des cinq frères Rothschild, écrire en même temps l'histoire financière de l'Europe jusqu'à nos jours, et une étude de ce genre ne saurait cadrer avec les bornes nécessairement étroites d'un article biographique. Disons cependant que la maison de Rothschild a inauguré une ère nouvelle dans les affaires, en ce sens qu'elle y a intéressé plus directement le public; c'est elle qui, la première, a ouvert chez elle des souscriptions d'emprunts d'Etat, auxquelles chacun pouvait venir prendre part. Autrefois ces opérations appartenaient exclusivement à des banquiers et à des capitalistes. Tout le monde y concourt maintenant, et de là naît naturellement une étroite solidarité entre tous les propriétaires ou détenteurs de fonds publics et aussi une plus grande confiance. Nous ne pouvons que rappeler sommairement les grands emprunts auxquels a présidé la maison Rothschild depuis 1823, où elle en souscrit un premier en France de près de cinq cents millions; en 1830, en 1831, d'autres presque aussi considérables; celui de cent cinquante millions en 1832; celui de 1847, etc. Ce sont les Rothschild qui, en constituant les finances du Piémont, de la Toscane, depuis 1831, ont préparé l'établissement financier si solide aujourd'hui du royaume d'Italie. Tous les emprunts romains, de 1831 à 1856, s'élevant à plus de deux cents millions, ont été effectués par eux. La Belgique, à l'aurore de son indépendance, fit un appel à leur crédit, et cinq grands emprunts, de 1831 à 1842, assurèrent sa séparation financière d'avec la Hollande. On sait que la Belgique dut payer à la Hollande cent cinquante-cinq millions pour libérer sa dette. Nous ne parlons que pour mémoire de la participation de cette maison dans les grandes opérations financières françaises de 1852, 1853 et 1862. Ajoutons que les Rothschild se mirent à la tête du grand mouvement des chemins de fer français, de l'industrie minière en Belgique et dans le midi de la France, et enfin que de nombreux comptoirs, dont l'un à Shanghaï, l'autre à San-Francisco, fondés par eux, attestent que leur influence et leur crédit s'étendent hors de l'Europe. Si, au surplus, la maison des frères Rothschild a su, dans les emprunts gouvernementaux, dans ses opérations de banque ou de change, dans les grandes entreprises industrielles ou commerciales qu'elle a créées ou protégées, faire des bénéfices considérables et qui se comptent par centaines de millions, constatons que sa probité et son honorabilité n'ont pas été discutées, et même dans ces derniers temps, où la fièvre de l'agiotage a été poussée si haut et a jeté bien des reflets fâcheux sur le monde de la finance, aucune attaque réelle ou sérieuse ne s'est produite contre elle. Nathan Rothschild était le chef de la maison de Londres, comme le baron James était et est encore le chef de la maison de Paris. Il est certain que les emprunts contractés avec eux par les divers gouvernements, et plus tard, les chemins de fer que les énormes capitaux des cinq frères leur permettaient de faire entreprendre, ont été la source la plus réelle de l'immense extension de leur fortune. Nathan-Mayer Rothschild est mort à Francfort-sur-le-Mein dans un voyage qu'il entreprit pour assister à la célébration du mariage de son fils aîné, le baron Lionel de Rothschild, au mois de juillet 1836. A Londres, où ses richesses et ses services, qui furent si utiles à l'Angleterre, l'avaient également entouré d'une grande considération, quoiqu'il fût mort loin de cette ville, on rendit à Nathan des honneurs funéraires tout à fait inusités. Parmi les équipages qui suivirent le convoi, on remarquait ceux des ambassadeurs d'Autriche, de Russie, de Prusse et de Danemarck. Ses fils, les barons Lionel-Mayer et Anthony dirigent l'importante maison de Londres. Mayer-Anselme est membre du parlement pour Folkestone, et Lionel pour la cité de Londres depuis 1847. — Nous croyons devoir compléter cette notice en indiquant à peu près la somme des opérations que la maison Rothschild a faites dans l'espace de quinze années, telle qu'elle est donnée en 1831, dans une brochure intitulée *Notice sur la maison Rothschild, avec la biographie de chacun de ses membres*. Selon cette publication, qui remonte déjà loin, MM. de Rothschild avaient alors fait des affaires, tant avec l'Angleterre qu'avec la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, le Danemarck, Naples, etc., pour deux milliards quatre cents millions de francs, et dans ces chiffres n'étaient compris ni les indemnités de guerre payées par la France et reçues par MM. Rothschild, ni les emprunts dont ils se sont

Digitized by Google

chargés et bien d'autres opérations. Quel est aujourd'hui le chiffre de la fortune totale de la maison? C'est ce qu'il est presque impossible de préciser; mais tout le monde, eux seuls exceptés peut-être, ignore ce qu'elle peut être. — On a publié, pour et contre MM. de Rothschild, un certain nombre de brochures ou pamphlets, qui ont été lus, comme tout ce qui est scandale, avec un certain empressement. E. D—s.

ROTHSCHOLZ (Frédéric), libraire, né, en 1687, à Herrnstadt, dans la basse Silésie, fut destiné, dès sa première jeunesse, au commerce, malgré son goût pour l'étude; cependant il profita de quelques cours des professeurs de Leipsick et Halle. Il fut ensuite commis dans plusieurs maisons de librairie; en dernier lieu, il entra dans celle de Tauber; et, le chef de cette maison étant mort, il épousa une des filles et continua le commerce à Nuremberg, tandis que son beau-frère dirigeait les affaires de la même maison à Altorf. Dès lors il fit un grand nombre d'entreprises littéraires, surtout en ouvrages de gravure, dont les frais énormes faillirent le ruiner. En outre, il fut lui-même un écrivain très-fécond et publia une foule d'ouvrages, les uns pour gagner de l'argent, les autres pour acquérir une réputation d'homme de lettres, qu'il ambitionnait extrêmement, quoiqu'il lui manquât beaucoup pour mériter ce titre. Il se piquait d'entretenir une correspondance très-savante avec les auteurs; mais on prétend qu'il en payait d'autres pour lui rédiger ses missives. Il était si vain qu'il mettait son nom et son portrait partout; on assure qu'il s'est fait graver vingt fois dans sa vie et toujours d'une manière différente. Cependant Rothscholz paraît avoir possédé des connaissances très-variées; et ce goût si vif pour les sciences et les lettres, qui lui fit exécuter tant d'entreprises, lui fait au moins honneur, s'il n'a pas entièrement tourné à son profit. Voici les principaux ouvrages dont il est auteur ou éditeur : 1° *Icones eruditorum academiæ Altdorfinæ*, 1721, in-fol.; 2° *Nouveau salon de gravures, où l'on trouve les portraits de savants et d'artistes célèbres et de quelques femmes*, 1er cah., 1722, in-fol.; 3° *Icones consiliariorum reipubl. Norimberg.*, 1723, in-fol.; 4° *Icones virorum omnium ordinum eruditione meritorum*, 1725, 1731, in-fol.; 5° *Jac. Verheidenii imagines et elogia præstantium aliquot theologorum cum catalogis librorum ab iisdem editorum*, 2e édit., 1725, in-fol.; 6° *Mémoires pour servir à l'histoire des savants*, 1725-1726, 3 vol. in-8° (en allemand); 7° *Icones bibliopolarum et typographorum ab incunabulis typographiæ*, 1726-1735, trois parties, contenant ensemble 150 portraits. Cet ouvrage est devenu rare. 8° *Bibliotheca chimica Rothscholziana*, 1727-1733, cinq parties, qui ont paru sous divers titres. Rothscholz s'était beaucoup occupé de chimie; il a donné des éditions allemandes des œuvres chimiques de Nicolas Flamel, de Sendivogius, Beccher, Synesius et autres. 9° *Designatio omnium dissertationum inauguralium Altdorfinarum*, 1728, in-4°. Rothscholz avait le projet de dresser un catalogue de toutes les thèses imprimées; mais ayant apparemment mieux reconnu les difficultés de ce travail long et minutieux, il y renonça après l'impression de la seconde feuille, où il n'est encore question que de la petite université d'Altorf. 10° L'*Europe savante, ou Notice des universités, académies, gymnases*, etc., Francfort, 1728, in-4°, en allemand; 11° le *Salon de gravures philosophiques, ou Portraits des principaux philosophes, chimistes et médecins de la ville de Nuremberg*, 1728, in-fol.; 12° *Thesaurus symbolorum ac emblematum, id est, insignia bibliopolarum et typographorum*, 1731, in-fol. de 52 planches et 64 feuilles de texte. Rothscholz a joint deux traités de Spoerlius et Vinhold sur ces marques de libraires. Ce volume n'est que la première partie de l'ouvrage; et c'est tout ce qui en a paru. Les gravures ne sont pas toujours fidèles et ne sont pas sur la même échelle : elles manquent d'ailleurs de caractère. Ce grand travail ne serait bien utile qu'autant qu'il serait complet; cependant, comme il est devenu rare, son prix est élevé : on l'a payé jusqu'à cent vingt francs en vente publique. 13° *Veterum sophorum sigilla et imagines magicæ, e J. Trithemi Ms. eruta, cui accessit catalog. librorum rariorum magico-cabalistico-chymicorum*, 1732, in-8°; 14° *Théâtre chimique allemand*, 1732, 3 vol. in-8°; 15° *Pinacotheca insignium, quibus academiæ facultates, societates literariæ, viri docti ac denique notarii usi sunt et utuntur*, 1735; 16° *Court essai d'une histoire ancienne et moderne des libraires*, 2 vol. in-4°. L'auteur a publié en outre plusieurs livres de piété et d'autres ouvrages de sa composition, dont on peut voir une liste assez complète dans le tome 3 du *Dictionnaire des savants nurembergeois* de Wille et dans le 3e volume supplémentaire du même ouvrage, par Nopitsch. Rothscholtz mourut le 15 janvier 1736; il avait accru considérablement, par ses dons, la bibliothèque de l'université d'Altorf. D—G.

ROTOURS (Jean-Julien Angot, baron des), né le 2 juin 1773, au château des Rotours (Orne), fut destiné dès l'enfance au métier des armes et mis, à l'âge de sept ans, à l'école militaire de Vendôme. Les relations que son père, habile monétaire (*voy.* Desrotours), entretenait avec un de ses parents, capitaine de vaisseau, décidèrent de sa profession. Sa dix-huitième année venait à peine de s'accomplir qu'il se rendit à Brest et s'embarqua comme aspirant volontaire, le 11 juin 1791, sur la gabare *la Bretonne*, destinée à une croisière dans la Méditerranée. Après une campagne de quelques mois sur les côtes de France, il s'embarqua sur la frégate *la Sémillante*, puis sur le vaisseau *l'Eole*, faisant partie l'un et l'autre d'une expédition envoyée à St-Domingue pour y porter, avec 6,000 hommes de troupes, les

Digitized by Google

commissaires Sonthonax, Polverel et Aillaud. Déjà, dans la notice sur Polverel, la *Biographie universelle* a parlé en détail de la lutte qui s'engagea, au mois de juin 1793, entre les commissaires et le général Galbaud, et elle y reviendra à l'article Sonthonax. Des Rotours avait pris part, à la tête d'un détachement de l'*Eole*, à l'engagement du 21 juin, au Cap. Fait prisonnier dans un moment où, s'avançant en parlementaire, il cherchait à arrêter l'effusion du sang, il fut jeté avec un autre aspirant dans un bouge infect, où, chargés de chaînes, ils furent abandonnés pendant six semaines. Mis enfin en liberté sur l'ordre du général Lavaux, les deux aspirants furent embarqués comme passagers sur un navire expédié aux Etats-Unis, d'où ils revinrent après avoir été ballottés pendant neuf mois. Des Rotours, qui, pendant la campagne, avait passé par les grades d'élève, d'aspirant de première classe, fut nommé enseigne le 14 mars 1797, et le 1er août 1799, commandant du cutter *le Sans-Souci*. Il était lieutenant de vaisseau, en 1802, et embarqué sur la corvette *la Surveillante*, en mission à Lisbonne, où nous avions pour ambassadeur le général Lannes, dont, par sa belle tenue et sa manière de servir, il se concilia l'affection, et qui fit tous ses efforts pour qu'il entrât dans la garde consulaire, lui promettant une carrière brillante et rapide. Bien que touché de ces marques d'intérêt, des Rotours ne voulut pas abandonner la carrière de son choix. L'année suivante, commandant le brick *le Curieux*, attaché, sous l'amiral Villaret-Joyeuse, à la station des Antilles, il fut atteint de la fièvre jaune et de la dyssenterie, ce qui le força de revenir en France. Il fit cependant encore une courte campagne sur les vaisseaux *le Formidable* et *l'Annibal*, puis fut embarqué, de 1805 à 1808, sur la frégate *l'Hermione*, chargée de diverses missions dans l'Océan et la Méditerranée. Il prit part aux combats livrés par l'amiral Villeneuve au cap Finistère et à Trafalgar. Promu capitaine de frégate (1808) et en même temps commandant de l'*Hermione*, il fut nommé, le 8 avril 1809, au commandement du vaisseau *l'Albanais*, stationné dans l'Escaut. Lorsque les Anglais s'emparèrent de Flessingues, des Rotours, qui jouissait de la confiance absolue de l'amiral Missiessy, fut désigné pour commander un bataillon de 1,000 matelots, chargé de la défense de plusieurs forts. Ses dispositions furent telles que le prince de Ponte-Corvo le nomma et le reçut lui-même chevalier de la Légion d'honneur. Des Rotours passa alors au commandement du *Tilsitt*, puis à celui de la frégate *l'Elbe*, sur laquelle il effectua le passage de l'île d'Aix, jusque-là réputé impraticable pour les bâtiments de haut bord. Malgré les gros temps qui assaillirent l'*Elbe* pendant toute la croisière qu'elle fit au commencement de 1813 sur les côtes d'Espagne, cette frégate s'empara d'une goëlette anglaise. Des Rotours était employé à terre, en 1814, lors de la déchéance de Napoléon. La restauration, dès le 8 juillet 1814, lui donna le grade de capitaine de vaisseau. Pendant les cent-jours, il ne sollicita aucun emploi. Ce ne fut qu'en juillet 1816 qu'il reprit la mer, pour faire à la Martinique, sur le vaisseau *le Foudroyant*, une campagne pendant laquelle il fut créé baron. La fièvre jaune, qui devait jouer un rôle si funeste dans la vie de des Rotours, l'atteignit encore à son départ de la Martinique, et déjà on le croyait mort, lorsqu'une crise inespérée le rappela à la vie. Embarqué, le 25 mai 1819, sur la corvette *l'Espérance*, expédiée à St-Pierre et Miquelon pour y protéger les pêcheries françaises, des Rotours fut ensuite nommé commandant d'une division, composée, avec l'*Espérance*, de la goëlette *l'Estafette* et de la gabare *la Lionne*. Cette division était chargée de la station du Levant. L'*Espérance* portait, en outre, les élèves provenant de la première promotion d'Angoulême et destinés à faire la campagne d'instruction ordonnée à leur sortie du collége. Du mois de février 1820 au mois d'avril de l'année suivante, des Rotours combina et multiplia les mouvements de ses bâtiments de telle sorte que les points principaux du littoral de la Grèce, de l'Anatolie, de la Romanie, de la Syrie et de l'Egypte furent visités, ainsi que les îles de Chypre, de Rhodes, de Candie et celles de l'Archipel, et qu'il y eut cependant presque toujours à Smyrne un bâtiment de la division prêt à escorter les navires français qui demandaient à être convoyés. Grâce à cette activité, les mers du Levant furent balayées des pirates qui les infestaient auparavant, et notre commerce y jouit d'une parfaite sécurité. Les habitants du pays ressentirent aussi les effets de cette protection efficace, et lorsque des Rotours remit son commandement à son successeur, M. de Kergrist, la ville de Smyrne éclata en regrets unanimes, auxquels s'associèrent les consuls des puissances étrangères, qui, longtemps après le départ du commandant de l'*Espérance*, proclamaient en lui l'heureuse alliance de la mansuétude et de la fermeté. Cette mission devint l'origine de la considération toute spéciale dont Louis XVIII honora depuis des Rotours. Revenu en France, il fut plusieurs fois admis par ce prince en audience particulière. Les détails dans lesquels il entra sur la situation du Levant firent pressentir au roi qu'un volcan ne tarderait pas à y faire éruption. Des Rotours, d'un esprit essentiellement observateur, avait recueilli, sur la marche probable de l'insurrection grecque encore latente, des données qui devaient bientôt se réaliser. Un an s'était à peine écoulé que l'accomplissement de certains faits avait justifié ses prévisions. Le roi, convaincu des avantages que son gouvernement devait tirer des services d'un officier dont le coup d'œil était si pénétrant, l'éleva au grade

Digitized by Google

de contre-amiral et le chargea en même temps d'une mission confidentielle, ayant pour objet d'apprécier sur les lieux mêmes les avantages ou les inconvénients du maintien de l'école navale à Angoulême. Le choix de cette ville comme siége de cette école donnait lieu à des critiques incessantes. Les uns, proscrivant d'une manière absolue le placement de l'école à terre, ne voulaient entendre parler que d'un vaisseau ; d'autres croyaient que, placée dans un grand port militaire, à proximité d'une rade où les élèves auraient pu être exercés convenablement à la manœuvre, elle aurait permis de leur offrir sur d'autres points une instruction plus complète et plus certaine qu'à bord d'un navire, dont l'aménagement ne saurait, quoi qu'on fasse, se prêter à toutes les exigences de sa destination; une économie sensible leur paraissait, en outre, devoir résulter de l'établissement de l'école à terre. Cette divergence d'opinions avait attiré l'attention du roi. Voulant être éclairé par quelqu'un qui fût dégagé de toute prévention, il jeta les yeux sur des Rotours pour inspecter l'école placée, depuis sa création, sous le commandement de la Serre. Le ministre n'avait pas caché à des Rotours que sa mission était très-délicate, et qu'il devait être fort circonspect dans son rapport au roi, qui affectionnait particulièrement la Serre. Résolu cependant à dire toute la vérité, il partit, et à son retour Louis XVIII le reçut de nouveau. Des Rotours exposa franchement les vices de l'organisation de l'école, vices qui, selon lui, prenaient principalement leur source, ainsi qu'il s'en était convaincu lors de la campagne de l'*Espérance*, dans l'insuffisance de préparation à la pratique, trop sacrifiée à des études, utiles sans doute, mais accessoires pour un officier de vaisseau. L'organisation de l'ancienne école du *Tourville*, avec de légères modifications, lui semblait préférable au système en vigueur. Quant au choix du lieu, il le combattit et se prononça nettement pour une école flottante. Lorsque la guerre d'Espagne fut résolue, l'amiral des Rotours fut, au mois de janvier 1823, nommé au commandement d'une division chargée de croiser dans la Méditerranée. Son pavillon flottait depuis cinq mois sur le *Centaure*, vaisseau de 80 canons, quand il reçut l'ordre de prendre le commandement des forces navales disséminées dans la Méditerranée. Il se rendait devant Barcelone, dans la vue de les y rallier, lorsque, le 10 juin 1823, à peine mouillé dans la baie de Gibraltar, afin d'y communiquer avec MM. Collet et Lemarant, commandant le vaisseau de 74 *le Trident* et la frégate de 60 canons *la Guerrière*, en croisière dans ces parages, il fut informé des déprédations commises sur notre commerce par des corsaires espagnols sortis d'Algésiras et de l'inutilité d'une première réclamation faite à ce sujet par M. Collet auprès des autorités locales, qui s'étaient obstinément refusées à restituer les quatre navires de Marseille *le Grand-Corneille*, *l'Irma*, *l'Espoir* et *l'Isis*, conduits dans le port d'Algésiras. Des Rotours vint immédiatement prendre poste à une petite distance de la place et envoya son premier adjudant signifier au gouverneur don José Hurtado de Zaldevas, général de brigade, que, si les navires français et leurs cargaisons n'étaient pas immédiatement restitués, il ferait embosser ses trois bâtiments à l'entrée du port et dirigerait sur la ville le feu de son artillerie. Cette menace, énergiquement transmise, eut tout le succès qu'on en devait attendre. Les navires réclamés furent rendus, après que la partie de leur chargement qui se trouvait encore intacte dans les magasins du port eut été remise à bord par les marins mêmes de la division française. Ces navires et d'autres n'eurent à payer ni frais ni aucun droit. Le commerce se trouva ainsi affranchi, par le désintéressement de l'amiral des Rotours et des officiers sous ses ordres, du droit auquel il avait été assujetti sous l'empire dans le cas de reprise. Ce droit, connu sous le nom de *recousse*, s'élevait à un dixième ou à un trentième des valeurs reprises sur l'ennemi, suivant que la recousse avait eu lieu dans un délai de plus ou moins de vingt-quatre heures. La chambre de commerce de Marseille témoigna, par une lettre qu'elle rendit publique, la reconnaissance que lui inspirait cette généreuse et éclatante réparation des dommages éprouvés par les négociants dont elle était l'organe. Quant à l'amiral, aussi modeste que brave, il répondit n'avoir fait que remplir le devoir prescrit par l'honneur, inséparable de la protection à donner à notre commerce en toute occasion. Le *Centaure* quitta la baie de Gibraltar et arriva, le 27 juin, devant Barcelone. Appelé ensuite au commandement par intérim de l'armée navale mouillée devant Cadix, des Rotours l'exerça jusqu'au 17 septembre, qu'il le remit à l'amiral Duperré. Le premier soin du général en chef, avant de communiquer avec la terre, fut de se diriger dans le sud, où était la division avec laquelle des Rotours avait déjà projeté d'attaquer le fort de Santi-Petri, situé à l'embouchure de la rivière de Ste-Marie, dont il défendait le passage, en même temps qu'il empêchait nos troupes d'entrer dans l'île de Léon. L'amiral Duperré se convainquit, à la vue des lieux, de l'immense avantage qu'il y avait à se rendre maître d'un point dont la possession permettait à l'ennemi de se ravitailler sans difficultés et d'éterniser ainsi le blocus. L'attaque du fort fut donc décidée et confiée à des Rotours. Le 20 septembre 1823, au point du jour, les vents étant à l'est, joli frais, belle mer, le *Centaure* fit le signal d'appareillage, auquel obéirent le *Trident* et la *Guerrière*. A sept heures, la division était sous voiles, courant bâbord amures; le *Centaure* était suivi du *Trident*, et la *Guerrière* en serre-file. Une heure après, l'amiral changea

Digitized by Google

d'amures, son projet étant de passer à terre du banc de rochers nommé le *Juan-Bella*. En conséquence, il donna l'ordre à la corvette *l'Isis*, commandée par M. Boniface, capitaine de vaisseau, qui l'avait rallié pendant la nuit, de prendre la tête de la ligne et de sonder devant elle à distance, de manière à pouvoir lui signaler le brassiage, et de virer toutes les fois qu'il serait au-dessous de dix brasses. Rallié à midi par la goëlette *le Santo-Christo*, commandée par M. Trotel, lieutenant de vaisseau, il lui prescrivit d'aller sonder dans le vent aussi près que possible du récif qui borde la côte, son intention étant d'embosser la division bâbord amures, à quatre cents toises du fort, si les vents devenus contraires, la nature du fond et les courants, dont la violence était un obstacle de plus, lui en laissaient la possibilité. Parvenu, vers une heure, à relever le fort de Santi-Petri, dans le sud-est, et à occuper ainsi la position qu'il voulait prendre, l'amiral des Rotours fit hisser le signal convenu avec les batteries de terre, chargées de seconder l'attaque de la marine, et le *Centaure* s'embossa malgré la force du vent, qui fraîchissait en ce moment, et malgré celle des courants, qui le prenaient par la hanche de bâbord. Les voiles serrées avec autant d'ordre que de célérité, le *Centaure* ouvrit le feu, auquel répondirent les ouvrages de la pointe de l'île de Léon et le fort lui-même, armé de 27 pièces de 24, servies par 180 hommes. A trois heures, l'amiral, voyant que le feu de la *Guerrière* n'atteignait pas le fort et que les boulets du *Trident* ne le dépassaient pas suffisamment, ordonna à ces deux bâtiments d'appareiller pour reprendre poste, le vaisseau à poupe du *Centaure*, la frégate devant lui. Le *Centaure* combattait depuis une heure un quart, et le fort ne répondait plus qu'à de longs intervalles; ses batteries principales étaient démontées; un incendie s'y était même déclaré. L'amiral jugea que le moment de tenter l'assaut était venu. Il fit aussitôt diriger sur ce point les chaloupes de la division portant les troupes de ligne et un détachement d'artillerie de marine, sous les ordres de M. Tétiot, capitaine de frégate, commandant le débarquement. A la vue de ces dispositions, l'ennemi envoya un parlementaire, qui proposa pour capitulation que la garnison du fort fût libre de se retirer dans l'île de Léon, où elle continuerait de servir contre l'armée française. L'ultimatum de l'amiral fut que la garnison s'engageât à ne pas servir contre la France pendant toute la guerre. Les Espagnols, craignant alors de rentrer dans l'île de Léon, préférèrent se constituer prisonniers, et nos troupes occupèrent le fort, qu'elles trouvèrent approvisionné de munitions nombreuses et de deux mois de vivres. La prise du fort de Santi-Petri, en privant Cadix de son seul moyen de ravitaillement, eut une influence immédiate sur la suite des opérations. Peu de jours après, en effet, le bombardement de Cadix par l'amiral Duperré mit fin à la guerre. Nommé commandeur de la Légion d'honneur et décoré par le roi d'Espagne de la grande croix de l'ordre royal et militaire de St-Ferdinand, l'amiral fut sans doute sensible à ces distinctions; mais il le fut plus encore à la délicate bienveillance du roi, qui, pour donner une plus haute distinction au beau fait d'armes dont le succès était dû à son énergie et à sa prévoyante habileté, ordonna que le vaisseau *le Centaure* changeât son nom en celui de *Santi-Petri*. L'amiral des Rotours commanda ensuite pendant un an la station devant Cadix, à la satisfaction des habitants, dont il protégea le commerce et auxquels il rendit un service plus important en les préservant de l'invasion de la fièvre jaune, par l'intelligente organisation d'une flottille sanitaire, dont le service fut activement dirigé. Ce fut pendant cette station qu'éclata à Lisbonne, le 30 avril 1824, l'insurrection de dom Miguel contre son père. Hyde de Neuville, notre ambassadeur, expédia aussitôt M. de Béthune à l'amiral des Rotours, qui mit immédiatement à la voile sur le *Santi-Petri*, qu'accompagnèrent le *Trident* et les frégates *l'Hermione*, *l'Amphitrite* et *l'Armide*; mais les vents contrarièrent tellement la division qu'au lieu de quarante-huit heures, elle mit onze jours à se rendre dans le Tage. La présence de la division française n'étant plus utile dans le Tage, elle retourna devant Cadix, au mois d'octobre 1824. Mais l'amiral des Rotours ne resta sur la rade que le temps strictement nécessaire pour prendre quelques dispositions commandées par le service de la station, et il s'en éloigna avec le *Santi-Petri*, le *Trident* et l'*Hermione*, pour se diriger vers Toulon, d'où il fit voile ensuite pour Brest, où il arriva au mois de novembre. Nous touchons à une époque de la vie de l'amiral des Rotours où il eut à subir de rudes épreuves. Nous voulons parler de son gouvernement de la Guadeloupe, auquel il fut nommé en 1826. Parti de Brest, le 29 avril 1829, sur la corvette *le Rhône*, il arriva à la Basse-Terre le 30 mai. Cette ville était encore plongée dans le deuil causé par le terrible ouragan du 26 juillet 1825, qui l'avait anéantie de fond en comble et qui, étendant ses ravages jusque dans les profondeurs de la mer, avait englouti les cinq navires mouillés sur la rade. Le langage noble et franc que fit entendre l'amiral des Rotours, le 6 juin, jour de son installation, consola les colons et leur présagea qu'une administration vigilante et éclairée les aiderait à réparer promptement les pertes de l'année précédente. Au conseil, des Rotours travailla sans relâche à faire jouir ses administrés des bienfaits de l'ordonnance royale qu'il leur avait apportée. Conservatrice des bases du système colonial, créatrice en même temps des sources diverses de prospérité qui devaient jaillir sous son administration, elle admettait les colons à discuter

Digitized by Google

leurs propres intérêts, à examiner les points essentiels de l'administration qui devait les régir, à exposer leurs besoins et à indiquer les moyens d'y satisfaire. Ce système, qui créait pour les colonies une ère nouvelle, ne devait pas tarder à être fortifié par l'ordonnance que le gouverneur rendit, *proprio motu*, le 15 janvier 1827, sur le mode de prononcer les jugements dans les procédures criminelles et de police. Les débats furent rendus publics et contradictoires, et le droit sacré de la défense reçut l'extension et les garanties que réclamaient depuis longtemps la justice et l'humanité. Comme complément de ces incontestables bienfaits intervint ensuite l'ordonnance du 24 septembre 1828 sur la nouvelle organisation judiciaire et législative de la Guadeloupe, qui établit l'unité dans la législation, en abrogeant une foule d'arrêtés de tous les temps et de toutes les circonstances, qui régissaient la colonie. Cette ordonnance renfermait pourtant un germe de discorde intestine; mais celle du 10 octobre 1829, provoquée par le gouverneur, l'étouffa en effaçant toute distinction entre les magistrats colons et les magistrats métropolitains. Toutefois l'ensemble de ce système, qui, offert aujourd'hui aux colons, serait accueilli avec reconnaissance, rencontra alors de vives oppositions. Mais, homme de son devoir et fort de sa conscience, l'amiral des Rotours leur résista avec fermeté, et les instructions du gouvernement furent complétement exécutées. L'application de ce système, mis à exécution à la Martinique en même temps qu'à la Guadeloupe, fut un événement heureux pour nos colonies des Antilles; car les principes sur lesquels reposaient les vues du gouvernement étaient de nature à les préparer aux conséquences, inévitables pour elles, de la révolution de juillet. Aussi la période de 1826 à 1830, pendant laquelle l'amiral des Rotours a gouverné la Guadeloupe, peut-elle être considérée comme une époque de transition qui a exercé une heureuse influence sur l'avenir de nos possessions d'outre-mer. Agriculture, travaux de canalisation, commerce, navigation, industrie, tout prit, à sa voix et par ses ordres, un essor rapide. Ainsi, à son arrivée, les troupes étaient baraquées sur la savane de la Basse-Terre, pour y passer l'hivernage. Déjà la fièvre jaune sévissait dans leurs rangs et menaçait de les décimer. En proie aux ardeurs du soleil dans des maisonnettes rétrécies, sans hauteur suffisante et trop rapprochées les unes des autres, tout concourait à accroître le péril de leur situation. A l'appel du gouverneur, ces troupes furent accueillies par les habitants et cantonnées par détachements sur les hauteurs de l'île. Un camp y fut improvisé (au Matouba), et cinq cents hommes peut-être durent la vie à cette mesure, qui depuis est restée en vigueur dans la colonie. Elle eut pour résultat un acclimatement plus facile de la garnison et une grande réduction dans la mortalité. D'autres mesures hygiéniques furent ensuite mises à exécution. Des marais infects, situés au nord de la Pointe-à-Pitre et dont les vapeurs morbifiques rendaient si malsaine cette portion de la colonie, furent desséchés et convertis en jardins agréables à la vue. Le canal Vatable, par son achèvement, assainit aussi d'autres marais situés au vent de la ville et plus dangereux encore que les premiers. Les quartiers de la Grande-Terre ne furent pas oubliés. Le gouverneur y fit creuser des canaux qui portèrent la vie et la fécondité là où la difficulté des transports obligeait à laisser en friche des terrains immenses. Un bourg entier, portant le nom de *Bordeaux-Bourg*, s'éleva dans ce point central. Un canal, le plus important par l'étendue et la nature des terres qu'il traverse, était projeté depuis plus d'un siècle; il fut exécuté, et le nom de *canal des Rotours*, qui lui fut donné, ne fut pas un hommage décerné par la flatterie, mais la juste récompense d'une sollicitude éclairée jointe à une volonté ferme et persévérante. Qu'on ajoute à cela la réédification des églises dans la plupart des colonies, et l'on se fera une idée de ce qu'accomplit pendant quatre ans l'amiral des Rotours pour faire sortir la Guadeloupe de ses ruines. Ce n'était pourtant pas, à beaucoup près, tout ce qu'il avait projeté. Le temps lui manqua pour réaliser une foule d'autres travaux importants qu'il avait préparés et dont l'exécution était décidée ou commencée à son départ. Cependant ses forces avaient subi une altération qui le contraignit de solliciter, en 1830, son retour en France. Le gouvernement n'accéda qu'avec regret à sa demande; elle lui fut néanmoins accordée, et le 2 mai, il prit passage sur la *Bayadère*. Admis à la retraite le 1er janvier 1838, l'amiral des Rotours est mort le 28 mars 1844. P. L—T.

ROTROU (Jean de), l'un des créateurs du théâtre français, naquit à Dreux, dans l'année 1609. Il descendait d'une honorable famille de Normandie; l'un de ses ancêtres avait occupé la place de lieutenant général du bailliage de Dreux. Il était né poëte; et, à l'âge où les autres ne font guère qu'essayer leur talent et balbutier en quelque sorte la langue des Muses, à dix-neuf ans, Rotrou avait obtenu deux succès au théâtre. On dit qu'il reçut de la lecture des classiques grecs la première inspiration de son génie; le charme qu'il ressentit en expliquant Sophocle détermina sa vocation. Dans ses deux premiers essais pourtant, l'on ne reconnaît ni l'inspiration poétique, ni l'influence du commerce qu'il paraissait vouloir lier avec les anciens. On ne lirait plus aujourd'hui l'*Hypochondriaque* ni la *Bague de l'oubli*. Ce dernier ouvrage était une imitation d'un imbroglio de Lope de Véga. Rotrou confessait avec une grande ingénuité que ce qu'on louait le plus dans son ouvrage appartenait à l'auteur espagnol, que tout ce qu'on y trouvait de blâmable, au contraire, lui appartenait; mais il espérait

Digitized by Google

que son jeune âge désarmerait les censeurs. Il s'était proposé, dans ces pièces, un but moral, qu'il fut loin d'atteindre dans l'exécution. Il voulait purger le théâtre de ces plates équivoques, de ces grivoises facéties, de ces situations hasardées, enfin de toute cette licence de mœurs qui est d'un si mauvais exemple en un lieu où l'on a la prétention de les réformer et de corriger les hommes. Malheureusement, la route était frayée, la pente était faite; et, sans le vouloir et presque sans le savoir, il se laissa entraîner sur le chemin glissant qu'avaient suivi ses devanciers. Il eut du moins le bon esprit (on lui doit cette justice) de ne pas regarder ses prédécesseurs comme des maîtres dont on devait fidèlement suivre les traces. D'abord, son imagination, cédant à la vogue ou au caprice d'une littérature que le goût ne dirigeait point, se tourna vers le théâtre espagnol, qui s'attachait à piquer la curiosité dans des scènes changeantes et mobiles. Corneille eut la même inspiration; et, s'il s'égara moins que Rotrou, il trouva sa sauvegarde dans les forces de son génie. Le cardinal de Richelieu, qui songeait à attirer près de sa personne toutes les grandes renommées, et qui avait l'art de pressentir un homme supérieur dans un talent naissant, en crut démêler un qui n'était pas vulgaire dans les essais de Rotrou. Il songea donc à s'attacher ce jeune homme, et il l'associa aux écrivains qui s'étaient chargés de sa gloire littéraire. On peut dire que Rotrou se trouva là en bonne compagnie; car dans cette société était le grand Corneille, tout étonné d'être le commis rédacteur d'un grand ministre, devenu, par entêtement, poëte dramatique. Les hommes de génie ne sont pas longtemps à se deviner, et, quoique rivaux, ils s'estiment, se lient; ou du moins, par respect pour eux-mêmes, si leur caractère les sépare, ils s'honorent mutuellement. Rotrou reconnut bientôt la supériorité de Corneille. Une liaison franche et loyale s'établit entre eux. Corneille était né trois ans avant Rotrou; mais, comme les deux succès de Rotrou avaient précédé le coup d'essai dramatique de Corneille, ce dernier, éminemment bon homme, l'appelait *son père*. Il avait cru d'ailleurs reconnaître en Rotrou une grande sagacité d'esprit, une maturité de jugement, marquée dans toutes ses réflexions. Émerveillé de voir tant de raison, de sagesse et de sûreté de critique dans son jeune associé, il le regarda comme son maître. A l'époque où parut le *Cid*, Rotrou n'était connu encore que par quelques pièces imitées de l'espagnol; de plus, par sa tragédie d'*Hercule mourant*, imitée de Sénèque, par trois comédies imitées de Plaute (les *Ménechmes*, les *Deux Sosies*, les *Captifs*). C'est alors qu'il conçut l'heureuse idée d'étudier de plus près les Grecs et de prendre dans leur théâtre quelques-uns de ces grands traits, de ces sentiments élevés, de ces inspirations du cœur, que nous retrouvons dans les belles parties de son *Cosroës* et de son *Venceslas*. Son *Antigone* et son *Iphigénie*, pièces calquées sur celles d'Euripide, sont bien au-dessous des modèles qu'il s'était proposé de suivre, quoique l'on remarque dans l'*Iphigénie* quelques scènes que *Racine lui seul pourait faire oublier*, comme dit Marmontel... Mais *que ne fait pas oublier Racine?* Si Rotrou avait pu donner à Corneille quelques conseils utiles à son art, en revanche il avait pris de ce grand poëte des moyens d'exécution qu'il n'avait pu trouver en lui-même avant ce doux commerce d'estime qui s'établit entre lui et Corneille. Les représentations du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, d'*Héraclius*, de *Rodogune*, précédèrent celles des deux chefs-d'œuvre de Rotrou, *Cosroës* et *Venceslas*. Sans doute, il y a une grande distance entre ces deux tragédies et celles de Corneille, dont nous venons de rappeler les titres; mais il y a peut-être la même distance de *Venceslas* et de *Cosroës* aux pièces que Rotrou avait composées avant ces deux dernières. Voilà bien la preuve que c'est à l'école du grand homme qu'il se forma, qu'il conçut une idée plus juste, plus vraie de l'action théâtrale, de la science des mœurs dans le développement des caractères, de celle du cœur humain dans le développement des passions. Au surplus, Rotrou, plus noble que le poëte Mairet, sentit, reconnut, avoua publiquement toute la supériorité de Corneille. Il eut le courage de la proclamer sur la scène même de ses triomphes, dans une tirade épisodique et de hors-d'œuvre de sa tragédie de *St-Genest*. C'était pécher contre l'art; mais quelle heureuse faute! et combien elle fait honneur à la belle âme de Rotrou! C'est un des plus nobles traits de sa vie, consacrée, dans ses intervalles de travaux, à de bonnes actions. C'est encore une bonne action qui la termine. Son domicile était à Dreux, sa patrie, où il remplissait la place de lieutenant criminel et civil, et de commissaire examinateur au comté et bailliage, etc.; ce qui, vu la résidence de droit qu'exigeait sa place, avait empêché que son nom, d'après les statuts mêmes de l'Académie française, fût inscrit parmi les membres de cette société. Toutefois, les voyages qu'il était forcé de faire pour la *mise en scène* de ses compositions dramatiques nécessitaient assez souvent son absence hors de sa ville. En 1650, une maladie épidémique affligea Dreux inopinément. Une sorte de fièvre pourprée, contre laquelle toutes les ressources de l'art étaient impuissantes, emportait chaque jour plus de trente habitants et, redoublant ses ravages par ses progrès, menaçait de dépeupler la ville. L'épouvante était dans ses murs. Déjà la mort avait frappé le maire et plusieurs de ses principaux citoyens. Rotrou apprend cette calamité : son parti est pris. Il est l'un des premiers magistrats; son poste est au lieu du danger. Malgré les remontrances de son frère, qui lui représente qu'il court à un trépas inévitable, il quitte Paris, ses plaisirs, peut-être un nouveau laurier qui

Digitized by Google

l'attendait dans les luttes du théâtre; il arrive à Dreux. Quel spectacle! partout la terreur, la douleur, la mort, le deuil!... « Le péril où je « me trouve, mande-t-il à son frère, est imminent. Au moment où je vous écris, les cloches « sonnent pour la vingt-deuxième personne aujourd'hui : ce sera pour moi demain, peut-« être; mais ma conscience a marqué mon devoir. Que la volonté de Dieu s'accomplisse!... » Trois jours après, il avait cessé de vivre : il était mort victime de son noble dévouement, le 27 juin 1650. Né, comme nous l'avons dit, en 1609, il avait vécu à peine quarante et un ans. Son début datait de sa dix-neuvième année; ainsi, en moins de vingt-deux ans, il avait enrichi la scène de plus de quarante pièces de théâtre, dont presque toutes étaient de grands ouvrages. Il faut faire ici une remarque dans l'intérêt des lettres : c'est que les hommes qui ont amené l'art à ce point de perfection relative où peut atteindre l'intelligence humaine n'ont point été doués de cette facilité déplorable qui décèle l'ignorance des règles et des vraies beautés de la nature, et qui n'est guère que le produit d'une imagination intempérante et d'une audace aventureuse. Avec plus d'expérience, Rotrou eût été moins fécond : il eût appris le secret que Despréaux avait enseigné au jeune Racine, celui de faire des vers *faciles* DIFFICILEMENT. Il eût appris la science de former un ensemble composé de parties bien ordonnées, unies par des liens invisibles; il eût appris l'art de tracer et de soutenir des caractères. Ces grandes études lui manquaient, mais pourtant il avait deviné quelques-uns de ces mystères de l'art que Corneille, son ami, commençait de révéler dans la poétique que renferment ses *Examens*, et qu'il pratiquait dans ses ouvrages. Quelques-unes des comédies de Rotrou, imitées de Plaute, présentent des scènes dont Molière ne dédaigna point de s'emparer, en ne faisant qu'en modifier quelques traits. Ses tragédies, prises du grec, offrent des beautés qui malheureusement pâlissent et s'éclipsent devant celles du divin Racine. Son *Venceslas* paraît son seul et vrai titre; mais ce titre, que la plume de Marmontel et celle de Colardeau ont pris le soin de rajeunir, vivra longtemps, toujours peut-être, parce que le sujet est dramatique, que les caractères se soutiennent, que l'action est grande, imposante, que le principal personnage, qui n'est ni tout à fait criminel, ni tout à fait vertueux, satisfait à toutes les règles de la poétique théâtrale, que l'intérêt est progressif, le style quelquefois âpre, mais plein de franchise, de force et de passion. *Le crime triomphe* (a-t-on dit) *dans cet ouvrage*. On s'est trompé. On a confondu le *criminel* avec le *crime*. C'est le criminel en effet et non le crime qui triomphe. Mais ce criminel l'est involontairement; mais, quoique coupable de ce crime involontaire, il n'en éprouve pas moins tous les déchirements du remords. Le meurtre qu'il a commis l'a été dans une de ces crises amoureuses où l'égarement de l'âme est à son comble. Ce moment d'aliénation mentale, qui n'a point détruit les qualités de son esprit, ni celles de son cœur, eût été trop puni par le supplice dû aux homicides, et l'on sent que la peine, surtout dans les données indulgentes du théâtre, n'eût point été en proportion avec le délit. Le dénoûment est donc satisfaisant : il ne blesse ni la raison, ni la justice, ni la morale; et Marmontel a eu tort de vouloir le remplacer par un dénoûment qui est glacial et par conséquent antidramatique. Le personnage de Ladislas, rôle éminemment théâtral, a fourni plus d'une inspiration heureuse à Voltaire pour son personnage de Vendôme. Laharpe a rendu une pleine justice aux beautés très-réelles de *Venceslas*, dont il admire la conception, mais il lui échappe un mot très-dur à propos de Rotrou, et l'amour de l'antithèse lui fait commettre une injustice, lorsqu'il dit que cet auteur « a plus imité « les défauts du théâtre espagnol que les beautés « du théâtre grec ». Ce qui a manqué à Rotrou, ce n'est pas le goût de la belle imitation : il avait le sentiment du beau et il aspirait à le rendre; mais c'est l'instrument qui lui manquait. Il se servait pour écrire d'une langue qui n'était pas faite, et il n'avait point assez de génie (bien qu'il n'en fût pas dépourvu) pour donner à cette langue, comme l'avait fait Malherbe et comme le fit plus tard le grand Corneille, ces tours et cette cadence qui depuis, avec une élégance et une pureté d'expression soutenues, distinguèrent Racine d'avec ses contemporains et ses successeurs. Rotrou avait le goût excessif du jeu, et par conséquent il manquait souvent d'argent. Quelques biographes, d'après Nicéron, ont établi là-dessus des anecdotes tout à fait invraisemblables et que nous nous abstiendrons de citer. On a de Rotrou (1) : 1° *l'Hypochondriaque, ou le Mort amoureux*, tragi-comédie, jouée en 1628, imprimée en 1631, in-4°; 2° la *Bague de l'oubli*, comédie, jouée en 1628, imprimée en 1635, in-4°; 3° *Cléagenor et Doristée*, tragi-comédie, jouée en 1630, imprimée d'abord à l'insu de l'auteur et en 1635 seulement, in-4°, de son consentement; 4° la *Diane*, comédie, jouée en 1630, imprimée en 1635, in-4°; 5° les *Occasions perdues*, tragi-comédie, jouée en 1631, imprimée en 1636, in-4°; 6° l'*Heureuse constance*, tragi-comédie, jouée en 1631, imprimée en 1636, in-4°; 7° les *Ménechmes*, comédie, jouée en 1632, imprimée en 1636, in-4°; 8° *Hercule mourant*, tragédie, jouée en 1632, imprimée en 1636, in-4°; 9° la *Célimène*, comédie, jouée en 1633, imprimée en 1637, in-4°. 1661, in-12; retouchée par Tristan et imprimée sous le titre d'*Amaryllis*, 1653, in-4°; 10° l'*Heureux naufrage*, tragi-comédie, jouée en 1634, imprimée en 1638, in-4°; 11° la *Céliane*,

(1) La partie bibliographique qui suit est de M. A. B—T.

Digitized by Google

tragi-comédie, jouée en 1634, imprimée en 1637, in-4°; 12° la *Belle Alphrède*, comédie, jouée en 1634, imprimée en 1639, in-4°; 13° la *Pèlerine amoureuse*, tragi-comédie, jouée en 1634, imprimée en 1638, in-4°; 14° le *Filandre*, comédie, jouée en 1635, imprimée en 1637, in-4°; 15° *Agesilan de Colchos*, tragi-comédie, jouée en 1635, imprimée en 1637, in-4°; 16° l'*Innocente infidélité*, tragi-comédie, jouée en 1635, imprimée en 1637, in-4°, 1638, in-12; 17° *Clorinde*, comédie, jouée en 1636, imprimée en 1637, in-4°; 18° *Amélie*, tragi-comédie, jouée en 1637, imprimée en 1638, in-4°; 19° les *Sosies*, comédie, jouée en 1636, imprimée en 1638, in-4°, et sous le titre de la *Naissance d'Hercule, ou Amphitryon*, comédie avec machines, 1650; 20° les *Deux Pucelles*, tragi-comédie, jouée en 1636, imprimée en 1639, in-4°, 1653, in-12; 21° *Laure persécutée*, tragi-comédie, jouée en 1637, imprimée en 1639, in-4°, 1646, in-12, 1654, in-12; 22° *Antigone*, tragédie, jouée en 1638, imprimée en 1639, in-4° et in-12; 23° *les Captifs, ou les Esclaves*, comédie, jouée en 1638, imprimée en 1640, in-8°; 24° *Crisante*, tragédie, jouée en 1639, imprimée en 1640, in-4°. Il paraît que, lors de l'impression, un cahier ou partie de la copie s'égara : la page 54 finit le vers 41 de la scène 4e du troisième acte, et le premier vers de la page 55 est le 12e de la scène 4e du quatrième; à la page 61, commence le cinquième. Cette lacune d'un acte entier (la fin du 3e et le commencement du 4e), ayant été aperçue après l'impression, fut réparée par l'intercalation, après la page 52, d'un cahier de seize pages, dont les deux premières sont cotées 53 et 54 et dont les autres sont sans pagination; c'est après ces quatorze pages sans pagination que doivent être conservées les pages qui, lors de l'impression, avaient été chiffrées 53 et 54. Les exemplaires dont la pagination est régulière se trouvent ainsi incomplets d'une grande lacune. Dans les exemplaires où l'on ne trouve pas les chiffres 55 et 54 employés deux fois, la lacune n'est que de deux pages. Un pareil accident ne peut être l'effet de la résolution de l'auteur : quelle qu'en soit la cause, il était à signaler. 25° *Iphigénie en Aulide*, tragi-comédie, jouée en 1640, imprimée en 1641, in-4°; 26° *Clarice, ou l'Amour constant*, comédie, jouée en 1641, imprimée en 1643, in-4°; 27° *Bélisaire*, tragi-comédie, jouée en 1643, imprimée en 1644; 28° *Célie, ou le Vice-roi de Naples*, tragi-comédie, jouée en 1645, imprimée en 1646, in-4°; 29° la *Sœur*, comédie, jouée en 1645, imprimée en 1647, in-4°, et sous le titre de la *Sœur généreuse*, 1647, in-12; 30° le *Véritable St-Genest*, comédien païen représentant le martyre d'Adrien, tragédie, jouée en 1646, imprimée en 1648, in-4° et in-12; 31° *Don Bernard de Gabrère*, tragi-comédie, jouée en 1647, imprimée la même année, in-4° et in-12; 32° *Venceslas*, tragédie, jouée en 1647, imprimée la même année, in-4°; retouchée cent douze ans après par Marmontel (*voy.* MARMONTEL); 33° *Cosroès*, tragédie, jouée et imprimée en 1649, in-4°, retouchée par d'Ussé, 1705, in-12; 34° *Florimonde*, comédie, jouée et imprimée en 1655, in-4°; 35° *Don Lope de Cardone*, tragi-comédie, jouée en 1650, imprimée en 1652, in-4°. Toutes ces pièces sont en cinq actes et en vers. Jusqu'en 1820, les amateurs de l'art dramatique étaient réduits à se procurer les éditions isolées de ces pièces, et les collections complètes étaient rares et chères (1), lorsque Th. Desoer, libraire à Paris, forma le projet de donner une édition des *Œuvres de Rotrou*. Les cinq volumes in-8° qui la composent portent le millésime de 1820, quoique publiés successivement en 1820, 1821 et 1822. M. Viollet-Leduc a mis en tête de chaque pièce une *Notice historique et littéraire*, mais il a supprimé les arguments de l'auteur et les épîtres dédicatoires, qui, pour être ridicules, n'appartenaient pas moins à Rotrou et devaient faire partie de ses *Œuvres*. On regrette aussi que l'éditeur n'ait pas toujours respecté le texte de l'auteur; par exemple, les vingt vers qu'on lit pages 231 et 232 du tome 4, pour remplir la lacune qui se trouve dans quelques exemplaires de *Crisante* (*voy.* ci-dessus, n° 24), ne sont pas de Rotrou et ne peuvent être que de son éditeur, qui n'indique pas où il les a pris. 36° L'*Inconnu et véritable ami de MM. de Scudéry et Corneille*, (1637), in-8° de 7 pages; opuscule relatif au *Cid* de Corneille et aux *Observations* de Scudéry, et qui n'a point été admis dans l'édition de 1820. On a imprimé après la mort de Rotrou : *Dessein du poëme de la grande pièce des machines de la Naissance d'Hercule, dernier ouvrage de M. de Rotrou, représenté sur le théâtre du Marais*, 1650, in-4°. Quelques personnes attribuent encore à Rotrou : *Lisimène*, la *Thébaïde*, *don Alvare de Lune*, *Florante, ou les Dédains amoureux*, et l'*Illustre amazone*. La pièce publiée sous ce dernier titre, dans le cinquième volume des œuvres de cet auteur, n'est pas la sienne, si toutefois il en a fait une sous ce dernier titre; mais on doit certainement compter au rang des ouvrages de Rotrou les deux pièces imprimées sous le nom des cinq auteurs : l'*Aveugle de Smyrne*, tragi-comédie, 1638, in-4°; 1639, petit in-8°; et la *Comédie des Tuileries*, 1638, in-8°. Les cinq auteurs employés par le cardinal de Richelieu à rimer les pièces dont il leur donnait le sujet étaient Boisrobert, P. Corneille, Rotrou, Colletet et l'Etoile. Il n'existe point de *Vie* séparée de Rotrou, qui a un article dans la *Bibliothèque française* de Goujet, t. 16, p. 131; dans l'*Histoire*

(1) On peut même dire qu'il serait aujourd'hui impossible de former une collection complète des trente-six pièces de Rotrou. Quelques bibliophiles s'en sont occupés. M. Giraud en avait réuni vingt-quatre, qui ont été payées cent trente francs à la vente de sa bibliothèque. M. de Soleinne avait placé dans son immense collection dramatique une réunion plus complète, qui ne dépassa pas cinquante et un francs en 1848.

Digitized by Google

littéraire de Louis XIV, par Lambert, t. 2, p. 299; dans le *Parnasse français*, p. 235; dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 16 et 20; dans les *Singularités historiques* de D. Liron, t. 1, et dans les *Vies des poëtes français du siècle de Louis XIV*, par M. Guizot, p. 395, etc. (1). L—A.

ROTTECK (Charles-Vinceslas de), un des hommes parlementaires les plus célèbres du pays de Bade, naquit à Fribourg (en Brisgau) le 18 juillet 1775. Son père, Ch.-A. Rottecker de Rotteck), directeur de la faculté de médecine de Fribourg et premier médecin des possessions rhénanes de l'Autriche, avait été anobli par l'empereur Joseph II. Sa mère, Charlotte Poirot d'Ogeron, était Lorraine. Après avoir reçu les premiers principes de l'éducation dans la maison paternelle, il fut placé au gymnase de Fribourg, puis il suivit les cours de l'université de cette ville dans l'idée de se livrer au barreau. Cet établissement était alors très-riche en professeurs distingués. Rotteck s'attacha de préférence à Rinderle, à Sauter, à J.-G. Jakobi; et l'on peut remarquer que dès ce moment il se préoccupait plus de ce qui devait être le droit que du droit lui-même. Toutefois il fut loin de négliger l'étude des lois positives, soit romaines, soit allemandes, et à côté de Kant il avait son Heineccius, son Leyser et son Petzeck. Il atteignit ainsi l'année 1797, et fut alors reçu docteur en droit après avoir soutenu avec un certain éclat une thèse sur l'*Obligation où sont les souverains de remplir les engagements de leurs prédécesseurs, et notamment les engagements des contrats*. Bien que le développement qui s'était fait dans ses idées, à mesure qu'il avançait dans ses études, lui eût inspiré peu de goût pour la pratique, il accepta les fonctions d'assesseur près du magistrat de Fribourg, qui à cette époque exerçait simultanément les juridictions civile et criminelle. Il s'y fit remarquer; mais dès l'année suivante (1798) il les abandonna pour la chaire d'histoire et de géographie comparée. Rotteck n'avait alors que vingt-trois ans. Cette nomination un peu prompte témoignait sans doute plus du crédit des parents que de la capacité du très-jeune titulaire; mais du moins faut-il avouer qu'il sentit lui-même combien il lui manquait pour être vraiment à la hauteur de ses fonctions, et combien on avait le droit d'être exigeant à l'égard de celui auquel on faisait de prime abord la route si belle et si facile, et qu'il se mit avec ardeur au travail pour justifier ses protecteurs. Assez longtemps néanmoins il resta sans rien produire, et c'est en 1804 seulement que commencèrent à paraître de lui divers articles dans l'*Iris* de J.-G. Jakobi, encore était-ce plutôt à la littérature ou à l'art, et non à la science, qu'appartenaient ces premiers essais. On comprend qu'ils n'en étaient que plus accessibles à la majorité des lecteurs; et en effet, pendant huit ans qu'ils se succédèrent, ils furent très-goûtés et valurent à leur auteur une popularité qu'un ouvrage purement scientifique donne rarement. Heureusement il ne se laissa pas aveugler par ces succès faciles. Il songeait à se signaler par une grande publication; et s'il ne s'y était pas encore livré, c'est parce que, sentant avec vivacité ce qu'il faut apporter de connaissances, de vues supérieures, de style enfin ou de talent pour produire quelque chose de capital, il s'y préparait en silence par d'opiniâtres études. Il faut dire aussi que, doué d'une organisation délicate, il eut pendant plusieurs années de suite, à partir de 1805, à lutter contre une affection de nerfs, qui dégénéra finalement en hypocondrie et qui faillit le mettre en danger; du repos, des soins tendres et le séjour de la campagne le débarrassèrent enfin d'une maladie contre laquelle avait échoué l'art des médecins. C'est alors qu'il acheta aux environs de Fribourg le beau domaine de Schœnehof et qu'il se mit à écrire le grand ouvrage dont il amassait les matériaux depuis longtemps (l'*Histoire universelle*), et dont le premier volume vit le jour en 1813. Les revirements politiques qui suivirent n'en hâtèrent pas la continuation, car, au commencement de l'année suivante, il se chargea de la rédaction du journal qui paraissait, de deux jours l'un, sous le titre de *Feuilles allemandes*, par ordre des alliés, et dont la première partie, dite *Nouvelles militaires et politiques*, se composait de communications émanant du quartier général. Rotteck était alors d'accord avec les princes qui étaient d'accord avec les peuples pour la délivrance de l'Allemagne et de l'Europe. L'année suivante, il publia sous le voile de l'anonyme une brochure intitulée *Un mot sur le système de guerre actuel*, où il s'élevait de toutes ses forces contre la manie des grosses armées, manie venue de la France, et qu'il n'hésitait pas à montrer comme déplorable. Une autre brochure, écrite sous l'impression des mêmes idées, avec ce titre : *Des armées permanentes et de la milice nationale*, suivit de près la première. Elle fit grand bruit et eut auprès des uns un succès d'enthousiasme, tandis que les autres traitèrent ses plans de chimères et d'utopies. Ce qui porta au comble l'animation des deux parts, ce fut de voir le grand-duc de Saxe-Weimar, adoptant les idées de Rotteck, réduire à un chiffre insignifiant ses forces permanentes, et organiser dans son Etat la milice nationale indiquée par Rotteck comme devant désormais remplacer l'armée. Cette coïncidence d'idées du

(1) On peut consulter également trois articles de M. Raynouard, insérés dans le *Journal des Savants* (juin, 1821, décembre 1822 et mai 1823); l'ouvrage de M. Clément de Ris, intitulé *Portraits à la plume*, 1853, p. 261-290, le livre de M. de la Vigne, *De la tragédie chrétienne au 17e siècle*, 1847; ce qui concerne Rotrou occupe les pages 77-114. M. A.-F. Didot, dans son édition des *Chefs-d'œuvre tragiques* (1843, 1 vol.), a le premier cherché quelques détails nouveaux sur la vie de Rotrou dans ses préfaces et surtout dans ses poésies détachées. Il faut également consulter les *Singularités historiques* de dom Lerou, qui déclare avoir consulté un mémoire dressé par le frère de Rotrou. Z.

Digitized by Google

prince et du professeur était effectivement un fait remarquable, et il ne l'est pas moins de voir que nul danger, même en apparence, n'est résulté pour Saxe-Weimar de la prompte introduction d'un système si opposé à celui qui est encore en vigueur à peu près dans toute l'Europe. L'année 1817 vit Rotteck descendre de ces hauteurs pour traiter une question plus spéciale. Il venait de quitter sa chaire d'histoire pour celle de droit national et des sciences politiques (1816). Tout à coup l'existence de l'université de Fribourg, comme celle de toutes les petites universités allemandes, fut mise en question par la diète fédérale. Le gouvernement de Bade lui-même ne savait s'il viendrait à bout de garder cette institution; Rotteck lui vint en aide, et sa brochure *Sur le maintien de l'université de Fribourg*, en produisant une sensation profonde, tant sur le public que sur plusieurs des personnages dont la voix devait décider du sort de l'institution, fut pour beaucoup dans la détermination favorable qui s'ensuivit. Bien qu'en cette occasion Rotteck eût en quelque sorte combattu pour lui-même, et, comme quelques-uns le disaient en riant, *pro aris et focis*, ou même *pro domo sua*, l'université de Fribourg, le regardant comme son champion, lui voua une vive reconnaissance, et deux ans plus tard (1819) elle lui en donna un témoignage en l'envoyant comme son député à la chambre lors de la première réunion des états du grand-duché de Bade. Mais dans l'intervalle il avait encore fixé les regards sur lui par deux autres brochures, qui pouvaient passer en même temps et pour des déclarations de principes et pour des ouvrages de haute portée. Ils étaient intitulés, l'un, *De l'idée et de la nature de la société et de la volonté sociale collective;* l'autre, *De l'opposition des principes du droit naturel* (ou de la politique théorique) *et de la politique historique*. Les idées qu'il formule nettement dans ces deux brochures, déjà plus d'une fois, mais avec moins de netteté peut-être, il les avait développées dans ses cours, soit quand du haut de sa chaire d'histoire, s'attachant à décrire, à caractériser les institutions, il les comparait avec ce qu'elles auraient dû être en droit, soit lorsque, s'adressant aux élèves, à côté des principes rationnels qui ne doivent jamais être perdus de vue, il faisait excursion dans le champ historique et montrait ce qui a existé ou ce qui existe en fait. Déjà aussi on les apercevait dans les premiers volumes de son *Histoire universelle*, qui marchait toujours, quoique un peu plus lentement, par suite de cette dispersion de l'activité de Rotteck sur d'autres objets. L'ouvrage avait été salué dès son apparition par des applaudissements, et le succès, la célébrité croissaient toujours, l'opposition et la critique aussi, il faut le dire, mais celles-ci n'empêchaient pas la vogue et surtout le bruit. Désormais ce n'était plus le professeur, ce n'était plus l'historien, c'était l'homme politique que chacun apercevait dans Rotteck. Le vœu d'une portion de l'Allemagne pour une révolution politique pacifique et pour l'établissement du régime constitutionnel était un fait, et ce vœu était à la veille de se réaliser. Dès lors Rotteck, un des représentants les plus avancés de cette tendance, ne pouvait manquer de prendre rang parmi les hommes dont les actes et la voix seraient de première importance dans le conflit. En effet, il fut nommé, comme nous l'avons dit, en 1819, par l'université de Fribourg, son représentant aux états, et en cette qualité il prit part trois ans de suite (1819-1822) aux sessions de la première chambre ou chambre noble. Au moment même de l'ouverture de cette assemblée délibérative, il venait de faire paraître ses *Idées sur les états provinciaux*, lesquelles forment comme un tout avec les deux autres brochures dont il a été question plus haut. Bientôt après il parut à la tribune pour présenter une motion en faveur du rétablissement de la liberté des études que diverses dispositions, les unes depuis 1815, les autres même antérieures à cette époque, avaient singulièrement limitée dans le duché de Bade. Les considérations qu'il fit valoir étaient si sages, les mesures qu'il proposait si utiles et si pratiques, les vues et le ton de l'orateur si convenables et si mesurés, que le gouvernement badois crut à propos de les adopter et de soumettre aux états (dès 1820) un projet de loi qui s'éloignait peu des demandes de Rotteck et qui ne tarda pas à être admis dans les deux chambres. Ainsi le premier pas du représentant de l'université de Fribourg avait été un succès. Il n'en fut pas de même quand, à propos de l'affaire du prince de Wessenberg, il présenta une proposition sur l'état de l'Eglise catholique nationale et sur les mesures à prendre pour le maintien de son individualité contre les empiétements du saint-siége. L'article donné sur cette proposition par la *Gazette littéraire* de Martiaux portait pour titre : *Nouvelles injures à l'Eglise catholique*, et l'on qualifiait le discours que Rotteck avait tenu à cette occasion « d'ironie patente, de grossier outrage et de libelle ». C'était exagérer; mais en réalité il y avait dans le ton et les formes de Rotteck certaine roideur, certaine acerbité qui, sous le vernis d'une politesse affectée, laissaient apercevoir plus que de l'indifférence; et si ceux qui récriminaient faisaient fausse route et se mettaient dans leur tort en déployant de la violence dans leur style, ils ne se trompaient pas en voyant que ses réflexions ne partaient pas de sentiments avec lesquels ils pussent sympathiser. C'est ce qui devint encore plus clair lorsque le champion de Wessenberg fit paraître sa *Revue des ouvrages de polémique auxquels l'affaire Wessenberg a donné naissance*. Bien que s'efforçant de garder beaucoup de mesures dans ces appréciations, Rotteck, par

Digitized by Google

cela même qu'il s'appesantissait sur cette affaire, était entraîné, tant par la nature des choses que par son caractère bouillant, à formuler et à trancher plus qu'il n'eût été désirable pour son repos. Non-seulement il s'attira un grand nombre d'ennemis, mais il donna de ses principes et de ses tendances une idée qui devait lui préjudicier auprès de personnages influents. On ne l'en vit pas moins, quelque temps après, se déclarer dans une autre affaire contre ce Wessenberg, dont il s'était si chaleureusement posé le défenseur. Ce fut lorsque ce seigneur proposa d'établir une communauté pour les jeunes étudiants en théologie et un tribunal de mœurs moitié spirituel, moitié de police. Il se déclara hautement contre l'une et l'autre des ces institutions, qu'il ne jugeait ni fondées en droit ni aptes à produire l'amélioration morale à laquelle on visait. Nous sommes assez porté à croire qu'il avait raison, mais il eût été plus adroit de ne point se séparer publiquement d'avec un ami investi de l'estime générale. Tous ces incidents, au reste, s'effacent devant la lutte que bientôt Rotteck entama relativement aux corvées et aux dîmes. Vœlcker avait lu à la deuxième chambre une proposition qui tendait à concilier les intérêts des corvéables et des propriétaires, en stipulant que l'Etat, il est vrai, renoncerait aux corvées et suffirait au service par d'autres moyens. Cette proposition, adoptée par la seconde chambre, avait déjà reçu dans l'autre l'assentiment de la commission chargée d'en faire l'examen, et il n'était point improbable que le vote de la chambre entière fût conforme au rapport, quand Rotteck, en demandant plus que Vœlcker, plus que la commission, fit tout échouer, ou du moins donna lieu de le prétendre et de présenter le libéralisme comme spoliateur et insatiable. En effet, suivant lui, c'était à tort qu'avaient été exceptées des corvées d'Etat qu'on était en train de détruire celles qui concernaient le service militaire (celles-ci, à son avis, n'avaient pas plus de raison de subsister que les autres et devaient tomber avec elles); et quant aux corvées seigneuriales, sauf celles dont l'existence était garantie par une clause expresse d'acte notarié, leur abolition devait s'opérer sans dédommagement au profit des propriétaires déchus de leur privilége. Ce langage tranchant, cette application aveugle et brutale de théories absolues, ce mépris complet des faits et des précédents, ne rappelaient que trop la doctrine et les actes de la constituante; et de la part d'un de ces hommes qui auraient volontiers reproché à leurs antagonistes politiques de n'avoir rien oublié et rien appris, c'était aussi avoir bien peu appris, bien peu compris que de venir ressusciter au bout de vingt-sept ans les exagérations des premiers révolutionnaires, qui du moins avaient pour eux l'excuse de l'inexpérience et de la naïveté primitive. Rotteck s'entendit traiter de démagogue et vit se soulever contre ses propositions la chambre entière; trois ou quatre orateurs, les uns avec les armes de la dialectique et de la science, les autres avec les traits de la satire, se relayèrent à la tribune pour réfuter les prétentions insoutenables qu'il émettait. Le baron de Turkheim commença et traita son système d'ultralibéral; le baron de Bade suivit, puis Wessenberg, puis Baumgartner, puis le célèbre jurisconsulte Just Thibaut. Toutes ces réfutations n'étaient que trop vraies; et bien qu'à coup sûr on eût pu dire que presque tous ces membres de la noble chambre plaidaient leur cause en défendant les corvées, il n'en est pas moins évident que cette cause était la justice, et que la chambre eût forfait à ses devoirs en tolérant la spoliation de la classe seigneuriale tout entière. Du reste tout le monde convint que dans cette luttte désespérée Rotteck fit preuve d'une force, d'une profondeur extraordinaires, et que s'il était en dehors de toute scène politique en soutenant que ce qui n'a pas le droit pour soi doit par cela même être impitoyablement retranché, en revanche son exposition de tout ce qui constituait le droit, de tout ce qui était le droit ne laissait rien à désirer. Ce débat dura longtemps et eut un long retentissement d'un bout à l'autre de l'Allemagne. Le même spectacle se renouvela, mais en petit et avec des traits un peu différents, à propos de la discussion sur l'abolition des dîmes. Dans la proposition formulée à ce sujet par le député Liebenstein et accueillie par la seconde chambre, les dîmes devaient être remplacées par un impôt foncier équivalent. Pas une voix, dans la chambre noble, n'approuva ce projet; la commission, par l'organe de Thibaut, le rejeta comme préjudiciant aux droits des nobles; Rotteck, au contraire, le blâma comme insuffisant et ne reconnaissant pas le droit imprescriptible de la masse des propriétaires à l'exemption de toute charge autre que les charges communes à tous et profitables à l'Etat. On devine que la chambre, lorsqu'il s'agit de prononcer et qu'elle rendit un vote négatif, se rallia aux motifs du rapporteur et non à ceux de Rotteck. Il s'y était bien attendu lui-même, mais il n'en persévéra pas moins dans sa voie, et, loin d'en dévier, il forma la résolution de poursuivre, par tous les moyens en son pouvoir, l'abolition pure et simple de tous les droits féodaux qui pesaient sur la propriété. Nous ne serons donc pas étonnés de le voir en 1820 et 1821, lorsque le ministère proposa, pour la suppression de corvées seigneuriales et pour celle des redevances qui tiraient leur origine de la mainmorte, deux projets de loi ayant pour base commune le principe de l'indemnité, réclamer avec véhémence, sinon contre l'indemnité même, du moins contre le système qui mettait l'indemnité à la charge de ceux auxquels profiterait le retrait des droits seigneuriaux, et demander que

Digitized by Google

le trésor public seul eût à dédommager les perdants. On écouta ses développements, ses exposés de principes avec une patience que l'on n'eût peut-être plus trouvée de ce côté-ci du Rhin; mais on ne tint pas compte de ses réclamations, et le projet du gouvernement passa en quelque sorte à l'unanimité à la première chambre. Il en fut absolument de même lors de la session suivante (1822). Cette fois ce fut contre les corvées d'Etat qu'il prit la parole; sa motion fut combattue par Turkheim et par Zachariæ, et finalement écartée sans qu'une voix dans la chambre noble s'associât à la sienne. Il reparut bientôt à la tribune afin de soutenir le projet que venait de voter la deuxième chambre, sans l'initiative du gouvernement, pour l'abolition de la nouvelle dîme, et nul doute même que la motion à la suite de laquelle avait été votée cette résolution n'eût été à l'avance concertée avec Rotteck. Le discours qu'il prononça en cette occasion était éloquent : solennité, chaleur, images vives et colorées, rien n'y manquait. Il adjurait ses collègues de renoncer à cette usure exorbitante de la dîme foncière; il conjurait la noble chambre d'accorder au moins à l'esprit du siècle cette satisfaction minime, eu égard à l'importance de tant d'autres priviléges dont l'aristocratie devait continuer à jouir, ou dont elle aurait les équivalents; il traitait l'opposition au désir exprimé par la seconde chambre de cartel adressé à l'opinion publique. En un mot, s'il eût suffi d'un langage palpitant et passionné pour faire passer des convictions ardentes dans l'âme de ceux qui écoutaient, il eût sans doute fait quelques prosélytes dans son auditoire; mais, indépendamment de ce qui manquait à l'équité de la cause de Rotteck, la chambre et ceux qu'elle représentait semblaient trop directement intéressés à ce que ses idées fussent repoussées pour se laisser jamais entraîner par ce qu'il pourrait dire. La résolution de la deuxième chambre échoua donc comme toutes les autres propositions analogues. Rotteck s'était encore signalé pendant les trois sessions par sa très-énergique participation à d'autres débats. En 1819, il avait opposé au rapport de Turkheim sur l'état de la noblesse un contre-rapport très-fort de logique, mais où il partait du point de vue de la démocratie pure. C'est de tous ses écrits le seul où ce principe étroit et faux soit exclusivement posé. Il eut d'autant plus tort que non-seulement il contredisait sans s'en apercevoir ses propres principes que le fait seul n'est rien et que nul droit ne peut prévaloir contre le droit, mais qu'il donnait occasion à ses antagonistes, les uns peu habitués aux discussions philosophiques, les autres peu de bonne foi, de le représenter comme ennemi du principe monarchique; ce qui n'était pas, car en réalité c'est à l'aristocratie seule qu'il en voulait; c'est à la renverser qu'il tendait, et rien de plus facile au contraire que d'opérer la conciliation de la démocratie comme il l'entendait, et même comme on l'entend, et de la monarchie. Il en résulta qu'aux yeux mêmes du gouvernement, comme à ceux de la noblesse, Rotteck eut l'air d'un ennemi acharné; il ne put jamais s'en laver, et s'il s'en consola pour lui-même, il dut en gémir pour le triomphe de ses idées, puisque dès lors tout ce qui émana de sa bouche fut suspect. A la session de 1820, il présenta encore inutilement une proposition pour l'adoucissement des lois restrictives de la liberté de la presse, et par allusion à la motion qu'avait faite Winter l'année précédente pour son affranchissement complet : « C'est un « triste abaissement de nos désirs, dit-il en com- « mençant, et un triste indice du ton du jour que « de venir implorer, non la liberté de la presse, « mais le relâchement des entraves qui la gê- « nent. » Il n'agit pas plus sur la chambre, mais il eut un grand succès au dehors, quand aux résolutions de ce corps sur les relations commerciales avec l'étranger il opposa un contre-rapport qui, posant aussi en droit la liberté du commerce, expliquait cependant le principe tout différemment et ruinait de fond en comble le système de la chambre. Les principes trop absolus de Rotteck ne convenaient pas à l'époque de transition pour laquelle il s'agissait de *légiférer*, et, s'il est vrai que les dispositions arrêtées par la chambre laissassent beaucoup à désirer, celles de Rotteck, à leur tour, n'étaient pas irréprochables. L'opposition qu'il fit, la même année, à la loi présentée par le gouvernement badois pour les dépenses de la guerre fut plus heureuse, et il eut la joie de voir la chambre adopter sa motion pour la répartition légale de toutes les charges militaires. Mais on le vit derechef en désaccord avec la majorité quand il fut question de déterminer par une loi la part de pouvoir à donner au gouvernement central, et celle qui serait réservée aux communes pour s'administrer par elles-mêmes. Rotteck parla et agit dans un sens complétement décentralisateur, et, comme on peut le deviner si l'on pense que les communes ne s'administrent pas ordinairement en Allemagne par les notabilités aristocratiques, il fut constamment seul de son avis. Il y avait longtemps que, par son attitude et l'ensemble de ses actes, il avait déplu au ministère badois et, à ce qu'il paraît, au souverain lui-même. Aussi n'est-il sorte d'efforts qui, lors de la nouvelle convocation des états, n'aient été multipliés pour l'évincer. On alla jusqu'à faire courir, et même lire à des électeurs, une lettre où un conseiller d'Etat exprimait sa profonde aversion pour Rotteck et menaçait de son mécontentement ceux dont le vote le ramènerait à la chambre. Ces mesures, jointes aux inimitiés qu'il s'était attirées, et à ce que beaucoup d'esprits sérieux trouvaient que la doctrine du droit tranchait un peu trop dans le vif, opérèrent l'effet voulu par le gouvernement, et

Digitized by Google

Rotteck ne fut renommé ni par l'université, ni par la classe bourgeoise, qui l'eût fait siéger à la seconde chambre. Mêmes procédés, même résultat en 1828. Mais on ne saurait méconnaître que sa popularité s'en accrut, et qu'il y eut autour de lui quelque chose du persécuté, de l'exilé. C'était le Manuel de l'Allemagne; et ceux mêmes qui l'avaient combattu le sentaient redoutable. On ne négligea rien pour le diminuer durant son absence. De son côté, il redoubla d'activité. Il acheva son *Histoire universelle*, dont les livraisons s'étaient toujours suivies pendant qu'il luttait aux états, et dont le neuvième et dernier volume parut en 1827. Le succès en augmentait sans cesse, et, dès 1835, il devait en paraître une 11e édition; plus de cent mille exemplaires en furent vendus dans un espace de moins de quinze ans. Il n'avait pas encore relu la dernière épreuve (1826) qu'il se chargea de continuer le grand travail du baron d'Aretin intitulé *Droit politique de la monarchie constitutionnelle*. Enfin en 1829, outre une édition de ses *Opuscules*, contenant plusieurs des brochures dont il a été question plus haut et quelques éloges, il publia les deux premiers tomes de son *Manuel du droit rationnel et des sciences politiques*. On sait combien la révolution de 1830 opéra, dans les commencements, de changements en Allemagne. L'Etat de Bade fut un des premiers à en ressentir le contre-coup, d'autant plus qu'avec la révolution coïncidait presque l'avénement d'un nouveau grand-duc. Rotteck, qui venait de relever les *Annales politiques universelles*, fondées par Posselt, rédigées par Murhard, et quelque temps interrompues, fut réélu, dans cinq localités en même temps, comme membre de la seconde chambre, et ce fut en grande partie sur ses désignations que les autres choix eurent lieu. Dès l'ouverture de la session, il fut nommé vice-président. La constitution avait été changée en 1825; Itzstein en demanda le rétablissement. Ce fut Rotteck que l'on chargea d'en présenter le rapport, et la constitution fut rétablie. On en revint ensuite aux dîmes et aux corvées, sur la motion de Knapp, et cette fois encore le rapport fut confié à Rotteck. Les idées repoussées en 1820 remportèrent une pleine victoire. Dans la discussion sur l'organisation des communes, il prit la parole à diverses reprises, et plusieurs de ses vues prévalurent; il parla pour la liberté de la presse avec la chaleur qu'il apportait à toutes ces questions, et, si la résistance de la première chambre empêcha le parti dominant d'obtenir toutes les dispositions qu'il eût voulues, du moins eut-il une loi de la presse satisfaisante. Son retour à Fribourg fut une ovation; à Kentzingen surtout il fut accueilli avec transport. Mais tous ces triomphes ne devaient être que momentanés. Dans l'intervalle des deux sessions (de 1831 à 1833) parurent les cent quarante et quelques numéros du journal *le Libéral* (*der Freisinnige*), auquel il prit la part la plus active; mais la même époque aussi vit s'élaborer à Francfort les résolutions de la diète, dont le résultat fut l'extinction de la liberté de la presse; le *Libéral* cessa de paraître avant de compter cinq mois d'existence. Diverses mesures réactionnaires suivirent, et deux d'entre elles atteignirent Rotteck et Wœlcker (1833). Par l'une, il fut mis à la retraite comme professeur; par l'autre, il fut déclaré incapable pour cinq ans de diriger une publication périodique. Toutefois il restait membre de la chambre, et, dans cette position qu'il garda jusqu'à sa mort, il ne cessa de lutter pour la cause du droit rationnel, du progrès et contre l'influence de la diète germanique. En 1835 surtout il fit une proposition tendant à demander au gouvernement le complément et les garanties de la constitution; la chambre l'adopta et en fit une résolution; mais le ministère badois défendit l'impression et de la proposition et du discours; il ne permit pas même qu'il parût dans les procès-verbaux des séances. Ce fut le premier exemple d'une pareille censure. D'autre part, ses concitoyens s'attachèrent à le dédommager des sévérités du pouvoir. Deux fois la ville de Fribourg l'élut pour bourgmestre; mais, la première fois, le gouvernement refusa de sanctionner cette nomination, et la seconde, Rotteck, pour prévenir les conflits, refusa l'honneur qu'on s'obstinait à lui déférer. La mort de Winter changea un peu sa position. D'une part, quoique personnellement l'objet des haines de ce ministre, il s'empressa de souscrire pour le monument élevé à sa mémoire; de l'autre, les idées constitutionnelles, malgré la compression qu'elles éprouvaient, ou plutôt à cause de cette compression, avaient gagné du terrain. D'ailleurs, son mérite personnel, son talent de parole, sa science et la sincérité de ses convictions, que personne n'avait mise en doute, son rang de *leader* et presque de chef de l'opposition, tout cela, au bout de huit ans d'existence parlementaire, lui avait conquis l'estime et la considération. Dans l'été de 1838, il fit un voyage à Vienne, où il vit de Metternich. Le ministre lui fit un accueil distingué et eut avec lui une longue entrevue, dont on parla beaucoup dans les gazettes allemandes. De retour dans le grand-duché, Rotteck prit part, comme par le passé, aux discussions de la chambre, et toujours sur la ligne libérale. Toutefois, on crut remarquer qu'il y avait un peu de réserve dans son langage, et il finit par trouver grâce aux yeux du gouvernement badois; sa chaire lui fut rendue dans le courant de 1840. Mais il n'avait pas longtemps à jouir de cette réhabilitation. Sa santé était irrémédiablement brisée par les secousses politiques. Les bains de Rippoltsau, qu'il avait toujours visités avec succès, finirent par ne plus opérer, et un redoublement d'accès de goutte le força de s'aliter au mois d'octobre 1840. Il mourut le 26 novembre suivant. Nous avons donné, che-

min faisant, la liste presque complète de ses ouvrages. Il faut y joindre un *Abrégé de l'histoire universelle*, Stuttgard, 4 vol.; un *Recueil d'opuscules historiques et philosophiques*, et grand nombre d'articles dans les neuf premiers volumes du *Staats Lexicon*, sorte d'encyclopédie de droit politique, qu'il dirigea d'abord avec Wœlcker, et dont ensuite il abandonna la direction à son collaborateur. P—OT.

ROTTECK (HERMANN DE), troisième fils du précédent, historien et publiciste allemand, né en 1815 à Fribourg, dans le Brisgau, où il mourut le 12 juillet 1845. Après avoir fini ses classes au gymnase de sa ville natale, il étudia à l'université le droit et l'histoire, de 1833 à 1837. Déjà pendant cette époque, il donna une nouvelle édition de l'*Histoire universelle* de son père, édition corrigée quant aux dates. En 1838, il faisait des cours publics d'histoire devant un public de dames. Docteur en philosophie et en droit en 1839, il visita encore les académies de droit de Dijon et de Heidelberg, et revint à Fribourg en 1840, où il se fit recevoir dans la classe des avocats stagiaires. Poussant plus loin que son père les idées libérales, le jeune Rotteck présida plusieurs assemblées de bourgeois républicains; ce maintien indisposa contre lui le gouvernement badois, qui, en 1842, lui refusa la chaire de philosophie à l'université. Réduit dès lors à la pratique d'avocat et aux travaux littéraires, il succomba trois ans après à une maladie de poitrine. Outre l'ouvrage cité, il a encore publié : 1° *Sur la concurrence des crimes*, traité juridique, Fribourg, 1840; 2° édition des *Œuvres posthumes* de son père, Pforzheim, 1841, 5 vol.; 3° *Biographie de son père*, ibid., 1842; 4° *Galerie d'images pour l'histoire universelle de Charles de Rotteck*, Fribourg, 1841 et 1842; 5° *Histoire de l'époque moderne, de 1814 à 1840*, comme suite de l'*Histoire universelle* de son père, ibid., 1843 et 1844. Hermann Rotteck la commence en vrai doctrinaire de l'école de Royer-Collard, pour la terminer en républicain. Son ouvrage le plus remarquable sous le point de vue pratique, quoiqu'il manque de déduction philosophique, traite 6° *Du droit d'immixtion dans les affaires intérieures d'un pays étranger*, Fribourg, 1845, in-8°. Rotteck se prononce formellement contre toute immixtion, à moins qu'on ne se trouve soi-même menacé dans ses propres affaires. On a encore de lui : 7° *Essais poétiques*, Fribourg, 1838. R—L—N.

ROTTENHAMER (JEAN), peintre, naquit à Munich en 1564. Ayant reçu les premiers principes de Donhauer, peintre médiocre, il se rendit à Rome, où il se fit connaître par de petites compositions sur cuivre, et qu'il finissait avec un soin extrême. Enhardi par ces succès, il se hasarda de peindre un grand tableau représentant la *Gloire des saints*. Tous ceux qui connaissaient sa manière ne purent s'empêcher d'être étonnés de l'en voir changer ainsi tout à coup; et les encouragements de toute espèce lui furent prodigués. Il alla étudier les coloristes à Venise et suivit particulièrement le Tintoret, dont il imita le coloris et la manière de disposer les figures. Quoique livré à l'exécution des grandes machines, il ne négligeait pas ses petits tableaux sur cuivre, qui étaient toujours recherchés, et qu'il vendait fort cher. Pendant son séjour à Venise, il se maria et exécuta un grand nombre de tableaux d'église. Croyant qu'il trouverait plus de ressources dans sa patrie, il revint en Allemagne et alla se fixer à Augsbourg. Ce fut alors qu'il peignit pour l'empereur Rodolphe le *Banquet des dieux* et pour le duc de Mantoue le *Bal des nymphes*, deux tableaux que l'on place au nombre de ses meilleures productions. Il répéta, pour l'église de Sainte-Croix, le tableau de la *Gloire des saints*, qui avait commencé sa réputation; mais ce dernier est, de tout point, supérieur à l'autre et passe pour son chef-d'œuvre. Dans ses autres compositions, on voit bien encore des traces du goût de sa nation, que n'a pas effacé entièrement son long séjour en Italie. Sur la fin de sa vie, il tomba dans le maniéré; mais il conserva toujours une certaine grâce dans ses airs de tête, une finesse dans ses petites figures, qui décelait l'excellence de ses premières études. Dans ses tableaux sur cuivre, il aimait à peindre des nymphes et autres sujets analogues; et il confiait ordinairement l'exécution des fonds et du paysage à Breughel de Velours et à Paul Brill. Malgré toutes les occasions que la fortune lui présenta, il devint si pauvre qu'à sa mort ses amis furent obligés de se cotiser pour le faire enterrer. Il n'avait que quarante ans lorsqu'il mourut à Augsbourg, en 1604. Le musée du Louvre a possédé huit tableaux de ce maître : il ne lui en reste plus qu'un, représentant la *Mort d'Adonis*. Les sept autres avaient pour sujet : 1° *le Jeune saint Jean présentant à l'Enfant Jésus des fleurs cueillies par des anges*; 2° *l'Ecce Homo*; 3° *le Christ portant sa croix*; 4° *le Conseil des Dieux*; 5° *la Nativité*; 6° *le Jugement dernier*; 7° *le Massacre des Innocents*. Ils ont été rendus à la Hollande, à la Prusse et à l'Autriche, en 1815. P—S.

ROTTMANN (CHARLES), habile peintre de paysages, naquit en 1798 près d'Heidelberg; dès son jeune âge, il manifesta beaucoup de penchant pour le dessin, et, sans avoir de maîtres, il se livra à l'étude en copiant soit des estampes, soit des objets qu'il avait devant les yeux. En 1820, il se rendit à Munich, et il y exposa des aquarelles représentant des vues prises dans les montagnes de la Bavière; elles attirèrent l'attention du public; on y reconnut des masses hardiment dessinées, un sentiment profond de la forme et de la couleur. En 1826, Rottmann fit un voyage en Italie. Parmi les sujets qu'il en rapporta se trouvait une vue de Palerme qui attira l'attention du roi de Bavière. Ce prince chargea l'artiste de

Digitized by Google

peindre à fresque vingt-huit vues d'Italie, afin de décorer les arcades du jardin du palais. Les difficultés que présentait cette tâche furent heureusement surmontées, et l'œuvre reçut les louanges de la cour et de la ville. En 1834 et 1835, Rottmann parcourut la Grèce afin d'y chercher des motifs pour de nouvelles commandes que lui avait faites le souverain qui voulait convertir sa capitale en un véritable musée. De charmants paysages représentant des vues de l'Attique et de l'Archipel vinrent décorer la Pinacothèque; la lumière éclatante de ces beaux pays revit sous le pinceau de l'artiste, qui, d'ailleurs, cette fois-ci, n'a pas fait des fresques, mais des compositions exécutées d'après des procédés qui rentrent dans le domaine de l'encaustique, et appliquées aux murs. Rottmann mourut le 7 juillet 1850, peu de temps après avoir terminé ce travail. Une association d'artistes lui fit ériger un mausolée dans un lieu qu'il affectionnait particulièrement, sur une colline à laquelle on donna son nom, près du lac de Sturnberg. Z.

ROU (Jean), avocat au parlement de Paris, né vers le milieu du 17e siècle d'une famille protestante, mena une vie assez agitée. Ayant publié en 1675 des *Tables chronologiques*, il fut mis à la Bastille pour s'être montré trop favorable aux croyances de l'Eglise réformée. A sa sortie du château royal, il se retira en Hollande, devançant de dix années, par un exil volontaire, la révocation de l'édit de Nantes. Il établit sa résidence à la Haye, où il continua de se livrer aux études qui avaient fait le charme et le malheur de sa vie. Le mérite du réfugié fut tellement apprécié que, la place de secrétaire interprète des Etats généraux étant devenue vacante par la condamnation de Wicquefort, qui en était pourvu, à une prison perpétuelle, leurs hautes puissances confièrent à Rou ce poste important. Il l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1711. On a de lui des ouvrages de genres différents, où il fait preuve d'une instruction solide : 1° *Histoire de Célimante et de Télesmène*, Paris, 1644, 2 vol. in-8°, roman peu recherché, dit Lenglet-Dufresnoy, et que Hérissant, rédacteur du Catalogue de madame de Pompadour, attribue à Jean Rou, et non le Rou, ainsi que le nomme Barbier, d'après Van Thol (n° 7376 du *Dictionnaire des anonymes*); 2° *le Prince chrétien et politique*, traduit de l'espagnol de don Diègue Saavedra Faxardo, Paris, 1668, 2 vol. in-12 (avec emblèmes gravés). Cette traduction, dédiée au Dauphin, obtint un tel succès qu'il s'en fit une nouvelle édition à Amsterdam en 1670, 2 vol. petit in-12, laquelle peut s'annexer à la collection des Elzevirs. Les emblèmes sont mieux gravés que dans l'édition de Paris (1). Le traducteur expose dans sa préface la méthode qu'il a suivie pour rendre les pensées de l'auteur original, et à la manière dont il s'exprime à ce sujet, on est porté à croire qu'il les a plus souvent paraphrasées que traduites; au surplus, texte et traduction sont également oubliés aujourd'hui. 3° *Remarques sur l'Histoire du calvinisme de M. de Maimbourg*, la Haye, 1682, in-12. Ce livre fut fort goûté en Hollande et à Genève. Bayle, qui en fait un grand éloge dans sa Correspondance, relève une erreur de l'auteur, qui avait attribué à Claudin le jeune la musique des psaumes qui se chantent dans les églises réformées, tandis qu'elle est de Goudimel (*voy.* ce nom), connu pour un excellent musicien ; 4° *Tables chronologiques pour l'histoire sainte et l'histoire profane depuis la création du monde jusqu'à l'an* 1675, Paris, 1672-1675, gr. in-fol. de seize feuilles. L'auteur paraît être le premier qui ait eu l'idée, si souvent exploitée depuis lors, de présenter dans une suite de planches divisées par colonnes le tableau synchronique de tous les faits principaux dont se compose l'histoire de chaque pays depuis l'origine du monde. Non-seulement Rou fut mis à la Bastille pour cette publication, mais les planches et l'ouvrage furent saisis. Le duc de Montausier, Rainsant (*voy.* ce nom) et d'autres hommes puissants s'interposèrent vainement pour en demander la restitution. Le tout fut perdu pour lui, de sorte que la rareté en était telle « que le peu d'exemplaires échappés se » vendaient jusqu'à cinquante écus chacun (1) ». Un autre genre de tribulations était réservé au savant chronologiste. Tallents, membre du collége de la Madeleine à Cambridge, fit paraître, en 1680, des Tables chronologiques en seize planches fort bien gravées, lesquelles étaient en grande partie la reproduction de l'ouvrage de Rou; aussi en parla-t-il amèrement dans une lettre qu'il écrivit à Bayle. « Je ne saurais me plaindre du procédé de M. Tallents. Il y a deux manières de se servir du travail d'autrui sans courir le risque de passer pour plagiaire : l'une est de nommer franchement les auteurs qu'on imite et sur les pas de qui on marche; l'autre est de supprimer leur nom, mais en copiant leur méthode d'une façon si visible qu'il paraît de là qu'on n'a aucun dessein de les priver de la gloire de l'invention. M. Tallents a choisi à mon égard la dernière de ces deux conduites (2). » Rou avait pu sauver à grand'peine pour son usage un exemplaire de ses Tables chronologiques. Il en existait un dans la bibliothèque de l'abbé Rive, achetée en 1793 par Chaussard et Colomby. 5° *Les Psaumes de dom Antonio, roi de Portugal, traduits en français par du Ryer*, nouvelle édition, augmentée d'une *dissertation préliminaire sur le* Vous *et le* Tu *en parlant à Dieu*, la Haye, 1691, in-12. Rou avait achevé en 1696 une traduction

(1) L'emblème qui représente la cigogne sur la tour d'un temple est resté en blanc dans l'édition de Paris.

(1) *Méthode pour étudier l'histoire*, édition donnée par Drouet, Paris, 1772, t. 10, p. 113.

(2) *Lettres de M. Bayle, avec des remarques de Desmaiseaux*, Amsterdam, 1729, t. 1er, p. 260.

de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, mais « cet « ouvrage, capable d'immortaliser son nom déjà « si célèbre », lui écrivait Bayle, a passé dans les mains de différents libraires qui n'ont pu en entreprendre l'impression. Basnage de Beauval donne aussi les plus grands éloges à cette traduction, aux notes de critique et aux remarques de géographie, de chronologie et d'histoire qui l'accompagnent (1). Parmi les autres travaux de Rou restés inédits, on cite une *Histoire de l'académie de peinture et de sculpture*. Bayle eût désiré que « le style en fût moins fleuri, moins paré, moins « travaillé, car, ajoutait-il fort judicieusement, « c'est le goût de notre siècle d'aimer le naturel « dans le discours. » Enfin la *société de l'histoire du protestantisme français* a publié en 1857, 2 vol. grand in-8°, *Mémoires inédits et opuscules* de Jean Rou, depuis l'année 1689 jusqu'à sa mort (1711) d'après le manuscrit conservé aux archives de l'Etat à la Haye. L—M—X.

ROUARIE (Armand Taffin, marquis de la), gentilhomme breton, naquit, en 1756, au château de la Rouarie, entre St-Malo et Rennes. Sa jeunesse fut orageuse. Officier dans les gardes françaises, il s'y montra frondeur de la cour, et son début dans le monde fut marqué par des désordres. Epris d'une actrice (mademoiselle Fleury), qu'il voulait épouser, il ne put l'y résoudre, et, de dépit, se battit en duel avec le comte de Bourbon-Busset, son rival. Ces violences le mirent dans la disgrâce du roi : il fut renvoyé des gardes. Accablé de ce malheur, il s'empoisonna, fut secouru et alla s'ensevelir à la Trappe. Arraché par ses amis à ce tombeau vivant, il partit pour l'Amérique, où, sous le nom de colonel Armand, il défendit, à la tête d'une légion, l'indépendance des Etats-Unis. Après s'y être distingué, il revint en France et obtint un rang dans l'armée. Lors des troubles précurseurs de la révolution, il se déclara le champion de la noblesse et du parlement de Bretagne, qui luttaient contre la cour. Il fut l'un des douze députés envoyés près du roi, en 1787, pour réclamer la conservation des priviléges de sa province, et il subit à la Bastille un emprisonnement qui lui fit une réputation de popularité. Rendu à la liberté, il vit d'abord avec joie tous les signes d'une prochaine révolution ; mais, à la convocation des états généraux, il s'indigna de voir la noblesse bretonne succomber sous les prétentions du tiers état, et, excitant son ordre à la résistance, il provoqua son refus d'envoyer des députés aux états, ne voulant pas, disait-il, que cette noblesse antique se courbât devant la double représentation du peuple. Enfin ce fut lui qui conseilla la protestation chevaleresque, signée du sang des nobles bretons, contre les innovations antimonarchiques du ministère. Dès 1790, il devint l'espoir des mécontents de la Bretagne, qu'il rallia pour jeter les fondements d'une association royaliste. Le rôle de chef de parti convenait à son âme ardente et à son infatigable activité. Rempli de cette idée, il quitte son château, se rend à Coblentz, auprès de Mgr le comte d'Artois, et lui présente son plan d'association, se réservant de régler quand il en sera temps l'organisation militaire. Tout fut approuvé et revêtu, le 5 décembre 1791, de la sanction des frères du roi. La Rouarie fut dès lors comme l'âme et le chef de la confédération et chargé d'en assurer le succès. Il partit de Coblentz, où son plan resta secret, et, de retour en Bretagne, il le mit à exécution. Bientôt St-Malo, Rennes, Dol, Fougères eurent leurs comités royalistes. On y fit le recensement de tous ceux qui avaient perdu au nouvel ordre de choses, pour les exciter à se confédérer. Des émissaires se glissèrent dans les corps administratifs et judiciaires, dans les établissements publics et surtout dans les douanes, la garde des ports, les forts et les arsenaux. Une multitude d'écrits sur les intentions des princes et sur une prochaine coalition des cabinets de l'Europe propagèrent la doctrine de la résistance politique. Des règlements militaires et civils, délibérés dans des réunions secrètes, furent envoyés au conseil des princes pour être approuvés. Chaque chef d'arrondissement eut sous lui des chefs secondaires, chargés d'organiser militairement les cantons qui leur étaient confiés. La Rouarie, l'âme de ce vaste complot, y consacrait ses veilles, sa fortune et toutes ses facultés. Il épiait l'instant de donner les dernières instructions à son parti, afin d'être en mesure d'éclater au moment où la guerre du dehors, qui venait de s'allumer, présenterait des chances favorables. Convoquant dans son château les principaux confédérés, il leur fit lecture de la commission, datée de Coblentz, le 2 mars 1792, par laquelle les princes frères du roi, après lui avoir donné, comme chef des royalistes bretons, les pouvoirs militaires, ordonnaient de lui obéir et l'autorisaient à joindre à l'association bretonne les parties limitrophes des autres provinces. Devenu suspect aux nouvelles autorités, il fut surveillé, et l'on fit fouiller inopinément son habitation par un détachement de 400 gardes nationales de St-Malo et de St-Servan ; mais la Rouarie et ses affidés s'esquivèrent par des souterrains inconnus. Il se mit ensuite en état de défense, exerça sa petite troupe aux manœuvres militaires à pied et à cheval et fit monter la garde jour et nuit, comme dans une place menacée. Au dehors, il distribua de l'argent, se fit de nouvelles créatures, soudoya des émissaires, qui le prévenaient exactement de tout ce qui se passait dans les villes voisines, de sorte qu'instruit à l'avance des visites domiciliaires, il avait le temps de s'y disposer. Mais les revers des royalistes du Finistère et de l'Ardèche, qui avaient agi précipi-

(1) *Histoire des ouvrages des savants*, novembre 1693, p. 139.

Digitized by Google

tamment et sans ensemble, le forcèrent de se renfermer dans le système d'une prudente circonspection. La catastrophe du 10 août vint encore suspendre l'explosion qu'il avait préparée. Ne se laissant point abattre, il disposa les esprits à un soulèvement général, en faisant répandre secrètement une proclamation émanée de lui, comme chef royaliste. Vers cette époque, la conjuration ayant été divulguée par un traître (1) aux révolutionnaires de Paris, des émissaires furent envoyés en Bretagne pour arrêter la Rouarie et pour faire échouer son entreprise. On le serre de près : en vain ses amis le pressent de quitter momentanément la Bretagne et de se retirer vers les princes pour connaître leur volonté. Dédaignant tout projet de retraite, il court de château en château, de comité en comité pour réveiller les esprits abattus, pour ranimer les espérances, errant dans les forêts, armé de toutes pièces, ne suivant jamais les sentiers battus, passant les nuits dans des grottes inaccessibles, tantôt au pied d'un chêne, tantôt dans le fond d'un ravin, ne s'arrêtant jamais au même endroit. L'un de ses émissaires, envoyé à Londres, revint, à la fin de janvier 1793, apportant la nouvelle que tous les plans étaient repris pour le mois de mars suivant; qu'à cette époque, une descente d'émigrés sur la côte de Bretagne et la levée de boucliers dans les départements voisins auraient lieu simultanément, de même que l'invasion de la France par les puissances coalisées; mais tout ce plan est révélé à Paris, et le conseil exécutif, de concert avec le comité de sûreté générale, fait partir Laligant-Morillon avec des pouvoirs illimités, à l'effet de s'assurer des principaux chefs de la ligue. Errant et fugitif, la Rouarie, vivement poursuivi, signalé dans le journal de Rennes, dénoncé à la société populaire, forcé par les revers de la coalition de passer l'hiver sans rien entreprendre, n'en est que plus impatient d'atteindre le mois de mars. Il veut braver l'inclémence d'une saison rigoureuse : sa santé s'altère, et le besoin de repos lui fait chercher un toit hospitalier, où il puisse, à l'abri des perquisitions, préparer le succès de son entreprise. Il choisit le château de Laguyomarais, à une lieue de Lamballe; mais bientôt il y est atteint d'une maladie mortelle. Il veut sortir pour ne pas compromettre ses hôtes; mais il est forcé de rentrer par la gravité de sa maladie. Alors il apprend que Louis XVI vient de périr sur l'échafaud. Cette catastrophe achève d'irriter son mal et de troubler sa raison. Le 30 janvier, il expire dans des accès de délire et de désespoir. Son cadavre, enlevé mystérieusement, est enfoui dans un bois voisin. Les chefs de l'association, inconsolables de la perte d'un homme dont le caractère et les talents faisaient l'espoir du parti, gardent sur sa mort le plus profond silence; mais Morillon, l'agent des révolutionnaires, survient : à l'aide des indications du traître Latouche, il fait déterrer le cadavre et saisir les papiers de la conjuration, enfouis, dans un bocal, à six pieds de profondeur. Il s'assure en même temps des deux familles Laguyomarais et Desilles et de quelques affidés; mais la plupart des autres restent inconnus, leur liste ayant été anéantie. Sur vingt-sept accusés, douze furent condamnés à mort. La découverte des papiers de la Rouarie eut lieu le 3 mars 1793, et sept jours après, une grande partie de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou était en insurrection pour la royauté. On ne peut pas douter que la Rouarie n'ait attaché le premier anneau de la confédération royaliste de nos provinces de l'Ouest, qui renaquit tant de fois de ses cendres, jusqu'en 1815. B—P.

(1) Latouche C. . Voyez dans le tome 1er de l'*Histoire de la guerre de la Vendée*, liv. 2, 4e édit., tous les détails de cette conjuration.

ROUAULT. *Voyez* ROUHAULT.

ROUBAUD (PIERRE-JOSEPH-ANDRÉ), littérateur, naquit à Avignon, au mois de juin 1730, d'une famille pauvre et chargée d'enfants. Comme il donna dès l'âge le plus tendre des marques d'un esprit supérieur, ses parents soignèrent son éducation et le destinèrent à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa moins par vocation que par convenance. Il vint de bonne heure à Paris, où son caractère, son esprit et les qualités de son cœur lui acquirent des amis; mais, incapable de solliciter et chérissant par-dessus tout son indépendance, il ne voulut devoir qu'à sa plume ses moyens d'exister : aussi ne connut-il jamais l'aisance et vécut-il dans l'obscurité. Il paraît que son début dans la carrière littéraire fut un essai sur les synonymes, dont nous ne connaissons pas précisément le titre et qui fut bien accueilli du public, comme nous l'apprend Roubaud dans la préface de la première édition de ses *Nouveaux synonymes français*. Ainsi un penchant irrésistible l'entraînait déjà vers le genre de littérature qui seul devait lui assurer une réputation durable, et dont il fut longtemps détourné par le besoin impérieux de se livrer à des travaux plus lucratifs. L'enthousiasme du bien public l'avait attaché au système des économistes, dont il fut un des plus zélés et des plus constants coryphées. Ce fut alors qu'il publia : 1° avec le Camus, le *Journal du commerce*, depuis 1759 jusqu'à la fin de 1762, Bruxelles, 24 vol. in-12; 2° avec Dupont de Nemours, Quesnay, Mirabeau et autres, le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, de 1764 à 1774. Le frontispice ne porte le nom de l'abbé Roubaud que depuis janvier 1772. Quelques opinions un peu hasardées en matière de législation, de politique et d'économie lui suscitèrent une querelle avec le fameux Linguet, qui le réfuta d'une manière virulente dans trois numéros de son *Journal de politique et de littérature*, année 1774. 4° *Le Politique indien, ou Considérations sur les colonies des Indes occidentales*, Amsterdam, 1768, in-8°;

Digitized by Google

4° *Représentations aux magistrats sur la liberté du commerce des grains*, 1769, in-8°; 5° *Récréations économiques, ou Lettres au chevalier Zanobi*, etc., 1770, in-8° de 237 pages. C'est une réfutation un peu amère des *Dialogues sur le commerce des blés* de l'abbé Galiani, qui parurent à cette époque. 6° *Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1770 à 1775, 15 vol. in-12 ou 5 vol. in-4°. Cet ouvrage n'est pas, comme le dit l'abbé de la Porte, dans sa *Bibliothèque d'un homme de goût*, un recueil d'observations sur le génie, les mœurs, les arts, etc., des nations. Bien supérieur à la compilation de l'abbé de Marsy, qui est improprement intitulée *Histoire moderne*, etc., l'ouvrage de Roubaud remplit véritablement son titre et présente le tableau rapide, mais complet, des révolutions et des principaux événements politiques arrivés dans les trois parties du globe les moins connues. La narration, quoique abrégée, est cependant plus nourrie et plus soutenue que dans la grande *Histoire universelle* traduite de l'anglais. Les recherches de l'auteur lui ont fourni les moyens de pousser son travail jusqu'à des époques plus récentes, comme on peut en juger par l'histoire de l'Inde et celle de la Perse, qu'il a conduites, l'une jusqu'en 1767 et l'autre jusqu'en 1763, tandis que les auteurs de l'*Histoire universelle* ont terminé la première à 1748 et la seconde à 1747 et ont laissé des lacunes dans les années antérieures. On dut donc à Roubaud le corps d'histoire le plus complet sur des nations alors peu connues. Le plan, la marche de son ouvrage sont excellents. L'auteur puisa dans les meilleures sources qui existaient de son temps; mais il n'eut pas toujours des matériaux assez bons et assez abondants, et il n'est pas assez soigneux à citer ceux qu'il a employés. Un tort qui lui est personnel, c'est d'avoir cherché à imiter le style de Bossuet, sans songer que la richesse d'élocution que l'on admire dans un discours de trois ou quatre cents pages se change en boursouflure ridicule et insupportable dans un ouvrage de longue haleine. Roubaud se corrigea de ce défaut dans les trois derniers volumes, qui contiennent l'histoire de l'Amérique et qui ne parurent qu'en 1775, deux ans avant la publication de l'ouvrage de Robertson. Mais son livre serait plus utile si une table générale à la fin de l'ouvrage et des titres courants, avec dates à chaque page, y eussent rendu les recherches plus faciles. 7° Avec Ameilhon, le *Journal d'agriculture, commerce, arts et finances*, depuis janvier 1779 jusqu'en décembre 1783, 15 vol. in-12. Pendant plusieurs années, Roubaud s'était occupé d'économie politique : il avait su répandre sur cette matière beaucoup d'intérêt; mais, obligé de remplir une tâche pénible pour subsister et de se livrer quelquefois à la véhémence de son esprit pour défendre ses opinions, cette carrière ne fut pour lui ni brillante, ni lucrative. Recherché et repoussé tour à tour par le gouvernement, qui le consultait dans les occasions pressantes, il aurait pu se procurer une existence honorable s'il eût su plier son esprit et vaincre l'inflexibilité de son caractère. Aussi, malgré ses talents réels pour l'administration, comme il ne les fit servir qu'à en relever les abus avec trop de hardiesse, il fut exilé en 1775 dans la basse Normandie, ainsi que l'abbé Baudeau; mais Necker les fit rappeler l'année suivante, et Roubaud obtint une pension de trois mille francs sur les économats. Ce fut probablement à cet exil que la littérature dut l'ouvrage le plus marquant de Roubaud, qui l'avait trop longtemps négligée pour s'occuper de discussions politiques. 8° *Nouveaux synonymes français*, Paris, 1785, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage obtint de l'Académie française le prix d'utilité, en 1786, et il le méritait, quoi qu'en disent les *Mémoires* de Bachaumont. L'auteur le fit réimprimer la même année, en 4 volumes in-12, avec une épître dédicatoire à l'Académie française. Si Roubaud n'a pas eu, comme l'abbé Girard (*voy.* ce nom), l'avantage d'entrer le premier dans cette carrière et de se distinguer par la finesse des explications et la concision du style, il a le mérite d'avoir plus approfondi la matière, publié un bien plus grand nombre de synonymes, donné plus de développement à ses définitions, fait un choix plus judicieux ou plus varié de citations et d'exemples, quoique peut-être trop nombreux, et rapporté les diverses étymologies et les racines de la plupart des mots. Ce livre prouve que l'auteur joignait à beaucoup de goût et de sagacité un grand fonds de connaissances. Il en existe une nouvelle édition, considérablement augmentée par un de ses neveux, sous le titre de *Synonymes français*, Paris, 1796, 4 vol. in-8°, qui fut dédiée à la convention nationale; mais Roubaud n'existait plus alors. Atteint d'une maladie violente dans les premiers jours de novembre 1792, il termina sa carrière à Paris, sur la paroisse de St-Sulpice. Son dernier travail avait été un livre (1) pour la défense des droits du saint-siége, ouvrage qui supposait une intrépidité peu commune et qui pouvait même devenir un titre de proscription. Le nonce Dugnani ayant offert à l'auteur, de la part du pape, une tabatière en or avec une bourse de cent louis, Roubaud accepta la tabatière et refusa la bourse. Il avait aussi composé un *Eloge de St-Louis* (qui lui valut une gratification de douze cents francs). Nous ne pensons point que ces deux ouvrages aient été imprimés. Il avait vécu dans une telle obscurité que sa mort fut ignorée du public, de manière qu'il fut compris pour une somme de deux mille francs dans les secours que la convention accordait à divers gens de lettres par le décret du 3 janvier 1795. Chantreau le fait mourir en 1798, et tous les biographes, qui semblent ne

(1) *Questions politiques sur Avignon et sur le Comtat.*

Digitized by Google

pas avoir connu Roubaud et qui se sont copiés mot pour mot dans les huit à dix lignes qu'ils ont consacrées à ce littérateur, placent vaguement sa mort à la fin du 18e siècle. Ses *Synonymes* abrégés ont été réimprimés avec ceux de Girard, Beauzée, etc., dans le *Dictionnaire des synonymes français*, Paris, 1801, 3 vol. in-12, et 1810, 2 vol. in-12. A—T.

ROUBAUD (Joseph-Marie), jésuite, frère du précédent, né à Avignon, en 1735, mort à Paris, le 26 septembre 1797, excella dans la poésie latine. Après la destruction de son ordre, il vint se fixer dans la capitale. En 1776, il retourna dans sa patrie pour rédiger le *Journal d'Avignon*, dont le roi avait rétabli le privilége. De retour à Paris, il continua de se livrer à l'étude. Il composa des discours, des sermons et d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés et qui ne sont pas tombés en la possession de sa famille. Il a traduit la vie du bienheureux Laurent de Brindes et celle du bienheureux Benoît Labre (*voy.* ce nom), composées en italien par l'abbé Marconi. Ces deux traductions sont estimées, tant pour l'élégance du style qu'à cause des réflexions neuves dont l'auteur a enrichi ces deux ouvrages, qu'on pourrait regarder comme des originaux. — Roubaud de Tresséol, frère des précédents, né à Avignon, en 1740, embrassa la profession d'avocat; mais son goût pour la littérature l'éloigna du barreau. Il vint à Paris en 1765 et y mourut en 1788. Outre une édition des œuvres de Desmahis, d'après les manuscrits de l'auteur, Paris, 1778, 2 vol. in-12, à la tête de laquelle il a placé un discours en forme d'éloge historique (1), il a publié : 1° des discours sur divers sujets, parmi lesquels on remarque celui qui a pour titre : *le Désintéressement a toujours été la marque la moins équivoque d'une grande âme*, 1773, in-8°, et l'*Eloge du maréchal du Muy*, etc., Paris, 1773, 1775 et 1776, in-8°. On y trouve de l'élévation et des pensés brillantes, quelquefois un peu recherchées, une morale saine; le style en est élégant. 2° *Lettres sur l'éducation des militaires*, Paris, 1777, in-12; 3° *Fables librement traduites de l'anglais*, Paris, 1777, in-12; 4° *Opuscule sur la manière dont les naturels de l'Amérique font la guerre*, Paris, 1777, in-12. L'auteur y a joint des réflexions ingénieuses. 5° un *Poëme sur la pitié qu'on doit aux malheureux*, précédé d'une dissertation sur le plaisir qu'on éprouve quelquefois en voyant souffrir ses semblables; 6° quelques pièces en vers, imprimées dans divers journaux et recueillies en 1778. On y trouve de l'imagination, de la noblesse, de l'agrément et de l'intérêt. Z.

(1) On a justement reproché à Roubaud de Tresséol d'avoir trop exalté le mérite de Desmahis, et surtout de l'avoir mal défini dans cette phrase amphigourique : « L'esprit philosophique « paraît être une des principales parties qui constituent ce poëte; « loin qu'il dessèche la verve poétique, elle coule avec plus de « force et d'abondance; il produit la pensée *pour la livrer à l'imagination, et il observe l'imagination enflammée par la beauté et « l'utilité de sa pensée, pour redresser sa marche.* » A—T.

ROUBIEU (Guillaume-Joseph), botaniste et anatomiste, professeur agrégé à la faculté de médecine de Montpellier, né dans cette ville le 11 octobre 1757. Son père exerçait l'état de menuisier. Roubieu fut l'élève de Sauvages et de Gouan. Le 14 septembre 1798, il soutint une thèse intitulée *Essai sur le système absorbant* et fut reçu docteur en médecine. Il devint plus tard prosecteur de l'école de Montpellier, et fit pendant longtemps, en cette qualité, le cours d'anatomie. Il concourut deux fois, mais sans succès, pour la chaire de clinique externe : la première fois, en 1811, après la mort d'André Méjan; il eut à traiter ces questions : 1° *Peut-on établir une analogie entre la nature et le traitement du cancer et des anévrismes?* 2° *Des plaies en général, et de la différence que peut apporter dans le traitement la circonstance d'avoir été occasionnée par une arme à feu?* Le docteur Lordat fut nommé. Le second concours eut lieu en 1812, après la mort de Jean Poutingon. Roubieu eut pour sujet de thèse les questions suivantes : 1° *Des indications et des contre-indications respectives de l'amputation et de la résection des os;* 2° *De la carie en général, et en particulier de celle des vertèbres lombaires, relativement aux accidents soit primitifs, soit secondaires, et aux procédés opératoires dont les caries sont ou peuvent être susceptibles.* Le docteur Delpech fut nommé. En 1829, Roubieu se présenta au concours de l'agrégation, dans la section des sciences accessoires. Sa dissertation est intitulée *De utilitate chemiæ in medicina : quantæ conferunt chemiæ notiones ad illustranda phenomena respirationis in homine, tum sano, tum ægrotante?* (Die aprilis, Monspelie, in-4°, p. 17). Il fut nommé second. Roubieu a composé un assez grand nombre de thèses pour les étudiants en médecine. La série complète de ces dissertations se trouvait dans sa bibliothèque, formant plusieurs volumes, portant chacun un titre général, qu'il avait fait imprimer pour cette collection unique. Roubieu a publié un *Mémoire sur l'injection des plantes au mercure* (*Journ. méd. Paris*, an 11), un *Aperçu sur la sensibilité des plantes* (*Ann. cliniques*, t. 32), des *Réflexions sur l'effet des racines de l'œnanthe* (*Ann. cliniques*, t. 33); il a fait l'éloge de Gouan (*Nouv. ann. soc. méd. prat. Montpell.*, 1822, t. 3, p. 200 à 213, tiré à part). On a encore de lui un ouvrage intitulé *Opuscules d'anatomie et d'histoire naturelle*, Montpellier, 1816, in-8°, dans lequel il a réuni un *Traité sur les muscles capsulaires du corps humain, la description de l'appareil ligamenteux de l'épaule, une dissertation sur l'aloë Pitte, la description du colocasia* et *un précis des chèvrefeuilles des environs de Montpellier*. Roubieu s'était beaucoup occupé des plantes qui croissent autour de sa ville natale et dans les montagnes des Cévennes; il a fourni des notes intéressantes à de Candolle, qui le cite plusieurs fois dans le supplément de sa Flore française; il a présidé pendant plusieurs années

Digitized by Google

la *Société d'histoire naturelle de Montpellier* (appelée d'abord *Société Linnéenne*). Il a inséré plusieurs dissertations dans les *Aménités académiques* de cette compagnie (Montpellier, 1825, in-4°). Le premier fascicule contient de lui : 1° un discours prononcé à l'ouverture de la société, le 7 décembre 1823 (*sur la perfection à obtenir de l'histoire naturelle*); 2° des observations relatives aux grottes de la campagne Gautier, près de Lunel, et aux ossements fossiles que l'on y a découverts en 1815. Le second fascicule renferme : 1° un discours sur l'histoire naturelle des environs de Montpellier; 2° des expériences sur les plantes laiteuses; 3° la description d'une nouvelle espèce d'orvet, nommé *anguis gamma;* 4° l'éloge historique de Pierre-Joseph Amoreux. Roubieu était très-érudit et écrivait le latin avec facilité. Pendant près de quarante ans, il a fait des cours particuliers sur la botanique et sur l'anatomie, dans un petit jardin qu'il avait loué hors de la ville, derrière le cimetière général. Ces cours étaient fort suivis, quoique le maître professât sans préparation et qu'il ânonnât un peu. Mais il savait faire aimer les sciences naturelles, qu'il aimait lui-même avec passion. C'était d'ailleurs un excellent homme, très-simple, très-modeste et très-indulgent pour la jeunesse. Il est mort le 11 septembre 1834. Un de ses élèves lui a dédié un genre de plantes, dans la famille des salsolacées (D. C., *Prodr.*, XIII, 2, p. 80). Roubieu avait entrepris un grand ouvrage sur les champignons des environs de Montpellier, et monographies iconographiques sur les variétés de raisins, d'olives, de cerises et de figues cultivées dans le Midi. Les dessins coloriés de ces divers travaux, achetés à sa fille, en 1837, par le professeur Jules Cloquet, sont passés en 1855 entre les mains du professeur d'histoire naturelle de la faculté de médecine de Paris. A. M.

ROUBILLAC et non ROUBILLIAC (Louis-François), sculpteur, naquit à Lyon en 1695 et fut élève de Balthazar de Dresde, sculpteur de l'électeur de Saxe, et de N. Coustou. Il concourut à Paris pour le prix de Rome; mais il n'obtint en 1730 que le second prix sur ce sujet : *Daniel sauvant la chaste Susanne au moment où on la conduisait à la mort;* il en resta là, et c'est à peine si son nom est connu dans sa patrie, qu'il semble avoir quittée étant jeune encore. Le musée de Lyon ne possède pas d'œuvre de ce statuaire, et nous n'en connaissons aucune en France. En Angleterre, au contraire, Roubillac est célèbre et à juste titre, car il y a introduit la sculpture monumentale et historique. Il fut dans ce pays un vrai réformateur, et substitua le goût de l'antique, qu'il possédait à fond, à l'habitude de copier servilement la nature, sans se préoccuper de la représentation poétique des sentiments et de l'expression. D'un désintéressement excessif, ne travaillant que pour la gloire et sa réputation, Roubillac est mort pauvre à Londres le 11 janvier 1762. Un peintre français, Adrien Carpentier, a peint à Londres le portrait de Roubillac; il est représenté modelant la statue de Shakspeare; Martin a gravé ce portrait en 1765. Quelques autres de ses ouvrages ont été interprétés par le burin; ainsi A. Smith a gravé le portrait d'Edouard Capell; A. Walker, celui du général James Flemming, d'après le médaillon qui est sur son monument à Westminster; Jones, en 1778, celui d'Edmond Warren; enfin le buste de l'architecte Isaac Ware a été gravé, mais la planche ne porte aucune indication de graveur. Voici, au surplus, la nomenclature des œuvres de cet ardent et laborieux artiste : la *Statue de Hændel*, au jardin du Vaux-Hall; le *Monument du duc John d'Argyle*, à Westminster, une des plus belles statues de l'Angleterre au dire de Canova; les *Monuments du duc et de la duchesse de Montagu*, à Boughton, dans le Northamptonshire (1758), une des plus belles productions de l'artiste; la *Statue de Duncan Forbes*, président du collége de justice à Edimbourg; la *Statue de George Ier*, à Senate-House, à Cambridge; la *Statue du duc Charles de Somerset dit l'Orgueilleux*, chancelier de Cambridge, dans la maison de Van Dyck à Cambridge; le *Monument de sir Peter Warren*, à Westminster; le *Monument du général Marshall Wade*, dans la même ville; la magnifique *Statue de Newton*, au collége de la Trinité à Cambridge; la *Statue de Shakspeare*, achevée en 1758 pour David Garrick, placée depuis au British-Museum; les bustes de *Newton*, *Ray*, *Willoughby*, *Spencer*, *Shakspeare*, *Milton*, *Dryden;* les trois premiers au collége de la Trinité, les quatre autres à Hagley, dans le Worcestershire; un *Buste de Pope*, dans la collection de M. Watson Taylor; le *Buste de Robert Walpole*, à Hanghton; le *Buste du docteur Frewer*, à la bibliothèque de Christ-Church à Oxford; le *Monument de mistress Nightingale*, à Westminster; le *Monument de lord et de lady Bolingbroke*, à Battersea; le *Monument de l'évêque Hough*, dans la cathédrale de Worcester; la *Statue de lady Middleton;* la *Statue de Loke*, à Christ-Church; la *Religion*, à Gopsal; le *Buste du docteur Mead*, au collége des médecins de Londres (1756). Elle donna lieu à une contestation pour le prix, qui fut en définitive de cent huit livres deux schellings. La somme fut payée toute en vieux schellings, et l'anecdote transmise à Hogarth pour qu'il l'utilisât dans ses *Caprices des artistes*. Le dernier ouvrage de Roubillac fut le *Monument de Hændel*, à Westminster. — On peut consulter sur Roubillac : *The lives of the most eminent british painters, sculptors, and architects, by Allan Cunningham*, London, 1830, in-8° (t. 3), Dussieux : *Artistes français à l'étranger*, 2e édition, Paris, 1856, in-8°. B. DE L.

ROUBIN (Gilles de), né en Languedoc, près du Pont-St-Esprit, fit sa principale résidence dans la ville d'Arles, où, quoique sa noblesse

Digitized by Google

eût eu besoin d'être récemment prouvée ou relevée, il devint membre de l'académie, qui, suivant ses statuts, ne pouvait admettre que des gentilshommes. Ses titres à cet honneur étaient son goût et son talent pour la poésie. Ses ouvrages, tous dans le genre léger, ne manquent ni d'esprit, ni d'enjouement, ni de facilité; mais on y désirerait un goût plus sévère et moins de négligence. Une de ces petites compositions obtint cependant un assez grand succès. C'était un placet, dont l'auteur dit lui-même plus tard au roi que

L'on en fit tant de bruit,
Et qui, vous ayant plu, m'acquit un peu de gloire.

Ce placet avait pour objet de faire maintenir Roubin en possession d'une île sur le Rhône dont le domaine lui contestait la propriété. La requête ne fut pas vaine; elle était agréablement tournée et adroitement assaisonnée de flatterie. Quelques vers en sont restés dans la mémoire des amateurs :

Qu'est-ce en effet pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un tas de sable et de gravier?
Que faire de mon île! il n'y croît que des saules;
Et tu n'aimes que le laurier.

Les *Œuvres mêlées* de feu Roubin furent imprimées à Toulouse, 1716, in-12, par les soins de son fils. Un madrigal, qui n'est pas le dernier chant de sa muse, annonce que déjà il avait *passé quinze lustres*. Il avait été capitaine dans le régiment de Guise et s'était distingué dans la guerre d'Italie, en 1658. V. S. L.

ROUBO (Jacques-André), menuisier, offre le phénomène, plus rare en France que dans le reste de l'Europe, d'un ouvrier distingué dans son état et qui n'a jamais songé à l'abandonner pour une profession supérieure. Né à Paris en 1739, il reçut de son père, maître menuisier, une éducation très-soignée. A l'étude des mathématiques, il joignit celle de la mécanique et du dessin et se rendit bientôt fort habile dans la théorie comme dans la pratique de la profession qu'il devait exercer. Encouragé par les bontés du duc de Chaulnes (*voy.* ce nom), son protecteur, il osa présenter, en 1769, à l'Académie des sciences le traité qu'il avait rédigé de l'*Art du menuisier*. Les commissaires chargés de l'examiner en rendirent un compte avantageux, et sur leur rapport, l'Académie décida que le travail de Roubo ferait partie du Recueil des descriptions des arts et métiers. Cette première faveur fut suivie d'une seconde. L'Académie demanda pour Roubo la maîtrise, et, par une distinction spéciale, l'arrêt du conseil d'Etat qui la lui accorda le dispensa d'acquitter les droits d'usage, en considération de ses talents. La réputation dont jouissait Roubo ne pouvait manquer de lui mériter la préférence pour l'exécution des ouvrages les plus difficiles de son état. Ainsi c'est à lui qu'on dut successivement la belle coupole de la halle aux blés, le berceau qui servait de couverture à la halle aux draps, le grand escalier de l'hôtel de Marbeuf, etc. Nommé lieutenant de la garde nationale lors de sa création, il voulut, quoique souffrant, se rendre au champ de Mars avec sa compagnie, pour assister à la fête de la fédération (1790). Les fatigues qu'il éprouva dans cette journée aggravèrent son état, et il mourut le 10 janvier 1791. On a de Roubo : 1° l'*Art du menuisier*, 1769-1775, 4 vol. in-fol.; 2° *Traité de la construction des théâtres et des machines théâtrales*, 1777, in-fol. de 67 pages et 10 planches; 3° l'*Art du layetier*, 1782, in-fol. de 27 pages, avec 7 planches dessinées et gravées par l'auteur. Consultez : *Notice biographique; le Menuisier Roubo*, contenue dans *l'Industrie, le commerce et les arts, journal de l'office universel*, Paris, février 1841, in-fol. W—s.

ROUCHER (Jean-Antoine), poëte et littérateur, né à Montpellier en 1745, fit ses études au collége des jésuites, qui, reconnaissant en lui d'heureuses dispositions, ne négligèrent rien pour l'attacher à leur société. S'il ne céda point à leurs vœux, il parut au moins d'abord se destiner à l'état ecclésiastique. A l'âge de dix-huit ans, il prononça quelques sermons qui furent goûtés. A vingt ans, il se rendit à Paris pour étudier en Sorbonne; mais le goût de la poésie, l'amour de l'indépendance et la séduction des idées philosophiques, le firent renoncer à l'état ecclésiastique, dans lequel il n'était pas encore irrévocablement engagé. Ce fut alors qu'il forma avec Berquin, Dussieux, Imbert et quelques autres littérateurs une liaison qui dura jusqu'à leur mort. Il s'essaya dans la carrière poétique par des pièces fugitives, dont le succès fut assez brillant. Son goût pour les vers était un véritable enthousiasme. « Les plus belles pensées de l'esprit humain, disait-il, sont en vers. » On trouve dans les journaux du temps, et particulièrement dans l'*Almanach des Muses*, depuis 1772 jusqu'en 1787, un assez grand nombre de pièces de ce poëte, qui se font remarquer par un ton d'amabilité et par une douce morale. A l'occasion du mariage du Dauphin, depuis Louis XVI, avec Marie-Antoinette d'Autriche, il composa un poëme intitulé *la France et l'Autriche au temple de l'Hymen*, où l'on remarque de l'élévation dans les pensées et dans le style. Ce début lui valut la protection et même l'amitié de Turgot, qui le nomma receveur des gabelles à Montfort-l'Amaury. En annonçant ce bienfait, il lui écrivit : « Je veux, « mon ami, que vous puissiez travailler pour la « gloire elle seule et que vous soyez tranquille « sur les besoins de votre famille. Un commis, « qui aura de modiques appointements, pourra « toujours vous remplacer et vous éviter un tra- « vail aride et étranger à vos goûts et à vos « talents. » Roucher se montra digne de ce bienfait par son tendre attachement pour son protecteur, qu'il célébra même après sa disgrâce dans son *Poëme des mois*. Ce poëme est le prin-

Digitized by Google

cipal ouvrage de Roucher. Avant de le livrer à l'impression, il en avait lu un grand nombre de passages dans les cercles de Paris. Les éloges exagérés qu'il reçut alors excitèrent des jalousies, qui se déchaînèrent contre l'ouvrage quand il parut. On vit surtout Laharpe s'acharner, avec une partialité haineuse, contre un poëte qui n'avait jamais offensé personne et auquel on ne peut refuser un talent peu commun. Dans son *Cours de littérature*, le même critique consacre près d'un demi-volume à la censure la plus amère du *Poëme des mois*, tout en convenant que son auteur était *bon père, bon époux, bon ami;* triste et perfide éloge quand il s'agit d'apprécier le talent poétique. Ce n'est pas que plusieurs des observations de Laharpe sur le poëme de Roucher ne soient d'une grande vérité, mais le choix du sujet n'en est pas heureux. Quoi de plus monotone que douze chants isolés, consacrés à chacun des mois de l'année? Avec un pareil cadre, il était impossible de ne pas reproduire des descriptions à peu près semblables. Pour éviter cet inconvénient, Roucher a multiplié les digressions et les épisodes jusqu'à satiété. Sa versification, ordinairement noble et abondante, est souvent verbeuse et guindée. On lui reproche, avec raison, de s'être servi d'expressions et surtout d'alliances de mots forcés. Le chantre des mois exprime toujours convenablement les sentiments les plus élevés, mais souvent aussi se montre-t-il trop didactique, oubliant qu'il est poëte, pour mettre des maximes philosophiques en vers prosaïques. Tel qu'il est, l'ouvrage de Roucher ne peut être regardé comme un véritable poëme : il n'a ni plan, ni suite, ni ensemble, mais il offre une réunion d'excellents morceaux, de descriptions très-bien faites et des tableaux aimables, soit que l'auteur peigne quelque phénomène de la nature, soit qu'il retrace les jouissances de la vie champêtre. Tels sont ceux où il décrit le chant du rossignol, les amours du cheval, la chasse au cerf, les glaciers des Alpes, les fleurs d'avril, la veillée du village et beaucoup d'autres. Cette production fut trop vantée à sa naissance : elle est trop négligée aujourd'hui. Les notes dont chaque chant est suivi décèlent une érudition variée, bien qu'on y reconnaisse que l'auteur était imbu des préjugés des économistes et des novateurs. On y trouve avec plaisir des fragments des prophéties d'Isaïe, très-bien traduits en vers, et un premier jet du *Poëme des mois* en vers de dix syllabes. Si Roucher l'eût ainsi publié, l'ouvrage aurait été plus court, écrit d'un style plus léger, et il n'y aurait peut-être pas perdu. Mais ce qu'il y avait de plus intéressant dans ces notes, c'était l'insertion des quatre fameuses lettres que Jean-Jacques Rousseau écrivit à M. de Malesherbes, pour faire l'apologie de sa conduite, et qui parurent là pour la première fois. Roucher, enthousiaste du philosophe de Genève, les imprima, nonobstant les sollicitations de l'Académie française, qui y était fort maltraitée. De là l'inimitié de plusieurs académiciens contre le poëte, auprès duquel menaces, promesses, tout fut inutile pour l'empêcher de publier ces lettres, et il ne faut pas chercher d'autre motif pour expliquer comment Roucher, avec un talent aussi distingué et des opinions qui devaient lui concilier les suffrages du parti philosophique, ne fut pas de l'Académie. Malgré l'injustice de cette cabale, le *Poëme des mois*, publié en 1779, avec un luxe d'impression très-remarquable, assigna à l'auteur une place honorable dans la littérature. Il se consolait des critiques injustes par l'amitié des gens de bien, entre autres du président Dupaty, qui fut enlevé en 1788 par une mort prématurée. C'est de lui que Roucher a dit, lorsqu'il vit éclater la révolution : « Il serait mort de douleur s'il n'avait « pas été la première victime. » Tandis que, sans même interrompre ses loisirs poétiques, Roucher s'occupait de traduire l'ouvrage de Smith, *De la richesse des nations*, la révolution éclata. Partisan des idées philosophiques, il crut voir une heureuse régénération dans la commotion qui se préparait; cependant, quelques articles insérés par lui dans les journaux de l'époque attestent son opposition courageuse aux excès du temps. Dans les assemblées des citoyens de Paris, il n'hésita pas à parler au nom de la justice et de l'humanité. En 1791, lors des élections pour l'assemblée législative, Roucher déploya un grand courage dans l'assemblée de Paris qui se tenait à l'évêché. Il s'opposa aux nominations des révolutionnaires exaltés, et, pour contrebalancer un club qu'ils avaient formé dans le sein même de l'assemblée électorale, il établit un second club à la Ste-Chapelle. Il eut un jour, avant la séance, une dispute avec Danton, qui l'aurait écrasé si l'on ne fût accouru. Sous le règne de la terreur, Roucher persécuté, obligé de cacher sa vie, se consacra uniquement à l'étude de la botanique et au soin de l'éducation de sa fille Eulalie. Il ne sortait plus que pour herboriser au jardin des plantes ou dans les environs de Paris. Cet isolement ne put le garantir d'être recherché comme suspect. Obligé de se cacher plusieurs mois chez deux amis tour à tour, il se lassa bientôt de ce genre de vie et prit le parti de revenir chez lui, quelque chose qui pût arriver. Il y fut arrêté; mais il dut à l'intercession du jurisconsulte Guyot-Desherbiers, son ami, qui répondit pour lui, la faveur d'être rendu à la liberté. Ce ne fut pas pour longtemps : le 4 octobre 1793, Roucher se vit de nouveau arrêté au milieu de la nuit : il aurait pu prendre la fuite, mais il refusa de compromettre son ami et fut conduit à Ste-Pélagie. Roucher travailla sous les verrous à une nouvelle édition de sa traduction de Smith; il s'occupa aussi à traduire en vers les *Saisons* de Thomson et s'amusait à former un herbier des plantes que lui en-

Digitized by Google

voyait sa fille. Enfin, le 26 juillet 1794, il fut prévenu que son nom était inscrit sur les listes : il était résigné dès longtemps à son sort. Le 6 août, il fut transféré à la Conciergerie. Le lendemain 7, à onze heures du matin, il parut devant le tribunal révolutionnaire, et, à cinq heures après midi, il n'était plus. Il fut exécuté avec trente-sept de ses compagnons de captivité, prévenus comme lui « d'avoir conspiré dans la « maison d'arrêt, dite Lazare, à l'effet de s'évader et ensuite dissoudre, par le meurtre et « l'assassinat des représentants du peuple, et « notamment des membres des comités de salut « public et de sûreté générale, le gouvernement « républicain et rétablir la royauté ». Roucher, comme chef de cette prétendue conspiration, fut exécuté le dernier. Il était âgé de 49 ans. Roucher avait épousé, en 1775, mademoiselle Hachette, qui descendait de l'héroïne de Beauvais (*voy.* HACHETTE). Roucher de Ratte, un des frères du poëte, a composé sur sa mort une élégie, dans laquelle il s'en faut bien qu'on retrouve le talent du chantre des *Mois*. On a de Roucher : 1° les *Mois*, 2 vol. in-4°, 1779 (1); 2° *De la richesse des nations*, par Adam Smith, Paris, 1790, 4 vol. in-8° ; traduction peu estimée (*voy.* SMITH). Il en a paru, en 1795, une nouvelle édition. 3° *Consolation de ma captivité, ou Correspondance de Roucher, mort victime de la tyrannie décemvirale, le 7 thermidor an 11 de la république*, publiée en 1797 en deux parties in-8°, par M. Fr. Guillois, gendre de Roucher, auteur de quelques opéras publiés sous le voile de l'anonyme ; 4° des *Poésies* insérées dans les journaux du temps et dans l'*Almanach des Muses*, de 1772 à 1787 ; 5° quelques *Lettres*, imprimées en 1784 dans les journaux, sur la préférence qu'on doit donner à la langue latine ou à la française pour les inscriptions. Roucher, qui préférait cette dernière langue, fut réfuté par l'abbé Leblond (*voy.* LEBLOND). 6° Des articles politiques dans le *Journal de Paris*, en 1790 et 1791. Enfin il a contribué avec Dussieux et d'autres à la première édition de la *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par Duchesnay, 1785 et années suivantes, 67 vol. in-8°, et la *Bibliothèque des dames*. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits. C'est à tort que plusieurs biographes ont avancé que Roucher avait versifié quelques chants d'un poëme intitulé *Gustave Vasa, ou la Liberté de la Suède;* il s'est borné à en tracer le plan ; il en avait rimé quelques morceaux, qui ne se sont pas trouvés dans ses papiers. On trouve une notice sur Roucher dans la *Décade philosophique* et dans le *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Montpellier*, par M. Carrion de Nizas. Enfin M. Jean-Cyrille Rigaud, membre de cette société, a prononcé dans son sein, le 31 décembre 1812, un éloge de ce poëte, dont il avait été l'ami. D—R—R.

(1) Ou 4 volumes petit in-12; la contrefaçon, Liége, 1780, en 2 volumes in-12, est incorrecte et tronquée (*voy.* la *Lettre de Roucher* dans le *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1780). Les quatre lettres de Rousseau ne sont pas dans la contrefaçon. La censure ayant exigé dans le chant de *Janvier* la suppression de vingt-sept vers sur le refus d'enterrer Voltaire, contenant aussi quelques traits contre le cardinal de la Roche-Aymon et l'abbé Terray, la place que devaient occuper ces vers est restée en blanc. Ce fragment a été publié dans l'*Almanach des Muses* pour 1792, p. 37, et dans l'*Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon*, pour 1792 (*voy.* AQUIN, p. 59. Les *Mois* ont été réimprimés en 1825, in-32, sans les notes, et en 1826, Paris, 2 vol. in-18. Cette édition est la première sans blanc, et la seule qui contienne dix-huit des vingt-sept vers formant la lacune. A. B—T.

ROUCHER (P.-J.), frère du précédent, suivit la carrière médicale, fut reçu docteur à l'université de Montpellier et plus tard devint médecin en chef de l'hôpital civil et militaire, puis de l'hospice de la Charité de cette ville. Correspondant de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères, il était membre titulaire de la société de médecine pratique de Montpellier. On a de lui : 1° *Mémoire sur les fièvres nerveuses et malignes d'hôpital;* 2° *Traité de médecine clinique sur les principales maladies des armées, qui ont régné dans les hôpitaux de Montpellier pendant les dernières guerres* (1793-1797), Paris, 1798, 2 vol. in-8° ; 3° *Des avantages des scarifications non sanglantes dans quelques espèces d'hydropisies*, Montpellier, 1804, in-8°. Z.

ROUCHER-DERATTE (CLAUDE), frère des précédents, fut d'abord officier de santé, puis professeur de physique et de chimie à l'école centrale de Montpellier, cultiva en même temps la littérature et publia des ouvrages scientifiques, des poésies, des pièces de théâtre qui n'ont pas été représentées. La plupart de ces productions portent des titres très-singuliers : 1° *Mélanges de physiologie, de physique et de chimie*, contenant entre autres choses un traité sur les sympathies ou sur les rapports organiques, un traité sur l'électricité, un traité sur le galvanisme et un autre sur le magnétisme ou l'aimant, etc., Montpellier et Paris, 1803, 2 vol. in-8° ; 2° *Principes d'astronomie*, avec de nouvelles vues, sous forme de colloques entre deux amants, et amours de ces deux amants mis en action sous le nom de l'Empyrée et d'Uranie, Montpellier, 1804, in-8° ; 3° *Discours sur l'utilité des sciences et belles-lettres*, et *Discours sur les progrès de la physique*, Montpellier, 1804, in-8° ; 4° *Leçons sur l'art d'observer*, ibid., 1807, in-8° ; 5° *Traité sur la lumologie, ou sur la lumière relativement à ses diverses branches*, ibid., 1809, in-8° ; 6° *Bases d'une doctrine sur la vitalité ou sur le vitalisme*, avec de nouvelles vues sur le principe vital et sur l'instinct, un de ses attributs, en vers, extrait d'un poëme inédit de l'auteur *Sur l'ontologie*, Montpellier, 1822, in-8° ; 7° *Poëme sur l'hygiène*, en six chants, ibid., 1833, 2 vol. in-8° ; 8° l'*Empire des Bourbons et des lis en France*, églogue ; 9° le *Retour de la paix et des Bourbons en France*, première églogue, Montpellier, 1814, in-8° ; 10° *Chanson pastorale dialoguée*, sur le même sujet, ibid., 1816, in-8° ;

Digitized by Google

11° *Placet sur la césure et le mécanisme des vers*, en 300 vers, ibid., 1816, in-12; nouvelle édition sous le titre de *Petit art poétique*, en 636 vers, ibid., 1819, in-8°; 12° *Prospectus* d'un ouvrage intitulé *Jeux ruraux et chalumiques, surnommés jeux montpessulaniques, ou Maison agronomique*, etc., poëme composé d'environ 20,000 vers, ibid., 1817, in-8°. Un second *Prospectus*, publié en 1820, annonce ce même poëme en 30,000 vers. 13° *Eglogue* (en 508 vers) *sur l'initiation aux grands phénomènes de la nature*, 1817, in-8°; 14° *Idylle ou bucolique* (en 334 vers) *sur les avantages de la nouvelle méthode de cultiver la terre*, 1817, in-8°; 15° *Idylle sur la sécheresse et sur la canicule*, en 100 vers, 1817, in-8°; 16° *Eglogue* (en 436 vers) *sur la jalousie*, 1817, in-8°; 17° *Idylle* (en 310 vers) *sur le dévouement de l'amour*, 1817, in-8°; 18° *Idylle* (en 300 vers) *sur l'apothéose du poëte Roucher, auteur du poëme des* Mois, *mort victime*, etc., 1817, in-8°; 19° *Conte indien*, en vers, 1818, in-8°; 20° *Protestation* de l'auteur Cl. Roucher-Deratte contre l'intrigue supposée ourdie contre lui, et tendant à porter atteinte à ses ouvrages et à sa réputation, en 134 vers, le 13 février 1820, Montpellier, 1820, in-8°; 21° *Eloge funèbre pour monseigneur le duc de Berry*, en septante-huit vers, le 20 mars 1820, avec le portrait du coq et du paon à la suite, en 64 vers, extrait d'un poëme inédit de l'auteur, 1820, in-8°; 22° *Elégie sur la mort de dame Hachette, veuve Roucher*, 1822, in-8°; 23° *Restauration des jeux ruraux*, scène pastorale en trois églogues, Montpellier, 1815, in-8°; 24° *les Jeux ruraux, ou la Fête des ruches*, scène pastorale en deux églogues, 1815, in-8°; 25° *les Jeux ruraux sur l'éducation des troupeaux et la fête de la bergerie*, scène pastorale en trois églogues, 1815, in-8°; 26° *Jeux ruraux et chalumiques sur la culture et la régie des bois et forêts, et sur l'éducation des bœufs, vaches, chèvres*, etc., scène pastorale en trois églogues, avec la *Fête de Pan, de Sylvain, des faunes et des naïades*, 1815, in-8°; 27° la *Fête des vendanges, ou celle de l'avénement au trône de Charles X*, pastorale en deux actes, 1824, in-8°; 28° *Jean-Baptiste, martyr*, tragédie en cinq actes, en vers, 1830, in-8°; 29° *Jeux ruraux et chalumiques. Le Triomphe des arts et de la nature, ou l'Inauguration du buste de Pétrarque au temple de la Gloire*, comédie en trois actes, en vers, 1830, in-8°. 30° *Jeux ruraux et chalumiques. La Fête de l'alliance, de l'agronomie, des sciences et des arts, entre autres de la physiologie et de l'hygiène rurale, ou le Passage de Leurs Majestés Siciliennes et de leur auguste famille*, comédie en trois actes et en vers, Montpellier, 1830, in-8°. 31° *Jeux ruraux et chalumiques, ou la Fête des moissons*, avec celle de l'avénement de Philippe au trône et de celle du drapeau tricolore, pièce en trois actes, en vers, 1831, in-8°; 32° *la Reddition de Paris, ou la Chute de Napoléon du trône*, tragédie en cinq actes, en vers, 1831, in-8°; 33° *Judas Macchabée*, tragédie héroïque sacrée en cinq actes, en vers, dédiée sous l'empire à Pie VII, Montpellier, 1834, in-8°; 34° *Henri IV, roi de France, assassiné par Jean Chatel*, 1834, in-8°; 35° la *Mort de Louis XVI*, tragédie en cinq actes, 1834, in-8°; 36° la *Mort héroïque de J.-A. Roucher, victime de la tyrannie décemvirale*, tragédie en cinq actes, en vers, 1834, in-8°; 37° *Mohamed-Ali-Beg-Nazar, intendant d'un sophi de Perse*, drame en trois actes, en vers, 1834, in-8°; 38° *Phrosine et Foulquichasse de l'Etang*, drame tragico-rural en trois actes, en vers, 1835, in-8°; la *Rosière de Montpellier*, drame rural en trois actes, en vers, 1835, in-8°; 40° *Louis IX, roi de France*, tragédie en cinq actes, en vers, 1836, in-8°; 41° *l'Enlèvement de Dina, ou la Mort de Sichem*, tragédie historico-pastorale sacrée en cinq actes, en vers, 1836, in-8°. Roucher-Deratte est mort vers 1840. Il était membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Il a laissé en manuscrit différents ouvrages, entre autres un poëme sur l'ontologie et la *Maison agronomique* en dix-huit chants. Z.

ROUDÉGHY (Abou'l Hasan) fut le premier poëte qui parut en Perse depuis la conquête de ce royaume par les Arabes; du moins est-il le premier dont le souvenir nous ait été conservé. Nous ne connaissons ni la date de sa naissance ni l'époque de sa mort; mais nous savons qu'il était né aveugle et qu'il florissait sous le règne du prince sassanide Naser, fils d'Ahmed, mort en l'année 330 de l'hégire (941 de J.-C.) après un règne de trente ans. On dit que ce poëte fut nommé Roudéghy, du mot persan *roudèh*, qui signifie les cordes des instruments de musique, parce qu'il était aussi habile musicien que bon poëte. Suivant d'autres, ce nom lui fut donné du lieu de sa naissance, *Roudek*, bourg du territoire de Bokhara. Roudéghy jouissait d'une grande faveur auprès de l'émir Naser et il était très-riche. Son train se composait de deux cents esclaves et de quatre cents chameaux. On dit que ses poésies formaient cent volumes et montaient à un million trois cents distiques. On en trouve des fragments dans le *Tarikh guzidèh, ou Chronique choisie*, et dans d'autres ouvrages; mais il ne paraît pas qu'aucun des nombreux volumes qui en formaient le recueil soit venu jusqu'à nous. Nous savons qu'il avait mis en vers persans, par ordre de l'émir Naser, le livre de Calila et Dimna, plus connu sous le nom de fables de Bidpaï; il est vraisemblable que cette traduction est perdue depuis longtemps. L'émir lui donna, pour prix de ce travail, quatre-vingt mille pièces d'argent. On rapporte des effets surprenants de son talent pour la poésie et pour la musique. S. D. S—y.

ROUDIÉ DE RABASHEM. *Voyez* Gaillard (Auger).

ROUDIL, avocat de Montpellier, poëte langue-

Digitized by Google

docien. On ignore le lieu de sa naissance. Il vint s'établir à Montpellier vers le milieu du 17e siècle. Il a composé des vers faciles et quelquefois élégants. Un petit nombre est arrivé jusqu'à nous. On cite de lui une jolie traduction du sonnet sur la *Belle matineuse*. Ce sonnet a été réimprimé plusieurs fois; on le trouve dans les *Loisirs d'un Languedocien*, de Martin (1827, p. 163), et dans la *Statistique des départements pyrénéens*, de Dumége (1829, t. 2, p. 327). Roudil est l'éditeur des poésies de *David Lesage* (*voy.* ce nom). D'Aigrefeuille assure qu'il a laissé, en manuscrit, un dictionnaire du dialecte de Montpellier. M. Sauvadet possédait, en 1845, un autre manuscrit de Roudil (sans nom d'auteur). Le poëte Martin a vu cet ouvrage et n'a gardé aucun doute sur son origine. En l'examinant. Il est arrivé à conclure que le *Testament* de David Lesage, imprimé à la fin des œuvres de ce dernier, a été composé par Roudil lui-même. Dans le manuscrit en question, on trouve ce testament, et il porte la date du 31 *décembre* 1642; or, Lesage est mort au commencement de ce mois; il est vrai que certains critiques le font vivre jusqu'en 1650 (*voy.* Lesage). M. Pierquin de Gembloux suppose que David Lesage *n'a jamais existé*, et que les poésies publiées sous ce nom appartiennent à Roudil son éditeur, qui a cru devoir se cacher sous un pseudonyme. Dans les œuvres de David Lesage (ou de Roudil), on trouve l'O bref à la fin d'un grand nombre de mots; ce qui montre que la langue parlée à cette époque différait sensiblement de celle d'aujourd'hui. En réimprimant le testament dont nous venons de parler, dans ses *Loisirs d'un Languedocien* (p. 157), Martin a mis l'A bref euphonique moderne partout où Roudil avait placé un O. A. M.

ROUELLE (Guillaume-François), célèbre chimiste, naquit, en 1703, au village de Matthieu, près de Caen. Les traditions du pays veulent que Malherbe ait reçu le jour dans le même lieu; et cette espèce de rapport avec un de nos premiers poëtes excita chez le jeune Rouelle une vive émulation. Doué d'une mémoire heureuse, d'une grande facilité à concevoir les choses et d'une sorte de soif d'instruction, il fit de brillantes études à Caen, au collége du Bois. Dans les intervalles qu'elles lui laissaient, et durant les loisirs des vacances, il manifestait un goût décidé pour la botanique et l'histoire naturelle. Ce goût le détermina, dans le choix d'un état, pour l'une des branches de la science médicale. Ce fut encore à Caen qu'il en étudia les principes, et que se développa en lui l'amour de la chimie. L'étude pratique de cette science exige un laboratoire, des fourneaux, des vases et des instruments, que les faibles moyens pécuniaires de Rouelle ne lui permettaient pas d'acquérir. Dans son ardeur pour la manipulation, et dans son impatience de s'y livrer, il pria un chaudronnier de lui prêter sa forge; et ce fut là qu'il établit son premier laboratoire. Bientôt l'esprit de Rouelle, si avide d'instruction, ayant épuisé toutes les ressources que pouvait lui offrir l'école de Caen, il espéra d'en trouver de nouvelles à Paris, et la médiocrité de sa fortune ne l'arrêta point dans le projet de s'y rendre. S'associant à deux compagnons animés d'un zèle égal pour l'étude, ils logèrent ensemble, vécurent en commun et se ménagèrent encore, dans leur vie frugale et économique, les moyens de se composer une petite bibliothèque. Dans une pareille retraite, exempte de toute distraction, Rouelle eut bientôt atteint le but de son voyage à Paris, et il se mit en mesure d'opter entre les trois branches de l'art médical. Son inclination pour la chimie le portait naturellement vers la pharmacie; sa sensibilité acheva de l'y déterminer. Il entra chez un pharmacien allemand, nommé Spitzley, qui avait succédé à Lémery. La mémoire de ce savant chimiste y vivait encore et devenait un stimulant pour ceux qui travaillaient dans ce laboratoire. Il y passa sept années, remplissant le vide des travaux chimiques et pharmaceutiques par l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle, qui lui donnèrent occasion d'être connu de MM. de Jussieu et de mériter leur estime. Il consacrait le reste de son temps à la lecture de tous les ouvrages sur la chimie. Enfin il s'établit à Paris comme apothicaire et commença en même temps ses cours particuliers de chimie. La réputation qu'il s'acquit mit bientôt ses cours en vogue; ils furent suivis par les Français et les étrangers les plus considérables; et, dans le nombre des premiers, on doit distinguer le comte de Lauraguais et le marquis de Courtanvaux (*voy.* ce nom). La place de professeur de chimie au jardin des plantes étant devenue vacante en 1742, Rouelle l'obtint sur sa seule réputation, malgré les vives sollicitations de ses concurrents; et il fut porté, deux ans après, en 1744, par l'Académie des sciences, à une place de membre adjoint. A peine était-il entré dans cette compagnie, qu'il lui lut un excellent mémoire sur les sels neutres, dans lequel il essaya d'en présenter une division méthodique, fondée sur la théorie de leur cristallisation; il en établit six classes, d'après les caractères combinés de la forme cristalline, de la quantité d'eau de cristallisation retenue par les cristaux et du point auquel il convient de faire évaporer les dissolutions salines. L'année suivante (1745), il donna un autre mémoire *Sur la cristallisation du sel marin* (*hydrochlorate de soude*) *en particulier*. Bien qu'il ne soit plus en rapport avec les théories modernes, ce mémoire abonde en faits intéressants et en observations ingénieuses. En 1747, Rouelle communiqua à l'Académie ses recherches sur l'inflammation de l'huile de térébenthine par l'esprit de nitre (acide nitrique); on connaissait depuis longtemps un procédé proposé par Olaüs Borrichius, chimiste danois, pour parvenir à ce résultat; mais ni

Digitized by Google

Dippel, ni Hoffmann, ni Geoffroy n'avaient pu obtenir l'inflammation qu'après avoir augmenté l'énergie de l'acide nitrique par son mélange avec une certaine quantité d'acide sulfurique. Rouelle fait connaître dans son mémoire les précautions qu'il convient de prendre pour réussir dans cette opération; il établit même des procédés à l'aide desquels on peut enflammer des huiles grasses. Dans son excellent travail sur les embaumements des anciens Egyptiens, il démontre que le natrum (sous-carbonate de soude naturel) était particulièrement employé pour cette opération; et cette connaissance, jointe à celles qu'il avait acquises en analysant les matières balsamiques (succin, bitume de Judée, etc.) qui se trouvaient dans les momies, le mit à portée de rectifier le passage d'Hérodote sur cette même matière. Enfin, en 1754, il lut à l'Académie, dont il était devenu associé dès 1752, son dernier mémoire sur les sels acides. On peut dire que ce travail est un des plus remarquables qui aient paru sur cet objet, surtout si l'on considère quelles faibles ressources Rouelle avait à sa disposition sous le rapport de la science de l'analyse, et quelles erreurs il avait à combattre. On avait cru jusqu'alors que la base et l'acide devaient toujours se saturer mutuellement: Rouelle démontra que, dans beaucoup de sels, il existait une portion d'acide libre; et ce premier pas le mit sur la trace de tant d'autres propriétés importantes de cette classe de corps, telles que leur plus grande solubilité, etc., etc. Dès que ce mémoire eut paru, il fut en butte aux attaques d'un grand nombre de savants. Baumé se distingua parmi les adversaires de Rouelle; on l'a même soupçonné de mauvaise fois dans cette circonstance; car il alla jusqu'à affirmer que les sels acides étaient décomposés par leur simple dissolution dans l'eau, assertion démentie par l'expérience. Un examen long et pénible, que Rouelle fit par ordre du ministre de la guerre, d'une nouvelle méthode de fabriquer et de raffiner le salpêtre lui causa un agacement nerveux qui devint le germe de la maladie dont il mourut. Cela ne l'empêcha point de s'occuper ensuite d'un travail considérable pour l'essai des monnaies d'or, travail qu'il fit avec un tel succès qu'on s'engagea de créer une place pour l'en récompenser; mais on ne lui tint pas cette promesse. Enfin, sa santé empirant et le forçant de garder souvent la chambre, il ne voulut pas se mettre sur les rangs pour la place d'académicien pensionnaire qui vaqua, en 1766, par la mort de Hellot. Le même motif l'obligea, en 1768, à donner sa démission de la place de professeur démonstrateur au jardin du Roi. Enfin, il succomba le 3 août 1770. Rouelle était d'une taille médiocre, d'une physionomie pleine de vivacité, et, quoique naturellement bon et obligeant, d'une brusquerie qui dégénérait souvent en accès de violence fort bizarres. Le baron de Grimm en rapporte plusieurs traits dans sa correspondance. Ainsi, plusieurs disciples de Rouelle, profitant de ce qu'il n'écrivait pas et ne constatait point par ses ouvrages ses droits à telles ou telles découvertes, se les approprièrent, mettant sur le compte de leur sagacité le fruit du génie et des recherches de leur maître. « Rouelle, dit « Grimm, se vengeait de leur ingratitude par les « injures dont il les accablait dans ses cours pu- « blics et particuliers; et l'on savait d'avance « qu'à telle leçon il y aurait le portrait de Ma- « louin, à telle autre le portrait de Macquer, ha- « billés de toutes pièces. C'étaient, selon lui, des « *ignorantins*, des *barbiers*, des *fraters*, des *pla- « giaires*. Ce dernier terme avait pris dans son « esprit une signification si odieuse qu'il l'appli- « quait aux plus grands criminels; et, pour ex- « primer, par exemple, l'horreur que lui faisait « Damiens, il disait que c'était un *plagiaire*. L'in- « dignation des plagiats qu'il avait soufferts dé- « généra enfin en manie: il se voyait toujours « pillé; et lorsqu'on traduisait les ouvrages de « Pott, de Lehmann, ou de quelque autre chi- « miste d'Allemagne, et qu'il y trouvait des idées « analogues aux siennes, il prétendait avoir été « volé par ces gens-là. » La brusquerie de Rouelle et l'impatience avec laquelle il recevait la contradiction, surtout lorsqu'il était question de chimie, lui avaient aussi attiré des désagréments aux premières époques de son établissement. L'inflexibilité de sa vertu, son amour pour la justice, d'où provenait sans doute son animadversion contre les plagiaires, lui causèrent également des chagrins, et ceux-ci, du moins, ne peuvent qu'honorer sa mémoire. « Il était, dit « Grimm, d'une pétulance extrême; ses idées « étaient embrouillées et sans netteté; il fallait « un bon esprit pour le suivre et pour mettre « dans ses leçons de l'ordre et de la précision. Il « ne savait pas écrire, parlait avec la plus « grande véhémence, mais sans correction ni « clarté, et il avait coutume de dire qu'il n'était « pas de l'académie du beau parlage. Avec tous « ses défauts, ses vues étaient toujours pro- « fondes et d'un homme de génie; mais il cher- « chait à les dérober à la connaissance de ses « auditeurs autant que son naturel pétulant pou- « vait le comporter. Ordinairement il expliquait « ses idées fort au long, et, quand il avait tout « dit, il ajoutait: *Mais ceci est un de mes arcanes « que je ne dis à personne*. Souvent un de ses « élèves se levait et lui répétait à l'oreille ce qu'il « venait de dire tout haut. Alors Rouelle croyait « que l'élève avait découvert son arcane par sa « propre sagacité et le priait de ne pas divul- « guer ce qu'il venait de dire et d'expliquer à « deux cents personnes. Il avait une si grande « habitude à s'aliéner la tête que les objets exté- « rieurs n'existaient pas pour lui. Il se démenait « comme un énergumène en parlant sur sa « chaise, se renversait, se cognait, donnait des

Digitized by Google

« coups de pied à son voisin, lui déchirait ses « manchettes sans en rien savoir. Un jour, se « trouvant dans un cercle où il y avait plusieurs « dames, et parlant avec sa vivacité ordinaire, il « défait sa jarretière, tire son bas sur son sou- « lier, se gratte la jambe pendant quelque temps « de ses deux mains, remet ensuite son bas et sa « jarretière et continue sa conversation, sans « avoir le moindre soupçon de ce qu'il venait « de faire. Dans ses cours, il avait ordinairement « pour aides un de ses frères (Hilaire-Marin) et « son neveu, pour faire les expériences sous les « yeux de ses auditeurs; ces aides ne s'y trou- « vaient pas toujours. Rouelle criait : *Neveu, éter- « nel neveu!* et l'éternel neveu ne venant point, « il s'en allait lui-même dans les arrière-pièces « de son laboratoire chercher les vases dont il « avait besoin. Pendant cette opération il conti- « nuait la leçon comme s'il était en présence de « ses auditeurs, et, à son retour, il avait ordi- « nairement achevé la démonstration commen- « cée et rentrait en disant : *Oui, messieurs*. Alors « on le priait de recommencer. Un jour, étant « abandonné de son frère et de son neveu et fai- « sant seul l'expérience dont il avait besoin pour « la leçon, il dit à ses auditeurs : « Vous voyez « bien, messieurs, ce chaudron sur ce brasier; « eh bien, si je cessais de remuer un seul instant, « il s'ensuivrait une explosion qui nous ferait « tous sauter en l'air! » En disant ces paroles, il « ne manqua pas d'oublier de remuer, et sa pré- « diction fut accomplie; l'explosion se fit avec « un fracas épouvantable, cassa toutes les vitres « du laboratoire, et, en un instant, deux cents « auditeurs se trouvèrent éparpillés dans le jar- « din; heureusement, personne ne fut blessé, « parce que le plus grand effort de l'explosion « avait porté par l'ouverture de la cheminée. Le « démonstrateur en fut quitte pour cette chemi- « née et une perruque. C'est un vrai miracle que « Rouelle, faisant ses essais presque toujours « seul, parce qu'il voulait dérober *ses arcanes*, « même à son frère, homme fort habile, ne se « soit pas fait sauter en l'air par ses inadver- « tances continuelles; mais à force de recevoir « sans précaution les exhalaisons les plus perni- « cieuses, il s'est rendu perclus de tous ses « membres et a passé les dernières années de sa « vie dans des souffrances terribles. » Il y a sans doute beaucoup de vérité dans ce que Grimm rapporte de Rouelle et de son caractère; nous croyons cependant qu'il a chargé le tableau. Le seul fait que Hilaire-Marin Rouelle, Darcet père, Cadet, Macquer et plusieurs autres habiles chimistes ont été formés par les leçons de Rouelle, dépose contre cette excessive défiance que Grimm lui impute. Il est vrai que son amour pour la science faisait qu'il ne pouvait en parler sans enthousiasme, que son geste s'animait à tel point qu'il lui en était resté une espèce de tic nerveux; qu'enfin il était sujet à de nombreuses distractions. Il est encore vrai que les erreurs commises dans la manipulation, et celles qu'on mettait en avant dans la discussion, l'irritaient plus qu'une insulte. N'ayant encore d'autre laboratoire que la forge de son voisin le chaudronnier de Caen, une opération l'avait conduit assez avant dans la nuit : obligé de sortir, il laisse à un de ses frères la conduite du fourneau. Celui-ci, moins zélé pour la chimie, s'endort, et Rouelle, en rentrant, trouve le feu éteint et l'opération manquée. Saisi de fureur, il s'empare du dormeur et le chasse pour toujours de son laboratoire. En avançant en âge, il conserva son zèle, mais il le contint dans de plus justes bornes. Il devint le patron de ses jeunes parents, que le défaut de ressources attirait dans la capitale, et de ceux d'entre ses élèves qui se distinguaient par leurs talents, leur exactitude et l'honnêteté de leurs mœurs. C'est ainsi qu'il adopta, en quelque sorte, le savant Darcet père, qui, plus tard, et d'après son vœu, devint l'époux de sa fille unique. La probité de Rouelle, son désintéressement éclatèrent surtout dans ses fonctions d'inspecteur général de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu; et sa réputation à cet égard était si bien répandue en Europe que, en lui envoyant leurs enfants, les étrangers étaient assurés qu'ils se formeraient également chez lui aux sciences et à la vertu. Grimm en convient; mais il prétend que Rouelle ne connaissait et n'observait aucun des égards reçus dans la société, et que, comme il était aisé de le prévenir contre quelqu'un et impossible de le faire revenir d'une prévention, il déchirait souvent dans ses cours à tort et à travers. Il ajoute que Rouelle ne pouvait pas estimer la physique ni les systèmes de Buffon (à cet égard, Rouelle a laissé des héritiers de sa doctrine); qu'il était peu touché du beau parlage de ce grand écrivain, et que quelques leçons de son cours étaient régulièrement employées à injurier l'illustre académicien. Il prétend aussi qu'il avait pris en grippe le docteur Bordeu, médecin de beaucoup d'esprit : « Oui, messieurs, s'écriait-il tous les « ans à un certain endroit de son cours, c'est un « de nos gens, un *plagiaire*; un *frater*, qui a tué « mon frère que voilà. » Il voulait dire que Bordeu avait mal traité son frère dans une maladie. Rouelle, dit toujours Grimm, n'étant encore que démonstrateur au jardin du Roi, le docteur Bourdelin, professeur, finissait ordinairement sa leçon par ces mots : « Comme M. le démonstrateur va « vous le prouver par les expériences. » Alors Rouelle, au lieu de faire les expériences, disait : « Messieurs, tout ce que M. le professeur vient « de vous débiter est absurde et faux, comme je « vais vous le prouver; » et, malheureusement pour M. le professeur, il tenait souvent parole. Quoi qu'il en soit de ces singularités, qui annoncent dans Rouelle plus d'amour du vrai que de politesse et plus de génie que de culture, il ne doit pas moins être regardé (et ce fut l'opinion

Digitized by Google

de Vicq-d'Azyr) (1) comme un des hommes extraordinaires qui ont brillé dans la carrière des sciences. Avant lui, on ne connaissait de chimie en France que les principes de Lémery. Au milieu des controverses scolastiques, Rouelle jeta les fondements de sa célèbre école, créa et mit en pratique la chimie, dont Stahl n'avait fait qu'indiquer la théorie. Rouelle doit donc être regardé comme le fondateur de la chimie parmi nous. S'il a eu pour disciples non-seulement tout ce que la France a produit d'habiles chimistes dans la seconde moitié du dernier siècle, mais encore un grand nombre d'hommes célèbres et de mérite de toutes les classes, c'est qu'il avait, indépendamment de ses excellents principes en chimie, le secret de tous les hommes de génie, celui de faire penser. Les seuls ouvrages de Rouelle sont les mémoires dont nous avons parlé, et qui ont été rassemblés dans le *Recueil de l'Académie*. Les infirmités qui assiégèrent les six dernières années de sa vie l'empêchèrent d'achever un cours complet de chimie qu'il avait commencé; mais, quoiqu'il ait peu écrit, il a laissé une grande réputation (2). Il eut pour successeur, à la place de démonstrateur de chimie au jardin du Roi, son frère, dont l'article suit. A. G—RD.

ROUELLE (Hilaire-Marin), connu dans les sciences sous le nom de Rouelle le jeune, naquit en février 1718 et mérita de bonne heure que son frère aîné (*voy.* l'article précédent) le distinguât de ses autres frères et l'associât à ses travaux chimiques. Formé par les leçons de ce professeur, il devint un des chimistes les plus laborieux et les plus expérimentés, et prit part à toutes les opérations dont son frère fut chargé. C'est ainsi qu'il concourut au grand travail sur les monnaies, aux expériences faites, à diverses époques, à l'Arsenal et à Essonne, pour raffiner et même pour fabriquer le salpêtre par de nouvelles méthodes. En 1749, il visita par ordre du gouvernement quelques mines en Lorraine et se rendit, en 1753, en Auvergne, pour en examiner d'autres dans l'intérêt d'une compagnie. Du reste, enfermé dans l'ombre de son cabinet et dans le laboratoire de son frère, il négligeait les soins de sa fortune et de sa réputation. Ce ne fut qu'en 1769, et sur les instances de son frère et d'amis qui savaient l'apprécier, qu'il lut, à l'Académie des sciences son premier mémoire sur la présence de la potasse dans la crème de tartre; sujet neuf pour la France, et qui devint une source abondante de découvertes. Par un second mémoire, il fit connaître les moyens de combiner l'acide tartrique avec les bases terreuses, l'oxyde de plomb, celui d'antimoine, de fer, etc. Sa découverte, communiquée dès 1748 à Venel, son ami, d'après le témoignage de Darcet, est bien antérieure à ce que publia Margraff sur le même sujet. De 1773 à 1779, il fit paraître dans les journaux, et particulièrement dans celui de médecine, une suite de mémoires intéressants sur le petit-lait et sa préparation sans crème de tartre; — sur le sucre de lait; — sur l'huile essentielle de fourmis (*acide formique*); — sur les parties vertes des plantes; — sur l'eau acido-carbonique, et sur les procédés propres à y opérer la dissolution de l'oxyde de fer; — sur les propriétés combustibles de l'hydrogène sulfuré; — sur la composition des fécules; — sur celle du sang et de la sérosité des hydropiques, dans lesquels il découvrit l'existence de la soude libre, et des hydrochlorates de potasse et de soude : il trouva aussi, dans la première de ces humeurs, des sels terreux et du fer. — Ses travaux sur l'urine, qu'il examina dans plusieurs espèces d'animaux, offrent des résultats curieux pour l'analyse : il y reconnut le phosphate de soude, les hydrochlorates de potasse, de soude, d'ammoniaque, etc. — Son analyse des eaux minérales de Leuck en Valais est digne d'une attention particulière par les observations qu'on y trouve sur l'action des réactifs, et sur le degré de confiance qu'ils méritent. Ses recherches sur l'acide phosphorique retiré des os, sur le deuto-chlorure d'étain (*spiritus libavii*); sur le diamant, conjointement avec Darcet; sur la présence de la potasse et de la soude dans les végétaux, et sur les moyens de les en retirer sans recourir à l'incinération, sont du plus haut intérêt. Tous ces travaux, et d'autres que nous omettons, sont d'autant plus remarquables que les sujets en ont été puisés pour la plupart dans la chimie organique, cette partie de la science si intéressante, dans laquelle les analyses offrent, encore aujourd'hui, de si grandes difficultés. Que sera-ce donc si l'on se reporte au temps où Rouelle écrivait? En 1774, il publia un *Tableau de l'analyse chimique*, sorte d'abrégé de ses leçons, qui consiste en une suite de procédés énoncés d'une manière simple et précise. Hilaire-Marin Rouelle ayant perdu, en 1770, son frère, qu'il suppléait depuis deux ans dans ses cours publics, lui avait succédé en qualité de démonstrateur au jardin du Roi. Il ne fut pas aussi heureux à l'Académie. Tout en accordant beaucoup d'estime à ses connaissances et à son caractère, ses contemporains l'eussent

(1) Voici ce qu'en dit ce célèbre professeur dans un ouvrage où, après avoir fait l'histoire des premiers pas de la chimie et avoir rappelé ce qu'elle doit aux travaux de Beccher et de Stahl, il ajoute : « L'impulsion donnée s'affaiblissait de jour en jour, lorsqu'un génie bouillant et hardi réchauffa toutes les têtes du feu de son enthousiasme et devint le chef d'une école dont le souvenir honorera son siècle et sa patrie. On venait de toutes parts se ranger parmi ses disciples. Son éloquence n'était point celle des paroles; il présentait ses idées comme la nature offre ses productions, dans un désordre qui plaisait toujours et avec une abondance qui ne fatiguait jamais. Rien ne lui était indifférent; il parlait avec intérêt et chaleur des moindres procédés, et il était sûr de fixer l'attention de ses auditeurs, parce qu'il l'était de les émouvoir. Lorsqu'il s'écriait : *Ecoutez-moi, car je suis le seul qui puisse vous démontrer ces vérités*, on ne reconnaissait point dans ce discours les expressions de l'amour-propre, mais les transports d'une âme exaltée par un zèle sans bornes et sans mesure. Il écrivit peu, mais il inspira des écrivains; on recueillit ses pensées; il fit jaillir de toutes parts les étincelles de l'émulation; il féconda, il multiplia le germe des talents, et fut le père de tous les chimistes modernes. »

(2) M. P.-A. Cap a publié, en 1842, un écrit intitulé *Biographie chimique: Rouelle*.

Digitized by Google

peut-être placé à un rang plus élevé, si le génie de son frère ne l'eût en quelque sorte éclipsé et n'eût fait oublier que l'on peut aussi contribuer à l'avancement des sciences en augmentant le nombre des faits connus, et en fournisant ainsi aux hommes de génie les éléments qui leur sont indispensables et qu'ils n'ont plus qu'à coordonner. Personne n'était plus propre que Rouelle le jeune à tous les genres de recherches. Aussi adroit qu'infatigable et courageux, jamais homme ne l'a surpassé dans l'art d'ordonner un appareil, ni dans le tact particulier pour discerner promptement le meilleur choix des expériences à faire et le mode le plus sûr de les diriger au but qu'il s'était proposé. Sa grande mémoire enrichie par l'étude, la méditation et les observations, lui laissait rarement ignorer ce qui avait été fait: aussi comparait-il, avec une extrême sagacité, les phénomènes déjà connus avec ceux qu'on lui proposait, ou qu'il cherchait lui-même à expliquer. Ce savant, qui joignait à la science une âme pleine de candeur et de droiture, mourut à Paris, le 7 avril 1779. A. G—RD.

ROUGÉ (Bonabes de), chevalier banneret breton, sire de Rougé et de Derval, se distingua par son attachement à la France, avant que la Bretagne devînt partie intégrante du royaume. Il fit ses premières armes à la suite de son père, dans la guerre qui éclata vers 1341, pour la succession de Jean III, duc de Bretagne, entre le comte de Montfort, que soutenait le roi d'Angleterre, et Charles de Blois, en faveur duquel s'était déclaré le roi de France. Le père de Bonabes, qui, avec d'autres seigneurs bretons et l'illustre Duguesclin, avait embrassé la cause de Charles de Blois, périt au combat meurtrier de Laroche-Derien, en 1346. Bonabes resta ainsi de bonne heure chef de sa maison et ne tarda pas à se distinguer par lui-même. Cette guerre, qui se prolongea pendant vingt-trois ans, présenta dès son commencement le spectacle singulier de deux héroïnes que leur courage et les circonstances placèrent à la tête des deux armées ennemies (*voy.* Charles de Blois). L'histoire de Bretagne nous montre Bonabes de Rougé comme réunissant les connaissances et l'habileté d'un négociateur à la bravoure guerrière, dans un siècle où cette dernière qualité était le seul apanage de la plupart des seigneurs. Ayant enfin été battu à la bataille d'Auray, dont le gain assura à la famille des Montfort la possession du duché de Bretagne, Bonabes de Rougé, qui, pendant cette guerre longue et sanglante, avait presque toujours combattu dans les rangs de l'armée française, s'éloigna d'une patrie déchirée par la guerre civile et se voua tout à fait au service des rois de France. Les Montfort le dépouillèrent de ses biens, titres et seigneuries, et donnèrent son château de Derval à un chevalier anglais nommé Robert Knoles (*voy.* Knolle). Bonabes, attaché à la personne du roi Jean, avec les titres de chambellan et de conseiller, combattit à la funeste journée de Poitiers, en 1356, fut fait prisonnier avec ce prince et conduit avec lui en Angleterre. Bientôt après, le roi l'ayant chargé d'aller en France remplir une mission relative aux bases d'un traité de paix, Edouard exigea pour garantie de son retour que Philippe fils de France, comte de Longueville, premier prince du sang, Amauri de Craon et sept autres seigneurs des plus considérables se rendissent caution de Bonabes de Rougé-Derval, corps pour corps, s'engageant à perdre honneur, biens, villes et châteaux, et à payer, en outre, douze mille écus. Cet acte, rapporté par dom Maurice, historien de Bretagne, est un document curieux des mœurs de l'époque. Enfin le roi Jean fut rendu à la liberté, à la suite du traité de Brétigny, 1360; et, par la désignation expresse d'Edouard, Bonabes se trouva compris au nombre des otages que le monarque français eut à fournir pour sûreté de sa rançon. Charles V, son successeur, récompensa les services de Bonabes et le dédommagea, en partie, des confiscations qu'il avait essuyées par le don de plusieurs terres, dans l'Anjou et la Touraine. L'histoire de dom Maurice nous montre Bonabes de Rougé assistant, en 1373, dans un âge avancé, au siége de son propre château de Derval, défendu par le nouveau possesseur, Robert Knoles, contre Olivier de Clisson; mais, malgré la valeur de ce dernier et la présence de Duguesclin, qui commandait l'armée française en Bretagne, on fut contraint de lever le siége. Bonabes mourut, en 1377, sans avoir pu recouvrer l'héritage de ses pères, et fut enterré dans l'abbaye de Melleraí, fondée par un de ses aïeux. Dans le traité de Guérande, en 1381, qui termina les différends entre la France et la Bretagne, Charles V fit stipuler la restitution du château de Derval à la famille de Rougé. De St.—A.

ROUGÉ (Jacques de), dit le marquis de Plessis-Bellière, de la famille du précédent, se distingua au siége de la Rochelle, sous Louis XIII, en 1628, ayant alors le grade de colonel, et surtout dans la campagne de Flandre. Etabli gouverneur d'Armentières et assiégé par l'archiduc Léopold, il opposa une résistance opiniâtre, soutint quatorze jours de tranchée ouverte, exécutant sans cesse des sorties vigoureuses avec sa faible garnison, contre des forces décuples. Après avoir refusé toute sommation, quoique les remparts écroulés offrissent plusieurs brèches praticables, il repoussa vaillamment un assaut général et ne se réduisit à capituler que par le manque absolu de poudre. Promu au grade de lieutenant général, il se signala encore dans plusieurs autres affaires et combattit pour le parti de la cour lors de la guerre civile allumée à l'occasion du cardinal Mazarin, sous la régence d'Anne d'Autriche. Il commandait un corps d'armée à la bataille de Réthel, où fut battu le vicomte de Turenne, qui marchait contre la cour. Il servit

Digitized by Google

ensuite en Guienne contre les princes, emporta d'assaut les faubourgs de Cognac et défendit l'Angoumois contre le prince de Condé. La guerre à la fois ridicule et coupable de la Fronde se calma enfin, et Louis XIV commençait à tenir d'une main ferme et vigoureuse les rênes de l'Etat. Rougé du Plessis, décoré de l'ordre du St-Esprit, fut envoyé au secours de Barcelone, avec un corps de 4,000 hommes, et chargé l'année suivante de commander dans le Roussillon, en remplacement du maréchal de la Mothe. Les affaires étaient en très-mauvais état : les Espagnols occupaient toute la Catalogne, à l'exception de Roses, étroitement bloquée et prête à se rendre. Rougé du Plessis franchit les Pyrénées et tombe rapidement sur les corps espagnols isolés, qui ne l'attendaient pas. Il dégage Roses, assiége et prend Castillon d'Ampurias, le fort de la Jonquière, plusieurs autres places, et, par de tels succès, il fournit à une autre division de l'armée française les moyens d'exécuter le siége de Girone. En 1654, il fit partie de l'aventureuse expédition destinée à remettre le duc de Guise sur le trône de Naples (*voy.* Guise). Cette expédition ayant débarqué, le 11 novembre 1654, sur les plages de Castellamare, Rougé du Plessis, qui commandait une partie des troupes, fut grièvement blessé, et il mourut dans la même ville, le 24 de ce mois, âgé de 52 ans. De St.-A.

ROUGÉ (Pierre-François, marquis de), seigneur de la Bellière, de la même famille que les précédents, commença sa carrière militaire dans les gardes du corps, où il entra presque enfant en 1726. Le 12 mai 1728, il fut nommé capitaine aux dragons de la Suze, et depuis le siége de Kehl (1733) il ne cessa pas de servir avec la plus honorable distinction dans les armées de Louis XV, qui eurent à combattre sur tous les points du continent. Après la guerre de Pologne vinrent celles de la succession et de sept ans, et dans toutes le marquis de Rougé se trouva constamment en face de l'ennemi. Ainsi, en 1734 il assista au siége de Philisbourg, où fut tué le maréchal de Berwick, puis, l'année suivante, à la bataille de Clausen. Colonel de Vermandois en 1738, il conduisit ce régiment à l'armée de Westphalie, qui, sous le maréchal de Maillebois, pénétra sur les frontières de la Bohême. Au mois d'août 1744, il contribua puissamment à la défaite de Nadasti à Saverne, et, après le siége de Fribourg, il alla rejoindre l'armée du bas Rhin. Brigadier d'infanterie le 1er mai 1745, il eut un commandement aux siéges de Mons, St-Ghilain et Charleroy, ainsi qu'aux batailles de Raucoux et de Lawfeld, gagnées par le maréchal de Saxe. Le 14 mars 1748, ayant été chargé d'escorter un convoi destiné au ravitaillement de Berg-op-Zoom, il fut entouré par des forces ennemies bien supérieures aux siennes. Par son sang-froid et une manœuvre habile, il parvint à remplir sa mission sans pertes importantes et mérita le grade de maréchal de camp, qu'il reçut le 10 mai devant Maëstricht, trois jours après la capitulation de cette ville qui amena la cessation des hostilités. Une fois la paix signée, le marquis de Rougé revint en France, où il demeura dans une inaction forcée jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1757. Alors il fut désigné pour faire partie du corps du prince de Soubise, puis il passa à l'armée du maréchal d'Estrées et prit part au succès de la journée d'Hastembeck. Fait prisonnier à la défaite de Rosbach (3 novembre 1757), son échange n'eut lieu que deux ans après. A son retour, le roi le créa lieutenant général et l'envoya en cette qualité à l'armée d'Allemagne, où il sut acquérir de nouveaux titres de gloire, particulièrement à Corback (10 juillet 1760). S'étant jeté dans Marbourg, il conserva cette place malgré les efforts de l'ennemi pour s'en emparer. De là il se rendit à Cassel, et son concours fut d'une grande utilité dans les opérations qui forcèrent les Impériaux à en lever le siége. Appelé au gouvernement de Givet et de Charlemont le 17 mars 1761, il ne jouit pas longtemps de cet avantage. Blessé à la bataille de Filinsgausen du même coup de canon qui atteignit le duc d'Havré et le marquis de Vérac, il fut transporté à Soest, où il expira le lendemain. Le marquis de Rougé était doué d'une bravoure excessive, avec quelque talent et une haute expérience de la guerre. Son fils et son neveu se sont aussi distingués dans les armes. — *Jean-Alexis*, marquis de Rougé-Bonabes, colonel du régiment d'Auxerrois, chevalier de St-Louis, fit la guerre de l'indépendance en Amérique, et mourut à peine revenu en France, le 9 juillet 1783. C'est de son union avec Victurnienne de Rochechouart-Mortemart qu'étaient issus le marquis de Rougé, lieutenant-colonel des gardes à pied ou cent suisses sous la restauration, créé pair de France le 17 août 1815 et démissionnaire en 1832, mort le 30 mars 1838, et le comte de Rougé, mort aussi pair de France la même année que son frère. — *Gabriel-François*, comte de Rougé, seigneur de la Bizotière, de la même famille que les précédents, fut successivement lieutenant et capitaine au régiment de Vermandois, major du régiment d'Auvergne, colonel de celui de Flandre, brigadier d'infanterie le 20 février 1761, maréchal de camp le 16 avril 1767, et lieutenant général le 1er janvier 1784. Il mourut en 1786, sans laisser d'héritiers de son mariage avec Marie-Anne, princesse de Croy, sœur du duc d'Havré. C—n—x.

ROUGEMONT (François), jésuite, né en 1624 à Maëstricht, embrassa fort jeune l'institut de St-Ignace, et, après avoir professé les humanités, obtint la permission d'aller prêcher l'Evangile dans les Indes. Il partit en 1656 sous la conduite du P. Martini (*voy.* Martini), et n'arriva qu'après mille dangers à Macao, où il s'arrêta pour se reposer de ses fatigues et se préparer,

Digitized by Google

par l'étude et la prière, aux travaux de l'apostolat. Il se rendit ensuite dans la province de la Chine qui lui était assignée, et son zèle y étendit bientôt les lumières de la foi; mais une persécution contre les chrétiens s'étant élevée en 1664 (*voy.* INTORCETTA), il fut conduit, avec la plupart de ses confrères, à Pékin, et de là transféré à Canton, où il resta prisonnier plusieurs années. Un édit impérial lui ayant rendu la liberté, le P. Rougemont reprit le cours de ses prédications et les continua jusqu'à sa mort, arrivée à Taï-thsang-tcheou en 1676. Il a eu part à la *Paraphrase latine* des ouvrages de morale de Confucius (*voy.* CONFUCIUS et COUPLET). Pendant qu'il était captif à Canton, il avait composé : *Historia Tartarico-Sinica complectens ab anno* 1660 *aulicam bellicamque inter Sinas disciplinam, necnon statum ibi religionis christianæ, usque ad annum* 1668. Le P. Rougemont envoya cet ouvrage en Europe pour le faire imprimer; mais le P. Sébastien de Magalhaens, ayant eu connaissance de son manuscrit, le traduisit en portugais et publia sa version, Lisbonne, 1672, in-4°. L'original latin ne parut que l'année suivante, Louvain, 1673, in-8°. Ce morceau d'histoire est très-estimé pour la fidélité des détails et le ton de franchise de l'auteur. Le P. Rougemont avait pris le nom de *Lou-jiman*, qui est la transcription, aussi exacte qu'on puisse la faire en chinois, de son nom de famille. Il avait aussi le surnom de *Kian-cheou*. On trouve ces noms à la tête de deux ouvrages qu'il avait composés en langue chinoise; l'un est intitulé *Ti'en chi pian, ou Questions sur les mœurs du siècle;* et l'autre *Ching kiao yao li, ou Abrégé de la doctrine chrétienne*. Il ne faut pas confondre ce dernier avec un autre qui porte le même titre et qui est dû au P. André Lobeli, jésuite napolitain; l'un et l'autre sont à la bibliothèque de Paris; et Fourmont, qui n'en a connu ni le contenu ni les auteurs, les a rangés sous les n°s 179 et 180 de son catalogue. A. R-T et W-S.

ROUGEMONT (JOSEPH-CLAUDE), médecin, né à St-Domingue en 1756, quitta de bonne heure cette île pour venir en France achever son éducation. C'est à Dijon qu'il fit ses humanités et qu'il commença l'étude de la médecine sous la direction de Maret, père du duc de Bassano. Mais sentant que la capitale lui offrirait plus de ressources pour augmenter la somme de ses connaissances, il quitta Dijon en 1774, vint à Paris, suivit assidûment les cours de Desault, et devint démonstrateur d'anatomie sous cet illustre chirurgien. En 1781, il fut attaché à l'hôpital militaire de Brest. Quelques années après, l'électeur de Cologne le nomma son médecin et lui conféra une chaire d'anatomie et de chirurgie à l'université de Boom. Lors de la suppression de cette université, Rougemont se rendit à Hildesheim, puis à Hambourg, et de là à Cologne, où il mourut le 28 mars 1818. Comme il avait passé la plus grande partie de sa vie en Allemagne, tous ses ouvrages, à l'exception d'un seul (la *Bibliothèque de chirurgie*), sont écrits dans la langue de ce pays. En voici la liste : 1° *De la manière de s'habiller, en tant qu'elle a une influence nuisible sur la santé*, Bonn, 1786, in-4°; 2° *Bibliothèque de chirurgie du Nord*, Bonn, 1788-1789, in-8°; 3° *Quelques mots sur les suites fâcheuses qu'éprouvent différentes fonctions de la vie ordinaire par l'effet d'un violent exercice des forces*, Bonn, 1789, in-8°; 4° *Discours sur l'art de l'anatomie, pour l'ouverture du nouvel amphithéâtre anatomique*, Bonn, 1789, in-8°; 5° *Quelques mots sur les corps étrangers introduits dans la trachée-artère*, Bonn, 1792, in-8°; 6° *Essai sur les moyens accessoires dans l'art de guérir*, Bonn, 1792, in-8°; 7° *Manuel des opérations chirurgicales*, Bonn, 1793; Francfort, 1797, in-8°; 8° *Traité des maladies héréditaires*, Bonn, 1794, in-8°. Rougemont a traduit de l'allemand en français le *Traité des hernies* d'A.-G. Richter (*voy.* ce nom), Bonn, 1788; Cologne, 1799, 2 vol. in-8°. R—D—N.

ROUGEMONT (MICHEL-NICOLAS BALISSON DE), auteur dramatique, romancier et journaliste, l'un des plus féconds de notre époque, naquit à la Rochelle, en 1781, d'une famille que lui-même disait noble et l'une des plus anciennes de la Normandie. Interrompu dans ses études par la révolution et par la mort de son père, il entra dans la marine dès l'âge de seize ans et servit d'une manière très-subalterne sur un bâtiment de commerce qui fut capturé par la frégate anglaise *l'Aurora*. Emmené dans le port de Lisbonne, il fut bientôt échangé, revint en France et quitta le service de mer pour s'enrôler dans le corps royaliste de la Bretagne que commandait Suzannet. Il a prétendu et fait imprimer par des biographes crédules que, dès son début et à peine âgé de dix-huit ans, il avait été officier d'ordonnance de ce chef vendéen; mais, indépendamment des autres motifs que nous avons de douter de ce fait, nous pouvons affirmer que le comte de Suzannet n'avait pas d'officier d'ordonnance attaché à sa personne ni à son état-major, et que ce titre ou emploi n'exista jamais que dans les armées de la république ou de l'empire. Quoi qu'il en soit, dès que la paix eut été conclue par le général Hédouville, au commencement de l'année 1800, Rougemont vint à Paris, et il y débuta dans la carrière dramatique par un vaudeville intitulé *la Romance*, qui fut joué au théâtre de la Cité, puis par *la Coquette, ou le Jeune officier; Célestine, ou les Epoux sans l'être*, mélodrames qui obtinrent quelque succès sur les théâtres des boulevards. Dès ce moment, autant par besoin que par goût, il ne cessa plus de composer des pièces de théâtre, des romans ou des morceaux de poésie pour tous les pouvoirs et tous les gouvernements qui se succédèrent. Ses compositions dramatiques surtout sont innombrables. Nous ne citerons que

Digitized by Google

les plus remarquables : 1° le *Mari supposé, ou Deux maris pour un*, joué au théâtre du Vaudeville en 1806; 2° les *Amants valets*, au même théâtre, en 1807; 3° *A deux de jeu, ou Six mois d'absence*, en 1809; 4° aux Variétés, en 1814, *le Souper de Henri IV, ou la Dinde au pot;* 5° à l'Odéon, en 1810, le *Mariage de Charlemagne*, comédie en un acte et en vers; 6° en 1811, la *Femme malheureuse, innocente et persécutée*. Cette parodie de quelques romans et mélodrames de l'époque eut beaucoup de succès. 7° A la Gaîté, en 1822, l'*Amour à l'anglaise*, vaudeville joué d'abord au théâtre des Jeunes-Elèves, à l'Ambigu et au Gymnase; 8° au Théâtre-Français, en 1816, la *Fête de Henri IV*, comédie en un acte et en vers; 9° en 1826, *Marcel*, tragédie en cinq actes et en vers. Enfin Rougemont concourut à la composition de beaucoup d'autres pièces avec MM. Merle, Moreau, Brazier, Désaugiers, etc. (1), notamment au vaudeville intitulé *Avant, pendant et après*, qui obtint, en 1828, cinquante représentations et fut défendu par ordre, sur la réclamation des courtisans, persuadés qu'ils y étaient représentés avec trop de sévérité. Rougemont était un des membres les plus assidus de la société de Momus, et même il en avait été plusieurs fois le président. Il était aussi de l'athénée des Arts, du Caveau moderne et de la société d'émulation de Cambrai, qui lui avait décerné une médaille en 1824, pour un poëme élégiaque sur la mort de Charette. Après avoir composé, en 1805, un poëme pour le *Retour du héros* et des stances sur le mariage de Napoléon, comme beaucoup d'autres, il composa, en 1814, le *Chansonnier des Bourbons*, et, en 1823, l'*Espagne délivrée*, puis une *Ode sur la mort de Louis XVIII*. D'une extrême flexibilité, il travaillait en même temps aux journaux les plus opposés, tels que le *Constitutionnel*, la *Quotidienne* et le *Journal général de France*. Les autres ouvrages de Rougemont sont : 1° *le Rôdeur français, ou les Moines du jour*, Paris, 1816-1822, 5 vol. in-12, avec gravures; 2° le *Bonhomme, ou Nouvelles observations sur les mœurs parisiennes au commencement du 19e siècle*, 1818, in-12 et in-8°. Ce volume n'est qu'une reproduction de feuilletons de la *Gazette de France*, dont Rougemont fut un des collaborateurs. 3° *Petit dictionnaire libéral*, Paris, 1823, in-12; 4° quelques romans, entre autres *Raphaël d'Aguilar, ou les Moines portugais*, Paris, 1820, 2 vol. in-12. Ce dernier ouvrage n'est qu'une nouvelle édition du roman satirique de l'abbé Porée, publié en 1736, sous le titre d'*Histoire de don Ranucio d'Aletès* (*voy.* PORÉE). On attribue à Rougemont quelques autres romans licencieux dont il est inutile de rappeler ici les titres. Cet écrivain mourut en juillet 1840. M-DJ.

(1) Les pièces que Rougemont a composées seul, ou en société, s'élèvent à plus d'une centaine. On en trouve une liste fort étendue, quoiqu'elle ne soit pas complète, dans le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. 2, n° 2568.

ROUGET DE LISLE (CLAUDE-JOSEPH), auteur du chant national *la Marseillaise*, et que, pour cela, on a surnommé le *Tyrtée français*, doit sa célébrité à ce fameux hymne patriotique, dont il composa les paroles et la musique. Né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier (Jura), fils d'un avocat au parlement, Rouget de Lisle passa les premières années de son enfance à Montaigu, village situé à trois kilomètres de Lons-le-Saulnier, où son père possédait une petite propriété rurale; puis il fit ses études au collége de sa ville natale, et se distingua de bonne heure par des dispositions heureuses pour la poésie légère et la musique : cependant il se destinait à la carrière des armes, et, quand il eut atteint l'âge de seize ans, il entra à l'école militaire de Paris, et, en 1782, à l'école spéciale du génie à Mézières, d'où, deux ans après, 1784, il sortit aspirant lieutenant en second du génie. De 1785 à 1788, Rouget de Lisle fut en garnison à Grenoble et à Mont-Dauphin (Isère). En 1789, il fut nommé lieutenant en second et attaché au fort de Joux, dépendant de la place de Besançon; en 1791, lieutenant en premier et envoyé à Strasbourg. Il était capitaine dans cette place lors de la déclaration de guerre en avril 1792; et, livré à tout l'entraînement de ce temps-là, il composa pour l'armée du Rhin, dont il faisait partie, ce chant de guerre appelé d'abord *Chant de l'armée du Rhin*, l'un des chants nationaux les plus énergiques et les plus grandioses (1). Ce fut dans un moment d'enthousiasme patriotique que cette inspiration lui vint, et il est bien sûr que ses autres productions, bien qu'elles ne manquent point complétement de mérite, sont loin d'être aussi poétiques et aussi fortement conçues. C'était uniquement pour exciter le courage des soldats français contre les armées étrangères qu'il l'avait ainsi composée; et la force et l'énergie des paroles, l'expression vive et entraînante de la musique étaient, il faut le reconnaître, on ne peut plus propres à remplir ce but. Le succès dépassa son attente. Le *Chant de l'armée du Rhin* entraîna les soldats de la première république, et, s'il a retenti depuis dans toutes nos révolutions comme le chant de la liberté ou de l'insurrection, on ne doit pas oublier qu'il a résonné dans toute l'Europe (1792 à 1800) pendant les guerres que la France soutint contre elle pour l'établissement et le maintien de son indépendance. Quand les volontaires de

(1) Rouget de Lisle a rassemblé et publié, en 1825, cinquante chants français, paroles de divers auteurs, dont il avait composé la musique. Il a accompagné la publication de sa *Marseillaise* des paroles suivantes : « Je fis les paroles et l'air de ce chant à « Strasbourg, dans la nuit qui suivit la proclamation de la « guerre, fin d'avril 1792; intitulé d'abord *Chant de l'armée du « Rhin*, il parvint à Marseille par la voie d'un journal constitu- « tionnel, rédigé sous les auspices de l'illustre et malheureux « Dietrich. Lorsqu'il fit son explosion, quelques mois après, j'é- « tais errant en Alsace sous le poids d'une destitution encourue « à Huningue pour avoir refusé d'adhérer à la catastrophe du « 10 août, et poursuivi par la proscription immédiate qui, l'année « suivante, dès le commencement de la terreur, me jeta dans les « prisons de Robespierre, d'où je ne sortis qu'après le 9 ther- « midor. »

Digitized by Google

Marseille se rendirent à Paris, au mois de juillet 1792, sous le prétexte de protéger l'assemblée législative, ils traversèrent la France en chantant l'hymne de Rouget de Lisle, ils attaquèrent le château des Tuileries, dans la journée du 10 août, aux mêmes cris, et ce fut de là que le *Chant de l'armée du Rhin* reçut le nom d'*Hymne des Marseillais*, auquel l'auteur n'avait pu songer, et qui depuis a été abandonné pour celui plus court de *la Marseillaise*. Les preuves de patriotisme données par Rouget de Lisle par la création de la *Marseillaise* ne purent cependant le sauver de la proscription. Le 25 août 1792 il fut suspendu de ses fonctions de capitaine ingénieur en chef de la place de Huningue pour avoir refusé d'adhérer au décret de l'assemblée nationale qui avait prononcé la déchéance du roi. Cependant, après être resté quelque temps en Alsace, au mois d'octobre de la même année, il rejoignit comme simple volontaire l'armée des Ardennes, aux ordres du lieutenant général Valence, et servit dans sa qualité d'ingénieur pendant la durée du siége de Namur, où il se distingua. Réintégré comme capitaine de quatrième et troisième classe en 1793; puis, suspendu de nouveau dès le commencement de la terreur, Rouget de Lisle fut incarcéré pour incivisme à la prison de St-Germain en Laye, d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre. Il vint alors habiter la capitale, où il se mit en relation avec le parti vainqueur au 9 thermidor, et surtout avec Tallien, qui le conduisit à Quiberon, où ils furent témoins et acteurs dans le combat célèbre qui y fut donné (*voy.* TALLIEN). Rouget de Lisle y fut même blessé, son nom figura dans le rapport officiel, et le comité de salut public fut chargé par un décret de le récompenser. Il avait été nommé capitaine de première classe au mois de mars 1795; mais, le 5 mars 1796, il donna sa démission motivée, alors que le directoire, par arrêté du 2 mars précédent, l'avait promu au grade de chef de bataillon. A partir de cette époque, Rouget de Lisle renonça à la carrière militaire. Il voulut, il est vrai, un moment la reprendre, en mars 1797, sur les instances du général Hoche, mais le directoire rejeta sa demande d'emploi en appuyant son refus sur un décret, en vertu duquel les officiers démissionnaires ne pouvaient plus être réintégrés dans l'armée. Rouget de Lisle reprit alors ses travaux littéraires et devint, l'année suivante, agent commercial et accrédité auprès du gouvernement français par l'ambassade de la république batave. Il conserva ses fonctions jusque vers la fin de l'année 1801, époque à laquelle il fut placé à la tête d'une entreprise pour la fourniture des vivres de l'armée, qu'il abandonna après quelques mois de gestion. De 1802 à 1830, Rouget de Lisle s'occupa exclusivement de poésie, de musique, de rédaction de mémoires, et traduisit plusieurs ouvrages anglais. Le produit de ses travaux, joint à un modeste revenu patrimonial, était à peine suffisant pour pourvoir à ses besoins. On a dit que, sous le gouvernement de Louis XVIII, l'auteur de la *Marseillaise* obtint une pension qui lui fut continuée par la révolution de 1830. C'est une erreur, la restauration n'a rien fait pour lui; mais, après la révolution de 1830, Louis-Philippe, qui n'était encore que lieutenant général du royaume, accorda une pension de quinze cents francs, sur sa cassette, à Rouget de Lisle, qui en fut prévenu par une lettre dans laquelle on remarque la phrase suivante, citée par le *Moniteur* du 6 août : « L'*Hymne des Mar-* « *seillais* a réveillé dans le cœur de M. le duc « d'Orléans des souvenirs qui lui sont chers. Il « n'a pas oublié que l'auteur de ce chant patrio- « tique fut un de ses anciens camarades d'ar- « mes... » Enfin, en 1832, sur les sollicitations réitérées de Béranger, Rouget de Lisle obtint deux autres pensions de la somme de mille francs chacune, l'une sur un arrêté du ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, l'autre sur un arrêté du ministre du commerce, M. d'Argout. Les goûts de l'auteur de la *Marseillaise* étaient modestes. Il était dès ce moment à l'abri du besoin. Il est mort, le 27 juin 1836, à Choisy-le-Roy, en pension chez M. Voïart, en qui il avait rencontré un excellent ami, autant qu'un hôte empressé. Comme homme politique, Rouget de Lisle est toujours resté royaliste constitutionnel, fidèle à son premier serment prêté à la constitution de 1791. Comme poëte, esprit essentiellement chevaleresque, il a toujours chanté et défendu les gloires militaires de la France, l'indépendance du territoire, la liberté de la pensée, l'égalité des rangs, la suprématie du talent et du mérite. Nous croyons devoir donner la liste complète de toutes les œuvres de Rouget de Lisle, cette table n'ayant pas encore été donnée exactement, pensons-nous : 1° *Hymne à la liberté*, musique de Pleyel, grand in-4°, Strasbourg, septembre 1791, et traduit en allemand; 2° *Chant de l'armée du Rhin*, paroles et musique de Rouget de Lisle, plus connu sous le nom de *la Marseillaise*, avril 1792; réimprimé un très-grand nombre de fois; 3° *Roland à Roncevaux*, paroles et musique, mai 1792. On trouve dans ce chant le refrain :

Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie,

que M. Alexandre Dumas a reproduit dans son drame *le Chevalier de Maison-Rouge*, et qui a si souvent retenti pendant et depuis la révolution de 1848. Peu de personnes certainement savent que l'auteur de la *Marseillaise* se trouve avoir ainsi fourni le refrain du chant *des Girondins*, qui, lui aussi, a sa popularité. Ajoutons toutefois que la musique de Rouget de Lisle n'est pas la même que celle adoptée plus tard. 4° *Essais en vers et en prose*, in-12, contenant 24 chants, hymnes ou romances, avec musique, publiés à part, Paris, 1796; 5° *Adélaïde et Monville*, anec-

Digitized by Google

docte historique, en prose, faisant partie du recueil précédent, réimprimé à part, 1797; 6° le *Chant des vengeances*, intermède militaire (paroles, musique et mise en scène), représenté sur le théâtre de la République et des Arts le 18 floréal an 6 (1798), in-12; 7° *Jacquot, ou l'Ecole des mères*, opéra-comique en deux actes, musique de Della Maria, représenté sur le théâtre Favart le 9 prairial an 6 (1798); 8° le *Chant du combat*, représenté sur le théâtre de la République et des Arts par ordre du premier consul, 1800; 9° la *Matinée*, idylle, avec musique, Paris, 1818, in-8°; 10° *Henri IV*, romance chevaleresque, paroles et musique, Paris, 1817; 11° *Cinquante chants français*, paroles de différents auteurs, musique de Rouget de Lisle, comprenant vingt-sept morceaux de sa composition et les hymnes déjà publiés; 12° la fable intitulée *les Oies*, dans le recueil des fables de Kriloff, Paris, 1825; 13° *Macbeth*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres, musique de Chelard, représentée à l'Opéra le 29 juin 1827, Paris, 1827; 14° *Relation de Quiberon*, publiée dans le tome 2 des *Mémoires de Tous*, 1834. Rouget de Lisle cherche à prouver dans cette relation qu'il n'y avait pas eu de capitulation, en 1795, entre l'armée républicaine et les émigrés, qui furent mis à mort, après avoir rendu les armes, en acceptant cette capitulation sur le champ de bataille. M. Chasle de la Touche a réfuté cette assertion dans un ouvrage intitulé *Relation du désastre de Quiberon*. 15° *Fierval*, opéra lyrique; 16° *Rosa mourante*, nouvelle. Ces deux derniers ouvrages publiés après sa mort dans le tome 4 du *Musée littéraire du siècle*, 1848. 17° Des articles de journaux, notamment dans la *Feuille de Strasbourg*, 1792; dans le *Républicain français*, 1795; des traductions dans la *Revue britannique* de 1817 à 1824; 18° des poésies légères, fables et cantiques religieux, publiés dans divers recueils (1821-1827); un opéra-comique représenté, mais sans succès et non publié : *Bayard en Bresse*, musique de Champein, représenté à la Comédie italienne le 29 février 1791; et 19° enfin plusieurs opéras inédits, vendus après sa mort et analysés dans le *Siècle* du 26 mai 1848 : *Almanzor et Selim*, *Henri de Navarre*, *Othello*, *Marguerite d'Anjou*, l'*Ile déserte*, *Adélaïde de Falsingue*. — Le baron Rouget, né en 1770 à Lons-le-Saulnier, maréchal de camp retraité en 1830, qui fut aide de camp du général Daëndels lors de la conquête de la Hollande, et mourut à Dijon en 1833, était frère du précédent. E. D—s.

ROUGEVILLE (Gonsse, chevalier de), zélé royaliste, né à Arras, vers 1760, d'un sous-traitant des fermes qui avait amassé à ce métier une fortune considérable, embrassa fort jeune la carrière militaire, fit la guerre d'Amérique dans un régiment de cavalerie et devint chevalier de St-Louis et de Cincinnatus. Il entra ensuite dans les gardes de Monsieur et fut officier de la garde nationale de Paris au commencement de la révolution. A la journée du 20 juin 1792, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à sauver la reine. Etant monté dans sa chambre par un escalier dérobé, à la tête de trente grenadiers du célèbre bataillon des Filles-St-Thomas, il plaça cette princesse derrière une grande table qui la séparait de la populace. La bonne contenance de ce secours inattendu imposa à Santerre lorsqu'il enfonça la porte, et la reine fut sauvée. Ce fut le même chevalier de Rougeville qui entra dans la prison de Marie-Antoinette, au Temple, secondé de Froidure, un des municipaux, et qui lui présenta un œillet, dans lequel il y avait une carte renfermant quelques mots piqués avec la pointe d'une épingle. La reine, qui l'estimait beaucoup, pâlit à cette vue et lui dit : « A quoi bon vous « compromettre ainsi? » Pendant le procès de Louis XVI, Rougeville publia pour ce prince un plaidoyer qu'il eut le courage de signer. Malgré tant de preuves de dévouement à la famille royale, il échappa au régime de la terreur; mais il fut ensuite dénoncé par le député Guffroy, arrêté et détenu au Temple, en 1795, comme émigré, puis relâché deux ans après par un décret. Il fut longtemps en surveillance à Reims et s'y déclara hautement pour la cause royale lorsque les alliés pénétrèrent en France et ranimèrent les espérances des royalistes. S'étant mis en correspondance avec le prince de Wolkonski, aide de camp de l'empereur Alexandre, ses lettres furent interceptées par un détachement de l'armée française. Arrêté dans sa maison de campagne de Baslieux, il fut traduit par Napoléon devant un conseil de guerre, qui le condamna à mort, dans le mois de mars 1814. E—k—d.

ROUGIER (Louis-Auguste), médecin français, né à Lyon en 1793, y est mort en mars 1863. Après avoir terminé avec distinction ses études au lycée impérial de cette ville, son goût naturel, son amour pour le travail le portèrent à embrasser la médecine. Il suivit en débutant les leçons des maîtres célèbres qui professaient, exerçaient alors à l'Hôtel-Dieu de Lyon; il eut pour condisciples et pour émules Lisfranc, Chervin, Nepple, qui comme lui ont pris rang dans la science. Cinq années de pratique comme chirurgien interne l'avaient préparé au doctorat, lorsqu'en 1813 il s'engagea volontairement au service de la patrie, fit comme chirurgien militaire la dernière campagne d'Allemagne. Fait prisonnier à la malheureuse journée de Dresde en prodiguant les secours de l'art à nos soldats qu'il ne consentit point à abandonner sur le champ de bataille, sa généreuse conduite fut signalée par ses chefs. Conduit à Pesth, Hongrie, il y fut retenu en captivité durant une année, jusqu'à la fin de la guerre. Ce temps lui fournit de nombreuses occasions de se rendre utile. Rentré en France, il se fit recevoir docteur à

Digitized by Google

Paris en 1817, et revint dans sa ville natale se livrer à l'exercice de sa profession. Là, il acquit bientôt par son savoir, par ses qualités personnelles une considération et un rang élevé. Nommé, à la suite d'un brillant concours, médecin de l'Hôtel-Dieu, où il avait été longtemps élève, il mit à profit ce vaste champ d'expérience pour publier le résultat de ses observations. Membre zélé de la société de médecine, il en devint secrétaire général, puis président, et durant plus de dix années il imprima une grande activité aux travaux de cette compagnie. Plusieurs sociétés savantes étrangères se l'adjoignirent; l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon voulut le compter parmi ses membres; elle le porta plus tard à sa présidence. Ses confrères, pour honorer à la fois son caractère et ses talents, l'appelèrent successivement à la présidence de la commission permanente de vaccine, à la présidence de l'association de prévoyance des médecins du département du Rhône. Il répondit dignement à la confiance dont il était entouré. Président du conseil d'hygiène publique et de salubrité, il signala son passage dans cette utile institution par des services dont sa ville gardera le souvenir. Son dévouement à l'intérêt public l'avait fait nommer, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, chevalier de la Légion d'honneur. Il a laissé de nombreux ouvrages écrits avec élégance, pensés avec sagesse; la plupart ont trait à l'art de guérir. Nous citerons, entre autres : 1° l'*Eloge de J.-M. Pichard, docteur en médecine, membre de l'académie de Lyon, des sociétés de médecine et d'agriculture, administrateur des prisons, conservateur de la bibliothèque du palais des Arts*, Lyon, 1836; 2° le *Compte rendu des travaux de la société de médecine de Lyon, de* 1833 *à* 1836, Lyon, 1838; 3° le *Compte rendu des travaux de la société de médecine de Lyon, de* 1836 *à* 1838, Lyon, 1840; 4° l'*Eloge historique de G.-A. Bouchet, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, membre de la société de médecine de Lyon, associé de l'Académie royale de médecine de Paris*, Lyon, 1840; 5° traité *De la morphine administrée par la méthode endermique dans quelques affections nerveuses, et de la nécessité de l'usage intérieur de la strychnine pour achever le traitement et prévenir la récidive, suivi de quelques observations de chorée guérie par l'usage interne de la strychnine*, Paris, Lyon, 1843; 6° *Eloge historique du docteur Chervin*, Lyon, 1846; 7° *Eloge du docteur Charles-Gabriel Pravaz*, Lyon, 1854; 8° *Compte rendu des travaux de l'académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon pendant l'année* 1858, Lyon, 1859; 9° *Hygiène de Lyon; travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département du Rhône, du 1er janvier* 1851 *à* 1859, Lyon, 1860. Cet ouvrage, publié avec le docteur Glénard, renferme une introduction faite par Rougier sur les progrès de l'hygiène dans la ville de Lyon, où les vues les plus larges, les considérations philosophiques et morales de l'ordre le plus élevé, donnent une haute idée de l'esprit médical et de la sagesse de l'auteur. P—ON.

ROUGIER DE LA BERGERIE. *Voyez* LABERGERIE.

ROUGNAC (BRUNO D'ARBAUD DE), né à Beaucaire, en 1671, entra dans la carrière militaire et servit pendant quelques années en qualité d'officier de cavalerie. Avide d'instruction et consacrant tous ses loisirs à l'étude, il a composé un grand nombre d'ouvrages, qui attestent l'étendue de ses connaissances, entre autres un *Dénombrement des barons de la ville d'Alais*, jusqu'en 1638. Cet écrit, intéressant par les recherches historiques, faisait partie des manuscrits de la bibliothèque d'Aubaïs. La seule production de Rougnac qui ait été publiée est intitulée *Relation de ce qui s'est passé entre le roi et M. le comte de Belle-Ile, au sujet de l'échange de la ville de Beaucaire, où l'on voit la conduite de cette ville pour faire révoquer l'arrêt qui la réunit au domaine de Sa Majesté; la confirmation de ses priviléges par le roi Louis XV, heureusement régnant; les événements arrivés pendant la contagion* (de Marseille); *le rétablissement de la foire et les réjouissances faites entre les villes d'Arles, de Tarascon et de Beaucaire, au sujet de la liberté du commerce*, etc., 1723, in-8°. On trouve à la suite de ce travail un mémoire présenté aux états du Languedoc relativement aux dégâts occasionnés par les sauterelles, en 1719, et aux mesures prises pour se garantir de ce fléau, l'année suivante. On y apprend ce détail curieux que, quoique, dans les mois de février et de mars de cette dernière année, on eût ramassé, dans le seul terroir de Beaucaire, plus de deux cents quintaux d'œufs de ces insectes, il en naquit cependant une telle quantité qu'ils menacèrent de dévorer les récoltes, et qu'il fallut pour les chasser ou les détruire employer deux cents personnes durant deux mois. Rougnac était premier consul de Beaucaire lorsque cette ville fut cédée par le roi au comte de Belle-Ile. Son premier magistrat, trouvant une sorte d'humiliation pour elle de la voir passer de la domination du souverain sous la vassalité d'un simple seigneur et craignant d'ailleurs pour ses franchises et ses priviléges, provoqua les réclamations de ses concitoyens, et, quoiqu'il ne fût plus en charge quand elle rentra dans le domaine de la couronne, l'honneur de ce succès lui appartient presque en entier. Il fit toutes les recherches, il écrivit tous les mémoires, il dirigea toutes les démarches qui assurèrent le triomphe de la cause qu'il avait le premier défendue, et, en racontant ce qui se passa dans cette occasion, il n'a fait que retracer l'histoire de ses propres travaux. Ce citoyen, dont la mémoire doit être chère à sa ville natale, y mourut le 5 décembre 1747. V. S. L.

ROUGNON (NICOLAS-FRANÇOIS), habile médecin, naquit en 1727, à Morteau, petite ville de Fran-

Digitized by Google

che-Comté, de parents qui ne négligèrent rien pour lui procurer tous les avantages d'une bonne éducation. Obligé de choisir un état, il se décida pour celui de médecin, que son père et son oncle exerçaient avec quelque réputation, et suivit les cours de la faculté de Besançon d'une manière brillante. Après avoir pris ses degrés, il se rendit à Paris pour fréquenter les leçons des grands maîtres et mérita, par son application, d'être admis au nombre des élèves de l'Hôtel-Dieu. Bientôt il se lia d'une amitié durable avec Macquer et Lorry, ses condisciples, et, à leur exemple, il cultiva durant ses loisirs l'anatomie et les sciences physiques, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Ses études terminées, il exerça quelque temps la médecine à Noyon, sous les yeux du docteur Richard, son oncle maternel, habile praticien, dont on a de bons mémoires sur les fièvres intermittentes. Il revint, en 1752, à Besançon et s'y fit recevoir docteur pour pouvoir disputer une chaire à l'université. Les examinateurs, en rendant justice à l'étonnante érudition et aux talents qu'il avait développés dans le concours, lui préférèrent un de ses rivaux, dont l'âge et les services leur parurent mériter cette faveur; mais, en 1759, Rougnon réunit tous les suffrages et fut nommé tout d'une voix à la chaire que laissait vacante la mort de Billerey (*voy.* ce nom). A tous les dons de la nature, le jeune professeur joignait beaucoup d'ordre et de méthode, une élocution soignée, et il s'exprimait en latin avec autant de facilité que d'élégance. Sa réputation attira bientôt à Besançon des élèves de tous les pays. Indépendamment de ses cours sur les différentes branches de l'art de guérir, Rougnon se chargea d'enseigner la botanique, dont il réveilla le goût dans sa province, en encourageant la culture, trop négligée alors, de la physique et des autres sciences naturelles. Malgré les devoirs que lui imposaient sa place de professeur et celle de médecin en chef des hôpitaux, il avait une pratique très-étendue, et il trouvait encore le loisir de répondre aux consultations qu'il recevait de toutes les parties de la France, et même de l'Allemagne et de l'Angleterre, où sa réputation avait pénétré. L'estime générale ne put le mettre à l'abri des fureurs du parti révolutionnaire. Privé d'une chaire qu'il honorait depuis plus de trente ans, il fut destitué de sa place de médecin des hôpitaux; mais, après le 9 thermidor, on le réintégra dans ses fonctions, que, malgré son grand âge, il continua de remplir avec le même zèle et la même assiduité. Cet habile médecin mourut d'une fièvre contagieuse, à Besançon, le 13 juin 1799, à l'âge de 73 ans. Il avait entretenu longtemps une correspondance suivie avec Astruc, Tronchin, Haller, etc. Outre plusieurs mémoires conservés dans les Recueils de l'académie de Besançon, dont il était membre depuis 1761, et un grand nombre de thèses et de programmes, on a de Rougnon : 1° *Lettre à Lorry*, contenant des observations sur les causes de la mort de M. Charles, ancien capitaine de cavalerie, Besançon, 1768, in-8°; 2° *Codex physiologicus*, ibid., 1776, in-8°. Cet ouvrage, d'ailleurs estimable, n'est plus au niveau des connaissances. 3° *Considerationes pathologico-semeïoticæ de omnibus corporis humani functionibus*, ibid., 1786-1787, 2 vol. in-4°. On peut regarder ce traité, dit M. Marchant, comme un excellent commentaire des principales sentences d'Hippocrate. 4° *Observations sur les divers avantages que l'on peut tirer de la pomme de terre*, ibid., 1794, in-8°; 5° *Médecine préservatrice et curative, générale et particulière, ou Traité d'hygiène et de médecine pratique*, ibid., 1799, 2 vol. in-8° (*voy.* la *Notice historique sur Rougnon*, par M. Marchant, l'un de ses élèves, Besançon, in-8°, et insérée dans le tome 7 des *Mémoires de médecine militaire*, p. 366). Le portrait de ce médecin a été sculpté en bas-relief par Breton, associé de l'Institut (*voy.* Breton). W—s.

ROUHAULT (Pierre-Simon) était chirurgien juré de Paris et bon anatomiste. Nous ignorons l'époque de sa naissance. Après avoir présenté à l'Académie des sciences plusieurs dissertations anatomico-physiologiques fort intéressantes, il fut admis dans ce corps savant en 1716. Quelques années après, son habileté dans l'art des opérations étendit sa réputation et le fit élever à l'emploi de premier chirurgien du roi de Sardaigne Victor-Amédée, qui en même temps le nomma professeur de chirurgie en l'université de Turin. Rouhault mourut dans cette ville en 1740, après s'être acquitté de ses diverses fonctions avec autant de zèle que de talent. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Dissertations d'anatomie physiologique concernant les divers changements qui arrivent dans la circulation sanguine du fœtus, la description et la composition du placenta, des membranes fœtales, du cordon ombilical; des recherches sur la force qui pousse le sang dans les vaisseaux et sur les injections anatomiques*. Ces dissertations ont été publiées dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* pour les années 1714, 1716, 1717 et 1718. 2° *Traité des plaies de la tête*, Turin, 1720, in-4°. Cet ouvrage, quoique fort ancien, est encore bon à consulter, relativement surtout à l'opération du trépan, bien qu'il ne s'écarte pas beaucoup des principes de Dionis. 3° *Osservazioni anatomico-fisiche*, Turin, 1724, in-4°. Ces observations reproduisent en grande partie les questions physiologiques que l'auteur avait présentées à l'Académie des sciences; seulement il leur a donné plus de détails et de développements. 4° *Réponse à la critique faite par M. Winslow du mémoire sur la circulation dans le fœtus humain*, Turin, 1728, in-4°. Cette réponse de Rouhault à son illustre adversaire est remplie d'urbanité; il est vrai que la critique était polie. R—d—x.

Digitized by Google

ROUILLE ou ROUILLÉ. *Voyez* ROVILLE.

ROUILLÉ (PIERRE-ANTOINE), diplomate français, président à la chambre des comptes, frère de Rouillé du Coudray (*voy.* plus loin), fut nommé en 1697 ambassadeur de France à Lisbonne, en remplacement de l'abbé d'Estrées. Les circonstances donnaient une grande importance à cette mission. D'une part, pendant la guerre que termina la paix de Ryswick, le Portugal n'avait été neutre qu'en apparence et s'était exposé au ressentiment des puissances belligérantes, surtout de l'Angleterre et de la Hollande; de l'autre, la mauvaise santé du roi d'Espagne, qui déclinait tous les jours, préparait des événements qui ne pouvaient demeurer indifférents à ses voisins. Pierre II en prévoyait toutes les conséquences, et sa reconnaissance pour la France, dont l'appui avait été si utile au rétablissement de sa maison, ses liens de parenté avec l'Empereur, dont il avait épousé la belle-sœur, ne l'empêchaient pas de redouter à un degré presque égal l'avénement d'un Bourbon ou d'un archiduc au trône d'Espagne. On sait que Charles II désigna, en novembre 1698, pour son successeur, le prince électoral de Bavière. Le président Rouillé ne tarda pas à découvrir que Pierre II regardait cet événement comme très-désirable, parce qu'il jugeait que, pour y parvenir, le prince de Bavière aurait besoin de lui, et que le Portugal n'aurait rien à craindre d'un voisin qui ne serait apparemment soutenu que par ses propres forces. Pierre se disposait à entrer dans des engagements avec la cour de Bavière pour soutenir la déclaration du roi d'Espagne, lorsque la mort du prince électoral vint renverser toutes ces mesures. Des dispositions aussi empressées, en dévoilant la politique portugaise, peuvent faire juger quelle tâche eut à remplir le président Rouillé pour y opérer en quelques mois une révolution complète. Le traité de partage de la succession espagnole fut signé entre Louis XIV et l'Angleterre à Londres le 3 mars 1700 et avec les Provinces-Unies, à la Haye, le 25 dudit mois. Le président Rouillé reçut ordre d'en donner communication au roi de Portugal et de le presser d'y intervenir. Cet ambassadeur conduisit la négociation avec tant de prudence et d'habileté qu'il obtint de dom Pèdre sa garantie du traité de partage par un traité particulier en date du 18 août 1700. Le roi d'Angleterre et les Etats-Généraux refusèrent de ratifier ce traité de garantie; mais, dans ces entrefaites, on apprit que Charles II avait fait un testament en faveur du duc d'Anjou, et bientôt la mort du monarque espagnol appela le petit-fils de Louis XIV à recueillir cette succession. Ce testament annulait par le fait toutes les stipulations relatives au partage. Il fallut donc amener le Portugal à un nouveau traité pour garantir le testament du Roi Catholique. Le souvenir des secours qu'en d'autres temps la maison de Bragance avait reçus de la France n'était point effacé; mais il n'était pas assez fort pour rendre Pierre II insensible à la crainte qu'on lui avait donnée de la puissance de Louis XIV, et, comme il jugeait que cette puissance s'accroîtrait encore de celle de l'Espagne, il eut beaucoup de peine à souscrire aux propositions de Rouillé. Cependant la négociation en fut si adroitement ménagée; elle fut dirigée avec tant de secret par cet ambassadeur, qui sut mettre dans ses intérêts les principaux membres du conseil naguère fort opposés à la France, et il fut d'ailleurs si puissamment secondé par le duc de Cadaval (1), que le traité fut signé le 18 juin 1701. Les ratifications, que le roi avait laissées en blanc en les envoyant à Rouillé, furent échangées le même jour. Les principales conditions étaient, de la part de dom Pèdre, de regarder comme ennemis tous les ennemis de la France et de l'Espagne, et de la part de Louis XIV, de donner au roi de Portugal tous les secours dont il aurait besoin pour la défense de ses Etats. Un autre traité, à des conditions analogues, fut également conclu avec ce prince au nom de Philippe V. Ces divers arrangements avaient été traversés par l'envoyé britannique; mais la vivacité des termes dont il s'était servi en parlant au roi avait piqué Pierre II et concouru à le déterminer. Pendant quelque temps, l'alliance du Portugal avec la France et l'Espagne produisit sur l'Angleterre et la Hollande l'effet de les forcer de suspendre une déclaration de guerre contre la France; mais lorsqu'elles sentirent que cette alliance leur ôtait les moyens d'attaquer l'Espagne et qu'elle ruinait leur commerce, ils mirent tout en œuvre pour la rompre, menaces, intrigues et séduction. Leurs menaces faisaient impression sur le peuple, déjà aigri par le tort que l'exclusion des navires anglais et hollandais causait au commerce; elles en firent une si vive sur l'esprit de Pierre II qu'il convint secrètement avec l'envoyé anglais Methuen de laisser ses ports ouverts et de déclarer qu'il voulait demeurer neutre, pourvu qu'il y parût forcé par la présence d'une escadre de vaisseaux anglais et hollandais; et, en effet, dès que cette escadre parut, Pierre II fit déclarer au président Rouillé que, n'étant point en état de résister, et Sa Majesté Très-Chrétienne ne lui ayant pas envoyé des secours suffisants (2), son intention était de garder la neutralité. Louis XIV

(1) Le duc de Cadaval s'était marié deux fois, la première à une fille du comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, et la deuxième à une fille du comte d'Armagnac, de la même maison. La manière dont le roi était entré dans les vues du duc, pour ces mariages, avait singulièrement attaché celui-ci à ce monarque.

(2) Le roi lui avait envoyé d'abord 4 galères, qui prirent leur station dans le Tage, et depuis 8 vaisseaux de ligne, avec bon nombre d'officiers, d'ingénieurs et de canonniers, outre une grande quantité d'artillerie qui avait été fondue en France pour son service. Précédemment l'amiral comte de Château-Regnaud avait paru devant Lisbonne avec 18 vaisseaux, et le comte d'Estrées en avait détaché de son escadre devant Cadix quelques-uns qui mouillèrent dans la rivière jusqu'à la fin d'octobre.

Digitized by Google

crut prudent de se taire sur cette résolution et même d'accorder à dom Pèdre un traité de neutralité s'il le demandait. Il donna donc de pleins pouvoirs au président Rouillé pour en convenir; mais la lettre et le plein pouvoir, qui furent expédiés le 22 avril 1703, furent adressés à Madrid au cardinal d'Estrées, sans aucune observation, en sorte que ce cardinal, ne sachant pas combien il importait que ce paquet parvînt promptement au président, en différa l'envoi jusqu'au départ du courrier de Lisbonne. La lettre et le plein pouvoir restèrent donc à l'ambassade, d'où, par une autre fatalité, ils revinrent à Paris dans un paquet du cardinal. Enfin ils furent envoyés en droiture au président et lui arrivèrent le 11 juin. Dans cet intervalle, il était resté sans agir, et son silence, mal interprété par le roi de Portugal, et plus mal encore par ceux de ses conseillers qui étaient ennemis de la France, avait laissé le champ libre aux intrigues de Methuen et de l'envoyé de Hollande. Ils avaient fait signer secrètement à ce prince, le 16 mai 1703, un traité d'alliance avec leurs cours. Rouillé, qui était informé de ces manœuvres et qui avait longtemps insisté pour que le roi, modifiant les engagements du Portugal, convertît l'alliance en neutralité, demanda son rappel et revint à Versailles le 17 novembre de cette année. Lorsque, après la funeste issue de la bataille d'Hochstett, l'électeur de Bavière, dépouillé de ses Etats, prit le parti de revenir dans les Pays-Bas, dont Philippe V lui confia le gouvernement avec le titre et les pouvoirs de vicaire général, Rouillé fut accrédité auprès de ce prince à la fin de 1704, et il arriva à Bruxelles le 10 novembre. Son habileté et la connaissance qu'il avait des affaires d'Espagne et de Portugal le firent juger digne de fixer le caractère indécis de Maximilien-Emmanuel et de profiter des circonstances que lui procurerait le voisinage de la Hollande pour travailler à la pacification. L'électeur ne la désirait pas moins, et bientôt il autorisa le comte de Bergheik, intendant des Pays-Bas, à se mettre en correspondance avec Vanderdussen, pensionnaire de Tergow, qui passait pour y incliner également. Rouillé rendit compte de cette correspondance au roi et à Torcy. Ainsi initié dans cette espèce de négociation, Louis XIV jeta les yeux sur lui, en 1709, pour aller en Hollande conférer avec les députés des Etats-Généraux sur les moyens de rétablir la paix générale. Il eut pour instruction de déclarer que son maître consentait à abandonner l'Espagne, les Indes, le Milanais, les Pays-Bas, en accordant à la Hollande des avantages commerciaux, avec une barrière en Flandre. Il ne réservait à son petit-fils que Naples, la Sicile, les présides de Toscane, et demandait qu'on y joignît la Sardaigne; encore laissait-il à son plénipotentiaire la faculté de se désister de cette île et des places de Toscane. Rouillé devait négocier sur ces bases et sur le mode d'exécution. Il partit le 5 mars 1709 pour la Hollande et eut d'abord, auprès de Moerdik, trois conférences avec Vanderdussen et Buys, pensionnaires d'Amsterdam (1). La négociation fut ensuite transférée à Woerden et à Boedgrave, où Rouillé ne trouva pas plus de facilité sur ce qui concernait les alliés des Etats-Généraux que les Etats-Généraux eux-mêmes. Ses observations sur l'injustice des demandes faites pour l'Angleterre, l'Empereur, le duc de Savoie, etc., furent inutiles; il dut se borner à en donner connaissance au roi et à communiquer sa réponse dès qu'il l'eut reçue. Les conférences recommencèrent, et il fit valoir les sacrifices que son maître s'imposait pour la paix, qui s'éloignait cependant chaque fois qu'on s'assemblait ou qu'il arrivait un plénipotentiaire des grandes puissances à la Haye. C'est ainsi que la présence dans cette ville de Marlborough et du prince Eugène avait renforcé le parti de la guerre et amené la proposition de conditions de plus en plus dures. La situation déplorable où se trouvait la France, après huit ans de guerre et à la suite d'un hiver rigoureux, était encore exagérée dans les rapports faits aux cabinets étrangers, et on en inférait qu'elle devait subir tout ce qu'il leur plairait d'imposer. Rouillé, qui rendait au roi un compte exact de ces dispositions et qui s'attendait à être rappelé, reçut néanmoins l'ordre de ne pas rompre une négociation qu'il avait conduite, de l'aveu de Torcy, avec beaucoup de sagesse. Seulement, comme il s'agissait de la presser avant l'ouverture de la campagne, qui était très-prochaine, le même Torcy s'offrit pour aller reconnaître s'il restait encore quelque voie de travailler à la paix. Il partit le 1er mai 1709 pour la Haye, où se tinrent les conférences, et il y fit venir Rouillé, persuadé que, dans une affaire aussi importante, il aurait besoin de lui. On lit en effet dans ses mémoires combien il eut à se louer de ses conseils et de sa coopération. Mais leurs efforts réunis furent tout aussi infructueux que l'avaient été les démarches isolées du président. Torcy laissa Rouillé à la Haye et porta au roi des articles préliminaires qui n'étaient au fond qu'une espèce de trêve captieuse de deux mois. L'extrême besoin de la paix pour la France avait tellement frappé Rouillé qu'il était disposé à les admettre; mais Torcy pensait autrement, et la dignité de Louis XIV fut si blessée de ces conditions qu'il refusa de les signer et envoya des lettres de rappel au président, avec ordre de notifier son refus aux députés des Etats-Généraux. Ce ministre quitta la Haye le 8 juin 1709 et fut fait peu après conseiller d'Etat et comte de Jouy. Il mourut le 30 mai 1712. St-Simon en fait un grand

(1) Les écrits de Vanderdussen, lors de sa correspondance avec le comte de Bergheik, avaient été les premiers fondements de la négociation; devait-on s'attendre que Buys désavouerait ce qu'avait en quelque sorte promis son collègue!

Digitized by Google

éloge et dit qu'il était aussi sobre et aussi sage que son frère du Coudray l'était peu. G—ND.

ROUILLÉ (Pierre-Julien), jésuite, né à Tours le 11 janvier 1681, fit ses études au collége de cette ville avec succès et embrassa la règle de St-Ignace. Après avoir achevé son noviciat à Paris, il entra dans la carrière de l'enseignement et professa les humanités, la philosophie et les mathématiques, pendant vingt-deux ans, dans différents colléges. Les talents qu'il avait montrés déterminèrent ses supérieurs à le rappeler dans la capitale, pour l'associer au P. Catrou, occupé de rassembler des matériaux pour son *Histoire romaine* (*voy.* Catrou). Son application infatigable au travail laissait au P. Rouillé des loisirs qu'il sut employer utilement. Il aida le P. Brumoy à revoir et terminer l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, que le P. Dorléans avait laissée imparfaite (*voy.* Dorléans), et il se chargea de la direction du *Journal de Trévoux*, dont il fut le principal rédacteur depuis décembre 1733 jusqu'en février 1737. Le travail le plus opiniâtre n'avait point altéré sa santé; mais elle ne put résister au chagrin qu'il éprouva de la mort du P. Catrou, son collaborateur et le meilleur de ses amis. Il tomba dans un état de langueur contre lequel échouèrent tous les secours de l'art, et qui ne lui permit pas d'achever l'*Histoire romaine*, restée au règne de Caligula (*voy.* Bern. Routh). Après une année de souffrances, qui servirent à faire éclater sa patience et sa résignation, il mourut à Paris le 17 mai 1740, dans sa 59e année. Il y a beaucoup d'érudition, de critique et de solidité dans les notes dont sont enrichis les vingt premiers volumes de l'*Histoire romaine*, et que l'on doit presque toutes au P. Rouillé. On trouva dans ses papiers une esquisse du règne de Caligula, mais il fut impossible d'en tirer aucun parti. Il n'a publié séparément qu'un *Discours sur l'excellence et l'utilité des mathématiques*, prononcé à l'ouverture des cours du collége royal de Caen, ibid., 1716. Il eut part à l'*Examen du poëme de la Grâce* (par Louis Racine), Bruxelles (Paris), 1723, in-8°. Cet opuscule se compose de trois lettres: la seconde est du P. Rouillé; les deux autres sont des PP. Brumoy et Hongnant. Voyez l'*Eloge de Rouillé* (par le P. Routh), dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1741, p. 312-318. W—s.

ROUILLÉ (Antoine-Louis), comte de Jouy, né le 7 juin 1689, d'une ancienne famille de robe (1), fut conseiller au parlement de Paris le 3 décembre 1711, maître des requêtes en 1717, intendant du commerce en 1725. Mis à la tête de la librairie, en 1732, il accordait facilement des permissions tacites pour des ouvrages futiles et d'un prompt débit, mais c'était toujours à la condition que les libraires se chargeraient de quelque édition importante. C'est ainsi qu'il procura la traduction de l'historien de Thou, celle de Guichardin et la première belle édition de Molière que l'on ait donnée en France (celle de Paris, 1734, 6 vol. in-4°). Louis XV le nomma, en 1744, conseiller d'Etat et commissaire à la compagnie des Indes. Lors de la disgrâce du comte de Maurepas, Rouillé le remplaça, le 26 avril 1749, au département de la marine. Sous son administration et par ses soins, le commerce du Levant prit de grands accroissements, les manufactures du Languedoc furent encouragées, et il ouvrit de nouvelles branches d'industrie. Il favorisa dans la marine l'étude de l'astronomie, procura une nouvelle édition de l'Atlas hydrographique et l'acquisition de la collection de cartes marines formée par Delisle; il envoya Chabert et Bory pour déterminer avec plus de précision quelques longitudes et latitudes; il institua, sous les ordres de Duhamel, une école de constructions, et c'est à son zèle qu'on doit l'établissement de l'académie royale de marine à Brest. Pendant la guerre à laquelle mit un terme le traité d'Aix-la-Chapelle, la marine française avait été presque entièrement ruinée: le nouveau secrétaire d'Etat travailla avec zèle à son rétablissement. D'après son plan, il devait être construit, dans l'espace de dix ans, cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates et un nombre proportionné de petits bâtiments: mais il fallait, pour l'exécution de ce plan, que la paix ne fût point troublée, et l'Angleterre, qui ne voulait pas se dessaisir du sceptre maritime, ne manquait pas de motifs ou de prétextes pour rallumer la guerre. Elle en avait déposé le germe dans le traité même d'Aix-la-Chapelle, en laissant dans l'indécision plusieurs différends sur les limites de l'Acadie et sur la souveraineté des rives de l'Ohio. Les conférences tenues à Paris, depuis la fin de septembre 1750 jusqu'en 1755, pour l'arrangement de ces différends, furent brusquement terminées par la prise de deux vaisseaux de guerre français, que fit l'amiral Boscawen (8 juin 1755), et par celle de trois cents bâtiments marchands, portant 8,000 matelots, dont s'emparèrent les corsaires anglais, qui fondirent sur notre marine marchande comme sur une proie assurée. La guerre ainsi faite sans avoir été déclarée arrêta l'accomplissement des projets patriotiques de Rouillé, projets qu'il avait d'ailleurs légués à son successeur Machault; car il avait quitté le portefeuille de la marine, le 28 juillet 1754, pour celui des affaires étrangères, vacant par la mort de St-Contest. Ce fut peu de temps après son entrée à ce ministère que s'opéra une révolution complète dans la politique du cabinet de Versailles. Plusieurs auteurs de mémoires du temps lui attribuent simplement le rôle de spectateur de cette révolution, dont l'abbé de Bernis aurait été l'agent principal. Quoi qu'il en soit, Rouillé y attacha également son

(1) Son père (Louis-Raulin), mort en 1712, avec le titre de conseiller d'Etat, avait été ministre de France à Lisbonne, résident auprès de l'électeur de Bavière, etc.

Digitized by Google

nom, en signant, conjointement avec de Bernis, le traité du 1er mai 1756, entre Louis XV et Marie-Thérèse. Ce qui semble confirmer l'opinion contemporaine sur l'influence de l'abbé de Bernis dans cette négociation, c'est que Rouillé ne garda pas longtemps le ministère; il présenta sa démission au mois de juillet 1757 et fut remplacé par son coplénipotentiaire. Le roi le retint dans son conseil et le nomma grand maître et surintendant général des postes. En 1758, ses infirmités le forcèrent de se retirer du conseil; depuis, elles firent de grands progrès, et il y succomba, dans sa maison de campagne de Neuilly, le 20 septembre 1761. Peu de vies ont été plus occupées et mieux remplies: la sienne avait été consacrée au service public pendant environ cinquante ans. S'il parut sans éclat sur ce grand théâtre, il n'y fut pas sans utilité pour l'Etat, et il laissa la réputation d'un ministre vertueux. Il avait été reçu, en 1751, membre honoraire de l'Académie des sciences, et son éloge, par Grandjean de Fouchy, se trouve dans le Recueil de cette société. Il avait eu de son mariage avec la sœur de Bertrand-René Pallu, intendant de Lyon, une fille, mariée au comte de Beuvron, fils du duc d'Harcourt. Ce mariage fit passer le comté de Jouy dans la maison d'Harcourt. G—RD.

ROUILLÉ DU COUDRAY (HILAIRE), mort à Paris le 4 septembre 1729, âgé de 77 ans, était parent éloigné du précédent. Après avoir été procureur général de la chambre des comptes, il était devenu, en 1701, directeur des finances, par le crédit du maréchal de Noailles, avec lequel il vivait depuis longtemps, suivant St-Simon, en liaison intime de plaisirs. Adrien Maurice, duc de Noailles, fils du maréchal, ayant été nommé président du conseil des finances en 1715, espéra trouver dans l'ancien ami de son père toutes les connaissances dont il avait besoin lui-même pour le guider dans une carrière aussi étrangère à ses études: il fit donc entrer Rouillé du Coudray dans ce conseil. C'était en effet un homme de beaucoup d'esprit, d'une grande capacité: il avait une assez vaste érudition historique et littéraire (1), et diverses connaissances utiles et agréables. Mais, trop adonné à ses passions, il négligeait les affaires et faisait trophée des écarts d'une vie dont la licence s'était prolongée beaucoup au delà des bornes de la jeunesse. Quoique sa manière d'être plût au régent, on saisit l'occasion d'un trait plaisant pour le faire renvoyer par ce prince. Le jeudi gras, Rouillé était allé au bal déguisé en médecin; il avait bu du vin de Champagne un peu plus qu'à l'ordinaire, comme c'était l'usage à la cour de la régence; il voulut danser, et son masque tomba. Le duc d'Orléans, assiégé par ceux qui avaient résolu de perdre Rouillé, ne put le garder en place. Rouillé du Coudray avait une belle bibliothèque, dont il légua à celle du roi un manuscrit précieux, intitulé *Registre de Philippe-Auguste*. G—RD.

(1) Le poëte Jean-Baptiste Rousseau, dont il avait encouragé le début littéraire, lui adressa une de ses odes.

ROUILLÉ DE MESLAY, fondateur des prix de l'Académie des sciences, descendait d'une famille de robe qui a produit plusieurs magistrats distingués par leurs lumières et leur intégrité. Après avoir exercé différents emplois de manière à se concilier l'estime publique, il fut nommé conseiller honoraire au parlement de Paris et mourut en 1715. Il légua par son testament à l'Académie des sciences un capital de cent vingt-cinq mille livres, pour en employer le revenu à récompenser les savants qui s'occuperaient de la recherche de la quadrature du cercle et d'autres découvertes dans les mathématiques. Son héritier attaqua cette disposition comme renfermant une clause inexécutable, attendu que la quadrature du cercle était une chimère. Cependant l'Académie obtint, en 1717, la mise en possession du legs, qui lui fut confirmé par arrêt de la grand'-chambre, du 30 août 1718, rendu sur les conclusions de Lamoignon de Blanc-Mesnil, avocat général. Interprétant les intentions de Rouillé, qui étaient évidemment de favoriser la culture des sciences, l'Académie consacra la somme qu'il lui avait léguée à fonder le prix qu'elle distribue, depuis 1720, aux auteurs des meilleurs mémoires sur l'astronomie physique ou sur des questions intéressantes pour le commerce et la navigation. Mais la déclaration, fréquemment répétée par l'Académie, qu'elle ne s'occuperait point de l'examen de mémoires qui pourraient lui être présentés comme offrant la découverte de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel (1), n'a pas empêché que le legs de Rouillé de Meslay n'ait tenté l'ambition d'un grand nombre de prétendus géomètres, tels que le chevalier de Causans (*voy.* ce nom) et autres, dont Montucla a indiqué les tentatives et dont le nombre s'est encore beaucoup augmenté depuis. On peut trouver singulier que l'Académie n'ait pas chargé son secrétaire de faire l'éloge de son premier bienfaiteur et que le nom de Rouillé, qu'on est étonné de ne pas rencontrer dans ses mémoires, ne soit à la tête que du premier volume du Recueil des prix. Quarante ans après l'exemple donné par Rouillé, Montigny fit les fonds d'un prix pour la chimie (*voy.* MONTIGNY), et depuis, Lalande et Montyon (*voy.* ces noms) ont fondé de nouveaux prix. — *Antoine-Jean* ROUILLÉ DE MESLAY, fils du précédent, fut nommé intro-

(1) Le P. Placide Kunslé, prieur bénédictin de Schwartzach, près du Rhin, ayant réclamé le prix de Rouillé de Meslay, comme ayant trouvé la quadrature du cercle, la classe de physique et de mathématiques de l'Institut de France, dans la séance du 21 germinal an 5 (11 avril 1797), chargea son bureau de rédiger et faire insérer dans les papiers publics une note, par laquelle il déclare qu'il n'existe aucun prix pour la solution des trois problèmes, de la quadrature du cercle, de la trisection de l'angle et du mouvement perpétuel, et que la classe ne s'occuperait d'aucune prétendue solution de ces problèmes.

Digitized by Google

ducteur des ambassadeurs en 1724, et mourut sans enfants, à l'âge de 29 ans, le 20 avril 1725. W—s.

ROUJOUX (Louis-Julien de), né à Landerneau le 20 mars 1753, descendait d'une famille noble originaire d'Ecosse, qui se réfugia en France par suite de son attachement à la cause de Charles Ier. Il était maître de Landerneau avant la révolution, et siégeait comme député du tiers aux états de Bretagne, où il réclama l'un des premiers contre l'inégale répartition de l'impôt. Il adopta avec modération, en 1789, la cause des innovations révolutionnaires, et fut nommé commissaire du roi à Landerneau en 1790, puis député du Finistère à l'assemblée législative en 1791. Il y prit la parole le 21 octobre sur la question relative aux prêtres insermentés, se déclara pour la tolérance, et demanda qu'il fût fait une adresse au peuple pour le ramener à ce sentiment. Le 25, il prouva qu'une loi sur les émigrés ne s'accordait avec aucun principe de liberté; que l'Etat n'avait de compte à demander qu'aux fonctionnaires publics et à l'héritier de la couronne. Après la session, Roujoux se retira dans sa patrie et refusa de siéger à la convention nationale, où il avait été élu. S'étant ensuite rangé ouvertement du parti opposé aux excès de 1793, il se réunit au marquis de Puisaye et au général Wimpfen à Caen, et dirigea les Bretons dans l'entreprise contre la Montagne, qui échoua à Pacy-sur-Eure (*voy.* Puisaye). Roujoux, ayant alors été mis hors la loi par un décret spécial, parvint à s'échapper et se tint caché jusqu'à la chute de Robespierre. En 1796, il exerça les fonctions de commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de Quimper, et fut élu l'année suivante au conseil des Anciens, où il fit divers rapports sur les prises maritimes, et paya un tribut d'éloges aux armées françaises à l'occasion de leurs victoires en Italie. Il ne prit aucune part à la révolution du 18 brumaire, et fut néanmoins nommé aussitôt après membre du tribunat, où il vota pour l'établissement des tribunaux spéciaux; combattit, comme orateur de son corps, le projet de loi présenté au corps législatif sur la procédure criminelle, et représenta qu'en s'occupant de la dégager des entraves qui en arrêtaient la marche, il fallait stipuler aussi les intérêts de la société, blessée en plusieurs points par ce projet. Lié de l'amitié la plus tendre avec la Tour-d'Auvergne, il lut au tribunat la lettre que lui avait écrite ce brave guerrier la veille de sa mort. En 1802, il vota pour l'adoption des deux premiers titres du nouveau code civil, relatifs à la jouissance et à la privation des droits civils et aux actes qui les constatent. Roujoux fit aussi partie de la commission de sept membres qui fut chargée d'examiner le concordat et qui conclut à l'adoption du projet du gouvernement. S'étant démis de ses fonctions de tribun, il fut nommé, en avril même année, préfet du département de Saône-et-Loire, où son administration fut marquée par plusieurs établissements utiles, entre autres des quais, dont il obtint la construction aux frais de l'Etat dans les villes de Tournus, Châlons et Mâcon. En 1805, il reçut dans son département le pape Pie VII, qui passa la semaine sainte à Châlons. Sa Sainteté y fit, le jour de Pâques, la cérémonie annuelle de la bénédiction. En 1808, Roujoux fut créé baron. Dans le mois de mars 1814, il fit des efforts inutiles pour défendre son département contre l'invasion des armées étrangères. Il perdit sa préfecture après la chute du gouvernement impérial; mais le roi lui accorda une pension qui fut supprimée en 1815. Ayant accepté de Bonaparte, de retour de l'île d'Elbe, la préfecture du Pas-de-Calais, puis celle d'Eure-et-Loir, il perdit ces emplois après le second retour du roi. On lui rendit cependant sa pension un peu plus tard, et il se retira à Brest, où il mourut le 1er février 1819. Doué d'un esprit aimable et gai, Roujoux a composé des poésies fort agréables insérées dans divers recueils, entre autres la romance longtemps attribuée à Duval, et qui commence par ce vers :

Si nous vivions comme vivaient nos pères.

M—dj.

ROUJOUX (Prudence-Guillaume de), fils du précédent, né à Landerneau le 9 juillet 1779, entra dans la marine après avoir fait ses études à l'école polytechnique, et fut attaché à l'état-major du contre-amiral Lacrosse, envoyé en qualité de capitaine général à la Guadeloupe pour y rétablir l'ordre, de concert avec le général Richepanse (*voy.* ce nom). Chargé de rendre compte au premier consul du résultat de la mission du contre-amiral, il revint en France et ne retourna plus dans cette colonie. Quelques morceaux de poésie le firent connaître des sociétés littéraires. Une *Statistique de Saône-et-Loire* (Paris, in-8°), qu'il rédigea lorsque son père en était préfet, le mit en rapport avec le ministre de l'intérieur, et en 1806 il obtint la sous-préfecture de Dôle dans le Jura. Ch. Nodier ayant été exilé dans cette contrée et placé sous la surveillance des autorités, Roujoux le traita avec beaucoup de bienveillance, et tous deux conçurent l'un pour l'autre une amitié qui dura jusqu'à la mort. Une discussion avec le maire de Dôle le fit mander au conseil d'Etat en 1807. La décision qui intervint, ambiguë pour le fond, ne le fut pas pour la loyauté de son caractère. En 1811, Roujoux passa à la sous-préfecture de St-Pol (Pas-de-Calais). La même année il publia son *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux-arts*, qui commença sa réputation. Nommé en 1812 préfet du Ter, dans la Catalogne, alors réunie à la France, il donna beaucoup de soin à l'assainissement de la ville de Girone, qu'un siége de sept mois avait acca-

Digitized by Google

blée de toutes les calamités. Il y fut atteint du typhus, et n'échappa qu'avec peine à ce fléau. En 1813, on lui confia, outre son département, celui de la Sègre, dont le chef-lieu était Puycerda. Obligé de rentrer en France lors de l'évacuation définitive, en 1814, il y revint avec l'armée du maréchal Suchet. Ainsi que son père, il ne fut pas employé par le gouvernement de la restauration. L'année suivante, l'empereur lui donna la préfecture des Pyrénées-Orientales, qu'il perdit bientôt par le retour de Louis XVIII. Alors, renonçant aux fonctions publiques, Roujoux se livra tout entier à des spéculations de journaux et de littérature, et ce fut à cette époque qu'il fonda le *Journal général de France*, dont il était le propriétaire et qu'il rédigeait conjointement avec Rougemont, Durozoir, Auger, etc. Ce journal, qui n'eut que quelques mois de succès, prit ensuite le titre d'*Indépendant*, puis fut réuni au *Censeur*, à la *Renommée*, et définitivement au *Courrier français*. Roujoux resta ainsi dans l'opposition au gouvernement de la restauration, dont cependant il parut à la fin s'être rapproché, en publiant un volume intitulé *Maison de Polignac, précis historique, orné du portrait de M. le prince, président du conseil des ministres*. Cet ouvrage, qui parut le 20 juillet 1830, ne put avoir pour son auteur les effets que sans doute il en avait attendus. Roujoux, après avoir occupé quelque temps la préfecture du Lot, resta encore sans emploi, et il mourut à Paris le 7 octobre 1836. On a de lui : 1° *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux-arts depuis les temps héroïques jusqu'à nos jours*, Paris, 1811, 3 vol. in-8°; 2° *Prophétie de St-Césaire, évêques d'Arles au 6e siècle, et fragments de l'histoire de la ville d'Is* (1), par M. L.-C. de R., Paris, 1814, in-8°; 3° *Don Manuel*, anecdote espagnole, Paris, 1820, 2 vol. in-12; 4° *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains jusqu'à la révolution de* 1688, traduite de l'anglais de Lingard, Paris, 1825-1829, 17 vol. in-8°; 2e édition, 1834-1835, 17 vol. in-8°. Roujoux a traduit les douze premiers volumes de cet ouvrage et M. Amédée Pichot les suivants. MM. de Beauregard et B. de St-Victor passent pour en avoir publié un abrégé sous le nom de Roujoux et ceux de MM. Lebas et J.-L. Vincent, 1827-1830, 5 vol. in-12. 5° (avec M. Morlino) *Dictionnaire classique italien-français et français-italien*, rédigé d'après les dictionnaires de l'académie de la Crusca, de l'Académie française de Paris, etc., 1826, 2 vol. in-8°; la 4e édition est de 1832; 6° *Histoire des rois et ducs de Bretagne*, Paris, 1828-1829, 4 vol. in-8°. Cette histoire est peu exacte et remplie de détails romanesques. 7° *Le monde en estampe, ou Géographie des cinq parties du monde*, précédé d'un précis de géographie universelle, ouvrage consacré à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, Paris, 1828, in-8°; 8° *Vosgien*, nouveau dictionnaire géographique, Paris, 1828, 1835, in-8°, avec dix cartes; 9° *Histoire pittoresque de l'Angleterre et de ses possessions dans les Indes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réforme de* 1832, *publiée par M. Alfred Mainguet, sous la direction de MM. Taylor et Charles Nodier; ouvrage orné de gravures sur bois et de cartes géographiques*, Paris, 1834-1836, 3 vol. in-8° à deux colonnes. Ch. Nodier a déclaré que la rédaction de l'ouvrage était de Roujoux seul. 10° *Histoire d'Irlande*, par M. Th. Moore, traduite de l'anglais, Lyon, 1836, in-8°. Roujoux a mis au jour, comme éditeur : 1. les *Poésies inédites* (apocryphe) *de Clotilde de Surville*, Paris, 1826, in-8°, in-18 et in-32, figures. Charles Nodier se joignit à lui pour cette publication des vers du vicomte de Surville. 2. Une nouvelle édition, avec des extraits des voyages les plus récents, de l'*Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par J.-F. Laharpe, Lyon et Paris, 1830-1835, 21 vol. in-8°. P. L—T.

(1) Peu de personnes savent ce que c'est que la *ville d'Is*. On a prétendu que tel était le nom d'une fort belle cité qui s'élevait jadis sur les bords de la baie de Douarnenez, en basse Bretagne. Des archéologues bretons ont été jusqu'à avancer que la capitale de la France ne prit le nom de Paris que parce qu'elle s'annonça comme rivale de la ville d'Is : *Paris, Port-Is*.

ROULAND était, avant la révolution, professeur et démonstrateur de physique expérimentale à l'université de Paris. Plus tard, il fut nommé professeur de mathématiques à l'école centrale de Fontainebleau, puis, en 1805, à l'école militaire de cette ville. Il mourut vers 1820. La société royale de physique d'Orléans le comptait au nombre de ses membres. On a de lui : 1° *Tableau historique des propriétés et phénomènes de l'air, considéré dans ses différents états et sous ses divers rapports*, Paris, 1784, in-8°; 2° *Description des machines électriques à taffetas, de leurs effets et des divers avantages que présentent ces nouveaux appareils*, Amsterdam et Paris, 1785, in-8°. Rouland a donné de nouvelles éditions, corrigées et augmentées, de deux ouvrages de Sigaud de Lafond : 1. *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale*, Paris, 1785, 2 vol. in-8° avec figures; 2. *Essai sur différentes espèces d'air, qu'on désigne sous le nom d'air fixe, pour servir de suite et de supplément aux éléments de physique du même auteur*, Paris, 1785, in-8°. Z.

ROULLET (Jean-Louis), graveur au burin, naquit à Arles, en 1645, et reçut les premiers principes de son art de Jean Lenfant. Il passa ensuite dans l'école de François de Poilly, et, après avoir suivi pendant quelques années les leçons de cet habile maître, il parvint à l'égaler pour la correction du dessin et pour la pureté et l'élégance de l'outil. Quoique déjà consommé dans son art, il voulut aller se perfectionner en Italie, et, après un séjour de deux ans dans ce ce pays, employés à reproduire les plus beaux ouvrages des grands maîtres, il revint en France

Digitized by Google

avec la réputation d'un des plus habiles graveurs de son temps. Durant sa résidence à Rome, il se lia d'amitié avec Carle Maratta, Ciro-Ferri et la plupart des artistes distingués de ce temps. C'est alors qu'il exécuta sa belle estampe des *Trois Marie au tombeau de Jésus-Christ*, d'après Annibal Carrache, ouvrage admirable par la correction et la fermeté du dessin, par la beauté du travail et par l'art avec lequel le graveur a su conserver l'expression de son modèle, qui est un des ornements les plus précieux du musée du Louvre. Roullet mourut à Paris, en 1699. Il a gravé avec une égale perfection le portrait et l'histoire. Parmi les pièces du premier genre, on fait un cas particulier du portrait à mi-corps de *Louis XIV en habit militaire*, très-grand in-folio d'après Largillière, et de celui de Colbert; ce portrait, qui imite le bas-relief, est remarquable par le travail savant de la gravure. Ses pièces historiques les plus célèbres, après celle des *Trois Marie*, sont : *Ste-Claire*, d'après Augustin Carrache; la *Vierge à la grappe* et la *Visitation*, d'après Mignard. Consultez le *Manuel des amateurs* de Rost et Huber et l'*Abecedario* de Mariette, t. 5, p. 41-51. Roullet fut agréé à l'académie royale de peinture en 1698. Son dernier ouvrage fut le portrait de profil du marquis de Villacerf, d'après un portrait en médaille de Girardon. Ayant été assez mal accueilli du marquis lorsqu'il lui présenta son travail achevé, l'artiste en ressentit un tel chagrin que ce fut (d'après le sculpteur de Dieu, ami intime et compatriote de Roullet) la cause déterminante de la mort du trop impressionnable Roullet. P—s.

ROULLIARD (Sébastien), avocat, né à Melun, dans le 16e siècle, vint à Paris en 1588, y suivit le barreau et fut souvent employé dans de grandes affaires, où il eut à soutenir des droits importants, des questions très-rares. Ce que l'on nommait alors l'éloquence judiciaire n'était que l'art de parler avec une érudition fatigante, de surcharger le discours d'une multitude de citations étrangères à la cause, puisées le plus souvent, non dans les lois ni dans les jurisconsultes, mais dans tous les auteurs sacrés et profanes, grecs ou latins, que l'avocat rappelait péniblement à sa mémoire, pour faire parade d'une science inutile. Roulliard se montra avec tous les défauts de son siècle. Quoiqu'il se fût voué plus particulièrement à l'étude des lois et aux travaux qui en dépendent, il se livra aussi à l'histoire et à la littérature : heureux si un goût pur et sévère lui eût inspiré un style plus naturel et moins sauvage et lui eût permis d'avoir moins de crédulité! Nous ne donnerons point la liste de tous ses ouvrages. La plupart ont paru sous des titres singuliers et bizarres. Il voulut être plaisant dans quelques-uns; d'autres sont historiques. On indiquera seulement ceux qui sont encore recherchés, soit à cause de leur originalité, soit pour leur rareté : 1° *Capitulaire*, etc., Paris, 1600, in-12; réimprimé avec augmentations en 1603 et 1604; livre bien connu des bibliomanes, quoiqu'il ne soit pas très-rare. C'est un factum en faveur du baron d'Argenton, dont la femme voulait faire dissoudre le mariage sous prétexte d'impuissance. Cette question de droit canonique, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, fut traitée avec plus de décence en latin, la même année (*voy.* Peleus), et le fut depuis avec plus d'érudition par Bouhier et Fromageot (*voy.* Bouhier). 2° *Synoptique, alias Arctitude de la femme, ou Démonstration sommaire des principaux moyens du procès d'entre M. G. C., appelant, et M. M., sa femme, intimée*, in-8°, p. 71, sans date, et d'autant plus curieux que c'est, à ce qu'on croit, la première cause de ce genre qui ait été présentée devant les tribunaux. 3° Les *Reliefs forenses* de Me Séb. Roulliard, 2e édit., Paris, 1610, 2 parties en 1 volume in-4°. La 1re édition est de Paris, 1607, in-8°, très-rare. Le *Capitulaire* (n° 1) se trouve au folio 233 de la 2e partie, avec une addition contenant le résultat de l'ouverture du corps du baron d'Argenton, décédé en son château de Farcheville, le 3 février 1604, par chirurgiens et médecins, dont le rapport prouve que Roulliard avait été bien fondé à soutenir la validité du mariage. Le *Synoptique* (n° 2) se trouve au folio 210, verso de la même partie, sous le titre d'*Arctitude*, avec une note à la fin, qui fait connaître que le mari renonça prudemment à ses poursuites. Ce recueil est réellement curieux par la variété et l'importance des cinquante questions qui y sont traitées. 4° *Traité de l'antiquité et privilége de la Ste-Chapelle*, Paris, 1606, in-12; 5° le *Grand aulmonier de France*, Paris, 1607, in-8°, assez curieux; 6° *Parthenie, ou Histoire de l'Eglise de Chartres...*, Paris, 1609, in-8°. Cette histoire, assez rare, est un des ouvrages qui ont le plus contribué à la réputation de Roulliard; elle est toujours recherchée, malgré les critiques que Doyen et M. Chevard en ont consignées dans leurs histoires de Chartres. Ayant fait un voyage dans cette ville en 1608, Roulliard eut communication d'un manuscrit contenant les *Antiquités de Chartres, ensemble celles de l'église Notre-Dame*, conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Paris, n° 10394 de ceux de Lancelot. Rien n'avait encore été imprimé sur l'histoire de Chartres. Roulliard mit ce manuscrit à contribution, et, rendu à Paris, il s'empressa de publier sa *Parthenie*. On lui a reproché de s'être montré trop crédule et d'avoir rempli cette histoire de faits qu'une sage critique aurait dû l'engager à supprimer. Mais peut-être ne les conserva-t-il que parce qu'ils étaient consacrés par une tradition antique et que les Chartrains aimaient à se rappeler. Abstraction faite de ce défaut, qui était commun aux auteurs contemporains de Roulliard, son histoire mérite une certaine considération. Elle présente beaucoup de détails intéressants sur l'église de Chartres, et elle est encore le seul

ouvrage imprimé dans lequel on retrouve l'ancien état de cette superbe cathédrale, qui a subi depuis de grands changements dans son intérieur. On ne parlera pas ici de ce qu'il a dit des druides : ceux qui depuis ont écrit sur l'histoire de Chartres, et entre autres, Doyen et M. Chevard, n'ont pas été plus lumineux. Roulliard n'a oublié ni les évêques ni les comtes; les principaux faits qu'il rapporte sont écrits avec assez de fidélité : s'il a commis des erreurs, elles doivent lui être pardonnées. A cette époque, les archives du chapitre de Notre-Dame, celles des monastères n'avaient pas encore été compulsées, et, de plus, les manuscrits historiques et autres documents, en très-petit nombre, qu'elles renfermaient, étaient encore ignorés. On y lit avec intérêt quelques citations du poëme des *Miracles de la Vierge*, qui serait inconnu sans les extraits qu'il en a donnés. Ce poëme, contenant six mille quatre cent quatorze vers, est un des plus anciens monuments de la poésie française. L'auteur, *Johan le Marcheant, translata* ces *Miracles* de latin en français, du commandement de Matthieu, alors évêque de Chartres, et finit sa traduction en 1262. Ce poëme est différent de celui de *Gautier de Coinsi*, qui a pour titre : *Vie et miracles de la Vierge*, catalogue la Vallière, n° 2710. Les fragments cités dans la *Parthenie* ne donnent qu'une idée imparfaite des talents de *Johan le Marcheant*, qui peut, à juste titre, tenir une place distinguée entre les poëtes du 13e siècle. 7° La *Magnifique doxologie du festu*, Paris, 1610, in-8°, plaisanterie assez recherchée. C'est un éloge de la paille, un étalage d'érudition intempestive, un amas de citations puisées dans les écrivains les plus inconnus. 8° *Dicæologie, ou Défense... de G. de Monconys*, ibid., 1620, in-4°, plaidoyer que Guy Patin trouvait admirable, mais que Nicéron, avec plus de raison, nomme un chef-d'œuvre de pédanterie; 9° les *Gymnopodes, ou De la nudité des pieds, disputée de part et d'autre*, Paris, 1624, in-4°, fort rare, en grand papier. Cet ouvrage put avoir de l'importance lors de sa publication; mais aujourd'hui il présente bien peu d'intérêt. Il fut composé à l'occasion d'une ordonnance du P. Bénigne, général des cordeliers, qui, en 1621, voulait que tous les cordeliers allassent nu-pieds, ordonnance à laquelle ceux-ci s'opposèrent. Roulliard soutint les volontés du général dans la première partie, et dans la deuxième il prétendit que les cordeliers devaient être chaussés. 10° *Li-Huns en sangters, ou Discours de l'antiquité, priviléges et prérogatives du monastère de Li-Huns* (Lions en Santerre), *près Roye, en Picardie*, Paris, 1627, in-4°, rare et recherché aujourd'hui par suite de l'intérêt qui s'attache aux recherches historiques. C'est un volume qui se paye plus de soixante francs en vente publique. 11° *Histoire de Melun*, plus la vie de Bouchard, comte de Melun, celle de Jacques Amyot et le catalogue des seigneurs de la maison de Melun, Paris, 1628, in-4°; 12° le *Lumbifrage de Nicodème Aubier, scribe, soi-disant le cinquième évangéliste et noble de quatre races, Eleutères, année embolismale*, petit in-8° de 50 feuillets. C'est le plus rare et le plus recherché des ouvrages de Roulliard. Il a laissé également en manuscrit *Historia primorum præsidum parlamenti Parisiensis*, in-fol., autrefois dans la bibliothèque de Colbert et actuellement en celle de Paris. C'est la deuxième partie de son *Histoire du parlement de Paris*. Son portrait se trouve joint à plusieurs de ses ouvrages. Il voulut aussi être poëte; mais il n'y réussit ni en latin ni en français. Roulliard mourut à Paris, en 1639. Nicéron lui a consacré un curieux article dans ses *Mémoires*, t. 27, p. 251-261. M. G. Leroy a publié, en 1861, à Melun, un opuscule intitulé *Essai biographique sur Roulliard*. H-R-N.

ROUMANZOW. *Voyez* ROMANZOFF.

ROUMI (ALI IBN-ABBAS), surnommé IBN-AL-), illustre et élégant poëte syrien, habitant d'Emesse, a composé beaucoup d'ouvrages qu'Avicenne lisait avec plaisir, et qu'il a commentés. Abou-Bekr, fils d'Abdulmaleck Almocri, le regarde comme un des premiers poëtes, et l'auteur du *Raoud Alakhiar* rapporte un de ses distiques arabes, où il dit que rien n'est plus nécessaire à l'homme qu'une bourse et une épée, l'une pour subvenir à ses besoins, l'autre pour le mettre à l'abri de toute insulte (*Bibliothèque orientale* d'Herbelot, p. 712). Il mourut en 283 de l'hégire (896 de J.-C.). On voit à l'Escurial, n° 275, son *Divan*, manuscrit, ou le corps de ses poésies. J—N.

ROUQUET (ANDRÉ), peintre en émail, naquit à Genève vers 1703. Il était fort habile dans son art, grâce aux études de chimie qu'il fit en Angleterre et à ses intimes relations avec les plus habiles chimistes de son temps. Malheureusement il a emporté dans la tombe le secret des découvertes qu'il avait faites; il était d'une humeur peu sociable, fort caustique et ne ménageant personne. Il devint fou une année avant sa mort, qui eut lieu au commencement de 1759, à Charenton, où on avait été obligé de l'enfermer. Il fut agréé, quoique protestant, à l'académie royale de peinture, le 23 août 1753, sur la promesse que le roi avait faite de ratifier sa nomination, qu'il ratifia effectivement le 11 février 1754. On connaît peu d'ouvrages de Rouquet. Il a pris part trois fois aux expositions du Louvre, avec des portraits en émail : en 1753, avec ceux *de M. et de mademoiselle Desfourniel et de Cochin fils;* en 1755, avec celui de *M. de Marigny, directeur général des bâtiments du roi;* en 1757, avec d'autres portraits en émail, peints d'après nature. Il a laissé en outre deux ouvrages : 1° l'*Etat des arts en Angleterre*, Paris, Jombert, 1755, in-12, où il se montre peut-être apologiste exagéré du génie anglais; 2° l'*Art nouveau de la peinture en fromage ou en ramequin, inventée pour suivre le*

Digitized by Google

louable projet de trouver graduellement des façons de peindre inférieures à celles qui existent, Marolles, 1755, 2 tomes en un volume in-12. Cet écrit est dirigé contre l'*Histoire et le secret de la peinture en cire*, que publia Diderot cette même année. On peut consulter sur Rouquet l'*Abecedario* de Mariette, t. 5, p. 52, et l'*Histoire littéraire de Genève* de Senebier, t. 3, p. 317. B. DE L.

ROURIK ou RURIK, fondateur de l'empire russe, était de la tribu des Varaigues : c'est le nom qu'on donnait aux pirates des bords de la mer Baltique. Les habitants de Novogorod-la-Grande, adonnés au commerce, se gouvernaient par leurs propres lois ; mais, exposés aux incursions de leurs voisins, ils crurent devoir appeler des chefs étrangers pour les défendre. Rurik et ses deux frères s'étaient fait connaître par leur bravoure. Ce fut sous leur protection que se plaça Novogorod. Les trois frères fixèrent leur résidence sur les frontières de la république, afin de contenir ses ennemis. Rurik bâtit, près du lac Ladoga, une ville qui en prit le nom (1), et il l'entoura d'un rempart de bois et de terre. La facilité qu'il éprouvait à faire exécuter ses ordres éveilla bientôt son ambition, et il résolut d'assujettir le peuple qu'il s'était chargé de défendre. Vadim, surnommé le Valeureux, tenta de soustraire ses compatriotes au joug de Rurik. Il périt dans une bataille, l'an 865, de la main même du tyran. Le féroce vainqueur fit massacrer tous ceux qu'il crut capables de s'opposer à ses vues. Teint du sang des Slaves les plus courageux, il permit aux autres de vivre. Les Etats sur lesquels s'étendaient son pouvoir s'agrandirent bientôt de l'héritage de ses deux frères, morts sans postérité. Rurik alors distribua des villes et des terres à ses principaux officiers et fixa le siége de son empire naissant à Novogorod, qu'il fortifia d'un rempart comme Ladoga. Aussi redouté de ses voisins que de ses sujets, il passa le reste de sa vie dans une paix profonde et mourut en 879, après un règne de dix-sept ans. Il laissait un fils en bas âge nommé Igor, sous la tutelle d'Oleg, son parent; mais les Slaves, qui commençaient à être connus sous le nom de Russes, ne voulant point obéir à un enfant, consentirent à ce que le pouvoir souverain restât dans les mains d'Oleg (*voy.* ce nom), qui ne le transmit à Igor qu'après un règne de trente-trois ans. On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de Russie*, par Lévesque, t. 1er, et l'*Art de vérifier les dates*. W—s.

ROUSSAT (RICHARD), né à Langres, au commencement du 16e siècle, étudia la médecine, fut reçu docteur à Montpellier, et devint chanoine de sa ville natale. Lacroix du Maine dit que c'était un homme fort docte et surtout grand théologien, philosophe et mathématicien. Suivant Lalande (*Biblioth. astron.*, p. 62), Roussat fut l'éditeur d'une traduction latine du traité d'astrologie d'Alcandrin ou Arcadam, imprimée sous ce titre : *De veritatibus et prædictionibus astrologicis, et præcipue de nativitatum* (1), Paris, 1542, in-8°. On lui doit encore : 1° *le Livre de l'estat et mutation des temps, prouvant par authoritez de l'Escriture sainte et par raisons astrologales la fin du monde être prochaine*, Lyon, Guill. Roville, 1550, petit in-8° (2) ; 2° *Des éléments et principes d'astronomie, avec les universels jugements d'icelle*, etc., Paris, Nic. Chrestien, 1552, in-8°. Pour le développement du titre, voyez le *Manuel* de M. Brunet. Cet ouvrage rare pourrait bien être une nouvelle édition du précédent. On a aussi imprimé sous le nom de Roussat des almanachs et *Pronostications* pour les années 1548, 1549 et 1552. B—L—U.

ROUSSAT (JEAN), neveu du précédent, naquit en 1543, à Langres, où son père était médecin. Il fut nommé, en 1578, lieutenant particulier du bailliage de Langres, et ses concitoyens lui confièrent quatre fois les fonctions de maire de cette ville (3). Il resta, ainsi que les habitants de Langres, étranger au parti de la Ligue et se rendit célèbre par sa fidélité et son dévouement sans bornes à ses souverains. Le cardinal de Lorraine, passant à Langres, en 1588, essaya en vain de le séduire en lui faisant offrir, par son secrétaire, une somme considérable et une pension s'il voulait se réunir aux ligueurs. Comme presque toutes les villes qui environnent Langres avaient embrassé le parti de la Ligue, la ville de Langres, restée fidèle au roi, avait une grande importance pour les défenseurs de la royauté ; aussi Henri III et Henri IV entretenaient une correspondance très-suivie avec les habitants de Langres, pour les remercier de leur fidélité, les encourager à persister dans leur dévouement, ou pour leur demander des services. Ils écrivaient aussi très-souvent, en particulier, à Jean Roussat, qui, par son zèle pour le service du roi, contribuait à affermir la fidélité de ses concitoyens. On a conservé onze lettres adressées par Henri III à Roussat, et quatre-vingts lettres que lui écrivit Henri IV. On voit dans ces lettres que ces deux rois avaient la plus grande confiance dans Roussat, et

(1) On l'appelle maintenant le vieux Ladoga, pour le distinguer de la ville du même nom que Pierre Ier fit élever à peu de distance de l'ancienne.

(1) Traduit en français par un anonyme (*voy.* le *Manuel du libraire*, au mot *Arcadam*).

(2) Sous le n° 500 du Catalogue des livres, en partie rares et curieux, provenant de la bibliothèque de M***, Paris, Potier, 1846, in-8°, se trouve le *Livre de l'estat et mutation des temps*, avec cette note : « On lit à la page 162 de ce volume rare le passage suivant, où la révolution française semble être annoncée d'une manière bien plus positive que dans le *Mirabilis liber* et dans d'autres livres de prédictions : « Venons à parler de la « grande et merveilleuse conjonction que les astrologues disent « être à venir environ les ans de Notre Seigneur *mil sept cent « octante et neuf*, avec dix révolutions saturnales ; et outre environ vingt-cinq ans après (1814) sera la quatrième et dernière « station de l'altidinnaire firmament. Toutes ces choses calculées, « concluent les astrologues que, si le monde jusqu'à ce temps « dure, de très-grandes, merveilleuses et espouvantables muta- « tions et alterations seront en cestuy monde, mesmement quant « aux *sectes et loyx*. »

(3) A Langres, avant 1789, les membres de l'administration municipale étaient nommés par les habitants.

Digitized by Google

Henri IV, qui l'avait connu avant de monter sur le trône, lui témoignait un attachement tout particulier et l'appelle, dans ses lettres, son affectionné ami. Roussat méritait bien cette qualification; car le roi n'avait pas de serviteur plus zélé, plus actif et plus dévoué. Non-seulement Roussat contribuait à conserver au roi la ville de Langres, mais il organisait des attaques contre les places fortes des environs de Langres qui étaient au pouvoir des ligueurs; il adressait continuellement à l'armée royale des armes, des vivres, des munitions, de l'argent et même des soldats qu'il levait et équipait. Il envoyait aussi sans cesse au roi des renseignements sur toutes les démarches des ligueurs; il indiquait les mesures à prendre pour combattre leurs projets. Il allait lui-même donner des conseils au roi, au péril de sa vie, et, un jour qu'il portait à Henri IV un mémoire adressé par les habitants de Langres, il fut arrêté à Paris, par ordre du duc de Guise, et conduit devant ce prince, qui, après lui avoir fait subir un interrogatoire pendant deux heures, le fit enfin mettre en liberté sans l'avoir fait fouiller. Roussat s'empressa de quitter Paris. Le frère de Roussat, qui portait souvent des lettres au roi ou allait lui transmettre de vive voix des renseignements, fut assassiné par les ligueurs dans un de ces voyages. Jean Roussat avait non-seulement sacrifié sa fortune pour la défense de la royauté, mais il avait emprunté des sommes considérables. Poursuivi par ses créanciers, il allait être arrêté et mis en prison, lorsqu'un arrêt du conseil d'Etat ordonna aux receveurs de Langres et de Chaumont de payer à Roussat toutes les sommes qu'il réclamerait, sans même qu'il fût tenu de justifier de leur emploi, attendu, est-il dit dans l'arrêté, « que c'est pour des dépenses « secrètes, et sur des ordres donnés de vive voix « par le roi, que Roussat a employé ces sommes « à la solde et levée des troupes, à la prise et à « l'entretien des châteaux et forteresses, et le roi « ne voulant pas qu'un fidèle sujet se fût ruiné « en le servant. » Les lettres adressées par Henri III et Henri IV à Roussat ont été imprimées(1); elles sont très-intéressantes pour l'histoire du temps de la Ligue, parce que Henri IV y fait part de ses projets à Roussat, et lui raconte les combats qu'il a livrés, les victoires qu'il a remportées. Roussat n'avait pas servi aussi activement la cause du roi sans se faire des ennemis, et ils cherchèrent à le perdre en l'accusant de trahison. Roussat écrivit au roi pour protester contre ces accusations, et Henri IV lui répondit, le 10 mars 1592: « Notre amé et féal, nous avons « veu la vostre du dernier du mois passé, par « laquelle nous avons à regret congnu que vous « estes en peine pour les traverses qu'aucuns « vous donnent. Vous scavez la bonne opinion « que nous avons de vous, et le jugement que « nous avons fait de vos actions; tel que vous en « avez donné occasion par vos déportements et « les bons services que nous avez faicts, et qui « sera cause que quand on nous ferait quelques « rapports de vous, nous n'y ajouterions foy « qu'après vous avoir ouy. » Il écrit encore, quelques jours après, aux habitants de Langres, qui venaient de nommer Roussat maire pour la troisième fois, et il leur dit: « Nous louons et « approuvons la bonne élection que vous avez « faite des maire et eschevins de nostre ville de « Langres que nous scavons être très-affectionné « à nostre service. Vous asseurant que vous « n'eussiez pu faire un choix de personnes qui « nous eussent été plus agréables. » Henri IV confia à Roussat plusieurs missions importantes et le chargea de diverses négociations. Il récompensa son dévouement en le nommant, en 1592, lieutenant général du bailliage de Langres et ensuite président à Chaumont; il lui destinait, en 1610, une place de maître des requêtes, mais Roussat arriva à Paris, pour recevoir sa nomination, le jour où Henri IV fut assassiné par Ravaillac; et le fidèle serviteur du roi fut si accablé de douleur en apprenant cet attentat, qu'il ne voulut pas même passer la nuit à Paris et revint aussitôt à Langres. Quelques-uns des biographes de Roussat disent, qu'atteint, à son retour, d'une maladie de langueur, il mourut peu après. Cette mort paraît sans doute digne de Roussat; mais la date à laquelle on la place est évidemment inexacte; car Roussat ne mourut pas, comme Henri IV, en 1610, mais seulement en 1613, suivant la *Bibliothèque langroise*, qui, en cela, est d'accord avec l'inscription en marbre placée autrefois sur la tombe de Roussat et aujourd'hui conservée à la bibliothèque de la ville de Langres, dans laquelle on voit qu'il mourut à l'âge de 70 ans. C'est donc aussi par erreur que Fontette place la mort de Roussat en 1603, et la première édition de la *Biographie universelle* la met en 1611. Jean Roussat s'était occupé de travaux historiques, il avait recueilli beaucoup de manuscrits et une assez grande quantité de monuments antiques trouvés à Langres. Il avait aussi rédigé plusieurs mémoires sur les antiquités de cette ville qui aujourd'hui sont perdus. L'un d'eux, qui est cité par Fontette (*Biblioth. hist. de la France*, t. 3, p. 326) et par Lacroix du Maine (t. 1, p. 585), avait pour titre: *Recherches et antiquités de la ville de Langres et de ses environs*. Les inscriptions antiques découvertes à Langres, qui ont été publiées par Gruter dans son recueil d'inscriptions romaines, lui avaient été envoyées par Roussat. T.-P.-F.

(1) *Correspondance politique et militaire de Henri le Grand avec J. Roussat, maire de Langres, relative aux événements qui ont précédé et suivi son avènement au trône*, etc., enrichie de six *fac-simile* de l'écriture de Henri IV et de deux portraits, Paris, 1816, in-8°. Cette *Correspondance* a été réimprimée dans le *Journal militaire de Henri IV*, par le comte de Valory, Paris, 1821, in-8°.

ROUSSEAU (Jacques), peintre, architecte et graveur, naquit à Paris en 1630. Tous les genres

Digitized by Google

de peinture furent l'objet de ses études; et c'est à cette universalité de talents qu'il dut de pouvoir orner d'excellentes figures les ouvrages qu'il exécuta; mais enfin il se décida pour la perspective et l'architecture et ne connut point de rival dans ce genre. Afin de se perfectionner, il fit le voyage d'Italie, et, pendant son séjour à Rome, il lia connaissance avec Herman van Svanevelt, peintre de paysage, dont il devint le disciple et épousa plus tard la sœur. De retour à Paris, il fut chargé par Lebrun de peindre les morceaux d'architecture qui décoraient l'hôtel du président Lambert. Ces peintures obtinrent un si grand succès que Louis XIV lui confia les décorations de la salle des machines, consacrée, dans le château de St-Germain en Laye, aux représentations des opéras de Lulli. Rousseau fut reçu membre de l'Académie de peinture le 2 septembre 1662; son tableau de réception fut un *Grand paysage orné d'architecture*. Il était conseiller de l'Académie, depuis 1679, lorsque, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, il se vit exclu de cette société comme protestant (1681). Il fut même obligé de laisser là les peintures dont il était chargé d'orner le château de Marly et de se retirer en Suisse; mais, s'étant fait catholique en 1688, il reprit son rang à l'Académie de peinture. Il peignit dans la salle de Vénus, au château de Versailles, deux grands tableaux de perspective et d'architecture, qui sont sur toile et collés sur la muraille. Lord Montaigu lui confia, conjointement avec Lafosse et Monnoyer, la décoration de son hôtel; mais la fatigue que causèrent à Rousseau ces grands travaux détruisit sa santé, et il mourut à Londres le 16 décembre 1693. Le seul de ses élèves qui se soit fait un nom est Philippe Meusnier. Rousseau travaillait avec une rapidité extraordinaire et se plaignait de ne point aller assez vite encore : « *La pensée vole*, disait-il, *et « ne nous échappe que trop souvent.* » Toutefois, ses ouvrages ne se ressentent jamais de cette grande célérité. Ses dessins ne sont pas communs; ils sont touchés d'abord à la pierre noire, puis repris à la plume et lavés à l'encre de Chine, d'une main hardie et qui dénote une grande manière. Il a gravé à l'eau-forte, d'après ses compositions, six paysages ornés d'une belle architecture et de jolies figures, et, d'après le Carrache, quelques sujets tirés de la collection des dessins de Jabach. Ces paysages sont recherchés, quoiqu'on leur reproche un peu de maigreur dans l'exécution. M. Robert-Dumesnil a catalogué l'œuvre de Rousseau dans son *Peintre-graveur français*. On peut consulter en outre sur cet artiste : la *France protestante* de M. M. Haag; — l'*Abecedario* de Mariette, t. 5, p. 52-53; — et les *Artistes français à l'étranger* de Dussieux, 2e édition, 1856. P—s.

ROUSSEAU (L'abbé), médecin, qui s'est fait une espèce de réputation vers la fin du 17e siècle, avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Capucins. Se destinant aux missions de l'Abyssinie, il résolut d'étudier la médecine et la pharmacie, dans l'espoir de se rendre plus utile à ses confrères. Son projet fut approuvé par la cour de Rome, et le ministre Colbert lui fit donner un logement au Louvre, où il eut toutes les facilités pour suivre ses études et préparer ses remèdes chimiques. Quelques-uns de ces remèdes, dont on ne manqua pas d'exagérer l'importance, mirent bientôt en vogue le *capucin du Louvre*. Le roi lui fit expédier des patentes de médecin et le brevet de son envoyé dans le Levant; mais ce religieux ne se souciait plus d'entreprendre des voyages de long cours. S'étant retiré dans un couvent de capucins, en Bretagne, il passa, peu de temps après, dans l'ordre de Cluni et exerça la médecine sous le nom d'abbé Rousseau. Cet empirique mourut, en 1696, victime, dit-on, de son ignorance ou de son entêtement. Son frère, qui se nommait Grangerouge, avocat au parlement, recueillit ses manuscrits et les publia sous ce titre : *Secrets et remèdes éprouvés, avec plusieurs expériences nouvelles de physique et de médecine*, Paris, 1697; ibid., 1708, in-12. Dans ce recueil, justement oublié, l'auteur raconte (chap. 10) que, ayant voulu faire périr un crapaud enfermé dans un vase de verre en le regardant, expérience qui lui avait réussi plusieurs fois, l'animal s'avisa de le regarder à son tour, et qu'à l'instant il tomba dans une si grande faiblesse qu'il serait mort si on ne lui eût donné de prompts secours. W—s.

ROUSSEAU (dom François), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Savigny, au diocèse du Mans, fit profession à l'abbaye de Vendôme en 1680, fut régent de rhétorique à Pont-Levoy et se distingua comme prédicateur. Il mourut, dans le monastère de St-Michel de Tonnerre, le 1er août 1731. On a de lui l'*Oraison funèbre de madame Polixène de Vibraye*, prononcée en l'église de cette ville et imprimée à Vendôme. — Rousseau (dom Claude), bénédictin de la même congrégation, auquel Barbier et M. Quérard donnent à tort le prénom de *François*, naquit à Reims en 1722, fit profession à St-Faron de Meaux le 7 mars 1739, resta longtemps dans l'abbaye de St-Germain des Prés, à Paris, et mourut à St-Denis le 1er mars 1787. Rousseau s'était chargé de composer, avec les recherches de dom Baussonnet, l'histoire de Champagne et de Brie. Il n'en fit rien, et c'est à tort qu'on lui a donné le titre d'historiographe de Champagne. Ce bénédictin avait publié, sous le voile de l'anonyme : 1° le *Cœnobitophile, ou Lettres d'un religieux français à un laïque, son ami, sur les préjugés publics contre l'état monastique*, au Mont-Cassin et à Paris, 1768, in-12; 2° *Mémoire pour la ville de Reims contre le chapitre*, in-4°; 3° (avec dom Merle) *Recueil de lettres adressées à M. Mille, auteur de l'Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1772, in-8° (*voy.* Mille). L-c-t.

Digitized by Google

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), le premier des lyriques français, naquit à Paris le 6 avril 1670. Son père, qui jouissait dans son humble profession de cordonnier d'une aisance honnête et d'une grande réputation de probité, eut l'ambition, très-louable assurément dans son principe, de faire de ses deux fils quelque chose de mieux que d'obscurs artisans; et l'événement ne trompa point son attente. L'un d'eux fut un de nos grands poëtes; et l'autre, un bon religieux, qui joignait de l'instruction et des lumières aux vertus de son état (1). Mais Jean-Baptiste surtout ne tarda pas à justifier la prédilection paternelle par l'éclat de ses débuts. Le grand siècle finissait : Molière, Lafontaine, Racine n'étaient plus; et Boileau, chargé d'ans et d'infirmités, ne pouvait guère plus que animer *du geste ou de la voix* les jeunes athlètes qui se présentaient dans la carrière. Mais déjà ses hautes leçons commençaient à perdre de leur autorité; de nouvelles mœurs s'introduisaient, et, à leur suite, des idées nouvelles en littérature, comme dans tout le reste. Cependant un homme se présentait pour défendre les vieilles traditions, combattre les doctrines nouvelles et poser, en quelque sorte, la borne qui devait marquer désormais le passage du 17e au 18e siècle. Cet homme fut J.-B. Rousseau. Nourri d'excellentes études et formé à l'école du prince des satiriques modernes, ses premiers essais furent la satire du goût de son siècle et des écrivains de son temps. De là, cette foule d'ennemis que son caractère était malheureusement beaucoup plus porté à aigrir sans cesse qu'à ramener jamais. Ils l'accusèrent d'abord de rougir d'une naissance honteuse seulement aux yeux du préjugé qui la flétrissait, et d'avoir publiquement méconnu son père dans la circonstance où ce respectable artisan devait le plus s'honorer et s'applaudir d'un pareil fils. On venait de donner la comédie du *Flatteur*, et elle avait assez passablement réussi pour attirer à l'auteur de nombreuses félicitations. A l'issue même de la représention, le père de Rousseau, transporté de joie, se présenta, dit-on, pour l'embrasser : *Je ne vous connais pas*, lui répondit-il froidement, et le malheureux père se retira navré de douleur. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, que Rousseau d'ailleurs n'a jamais démentie, elle ne fut pas perdue pour la malignité de ses ennemis. Le poëte Autreau, injurieusement nommé dans les trop fameux *couplets* dont nous parlerons bientôt, en fit le sujet d'une *Complainte*, écrite d'un style et chantée sur un air qui lui firent bientôt courir les rues de la capitale. La leçon de la Motte était d'un autre genre et fut donnée sur un autre ton. Issu, comme Rousseau, d'un rang obscur (son père était chapelier), il savait le faire oublier aux autres en ne l'oubliant jamais lui-même. Il s'en ressouvint surtout en adressant à Rousseau ces belles stances *sur le mérite personnel :*

On ne se choisit point son père, etc.

La fausse position où Jean-Baptiste s'était placé dans le monde devait avoir sur son caractère et sur l'emploi ou l'abus de son talent l'influence inévitable des circonstances. Si l'on se rappelle l'état moral de la société, en France, pendant les dernières années du règne de Louis XIV, on concevra qu'un jeune poëte, ami des plaisirs et avide de renommée, devait naturellement s'efforcer de plaire à ceux qui promettaient la fortune ou donnaient le plaisir; amuser ceux-ci de ses épigrammes licencieuses, et édifier ceux-là par ses odes sacrées. C'étaient souvent, d'ailleurs, les mêmes personnages, il n'y avait de changé que le masque du rôle et le lieu de la scène. Lors donc qu'on lui a reproché d'avoir été alternativement :

Pétrone à la ville,
Et *David* à la cour,

on a fait la satire du temps beaucoup plus que la critique du poëte. Cependant Rousseau briguait d'autres succès sur un terrain plus digne de lui; et, longtemps trompé sur sa vocation qui ne l'appelait point au genre dramatique, il donna, en 1694, sa première comédie, *le Café*, qui n'eut et ne méritait d'avoir aucun succès. Eloigné de la scène française par ce premier échec, il donna (en 1696) à l'Opéra *Jason ou la Toison d'or*, et, l'année suivante, *Vénus et Adonis*, qui ne réussirent pas davantage. Il reparut alors au Théâtre-Français par cette comédie du *Flatteur*, qui signale une époque si fâcheuse dans sa vie, elle était alors en prose (1), et son succès se réduisit à dix représentations médiocrement suivies. Moins heureux encore, quatre ans après, le *Capricieux* acheva de convaincre le public et devait convaincre Rousseau lui-même qu'une carrière où presque tous ses pas n'avaient été marqués que par des chutes n'était pas celle où l'appelait son génie. Mais ce n'est point ainsi que raisonne l'amour-propre, et il suffit de lire la préface de la pièce pour voir que l'auteur était bien persuadé qu'il avait fait une bonne comédie, et que le tort se trouvait du côté de ceux qui l'avaient jugée mauvaise. Tout son ressentiment se tourna d'abord contre les habitués du café *Laurent* (2), et ces habitués étaient la Motte, Crébillon, Saurin, etc., c'est-à-dire tout ce que les sciences et les lettres offraient alors de plus recommandable. Rousseau y était plus craint que désiré, et il le savait. Il ne lui en fallut pas plus pour voir, dans cette réunion d'amis que rassemblaient des goûts

(1) Il était connu à Paris (sous le nom de *P. Leon*) par son talent pour la prédication.

(1) L'auteur ne la versifia que plusieurs années après, et nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été représentée sous cette nouvelle forme.

(2) Ainsi appelé du nom de la dame *Laurent*, qui tenait cet établissement rue Dauphine.

Digitized by Google

communs, le foyer où s'était formé l'orage qui venait de fondre sur le *Capricieux*. Le succès éclatant de l'opéra d'*Hésione* (de Danchet), donné concurremment avec la comédie de Rousseau, venait encore aigrir l'amertume des souvenirs de *Jason* et d'*Adonis*, si mal reçus dans leur temps. La musique de Campra avait mis en vogue quelques couplets du prologue de ce même opéra d'*Hésione;* Rousseau trouva plaisant de tourner leurs propres armes contre les auteurs mêmes de l'ouvrage, et il parodia les couplets. Il n'y en eut d'abord que cinq; mais ils furent bientôt suivis d'un grand nombre d'autres, toujours de plus en plus affreux. Reconnu coupable des premiers, Rousseau ne pouvait manquer d'être accusé de tous les autres; un cri général d'indignation s'éleva contre lui, et il n'y répondit que par sa disparition subite du café. Les choses, néanmoins, en restèrent là pour le moment; mais la vengeance n'attendait, pour agir avec éclat, qu'une nouvelle imprudence. Le concours des circonstances amena, au bout de dix ans, l'occasion si impatiemment désirée. La Motte convoitait à la fois et la place restée vacante à l'Académie française par Thomas Corneille, et la pension que la fin prochaine de Boileau allait bientôt laisser à la disposition de la cour. Rousseau, de son côté, se flattait d'obtenir l'une et l'autre récompense, et ses titres pour les mériter étaient en effet bien plus solidement établis que ceux de son compétiteur. Tels étaient l'état des choses et la disposition des esprits lorsque de *nouveaux couplets*, plus infâmes encore que tous les autres, furent colportés par des inconnus, tant au café *Laurent* que chez les particuliers même les plus indignement outragés par le nouvel Arétin. La voix générale accusa de nouveau l'auteur des premiers couplets; et l'un des offensés, la Faye, trouva la chose assez démontrée pour se permettre d'imprimer à l'auteur désigné l'ineffaçable affront d'une correction publique et personnelle. Rousseau porta plainte et fut attaqué lui-même en calomnie. Il en résulta une première procédure, à la suite de laquelle l'accusé obtint un arrêt de décharge. Ce n'était point assez : Rousseau, diffamé publiquement, voulait une réparation solennelle et juridique. Il parvint à découvrir le colporteur des couplets et à tirer de lui l'aveu de la personne qui lui avait remis le fatal paquet; c'était Saurin, le plus violent de ses ennemis. Fort de cette découverte, mais emporté trop loin par son ressentiment, il ne craignit pas de signaler Saurin à l'autorité publique comme le véritable auteur des couplets. Il ne sentit point que les preuves légales lui manquaient, et, dans l'impossibilité où il se trouva de les fournir, il fut justement condamné, moins comme auteur des couplets, que parce qu'il avait employé des moyens illégitimes pour les attribuer à l'homme qu'il soupçonnait seulement de les avoir faits. Un arrêt du parlement rendu par contumace, le 7 avril 1712, déclara « J.-B. Rousseau « dûment atteint et convaincu d'avoir composé « et distribué des vers *impurs, satiriques et diffa-* « *matoires*, et fait de *mauvaises pratiques* pour « faire réussir l'*accusation calomnieuse* qu'il a in- « tentée contre Joseph Saurin, de l'Académie des « sciences, etc.; *pour réparation de quoi* ledit « Rousseau *est banni à perpétuité du royaume;* « enjoint à lui de garder son ban, sous les peines « portées par la déclaration du roi. » Ce jugement fut attaché, le 4 mai suivant, à un poteau en place de Grève, par l'exécuteur des sentences criminelles. Telle fut l'issue de cette déplorable et ténébreuse affaire sur laquelle le temps n'a pas encore répandu et ne répandra probablement jamais une lumière satisfaisante ou entière (1). Rousseau, qui avait prévenu son arrêt en s'exilant volontairement dès 1711, se retira d'abord en Suisse, où il reçut de l'ambassadeur français, le comte du Luc, l'accueil le plus distingué; et l'honorable intimité qui s'établit dès lors entre l'illustre banni et son noble protecteur n'eut de terme que la mort du comte, en 1740. Le premier soin de Rousseau, en arrivant à Soleure, fut d'opposer une édition de ses véritables ouvrages aux recueils scandaleux que la malignité publiait sous son nom et dans lesquels les convenances du goût n'étaient pas plus respectées que celles de la religion et des mœurs. Cette édition de Soleure, qui ne se recommande d'ailleurs ni par la beauté du papier ni par l'élégance typographique, a cela de précieux qu'on la peut considérer comme la limite posée par Rousseau lui-même entre sa vie passée et la carrière nouvelle que lui traçait la leçon du malheur, entre les égarements de sa jeunesse et le retour sincère aux principes de l'ordre moral. Le comte du Luc ayant passé, quelques années après (en 1715), de l'ambassade de Suisse à celle d'Autriche, Rousseau le suivit à Vienne. Il y trouva, dans le prince Eugène, le plus zélé comme le plus illustre des protecteurs; et ce prince, ennemi invétéré de la France, à laquelle il avait été si fatal, mit peut-être quelque orgueil à honorer celui qu'elle flétrissait, à recueillir le proscrit qu'elle rejetait de son sein. Cependant ce proscrit avait conservé dans cette même France des amis chauds et puissants, à la tête desquels on distinguait le baron de Breteuil. Ils agirent si efficacement en sa faveur que des lettres de rappel lui furent expédiées en février 1716. Mais ce n'était point une grâce,

(1) Un *Mémoire* manuscrit, cité dans l'*Eloge historique* de la Motte (mis en tête de l'*Esprit de la Motte*, 1 vol. petit in-12, Paris, 1767), rapporte l'anecdote suivante : « En 1746 ou 1747, « mourut, dans le voisinage de Boindin, un homme dont le nom, « dit l'auteur, m'est absolument échappé. Il avait été très-ré- « pandu dans le grand monde et faisait agréablement des chan- « sons et des vers de société. Feu M. le curé de St-Sulpice « (Languet) l'assista lui-même à la mort, et ce fut par le conseil « de ce curé que, lorsqu'il fut administré, cet homme, en pré- « sence de personnes d'honneur, s'avoua l'*auteur des couplets* en « question et témoigna son repentir *de les avoir composés*. »

Digitized by Google

c'était une justice solennellement rendue que sollicitait Rousseau. Il refusa les lettres de rappel, en motivant ainsi son refus, dans une lettre au baron de Breteuil : « J'aime bien la France, mais « j'aime encore mieux mon honneur et la vé« rité..... Je préférerai toujours la condition « d'être malheureux avec courage à celle d'être « heureux avec infamie..... Je vous conjure in« stamment de supprimer les lettres que vous « avez obtenues..... mais dont *je ne suis pas* « *homme à me servir*. » Tel était le langage de Rousseau avec un protecteur puissant; voici celui qu'il tenait, dans les mêmes circonstances, au plus dévoué de ses amis : « Il ne s'agit point « pour moi de retourner en France, mais de « confondre l'imposture qui m'a noirci et de me « mettre en état de paraître devant les hommes « comme je paraîtrai un jour devant Dieu. Tout « autre plan serait me déshonorer, *et je souffri*« *rai plutôt la mort*. » Il est vrai que, plus de vingt ans après, fatigué du séjour et du climat de Bruxelles et déjà chargé d'ans et d'infirmités, il sollicita, sans pouvoir les obtenir, ces mêmes lettres qu'il avait d'abord si fièrement refusées. Mais le désir de revoir sa patrie avant de mourir l'emportant sur toute autre considération, il fit, à la fin de 1738, le voyage de Paris *incognito*. L'autorité, qui s'était montrée sourde à ses réclamations, ferma les yeux sur cette infraction à la loi qui le bannissait à perpétuité. Rousseau ne ne fut point recherché; mais il repartit peu de temps après avec la cruelle certitude qu'il avait revu la France et ses amis pour la dernière fois. De retour à Bruxelles, il ne fit plus que languir pendant les deux années qui suivirent ce malheureux voyage; il succomba enfin à ses infirmités et à ses chagrins, le 17 mars 1741, en protestant, avant de recevoir le viatique, qu'il n'était point l'auteur des fameux couplets. Lefranc de Pompignan a consacré à la mémoire de ce grand poëte l'une des plus belles odes dont s'honore la poésie française, et Piron fit pour lui cette épitaphe si connue :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau.
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Ce que le poëte dit ici de l'homme peut en quelque sorte s'appliquer également à l'écrivain; et si la plus belle *moitié* de ses ouvrages n'a en effet que trop excité l'*envie*, on peut dire aussi que les derniers font naître un sentiment douloureux de *pitié* pour un grand talent tombé de si haut et devenu si différent de lui-même. Rien ne surpasse dans notre langue la richesse et l'éclat des belles odes de Rousseau (1), la grâce et l'élégance harmonieuse de ses cantates; genre nouveau dont la création lui appartient et dans lequel il est resté sans rival, quoiqu'il ait eu des imitateurs. Aucun poëte, si l'on en excepte Racine, n'a tourné l'*épigramme* avec plus de finesse et d'esprit et n'en a fait sortir le trait satirique avec une plus piquante justesse; celles mêmes que la pudeur est en droit de lui reprocher sont irréprochables aux yeux du goût. Il n'en est pas ainsi des épîtres et des allégories, quoiqu'il ne soit pas impossible d'y retrouver de temps en temps les inspirations du poëte et le talent même de l'écrivain; mais ce ne sont que les pâles étincelles d'un feu qui s'éteint, et elles percent difficilement l'épaisse fumée qui les environne. Son théâtre, à l'exception du *Flatteur*, ne soutiendrait pas l'examen de la critique. Il est même assez remarquable que Rousseau, qui avait le génie si éminemment satirique, n'ait que si rarement trouvé le vers comique, et que le plus grand des poëtes lyriques modernes n'ait jamais rien entendu à la coupe ni au style d'un opéra. Pour résumer enfin ce que nous venons de dire sur J.-B. Rousseau considéré dans sa personne et dans ses écrits, disons avec Auger (1) : « Par« donnons à ses fautes en songeant à ses infor« tunes; excusons ses mauvais écrits en faveur « des bons, ou plutôt ne voyons que sa gloire, « n'envisageons que ses chefs-d'œuvre, et pla« çons-le sans balancer parmi le petit nombre « d'hommes nés pour l'illustration de leur pays « et pour les délices de la postérité. » Les œuvres *complètes* ou *choisies* de J.-B. Rousseau ont été fréquemment réimprimées avant et depuis sa mort. La première édition publiée et avouée par l'auteur est celle de Soleure, 1712, 1 vol. in-12. Quelques années après parut celle de Londres, 1723, 2 vol. in-4°, peu estimée, quoiqu'elle contienne quelques épigrammes qui ne se trouvent pas dans celle de Bruxelles. Celle-ci est due aux soins de Séguy, qui en a exclu les épigrammes libres, Bruxelles, 1743, 3 vol. grand in-4°. La même année, l'édition de Londres fut réimprimée à Paris en 4 volumes in-12; en 1757, nouvelle édition, même format, mais augmentée d'un cinquième volume qui renferme les épigrammes libres et les trop fameux couplets gravés à l'imitation de l'écriture. On fait peu de cas des éditions de Paris, 1795, 5 vol. petit in-12, et 1796, 4 vol. in-8°, quoique l'une et l'autre soient *complètes*. En 1790, M. Didot l'aîné publia, pour l'éducation du Dauphin, les odes, cantates et poésies diverses, 1 vol grand in-4°; les tomes 40 et 41 de sa *Collection des meilleurs écrivains français* se composent des *œuvres choisies* de J.-B. Rousseau, 1818, 2 vol. in-8°. Il a paru chez Buisson, en 1808, une édition de ces mêmes *œuvres choisies* avec des notes du poëte Lebrun.

(1) C'est à l'Ecriture qu'est dû surtout ce style à la fois touchant et sublime, qui caractérise ces odes, où non-seulement brille le génie du poëte, mais où règne un sentiment élevé qui annonce un homme pénétré et en quelque sorte animé de l'esprit des livres saints. G—cs.

(1) *Essai biographique et critique*, placé à la tête de la jolie édition in-32 des *Œuvres poétiques* de J.-B. Rousseau publiée par Lefèvre, 1823.

Digitized by Google

Enfin l'auteur de cet article a publié en 1820 les *Œuvres complètes de J.-B. Rousseau*, avec un *Commentaire historique et littéraire*, précédé d'un *Nouvel essai sur la vie et les écrits de l'auteur*, Paris, 5 vol. in-8°. Cette édition renferme une partie de la *Correspondance* (1). Enfin nous signalerons les éditions de Paris, 1825, 2 vol. in-32, faisant partie des *Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur;* de Paris, 1832, 2 vol. in-8°; de Paris, 1843, in-12, etc. Le *Portefeuille de J.-B. Rousseau* (Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12) est une compilation renfermant plusieurs pièces qui ne sont pas de lui, parmi d'autres qui ne méritaient pas d'être tirées de l'oubli. Rousseau passe pour être l'éditeur d'un recueil intitulé *Pièces dramatiques choisies et restituées par M****, Amsterdam, 1734, in-12. Ce volume contient le *Cid*, *Don Japhet d'Arménie*, *Marianne*, le *Florentin*. On joue encore quelquefois le *Cid* selon cette restitution. L'abbé de Gourcy, dans son *Rousseau vengé*, Paris, 1772, in-12, a cherché à justifier ce grand poëte contre les critiques de Laharpe. A—D—R.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), né à Genève le 28 juin 1712 et baptisé à l'église de St-Pierre le 4 juillet suivant, ne connut pas sa mère, qui mourut en le mettant au monde chez une parente où elle était en visite. Son père, Isaac Rousseau, citoyen de Genève, était un habile horloger, homme distingué dans son art et homme de plaisir qui n'était pas sans quelque goût pour les lettres; sa mère, Susanne Bernard, avait de la beauté, de l'esprit, de la vertu. Cette mort fut le premier et l'irrémédiable malheur de Jean-Jacques : s'il eût connu sa mère, s'il l'avait eue pour soigner son enfance et guider sa jeunesse, il n'est pas douteux que par sa présence ou par son souvenir elle ne l'eût préservé des fautes qui ont gâté sa vie, qui pesèrent sur sa conscience et qui pèsent encore sur sa mémoire. Au défaut de sa mère, une tante, sœur de son père, madame Gonceru, veilla sur lui, et nous verrons qu'il ne l'a pas oubliée. Dès qu'il sut lire, il dévora les livres qu'il eut sous la main; il lisait pour lui, il lisait pour son père. « Ma mère, « nous dit-il, avait laissé des romans; nous nous « mîmes à les lire après souper, mon père et moi. « Il n'était question d'abord que de m'exercer à « la lecture par des livres amusants; mais bien- « tôt l'intérêt devint si vif que nous lisions tour « à tour et passions les nuits à cette occupation. « Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du « volume. Quelquefois mon père, entendant le « matin les hirondelles, disait tout honteux : « Allons nous coucher; je suis plus enfant que « toi. » (*Conf.*, liv. 1er.) Ces romans n'étaient rien moins que le grand Cyrus et Cassandre, mademoiselle de Scudéry et la Calprenède. Après Artamène et Juba, ce fut le tour de Brutus et d'Aristide, tels que Plutarque les représente. C'était encore de l'héroïsme, et de plus c'était de l'histoire. Le jeune enfant touchait ainsi à la réalité, grâce à Plutarque; mais le romanesque, c'est-à-dire l'idéal hyperbolique, avait laissé une empreinte ineffaçable dans son cerveau. Il en garda toute la vie, c'est lui qui nous l'avoue, « des notions bizarres et romanesques dont l'ex- « périence et la réflexion n'ont jamais pu le bien « guérir. » Plutarque n'en sera pas moins pour lui un guide et un inspirateur. Il lui devra plus tard le goût de la vertu antique dont son âme ardente fera une passion. Cette enfance était heureuse. Rousseau en conserva chèrement le souvenir : « Les enfants des rois, nous dit-il, « ne sauraient être soignés avec plus de zèle « que je le fus durant mes premiers ans, idolâtré « de tout ce qui m'environnait, et toujours, ce « qui est bien plus rare, traité en enfant chéri, « jamais en enfant gâté. Mon père, ma tante, « ma mie, mes parents, nos amis, nos voisins, « tout ce qui m'environnait ne m'obéissait pas à « la vérité, mais m'aimait; je les aimais de « même. Mes volontés étaient si peu excitées et « si peu contrariées qu'il ne me venait pas dans « l'esprit d'en avoir. Je puis jurer que, jusqu'à « mon asservissement sous un maître, je n'ai « pas su ce que c'était qu'une fantaisie. » Cette période d'éducation par l'indulgence et d'instruction par la lecture avait mené l'enfant jusqu'à sa huitième année, lorsque le père de Rousseau, insulté par un capitaine au service de la France, ne pouvant obtenir satisfaction par la voie des armes, parce que l'insulteur n'était pas aussi brave qu'il avait été insolent, ni juridiquement, parce que son adversaire avait des parents dans le grand conseil, prit le parti de quitter Genève et de se retirer à Nyon, sans emmener son fils, qui demeura sous la tutelle de son oncle Bernard, alors employé aux fortifications. Ce frère de sa mère avait un

(1) Dans cette édition de 1820, les épigrammes libres forment un cahier séparé. La *Moïsade*, que Voltaire attribue à J.-B. Rousseau, et que J.-B. Rousseau attribue à Voltaire, n'est ni de l'un ni de l'autre, mais d'un nommé Lourdet, « qui, dit l'auteur des « *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, t. 1er, p. 273, n'a « peut-être jamais fait, en toute sa vie, que cette pièce exécra- « ble ». Les *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, 1749 ou 1750, 5 vol. in-12, eurent, dit-on, Louis Racine pour éditeur. Mais Racine, par une lettre insérée dans le *Mercure*, août 1749, p. 138, porte plainte *du titre d'éditeur des* Lettres de Rousseau *qu'on a voulu me donner*, dit-il. Le *Nécrologe*, t. 1er, p. 47, se contente de dire que Racine contribua à cette édition. La *Correspondance de Rousseau avec d'Olivet* n'a vu le jour qu'en 1818, à la suite des *Œuvres choisies*, imprimées chez P. Didot. Une *Vie de M. J.-B. Rousseau*, in-12 de 66 pages, imprimée, en 1748, dans une collection des *Œuvres de Voltaire*, paraît être véritablement de Voltaire, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune autre édition. C'est ce morceau que, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, 1786, petit in-8°, 1re part., p. 99 et suiv., Chaudon a imprimé sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de J.-B. Rousseau*, etc. Il existe des *Mémoires pour servir à l'histoire du célèbre Rousseau, où l'on prouve que les fameux couplets, qui lui ont été faussement attribués, sont réellement de Lamotte*, *Saurin et Malafer*, 1752, 1753, in-12. L'*Eloge de J.-B. Rousseau, discours qui a remporté le prix d'éloquence de l'académie d'Amiens, en 1777, par M. Demaux, secrétaire de l'intendance de Picardie*, a été imprimé à Amiens, 1779, in-8°. Entre autres ouvrages relatifs à J.-B. Rousseau, on peut signaler la *Notice sur l'exil et le décès de J.-B. Rousseau à Bruxelles*, par Joseph Marchal (dans le *Bulletin de l'académie royale de Belgique*, 1843), et l'écrit de M. Valmont Bourcy, *J.-B. Rousseau, étude littéraire*, Paris, 1862, in-8°. A. B—T.

fils du même âge que son neveu, et il envoya les deux enfants à Bossey, chez le ministre Lambercier, pour y apprendre avec le latin « tout le « menu fatras, c'est Rousseau qui parle ainsi, « dont on l'accompagne dans l'éducation ». Le souvenir des deux années passées dans la maison presque paternelle de M. Lambercier revit tout entier dans le délicieux tableau que Rousseau en a tracé au début de ses *Confessions* et qui serait une véritable idylle s'il n'y avait mêlé un de ces aveux que seul il a eu le triste courage de faire avec une candeur plus que cynique, et si le dénoûment ne tournait pas à la tragédie. Une punition sévère et imméritée dégoûta les deux enfants de leur bonheur. Ayant pris en aversion ce séjour enchanté, ils furent rappelés à Genève. Ils eurent encore trois années de bonheur dans la maison de l'oncle Bernard, qui ne gênait pas leur intimité et qui leur laissait toute liberté de s'instruire et de s'amuser. Mais Rousseau entra bientôt au greffe de la ville, sous M. Masseron, greffier scrupuleux, pour apprendre « l'utile mé« tier de grapignan ». L'épreuve fut courte et décisive. M. Masseron et ses acolytes reconnurent bientôt et déclarèrent l'incapacité du jeune commis. C'est alors, période néfaste dans sa vie, prélude et origine de tous ses malheurs, qu'il fut mis en apprentissage chez un graveur nommé Ducommun. « C'était, dit Jean-Jacques, un jeune « homme rustre et violent, qui vint à bout en « très-peu de temps de ternir tout l'éclat de mon « enfance, d'abrutir mon caractère aimant et vif, « et de me réduire, par l'esprit ainsi que par la « fortune, à mon véritable état d'apprenti. Mon « latin, mes antiquités, mon histoire, tout fut « pour longtemps oublié; je ne me souvenais pas « même qu'il y eût eu des Romains au monde. « Les goûts les plus vils, la plus basse polissonne« rie succédèrent à mes aimables amusements, « sans m'en laisser la moindre idée. » Après cet aveu, Rousseau ajoute avec grande raison : « Il « faut que j'eusse un grand penchant à dégéné« rer; car cela se fit très-rapidement, sans la « moindre peine, et jamais César si précoce ne « devint si vite Laridon. » (*Confessions*, liv. 1er.) Il est vrai de dire qu'à la moindre peccadille le maître rouait de coups son apprenti. Ainsi tyrannisé, Rousseau contracta l'habitude du mensonge, de la fainéantise et du larcin. On ne saurait prévoir où ce régime, en se prolongeant, aurait conduit Rousseau et s'il lui eût été jamais possible de se relever de l'avilissement où il était tombé. Rousseau pense que sous un patron moins dur il serait devenu un excellent graveur dont on n'aurait jamais parlé que pour louer son habileté et sa probité : « J'aurais, dit-il, passé dans le « sein de ma religion, de ma patrie, de ma fa« mille, de mes amis, une vie paisible et douce, « telle qu'il la fallait à mon caractère, dans l'uni« formité d'un travail de mon goût et d'une so« ciété selon mon cœur. J'aurais été bon chré« tien, bon citoyen, bon père de famille, bon « ami, bon ouvrier, bon homme en toutes choses. « J'aurais aimé mon état, je l'aurais honoré peut« être, et après avoir passé une vie obscure et « simple, mais égale et douce, je serais mort « paisiblement dans le sein des miens. » Ce programme rétrospectif paraîtra sans doute aux détracteurs de Rousseau une chimère de plus éclose dans son cerveau, mais, après la vie qu'il a menée, le regret qu'il exprime de n'avoir pas pu le remplir n'en est pas moins sincère. Rousseau pense toujours ce qu'il dit, au moment où il le dit. — Rousseau était entré depuis six mois dans sa seizième année lorsqu'un hasard malheureux le chassa de Genève (1728); il quitta sa ville natale, qu'il aimait si chèrement et qu'il ne cessa jamais d'aimer, parce que n'ayant pu y rentrer le soir d'un jour de promenade où la porte avait été fermée prématurément, il n'osa pas y reparaître le lendemain, sachant déjà par une double expérience quel traitement lui réservait, en pareil cas, la brutalité de son maître. C'est ainsi que l'empressement du capitaine Minutoli, qui devançait l'heure du couvre-feu, et la rudesse du graveur Ducommun, qui malmenait les apprentis retardataires, firent d'un adolescent déjà vicieux et toujours timide un exilé et un vagabond. — Nous avons à le suivre dans cette carrière aventureuse. A deux lieues de Genève, sur la frontière de Savoie, Rousseau fut accueilli par M. de Pontverre, curé de Confignon. Ce bon ecclésiastique, charmé de son heureuse physionomie et de la franchise de ses aveux, vit dans cette rencontre l'occasion de faire la conquête d'une âme au profit de l'orthodoxie. Au lieu d'envoyer le fugitif à son père réfugié à Nyon, ou de le renvoyer à Genève chez l'oncle Bernard, il crut mieux faire de le diriger sur Annecy et de l'adresser à madame de Warens, dont la conversion récente avait fait grand bruit. M. de Pontverre était loin de prévoir quelles devaient être les suites de cette démarche et jusqu'où s'étendraient les soins de la protectrice sur le pupille qui lui était confié. Madame de Warens avait alors vingt-huit ans, elle n'avait pas seulement quitté la communion où elle était née, elle s'était encore séparée de son mari, mais elle avait gardé toute sa coquetterie et les grâces de la jeunesse. De son côté, Rousseau promettait. « J'étais, « dit-il, au milieu de ma seizième année. Sans être « ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien « pris dans ma petite taille, j'avais un joli pied, « une jambe fine, l'air dégagé, la physionomie « animée, la bouche mignonne, les sourcils et « les cheveux noirs, les yeux petits et même en« foncés, mais qui lançaient avec force le feu « dont mon sang était embrasé. » (*Confessions*, liv. 2.) Il faut rendre justice à madame de Warens, elle ne négligea rien d'abord pour mener à bonne fin le dessein de conversion formé par M. de Pontverre, elle envoya loyalement son en-

Digitized by Google

fant, comme elle l'appelait déjà, à l'hospice des catéchumènes de Turin, et lorsqu'il lui revint, très-imparfaitement converti, après avoir tenté la fortune chez madame de Vercellis et chez le comte de Gouvon, où il n'avait trouvé qu'une domesticité à peine déguisée, elle le plaça au séminaire catholique d'Annecy pour le préparer à la prêtrise. — A l'hospice des catéchumènes, Rousseau avait abjuré le protestantisme avec répugnance et sans conviction, surtout pour abréger un emprisonnement qui lui déplaisait. Pendant son séjour à Turin, qui dura plus de deux années, eut lieu cette triste aventure d'un ruban dérobé, larcin puéril dont il se déchargea sur une jeune fille qui n'osa pas le convaincre de mensonge, et qu'il laissa sous le poids d'une calomnie. Rousseau n'eut pas le courage d'avouer la vérité, il ne chercha pas à savoir ce que son mensonge avait coûté à la pauvre Marion, qu'il plaignait du fond du cœur et, de cette double faiblesse, il se fit un remords pour le reste de sa vie. Comme compensation, il avait rencontré l'abbé Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarede, qui, par de sérieux entretiens sur la religion, avait déposé dans son âme le germe des principes que développera plus tard le vicaire savoyard. L'année suivante, au séminaire d'Annecy, un de ses condisciples, l'abbé Gâtier, continuera l'œuvre commencée par l'abbé Gaime. — Rousseau, entré à seize ans (1728) à l'hospice des catéchumènes, y avait demeuré trois mois à peine. Son séjour à Turin se continua jusqu'au terme de sa dix-huitième année (1730). Enfin, il en sortit, aussi pauvre qu'il y était entré, sans autre motif que les instances d'un garçon de son âge, nommé Bâcle, dont il s'était engoué. Les deux amis, légers d'argent et riches d'espérance, comptaient beaucoup sur le produit d'une fontaine de Héron, dont le jeu devait naturellement attirer sur eux l'admiration et les largesses des Piémontais et des Savoyards. La fontaine se brisa et força Rousseau de presser le pas pour atteindre Annecy, où il retrouva madame de Warens, qui, en bonne mère, fêta le retour de l'enfant prodigue. Elle le fit entrer au séminaire, d'où il ne tarda pas à sortir. Comme il n'y avait pris goût qu'à la musique d'église, sa protectrice le mit en pension chez le directeur de la manécanterie, nommé Lemaître. Celui-ci s'étant brouillé avec le chapitre, son élève fut chargé par madame de Warens de lui faire la conduite jusqu'à Lyon. Elle voulait par là rompre une liaison de Rousseau avec un jeune libertin, Venture de Villeneuve, dont il s'était épris, comme il avait fait de Bâcle, sans plus de raison. Chemin faisant, Lemaître eut deux attaques d'épilepsie; à Lyon, il en eut une troisième, en pleine rue. La foule s'amassa. Rousseau, qui n'était pas brave, s'éclipsa pendant la bagarre, abandonnant le pauvre épileptique à son malheureux sort et à la pitié publique. Il s'était contenté d'indiquer l'hôtel où Lemaître était descendu. Cette lâche désertion terminait la mission dont on l'avait chargé. Il fut dispensé d'en rendre compte à madame de Warens, qu'il ne retrouva pas à Annecy lorsqu'il y reparut. Ce fut comme un châtiment que la Providence ajoutait aux reproches de sa conscience. Pendant quelques semaines d'attente inutile, il eut au moins une journée de pures délices, dont il a immortalisé le souvenir, celle où il servit de guide à ces deux charmantes Savoisiennes dont il a idéalisé les traits dans *Julie d'Etange* et *Claire d'Orbe*, mesdemoiselles Galley et de Graffenried. Enfin, lassé d'attendre et réduit à la misère par l'absence de sa bienfaitrice, il se décide à chercher des ressources dans la musique, qu'il ne sait pas encore. Il se rend à Lausanne, où, sous le nom de Vaussore, il prend enseigne de musicien et de compositeur. On le croit d'abord sur parole; mais un concert, où il fait exécuter une cantate de sa composition dont les notes discordantes produisirent l'effet d'un véritable charivari, le força de porter ailleurs son industrie. A Neuchâtel, il réussit mieux, car il commençait à apprendre la musique en l'enseignant, mais là encore le démon des aventures vint le tenter sous la figure d'un archimandrite qui quêtait pour le St-Sépulcre et qui promettait de lui faire voir Jérusalem. Le pèlerinage s'arrêta à Soleure, l'archimandrite ayant paru suspect à notre ambassadeur, M. de Bonac, qui, du reste, prit Rousseau sous sa protection et le dirigea sur Paris avec un léger subside et quelques lettres de recommandation pour y être le mentor d'un jeune officier, M. Godard (1732). Ce premier séjour à Paris dura peu, et la lésine de son pupille ne contribua guère à le lui rendre agréable. Dans cette disposition d'esprit, il apprend que madame de Warens, dont il avait perdu la trace, est établie à Chambéry. Il part, il arrive, il trouve la même tendresse, le même dévouement. Toujours docile à cette voix qui le charme, il se laisse enrôler dans le cadastre; puis, poussé par sa vocation musicale, il donne de sa jolie voix, presque savante alors, de profitables leçons aux jeunes Savoisiennes. C'est à ce moment que madame de Warens, craignant pour son protégé les périls de ce dangereux métier, se décida à les prévenir par un remède héroïque. Cette femme singulière, tout ensemble mystique et galante, qui aimait à tout donner et qui ne se refusait pas elle-même, accorda à Rousseau ce qu'il ne lui demandait pas et devint maternellement sa maîtresse. Rousseau avait alors vingt et un ans (1733); les années qu'il passa dans l'intimité de madame de Warens ne furent pas inutiles à la culture de son esprit. Il eut de longs loisirs, il étudia beaucoup et librement. Il prit surtout le goût des mœurs simples et la passion pour la vie des champs, dans cette retraite des Charmettes que son séjour a illustrée. Parmi ses lectures, des livres de médecine, qu'il dévorait,

Digitized by Google

comme le reste, dans son ardeur de tout apprendre, l'amenèrent à soupçonner que la cause de quelques souffrances qu'il éprouvait n'était rien moins qu'un polype au cœur. Montpellier seul était capable d'opérer une pareille cure. Il partit donc pour Montpellier, et avant d'y arriver, il fit diversion à sa maladie par une passion ardente et passagère pour madame de Larnage. A Montpellier, les médecins constatèrent qu'il n'avait point de polype. Il avait promis, après sa guérison, de revoir sa conquête, qui l'attendait, fidèlement sans doute, au bourg de St-Andéol; mais il passa outre avec une fermeté stoïque et un élan de cœur qui l'emporta vers madame de Warens, pour mettre à ses pieds son repentir et son amour. Hélas! madame de Warens n'avait pas été plus scrupuleuse que lui. Rousseau trouva sa place occupée. Il est vrai que dans le cœur hospitalier de madame de Warens il y avait place pour deux; elle le lui disait, mais Rousseau ne consentit pas au partage. Il se résigna, et même il travailla loyalement à rendre son successeur moins indigne de sa bonne fortune. Malgré tout, le charme était rompu. Rousseau se décida enfin à quitter Chambéry, et madame de Warens le laissa partir; il reprit le chemin de Lyon, où il avait laissé, dix ans auparavant, le pauvre Lemaître aux prises avec l'épilepsie, et il entra (1740) en qualité de précepteur dans la maison de M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, frère aîné des abbés de Mably et de Condillac. Le préceptorat est une condition bien épineuse, parce qu'il ne donne qu'une autorité déléguée et une position subalterne pour une œuvre à laquelle suffiraient à peine toute la puissance de l'autorité directe et toute la considération qui s'attache à l'indépendance. Le caractère timide et fier de Rousseau devait aggraver cet inconvénient : aussi reconnut-il bientôt son insuffisance. Il se retira donc, mais en assez bons termes avec le père de ses élèves. Il avoue toutefois que, dans l'emploi de sommelier, qu'il cumulait avec le préceptorat, il avait détourné à son usage quelques bouteilles d'un petit vin d'Arbois qui lui plaisait fort, et que, par surcroît, il s'était épris des beaux yeux de madame de Mably, qui n'en sut rien. Ces méfaits n'ont pas empêché Condillac de témoigner à l'ancien précepteur de ses neveux beaucoup d'estime et de lui garder une inviolable amitié. — Rousseau revit alors madame de Warens, sans émotion cette fois, sinon de tristesse à la vue des faiblesses de cette femme que son imprévoyance et la facilité de ses mœurs conduisaient à une ruine inévitable et au mépris. Rousseau s'isolait et s'effaçait dans cette maison où il avait régné, mais il n'oubliait pas sa bienfaitrice; dans son isolement, il travaillait en vue de s'affranchir lui-même et de la sauver. Il crut en avoir trouvé les moyens par une invention qui devait, pensait-il, lui donner la célébrité et la fortune. C'était l'emploi des chiffres pour noter la musique. Il semble en effet que les sons, ayant tous isolément une valeur appréciable et entre eux des rapports numériques, peuvent être facilement exprimés par des nombres. Muni de cette découverte, il arriva une seconde fois à Paris (1741). L'Académie des sciences examina son système sans lui opposer aucune fin de non-recevoir; mais Rameau, qui était du métier, en vit le côté faible pour la pratique et le signala sans ménagement. Quoi qu'il en soit, Rousseau s'était fait connaître, on l'avait accueilli dans le monde des philosophes et des financiers. Il connut alors Diderot, qui l'enchanta au point de s'en faire adorer, Dalembert, qui lui inspira de l'estime et du respect, Marmontel, dont les mœurs faciles et le caractère aimable lui plaisaient fort. Plus tard, ils lui devinrent hostiles tous les trois, et les torts les plus graves ne furent pas de son côté. Un autre ami de la même époque, Duclos, lui demeura fidèle. Madame Dupin, fille du financier Samuel Bernard et femme du fermier général, qui essaya de réfuter l'*Esprit des lois*, lui ouvrit sa maison et le prit pour secrétaire (1). Madame de Beuzenval et madame de Broglie lui témoignaient un sérieux intérêt. Ce fut madame de Broglie qui pensa à lui pour la place, à la vérité peu enviable, de secrétaire du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise, qu'il finit par accepter. C'était un poste subalterne, mais en l'absence d'un secrétaire d'ambassade, Rousseau dut en remplir les fonctions, quoiqu'il n'en eût ni le titre ni les émoluments. Il s'y montra habile et probe et fut réellement un diplomate. Ce qu'il a dit de son séjour à Venise se trouve aujourd'hui confirmé par une pièce diplomatique que M. de Bourqueney a découverte dans les archives du consulat de France à Constantinople, pièce écrite tout entière de la main de Rousseau, et dont M. St-Marc Girardin a fait connaître la teneur et la portée. Quoi qu'on en ait pu dire, Rousseau, dans ses *Confessions*, est, pour le bien comme pour le mal, un témoin fidèle. Dans la brouille qui survint, le secrétaire est irréprochable, tous les torts sont du côté de l'ambassadeur (2). De retour à Paris, Rousseau ne put se faire écouter du ministère, qui, d'ailleurs, ne l'avait pas accrédité pour les fonctions qu'il avait remplies, et qui ne lui tint pas compte des services qu'il avait ren-

(1) Madame Dupin se trouve être l'aïeule d'un des grands écrivains de notre temps, émule et disciple de J.-J. Rousseau, madame George Sand.

(2) Sur ce point délicat et fort controversé, Rousseau est véridique dans ses *Confessions*; il est plus explicite dans une lettre écrite, le 6 janvier 1767, à M. de Chauvel, où il répond, entre autres griefs, à l'allégation de Voltaire, qui faisait de lui un valet de M. de Montaigu : « Il est vrai que j'ai été domestique « de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que « j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses « domestiques et mangeaient son pain, avec cette différence que « j'avais partout le pas sur les gentilshommes, que j'allais au « sénat, que j'assistais aux conférences et que j'allais en visite « chez les ambassadeurs et ministres étrangers; ce que assuré- « ment les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. « Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'en- « suit pas que nous fussions ses valets. »

Digitized by Google

dus. Heureusement il retrouvait, outre la liberté, ses amis et ses protecteurs. Il savait assez de musique pour en vivre, soit comme compositeur, soit comme copiste; il avait même en portefeuille un opéra complet de sa façon, paroles et partition, *les Muses galantes*. Le duc de Richelieu le charge de revoir, pour une nouvelle mise en scène, *la Princesse de Navarre*, œuvre commune et au moins médiocre de Voltaire et de Rameau. Cette fois tout semble lui sourire. Mais à ce moment même, Rousseau gâtait tout l'avenir de sa vie par une liaison qui en sera jusqu'à sa dernière heure l'entrave et la souillure. On peut voir encore dans ce qui nous reste du vieux Paris, au coin d'une rue étroite qui va de la rue de Cluny à la rue St-Jacques, la rue des Cordiers, au-dessus de la Sorbonne, un petit hôtel qui a quitté son nom de St-Quentin pour celui de J.-J. Rousseau : c'est là que, par une déplorable fatalité, Rousseau fit la rencontre de cette servante sans beauté, sans esprit, sans cœur, Thérèse Levasseur, qu'il traînera désormais à sa suite comme un vivant témoignage de servitude et d'abaissement moral. Rousseau fut littéralement ensorcelé. Il n'en restait pas moins mêlé à la vie mondaine. Du cercle des beaux esprits qu'il fréquentait et des salons opulents où il était admis, il retournait le soir dans son galetas de la rue des Cordiers, où Thérèse l'attendait. Rousseau nous a livré le secret de cette honteuse et incurable faiblesse : il était né lascif et timide, et, de plus, son imagination, qui avait le don des métamorphoses, transfigurait son indigne maîtresse. S'il avait eu des scrupules, le commerce de Diderot et de Grimm, dont il s'était engoué et qu'il a aimés avec passion, les aurait levés. Rousseau vivait de peu; il avait un maigre emploi de commis chez M. Dupin, fermier général, et quelques profits de la musique qu'il copiait. Quatre années (1745-1749) se passèrent ainsi sans autre événement notable que la naissance et l'abandon des enfants mis au jour par Thérèse avec une fécondité et une régularité désespérantes. On compte, en moins de cinq années, cinq de ces malheureuses créatures qui passèrent de la rue des Cordiers à l'hospice des enfants trouvés. A défaut de ces enfants, pour qui Rousseau n'eut alors ni un regret ni un regard, il nourrissait leurs ascendants, le père et la mère Levasseur, qui s'étaient abattus sur lui. Evidemment, le sens moral de Rousseau s'était oblitéré, car il ne devait rien à ces bohèmes sans vergogne qui venaient faire curée de l'honneur de leur fille, et il se devait tout entier à ces pauvres êtres, qui sans lui ne seraient pas nés. — Jusqu'alors, rien ne faisait encore prévoir l'importance du rôle philosophique et littéraire auquel Rousseau était destiné. Ses essais annonçaient le désir de bien faire et quelque talent. Il y a même de très-jolis vers et d'agréables scènes dans la petite comédie qui a pour titre *l'Engagement téméraire* (1747). *Narcisse*, qui est son début dramatique (1734), *les Prisonniers de guerre* et *les Muses galantes* (1743) sont d'un écolier qui ne promet pas un maître. Rousseau n'avait pas trouvé sa voie. Un hasard devait faire jaillir l'étincelle divine et déterminer l'explosion de son génie. Ce hasard fut une annonce insérée au *Mercure*. L'académie de Dijon posait la question suivante : « Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs? » Ce fut un éclair et un coup de foudre. Ici il faut écouter Rousseau lui-même : « Si jamais quelque « chose, écrit-il dans sa seconde lettre à M. de « Malesherbes, a ressemblé à une inspiration su- « bite, c'est le mouvement qui se fit en moi à « cette lecture : tout à coup, je me sens l'esprit « ébloui de mille lumières; des foules d'idées « vives s'y présentent à la fois avec une force et « une confusion qui me jeta dans un trouble in- « exprimable; je sens ma tête prise par un étour- « dissement semblable à l'ivresse. Une violente « palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; « ne pouvant plus respirer en marchant, je me « laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, « et j'y passe une demi-heure dans une telle « agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le « devant de ma veste mouillé de mes larmes, « sans avoir senti que j'en répandais. » Autant la secousse fut vive, autant la détermination fut sincère. Dès ce jour nous avons un nouveau Rousseau, qui ne songera plus qu'à réformer le monde après s'en être séparé. Dans ce premier discours, il avait porté un défi à l'esprit et aux mœurs de son temps. Ce qu'il flétrissait en évoquant l'ombre de Fabricius, c'était la corruption morale et l'indifférence politique de ses contemporains auxquelles il opposait la vertu et le patriotisme de l'ancienne Rome. Dans un second discours sur *l'Origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1753), avec la même intention de réforme et d'invective, il remonte au delà des antiques républiques, à un âge primitif d'innocence et d'équité, où l'instinct naturel de la justice aurait maintenu l'égalité entre les hommes. Ce discours, où se montre encore l'empreinte de Diderot, est particulièrement hautain, sarcastique et déclamatoire. Comme dans le précédent, il s'appuie sur des erreurs palpables qu'il donne pour des vérités démontrées. Les lettres et les arts vivent à la vérité et peuvent fleurir avec la corruption; ils ne l'engendrent pas, et il est plus vrai de dire qu'ils la tempèrent en adoucissant les mœurs et en éclairant les intelligences. Rousseau veut voir un poison dans un palliatif, et il cherche le remède dans un régime qui, s'il a jamais existé tel qu'il l'admire, n'en contenait pas moins le germe de la corruption qui a suivi. A quoi bon, dès lors, remonter au point de départ? C'est l'avenir qu'il faut prendre en considération et non le passé. Dans le discours sur l'*Inégalité*, Rousseau admet l'égalité des hommes sous la loi

Digitized by Google

de nature, et si cette égalité a été rompue, on doit, suivant lui, l'attribuer à l'institution de la propriété ; mais l'égalité primitive étant donnée, d'où serait venue l'inégalité dans la propriété ? La réalité, il faut bien le dire, c'est que les hommes ne sont pas égaux et ne l'ont jamais été au sens où l'entendent Rousseau et ses sectateurs. L'inégalité est à la racine des choses, la force physique et la force intellectuelle sont inégalement réparties entre tous les membres de la famille humaine; aussi la justice, qui protége également tous les droits, n'a-t-elle pas en main un niveau, mais une balance. Le réquisitoire de Rousseau contre la société pèche donc par la base ; le but de la société n'est pas d'introduire la parité où la nature a mis la diversité, mais de faire prévaloir l'équité dans les rapports divers qui se forment entre les hommes, dans la famille et dans l'Etat. Le mérite de ces deux œuvres est d'avoir porté l'attention sur la dépravation trop réelle des mœurs et sur la flagrante iniquité de quelques-unes des institutions sociales. On sait quel fut le retentissement de ces cris d'alarme. — Entre les deux discours, Rousseau avait composé et fait représenter le *Devin du village* (1752), qui est une agréable partition et une charmante pastorale, souvenir idéalisé des années heureuses passées aux Charmettes. La faveur publique lui permettait d'aspirer aux grâces de la cour. Louis XV et la favorite lui firent des avances que sa sauvagerie éluda ; à la même époque, M. de Francueil, receveur général, lui offrait dans ses bureaux une place lucrative, celle de caissier, dont il dédaigna les profits parce qu'il en craignait les soucis et la responsabilité ; il s'éloignait du monde qui lui faisait fête, et, pour ne plus être en état de s'y montrer avec convenance, il quittait bravement l'habit de ville et l'épée. Il faisait effort sur lui-même pour mettre sa vie d'accord avec ses principes; mais comme il sortait de son naturel, il y mit de la roideur, et il affecta le ton et les allures d'un misanthrope. On voit bien qu'il prend ses précautions contre lui-même, et qu'il s'engage au delà de ses forces, mais il le fait de manière à ne pas pouvoir faiblir sans se déshonorer publiquement. « Si, disait-il dès 1752 (1), ceux qui sont « si ardents à chercher des reproches à me faire « s'aperçoivent jamais que je commence à bri- « guer les suffrages du public, ou que je tire va- « nité d'avoir fait de jolies chansons, ou que je « rougisse d'avoir écrit de mauvaises comédies, « ou que je cherche à nuire à la gloire de mes « concurrents, ou que j'affecte de mal parler des « grands hommes de mon siècle pour tâcher de « m'élever à leur niveau en les rabaissant au « mien, ou que j'aspire à des places d'académie, « ou que j'aille faire ma cour aux femmes qui « donnent le ton, ou que j'encense la sottise des « grands, ou que, cessant de vouloir vivre du « travail de mes mains, je tienne à ignominie le « métier que je me suis choisi et fasse des pas « vers la fortune ; s'ils remarquent, en un mot, « que l'amour de la réputation me fasse oublier « celui de la vertu, je les prie de m'en avertir, « et même publiquement ; et je leur promets de « jeter à l'instant au feu mes écrits et mes livres, « et de convenir de toutes les erreurs qu'il leur « plaira de me reprocher. » Après cela, il fallait bien à tout prix soutenir la gageure. — En 1754, Rousseau, qui avait l'intention de dédier son dernier discours à la république de Genève, fut pris d'un violent désir de revoir sa patrie. Il profita avec empressement d'une occasion qui se présentait, et pendant son séjour parmi ses concitoyens, il rentra dans la communion de Calvin, dont il s'était séparé, vingt-six ans auparavant, par son abjuration à l'hospice des catéchumènes de Turin. Genève lui parut l'asile de la liberté, et sans doute il y serait revenu pour s'y fixer, s'il n'en eût été détourné par l'arrivée de Voltaire, qui, dès les premiers mois de l'année suivante, vint s'établir aux Délices. Rousseau revint à Paris, mais avec l'intention de s'en éloigner lorsqu'il lui serait possible de vivre à la campagne, loin du bruit et des coteries. Ce fut alors (1756) que l'amitié de madame d'Epinay, belle-sœur de la comtesse d'Houdetot, l'attira dans la délicieuse vallée de Montmorency, où elle avait fait bâtir, à l'intention du philosophe, près de son château de la Chevrette, un pavillon isolé qui reçut le nom devenu si célèbre de l'Ermitage. Rousseau aurait dû être heureux dans cette retraite, mais la solitude alluma son imagination sans calmer ses sens. Le désert, comme pour Antoine, se peupla pour lui de démons tentateurs ; mais Rousseau ne songea pas à les conjurer, et pour mieux les retenir, il se mit à écrire la *Nouvelle Héloïse*. Ce titre nous montre quelle place tenait une Héloïse dans les rêves de Rousseau ; il forma celle de son roman à l'aide de quelques souvenirs d'amours ébauchées dans sa jeunesse, et son imagination fit le reste. Il s'enivre réellement de l'idéal qu'il a créé, et en ce sens la passion qu'il exprime, pour être chimérique, n'en est pas moins sincère, et c'est pour cela qu'elle est éloquente et contagieuse. Elle était si vive, et, après tout, si effective, qu'il la transporta sur madame d'Houdetot, qui faillit la partager. Elle en fut au moins troublée. Cet amour de Rousseau pour madame d'Houdetot nous est une nouvelle preuve de sa puissance de transfiguration. On ne peut pas dire que la comtesse ait été laide, mais avec les traits qu'on nous décrit elle n'aurait pas manqué de le paraître, si elle n'avait pas été aimable et comtesse. Madame d'Epinay, qui n'avait pas appelé Rousseau à l'intention de sa belle-sœur, témoigna, non pas de la jalousie, Grimm y mettait bon ordre, mais quelque inquiétude et une grande curiosité. Thérèse, de son côté, se plaignait de l'abandon où elle

(1) Préface de *Narcisse*.

Digitized by Google

languissait; de plus, Diderot et ses amis harcelaient Rousseau pour le ramener à Paris, soit qu'ils voulussent le soustraire à l'empire de Thérèse et de son entourage, ou simplement remettre la main sur son génie. Il n'en fallait pas plus à l'ombrageux Rousseau pour démêler sous ces contrariétés diverses tous les fils d'une trame unique savamment ourdie contre lui. Enfin la mesure fut comble lorsque, sur une insinuation de madame d'Epinay et une sommation de Diderot, inspirées l'une et l'autre par Grimm, Rousseau fut mis en demeure d'accompagner madame d'Epinay, qui allait à Genève pour consulter Tronchin. Rousseau venait d'apprendre le véritable motif du voyage, qui était une grossesse dont Grimm mieux que personne connaissait l'origine. Il faut avouer que ce baron allemand avait bien de la finesse et peu de scrupules. Quel rôle réservait-il à un ami, à un philosophe, à un républicain dans l'austère Genève! Rousseau refusa. La rupture fut douloureuse et irrévocable, et l'hôte de madame d'Epinay, attiré et accueilli avec tant de bonne grâce vingt mois auparavant (1), dut, au cœur de l'hiver, malade et sans ressources, dire adieu à l'Ermitage et chercher un nouvel asile. Cette avanie navra le cœur de Rousseau et assombrit son âme. Heureusement l'obligeance d'un voisin le tira de peine. M. Mathas, procureur fiscal du prince de Condé, lui fit offrir une petite maison qu'il avait à son jardin de Montlouis, à Montmorency, offre qui fut acceptée avec empressement et reconnaissance. C'est là que, remis de son trouble et presque consolé par l'étude, il composa la *Lettre à Dalembert* (1758) sur les spectacles, à laquelle il prit tant de plaisir qu'au lieu d'être, comme il en avait l'intention, une réponse courte et péremptoire, elle devint un ouvrage considérable et contentieux. En effet, si Rousseau s'était borné à prouver l'inopportunité et les dangers de l'établissement d'un théâtre à Genève, il avait cause gagnée; mais, en généralisant sa thèse et en reprenant pour son propre compte les arguments des théologiens, qui proscrivent absolument tous les jeux de la scène, il prenait parti contre la civilisation; il passait dans le camp des barbares. Il ne faut pas chercher d'autre cause à l'animosité de Voltaire contre Rousseau que cette lettre à Dalembert. Tant que Rousseau s'était borné à l'utopie déclamatoire, à l'encontre des lettres et de l'état social, Voltaire avait souri : « On n'a « jamais employé tant d'esprit, écrivait-il à Rous- « seau, à vouloir nous rendre bêtes : il prend « envie de marcher à quatre pattes quand on lit « votre ouvrage (2); » mais un réquisitoire motivé et spécial contre le théâtre était chose grave. C'était disputer à Voltaire son champ de bataille, c'était renverser sa tribune aux harangues. Dès ce moment, Rousseau fut à ses yeux un ennemi public qu'il fallait vaincre à tout prix. Voltaire eut peur. Il perdit son sang-froid, sa gaieté et même tout son esprit. Dans cette lutte du *mondain* contre le *sauvage*, la colère fit passer le mondain à l'état sauvage, tandis que le sauvage fit preuve de savoir vivre et de dignité morale en recevant sans sourciller la mauvaise mitraille d'injures grossières et de sots quolibets que lui lançait son adversaire. Après cette campagne de puritain, où il avait rencontré Molière pour lui faire une mauvaise querelle à propos du *Misanthrope*, Rousseau revint à son *Héloïse*, qui fut achevée et publiée en 1759. Ce roman communiqua à ses lecteurs et surtout à ses lectrices la fièvre qui exaltait l'auteur en le composant. Le siècle en fut enivré. Cette ivresse s'est calmée, et on a pu dès lors signaler les défauts nombreux qui vicient cette grande composition. St-Preux a trop de faiblesse et d'orgueil pour intéresser beaucoup; Julie nous intéresserait davantage si elle ne préparait pas elle-même sa chute par ce baiser dont elle donne avec préméditation la surprise à son amant, et si, après sa chute, elle mettait moins de soins à procurer une nuit de volupté, qui peut aboutir au déshonneur et à la mort. Rousseau est inexcusable d'avoir tracé de pareils tableaux, beaucoup plus dangereux à l'imagination et aux sens que le libertinage effronté du *Sopha*. Ici la touche et les couleurs de l'Albane sont à nos yeux une circonstance aggravante. Il est vrai que tout le roman n'est pas dans ces pages; mais ces pages sont dans le roman, et toute la morale qui pourra suivre n'en couvre pas l'immoralité. Dans la *Nouvelle Héloïse*, il n'y a d'incomparable et d'irréprochable que le paysage, parce que Rousseau avait bien vu la nature et qu'il en était sincèrement épris. La fable du roman est décousue et souvent languissante, les mœurs au moins étranges quand elles ne sont pas mauvaises, les sentiments outrés et les caractères plutôt singuliers que véritablement originaux. M. de Wolmar, entre autres, est une figure d'homme et de mari telle qu'on n'en a jamais vu. Mais il y a sur tout cela la magie du style de Rousseau et la flamme du génie. Avouons aussi que la *Nouvelle Héloïse*, par un détour à la vérité plus que scabreux, aboutit à la réhabilitation du mariage, dont la Chaussée seul plaidait alors la cause au théâtre, dans ses drames larmoyants. On reprocha même à l'auteur d'avoir, étant célibataire, célébré le nœud conjugal. Pourquoi ne se mariait-il pas? « Ah! pour- « quoi? répondit-il, parce que cet état, si saint « et si doux en lui-même, est devenu, par vos « sottes institutions, un état malheureux et ridi- « cule, dans lequel il est désormais presque im- « possible de vivre sans être un fripon ou un « sot. Sceptres de fer, lois insensées, c'est à vous « que nous reprochons de n'avoir pu remplir

(1) Du 9 avril 1756 au 15 décembre 1757.
(2) Lettre écrite des Délices, septembre 1775.

Digitized by Google

« nos devoirs sur la terre, et c'est par nous que « le cri de la nature s'élève contre votre barbarie. Comment osez-vous la pousser jusqu'à « nous reprocher la misère où vous nous avez « réduits (1)? » A cette explosion, nous reconnaissons l'auteur du *Discours sur l'inégalité* et nous voyons pourquoi Rousseau a écrit le *Contrat social*. A ses yeux, la société et les gouvernements étaient trop coupables pour qu'il n'y eût pas lieu à les réformer. De tous les ouvrages de Rousseau, le *Contrat social* est celui qui a exercé la plus grande influence sur les esprits et sur nos destinées. Rousseau procède en matière politique, et c'est là le vice irrémédiable de son livre, à la manière des géomètres. Il part d'une donnée abstraite, dont il déduit rigoureusement toutes les conséquences, avec cette différence que les géomètres ont tiré de l'observation de l'étendue les définitions qui leur servent de point de départ, tandis que Rousseau, qui n'a point observé, donne pour axiomes de pures hypothèses. La première de ces hypothèses est celle d'un contrat entre les parties intéressées, à l'origine même des gouvernements, comme si l'histoire n'était pas là pour nous apprendre que tous les gouvernements ont été produits ou par la force des choses ou par l'ascendant de quelques hommes supérieurs. Comment donc retrouver les articles d'un contrat qui n'a jamais été passé? La seconde hypothèse est cet axiome abstrait qui fait d'un peuple un corps homogène, dont tous les membres seraient unis par la communauté des idées et des intérêts. De ces données découle, sous le nom de liberté et de souveraineté populaire, un système de contrainte individuelle et de despotisme collectif plus oppresseur que les législations les plus tyranniques de l'antiquité. En fait, le *Contrat social* organise la tyrannie de tous contre chacun; il substitue la pluralité humaine à l'unité divine; il fait taire la conscience, il étouffe la liberté. L'expérience a ruiné les théories politiques de Rousseau : la raison humaine repousse énergiquement l'infaillibilité du peuple; l'infaillibilité n'est pas de ce monde. Quoi qu'on en veuille dire, l'éternelle idée de justice s'élève au-dessus de tous les pouvoirs humains, qui lui doivent compte de leurs actes. Rousseau le savait mieux que personne, lui qui n'a pas cessé un instant de croire en Dieu et qui a proclamé si haut les droits de la conscience; mais il n'a pas résisté à la tentation de combiner, dans l'isolement, les ressorts d'une machine simple et puissante, qu'il ne destinait pas à remuer le monde et qui montre au moins la force et la sagacité de son génie. Il ne soupçonnait pas que des esprits étroits et farouches feraient un jour de l'auteur un prophète et de son livre un évangile politique, et qu'ils commenceraient par oublier que leur maître avait dit dans ce même livre (liv. 2, ch. 11) : « Ces principes généraux doivent être modifiés « en chaque pays par les rapports qui naissent « tant de la situation locale que du caractère « des habitants, et c'est sur ces rapports qu'il « faut assigner à chaque peuple un système par- « ticulier d'institutions, qui soit le meilleur, non « peut-être en lui-même, mais pour l'état au- « quel il est destiné. » Rousseau ajoutait que, si l'on vient à méconnaître la situation particulière et le caractère propre des peuples, « l'Etat ne « cessera d'être agité jusqu'à ce qu'il soit détruit « ou changé et que *l'invincible nature ait repris* « *son empire* ». Au reste, il faut reconnaître, car Rousseau donne toujours une impulsion vers la vérité, même lorsqu'il s'en écarte, que la politique doit au *Contrat social* le dogme salutaire, sauf explication, de la souveraineté du peuple et de la nécessité de se soumettre aux lois du pays où l'on vit et de les respecter tant qu'elles ne sont pas abrogées. Le culte de la loi est inséparable de la liberté et se concilie très-bien avec le désir d'améliorer les lois. — Nous arrivons au plus important des ouvrages de J.-J. Rousseau, l'*Emile*, qui parut après le *Contrat social* et dans la même année 1762, au mois de mai. En parcourant le cercle complet des institutions politiques et sociales dans la pensée de les refondre complétement, Rousseau avait compris que, si l'édifice était si défectueux, c'est qu'il péchait par la base. Cette base, nous n'avons pas besoin de le dire, c'est l'éducation publique, qui se compose de deux éléments, la matière et la méthode d'enseignement. Selon Rousseau, on apprend mal de mauvaises choses, quand on devrait en bien apprendre de bonnes. Ici, comme dans ses précédents ouvrages, Rousseau donne une impulsion utile et une direction fausse. D'abord le procédé qu'il emploie pour former son élève est impraticable, puisque l'éducation d'un seul enfant absorbe déjà un précepteur, sans parler, comme le remarque judicieusement M. Villemain, des compères qui lui sont nécessaires pour la mise en scène de certaines leçons. Je veux bien que, dans l'intention du réformateur, l'éducation d'Emile ne soit que le prélude de l'éducation nationale; mais, dans ce but restreint, est-elle complétement saine? Rousseau n'a pas tort, à notre avis, de mettre de bonne heure en jeu la raison dans l'enfant; mais, en demandant tout à la raison dans un âge où l'intelligence s'alimente surtout par la foi et par la mémoire, est-il bien sûr de ne pas opprimer la faculté qu'il surcharge et sait-il s'il réveillera intactes et valides au besoin celles qu'il a laissées dormir? Que dire de cet ajournement de la notion de Dieu, que le précepteur réserve pour la faire luire à sa convenance, comme s'il était assuré que cette notion, si nécessaire et si naturelle qu'elle semble

(1) Note de la *Lettre à M. de Beaumont*, p. 777, t. 2, 1835, 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

innée, ne préviendra pas longtemps à l'avance le signal qu'il veut lui donner à son heure? Est-il besoin d'attendre l'âge où l'esprit peut suivre une démonstration pour annoncer une vérité qui ne se démontre pas? Ces objections et bien d'autres encore troublent l'ensemble du système de Rousseau; mais son livre n'en est pas moins un des monuments les plus considérables de la pensée humaine. Les vérités partielles dont il abonde ont suffi pour opérer bien des réformes heureuses. Malgré les réclamations de Montaigne et de Rabelais, qui avaient crié grâce pour l'enfance, ces frêles créatures n'en étaient pas moins livrées depuis plusieurs siècles aux tortures du maillot, des verges, de la férule et du rudiment. Rousseau les en a presque délivrées. On peut dire que l'*Emile* a reconstitué la famille par l'importance nouvelle qu'il a donnée aux enfants; il a garanti la vertu des mères en les rappelant aux devoirs que la tendresse leur conseille et que la nature leur impose. En forçant peut-être l'emploi de la raison, il a certainement détrôné ou du moins déconsidéré la routine. Enfin, en présentant la notion de Dieu dans son antique simplicité, il a arrêté l'irreligion sur la pente glissante de l'athéisme, et, comme dit Bernardin de St-Pierre, il a fait douter ceux qui ne croyaient plus. — La destinée diverse des livres de Rousseau est un grand exemple de l'inconsistance et de l'aveuglement des passions. Le réquisitoire contre les lettres, qui flétrissait ce que le monde admire; le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, qui ruinait les fondements de la société; la *Nouvelle Héloïse*, qui était un danger moral, au moins pour l'inexpérience; le *Contrat social*, qui sapait tous les gouvernements établis, parurent sans scandale et même avec applaudissement : l'*Emile*, qui faisait un appel éloquent aux vertus de la famille et qui opposait aux progrès de l'athéisme l'autorité du sentiment religieux, souleva des tempêtes. Le *Vicaire savoyard* fut traité en ennemi public. Le clergé catholique, le parlement janséniste, la république calviniste de Genève eurent contre lui des foudres et des bûchers. Ce fut un crime inexpiable à cet inoffensif apôtre de la religion naturelle d'admirer la majesté des Ecritures, quand la Bible était tournée en dérision, et d'affirmer l'existence de Dieu, quand Dieu passait au rang des fables, quand l'esprit devenait l'esclave de la matière et la matière reine du monde. Ainsi ce ne seraient pas les erreurs de Rousseau, mais les vérités qu'il y a mêlées qui auraient allumé la violence des persécuteurs. Tout fut irrégulier dans le procès intenté à Rousseau : il n'était pas Français; il n'avait pas autorisé la publication de son livre en France; toute la responsabilité retombait sur le directeur de la librairie, M. de Malesherbes, qui avait corrigé les épreuves de Rousseau. Mais le parlement, qui allait bientôt frapper les jésuites, avait hâte d'essayer son glaive à deux tranchants contre l'auteur d'*Emile*. Il ne se contenta pas de proscrire le livre, c'était son droit, et de le condamner à être brûlé de la main du bourreau, c'était sa jurisprudence, mais il lança contre Rousseau un décret de prise de corps. Si celui-ci en avait attendu l'effet, le parlement eût été bien embarrassé et les protecteurs du philosophe bien compromis. Il n'était pas difficile de donner de la peur à Rousseau. Il fut effrayé; on s'empressa de faciliter son évasion. Il crut en partant qu'on l'arrachait à la mort. Il quitta précipitamment sa chère vallée de Montmorency, après six années d'un séjour qu'avait seulement troublé la brouille qui l'avait chassé de l'Ermitage, mais qui lui avait procuré ces loisirs féconds de la solitude où il avait produit coup sur coup la *Lettre à Dalembert*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social* et l'*Emile*. Remarquons, pour y faire penser, cette fécondation de l'âme par la solitude. Il y a longtemps que le poëte sicilien Epicharme avait dit que la solitude était la mère de l'invention : εὑρετικὸν ἐρημία; mais jamais cette vérité ne fut mieux démontrée qu'au 18e siècle. Il suffit de nommer Montesquieu et la Brède, Voltaire et Cirey, Buffon et Montbar, J.-J. Rousseau et Montmorency. « La solitude, disait plus tard « Ducis, est plus que jamais pour mon âme ce « que les cheveux de Samson étaient pour sa « force corporelle (1). » — Une fois hors de France, il se retourna vers cette terre ingrate pour jeter à la face de ses accusateurs une réponse foudroyante. Le pamphlet : *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, est un admirable plaidoyer, d'une éloquence aussi nerveuse, aussi fière et plus pénétrante que celle de la tribune antique. Nous ne la comparons pas avec la *Défense de l'Esprit des lois*, qui est aussi un chef-d'œuvre, mais du genre tempéré. La véhémence de Rousseau ne convenait pas à la gravité de Montesquieu. Ces deux défenses ont cela de commun qu'elles ont pour objet de repousser l'accusation d'impiété et d'être en fait des professions de déisme, avec la prétention, pour Rousseau comme pour Montesquieu, de ne pas être jetés hors du christianisme. Rousseau veut au moins rester protestant : « Heureux, dit-il, d'être né dans la « religion la plus raisonnable et la plus sainte « qui soit sur la terre, je reste inviolablement « attaché au culte de mes pères. Comme eux, je « prends l'Ecriture et la raison pour les uniques « règles de ma croyance; comme eux, je récuse « l'autorité des hommes et n'entends me sou- « mettre à leurs formules qu'autant que j'en « aperçois la vérité; comme eux, je me réunis « de cœur avec les vrais serviteurs de Jésus- « Christ et les vrais adorateurs de Dieu, pour

(1) Ste-Beuve, *Ducis épistolaire* (*Constitutionnel*, 16 mars 1863).

Digitized by Google

« lui offrir dans la communion des fidèles les « hommages de son Eglise. Il m'est consolant et « doux d'être compté parmi ses membres, de « participer au culte public qu'ils rendent à la « Divinité et de me dire au milieu d'eux : Je « suis avec mes frères (1). » Rousseau parlait sincèrement; mais il se faisait illusion en se croyant protestant, comme Montesquieu en se disant catholique; ils avaient raison l'un et l'autre en repoussant l'accusation d'impiété. Le tort de leurs adversaires était de confondre le déisme avec l'athéisme. Les athées ne s'y trompent pas et les dévots en savent peut-être quelque chose, puisqu'à la rencontre ils se montrent plus sévères aux déistes qu'aux athées. Au fond, sur ces matières, l'opinion de Montesquieu était celle de Rousseau, qui résume leur pensée commune dans cette phrase d'une lettre écrite à Voltaire (2) : « Je pense qu'on ne saurait attaquer trop « fortement la superstition qui trouble la société, « ni trop respecter la religion qui la soutient. » — Chassé par la France, Rousseau pensait que Genève lui serait un asile assuré; mais il trouva ses compatriotes plus sévères et plus empressés à punir que les Français. Genève le condamne sans l'avoir lu, le sénat de Berne lui interdit son territoire, et il n'a d'autre ressource que de se placer sous la protection du roi de Prusse, dans le canton de Neuchâtel. Il s'établit à Motiers-Travers, où George Keith, milord Maréchal, un de ces hommes rares dont la bonté infatigable a pour lumière un inaltérable bon sens, le combla de prévenances et de bienfaits. Cet homme généreux et judicieux ne vit pas seulement le malheur, il connut aussi la maladie de Rousseau, et il le traita en conséquence. C'est à Motiers que Rousseau prit ce costume arménien qu'on lui a tant reproché, sans songer que, malade de corps et d'esprit, il ne put voir dans ce changement qu'une mesure d'hygiène. A la même époque, il écrivit pour sa propre défense et dans l'intérêt d'un des partis qui divisaient Genève, en réponse aux *Lettres de la campagne* de Tronchin, les *Lettres de la montagne*, qui suscitèrent dans sa paisible retraite un orage devant lequel il se crut obligé de fuir. La petite île de St-Pierre, dans le lac de Bienne, le séduisait; elle l'aurait retenu longtemps sans doute, si l'inexorable sénat de Berne ne l'eût sommé de partir sans délai. A ce moment de crise, les efforts réunis de milord Maréchal, de l'historien Hume et de la comtesse de Boufflers, cette aimable et généreuse amie du prince de Conti, le déterminèrent à passer en Angleterre. Il prit pour arriver la route de Paris, où il séjourna pendant quelques semaines, protégé en apparence par le droit d'asile dont jouissait l'enceinte du Temple que lui ouvrait le prince de Conti. En fait, Rousseau put se montrer librement et circuler dans Paris quatre ans à peine écoulés depuis le décret de prise de corps lancé contre lui par le parlement. On ne lui demanda que le sacrifice momentané de son costume arménien. Le 3 janvier 1766, Rousseau, sous la conduite et le patronage de Hume, partit pour l'Angleterre. Hume voulait lui trouver un nouvel ermitage à quelques milles de Londres; Rousseau préféra une solitude plus éloignée et moins accessible. Il accepta de M. Davenport à Wootton, dans le comté de Derby, à cinquante lieues de Londres, une maison dont il voulut payer le loyer. Il y arriva le 20 mars. A peine y était-il installé lorsqu'on apprit tout à coup que les liens d'amitié qui l'unissaient à Hume avaient été violemment rompus. Le 23 juin, Rousseau écrivait à son patron : « Je vous connais, monsieur, et « vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, « sans querelles, sans démêlés, sans nous con- « naître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir, dans « mes malheurs, vos amis et vos soins. Touché « de votre générosité, je me jette entre vos « bras : vous m'amenez en Angleterre, en ap- « parence pour m'y procurer un asile, et en « effet pour m'y déshonorer : vous vous appli- « quez à cette noble œuvre avec un zèle digne « de votre cœur et avec un art digne de vos « talents. Il n'en fallait pas tant pour réussir; « vous vivez dans le grand monde et moi dans « la retraite : le public aime à être trompé, et « vous êtes fait pour le tromper. Je connais « pourtant un homme que vous ne tromperez « pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle « horreur mon cœur repoussa le premier soup- « çon de vos desseins. Je vous dis en vous em- « brassant, les yeux en larmes, que si vous « n'étiez pas le meilleur des hommes il faudrait « que vous en fussiez le plus noir. En pensant à « votre conduite secrète, vous vous direz quel- « quefois que vous n'êtes pas le meilleur des « hommes, et je doute qu'avec cette idée vous « en soyez le plus heureux. » Rousseau, en écrivant cette lettre, croyait fermement que Hume était le plus noir des hommes; et Hume, en la recevant, pensa naturellement que Rousseau était un scélérat. Il eut tort de le dire. Rousseau avait eu un accès aigu de sa manie. Dans la solitude, son imagination avait travaillé, elle avait artistement combiné une masse de petits faits indifférents, elle avait dénaturé les intentions, elle en avait supposé où il n'y en avait point, et elle avait rattaché cet ensemble de présomptions au vaste complot ourdi contre lui par ses ennemis, et qui avait déjà pour lui, bien qu'impénétrable dans ses causes et insaisissable dans ses actes, il ne manque jamais de l'avouer, toute la lumière de l'évidence. Ce complot ne faisait pas question pour Rousseau, il voulait seulement en saisir les fils et en décou-

(1) *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont.*
(2) Lettre du 18 août 1756. Cette lettre très-développée, qu'on ne cite guère, est un des plus beaux ouvrages de Rousseau.

Digitized by Google

vrir les agents. Dans cette poursuite, il avait mis la main sur Hume et il ne le lâcha point. Seulement il s'était mépris. Hume était lié avec Diderot et Grimm, premiers auteurs de la trame avec le duc de Choiseul, qui avait pris la direction du complot; donc c'est un faux frère qui travaille de concert avec ses ennemis. S'il l'a conduit en Angleterre, c'est pour le tenir loin de la France et faire un champ libre à ses détracteurs; s'il a obtenu du roi d'Angleterre une pension en sa faveur, c'est pour le mettre en contradiction avec lui-même et le convaincre de cupidité. Evidemment Rousseau bat la campagne; mais comment Hume ne s'aperçoit-il pas que Rousseau est malade? Pourquoi le traite-t-il comme s'il avait été en pleine possession de sa raison? Pourquoi, surtout, faire un éclat? Combien la comtesse de Boufflers était plus sensée que notre historien philosophe, lorsqu'elle écrivait (22 juillet 1766) : « Ne croyez pas que « Rousseau soit capable d'artifice ni de men- « songe, qu'il soit un imposteur ni un scélérat. « Sa colère n'est pas fondée, mais elle est réelle, « je n'en doute pas », et qu'elle ajoute : « Au « lieu de vous irriter contre un malheureux qui « ne peut vous nuire et qui se ruine entièrement « lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette « pitié généreuse dont vous êtes si susceptible? « Vous eussiez évité un éclat qui scandalise, qui « divise les esprits, qui flatte la malignité, qui « amuse, aux dépens de tous deux, les gens « oisifs et inconsidérés; qui fait faire des ré- « flexions injurieuses et renouvelle les clameurs « contre les philosophes et la philosophie. » Rousseau, qui n'était pas vindicatif, ne fit rien pour entretenir le scandale; et, sans avoir changé d'opinion sur Hume et ses procédés, il se contente quelques mois plus tard (2 janvier 1767), dans une lettre à un ami, de jeter négligemment les mots suivants : « Tout cela s'est passé entre lui « et moi; il a jugé à propos d'en faire le vacarme « que vous savez; il l'a fait tout seul, je me « suis tu. Je continuerai de me taire et je n'ai « rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je « le trouve un peu insultant pour un bon homme « et un peu bruyant pour un philosophe. » Il convient d'ajouter à la décharge de Rousseau, dans cette crise mémorable de sa vie, que Hume avait connu la lettre du roi de Prusse, fabriquée par Horace Walpole, et même qu'un mot piquant de son Mécène anglais y avait trouvé place (1). Cette lettre avait égayé tous les salons de Paris aux dépens de Rousseau, qui ne demandait alors qu'à vivre isolé et oublié. — Après sa rupture avec Hume, Rousseau n'en resta pas moins à Wootton. Il avait commencé d'y écrire ses *Confessions*, et il y acheva les six premiers livres. Il n'a rien écrit de plus attrayant comme description de la nature, de plus délicat et de plus profond comme analyse du cœur humain. Cet ouvrage, qui est un des chefs-d'œuvre de notre littérature, constate le singulier phénomène de la persistance et même de la croissance du talent sous une grave infirmité mentale. Rousseau le composa comme un appel à la postérité; il y répond aux ennemis qu'il désespère d'atteindre et qui l'accusent clandestinement, il le croit du moins, d'être le plus méchant des hommes. C'est surtout un appel à Dieu; car il n'est pas bien assuré que ces ennemis si puissants, si nombreux, si ténébreux, ne parviendront pas à anéantir le témoignage qu'il va porter sur lui-même. De là ce début où les esprits prévenus n'ont vu que de l'emphase et de l'orgueil. « Que la trompette du jugement dernier « sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre « à la main, me présenter devant le souverain « Juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai « fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le « bien et le mal avec la même franchise; je n'ai « rien tu de mauvais, rien ajouté de bon. Je me « suis montré tel que je fus : méprisable et vil « quand je l'ai été; bon, généreux, sublime « quand je l'ai été. J'ai dévoilé mon être inté- « rieur tel que tu l'as vu toi-même, Etre éternel. « Rassemble autour de moi l'innombrable foule « de mes semblables; qu'ils écoutent mes con- « fessions, qu'ils gémissent de mes indignités, « qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun « d'eux découvre à son tour son cœur au pied « de ton trône avec la même sincérité, et puis « qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus meilleur que « cet homme-là.* » Au fond, Rousseau ne pense guère au genre humain tout entier; le défi qu'il porte ne s'adresse ni aux sages ni aux saints, il s'adresse à Diderot, à Grimm, à Voltaire, à Hume, à Dalembert, à ses ennemis déclarés ou clandestins. Au reste, en attendant ces assises universelles du genre humain qu'annonce Bossuet et que Rousseau espère, tout le monde a pris ses avantages sur Rousseau, comme on l'a fait sur Montaigne et sur la Rochefoucauld, comme on le fera toujours sur ceux qui ne flattent ni les autres ni eux-mêmes. Parlez pour vous, leur dit-on; nous, nous sommes tout autres; aussi personne ne fait-il de confession publique, et c'est le plus sûr à qui veut passer pour homme de bien. N'oublions pas que Joseph de Maistre a dit : « Je ne connais pas la con- « science des coquins; je connais un peu celle « des honnêtes gens, c'est abominable. » Rousseau s'est confessé, *habemus confitentem reum;* nous ne lui devons que l'injure en retour de ses aveux, et nous serons blanchis de ses noirceurs. Quoi qu'il en soit, il est clair que Rousseau ne

(1) La phrase qui termine cette lettre ironique et cruelle est le développement d'une saillie de Hume : « Si vous persistez, « fait-on dire à Frédéric, à vous creuser l'esprit pour trouver de « nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez; je « suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; et, « ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, « je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre « votre gloire à l'être. » Le solécisme qui termine la phrase trahit l'origine étrangère.

Digitized by Google

se croit pas pire qu'un autre. Il ne faut pas, quand on veut juger Rousseau équitablement, oublier la faiblesse de son caractère et la force de son imagination, qui l'ont rendu esclave de ses sens et dupe de ses rêves. Son illusion sur sa vertu vient de sa passion pour le bien. Cet idéal héroïque qu'il avait forgé, et qu'il avait réellement sous les yeux, échauffait son sang et enflammait son âme. Le dégoût que lui inspiraient les perfidies et la vanité de l'ambition, la poursuite des richesses, l'avilissement de tous ces esclaves à chaînes dorées qu'il voyait régner sur les hommes, tous ces sentiments exaltés dans la fière indépendance qu'il s'était faite au prix de nobles sacrifices, lui donnaient en idée la valeur morale qu'il s'attribue. En cela il se trompait gravement, car, pour s'être épris et enivré d'un idéal arbitraire et hyperbolique de la vertu, on n'est pas encore vertueux. Ce genre de vertu n'est qu'un plaisir d'imagination qui dispose ceux qui s'y adonnent à s'adorer eux-mêmes et à mépriser les autres. Or, il n'y a pas de vertu réelle sans activité, sans humilité, sans abnégation. Disons, pour atténuer le reproche, que l'orgueil solitaire de Rousseau était une compensation aux souffrances qu'il endurait, car la plupart de ses anciens amis s'étaient tournés contre lui, et il avait trop ouvertement rompu en visière avec le siècle, sa maladie mentale était trop enracinée pour qu'il ne crût pas à la réalité des haines dont il avait la vision. Ajoutons à son honneur qu'il n'a jamais haï personne, qu'il n'a pas rendu injure pour injure, que la jalousie littéraire n'a pas même effleuré son âme, qu'il n'a eu ni fiel ni cupidité, que dans la pauvreté il a su être bienfaisant, que dans les moments les plus difficiles il servait religieusement les arrérages d'une pension viagère à cette vieille tante qui avait soigné son enfance, et que si, comme on le dit, il a poussé l'estime de soi jusqu'à la folie, c'est qu'en se plaçant si haut il pensait encore rendre hommage à la vertu. Pour nous, après mûre réflexion, nous pensons que la maladie mentale de Rousseau tient moins de l'orgueil que de la pusillanimité. Ce grand esprit était uni à une âme faible. Il a eu peur du courage qu'il avait montré. A aucun moment de sa vie il n'y avait eu équilibre entre ses facultés; la soudaineté de la gloire, l'iniquité des persécutions, l'excès du travail pendant six années de fièvre et d'inspiration, les souffrances physiques dont le siége était dans la vessie, circonstance qui est loin d'être indifférente, au dire des médecins aliénistes, augmentèrent ce désaccord au point d'amener dans son cerveau une véritable maladie mentale. — Maintenant la carrière active de Rousseau est terminée (1767); son séjour en Angleterre avait duré seize mois et s'était prolongé pendant près d'une année depuis sa rupture avec Hume. Il en rapportait les six premiers livres des *Confessions*, qu'il ne destinait pas à la publicité; il écrivit encore les six derniers, de 1768 à 1770, avec la même intention. Les trois dialogues qui ont pour titre *Rousseau, juge de Jean-Jacques*, ont été composés de 1775 à 1776; enfin les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, commencées en 1777, l'ont occupé jusqu'en 1778, et n'ont été interrompues que par sa mort. Une fois seulement, en 1772, son nom a été mêlé à la politique dans une affaire douloureuse, honteuse, non pas pour lui, et toujours pendante, par ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, œuvre de publiciste pratique et qui prouve combien l'auteur était éloigné d'attribuer à son *Contrat social* une efficacité universelle. Ces *Considérations* arrivèrent trop tard, le crime était consommé (1). Mais Rousseau laissait aux Polonais cette parole mémorable qu'ils n'ont pas oubliée : « Vous ne sauriez empêcher que vos « voisins ne vous engloutissent; faites au moins « qu'ils ne puissent vous digérer (2). » En 1769, il avait voulu prendre part à la souscription ouverte au nom des gens de lettres pour ériger une statue à Voltaire. Était-ce simplement l'hommage indiscret d'une admiration sincère, ou bien les représailles généreuses et non sans malice des avanies que lui avait faites le patriarche de Ferney? Dans cette même année, Rousseau avait devant témoins, dans un village du Dauphiné et sous le nom de Renou, reconnu sa Thérèse pour femme. Il n'y eut ni contrat civil, ni acte religieux; c'est ce qu'on est convenu d'appeler le mariage de Rousseau. Rousseau, qui avait quitté l'Angleterre en mai 1767, ne reparut à Paris qu'en juillet 1770. Il avait passé ces trois années d'abord au château de Brie, domaine du prince de Conti, et puis dans le Dauphiné, à Bourgoin et à Monquin. C'est à Bourgoin qu'il fit la connaissance de M. de St-Germain, qui paraît lui avoir inspiré une confiance absolue. En effet, Rousseau lui ouvrit son cœur et l'épancha tout entier. On peut voir quelles étaient la nature et l'intensité de sa maladie dans une lettre qu'il écrivit de Monquin à ce vieux militaire le 2 février 1770, quelques mois avant son retour à Paris. Nous avons sur ce dernier séjour de Rousseau, qui dura huit années, pendant lesquelles il habita la rue Plâtrière, qui depuis a reçu son nom, de curieux documents. Les plus intéressants sont ceux que nous devons à Bernardin de St-Pierre et à M. de Corancez, aïeul maternel du général Cavaignac, tous deux témoins sincères et compatissants. Madame de Genlis, dans ses *Mémoires*, n'est pas toujours exacte et elle est souvent malicieuse. Quant à Dussaulx, le traducteur de Juvénal,

(1) Huit ans auparavant (1764), Rousseau, consulté par la Corse, n'avait pas été plus heureux : la Corse avait cessé d'être indépendante lorsque ses conseils arrivèrent. Rousseau a joué de malheur en politique : il aurait pu être utile à la Corse et à la Pologne, pour lesquelles il avait réellement écrit; il a été funeste à la France, par le *Contrat social*, qu'il n'avait pas composé pour lui être appliqué.

(2) *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, ch. 3.

Digitized by Google

témoin grave et probe, il n'a pas compris Rousseau, et dans sa relation il laisse percer la rancune d'avoir été maladroit. Il est vrai que Rousseau n'était pas facile à manier. Son petit appartement de la rue Plâtrière reçut sans doute de nombreux visiteurs; mais on n'y arrivait pas sans peine, et on y revenait plus difficilement encore. L'ensemble de ces témoignages nous prouve que, malgré ses ombrages, Rousseau était loin d'être complétement insociable; tout malade qu'il fût, on le retrouvait par instants bon, enjoué, éloquent (1). Sa maladie n'en était pas moins grave; et on voit par ses Dialogues et ses Rêveries combien de tristes chimères hantaient son cerveau. Rousseau sentait ses forces décliner et songeait, à la fin de 1777, à se retirer de nouveau à la campagne. Le comte Duprat, dont on sait seulement qu'il était colonel du régiment d'Orléans infanterie, et qu'il est mort sur l'échafaud en 1793, lui offrait un asile que Rousseau acceptait « avec empressement et reconnaissance (2) ». Le projet ne put être réalisé. De son côté, M. de Corancez proposait un appartement dans le voisinage de Paris. Rousseau se décida pour Ermenonville, où l'appelait M. de Girardin. Il s'y installa le 21 mai 1778. Ce séjour parut le charmer : logé dans un pavillon isolé, il allait souvent visiter ses hôtes, et il aimait à faire de longues promenades dans les allées du parc avec le jeune Stanislas de Girardin, que nous avons vu depuis figurer avec honneur dans nos assemblées parlementaires. Il lui enseignait la botanique. Thérèse l'avait suivi dans cet asile. Le 3 juillet 1778, il se leva de bonne heure, fit dans le parc sa promenade accoutumée, rentra pour déjeuner et commença sa toilette pour aller au château. Tout à coup il ressentit des douleurs d'entrailles et un violent mal de tête. Thérèse lui donna quelques potions calmantes et s'efforçait de le soutenir, lorsqu'il tomba violemment la tête contre terre; le sang jaillit de son front, et il expira sans prononcer une parole; un épanchement de matière séreuse venait de le foudroyer; il était âgé de 66 ans. Rousseau avait quitté Paris dix jours avant la mort de Voltaire, mort le 30 mai 1778, et ne lui survécut que pendant un mois et trois jours. La mort soudaine de Rousseau a donné cours à des bruits de suicide qui ont laissé quelque incertitude dans les esprits. Cependant la mort naturelle de Rousseau est constatée par le témoignage unanime de la famille de M. de Girardin, par le procès-verbal d'autopsie que dressa le docteur Lebègue de Presle, par la parole de Houdon, qui prit l'empreinte de la figure et du crâne, et qui n'a reconnu qu'une écorchure au front causée par la chute du mourant, et non la trace profonde qu'une balle aurait laissée (1); enfin par le récit détaillé des derniers moments de Rousseau écrit sous la dictée de Thérèse Levasseur. Est-il d'ailleurs bien surprenant que ce cerveau malade, qui avait si longtemps et si violemment fermenté, n'ait pu soutenir la pression extérieure d'une matière étrangère? Contre cette masse de preuves directes et d'inductions, il y a l'opinion de M. de Corancez; mais cette opinion sur quoi se fonde-t-elle? Sur le dire du maître de poste de Louvres, écho d'un bruit sans consistance qu'une réflexion bien simple dépouille de toute autorité. Rousseau tombe, et on le relève sans vie; quel sera le premier cri des témoins? Naturellement ils diront : « M. Rousseau vient de se tuer. » Est-ce à dire que sa mort soit volontaire? Ce mot passe de bouche en bouche, et, à une demi-lieue de distance, il apporte, avec la circonstance classique du coup de pistolet, la nouvelle d'un suicide. Le dernier des biographes de J.-J. Rousseau, M. Musset-Pathay, sans autre autorité, conclut à la mort volontaire. Selon lui, Rousseau aurait d'abord essayé de s'empoisonner, témoin les coliques dont il s'est plaint; le poison n'ayant pas produit l'effet voulu, Rousseau se serait tiré un coup de pistolet, témoin l'écorchure au front dont M. Musset fait un trou profond. Il est vrai qu'au mois d'août 1763, Rousseau a paru dégoûté de la vie (2) et qu'il pensait alors se trouver dans le cas exceptionnel où milord Edouard permet le suicide. Mais partout ailleurs Rousseau pense et parle différemment. Sans alléguer les leçons de courage qu'il donne épistolairement à un jeune homme qui menaçait de se tuer, n'écrit-il pas en son propre nom à Thérèse Levasseur (3) : « Vous connaissez « trop mes vrais sentiments pour craindre qu'à « quelque degré que mes malheurs puissent al- « ler, je sois homme à disposer de ma vie avant « le temps que la nature ou les hommes auront « marqué. » Laissons donc à Rousseau sa mort naturelle, sa destinée reste encore assez tragique sans ce funèbre dénoûment (4). G—z.

(1) Ducis écrivait alors à un ami : « Rousseau, malgré ses « plaintes contre le genre humain, ne laisse pas d'avoir une assez « bonne gaieté ».

(2) Lettre du 31 décembre 1777.

(1) M. Raoul Rochette, gendre du sculpteur Houdon, a plusieurs fois confirmé devant nous le témoignage de son beau-père.

(2) Voyez deux lettres écrites le même jour, 1er août, l'une à Duclos, l'autre à M. Martinet.

(3) Lettre du 12 août 1769.

(4) Les éditions originales des ouvrages de Rousseau sont recherchées des bibliophiles; celle de la *Nouvelle Héloïse*, Amsterdam, 1761, 6 vol. in-12, a d'ailleurs le mérite de renfermer des figures gravées d'après les dessins d'un artiste ingénieur, Gravelot, et l'auteur corrigea lui-même les épreuves. La première édition de l'*Emile* vit également le jour à Amsterdam, en 4 volumes in-12, et ne se trouve pas facilement. Quant aux éditions collectives, celle de Genève, 1782-1790, en 17 volumes in-4°, est préférable aux publications antérieures (Amsterdam, 1769, 11 vol. in-8°; Bruxelles, 1774, 12 vol. in-4°, etc.), parce qu'on s'est guidé sur la copie revue en grande partie par Rousseau lui-même et parce qu'on y a joint des additions intéressantes. L'éditeur du Peyrou, en même temps qu'il mettait au jour ces in-4°, fit paraître deux autres éditions, donnant le même texte, l'une en 30 volumes in-8°, l'autre en 33 volumes in-12. En 1788, divers littérateurs (le Mercier, de l'Aulnay et l'abbé Brizard) donnèrent leurs soins à une édition nouvelle, qui, commencée en 1788 et remplissant 38 volumes, ne fut achevée qu'en 1793; mal exécutée et très-peu correcte, elle offrait cependant quelque intérêt, parce qu'on y avait inséré divers morceaux qui paraissaient pour

Digitized by Google

ROUSSEAU (Pierre), né à Toulouse, vers 1725, annonça de bonne heure du goût pour les lettres; mais son père lui fit étudier la chirurgie. Cependant, ne pouvant pas suivre cette profession, il prit le petit collet. C'était alors un état et le plus commode de tous, puisque, sans être assujetti à rien, avec un habit noir, les cheveux ronds et la tonsure, on était reçu partout. Rousseau obtint une petite prébende dans les environs de Toulouse : et cette existence n'étant pas encore de son goût, il quitta la soutane et vint chercher fortune à Paris, où il débuta par des pièces dramatiques, qui eurent quelque succès, mais dont aucune n'est restée au théâtre. On lui confia ensuite la rédaction des *Affiches de Paris*, que Boudet faisait paraître (*voy.* Boudet). Rousseau était en même temps agent ou correspondant littéraire de l'électeur palatin. Lorsqu'en 1755, il conçut l'idée de publier un journal, il voulut d'abord s'établir à Manheim, où son protecteur lui promettait plus de liberté; mais il se décida pour Liége, dépendant alors du même prince. Le cardinal de Bavière ayant, en 1759, retiré à Rousseau le privilége de son journal, ce fut d'abord à Bruxelles, puis à Bouillon, qu'il alla le continuer; et il mourut dans cette dernière ville, en novembre 1785 (1). On n'a de lui : 1° (avec Favart), la *Coquette sans le savoir*, comédie en un acte, jouée à l'Opéra-Comique, en 1744, in-8°; 2° la *Rivale suivante*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français, 1747, in-8°; 3° l'*Année merveilleuse*, comédie en un acte et en vers, suivie d'un divertissement, jouée au Théâtre-Italien, 1747, in-8°; 4° la *Ruse inutile*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français, 1749, in-8°; 5° Les *Méprises*, comédie

la première fois. Ce fut aussi en 1793, malgré des circonstances bien fatales pour le commerce de la librairie, que Didot jeune eut le courage d'entreprendre une édition de luxe des *Œuvres* de Rousseau; elle se termina en 1800, et elle forme 18 volumes très-grand in-4°; mais, comme elle n'est pas très-belle et comme son format est fort incommode, elle est aujourd'hui tout à fait délaissée. Émule de son frère, mais évitant l'erreur dans laquelle il était tombé, Didot l'aîné donna une édition en 25 volumes grand in-18 (ou en 20 volumes in-12), qui fut achevée en 1801, et qui a longtemps passé pour la meilleure. On l'a prise pour guide dans diverses réimpressions; mais on a eu tort, car les gens de lettres qui revirent ce travail (Naigeon et Fayolle surtout), se conformant à des manuscrits autographes, crurent améliorer le texte et, s'écartant de l'édition de Genève, faite sur la dernière révision de l'auteur, ne tinrent pas compte des changements définitifs. Les prétendues améliorations du texte de 1801 peuvent donc être regardées comme des corruptions. C'est ce qu'a établi M. Petitain, qui revit l'édition publiée à Paris, en 1819-1820, par un libraire intelligent, Lefèvre. Le texte a pour base l'édition de Genève; la *Correspondance* a reçu des additions; une table des matières, un vocabulaire des mots et expressions remarquables, un choix de ce qui a été écrit de plus important par les admirateurs ou par les critiques du philosophe, donnent du prix à ce travail; mais on peut regretter de n'y pas trouver divers recueils de lettres qui avaient déjà vu le jour. L'édition de Belin, 1817, 8 vol. in-8°, revue par M. Villenave et Depping, était la plus complète qu'on eût encore livrée au public, mais elle a perdu cet avantage; un littérateur, qui avait fait de ce qui concerne Rousseau une étude toute spéciale, M. Musset-Pathay, prit une grande part à une édition en 20 volumes in-12 (Paris, 1818-1820), à laquelle il joignit des suppléments, des notices et des notes historiques; revoyant et perfectionnant son travail, il le fit reparaître en 1822-1826 (23 vol. in-8°, le dernier est consacré à une table générale); on y trouve un grand nombre de renseignements utiles, fruit de recherches assidues; des *Œuvres inédites*, 1825, 2 vol. in-8°, renfermant, indépendamment d'écrits de Rousseau, divers morceaux, le concernant, et on peut y joindre l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau*, écrite également par M. Musset-Pathay, et dont la 3e édition est de 1827. On estime peu le travail de M. Auguis joint à l'édition de 1824-1828, 27 vol. in-8°; les notes n'apprennent rien de neuf, mais l'exécution typographique est belle. Nous pouvons signaler aussi l'édition revue par M. Aignan (Paris, 1822 et années suivantes, 21 vol. in-18; le dernier renferme un commentaire grammatical et littéraire) et celle dirigée par M. Léon Thiessé (1825-1830, 25 vol. in-8°). Il existe aussi un grand nombre de réimpressions exécutées par différents libraires, et leur multiplicité a créé un véritable engorgement, de sorte que les prix se sont fortement abaissés. Malgré tout, il reste encore de quoi occuper sérieusement un éditeur zélé qui se dévouera à revoir le texte des *Œuvres* de Rousseau, à noter les variantes, à joindre des notes disant tout ce qu'il faut sans détails superflus; ce sera d'ailleurs une entreprise laborieuse et pénible, mais il est permis de supposer qu'elle sera accomplie d'une façon satisfaisante dans le Rousseau qui fera partie de la grande collection des *Classiques français*, entreprise par la maison Hachette. On sait que M. Ravenel s'est occupé longtemps d'un travail de ce genre, mais les résultats de ses recherches n'ont pas été livrés au public. Nous devons ajouter que bon nombre des éditions de Rousseau sont ornées d'estampes gravées d'après des artistes habiles (Moreau, Desenne, Dereria, etc.); des suites de vignettes et de portraits ont aussi été publiées. — La bibliothèque du corps législatif possède plusieurs volumes contenant les brouillons de divers ouvrages de Rousseau. Dans le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*, les corrections abondent à chaque page et presque à chaque ligne; une main délicate y trouverait matière à d'intéressantes études sur la manière de composition adoptée par Rousseau; il en est de même de l'*Émile*; les corrections et additions tombent souvent sur les passages les plus célèbres. Les éditeurs n'ont pas jusqu'ici suffisamment exploité cette mine intéressante. Petitain et Musset-Pathay l'ont pour ainsi dire dédaignée, tandis que l'édition de 1801 en reproduit, un peu au hasard et sans critique, des leçons substituées à celles que Rousseau adopta définitivement plus tard. Quant aux *Confessions*, c'est encore une rédaction primitive et inférieure qui a été adoptée en 1801, d'après les manuscrits dont nous parlons; on a bien fait de revenir au texte corrigé par l'auteur, mais il aurait fallu placer au bas des pages, en notes, les variantes les plus dignes d'être recueillies; il y en a de considérables qui répandent une vive lumière sur les sentiments intimes de Jean-Jacques. — M. Cousin a consacré à celui de ces manuscrits qui renferme l'*Émile* divers articles dans le *Journal des Savants*, 1848. De nombreux manuscrits, don de M. Moultou, existent à la bibliothèque de Neuchâtel (*voy.* l'*Athenæum français*, n° du 29 décembre 1855, p. 1130); quelques fragments en ont été insérés par M. F. Bovet, conservateur de cet établissement, dans la *Revue suisse* (octobre 1850). Une foule d'ouvrages relatifs à Rousseau ont vu le jour; on en trouvera une nomenclature étendue dans la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger *; on distingue au milieu de tous ces volumes, signés la plupart de noms obscurs, les *Lettres* de madame de Staël *sur la vie et les écrits de J.-J. Rousseau*, 1788 (plusieurs fois réimprimées); l'*Éloge* composé par Barère, 1787, peut aussi attirer l'attention de quelques curieux. Citons encore les ouvrages de L.-S. Mercier : *De Jean-Jacques Rousseau considéré comme un des principaux auteurs de la révolution*, Paris, 1791, 2 vol. in-8°; de M. Genaudet : *Étude sur Rousseau*, Reims, 1849, in-8°; de M. G.-H. Morin : *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau*, Paris, 1851. Une longue série d'articles de M. St-Marc Girardin, *Sur Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, figure dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1852-1854. Les *Confessions* sont l'objet d'une *Notice* de M. Ste-Beuve (*Causeries du lundi*, t. 3), et elles ont provoqué de la part de M. Étienne un travail spécial (Paris, 1855, in-12). Les travaux publiés à l'étranger ne sauraient être indiqués ici; mentionnons cependant un article dans le *Foreign Quarterly Review*, n° 62, 1843), non plus que les jugements épars dans divers ouvrages (*voy.*, entre autres, le *Tableau littéraire du 18e siècle*, par M. de Barante; *idem*, par M. A. Jay; le *Tableau de la littérature au 18e siècle*, par M. Villemain, t. 2; *Cours familier de littérature*, par M. de Lamartine, t. 11 et 12; *Critique militante*, par Jules Levallois, p. 420-447; *Histoire de la littérature française*, par M. Nisard, t. 4; par M. Geruzez, t. 2; par M. Demogeot, ch. 30; et l'*Histoire de France*, par M. Henri Martin, t. 18). B—N—T.

(1) Suivant les *Spectacles de Paris*, 35e partie (*voy.* Portes), et les *Mémoires secrets* (*voy.* Bachaumont); le 5 du même mois, suivant la *Biographie toulousaine*.

* La *France littéraire* de M. Quérard (1836, t. 8) présente une liste, dressée d'abord par le bibliographe Barbier, augmentée ensuite de trois cent soixante-douze ouvrages relatifs à la personne et aux écrits de Rousseau. Ce même ouvrage fournit, ainsi que le *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet, au sujet des diverses éditions partielles ou complètes, des détails beaucoup plus étendus que ceux que nous avons dû consigner ici. *Voy.* également la *Littérature française contemporaine*, par M. F. Bourquelot, 1857, t. 6.

Digitized by Google

en un acte et en vers, jouée en 1749, au Théâtre-Français, imprimée en 1754, in-8°; 6° la *Mort de Bucéphale*, tragédie burlesque en un acte et en vers, jouée à Compiègne, en 1748, imprimée en 1749. C'est une critique des situations forcées et peu naturelles de plusieurs tragédies. 7° L'*Etourdi corrigé*, ou l'*Ecole des pères*, comédie en trois actes et en vers, jouée au Théâtre-Italien, le 8 août 1750. C'est sans doute cette pièce que la *Biographie toulousaine* désigne sous le titre du *Sourd corrigé*. Elle n'a point été imprimée. Pont de Veyle en possédait un manuscrit intitulé, l'*Etourdi fixé*, et qui passa ensuite à M. de Soleinne. 8° L'*Esprit du jour*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Italien, 1754, in-8°; 9° le *Faux pas, ou les Mémoires vrais ou vraisemblables de la baronne de ****, 1755, 2 part. in-12; 10° *Histoire des grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, 1758, 3 vol. in-12; réimprimée, en 1773, sous le titre d'*Histoire des fripons*, in-12; 11° *Journal de jurisprudence*, pour les mois de janvier à décembre 1763, Bouillon, 12 cahiers in-8°; c'est tout ce que nous en avons vu; 12° *Journal encyclopédique*, de janvier 1756 jusqu'en 1793; il en paraissait par mois deux cahiers; les vingt-quatre cahiers de l'année forment 8 volumes. Ce journal, dont l'auteur avait embrassé les opinions philosophiques, s'attira des ennemis et fut dénoncé par quelques ecclésiastiques. On vit paraître, en 1759, une *Lettre de MM. les docteurs en théologie de l'université de Louvain, au sujet du Journal encyclopédique, adressée à MM. les curés de la ville de Liége, pour servir de réponse à leur consultation*. Le cardinal de Bavière, évêque prince de Liége, par un mandement du 27 août, révoqua la permission qu'il avait accordée pour l'impression du *Journal encyclopédique*. Rousseau, voulant prévenir la saisie de ses presses, les fit transporter à Bruxelles, et son journal continua de paraître sous l'adresse de Liége. Le cahier du 1er octobre est le premier au bas duquel ne se trouvent plus les mots *avec privilége exclusif*, qu'il portait depuis quelque temps. Ce cahier du 1er octobre contient : 1. un *Préliminaire, ou Apologie*, publié d'abord séparément et qui fut brûlé à Liége par les mains du bourreau, le 1er décembre 1759; 2. une *Réponse à la lettre des théologiens de Louvain;* et il faut convenir que sur certains points les docteurs prêtaient à la plaisanterie, car au nombre des chefs d'accusation contre le journal, ils énonçaient un « caractère de frivolité dans les annonces qu'il fait « des ballets représentés tantôt sur l'un, tantôt « sur l'autre théâtre ». Malgré la protection du comte de Cobentzl, Rousseau ne put prolonger son séjour à Bruxelles; réduit à chercher un autre asile, il en trouva un à Bouillon, et le premier numéro de janvier 1760 est dédié au souverain de ce duché. Le pays étant peu agréable, Rousseau tourna les yeux vers Manheim; il y fit un voyage en 1763. Le duc de Bouillon, instruit du projet de transporter à Manheim le *Journal encyclopédique*, s'y opposa. Ce fut même l'occasion de quelques désagréments pour l'entrepreneur, qui finit par consentir à ne pas quitter Bouillon. Parmi les collaborateurs de cet ouvrage périodique, on compte l'abbé Prevost, Morand, Prévost de la Caussade, Querlon, Reneaulme, Méhégan, Robinet, Yvon, les deux Castilhon, Chamfort, Duruflé. Voltaire, dont P. Rousseau était l'admirateur, lui envoyait des opuscules en manuscrit; et, quand il ne les imprimait pas en entier, le journaliste du moins en faisait l'annonce. La *France littéraire* de 1759 et presque tous les biographes disent que Rousseau est encore auteur d'un divertissement intitulé *le Berceau;* mais on a lieu de croire que cette pièce n'a pas été imprimée. Pour ne pas être confondu avec Jean-Baptiste ni Jean-Jacques, Pierre Rousseau se faisait appeler Rousseau de Toulouse. Cette précaution inutile et ridicule fit naître l'épigramme que voici :

Trois auteurs que Rousseau l'on nomme,
Connus de Paris jusqu'à Rome,
Sont différents; voici par où :
Rousseau de Paris fut grand homme;
Rousseau de Genève est un fou;
Rousseau de Toulouse un atome.

Garrigues de Froment fit imprimer un *Eloge historique du Journal encyclopédique et de P. Rousseau, son imprimeur*, 1760, petit in-8°; c'est un libelle. On ne peut refuser la même qualification à l'ouvrage intitulé *le Microscope bibliographique, première et nouvelle édition, revue, corrigée et diminuée*, Amsterdam, 1771, petit in-8°, dont l'auteur est un nommé Malebranche, chassé de Bouillon et des Pays-Bas, où il avait, dit-on, risqué d'être pendu en 1767. A. B—T.

ROUSSEAU (George-Louis-Claude), chimiste, né en 1724, à Kœnigshofen, dans le diocèse de Wurzbourg, était issu d'une famille du duché de Luxembourg, que l'on croit avoir été alliée à J.-B. Rousseau. Après ses premières études, il fut mis en apprentissage chez un pharmacien de Kitzingen, très-instruit, qui l'initia dans la théorie de son art. De là, Rousseau passa dans des pharmacies de Wurzbourg, où il eut pour maître un chef de ces adeptes qui cherchaient le secret de faire de l'or. Le temps qu'ils perdaient fut mis à profit par leur aide, qui apprit du moins d'eux la facilité des manipulations et des combinaisons chimiques, surtout des divers sels. Il travailla encore à Munich et à Passau, espérant trouver le moyen de se rendre à Vienne et mettant à profit tous ses loisirs pour étendre ses connaissances théoriques. En 1751, un apothicaire d'Ingolstadt, Kumpel, lui vendit une de ses deux pharmacies et lui donna la main de sa fille. Depuis lors le sort de Rousseau fut fixé : cependant, loin de se borner à ce qu'il savait, il s'appliqua sérieusement à la physique, établit une nouvelle théorie, qu'il n'osa publier de peur de choquer les opinions dominantes, et pratiqua la chimie

Digitized by Google

comme sa science favorite. L'électeur palatin le nomma professeur de cette science à l'université d'Ingolstadt, et, quelque temps après, il joignit à cette place les chaires d'histoire naturelle et de médecine. Rousseau vendit sa pharmacie et se livra tout entier à l'enseignement. Il s'élevait, dans ses leçons, contre cette foule de médicaments inutiles dont la vieille pharmacie était encombrée et insistait sur ceux dont la chimie avait fait connaître, par la décomposition, les qualités efficaces. Il penchait plus pour la théorie de Stahl que pour le système antiphlogistique de Lavoisier ; cependant il l'exposait fidèlement à ses auditeurs, conjointement avec la première, et comme un homme qui rapporte les pièces d'un procès. Sa manière d'enseigner était dépourvue d'agréments et même quelquefois de clarté ; mais il reprenait tous ses avantages en montrant les manipulations chimiques et leur application à la pharmacie. Quoique infirme dans ses dernières années, il ne voulut point renoncer à ses cours. Il avait tellement l'attention fixée sur la chimie que, dans sa dernière maladie, entendant parler entre deux évanouissements d'un prétendu acide vitriolique volatil, découvert dans une source minérale, il prit la parole, à peu près comme celui qui interrompit son agonie pour prendre fait et cause en faveur du vin de Sillery, et il soutint avec aigreur qu'il n'y avait point d'acide de ce genre. Rousseau mourut le 24 janvier 1794. Il avait légué à l'université d'Ingolstadt sa bibliothèque riche en livres sur la chimie. Dans l'épitaphe qui fut faite en son honneur, on le loue de ce que, dans l'université de cette ville, *chemiam ad artes reduxit primus et prope fundavit, historiam naturalem docuit primus, materiam medicam ab inutili farragine purgavit*. Ses ouvrages consistent pour la plupart en petits traités, savoir : 1° *De l'influence réciproque de la physique et de la chimie sur la prospérité de l'Etat*, 2e édition, Nuremberg, 1771, in-8° ; 2° *Défense de la chimie contre les préjugés de notre temps*, Ingolstadt, 1774, in-4° ; 3° *Traité des sels*, Eichstaedt et Gunzbourg, 1781, in-8° ; 4° *Souvenirs relatifs à la physique, la médecine et la police, pour ses auditeurs*, Ingolstadt, 1789, in-8°. On trouve de lui un procédé exact pour préparer le soufre et une dissertation *sur les pierres de tonnerre*, dans le recueil des *Oberdeutsche Beytrage*, année 1787 ; un article *De l'utilité du jus épaissi des baies de sureau et de genièvre contre les obstructions*, dans le tome 8 des *Nova acta physicomedica*, de l'académie impériale des naturalistes ; un article *Sur la place que le diamant occupe dans le règne minéral*, inséré dans le 10e volume des Mémoires de la société d'histoire naturelle de Berlin, 1792 ; enfin, une lettre sur diverses productions chimiques, dans le tome 10 des *Nouvelles découvertes* de Crell. D—G.

ROUSSEAU (Jean-François-Xavier), diplomate français, naquit à Hispahan le 16 octobre 1738. Jacques Rousseau, son père, cousin germain du philosophe de Genève, était né dans cette dernière ville et avait passé en France en 1703 pour y exercer la profession de joaillier. En 1705, il accompagna en Asie l'ambassade envoyée par Louis XIV près de Schah Houcein, roi de Perse, et partagea toutes les contrariétés et toutes les aventures qu'éprouva cette légation (*voy.* Marie Petit). Jacques Rousseau n'arriva à Hispahan qu'en 1708. Nommé bijoutier du roi de Perse, et dans la suite chef des joailliers de la couronne, il acquit un grand crédit auprès de ce monarque et conserva son emploi sous les différents princes qui se succédèrent au milieu des révolutions de ce pays avant et après l'usurpation du fameux Nadir-Schah. Ce fut en sa qualité de chef des joailliers qu'il fut chargé d'évaluer les trésors et de retailler et assortir les diamants enlevés dans l'Inde par ce conquérant (*voy.* Nadir-Schah). Il avait épousé, en 1737, Reine de l'Etoile, fille d'un négociant lyonnais, née à Hispahan, et il n'en eut qu'un fils, sujet de cet article. Le jeune Rousseau fut élevé par les jésuites dans les principes du catholicisme, sans opposition de la part de son père, qui vécut néanmoins et mourut protestant en 1753, à l'âge de 74 ans. Jean-François-Xavier Rousseau, privé par la mort de son père d'une partie de son patrimoine, et ne se croyant pas en sûreté sous le gouvernement précaire et tyrannique d'Azad-Khan (*voy.* ce nom), se retira, en 1754, à Bender-Abbassy, auprès des Portugais. Il y fit quelques opérations commerciales assez lucratives. Rappelé l'année suivante à Hispahan par sa mère, il réalisa sa fortune, s'associa avec un riche Géorgien, et quitta une seconde fois son pays natal pour aller, par Chyraz et Bender-Abouchehr, à Bassora, où il arriva en 1756. Il s'y attacha immédiatement au service de la nation française. Son zèle et ses connaissances locales le rendirent fort utile à la compagnie des Indes, qui l'admit au nombre de ses employés et le nomma sous-chef de son comptoir de Bassora en 1761. Confirmé dans ce poste par le ministère, il fit divers voyages à Bagdad et y rendit plusieurs bons offices au consul français Ballyet de St-Albert, évêque de Babylone. Dès l'année suivante, l'agent français Perdriaux le chargea spécialement de la correspondance avec Bagdad, Maskat, la Perse et l'Inde. Rousseau faisait en outre un commerce considérable, surtout en pierreries et en perles, qui lui donnait un grand crédit auprès du gouvernement turc. Il s'en servit pour faire obtenir aux Français une augmentation de priviléges et pour terminer avantageusement leurs affaires ; la connaissance qu'il avait acquise de presque toutes les langues de l'Orient lui en facilitait encore les moyens. Le ministre de la marine (*voy.* Praslin) avait ordonné à l'agent Pyrault, qui avait remplacé Perdriaux en 1766, d'ouvrir des relations com-

Digitized by Google

merciales avec Kérym-Khan, régent de Perse. Rousseau, chargé de cette négociation, fit deux voyages à Chyraz, en 1768 et en 1770. Il y porta pour essai des draps et d'autres produits des manufactures françaises, dont la vente fut très-lucrative. Suivant ses instructions, il proposa à Kérym-Khan une alliance avec la cour de Versailles; ce prince, mécontent de la conduite hautaine des Anglais, signa, malgré leurs intrigues, une convention préliminaire par laquelle l'île de Karek fut cédée aux Français, qui obtinrent en outre plusieurs priviléges importants (*voy.* MIR-MAHNNA). L'acte de cette cession solennelle fut envoyé à Versailles; mais la dissolution de la compagnie des Indes et la décadence du commerce français en Orient empêchèrent le gouvernement de prendre possession de Karek et de former un établissement dont l'utilité n'avait pas échappé aux Hollandais et aux Anglais. De retour à Bassora en 1772, et ayant perdu depuis dix ans sa femme, sa mère et sa fille, Rousseau épousa en secondes noces Anne-Marie Sahid, née comme lui en Perse, et fille d'un ancien interprète des Hollandais, petit-fils de David Sahid, dont d'Herbelot fait mention, article *Giaridan Khird*. Envoyé à Bagdad peu de mois après, il recouvra une somme considérable due par le pacha pour vente d'une partie de draps, mit les scellés sur les archives et sur les effets de l'évêque consul, mort de la peste en 1773, et revint à Bassora, où ce fléau enleva Pyrault la même année (*voy.* PYRAULT). Rousseau, qui depuis son premier voyage à Chyraz avait renoncé au commerce, resta chargé des affaires de la nation française en Perse et dans le pachalik de Bagdad; il paya les dettes de son prédécesseur, secourut les malheureux Français venus de l'Inde, envoya à ses frais des vivres à la colonie de Mahé, et mérita l'approbation du conseil supérieur de Pondichéry et du ministre de la marine. En récompense des services qu'il avait rendus aux missions d'Hispahan, de Bagdad et de Bassora, surtout aux carmes, dont la peste avait dépeuplé le couvent, le pape Clément XIV le créa chevalier de l'Eperon d'or. En 1776, Sadek-Khan, frère du régent de Perse, ayant pris Bassora après un siége de plusieurs mois, Rousseau obtint de ce prince, par son crédit et par ses présents, que la tranquillité des Français ne serait pas troublée. Ce fut également à son intervention que le gouverneur turc dut la conservation de sa vie, et un grand nombre d'habitants celle de leur liberté. Mais ne recevant du gouvernement qu'il servait ni secours ni dépêches, il crut ne pouvoir pas prolonger plus longtemps son séjour au milieu d'une ville successivement livrée à tous les fléaux, et se détermina en 1780 à passer en France, afin d'y solliciter le payement de ses appointements et une indemnité pour les pertes qu'il avait essuyées. Dépouillé par les Arabes dans son trajet jusqu'à Bagdad, il se rendit par Alep à Alexandrette, où il s'embarqua sur une frégate du roi qui le conduisit à Marseille. Après une quarantaine de quelques jours, il continua son voyage par terre à petites journées et en costume oriental, ainsi que sa femme, qui accoucha d'un fils sur le coche d'Auxerre. Arrivé à Paris au mois de décembre 1780, Rousseau fut parfaitement accueilli par les ministres et présenté à Louis XVI par le maréchal de Castries. Son apparition inattendue à la cour, son nom, sa parenté avec le célèbre Rousseau que les lettres venaient de perdre, son costume et celui de son épouse, tout dans ce petit événement fut un sujet de curiosité et de conversation. Rousseau en profita, offrit ses services, fit valoir l'utilité dont il pouvait être dans des contrées dont il connaissait les princes, les ministres, les langues, les mœurs et les usages; et on lui accorda, en 1781, une gratification de cent mille francs, avec le titre de consul à Bassora et douze mille livres d'appointements. Il se lia, pendant son séjour en France, avec plusieurs savants et gens de lettres, et fut agrégé à la société du Muséum, présidée par Court de Gébelin. Il quitta Paris le 1er février 1782; et, après avoir passé à Malte, Alexandrette et Alep, il arriva le 21 novembre 1782 à Bagdad (1), et fit son entrée dans cette ville habillé à la française, ainsi que toute sa suite, chose nouvelle qui n'excita cependant aucun désordre et ne fournit matière à aucune plainte. Rousseau, qui avait, par ordre du ministre, entretenu une correspondance avec Haïder-Aly-Khan et les chefs mahrates, fut admis, le 3 avril 1783, à une audience solennelle de Soleiman, pacha de Bagdad, le même qui avait été gouverneur de Bassora en 1776, et qu'il avait sauvé de la fureur des Persans. Bagdad fut alors réuni au consulat de Bassora (2); et Rousseau, qui en était titulaire, reçut l'ordre de résider dans cette dernière ville. Il avait d'abord résolu de s'y rendre par le Tigre; mais cette route étant devenue impraticable à cause du soulèvement des Arabes, il s'embarqua sur l'Euphrate, et parvint enfin à sa destination le 9 février 1784. Son premier soin fut de racheter la loge française, d'y faire déposer les archives et arborer le pavillon du roi. La situation de Bassora, ville ouverte aux Persans et aux Arabes, et son climat, qui ne convenait pas à la santé de Rousseau, le déterminèrent à proposer au ministère de transférer à Bagdad le siége du consulat. Il paraît que sa demande ne fut point accueillie; cependant étant tombé dangereusement malade bientôt après, il résolut d'al-

(1) Le naturaliste André Michaux et Beauchamp, vicaire général de l'évêché de Babylone et correspondant de l'Académie royale des sciences (*voy.* BEAUCHAMP), faisaient partie de la caravane qui conduisit Rousseau à Bagdad à travers le désert. D—z—s.

(2) Dom Miroudot, évêque de Babylone et consul général à Bagdad, depuis 1775 (*voy.* MIROUDOT), ayant cru devoir quitter son poste et se rendre à Rome sans la permission du roi, fut destitué le 29 août 1783. D—z—s.

Digitized by Google

ler passer l'été à Bagdad. La révolte des Arabes de la Mésopotamie le força de revenir à Bassora. Il quitta de nouveau cette ville, et arriva en janvier 1785 à Bagdad avec deux officiers de Tippou-Saheb, chargés d'annoncer la venue des ambassadeurs de ce prince près le grand seigneur et le roi de France. De 1785 à 1788, Rousseau résida quelquefois à Bassora, mais le plus souvent à Bagdad : la première de ces villes, prise et reprise par les Arabes et les Turcs, était devenue presque inhabitable. Pendant ces trois années, il entretint une correspondance très-étendue avec les chefs turcs et persans; avec l'imam de Maskat, dans les Etats duquel il avait proposé d'établir un consul, avec les chefs des établissements français dans l'Inde, et enfin avec les ministres du roi, auxquels il ne laissait rien ignorer de ce qui se passait d'intéressant en Orient, ce qui rend sa correspondance extrêmement curieuse. Les services de Rousseau ont obtenu les éloges de tous les ministres; mais sa constante préférence pour le séjour de Bagdad lui attira quelques discussions avec des subalternes et quelques désagréments de la part du ministre de la marine (1). Il demanda un congé pour se rendre en France; mais les événements de la révolution l'empêchèrent d'en profiter. Ne recevant presque aucune dépêche de son gouvernement, il n'en continua pas moins de remplir ses fonctions avec zèle et de protéger la sûreté et les intérêts de ses compatriotes (2). En 1798, la guerre ayant éclaté entre la république française et la Porte Ottomane par suite de l'invasion de l'Egypte, Rousseau fut arrêté, enchaîné et conduit en exil à Mardin, après avoir été spolié et exposé aux plus mauvais traitements. Il refusa d'acheter sa liberté en désavouant sa patrie adoptive et en se déclarant Persan; il la recouvra onze mois après, par l'intervention de Soleiman Pacha, malgré les menées des Anglais. Il se disposait à revenir en France, lorsque la nouvelle de la paix qui venait d'être signée à Amiens (1802) l'arrêta dans l'exécution de ce dessein. Nommé alors, par le gouvernement consulaire, agent général diplomatique et commercial à Bagdad, il avait quitté cette ville avant d'avoir reçu sa commission, et se trouvait en 1803 à Alep, où il désirait rester, le séjour de Bagdad lui étant devenu insupportable. Le ministère le chargea en 1804 d'ouvrir des communications avec la Perse, afin de rétablir l'ancienne alliance de ce pays avec la France. Il y réussit en partie, et prépara à la cour de Téhéran la mission de MM. Jaubert et Romieu. Son fils, nommé consul à Bassora, fut adjoint à ces deux agents. Le chagrin de cette séparation et l'épuisement de sa santé le conduisirent au tombeau le 12 mai 1808. Rousseau était à cette époque le doyen des consuls de France au Levant. On a vu qu'il connaissait presque toutes les langues de l'Orient; mais c'était le turc, le persan et l'arménien qu'il possédait le mieux; le français, qu'il avait appris à Hispahan, lui était moins familier; il l'écrivait et le parlait peu correctement; il savait aussi l'italien, le portugais, etc. Il était très-versé dans la littérature orientale, et joignait à une mémoire très-heureuse un grand fonds d'érudition. L'expérience qu'il avait acquise par son long séjour en Asie le rendit très-utile à plusieurs voyageurs, tels que Niebuhr, Pagès, Michaux, Beauchamp, Olivier, etc. Tous rendent justice à ses talents, et surtout à son zèle pour le succès de leurs entreprises scientifiques et aux conseils qu'il leur donnait. Ferrière-Sauvebeuf est le seul qui se soit plaint de lui. Rousseau a composé divers mémoires *sur le commerce du golfe Persique et de Bassora, sur la peste de cette ville et sur sa prise par les Persans, sur les révolutions de Perse, les Wahabis*, etc. Son fils a publié une notice intitulée *Eloge historique de feu Jean-François-Xavier Rousseau, ancien consul général de France à Bagdad et à Bassora*, 1810, in-8°, dans laquelle il cite dix-sept autres de ses ouvrages qui sont restés manuscrits, tels que : *Description du pays des Kiabs, dans le Khouzistan; — Histoire des Afghans; — Histoire des établissements hollandais dans l'île de Kharek et description de cette île; — Traduction de l'Histoire de Nadir-Schah* (non terminée); — *Vocabulaire français, arabe, turc, persan et arménien; — Traité des pierres précieuses; — le Sabre et la plume*, opuscule dans le goût persan; — les *Fantaisies d'un voyageur, notes et observations en plusieurs langues;* — les *Chefs-d'œuvre de Racine*, traduits en arménien, etc. A—T.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste-Louis-Jacques), orientaliste et agent diplomatique français, fils du précédent, naquit sur le coche d'Auxerre, en 1780, dans un voyage que ses parents firent alors à Paris. Il fut baptisé dans cette capitale et n'avait pas encore atteint sa deuxième année lorsque son père, nommé consul de France à Bassora, l'emmena avec lui. C'est là que le jeune Rousseau reçut sa première éducation, dirigée principalement vers les langues de l'Orient. En 1798, il eut part à tous les malheurs de sa famille, arrêtée et spoliée par suite de la guerre qui éclata entre la France et la Porte Ottomane, lors de l'invasion de l'Egypte. Mais, comme ses parents, il recouvra la liberté en 1802 et fut lui-même nommé consul de France à Bassora, en 1805, puis, deux ans après, secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran; en 1808, consul

(1) Il eut à ce sujet, vers la fin de 1787, de longues discussions avec M. Deval, nommé vice-consul dans cette dernière ville. Le ministre de la marine lui adressa des reproches assez vifs sur le changement de résidence qu'il s'était permis sans y être autorisé. Z.

(2) Au mois de juin 1791, une insurrection des juifs de Bassora contre les chrétiens lui fournit l'occasion de déployer son zèle et de faire usage de son crédit en empêchant les missionnaires et les Français d'éprouver aucune insulte. En l'an 4 (1796), le directoire érigea Bagdad en consulat général et confia, ou plutôt laissa ce poste à Rousseau, qui n'avait pas cessé d'en exercer les fonctions, quoique ses relations avec le gouvernement français fussent interrompues. D—Z—S.

Digitized by Google

général à Alep, et en 1814, à Bagdad. Enfin il fut nommé, le 17 décembre 1824, consul général et chargé d'affaires de France à Tripoli de Barbarie. Par suite d'une discussion qu'il eut à soutenir, en 1826, avec le bey de cette régence, il fit enlever de son domicile le pavillon de France et se retira sur un navire français qui se trouvait en rade. Cet acte de fermeté inspira des craintes au prince musulman, qui reconnut ses torts et rappela honorablement le consul. Pendant ce temps, on avait répandu en France le bruit de la mort de Rousseau. Le ministère y avait cru lui-même, et il ne lui avait pas seulement nommé pour successeur M. Méchin, consul de Chypre, il avait chargé M. Vattier, vice-consul, d'aller provisoirement remplir ses fonctions. On conçoit l'étonnement de Rousseau lorsqu'il vit arriver ce dernier pour le remplacer vivant. Ce qu'il y eut de plus étonnant dans ce quiproquo, c'est que Vattier ne voulut point céder, et qu'il s'installa de vive force dans l'hôtel du consulat; il fallut que Rousseau écrivît au ministère de France pour le convaincre qu'il n'était pas mort et pour être rétabli dans son emploi, dont malheureusement il ne jouit pas longtemps, car il mourut réellement, trois ans après, en 1831, lorsque déjà il avait pu lire une notice nécrologique sur lui-même, publiée en 1828, dans le *Journal des Voyages* et lue à la société de géographie, dont il était associé correspondant. Il l'était aussi de la troisième classe de l'Institut, aujourd'hui Académie des inscriptions et belles-lettres, de celle de Marseille et de la société asiatique. On a de lui : 1° *Description du pachalik de Bagdad, suivie d'une notice historique sur les Wahabis*, publiée avec un avertissement de Silvestre de Sacy, Paris, 1809, in-8°; 2° *Eloge historique de J.-F.-Xav. Rousseau* (père de Jean-Baptiste), ancien consul général, etc., 1810, in-8°; 3° *Extrait d'un itinéraire en Perse par la voie de Bagdad*, Paris, 1813, in-8°; 4° *Mélange d'histoire et de littérature orientales*, Paris, 1817, in-8°; 5° *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis, les Nosairis et les Ismaélis*, Marseille et Paris, 1818, in-8°; 6° *Notice historique sur la Perse ancienne et moderne et sur ses peuples en général, suivie de plusieurs tables relatives à la géographie et à la chronologie de cet empire*, Marseille, 1818, in-8°. Rousseau avait commencé un dictionnaire qui, sous le titre d'*Encyclopédie orientale*, devait comprendre l'histoire, la mythologie, la géographie et la littérature des différents peuples de l'Orient; mais la mort ne lui a pas permis de l'achever. M. Ouvaroff avait acheté de lui, pour la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg, cinq cents manuscrits orientaux, dont le catalogue a été imprimé en 1818. Z.

ROUSSEAU (Jean-Joseph), né à Paris, en 1748, fut un des commerçants les plus honorables de cette ville. Après avoir fait ses études au collége des Grassins, il entra dans la carrière commerciale, où il fut remarqué par le ministère, qui le chargea de rédiger un mémoire sur les inconvénients du monopole de la compagnie des Indes. Ayant adopté, comme la plupart des négociants, les principes de la révolution en 1789, il fut membre de l'assemblée électorale qui s'empara de tous les pouvoirs après le 14 juillet. Bientôt appelé avec Bordelli à faire partie de la municipalité qui remplaça l'ancienne administration, il mit beaucoup de zèle à rétablir les services que les fureurs populaires avaient désorganisés. Le 5 octobre 1789, il tenta inutilement de faire rentrer dans Paris la colonne que Lafayette conduisait à Versailles et qui devait amener prisonniers dans la capitale Louis XVI et sa famille. Quelques jours après, des troubles ayant éclaté à Vernon pour les subsistances, Rousseau y fut envoyé par les ministres, et il parvint à apaiser la révolte par sa fermeté. Lorsque le système de terreur se manifesta en 1793, il renonça complétement aux fonctions publiques; mais, devenu l'objet de beaucoup de suspicions, il fut inscrit sur la liste des émigrés, et ses biens furent mis sous le séquestre jusqu'à la chute de Robespierre. Alors il rentra dans les fonctions publiques par la présidence du bureau de charité du troisième arrondissement. Dès la première année du gouvernement consulaire, dont il embrassa la cause avec ardeur, il fut élu juge au tribunal, puis membre de la chambre de commerce. Au 20 juin 1803, le gouvernement avait fait séquestrer, dans les ports de Dieppe et de Calais, des navires venant d'Angleterre, chargés de marchandises anglaises; Napoléon n'avait pas seulement pour but de gêner le commerce des ennemis de la France : il voulait amener l'Angleterre à recevoir nos produits pour une valeur égale à celle des marchandises que ce pays nous apportait. L'idée était bonne; mais les moyens d'exécution en rendaient les résultats désastreux. La chambre du commerce chargea Rousseau de se transporter à Bruxelles et d'obtenir du chef de l'Etat la révocation du décret. Sur le refus d'une audience, il adressa au consul une lettre très-sage et très-ferme, dans laquelle il plaida la cause des négociants auxquels on avait appliqué les dispositions pénales de ce décret. Il n'obtint pas tout ce qu'il demandait; mais on trouve, dans l'exposé des motifs sur lesquels il fonda ses réclamations, l'esprit de justice et la haute capacité qui le distinguaient. Le 16 janvier 1804, il fut nommé maire du troisième arrondissement de Paris, et, le 26 octobre 1805, le corps municipal le délégua, avec trois de ses collègues, pour aller remercier l'empereur, alors en Allemagne, au nom de la ville de Paris, de l'envoi qu'il lui avait fait des drapeaux et des canons pris au combat de Wertingen. Napoléon les reçut à Schœnbrunn, et, à la fin de l'audience, averti que les drapeaux pris à la bataille d'Austerlitz

Digitized by Google

venaient d'arriver à Vienne, il chargea Rousseau de les rapporter à Paris. Au mois d'avril 1814, il soutint de tout son pouvoir le gouvernement impérial; mais, dès que l'abdication de Napoléon fut proclamée, il se rallia franchement au gouvernement de la restauration. Des difficultés s'étaient élevées au sujet du traitement des chefs de l'armée étrangère; leur exigence était excessive, et elle aggravait le poids des charges que le sort de la guerre imposait à la France. Chabrol, alors préfet de la Seine, connaissant son esprit conciliateur, le chargea de régler le traitement du comte de Rochechouart, commandant pour les Russes les quatre premiers arrondissements de Paris, et il sut si bien captiver la confiance du fier commandant qu'il s'établit entre eux des relations d'intimité qui tournèrent surtout à l'avantage du troisième arrondissement. L'année suivante, Rousseau eut le même succès auprès du baron Maréchal, commandant pour les Autrichiens. Une réputation acquise par le sacrifice de son repos et par des persécutions de toute espèce ne put mettre Rousseau à l'abri des traits de l'envie : dans le mois de janvier 1816, il fut révoqué de ses fonctions. Peu de temps auparavant, ses administrés avaient voté pour lui une médaille d'or en commémoration des services qu'il leur avait rendus pendant les deux invasions. Réintégré dans ses fonctions de maire en 1830, membre de la Légion d'honneur dès la création, officier le 18 janvier 1815, commandeur le 30 avril 1831, enfin pair de France le 11 octobre 1832, il trouva dans ces distinctions une récompense de ses longs services et mourut le 5 juillet 1837. M—D j.

ROUSSEAU (Thomas), ardent révolutionnaire, contemporain du précédent, mais d'une autre famille, avait, longtemps avant la révolution, composé un grand nombre de pamphlets. Il fut un des premiers à faire partie de la société des jacobins, dont il devint archiviste. Ce fut en cette qualité que, le 11 prairial an 2 (31 mai 1794), il présenta à cette société, qui en prononça *la mention civique*, un ouvrage de sa composition intitulé *les Crimes de la monarchie et les vertus des républiques, discours adressé au peuple français et à la convention nationale*. C'était peu de temps avant la chute de Robespierre que Rousseau faisait cet hommage aux jacobins. Après cet événement, il se tint dans l'obscurité et réussit à se soustraire aux suites de la réaction contre son parti, jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu au commencement de l'année 1800. Il se qualifiait alors *membre du portique républicain* (1). Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Tableau du meilleur gouvernement possible, ou l'Utopie de Thomas Morus*, etc., traduction nouvelle, Paris, 1780, in-12; 2° édit., avec des notes, ibid., 1789; 2° les *Tragédies de M. de Voltaire, Ode à leur auteur*, en 1778, Ferney, sans nom d'imprimeur, 1781, in-8°; 3° *Lettre à M*** sur les spectacles des boulevards*, Bruxelles et Paris, 1781, in-12; 4° *Satire à M. François, peintre*, 1781, in-8°; 5° *Satire à M. de la G.*, 1786, in-8°; 6° *Discours au roi sur la protection qu'il accorde au commerce*, Amsterdam et Paris, 1787, in-8°; 7° *Dissertation sur le commerce*, traduite de l'italien de Belloni, 1787, in-8°; 8° *Epître au sage instituteur des comices agricoles, membre de l'assemblée des notables*, Amsterdam et Paris, 1787, in-8°; 9° *Précis historique sur l'édit de Nantes et sa révocation*, suivi d'un discours en vers relatif à cet événement, Londres et Paris, 1788, in-8°; 10° les *Fastes du commerce*, poëme épique en douze chants, Paris, 1788, in-8°; 11° les *Chants du patriotisme, avec des notes, dédiés à la jeunesse citoyenne*, 1792, in-12; réimprimés en 1798, sous ce titre : *Morale élémentaire, à l'usage des écoles républicaines;* 12° *A bas la calotte, ou les Déprêtrisés*, comédie en un acte et en prose, Paris, 1794, in-8°; 13° *Censure de la convention nationale*, en cinq discours en vers, suivie de notes contenant l'*Histoire abrégée des factions, de leurs erreurs et de leurs crimes*, par L. C. T. R. (le citoyen Thomas Rousseau), Paris, an 5 (1797), in-8°; 14° *Morale de l'empereur Marc-Aurèle*, Paris, 1798, in-18; 15° le *Livre utile et agréable pour la jeunesse*, contenant la *Déclaration des droits*, etc.; les *Sentences* de P. Syrus, en distiques français, et les *Distiques* de D. Caton, en quatrains, traductions nouvelles, etc.; *Notice sur plusieurs grands hommes*, etc., Paris, 1799, in-12, avec gravures; 16° *Noëls civiques et patriotiques*. M—D j.

ROUSSEAU (Simon-Pierre), anatomiste, né à Belleville, près Paris, en 1756, se voua dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de l'anatomie des animaux et fut pendant quarante ans le chef des travaux anatomiques du jardin des plantes. Cuvier a dit de lui dans un de ses rapports sur les progrès de la science : « Cet homme, aussi « modeste qu'infatigable, méritera la reconnais- « sance de tous les anatomistes par les travaux « pénibles qu'il a exécutés pour la restauration « et l'augmentation de la collection d'anatomie, « et il m'aurait été impossible, sans lui, de ren- « dre mes leçons dignes de paraître en public. » Pierre Rousseau mourut à Paris, dans le mois de février 1830. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. — Rousseau (Alexandre-Henri-Joseph), médecin, né à Cambrai, le 19 janvier 1796, y est mort le 13 juillet 1824. On a de lui :

(1) La société littéraire qui porta le titre de *Portique républicain* est très-peu connue. Elle fut fondée le 6 vendémiaire an 8, par le citoyen Pais, qui, sous la restauration, reprit le titre de chevalier; elle tint sa première séance dans le temple de la Concorde (l'église de St-Philippe du Roulet). On voyait figurer parmi ses membres Publicola Chaussard, le ci devant abbé Cournand, Lequinio, Cubières-Palmezeaux, etc. Après le 18 brumaire, elle se traîna languissamment pendant quelques mois et finit par mourir de consomption, en butte aux dédains du public et de M. Pais lui-même, qui avait changé d'allure, étant devenu secrétaire général de la préfecture de police. L—M—X.

Digitized by Google

1° *De la débilité dans les maladies, considérée comme source d'indication thérapeutique*, Paris, 1820, in-4°, thèse; 2° *Rapport sur les travaux de la commission de santé pendant les années 1821 et 1822*; 3° *Réflexions sur les développements du tissu du cœur dans l'anévrisme actif, comparé à celui de l'utérus pendant la grossesse*; 4° *Réflexions physiologiques sur l'apoplexie, la syncope et l'asphyxie des nouveau-nés*. Ces trois derniers ouvrages sont insérés dans le Recueil des travaux de la société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 1823, in-8°, p. 360 et suivantes. Z.

ROUSSEAU (Jean-Denis), né en 1765, à Cinq-Mars, en Touraine, embrassa l'état ecclésiastique et suivit la carrière de l'enseignement. Après avoir été professeur à l'université, il fut nommé proviseur du collége royal de Lyon et, en 1827, inspecteur de l'académie à Caen, puis à Rouen, où il mourut le 12 novembre 1835. On a de lui quelques ouvrages d'éducation, entre autres : 1° *Abrégé de géographie ancienne, précédé de notions élémentaires de géographie et de chronologie*, Lyon et Paris, 1824, in-12; 2° l'*Art poétique d'Horace, traduction interlinéaire, suivant la syntaxe du français, précédée du texte latin, avec indication des variantes*, etc., Paris, 1828, in-12. Z.

ROUSSEAU (Samuel), imprimeur et éditeur anglais, issu d'une famille genevoise, était neveu du célèbre Jean-Jacques. Né à Londres, en 1765, il commença par être employé chez Nichols, éditeur du *Gentleman's Magazine*, qui l'occupait à faire des recherches dans les historiens de l'antiquité. Doué d'une rare intelligence, il apprit seul différentes langues et acquit des connaissances très-étendues. S'étant établi pour son compte, il éprouva des pertes considérables et fut obligé de retourner à ses premiers travaux. Alors il se fit éditeur et commentateur de beaucoup d'anciens auteurs; mais il ne mit pas son nom à ces publications. Attaqué plusieurs années avant sa mort d'une maladie qui ne lui permettait pas de travailler, il fut secouru par l'excellente institution fondée en Angleterre pour les gens de lettres malheureux, sous le titre de *Literary fund*. Samuel Rousseau mourut à Londres, le 4 décembre 1820. Indépendamment de plusieurs dictionnaires géographiques et de quelques livres élémentaires pour l'étude du persan, il a publié : 1° *Fleurs de la littérature persane*, 1801, in-4°; 2° *Dictionnaire des lois mahométanes, du revenu du Bengale, du sanscrit et d'autres termes*, 1802, in-12; 3° *Vocabulaire persan et anglais*, 1802, in-8°; 4° la *Ponctuation, ou Essai pour faciliter l'art de ponctuer*, 1813, in-12. Ce dernier ouvrage est extrait de l'ingénieux essai de Robertson sur la ponctuation. Z.

ROUSSEAU (Pierre-Joseph), littérateur français, naquit à Paris le 18 octobre 1797; il s'occupa de théâtre et de journalisme; convive aimable, il fit partie d'un grand nombre de ces sociétés chantantes et mangeantes qui florissaient dans le premier empire et dans les premières années de la restauration. Les *Soupers de Momus* et d'autres recueils du même genre contiennent de lui de nombreuses chansons. Il était connu dans le monde littéraire sous le nom de James Rousseau, et c'est ainsi qu'il a signé plusieurs de ses productions. Comme vaudevilliste, il a pris part avec divers collaborateurs (Désaugiers, Théaulon, Brazier, Dumersan, etc.) à des pièces qui vécurent ce que vivent les compositions de ce genre; nous indiquerons entre autres : *la Chasse et l'Amour* et la *Dame du lac* (1825); la *Fée du voisinage* (1826); *l'Amour et la peur* (1827). On lui attribue le *Code civil, Manuel complet de la politesse et du bon ton*, publié en 1828 et plusieurs fois réimprimé, et il a été signalé comme ayant écrit, de concert avec M. de Villemarest, les *Mémoires de mes créanciers; mœurs parisiennes*, 2 vol. in-8°, publiés sous le nom de Maxime James. Les opinions politiques de Rousseau le rattachaient au parti royaliste. Il inséra des articles de littérature dans le *Drapeau blanc*; il passa ensuite à la *Gazette de France*, et dès que Louis XVIII fut mort, il fit paraître une *Vie* assez succincte de ce monarque. En 1832, il écrivit, de concert avec M. Théodore Anne, *la Baronne et le Prince*, allusion on ne peut plus claire à la catastrophe qui avait mis fin à la vie du duc de Bourbon. En 1829, un livre qui, du moins, n'avait pas été inspiré par les haines de l'esprit de parti, le *Code épicurien, choix de chansons*, avait été publié par les soins de Rousseau. Après la révolution de juillet, ce littérateur aborda des scènes plus relevées que celles sur lesquelles il avait jusqu'alors produit ses œuvres; il fit jouer la *Sylphide*, 1832; l'*Elève de la nature*, 1834; le *Marquis de Brunoy*, 1837; la *Morale en action*, 1845; le *Loup garou*, 1846; le *Réveil du lion*, 1847; les *Etouffeurs de Londres*, 1847. Renouvelant le personnel de ses collaborateurs, il prit part avec M. Lockroy, Halévy, Marc Michel et bien d'autres à plus de trente pièces, aujourd'hui oubliées; il est donc fort inutile d'en transcrire les titres. Lorsque, vers 1842, vint la mode passagère de petits livrets, publiés sous le nom de *Physiologies*, une foule de gens de lettres se mirent à écrire ces bagatelles, dont un très-petit nombre seulement firent preuve d'esprit. Rousseau fournit en ce genre la *Physiologie de la portière*, celle du *Robert-Macaire* et celle du *Viveur*. Il serait superflu de rechercher les publications périodiques, les divers recueils auxquels sa plume toujours prête fournit des articles : le *Livre des cent-un*, le *Musée des familles* et bien d'autres ouvrages renferment des pages de ce fécond écrivain, qui mourut le 26 juillet 1849. Z.

ROUSSEAU (Edme), peintre en miniature, naquit à Paris en 1816; il suivit les leçons de MM. Picot et Meuret; il essaya d'abord du genre

Digitized by Google

historique, puis du paysage et, après avoir longtemps cherché sa voie, s'adonna au portrait en miniature; il a figuré à presque tous les salons de 1833 à 1857; il avait envoyé, en 1855, un cadre contenant dix miniatures qui furent appréciées. Il faut une vocation bien déterminée pour s'adonner aujourd'hui à la miniature, quand la photographie lui fait une si redoutable concurrence. On doit tenir compte à Rousseau de ses efforts et du vrai talent dont il a fait preuve; malheureusement la mort l'arrêta brusquement au début presque de sa carrière artistique, le 15 janvier 1858. Son dernier ouvrage est la *Fontaine d'Amour*. Il a légué au musée du Louvre le portrait de sa mère exécuté en médaillon, qui ne se trouvera pas déplacé dans la collection des miniatures à côté des maîtres du genre. Consultez *Biographie de Edme Rousseau, par Miette de Villars, extrait du journal* le Monde dramatique *du 28 janvier* 1858. B. DE L.

ROUSSEAU DE RIMOGNE (JEAN-LOUIS), né dans les Pays-Bas autrichiens en 1720, petit-fils de Pierre Rousseau, d'une ancienne famille de Bourgogne, avait des connaissances dans la partie minéralogique qui traite de l'exploitation des mines. Il fut concessionnaire de houillères dans la province du Forez; il eut un privilége pour la recherche du charbon de terre dans le comté de Namur, et l'empereur Joseph II, en récompense des services qu'il avait rendus dans cette partie, lui accorda le titre de baron du St-Empire. Il acquit, en 1779, l'ardoisière de Rimogne, en Champagne, qui était sur le point d'être abandonnée par sa mauvaise administration, quoiqu'elle fût une des plus importantes du royaume. Il la fit exploiter d'une manière plus méthodique, fit construire des machines hydrauliques qui la préservèrent de la submersion dont elle était menacée, et la société lui fut redevable d'un des plus précieux établissements de ce genre en France. J.-L. Rousseau est mort à Rimogne le 27 avril 1788. Z.

ROUSSEAUD DE LA COMBE (NICOLAS-GUI DU). *Voyez* LACOMBE.

ROUSSEL (ADRIEN), religieux minime, naquit vers la fin du 16e siècle à Ornans, petite ville du comté de Bourgogne. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie monastique et partagea ses loisirs entre la culture des sciences et les devoirs de son état. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut appelé à Munich par le P. Lallemandet, son confrère (*voy.* ce nom), et fut chargé de professer, au collége de cette ville, la théologie et les mathématiques. Il remplit cette double chaire de manière à se concilier l'estime des savants et celle du duc de Bavière, qui lui donna des preuves de sa satisfaction. Le P. Roussel, en quittant l'Allemagne, fut nommé provincial de son ordre en Savoie et mourut à Thonon le 26 juillet 1659. On a de lui: 1° *Optica christiana, sive Verbi incarnati oculus in obscurioribus fidei divinæ mysteriis*, Munich, 1646, in-4°. C'est une explication de différents passages de la vie de Jésus-Christ par les règles de l'optique. 2° La *Théologie mystique de St-François de Paule*; à faire le retour de l'âme à Dieu par le cercle de l'amour divin; plus le portrait de St-François de Paule, en la personne du P. Balthazar d'Avila, général de l'ordre des minimes, ibid., 1653, in-16. Ce petit ouvrage est fort rare, sans être recherché; il est divisé en deux parties: la première contient une suite d'odes en vers français à la louange du pieux fondateur des minimes; dans la seconde, on prétend faire voir que le P. Balthazar d'Avila a pris pour modèle St-François de Paule dans toutes les actions qui l'ont fait mettre au nombre des saints (*voy.* la *Bibliothèque française* par l'abbé Goujet, t. 16, p. 161). 3° *Musurgia sacra, sive ad columnas Ferdinandi III, Aug. Cæsaris, immaculatæ Virginis conceptioni erectas applicata*, 2 vol. in-4°. C'est une défense de l'immaculée conception, dans laquelle l'auteur a donné l'explication des pyramides élevées à Vienne en l'honneur de la Ste-Vierge. On conservait cet ouvrage dans la bibliothèque des minimes de Besançon. Le P. Roussel a laissé en manuscrit d'autres ouvrages, parmi lesquels on cite un *Traité de perspective*, un autre des *horloges* et l'*Art de fortifier les places*. W—s.

ROUSSEL (dom GUILLAUME), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Conches, en Normandie, fit profession en 1680 dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire, diocèse d'Evreux. Après de brillantes études, il se livra avec succès à la prédication; mais bientôt il se retira dans l'abbaye de St-Martin de Pontoise, puis dans celle de St-Nicaise de Reims, pour s'occuper plus tranquillement de travaux d'érudition. Il mourut le 5 octobre 1717, âgé de 59 ans, au monastère d'Argenteuil, où ses supérieurs l'avaient appelé. Le principal ouvrage de dom Roussel est une traduction des *Lettres de St-Jérôme*. Il se trouvait dans la maison de St-Martin de Pontoise quand il commença ce travail (*Journal des savants*, année 1697, p. 494). Les deux premiers volumes parurent avec ce titre: *Lettres de St-Jérôme, traduites en françois sur les éditions et sur plusieurs manuscrits très-anciens avec des notes exactes et beaucoup de remarques sur les endroits difficiles*, Paris, 1704, 2 vol. in-8°. Le tome troisième et dernier, qui renferme les *Lettres critiques*, ne parut qu'en 1707. Dom Roussel avait attendu, pour traduire ces lettres, que l'édition de Martianay fût publiée, car le texte de St-Jérôme n'était pas très-pur dans les éditions antérieures. La traduction de dom Roussel, la seule jusqu'alors qui ne se bornât point à reproduire en français le choix du P. Canisius, fut bien accueillie, et à tous égards méritait de l'être. On voit que le traducteur a l'intelligence de son texte; il le rend avec assez de fidélité et d'exactitude, mais à la manière de l'époque, c'est-à-

Digitized by Google

dire qu'il paraphrase, qu'il supprime, qu'il ajoute quelquefois. Sous sa plume généralement calme, il n'y a presque rien de la chaleur, de l'éloquence qui éclate dans les *Lettres* de Jérôme, où l'âme ardente du solitaire se peint avec tant de vérité. Quant aux *Notes*, elles sont bonnes et utiles. La traduction de dom Roussel a été réimprimée, Paris, 1713, 3 vol. in-8°; 1743, 4 vol. in-12. On a encore de lui un éloge historique de Mabillon, en latin et en forme d'épitaphe, imprimé sous ce titre : *Immortali memoriæ clarissimi ac religiosi viri Joannis Mabillonii epitaphium*, Reims, 1708, in-4°. Cette pièce est regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence. Il a aussi composé l'épitaphe latine gravée sur le tombeau du P. Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec, en Normandie. Il est auteur de l'épître dédicatoire à madame d'Orléans, abbesse de Chartres, qu'on lit à la tête des *Méditations sur la règle de St-Benoît*, par dom Morel (Paris, 1717, in-8°). Enfin, il a donné une nouvelle édition retouchée des *Avis et réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, Paris, 1714, 3 vol. in-12; réimprimés en 1717 et 1737. Dom Roussel avait de l'instruction, et Martianay, dans sa *Continuation du premier traité des Ecritures* (Paris, 1699, in-12), parle avec éloge d'une lettre que ce religieux lui avait écrite sur l'inspiration des livres sacrés, contrairement à l'opinion que dom Martianay lui-même avait exprimée sur ce grave sujet. Cet estimable bénédictin laissa manuscrite une *Dissertation sur le Narsès dont parle St-Grégoire le Grand*. Il avait formé le projet d'une *Histoire littéraire de la France* et avait rassemblé des matériaux considérables qui, après sa mort, furent remis à dom Rivet (*voy.* ce nom). Dom Tassin a consacré un article à son confrère Roussel dans l'*Histoire de la congrégation de St-Maur*, p. 398. Voyez aussi la *Table du Journal des savants*. MM. Grégoire et Collombet ont publié les *Lettres de St-Jérôme*, traduites en français avec le texte en regard, Lyon et Paris, chez Perisse frères, 1836-37, 5 vol. in-8°; ils y ont ajouté deux volumes de *Mélanges*, tirés des œuvres de ce père, et l'auteur du présent article a écrit ensuite l'*Histoire de la vie et des ouvrages de St-Jérôme*, chez les mêmes libraires, 1 vol. in-8°. C—L—T.

ROUSSEL (Claude), né à Vitry-sur-Marne, le 1er juin 1720, de parents dépourvus de fortune, perdit son père à l'âge de dix ans, commença ses études l'année suivante et devint le protégé de Jacobé, président du présidial de la même ville. Cet estimable magistrat, auquel il fut redevable de sa première éducation, l'envoya à Paris, en 1739, pour y faire son *quinquennium* au séminaire de St-Louis, et lui donna toujours les marques d'une tendresse vraiment paternelle. Revenu de la capitale, Roussel fut ordonné prêtre au séminaire de Châlons, où il enseigna la philosophie, et il en sortit six mois après son ordination pour aller gouverner la paroisse de Cheniers, près Châlons, où il composa son premier ouvrage, intitulé *Principes de religion, ou Préservatif contre l'incrédulité*, qui parut à son insu en 1751, époque de la mort de sa mère. L'année suivante, en vertu de ses grades, il fut nommé à la cure de St-Germain de Châlons. En 1753, il donna une seconde édition de son ouvrage, qu'il avait augmenté d'un tiers. La même année, il fut nommé chapelain de l'ancienne congrégation de la cathédrale de Châlons, et il reçut de la part du roi un brevet de pension sur l'abbaye de Saliva, en Lorraine. En 1759, il donna ses *Principes sur l'Eglise, ou Préservatif contre l'hérésie*, qui fut imprimé ainsi que le premier à Paris, chez Prault. Il présenta la même année ses deux ouvrages à Clément XIII, qui les accueillit avec bonté. Il fut nommé membre de l'académie de Châlons en 1775. On a encore de lui un écrit *sur la loi naturelle* et un autre intitulé l'*Analyse de l'âme*. Dans les séances publiques de la société littéraire de Châlons, il a donné plusieurs discours : *sur le rétrécissement de l'esprit humain*, 1760; — *sur l'amour du travail*, 1761; — *sur le préjugé littéraire*, 1763; — *sur le beau*, 1766; — *sur l'homme social*, 1767; — *sur les principes de la philosophie moderne*, 1768. A la suppression de la cure de St-Germain, Roussel fut chargé de faire des conférences aux jeunes séminaristes, l'année qui précédait leur ordination. Il était en même temps chargé de leur direction spirituelle. Cet estimable ecclésiastique, qui avait une grande facilité d'improviser sur les matières de son état, est mort pendant la révolution. J—D.

ROUSSEL (Pierre), médecin philosophe, naquit en 1742 à Dax (ou plutôt Aqs), dans les Landes. Après avoir achevé ses humanités à Toulouse, il étudia la médecine à Montpellier, dont la faculté brillait alors du plus grand éclat. Il suivit tour à tour les leçons de Lamure, de Venel, de Barthès, et, sous ces habiles maîtres, il fit de rapides progrès dans l'art de guérir. Désirant étendre ses connaissances, il vint ensuite à Paris, où il se lia de l'amitié la plus intime avec le célèbre Bordeu (*voy.* ce nom). La mort de Bordeu le priva du guide qu'il avait choisi, et il chercha dans d'utiles travaux une distraction à sa douleur. Il avait, dans sa première jeunesse, connu le pouvoir de l'amour, et ce sentiment avait, peut-être à son insu, modifié la direction de ses idées. Devenu médecin, il s'attacha particulièrement à étudier les femmes, leur constitution, leurs mœurs, leurs passions et leurs habitudes. Le résultat de ses méditations fut le *Système physique et moral de la femme*, ouvrage non moins remarquable par l'élégance et la chaleur du style que par la profondeur des recherches et la finesse des aperçus. Le succès en fut aussi prompt que brillant, mais Roussel y fut insensible; il refusa les offres avantageuses que le roi de Prusse lui fit pour l'attirer dans ses Etats. Indifférent à la gloire comme à la fortune,

Digitized by Google

le docteur Roussel était un être à part. Malgré les succès qu'il obtenait dans la pratique de la médecine, il y renonça bientôt, à raison de son extrême sensibilité qui ne lui permettait pas de voir souffrir, et il se livra tout entier à la théorie de son art. Il travaillait habituellement, mais sans s'assujettir à aucun plan. Roussel avait formé le projet de compléter son premier travail en publiant le *Système physique et moral de l'homme*. A la connaissance de l'anatomie et de la physique il sentit la nécessité de joindre celle de l'histoire, pour éclairer la médecine par la philosophie. Cette étude le conduisit à l'examen des institutions politiques des peuples anciens, afin de déterminer l'influence du mode de gouvernement sur la nature des individus. Roussel, forcé par la médiocrité de sa fortune de se créer des ressources, devint en 1778 l'un des rédacteurs du *Journal des beaux-arts*, et ensuite de la *Clef du cabinet des souverains*, et il répandit dans ces recueils une foule de morceaux qui sont comme enfouis dans cette volumineuse collection. Porté par goût à la retraite, il passait à la campagne tous les moments dont il pouvait disposer. Il allait fréquemment à St-Germain visiter Imbert, le confident intime de ses pensées, et à Auteuil, chez madame Helvétius, qui l'honorait de ses bontés. Ce fut chez cette dame qu'il connut Cabanis (*voy.* ce nom), pour lequel il conçut une estime particulière. Il cultiva, comme lui, Antoine Lasalle, dont les écrits de physico-morale, quoique moins connus que les leurs, ont influé beaucoup sur ceux des philosophes contemporains. L'étude de la politique occupait Roussel depuis plusieurs années quand la révolution éclata. Quoiqu'il en eût adopté les principes, il y prit peu de part. En 1795, il fut compris dans le nombre des savants auxquels la convention accorda des secours. Il commença la même année à travailler au *Mercure de France*, dont il fut un des coopérateurs, jusqu'en 1798, pour la partie littéraire. Présenté comme candidat au corps législatif en 1801, il ne fut point élu. Il était indisposé depuis quelque temps quand il se rendit à Châteaudun, dans la famille de M. Falaize, son ami particulier; il y fut atteint d'une fièvre épidémique et mourut, le 19 septembre 1802, à l'âge de 60 ans. Roussel était associé de l'Institut depuis sa création. Indépendamment des articles nombreux qu'il a fournis aux journaux dont on a parlé ou qu'il a publiés dans le *Journal des savants*, dont il fut quelque temps collaborateur, on a de lui : 1° l'*Eloge de Bordeu*, in-8°, réimprimé à la tête de ses *Recherches sur les maladies chroniques*, 1800, in-8°; cette édition contient des notes de Roussel; 2° *Système physique et moral de la femme*, Paris, 1775, 1783, in-12; traduit en allemand par Michaëlis, Berlin, 1786, in-8°. Cet ouvrage est le principal titre de Roussel à la célébrité. Il y a rassemblé des faits curieux qui tendent à constater la réalité de l'influence de l'imagination des femmes enceintes. Ce livre a été souvent réimprimé; l'édition la plus récente est celle de Paris, 1820, in-8°. Les éditions publiées depuis la mort de l'auteur sont précédées de son éloge, par M. Alibert, et de son portrait en médaillon couronné par des femmes. On y a réuni la première partie du *Système physique et moral de l'homme*, la seule que Roussel ait composée et qui traite de l'organisation vitale; — un *Essai sur la sensibilité;* — une notice de Roussel sur madame Helvétius; — *Doutes historiques sur Sapho* (*voy.* ce nom), et une *Note sur les sympathies*, que Roussel avait rédigée à l'occasion des lettres sur le même sujet par madame Condorcet. Parmi les ouvrages qu'il promettait, on regrette l'*Extrait raisonné des écrits de Stahl sur la médecine*. On peut consulter, sur Roussel, l'*Esprit des journaux*, juillet 1805. W—s.

ROUSSEL (Pierre-Joseph-Alexis), né à Epinal, d'abord avocat, puis commis principal à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, est mort à Paris en mars 1815. On a de lui : 1° *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, contenant des pièces authentiques sur la correspondance secrète du comte de Broglie; un ouvrage dirigé par lui et exécuté par Favier; plusieurs mémoires du comte de Vergennes, etc., manuscrits trouvés dans le cabinet de Louis XVI, 1793, 2 vol. in-8°; édition anonyme que l'on a quelquefois attribuée à M. de Ségur (*voy.* Favier), qui n'a donné que l'édition de 1802. 2° *Correspondance amoureuse de Fabre-d'Eglantine*, 1796, 3 vol. in-12 (*voy.* Fabre); 3° *Correspondance de L.-P.-J. d'Orléans*, 1800, 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-18; 4° le *Château des Tuileries, ou Récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de ce palais depuis sa construction jusqu'au 18 brumaire de l'an 8*, 1802, 2 vol. in-8°; livre plein de détails romanesques; 5° *Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres à la fin du dix-huitième siècle*, 1802, 1 vol. in-8°. Tous les noms sont déguisés. On a cherché à découvrir ceux que cache l'anagramme : Louis XVI est *Vixo loüs; Torvo Tesmas* signifie Votre Majesté. 6° (avec Plancher-Valcour) *Annales du crime et de l'innocence, ou Choix des causes célèbres anciennes et modernes réduites aux faits historiques*, 1813, 20 vol. in-12; 7° *Histoire secrète du tribunal révolutionnaire*, 1815, 2 vol. in-8°, publiée sous le pseudonyme de *M. de Proussinello* et réimprimée en 1830 avec le nom de l'auteur et avec le titre d'*Histoire des tribunaux criminels extraordinaires, révolutionnaires et commissions militaires pendant les années* 1792 à 1795. Roussel, qui avait avec le même auteur composé une comédie intitulée *les Deux Croisées*, a laissé en manuscrit : 1° une *Histoire des femmes;* 2° les *Animaux sacrés;* 3° des *Mémoires de Louis XVI*, en 3 volumes in-8°. Il avait vendu ce dernier ouvrage au libraire Buisson. C'est par erreur que des bibliographes ont désigné les prénoms

Digitized by Google

de Roussel par les initiales L. C., et le font mourir en 1802. Lui-même, par une lettre insérée dans le *Journal de l'empire* du 28 septembre 1812, explique que les initiales L. C. R., mises en tête de la *Correspondance de L.-P.-J. d'Orléans*, signifient *le citoyen Roussel*. A. B—T.

ROUSSEL (Henri-François-Antoine), docteur en médecine, naquit en Normandie, dans une commune voisine de Caen, vers l'année 1747. Après avoir étudié dans cette ville et s'être fait recevoir docteur, il occupa une chaire de physique expérimentale. En 1781, il remporta le prix proposé par la société royale de médecine de Paris. On ignore les événements de sa vie. Probablement il est resté renfermé dans le cercle des occupations qu'il s'était créées à Caen, partageant son temps entre les devoirs de médecin praticien et les fonctions de professeur de physique. Roussel mourut vers l'année 1806. Il a publié plusieurs ouvrages qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances et qui tous ont été imprimés à Caen. 1° *Dissertatio de herpetum variis speciebus, causis*, etc., 1773-1779, dissertation inaugurale; 2° *Réflexions sur la nutrition des corps organiques*, 1776; 3° *Tableau des maladies épidémiques qui ont régné en France depuis plusieurs siècles*, 1776; 4° *Dissertation sur la nature du gaz inflammable*, 1778; 5° *Observations sur l'épidémie d'Infreville*, 1779; 6° — *sur la dyssenterie*, 1779; 7° *Dissertation sur le scorbut*, couronnée par la société de médecine de Paris, 1781; 8° *Recherches sur la petite vérole*, 1781; 9° *Tableau des plantes usuelles*, 1792; 10° *Flore du Calvados*, 1795; 2e édit., 1806; 11° *Eléments de chimie et de physique expérimentales*. R—D—N.

ROUSSEL (Gilles), médecin militaire, naquit vers l'année 1765, dans les environs d'Avranches. Son oncle maternel, le chanoine Charles Gadbled, professeur distingué de mathématiques et d'hydrographie en l'université de Caen, dirigea les premières études de Roussel, qui ensuite s'adonna à la médecine avec succès et se fit recevoir docteur de la faculté de Caen. Peu de temps après, il quitta cette ville pour entrer dans la carrière militaire en qualité de médecin surnuméraire de l'hôpital de Lille. Dans ce poste, il ne tarda pas à se faire remarquer par son application au travail et par un talent particulier pour observer la nature des maladies et leur appliquer un traitement rationnel et efficace. En 1792, Roussel fut nommé médecin ordinaire et envoyé à l'armée des Alpes, puis à celle d'Italie. Au bout de plusieurs années de campagnes fatigantes, ses services et ses talents furent appréciés comme ils le méritaient et lui valurent sa promotion au grade de médecin principal. Il était attaché en cette qualité au troisième corps de la grande armée, lorsque, tombé malade à Brunn, en Moravie, il y termina sa carrière à la fin de 1805. « Vigilant et infatigable, dit Desgenettes, Roussel se montra partout l'homme de « ses devoirs, et, quoiqu'il eût de l'aménité dans « le caractère, il réclama toujours avec énergie « les secours que la cupidité disputait et arra- « chait souvent aux soldats malades (1). » Roussel, mort à peine âgé de 40 ans, n'a publié d'autres ouvrages que les suivants : 1° *Topographie rurale, économique et médicale de la partie méridionale des départements de la Manche et du Calvados, connue ci-devant sous le nom de Bocage, suivie d'un exposé sur quelques moyens propres à fertiliser cette contrée et à rendre ses relations commerciales plus faciles*, Paris, 1800, in-8°. Parmi les notes qui servent au développement du texte, Roussel a inséré une liste assez longue des hommes distingués que le Bocage a produits. 2° *Lymphæ circulatio. Caput *** ex decade prima seu ratione clinices ultimis decem abhinc annis extractum*, Parme, 1804. Cet ouvrage, qui porte un titre assez extraordinaire, est divisé en deux parties, dont la première est relative au mouvement qui n'appartient qu'à l'état de maladie et la seconde contient sur les fonctions du système lymphatique ou absorbant une série de propositions qui ne sont pas toutes incontestables. R—D—N.

ROUSSEL DE LA TOUR fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1739, et à la chambre des comptes en 1756. Lors de l'expulsion de la compagnie de Jésus, le parlement le chargea de différents rapports sur les colléges de province, spécialement sur ceux que dirigeaient les jésuites. Ces comptes rendus, dont on trouve la nomenclature dans le tome 4 de la *Bibliothèque historique de la France*, ont été imprimés, Paris, 1763 et années suivantes, in-4°, et insérés dans le recueil des pièces concernant l'affaire des jésuites, publié par Simon, imprimeur du parlement, en 8 volumes in-4°. Roussel de la Tour rédigea, avec la coopération de l'abbé Goujet et d'un abbé Minard (2), les *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre que les soi-disant jésuites ont dans tous les temps et persévéramment soutenues*, etc., Paris, 1762, in-4°, et 4 vol. in-12. C'est à tort que l'abbé Proyart, dans son ouvrage intitulé *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, attribue à dom Clémencet, bénédictin, l'*Extrait des assertions* (*voy.* Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 6427). On a encore de Roussel de la Tour : 1° la *Richesse de l'Etat*, 1763, in-4° et in-8°; 2° *Développement du plan intitulé Richesse de l'Etat*, 1763, in-4° et in-8°; 3° *Réflexions chrétiennes sur le saint Evangile de Jésus-*

(1) *Biogr. méd.*, t. 7.

(2) Cet abbé Minard a recueilli et publié, avec une préface, *Divers écrits des curés de Paris, Rouen, Nevers, etc., contre la morale des jésuites*, 1762, in-12; il a donné, sous le voile de l'anonyme, une *Histoire particulière des jésuites en France*, Sorbon, 1762, in-12. C'est probablement lui dont parle J.-J. Rousseau dans le livre 10 de ses *Confessions*, et qu'il avait connu à Montmorency, où Minard allait passer les étés avec un abbé Féraud, tous deux déguisés et portant l'épée. Rousseau croyait que l'un et l'autre travaillaient aux *Nouvelles ecclésiastiques*. Au reste, il ne faut pas confondre ce Minard avec un prêtre constitutionnel du même nom (*voy.* Minard [L.-G.]).

Digitized by Google

Christ, Paris, 1772, in-12; 4° *Réflexions chrétiennes sur les épîtres et évangiles de l'année;* 5° *Réflexions morales sur le livre de Tobie, avec une courte explication des commandements de Dieu et de l'Eglise*, nouvelle édition, 1774, in-12; 6° *Richesse du roi de France, fondée uniquement sur le zèle de ses sujets*, 1775, in-4°; 7° *Réflexions sur les avantages inestimables de l'agriculture;* 8° *Discours intéressants sur divers sujets de morale conforme au règne de la vertu*, Paris, 1776, in-12; 9° *Lettres sur les spectacles;* 10° *Philosophie religieuse, ou Dieu contemplé dans ses œuvres*, Paris, 1776, in-12. Presque tous les écrits de Roussel de la Tour ont paru sous le voile de l'anonyme. Il parvint à un âge très-avancé; mais nous ignorons l'époque précise de sa mort. Il vivait encore et avec le titre de conseiller honoraire lors de la suppression des parlements et des anciennes juridictions, en septembre 1790. Z.

ROUSSEL DE LA BÉRARDIÈRE (Jean-Henri), né à St-Bomer, en Normandie, le 9 novembre 1727, étudia la jurisprudence et fut avocat du roi au bailliage de Caen, puis professeur de droit à l'université de cette ville. Retiré à sa terre de la Bérardière, il y mourut en 1801. Il était membre de l'académie de Caen et de celle de Mantoue. On a de lui : 1° *Discours sur les crimes et les moyens de les détruire*, couronné à l'académie de Mantoue, en 1773, et imprimé en italien et en hollandais, avec trois dissertations du même auteur sur huit questions proposées par Catherine II, impératrice de Russie, et relatives aux lois criminelles; 2° *Institution au droit de Normandie*, Caen, 1782, in-8°; 3° *Plan de législation criminelle*, 1788. Outre plusieurs mémoires sur divers sujets lus à l'académie de Caen, Roussel de la Bérardière a laissé manuscrits : 1° *Institution générale du droit français;* 2° une traduction du *Traité de la vieillesse* de Cicéron; 3° une imitation des *Epigrammes* de Jean Owen. Z.

ROUSSELET (Georges-Etienne), jésuite, né à Vesoul, en 1582, fut admis dans la société à l'âge de vingt-trois ans et, après avoir professé les humanités et rempli différents emplois dans son ordre, se distingua dans la carrière de la chaire. Il mourut à Valence, dans le Dauphiné, le 30 décembre 1634, à l'âge de 52 ans. On a de lui : les *Lys sacrés, ou Parallèle du lys de St-Louis et des autres rois de France*, Paris, 1631, in-4°. — Rousselet (François), médecin alchimiste, de la même famille, a publié la *Chrysospagirie, ou De l'usage et vertu de l'or*, Lyon, 1582, in-8°, rare. — Rousselet (Claude-François), augustin réformé, né en 1725, à Pesmes, bailliage de Gray, reçut, en embrassant la vie religieuse, le nom de P. Pacifique, professa la théologie dans différentes maisons de son ordre et se fit ensuite un nom comme prédicateur. L'étude de l'histoire et la culture des lettres partageaient ses loisirs. Il fut l'un des premiers membres de la société d'émulation établie à Bourg, et il lut dans ses séances publiques plusieurs morceaux, parmi lesquels on cite un discours sur les qualités de l'honnête homme et une ode à un ancien instituteur. A la suppression des ordres religieux, il se retira dans sa famille, à Besançon, où il mourut le 20 août 1807. On a de lui : *Histoire et description de l'église royale de Brou, élevée à Bourg en Bresse par Marguerite d'Autriche, entre les années 1511 et 1536*, Paris, 1767, 144 pages; Lyon, 1788, in-12; 3° édit., Bourg, 1828, in-12. Ce petit ouvrage est plein de recherches curieuses. L'église de Brou, l'un des plus beaux édifices gothiques qui existent en France, a été construite sur les plans d'André Colomban, architecte de Dijon, qui mériterait d'être plus connu. Elle renferme les mausolées en marbre de Marguerite de Bourbon, de Philibert le Beau, duc de Savoie, son fils, et de Marguerite d'Autriche, épouse de ce prince (*voy.* Marguerite d'Autriche). Ces tombeaux et les statues dont ils sont décorés ont été exécutés en grande partie par Conrad Meyl, habile sculpteur suisse, chargé de la direction des travaux. D'après les calculs du P. Rousselet, la dépense totale de l'église de Brou s'est élevée à plus de deux cent vingt mille écus d'or, formant environ vingt-deux millions de notre monnaie; elle aurait éprouvé le sort de tant d'autres édifices, tombés sous le marteau des Vandales modernes, sans le zèle de quelques membres de la commission des arts, qui la firent déclarer monument national. Voyez le *Journal des savants* de décembre 1768 et les *Considérations et recherches sur les monuments anciens et modernes du territoire de Brou* (par Th. Riboud), dans la *Bibliothèque universelle* d'avril et mai 1823, Litt. tom. p. 22 et 23. W—s

ROUSSELET (Gilles), graveur au burin, né à Paris, en 1614, se forma sur la manière de Bloemart, qu'il a même quelquefois surpassé : ses travaux sont plus larges, plus variés et son exécution a plus de chaleur. Un de ses grands mérites est d'être un excellent coloriste et de rendre avec talent les étoffes et les autres accessoires. Il a traduit avec succès les chefs-d'œuvre de Raphaël, du Poussin, du Titien, du Guide et surtout de Lebrun, etc. Il n'a pas moins bien réussi dans le portrait que dans l'histoire. Hubert et Rost, dans leur *Manuel des amateurs de l'art*, ont donné une liste des pièces les plus recommandables de Rousselet, au nombre de sept portraits et de trente-quatre morceaux d'histoire; mais ce n'est que la moindre partie des travaux de cet artiste infatigable, dont on fait monter l'œuvre à trois cent trente-quatre pièces. Il mourut aveugle, aux Gobelins, le 15 juillet 1686, paroisse de St-Hippolyte. Il avait épousé Judith Legoux. On peut encore consulter sur Rousselet l'*Abecedario* de Mariette, t. 5, p. 54-59; il avait été reçu membre de l'académie royale le 14 avril 1663,

Digitized by Google

et il devint conseiller le 4 janvier 1665. — Rousselet (Jean), fils du précédent, était sculpteur; il naquit à Paris et fut reçu académicien le 28 juin 1686, sur un marbre représentant *la Poésie et la Musique*, que possède le Louvre. Il mourut également aux Gobelins, le 13 juin 1693. N'étant âgé que de 37 ans et sans avoir pu réaliser les espérances qu'avait fait concevoir son talent précoce. P—s et B. de L.

ROUSSELET (Jean-Baptiste), l'un des plus habiles calligraphes du 17e siècle, écrivit, entre autres, deux volumes in-folio, sur vélin, 1698, contenant l'office de la Ste-Chapelle, qui surpassaient en beauté ce qu'il y avait de mieux en ce genre, même dans la gravure. Les miniatures avaient été faites par dom Claude Chabiot, bénédictin. Ces deux volumes, qui furent conservés longtemps dans la sacristie de la Ste-Chapelle, à Paris, étaient un présent de Louis-Gaston Fleuriau, alors trésorier de cette église. Z.

ROUSSELET (François-Louis de). *Voyez* Chateau-Regnault.

ROUSSELIN. *Voyez* Saint-Albin.

ROUSSELOT DE SURGY (Jacques-Philibert), né à Dijon, le 26 juin 1737, entra dans la carrière administrative et devint premier commis des finances, puis censeur royal. Très-versé dans les sciences naturelles et l'économie politique, il publia les ouvrages suivants : 1° (en société avec plusieurs écrivains, entre autres Belle-Pierre de Neuve-Eglise et Meslin) *l'Agronomie et l'industrie, ou les Principes de l'agriculture, du commerce et des arts*, Paris, 1761 et années suivantes, 7 vol. in-8°. Il devait paraître chaque année différents cahiers formant six volumes, jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage, qui n'a pas été effectué (*voy.* le *Dictionnaire de Bibliographie française* de Fleischer, t. 1er). 2° *Mélanges intéressants et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et des terres polaires*, Paris, 1763 et 1765, 10 vol. in-12; Yverdun, 1764, 12 vol. in-8°; 3° *Eloge historique de M. de Montmirail*, Paris, 1766, in-8°, avec portrait. Cet éloge avait déjà été imprimé dans le tome 10 de l'ouvrage précédent (*voy.* Montmirail). 4° *Mémoires géographiques, physiques et historiques sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, extraits des écrits des jésuites*, Paris, 1767, 4 vol. in-12; 5° les *Vicissitudes de la fortune, ou Cours de morale mis en action pour servir à l'histoire de l'humanité*, Amsterdam et Paris, 1769, 2 vol. in-8°; 6° *Dictionnaire des finances*, Paris, 1784, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Le discours préliminaire contient des détails sur les finances des Grecs, des Romains et des modernes. 7° *Du domaine et de l'utilité de son aliénation à perpétuité*, 1787, in-8°. Rousselot de Surgy a rédigé, avec Meusnier de Querlon, les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost (*voy.* Prévost-d'Exiles et Querlon). Il a été l'éditeur du *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France et autres morceaux de littérature trouvés dans les papiers de l'abbé de Longuerue* (*voy.* ce nom), 1766, 2 vol. in-12; Genève (Paris), 1769, in-12. Enfin il a traduit de l'allemand en français : 1° (en société avec Meslin) *Nouvelle description physique, historique, civile et politique de l'Islande*, par Nic. Horrebow (*voy.* ce nom), Paris, 1764, 2 vol. in-12, avec une carte; 2° (seul) *Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie et de l'établissement des quakers dans cette contrée* (d'après Kalms et Mittelberger), Paris, 1768, in-12. — Rousselot, chirurgien du Dauphin (depuis Louis XVI), mourut le 6 mai 1772, après avoir publié : 1° *Nouvelles observations, ou Méthode certaine sur le traitement des cors*, la Haye et Paris, 1762, in-12; 2° *Toilette des pieds, ou Traité de la guérison des cors, verrues et autres maladies de la peau, et Dissertation abrégée sur le traitement et la guérison des cancers*, Paris, 1769, in-12. Z.

ROUSSET, poëte romano-périgourdin, né au Sarlat (?) vers la fin du 15e siècle. Ce poëte est très-peu connu; il a publié un dialogue assez bizarre, intitulé *La disputo dé Bacus et dé Priapus, coumpousado per lou Sr Rousset*, o Sarlat, per Jacques Coulombet, 1692, in-12. Cet opuscule est mentionné dans les *Nouvelles recherches* de Brunet (t. 3, 199), et aussi dans le catalogue de Lavallière (Nyon, n° 18254). Ce dialogue est bien loin d'offrir ce que l'un des deux interlocuteurs pouvait faire redouter. G. Brunet, de Bordeaux, l'a réimprimé dans son *Recueil d'opuscules et fragments en vers patois*, Paris, 1839 (p. 66 à 75). Rousset a composé également une comédie en cinq actes et en vers patois, intitulée *Grizoulét, lou jaloux atropat, o los Omours de Floridor et Olimpo*, Sarlat, 1694, in-8°, p. 80. Après le premier feuillet vient un prologue, en vers patois, puis la pièce qui comprend les pages 7 à 77. On trouve à la fin *La solitudo del Sr Rousset* et *una Cansov sur so mestresso*. Grizolet est valet de Zéloto, *lou jaloux*, lequel doute fort de la vertu de sa femme Calisto, à laquelle un certain Rosilas rend des soins assidus. Ce Rosilas a inspiré une vive passion à une jeune beauté qui s'appelle *Ornélito*. Un marchand, du nom de Philémon, joue un rôle assez actif dans la pièce, de même que sa fille Olimpo courtisée par Floridor. Le dénoûment amène un triple mariage. Il y a quelques traits comiques dans cette pièce, d'ailleurs assez médiocre. Nigaud, valet de Rosilas, répand un peu de gaieté sur le dialogue. G. Brunet, dans l'ouvrage cité plus haut, rapporte comme exemple une trentaine de vers pris çà et là; il donne aussi la chanson de Rousset sur sa maîtresse. La comédie de Grisoulet est devenue très-rare. La *Bibliothèque du Théâtre français*, rédigée sous la direction du duc de Lavallière, se borne à donner son titre. Beauchamp (*Rech. théâtr.*, 1735, t. 2, p. 459) en indique une seconde édition d'Agen (1701); mais

Digitized by Google

il attribue à tort cette pièce à Courtet de Prades. A. M.

ROUSSET (François), médecin du 16e siècle, naquit vers l'année 1535, nous ignorons dans quelle ville. Rousset alla étudier la médecine à Montpellier, où, après deux années de séjour, il fut reçu docteur sous la présidence de Rondelet. On ne doit pas ajouter foi à l'assertion de Sacombe, ce fougueux adversaire de l'opération césarienne, lorsqu'il prétend que Rousset, au lieu de passer deux ans à Montpellier, y resta seulement le court espace de quatre mois. C'est précisément pour avoir le premier préconisé, dans un ouvrage spécial, la ressource de l'opération césarienne chez les femmes mal conformées, que Rousset a acquis la réputation qui lui est restée, et s'est attiré, plus de deux siècles après, la colère et la haine de Sacombe. On ne peut s'empêcher de rire, dit Sprengel, en voyant Sacombre prétendre que François Rousset fut engagé par Catherine de Médicis à se servir de l'opération césarienne pour mettre à mort les femmes des huguenots (1). C'est pourtant ce qu'affirme Sacombe dans ses *Eléments de la science des accouchements* et dans sa *Lucine française*. Catherine de Médicis a bien assez d'autres crimes à se reprocher, sans la charger encore de cette noirceur. Nous ignorons l'époque de la mort de Rousset; elle a dû avoir lieu au commencement du 17e siècle, car son dernier ouvrage porte la date de 1603. Il a publié : 1° *Traité nouveau de l'hystérotomotokie, ou Enfantement césarien, qui est extraction de l'enfant par incision latérale du ventre et de la matrice de la femme grosse, ne pouvant autrement accoucher, et ce sans préjudicier à la vie de l'un et de l'autre, ni empêcher la fécondité naturelle par après*, Paris, 1581, in-8°; traduit en latin avec des augmentations de faits divers, par Gaspard Bauhin, sous ce titre : *Exsectio fœtus vivi a matre viva, sine alterutrius vitæ periculo, et absque fœcundationis ablatione*, Bâle, 1582, in-8°; réimprimé sous cet autre titre : *De partu cæsareo liber, in quo agitur de opificio chirurgico humani ortus, aliter fauste succedere nequeuntis quam per ventris materni solertem incisionem, sospite, cum suo fœtu, matre ipsa*, Bâle, 1588, 1591, in-8°; Francfort, 1601, in-8°. Toutes ces éditions sont enrichies d'observations nouvelles. Cet ouvrage, lorsqu'il parut, fit une grande sensation; il décèle dans son auteur une sagacité chirurgicale peu commune. Quoique Rousset ne fût pas très-versé dans la pratique, il établit, d'après une foule de faits, l'innocuité de la blessure des parties que divise l'instrument tranchant pour exécuter l'opération césarienne, et il décrit avec précision le procédé qui lui semble le plus favorable à l'extraction du fœtus hors de la matrice. On peut cependant lui reprocher d'avoir admis trop facilement des faits mal constatés ou d'une authenticité suspecte. D'un autre côté, on doit reconnaître que, par ses recherches sur l'opération césarienne, Rousset fut conduit à imaginer un des procédés les plus ingénieux et les plus méthodiques pour assurer le succès d'une autre opération fort importante, nous voulons parler de la taille hypogastrique, destinée à extraire les calculs de la vessie. 2° *Assertio historica et dialogus pro cæsareo partu*, Paris, 1590, in-8°. C'est un ouvrage polémique. 3° *Brevis apologia pro partu cæsareo, in dicacis cujusdam ex pulvere pedagogico chirurguli theatralem invectivam*, Paris, 1598, in-8°. C'est encore une réponse un peu vive aux adversaires de l'opération césarienne; Rousset ayant fait allusion à un chirugien de Paris nommé Jacques Marchand, celui-ci publia l'ouvrage suivant : *Declamationes in apologiam Francisci Rosseti*, Paris, 1598, dans lequel il se répand en injures contre Rousset, qui peut être avait franchi les bornes de la critique par une attaque trop violente contre les chirurgiens de St-Côme. 4° *Exercitatio medica assertionis novæ veri usus anastomoseos cardiacarum fœtus ex utero materno*, etc., Paris, 1603, in-8°. Ce mémoire repose sur une pure hypothèse qui ne s'accorde point avec les lois de la physiologie. R—D—N.

ROUSSET DE MISSY (Jean), publiciste et compilateur infatigable, naquit à Laon, en 1686, de parents protestants. La révocation de l'édit de Nantes entraîna la ruine de sa famille. Sa mère mourut sans avoir reconnu ses erreurs; et, suivant la rigueur des ordonnances, son cadavre fut traîné sur la claie. Son père, arrêté dans sa fuite, ne dut la vie qu'aux sollicitations du P. Lachaise. Privé de ses parents dans un âge tendre, Rousset fut conduit à Paris, où il acheva ses études au collége du Plessis. A dix-huit ans, il parvint à passer en Hollande et entra dans la compagnie des cadets français, à la suite du régiment des gardes des Etats-Généraux. Il quitta le service après la bataille de Malplaquet (1709), et ouvrit à la Haye, pour la jeune noblesse, une école qu'il dirigea longtemps avec succès et dont il sortit des élèves qui firent honneur à leur maître. Doué d'une grande facilité pour le travail, Rousset résolut de se faire un nom dans les lettres. Il abandonna son école, en 1723, pour se livrer à l'étude, et il devint bientôt le propriétaire du *Mercure historique et politique* (1), commencé par Gatien des Courtilz (*voy.* Courtilz). Ce journal, dans lequel toutes les opérations du ministère français étaient critiquées avec amertume, obtint une grande vogue. L'auteur s'associa pour la rédaction quelques réfugiés, entre autres la Barre de Beaumarchais, à qui

(1) *Histoire de la médecine*, traduite de l'allemand par Jourdan, t. 7, p. 234.

(1) Rousset se permettait dans ce journal beaucoup de traits injurieux à la France; un anonyme lui opposa le *Courrier véridique, ou l'Anti-Rousset*; c'est, dit Prosp. Marchand, le premier antipériodique que je connaisse (*voy.* son *Diction.*, t. 1er, p. 55).

Digitized by Google

Rousset trouva l'occasion de rendre des services importants. La jalousie, si funeste aux gens de lettres, les divisa néanmoins dans la suite, et ils se prodiguèrent les injures les plus atroces (*voy.* les *Mémoires de littérature*, par d'Artigny, t. 7, p. 78). Rousset ne s'occupait pas exclusivement de son journal. Quelques-uns de ses ouvrages étendirent sa réputation en Allemagne et jusque dans le Nord. Ses *Mémoires sur la vie de Pierre le Grand* lui valurent de la cour de Russie le titre de conseiller de chancellerie impériale. Un séjour de plus de trente années avait naturalisé Rousset en Hollande, et il voulut jouer un rôle dans les affaires de ce pays. Il embrassa la cause du prince d'Orange avec chaleur et publia plusieurs pamphlets dans le but de démontrer la nécessité de rétablir le stathoudérat, supprimé depuis la mort de Guillaume III (1702). Cette audace déplut aux magistrats d'Amsterdam. Il fut arrêté par leur ordre et conduit à la Haye, où il resta quelques mois enfermé. Cette courte détention lui mérita la faveur du prince d'Orange, élu stathouder en 1747 : ce prince le créa conseiller extraordinaire et son historiographe. Rousset crut avoir acquis par ses services le droit de diriger Guillaume IV. Il devint l'un des plus fougueux orateurs de la société connue sous le nom de *Doelisten* (1), qui s'était établie pour demander la réforme des abus. Mais le stathouder, instruit de la conduite de Rousset, lui retira les emplois dont il l'avait revêtu et donna même l'ordre de l'arrêter. Prévenu de cette mesure, celui-ci s'enfuit à Bruxelles, où il se tint caché quelque temps. Il vécut dans cette ville du produit de sa plume, et l'on croit qu'il y mourut en 1762. Membre des académies de Berlin et de St-Pétersbourg, il avait une instruction médiocre et de la prétention à l'esprit. Le prince de Ligne a critiqué amèrement son *Histoire du prince Eugène*, et il lui reproche avec raison de ne rien entendre à la guerre. Rousset écrivait d'ailleurs avec une précipitation qui ne lui permettait pas de soigner ses ouvrages : aussi la plupart sont tombés dans l'oubli. On ne consulte plus que ses compilations de droit public. Il se croyait exempt de passion et de préjugés, au point, disait-il, que la lecture de ses ouvrages ne pouvait faire connaître ni son pays ni sa religion; mais sa haine contre la France et son attachement au protestantisme éclatent dans tous ses écrits; soit qu'il blâme, soit qu'il loue, c'est toujours sans mesure, au gré de son intérêt et de ses affections. Indépendamment de la part qu'il eut au *Mercure historique* et à quelques autres journaux (2) et de la continuation de l'*Histoire du prince Eugène* (*voy.* Dumont), on connaît de Rousset : 1° *Description géographique, historique et politique du royaume de Sardaigne*, Cologne (Hollande), 1718, in-12; 2° *Histoire publique et secrète de la cour de Madrid, depuis l'avénement de Philippe V à la couronne*, ibid., 1719, in-12; 3° *Histoire du cardinal Alberoni et de son ministère*, la Haye, 1719, in-8°; ibid., 1720, 2 vol. in-12. Rousset donna cet ouvrage comme une version de l'espagnol; il a été traduit en italien, la Haye, 1720, in-4°. 4° *Mémoires du règne de Pierre le Grand, empereur de Russie*, par Iwan *Nestesuranoy* (anagramme de Jean Rousset), ibid., 1725; Amsterdam, 1728, 4 vol. in-12; ibid., 1740, 5 vol. in-12. Cette édition, à laquelle les curieux donnent la préférence, est augmentée des *Mémoires du règne de l'impératrice Catherine*, imprimés séparément, Amsterdam, 1727 et 1729, in-12. 5° *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités de paix, depuis la paix d'Utrecht jusqu'au second congrès de Cambrai* (1748), la Haye, 1728-1752, 21 tomes en 25 volumes in-12. Cette compilation est assez estimée. 6° Les *Intérêts présents des puissances de l'Europe*, ibid., 1733-1735, 4 vol. in-4°; nouvelle édition, la Haye (Trévoux), 1734 et suiv., 17 vol. in-12 (*voy.* Glafey). Rousset présentait cet ouvrage pour un cours complet de politique. C'est un de ceux dans lesquels il se déchaîne le plus contre la France; l'on en a retranché plusieurs passages dans l'édition de Trévoux. 7° *Observations sur l'origine, la constitution et la nature des vers de mer qui percent les vaisseaux*, la Haye, 1733, in-8° de 32 pages, figures. Le but de l'auteur était de rassurer les Hollandais contre les bruits répandus sur l'état des digues. La description qu'il donne de cette espèce de vers est conforme à celle de Massuet (*voy.* ce nom); mais ses remarques sur leur génération, leur accroissement et leur instinct sont aussi neuves que curieuses. 8° *Histoire de la succession aux duchés de Clèves, Berg et Juliers*, etc., Amsterdam, 1738, 2 vol. petit in-8°; 9° *Supplément au corps diplomatique* (de Jean Dumont), *avec le cérémonial des cours de l'Europe*, 1739, 3 vol. in-fol. Le cérémonial est un extrait des traités de Christ. Marcelli, de Théod. Godefroy et de Lunig, avec des additions tirées des mémoires de Saintot, grand maître des cérémonies de la cour de France, et de quelques autres manuscrits. Dans certains exemplaires, on trouve un avis au lecteur touchant plusieurs erreurs du cérémonial : cet écrit, auquel Rousset a fait une réponse détaillée, est inséré presque en entier dans le *Journal des savants*, décembre 1739, p. 700-704. 10° *Mémoires instructifs sur la vacance du trône impérial, sur les droits des électeurs*, etc., par le baron de D...., Amsterdam, 1741, in-8°; 1745, 2 vol. in-8°; 11° *Histoire des guerres entre les maisons de France et d'Autriche*, avec des remarques, 1742; nouvelle édition, augmentée, 1748, 4 vol. in-12. Rousset donne comme l'auteur de cet ouvrage un moine de l'abbaye de St-Hubert, nommé Saumery, le-

(1) De *Doël*, nom de l'hôtel où la société tenait ses assemblées.

(2) Rousset, dit Réal, est l'auteur du misérable écrit périodique qui a pour titre l'*Epilogueur* (voy. *Science du gouvernement*, t. 8, p. 585).

quel, s'étant échappé de son couvent, s'enfuit en Angleterre et y demeura plusieurs années; mais, séduit par les promesses d'un espion, il revint à Liége, où il fut pendu (*voy.* la *Bibliothèque raisonnée*, t. 49, p. 238). 12° *Déduction des droits de la maison électorale de Bavière aux royaumes de Hongrie et de Bohême, à l'archiduché d'Autriche*, etc., la Haye, 1743, 2 vol. in-12; 13° le *Chevalier de St-George réhabilité dans la qualité de Jacques III, par de nouvelles preuves, avec la relation historique des suites de sa naissance*, Whitehall (Amsterdam), 1745, in-8°; c'est un réchauffé de toutes les invectives de Gilbert Burnet contre Jacques II, son bienfaiteur (*voy.* BURNET); 14° *Mémoire sur le rang et la préséance des souverains de l'Europe et de leurs ministres*, Amsterdam, 1727, in-4°. Cet ouvrage est, selon Lenglet-Dufresnoy, une suite de l'*Ambassadeur* de Wicquefort. 15° *Relation historique de la grande révolution arrivée dans la république des Provinces-Unies en* 1717, avec une généalogie des diverses branches de la maison de Nassau et l'explication des motifs de l'invasion des troupes françaises dans la Flandre hollandaise, qui a donné lieu à l'élection d'un stathouder, ibid., sans date, in-4° (1). Rousset a revu les traductions, par Henri Scheurleer, de l'*Atlantis* de madame Manlay et du *Discours* de Collins sur la liberté de penser. Il est éditeur : 1° du *Paradis perdu* de Milton, traduit par Dupré de St-Maur, avec les remarques d'Addison, une dissertation de Constantin de Magny, et la chute de l'homme, poëme par David Durand, la Haye, 1730, 3 vol. in-12; 2° du *Droit public de l'Europe*, par Mably, avec des remarques, Amsterdam, 1748, 2 vol.; 1761, 3 vol. in-12; et enfin, 3° de l'*Histoire du stathoudérat*, par l'abbé Raynal, 1749, avec des additions et des notes, dans lesquelles il reproche à Raynal de n'avoir entrepris ce livre que dans la vue de rendre odieux le stathoudérat. Raynal méprisa les invectives de Rousset et profita de ses observations pour améliorer les éditions subséquentes de son ouvrage. W—s.

ROUSSIER (PIERRE-JOSEPH), né à Marseille en 1716 et mort vers 1790 à Ecouis, où il était chanoine, ne mérite une mention dans ce dictionnaire que parce qu'il est l'auteur de quelques ouvrages de *Théorie musicale*, qui lui valurent une sorte de réputation dans le siècle dernier. Né sans aucune disposition pour la musique, il n'en connaissait pas encore une seule note à l'âge de trente ans, quand le *Traité d'harmonie* de Rameau lui tomba sous la main. Il devint aussitôt enthousiaste de la *basse fondamentale*, au point de s'en faire l'apôtre, comme s'il se fût agi d'un mystère nouvellement révélé aux hommes. Etranger à la science du calcul, ainsi qu'à toute idée de physique, l'abbé Roussier entreprit hardiment d'expliquer la génération des sons et des accords. Hors d'état de lire une phrase de musique et de chiffrer une basse, il ne craignit pas d'appeler au combat les plus grands maîtres de l'art, tels que les Gluck et les Sacchini. Il n'en obtint que le silence du mépris. Désespéré, il alla trouver un jour l'abbé Arnaud, excellent musicien et ami particulier de Gluck. Il le conjura de déterminer l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Armide* à entendre une dissertation nouvelle qu'il venait d'achever. « Eh « quoi! lui répondit brusquement l'abbé Arnaud, « est-ce que vous n'auriez jamais lu le trait du « rhéteur qui osa disserter sur l'art de la guerre « en présence d'Annibal? » Non content d'écrire de très-gros livres sur la musique des Européens, l'abbé Roussier poussa la bizarrerie jusqu'à disserter sur celle des Chinois; mais on vit une chose plus singulière encore, c'est que le P. Amiot, qui lui-même avait envoyé de Pékin un excellent mémoire sur la musique et les instruments des Chinois, finit par adopter une partie des idées systématiques que l'abbé Roussier s'était formées d'après les écrits de ce savant missionnaire lui-même. On conserve dans les bibliothèques certains ouvrages de l'abbé Roussier, qui n'ont encore de prix aux yeux des gens de l'art que parce qu'on y trouve toutes faites des recherches qui demanderaient beaucoup de temps et de peine. Tel est, entre autres, son *Mémoire sur la musique des anciens*. Ses explications l'emportent par la clarté sur celles des théoriciens qui s'étaient exercés sur la même matière (*voy.* BURETTE). Son *Harmonie pratique*, qu'il publia la même année (1776), ne lui attira et ne méritait réellement que les critiques et les railleries dont il fut accablé. S—v—e.

ROUSSIN (ALBIN-REINE), amiral français et ministre de la marine, naquit à Dijon le 21 avril 1781. Son père était avocat; les orages de la révolution le forcèrent à s'éloigner de la Bourgogne; il alla s'établir à Douai. Lorsqu'au mois d'août 1793, la convention ordonna la levée en masse de toute la jeunesse française, le jeune Roussin, qui n'avait que douze ans, se rendit à Dunkerque et s'engagea dans la marine. Cet acte de dévouement patriotique fut utile à sa famille; le père de l'apprenti marin avait été arrêté comme aristocrate; il fut rendu à la liberté. Après avoir passé un an comme mousse à bord de navires employés à la défense des côtes, Roussin fit comme matelot timonier, en 1794 et 1795, de périlleuses croisières sur la frégate *la Tartu*, bâtiment anglais capturé et qui avait reçu le nom d'un brave officier tué dans un engagement acharné. En 1796, la *Tartu* fit partie de l'expédition dirigée contre l'Irlande et dont le général Hoche avait le commandement. Cette tentative ne réussit pas. Roussin rentra à Brest et servit quelque temps sur de petits na-

(1) M. Barbier n'a pas cru pouvoir décider si l'on doit attribuer à Rousset la traduction des *Lettres et négociations de Jean de Witt* (*voy.* ce nom), et l'*Histoire de la grande crise de l'Europe depuis la mort d'Auguste II, roi de Pologne*, la Haye, 1736, in-12.

Digitized by Google

vires qui croisaient dans la Manche. Une paix passagère ayant été conclue avec la Grande-Bretagne, le jeune matelot put revoir sa famille, se livrer avec ardeur aux études nautiques, et en 1801, il fut, à la suite d'un brillant examen, nommé aspirant de première classe. Chargé peu de temps après du commandement d'une des canonnières qui formaient la flottille de Boulogne, il passa ensuite comme enseigne de vaisseau sur la *Torche*, envoyée aux Antilles. Lorsqu'il revint, une escadre française était dirigée vers les mers de l'Inde; il fut admis sur la frégate *la Sémillante*, commandée par l'intrépide capitaine Motard, et il obtint le grade d'enseigne de vaisseau. La *Sémillante* passa cinq années dans les eaux de l'Inde et de la Chine; elle soutint avec gloire plusieurs combats et fit des prises nombreuses. En 1807, le général Decaen, commandant l'Ile de France, le nomma lieutenant de vaisseau provisoire, grade qui fut confirmé en 1808 par un décret impérial. La *Sémillante* ayant été condamnée comme hors d'état de naviguer, Roussin passa comme second sur la corvette *le Iéna*, de 14 canons, et, croisant depuis la mer Rouge jusqu'au golfe du Bengale, il infligea des pertes sérieuses au commerce anglais. Le 28 octobre 1808, atteint par une frégate de 44 bouches à feu, le *Iéna*, après une résistance aussi vive que prolongée, fut contraint de céder devant une écrasante supériorité de forces. Bientôt échangé, Roussin revint à l'Ile de France, s'embarqua comme second sur la *Minerve*, capitaine Bouvet, et prit part aux brillantes croisières de l'escadre commandée par le capitaine de vaisseau Duperré. Des prises importantes furent effectuées. Au mois d'août 1810, la *Minerve* et la *Bellone*, que montait Duperré, étant à l'Ile de France, furent attaquées par quatre frégates anglaises, qui, après un combat des plus glorieux pour les armes de la France, furent détruites et capturées. Le commandant en chef, ayant été grièvement blessé dans cet engagement, fut remplacé sur la *Bellone* par le capitaine Bouvet, et la *Minerve* resta sous la direction de Roussin. Une des frégates capturées fut placée ensuite sous son commandement, et un décret du 20 décembre 1810, en confirmant le brave marin dans le grade de capitaine de frégate, lui accorda la décoration de la Légion d'honneur, fort peu prodiguée à cette époque. L'Ile de France ayant été contrainte de capituler en présence de forces ennemies trop supérieures pour qu'il fût possible de continuer à lutter, Roussin revint en France en 1810, et quelques mois après, il avait le commandement de la frégate *la Gloire*, armée au Havre. Vers la fin de 1812, il trompa la vigilance de l'ennemi, gagna la haute mer, croisa sur les côtes de Portugal et dans l'Atlantique et rentra à Brest en février 1813, après avoir capturé deux corvettes et fait essuyer au commerce anglais pour plusieurs millions de pertes. Le 2 septembre 1814, il fut fait capitaine de vaisseau; il avait alors trente-trois ans, et il avait fait seize ans de service à la mer. Le retour de la paix ouvrit à son infatigable activité une carrière nouvelle. De 1816 à 1820, il fit plusieurs campagnes, qui eurent pour résultat l'exploration hydrographique d'une partie considérable des côtes de l'Afrique et de l'Amérique. A la fin de 1821, il fut chargé du commandement de la station française dans les mers du Sud, et il y resta jusqu'au mois de décembre 1823, s'acquittant avec succès des fonctions parfois délicates qu'amenait la lutte des partis entre eux et contre les débris de la domination espagnole. Créé baron, nommé contre-amiral au mois d'août 1822, il fut appelé en 1824 à faire partie de la commission consultative formée auprès du ministre de la marine. Très-peu de temps après, il se rendit à Brest afin de prendre le commandement du vaisseau *le Trident*, qui figurait dans l'escadre d'évolution aux ordres du vice-amiral Duperré. Au mois d'août de la même année, une ordonnance royale créa, sous le nom de *conseil de l'amirauté*, un corps consultatif, et Roussin fut appelé tout naturellement à y siéger un des premiers. Il s'y livra à d'importants travaux, parmi lesquels on distingue le rapport mis en tête de l'ordonnance du 31 octobre 1827 sur le service à la mer. Un différend ayant surgi entre la France et le Brésil, à l'occasion du blocus de Buenos-Ayres, le contre-amiral partit de Brest au mois de mai 1828, avec 2 vaisseaux et 4 frégates. Arrivé à Rio-Janeiro, il parvint, grâce à son habile fermeté, à donner à cette querelle une issue pacifique et honorable pour la France. Il revint en France, rentra au conseil de l'amirauté, et le 23 janvier 1830, il fut élu membre de l'Académie des sciences (section de géographie et de navigation). Après la révolution de juillet, il fut, en novembre 1830, envoyé à Brest en qualité de préfet maritime. La France avait alors de vifs sujets de plainte contre dom Miguel, qui régnait encore en Portugal; le gouvernement de Louis-Philippe décida qu'une armée navale serait dirigée vers Lisbonne; Roussin eut sous ses ordres 6 vaisseaux et 4 frégates, et le 11 juillet 1831, forçant l'entrée du Tage en dépit du feu de nombreuses batteries, il alla se placer devant la capitale, menaçant de la foudroyer s'il n'était pas fait droit aux réclamations de la France. Dom Miguel, effrayé, se hâta d'accepter les propositions qu'il avait jusque-là refusées; une convention, signée à bord du vaisseau amiral, accorda tout ce qui était demandé et stipula en outre le payement des frais de l'expédition. Dans la dépêche écrite par Roussin, afin de rendre compte de ce succès, on remarque ces paroles : « Conformément à vos ordres, monsieur le ministre, et à notre caractère national, « j'ai attendu, pour commencer le feu, qu'on « eût tiré sur nous. » Dès que la nouvelle de

Digitized by Google

ce fait d'armes fut arrivée à Paris, Roussin fut nommé vice-amiral. De retour à Brest, il reprit les fonctions de préfet maritime. Le 11 octobre 1832, il fut élevé à la dignité de pair de France, et trois jours après, le poste d'ambassadeur à Constantinople lui était confié. L'éternelle question d'Orient présentait des complications qui exigeaient la présence d'un homme énergique et habile. Pendant dix-huit mois, le représentant de la France se montra à la hauteur de sa mission; il ne se laissa point entraîner dans le conflit des intrigues qui s'agitent autour de la Porte, et il défendit avec vigueur les droits et les intérêts de notre pays, tout en maintenant l'ambition plus ou moins déguisée d'autres puissances. Rappelé en 1834, il reçut l'offre du portefeuille du ministère de la marine; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Plus tard, il n'opposa pas de semblables refus, et à deux reprises différentes, mais pendant des périodes peu considérables, il fut ministre (1er mars au 29 octobre 1840; 7 février au 24 juillet 1843). Sur la proposition du baron Duperré, ministre de la marine pour la troisième fois, il fut, le 30 octobre 1840, élevé à la dignité d'amiral. Le reste de sa carrière se passa dans un repos bien mérité, après de si longues fatigues, après tant de services militaires et administratifs rendus au pays. Membre de droit du sénat en sa qualité d'amiral, Roussin mourut le 21 février 1854, au moment d'accomplir sa 73e année. Il était grand-croix de la Légion d'honneur, et de nombreuses décorations étrangères brillaient sur sa poitrine. Son portrait, au musée de Versailles, donne une juste idée de sa haute taille, de sa belle physionomie. Il possédait au physique et au moral les qualités propres au commandement, et la marine française compte dans ses fastes peu de noms plus honorables. Z.

ROUSSY (Jean), comte de Braines, seigneur de Rambouillet, se distingua particulièrement par son courage en 1320. Ce fut lui qui fit prisonnier Louis, comte de Flandre, et qui, combattant vaillamment à côté de Philippe de Valois à la fameuse bataille de Crécy, tomba percé d'honorables blessures dans ce jour qui fut si fatal à la France. Toujours au fort de la mêlée, moins occupé de défendre sa vie qu'animé du désir de la sacrifier glorieusement, le comte de Roussy ne perdit pas un seul instant le roi de vue; il lui fit un rempart de son corps, détourna et reçut plusieurs coups destinés au monarque. Ce brave tomba moins vaincu qu'accablé par le nombre et fut enfin compté parmi les nobles guerriers qui, malgré la funeste issue de la journée de Crécy, virent l'ennemi victorieux envier à la France de si vaillants défenseurs. Z.

ROUSSY (Jean de), de l'académie de la Rochelle et aumônier de la cathédrale de cette ville, que la *France littéraire* a confondu avec Roussy de Caseneuve (Jacques-Bruno), doyen du même chapitre, naquit au Vigan le 11 octobre 1705. On a de lui : 1° *Aurelia, ou Orléans délivrée, poëme latin, traduit en françois*, 1738, in-12; 2° le *Cantique des cantiques, idylle prophétique; le Psaume 44 et la célèbre prophétie d'Emmanuel, fils de la Vierge, aux chapitres 7, 8 et 9 d'Isaïe, interprétés sur l'hébreu, dans le sens littéral*, la Rochelle, 1747, in-8°. La première de ces productions est écrite en prose poétique et non en vers, comme l'a dit par erreur Lenglet-Dufresnoy. L'auteur, dans sa préface, assure que l'original latin existe, mais qu'il n'a pas été publié. Cette assertion est une petite fraude littéraire; il n'est plus douteux que le prétendu poëme de Roussy a été composé en français. Le même sujet a depuis été effectivement traité par Charbuy, en langue latine, sous un titre semblable : *Aurelia liberata, vulgo Jeanne d'Arc*, 1782. Mais les deux ouvrages n'ont de commun que les événements et l'héroïne qu'ils célèbrent. Celui de Roussy est devenu rare, non que son mérite assez équivoque ou des défenses l'aient fait rechercher, mais l'auteur, s'étant jeté dans la plus haute dévotion et ayant conçu des scrupules sur les tableaux qu'il y avait tracés, en fit acheter tous les exemplaires qu'il put trouver et les livra aux flammes. Il mourut à la Rochelle, le 4 février 1777. V. S. L.

ROUSTAIN (Aron-Jean-Baptiste-Pierre), jurisconsulte français, naquit à Paris le 21 octobre 1804; il se distingua à l'école de droit par la rapidité et la solidité de ses progrès. A vingt-cinq ans, il commença à écrire dans les recueils judiciaires. En 1831, il fut reçu docteur, et il se fit inscrire sur le tableau des avocats, mais il n'aborda guère la plaidoirie; il préféra continuer de se livrer à de fortes études. En 1839, il obtint au concours une chaire de professeur suppléant à la faculté de Paris, et il occupa longtemps ce poste. Après la révolution de février, il prit une part assez active aux affaires publiques et se montra fort dévoué aux opinions conservatrices. Il fut, en 1849, secrétaire du comité central de l'union électorale; il devint un des chefs de l'association nationale électorale à la fin de 1851. En 1849, il fut nommé adjoint au maire du onzième arrondissement, et il remplit ces fonctions pendant quatre années. Vers la fin de 1855, la chaire de droit romain lui fut confiée; il porta dans son enseignement des appréciations historiques et philosophiques qui, répandues depuis longtemps en Allemagne, avaient en France le mérite de la nouveauté. Il avait sans doute devant lui un bel avenir, mais une mort prématurée vint l'enlever en 1856. Ce professeur a laissé peu d'écrits; des articles dans la *Revue de droit français et étranger*, des notices insérées dans le *Commentaire théorique et pratique du code civil*, publié par MM. Ducaurroy et Bonnier, sont les principaux témoignages de l'étendue de ses connaissances. Z.

Digitized by Google

ROUSTAM-PACHA, grand vizir de Soliman Ier, empereur des Ottomans, était fils d'un paysan et avait été berger. Son seul mérite personnel l'éleva jusqu'à la dignité de grand vizir. Il joignit à cette éminente place l'avantage d'épouser une fille du sultan. Roustam, plus adroit et plus habile qu'estimable, se ligua avec Roxelane et fut complice de ses trames les plus perfides et les plus criminelles (*voy.* ROXELANE). Il trempa ses mains dans le sang du prince Mustapha; et ce meurtre atroce, dont le terrible Soliman ne fut que l'instrument aveugle, causa la disgrâce de Roustam. Mais il ne tarda pas à rentrer en faveur, et son éloignement politique, qu'il avait, dit-on, conseillé lui-même, contribua à l'accroissement de sa puissance et de sa fortune. Il mourut grand vizir. De tous les vices de Roustam, Soliman ne soupçonna que son avarice, et c'était peut-être le seul reproche mal fondé de tous ceux qu'il aurait dû faire punir pour l'intérêt de sa justice et pour celui de sa gloire. Cependant Roustam n'était avare que par le zèle qu'il avait pour Soliman. C'était dans le but de remplir le trésor impérial qu'il créait des impôts, qu'il faisait vendre les fleurs cultivées dans les jardins du sérail, qu'il mettait aux encans publics le cheval, la cuirasse et tout l'équipage de chacun des prisonniers de guerre devenus le partage du sultan. Son talent pour procurer de l'argent à son maître était si connu, qu'il y avait dans le palais du Grand Seigneur une chambre destinée à le recevoir, avec une inscription turque mise au-dessus de la porte et dont voici la traduction latine *Pecuniæ Rustami diligentia acquisitæ*. Les regards de ce vigilant ministre ne se portaient pas seulement sur les finances; il essaya de faire des changements utiles dans l'armement du soldat ottoman. Jusqu'alors, les armes dont les troupes se servaient n'étaient que l'arc, le sabre et les flèches; Roustam imagina d'armer de pistolets quelques centaines de spahis; mais dégoûtés, dès le premier essai, par l'odeur de la poudre et par les pièces d'armurerie qu'ils perdaient, ou qu'ils ne savaient pas entretenir, les soldats demandèrent qu'on leur rendît leurs armes habituelles, et Roustam se désista de son entreprise. Busbec, dans ses lettres, a tracé tous les traits qui peuvent mieux faire connaître ce célèbre grand vizir, doué d'autant d'esprit que de capacité, et dont le plus grand talent fut d'avoir su gouverner non-seulement l'empire, mais aussi son maître (1). S—Y.

(1) On aurait lieu de s'étonner que l'auteur de cet article, à qui l'on doit une *Histoire de l'empire ottoman* justement estimée, n'eût pas indiqué les deux époques où Roustam parvint au vizirat, ni celle de sa mort, si l'on ne considérait que Demétrius Cantemir, dans son *Histoire ottomane*, ne cite pas même ce ministre parmi les vizirs de Soleiman Ier, qu'il a plutôt supposés que mentionnés. Lacroix, dans son *Abrégé chronologique de l'histoire ottomane*, qu'il a tirée de celle de Cantemir, ne fait qu'un seul personnage de Roustam et de Lufti (ou plutôt Louthfy), l'un de ces prédécesseurs; il lui donne les deux noms dans sa liste des vizirs, et ne parle que de Lufti dans le texte de son ouvrage. Quant à Mignot, ce n'est pas dans son *Histoire de l'empire ottoman* qu'il faut chercher plus d'exactitude pour les dates et l'arrangement des faits. C'est dans les *Lettres de Busbec* et dans un *Abrégé de l'histoire ottomane*, traduit du turc par Digeon, que nous avons trouvé des détails biographiques plus précis sur Roustam-Pacha, et non pas *Rustan*, comme l'écrivent Busbec et ceux qui l'ont copié. Il fut surnommé l'Albanais, du nom de la province où il était né, et obtint les sceaux de l'empire après Soleiman-Pacha, successeur de Louthfy (le *Lufti* de Busbec et de Cantemir et le *Loti* de Mignot). On ne sait pas positivement en quelle année Roustam devint grand vizir, mais il l'était déjà en 1551, lorsqu'il apprit le traité par lequel Isabelle, reine de Hongrie, céda la Transsylvanie à l'empereur Ferdinand Ier. Il fut disgracié en apparence, en 1553, pour échapper à la haine des janissaires qui voulaient venger sur lui la mort du prince Mustapha, fils du sultan; mais il conserva son crédit, quoiqu'il eût été remplacé par Ahmed-Pacha; et, celui-ci ayant été étranglé à la fin de 1555, Roustam reprit les sceaux, qu'il conserva jusqu'à ses derniers jours. Il mourut d'hydropisie vers la fin de 1560, et eut pour successeur Aly-Pacha, qui signa une trêve de huit ans avec Busbec, ambassadeur de Ferdinand Ier, et qui fut déposé, l'an 972 de l'hégire (1564-1565 de J.-C.), deux ans avant la mort du sultan Soleiman Ier. A—T.

(1) Avant de réfuter le chapitre du *Contrat social* où il est parlé du christianisme, il communiqua son dessein à Rousseau, qui lui répondit : « Mon ami, quand nous ne voyons pas la vérité au même lieu, c'est nous accorder que de nous combattre. » M—N—D.

ROUSTAN (ANTOINE-JACQUES), ministre protestant, né à Genève en 1734, mourut dans la même ville le 18 juin 1808. La pauvreté de ses parents étant un obstacle au développement de ses heureuses dispositions, son éducation fut en quelque sorte son propre ouvrage; et il trouva moyen de la perfectionner dans ces institutions vraiment libérales auxquelles Genève a dû son plus grand lustre et une foule d'écrivains distingués dans les sciences et dans les lettres. Il fut élu, en 1761, régent d'une des premières classes du collége de cette ville, et en remplit les devoirs avec une rare capacité; mais bientôt après, impatient de suivre la carrière ecclésiastique à laquelle il s'était voué, il accepta la place de pasteur de l'Eglise helvétique à Londres, à laquelle il fut appelé en 1764. Après l'avoir occupée jusqu'en 1790, avec autant de zèle que de succès, sa santé considérablement affaiblie l'obligea de retourner dans son pays natal, où il se fixa, et auquel il consacra ses derniers travaux en qualité de pasteur. Son premier ouvrage, publié en 1764 sous le titre d'*Offrande aux autels et à la patrie*, est un recueil de quatre opuscules dont le plus considérable est une *Défense du christianisme considéré du côté politique;* il y réfute quelques paradoxes du *Contrat social* de J.-J. Rousseau (1). Les trois autres sont un *Discours sur les moyens de réformer les mœurs*, un *Examen des quatre beaux siècles de Voltaire* et un *Dialogue entre Brutus et César aux Champs Elysées*. — Son *Impie démasqué*, ses *Lettres sur l'état présent du christianisme*, Londres, 1763, et sa *Réponse aux difficultés d'un déiste*, ibid., 1772, firent quelque sensation. — On a encore de lui un *Examen critique de la seconde partie de la Profession de foi du vicaire savoyard*, ouvrage publié en 1776, et dans lequel son austère franchise ne lui permit pas de dissimuler des opinions entièrement opposées à celle de son éloquent compatriote, des talents duquel il était d'ailleurs sincère admirateur, et quoiqu'il eût avec lui des

Digitized by Google

liaisons particulières d'amitié; c'est surtout pour cet examen que Roustan fut persiflé par Voltaire dans ses *Remontrances des pasteurs du Gévaudan;* — un *Catéchisme raisonné de la religion chrétienne*, Londres, 1783, in-8°; — un *Abrégé de l'histoire universelle*, Londres, 1776, 9 vol. in-8°; Genève, 9 vol. in-12, dans lequel il prétendit rivaliser avec l'abbé Millot par l'avantage de moins prodiguer les réflexions, de mieux nourrir les faits importants, de suppléer au silence que Millot a, pour ainsi dire, gardé sur l'histoire des Séleucides et des Ptolémées, enfin de faire marcher de front l'histoire des peuples contemporains. Quant au style, on convient que l'auteur a préféré la simplicité aux grâces et à l'élégance; il a parfois de la rudesse, mais toujours de la précision. J—B.

ROUSTAN, surnommé le *mameluck de Napoléon*, personnage subalterne que le contact de Bonaparte a seul fait sortir de l'obscurité, obtint sous le consulat et l'empire une certaine renommée populaire. Cependant sa position auprès de l'empereur ne sortit jamais de l'état de domesticité, et il ne fut même, à vrai dire, qu'un esclave à la manière orientale. Bien qu'il ne connût pas lui-même le lieu ni l'époque de sa naissance, on a dit qu'il vint au monde à Tiflis en Géorgie, ou à Erivan en Arménie, vers 1780; mais cette origine asiatique a été contestée contre le témoignage du valet de chambre Constant, qui, dans ses *Mémoires*, parle de Roustan comme de son *collègue*. « D'une bonne famille de Géorgie, selon lui, il avait été enlevé à l'âge de six ans, conduit au Caire et élevé parmi les jeunes esclaves qui servaient les mamelucks, en attendant qu'ils le devinssent eux-mêmes. Le scheik El-Bekry, auquel il appartenait, en faisant présent au général Bonaparte d'un cheval arabe, lui donna aussi Roustan, ainsi qu'un autre esclave du nom d'Ibrahim (1). » Bourrienne dit que ce fut à la fête anniversaire de la naissance de Mahomet, célébrée au Caire et à laquelle Bonaparte assista chez le scheik El-Bekry, que celui-ci, sur le désir du général, lui céda ces deux jeunes esclaves, et on doit remarquer qu'ils n'étaient pas alors mamelucks, mais seulement destinés à le devenir. Malgré tout cela, l'origine orientale de Roustan ne nous paraît point complétement établie. Il est bien sûr que si cette milice se recrutait principalement dans le Caucase, la Circassie ou la Géorgie, on ne dédaignait pas les Européens, et il s'y trouvait des Allemands, des Russes et même des Français. Quoi qu'il en soit, on voit Roustan attaché à la personne de Bonaparte dès la seconde période de la campagne d'Egypte. Des services importants et particuliers, mais inconnus, qu'il lui rendit alors, furent, assure-t-on, la base de sa fortune, et à partir de cette époque il devint le valet le plus intime du général en chef. Lorsque Napoléon quitta l'Egypte, il emmena Roustan, et à Paris il le mit aux mains de Vénard, son maître d'hôtel, moins pour l'instruire et le former aux coutumes françaises, comme on l'a dit, que pour lui donner une sorte de tuteur. Durant les quatorze années du pouvoir consulaire ou impérial, Roustan ne quitta pas un instant Bonaparte. Ses fonctions consistaient spécialement soit à le suivre à cheval dans les revues et les batailles, soit à l'accompagner dans ses campagnes et ses voyages le plus souvent sur le siége même de sa voiture. Aux Tuileries comme sous la tente, il veillait la nuit au repos de son maître, couché sur un lit de camp à la porte de sa chambre, se levant au moindre signal. En campagne, si Bonaparte s'aventurait dans une reconnaissance ou une marche, son mameluck ne le perdait pas de vue. On était sûr de le trouver toujours dans l'escorte impériale, si peu nombreuse qu'elle fût. Dans les batailles, il avait sa place marquée au milieu du brillant état-major qui entourait l'empereur, et il s'y faisait remarquer par son riche costume oriental, avec le turban traditionnel surmonté d'une aigrette. C'est ainsi qu'il assista à toutes les grandes journées, depuis Marengo jusqu'à Arcis-sur-Aube. Bien qu'officier de la Légion d'honneur, il ne faisait point partie du corps des mamelucks de la garde. Lorsque l'empire croula, Roustan ne voulut point partager la mauvaise fortune de Bonaparte, et le jour même de l'abdication il quitta Fontainebleau (1). Au retour de Napoléon, Roustan fut un instant enfermé à Vincennes, puis exilé à vingt lieues de Paris. Cette disgrâce a donné lieu à beaucoup de suppositions, sans qu'on ait pu en découvrir le véritable motif. L'ancien mameluck alla alors habiter Dreux, où il possédait une petite propriété, et il y vécut ignoré. Cependant, à la seconde restauration, il obtint un bureau de loterie qu'il vendit presque aussitôt. Il fit ensuite un voyage à Londres, et, revêtu du riche costume qu'il avait porté sous l'empire, il s'y montra en spectacle, plus encore pour gagner quelque argent que pour satisfaire la curiosité de l'aristocratie britannique, ce qui doit faire penser que sa fortune n'était pas aussi considérable qu'on s'est plu à le dire. Vers la fin de 1831, on lui donna sous le nom de sa femme (2) une direction de poste aux lettres, et il fallut la cérémonie du 15 décembre 1840 pour qu'il sortît un peu de l'oubli où il était plongé. On le vit alors assister à la translation des cendres de Na-

(1) Cet Ibrahim, Circassien d'origine, suivit également Bonaparte en France, où il prit le nom d'*Ali*. Il est mort, en novembre 1846, à Fontainebleau, où il occupait, depuis 1805, un emploi subalterne dans le palais. Sous le consulat, il avait été attaché au service de madame Bonaparte.

(1) Hobhouse, dans son *Histoire des cent-jours*, dit que Roustan, après avoir prudemment abandonné son maître lors de l'abdication, lui écrivit à l'île d'Elbe : « Que, s'il redevenait encore heu- « reux, lui, son valet, aurait beaucoup de joie à rentrer à son « service ». Ceci nous paraît peu authentique.

(2) Il avait épousé mademoiselle Douville, fille d'un valet de chambre de Josephine.

Digitized by Google

poléon, toujours sous son costume traditionnel; mais à peine y fut-il remarqué. Roustan s'était retiré à Dourdan, et c'est dans cette petite ville qu'il mourut obscurément le 7 décembre 1845. C—H—N.

ROUSTEM est le nom d'un héros fameux dans les annales poétiques de la Perse et dans les récits du *Schahnameh* de Ferdousy. Il est difficile de retrouver ce qu'il peut y avoir de véritable dans l'histoire de ce personnage, au milieu des fables et des exploits extraordinaires qui lui sont attribués. La durée de sa vie aurait été très-longue. On le voit contemporain de plusieurs règnes eux-mêmes assez longs et séparés par des intervalles de temps considérables. Déjà, sous les derniers rois de la race des *Poeriodekeschans*, vulgairement appelés *Pischdadiens*, il s'était signalé par son courage contre les Touraniens ou les Scythes, éternels ennemis de la Perse, et il vivait encore sous Gouschtasp, le cinquième des princes kaïanides, contemporain de Zoroastre. C'est alors qu'il donna la mort, dans un combat singulier, au puissant Isfendiar, héritier présomptif de la couronne, et non moins illustre que Roustem dans les souvenirs héroïques des Persans. Ainsi Roustem aurait vécu plusieurs siècles. Il est évident qu'en ce cas, comme dans plusieurs autres relatifs à l'ancienne histoire de l'Orient, on a confondu divers personnages du même nom en accumulant sur un seul homme célèbre les actions de plusieurs princes. Dans l'ancienne Perse, comme partout, les hommes aimaient à donner à leurs fils les noms que leurs pères avaient portés, et des dénominations peu variées y formaient la chaîne des généalogies. Ce fut une source perpétuelle de confusion et d'erreurs presque inévitables quand l'antique histoire de l'Orient fut réduite, par la succession des révolutions et la perte des monuments littéraires originaux, à n'être plus composée que de maigres abrégés dans lesquels on a préféré les récits les moins vraisemblables comme plus dignes d'être transmis à la postérité. Telles sont en particulier les pitoyables narrations reproduites dans la bibliothèque orientale d'Herbelot et fidèlement citées par les orientalistes, qui s'imaginent qu'il n'y a pas, pour l'ancienne histoire de l'Asie, une source plus pure que les derniers compilateurs orientaux. Si, au lieu des écrivains élégants et presque toujours absurdes des derniers temps, on consultait plus souvent les auteurs arabes et persans des premiers siècles de l'hégyre, on n'y retrouverait pas encore la vérité bien pure; mais au moins l'histoire des anciens héros de la Perse s'y présenterait sous un aspect tout différent et dégagé de la plupart des absurdités mises en circulation par Mirkhond et d'autres auteurs de la même espèce. Il est évident, par ce que nous venons de dire, que le nom de Roustem doit s'appliquer, non à un seul individu, mais à plusieurs princes d'une même famille. L'historien arménien Moyse de Khorèn (1), qui écrivait au 5e siècle de notre ère, parle de *Roustem, dont la force*, dit-il, *égalait celle de cent vingt éléphants*. Il lui donne le nom de *Sadjig*, ce qui veut dire que Roustem était né dans la province de la Perse orientale nommée *Sacastène* par les anciens, *Sakastan*, *Sedjestan* et *Seïstan* par les modernes. Cette indication est conforme à ce que nous apprennent les auteurs persans et arabes, qui placent le séjour du héros dans cette même région, dont il était seigneur. Roustem et les princes de son sang étaient donc du nombre de ces petits souverains féodaux qui, quelquefois soumis et plus souvent indépendants, se partageaient l'Orient sous la suprématie du roi de Perse ou du grand roi. Roustem appartenait à la race de Sam, fils de Neriman, qui rattachait son origine à Djemschid par une suite d'ancêtres mentionnés dans les livres des sectateurs de Zoroastre, mais restés inconnus aux autres auteurs orientaux. Cette famille, qui possédait le Sedjestan et les cantons de la Perse limitrophes de l'Inde, était unie par des liens de parenté avec les princes de ce dernier pays. Elle fut souvent aussi redoutable qu'utile aux monarques de la Perse, et si sa valeur repoussa plus d'une fois les Touraniens, elle tourna aussi ses armes contre le grand roi. Elle représente parfaitement le souverain des Derbices, peuples de la Perse orientale qui occupaient le pays possédé par la race de Roustem et qui, selon Ctésias, par leur alliance avec les Indiens, étaient devenus formidables pour les rois de Perse, lesquels avaient de fréquentes guerres à soutenir contre eux. Herbelot et tous les orientalistes rapportent que Roustem, contemporain de Gouschtasp et rival d'Isfendiar, était fils de Zal et de Roudabah, fils de Mihran-Schah, roi du Kaboulistan. Il est probable que ce récit se rapporte à un premier Roustem. Quant au vainqueur d'Isfendiar, il est certain qu'il était *fils de Dasitan* (2). C'est là un des personnages obscurs et aujourd'hui oubliés qui unissaient le dernier Roustem avec ses ancêtres du même nom et avec celui qui était fils de Zal et qui lui était antérieur de plusieurs siècles. On voit, par les écrits des sectateurs de Zoroastre, que Roustem ne voulut pas embrasser la doctrine du nouveau réformateur, et qu'il fut du nombre des princes qui restèrent attachés aux anciennes superstitions de leur pays. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'est pas question de lui dans les livres du législateur, dans lesquels cependant la mémoire de ses ancêtres est souvent rappelée avec honneur. L'opposition que le seigneur du Sedjestan manifesta contre la nouvelle doctrine explique suffisamment ses dé-

(1) *Hist. arm.*, lib. 2, cap. 7, p. 96, édit. Whiston.

(2) Comme *Dasitan* signifie en persan *histoire*, un orientaliste, qui a plus parlé des langues de l'Asie qu'il ne les a sues, a traduit les mots *Roustemi Dasitan*, *Roustem de l'histoire*, au lieu de *Roustem*, *fils de Dasitan*. (Voy. *Voyages* de Chardin, t. 2, p. 101.)

Digitized by Google

mêlés avec Isfendiar, zélé sectateur de Zoroastre et propagateur un peu intolérant de sa loi. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait porté ses armes dans les Etats de Roustem, où il trouva la mort. Cette indication place au 6e siècle de notre ère l'existence du dernier Roustem. Ce prince, resté indépendant dans ses Etats, périt plus tard dans une expédition contre l'Inde, où il succomba par la perfidie d'un de ses frères nommé Schegbad, et, après sa mort, le roi de Perse vengea sur sa famille et sa postérité la mort d'Isfendiar. Nous ne pouvons expliquer ici comment tous ces faits se rattachent à ce que les auteurs anciens nous ont appris sur l'antique histoire de Perse; ce serait un travail trop considérable pour le consigner dans cet ouvrage. S. M—N.

ROUSTEM, fils de Feroukhzad, général persan, vivait au 7e siècle de notre ère et fut l'un des derniers défenseurs de l'indépendance de sa patrie contre les Arabes. Son père était gouverneur du Khorasan à l'époque de la mort du grand roi Chosroès II ou Khosrou Parwiz, en l'an 628. Maître d'une belle et vaste province, il sut acquérir une grande importance au milieu des troubles qui amenèrent et suivirent ce grand événement, et il osa même aspirer à la couronne. Arzoumidokht, fille de Chosroès, parvenue au trône après le règne court et tragique de son frère Schirouieh (Siroès), de sa sœur Pourandokht et de plusieurs autres princes, s'en était vu faciliter les approches par les services de Feroukhzad. Celui-ci, épris d'amour pour sa souveraine, demanda sa main comme le prix de ses services et fut assez imprudent pour croire à la sincérité des promesses d'une princesse irritée. Il paya sa témérité de sa tête. Roustem, qui était alors gouverneur de l'Atropatène ou Aderbadagan, s'arma pour venger le meurtre de son père. Arzoumidokht fut bientôt détrônée et mise à mort, et un nouveau prince appelé Feroukhozad fut élevé à l'empire par le crédit du vainqueur, qui le remplaça peu de jours après par Iezdedjerd II, le dernier des rois de la race des Sassanides qui ait occupé le trône de Perse. Roustem conserva, comme on le pense bien, tout son pouvoir sous ce prince qui lui devait sa couronne, et il était dans son gouvernement de l'Atropatène quand le prince des Pagratides, Varazdirots, fils de Sempad, chassé de l'Arménie par des troubles civils, vint y chercher un asile en l'an 632. Au lieu des secours qu'il espérait, Varazdirots s'aperçut bientôt que Roustem méditait sa perte et songeait à s'étendre du côté de l'Arménie. Il prit alors le parti de l'abandonner secrètement et de se retirer auprès de l'empereur Héraclius, tandis que Roustem, trop occupé par l'orage qui menaçait de fondre sur la Perse, était forcé d'ajourner ses projets sur l'Arménie. Les Arabes se préparaient alors à passer l'Euphrate pour propager, l'épée à la main, la loi de Mahomet dans les régions orientales. C'est à la valeur de Roustem que Iezdedjerd confia le salut de la Perse. Ce général justifia la confiance de son roi; mais la dernière heure de la Perse avait sonné. Après une bataille longtemps disputée, où il versa son sang pour sa religion et pour son pays, Roustem succomba dans les champs de Kadesiah, heureux encore de tomber avant la conquête de la capitale, qui subit bientôt après, en l'an 636, le joug des Arabes. L'empire de la Perse, enlevé à la race des Sassanides, fut ravi aux sectateurs de Zoroastre, et il perdit une indépendance qu'il ne recouvra jamais (*voy.* IEZDEDJERD III et SAAD, fils de Wakkas). S. M—N.

ROUSTEM-BEYG, cinquième prince de la dynastie turcomane d'Ak-Koïounlou ou du Mouton-Blanc, était fils de Maksoud-Beyg et petit-fils du célèbre Ouzoun-Haçan (*voy.* ce nom). Il partagea la révolte de son oncle Massih-Mirza et de quelques autres princes de sa famille contre son cousin Baïsangar, fils et successeur de Yacoub sur le trône de la Perse occidentale, l'an 896 de l'hégyre (1491 de J.-C.); mais ils furent vaincus. Massih demeura sur le champ de bataille; Roustem fut chargé de fers et conduit dans la forteresse d'Alindjak. Délivré de sa prison, l'année suivante, par ses amis, qui le proclamèrent sultan dans l'Irak, il marcha sur Tauris pour en chasser Baïsangar, qui, abandonné de la plus grande partie de son armée, s'enfuit auprès de Feroukhzad, roi du Chyrwan. Roustem, maître du trône, se montra le plus libéral de tous les souverains des deux dynasties turcomanes. Attaqué par les troupes de Houcein-Mirza, roi du Khoraçan, de la race de Tamerlan, il l'obligea de se retirer au bruit seul de sa marche. Roustem apaisa une grande révolte à Ispahan et fit la guerre avec succès au prince du Ghylan. Mais Baïsangar étant revenu du Chirwan avec des secours, Roustem lui livra deux combats, le vainquit et fut délivré de son rival, qui périt dans le second, entre Gandja et Berdaa, en Arménie. Roustem, avant de marcher contre Baïsangar, avait mis en liberté Aly-Mirza et Ismaël, que Yacoub, père de Baïsangar, avait fait renfermer à Istakhar après la mort de leur père Cheikh-Hayder. Aly-Mirza s'étant distingué contre le fils de son oppresseur, Roustem, pour le récompenser, lui permit de retourner à Ardebil, berceau de sa famille. Mais bientôt, ayant pris ombrage de l'attachement que les Sofys montraient pour les fils de Hayder, il résolut de perdre ceux-ci et envoya des troupes contre eux. Les deux princes songèrent à se défendre et rassemblèrent leurs partisans. La bataille se donna près d'Ardebil. Aly-Mirza y fut tué, et Ismaël, qui était encore enfant, fut emmené dans le Ghylan, dont le souverain, Karkeïa-Aly, le reçut avec les plus grands honneurs, le traita comme son fils et refusa de le livrer à Roustem. L'an 902 (1496), celui-ci fut attaqué par Ahmed, fils d'Ogourlou,

Digitized by Google

lequel était son cousin germain et son beau-frère, et commandait sur les frontières de l'Anatolie. Roustem, ayant essuyé une défaite par la trahison d'une partie de ses troupes, s'enfuit dans la Géorgie, d'où il revint la même année livrer, dans l'Adzerbaïdjan, un second combat à son rival. Il y fut vaincu, fait prisonnier et mis à mort par l'ordre d'Ahmed, qui lui succéda. Roustem avait régné cinq ans et demi. Après lui, l'anarchie et les guerres civiles continuèrent entre les princes Ak-Koïounlou et favorisèrent l'ambition du jeune Ismaël, qui éleva bientôt sur leurs ruines les fondements de la célèbre dynastie des Sofys (*voy.* Ismael-Schah). A—T.

ROUTH (Bernard), jésuite irlandais, était né le 11 février 1695. Envoyé jeune en France, il y termina ses études dans un des colléges de sa nation et embrassa la règle de St-Ignace. Il sut concilier avec son goût pour les lettres l'exactitude à remplir ses devoirs, et il ne tarda pas à se faire connaître par quelques opuscules qui décèlent un critique judicieux et un homme instruit. Pendant son séjour au collége irlandais de Poitiers, il s'appliqua particulièrement à l'histoire, dont il fit une étude approfondie. La découverte d'un grand nombre de tombeaux en pierre, près de Civaux, lui fournit l'occasion de publier de curieuses recherches sur les usages des anciens dans les inhumations. Le succès qu'eut cet ouvrage le fit rappeler à Paris pour travailler au *Journal de Trévoux*, dont il devint l'un des principaux rédacteurs, de 1739 à 1743. Il fut ensuite chargé de continuer l'*Histoire romaine* des PP. Catrou et Rouillé (*voy.* ces noms), dont il avait paru vingt volumes, et il prit l'engagement de la terminer par trois autres volumes, qui devaient comprendre la suite de l'histoire des Césars, depuis Tibère jusqu'à Nerva. D'autres occupations le détournèrent de ce travail, qu'il a laissé incomplet, n'ayant donné qu'un volume (en 1748), qui contient le règne de Caligula et une partie de celui de Claude. On a souvent répété que le P. Routh et un de ses confrères (le P. Castel), après avoir offert à Montesquieu les consolations de la religion, voulurent, dès qu'il eut rendu le dernier soupir (10 février 1755), s'emparer de ses manuscrits, et qu'ils n'en furent empêchés que par la vive résistance de Darcet; mais cette historiette a été formellement démentie par Suard, qui assista aux derniers moments de l'auteur de l'*Esprit des lois*. Lors de la suppression des jésuites, le P. Routh se retira dans les Pays-Bas et s'établit à Mons, où il devint confesseur de la princesse Charlotte de Lorraine. Il y mourut le 18 janvier 1768. Outre la continuation de l'*Histoire romaine*, on cite de lui : 1° *Vers sur le mariage du roi* (Louis XV), 1725; 2° *Lettres critiques sur les Voyages de Cyrus* (par Ramsay), Paris, 1728, in-12 (1); 3° *Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton, au sujet de l'histoire de Sethos, en quatre lettres écrites des Champs Elysées à l'abbé Terrasson*, Amsterdam, 1731, in-12; 4° *Lettres critiques sur le Paradis perdu et reconquis, de Milton*, Paris, 1731, in-12; elles ont été reproduites à la suite de la traduction française du *Paradis perdu* de Dupré de St-Maur, édition de 1765, 4 vol. in-12; 5° *Recherches sur la manière d'inhumer des anciens, à l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou*, Poitiers, 1738, in-12, rare. L'auteur prétend que les tombeaux trouvés en grand nombre dans cet endroit ne peuvent indiquer qu'un ancien cimetière de chrétiens; et les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion ont été confirmées par le suffrage du savant abbé Lebeuf. A la suite de cet ouvrage, on trouve des observations sur le *Campus Vocladensis*, où, selon Grégoire de Tours, Clovis vainquit Alaric. Le P. Routh démontre bien que ce ne peut point être Civaux; mais il avoue que, malgré ses recherches, il n'a pu déterrer les restes cachés de Vouglé sur les bords du Clain. 5° *Lettre sur la tragédie d'Osarphis* (dans le recueil des *Œuvres* de l'abbé Natal, t. 3). W—s.

(1) Dreux du Radier, dans la liste qu'il donne des productions du P. Routh (*Bibl. du Poitou*, t. 6), lui attribue encore : *Six soirées sur le même sujet* (les *Voyages* de Cyrus), 1728; mais on ne trouve cet ouvrage indiqué dans aucun catalogue.

ROUVET (Jean), inventeur du flottage pour le transport du bois par la rivière de l'Yonne, était un paysan du Nivernais, fort simple et sans étude, qui, dès sa plus tendre jeunesse, se livrait au commerce du bois, lorsque, en 1549, il inventa cette méthode qui dès lors eut les plus heureux résultats pour les consommateurs, et plus encore pour les propriétaires de forêts de ces contrées. Oublié longtemps, son nom fut répété avec beaucoup d'enthousiasme, en 1826, par M. Dupin l'aîné, qui proposa de lui élever un monument sur le pont de Bethléem à Clamecy, et qui souscrivit lui-même pour deux cents francs. « Jusqu'ici, dit-il dans un prospectus qui est sous nos yeux, on a bien retenu le « nom de *Jean Rouvet*; le commerce de bois lui « a fait l'honneur de graver son effigie sur les « jetons de la compagnie, mais on ne lui a point « encore élevé de monument public. Je propose « de lui en élever un, modeste comme lui, en « vue du Perthuis de l'Yonne, et sur des plans et « dessins arrêtés par une commission composée « du sous-préfet, du maire de Clamecy et du « syndic des marchands de bois de la haute « Yonne. » M. Dupin s'adjoignit à cette commission, et le monument ne tarda pas à être élevé. Z.

ROUX (maître). *Voyez* Rosso.

ROUX (Augustin), médecin, était né le 26 janvier 1726, à Bordeaux, de parents pauvres et chargés d'enfants. Ses dispositions précoces déterminèrent son père à le faire étudier, dans l'espoir qu'il embrasserait l'état ecclésiastique et deviendrait le soutien de sa famille. Il fit ses

Digitized by Google

humanités d'une manière brillante. Arrivé à la classe de philosophie, il sentit le vide de l'enseignement scolastique, lut les ouvrages de Locke et de Malebranche et se rendit fort habile dans les mathématiques. N'ayant aucune vocation pour l'état auquel on le destinait, il déclara que son projet était d'étudier la médecine. Ses parents mirent tout en œuvre pour le détourner de cette résolution, jusqu'à le menacer de l'abandonner; mais, encouragé par ses professeurs, il y persista, supportant toutes les privations et s'imposant les plus grands sacrifices pour se procurer des livres. Après avoir achevé son cours, il prit, en 1750, le grade de docteur, et ce fut un de ses juges qui lui prêta la somme nécessaire pour payer les droits. Muni d'une lettre de recommandation de Montesquieu, Roux vint à Paris pour acquérir de nouvelles connaissances par la fréquentation des savants. Il y fut accueilli de quelques gens de lettres, qui lui conseillèrent d'apprendre l'anglais, comme un moyen d'obtenir des ressources, et, au bout de quelques mois, il fut en état de coopérer à une traduction des *Transactions philosophiques*. Peu de temps après son arrivée à Paris, il avait été chargé de l'éducation de M. d'Héricourt, depuis conseiller au parlement, et, quoiqu'il remplît les devoirs de cette place avec zèle, il trouva le loisir de faire un nouveau cours de médecine et d'aider Morin d'Hérouville dans la rédaction des *Annales typographiques*, journal dont il devint ensuite le propriétaire et le seul rédacteur. Il prit, en 1760, ses grades à la Faculté de Paris, et il venait d'y recevoir le doctorat quand la mort de Vandermonde (*voy.* ce nom) fit passer entre ses mains le *Journal de médecine*, auquel il sut donner un intérêt et une importance que cette feuille n'avait point encore eus jusqu'alors. Présenté par le baron d'Holbach aux administrateurs de la manufacture de glaces de St-Gobin, Roux rendit à cet établissement les plus grands services, en rectifiant plusieurs procédés et en y introduisant d'utiles perfectionnements, qu'il avait recueillis dans un voyage à Londres, où il était allé dans ce but. Depuis longtemps la faculté désirait de compléter l'enseignement médical par un cours de chimie. Ayant obtenu la création d'une chaire de cette science, elle désigna Roux pour la remplir. Il commença son cours le 14 février 1771 et le continua pendant six ans avec un succès qu'attestent plusieurs délibérations de la Faculté, ainsi que la médaille qu'elle fit frapper en 1771. Epuisé de fatigues, cet habile médecin mourut à Paris, le 28 juin 1776. Il était membre de l'académie de Bordeaux, de la société d'agriculture de Paris et de l'académie de médecine de Madrid. Roux ne connut point d'autres passions que celles de l'étude et du bien public. Critique sévère, mais juste, il était, dans le commerce de la vie, bon et obligeant. Quoique d'un rare désintéressement, son esprit d'ordre et son économie lui permirent d'adoucir le sort de ses parents et de former une bibliothèque riche en livres de son état et dont le catalogue est imprimé. Outre différents articles des *Transactions philosophiques*, insérés dans la Collection académique, partie étrangère, t. 1er, Roux a traduit l'*Essai* de Whyts *sur la vertu de l'eau de chaux pour la guérison de la pierre*, 1757 ou 1767, in-12; — avec le baron d'Holbach, *Recueil des mémoires les plus intéressants de chimie et d'histoire naturelle contenus dans les Actes de l'académie d'Upsal et dans les Mémoires de l'académie de Stockholm*, 1764, 2 vol. in-12; — seul, *Essai sur les fièvres* de Huxham, 1765, in-8°. Il a eu part à la traduction de l'*Embryologie sacrée* (*voy.* CANGIAMILA) et à celle des œuvres de Henckel, et y a joint le *Tableau de l'analyse végétale*, extrait des leçons de Rouelle (*voy.* ce nom). Enfin on a de lui : 1° *Recherches historiques et critiques sur les différents moyens employés pour refroidir les liqueurs*, Paris, 1758, in-12. Suivant Eloy (*Dictionnaire de médecine*), ce petit ouvrage est précieux (1). 2° *Annales typographiques, ou Notice des progrès des connaissances humaines*, 1758-1762, 10 vol. in-8° (2). Ce journal, dont il paraissait un cahier par mois, peut être regardé comme un modèle en son genre. Des analyses aussi savantes qu'instructives donnent en peu de mots une idée nette des ouvrages qu'elles annoncent, dégagée du verbiage et des lieux communs qui remplissent trop fréquemment nos journaux littéraires. On regrette que celui-ci n'ait pas une table générale alphabétique pour faciliter les recherches; mais, tel qu'il est, il est encore utile à consulter. 3° Le *Journal de médecine*, depuis le mois de juillet 1762 jusqu'au mois de juin 1776 (*voy.* VANDERMONDE). Après la mort de Roux, il fut continué par Caille, qui n'en publia que trois numéros, et ensuite par Bacher (*voy.* ce nom). 4° *Nouvelle encyclopédie portative, ou Tableau général des connaissances humaines*, 1766, 2 vol. in-8° (3). Roux avait entrepris cet ouvrage pour son élève, M. d'Héricourt. Il avait traduit et il allait publier les *Leçons de chimie médicale et pharmaceutique* de Lewis; mais l'impression, arrêtée par sa mort, n'a point été terminée. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge de Roux* (attribué par Barbier à de Laire), Amsterdam, 1777, in-12 de 72 pages. W—s.

(1) Eloy attribue encore à Roux un *Traité de la culture et de la plantation des arbres à ouvrer*, Paris, 1750, in-12; mais cet opuscule est évidemment d'un homonyme. Le *Dictionnaire universel* le fait auteur des *Pierres et minéraux parfaits*, Paris, 1782, in-4°, et d'une *Histoire naturelle, chimique et médicinale des corps des trois règnes de la nature*. On avoue qu'on ne connaît pas ces deux ouvrages.

(2) Le journal de Morin d'Hérouville, qui porte le même titre, et dont Roux fut un des collaborateurs, est du format in-4°.

(3) L'ouvrage de Roux avait déjà paru à Berlin, 1763, in-12, sous le titre d'*Encyclopédie portative, ou la Science universelle à la portée de tout le monde* (Lawætz, *Handbuch für Bücherfreunde*, n° 6389). C'est pour cela que l'édition de 1766 est intitulée *Nouvelle encyclopédie*, etc. Il y manque la troisième partie qui devait la terminer. On en peut voir l'analyse dans notre *Bibliographie alphabétique*, p. 56. F—A.

Digitized by Google

ROUX (Jacques) ne doit pas être oublié par les biographes par suite du triste rôle qu'il a joué pendant la révolution. Le lieu de sa naissance ne nous est pas connu; nous savons seulement qu'il était prêtre habitué dans la paroisse St-Nicolas, à Paris, en 1789, avant la réunion des états généraux. Il ne figura qu'obscurément parmi les premiers révolutionnaires, et l'on n'entendit pas parler de lui avant le régime conventionnel. On sait seulement que Roux était un des auxiliaires de Marat et s'était intitulé *le prédicateur des sans-culottes*. Au 10 août, il devint un des membres de la commune. Jacques Roux fut le plus souvent désigné par ses collègues pour surveiller les prisonniers du Temple. Ce fut lui qu'on chargea de conduire Louis XVI à la mort, et voici le rapport qu'il fit de cette exécution à la barre de la convention : « Nous venons rendre compte, dit-il, « de la mission dont nous étions chargés. Nous « nous sommes transportés au Temple; là, nous « avons annoncé au tyran que l'heure du sup- « plice était arrivée; il a demandé d'être quel- « ques minutes avec son confesseur. Il a voulu « nous charger d'un paquet pour vous le remet- « tre : nous lui avons observé que nous n'étions « chargés que de le conduire à l'échafaud; il a « répondu : *C'est juste;* il a remis le paquet à un « de nos collègues, a recommandé sa famille et « a demandé que Cléry, son valet de chambre, « soit celui de la reine. Se levant avec précipita- « tion, il a dit adieu à sa femme. De plus, il a « demandé que ses anciens serviteurs de Ver- « sailles ne fussent pas oubliés. Il a dit à San- « terre : *Marchons;* il a traversé la première « cour à pied, il est monté en voiture dans la « seconde. Pendant la route, le plus grand « silence a régné : il n'est arrivé aucun événe- « ment; nous sommes montés dans les bureaux « de la marine pour dresser procès-verbal de « l'exécution; nous n'avons pas quitté Capet des « yeux jusqu'à la guillotine. Il est arrivé à dix « heures dix minutes; il a été trois minutes à « descendre de la voiture; il a voulu parler au « peuple : Santerre s'y est opposé; sa tête est « tombée.... » Le 25 février 1793, la populace pilla les boutiques et les magasins des épiciers dans tous les quartiers de Paris : Roux fut dénoncé par la section des Gravilliers comme ayant dirigé ce pillage, et cette section déclara qu'il avait perdu sa confiance. Le municipal répondit, en présence de ceux qui l'accusaient, qu'il avait toujours professé les vrais principes; que, dût-il être appelé le Marat du conseil, il ne s'en départirait pas. Dans le même temps, on demandait à la convention un décret d'accusation contre Marat pour avoir provoqué l'application des principes que Roux professait. Quant à la commune, elle ne partagea point l'opinion de la section des Gravilliers. Après la révolution du 31 mai, elle chargea Roux d'en écrire l'histoire et lui confia la rédaction des affiches de Paris; il eut de plus la mission de surveiller la section du Finistère (1), dont le républicanisme était suspect. Le 25 juin, il parut à la barre de la convention à la tête d'une députation des sections des Gravilliers, de Bonne-Nouvelle et du club des Cordeliers; mais le discours qu'il prononça en cette occasion fut désavoué même par ceux qui l'accompagnaient, et il fut chassé de la barre sur la motion de Legendre, appuyée par Robespierre. Le 28 juin, il essaya de se justifier auprès de la commune, en disant qu'il était muni des pleins pouvoirs des sections et du club des Cordeliers. Chaumette s'éleva contre Roux et dit que sa pétition avait été le tocsin des désordres; le club des Cordeliers désavoua le pétitionnaire; le conseil lui retira la rédaction des affiches de Paris et déclara qu'il n'aurait plus recours à ses services. Le 8 août, la veuve de Marat vint le dénoncer à la barre et prétendit qu'il faisait parler son mari pour déshonorer sa mémoire. Robespierre fit décréter que la pétition de la veuve serait insérée au *Bulletin des lois*. Le 22 août, Roux fut traduit à la police, qui se déclara incompétente. Enfin il comparut devant le tribunal révolutionnaire et fut condamné à mort le 15 janvier 1794 : lorsqu'il entendit son arrêt, il se frappa de cinq coups de couteau et fut transporté, couvert de sang, à Bicêtre, où il expira. B—u.

ROUX (Louis), prêtre champenois, fut député de la Haute-Marne à la convention nationale, en 1792, et y vota la mort de Louis XVI en ces termes : « Un tyran disait qu'il voudrait que le « peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre « d'un seul coup : Louis Capet a, autant qu'il « était en lui, exécuté cet atroce désir. Je vote « pour la mort. Vengeur d'un peuple libre, je « n'aurai qu'un regret à former, c'est que le « même coup ne puisse frapper tous les tyrans. » Sur le second appel, il dit : « Je veux supporter « seul toute la responsabilité; je dis : Non. » Roux, attaché longtemps aux principes révolutionnaires, travailla beaucoup dans les comités, surtout dans celui de constitution, et se porta même le défenseur du comité de salut public. Il se signala aussi par son zèle contre la religion, dans le département des Ardennes et notamment à Sédan. A l'époque du 31 mai, il fit décréter les articles constitutionnels comme le seul moyen de salut public. Le 15 septembre, il fit destituer et arrêter Lecouteulx-Lanoraye et deux autres administrateurs de l'Oise, comme s'opposant aux réquisitions de grains. Il fut envoyé peu de temps après dans ce département pour faire exécuter les lois sur les subsistances. Sa mission s'étant étendue au département des Ardennes, il parut vouloir entraver les opérations de son collègue Massieu, et fut tour à tour dénoncé et applaudi aux Jacobins pour sa conduite à Sédan, dans le courant de 1794. Le 9 thermidor mit un terme à

(1) Le quartier du jardin du Roi.

Digitized by Google

leurs débats. Roux, parvenu aux comités de gouvernement, voulut se venger de Massieu et de ses partisans. Il fit décréter celui-ci d'arrestation, après le 1er prairial (20 mars 1795), et traduire les autres au tribunal criminel des Ardennes, où ils furent condamnés à mort. Il changea ensuite de conduite avec les circonstances et se réunit aux anciens montagnards dès qu'il vit que les sectionnaires de Paris voulaient aller au delà du but tracé par les thermidoriens. Après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il fut nommé membre de la commission des Cinq, créée pour présenter des moyens de salut public, et fit même plusieurs rapports en son nom; mais Thibaudeau ayant fait anéantir cette nouvelle institution, Roux passa au conseil des Cinq-Cents et s'y montra constamment dévoué aux intérêts du directoire. Il en sortit le 20 mars 1797 et fut ensuite employé au ministère de l'intérieur en qualité de sous-chef. La destitution de Quinette entraîna la sienne; il fut quelque temps sans place, passa enfin à la commission des émigrés et de là aux archives du ministère de la police, d'où il fut encore renvoyé après la démission de Fouché. Il vécut longtemps ignoré dans la capitale; mais, ayant reparu, en 1815, au champ de mai, il se trouva ensuite compris dans la loi contre les régicides et quitta la France en 1816. Il est mort à Huy, le 22 septembre 1817, après avoir rétracté ses erreurs et s'être réconcilié avec l'Eglise. Il s'était marié pendant la révolution (*voy.* l'*Ami de la religion et du roi*, t. 17, p. 427). B—u.

ROUX (Vital), né à Belley vers 1760, était le fils d'un procureur de cette ville. Après avoir reçu une éducation incomplète, il vint à Lyon, où il fut longtemps commis dans une maison de commerce. S'étant déclaré l'un des plus chauds partisans de la révolution, il joua un rôle fâcheux dans le malheureux siége de 1793, et après la reddition de la ville il se réunit ouvertement au parti des proscripteurs. Poursuivi par la clameur publique, après la chute de Robespierre, il n'échappa que par la fuite aux massacres de la réaction, et fut enfin obligé, comme beaucoup de terroristes lyonnais de ce temps-là, qu'on appelait *mattevons*, de se réfugier à Paris, où il se montra toujours fort attaché aux principes de la révolution. Après avoir été commis dans la maison Delessert, en 1797, puis dans celle de Fould, il fonda lui-même un établissement du même genre, mais qui eut peu de succès. Cependant il devint régent de la banque de France et membre de la chambre du commerce sous le préfet Frochot. Il fut même, à ce titre, chargé de concourir à la rédaction du code de commerce, ce qui lui valut la décoration de la Légion d'honneur. Il était dans ce temps-là fort lié avec le banquier Laffitte, dont il se sépara plus tard, sans que l'on sache pour quel motif. On croit que Laffitte, qui se trouvait bien d'accord avec lui sur son antipathie pour la restauration, ne lui pardonna pas ses liaisons avec le ministre de la police Savary. Vital Roux, ayant fait des pertes dans plusieurs faillites, fut obligé de quitter le commerce. Après avoir été pendant quelques années le chef d'une maison d'assurances, il se retira chez une de ses filles, mariée à Strasbourg, où il est mort en 1846. Il a publié : 1° *De l'influence du gouvernement sur la prospérité du commerce*, Paris, 1801, in-8°; 2° *Rapport sur les jurandes et les maîtrises*, 1805, in-8°; 3° *Considérations sur le conseil d'Etat*, 1830, in-8°. Z.

ROUX (Philibert-Joseph), professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, naquit à Auxerre le 26 avril 1780. Sa mère mourut quand il était encore enfant; il fut donc privé de cette éducation maternelle, si douce au premier âge, parce qu'elle est dispensée avec beaucoup de sollicitude et de tendresse. Le père de Roux, maître en chirurgie, jouissait dans le pays d'une grande réputation. Il était chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'école militaire d'Auxerre. Cette institution se trouvait alors dirigée à la fois par des religieux de l'ordre de St-Benoît et par des laïques. C'est là que fut mis le jeune Roux pour y faire ses études et se préparer à la carrière d'ingénieur que son père avait adoptée pour lui. Il eût été difficile d'être placé dans une meilleure école, car les professeurs étaient tous fort instruits, et parmi eux se rencontrait le savant Joseph Fourier (*voy.* ce nom), qui fut plus tard secrétaire perpétuel de l'institut d'Egypte. Roux aimait beaucoup les jeux de son âge et se montrait fort dissipé. Ce défaut d'application ne l'empêchait pas d'obtenir les premières places, tant était déjà grande sa facilité pour le travail; mais son père, homme sévère et rigide, regardait ces succès comme éphémères, et, désespérant de pouvoir faire de son fils un bon ingénieur, il résolut de lui enseigner la médecine. Il manquait de logique en raisonnant de la sorte, car les bons ingénieurs sont très-nombreux, et il existe, hélas! peu de médecins véritablement supérieurs. La révolution française, en éclatant, avait dispersé les religieux de St-Benoît; heureusement Joseph Fourier, qui n'avait point fait de vœux, put déposer l'habit et rentrer dans l'ordre laïque. Il continua ses leçons à l'école d'Auxerre, et remplaça même plusieurs maîtres qui avaient été forcés de s'éloigner. Roux fit de rapides progrès, et sortit de l'école avec une instruction complète. Il suivit dès lors les visites de son père à l'hôpital et fit de la petite chirurgie. Le désir de voir du pays le porta à entrer, vers la fin de 1796, dans la chirurgie militaire, en qualité d'officier de santé de troisième classe. Ses services furent de courte durée. Envoyé à Andernach, puis à Aix-la-Chapelle, il reçut son congé après le traité de Campo-Formio et revint à Auxerre. Il y retrouva son père, qui lui donna l'ordre d'aller à

Digitized by Google

Paris pour y achever ses études médicales. A peine arrivé dans cette ville, Roux se livra au travail le plus opiniâtre et devint, avec un de ses camarades nommé Buisson, l'élève préféré du grand physiologiste Bichat (*voy.* ce nom). Les deux jeunes gens rédigèrent ensemble une partie des leçons de leur maître. Bichat étant mort en 1802, Roux abandonna dès lors les recherches physiologiques pour s'adonner à l'étude exclusive de la chirurgie. Il concourut pour obtenir la place de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris. C'est à ce concours qu'il se trouva pour la première fois en présence d'un émule redoutable, et qu'il devait rencontrer souvent sur sa route : c'était Dupuytren (*voy.* ce nom), alors âgé de vingt-cinq ans. C'est lui qui fut nommé; mais Roux, à la suite d'un autre concours, obtint bientôt après la place de chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Beaujon. En 1810, Philibert Roux épousa la fille du baron Boyer (*voy.* ce nom), premier chirurgien de Napoléon. Grâce à l'influence de son beau-père, Roux entra à l'hôpital de la Charité, peu de temps après son mariage, en qualité de chirurgien en second. L'année suivante, la chaire de médecine opératoire devint vacante à la Faculté par suite du décès de Sabatier. Roux était alors dans la vigueur de l'âge et du talent. Il se présenta au concours; mais cette fois encore il se retrouva en présence de Dupuytren. Les épreuves de cette lutte pacifique furent brillamment subies. Aidé par les fortes études qu'il avait faites dans son enfance, Roux fit une composition latine hors ligne. Improvisateur inépuisable, il discourut avec une extrême facilité sur les diverses questions qui lui avaient été posées. Et pourtant Dupuytren l'emporta de nouveau. Il n'est pas inutile de tracer une esquisse rapide de ces deux chirurgiens qui furent toute leur vie rivaux l'un de l'autre. Roux était d'une humeur joyeuse, avenant, et même familier avec ses inférieurs comme avec ses égaux; il avait une élocution facile, abondante, colorée, empreinte par moments d'une certaine poésie; son génie chirurgical était inventif, aventureux, et sa hardiesse opératoire allait parfois jusqu'à la témérité. Il avouait, il publiait ses insuccès et ses erreurs avec une bonne foi et une indépendance qui lui ont fait le plus grand honneur. « Deux fois entre autres, disait-il, il m'est « arrivé d'ouvrir l'artère crurale, et deux fois « j'ai été ainsi l'artisan de blessures mortelles! « Loin de jeter un voile sur ces faits, je me pro- « pose, au contraire, de les faire connaître dans « tous leurs détails, afin qu'ils servent d'ensei- « gnement aux jeunes chirurgiens. » Dupuytren, au contraire, avait une physionomie froide et hautaine, un front soucieux, des façons d'être recueillies et sévères. Sa parole était sobre et précise, son coup d'œil profondément observateur, son jugement parfait, sa prudence extrême. Qu'on joigne à ces précieuses facultés un savoir chirurgical fort étendu, et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait été préféré de beaucoup à son compétiteur. En 1820 seulement, Roux succéda comme professeur de clinique chirurgicale à Percy, dont la mort fit bientôt une vacance à l'Institut, dans la section de médecine et de chirurgie. Roux se présenta pour lui succéder; mais il se trouva encore en présence de son inévitable concurrent Dupuytren, qui fut nommé à une grande majorité. Roux eut du moins la consolation d'entrer à l'Académie de médecine peu de temps après, et l'insigne honneur d'en être nommé président en 1828. L'année suivante, une nouvelle vacance eut lieu à l'Institut; les suffrages, en nommant le baron Jean-Dominique Larrey (*voy.* ce nom), rendirent hommage à l'une des gloires les plus pures de notre pays. Enfin, en 1834, Roux devint membre de l'Institut à la place de Boyer. La mort de Dupuytren, arrivée en 1835, plaça Philibert Roux à la tête de la chirurgie française. Il succéda immédiatement à son rival comme chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; mais il ne remplit pas le vide immense causé par la disparition de cet homme célèbre. Roux était assurément un brillant opérateur, mais il n'était pas assez *médecin;* puis, dans ses leçons comme dans ses écrits, on constatait avec peine le défaut d'ordre et de méthode. Malgré ces imperfections, il a rendu à la science des services réels. Son esprit chercheur, qui l'a quelquefois entraîné trop loin, lui a fait imaginer pourtant des procédés opératoires d'une grande valeur. La confiance extrême qu'il avait en lui-même, sa persévérance, sa ténacité lui ont permis de réussir dans des circonstances véritablement désespérées. C'est dans la chirurgie dite *réparatrice* qu'il a obtenu ses plus beaux succès. Un fait en ce genre mérite d'être rapporté. Il s'agit d'une jeune fille de vingt et un ans qui présentait au côté gauche du visage une plaie hideuse se confondant avec la bouche et une partie des fosses nasales. La malade ayant perdu les dents de ce côté de la face, sa langue sortait malgré elle de la cavité buccale. Roux l'opéra sept fois dans l'espace d'une année et lui reconstitua un visage qui lui permit de vivre de la vie commune. On doit à ce chirurgien l'opération appelée par lui *staphyloraphie*. Elle consiste à rapprocher définitivement au moyen d'une bonne cicatrice les lambeaux du voile du palais qui a été divisé congénitalement par un arrêt de développement. Cette division congénitale du voile du palais donne à la voix des sujets qui en sont atteints un timbre nasonné qui empêche souvent de distinguer leurs paroles. Après l'opération, la voix et la parole acquièrent une pureté complète. Roux a vulgarisé en France la méthode de Hunter dans le traitement des anévrysmes. Cette méthode consiste à placer un fil au-dessus de la tumeur, sur une partie saine de l'artère; on sauve de cette façon la vie à des malades voués à une mort certaine. Roux avait une pratique

Digitized by Google

chirurgicale très-étendue; dans l'espace de quatre années, il opéra plus de trois cents malades atteints de la cataracte, et toujours par le procédé de l'*extraction*, c'est-à-dire en extrayant du globe de l'œil le cristallin devenu opaque. Le nombre de ses opérations en général a donc été fort grand. — Dans les dernières années de sa vie, Philibert Roux voulut consigner dans un grand ouvrage les observations de sa longue expérience, et fit paraître un premier volume sous le titre de *Quarante ans de chirurgie*. Il ne put malheureusement pas terminer cette œuvre considérable. Atteint, le 27 janvier 1854, d'une congestion cérébrale, il continua néanmoins ses travaux. Cette activité intellectuelle lui devint funeste, et il succomba, le 23 mars de la même année, à une apoplexie cérébrale. Roux a publié : 1° le 4e et le 5e volume de l'*Anatomie de Bichat*, en collaboration avec Buisson; 2° *Mélanges de chirurgie et de physiologie*, 1809, 1 vol.; 3° *Résection des os malades, soit dans les articulations, soit en dehors*, 1812; 4° *Nouveaux éléments de médecine opératoire*, 1813, 2 vol.; 5° *Observations sur la réunion immédiate des plaies après l'opération des membres dans leur continuité*, 1814; 6° *Parallèle de la chirurgie anglaise avec la chirurgie française*, 1815, 1 vol. in-8°; 7° *Mémoire sur le strabisme guéri sans opération*; 8° *Mémoire sur la staphyloraphie*; 9° *Considérations cliniques sur les blessés reçus à la Charité pendant les trois journées de juillet* 1830; 10° un grand nombre d'articles et de mémoires dans les dictionnaires et recueils scientifiques; 11° *Quarante ans de pratique chirurgicale*, 1 vol. in-8°. L—D—É.

ROUX (LE). *Voyez* LEROUX et DESHAUTESRAYES.

ROUX DE LABORIE (ANTOINE-ATHANASE), l'un des hommes politiques les plus actifs et les plus spirituels de notre époque, naquit à Albert, près d'Amiens, en février 1769, et fut élevé par des parents très-religieux. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il reçut la meilleure éducation au collége de Lisieux, puis à ceux d'Harcourt et de Ste-Barbe, où il remporta beaucoup de prix. C'est là qu'il connut MM. Bertin, ainsi que d'autres hommes devenus célèbres, dont la liaison lui fut plus tard très-utile, et auxquels lui-même rendit quelquefois des services; car on peut dire que sa destinée fut de s'attacher à des hommes en crédit et de cultiver leur faveur pour en obtenir des services qui le plus souvent tournèrent au profit des autres. Roux de Laborie eut d'abord quelque velléité de se consacrer à l'instruction publique et même d'entrer dans les ordres, car il fut admis en 1789 à l'institution de l'Oratoire à Paris, et il y resta jusque vers le milieu de 1790. Les innovations de la révolution le firent renoncer à cette carrière, et, comme tous les jeunes gens de cette époque doués de quelque talent et de savoir, il se jeta dans la politique. Lors du 10 août 1792, il était secrétaire de Bigot de Ste-Croix, ministre des affaires étrangères. Compromis par les papiers trouvés chez ce ministre, il se réfugia en Angleterre, où il passa quelques mois. Après le 18 brumaire (1799), il fut chef du secrétariat des relations extérieures. A la fin de 1800, il fut impliqué avec les frères Bertin, ses anciens amis, dans une conspiration de royalisme. Bertin l'aîné fut longtemps détenu à la prison du Temple, puis déporté à l'île d'Elbe. Laborie fut obligé de se tenir caché jusqu'en 1804. Il avait une part dans le *Journal des Débats* depuis son origine et en avait même été fondateur avec Bertin de Vaux; mais il la perdit, ainsi que ses copropriétaires, par la confiscation de ce journal en avril 1811. Laborie prit alors la profession d'avocat et fut mis sur le tableau. Il n'a jamais plaidé, mais il a fait des mémoires dans un grand nombre de causes importantes, entre autres dans le procès intenté aux auteurs de cette *Biographie universelle* (*voy.* PRUDHOMME). Laborie fut nommé, en avril 1814, secrétaire général adjoint du gouvernement provisoire, et par son zèle, son activité, il eut une grande part aux événements de cette époque. Le jour même de l'arrivée de l'empereur de Russie à Paris, il apporta vers midi à Michaud, imprimeur, la fameuse déclaration de ce prince, que venait de lui remettre le comte de Nesselrode, et avant sept heures il y en avait plusieurs milliers d'exemplaires imprimés, et quelques centaines remises sur la table de l'empereur Alexandre. Obligé de quitter la France après le 20 mars 1815, il suivit le roi à Gand, et y rédigea, avec Bertin l'aîné, le *Moniteur universel*, que Louis XVIII fit publier comme journal officiel. Rentré en France avec ce prince, Laborie fut nommé le 23 août 1815, par le collége électoral de la Somme, le troisième des sept députés que ce département envoya à la chambre *introuvable*. Il lut le 1er février 1816, en comité secret, au nom d'une commission, un rapport sur la proposition de M. de Blangy, tendant à améliorer le sort des ecclésiastiques. Ce rapport fit beaucoup de bruit et par le fond des questions, et par la manière dont elles étaient traitées. Roux de Laborie rédigea, au nom de la même commission, pour répondre aux adversaires du projet, dans le comité secret du 9 février 1816, un second rapport qui avait encore plus de mouvement et de chaleur que le premier. Le 18 mars il traça un tableau remarquable de la session, et une profession de foi de la chambre de 1815. Le 23 avril il parla sur le rapport de M. de Kergorlay, qui proposait de rendre les biens non vendus au clergé; ce que l'assemblée résolut deux jours après. Aux élections de 1816, après la funeste dissolution, Roux de Laborie fut présenté comme candidat par les deux colléges d'arrondissement d'Amiens et de Doullens. Il eut pour être député quatre-vingt-dix voix, et il ne lui en manqua que dix pour être réélu. Il reprit depuis sa profession d'avocat, et continua de rédiger des mémoires dans des affaires importantes. Sa fortune avait

Digitized by Google

beaucoup souffert des persécutions qu'il avait éprouvées, et surtout de la perte de sa propriété dans le *Journal des Débats*, qui ne lui fut rendue qu'à la restauration. Obligé ensuite de l'aliéner, il y était cependant rentré quelques années avant sa mort, arrivée à Paris en 1840. Outre quelques *mémoires* judiciaires et ses *Opinions* et *Rapports*, on a de lui : 1° *Eloge du cardinal d'Estouteville*, discours qui remporta le prix proposé par l'académie de Rouen, en 1788; 2° *L'unité du culte public, principe social chez tous les peuples*, Paris, 1789, in-8°; 3° *De la liberté du culte*, Paris, 1791, in-8°. Cette brochure et la précédente sont anonymes. 4° *Apologues sacrés, tirés de l'Ecriture sainte, mis en vers*, Paris, 1818, in-18. Z.

ROUX DE ROCHELLE (Jean-Baptiste-Gaspar), littérateur français, naquit à Lons-le-Saulnier en 1762; après avoir fait de bonnes études, il entra au ministère des affaires étrangères, et il y obtint, grâce à son habileté, un avancement important. Après avoir été chef de division, il alla à Hambourg, en 1826, comme ministre plénipotentiaire de la France, fonctions qu'il remplit pendant quatre ans; il passa ensuite aux Etats-Unis dans la même qualité. Revenu à Paris, il y mourut en cultivant la poésie à ses moments de loisir. Il publia trois poëmes, l'un mis au jour en 1816 (*les Turiages, ou les Jeux Olympiques, l'Amphithéâtre et la Chevalerie*), n'avait que six chants; l'autre, la *Byzanciade*, imprimé en 1822, en avait quatorze; il n'y en avait que dix dans l'épopée de *Fernand Cortès*, 1838; tout cela n'excita aucune attention. Un autre travail d'un genre différent et plus sérieux, une *Histoire des Etats-Unis*, résultat du séjour qu'avait fait l'auteur au delà de l'Atlantique, parut en 1836 et forme un volume in-8° qui figure dans l'*Univers pittoresque*, publié par la librairie Firmin Didot. Ce fut aussi pour le même recueil qu'il rédigea une notice sur les *Villes anséatiques*, imprimée en 1844. Roux de Rochelle se livra aussi à des études historiques; son *Histoire du régiment de Champagne*, 1839, in-8°, est une monographie qui ne manque pas d'intérêt, et son *Histoire d'Italie*, publiée en 1847, est un résumé écrit avec soin. En 1846, il mit au jour, sous le titre d'*OEuvres dramatiques*, diverses pièces qu'il n'avait pas livrées aux chances de la représentation; et l'année précédente, il avait donné un volume de *Poésies et mélanges*, où il avait réuni des productions de peu d'étendue échappées à sa plume. On voit ainsi que Roux de Rochelle avait pour les lettres un amour sincère : il chercha de divers côtés à se frayer une voie; malheureusement, il ne put s'élever au-dessus de la médiocrité. Il est mort en 1849. Z.

ROUX-FAZILLAC (Pierre), conventionnel et l'un des révolutionnaires les plus fougueux, naquit vers 1750 d'une famille noble, entra au service dès sa jeunesse, et, après avoir obtenu la croix de St-Louis, se retira dans sa famille. Ayant embrassé avec beaucoup d'ardeur la cause de la révolution, il fut nommé en 1790 administrateur du département de la Dordogne, puis député à l'assemblée législative, et enfin à la convention nationale, où il siégea dès le commencement avec les plus exaltés, et vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis à l'exécution. Il fit ensuite quelques rapports, notamment sur l'éducation et sur les postes. En avril 1793, il fut envoyé dans les places de la frontière du Nord, et poursuivit les girondins avec acharnement après la révolution du 31 mai, qui assura le triomphe de Robespierre. Dans le courant d'août, Roux-Fazillac fut un des commissaires chargés de faire exécuter la levée en masse. Après la session conventionnelle, il fut nommé administrateur de son département; mais le directoire, qui le redoutait en raison de ses liaisons avec les ultradémagogues, le destitua à l'approche des élections de l'an 6 (1798), dans la crainte qu'il ne revînt au corps législatif. Le député Quinette, son ami, ayant été nommé ministre de l'intérieur, choisit Roux-Fazillac pour l'un de ses chefs de division, et celui-ci en remplit les fonctions jusqu'au moment où Quinette fut forcé de donner sa démission. Roux se retira à Périgueux, où il vécut paisiblement jusqu'en 1816. Alors obligé de quitter la France comme régicide, il se réfugia en Suisse, où il passa quinze ans. Revenu en France après la la révolution de 1830, il se retira à Nanterre, près Paris, et y mourut dans le mois de février 1833. On a de lui : 1° *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer, d'où résultent des notions certaines sur ce prisonnier*, Paris, 1801, in-8°. L'auteur prétend prouver, sur des matériaux authentiques, que ce personnage mystérieux était un ingénieur du duc de Mantoue nommé le comte Mattioli (*voy.* Masque de fer). 2° *Histoire de la guerre d'Allemagne pendant les années 1756 et suivantes, entre le roi de Prusse et l'impératrice d'Allemagne et ses alliés*, traduite en partie de l'anglais de Lloyd, et en partie rédigée sur la correspondance originale de plusieurs officiers français, et principalement sur celle de Montazet, lieutenant général envoyé par la cour de France dans les armées de l'impératrice, Lausanne, 1784, 1 vol. in-4° avec planches; Paris, 1803, 2 vol. in-8°. C'est aussi de cet ouvrage que s'est servi le général Jomini pour son *Traité des grandes opérations militaires* (*voy.* Lloyd, Henri). M—d j.

ROUZET (François-Joseph-Léon), médecin français destiné à fournir une brillante carrière, mais que la science a perdu avant qu'il pût réaliser les espérances qu'il avait fait concevoir, était neveu du député à la convention nationale qui devint chancelier de la duchesse d'Orléans (*voy.* Rouzet de Folmon). Il naquit à Toulouse le 12 septembre 1795, resta orphelin très-jeune et fut élevé par les soins d'un ami, tandis que son

Digitized by Google

oncle vivait exilé en Espagne. A peine eut-il fait quelques mois d'études médicales que, menacé par la conscription, il demanda à servir dans un régiment comme chirurgien aide-major, et fit en cette qualité la campagne de 1813 dans la grande armée en Allemagne. Dès que la paix fut conclue en 1814, il alla à Montpellier pour y finir ses cours, et prit le grade de docteur en 1818. Il soutint à cette occasion une thèse fort remarquable sur la maladie du cancer. Bientôt il obtint au concours la place de chef de clinique à la Faculté de Montpellier, et ouvrit un cours d'anatomie pathologique. La société de médecine pratique de la même ville lui décerna une médaille d'or pour un *Eloge de la Peyronie*, qui n'a pas été imprimé. Venu à Paris vers la fin de 1818, il y fonda la *Revue médicale*. Son but était de défendre dans cette feuille l'école de Montpellier contre les attaques dont elle était souvent l'objet et de réfuter quelques parties du système de Broussais. Cette controverse fixa les regards sur le jeune Rouzet; mais sa santé parut alors s'affaiblir d'une manière fâcheuse, et il fut obligé de laisser au docteur Dupau, son ami et collaborateur, le soin de soutenir cette honorable lutte et de continuer son journal, ce que celui-ci fit avec beaucoup de succès, tandis que Rouzet, en proie aux atteintes d'une maladie de poitrine, qu'il aggravait encore par des travaux incessants, y succomba enfin le 10 août 1824. Il était à peine âgé de 29 ans, et déjà il était membre des sociétés de médecine de Paris, de Toulouse, de Montpellier, de Marseille, membre adjoint de l'Académie royale de médecine et médecin de la Monnaie des médailles. Un discours fut prononcé sur sa tombe par le docteur Dupau, et son *Eloge historique* par M. Fr. Bérard, inséré dans la *Revue médicale*, a été imprimé séparément, Paris, 1824, in-8°. Outre les articles qu'il a fournis à ce journal et la notice *Van Helmont* à la *Biographie médicale*, on a de Rouzet : *Recherches et observations sur le cancer*, Montpellier et Paris, 1818, in-8°, ouvrage estimé que l'auteur dédia à son oncle Rouzet, comte de Folmon. Il avait commencé une *Histoire philosophique de la médecine depuis la renaissance des lettres*, un *Traité des fièvres* et un *Traité d'hygiène;* mais sa mort prématurée l'empêcha d'y mettre la dernière main. On lui doit la publication de deux ouvrages de C.-L. Dumas (*voy.* ce nom), dont il avait suivi les leçons : 1° *Doctrine générale des maladies chroniques, pour servir de fondement à la connaissance théorique et pratique de ces maladies*, 2e édition, accompagnée d'un discours préliminaire et de notes de l'éditeur, etc., Paris et Montpellier, 1824, 2 vol. in-8°; 2° *Consultations et observations de médecine* (œuvre posthume), ibid., 1824, in-8°. Z.

ROUZET DE FOLMON (Jacques-Marie) (1), né à Toulouse en 1743, était avocat dans cette ville avant la révolution et y jouissait d'une réputation de sagesse et de probité. Il fut successivement député à l'assemblée législative et à la convention par le département de la Haute-Garonne. Dans le procès de Louis XVI, il commença par déclarer que le roi lui paraissait très-coupable, mais que la convention n'avait pas droit de le punir; et en conséquence, lors de la prononciation du jugement, Rouzet vota pour l'appel au peuple, la détention et le sursis. Il fut ensuite chargé de divers rapports, où il montra toujours une grande modération. Rouzet, ayant protesté le 6 juin, avec plusieurs de ses collègues, contre la révolution du 31 mai 1793, fut arrêté, puis rappelé dans le sein de la convention en 1795. La république ayant fait la paix avec le grand-duc de Toscane, Merlin vint, au nom du comité de salut public, présenter le traité à la ratification de l'assemblée; Rouzet prétendit que ce n'était point une ratification que le comité devait proposer, mais un projet de traité que la convention avait seule droit de faire. Cambacérès combattit, dans un discours improvisé et très-étendu, le système du comité de salut public, et la simple ratification fut accordée. Ce fut Rouzet qui fit lever le séquestre mis sur les biens meubles des condamnés révolutionnairement, lesquels furent rendus à leurs héritiers. Le 28 mars 1795, il proposa l'ostracisme contre Barère, Collot-d'Herbois et autres, que la convention avait résolu de punir; mais il demanda que l'exil ne durât que cinq ans, et que ceux auxquels il serait appliqué continuassent de jouir de toutes leurs propriétés. Cette demande fut rejetée. Le 21 août, Rouzet demanda qu'on n'appliquât point les lois contre les émigrés à ceux qui s'étaient enfuis pour se soustraire à la persécution décemvirale. Ce fut lui qui, après le 9 thermidor, obtint que la duchesse d'Orléans sortît de la prison du Luxembourg et fût transférée dans une maison de santé (*voy.* Orléans). La princesse n'oublia pas ce service; le comte de Folmon eut toute sa confiance et devint son chancelier; il ne se fit rien que par ses ordres dans la maison de la princesse. Rouzet était membre du conseil des Cinq-Cents en 1797; et il doit être compté parmi les royalistes dont les chefs furent frappés par la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797); mais il ne fut point remarqué par les proscripteurs et ne partagea pas le sort des principales victimes. Etant parti alors pour l'Espagne afin de s'y réunir à la duchesse d'Orléans, qu'un décret venait d'exiler, il fut arrêté par les administrateurs des Pyrénées-Orientales; il se justifia par une lettre au président du conseil des Cinq-Cents (1), fut élargi peu après, rejoignit la princesse à Barcelone et

(1) On a dit que le titre de comte fut donné à Rouzet par le roi d'Espagne; nous ne connaissons aucune ordonnance du roi de France qui le lui ait conféré; cependant il le porta publiquement dans les dernières années de sa vie.

(1) Cette lettre est insérée au *Moniteur* du 18 novembre 1797.

Digitized by Google

ne la quitta plus. A dater de la restauration, il soigna en France, avec une rare intelligence, les intérêts pécuniaires de la duchesse d'Orléans. Rouzet est mort à Paris le 25 octobre 1820 (1). Z.

ROVE, huissier. *Voyez* Rose (J.-A.).

ROVELLI (le marquis Joseph), historien italien, naquit à Côme en 1738. Ayant habité Milan pendant quelques années, il se lia, fort jeune encore, avec le comte Pierre Verri, qui le chargea de rédiger un *Tableau de l'histoire lombarde*, destiné à être présenté à l'impératrice Marie-Thérèse. Ce premier travail lui fit prendre goût aux études historiques, et il conçut le projet d'écrire les annales de la ville de Côme; une bonne histoire de cette ville était encore à faire, et c'est la tâche à laquelle se voua le marquis Rovelli. Son ouvrage se compose de 5 volumes in-8° (Milan, 1789 et années suivantes). A la tête du premier volume se trouve une *Dissertation préliminaire sur l'antique état politique de la Gaule cisalpine, aujourd'hui Lombardie*, travail remarquable et sur lequel semble avoir été calqué l'*Essai sur l'état de l'Italie sous le gouvernement des Goths*, qui valut, en 1808, à l'auteur, M. Georges Sartorius, un prix de l'Institut de France. Cette même année, le marquis Rovelli publia un *Appendice* à son histoire (Côme, in-8°), qu'il prolongea jusqu'à 1802, en y ajoutant un tableau physique et politique. Pour trouver dans une simple histoire municipale matière à six volumes, l'auteur a dû faire des excursions dans l'histoire générale et apporter à son travail ce soin minutieux des détails qui caractérisait sa vie privée et qui l'a nécessairement jeté dans des longueurs et des redites. Au reste, si ce défaut ôte quelque chose à l'agrément du livre, il ne saurait nuire à son intérêt, et il garantit la conscience et la véracité de l'historien. On remarque entre la publication d'un volume à l'autre d'assez longs intervalles, ce qui tient aux persécutions dont l'auteur fut l'objet à l'époque de l'invasion française. Investi de plusieurs fonctions municipales dans sa ville natale, il fut loin de manifester de l'empressement pour un ordre de choses qui non-seulement attentait aux priviléges de sa naissance, mais se montrait hostile aux principes de la religion catholique qu'il avait toujours pratiquée avec ferveur; aussi fut-il conduit à Milan et jeté dans la prison de Ste-Marguerite, d'où il ne sortit qu'au bout de cinquante jours, grâce aux instances de ses concitoyens. Revenu à Côme, il continua à jouir de l'estime générale et reçut un honneur qu'on ne décerne guère qu'aux morts. En effet, le conseil communal lui consacra, le 21 décembre 1803, une inscription lapidaire où il était ainsi désigné : « Homme « grand par la piété, par le talent, par la science, « scrutateur sagace et élégant historien de sa « patrie. » Le marquis Rovelli mourut à Côme le 25 mai 1813. Il a laissé inédites des *Idées générales touchant la société civile, les gouvernements et l'influence de la religion*, où il démontre que, loin d'être une arme pour la tyrannie, la religion peut servir à la vraie liberté bien plus que le scepticisme et l'incrédulité. C'était un ouvrage tout de circonstance à l'époque où il a été écrit, mais qui aujourd'hui n'offrirait rien de neuf. A—Y.

ROVÈRE (Jérôme de la). *Voyez* Sixte IV.

ROVÈRE (de la), prince de Sinigaglia et de Mondavio, était fils de Raphaël de la Rovère, qu'on dit avoir été un simple pêcheur de Savone; mais un frère de ce pêcheur fut élu pape, en 1471, sous le nom de Sixte IV; et le frère aîné de Jean, Julien de la Rovère, monta à son tour sur le trône de St-Pierre, en 1503, sous le nom de Jules II. Ces deux pontifes ont tiré la maison de la Rovère de son obscurité. Sixte IV, il est vrai, favorisa davantage ses deux neveux Riario (*voy.* ce nom). Cependant, en 1475, il donna à Jean les fiefs de Sinigaglia et de Mondavio; un peu plus tard, il le nomma préfet de Rome et enfin lui fit épouser Jeanne, fille de Frédéric, duc d'Urbin, qui, à la mort de son frère, porta dans la maison de la Rovère le riche héritage de celle de Montefeltro. Jean, homme doux et sans ambition, ne tira point parti de la grandeur de son oncle; il mourut sans avoir fait parler de lui, avant que son frère Jules II parvînt au pontificat; mais il laissa un fils qui procura plus d'éclat à son nom. S. S—I.

ROVÈRE (François-Marie Ier de la), fils du précédent, né en 1491, fut destiné de bonne heure à succéder à son oncle Guid'Ubaldo, duc d'Urbin, lorsque celui-ci perdit l'espérance d'avoir lui-même des enfants. Il fut élevé à cette cour brillante et polie de Guid'Ubaldo, le plus instruit, le plus aimable des souverains à une époque où cependant tous les princes de l'Italie cultivaient les lettres avec succès. L'oncle prit lui-même soin de former son neveu; il lui donna pour instituteur Louis Odassi (frère du poëte macaronique) et Antoine des Cristini de Sassoferrato, deux hommes fort savants, qui lui inspirèrent de bonne heure le goût des lettres; en même temps, il lui fit apprendre, sous de bons maîtres, l'art de la guerre; en sorte que François-Marie ne fut point indigne de son aïeul maternel, Frédéric II. Dans aucun siècle peut-être les souverains n'avaient eu plus besoin de posséder les ressources de l'art militaire, puisque jamais ils

(1) On a de Rouzet : 1° un ouvrage sur les domaines de la couronne, imprimé en 1787, mais dont je ne connais pas le titre; 2° *Explication de l'énigme du roman intitulé Histoire de la conjuration de L.-P.-J. d'Orléans*, à Veredisthad, 4 vol. in-8°, sans date, très-rare. C'est une réponse à l'ouvrage de Montjoye (*voy.* ce nom). 3° *Analyse de la conduite d'un des membres de la célèbre convention nationale*, Paris, 1814, in-8° de 12 pages, anonyme; ce membre de la convention est Rouzet lui-même, et nous n'hésitons pas à le croire auteur de cette apologie. Lui seul pouvait donner les détails qu'elle contient. Comme César dans ses Commentaires, c'est à la troisième personne qu'il parle de lui. Le plus souvent il y écrit son nom *Rozet*, erreur trop forte pour ne pas être volontaire, et qui n'a peut-être été commise que pour détourner toute idée de coopération de la part de Rouzet de Folmon. A. B—T.

Digitized by Google

ne furent attaqués avec une plus insigne mauvaise foi. François-Marie, étant à peine âgé de onze ans, fut dépouillé, en 1502, de la seigneurie de Sinigaglia par César Borgia, en même temps que son oncle perdait le duché d'Urbin. Il le recouvra, de même que lui, l'année suivante, à la mort d'Alexandre VI. Cette mort ouvrit à la maison de la Rovère le chemin à de nouvelles grandeurs. Le cardinal Julien, frère aîné du père de François-Marie, fut élu pape sous le nom de Jules II. Ce pontife belliqueux et d'un caractère bouillant prit à tâche de recouvrer les domaines du saint-siége plutôt que d'en enrichir sa maison; cependant il vit avec plaisir le duc d'Urbin adopter son neveu; il le choisit lui-même pour préfet de Rome et le chargea de commander ses armées aussitôt que François-Marie fut en âge de servir. Guid'Ubaldo de Montefeltro étant mort au mois de juillet 1508 (*voy.* ce nom), François-Marie lui succéda pacifiquement dans le duché d'Urbin. Celui-ci avait à peine dix-huit ans lorsque son oncle, Jules II, engagé dans la ligue de Cambrai, lui donna le commandement de l'armée qu'il envoyait contre les Vénitiens. Le duc d'Urbin fit la conquête de la Romagne, où il ne rencontra, il est vrai, que très-peu de résistance. Après cette conquête, Jules II prit la défense des Vénitiens qu'auparavant il voulait ruiner; et François-Marie, avec l'armée pontificale, attaqua le duc de Ferrare pour le forcer à renoncer à la ligue de Cambrai. Dans l'hiver de 1510 à 1511, François-Marie assiégea la Mirandole; son oncle cependant, ne lui trouvant point assez d'activité et de plus le soupçonnant de ménager ses ennemis, vint lui-même prendre le commandement des assaillants et diriger l'artillerie. L'armée pontificale éprouva plusieurs revers dans la campagne de 1511. François des Alidosi, cardinal de Pavie, qui avait été chargé par le pape de la défense de Bologne, accusa le duc d'Urbin de la perte de cette place; il excita tellement contre lui l'indignation de son oncle, que François-Marie ne put pas même obtenir de Jules II une audience pour se justifier. Comme le duc s'abandonnait à toute sa colère contre ce cardinal des Alidosi, qui s'efforçait de le perdre, il le rencontra dans les rues de Ravenne : à l'instant même il s'élança sur lui et le tua à coups de poignard. Bientôt, rougissant de cet acte de fureur, et en redoutant les conséquences, il s'enfuit à Urbin. Le pape, son oncle, fit instruire un procès criminel contre lui, et, par sa sentence, il le dégrada et le dépouilla de toutes ses dignités. Cependant, au bout de cinq mois, Jules II se laissa fléchir, et François-Marie fut rétabli dans toutes ses prérogatives. Les Français, malgré leur victoire à Ravenne, ayant été contraints d'évacuer l'Italie, le duc d'Urbin conduisit, à la fin de mai 1512, l'armée pontificale en Romagne; il soumit toutes les villes qui s'étaient révoltées, et Bologne lui ouvrit ses portes le 10 juin. Il passa ensuite dans les Etats du duc de Ferrare, dont il conquit une partie avec d'autant plus de facilité que le duc Alfonse d'Este était alors à Rome pour traiter avec le pape. Jules II, dans ses guerres continuelles, n'avait point eu en vue l'avantage de son neveu, mais celui de l'Eglise; pendant tout son pontificat, rendu brillant par un grand nombre de conquêtes, il n'accorda autre chose à François-Marie de la Rovère que le vicariat de Pesaro, dont une branche cadette de la maison Sforze avait été dépouillée. Léon X, qui succéda à Jules II, avait bien autrement à cœur d'agrandir sa famille, et, dès le commencement de son règne, il eut la pensée d'enlever le duché d'Urbin à la maison de la Rovère pour le donner à la maison de Médicis. Il fut arrêté quelque temps dans l'exécution de ce dessein par Julien, son frère, qui, plein de reconnaissance pour le duc d'Urbin, chez lequel il avait trouvé un asile pendant son exil, ne voulut jamais contribuer à le dépouiller. Mais Julien étant mort, le 17 mars 1516, Léon X intenta un procès à François-Marie; il l'accusa de n'avoir pas fourni, l'année précédente, son contingent de troupes contre les Français; il renouvela les procédures pour l'assassinat du cardinal de Pavie, et il le déclara déchu de sa souveraineté. François-Marie, quoiqu'il eût fait la guerre avec distinction, ne pouvait se résoudre à voir ses Etats en devenir le théâtre. Il s'était étudié à mettre en honneur le commerce et les arts; il avait suivi les plans de Guid'Ubaldo pour la prospérité de ses peuples, et Urbin était devenue une des plus polies ainsi que des plus riches villes d'Italie. En même temps, il y avait attiré les gens de lettres. Léonore (ou, comme d'autres l'appellent, Elisabeth) de Gonzague, fille du marquis de Mantoue, qu'il avait épousée, était faite pour exciter leur émulation par les grâces de son esprit et l'étendue de ses connaissances. Pierre Bembo, J. Sadolet, Frédéric et Octavien Frégose, Balthasar Castiglione et César Gonzague formaient sa société habituelle. Une bibliothèque, alors la plus célèbre de l'Italie, avait été rassemblée par le précédent duc. François-Marie, en apprenant la sentence du pape, ne voulut point tenter une résistance qui eût ruiné en peu de jours un pays dont il avait si longtemps procuré le bien-être : il compta sur le temps et sur l'affection de ses peuples, et, avec son fils et sa femme, il se retira chez son beau-père à Mantoue. Il avait laissé de bonnes garnisons dans les forteresses de Pesaro, Sinigaglia, San-Léo et Maïuolo; mais elles se soumirent après peu de temps à Renzo de Ceri, général du pape et des Florentins. Léon X investit ensuite Laurent II de Médicis du duché d'Urbin et des seigneuries de Pesaro et de Sinigaglia (1516). Le nouveau duc se rendit bientôt aussi odieux à ses peuples que l'ancien en était chéri. La Rovère averti de leurs dispositions et secondé par Frédéric Gonzague de Bozzolo, un des généraux les

Digitized by Google

plus distingués de l'Italie, prit à sa solde un grand nombre d'Espagnols et d'Allemands, que la paix entre la France et l'Empire avait fait licencier. Il entra dans le duché d'Urbin : accueilli avec enthousiasme par ses sujets, il fut maître en peu de temps de toutes les places ouvertes, et il remporta plusieurs avantages sur Laurent de Médicis. Mais après huit mois de combat, tout ce qu'il avait pu rassembler d'argent se trouvait épuisé, tandis que Léon X fournissait à son neveu de nouveaux trésors. La Rovère se vit enfin réduit à traiter; il évacua le duché d'Urbin pour se retirer à Mantoue, et il lui fut permis d'emmener avec lui ses effets précieux, son artillerie et la fameuse bibliothèque que Frédéric Ier, son aïeul maternel, avait fondée. La mort de Laurent II de Médicis, survenue le 28 avril 1519, ne parut produire aucun changement en faveur de la maison de la Rovère, ses Etats ayant été, à cette occasion, réunis au domaine de l'Eglise; mais lorsque Léon X mourut à son tour, le 1er décembre 1520, François-Marie reprit courage et tenta de nouveau la conquête de ses Etats. Deux Baglioni, chassés de Pérouse par le pape, comme il l'avait été d'Urbin, s'unirent à lui; le duc de Ferrare lui donna 7 pièces d'artillerie; la Rovère, de son côté, rassembla 2,000 chevaux et 4,000 fantassins. En entrant dans le duché, il y fut reçu avec un tel empressement par ses peuples qu'en quatre jours la conquête en fut achevée. Pesaro lui ouvrit ses portes, et comme les Baglioni recouvrèrent la souveraineté de Pérouse, et les Varani celle de Camerino, il se vit entouré de princes alliés. Il aurait voulu rétablir de même à Rome la famille Petrucci, mais il fut repoussé par Jean de Médicis. Il soumit ensuite le comté de Montefeltro, que le pape avait cédé aux Florentins, et il engagea ceux-ci à lui remettre deux forteresses qu'ils y tenaient encore et à conclure une alliance avec lui. La Rovère, se trouvant ainsi affermi dans ses Etats, recommença, comme il avait fait avant ses disgrâces, à prendre du service chez les étrangers. Il fut, en 1523, général des Vénitiens, alors alliés de l'Empereur. Mais comme la politique du sénat était de temporiser et non de combattre, la Rovère n'eut pas l'occasion de se distinguer. On l'attendit vainement, en 1525, à la bataille de Pavie, qui fut gagnée sans lui. L'année suivante, les Vénitiens, embrassant le parti contraire, chargèrent la Rovère de dégager le duc de Milan, assiégé dans le château de cette ville par les Impériaux; mais la Rovère, qui ne commandait que de nouvelles levées, se retira d'une manière peu honorable, le 7 juillet 1526, après quelques escarmouches. Il fit cependant ensuite la conquête de Crémone et celle de Pizzighittone. Dans l'année suivante, lorsque le connétable de Bourbon marcha sur Rome et que son armée saccagea cette ville, le duc d'Urbin le suivit sans pouvoir l'arrêter ou le combattre, et l'on soupçonna qu'il jouissait en secret de l'humiliation de Clément VII et de cette maison de Médicis qui l'avait tant persécuté. François-Marie fut compris, en 1529, dans la paix générale de l'Italie négociée entre le pape, l'Empereur, les Français et les Vénitiens, et il assista, le 24 février 1530, au couronnement de Charles-Quint à Bologne. Dès lors il ne quitta plus ses Etats, dont il sut maintenir l'indépendance contre les secrètes tentatives de la cour de Rome. Il mourut le 1er octobre 1538, âgé de 47 ans. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné à la suggestion de Pierre-Louis Farnèse, fils du pape Paul III, qui prétendait au duché de Camerino. S. S—I.

ROVÈRE (Guid'Ubaldo II de la), duc d'Urbin, de 1538 à 1574, était fils de François-Marie Ier et d'Eléonore de Gonzague. Son père avait cherché à lui inspirer cet amour des lettres et des arts qui, depuis plus d'un siècle, distinguait de la manière la plus brillante les souverains d'Urbin. Guid'Ubaldo, dont le caractère était prodigue et faible et le génie très-borné, accorda en effet des pensions aux gens de lettres. Il dépensa des sommes considérables pour élever des édifices somptueux, et il augmenta ainsi l'embarras de ses finances; mais il ne contribua point, par son goût ou son estime, à entretenir cette ardeur pour la littérature qui avait fait la gloire de son pays. Guid'Ubaldo II avait été marié, en 1534, par son père à Julie de Varano, héritière du duché de Camerino, et il avait pris possession de ce duché, en faisant fortifier Camerino, malgré l'opposition du pape Paul III, qui prétendait que ce fief avait fait échute à l'Eglise romaine. Aussi longtemps que Guid'Ubaldo fut protégé par les armes et par la réputation de son père, il put résister au pape et à son fils, Pierre-Louis Farnèse, quoique sa femme et sa belle-mère eussent été excommuniées par le saint-siége. Mais François-Marie de la Rovère étant mort, Guid'Ubaldo ne voulut point compromettre sa souveraineté d'Urbin pour en défendre une moins importante. Il abandonna Camerino avec son duché à Paul III, qui en investit Octave Farnèse, son petit-fils, et Guid'Ubaldo, ayant perdu sa première femme, épousa Victoire, sœur de cet Octave et fille de Pierre-Louis Farnèse. Guid'Ubaldo, rentré dans son duché d'Urbin, n'y vécut que pour les plaisirs et dans l'indolence : aussi, quoiqu'il eût été nommé général des Vénitiens, parce que cette république voulait s'assurer des partisans dans l'Etat de l'Eglise, tout son règne n'offrit plus aucun événement, à la réserve d'une révolte presque universelle de ses sujets (en 1573). Il soumit les séditieux, avec l'aide du pape Grégoire XIII, et un grand nombre des rebelles furent punis par la mort, l'exil ou la confiscation de leurs biens. Il mourut l'année suivante. — Son fils, *François-Marie II* de la Rovère, fut le dernier des ducs d'Urbin et régna de 1574 à 1631. Il ressembla bien plus, par son

Digitized by Google

caractère et son esprit, au dernier des Montefeltro, Guid'Ubaldo, dont il occupait l'héritage, qu'à son propre père, qui portait le même nom. Il avait comme le premier un goût vif pour les sciences, qu'il cultivait personnellement avec quelque succès : il s'entourait comme lui d'hommes de lettres distingués et ne se croyait souverain que pour faire fleurir les lettres et les arts. Il fut l'ami d'Ulysse Aldrovandi, et ce fut à sa munificence que ce naturaliste dut les moyens de former son riche musée. François-Marie, d'autre part, tenait de son père une faiblesse de caractère qui causa tous les malheurs de sa vie. Ce prince avait eu pour instituteurs Mutius de Giustinopoli et Frédéric Commandini. Selon l'esprit de son siècle, il abandonna l'étude de la belle littérature pour les sciences naturelles et les mathématiques. Il composa cependant un traité d'éducation pour son fils, que celui-ci sans doute mit mal en pratique, à en juger par les débordements de ce jeune homme; il écrivit aussi sa propre vie, et l'un et l'autre ouvrage ont été imprimés. François-Marie II avait épousé, le 19 janvier 1590, Lucrèce d'Este, sœur d'Alphonse II, duc de Ferrare. Son père étant mort, il commença son règne par accorder leur grâce à tous ceux que Guid'Ubaldo II avait exilés et restitua tous les biens qui avaient été confisqués. Son règne ne présente d'ailleurs aucun événement public : il y en eut de domestiques à la même époque qui amenèrent l'extinction de la maison de la Rovère et la suppression du duché d'Urbin. François-Marie avait eu un fils, qu'il nomma Frédéric-Ubaldo. Il lui avait donné en mariage Claude de Médicis, fille de Ferdinand Ier; mais ce jeune homme, entraîné par des passions impétueuses, corrompu par des courtisans que ses vices devaient enrichir, se plongea dans la plus crapuleuse débauche, et, foulant aux pieds toute décence, il affecta de se montrer au peuple, sur le théâtre, de la manière la plus propre à détruire le respect des sujets pour leur souverain. François-Marie tenta vainement de réprimer les excès de son fils : une lutte violente s'établit entre les deux princes, et Frédéric-Ubaldo, dans ses orgies, s'efforça de rejeter sur son père le mépris dont lui-même s'était couvert. Il s'était retiré à Pesaro, et c'est là qu'il vivait dans les festins et la joie, tandis que tous les sujets de son père prévoyaient avec effroi le moment où il monterait sur le trône. Un jour, en 1623, il se fit, à ce qu'on assure, proclamer duc par ses courtisans. Peu de jours après, on le trouva mort dans son lit. L'évêque de Pesaro en vint porter la nouvelle à François-Marie, qui n'en témoigna ni étonnement ni tristesse. On ne chercha point à donner d'explication à un événement qui peut-être n'avait d'autre cause que les maux produits par une ivresse presque habituelle. La princesse Claude était demeurée enceinte : elle mit au monde, peu de mois après, une fille, que l'on nomma Victoire et qui se trouvait l'unique héritière de la maison de la Rovère. Par les investitures accordées à cette maison, les femmes devaient être exclues de la succession. D'autre part, c'était par les femmes que l'héritage de la maison de Montefeltro lui avait été apporté. D'ailleurs les princes d'Italie voyaient avec inquiétude l'Eglise s'agrandir par l'acquisition d'un Etat aussi considérable. François-Marie envoya sa petite-fille en Toscane, pour la marier à Ferdinand II lorsqu'elle serait en âge et réunir ainsi le duché d'Urbin à ceux de Florence et de Sienne, mais Urbain VIII, qui régnait alors, négocia avec beaucoup d'adresse, afin d'engager François-Marie à abandonner ses projets. Il avait eu soin de gagner les prêtres dont ce vieux duc était entouré; il l'effraya, au nom de ses peuples, sur les malheurs d'une guerre qu'allumerait une élection contestée. Il le rendit responsable de tout le sang qui se verserait, de la profanation des temples et des autels et des crimes qui seraient commis par les soldats. Il lui représenta aussi comme une œuvre méritoire la cession volontaire de ses Etats à l'Eglise et le détermina enfin à en faire donation au saint siége, en 1626. Le duc se réserva cependant pour le reste de sa vie des revenus considérables et le droit de grâce. Mais à peine eut-il signé et expédié cet acte qu'il s'en repentit : l'ambassadeur auquel il avait donné sa procuration, ne songeant plus qu'à faire sa cour à son nouveau souverain, ne voulut point la rendre lorsque François-Marie la redemanda. Le duc, après avoir abdiqué, se retira à Castel-Durante, bourgade à laquelle Urbain VIII a donné le nom d'Urbania et le titre de cité. François-Marie y mourut en 1631, à l'âge de 82 ans. Sa petite-fille, Victoire, qui épousa Ferdinand de Médicis, en 1635 (1), lui porta en dot les biens particuliers de la maison de la Rovère. S. S—I.

ROVÈRE (Joseph-Stanislas), marquis de Fonvielle, naquit à Bonnieux, village du comtat Venaissin, vers l'an 1748. Quoiqu'il fût parvenu à enter sa famille sur celle de Rovère de St-Marc, éteinte depuis longtemps, on prétend qu'il était fils d'un riche aubergiste; mais on convient qu'à une éducation assez soignée, il joignait de l'esprit naturel et surtout un caractère souple, adroit et propre à l'intrigue. Il prit le titre de marquis de Fonvielle et servit quelque temps dans les mousquetaires. Mais ses prodigalités et les sacrifices qu'il avait fait pour s'anoblir avaient tellement épuisé sa fortune qu'il fut obligé de vendre son marquisat. Criblé de dettes, il ne trouva d'autre moyen, pour échapper aux poursuites de ses créanciers, que d'acheter la charge de capitaine commandant des gardes suisses du

(1) Une dizaine d'ouvrages au moins furent publiés à l'occasion de ces noces célébrées avec beaucoup de magnificence; on en trouvera l'énumération dans la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger (Bruxelles, 1864, col. 1372).

Digitized by Google

vice-légat d'Avignon; mais, n'ayant pu la payer, il fut forcé de la revendre quelque temps après. En 1789, il cabala pour se faire nommer député de la noblesse de Provence aux états généraux. Le dépit de n'avoir pu y réussir le jeta dans le parti révolutionnaire. Cependant il ne s'y montra pas d'abord ouvertement et voulut voir auparavant de quel côté le vent soufflait. Aussi fut-il étranger aux premiers troubles d'Avignon et du Comtat. Ce ne fut qu'à la fin de 1790 qu'il vint dans cette ville siéger, avec son frère l'abbé, à l'assemblée électorale de Vaucluse, dont la commune de Bonnieux les avait nommés membres. Bientôt son titre d'ancien militaire lui valut l'honneur d'être un des lieutenants généraux du fameux Jourdan *Coupe-tête*, dans la guerre d'Avignon contre Carpentras; mais il y signala moins sa vaillance que sa cupidité et fut un des députés à l'armée des *braves brigands de Vaucluse*, qui signèrent la paix à Orange, en 1791, avec les commissaires médiateurs de la France (*voy.* Lescène Desmaisons). La présence de ceux-ci n'ayant pu rétablir la tranquillité dans Avignon, Rovère partit pour Paris, le 28 août de cette année, avec Duprat le jeune, afin d'y défendre son parti. Il dénonça au club des jacobins et à l'assemblée législative Lescène, ainsi que l'abbé Mulot, l'un des deux autres commissaires (*voy.* Mulot). Si l'on ne peut l'accuser, vu son éloignement, d'avoir pris une part active aux massacres de la Glacière (*voy.* Mainvielle), si l'on peut douter qu'il les ait conseillés ou dirigés, il est au moins certain qu'il en eut connaissance, qu'il les approuva hautement, qu'il en fut l'apologiste, et qu'il contribua puissamment à faire amnistier les assassins. Avignon et le Comtat ayant été réunis à la France et incorporés d'abord au département des Bouches-du-Rhône, Rovère vint à bout de se faire élire membre de la députation de ce département à la convention nationale, en prouvant qu'il n'était pas noble, et qu'il était fils d'un artisan et petit-fils d'un boucher. Un de ses premiers actes dans cette mémorable session fut de dénoncer le général Montesquiou au nom d'une commission et de le faire décréter d'accusation. Quoiqu'il eût, ainsi que ses complices d'Avignon, de grandes obligations aux députés girondins, il les abandonna lorsqu'il vit que leur parti, dominant sous l'assemblée législative, avait perdu son influence dans la convention : il se brouilla avec son collègue Duprat le jeune, qui leur était resté fidèle, et se rangea sous les étendards de Danton et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. En février 1793, il fut envoyé, avec Bazire et Legendre, à Lyon, où ils arrivèrent le 2 mars. Nommé membre du comité de sûreté générale, il prit part à la révolution du 31 mai et fut envoyé en mission dans le Midi avec Poultier, lors de l'insurrection des Marseillais en faveur des députés proscrits. Il annonça les succès du général Cartaux sur les insurgés, la révolte de Toulon, et ordonna la démolition des fortifications d'Avignon. Il fut dénoncé à son retour comme persécuteur des patriotes, et, en effet, Rovère, depuis cette époque, cessa de paraître à la tribune de la convention. Craignant de devenir la victime de Robespierre, il se déclara contre lui dès qu'il le vit attaqué au 9 thermidor et fut adjoint à Barras pour commander la garde nationale dans cette journée. Dès lors il se prononça fortement contre les partisans de l'anarchie et de la terreur, dont il se repentait d'avoir suivi trop longtemps la bannière. Les jacobins n'eurent point d'adversaire plus acharné à leur destruction, et l'on peut dire à sa louange qu'il persévéra dans ses nouveaux principes, n'imitant pas en cela l'inconstance et l'ingratitude de Fréron et de quelques autres représentants, qui persécutèrent les jeunes gens dont ils s'étaient aidés pour ruiner la faction de Robespierre. Ce fut principalement contre Maignet, l'incendiaire du village de Bédouin, dans le comtat Venaissin, que Rovère dirigea ses attaques les plus fréquentes : il fit successivement décréter son rappel, sa mise en accusation et son arrestation. Une circonstance honorable pour Rovère fut la cause de cet heureux changement. Une dame qui lui devait sa liberté lui avait témoigné sa reconnaissance en lui donnant sa main et sa fortune. C'était la femme divorcée d'un émigré. Elle sut maintenir Rovère dans ses bonnes dispositions et lui acquit une réelle considération. Ce fut à cette époque qu'on le nomma secrétaire, puis président de la convention, et qu'il rentra au comité de sûreté générale. Dénoncé à son tour comme provocateur des réactions de Lyon et du Midi, il se prononça contre le décret du 5 fructidor an 3 (22 août 1785), qui ordonnait la réélection des deux tiers des membres de la convention au nouveau corps législatif et prit part au mouvement insurrectionnel des sections de Paris contre la convention, le 13 vendémiaire an 4. Il fut arrêté sur la demande de Louvet, le 15 octobre 1795. Le décret ayant été rapporté peu de jours après, Rovère fut élu membre du conseil des Anciens, où il se fit remarquer par sa constante opposition aux projets du directoire. Aussi fut-il accusé par ses ennemis de s'être vendu aux puissances étrangères, et, sous ce prétexte, on le comprit dans la proscription du 18 fructidor. Arrêté, envoyé à Rochefort ainsi que d'autres députés (*voy.* Ramel), il fut embarqué, le 22 septembre 1797, sur la frégate *la Vaillante* et déporté à la Guyane française. Il mourut dans les déserts de Sinamari, le 12 septembre 1798. Sa femme, qui s'était déterminée à partager son triste exil, n'arriva qu'après sa mort et revint en France, où elle lui survécut peu d'années. — Son frère, *François-Régis* Rovère, né à Bonnieux, en 1756, après avoir été

Digitized by Google

consul de France à Livourne, puis premier évêque constitutionnel d'Avignon, en 1793, est mort dans l'oubli et en état de démence, en 1820. A—T.

ROVIER, en latin *Roverius* (PIERRE), naquit à Avignon en 1573 et fut reçu dans la société des jésuites à l'âge de dix-neuf ans. Il professa la philosophie dans sa ville natale, enseigna la théologie et l'Ecriture sainte, puis il fut pendant vingt-cinq ans préfet des études à Paris, où il mourut le 8 juillet 1649. On a de lui : 1° *Henrico IV, Franciæ et Navarræ regi augustissimo, in instauratione Godranii soc. Jesu collegii panegyricus, dictus Divione*, etc., Paris, 1604, in-4°; Anvers, 1610, in-8°; 2° *Reomaus, seu Historia monasterii St-Joannis Reomaensis in tractu Lingonensi*, Paris, 1637, in-4°; 3° *De vita et rebus gestis Francisci de la Rochefoucauld, S. R. E. cardinalis, libri tres*, Paris, 1645, in-8°; 4° *De vita patris Petri Cotoni* (1), *e societate Jesu, libri tres*, Lyon, 1660, in-8°. Le manuscrit de cette *Vie* se trouve à la bibliothèque publique de Lyon, in-folio d'une très-belle écriture. C'est un ouvrage méthodique et d'une fort bonne latinité. Alegambe (*Biblioth. soc. Jesu*) donne encore le titre d'un autre livre de Rovier : *Harmonia quatuor librorum Moysis, Exodi, Leritici, Numer., Deut.*; mais il ne paraît pas qu'il ait été imprimé. C'est par erreur qu'on a appelé ce jésuite du nom de *Rouvier;* que le P. d'Orléans, p. 326, le nomme *Royer*, et la Bibliothèque historique de la France, *Rouvière*. C—L—T.

ROVILLE, et non *Rouille* ou *Rouillé* (GUILLAUME), imprimeur célèbre, naquit à Tours vers 1518 et mourut à Lyon en 1589. Il avait pour marque un aigle aux ailes déployées au-dessus d'une colonne et vers lequel s'élèvent deux serpents entortillés, avec cette devise : *In virtute et fortuna*, qui rappelle celle de Sébastien Gryphe, dont il avait épousé la fille : *Virtute duce, comite fortuna*. Un grand nombre de livres sortis de ses presses sont cités dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet. Il avait acquis une fortune considérable, et il en légua la majeure partie aux hôpitaux de Lyon. Son testament a été inséré dans l'*Histoire du grand Hôtel-Dieu* de cette ville, par Etienne Dagier, t. 1, p. 141 et suivantes. Voyez aussi les *Mélanges biographiques* de Breghot du Lut et l'*Histoire de la Touraine* de Chalmel, qui nomme à tort cet imprimeur *Rouillé*. A. P.

ROVIRA DE BROCANDEL (HIPPOLYTE), peintre espagnol, né à Valence en 1693, fut élève d'Evariste Muñoz et fit le voyage de Rome, où il copia en clair-obscur toutes les peintures du palais Farnèse avec une rare perfection. Mais la trop grande assiduité au travail et la mauvaise nourriture affaiblirent sa santé et surtout sa raison ; il revint en Espagne, moins habile peut-être qu'il n'en était parti. Pendant son séjour à Rome, il avait peint avec succès le portrait du général des dominicains : à son arrivée à Madrid, il retrouva ce religieux, qui le produisit à la cour. Elisabeth Farnèse le chargea de peindre le roi Louis Ier. Brocandel fut exact au rendez-vous, se mit à l'ouvrage avec aisance, prépara sa palette, disposa son modèle et commença l'esquisse; mais sa tête ne tarda pas à se déranger, et, avant la fin de la séance, il traça sur la toile de larges lignes avec son pinceau, et il effaça tout ce qu'il avait fait. Reprenant alors son bon sens, il s'enfuit à Valence, où Dos Aguas lui confia plusieurs ouvrages, qui eurent tous le même sort que celui de Louis Ier, à l'exception toutefois de la voûte de l'église de St-Louis, qu'il peignit à fresque, sans qu'on y remarquât aucune trace du dérangement de son esprit. Ayant appris que Corrado, avec lequel il s'était lié d'amitié à Rome, venait d'arriver à Madrid en qualité de peintre du roi Ferdinand VI, il se mit aussitôt en route à pied, courut embrasser son ami, et sans même lui faire ses adieux il revint sur-le-champ à Valence. Quelque temps après, il voulut entreprendre le même voyage ; mais il ne put aller plus loin que Fuente de la Higuera : il fut obligé de revenir sur ses pas, et un de ses amis, l'ayant rencontré succombant de faiblesse, le ramena à Valence, où Rovira mourut le 6 novembre 1765, dans l'hôpital de la Miséricorde. Les églises de St-Dominique et de St-Barthélemy, à Valence, l'ermitage de St-Valérien et quelques autres monastères des environs, sont ornés des peintures de ce maître. L'un de ses plus beaux ouvrages est le *Médaillon de St-François Régis*, qu'il peignit pour l'église de St-Etienne de Séville. P—S.

ROWE (NICHOLAS), poëte dramatique anglais, né en 1673 à Little-Bekford en Bedfordshire, était fils du jurisconsulte John Rowe, qui a édité les Rapports (*Reports*) du règne de Jacques II. Nicholas, qui fit de bonnes études à Highgate, puis à Westminster sous le célèbre Busby, était destiné à exercer la même profession que son père, et il s'y fût probablement distingué, car il était doué de grands avantages personnels. Mais le goût de la littérature l'appelait ailleurs, et la mort de l'auteur de ses jours, en 1692, lui laissa la liberté de s'abandonner à son penchant; il avait dix-neuf ans alors. Quelques années après, le succès obtenu par la première de ses tragédies qui nous soit connue, la *Belle-mère ambitieuse*, décida sa vocation, et cette pièce fut suivie de plusieurs autres, entre lesquelles *Tamerlan*, la *Belle pénitente* et surtout *Jane Shore* eurent les préférences du public. Rowe s'essaya aussi dans le genre comique, mais sans y réussir, et la seule comédie qu'il ait écrite n'a pas été admise dans ses œuvres. Cet auteur a pu être compté au nombre de ceux que la culture des lettres n'a pas empêchés de se livrer aux affaires pu-

(1) Le P. d'Orléans et Rovier écrivent *Coton* par un seul *t*. Ce nom est également écrit de même sur le titre des divers ouvrages du fameux jésuite. On s'est peut-être trompé en ne suivant pas cette orthographe.

Digitized by Google

bliques. Le duc de Queensberry, étant devenu ministre, l'employa auprès de lui; mais la mort de cet homme d'État le rendit entièrement aux muses. Lors de l'avénement de George Ier au trône, il fut fait poëte lauréat et l'un des inspecteurs du port de Londres. Le prince de Galles lui donna la place de secrétaire de son conseil, et le lord chancelier Parker le nomma son secrétaire préposé aux présentations. Mais le poëte fonctionnaire ne jouit pas longtemps de cette prospérité : il mourut le 6 décembre 1718, n'ayant que 45 ans. Dix ans après sa mort, parut une traduction de la *Pharsale* de Lucain, dont il avait laissé le manuscrit. N. Rowe avait été marié deux fois, et il eut un enfant de chacune de ses unions. Sa tombe se voit dans le coin des poëtes à l'abbaye de Westminster, mais sans l'épitaphe que Pope avait composée pour lui. — Grand admirateur de Shakspeare, il a donné une édition des œuvres de ce grand poëte, précédée de sa vie. On a de lui des *Œuvres diverses* en un seul volume, peu recherché. On cite néanmoins une traduction du *Lutrin* de Boileau. Rowe a traduit en anglais le poëme de la *Callipédie* de Quillet. Nous avons mentionné quelques-unes de ses tragédies; les autres sont : *Ulysse*, le *Prosélyte royal*, *lady Jane Grey*. La *Belle pénitente* a été plusieurs fois traduite ou imitée en français : en prose, 1763, in-12; en vers par le marquis de Mauprié, 1750, in-12; par Collardeau, 1761, in-12; par Andrieux, avec le titre de *Lénore*, imprimée dans le tome 4 de ses œuvres. *Jane Shore* a été traduite en prose par madame de Vasse (imprimée dans son *Théâtre anglais*, 1784-1787, 12 vol. in-8°); en vers par L. D. C. V. G. D. N., Londres, 1797, in-8°; en prose par Andrieux, 1822 (dans le théâtre anglais qui fait partie des *Théâtres étrangers*, publiés chez Ladvocat); en prose, précédée de la vie de Nicholas Rowe, par Samuel Johnson, Paris, 1824, in-8°; mot à mot, 1827, chez madame Vergne, in-18; en prose par un anonyme, dans le *Répertoire des théâtres étrangers*, publié par Brissot-Thivars, 1822, in-18. La traduction donnée par Andrieux, élégante autant que fidèle, est précédée d'une introduction judicieuse. Le fond de cette pièce est historique. Dans ce que Rowe y a mis du sien, on est choqué de quelques invraisemblances, qui du reste n'en ont pas empêché le succès, non-seulement dans la patrie de l'auteur, mais encore à Paris, où elle a été représentée en 1827, dans la langue originale, par des acteurs anglais. Miss Smithson produisit dans le rôle principal un effet prodigieux, surtout dans la longue scène de l'agonie. « Tous les cœurs « étaient gonflés, tous les yeux humides, » dit un critique qui a assisté à cette scène si pleine d'émotions. On est étonné après cela que quelques-uns de ses compatriotes, tout en reconnaissant à Nicholas Rowe le talent d'amener des situations attachantes, d'élever l'âme et d'écrire en vers harmonieux et soignés, semblent lui refuser l'art d'exciter la terreur ou la pitié. Au surplus deux littérateurs français, MM. L. Lemercier et Liadières, avaient préparé les spectateurs à l'intelligence de cette tragédie par les imitations qu'ils en avaient données plusieurs années auparavant. La *Marâtre ambitieuse*, tragédie en cinq actes, a été traduite en prose par madame de Vasse (*Théâtre anglais*); *Tamerlan* l'a été en prose et en vers par la Place. Nicholas Rowe, indépendamment de ses mérites littéraires, possédait un talent rare chez les auteurs dramatiques, celui de bien lire ses propres ouvrages. Une célèbre tragédienne, mistriss Oldfield, assurait que la meilleure école pour elle était de l'entendre lire les rôles qu'elle-même devait jouer. L.

ROWE (Elisabeth Singer, femme de Thomas), joignait aux attraits de son sexe beaucoup d'esprit et de piété. Née en 1674 à Ilchester, dans le Sommersetshire, elle était l'aînée des trois filles d'un ministre dissident que ses vertus faisaient chérir et respecter, même de ceux qui ne partageaient point ses opinions religieuses. Mademoiselle Singer, suivant l'exemple de son père, devint bientôt pour les pauvres du canton une seconde Providence. Elle prévenait leurs besoins et n'épargnait rien pour les soulager. La culture des lettres et des arts occupait ses loisirs. Elle fit des progrès remarquables dans la musique et dans le dessin, et apprit, presque sans maître, le français et l'italien. Son caractère, mélange de douceur et d'enthousiasme, l'entraînait vers la poésie. A douze ans, elle composait déjà de petites pièces sur des sujets pieux, et elle n'en avait que vingt-deux quand elle publia, sous le nom poétique de *Philomèle*, un recueil de vers (*Poems on several occasions*) qui lui mérita les éloges des critiques anglais. Ses talents et sa beauté lui valurent de nombreux admirateurs, parmi lesquels on cite le célèbre Prior (*voy.* ce nom); mais ne se sentant aucun goût pour le mariage, elle avait refusé tous les partis qui s'étaient présentés. Enfin elle trouva dans Thomas Rowe les qualités qu'elle souhaitait dans son époux, et lui donna sa main (*voy.* l'article suivant). Restée veuve après cinq ans d'une heureuse union, elle s'empressa de quitter Londres pour revenir à Frome dans le Sommerset, où ses biens étaient situés. Ce fut dans cette retraite qu'elle acheva sa vie, partageant son temps entre l'étude, les exercices de piété et la pratique des bonnes œuvres; elle y mourut d'apoplexie le 20 février 1737 à l'âge de 63 ans, vivement regrettée pour sa bienfaisance. Outre le recueil déjà cité, on a de cette dame : 1° *Friendship in death*, etc. (*l'Amitié après la mort*), en vingt lettres des morts aux vivants, Londres, 1728; 2° *Lettres morales et amusantes*, mêlées de prose et de vers, ibid., 1729-1733, 3 parties in-8°; nouvelle édition, augmentée de

Digitized by Google

l'*Amitié après la mort*, 1736. Ces deux ouvrages ont été traduits en français par Jean Bertrand, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. 3° *The history of Joseph*, etc., ibid., 1736, in-8°. Ce poëme, l'une des productions de la jeunesse de l'auteur, est divisé en huit livres ou chants. Madame Rowe n'avait conduit l'action que jusqu'au mariage de Joseph; mais, à la prière de ses amis, elle ajouta deux nouveaux livres, qui terminent le poëme à la reconnaissance du patriarche par ses frères, et elle les joignit à l'édition de 1737. 4° *Devot exercises*, etc., 1737; cet ouvrage fut revu et publié par Isaac Watts, ainsi que le suivant; 5° *Miscellaneous works*, etc., œuvres mêlées en prose et en vers, 1739, 2 vol in-8°. Ce recueil, qui renferme plusieurs pièces de Th. Rowe, est précédé de recherches intéressantes sur la vie des deux époux. On trouve des extraits des différents ouvrages de madame Rowe, avec une notice sur sa vie, dans le tome 8 de la *Bibliothèque britannique*. Parmi ses poésies, on distingue surtout l'élégie qu'elle composa sur la mort de son mari. W—s.

ROWE (Thomas), littérateur anglais, naquit à Londres en 1687. Son père, pasteur instruit, et qui joignait à beaucoup d'érudition un talent distingué pour la chaire, cultiva ses dispositions avec le plus grand soin. Familiarisé de bonne heure avec le latin, le grec et l'hébreu, Rowe alla continuer ses études à l'université de Leyde, où il suivit les leçons des plus célèbres professeurs, et se rendit fort habile dans les antiquités sacrées, le droit, les belles-lettres et les sciences physiques. La lecture des anciens l'avait passionné dès son enfance pour le gouvernement populaire, et ses sentiments se fortifièrent par le séjour qu'il fit en Hollande. De retour en Angleterre, il s'annonça comme un défenseur intrépide des droits des citoyens, et le zèle qu'il montra dans différentes circonstances pour la réforme des abus aurait sans doute été couronné de plus de succès, s'il eût pu se faire députer au parlement. Dans un voyage qu'il fit à Bath, en 1709, il fut présenté par un de ses amis à mademoiselle Singer, qu'il connaissait déjà par ses ouvrages (*voy.* l'article précédent); les mérites et les vertus de cette belle lui inspirèrent la passion la plus vive, et, quoique beaucoup plus jeune, il l'épousa l'année suivante. Cette union fut heureuse; mais Rowe, d'une santé délicate, acheva de la détruire par une application trop constante à l'étude. Il tomba dans un état de consomption et mourut au village de Hamptead, près de Londres, où les médecins l'avaient envoyé respirer un air plus pur, le 13 mai 1715, à l'âge de 28 ans. Rowe, très-savant dans l'histoire grecque et romaine, avait promis de donner une suite aux *Hommes illustres* de Plutarque, et il était très-capable d'exécuter ce vaste projet. Les vies qu'il avait composées ont été publiées en anglais, Londres, 1728, in-8°; ce sont celles d'Enée, de Tullus Hostilius, d'Aristomène, de Tarquin l'Ancien, de Luc. Junius Brutus, de Gelon, de Cyrus et de Jason; elles ont été traduites en français par l'abbé Bellenger, et réunies à la version de Plutarque par Dacier (*voy.* ce nom), et aux éditions modernes de celle d'Amyot. Dans sa préface, Bellenger avertit qu'il a corrigé quelques erreurs échappées à Rowe et que sa mort prématurée l'avait empêché de rectifier. Rowe avait du talent pour la poésie : il a traduit ou imité différents morceaux de poëtes latins et français. Ses meilleures pièces ont été recueillies avec les *Œuvres mêlées* de sa femme, Londres, 1739. W—s.

ROWLES (Richard), navigateur anglais, partit d'Angleterre sur l'*Union*, qu'il commandait dans le mois de mars 1608. Il accompagnait l'*Ascension*, montée par l'amiral Sharpey. Ils voguèrent heureusement jusqu'au sortir de la baie de Saldahna, où ils furent séparés par une des plus furieuses tempêtes que l'on puisse éprouver en mer. Leur grand mât fut emporté, mais heureusement le vent se calma aussitôt. On répara ce malheur, et l'on se rendit à la baie de St-Augustin, dans l'île de Madagascar, afin d'y attendre Sharpey, qui ne parut pas. Au bout de vingt jours on partit pour se rendre à Zanzibar. A l'arrivée de Rowles dans cette île, les Anglais furent reçus avec beaucoup d'humanité; mais le lendemain les nègres leur tuèrent quelques hommes. On peut présumer que les Portugais établis parmi eux, et qui ne furent point vus d'abord, avaient pris part à ce changement funeste. On s'éloigna promptement de ce séjour périlleux. Le projet du capitaine était de se rendre à Socotora; mais comme on était au mois de février, temps où les vents du nord et nord-est empêchent d'avancer, on revint à Madagascar et l'on s'arrêta dans une baie de la partie septentrionale. Il paraît que les Anglais connaissaient peu cette côte. Cependant Rowles eut l'imprudence de se fier aux premières démonstrations de bienveillance qu'il reçut des habitants; il descendit à terre pour aller trouver leur roi. Aussitôt il fut enlevé de force par les barbares; et les gens de la chaloupe, n'ayant pu le tirer de leurs mains, s'en retournèrent à la hâte. Une multitude de barques les suivaient et auraient nui à l'équipage si le canon ne les eût écartées. Plusieurs Anglais, blessés de flèches empoisonnées, moururent le lendemain. Il fallut à regret s'éloigner de cette côte détestable, abandonnant à la cruauté de ces insulaires l'infortuné Rowles, qui sans doute périt peu après dans les tourments, car les habitants de cette côte passent pour extrêmement cruels. Cependant le vaisseau continua sa route; Bradshaw en avait le commandement; mais lorsqu'il revint en France, chargé d'une bonne cargaison faite à Achem et à Priaman, il échoua sur les côtes (1610) et peu de gens se sauvèrent. M—le.

Digitized by Google

ROXANE, fille d'Oxyarte, satrape de Perse, joignait à une rare beauté des grâces, de l'esprit et de l'enjouement. Son père, l'un de ceux qui avaient livré Bessus, s'était révolté de nouveau contre Alexandre. Les Macédoniens s'emparèrent de la forteresse dans laquelle Oxyarte croyait sa famille en sûreté; mais les charmes de Roxane firent une impression si vive sur Alexandre qu'il l'épousa, donnant pour motif que c'était le seul moyen d'unir et de confondre les intérêts des vainqueurs et ceux des vaincus. Ce mariage excita les murmures de ses généraux, qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir pris pour beau-père un de ses esclaves. Alexandre, en mourant, laissa Roxane enceinte de six mois; et l'on décida que, si elle accouchait d'un fils, il partagerait avec Aridée le trône de la Macédoine. Roxane, craignant que Statira, veuve comme elle d'Alexandre, ne devînt un obstacle à ses projets de grandeur, l'attira dans un piége et, aidée de Perdiccas (*voy.* ce nom), la fit périr avec sa sœur, veuve d'Ephestion (1). Le fils de Roxane, qui reçut le nom d'Alexandre, fut reconnu par les généraux de son père comme l'héritier du trône. Mais Cassandre avait formé le projet de s'assurer la possession de la Macédoine. Après avoir fait égorger Olympias, mère d'Alexandre le Grand, il enferma Roxane et son fils dans le château d'Amphipolis. Alarmés des progrès de Cassandre, Antigone et Ptolémée unirent leurs armes contre lui, sous prétexte de délivrer le jeune Alexandre. La guerre qui suivit se termina, l'an 311 avant Jésus-Christ, par un traité qui laissait à Cassandre le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce jusqu'à la majorité d'Alexandre; mais, peu de temps après, Cassandre le fit tuer avec Roxane, et ce double attentat ne fut point vengé (*voy.* CASSANDRE). *Roxane* est le titre d'une tragi-comédie imprimée sous le nom de Desmarets de St-Sorlin, mais à la composition de laquelle on croit que le cardinal de Richelieu eut beaucoup de part. W—s.

ROXAS (SIMON DE), pieux trinitaire espagnol, naquit à Valladolid en 1552. Son père s'appelait Grégoire de Ruis et sa mère Constance de Roxas, nom sous lequel il est connu. Après avoir achevé ses premières études, il résolut de se consacrer à Dieu dans un ordre religieux, et, pour l'accomplissement de ce pieux dessein, il choisit l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs, ordre fort répandu et très-considéré en Espagne. Il s'y distingua par la sainteté de sa vie. Tout entier aux devoirs de son état, il partageait son temps entre la direction des consciences et la prédication, dans laquelle il obtint beaucoup de succès. Rien n'égalait son zèle. Il établit une congrégation du nom de *Marie*, composée de personnes du monde, lesquelles se rassemblaient pour pratiquer des œuvres de piété et pour rendre un culte spécial à la mère de Dieu. Telle fut la réputation de vertu dont Roxas jouissait que le bruit en parvint à la cour, et qu'Elisabeth de France, fille de Henri IV et épouse de Philippe IV, roi d'Espagne, le choisit pour son confesseur. Sa résidence dans le palais de son auguste pénitente ne changea rien à sa manière de vivre; il y vécut comme dans son cloître, livré à une retraite sévère et à toutes les pratiques de la mortification. Son humilité, son désintéressement avaient inspiré au roi tant de vénération que ce prince, partant pour le Portugal, lui confia pendant son absence la garde de l'infant don Carlos, qui monta depuis sur le trône. Un autre caractère distinctif du P. Simon de Roxas était son ardente charité et son amour des pauvres. Une dangereuse épidémie étant survenue en Espagne, il se dévoua au service de ceux qui en étaient attaqués, au risque de sa propre vie. Il ne cessa de visiter les hôpitaux, les prisons et autres lieux où ses soins pouvaient être utiles aux malades. Le roi, craignant qu'il ne rapportât la contagion dans le palais, lui fit défendre de continuer ce service; mais l'humble religieux lui représenta que les rois et les princes ne manqueraient jamais de gens empressés de les servir, mais qu'il n'en était pas ainsi des pauvres et surtout de ceux près desquels il y avait du danger à courir. En s'abstenant d'aller à la cour, il continua ses œuvres de miséricorde. La maison que son ordre possède à Madrid lui doit sa fondation. On assure qu'il prédit le jour et l'heure de sa mort, qui arriva le 28 septembre 1624. L'opinion qu'on avait de la sainteté de ce religieux rassembla autour de son corps, avant qu'il fût enseveli, un grand concours de peuple; chacun voulait avoir quelque parcelle des choses qui avaient été à son usage. Depuis on recourut à son intercession, et l'on prétend que des guérisons ont été opérées à son tombeau. Ses obsèques furent solennelles; toutes les maisons religieuses établies à Madrid y envoyèrent des députations, et des personnages distingués y assistèrent. Le corps du P. Simon de Roxas ayant été exhumé en 1629, fut trouvé sain et sans aucun signe de corruption. Les informations d'usage ayant été faites, Clément XIII procéda à sa béatification le 16 mai 1766. L—Y.

ROXAS ou ROJAS (FERDINAND DE) est un des plus célèbres auteurs espagnols du 16e siècle. S'il avait arrangé et modifié pour la représentation les vingt et un actes de sa *Célestine*, qu'il a si librement écrite pour la lecture, il aurait eu la gloire de fonder la scène nationale avant qu'une seule idée dramatique eût germé dans le reste de l'Europe. Ce drame-roman renferme plus de substance et de talent qu'il n'en fallait pour plusieurs chefs-d'œuvre; mais, de l'aveu même

(1) Plutarque rapporte (*Vie d'Alexandre*) que Roxane tua Statira et sa sœur et jeta leurs corps dans un puits, avec l'aide de Perdiccas. Mais, par une inconcevable méprise, le *Dictionnaire universel* fait dire à Plutarque que Roxane fut jetée dans un puits par une femme extrêmement jalouse des honneurs que lui rendaient les Macédoniens.

Digitized by Google

des Espagnols, ce n'est qu'une nouvelle dialoguée. Elle ne présente, dit M. Adolphe de Puibusque dans son excellente *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, qu'un amalgame de comédies et de tragédies souvent d'un cynisme repoussant, et dont les qualités ainsi que les défauts excèdent toutes les proportions ordinaires. L'analyse seule des intrigues subalternes qui se nouent et se dénouent autour des deux amants principaux ferait courir les risques les plus fâcheux à celui qui oserait l'entreprendre, lors même que sa plume, exercée aux circonlocutions, serait aussi habile que chaste. Croirait-on jamais que deux mille maximes de sagesse soient enfermées dans cette encyclopédie du libertinage? C'est l'auteur lui-même qui en a fait le relevé, et l'on ne saurait pas plus douter de l'innocence de ses intentions que de la monstruosité de son drame. La vogue de la *Célestine* surpassa, dans le 16e siècle, celle de *Don Quichotte* dans le 17e : elle a eu vingt-huit éditions; la première est de 1500. Jacques de Lavardin la traduisit en français en 1578. « C'étoit, disait-il, « pour la plus grande instruction de la jeunesse, « qui se fesoit merveille de se jeter sur l'amour « et le professoit ouvertement. » Il y a une plus ancienne traduction, Paris, Galiot du Pré, 1527, in-8°, gothique; mais l'une et l'autre ont été faites sur la version italienne d'Alfonso Ordognez, Venise, 1503, in-4°, et non sur l'original espagnol. De nos jours, M. Germond de Lavigne en a donné une nouvelle et très-bonne traduction. Z.

ROXAS DE VILLANDRINO (Augustin), né vers 1577 à Madrid, est le principal historien du théâtre espagnol; mais on ne se douterait guère que cette histoire, tant de fois consultée, reproduite et commentée, soit disséminée dans un roman qui a pour titre : *le Voyage amusant* (*El viage entretedino*), dont la première édition parut en 1603 et non en 1583, comme don Nicolas Antonio l'a dit par erreur dans sa *Bibliotheca hispana*. L'inquisition exigea des éclaircissements sur divers passages qui semblèrent équivoques; de là les changements qu'on remarque dans les éditions suivantes. Roxas fut, à l'âge de seize ans, soldat de Philippe II, fit pendant six années la guerre en France et fut fait prisonnier à la Rochelle. Après avoir renoncé à la carrière des armes, il entra dans celle du théâtre. Roxas, dit M. de Puibusque, était un comédien vieilli sur les planches, insoucieux, facétieux, caustique, sans scrupule d'aucun genre, qui commençait hardiment toutes ses confessions et ne s'arrêtait jamais au milieu, dût-il avoir à rendre compte de la fin aux alguasils ou aux inquisiteurs. Nul gitano n'avait eu plus d'aventures et ne les comptait plus lestement. Quatre ou cinq personnages différents l'ont reconnu pour fils, et il ne lui était pas resté un seul père. Il avait été, assure-t-on, page, étudiant, soldat, voleur, histrion, écrivain et notaire. On l'appelait, dans sa retraite, *chevalier du miracle*, ce qui revient assez exactement à ce que nous appelons *chevalier d'industrie*, et il s'en vantait, car on s'occupait de lui, on riait de lui, tandis que personne n'en aurait dit mot s'il eût été simplement honnête homme. Les vers de Roxas ont la vivacité de sa prose; ses narrations, toujours piquantes, sont quelquefois un peu longues, mais jamais elles ne sont traînantes. La verve, l'esprit, l'originalité, la licence caractérisent son *Voyage amusant*, qui a probablement donné à Scarron l'idée du *Roman comique*. Roxas publia en 1611 (Salamanque, in-4°), *El buen republico*, ouvrage d'un genre plus sérieux qui fut défendu par l'inquisition, sous prétexte qu'il donne aux horoscopes une interprétation dangereuse. L'auteur y prend les titres d'écrivain du roi, de notaire public et de membre de l'audience épiscopale de Zamora. Z.

ROXAS ou mieux ROJAS (don Francisco de), célèbre auteur dramatique espagnol, était de Tolède. La Huerta et Montalban se sont trompés, l'un en le faisant naître à San-Esteban de Gormaz, l'autre à Madrid; mais le critique espagnol qui relève cette double erreur se trompe lui-même lorsqu'il indique l'année 1641 comme celle de la naissance de Roxas : c'est en 1601 qu'il faut la placer, puisque les auteurs de la première moitié du 17e siècle ont été ses imitateurs. Rotrou lui doit son *Venceslas*, Thomas Corneille son *Bertrand de Cigaral*, Scarron ses *Jodelets*. Ce qui distingue éminemment Roxas, c'est la verve et le nerf; son style est d'une précision qui saisit; chaque trait éclate et part comme un coup de feu. Les Espagnols classent un de ses drames, *García del Castanar*, dans les quatre meilleurs ouvrages de leur théâtre. D'autres pièces sont encore très-estimées. *El Desden vengado* (le Traître puni), qui a été imité par Lesage, *Progné y Filomena*, *Abrir el oyo* (Prendre garde à soi) n'offrent que peu de taches. C'est dans la comédie intitulée *Donde hay agrairos no hay zelos* que le valet Sancho récite le joli mensonge qui a été si bien imité par Scarron. Une autre comédie, *No hay amigo para amigo, ou las Canas se vuelven lanzas*, renferme une scène burlesque qui passe pour le modèle du genre. Le valet Moscon est le père de la philosophie des Crispin et des Sganarelle. Roxas semble avoir été le modèle favori de Scarron. Comique moins sévère et plus gai, il avait hérité de la verve de ses deux homonymes, l'auteur de la *Célestine* et l'auteur du *Voyage amusant*. Scarron a trouvé chez lui un dialogue nerveux, rapide, entrelardé de saillies, et bon nombre de caricatures du genre de celles qui abondent dans les *Saynetes* et dans les comédies de *Figuron*. Tout cela est assez souvent forcé et n'est pas d'un goût bien pur. Il paraît que Francisco de Roxas n'a écrit que pour le théâtre. On ignore l'époque de sa mort. Z.

Digitized by Google

ROXBURGH (Guillaume), médecin et naturaliste anglais, passa de bonne heure au service de la compagnie anglaise des Indes orientales en qualité de chirurgien. Il exerça pendant plusieurs années cette profession dans l'établissement de Madras, étudia la botanique sous le savant J.-G. Kœnig, dont il obtint l'estime et l'amitié (*voy.* Kœnig), et fut chargé ensuite à Calcutta de la surintendance du magnifique jardin botanique que la compagnie venait d'y fonder, et qu'il a considérablement enrichi. La grande réputation qu'il obtint dans les diverses fonctions qu'il avait remplies le fit nommer botaniste en chef de la compagnie des Indes. Il paraîtrait qu'il ne l'était plus en 1814, puisqu'il se trouvait alors à Edimbourg, où il mourut au commencement de cette année. Roxburgh était intimement lié avec le savant W. Jones, avec Hastings et lord Teignmouth. Il a enrichi de ses travaux plusieurs recueils périodiques. Ainsi, dans l'*Oriental Repository* de Dalrymple, dont le premier volume parut en 1791, il fit connaître un *nerium* ou laurier-rose qui donnait une substance analogue à l'indigo; dans le second volume, il décrivit les procédés par lesquels les Hindous retirent le sucre de la canne. Dans les *Asiatic Researches*, il seconda les efforts du célèbre W. Jones pour déterminer plusieurs plantes dont les produits étaient connus des anciens, comme le *spica nardus*. Dans les Transactions de la société royale de Londres de 1791, il fit connaître avec précision l'insecte qui produit la laque, *chermes lacca*. On voit par là que les observations de Roxburgh se tournaient principalement vers les objets qui pouvaient être utiles; mais jusque-là elles paraissaient isolées et disséminées parmi des objets d'un autre genre. Enfin son nom est à la tête d'un ouvrage qui lui a mérité une place distinguée parmi les botanistes : *Plants of the coast of Coromandel*, publié par l'ordre et sous la direction de sir Joseph Banks; il en a paru trois volumes de format atlantique, de 1795-1798, à Londres. La compagnie anglaise, qui détermina cette publication, semblait indiquer par là que, non contente des succès que ses armes et les circonstances lui avaient fait obtenir sur la compagnie hollandaise, elle voulait encore surpasser la gloire qu'elle avait acquise par la production de deux beaux monuments scientifiques : l'*Hortus Malabaricus* de Rheede et l'*Herbarium Amboinense* de Rumph; mais pour juger jusqu'à quel point ce triomphe s'est étendu, il faudrait comparer ces ouvrages sous ces deux rapports, l'exécution ou l'extérieur et le fond même. Quant au premier, la simple inspection semble suffire pour décider la question. Les planches, qu'on avait été obligé de plier en deux pour composer l'*Hortus*, sont plus petites que celles du nouvel ouvrage, où elles sont étalées dans toute leur ampleur : il en résulte donc le format le plus gigantesque qu'on eût encore employé. Il dépasse de deux pouces en hauteur et de trois en largeur celles des plantes de Robert (*voy.* ce nom), ayant vingt-quatre pouces sur dix-huit. Quant à la gravure, le trait, dans sa plus grande simplicité, auquel on s'est borné, est peut-être préférable aux travaux de hachures qui surchargent les autres; mais de ce côté elles sont fort inférieures aux planches de Plumier; celles-ci surtout l'emportent par la fidélité avec laquelle les nervures sont rendues. Pour le port, il est au moins aussi bien saisi dans les anciens que dans le nouvel ouvrage; de plus, les premiers ont mieux fait connaître la nature par les figures réduites, où ils ont représenté en entier les palmiers et autres plantes indiennes. Dans les nouvelles, on trouve des détails sur la fructification, souvent grossis à la loupe, qui manquent dans les autres; mais c'est un avantage qui était passé en usage depuis longtemps, et on n'en a pas profité dans toute son étendue; car on s'est borné à ceux de la fleur, sans pénétrer dans l'intérieur des graines. Quant à l'impression du texte ou à la typographie, les caractères employés pour l'*Hortus* sont proportionnés aux dimensions de l'ouvrage; ceux de l'*Herbarium* sont moins magnifiques; mais, dans les deux, tout ce qui appartient à chaque plante forme un article séparé, au lieu que, dans Roxburgh, ils sont imprimés de suite sur deux colonnes, en caractères très-convenables pour un in-4°, et il faut l'avouer, ils sont très-beaux; ce sont ceux qui avaient été gravés pour une magnifique édition de Shakspeare : il résulte de là que quatre pages en remplissent une seule de ce format gigantesque. C'est une mesquinerie qui contraste avec la somptuosité de l'ouvrage; de plus, on doit considérer que, les plantes s'y trouvant distribuées au hasard, sans ordre, il s'ensuivait l'obligation de suivre la méthode employée depuis assez longtemps dans ces sortes de livres, de rédiger le texte de manière que l'acquéreur pût disposer l'ouvrage à son gré. Pour le fond de l'ouvrage, on sent qu'il est difficile d'en faire une comparaison exacte; car un siècle écoulé a procuré des avantages immenses à Roxburgh : il a pu, par le moyen de la précision linnéenne, donner dans une demi-page plus de moyens de reconnaître les plantes qu'il décrit que ses devanciers dans un discours étendu; mais ceux-ci ont recueilli avec plus de soin tout ce qui pouvait rendre leur connaissance avantageuse par l'énumération de leurs propriétés, qu'ils avaient eu soin de puiser dans la tradition des indigènes. Ainsi, l'apparition de l'ouvrage anglais n'a fait aucun tort à la mémoire des deux Hollandais; mais, sans prolonger plus loin ce parallèle, nous dirons que Roxburgh s'est montré digne d'être leur successeur : comme eux arrivé dans l'Inde sans aucune connaissance préliminaire en botanique, c'est par la vive sensation qu'il éprouva à l'aspect de la magnifique végétation de cette contrée qu'il conçut le désir de la

Digitized by Google

faire connaître à l'Europe. Il eut l'avantage de trouver un guide qui l'initia tout de suite dans cette science, en lui transmettant tout ce qu'il avait reçu de la bouche même de Linné; mais ce ne fut que la classification artificielle; car il ne paraît pas qu'il se soit jamais occupé des rapports naturels. On doit encore à Roxburgh une *Description botanique d'une nouvelle espèce de swietenia ou mahogany*, dont l'écorce pouvait remplacer celle du quinquina comme fébrifuge, Londres, 1797, in-4°, et un *Essai sur l'ordre naturel des scitamineæ*, Calcutta, in-4°. Alexandre Beatson a inséré dans sa *Description de l'île de Ste-Hélène* une liste alphabétique des plantes trouvées par Roxburgh sur cette île. Roxburgh était membre de la société linnéenne. On voit par ce que nous avons dit qu'il a rendu service à la science tant qu'il en a trouvé l'occasion : en reconnaissance, on a sanctionné l'honneur qu'il s'était rendu à lui-même en donnant le nom de *Roxburghia* à une plante qu'il a décrite et figurée le premier et qui, par sa magnificence, a mérité le nom spécifique de *Gloriosoide*. D—P—s et D—z—s.

ROXELANE, épouse de Soliman le Grand, empereur des Turcs, était Russe d'origine. Mère de Djihon-ghir, de Bajazet et de Sélim II, elle fut la rivale implacable de Bosphorone, mère de l'infortuné Mustapha : la haine qu'elle portait à la Circassienne s'étendit à son fils, et elle le perdit autant par animosité que par ambition. Sa beauté la servit encore moins que son esprit et son adresse; on sait qu'elle parvint à se faire affranchir et à porter le nom d'impératrice; mais cette méchante femme fut aussi odieuse par l'abus qu'elle fit de son ascendant sur le grand Soliman que par son ingratitude envers lui (1). En 1534, elle s'unit avec Zuléma, sultane validé, pour perdre le grand vizir Ibrahim, objet de leur jalousie commune, en raison du crédit qu'il avait sur son maître, et elle en vint à bout. Ennemie du prince Mustapha, parce qu'elle l'était de Bosphorone, sa mère; voulant de plus assurer le trône à l'un de ses enfants, au préjudice de ce fils aîné du sultan, elle l'accusa de trahison, d'intelligence avec les Perses et, soutenue par le grand vizir, son gendre (*voy.* ROUSTAM-PACHA), aveugla tellement Soliman qu'il devint le bourreau de son fils (*voy.* MUSTAPHA). Elle passa de ce crime à un second : elle suscita un imposteur sous le nom du prince dont elle avait causé la mort, comptant que le fruit de cette horrible trame serait recueilli par Bajazet, unique objet de sa complaisance et de son ambition : le succès de cet atroce complot devait ôter le trône et peut-être la vie au sultan son époux et son bienfaiteur. L'inflexible fidélité d'Achmet (*voy.* ACHMET) découvrit tous les coupables, excepté leur adroite instigatrice, que sa prévoyance avait garantie du soupçon. Ses fausses larmes et ses prières sauvèrent de la colère d'un père justement irrité Bajazet, bien plus coupable que Mustapha (*voy.* BAJAZET). Roxelane n'atteignit pas le but de ses forfaits : avant d'avoir pu couronner Bajazet, elle mourut, en 1557, dans les bras de Soliman, qui ne cessa jamais de l'aimer, de la croire sincère et de lui obéir. S—Y.

(1) Démétrius Cantemir, dans son *Histoire de l'empire ottoman*, ne fait aucune mention de Roxelane ni de ses intrigues. Tout ce qu'en disent nos historiens est tiré des *Lettres de Busbec*. Marmontel, dans ses *Contes moraux*, et Favart, dans sa comédie de *Soliman II*, ont fort embelli l'esprit et le caractère de cette princesse, dont le nom persan *Rouschen* signifie *lumière*. A—T.

ROY (PIERRE-CHARLES), poëte, né à Paris, en 1683 (1), avait reçu de la nature un goût très-vif pour les lettres, et sa fortune lui permit de les cultiver. Fils d'un procureur au Châtelet, il acheta de bonne heure une charge de conseiller à la même cour, pour avoir un titre et un rang dans le monde; mais il n'en remplit pas les fonctions. Il disputa d'abord les prix dans les lices académiques et en remporta plusieurs à l'Académie française et aux jeux Floraux (2). Depuis il s'essaya dans le genre lyrique et se montra supérieur à la Motte et à Danchet, les seuls poëtes qui se fussent distingués jusqu'alors dans une carrière ouverte par Quinault, et qu'il a rendue si difficile pour ses successeurs. Nourri de la lecture d'Ovide, Roy, dit Palissot, s'était familiarisé avec les plus heureux détails de la mythologie, et il savait s'approprier avec art les pensées de son modèle. L'opéra de *Callirhoé*, qu'il fit représenter en 1712, est une des meilleures pièces du genre. Le sujet, intéressant par lui-même, est bien conduit et n'a guère d'autre inconvénient que le dénoûment (*voy.* le *Cours de littérature*, t. 12, p. 44). Six ans après (1718), il donna *Sémiramis*, que Laharpe trouve supérieure à *Callirhoé*. Voltaire en a tiré tout entier le plan de sa tragédie, qui l'emporte autant sur l'opéra de Roy que la pièce de celui-ci sur la *Sémiramis* de Crébillon. Le ballet des *Eléments* (1725) ajouta beaucoup à la réputation de notre poëte : il n'est personne qui ne connaisse les beaux vers du prologue; mais c'est un besoin de les citer :

Les temps sont arrivés; cessez, triste chaos!
Paraissez, éléments! dieux, allez leur prescrire
Le mouvement et le repos,
Tenez-les renfermés chacun dans son empire.
Coulez, ondes, coulez! volez, rapides feux!
Voûte azurée des airs, embrassez la nature!
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure!
Naissez, mortels, pour obéir aux dieux!

Le ballet des *Sens* (1732) est la dernière des productions lyriques de Roy dans laquelle on trouve un véritable talent; elle marqua l'époque de sa décadence. Il avait fait, en 1724, pour la Comédie française, les *Captifs*, pièce imitée de Plaute,

(1) On lit dans les *Anecdotes dramatiques*, t. 1er, p. 296, que, par une rencontre assez singulière, Roy fut baptisé à la paroisse de St-Louis dans l'île, le 22 mars 1687, jour auquel Philippe Quinault y fut enterré. Mais c'est une erreur. Roy, comme on l'a dit, était né en 1683, et Quinault mourut le 26 novembre 1688 (*voy.* QUINAULT).

(2) En 1727, Roy avait remporté neuf prix à l'académie des jeux Floraux et trois à l'Académie française, dont un de poésie.

Digitized by Google

qui réussit et qui n'est pas sans mérite. La même année, il fit jouer au Théâtre-Italien les *Anonymes*, comédie en un acte et en prose : ce double essai prouve de la facilité. Roy, dans sa jeunesse, avait recherché l'amitié de la Motte et de Fontenelle. Il louait alors les odes de la Motte et plaçait Fontenelle, dans l'églogue, au-dessus de Théocrite (*voy.* les *Mémoires* de Trublet, p. 370); mais il se rangea depuis parmi leurs adversaires, et, soit que son caractère se fût aigri par les contrariétés, soit qu'il eût un penchant naturel pour la satire, il finit par se déchaîner contre les hommes qui se distinguaient le plus dans la carrière des lettres. Outre un grand nombre de brevets de *calotes*, dont il existe une collection assez peu recherchée aujourd'hui (*voy.* Margon), il se permit, dans une sanglante allégorie, de désigner Rameau sous le nom de *Marsyas*, parce que ce musicien préférait aux opéras de Roy ceux de Cahusac, qui se pliait plus facilement à ses caprices. Dans une autre allégorie, intitulée *le Coche*, il attaqua le corps entier de l'Académie française, dont il avait insulté séparément presque tous les membres. Par cette conduite, Roy ne pouvait manquer de s'attirer beaucoup d'ennemis, et il en eut plusieurs qui se vengèrent par des traitements qui le rendirent ridicule. Voltaire, si susceptible et qu'il harcelait sans cesse, répondit à ses épigrammes par d'autres non moins piquantes et dont quelques-unes sont restées dans la mémoire des amateurs, tandis que celles de Roy sont oubliées. Ce poëte cessa de travailler pour le théâtre en 1750. Il avait souvent été employé pour les fêtes que donnait la cour, et il avait reçu le cordon de St-Michel; mais cette distinction ne put le consoler de n'être point admis à l'Académie française, dont il s'était fermé les portes par ses satires, et à chaque vacance, il continuait à se mettre sur les rangs. En apprenant l'élection du comte de Clermont, il devint furieux et fit contre ce prince une épigramme vraiment insolente (*voy.* Clermont). Un nègre, dit Palissot (*Mémoires de littérature*), chargé de la vengeance du comte, en abusa. Roy, brisé de coups, ne se releva qu'à peine pour aller mourir chez lui, après quelques jours de souffrances, le 23 octobre 1764. Il était âgé de 81 ans. La versification de Roy est presque constamment dépourvue de grâce et de facilité; mais elle ne manque ni de force ni de noblesse, et quelquefois ce poëte s'est élevé jusqu'au sublime. On a déjà cité ses meilleures productions dans le genre lyrique. Il a composé six opéras : *Philomèle*, *Bradamante*, *Hippodamie*, *Créuse*, *Callirhoé* et *Sémiramis*; onze ballets et plusieurs intermèdes, dont on trouvera les titres à la suite de son Eloge, par Palissot, dans le *Nécrologe* pour l'année 1766, t. 1er. Le recueil de ses œuvres, Paris, 1727, 2 vol. grand in-8°, contient des églogues, un livre d'odes galantes, un livre de pièces mêlées, quatre livres d'odes, plusieurs poëmes et cinq discours académiques, avec des réflexions sur les genres de poésie ou d'éloquence qui font l'objet des deux volumes. Il a publié depuis divers poëmes qui n'ont point été recueillis, non plus que ses pièces satiriques, dont un très-petit nombre fait partie des collections de ce genre (*voy.* Sautreau de Marsy). W-s.

ROY (Le). *Voyez* Leroy.

ROY (Georges le), l'un des plus célèbres avocats de son temps, appartenait à une famille distinguée par les charges que plusieurs de ses membres avaient exercées ; il naquit à Paris en 1656. Son père, doyen des avocats au parlement, était aussi remarquable par ses talents que par son extrême modestie et par la vie patriarcale qu'il menait ; il avait eu vingt enfants, qu'il conserva tous jusqu'à sa mort, arrivée dans un âge très-avancé (1). Georges le Roy profita des exemples et des conseils de son père ; après avoir étudié pendant plusieurs années le droit privé et avoir acquis une grande réputation comme avocat plaidant, il s'attacha plus particulièrement au droit public, dont toutes les branches lui devinrent familières. Ses connaissances dans cette partie, sa dialectique pleine de lucidité et de vigueur, et ses vertus lui firent obtenir la confiance de plusieurs souverains. Louis XIV l'honora de son estime et le consulta souvent sur les matières les plus délicates ; le Roy possédait en même temps la confiance des ministres de ce grand monarque et de la famille royale, qui avaient fréquemment recours à ses lumières. Pour récompenser les services qu'il avait rendus à l'Etat, Louis XV lui accorda, au mois d'octobre 1719, des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus flatteurs (2). « Georges le Roy, « disent ces lettres, avocat en notre cour de « parlement depuis plus de quarante-trois ans, « est un de ceux qui, par leurs actions dans le « barreau, par leurs écrits ou leurs conseils dans « le cabinet, ont le plus contribué au bien de la « justice comme à celui de nos Etats, par les « curieuses recherches qui lui ont rendu fami- « lière la connaissance du droit public. En effet, « choisi par notre très-chère tante Madame pour « être de son conseil, il a dignement soutenu ses « droits dans la succession des électeurs palatins,

(1) Plusieurs de ces enfants obtinrent dans l'Eglise des dignités éminentes ; l'un, dom Louis, fut général des feuillants ; un second, dom Jacques le Roy, fut prieur des prémontrés ; un troisième, dom Alexis, était prieur de la Chartreuse de Paris ; et un quatrième, l'abbé Alexandre le Roy, joignait à sa qualité de prieur de Montlhéry celles de censeur royal et de secrétaire perpétuel de l'academie royale de politique (*voy.* Castel de Saint-Pierre).

(2) Georges le Roy n'en aurait pas eu besoin, si l'on s'en rapporte à l'*Histoire généalogique* de sa maison, par l'abbé Alexandre le Roy, l'un de ses frères dont on a parlé. Ce *Mémoire* manuscrit, que nous avons sous les yeux et qui est accompagné des pièces justificatives, prouve, d'une manière difficile à contester, que la famille des le Roy, divisée en un grand nombre de branches, possédait la noblesse antérieurement au 16e siècle. Parmi les membres qui lui font honneur, et dont plusieurs occupèrent des emplois élevés, nous ne citerons qu'un *le Roy*, seigneur de Danemarie et échevin de Melun, qui remit à Henri IV les clefs de cette ville.

Digitized by Google

« Charles, son père, et Charles-Louis, son frère. « Instruit de sa capacité, le feu roi, notre bi- « saïeul, le chargea, après la paix de Ryswick, « de la discussion de ses droits sur plusieurs « grandes seigneuries contre le prince de Mont- « belliard. Il n'a pas été moins utile sur la fin du « règne de Charles II, roi d'Espagne, lorsqu'il « fut question d'un traité de partage et d'établir « les droits de notre couronne sur les royaumes « de Naples et de Sicile (1); sa réputation, ré- « pandue jusque dans les pays étrangers, le fit « demander pour conseil par le roi de Sardaigne, « notre aïeul, et, par permission du feu roi, il « traita avec succès les prérogatives de la cou- « ronne de Sicile contre des puissances jalouses, « et il est demeuré son conseil en France. Enfin « le Dauphin, notre père, dont les lumières font « l'éloge de ceux qu'il distinguait, n'avait des « conférences réglées avec lui que par l'utilité « dont il connaissait son érudition à l'avance- « ment de ses études. » On trouve dans une harangue de d'Aguesseau, prononcée en novembre 1737, un grand éloge du talent et des vertus privées de Georges le Roy, qui mourut le 18 avril 1747, dans la 91e année de son âge, après avoir exercé pendant plusieurs années les fonctions de bâtonnier de l'ordre des avocats. Le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759, contient une notice sur Georges le Roy, extraite en partie des mémoires manuscrits de Boucher d'Argis. Georges le Roy eut dix enfants de son mariage avec Elisabeth-Claude Visinier. La nombreuse postérité masculine des le Roy s'est éteinte. — Roy de Vallières (le), neveu de Georges, se fit également distinguer par ses talents pour la plaidoirie, et il mourut le 16 juillet 1737 (*voy.* le *Mercure de France* de cette année, p. 1672). D-z-s.

ROY (Pierre), orfèvre, contrôleur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, mort en 1759 à 85 ans, est auteur de plusieurs ouvrages pleins de recherches, dont les plus connus sont : 1° *Mémoires concernant les rentes de l'hôtel de ville*, 1717, in-12, ouvrage utile et intéressant; 2° *Dissertation sur l'origine de l'hôtel de ville de Paris*, 1729, in-fol., et qui se trouve dans le tome 1er de l'*Histoire de la ville de Paris*, par D. Félibien; 3° *Statuts et priviléges du corps des marchands orfèvres-joailliers de Paris, avec des observations*, 1734, in-4°, renfermant beaucoup de recherches curieuses. L'auteur était grand'garde de son corps. — Roy (l'abbé *Jean*), né à Bourges en 1744, était avant la révolution chanoine de l'église collégiale de Dun-le-Roi, protonotaire apostolique, censeur royal, secrétaire du comte d'Artois et historiographe de ses ordres. Il était aussi docteur ès arts à l'université de Bourges, licencié en droit de la faculté de Paris, avocat au parlement et membre de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : 1° *Essai de philosophie morale*, 2 vol. in-12; 2° *Discours sur l'étude pour un pasteur des âmes*, 1776, in-12; 3° *Discours en vers sur la servitude abolie*, 1781, in-8°; 4° *l'Ami des vieillards, présenté au roi et à la famille royale*, 1783, 2 vol. in-18; faisant partie de la collection des moralistes modernes; 5° le *Mentor universel*, Paris, 1784-1785, dix numéros formant 2 vol. in-12. C'était un journal d'éducation dont il devait paraître un cahier par mois. 6° Le *Petit voyageur*, suite du *Mentor*, Paris, 1785-1786, quelques numéros in-18; 7° *Histoire des cardinaux français*, Paris, 1786-1788, 6 vol. in-8° et in-4°, avec figures; 8° le *Crime des suppôts de justice*, 1798, in-8° de 8 pages, où l'auteur raconte l'emprisonnement inique de sa servante, morte de chagrin dans sa prison. On a encore de l'abbé Roy des *Fragments historiques;* des *Pièces fugitives*, en vers et en prose; la *Folie du sexe*, roman; les *Gentillesses françaises; Voilà le ton*, comédie en trois actes et en vers; les *Mœurs*, comédie en cinq actes et en vers. Nous ne savons si c'est à lui ou à un homonyme qu'il faut attribuer la *Vérité dévoilée, ou Mémoire d'une victime de l'aristocratie*, Paris, 1790, in-8° de 26 pages; et *Lettre importante de M. l'abbé Roy à M. Bailly, maire de Paris, suivie du serment civique signé de son sang*, 1790, in-8° de 32 pages. T—D.

ROY (Antoine), homme d'Etat français, naquit le 5 mars 1764 à Savigny, en Champagne. A l'âge de vingt et un ans, il fut reçu avocat au barreau de Paris, et il ne tarda pas à se faire remarquer par ses talents. Il ne joua point de rôle politique pendant la révolution, et, restant fidèle au barreau, il plaida à plusieurs reprises des causes dont on ne pouvait alors se charger sans courage. C'est ainsi qu'il défendit le journaliste royaliste du Rosoy, qui fut, après le 10 août, la première victime du tribunal révolutionnaire. Après l'insurrection infructueuse de quelques sections de Paris contre la convention (vendémiaire an 3), il présenta la défense de plusieurs accusés et obtint leur acquittement. Il déploya aussi beaucoup de zèle en faveur des familles des fermiers généraux, qui avaient été en masse envoyés à l'échafaud, et des écrits qu'il publia à cet égard remuèrent l'opinion publique. Des acquisitions habiles lui avaient fait avoir, dans le département de l'Eure, de très-belles propriétés, notamment la terre et la forêt de Navarre, qu'il acheta au duc de Bouillon pour une rente viagère de trois cent mille francs, rente à laquelle la mort du vendeur mit bientôt un terme. Le premier consul racheta Navarre au prix qu'il voulut y mettre, faisant intervenir le conseil d'Etat dans cette affaire, et imposant au propriétaire des sacrifices onéreux; après une lutte soutenue avec fermeté, M. Roy dut céder, et l'empereur l'envisagea toujours avec défaveur. A

(1) On voit, dans un certificat délivré par Colbert, marquis de Croissy, que Georges le Roy a rédigé, par ordre de Louis XIV, un grand nombre de mémoires sur des sujets de la plus haute importance. Nous ignorons s'il y en a qui aient été imprimés; quoi qu'il en soit, ils doivent se trouver aux archives des affaires étrangères.

Digitized by Google

l'époque des cent-jours, Roy fut choisi pour secrétaire par le collége électoral du département de la Seine, qui montra des sentiments hostiles à Napoléon. Elu représentant, il continua d'être de l'opposition, et, le 6 juin, il s'opposa à ce qu'on invoquât l'autorité d'un sénatus-consulte de l'an 12 pour imposer à la chambre un serment de fidélité à l'empereur. La seconde restauration fut promptement accomplie, et le gouvernement royal, voulant s'attacher un homme influent et riche, le nomma président du collége électoral de Sceaux et favorisa son élection par ce même collége. Roy fit donc partie de la *chambre introuvable*, mais il ne partagea point l'exaltation qui y dominait. Il vota avec la minorité, tantôt s'opposant à ce que la juridiction des cours prévôtales eût l'effet rétroactif qu'on ne craignait pas de réclamer pour elles, tantôt combattant des amendements proposés à la loi des élections. Dans un discours qu'il prononça en faveur du renouvellement partiel de la chambre, il employa des expressions que les exaltés trouvèrent offensantes, et il fut rappelé à l'ordre. Chargé de faire le rapport sur le budget de 1817, il demanda des économies, signala divers abus et montra des principes favorables à la charte. Dans toutes les discussions relatives aux finances il jouissait avec raison de la plus haute autorité. Au mois de novembre 1817, des élections nouvelles ayant eut lieu, il fut élu par le département de la Seine; le 21 mars 1818, il fit le rapport sur la loi de finances, et il proposa vingt et un millions et demi d'économies. Il insista pour que les comptes de l'exercice écoulé fussent présentés à l'ouverture de chaque session, afin que la chambre pût, dès sa réunion, s'occuper de leur examen, et il fit entendre ces paroles qui méritent d'être redites de nos jours : « Il n'est « peut-être pas convenable de répéter toujours « que la France est inépuisable. » Le 7 décembre 1818, M. Roy fut nommé ministre des finances, mais, avant la fin du mois, le ministère dont il faisait partie était renversé. On lui proposa le ministère de la marine, qu'il ne voulut pas accepter, le regardant comme trop étranger à ses études habituelles; il reçut le titre de ministre d'Etat et de membre du conseil privé. Pendant la session de 1819, il déploya beaucoup d'activité, tout en se renfermant dans le cercle des questions qu'il connaissait si bien : la caisse d'amortissement, celle des dépôts et consignations, le règlement des budgets de 1815 à 1818, la loi sur la fabrication des poudres, tels furent les principaux sujets sur lesquels se portèrent ses travaux. Le 19 novembre 1819, il rentra au ministère des finances, et il y resta jusqu'au 13 décembre 1821; alors le ministère, se trouvant sans majorité dans la chambre, se retira et fut remplacé par un cabinet où figuraient MM. de Villèle, Corbière, de Montmorency, de Peyronnet, cabinet destiné, sauf quelques modifications de personnes, à vivre plusieurs années. Parmi les mesures importantes que Roy fit adopter pendant qu'il eut le portefeuille, on distingue le vote de trois millions quatre cent mille francs d'augmentation annuelle sur la dotation de la Légion d'honneur, le dégrèvement de vingt-neuf millions sur la propriété foncière, et la suppression d'une retenue de cinq millions et demi sur les traitements. Sa gestion sage et habile eut pour résultat de diminuer les charges publiques, tout en maintenant les services au niveau de ce qu'exigeaient l'honneur du pays et la loi du progrès. Elevé à la dignité de pair de France et nommé comte, Roy combattit vivement les projets et l'administration de M. de Villèle. En 1824, il prononça contre le projet de conversion de la rente un discours qui fut très-applaudi par l'opposition, et qui aujourd'hui paraît n'offrir que de bien faibles arguments. Dans toutes les questions de finance, l'opinion de l'ancien ministre avait beaucoup de poids, et il était constamment écouté avec une respectueuse déférence, lors même que ses propositions n'obtenaient pas le suffrage de la majorité. En 1828, lorsque le ministère Villèle tomba, lorsqu'une administration nouvelle, dirigée par M. de Martignac, se forma, le comte Roy reprit le portefeuille des finances. Le 14 avril, il présenta un projet de loi tendant à demander la création de quatre millions de rentes cinq pour cent, dont le produit serait autorisé à des dépenses extraordinaires, que faisaient prévoir les complications des affaires en Orient au moment où s'affermissait l'indépendance de la Grèce, et lorsque la Russie déclarait la guerre à la Porte. Après de vifs débats, le projet fut voté par deux cent quatre-vingt-sept voix contre soixante-cinq. Les projets concernant le règlement définitif des comptes de 1826 et les crédits supplémentaires de 1827 amenèrent dans cette session agitée de chaleureuses discussions, dans lesquelles le ministre montra sa lucidité habituelle. La session de 1829 devait lui amener de nouveaux embarras. La lutte entre les divers partis avait alors, on le sait, atteint un degré très-vif d'irritation, et les lois de finance, amenant des discussions de politique générale, furent débattues avec beaucoup d'animation. Les crédits supplémentaires pour 1828 montant à près de cinquante-sept millions, le budget définitif de 1827 offrant pour les dépenses un chiffre de neuf cent quatre-vingt-neuf millions quatre cent quarante-huit mille cinq cent cinquante-deux francs (ce qui dépassait les recettes de trente-deux millions), le budget provisoire de 1830, la demande d'un crédit de cinquante-deux millions pour faire face aux dépenses extraordinaires de 1829 (blocus des ports de l'Algérie, expédition de Morée, etc.), tels furent les principaux objets qui, dans cette session laborieuse, appelèrent souvent M. Roy à la tribune, afin de défendre les propositions du

Digitized by Google

gouvernement contre les attaques incessantes de l'opposition. Le 8 août 1829, le ministère Polignac, qui devait être si funeste à la branche aînée des Bourbons, fut constitué; M. Roy se retira pour faire place au comte de Chabrol. Il avait été nommé pair de France en 1823, il vit avec regret et inquiétude sans doute s'accomplir la révolution de juillet, mais il continua de servir les intérêts publics. En 1831, il fut rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'amortissement; il fit aussi le rapport sur un projet d'aliénation de bois de l'Etat, sur la création de deux cents millions d'obligations du trésor, sur les contributions extraordinaires. En 1832, il présenta également divers rapports, notamment sur le règlement du budget de 1829; en 1833, le budget de 1830, le projet relatif à la distribution du fonds de l'amortissement l'appelèrent à la tribune. En 1834, il fut rapporteur de la commission chargée de présenter la loi sur le budget des dépenses de 1835. Dans la session suivante, il fit un rapport sur la loi relative aux caisses d'épargne. En 1836, les lois sur les chemins vicinaux et sur les tarifs des douanes; en 1837, les crédits demandés pour les travaux publics; en 1839 et en 1840, les projets sur le remboursement de la rente cinq pour cent, furent aussi l'objet de ses rapports. En 1845 et en 1846, il présida la commission chargée de proposer le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne. Dans les dernières années de sa longue carrière, quoiqu'il prît toujours part aux questions de finance, le comte Roy se mêla de moins en moins des travaux parlementaires. Frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut le 4 avril 1847, laissant une des plus grandes fortunes qu'il y eût alors en France; elle a passé à ses deux filles, madame la comtesse de la Riboisière et madame la marquise de Talhouet. Z—B.

ROY (Rammohun). *Voyez* Rammohon-Roé.

ROY (Charles-François le). *Voyez* Leroi.

ROYE (Gui de), archevêque de Reims, était fils de Matthieu, grand maître des arbalétriers de France, d'une ancienne et illustre maison de Picardie, qui s'est fondue dans celle de la Rochefoucauld. Il naquit au château de Muret, près de Soissons, terre que possédait sa mère (*voy.* Marlot, *Metropol. Remens. historia*). Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il étudia la théologie et le droit canon et fut pourvu de bonne heure d'un canonicat du chapitre de Noyon et du doyenné de St-Quentin. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut nommé peu de temps après auditeur de rote et mérita dans l'exercice de cette charge l'affection du pape Grégoire XI, qui le nomma évêque de Verdun. Il ne prit point possession de ce siége, en abandonna les revenus pour racheter les domaines du clergé qu'avaient engagés ses prédécesseurs (*voy.* le *Gallia christiana*). En 1376, Grégoire XI, cédant aux instances des Italiens, consentit à reporter le siége pontifical à Rome, où Gui de Roye le suivit. Après la mort de ce pontife, les cardinaux élurent pour son successeur Urbain VI (*voy.* ce nom); mais sa sévérité leur ayant déplu, ils annulèrent son élection et réunirent leurs suffrages sur Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII (*voy.* Robert de Genève). Ce fut l'origine du grand schisme d'Occident. Gui de Roye embrassa le parti de Robert, comme plus favorable aux intérêts de l'Eglise de France, et vint habiter Avignon, où s'établit l'antipape. Le chapitre de Verdun voulant l'obliger à la résidence, il se démit en 1378 de cet évêché; mais, en 1383, il fut pourvu par Robert des évêchés de Castres et de Dol, et de l'archevêché de Tours, auquel il joignit en 1385 celui de Sens. Enfin, en 1390, il fut transféré sur le siége métropolitain de Reims et résigna tous ses autres bénéfices, dont on croit qu'il avait possédé plusieurs en même temps, ce qui l'a fait accuser de simonie. Il se déclara pour Pierre de Lune (*voy.* Benoît XIII), successeur de Robert, et refusa d'assister au concile de Paris en 1404, convoqué pour aviser aux moyens de terminer le schisme. Quoiqu'il n'eût point été nommé dans les actes de cette assemblée, il appela de ses décisions au jugement de l'Eglise universelle. Un concile œcuménique fut indiqué à Pise en 1409. Gui de Roye s'y rendait avec quelques autres prélats et le célèbre Gerson, chancelier de l'université de Paris. A son arrivée à Voltri, distant de Gênes de quatre milles, son maréchal prit querelle avec un ouvrier de ce bourg et le tua. Ce meurtre excita un soulèvement, et l'archevêque de Reims, voulant sortir pour apaiser le tumulte, fut frappé dans la poitrine d'un trait d'arbalète : il mourut de cette blessure le 8 juin. Ses restes, transportés à Gênes, y furent inhumés avec la plus grande pompe. Ce prélat aimait les lettres et fut le protecteur des savants. C'est à lui qu'on doit la fondation du collége dit de *Reims*, en 1399, mais dont l'établissement ne fut achevé qu'en 1412 (1). Il légua sa bibliothèque, précieuse pour le temps, à son chapitre de Reims, auquel il fit plusieurs autres dons, ainsi qu'aux églises de Verdun, Dol, Tours et Sens. On lui attribue un ouvrage latin qui n'a point été imprimé, et dont on ne connaît aucune copie, mais il a été traduit en français sous ce titre : *le Livre de Sapience, traduit du latin par un religieux de Cluni, pour les simples prêtres qui n'entendent le latin ni les Ecritures*, Genève, 1478, le neuvième jour d'octobre, in-fol. goth. Il existe de cette version plusieurs

(1) Crevier (*Hist. de l'université*, t. 3, p. 341) dit que Gui de Roye légua par son *testament* les sommes nécessaires pour l'établissement du collége de Reims; cet acte fait partie des pièces justificatives insérées dans le *Gallia christiana*, t. 10, p. 74; mais il n'y est nullement question de son collége. Seulement, par cet acte, le prélat renvoie, pour le surplus de ses volontés, au *codicille* qu'il avait précédemment déposé dans les mains de l'abbé de St-Remi; c'est là sans doute qu'on trouverait cette fondation. Le testament de Gui de Roye est daté de Courville, en 1400; son codicille était de l'année précédente.

Digitized by Google

éditions du 15e siècle, que leur rareté fait rechercher, et sur lesquelles on peut consulter le *Dictionnaire* de la Cerna Santander et le *Manuel du libraire* par M. Brunet (1). Le traducteur s'est permis d'ajouter à l'ouvrage de Gui de Roye des fables et des anecdotes d'une naïveté singulière. Prosper Marchand en a rapporté quelques-unes dans son *Dictionnaire historique*, à l'article *Roye*. Le P. Laire a confondu l'ouvrage de notre prélat avec le *Manipulus curatorum* de Gui de Montrocher (2) (*voy.* l'*Index librorum*, t. 2, p. 185), et cette erreur a passé dans les *Annales* de Panzer, t. 1, p. 441. Le *Doctrinal* de Gui de Roye a été traduit en anglais par Will. Caxton, imprimeur, Westminster, 1489, in-4°. On connaît la rareté des éditions sorties des presses de ce typographe (*voy.* Caxton). W—s.

ROYE (François de), fils d'un conseiller au présidial d'Angers, professeur en droit dans cette ville pendant quarante ans, se distingua dans cet emploi par son zèle, son savoir, sa modestie et surtout par son attention à inspirer à ses disciples des principes de probité. Ses infirmités ne lui permirent pas d'accepter à Paris une chaire qui lui fut offerte par ordre de Louis XIV. Il mourut dans sa patrie, en 1686. Tous ses ouvrages sont remplis de recherches et de bonnes vues. On a de lui : 1° *De vita, hæresi et pœnitentia Berengarii, archid. Andegavensis; accedit Locus Josephi de Christo vindicatus*, Angers, 1656, in-4°; 2° *Apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisienses canonici juris professores*, Angers, 1665, in-4°; 3° *De jure patronatus, et de juribus honorificis in ecclesia libri duo*, Angers, 1667, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé à Nantes en 1743, in-4°; 4° *De missis dominicis, eorum officio et potestate*, Angers, 1672, in-4°; Leipsick, 1744, et Venise, 1772, in-8° (3). Les *missi dominici* étaient envoyés dans les provinces pour y régler ce qui concernait la justice, la police et les finances. On les vit paraître à la fin de la première race, et ils disparurent au commencement de la troisième. Leur autorité, étendue par Charlemagne, était plus grande que celle des intendants qui les remplacèrent, et qui ont été remplacés eux-mêmes par les préfets. Les *missi dominici* étaient au-dessus des comtes et des évêques, qui recevaient leurs ordres en plusieurs cas. On voit, par les savantes recherches du jurisconsulte angevin, quelles étaient leurs fonctions. Ils nommaient les juges, les greffiers, les avocats, les notaires. Ils connaissaient des matières ecclésiastiques, des causes civiles, des procès criminels contre les clercs et les laïques. Ils assistaient aux conciles et aux élections des évêques. Les monastères, leurs règles, leurs exemptions, leur réforme, leur nombre, celui des religieux et leurs vœux ou profession, leurs biens, leur nourriture, leur habit étaient dans les attributions de ces magistrats, qui étaient aussi chargés des écoles publiques des pauvres, de la répression des violences des grands, de la tranquillité publique, des eaux et forêts, des ponts et chaussées, du commerce, des monnaies, etc. 5° *Institutiones juris canonici*, Paris, 1681, in 12. Tous les livres de François de Roye sont écrits avec méthode et clarté et conservent dans les bibliothèques un rang que le temps ne leur a pas fait perdre. V—ve.

ROYEN. *Voyez* Snellius.

ROYEN (Adrien van), médecin et botaniste, augmenta considérablement le jardin des plantes de Leyde, dont il fut nommé directeur après la mort de Boerhaave, en 1738. On a de lui : 1° *Dissertatio botanico-medica inauguralis, de anatome et œconomia plantarum*, Leyde, 1728, in-4°. L'auteur distingue les corps *simples* et les corps *composés* et divise ceux-ci en corps *organiques* et corps *hydrauliques* ou *hygrauliques*. La plante est un corps *hygro-organique*. Royen l'examine sous les différents points de vue de la *vie*, de la *coction* ou *digestion*, de l'*accroissement* ou de la *nourriture*, qui en est le principe, enfin de la *génération*, et il décrit successivement les diverses parties des végétaux et leurs fonctions. Il reproduit ici, sans doute, en grande partie les théories de Grew et de Malpighi; ce petit traité, néanmoins, renferme des observations propres à l'auteur, et on peut le regarder comme un des plus marquants qui aient paru entre l'époque des deux grands physiologistes nommés ci-dessus et celle de Linné. 2° *Oratio, qua jucunda, utilis ac necessaria medicinæ cultoribus commendatur doctrina botanica, habita 9 maii 1729, cum publicum inst. bot. perlegendi munus in acad. Batav. inchoaret;* 3° *De amoribus et connubiis plantarum, carmen elegiacum*, Leyde, 1732, in-4°; 4° *Floræ Leydensis prodromus*, etc., 1 vol. in-8°; ibid., 1740. Les plantes, partagées en deux grandes coupes, les *monocotylédones* et les *polycotylédones*, sont rangées d'après une nouvelle méthode, fondée sur la nature ou l'absence du calice, la réunion ou la distinction des étamines, leurs proportions entre elles, leurs rapports de nombre avec la corolle, etc. La combinaison de ces différentes considérations produit vingt classes : quelques-unes sont entièrement naturelles ou offrent des rapprochements que l'état actuel de la science n'admet plus, mais qui pouvaient se justifier à

(1) L'édition de Genève, 1478, in-fol., est une des plus difficiles à rencontrer. Du Mège, dans son *Histoire des institutions de Toulouse*, t. 1er, p. 188, indique une traduction du *Doctrinal*, en idiome languedocien, achevée d'imprimer, à Toulouse, en novembre 1504. Ce volume précieux et fort peu connu n'est pas mentionné dans le *Manuel du libraire*.

(2) Gui de *Montrocher*, théologien français, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, avait composé, l'an 1333, le *Manipulus curatorum*. Cet ouvrage, dont il s'est fait au moins cinquante éditions dans le 15e siècle, fut imprimé pour la première fois à Augsbourg, 1471, in-fol. Il a été traduit en français; et cette version, imprimée en 1490, in-4°, à Orléans, est le premier livre que l'art typographique ait reproduit dans cette ville. Il en existe une traduction grecque, par Georges Corelianus, parmi les manuscrits de la bibliothèque du Vatican.

(3) Quelques rédacteurs de catalogues, croyant qu'il s'agissait d'un ouvrage relatif aux messes, ont placé ce traité parmi les livres de liturgie, et cette erreur se reproduit assez souvent.

Digitized by Google

cette époque ; par exemple, la deuxième (les *lis*), comprenant presque toute la troisième classe de Jussieu; la troisième (les *graminées*), avec les cypéracées et les massettes; la quatrième (les *amentacées*), c'est-à-dire les vraies amentacées et les conifères; la cinquième (les *ombellifères*), avec le *phyllis;* la sixième, les *composées;* la douzième (les *fleurs en gueule*), composée des angiospermes, gymnospermes, etc., avec les *halleria* et *circæa;* la treizième, les *siliqueuses;* la quatorzième, les *columnifères*, ou la plupart des malvacées, etc.; la quinzième, les *légumineuses*, auxquelles sont joints le *fumaria*, et, ce qui mérite d'être remarqué, le *polygala*. Mais d'autres présentent d'étranges associations ; ainsi la dixième (les *fructiflores*) comprend le *boerhaavia*, des caprifoliacées, quelques rosacées, les campanules, des épilobiennes, l'aristoloche, des rubiacées, etc. Les seizième, dix-septième et dix-huitième se retrouvent presque en entier dans les huitième, neuvième, dixième et onzième classes de Haller, dont la méthode ne parut que deux ans plus tard. Les *cryptanthères* (dix-neuvième), qui comprennent la vingt-quatrième classe de Linné, sont rangées dans la grande division des *polycotylédones*. Il est encore plus difficile d'expliquer pourquoi Royen y a joint les *lithophytes* (vingtième), c'est-à-dire les polypiers flexibles et pierreux. Ces détails suffisent pour faire reconnaître les avantages et les vices de cette méthode. Nous ajouterons seulement que, telle qu'elle est, M. de la Mark la regarde comme supérieure à tout ce qu'on avait publié jusque-là dans ce genre (*Encyclop.*, Bot., Préf.). La *Flore de Leyde*, considérée sous le point de vue de l'étude, ne pouvait être fort utile; elle donne les caractères des classes, mais non ceux des genres. Royen adopte les noms génériques de Linné et cite ses phrases descriptives, mais n'indique point ses noms spécifiques. L'ouvrage est précédé d'une préface intéressante, contenant une histoire succincte de la botanique et l'exposé des principes de la science. 5° *Elegia, cum botanices professionem poneret*, 1754. Linné a nommé *Royena* un genre de la famille des plaqueminiers. — ROYEN (David van) était neveu du précédent, et non son fils, comme le dit Haller. On en trouve la preuve dans l'*Oratio de hortis publicis, præstantissimis scientiæ adminiculis, habita* 14 *junii* 1754 (Leyde, in-4°), lors de son installation dans la chaire de botanique qu'Adrien venait de quitter, comme nous l'avons dit plus haut. D—u.

ROYER (LOUIS-BERNARD), avocat, poëte romano-provençal, né à Avignon vers 1677. Il appartenait à une famille peu connue. En 1697, il reçut, à l'université de sa ville natale, le bonnet de docteur en l'un et l'autre. Il n'avait alors que vingt ans, s'il était né réellement en 1677. Il suivit avec succès la carrière du barreau. On trouve son nom au bas d'un factum, publié en 1706 contre deux moines de l'ordre de Cluny. Royer est plus connu comme poëte que comme avocat. Il jouit encore dans le département de Vaucluse d'une réputation presque populaire d'esprit et de malice. Il occupe très-certainement une des premières places dans le Parnasse provençal. Il a composé des comédies, des contes, des fables, des chansons, des épigrammes. Il a laissé de plus des lettres en vers et en prose, écrites également en idiome avignonais. Ses deux pièces les plus connues sont deux contes, malheureusement obscènes, *Lou la dé saumo* et l'*Age dé puberta, ou lou chinchou-merlinchou*. Les poésies de Royer sont pleines d'imagination, de verve et de gaieté. L'auteur emploie peut-être trop souvent des couleurs un peu vives et présente des tableaux par trop licencieux. On remarque dans ses épigrammes une sorte de bonhomie, un laisser-aller comique qui contrastent singulièrement avec la crudité de ses bouffonneries. On montre encore à Avignon, au coin des rues de la Carreterie et de la Tête-Noire, vis-à-vis les Grands Augustins, une maison de modeste apparence qui appartenait du temps de Royer au sieur Touranger, maître chirurgien-barbier fort habile et fort en crédit ; c'est dans la boutique de ce Figaro d'un autre siècle, au milieu d'un certain nombre d'habitués composant une sorte de bureau d'esprit, que notre joyeux poëte, logé dans le voisinage, venait réciter ses chants grivois. Les poésies de Royer se répandaient bientôt de là dans la cité pontificale. Royer mourut le 24 février 1755. On n'a rien publié de lui, si ce n'est son *Enluminuro su lou pourtrait dé l'abbé dé Branto*, que Desannat a insérée dans les n°s 57, 58 et 59 (22 février, 1er et 8 mars 1845) du second volume du *Bouil abaïsso*. Les manuscrits autographes de Royer avaient passé avec ses livres dans la bibliothèque Bruneau, ancien docteur ès droit de l'université d'Avignon, mort, vers 1820, juge au tribunal civil de cette ville. Celui-ci les laissa à Giraudi, avocat, lequel (à ce qu'on assure) soit par délicatesse de conscience, soit par tout autre motif, ne connaissant les poésies de Royer que par la réputation de son *Chinchou-merlinchou*, ne voulut jamais communiquer à personne les vers de son compatriote. Cependant les pièces même les plus licencieuses de notre poëte se rencontrent fréquemment dans les bibliothèques de la plupart des amateurs de la littérature provençale. Un des recueils connus les plus complets appartenait, avant la révolution de 1789, à Alexandre Giroud, imprimeur à Avignon. Ce manuscrit se trouve aujourd'hui au musée de cette ville (Barjavel, *Dict. bio-bibliogr. du département de Vaucluse*, Carpentras, 1842, t. 2, p. 365). L'original de l'*Enluminuro su lou pourtrait dé l'abbé dé Branto* existe dans la bibliothèque de l'auteur de cet article. A. M.

ROYER (JOSEPH-NICOLAS-PANCRACE), né en Savoie en 1705, était originaire de Bourgogne et

Digitized by Google

fils d'un gentilhomme, capitaine d'artillerie et intendant des jardins de S. A. R. la régente de Savoie. Resté sans fortune à la mort de son père, Royer se livra tout entier à la musique, qu'il n'avait apprise que pour son agrément. Il s'était déjà fait une réputation par son goût pour le chant et par son talent sur l'orgue et le clavecin, lorsqu'il vint à Paris vers 1725. Son caractère aimable, ses manières polies, fruit d'une éducation soignée, lui acquirent des amis et des protecteurs à la cour ainsi que dans la capitale. Il obtint la survivance de maître de musique du Dauphin et des enfants de France, mais il n'en devint titulaire qu'en 1745, à la mort de Matteau. Il fut chef d'orchestre de l'Opéra depuis 1730 jusqu'à Pâques de 1733, et y fut remplacé par Grenet. En 1741, Thuret, directeur de l'Académie royale de musique, lui céda, pour six ans, le privilége du concert spirituel. En 1748, le nouveau directeur, Guenot de Tréfontaine, fit à Royer, pour quatorze ans, une nouvelle concession du même privilége. L'ouverture du concert eut lieu, avec une affluence prodigieuse, le jour de la Toussaint. Royer avait dépensé vingt-cinq mille francs pour décorer et arranger la salle qu'on lui donnait aux Tuileries. En 1753, Louis XV le nomma inspecteur général de l'Opéra. Royer, qui avait été plusieurs années musicien ordinaire, puis maître de musique de la chambre du roi, en fut nommé compositeur en 1754. Il était aussi maître de clavecin de madame la Dauphine. Tant de faveurs abrégèrent peut-être sa vie. Il mourut le 11 janvier 1755, dans sa 50e année, et fut enterré à St-Roch. En récompense des services qu'il avait rendus à l'Opéra, sa veuve conserva un tiers dans la direction du concert spirituel, avec Mondonville et Capperon, jusqu'en 1762 (*voy.* Mondonville). Royer a composé quelques opéras, oubliés aujourd'hui : *Pyrrhus*, en 1730; *Zaïd; Momus amoureux*, 1739; le *Pouvoir de l'amour*, 1743; *Almasis*, 1748, et un grand nombre de pièces de clavecin, estimées dans le temps. Il avait mis aussi en musique la *Pandore* de Voltaire, qui fut trouvée dans ses papiers avec beaucoup d'autres compositions musicales. A—T.

ROYER (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel de Paris, était curé de Chavannes lorsqu'il fut nommé député supplémentaire du clergé du bailliage d'Aval, en Franche-Comté, aux états généraux de 1789, où il remplaça Bruet, curé d'Arbois, qui donna sa démission. Il suivit le parti révolutionnaire, prêta le serment civique et religieux et prononça, dans la séance du 14 novembre 1790, un *Discours sur les biens du clergé*, imprimé in-8°. Devenu évêque de l'Ain et député de ce département à la convention nationale, il vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Ayant signé la protestation du 5 juin 1793 contre la révolution du 31 mai, il fut un des soixante-treize députés mis en état d'arrestation, et qui ne furent réintégrés qu'après la chute de Robespierre. Il passa, en 1795, au conseil des Cinq-Cents, dénonça un mouvement royaliste dans la Haute-Loire, invoqua la liberté des cultes pour pouvoir conserver son évêché et remplir les fonctions épiscopales. Il fit partie, avec Grégoire, Desbois et Saurine, du *comité des évêques réunis*, travailla avec eux aux *Annales de la religion*, concourut à toutes les mesures qu'ils prirent pour le rétablissement de leur Eglise et assista au concile national de 1797. Il sortit du conseil des Cinq-Cents en 1798, et, la même année, il fut élu par le clergé constitutionnel évêque de Paris, siége sur lequel il succédait à Gobel (*voy.* ce nom). Royer prit possession de l'église Notre-Dame le 15 août 1798. Peu après éclata une division entre lui et le comité des *évêques réunis;* il n'assistait plus à leurs séances, et il s'opposa à la convocation du concile du 29 juin 1801, qu'il regardait comme inutile et dangereuse. M. de Boulogne (*voy.* ce nom) fit plusieurs articles contre les encycliques de Royer. Il couvrit surtout de ridicule une lettre écrite par celui-ci à Bonaparte, le 30 décembre 1799, et dans laquelle il lui demandait de rappeler M. de Juigné, archevêque de Paris. Royer et ses confrères furent obligés de donner leur démission à l'époque du concordat, sur l'invitation du pape, qui du reste ne les avait pas reconnus. Lecoz (*voy.* ce nom), nommé alors archevêque de Besançon, et qui précédemment avait aussi été évêque constitutionnel, accueillit Royer dans son diocèse et le fit chanoine de sa métropole. Ce dernier se consacra au service des hôpitaux et mourut à Besançon après quelques années d'exercice de ce ministère de charité. — Royer (Claude), curé de Chalon-sur-Saône, fut, en 1793, un des plus ardents jacobins de Paris, puis juré et substitut de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire. Dans une séance des jacobins, il avait dénoncé la division de l'armée révolutionnaire par département, déclarant qu'il ne faudrait que deux mille hommes comme lui pour purger la France du dernier des aristocrates. Un autre jour, il dénonça un ouvrage intitulé *Hommage catholique rendu à la constitution*. Après le 9 thermidor, il fit adopter par les jacobins deux adresses dans lesquelles ils exprimèrent leurs regrets d'avoir *idolâtré* Robespierre. Après la dispersion des clubs, Claude Royer parut avoir renoncé à la politique. Il s'établit agent d'affaires à Paris, où il est mort quelques années plus tard. — Il ne faut pas confondre avec les précédents un abbé Royer, chanoine et théologal de Provins, dont on a l'*Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Provins, 1774, in-4°, et un *Discours à la messe solennelle célébrée le jour du sacre du roi* (Louis XVI), 1778, in-4°. D—S—E.

ROYER (Charles-Edouard), agronome et économiste français, naquit en 1810 près d'Orléans; il ne fut d'abord que simple jardinier, mais son

Digitized by Google

application et sa constance lui procurèrent des fonctions importantes; il obtint au concours l'emploi de professeur à l'institut agronomique de Grignon, et il fut longtemps le directeur d'un journal estimé, *le Moniteur de la propriété et de l'agriculture*. Il fit paraître divers ouvrages qui offrent les résultats d'études spéciales et des informations utiles; nous mentionnerons le *Catéchisme du cultivateur*, 1837, ouvrage couronné par la société royale et centrale d'agriculture, et le *Traité théorique et pratique de comptabilité rurale*, 1840, in-8°. Les *Notions économiques sur l'administration des richesses et sur la statistique agricole de la France*, 1843, in-8°, avec atlas, présentent un résumé un peu trop rapidement rédigé des volumes relatifs à l'agriculture, dans la *Statistique générale de la France*. A la suite d'une mission que le gouvernement lui avait confiée, Royer, qui avait été nommé inspecteur général de l'agriculture, fit imprimer, en 1845, un volume concernant les *Institutions de crédit foncier en Belgique et en Allemagne;* l'année suivante, une édition nouvelle et augmentée de cet utile travail sortit des presses de l'imprimerie royale; des ouvrages plus récents ont paru sur le même objet, et les institutions de crédit dont il s'agissait ont été, chacun le sait, transportées chez nous, non sans de graves modifications. En 1847, un autre écrit important sur l'*Agriculture allemande*, publié par ordre du ministre, attesta derechef l'étendue des études auxquelles Royer s'était livré dans ses voyages scientifiques au delà du Rhin; il s'était proposé de faire connaître les écoles, l'organisation, les mœurs et les pratiques les plus récentes de l'agriculture germanique, mais ce n'était pas assez d'un volume pour remplir suffisamment ce programme. Royer mourut en 1847, jeune encore et sans avoir eu le temps de rendre à la science tous les services qu'on pouvait attendre de lui. Z.

ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), homme politique français, naquit en 1763 à Sempui en Champagne. Ce village, situé à quelques lieues de Vitry, avait été pendant beaucoup d'années sous la direction d'un saint prêtre, Paul Collard, qui appartenait à une famille respectable. Sa paroisse était devenue un lieu d'édification. Il y avait transporté les sentiments et les pratiques de Port-Royal. On eût dit une communauté de la primitive Eglise. Chaque famille y vivait sans rechercher le bien-être de l'aisance et pratiquait la pauvreté évangélique. C'était le jansénisme dans toute sa rigueur et sa morale consciencieuse. On a recueilli et publié des lettres de direction qui sont maintenant ignorées, quoique fort dignes de ne pas être oubliées. — La famille Collard était en intimes relations avec la famille Royer. Le père de M. Royer avait épousé Angélique Collard. Jamais il ne parlait de sa mère qu'avec un profond respect, et il rendait une sorte de culte à sa mémoire. Il aimait à raconter sa grave et rigide piété et sa tendresse sévère pour ses enfants. La simplicité de mœurs à laquelle il fut accoutumé dans son enfance lui donna pour sa vie entière la répugnance pour le luxe et le sybaritisme. — Après avoir suivi ses classes au collége de Chaumont, dont un de ses oncles était supérieur, et où il avait obtenu de grands succès, il fut placé au collége de St-Omer, chez les frères de la doctrine chrétienne. « Vous « voilà bien préparé pour apprendre », lui avait dit son oncle quand il le quitta. Il recommença, pour ainsi dire, ses études et acquit l'intelligence complète et réfléchie des connaissances qui n'avaient d'abord pris place que dans sa mémoire. Ce mode d'instruction influa sur les habitudes de son esprit. Dès qu'un livre lui plaisait et lui donnait à penser, il le relisait. Il revenait souvent à la lecture des grands écrivains. — Il se destina d'abord à l'enseignement, et devint professeur de mathématiques à St-Omer et au collége de Moulins; puis il vint à Paris, se décida à suivre la carrière du barreau, et se plaça chez un de ses parents, du même nom que lui, procureur au Parlement. Il fit ses études de droit et s'instruisit à la pratique des affaires. En 1787, sous les auspices de Gerbier, il plaida sa première cause devant la grande chambre du Parlement. Il se plaisait à raconter combien lui avait paru imposant l'aspect de cette magistrature honorée par tant de témoignages historiques, par les vertus héréditaires des familles parlementaires, et qui semblait la représentation vivante de la loi; car il aimait à respecter et à admirer. — Deux ans après, la révolution avait éclaté; il n'y avait plus pour lui, pour personne, ni même pour la France, aucune route tracée, aucun but déterminé à atteindre. Toutefois il ne regrettait rien du passé qui s'écroulait; il partageait les espérances et les illusions des hommes les plus honorables et les plus sensés. Ses opinions n'avaient rien d'excessif et n'allaient pas plus loin que l'égalité devant la loi et l'intervention d'une représentation de la nation dans le vote de l'impôt. Aucun sentiment d'envie n'influait sur ses pensées, mais il ne voulait point de priviléges. — Lorsque les sections de Paris furent appelées à élire les membres d'un nombreux conseil municipal, Royer-Collard fut nommé par la section de St-Louis en l'Isle, où il habitait. Déjà, dans les assemblées de section, sortes de clubs qui avaient leurs discussions et leurs orateurs, il s'était fait remarquer par le talent de la parole, et, sans flatter les passions populaires, il avait acquis beaucoup d'influence dans ce quartier isolé et séparé des autres sections plus peuplées et plus agitées. A l'hôtel de ville, il se trouva sur les mêmes bancs que Manuel, Camille Desmoulins et Danton, son compatriote champenois, qu'il connaissait déjà et qui le traitait avec une certaine familiarité de supérieur. — Le 10 août arriva, et Royer-Collard quitta l'infâme com-

Digitized by Google

mune où régnait Marat, où fut délibéré et voté le massacre de septembre. Il ne fut ni menacé ni inquiété dans son tranquille quartier de St-Louis et continua à y avoir beaucoup de crédit. Un grand nombre de bateliers et de gens de rivière y habitaient. Il s'attacha à leur plaire, à converser avec eux, à leur inculquer des opinions raisonnables et modérées. Il aurait pu les conduire à une émeute, et il réussissait à les en détourner. — Au mois de mai 1793, au moment où les Girondins avaient regagné, pour un moment, la majorité, lorsque l'opinion publique des départements et même de Paris se déclarait contre Marat, Robespierre et les montagnards, Royer-Collard, à la tête de la section de la Fraternité, qui avait quitté le nom de St-Louis, présenta à la barre de la Convention une adresse votée à l'unanimité dans leur assemblée. Les sections de la Butte des Moulins et de la Bibliothèque, qui depuis les premiers jours de la révolution avaient manifesté en toute occasion des opinions modérées, s'y étaient jointes. — Le motif de cette adresse était l'enrôlement volontaire appelé par la Convention pour marcher contre l'insurrection qui venait d'éclater dans les départements de l'Ouest. On y remarqua surtout les dernières phrases, qu'il prononça d'une voix ferme et accentuée : — « Nous défendrons la convention « contre ceux qui, sous le masque du patrio- « tisme, veulent tuer la liberté. Que le sceptre « sanglant de l'anarchie soit brisé, que le règne « de la loi commence! » — Les Girondins ne surent pas profiter d'un moment de succès : ils se laissèrent écraser au 31 mai. — L'orateur de la section de la Fraternité se trouvait en grand péril. Royer quitta Paris et se réfugia dans la maison paternelle. Son père venait de mourir; sa mère était respectée et aimée de tous les habitants de la commune; elle n'avait pas l'inquiétude d'être trahie par aucun d'eux. Son fils, en habit de paysan, s'en allait chaque matin menant la charrue, ou du moins en faisant le semblant, et lisant un livre posé sur un pupitre. Un cheval était constamment sellé dans l'écurie pour fuir dès qu'on apercevrait quelque gendarme. Ces précautions ne l'auraient point sauvé si le procureur syndic du district de Vitry, déjà prévenu par la recommandation de Danton, n'avait pas eu pour madame Royer et pour sa famille un sentiment de haute considération qui l'emporta sur ses opinions et même sur ses devoirs révolutionnaires. Il reçut du comité de salut public l'ordre de rechercher le citoyen Royer, qui était sans doute réfugié dans les environs de Vitry. Il vint trouver madame Royer, qu'il n'appela point citoyenne, et lui dit quelle mission il avait reçue. Elle était dans une chambre meublée avec une extrême simplicité, sans autre décoration qu'un grand crucifix. Elle l'écouta avec tant de dignité et de courage qu'il se sentit frappé de respect et lui promit d'ignorer que son fils fût réfugié dans la maison; puis il écrivit au comité de salut public que le citoyen Royer n'était certainement pas caché dans le district de Vitry. « J'étais venu, « disait-il, avec le projet de sauver son fils sans « exposer ma tête; à présent je monterais pour « elle sur l'échafaud. » — Après le 9 thermidor, et lorsqu'il fut en pleine sécurité, Royer-Collard ne retourna point à Paris, où rien ne l'appelait; il vivait parmi ses compatriotes de plus en plus aimé et considéré. Un an après l'installation du gouvernement directorial, la commune de Sempuis avait été requise, par l'administration du département de la Marne, de conduire à Metz un convoi d'armes et de munitions et d'acquitter les frais de la force armée qui avait été employée pour contraindre à l'obéissance les habitants de la commune; Royer rédigea, au nom de la municipalité, une protestation contre cet acte arbitraire. — Il contestait à l'administration et même au gouvernement ce droit de réquisition, comme un attentat au droit de propriété et un acte révolutionnaire, que ne pouvait pas autoriser un gouvernement régulier et constitutionnel. — C'était ainsi que, dans un village ignoré, à propos d'un intérêt modique, s'agitait la question dont la France entière était alors préoccupée : « Les lois « révolutionnaires doivent-elles être maintenues? « L'autorité arbitraire et absolue de la conven- « tion a-t-elle été transmise au directoire? » Tel fut le début de Royer dans la politique. Après la réclamation de la commune de Sempuis, il voulut agrandir son public et fit imprimer une lettre adressée à un des administrateurs du département, où il traitait dans toute sa portée la question du gouvernement révolutionnaire et de ses actes arbitraires. Ainsi se manifestait cette disposition de son esprit et la force de son éloquence, qui soumettait toujours les questions particulières aux principes généraux. — Au mois d'avril 1797, il fut élu député au conseil des Cinq-Cents par l'assemblée électorale de la Marne. Royer ne se pressa point de rechercher les succès de la tribune; il voulait connaître le terrain et voyait que, pour produire quelque effet dans une assemblée, il ne faut pas exprimer une opinion individuelle et isolée : la conformité avec quelques amis, leur bienveillance, leurs encouragements sont nécessaires. Il fut bientôt en rapport de confiance et d'amitié avec plusieurs de ses collègues. Quatremère de Quincy (*voy.* ce nom) devint son ami intime; c'est un des hommes qu'il a le plus aimés et estimés le plus haut. Alors aussi commença son amitié pour Camille Jordan. M. Corbière était aussi de ce groupe. Uni par des opinions semblables aux hommes d'une génération précédente qui s'étaient fait connaître dans les assemblées constituante et législative, ce parti ainsi composé se comportait avec prudence et modération. A ses votes se joignait le petit nombre de députés royalistes qui voulaient une restauration et qui entretenaient des rap-

Digitized by Google

ports avec les princes émigrés. Les agents subalternes, qui n'étaient pas députés, avaient plus de zèle et d'aveuglement; ils compromettaient les royalistes politiques et même les modérés en leur attribuant, dans les informations adressées aux princes et saisies par la police, des opinions et des espérances qu'ils n'avaient pas. Royer-Collard parla pour la première et la seule fois au conseil des Cinq-Cents le 26 messidor an 5 (14 juillet 1797). Un mois auparavant, son ami Camille Jordan avait, au nom d'une commission, proposé une loi qui déclarait l'entière liberté des cultes. C'était faire droit à une foule de pétitions qui réclamaient contre la persécution du clergé, contre la mise en vente des églises et l'interdiction du culte catholique. Ce rapport avait eu un prodigieux effet. C'était le début d'un des plus éloquents et des plus nobles orateurs qui ont illustré la tribune française. On laissa passer un mois avant d'ouvrir la discussion; elle fut d'autant plus animée qu'elle portait aussi sur un autre projet : il abolissait les lois qui avaient prononcé la déportation ou la réclusion des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Le discours de Royer-Collard produisit beaucoup d'effet. On y remarqua cette disposition à généraliser les questions et à agrandir la discussion. Les paroles qui le terminaient sont demeurées célèbres. Changeant le sens d'une phrase de Danton, il disait : « Aux cris féroces de la démagogie invo- « quant l'audace, et puis l'audace, et encore « l'audace, vous répondrez par ce cri consola- « teur et vainqueur, qui retentira dans toute la « France : La justice, et puis la justice, et en- « core la justice! » — Le directoire ne faisait aucune distinction entre les députés qu'il savait ou croyait royalistes et les députés qui, comme Royer, ne demandaient « que la liberté légale », comme garantie de « la justice », premier droit des peuples, premier devoir des gouvernants; il se reconnaissait incompatible avec les modérés comme avec les royalistes. L'acte de violence exécuté à main armée le 18 fructidor proscrivit également les partisans peu nombreux d'une restauration et la majorité, qui demandait seulement la réforme des lois révolutionnaires, œuvre de la convention. Royer ne fut point, comme son ami Camille Jordan, placé sur la liste des déportés qu'on destinait à mourir à Cayenne. Son élection fut annulée. Il ne retourna point dans sa province et resta à Paris, où il continua à vivre dans la société de ses amis. — Avant le 18 fructidor, Royer-Collard n'était pas royaliste; mais cet acte de violence, ce mépris des lois, cette proscription des plus honorables citoyens lui parut un renouvellement de la plus funeste époque de la révolution. La république, n'étant plus légale, n'était plus légitime. Dès lors il jugea qu'une monarchie légitime pouvait mieux qu'un gouvernement issu des désordres de l'anarchie assurer le règne des lois et le respect des droits de la nation, sous la condition que le roi ne serait pas le chef d'un parti et qu'il accepterait la France telle qu'elle avait voulu être au moment où les états généraux avaient été assemblés. Ce fut de la sorte qu'il devint royaliste, lorsque cette cause semblait perdue, lorsque ses partisans étaient persécutés : « Bien des gens, disait-il, ont été « proscrits pour des opinions qu'ils n'avaient « pas et que la persécution leur a données. » — Le roi Louis XVIII, quoique plus sage et plus prévoyant que son frère, qui avait imprudemment renouvelé la guerre de la Vendée et de la chouanerie, d'où avaient résulté le désastre de Quiberon et la destruction de Charette et de Stofflet, ne jugeait pas mieux de ce qui se passait en France : il ne savait pas combien un retour des émigrés, les compagnies de Jésus et les massacres de Tarascon inspiraient la crainte et la haine d'une contre-révolution. C'est ce que Louis XVIII commençait à comprendre; mais son frère continua toujours à se confier aux intrigues et aux conspirations. Chacun des princes avait sa politique particulière; ils vivaient éloignés l'un de l'autre, le roi en Italie ou en Allemagne, Monsieur en Angleterre. Louis XVIII avait plus de discernement que son frère; il savait écouter les hommes sensés; il s'informait de l'état de l'opinion en France, afin de régler sa conduite et de savoir quelles pouvaient être ses espérances. Les intrigants qu'il chargea d'abord de cette commission étaient pour la plupart sans esprit, sans connaissance des affaires publiques, sans rapport direct avec les personnages importants qu'on aurait voulu rallier à la cause royaliste; ils ne savaient rien de ce qui se passait dans la région politique. Telles étaient les relations que Louis XVIII entretenait en France au moment du 18 fructidor. Il put juger des illusions que lui avaient communiquées ses agents. Il voulut être mieux informé et conseillé avec plus de sagesse. Sans se résigner aux conditions indispensables d'une restauration, il voulut les connaître. Déjà il était parfois en communication avec des royalistes sensés, qui n'avaient pas émigré, « modérés tenus pour « suspects par le directoire », prudents, ne désespérant point de l'avenir, mais convaincus que les conspirations royalistes compromettaient le roi et livraient sa cause à des intrigants et à des aventuriers. C'était avec des royalistes de cette couleur que Royer avait vécu depuis qu'il était au conseil des Cinq-Cents; il était en relations habituelles avec des hommes considérables, qui, par des occasions sûres, faisaient quelquefois parvenir au roi des rapports sur l'état intérieur de la France. L'abbé de Montesquiou et le marquis de Clermont-Gallerande étaient les plus distingués de ces honorables serviteurs du roi. A cette même époque, un ancien membre de l'assemblée constituante, M. d'André, après avoir

Digitized by Google

quitté la France avant le 10 août, puis habité l'Angleterre pendant plusieurs années, avait passé en Allemagne et avait offert son dévouement à Louis XVIII. M. d'André avait appartenu au parti constitutionnel; mais, après le retour de Varennes, il avait parlé et voté avec les constitutionnels monarchiques. Une telle ligne de conduite et une émigration si tardive n'avaient pu lui gagner la confiance de Monsieur; mais Louis XVIII jugeait mieux des circonstances et des moyens qui devaient être employés pour retrouver sa patrie et sa couronne. Avec son autorisation, M. d'André se risqua à venir en France. Sans se mêler à aucune conspiration, il renoua sa liaison avec ceux de ses anciens amis des conseils des Anciens et des Cinq-Cents, surtout avec MM. Portalis, Siméon et Pastoret. Il fit connaissance avec Royer-Collard, Camille Jordan et Quatremère de Quincy et conçut dès lors la pensée de former à Paris un comité qui pourrait adresser au roi des informations et des conseils raisonnables et prudents. Le 18 fructidor avait dissipé toutes les espérances des sages amis d'une restauration constitutionnelle. Ils étaient presque tous proscrits et fugitifs. M. d'André s'était hâté de quitter la France. Lorsqu'il revit le roi, il lui persuada facilement qu'il n'y avait maintenant rien à tenter, mais qu'il était plus que jamais important de bien savoir ce qui se passait en France et de savoir où en était un gouvernement destiné à une chute prochaine. Il proposa au roi de confier la formation de ce comité à Royer-Collard. Il fut autorisé à le voir et à traiter avec lui du choix des personnes qui le composeraient, des attributions qu'il pourrait accepter et des moyens de correspondance. Mais il fallait se rencontrer avec Royer-Collard. Pouvait-on espérer de son dévouement et de son courage qu'il accepterait un rendez-vous sur les bords du Rhin, au delà de la frontière? La plupart des proscrits de fructidor, qui s'étaient soustraits à la déportation, avaient d'abord cherché un asile en Suisse. M. d'André savait qu'une liaison d'amitié unissait Royer et Camille Jordan, qui, dans ce moment, s'était réfugié à Nyon, dans le pays de Vaud. M. d'André le vit et reprit avec lui un thème de conversation que, sans doute, ils avaient déjà traité à Paris. Ils convinrent que jamais il n'avait été plus important de rectifier les idées de Louis XVIII sur l'état intérieur de la France. M. Jordan fit parvenir à Royer la communication qui venait de lui être faite et le pressa de venir conférer avec M. d'André de la formation d'un conseil royaliste qui n'aurait d'autre mission que de correspondre avec le roi. Royer fit part à M. l'abbé de Montesquiou de ce projet et des propositions qui lui étaient faites; il en parla aussi à M. Becquey, son ami le plus intime. Ils étaient dans la même disposition que lui. Il se décida à accepter le rendez-vous que lui proposait M. d'André. Au printemps de 1798, il passa en Suisse et y trouva Camille Jordan, Pastoret, Vauvilliers, ses collègues au conseil des Cinq-Cents; il rencontra à Neuchâtel, à Berne et à Constance d'autres réfugiés ou émigrés. A ce moment une armée française envahissait la Suisse. Royer la traversa non sans péril. Ce fut à Aberlingen qu'il rencontra M. d'André. Les pouvoirs que le roi lui avait donnés laissaient une grande latitude, de sorte que Royer pouvait faire ses conditions et régler positivement ce que serait le comité qu'il était chargé d'établir. Il venait de juger par lui-même de l'aveuglement et de l'imprudence des émigrés. Il avait vu de près les vaines et dangereuses intrigues qu'encourageait et payait M. Wickam, ministre d'Angleterre en Suisse. Ainsi il était plus que jamais d'avis que ce qui importait le plus aux hommes honorables et sensés pour lesquels il stipulait était de n'avoir aucun rapport de projets et d'opinions avec l'émigration. Ainsi la première et la plus absolue de ses exigences fut qu'un secret inviolable serait gardé sur l'existence du comité. Royer voulut qu'aucun intermédiaire ne fût placé entre le roi et eux, pas même M. d'Avaray, qui avait alors toute la confiance de Louis XVIII. Un homme subalterne, mais raisonnable, spirituel et courageux, l'abbé André, devait être chargé de porter les lettres du comité et les réponses écrites ou verbales du roi. M. d'André comprit que ces conditions étaient essentielles. Dès lors c'était à Royer qu'il appartenait de choisir les membres du comité, et il lui présenta une liste de dix-huit noms, parmi lesquels furent choisis l'abbé de Montesquiou, le marquis de Clermont-Gallerande et M. Becquey. — Tout étant ainsi réglé, Royer retourna à Paris, et le comité fut formé. Pendant l'année 1799, la correspondance qu'il entretint avec le roi ne pouvait être qu'un exposé de la décadence du gouvernement directorial, et l'annonce de sa chute inévitable et prochaine. Etranger aux communications que Sieyès et Barras eurent à cette époque avec Louis XVIII, Royer se refusa constamment à avoir le moindre rapport avec les agents de Monsieur, qui, sans être assurés de l'existence du comité et sans soupçonner le nom de ceux qui le composaient, auraient voulu agir de concert avec eux. — Après le 18 brumaire, lorsque le général Bonaparte se fut saisi du pouvoir et sembla avoir pour mission de mettre un terme à la révolution, quelques royalistes conçurent l'espérance illusoire que le vainqueur de l'Italie, qui rétablissait l'ordre et promettait la paix, compléterait son œuvre et consacrerait sa gloire en replaçant le roi légitime sur le trône. C'était le connaître bien peu; mais Louis XVIII, dans son exil, jugeait que cette chance de restauration n'était pas invraisemblable. Il envoya, non pas au comité, mais à M. de Clermont-Gallerande la lettre qui est insérée dans toutes les histoires contemporaines. M. de Clermont-Gallerande n'était point

Digitized by Google

chargé de cette mission comme membre du comité. Il se concerta avec les correspondants de Monsieur, et la lettre fut remise à madame Bonaparte par la marquise de Champcenest. En même temps, l'abbé de Montesquiou remit à M. Lebrun, troisième consul, une lettre du roi qui n'avait été aucunement conseillée par le comité. Nulle réponse ne fut faite aux lettres de Louis XVIII; mais, après la victoire de Marengo, le général Bonaparte écrivit la lettre qui reçut dès lors une grande publicité. Si le comité avait été consulté, le roi n'aurait pas fait cette démarche si mal reçue. Mais il avait cédé au conseil de Monsieur, lui avait laissé la direction de tout ce qui pouvait être tenté et avait fait savoir à son conseil secret qu'il jugeait à propos de réunir dans une action commune tous les agents royalistes. Le comité répondit par une note que rédigea Royer; elle donne une juste idée de l'esprit qui régnait dans l'émigration : « Sa Majesté n'a plus, disait-il, de mandataires à « Paris; son conseil est dissous. Le souvenir que « Sa Majesté daignera garder de ses services « en sera la récompense. » La lettre était terminée par un avertissement des funestes résultats qu'auraient toujours les entreprises et les intrigues que Monsieur continuait à encourager. L'existence du comité redevint ainsi complétement ignorée. Jamais le conseil royal ni aucun de ses membres ne furent compromis. A supposer que le premier consul eût la connaissance ou le soupçon de l'existence de ce comité, il avait assez de discernement pour juger que faire connaître à Louis XVIII la véritable situation de la France et l'état de l'opinion ne pouvait, à cette époque, lui causer aucun dommage. — Lorsqu'à son tour le premier consul fit proposer à Louis XVIII de renoncer à ses droits et à ses espérances, en acceptant une position qu'on lui présentait comme grande et honorable, il se trompait autant que Louis XVIII s'était mépris en lui proposant le pouvoir qu'il avait si glorieusement conquis. Ni l'un ni l'autre ne pouvait avoir la pensée de s'abdiquer soi-même et de se dégrader moyennant une indemnité. Ce fut en 1803, quand la paix avait été conclue avec toute l'Europe vaincue, que cette proposition fut faite au roi. Sa réponse est connue. Il la communiqua à son conseil secret. Royer répondit une lettre, qu'il rendit publique vingt ans après sa date, lorsque, sous le second ministère de M. de Richelieu, Royer fut rayé de la liste des conseillers d'Etat. Il voulut alors faire connaître au public quelles preuves de dévouement il avait, dans un autre temps, donné au roi, et aussi de quelle manière il avait toujours conçu la restauration. — Royer avait, en 1799, épousé mademoiselle de Forges de Châteauvieux, d'une famille d'ancienne noblesse du Berry. Il avait d'abord habité Passy, puis il vint se fixer à Paris. Il vivait dans une société intime de gens d'esprit, comme lui indépendants plutôt qu'opposants, sans illusions et sans chimère. Ils souhaitaient peut-être, le cas échéant, une restauration qui ne serait pas une contre-révolution et n'amènerait aucune réaction. Son ami M. Becquey, Quatremère de Quincy, dont il admirait le grand esprit, Beugnot, Henrion de Pansey, Van-der-Bourg formaient une réunion habituelle où ils goûtaient le charme d'une conversation libre, confiante, riche d'idées et de savoir. Royer voyait souvent aussi l'abbé de Montesquiou, leurs relations étaient devenues de plus en plus intimes. Sa vie était grave et studieuse : il lisait beaucoup et méditait sur ses lectures. Ce fut alors qu'il fit connaissance avec la philosophie écossaise. Elle l'affranchit du joug des théories du sensualisme et le dirigea vers la méthode d'observation des faits de conscience et vers l'étude des facultés de l'âme. Il écrivait peu, et toutefois sa méditation ne lui semblait pas complète lorsqu'elle n'était pas traduite par une rédaction. En 1806, il donna à son frère, qui avait quelques relations avec le *Journal des Débats*, un article qui fut signé de la lettre P, initiale du prénom Paul Royer-Collard. C'est une critique sévère et même épigrammatique des œuvres et du caractère de M. de Guibert, et même de la littérature et de la philosophie de son époque, c'est-à-dire des années qui précédèrent la révolution. On ne retrouve pas dans ce fragment la gravité et la mesure qui caractérisent les écrits de Royer-Collard; c'est qu'il appartenait à une génération qui avait pris part à la révolution et aux terribles luttes des partis. Les différences d'opinion avaient pris un caractère de guerre civile. Comment Royer aurait-il perdu la mémoire de ce qu'il avait vu, de ce qu'il avait souffert? Comment n'aurait-il pas gardé rancune contre les factions qui avaient noyé dans le sang des massacres et de la Terreur les libertés constitutionnelles, où il avait placé tant d'espoir? Le gouvernement du consulat et de l'empire avait rétabli l'ordre et le calme. Les opinions, les réactions, les inimitiés n'avaient plus la parole. La controverse politique était interdite. Il en résultait que, ne pouvant ni discuter sur les faits, ni apprécier les événements, on s'occupait à rechercher les causes, à examiner les principes qui avaient amené la révolution : de sorte que la critique littéraire et l'examen des doctrines philosophiques étaient animés de l'ardeur qui n'était plus permise aux opinions politiques. En arrêtant l'attention du lecteur sur cet article de journal, on peut reconnaître dans quelles dispositions se trouvait Royer lorsqu'il rentra dans le champ de la politique, où il s'inspira de ses souvenirs et des opinions pour lesquelles il avait combattu et souffert. — En 1811, Pastoret, qui était doyen de la faculté des lettres et titulaire de la chaire de l'histoire de la philosophie, devint sénateur. En quittant l'université, il proposa à Royer de lui succéder dans une fonction

Digitized by Google

qu'il n'avait jamais exercée. Fontanes le pressa d'accepter ce professorat et le nomma avant même d'avoir obtenu son consentement formel, lorsqu'il faisait encore des objections. Fontanes lui indiqua d'insérer dans le discours d'ouverture de son enseignement quelques paroles sur le génie et la gloire de l'empereur. Le nouveau professeur s'y refusa. Le discours eut beaucoup de succès ; il fut imprimé et mis sous les yeux de l'empereur ; il le parcourut et ne remarqua point, ou ne voulut point remarquer cette omission. Royer n'avait pas fait une étude spéciale de la philosophie ; mais son esprit était éminemment philosophique : en toute chose, il cherchait le sens intime et les principes généraux. D'ailleurs, il avait lu et médité Descartes, Bacon et Leibniz, et n'acceptait point l'autorité de Condillac. Il la jugeait par les conséquences qu'en avait tirées la philosophie du siècle. Il avait reconnu ce qu'un système qui attribuait aux seules sensations la vie et l'action de l'âme avait d'incomplet et d'erroné. Le moment était bien choisi pour attaquer une doctrine qui, professée avec exagération, niait le sens moral et le sentiment religieux. Une tout autre philosophie s'était emparée des esprits en Allemagne. La philosophie écossaise commençait à être connue en France, et Royer, ayant trouvé par hasard sur un étalage de livres les *Recherches sur l'entendement* de Reid, fut frappé de cette philosophie vraie, sincère et judicieuse. A ce même moment, Laromiguière (*voy.* ce nom) professait avec un très-grand succès une métaphysique où, sans renier le système de Condillac, il faisait remarquer que la sensation ne pouvait pas devenir une perception si l'âme manquait d'attention : donc l'âme avait une puissance et une volonté qui ne dérivaient point de la matière. Ainsi Laromiguière préparait la voie à Royer-Collard. « Suivant la trace de Reid, il commença par « examiner quelles étaient les conditions de la « perception des objets extérieurs. Pendant deux « ans et demi que durèrent ses leçons, il ne « sortit pas, dit Jouffroy, de cette question. « C'est qu'en effet elle renferme la connaissance « de presque tout ce qui se passe dans l'âme « humaine. » Le nouveau professeur ne fut pas d'abord encouragé par l'empressement d'un nombreux auditoire. On ne déserta point pour l'entendre le cours de Laromiguière ; mais quelques élèves, plus sérieusement épris de leurs études philosophiques, comprirent et s'approprièrent cette doctrine nouvelle, qu'ils étaient destinés à développer et à propager. M. Cousin était le plus distingué des disciples de la nouvelle doctrine. Ce n'était point une improvisation brillante, un jet soudain de la pensée, qui appelaient les applaudissements. Royer recueillait d'avance les idées dont il devait entretenir son auditoire et les jetait rapidement sur le papier ; elles étaient souvent interrompues par des développements étendus, qui donnaient la clarté et l'évidence aux plus subtiles distinctions. Parfois il écoutait et même provoquait les objections ou les questions. Alors l'enseignement devenait une conversation plus instructive que le monologue du professeur. Cette physionomie sérieuse et presque sévère, cette parole grave et souvent impérieuse, cette révolution entreprise contre une philosophie regardée jusqu'alors comme définitive donnèrent un grand mouvement aux esprits et devint la tradition de l'école normale. Ce fut le point de départ d'une génération nouvelle, qui a honoré la philosophie et la France. Il n'est resté de traces écrites de l'enseignement de Royer-Collard que les notes où il écrivait le thème de ses leçons. Il remit ces fragments à M. Jouffroy, qui les a publiés. Le discours d'ouverture de son cours de troisième année est un admirable résumé de toutes les idées philosophiques de Royer-Collard ; il ne s'y trouve aucune question qui n'y soit touchée. C'est le mérite éminent de ce beau discours. — Trois mois après le moment où Royer-Collard prononçait ce discours, l'infaillible issue de la guerre perpétuelle et des conquêtes indéfinies avait amené les armées de l'Europe à Paris. La chute de l'empire avait pour conséquence nécessaire le rappel de la maison de Bourbon. Royer ne fut pour rien dans les mouvements d'où résultèrent un gouvernement provisoire, l'abdication de Napoléon et la reconnaissance du roi par le sénat. L'abbé de Montesquiou fut membre de cette commission de gouvernement. Il avait conservé les mêmes relations avec Royer et avait toute confiance en lui. Dans les derniers jours d'avril, il fut nommé directeur de la librairie par Monsieur, qui était lieutenant général du royaume en l'absence du roi. Peu après, pendant que le roi était à Compiègne, où il s arrêta avant d'entrer à Paris, Royer-Collard alla lui présenter ses hommages ; il fut accueilli avec une affabilité bienveillante telle qu'il pouvait l'espérer après vingt années de fidélité et de dévouement. Sans lui donner d'autres attributions que la direction de la librairie, l'abbé de Montesquiou lui accordait une grande confiance. Ce fut sur son indication qu'il choisit pour secrétaire général M. Guizot. M. Becquey fut nommé directeur du commerce. Tel était l'entourage du ministre qui était destiné à faire le premier essai du gouvernement parlementaire. Comme M. de Montesquiou avait beaucoup d'esprit, comme depuis l'assemblée constituante il n'avait pas été mêlé aux affaires publiques, il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait affaire à un monde dont il ignorait les lois, les habitudes, les passions et même les intérêts. Ainsi Royer-Collard avait donc un rôle important dans ce conseil intime que le ministre avait placé près de lui. — On a dit que Royer avait pris part à la rédaction de la charte : il n'eut pas à s'en occuper. Le roi avait nommé une commission de sénateurs et de membres du

Digitized by Google

corps législatif pour donner son avis sur un projet préparé par l'abbé de Montesquiou, M. Ferrand et M. Beugnot. — Mais la charte se prêtait à des interprétations très-diverses, et son vrai sens n'était point fixé par son texte. Royer et ceux de ses amis que le ministre avait appelés près de lui en raisonnaient ainsi : « La charte n'est point « semblable à la constitution anglaise ; c'est à « tort qu'on la nomme parlementaire. En Angle- « terre, le pouvoir public se compose de trois « autorités distinctes : la volonté royale, la cham- « bre des lords et la chambre des communes. « Nécessairement une de ces autorités est pré- « pondérante ; par le cours des ans et la suite des « événements, le premier rôle a pu appartenir « à la représentation de l'aristocratie. Les mi- « nistres lui appartiennent, encore qu'ils soient « acceptés par la couronne et les communes. — « En France, l'aristocratie n'a jamais exercé un « pouvoir politique : elle était une prééminence « et non pas une puissance. Elle a été abolie par « la révolution. » De là on concluait que les deux chambres ne devaient être que consultatives, « mais le pouvoir royal subissait l'obligation d'être « d'accord avec elles ». — M. de Montesquiou et Royer étaient à peu près d'accord sur le sens de la charte, mais ils différaient sur le caractère de la restauration, et n'avaient pas la même vue de l'état moral du pays et de l'esprit public. M. de Montesquiou vivait dans une société aristocratique, qui ne pouvait s'empêcher de croire que la restauration du roi entraînait nécessairement la restauration de l'ancien ordre social ; il subit d'abord cette influence. Dans cette pensée, il crut que donner des lettres d'anoblissement aux hommes du tiers état qui dans les assemblées avaient manifesté ou du moins conservé des opinions et des sentiments royalistes, serait un honorable témoignage de la bienveillance du roi. Il s'en trouva sans doute un assez grand nombre qui, croyant aussi à la renaissance de l'ancien régime, furent flattés et reconnaissants. M. de Montesquiou pensa d'abord à mettre Royer sur cette liste. Avant de lui en parler, il sut qu'en apprenant son intention il avait dit : « On « peut avoir assez de dévouement pour oublier « cette impertinence. » Ce fut sans doute en cette occasion que M. de Montesquiou, lui ayant demandé, un peu en plaisantant, — « Voulez-vous « que le roi vous fasse comte ? » il répondit sur le même ton : « — Comte vous-même. » — C'est que Royer avait vu dans la révolution plutôt une complète mutation de l'ordre social qu'un changement de législation. Il était trop fier pour concevoir le moindre sentiment d'envie ; il avait un sincère respect pour les hautes positions aristocratiques et pour les souvenirs historiques, mais il ne voulait pas qu'on eût la prétention de rendre son nom plus honorable par un parchemin de la veille ; il était au-dessus de la vanité. — Pendant cette première session, l'abbé de Montesquiou était le seul ministre qui eût à pratiquer les rapports du gouvernement avec les chambres. Il avait gagné la confiance des députés ; sa politesse, l'agrément de sa conversation, sa parole plus persuasive qu'impérieuse lui conciliaient les esprits et les suffrages ; il n'était jamais accompagné d'aucun conseiller d'Etat et défendait lui-même ses projets. — Royer se trouva cependant associé à la responsabilité du ministre, dans la présentation du projet de loi sur la presse ; il avait été conseillé et même rédigé par lui et M. Guizot. La discussion fut vive dans la chambre des députés, et aussi dans les journaux et les brochures. Moyennant quelques amendements et la promesse que la censure des journaux cesserait après la session de 1816, la loi fut adoptée. — Une législation plus importante encore fut entièrement l'œuvre de Royer. L'ordonnance qui changeait tout le système de l'instruction publique fut insérée dans le *Bulletin des lois*, peu de jours avant le 20 mars. Elle était précédée d'un préambule qui en indiquait les motifs et soumettait à une sévère critique le code de l'université impériale. Napoléon avait voulu que le corps enseignant se composât de serviteurs de l'Etat, et non pas d'hommes accomplissant comme autrefois un devoir de piété, d'autant plus libres qu'ils étaient désintéressés ; ainsi l'instruction publique était devenue comme la judicature et l'administration un instrument central. Les établissements privés furent abolis, c'est-à-dire soumis à la condition d'être dirigés par des membres de l'université. « Le droit de nommer « à toutes les places, disait Royer, concentré « dans les mains du souverain, en laissant trop « de chances à l'erreur et trop d'influence à « la faveur, réduit les maîtres à une dépendance « mal assortie à l'honneur de leur état et à « l'importance de leurs fonctions. » — L'ordonnance royale instituait dix-sept universités. Chacune était composée d'un conseil présidé par un recteur, de facultés, de colléges royaux et de colléges communaux. Une école normale, établie à Paris, était destinée à former les professeurs. — Cette complète révolution dans le système de l'instruction aurait sans doute suscité un vif mouvement dans l'opinion publique, et ce système aurait été fort combattu ; mais lorsque Napoléon eut débarqué tout autre préoccupation était impossible. — Royer-Collard cessa d'exercer aucune fonction publique. Il avait conservé le titre et la position de doyen de la faculté des lettres ; lorsque tout fonctionnaire dut prêter serment au nouveau gouvernement, il se soumit à cette formalité. Un journal, qui voulut donner plus d'importance à cet acte de soumission, ajouta que Royer avait en cette occasion prononcé un discours ; il démentit ce récit dans les termes les plus solennels. — Un mois n'était pas écoulé qu'il était évident pour tout homme de sens que le nouvel empire aurait

Digitized by Google

peu de durée : l'opinion publique se préoccupait du lendemain. Le retour de Louis XVIII était le dénoûment nécessaire de cette funeste crise, et il avait, encore une fois, le malheur d'être ramené par la victoire des armées étrangères. Ainsi les royalistes raisonnables songeaient aux difficultés que rencontrerait le gouvernement royal, aux préventions qui lui aliéneraient l'opinion publique, aux fautes qui avaient été commises pendant un règne de quelques mois ; ils craignaient que, loin de les éviter, le roi revint de son exil entouré et conseillé de courtisans ne rêvant que pouvoir absolu, rétablissement de l'ancien régime et vengeance impitoyable contre quiconque aurait participé au rétablissement éphémère de l'empire. Telles étaient les pensées dont s'entretenaient Royer et quelques amis ; leurs inquiétudes s'accroissaient par les informations qui leur arrivaient de Gand. — Royer n'avait point de pouvoir du roi, et il n'était pas dans son caractère de se charger d'aucune négociation. Il se comporta comme s'il avait encore la mission de faire connaître au roi l'état de l'opinion en France et les conditions qui lui paraissaient nécessaires pour établir un gouvernement en harmonie avec la nation. — Il était difficile de développer dans une lettre toutes ces considérations. Royer pensa que nul ne pouvait mieux que M. Guizot s'acquitter de la mission de rendre compte au roi de ce que pensaient les fidèles serviteurs qui étaient restés en France. — Le roi rentra à Paris en déclarant hautement son intention de gouverner selon la charte qu'il avait donnée. Le choix des ministres était aussi un signe de la résolution que Louis XVIII avait prise, de donner à son gouvernement un caractère de modération et de liberté légale. — Royer retrouva sa place au conseil d'Etat. Beaucoup de critiques s'étaient élevées contre le nouveau système d'instruction publique, qui avait été écrit, mais point essayé. Presque tous les hommes distingués qui appartenaient à l'université regrettaient sa suppression. Ils trouvaient peu sage d'abolir une institution qui pouvait donner lieu à quelques réformes, mais qui avait présenté d'incontestables avantages. Ces considérations avaient modifié les idées de Royer. Renonçant à l'ordonnance royale, il se concerta avec M. Cuvier et M. de Sacy pour en proposer une autre, qui maintenait l'université en transportant les attributions du grand maître à une commission placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Cette commission, présidée par Royer-Collard, se composait de MM. Cuvier, de Sacy, Frayssinous et Guéneau de Mussy. En fait, le président devint à peu près le grand maître de l'université. Aux yeux des chambres et du public, il eut la responsabilité du gouvernement de l'instruction publique. — Les colléges électoraux avaient été convoqués pour élire une nouvelle chambre. Royer fut élu député du département de la Marne. Les élections semblaient annoncer que le ministère n'aurait pas la majorité ; en même temps, les négociations essayées avec les puissances qui avaient envahi la France ne laissaient pas apercevoir une conclusion. M. de Talleyrand ne pouvait retrouver l'influence qu'il avait exercée au congrès de Vienne. Le roi appela un nouveau ministère. M. le duc de Richelieu fut ministre des affaires étrangères et président du conseil. Son intention, ainsi que celle du roi, était de ne pas céder à l'esprit de réaction et de gouverner selon la charte. Parmi ses collègues, un seul, M. Decazes, ministre de la police, qui jouissait déjà de la confiance du roi, était résolu à ne pas céder aux déraisonnables exagérations des ultraroyalistes. — Royer avait eu confiance au ministère qui venait de se retirer ; il était surtout en complète harmonie avec M. Pasquier ; ils avaient des amis communs, et bientôt se groupa autour d'eux une minorité qui résistait avec courage et sans espoir de succès, contre une majorité qui opprimait le gouvernement et qui luttait contre la volonté du roi et les propositions du ministère. — Cette guerre parlementaire ne fut pas déclarée dans les premières semaines de la session. Royer, en proposant un amendement qui fut accepté, parla pour une loi qui donnait aux préfets le pouvoir de faire arrêter les prévenus de délits contre l'autorité royale, sans les traduire devant les tribunaux. Quelques jours après, il fut commissaire pour défendre avec le ministre de la justice l'établissement provisoire des cours prévôtales, mais il n'eut point à porter la parole. — Bientôt après commença la lutte qu'il devait soutenir pendant toute la session. Désormais l'histoire de sa vie politique, ses titres à la renommée consistent dans son éloquente polémique, dans cette lutte continuelle pour la monarchie constitutionnelle, qu'il a défendue contre une réaction passionnée et contre l'anarchie révolutionnaire. Ce fut surtout dans cette première session qu'il eut à combattre les emportements des ultraroyalistes, dans la discussion de la loi d'amnistie ; il parla plusieurs fois sur la loi d'élection et défendit les droits des créanciers de l'Etat. Ce n'était pas de concert avec les ministres qu'il les défendait contre les attaques d'un parti qui voulait s'emparer du pouvoir ; il les trouvait timides, complaisants et ne se rendant pas compte des difficultés de la situation. Ce qu'il défendait surtout, c'était la prérogative royale, mettant ainsi en pratique l'idée qu'il s'était faite du sens de la charte. — La session s'était terminée sans que l'opposition eût réussi à renverser le ministère, mais il était évident qu'elle reviendrait à la session prochaine plus forte et plus animée. Royer, alarmé de ce danger, se rapprocha des ministres et surtout de M. Decazes, qui jouissait de toute la confiance du roi. Il ne savait pas que, de jour en jour, le duc de Richelieu reconnaissait davantage la nécessité de se délivrer de l'influence exigeante de

Digitized by Google

la faction ultraroyaliste, qui avait la majorité dans la chambre des députés. Mais le réveil de l'esprit public, mais l'assurance où il voyait M. Decazes et ses amis intimes, lui donnaient quelque espérance. Sa joie fut grande lorsqu'il apprit que le roi allait signer la dissolution de la chambre. — Il fut nommé par le roi président du collége électoral de Châlons et fut élu député. La loi électorale fut la première que le ministère présenta à la nouvelle chambre. En 1815, pendant le ministère de M. de Talleyrand, M. Pasquier, alors garde des sceaux, avait réuni une commission pour préparer la loi qui devait remplacer l'ordonnance provisoire du 13 juillet. Royer-Collard en faisait partie. Dès la première conversation, il proposa, comme conséquence du texte de la charte, de déclarer électeur de droit tout contribuable qui payerait un impôt direct de trois cents francs. La commission avait adopté cette proposition, et M. Molé avait été chargé de rédiger le projet de loi. Ce fut à l'idée de Royer-Collard que les ministres s'arrêtèrent. Le parti opposé, qui n'avait plus la majorité, comprit la gravité de ce système, qui établissait une vaste classe électorale; la majorité dans les élections et l'importance politique allaient passer à la classe moyenne : c'est elle qui sera la nation. Royer défendit son œuvre et monta plus d'une fois à la tribune pour répondre aux opposants. La loi fut adoptée à une grande majorité. — Royer était en ce moment en confiance et en sympathie avec les ministres. Il défendit la continuation de la loi votée dans la session précédente, qui autorisait la détention de tout individu prévenu de crime ou de délit contre la personne ou l'autorité du roi. Il parla aussi à l'appui du projet de loi qui prorogeait pour un an la défense aux journaux de paraître sans la permission du roi. — De tous les orateurs qui combattaient le parti des ultraroyalistes, aucun ne leur était plus antipathique que Royer-Collard. Ils saisirent l'occasion du chapitre du budget qui concernait l'instruction publique. Il eut à leur répondre et rendit avec détail un compte général de l'état de l'instruction publique. — Les élections de 1817 ne réalisèrent pas toutes les espérances qu'on avait placées sur la nouvelle loi. Les royalistes exagérés furent écartés; mais on vit dès lors que les opinions et les souvenirs révolutionnaires, les regrets du régime impérial allaient envoyer leurs représentants dans la chambre des députés. Le roi et les ministres commencèrent à s'en inquiéter. Royer et ses amis ne concevaient aucune alarme. Nul n'avait conservé autant d'aversion des opinions révolutionnaires, nul n'avait conservé plus de rancune contre ceux qui avaient marché sous ce drapeau. Sans avoir aucune ambition, sans envier la position de ministre, il tenait à conserver et à montrer une entière indépendance; il craignait surtout d'être enveloppé dans la responsabilité ministérielle; aussi, il ne se faisait pas faute de les critiquer sans miséricorde. — Lorsque M. Pasquier présenta un projet sur la police de la presse, il proposa d'attribuer la poursuite des provocations aux délits aux mêmes tribunaux qui jugent des délits, c'est-à-dire aux tribunaux de première instance, prononçant sans jury. La provocation au crime devait être jugée en cour d'assises avec le jury. Ce projet avait été discuté au conseil d'Etat, Royer-Collard y avait soutenu son opinion sans la faire prévaloir. Lorsque le projet fut présenté à la chambre des députés, Royer fit partie de la commission et réussit à faire prévaloir son opinion. Il la défendit avec vivacité à la tribune, et son ami le plus intime, Camille Jordan, parla en termes satiriques de la politique du ministère. Toutefois il n'y eut pas de rupture prononcée avec le ministère. La commission, en se montrant favorable à la compétence du jury, jugea que cet amendement ne pouvait pas être introduit dans la loi sans l'initiative royale. Une autre discussion constata le dissentiment habituel qui s'établissait entre les ministres et Royer. Le maréchal St-Cyr avait présenté un projet sur le recrutement, qui avait été étudié avec soin et discuté au conseil d'Etat; on y reconnaissait un caractère de patriotisme et de conformité à l'état actuel de la société française. L'irritation de tout le parti ultraroyaliste témoignait de la popularité de cette proposition; un article établissait que la levée annuelle du recrutement serait de 40,000 hommes, et ne pouvait être augmentée que par une loi. Royer-Collard voulait que le contingent fût chaque année déterminé par une loi. Il parla en ce sens, en donnant d'ailleurs de justes louanges à l'œuvre de l'illustre maréchal. — Depuis plusieurs années on négociait avec la cour de Rome; les évêques revenus de l'émigration et qui avaient refusé, à l'époque du concordat, de donner leur démission, avaient obtenu du roi que le pape serait invité à renoncer au concordat de 1801 et à remettre toutes choses dans l'Eglise de France telles qu'elles étaient avant la révolution. Le pape s'était d'abord refusé à de pareilles propositions; les négociations avaient continué, et le duc de Blacas avait conclu un traité qui, sans abolir le concordat, changeait les plus importantes dispositions de cet acte. Il était indispensable de donner la sanction légale à plusieurs des articles de ce traité; c'est ce que M. de Richelieu et M. Lainé auraient voulu éviter. Une très-grande majorité se montra opposée à ce nouveau concordat; les ministres eurent plusieurs conférences avec la commission et jugèrent qu'il était impossible de braver une opinion si animée et une majorité évidente. Les journaux et les pamphlets exprimaient et échauffaient l'opinion publique. Royer ne faisait point partie de la commission, mais il avait été consulté par les ministres, et il exerça une grande influence dans l'affaire du concordat. Il ne fut

Digitized by Google

point assurément la cause du mauvais sort de la loi présentée par le ministre; il aurait gardé le silence que le concordat n'aurait pas moins été repoussé par l'opinion; mais sa vivacité, son langage plus âpre et plus dédaigneux dans les entretiens familiers qu'il ne l'eût été à la tribune, blessèrent M. Lainé et surtout le duc de Richelieu. Il n'était pas possible d'imputer des prétentions ambitieuses à Royer. Ses amis avaient, pour la plupart, plutôt le désir du succès et de l'influence que l'empressement d'arriver au pouvoir. Ils ne formaient pas un parti; leur rôle politique tenait moins à leurs opinions qu'à leurs habitudes de conversation. Ni la situation sociale, ni la renommée acquise, ni l'importance des fonctions n'étaient une garantie contre leur blâme hautain et leurs sarcasmes présomptueux. Royer parut un instant le modèle et le chef de cette coterie; mais, dès qu'il s'en aperçut, il se hâta de repousser une telle responsabilité et cessa même de parler avec bienveillance des doctrinaires; il se retrancha dans une indépendance isolée. C'était ainsi qu'on avait offensé et aliéné le duc de Richelieu et M. Lainé; toutefois la situation générale ne donnait aucune inquiétude. La session de 1817 semblait assurer la stabilité du ministère; M. de Richelieu avait réussi à délivrer la France de l'occupation des armées de la coalition. Tout était calme à l'intérieur, lorsque les élections troublèrent le calme des esprits. L'influence que l'opinion révolutionnaire avait exercée l'année précédente se montra plus puissante et plus redoutable. Les représentants les plus éminents de ce parti furent élus; il devenait évident que le mode d'élection adopté après l'ordonnance du 5 septembre donnait des chances assurées de succès aux ennemis du gouvernement royal. M. de Richelieu et M. Lainé étaient décidés à modifier cette loi; leurs collègues ne se refusaient pas à modifier la loi électorale; mais quels changements proposerait-on à la chambre des députés, et quelle chance avait-on de les faire adopter? Cette seconde question en suscitait une autre : pour obtenir la majorité, n'était-il pas nécessaire de se rallier au parti royaliste? Un grand nombre de députés, effrayés de l'influence des libéraux, étaient déjà disposés à s'en séparer? Ce changement de majorité rendait nécessaire la retraite de M. Decazes, mais le roi ne voulait pas y consentir; les autres ministres parlaient de se retirer. M. de Richelieu chercha à former un autre ministère; mais ses offres ne furent point acceptées par les hommes des différents partis à qui il proposa de s'associer à lui. Après plusieurs jours d'incertitude, M. de Richelieu donna sa démission : M. Decazes fut ministre de l'intérieur, le général Dessoles fut ministre des affaires étrangères; M. de Serre, ministre de la justice; M. Louis, ministre des finances; M. Portal, ministre de la marine. Royer-Collard n'avait pris aucune part aux agitations qui se passaient dans la région ministérielle; il n'avait été dans aucune confidence; son nom n'avait pas été prononcé; il avait été calme observateur de cette crise; il savait combien M. de Richelieu lui était malveillant, mais il était loin de désirer sa chute. Il pensait qu'un ministère libéral avait besoin du lustre aristocratique. Il s'affligeait, sans s'irriter, des fausses vues de M. de Richelieu et de son ignorance de la France et de l'esprit public. M. de Serre ne l'avait pas même consulté avant d'accepter le ministère de la justice. L'amitié qu'il avait pour lui, l'habitude de lui donner des conseils toujours acceptés rendirent cet oubli très-sensible à Royer. Cependant, malgré les réflexions critiques que lui inspirait cette révolution ministérielle, il était disposé à prêter son appui au nouveau ministère. Il était probable qu'aucun projet de loi ne serait désormais présenté sans qu'il eût été appelé à l'examiner. Ainsi nul dissentiment ne lui donnerait l'occasion soit de sacrifier son opinion, soit de manifester son opposition. Dans aucune session il ne prit aussi souvent la parole; il était dans une disposition active et prenait un intérêt sincère aux affaires publiques. — La cause essentielle du changement de ministère était l'opinion très-arrêtée de la majorité des députés, qui se refusaient à tout changement de la loi électorale. La disposition de la chambre des pairs était au contraire favorable au ministère de M. de Richelieu et à une modification de la loi des élections; elle vota la proposition de supplier le roi de présenter une loi qui fît éprouver à l'organisation des colléges électoraux les changements dont la nécessité paraissait indispensable. Cette résolution fut portée à la chambre des députés. La discussion fut longue et animée. Royer soutint que le mérite de la loi électorale n'était pas en question, et qu'il s'agissait seulement de se prononcer sur la convenance de la résolution de la chambre des pairs. Une autre discussion attira l'attention du public sur les séances de la chambre des députés. La loi sur la police de la presse fut présentée telle que l'avaient voulue Royer et ses amis; elle avait été préparée par une commission choisie par M. de Serre. Peu de jours après l'adoption de la loi, la discussion fut ouverte sur le projet relatif aux journaux. Les orateurs de l'extrême gauche l'attaquèrent avec violence; mais le gouvernement croyait devoir à la paix publique des garanties contre l'excitation des partis hostiles à la restauration. Leur projet de propager la haine et la méfiance contre la dynastie était de toute évidence. Royer parla en ce sens pour la défense du projet de loi. Pendant toute cette session, le combat s'établit entre une minorité plus révolutionnaire que libérale. Elle avait des comités ou des correspondances, et fit arriver des pétitions qui demandaient le rappel des bannis sans exception. Les ministres étaient résolus à empêcher le renvoi de ces pétitions

Digitized by Google

au président du conseil. La commission des pétitions proposa l'ordre du jour, laissant ainsi le sort des exilés à la volonté du roi, qui avait déjà permis à quelques-uns de rentrer dans leur patrie. M. de Serre distingua les exilés exceptés de l'amnistie des régicides, qu'un article de la loi avait bannis. La chambre, dit-il, s'en rapportera sans doute à la volonté du roi pour les exilés; à l'égard des régicides, jamais. Cette séance avait laissé une irritation passionnée dans le parti révolutionnaire. Un mois après, cette discussion se renouvela. M. Bignon avait écrit dans un journal qu'il aurait pu faire une révélation terrible dont il n'avait pas voulu se servir pour défendre la cause des bannis. M. Decazes le somma de s'expliquer; il s'y refusa, disant qu'il serait inutile d'en parler, puisque la chambre ne demandait pas au roi le rappel des bannis. La discussion se prolongeait; les orateurs de la gauche avaient parlé avec plus ou moins d'emportement; Royer demanda la parole et prononça un des plus beaux discours qu'il ait jamais fait entendre à la tribune. M. Lainé avait demandé la parole; il y renonça, en disant qu'on ne pouvait rien ajouter au discours que la chambre venait d'entendre. La complète liberté de la tribune, de la presse et la direction suivie par le ministère, loin de satisfaire le parti révolutionnaire, avaient pour résultat de lui donner la facilité de mettre en mouvement les opinions hostiles et implacables, et d'exercer une funeste influence sur les élèves des écoles. Un juge au tribunal de première instance de Paris, professeur à l'école de droit, attirait à son cours un grand nombre d'élèves. Il critiquait le code pénal et en attaquait les principes; les élèves n'étaient pas tous de la même opinion : les uns applaudissaient, les autres sifflaient. Le doyen de la faculté de droit entra dans la salle, et, ne pouvant apaiser le tumulte, il déclara que le cours était suspendu. Le professeur protesta, le doyen fut insulté. Les élèves revinrent au jour du cours, forcèrent les portes et délibérèrent qu'ils présenteraient une pétition à la chambre des députés. Le procureur du roi arriva avec la force armée. Le professeur et plusieurs élèves furent traduits en cour d'assises. Un rassemblement d'étudiants vota et signa une pétition adressée à la chambre des députés. La commission proposa de passer à l'ordre du jour. M. Daunou proposa de recommander la pétition à l'examen du gouvernement. Royer-Collard lui répondit. La discussion fut longue et animée. Les orateurs de l'extrême gauche prirent la défense du professeur et des étudiants. M. Lainé, M. de Serre et M. Decazes appuyèrent les conclusions de la commission, qui furent adoptées à la presque unanimité. — Cet incident fit une vive impression sur Royer-Collard. On n'avait pas manqué de respect à sa personne, mais on avait bravé son autorité. D'ailleurs, sans avoir l'ambition d'être ministre, il lui déplaisait d'être le subordonné d'un ministre; il se trouvait responsable sans avoir une autorité libre. Il donna sa démission de président de la commission de l'instruction publique. — Les élections étaient attendues avec anxiété. Elles devaient décider, non pas seulement de l'existence du ministère, mais d'un changement complet dans la direction du gouvernement. La faction révolutionnaire était devenue puissante; elle agitait l'opinion, elle avait partout des comités, obéissant au comité central de Paris. Ce progrès et les succès des ennemis de la monarchie ne déplaisaient point aux ultraroyalistes. Ils prévoyaient que si le danger devenait menaçant, on aurait recours à leur dévouement, et que le pouvoir leur serait remis. Ils joignirent leurs suffrages à ceux des révolutionnaires. Ce fut par cette combinaison que Grégoire fut élu à Grenoble. Cette élection d'un régicide exaspérait les royalistes, effrayait les modérés et semblait donner raison à ceux qui, l'année précédente, avaient signalé les dangers de la loi électorale. Il importait de rassurer le roi et de la modifier de manière à être garanti des manœuvres des révolutionnaires. M. Decazes en jugeait ainsi. Le général Dessoles, le maréchal St-Cyr et M. Louis s'effrayaient aussi de l'esprit révolutionnaire, mais ils avaient encore plus d'antipathie contre les ultraroyalistes. Ils ne niaient pas la nécessité de modifier la loi électorale, mais ils ne voulaient pas l'abolir lorsqu'ils avaient été appelés au ministère pour la soutenir. — M. Decazes avait donc à recomposer le ministère. M. de Serre était plus encore que lui décidé à déclarer guerre ouverte au parti révolutionnaire. M. Decazes pensa à appeler Royer-Collard au ministère; mais tout affligé qu'il était de l'élection de Grégoire et du progrès des opinions révolutionnaires, il blâmait très-haut chaque projet proposé pour arrêter le mal et mettre la monarchie en sûreté. Il eut plusieurs conversations avec M. Decazes et ne se laissa point persuader. Il ne voulait pas, disait-il, s'associer à la responsabilité d'un ministre dirigeant. M. Decazes lui disait : Soyez-vous-même président du conseil. Il répliquait : « Vous savez bien qu'il ne « peut pas y en avoir un autre que vous. » Toutefois, lorsque M. Decazes lui dit qu'il avait l'espérance de déterminer le duc de Richelieu à rentrer au ministère, il accepta cette proposition. Mais M. de Richelieu ne céda point aux instances du roi. Il fallut donc se décider à composer un ministère du centre droit. M. Pasquier fut ministre et M. Roy ministre des finances. — La question qui devait décider le sort du ministère, c'était la loi électorale. M. de Serre avait conçu le projet de ne pas se borner à corriger cette loi. Il aurait voulu présenter un ensemble de projets de lois, qui, en modifiant la charte dans quelques articles, donneraient au gouvernement un caractère plus parlementaire et des garanties nouvelles; c'était presque une nouvelle charte, dont

Digitized by Google

l'esprit aurait été à la fois libéral et aristocratique. — M. Decazes avait un autre projet plus simple et plus acceptable par la majorité des libéraux modérés. Il consistait à donner un député à chaque arrondissement; l'élection ne se ferait plus au chef-lieu de département, mais au chef-lieu d'arrondissement. En acceptant un ministère sous la présidence de M. de Richelieu, Royer aurait adopté ce projet. M. de Serre était fort malade. Il était parti pour Nice, où il espérait se guérir d'une affection du larynx, qui lui ôtait la parole. Ce ne fut pas son projet, mais celui de M. Decazes qui fut présenté à la chambre. Mais la situation était entièrement changée : M. le duc de Berry avait été assassiné deux jours auparavant. Au milieu de la douleur et de l'indignation, il fut facile de voir que le parti qui avait dominé le gouvernement en 1815 allait profiter de cette déplorable circonstance pour ressaisir le pouvoir et recommencer une réaction. M. Decazes, grièvement malade, prévoyant ce qui allait arriver, présenta en même temps que la loi électorale les lois d'exception qui déjà avaient paru nécessaires dans des circonstances moins graves. Le parti qu'il avait combattu voulut profiter de cette exaltation des esprits pour renverser M. Decazes, et obtenait du roi un sacrifice qui lui coûtait beaucoup; M. et madame la duchesse d'Angoulême se jetèrent à ses genoux en le suppliant de renvoyer M. Decazes. Le roi s'y refusa; mais, lorsqu'il sut que Royer-Collard et le centre gauche se décidaient à refuser toute modification à la loi électorale, il lui fallut accepter la démission de M. Decazes. M. de Richelieu céda aux instances du roi et aux supplications de Monsieur. Il fut président du conseil sans portefeuille. Royer et M. Camille Jordan votèrent contre la loi sur la liberté individuelle. Royer parla pour un amendement au projet sur la police des journaux. Ce fut un prétexte pour épancher son chagrin et exposer ses alarmes pour l'avenir. — La loi électorale présentée par M. Decazes avait été renvoyée à une commission où la majorité provenait de la gauche et du centre gauche. Le nouveau ministère retira le projet de loi et en présenta un autre. Il créait dans chaque arrondissement un collége électoral composé de contribuables payant trois cents francs d'impôt direct. Cet article ne pouvait trouver d'opposition. Mais il instituait un collége de département, composé des plus imposés du département en nombre égal au cinquième des électeurs de trois cents francs. Ces électeurs avaient le privilége du double vote; car ils formaient le collége de département après avoir voté à l'arrondissement. Le rapport fut présenté par M. Lainé. Royer prononça un discours où il critiqua le projet ministériel comme contraire à la charte et à l'esprit du gouvernement de la restauration. — Après quatorze jours de discussion générale, on passa à la discussion des articles, et le débat recommença. Royer eut à répondre aux orateurs qui lui rappelaient que lui-même avait professé que l'électeur n'exerçait pas un droit, mais s'acquittait d'une fonction. Il répondit facilement à cette attaque; mais pour qu'on ne se méprît pas sur ses intentions, il dit : « Je « pense que, dans les circonstances présentes, la « loi de 1817 doit être modifiée, parce qu'il est « dû quelque respect aux inquiétudes de l'opi- « nion publique. » — La discussion sur l'article premier se prolongea, puis fut renouvelée par la proposition d'un amendement de M. Camille Jordan, qui proposa que chaque département fût divisé en autant d'arrondissements qu'il aurait de députés à nommer. Chaque collége était composé de tous les citoyens payant trois cents francs d'impôt direct. La priorité de cet amendement sur un autre, qui proposait l'élection à deux degrés, fut mise aux voix et accordée. La discussion dura deux jours, et l'amendement fut repoussé par une majorité de dix voix. C'était une déclaration de guerre entre deux partis irrités. Plus d'une fois, Royer-Collard prononça quelques paroles pour réclamer la liberté de la parole et l'impartialité de la police exercée par le président. Enfin, l'article premier de la loi fut adopté à cinq voix de majorité. — Une telle discussion, prolongée pendant deux semaines et de jour en jour plus violente, excita une vive agitation dans l'esprit public; chaque jour une foule de jeunes gens se pressaient aux abords de la chambre et applaudissaient les orateurs de la gauche, lorsqu'ils sortaient de la séance. L'ordre public n'en était pas réellement troublé, mais des gardes du corps et des officiers de la garde royale vinrent armés de gros bâtons; ils insultèrent les jeunes gens et même plusieurs députés. Le ministère n'était pas en situation de réprimer des manifestations royalistes. Les députés de la gauche se crurent livrés aux violences d'une jeunesse fanatique de royalisme. Leur crainte était réelle, quoique exagérée. De son côté, le ministère traitait les vives plaintes des orateurs de la gauche de proclamations déclamatoires à la révolte. M. Camille Jordan, avec sa candeur et sa générosité accoutumées, parla avec amertume de la conduite des ministres. — Alors commença une discussion qui occupa deux séances consécutives. Plusieurs faits graves se succédaient. Un jeune homme sans armes avait été tué sur le Carrousel. M. de Serre soutint vaillamment cette lutte, mais en montrant que le ministère appartenait au parti ultraroyaliste. Royer-Collard n'essaya point de parler. On le voyait sur son banc triste et malade. La chambre reprit la discussion de la loi électorale. Le projet ministériel supprimait l'élection directe. Les colléges d'arrondissement présentaient des candidats parmi lesquels le collége de département choisissait les députés, qui, par conséquent, n'étaient pas les délégués des colléges d'arrondissement. Les plus imposés étaient seuls représentés.

Digitized by Google

Un ami de M. de Serre, M. Courvoisier, encouragé par lui, proposait d'attribuer aux colléges d'arrondissement l'élection de deux cent cinquante-huit députés, et aux colléges de département l'élection de cent soixante-douze. Il ajoutait que les électeurs de département ne feraient point partie des colléges d'arrondissement. Il n'admettait pas le double vote des plus imposés. M. de Serre y tenait obstinément. Royer-Collard, affligé de la situation, mécontent de ses amis en désaccord avec toutes les opinions, blâmait tout et ne conseillait rien. M. Courvoisier retira son amendement. Ce que la majorité craignait le plus, c'était l'élection à deux degrés, qui aurait livré aux plus imposés le choix de tous les députés. Le ministère transigea et accepta un amendement qui laissait le double vote aux électeurs de département, mais laissait aux colléges d'arrondissement le choix du plus grand nombre des députés. — La session était finie; les ministres s'étaient assuré la majorité en s'alliant avec les ultraroyalistes. Les liens qui les unissaient à d'anciens amis étaient rompus; il n'y avait plus de ménagements à garder. L'estime qu'il était impossible de ne pas conserver pour leur caractère donnait la certitude qu'aucun intérêt personnel, aucune pensée de vengeance ne les rapprocheraient d'une opposition ennemie de la monarchie. Ainsi le ministère ne risquait rien en manifestant une séparation complète, qui augmenterait la confiance des nouveaux amis qu'il croyait avoir acquis. Ceux des collègues de M. de Richelieu qui avaient plus de prévoyance que lui ne doutaient pas qu'à la prochaine session on verrait revenir les exigences déraisonnables du parti auquel M. de Richelieu se livrait en toute confiance, et qu'alors on regretterait d'avoir mis hors des affaires et aliéné des hommes de mérite et de talent, honorés de l'estime publique. M. de Serre et M. Pasquier étaient de cet avis. M. de Richelieu, encore plus que M. Lainé, était aveuglément irrité. Royer-Collard, MM. Camille Jordan, Barante et Guizot furent rayés de la liste des conseillers d'Etat. M. de Serre, qui avait signé l'ordonnance de destitution, avait cru d'abord que Royer conservait les fonctions et le traitement de conseiller de l'université. Après avoir vérifié qu'il n'avait ni traitement ni pension, il lui écrivit : « Le roi, dont la mémoire reste frappée de vos « services et de votre dévouement, vous accorde « le titre de conseiller d'Etat honoraire et une « pension de dix mille francs sur le sceau. Sa « Majesté compte sur vous et me charge de vous « le dire. » Royer-Collard répondit immédiatement : « Je ne dois réponse qu'au dernier para- « graphe. J'adresse cette lettre, *non* au ministre, « *non* à l'ancien ami dont je détourne ma pensée, « mais à l'homme qui, ayant connu mes senti- « ments les plus intimes, saura mettre ma con- « duite dans son véritable jour. Je sais quel res- « pect est dû au roi. Je ne voudrais pas lui « désobéir, et, cependant, je ne puis accepter « une pension.... Je ne me crois pas obligé d'ac- « cepter un traitement secret sur des fonds se- « crets; j'abaisserais mon caractère de député; « je dégraderais les services que vous rappelez. « J'aime mieux qu'ils soient oubliés.... Vous me « dites que Sa Majesté compte sur moi. Elle rend « justice à mes sentiments. Une disgrâce hono- « rable encourue pour son service est un attrait « de plus pour ma fidélité. » — Cette rupture irréparable fut pour Royer une profonde peine de cœur, et il la ressentit pendant sa vie entière. Jamais aucun rapprochement ne fut essayé; jamais, depuis cette époque, M. de Serre n'a échangé une parole avec un de ses amis d'alors. Dorénavant, Royer n'était plus que spectateur de la lutte des partis. Il n'appartenait à aucun. La session était finie. Le ministère avait toute la force que lui avait prêtée une majorité dont il n'était pas maître. Les chances des élections étaient favorables au parti qui avait eu la majorité. Le succès a toujours une grande influence en France. La naissance de Mgr le duc de Bordeaux exalta l'opinion et sembla assurer l'avenir. — Il était évident que les embarras du ministère lui viendraient de la droite, qui aspirait à dominer le gouvernement et à renouveler le cabinet. Pour apaiser cette ambition, le duc de Richelieu introduisit dans le cabinet M. de Villèle et M. Corbière. M. Lainé fut aussi appelé. Toutefois, l'esprit public n'était point calme. Le gouvernement avait à lutter contre la fermentation révolutionnaire et ne réussissait pas à empêcher la guerre que se livraient deux factions acharnées l'une contre l'autre. La chambre des députés était une arène où les opinions opposées se livraient bataille; le désordre des séances, le désir d'empêcher les orateurs de dire ce que la majorité ne voulait pas entendre, suggérèrent la proposition d'ajouter au règlement un article qui permettrait la censure contre un orateur qui s'écarterait de l'ordre et même l'interdiction de la parole pendant un temps déterminé. Royer combattit cette proposition. Ce fut M. de Serre qui lui répondit. Elle fut renvoyée à une commission qui ne livra pas la minorité à l'oppression de la majorité, mais laissa subsister la faculté d'interdire la parole pendant la discussion, lorsque l'orateur aurait été rappelé deux fois à l'ordre. Royer s'opposa à la proposition ainsi modifiée, mais elle fut adoptée. La certitude de ne pas avoir la majorité et d'être écouté avec malveillance ne le décourageait pas. Il se faisait un devoir de prendre la défense de la justice et de la raison. Cette session fut close le 31 juillet. — Le département de la Marne était de la série qui devait faire l'élection d'un cinquième des députés. Royer-Collard fut élu au premier tour de scrutin. Ce n'était pas que ses compatriotes vissent en lui le représentant de telle ou telle opinion, mais ils se glorifiaient d'avoir pour député un homme

Digitized by Google

placé si haut dans l'estime des honnêtes gens, honoré par son caractère et son indépendance, et célèbre par ses succès de tribune. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le parti royaliste, que les élections venaient de rendre plus nombreux, allait renverser le ministère. Le duc de Richelieu ne pouvait pas croire à ce manque de foi et à cette ingratitude. Royer avait toujours conservé pour M. de Richelieu une haute considération et un sentiment de respect. Il lui fit une visite, et la conversation s'engagea sur la situation et les dangers du gouvernement; ils étaient à peu près les mêmes qu'en 1815. Le duc de Richelieu ne pouvait nier la similitude des situations. Mais lorsque Royer lui rappela l'ordonnance du 5 septembre, sa physionomie prit une expression d'impatience et presque d'irritation. Il se flattait encore de rallier à lui une majorité modérée qui pourrait résister aux deux partis extrêmes. Son illusion ne dura pas longtemps. L'adresse qui devait répondre au discours du trône ne pouvait point passer sous silence les affaires étrangères. Les révolutions d'Espagne, de Naples, de Piémont et de Portugal avaient dû être mentionnées dans le discours du roi. Il était donc impossible que l'adresse ne parlât point des relations du gouvernement avec les puissances étrangères. La commission chargée de rédiger l'adresse y inséra une phrase qui ne laissait pas aux ministres la possibilité de garder leurs portefeuilles. Cette manœuvre avait été calculée avec la cabale protégée par Monsieur, qui voulait un changement de ministère. M. Delalot, rédacteur de l'adresse, qui avait eu autrefois des relations avec Royer, et M. de la Bourdonnaie lui demandèrent si lui et ses amis voteraient pour cette phrase. Ce fut la seule négociation, le seul concert entre les deux partis. Royer hésita beaucoup, et depuis il s'est souvent demandé s'il n'avait pas eu tort de contribuer à la chute du dernier ministère modéré et à l'avénement du parti ultraroyaliste. Il n'en parla à ses amis qu'après s'être décidé. La question, disait-il, était de savoir s'il valait mieux que M. de Richelieu devînt un instrument docile et aveugle des royalistes, ou que ce parti régnât en son propre nom. Réellement, ce vote influa peu sur l'événement. Il hâta tout au plus de quelques semaines la chute du ministère. M. de Richelieu essaya de rappeler à Monsieur la promesse qu'il lui avait faite de modérer le parti royaliste et de maintenir une majorité nécessaire au ministère; Monsieur lui refusa de tenir cette promesse. Il donna sa démission, et le ministère de M. de Villèle arriva enfin au pouvoir. — La position de Royer n'était pas changée; il faisait peu de différence entre le ministère de M. de Richelieu tel qu'il était devenu, et le ministère de M. de Villèle. Il n'avait pas la pensée de se rapprocher de la gauche. Il continua à blâmer et à combattre, sans nul espoir de réussir, les opinions et les projets du ministère et prit part aux discussions sur une loi de la police de la presse et sur les journaux. Il soutint dans la discussion du budget un amendement qui ne comportait aucune objection raisonnable : il s'agissait de la spécialité des dépenses. « Si l'administration avait la faculté de « transporter l'allocation d'une dépense prévue et « annoncée par la proposition ministérielle à une « autre dépense, il serait évident que la chambre « voterait seulement les impôts et que leur emploi « serait laissé à l'arbitraire du ministère. » Cette règle constitutionnelle fut repoussée par M. de Villèle. Elle a été adoptée depuis et toujours observée, lorsque l'ordre a régné dans la gestion des finances de l'Etat. — Lorsque la session fut ouverte, le 28 janvier 1823, la guerre contre l'Espagne était résolue, et M. de Chateaubriand était ministre des affaires étrangères, M. de Villèle président du conseil. L'esprit public ne pouvait plus avoir une autre préoccupation que la guerre et l'intervention. Les discussions des chambres n'avaient pas un autre sujet; hormis le parti royaliste, toutes les opinions se réunissaient dans une commune opposition, mais les motifs n'étaient pas les mêmes pour tous les opposants. Les royalistes libéraux étaient contraires à la guerre sans prendre le moindre intérêt aux révolutionnaires espagnols. Ils étaient convaincus que le gouvernement de la restauration s'exposait à de graves périls. Ils croyaient que l'armée royale rencontrerait la même résistance, la même énergie patriotique que l'invasion de Napoléon. La discussion de l'adresse au roi fut calme; mais, lorsque le ministre des finances eut demandé un crédit extraordinaire, les esprits commencèrent à s'animer. Dix jours après, un rapport de M. de Martignac fut écouté impatiemment. Royer-Collard parla le premier contre la guerre, mais avec gravité et respect pour la royauté. M. de Chateaubriand fut écouté avec une curiosité bienveillante et obtint beaucoup de succès. Les applaudissements qui avaient accueilli M. de Chateaubriand appelèrent Manuel à la tribune. Il était reconnu comme le plus éloquent des libéraux de l'extrême gauche. Ses amis espéraient qu'il contre-balancerait les succès du ministre. Personne n'ignore quelle irritation excita son discours, qui manqua de mesure et de convenance; le parti opposé crut voir dans une phrase qu'on ne lui laissa pas achever une apologie du régicide. Le tumulte fut tel que la séance fut suspendue (*voy.* MANUEL). Le lendemain, il fut proposé de le destituer du caractère de député. Une commission fut chargée d'examiner cette proposition. Manuel essaya encore de donner des explications. Il fallut renvoyer la discussion au lendemain. L'acharnement du parti ultraroyaliste, la proposition de destituer un député, avaient appelé les royalistes modérés à s'opposer aux exagérations et aux propositions illégales; mais tout en prenant la défense de M. Manuel, M. de St-Aulaire et Royer-Collard blâmèrent l'in-

Digitized by Google

convenance de son langage. La chambre prononça que M. Manuel serait exclus pendant la présente session. Ses amis protestèrent contre cette condamnation et se retirèrent. La session se passa sans débat et sans contestation. — La guerre d'Espagne réussit au delà des espérances du ministère et du parti dominant. Le duc d'Angoulême se fit honneur par sa conduite comme général et par la sagesse des opinions qu'il professa; mais cette guerre d'Espagne fut, par malheur, le triomphe d'un parti. Notre armée avait restauré un despotisme sans grandeur et sans raison, livrant ce malheureux pays aux réactions et aux vengeances. Quant à la France, elle allait être soumise au parti qui s'était procuré la majorité dans la chambre des députés, mais qui était loin de l'avoir dans la nation. Le ministère lui-même, qui ne représentait pas les opinions exaltées, allait se trouver entraîné à des complaisances qui lui aliéneraient progressivement l'opinion publique. — La puissance de M. de Villèle résidait dans la majorité de la chambre élective; elle le défendait contre l'opposition et le maintenait contre la possibilité d'un changement dans la volonté du roi. Il songea à assurer sa position et à se donner de la durée. Rien ne pouvait mieux le garantir que la suppression du renouvellement annuel du cinquième de la chambre. Il ne pouvait avoir aucune inquiétude sur les élections; le zèle des fonctionnaires, la docilité des employés et surtout l'influence du succès étaient de sûrs garants du résultat. — L'ordonnance fut signée le 23 décembre 1823. Les élections étaient fixées au 25 février et au 6 mars 1824. Elles ne pouvaient manquer d'être telles que le ministère les voulait. Royer-Collard n'en fut pas moins élu par le collége de Vitry. — M. de Villèle proposa d'abord une loi de finance dont l'importance était grande et qui suscita une discussion d'où résulta un changement dans la situation politique. Le ministre des finances proposait aux rentiers de recevoir le remboursement intégral de leur créance, ou d'accepter un titre de rente trois pour cent au prix de soixante-quinze francs pour cent francs, de sorte que leur capital ne leur rapporterait plus que trois pour cent. On devait s'attendre à un grand mécontentement, surtout à Paris, où l'opinion publique, déjà malveillante, deviendrait hostile. La discussion fut vive à la chambre des députés, et le projet fut combattu par des orateurs de toute opinion. Cependant le projet obtint une majorité considérable. — La discussion de la chambre des pairs fut bien plus vive et plus approfondie. Aucun esprit de parti ne s'y manifesta. Cependant, on reconnut que, parmi les opposants, on pouvait compter des royalistes qui, sans être nullement libéraux, étaient malveillants pour M. de Villèle. M. de Chateaubriand, présent à la séance, ne vint pas en aide au ministre des finances. Il garda le silence, et l'on disait que, même au conseil des ministres, il n'avait témoigné aucune approbation au projet, qui fut rejeté par la chambre des pairs. Le lendemain, M. de Chateaubriand reçut une lettre de M. de Villèle et une ordonnance du roi qui chargeait par intérim M. de Villèle des affaires étrangères. Cette brusque exécution n'était pas digne de la prudence et du discernement de M. de Villèle. Il augmenta la division qui commençait à affaiblir le parti royaliste. — Pendant que la chambre des députés avait discuté la loi des rentes, la chambre des pairs s'était occupée du projet de la septennalité. Il avait été adopté à une grande majorité. Aussitôt après la loi des rentes, il fut porté à la chambre des députés et y rencontra une double opposition. Les royalistes y voyaient un amoindrissement de l'autorité royale; les libéraux craignaient qu'il n'en résultât une omnipotence du ministère soutenu par une majorité à long terme; ils s'inquiétaient surtout de voir la communication du pouvoir électif avec l'opinion publique devenir trop rare. Royer développa cette double objection. Aucun de ses discours n'eut peut-être autant de succès. Il fut surtout applaudi lorsqu'il dit que ce projet n'était qu'un expédient inspiré par la situation actuelle et que son vrai sens était : les élections sont suspendues pour sept ans. — La session suivante fut ouverte le 22 décembre 1824. Louis XVIII était mort. Le nouveau roi avait conservé le même ministère; il se montrait éloigné de toute réaction. Par caractère, sinon par opinion, il aimait à plaire et à obtenir la popularité. La session s'ouvrit sous d'heureux auspices. Le discours du trône exprimait un grand respect pour la mémoire du feu roi. La session aurait été à peu près la même lors même que Charles X ne serait pas monté sur le trône. — Royer ne monta à la tribune que pour combattre le projet de loi sur le sacrilége. Ce projet avait été présenté à la chambre des pairs dans la session précédente, avait donné lieu à une forte discussion et avait été très-modifié. En 1825, ce fut encore à la chambre des pairs que fut présenté un projet différent, où le sacrilége était qualifié de crime et puni par la mutilation et la peine de mort. La discussion fut grave; la mutilation ne fut pas admise, et la peine de mort ne passa que de quatre voix. — De tous les discours prononcés à la chambre des députés, le plus remarqué fut celui de Royer-Collard : il est resté célèbre. — La session fut close le 13 juin. Quelque temps avant la session suivante, qui fut ouverte le 31 janvier 1826, Royer fut appelé, par M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, à faire partie d'une commission chargée d'examiner les questions relatives à la propriété littéraire. Elle était composée de plusieurs membres de l'Institut; elle fut assemblée assez souvent. On parla dans le public de ce qui s'y disait et surtout de l'opinion de Royer-Collard, qui se refusait à l'assimilation complète de la propriété

Digitized by Google

littéraire à la propriété mobilière ou territoriale. L'idée de faire des productions de l'esprit une industrie vénale et une spéculation lui répugnait beaucoup; il y voyait un abaissement, une dégradation des travaux et des inspirations de l'esprit. — On prévoyait que les discussions seraient vives dans cette session. Dès le 20 février, M. de Salaberry proposa de mander à la barre l'éditeur du *Journal du commerce* et de le condamner au maximum de la peine; car la loi de 1820 avait créé une juridiction des chambres. Le ton de gravité railleuse de la réponse de Royer fut accueilli même par les amis de M. de Salaberry; mais la proposition fut adoptée et le journaliste condamné. Quelques jours après, ayant à répondre à un discours où le droit de pétition avait été attaqué, Royer parla dans des termes qui ont été souvent cités : « Le mot droit de pétition est « impropre: la pétition est plus qu'un droit, c'est « une faculté naturelle comme la parole. Quiconque a la parole peut demander quoi que ce « soit à qui que ce soit. Il se fait des pétitions « partout, à Constantinople comme à Paris; seulement en France elles se groupent en signatures sur une feuille de papier. A Constantinople, les pétitionnaires brûlent les maisons et « incendient les palais. La pétition de Paris est « d'une meilleure nature que celle de Constantinople. » — De jour en jour on remarquait que l'opposition s'augmentait; un certain nombre de députés se détachaient du ministère depuis que M. de Chateaubriand n'en faisait plus partie. Ce groupe s'appelait la défection. Ce changement de la situation politique relevait Royer de son découragement, et il prenait une part active aux travaux de la session. La dernière loi sur la police de la presse permettait au gouvernement d'établir la censure si des circonstances graves rendaient insuffisante l'action des lois. On pouvait craindre que le ministère n'eût recours à ce moyen extrême. Royer montra quel serait le danger d'un tel coup d'Etat. « Les « coups d'Etat, disait-il, ont perdu plus de gouvernements qu'ils n'en ont sauvé. » La session fut terminée le 6 juillet. — La suivante fut ouverte le 12 décembre 1826. Dès le 29, le projet de loi sur la police de la presse fut présenté. La censure préalable s'appliquait à tout imprimé; les journaux et les brochures étaient soumis à un impôt; les propriétaires des journaux étaient responsables, ainsi que le rédacteur; les imprimeurs étaient solidaires; toutes les peines réglées par les lois précédentes étaient augmentées. La lecture de ce projet et l'exposé des motifs furent écoutés avec impatience, parfois interrompus : une bruyante agitation troubla la fin de la séance. — Le mécontentement du présent, l'inquiétude de l'avenir suscitaient une opinion publique ardente, courageuse, irrésistible. Le ministère n'avait pas prévu ce soulèvement des esprits. La proposition d'un tel code semblait une insulte encore plus qu'une menace. La discussion commença le 13 février. Les députés de la défection, les orateurs de la gauche avaient parlé avant que Royer-Collard montât à la tribune. Son discours, qui est peut-être le plus éloquent qu'il ait jamais prononcé, se terminait ainsi : « Je rejette la loi par fidélité à la monarchie légitime; c'est le seul gage que je puisse lui « donner aujourd'hui d'un dévouement qui lui « fut connu aux jours de l'exil et de l'infortune. » Après la discussion générale, il parla encore contre plusieurs articles. — Le projet de loi, tout décrié qu'il était, fut adopté par les députés; il fut ensuite présenté à la chambre des pairs. Le choix des membres de la commission chargée de l'examen préalable indiquait avec certitude quel serait le sort de cette loi : le projet fut retiré. — La dissolution de la garde nationale, conseillée par M. de Villèle et M. de Corbière, acheva de manifester la situation critique, non pas seulement du ministère, mais du gouvernement. La session fut close le 20 juin. — Peu de jours après la discussion sur la police de la presse, l'Académie française, qui avait demandé la permission de présenter au roi une humble supplique au sujet de ce funeste projet, et qui n'avait pas été admise, avait une élection à faire. Royer-Collard fut élu à l'unanimité; tous les autres candidats s'étaient retirés. Il succédait à M. de la Place. Avant de se rendre aux élections, car la chambre venait d'être dissoute, il fut reçu à l'Académie française. Son discours était attendu avec la prévention la plus favorable. Le succès surpassa les espérances de la nombreuse et brillante réunion qui se pressait dans la salle de l'Institut. M. Daru répondit au récipiendiaire : « Telle est, disait-il, la noblesse de votre caractère, que nous avons mis « quelque vanité à montrer que nous étions faits « pour l'apprécier. » — La chambre avait été dissoute. L'opinion publique n'était ni assoupie ni étouffée; elle était devenue de plus en plus exaspérée et hardie. Les amis et les partisans de M. de Chateaubriand s'étaient joints aux libéraux. Sans désordre, en respectant la loi, en écartant toute inspiration révolutionnaire, la nation avait fait sentir sa puissance et sa volonté. Royer-Collard fut élu par sept colléges. Il était impossible de maintenir le ministère de M. de Villèle; il y eut quelques tentatives pour lui donner de nouveaux collègues; lui-même ne croyait pas que ce fût possible. — M. de Martignac était l'homme principal du nouveau cabinet; ses collègues étaient estimés par leur capacité et leur modération; c'était un ministère du centre droit. Le roi n'aurait pas voulu qu'on se rapprochât des libéraux, quelque modérés qu'ils fussent; il n'eut pourtant aucun regret en nommant Royer-Collard président de la chambre; il se souvenait des preuves de dévouement qu'il avait données à Louis XVIII et savait qu'au fond du cœur il était

Digitized by Google

royaliste. — Royer-Collard se montra, comme président, tout autre qu'on ne l'avait connu; il n'y avait pas un membre de la chambre qui ne fût convaincu de sa scrupuleuse impartialité. Il était indépendant des ministres, étranger aux projets de loi qu'ils présentaient; il n'appartenait à aucun parti; il veillait à ce qu'il ne se formât aucune cabale pour dissoudre le cabinet, dont il croyait la conservation indispensable au salut de la monarchie. Sans travailler ostensiblement à recruter des votes, ses conseils, qui lui étaient demandés, contribuaient à maintenir la majorité. Il prenait soin de la dignité et de l'honneur de la chambre et tâchait de prévenir les discussions orageuses et les séances bruyantes. La considération, le respect même qu'il tarda peu à acquérir en vinrent au point que les orateurs les plus passionnés de la droite et même de la gauche lui communiquaient leurs discours et le consultaient pour savoir jusqu'à quel point ils pouvaient aller. Toutefois, la situation ne paraissait pas établie et durable; mais personne, hormis les plus violents, ne voulait risquer une crise ministérielle. — Les rapports de Royer-Collard avec le roi étaient plus que convenables; il était respectueux sans servilité, dévoué sans aveuglement, fidèle sans bassesse. Le roi prenait même plaisir à converser avec lui; il aimait sa franchise, qui ne manquait jamais de mesure. Les discours que Royer prononçait dans les occasions solennelles exprimaient toujours son religieux dévouement pour le roi : « Puisse, disait-il, la légitimité, gardienne de nos libertés, traverser avec elles des « siècles de gloire et de bonheur! » — La première session sembla réaliser les espérances que concevaient les libéraux modérés et raisonnables. Des lois importantes avaient été adoptées sans être imposées par aucune opinion exagérée; mais, à vrai dire, ce n'était pas le ministère qui avait une majorité : il n'avait aucune autorité sur la chambre. La chambre elle-même continuait à être divisée en partis qui consentaient pour le moment à être raisonnables. — C'était surtout le roi qui était mécontent et inquiet; il ne pouvait pas se résoudre à une constitution où la volonté du roi était discutée, où les ministres étaient soumis, non pas à lui, mais aux chambres. Aussitôt après la session, il chercha à se composer un autre ministère qui serait un instrument aveugle de ses volontés. La nomination de M. de Polignac répandit l'épouvante, l'idée qu'on approchait d'une crise et peut-être d'une révolution. Royer était moins alarmé; ses conversations avec le roi avaient contribué à lui donner un peu d'illusion; il croyait Charles X plus sage et moins hasardeux. La session fut ouverte le 2 mars 1830. Le discours du roi se terminait par des paroles menaçantes : « Si de coupables « manœuvres suscitaient à mon gouvernement « des difficultés que je ne peux, que je ne veux « pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter. » Le roi ne pouvait songer à choisir un autre président que Royer-Collard. Il était d'usage que le doyen d'âge qui préside avant la nomination du président prononçât quelques paroles en lui cédant le fauteuil. Il les avait communiquées à Royer : « La chambre, disait-il, saurait au besoin « renouveler le serment du Jeu de Paume. » Royer refusa de monter au fauteuil si M. Labé de Pompières ne renonçait pas à sa phrase. — Il ne se faisait plus aucune illusion; il voyait quelle résolution le roi avait prise et combien peu ses ministres étaient capables de lui résister. Selon le règlement, le président de la chambre faisait partie de la commission chargée de rédiger l'adresse. Royer ne voulut pas se charger de cette rédaction; il pensa qu'il était à propos de la confier à un député connu pour royaliste et qui, dans des occasions difficiles, avait fait preuve de dévouement à la cause royale. M. Gautier fut donc choisi : ce fut lui qui écrivit l'adresse. Elle ne fut pas dictée par Royer, mais il l'inspira; il en pesa les paroles. Ce fut pour lui un travail douloureux; des scrupules, des agitations intérieures le troublaient. « Rien peut-être ne sau- « vera la royauté; mais si elle doit être sauvée, « c'est en la retirant de la voie qui la conduit à « l'abîme. » Cette adresse, célèbre document historique, avait été écrite avec un soin particulier de témoigner au roi un profond respect, ainsi qu'une fidélité dévouée à sa personne et à sa dynastie. C'était avec des ménagements et presque avec humilité qu'étaient adressées au roi les paroles qui renfermaient une révolution : « La charte consacre comme un droit l'interven- « tion du pays dans la délibération des intérêts « publics; elle fait du concours permanent des « vues politiques de votre gouvernement avec « les vues de votre peuple la condition indispen- « sable de la marche régulière des affaires pu- « bliques. Sire, notre loyauté, notre dévouement « nous condamnent à vous dire que ce concours « n'existe pas. » La discussion fut grave et solennelle. Un amendement où le refus de concours était clairement indiqué fut proposé; mais les paroles explicites qui articulaient ce refus n'étaient point prononcées. Cet amendement n'obtint que trente voix; l'adresse fut votée par deux cent vingt et un suffrages contre cent quatre-vingt-un. — Le 18 mars, le roi admit la députation. Royer-Collard prononça l'adresse d'un ton calme; son accent n'avait rien de déclamatoire. Il chercha à déguiser la fermeté du dernier paragraphe en donnant à sa voix une inflexion respectueuse. — Le roi répondit avec dignité, mais avec quelque émotion. Il finissait par ces paroles : « J'ai annoncé mes résolutions; « elles sont immuables. Mes ministres vous feront « connaître mes intentions. » — Le lendemain, le ministre de l'intérieur remit au président une proclamation, dont il donna lecture : « La session de 1830 est prorogée au 1er septembre. » Il ajouta :

Digitized by Google

« Aux termes de la loi, la chambre se sépare à « l'instant, » et il descendit du fauteuil. — Le nom de Royer-Collard ne trouve point place dans les événements qui précédèrent la révolution de juillet. Les deux ministres modérés et raisonnables, M. de Chabrol et M. Courvoisier, se retirèrent. La chambre fut dissoute. Une proclamation du roi adressée aux électeurs n'eut aucun effet. Royer-Collard fut réélu par le collége de Vitry. En remerciant les électeurs, il disait : « Arrivé à un âge qui désintéresse des « plus flatteuses approbations, si elles ne sont « pas confirmées par la conscience, j'espère ne « pas démentir ma vie. Je resterai donc fidèle- « ment, religieusement attaché à la monarchie « légitime, héritage de nos pères et seule base « solide de l'ordre public, et non moins dévoué « à la cause sacrée des droits nationaux. » — Après son élection, il retourna en Berry et ne revint à Paris que lorsque la révolution fut consommée. Il n'arriva à Paris que le 9 août et n'assista pas à la séance royale. Sans blâmer ceux de ses amis qui avaient pris part à cette révolution, il leur disait : « Moi aussi je suis dans les « vainqueurs; mais la victoire est bien triste. » Il les encourageait dans les efforts qu'ils faisaient pour arrêter le mouvement démocratique; mais il n'avait pas foi dans leurs espérances. Il prêta serment à la séance du 11 août et engagea même plusieurs députés à suivre son exemple. Il reprit sa place au centre gauche et s'acquitta assidûment de ses devoirs de député. — La révolution de juillet mit un terme à la vie active de Royer-Collard. Reconnaissant la nécessité de cette grande mutation, avouant que l'avénement du roi Louis-Philippe était la seule chance de salut, il ne blâmait personne. Il prêta un serment sincère et se fit un devoir de ne pas résigner la fonction de député qui lui avait été conférée par ses concitoyens; mais il n'avait plus de rôle dans le drame parlementaire. Spectateur attentif et clairvoyant, il n'avait aucun rapport avec les partis qui divisaient l'assemblée. La restauration avait été pour lui une patrie; maintenant il ne lui semblait pas qu'il eût à remplir des devoirs de citoyen. Il était sujet d'un pouvoir nouveau auquel, dans l'intérêt du pays, il souhaitait bonne chance, sans l'espérer beaucoup. Il avait conservé de bienveillantes relations avec ses amis, qui, pour la plupart, étaient attachés au gouvernement; mais il n'avait pas de conseils à leur donner et ne s'intéressait pas toujours à leurs succès. Son impartialité, sa contenance grave, la rareté de ses paroles, toujours spirituelles et pénétrantes, contribuaient à lui faire une place à part et à l'entourer d'une grande considération. Il ne cachait pas ses opinions et ne refusait pas de les exprimer en conversation; d'ailleurs sa conduite et ses discours pendant la restauration avaient fait connaître son antipathie pour les doctrines révolutionnaires. — L'année 1831 fut une époque critique : la monarchie nouvelle eut à soutenir de terribles épreuves, et il fallut beaucoup de prudence et de fermeté pour ne pas être entraîné à une situation tout à fait révolutionnaire. Lorsque M. Casimir Périer, voyant tout le danger de la situation, brava l'opinion démocratique, rallia sous son commandement toutes les fractions du parti modéré et rendit courage à ceux qui commençaient à désespérer du salut de la France, Royer ne fut pas des derniers à reconnaître son autorité. — Une loi électorale avait supprimé les colléges de département et fixé le cens qui donnait le droit électoral à deux cents francs au lieu de trois cents. — Royer-Collard regretta cet abaissement : c'était aussi la pensée de Casimir Périer; mais il fallait céder à l'exigence d'une opinion presque universelle. Royer fut encore réélu à Vitry. Lorsque fut discutée l'importante question de l'hérédité de la pairie, il se joignit aux orateurs les plus distingués de la chambre, M. Guizot, M. Thiers, M. Berryer, pour défendre cette institution, que regrettait aussi M. Casimir Périer. — Les espérances qu'avait pu donner la courageuse énergie de M. Périer s'évanouirent par sa mort. Nul ne l'avait mieux apprécié que Royer, et nul ne jugea mieux du vide qu'il laissait dans le gouvernement. Il exprima ces sentiments dans un discours qu'il prononça sur sa tombe. Divers ministères se succédèrent; des complots, des émeutes, de sanglants combats dans les rues de Paris, un commencement de guerre civile dans les provinces de l'Ouest : tels furent les périls dont triomphèrent le courage et la fermeté du roi et de ses ministres. — Royer passait à la campagne l'intervalle des sessions. « Je ne suis plus de ce monde, disait-il; je ren- « trerai cet hiver, et ce me sera un redouble- « ment de dégoût. En vérité, ce n'est pas « ma faute si je ne parviens pas à me faire « illusion. » Il écrivait ces tristes paroles en 1833. L'année suivante fut plus décourageante encore : les associations secrètes ou autorisées annonçaient une nouvelle révolution et le triomphe de la démocratie. La session se passait à discuter des lois répressives. La ville de Lyon fut pendant cinq jours ensanglantée par une insurrection. La sédition fut plus facilement réprimée dans huit autres villes. Des rassemblements se formèrent à Paris; les séditieux n'étaient pas nombreux, mais ils se défendirent en désespérés. Toutes ces tentatives se rattachaient à un vaste complot. L'instruction et la poursuite furent déférées à la cour des pairs. La chambre des députés fut dissoute. Royer fut réélu, comme toujours. En remerciant les électeurs, il leur parla de la situation. « Le gouvernement repré- « sentatif, ce premier besoin de la France, perd « de son énergie et même de sa vérité par la « surabondance de notre esprit démocratique. « Mais il survivra toujours des principes qui doi- « vent être défendus dans toutes les conjonctures.

Digitized by Google

« Toute ma vie vous répond que je serai tou-« jours fidèle à cette grande cause, qui est celle « de la France et la vôtre. » — Après plusieurs mutations, le ministère fut composé de manière à donner confiance et satisfaction à l'opinion publique. M. le duc de Broglie était président du conseil; M. Guizot, M. Thiers, M. de Rigny en faisaient partie. Toutefois, les esprits n'étaient point tranquillisés. La procédure continuée par la cour des pairs et ces audiences où des prévenus nombreux et furieux semblaient menacer leurs juges entretenaient l'agitation publique. Ce fut alors que l'horrible forfait de Fieschi mit en danger les jours du roi et coûta la vie à quinze personnes. La complicité avec les chefs des sociétés républicaines n'était pas juridiquement prouvée, mais elle était moralement évidente. Obéissant à leur devoir et à la voix publique, les ministres présentèrent à la chambre des projets de loi qui semblaient propres à rassurer la France et à mettre hors de péril la personne du roi et la constitution de l'Etat. Le duc de Broglie exposa avec une triste solennité les circonstances qui répandaient une consternation générale et une pénible crainte de l'avenir. Quelle que fût l'impression profonde que fit d'abord la présentation de ces lois, l'opposition libérale y vit une destruction des garanties que le code donnait aux accusés. La discussion fut plus animée qu'on ne l'avait prévu. Royer avait été grièvement malade, et s'était excusé de ne point partager les travaux de la chambre. On prolongea la discussion afin qu'il pût y prendre part. Ce fut avec un intérêt vif qu'on le vit monter à la tribune. Un des projets déférait à la cour des pairs les délits de presse qui consistaient en une provocation aux crimes ou délits contre la personne du roi ou la sûreté de l'Etat. Royer disait que tout délit de presse était, par sa nature et essentiellement, non pas un acte, mais une provocation, le jury était le seul juge apte à prononcer sans prévention sur un acte qui n'est point défini et qui ne peut être considéré comme complicité. Il parla donc sévèrement du projet de loi. Toutefois, il avait pris soin de ne pas être confondu avec les ennemis du roi ou avec le parti qui voulait encore une révolution. Il commençait par un hommage sincère au roi Louis-Philippe : « L'admiration respectueuse qu'inspire « la magnanimité royale sera plus utile à la « cause de l'ordre que les mesures de rigueur. » M. Thiers répondit à Royer, dont le discours avait fait beaucoup d'impression. Il parla avec une sorte d'irritation contre cette opposition « d'un « ami de l'ordre, d'un ennemi des doctrines ré-« volutionnaires ». La discussion se prolongea, et la loi fut votée à une très-grande majorité. Royer n'attendit pas la fin de la session et retourna à la campagne. Il se désintéressait chaque jour davantage de la politique parlementaire; exact aux séances, il ne prenait aucune part aux discussions, et encore moins aux fréquentes révolutions ministérielles. Il avait pris du goût et de l'amitié pour M. Molé, et l'encourageait dans les luttes qu'il avait à soutenir. En 1837, après plusieurs tentatives et dans la certitude que les associations révolutionnaires les renouvelleraient sans cesse, un projet de loi avait été présenté pour rétablir dans le code pénal l'article qui punissait la non-révélation, qui avait été supprimé en 1832. Avant que ce projet fût mis en discussion, Royer lui déclara qu'il parlerait contre, et il lui demanda d'écouter le discours qu'il devait prononcer. Les circonstances, la probabilité d'un vote négatif et les motifs exposés avec force par Royer déterminèrent M. Molé à retirer le projet. Cette question avait fort occupé Royer; il l'avait méditée et avait donné un soin particulier à la rédaction de ce discours. Il a été imprimé dans le recueil de ses discours. Il avait été réélu par son collége de Vitry, et, en remerciant les électeurs, il était résolu à ne plus accepter après cette élection la mission de député. Mais en 1839, pendant le ministère de M. Molé, lorsque la chambre, où il n'avait pas obtenu une majorité suffisante pour le maintenir au pouvoir, eut été dissoute, Royer consentit à se laisser réélire. — En 1839, il était décidé à ne plus avoir aucun rapport avec la politique. Avant les élections, il écrivit une lettre au sous-préfet pour annoncer son intention. Il y avait déjà plusieurs années que Royer-Collard, quoiqu'il allât assez exactement s'asseoir sur son banc à la chambre, n'y prenait aucun intérêt. Il écrivait en 1840 à un un ami : « Mon esprit languit et s'affaisse dans « le triste spectacle qui ne finira pour moi qu'a-« vec la vie. Vous me parlez de l'Académie, le « dégoût de a chambre m'y attire. » Il avait, en effet, pris de plus en plus du goût pour l'Académie; il y était exact pendant son séjour à Paris, il y trouvait des amis et d'agréables conversations; il était considéré, on peut même dire respecté. Les prix que l'Académie a pour fonction de décerner sont sa principale occupation pendant plusieurs mois de l'année. Les ouvrages présentés au concours donnent lieu à beaucoup de discussions. Royer avait ordinairement lu et étudié un ou deux des livres dont le mérite était soumis à l'examen. Il en parlait avec une sorte d'autorité, et son opinion prenait parfois la forme d'un rapport ou d'un discours. Presque toujours il avait écrit ce qu'il se proposait de dire, non pas textuellement, mais pour mûrir ses idées et les disposer, comme pour préparer une rédaction. Parmi les ouvrages couronnés par l'Académie, il y en eut un, en 1835, qui se trouvait tout à fait hors ligne. La *Démocratie en Amérique*, de M. Tocqueville, obtint, dès les premiers jours de sa publication, un succès incontesté et universel. Royer ne se lassait pas de lire et de célébrer ce livre de philosophie politique, « le plus remarquable, disait-il, qui eût paru

Digitized by Google

« depuis Montesquieu ». Il fut empressé de faire connaissance avec l'auteur, et M. de Tocqueville, flatté de l'approbation d'un homme si renommé et si respecté, devint un des nouveaux amis de Royer. Ils étaient en rapports habituels et avaient l'un pour l'autre du goût et une mutuelle confiance. Avant même de faire paraître les deux derniers volumes de la *Démocratie en Amérique*, M. de Tocqueville en communiquait les épreuves à Royer-Collard. C'était le sujet de leur conversation et de leur correspondance; plusieurs de ces lettres ont été imprimées. Les plus intimes amis de Royer-Collard ne trouvaient point dans ses conversations ou sa correspondance une autre préoccupation que la politique, les lettres et la philosophie. Toutefois, pendant les dernières années de sa vie, d'autres pensées avaient pris une grande place dans ses méditations. Il avait toujours eu plus que du respect pour la religion où il avait été élevé au milieu des traditions et des exemples d'une famille pieuse et fervente. Il avait voulu que ses filles, suivant l'exemple et l'intention de leur mère, fussent élevées dans la connaissance et la pratique des devoirs religieux. La tenue de sa maison avait un aspect de scrupuleuse sévérité; mais il semblait que sa religion consistât seulement dans la rectitude et l'accomplissement de ses intentions, dans l'instinct d'une bonne conscience. Lorsqu'il avança dans la vieillesse, quand il se sentit averti par des maladies graves, il commença à se dire à lui-même qu'il devait obéir à une loi dont il n'avait jamais cessé de respecter l'autorité. Il ne parlait à aucun de ses amis de ce qui se passait dans son âme; mais il était plus expansif dans ses communications avec le plus ancien compagnon de sa vie, qui se sentait comme lui disposé à passer les dernières années de sa vie dans le calme et la résignation, et à se rassurer ainsi contre l'approche de la mort. On a publié des lettres qu'il écrivait à M. Becquey qui témoignent de cette disposition. La mort de sa seconde fille, qui avait passé sa vie entière dans la maladie et les souffrances, et dont la piété l'avait toujours édifié et attendri, eut sur lui une profonde influence. Ne manquant pas de foi, il ne voulut pas manquer d'obéissance. — En 1844, il fut très-malade, mais il se rétablit, sans toutefois se rassurer sur son état. L'année suivante, la maladie devint plus grave. Prévoyant sa fin prochaine, il s'y prépara et voulut mourir sans trouble, sans bruit, dans la retraite. Accompagné seulement de madame Royer-Collard, il partit pour Châteauvieux, où, depuis beaucoup d'années, il avait passé tous ses moments de liberté et de loisir. Les habitants et les voisins, prévenus de son arrivée, l'attendaient en foule. « Je veux mourir, dit-il, au milieu de vous; » puis, resté seul avec le curé : « J'ai pris mes précautions avant de partir, j'ai mis ma conscience en repos. Après le désastre que la grêle a causé ici, il faut que les propriétaires payent de leur personne en donnant des consolations et en faisant des sacrifices d'argent : c'est pour cela que je viens mourir ici. J'aime mieux être dans le cimetière de Châteauvieux que dans un cimetière de Paris, où je serais conduit par les pompes funèbres. D'ailleurs ce n'est pas mon affaire de me faire enterrer, mon affaire est de bien mourir, je compte sur vous pour m'y aider. » — Il ne se faisait aucune illusion et voulait avec une fermeté calme régler sa mort. Dès le lendemain, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent. M. Andral avec madame Andral, sa fille, arrivèrent. « Monsieur, lui dit Royer, je vais mourir, et je tâche de m'y préparer. Les traditions de ma famille m'ont appris que l'esprit de la religion est de ne pas attendre la dernière heure. Suis-je en danger de mort ? je suis préparé à tout. Que la volonté de Dieu s'accomplisse. » — Le surlendemain, Royer reçut les sacrements. Son petit-fils, Paul Andral, assistait seul à cette triste cérémonie; il lui donna sa bénédiction : « Soyez chrétien, lui dit-il; ce n'est pas assez, soyez catholique. Il n'y a de solide dans ce monde que les idées religieuses. Ne les abandonnez jamais, ou si vous en sortez, rentrez-y. » Puis il demanda au curé de réciter les prières des agonisants. — Pendant la nuit, le malade fut pris d'une syncope; cependant il revint à lui-même. Il avait sa pleine connaissance; il recommanda les charités qu'il voulait faire et répéta sa volonté de reposer dans le cimetière, sans pompe et sans discours prononcé sur sa tombe. — Il supportait d'affreuses souffrances avec une patience admirable; il redemanda les prières des agonisants, et il faisait arrêter lorsque quelques paroles faisaient impression sur lui. La chambre était remplie de tous les gens de la maison, agenouillés avec un calme respectueux que ne troublaient pas les sanglots étouffés. Un crucifix, qui avait appartenu à sa mère et qui avait reçu le dernier soupir de sa fille, fut posé sur ses lèvres par le curé. Peu de moments après, la respiration s'éteignit paisiblement : les douleurs et la vie avaient cessé. — Les funérailles furent aussi solennelles qu'elles pouvaient être dans ce village. Son corps, conformément à sa volonté, fut déposé dans le cimetière, puis renfermé dans un tombeau de marbre blanc, au-dessus duquel s'élève une croix du même marbre. D'abondantes aumônes furent distribuées, ainsi qu'il l'avait voulu. — De grands honneurs furent rendus à la mémoire de Royer-Collard. Le conseil royal de l'université voulut que son portrait fût placé dans la salle de ses séances. Sa statue fut érigée sur la place publique de Vitry. L'Académie française avait délégué une députation pour assister à l'inauguration de ce monument. M. Dupaty rendit hommage à la mémoire du grand orateur que l'Académie s'honorait d'avoir compté parmi

Digitized by Google

ses membres; déjà M. de Rémusat, qu'elle avait élu pour succéder à Royer-Collard, avait dignement parlé de son illustre prédécesseur. — Quoique Royer-Collard ait beaucoup écrit et beaucoup composé, on n'a guère imprimé de lui que ses discours comme professeur, comme académicien et comme législateur, savoir : 1° *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'histoire de la philosophie*, le 4 décembre 1811, in-4°; 2° *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, 1re *leçon de la* 3e *année*, Paris, 1813, in-8°. Il n'a été imprimé que cette seule leçon, reproduite par Jouffroy dans son édition des œuvres de Reid. 3° *Discours prononcé dans la séance de l'Académie française du* 13 *novembre* 1827, in-4°; 4° *Opinion sur l'inamovibilité des juges*, 1815, in-8°; *sur la loi d'amnistie des juges*, id.; *sur la loi des élections*, 1816, in-8°; *sur la liberté individuelle*, 1817; *sur le projet de loi relatif aux journaux*, 1817; *sur le projet de loi des finances*, février 1817; *sur le projet de loi relatif au recrutement*, janvier 1818; *sur le projet de loi relatif à la publication des journaux et écrits périodiques*, mars 1820; *sur la loi des élections*, mai 1820; *sur la proposition d'articles additionnels au règlement*, avril 1821; *sur le projet de loi tendant à modifier l'article* 351 *du Code d'instruction criminelle*, 1821, in-8°; *sur la loi relative à la répression des délits de la presse*, 20 janvier 1822, in-8°; *sur la spécialité*, imprimé par ordre de la chambre, avril 1822; *sur la proposition de traduire à la barre de la chambre le procureur général près la cour royale de Poitiers*, séance du 5 août 1822 (*voy.* MANGIN); *sur l'emprunt de cent millions*, séance du 24 février 1823; *sur la septennalité*, séance du 3 juin 1824; *sur le projet de loi relatif au sacrilége*, 1825, in-8°; *sur la nécessité d'appliquer le jury à la répression des délits de la presse*, 1828, in-8°; *sur l'hérédité de la pairie*, 1831, in-8°; *sur le projet de la loi de septembre sur la presse*, 1835, in-8°. Royer-Collard a encore prononcé beaucoup de discours aux chambres, qui n'ont pas été imprimés, ainsi qu'à l'ouverture de différents colléges électoraux. — L'auteur de cet article a publié la *Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits*, Paris, 1861, 2 vol, in-8°; nouvelle édition, 1863; que l'on peut consulter pour plus de détail sur la carrière de cet homme politique. On peut encore consulter une notice de M. A. Phillippe, intitulée *Royer-Collard, sa vie politique, sa vie privée, sa famille*, Paris, 1857, in-8°. A.

ROYER-COLLARD (ANTOINE-ATHANASE), médecin français, frère du précédent, naquit à Sommepuis (Marne) le 7 février 1768, d'une ancienne et honorable famille de cultivateurs. Doué d'un esprit vif et pénétrant, d'une intelligence active et précoce, ses premières études lui valurent de nombreux succès. Après avoir commencé à Vitry-le-François ses premières études, il alla les achever à l'Oratoire de Lyon. Ce fut là surtout que le jeune élève annonça une supériorité de talent qui lui valut à dix-huit ans, et sans avoir pris aucun degré dans les ordres, la chaire d'humanités qu'il occupa jusqu'en 1792. Mais les passions politiques le poursuivirent dans cet asile de la science. Effrayé de la marche rapide de la révolution, il voulut opposer une digue au torrent et faire un appel à l'opinion publique. C'est alors qu'il fit paraître un journal politique intitulé *le Surveillant*, journal qui fut bien accueilli. Survinrent les massacres du 10 août et ceux de septembre; le journal disparut et l'auteur fut obligé de fuir. Il n'y avait plus alors d'asile qu'aux armées; Royer-Collard s'y réfugia. Il fut employé dans l'administration des vivres à l'armée des Alpes, d'où, une fois le calme rétabli, il rentra dans la vie civile. Royer-Collard était alors âgé de vingt-sept ans, marié depuis plusieurs années et déjà père de deux enfants; il sentit la nécessité de s'ouvrir une carrière et se fit médecin. Ce fut à Chambéry qu'il commença ses premières études médicales, étant encore employé dans l'administration des vivres, obligé par conséquent de partager son temps entre des fonctions administratives, des devoirs domestiques et des études scientifiques. Ce ne fut qu'en 1793 qu'il quitta l'armée pour se livrer exclusivement et avec le plus grand succès à l'étude de la médecine. La thèse qu'il soutint en 1803 sur l'*aménorrhée* pour obtenir le grade de docteur, à une époque où ce genre d'épreuve n'était pas seulement une simple formalité de réception, lui avait déjà assigné un rang distingué parmi les jeunes médecins de son temps. On y trouve en effet cet esprit de méthode et de discernement, ces détails d'observation et d'application joints à cette force de style et à cette puissance de logique qui étaient aussi l'un des plus beaux attributs de son intelligence. Peu de temps après, Royer-Collard, animé du désir d'assurer et de concourir aux progrès de la médecine, jeta les premiers fondements d'une société qui prit successivement les titres de *Société académique*, d'*Institut* et d'*Athénée de médecine*. C'est après avoir triomphé de toutes les difficultés de cette fondation qu'il publia, sous le titre de *Bibliothèque médicale*, un journal destiné tout à la fois à signaler la marche de la science et à livrer au monde médical les travaux et la gloire de l'Athénée de médecine. Les premiers volumes de la *Bibliothèque médicale* contiennent un grand nombre d'articles où l'on retrouve cet heureux mélange de philosophie, d'érudition et de critique qui était encore le cachet particulier de son talent; pendant tout le temps qu'il put l'enrichir de ses travaux, ce recueil fut considéré comme le premier des journaux de médecine, et peut-être n'eût-il jamais trouvé de rivaux si Royer-Collard eût pu continuer d'apporter à sa rédaction le même soin et la même activité. Mais il dut bientôt se partager entre de nouvelles fonctions. En 1806, Royer-Collard devint médecin

Digitized by Google

en chef de la maison de Charenton; il prouva encore dans ce poste important tout ce que peut une âme forte jointe à un esprit supérieur. Il fit disparaître dans l'administration de cet établissement une foule d'erreurs, d'abus et de préjugés contre lesquels il avait eu à lutter pendant plusieurs années. Un règlement rédigé en entier par lui, et discuté ensuite avec la plus scrupuleuse attention devant une commission du gouvernement, rétablit l'ordre dans toutes les parties du service, assura au médecin en chef tous les moyens d'action que réclamait l'intérêt des malades confiés à ses soins; et la maison de Charenton, grâce à cette utile et puissante intervention, devint l'un des premiers établissements de l'Europe. C'est là aussi que Royer-Collard se livra tout entier à l'étude des maladies mentales, dans laquelle il trouvait d'autant plus d'attraits qu'elle le mettait sans cesse à même d'entrer dans les secrets les plus intimes de la vie intellectuelle et morale, de cette faculté si brillante, hélas! si fugitive! qui sépare l'homme du reste de la création; et s'il nous a privés du fruit de ses recherches sur cet intéressant sujet, c'est qu'il n'avait que trop appris, par la plus constante méditation, à en reconnaître tous les écueils, toutes les difficultés, et qu'il lui fallait des résultats positifs avant de songer à rien publier. En 1808, Royer-Collard avait été nommé inspecteur général de l'université, titre qui le fit appeler à plusieurs missions importantes et délicates dans lesquelles il apporta encore une consciencieuse fermeté qui n'excluait pas l'urbanité; et si quelques-unes de ces missions lui valurent des ressentiments personnels, c'est que, comme il le disait lui-même, il est impossible de les éviter quand on remplit avec justice et impartialité des fonctions publiques. Comme membre de l'Académie et comme professeur à la faculté de médecine, on pouvait également apprécier la sagesse de ses vues, avec la gravité de ses conseils et sa rare capacité pour les fonctions administratives. Le rapport dont il fut chargé en 1812, au nom de la commission d'examen des mémoires envoyés au concours sur le croup, atteste encore cette rectitude de jugement qui le caractérisait à un si haut degré. Comme sa thèse, il a été pour ainsi dire transformé dans ses mains en une véritable monographie, où tout ce qui avait été dit et écrit sur la matière se trouve consigné, discuté et apprécié. Comme sa thèse aussi, ce rapport a mérité d'être traduit en plusieurs langues et restera également à la science comme un modèle de critique médicale, de talent de discussion et de probité littéraire. Bientôt une nouvelle carrière lui fournit l'occasion de déployer de nouveaux talents. Appelé en 1816, et par le vœu unanime de la faculté de Paris, à la chaire de médecine légale, il se livra avec zèle pendant cinq années à cette branche si délicate de l'enseignement. C'est là qu'il s'efforçait de faire sentir aux élèves qui l'entouraient avec respect quels religieux devoirs ils étaient destinés à remplir, et de quel poids leur déclaration pouvait être dans la balance de la justice; et c'est alors surtout que l'homme religieux, s'alliant au médecin philosophe et souvent au jurisconsulte profond, laissait entrevoir cette morale sévère qui fut toujours la règle immuable de sa conduite. Cependant trois années s'étaient ainsi écoulées, lorsqu'une nouvelle chaire fut fondée, en 1819, à la faculté de Paris. La commission de l'instruction publique, frappée de l'importance que l'on donnait dans toute l'Europe au traitement de l'aliénation mentale, de l'extension qu'avait prise l'étude spéciale de cette maladie, du nombre toujours croissant d'établissements qui s'ouvraient pour recevoir les aliénés, voulant d'ailleurs rattacher à cette étude une autre étude non moins intéressante qui jusqu'alors avait manqué à l'enseignement médical, celle des facultés intellectuelles considérées dans leurs rapports avec l'organisation, chargea l'un des professeurs de médecine légale de faire un cours de pathologie mentale. On sent déjà que cette chaire devait appartenir à Royer-Collard. Il s'y prépara pendant deux années d'études profondes et assidues; et lorsque ce cours fut enfin ouvert, ses premières leçons attirèrent un tel concours d'auditeurs que l'on put juger de la vive impression qu'elles devaient produire et des heureux fruits qui en seraient le résultat. Les leçons avaient essentiellement pour objet la psychologie considérée dans ses rapports avec la physiologie; elles avaient pour but d'attaquer le matérialisme jusque dans ses fondements et pour ainsi dire dans son foyer. On sait avec quelle intime conviction, avec quelle force de logique et quelle touchante éloquence il développait les hautes pensées qui germaient dans son âme et découlaient pour ainsi dire d'une constante méditation de la nature de l'homme et de sa fin morale. Malheureusement, à peine le professeur avait-il eu le temps de faire goûter les fruits de cette nouvelle branche d'enseignement, que la faculté de Paris fut tout à coup renversée, le cours de pathologie mentale supprimé, et toutes les espérances qu'on en avait conçues réduites au néant. Obligé à la même époque de se démettre du titre d'inspecteur général de l'université, qui fut jugé incompatible avec celui de professeur et qu'il avait conservé pendant quatorze ans, Royer-Collard eut besoin de toute sa philosophie pour supporter les événements qui vinrent le frapper. Rendu à la chaire de médecine légale par suite de la réorganisation de la faculté, il l'occupa jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 27 novembre 1825. Les principaux travaux que Royer-Collard a laissés inédits sont : 1° un *Essai de psychologie* servant d'introduction à un cours de pathologie mentale; 2° un *Cours de médecine légale*, recommencé à trois reprises différentes et dont quel-

Digitized by Google

ques parties ont été traitées avec un talent remarquable; 3° plusieurs mémoires sur divers points de l'aliénation mentale, qui étaient sous presse lors de sa mort. J—L—Y.

ROYER-COLLARD (Hippolyte), fils du précédent, naquit à Paris en 1803. Il se fit remarquer dès son plus jeune âge par une intelligence très-précoce; son père voyait en lui le continuateur de ses travaux et la gloire de sa vieillesse. Hippolyte était en effet le lycéen le plus brillant et le plus applaudi. A l'école de médecine, où il entra de bonne heure comme élève, il se fit également remarquer par une aptitude merveilleuse pour les sciences médicales. Sa réputation grandit bientôt parmi ses émules, et il obtint au concours les prix de la faculté et des hôpitaux. Ses beaux succès universitaires se trouvaient encore dépassés. On avait une telle confiance dans l'avenir de son talent, qu'à la mort de son père, arrivée en 1825, Hippolyte Royer-Collard fut nommé, à sa place, médecin du roi Charles X, bien qu'il n'eût pas encore obtenu le diplôme de docteur. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une facilité de travail qu'on aurait peine à imaginer, il suivait assidûment les leçons de Dupuytren (*voy.* ce nom), dont il était l'élève favori; il rédigeait la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu en collaboration avec Sanson et Breschet (*voy.* ces noms); il coopérait à la rédaction de la *Nouvelle bibliothèque médicale*, du *Bulletin de la société anatomique*, du *Journal de médecine vétérinaire et comparée*, et publiait en même temps un grand nombre d'articles sur des questions médicales, littéraires et politiques. Sa réception comme docteur fut un véritable triomphe. Dupuytren se trouvait être ce jour-là président de la séance. On sait qu'il était habituellement très-sobre d'éloges; aussi le nombreux auditoire qui remplissait le vaste amphithéâtre de l'école fut-il très-étonné lorsque le grand chirurgien, s'adressant à Royer-Collard, lui dit avec cette majesté d'attitude et de parole qu'il savait si bien prendre : « La faculté est fière de vous; « elle voit en vous le digne héritier d'un nom « célèbre dans la science, dans la philosophie, « dans l'éloquence. La faculté espère en vous, « monsieur, et depuis Bichat elle n'a pas connu « d'élève qui lui ait donné une satisfaction plus « vive et de plus grandes espérances. » Cette allocution fut couverte d'applaudissements. Quelle belle entrée dans la carrière médicale pour un jeune homme de vingt-trois ans! quel séduisant avenir, quel beau rêve pour cette riche imagination! Royer-Collard avait en réalité tout ce qui est désirable pour atteindre la plus haute situation médicale : un nom célèbre, des relations nombreuses et puissantes, l'amitié du plus renommé, du plus habile des chirurgiens français, la protection du roi, l'estime de tous. Deux ans après, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé professeur agrégé à la faculté de médecine. La révolution de 1830 fit arriver au pouvoir les amis de Royer-Collard. Ils lui offrirent la place de chef de division au ministère de l'instruction publique. Malgré sa profession de médecin, si peu en rapport avec des fonctions purement administratives, malgré le souvenir qu'il conservait des bontés dont Charles X l'avait comblé, il accepta. Cette position nouvelle lui permit d'obtenir des secours en faveur d'un grand nombre de savants malheureux et d'introduire dans le service dont il était chargé d'utiles améliorations. Toutefois, elle ne pouvait satisfaire sa légitime ambition; elle était d'ailleurs trop en dehors de ses études préférées. Aussi est-ce avec empressement qu'il saisit l'occasion de rentrer dans la profession médicale. Desgenettes (*voy.* ce nom), après une carrière laborieusement remplie, était mort en 1837, laissant vacante à la faculté de Paris la chaire d'hygiène; Royer-Collard concourut pour lui succéder. Malgré son grand savoir et sa supériorité incontestée sur ses concurrents, la jeunesse des écoles crut voir dans sa nomination un acte de favoritisme de la part du gouvernement. Une certaine fermentation régnait dans les esprits en attendant la leçon d'ouverture du nouveau professeur. Celui-ci, à peine dans sa chaire, fut accueilli par des huées et des sifflets. Impassible, il voulut attendre que l'orage s'apaisât; mais il ne put rien obtenir contre un parti pris. Il attendit encore et resta calme et digne jusqu'à l'expiration de l'heure de la leçon. Descendant alors de sa chaire, il se mit en mesure de regagner paisiblement son logis; mais les perturbateurs le suivirent, grossis par un certain nombre d'oisifs qui s'étaient joints à eux sans savoir pourquoi. Arrivé au pont des Arts, Royer-Collard ouvre sa bourse avec le plus grand sang-froid et paye le passage pour cette foule composée de plus de trois cents personnes. A l'étonnement général succède cet enthousiasme irrésistible que provoque toujours en France un trait d'esprit, et les jeunes gens, honteux de leur mauvaise action, s'empressent de la réparer en applaudissant la leçon d'un nouveau genre que leur dispensait leur intelligent professeur. Non-seulement le repentir de ces élèves fut durable, mais encore ils témoignèrent dans la suite, par leur assiduité et leur sympathie, combien ils étaient heureux de recevoir l'enseignement d'un tel maître. Hippolyte Royer-Collard s'en fit aimer parce qu'il leur portait une amitié véritable; sa douceur et l'aménité de ses manières lui avaient également conquis l'affection de ses collègues à la faculté. Elu membre de l'académie de médecine peu de temps après son admission au professorat, il soutint devant la savante compagnie la théorie des propriétés vitales, distinctes à la fois de l'âme et de l'organisme, et montra surtout, dans les dernières années de sa vie, une grande tendance à faire intervenir les idées religieuses dans les discussions physiologiques. Ap-

Digitized by Google

pelé par l'administration à faire partie du conseil de salubrité du département de la Seine et du comité consultatif d'hygiène, Royer-Collard apporta dans ces nouvelles fonctions un esprit extrêmement juste et pratique. Qui le croirait? avec une intelligence aussi remarquable, il n'a pas laissé d'ouvrages originaux, et, sans la célébrité de son oncle l'orateur, le nom de Royer-Collard serait à peine connu aujourd'hui. Il lui a manqué de recevoir les dures leçons de la nécessité; il n'a pas même rencontré au début de sa carrière les difficultés que chacun est obligé de vaincre en entrant dans la vie sociale. Hippolyte Royer-Collard aimait les joies du monde; il consacrait de longues heures à goûter avec ses amis les plaisirs de la conversation, dans laquelle il brillait comme en toutes choses. Le culte de la science exige plus de recueillement et de solitude. C'est au sein de cette existence si agréablement remplie que Royer-Collard éprouva les premières atteintes d'une maladie de la moelle épinière. Il ne se fit d'abord aucune illusion sur la gravité de sa situation et accepta cette épreuve avec une résignation toute chrétienne. La maladie respecta pendant longtemps ses belles facultés, et l'on vit avec attendrissement le malheureux professeur, devenu paralytique, se faire transporter dans sa chaire ou dans son fauteuil académique, et captiver encore ses élèves et ses collègues par l'étendue de ses connaissances et le charme inexprimable de sa parole. Il souffrit pendant plusieurs années des douleurs parfois intolérables, travaillant avec plus d'assiduité qu'autrefois et dévoué plus que jamais à l'enseignement. En 1849, ne voyant plus, ne pouvant plus entendre, il voulait néanmoins assister aux séances de l'Académie, perdant alors le sentiment réel de sa situation et donnant à tous le triste spectacle d'une belle intelligence qui s'éteint et d'un organisme dont la mort a déjà pris possession. Royer-Collard cessa d'exister le 15 décembre 1850. Les principaux ouvrages de Royer-Collard sont : 1° *Des tempéraments dans leurs rapports avec la santé;* 2° *Organoplastie hygiénique, ou Essai d'hygiène comparée sur les moyens de modifier les formes vivantes par le régime;* 3° *Considérations physiologiques sur la vie et sur l'âme.* Ces travaux se trouvent insérés dans les tomes 10 et 14 des *Mémoires de l'Académie de médecine.* 4° *Discussion sur le mémoire de M. Hamon* Sur l'hygiène vétérinaire (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 7, p. 651); 5° *Note sur la nécessité de réprimer le charlatanisme en médecine* (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 7, p. 829); 6° *Discussion sur un mémoire de M. Gerdy,* Sur la sensation du tact (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 7, p. 921); 7° *Discussion sur l'emphysème pulmonaire* (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 8, p. 709); 8° *Eloge de Bichat* (même vol., p. 1178); 9° *Discussion sur le vitalisme* (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 9, p. 1074); 10° *Rapport sur un mémoire de M. Baillarger* Sur l'hérédité de la folie (même recueil, t. 12, p. 760); 11° *Rapport sur un mémoire du docteur J.-N. Loir,* intitulé Sur les conditions physiologiques et pathologiques des nouveau-nés, pour démontrer la nécessité de la constatation des naissances à domicile (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 15 avril 1850). L—D—É.

ROYOU (Thomas-Marie), journaliste français, né vers 1741 à Quimper, embrassa l'état ecclésiastique et vint à Paris, où il remplit pendant plus de vingt ans la chaire de philosophie au collége de Louis-le-Grand, d'une manière brillante. Après la mort de Fréron, son beau-frère (*voy.* Fréron), il devint l'un des rédacteurs de l'*Année littéraire* et y publia des articles remarquables. Il entreprit en 1778, avec Geoffroy (*voy.* ce nom), le *Journal* dit *de Monsieur*, qui cessa de paraître en 1783, faute d'abonnés, si l'on en croit Laharpe (1). Adversaire déclaré de toutes les innovations, Royou s'éleva vivement contre les principes de la révolution. Quelques démagogues l'accusèrent d'avoir tenté de corrompre les troupes et d'exciter un mouvement en faveur de la cour. C'était le désigner à la fureur de la populace, qui voulut incendier le collége de Louis-le-Grand; mais on parvint à l'apaiser. Le 1er juin 1790, l'abbé Royou fit paraître le journal intitulé *l'Ami du roi*, qui obtint un très-grand succès. Il s'associa d'abord Montjoie (*voy.* ce nom); mais depuis le 1er septembre il n'eut d'autres collaborateurs que Geoffroy et l'avocat Royou, son frère, auteur de plusieurs abrégés historiques. Le courage avec lequel il combattit les révolutionnaires lui attira de nouvelles dénonciations. L'*Ami du roi* fut supprimé, le 4 mai 1792, par un décret qui, par une sorte de compensation assez bizarre, proscrivait également l'*Ami du peuple*. La discussion se termina par deux décrets d'accusation contre l'abbé Royou et Marat (*voy.* l'*Histoire de la révolution*, par Bertrand de Molleville, t. 7, p. 349). Royou, déjà malade, accepta l'asile que lui offrit l'amitié, et il y mourut le 21 juin (ou selon Desessarts, *Siècles littéraires de la France*, le 8 juillet) 1792, à l'âge de 50 ans. Il était chapelain de l'ordre de St-Lazare et docteur de la maison de Navarre. C'était un homme instruit et laborieux; malgré la causticité de son caractère, il avait l'âme ardente, le cœur sensible, et il aimait à rendre service. On a de lui : 1° *le Monde de verre réduit en poudre, ou Analyse et réfutation des Epoques de la nature, par Buffon*, 1780, in-12. Cette critique ingénieuse et piquante du système de Buffon (*voy.* ce nom) avait déjà paru dans l'*Année littéraire*, 1799, t. 8. 2° *Mémoire pour madame de Valory*, 1783. Cette dame, qui plaidait contre un avocat, n'avait pu trouver de défenseur; l'abbé

(1) « Le *Journal de Monsieur*, fait par un abbé Geoffroy et « un abbé Royou, s'est arrêté faute de souscripteurs, malgré sa « méchanceté. » (*Voy.* la *Correspondance russe*, t. 3, p. 270.)

Digitized by Google

Royou embrassa sa cause avec chaleur dans cet écrit, qui contient des traits piquants contre l'ordre des avocats. 3° *Etrennes aux beaux esprits*, 1785 ou 1786, in-12; 4° l'*Ami du roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité*, in-4°. Ce journal, comme on l'a dit, commença le 1er juin 1790. Pour l'avoir complet, il faut y joindre l'*Histoire de la révolution de France et de l'assemblée nationale*, par Montjoie, et la *Continuation*, par le même écrivain, depuis le 4 mai jusqu'au 10 août 1792. Ce recueil, très-rare, est fort recherché (*voy.* la *Notice sur les journaux* dans le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). W—s.

ROYOU (Jacques-Corentin), frère du précédent, naquit comme lui à Quimper le 1er mars 1749. Il embrassa de bonne heure la profession d'avocat au présidial de cette ville et s'acquit une certaine réputation par ses plaidoiries. En 1791, son frère l'appela pour coopérer à l'*Ami du roi*. Ce fut vers cette époque que Royou épousa la fille de Fréron, lequel, de son côté, avait épousé la sœur de celui qui devait un jour être son gendre. Pendant tout le temps que dura la collaboration des deux frères, nul ne la soupçonna. Une conformité parfaite de style et d'opinion, une égale habileté à lancer le sarcasme, une égale persistance à combattre les doctrines nouvelles, ne permirent jamais de distinguer auquel des deux frères appartenait tel ou tel article du journal. Après la mort de Thomas-Marie, Royou, resté à Paris, eut le bonheur d'échapper aux proscriptions qu'appelaient sur lui ses opinions monarchiques. Il rédigea, en 1796, le *Véridique* et ensuite l'*Invariable*, jusqu'au 18 fructidor, époque où, proscrit comme beaucoup d'autres journalistes, il fut déporté à l'île de Ré. Autorisé, par arrêté consulaire du 7 nivôse an 8, à résider à Paris sous la condition d'être en surveillance, il reprit sa profession d'avocat. Mais il ne reparut au barreau qu'une fois : ce fut en 1817, pour défendre un nommé Rougeret, de Neuilly, accusé de propos séditieux, et qu'il fit acquitter. Il s'occupa d'une série de travaux historiques dans lesquels il sut resserrer dans un cadre de seize volumes tout ce que contiennent de vraiment instructif les soixante-dix volumes de Rollin, de Crevier, de Lebeau, de la collection byzantine, etc. Un style pur, correct et approprié aux sujets se fait remarquer dans ses ouvrages. Mais, quoiqu'il eût passé sa vie au milieu des détracteurs de Voltaire, particulièrement du journaliste Geoffroy, il ne laissait pas d'être lui-même un peu sceptique, ainsi qu'on le voit dans la manière dont il parle des miracles. Ces travaux de Royou, embrassant l'histoire ancienne, l'histoire romaine et le moyen âge, forment les quatre ouvrages suivants : 1° *Précis de l'histoire ancienne, d'après Rollin, contenant l'histoire des Egyptiens, des Carthaginois, des Mèdes et des Perses, des Grecs*, etc., *jusqu'à la bataille d'Actium*, Paris, Mareschal, 1803, 4 vol. in-8°. Il en a été publié une troisième édition en 1826. 2° *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'au règne d'Auguste*, Paris, le Normant, 1809, 4 vol. in-8°; 2e édit., ibid., 1821, 4 vol. in-8°; 3° *Histoire des empereurs romains depuis Constance Chlore, père de Constantin, suivie d'une notice sur la vie des impératrices romaines*, Paris, 1808, 4 vol. in-8°; 2e édit., ibid., 1826, 4 vol. in-8°; 4° *Histoire du Bas-Empire depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople, en 1453*. Paris, 1804, 4 vol. in-8°; 2e édit., ibid., 1814, 4 vol. in-8°. La préface renferme des idées saines et solides sur le but que doit se proposer l'historien. A la restauration, Royou travailla avec le second de ses fils à un journal qui parut successivement sous les titres de *Défenseur des colonies*, d'*Observateur des colonies* et enfin d'*Observateur*. Une nouvelle carrière, dans laquelle il se lança alors, celle du théâtre, ne lui fut pas favorable. Il y débuta par *Phocion*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français le 16 juillet 1817, Paris, 1820, in-8°. L'absence de situations dramatiques fut cause que cette pièce, d'ailleurs correcte, eut peu de succès. Les autres productions dramatiques de Royou sont : 1° le *Frondeur*, comédie en un acte et en vers, représentée le 18 octobre 1819 sur le Théâtre-Français, Paris, 1819, in-8°. Elégamment écrite, mais froide, cette pièce tomba à sa première représentation. 2° *Zénobie*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée le 27 février 1821, eut le même sort que le *Frondeur*. 3° La *Mort de César*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée à l'Odéon le 10 mai 1821, Paris, 1825, in-8°. On s'attaqua cette fois moins à la pièce qu'à l'auteur (alors censeur). La *Mort de César*, au surplus, est froide, dépourvue d'action, et les vices du plan ne peuvent être rachetées par quelques vers heureux noyés dans une foule d'autres qui attestent la faiblesse sénile de l'auteur, qui néanmoins avait conservé toute sa vivacité et sa promptitude d'impression. Il le prouva à la représentation de sa dernière tragédie. Vers la fin du quatrième acte, ne pouvant plus se contenir, il s'élança sur la scène, arracha brusquement le manuscrit des mains du souffleur et se retira en menaçant le parterre. Cet étrange incident réagit en sa faveur : la pièce fut redemandée et même applaudie dans quelques passages. Dégoûté de la carrière dramatique, Royou revint à ses travaux historiques. Cette fois, ce fut pour s'occuper de l'histoire de son pays; mais peut-être, lorsqu'il l'écrivit, fut-il trop dominé par le souvenir de ses disgrâces. Son *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à la vingt-cinquième année du règne de Louis XVIII*, Paris, 1819, 6 vol. in-8°, n'est qu'un plaidoyer en faveur du pouvoir absolu, dont il veut établir la prééminence à l'exclusion de tout autre, même de l'autorité religieuse. Le même esprit se reproduit dans son *Développement des principales*

Digitized by Google

causes et des principaux événements de la révolution, précédé d'un choix des apophthegmes des anciens, avec quelques notes, Paris, 1823, in-8°. Une seconde édition a paru sous ce titre : *De la révolution française, ses principales causes et ses principaux événements*, Paris, 1830, in-8°. La préface de ce livre fait connaître à elle seule l'esprit dans lequel l'auteur l'a conçu : « Cette « introduction, d'une espèce particulière, est, « dit-il, un préservatif contre le système déma- « gogique, que ses propagateurs appellent libé- « ral; c'est un petit manuel royaliste. » Royou présenta plusieurs de ses ouvrages à Louis XVIII, et M. de Corbière lui fit accorder une pension de douze cents francs sur les fonds de secours destinés aux hommes de lettres. Il mourut à Paris le 30 novembre 1828. Il avait survécu à ses quatre fils, dont le plus jeune était mort laissant trois petits enfants qu'il recueillit ainsi que leur mère. — Royou (Frédéric), second fils du précédent, servit quelque temps dans le génie maritime et fit partie de l'expédition de St-Domingue en 1802. Il s'est fait connaître, indépendamment de sa coopération à l'*Observateur* et au *Fureteur, ou Anti-Minerve*, dont il ne parut que quatre numéros, par des pamphlets politiques dont voici les principaux : 1° *De la bureaucratie maritime*, Paris, 1818, in-8°; 2° *l'Ecrevisse ministérielle, ou l'Observateur de la charte*, Paris, 1820, in-8°; 3° *les Gémeaux, ou les Observateurs candides*, Paris, 1820, in-8°; 4° *le Lion, ou l'Observateur guerroyant*, Paris, 1820, in-8°; 5° la *Marine, couplets*, Paris, 1820, in-8°; 6° *le Taureau, ou l'Observateur indompté*, Paris, 1820, in-8°; 7° *la Vierge politique, ou l'Observateur celte*, Paris, 1820. Il avait coopéré à la *Biographie des hommes vivants*, 5 vol. in-8°. Comme éditeur, il a publié, avec une introduction, un opuscule composé en 1793 par Bonaparte, en faveur de la montagne, sous le titre de *Souper de Beaucaire*. Cette publication eut deux éditions en 1821. P. L—T.

ROYSTON (Philippe, lord vicomte), fils aîné de lord Hardwicke, naquit en 1784. Il fit de fortes études classiques. Très-jeune encore, il entreprit de traduire en vers anglais la *Cassandre* de Lycophron; il était en Irlande, où son père était alors vice-roi ou lord-lieutenant, lorsqu'il acheva cet ouvrage, qui fut imprimé en 1806, seulement à cent exemplaires, destinés aux amis et connaissances de l'auteur. Il eut l'avantage d'obtenir les suffrages de quelques érudits, notamment de Parr et de Porson. Peu de temps après, lord Royston parcourait la Suède, le Danemarck et d'autres contrées septentrionales, écrivant à ses parents et à ses amis des lettres dont le *Gentleman's Magazine* (décembre 1838, p. 572-584) a recueilli quelques extraits; nous y lisons qu'entre autres singularités, le voyageur vit à Moscou une secte d'*eunuques*, qui s'étaient rendus tels afin de mériter le royaume des cieux. Lord Royston s'était embarqué le 2 avril 1808, ainsi que ses amis le colonel et mistress Pollen, pour passer de Libau à Carlskrone à bord d'un vaisseau de Lubeck; le 7, une catastrophe leur coûta la vie, à eux et à quelques autres passagers. Lord Royston n'avait que 24 ans lorsqu'il périt si inopinément. Sa traduction de la *Cassandre*, dont on trouve deux fragments dans le *Magazine*, un poëme intitulé *Rien* (*Nothing*), etc., ont été réunis sous le titre de *Remains* (ce qui reste du feu lord vicomte Royston) par H. Pepys, 1838. L.

ROZE (Jean), auteur de poésies latines, né à Tours, vers 1670, d'un fabricant d'étoffes de soie, étudia chez les jésuites de sa ville natale et fut admis dans cet ordre en 1688. Envoyé d'abord à Saintes, où il professa les humanités, il passa ensuite à Bordeaux et y publia son poëme latin de la volière ou de l'éducation des oiseaux : *Aviarium, seu de educandis avibus, carmen*, Bordeaux, 1700, petit in-12 de 32 pages. Ce poëme, par lequel seul il est connu et qui ne contient que quatre cent vingt-huit vers, a paru digne d'entrer dans le recueil intitulé *Poemata didascalica*, t. 2, p. 130. La versification en est élégante et facile; le début est imité des *Géorgiques*, comme presque tous les autres poëmes didactiques latins. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. L—s—d.

ROZE. *Voyez* Rose.

ROZE (Nicolas, connu sous le nom de chevalier), l'un des héros qui s'illustrèrent pendant la peste de Marseille, était né dans cette ville, en 1671, d'une honnête famille de négociants. Après avoir achevé ses études, il fut chargé par son frère aîné de la direction d'une maison de commerce qu'il venait de former dans le royaume de Valence, et il partit pour Alicante, en 1696. L'avénement de Philippe V au trône d'Espagne devint le sujet d'une nouvelle coalition (*voy.* Philippe V). Secouru faiblement par son aïeul, Philippe vit bientôt la plupart de ses provinces envahies par les alliés. Roze, n'écoutant que son zèle, lève à ses frais deux compagnies et parvient à disperser les détachements ennemis qui s'avançaient jusque sous les murs d'Alicante. Le courage dont il venait de faire preuve lui mérita l'estime du gouverneur de cette ville, et, quand elle fut assiégée, il eut le commandement du château, qu'il ne rendit qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense : une blessure qu'il avait reçue l'obligea de retourner à Marseille. A peine était-il rétabli qu'il fut invité de se rendre à Versailles, où Louis XIV le combla d'éloges et lui remit, avec la croix de St-Lazare, le bon d'une gratification de dix mille livres. En 1707, Roze reprit la route de l'Espagne et se distingua à la bataille d'Almanza. Chargé de ménager des intelligences dans Alicante, occupée par les Anglais, sa correspondance fut interceptée et lui-même retenu prisonnier jusqu'à l'échange général. La situation des affaires d'Espagne lui permit

Digitized by Google

de revoir Marseille en 1710, et il y demeura jusqu'à ce qu'il eût reçu l'ordre de se rendre comme consul à Modon, dans la Morée. Ses intérêts le rappelèrent dans sa patrie en 1720, et, par une circonstance remarquable, il entra dans le lazaret de Marseille en même temps que l'équipage du vaisseau qui venait d'y apporter la peste. Dès que l'existence du fléau fut connue, on s'occupa des moyens d'en arrêter les progrès. Le chevalier Roze, nommé commissaire général pour le quartier de Rive-Neuve, fit établir à ses frais, sous les voûtes de la Corderie, un hôpital où il réunit les malades atteints de la contagion. Il le fournit de tous les objets nécessaires et présida lui-même à la distribution des secours. Etendant ses soins aux malades isolés, il leur amenait des médecins, leur portait des remèdes et les rassurait par son sang-froid. Cet homme dévoué parcourait les rues à la tête d'une bande de forçats, pour enlever les cadavres, qui répandaient une horrible infection. Dans une circonstance difficile, il donna lui-même l'exemple, en traînant le corps d'un pestiféré jusqu'au lieu de la sépulture. Tant que dura ce redoutable fléau, Roze montra la même intrépidité, le même dévouement, et, comme Belzunce, il fut respecté par la peste (*voy.* Belzunce). La Providence lui permit de jouir plusieurs années des bénédictions de ses compatriotes : il mourut le 2 septembre 1733, sans laisser de postérité. Marmontel a donc commis une erreur en disant que la fille de Roze, quoique assez belle, se fit religieuse, n'ayant pas de quoi se marier (voy. *Histoire de la régence*). C'est aussi faute de bons renseignements que Lacretelle dit que le chevalier Roze mourut dans l'indigence (*Histoire du 18e siècle*, livre 3). On sait que sa femme lui avait apporté une dot considérable, et il jouissait d'une pension sur les revenus de l'évêché de Couserans. L'*Eloge historique de Roze*, prononcé par Paul Autran, à l'académie de Marseille, en 1820, a été imprimé en 1821, in-8° de 26 pages. Cet opuscule est orné d'un beau portrait, gravé par Massard, d'après le dessin d'Aubert. W—s.

ROZE (Nicolas), musicien français, d'une famille originaire de Givry, naquit à Bourgneuf, diocèse de Challon, le 17 janvier (1) 1745. La beauté de sa voix et ses dispositions précoces le firent, à sept ans, recevoir à la maîtrise de Beaune, où il se trouva sous la direction de l'abbé Rousseau, depuis maître de chapelle à Tournay, l'un des plus habiles professeurs de son temps. D'après ses conseils, il fit de grands progrès dans la composition ; mais on lui défendit bientôt cet exercice, dans la crainte qu'une application soutenue ne nuisît au développement de sa voix. Roze, que sa vocation appelait à l'état ecclésiastique, après avoir terminé ses humanités et sa philosophie, fut admis au séminaire d'Autun. Il y resta deux ans, pendant lesquels il composa plusieurs morceaux de plain-chant, qu'il eut le plaisir de voir adopter dans le diocèse. Dès qu'il eut reçu les ordres, il revint prendre possession de la maîtrise de Beaune. En 1769, il fit exécuter dans cette ville une messe qui lui mérita les suffrages de tous les musiciens de sa province. Il s'empressa de l'apporter à d'Auvergne, surintendant de la musique du roi (*voy.* d'Auvergne), qui l'invita à travailler pour le concert spirituel. Un motet qu'il y fit exécuter eut le plus grand succès, et, peu de temps après, il fut nommé maître de chapelle de la cathédrale d'Angers. Pendant cinq ans qu'il habita cette ville, il y ranima le goût de la musique et réussit à établir des concerts, qui se sont soutenus après son départ. Il revint, en 1775, à Paris occuper la place de maître de chapelle des Sts-Innocents. Sa réputation attira dans cette église un si grand concours de curieux que les paroissiens n'y trouvaient plus de place : ils s'en plaignirent, et l'archevêque ordonna de tenir les portes de l'église ouvertes pour les secondes vêpres. Peu flatté sans doute de n'avoir pour auditeurs que des gens du peuple, Roze donna sa démission en 1779, et, n'ayant pu se faire agréger à la chapelle du roi, il partagea son temps entre la composition et ses élèves, parmi lesquels il suffit de citer Lesueur. Connu seulement comme musicien, l'abbé Roze eut le bonheur d'échapper à la proscription des ecclésiastiques ; mais la révolution, en le privant de ses élèves, lui ôtait sa seule ressource. Il supporta sans se plaindre les privations et les contrariétés qu'il eut à souffrir dans ces temps malheureux. Cédant aux instances de ses amis, il fit exécuter en 1802 une messe à St-Gervais. Quelques motets et le *vivat* qu'il composa pour les fêtes que donnait le gouvernement d'alors tirèrent l'abbé Roze de l'oubli. Bonaparte lui fit offrir la maîtrise de sa chapelle ; mais il refusa cette place lucrative, parce qu'elle l'aurait obligé de se charger en même temps de la direction de l'Opéra. Il fut nommé, en 1807, bibliothécaire du Conservatoire, emploi dans lequel il succédait à Langlé. Il présenta, en 1814, à l'Institut, une méthode de plain-chant qui fut adoptée par les maisons d'éducation (*voy.* le *Magasin encyclopédique*). L'âge n'avait point affaibli ses facultés. Il fit exécuter, dans la chapelle des Quinze-Vingts, en 1818, le 21 janvier, une messe de *Requiem*, regardée comme un de ses chefs-d'œuvre. L'abbé Roze mourut à St-Mandé, le 30 septembre 1819. Il était membre de l'athénée des Arts et associé de l'académie de Dijon, dont les Mémoires pour 1820 contiennent une notice sur ce compositeur. D'un caractère doux et obligeant, il avait eu pour amis les musiciens et les amateurs les plus distingués. Il a légué, par son testament, au Con-

(1) Le 20 janvier, suivant le *Dictionnaire des musiciens*, par Choron et Fayolle ; mais on a préféré la date donnée par La-Borde, qui tenait de l'abbé Roze lui-même, son ami, tous les détails dont il a composé son article.

Digitized by Google

servatoire ses œuvres, qui consistent dans des messes, motets, etc., dont plusieurs sont regardés comme classiques. Laborde a publié le *Système d'harmonie* de l'abbé Roze, dans son *Essai sur la musique*, t. 3, p. 475-483. On a son portrait en médaillon, gravé d'après Cochin, en 1780. W—s.

ROZÉE (mademoiselle), née à Leyde, en 1632, mérite, par la singularité de son talent, une place distinguée parmi les peintres les plus habiles. Au lieu de se servir de couleurs à l'huile et à la gomme, elle employait des soies de toutes les nuances, qu'elle avait épluchées avec le plus grand soin et qu'elle tenait dans des boîtes séparées. Elle appliquait ensuite ces soies, brin à brin, sur une étoffe, et savait fondre leurs teintes diverses avec tant d'adresse, de patience et de précision qu'elle parvenait à imiter parfaitement, non-seulement les tons des chairs les plus délicats, mais le paysage et l'architecture. On ignore par quels procédés particuliers elle était arrivée à une imitation aussi parfaite de la peinture. On connaît d'elle des portraits exécutés de cette manière, dont la ressemblance était frappante; le travail en était d'une si grande perfection, les soies étaient mélangées avec tant d'adresse et les tons si artistement fondus, qu'il fallait regarder l'ouvrage de bien près pour s'assurer que ce n'était point une peinture à l'huile. Weyermans et Houbraken citent un petit tableau exécuté par mademoiselle Rozée qui fut vendu cinq cents florins. Il ne représentait qu'*un vieux tronc d'arbre chargé de mousse et orné encore de quelques feuilles;* au haut du tronc, une araignée avait tendu sa toile. Le fond était un lointain et un ciel qui ne laissait rien à désirer pour la couleur et la vérité. Il existe de cette artiste, dans la galerie de Florence, un tableau que l'on met au nombre des objets les plus précieux que renferme cette collection. Enfin, ses compatriotes, pour exprimer tout à la fois la perfection de son talent et l'étonnement que leur causait un genre de peinture aussi extraordinaire, l'avaient surnommée *la Magicienne*. Elle mourut célibataire, en 1682. P—s.

ROZEL (Charles de), docteur en droit, avocat et premier consul de la ville de Nîmes, en 1568, fut impliqué, l'année suivante, avec les plus notables protestants du pays, dans la procédure contre les auteurs et les complices du massacre de quelques catholiques, commis le 29 septembre 1567, et qu'à cause de sa date, on a nommé *la Michelade*. Le parlement de Toulouse prononça la peine de mort contre les accusés; mais Montcalm de St-Véran, Rochemore, baron d'Aigremont, le président de Calvière, son frère, seigneur de St-Cosme, et la plupart des autres prévenus échappèrent par la fuite à la rigueur de cet arrêt. Rozel, moins heureux, fut arrêté, traduit à Toulouse, où il périt du dernier supplice, à la fin du mois d'avril 1569. L'édit de pacification de 1570 ayant aboli les condamnations portées contre les contumaces, la mémoire de Rozel fut réhabilitée, et sa famille a continué de subsister honorablement dans sa patrie. Il avait cultivé les lettres dès sa jeunesse et presque à leur renaissance. Ami de Baduel, l'un des plus savants hommes de cette époque, il voulut enrichir la langue française de l'hommage que ce célèbre professeur avait rendu, en 1542, à la mémoire de Florette de Sarra, femme de Montcalm de St-Véran, juge-mage de Nîmes, ouvrage qui avait obtenu un grand succès et dont sa protectrice, la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, avait daigné agréer la dédicace (*voy.* Baduel). Rozel publia sa traduction sous le titre d'*Oraison funèbre sur le trespas de vertueuse dame Florette Sarrasie, fille du premier président du parlement de Tholose et femme du sieur de St-Véran*, Lyon, 1546, in-4°. V. S. L.

ROZET (Claude-Antoine), géologue français, né en 1798, à Chauvecet (Saône-et-Loire), mort le 10 août (ou le 17 septembre) 1858, à la Bouchardière (Indre-et-Loire). Après avoir étudié à l'école polytechnique, puis à l'école d'état-major, il devint ingénieur géographe. Plus tard, il fit la campagne d'Alger, de 1830 à 1833, en qualité de capitaine et de chef d'escadron d'état-major. De 1833 à 1852, il parcourut toute la France en géologue. Les résultats spéciaux de ses recherches sont consignés dans une foule de mémoires. En 1853, il fut nommé chef de la station topographique des Etats du pape. Depuis 1830, année de la fondation, Rozet avait été membre de la société géologique de France. Ses œuvres principales sont les suivantes. 1° *Cours élémentaire de géognosie*, Paris, 1830; 2° *Traité élémentaire de géologie*, ibid., 1830; 2e édit., en 2 volumes in-8°, avec un atlas in-4°, ibid., 1835-1839; 3° *Voyage dans la régence d'Alger*, ibid., 1833, 3 vol. in-8°, avec atlas in-4°; 4° *Description géologique de la partie méridionale de la chaîne des Vosges*, ibid., 1834, in-8°; 5° *Sur la pluie en Europe*, ibid., 1855, in-12; 6° *Traité astronomique de la formation des mondes* (manuscrit de 1858 qui n'a pas encore été publié). On lui doit en outre de nombreux travaux et articles, insérés dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle de Paris, dans les Mémoires de la société linnéenne de Normandie, et principalement dans les Bulletins de la société géologique et dans les Mémoires de la même société. Rozet a été en outre l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne*. R—l—n.

ROZIER (Jean), écrivain agronomique, né à Lyon en 1734, montra de bonne heure d'heureuses dispositions : se trouvant l'un des plus jeunes de huit enfants d'un père que le commerce n'avait pas beaucoup enrichi, il se voua d'abord à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses études au collége des jésuites de Villefranche, il entra au séminaire de Lyon, et ce fut là que

Digitized by Google

son goût pour les sciences naturelles se manifesta vivement. Dès ses plus tendres années on l'avait vu, par une sorte d'instinct, tenter des expériences. Comme Pascal, il avait pour confidente et pour aide une de ses sœurs, un peu plus âgée que lui, et qui partageait ses goûts. En sortant du séminaire, il se trouvait donc initié dans les sciences naturelles; mais il n'avait acquis de théologie que ce qui lui était le plus strictement nécessaire pour recevoir la prêtrise, et comme il n'en exerçait pas le ministère, il n'en résulta pour lui que le titre d'abbé. Son père étant mort en 1757, il ne reçut pour tout héritage qu'une très-mince légitime, qui fut bientôt consumée en expériences, tandis que son frère aîné hérita d'un domaine assez considérable situé en Dauphiné; l'abbé Rozier se figura néanmoins en être le propriétaire, parce qu'il obtint la commission de le diriger. Cela lui donna les moyens de mettre en pratique toutes les instructions qu'il avait puisées dans les ouvrages des anciens, tels que Columelle, et dans ceux des modernes, tels que Olivier de Serres. Bourgelat étant parvenu à faire établir, en 1761, la première école vétérinaire à Lyon (*voy.* Bourgelat), l'infatigable abbé Rozier se rapprocha de cet habile maître. Celui-ci fut tellement frappé de la variété et de la solidité des connaissances de Rozier, qu'ayant été appelé à Paris pour présider à la formation d'une nouvelle école à Alfort, il le désigna pour occuper la place qu'il laissait vacante. Celui-ci crut alors avoir acquis une existence indépendante, et tout de suite il s'occupa des moyens de faire prospérer l'établissement qui lui était confié, en fixant par de bons ouvrages élémentaires la doctrine qui devait y être enseignée. Ce fut dans ce but, qu'avec son compatriote et ami Latourette, il composa les *Démonstrations élémentaires de botanique*, 2 vol. in-8°, Lyon, 1766. Cette science était une de celles que Rozier avait le plus cultivées. Il fut donc en état de coopérer avec son ami à l'un des meilleurs ouvrages élémentaires qui eussent encore paru en France. Les principes de Tournefort s'y trouvent heureusement combinés avec ceux de Linné; mais ce qui le rendit le plus éminemment utile, ce fut l'exposition des vertus des plantes, faite avec beaucoup de clarté et discutée avec sagacité. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions (*voy.* Gilibert). L'abbé Rozier commençait à jouir d'une position favorable, lorsqu'il vint à se brouiller avec Bourgelat, on ne sait à quel sujet, et ce dernier employa pour lui ôter sa place le crédit qu'il avait près du ministre Bertin. Rozier vint chercher à Paris de nouvelles ressources. Il fut d'abord employé à la rédaction du *Journal de physique et d'histoire naturelle*, que Gautier Dagoty avait établi depuis quelques années (*voy.* Gautier). Jusque-là cet ouvrage avait obtenu peu de succès; mais l'abbé Rozier, de simple collaborateur en étant devenu le propriétaire, lui donna une nouvelle forme sous ce titre : *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts;* il avait paru de juillet 1771 à décembre 1772 sous format in-12, et cette introduction fut réimprimée en 2 volumes in-4°. L'universalité des connaissances de Rozier le rendait propre à ce genre de travail; de plus, un jugement sain et un goût éclairé, présidant toujours au choix des matériaux qu'il employait, assurèrent la prospérité de son journal, qui par ses soins se trouva placé au rang des Mémoires publiés par les sociétés savantes de l'Europe. Depuis longtemps il cherchait à se mettre au courant de tout ce qui avait été produit dans les sciences; il en donna la preuve en publiant les *Tables des mémoires de l'Académie des sciences*, depuis sa fondation jusqu'à 1770, 4 vol. in-4°, qui parurent en 1775 et 1776. Elles sont disposées d'une manière commode et imprimées d'un seul côté des pages, ce qui permet d'y ajouter à la plume, dans chaque exemplaire, la continuation depuis 1770. Rozier avait enfin obtenu les moyens d'exister honorablement; la société des savants les plus distingués devait lui rendre agréable le séjour de la capitale, et quoiqu'il n'aspirât qu'au moment où il pourrait la quitter, pour aller vivre au milieu de la campagne, il savait que ses moyens d'existence étaient restreints à l'enceinte de la ville et même à son cabinet. On venait le consulter; on profitait de ses lumières, personne cependant ne s'inquiétait de l'état de sa fortune. Ce fut du fond de la Pologne que lui arriva enfin l'indépendance qu'il désirait si ardemment, et il en fut redevable à l'amitié. Son compatriote Gilibert avait été appelé à Grodno par le roi Stanislas-Auguste, sur la présentation de Haller, pour y fonder un jardin et une chaire de botanique. Accueilli avec bonté par le monarque, dans les entretiens familiers dont il fut honoré, il lui inspira le désir de créer également une école d'agriculture, et il indiqua son ami comme seul capable de la diriger. Stanislas fit faire aussitôt à l'abbé les propositions les plus avantageuses. Il paraît que Rozier ne fut pas d'abord éloigné de les accepter, car il avait déjà tracé un plan de la manière dont il voulait remplir cette honorable mission; vraisemblablement les circonstances ou des réflexions plus tardives le portèrent à remercier. Stanislas, loin d'être offensé de ce refus, s'intéressa plus vivement à son sort, et enfin, grâce à la vive sollicitation qu'il fit lui-même auprès de la cour de France, l'abbé Rozier fut nommé au prieuré de Nanteuil-le-Haudouin. Il profita de l'aisance que lui donnait ce riche bénéfice pour commencer l'exécution d'un projet qui l'occupait depuis longtemps, son *Cours d'agriculture*, en forme de dictionnaire. Il confia la rédaction du *Journal de physique* à l'abbé Mongez le jeune, son neveu, qui depuis quelque temps était devenu son collaborateur (*voy.* Mongez), et qui le continua, sans qu'on s'aperçût du changement de rédacteur, jusqu'en

Digitized by Google

1785 (voy. Méthéam). Rozier avait prouvé, dès ses premières productions, qu'il n'était pas étranger à la pratique des différentes branches des sciences agronomiques. Il remporta le prix proposé par la société d'agriculture de Limoges sur cette question : *Quelle est la meilleure manière de brûler ou de distiller les vins et la plus avantageuse, relativement à la qualité de l'eau-de-vie et à l'épargne des frais?* Il en résulta un traité sur ce sujet, qu'il fit paraître en 1770, in-8°, et qui a été réimprimé plusieurs fois. Ce fut pour répondre à d'autres questions qu'il composa, pour l'académie de Marseille, un Mémoire *sur la meilleure manière de faire les vins en Provence*, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer les mers, 1772, in-8°. Il donna ensuite un *Traité sur la meilleure manière de cultiver la navette et le colza*, Paris, 1774, in-8°; — un *Mémoire sur la manière de se procurer les différents animaux et de les envoyer des pays que parcourent les voyageurs*, Paris, 1774, in-8°. Il publia séparément l'*Art du maçon piseur* (1771, in-12), qui avait paru dans le *Journal de physique*. Le public était donc prévenu favorablement sur ses connaissances agronomiques, lorsqu'il répandit le prospectus qui annonçait le *Cours d'agriculture*. Il promettait de renfermer dans six volumes in-4° tout ce qui pouvait être essentiel soit au cultivateur, soit au propriétaire, pour tirer le meilleur parti possible d'un domaine rural. Il en annonçait deux par an, en sorte que trois années, à partir de 1780, devaient suffire pour le compléter ; mais le premier ne parut qu'en 1781 et le second l'année suivante. Il crut devoir s'excuser sur ce retard dans un avertissement : il en donna pour cause principale l'embarras d'un déménagement, ayant cru nécessaire de se transporter à la campagne pour être toujours à même de vérifier sur-le-champ, par des expériences, toutes ses assertions; et il acheta, dans les environs de Béziers, un domaine de peu d'étendue, mais qu'il crut propre à remplir ses intentions, ce qu'il justifia par ce précepte de Virgile qu'il fit graver sur la porte :

> .....*Laudato ingentia rura :*
> *Exiguum colito.*
>
> Géorg., l. 2, v. 412.

Il avait choisi ce point de la France pour y pouvoir réunir une grande variété de culture. Comme il avait préparé les matériaux d'avance, et qu'il s'était choisi de bons collaborateurs, il semblait que l'ouvrage, une fois mis en train, devait se terminer assez rapidement. Le troisième et le quatrième volume parurent effectivement en 1783; ils finissaient par l'article *Fontaine*. Dès lors on prévoyait bien que le reste de la série alphabétique ne pourrait être contenu dans les deux autres volumes. Rozier alla au-devant des reproches, en disant qu'il croyait mieux satisfaire à ses engagements en publiant tout ce qui lui semblait nécessaire que de tronquer son travail; qu'au surplus il promettait de fournir *gratis* tous les volumes qui seraient au-dessus du huitième. Il faisait observer, en outre, que dans toutes les occasions il donnait des preuves de son désintéressement, entre autres en portant le nombre des planches à vingt-cinq ou trente par volume quand il n'en avait promis que quinze. Le tome cinquième fut livré en 1784; mais ensuite Rozier éprouva des tracasseries particulières. D'abord on fit passer un chemin à travers sa propriété; il s'en plaignit hautement, en attribuant cette vexation à l'évêque, qui avait, disait-il, déterminé cette direction parce qu'elle menait à une maison que ce prélat fréquentait, tandis que, par un léger détour, elle aurait établi une communication facile avec plusieurs villages. Quoi qu'il en soit, l'abbé, trop franc pour supporter ce qu'il regardait comme injuste, aima mieux quitter la partie. Il vendit sa ferme et revint dans sa ville natale en 1788. On s'empressa de l'admettre à l'académie de Lyon; on créa pour lui les fonctions de directeur de la pépinière de la province, avec l'établissement d'un cours verbal. C'est alors qu'il publia le huitième volume de son *Dictionnaire;* ce tome finissait à l'article *Ruminant*, et, par conséquent, était encore loin du dernier volume ; mais ce n'était plus l'abbé Rozier qui devait répondre aux réclamations des souscripteurs sur l'extension de l'ouvrage. La révolution était survenue, et l'un de ses premiers effets fut de le priver du bénéfice qui faisait toute sa fortune. Cependant il se montra l'un des plus zélés partisans du nouvel ordre de choses; et, malgré l'éloignement qu'il avait eu jusque-là pour l'exercice des fonctions du sacerdoce, il devint curé constitutionnel d'une paroisse de Lyon. Dès lors il se montra digne de tenir cette place d'une source plus haute, se livrant avec ardeur à l'accomplissement de tous les devoirs dont il se trouvait chargé; mais bientôt il n'eut plus que des malheureux à soulager et à consoler, tous les fléaux de la révolution s'accumulant sur sa patrie. Son zèle ne s'éteignit qu'avec sa vie, lorsque, prenant quelques instants de repos dans la nuit du 29 septembre, il fut écrasé dans son lit par une bombe, et son corps ne put être retiré des débris que par lambeaux. Tous les matériaux de son travail restèrent engloutis. Ce fut seulement trois ans après (en 1796) que le libraire Cuchet publia le neuvième volume; il paraît que l'article *Vers à soie* appartient seul à Rozier; il l'avait composé pour le cours verbal qu'il avait commencé à Lyon. Enfin le tome 10 qui devait compléter l'ouvrage parut en 1798; il est dû entièrement à de nouveaux collaborateurs; seulement, à l'article *Vigne*, on expose le plan tracé par Rozier pour déterminer les différentes espèces de raisin. C'est celui qui a été exécuté au Luxembourg par Chaptal, depuis ministre de l'intérieur, à qui l'on doit l'article *Vin*, qui est dans ce volume. Il faut

Digitized by Google

remarquer que ces deux mots *Vigne* et *Vin*, se trouvant de suite, forment un traité complet d'œnologie, et qu'ils remplissent la majeure partie de ce volume. Le *Cours complet d'agriculture* dépassait de deux tomes les dernières bornes que l'auteur s'était prescrites; ils auraient donc dus être livrés gratis; mais on sent que le libraire ne dut pas être de cet avis; il en fut de même pour les deux volumes de supplément, qui parurent en 1800. C'est donc à travers toutes ces vicissitudes que ce grand ouvrage a été terminé. L'apparition de la première livraison fit une vive sensation, c'était un vide qu'on venait de remplir. Depuis près d'un demi-siècle, l'agriculture, si longtemps négligée en France, attirait enfin l'attention, et elle avait fait des progrès. Le gouvernement avait favorisé cette impulsion en fondant des sociétés d'agriculture et en créant les écoles vétérinaires. De nombreux Mémoires avaient été le résultat de cet élan : les uns étaient réellement le fruit de l'observation; mais d'autres se bornaient à répéter ce que l'on trouvait ailleurs. La *Maison rustique* (*voy.* LIGER), était le seul guide qu'eussent les cultivateurs; on avait espéré que l'*Encyclopédie*, qui devait être le dépôt de toutes les connaissances, reproduirait enfin l'agriculture d'une manière convenable; mais le petit nombre d'articles nouveaux qui s'y trouvaient étaient noyés dans cette masse informe : l'abbé Rozier entreprit de la tirer de ce chaos, et le titre de *Cours*, qu'il donna à son ouvrage, annonçait qu'il serait distribué méthodiquement. Cependant ce ne fut encore qu'un dictionnaire, dont plusieurs articles formaient, il est vrai, des traités complets divisés en sections et en chapitres; malgré cela, il arrive souvent que le sujet n'est pas épuisé; l'auteur y revient dans de nouveaux articles; c'est ainsi qu'après cent onze pages employées à traiter des abeilles, on retrouve encore deux sections sous le titre d'*Alvéoles*. Il paraît que Rozier avait préparé d'avance la plupart de ces traités : quelques-uns lui appartenaient quant au fond; il en avait tiré beaucoup d'autres des auteurs précédents, seulement par la rédaction il les avait adaptés à son plan; c'est ainsi qu'il avait fait passer le traité des arbres fruitiers de Duhamel, ou plutôt de le Berriais, dans son *Cours*. Il en fit de même des ouvrages de Roger Schabol; d'autres articles lui furent fournis par ses collaborateurs, parmi lesquels on se contentera de citer Parmentier. C'est donc dans l'art avec lequel Rozier a mis en œuvre les travaux de ses prédécesseurs, que consiste son principal mérite; cependant il n'est pas exempt de reproches sous ce rapport. D'abord il n'a pas toujours cité les sources où il a puisé ses matériaux; très-souvent il les prend de seconde main, au lieu de recourir aux auteurs originaux, et il ne parle que très-rarement de cet Olivier de Serres qu'il estimait tant. Ensuite il adopta à tort, il semble, l'ordre alphabétique. Quand tout son travail était déjà distribué en grande masse par sections et par chapitres, que lui en aurait-il coûté pour le disposer par ordre de matières? L'auteur comptait rattacher ensemble toutes ces parties par un discours sur la manière d'étudier l'agriculture; mais, sentant l'importance de ce sujet, il avait peine à se contenter lui-même; et, comme il le mandait au libraire Cuchet, il avait recommencé plusieurs fois. On peut, à l'article *Agriculture*, prendre une idée de ce qu'il voulait faire. Cet article est précédé par un tableau synoptique qui présente tout l'ensemble de son travail. Dans cet article, outre plusieurs idées ingénieuses, on trouve une division de la France agricole partagée en zones caractérisées par leurs principales productions, comme l'olivier, le maïs, la vigne et le blé. Les planches sont exécutées avec soin; on remarque surtout celles des arbres fruitiers, empruntées de Duhamel, et celles des plantes usuelles, exécutées sur les dessins de madame Nangis-Regnault, qui, quoique trop réduites, sont très-reconnaissables, en sorte qu'avec le texte elles forment un traité complet des plantes usuelles. Cet ouvrage acquit, dès son apparition, une grande vogue; mais il eut aussi plusieurs détracteurs. On ne pouvait disconvenir qu'il ne l'emportât, d'un côté au moins, sur tous les traités généraux publiés jusqu'alors. C'est qu'il s'élevait réellement au niveau des connaissances acquises; et comme l'agriculture n'est autre chose que l'application de toutes les sciences naturelles, il en est résulté que ce cours est une *Encyclopédie rurale*, aussi complète qu'il était possible de la faire. Quant à la rédaction, elle fait honneur à l'auteur. Dans ses grands articles, on remarque l'art avec lequel il expose son sujet, l'ordre et la clarté qu'il met dans ses discussions. Son style paraît toujours d'accord avec l'objet qu'il traite : il est en général coulant et facile; mais il s'anime suivant les circonstances et devient même véhément lorsqu'il attaque les préjugés qu'il croit nuisibles. En cela, Rozier conservait en écrivant le caractère qu'il montra dans tout le cours de sa vie : la franchise en faisait le fond; mais la fermeté dont elle était accompagnée allait jusqu'à la rudesse lorsqu'il défendait des opinions qu'il croyait vraies. Arthur Young parle d'une manière fort dédaigneuse des connaissances de Rozier, et va jusqu'à demander si ce *bon abbé* savait seulement comment était faite une charrue (1). Ce jugement ne doit pas étonner de la part d'un homme qui depuis longues années s'était voué uniquement à la culture de ses terres; qui, non content de l'expérience qu'il acquérait dans ses propres domaines, parcourait successivement les cantons de l'Angleterre pour y recueillir leurs différentes pratiques agricoles, pour les comparer entre elles par de nombreux essais; qui, dans

(1) *Voy.* la *Bibliographie agronomique*, p. 379.

Digitized by Google

ce moment, traversait à petites journées la France en différents sens pour y découvrir de nouvelles lumières; enfin, qui, depuis vingt ans au moins, publiait de nombreux volumes, lesquels ne contenaient que ce qu'il avait pratiqué lui-même : pour un tel homme, dirons-nous, Rozier ne devait être qu'un citadin qui, par amusement, était allé se délasser de temps en temps à la campagne. Il est certain que, si l'on considère le temps que Rozier avait dû nécessairement employer à ses études et à ses autres travaux scientifiques, ce qui lui en resta de surplus pour séjourner au milieu des champs n'était pas assez considérable pour le faire ranger parmi les véritables praticiens; mais, grâce à son intelligence et à l'exercice continu de son jugement, il put, dans un petit nombre d'années, acquérir une sorte de tact équivalant à l'expérience d'un demi-siècle; par son moyen, il fut en état de choisir les matériaux nécessaires à l'ouvrage qu'il entreprenait, de les modifier et même de suppléer aux lacunes qu'il rencontrait. De là il suit que, sous bien des rapports, dix années de sa vie employées à l'agriculture ont pu être aussi utiles à la science que les cinquante-trois ans qu'a consumés Arthur Young dans le même but, depuis la publication de son premier ouvrage jusqu'à sa mort. — Outre les écrits cités dans le courant de cet article, nous avons encore de l'abbé Rozier des *Vues économiques sur les moulins et pressoirs à l'huile d'olive*, 1777, in-4°, et Barbier lui attribue une *Dissertation sur les aérostats des anciens et des modernes*, par A.-G. Ros...., Genève et Paris, Servière, 1784, in-12. Son *Mémoire sur le rouissage du chanvre*, couronné par l'académie de Lyon, a été réimprimé dans le Recueil de Mémoires sur le même objet, publié, en 1788, par le chevalier de Perthuis. M. A. de Boissieu a publié, en 1832, un *Eloge de Rozier;* M. Thiebaut de Berneaud en a fait paraître, en 1833, un autre, accompagné d'une notice bibliographique des ouvrages tant imprimés que manuscrits de cet agronome. On peut consulter aussi la *Notice historique sur l'abbé Rozier*, par T.-N. Cochard, Lyon, 1832, in-8°. D—P—s.

ROZIÈRE (Louis-François Carlet, marquis de la), l'un des meilleurs officiers d'état-major de l'armée française, naquit, en 1733, au Pont-d'Arche, près Charleville, d'une famille originaire du Piémont, établie en France depuis le 15e siècle. Il entra au service en 1745, comme volontaire, dans le régiment de Conti infanterie, où il fit ses premières armes en Italie, servit en Flandre jusqu'à la paix (1748) et alla continuer à Paris et à Mézières ses études en mathématiques. En 1752, il passa aux Indes orientales, comme ingénieur, avec le savant abbé de la Caille, qui lui servit de mentor, et dont il devint l'ami. Il fut employé, à l'île de France, aux fortifications, et rédigea un plan de défense pour cette importante colonie. De retour en Europe, en 1756, il fut nommé aide de camp du comte de Revel et aide-maréchal général des logis de l'armée auxiliaire de France destinée pour la Bohême; il commença, en 1757, la guerre de sept ans, dans l'armée de Westphalie, et se trouva à la bataille de Rosbach, où il fut chargé de conduire une division d'artillerie à la droite de l'armée. Le lendemain de la bataille, il fut envoyé au roi de Prusse avec des dépêches du prince de Soubise, et il fit rentrer au camp plus de 1,200 soldats qui étaient restés dans les vignes à la débandade. Le comte de Revel ayant été tué à cette bataille, la Rozière fut attaché à la division commandée par le duc de Broglie. Il fit, avec ce général et avec les maréchaux d'Estrées et de Soubise, toute la guerre de sept ans. Nommé capitaine de dragons à la bataille de Sundershausen, il fut blessé et eut son cheval tué sous lui d'un coup de canon. En 1759, à Bergen, ce fut lui qui, avec 400 dragons, alla reconnaître l'avant-garde de l'armée ennemie. A la bataille et à la retraite de Minden, il commandait un détachement. En 1769, à la prise de Cassel, il entra le premier dans la place. En 1761, il fut nommé lieutenant-colonel de dragons au régiment du roi, et, peu de temps après, fait chevalier de St-Louis pour sa conduite à l'affaire du Frauenberg, où il tendit une embuscade au prince Ferdinand de Brunswick, qui pensa y être pris; mais, au moment où la Rozière allait l'arrêter, son cheval s'abattit, et il ne lui resta à la main que la housse du prince, qui dut son salut à la vitesse de sa monture. Un de ses beaux faits d'armes est l'assaut donné, en 1761, à la Cascade de Cassel, qu'il enleva l'épée à la main, et dont il fit la garnison prisonnière de guerre. Quelque temps après, il fut pris à son tour, étant en reconnaissance dans la forêt de Sababord; on le conduisit au quartier général du roi de Prusse, qui lui dit : « Je désirerais vous renvoyer à l'armée française; mais « lorsqu'on a pris un officier aussi distingué que « vous, on le garde le plus longtemps possible. « J'ai des raisons pour que vous ne soyez point « échangé dans les circonstances présentes; ainsi « vous resterez avec nous sur votre parole. » Il passa trois semaines au quartier général du grand Frédéric, dont il reçut des marques de bonté, et fut accueilli de même par le prince Ferdinand de Brunswick, qui disait, en rappelant l'aventure de Frauenberg : « Voilà le Français qui m'a « fait le plus de peur de ma vie, et même je « crois la lui devoir. » Après son échange, la Rozière reprit ses fonctions à l'armée française. A la paix de 1763, il fut employé dans le ministère secret du comte de Broglie. Cette même année, sur l'ordre du roi, il passa en Angleterre et fit la reconnaissance des ports et côtes de ce royaume. De retour en France, il fut chargé, en 1765, de faire la reconnaissance topographique et hydrographique de toutes les côtes et

Digitized by Google

ports du royaume. Il produisit, pour la défense des provinces d'Aunis et de Saintonge, et particulièrement pour le port de Rochefort, un projet qui fut approuvé par le roi. En 1767, il fut nommé aide-maréchal général des logis en Bretagne et proposa, pour le port de Brest, un plan de défense qui fait encore aujourd'hui la sûreté de ce bel établissement maritime. On doit citer aussi les travaux proposés, et en partie effectués par lui, pour la sûreté de St-Malo, du Clos-Poulet, de Lorient, du Port-Louis, du Croisic et de Belle-Isle. A la fin de l'année 1768, le gouvernement le chargea de rédiger, sur les dépêches des ministres et des généraux, l'histoire des guerres de France sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Cet ouvrage est resté inédit par suite de la révolution. En 1770, il fut nommé commandant à St-Malo et chargé de rédiger un plan général. En 1778, la guerre contre l'Angleterre étant déclarée, il fut appelé à Versailles. Il communiqua au conseil du roi ses idées sur la manière d'attaquer les ports de l'ennemi, et fit, avec le maréchal de Broglie, l'inspection des côtes. Le plan de descente en Angleterre, rédigé par la Rozière, fut approuvé, et il alla remplir les fonctions de maréchal général des logis de l'armée destinée à l'expédition et rassemblée sur les côtes de la Manche. En 1781, il fut promu au grade de maréchal de camp. La paix étant signée avec l'Angleterre en 1783, il commanda jusqu'en 1787 six bataillons employés aux travaux de la navigation intérieure de la province de Bretagne. A la révolution, les troupes ayant abandonné le parti du roi, de la Rozière fut autorisé à se retirer dans sa terre de la Rozière en Champagne, d'où il émigra, au mois de mai 1791, avec son fils aîné, capitaine de dragons. Mis à la tête des bureaux de la guerre établis à Coblentz par les frères de Louis XVI, il exerça les fonctions de ministre de la guerre sous le maréchal de Broglie, qui remplissait celles de premier ministre. Il fit ensuite la campagne de 1792 et fut nommé, cette même année, commandeur, puis grand-croix de l'ordre de St-Louis. Après la malheureuse campagne de 1792, plusieurs cours étrangères lui firent offrir du service; mais il aima mieux vivre ignoré que d'abandonner ceux qui, comme lui, savaient supporter l'infortune. En 1794, il passa en Angleterre, sur l'ordre qui lui fut adressé de St-Pétersbourg par le comte d'Artois, et fut employé à Londres en qualité de quartier-maître général des troupes, à la solde de l'Angleterre, destinées à débarquer dans la Vendée. La Rozière reçut la proposition d'entrer au service de la Turquie avec de grands avantages; mais il préféra servir la Russie dans le grade de général-major et avec la permission de rester à Londres auprès des princes français. Peu de temps après, la reine de Portugal lui ayant fait offrir un grade élevé dans ses armées, il passa au service de cette puissance, et, arrivé à Lisbonne en janvier 1797, il s'y occupa de la formation de son état-major. Le prince régent de Portugal lui donna, en 1801, le commandement en chef de l'armée destinée à défendre le nord de ce royaume, et, à son retour de l'armée, le fit commandeur de l'ordre du Christ. En 1802, il le nomma inspecteur général des frontières et côtes du royaume, et la Rozière exerça ces fonctions pendant plusieurs années, dirigeant tout et jetant les premiers fondements d'un nouveau plan général analogue à la situation du pays, et dont les Anglais ont su tirer un grand parti dans la guerre contre les Français. Un changement dans le ministère arrêta cet utile travail. La Rozière mourut le 7 avril 1808. Il fut enterré dans l'église des capucins français à Lisbonne, où sa famille lui a fait ériger un mausolée. Ses ouvrages imprimés sont : 1° les *Stratagèmes de guerre*, Paris, 1756, in-12; 2° *Campagne du maréchal de Créqui en Lorraine et en Alsace en* 1677, Paris, 1764, in-12; 3° *Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre en* 1674, Paris, 1765, in-12; 4° *Campagne du maréchal de Villars et de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière en Allemagne en* 1703, Paris, 1766; 5° *Campagne du duc de Rohan dans la Valteline en* 1635, précédée d'un discours sur la guerre des montagnes, avec une carte pour l'intelligence de la campagne; 5° *Traité des armes en général*, Paris, 1764. Outre sa grande carte de la Hesse, en quatre feuilles, qu'il fit graver en 1761, on a encore de lui la carte des Pays-Bas catholiques et celle du combat de Senef. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, parmi lesquels on distingue : l'*Histoire des guerres de France sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, dont on a déjà parlé; — *Relation de la campagne des Prussiens en* 1792 et de celle de 1801 *en Portugal*; — *Des devoirs du maréchal général des logis de l'armée et de l'officier d'état-major*; — *De l'art d'asseoir les camps, de faire des reconnaissances, du choix des positions, de la marche des colonnes en campagne*, etc.; — des reconnaissances générales et très-étendues sur toutes les côtes et les frontières de France, sur différentes parties de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Suisse, accompagnées de plans et cartes dessinés par lui; — un travail considérable sur le Portugal, fait et dirigé par lui seul; celui sur l'Angleterre, sous le ministère de Broglie. La Rozière a aussi fourni beaucoup d'articles militaires à l'*Encyclopédie*, et il a travaillé à nombre d'ordonnances militaires. Une partie de ses manuscrits et de ses cartes a été égarée pendant la révolution; l'autre est au dépôt de la guerre. Z.

FIN DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME.

	MM.
A.	Barante (de).
A. B—ée.	A. Boullée.
A. B—t.	Beuchot.
A—D—R.	Amar-Durivier.
A. G—rd.	Guérard fils.
A—G—s.	Angelis.
A. M.	A. Moquin-Tandon.
A. P.	Péricaud aîné (Ant.).
A. R—t.	Abel Rémusat.
A—t.	Audiffret (H.).
A—y.	Alby (René).
B—D—e.	Badiche.
B. de L.	Bellier de la Chavignerie.
B—F—s.	Bonafous.
B—L—M.	Blumm.
B—L—U.	Blondeau.
B—N.	Bégin.
B. M—s.	Bigot de Morogues.
B—N—T.	Brunet (Gustave).
Br—t.	Brunet (Gustave).
B—P.	Beauchamp (de).
B—s.	Bocous.
B. S. H.	Barthélemy St-Hilaire.
B—u.	Beaulieu.
C—au.	Catteau-Calleville.
C—F—e.	Capefigue.
C—H—N.	Champion (Maurice).
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—P—N.	Campenon.
C—V—R.	Cuvier.

	MM.
D—B—s.	Dubois (Louis).
De St-A.	De Saint-Ange.
D—G.	Depping.
D—G—s.	Desgenettes.
D. L. C.	De La Combe.
D—N—u.	Daunou.
D—P—s.	Dupetit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
D—s.	Desportes-Boscheron.
D—S—e.	Dassance.
D—t.	Durdent.
D—u.	Duvau.
D—Z—s.	Dezos de la Roquette.
E. D—s.	Ernest Desplaces.
E. H—L.	Ernest Hamel.
E—K—D.	Eckard.
E—s.	Eyriès.
F—a.	Fortia d'Urban.
F. de C.	Feuillet de Conches.
F—D—R.	Friedlander.
F—e.	Fiévée.
F—le.	Fayolle.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—T—e.	Fontenelle (de la).
G—ce.	Gence.
G—G—y.	Grégory (de).
G—R—D.	Guérard.
G—ry.	Grégory (J.-C.).
G—T—R.	Gauthier.
G—z.	Géruzez.

Digitized by Google

	MM.
H. B—T.	HENRI BAUDRILLART.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
H—R—N.	HÉRISSON.
H—RY.	HENRY.
J—B.	JACOB.
J—L—Y.	JOLLY.
J—N.	JOURDAIN.
J. S—T.	JULES SERRET.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—A.	LAYA.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE-JOLTROIS.
L—D—É.	LEROY-DUPRÉ.
L—M—E.	LAMOTTE.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—O.	LÉO.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOL. DE).
L. R—E.	LA RENAUDIERE.
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).
L—T—A.	LATENA (JULES).
L—T—L.	LALLY-TOLLENDAL.
L—ZE.	LAGRÈZE (G.-B. DE).
L—Y.	LÉCUY.
M—D j.	MICHAUD junior.
M. J.	MÉLY-JANIN.
M—LE.	MENTELLE.
M—N—D.	MONOD.
M—NE.	MALITOURNE.
M—ON.	MARRON.
M—Z—S.	MAZAS.
N—H.	NAUCHE.
N—L.	NOEL.
P—C—T.	PICOT.
P. D—T.	PAUL DUPORT.

	MM.
P. L—T.	PROSPER LEVOT.
P. L—X.	PAUL LACROIX.
P—N—T.	PONCELET.
P—NY.	PRONY.
P—ON.	POTTON.
P—OT.	PARISOT.
P. P—S.	PAULIN PARIS.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
R—D.	REINAUD.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—L.	ROSSEL (DE).
R—L—N.	RUMELIN.
R—M—D.	RAYMOND (G.-M.).
S. DE S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
SI—D.	SICARD.
S. M. G.	SAINT-MARC GIRARDIN.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S—R.	STAPFER.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T—É.	TROUVÉ.
T.-P. F.	T.-P. DE SAINT-FERJEUX.
V. A—E.	VICTOR ADVIELLE.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—S.	WEISS.
Z.	ANONYME.
Z—B	Revu par BRUNET.
Z—D.	Revu par ERN. DESPLACES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google